UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Gaël SIMON

soutenue le : **12 décembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Volume 1-1 : Texte

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

---

JURY :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
M. Dominique Barthélemy	Professeur d'histoire, université de Paris-IV-Sorbonne
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Mme Anne Bretagnolle	Professeur de géographie, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

À Raymond et Ewen, qui ont tous deux marqué,

à leur façon, le début et la fin de ce travail.

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à Élisabeth Lorans qui a bien voulu encadrer, il y a maintenant quelques années, ce travail de thèse. Son soutien et ses encouragements, du début de ce travail jusqu'à la fin, furent pour moi essentiels.

Un très grand merci à Xavier Rodier qui m'a toujours conseillé dans les domaines de la modélisation spatiale mais aussi pour les nombreuses opportunités dont il m'a fait profiter. Je remercie également Bastien Lefebvre, Laure Saligny, Ludovic Grangeon qui, au sein de plusieurs regroupements (Peeps, Gdr_Modys, Ecoles Thématiques…), m'ont encouragé dans la démarche de modélisation que je poursuivais.

Je remercie également toute l'équipe du Laboratoire Archéologie et Territoires, et en premier lieu Henri Galinié et Élisabeth Zadora-Rio qui, lors des séminaires du LAT, ont su encourager cette recherche ; les responsables successifs du LAT, pour les conditions de travail de qualité dont j'ai pu disposer ; Philippe Husi et Jacques Seigne pour leurs encouragements ; Olivier Marlet et Corinne Scheid pour leur présence et leur compétence ; mais aussi Nadège Gautron, Sandrine Chassagne et Christine Leplessis pour leur disponibilité quand le jeune doctorant que j'étais, errait dans les méandres administratifs.

Merci aux membres de l'équipe de l'atelier de Chrono-chorématique, et en premier lieu à Christian Grataloup pour m'avoir fait découvrir cet outil et fait entrer de plain-pied dans la complexité des phénomènes spatio-temporels et aussi Henri Galinié, Xavier Rodier, Bruno Desachy, Brigitte Boissavit Camus ainsi que l'équipe du CNAU et principalement le trio formé par Corinne, Thérèse et Marie-Christine.

Je remercie le Ministère de la Culture et de la Communication pour m'avoir attribué une allocation de formation et de recherche pour une durée de trois mois en 2011 ainsi que les membres du SRA et tout particulièrement Laurent Bourgeau, Virginie Serna, Raphaël Angevin et Valérie Schemama.

Merci à tout le personnel des fonds d'archives et principalement celui des archives départementales du Loir-et-Cher et plus spécialement Anne-Cécile Tizon Germe, conservatrice, pour m'avoir fait profiter de la numérisation du cadastre ancien.

À Vendôme, j'ai pu compter sur les soutiens indéfectibles de Valérie Coiffard, animatrice du patrimoine avec qui j'ai beaucoup échangé et qui m'a fait profiter de son « réseau » tant dans les services de la Municipalité que chez les propriétaires vendômois. Un grand merci également à Claudie Raveneau des archives municipales, Laurette Voinot puis Alain Dubois, responsables du fonds patrimonial de la bibliothèque, Jérôme Lefebvre du service de l'urbanisme.

Les membres de la Société Archéologique du Vendômois trouveront ici l'expression de ma reconnaissance : Vivianne Lancelin, Jean-Claude Pasquier, Jean-Jacques Loisel, Gérard Ermisse, Bernard Diry ainsi qu'Emmanuel Durant et Pascal Foreau.

J’exprime aussi toute ma gratitude à Christophe Marion, qui m’a fourni une partie de ses archives.

L’inventaire des maisons n’aurait pu être produit sans l’enthousiasme des propriétaires qui ont accepté d’ouvrir leurs portes. Qu’ils soient ici vivement remerciés.

Je remercie également Laurence Guilbaud, conservatrice du musée de Vendôme, pour m’avoir accueilli entre ces murs pendant sept ans comme adjoint à la culture et pour m’avoir ouvert ces réserves. Je remercie également tout le personnel du musée, Sylvianne, Christelle, Alberto mais aussi Mickaël et Monique. Ils m’ont ouvert tout un pan de l’action culturelle qui m’était inconnu.

Enfin, mes amis historiens de l’art, la vieille garde, Hadrien, Solweig, et la nouvelle, Noémie, Clémence, Cyrielle et Marie ; mes amis archéologues, Marie, Yann, Coraline, Benjamin, Delphine, Gwenaëlle, Thomas, Mélanie, Daniel, Magalie et Sylvain et les petits nouveaux, Emmanuelle, Thomas et Pauline qui ne savent pas tous ce que je leur dois. Un merci également à Mathieu, Léa et Pierre qui n’entrait dans aucune case !

Une mention spéciale à Emeline et Cyrielle sans qui ce tapuscrit n’aurait pas pu aboutir en l'état.

Les amis plus lointains, que je pourrai enfin visiter plus longuement mais qui à chaque rencontre m’encourageaient, Béatrice et Jean-Louis, Amandine et Adrien, Elodie et Sébastien, Caroline, Anne Sophie, Zecca et Ana.

Enfin, un grand merci à ma famille, supportrice de la première heure alors que tout ce travail devait être pour eux relativement abscond, Patrick, Dominique, Adeline, Yohan et le petit nouveau Ewen, Romain , Solange, Hubert, Armand et tous les cousins, oncles et tantes et enfin Marius qui ne m’a vu que comme doctorant et qui pourra enfin dire que son parrain est "docteur en pierre".

Avant Propos

Ce travail s'organise de la manière suivante :

Un volume de texte regroupe l'ensemble de la synthèse dans lequel sont intégrés les illustrations et tableaux de petites dimensions (notés figure et tableau). Les documents de plus grandes dimensions sont eux regroupés dans le volume de planches où sont distingués les les planches et les annexes qui regroupe les arguments de datation des comptes de la châtellenie et plusieurs généalogies de famille dont celle des comtes et ducs de Vendôme. Un troisième volume regroupe l'ensemble des documents ayant servi à la construction des Objets Historiques ainsi que la synthèse topographique par îlot ou ensemble d'îlots.

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11^{e} au début du 19^{e} s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the *longue durée* allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.

Sommaire

Remerciements **3**
Avant Propos **5**
Résumé **7**
Abstract **7**
Sommaire **9**
Liste des tableaux **13**
Liste des figures **17**
Abréviations **25**
Introduction **27**

Première partie : Vendôme, ville intermédiaire : objets, sources et méthodes **35**

Chapitre 1. L'étude d'une ville intermédiaire dans la longue durée : positionnement théorique 39

1.1 La ville intermédiaire comme objet d'étude 39
1.1.1 La question de la définition de la ville 39
1.1.2 Les études sur les villes intermédiaires 48
1.2 Le système intra-urbain ou la ville en soi 53
1.2.1 La ville comme système complexe 54
1.2.2 La ville comme une coexistence d'asynchronismes 55
1.2.3 Les composantes du système urbain et leur interrelation 57
1.2.4 Appréhender le système urbain 72
1.3 Le cas Vendômois 77
1.3.1 La situation vendômoise 77
1.3.2 Un site entre coteau et plaine alluviale 84

Chapitre 2. Le cadre documentaire **97**

2.1 Historiographie de la recherche sur l'espace vendômois ou la lente prise en compte de l'espace dans les études historiques 97
2.1.1 Les histoires d'institutions du 17^{e} s. restées à l'état de manuscrits 98
2.1.2 Le temps des notables : des recherches individuelles variées à la synthèse de Raoul de Saint-Venant 98
2.1.3 La seconde moitié du 20^{e} s. ou l'investissement de l'espace vendômois par les universitaires ; l'espace commence à être l'objet de la recherche 102
2.2 Les sources 105
2.2.1 Les sources écrites 105
2.2.2 Les sources matérielles 117
2.2.3 Les sources iconographiques 133
2.2.4 Le tissu urbain comme source 138

Chapitre 3. La modélisation de l'espace urbain **147**

3.1 Modélisation d'un système spatio-temporel : outils, démarche et principes d'analyse 148
3.1.1 De la nécessité de modéliser pour représenter et comprendre les dynamiques d'un système 148
3.1.2 Les objets spatio-temporels 150
3.1.3 Démarches et outils de modélisation 157

3.1.4 Le Modèle OH_FET et la représentation des dynamiques spatio-temporelles 161
3.2 Les objets historiques de l'espace urbain 169
3.2.1 Les différentes propositions de modélisations de l'espace urbain 169
3.2.2 Les objets historiques de l'espace urbain construits pour cette étude 174
3.2.3 Les relations entretenues entre les objets de l'espace géographique 185
3.2.4 Le tissu urbain 190
3.2.5 Le modèle conceptuel de données et l'implémentation logicielle 190
3.3 Des sources aux Objets Historiques : d'inévitables lacunes, d'inévitables choix ... 192
3.3.1 Les objets de l'appropriation : paroisses, fiefs et propriétés 192
3.3.2 Les objets de l'exploitation : les Objets Urbains 194
3.3.3 Les objets de l'habiter : les Éléments Constitutifs 204
3.3.4 Les objets du déplacement : indice de flux pédestres et hydrographiques. 206

Deuxième partie : fonctionnement urbain et jeux d'acteur à Vendôme du 11e au début du 19e s. 211

Chapitre 4. Révélation et irruption des acteurs vendômois (10e-milieu du 11e s.) . 215
4.1 Les comtes de Vendôme et leur *castrum* (début 10e-fin 10e s.) 217
4.1.1 Du *pagus* au comté de Vendôme et l'émergence d'une dynastie comtale, les Bouchardises 217
4.1.2 Le *vetus castrum* : le lieu des *potentes* vendômois du 10e s. 223
4.1.3 La *villa vindocini* et les *burgi* : un espace subordonné au *vetus castrum* .. 234
4.2 De Bouchard Ier à Geoffroi Martel, la mainmise angevine sur le *castrum* (vers 1000-1056) 254
4.2.1 Le *castrum* sous Bouchard Ier et son fils l'évêque Renaud 254
4.2.2 La domination de Foulque Nerra (1017-1025/1030) 260
4.2.3 L'action de Geoffroi Martel et de sa femme Agnès (1032-1056) 268
4.3 Les moines à Vendôme (vers 1030-fin 11e s.) 291
4.3.1 Les moines de Marmoutier à Vendôme 291
4.3.2 Les moines de la Trinité aux temps des fondateurs (1040-vers 1060) 296

Chapitre 5. Multiplication et affirmation des pouvoirs (fin 11e-fin 13e s.) 309
5.1 Les ferments de la multiplication des pouvoirs (mi 11e s.-fin 11e s.) 311
5.1.1 Les moines de la Trinité à Vendôme après le départ des fondateurs : l'apprentissage de l'autonomie (1056-1093) 311
5.1.2 Un nouveau prieuré de chanoines réguliers : Saint-Pierre-La-Motte (vers 1080) 328
5.1.3 Révélation et renouvellement des censives à Vendôme à la fin du 11e s. ... 333
5.2 Multiplication des pouvoirs et croissance démographique (1090-fin du 12e s.) 338
5.2.1 Les moines de la Trinité et l'exemption (vers 1090-1185) 338
5.2.2 Les signes d'un essor démographique 361
5.2.3 Le comte et les conflits royaux (1147-1205) 369
5.3 La ville à la discrétion du comte (fin 12e s.-début 14e s.) 373
5.3.1 La politique comtale du 13e s. 373
5.3.2 Une ville de pèlerinage (fin 12e-13e s.) 385
5.3.3 Les communautés religieuses à Vendôme fin 12e s.- 13e s. 390
5.3.4 Les chevaliers, le comte et les bourgeois à Vendôme (1150-1300) 405

Volume 1.2

Chapitre 6. Les vendômois entre crises et réadaptation (1300-1515) 411
6.1 Vendôme comme lieu de promotion sociale (vers 1300-vers 1420)..... 413
6.1.1 Le pouvoir comtal : vers un renforcement de ses droits 413
6.1.2 Les communautés religieuses au 14e s. 425
6.1.3 Les notables urbains vendômois au 14e s. 431
6.1.4 Les "gens de métiers" à Vendôme au 14e s. 459
6.1.5 La peste, les conflits et leur impact sur l'espace urbain 483
6.2 Le temps des changements profonds : (vers 1420-vers 1480) 493
6.2.1 Les vendômois face aux conflits franco-anglais 494
6.2.2 Le pouvoir comtal et un encadrement plus strict des populations 501
6.2.3 Les notables entre 1420 et 1480 507
6.2.4 Les "gens de métiers" à Vendôme entre 1420 et 1480 et la reprise économique 522
6.2.5 Les communautés religieuses et la règle 524
6.3 La rénovation urbaine : vers 1480-1510 529
6.3.1 Les notables vendômois à la fin du 15e s. 530
6.3.2 Les communautés religieuses : relâchement de la règle et embellissement architectural. 541
6.3.3 Les artisans, commerçants et manouvriers : une hausse de la production . 545
Chapitre 7. Reproduction sociale et expansion urbaine (vers 1510-1811). 561
7.1 L'apparition de nouveaux acteurs : les protestants et les échevins..... 563
7.1.1 Le duc "empereur" en son duché (1515-1589)..... 563
7.1.2 L'installation du protestantisme à Vendôme (1530-1598)..... 567
7.1.3 Les notables urbains 579
7.1.4 Vers un corps de ville indépendant et efficace..... 584
7.1.5 Les "gens de métiers" au 16e s. 593
7.2 Une ville ducale (début du 17e s.-début du 18e s.) 602
7.2.1 Les ducs de Vendôme et leur résidence 602
7.2.2 Les notables du 17e s. 606
7.2.3 Le corps de ville face à deux principaux problèmes : les inondations et les pauvres 608
7.2.4 Les "gens de métiers" au 17e s. : l'âge d'or..... 615
7.2.5 La réponse catholique et étatique au protestantisme (1598-1685)..... 628
7.3 Une ville de plus en plus clivée (début 18e s.-1811) 644
7.3.1 Les notables vendômois 646
7.3.2 Les gens de métiers au 18e s. 649
7.3.3 Les pauvres dans la société et l'espace vendômois (Planche 75) 665
7.3.4 La Réforme catholique entre réussites et échecs (vers 1700-1789) 669
7.3.5 La municipalité et son action sur l'espace vendômois 678
7.3.6 La période révolutionnaire et ses conséquences spatiales (1790-1811)..... 694

Troisième partie : La fabrique de la ville ou l'explication des formes et fonctions urbaines 705

Chapitre 8. La fabrique des fonctions et des formes 709

8.1 La fabrique de la fonction urbaine 709

8.1.1 Les principes de la modélisation OH_FET 709

8.1.2 Rendre compte et expliquer la fabrique des fonctions urbaines à deux niveaux d'analyse 711

8.1.3 Vers la mise en évidence de dynamiques transcalaires 725

8.2 La fabrique de la forme urbaine 733

8.2.1 Objectifs et concepts de la morphologie dynamique 733

8.2.2 La forme urbaine de Vendôme en 1811 : présentation des critères 739

8.2.3 Des éléments explicatifs de la forme urbaine : morphogène et objets écouménaux. 743

Chapitre 9. La chrono-chorématique, de la modélisation des processus à la comparaison des dynamiques morpho-fonctionnelles 765

9.1 Principes et méthodes 765

9.1.1 De la chorématique à la chrono-chorématique urbaine 765

9.1.2 Objectifs et méthodes de la chrono-chorématique urbaine 768

9.2 Modéliser Vendôme : de la topographie historique au modèle spécifique 776

9.2.1 Phase A : L'agglomération réduite et enclose 776

9.2.2 Phase B : La ville bipartite 779

9.2.3 Phase C : La ville multiple 781

9.2.4 Phase D : La ville réunie 783

9.2.5 Phase E : La ville ducale 786

9.2.6 Phase F : La ville royale 788

9.3 Du chrono-chorotype aux chorotypes spécifiques 791

9.3.1 La construction du chorotype d'une ville de Gaule/France 791

9.3.2 La création des chorotypes spécifiques 800

9.4 Comparaison et trajectoire urbaine 806

9.4.1 La comparaison au modèle théorique ou le degré d'urbanité de Vendôme par rapport à la ville théorique 806

9.4.2 La comparaison du cas vendômois à d'autres villes 810

Conclusion 817

Sources 825

Sources écrites 825

Documentation archéologique 830

Bibliographie 833

Liste des tableaux

Tableau 1 : Proposition de périodisation selon la démarche explicative ou compréhensive (GALINIE 2013 : 4). 75
Tableau 2 : Inventaire des monnaies vendômoises mérovingiennes. 79
Tableau 3 : Les lieux d'émission monétaire à l'époque mérovingienne autour de Vendôme d'après Bernard Diry (DIRY 1999 : 27). 80
Tableau 4 : Les écarts vendômois et leur population à la fin du 18e s. 95
Tableau 5 : Nombre d'actes conservés et utilisés pour la période de la fin du 10e s. à la fin du 12e s. 107
Tableau 6 : Récapitulatif sur les faux de la Trinité 108
Tableau 7 : Actes utilisés pour le 13e s. 110
Tableau 8 : Synthèse des informations concernant les comptes comtaux de la fin du 14e au début du 16e s. 111
Tableau 9 : Aveux et dénombrements disponibles pour restituer une partie de l'espace urbain. 113
Tableau 10 : Durée de renseignement des différents registres paroissiaux. 115
Tableau 11 : Liste des éléments de fortification détruits entre 1811 et 1860. 119
Tableau 12 : Liste des rues alignées et nombre d'édifices concernés. 120
Tableau 13 : Liste des places agrandies ou crées entre 1811 et 1939 120
Tableau 14 : Liste des édifices à vocation publique construits entre 1811 et 1939. 121
Tableau 15 : Listes des principales destructions des années 1960 à 1990. 123
Tableau 16 : Destruction et préservation du bâti entre 1811 et 2011. 124
Tableau 17 : Liste des monuments historiques vendômois classés. 125
Tableau 18 : Liste des monuments historiques vendômois inscrits. 126
Tableau 19 : Répartition chronologique et par nature du nombre d'éléments bâtis conservés antérieurs au 19e s. 127
Tableau 20 : Synthèse des recherches réalisées entre 1850 et 1980. 128
Tableau 21 : Synthèse des opérations archéologiques entre 1980 et 2012 129
Tableau 22 : Épaisseur des sédiments archéologiques selon les périodes. 131
Tableau 23 : Synthèse des zones à potentiel nul 132
Tableau 24 : Récapitulatif des données sur les plans de Trudaine. 135
Tableau 25 : Synthèse des principaux plans représentant une institution, ou une partie de celle-ci antérieur au début du 19e s. 135
Tableau 26 : Les vues de Claude Gaspard Dupuis. 136
Tableau 27 : Caractéristiques de chaque section cadastrale géo-référencée. 143
Tableau 28 : Récapitulatif des informations concernant chacun des deux indices utilisés par Marlous Craane dans le cadre de sa thèse (CRAANE 2013 : 34) 182
Tableau 29 : Récapitulatif des données concernant les cartes des propriétés. 194
Tableau 30 : Pourcentage de longueur de segments attestés ou restitués. 206
Tableau 31 : Organisation de la garde du *vetus castrum* à Vendôme vers l'an mil et originellement. 227
Tableau 32 : Monnaies du premier 10e s. frappées à Vendôme (DIRY 1999 : 36-40). 233
Tableau 33 : Récapitulatif des *consuetudines* des différentes réalités urbaines de Bouchard Ier dans Vendôme. 236
Tableau 34 : Historique des acquisitions de moulins par les moines de la Trinité et de Marmoutier durant le 11e s. 244
Tableau 35 : Les lieux de réunion des plaids sous Geoffroi Martel, (d'après BARTHELEMY 1993 : 654-656) 270
Tableau 36 : Clercs et chanoines du *castrum* de Vendôme autour de 1050. 275

Tableau 37 : Familiers de la Trinité au milieu du 11e s. 303
Tableau 38 : Les acquisitions de prés et pâturages par la Trinité entre 1032 et 1040. 307
Tableau 39 : Mentions des celliers et du parloir des celliers. 321
Tableau 40 : Mentions des localisations d'inhumations de nobles aux 11e et 12e s. 326
Tableau 41 : Usages des parloirs dans la seconde moitié du 11e s. 328
Tableau 42 : La fabrication des privilèges papaux (d'après JOHNSON 1981a 150-151), en gris les actes authentiques. 340
Tableau 43 : Liste des nouveaux métiers de *famuli* à la fin du 11e et pendant la première moitié du 12e s. 346
Tableau 44 : Les premiers bourgeois de Vendôme en 1097. 346
Tableau 45 : Dons en carrière de pierre du milieu du 12e s. 348
Tableau 46 : Listes des prieurés en 1157 et en 1223 et au 18e s. 351
Tableau 47 : Les dons effectués dans l'hôtellerie. 357
Tableau 48 : Les foires de Vendôme au 13e s. 382
Tableau 49 : Bourgeois présents lors des trois dons. 406
Tableau 50 : Les baillis vendômois à la fin du 14e s. 417
Tableau 51 : Les différents revenus urbains du comte vers 1354 (d'après BARTHELEMY 1993 : 894). 419
Tableau 52 : Tenures comtales et infrastructures banales associées. 424
Tableau 53 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1380 et 1410. 436
Tableau 54 : Les propriétaires de trois biens et plus dans Vendôme vers 1380. 437
Tableau 55 : Les propriétaires de deux biens et plus dans Vendôme vers 1410. 437
Tableau 56 : Évolution de la propriété entre 1380 et 1410 sur le même espace. 437
Tableau 57 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1380 et 1410. 438
Tableau 58 : Les feudataires roturiers de la ville de Vendôme en 1355. 439
Tableau 59 : Le statut des propriétaires de biens dans la rue Guesnault entre 1380 et 1410 (en gris clair les individus considérés comme notables). 453
Tableau 60 : Le statut des propriétaires de biens sur la place Saint-Martin en 1410. 453
Tableau 61 : Les lieux de la seigneurie bourgeoise à Vendôme au 14e s. 459
Tableau 62 : Les moulins révélés au 14e s. dans la documentation. 460
Tableau 63 : Fours banaux présents à Vendôme au 14e s. 463
Tableau 64 : Chaînes opératoires et implications spatiales des processus de tannage végétal et minéral. 473
Tableau 65 : Chaîne opératoire simplifiée de la fabrication d'un drap et ses répercussions spatiales (d'après DE POERK 1951). 481
Tableau 66 : Les auberges du 14e. 482
Tableau 67 : Foires attestées à Vendôme au 14e s. 483
Tableau 68 : Barrages, fermiers et montants des *"cinq portes de vendosme"*. 487
Tableau 69 : Renouvellement des propriétaires entre 1410, 1450 et 1460. 500
Tableau 70 : Les baillis et lieutenants du Vendômois du 14e au milieu du 16e s. 504
Tableau 71 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1410 et 1460. 507
Tableau 72 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1410 et 1460. 507
Tableau 73 : Les propriétaires de la rue Guesnault vers 1460. 517
Tableau 74 : Foires attestées à Vendôme au 15e s. 522
Tableau 75 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1460 et 1510. 530
Tableau 76 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1460 et 1510. 530
Tableau 77 : Les habitants de la rue Guesnault vers 1510. 537

Tableau 78 : Les auberges et hôtelleries de Vendôme à la fin du 15es. et au début du 16e s. 553
Tableau 79 : Estimation de la quantité de matières produite par les vendômois par jour..... 555
Tableau 80 : Résultats des analyses de Georges Guimond en 1922. 557
Tableau 81 : Membres du tribunal des Grands Jours au 16e s. et leur attribution..... 566
Tableau 82 : Répartition sociologique des émigrés vendômois à Genève entre 1549 et 1560. 570
Tableau 83 : Les sources de revenus du corps de ville en 1559..... 587
Tableau 84 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir..... 595
Tableau 85 : Les premiers gantiers connus entre 1540 et 1575 à travers les registres paroissiaux de la paroisse de La Madeleine. 599
Tableau 86 : Les gantiers connus à Vendôme entre 1575 et 1600 d'après les registres d'état civil des quatre paroisses. 599
Tableau 87 : Les marchand-gantiers connus à Vendôme entre 1575 et 1600 d'après les registres d'état civil des quatre paroisses. 600
Tableau 88 : Auberges et hôtelleries présentes à Vendôme au 16e s. 601
Tableau 89 : Évolution du nombre de minots de sel entre 1620 et 1665 (d'après LEROY-LADURIE, RECURAT 1969 et DUPÂQUIER 1979). 602
Tableau 90 : Populations gravitant autour du couple ducal à partir des registres paroissiaux de la collégiale Saint-Georges entre 1637 et 1665..... 604
Tableau 91 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans le secteur de la ganterie. 619
Tableau 92 : Paroisse de résidence des gantiers et maîtres-gantiers vendômois entre 1540 et 1811. 621
Tableau 93 : Paroisses de résidence des marchands-gantiers vendômois entre 1540 et 1811. 622
Tableau 94 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir (en rouge période considérée dans cette partie). 623
Tableau 95 : Évolution du nombre de mégissiers entre la fin du 16e s. et le début du 19e s.. 625
Tableau 96 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production textile. 626
Tableau 97 : Baux de location des boutiques de la porte voûtée. 627
Tableau 98 : Les auberges présente à Vendôme au 17e s. 628
Tableau 99 : Répartition des différentes composantes de l'enclos entre les trois entités. 632
Tableau 100 : Baux de location des maisons d'officiers. 635
Tableau 101 : Les maisons achetées par les Oratoriens au 17e s. pour l'agrandissement du collège. 637
Tableau 102 : Les différents dénombrements et indices de population aux 16e, 17e et 18e s., d'après GRESSET 1986 : 10 (en gras les données brutes, les autres sont des estimations) 644
Tableau 103 : Représentation schématique de la hiérarchie sociale d'Ancien Régime à Vendôme, d'après VASSORT 1995 : 135-136, et pourcentage de chaque catégorie de population définie grâce au rôle de taille de 1789 ; en gris clair le groupe des notables. 645
Tableau 104 : Lieu de résidence des notables taillables en 1789. 647
Tableau 105 : Répartition par rue des métiers de bouche en 1789 (en gris clair les métiers destinés aux plus riches). 651
Tableau 106 : Les commerces de la sociabilité et leur localisation par rue en 1789. 652
Tableau 107 : Répartition des métiers de l'habillement dans Vendôme à la fin du 18e s..... 653
Tableau 108 : Synthèse des foires encore présentes à Vendôme au 18e s. 656
Tableau 109 : Baux du droit de vendre dans les boutiques de la porte voûtée. 657
Tableau 110 : Ensemble des auberges et hôtelleries mentionnées au 18e s. 658
Tableau 111 : Localisation des établissements d'accueil en 1789. 658

Tableau 112 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir. 659
Tableau 113 : Evolution du nombre d'individus travaillant dans le secteur de la ganterie. .. 662
Tableau 114 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans chacun des secteurs de l'industrie textile. 664
Tableau 115 : Lieux de résidence des drapiers et tisserands en 1789. 665
Tableau 116 : Nombre de *"vrais pauvres"* par paroisse en 1769. 667
Tableau 117 : Revenus disponibles pour la création d'un bureau des pauvres en 1788. 668
Tableau 118 : Évolution du nombre d'élèves (pensionnaires et vendômois) durant tout le 18e s. (d'après BONHOURE 1912). 671
Tableau 119 : Date de construction des nouveaux édifices du collège-lycée durant le 18e s. 672
Tableau 120 : Quelques mentions d'ouvertures pratiquées dans l'enceinte. 680
Tableau 121 : Les lieux de casernements utilisés par l'armée en 1790 (ADLEC/C/57). 683
Tableau 122 : Cimetières *intra-muros* déplacés à l'extérieur de la ville aux 17e et 18e s..... 687
Tableau 123 : État de conservation de l'enceinte en 1811 et aujourd'hui. 688
Tableau 124 : Les principales ventes de Biens Nationaux entre 1791 et 1795. 698
Tableau 125 : Détail des ventes des biens de la Trinité. 699
Tableau 126 : Le détail des ventes révolutionnaires du château en 1791. 702
Tableau 127 : Les sorties théoriques du modèle et celles utilisées. 711
Tableau 128 : Les différents types d'organisation parcellaire. 742

Liste des figures

Figure 1 : Vendôme (*intra-muros*) vu depuis le nord-ouest en 2006 (Photo_CPV). 29
Figure 2 : Les trois logiques de fonctionnements de W. Christaller. 44
Figure 3 : Typologie fondée sur des critères fonctionnels (couleur) et quantitatif (taille du rond) 47
Figure 4 : Le système ville tel qu'envisagé dans cette étude. 58
Figure 5 : Fondement de la vie sociale et production de l'espace géographique (d'après BRUNET 1990a : 20-31) 63
Figure 6 : Les édifices de spectacle des agglomérations des cités des Carnutes, Bituriges et Turones 78
Figure 7 : *Urbs, civitas* et *castrum* dans l'œuvre de Grégoire de Tours. 79
Figure 8 : Hiérarchie des fonctions et du développement des villes après l'an Mil. 80
Figure 9 : Hiérarchie des fonctions et du développement des villes et agglomérations secondaires de la Région Centre au 13e s. 81
Figure 10 : Le nombre d'hommes à l'entretien desquels contribuent individuellement les villes de la Région en 1538 81
Figure 11 : Évolution du fond de vallée entre le Pléniglaciaire et aujourd'hui à Pezou (41). 86
Figure 12 : Plan de G. Launay de 1863 (BMV/Fonds Launay) et photographie aérienne du théâtre par Cl. Leymarios lors de la sécheresse de 1976. 88
Figure 13 : *Ex-voto* retrouvés dans le temple 89
Figure 14 : Plan des thermes d'Areines dressé par G. Launay (BMV/1872). 90
Figure 15 : Photographie aérienne de Claude Leymarios faisant apparaître très clairement la présence de voies et la voie A visible au sol. 90
Figure 16 : Vestiges du *forum* ? 91
Figure 17 : La ville du 6e au 9e s. 92
Figure 18 : La ville du 10e au 13e s. 93
Figure 19 : La ville du 13e au 16e s. 93
Figure 20 : La ville du 17e au début du 19e s. 94
Figure 21 : Occupation du sol vendômois en 1811 (zone 3). 96
Figure 22 : Vendôme au 6e s. selon Gervais Launay (BMV/Fonds Launay). 99
Figure 23 : Vendôme au 17e s. selon Gervais Launay (BMV/Fonds Launay). 100
Figure 24 : Vendôme du 13e au 16e s. selon Emmanuel Marcos (MARCOS 1992). 104
Figure 25 : carte postale du début du 19e s. représentant les imposants moulins. 121
Figure 26 : Les ruines du centre-ville après l'incendie, vu du nord-est. 122
Figure 27 : Etat d'une partie du centre-ville après déblaiement des ruines, vu du sud. 123
Figure 28 : Edifices détruits lors de l'éboulement de 1910 (Fonds privé). 124
Figure 29: Travaux de reconstruction des années 1940, au premier plan le décaissement pour les futures caves qui coupe les fondations des édifices anciens (ISV). 132
Figure 30 : Assemblages des planches cadastrales 144
Figure 31 : Représentation d'une entité géographique 151
Figure 32 : Schéma du mouvement et de la généalogie des entités 151
Figure 33 : Quatre notions et trois concepts de dynamiques spatiales (CHEYLAN 2007 : fig.8). 152
Figure 34 : Deux appréhensions de la vie d'un objet : la vie physique (A) et la vie fonctionnelle (B). 153
Figure 35 : "The basic components of the Triade framework" 153
Figure 36 : Schéma des types de modifications que peut subir un lieu dans le temps 154
Figure 37 : Relations spatiales possibles entre les entités (EGENHOFER 1989). 156
Figure 38 : Relations temporelles possibles entre les entités (ALLEN 1984). 156

Figure 39 : Démarche générale de modélisation de la problématique au modèle physique de données (PIROT, SAINT-GÉRAND 2003 *in* LECOUEDIC 2010) 157
Figure 40 : "Modèle générique d'objets géographiques, selon l'acception hypergraphique" (SAINT-GERAND 2005 : 278-279). 158
Figure 41 : Exemple archéologique de changement d'échelle dans les trois dimensions (RODIER, SALIGNY 2010)..... 163
Figure 42 : Le système *"espace urbanisé ancien"* (RODIER, SALIGNY 2010). 164
Figure 43 : Exemple de modélisation de la dimension spatiale des Objets Historiques par association de différentes entités spatiales (ES) (GALINIE, RODIER, SALIGNY 2004 : Fig. 5). 165
Figure 44 : Exemple de modélisation de la dimension temporelle des objets historiques par association de différentes entités temporelles événement et durée (ET-événement et durée) (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 9). 166
Figure 45 : Les sorties possibles à partir du modèle OH_FET (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 3). 167
Figure 46 : Cartes de topographie historique de la ville de Tours entre le 13e et le 15e s. 170
Figure 47 : Chevauchement spatio-temporel entre l'emprise de l'abbaye de Saint-Julien (en rouge) et l'église abbatiale (en bleu). 171
Figure 48 : Extrait du SIG ALPAGE indiquant les différences de modélisation entre l'enceinte de Philippe Auguste et celle de Charles V au niveau du Louvre (http://mapd.sig.huma-num.fr/alpage_public/flash/). 172
Figure 49 : Carte topographique de Noyon pour le deuxième quart du 16e s.-fin 18e s. (GRAVIER 2013 : vol.2, annexe 17). 173
Figure 50 : La déconstruction d'un espace urbain théorique selon quatre thématiques. 174
Figure 51 : Les différentes temporalités des objets composant le système urbain. 175
Figure 52 : Thésaurus de référence du Centre National d'Archéologie Urbaine présentant les valeurs urbaines (1 à 9) et les valeurs d'usages (11 à 92) ; les éléments soulignés renvoient à de nouveaux *items*. 177
Figure 53 : Thésaurus des valeurs fonctionnelles. 179
Figure 54 : Exemple de carte vecteur. 183
Figure 55 : Exemple de carte axiale. 183
Figure 56 : Exemple de carte simplifiée..... 184
Figure 57 : L'hôtel-Dieu au début du 17e s. inscrit dans quatre fiefs et deux paroisses 185
Figure 58 : Les neufs cas théoriques de relations temporelles. 187
Figure 59 : Exemple de maintien d'un ÉC dans deux OU successifs. 187
Figure 60 : Exemple de succession de deux ÉC dans un OU. 188
Figure 61 : Relations temporelles des Éléments constitutifs entrant dans la composition de l'Objet Urbain abbaye. 188
Figure 62 : Diagramme de relation entre l'abbaye et les ÉC la composant. 188
Figure 63 : Les quatre grands cas théoriques de rapports entre OU et ÉC. 189
Figure 64 : Le Modèle Conceptuel de Données 191
Figure 65 : Les différentes sources et les trois dimensions de l'Objet Historique. 192
Figure 66 : Filtres et niveaux de reconstruction du parcellaire à partir des textes. 196
Figure 67 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de précision à l'année (A).. 198
Figure 68 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de précision à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S). 199

Figure 69 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de fiabilité 1 et d'un indice de précision à l'année (A), à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S). 199
Figure 70 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de fiabilité 2 et d'un indice de précision à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S). 200
Figure 71 : Indice de fiabilité globale résultant de la combinaison des fiabilités d'apparition et de disparition. 201
Figure 72 : Pourcentage d'espace documenté par des OU et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2. 202
Figure 73 : Pourcentage d'espace documenté des OU et leur fiabilité spatiale normalisée par la superficie probable de l'espace urbanisé à différents moments. 202
Figure 74 : Diagramme combinant la fiabilité et la précision des apparitions et disparitions des OU. 203
Figure 75 : Pourcentage d'espace documenté par des ÉC et leur fiabilité spatiale par rapport à la zone d'étude 1. 204
Figure 76 : Diagramme combinant la fiabilité et la précision des apparitions et disparitions des ÉC. 205
Figure 77 : Coupe longitudinale (en haut) et coupes transversales (en bas) du canal Saint-Bienheuré entre le moulin de la Chappe et le moulin du pont Saint-Georges (ADLEC/7/S/443). 207
Figure 78 : Hauteur des eaux et chute d'eau dans les deux cheminements principaux. 208
Figure 79 : Pourcentage d'espace documenté par des ObjetsUrbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs). 216
Figure 80 : La grotte et les vestiges de l'église Saint-Bienheuré. 220
Figure 81 : Le *vetus castrum* de Vendôme dans la seconde moitié du 10e s. 226
Figure 82 : Vestiges de la nef de la collégiale Saint-Georges pouvant correspondre à l'ancienne *aula* (mur septentrional, face interne et contrefort de l'angle nord-ouest). ... 229
Figure 83 : Plan de la collégiale Saint-Georges (d'après LESUEUR 1969). 230
Figure 84 : Emplacement des vestiges de l'*aula* comtale d'Angers du milieu du 10e s. (MASTROLORENZO 2002) 231
Figure 85 : L'aula comtale de Doué-la-Fontaine. 232
Figure 86 : La re-planification du *castrum* de Rouen à la fin du 9e s. 240
Figure 87 : Généalogie d'une famille de clercs dans la première moitié du 11e s. 257
Figure 88 : Le *vetus castrum* sous la domination angevine. 262
Figure 89 : *Turris* au 17e s. sur la gravure (Planche 33) et vestiges de la façade orientale. ... 262
Figure 90 : Mur méridional et baie très remaniée. 263
Figure 91 : Plans des premiers niveaux des tours traditionnellement attribuées à Foulque Nerra. 264
Figure 92 : La tour de Vendôme dominant l'ensemble de la ville encore aujourd'hui. 267
Figure 93 : L'aula comtale de Geoffroi Martel ? (Planche 34) 269
Figure 94 : La motte Tégrin ? 280
Figure 95 : La Trinité avant 1040 284
Figure 96 : La chapelle dite "primitive", vue du nord-est, et détail d'un contrefort semi circulaire du mur septentrional. 288
Figure 97 : Plan de l'abbatiale au 11e s. et pignon du transept nord. 290
Figure 98 : L'organisation spatiale de la Trinité vers 1060. 298
Figure 99 : Plan de l'abbaye de Tournus à la fin du 11e s. (Saint-Jean Vitus 2006 : fig.156) 301
Figure 100 : Claveaux en place de la porte d'entrée du *scriptorium* ? 302

Figure 101 : Pourcentage d'espace documenté par des Objets Urbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs). 310
Figure 102 : Chronologie des conflits entre les comtes de Vendôme et les abbés de la Trinité. 315
Figure 103 : Le monastère de la Trinité vers 1080. 320
Figure 104 : Façade septentrionale de l'aile sud du cloître et ses sept baies du 11e s. transformée en œil de bœuf à l'époque moderne. 321
Figure 105 : Aile occidentale du cloître telle qu'elle se présentait avant les travaux de 1677 (Planche 14). 322
Figure 106 : Edifice dit des "grands greniers″ édifié en moellon (la fenêtre géminée est un ajout postérieur). 324
Figure 107 : Autel portatif de la Sainte Larme daté du 11e s. (Dessin de Jean-Baptiste Thiers (1636-1703). 327
Figure 108 : La chapelle Saint-Pierre-La-Motte. 333
Figure 109 : Chronologie des conflits entre les comtes de Vendôme et les abbés de la Trinité. 341
Figure 110 : L'abbaye de la Trinité et son bourg au 12e s. 344
Figure 111 : Coupe du clocher de l'abbaye par Viollet le Duc. 347
Figure 112 : Plan du logis abbatial au 17e s. et vestiges de la porte d'entrée romane de la grande salle. 354
Figure 113 : La tour du lavoir sur le *Monasticon* (Planche 14) 355
Figure 114 : L'aile méridionale du cloître, la bibliothèque à l'est dans la partie réhaussée et la cuisine circulaire à l'ouest. 359
Figure 115 : Relevé de la fresque de la salle capitulaire en 1987. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1996/089/) 360
Figure 116 : La Tour de Poitiers dominant la cour du château. 371
Figure 117 : La courtine et les six tours du château (Coll. Part. et Planche 33). 372
Figure 118 : l'arche aux Bourreaux, vue de l'est (extérieur de la ville) et de l'ouest (intérieur). 375
Figure 119 : Vestiges de l'enceinte et de la tour ronde de la rue Saint-Bié. 377
Figure 120 : Le boisseau d'eau aujourd'hui (état du milieu du 19e s.) qui permet d'alimenter le canal du Mail en période de basse eau. 380
Figure 121 : L'armoire monumentale de la sainte Larme du premier quart du 13e s. (BN/EST VA-407 (2), Dessin de Louis Boudan). 386
Figure 122 : Exemples d'ampoules de pélerinage des 14e s. et 15e s. certainement vendues à l'entrée de l'abbaye. (à gauche : ampoule du 14e s. conservée au Musée de Cluny, Cl.4819, Hauteur : 6,5 cm Largeur : 4,1 cm Profondeur : 0,7c m) plomb (moulé) ; étain (moulé); à droite : gravure du 19e s. d'une enseigne du 15e s. (FORGEAIS 1865 : 9-10)). 388
Figure 123 : La collégiale Saint-Georges au 17e s., vue d'ouest (Planche 33) 393
Figure 124 : Église des Cordeliers avant sa destruction (Coll. Part.). 404
Figure 125 : Pourcentage d'espace documenté par des Objets Urbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs). 412
Figure 126 : Plan dressé par Gervais Launay de la cave de la place Saint-Martin (BMV/Fonds Launay) et photographie de l'état actuel. 415
Figure 127 : Généalogie des Lespine (d'après BARTHELEMY 1993 : 992-993). 445
Figure 128 : Les propriétaires de la rue Guesnault en 1380. 452
Figure 129 : Les Grands Moulins vers 1830 (Mus/Vend non coté). 460

Figure 130 : Plan de la tannerie de la rue du Moulinet à Troyes, phase des 15e-16e s. (D'après Deborde G., Montembault V et Yvinec J.-H.). 471
Figure 131 : La récolte du lin en Flandres au début du 19e s. : on y voit des hommes en train de mettre le lin en botte, de le *cercler*. 477
Figure 132 : Le blanchiment du linge en Flandre par Pieter Gysels (1621-1690/91). 478
Figure 133 : Extrait de la planche *"Le lavage des laines et le ramage des draps"* de l'ouvrage *Le spectacle de la nature* de l'abbé Pluche 1746 , Tome 6, page 409. 480
Figure 134 : Portes d'eau ayant été refaites au milieu du 14es. : arche des Grands Près, arche Saint-Pierre-La-Motte et arche du Ponceau. 486
Figure 135 : Blocs romans en réemploi dans la réfection de l'arche Saint-Pierre-La-Motte . 486
Figure 136 : Probables vestiges du mur d'enceinte du faubourg du Saint-Lubin. 488
Figure 137 : Le dispositif défensif de la Trinité mis en place au 14e s. 490
Figure 138 : Les portes ″amont″ et ″aval″ de la rue Ferme. 491
Figure 139 : La chambre des comptes selon Gervais Launay (à gauche, BMV/Fonds Queyroy) et nouveau bâtiment proposé (en rouge sur la vue, Planche 27). 503
Figure 140 : La porte Poterne (Base Mérimée/sap01_mh046127_p et catalogue Queyroy 251_9). 504
Figure 141 : La maison du gouverneur, aujourd'hui détruite (Image SAV). 505
Figure 142 : Le logis du milieu du 15e s. et la tour d'escalier monumentale (Planche 20 et détail de la porte de l'escalier). 506
Figure 143 : L'*"habergement"* de Mathurin Mâlon tel qu'il se présentait au 18e s. (Planche 28) et la porte d'entrée de l'escalier avant sa destruction dans les années 1970. 515
Figure 144 : L'hôtel du Saillant, propriété de Thibault Mâlon avant 1490 (photos et plan en 1811, les flèches indiquent les accès à la rue et à l'eau). 516
Figure 145 : La maison du gouverneur au 19e s. et la configuration de la parcelle en 1811, très proche de ce qu'elle devait être au 15e s. (Photos SAV) 516
Figure 146 : Hôtel Dilliers (Planche 28) et configuration de la parcelle en 1811, très proche de ce qu'elle devait être au 15e s. 517
Figure 147 : Saint Michel à cheval. 527
Figure 148 : Plan du bâtiment au premier étage. 527
Figure 149 : L'hôtel de Chicheray, intégré dans les bâtiments de l'hôpital actuel. 535
Figure 150 : Façade occidentale sur cour de l'hôtel de Jean Tardiveau. 536
Figure 151 : Les propriétaires de la rue Guesnault en 1510. 537
Figure 152 : Église de la Madeleine 538
Figure 153 : Église Saint-Martin avant sa destruction au 19e s. 539
Figure 154 : La chapelle Saint-Jacques de l'hôtel-Dieu. 544
Figure 155 : Maisons à pan de boi (Planche 28, et photographie actuelle) 547
Figure 156 : La petite boucherie et le four de la Poterie aujourd'hui. 550
Figure 157 : Pourcentage d'espace documenté de la zone 2 avec leur fiabilité, pour des Objets Urbains, en haut et les Éléments Constitutifs en bas. 562
Figure 158 : Tombeau de François de Bourbon (1470-1495) et Marie de Luxembourg (1462-1546) (d'après Gaignières dans la collégiale Saint-Georges (à gauche) et les vestiges actuels conservés au musée). 564
Figure 159 : Maison de la rue Ferme du milieu du 16e s. (Planche 18). 568
Figure 160 : Clôture de chœur de l'abbatiale (à gauche) et soubassement de l'armoire à la sainte Larme (à droite). 569
Figure 161 : Le tombeau de Louis de Crevant certainement sculpté en 1530 par Jehan Juste. 569
Figure 162 : Les vestiges du temple aux 17e et 18e s. (à gauche gravure du 17e s. vue de lest, à droite, dessin du 18e s. vue du sud). 574

Figure 163 : Le portail "à l'antique" du 8, Place de l'Abbaye. 580
Figure 164 : Porche d'entrée et façade intérieure avant démolition. 582
Figure 165 : Hôtel de la cour des Comptes. 583
Figure 166 : L'hôtel du grand Saint-Georges. 583
Figure 167 : Rachat des maisons par François Belot 584
Figure 168 : La porte Saint-Georges avant la campagne de restauration de 1865, après l'incendie de 1941et aujourd'hui. 591
Figure 169 : Maisons en pan de bois présentant leur façade en gouttereau sur rue. 593
Figure 170 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches de l'industrie du cuir. 596
Figure 171 : Le château de Vendôme à la fin du 17e s. (Planches 33 et 34) 603
Figure 172 : Hôtel du Saillant 606
Figure 173 : L'hôtel du 5, rue Guesnault. 607
Figure 174 : L'hôtel-porche du 92, rue Poterie. 607
Figure 175 : L'hôtel-porche du 62, rue Poterie. 608
Figure 176 : Sauvetage des habitants lors de la crue de 1910 similaire à celle de 1651. 610
Figure 177 : Plan de la cour aux aumônes générales dans l'abbaye de la Trinité. 613
Figure 178 : Exemples de boutiques et maisons édifiées avec un toit en pavillon au 17e s. 615
Figure 179 : Boutiques antérieures au 17e s. qui ont vu leur toiture côté rue refaite en croupe. 616
Figure 180 : Production de gant d'un coupeur et d'une couturière par jour et par an. 618
Figure 181 : Evolution du nombre de personnes travaillant dans le domaine de la ganterie. 619
Figure 182 : Paroisse de résidence des gantiers et maîtres-gantiers vendômois entre 1540 et 1811. 621
Figure 183 : Paroisse de résidence des marchands-gantiers vendômois entre 1540 et 1811. 622
Figure 184 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches productrices du cuir (en rouge période considérée dans cette partie). 624
Figure 185 : Tannerie du 17e s. aujourd'hui détruite. 624
Figure 186 : Courbes du nombre de personnes engagées dans la production de chaque type d'activité. 626
Figure 187 : Hôtel de Louis Jabre des Belles, impasse de la Cormegeai. 648
Figure 188 : Hôtel de la Rue Parisienne, installé sur le mur de ville 649
Figure 189 : Un exemple d'hôtel-porche : l'hôtel de la Fredonière au 65, rue du Change, aujourd'hui détruit. 649
Figure 190 : Exemples de boutiques reconstruites au 18e s. avec un toit à la Lescot. 653
Figure 191 : Exemples de boutiques ayant été frappées d'alignement, où l'on observe les ruptures dans les pentes des toits. 654
Figure 192 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches productrices de cuir. 660
Figure 193 : Évolution du nombre d'individus selon leur statut travaillant dans le domaine de la tannerie. 661
Figure 194 : Courbe du nombre de marchands, maîtres et ouvriers vivants de la ganterie. .. 662
Figure 195 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacun des secteurs de l'industrie textile. 664
Figure 196 : Projet de construction de l'hôtel-Dieu de Vendôme en 1759, signé GORON (Doc. inédit, coll. privée). 669
Figure 197 : Le collège puis lycée des Oratoriens dans le tissu urbain actuel. 672
Figure 198 : Projet d'agrandissement de l'aile méridionale du cloitre. 674
Figure 199 : Le dortoir de l'abbaye de Vendôme. 675
Figure 200 : Façade orientale de l'aile nord-est de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen. 675

Figure 201 : Façade orientale de l'aile sud-est de l'abbaye aux Hommes de Caen. 675
Figure 202 : Les cadrans solaires sur la façade méridionale du cloître. 676
Figure 203 : Dessin du potager du Plan avec bâtiment et clocheton de cuivre. 676
Figure 204 : Planches vendômoises de l'Atlas de Trudaine 684
Figure 205 : Enchevêtrement de lavoirs sur le canal Saint-Jacques dans la seconde moitié du 20e s 692
Figure 206 : Les différents propriétaires de l'ancien couvent des Ursulines et le projet de prison en 1811. 700
Figure 207 : Les sorties possibles à partir du modèle OH_FET (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 3). 710
Figure 208 : La structuration fonctionnelle au niveau des Objets Urbains. 714
Figure 209 : La dynamique des Éléments Constitutifs. 717
Figure 210 : Représentation synthétique du temps. 719
Figure 211 : La structuration fonctionnelle au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs.. 722
Figure 212 : La dynamique de renouvellement de l'espace au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs. 723
Figure 213 : Représentation synthétique du temps au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs 725
Figure 214 : Deux « polyphonies temporelles », celle des Objets Urbains et celle des Éléments Constitutifs. 727
Figure 215 : Les neufs cas théoriques de relations temporelles (*Cf.* Chapitre 3). 728
Figure 216 : Représentation théorique des quatre cas de relations entre un OU et les ÉC qui le composent. 730
Figure 217 : Le diagramme de relations entre l'abbaye mauriste et les éléments qui la composent. 731
Figure 218 : Fréquences et fréquences cumulées croissantes des orientations parcellaires de la zone étudiée. 740
Figure 219 : Le site de Châteaudun, semblable à celui de Vendôme au 19e s. sur la carte d'état-major (IGN/Géoportail) 745
Figure 220 : Plan parcellaire d'Angers en 1840 (COMTE 2003a). 759
Figure 221 : Tableau des chorèmes (BRUNET 2001, *Le déchiffrement du Monde*). 766
Figure 222 : Les éléments de base de la ville intemporelle (GRATALOUP, DJAMENT-TRAN 2010). 770
Figure 223 : L'espace-temps urbain selon Anne Bretagnolle (PUMAIN, BRETAGNOLLE, DEGORGE-LAVAGNE 1999). 771
Figure 224 : Le langage graphique : les composantes transhistoriques de la « composition» urbaine (Atelier de chrono-chorématique urbaine du CNAU). 772
Figure 225 : Le tableau chrono-chorématique et son utilisation 775
Figure 226 : Durée des différentes phases modélisées dans l'étude de Vendôme 776
Figure 227 : Topographie historique de Vendôme aux 6e-10e s. 777
Figure 228 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 6e-9e s. 778
Figure 229 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase A. 778
Figure 230 : Topographie historique de Vendôme aux 10e-11e s. 779
Figure 231 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 10e-11e s. 780
Figure 232 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase B. 780
Figure 233 : Topographie historique de Vendôme entre le milieu du 11e s. et le début du 13e s. 781
Figure 234 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 11e-13e s. 782
Figure 235 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase C. 782
Figure 236 : Topographie historique de Vendôme du début du 13e s. au 16e s. 783

Figure 237 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 13e-16e s. 784
Figure 238 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase D. 785
Figure 239 : Topographie historique de Vendôme au 17e s. 786
Figure 240 : Schématisation de la topographie historique pour la phase du 17e s. 787
Figure 241 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase E. 787
Figure 242 : Topographie historique de Vendôme au 18e s. 788
Figure 243 : Schématisation de la topographie historique pour la phase du 18e s. 789
Figure 244 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase F. 790
Figure 245 : La frise des chorotypes de la ville dans le temps. 791
Figure 246 : La fabrication du chorotype de la ville réduite et enclose 793
Figure 247 : La fabrication du chorotype de la ville multiple. 795
Figure 248 : La fabrication du chorotype de la ville réunie 797
Figure 249 : La fabrication du chorotype de la ville royale 799
Figure 250 : Tableau du passage du chrono-chorotype (épisode) au chorotype spécifique. . 801
Figure 251 : Passage du chrono-chorotype de la ville réduite et enclose au chorotype spécifique de la ville réduite et enclose, relais d'un pouvoir ecclésial, sur un plateau et dans une plaine alluviale sans spécialisation particulière. 802
Figure 252 : Passage du chrono-chorotype de la ville multiple au chorotype spécifique de la ville multiple, centre politique de premier plan mais d'un niveau hiérarchique religieux inférieur, dans une plaine inondable dominée par un éperon, et où se développent des activités économiques consommatrices d'espace. 803
Figure 253 : Passage du chrono-chorotype de la ville réunie au chorotype spécifique de la ville réunie, centre politique et non religieux dans une plaine inondable et spécialisée dans des activités consommatrice d'espace et dans un pèlerinage. 804
Figure 254 : Passage du chrono-chorotype de la ville royale au chorotype spécifique de la ville royale de second plan établie dans une plaine inondable et dotée d'un pèlerinage et d'activités consommatrices d'espace. 805
Figure 255 : Comparaison entre le modèle spécifique (à gauche) et le chorotype adapté (à droite). 806
Figure 256 : Comparaison entre les deux modèles spécifiques de la ville bipartite et multiple (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville multiple (à droite). 807
Figure 257 : Comparaison des modèles spécifiques de la ville réunie et ducale (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville réunie (à droite). 808
Figure 258 : Comparaison des modèles spécifiques de la ville royale (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville royale (à droite). 809
Figure 259 : Schématisation du Mans au 16e-17e s. (MEUNIER 2013 : 342) 811
Figure 260 : Le modèle spécifique d'Angers comme ville réduite et enclose. 812
Figure 261 : Le modèle spécifique de Vendôme comme ville réduite et enclose 812
Figure 262 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase B. 813
Figure 263 : le modèle spécifique d'Angers comme ville multiple 813
Figure 264 : Le modèle spécifique d'Angers comme ville ouverte sur les deux rives. 814
Figure 265 : Le modèle spécifique de Vendôme comme ville multiple. 814
Figure 266 : La modèle spécifique de Vendôme comme ville réunie. 814
Figure 267 : Le modèle spécifique d'Angers comme enclose sur deux rives. 814

Abréviations

ADLEC : Archives départementales du Loir-et-Cher.

ADS : Archives départementales de la Sarthe.

AN : Archives nationales.

BMO : Bibliothèque municipale d'Orléans.

CNAU : Centre National d'Archéologie Urbaine.

CPV : Communauté du Pays de Vendôme.

CST : C. Métais, *Cartulaire saintongeais de la Trinité*.

CV : C. Métais, *Chartes vendômoises*, Vendôme.

HSC : TV/2 (*He sunt consuetudines*).

ISV : Images et Sons en Vendômois.

MB : C. Métais, *Marmoutier, Cartulaire blésois*, Blois.

MD : E. Mabille, *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Châteaudun.

Mus/Vend : Musée de Vendôme.

MV : A. de Trémault, *Cartulaire vendômois de Marmoutier*.

TV : Charles Métais, *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, 3 vol., Paris, 1893, 1894 et 1895.

SAV : Société Archéologique du Vendômois.

SRI : Service Régional de l'Inventaire.

SRA : Service Régional de l'Archéologie.

Introduction

Dans *La Grande Bretèche* d'Honoré de Balzac, le médecin Horace Bianchon découvre près de Vendôme une maison abandonnée dont les ruines et l'étrange beauté l'intriguent :

> *"À une centaine de pas environ de Vendôme, sur les bords du Loir, dit-il, il se trouve une vieille maison brune, surmontée de toits très élevés, et si complétement isolée qu'il n'existe à l'entour ni tannerie puante ni méchante auberge, comme vous en voyez aux abords de presque toutes les petites villes. Devant ce logis est un jardin donnant sur la rivière, et où les buis, autrefois ras qui dessinaient les allées, croissent maintenant à leur fantaisie. […] Du haut de la montagne sur laquelle pendent les ruines du vieux château des ducs de Vendôme, le seul endroit d'où l'œil puisse plonger sur cet enclos, on se dit que, dans un temps qu'il est difficile de déterminer, ce coin de terre fit les délices de quelque gentilhomme occupé de roses, de tulipiers, d'horticulture en un mot, mais surtout gourmand de bons fruits."*
>
> Honoré de Balzac, *La Grande Bretèche*, 1831.

Figure 1 : Vendôme (*intra-muros*) vu depuis le nord-ouest en 2006 (Photo_CPV).

Tous les éléments caractéristiques du paysage Vendômois, dans lequel Balzac vécut ses années estudiantines, sont là : qu'il s'agisse du Loir, du coteau, du château, des vieilles maisons et des tanneries. Ce décor pittoresque que nous décrit l'écrivain de la *Comédie Humaine* est, comme il semble le souligner, le produit d'une histoire, d'une construction lente, pluriséculaire, composée par des acteurs qui tous les jours le remanient et le mettent au présent.

Le paysage urbain en général et vendômois en particulier est une fabrication résultant d'une multitude d'actions et d'acteurs, agissant dans des buts multiples mais jamais dans l'idée de "produire de l'urbain". En effet, le Vendôme du début du 19e s., comme celui d'aujourd'hui (Figure 1), ne sont pas le résultat d'un projet conçu, c'est un impensé, selon les mots de Michel Lussault (LUSSAULT 1999). À l'instar de la société définie par Norbert Elias comme la composition d'une ″multitude d'individus isolés formant quelque chose qui est quelque chose de plus et quelque chose d'autre que la réunion de cette multitude d'individus et qui peut se modifier de telle sorte qu'elle a une histoire qu'aucun des individus qui la constituent n'a voulue, prévue, ni projetée » (ELIAS 1939, 1987 : 41), la ville est plus que l'histoire de chacun des acteurs qui la composent et se modifie sans cesse sans que personne n'ait jamais pensé ou prévus ce qu'elle deviendra ; c'est en ce sens qu'elle est un impensé.

La ville considérée comme l'interaction permanente et dialectique entre acteurs et espace est donc un système complexe au sens où elle est constituée d'un grand nombre d'entités en interaction qui empêchent le chercheur de prévoir son comportement et ses transformations. Son appréhension ne peut donc se faire que par la combinaison de deux types d'analyses, une compréhensive et une explicative, qu'Henri Galinié formalise sous les concepts de fonctionnement de la ville et de fabrique urbaine. Dans la démarche compréhensive, on se place au niveau des acteurs en essayant de mettre en évidence leurs fins poursuivies et les implications spatiales de leurs actions. Dans la démarche explicative, c'est la structure, ce qui est à l'écart des projets des hommes, qui est recherchée, c'est le poids de la loi sociale qui réoriente et conditionne les projets humains sans que ces derniers n'en aient forcément conscience (GALINIE 2000).

Les études adoptant cette méthode d'appréhension de la ville qui consiste à comprendre et expliquer la formation de l'espace urbain par d'autres moyens que les causalités urbanistiques se sont multipliées depuis la thèse novatrice d'Hélène Noizet intitulée *"Pratiques spatiales, représentations de la ville et fabrique urbaine de Tours (IXe-XIIIe s.) : chanoines, moines et laïcs à Saint-Martin et Saint-Julien",* dirigée par Henri Galinié (NOIZET 2003). Dans ce travail, elle cherchait à sortir d'une vision de la matérialité de la ville comme simple cadre ou support des activités humaines pour en faire un acteur à part entière. À la suite de cette étude, plusieurs travaux s'inscrivant dans cette même problématique ont été menés, soit à l'échelle d'un quartier en utilisant en priorité le bâti : le quartier canonial de la cathédrale de Tours (LEFEBVRE 2008) et le quartier Saint-Martin de la même ville (MAROT 2013), soit à l'échelle de la ville : Angers entre le 3e et le 13e s. (LEFEVRE 2010a, LEFEVRE 2013) et Paris (NOIZET, BOVE, COSTA 2013).

Toutes ces recherches ont comme point commun de travailler sur un type de ville, certes le plus visible, mais pas l'unique : la capitale de cité antique, chef-lieu d'évêché, qui constitue schématiquement aujourd'hui le réseau de nos préfectures, des villes dans lesquelles le poids de l'Antiquité et des communautés religieuses du haut Moyen Âge est primordial. L'étude que nous proposons ici s'intéresse à un autre type de ville, celui que les premières synthèses urbaines ont nommé ville d'accession médiévale, ou qualifié de réseau urbain secondaire, et que nous préférons dénommer intermédiaire, puisque leur apparition médiévale

supposé cache le plus souvent des origines antiques et une occupation du haut Moyen Âge, certes difficile à interpréter mais bien présente.

Vendôme peut apparaître dans une certaine mesure comme un *exemplum* de ce type de ville, puisque combinant les deux grands chorotypes des pôles urbains médiévaux : les pôles castral et abbatial. Il s'agit en plus d'une ville dotée d'un fort potentiel informatif du fait de la conservation d'un fonds documentaire d'une ampleur assez rare pour ce type de ville de la France du nord-ouest tant pour le Moyen Âge central que pour le bas Moyen Âge. En effet, les moments où les conditions sont réunies pour comprendre réellement et concrètement ce qui s'est déroulé sur un espace précis sont exceptionnels. Il est nécessaire, pour autoriser un récit fondé et documenté, qu'une combinaison d'éléments soit réuni sur les intentions des acteurs, leurs réalisations et leurs transcriptions dans tous les domaines de la vie, économique, politique, religieux, techniques… Les fins poursuivies par les acteurs seront analysées sous une multitude de facettes qui constituent autant de dimensions traversant les acteurs de part en part. C'est l'idée que défend Jean-Luc Pinol dans son introduction à l'histoire de l'Europe Urbaine (PINOL 2011), où il définit l'histoire urbaine comme un exercice de synthèse, à contre-courant de l'histoire en miettes. Ainsi, faire de l'histoire urbaine nécessiterait de s'intéresser, comme il l'indique, aux logements, à la construction, à l'usage et à la propriété du sol, aux transports, à l'administration municipale, aux finances locales, à la politique édilitaire, à la santé, à l'hygiène, à l'approvisionnement, à la population, à la famille, aux classes sociales, aux élites, au bien être, à l'architecture, à l'organisation de l'espace, au besoin d'espace, aux qualités esthétiques de la ville, à la rente de situation, à l'organisation industrielle etc.

À l'instar de ces recommandations, ce travail se veut donc pluridisciplinaire et globalisant. Le lecteur devra pardonner certaines imprécisions, certains développements succincts qui s'expliquent par cette entrée holistique. Le chercheur isolé étant incapable de maîtriser tous les dossiers et toutes les thématiques qui traversent la ville, les spécialistes de la topographie monastique, ou castrale, de la réforme grégorienne, de l'hydrologie, de la mobilité sociale de la fin du Moyen Âge, de la Réforme catholique du 17^{e} s., de l'architecture privée médiévale ou moderne n'y trouveront peut-être pas leur compte. Mais il ne s'agissait pas d'une thèse sur l'architecture civile, sur la Réforme du 17^{e} s., sur le château de Vendôme, ou encore sur l'abbaye de la Trinité mais bien de comprendre et d'expliquer Vendôme comme objet à l'entrecroisement de disciplines diverses. Les thématiques abordées constituent autant de pièces du puzzle en quatre dimensions que constitue la ville.

Les huit siècles pris en compte (11^{e} s.- début 19^{e}s.) peuvent apparaître comme une très, trop longue période, mais il nous semblait important pour comprendre l'espace urbain le plus ancien de partir d'une date où celui-ci était bien documenté, en l'occurrence 1811, date de lever du cadastre ancien et par méthode régressive de remonter le temps. Or il nous aurait été impossible de comprendre ou de localiser un certain nombre d'éléments et surtout les plus anciens sans avoir pris en compte tous les bouleversements des 16^{e}, 17^{e} et 18^{e} s. Comment restituer le réseau hydrographique du 13^{e} s. sans prendre en compte les transformations liées aux crues du milieu du 17^{e} s., la topographie médiévale de l'abbaye de la Trinité sans les

travaux mauristes, le château médiéval sans les interventions de César de Vendôme ou encore le parcellaire de la fin du Moyen Âge sans l'inventaire des bâtiments des 16e, 17e et 18e s., sans oublier la restitution des fiefs.

Cette longueur du champ chronologique est permise par les études de trois historiens qui ont analysé en totalité ou en partie les sources textuelles relatives à Vendôme pour certaines parties de son histoire. Ainsi, du 11e au milieu du 14e s., nous nous sommes appuyés sur la monumentale thèse de Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993), dont les conclusions ont été reprises, parfois complétées et ont surtout été traduites en termes spatiaux. Les travaux de Christophe Marion, issus de son projet de doctorat, nous ont aiguillé au milieu des très nombreux documents des 15e et 16e s. (MARION 2002, 2003). Pour la fin de l'Ancien Régime (18e s.), la thèse de Jean Vassort fut également un guide précieux (VASSORT 1995). Si les grands fonds documentaires ont déjà été analysés par ces trois auteurs, nous apporterons néanmoins notre lot de découvertes pour la fin de la période médiévale avec entre autres l'analyse de plusieurs *Comptes* de châtellenie s'échelonnant entre 1380 et 1510. Le but de ce travail étant d'étudier le rapport entre espace et société, la matérialité de la ville a également fait l'objet d'une attention toute particulière. Le bâti vendômois et son potentiel étaient jusqu'ici ignorés et nous posons ici les bases d'un inventaire ; les études d'archéologie du bâti plus précises qui font défaut dans cette thèse devront être menées. Quant aux données du sous-sol, elles restent marginales dans notre connaissance de la topographie historique puisque les tentatives de compréhension des fouilles anciennes (ou non !) furent rendues compliquées par l'absence de rapports de fouille.

Ces décloisonnements disciplinaires et chronologiques s'accompagnent d'une démarche modélisatrice. Comme nous l'avons dit, nous considérons la ville comme un système dont la complexité ne peut être comprise et expliquée sans un minimum de structuration des données, au moins sur sa matérialité. Le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324-CITERES, Université de Tours-CNRS) a mis au cœur de ses réflexions la méthodologie et les approches modélisatrices, et plus précisément sur la ville préindustrielle à travers le premier axe du laboratoire dans lequel l'outil que constitue les Systèmes d'Information Géographique et la démarche chrono-chorématique tiennent une place importante. Inscrire ce travail dans ce cadre était une évidence.

Le choix d'un travail résolument monographique s'explique par deux facteurs. Un premier d'ordre matériel : l'étude d'une ville demande un tel investissement en temps dans la connaissance des sources, de l'espace, des acteurs locaux et des institutions qu'il paraît difficile de mener de front plusieurs études urbaines. Nous avons fait le pari que l'histoire d'une ville, qui est toujours spécifique, peut être synthétisée et appliquée à l'histoire des villes, de La Ville. Ainsi, cette étude cherchera entre autres à mettre en évidence le fait que le questionnement socio-spatial mené sur Vendôme apporte des connaissances à l'histoire générale des villes de France, ou plus précisément aux villes intermédiaires de la France du Nord. Le but est de proposer des modèles de compréhension du fonctionnement et d'explication de la fabrique urbaine mettant en évidence des tendances dans la production de l'espace dans le temps long.

Pour répondre à cette problématique, nous proposons d'organiser ce travail en neuf chapitres distribués en trois parties.

- une première partie, intitulée *Vendôme, ville intermédiaire : objet, sources et méthodes,* cherchera à poser le cadre épistémologique, documentaire et méthodologique de ce travail. Le premier chapitre se veut un long préambule explicitant les concepts de ville intermédiaire et présentant le sujet de ce travail : Vendôme. Le chapitre suivant présente les sources disponibles pour répondre aux problématiques définies. Le dernier chapitre, après avoir confronté la documentation à la modélisation proposée, présentera l'état des données détaillées dans le volume consacré aux Objets Historiques ;

- la deuxième partie, la plus longue, dénommée *Fonctionnement urbain à Vendôme du 11^{e} au début du 19^{e} s.* fera la part belle aux acteurs et à la recherche des fins poursuivies par ces derniers. Composée de quatre chapitres, cette partie ne correspond pas à une histoire linéaire mais à des éclairages ponctuels sur le fonctionnement de la ville, rendus possibles par la documentation. Organisés de manière chronologique, chacun des chapitres ne porte pas sur les mêmes intervalles de temps. Il s'agira de comprendre comment le comte, ses vassaux, l'abbé et ses moines, les gens du comte et les gens de l'abbé, les moines de Marmoutier, la municipalité, les protestants, les gens de métiers, les notables et d'autres agissent sur l'espace vendômois, Qu'ont-ils voulu y faire? Comment l'ont-il pratiqué ?

- la troisième partie, appelée *Fabrique des fonctions et des formes urbaines* constitue l'analyse de la structure urbaine et de la ville comme un tout ayant ses propres rythmes. Plus courte que les précédentes, elle se veut la synthèse et l'explication des formes et fonctions présentes à Vendôme entre le 10^{e} s. et 1811.

Première partie :
Vendôme, ville intermédiaire :
objets, sources et méthodes

> *Si chaque ville est comme une partie d'échecs, le jour où j'arriverai à en connaître les règles je posséderai enfin mon empire, même si je ne réussis jamais à connaître toutes les villes qu'il contient.*
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles,* 1972.

La problématique de ce travail porte sur la fabrique urbaine de Vendôme c'est-à-dire sur la production de l'espace urbain non pas interprété en termes de projet mais comme l'interaction permanente et dialectique entre pratique sociale et matérialité de la ville dans la longue durée. Cette thématique de recherche n'est pas nouvelle, mais il s'agit ici de l'appliquer à un type de ville spécifique peu étudié par la recherche historique : la ville intermédiaire, dont Vendôme peut être considérée comme un archétype depuis peut-être l'Antiquité et le haut Moyen Âge ; du moins du 11^{e} s. jusqu'au 19^{e} s. Ce rang dans la hiérarchie urbaine a eu une influence sur les acteurs présents dans la ville et donc sur la production de l'espace. Pour comprendre et expliquer le fonctionnement et la fabrique urbaine – deux étapes indispensables dans l'analyse de l'urbain, les travaux des géographes ont été exploités et mobilisés nous l'espérons avec succès (Chapitre 1).

La taille réduite de l'espace étudié, mais aussi la qualité et la quantité des sources disponibles, autorisera l'étude de certains acteurs, qui n'avaient été que peu abordés jusqu'ici dans les travaux sur la fabrique urbaine du fait de la prise en compte d'un espace plus important (à l'échelle des grandes villes) ou d'un espace très réduit (quelques îlots) (Chapitre 2).

L'échelle intra-urbaine adoptée ici nécessite une modélisation de l'espace urbain à travers divers objets historiques correspondant à certaines réalités ou phénomènes urbains. Cette modélisation théorique sera ensuite confrontée aux sources dont le caractère lacunaire et hétérogène ne sera pas écarté. Une présentation critique de cette modélisation sera donc proposée (Chapitre 3).

Chapitre 1. L'étude d'une ville intermédiaire dans la longue durée : positionnement théorique

Ce premier chapitre se veut une longue introduction permettant de définir l'objet d'étude et sa place dans la recherche actuelle. Les fondements théoriques sous tendus dans cette thèse seront explicités, les prises de position affirmées. Ainsi après avoir défini la ville intermédiaire insérée dans le réseau urbain, et les manières dont elle est abordée aujourd'hui dans la recherche historique et archéologique, les problématiques de cette thèse portant sur la compréhension du fonctionnement et l'explication de la fabrique de la ville seront précisées ainsi que les moyens d'y répondre. Une troisième partie présentera le cas Vendômois en insistant sur sa situation, son site et ses héritages.

1.1 La ville intermédiaire comme objet d'étude

L'Europe fait aujourd'hui partie des régions du monde les plus urbanisées (65%) avec les États-Unis (90%) et le Japon (91%). Pourtant, ces taux d'urbanisation dissimulent des réalités très différentes. Si au Japon et aux États-Unis les trois quarts de la population urbaine vivent dans des grandes villes (plus de 200 000 habitants), la population européenne ne vit qu'à 56% dans ce type de villes. La majeure partie des citadins d'Europe vivent donc dans des villes petites et moyennes regroupant entre 10 000 et 200 000 habitants. Cette singularité européenne s'explique avant tout par l'histoire du peuplement : le semis des villes a été *"créé en majeure partie à l'époque romaine et au Moyen Âge, et l'espacement des villes s'est réglé sur celui des étapes permises par les moyens de transport de ces époques, le pas de l'homme et celui du cheval"* (CATTAN et *al.* 1994 : 26-27). S'intéresser aux villes petites et moyennes c'est donc se pencher sur le phénomène urbain majoritaire de l'Europe actuelle mais aussi de l'Europe moderne, médiévale et peut-être antique.

1.1.1 La question de la définition de la ville

Vendôme, actuellement sous-préfecture du Loir-et-Cher, fait partie de ces villes ordinaires qui constituent aujourd'hui le réseau urbain secondaire français. D'un point de vue historique, s'intéresser à une ville qui ne fut jamais chef-lieu d'une cité antique, siège d'une institution épiscopale au haut Moyen Âge, capitale d'un comté de grande taille ou résidence d'un intendant de généralité, oblige à entrer dans les marges de l'urbain, à se poser la question de ce qu'est la ville, et à partir de quand elle le devient. Autrement dit quels sont les seuils de l'urbain ? Tous les chercheurs en sciences sociales s'accordent sur le fait que la ville est un objet social trop complexe pour être défini *a priori* sous peine d'écarter certaines réalités qui pourraient se révéler urbaines (GARMY 2012 : 18-19). Patrick Boucheron et Denis Menjot dans leur introduction à l'*Histoire de l'Europe Urbaine* distinguent deux manières de la définir : la première, qu'ils jugent inadéquate, caractérise la ville en termes d'avoir : la ville correspondrait à toutes les agglomérations possédant certaines caractéristiques. La seconde, celle qu'ils retiennent, identifie la ville en termes d'être (BOUCHERON, MENJOT 2003 : 20-21). Ces deux définitions seront reprises successivement en développant les différents biais et avantages de chacune.

De l'impossible définition en termes d'avoir

Dans la définition de la ville comme un avoir, plusieurs critères sont utilisés : le seuil démographique sert fréquemment en combinaison avec d'autres critères pour définir la ville – le plus souvent d'ordre fonctionnel ou juridique, et leurs combinaisons changeant selon les espaces et les périodes étudiés. Ainsi, aujourd'hui, le terme *"ville"* renvoie dans chaque pays à des réalités très différentes. Lorsque qu'un rapport de l'ONU annonçait en 2007 que plus de la moitié de la population résidait désormais en ville, il fallait s'intéresser aux critères de définition de ce qui était considéré comme urbain (ONU 2007). Les seuils statistiques utilisés dans de nombreux pays varient de 1 à 200 entre le Danemark qui considère comme ville toutes agglomérations de 250 habitants et le Japon où le seuil est fixé à 50 000 individus. La France avec sa règle des 2000 habitants s'établit dans le groupe des pays aux seuils les plus bas. D'autres pays utilisent des critères administratifs comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne pour qui le statut de ville relève d'une décision juridique (PUMAIN *et al.*1991).

Pour les périodes historiques, le critère démographique souvent utilisé comme *"principe dichotomique"* pose deux problèmes. Quand ces données ne sont pas accessibles (pour les périodes les plus anciennes) quel(s) autre(s) étalon(s) utiliser ? et quand elles sont disponibles ce seul critère renvoie-t-il à toutes les réalités urbaines ? Les historiens et archéologues, pour lesquels les données quantitatives sont rarement accessibles avant la fin du Moyen Âge, et même dans la plupart des cas la fin de la période moderne, ont dû recourir à d'autres critères de définition.

Pour les antiquisants, marqués par la culture classique et la vision des anciens, l'urbanité c'est la capitale de cité, l'*Urbs,* aussi toutes les réalités qui s'écarte de ce canon n'est pas digne, aux yeux de certains, de porter le nom de "*ville"* (GARMY 2012 : 19). Ainsi toutes les agglomérations extérieures au réseau des capitales sont nommées dans les publications archéologiques et historiques *"agglomération secondaire"*. Cette notion regroupe des réalités diverses puisqu'un simple hameau renfermant deux fermes est intégré à cette catégorie, au même titre qu'Orléans, agglomération de plusieurs milliers d'habitants mais non dotée du statut de capitale. Plusieurs colloques sur cette notion se sont tenus ces dernières années sans que ne semble apparaître de nouveaux concepts permettant de rendre compte de ces multiples réalités. (CRIBELIER, FERDIERE 2012)

Pour les médiévistes, plusieurs critères entrent en jeu. La présence d'une enceinte a longtemps été l'élément de reconnaissance de la ville. Pour Yves Renouard *"la ville médiévale commence avec la construction de la première muraille et cesse avec la construction de la dernière muraille"* (RENOUARD 1969 : 5) mais très vite ce critère fut trop restrictif ou ambiguë. Face à cette impasse, une seconde marque d'urbanité est fréquemment utilisée : l'aspect juridique. Serait ville toute localité munie d'un statut particulier. Là encore le critère n'est pas suffisant et les exceptions nombreuses. Paris n'obtint jamais de charte de franchise et pourtant le statut de ville ne peut lui être nié, alors que de petites bastides du sud-ouest renfermant quelques centaines d'habitants mais dotées de privilèges répondrait aux critères. Ainsi les médiévistes, peut-être plus facilement que les antiquisants, ont très tôt intégré dans le phénomène urbain des réalités diverses. La longueur de la période et donc la multiplicité

des termes employés par l'homme médiéval pour définir ce qui nous apparaît aujourd'hui comme urbain (*civitas, wic, burgus, portus, castrum, villa…)* en sont certainement les causes.

Les historiens modernistes lorsqu'ils réfléchissent sur *la ville* doivent tenir compte de la définition donnée par la société de l'époque à travers les dictionnaires qui mentionnent tous comme élément discriminant la présence d'une enceinte, matérialisant l'originalité de la ville et son caractère à part, à l'écart du reste du monde. Elle renvoie à l'idée d'une agglomération privilégiée, corps étranger à défendre et à garantir d'un monde extérieur hostile. Cette vision céda progressivement le pas, dans l'esprit des modernes, à celle d'une ville prépondérante, légitimant sa préséance et sa domination sur la campagne environnante : celle d'une ville qui se met en scène, celle de la *"bonne ville"* (CHARTIER 1981 : 15-18). On doit à Bernard Chevalier, dans son ouvrage *Les bonnes villes de France du XIV^e^ au XVI^e^ s.,* la meilleure définition de ce *"système polymorphe",* ne correspondant pas à *"une institution définie"* (CHEVALIER 1989 : 61). Il la caractérise comme toute ville fortifiée jouant un rôle militaire et administratif important pour le royaume et disposant d'une certaine autonomie face au pouvoir seigneurial. Ces critères mettent à distance un certain nombre d'agglomérations qui, si d'autres critères avaient été utilisés, seraient considérées comme des villes. Aussi d'autres modernistes s'intéressant au 18^e^ s. comme Bernard Lepetit, dans son ouvrage *Les villes dans la France moderne (1740-1840)* utilisent d'autres indices (LEPETIT 1988). Le recours à des données démographiques chiffrées est considéré par l'auteur comme étant la solution la plus commode car la plus facilement accessible (à partir du 18^e^ s.) mais se révèle incompatible avec les strates urbaines inférieures puisque c'est dans ces catégories que l'on mesure la plus grande diversité des réalités, qui ne peuvent être enserrées dans des catégories bornées par un critère quantitatif unique. L'utilisation des données qualitatives est donc obligatoire (LEPETIT 1988 : 24). Malgré cette prise de position, Bernard Lepetit recourt néanmoins au critère démographique et considère dans son analyse des villes du royaume toutes les agglomérations de plus de 1500 habitants : *"ce seuil est arbitraire, mais il a pour lui des avantages. Jugé à l'aulne des classifications du temps, il a sans doute la vertu de ne laisser échapper, à des niveaux de taille inférieure, que bien peu de villes […]".*

Il ressort de toutes ces définitions que la ville n'est pas une catégorie immuable et qu'il est vain de vouloir lui donner une définition normative et englobante valable pour divers espaces et temps. À l'instar de Marcel Roncayolo, il faudrait considérer que *"sous le nom ville, s'accumule une somme d'expériences historiques plus que ne se profile la rigueur d'un concept"* (RONCAYOLO 1990 : 28). Dans ces conditions, on pourrait se ranger à l'opinion de Michel Lussault pour qui *"il est sans doute judicieux de ne pas s'échiner à poser d'abord, comme sorte de préalable indispensable, une question à la fausse simplicité : qu'est-ce-que la ville ? […] Au vrai, on peut se demander si la ville, dans les différentes sociétés où elle apparaît et se développe, ce n'est pas avant tout ce qui est appréhendé et pensé ainsi par les individus et les groupes"* (LUSSAULT 2007 : 268). La position de Michel Lussault pose néanmoins un problème soulevé par Joëlle Burnouf qui rappelle qu'en France, le mot *"ville"* n'apparaît dans les textes qu'au 13^e^ s., soit un bon siècle après l'essor urbain (BURNOUF 2008 : 71). Et de conclure sarcastiquement *"selon les normes de la médiévistique traditionnelle* [mais aussi de certain géographe !] *cela conduirait à dire qu'avant (pendant un millénaire et demi),*

la réalité non nommée n'existe pas !" (BURNOUF *et al.* 2009 : 156) Devant ces contradictions et l'impossible définition en termes d'*avoir,* il faut considérer la ville en termes d*'être*, autrement dit, la ville n'a pas un certain nombre d'habitants, ne possède pas une enceinte ou un statut privilégié mais c'est un espace organisé, une société et un centre (BOUCHERON, MENJOT 2003 : 21).

La ville comme interaction permanente entre société et espace

Il serait donc impossible de trouver un point commun à toutes les réalités urbaines valables en tout temps et en tout lieu. Pourtant, il semble que les géographes aient réussi à trouver le plus petit dénominateur commun à toutes ces formes urbaines au prix de définitions parfois radicales ou dépouillées. Pour Denise Pumain, *"le mot "ville" désigne, généralement, tout groupement permanent d'une population relativement importante en un même lieu. C'est encore la conjonction de ces deux "éléments" – une concentration d'habitants et un espace géographiquement restreint, qui permet de définir une ville, et cela malgré l'incroyable disparité démographique…"* (PUMAIN *et al.* 2006 : 304) Ou encore de manière plus radicale chez Jacques Levy : *"Geotype de substance sociétale fondé sur la coprésence"*, c'est-à-dire une option spatiale, *"une situation, impliquant une société dans son ensemble, dans laquelle la coprésence permet de tendre vers des distances égales à zéro, vers un espace à zéro dimension, conçu sur le modèle géométrique du point."* (LEVY 2004 : 988). Ainsi la ville serait l'une des trois options que les individus auraient trouvées pour lutter contre la distance, les deux autres étant la mobilité matérielle (les transports) et la mobilité immatérielle (les télécommunications, le courrier…). Jacques Lévy précise ainsi que *"pour relier deux objets sociaux a et b, soit on déplace matériellement a vers b (mobilité), soit on se contente de faire circuler de l'information de a vers b (télécommunication), soit enfin on place a et b en contact direct, de manière à éliminer la distance en créant un lieu (co-présence)"*. Les géographes mettent aussi en avant le couple densité/diversité dans la définition de la ville, qui doit concentrer à la fois un certain nombre d'habitants mais aussi toutes les autres réalités matérielles ou immatérielles ainsi qu'une diversité d'activité et de population. Cette définition se rapproche de celle de Richard Hodges : la *working definition*, qui implique qu'une ville soit une concentration d'individus d'une certaine taille ; induisant une population plus nombreuse que les communautés ne recherchant que la subsistance. Et dans laquelle la majorité des habitants ne devait pas être engagée à temps plein dans les activités agricoles. La présence de plus d'une institution est nécessaire de sorte que la présence d'un lieu d'autorité ne suffit pas à faire la ville (HODGES 1989). Ces définitions qui insistent sur le couple espace-société oublie la fonction principale de la ville : celle de centre. En effet depuis 1964, et l'article fondateur de Brian Berry *Cities as systems within systems of cities* la ville doit être définie comme toute agglomération capable d'offrir des biens et des services en surplus de ceux nécessaires à sa propre population et destinés à toute une région dont cette agglomération est le cœur (BERRY 1964 : 149). Les concepts de centralité et d'inscription dans une hiérarchie sont donc déterminants dans la définition de la ville.

La ville et le concept de centralité

Cette prise en compte de la centralité urbaine n'est pas le seul fait des géographes : déjà au milieu des années 70, Fernand Braudel soulignait qu'une ville ne se présente jamais sans l'accompagnement d'autres villes, plus grandes ou plus petites, proches ou lointaines, points d'appui, relais ou rivales (BRAUDEL 1979). Et Bernard Lepetit de poursuivre "Une ville ne peut pas se concevoir sans l'existence d'un espace qui l'environne et d'où elle tire l'essentiel de sa subsistance (ni les grains, ni le bois, produits lourds, ne voyagent, sauf exception, sur de très longues distances), une bonne part de sa population (les balances démographiques naturelles des villes sont négatives) et de ses revenus (puisque les plus riches des citadins sont des propriétaires fonciers)"(LEPETIT 1996). Mais force est de constater que l'étude de la centralité des villes était encore il y a peu, plus affaire de géographes que d'historiens. Une récente synthèse présentant l'application de ce concept de centralité en science historique est donnée par Jean-Luc Fray dans l'introduction de son dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, publiée en 2006 sous le titre *Villes et bourgs de Lorraine : réseaux urbains et centralité au Moyen Âge.* (FRAY 2006). Il indique que ce concept est né dans le milieu des géographes des 19^{e} et 20^{e} s., planificateurs et économistes allemands, particulièrement ceux de l'école de Iéna, spécialistes de la géographie économique des agglomérations en insistant sur le rôle *"de marché de proximité"* (FRAY 2006 : 30). En 1932, la publication de *Die zentralen Orte in Süddeutschland, eine ôkonomish-geographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit des Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen,* par Walter Christaller, ouvre de nouvelles perspectives dans la recherche géographique en proposant une grille de lecture géométrique de l'influence exercée par une ville sur son *Umland* et de l'organisations des villes en réseau. La base de cette théorie souvent appelée *"théorie des lieux centraux*" est fondée sur le concept de centralité dans lequel un lieu concentre l'offre de services qui est demandée par une région complémentaire : *"les biens et services, offerts dans les lieux centraux, sont regroupés en fonction de leurs portés et de leur seuil d'apparition, selon une hiérarchie emboîtée de niveaux de fonctions, qui définit une hiérarchie des lieux centraux"* (PUMAIN 1995 : 62). Cette théorie repose sur trois postulats : d'abord il faut que le consommateur se fournisse au lieu le plus proche, ensuite la diversité des services doit être liée à la plus ou moins grande rareté de leurs fréquentations, ainsi qu'à leurs portés spatiales et enfin, les services de même niveau se regroupent dans un même centre et les centres supérieur offrent tous les services que l'on peut retrouver dans les centres de niveau inférieur. À partir de ces postulats, Walter Christaller déduit des configurations hiérarchisées de centre et d'aires de marché hexagonales emboîtées selon trois principes : le "principe de marché", le "principe de transport" et le "principe administratif" (Figure 2). Cette théorie des lieux centraux a été testée dans diverses régions du monde et a été maintes fois *"assez bien vérifiée, du moins en première approximation"* (PUMAIN 2006 : 243).

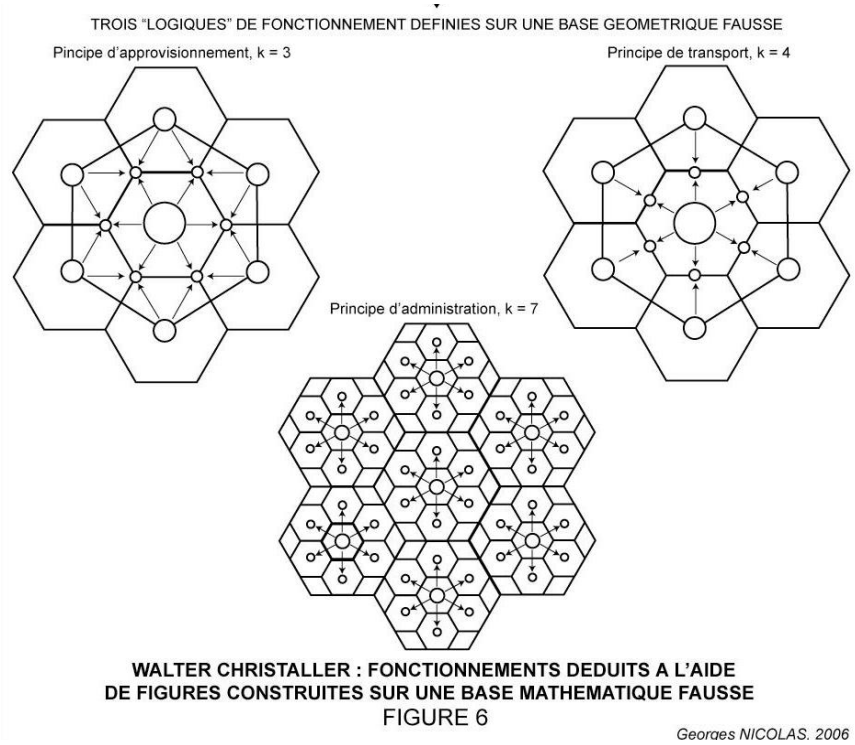

Figure 2 : Les trois logiques de fonctionnements de W. Christaller.

Plusieurs critiques ont pu être émises sur ce modèle : certaines le remettent en cause dans ces fondements, d'autres à la marge. La première porte sur le caractère automatique du recours aux services de la place de niveau supérieur la plus proche, la deuxième porte sur le caractère statique de l'explication qui écarte le *"comment"*, c'est-à-dire les modalités de mise en place des villes et enfin la troisième limite concerne la non prise en compte dans le modèle des activités urbaines autres que les fonctions "centrales" comme les villes spécialisées : les villes de pèlerinage, les villes-ports, les villes-touristiques… En effet, le système de villes permet l'émergence de diversités fonctionnelles en leur sein. Même si l'on observe des concentrations de villes spécialisées dans certaines régions (villes minières sur un gisement, villes balnéaires le long du littoral…), "la règle est l'imbrication de villes de spécialités différentes à l'intérieur des différentes régions, attestant des interdépendances qui s'établissent entre elles, donc de leur fonctionnement en système pour la production et l'échange de biens et de services" (PUMAIN 2006 : 245). À côté de ces trois critiques, certains auteurs attaquent le modèle sur sa construction même en mettant en évidence l'erreur mathématique qui est à la base et réfutent "les schémas hexagonaux du 'système des lieux centraux' de Walter Christaller qui ne sont pas les 'modèles' d'une prétendue 'théorie de la centralité'"[1]. Ils préfèrent prendre comme base les travaux de Lösch sur *"The Economics of Location"* (LOSCH 1954) qui émettait déjà dans les années 30 des critiques sur la théorie de Walter Christaller (MICHALAKIS 1985 : 38-87). Si cette opposition de point de vue entre ces deux théoriciens *"de la situation"* est à mettre en relation avec le contexte de l'Allemagne des années 30 ; force est de constater que le nom de Christaller eut plus de notoriété que celui de Lösch. Si la traduction spatiale des concepts de Christaller peut être discutée, les fondements théoriques ne sont pas remis en cause, seulement nuancés.

[1] L'école de Lausanne est actuellement la plus virulente à ce sujet.

Ces théories de la situation ont très tôt été adoptées dans les recherches historiques allemandes et anglaises. Les chercheurs français furent moins réceptifs malgré les travaux de Charles Higounet sur les centralités des petites villes et bastides médiévales du Périgord et de la Gascogne gersoise (HIGOUNET 1948, 1987). Bien que critiquée du fait de son caractère "trop" mathématique par de nombreux chercheurs français, la théorie de la centralité doit "servir aux médiévistes comme problématique et comme méthode de découverte, non comme cadre rigide de pensée." (FRAY 2006 : 32). Ce principe vaut pour tous les modèles.

Le système-villes

Les récents apports épistémologiques sur la théorie des systèmes ainsi que l'essor des outils informatiques ont permis un renouvellement et une intensification des recherches dans ce domaine. Les géographes sont certainement les seuls qui se sont donnés comme projet "d'expliquer non seulement 'la' ville mais aussi 'les' villes, ces villes étant alors envisagées pas uniquement dans leurs diversités, spatiale et temporelle, fonctionnelle, morphologique ou culturelle, diversités qui inspirent les explications comparatistes, mais encore d'après les ensembles qu'elles constituent du fait de leur relation et de leurs interdépendances dans un ensemble donné." (PUMAIN 2001 : 81). Les travaux de Denise Pumain sont les plus novateurs dans ce domaine. Travaillant essentiellement à l'échelle continentale ou mondiale, elle a montré que les systèmes de villes à ces échelles sont des systèmes complexes qui se caractérisent par de fortes régularités, interprétées comme autant de propriétés émergentes du système. La plus connue dite *"loi rang-taille"* montre que pour tous les pays du monde et à toutes les époques, il y a une hiérarchie urbaine telle que le nombre des villes augmente au fur et à mesure que leur taille diminue. D'autres appelées *lois d'échelle, décrivent la répartition des spécialisations économiques en fonction de la taille des villes* ou encore *les lois de l'équilatérie et des distances multiples de Léon Lalanne reprise par W. Christaller*, mettent en relation l'espacement des villes, leur taille et leur fonction de desserte du territoire (PUMAIN 2006 : 245). L'usage de modèles multi-agents pour simuler différentes évolutions des systèmes de villes sur le temps long a aujourd'hui fait ses preuves. Testée à l'échelle des États-Unis et de l'Europe, l'utilisation de ces nouveaux outils a permis entre autres de vérifier la validité des propriétés émergentes décrites ci-dessus mais aussi de hiérarchiser et mesurer quantitativement les différences obtenues entre le modèle et la réalité observable (BRETAGNOLLE, PUMAIN 2010 : 271).

En science historique, les travaux les plus aboutis dans ce domaine sont ceux de Pierre Garmy sur la cité de Nîmes (GARMY 2012), de Bernard Lepetit sur les villes de France entre 1740 et 1840 (LEPETIT 1988) et ceux de l'équipe pluridisciplinaire du programme Archaomedès regroupant historiens, archéologues et géographes qui, à partir d'une zone atelier, la moyenne et basse vallée du Rhône et son delta, se sont donnés pour objectif de suivre l'évolution du système de peuplement de cette région sur la très longue durée, de 800 av. J.C. au 16^{e} s., période à laquelle s'établissent les derniers villages du réseau médiéval. Une partie des résultats publiés dans l'ouvrage *Des oppida aux métropoles* a montré l'importance de la prise en compte de la longue durée et la difficulté de gestion des transitions documentaires entre les données archéologiques et textuelles antiques et médiévales et les données statistiques actuelles (ARCHÉOMEDES 1998). Ces choix méthodologiques ont fait

l'objet d'un débat avec les membres du Laboratoire Archéologie et Territoires, dont la substance est publiée dans les *Petits Cahiers d'Anatole* (revue en ligne du LAT) sous le titre *Débat à propos d'un ouvrage récent, Des oppida aux métropoles* (*Collectif* 2000).

Vers de nouvelles typologies urbaines

Tous ces travaux sur les systèmes urbains autorisent la mise en place de typologies ou classifications reposant sur le croisement de différents critères permettant de s'abstraire des classifications habituelles en petites villes, villes moyennes et grandes villes. En effet, les historiens et archéologues font preuve de beaucoup d'imagination pour désigner les agglomérations qui ne sont pas tout à fait des villes. On retrouve régulièrement dans les publications historique les termes d'agglomération secondaire, de ville moyenne ou petite qui ne semblent pas rendre compte de la réelle fonction de ces agglomérations. Pour les anglais l'expression *"small town"* est utilisée non sans la critiquer, puisqu'elle ne correspond pas à une réalité qu'il est possible de définir mais au contraire à un terme générique à partir duquel des pistes de travail sont déterminées. Plusieurs ouvrages de synthèse tels que *The small towns of Roman Britain* de W. Rodwell et T. Rowley (RODWELL, ROWLEY 1975) ou encore sous le même titre celui de B. Burnham et J. Wacher (BURNHAM, WACHER 1990) examinent les fonctions de ces agglomérations et leurs structures. Au fur et à mesure du développement de ces ouvrages, le terme de petite ville disparaît pour ceux d'agglomérations fortifiées, de centres industriels, de complexes religieux… Les auteurs se dirigent ainsi vers une typologie uni-fonctionnelle des agglomérations. Parmi les typologies proposées on retrouve le terme de ville secondaire, *"minor town"* (SCHOFIEL, LEECH 1987 : 5-6 ; BURNHAM, WACHER 1990 : 6). En France, les chercheurs utilisaient et utilisent encore des termes tels que "presque ville", "village", "agglomération rurale" … (TASSAUX 1994 : 197).

Ces typologies traditionnelles portent en elles selon Pierre Garmy deux vices principaux ; d'une part, elles réduisent la réalité urbaine des agglomérations à une fonction unique, d'autre part elles considèrent chaque agglomération par et pour elle-même, en dehors de tout réseau et hors du champ des interactions entre agglomérations (GARMY 2012 : 195). "À cette tentative de 'taxinomie' urbaine qui sont des impasses, il faut opposer l'idée forte que la notion de ville est contingente, qu'elle ne prend de sens que relativement au temps et au territoire. Il ne convient pas d'envisager la ville intemporelle mais 'des' villes datées et localisées, des objets scientifiques construits spécifiquement et adaptés à la problématique posée. Le seuil de l'infra urbain n'est pas le même en tout lieu et en tout temps, il n'est même pas identique dans tous les échantillons considérés." (GARMY 2012 : 180). Il propose dans ces recherches sur le réseau urbain antique de la cité de Nîmes une autre taxinomie fondée sur la méthode de classification ascendante hiérarchique établie à partir de critères qualitatifs (présence d'un aqueduc, d'un plan d'urbanisme…) et quantitatif (superficie de l'agglomération…) accessibles à l'archéologue. Il en déduit une classification des villes en sept classes fonctionnelles et quatre classes hiérarchiques présentée dans la figure suivante (Figure 3). (GARMY 2012 : 253-296).

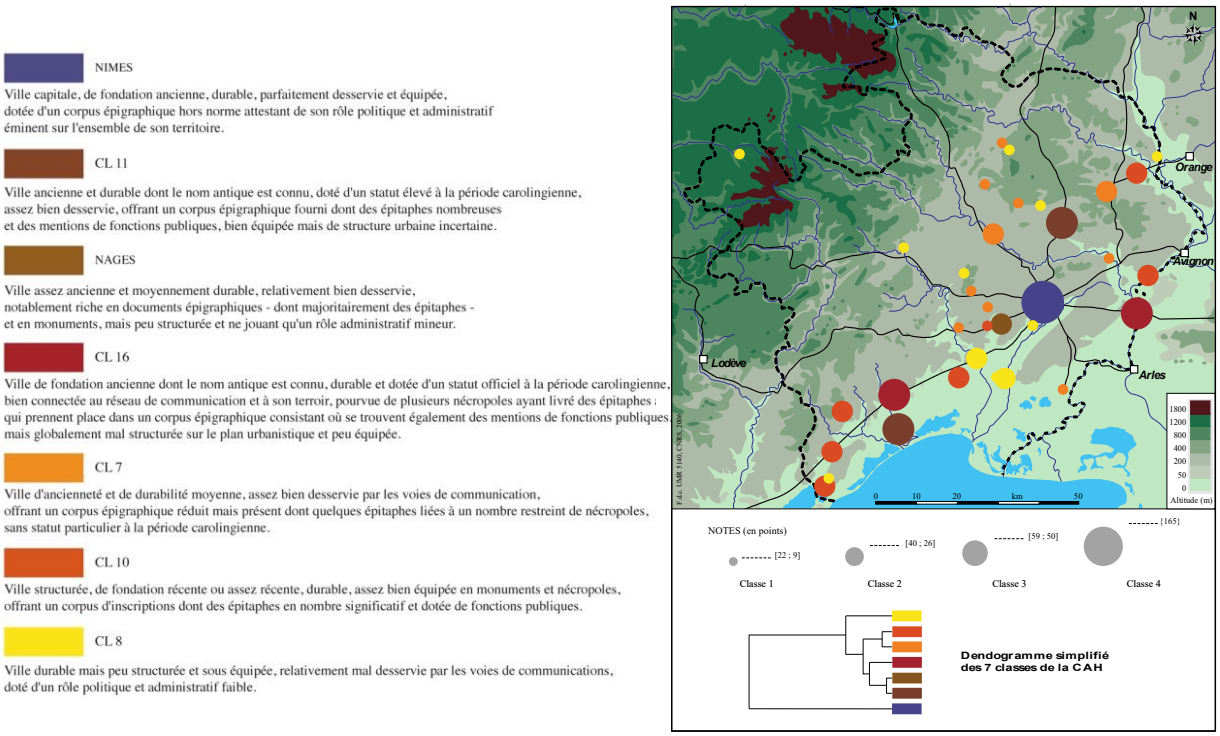

Figure 3 : Typologie fondée sur des critères fonctionnels (couleur) et quantitatif (taille du rond)

Ce recours à de multiples indicateurs n'est pas nouveau, déjà en 1972, Caroline Heighway proposait une série de six critères pour définir le degré d'urbanité d'un site (HEIGWAY 1972). En France, Bernard Lepetit, en 1988, reprenait le même type de classification pour les villes de la période moderne en distinguant un classement fonctionnel (constitué à partir de douze fonctions administratives), un classement économique (fondé sur dix critères commerciaux et sept critères de production) et un classement démographique. Il distinguait ainsi quatre types de villes : les villes d'Ancien Régime présentant un rang fonctionnel meilleur que le rang économique ou démographique ; dans le cas contraire, les villes étaient classées dans le type des "villes dotées de fonction spécialisées". Il différenciait aussi les villes "riches" des "villes populeuses" à partir du rapport entre classement économique et classement démographique (LEPETIT 1988 : 168).

Il ressort de toutes ces classifications prenant en compte à la fois la taille de la ville mais aussi ses fonctions administratives et économiques une relative stabilité des systèmes urbains depuis le Moyen Âge et peut-être même l'Antiquité, qui s'explique "par la forte interdépendance entre les villes qui tend à les spécialiser dans un ou plusieurs rôles à un moment donné", spécialisation à la base d'une cohérence d'ensemble dont résulte la persistance du systèmes urbain dans le temps long (LEPETIT, PUMAIN 1993 ; BRETAGNOLLE, PUMAIN, ROZENBLAT 1999).

Une question de vocabulaire : la ville intermédiaire entre simplicité et complexité

Devant ces typologies de plus en plus complexes, les historiens, archéologues et géographes continuent d'utiliser une typologie assez simple (peut-être trop ?) fondée sur le seul critère démographique : grande ville (ou métropole), ville moyenne et petite ville. Le type de ville qui nous intéresse dans cette étude n'est donc pas la capitale de cité très peuplée

ni la petite agglomération rayonnant à l'échelle locale mais le type intermédiaire souvent indiqué dans la bibliographie sous le terme de ville secondaire ou ville moyenne. Chez les géographes, la notion actuelle de ville moyenne fait débat tant le concept est vague (SANTAMARIA 2000 : 227-239) et serait selon Roger Brunet "un objet réel non-identifié" ; "réel" parce qu'il existe une incontestable réalité : celle de l'existence d'une catégorie de villes qui ne sont pas de simples centres locaux, ni des agglomérations disposant d'un véritable rôle d'organisation régionale ; "non identifié" car les limites de taille et les fonctions de la catégorie ne font pas l'unanimité auprès des chercheurs (BRUNET 1997 : 188). Ce terme apparaît comme mettant trop en avant la réalité démographique de ces agglomérations, c'est pourquoi le concept de ville intermédiaire développé par Jean-Eudes Roullier dans la préface de son ouvrage *Villes intermédiaires pour l'Europe* semble plus adapté car mêlant la réalité démographique à la réalité fonctionnelle. Même si ce concept a été forgé à l'échelle européenne pour des réalités actuelles, le transfert de cette notion aux villes pré-industrielles ne pose pas de problème épistémologique dans la mesure où la définition est assez large. En effet Jean-Eudes Roullier la définit comme la "combinaison entre un positionnement entre la grande ville, et l'espace rural avec un rôle structurel capital dans le territoire, par la présence de fonctions socio-économiques importantes" (ROULLIER 1989 : 10, GAULT 1989).

1.1.2 Les études sur les villes intermédiaires

Force est de constater que les recherches portant sur les villes intermédiaires sont paradoxalement abondantes et rares dans le sens où les publications s'attachant à un aspect particulier de la ville sont nombreuses mais que celles portant sur la ville en elle-même font défaut surtout dans la longue durée. Les agglomérations intermédiaires, plus encore que les villes du rang supérieur, sont souvent considérées par les chercheurs comme un marché où chacun au gré de ses problématiques vient "faire ses emplettes de faits inédits" (GALINIE 2000 : 13). Untel étudiera la tour-maîtresse de telle ville, l'autre son hôtel de ville, un autre l'architecture civile, l'historien dressera l'histoire du chapitre collégial, de la société urbaine mais les études portant sur la ville, entendue comme le produit de l'interaction permanente entre acteurs et espace, sont rares. Trois thèmes de recherche caricaturalement associés aux trois disciplines historiques (archéologie, histoire de l'art et histoire) semblent, jusqu'à présent, polariser les études sur la ville intermédiaire : leur genèse, les bâtiments les constituant et enfin leur insertion dans les réseaux urbains.

Les archéologues et la ville intermédiaire

La recherche archéologique française sur le milieu urbain est soumise depuis ces vingt dernières années aux opérations d'archéologie préventive elles-mêmes liées aux projets d'aménagement. Dans ce cadre, les villes intermédiaires, peu convoitées par les investisseurs, ne font pas ou peu l'objet de fouilles. Le constat de Pierre Garmy en 1997 est toujours d'actualité : "la carte des villes françaises qui ont fait l'objet de recherche archéologique durant les dernières années rend compte […] d'un déficit lourd de l'étude des villes petites et moyennes au profit des capitales départementales et régionales" (GARMY 1997 : 207). Malgré ce faible niveau d'activité archéologique, le Centre National d'Archéologie Urbaine a néanmoins publié des Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de

France pour certaines villes entrant dans cette catégorie. Sur les 21 villes traitées auxquelles il faut ajouter deux esquisses, neuf correspondent à ce concept de ville intermédiaire à un moment de leur trajectoire urbaine : Douai (DEMOLON, LOUIS-VANBAUCE 1990) ; Saint-Amand-Montrond (POULLE 1991), Castres (CAMBON 1993), Cluny (ROLLIER 1994), Pont-à-Mousson (LAVERGNE, GEORGES-LEROY 1996), Epinal (KUCHLER 1998), Compiègne (COSTE *et coll*. 2000), Parthenay (CAVAILLES LECOMTE 2000) et Béthune (DELOFFRE *et coll.* 2001).

À côté de ces travaux de synthèse de topographie historique, les archéologues ont surtout abordé ce type d'agglomération sur une base morphologique, en recherchant leurs morphogenèses. Les travaux les plus aboutis dans ce domaine sont certainement ceux menés au sein du Groupement de Recherche *"Sociétés et cadre de vie au Moyen Âge : approches archéologiques"* publiés sous la forme de deux volumes (GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIE 2003). Les objectifs exprimés en introduction par Elisabeth Zadora-Rio étaient "de mesurer la part de l'urbanisme et de la planification dans le développement des agglomérations médiévales […] et en second lieu, d'identifier et de tenter de rendre compte des différences régionales dans la forme des agglomérations et dans la chronologie de leurs phases de développement." (ZADORA-RIO 2003 : 13) Dans le même esprit, les travaux dirigés par Luc Bourgeois sur les petites villes du Poitou et publiés en deux volumes rassemblant de nombreuses études monographiques cherchent à travers la morphologie de la ville à comprendre ses origines (BOURGEOIS 2000, 2005) ou encore ceux de Bernard Gauthiez sur les petites villes de Normandie (GAUTHIEZ 1999).

Les archéologues du bâti et le service de l'Inventaire face aux villes intermédiaires

Le développement de l'archéologie du bâti et des inventaires urbains ces dernières années a montré tout le potentiel de ces villes intermédiaires, souvent préservées des grandes transformations, dans la connaissance du bâti médiéval et moderne. Plusieurs études récemment publiées le démontrent comme à Beaugency (GARRIGOU GRANDCHAMP 2007) Beaulieu-lès-Loches (CARRE 1999, DALAYEUN 2004, TOURNADE 2012), Verneuil-sur-Avre (LEMOINE DESCOURTIEUX 2010, 2011) ou Saint-Emilion (GARRIGOU GRANDCHAMP 2011)… Ces études d'archéologie du bâti, commencées souvent sur des édifices monumentaux, ont parfois donné lieu à des thèses de doctorat portant sur l'ensemble de la ville comme par exemple à Tournus, étudiée par Benjamin Saint-Jean Vitus (SAINT-JEAN VITUS 2006).

Les recherches des membres de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France et des historiens de l'art, face à la ville en général et à la ville intermédiaire en particulier, portent essentiellement sur l'architecture. L'intérêt de ces chercheurs pour ce type de ville se concrétise par de nombreuses publications. Pour les seules régions Centre et Pays de la Loire les travaux traitant des villes de Blois (COSPEREC 1994), Beaugency (BONTEMPS 2013), Saumur (CRON 2010) et les thèses soutenues ou en cours sur Amboise (GAUGAIN 2011) ou Nogent-le-Rotrou (thèse en cours d'Hadrien Rozier) peuvent être évoqués. Constituant de véritables sommes de données, ces publications portent quasi-exclusivement sur l'architecture conservée en élévation (une faible place est accordée au bâti

médiéval) ; elles intègrent rarement les données archéologiques et n'ont qu'exceptionnellement recours à des notions de morphologie urbaine. Quant aux acteurs et à leur finalité, ils sont absents.

L'historien et la ville intermédiaire : entre la monographie et l'étude des réseaux urbain

De leur côté, les historiens ont longtemps appréhendé la ville, surtout les plus importantes, sous la forme de monographie urbaine portant sur un aspect de la société. Néanmoins dès 1987, Pierre Pousson, moderniste, constatait que "l'historiographie a largement négligé la base de la pyramide urbaine, ces petites villes pourtant indispensables au fonctionnement des réseaux urbains […]" (POUSSON, LOUPÈS 1987 : 3). Ce fait ne s'observe pas en Allemagne ou en Angleterre où l'étude de la petite ville est depuis longtemps intégrée à la pensée et aux habitudes de travail des médiévistes depuis entre autres les travaux de Hektor Ammann (AMMANN 1963) et Michael Hughes (HUGHES 1976).

En France, deux types d'études sont produites sur les villes petites et moyennes, des monographies et des études sérielles cherchant à mettre en évidence les réseaux urbains.

Inspiré des travaux des géographes portant sur l'étude des réseaux urbains et des relations qu'entretiennent les villes avec leurs pays alentours, les travaux de Jean-Pierre Leguay sur le réseau urbain du duché de Bretagne apparaissent comme novateurs (LEGUAY 1981). La thèse de Bernard Lepetit, publiée en 1988 sous le titre *Les villes dans la France moderne (1740-1840) ;* est certainement le premier travail français à prendre en compte aussi minutieusement la hiérarchie urbaine de cette période. Plusieurs colloques tenus dans les années 1990 et les publications qui s'en suivirent montrent l'intérêt que portent les historiens à ce sujet d'étude (GUIGNET HIENANRD 1995 ; CASSAN LEMAÎTRE 1994). Les travaux plus récents de Jean-Luc Fray sur les villes et bourgs de Lorraine s'inscrivent dans cette perspective (FRAY 2006).

À côté de ce type de recherche, un certain nombre de monographies émanant de recherches individuelles ou collectives sont disponibles. Si toutes mettent en avant les acteurs, peu s'intéressent à la structuration de l'espace urbain et à sa fabrication. Avant de présenter quelques monographies récentes sur des villes intermédiaires, deux grandes collections d'histoire urbaine peuvent être évoquées.

La collection des *"Histoire de …"* publiée chez Privat, dont Vendôme fit l'objet d'une publication en 1984, ne concerne que rarement la matérialité de l'urbain (sur l'ensemble de l'ouvrage portant sur Vendôme, seul un plan de la ville au 18^{e} s. est présenté). Focalisée essentiellement sur l'histoire économique, politique ou sociale, cette série est d'un faible intérêt pour l'histoire de la relation homme-espace mais reste dans de nombreux cas la seule synthèse existante (WAGRET 1984).

Une autre collection, s'inscrivant dans une démarche de topographie historique, intitulée *Atlas historiques des villes de France* et fondée par Philippe Wolff et Charles Higounet et conduite par Jean-Bernard Marquette, présente une série de 49 villes plutôt petites et moyennes (à l'exception du dernier volume portant sur Bordeaux (JEAN-COURRET,

LAVAUD 2009)). Chaque fascicule est composé d'une part d'une notice topo-historique brève, retraçant les principales étapes du développement urbain à partir, quasi-exclusivement, des sources écrites et d'autre part des plans cadastraux du 19e s. redessinés au 1/2500 pour le centre urbain. Sur ces fonds sont reportés en trois couleurs les constructions, murs, enclos, cimetières, tours, sources et conduites, puits et fontaines grâce à des tracés et symboles différents selon que ces éléments *"existent à la date du plan"* ou bien ont disparu, sont de tracé certain, incertain ou inconnu. Si leur intérêt reste limité pour une étude urbaine, leur existence met à disposition du chercheur un état des connaissances sur de nombreuses villes qui autrement n'attireraient pas les recherches. Les dernières publications concernant les villes intermédiaires traitaient d'Orthez (CURSENTE 2007), d'Oloron Sainte-Marie (DUMONTEIL 2003), de Bar-le-Duc (STREIF-FIGUERES 1998) ou encore d'Alençon (LOUISE 1994). Si la qualité de ces publications est inégale, la position de Pierre Garmy apparaît trop radical : "l'apport de la collection pour l'analyse urbaine en général est limité, il est nul pour l'archéologie des villes traitées : le storytelling des notices, condensées à l'extrême, est d'un niveau souvent à peine supérieur à celui du discours introductif d'un bon guide touristique : les plans – qui sont fort beaux –, une fois encadrés peuvent sans doute orner de manière agréable les salles d'attente des dentistes et des notaires du cru"(GARMY 2013 : 105)

De nombreuses villes petites et moyennes ont récemment fait l'objet de monographies, essentiellement centrées sur les acteurs et leurs actions. L'espace, même s'il commence à être pris en compte, reste une toile de fond au récit historique. L'étude de Mickael Wilmart sur Meaux (WILMART 2013) ou de Bruno Syntic sur les villes de Pont-Audemer, Harfleur, Louviers et Neufchâtel (SYNTIC 2011) montre à la fois la richesse de l'étude de ces petites villes pour le renouvellement des problématiques, et la difficulté de les étudier du fait d'une documentation souvent lacunaire et dispersée.

Il ressort de ce rapide aperçu historiographique que la ville intermédiaire n'est que rarement étudiée pour elle-même comme étant l'interaction permanente entre société et espace. Quand elles ne sont pas étudiées dans le cadre d'un réseau, elles servent de support soit à une étude sociale sur une institution ou un groupe d'individus, soit à une étude architecturale. La recherche de leur origine occupe beaucoup de chercheurs mais une fois celle-ci mise en évidence, leurs transformations successives ne sont pas étudiées. Sans parler des cadres chronologiques académiques qui restent la norme dans la scansion des études urbaines : il s'agit toujours d'étudier une ville au Moyen Âge, à la Renaissance, à l'époque moderne…

Les villes intermédiaires deviennent donc le support de phénomènes plus larges, plus diffus qui se manifestent en un lieu particulier, étudié en détail. C'est par exemple l'étude de l'*incastellamento* des populations aux 10e-11e s., l'essor du monachisme au 11e-13e s., l'apparition de la bourgeoisie et du patriciat urbain, l'arrivé des formes italianisantes dans l'architecture, l'essor de l'hôtel particulier, l'espace du pouvoir, la relation entre vivants et morts… mais jamais la ville en soi. Ces questions sont importantes et les réponses apportées primordiales, mais elles relèvent d'un autre registre. Les réponses plus vastes ne sont pas

"transférables à l'état brut, dans l'étude du particulier, pour cette seule raison de leur construction à d'autres fins, a d'autres échelles. Elles offrent un cadre de réflexion, mais pour autant pas de référent ou de modèle." (GALINIE 2000 : 44). La question est bien celle de la construction de l'espace urbain qui est traversé de part en part par les phénomènes qui viennent d'être évoqués. Pour être appréhendée, la ville doit être déconstruite dans ses différentes composantes humaines et physiques en interaction permanente.

1.2 Le système intra-urbain ou la ville en soi

Il convient donc d'élaborer un autre objet scientifique centré sur la ville en soi, définie ici comme le produit de l'interaction permanente des habitants et la matérialité de leur espace. Il ne s'agira pas de comprendre comment Vendôme s'inscrit dans le réseau des villes régionales, quelle est sa place dans la hiérarchie ecclésiastique, politique, économique… mais d'expliquer la structuration de l'espace urbain, qui ne peut être interprétée en terme de projet social volontaire. Partant du principe que la "ville est un impensé", selon la formule de Michel Lussault adaptée par Henri Galinié (LUSSAULT 1996, GALINIE 2000 : 81), qu'elle n'est pas le résultat d'une démarche consciente des sociétés mais le résultat de leurs choix et de leurs actions sur la matérialité urbaine, que le résultat observable sur les cartes de topographie historique est plus que la somme des projets et des objectifs des acteurs urbains, trois axiomes définis par Henri Galinié dans son essai doivent être posés pour appréhender la ville :

- une ville est un pur produit, elle n'existe pas en soi : chaque société la transforme selon ses besoins et la structure selon son organisation propre, sa loi sociale ;

- un espace urbain est apte à rendre compte des sociétés qui l'ont successivement occupé et transformé : derrière l'espace, les sociétés ;

- une société est dans l'incapacité de concevoir un projet à sa dimension, de s'assigner une fin collective telle qu'œuvrer à produire de l'urbain (GALINIE 2000 : 77).

Dès lors, les "tentations organicistes" et déterministes doivent être écartées. La ville, ou une portion (un quartier…) ne sont pas des acteurs mais des lieux (RONCAYOLO 2002), ils n'agissent pas. Il faut donc bannir de son vocabulaire le champ lexical de l'anatomie ou de la biologie, la ville n'a pas de cœur, pas d'artères, elle ne naît pas, ni même ne meurt ou ne s'endort. Le passif est la forme grammaticale qui doit être utilisée pour parler de la ville : la ville est agrandie, elle est transformée. De la même manière, une ville n'évolue pas, elle ne se transforme pas vers un état meilleur, elle est transformée par les sociétés pour répondre à leurs besoins. Cette prise de position n'est pas anecdotique mais renvoie à une appréhension de la ville qui cherche à s'extraire des explications déterministes, comme le souligne Henri Galinié : "considérer la ville comme un être vivant revient à postuler son existence automne, individuelle, et à minimiser la nécessité de l'intervention permanente et impérative de la société, à expliquer par une sorte de logique du vivant, un élan vital, un déterminisme biologique, le maintien des villes aux moments où la documentation est défaillante." (GALINIE 2000 : 41). La ville est le résultat d'interactions permanentes et dialectiques entre des acteurs aux fins multiples qui s'inscrivent dans un espace géographique qu'ils façonnent et qui dans une certaine mesure les influence. La ville est donc un objet mouvant, qui se transforme sans cesse. Nous ne pénétrons jamais deux fois dans la même ville, comme Héraclite ne se baignait jamais deux fois dans le même fleuve. La question est donc de savoir comment aborder un objet dont la particularité est d'être en marche, en perpétuelle transformation sur lui-même, mettant en scène diverses réalités sociales ayant chacune ces propres temporalités et spatialités. Ces relations dialectiques entre les différentes composantes

de l'urbain doivent, pour être comprises et expliquées, être appréhendées à notre sens sous l'angle de la méthode systémique et le postulat de la complexité.

1.2.1 La ville comme système complexe

Un système peut être défini, selon les critères d'Edgar Morin, comme "une unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions, ou individus" (MORIN 1977 : 102). L'adjectif complexe n'est pas à confondre ici avec celui de compliqué. Le grand nombre d'éléments en interaction n'est pas suffisant à l'émergence d'une propriété complexe, le système peut être compliqué sans être complexe. En effet, tant que l'on peut diviser un système en parties indépendantes et dénombrables le terme de compliqué s'applique, dès qu'il n'est plus possible de le diviser l'adjectif complexe doit être utilisé (COLLARD *et al.* 2013). En effet l'étymologie du mot complexe, du latin *plexus* (entrelacement), qui a donné *complexus* (connexion) et *perplexus* (embrouillé) reflète bien l'importance des interrelations dans la définition de la complexité (LEMOIGNE 1999 : 30). Joël De Rosnay en 1975 définissait un système complexe comme une "construction intellectuelle mouvante, évolutive et floue" (ROSNAY 1975 : 101). Dans ce type de système, le tout, en l'occurrence la ville, est supérieur à la somme des parties, c'est-à-dire que le "comportement" de la ville ne peut être déterminé en la divisant et en comprenant le "comportement" de chacune des parties prises séparément. La notion de complexité implique aussi celle "d'imprévisible possible, d'émergence plausible du nouveau et du sens au sein du phénomène que l'on tient pour complexe" (LEMOIGNE 1995 : 3). Bien étudié par R. Keith Sawyer, le principe d'émergence est souvent illustré par la forme en "V" du vol des oiseaux qui ne résulte ni de la présence d'un leader dans le groupe, ni d'un plan communément conçu par les oiseaux mais simplement du fait que chaque animal suit son intérêt personnel en cherchant à se placer par rapport à ses voisins (SAWYER 2005 : 3). La ville comme résultat observable est une combinaison de propriétés émergentes dans le sens ou aucun acteur n'avait prévu, pensé la ville telle qu'elle nous apparaît.

Autrement dit, la formation d'une ville est un processus dynamique mettant en jeu divers éléments en interaction d'un point de vue synchronique mais aussi diachronique, interactions qui entretiennent la reproduction du système. Cette conception de la ville force à définir précisément les éléments du système donnant un cadre strict à l'analyse mais aussi à s'interroger sur ses limites, ses frontières, ce qui lui échappe. Deux mises en garde principales doivent être émises et gardées à l'esprit :

- la complexité est "un constat non une explication" (BRUNET 2001 : 9), la recherche des causes ne doit pas être écartée de l'étude ;

- le couplage entre structuralisme et systémisme empêche de donner toute sa place à l'acteur qui n'est dans cette optique qu'un agent, où "chaque rouage occupe une fonction prédéterminée permettant à l'ensemble de fonctionner" (LEVY 1999 : 71). Cette posture, si elle rend compte d'une part de la réalité est incapable de prendre en compte l'opérateur actif, capable de reproduire le dispositif sans changement mais est aussi capable de le bouger, de le transformer. Si ces critiques sont fondées, elles ne semblent pas être indépassables.

1.2.2 La ville comme une coexistence d'asynchronismes

La complexité du système ville provient essentiellement de son inscription dans l'espace et le temps. Il ne s'agira pas ici de faire la synthèse sur des différentes conceptions philosophiques de ces deux notions : la littérature les abordant est pléthorique, mais plus modestement de les approcher à travers la place que leur ont données et tendent à leur donner aujourd'hui les sciences sociales.

L'espace a fait un retour dans les sciences sociales dans les années 1960-1970 et 1980 à travers divers travaux émanant de Michel Foucault, d'Henri Lefebvre ou de Fernand Braudel. Tous ces travaux défendaient l'idée que l'espace n'était pas seulement un support, un "donné" mais un "construit". Ils mirent en évidence des spatialités propres à chaque phénomène. Pascal Buléon, géographe, indiquait récemment que la multiplicité des spatialités s'accompagne de leur imbrication dans deux directions verticale et horizontale. Horizontale car les spatialités propres à différents phénomènes se "superposent, se chevauchent […] pour donner une cohérence à des formations ou des combinaisons socio-spatiales". Verticale, dans le sens où une même réalité sociale s'établie à de multiples échelles (BULEON 2002).

La spatialité d'un phénomène considéré comme l'un des éléments de la relation Espace-Société est nécessairement emprunte d'une dimension temporelle. En effet, tous les objets sociaux, même dans les disciplines ayant des approches uniquement synchroniques, possèdent une épaisseur temporelle qui rentre en compte dans l'explication d'un phénomène. Dans un article intitulé *Temps partiel,* paru en 1995 dans la revue *EspaceTemps*, Christian Grataloup, géographe, dresse un bilan plutôt négatif de la réflexion temporelle en science sociale où chaque discipline développe à sa convenance des "îlots d'analyse de sa propre temporalité" dont l'ensemble est loin de former un tout homogène. Aussi "toutes les approches thématiques des sociétés sont amenées à produire des réflexions sur les rythmes, les changements et les permanences, les ruptures et les vitesses d'évolution de leur propre objet". Les sciences historiques devraient par définition être la science par excellence du temps mais il faut se résoudre au constat que "ces disciplines sont plus celles du passé que du temps" (GRATALOUP 1995 : 168).

La question principale porte sur l'unicité sociale du temps. Autrement dit est-il possible de rendre compte d'une temporalité sociétale globale ou bien à l'instar de Kryzstozf Pomian "l'essence du temps, c'est qu'il n'y a que des temps" (POMIAN 1985 : 349). Autrement dit est-il possible d'analyser le temps de la ville ou faut-il se restreindre à plusieurs temporalités parallèles, celle de la société, celle de l'espace, celle des représentations… comme il y aurait plusieurs spatialités**.** L'exemple le plus fameux de cette conception est certainement celui proposé par Fernand Braudel dans son ouvrage *La Méditerranée aux temps de Philippe II* et dans son article fondateur sur la *longue durée* (BRAUDEL 1949, 1958). Pour ce dernier, l'unité de la durée et donc du social est cassée par la tripartition temporelle (temps court, conjoncturel et longue durée). Il ne s'agit pas d'évolutions à différentes vitesses, mais d'opposition de nature et durée. Les liens entre ces temporalités sont rarement analysés certainement parce que "pour le moment, on ne sait pas aller plus loin et intégrer d'une manière rigoureuse, en utilisant un modèle explicite, les différentes histoires : politique,

culturelle, économique etc. C'est pourquoi, à la question : quel est le temps de l'histoire globale ?, on ne peut répondre que par des observations générales, faites à partir d'un lieu placé quelque part à mi-chemin entre la Terre et Sirius." (POMIAN 1985 : 97). Christian Grataloup en conclusion de son article *Temps partiels* propose devant cette impasse non pas d'analyser le temps global des sciences sociales mais plutôt les relations (correspondances, différences dans l'accélération, stagnation…) entre les différentes temporalités. Car "c'est dans les décalages, les dysharmonies, que se noue la temporalité. Le problème n'est pas de modéliser une logique évolutive, mais les rapports entre des logiques évolutives". La ville est certainement l'objet social le plus adéquat pour mener ce travail puisqu'elle "n'est jamais synchrone avec elle-même : le tissu urbain, le comportement des citadins, les politiques d'aménagements se déploient selon des chronologies différentes. Mais en même temps, la ville est tout entière au présent. Ou plutôt, elle est tout entière mise au présent par les acteurs sociaux sur qui repose la charge temporelle."(LEPETIT 1993 : 293). Ainsi comme la ville ou la société qui doivent être décomposées pour être comprises, le temps doit être déconstruit en une multitude de temporalités et de phénomènes. Le temps de la ville n'existe pas, il y a une pluralité de *"polyphonie temporelle",* de temps (au pluriel) : le bâti, le parcellaire, les fonctions urbaines, l'interaction entre les acteurs, chacun se transformant à son rythme.

Spatialités et temporalités, multiples et synchroniques, sont indissociables. Elles sont selon les termes de Pascal Buleon "insécables"." Toutes les évolutions de phénomènes que nous observons à différentes échelles sont dans un temps donné, connaissent des rythmes particuliers". Chaque spatialité "est tributaire de sa propre courbe temporelle et de l'entrechoquement des autres phénomènes avec les temporalités." (BULEON 2002). Mettre en évidence les différentes temporalités et spatialités du phénomène urbain, les confronter, les croiser est certainement le seul moyen d'en comprendre la complexité et peut-être même de l'expliquer : c'est en tout cas le pari de ce travail.

La plupart du temps historiens et archéologues découpent le temps en période pour le rendre intelligible. Mais est-il possible d'appliquer un tel découpage à l'objet ville, système complexe par excellence ? Sur quels critères se fondent ces découpages ?

Force est de constater qu'en matière d'histoire et en histoire urbaine particulièrement, les choix dans la scansion du temps ne sont jamais explicités. Ce découpage peut être fondé sur des arguments documentaires, historiques, historiographiques, topographiques… Toutes les périodisations relèvent, comme l'a bien montré Christian Grataloup, d'un contexte social, historique et géographique (GRATALOUP 1996 ; GRATALOUP 1998). Dans son dernier livre consacré à la périodisation en histoire, Jacques Le Goff émettait le même constat : "Périodiser l'histoire est un acte complexe, chargé à la fois de subjectivité et d'effort pour produire un résultat acceptable par le plus grand nombre. C'est, je crois, un passionnant objet d'histoire." (LE GOFF 2014 : 15) D'autres, comme Henri Galinié, proposent d'étudier la ville à un pas de temps séculaire or on sait que "les limites séculaires n'[ont] pas plus de chance de coïncider correctement avec les césures historiques que les kilomètres carrés avec des discontinuités géographiques" (GALINIE 2000 : 101, GRATALOUP 1998 : 9). Ainsi toute périodisation de la ville établie *a priori,* sans l'avoir étudiée, est au moins partiale voire sans intérêt. On retrouve

souvent les découpages historiques classiques : la ville antique, la ville du haut Moyen-Âge, la ville médiévale, la ville de la Renaissance… Ces choix permettent de rester dans un flou chronologique et fonctionnel tolérable, de masquer les lacunes des connaissances tout en proposant un discours linéaire acceptable. Un découpage du temps fondé sur la documentation met naturellement en évidence les lacunes documentaires mais de ce fait minimise voire efface les rythmes propres du phénomène étudié. La question porte donc sur les éléments à utiliser pour effectuer ce découpage. Il ressort de la bibliographie mais aussi d'études spécifiques à ce sujet, comme celle effectuée par Bastien Lefebvre à partir des *Atlas Historiques des villes de France*, que les critères retenus pour les découpages des histoires urbaines sont de plusieurs ordres : topographique, politique et économique (LEFEBVRE 2013 : 299-304), et qu'ils peuvent curieusement et même dangereusement entrer dans la composition de la même histoire. L'usage des différents types de rupture pour construire une histoire de la ville pose le problème soulevé dans le paragraphe précédent : celui de l'impossibilité de mélanger les différentes temporalités au risque de la *"cacophonie"* (GRATALOUP 1995 : 172). Quel sens il y a-t-il à scinder l'histoire d'une ville d'abord sur des aspects topographiques (la ville ouverte) puis sur des aspects économiques (la déprise du 14^{e} s.) et enfin sur des aspects politiques souvent extérieurs à la ville étudiée (la ville des Guerres de Religion) ? Il existe une temporalité de la topographie historique, qui est différente de celle de l'histoire politique de la ville, qui est elle-même différente de l'histoire économique, sociale ou architecturale… C'est l'étude de ces décalages qui est à même de mettre en évidence la complexité du phénomène urbain, non leur addition. La reconnaissance des différents éléments composant le système urbain est donc primordial pour dépasser sa complexité, le comprendre et l'expliquer.

1.2.3 Les composantes du système urbain et leur interrelation

Il est possible de reconnaître dans la ville quatre ensembles ou sous-systèmes en relation continue dans le temps et l'espace : celui des acteurs, celui de leurs représentations de l'espace, celui de l'espace géographique et enfin celui de la forme urbaine. Le sous-système des acteurs est composé d'individus interagissant entre eux comme acteur ou comme agent, individuellement ou collectivement, consciemment ou inconsciemment. Une part de ces interactions se répercute sur l'espace géographique, après avoir été influencées ou non par les représentations des acteurs. Une forme urbaine spécifique est créée qui en retour influence les actions des individus (Figure 4).

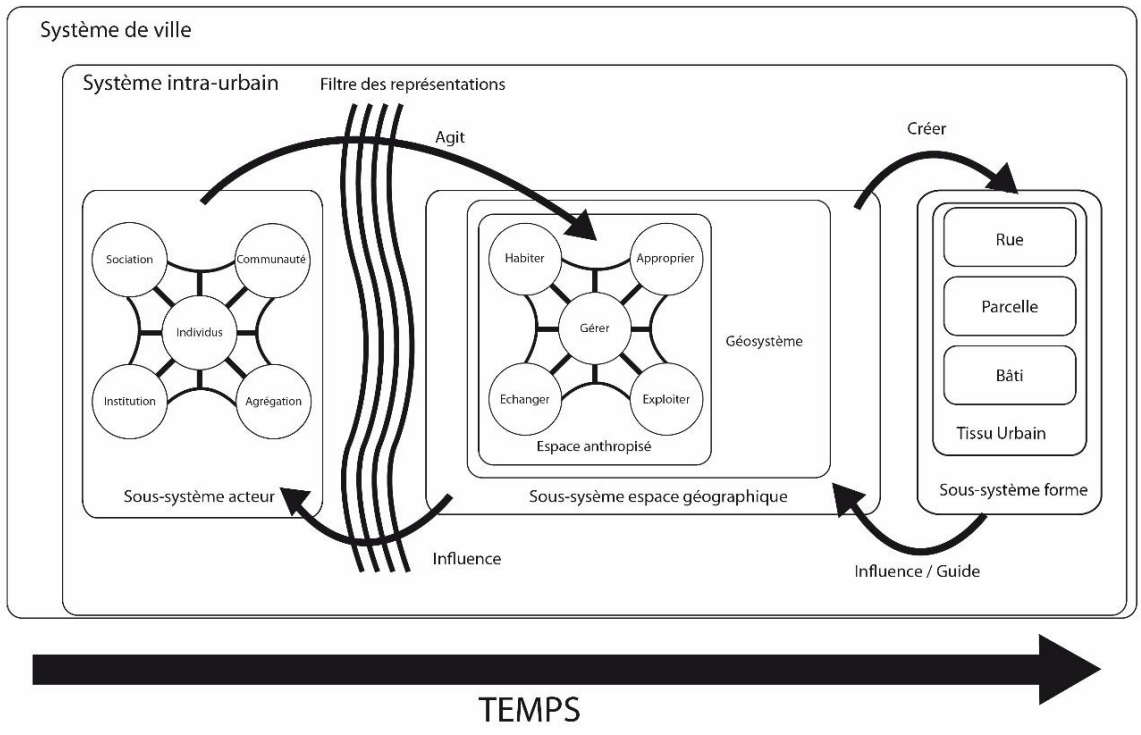

Figure 4 : Le système ville tel qu'envisagé dans cette étude.

Le sous-système acteurs

Le sous-système acteur se compose d'individus ayant chacun leurs propres caractéristiques et leurs propres libertés. Ces individus agissent envers d'autres individus de multiples manières que nous appelons activités sociales qui permettent de distinguer des regroupements non pas en fonction de classe sociale mais en fonction des buts poursuivis.

L'individu : acteur et agent

La société est peuplée d'acteurs c'est-à-dire d'individus dotés d'une capacité stratégique autonome en interaction permanente avec d'autres acteurs. Cette capacité peut être dans certaines situations amoindrie, dans un laps de temps plus ou moins long. À ce moment-là l'individu n'est plus un acteur mais un agent. Un moine de la Trinité est donc un agent quand il se soumet à la règle monastique mais il devient acteur lorsqu'il prend position pour le maintien du moulin du cloître en 1093.

La question de la liberté du sujet et de l'acteur est un débat central en philosophie et sciences humaines et sociales. La question est de savoir si l'homme dans ses actions est libre de ses choix ou si au contraire il est contraint par son environnement social, économique, culturel, géographique… La vision proposée par Michel Crozier, spécialiste de la sociologie des organisations, nous apparaît comme l'une des plus féconde : rejetant les idées de conditionnement mais aussi celle de la liberté totale de l'acteur, il affirme "avec force que la conduite humaine ne saurait être assimilée en aucun cas aux produits mécaniques de l'obéissance ou de la pression des données structurelles. Elle est toujours l'expression et la mise en œuvre d'une liberté, si minime soit-elle. Elle traduit un choix à travers lequel l'acteur

se saisit des opportunités qui s'offrent à lui dans le cadre des contraintes qui sont les siennes. Elle n'est donc jamais entièrement prévisible car elle n'est pas déterminée, mais au contraire, toujours contingente." C'est-à-dire, au sens radical du terme, que la conduite humaine et à la fois dépendante d'un contexte, des opportunités et contraintes (matérielles et humaines), et indéterminées, donc libres (CROZIER, FRIEDBERG 2014 : 46).

Décomposer la société selon l'activité sociale

L'activité sociale est un terme emprunté à Max Weber, adapté et simplifié par Henri Galinié dans son essai *Ville, espace urbain et archéologie* (GALINIE 2000 : 124). L'activité sociale correspond à toutes les actions qui dépassent le cadre de l'intimité et qui sont marquées par les conditions propres d'interdépendance de l'activité des individus. L'activité sociale n'est donc pas une activité influencée par autrui, par imitation ou conditionnée par la présence d'autrui, donc par réaction mais une activité confrontée à celle d'autrui orienté dans une même direction. Elles peuvent être regroupées en trois groupes :

- les actions rationnelles en finalité, c'est-à-dire des actions qui visent à mettre en place une stratégie pour arriver aux fins visées ;

- les actions rationnelles en valeur, c'est-à-dire en fonction de croyance, de valeurs d'ordre éthique ou religieux qui valent pour elles-mêmes en écartant le résultat ;

- les actions traditionnelles, par coutume, par reproduction d'un comportement à la limite de l'imitation.

Dans la réalité, ces trois catégories sont perméables et une activité peut relever des différents groupes. La recherche des fins poursuivies par les acteurs, bien que nécessaire, est hautement spéculative dans le sens où les individus, et encore plus quand ils ont disparu depuis des centaines d'années, n'expriment que rarement leurs intentions et lorsqu'elles sont exprimées, celles-ci sont souvent intéressées et parfois trompeuses pour l'individu lui-même. (GALINIE 2000 : 87).

Henri Galinié, dans son essai, préconise, quand la documentation est suffisante, de déconstruire la société en la substituant à des composantes sociales telles que l'individu, la sociation, la communauté, l'agrégation ou l'institution. Tous ces regroupements s'effectuent sur la base des buts poursuivis. Ainsi une communauté regroupe des individus liés par une règle commune instituée (les moines de la Trinité, les Oratoriens…). Une institution est composée d'individus représentant une autorité dépassant le cadre local et agissant dans un cadre hiérarchisé de compétences (le bailli, l'intendant général…). La sociation définit le regroupement informel d'individus dans une activité sociale rationnelle en finalité (les bourgeois lors de la révolte de 1465) alors que l'agrégation est un regroupement d'individus dans une activité sociale rationnelle en valeur (les bourgeois "vivant noblement" au 15^{e} s. forment une agrégation). Dans la réalité, un individu appartient en même temps à plusieurs composantes sociales. Un bourgeois du 15^{e} s. est un individu qui agit en son nom propre mais aussi comme agent d'une communauté en tant qu'échevin, comme membre d'une sociation quand il se révolte avec d'autres pour obtenir de nouveaux droits et comme membre d'une

agrégation lorsqu'il se fait construire un hôtel particulier sur le même modèle que ses homologues.

Les nouvelles appréhensions de l'acteur en science historique

Tous ces acteurs (individuels ou collectifs) sont donc interdépendants dans leur relation. "Comme au jeu d'échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contrecoup d'un autre individu (sur l'échiquier social, il s'agit en réalité de beaucoup de contrecoups exécutés par beaucoup d'individus) limitant la liberté d'action du premier joueur" (ELIAS 1985 : 152). Cette conception de la société est à la base d'une nouvelle sociologie dite pragmatique ou interactionniste, aujourd'hui représentée par les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot qui cherche à dépasser l'alternative entre l'holisme de Bourdieu et l'individualisme méthodologique de Boudon, en intégrant ces deux modèles explicatifs dans une théorie unifiée qui insiste sur la pluralité de l'action et des "régimes d'engagement"[2]. Autrement dit, le sens d'une action ne peut se comprendre qu'en tenant compte des caractéristiques de la situation dans laquelle elle s'effectue. Ainsi chaque situation dans laquelle se trouve un acteur implique une position particulière, pour laquelle l'individu utilisera un répertoire et un registre d'action qui lui semble le plus apte à répondre à cette situation. C'est donc moins la liberté que la diversité des rôles qui caractérise l'acteur. Ce dernier, multiple, est selon Laurent Thévenot "une personnalité à tiroir" (THEVENOT 2006)

Ce courant sociologique aussi appelé courant pragmatique a très vite été adopté en histoire par Bernard Lepetit qui, dans *Les formes de l'expérience,* plaide pour un *"tournant critique",* pour une histoire sociale pragmatique centrée sur les compétences des acteurs, attentive aux conditions d'émergence d'un accord dans une action située. Cette pensée peut être résumée à cette simple phrase : "les hommes sont d'abord occupés à régler des affaires". Pour cet historien il s'agissait d'opposer à une histoire quantifiée des structures sociales "que les hommes ne sont pas dans des catégories sociales comme des billes dans des boîtes, et que d'ailleurs les "boîtes" n'ont d'autre existence que celle que les hommes (les indigènes du passé et les historiens d'aujourd'hui dans le cas de la discipline historique), en contexte, leur donnent." (LEPETIT 1995 : 14-20). Ainsi les chercheurs réunis autour de lui au sein d'un séminaire de l'EHESS insistent sur la dimension historique des configurations sociales qui sont instables et en perpétuelle transformation en fonction des rapports de force à l'œuvre. Les questions auxquelles il faut répondre se concentrent sur l'accord et ses modalités, autrement dit comment s'accorde-t-on entre acteurs sur un sujet ? Sur quelle base ? Comment se fait-il ou échoue-t-il ?

[2] Laurent Thévenot distingue trois régimes d'engagement : le régime de la justification qui est utilisé lors d'un conflit pour la recherche d'un accord ; le régime du plan dans lequel l'action ne vise pas à la résolution d'un conflit, mais juste l'adaptation de moyens à une fin préétablie ; en enfin le régime de la familiarité qui prend en compte l'action d'une personne seule devant coordonner ses propres mouvements avec un environnement d'objets (GARDELLA 2006 :141-143).

Dans un article intitulé *Perspectives d'analyse interactionnistes et histoire médiévale, Histoire de l'action publique dans le royaume de France*, Thierry Dutour dresse un bilan de l'insertion progressives des théories pragmatiques en histoire médiévale et des nouveaux champs de recherche qui s'ouvrent à l'historien (DUTOUR 2003). Il distingue plusieurs thèmes de recherche, tels que la reconnaissance de la stratégie des acteurs, la pluralité des individus et la distinction entre les modèles culturels de comportement et les comportements effectifs.

La recherche des stratégies des acteurs invite à s'interroger sur le sens qu'a pour eux leur action, reconstituer l'incertitude des situations réelles. La notion de carrière d'un individu invite à s'interroger dans plusieurs directions : le rôle de la durée dans la trajectoire individuelle, l'importance de l'acquisition de compétences sociales rendant l'individu apte à s'intégrer à de nouveaux mondes sociaux et le processus de cette intégration, qui ne peut se réaliser que dans le temps, grâce à l'acceptation par autrui.

Il indique aussi "le danger, signalé depuis longtemps par des sociologues et des économistes de constituer des catégories d'individus (définies par les représentations des contemporains, ou conçues par les chercheur) en groupes secondaires voire primaires, confondant par-là catégories et groupes." Il donne l'exemple des riches qui sont souvent dans les sociétés citadines de la fin du Moyen Âge considérés comme un groupe qui exercent le pouvoir, or cette conception amène à négliger les riches qui n'exercent pas le pouvoir et les non riches qui l'exercent. Sont ainsi souvent confondus "le pouvoir, dimension des relations entre les hommes, et la maîtrise de ressources telles que la richesse, qui contribue à permettre de l'exercer mais ne le constitue pas." Il insiste sur le caractère pluriel des individus qui dans leur existence sont confrontés à des expériences et des rôles sociaux variés, et met en garde à l'instar de François Joseph Ruggiu sur le fait que "la segmentation de la société en groupes a le défaut de réduire les individus à une seule de leurs particularités fondamentales" (RUGGIU 2003 : 193-212). Dans le cas vendômois, l'exemple de Thibaut Rebours illustre ce positionnement. Personnage important de la fin du 15^{e} et du début du 16^{e} s. on le verra intervenir dans plusieurs dossiers documentaires, agissant en tant qu'entrepreneur immobilier lorsqu'il achète des terrains pour l'édification de maisons mises en location, mais aussi comme marchand-tanneur ayant des intérêts commerciaux ou comme échevin dans "l'affaire de l'horloge" : un individu, trois rôles sociaux.

Une distinction doit aussi être effectuée entre les modèles culturels de comportement et les comportements effectifs. L'influence des premiers sur les seconds nécessite qu'ils puissent s'appliquer à des situations réelles d'interaction, c'est-dire que les acteurs sociaux puissent les utiliser et aussi qu'ils choisissent de l'utiliser. Thierry Dutour donne comme exemple le cas "de familles de nobles à éclipse" dans lesquelles certains personnages se disent parfois noble et d'autres fois non. Il explique ce fait en envisageant que l'individu possède par sa culture une boîte à outils fondée sur la "diversité de représentations, valeurs, codes, textes, rituels, modèles de comportement, qui dans une situation sociale concrète constituent pour l'individu un ensemble de ressources." lui permettant de s'adapter selon les situations (DUTOUR 2003 : 494).

L'individu peut donc être un simple agent ou un acteur qui peut agir en fonction d'objectifs qui lui sont propres ou communs avec d'autres personnages. Cet individu est multiple et endosse différents rôles selon les situations qui se présentent à lui. L'étude de ces situations est au cœur de ce travail ou plus précisément de la seconde partie, cherchant à travers certains dossiers documentaires à comprendre les interrelations entre les différents acteurs en présence qui produisent dans certains cas un espace géographique.

Le sous-système espace géographique et le filtre des représentations

La notion d'espace géographique est employée par la géographie pour désigner l'espace organisé par une société, dans lequel les groupes humains cohabitent et interagissent avec l'environnement. Il ne s'agit donc pas d'opposer espace anthropisé et milieu naturel, culture contre nature, mais d'étudier les deux en interaction permanente. Tout espace géographique doit être appréhendé comme le résultat de l'histoire et le produit du travail des hommes puisque chaque société a sa propre façon de s'organiser et laisse ses propres traces dans le paysage. Ainsi l'espace géographique peut être défini à l'instar de Roger Brunet comme "l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction" (BRUNET 1992 : 195).

Cet espace géographique relève de la sphère du matériel, mais les acteurs agissent sur l'espace en fonction de leurs représentations, qui peuvent être définies comme "le produit et le processus d'une élaboration psychologique et sociale du réel". (JODELET 1989 : 40). Trois éléments prennent donc place dans la représentation : le réel, le sujet psychologique avec des déterminations propres et le même sujet abordé dans sa dimension sociale, avec ses apprentissages et ses codes sociaux (DI MÉO 1990 : 361). L'espace est donc d'une "nature hybride qui combine toujours – sans hiérarchie – l'idéel et le matériel" (LÉVY 2003 : 593). Cette représentation de l'espace s'appuie sur sa perception définie comme une activité à la fois sensorielle et cognitive par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure (son image mentale) du monde, de son expérience.

Les travaux d'Abraham Moles et Elisabeth Rohmer sur la perception sont les plus connus. La formalisation des "coquilles de l'homme" qui, dans un ordre concentrique, vont du plus proche au plus lointain (les sphères du corps, du geste, du domaine visuel, de l'espace privé, du quartier, de la ville, de la région et du vaste monde), régirait les rapports de coexistences des êtres et des choses, de chacun avec chacun. Le postulat de leur démarche repose sur le fait que l'environnement serait perçu par l'individu comme un système de valeur, c'est-à-dire que l'individu se représente l'espace autour de lui comme un champ topologique, partiellement imaginaire et partiellement réel avec des pôles de désir (des éléments qui l'attirent) et des barrières (éléments de contrainte). Ces perceptions conditionneraient en partie les actions humaines produites sur l'espace (MOLES, ROHMER 1972).

Roger Brunet a proposé, dans son ouvrage *Le déchiffrement du monde,* un modèle de production de l'espace fondé sur cinq actes fondamentaux : habiter, approprier, exploiter, parcourir et gérer. Chacun de ces actes produit de l'espace, lui impose des formes et le remodèle (BRUNET 1990 : 20-31). Ces actions fondamentales sur l'espace permettraient selon

l'auteur de rendre compte de la formation de l'espace : c'est le parti pris dans cette thèse. Chacun des actes sera repris en lui associant les réflexions d'autres auteurs mobilisés dans ce travail. Ces divisions sont essentiellement rhétoriques et se recoupent abondamment, les différences entre habiter et approprier ou entre appropriation et exploitation étant parfois minimes (Figure 5).

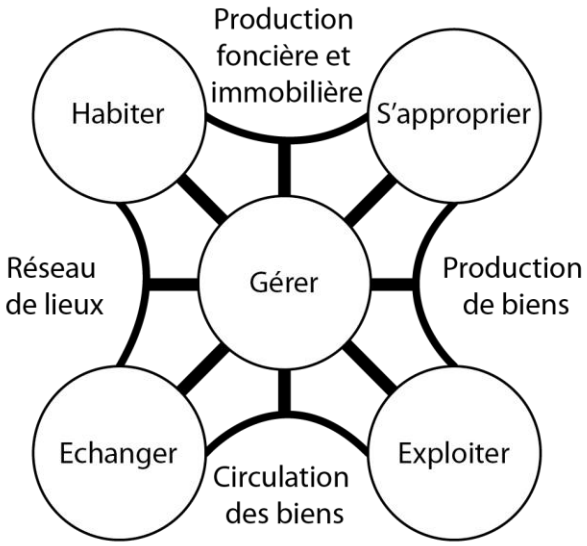

Figure 5 : Fondement de la vie sociale et production de l'espace géographique (d'après BRUNET 1990a : 20-31)

L'Habiter

La thématique de "l'habiter" est en pleine mutation dans les sciences sociales principalement en anthropologie et en géographie. L'ensemble des thématiques que recouvre ce terme ne sera pas abordées ici, seules deux réalités seront présentées :

- la première, matérielle, correspond à la construction des habitations et les espaces nécessaires à leur utilisation. La localisation des habitats, les matériaux de construction, les dispositifs architecturaux relèvent moins d'une conception utilitaire de la maison que d'une "intention de traduction d'un modèle culturel de vie sociale" (SERFATY-GARZON 2003 : 65) ;

- la seconde, du domaine des représentations de la perception, correspond "à la spatialité typique des acteurs" c'est-à-dire à la forte interactivité entre acteurs et espace dans lequel ils évoluent. C'est donc le rôle de l'individu, du langage, des réalités idéelles, qui est mis en avant. "L'habiter" ne doit pas être restreint au domaine privé puisque nous habitons aussi l'espace public (LÉVY, LUSSAULT 2003 : 442). Cette conception se rapproche de la notion d'appropriation.

Plusieurs concepts, utiles au propos, peuvent être rapprochés de la notion d'habiter. Il s'agit de la "distance critique", de "l'entre soi" et de la "paroi".

La loi proxémique, mise en évidence par Edward Thomas Hall dans *La dimension caché* considère que l'espace n'est pas un donné neutre, un simple contenant de pratiques fonctionnelles, mais un construit culturel et relationnel (HALL 1971). Les pratiques spatiales d'un individu représentent une conception culturelle de l'espace liée à la société dans laquelle il évolue essentiellement dans la gestion et la représentation par les individus des distances acceptables et souhaitables entre eux et les autres. On doit à Edward Thomas Hall le concept de distance critique récemment utilisé dans les questionnements historiques par Hélène Noizet à partir des travaux d'Henri Galinié. Sans revenir aux origines de la démarche, Henri Galinié met en avant que certains individus ou groupes sociaux estiment nécessaire de créer une zone tampon entre eux et d'autres personnes ou objets. Cette zone varie évidement en fonction des contextes, des individus ou groupes et des objets. Dans notre étude, il s'agira de déterminer quel est l'écart acceptable par chaque groupe social ou individu par rapport à un autre, autrement dit "la distance nécessaire et suffisante, décisive, pour séparer deux catégories dont la cohabitation est jugée indésirable par les intéressés." (GALINIE 2001 : 3) Sera examinée par exemple la distance critique établie entre les chevaliers et les habitants du bourg de Vendôme, entre les moines de la Trinité et les laïcs, entre les pauvres et les bourgeois… Il s'agira de savoir qui exprime le besoin de marquer cette séparation et quelle forme spatiale elle prend. Est-elle visible dans le paysage urbain ou est-elle suggérée ?

Cette notion de distance critique va de pair avec la notion anthropologique *"d'entre soi"* récemment étudiée pour la société française actuelle par Éric Maurin (MAURIN 2004). Cet auteur tend à montrer que la ségrégation urbaine ne concerne pas que la minorité la plus riche mais toutes les strates de la société, chaque strate supérieure souhaitant se démarquer des strates inférieures. L'application de cette notion aux réalités préindustrielles peut apparaître comme anachronique dans des sociétés certes stratifiées mais moins complexes qu'aujourd'hui. Elle apparaît pourtant opératoire à plusieurs moments de l'histoire de la ville, nous y reviendrons.

Cette séparation du reste du monde, ce désir de vivre "entre soi" se concrétise par la mise en place de "parois". Abraham Moles a théorisé cette notion par l'opposition dedans/dehors qui se matérialise par "une paroi" qui crée en un lieu précis une discontinuité sensorielle. Il existe, pour l'auteur, autant de types de parois que de sensorialités de l'être dans son environnement : intensité du son, aptitude à discerner les objets, à les toucher, les odeurs, la température ambiante constituent autant de marqueurs de l'opposition dedans/dehors. La paroi peut aussi être d'ordre immatériel, juridique ou légal, instituant une différenciation des règles sociales de part et d'autre. Ces parois créent des frontières individuelles entre ce qui est à l'intérieur (côté où je me trouve) et à l'extérieur (où je ne suis pas). Le mur est un cas particulier de ces parois puisqu'il peut combiner plusieurs discontinuités (MOLES 1995). Le mur de clôture d'un cimetière, qui n'empêche pas la vision des sépultures, institue une paroi *"tactile"* entre le dedans et le dehors, alors que les hauts murs de l'abbaye constituent pour l'individu extérieur une combinaison de parois sensorielles : visuelle, sonore et tactile …

L'appropriation

Là encore ce terme recouvre plusieurs réalités. Il peut s'agir de la propriété foncière d'un espace mais aussi le simple fait d'en disposer. Un espace approprié est un espace qui a un propriétaire et qui est propre à quelque chose. L'appropriation de l'espace est mainmise et destination, prise de possession et spécialisation (BRUNET 2001 : 22).

L'appropriation est, selon Abraham Moles, le type de relation fondamentale le plus abouti entre l'homme et l'espace, les deux stades antérieurs étant l'indifférence et l'identification. L'indifférence spatiale correspond à l'absence de relations, à un espace vide, illimité, sans bornes, sans repères internes. L'identité d'un lieu ou d'un espace commence quand la conscience qu'Ici est différent d'Ailleurs. Ce lieu est d'autant mieux identifié qu'il est clos pour le regard par une paroi élevée et qu'il est fermé à l'intrusion d'un autre individu, que les actes du sujet y sont nombreux et denses dans le temps, qu'il possède une dénomination claire reconnue par plusieurs individus. L'appropriation, enfin, représente le stade supérieur à l'identification. Le lieu approprié est donc identifié, mais surtout considéré comme m'appartenant dans la mesure où j'y suis présent et où mes actes et mes objets le rendent singulier et unique à mes yeux. Il existe six lois d'appropriation d'un lieu : un lieu est d'autant plus approprié qu'il a une identité forte, qu'il peut être facilement repéré et situé, que la société le reconnaît par la loi de l'État, que l'on y réside longtemps, qu'on le modifie matériellement et que son nom est utilisé dans la logosphère. Ainsi donner un nom à un lieu est un acte particulièrement lisible d'appropriation et l'usage de ce nom comme nom de famille est particulièrement intéressant pour indiquer la forte appropriation d'un lieu par l'individu qui porte ce nom.

Le territoire est un autre terme souvent employé en géographie pour parler de l'appropriation d'un l'espace. Cette notion polysémique est complexe à définir d'une manière univoque. La proposition de Jacques Lévy, s'inspirant des travaux de Robert-David Sack, sera retenue ici. Le territoire est entendu comme l'adéquation entre la compréhension d'une surface, son identification et son extension exhaustive, c'est-à-dire la totalité de son contenu. Ainsi pour qu'un espace soi considéré comme un territoire par un acteur ou un groupe, aucun point de celui-ci ne doit échapper au contrôle de ces derniers (LEVY 1999 : 122-125, SACK 1986 : 32-40).

L'exploitation de l'espace

Il s'agit de tirer parti de l'espace dont on dispose. Cette exploitation entraîne une division spatiale du travail et donc une spécialisation des lieux qui devrait être fondée sur les aptitudes physiques de ses parties, sur leur potentialité. En réalité, elle dépend d'un bras de fer entre des intérêts divergents (BRUNET 2001 : 25). De même les nombreux changements d'affectation des sols au cours du temps résultent toujours de rationalités différentielles résultant d'un rapport coût-avantage. Le concept géographique de localisation qui désigne aussi bien l'action de se localiser que son résultat est au centre de l'exploitation d'un espace.

La localisation d'une activité principalement économique ne se fait pas au hasard : elle répond en partie à des règles. Hubert Béguin est en France celui qui s'est le plus intéressé à ces théories. Dans un article de 1997, ce dernier et Isabelle Thomas ont recensé tous les modèles disponibles et constatent que les progrès dans ce domaine "datent des années 60-70 et se sont arrêtés là" (BEGUIN, THOMAS 1997). Ces modèles ne seront pas employés dans cette thèse, en revanche les postulats sur lesquels ils reposent apparaissent utiles pour la compréhension et l'explication de la ville. Dans un article de 1983 (réédité en 1995), Hubert Béguin s'intéresse à la localisation des activités banales qu'il définit comme "celles qui fournissent un bien (ou plusieurs) directement au consommateur final. Ce dernier y recourt souvent (boulangers) ou plus rarement (tribunal) : la fréquentation ou la non rareté ne sont pas le critère de la banalité, mais bien le contact direct avec le consommateur final." La localisation de ces activités est décidée par le producteur en tenant compte du comportement spatial du consommateur. Le producteur gère un lieu de vente fixe où sont mis à disposition du consommateur le ou les biens disponibles. Le comportement du consommateur est largement dominé par son souci de minimiser la désutilité du temps consacré à ses déplacements d'achats. Ainsi le producteur doit s'installer, en toute logique, au plus proche du point de départ des consommateurs, ce qui n'est pas aussi simple ! En effet le consommateur choisit le lieu de vente qui maximise l'utilité nette de transport, que lui procure un ensemble d'achats réalisables conjointement au cours d'un même voyage. Il effectue ainsi des déplacements moins nombreux mais plus importants quant aux quantités et à la variété achetés. La localisation du vendeur se fait donc en conséquence à la fois près des acheteurs et près des vendeurs de biens achetables dans le même déplacement. La complexité et la diversité des comportements rendent très difficile le choix d'une localisation pertinente pour un point de vente. La liste des facteurs présumés influents montre cette diversité : population et revenus du voisinage, qualités du site, état de la concurrence… Ainsi la localisation des activités banales est le résultat d'un jeu subtil de deux forces contradictoires, une force centripète qui pousse le vendeur à se localiser à la fois près du client et près des autres vendeurs susceptibles de les attirer et une force centrifuge, de répulsion envers leurs concurrents directs, qui procure un avantage monopolistique dû à l'isolement spatial (BÉGUIN 1995). Si ces postulats sont riches pour la compréhension des localisations, il nous semble utile d'ajouter le facteur temps dans ces propositions. Dans les sociétés anciennes, le poids de l'héritage apparaît important, l'installation d'une boutique à tel endroit renvoie à la fois à des considérations économiques mais aussi traditionnelles : la boutique du fils est héritée de celle du père… Plusieurs critères ne sont pas pris en compte dans les choix de consommateurs, ceux d'ordre qualitatif. En effet le consommateur choisit le producteur en fonction de son expérience (personnel serviable, trajet plus plaisant à effectuer …) ou de l'image de l'établissement. Difficilement modélisables, ils ne peuvent être écartés de l'étude des localisations (THERIAULT et *al.* 2004).

Communiquer, échanger

La spécialisation de l'espace entraîne sa différenciation qu'il faut organiser, c'est-à-dire relier. Elle induit donc des flux puisque toute production est localisée et suppose au moins l'accès du producteur à son lieu de travail. Comme le note Jacques Levy : "la circulation est

un principe de fonctionnement de tout système, de quelque nature qu'il soit, car elle permet les échanges et les transferts sans lesquels aucune interaction ni aucune dynamique ne serait possible. Par le biais des distances, des temps de déplacements, des coûts de transport, la circulation est un des facteurs essentiels pris en compte dans l'élaboration de tous les modèles d'organisation de l'espace, elle est aussi productrice d'espace par les infrastructures qu'elle nécessite et parce qu'elle participe à la hiérarchisation des lieux qu'elle relie, elle joue un rôle clé dans les différentiations spatiales." (LÉVY, LUSSAULT 2003 : 159)

Ces flux s'effectuent dans divers types d'espace qui peuvent être regroupés selon Abraham Moles en quatre archétypes de formes spatiales : le désert, la cellule, le corridor et le labyrinthe. Le désert est un espace plan, indéfini, vide et sans repère. La cellule correspond à un espace clos, fermé dans toutes les directions, et dont les parois sont visibles ou préhensibles immédiatement. Le corridor renvoie à un espace où les déplacements sont contraints mais où la mobilité longitudinale est supérieure à la mobilité transversale. Enfin le labyrinthe constitue un ensemble de corridors assemblés d'une façon mal prévisible pour l'individu qui les parcourt. Bien qu'aucune filiation bibliographique n'ait put être observée entre les théories d'Abraham Moles et celle de Bill Hillier sur les cheminements urbains, connue sous le terme de *Space Syntax*, un rapprochement doit être proposé.

L'étude des cheminements semblent peu développés dans la recherche historique et géographique française, à l'exception des travaux de Cyrielle Genre-Grandpierre dont les travaux reposent sur l'hypothèse que *"la morphologie urbaine conditionne partiellement les comportements de mobilité piétonnière en définissant la qualité de l'accessibilité à pied."* (GENRE-GRANDPIERRE 2000 ; GENRE-GRANDPIERRE, FOLTÊTE : 2003). Cette conception se rapproche de la *"space syntax"* développée au College of London depuis les années 80 et qui a pour objectifs de mettre en évidence la *"logique sociale de l'espace"*. Formalisée dans l'ouvrage de référence *The social Logic of Space,* de Bill Hillier, la discipline connu un fort engouement sous l'impulsion de Julienne Hanson, Alasdair Turner et Alan Penn (HILLIER 1984, HANSON 1989, TURNER 2007, PENN et *al.* 1998) Si ces méthodes ont dans un premier temps essentiellement porté sur les aménagements contemporains et sur les petites villes, elles furent très rapidement appliquées à des sites historiques (HANSON 1989, VAUGHAM, PENN 2006, VAUGHAM 2007). Très récemment, Marlous Craane a, dans le cadre d'un article puis de sa thèse, appliqué ces méthodes à l'espace médiéval des villes de Lübeck et au baillage et à la ville de Hertogenbosh au Pays-Bas (CRAANE 2007, CRAANE 2013). Elle a ainsi mis en évidence le poids des réseaux déterminant l'accessibilité et l'intégration d'un lieu dans la localisation des activités économiques de ces deux villes.

La *Space Syntax* est conçue comme un modèle mathématique cherchant à recréer les comportements de déplacement humain à l'intérieur de l'espace public défini comme *"the results of the arrangements of buildings, and possibly other bounded areas such as gardens, parks and the like*." (HILLIER, HANSON 1984 : 92). Elle se fonde sur les segments de rue, leur relation topologique et de distance ainsi que sur leurs angles. L'axiome de départ postule que les sociétés humaines utilisent et configurent leur espace en fonction de choix et qu'il est possible de rendre compte de cette disposition par l'étude des déplacements humains soumis à

des principes qui veulent qu'un individu pour se rendre à un lieu de destination, établis un itinéraire fondé certes sur le plus court chemin mais pas uniquement puisqu'il aura tendance à privilégier les lignes droites aux itinéraires sinueux. Ainsi ces outils permettent – à partir du simple réseau de voieries, d'en définir les zones centrales vers lesquelles convergent tous les déplacements mais aussi les segments d'itinéraires les plus utilisés pour arriver à cette zone (*Cf.* p.180). Deux critiques principales sont apparues sur cet outil. La première porte sur le fait qu'il serait impossible de comprendre une société par le biais d'outils mathématiques, et encore moins de prédire le comportement humain, qui serait par nature imprévisible. La seconde porte sur le caractère acculturelle de la démarche, qui peut être appliquée aussi bien à une ville asiatique actuelle, qu'à une ville européenne de l'époque médiévale. Malgré ces deux critiques, la *space syntax* apporte des résultats très intéressants dès lors que l'on travaille à une échelle assez petite, celle d'une ville ou d'un système de ville qu'importe la période et l'aire culturelle étudiées que ce soit des villes fortifiées d'Anatolie (KUBAT 1997), des villes romaines (VAN NES 2009b ; STOEGER 2009), et des villes médiévales du nord-ouest européen (CRAANE 2007).

Gérer

Tout corps social a besoin de se gouverner, ou d'être gouverné, au sens le plus large de ce mot, quelques que soient les formes de ce gouvernement (dont l'auto-organisation est un des extrêmes). Toutes ces formes de gouvernement marquent l'espace, et "beaucoup très intentionnellement, comme autant de repères et de symboles, jusqu'à y instaurer la dimension du sacré" (BRUNET 2001 : 30).

"Habiter, approprier, exploiter, communiquer et gouverner font et refont en permanence l'espace : créent des finages, des territoires, des frontières et des passages, le parcellaire, les voieries et les réseaux, les point nodaux et les espaces tributaires" (BRUNET 2001 : 30) Mais toutes ces actions ne se font pas dans le désordre, la fabrication de l'espace se fait selon certaines règles que Roger Brunet appelle "lois de production de l'espace".

Des lois de production de l'espace

Une question traverse la géographie depuis ses débuts, celle de savoir si l'organisation de l'espace est régie par des lois. Les géographes se positionnent dans deux aliénations : chercher des lois sans s'interroger sur les pratiques qu'elles recouvrent, des lois immanentes ou célestes ; ou nier toute loi de l'espace parce qu'il n'y aurait de loi que la société. Or "on ne fait pas ce que l'on veut de et dans l'espace". (BRUNET 1990 : 79)

Ainsi si l'on entend par loi, "une formule générale énonçant une nécessité universelle, exprimant une corrélation entre des phénomènes et vérifiée par l'expérience", alors la géographie ne produit pas de loi ; si au contraire on considère qu'il est possible de formuler des lois sans avoir recours au langage mathématique alors cette discipline qui pense l'espace comme objet de la société peut émettre des lois qui sont l'expression de logiques sociétales (LUSSAULT 2005 : 200). En France le principal défenseur et producteur de lois en géographie

est Roger Brunet pour qui "la production de l'espace ne se résout pas dans l'informe et le désordonné. L'espace géographique est organisé, il a ses lois, ses structures et ses règles de transformation". Dans un article récent, intitulé *"Production de territoire : des acteurs et des lois dans le monde réel",* il soumet à la critique 25 lois de production de l'espace. Seules quelques-unes utiles au propos seront présentées ici :

- "loi d'appropriation du territoire" dans le sens où l'on ne peut travailler durablement un territoire que s'il est à soi (ou à son groupe) ;
- "loi d'appropriation des lieux" au sens où tout lieu est rendu propre à quelque chose ;
- "loi d'éminence" qui insiste sur le fait que tout ensemble territorial implique l'éminence de lieu de pouvoir réel et symbolique ;
- "loi de l'antimonde" qui veut que pour tout monde organisé existe des lieux hors de la loi commune ;
- "loi du retranchement" : tout espace a des lieux mis à part, il s'agit de lieux qui s'isolent du reste en vue de l'affirmation du pouvoir (château), de la sécurité interne (abris, citadelle) ou externe (asile, prisons…) ;
- "loi des cheminements" qui implique que la fréquentation d'un segment de manière répétée en fait un lieu stratégique ;
- "loi des situations d'interface" : entre deux systèmes spatiaux différents existe un lieu de phénomènes particuliers, d'échange, d'affrontement ou d'interdiction de l'échange (no man's land).

Toutes les actions humaines sur l'espace géographique se matérialisent d'une façon ou d'une autre sur cet espace créant ainsi une forme urbaine particulière.

Le sous-système forme urbaine

Un problème de définition

L'intérêt porté à la forme urbaine est maintenant ancien et ne concerne pas uniquement l'archéologie mais aussi la géographie, l'urbanisme et l'architecture, l'histoire et l'histoire de l'art. Bien qu'étudié depuis la fin du 19^{e} s. le concept même de forme urbaine est resté équivoque, dans toutes les disciplines utilisant cette notion. Pierre Merlin et Françoise Choay, dans leur expertise de la morphologie urbaine, concluaient par "une absence de consensus sur la terminologie, une faiblesse épistémologique et un manque de rigueur scientifique dans les démarches des chercheurs", et notaient l'absence d'étude de la dimension esthétique (CHOAY , MERLIN 1988 : 35). Guy Burgel, urbaniste et géographe, dans son ouvrage *La ville aujourd'hui*, paru en 1993 prévenait que : "[…] pénétrer dans l'univers des formes urbaines fait entrer dans un monde flou, où se côtoient les constructions matérielles, les pratiques concrètes, les représentations des habitants et les idéologies des concepteurs." (BURGEL 1993 : 161). Albert Levy, architecte, constatait encore en 2005 la polysémie de cette notion : "[…] la forme urbaine et son étude dépendent toujours d'un point de vue de départ, d'un regard porté sur la forme, d'une définition préalable qui en délimite le contour […]" (LEVY 2005 : 28). Malgré ces nombreux constats, aucune définition stricte n'a été proposée et adoptée. Plusieurs articles épistémologiques émanant d'architectes-urbanismes et de

géographes-sociologues ont tenté de répondre à ce manque de rigueur en classant les différentes études en fonction de leurs buts ou de leur objets, autrement dit en essayant de définir les diverses réalités de la forme urbaine. Dans un article paru en 1999, Dominique Raynaud, sociologue et architecte, dresse un bilan sur cette notion et dégage plusieurs incertitudes. Les plus importantes reposent sur l'ambigüité du caractère normatif ou descriptif, sur l'hésitation entre caractère matériel ou mental et sur la composition de la forme urbaine : tout ou partie. La polysémie de la notion pourrait être dépassée, en la substituant dans un certain nombre de cas à des concepts alternatifs tels que tissu urbain, composition urbaine, modèle urbain, plan urbain…) (RAYNAUD 1999).

Dans le même esprit Albert Levy, qui considère la forme urbaine comme complexe, distingue cinq types d'approche ayant des significations différentes :

- la forme urbaine comme forme du paysage urbain, c'est-à-dire l'espace urbain visuellement saisi dans sa tridimensionnalité et dans sa matérialité plastique (texture, couleur), qui renvoie à des interprétations d'ordre stylistique ou culturel ;

- la forme urbaine comme forme sociale, c'est-à-dire l'espace urbain étudié dans son occupation par les divers groupes sociaux, types de familles ou distribution des activités et des fonctions dans la ville qui apporte des interprétations d'ordre fonctionnel ;

- la forme urbaine comme forme bioclimatique, c'est-à-dire l'espace urbain étudié dans sa dimension environnementale, comme microclimat urbain, tant dans ses variations géographiques par quartier que dans sa diversité liée aux types de tissu (ouvert/fermé/semi-ouvert), selon l'orientation (héliothermique), selon le site (eau, relief, végétation). La répartition (inégale) des pollutions et des nuisances dans l'aire urbaine […] concerne également cette approche. Les enjeux écologiques, mais aussi les sensations de confort ou de bien-être, sont au centre de ces analyses ;

- la forme urbaine comme forme des tissus urbains c'est-à-dire l'étude des interrelations entre le parcellaire, le réseau viaire, les espaces libres et bâtis et le site. Les significations/interprétations ont trait à la périodisation historique des tissus, à la culture urbanistique mobilisée pour la conception de ces tissus, mais aussi aux pratiques urbaines de ces formes. Ainsi, pour certains chercheurs, la forme urbaine est étroitement liée aux modes de déplacement :"la ville conditionne les formes de la mobilité comme les conditions de mobilité influent sur la forme de la ville" (WEIL 2004 : 10) ;

- la forme urbaine comme forme des tracés renvoie à la forme géométrique du plan de ville (LAVEDAN 1926, 1941, 1952) ou à celle de composition urbaine (PINON 1994) et cherche des interprétations d'ordre historique ou symbolique.

Selon Albert Levy, la compréhension de la forme urbaine globale ne pourrait être réalisée que par la confrontation de l'ensemble de ces registres (LEVY 2005 : 30).

Cette absence de consensus sur la terminologie résulte de deux phénomènes : une longue tradition puisque les premières études se revendiquant de la morphologie urbaine

remontent au 19e s. ; et un nombre important de disciplines s'intéressant certes toutes au même objet, la ville, mais dans des optiques différentes : recherche d'un état disparu, d'influence urbanistique (histoire de l'art), d'insertion d'un projet urbanistique ou architectural dans son contexte urbain…Toutes ces disciplines se sont développées de manière parallèle sans jamais se croiser. Une lecture rapide du site internet *Urban Morphology*[3] regroupant une part importante des études théoriques des disciplines du projet fait apparaître l'absence de contribution des sciences historiques pour lesquelles la forme urbaine se réduit le plus souvent au seul tissu urbain.

Le tissu urbain : une notion à définir

Pierre Merlin appelle "tissu urbain, l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène. Le tissu urbain est l'expression physique de la forme urbaine" (MERLIN 1988 : 665). Cette définition, qui semble faire consensus, cache pourtant une difficulté : quels sont les composants de ce tissu ? Certains considèrent le tissu urbain dans ses trois dimensions alors que d'autres le réduisent à une représentation plane. Ainsi Pierre Merlin indique que l'étude de la morphologie comprend sept composantes (réseau viaire, parcelle, bâti, site, rapport entre espace construit et non construit et décompose le niveau du bâti en trois paramètres : dimension, forme et style des bâtiments (MERLIN 1988 : 666). À l'inverse Françoise Boudon et André Chastel dans leur étude sur le quartier des halles de Paris ont particulièrement axé leur recherche sur le parcellaire soit une approche bidimensionnelle du tissu urbain (BOUDON 1975, BOUDON *et al.* 1977). Pierre Pinon prend une position autre en rappelant que toute "analyse morphologique distingue trois niveaux : le réseau viaire, le parcellaire et le bâti. Mais ces niveaux ne doivent pas être pris pour des éléments objectifs de la forme urbaine. Ce sont plutôt des composantes analytiques, qui émanent en cela d'une méthode, et qui peuvent être réduits ou augmentés à volonté, en fonction du degré de finesse escompté" (PINON 1992 : 103). Bernard Gauthiez, dans son dictionnaire *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, ne s'éloigne pas vraiment de cette définition du tissu urbain : "dans une agglomération, cumul d'aménagements de l'espace et leurs relations les uns avec les autres : disposition et typologie des édifices, du parcellaire, de la voirie, forme des espaces libres et leurs rapports, expression des contraintes du site : hydrographie, relief" (GAUTHIEZ 2003 : 196).

Ainsi la notion et les composants du tissu urbain varient selon les chercheurs et les échelles d'analyse entre la simple étude parcellaire en deux dimensions et la prise en compte du bâti dans ses spécificités tridimensionnelles. Dans le cadre de notre travail, la notion de tissu urbain retenue sera celle la plus fréquemment utilisée par les archéologues, alliant découpage parcellaire, bâti et voierie en deux dimensions (LEFEBVRE 2008 : 57).

Un système soumis à des phénomènes socio-spatiaux plus larges, à l'état du monde

Toute ville s'inscrit à une époque donnée dans un système de villes mais aussi dans un territoire et dans la société de son époque. Ce qu'Henri Galinié appelle "l'état du monde", c'est-à-dire qu'il ne faut pas traiter la ville comme un isolat mais comme partie prenante du

[3] http://www.urbanform.org/

monde de son temps : "la microsociété urbaine locale inscrite dans le mouvement de la macro-société contemporaine" (GALINIE 2000 : 81). C'est accepter l'idée qu'il y a plus de différence entre un moine de la Trinité du 11e s. et un moine de cette même institution du 14e s. qu'entre les mêmes moines et leurs contemporains de Marmoutier. La multiplicité des mondes (ecclésiastique, économique, politique…), tous interdépendants, constitue des configurations socio-spatiales à des échelles très diverses ; qu'il faut rechercher ; c'est par exemple dans notre étude, le poids de la réforme grégorienne au 11e s. ou encore celui de la Contre-Réforme du 17e s… il s'agit de phénomènes plus larges qui ont des répercutions locales. Mais "l'état du monde" c'est aussi considérer que la multitude des intentions humaines est en partie déterminée par la société.

1.2.4 Appréhender le système urbain

> *Toute société du fait qu'elle existe, produit de l'espace, de l'espace matériel et de l'espace d'organisation. Il est fait tous les jours, par de grandes et petites actions et parfois d'amples desseins concertés. Il est fruit de la pratique. Résultat largement involontaire, il n'est pourtant pas de ces sous-produits que l'on oublie et dont on se débarrasse : il est quotidiennement réincorporé à la pratique sociale, sur laquelle il pèse, et que parfois il contraint. (BRUNET 2001 : 19).*

Cette citation de Roger Brunet, qui sans le nommé, parle du rapport dialectique entre espace et société, se rapproche des concepts de fonctionnement et de fabrique urbaine formalisés par Henri Galinié dans son essai paru en 2000 : *Ville, espace urbain et archéologie*. Pour ce dernier, l'appréhension archéologique de la ville comme objet social, produit *de facto* par la société sans que celle-ci en ait conscience, impose de dégager deux étapes dans l'analyse : celle de la compréhension du fonctionnement de la ville et celle de l'explication de sa fabrique.

Fonctionnement et fabrique

La ville est constituée d'un espace structuré, c'est-à-dire qu'il exprime des relations sociales et aussi une structure. R. Brunet, dans *Le déchiffrement du monde*, met en évidence deux aspects de la recherche sur l'espace géographique, le premier cherche à reconstituer les intentions et les stratégies des acteurs alors que le second à partir du résultat de la pratique tente de définir les dispositifs produisant un espace non recherché par les acteurs et tout à fait inattendu. Autrement dit, il s'agit d'une part de reconstituer les finalités des acteurs et leurs conséquences spatiales pas toujours préméditées soumises à la loi sociale, et d'autre part de "reconnaître derrière l'ensemble des actions qui créent l'espace, les différences spatiales qui sont involontaires, mais surtout n'apprennent rien sur les stratégies des acteurs. Rechercher les origines de ces différences est passionnante mais moins opératoire." (BRUNET 2001 : 157)

Ces deux thématiques proposées par Roger Brunet ont été formalisées par Henri Galinié dans son essai *Ville, espace urbain et archéologie* sous le terme de fonctionnement et fabrique urbaine, correspondant respectivement à des coupes horizontales dans la ville (qui fait quoi à un instant T, dans quel but ?) et à des coupes verticales (pourquoi certains espaces sont-ils plus urbanisés que d'autres ? Quel est le poids de décisions prises plusieurs siècles

auparavant dans la structure de l'espace urbain observable ?). Dans le fonctionnement, c'est l'activité sociale qui est au centre de la recherche alors que dans la fabrique c'est l'espace et sa structuration qui doivent être analysés.

Le fonctionnement de la ville

L'examen du fonctionnement est régi par des phénomènes d'amplitudes variées relevant de facteurs structurels, conjoncturels ou immédiats, à des échelles de temps et d'espace multiples. Ils peuvent être liés à l'un des cinq actes – habiter, approprier, exploiter, circuler et gérer, qui fondent les relations entre acteurs et les acteurs et l'espace. La principale difficulté dans l'étude du fonctionnement se situe dans la mise à l'écart de la connaissance des résultats observables. Quiconque agit au 11e s. à Vendôme ignore les effets de son action sur le fonctionnement urbain du 12e s.

La fabrique de la ville

La transmission des formes urbaines n'est pas un processus linéaire : l'accumulation n'est pas continue puisque les sociétés agissent en permanence sur celle-ci ; il s'agit d'une reconstruction permanente de cet espace. Plusieurs phénomènes mis en évidence par Henri Galinié et Pierre Garmy sont à l'œuvre dans cette fabrication de l'espace : l'accumulation, la substitution, la suppression (GALINIE 2000 : 54) ainsi que la conservation et l'oblitération (GARMY 2012 : 24-27). Une part importante de la matérialité de la ville échappe à notre connaissance. Le processus de fabrique doit donc être considéré comme d'une infinie complexité dont seuls quelques aspects peuvent être étudiés. Il ne s'agira que de mesurer le poids de certains éléments dans la fabrication de la ville, qu'ils soient naturels ou sociaux. En effet ce qui est important ce n'est pas ce qu'il reste du passé mais ce qui fait qu'une société conserve des éléments antérieurs. "C'est reposer la question de la permanence, c'est-à-dire de l'adaptabilité des vestiges, leur réemploi à des fins autres que celles auxquelles ils sont originellement voués." (GALINIE 2000 : 54). C'est s'interroger sur les effets d'inertie spatiale, non pas du fait d'une pérennité des usages mais d'une réappropriation incessante et non pensée des fonctionnements précédents par de nouvelles configurations socio-spatiales.

S'il est possible et nécessaire de préciser si un phénomène ou une information relève plutôt de la fabrique ou du fonctionnement de la ville, ces deux principes ne peuvent être étudiés séparément, du fait de leurs interactions permanentes (GALINIE 2000 : 112-113). Pour ce faire plusieurs étapes peuvent être distinguées :

- identification des composants de la ville (éléments spatiaux, acteurs) et de leurs relations ;
- critique des sources et détermination de leurs temporalités et spatialités propres ;
- définition des échelles d'analyse temporelle et spatiale pertinentes pour mettre en évidence les dynamiques spatio-temporelles ;
- identification des phénomènes relevant du fonctionnement de la ville (à un moment T) et ceux relevant de la fabrique de la ville (sur le long terme) ;
- comprendre et expliquer ces phénomènes.

Compréhension et explication

Dans son essai *Ville, espace urbain et archéologie*, Henri Galinié, après avoir distingué fonctionnement et fabrique, précise que le fonctionnement doit être compris et la fabrique expliquée. Compréhension et explication sont deux notions épistémologiques qui ont fait débat au sein de la philosophie et de la sociologie historique dans la mesure où la recherche de cause dans l'explication entraîne l'existence de "règles" limitant la liberté humaine.

La distinction entre explication et compréhension chez les philosophes et sociologues

Il faut remonter au philosophe allemand Dilthey pour voir théoriser la différence entre explication et compréhension. Dilthey adopta une distinction radicale entre deux types d'objets et donc deux types de méthodes. Les premiers ensembles qu'il analyse comprennent la nature et l'ensemble des phénomènes naturels, constitués d'objets dépourvus de subjectivité et d'intentionnalité. La causalité règne intégralement à l'intérieur de ce domaine et l'intelligibilité des phénomènes naturels ne peut être entrevue que par l'explication, c'est-à-dire la recherche des causes en vue de la découverte de régularités et de lois. La seconde catégorie est celle des sciences de l'esprit, dans laquelle les êtres sont finalisés par la compréhension, c'est-à-dire "la saisie intuitive et empathique de l'esprit et du sens déposés dans les monuments et documents produits par l'activité spirituelle humaine"(OSSIPOW 2002 : 48). Ce dualisme n'est aujourd'hui plus tenable et les deux démarches, compréhensive et explicative, peuvent être appliquées aux sciences sociales comme aux sciences de la nature. Dans un récent article, Catherine Colliot-Thélène dresse l'historique de la mise en place de ce dualisme et invite en conclusion à "renoncer à les opposer comme des formes mutuellement exclusives du connaître" (COLLIOT-THELENE 2004 : 19). Max Weber déjà chercha à dépasser l'antinomie entre explication et compréhension en intégrant la démarche explicative c'est-à-dire la recherche des causes à la compréhension d'un phénomène. Pour lui la compréhension est une manière subjective de donner sens aux choses qui doit aussi faire l'objet d'une confirmation par le recours à des hypothèses explicatives susceptibles d'être testées. Son ouvrage *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* est certainement l'aboutissement de cette démarche reprise par Norbert Elias dans la C*ivilisation des mœurs* (ELIAS 1985). L'imbrication des deux démarches se retrouve dans l'œuvre de Weber sous le terme "d'explication compréhensive" (WEBER (1904-1917)°1965 : 303). Plus récemment, Paul Ricoeur rejeta l'utilité des lois en histoire, mais il conserva en revanche l'idée de causalité. Il découvre un point intermédiaire entre l'explication par les lois et la compréhension de ce qu'il appelle les "imputations causales singulières". Réélaborant l'approche Webérienne, Paul Ricoeur affirme qu'il est possible de considérer l'éthique protestante du travail comme un facteur causal crucial dans l'émergence du capitalisme sans pour autant généraliser celui-ci pour lui donner la forme d'une loi causale. Il considère que l'apparition du capitalisme est un phénomène trop complexe pour être généralisé. Qu'il n'est pas possible de reproduire la situation économique et la mettre de nouveau à l'épreuve mais que la construction de situations contrefactuelles permet d'isoler d'autres facteurs pertinents dans l'émergence du capitalisme tels que les avancées technologiques, légales ou politiques (RICOEUR 1991 : 322).

L'application de ces deux démarches à l'étude archéologique de la ville

Selon Henri Galinié, la distinction wébérienne entre explication et compréhension est tout à fait opératoire pour étudier le fonctionnement et la fabrique de la ville. Puisqu'il est impossible de généraliser un phénomène aussi complexe que la formation et la transformation d'une ville, que nous ne pouvons pas la mettre à l'épreuve (le développement des systèmes multi-agents et de l'intelligence artificielle va néanmoins dans ce sens), il est malgré tout possible de dégager un certain nombre de facteurs explicatifs dans l'émergence de la ville telle qu'elle se présente au moment où on l'étudie. Ainsi la démarche compréhensive ignore le résultat observable et s'attache à reconstruire les relations entre les habitants et leurs relations avec l'espace. Le chercheur doit observer la ville de l'intérieur, les gens en action, qui fait quoi, dans quel but. Il y a ici une multitude de finalités, la ville étant conçue par ses habitants pour répondre à une série de besoins. C'est l'activité sociale, c'est la recherche du sens que les individus, sujets ou agents, assignent à leurs activités conscientes ou non. Les questions portent donc sur la recherche des fins poursuivies par les acteurs, aux comportements des individus et des groupes sociaux. La démarche explicative s'assigne pour objectif, connaissant le résultat, de reconstituer le processus qui a permis d'arriver à Z en partant de A. Dans cette logique, le chercheur se place à l'extérieur de son objet d'étude, le plus souvent étranger aux hommes de l'époque considérée : "Il s'agit d'une mise en ordre raisonnée de la réalité dans une perspective orientée" (GALINIE 2000 : 78). L'explication porte sur un questionnement global, entièrement artificiel et extérieur aux préoccupations des habitants étudiés. Comment passe-t-on d'une ville à l'autre, qu'est-ce qui différencie une ville de l'autre, pourquoi certains quartiers sont-ils plus urbains que d'autres, pourquoi cette forme perdure-t-elle dans le temps ?

Ces deux approches, compréhensive et explicative, ont été très récemment appliquées par Henri Galinié dans un très court article sur les manières d'interpréter les résultats des fouilles du château de Tours récemment publiés (GALINIE, HUSI, MOTTEAU 2014). À partir des seuls faits matériels observables, il essaie de distinguer ce qui relève de la compréhension et de l'explication. La séquence d'occupation du site est la suivante : 1. thermes publics (70-300) ; 2. Construction de l'enceinte urbaine (300-350) ; 3. Réaménagement des installations thermales (350-400) ; 4. Habitat de l'élite (400-1050). La question à résoudre était celle de la périodisation de ces éléments et de l'importance de la césure que constituait l'édification de l'enceinte urbaine. Autrement dit est-ce que la construction de l'enceinte urbaine entraîna un changement radical d'occupation à l'intérieur du *castrum* par la privatisation des thermes ou bien ces derniers restèrent-ils publics un certain temps avant d'être privatisés ? Deux périodisations peuvent donc être proposées selon que l'on se place d'un point de vue explicatif (Colonne A) ou d'un point de vue compréhensif (Colonne B).

<table>
<tr><th>A_Approche explicative</th><th>B_Approche compréhensive</th></tr>
<tr><td>Période 1 : Thermes publics (Phase 1), 70-300</td><td rowspan="2">Période 1 : Thermes publics (Phases 1, 2 et 3), 70-400</td></tr>
<tr><td>Période 2 : Construction de l'enceinte urbaine (Phase 2),300-350</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Période 3 : Habitat de l'élite (Phases 3 et 4), 350-1050</td><td></td></tr>
<tr><td>Période 2 : Habitat de l'élite (Phase 4), 400-1050</td></tr>
</table>

Tableau 1 : Proposition de périodisation selon la démarche explicative ou compréhensive (GALINIE 2013 : 4).

La proposition A est sous-tendue par les connaissances que l'on a de la ville ; elle applique à ce lieu précis ce qui vaut pour la ville, pour les villes. La proposition B est, elle, sous-tendue par la mise à l'écart du résultat connu et se fonde sur les fins poursuivies par les édiles vers 300, à savoir le maintien des thermes publics dans une partie du projet urbanistique plus global que constitua la construction du *castrum* de Tours. Même si le projet a rapidement échoué, cette intention de maintenir des activités publiques au 4^{e} s. ne doit pas être occultée. La démarche compréhensive *"consiste à se rappeler que dans le passé, l'avenir n'était pas écrit"* (GALINIE 2013 : 5).

1.3 Le cas Vendômois

Après avoir fixé le cadre conceptuel et les problématiques de cette étude, cette section cherchera à présenter le sujet : Vendôme en insistant sur la situation, le site vendômois et sur les différentes emprises urbaines de l'Antiquité au 19e s. Ces éléments serviront de base à la définition du cadre spatio-temporel de l'étude. En effet l'étude d'une ville en archéologie ne se justifie que si c'est le site qui est au centre et à l'origine de la recherche. À l'instar d'Henri Galinié : "On fait de l'histoire avec des sources, on fait, ou devrait faire de l'archéologie avec un lieu" (GALINIE 2000 : 57).

1.3.1 La situation vendômoise

Vendôme dans le système urbain régional

Des tentatives d'approche de ce réseau urbain régional dans la longue durée à l'échelle de la Région Centre ont déjà été menées sous la direction d'Henri Galinié au début des années 90 et publiées sous la forme d'un atlas en trois fascicules intitulé *Atlas des villes et des réseaux de ville en Région Centre* dont le but énoncé dans l'introduction était de faire "non pas l'histoire des villes de la Région dans l'histoire plus générale des institutions. Pas plus l'histoire individuelle de chaque ville. Plutôt l'histoire de la mise en perspective des forces qui ont joué, moment par moment, pour définir un maillage particulier de villes" (GALINIE, ROYO 1993 : 3). À partir des sources disponibles, plusieurs thèmes ont pu être traités :

- les réseaux d'autorité : un pouvoir central quel qu'il soit (empire romain, Église, princes territoriaux, pouvoir royal et l'État) confère à chaque ville, afin d'administrer le territoire, une position de domination ou de subordination ;

- l'urbanisation : sous ce terme Henri Galinié et Manuel Royo ont regroupé les aspects économiques des villes qui ne sont pas liés aux réseaux d'autorité ;

- l'évolution propre des villes : sous cet *item*, les chercheurs voulaient mettre en évidence l'évolution du rôle et de la place de chaque ville dans la longue durée ; malheureusement cette déclaration de principe ne fut pas suivie d'effet à part un fascicule traitant de la place des chefs-lieux de département dans les réseaux d'autorité : *quid* des autres villes et de l'aspect économique ?

- la perception du fait urbain par leurs contemporains : il s'agissait de comprendre la façon dont les anciens considéraient selon les époques le fait urbain, comment ils nommaient ces réalités.

Dans cette étude, le corpus de villes n'a pas été arrêté *a priori*, mais toutes les agglomérations revêtant un caractère urbain furent prises en compte. Ce caractère urbain pose un véritable problème de définition, ce qui fait que la ville ne cesse de changer et donc que la documentation disponible n'est jamais exhaustive pour une même ville, ni égale pour toute les villes. Ainsi une grille d'analyse a été élaborée pour chaque phénomène examiné dans laquelle sont prises en compte les différentes fonctions qu'une ville remplit.

Chaque fascicule traite d'un thème particulier, comme les Agglomération secondaires gallo-romaines en Loir-et-Cher, les mots de l'urbain dans l'œuvre de Grégoire de Tours", les villes après l'An Mil ou encore *"L'estat des villes de ce royaume"* d'après la levée de taxe de 1538 par François I[er]. Ces travaux novateurs dans les années 90 devraient aujourd'hui être repris, d'une part pour mettre à jour les données à partir des découvertes archéologiques de ces vingt dernières années et d'autre part pour les intégrer à des modélisations telles que celle proposée par le programme Archéomédès (ARCHEOMEDES 1998).

Bien que je n'ai pas entrepris une étude diachronique des trajectoires urbaines, Vendôme apparaît du haut Moyen Âge, peut-être déjà pendant l'Antiquité, et jusqu'au début du 19[e] s., comme une ville intermédiaire à mi-chemin entre les villes de première importance que sont Orléans, Bourges Tours, parfois Chartres, toutes capitales de cité antique rayonnant au niveau régional, et les petites villes situées au niveau micro-local (Trôo, Montoire, Lavardin, Mondoubleau, Fréteval) pour ne citer que celles entourant Vendôme (Planche 1). Elle appartient au groupe des villes intercalaires, en position d'équilibre, dans lesquelles se placent entre autres Châteaudun, Blois, Issoudun, Amboise ou Loches rayonnant à un niveau local comme centre politique, religieux et économique. Les cartes suivantes présentent la place de Vendôme comme ville intermédiaire dans le réseau urbain régional à différents moments de sa trajectoire.

Le système urbain antique

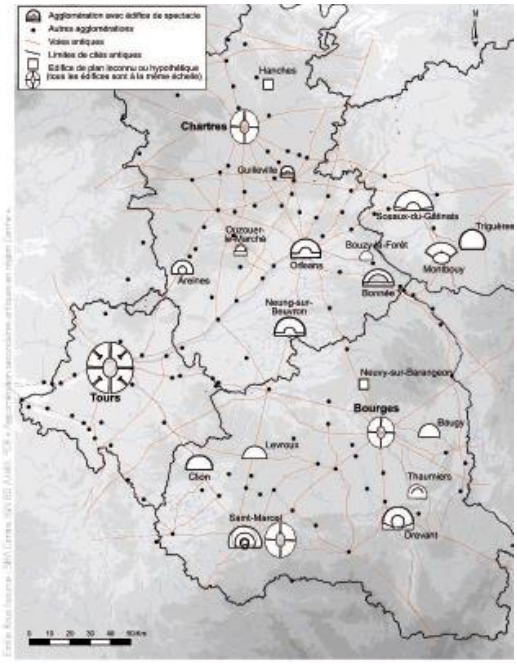

Figure 6 : Les édifices de spectacle des agglomérations des cités des Carnutes, Bituriges et Turones

(PCR Agglomérations secondaires en Région Centre, Document SRA)

Le système urbain antique de l'actuelle Région Centre a fait l'objet d'un colloque en 2008 à Orléans, publié en 2012 dans un supplément de la *Revue Archéologique du Centre de la France* (CRIBELLIER, FERDIERE 2012). La carte ci-contre (Figure 6) présente pour les trois cités dont les territoires constituent l'actuelle Région Centre (Turones, Bituriges et Carnutes) le type et la taille des édifices de spectacles reconnus. Ils sont un bon indicateur de l'importance démographique des villes mais aussi de leurs fonctions urbaines. Elle montre que Vendôme (ou plutôt Areines à 1,5 km au nord de la ville actuelle, *Cf.* p.87) s'inscrit entre les capitales de cités dotées d'un amphithéâtre (Tours, Chartes et Bourges) et le semi des agglomérations d'un rang inférieur (point noir sur la carte). D'un point de vue politique, l'agglomération fait partie de la cité des Carnutes, certainement un relais du pouvoir central établi à Chartres. L'aspect économique ne peut être appréhendé en l'état des connaissances.

Le réseau à l'époque mérovingienne

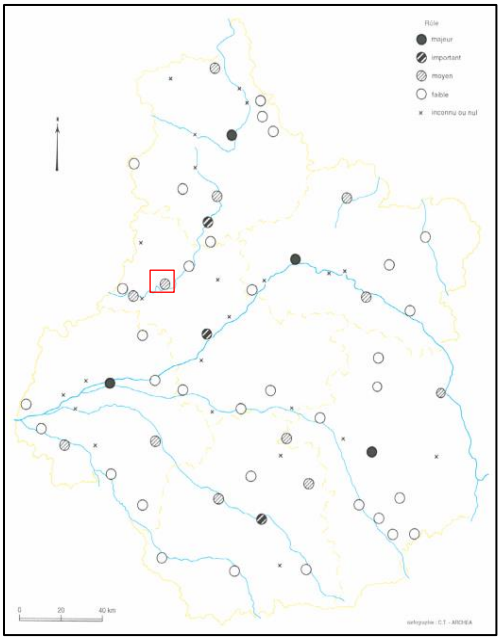

Figure 7 : *Urbs, civitas* et *castrum* dans l'œuvre de Grégoire de Tours.

Pour le très haut Moyen Âge (Figure 7), très peu de données sont disponibles pour établir une hiérarchie au sein des agglomérations. Un essai de classement a été tenté à partir des écrits de Grégoire de Tours. Christèle Hervé, qui étudia les mots de l'urbain dans son œuvre, distingue trois niveaux hiérarchiques : en haut du classement, les capitales de cités (Orléans, Chartres, Bourges et Tours) sont mentionnées sous le terme *Urbs*, le rang intermédiaire serait composé des agglomérations nommées *castrum* ou *castellum*, enfin le terme *vicus*, même s'il peut renvoyer au rang des *castra*, est utilisé essentiellement pour les agglomérations d'un rang inférieur. Vendôme apparaît donc à mi-chemin entre les capitales de cité et les *vicus* puisque mentionné sous le terme de *castellum* dans le traité d'Andelot transcrit par Grégoire (HERVÉ 1994).

L'utilisation des monnaies est un autre moyen de saisir une partie de la hiérarchie des agglomérations ou en tout cas la marque d'un pouvoir associé à ces agglomérations. Auguste de Belfort a identifié sept exemplaires de monnaies frappées à Vendôme (Tableau 2) (DE BELFORT 1893). Bernard Diry reprenant les récents travaux de Georges Depeyrot identifie seulement quatre exemplaires certains de monnaies vendômoises (DIRY 1999, DEPEYROT 1998).

Cote	Datation
BN/Cabinet des médailles/n°581 De Belfort 4878	560-585
BN/Cabinet des médailles/n°582 De Belfort 4882	620-640
BN/Cabinet des médailles/n°583 De Belfort 4883	620-640
De Belfort 4884	"pièce fausse du temps"
De Belfort 4881	Problème d'identification
De Belfort 4879	Légende effacée
De Belfort 4880	585-675

Tableau 2 : Inventaire des monnaies vendômoises mérovingiennes.

Bernard Diry a aussi mis en évidence les autres centres d'émission de monnaies en Vendômois et aux alentours pour l'époque mérovingienne (Tableau 3).

Agglomération	Agglomération actuelle
Balavum	Baillou
Blesum	Blois
Pecomaniacum	Écoman
Cadolidium	Gué-du-Loir
Oconiacum	Oigny
Dorium	Ruan
Savinacum	Savigny-sur-Braye
Matovallum	Saint-Calais

Tableau 3 : Les lieux d'émission monétaire à l'époque mérovingienne autour de Vendôme d'après Bernard Diry (DIRY 1999 : 27).

Le réseau à l'époque carolingienne

Le réseau urbain carolingien n'est pas facilement accessible. Une charte de Charles II de 853 mentionne la visite de *missi* dans l'évêché de Chartres et indique à cette occasion les différents chefs-lieux traversés et par là même l'organisation du territoire carnute : *"Burcardus episcopus et Hrodulfus et Henricus abba missi in Blesiso, Aurelianensi, Vindusniso, Carentino, Durcasino, Duniso, Ebricino, Stampiso, Castriso, Pincesiso, Madreciso*[4]*"*. Le monnayage vendômois connu pour l'époque carolingienne à travers seulement sept monnaies atteste le rôle central de l'agglomération dans le territoire vendômois qui ne renferme plus comme à l'époque mérovingienne d'autres ateliers.

Le réseau urbain vers l'an 1000

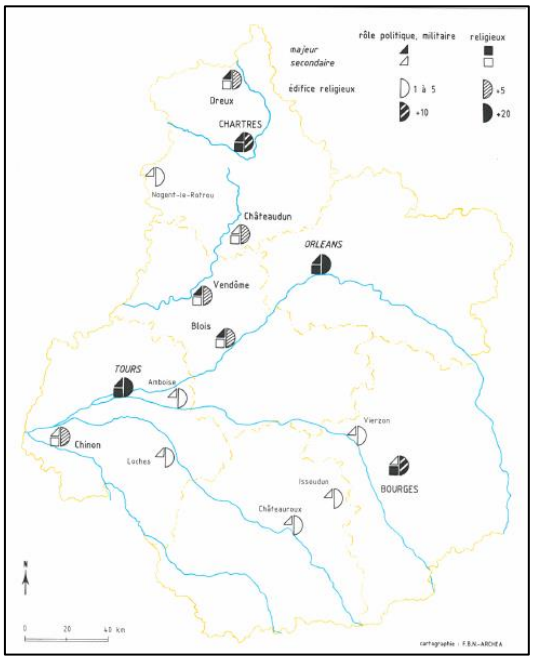

Isabelle Audinet, qui rédigea le fascicule sur les villes après l'an mil, a mis en avant, à partir d'une grille comprenant plusieurs dizaines de critères, trois rangs dans l'organisation du réseau urbain régional : le premier regroupe les anciennes capitales de cité, viennent ensuite les agglomérations dites *"secondaires"* dans lesquelles on retrouve Blois, Vendôme, Dreux et Châteaudun qui concentrent un certain nombre de pouvoirs politiques, économiques et religieux, et enfin un troisième rang qui regroupe les villes d'Amboise, Loches, Châteauroux, Issoudun et Nogent-le-Rotrou qui ne rayonnent qu'à l'échelle locale (AUDINET, GALINIE1994).

Figure 8 : Hiérarchie des fonctions et du développement des villes après l'an Mil.

[4] HEINRICH 1835, éd., *Capitularia regum Franciae occidentalis*, *Karoli II capitularia, Misi autem et pagi missaticos qualiter fuerunt tunc ordinati* : 426 : Blois, Orléans, Vendôme, Chartres, Dreux, Châteaudun, Evreux, Etampes, Arpajon, Poissy, Madrie.

Le réseau urbain au 13e s.

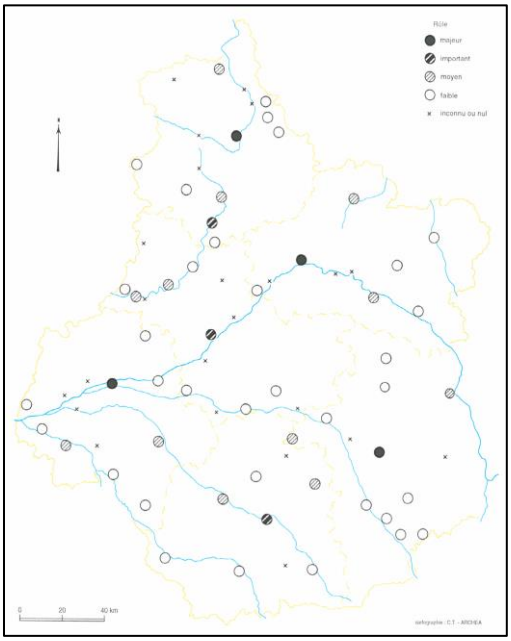

Stéphane Joly, qui a étudié le réseau urbain de la région Centre pour le 13e s. à partir des critères économiques, démographiques, politiques et juridiques, a distingué quatre niveaux de hiérarchie urbaine (Figure 9). Les agglomérations les plus importantes sont toujours Orléans, Tours, Chartres et dans une certaine mesure Bourges. Viennent ensuite les agglomérations de Châteauroux, Blois et Châteaudun, suivies de près par une série d'agglomérations possédant un rôle moyen pour l'auteur dans laquelle s'inscrit Vendôme (JOLY 1997).

Figure 9 : Hiérarchie des fonctions et du développement des villes et agglomérations secondaires de la Région Centre au 13e s.

Le réseau urbain au 16e s.

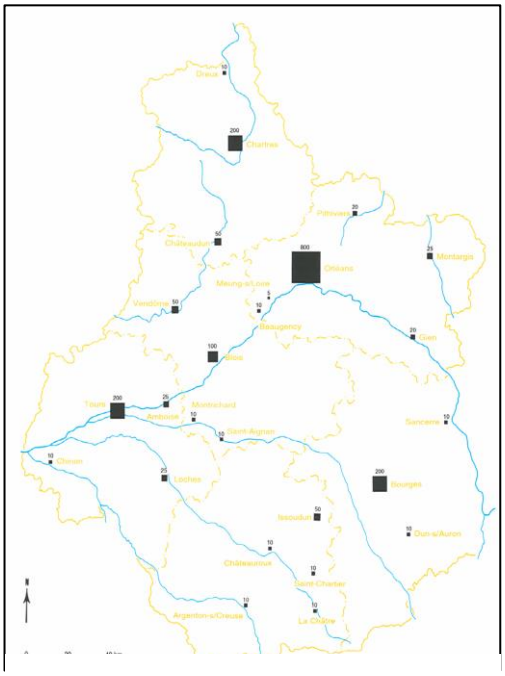

Figure 10 : Le nombre d'hommes à l'entretien desquels contribuent individuellement les villes de la Région en 1538

En 1538, le roi François Ier ordonna la levée d'une taxe sur *"les bonnes villes et les citez franches du royaume"*. L'administration royale établit une liste des villes en précisant pour chacune sa capacité contributive, c'est-à-dire sa richesse. 227 villes furent ainsi taxées et durent contribuer, selon leur importance, à l'entretien de cinq hommes pour les plus petites à trois milles pour Paris. Une hiérarchie très nette des villes du royaume, classées selon 18 rangs, apparaît. La moyenne du royaume s'élève à 88 hommes par ville. Dans la région, Henri Galinié a montré que 25 villes furent soumises à cette contribution (GALINIE 1995). L'auteur distingue dans l'ensemble des villes de la Région Centre une hiérarchie à quatre classes : dans la première se trouve Orléans, dans la deuxième on retrouve Bourges, Tours, Chartres et Blois, dans la troisième sont présentes les villes de Vendôme, Issoudun, Châteaudun, Montargis, Loches, Amboise… Enfin une dernière classe regroupe les villes contribuant à une très faible proportion. Là encore Vendôme apparaît comme une ville intermédiaire entre les capitales régionales et le semi des petites villes.

Le réseau urbain régional au 18e s.

Le réseau urbain régional des 17e et 18e s. n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie. Les travaux de Bernard Lepetit sur les villes du royaume de France de 1740 à 1840 permettent de combler en partie cette lacune. Si l'on suit cet auteur, Vendôme se range encore dans ces villes intermédiaires, derrière Orléans, Tours, Bourges et Chartres mais au même niveau hiérarchique que Blois, Châteaudun ou Issoudun… (LEPETIT 1988).

Le redécoupage révolutionnaire

La volonté de la Constituante de créer de nouvelles entités territoriales sur une base égalitaire s'est matérialisée par la formation des départements. La création du département du Loir-et-Cher en 1790 ne s'est pas faite dans le consensus mais résulte de nombreux compromis et rapports de force entre les différentes villes de la région. Entre Tours et Orléans, capitales incontestables, toutes les villes intermédiaires, Châteaudun, Vendôme, Blois et surtout Montargis, ont essayé d'obtenir leur département. Le rattachement de cette dernière ville à Orléans, déportant ainsi le département du Loiret vers l'est, libéra entre Tours et Orléans un espace autour des villes de Vendôme, Blois et Romorantin. La ville de Blois, du fait de sa position centrale, est apparue naturellement comme le chef-lieu de ce nouveau département (VASSORT 1985 : 263).

Les territoires de domination

L'inscription de Vendôme dans le réseau urbain régional montre une certaine stabilité depuis l'Antiquité jusqu'au 19e s. qui tranche avec le caractère mouvant de ses territoires de domination, tant politiques, religieux qu'économiques. Il ne s'agira pas ici de dresser l'historique complet des transformations des ressorts administratifs ou religieux mais seulement d'évoquer plusieurs moments dans la constitution du territoire vendômois.

Le pagus du haut Moyen Âge

Nous devons à D. Barthélemy la restitution du *pagus* vendômois au 11e s. sur la base des textes disponibles. Subdivision de la cité des Carnutes, il est mentionné pour la première fois à la fin du 7e s. dans la vie de saint Leufrid qui y localise la *villa* de Selomnes[5]. Les mentions trop peu nombreuses pour le haut Moyen Âge ne permettent pas une restitution précise de ses limites. Néanmoins, en se fondant sur les limites d'archidiaconé du 13e s. et sur les mentions *"in pago"* du 11e s., l'auteur montre que *"l'archidiaconé ne livre donc pas le fossile d'un pagus qui aurait été autre que le comté, c'est-à-dire la châtellenie de Vendôme."* (BARTHELEMY 1993 : 132). Les contours de ce territoire ont toujours eu une certaine plasticité et ne sont pas fixés par des limites propres mais par leur appartenance au groupe des Vendômois. C'est la "seigneurie vendômoise" qui fait le *pagus*, la seigneurie du comte mais aussi celle des grands vassaux. Le comte ne possède que l'*"honnor vindocinensis"*, c'est-à-dire une part de ce territoire, des terres, des taxes et des prérogatives limitées. Cet espace s'étend de part et d'autre de la vallée du Loir et prend une forme ovalaire centrée sur Vendôme

[5] *Acta Sanctorum* (Bollandistes, 3e édition), junii V : 95.

(Planche 2). À l'ouest une excroissance constituée des paroisses de Prunay, Monthodon et La Ferrière est déclarée dans l'archidiaconé et dans le *pagus*. Il s'agit en réalité d'une appropriation du comte, mentionnée par Geoffroy Martel, au détriment de Marmoutier avant la restauration monastique de 982. Ainsi l'influence vendômoise s'exerce sur une soixantaine de paroisses.

Le comté du milieu du 12e s. au début du 15e s.

Un changement de représentation intervient au milieu du 12e s., le Vendômois ne correspond plus aux possessions des seigneurs mais à l'honneur comtal. Le patrimoine des grands seigneurs est considéré comme relevant de la mouvance comtale, à l'exception de l'alleu de Beaugency qui devient une enclave blésoise dans la mouvance vendômoise. Il faudra attendre l'accord de 1329 pour que cette enclave devienne vendômoise (BARTHELEMY 1993 : 381). Ainsi les limites du Vendômois varient au gré des héritages, accords et conquêtes… Lavardin devient vendômoise dans des circonstances et à une date inconnue mais antérieure à 1218, date à laquelle le seigneur de Montoire hérite du comté de Vendôme : la ville et sa châtellenie deviennent dès lors vendômoises. Seront ensuite intégrées les villes de Trôo, par échange avec une part angevine du patrimoine de Montoire (1261-1270), et de Mondoubleau en 1406 par achat du comte Louis de Bourbon (Planche 2)

Le pays vendômois aux 17e et 18e s. : une relative indépendance

Pour les contemporains du 18e s., il est certain que le Vendômois constitue un pays à part entière, qui ne relève ni du Maine, ni de la Touraine, ni du Blésois, ni du Dunois, ni même de l'Orléanais. Cette situation s'explique par la position administrative de la ville. Si Vendôme possède les fonctions judiciaires, financières et religieuses d'une ville de cette importance (baillage, élection, grenier à sel, archidiaconé), au niveau administratif supérieur, elle dépend d'autorités installées dans les villes alentours. D'un point de vue judiciaire, le vendômois obéit à la coutume d'Anjou et les appels du baillage depuis 1719 relevaient du parlement de Paris. L'élection dépendait de la généralité d'Orléans, le grenier à sel de la direction de Tours, l'archidiaconé de l'évêque de Blois après 1697. Une telle dispersion des villes qui ont autorité sur Vendôme les empêche d'exercer une influence sur la région. Les institutions locales, en jouant de la concurrence entre ces différentes villes, ont ainsi pu construire localement leur propre autorité (VASSORT 1995 : 36).

***Une relation particulière à Paris : la limite sud-ouest de la "*Francia"**

Sur le temps long, il apparaît que la ville de Vendôme possède une relation particulière par rapport à Paris. Dès le 11e s. les relations entretenues entre Bouchard et Hugues préfiguraient une position stratégique du comté pour l'espace parisien, celui de porte d'entrée dans l'espace capétien, par le sud-ouest. Après Vendôme, s'ouvrent la vallée de la Loire et le grand Anjou. Cette position particulière fait de Vendôme et du Vendômois à plusieurs reprises une zone frontière ou de refuge. Ville-frontière lors des conflits entre Plantagenêt et Capétiens et pendant la guerre de Cent ans. Ville-refuge lorsque Blanche de Castille vient se réfugier avec son fils lors de la révolte des barons en 1227 ou encore lors du procès de

Gracchus Babeuf ou plus récemment lors du second conflit mondial, lieu de repli du ministère des Postes. Procès du duc d'Alençon ville du bassin parisien, parlement en exil

1.3.2 Un site entre coteau et plaine alluviale

La ville actuelle de Vendôme est située en contrebas d'un éperon d'une trentaine de mètres de hauteur que dessinent le Loir et un petit vallon perpendiculaire en pente douce permettant un accès facile au plateau. C'est sur cet éperon que s'est développée l'agglomération du haut Moyen Âge, alors que les agglomérations antique et médiévale furent quant à elles établies dans la plaine alluviale. Les différentes composantes du site seront présentées successivement.

Le Loir

La présentation du Loir qui traverse Vendôme est apparue nécessaire dans la mesure où il joue un grand rôle dans la structuration de l'espace urbain, à la fois ressource et contrainte.

Le bassin du Loir, d'une superficie de 8530 km^2, se situe dans la partie méridionale du Bassin parisien dont il recoupe les auréoles secondaire et tertiaire à proximité de la remontée structurale du socle armoricain (PIANA 2009). Prenant sa source près de Nogent-le-Rotrou, sur la commune de Saint-Eman (Eure-et-Loir), en bordure orientale des collines du Perche, cette rivière de second rang, longue de 320 km, se jette dans la Sarthe qui forme avec la Mayenne la rivière de La Maine, à quelques kilomètres à l'amont d'Angers, pour se jeter dans la Loire au niveau de Bouchemaine. D'une direction nord-sud, dans ses premiers kilomètres, la rivière prend rapidement une direction nord-est/sud-ouest en Dunois, avant de s'orienter vers l'ouest au niveau de Vendôme pour finalement pénétrer en Touraine puis en Anjou. Plus qu'une frontière physique, la vallée du Loir est un véritable corridor fluvial joignant la vallée de la Seine via l'Eure au pays chartrain, au Blésois et à la Touraine en s'ouvrant après le coude de Vendôme à l'Anjou et à la Loire-Atlantique (Planche 1).

Sa pente moyenne, de 0,5‰, sa faible largeur (entre 20 m à Châteaudun et 60 m à Durtal) et sa relative profondeur ont très tôt autorisé l'installation de nombreux aménagements hydrauliques. Aujourd'hui encore, 117 biefs sont établis sur son cours soit un aménagement de ce type tous les 3,4 km (SAGE LOIR 2008 : 2). Le Loir présente un régime pluvio-évaporal avec des caractères hydrologiques relativement modérés (débit moyen annuel de 3,1 m^3/s) et des écarts moyens modestes de 13 m^3/s pour les basses eaux d'août et de 66 m^3/s pour les hautes eaux moyennes de février. Cette apparente stabilité cache en réalité des extrêmes plus marqués (0,4m^3/s en étiage et 440m^3/s en crue) (LARUE 1989). Les crues du Loir sont essentiellement des crues d'automne-hiver engendrées par des pluies de quelques jours succédant à un épisode pluvieux assez long centré sur les collines du Perche qui agissent comme un véritable entonnoir (SAGE LOIR 2008 : 198). Ces inondations sont une donnée importante pour comprendre le rapport entre les hommes et la rivière, en effet, ces débordements, assez fréquents, peuvent causer d'important dégâts : nombres d'entre eux ont été enregistrés par la documentation. La lutte contre les inondations sera, au moins à partir du 11^e s., au cœur de la relation entre l'homme et son milieu.

La plaine alluviale : une longue mise en place

La plaine alluviale visible aujourd'hui est le résultat de plus de 10 000 ans de relations homme-milieu. Loin d'avoir attiré les recherches comme son homophone méridional, la plaine alluviale du Loir a néanmoins fait l'objet de récents travaux tant pour le Pléistocène (DESPRIEE 2003) que pour l'Holocène qui a suscité une thèse de doctorat intitulée *Géoarchéologie de la vallée du Loir : évolution de la dynamique fluviale tardiglaciaire et holocène, interactions Sociétés/Milieux***.** Cette étude menée par Julienne Piana, doctorante au sein du laboratoire CARTA UMR 6590_Espaces et Sociétés, sous la direction de Nathalie Carcaud a pour objectif de "reconstituer la trajectoire paysagère de la vallée du Loir au cours des derniers 15 000 ans [en mettant en évidence les facteurs climatiques et anthropiques à l'œuvre] à partir d'un diagnostic des formes paysagères (construction et évolution des lits fluviaux et de la plaine alluviale, végétation, parcellaire, pratiques culturales…) et de l'identification des processus dynamiques qui les ont transformées et transmises (crise, rupture, héritage, résilience…)" (PIANA 2009 : 1). Pour répondre à cette problématique, trois fenêtres d'étude ont été privilégiées sur l'ensemble du tracé : la première correspond au Loir amont, la seconde au Loir Vendômois et la troisième au Loir aval.

Seuls les premiers résultats de la fenêtre centrale, celle qui nous intéresse, centrée autour de Pezou (10 km au nord de Vendôme), ont été publiés dans un article paru en 2009 dans la revue *Norois*. Grâce à un enregistrement sédimentaire fin, l'auteur a pu restituer l'évolution du paysage de la vallée depuis les 10 000 dernières années (Figure 11) :

- au début de l'Holocène, le style fluvial de la rivière hérite de la morphologie à chenaux multiples mise en place durant la dernière glaciation (Weichsélien) ;

- une métamorphose vers un chenal unique et un comblement argilo-tourbeux des bras secondaires a lieu lors de la transition Tardiglaciaire-Holocène jusqu'au Néolithique ;

- l'activité fluviale change radicalement avec une nouvelle phase d'incision et une probable réactivation des bras latéraux durant tout le Néolithique et l'âge du Bronze ;

- à partir de l'âge du Fer, l'augmentation de l'érosion des versants due à la déforestation, associée à la pratique de l'élevage et de l'agriculture plus intensive, entraîne une aggradation[6] verticale de la plaine alluviale conduisant à un exhaussement et un rétrécissement du lit fluvial. La présence de nombreuses plantes aquatiques signale des inondations plus fréquentes dans les zones humides (anciens bras comblés) et/ou une élévation de la nappe phréatique ;

- durant le Moyen Âge, de nombreux hiatus polliniques sont observés dans le sondage de Montplaisir, peut-être dus au battement de la nappe phréatique détruisant les pollens. Néanmoins la disparition des plantes aquatiques indique certainement un drainage des zones humides et une intervention croissante des sociétés. Eric Yéni,

[6] Aggradation : accumulation de sédiments dans le lit d'un cours d'eau. Elle survient lorsque l'apport de sédiments (érosion) excède les capacités de transport du cours d'eau.

dans le cadre d'un DEA portant sur l'archéologie de la pêche dans le bassin versant du Loir, a montré que dès le 12e s. cette rivière était équipée de plus d'un moulin tous les 2 km (YENI 2001). Dans certains espaces, comme Vendôme, cette concentration peut être beaucoup plus importante : nous y reviendrons plus tard.

L'érosion des versants se poursuit à un rythme assez rapide de l'ordre de 0,7 mm par an (sondage de Montplaisir) qui peut être mis en relation avec le petit Âge glaciaire. (PIANA 2009).

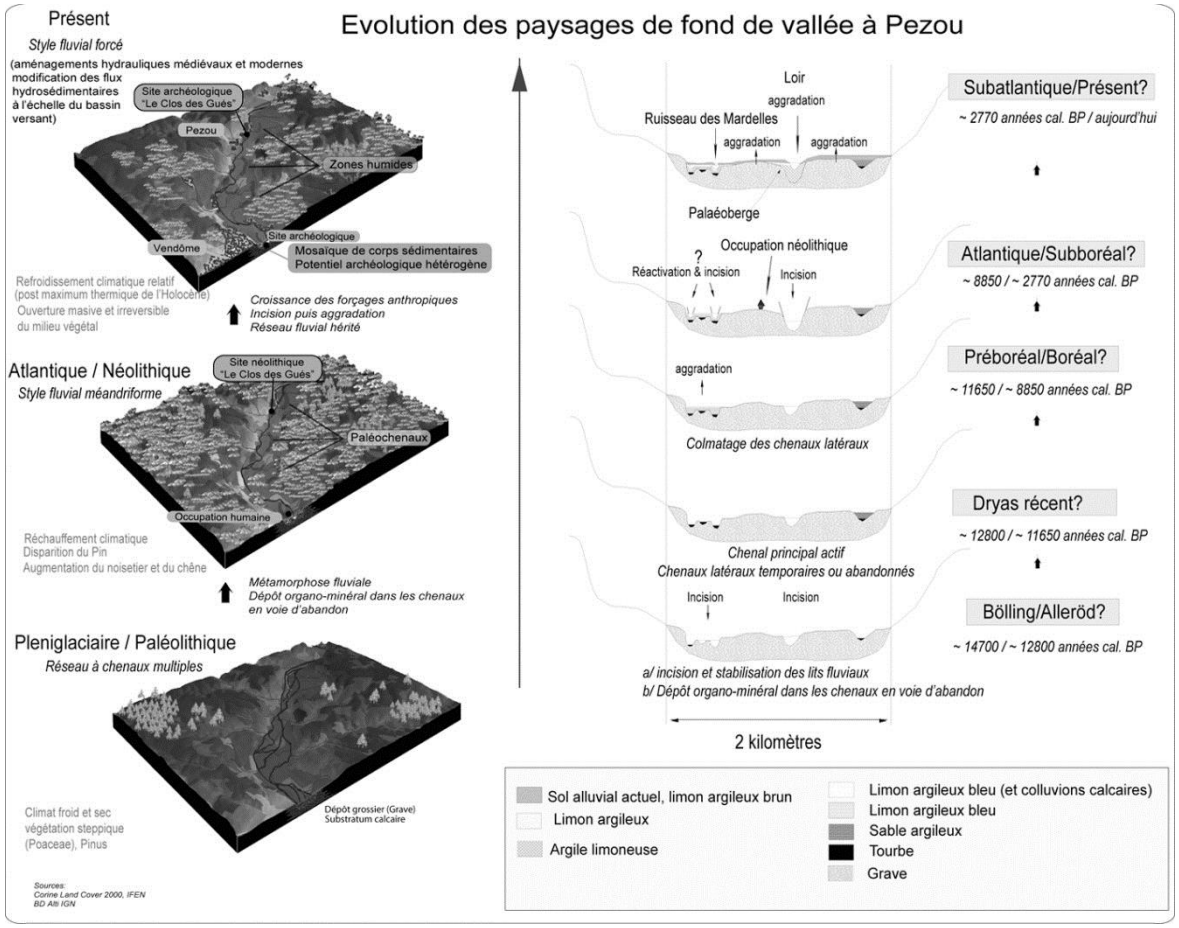

Figure 11 : Évolution du fond de vallée entre le Pléniglaciaire et aujourd'hui à Pezou (41).

Si les résultats des travaux de Julienne Piana demandent à être précisés, ils permettent néanmoins d'avoir une vision claire des transformations du régime fluvial du Loir depuis les 10 000 dernières années et de transposer le modèle sur le site de Vendôme qui, rappelons-le, n'est qu'à une dizaine de kilomètres au sud de la fenêtre étudiée. En se fondant sur l'utilisation du sol tel qui est représenté sur le cadastre ancien et sur les photographies aériennes, plusieurs paléo-chenaux ont pu être identifiés (Planche 3) En effet, ils sont reconnaissables sur le cadastre ancien à partir du type d'occupation qu'ils supportent (principalement des prés), les limites parcellaires prenant la forme de corridors. Leur datation et leur chronologie relative sont en l'état des connaissances impossibles à restituer ; ils sont néanmoins tous contemporains du Pléistocène ou de l'Holocène. Ce qui est intéressant dans leur étude, ce n'est

pas leur datation mais simplement la reconnaissance de leur existence puisqu'ils ont en grande partie guidé la forme et les fonctions urbaines durant la période préindustrielle.

Entre ces différents paléo-chenaux, des "petites buttes insubmersibles" correspondent à des monticules d'alluvions anciennes appelées dans le vocabulaire de la géomorphologie ligérienne "montilles" (DION 1961). Ces montilles n'étaient pas utilisées par les anciens de la même façon que les terres environnantes. En effet, les terres très facilement inondables, souvent à l'emplacement des anciens chenaux du Loir, étaient dévolues aux pâturages alors que sur ces montilles l'activité de labourage était possible et donc privilégiée. Le plus bel exemple proche de la zone d'étude se situe en face du village actuel de Meslay, au nord de Vendôme. L'hypothèse de l'existence d'une montille à l'emplacement actuel de la ville peut être proposée sur la base de plusieurs arguments : d'abord, de manière générale ces montilles sont localisées sur les rives convexes d'un méandre, or le centre-ville est justement établi sur la rive convexe d'un méandre du Loir. Ensuite, les niveaux altimétriques actuels à l'emplacement de la tour Saint-Martin montrent une légère surélévation des niveaux de sol, ce dernier argument étant bien évidement à nuancer puisque cette surélévation pourrait relever d'une accumulation de niveaux anthropiques. Enfin, la comparaison avec un site urbain similaire, celui de Châteaudun, permet de cerner ce que pouvait être la réalité morpho-fluviatile de la vallée avant son urbanisation. Établie à 40 km au nord de Vendôme sur le Loir, ce site présente les mêmes caractéristiques que celui de Vendôme avec un coteau constituant la rive concave d'un méandre du Loir. À l'inverse de Vendôme, la ville ne s'est pas développée (avant le 19^{e} s.) dans la plaine alluviale mais essentiellement sur le plateau, ce qui l'a préservée d'importantes transformations. Le cadastre ancien procure donc une image de ce que pouvait être cette plaine avant l'urbanisation (Planche 4). On retrouve comme à Vendôme un premier bras du Loir le long de l'abrupt du plateau doublé au nord-ouest par un second bras parallèle dite rivière de Chollet correspondant au bras Saint-Denis à Vendôme. Entre ces deux bras plusieurs exploitations agricoles sont établies indiquant l'existence d'une montille qui n'a pas abrité une occupation urbaine dense.

Les grandes lignes de la topographie historique et les bornes du sujet

La vallée du Loir a constitué depuis plus de 4000 ans une zone de forte occupation anthropique ; l'occupation préhistorique ainsi que l'hypothèse d'un *oppidum* gaulois sur le site du château pour lequel aucune preuve n'existe ne seront pas développées ici (SAINT-VENANT 1912-1917c : 41). L'occupation urbaine de la vallée commence assurément pendant l'Antiquité romaine avec l'agglomération d'Areines dont la topographie sera présentée. Dans un second temps seront très succinctement évoquées les réalités postérieures qui feront l'objet de cette étude afin d'en préciser les cadres spatio-temporels.

Une ville antique ?

Dès le 19^{e} s., une importante occupation antique a été mise en évidence sur la commune d'Areines, à 1,5 km au nord-est de l'actuel centre-ville. Elle se caractérise par la présence de plusieurs bâtiments monumentaux tels qu'un théâtre, un temple et des thermes. L'absence de fouille sur ce site depuis la fin du 19^{e} s. n'a pas permis de compléter les

informations le concernant, seules des campagnes de photographies aériennes et l'exploitation des données parcellaires ayant permis d'enrichir les connaissances en révélant de nouvelles structures qui restent pour le moment non datées et difficilement interprétables en termes fonctionnels (Planche 3 et 5).

Les découvertes du 19^{e} s. aux années 1980

Le théâtre (Figure 12)

Située sur la parcelle actuelle ZA 54, une structure semi-circulaire d'environ 60 m de diamètre a été découverte en 1862 par Gervais Launay et interprétée comme un théâtre (LAUNAY 1863). La *cavea* supportant les gradins repose sur cinq murs concentriques alors que la scène, large de 26 m, ne possède pas de *parodoi*. Le plan dressé en 1862 a été confirmé par plusieurs campagnes de photographies aériennes menées par Claude Leymarios. Par ses dimensions, cet édifice pouvait accueillir entre 3000 et 4000 spectateurs. Il se démarque nettement de la forme du théâtre classique, par l'outrepassement de sa *cavea* et son absence de *parodoi*. Néanmoins dans un article de 1989, Michel Matter remet en cause cette description, en proposant d'interpréter la présence d'entrées latérales comme l'existence d'une *conistra* circulaire sur l'ensemble du pourtour de la scène (MATTER 1992 : 34). Le débat reste ouvert. La combinaison, en un seul monument d'éléments caractéristiques du théâtre et de l'amphithéâtre laisse à penser que ces édifices devaient recevoir des spectacles théâtraux et des spectacles normalement réservés aux amphithéâtres ou tout autre type d'activités ludiques.

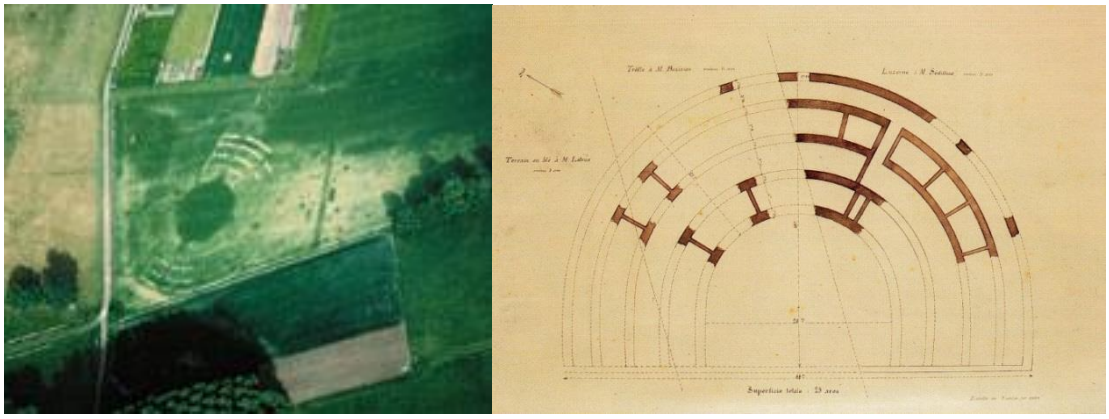

Figure 12 : Plan de G. Launay de 1863 (BMV/Fonds Launay) et photographie aérienne du théâtre par Cl. Leymarios lors de la sécheresse de 1976.

Un temple

En 1908, les fondations d'un vaste bâtiment carré de 18,50 m de côté ont été mises au jour sur la parcelle du cadastre ancien A 185 (ZA 47 actuellement) et une partie de la parcelle riveraine nord. Aucun plan n'a été dressé de ce bâtiment, mais la description donnée par Georges Renault dans son article paru dans le *bulletin de SASLV* permet néanmoins de définir son emplacement et sa forme. La mise au jour de fragments de socles et de tronçons de colonnes indiquerait la présence d'un *atrium*. Cet édifice était doté d'un puits étroit sur sa façade nord-est, à deux mètres du mur. Autour de ces fondations furent observés des "*blocs de terre cuite*" présentant des empreintes de branches de bois caractéristiques du clayonnage (RENAULT 1908 : 114-115). D'abord interprété comme une habitation luxueuse, ce bâtiment a

fait l'objet d'un réexamen par l'abbé Plat qui a conclu à la présence d'un temple. (PLAT 1923 : 10-15). Malgré une description confuse et une absence de plan, Françoise Dumasy conserve cette interprétation. Le matériel recueilli indiquerait selon elle un premier état du sanctuaire à l'époque augustéenne voire césarienne. Les *ex-voto* représentant des yeux[7] et des instruments de chirurgie attesteraient un développement assez important du sanctuaire au cours du 2e s. (Figure 13, DUMASY 1974 : 218).

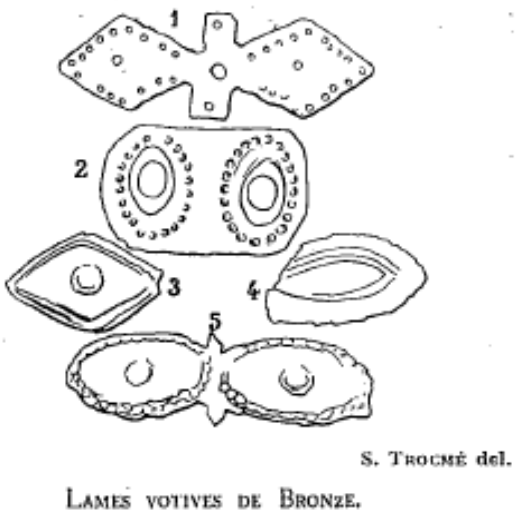

Figure 13 : *Ex-voto* retrouvés dans le temple

Une nécropole

Des urnes remplies de cendres ont été découvertes en assez grand nombre au nord-est du théâtre. Albert Grenier y voit une nécropole à incinérations alors que Françoise Dumasy, du fait de la proximité immédiate de l'édifice de spectacle, reste perplexe sur cette interprétation (GRENIER 1958 : 739 ; DUMASY 1974 : 219).

Les thermes

En 1866, G. Launay a fouillé deux salles aux murs épais (1 m) construits en petit appareil. Une première de 8,40 m de long sur 5,20 m de large et une seconde de 12,80 m sur 6 m qui possède sur les deux cotés deux piscines, l'une semi-circulaire (3 m de diamètre), l'autre rectangulaire (3 m sur 1,75m). La forme et la taille du bâtiment permettent de l'interpréter comme des thermes publics (LAUNAY 1872 : 50).

[7] Il est intéressant de noter qu'au 11e s., la relique de la Saint-Larmes avait elle aussi le pouvoir de guérir les aveugles (*Cf.* p.323).

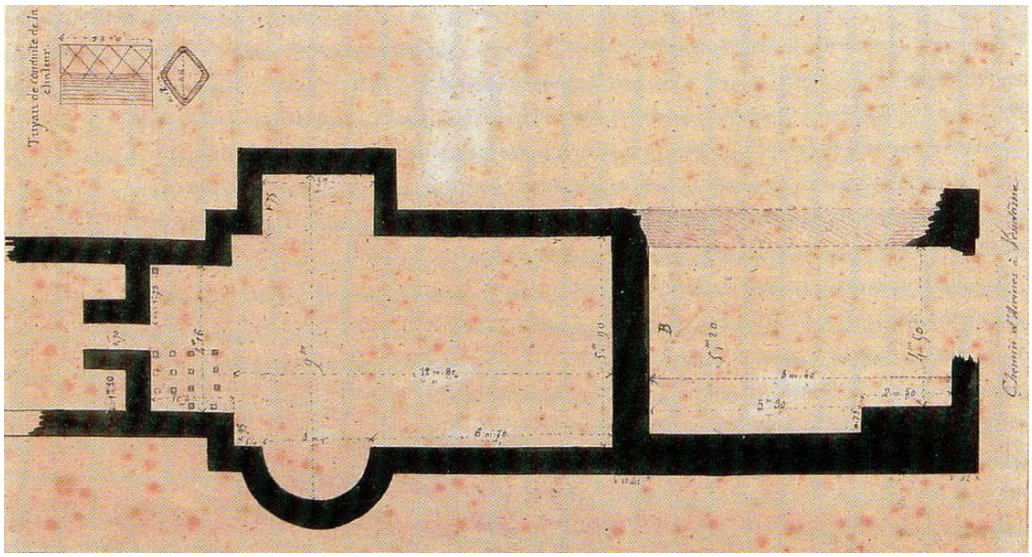

Figure 14 : Plan des thermes d'Areines dressé par G. Launay (BMV/1872).

De nouvelles données inédites issues de la photo-interprétation

Il ne s'agit pas ici de nouvelles observations liées à des fouilles mais essentiellement d'interprétations de données issues de photographies aériennes. Loin de ce qui a pu être mis en place pour l'agglomération secondaire Mandeure (THIVET, BOSSUET, MOUGIN : 2009), les données réunies lors de cette étude se devaient néanmoins d'être présentées pour préciser le caractère urbain de l'agglomération antique et ainsi mieux comprendre la trajectoire urbaine de ce qui deviendra Vendôme. La photo-interprétation repose sur les campagnes de survol de Claude Leymarios et de Jean-Marc Lecœuvre. Elle est complétée par les ortho-photographies de la région Centre effectuées en 2012.

Un réseau viaire plus dense (Figure 15)

Les érudits du 19^{e} s. ont, lors de leurs fouilles, observé une seule voie de circulation correspondant à la route reliant Orléans au Mans *via* Areines. Les photographies aériennes et les prospections au sol ont permis de reconnaître d'autres éléments de voierie. Leur attribution à la période gallo-romaine est fondée sur leur nature et leur agencement. Parallèles les unes aux autres, elles sont surtout visibles dans la partie sud-est de l'agglomération supposée.

Figure 15 : Photographie aérienne de Claude Leymarios faisant apparaître très clairement la présence de voies et la voie A visible au sol.

Un édifice monumental sur galerie ? (Figure 16)

Les photographies verticales réalisées par la Région Centre ont permis de repérer un édifice au nord de tous les vestiges déjà observés. À une quarantaine de mètres à l'ouest de l'église Notre-Dame, il présente deux murs perpendiculaires d'au moins 50 m de long, doublés d'au moins une rangé de colonnes. Le plan partiel qui a pu être restitué ne permet pas une définition stricte de sa fonction. Deux hypothèses peuvent être énoncées : un temple avec son péristyle ou un *forum*. Dans le premier cas, il pourrait s'agir d'un établissement isolé à l'entrée nord de l'agglomération ; dans le second cas, le centre de l'agglomération, qui avait été jusqu'à présent localisé au sud de la Houzée (le ruisseau traversant le site), pourrait être au nord de ce ruisseau. Les dimensions de l'agglomération antique se verraient donc considérablement augmentées.

Figure 16 : Vestiges du *forum* ?

D'autres structures archéologiques difficilement interprétables

L'examen approfondi de l'ortho-photographie commandée par la Région Centre a mis en évidence un certain nombre de structures difficilement datables et interprétables fonctionnellement. Certaines sont assurément contemporaines de la ville antique, d'autres antérieures ou postérieures. Il ne s'agit ici que de rendre compte des découvertes qui devront être exploitées par d'autres. Regroupées sur la planche 5, ces observations n'ont pas pu être interprétées. Le plan de l'agglomération antique qui a été proposé à partir de la compilation de l'ensemble de ces données reste relativement indigent. Il permet néanmoins de caractériser cette agglomération à mi-chemin entre la capitale de cité et la simple agglomération.

La ville du 6e au 9e s. (Figure 17)

Cette première phase d'occupation urbaine sur le site même de Vendôme est aussi la moins bien renseignée : les sources écrites sont rares et les fouilles archéologiques peu nombreuses. Néanmoins, l'agglomération est citée au 6e s. par Grégoire de Tours sous le terme de *castellum*, qui correspondrait à une agglomération secondaire fortifiée (HERVÉ 2003). Un talus d'une dizaine de mètres de hauteur, antérieur au 11e s. (BRIANT 2008), et barrant l'éperon pourrait constituer les fortifications de cet ensemble qui ceinturerait un espace de 1,5 ha. Le rôle de carrefour entre les voies (Chartres-Tours / Chartres-Angers / Le Mans-Orléans) structure le réseau viaire.

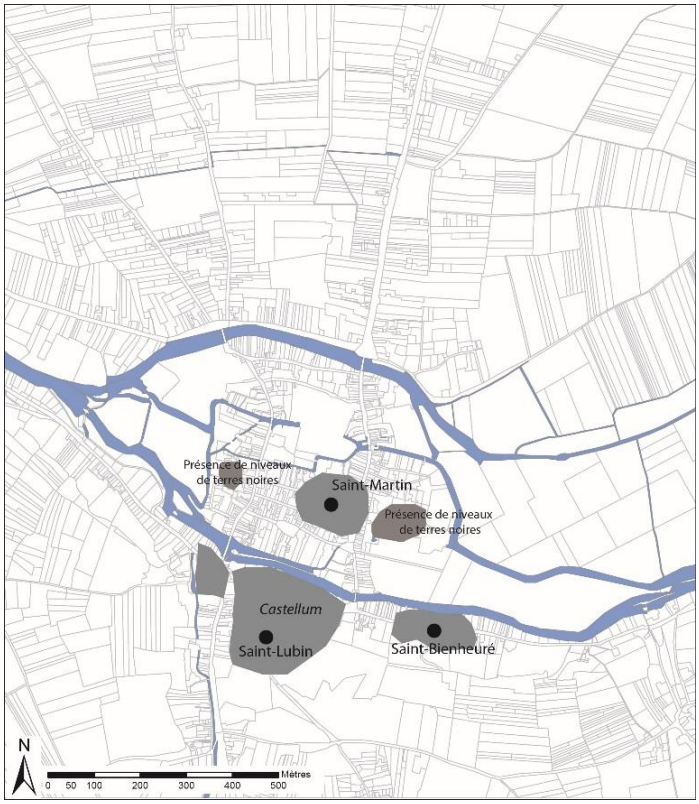

Figure 17 : La ville du 6e au 9e s.

Bien qu'aucune trace d'habitat n'ait été retrouvée en l'absence de fouille ou de la difficulté d'interprétation du phénomène des terres-noires, la présence de trois zones d'inhumation du haut Moyen Âge et de trois églises (Saint-Bienheuré, Saint-Martin et Saint-Lubin dans l'enceinte du *castellum*[8]) autorise la figuration de zone d'habitat à l'intérieur de l'enceinte et autour des lieux de culte.

La ville du 10e au 13e s. (Figure 18)

L'augentation de la documentation permet de mieux cerner l'extension et la qualité de l'occupation durant cette période : plusieurs indices textuels, morphologiques et archéologiques indiquent que la zone urbanisée s'est étendue au nord. Le fait marquant de cette phase est la fondation de l'abbaye de la Trinité en 1040. Pour satisfaire les besoins de cette nouvelle communauté, un bourg est créé au nord de celle-ci. Bien qu'intégré à la ville, ce nouvel ensemble cherche à s'absoudre du pouvoir comtal et à créer son propre territoire.

[8] Après l'essai de création d'un évêché à Châteaudun vers 570-575 au temps de Sigebert, Pappolus, évêque de Chartres, protesta vigoureusement contre cette tentative de démembrement du sud de son évêché. Il eut gain de cause puisque le titulaire de ce fugace évêché, Promote, signe comme évêque sans siège au Concile de Mâcon de 585. Le clergé chartrain semble s'être servi du culte de l'évêque Lubin (mort vers 556/557) pour rétablir son autorité dans la partie méridionale du diocèse en instituant dans plusieurs paroisses et surtout dans les trois chefs-lieux d'archidiaconés, Vendôme, Blois et Châteaudun, le culte de Saint-Lubin comme en témoigne l'existence d'églises portant ce vocable. À Châteaudun et Vendôme, cette église Saint-Lubin se situe dans le castrum alors qu'à Blois elle était établie en contrebas (ROBREAU 1996 : 194-196). Seule celle de Châteaudun a pu faire l'objet de fouilles qui ont montré ses origines mérovingiennes (ROBREAU 1984 : 99-124).

Dès lors coexistent sur le même espace deux pôles en perpétuelle concurrence. En parallèle le pouvoir comtal crée une collégiale dans l'enceinte du château.

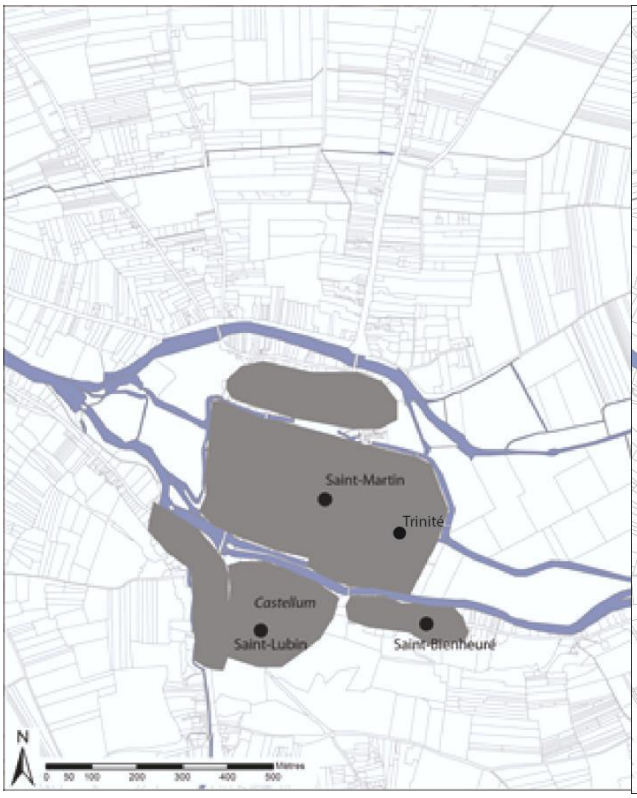

Figure 18 : La ville du 10e au 13e s.

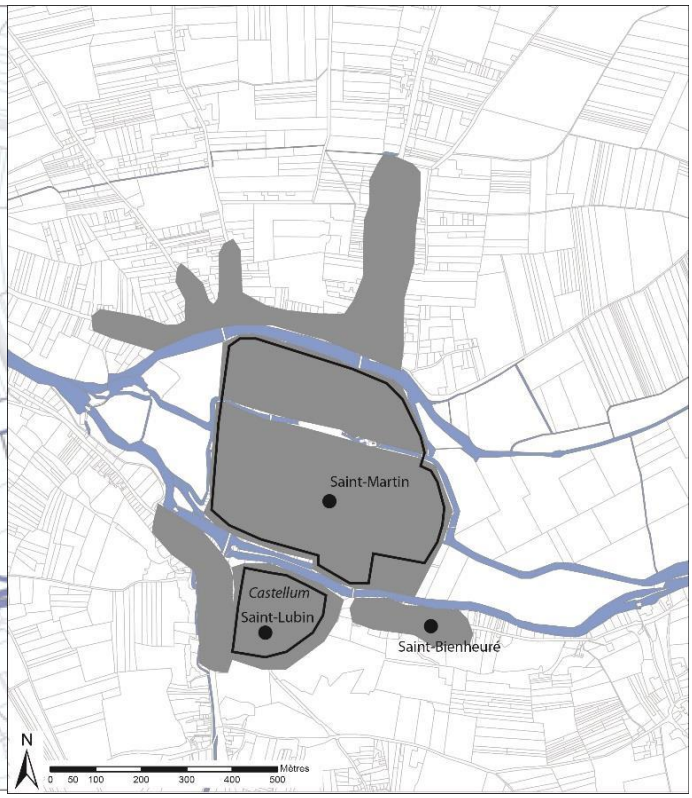

Figure 19 : La ville du 13e au 16e s.

La ville du 13e au 16e s.(Figure 19)

La construction d'une enceinte dès 1229 sous l'impulsion comtale est l'élément marquant de cette phase. Cette érection s'accompagne d'un développement du réseau hydrographique.

Un hôtel-Dieu est fondé dans la partie nord de l'agglomération, en même temps que l'abbaye de la Trinité perd de son importance à l'échelle régionale. À la fin du 15e s. un corps de ville est reconnu par le comte et une nouvelle paroisse est créée au nord, signe d'un essor démographique.Le rôle économique de la ville prend de l'importance avec le développement de l'industrie du cuir et du textile le long des multiples bras du Loir.

La ville du 17e au début du 19e s. (Figure 20)

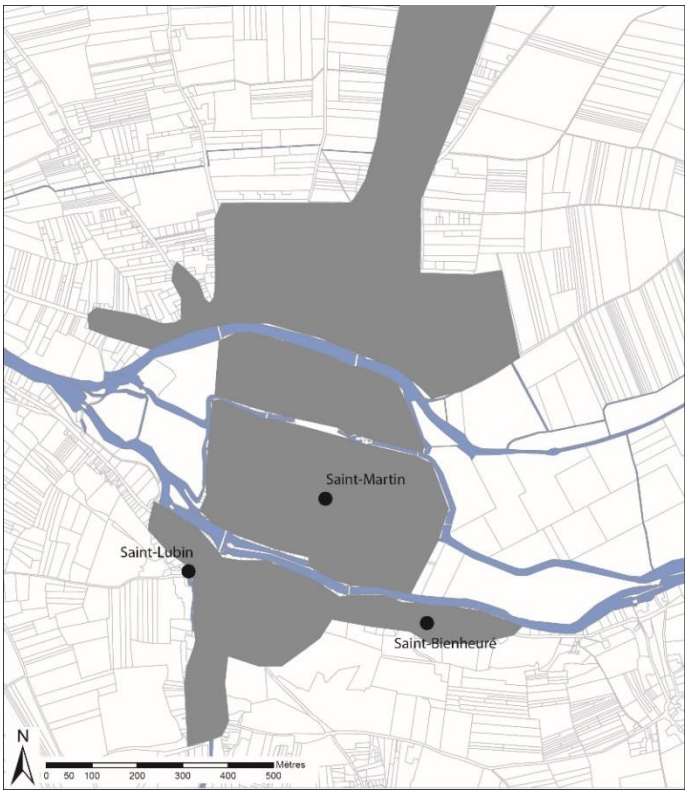

Figure 20 : La ville du 17e au début du 19e s.

La création d'un collège dirigé par les Oratoriens, l'installation de trois établissements de la Contre-Réforme (Capucins, Calvairiennes et Ursulines), l'embellissement du château et la création d'une rampe monumentale reliant ce dernier à la ville sont les éléments marquants de la topographie historique de cette phase. Ces créations sont encouragées par les Bourbons-Vendôme qui veulent faire de leur ville une petite capitale. C'est aussi le temps de l'apogée économique de la ville, l'industrie du cuir et plus particulièrement la ganterie y occupant la première place (Vendôme était le deuxième centre de production de gants après Paris). Si le 17e s. fut une période relativement faste, le 18e s. apparaît moins prospère pour les habitants. Le rattachement du duché à la couronne en 1719 entraîne une diminution de l'activité administrative ; la disparition d'une partie des officiers ducaux et l'affaiblissement de l'industrie du cuir provoquent une paupérisation d'une partie de la population. Autre fait marquant dans le paysage urbain, la disparition du château qui devient carrière de pierre, l'agrémentation de la ville par l'aménagement de promenades et la lutte contre les inondations par le réhaussement des berges. Le rôle militaire de l'agglomération croît avec la promotion du collège au titre de lycée militaire en 1776 (seulement onze en France) et par l'implantation de plusieurs casernes en périphérie de la ville. La croissance démographique est cependant relativement faible et se concentre surtout le long du faubourg nord du fait de l'établissement de la route royale de Paris à l'Espagne. Cette dernière ne restructure pas l'espace urbain à l'intérieur de la vieille ville.

Définition des bornes du sujet

Les bornes chronologiques

L'étude de la fabrique de la ville ne peut s'effectuer qu'en embrassant une longue période dont les bornes chronologiques doivent être fixées. La borne basse de 1811 est apparue assez aisément en raison de la rupture documentaire que constitue la réalisation du cadastre ancien mais aussi de la rupture socio-spatiale que constitue la révolution industrielle qui transforma en profondeur la société et ses espaces. La borne haute, qui ne peut pas être aussi précise, est fondée uniquement sur la révélation documentaire du 11e s. permettant

d'appréhender les acteurs à l'œuvre dans l'espace vendômois, même si des hypothèses peuvent être émises pour la seconde moitié du 10e s. La soumission aux sources écrites dans la connaissance de l'activité sociale ne permet pas de reculer cette borne.

Les bornes spatiales

Comme pour tout système ouvert et dynamique, imposer des limites spatiales à la ville utilisables sur toute la période d'étude relève de la gageure. Faut-il se restreindre à l'emprise des fortifications dont on sait qu'elles ne correspondent que rarement à l'espace urbanisé ? Fallait-il écarter les faubourgs de l'étude, sachant que certains d'entre eux sont urbanisés plus anciennement que certaines parties de la ville *intra-muros* ? Ne pas prendre en compte ces excroissances urbaines c'était ne pas comprendre les rythmes démographiques, puisqu'ils constituent de véritables variables d'ajustement. Les nouvelles populations s'y installent en période d'essor démographique alors qu'en période de crise ce sont ces espaces qui sont les premiers abandonnés. Cette zone suburbaine renferme aussi un nombre important de structures utiles au fonctionnement de la ville mais reléguées faute de place ou pour des raisons sociales à l'extérieur de l'enceinte. Ainsi la délimitation spatiale de l'étude s'est fondée sur l'espace urbanisé du 19e s., considéré comme le plus vaste et défini comme tous l'espace bâti aggloméré à l'exception des écarts situés à plus de 200 m et dont la population à la fin du 18e s. était occupée à des activités essentiellement rurales. La figure suivante présente l'occupation de la plaine en 1811 à partir des données du cadastre ancien et indique en rouge les espaces urbanisés (bâti, cour et jardin) tant du centre-ville que des écarts (Figure 21). Le tableau suivant indique quant à lui la population habitant les écarts et la part de cette population occupant des activités rurales (Tableau 4, Figure 21).

Toponyme	Commune	Population en 1789 (Nombre au rôle de taille fois 4,5)	Part de la population travaillant dans des activités rurales
La Chappe	Vendôme	86	60%
Le Temple	Vendôme	230	85%
La Tuillerie	Vendôme	104	91%
La Garde	Vendôme	54	90%
Courtiras	Vendôme	189	89 %
Bois la Barbe	Vendôme	95	100 %

Tableau 4 : Les écarts vendômois et leur population à la fin du 18e s.

À partir des données présentées dans les documents ci-dessus, il a été possible de définir trois zones d'étude, relevant chacune d'une problématique spécifique (Planche 6) :

- la zone 1 : la plus petite, elle correspond à l'espace le plus densément urbanisé qui fut fortifié au 13e s. C'est dans cet espace que l'étude sera menée le plus finement possible. Toutes les réalités urbaines y seront analysées ;
- la zone 2 : elle correspond à l'ensemble de la zone urbanisée au début du 19e s. et à ses marges soit l'espace minimum pour comprendre la ville à travers ses fonctions mais aussi pour analyser les déplacements et la propriété urbaine.

la zone 3 : elle correspond à l'espace suburbain, qui n'est pas étudié pour lui-même mais seulement dans sa capacité à expliquer des phénomènes rencontrés dans la zone 2. Ses limites ne sont pas fixes mais restent micro-locales. Elle sera surtout mobilisée pour la

compréhension du réseau viaire, du réseau hydrographique et des interprétations morphologiques.

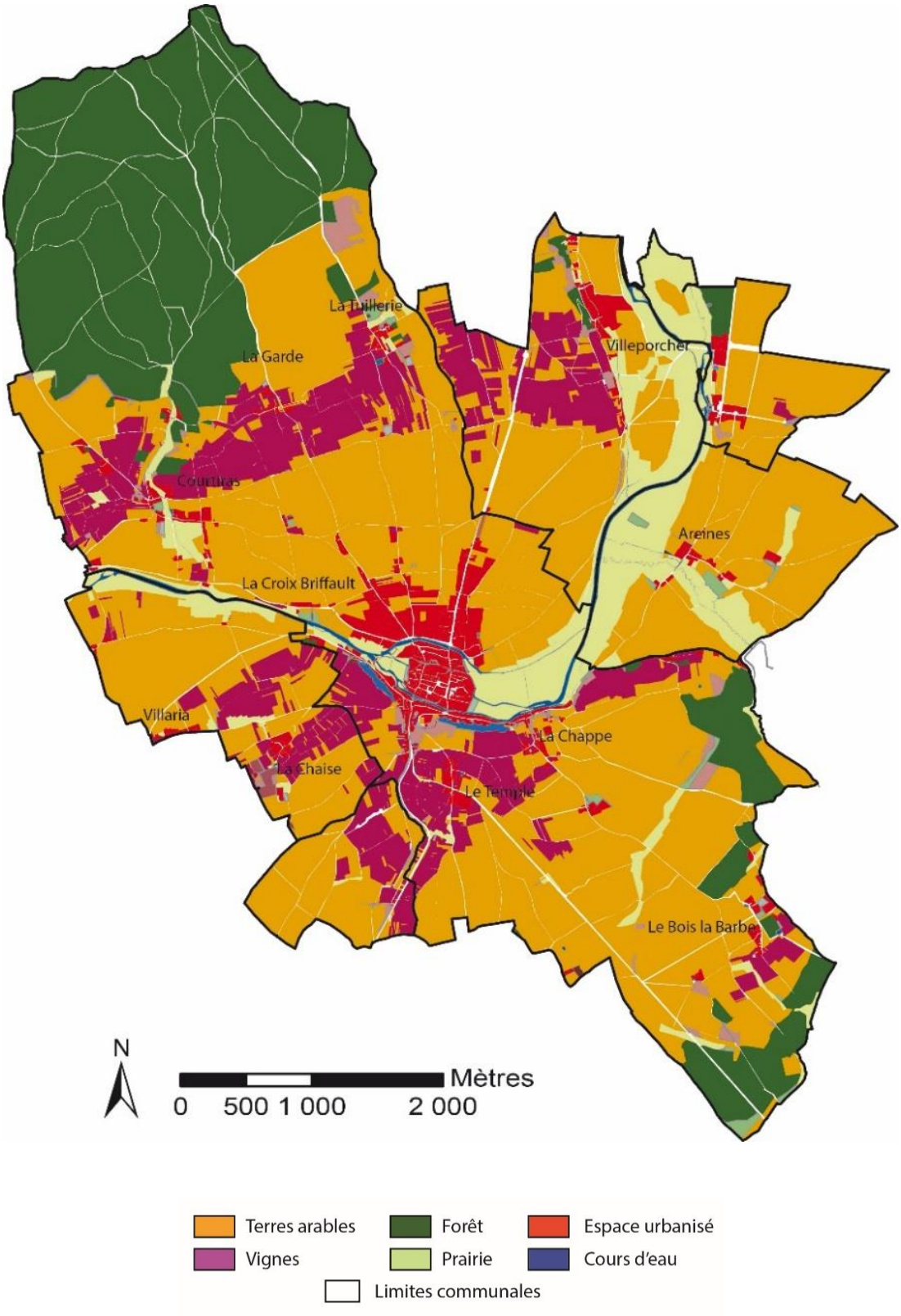

Figure 21 : Occupation du sol vendômois en 1811 (zone 3)..

Chapitre 2. Le cadre documentaire

> *"Il ne faut pas que les jeunes gens désireux de s'occuper d'histoire locale se découragent de le faire sous prétexte que par suite de la publication de cet ouvrage, tout est dit qui peut être dit sur ce pays. Il s'en faut extrêmement. Ce travail, pour la plupart des lieux indiqués, n'est au contraire qu'une amorce. Puis il y aura à en corriger les fautes et les erreurs, lesquelles pour une aussi volumineuse publication doivent être nombreuses, si bien que nous en avons relevé jusqu'au moment de mettre sous presse ; de plus, certains oublis se sont évidemment glissés dans la partie biographique. Enfin toute œuvre est perfectible, et il est plus que permis aux jeunes, rendus plus forts par des documents nouveaux, de redresser les erreurs de leurs aînés, comme ceux-ci l'ont fait pour leurs devanciers"* (SAINT-VENANT 1912-1917a : 11).

L'objet d'étude défini, les problématiques déterminées, les cadres épistémologiques, temporels et spatiaux fixés, il s'agit dans ce second chapitre d'identifier les sources disponibles pour répondre à ce questionnement socio-spatial. Après une présentation synthétique des études antérieures sur l'espace urbain vendômois, les diverses sources, écrites, matérielles, iconographiques et morphologiques seront présentées.

2.1 Historiographie de la recherche sur l'espace vendômois ou la lente prise en compte de l'espace dans les études historiques

L'historiographie Vendômoise et son rapport à l'espace n'a rien de particulier par rapport au contexte national, si les rythmes sont différents, la trajectoire est la même. Les travaux de Daniel Schweitz, publiés dans son ouvrage *L'identité traditionnelle du Vendômois,* ont servi de base à cette présentation (SCHWEITZ 2008). La prise en compte de la réalité spatiale des sociétés s'est faite progressivement : totalement absents des discours historiques du 17^{e} s. au début du 19^{e} s., les éléments de la topographie historique commencent à être pris en compte sous l'influence des découvertes archéologiques de la fin du 19^{e} s. C'est certainement en réaction à un *"monde qui disparait"* que les érudits locaux, souvent conservateurs, ont commencé à enregistrer, non plus exclusivement des généalogies de seigneurs et d'abbés mais des éléments de paysage urbain. Il faudra attendre les années 1990 et le développement des études urbaines pour que l'espace devienne un sujet d'étude à part entière. L'originalité du cas Vendômois provient peut-être de la quantité et de la qualité des productions des érudits de la fin du 19^{e} s. qui, dans cette ville où l'université n'est pas présente, ont proposé des articles et des publications servant toujours aujourd'hui de référence et soutenant la comparaison avec leurs grands voisins que sont la Société Archéologique de Touraine, la Société Archéologique du Maine ou celle de l'Orléanais. Trois temps peuvent être distingués dans ce panorama de l'historiographie vendômoise : le temps des histoires des grandes institutions, souvent restées à l'état de manuscrits, le temps des grandes synthèses historiques et des travaux de fond et enfin celui des travaux universitaires.

2.1.1 Les histoires d'institutions du 17e s. restées à l'état de manuscrits

À partir du 17e s. et durant tout le 18e s., plusieurs personnages vendômois, tous religieux, rédigèrent, à partir des documents qu'ils possédaient et dans une vision toute particulière de l'histoire, des récits des grandes institutions ayant marqué l'histoire du Vendômois. Si aujourd'hui les thèses historiographiques de ces documents n'ont plus de sens, leur valeur historique reste primordiale dans la mesure où leurs écrits sont ponctués de citations et de détails historiques fondés sur des sources qui aujourd'hui ne sont plus accessibles. Ces documents possèdent donc un statut particulier entre source et étude.

Le premier historien du vendômois est sans conteste Charles du Bellay de Drouilly (vers 1606-1676). Chanoine de la collégiale Saint-Georges, il rédigea un *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme*. Terminé en 1665, ce document, resté à l'état de manuscrit, est conservé à la bibliothèque municipale de Vendôme[9]. Bien qu'à utiliser avec précaution, ce document se révèle unique pour restituer l'histoire du chapitre de collégiale Saint-Georges. Simultanément, D. François Aubert, prieur qui résida à Vendôme entre 1648 et 1669, rédigea une histoire de l'autre grande institution ecclésiastique vendômoise : la Trinité. Conservé à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit comporte une histoire de l'abbaye des origines à 1673 intitulée *Abrégé de l'histoire du monastère de la Sainte Trinité de Vendôme*[10] et une chronique des événements survenus entre 1621 et 1669, très utile pour restituer la chronologie des constructions mauristes.

La première histoire de la ville est celle de l'abbé Simon (1712-1781) publiée à titre posthume en 1834 et 1835(SIMON 1834-1835). Chanoine de la collégiale Saint-Georges, il rédigea son histoire de 1768 à 1781. Elle ne porte que sur les épisodes fondateurs du comté et de l'abbaye et sur les faits et gestes des comtes et abbés. Il s'agit principalement d'un récit des élites féodales et cléricales, mais au détour de ces biographies, des citations intéressant la reconstitution des activités sociales ou celle de la topographie historique sont présentes. Jean Vassort a noté dans sa thèse en 1995 que "si l'abbé Simon constatait des changements à travers la chronologie des seigneurs et abbés, il n'était pas en mesure de les "penser" en véritable historien" (VASSORT 1995 : 348). Sa recherche s'inscrit dans un Vendômois où le temps et le territoire restent à découvrir et à concevoir. Il ne s'intéresse pas encore à la matérialité archéologique des monuments, comme d'ailleurs à leur qualité d'illustration du passé local, éléments qui seront étudiés par la génération suivante de savant, celle des aristocrates et des notables.

2.1.2 Le temps des notables : des recherches individuelles variées à la synthèse de Raoul de Saint-Venant

Philippe-Jerôme Gaucher de Passac (1765-1830) peut être vu comme le premier auteur à s'être attaché, sur la base de la documentation réunie et des statistiques des années 1800, aux réalités locales dans son *"Vendôme et le Vendômois ou tableau statistique, historique et biographique du duché, aujourd'hui arrondissement de Vendôme"* publié en 1823

[9] BMV/Ms/328 : *Calendrier historique et chronologique de l'Eglise collégiale de Saint Georges de Vendôme* du Chanoine Charles du Bellay de Drouilly –Copie du 18e s. retranscrite de l'original.
[10] BN/Ms-Latin/12700 *fol.* 170r-210v.

(PASSAC 1823). Cet ouvrage compile les données des histoires précédemment citées, enrichies de données inédites sur les us et coutumes vendômoises de l'époque. Il reste de peu d'intérêt aujourd'hui tant les interprétations *"ethnographiques"* sont succinctes. Il faut attendre François Jules de Pétigny de Saint-Romain (1801-1858), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et du Comité des arts et monuments, et la publication de son *"Histoire archéologique du Vendômois"* en 1843, pour que les données archéologiques soient prises en compte en plus des textes, ce qui le pousse à sortir du cadre chronologique jusqu'ici donné aux histoires du vendômois, c'est-à-dire la succession des comtes et des abbés pour couvrir l'ensemble du champ chronologique depuis la préhistoire jusqu'au 18e s. (PETIGNY 1849). Son ouvrage est illustré des aquarelles et gravures de Gervais Launay et à ce titre conserve encore aujourd'hui un intérêt archéologique en représentant des monuments détruits. Les aquarelles de Gervais Launay (1804-1891), membre de la Société Française d'Archéologie dès 1842 et correspondant du Comité historique des arts et monuments à partir de 1843, restent des documents de référence tant pour leur qualité esthétique que pour la variété des sujets. Néanmoins, la fiabilité de ces représentations est de plus en plus remise en cause, l'artiste prenant souvent le pas sur l'archéologue. Il préférait représenter un état qu'il supposait proche de l'état d'origine et non l'état qui se présentait devant lui en n'indiquant jamais si ce qu'il dessinait était une reconstitution ou la réalité. Malgré leurs imperfections et incohérences, les plans reconstitués de Vendôme au 6e s. ou au 17e s. montrent une première prise en compte de l'espace dans la recherche historique (Figure 31 et Figure 32).

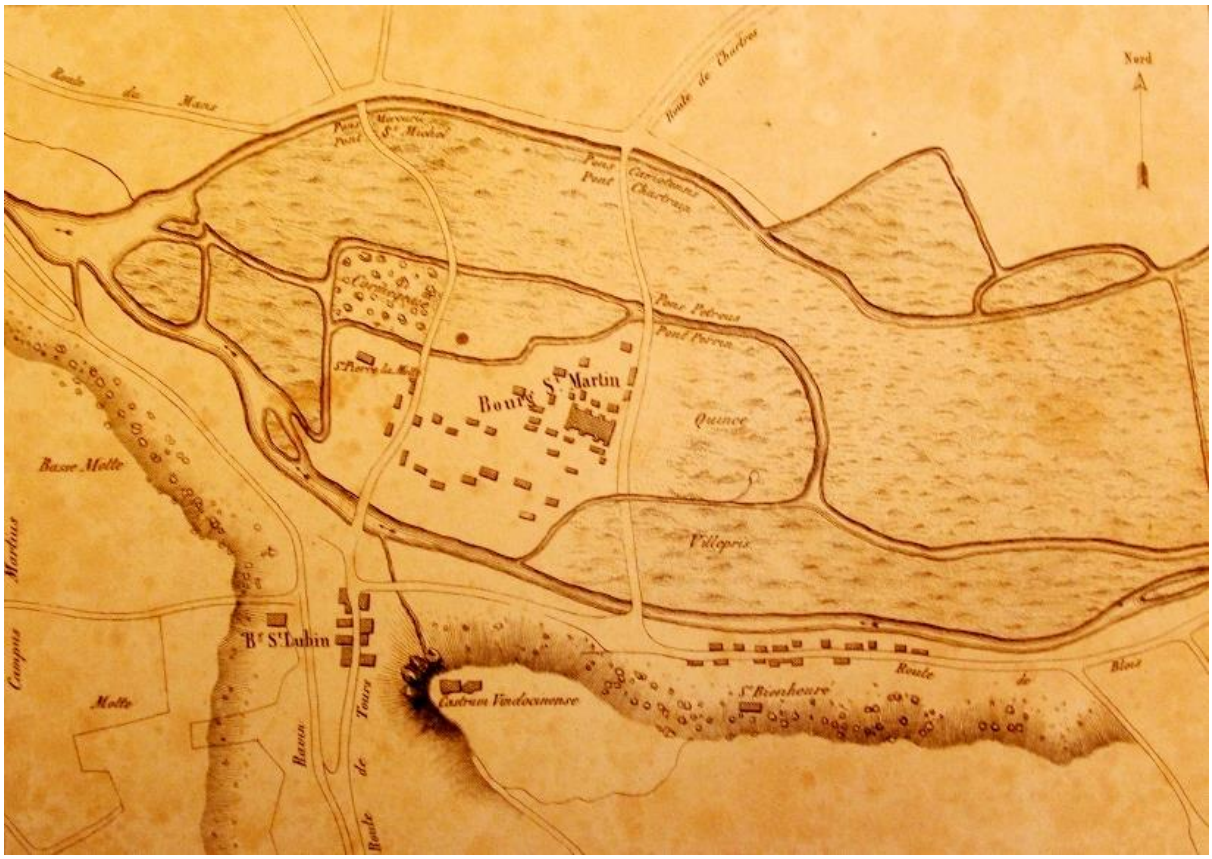

Figure 22 : Vendôme au 6e s. selon Gervais Launay (BMV/Fonds Launay).

Figure 23 : Vendôme au 17e s. selon Gervais Launay (BMV/Fonds Launay).

Ce plan de Vendôme au 17e s. dressé par Launay au milieu du 19e s. a longtemps servi de référence à toutes les recherches de topographie historique vendômoise. Si dans les grandes lignes ce document se révèle exact, il n'en est pas moins dans le détail truffé d'erreurs et d'approximations dues à la vision de la ville qu'en avait l'auteur. La localisation qu'il propose pour un certain nombre de monuments repose sur ces interprétations parfois fausses, comme la Chambre des comptes du comté-duché de Vendôme qu'il localise au 8, rue Renarderie sur la base de la découverte dans l'arrière-cour de ce logis renaissance d"un

bâtiment pourvu d'une salle aux murs épais qui aurait selon lui servi à stocker des archives[11]. La localisation de l'hôtel de la monnaie est lui aussi problématique et ne repose que sur la présence d'une cave qu'il date du 12e s. (nous verrons plus loin qu'elle ne peut être antérieure au 15e s.) et sur le toponyme de la voie d'accès : l'impasse de la Monnaie. Il en est de même pour le tracé de l'enceinte dont des portions n'ont pu exister à l'endroit représenté ; l'erreur la plus importante étant le tracé au sud-est de l'abbaye. L'emplacement et le nombre des tours accolées à l'enceinte sont aussi soumis à caution voire sont une pure invention comme les dix tours de l'enceinte nord de la rue Ferme en contre-bas du château. En plus de ces problèmes de localisation, ce plan est construit de manière cumulative et ne semble pas prendre au compte les transformations urbaines dans le temps. Intitulé Vendôme au 17e s., il présente des éléments postérieurs construits durant le 18e s. comme l'hôpital dont l'emprise *intra-muros* correspond à celle du cadastre ancien de 1811 et pas à celle du 17e s. ou encore le collège dont les bâtiments représentés ont été construits entre le milieu et la fin du 18e s. Ce plan est donc plus une représentation mentale personnelle de la ville au 17e s. qu'une représentation de la réalité matérielle. Elle montre néanmoins le souci de replacer les éléments dans leur contexte spatio-temporel.

L'érudition locale vendômoise, animée par Gervais Launay, mais aussi Charles Bouchet ou Alexandre de Salies, tous aristocrates ou notables lettrés, a cherché à s'institutionnaliser par la création d'une société locale qui prendra le nom de Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois (SAV) à partir de 1862. Si les travaux publiés dans le bulletin de cette Société avant 1914 sont d'un niveau exceptionnel, les articles parus après la Première Guerre Mondiale n'atteindront plus en nombre et en qualité ceux de la fin du 19e et du début du 20e s. (SCHWEITZ 2008 : 161). Les effets de la guerre, l'inflation et les mutations sociales mettent à mal cette érudition locale animée par *"ces rentiers du sol"* que sont, entre autres, Auguste de Trémault, qui publia le *Cartulaire vendômois de Marmoutier* en 1893 (TREMAULT 1893) et une histoire de la municipalité de Vendôme (TREMAULT 1904), Charles Métais, qui édita le *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme* entre 1893 et 1904 (METAIS 1893, 1894, 1895, 1900, 1904), et les *Chartes vendômoises* en 1905 (METAIS 1905), Jean Martellière et ses articles sur *Les rues, places et maisons de Vendôme* (MARTELLIERE 1912-1913) ou encore Joseph Thillier qui publia plusieurs documents aujourd'hui disparus comme le Compte de la châtellenie de 1583 ou le Compte de ville de 1556 (THILLIER 1879-1880, 1868).

À la suite de ces travaux portant sur des thèmes divers et variés tels que la qualité architecturale des édifices, la généalogie des propriétaires, la publication de sources …, le besoin de rédaction d'une synthèse se faisait sentir. En fait, dès 1863, l'un des objectifs de la Société Archéologique du Vendômois fut le lancement d'un programme pour la réalisation d'un "*dictionnaire géographique complet, ou pour mieux dire aussi complet que possible de l'arrondissement de Vendôme*" (SAINT-VENANT 1912-1917a) à l'instar de ce qui est entrepris en Touraine par Carré de Busserolle dont les travaux commencèrent au milieu du 19e s. et furent publiés en 1878 (CARRE DE BUSSEROLLE 1878). Ainsi la même année, Adhémar Barré

[11] Cette localisation est purement spéculative, l'étude d'un aveu et dénombrement de 1546 émanant des chanoines de Saint-Georges (AN/P/611) indique que la Chambre des comptes était située dans la rue Ferme, à l'est de la rue de la Poterne.

de Saint-Venant présente un rapport de projet à la société et demande l'aide des instituteurs et curés de tout le Vendômois. Cette demande reste lettre morte et il faut attendre 1890 pour que son fils Raoul de Saint-Venant entreprenne cette réalisation sur la base des travaux de son père et de son ami Achille de Rochambeau. Pendant 20 ans *"il parcourt à bicyclette tout le Vendômois, visite tous les villages et localités, compulse les registres des paroisses et mairies, les dossiers des notaires, les archives des châteaux et des familles"*. (SCHWEITZ 2008 : 201) Il consulte aussi une partie des nombreuses archives conservées à Paris et à Blois. Ce travail unique, tant par sa fiabilité que par son ampleur, sera publié en quatre tomes entre 1912 et 1914, sous le titre *"Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme"* (SAINT-VENANT 1912-1917). Sur plus de 1800 pages, c'est tout l'arrondissement qui est décrit et Vendôme occupe une place de choix avec 178 pages, soit près de 10% de l'ouvrage, qui présentent plusieurs aspects de la topographie historique de la ville (rues, canaux, moulins, communautés religieuses, églises, château ...) dont la fiabilité est en générale bonne. Néanmoins, ce travail reflète l'esprit du temps, si les généalogies sont en grande partie bien maîtrisées, la spatialité des sources l'est beaucoup moins. Ceci s'explique par le manque d'intérêt pour la vie quotidienne ou les activités économiques qui ne représentent que huit pages (en y intégrant la partie sur les moulins), alors que celle portant sur les édifices religieux en comporte 55. Ce qui intéresse Raoul de Saint-Venant c'est l'élite vendômoise d'avant 1789, c'est d'enregistrer son monde de notable qui tend à disparaître.

La première guerre mondiale mettra un coup d'arrêt à cette érudition : si quelques travaux d'archéologie eurent lieu dans l'entre-deux guerres par l'abbé Gabriel Plat et Suzanne Trocmé, l'érudition vendômoise comme celle de la majorité des sociétés savantes périclita. L'abbé Gabriel Plat (1877-1950) effectua des fouilles au château de Vendôme et sur le parvis de la Trinité avec l'aide de Suzanne Trocmé, professeur de dessin au collège de Vendôme qui dégagea et releva de nombreuses fresques du Vendômois et participa pour l'espace étudié ici à la sauvegarde de peintures murales d'habitations civiles (TROCME : 1931).

2.1.3 La seconde moitié du 20^{e} s. ou l'investissement de l'espace vendômois par les universitaires ; l'espace commence à être l'objet de la recherche

L'espace vendômois a été l'objet à partir des années 1970 de nombreux travaux universitaires, pour la plupart de simples maîtrises restées à l'état de tapuscrits. Deux grands domaines historiques peuvent être distingués, les travaux d'histoire sociale et les études de monuments.

Les recherches sur la société vendômoise

Peu de territoires de cette taille dispose de deux monumentales thèses d'état, celle de Dominique Barthélemy, publiée en 1993 et portant sur la société vendômoise de l'an mil au 14^{e} s. (BARTHELEMY 1993) et celle de Jean Vassort, publiée deux ans plus tard s'intéressant à la société des 18^{e} et 19^{e} s. (VASSORT 1995). Le hiatus dans les études sur la société du 15^{e} s. au 17^{e} s. devait être comblé par les travaux de Christophe Marion à travers une thèse sur les

feudataires du comte de Vendôme du milieu du 14e s. au début du 16e s. Malheureusement inachevés, ses travaux ont néanmoins fait l'objet de plusieurs articles (MARION 1995, 2002, 2003, 2007). Son mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Tricard portant sur la collégiale Saint-Georges reste une référence pour quiconque travaille sur la société vendômoise pendant la guerre de Cent ans (MARION 1995).

A côté de ces travaux sur la société vendômoise dans son ensemble, il faut noter plusieurs études portant sur une institution de la ville, comme la thèse de Penelope Danielle Johnson soutenue à l'Université de New-York et publiée en 1981 (JOHNSON 1981a) ou encore le mémoire de Marion Dufour sur la vie politique à Vendôme à la fin du 18e s. (DUFOUR 1998).

Les recherches sur la matérialité urbaine

Parallèlement à ces études d'histoire sociale, plusieurs monuments vendômois firent l'objet d'études monographiques ; Aurélie Roudière fit l'étude architecturale la porte Saint-Georges dans le cadre d'une maitrise (ROUDIERE 2005), Bénédicte Dujardin celle des couvents de la Contre-Réforme (DUJARDIN 1995). On peut aussi ajouter à cette catégorie la maitrise de Fadilla Lazareg sur la topographie du monastère de la Trinité (LAZEREG 1994) et plus récemment la thèse d'Isabelle Isnard en 2003 publiée en 2007 (ISNARD 2007) sur l'abbatiale de la Trinité. Le grand absent des recherches sur les monuments principaux de Vendôme reste le château, malgré l'étude de Jean-Claude Pasquier qui ne fait qu'entrevoir la richesse des vestiges (PASQUIER 2000).

Une seule synthèse de topographie historique

Les seuls travaux portant sur l'ensemble de la ville remontent à 1992 et à la maîtrise d'Emanuel Marcos intitulée *"Topographie historique de la Ville de Vendôme des origines au 19e s.",* effectuée sous la direction d'Henri Galinié, Monique Bourin et Emmanuel Royo (MARCOS 1992). Son travail a consisté en un important récolement des données afin de créer des plans sur le modèle des *Documents d'Evaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France* (DEPAVF). Si cette étude reste une solide base de travail, ses limites doivent être mises en évidence.

D'abord, il s'agit d'une étude limitée par les moyens techniques disponibles, entraînant une simplification des rythmes urbains en ne distinguant que trois périodes, celle de la *"pré-ville"* allant de l'époque gallo-romaine à la fin du 10e s. puis la ville médiévale allant du 11e s. au 16e s. et enfin la ville moderne du 16e s. au début du 19e s. De même, la tentative d'utilisation du cadastre ancien pour une étude morphologique est restée succincte, faute de solution technique et de concept adapté, quant à l'architecture civile : elle est étudiée par le seul biais de quelques textes modernes et n'est pas intégrée aux cartographies.

Ensuite, ces limites ont engendré de nombreuses erreurs liées aux effets cumulatifs des cartes couvrant trois siècles. En effet, peuvent apparaître pour une même période deux objets historiques qui n'ont jamais fonctionné simultanément, ou certains éléments appartenant aux phases précédentes ou postérieures. C'est ainsi une réalité historique biaisée que nous donnent

à voir ces plans. La représentation ci-dessous (Figure 24) en est une parfaite illustration : matérialisant la ville des 13e -16e s. les bâtiments abbatiaux sont ceux du 18e s. et l'emprise abbatiale celle du 13e s.

Enfin, et ce n'est pas propre à ce travail mais aux DEPAVF, il faut déplorer l'absence de formalisation des objets historiques. La carte présentée ci-dessous représente bien ces problèmes de modélisation. L'abbaye est à la fois représentée par ses bâtiments au 18e s. et par son enclos (Figure 24) : aucun choix de modélisation n'a été effectué. Ce problème de modélisation sera traité par la suite (*Cf.* p.147).

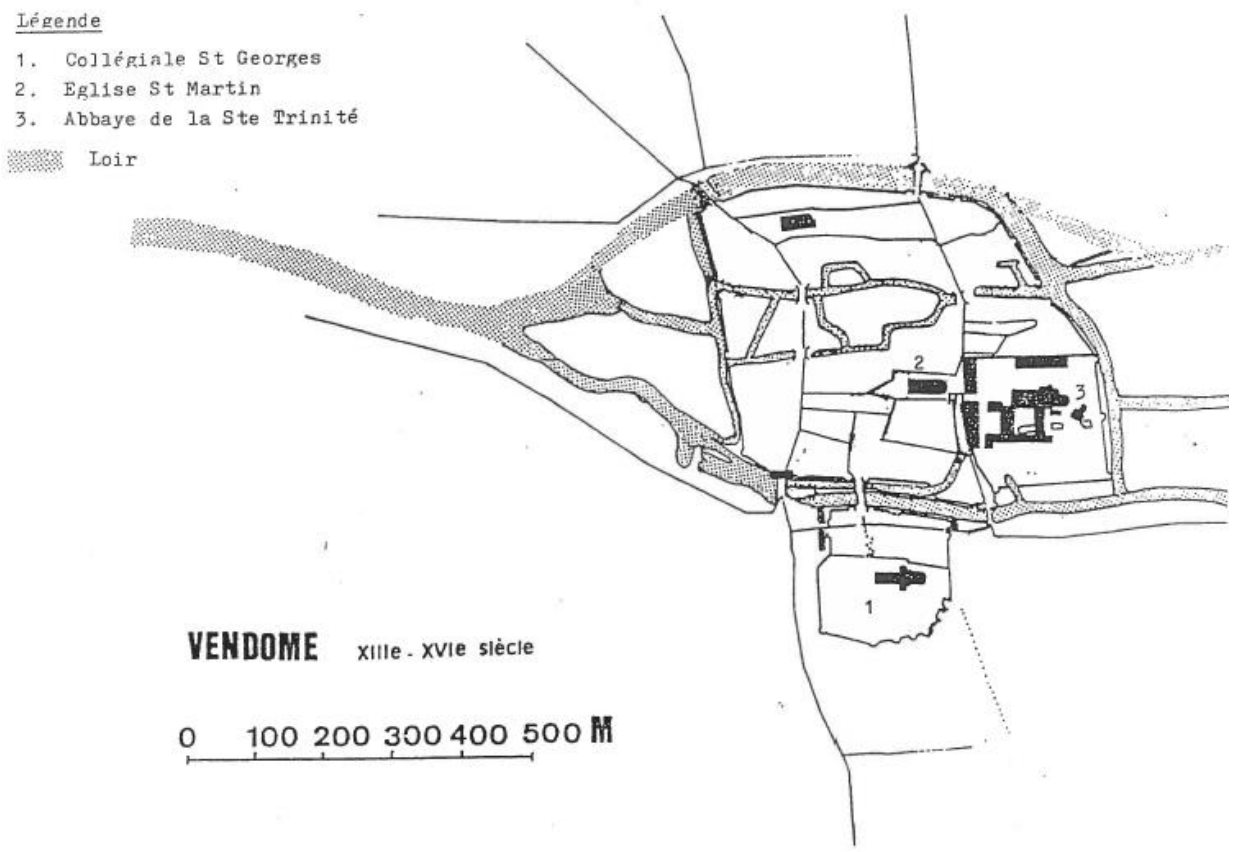

Figure 24 : Vendôme du 13e au 16e s. selon Emmanuel Marcos (MARCOS 1992).

2.2 Les sources

Les sources mobilisées pour répondre au questionnement socio-spatial défini dans le chapitre précédent, prenant en compte la matérialité de la ville et les actions de ses habitants sont nombreuses (plusieurs centaines de documents), diverses (écrites, matérielles, iconographiques et planimétriques) et lacunaires (seule une partie de ces sources a été préservée et exploitée). Chacune a son champ d'application préférentiel, ses limites et incapacités propres. Certaines renseignent l'activité sociale des acteurs sans forcément apporter de données de topographie historique, d'autres inversement renseignent très bien sur la topographie mais peu sur l'action des individus. Les textes sont les seules sources qui permettent d'accéder aux représentations des acteurs, à leurs perceptions de l'espace. À l'inverse, même avec la plus grande précision qui soit, un texte ne sera jamais en mesure de représenter aussi fidèlement un espace qu'une planche cadastrale. Parfois *"un croquis vaut mieux qu'un long discours"*!

2.2.1 Les sources écrites

Il aurait été vain de vouloir consulter et encore moins étudier l'ensemble des sources écrites correspondant à notre zone de travail, même restreinte, pour une durée de huit siècles. Ainsi, des choix ont dû être opérés dans la documentation. Les sources textuelles permettant de renseigner les deux aspects de notre problématique, l'identification des éléments de la topographie historique et la reconnaissance des activités sociales s'effectuera de manière globale, c'est-à-dire sans distinguer les textes apportant des connaissances topographiques de ceux apportant des connaissances sur l'activité sociale dans la mesure où la plupart apporte des informations sur les deux aspects. Le détail des renseignements que contient chacun des textes ne sera pas présenté ici, il s'agit d'une présentation synthétique permettant d'évaluer les effets de sources et de cerner les limites de la documentation. Trois phases documentaires peuvent être reconnues dans les textes vendômois correspondant chacune à la nature des documents disponibles. Une première phase correspond au haut Moyen Âge qui constitue les prémices de l'histoire de notre agglomération. Durant cette période, les sources disponibles sont très peu nombreuses et sont constituées essentiellement de sources narratives. Une deuxième, s'étendant du 11^{e} s. au milieu du 13^{e} s.,, correspond à des sources textuelles ponctuelles dans lesquelles plusieurs pics documentaires correspondent à des temps forts de l'archivage. Le nombre de textes disponibles pour la période 11^{e}-13^{e}s. bien qu'important au regard d'autres territoires, reste maîtrisable d'autant qu'ils ont fait l'objet de nombreuses études. La troisième phase s'étend du début du 14^{e} s. au début du 16^{e} s. et correspond à une inflation galopante du nombre de documents qui n'autorise plus leur étude exhaustive. Des sondages ont donc dû être pratiqués. La dernière phase, du 16^{e} au début du 19^{e} s., se définit à la fois par une multitude de sources écrites documentant l'ensemble des acteurs présents dans l'espace vendômois et une diversité des documents. Leur étude exhaustive n'était donc pas envisageable dans le temps imparti et s'est donc concentrée principalement sur les textes narratifs permettant à la fois de saisir les contextes sociaux et la topographie des éléments étudiés. Un graphique statistique du nombre de sources disponibles sur les huit siècles de l'étude n'aurait aucun sens. En effet, une notice du 11^{e} s. qui apporte de nombreuses informations sur le contexte de l'émission de l'acte, permettant de saisir relativement aisément

les jeux d'acteurs ne renseignera que très peu la topographie de la ville, seuls quelques objets de la topographie urbaine pourront être créés, alors qu'un aveu du 15e s. qui n'apporte aucune information ou de manière très lacunaire sur les relations entre les acteurs documentera de manière importante l'espace urbain. De même, un graphique de répartition temporelle des documents mettrait sur le même pied une charte du 12e s. et un compte du 15e s., le premier ne compterait que quelques folios alors que le second en compte plusieurs centaines. La présentation des documents écrits s'effectuera selon les quatre temps prédéfinis correspondant à des ensembles documentaires relativement homogènes.

Les sources du haut Moyen Age

La documentation écrite du haut Moyen Âge est pour l'espace qui nous intéresse indigente et très loin de la richesse documentaire de la Touraine voisine. Néanmoins, plusieurs textes, tous narratifs, nous permettent d'approcher une certaine réalité de l'agglomération que nous présenterons dans le quatrième chapitre. Le premier document mentionnant Vendôme est le traité d'Andelot, reproduit dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours. D'autres mentions de l'agglomération, prouvant son existence entre le 6e s. et 10e s., sont connues à travers les *vitae* de Saints et plus particulièrement celle de Leufrid, publiée par les Bollandistes ou celle de Saint-Bienheuré, publiée par Charles Métais à partir d'un manuscrit émanant de la cathédrale de Chartes et conservé aux archives municipales.

Les sources du 11e -13e s.

L'historien du Vendômois se trouve en position privilégiée pour l'étude de la société médiévale des 11e-13e s. et de son espace puisque y coexistent deux fonds particulièrement riches, celui de Marmoutier et celui de la Trinité de Vendôme. Ces deux fonds ont fait l'objet de nombreuses études et exploitations (METAIS 1893, 1894, 1895, GUILLOT 1972, JOHNSON 1985). La dernière en date, et la plus complète, est celle de Dominique Barthélemy qui, dans le premier chapitre de sa thèse, distingue pour les 11e-13e s. deux grandes "mutations documentaires", dont les charnières sont placées vers 1060 et vers 1230, qui se définissent par l'usage ou non de la narrativité dans les actes (BARTHELEMY 1993 : 19-83). Ces deux mutations ont des caractères différents, la première est essentiellement un effet de perspective alors que la seconde s'accompagne d'une mutation sociale et de l'accroissement du rôle de l'écrit. Mais avant de résumer ces mutations, il convient de présenter le corpus de textes et les fonds disponibles. Deux temps peuvent être distingués dans la répartition des fonds documentaires, le premier du 11e s. au 12e s. correspond au monopole documentaire de la Trinité et de Marmoutier, le second au 13e s. voit la multiplication des fonds.

Les sources des 11e et 12e s.: le monopôle de deux abbayes

Les cartulaires des abbayes de Marmoutier et de de la Trinité se partagent l'ensemble des documents disponibles pour les 11e et 12e s. sur notre zone d'étude. Les cartulaires de la Trinité et Marmoutier pour le Vendômois ont commencé à être rédigés tous les deux vers 1070 et ont été continuellement augmentés jusque vers 1105.

Le *cartularium Vindocinense* est un des cartulaires confectionnés à Marmoutier entre 1070 et 1120 qui regroupait les actes *pagus* par *pagus* (tourangeau, aujourd'hui disparu, vendômois, dunois, *Liber de servis*, normand, manceau, angevin, chartrain et blésois) Certains sont perdus et parfois reconstitué au 19e s. Le cartulaire du *pagus* de Vendôme est conservé à la Bibliothèque nationale[12] et serait constitué selon Auguste de Trémault[13] d'un noyau de 147 documents prolongé de 17 actes. Dominique Barthélemy a pu confronter ce noyau à 17 pièces originales conservées ainsi qu'à plusieurs originaux émanant du prieuré de Lavardin et de Villeberfol qui lui ont permis de suivre certains individus et préciser certaines définitions. Nous avons également eut recours aux actes retranscrits dans le cartulaire de Marmoutier pour le Blésois[14] et pour le Dunois[15].

Le *Grand Cartulaire* de la Trinité n'est conservé qu'en partie et les originaux ne sont pas nombreux, seulement quatre actes. En effet, seuls deux fragments du cartulaire sont parvenus jusqu'à nous, le premier de 94 actes antérieurs à 1070 et le second de 92 actes de la fin du 12e s. Il fut reconstitué par l'abbé Métais aux quatre cinquièmes et publié dans les tomes 1 et 2 (actes de 1 à 397) de son cartulaire factice[16] ainsi que dans le Cartulaire Saintongeais[17]. Dominique Barthélemy note que ce cartulaire pose deux problèmes principaux : une majorité de copies difficiles à utiliser et une datation des actes effectuée par Métais qui mélange documents bien datés et actes non datables. Malgré ces deux limites, intérêt de ces actes est immense puisqu'ils correspondent à la période d'implantation de l'abbaye.

L'ensemble de cette documentation disponible ne traite pas de notre zone d'étude, le tableau suivant (Tableau 5) montre le nombre de documents qu'il a été possible d'utiliser pour notre zone d'étude par demi-siècle. La répartition des actes utilisés suit la tendance générale qui indique une pointe à la fin du 11e s., au moment où sont confectionnés les deux cartulaires mais aussi le moment où les deux monastères s'implantent le plus fortement en vendômois. La datation des actes se fonde sur les analyses effectuées par Dominique Barthélemy. Ces 199 textes document les activités sociales ou la topographie de la ville de manière très hétérogène. Certains mentionnent le patronyme d'un individu qui nous documente sur l'existence de tel ou tel objet de la topographie historique, alors que d'autres font état de conflits opposant deux groupes sans forcément documenter la topographie historique.

	2de moitié 10e	1ère moitié 11e	2de moitié 11e	1ère moitié 12e	2de moitié 12e
Nombre d'actes conservés de la Trinité	1	76	202	77	79
Nombre d'actes conservés de la Marmoutier	2	46	190	24	12
Nombre d'actes de la Trinité utilisés	0	24	78	28	13
Nombre d'actes de la Marmoutier utilisés	1	18	20	12	5

Tableau 5 : Nombre d'actes conservés et utilisés pour la période de la fin du 10e s. à la fin du 12e s.

[12] BN/Ms-Latin/5442.
[13] TREMAULT 1893 (éd.), *Cartulaire vendômois de Marmoutier*.
[14] METAIS 1889-1890 (éd.), *Marmoutier, Cartulaire blésois*.
[15] MABILLE 1874 (éd.), *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*.
[16] METAIS 1893, 1894, 1895 (éd.), *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*.
[17] METAIS 1893 *Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*.

Parmi ce corpus de textes, deux dossiers doivent être évoqués : celui du deuxième acte du cartulaire de la Trinité et celui des actes faux de la fin du 11e et du début du 13e s. Nous n'apportons rien de neuf à ces deux dossiers mais l'usage de ces textes nécessite quelques mises au point.

L'acte exceptionnel[18], largement étudié par Dominique Barthélemy, que constitue *He sunt consuetudines* correspond au deuxième acte du cartulaire de Charles Métais. Ce texte a déjà fait couler beaucoup d'encre (METAIS 1893 : 6, GUILLOT 1972 : 110), nous n'apportons rien de nouveau à sa datation ou à la constitution de ce texte, mais il nous sera très utile pour comprendre l'organisation de la ville au début du 11e s. et même auparavant. Pour résumer, cette notice fut transcrite au cartulaire de la Trinité peu avant 1070, après avoir été rédigée pour l'essentiel dans les années 1030, certainement sur la demande de Geoffroi Martel et vise le temps de Bouchard Ier, avant 1005 (BARTHELEMY 1993 : 102-103).

Le deuxième dossier concerne les actes faux de la Trinité. Penelope D. Johnson a synthétisé la vision des différents auteurs qui ont travaillé dessus (Tableau 6) à laquelle nous avons adjoint la vision de Dominique Barthélemy. En effet, depuis les travaux hypercritiques de Launoy au 17e s., puis ceux d'Halphein, de Métais, de Meinert et Guillot et enfin Dominique Barthélemy, l'authenticité de ces actes a occupé une grande part des études sur le cartulaire de la Trinité (HALPHEN 1901, METAIS 1893, MEINERT 1928, GUILLOT 1972) Nous nous inscrivons dans les hypothèses de Dominique Barthélémy en reconnaissant la charte 35 comme la véritable charte de fondation de l'abbaye et les actes 10 et 48 comme de vraies rédactions de versions discutables des faits.

Chartes	Launoy	Halphen	Métais	Meinert	Guillot	Barthélemy
10	F		A		F	A*
35	F	A	A	I	A	A
36	F	F	A	F	F	F
37	F	A	A	F	F	F
38	F	F	A	F	F	F
39	F		A	F	F	F
40	F		A	I	F	F
48	F		A		F	A*
75	F		A	F		
76	F	F	A	F		
95	F		A	F	F	
105	F	A-Fr	A	A	A?	
106	F	A-Fr	A	A		
107	F	A	A	F		
146	F	F	A	F		
164	F	A	A	F		
165	F	A	A	A		
238	F		A	F		
252	F	A	A	F		
344	F		A	A		
366	F		A	F		
367	F		A	F		

Tableau 6 : Récapitulatif sur les faux de la Trinité (d'après P.D. Johnson, augmenté des interprétations de D. Barthélemy, JOHNSON 1981a). (F = faux, A = authentique, I = interpolé, Fr = fragmentaire? A* = vraie rédaction de versions discutables des faits)

[18] TV/2

Les sources narratives et épistolaires sont également précieuses pour appréhender la représentation et les visions qu'ont les auteurs de ces textes sur l'espace vendômois. L'espace considéré ici est mentionné dans deux grands recueils de lettres, celui de Fulbert de Chartes pour le début du 11e s., et celui de Geoffroy de Vendôme entre la fin du 11e et le début du 12e s. Les chroniques et biographies ont aussi utilisé essentiellement celle de Bouchard le Vénérable de Bourel de la Roncière[19], les chroniques des Comte d'Anjou et Seigneurs d'Amboise publié par Halphein et Poupardin[20], les *annales* de la Trinité, rédigées à la Trinité qui débutent à l'année 678 pour finir en 1346[21] (HALPHEN 1903 : XXV). Quelques chroniques viennent également renforcer notre connaissance des activités sociales telle celle de Roger de Hovedere, relatant les conflits entre Capétiens et Plantagenêts[22].

Les actes du 13e s. : la fin du monopole des deux abbayes

Au début du 13e s., autour de 1230, une rupture fondamentale dans la production de la documentation écrite apparaît. Très bien mise en lumière par Dominique Barthélemy, cette transformation engendre "la fin des 'notices' comme du chirographe, et même de la 'charte', dispensatrice de quelques précisions concrètes" (BARTHELEMY 1993 : 73). S'ouvre une période de textes normalisés et stéréotypés. La charnière documentaire de 1230 se caractérise par l'usage de plus en plus courant des sceaux qui deviennent obligatoires pour tout acte écrit, par la disparition des témoins en bas des actes qui fait disparaître de la documentation tout un pan de la population vendômoise tels que les familiers mais aussi les bourgeois. Les écrits plus stéréotypés localisent plus précisément les biens à la fois dans les fiefs et dans les paroisses, un système dont la généralisation est un fait éminemment documentaire et qui "ne doit pas faire croire à une soudaine féodalisation, ni à un renforcement spectaculaire du cadre paroissial par la grâce de Latran IV. L'une et l'autre sont déjà acquises depuis longtemps" (BARTHELEMY 1993 : 77 note 325). Pour notre zone d'étude, la fin du 12e s. correspond à la fin du monopole documentaire des deux monastères brisé depuis plusieurs décennies (vers 1105) pour les campagnes vendômoises est liée à l'émergence de nouveaux monastères dont l'implantation nécessite des acquisitions, la mise par écrit et la conservation des actes assurant les droits du monastère. Ces nouveaux monastères n'investiront dans notre zone d'étude qu'à la fin du 12e s. et le début du 13e s. (Tableau 7).

[19] BOUREL DE LA RONCIÈRE 1892 (éd.), Eude de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable*.
[20] HALPHEIN, POUPARDIN 1913 (éd), *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*.
[21] HALPHEN 1903 (éd.), *Receuil d'annales angevines et vendômoises*.
[22] STUBBS 1868-1871c (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere*.

Etablissement	Nombre d'actes conservés	Période	Nombre d'actes concernant la zone d'étude
Marmoutier	29	À partir de 13e s.	6
Trinité	69	À partir de 13e s.	18
Les Clairets	11	À partir de 1215	8
Fontaine-lès-Blanche	24	À partir de 1195	3
La Hubaudière	40	À partir de 1223	1
Moncé en Touraine	29	À partir de 1215	1
La Virginité	8	À partir de la seconde moitié du 13e s.	3
Hospitaliers et Templiers	6	À partir de 1241	2
Notre-Dame de Chartres	10	À partir de 1255	1
Saint-Georges de Vendôme	31	À partir de 1246	10
Hôtel-Dieu de Vendôme	3	À partir de 1203	10

Tableau 7 : Actes utilisés pour le 13e s.

La plupart de ces actes qui ne concernent ni la Trinité, ni Marmoutier ont été réunis par Charles Métais dans le recueil des "Chartes vendômoises" (CV). Si le nombre d'actes est important, un peu plus de 60 actes, il est en vérité trompeur, puisqu'un grand nombre parlent d'une même affaire et toujours dans les mêmes termes. Il résulte de cette normalisation des actes un certain nombre d'inconvénients dont le plus important est l'absence de l'exposition de la querelle qui a précédé l'accord et quand celle-ci est présentée, elle est d'ordre juridique et non plus narrative. Ces changements ne relèvent donc pas comme au 11e s. d'une transformation de style mais d'un changement de fonction de l'écrit, de sa transformation "d'un acte mémorial en acte véritablement instrumentaire" (BARTHELEMY 1993 : 77-78). Pour notre problématique, on gagne en précision topographique, les biens sont localisés dans des paroisses ou des fiefs mais l'on perd en connaissance des activités sociales. Un phénomène qui s'amplifie avec la documentation du 14e s.

Les textes de la fin du Moyen Age (début 14e s.-début du 16e s.) ou l'augmentation des sources sérielles et stéréotypées

À partir du début du 14e s., les sources textuelles traitant de près ou de loin de l'espace vendômois se multiplient. Toutes les institutions émettent des actes sous la forme de baux, de comptes, d'aveux et dénombrements… Cette multiplication des textes n'entraîne pas une meilleure connaissance des activités sociales. Si l'espace est mieux renseigné, la nature stéréotypée des documents ne permet pas d'accéder de manière aisée aux fins poursuivies par les acteurs. Le monopôle des institutions religieuses est rompu, les archives comtales commencent à être conservées du fait de la fondation d'une chambre des comptes comtale. Ce fonds, aujourd'hui conservé aux Archives Nationales sous la série P, renferme un grand nombre de documents concernant le comté et duché de Vendôme s'échelonnant entre le milieu du 13e s. et le 18e s. En effet, après avoir été donné en apanage par Henri IV à son fils naturel César de Vendôme, le duché fut rattaché à la couronne à la mort du dernier héritier de César, Louis Joseph, en 1712. La création du baillage royal à Vendôme, qui suivit de près cet événement, fit passer l'administration des mains des officiers du duc à celles des officiers du roi. M. de Bouville, intendant de la généralité d'Orléans, chargea M. Legrand, procureur du roi au baillage d'Orléans de dresser l'inventaire des archives de la chambre des comptes à la date du 25 octobre 1715. Pendant 24 ans, leur sort ne fut pas réglé, jusqu'à ce que la Chambre

des comptes de Paris, qui avait en charge la conservation des titres du domaine de la couronne, les réclame et ordonne leur déplacement par son arrêt du 9 janvier 1739. Les archives du comté/duché de Vendôme représentaient à cette époque "plusieurs charrettes de liasses" qui furent déplacées à Paris (TREMAULT 1869 : 255-274). Les documents présents dans cette série peuvent être regroupés en deux grandes catégories : les comptes comtaux et les aveux et dénombrements.

Les comptes comtaux que nous avons consultés s'étendent sur une durée d'un siècle et demi entre 1354 et 1510. Les premiers *Comptes* conservés, datés de 1354, ont déjà été étudiés par Dominique Barthélemy[23]. Il ne présente pas, à l'inverse des comptes postérieurs, le détail des cens et rentes que chaque tenancier doit au comte mais précise les possessions comtales qui n'ont pas été conservées dans les documents postérieurs. Les *Comptes* postérieurs à 1354 consistent en une série de cinq documents regroupés sous l'intitulé *"censier de Vendôme"*. Ils présentent tous les mêmes caractéristiques typologiques : il s'agit de listes de noms précédant la description d'un bien et le montant du cens et/ou de la rente à verser au comte pour la possession de ce bien. Malheureusement, le classement de ces documents s'est effectué, certainement au 19^{e} s., par scission des registres, ce qui pose aujourd'hui des problèmes de trois ordres : d'abord se retrouvent sous une même cote des registres différents que seuls la nature du papier et le style d'écriture permettent de différencier. Ensuite, un même registre primitif se retrouve éparpillé sous plusieurs cotes et enfin, le problème principal, seule la partie concernant les cens et rente a été conservée, aucune information sur la date de réalisation du document ou sur son rédacteur n'est connue. Devant ces écueils, trois étapes furent nécessaires pour reconstituer et dater ces documents : dans un premier temps, les morceaux de registre ont été mis en relation les uns avec les autres, sur la base du style d'écriture et du papier employé afin d'associer les morceaux d'un même document. Dans un second temps, une chronologie relative a pu être restituée en se fondant sur les généalogies des propriétaires disponibles dans les documents les plus récents. Dans un troisième temps, une datation absolue fut proposée en confrontant tous les indices permettant d'affiner la date de rédaction (date évoquée, personnages cités qui sont eux-mêmes cités dans d'autres documents pour lesquels la date de rédaction est connue). Ces éléments sont présentés dans le second volume (*Cf.* Volume 2, Annexe 1).

Cote	N° de compte (cc)	Folio	Datation	Nombre d'articles
P/975	3	366-400	Environs de 1380	153
P/976	7	253-324	Environs de 1410	307
P/980	16	8-69	Environs de 1450	229
P/975	4	473-626	Environs de 1460	510
P/978	1	62-165	Environs de 1510	499
P/974		47-357		

Tableau 8 : Synthèse des informations concernant les comptes comtaux de la fin du 14^{e} au début du 16^{e} s.

[23] AN/P/973/*Comptes* (1354).

La nature de ces documents pose néanmoins un problème typologique. Classés dans les censiers de Vendôme, ils présentent bien les cens ou rentes dus au comte par chaque tenancier. Néanmoins, ce qualificatif paraît erroné. En effet, comme l'a montré Valentine Weiss dans sa thèse de doctorat portant sur les *"Cens et rentes à Paris au Bas Moyen Age : documents et méthodes de gestion domaniale",* la typologie des documents fiscaux est parfois difficile à établir : "Force est de constater qu'en pratique il règne une certaine confusion dans l'application des définitions relatives aux documents fonciers" et de conclure "le même flou artistique dans la terminologie employé se retrouve dans les éditions de censiers, et les exemples qui s'accumulent achèvent de jeter le doute quant à la bonne compréhension, voire au bien-fondé des définitions "(WEISS 2009 : 525). Le fait que ces documents soient tronqués ne permet pas de connaître leur intitulé ; néanmoins, le compte de 1583, aujourd'hui disparu mais reproduit en partie par Joseph Thillier[24], était lui, conservé dans son intégralité et présente de très fortes similarités stylistiques et organisationnelles avec ces documents, surtout le dernier daté des environs des environs de 1510 qui présente le même classement par tenure, puis par rue et coté de rue. L'ensemble de ces *"censiers"* ne serait donc que la partie recette de comptes comtaux plus généraux qui ont disparu.

Parallèlement au renforcement de l'administration comtale, le comte et ses agents de plus en plus nombreux et performants essaient de mieux soumettre les vassaux par entre autres une meilleur définition du statut de chacun. Les enquêtes, hommages, aveux et dénombrements se multiplient et sont conservés par la Chambre des comptes. Une première liste d'hommages est conservée pour l'année 1311[25]. Loin d'être complète, elle permet de cerner une partie des feudataires du comte. Le *Livres des Fiefs* de 1355[26] est également un moyen d'accéder à la géographie et aux propriétaires des tenures urbaines. Ces deux documents étudiés par Dominique Barthélemy seront appelés selon les mêmes abréviations que l'auteur précédent, c'est à dire *Hommages* et *LF* suivis d'un numéro renvoyant à l'item appelé.

À partir du milieu du 14^{e} s., les aveux et dénombrements émanant d'institutions religieuses ou de feudataires se multiplient. Un aveu et dénombrement consiste en une description du fief faite par le vassal à son seigneur au moment de l'hommage. Valentine Weiss, reprenant les dires de Charles Du Moulins, grand juriste du 16^{e} s., indique que "l'aveu est similaire à la réception en foi par laquelle le vassal avoue qu'il tient sa terre du seigneur, tandis que le dénombrement est la description détaillée du fief après l'hommage, mais les actes de dénombrement commençant par une formule d'aveu, les deux sont confondus au 14^{e} s." (WEISS 2009 : 520-521).

Christophe Marion, qui a étudié une partie de ces aveux (une dizaine de registres), note que leur rédaction fut probablement liée à la situation politique difficile que traversa le royaume durant le bas Moyen Age. Il remarque que la brusque augmentation du nombre d'actes durant les décennies 1390-1410 correspond à l'inflation de baux rédigés par les

[24] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583*.
[25] AN/P/973 *Hommages* de 1311 (abrégé H)
[26] AN/P/976 : fol 327 à 396 *"ce sont les fiefs, rerefiés de la chestelerie de Vendosme*" (1355) dénommé par Dominique Barthélemy Livre des Fiefs, et abrégé LF

chanoines de la Collégiale Saint-Georges durant cette période. La mise en relation avec les premiers Comptes comtaux détaillés, datés des environs de 1380[27], n'est certainement pas une coïncidence. Il y voit un signe, parmi d'autres, de la remise en ordre qui suivit la première vague d'opérations militaires de la guerre de Cent Ans. Cette même augmentation se retrouve dans les décennies 1430-1450. Il note également une forte augmentation du nombre "d'étiquettes" en 1484 et 1516, correspondant pour la première date à la soustraction du comté de Vendôme de la vassalité Angevine et pour la seconde à l'érection du comté en duché par François I^er^. Les vassaux de François de Bourbon et Charles I^er^, probablement sur leur ordre, déclarèrent leur fief.

En ce qui concerne notre étude, l'ensemble des aveux n'a pu être consulté (118 registres comportant parfois plusieurs centaines de documents). Seuls les aveux et dénombrements, classés par fief du plus récent au plus ancien (même s'il existe des exceptions), correspondant aux fiefs présents dans la zone d'étude, ont été consultés et analysés. Le tableau suivant n'est pas exhaustif et ne présente que les documents véritablement analysés (Tableau 9).

Nom du fief	Cote	Date
Seigneur de la Jousselinière	*AN/P/602 : 16*	*1488*
	AN/P/602 : 17	*1516*
	AN/P/602 : 18	*1429*
	AN/P/602 : 19	*1438*
	AN/P/603 : 1	1530
Saint-Pierre-La-Motte	*AN/P/602 : 53*	*1443*
	AN/P/602 : 56	*1559*
Prieur de Saint-Bienheuré	*AN/P/609 : 13*	*1607*
	AN/P/609 : 14	*1546*
Prieur de Saint-Lubin	*AN/P/609 : 16*	1548
	AN/P/609 : 17	1548
	AN/P/609 : 18	1402
	AN/P/609 : 19	1458
	AN/P/609 : 20	1482
	AN/P/609 : 21	1442
Collégiale Saint-Georges	*AN/P/610 : 1*	1546
Notre-Dame de la Virginité	*AN/608 1:*	1608
Fief de la Grève	*AN/P/609 : 45*	1385
	AN/P/609 : 46	1409
	AN/P/609 : 47	1436
Moulin Signac	*AN/P/627 : 51*	*1607*
Maladrerie	*AN/P/714 : 1*	*1460*
Hôtel-Dieu	AD/41/H/51	*1460*

Tableau 9 : Aveux et dénombrements disponibles pour restituer une partie de l'espace urbain.

[27] AN/P/975/03*Comptes* (vers 1380).

La multiplication des documents à partir de la fin du 14e s. s'est accompagnée d'un choix dans le traitement de ces derniers qui peut se résumer ainsi : la précision temporelle ou spatiale ? En effet, les documents ponctuels (baux de vente ou d'achat, aveux et dénombrements d'individus), permettaient de saisir au plus près les rythmes de construction ou de destruction d'un bâtiment. Cependant, du fait de leur caractère isolé, il n'était pas possible de les localiser avec précision (les biens étant repérés dans la quasi-totalité des cas par leurs confronts). Parallèlement à ces actes ponctuels, plusieurs documents de type sériel (comptes, censiers, aveux et dénombrements d'institution) permettaient de localiser assez précisément l'ensemble des éléments de la topographie historique décrits. Le revers de la médaille était une perte de finesse dans les rythmes, qui devenaient moins perceptibles puisque contraints par les dates de réalisation des documents. Le choix de privilégier l'espace qui est au centre de nos préoccupations a eu pour conséquence de délaisser une part importante des archives des 14e-15e s. qui pourrait maintenant faire l'objet d'une étude. Il s'agit de milliers de dénombrements conservés sous les cotes P/952 à P/957 émanant de particuliers et s'échelonnant entre le milieu du 14e s. et le début du 16e s. et concernant majoritairement la ville et les faubourgs de Vendôme.

Si le comte fut notre principal pourvoyeur de textes pour la période s'étendant du 14e s. au début du 16e s., nous avons également puisé dans les fonds de la collégiale Saint-Georges et de la Trinité (Série G et H des Archives Départementales) en utilisant principalement les inventaires sommaires mais également les études antérieures comme celle de Christophe Marion sur les baux à rente de la collégiale au 15e et 16e s. Concernant les moines de la Trinité, les textes qu'ils produisent deviennent plus rares, même si plusieurs sont encore collationnés dans le cartulaire de Charles Métais. Un seul aveu des moines rendu au comte d'Anjou pour l'année 1504 est parvenu jusqu'à nous[28]. Concernant l'hôtel-Dieu, des cartulaires/dictionnaires, confectionnés au cours du 18e s. par les Oratoriens, qui entrent en possession de l'ensemble des biens des frères en 1623, nous sont parvenus. Ils renferment principalement de courtes notices mais aussi quelques transcriptions complètes d'actes. Ils couvrent la période allant de la fondation de l'hôtel-Dieu au début du 18e s.

Les textes du début du 16e s. au 18e s.

Pour la dernière période de notre étude qui commence au début du 16e s., il devenait impossible de traiter l'ensemble des sources écrites émanant d'un grand nombre d'acteurs. Nous avons donc privilégié certains documents plus que d'autres, permettant de documenter à la fois les actions des acteurs et la topographie historique.

Pour les "gens du commun ou de métiers", jusqu'ici totalement absents de la production de textes, les registres paroissiaux sont un bon moyen d'entrer dans ce groupe. Ils permettent de quantifier les métiers et de repérer les lieux de résidence, même si l'on reste à l'échelle de la paroisse. Les registres paroissiaux de Vendôme ont fait l'objet d'une publication sous forme d'une base de données réalisée par l'association Généalogie Vendômoise sous la direction de Renée Brizion et Jean-Pierre Pélissier dans le cadre d'un programme de recherche

[28] AMV/Ms/273, *Double du registre de la réception de la déclaration de l'abbaye de Vendosme, rendue à Baugé.*

scientifique sur la mobilité géographique des populations à l'INRA[29]. Le tableau suivant (Tableau 10) indique l'état de conservation du fonds.

	Naissances	Mariages	Décès
Saint-Lubin	1580-1791	1585-1791	1593-1791
Saint-Bienheuré	1584-1791	1585-1791	1597-1791
Saint-Martin	1582-1792	1668-1792	1590-1792
Madeleine	1536-1792	1585-1792	1552-1792
Hôtel-Dieu	1676-1785	-	1668-1792
Saint-Georges	1637-1780	1643-1771	1637-1792
Protestants	1668-1681	1668-1682	1668-1682

Tableau 10 : Durée de renseignement des différents registres paroissiaux.

Nos connaissances sur la population vendômoise durant l'Ancien Régime s'appuie également sur un rôle de taille conservé pour l'année 1789[30], il permet une vision d'ensemble de la population vendômoise à la veille de la Révolution et autorise une meilleure localisation des activités économiques à l'échelle de la rue. La vie quotidienne des populations est également appréhendée à partir du journal de Pierre Bordier, étudié par Jean Vassort. Ce personnage du 18e s. ne vit pas à Vendôme, mais dans la campagne vendômoise. Il fréquente Vendôme lors des marchés et nous permet donc d'accéder à d'autres représentations économiques que celle donnée par l'Intendant.

La municipalité de Vendôme, qui devient un acteur important sur la scène vendômoise au cours du 16e s., n'a malheureusement pas conservé ses archives anciennes qui ont brûlé en 1941 lors des bombardements allemands. En fait, le sac de 1589 pourrait déjà être la cause d'un nombre important de destructions puisque Auguste de Trémault, qui rédigea en 1904 une *histoire de la municipalité de Vendôme des origines à 1789*, eut accès aux mêmes documents qu'aujourd'hui au moins en ce qui concerne les registres de délibération qui couvrent la période s'étendent entre 1650 et 1789. Ils sont réunis dans la série BB aux archives Municipales et sont complétés par un compte de 1559 publié en 1868 par Joseph Thillier[31] et dont l'original a disparu et un compte de 1719 réutilisé en 1752, conservé à la Bibliothèque Municipale de Vendôme[32].

Dépendant de la Généralité d'Orléans dont les archives ont brûlé en 1941 comme la majeure partie des archives départementales du Loiret, Vendôme n'est pas bien documenté par les archives de l'Intendant. Seuls quelques mémoires datés de la fin du 17e s. à 1790 ont été conservés. Ils sont accessibles aux Archives Départementales du Loiret sous forme de microfilms, ce sont ainsi les mémoires sur l'état des manufactures de la généralité d'Orléans par M. Trébert entre 1718 et 1790. Un mémoire sur la généralité d'Orléans contenant *"les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le controlleur général touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufactures qu'il y a dans*

[29] http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ecv
[30] ADLEC/C/25 (1789).
[31] THILLIER 1868 : *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme* (1559) : 114-134.
[32] BMV/Ms/327.

chaque Election", rédigé par L.-G. Jubert de Bouville, intendant d'Orléans de 1713 à 1731, est conservé à la bibliothèque municipale d'Orléans[33].

Ces trois derniers siècles, marqués par les débats religieux, ont renouvelé les acteurs vendômois. C'est d'abord l'action des protestants sur l'espace Vendômois qui sera analysé. Leurs actions ne sont pas documentées par des sources primaires, seuls des documents narratifs avec tous les inconvénients qu'ils présentent nous renseignent. Ce sont ainsi les écrits de Théodore de Bèze[34], Pierre de Paschal[35], du Chanoine du Bellay[36] et d'autres qui ont été pris en compte[37].

Les chanoines de la collégiale Saint-Georges n'ont été appréhendés pour cette période qu'à partir des écrits du chanoine Du Bellay et un aveu de 1546 rendu par les chanoines au comte[38]. Il permet de restituer une grande partie de la topographie de la ville pour les parties relevant des fiefs des chanoines. Il permet également de cerner l'organisation du chapitre, le nombre de membres et leurs bénéfices.

Les établissements de la Réforme catholique qui s'implantent à Vendôme dès le début du 17^{e} s. possèdent des fonds documentaires très hétérogènes. Si les Oratoriens du collège et les Mauristes de la Trinité sont bien documentés tant par les actes de la pratique que par les écrits narratifs, les autres communautés essentiellement féminines restent dans l'ombre, il s'agit des Calvairiennes, des Ursulines, des Capucins ou des Grisettes. L'histoire de l'Oratoire et de ses relations avec les autres institutions de la ville est principalement renseignée par un manuscrit conservé à la bibliothèque municipale de Vendôme portant pour titre *"Dictionnaire raisonné des biens actifs et passifs et généralement de toutes choses relatives à la maison et collège royal de Vendôme, avec l'indication des titres y relatifs. Rangés et mis en ordre dans les années 1788-1789 par le père Baudichon, exécuté par Jacques-François Morin, archiviste du Collège[39]."* Les sources émanant des moines de la Trinité au 16^{e}, 17^{e} et 18^{e} s. sont de deux types, les actes de la pratique et principalement les baux à fermes d'édifices inscrits dans l'enclos et une histoire abrégée du monastère qui va de la fondation à 1673[40]. La principale source d'information sur les constructions mauristes réside dans la chronique de la Trinité pour la période allant de 1621 à 1669 dont l'auteur serait Dom François Aubert qui vécut plusieurs années au monastère en tant que sous-prieur (1648-1650) et prieur (1663-1669) avant d'être envoyé à Saint-Germain-des-Prés en 1669, date à laquelle s'achève la chronique[41]. Les registres des diètes annuelles de la congrégation de Saint-Maur (1683-1764)[42] ont

[33] BMO/Ms/602.
[34] DE BEZE 1580, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France : Monstrant l'estat des Eglises, depuis le massacre de Vassy, plus le commencement et continuation des premières guerres civiles, divers massacres, sieges et prinses de villes, rencontres, batailles, et autres actes memorables*, T I et II.
[35] PASCHAL 1522-1565, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour.*
[36] Ms/328 : *Calendrier historique et chronologique de l'Eglise collégiale de Saint Georges de Vendôme*.
[37] MATTHIEU 1563-1621, *Histoire des derniers troubles de France, soubs les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henry III. Royaume de France et de Pologne & Henry III Royaume de France et de Navarre.*
[38] AN/P/610 (1546).
[39] BMV/Ms/286 et 287.
[40] BN/Ms-latin/12700, *fol.* 170r à 210v.
[41] BN/Ms-latin/12700, *fol.* 322r à 334r.
[42] AN/LL/92 (1683-1764).

également été consultées pour comprendre les relations entre les moines vendômois et les instances parisiennes.

Pour la période révolutionnaire, la consultation des fonds s'est avérée impossible du fait du mode de classement essentiellement par date, demandant un temps trop important de repérage des documents. Les écrits de Charles Métais sur la Révolution, qui cite un grands nombre de textes, ont donc été privilégiés[43].

Un dernier fonds a été exploré, il s'agit de celui des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Constitué durant le 19e s., ce fonds regroupant textes mais aussi cartes et coupes du réseau hydrographique fut d'une grande utilité pour comprendre et restituer à la fois les profils en long et en travers des cours d'eau mais également des flux hydrauliques et leur répartition avant les importants travaux de réfection du réseau à la fin du 18e s. Ces documents, produits entre 1848 et 1874 consistent en une série de rapports auxquels sont liés des plans et coupes couvrant l'ensemble des cours d'eau vendômois[44].

Cette brève présentation des sources disponibles met en évidence plusieurs dossiers documentaires qu'il est possible d'étudier tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit que d'une partie des actions sociales qui ont eu lieu sur l'espace vendômois. Ainsi, au 10e -11e s. seules les actions comtales pourront être envisagées, à partir du milieu du 11e s., l'arrivée des moines de Marmoutier et la fondation de la Trinité oriente notre étude sur ces deux communautés qui garderont le monopôle documentaire jusqu'au début du 13e s. quand les documents de l'hôtel-Dieu et de communautés monastiques plus lointaines commencent à documenter d'autres portions de l'espace urbain.

À partir du 14e s., les sources émanant du pouvoir comtal mais aussi des communautés religieuses mettent en évidence l'action de plusieurs acteurs laïcs et principalement celles des nobles et des notables urbains. La plupart des acteurs urbains sont à partir de ce moment documentés de près ou de loin. La dernière phase documentaire qui commence au début du 16e s. se caractérise par une hausse importante du nombre de documents qui interdit une étude globale. Le choix de textes narratifs plus que les actes de la pratique s'explique d'une part par la densité et l'importance de ces derniers et le désir de faire la part belle aux acteurs et à leur relation, des phénomènes plus complexes à observer par l'analyse d'actes de la pratique isolés très stéréotypés.

2.2.2 Les sources matérielles

Les sources matérielles représentent les données les plus directes et les plus objectives pour appréhender la matérialité de la ville. A la différence des sources écrites qui demandent une interprétation des réalités spatiales qui y sont exprimées, les données archéologiques sont explicites dans leur spatialité et dans une certaine mesure sur leur chronologie. Ces données matérielles, qui dans l'absolu ne devraient pas être distinguées, peuvent être scindées en deux catégories, relevant de deux législations et de deux approches : le bâti encore en élévation et

[43] METAIS 1891-1892a et b, *Vendôme pendant la Révolution*.
[44] ADLEC/7/S

ce que certains appellent l'archéologie sédimentaire. Cette division en deux groupes s'appuie aussi sur les moyens d'accéder à la matérialité de la ville. En effet, dans le cas de bâtiments encore en élévation, les rapports et études antérieures peuvent encore être confrontés aux éléments matériels, autorisant ainsi une mise en perspective des résultats, alors que dans le cas de fouilles sédimentaires, par définition destructrices, ou de bâtiments détruits, l'accès à cette matérialité disparue ne s'effectue que de manière indirecte, par des rapports de fouille, nous laissant ainsi dépendants en grande partie des interprétations des fouilleurs. La qualité des rapports de fouille conditionne donc les interprétations postérieures.

Le bâti

Force est de constater, que le bâti vendômois n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude de synthèse. Le Service de l'Inventaire Général ne s'est jamais intéressé à Vendôme à l'exception d'un rapide pré-inventaire dans les années 1970. Seuls les grands monuments ont fait l'objet d'études universitaires (la porte Saint-Georges, l'abbatiale de la Trinité), mais dans le cadre de notre étude, si ceux-ci ne sont pas écartés, ils ne sont pas non plus mis au centre. Ils sont traités de manière égale avec les autres bâtiments plus modestes. Nous en convenons, ce choix pourrait choquer plus d'un historien de l'art : comment mettre sur un pied d'égalité l'abbatiale de la Trinité et la simple maison en pan de bois d'un poissonnier du 15^{e} s. ? Notre démarche ne s'inscrit pas dans celle de l'histoire de l'art, nous nous inscrivons d'un point de vue archéologique et donc fonctionnel, prenant en compte toutes les composantes de la société, même les plus modestes. C'est donc l'ensemble du potentiel bâti vendômois qui sera évalué et étudié.

Evaluer le potentiel informatif du bâti : des grandes destructions à la protection du patrimoine (Planche 7)

Cette évaluation a consisté dans la localisation la plus exhaustive possible de tous les vestiges antérieurs à 1811 et encore en élévation aujourd'hui. Ce repérage s'est effectué en deux grandes phases, dans un premier temps la reconnaissance des grandes transformations du tissu urbain entre 1811 et 2013 résultant d'opérations panifiées, de destructions de grande ampleur non prévues ou de modifications individuelles, et dans un second temps, la datation des éléments ayant été épargnés par les destructions, par la mise en place d'une chrono-typologie.

Ces deux derniers siècles furent caractérisés par l'émergence et la diffusion d'une société de type industriel dans toutes les sociétés occidentales, caractérisée entre autres par des transformations en profondeur des tissus urbains, liées à des changements de mode de vie (hygiénisme, progrès technologique, omniprésence de l'automobile…) et à un essor démographique sans précédent. Ces modifications et destructions ont d'abord été repérées par la confrontation du cadastre actuel au cadastre ancien de 1811. Ensuite, dans le cas où des bâtiments actuels reprenaient en partie ou en totalité l'emprise d'un bâtiment ancien, une visite de terrain était nécessaire pour confirmer ou infirmer la présence d'éléments antérieurs à 1811. Les grandes transformations du tissu urbain sont présentées de manière chronologique.

La croissance urbaine du 19e s., rapide et peu maîtrisée, entraine une importante insalubrité et insécurité que les hommes du 19e s. ont analysé en termes de dysfonctionnements et d'inadaptation de leur ville à la nouvelle société émergeante. Face à ces problèmes, deux professions résument les grandes orientations pour lutter contre ces nouveaux fléaux : le médecin et l'ingénieur (BARLES 1999). Le premier tente d'appliquer les idées hygiénistes, apparues à la suite de la révolution lavoisienne des années 1770, qui prônent entre autres la purification de l'air et de l'eau par l'ouverture des villes "*intra-muros*" et l'abaissement de la densité de population. Le second s'inspire des théories saint-simoniennes ou fouéristes, dénonce le désordre de la ville et applique *"une réflexion rationalisée"* à l'espace urbain qui aboutira par exemple au zonage des fonctions urbaines (espace de travail, de logement et de loisir séparés) ou au désir de s'affranchir des éléments naturels, dont les réalisations les plus visibles sont certainement tous les aménagements de la lutte contre les inondations (BOURILLON 1999 : 11-13). Cette ville "nouvelle" que l'on peut nommer "industrielle" *"*[…] *n'est pas l'expression d'un changement structurel de la ville ancienne mais plutôt une entité nouvelle qui s'oppose à la première, qui l'utilise selon sa propre logique et a tendance à la transformer radicalement."* (DELFANTE 1997 : 235).

Vendôme n'échappe pas à ces mouvements de fond : même si sa croissance démographique reste faible (sa population passe de 7128 habitants en 1811 à 9344 en 1936[45]), elle s'accompagne néanmoins d'une importante transformation matérielle par la création ou l'agrandissement de places et paradoxalement d'une densification de l'espace urbain (ajouts d'étages aux maisons anciennes…), la destruction d'une partie des anciennes fortifications, le déplacement des activités polluantes, la maîtrise des risques naturels, l'industrialisation de l'espace et l'apparition de nouveaux services.

L'ouverture de la ville, qui passe par le démantèlement de plusieurs éléments défensifs, est un phénomène déjà observé à la fin du 18e s. (*Cf.* 687) et qui s'amplifie au 19e s. En effet, si les courtines, les portes de villes septentrionales et le château ont déjà presque entièrement disparu en 1811, ce sont toutes les fortifications du sud de la ville qui vont être démantelées avant 1860 (Tableau 11).

Éléments détruits	Date de destruction	Source
Tour ronde de l'abbaye et courtine entre cette tour et la porte Saint Bié	Avant 1860	Photos de 1860 (SAV/Fonds Photographique)
Porte Saint-Bié	Avant 1860	Photos de 1860 (SAV/Fonds Photographique)
Tour du canal du Ponceau	Avant 1860	Photos de 1860 (SAV/Fonds Photographique)
Courtine entre la tour du canal du Ponceau et la porte Saint Georges	Avant 1860	Photos de 1860 (SAV/Fonds Photographique)

Tableau 11 : Liste des éléments de fortification détruits entre 1811 et 1860.

La destruction des portes de ville, commencée au 18e s. dans le but d'améliorer la circulation des biens et des personnes, se poursuit et s'accompagne d'une politique l'alignement des fronts de rues. Il est essentiel de reconnaitre ces transformations puisque de nombreux bâtiments encore en élévation présentant sur rue une façade du 19e s. renferment à

[45] http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/5_donnees.htm

l'arrière, sur cour, des éléments plus anciens. Le tableau suivant dresse la liste des rues soumises à alignement et le nombre d'édifices alignés durant cette période (Tableau 12).

Rue alignée	Nombre d'édifices alignés
Place Saint-Martin	10
Rue du Change	16
Rue Poterie	Au moins 14
Faubourg Saint-Lubin	32
Rue des Quatre-Huys	11
Rue de la Marre	6
nouveau pont Saint Michel en 1869	13

Tableau 12 : Liste des rues alignées et nombre d'édifices concernés

Les bras du Loir ont aussi fait l'objet de deux procédures de modernisation que l'on retrouve dans beaucoup de villes à partir du 18^{e} s. : rectification du cours des canaux et leur couverture afin d'améliorer l'écoulement de l'eau (GUILLERME 1983: 217).

Vendôme, qui ne disposait d'aucune réelle place mais de simples rues élargies, est doté durant cette période de quatre places. Trois correspondent à l'agrandissement d'espaces faisant déjà l'objet de rassemblements (place du marché, parvis de l'église de la Madeleine et parvis de l'Eglise Saint-Martin, détruite de 1853) et une seule création *ex-nihilo* (la place du Champ de Foire) (Tableau 13 et Planche 7).

Nom de la place	Date de l'aménagement	Nombre d'édifice détruits
Agrandissement de la place de la Madeleine	Avant 1848	13 bâtiments
Création de la place Saint-Martin	1854	3 maisons et l'église
Place du marché	Vers 1890	14 bâtiments
Place du Champ de foire	Début du 20^{e} s.	Aucun mais transformation du réseau hydrographique

Tableau 13 : Liste des places agrandies ou crées entre 1811 et 1939

L'industrie principale de la ville qui repose sur le travail des peaux (*Cf.* p. 660), renferme de nombreuses tanneries qui sont déplacées à l'extérieur de la ville. De même, les moulins (à tan ou à blé principalement), omniprésents à Vendôme depuis le 11^{e} s., continuent de fonctionner mais les édifices de pierre et de bois des période antérieur sont remplacés par de véritables "usines" pouvant atteindre six niveaux (Figure 25,planche 7).

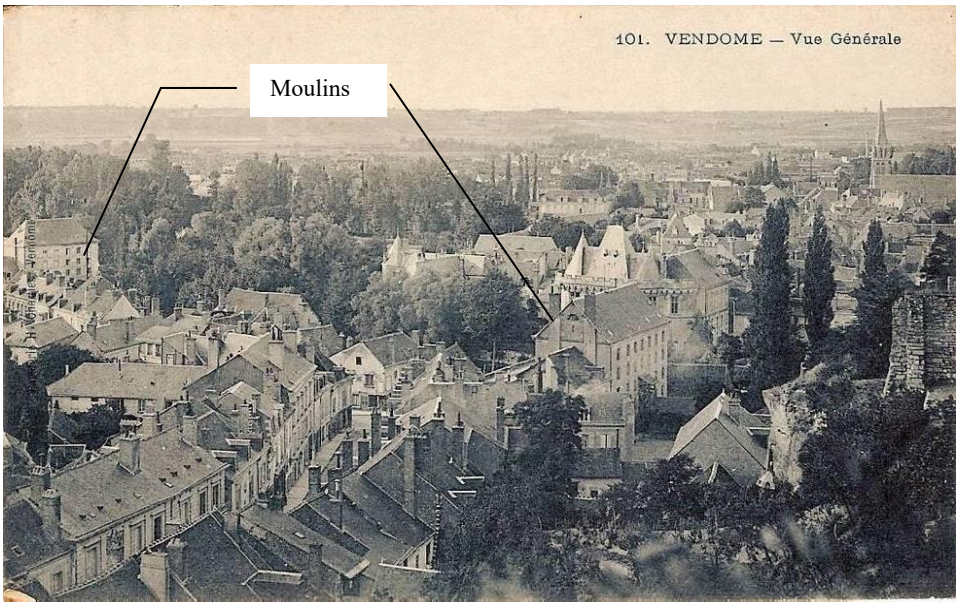

Figure 25 : carte postale du début du 19e s. représentant les imposants moulins (Fonds privé)

La ville accueille des équipements administratifs, culturels, économiques et militaires en tant que sous-préfecture. La nécessité de construire de nouveaux bâtiments, qui prennent place dans l'ancien espace urbanisé, a transformé le tissu urbain. Ces opérations sont présentées dans le tableau suivant (Tableau 14).

Edifices	Date de la construction / aménagement	Sources
Sous-préfecture	1853	SAINT VENANT 1912-1917d : 142
Gendarmerie et prisons	1816	SAINT VENANT 1912-1917d : 148
Palais de Justice	1811	SAINT VENANT 1912-1917d : 144
Bibliothèque/ musée	1866	SAINT VENANT 1912-1917d : 146
Théâtre et écoles	1893-1894	SAINT VENANT 1912-1917d : 148
Collège secondaire de jeunes filles	1912-1913	SAINT VENANT 1912-1917d : 148
Quartier de cavalerie (Destruction du cloître)[46]	1810-1907	SAINT VENANT 1912-1917d : 148
Gare	Chemin de fer 1867 Paris-Tours par Vendôme	

Tableau 14 : Liste des édifices à vocation publique construits entre 1811 et 1939.

En juin 1940, l'armée allemande pratique de nombreux bombardements dans le nord de la France et dans les vallées de la Seine et de la Loire. Les villes de Chartres (12 juin), Orléans (14-15 juin), Gien (15 juin), Sully (15 juin), Blois (15 juin), Tours (20 au 22 juin) et Saumur (18 juin) pour ne citer que les agglomérations ligériennes, ont toutes été frappées par le feu "venu des airs", comme le nommait Marc Bloch dans *L'Etrange défaite*. C'est dans ce contexte que le 15 juin, vers 11h20, l'aviation allemande bombarde une partie du centre-ville de Vendôme dans lequel passait l'importante nationale 10. L'explosion d'un camion-citerne provoqua un incendie qui dura plusieurs jours et fit 89 morts et 200 blessés (PORTEL 1939 : 15-18). Le manque de moyens humains (une grande partie des pompiers et de

[46] Sur la destruction du cloître, lire l'article de J.C. Pasquier, La destruction du cloître de la Trinité BSASLV, 2013 p. 325-340

l'administration municipale était sur les routes de l'Exode) et la nature des constructions (pour la plupart en pan de bois et torchis) explique l'étendue des dégâts matériels : ce sont 2 ha soit environ 10% de la ville *intra-muros* qui sont totalement ravagés (Planche 7). Plusieurs monuments emblématiques de Vendôme sont alors en partie détruits : l'Hôtel du Gouverneur (hôtel particulier du 15^{e} s.), le tribunal, (installé dans des halles de pierre du 14^{e} s.) ou encore la porte Saint-Georges (hôtel de ville depuis 1463, qui renfermait les archives municipales) (Figure 26).

Figure 26 : Les ruines du centre-ville après l'incendie, vu du nord-est

Une fois le déblaiement effectué, se posait dès lors la question du devenir de ces ruines : reconstruction ou destruction (Figure 27)? Question délicate, puisque sur ces trois édifices majeurs, deux, la porte Saint-Georges et le logis du Gouverneur, étaient inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et le troisième, totalement oublié des mémoires vendômoises a été redécouvert à cette occasion et est proposé à l'inscription. Dès 1941, la reconstruction est envisagée et en 1942 l'architecte Charles Dorian[47] propose un premier projet pour l'ensemble du quartier détruit qui intègre la porte Saint-Georges et le logis du gouverneur au sein des nouvelles constructions. Seules les halles seraient détruites et encore, la proposition de les déplacer dans un jardin public était évoquée. Devant les intérêts particuliers, le logis du Gouverneur fut aussi sacrifié et le déplacement des halles abandonné ; seule la porte Saint-Georges fut épargnée (ERMISSE 2013).

[47] Charles Dorian 1905-1994 : Architecte et urbaniste. En 1948, il est nommé architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, puis en 1950 architecte en chef des monuments historiques.

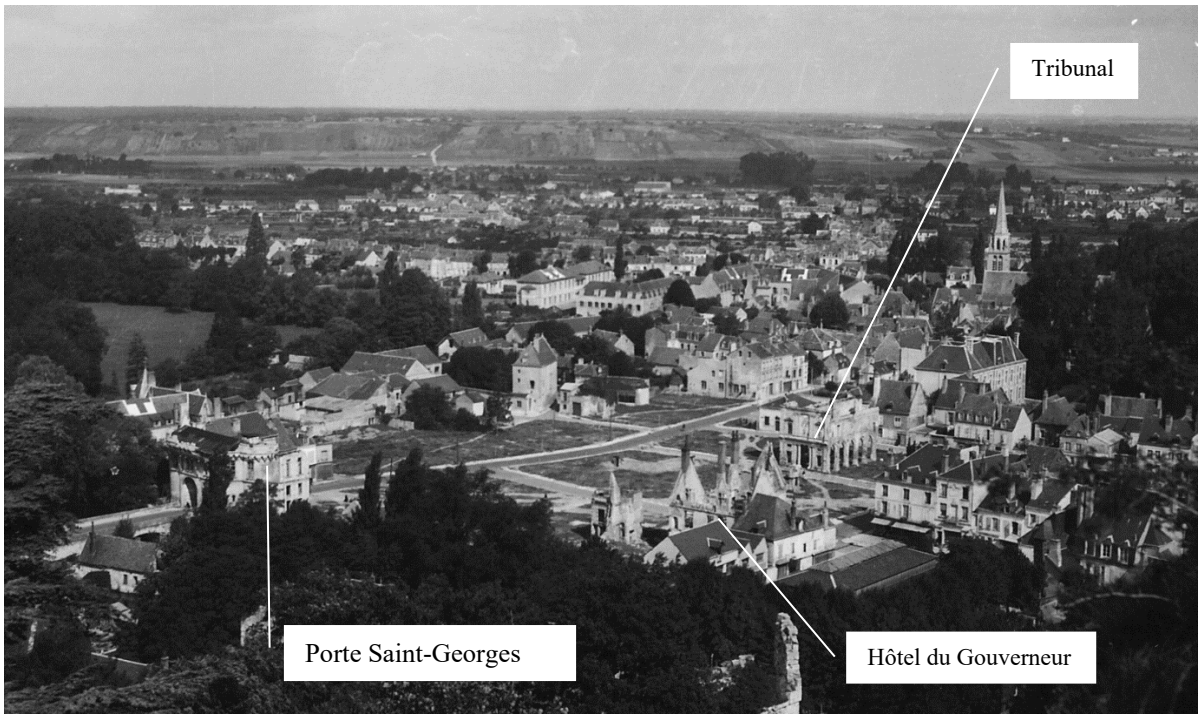

Figure 27 : Etat d'une partie du centre-ville après déblaiement des ruines, vu du sud.

Cette politique pour le moins particulière en matière de patrimoine architectural s'est malheureusement poursuivie pendant les "30 glorieuses". Le désir de "moderniser" le tissu urbain en l'adaptant à l'essor démographique et aux automobiles est responsable de nombreuses démolitions entre 1950 et 1990 (Tableau 15).

Opérations	Année	Superficie transformée	Nombre de bâtiments détruits
Lotissement des Capucins	1956	7000 m^2	Une dizaine
Maison de retraite des Tilleuls	1969	800 m^2	L'église des Cordeliers
Parkings de l'Hôtel de Ville (Métairie)	1960-1978	5000 m^2	Six édifices dont hôtel de Genne et l'aile Louis XVI du collège
Parking de l'hôpital	1970	1000 m^2	1 édifice du 15-17^e s.
Centre commercial	≈ 1980	1800 m^2	13
Passage de l'imprimerie	1991-1994	2100 m^2	12

Tableau 15 : Listes des principales destructions des années 1960 à 1990.

Toutes les modifications vues précédemment relevaient d'opérations d'urbanisme, dont l'objectif était de moderniser le tissu urbain et sont assez bien connues car relevant d'institutions pour lesquelles les archives sont accessibles. Il en va tout autrement des opérations quotidiennes, relevant de décisions individuelles, qui n'ont que tardivement été soumises à un encadrement les limitant et pour lesquelles peu d'archives sont disponibles. C'est ainsi 60% des édifices de 1811 qui furent détruit par le renouvellement quotidiens du tissu urbain.

D'autres destructions, liées aux contraintes naturelles, sont à recenser (Planche 7). Le site de Vendôme, en contrebas d'un coteau abrupt, est soumis à de nombreux éboulements. Le plus spectaculaire enregistré dans les archives vendômoises eut lieu le 1 décembre 1910 quand une grande partie des rochers surplombant la rue de la Grève s'est écroulée, provoquant

la destruction d'une dizaine habitations (Figure 28). Devant ces menaces d'éboulement, aujourd'hui encore d'actualité, une grande parties des maisons établies le long du coteau ont été rasées dans le cadre du Plan de Prévention des Risques de Mouvements de terrain adopté en 2007. L'éboulement d'une des tours du château dû à de fortes pluies en 2001 a été intégré à cette catégorie.

Figure 28 : Edifices détruits lors de l'éboulement de 1910 (Fonds privé)

La lecture du tableau ci-dessous (Tableau 16), qui indique le taux de conservation du bâti ancien à Vendôme, montre qu'à peine 20% du bâti présent en 1811 est encore en élévation aujourd'hui. La conservation est meilleure dans la zone *intra-muros* où près de 40% du bâti encore en élévation renferment assurément des éléments anciens ; ce taux chute à 4% pour la zone *extra-muros*, plus soumise aux destructions et reconstructions durant ces deux derniers siècles. Ces chiffres relativement faibles doivent être relativisés. En effet, nombre d'édifices du cadastre ancien et du cadastre actuel se superposent mais leur état de conservation et les nombreuses restaurations ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'existence de vestiges anciens : les murs de moellons de calcaire et silex du 19^{e} s. ne sont pas très différents de ceux du 15^{e} s. et des siècles précédents.

	Nombre de bâtiments sur le cadastre de 1811	Nombre de bâtiments actuels comportant encore des vestiges antérieurs à 1811	Nombre d'édifices détruits entre 1811 et aujourd'hui	% d'édifices détruits entre 1811 et 2011	% d'édifices préservés par rapport à 1811
Total (Zone 2)	2500	493	2007	80,3%	19,7 %
Intra-muros (Zone 1)	1165	433	732	63%	37%
Extra-muros (Zone 2-1)	1335	60	1275	95,6%	4,4%

Tableau 16 : Destruction et préservation du bâti entre 1811 et 2011.

La protection du bâti

Vendôme suit dans ce domaine la plupart des villes de France. Après une longue période où l'État était le seul en capacité de protéger les édifices remarquables, les lois de déconcentration et décentralisation ainsi que l'élargissement de la notion de patrimoine incitèrent à prendre en compte le patrimoine bâti commun. Ainsi, sept monuments furent classés entre 1840 et 1949 et 15 monuments inscrits entre 1926 et 2002. Le périmètre de protection des 500 m assurer un regard de l'architecte des bâtiments de France sur l'ensemble des édifices de la vieille ville sans distinction depuis la loi du 25 février 1943.

Devant les difficultés d'utilisation de cette servitude des 500m pour le moins arbitraire, de nouvelles protections prenant en compte la réalité du terrain ont été mises en place dans les années 1990 : les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) remplacé en 2012 par les AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Lancée en 1998, la procédure de ZPPAUP vendômoise n'a pas abouti et il a fallu attendre 2012 pour relancer une nouvelle étude portant sur l'instauration d'une AVAP dont seuls les périmètres sont adoptés aujourd'hui. Deux zones de protection emboitées sont distinguées, relevant de deux niveaux de prescription sur les travaux envisagés. Le principal défaut de ce mode de protection et de ne prendre en compte que les façades visibles de l'espace public. Les éléments anciens établis sur les façades arrière où même à l'intérieur des édifices n'ont pas été inventoriés et donc ne sont pas inscrits à l'AVAP. De nombreux édifices pouvant dater du 15^{e} au 18^{e} s. et frappées d'alignement au 19^{e} s. sont donc mal datés par cette étude et ne sont pas pleinement pris en compte dans les protections. Ces AVAP ne protègent donc pas les édifices mais seulement leur façade ! Ce patrimoine fragile n'est donc toujours pas protégé. Espérons que les restaurations encouragées par cet outil entraineront une émulation positive et une prise en compte de leur patrimoine par les Vendômois.

Statut	Dénomination	Bâtiments classés au titre des Monuments Historiques	Date d'inscription
Classés	Eglise de la Trinité	Eglise, clocher, cloître et presbytère	Liste de 1840
	Tour Saint-Martin	Tour Saint-Martin	Liste de 1840
	Ruines du château	Parc et pentes du château et élévation	Liste de 1840
	Ancienne porte Saint-Georges	Ancienne porte Saint-Georges	Liste de 1862
	Ancien lycée Ronsard	Chapelle ; façades et toitures de l'ancien Collège Royal	9 juillet 1921
	Maison Saint-Martin	Maison du 15^{e} s.	5 février 1923
	Abbaye de la Trinité	Façade et toitures des bâtiments figurant sous les n°A, B et C; salle capitulaire dans le bâtiment C; sol de la cour du cloître.	10 juin 1949

Tableau 17 : Liste des monuments historiques vendômois classés.

Statut	Dénomination	Bâtiments classés au titre des Monuments Historiques	Date d'inscription
Inscrits	Arche des Grands-Prés	Arche des Grands-Prés	13 février 1926
	4 et 6, rue Renarderie	Vieille maison	31 octobre 1940
	8, rue Renarderie	Vieille maison	31 octobre 1940
	10-12 rue Renarderie	Vieille maison	31 octobre 1940
	8, place de la République	Portail Renaissance dans la cour	25 février 1948
	7, rue Renarderie	Hôtel dit de la Chambre des Comptes	25 février 1948
	Ancienne Chapelle Saint-Pierre-de-la-Motte	Chapelle	6 mars 1948
	Abbaye de la Trinité	Vestiges de la chapelle Saint-Loup dans le bâtiment D	23 septembre 1948
	Rue de l'Abbaye	Maison ancienne dite "Logis des Hôtes" : les trois baies romanes de la façade sur l'impasse	11 janvier 1951
	7, rue du Puits	Monastère des Bénédictines du Calvaire : façade et toitures du cloître et du bâtiment jouxtant le cloître sud ; charmille dans le jardin	5 décembre 1963
	45, rue Poterie	Hôtel du Saillant	29 décembre 1978
	16 rue des Quatre-Huis	Lucarne Compagnonnique	29 avril 1999
	6, faubourg Saint-Lubin	Maison Fisseau	27 mai 1999
	Eglise de la Madeleine	Eglise de la Madeleine	24 février 2000
	Quartier Rochambeau	Manège, écurie, charpente	2 juillet 2002

Tableau 18 : Liste des monuments historiques vendômois inscrits.

Dater le bâti ancien

La mise en évidence du bâti ancien qui ne représente que 493 bâtiments ou parties d'édifice, soit à peine 20% des édifices présents sur le cadastre de 1811, n'est pas suffisante pour mener à bien notre étude qui nécessite leur datation. Il est évident que celle-ci n'est qu'une première démarche, qu'un historien de l'art formé plus précisément à la reconnaissance des formes architecturale serait plus apte à mettre en œuvre et aurait une meilleure précision de datation qui n'est resté pour nous qu'à l'échelle du siècle parfois du demi-siècle.

Elle repose principalement sur le style architectural des édifices. Si cette méthode est loin d'être la panacée elle est pourtant la seule qui puisse être utilisée de manière uniforme sur l'ensemble d'une ville et à l'avantage de ne rien coûter. En effet, dans une ville de bois qu'est Vendôme nous n'avons pas pu bénéficier de datation dendro-chronologique et même si quelques édifices mériterai une telle analyse, à l'échelle de la ville ces quelques datations seraient noyées dans la masse des données et n'apporterai pas de changement important aux interprétations. Néanmoins, la datation des édifices en pans de bois reste un problème car si des tendances existent les exceptions sont nombreuses. L'architecture privée en pan de bois relève d'une architecture traditionnelle et vernaculaire qui présente une mise en œuvre rencontrée du 15^{e} au 18^{e} s. Le décor est dans la plupart des cas inexistant, ce qui oblige à donner de vastes fourchettes chronologiques de plusieurs siècles.

Le recourt aux textes fut parfois d'un grand secours pour la datation des édifices, en effet, plusieurs documents mentionnent la date d'édification de maisons permettant de préciser à une date précise les styles architecturaux employés. C'est par exemple le cas de la maison du 36 rue du Change. Un texte de 1487[48] indique que Robin Cheron vient de faire édifier sur le ruisseau du pont Perrain une maison qui prend appui sur le parapet de ce pont. Relativement bien réservé sur sa façade arrière, cette maison présenté un toit à deux pans. Nous apprenons au 17e s. dans le *Dictionnaire raisonné des Biens de l'Oratoire* qu'une reconnaissance de 1606 indique que la partie de la maison qui abutait sur le pont était tenue du Duché de Vendôme et que depuis cette reconnaissance *"ladite maison ayant été retiré, il ne se trouve maintenant rien d'appuyé sur le pont."*[49] Ce texte indique clairement que dans le courant du 17e s., sa façade sur rue fut reculée. D'un point de vue architectural, cette réduction s'accompagne de la mise en place d'un nouveau toit en croupe, un style employé dans de nombreuses maisons au 17e s. Pour les hôtels particuliers, le cas de l'hôtel Frinquembault au 3 rue Saint-Pierre-La-Motte, est exemplaire. Stylistiquement daté d'entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. les textes permettent de resserrer cette datation. En Effet un aveu du prieur de Saint-Pierre-la-Motte de 1506 indique à l'emplacement de l'hôtel un jardin alors que les *Comptes* des environs de 1510 mentionnent eux une maison neuve au même emplacement. L'édification du intervenir entre ces deux dates. Il en est de même pour des édifices du 18e s. comme par exemple le presbytère de Saint-Martin édifié en 1739 et présentant des fenêtres à linteaux en arc surbaissé et un toit à deux pans attestant de l'adoption de cette forme de fenêtre au milieu du 18e s. alors que les toit à la Lescot seront adopté plus tardivement dans le dernier quart du 18e s. L'ensemble des éléments permettant de dater les édifices sont présentés dans le troisième volume, où sont présentée par *Ensemble* la datation des édifices. Le tableau suivant présente par siècle la nature et le nombre d'éléments conservés, il permet d'observer que les structures religieuses et militaires sont beaucoup plus pérennes que le bâti civil, qui n'apparaît réellement qu'à partir du 15e s. (Tableau 19). La planche 7, montre la répartition spatiale des édifices selon leurs datations. Il existe deux concentrations de vestiges antérieurs au 15e s. le château et l'abbaye.

Constructions	11e s.	12e s.	13e s.	14e s.	15e s.	16e s.	17e s.	18e s.
Religieuses	9	5	3	2	10	19	2	6
Militaires	1	15	14	2		2		
Publiques								
Habitats privilégiés				2	9	10	7	10
Habitats mixtes					94	80	96	95
Total	10	20	17	6	113	111	105	111

Tableau 19 : Répartition chronologique et par nature du nombre d'éléments bâtis conservés antérieurs au 19e s.

[48] AN/Q/1/443 : 18 (1487).
[49] BM_Ms 286_168

Le sous-sol : un fort potentiel peu étudié

Les archives du sol constituent le second type de données matérielles disponibles. Le sous-sol vendômois, qui n'a pas fait l'objet de nombreuses explorations, possède néanmoins un grand potentiel informatif (GALINIE 1991b).

Les opérations archéologiques (Planche 8)

Les opérations archéologiques qui se sont déroulées sur l'espace vendômois peuvent être scindées en deux périodes, correspondant au changement de statut de l'archéologie. La première, que l'on peut caractériser comme celle des érudits, s'étend de la seconde moitié du 19e s. jusque dans les années 1970. La seconde est celle de la professionnalisation du métier, qui commence dans les années 1970 mais sera vraiment opérationnelle dans les années 1990. Ces deux périodes se distinguent également sur la nature de la documentation, puisque, si à partir des années 1980, les plans et relevés ont été réalisés, les opérations antérieures n'ont laissé que de rares notes difficilement exploitables. Bien que le nombre d'opération s'élève à 25, aucune fouille n'a été réalisée depuis ces trente dernières années, seules des observations ou diagnostics ont été réalisés, ne laissant qu'entrevoir le potentiel du sous-sol vendômois.

La consultation des notes et publications des érudits locaux des 19e s. et 20e s. a permis de synthétiser l'ensemble des opérations présentées dans le tableau suivant et la planche 8. Dans la majorité des cas, les notes de fouilles n'ont pas été retrouvées (peut-être n'ont-elles jamais existé) et, quand elles étaient disponibles, le manque de rigueur méthodologique oblige à être très prudent dans leur exploitation. L'absence de relevés systématiques et la disparition du mobilier limitent considérablement l'interprétation que l'on peut en faire.

Sondage sur la planche 8	Adresse	Parcelles actuelles	Résultats	Date	Responsable opération	Rapports ou notes
18	Abbaye de la Trinité	AR_134	Positif	1908	Gabriel Plat	PLAT 1925
23	Chapelle Saint Pierre Lamothe	AZ_405	Positif	1902	Gérard Renaud	RENAUD 1902
	Place Saint-Martin	AR_557	Obs.	Vers 1850	Anonyme	ROCHAMBEAU 1891
ND	Maladrerie		Positif	1870	Gervais Launay	BMV/Ms/385
6	Place Saint-Martin	AR_289	Obs.	1887	Gervais Launay	BMV/Ms/385
5-15	Place Saint-Martin	AR_602	Obs.	1891	De Rochambeau	ROCHAMBEAU 1891
21	Abbatiale de la Trinité			1925	Gabriel Plat	PLAT 1925
14	Château (Collégiale Saint-Georges)	AZ_138	Positif	1930	Gabriel Plat	SAV/non coté

Tableau 20 : Synthèse des recherches réalisées entre 1850 et 1980.

À partir des années 1980, les archives des opérations, réalisées par différents acteurs de l'archéologie et dans divers contextes, sont conservées au SRA-Centre. Il faut néanmoins noter que sur l'ensemble de ces opérations, aucune fouille, au sens de recherche systématique sur une aire ouverte, n'a été menée malgré plusieurs diagnostics positifs qui auraient pu

déboucher sur des recherches approfondies. Le tableau suivant et la planche 8 synthétisent l'ensemble des informations portant sur les fenêtres d'observations du sous-sol qu'elles soient positives (sites ayant livré des traces d'occupation) où négatives (l'absence de trace d'occupation à un endroit est une information aussi importante que la reconnaissance de ces traces) (Tableau 21).

N° carte	Adresse	Parcelles actuelles	Nat. de l'op.	Résultats	Date	Resp. op.
3	Calvaire	AP 627	Obs.	Sépulture	1980	C. Leymarios
8	Lotissement de la Closerie	AY 259	Obs.	Sépultures médiévales en pleine terre	1981	J. Despriée
17	66, rue du Change	AP417	Obs.	Bâtiment civil	1985	M.-P. Feuillet
2	58, rue du Cange	AP413	Obs	Bâtiment civil	1985	M.-P. Feuillet
4	Place Saint-Martin	Non cadastré	Diag.	Bâtiments religieux et sépultures	1987	M.-P. Feuillet
17	Chapelle Saint Jacques	AP 385	Obs.	Niveaux modernes et sépultures	1989	L. Guilbaud
1	Place Saint-Martin	AR 557	Diag.	Niveaux modernes, 13e s., sarcophage et « terres noires » du HMA	1991	O. Rufier
24	Palais des Fêtes	AR 114 et 496	Diag.	Négatifs	1999	S. Bryant
25	60, rue de la Bretonnerie	AP 11 et 843	Diag.	Négatifs	2001	A.M. Joucquand
9	Rue du Prieur	AR 440 et 441	Diag.	Négatifs	2001	C. Lallet
19	98, rue Poterie	AP 451	Diag.	Négatifs	2002	H. Sellès
ND	Château (courtine sud 1)	AZ 138	Diag.	Archéologie du bâti	2002	S. Bryant
ND	Château (courtine sud 2)	AZ 138	Diag.	Archéologie du bâti	2003	S. Bryant
20	Rue des Etats-Unis	AZ 524	Diag.	Négatifs	2005	S. Bryant
ND	Rue Darreau	AK 74 et 200	Diag.	Négatifs	2007	J.-P. Chimier
10 à 13	Grand cimetière	AP 230	Diag.		2011	Agnès Couderc
7	Saillant	AR 619	Sond.	Niveaux modernes et du HMA	2012	G. Simon

Tableau 21 : Synthèse des opérations archéologiques entre 1980 et 2012

Si toutes les opérations depuis l'an 2000 ont fait l'objet d'un rapport, il est à noter que pour celles antérieures, seules des notes ont été déposées. Cette difficulté a été prégnante pour comprendre les deux opérations de la place Saint-Martin pour lesquelles aucun plan synthétique n'a été réalisé, malgré l'importance des vestiges mis au jour. L'analyse des notes a néanmoins permis de dresser une synthèse, présentée le volume 3 (Ensemble H).

Evaluer le potentiel archéologique de l'espace vendômois (Planche 8 et 9)

L'évaluation du potentiel archéologique des villes anciennes apparait aujourd'hui remise en cause dans la mesure où l'objectif principal fixé lors des premiers travaux sur ce sujet était de guider la recherche : évaluer pour faire des choix. Or déjà en 1997, Henri Galinié dans ses conclusions d'un compte rendu sur la sortie des DEPAU de Bourges et Verdun s'interrogeait sur l'utilité de la méthode : *"[…] on peut s'interroger sur la validité – non pas scientifique, mais politique – de maintenir dans ces documents la partie consacrée à*

l'évaluation du potentiel archéologique. Il y là une pratique, aujourd'hui résiduelle, dont la justification, à l'origine était de fonder des choix […], l'échelle d'analyse étant la ville et non le site. À partir du moment où les choix sont réalisés selon des critères qui vont du potentiel individuel d'un site à la capacité financière du promoteur en passant par la disponibilité des personnels […] à quoi sert d'évaluer ?" (GARMY1997 : 194). Malgré ce constat négatif, la pratique de l'évaluation reste primordiale dans la démarche scientifique, puisqu'elle permet ou devrait permettre de guider les opérations, le cas de l'îlot de l'hôpital à Bourges est de ce point de vue exemplaire (TROADEC 2001).

Malgré un nombre réduit de fouilles, un état des connaissances du sous-sol urbain peut être réalisé dans le but de dresser une première carte d'évaluation du potentiel archéologique vendômois. L'exercice consiste à replacer la pratique archéologique dans son contexte, celui "d'une ville en activité où la succession des sociétés urbaines s'est toujours faite, et continuera de se faire, au détriment des traces de leurs acquis antérieurs". (GALINIE 1992 : 142). L'analyse procède en plusieurs étapes, d'abord la définition du potentiel "idéal" de la ville, identifié à partir de la topographie historique, par accumulation de l'emprise urbanisée de chaque période. Ce potentiel est idéal puisque il est impossible que les changements de superficie d'espace urbanisé ne s'accompagnent de bouleversements profonds qui ont pu détruire une partie des occupations antérieures ; d'où la seconde phase, celle de la caractérisation du potentiel réel, qui cherche à définir dans des points aussi nombreux que possible l'épaisseur des sédiments archéologiques stratifiés entre le substrat géologique et le sol actuel de la ville. Il s'agit aussi dans cette phase de définition de l'épaisseur du dépôt de les qualifier qualitativement, les zones humides étant par exemple plus propices à la conservation des éléments organiques. Ensuite, il convient de reconnaitre les destructions de tout ordre subies par le sous-sol et enfin de définir l'accessibilité aux terrains qui peuvent être protégés ou menacés par les règlements d'urbanisme.

La méthode peut être résumée sous la forme de l'équation suivante (GARMY 2012b : 92) :

$$Pr = (Pi - D)^{q}$$

Où Pr est le potentiel réel que l'on cherche à évaluer, Pi le potentiel idéal, D les destructions et q un indice de pondération fixé en fonction de l'état de conservation et de la qualité du gisement dépendant de la nature du substrat géologique, de la présence de zones humides …

Le potentiel idéal vendômois

Dans le cas vendômois, le potentiel idéal revient à la connaissance de la topographie historique présentée synthétiquement précédemment (*Cf.* p.92) et résumée de manière cumulative dans la planche 9. Plus la couleur est sombre, plus la durée d'occupation est longue.

Le potentiel réel et la qualité du dépôt

L'évaluation de l'épaisseur des sédiments archéologiques se fonde sur plusieurs logs ou coupes réalisés lors d'observations dans différentes parties de la ville. Le faible nombre de ces observations n'a pas autorisé la réalisation d'une modélisation du sous-sol vendômois comme a pu le faire Amélie Laurent pour Tours (LAURENT 2007). Les informations contenues dans ces coupes ont été synthétisées sous la forme d'un tableau (Tableau 22) indiquant pour chaque observation sa fiabilité, c'est à dire sa capacité à nous renseigner sur l'épaisseur du dépôt anthropique (l'indice 1 correspond aux observations les plus précises car ayant atteint les niveaux naturels et l'indice 2 à ceux n'ayant pas atteint les niveaux naturels pour diverses raisons (cote de fouille, nappe phréatique)). Ces informations ont ensuite été reportées sur un plan (Planche 8) dont l'analyse indique sans surprise que la partie *intra-muros*, en contre-bas du coteau, est dotée d'une épaisseur sédimentaire d'environ 2 m (le substrat géologique n'a pas été atteint) alors qu'elle n'est que d'un mètre sur le coteau. L'emprise du château n'a pas fourni d'observations exploitables en l'état, mais les fouilles abandonnées de la collégiale par Gabriel Plat montrent une épaisseur stratigraphique identique et peut-être même supérieure à celle de la zone *intra-muros*. Il faut aussi noter la présence à l'est et à l'ouest, dans la zone *intra-muros*, de 2 m de stratification qui ne date que de la seconde moitié du 20^{e} s., déposée lors de la reconstruction de la ville. Les prochains diagnostics devront prendre en compte cette donnée et ne pas s'arrêter à ces remblais.

N°	Fiabilité	Epaisseur totale	HMA	MA	Moderne	Contemporaine
1	1	3,6	1,8	0,9	0,9	0
2	2	1	0	0	1	0
3	2	1,9	0	0,45	1,45	0
4	2	2	0,6	1,2	0,2	0
5	2	2,5	0,7	1,5	0,3	0
6	2	1,8	0,5	0,6	0,5	0,2
7	2	0,8	0	0,8	0	0
8	2	1	0	0,5	0,5	0
9	2	2	0	0,2	1,8	0
10	2	1,5	0	0	0,4	1,1
11	2	0,4	0	0	0	0,4
12	2	1,9	0	0	1,1	0,8
13	2	1,6	0	0	1,2	0,4
14	2	0,7	0	0,7	0	0
15	2	1,5	0,5	0,5	0,5	0
16	2	1,5	0	0	0	1,5
17	2	1,5	0	0	1,5	0
18	2	1,5	0	0	1,5	0
19	2	2	0	0	0	2
20	1	2,6	0	0	0	2,6
21	2	2	0,9	0,5	0	0,6
22	2	1,5	0	0	0	1,5
23	2	1,8	0,5	0,6	0,5	0,2
24	1	2	0	0	0	2

Tableau 22 : Épaisseur des sédiments archéologiques selon les périodes.

La seconde étape dans la mise en évidence du potentiel réel de la ville consiste en la reconnaissance de tous les éléments ayant porté atteinte au sous-sol. Il s'agit d'estimer l'impact des creusements des caves médiévales et modernes et des grands aménagements du 20^{e} s. sur la conservation des dépôts archéologiques. Concernant les caves, les prospections menées sur l'ensemble de la ville n'ont pas montré l'existence de caves monumentales telles qu'on en rencontre à Tours, Lilles, Provins… En effet, les "caves" vendômoises doivent plus être assimilées à des celliers ou des vides sanitaires. Aucune n'est entièrement souterraine, elles sont semi-excavées et pourraient même dans certains cas être associées à d'anciens rez-de-chaussée qui se serait transformés en celliers du fait de l'exhaussement du sol alentour. Ainsi, les niveaux archéologiques sous-jacents ont été peu détruits par ces aménagements. Seuls les grands aménagements survenus après la seconde Guerre Mondiale ont détruit de manière importante les dépôts archéologiques. Le tableau suivant récapitule ces grandes destructions (Tableau 23):

Identifiant	Adresse	Raison de la destruction	Superf.
A	Plusieurs îlots du centre-ville	Reconstruction des années 1940 sur caves (Figure 29).	10433 m^2
B	Hôpital de Vendôme	Plusieurs bâtiments construits dans les années 1980	8600 m^2
C	Bibliothèque de Vendôme	Construction d'un sous-sol pour les collections	500 m^2
D	Place Saint-Martin, impasse de l'imprimerie	Construction d'un parking souterrain en 1991	2200 m^2
E	Bâtiments à l'angle de la rue de la Marre et du Mail	Bâtiments sur parking souterrain	3000 m^2
F	Palais des fêtes	Fouilles et construction de bâtiment avec sous-sol	2800 m^2
G	rue de la Grève et des Etats-Unis	Fouilles et construction de bâtiment avec sous-sol	3300 m^2
H	Avenue Kenedy	Hôtel des impôts sur parking	1500 m^2
I	Avenue Gérard Yvon	Barre d'immeuble sur caves des années 1950	3290 m^2

Tableau 23 : Synthèse des zones à potentiel nul

Figure 29: Travaux de reconstruction des années 1940, au premier plan le décaissement pour les futures caves qui coupe les fondations des édifices anciens (ISV).

La troisième et dernière étape consiste à caractériser qualitativement les dépôts archéologiques. Dans le cas Vendômois, trois zones doivent être distinguées : une zone

relativement "sèche" au nord de l'actuelle rue Honoré de Balzac, une zone humide entre cette rue et le coteau sud et enfin le plateau méridional. Dans chacune de ces zones, la qualité de conservation des couches archéologiques est très différente puisque le substrat géologique n'est pas le même (alluvions du Loir dans les deux zones septentrionales et substrat calcaire pour le plateau). La zone intermédiaire, en zone humide, conserve un certain nombre d'éléments organiques tels que du bois mais aussi, plus intéressant pour l'histoire économique de la ville, du cuir. Ce type de dépôts observé dans les sondages de la place Saint-Martin n'a malheureusement pas été conservé.

L'évaluation du potentiel archéologique a été effectuée à l'échelle de l'îlot en fonction de l'épaisseur des dépôts et des destructions connues (Planche 8). Il ne s'agit donc pas d'un zonage de "risques archéologiques" défini à la parcelle, ce que l'état de la documentation archéologique ne permet pas encore. Aussi, à l'intérieur d'un îlot, le potentiel peut varier considérablement entre les parties proches de la rue, qui ont connu une forte occupation, et les cœurs d'îlot qui ont pu renfermer une occupation très lâche voire rurale. Néanmoins, quatre niveaux de potentiel archéologique ont été définis, correspondant aux densités de vestiges estimés :

- les zones à potentiel nul : il s'agit d'espace où les constructions contemporaines et/ou les fouilles archéologiques ont détruit l'ensemble de la stratification. Les zones justifiant un potentiel nul sont très limitées, elles ne représentent que 2 ha sur les 234 ha de la zone étudiée. Les caves médiévales et modernes qui font partie du potentiel bâti, mais qui ont par leur construction détruit une partie des dépôts archéologiques n'ont pas été retenues dans ce cadre car nous ignorons l'importance des destructions qu'elles ont engendrées, et de la stratigraphie peut avoir été épargnée par leur construction ;
- les zones à potentiel rural : il s'agit de zones ne présentant pas *a priori* une forte densité de vestiges. Néanmoins, les recherches dans ces zones pourraient s'orienter sur le parcellaire rural, mais aussi et surtout pour les zones humides sur des études géo-morphologiques et palynologiques pour reconstituer l'environnement vendômois. La présence de sites préhistoriques n'est pas à exclure dans ces zones ;
- les zones à potentiel moyen regroupent les étendues autour de l'espace urbain du début du 19^{e} s. À caractère principalement rural, ces espaces peuvent renfermer une occupation diffuse liée à des activités périphériques (artisanat et industrie polluante) ou des espaces d'accueil des malades (maladrerie, sanitas)… ;
- les zones à fort potentiel regroupent les espaces densément occupés du haut Moyen-Age au début du 19^{e} s.

2.2.3 Les sources iconographiques

Les sources iconographiques concernant Vendôme sont très nombreuses mais sont d'un intérêt et d'une fiabilité variables en ce qui concerne l'analyse architecturale et topographique de l'espace urbain. Il s'agit des plans et vues de ville, des dessins, des relevés et des photographies, représentant soit la ville dans son ensemble, soit un quartier, un ensemble de maisons ou encore un édifice en particulier.

La consultation de fonds publics et privés a permis de rassembler une documentation importante, mais les recherches ont également été facilitées grâce à de nombreuses bases de données documentaires en ligne mises en place à l'échelle nationale : Mérimée, Mémoire, Mediatek, Gallica…

Les plans géométraux

Les plans géométraux peuvent être définis comme des représentations répondant à des normes de relevé et de dessin, c'est-à-dire une *"vue planimétrique assortie d'une orientation et d'une échelle"* (BISSON 1995 : 56). Nous avons distingué deux groupes pour la présentation de ces plans, un premier regroupant l'ensemble des plans à l'échelle de la ville et un second rassemblant les plans d'institutions.

Dans le premier ensemble, le dernier plan produit à l'échelle de la ville est le cadastre de 2009, établi par la Direction générale des finances publiques du Ministère de l'Économie et des Finances qui nous a été fourni sous un format vectorisé et qui a servi de base au Système d'Information Géographique. En remontant dans le temps, le deuxième plan nous ayant servi est un plan dit "de la reconstruction" daté de 1941 mais présentant l'état du parcellaire et du bâti vers 1938, puisque sont encore représentées toutes les parcelles et édifices qui furent détruits par l'incendie de 1941, c'est à ce titre qu'il est particulièrement précieux (Planche 10). Viennent ensuite les plans d'alignement qui donnent le détail des fronts de rue avant et après modification ainsi que les amorces de parcellaires. Ils n'ont certainement pas été assez exploités dans cette étude mais donnent une idée des matériaux de construction utilisés pour les façades de maisons ainsi que le nombre de niveaux des édifices aujourd'hui détruits. Enfin le premier plan de la ville la représentant dans sa totalité est le cadastre ancien achevé en 1811 ; il sera présenté plus longuement dans la partie sur le tissu urbain comme source puisqu'il est à la base des études morphologiques (*Cf.* p.144). Les plans de l'atlas de Trudaine, bien que n'ayant pas toutes les caractéristiques des plans géométriques, ont également été intégrés à ce groupe. En effet, l'atlas de Trudaine, ou atlas des routes de France, constitue une collection de 62 volumes et de plus de 3000 planches réalisées entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles Daniel Trudaine, intendant des finances, qui était chargé avec Philibert Orry, contrôleur général des finances de la rénovation du réseau routier français. Ils commencèrent par ordonner la réfection de tous les grands axes routiers du royaume et d'abord de ceux qu'empruntait la poste et ensuite de créer des voies nouvelles partout où le besoin s'en faisait sentir. C'est en préalable à ces travaux qu'un état des lieux permettant d'identifier les travaux les plus urgents a été programmé sous la forme de cartes détaillées de 10 lignes pour 100 toises, soit 1/8640ème, représentant la route mais aussi son environnement immédiat sur 600 toises (1170 m.). Cet *"accompagnement",* tel que le définissaient les ingénieurs du 18^{e} s., n'est pas fiable dans sa géométrie dès lors que l'on s'écarte de plusieurs centaines de mètres de la route. Dans le cas de Vendôme, c'est le très important tracé de la route d'Espagne *via* Tours et Bordeaux qui est représenté par trois séries de cartes portant respectivement sur le tracé de Vendôme à Tours, de Chartres à Vendôme (13 cartes) et de Châteaudun à Vendôme (6 cartes). L'interrogation quant à l'existence de ces deux dernières séries représentant le même segment (entre Châteaudun et Vendôme) n'a pas pu être résolue. Vendôme est ainsi représenté sur trois planches de l'atlas permettant d'avoir une vision générale de la ville et de son

environnement immédiat dans la seconde moitié du 18e s., puisque dans les deux plans représentent la ville dans sa quasi-totalité ainsi que sa campagne septentrionale jusqu'à Moncé, seuls les faubourgs méridionaux sont tronqués. Le troisième plan représente les faubourgs sud (Saint-Lubin et de la Grève) ainsi que la campagne vendômoise jusqu'à Villerable.

Cote	Série	Généralité	Datation	Planche
AN/F/14/*8 505/07	*Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnault depuis Vendôme jusqu'à Tours* (8 cartes ½)	Tours	1745-1780	11
AN/F/14/*8 492/23	*Route de Chartres à Tours, par Châteaudun et Vendôme* (13 cartes)	Orléans	1745-1780	12
AN/F/14/*8 492/29	*Route de Chartres à Tours, par Châteaudun et Vendôme. De Châteaudun à Vendôme* (6 cartes)	Orléans	1745-1780	13

Tableau 24 : Récapitulatif des données sur les plans de Trudaine.

Le second groupe correspond au plan représentant un quartier, une institution ou un bâtiment en particulier. Le tableau suivant (Tableau 25), présente l'ensemble de ces documents. Nous pensons avoir consulté tous les plans antérieurs à 1811. Ceux postérieurs à cette date ont été consultés mais n'ont été utilisés que s'ils apportaient des informations sur des édifices où des parcelles antérieurs au cadastre ancien. Ils sont tous utilisés pour la construction des objets historiques (*Cf.* Volume 3).

Cote	Titre	Datation	Planche
AN/CP/NII/Loir-et-Cher 10 pièce 5	Plan géométrique de l'abbaye	Avant 1677	14
AN/CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4	Plan géométrique du monastère de la très sainte Trinité de Vandosme	1677	15
AN/CP/N/III Loir-et-Cher 9	Plan du collège	Entre 1661 et 1672	16
ADLEC/21/H/56/25	Plan du canal du Pont Perrain	1691	17
Mus/Vend/3811	Plan du potager de la Trinité et de la promenade du "Plant"	Fin du 18e s.	18
BMV/Fonds Launay	Copie d'un plan du château de 1752	18e s.	19
ADLEC/1/Fi/746	Plans et coupes du château	Fin du 18e s.	20
ADLEC/1/Fi/57	Plan terrier de Villeporcher	Fin du 18 s.	21
BMV/Fonds Launay	Le plan de la plaine de l'Islette	1709	22
AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 5	Plan du collège pour la construction de l'aile orientale	1778	23
AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 1	Plan du collège pour la construction de l'aile Saint-Jacques	1778	24
ADLEC/7S	Les documents d'ingénieurs du 19e s. concernant le réseau hydrographique	Mi 19e s.	25
20XI^{2}3	Plan de l'hôpital du 19e s.	Mi 19e s.	26

Tableau 25 : Synthèse des principaux plans représentant une institution, ou une partie de celle-ci antérieur au début du 19e s.

Deux plans doivent attirer notre attention du fait de leur ancienneté et de l'absence de datation précise. Il s'agit d'un plan de l'abbaye et d'un plan du collège, tous deux du 17e s.

Le plan de l'abbaye (Planche 14) est antérieur au second (Planche 15) qui est, lui, daté de 1677. Le fait que l'aile occidentale du cloître ne soit pas encore aménagée en hôtellerie (l'aménagement date de 1677) sur le premier plan indique son antériorité par rapport au second. De même, de nombreux bâtiments tels que la sellerie ou la chapelle Notre-Dame de Pitié ont disparu ou ont été transformés entre les deux plans. La question porte donc sur son terminus *ante quem*. Isabelle Isnard, dans sa thèse, le date approximativement du milieu du 17e s. sans donner plus de précisions. Si l'on se fonde sur l'histoire de l'abbaye écrite à la fin du 17e s., le plan ne peut être antérieur à 1648, date d'édification de la bibliothèque et de l'installation d'une sacristie dans la chapelle primitive qui sont représentés sur le plan.

Le plan du collège (Planche 16), non daté, pourrait avoir été réalisé entre 1661 et 1672 si l'on se fonde sur la représentation de la maison de Langé dite aussi du Saillant achetée en 1661 par les Oratoriens, et 1672 date de construction de l'aile septentrionale représentée au crayon sur le plan.

Les représentations en élévation

L'inventaire exhaustif de toutes les représentations de Vendôme ou de ses constructions n'a pas été réalisé, même si l'on tend vers l'exhaustivité pour le 18e s. jusqu'au milieu du 19e s., date à partir de laquelle l'abondance des documents iconographiques ne permettait pas un recollement exhaustif, le choix a donc porté sur tous les documents permettant de comprendre et restituer des édifices aujourd'hui disparus. Deux groupes ont été distingués pour cette présentation : les vues générales de Vendôme et les vues particulières de bâtiments.

Le musée de Vendôme conserve quatre dessins de Claude Gaspard Dupuis (1748-1829) qui fut professeur de dessin au collège des Oratoriens à la fin du 18e s. Ces représentations de la ville, qui possèdent parfois des problèmes de perspective, font preuve d'une surprenante exactitude dans l'aménagement des parcelles et dans les détails d'architecture, autorisant parfois leur utilisation pour définir stylistiquement des édifices aujourd'hui disparus et proposer une datation.

Cote	Titre	Datation	Technique	Planche
Mus/Vend/974.2	Vue du collège depuis le sud	Vers 1790	Dessin	27
Mus/Vend/974.1	Vue du collège depuis le nord	Vers 1790	Dessin	28
Mus/Vend/2537	Vue de la ville depuis la montagne (du sud)	Vers 1790	Dessin	29
Mus/Vend/2589	Vue de la ville depuis l'est	Vers 1790	Dessin	30

Tableau 26 : Les vues de Claude Gaspard Dupuis.

A l'échelle des bâtiments, les documents figuratifs sont beaucoup plus nombreux, surtout à partir du milieu du 19e s. Plusieurs gravures antérieures à la fin du 18e s., donc datant

de la période étudiée ont été particulièrement intéressantes et exploitées, il s'agit des deux vues du *Monasticon Gallicanum* et des vues du château.

Les vues du *Monasticon Gallicanum* sont issues de l'ouvrage de Dom Germain, constituée de 168 planches de vues topographiques des monastères de la congrégation de Saint-Maur, reproduit par les soins de M. Peigne-Delacourt et publié en 1882. Le monastère vendômois à la chance d'être documenté par deux planches, les numeros 51 et 52. La première présente l'état du monastère après la réfection du logis des hôtes (aile occidentale du cloître) en 1677 (Planche 31) et la seconde présente un projet de réfection de l'aile méridionale du cloître certainement de la fin du 17^{e} s. (Planche 32)

L'autre grand monument Vendômois, le château, aujourd'hui détruit, a fait l'objet de plusieurs gravures certainement à la fin du 17^{e} s. et durant le 18^{e}s. au moment où le duc de Provence prend en apanage le duché de Vendôme (*Cf.* p.685). Les deux gravures représentant le château à la fin du 17^{e} s. (Planches 33 et 34) permettent de mesurer les grandes transformations effectuées par César de Vendôme et de prendre la mesure de ce complexe aujourd'hui ramené à l'état de ruine. Un autre document de la fin du 18^{e} s., conservé à la Bibliothèque Nationale (Planche 35) présente l'état des logis du côté nord.

En plus de ces documents, trois grands fonds du 19^{e} s. ont pu être exploités :

- celui constitué par Gervais Launay (1804-1891), professeur de dessin au collège de Vendôme, qui a durant toute sa vie dessiné un nombre important de monuments du Vendômois. Ces aquarelles, conservées à la Bibliothèque municipale, ont fait récemment l'objet d'une publication (COIFFARD et *al.* 2004) ;
- celui de Mathurin Louis Armand Queyroy (1830-1893),un graveur aquafortiste français né à Vendôme. Il est l'élève de Évariste-Vital Luminais de 1852 à 1856 et réalisa de nombreuses croquis et eaux fortes de Vendôme. Le tableau ci-dessous, qui n'inventorie que les œuvres intéressantes pour notre étude, s'appuie sur le catalogue raisonné réalisé par A. Paillet (PAILLET 2010). La base de ce corpus est une série de 18 eaux-fortes parues en 1867 sous le titre "*Le vieux Vendôme*" complétée par divers dessins et autres eaux-fortes ;
- un second aquafortiste exerça son talent à Vendôme. Il s'agit d'Albert Aviat, le fils du peintre Jules Aviat qui laissa quelques eaux-fortes représentant le centre-ville de Vendôme conservées au Musée Municipal et dans des collections particulières.

Les photographies et cartes postales anciennes

Les fonds photographiques et de cartes postales concernant Vendôme sont répartis entre les Archives Départementales, les Archives Municipales, le musée de Vendôme, la bibliothèque de la Société Archéologique du Vendômois et les collections privées dont une partie a été réunie par l'association Image et Son en Vendômois. L'utilisation de ces photographies anciennes a pour but de restituer des états anciens de bâtiments qui sont aujourd'hui restaurés ou complétement détruite à la suite de l'incendie de 1940 ou des multiples destructions postérieures.

Le premier fonds consulté est celui d'Images et Sons en vendômois, une association qui s'est donné pour objectif de recenser l'ensemble des documents iconographiques et sonores du Vendômois. Sur l'ensemble du fonds, seuls les documents se rapportant à des édifices aujourd'hui disparus ont été consultés, essentiellement pour les destructions de la seconde Guerre mondiale et des aménagements de la seconde partie du 20e s.

Le deuxième fonds consulté est celui de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois qui comprend une série de clichés réalisés entre 1860 et 1880 sur l'ensemble de l'arrondissement de Vendôme. Ce fonds complète celui détenu par le musée qui comporte des photographies s'échelonnant entre 1863 et les années 1990.

Parallèlement à ces photographies, de nombreuses cartes postales du début du 20e s. émanant des fonds départementaux et des archives municipales complètent les vues de la ville et de ses monuments les plus emblématiques.

2.2.4 Le tissu urbain comme source

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la définition univoque de la forme urbaine est impossible, chaque discipline formulant ses propres définitions. Le tissu urbain composé du bâti, du parcellaire et des voies est la composante retenue par les archéologues et les historiens comme définition de la forme urbaine. Après avoir rappelé les grandes étapes de la prise en considération de la forme urbaine comme source de l'histoire urbaine, nous présenterons brièvement les deux courants morphologiques actuels et les débats les animant, avant de présenter le document de référence de cette étude : le cadastre ancien de 1811.

De la lente prise en compte du tissu urbain comme source de l'histoire aux débats actuels

Une appréhension globale des études morphologiques est très difficile en raison du cloisonnement de la recherche et de la diversité des buts recherchés. Plusieurs synthèses ont été réalisées (ZADORA-RIO 2003b, GAUTHIEZ 2003a) mais la plus précise est certainement celle qu'a produit Sandrine Robert dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulée *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire*, en reprenant "les concepts de l'étude des formes du paysage en architecture, géographie et archéologie de la fin du 19e s. à aujourd'hui" (ROBERT 2003).

Elle met en évidence trois temps de la démarche morphologique correspondant aux transformations socio-politiques et économiques de ces deux derniers siècles, ici présentées de façon synthétique :

- une pensée anthropo-culturaliste qui visait à préserver un certain esthétisme de la forme traditionnelle des villes en réponse au développement de l'urbanisation résultant de l'industrialisation.
- à partir des années 1920, l'émergence d'une nouvelle école de pensée, dénommée "progressiste", qui recherchait des formes d'esthétiques nouvelles plus fonctionnalistes fit concurrence à l'approche culturaliste. Après la seconde guerre mondiale, les "progressistes" entrèrent en résonnance avec les grands projets d'aménagement du

territoire en n'hésitant pas à proposer de faire "table rase" du site existant, pour réduire le décalage entre forme et société.

- cette vision d'urbaniste est, dès les années 1950, remise en cause par des architectes qui cherchent à mieux intégrer les projets dans le milieu existant. Ce courant dit "morphologique" ou "typo-morphologique" se développa d'abord en Italie autour de l'enseignement de Muratori à Venise puis gagna les autres pays européens et les Etats-Unis dans les années 1970. C'est à cette école italienne que l'on doit l'élaboration du concept de "tissu urbain" en abordant l'espace urbain à travers l'analyse croisée de la forme en plan des rues et du parcellaire (morphologie) et de la forme en élévation du bâti (typologie), donnant naissance au courant "morpho-typologique". (ROBERT 2003).

Les sciences historiques ont suivi parallèlement cette prise en compte de plus en plus précise de la forme urbaine. En effet, très tôt, elles ont considéré le plan comme une source privilégiée pour l'histoire des villes. Dès le 19^{e} s., les études de Quatremère de Quincy ont appréhendé la forme de l'agglomération de façon globale, en dégageant des typologies élémentaires (QUATREMERE DE QUINCY 1832). August Meitsen a été le premier à proposer une typologie des formes mise en relation avec les formes d'organisation socio-culturelles. Cette association a été reprise en France par Pierre Lavedan, historien de l'art, dans son ouvrage *Histoire de l'urbanisme* portant sur les villes de l'Antiquité à la période contemporaine (LAVEDAN 1926, 1941, 1952). Dans cet ouvrage, il classe les villes médiévales en trois catégories selon leur genèse (ville d'origine antique, les villes d'accession nées spontanément et les villes neuves) et insiste sur le fait que ces distinctions ne reposent en aucun cas sur la morphologie de la ville mais sur son origine. L'absence de liens entre origine et forme de l'agglomération le pousse à étudier séparément les villes d'origine antique, des villes neuves qu'il sépare en trois catégories sur des critères géométriques : les villes à plan radioconcentrique, à plan régulier spontané (engendré par des éléments géographique tels qu'un cours d'eau ou une route) et enfin celles à plan en échiquier, avec un plan régulier. Il recherche l'origine de ces formes dans des influences romaines pour les plans en échiquier, barbares, chrétienne (la Cité de Dieu) ou musulmanes pour les villes à plan radioconcentrique. Toutes ces analyses de forme reposent sur le contour général des villes et de leur réseau viaire.

La prise en compte du tissu urbain apparait dans les études historiques dans les années 1970 à travers deux courants, l'un italien fondé sur le bâti et l'autre d'origine anglo-saxonne, qui s'intéresse prioritairement à la structuration foncière de l'espace urbain à partir des sources planimétriques et des éléments matériels observés par l'archéologie. (CONZERN 1968)

M.R.G. Conzern, géographe d'origine allemande émigré en Angleterre, propose une analyse des plans plus dynamique et analytique (CONZERN 1981) et se fonde sur la division parcellaire comme facteur de l'évolution morphologique. Pour lui, les formes les plus anciennes sont celles qui ont la plus grande importance fonctionnelle, comme les rues, puisqu'elles servent de cadre morphologique conditionnant la genèse et l'évolution des formes plus tardives et sont en retour modifiées par celles-ci. Ainsi, les rues, les îlots et les bâtiments

sont intégrés dans l'espace et le temps et forment des combinaisons dynamiques reconnaissables sous la forme d'unités de plan distinctes. Cette notion d'unité de plan est primordiale dans sa démarche puisqu'elle met en évidence le caractère composite des villes qui jusqu'ici étaient appréhendées dans leur globalité. L'identification des unités de plan est fondée sur l'analyse de la largeur des voies, sur la forme, la taille, l'orientation et le mode de groupement des parcelles. Entre ces unités de plan, on retrouve ce qu'il appelle des "coutures", des éléments parcellaires effectuant la jonction entre deux unités. Il a aussi travaillé sur l'évolution du tissu urbain en montrant les temporalités différentes des différentes composantes : les activités (utilisation du sol et des bâtiments) ont le rythme de transformation le plus rapide (à l'échelle de la décennie), le bâti évolue moins vite (à une échelle séculaire) alors que les structures parcellaires et viaires sont les plus durables.

Thomas Slater a bien montré que les travaux novateurs de Conzern sur la ville d'Alnwick n'ont pas connu une forte diffusion, même en Angleterre (SLATER 1990 : 6) . Il faudra attendre la fin des années 1970 et même les années 1980 pour que ses travaux imprègnent les géographes et les archéologues. En 2007, Élisabeth Lorans, effectuait un rapprochement entre la place réduite faite aux documents planimétriques jusqu'au milieu des années 1990 et la manière dont était considéré l'espace par les historiens, à savoir un simple cadre, un support (LORANS 2007). La place croissante qu'a pris l'espace dans les préoccupations des historiens et archéologues résumées par Monique Bourin et Élisabeth Zadora-Rio dans un article du colloque de Gottingen de 1998 montre qu'il est devenu peu à peu un sujet d'étude à part entière (BOURIN, ZADORA-RIO 2006). Les travaux portant sur la morphogenèse des agglomérations, qui associent les sources planimétriques (principalement les plans cadastraux du 19^{e} s.) aux sources textuelles et aux données archéologiques, se sont alors multipliés. Mettant d'abord en évidence le rôle polarisateur du château et de l'église, ces travaux ce sont ensuite intéressés à l'ensemble de l'espace urbain en se fondant sur une analyse systématique du parcellaire (ZADORA-RIO, FIXOT 1989). De 1995 à 2000, les études d'un des groupes du GdR 94 du CNRS, "Sociétés et cadres de vie au Moyen Age : approches archéologiques" réunissant archéologues, historiens et morphologues ont abouti à la publication d'un ouvrage intitulé *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques,* dont l'introduction met en évidence le rôle fondamental joué par Gérard Chouquer et Bernard Gauthiez dans le renouvellement de la recherche morphologique (ZADORA-RIO 2003b).

Ces deux auteurs ne travaillent ni sur les mêmes objets, ni dans les mêmes perspectives.

Bernard Gauthiez a exclusivement travaillé sur la ville (Rouen, Lyon, petites villes de Normandie…) alors que le second s'est pendant longtemps principalement intéressé aux paysages ruraux à l'exception de son étude sur Besançon (CHOUQUER 1994) et sa participation à l'analyse du plan de Tours (GALINIE *et al.* 2003). Il semble néanmoins dans ses dernières recherches, vouloir reprendre pied dans l'espace urbain à travers la publication d'une étude sur la ville de Beja (Portugal) (CHOUQUER 2012a) et par un article de fond sur l'apport de la méthode archéogéographique à la morphologie urbaine, qu'il considère délaissée dans les

études actuelles : "Ce n'est pas être injuste avec les rares chercheurs qui produisent en ce domaine que de dire qu'ils sont peu nombreux, qu'ils ne font pas encore école, et que […], tout ou presque est à construire" (CHOUQUER 2012 : 137).

Ces deux théoriciens, pour qui le plan est la source principale de leurs travaux, adoptent néanmoins deux positions différentes qui ne sont pas forcément opposées comme laisseraient le croire certaines de leurs postures. Présentons celle de Bernard Gauthiez qui sera utilisé dans la seconde partie de cette étude, celle de Gérard Chouquer le sera dans la troisième partie (*Cf.* p.733).

Bernard Gauthiez prend l'intelligibilité historique du plan comme postulat de départ alors que Gérard Chouquer prône une autonomisation de la forme par rapport aux processus historiques en faisant appel entre autres au paradigme de l'auto-organisation. Le premier pose comme hypothèse centrale que "l'analyse systématique des évidences physiques que représente le matériel topographique peut, indépendamment des autres disciplines, mettre en évidence des faits et des processus historiques." et de postuler qu'il "doit être possible d'écrire l'histoire d'une ville à partir de la lecture de son espace, […]" (GAUTHIEZ 1999 : 17). Cette posture repose sur un concept déjà énoncé par Pierre Lavedan sous le terme de *loi de persistance* du plan et que Bernard Gauthiez préfère nommer "mémoire du parcellaire". En effet, pour que la lecture historique d'un plan soit possible, il faut que la forme urbaine se transmette et que des mécanismes de maintien soient en action au moins pour ce qui concerne les rues et les limites parcellaires. Il considère que les fronts de rue se maintiennent sur une très longue durée. Dans le cas de Rouen, il met en évidence des maisons du 15^{e} siècle toujours visibles au 19^{e} siècle qui reposent à l'aplomb de caves du 12^{e} siècle : le front de rue a donc été maintenu entre le 12^{e} et le 19^{e} siècle. Il en conclut ainsi que "la fixité des alignements de rue est en complète contradiction avec le flou romantique si souvent évoqué de la limite entre espace privé et espace public au Moyen Âge". Il en veut pour "preuve la faible quantité de procès en empiétement sur rue qui montre la surveillance exercée par les autorités" (GAUTHIEZ 1991 : 10). La permanence des limites de propriété est résolue selon lui par les données du même ordre, il est évident que lorsqu'un particulier reconstruit sa maison dans un milieu urbain où le bâti est souvent continu le long des rues, il ne va pas empiéter sur le terrain de son voisin. La superposition des fondations successives montre suffisamment pour l'Antiquité et le Moyen Âge que les édifices se succèdent au même endroit. Le processus de construction d'une maison assure par lui-même la permanence de l'alignement, déterminé alors par les points de raccordement de la nouvelle façade avec la copropriété voisine. Il postule également que seule une rupture prolongée dans la continuité bâtie, étendue à plusieurs parcelles contiguës, peut amener une modification de l'alignement des tracés (GAUTHIEZ 1991 : 12). Son étude du plan s'articule en deux temps, d'abord la reconnaissance des grands événements de l'histoire morphologie de la ville comme la création de quartiers nouveaux, d'enceintes…. Ensuite, le repérage des transformations et évolutions des parcelles. Cette étude est très étroitement liée à l'analyse du bâti. Ainsi, l'analyse des grands événements morphologiques aboutit à mettre en relief les interventions des différents pouvoirs dominant l'espace urbain alors que l'analyse des parcelles met en évidence l'importance des actions individuelles. Il pose également la question de la trace, définie comme "l'empreinte laissée

dans la disposition de certaines constructions et de certaines limites parcellaires par des phénomènes d'aménagements antérieurs à la date du plan, qu'ils soient spontanés ou non". Elles peuvent être de nature foncière ou non, par exemple des fossés. Le maintien de ces traces s'explique par une inertie des formes ; en effet, une fois mises en place, elles deviennent des contraintes et des cadres conditionnant la densification ou la réorganisation de la trame (GAUTHIEZ 2003a : 479). Ainsi, le cadastre ancien devient le document de référence à toute étude de morphologie historique.

Le document de référence : le cadastre ancien

Les approches complémentaires et non contradictoires utilisent le même document de référence, au moins pour le milieu urbain : le cadastre ancien. Les différentes études, tant en morpho-histoire qu'en morpho-dynamique commencent toutes par l'assemblage et la numérisation des planches du cadastre ancien.

Une brève histoire du cadastre

La réalisation du cadastre fait suite à la loi napoléonienne du 15 septembre 1807, qui avait pour but de *mesurer sur une étendue de plus de sept mille neuf cent et un myriamètres carrés plus de cent million de parcelles* […] *; confectionner, pour chaque commune, un plan où sont rapportées ces cent millions de parcelles, les classer toutes d'après le degré de fertilité du sol, évaluer le produit imposable de chacune d'elles ; réunir au nom de chaque propriétaire les parcelles éparses qui lui appartiennent ; déterminer, par la réunion de leur produit, son revenu total et faire de ce revenu un allivrement qui sera désormais la base de son imposition*[50]. Pour répondre à ces objectifs, les arpenteurs furent envoyés sur l'ensemble du territoire dans le but de dresser trois types de documents :

- des plans parcellaires qui sont la partie graphique du cadastre. Ils ont pour but de donner la position, la forme et la superficie de chaque parcelle ; ils distinguent aussi les parties bâties (en rose) de celles qui ne le sont pas.
- des états de section, qui prennent la forme de registres recensant pour chaque parcelle toutes les informations liées : propriétaire (nom, profession et lieu de résidence), nature de la parcelle, classement, superficie et montant de l'impôt. Ce document constitue la légende du plan[51].
- des matrices cadastrales qui prennent aussi la forme de registres recensant les propriétaires soit par ordre alphabétique, soit par ordre topographique et indiquant tous les biens appartenant à un propriétaire. Elles sont annotées chaque année en fonction de l'évolution de la propriété et permettent de restituer son histoire (MAURIN 1992).

Le cadastre vendômois

[50] Extrait de la loi du 15 septembre 1807 due au ministre des finances Gaudin.
[51] ADLEC/3/P/3.

Dans le cas de Vendôme, le cadastre est achevé en 1811, ce qui en fait un document précoce par rapport à l'ensemble des cadastres nationaux[52], précocité qui nous offre une vision de la totalité de la ville pré-industrielle avant les grandes transformations du milieu du 19e s. Afin de mieux comprendre l'occupation du sol, l'échelle communale imposée par le cadastre ne suffisait pas. En effet, la commune de Vendôme prend la forme d'un sablier perpendiculaire au Loir. Cette disposition entraîne des particularités géographiques (certaines parties des communes adjacentes se trouvent plus proches du centre-ville que des hameaux de la commune de Vendôme). Ainsi, afin de mieux appréhender l'environnement de la ville, l'intégration d'une partie des communes limitrophes s'est révélée essentielle ; des sections des communes d'Areines, de Meslay, de Saint-Ouen, de Naveil et de Villerable ont donc été juxtaposées aux treize sections vendômoises. Le tableau suivant récapitule les informations concernant chacune des 23 sections étudiées (Tableau 27)[53].

Commune	Section	Dénomination	Superficie (en hectares)	Nombre de parcelles	Superficie moyenne (en hectares)
Areines	A	ND	286,9	572	0,5
Meslay	A	ND	59,9	35	1,71
	B	ND	85,2	727	0,12
Naveil	A	ND	186,6	939	0,2
	B	ND	85,3	727	0,12
Saint-Ouen	E	ND	135,9	448	0,3
	F	ND	46,4	373	0,12
	G	ND	149,7	554	0,27
	H	ND	99,5	168	0,59
Vendôme	A	Dite de la Forêt	589,6	40	14,74
	B	Dite de Courtiras	169,9	1553	0,11
	C	Dite de Saint Marc	135	727	0,18
	D	Dite de la Garde	171,8	1081	0,16
	E	Dite de la Thuilerie	84,4	539	0,16
	F	Dite des Quatre Huys	172,2	973	0,18
	G	Dite de Liselette	149,7	969	0,15
	H	Dite de Labretonerie	261,5	522	0,5
	I	Dite du Bois a la Barbe	361,9	775	0,47
	J	Dite de la Chappe	42,43	713	0,06
	K	Dite du Temple	110	1346	0,09
	L	Dite de la Motte	46,46	633	0,07
	M	Dite de la Ville	23,9	1720	0.01
Villerable	A	ND	112,8	446	0,26
		TOTAL	3567	16580	

Tableau 27 : Caractéristiques de chaque section cadastrale géo-référencée.

[52] De 1808 à 1814, seules 9000 communes furent arpentées.

[53] Cotes des plans cadastraux conservés aux Archives Départementales du Loir-et-Cher : 3_P_2/003/00003 ; 3_P_2/003/00004 ; 3_P_2/139/00002 ; 3_P_2/139/00003 ; 3_P_2/139/00004 ; 3_P_2/159/00002 ; 3_P_2/159/00004 ; 3_P_2/159/00005 ; 3_P_2/159/00015 ; 3_P_2/226/00001 ; 3_P_2/226/00005 ; 3_P_2/226/00007 ; 3_P_2/226/00008 ; 3_P_2/226/00009 ; 3_P_2/271/00002; 3_P_2/271/00003 ; 3_P_2/271/00004 ; 3_P_2/271/00005 ; 3_P_2/271/00006 ; 3_P_2/271/00007 ; 3_P_2/271/00008 ; 3_P_2/271/00009 ; 3_P_2/271/00010 ; 3_P_2/271/00011 ; 3_P_2/271/00012 ; 3_P_2/271/00013 ; 3_P_2/271/00014 ; 3_P_2/271/00015 ; 3_P_2/271/00016 ; 3_P_2/271/00017; 3_P_2/289/00002.

Ces plans qui ne sont pas géo-référencés doivent, pour être exploitables dans un SIG, être calés en fonction d'une géométrie de référence constituée dans cette étude par le cadastre actuel mis à jour en 2009. Cette opération, qui consiste à replacer le plan du 19e s. à son emplacement géographique actuel, nécessite de trouver des points de référence représentant, pour les deux dates données (1811 et 2009) une même réalité physique (par exemple un monument présent en 1811 et qui a perduré jusqu'en 2009 sans transformations, au moins dans son emprise au sol.

La figure suivante (Figure 30), où chaque section est représentée, fait apparaître la grande disparité d'étendue des différentes sections qui tient à la nature des espaces figurés. Là où la trame parcellaire est dense, les sections sont plus petites afin de faciliter la lecture du parcellaire (SIMON 2013).

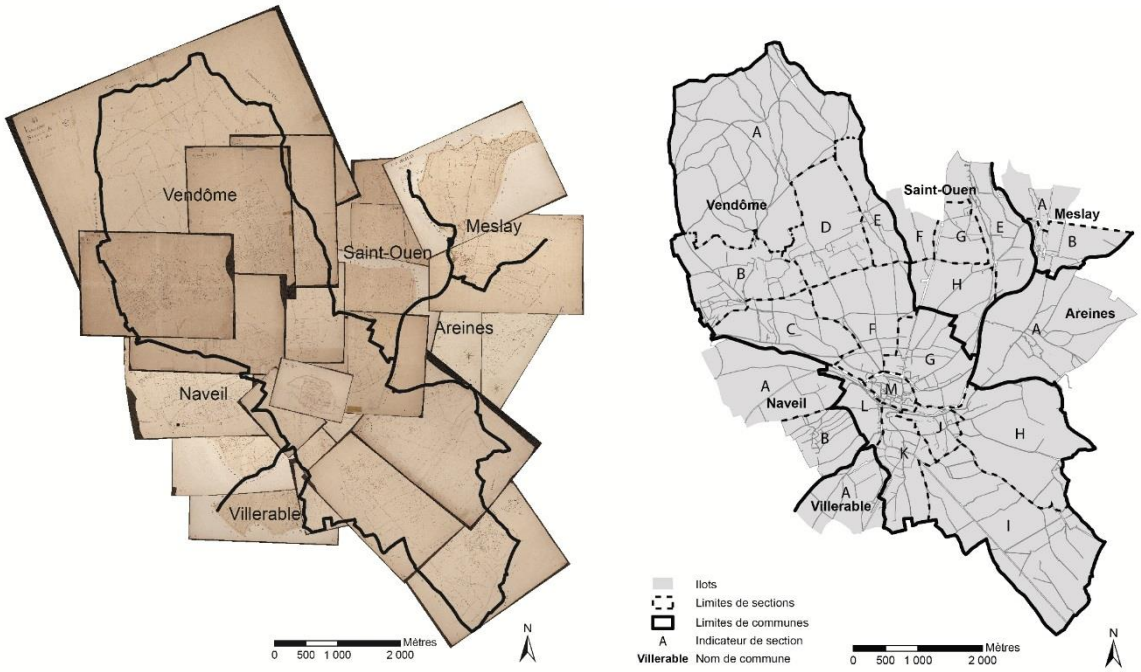

Figure 30 : Assemblages des planches cadastrales

Critique du document : une géométrie imparfaite et alors?

Ce document doit, comme tout document historique, être critiqué, parfois corrigé mais en aucun cas réélaboré comme a pu le faire Bernard Gauthiez pour le plan de Lyon, dressé à partir du cadastre de 1824. En effet, une partie de l'espace Lyonnais, qui a été totalement transformé par la suite, a fait l'objet en 1832 de relevés architecturaux détaillés dont la précision est supérieure au cadastre de 1824. L'auteur a donc *"décidé dans ces cas de ne pas prendre le plan du cadastre* [de 1824] *mais de se baser sur les relevés anciens* [1832] *pour reconstituer, en reprenant les indications des unités parcellaires du cadastre, le parcellaire ancien."* Il explique cette démarche par la recherche d'une meilleure qualité géométrique du document final (GAUTHIEZ 2008 : 57-67). Cette démarche, qui consiste à remplacer à certains endroits le plan de référence par un plan plus précis (plus ancien ou plus récent) pose deux problèmes principaux : d'une part, la perte de cohérence historique du cadastre par le mélange

sur un même document de deux états de l'espace urbain ; d'autre part, la dégradation de l'homogénéité géométrique du plan. Bien que des erreurs géométriques aient pu être corrigées à certains endroits sur le cadastre vendômois par la confrontation du cadastre ancien au cadastre actuel, aucun document antérieur n'a été substitué à l'état de 1811. Les erreurs de géométrie étaient concentrées principalement dans le centre-ville et sur les coteaux, les secteurs les plus difficiles à dessiner du fait de leur difficulté d'accès par la forte concentration de l'habitat ou de la forte déclivité du terrain. Ces différences de géométrie sont aussi explicables par la finalité du plan, dont l'objectif premier n'est pas une fidèle restitution topographique mais bien d'illustrer des documents à buts fiscaux.

Conclusion

Ces sources diverses, archéologiques, architecturales, textuelles, iconographiques, fournissent des informations complémentaires permettant de restituer une partie des activités sociales ainsi que la topographie de l'espace urbain. La présentation de ces sources met en évidence différentes temporalités auxquelles il est difficile de s'abstraire. Les sources écrites médiévales ne documentent que la partie la plus riche et la plus puissante de la société urbaine et ne documentent que ponctuellement la topographie de la ville. Elles ont néanmoins le mérite de nous faire entrer dans les jeux d'acteurs plus fortement que les documents plus stéréotypés des siècles postérieurs. Ces derniers documents renseignent de mieux en mieux la topographie de la ville mais les actions des individus deviennent moins facilement observables. Les sources matérielles documentent de manière importante l'espace urbain à partir du 15^{e} s. mais là encore, les fins poursuivies par les individus ne sont pas facillement perceptibles. Les sources iconographiques au sens large, réunissant plans et représentations, nous permettent d'accéder à des éléments de la topographie historique aujourd'hui disparus ou à des projets qui ne furent jamais réalisés. L'analyse morphologique du cadastre ancien a pu mettre en évidence un certain nombre d'hypothèses morphologiques mais doivent être prises avec prudence. C'est néanmoins le croisement de toutes ces sources qui permettra de comprendre les acteurs et leurs objectifs et la restitution la plus complète possible de la topographie historique de la ville qui ne peut passer que par une formalisation et une modélisation de l'espace urbain.

Chapitre 3. La modélisation de l'espace urbain

"Les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui est la marque du véritable esprit scientifique....S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique.

Rien ne va de soi. Rien n'est donné. tout est construit."

Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique,* 1938.

La modélisation de l'espace, autrement dit sa déconstruction dans le but de le rendre intelligible, nécessite l'utilisation d'une démarche claire et l'usage d'outils informatiques adaptés. Les Systèmes d'Information Géographique se sont révélés des outils irremplaçables et redoutables, en permettant de traiter un grand nombre de données de manière relativement simple et en constituant une véritable mémoire de la recherche rappelant à nos bons souvenirs des données enregistrées depuis plusieurs années : un SIG est à la foi aiguillon de la recherche et garde-fou à certaines hypothèses que la réalité matérielle vient contredire. Pour intégrer des données dans un système spatio-temporel certaines notions propres à la modélisation d'un phénomène seront présentées. Qu'il s'agisse des concepts de vie des objets, de dynamique, de transformation, tous renvoient à des réalités plus ou moins bien définies selon les disciplines.

L'analyse phénoménologique de l'espace urbain qui a été menée a mis en évidence la complexité de la réalité matérielle de la ville dont il faudrait parler au pluriel. En effet, ce terme renvoie à toutes constructions humaines physiques ou idéelles matérialisables dans l'espace. Ainsi il peut s'agir d'une sépulture, d'un mur mais aussi de fiefs ou de paroisses, tous ces éléments ayant une emprise spatiale. À partir des différentes actions de l'homme sur son espace présentées dans le premier chapitre, quatre types d'objets ont été définis : les objets de l'appropriation, ceux de l'exploitation, ceux de l'habitation et enfin ceux de la circulation. Ces objets de l'espace théorique devront être confrontés à la réalité des sources historiques lacunaires et hétérogènes ; c'est pour cela que les choix de modélisation, la qualité du corpus et les effets de sources en résultant seront explicités.

Ce chapitre doit donc être compris comme la présentation des fondements de la modélisation de l'espace urbain. Il s'articule sur trois axes majeurs qui vont de la modélisation la plus abstraite jusqu'à la présentation critique des données qu'il a été possible de construire grâce à la documentation présentée dans le chapitre précédent.

3.1 Modélisation d'un système spatio-temporel : outils, démarche et principes d'analyse

La modélisation de phénomènes spatio-temporels fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière dans des domaines très variées qui s'étendent de l'archéologie à la géologie, de l'intelligence artificielle à la géographie. Un certain nombre de concepts et de démarches commencent à émerger de cette recherche. Ces paragraphes se veulent une présentation synthétique de ces principaux concepts dont la compréhension est nécessaire pour une meilleure conception des choix qui ont été opérés. Après avoir montré l'intérêt et les limites de la modélisation, défini le concept d'objets spatio-temporels ainsi que la démarche retenue, le modèle OH_FET, répondant à notre sens le mieux à nos problématiques, sera présenté.

3.1.1 De la nécessité de modéliser pour représenter et comprendre les dynamiques d'un système

Modélisation : principes, critiques et réponses

Comme cela a été présenté dans la première partie (*Cf.* p.54), l'espace urbain est un système complexe où de nombreux éléments sont en interaction. Cette complexité, pour être comprise et expliquée, doit être réduite. Le recours à la notion de modèle est donc indispensable mais cette notion qui peut paraître simple est loin d'être univoque dans le temps et dans les différentes disciplines (ARMATTE 2005). Les définitions classiques retenues du modèle sont celles de Pierre Haggett, qui en 1965 le définissait comme "une représentation idéalisée du monde réel construite pour démontrer certaines de ses propriétés" (HAGGETT 1965) ou celle d'Alain Rey qui définit le modèle comme un "système représentant les structures essentielles d'une réalité et capable à son niveau d'en expliquer ou d'en reproduire le fonctionnement." (TLFI). Roger Brunet dans son article "*Des modèles en géographie ? Sens d'une recherche*", présente les résultats de sa réflexion sur ce concept qui vont dans le même sens que ce qu'avançait François Durand-Dartès dans son article *"Les modèles en géographie"* (DURAND-DARTÈS 1995). Après avoir montré que de nombreuses notions sont très proches du modèle tels que "le type", "l'exemple" ou même "la définition d'un objet", il insiste sur la pluralité de ces derniers en distinguant les modèles iconiques, utilisés par les géographes, démographes et économistes, des modèles littéraires construits par les philosophes ou les historiens dont certains représentants considèrent les modèles iconiques "comme une marque de faiblesse, comme une preuve d'une difficulté à s'élever au niveau de la pure pensée" (BRUNET 2000 : 45).

Pour ce qui est de l'archéologie, fort est de constater que l'utilisation des modèles ne fait pas non plus l'unanimité. Bien qu'un certain nombre d'archéologues ne remettent pas en cause l'existence des modèles en tant que tels mais les critiquent pour leurs caractères trop complexes ou trop simples, leurs principaux détracteurs considèrent qu'ils ont une tendance à simplifier la réalité, et parfois remettent en cause l'idée même de généralisation. Roger Brunet a synthétisé sous la forme de six critiques l'ensemble des interrogations portant sur les modèles :

- ils auraient tendance à simplifier et seraient donc à l'origine d'une perte d'information. Devant cette remarque, Roger Brunet met en garde sur les confusions entre informations et bruits, objectifs et échelles, et rappelle qu'il faut distinguer le fondamental et l'accessoire. Modéliser "implique nécessairement de sacrifier certaines propriétés de la réalité modélisée ; la contrepartie de ce sacrifice est un allégement des procédures de manipulation, qui rend possible la réalisation d'opérations sur le modèle, opérations qui auraient été irréalisables sur la réalité." (KAYSER 1997). Ainsi nos connaissances ne portent pas sur le monde mais sur un modèle du monde ou, comme le note Donna Peuquet, *"The existence of an internal reality that differs from external reality also means that knowledge is highly individualistic, yet there are marked commonalities in "world views" among individuals which make communication and organized social systems possible*" (PEUQUET 2002 : 33) ;

- certains modèles seraient tellement compliqués qu'ils seraient incompréhensibles : nous espérons que notre travail aura échappé à cette critique !

- la généralisation serait impossible ; si cela était le cas, la recherche scientifique ne serait tout simplement pas possible, toute description a besoin de modèles et donc de généralisations ;

- les modèles employés viendraient d'ailleurs, c'est-à-dire d'autres disciplines. Il nous apparaît que cette critique manifeste plutôt une avancée des sciences : la pluridisciplinarité ;

- les modélisateurs seraient dangereux. Il est important de souligner que lors du passage du monde réel au modèle, la multiplicité des représentations est possible en fonction des points de vue des modélisateurs, toute modélisation est donc subjective et partielle, dépendant des problématiques mais aussi de notre inconscient qui guide nos propres conceptions de la réalité matérielle et symbolique (LANGLOIS, REGUER 2005) ;

- que cache le modèle ? Roger Brunet met en garde contre le caractère souvent formel de certains modèles qui oublient de s'intéresser à l'essentiel : les relations entre les processus sociaux et l'espace géographique comme œuvre humaine ou s'exerce "sur un certain milieu tout plein de mémoires de toutes sortes, de personnes, d'enjeux et de stratégies" (Brunet 2000 : 26).

Représenter pour comprendre

Malgré ces critiques parfois fondées, parfois abusives, la compréhension et l'explication d'un phénomène doivent passer par sa modélisation. En effet, le mode d'explication *"génétique"*, c'est-à-dire la construction historique des situations, est souvent avancé comme principal vecteur de compréhension (HÄGERSTAND 1985). Dans cette perspective, l'espace et le temps peuvent apparaître comme des facteurs explicatifs majeurs des processus. Ainsi l'explication géographique peut être abordée selon deux perceptions : d'une part, une perception organisée des processus, c'est-à-dire une représentation conjointe de l'espace et du temps et d'autre part, la reconnaissance des processus éteints mais qui

demeurent actifs par les traces incomplètes qu'ils ont laissées (CHEYLAN 2007 : 2). La tâche du chercheur est donc de contribuer à démêler, reconstruire et donner à voir la fabrication de l'espace et pour ce faire à représenter des systèmes spatio-temporels qui doivent pouvoir répondre à un certain nombre de questions. Donna Peuquet et Elisabeth Ann Wentz ont dressé une liste de cinq caractéristiques souhaitées d'un SIG temporel (PEUQUET, WENTZ 1994) :

- représenter efficacement les changements à travers le temps ;
- représenter un même espace géographique selon différentes séquences de temps ;
- faire varier la granularité temporelle (année, jour…) ;
- manipuler et analyser des données spatio-temporelles grâce aux relations temporelles et spatiales ;
- proposer une interface utilisateur ergonomique et flexible.

À ces caractéristiques il faudrait ajouter pour un système d'information historique :

- le croisement d'informations et sources qui sont lacunaires et hétérogènes;
- l'évaluation de la documentation disponible ;
- la représentation multiple d'une même réalité (RUAS 2002).

C'est dans ces perspectives que la construction du modèle a été menée en suivant des démarches déjà éprouvées et en utilisant les outils les plus adaptés. A la base des modèles spatio-temporels se trouve le concept d'objet spatio-temporel qui va être maintenant défini.

3.1.2 Les objets spatio-temporels

Comment définir un objet spatio-temporel ?

Tous les phénomènes spatio-temporels sont modélisables sous deux formes : soit selon une approche continue de l'information, soit par une approche discrète. Si ce clivage demande aujourd'hui à être dépassé et à se poser non pas en termes de technique mais en termes de conceptualisation (COUCLELIS 1992), dans cette thèse, l'empreinte spatiale des entités se caractérise par des primitives géométriques (lignes, points…). Le choix du type d'approche est donc dépendant de la vision et des problématiques du modélisateur. Ce choix est apparu le plus apte à répondre à nos questionnements et le plus proche de la manière de travailler de l'archéologue qui, pour analyser les données issues du terrain, ne cesse de construire des objets discrets, à commencer par l'unité stratigraphique à la base de tous les raisonnements archéologiques. Cette entité ou objet se caractérise par son empreinte spatiale, son identité et ses attributs (Figure 31).

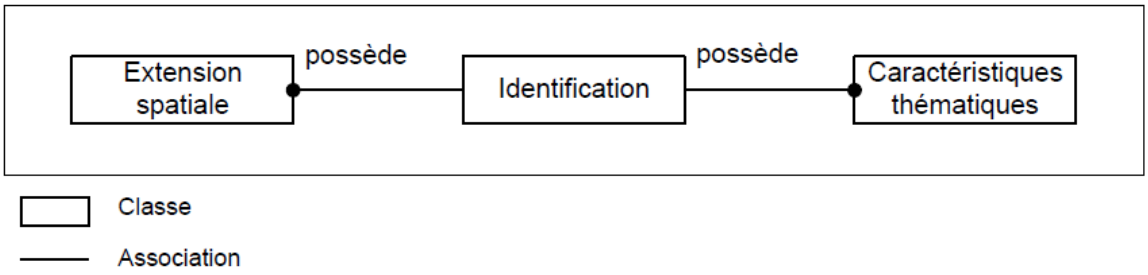

Figure 31 : Représentation d'une entité géographique

(Ladon, Libourel, Cheylan 1999 : 51)

L'empreinte spatiale d'une entité peut être une surface, un point ou une ligne (KURATA, EGENHOFER 2006, FREKSA 1992b) voire, dans certains cas plus rares mais qui tendent à se multiplier, une représentation 3D. Une entité/objet ne se résume pas qu'au choix de son empreinte spatiale, elle est aussi liée à l'ensemble des changements qui l'affectent. Un des moyens de caractériser ces transformations consiste à attribuer une identité à l'objet qui représente le caractère unique de ce dernier (HORNSBY, EGENHOFER 2000). L'identité est donc essentielle dans toutes les modélisations. Deux clones qui ont les mêmes attributs possèdent néanmoins deux identités, les attributs étant toutes les informations décrivant cet objet, différentes de l'identité. Sur ces bases, l'objet géographique n'est défini que par deux composantes : l'espace et sa fonction ; or, tout objet du monde réel est soumis au temps et donc aux changements que Jean-Paul Cheylan a formalisés en trois types : la vie, le mouvement et la généalogie (CHEYLAN 2007; Figure 32).

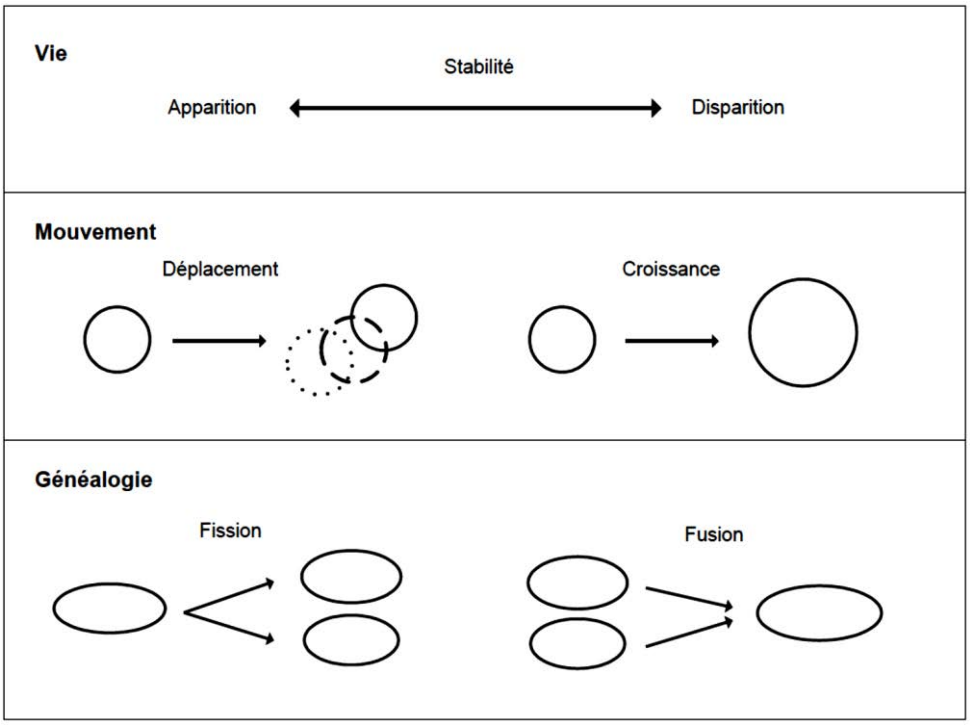

Figure 32 : Schéma du mouvement et de la généalogie des entités

(d'après CHEYLAN 2007 fig.6).

La vie est un concept correspondant aux changements portant sur les attributs et est constitué de trois étapes : sa création, sa stabilité et sa disparition. Le mouvement correspond à des changements ayant trait au temps et aux caractéristiques spatiales : les entités peuvent changer de forme, se déplacer, se dilater ou se contracter. La généalogie met en œuvre des changements qui prennent en compte plusieurs entités qui apparaissent après fusion (regroupement) ou fission (partage) d'autres entités. Ce type de changement touche à l'identité de l'objet concerné et implique des relations de filiation. À partir de ces trois concepts qui interviennent sur les différentes composantes des entités géographiques (l'identification, ses attributs et son extension spatiale) et en prenant en compte la filiation ou non au cours du temps et les contraintes topologiques, Jean-Paul Cheylan a mis en exergue quatre types de dynamiques qui recouvrent à son sens une bonne partie des types de situation (CHEYLAN 2007 : 8 ; Figure 33).

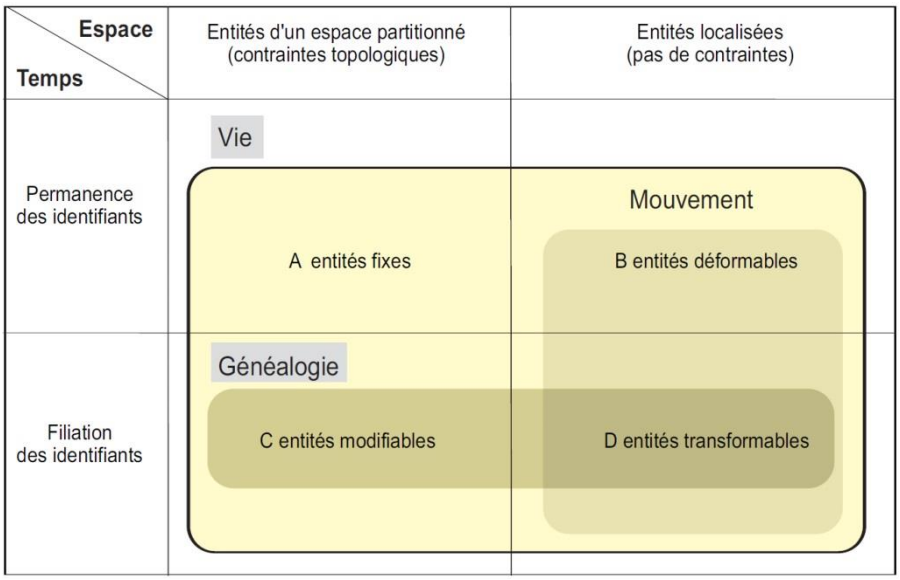

Figure 33 : Quatre notions et trois concepts de dynamiques spatiales (CHEYLAN 2007 : fig.8).

On peut ainsi distinguer :

- des entités géographiques fixes ;
- des entités géographiques modifiables (impliquant vie et généalogie) ;
- des entités géographiques déformables (impliquant vie et mouvement) ;
- des entités géographiques transformables, mettant en jeu tous les opérateurs.[54]

En archéologie, la conception des notions de vie, de mouvement et de généalogie n'est pas aussi claire. La question de la définition de la vie d'un objet s'est posée dès les années 70. Michael B. Schiffer se proposait de voir dans chaque objet archéologique cinq processus, *"procurement, manufacture, use, maintenance et discard"* précédant l'entrée dans l'*"archeological context"* (SCHIFFER 1972 : 158). Ainsi, chaque objet ou bâtiment est conçu

[54] Des représentations graphiques de ces différents types d'entité sont présentées dans Cheylan 2007.

pour un usage précis, il est ensuite utilisé, puis réutilisé ou réaffecté à divers usages successifs, il est enfin détruit et certaines parties peuvent être conservées en tant que souvenirs ou de traces. Cette conception de la vie d'un objet ne prend en compte que son aspect physique (Figure 34, A), l'objet étant défini comme l'association d'une ou plusieurs fonctions et d'une ou plusieurs localisations au cours du temps. Or il existe une autre façon de définir un objet non pas par sa réalité physique mais par sa réalité fonctionnelle. Si l'on reprend le cycle mis en évidence par Schiffer et qu'on lui applique une réalité fonctionnelle, alors pour le même objet physique, plusieurs objets fonctionnels peuvent être créés : c'est un choix de modélisation (Figure 34, B)! En effet, la question de définition de l'objet, c'est-à-dire à partir de quand un objet n'est-il plus identique à ce qu'il était auparavant, se pose quand, par exemple, il est transformé (réparation, agrandissement …) : est-ce alors le même objet ? La question se pose aussi lors d'un changement d'affectation. La transformation d'une maison canoniale en une maison de bourgeois ou encore celle d'un vase domestique en vase à encens sont-elles synonymes de changement d'objet ?

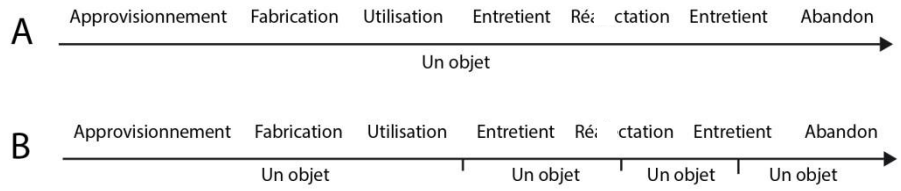

Figure 34 : Deux appréhensions de la vie d'un objet : la vie physique (A) et la vie fonctionnelle (B).

Donna Peuquet définit l'objet spatio-temporel d'une toute autre manière, le considérant comme la combinaison des trois dimensions le constituant : *What, When* et *Where*, considérées comme les trois propriétés exclusives et exhaustives qui permettent de rendre compte des dynamiques (Figure 35), (PEUQUET 1994 : 449).

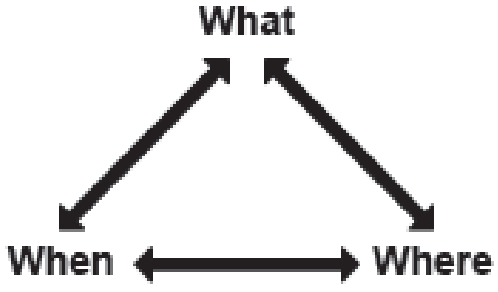

Figure 35 : "The basic components of the Triade framework"

(PEUQUET 1994 : 449).

Le changement d'une de ces dimensions entraîne nécessairement la construction d'un nouvel objet (Figure 36). Inspiré des travaux de Lardon, Libourel et Cheylan, les situations de changements présentées récapitulent tous les cas possibles de modifications d'ordre thématique, spatial et temporel.

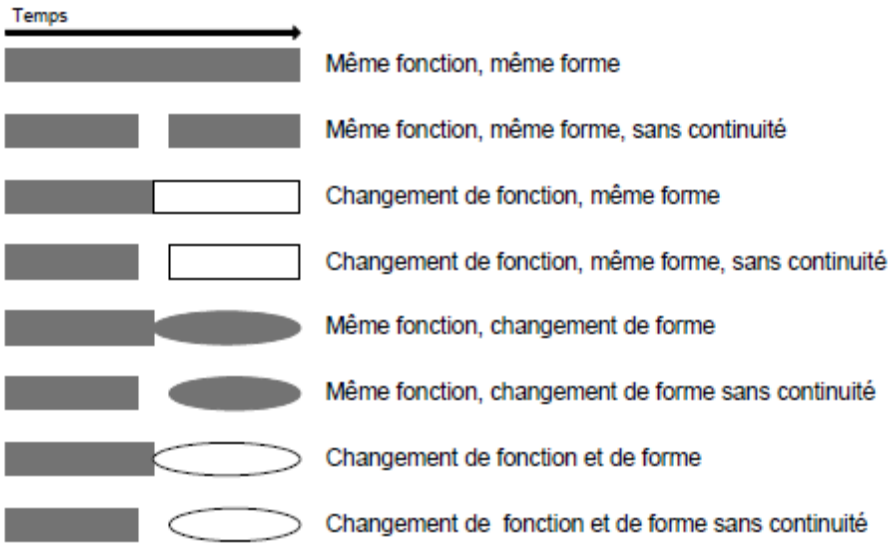

Figure 36 : Schéma des types de modifications que peut subir un lieu dans le temps (GALINIE, RODIER, SALIGNY 2004 : 236).

Ainsi, prenons l'exemple d'un corps de logis d'abord utilisé comme habitation puis comme école. D'un point de vue physique, il s'agit du même objet mais d'un point de vue fonctionnel, deux objets se succèdent. De même, une maison du 14e s. agrandie au 15e s. pourrait être interprétée comme un seul objet qui se transforme par agrandissement mais sera considérée dans cette modélisation comme deux objets successifs. Pour cette dernière, l'essence de l'objet se caractérise par "une vie" constituée de seulement trois étapes : création, stabilité et disparition, autrement dit un début, une fin et une durée. En définissant l'objet par un croisement unique des dimensions fonctionnelle, spatiale et temporelle, il est possible de construire des objets qui rendent compte des différents états du monde. Il existe dès lors des liens synchroniques (état) et diachroniques (généalogie) maintenus par les liens spatiaux.

Une telle formalisation des objets ne permet pas de représenter les objets localisés "sans contrainte" c'est-à-dire ceux sujets au concept de mouvement, autrement dit les flux. Or, pour comprendre la structuration de l'espace urbain, il semble nécessaire de modéliser deux flux : les déplacements pédestres et les flux hydriques ; leur modélisation sera présentée postérieurement.

Localiser les objets dans l'espace et le temps

Les objets spatio-temporels entretiennent des relations synchroniques (dans l'espace) et diachroniques (dans le temps). Leur localisation dans chacune de ces dimensions relève de deux conceptions : une localisation absolue et une localisation relative.

Une certaine conception de l'espace et du temps

L'espace et le temps sont d'un point de vue phénoménologique des *"continuums"*, c'est-à-dire une suite ininterrompue d'éléments. La représentation de ce *"continuum"* est complexe dans la mesure où la modélisation du continu par l'informatique est souvent simulée par de fines discontinuités. En effet, cette continuité semble inaccessible, seules des

représentations et modélisations de type analogique permettraient de modéliser "du continu véritablement continu" (CHEYLAN 2007 : 4).

L'espace peut être considéré de deux manières : soit comme un *continuum* à deux dimensions, l'espace euclidien ; soit comme une structure de proche en proche, l'espace topologique où le concept de frontière, considéré comme une différence observable séparant deux entités, suffit à structurer cet espace. L'espace est représenté par des objets identifiés et délimités, construits par le sens que leur donne l'observateur, et formalisés par une géométrie euclidienne, à deux parfois trois dimensions. Ce sont donc des points, des lignes ou des surfaces, parfois des volumes.

Le temps, nous l'avons vu, est un objet d'étude dans de très nombreux domaines mais la réflexion historienne sur ce sujet reste paradoxalement peu étendue (*Cf.* p.55). Comme pour l'espace, le temps peut être considéré soit de manière relative, soit de manière absolue (SCHMIDT *et al.* 2003) ; autrement dit soit un temps discret soit un temps continu (PELEKIS *et al.* 2004). Le temps relatif est par nature celui de l'archéologue qui n'envisage tout d'abord un site que par la succession des couches stratigraphiques, datées les unes par rapport aux autres (A est avant B et B est avant C, d'où la suite ABC). La datation n'intervient en archéologie que dans un second temps au moment où l'on essaie de placer la succession des couches dans un référentiel calendaire dont la granularité peut changer (du siècle pour les périodes les moins bien documentées par les céramiques au quart de siècle principalement). Chaque objet possède un état temporel qui peut être matérialisé soit sous la forme d'instant (un point sur une droite) soit sous celle d'intervalle (une ligne).

Les relations entre les objets spatio-temporels

L'analyse d'un phénomène spatio-temporel nécessite de formaliser les relations spatiales et temporelles existant entre les différents objets.

Les relations spatiales entre ces entités sont évidemment liées à l'emprise spatiale et se décomposent en trois catégories : topologique, métrique et d'orientation. (RANDELL *et al*. 1992) En reprenant les travaux de Max Egenhofer, huit relations topologiques entretenues entre les entités ont pu être distinguées (Figure 37). Toutes ces relations, qui sont des connexions, à l'exception de la relation de disjonction (déconnexion), peuvent être qualifiées avec les notions métriques (à la distance de) et topologiques (à côté de, très proche de…) étudiées par Mike Worboys et les indications de direction (point cardinaux) étudiées par Andrew Frank (FRANK 1996, WORBOYS 2001, PULLAR, EGENHOFER 1988).

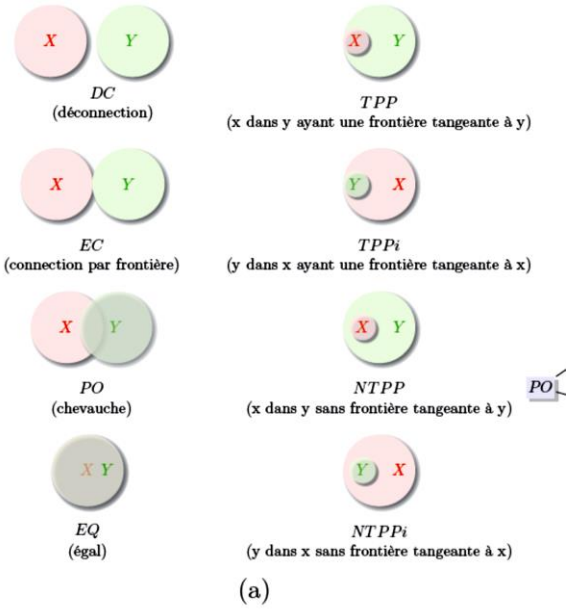

Figure 37 : Relations spatiales possibles entre les entités (EGENHOFER 1989).

Dans le temps, les états temporels des objets entretiennent aussi des relations qui ont été formalisées par Stuart Allen en 1984, pour qui la représentation d'événements par des instants sur la droite du temps est source d'inconsistance (ALLEN 1984). Il définit un algèbre de treize relations de base entre deux intervalles temporels (Figure 38). À l'exception des intervalles égaux, toutes les relations d'E1 vers E2 peuvent être établies d'un point de vue d'E2, c'est-à-dire en intervertissant E1 et E2, d'où les treize relations.

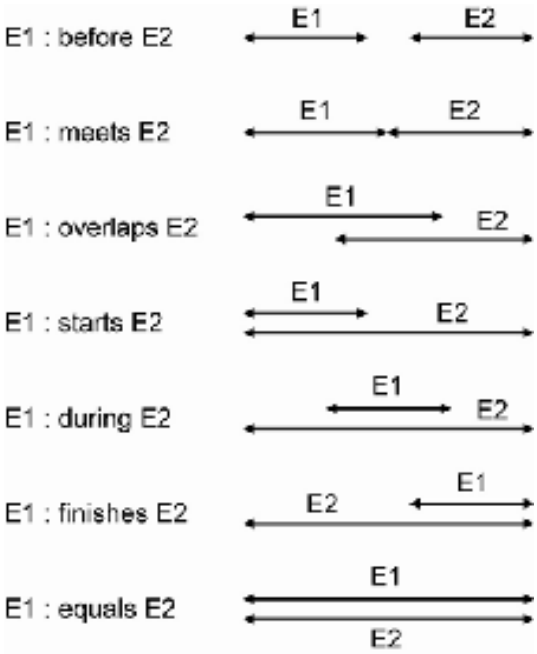

Figure 38 : Relations temporelles possibles entre les entités (ALLEN 1984).

3.1.3 Démarches et outils de modélisation

Une démarche

La démarche de modélisation spatiale, formalisées par Françoise Pirot et Thierry Saint-Gérand, peut être décomposée en quatre niveaux qui visent à déconstruire le monde réel en phénomènes de plus en plus élémentaires (PIROT, SAINT-GÉRAND 2003 ; SAINT-GÉRAND 2005 : 266) (Figure 39) :

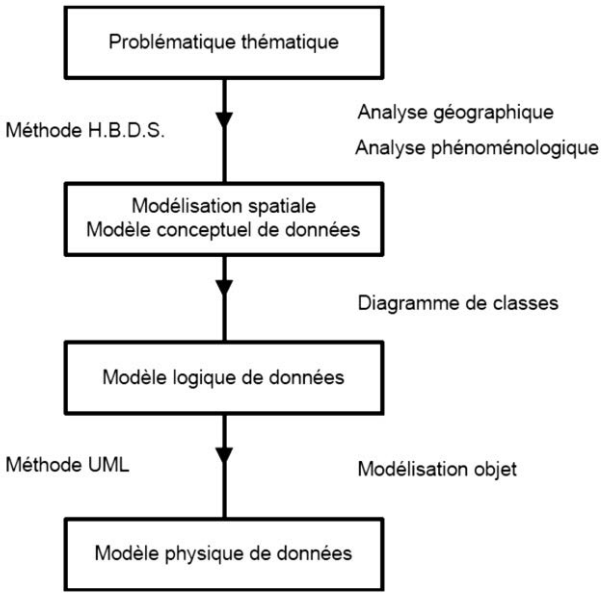

Figure 39 : Démarche générale de modélisation de la problématique au modèle physique de données (PIROT, SAINT-GÉRAND 2003 *in* LECOUEDIC 2010)

La première étape consiste à définir la problématique de la thématique étudiée, puis dans un second temps l'analyse géographique et phénoménologique conduit à la modélisation spatiale que l'on appelle la modélisation conceptuelle au cours de laquelle sont déterminés les objets à modéliser et les relations qu'ils entretiennent. Elle est fondée sur la déconstruction du phénomène observé pour mieux l'appréhender. Enfin les troisième et quatrième étapes consistent dans le passage du modèle logique de données au modèle physique de données, autrement dit l'implémentation logicielle.

Modéliser l'espace et la thématique : le formalisme Hypergraph Based Data Structure (HBDS)

La dimension spatiale de l'information est au centre de nombreuses recherches qui considèrent l'espace non comme un support mais comme une composante, autrement dit un objet d'étude en soi (PIROT, SAINT-GERAND 2003). Le formalisme *Hypergraph Based Data Structure* (HBDS) a été retenu pour ses capacités à prendre en compte les spécificités de l'information spatiale (PIROT, SAINT GERAND 2004). Cette approche a été développée par François Bouillé dans sa thèse en 1977 qui propose une méthode de formalisation innovante concernant à la fois la structuration informatique des données et la structuration de l'information spatiale et thématique. Élaborée à partir de la théorie des graphes et de la théorie

des ensembles, elle se réfère à deux notions : les objets simples et les objets complexes, formés à partir des objets simples. L'objet simple possède une géométrie propre alors que l'objet complexe n'en possède pas : il est composé d'un ou plusieurs objets simples. Selon cette modélisation, plusieurs objets complexes peuvent former d'autres objets complexes. (BOUILLÉ 1977). L'auteur cherchait dans cette thèse à se poser en rupture avec le modèle relationnel qui dominait jusqu'alors pour une approche dans laquelle "l'aspect géographique des objets c'est-à-dire, entre autres, la référence spatiale (longitude, latitude, type d'emprise, forme, voisinage…) doit être considéré comme une composante intégrante de l'objet et non comme de simples attributs de l'objet" (PIROT, SAINT-GERAND 2005 : 62). Encore peu utilisé, bien qu'il serve de socle au modèle de l'IGN pour ses bases de données cartographiques (PELLE 2002; SAINT-GERAND 2005 : 283-285), ce modèle commence à être utilisé par les archéologues, géographes et historiens (*Histoire et mesure* …2004 ; TRAN 2006 ; RODIER, SALIGNY 2007 ; LEFEBVRE 2008 ; LECOUEDIC 2010). L'utilisation de ce formalisme a été privilégiée puisqu'il sert de fondement théorique aux *Geodatabase* développées dans le logiciel *ArcGis* d'*ESRI*. Il repose sur quatre éléments fondamentaux :

- la classe : c'est un ensemble d'objets ayant les mêmes caractéristiques (valuations). Ces objets seront dits « simples ». Elle est représentée par un rectangle ;
- l'hyperclasse : c'est un ensemble d'une ou plusieurs classes. Ses objets sont dits « complexes ». Sa figuration correspond également à un rectangle englobant les rectangles figurant les objets simples composant l'hyperclasse ;
- les liens : ils matérialisent les relations topologiques entre les classes d'objets et/ou les hyperclasses. Ils sont représentés par une ou plusieurs flèches ;
- les hyperliens : c'est un ensemble de liens de nature similaire. Chaque lien ou hyperlien est porteur de valuations qui caractérisent la classe ou ensemble d'objet (RODIER, SALIGNY 2010 ; Figure 40).

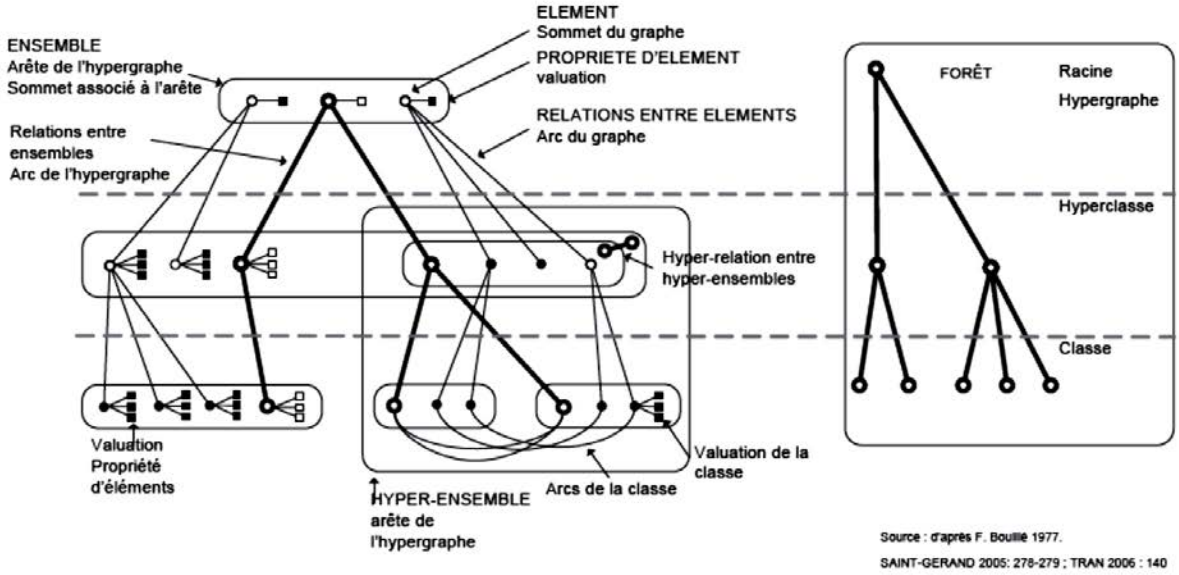

Figure 40 : "Modèle générique d'objets géographiques, selon l'acception hypergraphique" (SAINT-GERAND 2005 : 278-279).

Ce formalisme *HBDS* prend aussi en compte la structuration de l'information spatiale qui est pensée comme un graphe planaire topologique sans isthme particulier pour chaque classe. Ce graphe planaire sans isthme peut être défini de la manière suivante : "un graphe G est planaire s'il est possible de le représenter sur un plan de sorte que les sommets soient des points distincts et les arcs des courbes simples ne se rencontrant pas en dehors de leur extrémité. Un graphe planaire topologique est une représentation d'un graphe G sur un plan. Un graphe planaire topologique sans isthme est un graphe planaire topologique sans arc pendant" (*Histoire et mesure* 2004 t 19 ¾ *Cf.Berge 1970).*

Modéliser le temps : un assujettissement à l'espace

Construit par des géographes et des géomaticiens, ce formalisme fondé sur l'espace n'a pas pris en compte la gestion du temps pourtant central dans la modélisation de données historiques et plus généralement de phénomènes spatio-temporels. Les modèles généralement utilisés sont souvent très statiques, très cartographiques et peu dynamiques. Ceux permettant d'aborder les processus de transformation sont encore peu nombreux et surtout subordonnent le temps à l'espace. Les travaux dans ce domaine en géomatique s'inscrivent dans deux approches, une première mathématique et informatique (LE BER, LIGOZAT, PAPINI 2007), une seconde issue des sciences sociales (CHEYLAN 2001 ; RAPER 2001 ; FRANK 2001). Dans les deux cas, la modélisation du temps est soumise à la modélisation des objets spatiaux, le temps n'étant qu'un support au même titre que l'était l'espace avant que ne soient étudiées les interactions et dynamiques spatiales (PUMAIN 1993). Les travaux les plus poussés aujourd'hui en matière de modélisation temporelle sont produits par les chercheurs en intelligence artificielle (LE BER, LIGOZAT, PAPINI 2007). Une fois le type de temps choisi (le temps du phénomène, le temps reconstruit, le temps de l'observation, le temps de l'enregistrement… ; (CHEYLAN 2007), il peut être représenté sous diverses formes : cyclique, parallèle ou linéaire (respectivement par exemple la modalisation des marées, des simulations et l'évolution d'un parcellaire). En sciences historiques, la dernière modélisation sera donc privilégiée, c'est-à-dire une représentation linéaire prenant la forme d'une droite orientée, sans début ni fin pour simuler la dimension infinie du passé et du futur. C'est sur cette droite que l'on vient placer les états temporels que l'on souhaite représenter soit sous la forme d'instant, soit sous la forme d'intervalles, autrement dit d'événements ou de durées, d'un point ou d'une ligne. Bien que le concept de temps soit par définition une représentation continue, sa transcription informatique impose sa discrétisation, c'est-à-dire le choix d'une granularité temporelle à laquelle représenter le phénomène. Il faut donc toujours garder à l'esprit le coté imparfait de cette discrétisation (que se passe-t-il pendant l'année qui n'est pas prise en compte dans le modèle ?) et savoir évaluer son impact lors de l'analyse d'un phénomène.

Un outil : les Systèmes d'Information Géographique

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un "système informatique de matériels, de logiciels, et de processus conçus pour permettre la collecte, la gestion, la manipulation, l'analyse, la modélisation et l'affichage de données à référence spatiale afin de résoudre des problèmes complexes d'aménagement et de gestion". (FICCDC 1988) L'origine des SIG est difficile à déterminer puisque résultant d'une combinaison de facteurs et d'acteurs

(CHRISMAN 2004 : 27-28). Néanmoins, le *Canada Geographic Information System* (CGIS) est souvent reconnu comme le premier d'entre eux. Cet outil, développé par Roger Tomlinson dans les années 1950 et 1960, avait pour but d'aider le gouvernement canadien à gérer l'utilisation du territoire et à contrôler les ressources du pays qui s'étendaient sur d'immenses superficies. Durant les années 80, les SIG ont été de plus en plus utilisés dans tous les domaines qui avaient besoin de gérer de l'information géographique et parmi eux les sciences historiques (MAGUIRE, MICHEL, RHIND 1991).

Faire aujourd'hui une synthèse de l'utilisation des SIG en archéologie est devenu plus aisé grâce à la parution en 2011 de l'ouvrage *Information Spatiale et Archéologie* aux éditions Errance sous la direction de X. Rodier (RODIER 2011). En science historique, les premiers SIG ont été développés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni dans deux directions : la gestion des inventaires archéologiques nationaux et la modélisation prédictive (WHEATLEY, GILLINGS 2002 : 18-20). Parallèlement, les SIG sont apparus comme un outil adapté pour mettre en pratique le corpus d'outils d'analyse spatiale issu de la *New Archaelogy* développée au cours des années 1970 (HODDER, ORTON 1976, CLARKE 1977). Les années 1990 ont vu son usage se démocratiser et la recherche évoluer vers un nouveau type de questionnement : les dynamiques spatio-temporelles (ARCHEOMEDES 1998). Mais le véritable essor de l'outil apparaît dans les années 2000 avec la multiplication des rencontres sur ce thème (les XXV^{e} rencontres d'Antibes tenues en 2004 avaient pour thème *Temps et espaces de l'homme en société*). De nombreux champs disciplinaires de l'archéologie et toutes les périodes historiques ont eu recours à cet outil entraînant une inflation des publications sur cette thématique comme le montrent les numéros spéciaux de revues historiques tels *Histoire et Mesure* en 2004 ou *le Médiéviste et l'Ordinateur* en 2006 ou encore la revue de géographie *M@ppemonde* qui consacre la même année un numéro intitulé *L'archéologie en cartes*. Il est à noter que cet essor de l'usage de la géomatique en archéologie, qui s'accompagne parallèlement d'une simplification des logiciels, ne doit pas occulter une réflexion théorique sur les données. Le risque déjà mis en évidence par les géographes est de tomber dans la facilité du "presse bouton" sans maîtriser ses données et donc ses résultats qui parfois apparaissent comme erronés (RODIER 2006). Le SIG est bien un outil permettant un renouvellement des problématiques et des méthodologies mais il doit, pour être efficace, s'accompagner d'une véritable réflexion sur la structuration des données en amont de son utilisation. Devant ce constat, la communauté des archéologues et historiens français a mis en place depuis 2001 le réseau ISA (Information Spatiale et Archéologie)[55] dont l'objectif est de confronter les points de vue et de favoriser les rencontres interdisciplinaires afin d'enrichir méthodologiquement les démarches des archéologues. C'est dans le cadre de ce réseau qu'un Groupement de Recherche, le GdR Modys, fut créé en 2010 pour quatre ans dont les objectifs s'orientaient dans deux directions : 1) la définition de nouveaux objets de recherche sur les relations société/espace et société/milieu, qui passe par la définition de nouveaux paradigmes qui émergent à l'interface espace/temps ; 2) la prise en compte de l'incertitude, résultant du traitement de données hétérogènes et lacunaires.

[55] isa.univ-tours.fr

Si les SIG sont maintenant devenus des outils indispensables à toute recherche historique portant sur l'espace, du fait de leur grande capacité d'analyse spatiale, l'aspect temporel est peu développé. Les SIG restent avant tout des outils d'analyse spatiale et non des outils d'analyse spatio-temporelle permettant la recherche sur chacune des dimensions pour ce qu'elle est et non soumise à l'espace.

Si la problématique de la représentation des données spatio-temporelles commence à être de plus en plus formalisée, elle n'en reste pas pour le moins simple et se heurte aux problèmes des incertitudes (ALLEN 1984, ALLEN 1991). La représentation de phénomènes complexes est loin d'être résolue et constitue un enjeu important de la recherche tant pour la formalisation, les concepts et l'analyse que pour la représentation et la reconstitution des processus (EGENHOFER, GOLLEDGE 1998, CASSINI 1999, FRANK, RAPER, CHEYLAN 2001). Jean Paul Cheylan, dans un article de 2007 qui propose un état de l'art des représentations en matière de processus spatio-temporels, montre bien toute la difficulté et la faiblesse des moyens de représentation conjointe de l'espace et du temps (CHEYLAN 2007). En effet, dès que l'on travaille sur ces processus, les mêmes requêtes se posent sur l'espace, le temps, les objets et leurs fonctions. Quelques-unes sont présentées ci-dessous :

- Quel est l'état de l'espace à une date t ?
- Quel est la généalogie de l'objet ?
- Qu'est-il advenu dans cet espace précis ?
- Est-ce que cette portion a connu la même histoire ? (Temps absolu) ou le même processus ? (Temps relatif).
- Quel est le rythme de développement d'un phénomène, y at-il des périodes d'accélération, de ralentissement et quand ?

3.1.4 Le Modèle OH_FET et la représentation des dynamiques spatio-temporelles

C'est pour répondre en partie à ces questions que le modèle OH_FET (Objet-Historique_Fonction-Espace-Temps) a été élaboré par Xavier Rodier, Henri Galinié et Laure Saligny. Conçu dès l'origine pour l'archéologie urbaine, il est aujourd'hui le seul modèle abouti dans cette discipline permettant d'étudier chacune des dimensions du système indépendamment les unes des autres.

Objectif et historique du modèle

Objectifs

L'objectif principal des auteurs de ce modèle est la compréhension d'un système complexe dans la longue durée : l'espace urbanisé ancien. Cette compréhension passe par la reconstitution des processus historiques et par la représentation multiple d'une même réalité. Pour ce faire, le modèle qu'ils proposent doit permettre de :

- conserver la nature intrinsèque d'un lieu, c'est-à-dire ses transformations temporelles, fonctionnelles et surtout spatiales ;

- offrir une vision horizontale (comment est occupé l'espace à un moment donné) ;
- offrir une vision verticale des phénomènes (quels changements sont intervenus entre différents temps ?) ;
- éviter la redondance de la géométrie (spatiale et temporelle) pour faciliter les analyses de données.

Il est fondé sur le concept d'objet défini comme "une unité, distincte des autres de manière univoque selon les mêmes critères que l'objet géographique" c'est-à-dire un objet localisé, fixe, de préférence indéformable, délimité et identifié pour être différencié des autres (Rodier, Saligny 2010 : 14). "Un objet est relatif à une échelle, une temporalité et une matérialité des données, trois propriétés qui peuvent se réunir dans la notion de granularité spatio-temporelle" (Langlois 2005 : 311). Il est ainsi déterminé par son interprétation, sa localisation et son emprise, sa datation et sa durée, dimensions qu'il faut déterminer en fonction des sources qui auront été précédemment critiquées. Chacun de ces objets historiques est construit par le regroupement des trois dimensions les constituant : espace, fonction et temps. Cette prise en compte de chacune des dimensions dans la constitution du modèle s'est faite petit à petit, au fil des publications présentées ci-dessous.

Historique

La modélisation proposée est le résultat de quatre étapes clefs, trois théoriques et une dernière plus technique :

- la première a consisté en la formalisation des objets de la topographie historique sur un espace support (RODIER 2000 ; GALINIE, RODIER 2002) ;
- la deuxième s'est évertuée à prendre en compte les propriétés spatiales des objets historiques par l'incorporation des concepts de la géographie et de la géomatique (SALIGNY 2004 ; GALINIE, RODIER, SALIGNY 2004) ;
- la troisième a cherché à prendre en compte les propriétés temporelles des objets historiques afin de ne plus assujettir le temps à l'espace. Cette approche du temps est fondée sur l'analogie pouvant exister entre temps et espace (RODIER, SALIGNY 2007, 2008, RODIER *et al.* 2010).
- Enfin la dernière, qui s'est concentrée sur l'évacuation des contraintes techniques du modèle mis en évidence dans les tests effectués dans plusieurs travaux sur Tours et Vendôme. Ces contraintes portaient sur la structuration et la manipulation des données imposées par le modèle qui représentaient un véritable frein à son utilisation (LEFEBVRE 2008, 2010, LEFEBVRE 2012, SIMON 2013b). Afin de résoudre cette difficulté liée à l'absence d'implémentation du modèle, la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon a mis en œuvre un programme pour le développement du logiciel OH_FET[56]. Les détails de l'élaboration de ce logiciel et de ses performances ont été

[56] Cette application a pu être réalisée avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de la région Bourgogne et s'appuie sur la collaboration entre des chercheurs de l'UMR 5608 TRACES, équipe Terrae, CNRS-Université Toulouse II - Le Mirail et du Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITERES, CNRS-Université de Tours.

synthétisés dans un article présenté au CAA 2014 (SALIGNY *et al*. 2015). Ce nouveau logiciel permet donc de multiplier les études en :

- automatisant la structuration des entités spatiales et des entités temporelles composant les objets historiques ;
- normalisant et automatisant le calcul d'indices liés aux transformations urbaines ;
- et en concevant des représentations de la dimension temporelle.

Parallèlement à la construction théorique de ce modèle, plusieurs études pratiques dont l'objectif était d'en tester la validité et la pertinence ont été menées quasi exclusivement sur la ville de Tours à des échelles très différentes variant de la ville dans sa totalité à l'échelle de la fouille (Figure 41) (LEFEBVRE, SALIGNY, RODIER 2012). Toutes ces études reposent sur l'existence d'Objets Historiques définis comme "toute réalisation humaine ou tout élément naturel modifié ou non présent au sol à un moment donné, interprétable fonctionnellement et participant du paysage urbain" : la triade de Peuquet, bien que non mentionnée dans les premiers articles, n'est pas loin ! (GALINIE, RODIER 2002 : 5). Ce concept d'Objet Historique (OH) peut correspondre à plusieurs niveaux d'analyse, l'utilisateur étant libre d'adapter ces OH à son objet d'étude.

Objet	Exemple	Fonction		Espace		Temps	
		Descripteur	Méthode	Descripteur	Méthode	Descripteur	Méthode
Unité stratigraphique	US 2375, couche d'occupation à l'intérieur d'un bâtiment A	Occupation intérieure	Caractérisation de l'usage du sol	Sol de la pièce X du bâtiment A	Localisation (relevés)	2375, sous (avant) 2274 et 2366, sur (après) 2456. XIV^{e}-XV^{e} siècle	Chronologie relative Datation (examen du mobilier)
Structure	Bâtiment A	Construction	Interprétation fonctionnelle des structures	Pièce X du bâtiment A	Assemblage des relevés	2ème moitié du XIV^{e} siècle	Datation (étude quantifiée des assemblages de mobilier)
Fouille, opération, site	Bâtiment médiéval	Logis résidentiel	Thésaurus du Cnau (descripteur)	Fouille de la rue du Commerce	Emprise des bâtiments	2^{e} moitié du XIV^{e} siècle	Datation (modélisation statistique des assemblages de mobilier)
Élément constitutif	Maison	Habitat domestique	Thésaurus du Cnau (valeur d'usage)	Parcelle, îlot	Emprise des maisons (plan cadastral)	XIV^{e} siècle	Datation (modélisation statistique des assemblages de mobilier)
Objet historique urbain	Quartier résidentiel	Construction civile	Thésaurus du Cnau (fonction urbaine)	Quartier de Tours	Localisation ponctuelle dans la ville	XIV^{e} - XV^{e} siècle	Datation (modélisation statistique des assemblages de mobilier)
Espace urbanisé ancien	La ville réunie vers 1400	Ville	Critères de hiérarchisation inter-urbaine	Tours	Plan de ville (topographie historique)	bas Moyen Âge	Insertion dans le modèle chronologique de la ville

Figure 41 : Exemple archéologique de changement d'échelle dans les trois dimensions (RODIER, SALIGNY 2010)

Les principes du modèle

Tous les Objets Historiques, dont la définition peut varier en fonction de l'échelle d'analyse, possèdent néanmoins tous le même point commun : être constitués du produit cartésien des trois dimensions fonctionnelle, spatiale et temporelle (Figure 42).

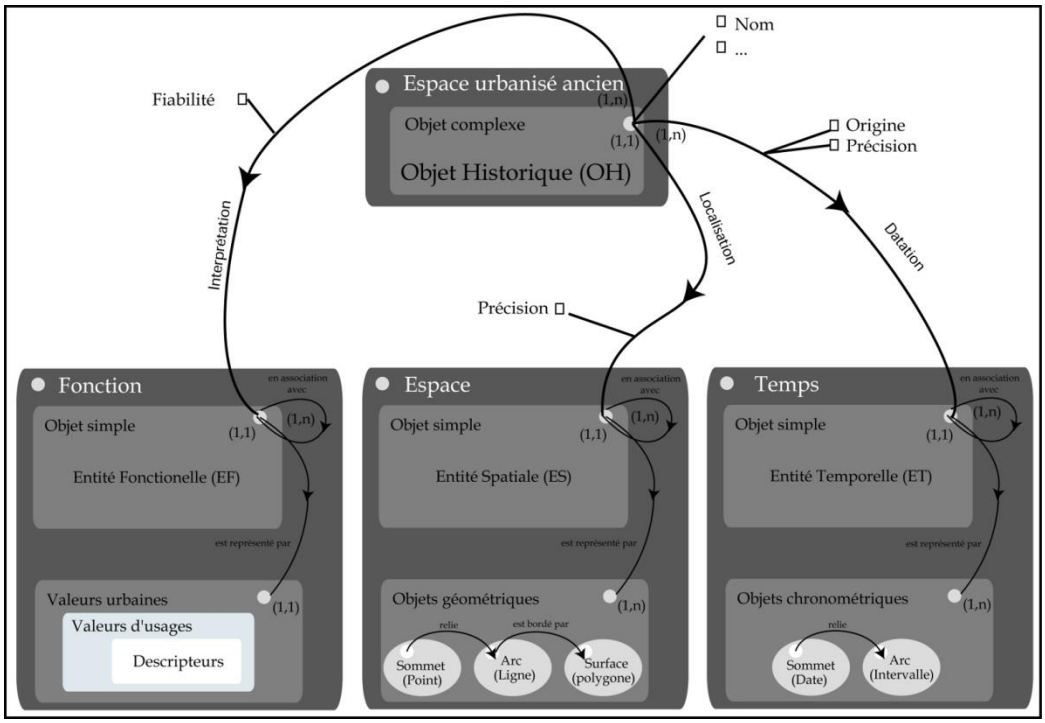

Figure 42 : Le système *"espace urbanisé ancien"* (RODIER, SALIGNY 2010).

Selon les auteurs :

- "La Fonction est définie comme pérenne, stable et robuste. Elle est composée d'entités fonctionnelles (EF) qui serviront à identifier et interpréter les OH. Inversement, la reconnaissance de nouveaux OH permettra de rajouter de nouvelles EF.
- L'Espace est défini comme non préétabli, planaire, multiple et recomposable car il dépend de la déconstruction géométrique des objets historiques en entités spatiales (ES). Ces ES sont nos unités élémentaires constitutives de l'Espace qui, par défaut, reste vacant.
- Le Temps est défini comme non préétabli, linéaire, multiple et recomposable car il dépend de déconstruction chronométrique des objets historiques en entités temporelles (ET). Les ET sont nos unités élémentaires constitutives du Temps. Elles datent les objets historiques (apparition – disparition)."

La déconstruction de l'espace et du temps : objets complexes et objets simples

Afin d'éviter la redondance de la géométrie des entités, chaque objet géographique est associé à un graphe planaire topologique sans isthme qui correspond à l'assemblage de tous les polygones résultant du plus petit découpage possible établis en fonction des données. Ces polygones sont appelés Entités Spatiales (ES) et sont considérés comme une portion d'espace afonctionnelle qui n'est dotée que de propriété topologique. Seule leur association (ou non) permet de reconstituer un Objet Historique. L'ensemble des ES constitue un graphe planaire topologique sans isthme.

Dans l'exemple ci-dessous (Figure 43), une portion d'espace voit se succéder cinq Objets Historiques en deux temps ayant chacun une emprise différente. C'est l'addition de

toutes ces emprises qui permet de créer le graphe planaire topologique sans isthme (Entité Spatiale) constitué de six polygones. C'est ensuite la combinaison de ces polygones qui permet de reconstruire les OH. Ainsi l'OH_A est constitué des ES_1 et 6. L'ES en tant que tel n'a donc aucune réalité historique mais sa création permet de connaître l'histoire précise d'une portion d'espace. La portion d'espace ES_2 voit ainsi se succéder dans le temps les OH_B et D de fonctions différentes.

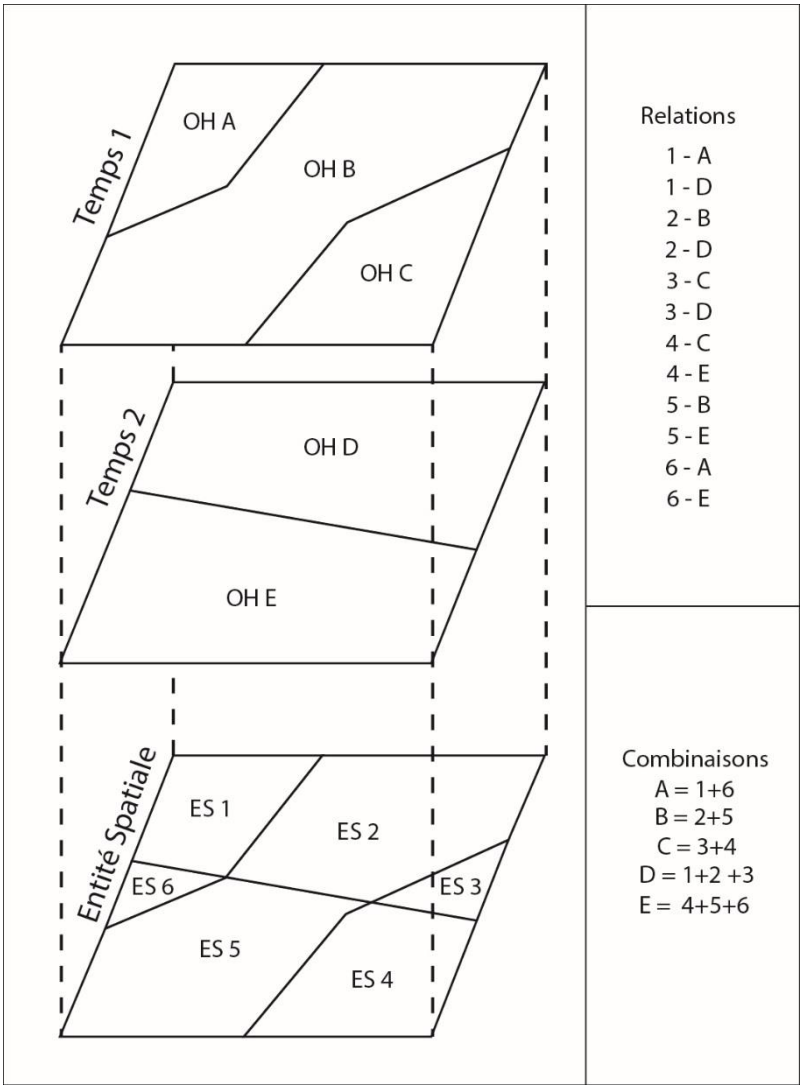

Figure 43 : Exemple de modélisation de la dimension spatiale des Objets Historiques par association de différentes entités spatiales (ES) (GALINIE, RODIER, SALIGNY 2004 : Fig. 5).

Cette recherche de non-redondance spatiale est aussi appliquée dans le modèle OH_FET à la dimension temporelle. Le temps est considéré comme un continuum composé d'une multitude d'éléments de deux types : des événements et des durées appelés Entités Temporelles. Chacun des types alternant avec l'autre. Comme pour l'espace et les Entités Spatiales, les Entités Temporelles sont déconnectées de l'interprétation fonctionnelle, elles sont anhistoriques. Elles ne sont pas créées a priori mais seulement une fois l'ensemble des Objets Historiques construits. En effet, comme pour l'espace, c'est l'accumulation des OH entre eux sur la ligne du temps qui définit les ET (Figure 44).

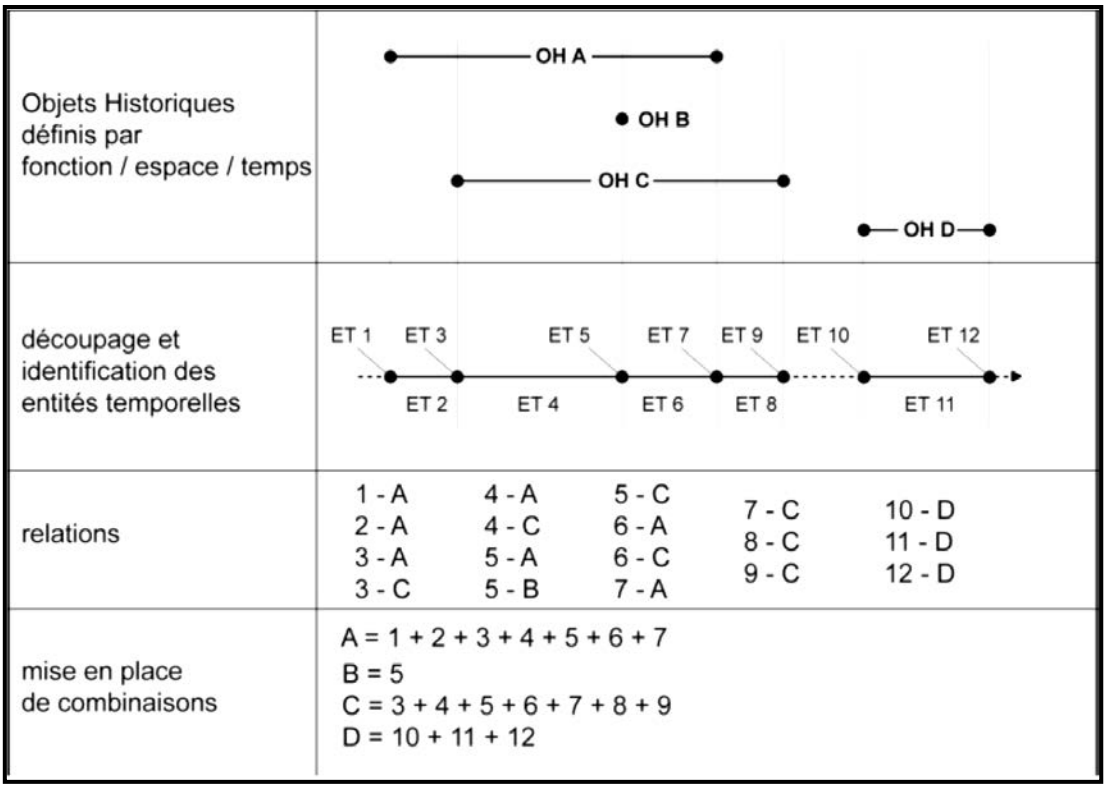

Figure 44 : Exemple de modélisation de la dimension temporelle des objets historiques par association de différentes entités temporelles événement et durée (ET-événement et durée) (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 9).

Dans la figure ci-dessus (Figure 44), les quatre Objets Historiques ayant leurs propres chronologies s'inscrivent dans une même définition du temps représenté par une droite. La combinaison de l'ensemble des chronologies des OH définit douze Entités Temporelles (sept ET_événements et cinq ET_durées). La combinaison de ces ET permet de restituer la chronologie de chaque objet, ainsi l'OH_A est composé des ET_1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Les analyses réalisables grâce à ce type de modélisation

Plusieurs types d'analyse sont rendus possibles par le découpage des objets selon leurs trois dimensions (Figure 45). Elles peuvent ne représenter qu'une des réalités fonctionnelle (distribution statistique de l'importance de chacune des fonctions dans l'ensemble du jeu de données), temporelle et spatiale mais elles peuvent aussi combiner deux de ces réalités dans un sens ou dans l'autre, spatio-temporelle et temporo-spatiale, fonctionno-spatiale et spatio-fonctionnelle et enfin fonctionno-temporelle et temporo-fonctionnelle. La sortie fonctionno-spatio-temporelle reflète l'état des objets de la topographie historique à un moment donné.

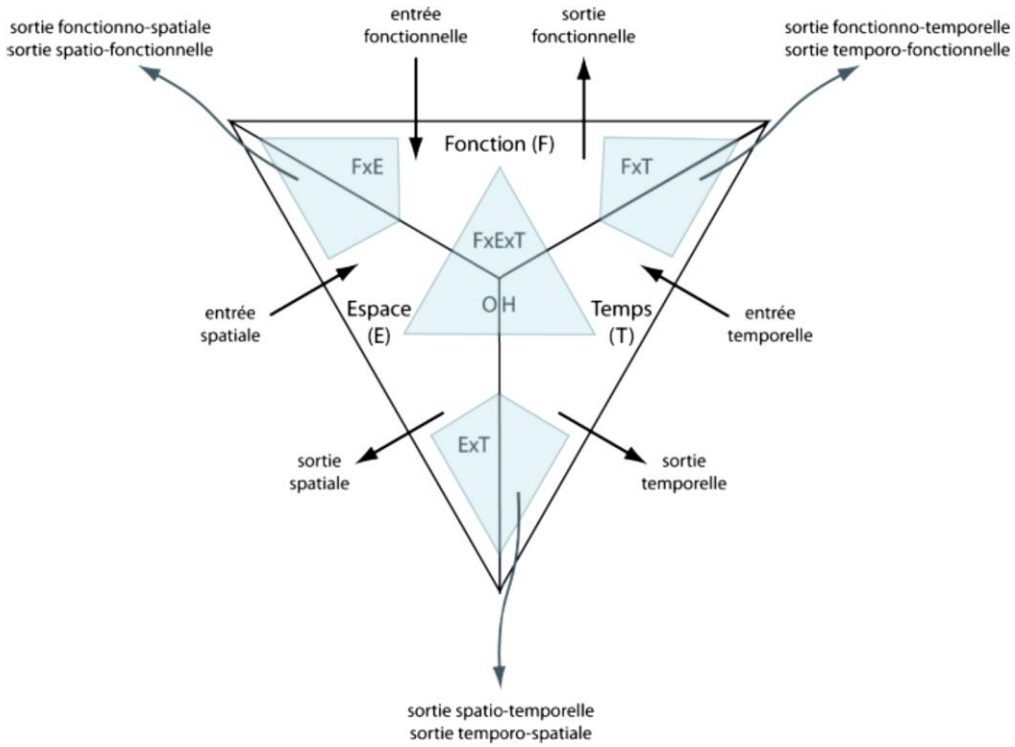

Figure 45 : Les sorties possibles à partir du modèle OH_FET (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 3).

Ainsi, cette approche autorise la restitution de tous les états possibles du phénomène étudié en s'extrayant des cadres et des états préétablis qui induisent une vision biaisée des processus ; elle permet aussi d'observer tous les changements d'état possible, c'est-à-dire la différence entre deux états à des pas de temps très variés, et enfin de comprendre les transformations. Pour ce faire, le modèle offre des possibilités de représentations rarement disponibles telles que :

- la distribution fonctionnelle, c'est-à-dire la distribution quantitative (nombre d'occurrences ou superficie) de chaque EF pour former les Objets Historiques. Il prendra la forme d'un diagramme de distribution ;

- la distribution spatiale ou la sollicitation de l'espace, c'est dire le nombre de fois ou la durée durant laquelle est mobilisé chaque ES pour former les OH. Cette représentation prendra la forme d'une carte ;

- la distribution temporelle ou la sollicitation dans le temps, c'est-à-dire le nombre d'OH ou la somme des superficies de chaque ET pour former les OH. Ces résultats seront représentés sous la forme d'une frise chronologique.

Ces trois types de sortie ne sont pas suffisantes pour comprendre les processus ; le croisement de deux des dimensions permet de mieux les appréhender même si aucune des sorties ne peut être étudiée indépendamment du reste, chaque résultat représentant un aspect qui doit être confronté aux autres. C'est de la complémentarité de ces informations différentes

que résulte la compréhension de la dynamique du phénomène. Les autres sorties disponibles sont donc :

- la variabilité fonctionnelle dans l'espace : autrement dit des cartes représentant pour chaque portion d'espace (Entité Spatiale) le nombre d'OH ou de fonctions l'ayant sollicité ;

- la variabilité fonctionnelle dans le temps, c'est-à-dire une frise chronologique représentant le nombre ou la superficie de chaque fonction des OH ;

- la variabilité spatiale dans le temps permettant d'obtenir une carte de la durée de renseignement de chaque ES et une frise représentant le nombre d'OH ou leur superficie mobilisés dans chaque ET.

Toutes ces représentations sont présentées en détail dans la troisième partie de ce travail (*Cf.* p.711).

L'ensemble de ces concepts et méthodes de modélisation indispensables à toute tentative de formalisation de systèmes complexes ne doivent pas cacher une véritable réflexion sur l'objet d'étude au centre de ce travail : l'espace urbain.

3.2 Les objets historiques de l'espace urbain

Comme il a été montré dans le premier chapitre, la compréhension et l'explication du fonctionnement et de la fabrique d'une ville dans la longue durée passe par quatre types de relations entre l'individu, la société et l'espace. Cette partie a pour objectif de définir les différents objets historiques que nous proposons de construire pour comprendre la dynamique de cet espace. Après avoir présenté les recherches antérieures sur la modélisation des sites urbains et les limites de ces modèles, les objets retenus dans cette étude seront explicités et leurs relations exprimées. La dernière partie synthétise l'ensemble de ces modélisations sous la forme d'un Modèle Conceptuel de Données (MCD) permettant l'implémentation logicielle dans un Système d'Information Géographique (SIG).

3.2.1 Les différentes propositions de modélisations de l'espace urbain

Dès lors qu'il y a modélisation, c'est-à-dire que l'on schématise la réalité pour la comprendre, des choix doivent être opérés dans la réduction de l'information et dans la définition des objets à représenter. Ces problèmes se retrouvent du niveau de la fouille à celui de la ville. Sur le terrain, la définition des unités élémentaires d'enregistrement ne pose pas de difficulté (Unité Stratigraphique, Unité Constructive) mais dès que l'on commence à les regrouper sur des critères fonctionnels ou spatiaux, des choix doivent être opérés. En effet il est parfois difficile de circonscrire des objets qui paraissent à première vue simple, tels que le mur ou la structure, dès lors qu'ils subissent de nombreuses transformations et réutilisations. La définition d'un bâtiment peut être fondée sur différents critères selon que l'on met en exergue le caractère fonctionnel de l'édifice ou son caractère morphologique. Si des tentatives de formalisation stricte ont été présentées de manière théorique (GALINIE 1976, GALINIE RODIER 2002), la confrontation aux données de terrain met toujours en évidence des cas particuliers. Les mêmes questionnements se posent à l'échelle de l'espace urbain ancien pour lequel plusieurs modélisations ont été proposées depuis les années 80. Les interrogations portent sur la définition des objets à représenter, sur la manière de les représenter (donc modéliser) et surtout de rendre l'aspect dynamique des changements. Le support, qu'il soit informatique ou papier, ne change en rien le caractère du questionnement.

Les Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France

Le besoin de représenter les informations issues des fouilles tant dans un but de recherche que dans un but de gestion a été formalisé pour la première fois en France par la publication en 1979 des "*Archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville"* (GALINIE *et al.* 1979). Ce volume doit être considéré comme le précurseur des *Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France* (DEPAVF) qui reprendront tous la même légende et la même structure (GALINIE 1991b : 27-28 ; CERRUTI *et al.* 2007).

Dans ces documents, les objets historiques sont à la fois symbolisés sous forme d'éléments ponctuels, linéaires et surfaciques communs à toutes les périodes d'étude de l'Antiquité à la ville contemporaine. Si la modélisation sous forme d'élément ponctuel est pertinente pour l'établissement d'états des lieux de l'occupation du sol à un moment T, elle se

révèle problématique dès lors que l'on travaille sur les dynamiques urbaines puisqu'elle ne permet pas ou difficilement de mesurer les changements spatiaux observables (Figure 46).

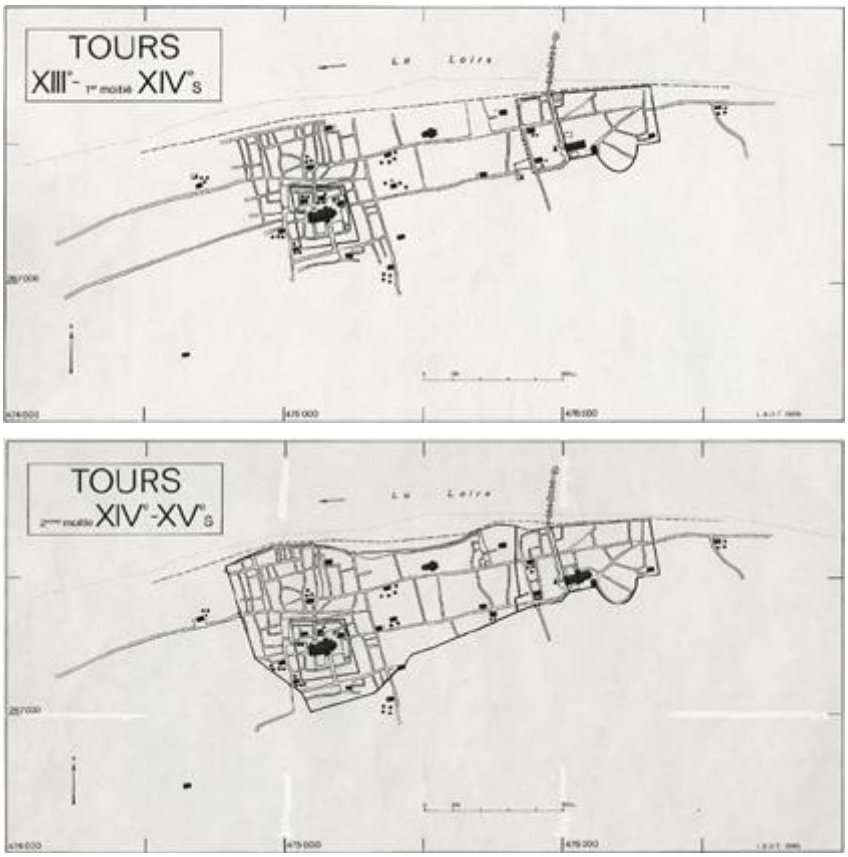

Figure 46 : Cartes de topographie historique de la ville de Tours entre le 13e et le 15e s.

La définition des objets proposés dans le cadre des DEPAVF était limitée par un aspect technique : la représentation fixe sur papier à une échelle imposée. L'arrivée de nouveaux outils informatiques que sont les Systèmes d'Information Géographique et les Systèmes de Gestions de Bases de Données a offert de nouvelles possibilités de recherche d'une part par une augmentation du nombre de données traitées et d'autre part en extrayant l'étude du caractère fixiste des cartes de topographie historique. Les premières tentatives de modélisation de l'espace urbain ancien via ces nouveaux outils apparaissent au sein du Laboratoire Archéologie et Territoires avec le SIG ToToPI.

Le Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) et ToToPI (Topographie de Tours PréIndustriel)

Le Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) a développé un modèle pour étudier la dynamique de la Topographie de Tours Préindustrielle (ToToPI). Dans ce système, l'identité de l'objet, fondée sur la triade de Donna Peuquet, correspond à "toute réalisation humaine ou tout élément naturel modifié ou non présent au sol à un moment donné, interprétable fonctionnellement et participant du paysage urbain". Les auteurs précisent néanmoins que chaque travail nécessite au préalable la définition de l'objet d'étude (GALINIE, RODIER 2002 : 5). Si dans cette perspective le niveau d'analyse reste ouvert et adaptable selon les études, l'article suivant propose de définir un objet propre à l'espace urbain fondé sur la

grille d'analyse du CNAU (*Cf.* p.177) : l'Entité Fonctionnelle (EF). Cette entité considère le tout plus que la partie, le cimetière plus que la sépulture, le logis plus que le mur (GALINIE, RODIER, SALIGNY 2004). Le thésaurus du CNAU fut construit progressivement depuis la fondation du centre en 1984 jusqu'en 1990 quand il fut fixé. Malgré ses défauts, il sert de base et de cadre aux annuaires des opérations de terrain en milieu urbain, aux Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France (DEPAVF), tous deux émanant du CNAU, mais aussi à plusieurs études extérieures telles que les Synthèses d'Archéologie Urbaine.

Malgré ce désir de formalisation, les concepteurs du SIG ToToPi n'ont pas théorisé les objets intégrés à leur modèle. En effet, comme le montre la figure suivante (Figure 47), représentant le monastère Saint-Julien à Tours au 18^{e} s., plusieurs objets renvoyant à des réalités synchrones sont représentés dans la même catégorie d'objet : l'église abbatiale et l'emprise du monastère synonyme d'une superposition spatio-temporelle, c'est-à-dire que le même espace, en l'occurrence celui de l'église abbatiale (en bleu) est occupé à un instant donné par deux objets, ce qui défie toutes les lois de la physique (en quatre dimensions !) puisqu'il y a chevauchement spatio-temporel.

Figure 47 : Chevauchement spatio-temporel entre l'emprise de l'abbaye de Saint-Julien (en rouge) et l'église abbatiale (en bleu).

D'autres tentatives de modélisation

Plus récemment, entre 2006 et 2010, H. Noizet dirigea un projet ANR portant sur l'AnaLyse diachronique de l'espace Parisien : approche GEomatique (ALPAGE) dont les actes du colloque final ont été publiés (NOIZET, BOVE, COSTA 2013). Si l'ampleur et la richesse du projet ne sont pas à remettre en cause, la formalisation de l'espace urbain se révèle décevant. Comme le souligne X. Rodier, qui note en conclusion de son compte rendu de lecture qu'il faudra "définir des objets historiques partagés pour aborder l'histoire des transformations spatiales de l'espace parisien." (RODIER 2013 : 486), la définition des Objets Historiques n'est pas explicitée et mélange des niveaux d'analyse. L'enceinte de Philippe-

Auguste est constituée uniquement d'un polygone renfermant à la fois les tours, les portes et les courtines, en indiquant pour chaque porte et tour l'espace interne laissé libre de construction (qui a peu de sens à l'échelle de la ville). Cette absence de formalisme se retrouve également dans la façon de représenter les données : l'enceinte de Philippe-Auguste comprend uniquement l'espace bâti, le fossé n'étant pas représenté, alors que l'objet historique correspondant à l'enceinte de Charles V combine à la fois les parties bâties et les fossés (Figure 48).

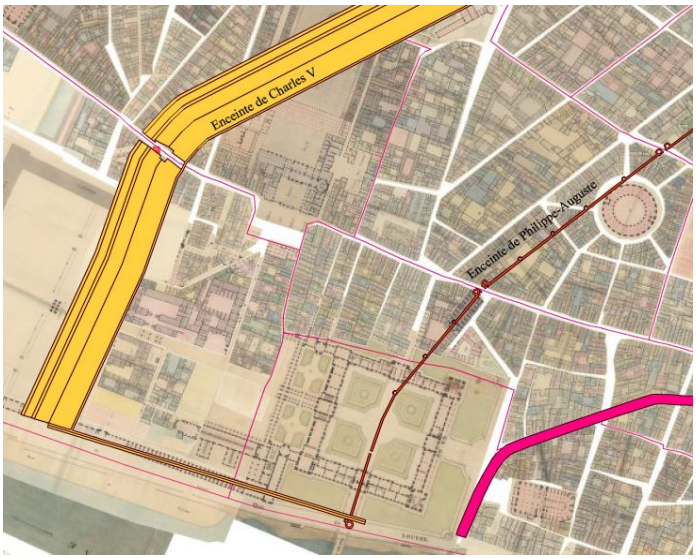

Figure 48 : Extrait du SIG ALPAGE indiquant les différences de modélisation entre l'enceinte de Philippe Auguste et celle de Charles V au niveau du Louvre (http://mapd.sig.huma-num.fr/alpage_public/flash/).

Une autre équipe parisienne constituée autour de Bruno Desachy et Quentin Borderie a développé un projet cherchant, à la suite du CNAU, à informatiser les DEPAVF afin d'en produire des versions actualisées et actualisables. Deux villes, du fait de leur forte activité archéologique, firent l'objet d'une Synthèse d'Archéologie Urbaine (SAU) : Chartres (PINHEDE 2012) et Noyon (GRAVIER 2012). Utilisant la grille d'analyse du CNAU, les cartes de topographie historique réalisées présentent elles aussi les mêmes problèmes de définition des objets. L'exemple de Noyon (Figure 49) montre que l'enceinte de ville est classée dans la catégorie système défensif, alors que le fossé qui lui est parallèle est lui considéré comme une adduction d'eau, or l'enceinte sans le fossé n'a pas de réelle valeur défensive : c'est à mon sens les deux qui forment l'objet défensif. Le découpage de cet ensemble entre fossé, courtine, bastion, tour… relève d'un autre niveau d'analyse.

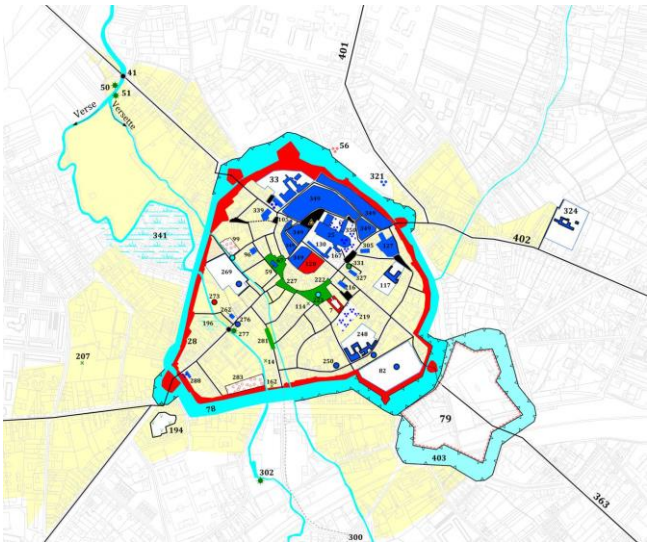

Figure 49 : Carte topographique de Noyon pour le deuxième quart du 16e s.-fin 18e s. (GRAVIER 2013 : vol.2, annexe 17).

Les travaux menés sur Bordeaux (BIGOT, MOUSSET 2013), Reims (BERTHELOT, POIRIER, ROLLET 2014) ou Marseille (MELLINAND, PAONE, SILLANO 2013) ne semblent pas plus s'interroger sur la formalisation des objets historiques.

Ainsi l'intégration des SIG à la recherche sur l'espace urbain n'a pas encore modifié les pratiques des acteurs de l'archéologie. La mise en place de la topographie historique *"vaille que vaille, faisant feu de tout bois "* (GALINIE 2000 : 15) sans réfléchir à la définition des objets et des niveaux d'observation apparaît problématique dès lors que les données deviennent nombreuses et variées. A l'instar de X. Rodier "ce n'est pas l'outil qui fait la modernité de la recherche mais la manière dont la recherche exploite les possibilités offertes par l'outil, renouvelant alors ses propres perspectives." (RODIER 2013 : 486).

La prise en compte des différents niveaux d'organisation

Bastien Lefebvre avait déjà, dans le cadre de sa thèse, bien mis en évidence le problème du choix du niveau d'analyse. L'échelle proposée dans ToTopi ne lui permettait pas de définir l'occupation intra-urbaine qu'il cherchait à modéliser, le même constat étant partagé par Émeline Marot dans son travail sur Saint-Martin de Tours (LEFEBVRE 2008, MAROT 2013). En effet la "*valeur habitat* (37)[57]" ou même celle de "bâtiment conventuel et monastique (28)" renferme de nombreuses réalités matérielles pouvant se retrouver dans les deux catégories. Dans le premier cas, un habitat peut posséder à la fois un logis d'habitation, une cour et un jardin, dans le second cas, une abbaye peut renfermer à la fois un cimetière, une église mais aussi une cour et des jardins… Bien que l'auteur fasse le constat de cette pluri-réalité de l'espace, il ne s'est pas aventuré à les confronter ; il adapta seulement la modélisation proposée dans le système ToToPI à son objet d'étude, le tissu urbain. Une seule réalité a donc été modélisée. Dans le cadre de cette thèse, nous proposons, et ce n'est qu'une proposition, de différencier des objets correspondant aux diverses actions de l'homme sur

[57] Ce numéro correspond au code utilisé dans la grille des fonctions urbaines du CNAU (*Cf.* p.122).

l’espace, correspondant à des niveaux d'organisation de l'espace différents, chacun ayant sa propre spatialité et temporalité.

3.2.2 Les objets historiques de l'espace urbain construits pour cette étude

Le choix du niveau d'analyse ou du niveau d'organisation et des objets à modéliser est donc déterminant pour comprendre les dynamiques de l'espace urbain. Ce travail, qui est fondé sur la déconstruction de l'espace, se propose de formaliser sept types d'objets historiques correspondant à quatre des actions de l’homme sur l'espace décrit dans le premier chapitre : habiter, exploiter, approprier et échanger (Figure 50). Ces objets, qui possèdent leurs propres rythmes et échelles d'analyse, seront présentés de manière théorique les uns après les autres dans le but de construire le Modèle Conceptuel de Données, à la base de la modélisation et de l'implémentation.

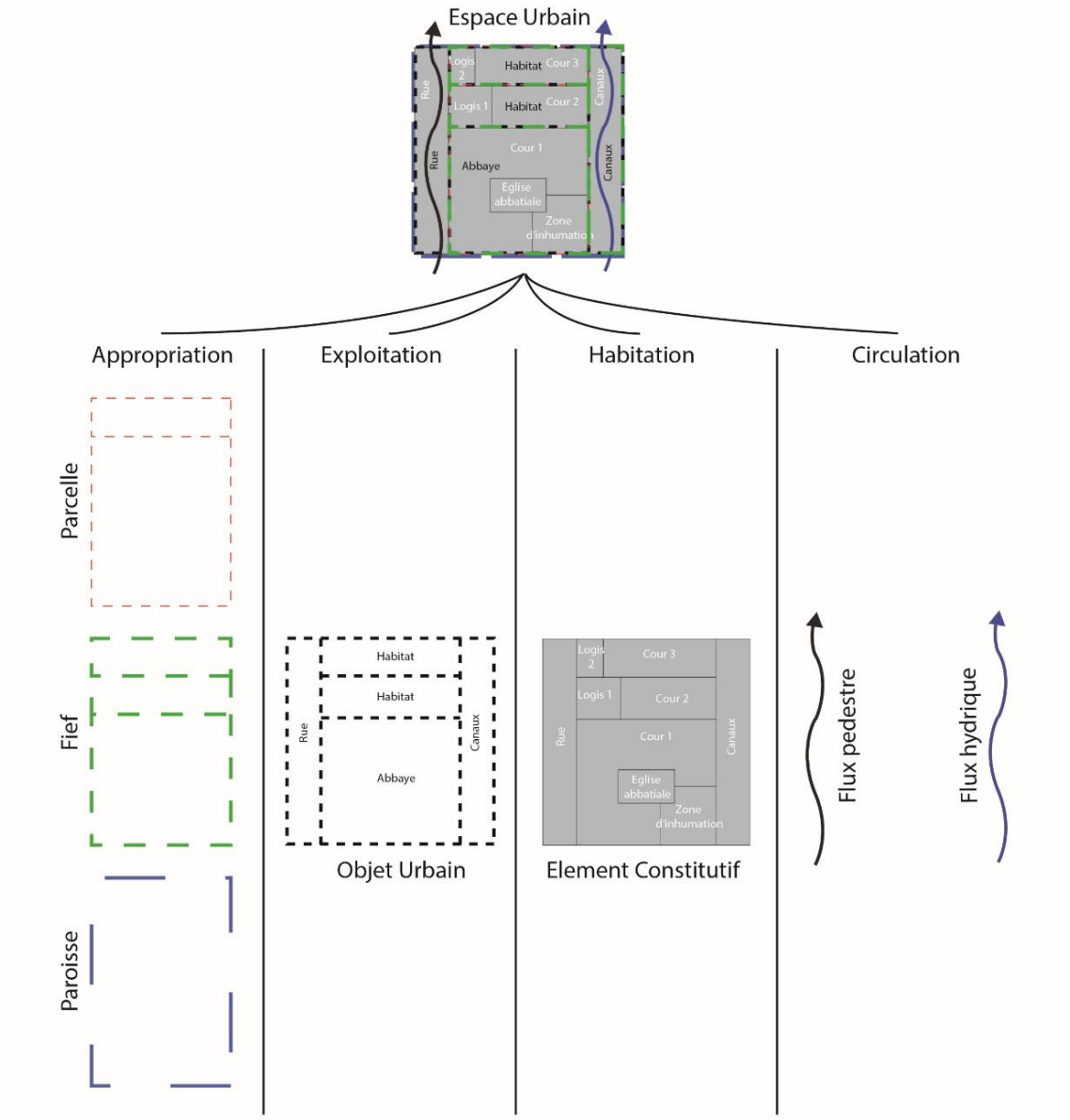

Figure 50 : La déconstruction d'un espace urbain théorique selon quatre thématiques.

La figure ci-dessus (Figure 50), qui matérialise un espace urbain théorique et sa déconstruction, permet de saisir une partie de l'enchevêtrement des réalités qui seront décrites dans les paragraphes suivants en mettant en évidence sept types d'objets ou sept réalités, chacune se transformant à son propre rythme et possédant donc sa propre temporalité. La figure suivante permet d'illustrer l'imbrication temporelle de chaque niveau d'organisation (Figure 51).

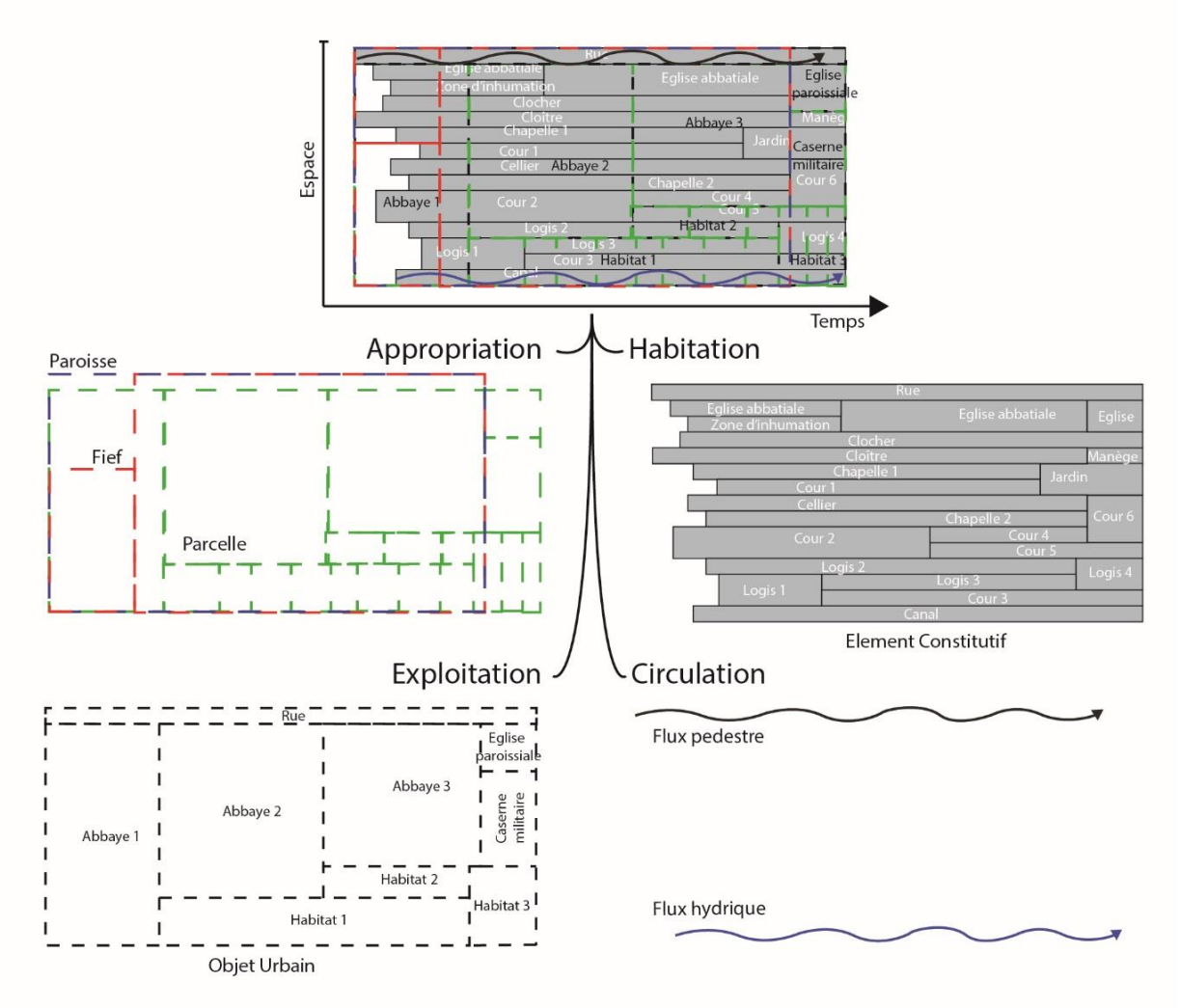

Figure 51 : Les différentes temporalités des objets composant le système urbain.

L'appropriation : les paroisses, les tenures et les parcelles

L'appropriation du sol dans les sociétés médiévales et modernes se manifestait par un enchâssement des territoires et des possessions (BOUCHERON, MENJOT 2011 : 101). Le premier objet modélisé concernant cette catégorie est la paroisse. Il est le premier non pas parce que le plus important ou le premier à apparaître dans le temps mais c'est celui certainement le mieux connu. Les études sur la formation des paroisses sont maintenant nombreuses tant dans les espaces ruraux (ZADORA-RIO 2008), qu'urbains comme l'attestent plusieurs articles du numéro de la revue *Médiévale* paru en 2005 traitant exclusivement de cet objet (NOIZET 2005 ; COMTE, GRÉLOIS 2005).

La propriété dans les sociétés anciennes est plus complexe à définir. En effet ne reposant nullement sur la notion romaine de propriété caractérisée par un droit exclusif sur la chose, la plupart des biens fonciers existent sous la forme de tenures nobles ou roturières où se superposent les droits du concédant et ceux du concessionnaire. Il y a en quelque sorte plusieurs propriétés simultanées sur un même immeuble, correspondant chacune à une utilité particulière du fonds. (VEILLON 2000). Chaque bien immobilier relevait ainsi de deux types de propriété : la propriété éminente et la propriété utile pouvant appartenir au même individu mais le plus souvent à deux personnes différentes (ROUX 1989 : 246). La propriété éminente ou directe correspond à la possession d'un concédant (seigneur) qui n'exploite pas lui-même le bien, il le concède à un tenancier qui lui possède la propriété utile. Le tenancier dispose de l'usufruit de la propriété, qu'il peut louer et léguer à ses enfants et vendre contre une compensation financière. En échange de cette concession le seigneur perçoit du tenancier un cens constitué de redevance en argent et/ou en nature et peut l'obliger à utiliser le moulin et le four banal. Un autre type de propriété plus subordonné encore est celle dont jouit le preneur d'un bail à rente. Par ce type de contrat un propriétaire ou un seigneur cède l'usufruit le plus large d'un immeuble contre le versement annuel d'une rente calculée en fonction de la valeur marchande du bien, en échange le plus souvent d'un investissement monétaire dans l'entretien du bien. Ce système du bail à rente a été souvent employé car il déchargeait le bailleur de l'entretien ordinaire et parfois d'une partie des gros travaux tout en lui apportant un revenu stable et important. Le preneur de son côté pouvait sans mise de départ obtenir une quasi possession qu'il payait par la rente et par les frais d'entretien qu'il s'engageait à mettre dans la maison (ROUX 1995 : 75-76). Ainsi, en plus de la paroisse, deux types d'objets ont été modélisés : 1) le plus petit objet est la parcelle détenue par un propriétaire (propriété utile) et à laquelle sont attachés des cens et des rentes ; 2) les tenures ou fiefs regroupant plusieurs parcelles, qui appartiennent à un seigneur (propriété éminente).

Les relations entretenues entre ces trois objets sont différentes. Ainsi toute parcelle, entendue ici comme une unité de propriété, est inscrite dans deux entités territoriales supérieures, la tenure et la paroisse. Ces deux entités ne se recoupent pas exactement, un fief peut appartenir à plusieurs paroisses et une paroisse peut renfermer plusieurs fiefs ou portions de fiefs.

Exploiter : L'Objet Urbain (OU)

Le troisième type de relations entretenues entre l'homme et son espace correspond à son exploitation, c'est-à-dire à l'attribution d'une fonction à ce dernier. Nous proposons de formaliser cette réalité sous la forme de l'Objet Urbain qui peut être défini comme tout élément topographique ayant un sens à l'échelle de la ville. Cet objet n'est donc pas le dédoublement des objets de l'habiter mais correspond à un regroupement de ces structures à un moment donné dans un but fonctionnel précis. Ainsi, si les Éléments Constitutifs correspondent à l'échelle de la maison, du jardin, de la cour et du lavoir, les Objets Urbains sont eux un regroupement de ces éléments pour une durée précise dans un but particulier. C'est donc la parcelle renfermant le logis, la cour, le jardin et le lavoir qui sera modélisée sous la fonction d'habitat privilégié. La fonction de ces objets est définie par un thésaurus qui reprend la grille d'analyse élaborée et utilisée par le CNAU depuis les années 90 (Figure 52).

1. Voirie, aménagements
11. voies, rues
12. espaces libres
13. aménagement des berges
14. aménagements du relief
15. franchissements
16. adductions d'eau
17. collecteurs, évacuations
18. monuments, vestiges
19. édifice monumental indéterminé

2. Structures défensives et militaires
21. système défensif urbain
22. structures fortifiées
23. garnisons, casernements

3. Constructions civiles
31. espaces publics
32. pouvoir civil, justice
33. éducation, culture
34. santé
35. spectacles, sports
36. bains, thermes
37. habitat privé
371 : habitat privilégié
372 : habitat standard

4. Édifices religieux
41. cultes païens
42. édifices cultuels catholiques
43. bâtiments conventuels ou monastiques
44. bâtiments ecclésiastiques
45. cultes autres que catholiques
46. églises paroissiales

5. Lieux d'inhumation
51. aire funéraire
52. cimetière paroissial
53. lieu d'inhumation particulier

6. Lieux de commerce, artisanat, production
61-2 fonction économique non spécifiée
61. commerce, échanges, boutiques
62. artisanat, ateliers
63. agriculture, élevage
64. manufacture, établissement industriel
65. extraction, carrières

7. Formations naturelles
71. littoral
72. cours d'eau (alluvions)
73. marécage
74. colluvionnements
75. rocher

8. Autres
81. indéterminé
82. absence d'occupation attestée
83. abandon

Figure 52 : Thésaurus de référence du Centre National d'Archéologie Urbaine présentant les valeurs urbaines (1 à 9) et les valeurs d'usages (11 à 92) ; les éléments soulignés renvoient à de nouveaux *items*.

Cette grille d'analyse organise tous les objets urbains à travers l'emboîtement de deux valeurs, la valeur urbaine (de 1 à 9) et la valeur d'usage (de 11 à 92). La valeur d'usage vaut pour les analyses de micro-échelle à méso-échelle (de la rue au quartier, de la parcelle à l'îlot) et la valeur urbaine vaut pour les analyses de méso-échelle à macro-échelle (la ville dans son ensemble). Ainsi, de la présence d'une construction interprétée comme atelier (valeur d'usage), on en infère l'existence d'un secteur artisanal (valeur urbaine).

Bien que cette grille ait fait ses preuves à travers les nombreuses publications s'y référant, elle nous est apparue incomplète ou peu adaptée à certaines réalités. Plusieurs items ont donc été ajoutés afin de répondre à nos problématiques. La valeur d'usage *37_habitat privé* n'était pas suffisante dans le cadre de ce travail. La distinction entre habitat privilégié et habitat standard nous apparaissait importante, d'où la constitution de deux sous-items *371_habitat privilégié* et *372_habitat standard*. Le thésaurus présente pour la valeur d'usage *6_lieux de commerce, artisanat, production* une distinction nette entre les valeurs d'usage *61_commerce, échange, boutiques* et *62_artisanat, ateliers*. Or, la réalité de la documentation nous interdit dans la plupart des cas de faire la distinction entre un bâtiment commercial et un bâtiment de production dans la mesure où les deux activités pouvaient s'effectuer dans le même édifice. Enfin la dernière adaptation du thésaurus porte sur l'ajout d'une valeur d'usage *75_rocher* dans *7_formations naturelles*.

Habiter : Les Éléments Constitutifs (ÉC)

L'habiter, défini dans le premier chapitre, est le premier rapport qu'entretient l'homme avec son espace. Il s'agit de toutes les constructions édifiées par l'homme afin de vivre. Nous proposons d'associer à ce mode de relation la notion de domaine construit utilisé par Bastien Lefebvre dans le cadre de sa thèse et défini par Philippe Panerai comme tous les aménagements contenus dans les parcelles (PANERAI et *al.* 1980 : 83). Bastien Lefebvre l'a formalisé sous forme d'objet géographique nommé Élément Constitutif qui se rapproche de de la définition de la structure archéologique (LEFEBVRE 2008 : 138). C'est la réalité physique des objets qui est modélisée ici, c'est-à-dire leur fonction intrinsèque : cour, jardin, logis… Ainsi, le logis de l'abbé, considéré comme un élément de l'abbaye tant que l'abbé continue de l'habiter, ne changera pas de fonction quand il sera loué à un laïc, il s'agira toujours d'un logis, il en est de même de la cour et du jardin associé.

Thésaurus

Si cette notion de domaine construit est relativement bien circonscrite, elle ne fait référence à aucun thésaurus prédéfini, que ce soit en archéologie, en urbanisme ou en histoire de l'art. La recherche de thésaurus généraux décrivant les différentes composantes du parcellaire dans les disciplines susceptibles d'en avoir produit ne fut pas fructueuse. Les urbanistes, selon le constat de Pierre Merlin, bien que déclarant s'intéresser au parcellaire, ne se sont pas réellement penchés sur sa composition et même les études italiennes, les plus fines, "descendent rarement jusqu'à l'analyse du parcellaire". (MERLIN 1988a : 165). Les historiens de l'art comme les historiens n'abordent pas non plus la complexité de la composition des parcelles, que ce soit l'étude fondatrice du quartier des Halles à Paris (BOUDON *et al.* 1977) ou les travaux de morphologie de Bernard Gauthiez (GAUTHIEZ 2003 et b). Déjà souligné par Bastien Lefebvre, cette absence de référentiel s'explique par la multitude et la complexité des réalités matérielles, propres à chaque site étudié. Le thésaurus proposé par ce dernier ne pouvait pas être utilisé dans le cadre de ce travail puisqu'il fut élaboré pour ses propres données qui, rappelons-le, portent sur un espace particulier, celui d'un quartier canonial. Notre travail prenant en compte l'ensemble de la ville, le thésaurus devait donc être plus général, capable de cerner en une quarantaine d'*items* les différentes réalités matérielles urbaines. Sur le modèle du CNAU, le thésaurus créé à l'échelle des Eléments Constitutifs est hiérarchique et présente une liste de 39 valeurs fonctionnelles (VF) réunies en 15 groupes (*Édifice cultuel, Habitat, Annexe…*) eux-mêmes rassemblés sur leur caractère bâti ou non bâti.

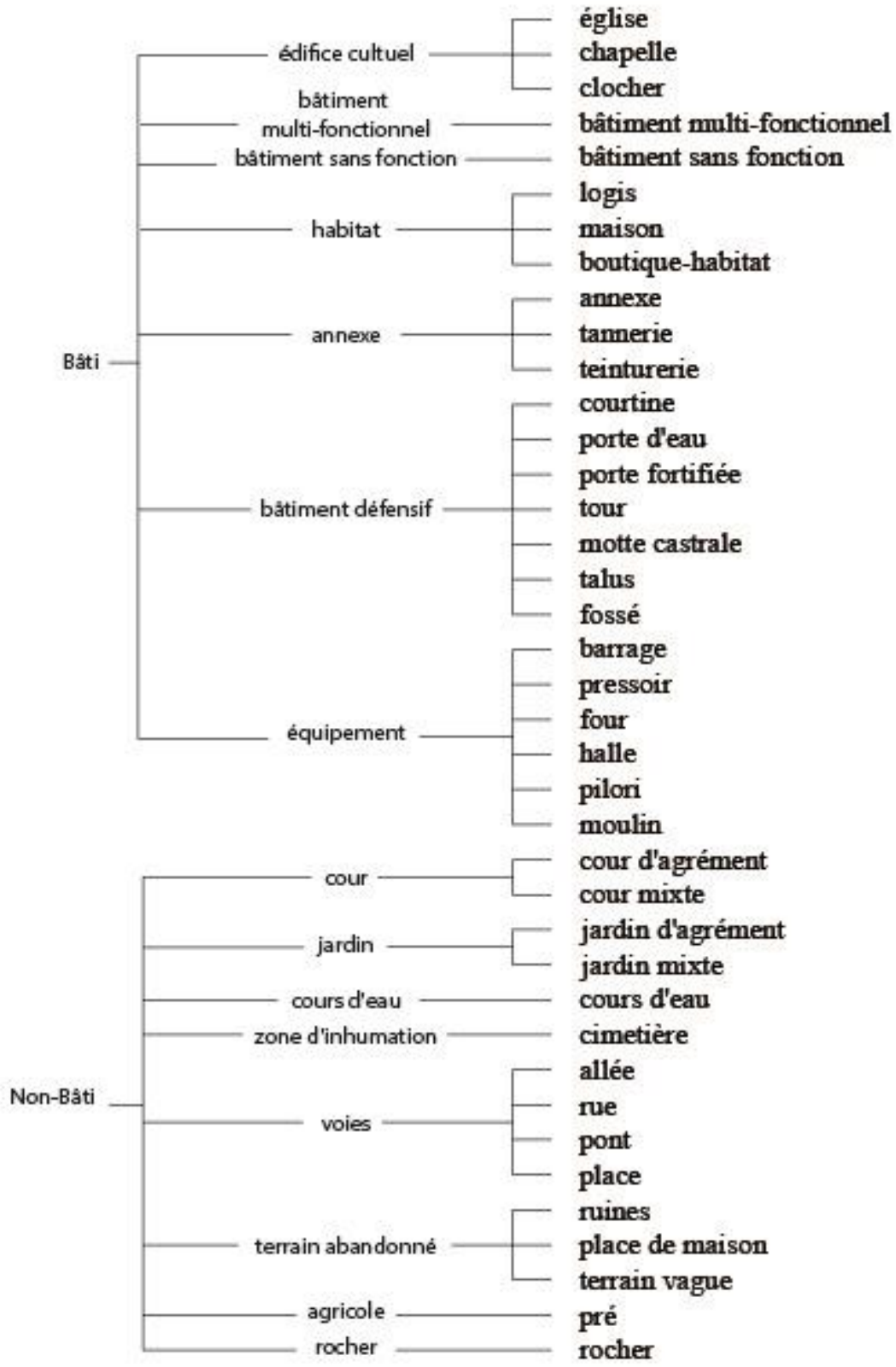

Figure 53 : Thésaurus des valeurs fonctionnelles.

Cette liste constituée en fonction du jeu de données étudié n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations. Il peut paraître surprenant qu'une distinction soit effectuée entre une *allée* et une *rue*. Elle est fondée sur l'usage différentiel de ces espaces de circulation : la rue est un espace public où la circulation est libre, à l'inverse de l'allée dont l'accès est souvent limité et servant à des activités de desserte privée (accès à des dépendances domestiques, écuries, lavoir…). Certaines valeurs fonctionnelles sont très ouvertes comme les *bâtiments multifonctionnels*, regroupant par exemple les différentes ailes du cloitre de la Trinité qui chacune renferment plusieurs fonctions ou encore les bâtiments du collège des Oratoriens dont le rez-de-chaussée est occupé par des salles de cours et les étages par des dortoirs. Ce sont ainsi la plupart des bâtiments communautaires qui sont regroupés sous cet item.

Les flux pédestres

La space syntax : apports envisagés et définition des indices

Le déplacement des habitants constitue l'avant-dernière action de l'homme sur l'espace urbain. Ces déplacements sont des flux au sens "d'une circulation entre lieux sur une infrastructure" (LEVY 2008: 367). Toutes recherches sur les déplacements doivent porter sur deux aspects ou questions : quels sont les espaces les plus accessibles vers lesquels convergent les déplacements et quels sont les moyens d'y accéder, autrement dit les voies les plus empruntées ou irriguées ? C'est à notre sens les deux indices qui rentrent dans l'explication de la localisation des activités humaines.

La recherche de ces deux réalités dans le passé, pourtant essentielle pour comprendre et expliquer l'organisation et la structuration de l'espace, pose deux difficultés majeures. La première est liée à la nature même de l'objet : le flux est par nature mouvant et changeant et nécessite une modélisation d'une autre forme que celle déjà présentée pour les objets historiques considérés comme stables (ÉC, OU, parcelles, tenures et paroisses). Le second obstacle est d'ordre documentaire : le réseau dans lequel s'établissent les déplacements est rarement connu dans son intégralité avant la fin du 18^{e} s. et surtout aucune source médiévale ou moderne ne renseigne sur les déplacements quotidiens de l'ensemble des individus comme pourraient aujourd'hui le faire des GPS permettant de cartographier l'ensemble des déplacements d'une population donnée. L'utilisation des outils proposés par l'école londonienne de la *Space Syntax* nous a paru adéquate pour contourner ces difficultés dans la mesure où ils permettent d'approcher ces deux réalités à partir du seul réseau viaire. En effet, le postulat de cette école stipule que les individus lisent un réseau urbain en termes géométriques et topologiques plutôt qu'en termes de métriques, c'est-à-dire qu'une personne essaie toujours de prendre les itinéraires les plus courts pour se rendre à sa destination non pas en fonction de la seule distance parcourue mais aussi en fonction des propriétés géométriques du réseau dont les angles entre rues représentent le critère le plus important. Ainsi, pour la Space Syntax *"the geometric and topological architecture of the large scale urban grid is the most powerful shaper in urban movement. Secondly, that axial graphs are in most circumstances a good approximation of the impact of spatial configuration on movement and thirdly that the architecture of the street network in geometrical and topological sense*

through its effect on movement flows influences the evolution of land use patterns and consequently the whole pattern of life in the city" (HILLIER et IIDA 2005 : 15).

Marlous Craane, qui a adapté ces outils à un contexte historique à travers sa thèse sur la ville de 's-Hertogenbosch[58], a mis en évidence deux indicateurs appropriés pour répondre à nos problématiques à partir des données hétérogènes et lacunaires dont nous disposions. Il s'agit des "valeurs d'intégration' et "de choix" d'un espace calculé uniquement à partir de la forme du réseau. Ces deux valeurs agissent comme révélateur d'une part des zones les plus intégrées au réseau (valeur d'intégration d'un espace), c'est-à-dire les zones vers lesquelles convergent les habitants ; et d'autre part les segments les plus empruntés, c'est-à-dire les rues les plus susceptibles d'être employées par les habitants pour se rendre à n'importe quel autre point du réseau (valeur de choix d'un espace). En plus de ces deux valeurs, la *Space Syntax* permet de prendre en compte des rayons d'action dans lesquels ces valeurs sont calculées, appelé *radius*. Les plus importants mettent en évidence les itinéraires et les objectifs des visiteurs au long cours, des gens de passage, alors que les rayons d'action faibles montrent les lieux les plus intégrés pour les habitants de la ville, autrement dit ils permettent de comprendre comment les populations utilisent l'espace pour aller au commerce de proximité ou à l'école … Ces outils peuvent être utilisés dans le but de localiser de manière théorique les espaces les plus aptes à recevoir une activité plutôt destinée aux voyageurs, aux individus de passage (auberges…) et les espaces les plus adéquats à l'installation d'activités commerciales quotidiennes (boucherie, fours banaux, marché…).

Marlous Craane a ainsi montré que l'emplacement des activités économiques était certes lié à des facteurs sociaux (corporation, propriété) et géographiques (présence d'une rivière) mais aussi à des facteurs topologiques, c'est-à-dire à l'importance ou non de la valeur d'intégration ou de convergence de la portion de rue sur laquelle est établie l'activité. Pour les villes de 's-Hertogenbosch et de Lübeck au 16^{e} s., l'auteur a prouvé que les espaces de marché correspondaient aux portions de réseaux viaires les plus intégrées. Son utilisation des valeurs de choix avec différents radius (locaux ou globaux) a révélé des implantations différentielles des activités. Ainsi les commerces liés à la nourriture et à la boisson sont en corrélation avec tous les rayons d'action alors que les auberges et tavernes sont plutôt installées sur les segments présentant une forte circulation pédestre dans un rayon d'action important. Les tanneurs sont eux installés sur des rues très fréquentées dans les rayons d'action les plus importants mais se tiennent éloignés du centre-ville. Les activités présentant des risques d'incendie ne sont pas toutes traitées de la même manière. Si les boulangeries sont établies dans toute la ville, les métiers du métal, perçus comme des métiers à risques, sont établis à la fois près des rivières mais aussi dans des rues fortement fréquentées.

Le tableau suivant (Tableau 28) résume, pour chacun des deux indices (intégration et choix) et selon le radius utilisé, ce qui est mesuré, calculé et l'interprétation qu'il est possible d'émettre pour chacune des valeurs.

[58] Bois-le-Duc aux Pays-Bas.

Indice	Radius	Ce qui est montré	Ce qui est calculé	Valeur sur la carte	
				Faible (couleur froide)	Importante (couleur chaude)
Integration (to-movement) /Valeur d'intégration	Radius global	Montre les lieux potentiels d'implantation des activités économiques à l'échelle de la ville. Le degré d'accessibilité d'une rue par rapport à toutes les autres en termes de nombre total de changements de direction	le nombre d'étapes qu'il faut à partir d'une ligne pour relier toutes les autres lignes du système	Indique les rues "silencieuses" c'est-à-dire celles desservant potentiellement des zones d'habitation exclusive ou industrielles	Indique les rues potentiellement les plus commerçantes
	Radius local	Montre les différents centres potentiels locaux. Le degré d'accessibilité d'une rue par rapport à toutes les autres en termes de nombre précis de changements de direction.		Indique potentiellement les rues résidentielles	Indique les rues qui pourraient accueillir des commerces de « quartier »
Choice (throught-movement) / Valeur de choix	Radius global	La probabilité que les individus empruntent un segment particulier quand ils voyagent de n'importe quel point du réseau vers n'importe quel autre point, que ce soit à l'échelle de la ville ou d'un quartier	le potentiel d'une ligne à être utilisé en comptant le nombre de fois où elle apparaît sur les lignes du chemin le plus court entre toutes les paires possibles d'origines et de destinations dans un système	Indique les rues potentiellement les moins empruntées pour traverser la ville	Les potentielles rues principales drainant la majorité des déplacements à travers la ville
	Radius local			Indique les rues potentiellement les moins empruntées pour traverser un espace de vie défini par la valeur du radius	Indique potentiellement les rues les plus empruntées pour vivre dans un quartier.

Tableau 28 : Récapitulatif des informations concernant chacun des deux indices utilisés par Marlous Craane dans le cadre de sa thèse (CRAANE 2013 : 34)

La space syntax : méthodologie

Afin d'obtenir les mêmes outils d'analyse utilisés par Marlous Craane, sa méthodologie, reprenant en grande partie celle préconisée par Bill Hillier et Alasdair Turner, a été adoptée et implémentée dans le logiciel Depthmap accessible librement sur le site internet *Space Syntax*[59]. La méthodologie utilisée est la suivante.

La première étape consiste à créer des plans vecteurs du système viaire au moment souhaité. L'ensemble du réseau viaire, appelé *"espace public*" par la Space Syntax ne forme plus qu'un polygone. Cet exercice peut paraître subjectif dans la mesure où pour les périodes anciennes et dans la majorité des cas il est impossible de connaître l'ensemble du réseau et de déterminer la largeur de la rue.

Figure 54 : Exemple de carte vecteur.

La deuxième étape consiste en la création d'une *carte axiale*, correspondant à la transformation du réseau de rues représenté sous forme de polygone à une représentation en termes de lignes correspondant à la vision des individus. Cette carte comprend toutes les lignes qui relient deux coins dans l'espace ouvert prolongé jusqu'à ce qu'ils atteignent un objet solide (TURNER 2005 : 58). Cette carte repose sur le postulat que les gens éprouvent l'espace visuellement au moyen d'une ligne de visée, ou axialité. Le principal écueil rencontré à ce stade de la modélisation porte sur l'ignorance, la plupart du temps, de la largeur des rues, donnée qui peut remettre en cause une partie des analyses. Le choix fut d'adopter la largeur des rues représentée sur le cadastre ancien dans la mesure où des tests effectués sur des villes actuelles en modulant la largeur des rue dans un écart raisonnable ne change le résultat qu'à la marge[60] (CRAANE 2013 : 32).

Figure 55 : Exemple de carte axiale.

[59] Depthmap est un logiciel développé par Alasdair Turner au Laboratoire de Space Syntaxe ? University College of London. Il est spécialement conçu pour faire les calculs d'analyse spatiale et dessiner des *cartes axiales*.
[60] Les résultats sont fortement affectés essentiellement quand l'écart est de l'ordre d'une rue à une ou deux voies.

Figure 56 : Exemple de carte simplifiée

La troisième étape consiste à réduire le nombre de lignes de la carte précédente par la méthode dite de *"l'élimination des sous-ensembles"* pour obtenir une carte *"des plus petites lignes"* (HILLIER, HANSON 1984 : 91-92 ; TURNER *et al*., 2005). Cette réduction passe par un regroupement des plus petites lignes vers les plus grandes, jusqu'à l'obtention de lignes de base, en gardant à l'esprit deux contraintes. Tout d'abord, s'assurer que tout l'espace peut être desservi par une combinaison de lignes, et d'autre part que tous les îlots de la forme bâtie soient topologiquement fermés, c'est-à-dire ceints de vecteurs (TURNER 2005 : 58). Lorsqu'une rue entre ces deux extrémités possède une courbe importante, le vecteur sera scindé en plusieurs segments.

La quatrième et dernière étape consiste dans le calcul des différents indices dont les résultats pour l'espace vendômois seront présentés postérieurement (*Cf.* p.206).

Les flux hydriques

L'autre réseau structurant l'espace vendômois et parcouru par des flux est le réseau hydrographique. La modélisation des flux hydriques se révèle importante pour comprendre son fonctionnement et répondre à un certain nombre de questions. En effet, du flux hydrique dépend la force motrice des moulins, c'est-à-dire leur rentabilité et donc leur valeur financière. La maîtrise de l'eau c'est la maîtrise de l'énergie, dont la possession entraîne inévitablement des conflits entre les différents acteurs ; la reconnaissance des flux hydriques est donc un des facteurs explicatifs de nombreux conflits qui se matérialisent dans le paysage hydrique par des structures hydrauliques permettant la gestion des eaux tels que les barrages ou les dos d'âne. Ces flux font l'objet aujourd'hui de nombreuses modélisations complexes en se fondant sur divers paramètres qui restent inaccessibles à l'historien. Elles sont pour nous trop complexes et de peu d'utilité dans la mesure où seul le pourcentage d'eau parcourant les divers canaux nous intéresse. Les données du 19^{e} s., disponibles dans la série S des archives départementales, avant les grandes transformations du réseau (curage des canaux, mise en place d'ouvrages de régulation, rehaussement ou abaissement des retenues…), sont les seuls documents permettant d'en restituer le fonctionnement en précisant les débits des canaux dont il est ensuite possible de déduire le pourcentage d'eau circulant dans chacun d'eux. Ils précisent également la hauteur de la chute d'eau et les forces motrices de chaque moulin, indice permettant de mesurer la rentabilité de cette installation. Les flux hydriques variant au cours des saisons, trois situations particulières doivent être envisagées : celle des eaux normales, celle des périodes des eaux de plein bord et des crues superficielles et enfin celles des grandes crues. Les résultats de ces modélisations seront présentés postérieurement (*Cf.* p.207).

3.2.3 Les relations entretenues entre les objets de l'espace géographique

La définition des relations entre ces sept types d'objets permet de définir un certain nombre de règles d'intégrité du modèle mais aussi et surtout de créer des outils permettant de les représenter et donc de les analyser, car c'est bien de la confrontation entre ces différentes spatialités et temporalités que la compréhension et surtout l'explication du phénomène urbain pourront être en partie saisies. Certaines relations seront plus développées que d'autres du fait de leur importance dans la construction de l'espace mais aussi du fait des données disponibles n'autorisant pas une modélisation aussi poussée pour tous les types. Ainsi, les relations entretenues entre les objets de l'habiter (ÉC) et ceux de l'exploiter (OU) nous sont apparues comme les plus prometteuses pour l'explication de l'espace urbain mais aussi les plus faciles à aborder en fonction des sources disponibles. Les autres relations, mettant en jeu des données plus lacunaires, seront présentées plus rapidement mais ne feront pas l'objet de modélisations particulières.

Entre les objets de l'appropriation et les Objets Urbains

Les relations entretenues entre les objets de l'appropriation (parcelles, fiefs et paroisses) et les Objets Urbains se définissent dans les trois dimensions (fonction, espace et temps). D'un point de vue fonctionnel, les deux classes d'objets sont totalement indépendantes, aucun lien hiérarchique n'existe. D'un point de vue spatial, les données ne sont pas hiérarchiques : en effet, les contours des Objets Urbains ne correspondent pas toujours aux limites des paroisses, fiefs et propriétés dont les frontières peuvent couper celles des Objets Urbains. Prenons l'exemple de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, constituant un Objet Urbain particulier (OU_1441) et s'étendant sur deux paroisses et au moins quatre fiefs (Figure 57). Dans le temps, aucune hiérarchie n'est perceptible, chaque objet ayant sa propre temporalité.

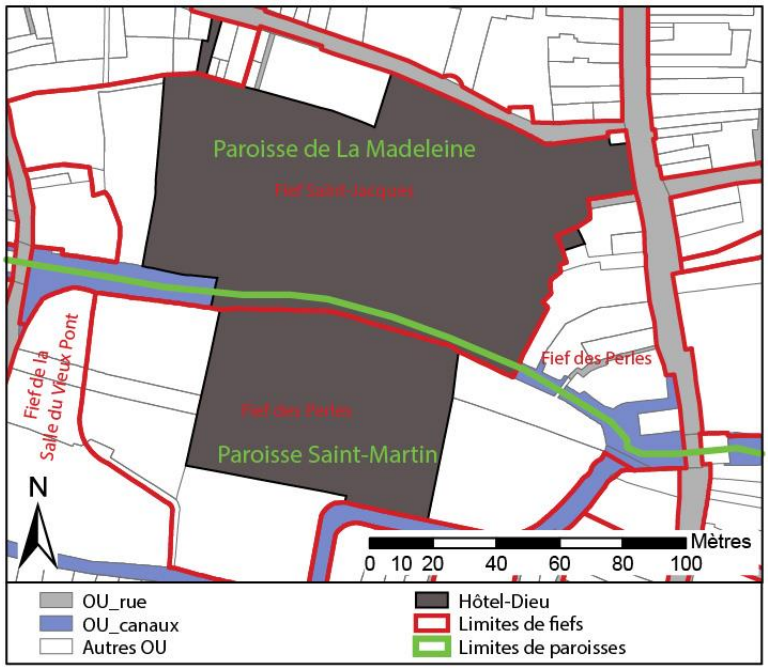

Figure 57 : L'hôtel-Dieu au début du 17e s. inscrit dans quatre fiefs et deux paroisses

Relations dialectiques entre Objets Urbains et Éléments Constitutifs

Les relations entre Objets Urbains et Éléments Constitutifs sont dialectiques puisque c'est bien la réponse à un besoin social (fondation d'une abbaye) qui entraîne la construction d'ÉC dans un lieu (construction d'une église, d'un cloître, de dortoirs, etc.), qui guide l'installation dans ce même espace d'une nouvelle entité fonctionnelle répondant à un nouveau besoin social (une caserne par exemple qui se servira du dortoir pour loger les militaires). L'étude de ces relations est donc à même de mettre en exergue le poids des OU dans la destruction, la construction, l'héritage et la transmission des ÉC.

Ces deux objets n'entretiennent pas les mêmes types de relations en fonction de la dimension comparée ; ainsi sur le plan fonctionnel, il n'existe pas de relations hiérarchiques et exclusives entre les entités fonctionnelles (EF à l'échelle des OH) et les valeurs fonctionnelles (VF à l'échelle des ÉC). Ces dernières ne constituant ni des sous-ensembles, ni le détail des valeurs d'usage, il s'agit d'objets historiques totalement indépendants des entités fonctionnelles. Elles correspondent aux fonctions primaires du bâtiment ou de l'espace ouvert. En d'autres termes, l'ÉC répond aux besoins quotidiens des individus et renvoie aux actions de la vie quotidienne (travailler, dormir, se nourrir, prier…). La fonction urbaine dans laquelle il se place n'est pas prise en compte. Ainsi, un dortoir utilisé par les moines dans l'abbaye et ensuite réutilisé comme dortoir militaire ne change pas de fonction, cela reste un dortoir (lieu de repos commun), tant dans l'abbaye que dans la caserne. De même, le logis d'un dignitaire abbatial construit dans l'enceinte de l'abbaye ne changera pas de fonction quand celle-ci sera vendue après la Révolution à un laïc ; le bâtiment aura toujours une fonction de logement (SIMON 2012).

Spatialement, la relation entre les ÉC et les EF est hiérarchique puisque un ÉC est obligatoirement compris dans une EF. Cet emboîtement des données permet de ne pas répéter la fonction de l'EF dans l'ÉC. Enfin, nous postulons que les deux objets possèdent des rythmes temporels différents qui se déroulent dans le même continuum. Partant de ce postulat, neuf cas théoriques de relations temporelles entre ÉC et EF ont pu être définis (Figure 58).

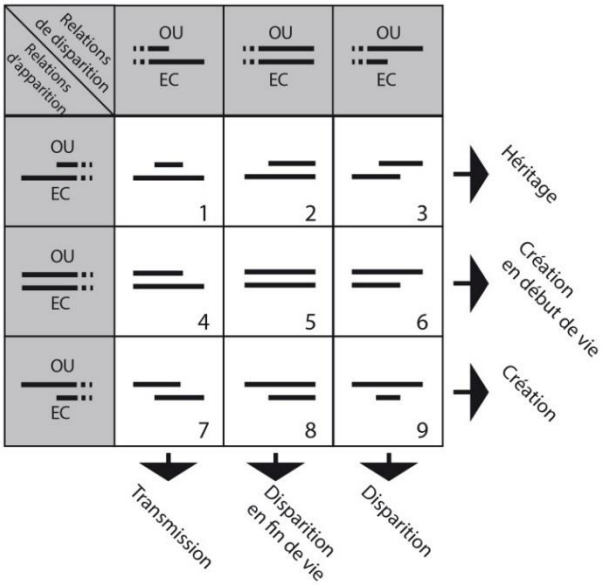

Figure 58 : Les neufs cas théoriques de relations temporelles.

Ces neufs cas de relations spatio-temporelles résultent de six configurations spatio-temporelles, trois concernant les relations d'apparition entre une OU et un ÉC et trois correspondant aux relations de disparition. Ainsi, l'OU peut hériter d'ÉC antérieurs, en créer dès son apparition ou pendant sa vie, en transmettre ou en détruire au moment de sa disparition ou antérieurement. Dans les trois premiers cas, l'OU hérite d'un ÉC et peut soit :

- le transmette à l'OU postérieur qui peut soit le maintenir en partie (cas 1), soit le détruire dès son apparition (cas 2) ;
- soit le détruire avant la fin de sa vie (cas 3).

Dans les cas 4, 5 et 6, l'ÉC créé en même temps que l'OU peut être soit transmis (cas 4), soit détruit pendant la durée de vie de l'OH (cas 6) ou en même temps que lui (cas 5). Dans les trois derniers cas, l'OU crée l'ÉC qui le compose et peut :

- soit le transmettre à l'OU postérieur qui le maintien en partie (cas 7) ou le détruit (cas8) ;
- soit le détruire (cas 9).

Deux exemples peuvent être présentés.

Dans le premier une maison est construite par un dignitaire abbatial dans l'enceinte de l'abbaye au cours du 15^{e} s. Cette maison prend une valeur fonctionnelle de *logis* et, étant occupée par un ecclésiastique de l'abbaye, sa valeur urbaine sera rattachée aux *bâtiments conventuels et monastiques* (*valeur d'usage_43*). Lors de la restructuration du cloître par les mauristes, cette maison est vendue à un bourgeois qui l'habite. Dès lors, la valeur d'usage à l'échelle urbaine change puisque cette maison fait maintenant partie d'un *habitat privilégié* (*valeur d'usage_371*) mais sa valeur fonctionnelle ne change pas, il s'agit toujours d'un logis (Figure 59). Cet exemple illustre les cas n°4 et 2 de la figure 3A, c'est-à-dire le maintien du tissu urbain malgré un changement de valeur fonctionnelle.

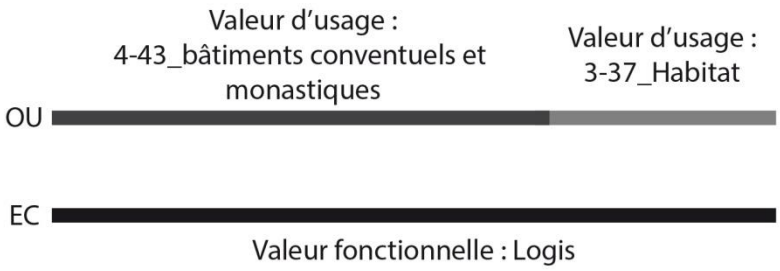

Figure 59 : Exemple de maintien d'un ÉC dans deux OU successifs.

À l'inverse, la figure suivante (Figure 60) correspond aux cas n 6 et 8 de la figure 3A. Il s'agit d'une parcelle ayant pour valeur d'usage *371_habitat privilégié*, constituée de deux ÉC, un logis et une cour. Cette dernière est transformée en annexe du logis. On a donc un changement de la valeur fonctionnelle mais pas de la valeur d'usage 37 habitat, c'est-à-dire une transformation du tissu urbain sans changement d'exploitation du sol.

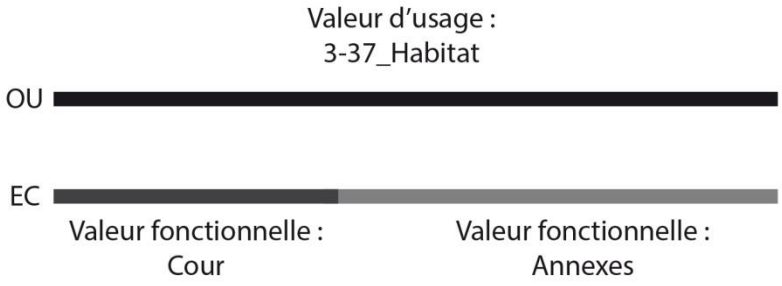

Figure 60 : Exemple de succession de deux ÉC dans un OU.

Il est ainsi possible à partir de l'ensemble des relations spatio-temporelles existantes entre un Objet Urbain et les Éléments Constitutifs de représenter et de mesurer le poids de l'Objet Urbain dans la redéfinition ou non du domaine construit. At-il tendance à hériter/conserver ou créer les Éléments Constitutifs le composant et est-il plus enclin à détruire ou à transmettre ces mêmes Éléments Constitutifs ? Il est ainsi possible de dresser un diagramme des relations entretenue entre cet OU et l'ensemble des ÉC qui entrent dans sa composition à un moment de sa vie. Prenons l'exemple d'une abbaye (OU_123) constituée au cours de sa vie de sept Éléments Constitutifs pas tous contemporains (ÉC_chapelle, cimetière cloître… ; Figure 61).

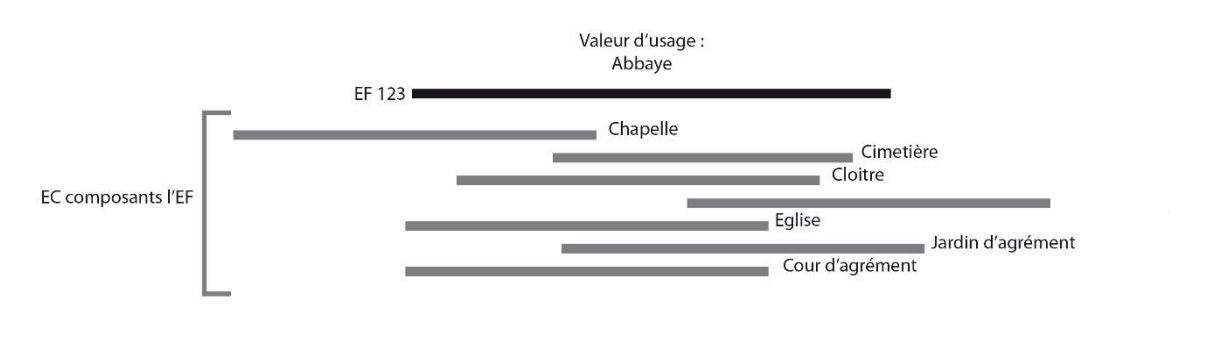

Figure 61 : Relations temporelles des Éléments constitutifs entrant dans la composition de l'Objet Urbain abbaye.

Après un décompte du nombre de types de relation entretenue entre l'abbaye et les ÉC la composant, il est possible de dresser le diagramme suivant représentant par un niveau de gris l'importance numérique de chaque type de relation (Figure 62).

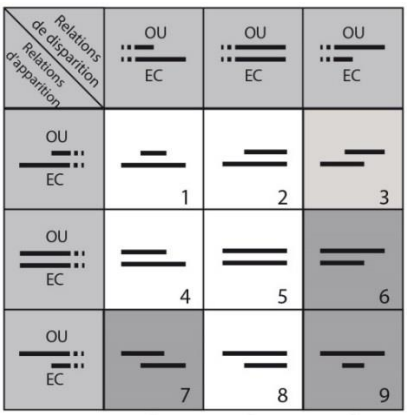

Figure 62 : Diagramme de relation entre l'abbaye et les ÉC la composant.

Dans le cas ci-dessus, l'abbaye a donc très peu hérité des objets précédents (première ligne), beaucoup construit (ligne 2 et 3) dont une part significative dès son apparition (ligne 2) renvoyant certainement à des fonctions primordiales. Parallèlement, les destructions furent nombreuses (troisième colonne) et les transmissions peu importantes.

De manière théorique il est donc possible de définir quatre cas de relations permettant d'évaluer l'impact de chaque Objet Urbain sur le domaine construit (ÉC), ce qui est résumé dans la figure suivante (Figure 63) :

- cas A : une majorité d'héritage et de transmission d'ÉC autrement dit un impact faible sur le domaine construit ;

- cas B : une majorité d'héritage et de destruction d'ÉC c'est-à-dire qu'après s'être adapté pendant un certain temps aux ÉC antérieurs, le tissu urbain fut en grande partie transformé ;

- cas C : une majorité de construction et de transmission ;

- cas D : une majorité de construction et de destruction.

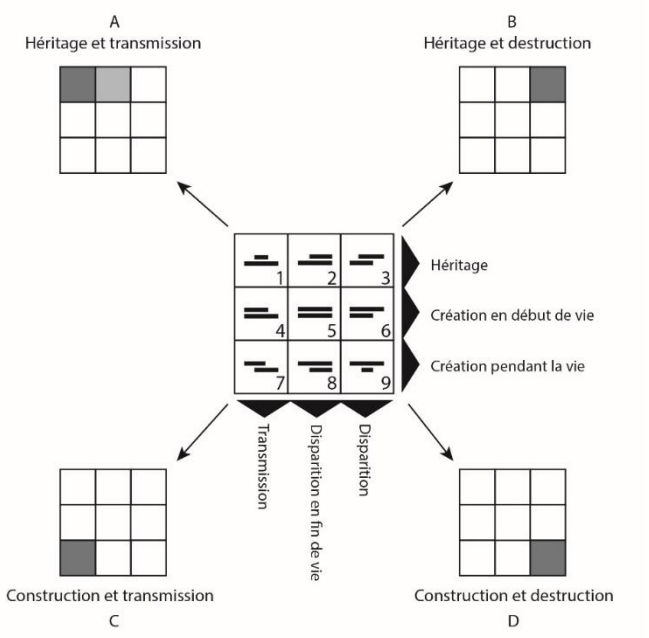

Figure 63 : Les quatre grands cas théoriques de rapports entre OU et ÉC.

Entre les flux et les Éléments Constitutifs

Si les flux sont modélisés sous la forme d'indices, ils s'inscrivent néanmoins dans le cadre des autres objets historiques créés. En effet, les flux pédestres ne s'inscrivent que dans les Éléments Constitutifs : *allée*, *rue*, *pont* et *place*. Concernant les flux hydriques, le même constat s'impose, les flux s'inscrivent uniquement dans les Eléments Constitutifs *cours d'eau.* Les relations fonctionnelles, spatiales et temporelles sont donc d'ordre hiérarchique, tout changement dans le système viaire ou hydrographique doit être répercuté sur la modélisation des flux pédestres et hydrographiques.

3.2.4 Le tissu urbain

Toutes les actions possibles de l'homme sur l'espace produisent une forme urbaine spécifique. Comme énoncé dans le premier chapitre, la forme urbaine ne sera étudiée ici qu'à travers le tissu urbain, défini comme l'imbrication de trois types d'objets : le domaine construit, les limites parcellaires et la trame. Aucune valeur fonctionnelle ne leur est attribuée, même les voies de circulation doivent être comprises uniquement comme des espaces libres.

La trame urbaine

La trame peut être définie comme les lignes structurantes du tissu urbain ; il peut s'agir soit d'éléments porteurs de flux (réseau viaire et hydrographique) soit d'éléments de frontières ou de limites (enceinte…). Ces deux éléments structurent fortement la forme urbaine en guidant les orientations et en concentrant les flux.

Le parcellaire

L'association de toutes les trames du tissu urbain dessine en négatif des îlots qui sont eux-mêmes divisés en une ou plusieurs parcelles qui en forment le remplissage. La parcelle peut être définie comme une étendue, une portion de territoire d'un seul tenant appartenant à un seul propriétaire et possédant une certaine individualité en raison de l'agencement de sa forme (GAUTHIER 2003a). Bien que la parcelle garde une identité forte dans les analyses morphologiques, sa définition est ambiguë car une même maison peut être divisée fiscalement et juridiquement et appartenir à plusieurs propriétaires.

Le domaine construit

Correspondant aux aménagements au sein de la parcelle, le domaine construit, lui aussi relativement peu étudié, permet pourtant de se pencher sur la diversité de la configuration des parcelles. Il ne s'agit pas ici de le considérer sous l'angle fonctionnel envisagé à travers les Eléments Constitutifs mais seulement en opposant espace bâti et non bâti (PANERAI *et al.* 1980).

3.2.5 Le modèle conceptuel de données et l'implémentation logicielle

L'étape de la création du modèle conceptuel de données (MCD) est essentielle puisqu'elle permet de faire le lien entre la problématique de l'étude et la construction du SIG, en formalisant l'ensemble des choix retenus dans la modélisation. La construction du MCD passe par une schématisation du fonctionnement d'un phénomène particulier. La figure suivante représente le système de modélisation défini pour analyser l'espace urbain sous le formalisme HBDS (Figure 64). Quatre niveaux qui forment des hyperclasses ont été créés, celui de la documentation, celui de l'espace urbanisé et deux pour les objets simples que constituent les Entités Spatiales et les Entités Temporelles. Au sein d'une hyperclasse, les effets d'emboîtement permettent de caractériser les liens entretenus entre les classes ; les relations entre les hyperclasses sont représentées par des traits auxquels des valeurs peuvent être associées. Ainsi, c'est l'association d'un ou de plusieurs objets simples des classes ET ou ES qui permet de rendre compte de la temporalité ou de géométrie d'un objet complexe de la

classe Élément Constitutif ou Objet Urbain. L'ensemble des analyses thématiques (selon les trois entrées possibles, à savoir fonction, espace et temps) repose sur les liens. C'est, à terme, ce qui permet d'appréhender les dynamiques de chaque dimension, finalement celle de l'ensemble du système.

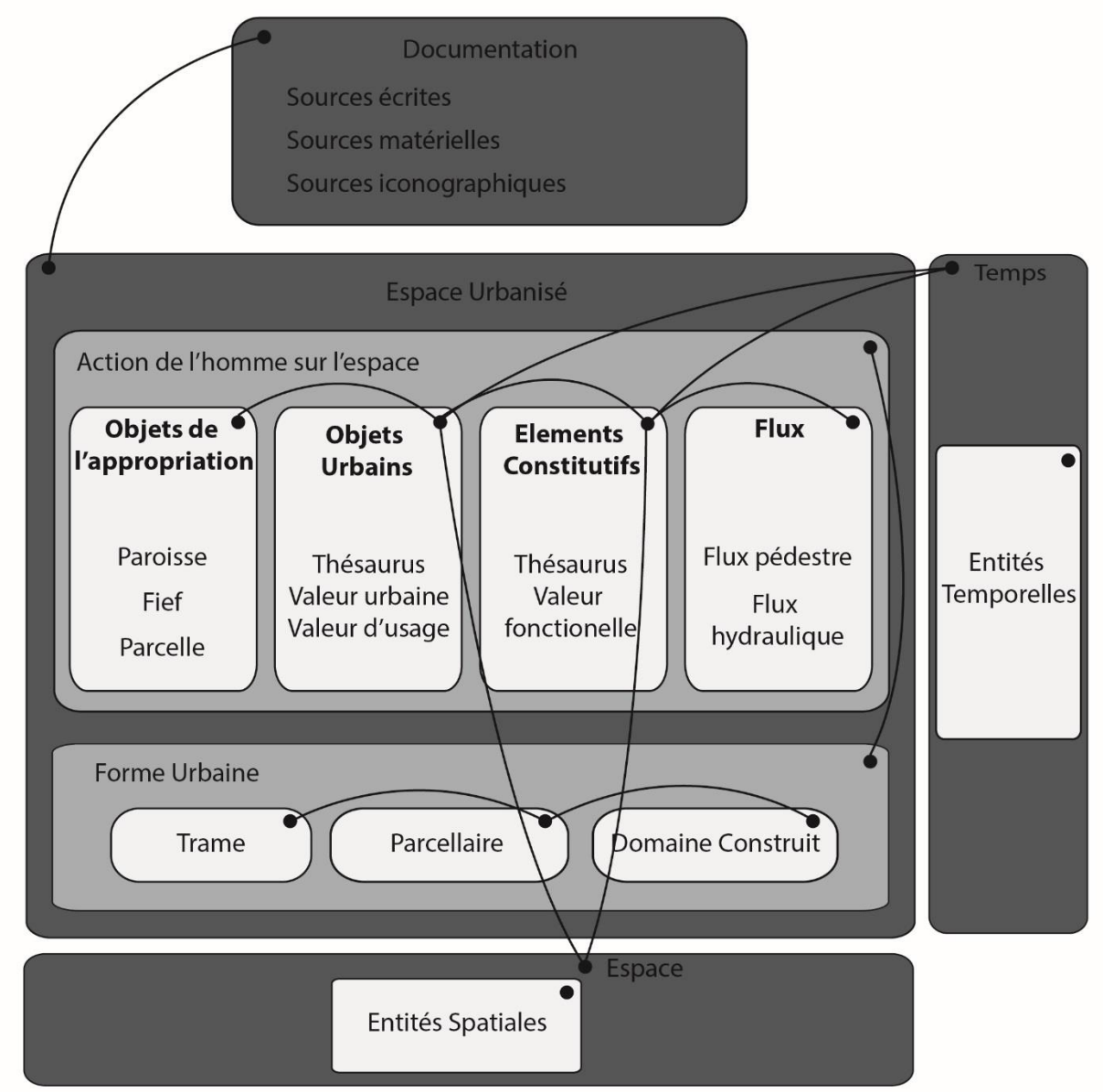

Figure 64 : Le Modèle Conceptuel de Données

La dernière étape consiste à implémenter le modèle dans un logiciel. Le choix s'est porté sur le programme ArcGis, de l'entreprise Esri qui fonctionne selon la méthode « orientée objet». Il permet d'implémenter un Modèle Conceptuel de Données, appelé « géodatabase » dans ce logiciel. Rédigé selon la méthode hypergraphique HBDS, ces géodatabases représentent alors l'image physique de la traduction rigoureuse du modèle conceptuel de données (PIROT, SAINT-GERAND 2004).

3.3 Des sources aux Objets Historiques : d'inévitables lacunes, d'inévitables choix

La modélisation proposée dans la partie précédente ne prend pas en compte le caractère lacunaire et hétérogène des données historiques. Les sept types d'objets historiques créés précédemment sont tous constitués des trois dimensions fondamentales (fonctionnelle, spatiale et temporelle), chacune des dimensions pouvant être renseignée par des sources différentes (textuelles, planimétriques, matérielles et morphologiques) apportant des informations complémentaires et parfois divergentes (Figure 65).

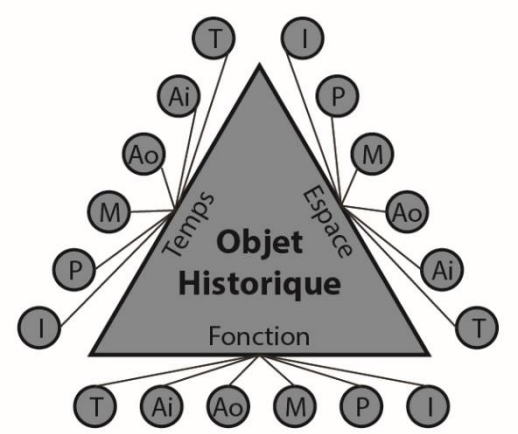

Figure 65 : Les différentes sources et les trois dimensions de l'Objet Historique.

Tous les objets créés seront présentés de manière synthétique par type d'objet afin d'en préciser la construction (la chaîne d'inférence) et les choix de modélisation effectués. À partir de divers exemples extraits du volume d'annexe, des cas possibles de modélisation seront explicités afin d'imprégner le lecteur des choix et des limites inhérentes au modèle. En dernier lieu la représentativité, la fiabilité et la précision des donnés seront discutées dans le but de cerner le corpus.

3.3.1 Les objets de l'appropriation : paroisses, fiefs et propriétés

Les cartes des paroisses avant et après 1487

La carte des paroisses vendômoises a été simple à restituer dans la zone d'étude du fait de leur faible nombre (passages de trois à quatre paroisses à la fin du 15^{e} s.) et de l'usage pour les limites d'éléments structurels, d'ordre naturel (cours d'eau) ou d'ordre anthropique (rue ou route). Bien qu'Élisabeth Zadora-Rio ait bien montré que ces limites paroissiales ne sont pas aussi pérennes que ce que l'on pensait, aucune transformation ne semble avoir eu lieu dans notre zone d'étude à part en 1487 (ZADORA-RIO 2008). Ainsi, deux cartes avant et après cette date permettent de cerner les limites et transformations des paroisses (Planche 36 et 37).

Avant 1487, trois paroisses se partagent l'espace vendômois : les paroisses Saint-Bienheuré et Saint-Lubin au sud du bras principal du Loir et Saint-Martin au nord. Si les limites de la paroisse Saint-Martin sont connues de manière certaine, celles des paroisses Saint-Bienheuré et Saint-Lubin sont plus difficiles à définir. La ligne de contact entre ces

deux paroisses n'est pas assurée sur tout son tracé, en effet, si la rue du Pont Neuf ainsi que les *"degrés"* du château constituent une limite certaine, la frontière méridionale sur le plateau est plus floue puisque fondée sur l'appartenance de toponymes à l'une ou l'autre paroisse, les voies qui servent de limites étant rarement mentionnées.

En 1487, le comte de Vendôme et l'évêque de Chartres autorisent la création d'une nouvelle paroisse, celle de La Madeleine, au détriment de la paroisse Saint-Martin. C'est ainsi toute la partie nord de l'agglomération vendômoise qui est transférée entre les mains du nouveau curé. La frontière est établie sur le bras Saint-Denis, le fossé Perrain et le canal de l'île Madeleine. Les limites entre les paroisses Saint-Bienheuré et Saint-Lubin restent identiques. Un troisième plan présente la situation durant le 17^{e} s. quand César de Vendôme fait ériger la collégiale castrale en église paroissiale (Planche 38).

La carte des fiefs au 16^{e} s.

À la différence des paroisses, la reconstitution de la carte des fiefs s'est révélée plus complexe du fait de leur grand nombre et de l'absence de plan terrier les représentant. Aucune liste exhaustive des fiefs connus à Vendôme n'existe et même Raoul de Saint-Venant semble se perdre dans leur imbrication. Il fait de nombreuses erreurs et utilise la rhétorique pour diluer les approximations. Comme tout objet historique, la tenure est un objet mouvant dont les limites peuvent se transformer sous l'effet d'achats, de réquisitions ou de partitions, complexifiant la reconstitution des fiefs. La carte proposée ici, qui représente les fiefs vendômois au 16^{e} s. (Planche 39), n'est certainement pas exempte de défauts mais elle a au moins le mérite de poser les hypothèses sur le papier, de mettre en évidence les manques et les incertitudes. Mais pourquoi une carte des fiefs au 16^{e} s. ? Ce siècle s'est imposé comme période de référence par la quantité et la qualité des sources disponibles. En effet, même si ces fiefs sont mentionnés parfois dès le 11^{e} s., leur étendue est impossible à restituer avant la fin du 15^{e} ou le 16^{e} s.. En effet, la multiplication et la précision des documents administratifs seigneuriaux qui caractérisent cette période autorise leur restitution. En croisant les différents aveux et dénombrements mais aussi les *Comptes* de la châtellenie, il a été possible de restituer l'appartenance à un fief pour 53% de l'espace de la zone 2 et 93% de la zone 1.

De manière générale, les fiefs vendômois se répartissent entre deux grandes entités : le pouvoir comtal et le pouvoir abbatial dont dépendent des tenures directes ou indirectes.

D'un point de vue spatial, deux observations peuvent être faites :

- les tenures dans la partie méridionale de la ville intra-muros comprise entre le canal du pont Perrain et le Loir sont plus petites que dans la partie septentrionale ;

- la portion sud de la ville ne renferme que des fiefs laïcs (à l'exception de la Trinité et de Saint-Pierre Lamothe) alors que la partie nord de la ville n'abrite, elle, que des fiefs ecclésiastiques.

L'étude régressive d'un certain nombre de fiefs a permis de dresser une proposition de répartition des fiefs au début du 11^{e} s.

Les plans des propriétés

Les mentions de propriété et de propriétaire sont nombreuses dans les textes que nous avons étudiés, néanmoins une étude des propriétés ne pouvait être menée qu'à partir du moment où un seuil documentaire était franchi, à savoir la connaissance simultanée des propriétaires d'une part importante de l'espace vendômois. Seuls les comptes de la châtellenie et le cadastre ancien permettait ce type d'étude. Ainsi, six dates ont été retenues : vers 1380, 1410, 1450, 1480, 1510 et 1811. Le tableau suivant indique pour chacune des périodes la source utilisée, le pourcentage d'espace documenté, le nombre de parcelles mentionnées et le nombre d'individus concernés (Tableau 29 et Planche 40).

Date	Source	% d'espace documenté		Nombre de parcelle		Nombre d'individus	
		Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Vers 1380	P975_3	5%	3%	90	153	73	114
Vers 1410	P976_7	12%	6%	187	307	148	236
Vers 1450	P980_16	5%	3%	180	229	153	181
Vers 1460	P975_4	15%	11%	259	454	213	348
Vers 1510	P978_2/ P974_1	15%	13%	278	492	214	347

Tableau 29 : Récapitulatif des données concernant les cartes des propriétés.

3.3.2 Les objets de l'exploitation : les Objets Urbains

Pour l'ensemble de la zone d'étude (Zone B, 292 hectares), 4574 Objets Urbains ont été modélisés sur l'ensemble de la période (1000-1811). Après avoir présenté les choix dans la chaîne d'inférence menant des diverses sources à la construction des Objets Urbains, la validité du corpus sera testée afin de discerner les effets de sources. Il s'agit de mesurer dans le temps et dans l'espace les seuils de connaissance de l'espace urbain afin de prendre conscience très rapidement des limites et des biais du modèle.

Construction

Afin de bien comprendre la manière dont les données ont été construites et les limites inhérentes à la modélisation, les paragraphes suivants chercheront à expliciter dans un premier temps les différentes chaînes d'inférences entre les grands types de sources et les trois dimensions des Objets Urbains créés et dans un second temps les moyens de représenter les choix effectués grâce à des indices de fiabilité et de précision.

Les chaînes d'inférences

La fonction urbaine peut dans de nombreux cas être facilement extrapolée des informations textuelles. Les problèmes surviennent essentiellement dans la distinction entre quatre fonctions. En effet, les textes compulsés pour la période antérieure au 16^{e} s. et décrivant les parcelles nomment la majeure partie des bâtiments sous les termes de *"maison"* ou *"meson"* qui peuvent être associés dans la réalité à de simples boutiques, à des maisons ou à des hôtels particuliers, relevant respectivement des fonctions *61_commerce,échanges, boutiques*, *372_habitat ordinaire* et *371_habitat privilégié.* Le même problème se pose pour les bâtiments à vocation économique entre le commerce et la production. Pour résoudre ces difficultés, le recours aux autres sources, essentiellement architecturales et morphologiques, se révèle nécessaire et dans les cas où il n'est pas possible de trancher entre les hypothèses le recours à de nouveaux items du thésaurus a été privilégié.

La définition de la forme d'un objet urbain à partir de textes pose plusieurs difficultés. Dans le meilleur des cas, les dimensions de l'objet indiquées dans le texte permettent de restituer son emprise tout en sachant qu'elle n'est que théorique puisque rares sont les dimensions textuelles correspondant parfaitement à la réalité. Mais ce cas reste exceptionnel puisque dans la plupart des cas les textes n'indiquent pas les dimensions et la forme de la parcelle ; il n'est jamais précisé qu'une parcelle est carrée, rectangulaire, triangulaire ou polygonale (en L, T ou U, en drapeau…). La représentation spatiale des anciens Vendômois est linéaire et non pas surfacique puisqu'aucun plan n'était associé aux documents et que la localisation s'effectuait par la référence aux quatre confronts, énumérés deux par deux d'abord par les côtés (sans jamais spécifier la latéralisation) puis par les extrémités antérieures et postérieures. Dans sa thèse sur Bordeaux, soutenue en 2006, Ezéchiel Jean-Courret a mis en évidence deux filtres dans la reconstitution des paysages Bordelais à partir des textes (JEAN-COURRET 2006 : 534). La figure ci-dessous (Figure 66), inspirée des travaux bordelais, reprend ces deux filtres : le premier émane des acteurs de l'époque qui à partir de l'état réel du maillage parcellaire observé (niveau 1) le décrivent dans des textes (niveau 2). Le second filtre est à l'œuvre entre cette réalité textuelle et la réinterprétation par le chercheur qui peut proposer plusieurs restitutions (niveau 3). L'une d'entre elle sera privilégiée sur la base de l'analyse critique et de la confrontation aux autres sources (matérielles et morphologiques essentiellement). Cette restitution est rendue plus complexe dans les espaces ruraux et les faubourgs que dans les espaces intra-muros où la densité parcellaire limite le choix dans les restitutions.

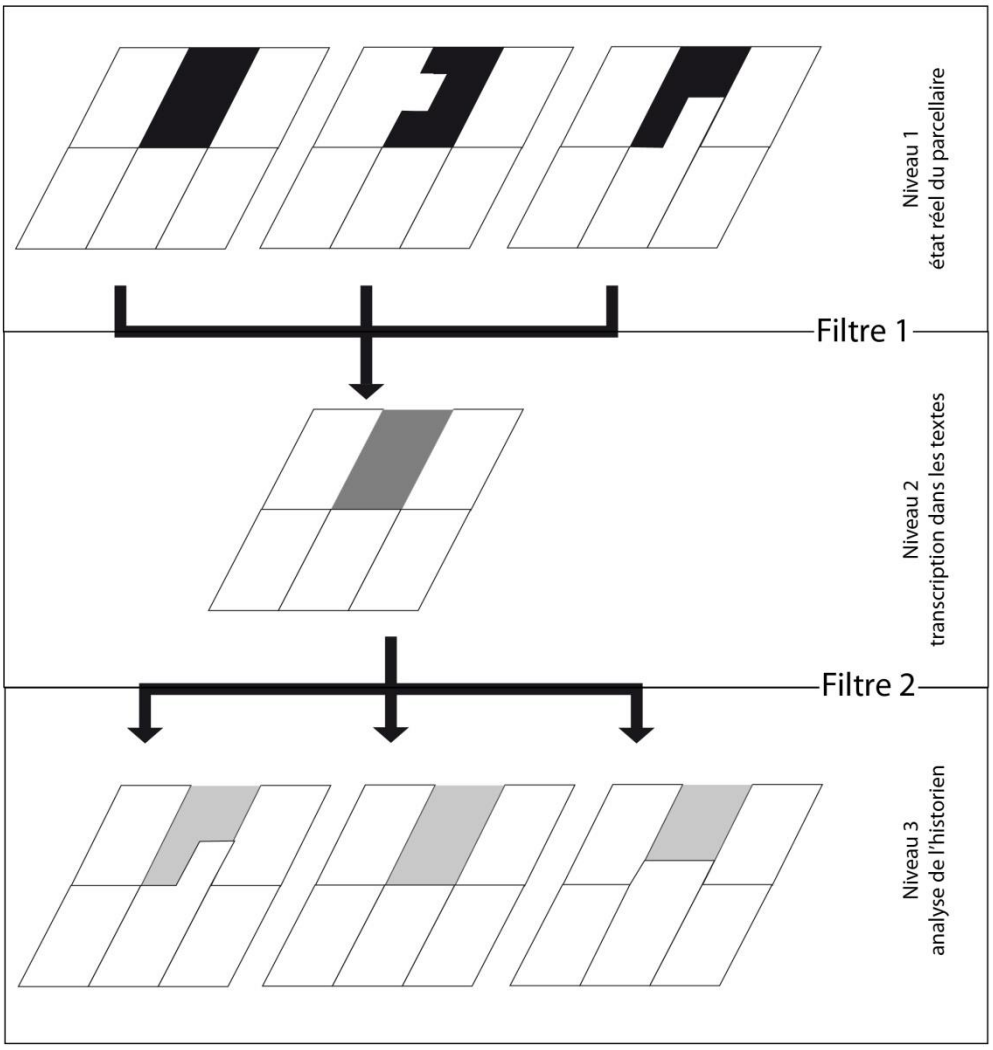

Figure 66 : Filtres et niveaux de reconstruction du parcellaire à partir des textes.

La datation des Objets Urbains à partir des textes n'est pas non plus aisée. Si dans certains cas les textes indiquent l'apparition d'une nouvelle fonction, la plupart du temps ils ne correspondent qu'à une première mention. Les mentions de destruction ou de changement d'affectation d'un lieu sont assez rares, il ne s'agit souvent que de dernières mentions.

L'utilisation des plans ne pose pas de problème pour la définition des fonctions et la localisation des Objets Urbains. Comme pour les textes, les plans donnent un instantané de la réalité et ne permettent pas la restitution de l'épaisseur temporelle de l'objet.

Les sources matérielles, par nature très bien localisées, permettent aisément la reconstitution de la forme des Objets Urbains. Les datations sont aussi très fiables mais sont peu précises : jamais en architecture une datation ne sera inférieure à la décennie, alors qu'en archéologie la marge d'imprécision sera toujours supérieure à la décennie. La fonction est elle aussi parfois sujette à caution, si certains bâtiments sont facilement identifiables du fait d'une forme caractéristique (église, tannerie…), d'autre sont plus complexes à associer à une fonction.

Enfin, l'analyse morphologique a mis en évidence un certain nombre d'Objets Urbains. Restées dans la plupart des cas à l'état d'hypothèses, ces informations ont pu être intégrées au jeu de données avec une faible fiabilité sur toutes les dimensions. La difficulté principale de l'usage de la morphologie dans la reconnaissance d'Objets Historiques porte sur l'association entre forme et fonction. Comment des limites parcellaires peuvent-elles être interprétées comme une rue disparue ? Seule l'inscription dans un contexte fonctionno-formel permet l'association de la forme observée et de la fonction.

Toutes ces limites dans la construction des Objets Urbains nous ont conduit à formaliser un certain nombre d'indices permettant de rendre compte des limites de ces restitutions sur chacune des dimensions de l'objet.

L'utilisation d'indices comme moyen de qualifier les OU

Chacune des dimensions composant un Objet Urbain n'est pas renseignée avec la même exactitude du fait de sources lacunaires et hétérogènes. Ces difficultés des sciences historiques font l'objet aujourd'hui de discussions au sein de la communauté des chercheurs s'intéressant à la modélisation spatiale sur la longue durée réunie au sein du GdR Modys dont l'un des axes porte justement sur la représentation de cette incertitude. Il nous semble nécessaire de distinguer deux types d'incertitude : la fiabilité et la précision de l'information. En effet la fiabilité correspond à la probabilité qu'une information soit vraie ou non alors que la précision renvoie à la qualité de l'information, à une marge d'erreur par rapport à un référentiel. Ces deux notions nous semblent aptes à rendre une partie de la complexité des relations entretenues entre les sources et les Objets Urbains créés, grâce à l'utilisation d'indices. Concernant la fonction des Objets Urbains, aucun indice sur l'incertitude de l'information n'a été créé dans la mesure où il s'agit de la dimension d'entrée dans le système : si un objet n'est pas interprété fonctionnellement, il ne peut être intégré au système. Les choses se complexifient dès lors que l'on fait entrer les deux autres dimensions. En effet, l'emprise d'un objet peut être plus ou moins fiable ; s'il est représenté sur le cadastre ancien, sa fiabilité spatiale est bonne alors qu'une simple mention textuelle du 11^{e} s. ne permet pas d'être aussi fiable. Ainsi trois indices ont été créés :

- l'indice 1 correspond aux Objets Urbains très bien localisés, dont tous les contours sont connus par la fouille archéologique, un plan ou une description textuelle très précise ;

- l'indice 2 est utilisé pour les objets dont une partie des contours est reconnu avec certitude, il s'agit par exemple des objets créés à partir des comptes de la châtellenie décrivant parcelle par parcelle les fonctions urbaines. En effet les limites sur les rues sont bien connues alors que les contours latéraux sont parfois plus soumis à caution.

- l'indice 3 concerne les Objets Urbains dont la localisation est peu fiable, voire hypothétique. Il s'agit principalement d'objets crées à partir de l'analyse morphologique.

Chaque emprise d'objet est, en plus de l'indice de fiabilité, renseignée par le type de source ayant permis de la construire.

Les attributs temporels de chaque objet sont les plus complexes à définir car les plus variés. Rappelons que chaque objet pour être intégré au système doit posséder une date d'apparition et une date de disparition à un pas de temps annuel. Or, il est relativement peu fréquent que les sources permettent une telle précision, surtout pour les périodes anciennes. À ce manque de précision inhérent aux données historiques nous devons ajouter des problèmes de fiabilité des datations. En effet, dans un certain nombre de cas, les dates d'apparition et de disparition ne correspondent pas à des apparitions ou disparitions réelles mais simplement à des premières ou dernières mentions. Face à ces deux difficultés des indices permettant de rendre compte de la situation ont été créés. Avant de les présenter, il convient d'indiquer que chaque date d'apparition ou disparition utilisée (date retenue) est inscrite dans une fourchette composée d'une date minimale et d'une date maximale correspondant aux bornes basses et hautes dans laquelle est susceptible d'être inscrite la date réelle de l'apparition ou de la disparition. Cette fourchette varie en fonction de la précision et de la fiabilité attribuées à la date d'apparition ou de disparition.

Concernant la précision de la date, quatre indices ont été créés correspondant à une précision à l'année (A), la décennie (D), le demi-siècle (DS) et le siècle (S). Dans le cas d'une date d'apparition ou de disparition précise à l'année, l'écart entre la date minimale et la date maximale est inexistant (Figure 67).

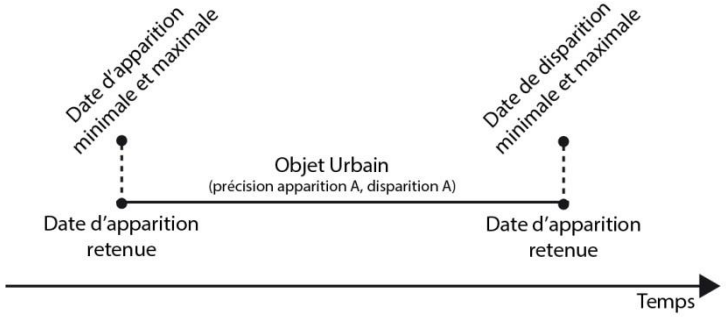

Figure 67 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de précision à l'année (A).

La fourchette de datation s'étend dès lors que l'indice de précision diminue (Figure 68); des précisions à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S) ont été retenues, répondant le plus souvent au type de source ayant permis cette datation : un texte mal daté peut procurer une précision à la décennie alors que l'analyse architecturale procure des datations variant entre le demi-siècle et le siècle. La date retenue dans l'étude sera donc la médiane de la fourchette de datation. Ainsi, une parcelle d'habitat datée du 16^{e} s. par l'analyse architecturale sera dotée d'une date d'apparition minimale de 1500, d'une date maximale de 1600 et donc d'une date retenue de 1550.

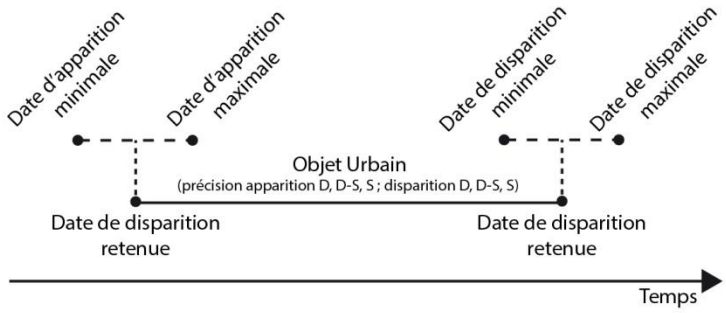

Figure 68 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de précision à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S).

Parallèlement trois indices de fiabilité de la datation ont été construits afin de distinguer les différents types de date :

- l'indice 1 correspond aux Objets Urbains dont la date d'apparition correspond à une construction et la date de disparition à une destruction. Dans ce cas les dates d'apparition minimale et maximale ne varient qu'en fonction de la précision. La date retenue sera toujours la médiane entre ces deux dates (**Figure 69**) ;

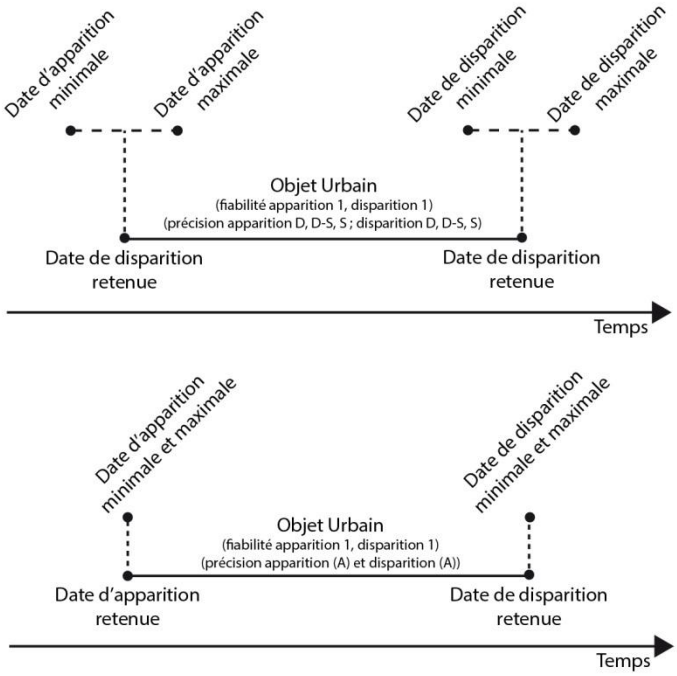

Figure 69 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de fiabilité 1 et d'un indice de précision à l'année (A), à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S).

- l'indice 2 concerne les objets dont la date d'apparition correspond à une première mention et la date de disparition à une dernière mention. Dans le cas d'une précision à l'année les fourchettes de datation sont déplacées. La date d'apparition retenue est la même que la date d'apparition maximale et la date d'apparition minimale correspond à la borne basse supposée d'apparition. Pour les dates de disparition c'est la date de

disparition minimale qui sera la même que la date retenue alors que la date de disparition maximale correspondra à la date supposée de disparition (Figure 70). Pour des dates dotées de précision à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S), les fourchettes sont elles aussi déplacées et associées à celles de l'imprécision ;

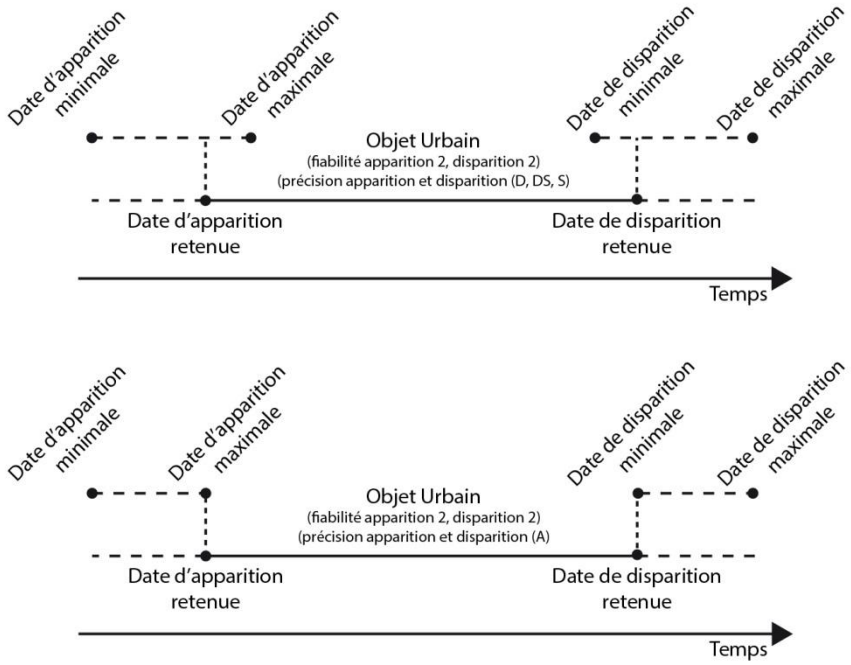

Figure 70 : Représentation schématique des différentes datations d'un Objet Urbain dont les dates d'apparition et de disparition sont dotées d'un indice de fiabilité 2 et d'un indice de précision à la décennie (D), au demi-siècle (DS) et au siècle (S).

- l'indice 3 est utilisé pour les datations hypothétiques, principalement pour les objets dont l'existence est fortement soupçonnée mais qu'aucune preuve ne permet de dater ou pour ceux créés à partir de l'analyse morphologique. Le système de datation est le même que pour les Objets Urbains dotés d'un indice de fiabilité 2 à la différence qu'il n'existe aucune datation précise à l'année (A).

Ainsi chaque objet se caractérise par un indice de fiabilité temporelle global correspondant à la réunion des deux indices précédents. Neuf indices ont pu ainsi être définis résultant de la combinaison des trois indices de fiabilité d'apparition et disparition (Figure 71). En effet, un objet peut être doté en apparition d'un indice de fiabilité de 1 précis à l'année mais d'une date de disparition correspondant à une dernière mention (indice de fiabilité 2) d'une précision au siècle. Dans ce cas l'objet aura un indice temporel global de 12.

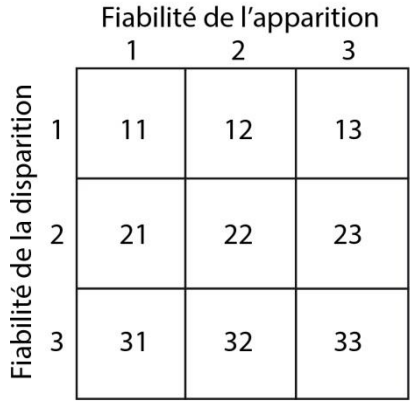

Figure 71 : Indice de fiabilité globale résultant de la combinaison des fiabilités d'apparition et de disparition.

Toutes ces informations et indices, présentées et réunies pour chaque Objet Urbain dans le volume trois *Construction des Objets Historiques par ensembles,* permettent de construire plusieurs représentations aptes à rendre compte des effets de sources et des bais de construction du modèle.

Validité du corpus

Mesurer la validité du corpus revient à en tester la représentativité tant d'un point de vue spatiale que temporel, autrement dit à rechercher des seuils documentaires qui guideront l'interprétation.

Représentativité spatiale des OU durant la période étudiée et sources de la spatialisation

Les deux figures ci-dessous (Figure 72 et Figure 73) montrent le pourcentage d'espace documenté au cours du temps ainsi que la fiabilité de l'espace renseigné. Le premier graphique, qui a pour base de calcul la superficie de la zone B (la plus étendue), montre que durant toute la période d'étude, jamais plus de 40% de l'espace n'est documenté, à l'exception de 1811. Ce constat doit néanmoins être relativisé puisque l'étendue de la zone B ne correspond pas à la zone urbanisée au cours du temps. C'est ce que cherche à corriger le second graphique qui normalise la superficie documentée à un instant T par la superficie supposée urbanisée à cette période. Trois phases notées E_1,2 et 3 ont donc été définies correspondant aux grandes phases d'extension de la ville (ligne continue noire). Les résultats sont très différents et montrent que le seuil de 50% d'espace urbain plus ou moins bien documenté est atteint pour la date de 1380 alors qu'il faut attendre les environs de 1650 pour que 50% de l'espace soit renseigné de manière fiable.

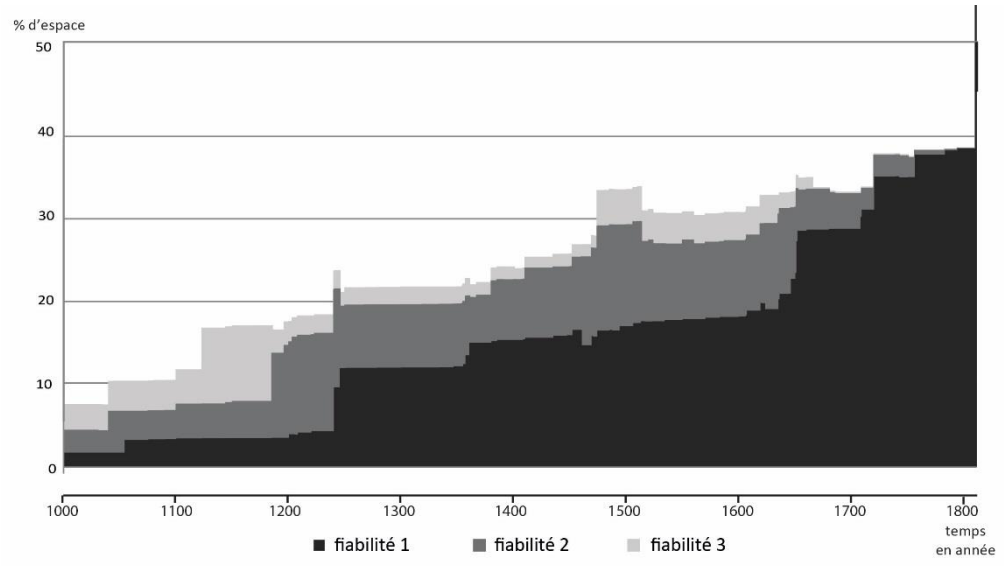

Figure 72 : Pourcentage d'espace documenté par des OU et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2.

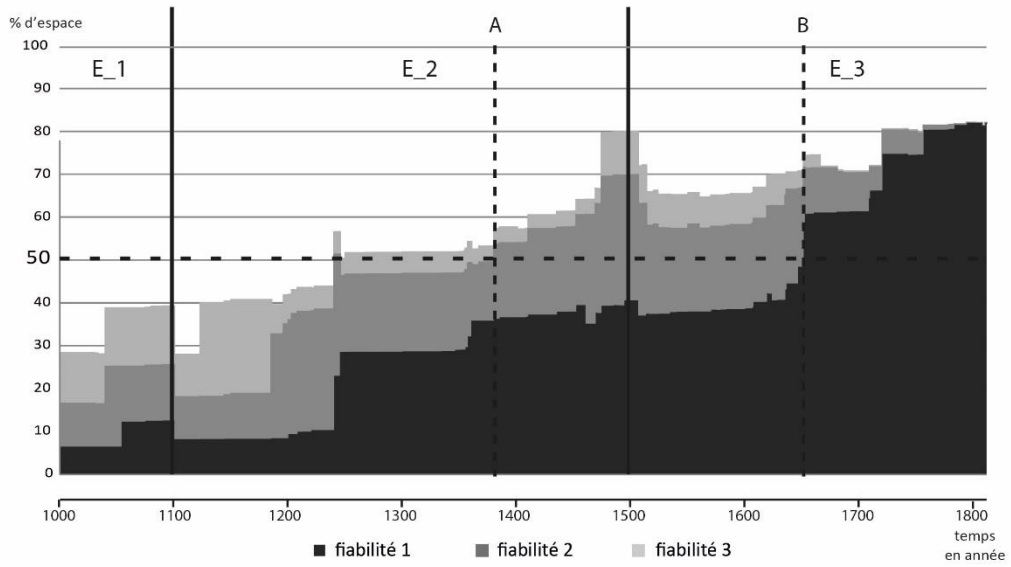

Figure 73 : Pourcentage d'espace documenté des OU et leur fiabilité spatiale normalisée par la superficie probable de l'espace urbanisé à différents moments.

Fiabilité et précision des apparitions et disparitions des Objets Urbains

Il convient ensuite de mesurer la validité des emprises temporelles afin de subordonner l'analyse des rythmes aux effets de sources. Pour ce faire un diagramme combinant à la fois les fiabilités et précisions des dates d'apparition et disparition a été produit, les niveaux de gris renvoyant au pourcentage global (Figure 74). Sa lecture montre en premier lieu que la majorité des OU possède une typologie temporelle de forme "21" autrement dit des objets dont la date d'apparition n'est connue que par une première mention et leur date de disparition par une destruction. Concernant la précision des apparitions, une majorité des objets est datée au siècle alors que leur disparition l'est à l'année. Ces précisions s'accordent avec les observations effectuées sur la fiabilité. Ainsi, de manière générale les dates de disparition sont beaucoup plus fiables et précises que les dates d'apparition. En second lieu, les objets de

typologie "11", donc les mieux datés, forment le deuxième groupe en nombre. À l'intérieur de cette catégorie la précision des apparitions ou disparitions est assez bien répartie sans qu'aucun type ne l'emporte. Portant sur la totalité des données, ce diagramme pourrait être répété pour différentes périodes et montrerait logiquement que la fiabilité et la précision des informations vont en augmentant au fil du temps.

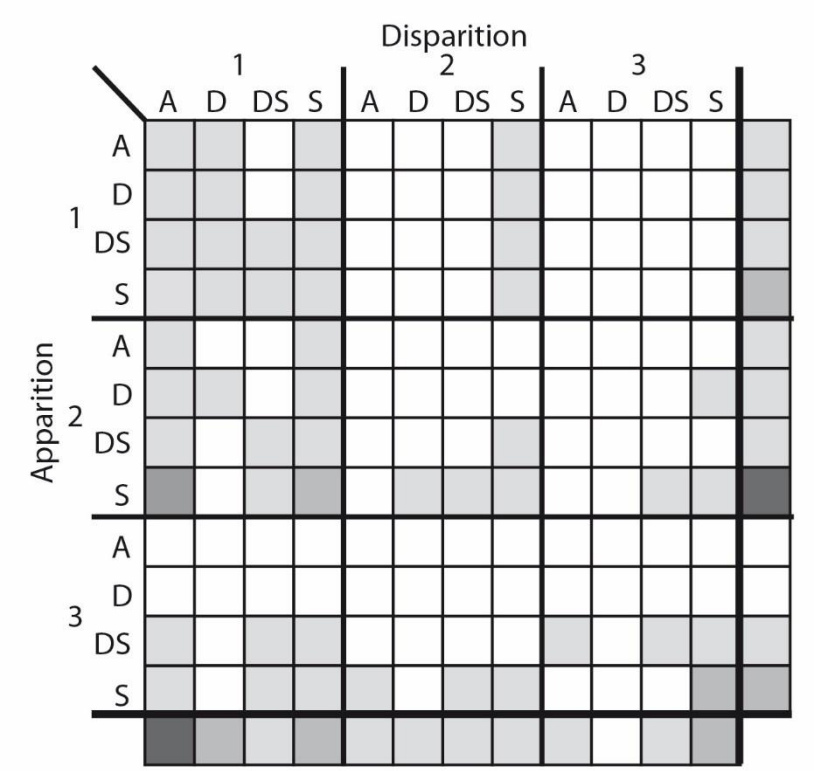

Figure 74 : Diagramme combinant la fiabilité et la précision des apparitions et disparitions des OU.

Cartes de la durée de renseignement de l'espace

Afin de mesurer les effets de sources d'un point de vue spatial, c'est-à-dire de repérer les espaces les plus documentés et ceux qui le sont peu, un plan de durée de renseignement a été établi. Cette planche (Planche 41) indique pour chaque portion d'espace (ES) la durée durant laquelle elle est renseignée. La principale limite de cette carte porte sur le caractère équivoque de l'information présentée. En effet, une même durée de renseignement peut correspondre à plusieurs réalités puisqu'une fraction de l'espace peut être renseignée soit de façon continue soit de façon intermittente. Ainsi pour une durée de 411 ans, un polygone peut être renseigné de manière continue entre 1400 et 1811 alors qu'un autre est, lui, d'abord renseigné 150 ans aux 11^{e}-12^{e} s. puis ne sera de nouveau renseigné qu'à partir de 1550 et ce de manière continue jusqu'en 1811.

Cette limite évoquée, l'analyse de la carte peut être effectuée. On peut noter que l'espace le plus longuement renseigné est situé au centre de la ville autour de l'église Saint-Martin et dans l'emprise du château. Les éléments structurants du paysage que sont les rues et les canaux sont aussi et sans surprise les plus longuement documentés. Les espaces

périphériques sont eux moins bien renseignés : la plupart seulement pour une année en 1811, celle de l'élaboration du cadastre. Cette carte marque nettement la nature de la documentation et les centres d'intérêt du chercheur qui ne s'est peut-être pas assez intéressé à l'espace suburbain !

3.3.3 Les objets de l'habiter : les Éléments Constitutifs

La démarche utilisée pour les Objets Urbains est ici répétée afin de mesurer les différents effets de sources propres à la modélisation des 4052 Éléments Constitutifs créés dans la zone A. Ces objets sont tous dotés des mêmes indices que pour les Objets Historiques permettant de mesurer leur fiabilité et leur précision tant d'un point de vue spatial que temporel.

Représentativité spatiale des ÉC durant la période étudiée et sources de la spatialisation

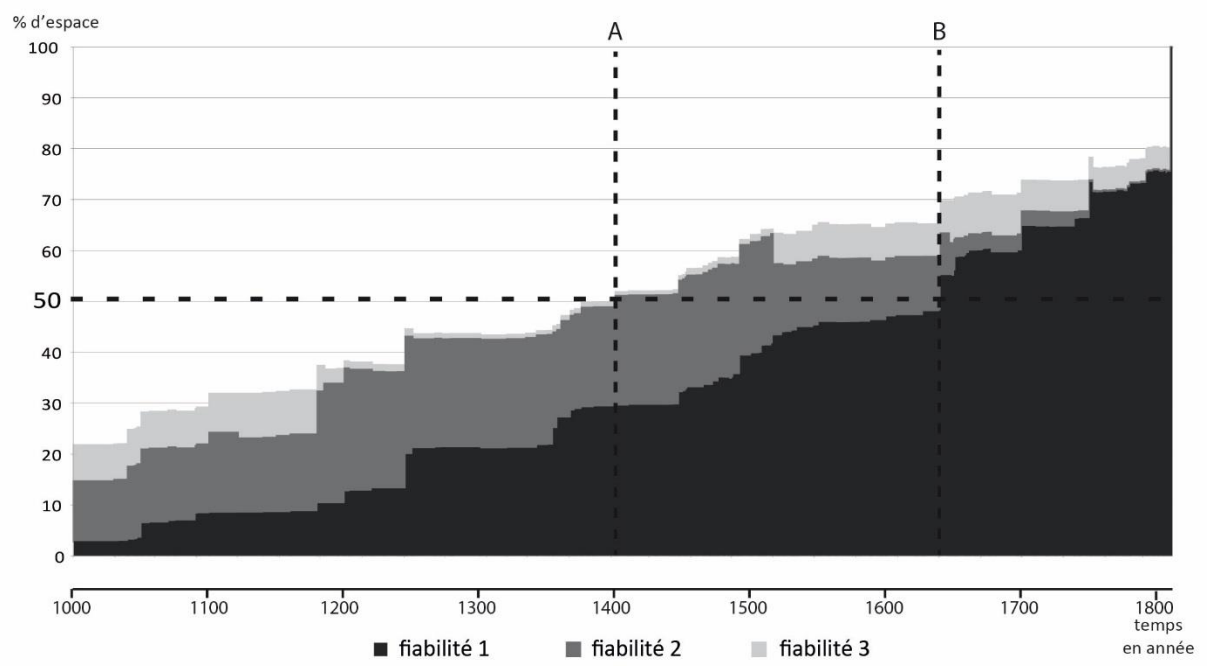

Figure 75 : Pourcentage d'espace documenté par des ÉC et leur fiabilité spatiale par rapport à la zone d'étude 1.

Le graphique ci-dessus (Figure 75) indique en ordonnée le pourcentage d'espace renseigné au cours du temps, en distinguant la part d'espace renseignée par des ÉC très bien localisés (en noir), moyennement bien localisés (en gris soutenu) et faiblement documentés (en gris clair). La connaissance précise de l'espace (en noir) augmente de manière continue par paliers, essentiellement du fait de l'exploitation d'une nouvelle source. Les données hypothétiques (en gris clair) sont plus nombreuses au début et à la fin de la période, correspondant respectivement aux hypothèses morphologiques avant 1200, et à la disparition des comptes de la châtellenie vers 1510 obligeant à émettre des hypothèses sur la plupart des ÉC entre la date de disparition des comptes et le cadastre ancien. Le seuil des 50% d'espace renseigné (Pointillé A) est franchi vers 1400 mais près de 20% des éléments restent encore

relativement mal localisés (en gris foncé) ; il faudra attendre les alentours de 1630 (Pointillé B) pour que 50% de l'espace soit renseigné de manière certaine. Même à la fin du 18e s., la connaissance de l'espace ne dépassera pas 80% du fait d'un manque criant de plans parcellaires à l'échelle de la ville. L'espace n'est renseigné à 100% qu'en 1811 grâce au cadastre ancien.

Fiabilité et précision des emprises temporelles

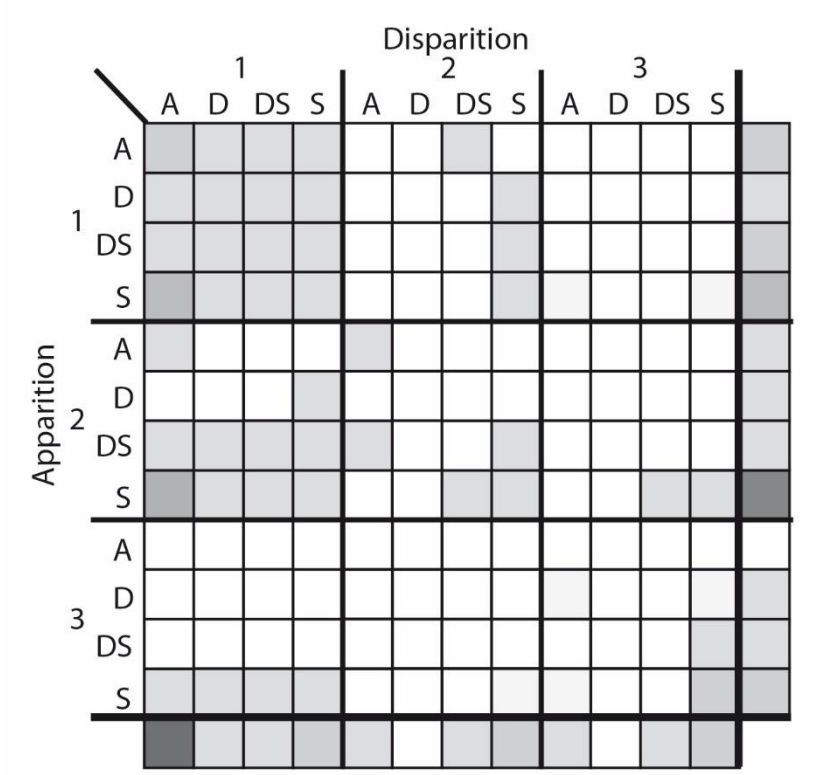

Figure 76 : Diagramme combinant la fiabilité et la précision des apparitions et disparitions des ÉC.

Le diagramme de la validité des emprises temporelles (Figure 76) indique que la majeure partie des ÉC présente une typologie temporelle de "21" comme les Objets Urbains. La précision des datations de ces objets est aussi la même que les OU puisque les apparitions sont précises majoritairement au siècle et les disparitions à l'année. De manière générale la physionomie du diagramme est très proche de celui des Objets Urbains (Figure 44) dans la mesure où ce sont les mêmes sources qui ont permis de documenter ces objets.

Carte de la durée de renseignement de l'espace

La planche 42 présente la durée de renseignement de chaque portion d'espace à l'échelle des ÉC. Comme pour la carte de la durée de renseignement des OU, les espaces les mieux documentés se situent au centre de la zone d'étude mais aussi dans la partie correspondant à l'emprise de l'abbaye et du château. Il s'agit des trois zones ayant fait l'objet d'observations archéologiques et renfermant encore aujourd'hui le plus de vestiges de bâti ancien.

3.3.4 Les objets du déplacement : indice de flux pédestres et hydrographiques

Les flux pédestres

L'analyse des flux pédestres à partir des outils de la *Space Syntax* présentés précédemment (*Cf.* p.174) a été effectuée pour quatre configurations du réseau viaire représentatives des grandes transformations qui l'ont atteint. Ces quatre phases sont datées des environs de 1050, 1220, 1300 et 1811. Elles correspondent respectivement à la mise en place d'un lotissement au nord du bras principal du Loir, à l'implantation des voies avant la mise en place des fortifications dans le deuxième quart du 13^{e} s., au réseau viaire fonctionnant avec les fortifications (qui n'évoluera plus beaucoup jusqu'au 18^{e} s.), et au réseau de 1811 qui est le mieux connu tant dans sa complexité (toutes les impasses et allées sont dessinées) que dans sa réalité physique (les largeurs de rues sont connues). Ainsi, la reconstitution des réseaux des trois premières phases repose essentiellement sur des hypothèses morphologiques et des mentions textuelles. Le tableau suivant indique pour chaque période le pourcentage de longueur de segment attesté (l'existence d'une portion de rue autorise la restitution de portions manquantes).

Date	Part attestée
Vers 1050	Environ 10%
Vers 1220	48%
Vers 1300	75%
Vers 1811	100%

Tableau 30 : Pourcentage de longueur de segments attestés ou restitués.

La planche 43 présente les deux indices de la *space syntax* qui ont été calculés sur l'espace urbain vendômois, celui de l'intégration des réseaux de voies avec un radius n et celui des choix avec un radius n, un radius de 300 m et de 50 m correspondant au distance prises en compte dans le calcul. Les radius 300 m et 50 m correspondent donc à une desserte locale.

Les flux hydriques

La modélisation des flux hydriques parcourant le réseau hydrographique vendômois a pour but de déterminer la répartition des eaux arrivant à Vendôme dans les différents bras du Loir. Pour approcher cette réalité, trois données physiques pour chacun des canaux, leur largeur, leur profondeur et leur pente doivent être connues. Le recours aux données actuelles ne peut être envisagé du fait des nombreuses transformations qu'a subies ce réseau durant tout le 19^{e} s. dans le but de mettre la ville "*hors d'eau*". En effet, tous les ingénieurs du 19^{e} s. ont essayé, en construisant de nouveaux ouvrages (déversoirs, barrages…), en curant les canaux, en limitant les obstacles (alignement des lavoirs), de "domestiquer la rivière" afin de limiter les dégâts liés aux crues du Loir. Pour effectuer ces transformations, les ingénieurs ont produit de nombreux documents techniques aujourd'hui conservés aux ADLEC sous la cote 7S. Cette documentation renferme à la fois des procès-verbaux de visite très précis, indiquant les hauteurs d'eau et les débits de chaque canal et moulin, elle comporte aussi des profils longitudinaux et transversaux des canaux permettant de restituer à la fois les largeurs et les hauteurs d'eau avant les grandes transformations (Figure 77).

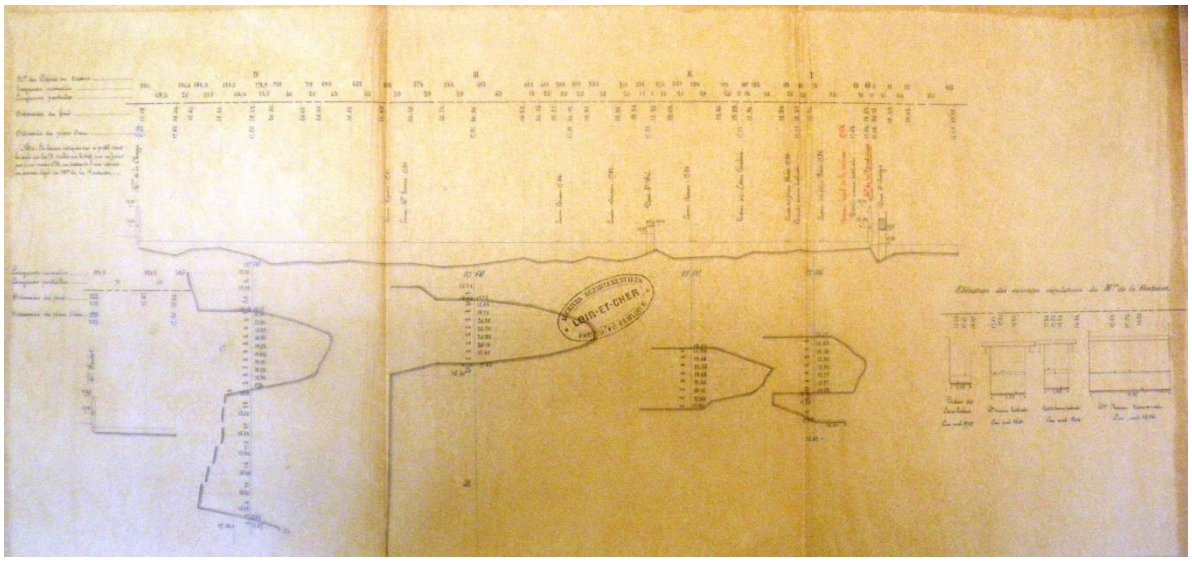

Figure 77 : Coupe longitudinale (en haut) et coupes transversales (en bas) du canal Saint-Bienheuré entre le moulin de la Chappe et le moulin du pont Saint-Georges (ADLEC/7/S/443).

Ainsi, l'ensemble des données nécessaires à la modalisation de ces flux n'est disponible qu'à partir du milieu du 19e s. pour un réseau hydrographique très proche de celui présenté sur le cadastre de 1811. La modélisation des flux pour les périodes antérieures reste impossible en l'état des connaissances mais la situation de 1811 reste cependant relativement représentative pour émettre des hypothèses quant au fonctionnement de ce réseau dans de précédentes situations. La modélisation des flux au milieu du 19e s., présenté sur la planche 44, a été réalisée sur la base des informations présentées dans les procès-verbaux du milieu du 19e s., rédigés par l'ingénieur ordinaire[61]. Elle ne modélise la répartition du fluide que lors des eaux ordinaires. Cette carte montre à la fois la répartition en pourcentage des eaux traversant Vendôme et les éléments expliquant la répartition des flux tels que les obstacles naturels ou les barrages. Sa lecture appelle plusieurs remarques. D'abord sur la forte densité du réseau hydrographique vendômois au milieu du 19e s., qui présente sur une distance de 2,3 km, entre la première dérivation (dérivation Saint-Denis) et la dernière jonction (les Prés-aux-Chats), de multiples canaux qui parcourent près de 8 km, soit un quadruplement de la longueur du cours d'eau. Ensuite, la situation des environs de 1850 est très différente de la situation actuelle. En effet, aujourd'hui la majeure partie de l'eau coule dans les bras Saint-Denis et du Mail, soit dans la partie nord de la ville, le reste du réseau étant maintenu en eau à des hauteurs inférieures à celles du 19e s. pour des raisons environnementales et touristiques. La planche 44 montre à l'inverse que les canaux les plus pourvoyeurs d'eau avant les grands travaux d'ingénieurs du 19e s. sont établis dans la partie méridionale du réseau à travers le bras Saint-Bienheuré et le canal de dérivation du pont Perrain qui ponctionne la quasi-totalité de l'eau. Les bras septentrionaux, aujourd'hui les plus importants, participent à moins de 5% dans la circulation du flux hydrique. En effet, l'ingénieur ordinaire précise que l'entrée du bras Saint-Denis était "*barré à son origine ou sur son parcours par des pieux, des alluvions, des herbes aquatiques et son lit, qui a une largeur moyenne d'une dizaine de mètres, est encombré de dépôts terreux qui ont fini par prendre*

[61] ADLEC/7/S/434.

consistance et qui en diminuent beaucoup la section[62]*."* Ainsi les deux bras septentrionaux qui constituent encore aujourd'hui le talweg[63] de la vallée ne sont alimentés en eau qu' *"à travers les interstices des obstacles qui ferment son entrée"* et par le dos d'âne des Grands Prés qui procure un apport en eau grâce au boisseau d'eau[64] et restitue le surplus quand la quantité d'eau est trop importante.

Cette distribution des flux dans l'espace urbain s'explique par la présence de moulins qu'il faut alimenter en eau. La rentabilité d'un moulin et donc son importance économique dépendent de sa force motrice, c'est-à-dire de sa capacité à faire tourner la roue, calculée à partir de la quantité d'eau disponible et de la chute d'eau créée. Cette concentration des flux dans deux cheminements principaux avait pour objectif d'alimenter treize roues de moulins qui étaient encore en activité en 1811, réparties sur quatre paliers (Figure 78). La planche 45 indique aussi, pour chaque moulin, la force motrice en pourcentage de la totalité de la force disponible à Vendôme. On observe ainsi que les moulins les plus importants sont ceux du pont Perrain et de l'île Madeleine, les autres moulins étant de moindre rentabilité.

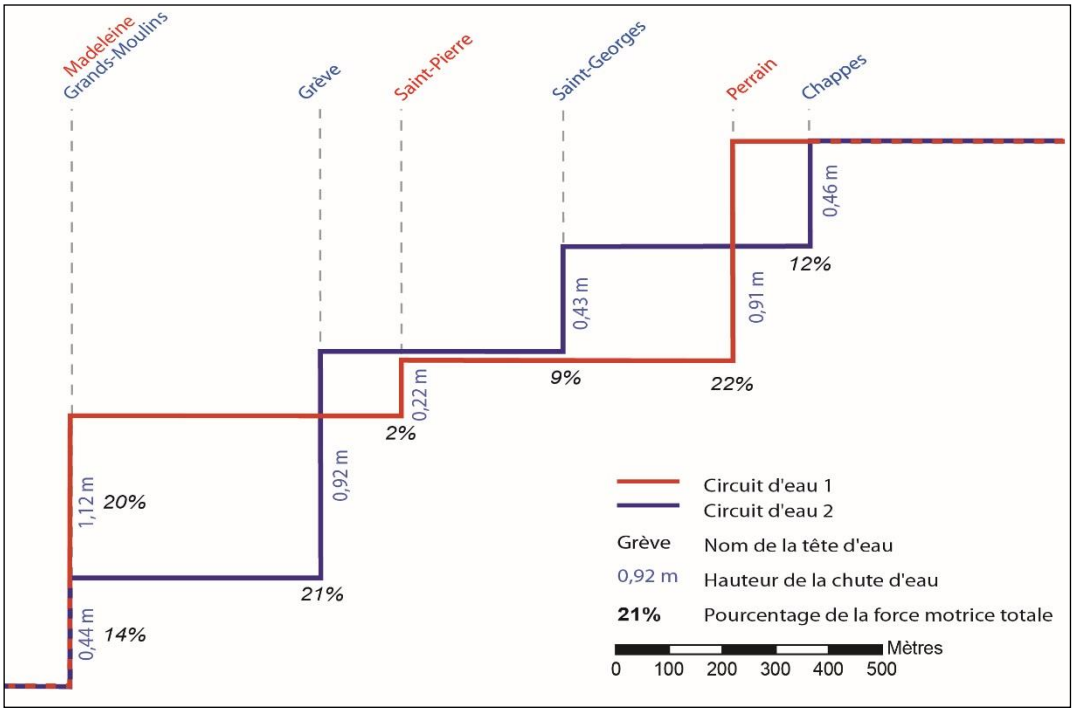

Figure 78 : Hauteur des eaux et chute d'eau dans les deux cheminements principaux.

La modélisation proposée ci-dessus ne prend en compte qu'un débit des eaux ordinaire, or ce débit est très changeant en fonction des saisons. L'étude de l'ingénieur ordinaire en fait état en décrivant deux processus de crues, les crues de plein bord[65] et les grandes crues. Lors d'une crue de plein bord, l'eau s'écoule à travers la ville et le surplus

62 ADLEC/7/S/434.
63 Ce talweg n'est pas naturel mais pourrait résulter d'un réaménagement d'un paléo-chenal pour le bras Saint-Denis et du creusement d'un fossé pour le canal du Mail.
64 Le boisseau d'eau est une ouverture rectangulaire pratiquée dans le Dos d'âne qui a 0,244 m de largeur et 0,253 m de hauteur. Établi sous le seuil des eaux ordinaires, cet ouvrage débite 0,0596 m3 soit 60 litres par seconde ou encore 5184 m3 par jour.
65 Limites au-delà de laquelle l'eau se répand dans la plaine d'inondation

emprunte le talweg mais, du fait de son encombrement, les eaux se répartissent dans la prairie des Grands Prés qui sert de réservoir. Les eaux s’écoulent ensuite lentement à travers le talweg (Planche 46). Lors d’une crue extraordinaire, la quantité d’eau est telle que l’ensemble des Grands Prés ne suffit pas à encaisser le volume d’eau. Une fois la totalité de la prairie submergée, l’eau pénètre progressivement dans la ville et recouvre les places, rues et habitations. Le talweg redevient le chenal d’évacuation principal des eaux. Le fossé Cheuvrier établi au nord de l’agglomération dans la plaine sert aussi dans certains cas exceptionnels de chenal d’évacuation des eaux. La planche 47 présente une proposition de modélisation des crues telles que décrites par l’ingénieur ordinaire ; le recours aux données fournies par le Plan de Prévention des Risque d’Inondation (PPRI) permet d'en cartographier l’importance.

Deuxième partie : fonctionnement urbain et jeux d'acteur à Vendôme du 11e au début du 19e s.

Partie 2 : Fonctionnement urbain et jeux d'acteur à Vendôme du 11^{e} au début du 19^{e} s.

> *"L'œuvre de chaque individu apporte sa contribution à l'ensemble et devient ainsi une partie immortelle du tout. Cette totalité des vies humaines —passées, présentes et à venir— constitue une tapisserie qui existe maintenant depuis des dizaines de milliers d'années, qui est devenue plus élaborée et, dans l'ensemble, plus belle au cours de tout ce temps. Une vie individuelle est un fil de la tapisserie et qu'est-ce qu'un fil en comparaison de l'ensemble ?."*
>
> Isaac Asimov, Elijah Baley dans *Les robots et l'Empire,* 1985.

La deuxième partie de cette thèse s'intéresse au fonctionnement urbain de Vendôme du 11e s. au 18e s., c'est-à-dire aux relations qu'entretiennent les différents acteurs vendômois entre eux et avec leur espace. Cette partie fait donc la part belle aux individus, aux communautés, aux institutions, etc., brefs aux actions humaines et aux projets des acteurs dans l'espace.

Les huit siècles de l'étude ont été scindés en quatre chapitres correspondant à des états documentaires. Le premier, d'une étendue chronologique relativement courte (vers 950-milieu du 11e s.) est intitulé "Révélation et irruption des acteurs vendômois". Ce siècle de part et d'autre de l'an mil voit la prépondérance du comte et de ses vassaux comme acteurs principaux sur l'espace urbain, ainsi que l'apparition sur la scène vendômoise de trois institutions ecclésiastiques : les moines de Marmoutier, ceux de la Trinité et les chanoines de la collégiale Saint-Georges. Le deuxième, "Multiplication et affirmation des pouvoirs" commence vers 1060 et s'achève vers 1300, soit deux siècles et demi qui se caractérisent par des conflits entre les moines de la Trinité et le comte qui arrive à imposer son autorité à l'ensemble des acteurs urbains à la fin du 12e s. Le troisième, intitulé "Les vendômois entre crises et réadaptation", commence vers 1300 et s'achève vers 1510. Ces deux siècles voient la population vendômoise soumise aux grandes crises que connaît le royaume même si ces dernières sont difficiles à observer. L'émergence de nouveaux acteurs, les notables, et leur impact sur l'espace urbain constitue le fait majeur de cette période. Le quatrième temps urbain, entre 1510 et 1811, "Reproduction sociale et expansion urbaine" sont trois siècles durant lesquels les grands types d'acteurs urbains ne se renouvellent pas, à l'exception de l'apparition des protestants et des couvents de la Réforme catholique.

Chapitre 4. Révélation et irruption des acteurs vendômois (10e-milieu du 11e s.)

Ce premier chapitre de la deuxième partie, dont le but est de comprendre les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercussions spatiales, commence lorsque les premiers personnages apparaissent dans notre documentation, c'est-à-dire vers le début du 10e s. avec l'émergence de la famille comtale des Bouchardises. Ces comtes sont les seuls personnages documentés, et de manière indigente, jusqu'aux alentours de l'an mil quand apparaissent leurs vassaux, par le hasard de la conservation de la documentation. Plongé au cœur du conflit bléso-chartrain, le Vendômois connaîtra en une quarantaine d'années (1017-1056) une alternance entre les comtes issus de la lignée des Bouchards et les Angevins, en la personne de Foulque Nerra et de Geoffroi Martel. Ce dernier, assisté de sa femme, développa de manière importante la ville en la dotant entre autres d'une abbaye : la Trinité. Parallèlement, les moines de Marmoutier, la grande abbaye tourangelle, commençaient à s'implanter dans le Vendômois. Ce chapitre s'achève au milieu du 11e s. quand les relations entre les moines de la Trinité et le comte se dégradent fortement et quand les idées de réforme commencent à avoir un impact sur le paysage urbain. D'un point de vue des connaissances sur la topographie historique, il s'agit de la période la plus mal documentée (Figure 79).

Ce chapitre s'articule sur trois configurations urbaines successives, d'où le choix d'un plan chronologique. La première section traitera des actions du comte et de ses vassaux au cours du 10e s. à partir de la situation connue au début du 11e s. permettant de formuler des hypothèses sur les actes des premiers comtes de Vendôme au siècle précédent ; la deuxième partie insistera sur l'action comtale entre l'an mil et le milieu du 11e s. ; enfin, la dernière section s'intéressera aux moines et à leurs fins, que ce soit ceux de Marmoutier ou de la Trinité qui commencent vraiment à agir sur l'espace Vendômois à partir des années 1040.

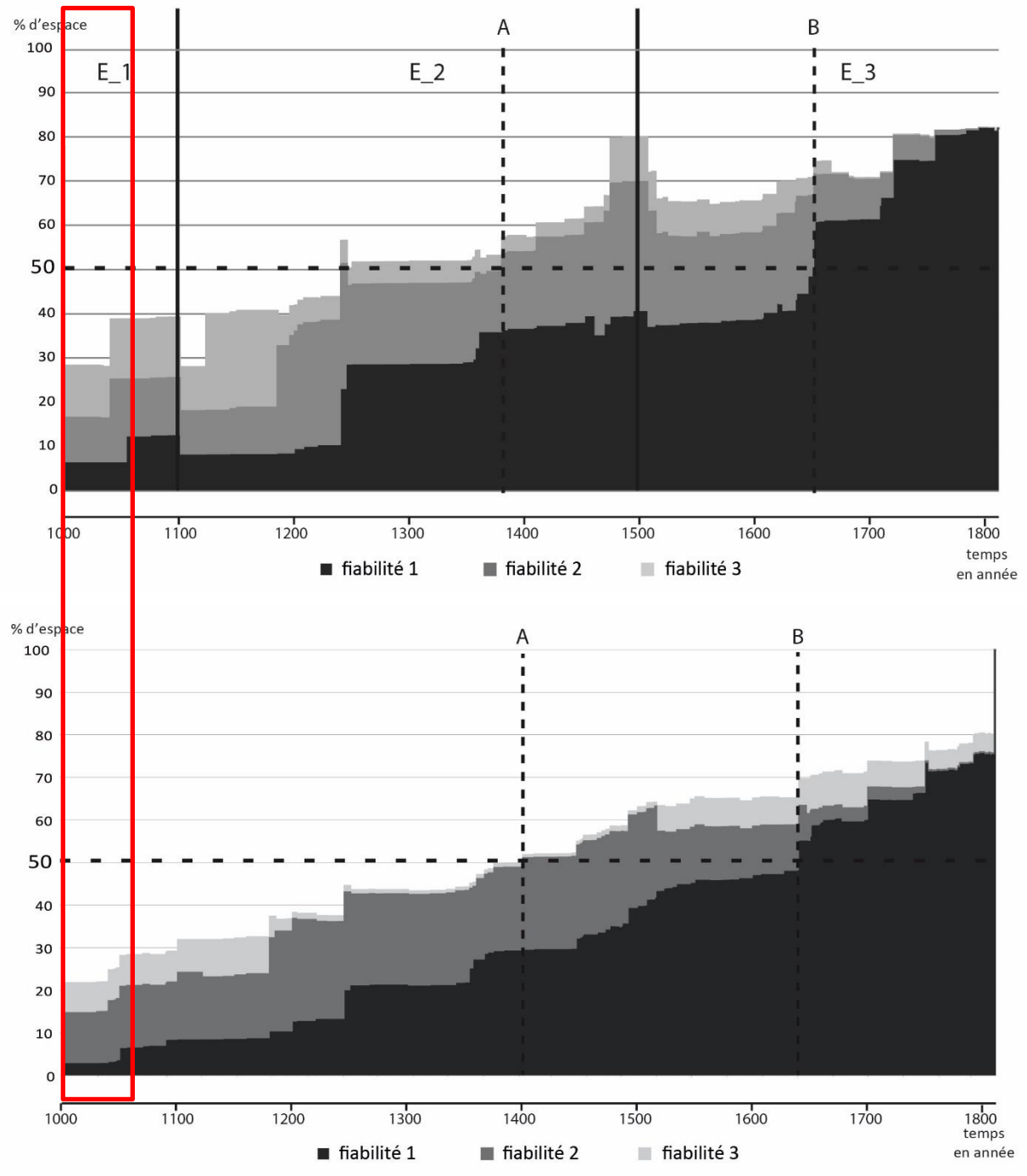

Figure 79 : Pourcentage d'espace documenté par des ObjetsUrbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs).

4.1 Les comtes de Vendôme et leur *castrum* (début 10e-fin 10e s.)

Bien que cette première sous-partie soit fondée sur très peu de sources, le recours aux situations postérieures ainsi qu'à l'analyse morphologique et à des comparaisons ont néanmoins permis de constituer un dossier pour ce premier siècle où seule l'action comtale a pu être reconnue, ou du moins envisagée à partir de la fin du 9e s./début du 10e s. quand apparaissent les premiers comtes pouvant être associés au comté de Vendôme. Nous l'achevons à la fin du 10e s. quand le premier texte se rapportant à l'espace Vendômois, la fameuse enquête de 1030 décrivant la situation de 1005, en révèle en partie l'organisation[66]. Nous y ferons régulièrement référence pour comprendre l'organisation antérieure à l'an mil. La datation de ce document a fait couler beaucoup d'encre depuis le 19e s. (MÉTAIS 1893, GUILLOT 1972). Comme il a été réétudié par Dominique Barthélemy dans le cadre de sa thèse, l'ensemble des arguments visant à vieillir la date des faits recueillis dans ce texte ne seront pas repris ici. Nous reprendrons à notre compte sa conclusion *"la notice TV 2, transcrite au Grand Cartulaire peu avant 1070, a donc été rédigée, pour l'essentiel, aux années 1030, et vise le temps de Bouchard Ier: des tours de garde et des* consuetudines *d'avant 1005."* À sa suite, nous nommerons cette charte *Hae sunt consuetudines (HSC)* (BARTHELEMY 1993 : 102-103). Ce texte comporte deux parties: la première traite des tours de garde au château de Vendôme, alors que la seconde porte sur les coutumes perçues par le comte dans une trentaine de lieux du Vendômois. Ces deux parties apportent à leur manière des éléments sur l'organisation de l'agglomération vendômoise de la fin du 10e s. qui se caractérise par une bipartition, l'espace des *potentes* et celui des *pauperes*. Mais avant d'étudier chacune de ces réalités, il nous semble important de réunir les informations dont nous disposons sur les transformations du cadre administratif entre le 7e s. et la fin du 9e s., sur la topographie du site Vendômois durant cette période et enfin sur la famille accédant à la tête de l'*honor* durant le 10e s.

4.1.1 Du *pagus* au comté de Vendôme et l'émergence d'une dynastie comtale, les Bouchardises

Du pagus au comté de Vendôme

Le comté de Vendôme du 10e s., issu d'un *pagus* mérovingien de la cité des Carnutes, est un territoire très exigu contrôlant deux axes de circulation importants : le Loir qui relie le pays chartrain à l'Anjou et la voie terrestre Paris-Tours (Planche 2, BOUSSARD 1981 : 241-243). La première mention d'un *pagus vindocinensis* que nous connaissons est conservée dans la vie de Saint-Leufrid rédigée au 7e s. qui localise la *villa* de Selomnes comme une étape du voyage du saint entre Chartres et Tours[67]. Chercher des limites à ce *pagus* ne servirait à rien, car comme l'a montré Dominique Barthélemy, ce *pagus* correspond à l'aire de domination légale de Vendôme sur ses campagnes dont les contours ont toujours une relative plasticité (BARTHELEMY 1993 : 128-133). La liste des églises comprises dans l'archidiaconé du 13e s. a été utilisée ce dernier pour en définir les contours d'après le tracé des communes actuelles dont Élisabeth Zadora-Rio a bien montré, pour la Touraine, le caractère récent (ZADORA-

[66] TV/2 (1005/1030).
[67] *Acta Sanctorum*, 3e éd., junii V : 95.

RIO 2008). Quoi qu'il en soit, dans les grandes lignes les limites de l'archidiaconé du 13e s. cadrent parfaitement avec la zone d'influence comtale des 11e et 12e s. Couvrant une soixantaine de paroisses, le *pagus* était centré sur Vendôme, à l'exception d'une excroissance vers l'ouest sur trois paroisses. Situées dans la Gâtine tourangelle, ces trois paroisses doivent être rapprochées de l'appropriation comtale du 10e s. au détriment des moines de Marmoutier (*Cf.* p.82) qui ne faisait pas partie du *pagus* primitif. Ainsi le *pagus* mérovingien et carolingien centré sur la vallée du Loir et Vendôme était constitué au nord d'une partie du Perche et au sud de la Petite Beauce. Il était enserré au 10e s. entre le Maine à l'ouest, les comtés de Nogent et de Châteaudun au nord, le comté de Blois au sud et les terres du comte d'Anjou à l'ouest.

Le castellum *de Vendôme*

Au centre de ce *pagus* se trouve le *castellum*, qui apparaît comme un relais du pouvoir chartrain. Sa topographie historique peut être esquissée entre l'Antiquité tardive et le 9e s. malgré des données très lacunaires voire indigentes (Planche 48).

Le site se caractérise par la présence d'un plateau dominant d'une trentaine de mètres la plaine alluviale parcourue par la rivière méandriforme du Loir. Ce plateau est découpé par un petit vallon dans lequel coule un petit ru intermittent se jetant dans le Loir : le Merderiau qui découpe deux éperons qui se font face. Au nord, se développe la plaine alluviale qui est parcourue par le Loir et de nombreuses zones humides résultant du remblaiement naturel des paléochenaux. Entre la rivière et ces zones humides se dessinent de petites montilles à l'abri des inondations les plus fréquentes (*Cf.* p.84). C'est sur ce site que ce développent plusieurs pôles.

Le *castellum* mentionné dès le 6e s. par Grégoire de Tours[68] n'a pas été reconnu, en l'état des connaissances, de manière certaine. Néanmoins, l'existence d'un espace de 1,5 ha fortifié par un imposant talus de terre d'une dizaine de mètres de hauteur, précédé d'un fossé d'environ 30 m de large et renfermant très certainement les fonctions d'autorité[69] peut être associé à ce *castellum*. Son extension en contre-bas du plateau, entre le coteau et le Loir est probable mais pas assuré. Il renferme une église dédiée à Saint-Lubin probablement fondée à la fin du 6e s. En effet, vers 570-575, Pappolus, évêque de Chartres, protesta contre la tentative de Promote de créer un évêché à Châteaudun, qui aurait conduit à un démantèlement du sud de son évêché. Le clergé chartrain semble s'être servi du culte de l'évêque Lubin (mort vers 556/557) pour rétablir son autorité dans la partie méridionale du diocèse en instituant dans plusieurs paroisses et surtout dans les trois chefs-lieux de *pagus* au sud de Chartes,

[68] GRÉGOIRE DE TOURS, Histoire des Francs, IX, 20, éd. H Omont et G. Collon, Paris, 1886-1893, t II : 112-115, traité d'Andelot : "[…] quae ad domnum Sigyberthum de regno Chariberthi conscripta pactione pervenerat, cum castellis Duno vel Vindocino et quicquid de pago Stampinse vel Carnotino in pervio illo antefatus rex cum terminibus et populo suo perciperat, […]"

[69] Christèle Hervé définit le *castellum* comme une aggomération secondaire fortifiée (HERVÉ 2003). La fouille d'une partie de ce talus monumental en 2008 n'a pas permis de la dater en l'absence de mobilier, mais son ancienneté est assurée par plusieurs remaniements antérieurs au 12e s., période où fut construite la courtine qui repose à son sommet (BRYANT 2008).

Vendôme, Blois et Châteaudun[70], le culte de l'évêque comme en témoigne l'existence d'églises dédiées à ce saint. (ROBREAU 1996 : 194-196).

Les grandes voies de circulation Chartres-Tours/Chartres-Angers/Le Mans-Orléans structurent le réseau viaire qui s'inscrit de part et d'autre du cours du Loir. L'existence d'un port à Vendôme au lieu-dit "la Grève", devant l'entrée occidentale supposée du *castellum*, proche du lieu où se tient le marché au 11e s., peut aussi être supposée (*Cf.* p.413). La mention de nautes ligériens fréquentant Vendôme dans la vie de Saint-Bienheuré est un indice qui va dans ce sens[71]. Le site de Vendôme pourrait être un point de rupture de charge du fait de la "bosse" dans le profil du Loir empêchant toute circulation plus en aval. La circulation fluviale du haut Moyen Âge est encore mal connue sur le Loir ; si à l'époque moderne le Loir n'était navigable que jusqu'à Durtal (une centaine de kilomètre en aval de Vendôme), les chanoines de Saint-Martin avaient en 816 des bateaux exempts de taxe sur la rivière du Loir (Noizet 2007 : 51). Une zone d'inhumation, prenant la forme de tombes rupestres, a été observée dans l'actuelle rue de la Grève, proche de ce pôle économique.

À l'écart du centre de pouvoir et du lieu de marché s'établissent des pôles secondaires de natures diverses. Un pôle funéraire autour de l'église Saint-Martin est attesté par des fouilles des 19e s. et des années 1990 qui ont mis au jour plusieurs ensembles de sarcophages. L'église Saint-Martin pourrait avoir été édifiée aux 6e-7e s.[72]. La tradition locale veut qu'un passage de la vie de Saint-Martin rapporté par Sulpice Sévère se passe à Vendôme. Lors d'un déplacement vers Chartres, saint Martin aurait traversé un bourg peuplé d'une multitude d'habitants, dans lequel une femme aurait présenté son fils unique décédé ; saint Martin l'aurait ressuscité et aurait converti "en pleins champs" l'ensemble des habitants[73]. Sur le lieu du miracle aurait été édifiée l'église Saint-Martin ; une tradition locale qu'il est impossible de confirmer, le texte n'indiquant aucunement la localité vendômoise.

De part et d'autre de cette nécropole, sur les futurs sites de l'abbaye de la Trinité et du prieuré Saint-Pierre-La-Motte, des observations archéologiques ont mis en évidence la présence de niveau de terres noires du haut Moyen Âge (PLAT 1925, ROYAU 1902), dont l'interprétation est toujours complexe (GALINIE 2004, FONDRILLON 2009). Un pôle d'habitat est aussi à supposer, dès les 7e -8e s., autour de l'église Saint-Bienheuré installée dans le coteau, à l'est du *castellum*[74].

---

[70] Seule l'église Saint-Lubin de Châteaudun a pu faire l'objet de fouilles qui ont montré ses origines mérovingiennes (ROBREAU 1984 : 99-124).

[71] MÉTAIS 1888, *Saint-Bienheuré de Vendôme. Vie et offices inédits*, XIe-XIIIesiècles : 253-297 : *"Deinceps coepit tacite ex intimo cordis luctuosa suspiria lacrimando erumpere, semotiora loca perscrutando inquirere, ut quandoque sibi quae Deo incognita humanarum suffragia diutissime uacare licuisset ; cumque talia erga ligericos nautas nimium humiliter deprecando inquireret, adfatur unus uindocenus haberi castro uindocino excisam in lapide criptam, quae procul e castro ad radicem montis super ipsum laeti alueum decurrentis distrabat".*

[72] Le vocable de Saint-Martin correspondrait selon Elisabeth Zadora-Rio au premier confesseur auquel des églises ont été dédiées (ZADORA-RIO 2008 : 54). Selon Eugen Ewig, le culte aurait atteint son apogée au 6e-7e s., période à laquelle il faudrait rattachées les titulatures (EWIG 1961).

[73] SULPICE SÉVÈRE, *Gallus Dialogues sur les "vertus" de Saint-Martin e saint Martin* : Dialogue II, chapitre IV,3-6 : 234-235.

L'existence d'un premier pèlerinage antérieur à celui développé par les moines de la Trinité au 11e et 12e s., en l'honneur de Saint-Bienheuré qui reprendrait un culte païen plus ancien, doit être posée. La légende locale veut que Saint-Bienheuré, parti de Rome, arriva à Nantes où il évangélisa la ville. Voulant se couper du monde, le saint apprit des bateliers ligériens alors dans le port nantais qu'une grotte creusée dans le roc non loin de Vendôme existait. Arrivé dans la ville, la grotte recherchée par le saint était occupée par un énorme serpent, qui exerçait d'affreux ravages dans toute la région. Ce serpent était si long qu'il pouvait boire dans le Loir alors qu'une partie de son corps se trouvait encore dans sa grotte. À l'approche du saint, le serpent disparut pour toujours[75]. Ce serait à l'emplacement de cette grotte, établie à mi-coteau, que fut édifiée l'église paroissiale du même nom.

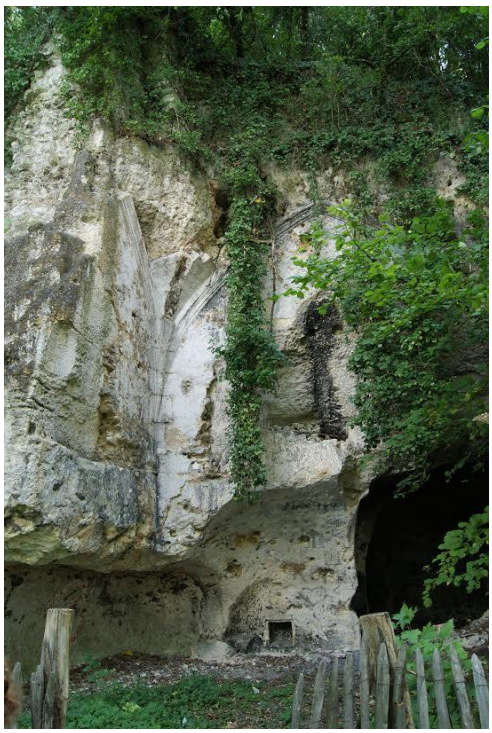

Figure 80 : La grotte et les vestiges de l'église Saint-Bienheuré.

L'existence d'un pèlerinage à Saint-Bienheuré durant le haut Moyen Âge se fonde sur deux indices. Le premier émane de la *vita* du saint qui indique que des miracles ont lieu dans la grotte du saint et que bien des années après, Alefia, jeune vierge noble, voulut être enterrée à l'endroit même où avait eu lieu le miracle[76] ; les dévotions envers les deux saints de multiplièrent.

Le second indice est plus tardif mais relève des actes de la pratique. Il s'agit d'un acte de la Trinité qui indique qu'en 1040, les moines prennent possession de l'église de Saint-Bienheuré, installée sur le coteau au sud de l'abbaye à la restriction de la crypte[77], qui reste dans la possession des seigneurs du lieu, les de Beaugency (*Cf.* p.305). Cette limitation peut-

[75] MÉTAIS 1888, éd, Saint-Bienheuré de Vendôme. Vie et offices inédits, XIe-XIIIesiècles : 283-284, *"Adfatur unus Vindocenus heberi casto Vindocino, excisam in lapide criptam, quae procul e castro, ad radicem montis, super ipsum Laeti alveum decurrentis distabat… Immanissimorum serpentum fedissimam promeruerat habere culturam… In predicto specu serpens habitatbat immanissimus, cujus metus super proxime telluris habitatores ita vehementer excreverat, ut stulta temeritate assererent eum idcirco reservari, quod quandoque egrediens, Omnia loci illius arva et quae in eis reperiret, flammis incendii sui consumpturus foret. Qui etiam olim plagam magnam erga homines et pecora exigentibuss prauorum meritis, deo permittente peregerat. Cumque uir Dei, qui ubique sanctis fulgebat actibus, sanctus scilicet beatus, peruenisset ad locum, ut divina pro famulo miracula claruissent, ilico serpens evanuit, sed quo abierit, usque hodie hominibus incognitum manet".*

[76] MÉTAIS 1888, éd, Saint-Bienheuré de Vendôme. Vie et offices inédits, XIe-XIIIesiècles : *"Cumque a religiosis uiris in eadem cripta honorabiliter fuisset humatus, coeperunt ilico vehementius inibi virtutes succrescere, miracula coruscare, atque ex diversis locis ad sanitatem consequendam corporum plurimi convolare. Unde factm est ut nobilissima prosapia horta puella quaedam, quae vocabatur Alefia, et ab ineunte aetate sine quaerela xristo seruiebat, et continuo uirginitatis premio decorata, et in cunctis fama miraculorum sanctorumque operum clerissima habebatur, suis denuntiare studuit, ut dum spiritus eius fragili carne resolutus foret, suum corpusculum in eodem speleo sepeliretur".*

[77] TV/21 (avant 1040) *: "Gausfrido et Agnete comitissa, femina ipsius, donaverunt Sancte-Trinitati de Vindocino ecclesiam Sancti-Beati confessoris, cum omnibus ejusdem ecclesie appendiccis, exceptis cripta sua et domibus suorum duorum famulorum".*

elle être liée à la présence d'un pèlerinage dont les revenus auraient été gardés par les anciens seigneurs ?

Une autre interrogation doit être soulevée à partir de la légende de Saint-Bienheuré. Ce récit légendaire mettrait en évidence un ancien culte païen, liant coteau et rivière. Pour Pierre Audin, la victoire contre une bête malfaisante, symbole du paganisme, traduirait la destruction d'un lieu de culte païen (AUDIN 1980 : 687). La même hypothèse est émise par André Guillerme qui note dans plusieurs *vitae* l'existence d'un conflit entre le premier évêque d'une cité et les forces du mal, c'est-à-dire avec le dieu topique souvent lié à l'esprit de la rivière. C'est le cas à Rouen, à Troyes, sur le futur quartier Saint-Marcel à Paris, aux alentours de Saint-Ayoul à Provins. Les marais, toujours susceptible de débordement annuels, auraient hébergé, disent les *vitae* du 10e s. un dragon à l'haleine pestilentielle jusqu'à ce que un saint évêque vienne délivrer la population de ce fléau (GUILLERME 1983 : 26-29). Justement à Vendôme, l'existence d'une fontaine guérisseuse au milieu des prés à l'emplacement de la Trinité doit être posée. En effet, bien que jamais mentionnée comme telle, la fontaine qui reçoit, selon la légende de fondation de la Trinité[78], les *"trois flammes de feu"* peut être interprétée comme une fontaine miraculeuse sur la base de plusieurs indices :

- le culte des eaux guérisseuses est attesté dès l'Antiquité sur le site d'Areines où plusieurs *ex-voto* oculaires ont été observés (*Cf.* p.87). Singulièrement, s'est développé à la Trinité à partir du 12e s. au moins et dans des proportions importantes le culte à la Sainte-Larme, une des larmes que le Christ aurait versées sur le corps de Lazare pour le ressusciter. Cette relique avait pour réputation de rendre la vue aux aveugles. Les pèlerins remplissaient de petites "ampoules" de terre qu'ils trempaient ensuite dans l'eau du Loir. Cet état de fait relève-t-il de la simple coïncidence ou de la pérennité d'un culte païen déplacé après le transfert de l'agglomération antique sur les hauteurs ?
- Les fouilles de Gabriel Plat dans l'emprise de l'abbatiale ont mis en évidence "*dans la dernière travée du bas-côté nord et tout près de la nef, une sorte de vaste puisard en pierre de taille ouvrant sur une fondrière d'une profondeur inconnue"* dont la hauteur des eaux était en relation avec celle du Loir. (PLAT 1925 : 122) Si le lien entre cette structure et la légende doit être formulé la prudence est de mise.
- les flammes venant du ciel et tombant dans une fontaine ne pourraient-elles pas être associées de manière symbolique aux chandelles, que les fidèles "païens" allumaient près des sources miraculeuses, rite qu'a mis en évidence Pierre Audin à travers les nombreuses interdictions émanant de canons, décrets et capitulaires mérovingiens et carolingiens[79] (AUDIN 1980 : 683-684) ? La fondation de la Trinité pourrait-elle avoir comme origine la christianisation d'un culte païen ancien. Comme le notait Jacques Legoff, "Les grands ennemis ou concurrents du catholicisme n'ont été ni le paganisme

[78] HALPHEIN, POUPARDIN 1913, éd, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* : 150-151 : *"Erat autem aula in supercilio montis, ubi nunc ecclesia beati Georgii habetur ; burgus autem, ubi habitantium multitudo, ex latere montis contra flamen aquilonis erat; extra burgum autem, contra orientem erant pascua latissima et in medio fons latissimus, ubi et ad quem pene universus populus castri veniebat haurire."*

[79] Pierre Audin montre que ce rite était considéré comme scandaleux par les évêques mérovingiens : en témoignent plusieurs canons et décrets (Canon 23, Tours en 567...), ainsi que des capitulaires et la célèbre *Admonitio generaîis* publiée par Charlemagne en 789, reprenant la formule devenue traditionnelle : "Auprès des arbres, des pierres et des fontaines, quelques insensés allument des chandelles... ".(AUDIN 1980 : 683-684).

> officiel antique qui s'est effondré rapidement, ni le christianisme grec cantonné dans l'ancienne partie orientale de l'empire romain, […] ce fut bien l'antique serpent qu'il conjura sans l'anéantir, le vieux fond de croyances traditionnelles, ressurgies sur les ruines du paganisme romain qui tantôt s'enfoncèrent sans disparaître dans le sous-sol du psychisme collectif, tantôt survécurent en s'incorporant au christianisme et en le déformant, en le folklorisant" (LEGOFF 1972 : 749).

Disons que Vendôme, comme toutes les agglomérations de l'époque, se caractérise par sa multipolarité au même titre que les capitales de cité. On retrouve le centre administratif, le *castellum*, autour duquel s'étendent des zones habitées certainement peu dense autour de lieux de cultes d'origine païenne ou de lieux de commerce. Longtemps décrits comme des "refuges indigènes éphémères", ces habitats fortifiés; *castellum/castra* connus dès le 5e s. sont aujourd'hui considérés comme des centres secondaires du pouvoir dans le cadre de la cité du haut Moyen-Âge. Comme le notait Annie Renoux, cette période (7e-9e s.) est celle des vastes enceintes collectives où villes et châteaux tendent à se confondre tant sur le plan morphologique que conceptuel (RENOUX 1991 : 64). Ces véritables forteresses d'origine publique, souvent de vaste superficie, sont attestées dès l'Antiquité tardive et sont établies sur des sites de hauteur, principalement des éperons barrés qui dominent souvent des agglomérations secondaires antiques. Encore récemment, Luc Bourgeois affirmait qu'elles auraient pu faire l'objet d'une mise en place concertée de la part du pouvoir militaire et politique des royaumes barbares comme ce fut le cas en Italie (BROGIOLO 1994). Résidences privilégiées de l'aristocratie, concentrant des lieux publics mais aussi le commerce de luxe, elles ont pu favoriser la construction de nouveaux territoires politiques à l'influence durable (BOURGEOIS 2005, 2014). La densité d'occupation et leur organisation urbaine n'a été mesurée que depuis que des fouilles de grande ampleur ont été réalisées en région méditerranéenne, comme les travaux de Laurent Schneider sur le roc de Pampelune qui revêtent une importance toute particulière (SCHNEIDER 2008, 2011). Le nord de la France reste dépourvu de fouille de cette importance. Le cas de Vendôme correspond parfaitement à ce modèle : cette agglomération mentionnée dès le 6e s. dans le traité d'Andelot constitue un centre pour un territoire qui deviendra plus tard le *pagus* puis le comté ; elle surplombe une agglomération antique (Areines à 1,5 km au nord-est, *Cf.* p.87) et constitue bien un relais de la capitale Carnute comme tendrait à le montrer la dédicace à Saint-Lubin de l'église du *castellum*. S'inscrivent dans ce modèle les agglomérations voisines de Châteaudun, Blois, Chinon ou encore Loches (ZADORA-RIO 2014).

L'apparition d'une dynastie comtale : les Bouchardises

Le premier comte qu'il est possible de rattacher à l'*honor* vendômois est le comte Troannus, qui apparaît entre 793-816 et dut exercer ses fonctions jusqu'en 833 au moins. Lui succède son fils Troandus qu'on retrouve en 838 comme assesseur de Louis le Pieux et de son frère Drogon pour un jugement avec un *Burcadus abbas* dont nous ne connaissons l'abbaye qu'il dessert. En 849 apparaît un autre Bouchard comme souscripteur d'une donation faite par le comte de Dunois, Eude, à sa femme Guandilmodis[80]. En 853, un Bouchard, évêque de

[80] CV/16 (849).

Chartres, aurait été un diacre de mauvaise vie nommé par Charles le Chauve malgré l'opposition de l'archevêque de Sens, Wénilon, et de son propre cousin Audradus. Cet évêque fut *missus* en Blésois et en Orléanais et combattit les Normands en 854 (BOUSSARD 1981 : 250).

En 890 et jusqu'à la fin du 10e s. la présence continue d'un comte Bouchard dans l'entourage Robertien, marquis de Neustrie puis ducs des Francs, est attestée. Il faut néanmoins attendre 976 pour trouver la première mention explicite d'un comte de Vendôme. Il apparaîtrait logique qu'ils le soient déjà à la fin du 9e s. dans la mesure où la documentation du 10e s. n'indique que rarement le lieu d'origine du témoin ou de l'acteur mais seulement son nom et son titre (BARTHELEMY 1993 : 278). Le comte de Vendôme participe au mouvement bien connu de captation des honneurs par les grands qui se mettent à transmettre directement leur charge à leurs fils entre la fin du 9e s. et le milieu du 10e s. Ce phénomène s'accompagne de la régionalisation des aristocraties qui s'explique entre autres par l'institution par les souverains carolingiens de grands commandements en réponse aux raids normands, confiés à des comtes de rang supérieur, cumulant plusieurs comtés et pourvus du titre de marquis ou de duc. Ces commandements étaient souvent associés à un abbatiat laïc qui fournissait la puissante protection d'un saint et l'accès à de riches domaines où installer des vassaux. Le comté de Vendôme ne possédant pas d'abbaye, les comtes durent certainement chercher à acquérir des abbatiats à l'extérieur du Vendômois comme Bouchard Ier, le comte de l'an mil, qui fut abbé de Saint-Maur-lès-Fossés, près de Paris. Les honneurs à redistribuer en Vendômois devaient donc être d'un autre type qu'ecclésiastique (MAZEL 2010 : 29).

L'arrivée de cette famille à la tête du petit comté de Vendôme à la fin du 9e s. a dû s'accompagner d'une série de transformations certainement progressives qui ont conduit à la situation décrite dans le texte *HSC*. Dans ce texte plusieurs grandes réalités urbaines sont décrites, le *vetus castrum*, la *villa* et les *burgi*, commençons le premier.

4.1.2 Le *vetus castrum* : le lieu des *potentes* vendômois du 10e s.

Le terme de *vetus castrum* semble dénommer un espace réservé aux *potentes*. Il s'agit à la fois d'un lieu sûr, lieu de leur résidence, siège de l'administration du comté et dans lequel ils peuvent traiter de leurs affaires. Il convient avant même d'entrer dans la configuration du lieu de préciser le terme de *potentes* et les réalités diverses qui peuvent se cacher derrière lui. Dans une société hiérarchisée comme celle de l'époque carolingienne, ce terme renvoie à des personnages, souvent grands propriétaires fonciers laïcs ou ecclésiastiques, qui dominent d'autres individus tombés dans une dépendance sociale et économique (BÜHRER-THIERRY, MÉRIAUX 2010 : 518). Au sein même de cette catégorie, les réalités sont complexes et tout une gamme de puissants s'échelonnent entre le comte et le simple *milites castri*. À l'échelle de la Neustrie du 10e s., Karl Ferdinand Werner a distingué trois strates dans l'aristocratie :

- celle des *viri illustri* correspondant aux comtes et aux très grands personnages de Neustrie ;

- celle des *vassalli*, des hommes qui se sont constitué des patrimoines à l'échelle de la Neustrie, et qui peuvent relever de plusieurs vassalités. Ce sont des personnages dont le comte cherche à s'assurer l'alliance ;

- celle de la petite aristocratie à base d'homme libre en dépendance quasiment invisibles dans les sources (WERNER 1998 : 57).

Dans le cas du Vendômois, les travaux de Dominique Barthélemy ont mis en évidence cette complexité au moins pour le 11e s. Il insiste sur le fait que ces rangs ne sont pas systématiquement distingués et pas forcément discernables (BARTHELEMY 1993 : 316). Nous reviendrons plus en détail sur ses travaux et leurs conclusions quand les sources nous le permettront c'est-à-dire vers l'an mil. Considérons ici qu'il existe à Vendôme dans la seconde moitié du 9e s. le comte, ses grands barons possessionnés en Vendômois mais aussi dans les *pagus* environnants et enfin les petits chevaliers dits de "basse-cour" qui tous résident dans cet espace.

Son emprise et sa défense (Figure 81 et Planche 49)

L'emprise et la réalité matérielle de ce *vetus castrum* peuvent être cernées en croisant à la fois les données archéologiques et les mentions textuelles. En effet, le texte *HSC* décrit de manière surprenante les tours de guet que doivent effectuer les *milites* dans le *vetus castrum* ainsi que la localisation des postes qui, confrontée avec les données matérielles, permet de restituer l'étendue du *vetus castrum*. Nous reproduisons ici la partie du texte mentionnant les cinq postes de guets : *"Isti omnes cum comite ita custodiebant castellum, quod in unaquaque nocte habebat intra vetus castrum v gaitas: unam super portam subtus castellulum, alteram super portam juxta mansionem Salomonis, tertiam supra murum juxta mansionem Gisleberti, et alie due tota nocte circuibant castellum."*

Si les lieux de guets correspondent à la situation des environs de 1005, les moyens de les localiser se rapportent, eux, aux éléments que le rédacteur avait sous les yeux vers 1030, comme l'indique la mention de la maison de Salomon et le *castellulum* qui sont des réalités des années 1030. Pour aider à la localisation des lieux de surveillance, nous devons signaler l'existence de la *rua/vicus vassalorum*[81], connue à travers le surnom de huit personnages qui apparaissent entre le milieu du 11e s. et le début du 13e s. Dominique Barthélemy a monté que cette rue correspondait à la rue Ferme, dont le toponyme apparaît dans les textes au 13e s., avec le raisonnement suivant (BARTHELEMY 1993 : 586) :

- après avoir réfuté les hypothèses de Saint-Venant qui proposait La Rue, en la paroisse de Savigny-sur-Braye, il mentionne l'existence d'un "*vicus vassalorum"* à Chartres et d'une "*rua vassalorum"* à Blois, tous deux en milieu urbain. La *"rua vassalorum"* des textes vendômois doit être localisée à Vendôme même ;

[81] Les huit chevaliers surnommés de *rua Vassolorum* sont : Teduin et Gislebert (TV/57 avant 1046), Renard (TV/313 en 1083), Fulcrade (MV/12), Fromond (TV/114 en 1057), Joscelin et Geoffroi (première moitié du 12e s.), Foulque (TV/625 en 1196-1197) et Foucois Fulcre (TV/633, peu après 1201) (peut-être le même personnage que Foulque ?), la mention de *vico vassalorum* apparaît entre 1040-1060 dans MV/115.

- l'un des personnages dit de *"rua vassalorum"*, Gislebert[82], est certainement le même que celui qui possède une maison proche du mur du "*vetus castrum", la rue des vassaux est donc dans cet espace ;*
- ce terme disparaît des anthroponymes vendômois à partir de 1201 alors qu'apparaît dans le même temps la rue Ferme ou *"vicus firmatus"* qui traversait la basse-cour du château. Ce toponyme aurait remplacé l'autre parce que les vassaux ne résident plus à Vendôme mais se sont retirés dans leurs terres : c'est ce que l'auteur appelle le *"second âge"* de la seigneurie châtelaine (*Cf.* p.405).

La rue des vassaux localisée, il est maintenant possible de placer les cinq lieux de guet :

- le premier guet est établi sur la porte située sous le *castellulum* qui pourrait correspondre à un réduit défensif mis en place plus tardivement à l'extrémité de l'éperon et dans lequel fut érigée une *turris*. (*Cf.* p.261) Dans ce cas, la porte serait située en contrebas de ce *castellulum* et pourrait être celle fermant la future rue Ferme ou rue des Vassaux à l'est ;
- le deuxième guet installé sur la porte à côté de la maison de Salomon doit selon toute logique faire face à la première à l'autre bout de la rue. En effet, ce Salomon peut être rapproché de Salomon le Portier mentionné comme témoin dans un acte de la Trinité[83] ;
- le troisième est placé sur le mur à côté de la maison de Gislebert. Il s'agit très certainement d'un mur établi le long du Loir entre les deux portes précédemment décrites. Ce Gislebert est l'un des premiers personnages connus à porter le nom *"de rua vassalorum"*[84], sa maison est donc établie dans la rue Ferme ;

- enfin les deux derniers correspondent à la circulation des hommes dans le *castellum* qui peut être interprétée comme la partie haute du *vetus castrum,* délimitée par un talus d'une dizaine de mètres de hauteur dont la date d'érection n'est pas connue malgré une fouille en 2008 (BRYANT 2008). La présence d'une palissade et de structures en bois à son sommet n'est pas à exclure. Ce talus était précédé d'un fossé d'une vingtaine de mètres de largeur qui isolait l'ensemble du *castellum* du plateau.

L'emprise du *vetus castrum* du 10e s. correspond en tous points à celle du château postérieur (au moins du 12e au 16e s.) scindé en deux parties par l'abrupt du coteau. La partie basse de 6 600 m^2 devait être obligatoirement empruntée pour accéder à la partie haute d'environ 16 000 m^2, le *castellum,* qui n'était accessible que par des petits chemins à flanc de coteau (Figure 81).

[82] TV/57 (avant 1046).
[83] TV/94 (avant 1050).
[84] TV/57 (avant 1046).

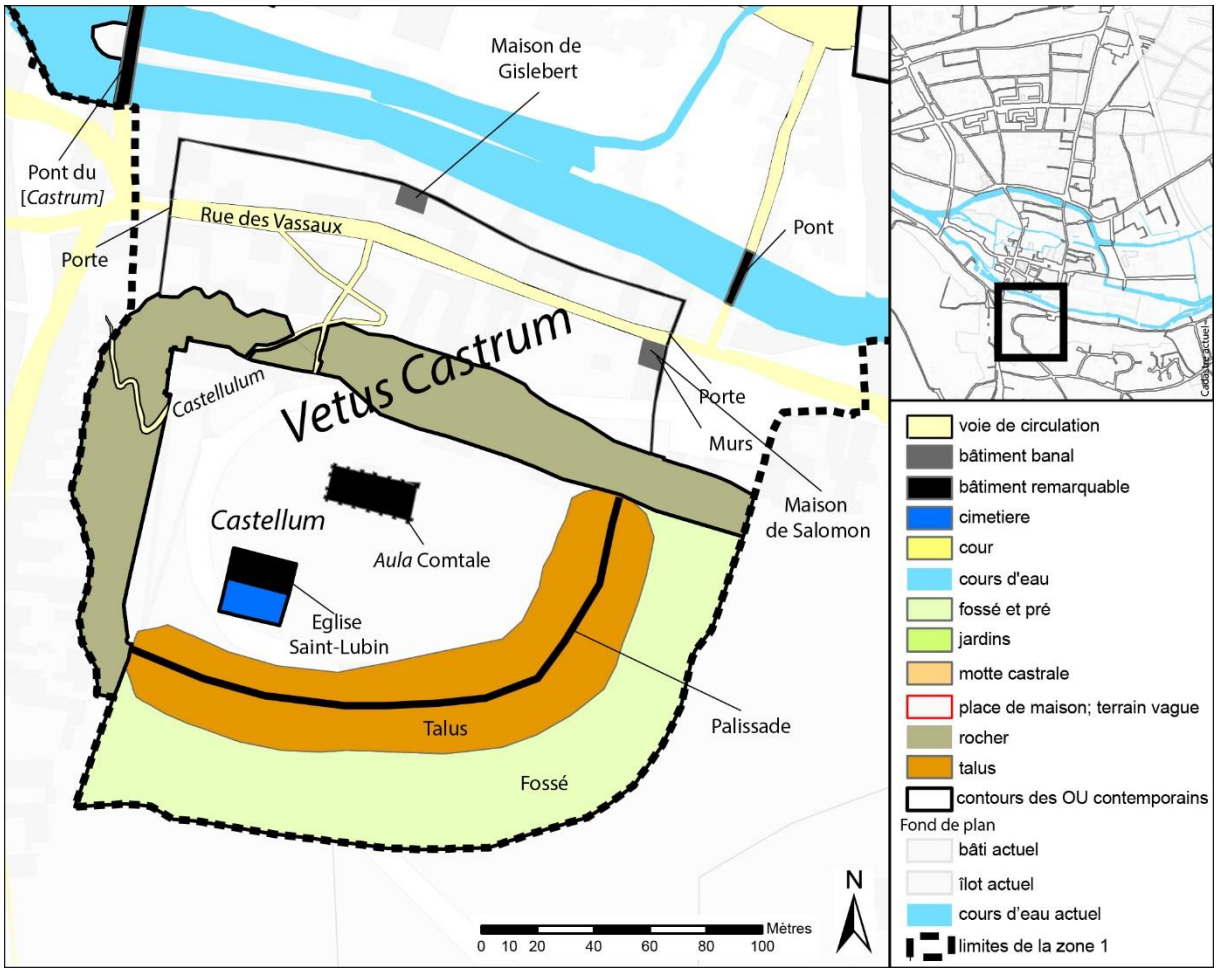

Figure 81 : Le *vetus castrum* de Vendôme dans la seconde moitié du 10e s.

L'inscription de cet espace dans la topographie de l'agglomération est intéressante à noter dans la mesure où il bloque une partie de la circulation de la vallée. En effet, la voie est-ouest primitive établie entre le coteau et le Loir traverse cet ensemble, de sorte que les portes dressées de part et d'autre de la rue des Vassaux obligent les voyageurs à traverser le bourg de Vendôme installé de l'autre côté du Loir.

L'enceinte et les guets définissent ainsi un lieu sûr dans lequel les *potentes* peuvent s'adonner à leurs activités. Cette sécurité ne relève pas entièrement du comte mais elle était confiée au cours de l'année, selon le texte *HSC*[85], à sept vassaux chargés d'organiser le guet et les rondes en contrepartie de *beneficium* (terres et églises) donnés par le comte. À partir des travaux de Dominique Barthélemy, il a été possible de dresser le tableau suivant, indiquant

[85] TV/2 (1005/1030) : Hae sunt consuetudines, quas tenebat in suo tempore comes Burchardus, in villa et in comitati Vindocino. In primis de excubiis castelli, sicut ipse facere commendavit, ut per menses ita fuisset custoditus, ipse vero, sicut comes et major omnibus erat, quinque mensibus faciebat, videlicet martio, et aprili, et julio, et augusto. Primi duo menses facti erant de camera comitis, et alii tres de gaitagio, qui prisus erat in burgo Vindocini. September faciebat Otradus pater Salomonis, de qua tenebat Septo et Artins. October faciebat Herveus de Sancto-Marcello, de qua tenebat Cathedras et Rias et Lulmas. November faciebat Hubertus de Firmitate, de qua tenebat Montem-Henricum et Pustaconem et Linerias. Januarium faciebat vicecomes Hubertus, pro qua tenebat magnum beneficium in Corboneis. Februarium faciebat Gundriacus, de qua tenebat alodos de sancto-Amanno. Martium faciebat Fulcherius, de qua tenebat ecclesiam de Noereit et ecclesiam de Lanciaco.

pour chaque mois quel personnage assurait la garde et quels étaient les bénéfices retirés (Tableau 31, BARTHELEMY 1993 : 301-311).

Mois	Organisateur de la garde vers l'an mil	Organisation originelle déduite
Septembre	Otrade	Vassaux
Octobre	Hervé	Vassaux
Novembre	Hubert de la Ferté	Vassaux
Décembre	Gislebert Le Riche	Vassaux
Janvier	Le vicomte Hubert	Vassaux
Février	Gondacre	Vassaux
Mars	Comte (*de camera comitis*)	Comte *(de camera comitis)*
Avril		
Mai[86]	Foucher	
Juin	Comte (*de gaitagio qui prisus erat in burgo Vindocini*)	Comte (*de gaitagio qui prisus erat in burgo Vindocini*)
Juillet		
Août		

Tableau 31 : Organisation de la garde du *vetus castrum* à Vendôme vers l'an mil et originellement.

Plusieurs constats peuvent être formulés sur cette répartition :

- Dominique Barthélemy, citant Pierre Toubert, remarque que les mois attribués aux vassaux se font en hiver, c'est-à-dire à "*une saison moins militaire que celle du comte"* (BARTHELEMY 1993 : 301) ;

- le mois de mai attribué à Foucher est placé entre deux sessions comtales. Dominique Barthélemy y voit la marque d'un partage primitif par moitié entre le comte et les six barons. Le mois attribué à Foucher aurait constitué un prélèvement sur le temps comtal (BARTHELEMY 1993 : 310). Nous pouvons aller plus loin et considérer que le mois de Foucher aurait été prélevé sur ceux payés par la *"camera comitis"*. Compte tenu de la richesse de Foucher dit aussi "le riche", certainement l'homme le plus riche du Vendômois après le comte et dont les descendants seront encore les plus importants propriétaires du Vendômois au moins jusqu'au 14e s., il est probable qu'il avait demandé de s'extraire de la masse des petits vassaux que constitue la *camera* comtale pour posséder son propre mois de garde, signe de reconnaissance et de réussite ;

- la dernière remarque porte sur les moyens dont dispose le comte pour effectuer ses gardes : la "*camera"* comtale pour les mois de mars et avril et le *"gaitagio qui prisus erat in burgo Vindocini"* pour les mois de juin, juillet et août. S'agit-il de taxes servant à payer le guettage ou d'hommes venant l'effectuer ? Certains auteurs tels que Jean-Pierre Poly et Éric Bournazel voient dans la *"camera*" comtale *"une équipe de guerriers domestiques"* (POLY, BOURNAZEL 1980 : 86). Dominique Barthélémy

[86] Le texte attribue le mois de mars à Foucher mais il s'agit d'un mois déjà attribué au comte. Dominique Barthélemy après Charles Métais propose d'attribuer le mois de mai à Foucher (MÉTAIS 1893 : TV/7 note 3, BARTHELEMY 1993 : 309).

précise également que faire le guet était prescrit aux hommes libres par le capitulaire de Pîtres de 864. À l'exception de cette note, il préfère voir dans ces deux éléments des taxes : la *"camera"* serait *"une caisse de recettes et de dépenses"*, un signe d'une administration comtale et la *"prisus"* une taxe sur le bourg de Vendôme (BARTHELEMY 1993 : 332 n387). Tout son raisonnement est fondé sur l'association entre *"prisio"* qu'il interprète comme un prélèvement et une taxe de six deniers sur chaque maison de Lavardin appelé le *"gaitagium"*[87]. Les arguments avancés semblent clore le débat. Or, l'interprétation d'un conflit de la fin du 15e s. opposant le comte à ses sujets vient le relancer, ces derniers refusant de rendre le guet et la garde au château comtal : il ne s'agit pas de taxes mais bien d'une participation aux guets puisque comme l'indique le bailli qui trancha en faveur du comte : *"a bel et grant et notable chastel, logeys pour y loger les guétaux".* Ce nouvel élément vient remettre en cause l'existence d'une taxe sur le guettage dès le 10e s. et durant les siècles suivants dans la mesure où la transformation d'une taxe en service à rendre est rare. Ce guettage doit donc être considéré à Vendôme comme un droit recognitif du comte sur son bourg.

De ces différentes constatations, il est possible d'envisager une organisation originelle de la garde du *vetus castrum* : six mois sont réservés au comte, qui pourrait s'appuyer trois mois sur les habitants de son *burgus* et trois autres mois sur sa *camera*, et six autres mois à ses vassaux. Il s'agirait d'un modèle de parité entre le comte et le groupe de nobles dans un esprit "carolingien" où "*le royaume n'appartenait pas au seul roi, mais à l'ensemble de ceux qui étaient nés pour le gouverner sous la conduite du roi"* et Dominique Barthélemy de pousser la métaphore *"le pagus n'appartient pas au comte mais à l'ensemble de ceux qui étaient nés pour le gouverner…"*(WERNER 1980 : 204, BARTHELEMY 1993 : 318).

Ses fonctions

Le *vetus castrum* en plus d'être le lieu de résidence des *potentes* est surtout le siège de l'administration comtale et le lieu de la justice. C'est dans cet espace que la monnaie devait être frappée, que les archives devaient être conservées et surtout la justice rendue. Là encore, nous devons à Dominique Barthélemy une très belle étude sur la justice à Vendôme et dans le vendômois dans la seconde moitié du 11e s. qui, à l'inverse de Samuel White qui mentionne deux cours, celle du comte et celle de Vendôme, propose l'existence d'une seule *curia* qui s'élargit à des représentants des parties. La cour de Vendôme, comme toutes les cours de justice d'avant la genèse de l'État moderne, se caractérise par l'existence de formations restreintes, de formations élargies, d'une certaine informalité et de lieux de réunion divers (BARTHELEMY 1993 : 654).

Malgré la multiplicité de ces lieux de réunion, un bâtiment, l'*aula,* en constitue le symbole. En l'absence de fouille, plusieurs indices invitent à localiser cette *aula* au centre du *castellum*. En effet, le texte de la légende de la fondation de la Trinité rédigé au 12e s. précise

[87] MV/14A (1060-1067) *: "extorquens etiam de unaquaque domo annuatim sex denarios de excubia quam vulgus gaitagium appellat".*

que le comte et sa femme virent, par une fenêtre qui éclairait la façade nord de leur *thalamus*[88] établie dans l'*aula*, tomber trois flammes dans un pré en contrebas du coteau. Il indique ensuite que cette salle sur le mont est le lieu où est maintenant établie la collégiale Saint-Georges[89] qui serait fondée selon toute probabilité vers 1037 (*Cf.* p.271). Cette hypothèse, bien qu'émanant d'un texte plus tardif, ne doit pas être écartée et apparaît même, pour plusieurs raisons, séduisante :

- l'examen des maçonneries encore en élévation de la collégiale a montré que le mur septentrional de la nef, conservé sur une longueur de 25 m, est construit en moellons de calcaire très bien assisés et doté de contreforts en moyen appareil sur toute sa hauteur. Une porte constituée elle aussi de blocs de calcaire est pratiquée dans ce mur. Cette technique de construction alliant moellons de calcaire et blocs de calcaire taillés pour les éléments architectoniques se retrouve au 10e s. et durant la première moitié du 11e s. dans la vallée de la Loire (PRIGENT 2012). La fourchette de datation de cette maçonnerie n'autorise pas son attribution à l'*aula* comtale mais indique le laps de temps durant lequel ce mur pourrait avoir été construit. Il peut donc s'agir d'un mur antérieur à la collégiale ou d'un mur édifié pour la collégiale vers 1037 ;

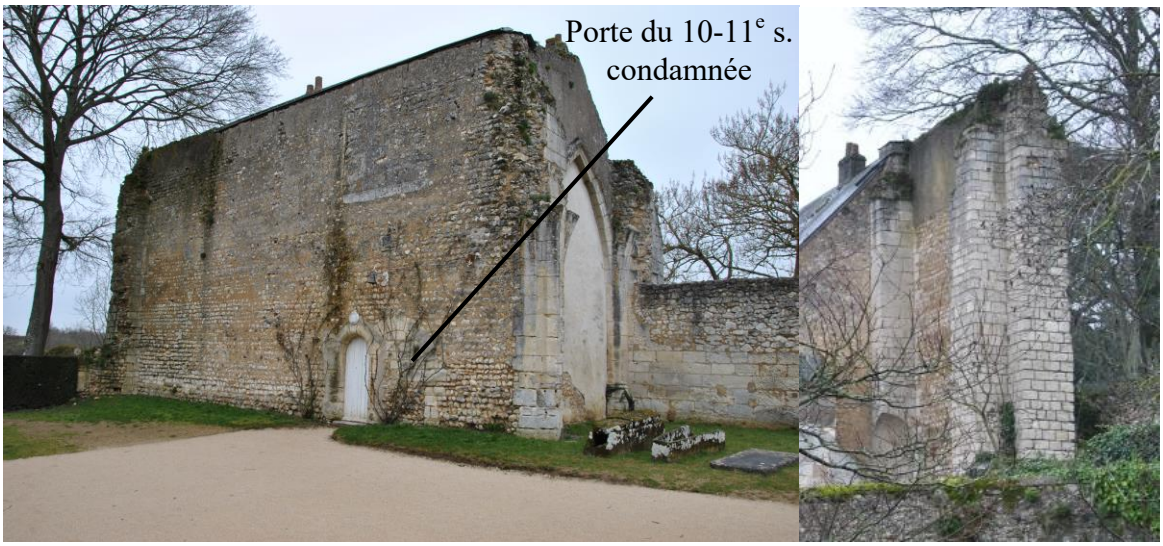

Figure 82 : Vestiges de la nef de la collégiale Saint-Georges pouvant correspondre à l'ancienne *aula* (mur septentrional, face interne et contrefort de l'angle nord-ouest).

- l'ensemble du plan de la collégiale au 11e s. a été restitué par Gabriel Plat à partir de fouilles qu'il a menées dans les années 1930. L'étude de ce plan montre clairement une anomalie architecturale : un changement d'orientation entre la nef d'une part et le transept et le chœur d'autre part, indiquant que ce dernier aurait été ajouté indépendamment de la nef et qu'ensuite une simple ouverture aurait été percée pour

[88] Chambre à coucher dont ne sait si elle correspond à une réelle pièce ou à une simple partition interne plus ou moins temporaire (RENOUX 1992 : 185).
[89] HALPHEIN, POUPARDIN 1913, éd, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* : 150 : "Causa autem edificationis hujuscemodi extitit. Quodam tempore, dominico die, aurora illucescente, contigit consulem una cum uxore ad fenestraam aule qua thalamus ejus illuminatur versus aquilonem faciem posuisse. Erat autem aula in supercilio montis, ubi nunc ecclesia beati Georgii habetur".

relier les deux volumes. Cet élément invite à proposer l'existence d'un édifice antérieur à la construction du transept et du chœur qui auraient été édifiés en prenant appui sur lui. Ces arguments ne reposent que sur le plan levé par Gabriel Plat et doivent être considérés avec toutes les réserves possibles ;

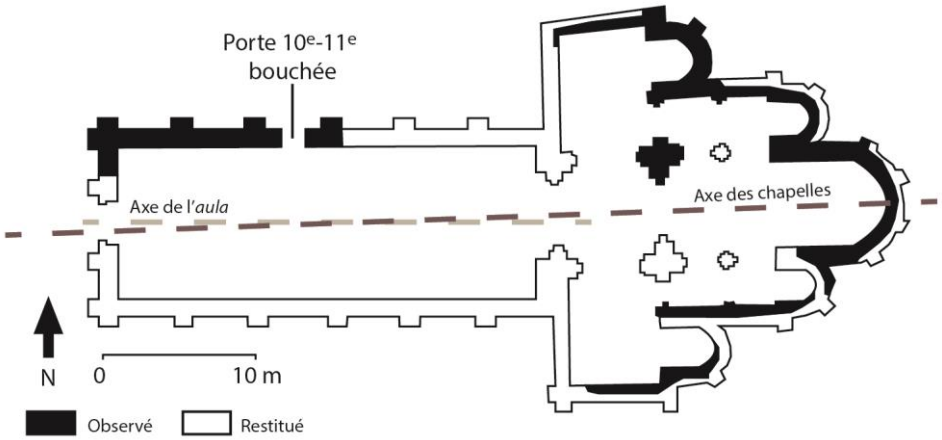

Figure 83 : Plan de la collégiale Saint-Georges (d'après LESUEUR 1969).

- la présence de nombreux contreforts espacés d'environ 3 m tout autour de la nef renforcerait le caractère seigneurial plus que religieux de l'édifice si l'on se fonde sur les travaux d'Alain Châtelain (CHÂTELAIN 1973) et sur l'inventaire des églises "pré-romanes" en Touraine dressé par Fréderic Epaud qui montre la faible utilisation de contreforts pour ces églises (ÉPAUD 2014) ;
- l'absence de fenêtre sur le pan de mur encore en élévation n'est pas contradictoire avec l'interprétation comme *aula* comtale et va même dans ce sens puisque les églises du deuxième quart du 11e s. étaient toutes dotées de fenêtres hautes, au moins pour celles conservées (ÉPAUD 2014). Le rez-de-chaussée aurait pu abriter un cellier aveugle ou pratiquement aveugle et l'étage la grande salle, dont une partie pourrait être transformée en chambre, si l'on se fonde sur le récit de fondation de la Trinité qui place le comte et la comtesse dans leur *thalamus* (chambre temporaire) au moment du passage des trois flammes ;
- la position au centre du *vetus castrum* et sa porte ouvrant vers le nord, vers l'agglomération, tendrait à attribuer à cette nef/*aula* un rôle central dans l'organisation de cet espace, d'autant plus qu'elle se situe au point culminant de l'éperon, visible depuis le bourg établi en contrebas. Comme l'indique Annie Renoux, l'*aula* est faite pour être regardée et sert à mettre en scène le pouvoir en cristallisant l'attention, mais elle est aussi conçue, de l'intérieur, pour offrir à ses occupants des points de vue qui magnifient la puissance de son détenteur et créent des occasions de délassement (RENOUX 2001 : 19) ;
- son emplacement central par rapport aux accès du bourg renforce les liens établis entre les deux éléments (*Cf.* p.238) ;
- la tradition locale rapportée par Raoul de Saint-Venant indique que la sacristie de la collégiale Saint-Georges remplacerait l'ancien "*ourouer le comte*", c'est-à-dire un

oratoire peut-être adossé à l'*aula*. Cette tradition aurait-elle gardé en mémoire l'ancienne fonction de l'édifice ? (SAINT-VENANT 1914d : 69) ;

- la conversion d'une *aula* en église a été reconnue dans un cas lointain, celui du palais d'Oviedo dans les Asturies transformé au début du 10e s. en église dédiée à Santa Maria del Naranco[90] (ARIAS 1999).

Ainsi, la nef de la collégiale Saint-Georges présentant un plan de 29 m de long sur 12 m de large hors œuvre pourrait avoir été dans un premier temps l'*aula* comtale de Vendôme du milieu du 10e et du début du 11e s., certainement du temps des ancêtres de Bouchard Ier jusqu'à une partie du gouvernement de Geoffroi Martel. L'hypothèse est séduisante d'autant plus que ces dimensions ne semblent pas s'écarter de la norme des quelques édifices connus pour la même époque qui, il faut le noter, sont peu nombreux.

À Angers, une grande salle de 25 m de long sur 12 m de large, datée par ^{14}C du milieu du 10e s., serait entourée de plusieurs autres édifices organisés autour d'une cour remplissant des fonctions complémentaires dont l'organisation pourrait encore être visible au 12e s. (BRODEUR et *al*. 1998, MESQUI 1993 : 20-21).

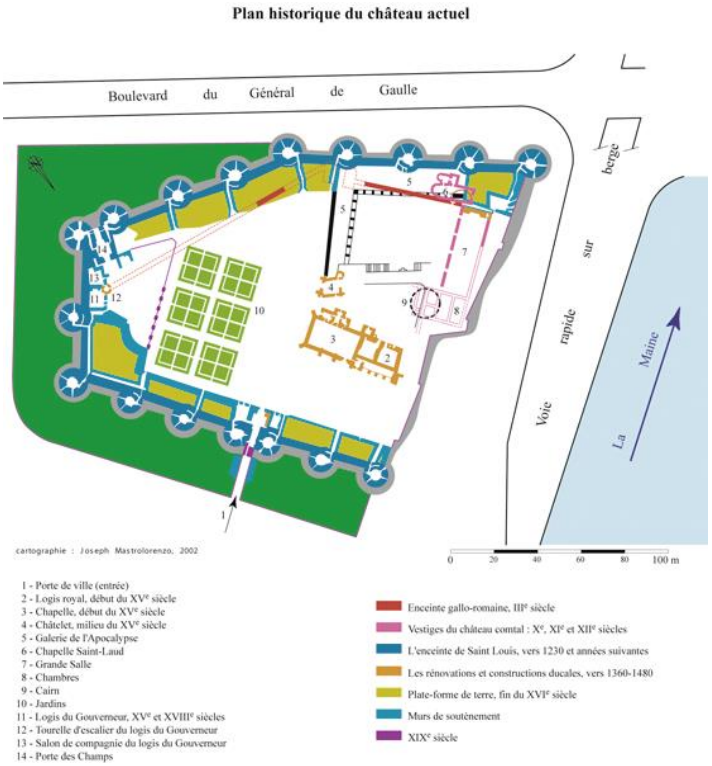

Figure 84 : Emplacement des vestiges de l'*aula* comtale d'Angers du milieu du 10e s. (MASTROLORENZO 2002)

[90] Il s'agissait d'une construction de petite taille de plan rectangulaire (20 m sur 6 m) à deux niveaux. Il était renforcé par des contreforts à cannelures et éclairé de grandes baies. Le premier niveau couvert d'une voûte en berceau était composé de trois parties : une chapelle, un lieu pour les bains et une réserve, alors que l'étage, accessible par des escaliers extérieurs, était une grande salle rectangulaire voutée en berceau et ouverte à ses extrémités par des loggias fermées par une triple arcade.

Un autre exemple est celui de Fécamp, lieu de résidence des ducs de Normandie, fouillé par Annie Renoux qui a mis en évidence aux alentours de l'an mil une grande salle, dont les dimensions difficilement restituables ne sont pas inférieures à 13,75 m sur 7 m, associée à deux bâtiments en bois qui représenteraient des espaces résidentiels, la fonction religieuse étant assurée par la collégiale très éloignée au nord du *castrum* (RENOUX 1991 : 313-319, 346-375, 1992 : 192; 1996b : 28).

À Doué-la-Fontaine, les fouilles menées par Michel de Boüard, et dont l'étude a été reprise par Luc Bourgeois récemment, ont mis en évidence un palais carolingien dès le 9e siècle, détruit par un incendie à la fin de ce siècle. L'édifice actuel, associé à l'*aula* érigée vers 900 par le comte Robert, futur roi des Francs (922-923), était constitué d'une grande salle de 23,90 m sur 16,63 m hors-œuvre, édifié en petit appareil calcaire, chaîné aux angles à de grands blocs de falun récupérés sur des monuments antiques ou du haut Moyen Âge (BOÜARD 1974 : 81-82, BOURGEOIS (dir.) 2010).

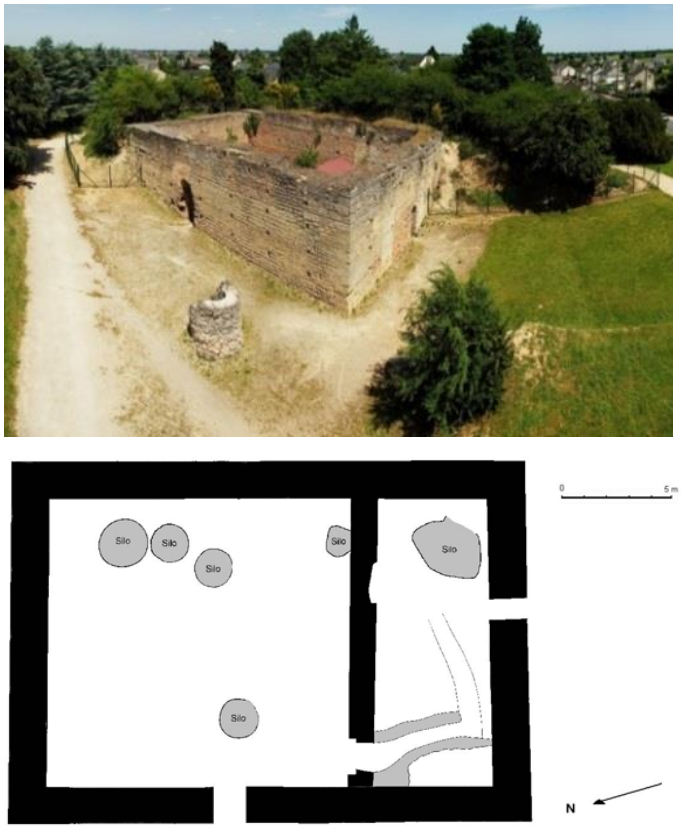

Figure 85 : L'aula comtale de Doué-la-Fontaine.

En tant que siège du pouvoir, des individus devaient être chargé de l'administration du comté. Leurs existences peuvent être extrapolées de l'enquête que constitue *HSC*. Pour Dominique Barthélemy qu'une enquête ait pu être menée trente ans après les faits qu'elle consigne suppose l'existence d'un organisme de gestion et d'hommes capables de rédiger régulièrement des actes. Cette administration devait aussi être chargée de surveiller le monnayage. Onze deniers de Vendôme appartenant à deux types ont été étudiés ou recensés pour le premier 10e s. (DIRY 1999 : 38).

		Lieux de découverte	Poids (en g)	Référence/lieu de conservation
GRATIA DEI REX / VENDENIS CASTRO	Croix de revers sans point	Trésor de Coudres (Eure)	1,45	Duplessy 1985 : N°111 De longpérier 1848
		Évreux (Eure)	ND	Duplessy 1985 : N°135 Garel 1883
		Évreux (Eure) Saint-Taurin	1,46	Duplessy 1985 : N°136 Garel 1883
		Évreux (Eure) Saint-Taurin	1,46	Duplessy 1985 : N°136 Garel 1883
		Fécamp (Seine-Maritime)	1,37	Duplessy 1985 : N°137 Garel 1883
		Fécamp (Seine-Maritime)	1,39	Duplessy 1985 : N°137 Garel 1883
		Les Roches-l'Évêque (Loir-et-Cher)	ND	Duplessy 1985 : N°280
	Croix de revers cantonnée d'un point dans le premier et quatrième canton	Inconnu	1,52	Cabinet des médailles, Paris
		Inconnu	1,13	Cabinet des médailles, Paris
		Inconnu	1,47	Cabinet des médailles, Paris
		Inconnu	1,12	American Numismatic Society, New-York

Tableau 32 : Monnaies du premier 10e s. frappées à Vendôme (DIRY 1999 : 36-40).

La plupart de ces monnaies, du fait de leur faible poids, seraient issues de fabrications postérieures au règne de Charles le Chauve : nous aurions à faire à des immobilisations, c'est-à-dire à des frappes au même type bien après la période officielle de leur émission, interprétées comme le signe d'une rupture des relations entre les autorités locales et le pouvoir central. Selon Jacques Duplessy, ce monnayage cesserait vers 940 au moment du règne de Bouchard Ier ou de son père. Quoi qu'il en soit, la monnaie Vendômoise reste une monnaie de second ordre, loin derrière le monnayage chartrain qui domine dans toute l'ancienne cité Carnutes.

L'existence d'un monétaire est attestée à Vendôme au 11e s. et il ne semble pas impossible qu'il en existât un auparavant. Exerçait-il dans le *castellum* ? Très certainement mais il devait aussi travailler sur les marchés comme l'a montré Dominique Bathélemy à travers l'étude d'un texte de 1040 relatant la cession par Agnès, femme de Geoffroi Martel, à Lancelin de Beaugency en compensation de l'église Saint-Bienheuré de la "*monetam de Vindocino castro*[91]". Pour lui, il ne s'agit pas du droit comtal sur la frappe de monnaie qui lui est donné mais seulement celle de la frappe durant la foire de la Saint-Bienheuré (BARTHELEMY 1993 : 290).

À l'exception du monétaire, nous ne connaissons pas le statut des autres agents comtaux. Les charges administratives étant souvent confiées pour cette période à des clercs (LEMARIGNIER 1959, MAZEL 2013 : 401-403). La question de l'existence d'une communauté dans le *vetus castrum* de Vendôme se pose donc. Les clercs de l'église Saint-Lubin dont l'emplacement précis à l'intérieur du *castellum* reste à déterminer pourraient avoir joué ce rôle. Cette église avait était placée par Dominique Barthélemy en contrebas du coteau (BARTHELEMY 1993 : 232), à l'emplacement qu'elle occupée aux 17e et 18e s. or plusieurs aveux du prieur de Saint-Lubin du 15e s. localisent l'église dans le château[92]. L'église fut

[91] TV/22 (1075/1080).
[92] AN/P/609 : 16 à 21 (15e s. et 16e s.).

détruite et déplacée dans le faubourg Saint-Lubin dans le deuxième quart du 17e s. sur la demande de César de Vendôme qui réaménagea le château (*Cf.* p.602).

Pour conclure, le *vetus castrum* de Vendôme est un espace protégé et très bien délimité qui contraint la circulation dans la vallée au moins sur les itinéraires est-ouest de la rive gauche du Loir, obligeant à passer par l'autre rive. Il ne s'agit pas d'une simple résidence comtale, mais du lieu de résidence de toute l'aristocratie vendômoise, qui appartient autant au comte qu'à l'ensemble des *milites castri* vendômois qui y assurent le guet. Le comte n'est d'ailleurs que le premier d'entre eux, le "*major omnibus*"[93] (BARTHELEMY 1993 : 314). C'est un lieu dans lequel les *potentes* peuvent régler leurs affaires, stocker les surplus de production et s'adonner au commerce de luxe même si aucune preuve. Cet espace porte donc en lui une forte valeur symbolique, conférant aux résidents un statut particulier dans la société ; c'est l'espace par excellence de "*l'entre soi*". En l'absence de fouilles, nous ne pouvons aller plus loin sur l'organisation du *vetus catrum* de Vendôme au 10e s., mais il ne fait pas de doute que, jusque qu'à l'arrivée à la tête de l'*honor* vendômois des Angevins, il s'organisait à la façon d'un palais post-carolingien dont l'extrême diversité mise en évidence dans des travaux récents dissimule un point commun : la dispersion fonctionnelle (RENOUX 1996a, 2010). Comme le faisait encore récemment remarquer Luc Bourgeois, ces quartiers à dominante aristocratique restent difficiles à documenter avant la fin du 11e siècle et leur genèse demeure un champ d'étude peu exploré (BOURGEOIS 2006 : 135). Une réponse pourra peut-être être apportée pour Vendôme par comparaison avec d'autres sites mieux documentées. Nous y reviendrons après avoir présenté le second élément du *castrum* au sens générique : la *villa*.

4.1.3 La *villa vindocini* et les *burgi* : un espace subordonné au *vetus castrum*

Le texte *HSC* mentionne plusieurs réalités pouvant correspondre à des espaces subordonnés du *vetus castrum* : il s'agit de la *villa vindocini* et de plusieurs *burgi vindocinensis*. Ces mentions sont les seules connues, aucune autre évocation de ces bourgs n'apparaît dans la documentation postérieure. Plusieurs questions se posent donc : à quoi correspond chacune de ces réalités ? Quelles sont leurs emprises ? Quelles fonctions y étaient associées ? De qui relevaient-elles ? Est-il possible de restituer une chronologie de leur mise en place ? Mais avant de répondre à ces questions, la notion de quartiers subordonnés doit être précisée (Planche 49).

Les quartiers subordonnés

Cette notion de quartier subordonné est privilégiée à celle de "bourg castral" qui désigne des réalités très diverses. En reprenant l'article fondateur d'André Debord rédigé pour le premier colloque de Flaran de 1979 (DEBORD 1980, complété par DEBORD 1990), quatre acceptions du terme bourg peuvent être définies : l'ensemble de l'agglomération, un noyau habité juxtaposé voire intégré au *castrum*, des bourgs créés en faveur d'établissements religieux, et des bourgs "véritablement monastiques développés autour d'une abbaye qui joue alors le même rôle que le château". D'autres auteurs comme Michel Bur considèrent que le bourg castral n'est que le *suburbium* aggloméré au-devant du château (BUR 1993 : 13). Ce débat sémantique contemporain ne permettrait pas de saisir, selon Luc Bourgeois, la réalité

[93] TV/2 (1005/1030).

médiévale. Pour cet auteur les quartiers subordonnés sont toutes les réalités qui s'opposent au quartier privilégié. Un nouveau concept qui éviterait les confusions entre le vocabulaire des textes médiévaux et les concepts actuels (BOURGEOIS 2012 : 53).

Les différents régimes de prélèvement comme révélateurs chronologiques ?

La *villa vindocini* semble définir l'ensemble de l'espace vendômois extérieur au *vetus castrum*. Nous ne pouvons, à la différence de Cluny où Didier Mehu a pu restituer une partie de l'emprise, aller plus loin dans sa définition. Il pourrait s'agir sur une base comparatiste d'un espace d'environ un kilomètre autour du *castrum* (MEHU 1999: 347). Le texte mentionne également une *banleuiam* correspondant à un territoire de domination du *castrum* sur lequel nous n'avons aucune connaissance et qu'il est difficile d'attribuer à une lieue comme le notait Anne Jourdan-Lombart (JOURDAN-LOMBART 1972: 388).

Ces espaces mi-ruraux, mi-urbains se composait entre autres de différents bourgs : le bourg de Vendôme relevant du pouvoir comtal et trois autres appartenant à des vassaux. Le mot *burgus* tient une place importante dans le vocabulaire urbain médiéval. Il désigne une agglomération dont les activités essentielles sont extra-rurales, établies hors des villes et des cités préexistantes, fréquemment autour d'un pôle sacré ou d'un château. Le mot a une double acceptation, d'une part il indique le regroupement d'individus et d'autre part il désigne un aspect fortifié. Il donna naissance au mot germanique *Burg* désignant une forteresse. La question des fortifications des bourgs reste un problème épineux.

Tous ces espaces sont soumis à des prélèvements différents qui nous paraissent révélateurs de l'ancienneté de certains bourgs par rapport à d'autres. Reprenant les travaux de Dominique Barthélemy, nous allons essayer de définir les différents types de prélèvements auxquels sont soumis les diverses parties de la *villa*. Le texte *HSC* évoque des coutumes comme un tout qui est parfois détaillé et dont on retire telle ou telle partie. La première d'entre elles est le cens que Dominique Barthélemy peine à définir : s'agit-il de l'ancien impôt public ou d'un impôt de seigneurie foncière tel qu'on le connaîtra plus tard ? Pour le haut Moyen Âge, le terme même renvoie selon Benjamin Guérard à *"une redevance quelconque, publique ou privée (...) acquittée en argent ou autrement par un homme libre ou par un serf"* (GUERARD 1844 : "*Prolégomènes*"). À côté du cens, on trouve la *vicaria* (justice), la *commandise* (protection), la *prisio* (réquisition sur le pain et le vin et le charroi) et les monopoles (pêche et banvin). La *vicaria* correspond à la justice sur les non-nobles et les revenus qui y sont attachés. Nous ne développerons pas ici la tentative de définition de ce concept par Dominique Barthélemy (199 : 325-328), mais notons que la *vicaria* renvoie à l'ensemble de la justice tant haute que basse, et que dans certains endroits le comte n'en possède qu'une partie. Le droit comtal ne se réduit donc pas à la future "haute justice" ou "justice retenue" et inversement, l'ensemble des autres lieux du vendômois n'étaient pas soumis à cette justice comtale mais relevaient de la justice d'autres grands. La *commendise*, la troisième taxe relevée dans le texte *HSC*, est une taxe de protection connue à partir de la fin du 10e s. La *prisio* correspond à des réquisitions de blé, de viande ou de vin ; pour cette dernière denrée on sait qu'avant 1040, une maison du *castrum* de Vendôme était taxée d'un

muid de vin (plus d'une centaine de litres)[94]. Le guettage est difficile à définir : taxe ou obligation (*Cf.* p.223) ? Enfin le texte fait allusion au banvin du comte, correspondant à une période pendant laquelle seul le vin du comte peut être vendu :"*in suo tempore nemo ausus erat infra banleuiam vinum vendere, quamdiu comes suum vinum vendere faciebat, quo aut non emendasset aut vinum non perdidisset*"[95]. Cette formulation indiquerait que les comtes qui se sont succédé depuis Bouchard Ier n'ont pas pu punir les contrevenants. Tous ces prélèvements sont attribués soit au comte soit au possesseur du fief ; le tableau suivant (Tableau 33), indique pour chaque entité spatiale leurs destinataires.

Espace considéré	Mention dans HSC	Cens	*Consuetudines*									Guettage	Banvin
			Vicaria					*cComendisia*	*Prisio*				
			Ban	Rapt	Incendie	Larron	Sang		Pain	Viande	Vin		
Terra quam tenet Ingelbaldus Brito de Brenerias et de burgo Vindocini, qui fuit Guandelberti Nigri	*nullam consuetudinem in illa terra capiebat, nisi solum censum*	*Comte*	*Vassal*	*Vassal*	*Vassal*	*Vassal*	*Vassal*	*Vassal*	*ND*	*ND*	*Vassal*	*ND*	*ND*
Terra quam tenet Gauterius filius Hamelini Maiorolas et burgidus de Vindocino, qui fuit Hilgaldi de Blesim,	*ibi comes omnen consuetudinem tenebat nisi solum censum.*	*Vassal*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*ND*	*ND*
Terra Salomonis de Lavarzino, que est trans flumen Leti,	*omnem consuetudinem reddit comiti, nisi solum censum quem tenet ipse supradictus Salomon*	*Vassal*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*
Totidem vero reddit burgum Hilgaldi Divitis de Vindocino	*IIIor forfacta reddit videlicet bannum, ratum, incennium (sic), latrocinium. Totidem vero reddit burgum Hilgaldi Divitis de Vindocino*	*Vassal*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Vassal*	*Comte*	*Vassal*	*Vassal l*	*ND*	*ND*	*ND*
Burgo vindocini	*Gaitagio*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*	*Comte*	*Comte*
Villa Vindocini	*Terra de Solemis omnem consuetudinem reddit, vicariam, comandisiam, prisionem de pane et carne, et omnem consuetudinem, sicut villa Vindocini*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*Comte*	*ND*	*ND*	*Comte*	*ND*	*ND*

Tableau 33 : Récapitulatif des *consuetudines* des différentes réalités urbaines de Bouchard Ier dans Vendôme.

La lecture du tableau fait apparaître quatre ensembles pour lesquels les prélèvements sont partagés entre le comte et ses vassaux. Les terres et le bourg d'Engelbaud le Breton représentent une situation singulière puisque le comte ne peut y prélever que le cens, à l'inverse des autres cas où le cens relevait du vassal et les autres coutumes du comte. Ces différences de traitement ne peuvent être expliquées dans le détail, mais l'hypothèse de centres

[94] TV/47 (après 1040).
[95] TV/2 (1005/1030).

d'occupation plus anciens relevant de vassaux du comte ayant pu conserver ou prendre à leur compte certains droits par rapport au pouvoir comtal paraît intéressante. Mais avant de développer cette théorie, il nous faut localiser l'ensemble de ces biens :

- les terres de Salomon de Lavardin, dites *"trans flumen Ledi"*, sont relativement faciles à situer dans la mesure où elles furent toutes données durant le 11e s. au prieuré de Marmoutier de Lavardin (*Cf.* p.294), dont le prieur était encore dépositaire au 16e s. La carte des fiefs montre en effet une vaste censive au nord-est de l'agglomération que la construction de l'enceinte de ville et plusieurs canaux au 13e s. ont scindée en deux parties (*Cf.* p.374) ;

- le bourg de Gautier, fils d'Hamelin Ier, est lui aussi facilement localisable puisque, vers 1080, son fils Hamelin II fonda à Vendôme un prieuré dépendant de Saint-Georges-du-Bois. L'emprise de la censive relevant de ce prieuré pour le 16e s. doit correspondre sans trop de doute possible au bourg de Gautier ;

- le bourg d'Engelbaud est lui moins bien localisé mais il doit se situer sur le site de la Trinité, comme tendrait à le prouver l'acte d'acquisition du moulin "du cloître" vers 1033, établi sur le canal du ponceau, autorisé par Bouchard de Caresmot et Engelbaud le Breton ;

- enfin le bourg d'Helgaud le Riche pourrait correspondre à l'ensemble du bourg Saint-Bienheuré ainsi qu'à une importante partie de l'espace du bourg de Vendôme. En effet, Helgaud le Riche se libère de son *honnor* à Lancelin de Beaugency vers 1040[96] on sait au 14e s. que les fiefs Blésois échangés avec le comte de Vendôme dans la rue du Faubourg Saint-Bienheuré appartenaient auparavant au seigneur de Beaugency. Helgaud serait aussi l'ancêtre du lignage des Caresmot, qui deviendront à partir du 13e s. la famille de Noyers possessionnée dans la rue Guesnault mais aussi sur le site primitif de la Trinité et dans la rue Saint-Bié (*Cf.* p.405, 281).

Il est aussi intéressant de noter que ces bourgs et terres de la *villa* de Vendôme, soumise à des droits particuliers vers l'an mil, seront en très grande partie donnés à des institutions ecclésiastiques durant le 11e s. : les moines de la *cella* de Lavardin dépendant de Marmoutier pour les terres de Salomon de Lavardin, la Trinité de Vendôme pour le bourg d'Engelbaud et peut-être une partie du bourg de Hilgaud, et les chanoines réguliers de Saint-Georges-du-Bois pour le bourg de Gautier, fils d'Hamelin. Ces dons doivent certainement s'expliquer tout simplement par le fait qu'il est plus facile de se dessaisir de biens dont on ne possède pas l'entière propriété.

Nous proposons à titre d'hypothèse de voir dans ces quatre territoires des pôles d'habitat plus anciens que celui du *burgo vindocini*. En effet, ces différences de traitement ne peuvent être expliquées dans le détail, mais l'hypothèse de centres d'occupation plus anciens relevant de vassaux du comte ayant pu conserver ou prendre à leur compte certains droits par rapport au pouvoir comtal paraît intéressante. En effet, tous ces territoires, au moins les trois

[96] TV/22 (vers 1040).

bourgs d'Engelbaud, de Gautier et d'Helgaud, se trouvent dans des lieux où les quelques observations archéologiques qui ont pu être menées ont montré l'existence d'une occupation plus ancienne, peut-être de l'Antiquité tardive :

- pour le bourg de Gautier, des observations archéologiques anciennes ont montré, lors du creusement d'une cave dans une maison à une dizaine de mètre de la chapelle, des tuiles à rebords, de nombreux débris de poteries romaines en terre noire, une pièce de monnaie de Gordien-le-Pieux et un petit instrument en bronze de quinze centimètres de long interprété comme une sorte de couteau à lame recourbée d'origine romaine (ROYAU 1902 : 278-279). Cette présence de vestiges antiques est aussi attestée par une note de l'abbé Plat en 1909 (PLAT 1909 : 203) ;

- pour le bourg d'Engelbaud, les fouilles effectuées dans l'emprise de l'abbaye ont mis en évidence du mobiler gallo-romain et un important niveau de terre noire d'environ 1 m d'épaisseur antérieur au 11e s., pouvant correspondre à une occupation du haut Moyen Âge à proximité de la supposée fontaine miraculeuse ;

- le bourg d'Helgaud, certainement le bourg Saint-Bienheuré est certainement ancien si l'on se fonde sur la vie du saint (*Cf.* p.218).

Un dernier argument d'ordre morphologique peut être avancé. Entre les deux bourgs d'Engelbaud et de Gautier, un terrain possède une certaine régularité par la présence de plusieurs voies orthonormées ; nous pensons qu'il s'agit du *burgo vindocini* dépendant entièrement du pouvoir comtal et créé très probablement dans la première partie du 9e s. en liaison très forte avec le *vetus castrum*. Ce bourg est cerné par le canal du pont Perrain qui pourrait avoir été mis en place simultanément au réseau viaire régulier. Dans ce cas, une question se pose, pourquoi avoir intégré de vastes espaces de part et d'autre de ce système viaire si ce n'est pour y intégrer un habitat plus ancien ? Voyons cette planification en détail.

Le burgo Vindocino

La dernière réalité urbaine mentionnée dans le texte *HSC* est nommé *burgo* Vindicino dont les habitants doivent trois mois de garde au château. À quoi renvoie cette réalité ? de quand date t-elle, quels sont les origines des habitants ? Autant de questions dont les réponses restent très hypothétiques en l'état des connaissances.

Un vaste espace planifié du 10e s. ?

L'analyse morphologique menée sur l'ensemble de l'espace urbain a mis en évidence deux éléments particuliers pouvant être associés à deux territoires vendômois, le *castrum* et le *burgus* (Planche 50) :

- d'une part, un canal dessinant un rectangle de plus ou moins 550 m de long sur 350 m de large prenant appui sur le canal de dérivation des Grands Prés, creusé pour le fonctionnement des moulins du cloître (signe de son antériorité). Les canaux reliant le canal

de dérivation des Grands Prés et le bras Saint-Bienheuré sont eux postérieurs et sont liées à la fortification du *burgus* par Geoffroi Martel (*Cf.* p.280) ;

- d'autre part, une composition viaire singulière à l'intérieur du quadrilatère dessiné par ces canaux qui présente une physionomie étonnement régulière. Entre deux axes structurant nord-sud (Rue Poterie et Rue du Change) s'échelonne une série de voies et canaux de direction est-ouest (espacés d'une trentaine de mètres). Cette série de cinq voies est disposée de manière parallèle de part et d'autre d'un alignement central constitué de l'enchaînement de la rue aux Bleds et de l'église Saint-Martin. Un autre élément de symétrie est intéressant à relever : la centralité de l'éventuelle *aula* et du *vetus castrum* sur ces deux éléments. En effet, l'emprise du *vetus castrum* s'inscrit entre les deux voies nord-sud de la composition et les accès septentrionaux à cet espace sont établis tous les deux à environ 430 m de l'*aula* comtale. La forme de cette composition est relativement proche de celle observée par Bernard Gauthiez pour la ville de Rouen. Ce dernier, à partir des sources planimétriques et des sources écrites, a mis en évidence une refonte de l'espace intérieur de la cité à la fin du haut Moyen Âge. Le point de départ du raisonnement porte sur la reconnaissance d'un plan régulier dans la partie centrale de la Cité de Rouen autour de la cathédrale. Le plan cadastral de 1827 (Figure 86) montre que deux axes structuraient cette partie de la ville, l'un nord-sud, formé par les rues du Grand-Pont et des Carmes, l'autre est-ouest constitué de la rue du Gros-Horloge de part et d'autre duquel se trouvaient des rues parallèles, disposées de manière symétrique et a des espacements identiques et décroissants par rapport à l'axe central. Plus que sur la cathédrale, ce plan serait axé sur le baptistère situé entre les deux églises du groupe épiscopal détruit à la fin du 10e s., une date constituant un *terminus post quem* de la mise en place de ce réseau de voies. Sur la base de données textuelles, Bernard Gauthiez proposa une fourchette chronologique comprise entre les environs de 720 et l'année 946 et développa des arguments pour une datation haute en relation avec la mise en place de la réforme canoniale par l'évêque Remi au milieu du 8e s. (GAUTHIEZ 1993).

Si ce raisonnement n'est pas dénué d'arguments, les fouilles effectuées par Jacques Le Maho sur le site de l'ancien groupe épiscopal invalidèrent cette hypothèse de datation puisqu'il mit au jour des lotissements établis le long de ces voies et ne pouvant remonter au-delà de la fin du 9e s. Il associe cette restructuration aux déplacements de populations liés au raids scandinaves dans la basse Seine et propose de dater cette refonte parcellaire à une fenêtre relativement étroite qui "va de 887, date de retrait des Normands de la Cité à 889/890 date de l'arrivée des premiers réfugiés" Cette fenêtre étroite le conduit à attribuer la paternité de ce projet au roi Eudes (888-898), la seule puissance publique capable de mener à bien un tel projet (LE MAHO 2003 : 244). Cette refondation se traduirait par un changement de fonction de l'agglomération, auparavant cité résidentielle et semi rurale, elle deviendrait un lieu de production et d'échanges rassemblant une population d'artisans et de marchands jusque-là relégués à l'extérieur des murs des cités.

Nous ne pouvons aller aussi loin, en l'état des connaissances, dans la datation et l'interprétation de la planification vendômoise.

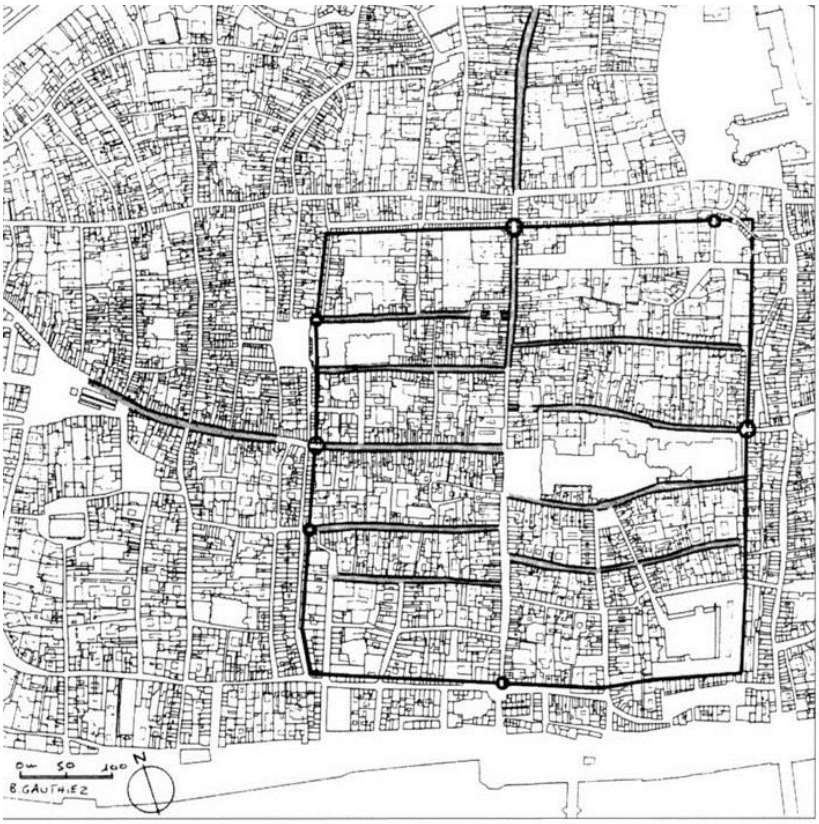

fig. 2 : Structure des rues à l'intérieur du *castrum* de Rouen, sur un fond de plan établi à partir du cadastre de 1827 (Gauthiez 1993).

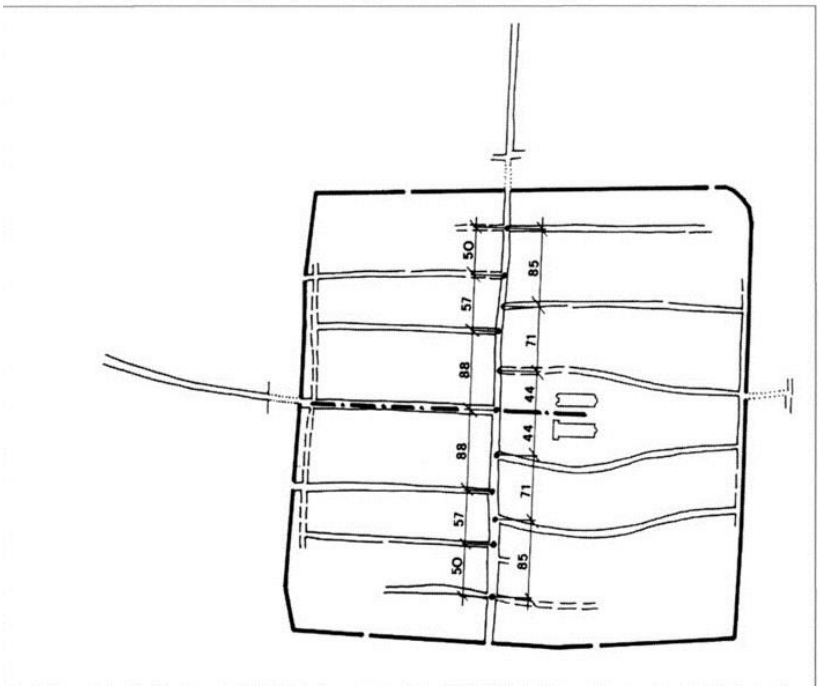

fig. 3 : Mesure des espacements des rues à l'intérieur du *castrum* de Rouen, en mètres (Gauthiez 1993).

Figure 86 : La re-planification du *castrum* de Rouen à la fin du 9e s.

La composition vendômoise fut très tôt adaptée et transformée pour répondre à de nouveaux besoins. Passons en revue les principales actions postérieures ayant entraîné des changements dans la forme primitive (Planche 50). Cinq rues originelles ont été gommées postérieurement mais leur emprunte reste visible dans des alignements parcellaires et le tracé des canaux. Trois ensembles peuvent être distingués : les rues transformées en canaux (Rue B

et F), les rues effacées (Rue A, F, G et J) et les rues déplacées (Rue L et M). Le phénomène de transformation de rues en canaux peut dater du début du 13e s. et serait lié aux grandes transformations que connaît le réseau hydrographique à l'occasion de la construction de la nouvelle enceinte. Plusieurs mutations similaires ont été observées à Beauvais où le réseau hydrographique reprend en partie le tracé des voies romaines (GUILLERME 1983 : 68-69) ou plus récemment à Troyes lors de la fouille d'un quartier de tanneurs où un canal reprend le tracé d'une ancienne voie. L'effacement des rues A, F, G et J conservées sous forme de ruelles s'explique soit par leur inutilité du fait de la transformation d'une partie en canaux (Rue B et F), soit par leur intégration dans les hôtels particuliers peut-être dès le 13e s. et de manière certaine au 14e s. (Rue J). Dans la partie méridionale de la composition, les deux voies nord-sud s'écartent de leur tracé supposé, vers l'ouest pour la rue Poterie et vers l'est pour la rue Saint-Bié, comme si le nouveau tracé cherchait à éviter la rue Ferme. Ces écartements sont certainement à mettre en relation avec la refortification du château à la fin du 12e s. ; le creusement de douves en avant des murailles pourrait avoir nécessité le déplacement des ponts et des rues.

L'association géométrique des deux éléments, canal et réseau viaire, ne fait pas de doute mais il nous semble falloir les distinguer dans la mesure où ils relèvent de deux objectifs différents : isoler un espace (canal) et favoriser l'installation d'habitants (réseau viaire) qui peuvent être associés d'une part au *castrum* au sens large, considéré comme une zone séparée du reste de l'espace, et d'autre part au *burgus vindocini*.

Cette formation géométrique très ordonnée ne peut être due au hasard mais relève bien d'une composition qui ne fait néanmoins pas abstraction de l'héritage topographique et des contraintes de site. Le tracé du canal dans sa portion est-ouest pourrait reprendre le paléo-chenal du Loir à l'instar du fossé nord du *castrum* de Saint-Martin de Tours qui s'inscrirait dans un paléo-chenal de la Loire (NOIZET 2007). Le rectangle dessiné n'est pas parfait puisqu'il s'appuie sur un canal préexistant qui n'entre pas dans la figure géométrique. L'utilisation de l'église Saint-Martin et de son cimetière comme axe de symétrie de cette composition relève aussi d'un esprit d'adaptation dans la mesure où ces deux éléments lui sont bien antérieurs (*Cf.* p.218). Cette composition n'est donc pas un projet urbanistique faisant table rase du passé, elle ne doit pas être lue au niveau de la parcelle mais à celui de la conception d'ensemble ; si des régularités existent dans l'organisation des parcelles, elles ne se retrouvent pas sur l'ensemble de l'espace. L'existant n'a pas été totalement supprimé. L'hypothèse est donc celle d'une réorganisation importante de l'espace en lui assignant un sens nouveau, sans pour autant le modifier partout de façon égale. L'existence de zones habitées préexistantes peut être une des explications de la forme et de la grande superficie de l'espace délimité par le canal du pont Perrain.

Datation et fonction du burgo vindocini

La datation de cette composition ne peut être qu'hypothétique en l'absence de textes la mentionnant et de fouilles archéologiques exploitables. Néanmoins, les observations de la place Saint-Martin ont mis en évidence des sépultures attribuées au 7e s. à l'emplacement de la rue établie au sud de l'église éponyme. Le *terminus ante quem* quant à lui, défini par l'analyse

morphologique, indique que l'abbaye de la Trinité et son bourg au nord fondés tous deux entre 1030 et 1040 sont postérieurs à la rue du Change, axe nord-sud le plus oriental de la composition dans la mesure où ils prennent appui dessus. La fourchette de réalisation de cette composition assez étendue entre le 7e s. et le début du 11e s. peut être réduite à un siècle, entre la fin du 9e s. et la fin du 10e s. car il apparaitrait surprenant que Vendôme soit à la pointe de la reprise urbaine du 9e s. ! Trouver le commanditaire ainsi que la fonction de ce bourg autorisera une meilleure datation.

Pour le 10e s., aucun texte ne nous renseigne sur les habitants de ces bourgs, sur leurs activités ou sur leur statut ; là encore, le recours aux informations postérieures est nécessaire. Le premier constat porte sur la fonction de cet espace ; comme on n'y retrouve aucune institution religieuse à l'exception d'une église paroissiale ni aucun centre de pouvoir, sa fonction est donc à chercher du côté économique : production et commerce.

Au 11e s., les personnages connus et habitant cet espace sont tous des artisans ou des commerçants à l'instar de Raoul Fèvre ou de Gautier le charpentier. En plus de ces activités relevant des fonctions banales d'une agglomération, une production semble intéresser tout particulièrement l'élite vendômoise : la tannerie. Tout au long du 11e s., plusieurs conflits opposant le comte de Vendôme aux moines de la Trinité portent sur la récolte des écorces en forêt de Gâtine (environ 30 km de Vendôme)[97]. L'écorce de chêne n'a pas beaucoup d'autre utilité que celle de servir à la fabrication du cuir. À la fin du 11e s., Engelbaud le Breton, un des chevaliers les plus puissants de la seconde moitié du 11e s. et bénéficiaire d'un *burgus* à l'emplacement du futur site de la Trinité, donne à cette même abbaye un collibert nommé André, tanneur[98]. Cette implication de la Trinité dans la tannerie à la fin du 11e s. remet certainement en cause un monopole comtal établi depuis très longtemps en forêt de Gâtine.

L'ampleur de cette activité n'est pas connue mais une hypothèse peut être formulée sur l'investissement des élites vendômoises et du comte dans cette industrie dès le 10e s. En effet, le comte de Vendôme s'approprie aux dépens de Marmoutier une part de la forêt de Gâtine, correspondant sans doute aux paroisses de Prunay, Monthodon et La Ferrière. Cette usurpation est relatée dans la charte de restitution à l'abbaye par Geoffroi Martel en 1056[99] et dans une notice[100] qui précise qu'il y a eu une première possession puis une restitution et de nouveau une usurpation. Toutes ces actions ne peuvent être datées avec précision mais elles sont certainement antérieures à la restauration monastique de Marmoutier de 980. Ces territoires en forêt de Gâtine sont avec quelques domaines éparpillés dans la châtellenie de Vendôme mis en évidence par Dominique Barthélemy (Villefrancoeur, Montrieux, la forêt de *Castellano* et le parc de chasse de *Noeredum*) ainsi que le bourg de Vendôme les seuls biens appartenant en propre au comte (BARTHELEMY 1993 : 338-339). Y-a-t-il un lien entre les deux ? En effet, quels intérêts le comte avait-il à intégrer cette marge établie entre trois principautés (Maine, Touraine et Vendômois) ? Il s'agit de la partie la plus pauvre au moins

[97] TV/356 (1097) : *"asserebat praeter hoc, quod de arboribus forestis Vuastinae homnibus corticem non licebat auferre".*
[98] TV/219 (1070) : *"Ingelbaldus Brito dedit Andream collibertum, officio Tannatorem".*
[99] MV/117 (1057).
[100] MV/118 (1060-1066).

sur le plan agricole du comté, sa seule richesse étant le bois et donc l'écorce. Son usurpation aurait-elle permis de fournir la matière première à des artisans établis dans le nouveau bourg de Vendôme[101] ?

La production de cuir, considérée comme l'activité développée du bourg au sens géographique du terme, c'est-à-dire apte à faire vivre une communauté et à dégager des ressources numéraires, comme le pèlerinage de Saint-Martin à Tours, peut expliquer deux éléments caractéristiques de la topographie du bourg : de vastes espaces préservés de constructions et le nombre important de moulins. En effet, l'espace rectangulaire délimité par le canal du pont Perrain qui renferme le bourg de Vendôme mais aussi deux bourgs plus anciens étaient entourés à l'est et à l'ouest par des non desservis par un réseau viaire et occupés à en croire la légende de fondation de la Trinité par des prés. N'aurait-il pas pu accueillir des fosses de tannages qui demandent beaucoup d'espace ?

Le nombre important de moulins est aussi une des caractéristiques de ce bourg. Bien qu'aucun ne soit mentionné avant le début du 11e s., leur existence dès la fin du 10e s. et même auparavant ne peut faire de doute dans la mesure où il s'agit de dons effectués par des vassaux du comte aux moines de la Trinité ou de Marmoutier. Six moulins ont pu être identifiés et en partie localisés, leurs noms à la fin du 10e s. nous étant inaccessibles ; pour des raisons de simplification (les moulins changeant souvent de nom), les structures molinologiques seront présentées sous le nom connu dans la fausse charte de fondation de la Trinité rédigée vers 1080-84 correspondant à l'état d'achèvement de la constitution du patrimoine molinologique de l'abbaye à Vendôme[102] auquel sont jointes les données émanant de chartes de Marmoutier[103]. Huits sites molinologiques ont pu être identifiés, quatre relevant de la Trinité, trois de Marmoutier, et un connu uniquement dans le patronyme d'un individu :

- les deux moulins à côté du pont du *castrum* de Vendôme[104] ;
- les deux moulins devant la porte du *suburbium*[105] ;
- le moulin du cloître[106] ;
- le moulin sous la motte Gautier[107] ;
- le moulin de la Chappe[108] ;
- le moulin *Firmatus*[109] ;
- le moulin "*in burco vindocino*[110]"
- le moulin de la Grève[111].

Le tableau suivant récapitule l'historique des acquisitions (don, vente..), réclamations et destructions des moulins acquis par les deux abbayes durant le 11e s. (Tableau 34).

[101] Encore au 19e s. les très importantes tanneries de Château-Renault dont la tradition veut qu'elles aient été établies par des tanneurs Vendômois au 15e s. étaient approvisionnées en écorce de chêne de la forêt de Gâtine (HENRI-AZEMA 2004).
[102] TV/36 (fin du 11e s.)
[103] MV/30 (vers 1060), 31 (1060-1066), 32 (1069), 33 (1069).
[104] TV/36 (1056) : *"molendiina apud pontem castri Vindocini duo"*.
[105] TV/36 (1056) : *"ante portam suburbii duo"*.
[106] TV/36 (1056) : *"in claustro ipso unum"*.
[107] TV/36 (1056) : *"subter motam Gauterii unum"*.
[108] MV/21 (11e s.), MV/23 (1066), MV/24 (11e s.), MV/30 (1050), MV/31 (1050-1066), MV/32 (1066-1075).
[109] MV/24 (1060/1061) : *"molendinum quendam in Ledo, Firmatum nomine, juxta molendinum nostrum de Cappa"*.
[110] MV/116 (1032-1037/1060).
[111] MV/25 (1060-1061) : *"Durando molendinario de greva"*.

Moulin relevant de la Trinité à la fin du 11e s.					Moulin relevant de Marmoutier		
Les deux moulins à côté du pont du *castrum*	Les deux moulins devant la porte du *suburbium*		Le moulin du cloître *"quod est ad portam foris, in suburbio Sancti Martini"*	Le moulin sous la motte Gautier	Le moulin de la Chappe	Le moulin *"Firmatus"*	Le moulin de burco vindocino *"super alveum fluminis Lidi, in burco Castri Vindicini positum.",*
TV/438 (1121) Réclamation des moulins du pont (dit frinquembault et du pont) donné par Gautier par son "petit" fils Pierre de Montoire			TV/350 (1093) Destruction du moulin du cloitre				
TV/36 (1080-85)							
		TV/171 (1064) Don du moulin du Pont Perrin		TV/206 (entre 1056 et 1062) Réclamation de Foucher de la Tour	MV/31 (1050-1066) Réclamantion de Foucher de la Tour du moulin que sa grand-mère Hildiarde avait donné aux moines	MV/25 (1060/1061) MV/32 (1069). Revendication de Salomon fils d'Otrade sur le moulin de Guismard	
TV/38 (1056-60)							
TV/16 et 17 (1039) Don des moulins du pont par Gautier fils d'Hamelin de Langeais	TV/100 et 101 (1054) Revendication de Salomon sur moulin de la Porte il s'en désiste		TV/60 (1040-1046) Don de la moitié du moulin à Gautier le charpentier Molendino,		MV/30 (1050)	MV/24 (1060/1061) *"molendinum quendam in Ledo, Firmatum nomine, juxta molendinum nostrum de Cappa (...)"*	MV/116 (1032-1037/1060). Ansaud de Caresmot, prêtre donne un moulin dans le bourg de Vendôme aux moines de Saint-Mars
	TV/63 (1046) Acquisition du moulin de la Porte qui appartenait à Salomon? *Molendinum de Porta*		TV/48 (1047) Achat du reste du moulin du cloitre		MV/23 (1066) Réclamation de Guismard sur le moulin de la Chappe.		
			TV/9 et 10 (1033) Achat du moulin du cloître				

Tableau 34 : Historique des acquisitions de moulins par les moines de la Trinité et de Marmoutier durant le 11e s.

La localisation de ces neufs moulins peut être tentée sur la base des éléments de topographie contenus dans leurs noms (Planche 49) :

- les moulins du pont du *castrum* appartenant avant le don à la Trinité à Gautier fils d'Hamelin, propriétaire d'un bourg à l'emplacement du prieuré Saint-Pierre-La-Motte, peuvent être facilement localisés dans la mesure où en 1121, Pierre de Montoire, un descendant de Gautier, porte une réclamation sur les moulins donnés à la Trinité qui sont nommés moulin du pont[112] et moulin Frinquembault. Il a été possible d'identifier ce dernier moulin au moulin Signac ou Frabot parfois nommé Frinquembault, encore en activité sur le cadastre ancien et relevant au 16e s. d'un fief abbatial. Le second moulin du pont appartenant à la Trinité doit être associé au moulin à « esmouldre les ferments » mentionné dans un bail de l'abbaye qui le localise entre le moulin des chanoines de Saint-Georges (moulin de Lisles) et le moulin des frères de l'Hôtel-Dieu (moulin de la Fontaine). Il semble avoir disparu dans le courant du 16e s. puisqu'il apparaît comme *"une place à faire moulin"* dans l'aveu des chanoines de 1546[113].
- la localisation des moulins de la Porte est plus hypothétique, restant pour Dominique Barthélemy une énigme (BARTHELEMY 1993 : 149), mais nous pensons avoir résolu une partie du problème. Les deux moulins de la Porte mentionnés dans la charte de 1056 correspondent certainement aux moulins du pont Perrain. D'abord, ces moulins apparaissent dans les possessions monastiques à l'époque moderne ; or aucun acte d'acquisition correspondant à ces moulins n'existe entre le 12e s. et le 16e s., l'acquisition devait donc être antérieure et apparaître dans les "fausses" chartes de fondation. Ensuite, si l'hypothèse de l'emprise du *castrum* délimité par le canal du pont Perrain est exacte, les moulins établis sur ce pont étaient situés à l'entrée du *castrum* et donc proches d'une porte (peut-être celle des avancées fortifiées mises en place par Geoffroi Martel ? *Cf.* p.276). Enfin, au moins un moulin dit de la Porte relevait du seigneur de Lavardin dont on a vu que les terres étaient établies au nord du *castrum*. En effet, le premier moulin est donné à l'abbaye vers 1046 par la comtesse Agnès après l'avoir acheté d'Aimeric, gendre de Salomon de Lavardin qui ne consentira à renoncer à ses droits sur ce moulin qu'en 1054. L'acquisition du second moulin n'est pas très claire, mais un moulin dit du "pont Perrain" pourrait avoir été acquis si l'on en croit un acte très fragmentaire vers 1064.
- le moulin sous la motte Gautier est aussi complexe à localiser. D'abord, la motte Gautier correspond à l'emplacement du bourg de Gautier, fils d'Hamelin, que l'on peut placer dans la patte d'oie au sud du prieuré Saint-Pierre-La-Motte. Le moulin doit donc être établi à proximité. Ensuite, la seule mention autre que celle des fausses chartes de fondation apparaît dans un acte relatant une réclamation de Foucher de la Tour qui devait être possessionné dans cette partie de l'agglomération, les biens de la famille de la Tour (plus tard de Lisle) dans Vendôme étant essentiellement concentrés autour du pont Saint-Georges où la famille possède encore un moulin au 14e s.[114] Le moulin entrant dans les biens de la Trinité, il faut donc rechercher une terre mouvant

[112] Le résumé de Charles Métais associe le moulin du Pont au moulin du pont Perrain mais il s'agit d'une erreur.
[113] AN/P/610 (1546).
[114] ADLEC/G/254 : 2 (1347).

de cette seigneurie au 16e s. or seul le sud de la rue basse relevait de la Trinité dans cette portion de la ville. Enfin, le canal de "eve du comte" prend une forme singulière en remontant vers le nord dans sa confluence avec le bras le plus méridional du Loir. Serait-ce le signe d'une île disparue ? Ainsi, ces trois éléments permettent de localiser ce moulin au sud de la rue Basse et à l'ouest du moulin Frinquembault ;

- le moulin du cloître est documenté par plusieurs notices[115] qui le localisent par définition dans l'emprise de l'abbaye, sur le canal du cloître, devant la *"porta foris"* du monastère c'est-à-dire l'entrée réservée aux moines et non l'entrée de l'abbaye comme a pu l'interpréter Fadilla Lazereg (LAZEREG 1997 : 40). Il fut détruit à la fin du 11e s., certainement pour l'édification des "grands greniers" (*Cf.* p.323). Il fut acheté par le couple comtal au chevalier Erfred le Roux en 1033[116] pour 15 marcs d'argent et 7 muids de seigle. Cet achat nécessita le consentement de Bouchard de Caresmot, de Lancelinde Beaugency et Engelbaud le Breton, seigneurs des terres sur lesquelles est établi le moulin. Une notice de 1042 indique que l'achat porte sur le moulin et la conduite d'eau qui passe à travers ;

- la localisation du moulin de la Chappe et du moulin "Firmatus" relevant de Marmoutier a longtemps été controversée. Force est de constater qu'un certain flou règne dans l'acquisition de ces moulins donnés par Hildegarde, femme de Foucher. Raoul de Saint-Venant, comme Emmanuel Marcos, distingue bien deux moulins donnés à Marmoutier et les localise tous les deux à la Chappe (SAINT-VENANT 1914b : 163, MARCOS 1992 : 63) Ce haut site molinologique comprenait à l'époque moderne et jusqu'au 19e s. trois moulins, dont un seul est attesté dans les possessions de Marmoutier au 14e s. : le moulin Saint-Mars, relevant du prieuré du même nom. Deux autres moulins sont en possession d'un certain Roupenon[117] au début du 12e s. Les deux auteurs notent donc le même problème : un moulin de Marmoutier a disparu ! En réalité le réexamen des textes montre une histoire différente. Hildegarde achète bien deux moulins à Guismard pour les donner à Marmoutier, mais un seul est localisé à *"cappa"*, l'autre étant dit installé sur le Loir, et nommé *"Firmatum"*. Ce toponyme rappelle étrangement le *"vicus firmatus"*[118] (la rue Ferme) qui apparaît au 13e s. Sur l'ensemble des moulins présents à partir du 15e s., un seul peut correspondre à ce moulin *"Firmatum*" et il est établi près de la Fontaine Saint-Georges devant l'entrée occidentale du *"vetus castrum",* entrée qui ouvre sur la rue des Vassaux, future *"vicus Firmatus"*. En effet, sur les trois moulins établis sur cette tête d'eau, au milieu du 11e s., un appartient à la Trinité (c'est l'un des moulins du pont), un autre appartient à Foucher de la Tour, et un troisième devait exister sur la rive septentrionale du Loir : c'est le moulin *"Firmatum"* ;

- la localisation du moulin *"super alveum fluminis Lidi, in burco Castri Vindicini"* n'est pas aisé, les arguments avancés plus tardivement dans le textes (*Cf.* p.293) tendraient à le localiser sur le bras du Ponceau appartenant aux Caresmot.

[115] TV/9 (1033), 10 (1033), 48 (1047), 60 (1040-1046), 350 (1093).
[116] TV/10 (1033).
[117] TV/670 (1226) et 696 (1238).
[118] ADLEC/41/G/316 : 1 (1246).

Ces moulins donnés par des vassaux du comte ne devaient pas être les seuls en activité à Vendôme. Lorsque les sources émanant d'autres institutions que les monastères, essentiellement à partir du 14e s., nous renseignent sur des acteurs restés jusqu'ici dans l'ombre, d'autres moulins apparaissent. Étaient-ils déjà présents au 11e s. ? Nous ne pouvons pas encore en l'état de nos connaissances comprendre comment fonctionnait l'ensemble de ces moulins, comment se répartissaient les flux hydriques. Il faudra attendre le 15e s., période durant laquelle la totalité des moulins existants sont connus, pour comprendre la complexité du réseau. La seule question à laquelle on peut essayer de répondre ici porte sur leur nombre. Deux explications peuvent être avancées en se fondant sur les fonctions des moulins connus plus tardivement. Au 15e s. les moulins vendômois sont essentiellement destinés à deux activités, moudre le grain et fabriquer du tan, même s'il existe aussi un moulin à draps et un moulin à ferrement[119]. Il semble que la situation ne soit pas différente pour le 11e s. et donc peut être déjà au 10e s. La présence de moulins à blé peut s'expliquer aisément par la proximité de la petite Beauce, importante région productrice, dont les grands domaines devaient être dans les mains de certains grands vassaux résidant dans le *vetus castrum* et qui auraient nécessité des moulins pour la transformation du blé. De plus l'industrie du cuir que nous avons mise en évidence devait avoir recours à des moulins pour moudre les écorces de chêne.

L'autre fonction associée à ce bourg pourrait être le commerce. Si la présence de petits marchands vendant leur production ne peut être niée, la question du commerce à longue distance doit être posée. Autrement dit, y a-t-il un ou des lieux de marché à l'intérieur de cet espace ? Des foires y sont-elles organisées ? Là encore, il n'existe aucune mention pour le 10e s., mais les situations postérieures peuvent apporter un certain nombre d'indications sur la localisation de ces événements que rien ne permet d'attester dans l'emprise du bourg. Bien au contraire, l'analyse des textes plus tardifs tendrait à montrer que les foires ne furent établies dans l'espace du bourg qu'à partir du 13e s., à l'emplacement connu du 14e s. au 19e s. En effet, deux textes de 1241 indiquent l'existence d'un *marché vieux* qui ne peut correspondre qu'au site du marché du 11e s. Ce dernier peut être localisé assez précisément dans l'espace vendômois sur plusieurs arguments :

- les deux textes relatent la vente d'une maison aux chevaliers de l'Hôpital de Tourailles *"in Marchileio Veteri",* situé dans la censive du prieur de Saint-Lubin, qu'il a été possible de localiser dans le faubourg éponyme ;

- la toponymie des rues, mieux connue à partir de la fin du 14e s. grâce aux *Comptes* comtaux, indique l'existence de la *rue du Marcheis* dans la partie septentrionale du faubourg Saint-Lubin ;

- ces mêmes *Comptes* mentionnent l'existence d'un four banal dit *"du marcheis"* à cet emplacement.

[119] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).

- d'un point de vue théorique, l'analyse des flux pédestres par la *space syntax* montre qu'il est l'un des mieux intégrés du réseau viaire restitué pour le 11e s. pour les déplacements à grande distance, donc un lieu favorable à l'implantation d'un marché (Planche 43, 1050, radius n et 300) ;

- topographiquement, cet espace se trouve au croisement de deux grandes voies de circulation : celle longeant le Loir et desservant la vallée et celle menant à Tours *via* le vallon Saint-Lubin. L'analyse morphologique a mis en évidence la présence d'une patte d'oie viaire précédant l'entrée occidentale du *"vetus castrum"*, souvent mentionné comme le lieu privilégié de l'installation des marchés (BOURGEOIS 2012 : 77). Il est de plus symboliquement dominé par le *"vetus castrum"* et même à partir du début du 11e s. directement par la tour maîtresse du château.

Deux foires sont connues à Vendôme pour le début du 11e s. : celle de la Saint-Bienheuré donnée à la Trinité par le seigneur de Beaugency[120] qui avait certainement acquis les droits d'Helgaud le Riche et celle de la Sainte-Marie[121] en possession du comte et de Raoul le Vicomte. La première, certainement ancienne, était localisée dans la rue du faubourg du même nom alors que la seconde, peut-être fondée peu de temps après l'abbaye, était installée devant la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, à l'extérieur de l'abbaye. L'existence de foires à l'intérieur de l'espace du *castrum* n'est donc pas attestée pour le 10e s. Le bourg de Vendôme, ainsi que le *castrum*, ne semble pas avoir été le lieu privilégié du commerce. Les anciens espaces urbanisés, le faubourg Saint-Lubin et le faubourg Saint-Bié, concentrent ces activités.

Une des autres fonctions envisagées pourrait être celle d'une taxation particulière des habitants de ce bourg qui, du fait de leur production exportable au long cours, peuvent récupérer des ressources monétaires. Là encore, la situation du 10e s. n'est pas connue, il faut attendre l'an mil pour voir émerger de la documentation certaines taxe comtale dont la plupart recouvrent l'ensemble du comté comme celle sur la banvin du comte. Concernant le bourg de Vendôme, un seul élément semble le différencier du reste de l'espace vendômois : le "guettage" dont la nature a été discutée précédemment (*Cf.* p.224). Aucun statut particulier ne semble donc affecter cet espace plus que l'ensemble du Vendômois. Si l'importance des prélèvements est difficile à cerner, la configuration du *castrum* montre un désir de contrôle de la part des *potentes* ; les canaux qui circonscrivent ce bourg ayant à la fois des fonctions défensives et juridiques (RENOUX 1994 : 63). Il s'agit d'une véritable *"paroi"*, dans le sens défini par Abraham Moles, distinguant un dehors d'un dedans dans lequel on ne pénètre que par des points obligés : les ponts, qui drainent tous les mouvements. Ils permettent de maîtriser les entrées et les sorties et donc de taxer les produits transitant dans ce lieu (SAMSON 1992 : 24-44).

La fonction économique est donc importante mais n'explique pas tout, une autre raison de l'existence de ce bourg doit certainement être recherchée dans la possibilité donnée

[120] TV/508 (1145).
[121] TV/223 (après 1070), 249 (1075).

au comte de redistribuer les bénéfices/fiefs d'une partie de ce bourg. En effet, la configuration des censices à l'intérieur de cet espace pour le 16e s. (Planche 39) montre que la partie enserrée dans le canal du pont Perrain et le bras "primitif" du Loir en renferment beaucoup de petite taille, toutes aux mains de seigneurs laïcs, à l'exception des fiefs de l'abbaye de la Trinité et du prieuré Saint-Pierre-La-Motte qui furent constitués plus tardivement par acquisition de fiefs laïcs (*Cf.* p.330). À l'extérieur de cet espace, les censives sont d'une taille plus importante et relèvent toutes d'institutions ecclésiastiques à l'exception des fiefs comtaux. Ainsi, l'espace du *burgus vindocinensis* pourrait avoir été très rapidement confié à des vassaux comtaux qui y auraient placé des hommes dans le but de produire mais aussi de récupérer le cens. Il s'agirait ainsi d'un moyen pour le comte de redistribuer des bénéfices et donc de s'assurer de la fidélité de *milites* autres que les grands barons vendômois déjà très bien positionnés. Dans un comté qui ne possède pas de grandes abbayes dont les bénéfices pourraient être redistribués, la constitution d'un *burgus/castrum* renfermant une population artisanale dynamique, source d'enrichissement, permet de s'assurer de la fidélité de petits vassaux, peut-être ceux constituant la *camera* comtale sur laquelle le comte prélève deux mois de garde au *vetus castrum*. Un des arguments allant dans le sens de cette ancienneté des fiefs se fonde sur leur forme qui diffère sensiblement de celle des fiefs établis postérieurement. En effet, toutes les petites censives laïques connues dans l'emprise du *burgus* s'étendent de part et d'autre d'une rue alors que les fiefs ecclésiastiques postérieurs s'étendent sur un îlot. Ainsi, le fief Rorteau est-il établi de part et d'autre de la rue Renarderie et sur la partie occidentale de la rue du Ponceau, actuel place de la République, le fief des Caresmot-Noyers de part et d'autre de la rue Guesnaut, celui de La Salle du Vieux Pont de part et d'autre de la rue de la Poterie… Ce ne seraient pas des îlots qui auraient été confiés à des vassaux mais des rues ou portions de rues.

Cet espace bien circonscrit renferme donc des activités artisanales, peut-être commerciales, déléguées par le comte aux grands seigneurs vendômois qui voient là un moyen de récupérer des revenus en numéraire mais surtout un moyen d'écouler les productions tiré de l'exploitation des campagnes. L'initiative d'un tel projet doit revenir au comte, seul personnage ayant suffisamment d'autorité et d'accès à un réseau "spécialisé" pour entreprendre un projet d'une telle ampleur. Le traçage des voies et des limites parcellaires a nécessairement été dirigé par un arpenteur, métier peu accessible à l'époque. Le creusement d'un fossé de 920 m de long et d'environ 1 m de profondeur (cette dernière mesure ne peut être établie de manière certaine du fait des nombreux curages de fossé et de l'exhaussement du sol) a dû mobiliser une importante main d'œuvre tant pour sa réalisation initiale que pour son entretien. Le centrage sur l'*aula* comtale, le lien possible avec la conquête de la forêt de Gâtine mais aussi le nombre important de fiefs autorisent une attribution au pouvoir comtal. Il s'agit à notre sens d'un des premiers Bouchards mentionnés dès la fin du 9e s. mais certainement pas de Bouchard Ier le Vénérable, dont la politique s'est essentiellement concentrée dans la vallée de la Seine (*Cf.* p.255).

L'enchâtellement des populations aux 9e-10e s., consistant en un rassemblement et une concentration des hommes, rappelle le phénomène de l'*incastellamento* méditerranéen qui peut être considéré en France comme une sorte de point de départ des réflexions des

médiévistes sur les logiques spatiales du féodalisme (ZADORA-RIO 2003a : 6). Selon Jacques Le Maho ce phénomène fut à la fois un facteur et une conséquence de la montée en puissance des lignages fondateurs de châteaux (LE MAHO 2006 : 231) Opération à but essentiellement fiscal, la fondation du *castrum* était une façon d'assurer une source pérenne de financement, permettant de subvenir par exemple aux dépenses liées à la conduite de la guerre mais aussi un moyen pour le comte nouvellement possessionné de s'assurer de la fidélité des familles autochtones en leur redistribuant des bénéfices.

Dans plusieurs agglomération de la région, que ce soit des cités d'origine antique ou des *castra* plus récents, des bourgs sont mis en place au début du 10e s. À Angers, parmi les nombreux bourgs existants, un se différencie des autres du fait de son ancienneté, de sa fortification, de sa quasi inexistence dans les sources écrites et de son autonomie par rapport aux institutions religieuses : il s'agit du Bourg d'Angers mentionné pour la première fois en 924 dans une charte de Saint Aubin (COMTE 2003b : 10).

Comme à Vendôme, ce bourg apparaît tant d'un point seigneurial très hétérogène, sans aucune unité. Sa cohérence est à chercher du côté social : son homogénéité provient de sa fonction économique. Le réseau viaire du bourg semble s'organiser de manière à permettre un accès rapide et facile aux berges de la rivière. L'activité économique est donc la raison d'être de ce bourg, activité certainement strictement encadrée comme tend à l'indiquer la présence d'une enceinte dès le début du 10e s. (LUZET 2006 : 4, LEFÈVRE 2010 : 323-330).
À Tours, durant les deux premières décennies du 10e s., Téotolon, doyen de Saint-Martin, semble mener aussi une politique de réorganisation de l'espace entre le *castrum* Saint-Martin et la Loire, par la mise en place d'une série de voies nord-sud et d'une patte d'oie. Cette réorganisation s'accompagne, immédiatement après la construction d'une enceinte (entre 903 et 918), de l'apparition dans les textes de la notion de *suburbium Sancti Martini,* qui place l'espace de Saint-Martin sur un pied d'égalité juridique avec la cité de Tours. Ne faisant pas table rase du passé, ces aménagement avaient pour Téotolon le but d'organiser le monde *"selon sa vision du monde, celle de son milieu"* (GALINIE 1981, GALINIE et *al*. 2003).
Enfin à Blois, un acte de 903 émanant du fonds de la prévôté de Suèvres mentionne à propos de la vente par Saint-Lubin de Suèvre d'une parcelle de terre et d'un petit jardin localisé "*in bleso castro, intus in vetus castello*"[122] (JOSSET, AUBOURG 2000 : 161-170). Cette simple mention, très proche de la situation Vendômoise par la distinction entre le *vetus castrum* et le *castrum,* inviterait à voir une réorganisation de l'espace à la fin du 9e s. Cette proposition reste en suspend en attendant des fouilles de grande ampleur et une analyse morphologique poussée.

Si les objectifs de cet enchâtellement sont claires, organisés et concentrés, la question de ses modalités reste ouverte : déplacement de population spontané, planifié, forcé ? Si le projet semble toujours guidé par l'élite (LORANS 2007), la question du choix des habitants doit être posée.

[122] ADLEC/G/2549.

Origine des habitants du burgus/catrum de Vendôme

Reste un dernier élément à élucider : d'où viennent les habitants peuplant ce nouvel ensemble ? Aucune réponse formelle ne peut être apportée, seules des pistes de réflexion peuvent être envisagées. S'interroger sur l'origine des habitants revient à se poser la question du moyen de peuplement de ces bourgs. Autrement dit s'agit–il de populations déplacées sous la contrainte d'un puissant ou de populations venues librement et spontanément s'établir sous le *castrum* ?

L'historiographie a longtemps considéré le regroupement des populations médiévales dans des bourgs comme un phénomène spontané, qu'artisans et commerçants se serait regroupés *"à l'ombre des châteaux, abbayes ou collégiales"* de leur propre initiative dans le but de bénéficier d'une part de leur protection et d'autre part de débouchés commerciaux. La relecture récente des textes montre une réalité bien différente. Des cas de déplacements forcés ou du moins fortement encouragés et planifiés par les élites ont été récemment mis en évidence par Jacques Le Maho. Ce dernier remet en cause l'interprétation qui voudrait que la formation des bourgs castraux soit un phénomène spontané, comme si le château n'était rien d'autre qu'un nouveau centre de consommation, appelé naturellement à rassembler dans son périmètre protégé toute une population de gens de commerce et de métiers. (LE MAHO 2012, LE MAHO 2006 : 232). Bien au contraire, cette période voit dans plusieurs régions de France des *potenta* locaux déplacer de force des populations. Pour la vallée de la Seine, où l'histoire de Corbeil, rapportée par l'abbé Suger, apparaît comme un cas à la fois extrême et emblématique de déplacement forcé. En effet, depuis le 8e s., l'abbaye de Saint-Denis possédait un *vicus* important à la confluence de la Seine et de l'Essonne disposant d'un port, d'un marché et du droit de frapper monnaie. Vers le début du 10e s., dans les premières décennies, sur ordre d'un "tyran", toute la population du *vicus* monastique fut transférée par la force dans le *castrum* de Corbeil. Il ne restait sur le site d'Esonnes, deux siècles plus tard, qu'"une église restée seule debout comme une statue" ainsi qu'une chapelle Notre-Dame. Jacques Le Maho associe ce transfert au lignage des comtes de Corbeil attesté dès le milieu du 10e s. Leur château pourrait être en place dès 920, époque à laquelle furent construits plusieurs *castella* au sud de Paris, pour protéger cette ville et le pays contre les derniers raids vikings venus de la vallée de la Loire (LE MAHO 2006).

Le même phénomène de déplacement s'observe à Ardres dans le Pas-de-Calais, à Pontoise mais aussi dans le cas d'anciennes capitales de cité antique à Rouen (LE MAHO 2006, GAUTHIEZ 1993), Winchester (BIDDLE 1990), ou Londres (MALCOLM, BOWSHER (dir) 2003), où les anciennes cités romaines sont réorganisées pour accueillir les populations marchandes et artisanales jusque-là établies dans des quartiers spécifiques, à l'écart de la cité (LORANS 2007). Du 6e au 9e s., Londres présentait un schéma bipolaire, dans lequel était distingué d'une part le bourg marchand et portuaire de Ludenwic et d'autre part l'ancienne cité romaine abritant les lieux de pouvoirs laïcs et religieux ainsi que des résidences aristocratiques. Or en 886, Alfred le Grand, après avoir repris la cité occupée un moment par les Vikings, ordonna le transfert dans l'enceinte de la cité de l'ensemble de la population de Lundenwick. Cette opération s'accompagna de l'établissement de nouvelles voies et la mise en place d'une nouvelle cadastration qui peut s'apparenter à une opération de lotissement. Les

parcelles nouvellement établies semblent avoir été regroupées au sein de petites unités domaniales que Jacques Le Maho interprète comme la préfiguration des censives de la fin du Moyen Âge (LE MAHO 2006).

Pour le cas Vendômois, l'absence de textes ne permet pas de conclure sur le caractère spontané ou non de la venue des populations dans le *castrum* ni même sur leur origine. Si l'enchâtellement des populations entre la fin du 9e s. et le début du 10e s. par le nouveau pouvoir local semble une proposition solide, la mise en place d'un réseau viaire régulier n'est pas forcément le signe d'un déplacement contraint ; le comte pourrait avoir mis en place le réseau viaire qui aurait ensuite été librement investi par les habitants, qui auraient pris possession de lots mis en vente ou en location. Le caractère libre ou contraint du peuplement ne peut donc pas être déduit des informations matérielles et planimétriques (GALINIE 2003). Cependant, deux éléments indiquant un éventuel déplacement forcé de population peuvent être évoqués. D'une part, l'argument souvent avancé par les tenants d'un déplacement volontaire porte sur le don d'avantages fiscaux aux habitants venus s'établir dans le *castrum*. Or nous l'avons montré, le *castrum* ne semble pas être soumis à un statut juridique particulier, au contraire, la taxe du guettage ne repose que sur eux. Pourquoi s'installer dans un lieu moins favorable économiquement ? D'autre part, les termes *vetus castrum* utilisés pour désigner la partie de l'agglomération réservée aux *potentes* autorise l'hypothèse d'un transfert de population depuis le *vetus castrum* vers le *burgus*. L'église Saint-Lubin, église paroissiale, installée dans l'enceinte du *vetus castrum*, apparaît comme une anomalie qui résulterait du transfert des populations.

Le cas de Fréteval, proche de Vendôme et plus tardif, du milieu du 11e s., prouve que ce phénomène d'expulsion des habitants des anciens lieux d'habitat de hauteur vers la plaine est attesté dans la région. Une charte[123] émanant des moines de Marmoutier et datée de 1097 relate la tenue d'une assemblée, sous la conduite de l'évêque de Chartres, chargé de régler un conflit survenu entre les moines de Bonneval et ceux de Marmoutier à propos des inhumations des habitants de Fréteval. À cette occasion, les témoins précisent qu'une quinzaine d'années avant 1097, ils habitaient là où maintenant se dresse le *castrum* qui renferme l'église paroissiale Saint-Victor (LEYMARIOS 2001).

L'enchâtellement par les détenteurs du pouvoir est une opération à but essentiellement fiscal et redistributif. Les historiens attribuent désormais la multiplication de ces points fortifiés davantage à l'implosion de l'Empire carolingien et à la mise en place des structures seigneuriales qu'aux invasions normandes, dont il convient toutefois de ne pas minimiser le rôle. Ce ne sont certes pas les ravages commis, relativement limités, mais le choc qu'il provoque dans les esprits qui aurait permis une recomposition politique qui n'aurait peut-être pas pu avoir lieu sans cet arrière-plan psychologique (BOUCHERON, MENJOT 2011 : 85) La pression fiscale sur les *pauperes* se serait accrue et serait pour Ross Samson la cause principale de l'essor des agglomérations aux 9e et 10e s. en permettant aux grands propriétaires de redistribuer les revenus de leur domaine (SAMSON 1994 : 120).

[123] MV/155 (1097)

Les dynasties comtales des 9e et 10e s. de plus en plus régionalisées, prenant possession de comtés aux mains de grands propriétaires locaux, devaient s'assurer des revenus réguliers et le contrôle de leurs vassaux ; la constitution de ces bourgs pourrait être un des moyens au même titre que l'exercice de la justice.

4.2 De Bouchard Ier à Geoffroi Martel, la mainmise angevine sur le *castrum* (vers 1000-1056)

Les acteurs vendômois commencent réellement à émerger de la documentation écrite vers l'an Mil, au temps du comte Bouchard Ier au moment où le Vendômois devient un enjeu important dans le conflit bléso-angevin. En effet, à l'occasion de la vacance du pouvoir ducal entre 956 et 960, après la mort d'Hugues le Grand, les comtes de Blois et d'Angers, les plus puissants, acquièrent une véritable autonomie. Thibaud Ier de Blois s'empare des comtés de Chartres et Châteaudun et détourne de nombreux fidèles du duc. Grâce à son mariage avec une fille d'Herbet II de Troyes, il acquiert dès 946 des droits sur le Provinois et peut-être le Rémois, dans la fidélité directe du roi. De leur côté, les angevins manifestent les mêmes prétentions. Sous les règnes de Geoffroi Grisegonelle (960-987), Foulque Nerra (987-1040) et Geoffroi Martel (1040-1060), les comtes étendent leur autorité aux dépends des princes voisins par la guerre ou la captation des fidélités : au sud autour de Loudun, au nord dans les franges méridionales du Maine, à l'ouest sur le comté de Nantes, et enfin à l'est sur le comté de Vendôme et contre les comtes de Blois auxquels ils ravissent Saumur (1026) et Tours (1044). Les choses se jouent à une autre échelle que celle de la ville, mais ce jeu d'acteurs régional aura des conséquences importantes sur l'histoire et la topographie de la ville de Vendôme. Cette sous-partie est donc centrée sur l'histoire politique du comté entre la fin du 10e s. et 1056, date du retour de l'*honor* dans les mains de la famille des Bouchardise. Elle présente trois dossiers correspondant aux actions des trois grands seigneurs à la tête de l'*honor* vendômois : Bouchard Ier, Foulque Nerra et son fils Geoffroi Martel, chacun agissant à Vendôme selon ses propres fins que nous essayerons de comprendre.

4.2.1 Le *castrum* sous Bouchard Ier et son fils l'évêque Renaud

Bouchard dit le "vénérable", après l'obtention de l'avouerie de Saint-Maur-des-Fossés, est le premier comte de Vendôme sur lequel nous possédons un certain nombre d'informations. Sa biographie rédigée par Eude de Saint-Maur vers 1058 se révèle être une source capitale[124]. Il sera par la suite dénommé Bouchard Ier, pour respecter la numérotation de Dominique Barthélemy. Envoyé très jeune à la cour du duc des Francs par ses parents, il est éduqué "*aux choses celestres et terrestres*". Sa présence auprès du duc puis du roi Hugues est attesté à de nombreuses reprises à partir de 967 ou 968. Personnage clé du règne, il est honoré par Hugue Capet qui lui donne de l'or et de l'argent mais aussi des *castra* et des possessions dont le comté de Corbeil par le mariage avec la veuve de l'ancien maître, le comte de Melun, et enfin Paris, acquis certainement progressivement à mesure qu'augmentaient les services rendus par Bouchard à Hugues Capet. Ces possessions s'étendaient en Vendômois sur les *castra* de Vendôme, de Lavardin et de Montoire mais aussi sur des terres dans la vallée de la Choisille et dans le Maine : il s'agit donc d'une seigneurie de type carolingienne qui se caractérise par une dispertion "d'îlots seigneuriaux" à l'échelle de la Neustrie. À la cour, la rivalité la plus éclatante fut celle qu'il entretenait avec le comte de Blois, Eude, qui selon Eude de Saint-Maur était inspiré par le démon et qui le jalousait de ses bonnes action *"quia illum in aula regis sibi preponi atque honorari et diligi a cunctis conspiciebat"*. Leur rivalité, selon Michel Bur, se fonde essentiellement sur leur volonté d'investir le gouvernement royal

[124] BOUREL DE LA RONCIÈRE 1892 (éd.), Eude de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable*.

(BUR 1977). Les conflits territoriaux les opposant ne seraient que des faits secondaires. Néanmoins, la maîtrise des deux plus grandes villes de Neustrie, Paris et Tours, se révèle au centre de cette stratégie, Bouchard maîtrisant Paris et Eude, Tours. Cette situation poussa Bouchard à chercher des alliances avec l'Anjou.

Son fils Renaud est son successeur au comté de Vendôme. Il arrive à la tête de l'*honor* vers 1005 et meurt vers 1017, après avoir officié en tant que chancelier du roi en 988 et évêque de Paris en 991. Loin d'avoir l'importance de son père, il ne cumule pas les *castra* en vallée de la Seine (ni Corbeil, ni Melun ni Paris), la charge de Comte de Paris disparaissant avec Bouchard Ier. Il n'apparaît jamais comme souscripteur d'un diplôme de Robert le Pieux. Dominique Barthélemy y voit la marque d'une disgrâce qui s'accorderait avec une présence plus importante en Vendômois, mais nous ne savons rien de sa politique à l'exception de son rôle dans le mariage de sa nièce Adèle, fille d'Élisabeth et de Foulque Nerra, avec un descendant du comte de Nevers.

Pour ces deux personnages, dont les possessions et les bénéfices se répartissent à l'échelle de la Neustrie, l'administration de Vendôme et de son territoire pourrait avoir été déléguée à un vicomte appuyé par une communauté de clercs. L'éloignement du comte ayant aussi pu favoriser la prise en main par le parti Blésois.

Un vicomte au temps de Bouchard Ier et de son fils, les prémices d'une prise en main angevine

Le document *HSC* indique l'existence du vicomte Hubert à Vendôme autour de 1005, comme gardien du *vetus castrum*. Il pourrait paraître étonnant que Vendôme, chef-lieu d'un comté de la dimension d'un simple *pagus*, soit doté d'un vicomte. L'existence de cette fonction, certainement récente, ne peut s'expliquer qu'en réponse à l'importance de la carrière de Bouchard Ier en Ile-de-France : comte de Paris, de Melun et de Corbeil. Ce vicomte aurait possédé une double vassalité, celle de Bouchard Ier et celle de Foulque Nerra. Selon Dominique Barthelémy, reprenant les hypothèses de Karl Ferdinand Werner, Hubert ne serait pas le premier titulaire, un certain Fulcrade mentionné en 985 pourrait déjà être dépositaire de la charge et serait aussi à la fois fidèle du comte de Vendôme, Bouchard Ier, et du comte d'Anjou Geoffroi Grisegonelle (BARTHELEMY 1993 : 306). Le fils d'Hubert, l'évêque homonyme d'Angers, pourrait avoir été, au moins un temps, vicomte de Vendôme après son père et avant de transmettre le titre à son neveu. Trois questions se posent donc : quelle était la charge de ce vicomte, y a-t-il transfert de compétences du Maine ou de l'Anjou et y a-t-il dès les environs de 1005 à Vendôme un parti pro-angevin ? Selon Samuel Fanning, le vicomte Hubert est *"an outsider to the Vendômois*" qui se rattacherait au vicomte du Maine, ce qui renforcerait l'hypothèse d'un transfert de compétences (FANNING 1988 : 29). Mais surtout les deux Hubert seraient à la tête d'un clan pro-angevin dans le Vendômois, qui préparerait la mainmise de Geoffroi Martel et assurerait le maintien de ce territoire dans l'orbite de Foulque Nerra (FANNING 1982 : 254-255). Samuel Fanning met en évidence une parenté probable entre cet Hubert avec quatre autres gardiens de l'an mil, Gislebert le Riche, Hubert de la Ferté, Foucher et Gondacre. Dominique Barthélemy a remis en cause la parenté avec Gislebert, accepte celle avec Hubert de la Ferté et doute de celles avec Foucher et Gondacre.

Le fonctionnement de cette charge nous échappe entièrement, nous ne savons même pas si le vicomte pouvait tenir une *curia* puisqu'aucune n'est tenue par un vicomte durant tout le 11e s. Quoi qu'il en soit, l'administration du comté pouvait aussi reposer sur une communauté de clercs éduqués vivant dans le *vetus castrum*.

L'existence d'une communauté de clercs et l'instauration de la fonction d'archidiacre

Il faut bien l'avouer, nos connaissances sur les *clericii* de Vendôme du premier 11e s. sont minimes et ne transparaissent qu'indirectement à partir de textes émanant d'autres institutions[125] ou de textes plus tardifs faisant la part belle à la légende[126]. La difficulté de traitement du cas vendômois est loin d'être une affaire isolée. En effet, ce constat n'est pas propre à Vendôme ; Florian Mazel, dans un article récent, insistait sur le caractère lacunaire voire indigent des textes renseignant sur les groupes de clercs ou de chanoines associés aux premiers *castra*. Ce problème de sources s'expliquerait par la modestie des communautés, leur relative indétermination statutaire, que révèle l'absence de normes lexicales pour les désigner, mais aussi sur leur rapport à la conservation des écrits pour laquelle les communautés ne semblent pas montrer une grande préoccupation ou n'en avaient pas les moyens et par leur oblitération par le monachisme bénédictin qui absorba la plupart de ces groupes et leur patrimoine au cours du 11e ou 12e s. (MAZEL 2013 : 401-402).

Si l'existence d'une communauté de clercs dans le *vetus castrum* au 10e s. ne repose que sur l'existence de l'église Saint-Lubin, deux arguments viennent étayer l'hypothèse d'une présence au temps de Bouchard Ier :

- en premier lieu, la généalogie de Rahier, connue grâce à une charte de Marmoutier évoquant la vente d'un moulin, montre que ce dernier est fils de clerc et que sa sœur Adélaïde est aussi femme et mère de clerc[127] (Figure XX). Elle invite à considérer l'existence d'une communauté dès le début du 11e s. ; en effet, vers 1050 Rahier est déjà marié et dénommé clerc. Sa sœur est déjà mère et son père est lui aussi clerc. Cette généalogie familiale invite à voir dans Garin, le père de Rahier, un clerc du début du 11e s. du temps du comte Bouchard Ier ;

[125] MV 35 (1050), 122 (1060-1064), 11A (1032/1037-1047) et TV 278 (1079).
[126] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme*.
[127] TV/69 "odone clerico, Adelade uxore ejus, sorore prefati Raherii clerici qui hanc de qua loquimur terram vendidit, et Guarino, Raherio, Simoene, atque Odone, filiis ejusdem Odonis, nepotibus scilicet Raherii, hadvisa quoque sorore ipsius, uxore Fulberti Truselli, cum fillis suis Petro et Nihardo, et alia nichilominus sorore Raherii nomine Alsende…".

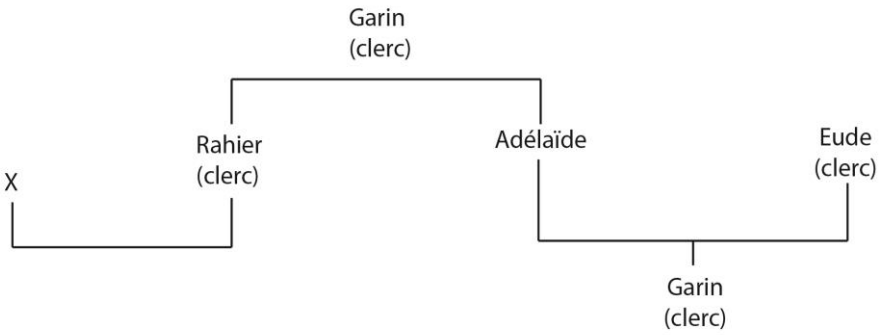

Figure 87 : Généalogie d'une famille de clercs dans la première moitié du 11e s.

- en second lieu, l'historique de la seigneurie ecclésiastique des *clericii* montre d'une part l'existence d'une communauté dès le début du 11e s. et d'autre part la partition de cette seigneurie avec l'archidiacre dont la fonction dut être établie entre la fin du 10e et le tout début du 11e s. Florian Mazel a montré que ces clercs des *castra* des 10e s. étaient souvent en possession d'une seigneurie ecclésiastique (Mazel 2014). Dans le cas Vendômois, il nous semble possible d'en restituer au moins une partie, celle concernant le patronat des églises. Déjà étudié par Dominique Barthélemy, le patronat des églises dans la zone qu'il considère (98 églises), et tel qu'il apparaît après le 13e s., montre que trois institutions se partagent les églises : la Trinité (27 églises), Saint-Georges-du-Bois (15) et l'archidiacre (11) (BARTHELEMY 1993 : 421-422). Une division du patrimoine entre *clericii* vendômois et l'archidiacre doit être envisagée à la fin du 10e s. ou au début du 11e s.

Le premier archidiacre connu pour le Vendômois est Hugues Doubleau fils d'Hugues[128], fidèle du comte de Blois qui apparaît au milieu du 11e s. La première mention d'un archidiacre de Vendôme apparaît avant 1040 dans une charte de Marmoutier à l'occasion du don d'une terre à Bezay[129]. Le personnage est néanmoins connu depuis les années 1008 comme *miles s* puisque Dominique Barthélemy l'associe à Hugues fils d'Hugues mentionné dans la lettre n° 10 de Fulbert de Chartres[130] (BARTHELEMY 1993: 313). La date d'apparition de cette institution et de ses prérogatives en Vendômois demeure inconnue mais doit être contemporaine de l'affirmation du pouvoir épiscopal à la fin du 10e s. ou au début du 11e s.

Dominique Barthélemy a émis l'hypothèse, concernant les églises sous le patronat de l'archidiacre, d'un héritage provenant des chanoines séculiers de Saint-Georges de Vendôme vers 1100 (BATHELEMY 1993 : 422) à la suite du conflit opposant séculiers et réguliers. Si l'idée d'un partage est retenue, nous le placerions plus tôt dans le 11e s., certainement au moment de la création de la charge d'archidiacre. Si l'archidiacre n'avait obtenu ce patronat qu'à la fin du 11e s., comment expliquer le don de l'église Saint Bienheuré qu'il tient en fief avant 1040 et qu'il accorde aux moines de la Trinité, ou encore l'accord qu'il donne en 1060 à

[128] MV/62 (avant 1040).
[129] MV/62 (avant 1040).
[130] BEHRENDS 1976 (éd.), *Saint Fulbert* (Bishop of Chartres): Lettre10.

propos de la construction de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié dans l'enceinte de l'abbaye ? Les églises aux mains de l'archidiacre au 13e s. forment, à l'exception de celles de Meslay, Rocé et Villetrun, un arc de cercle épousant la frontière occidentale de l'archidiaconé et du diocèse de Chartres. Serait-ce une volonté d'affirmer une frontière dans le cadre de la restauration épiscopale du début du 11e s. ? À Vendôme, le partage du patronat des trois églises semble s'établir ainsi : Saint-Martin et Saint-Bienheuré à l'archidiacre, Saint-Lubin aux clercs du *castrum*. La charge d'archidiacre, dépendant de l'évêque de Chartres dans le domaine blésois, aux mains de la famille Doubleau, pourrait faire partie de la stratégie blésoise en Vendômois.

Une stratégie Blésoise ?

Dans le contexte politique de la fin du 10e s., l'éloignement de Bouchard Ier et l'intérêt moindre qu'il porte à son *honor* vendômois par rapport à ses domaines de la vallée de la Seine ont permis au comte de Blois d'intervenir en Vendômois et à Vendôme même par l'installation de vassaux acquis à sa cause. Parmi les vassaux possesseurs de bourgs à Vendôme vers 1005, connus grâce au texte *HSC*, plusieurs ont pu être attribués au parti blésois par Dominique Barthélemy : il s'agit de Guandelbertus Niger, connu dans l'entourage blésois en 986[131] (BARTHELEMY 1993 : 315), qui possède le bourg détenu en 1030 par Engelbaud le Breton sur le futur site de la Trinité, d'Helgaud dit de Blois, possesseur d'un autre bourg qui appartiendra plus tard à Gautier fils d'Hamelin et situé à l'emplacement du prieuré Saint-Pierre-La-Motte ou d'Helgaud le riche, peut-être l'ancêtre des Caresmot, possesseur d'un honneur s'étendant à la fois dans le bourg de Vendôme et dans le faubourg Saint-Bienheuré. Le comte de Blois est lui-même possessionné aux portes de Vendôme sur les terres qui deviendront le prieuré Saint-Mars de Marmoutier[132].

Une autre marque de la pénétration blésoise peut être observée dans le type de monnaie mise en circulation en Vendômois. En effet, il existe deux grands types de monnaies frappées par Bouchard Ier, celle de Paris et celle de Vendôme. Les premières sont célèbres et présentent le monogramme COB pour *"comes Bourchardus"* et supplantent véritablement le nom des ducs Hugues le Grand et Hugues Capet (PROU 1896). Dans le même temps, les monnaies émises à Vendôme sont au contraire anonymes et se rattachent directement à celles de Blois ou au type "bléso-chartrain" (BARTHELEMY 1993 : 288). Aujourd'hui, seulement six pièces peuvent être rattachées à cette série "à la tête" frappées entre le milieu du 10e s. et avant 1025[133] L'histoire de la monnaie montre une autre réalité que le conflit entre comtes ; si le Vendômois n'est pas Blésois, il est fortement intégré dans les relations économiques et sociales des principautés bléso-chartraines. Beaucoup de seigneurs vendômois ont des intérêts dans d'autres *pagi* comme dans le *pagus* vendômois ; il peuvent donc relever de plusieurs seigneurs, tel par exemple Bouchard de Caresmot qui tient des terres du comte de Blois (futur prieuré Saint-Mars), du comte de Vendôme (terre sur le site de la Trinité), ou encore d'un

[131] MB/64 (986).
[132] MV/13 (vers 1037).
[133] Un exemplaire provient du trésor de Fécamp (n° 6934), un exemplaire est publié par E. Caron, Monnaies féodales françaises… pl. V, 10 ; un autre par R.A. Merson, "quelques monnaies rares… : 66-67; deux autres exemplaires par J. Duplessy, "Deniers de Vendôme inédits…" et proviennent d"un trésor dit "du Loiret"; le dernier publié par H. Rolland, dans le Courrier Numismatique I, 1923-1924 : 3-7 provient du trésor de Saumur enfoui vers 1025.

vassal du même comte, Lancelin de Beaugency dans le faubourg Saint-Bienheuré. Nous pouvons aussi citer Gautier, fils d'Hamelin, qui est vassal du comte de Vendôme pour son bourg dans le *castrum* mais aussi vassal du comte de Blois pour des biens à Naveil (à 4 km de Vendôme) et à Châteaudun.

4.2.2 La domination de Foulque Nerra (1017-1025/1030)

Olivier Guillot a mis en évidence deux axes principaux dans la politique comtale de Foulque Nerra : celui qui de l'Anjou mène au Vendômois et au roi de France, qui a des ramifications en Touraine, et celui qui partant du même comté se dirige vers le sud, vers Poitiers et le pays nantais. Le premier est primordial pour ses conséquences politiques. C'est dans cette optique d'intégration de l'espace vendômois dans la sphère angevine que Foulque épouse en 987 Élisabeth, la fille du comte Bouchard Ier. Ce mariage instaure une alliance entre les deux comtés mais n'apporte aucune prérogative à Foulque sur le Vendômois. Fort de cette alliance et de l'appui du roi, le comte d'Anjou se lance à partir de 990 dans une lutte contre Eude Ier de Blois. Le *castrum* de Langeais dans les mains de Foulque résiste en 996 au siège d'Eude grâce à l'arrivée de l'ost du roi (GUILLOT 1972 : 21-22). Après cet épisode, le roi Hugue hésite à soutenir Foulque dans l'ensemble de ses actions et accorde une trêve aux blésois. Cette même année voit la mort d'Eude en mars et la mort du roi en octobre. Les cartes sont rebattues, la veuve d'Eude de Blois choisit le nouveau roi Robert d'abord comme défenseur puis comme époux. Elle reprend aussitôt la ville de Tours à Foulque avec l'aide du vicomte. Dès lors les bons rapports entre le comte d'Anjou et la royauté sont durement affectés. Dans ces circonstances, l'alliance avec la famille de Vendôme, proche du roi, devenait inutile puisque seuls les membres de la maison de Vendôme continuent de profiter des largesses royales. L'alliance vendômoise disparaît donc des préoccupations angevines. La mort de la comtesse Élisabeth en l'an mil intervient donc opportunément !

La donne est de nouveau bouleversée par le remariage du roi Robert le Pieux avec Constance, la petite-fille du comte d'Anjou Foulque Le Bon. Les relations entre le roi Robert et le comte d'Anjou permettent à ce dernier d'en tirer avantage pour lui et ses vassaux. Dans ces conditions, le Vendômois redevient un enjeu et retient l'attention du comte d'Anjou dont l'objectif est de s'assurer qu'il n'y aura pas d'héritier à l'*honor* Vendômois autre que sa fille Adèle qu'il avait eue avec Élisabeth de Vendôme (GUILLOT 1972 : 26). Lorsque l'évêque Renaud, frère d'Adèle, meurt vers 1016, l'*honor* vendômois revient à son neveu Bouchard II, fils d'Adèle, encore mineur et élevé à la cour d'Anjou. Foulque Nerra, en tant que grand-père de ce dernier, prend en main l'*honor* du fait de l'absence de sa fille qui réside avec son mari loin des terres vendômoises et angevines[134]. C'est certainement pour contrecarrer l'avancée blésoise qu'il en prend la charge. La date de la majorité de Bouchard II n'est pas connue mais il est certain que son grand-père lui remet son *honor* qu'il s'efforce de reconstituer et y parvient de sorte que "*perdiderunt omnes illi quibus isdem Fulco de honore eodem aliquod distribuerant*"[135]. Deux questions se posent donc : combien de temps dura cette première mainmise angevine sur le Vendômois et quelles furent les actions que Foulque eut le temps de mettre en place ?

Si le Vendômois tombe sous la coupe des Angevins dès 1017, la date de rétrocession à son petit-fils, inconnue, doit intervenir dans tous les cas avant 1030. En effet, en 1032, Foulque l'Oison hérite du Vendômois après la mort de son frère. Bouchard II ayant eu le temps de régner sur son comté et de reconstituer son *honor*, une période de quelques années

[134] TV/95 (1050).
[135] TV/1 (Rédaction 1060).

est nécessaire. Dans tous les cas, même en restituant l'*honor* à son petit-fils, il a dû garder une forte emprise sur le comté et sur le jeune Bouchard.

Les indices textuels de l'action de Foulque à Vendôme sont assez maigres : une mention en 1021-1022 atteste sa présence au *castrum* de Vendôme dans lequel il délivre une charte en faveur de Marmoutier[136] et le texte *HSC*, rédigé vers 1030, mentionne de nouvelles taxes mises en place par Foulque qui n'existaient pas au temps de Bouchard Ier : *"in tempore quo comes Burchardus vivebat, non erat pedagium neque minagium, non erat in villa nec in comitatu Vindocini, quia comes Fulco illum misit"*[137] Les raisons de l'instauration de cette nouvelle taxe sur la vente du blé reste encore à déterminer : peut-être sert-elle à entretenir l'administration locale et à payer les travaux entrepris dans le *vetus castrum* ? En effet, il apparaît que Foulque mit en place dans le *castellum* de Vendôme un réduit ayant acceuilli une *turris*.

La mise en place d'un réduit défensif : le castellulum *dans le* vetus castrum *? (Planche 51 et Figure 88)*

Le rédacteur du texte *Hae sunt consuetudines* en 1030, certainement un *secretarius* du comte, utilise, pour décrire la situation de 1005 et localiser les lieux de guet de l'époque de Bouchard Ier, l'espace tel qu'il se présente à lui, c'est-à-dire un territoire ayant été transformé par l'action de Foulque Nerra et de Bouchard II. Ce texte évoque trois espaces distincts : le *vetus castrum*, le *castellum* et le *castellulum,* correspondant très certainement à l'emboîtement de trois entités. Si le *vetus castrum* et le *castellum* sont des espaces anciens, il nous semble devoir distinguer le *castellulum* qui sert de référence pour localiser la porte occidentale du *vetus castrum*. Avant toute chose il s'agit d'écarter le caractère anecdotique de cette mention en montrant que ce terme correspond à une réalité utilisée postérieurement : le *castellulum* est mentionné en 1086[138] comme le lieu dans lequel le comte Geoffroi Jourdain autorise une donation en présence des barons. Cette entité établie au bout de l'éperon doit, selon Dominique Barthélemy, être interprété comme un donjon, qui ne correspond pas à la seule *turris* mais à l'ensemble des bâtiments à fonction seigneuriale (BARTHELEMY 1993 : 585). Ce réduit devait être délimité par un fossé ou un mur. L'existence d'un fossé n'est assuré que par des notes manuscrites de l'abbé Gabriel Plat, retranscrites par Jean-Claude Pasquier dans son ouvrage sur le château de Vendôme dans lesquelles il indique qu'un fossé a été comblé "*par des remblais […] dont la tête est assez visible du côté du nord. Le fossé se prolongeait sur la face sud, la séparant du plateau. De ce côté, il n'a certainement été comblé qu'au 18e siècle lorsque César de Vendôme fit établir la rampe d'accès qui passe justement entre le donjon et les fortifications du château."* (PASQUIER 2005 : 29). Les observations menées sur le terrain ont été rendues difficiles par la végétation et n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer les déclarations de l'abbé. Si l'existence de ce fossé n'est pas assurée, celle d'une *turris* l'est.

[136] SALMON 1864, éd., *Livre des serfs de Marmoutier :* 52.
[137] TV/2 (1005/1060) : Une ambiguité persiste sur l'identité de Foulque : il peut s'agir soit de Foulque Nerra pendant la tutelle de Bouchard II, soit de Foulque l'Oison lors de sa première et brève accession au pouvoir comtal.
[138] TV/328 (1086).

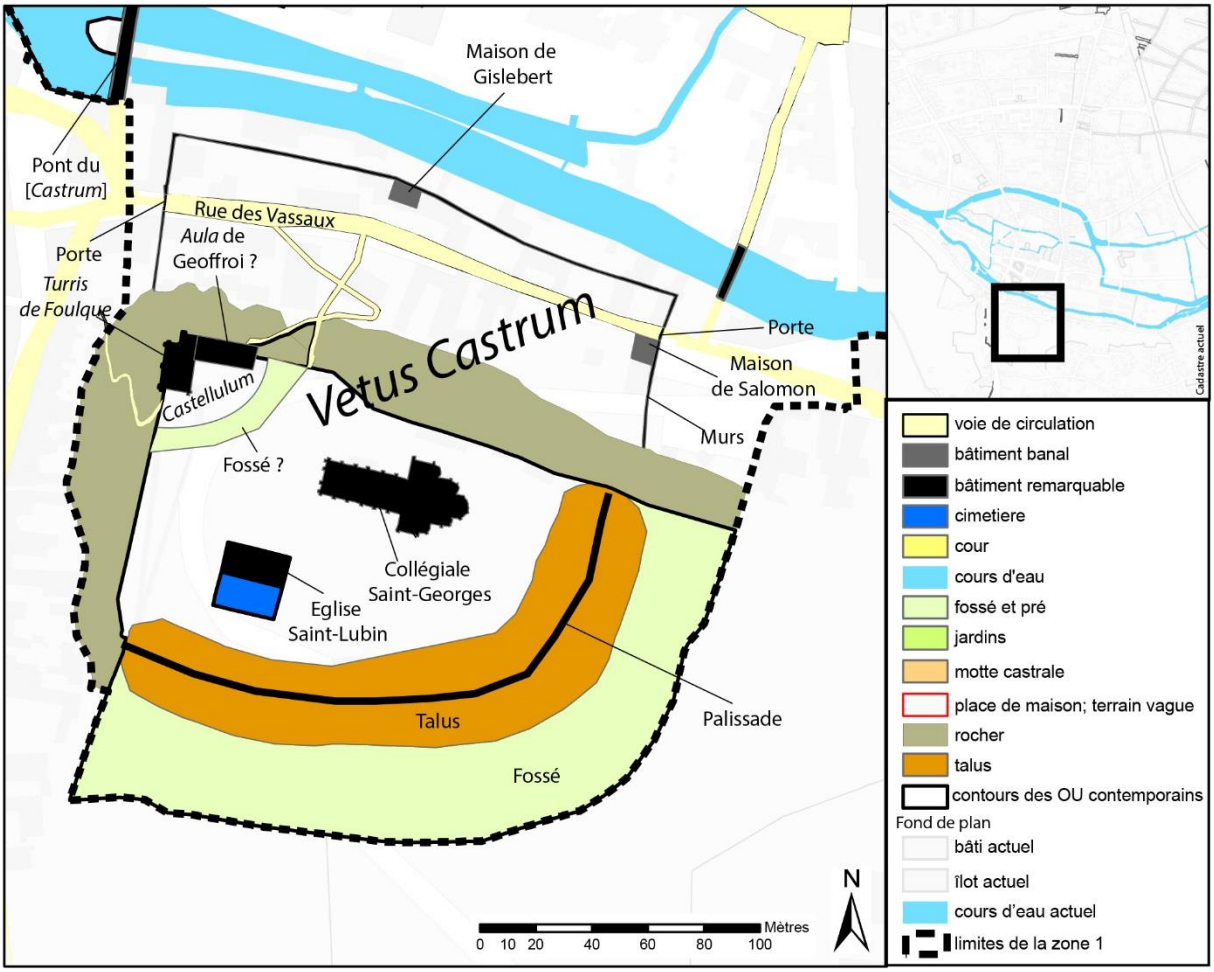

Figure 88 : Le *vetus castrum* sous la domination angevine.

Une turris à Vendôme

Depuis la fin 19e s., un bâtiment édifié à l'angle nord-ouest de l'éperon a attiré l'attention des chercheurs. En 1929, l'abbé Plat reconnaissait dans cet édifice le *"fort primitif"* du château, mentionné au 14e s. comme la *"vieille tour"*[139] et ensuite nommée, au moins au 17e s., la capitainerie, lieu de résidence du capitaine du château.

Figure 89 : *Turris* au 17e s. sur la gravure (Planche 33) et vestiges de la façade orientale.

[139] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).

Elle a récemment été réétudiée par Jean-Claude Pasquier dont nous ne partageons pas la totalité des interprétations mais le plan qu'il en a dressé servira de base à l'étude (PASQUIER 2001 : 65-72). Détruit lors de la Révolution, cet édifice qui servit de carrière de pierre ne subsiste qu'à l'état de ruine. De forme rectangulaire, orientée nord-sud, cette tour mesure dans l'œuvre 17,20 m sur 11,45 m, l'épaisseur de ses murs variant de 1,80 m à 2,20 m (PASQUIER 2001 : 67). Seule la moitié du soubassement de sa face occidentale, le retour d'angle du mur oriental, une grande partie du mur sud sur une hauteur de 7 m, ainsi que cinq contreforts et l'avant-corps côté nord sont conservés. Une gravure du 17e s. la présente dans toute son élévation : il s'agissait d'une tour à un étage percé de deux fenêtres et coiffée d'un toit en pavillon certainement plus tardif. Les contreforts ne montaient que jusqu'au premier niveau d'élévation. Les murs sont édifiés en grande partie en moellons de calcaire local ou de silex, alors que les contreforts et piédroits des portes sont eux construits en moyen appareil bien assisé. Une porte est percée dans la façade occidentale à environ deux mètres du sol actuel. Elle est encore visible sur la gravure du 17e s. et est aujourd'hui conservée par un départ de voûte et un piédroit en blocs de moyen appareil de calcaire. Le petit côté nord possède un avant-corps d'environ 4 m de large dont la fonction reste à déterminer. La tour possédait comme seuls éléments de confort un puits et une fenêtre aujourd'hui très remaniée sur le mur méridional (Figure 90).

Figure 90 : Mur méridional et baie très remaniée.

En l'état des connaissances, nous ne pouvons nous fonder que sur des comparaisons pour dater cette tour, très proche dans ses dimensions, ses techniques de construction ainsi que dans son agencement des tours de Langeais et Montbazon que des études récentes n'ont malheureusement pas permis d'attribuer avec certitude à Foulque Nerra (Figure 91).

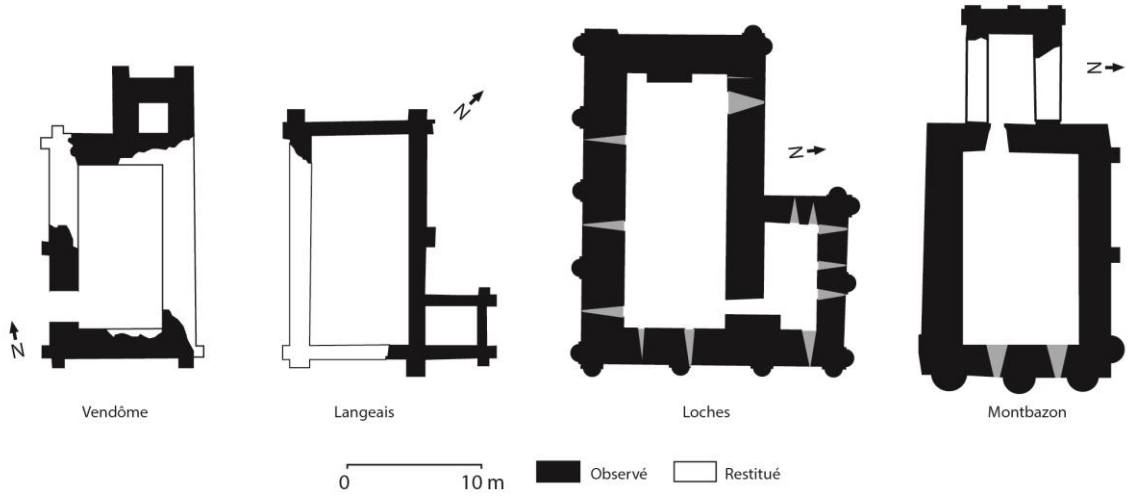

Figure 91 : Plans des premiers niveaux des tours traditionnellement attribuées à Foulque Nerra.

La tour de Langeais, dont la dernière étude menée par Élisabeth Lorans et Edward Impey date de 1998, présente des vestiges très ruinés d'un bâtiment rectangulaire d'environ 16 m par 7,30 m dans œuvre, pourvu de contreforts et comportant au moins un étage. Le corps de la maçonnerie d'origine est constitué d'un parement de petit appareil enserrant un blocage de moellon noyé dans un mortier abondant posé par bandes d'1 m à 1,50 m de hauteur. Par endroits, des assises de blocs de plus grande taille sont intercalées avec le petit appareil et les angles, les contreforts et les éléments constitutifs des ouvertures sont en pierres de taille. Trois phases majeures ont pu être distinguées :

- la construction d'un édifice dont le rez-de-chaussée, faiblement éclairé, devait remplir des fonctions de stockage alors que l'étage accueillait une grande salle d'un unique volume probablement éclairée par deux fenêtres sur chaque face. et ouvrant à l'est sur une galerie de bois établie entre deux tours, l'une, au sud, bien attestée, l'autre, au nord, restituée à partir de différents indices. Sa date de construction entre la fin du 10e s. et le début du 11e s. repose sur des arguments textuels et la comparaison avec la tour de Loches ;
- la démolition de la tour nord et de la galerie s'accompagne du percement de deux portes au premier niveau attribuées à la fin du 11e ou au début du 12e s. ;
- entre 1200 et 1450, trois opérations sont distinguées, correspondant à des phases de démantèlement de la tour, toujours en usage comme l'atteste la stabilisation des maçonneries en raison de l'importance symbolique du donjon comme siège de pouvoir seigneurial (LORANS 2010).

N'ayant pu bénéficier d'analyses en laboratoire, la datation de la tour de Langeais n'est donc fondée que sur la confrontation des sources textuelles et architecturales. La date de 994-996 avancée par certains auteurs sur la base de la mention du *castrum* de Langeais n'atteste nullement l'existence de cette tour mais seulement celle d'un lieu fortifié. Élisabeth Lorans a donc essayé de dater ce bâtiment sur d'autres critères. Premièrement, cet édifice appartient à

une tradition architecturale caractérisée par l'emploi de murs assez minces construits en petit appareil qui devient de plus en plus rare après 1050. Deuxièmement, la comparaison typologique avec la tour de Loches, dont l'achèvement est datée par dendrochronologie de 1035, suggère que la tour de Langeais appartient plutôt au tout début du siècle. Le commanditaire de cette construction demeure indéterminable du fait de la détention de la place en alternance par les angevins ou les blésois même si l'action de Foulque est très souvent invoquée (IMPEY, LORANS 1998 : 34-35).

La tour de Montbazon, qui a fait l'objet d'un réexamen ces dernières années, se caractérise par deux principales phases (DALAYEN 2003) :

- cette tour ne comprenait dans son premier état que les deux premiers niveaux d'élévation tels qu'ils subsistent aujourd'hui, associant des murs de moellons et des contreforts en moyen appareil ; elle ne put en toute vraisemblance accueillir des fonctions résidentielles. En effet, aucun élément de confort n'a pu être observé : latrines, cheminées… Il s'agit certainement plus d'un état provisoire servant dans un premier temps à asseoir un pouvoir seigneurial ou comtal sur ce site. La place de Montbazon dans le conflit qui opposa le comte Eude II de Blois et le comte d'Anjou Foulque Nerra pour la prise de la ville de Tours lui confère une importance stratégique non négligeable. Ainsi, le premier état de la tour pourrait être compris comme construction militaire avant de devenir une résidence seigneuriale.

- Une surélévation de la tour de deux étages supplémentaires ainsi que l'élévation d'un avant-corps qui pourrait déjà être présent lors de la première phase caractérisent la seconde phase.

Comme à Langeais, l'examen archéologique n'a pas permis de dater avec précision cette tour. Le recours aux textes est donc encore le seul moyen d'attribuer cette construction à Foulque Nerra. La plus ancienne source pouvant être rapprochée de ce bâtiment est une charte du roi de France Robert le Pieux datée entre le 24 octobre 996 et le 30 avril 1006, qui fait mention du *castrum* de Montbazon récemment construit par Foulque Nerra. Ainsi, le premier état de la tour fut très probablement construit par Foulque Nerra entre 996 et 1006, peut-être même après 1002, date du retour de Foulque d'un pèlerinage à Jérusalem. (HALPHEN 1974 : 32, DALAYEUN 2003).

La tour maîtresse de Loches est sans conteste attribuée à Foulque Nerra sur la base de datations dendrochronologiques l'attribuant à la période 1013-1035 (DORMOY 1998). Elle est composée de quatre niveaux : le premier presque aveugle est dévolu au stockage, surmonté d'une grande salle qui se prolongeait par une chambre d'apparat dans la *petite tour*, édifiée de manière synchrone avec la *grosse tour*. Au-dessus de cette salle était installé un niveau d'habitation privée comportant une chapelle dans la petite tour, dominé par un dernier niveau dont l'interprétation oscille entre un usage privatif et un usage militaire (MESQUI 1998 : 97-110). Le caractère exceptionnel de cette construction doit être rapproché du statut que possède cette ville pour Foulque Nerra son lieu de résidence (GUILLOT 1975).

La fonction à associer à ces tours a fait couler beaucoup d'encre : fontion résidentielle, fonction militaire ou symbolique ? L'ensemble des débats ne sera pas repris ici, où seuls les éléments permettant de préciser la fonction de la tour de Vendôme seront présentés :

- la présence de contreforts plats fut longtemps interprétée comme des renforts de maçonneries lié à la fonction militaire de ces tours. Cette théorie n'est plus retenue depuis les années 1970 et les travaux d'André Chatelain insistant sur leur caractère symbolique (CHATELAIN 1973 : 160). Récemment, Annie Renoux, dans une synthèse consacrée aux donjons du comté du Maine du 10e au début du 13e s. croisant formes architecturales et niveau social des commanditaires, a mis en evidence l'existence d'un petit groupe de tours-logis quadrangulaires de taille moyenne et démunies de contreforts, des donjons seigneuriaux postérieurs aux grands donjons princiers ou vicomtaux. L'existence de contreforts manifesterait donc l'exercice de l'autorité supérieure, et leur abandon l'extension du contrôle par le pouvoir souverain des constructions aristocratiques (LORANS 2014b) ;

- le type d'accès est souvent utilisé pour définir la fonction de ces tours : la présence de portes d'accès au rez-de-chaussée correspondrait plus à des tours résidentielles alors que la présence d'un premier niveau aveugle irait dans le sens d'une fonction défensive. À Vendôme, en l'état des connaissances, une seule porte, ouvrant sur le rez-de-chaussé, est connue sur la façade orientale, mais son emplacement près de l'abrupt du coteau ne peut en faire l'accès principal. Ne faudrait t-il pas plutôt y voir un accès à un balcon ou à une galerie comme à Langeais ? La présence d'un puits inviterait à attribuer à cette tour une fonction résidentielle.

- le recours aux textes ne permet pas de mieux cerner la fonction de ce type d'édifice. À Vendôme, cette tour n'est jamais mentionnée en tant que telle, aucun acte n'est signé *"in turri"*. De manière générale, Annie Renoux effectuait un constat similiaire en évoquant le faible nombre d'actes passés "in turri"et proposait comme explication que l'on n'y tenait, faute de place, moins d'assemblées majeures que dans la grande salle (RENOUX 1992 : 179). Cette tour n'est connue qu'à travers le nom d'une famille dont les premiers représentants connus aparaissent avant 1060 : Renaud et Roger II *"de Turre"*[140] certainement les fils de Roger de Vendôme I qui apparaît en 1008 dans une lettre de l'évêque de Chartres à destination des précaristes vendômois[141] (BARTHELEMY 1993 : 312). Le fils de Roger II, Foucher, est aussi dit *"de la tour"* et apparaît pour la première fois entre 1066 et 1071[142]. Ce nom n'est abandonné que dans la deuxième moitié du 12e s. quand s'achève la translation du lignage du *castrum* de Vendôme vers le *castrum* de Lisle (à environ 15 km au nord-est de Vendôme) (BARTHELEMY 1993 :717). Dominique Barthélemy associait cette tour à la tour de Poitiers établie sur le talus à l'est de l'espace fortifié or une étude récente réfute son existence avant la fin du 12e s. (BRYANT 2008), la seule "tour" du *castrum* au 11e s. est

[140] Roger MV/71 (11e s.), Renaud : MV/59 (1050-1063) et 21 (11e s.).
[141] BEHRENDS 1976, éd., The Letters and Poems of Fulbert of Chartres : Lettre de 1008.
[142] MV/59 (11e s.) et Turis de Foucher TV/328 (1086).

donc celle édifiée dans l'angle nord-ouest de l'éperon. Comment doit être interprétée cette dénomination ? Faut-il attribuer à ce personnage la charge de gardien de la tour ? Y-résidait-il ou est-ce juste un titre ? Avait-il des responsabilités au sein du *castrum* ? Autant de questions pour lesquelles des réponses précises sont inexistantes. Ce qui est certain c'est que Foucher de la Tour joua un rôle important à la fin du 11e s. puisqu'en 1080, c'est lui qui sert d'intermédiaire entre le comte et l'abbé à propos d'un conflit sur le paiement des amendes (*Cf.* p.315) (BARTHELEMY 1993 : 403-404).

- la valeur symbolique de l'édifice l'emporte largement sur ses capacités défensives et résidentielles : dressée à l'aplomb d'un carrefour constitué des axes de circulation principaux, au-dessus du lieu de marché présumé (*Cf.* p.218), cette construction imposante et visible de loin devait impressionner les habitants de Vendôme comme les voyageurs et montrer aux yeux de tous la puissance du nouveau maître du lieu : le comte d'Anjou. Cette tour, manifestation de la haute justice, au moins sur le territoire de la *villa*, est un moyen d'exercer le pouvoir non plus fondé sur "l'éventualité d'une présence princière effective mais sur une représentation plus spécifiquement symbolique"(RENOUX 1992 : 179).

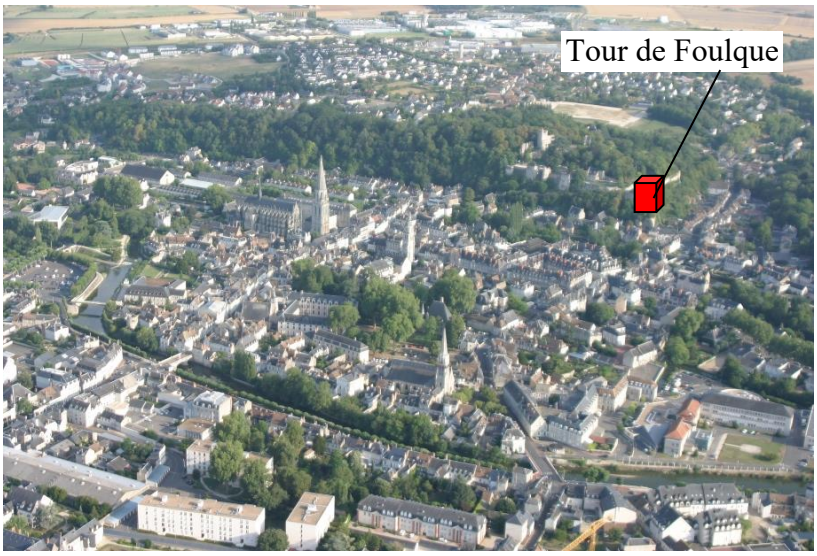

Figure 92 : La tour de Vendôme dominant l'ensemble de la ville encore aujourd'hui.

L'attribution de la tour de Vendôme à Foulque Nerra ne repose donc que sur des comparaisons, mais sa fonction symbolique au sein du *castrum* et de la *villa* de Vendôme s'accorde avec la situation politique du comté dans la deuxième décennie du 11e s. Même si les *"fragmentum historiae andegavensis"* attribués à Foulque le Réchin ne mentionnent pas Vendôme parmi les treize *castella* construits par Foulque Nerra à l'instar de celui de Loches, la chronique précise *"et multa alia que enumerare mora est"*[143]. Marcel Deyres a mis en évidence de nombreux autres *castella* fondés par Foulque et non mentionnés dans ce texte comme ceux de Montrichard ou de Montbazon, auxquels on pourrait maintenant ajouter Vendôme (DEYRES 1974 : 9). Foulque, régnant sur un territoire immense, a trouvé un moyen de matérialiser sa puisance aux yeux de tous même lorsqu'il n'était pas présent. Cette décisionétait aussi tournée vers les puissants résidant dans le *castellum*. La mise en place d'un

[143] HALPHEIN, POUPARDIN 1913, éd, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* : : 234.

réduit dans lequel se dresse la tour correspond à une structuration et une hiérarchisation de l'espace qui doit être interprétée comme le désir du comte de se mettre à l'écart. Ce phénomène se rencontre aussi dans de nombreux *castella* à des dates différentes. Pour ne prendre comme exemples que les *castra* alentour, un fossé est creusé à Blois au 10e s. (JOSSET, AUBOURG 2000), à Châteaudun à la fin du 10e s. (ROBREAU 1984) ou encore à Tours après la conquête de Geoffroi Martel de 1044 (GALINIE et *al.* 2014 : 61). Cette privatisation d'une partie du *castellum* est certainement la marque du désir du comte de s'extraire des autres *potentes* qui ne voient en lui que le premier d'entre eux. L'affirmation de l'autorité princière passe par la maîtrise de l'espace à une époque où l'emprise au sol manque de fermeté : c'est une façon d'exprimer sa puissance. Le grand est celui qui est capable de s'approprier, de gérer et de mettre en scène visuellement pour son usage personnel une vaste superficie.

Foulque Nerra, initiateur de la réduction du *castrum* vendômois et promoteur de la construction d'une tour, ne dut pas aller jusqu'au bout du processus puisque l'*aula* comtale était encore à son emplacement du 10e s. quand son fils accède en 1032 à l'*honor* vendômois comme tendrait à le montrer la légende de la fondation de la Trinité.

4.2.3 L'action de Geoffroi Martel et de sa femme Agnès (1032-1056)

Lorsque meurt Bouchard II, son frère Foulque dit l'Oison lui succède à la tête d'un *honor* sous suzeraineté angevine qu'il partage avec sa mère maintenant plus présente qu'au temps de Bouchard II, puisqu'elle est revenue vivre auprès de son père et de son frère à Angers et qu'elle entend bien exploiter sa part (la moitié de l'*honnor*) pour vivre[144]. L'entente entre mère et fils fut compliquée et poussa Adèle à vendre sa part à son demi-frère Geoffroi Martel qui n'avait jusqu'à cet acte aucun droit sur le comté de Vendôme. Elle en profite pour porter plainte contre son fils devant son frère pour qu'il soit privé de l'*honor* dans la mesure où comme le note le scribe de la Trinité *"nec enim decebat ut, qui dehonestabat matrem, per eam possideret hereditatis honorem"*[145]. Foulque l'Oison réagit en rejettant les avertissements de son oncle et construit contre lui des fortifications et *castra*[146]. Foulque échoue devant son oncle, qui prend possession de la totalité de l'*honor*. La date précise n'est pas connue mais oscille selon les auteurs entre 1032 et 1040, date de dédicace de la Trinité. Pour Olivier Guillot et Dominique Barthélemy, Geoffroi aurait profité de la crise subie par Henri Ier aux premières années de son règne (1032) et du concours qu'il reçut de Foulque Nerra pour prendre possession de l'*honor* vendômois (GUILLOT 1972 : 46, BARTHELEMY 1993 : 297). En effet, à la mort du roi Robert, le 20 juillet 1031, le fils de Foulque Nerra, Geoffroi (1006-1060), alors âgé de 25 ans, cherche à surpasser son père. Dès l'avènement d'Henri Ier, il cherche à acquérir deux avantages considérables, la seigneurie sur le Vendômois et le mariage avec Agnès, veuve de Guillaume V d'Aquitaine. Il accède au titre comtal angevin en 1040 et à celui de Tours en 1044. Il meurt en 1060 après avoir restitué la totalité de l'*honor* à son neveu. Il resta donc huit ans à la tête du seul comté vendômois durant lesquels il s'évertua à réorganiser le *castrum* dans son intérêt et celui de sa femme.

[144] TV/1 (Rédaction en 1060) : *"ut et ipse pro toto serviret et ipsaa dimidium retineret".*
[145] TV/6 (1032).
[146] TV/6 (1032) : *"construxit adversus dominum et avunculum suum munitiones et castra, gravibusque molestiis honoris partem, quam de matre ejus comparaverat, impugnabat".*

Une réorganisation du vetus castrum *(Planche 51 et Figure 88)*

L'arrivée à la tête de l'*honor* vendômois de Geoffroi et d'Agnès a dû s'accompagner d'une continuation des travaux de réorganisation du *castellum* visant à séparer le lieu du pouvoir comtal du reste des habitats aristocratiques et à doter le *castellum* d'un nouveau lieu de culte magnifiant le couple comtal : la collégiale Saint-Georges. Ce sont ainsi à la fois les seigneurs laïcs et ecclésiastiques qui sont soumis au pas du nouveau pouvoir comtal. La durée et la fréquence de la résidence de Geoffroi et d'Agnès à Vendôme durant les premières années ne sont pas connues. La question est de savoir s'ils ont voulu faire du *castellum* de Vendôme une véritable résidence ou bien seulement un lieu de passage pour y régler leurs affaires.

L'achèvement du castellulum

Le *castellulum* certainement mis en place par Foulque Nerra pourrait avoir été doté d'une nouvelle *aula* si l'on se fonde sur l'hypothèse du remplacement de l'*aula* du milieu du 10e s. par la collégiale Saint-Georges vers 1037. Si cette supposition se révèle exacte, un problème apparaît alors à travers les mentions d'*aula* comtale postérieures à cette date comme celle de 1072[147] : où se situait-elle ? Les réponses apportées à cette question ne sont que pure extrapolation faute de vestiges encore en élévation. L'*aula* pourrait avoir été établie à l'est de la *turris* de Foulque, le long de l'abrupt du plateau. Cette hypothèse est fondée sur les arguments suivants :

- une gravure de 1677 présente un édifice de forme rectangulaire, arasé certainement dès le début du 18e s.[148], adossé à l'est de la *turris* de Foulque. Possédant deux niveaux, ce bâtiment pourrait avoir des dimensions proches de celles de la nef de la collégiale Saint-Georges, peut-être l'ancienne *aula* ;

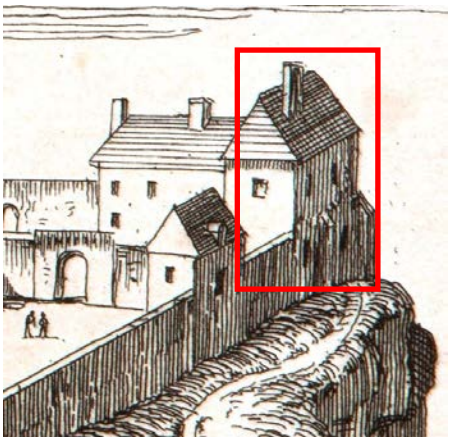

Figure 93 : L'aula comtale de Geoffroi Martel ? (Planche 34)

- l'adossement d'une *aula* à la *turris* se retrouve fréquemment comme à Beaugency (CORVISIER 2007 : 5-30), Montrichard (IMPEY 2000) ou Tours (GALINIE et *al.* 2014). À Beaugency, à côté de cette tour monumentale, un grand bâtiment quadrangulaire

[147] MV/11 (1072) : *"In aula comitis Guidonis"*.
[148] Ce bâtiment n'apparaît déjà plus sur le plan du château du milieu du 18e s. (Planche 19) ni sur la vue de la façade septentrionale du château (Planche 35).

roman en pierre orienté nord-sud était établi au pied de la tour à laquelle il était relié par un gros mur bas en partie enterré. Il pourrait s'agir d'une *aula* à deux niveaux, associée à la tour. Les baies condamnées encore visibles sur le mur pignon septentrional et celles conservées sur le pignon sud témoignent d'un étage luxueux et largement éclairé. Le site de Montrichard fut doté entre 1109 et 1131 d'une *turris* et d'une *aula* adjacente ;

- son emplacement caractéristique dans le *castellulum,* délimité par un fossé et adossé à l'enceinte se retrouve à Châteaudun, à Tours et à Blois mais surtout à Angers où l'*aula* comtale est installée en rebord du plateau. Cette dernière, visible depuis son plus jeune âge par Geoffroi, aurait-elle pu être son modèle ? ;

- la liste des lieux de réunion des plaids sous le règne de Geoffroi n'évoque jamais l'*aula* du comte. Seul l'*atrium* de l'*aula* est indiqué "*in atriis aule"*, : l'*aula* comtale était-elle indisponible pour cause de travaux ? (Tableau 35).

Comte régnant	Date	Localisation du plaid	Source
Geoffroi Martel	1039	*Actum vindocini*	TV/16
	Après 1046	*In plenas curtis*	TV/64
	Avant 1056	*In atriis aule*	MV/36
	1040-1049	*In curia comitis*	TV/79
	1040-1049	*In curia*	TV/84

Tableau 35 : Les lieux de réunion des plaids sous Geoffroi Martel, (d'après BARTHELEMY 1993 : 654-656)

Il ne peut s'agir que de pure extrapolation, mais il ne semble pas inenvisageable, connaissant les actions de Geoffroi dans d'autres domaines, que lors de sa prise de possession de l'*honor* vendômois en 1030 il ait fait reconstruire une nouvelle salle, certainement le long de l'abrupt du coteau dans la même disposition que celle d'Angers et bientôt celle de Tours. Cette reconstruction peut s'expliquer par deux raisons non exclusives : le désir de disposer d'un édifice plus commode et celui d'asseoir sa puissance. Ce type de matérialisation de la prise en main d'un nouveau territoire se retrouve à Tours où Geoffroi fit édifier une grande salle à laquelle est accolée une *"turris",* très certainement après la destruction de l'édifice blésois (GALINIE et *al.* 2014 : 65). Comme le montrait Dominique Barthélemy dans l'*Histoire de la vie privé*, le jumelage de la tour et du logis, séparés et complémentaires, apparaît comme la norme dans toute la gamme des demeures aristocratiques (BARTHELEMY 1985 : 402).

Pour répondre à la question du statut de Vendôme dans le Grand Anjou, nous pouvons le comparer à la situation tourangelle. Les auteurs de la publication sur la résidence comtale ont montré que l'édifice ne fut en aucun cas construit pour servir de logis permanent ou même régulier au comte, dont la demeure principale se trouvait à Angers. Si Geoffroi Martel est bien le commanditaire de l'édifice, il devait avoir un autre dessein que celui de s'y installer. La mission de l'édifice était de manifester, de rappeler à chacun à tout moment, par son caractère

imposant dans la cité nouvellement conquise, le changement intervenu en 1044, la prise en mains de Tours et de la Touraine et aussi la nouvelle forme de gouvernement de ce territoire. En effet, lors de sa prise de pouvoir, Geoffroi Martel s'est attaché à évincer les vassaux du comte de Blois, notamment le vicomte de Tours, remplacé par un prévôt. Le premier connu, un certain Airard, était un agent personnel du comte "*prepositus de Turonis*" qui devait le seconder dans le gouvernement de la Touraine. La faible quantité d'objets du quotidien mis en évidence à travers la fouille tend à proscrire l'interprétation comme lieu de résidence permanent. Dans ce cas, il faut conclure que le prévôt n'accomplissait là, dans la partie de la résidence qui nous est connue, que sa charge d'agent comtal et qu'il habitait ailleurs, peut-être sur le site castral lui-même dont l'étendue et la composition restent inconnues. Ce même Airard disposait d'*honores* d'une extrême importance qui devaient le tenir éloigné de cette Touraine qu'il ne gouvernait que pour le comte de Geoffroi (GALINIE et *al.* 2014 : 68).

À Vendôme, la situation pourrait être identique : en construisant un nouvel édifice, il se démarquerait de l'ancienne dynastie mais aussi de la *turris* de son père. L'existence d'un prévôt est aussi attestée à Vendôme dès avant 1046 dans un acte émanent de l'abbaye de la Trinité[149] mentionnant Hilgaud, prévôt de Vendôme et fils d'Hugues lui-même prévôt. En 1045, le frère d'Hilgaud, Archambaud, est lui-même qualifié de prévôt, montrant que le titre reste dans les mains de la même famille, contrairement à ce qui se passe en Touraine (GUILLOT 1972 : 408). Deux visions s'opposent chez les historiens sur cette fonction de prévôt. Pour Olivier Guillot, il s'agit au même titre que celui de Touraine d'un auxiliaire du comte chargé de l'aider à gouverner. Pour Dominique Barthélemy, ce titre n'était pas lié à une fonction particulière mais seulement à un patrimoine seigneurial transmissible d'une génération à l'autre. Il en veut pour preuve la faible présence des prévôts aux plaids, surtout dans la seconde moitié du 11e s., et le caractère héréditaire du titre (BARTHELEMY 1993 : 585). Il nous semble que la position médiane évoquée par Olivier Guillot constitue une piste de réflexion intéressante : le prévôt aurait possédé une fonction au sein du *castrum* de Vendôme et aurait été doté d'un honneur. Avec l'éloignement de Geoffroi Martel du Vendômois, dès 1056, le prévôt aurait pu profiter du gouvernement de Foulque pour intégrer à son fief les bénéfices du titre de prévôt. Quant aux fonctions elles-mêmes, elles n'avaient plus lieu d'être dans la mesure où Foulque L'Oison résidait à Vendôme, contrairement à son oncle et n'avait plus besoin de délégué.

La "fondation" de la collégiale castrale Saint-Georges (1037-1080)

La fondation de la collégiale Saint-Georges par le comte et la comtesse ne fait pas de doute, la question portant plus sur les raisons et les modalités de son établissement et sur le rapport avec les autres acteurs en présence, les chevaliers et les moines de la Trinité.

La chronique des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise insiste dans la partie consacrée aux *gestes* de Charles Martel sur le rôle joué par Agnès dans la construction de la collégiale Saint-Georges[150]. Les érudits du 19e s. y voyaient une répartition des rôles entre

[149] TV/21 (avant 1040), TV/53 (1032-1046).
[150] HALPHEIN, POUPARDIN 1913, éd, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* : 62 note c : "Edificavit autem cenobium sancte Trinitatis apud Vindocinum castrum monachosque posuit et abbatem

l'homme fondateur du monastère extérieur et sa femme fondatrice de la collégiale domestique : un mythe remis en cause par Dominique Barthélemy qui montre bien le rôle de Geoffroi dans la dotation de la collégiale et celui d'Agnès dans celle de l'abbaye (BARTHELEMY 1993 : 387). Une première remarque porte sur le terme même de fondation. Aucun texte médiéval n'utilise ce terme pour la collégiale : à la différence de la Trinité, la collégiale semble seulement édifiée, "edificavit" ; encore un argument qui milite en faveur de la présence d'une communauté antérieure. Cette difficulté d'interprétation des termes a déjà été mise en évidence par Florian Mazel qui insiste sur la nécessité *"de distinguer la question de l'ancienneté des lieux de culte de celle de l'origine des communautés"* (MAZEL 2013 : 403). Il y aurait alors eu à Vendôme non pas une fondation *ex-nihilo* d'une communauté de clercs mais seulement sa réorganisation et son transfert depuis l'église Saint-Lubin vers la nouvelle église Saint-Georges, dont la date de construction reste inconnue même si la plupart des érudits locaux s'accordent, en s'appuyant sur le texte du 13e s., sur une fondation aux alentours de 1037, période durant laquelle Geoffroi Martel est parti à Rome. Cette date n'entre pas en contradiction avec les premières mentions de chanoines de Saint-Georges peu avant 1040[151].

D'un point de vue matériel, le dossier de la collégiale Saint-Georges devrait être repris. Le résultat des fouilles effectuées dans les années 1930 par l'abbé Gabriel Plat n'est connu que par de trop rares notes très succinctes qui n'ont pas autorisé une étude critique du plan qu'il a dressé. Néanmoins, la collégiale telle qu'elle se présentait au 11e s., selon le plan dressé par l'archéologue, possédait une nef rectangulaire de 29 m de long et 10 m de large dont seule une partie du mur septentrional subsiste sur 18 m. Édifié en moellons de calcaire assisés, il était percé d'une porte caractéristique de la fin du 10e s. et de la première moitié du 11e s. avec ses claveaux fins de calcaire. À l'est de cette nef étaient établis un transept et un chœur à cinq chapelles échelonnées légèrement désaxé par rapport à l'orientation de la nef. L'hypothèse d'un transfert de l'*aula* comtale du centre du *vetus castrum* vers l'éperon doit être ici rappelée et peut aider à formuler des interprétations fonctionnelles (*Cf.* p.261).

Le couple fondateur ne nous a pas laissé de texte expliquant les raisons de cette construction, mais un certain nombre d'éléments peuvent l'expliquer. Depuis l'article de Jean-François Lemarignier, plusieurs interprétations ont été données à la fondation des chapitres castraux (LEMARIGNIER 1959) :

- la première raison résiderait dans le désir d'affirmer son pouvoir en l'enracinant dans le *vetus castrum*. Il s'agissait de faire adhérer le vieux clergé vendômois à la nouvelle famille comtale et d'asseoir son autorité. Chaque nouvelle dynastie comtale qui se succédera à la tête du comté au 13e s. (dynastie des Montoires) ou au 14e s. (les Bourbons) cherchera à acquérir les bonnes grâces des chanoines en les réformant ou en augmentant leur nombre (*Cf.* p. 392, 567) ;

---

constituit. Uxor vero ejus edificavit in supercilio montis ecclesiam sancti Georgii canonicosque posuit et Capellam Consulis vocari precepit."

[151] TV/28 (avant 1040).

- la deuxième raison invoquée est d'ordre administratif et éducatif : il s'agissait pour les seigneurs laïcs de disposer de spécialistes de l'écrit à leur service. À Vendôme, il faut attendre 1251 pour avoir la preuve de l'action des chanoines dans ce domaine. À l'issue d'un conflit les opposant aux moines de la Trinité, les chanoines de Saint-Georges conservent le monopole de l'enseignement dans la ville. Florian Mazel remet en cause ou plutôt nuance cette explication : en effet pour ce dernier, la fonction administrative des collégiales, si elle ne peut être niée dans certains cas, doit être relativisée. Il considère que le peu de textes aujourd'hui disponibles pour ces institutions relève soit d'une absence de préoccupation soit d'un manque de moyens pour les conserver ;

- la troisième raison doit être cherchée selon Lemarignier du côté de l'affirmation par les fondateurs d'un certain rang manifestant leur indépendance par rapport au roi. La possession d'une collégiale étant selon l'auteur une prérogative royale, la fondation d'un nouveau chapitre sans confirmation royale serait à la fois la marque de l'affaiblissement du pouvoir royal et une manifestation d'autonomie des grands par rapport au roi. Florian Mazel remet là encore cette fonction en perspective en montrant que les lieux de culte ou les communautés religieuses associées à l'habitat de puissants répondent depuis le très haut Moyen Âge aux exigences d'un *ethos* aristocratique qu'il n'a pas lieu d'opposer à la prérogative royale servant plutôt de modèle (MAZEL 2013 : 404) ;

- une quatrième raison peut être évoquée : c'est dans la *civitas* que se trouvaient le palais comtal et les communautés religieuses de pouvoir (les chanoines de la cathédrale). Dans les *castra*, l'enjeu pouvait aussi être de conférer aux toutes récentes agglomérations castrales un statut symbolique de quasi-cité ;

- la dernière fonction reconnue légitimant l'existence de ces communautés canoniales est à chercher du côté des fonctions liturgiques et mémorielles au bénéfice des familles châtelaines. À Vendôme, cette fonction s'accorde particulièrement bien avec ce qu'est la collégiale Saint-Georges, à savoir un reliquaire géant au service de la famille comtale. Elle sera par la suite une véritable nécropole des familles régnantes, devenant "le Saint-Denis" des comtes et ducs de Vendôme. Mais cette fonction de nécropole familiale était-elle déjà présente dans l'esprit des fondateurs ? Nous ne le pensons pas : ni Geoffroi et Agnès ne s'y feront inhumer, le premier tombeau d'un comte de Vendôme installé dans la collégiale étant celui de Foulque L'Oison. Ces inhumations comtales sont placées sous la protection de plusieurs reliques dont le bras de Saint-Georges, acquis selon la légende par Geoffroi Martel auprès de l'empereur de Constantinople, est certainement la plus précieuse. La comtesse aurait fait transporter à la collégiale le corps de saint Gildéric ou Joudry qui avait été déplacé dans le Perche (peut-être dans la paroisse de Chauvigny, à une vingtaine de kilomètre au nord de Vendôme) lors des invasions normandes.

L'édifice construit et les reliques apportées, reste à comprendre le statut des hommes chargés de leur vénération, autrement dit, sont-ils des chanoines ? Depuis la *regula canonicorum* de Chrodegang rédigée certainement pour concrétiser les exigences du synode de Ver, la directive *aut monachi aut canonici* n'a cessé de résonner dans les documents législatifs carolingiens, signe d'un faible effet sur les hommes de foi qui dans leur grande majorité ne les suivirent pas. Ainsi, le monde des chanoines séculiers pendant le Moyen Âge est d'une extrême diversité, déjà observée par de nombreux chercheurs (PARISSE 1993, MASSONI 2007) Il n'est pas rare que ces communautés modestes vivent dans une relative indétermination statutaire, ces hommes étant tantôt désignés comme *clerici*, tantôt comme *canonici* (MATZ 2001). Leur lieu de culte était désigné simplement comme *ecclesia, capella ou basilica* et la notion même de collégiale et de chapitre n'apparaît pas avant la fin du Moyen Âge. Ce qui lierait ces hommes entre eux, outre leur titre de *clericus*, serait leur soumission à un doyen, leur attachement à un patrimoine collectif et des obligations liturgiques dont la desserte de la chapelle castrale (MAZEL 2013 : 402).

Selon le chanoine Du Bellay, la collégiale fut dotée par le comte d'un collège de douze membres, l'absence d'archives ne permettant pas de confirmer ou infirmer cette proposition ; néanmoins le tableau suivant (Tableau 36) qui présente l'ensemble des *clerici* connus entre 1040 et 1080 montre un total de quinze personnages qui se sont succédé. Il met aussi en évidence la présence de *secretarii*, Vivien et Eude (aussi doyen), et des chanoines Ansaud, Constant, Constantin, Garin, Guillaume, Rahier qui apparaissent aussi comme des *clerici* du *castrum* de Vendôme. L'attachement à la collégiale pourrait être le moyen d'une évolution de carrière, une reconnaissance permettant de sortir de la masse des clercs.

Les actes de la Trinité et de Marmoutier nous font connaître douze clercs entre le deuxième et le troisième quart du 11e s., certains étant mentionnés exclusivement comme *clericus*, d'autre comme *canonicus*. Certains sont à la fois doyens et secrétaires (Tableau 36).

Ces clercs/chanoines ne forment qu'une communauté avec l'aristocratie locale, dont ils émanent comme Ansaud, frère de Bouchard de Caresmot, l'un des barons du comte de Vendôme au milieu du 11e s. Ils devaient donc loger dans l'enceinte du *vetus castrum* dans la maison que possédait leur lignée : ils faisaient partie intégrante des *potentes*. À Saint-Yriex, Christian Remy a récemment mis en évidence le mélange existant entre *milites* et *canonici,* révélant une forte imbrication des leurs résidences. Issus des mêmes lignages, ils semblent avoir vécu ensemble au sein du noyau castral (REMY 2014).

La mise en place d'un chapitre castral aux 10-11e s. ne peut pas être seulement considérée comme l''équipement religieux d'une résidence seigneuriale. Elle participe pleinement à une domination seigneuriale typique du premier âge féodal et que l'on peut caractériser *"comme une coseigneurie à la fois châtelaine, chevaleresque et canoniale, laïque et ecclésiastique, domaniale et ecclésiale"* (MAZEL 2013 : 405). Si les chanoines et les *milites* vivent dans une imbrication permanente, qu'en est-il de l'autre grande institution fondée par Geoffroi et Agnès : la Trinité de Vendôme ?

Nom	Citation	Référence
Ansaud	*Ansaldus presbytero canonico Sancti Georgii atque Mainardo* *Ansaldus presbyter*	MV/160 (1060-1062) MV/14 (avant 1056), TV/70 (1040-1060)
Eude	*Odo decanus* *Guarinus filius Odonis decani* *Odo segregarius*	TV/23 (avt 1040) /28 (avt 1040) /58 (1038-1057) /104 (1056)/ 122 (1058) MV 50 (1060-1062) MV 81 (1062)
Constant	*Constantinus et Constentius, canonici sancti-Georgii*	TV/47 (avant 1040)
Constantin	*Constantinus et Constentius, canonici sancti-Georgii* *Constantinus canonicus* *Diaconus* *Presbyter* *Secretarius*	TV/47 (avant 1040) TV/84 (1040-1047) TV/301 (1081) TV/20 (avant 1040) TV/308 (1082)
Henri	*Henricus clericus*	TV/79 (1040-1049)
Hubert	*Hubertus, Sancti-georgii canonicus*	TV/150 (1061)
Mainordus	*Mainordus clericus* *Ansaldus presbytero canonico Sancti Georgii atque Mainardo*	TV/25 (avant 1040) MV/160 (1060-1062)
Morand	*Morendus clericus*	TV/104 (1056)
Robert	*Robertus clericus*	TV/104 (1056)/ 74 (1047) /80 (1045-1049)
Rahier	*Raherius clericus et uxor ejus* *Raherius canonicus Sancti-Georgii* *Amelino clerico filio Avesgaldi, Raherio clerico*	TV/122 (1058) et 152 (1050-1062) TV/134 (1060) TV/152 (1050-1062)
Vivien	*Nobis Vivianus, Sancti-Georgii secretaries* *Vivianus clericus*	TV/28 (avant 1040) TV/89 (1045-1049)
Wilgrin	*Wilgrinus clerici*	MV/14 (avant 1056)

Tableau 36 : Clercs et chanoines du *castrum* de Vendôme autour de 1050.

Dès la fin du 11e s., une légende noire issue des milieux monastiques et grégoriens voit dans ces communautés cléricales ou canoniales et dans leurs auxiliaires des clercs indignes, aux mœurs dissolues, incapables d'assurer correctement le service divin (MAZEL 2013 : 405). C'est le cas à Vendôme où il semble que la rupture entre les deux communautés soit consommée dès les années 1080, comme tendraient à l'indiquer la disparition de ces *clericii* et *canonicii* de la liste des signataires des actes ou encore la virulence des lettres de Geoffroi de Vendôme autour de 1100, qui reflètent la mentalité de cet abbé réformateur vis-à-vis de ces clercs non réformés et surtout de son pire ennemi, l'archidiacre. Or, cette situation de la fin du 11e s. est très différente de celle d'entre 1040 et 1080 où semble régner une certaine concorde entre les deux communautés. Les *clericii* adoptent envers la règle des attitudes très variées, certains, à l'instar d'Ansaud, cherchent à l'appliquer, d'autres, tel Rahier, sont de véritables clercs nicolaïques. Ce style de vie loin de la norme du célibat qui tend à s'imposer partout en Occident n'entraîne pas de la part des moines de la Trinité, dans un premier temps en tout cas, de relation conflictuelle : on voit même les clercs vendre et donner des biens comme les chevaliers à l'abbaye ; aucune concurrence n'existe et qui veut vivre selon la règle se donne à la Trinité comme le fit Ansaud[152].

[152] MV/160 (1060-1062).

Geoffroi et sa femme menèrent dans l'emprise du *vetus castrum* une véritable politique de "domestification" des grands tant laïques qu'ecclésiatiques. Magistralement formulée par Olivier Guillot, l'attitude de Geoffroi à l'égard des *potentes* qu'il avaient des difficultés à gouverner est celle d'une forme subtile de gouvernement compatible avec la liberté des grands lui permettant de mener une politique efficace et de lui conférer "l'allure quasi royale d'un *principes* en son *regnum*" (GUILLOT 1972 : 429). Son expérience vendômoise dut lui servir de coup d'essai dont certains aspects seront réutilisés en Touraine comme l'exclusion des tenants blésois de ses *honores* et la redistribution de fiefs à ses fidèles vassaux.

La réorganisation du burgus *(Planche 51)*

En plus de réorganiser le *vetus castrum*, Geoffroy mène une politique de réorganisation du *burgus* qui passe par une redistribution des fiefs, une éventuelle fortification et la fondation d'une abbaye : la Trinité.

Une certaine redistribution des fiefs

L'enquête commandée par Geoffroi Martel vers 1030[153] peut être interprétée comme la volonté de remettre en ordre l'*honor* qu'il vient de recevoir. Ce texte fait l'inventaire des coutumes que détient le comte sur un certain nombre de biens du comté. À cette occasion, nous apprenons que deux bourgs, celui de *Guandelberti Nigri* et celui de *Hilgaldi de Blesim*, certainement des vassaux blésois, passent dans celles de deux fidèles angevins, Engelbaud et Gautier. La politique de Geoffroy Martel en matière d'éviction des vassaux de Thibaud de Blois est bien connue et fut mise en évidenceen 1044 par Jean Boussard lors de la conquête de la Touraine. Ces évictions brutales, peu en accord avec les usages du temps, ont frappé les contemporains. Selon le même auteur, Geoffroy Martel, dont on connaît l'esprit autoritaire et le caractère violent, a agi à ce moment selon un plan bien arrêté, celui de régner sur des vassaux animés à son égard d'un entier dévouement (BOUSSARD 1963 : 148). Il favorisa étrangement l'achat par Lancelin de Beaugency, proche du milieu Blésois de l'*honnor* d'Helgaud le Riche[154]. Relâcherait-il sa politique anti-blésoise ? Nous ne le pensons pas. En effet, Helgaud pourrait être un fidèle blésois puisque deux Helgaud apparaissent dans l'entourage du comte de Blois en 986[155] (BARTHELEMY 1993 : 777) et Lancelin est un homme important dont Geoffroy doit s'assurer l'alliance. Même s'il est proche de la mouvance Blésoise, le seigneur de Beaugency est avant tout un fidèle du roi de France. Nommé comme *vassis dominicis*, une titulature de tradition carolingienne le rattachant au roi (BARTHELEMY 1993 : 362-363), c'est auprès de lui que le roi Robert trouva refuge à Beaugency en 1030 (BONTEMPS, ASKLUND 2013).

La fortification du castrum *(?)*

Une notice de la Trinité datée de 1054 relate la plainte que Salomon de Lavardin dépose devant le couple comtal à propos d'exactions qu'il aurait subies dont l'une nous

[153] TV/2 (1005-1030).
[154] TV/22 (avant 1040).
[155] MB/4 (986).

intéresse tout particulièrement ici : la mise hors d'usage d'un pré du fait d'une inondation provoquée par le creusement d'un canal qui avait pour but de fortifier l'abbaye[156]. Cet indice nous permet de supposer une politique plus large de fortification du *castrum* vendômois avant 1054 par le creusement de fossés, l'édification d'une motte et la mise en place de fortification avancées devant les entrées septentrionales du bourg. Ces éléments défensifs n'ont pas été observés par la fouille, seule l'analyse morphologique les a révélés et leur attribution à Geoffroi et Agnès n'est fondée que sur des arguments contextuels. Dans ces conditions, les paragraphes suivants sont fortement hypothétiques.

Le creusement d'un canal de protection pour l'abbaye

Les premiers temps de l'abbaye, qui commencent vers 1033 avec l'arrivée des moines, seront présentés dans la seconde partie du chapitre (*Cf.* p.281). Ce qui nous intéresse ici c'est l'action comtale menée en matière de fortification. Le texte précédemment cité mentionne le creusement entre 1033 et 1054 d'un fossé qui entraîna l'inondation d'un pré appartenant à Salomon de Lavardin. Il est possible de localiser ce canal et de comprendre les raisons de la plainte de Salomon. D'une part, les prés de Salomon doivent être établis dans l'ensemble qu'il possède "*trans flumen ledi*" mentionné dans le texte *HSC*[157], c'est-à-dire entre ce qui deviendra la rue du Change et le canal de dérivation des Grands Prés. D'autre part, le canal de protection de l'abbaye ne peut être qu'un des deux fossés nord-sud reliant le canal de dérivation des Grands Prés au bras Saint-Bienheuré, les autres canaux étant déjà en activité à cette date. Reste à comprendre les raisons de l'inondation. Le canal de défense reliait deux canaux dont la hauteur des eaux n'était pas identique : en effet, les eaux du canal de dérivation des Grands Prés étaient maintenues à un niveau supérieur à celui du bras Saint-Bienheuré. Les eaux du canal de dérivation n'avaient pas encore franchi les premières têtes d'eau que constituent le moulin Perrain et le moulin Saint-Martin alors que les eaux du bras Saint-Bienheuré ont déjà passé leurs premières tête d'eau que constituent les moulins de la Chappes. Ainsi, les eaux s'engouffrant dans le nouveau canal de défense devaient s'écouler du canal de dérivation vers le bras Saint-Bienheuré, retirant autant d'eau au fonctionnement des moulins Perrain et Saint-Martin. C'est certainement pour cette raison qu'un barrage, représenté sur le plan mauriste d'avant 1677, fut établi à l'entrée septentrionale du nouveau canal afin d'empêcher l'écoulement des eaux venant du nord. Le canal de défense était donc approvisionné en eau par le bras Saint-Bienheuré. Parallèlement à cette structure de rétention, le canal du cloître dut subir un rétrécissement du fait des premières constructions abbatiales. Ces deux phénomènes combinés, nouveau barrage et rétrécissement du canal du cloître, ont pu entraîner une montée des eaux dans cette partie du réseau par refoulement et inonder les prés alentour.

[156] TV/100 (1054) : "… *causabatur exinde se perdere pastitia sua propter aquae inundationem redundantis de fossato, quod comes et comitissa ad muniendum monasterium fecerunt."*
[157] TV/2 (1005/1030).

L'élévation d'une motte castrale

Aligné sur l'axe central de la composition mise en évidence précédemment, constitué de l'église Saint-Martin et de la rue aux Blés, le lieu-dit Saint-Pierre-La-Motte invite à formuler l'existence d'une motte, même si Élisabeth Zadora-Rio a depuis longtemps mis en garde sur l'emploi de la toponymie dans la restitution d'objets archéologiques (ZADORA-RIO 2001). Plusieurs arguments de divers ordres vont dans le sens de cette restitution :

- plusieurs textes mentionnent l'existence de moulins situés sous la motte Gautier[158] attestant de manière certaine l'existence d'une telle structure dès le 11e s. La question principale porte sur la reconstitution de la chaîne d'inférence permettant de lier cette "*motte Gautier*" au toponyme Saint-Pierre-La-Motte. Le lien est relativement simple : Gautier de la Motte n'est autre que le père d'Hamelin, fondateur vers 1080 du prieuré Saint-Pierre-La-Motte (*Cf.* p.328) ;

- un aveu et dénombrement de 1506, rendu par le prieur de Saint-Pierre-La-Motte au comte, permet de restituer le parcellaire avant la recomposition du milieu du 16e s. liée à l'aménagement d'un vaste hôtel particulier. Cette reconstitution fait apparaître une "*maison de la motte*" au centre de l'îlot, autour de laquelle se développent des jardins et plusieurs maisons. Cette motte était-elle encore en élévation au 16e s. et recouverte de jardins ?

- d'un point de vue morphologique, deux voies dessinent une patte d'oie indiquant généralement la présence d'un lieu de passage ou l'existence d'un obstacle : aucun passage n'étant signalé, cette patte d'oie résulterait de l'effacement d'un obstacle volumineux comme une motte ;

- un argument orographique peut aussi être avancé : les deux rues formant la patte d'oie autour de cet îlot (rue Frincembault et rue Saint-Pierre La Motte) sont à une altitude moyenne de 79 m NGF, alors que l'intérieur de l'îlot est lui surélevé en moyenne d'1 m, indiquant un apport important de matériaux peut-être dû à l'aplanissement d'une motte.

La présence d'une motte à cet emplacement laisse peu de place au débat qui doit se concentrer sur sa fonction, sa datation et son commanditaire. Sa localisation au milieu de la limite occidentale de l'espace du bourg représenté par le canal de "eve comtal" assurait ainsi une défense maximale de ce flanc tout en proposant une vue sur l'ensemble de l'agglomération et la maîtrise de la voie pricipale nord-sud, aujourd'hui rue Poterie. En l'absence d'éléments matériels permettant de dater la motte, la recherche du commanditaire se révèle notre seul indice.

[158] TV/36 (1080-1085) et 38 (1056-1060)

Le toponyme connu au 11e s. qui apparaît une fois avant 1070[159] et une seconde fois dans une des fausses chartes de fondation de la Trinité[160] rédigées selon Dominique Barthélemy vers 1080-84 est *"motam Galterii"*. Or à ces dates, le possesseur de ce fief n'est plus Gautier mais son fils Hamelin de Langeais/Montoire. L'emploi du nom du père dans le toponyme peut être interprété comme le désir de maintenir le souvenir du commanditaire. Cette famille était très proche du pouvoir angevin : le père de Gautier, Hamelin Ier, était un fidèle de Foulque et son petit-fils Hamelin II fut lui possessionné à Langeais après la conquête de la Touraine par Geoffroi Martel. Quand on sait l'importance de ce *castrum* d'un point de vue stratégique, cette famille doit être considérée comme appartenant aux hommes de confiance. On comprend alors mieux pourquoi le bourg d'Helgaud de Blois fut confié par Geoffroi Martel à Gautier : c'est la défense de son bourg qu'il accordait à un de ses fidèles[161].

La question de la motte Tegrin

Une autre motte est connue dans la documentation à partir de 1355[162] sous le nom de *"motte Tegrin"*. Dominique Barthélemy y voit le siège d'une seigneurie qui tirerait son nom d'un certain Tegrinus, un "*mercator*" de Vendôme en 1072[163], ce qui manifesterait une réussite bourgeoise précoce (BARTHELEMY 1993 : 266). Cette motte était à la fin du 14e s. en possession de Galoys de Souday qui detennait les fiefs dépendant du vicomte de Châteaudun à Vendôme, seigneur de Mondoubleau (*Cf.* p.405)[164]. Aurait-elle pu être le siège de la seigneurie de Mondoubleau à Vendôme ? Quoi qu'il en soit elle correspond à la *"motte Saint-Léonard"* mentionnée au 15e s. et située au-dessus de la chapelle éponyme[165]. La question porte sur son caractère naturel ou artificiel. Dominique Barthélemy semble pencher pour une motte édifiée par la main de l'homme puisque le site se caractériserait par une basse cour qu'il reconnaît dans le toponyme "basse motte" du cadastre ancien et dans la morphologie du lieu-dit "Les Réages" interprétés comme un hameau-rue (Figure 94 : La motte Tégrin ?Figure 94).

L'existence d'une motte à cet emplacement n'est pas impossible mais elle doit être située plus en avant que ce que suppose l'auteur. En effet, la localisation de la "basse-cour" à l'endroit proposé paraît peu convaiquante pour plusieurs raisons : d'abord "Les Réages" ne semblent pas correspondre à un hameau-rue ni à une basse-cour mais plus à un parcellaire viticole, la forme mise en avant ne se distinguant pas du parcellaire alentour lui aussi très dense. Ensuite, l'examen des photos aériennes sur plusieurs années n'a pas mis en évidence de fossé défensif barrant l'éperon, ni de fossés entourant une éventuelle motte. Si elle existe, elle dut être établie sous le massif boisé actuel à l'extrémité de l'éperon. Son emplacement en ferait un véritable élément défensif, face au *vetus castrum*, contrôlant à la fois deux routes et le lieu du marché.

[159] TV/206 (avant 1070).
[160] TV/36 (1056).
[161] Sur cette famille et le château de Langeais (GUILLOT 1972 : 63-64, note 281).
[162] AN/P/976/*LF* n°77 (1355).
[163] MV/11 (1072).
[164] CV/345 (1242).
[165] SAINT-VENANT 1912-1917b : 163.

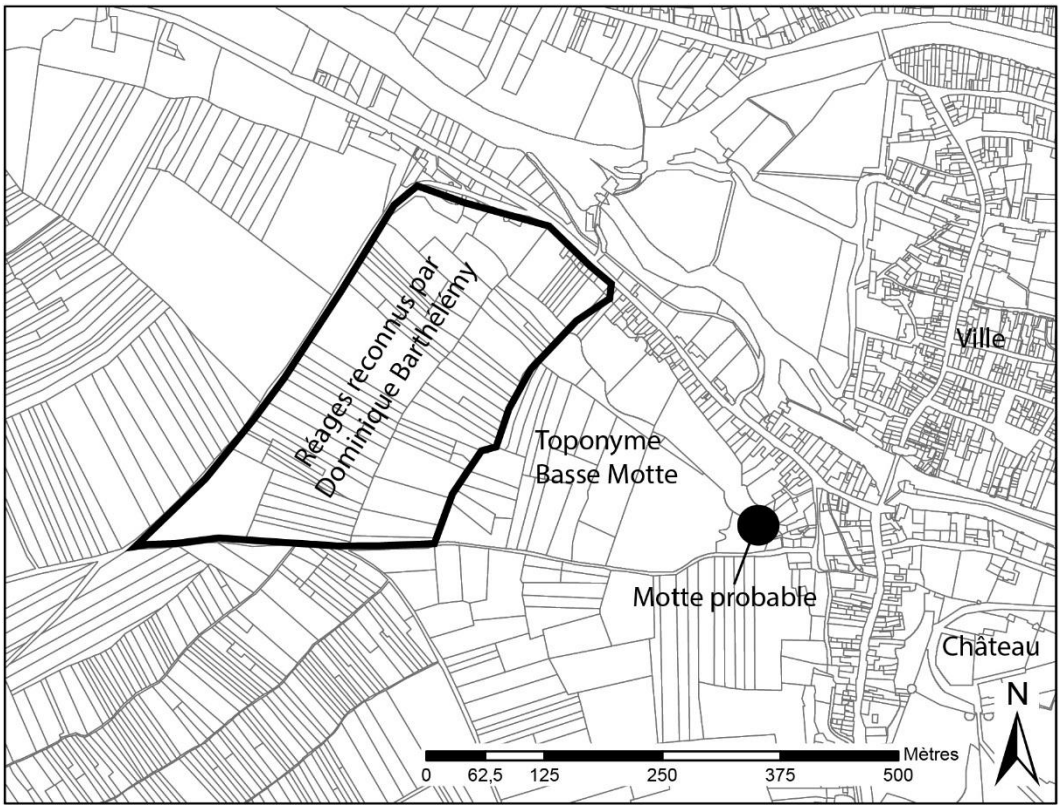

Figure 94 : La motte Tégrin ?

L'accès et les entrées du castrum, un espace fortifié ?

Au-devant du canal du Pont Perrain et autour de chacune des rues entrant dans le *burgus*, deux structures morphologiques ont été mises en évidence sur le cadastre ancien sous la forme de deux lignes semi-circulaires délimitant un espace contenant de petites ruelles de desserte. Il pourrait s'agir, selon toute vraisemblance, de la trace soit de deux enceintes de terre au-devant des entrées du *castrum*, soit de canaux comblés, ou peut-être des deux. Quoi qu'il en soit, ces deux structures avaient pour objectif de fortifier les entrées qui ouvraient sur la voie principale longeant le cours du Loir sur sa rive droite. Dans un cas, ce talus ou fossé peut être mis en relation avec la protection de moulins : les moulins de la Porte attestés dès 1046, dans une notice de la Trinité[166].

Une fortification de l'ensemble du bourg ?

La présence de ces deux structures pose la question de la fortification de l'ensemble de cet espace. En effet, à quoi servirait la protection des ponts si l'on peut facilement traverser la rivière un peu plus loin ? Bien que Roger de Hoveden, chroniqueur anglais, dans son récit du 12e s., indique que Vendôme est une ville ouverte, sans murs (*"quia locus ille non erat clausus muro"*), il précise également que la place est facile à défendre : *"nec ad defendendum aptus, fecit rex tendere extra villam tentoria sua et in eis ita securus ac si esset clausus muro…"*[167] La présence d'une enceinte de terre, à l'instar de celle du château, établie derrière un fossé en eau, n'est pas à exclure pour cette période, même si la largeur du fossé de 9 m en

[166] TV/63 (1046)
[167] STUBBS 1868-1871c (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 255.

moyenne peut difficilement être considérée comme un élément de défense. Quoi qu'il en soit, nous savons que plus d'un siècle plus tard, en 1185, tous les propriétaires de terres à Vendôme que ce soit l'abbé, les barons ou les *milites* doivent envoyer des hommes quinze jours par an pour réparer les fossés de Vendôme[168]. S'agit-il d'un simple curage ou faut-il interpréter cette corvée comme une réparation des fortifications de terre ?

La réorganisation juridique du bourg ainsi que sa fortification s'accompagnent d'une politique de développement qui s'appuie sur une fondation monastique : la Trinité de Vendôme.

La fondation de la Trinité de Vendôme

La légende de la fondation de l'abbaye de la Trinité fait partie d'une des plus fameuses fondations monastiques dans la France du 11e s. Ce récit est connu sous deux versions rapportées dans la *Chronique* de Saint-Martin de Tours et dans celle des Comtes d'Anjou[169] et ne diffèrent que sur quelques points de détail. Geoffroi et Agnès regardaient de nuit ou à l'aube par la fenêtre de leur chambre (*thalamus*) de l'*aula* du château et virent à trois reprises des étoiles filantes semblables à des lances de chevaliers tomber dans une fontaine au milieu des prés à l'est du bourg où vivaient beaucoup de gens. À la suite de cet événement, le comte et la comtesse font dire dans l'église Saint-Martin une messe en l'honneur de la Trinité et, en suivant les conseils des évêques, des abbés et des barons, font édifier un nouveau monastère sur l'emplacement de la fontaine, pour lequel sont détachés 25 moines de Marmoutier. Cet événement n'est pas daté, mais ne peut intervenir qu'entre le mariage des deux protagonistes en 1032 et l'acte de fondation de la Trinité en 1040 (GUILLOT 1972 : 86-87). Cette belle reconstruction du 12e s. cache en réalité des "*débuts précaires et conflictuels"* qui ont été en partie étudiés par Dominique Barthélémy, dont les conclusions seront reprises et augmentées de l'aspect matériel (BARTHELEMY 1993 : 386-387). L'acte d'achat d'un moulin en 1033 pourrait donner un *terminus post quem* à la *donatio* du couple comtal (*Cf.* p.306).

Les raisons de la fondation et les premiers moines

Les raisons de cette création sont complexes, multiples et restent du domaine des suppositions. Néanmoins Dominique Barthélemy, complétant les interprétations de Penelope Johnson, a mis en évidence plusieurs explications relevant d'aspects psychologiques, sociaux, politiques ou économiques que nous rappellerons brièvement en gardant à l'esprit sa mise en garde "à ne pas surestimer l'intérêt politique ou social de ces gestes ; il n'y a pas au Moyen Âge, un "pouvoir noble" qui gagne à tous coups, quoi qu'il arrive – pas plus que le "capitalisme" de notre temps ne manigance tout et le contraire de tous !" (JOHNSON 1978 : 68; BARTHELEMY 1993 : 387-388). Les explications invoquées sont les suivantes :

- imiter le père pour rivaliser avec lui ;
- expier l'inceste et avoir un héritier ;

[168] TV/628 : *"eorum homines liberi ab omni exactione et consuetudine […] eorum homines liberi ab omni exactione et consuetudine, excepta constuetudine debita comiti in foro suo, excepto eo quod homines abbatis debent quindecim diebus per annum reparare fossata Vindocini, sicut alii homines baronum et militum terrae"*
[169] La comparaison des deux versions a été effectuée par Peneloppe D. Johnson (JOHNSON 1981b)

- entretenir la chance qui semblait l'abandonner après sa blessure dans la guerre l'opposant à Gervais de Château-du-Loir ;
- expier la brutalité de la mainmise sur le Vendômois et l'Aquitaine ;
- donner à ses vassaux un débouché local à leurs dons qui commençaient à s'orienter vers l'abbaye de Marmoutier sous domination blésoise, qui, nous le verrons, commence à implanter un certain nombre de dépendances dans la vallée de la Cisse et du Loir ;
- offrir à la *militia* vendômoise un lieu de sépulture où s'accomplissent des funérailles nobles et par là même un maintien de l'ordre social ;
- donner un atout considérable à la ville pour son développement futur en apportant la richesse des prieurés ;

À ces motivations nous pourrions ajouter celle de se débarrasser d'un lieu de culte au relent païen si l'on retrient l'hypothèse de l'existence d'une fontaine guérisseuse (*Cf.* p.218).

Le récit de la fondation indique que les premiers moines de la Trinité proviennent de l'abbaye de Marmoutier, or cette affirmation est démentie par un acte du 11e s. qui précise que les moines étaient à l'origine peu nombreux, venus d'un peu partout et vaquaient à leur propres affaires : *"eo tempore quando monasterium adhuc rude erat et professis indigebat, habitabant in eo congregatii undecumque monachi propriis utilitatibus magis quam profectui loci vacantes…*[170] Quant au premier abbé, Renaud, il arrive à Vendôme certainement vers 1039, comme abbé de Saint-Nicolas d'Angers, sans le consentement de l'abbé Albert de Marmoutier dont il dépend[171].

L'emprise monastique et les premières constructions

Définir le site originel

Le récit de la fondation de la Trinité présente le site originel d'implantation comme une prairie au milieu de laquelle est établie une fontaine qui recueillit trois flammes tombées du ciel et dans laquelle tous les habitants du *castrum* viennent puiser l'eau. La réalité, évidement plus complexe, n'est pas facile à restituer faute de sources tant écrites qu'archéologiques. Néanmoins, deux questions se posent sur cet espace : a-t-il été donné d'un tenant aux moines ou fut-il donné parcelle par parcelle ? À qui appartenait ce terrain : aux donateurs, à leurs fidèles ? Était-il vide d'occupation comme le suggère le récit de fondation ? Était-il propice à l'installation d'une abbaye ? Questions auxquelles il faut maintenant répondre tout en gardant à l'esprit le caractère hypothétique des interprétations.

Une tradition, formulée pour la première fois par Dom Aubert, rédacteur des histoires de l'abbaye au 17e s., voyait l'achat des *mansiles* de *"Quinceatus et Villapeis"* comme les actes d'achat du site de la Trinité. Dominique Bathélemy a montré que cette hypothèse, reprise par Penelope Johnson, était fausse puisqu'elle reposait sur une mauvaise compréhension de la phrase *"in pago vindocinensi quorum unus nominatur Quineacus, alter vero Villapeis"*[172].

[170] TV/54 (1032-1046).
[171] HALPHEIN, POUPARDIN 1913 (éd), *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* : 86-87.
[172] TV/8 (1032-1034).

Situées dans le *pagus* de Vendôme, ces deux propriétés restent pour le moment mal localisées (BARTHELEMY 1993 : 388-389). Ainsi, aucun acte ne rapporte le don ou l'achat des terres sur lesquelles fut édifiée la Trinité et les possesseurs restent inconnus. Néanmoins, une hypothèse peut être formulée sur la base des propriétaires mentionnés dans la vente du moulin dit *"du cloître"* établi sur le site de la Trinité : l'achat effectué par Geoffroi et Agnès entre 1037 et 1044, à Eufrède le Roux nécessite le consentement de Bouchard de Caresmot et est accompli pour le salut de l'âme de Lancelin de Beaugency et d'Engelbaud le Breton[173]. Lancelin et Engelbaud doivent ici être considérés comme les seigneurs dont dépendent Bouchard de Caresmot dont dépend à son tour Eufrède le Roux, propriétaire éminent du moulin. Lancelin de Beaugency, qui a acheté l'*honor* d'Engelbaud le Riche, propriétaire d'un bourg de Vendôme, et Engelbaud, lui aussi propriétaire d'un bourg appartenant auparavant à Guandelbertus Niger, pourraient être les deux grands propriétaires du site originel de la Trinité, l'un au nord du canal du cloître, Engelbaud, l'autre au sud, Lancelin, possessionné dans le bourg Saint-Bienheuré. Bouchard de Caresmot, vassal de Lancelin de Beaugency au moins pour une partie de ses terres, possède des prés entre les deux bras du Loir[174] mais aussi au nord de ce dernier, relevant certainement du comte de Vendôme et qui deviendront plus tard le fief des seigneurs du Noyers. Ainsi, la Trinité serait installée sur les terres relevant des *honores* de Lancelin de Beaugency et d'Engelbaud mentionnées sous le terme de *burgus* vers 1030.

Se pose alors la question de l'occupation primitive du site : vierge comme nous le rapporte la légende de la Trinité ou occupé si l'on accepte l'existence du bourg d'Engelbaud établi autour d'une fontaine miraculeuse ? À l'exception de Dominique Barthélemy qui émettait l'hypothèse d'un lieu de culte antérieur (BARTHELEMY 1993 : 393), tous les travaux insistaient sur l'absence d'occupation.

Les premières donations

En plus des terres primitivement données à la Trinité et peut-être des hommes, si l'on se fonde sur l'existence du bourg, les moines acquirent rapidement d'autres biens par des dons : un moulin et une maison dont la possession étaient nécessaire pour la constitution du monastère.

[173] TV/9 (1033), 10 (1033) et 48 (1042) : "molendinum quod erat prope ecclesiam Sancti-Martini, et totum ductum aquae qui currit per claustrum et exclusam ad eudem ductum pertinentem".
[174] TV/54 (1032-1046).

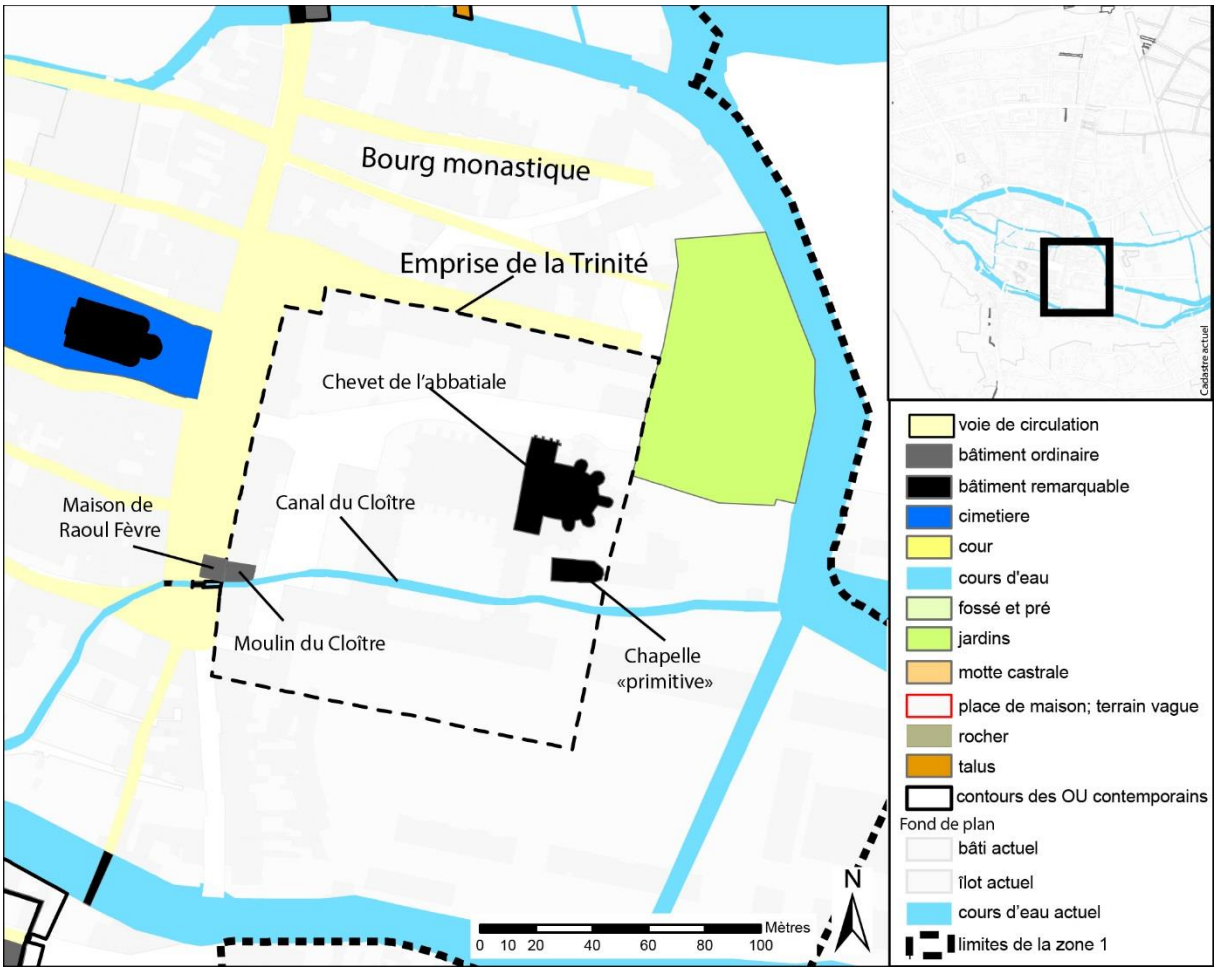

Figure 95 : La Trinité avant 1040.

La dixième notice du cartulaire de la Trinité relate l'achat d'un moulin dit *"prope ecclesiam Sancti-Martini"* en 1033. Cette datation est remise en cause par Dominique Barthélemy pour qui l'acte ne peut dater que de 1047, certainement par comparaison avec la notice 48 concernant les mêmes faits : l'achat du moulin et les mêmes personnages, dont l'abbé Odéric qui est à la tête de l'abbaye entre 1046 et 1082 (BARTHELEMY 1993 : 103). La datation de la notice 10 de 1033 est donc une erreur, mais un problème apparaît alors avec la notice 60 datée entre 1040 et 1046, relatant un accord entre l'abbé Renaud et Gautier, le charpentier du moulin[175], stipulant que ce dernier pourra de son vivant prendre la moitié des profits obtenus de l'exploitation du moulin qui reviendront dans leur intégralité aux moines après sa mort[176]. Le moulin du cloître était donc avant même la mort de Renaud, le premier abbé, dans les mains de l'abbaye. C'est ici qu'intervient une citation de l'abbé Simon, chanoine de la collégiale au 18e s., reprise par l'abbé Métais dans le cartulaire qui stipule que dès 1033 "[…] l'écluse et le canal, où il y avait un moulin […] appartenaient à *Erfredus Rufus* et à *Yvo Decanus* […]. Eufrède eut quinze marcs d'argent et sept muids de seigle, se réservant douze deniers de cens pour le moulin, et six pour l'écluse. Mais Yves le doyen, qui ne possédait que

[175] Ce charpentier est-il le constructeur du moulin, celui qui l'entretient ?
[176] TV/60 (1040-1046) : "Gauterio carpentario de molendino"[…]"convenientiam fecimus ut vivente eo medietatem omnis profectus illius molendini accipiat in usibus suis, et post ejus obitum revertatur ad nox ex integro".

la quatrième partie du sol, eut deux marcs d'argent"[177]. Des éléments aussi précis invitent à les considérer comme exacts. Dans ce cas, les deux propriétaires auraient gardé une partie du cens établi sur le moulin qui était certainement d'un très bon rapport financier.

Il est ainsi possible de restituer l'historique suivant.

Pendant la période de direction de Renault (1037-1044), Geoffroi et Agnès achètent d'Eufrède le Roux avec le consentement de Bouchard de Carismot, le seigneur du lieu, et pour le salut de l'âme de Landri de Beaugency et d'Ingelbault le Breton, seigneurs possessionnés dans le même espace, le moulin qui est proche de l'église Saint-Martin et tout le canal qui traverse le cloître et l'écluse établie sur son cours[178]. Les seigneurs du lieu se réservaient une partie du cens mais il appartenait en propriété utile aux moines qui pouvaient ainsi entre 1040 et 1046 déléguer les revenus de ce moulin à leur charpentier Gautier. Enfin vers 1047, la totalité des droits sur ce moulin étaient entre les mains de l'abbaye.

Sa localisation est assez aisée. D'abord il ne peut être établi que sur le canal du Ponceau, le seul traversant le cloître d'est en ouest. Ensuite, nous apprenons, à l'occasion du don à Gautier vers 1040-1046 que le moulin est *"ad portam foris, in suburbio Sancti-Martini"*, la *"porta foris"* correspondant non pas à l'entrée de l'abbaye mais à l'entrée du monastère (partie réservé aux seuls moines) c'est-à-dire à la porte établie plus tard au sud de l'aile occidentale du cloître servant de grenier (*Cf.* p.319)[179]. Enfin sa destruction est rapportée par une notice de 1093 qui relate l'opposition entre les moines attachés aux dons des fondateurs et leur l'abbé qui, certainement dans sa volonté d'ordonner son monastère, trouve ce bâtiment gênant[180]. Le seul édifice établi sur le cours du canal et dont la construction aurait nécessité la destruction du moulin est le bâtiment dit des Grands Greniers, certainement l'hôtellerie du monastère dont les fenêtres à baies géminées autorisent une datation de l'extrême fin du 11e s. ou du début du 12e s.

Pour toutes ces raisons, le moulin doit être placé à l'intérieur des murs du monastère sur le canal du Ponceau, face à la porte d'entrée de l'espace réservé aux moines.

La maison de Raoul le Fèvre

Peu avant la fondation de 1040, comme tend à l'indiquer la mention *"in monasterio Sancte-Trinitatis, in eodem loco noviter constructo"*, Raoul Fèvre, habitant *"in castro vendocino"*, donne à la Trinité sa maison libre de *"male consuetudines"* et une arche de sa maison ainsi que tous ses biens en héritage et s'oblige à verser une rente annuelle de 5 sols et

[177] TV/9 (1033).
[178] TV/9 (1033), 10 (1033) et 48 (1042) : *"molendinum quod erat prope ecclesiam Sancti-Martini, et totum ductum aquae qui currit per claustrum et exclusam ad eudem ductum pertinentem".*
[179] TV/60 (1040-1046).
[180] TV/350 (1093).

sur le champ un muid de vin ainsi qu'un vase à vin (peut-être s'agit-il de la fabrication d'un calice du fait de sa profession)[181].

Une tentative de localisation de cette maison peut être proposée sur la base de trois indices :

- d'abord l'existence d'une arche associée à cette maison invite à la situer sur un canal, l'arche permettant de l'enjamber et d'asseoir l'édifice ;
- ensuite cette maison qui entre par ce don dans les possessions du monastère devrait selon toute vraisemblance être située dans une des tenures abbatiales du 16e s. ;
- enfin l'empressement avec lequel les moines cherchent à obtenir cette arche avant même la mort du propriétaire montre qu'elle revêt, bien plus que la maison, une forte utilité pour la communauté naissante.

Ainsi, nous proposons de placer cette maison sur le canal du Ponceau, à l'ouest des murs du monastère et du moulin du cloître. En effet, il s'agit du seul espace relevant juridiquement de l'abbaye qui soit aussi en contact avec un canal relativement étroit autorisant l'édification d'une maison. La réquisition très rapide de l'arche pourrait s'expliquer par le désir d'édifier à cet emplacement les murs du monastère. Si cette hypothèse se révèle exacte, la maison de Raoul se situait près du moulin d'Erfrède le Roux (futur moulin du cloître[182]) qui pouvait lui servir dans son métier de forgeron. Il faut aussi rapprocher cette maison de celle du Ponceau mentionnée au 13e s. et établie au même emplacement (*Cf.* p.388).

La définition de l'enclos et les premières constructions

Les premières constructions que les moines ont dû faire édifier sur le site qui leur fut dédié furent certainement des aménagements de bois temporaires destinés à leur hébergement. Les premières constructions d'importance édifiées en pierre sont vouées à la clôture : le mur d'enceinte, et au culte : la chapelle Saint-Benoît et l'abbatiale.

Si les premières mentions du mur du monastère n'apparaissent que dans deux actes datés de 1060 et 1076, respectivement pour localiser une chapelle *"infra murum monasterii"*[183] et un événement *"intra muros monasterii Vindocinensis"*[184], son édification dès les premières années ne fait pas de doute, comme tendrait à l'indiquer le don de la maison de Raoul Fèvre et d'une de ses arches établies probablement à l'emplacement du mur. Les travaux récents de Nicolas Reveyron sur les enclos monastiques montrent toute l'importance accordée par les moines à cette clôture (REVEYRON 2012)

Restituer la forme primitive de cet enclos pourrait paraître impossible mais l'analyse morphologique et architecturale permet d'approcher cette réalité. La limite occidentale ne pose aucun problème puisqu'elle fut pétrifiée par la construction, à la fin du 11e ou au début

[181] TV/47 (1040) : *"[…] Et in eamdem revestituram habeant monachi, qui ibi modo Deo deserviunt, unum vasculum vinearium, et unam archam in eamdem domum ; ut scilicet quando ei vitam finire contigerit, omnia ipsius bona, que ad suam partem fuerint inventa, sine dilatione recipiant".*
[182] TV/10 (1033).
[183] TV/134 (1060).
[184] TV/256 (1076).

du 12e s., des *"grands greniers"* ou hôtellerie du monastère, qui prennent appui sur ce mur de clôture d'une épaisseur d'environ 1,20 m, alors que le reste des murs de cet édifice n'atteint que 90 cm d'épaisseur. De même, le tracé septentrional de ce mur est aussi pétrifié dans les hôtels particuliers et dépendances des 14e et 15e s. À l'est, le tracé primitif de l'enceinte peut être reconnu par la présence d'un mur d'une épaisseur importante (environ 1,5 m) conservé aujourd'hui sur 20 m de longueur mais qui à l'origine formait le mur oriental des jardins de l'abbé et de plusieurs bâtiments (infirmerie, grande salle de l'abbé) pour une longueur totale de 60 m. D'un point de vue morphologique, ce mur est aligné avec plusieurs limites parcellaires qui s'étendent jusque dans le bourg au nord de l'enclos monastique. Ce tracé, en plus de constituer la clôture orientale du monastère, pourrait aussi matérialiser la limite orientale du "bourg neuf" fondé pour les *familii* du monastère. Une partie du mur aurait été détruite pour l'édification de l'abbatiale gothique au 13e s. et d'autres morceaux intégrés à des édifices après l'extension vers l'ouest du monastère, rendue possible dès le 12e s. par l'achat de terrains (*Cf.* 353). La limite méridionale pourrait correspondre au mur d'enceinte de la ville tel qu'il apparaît sur les plans anciens.

A l'issue de cette démonstration, il est possible de reconstituer le tracé de l'enclos primitif qui prenait plus ou moins la forme d'un rectangle de 135 m dans le sens nord-sud et 126 m dans le sens est-ouest soit une superficie d'environ 18 400 m^2. L'entrée dans cet enclos devait s'effectuer par une porte pratiquée dans le mur oriental face à l'entrée de l'abbatiale à l'emplacement de ce qui deviendra la *"porte voûtée"* mentionnée au 13e s. mais mise en place lors de la construction des "grands greniers" à la fin du 11e s. À l'intérieur de cet enclos abbatial, un second enclos a dû être matérialisé, certainement avec des matériaux périssables, correspondant au *"monasterium",* c'est-à-dire à la partie essentiellement réservée aux moines. En effet, plusieurs notices de la Trinité font mention de la *"porta foris"*, située au sud de l'aile occidentale du cloître.

Le premier lieu de culte attesté est la chapelle dite "primitive", aujourd'hui encore en partie en élévation et transformée en sacristie à l'époque moderne. Elle était dédicacée durant le Moyen Âge à Saint-Benoît si l'on se fonde sur deux textes : l'un de 1227 indiquant qu'avant d'inhumer leur père dans l'abbatiale, ses deux fils, Philippe et Archambault, devront venir prier sur l'autel de la chapelle Saint-Benoît185; l'autre du 17e s. mentionnant la chapelle de l'infirmerie dédiée à Saint-Benoît186. Les vestiges de cette chapelle, très transformée au 13e s. et au 19e s., permettent d'en restituer la forme, l'emprise et l'aspect. Composée d'une nef unique terminée par une abside, elle mesurait 12 m de long sur 7 m de large. Les murs gouttereaux nord et sud étaient éclairés par deux baies en plein cintre à claveaux fins de calcaire. Entre chaque baie se développait un contrefort semi-circulaire. Le pignon occidental, éclairé par une seule baie, ne possédait pas de porte comme on pourrait s'y attendre. En effet, l'entrée s'effectuait par une porte pratiquée dans l'angle nord-ouest de la nef, reliée directement au moins à partir du 17e s. à l'abbatiale et à la pièce directement au nord de la salle capitulaire.

[185] TV/671 (1227) : "… set antequam corpus ejus in claustro sepeliremus, venerunt duo filii ejus, Philippus primogenitus et Archembaldus, ad altare sancti Benedicti in capella…".
[186] BN/Ms.-lat/11819/ *fol.* 459v.

La date d'édification de la chapelle n'est pas connue avec précision ; néanmoins, l'histoire de l'abbaye rédigée au 17e s. précise que *"Ante dedicationem majoris ecclesiae, officium divinum celebrabatur in sacello infirmitorii, quod in honore mss. P. Benedicti dedicatum fuit circa an 1035"*[187]. Ainsi, si l'on suit l'historien mauriste, la chapelle aurait été achevée en 1035, soit environ deux ans après l'arrivée des premiers moines et leur aurait servi de lieu de culte en attendant l'achèvement de l'abbatiale. La date d'édification proposée par ce texte paraît plausible : en effet, d'un point de vue architectural, la technique de construction associant l'utilisation de blocs de calcaire de moyen appareil réglé pour les éléments architectoniques et de moellons de silex pour les murs, correspond parfaitement aux techniques utilisées entre la fin du 10e s. et la fin du 11e s. dans la région (PRIGENT 2013a, ÉPAUD 2014). Un autre indice de l'antériorité de cette chapelle à tout autre édifice peut être observé dans son orientation, parallèle à celle du canal traversant l'espace, alors que les édifices postérieurs sont eux édifiés par rapport à l'orientation de l'abbatiale.

Figure 96 : La chapelle dite "primitive", vue du nord-est, et détail d'un contrefort semi circulaire du mur septentrional.

L'existence de chapelles antérieures à la construction de l'église majeure s'observe dans plusieurs monastères comme à Cluny (BAUD 2013) ou au prieuré Saint-Côme près de Tours où de récentes fouilles ont mis en évidence l'existence d'une église à une nef terminée d'une abside semi-circulaire, dédiée à la communauté et antérieure à l'édification de l'église principale. Elle fut conservée comme lieu de culte jusqu'à l'époque moderne (DUFAŸ 2014 : 49).

Les fonctions associées à cette chapelle sont à chercher dans son implantation au sud des absides successives des abbatiales romane et gothique et perpendiculairement à l'aile orientale du cloître renferment la salle capitulaire et le dortoir. Cette situation se retrouve dans plusieurs grandes abbayes de l'Ouest, comme à Marmoutier et Fontrevaud qui présentent toutes deux une chapelle dédiée à Saint-Benoît établie très près de la salle capitulaire et dévolue à l'infirmerie (LORANS 2014a : 361-362) (PRIGENT 2004 : 272-273 et 2013b). Très récemment, Nicolas Reveyron a mis en évidence l'importance de ce type d'édifice dans les espaces clunisiens. Il le qualifie "d'édifice identitaire", c'est-à-dire que sa forme, son

[187] BN/Ms-lat/11819/ *fol.* 459v.

implantation et ses usages reflètent l'identité d'une institution religieuse, au moyen de la spiritualité (dédicataire, titulatures des autels, reliques, inhumations) et des pratiques liturgiques qui lui sont attachées, et parle "d'ecclésiologie architecturale"(REVEYRON 2013) Cette chapelle devait accueillir les rituels définis dans les coutumiers clunisiens adaptés à des particularismes locaux qui restent inconnus. La fonction funéraire semble la plus développée : offices pour les défunts de l'*ecclesia*, accueil des agonisants, toilettes funéraires, veillées… (REVEYRON 2010 : 88), comme cela est attesté à Marmoutier.

Le second bâtiment antérieur à l'acte de fondation est l'église abbatiale ou plutôt une partie de cette dernière. La récente thèse d'Isabelle Isnard fait le point sur l'abbatiale romane et sur sa datation (ISNARD 2007 : 72-73). Elle est connue grâce aux fouilles menées par Gérard Renault en 1893 et Gabriel Plat en 1908-1910 ainsi que par la conservation des deux bras du transept. Le plan restitué comprend un vaisseau central de huit travées flanquées de deux collatéraux simples, ouvrant sur un transept saillant qui se poursuivait d'un chœur de deux courtes travées droites à bas-côtés, terminé par une abside semi-circulaire entouré d'un déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes. Sa longueur dépassait 70 m et sa largeur de 15 m en faisait un édifice presque aussi long que l'église gothique.

La datation de l'édifice a fait et fait encore l'objet de nombreux débats. Deux hypothèses s'affrontent : la première le place dans la seconde moitié du 11e s. et implique que la dédicace de 1040 se fit dans un édifice à peine commencé. La seconde admet qu'en 1040 au moins le chœur et le transept étaient achevés, impliquant une construction rapide en à peine huit ans entre la *"donatio"* orale de 1032-33 et l'acte de fondation officiel.

Les arguments en faveur d'une datation basse entre 1040 et 1096 reposent sur les comparaisons établies par Charles Lelong entre Vendôme, Saint-Martin de Tours et Saint-Martial de Limoges, essentiellement sur la forme du chœur et sur l'emploi à Tours comme à Vendôme de piliers formés d'un noyau circulaire cantonné de quatre colonnes engagées sur dosserets que l'on retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire avant 1040. Le second argument en faveur d'une datation basse est avancé par M. Baylé, en comparant les chapiteaux de la Trinité de Caen avec ceux de Vendôme et notant pourtant de profondes différences.

La datation haute, d'avant 1040, est celle qui nous paraît la plus probable puisque le principe du chœur à déambulatoire est connu depuis au moins 1029 dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans (MARTIN 2010 : 24). Les chapiteaux étudiés par Éliane Vergnolle pourraient selon sa démonstration dater du second quart du 11e s. (VERGNOLLE 1994 : 60). Il est de même invraisemblable que la dédicace de l'abbatiale se soit déroulée dans un édifice sortant à peine de terre, l'élévation d'une partie de l'église devait être achevée, certainement le chœur et le transept. Cette hypothèse est renforcée selon Isabelle Isnard par le caractère archaïque des colonnes engagées directement dans les murs du bas-côté sud du déambulatoire sans l'intermédiaire d'un dosseret, technique abandonnée dans la nef et au revers de la façade occidentale. Si le chœur et le transept étaient terminés en 1040, la nef, dont la façade occidentale était édifiée en moyen appareil (PLAT 1925), ne fut certainement terminée que vers 1060.

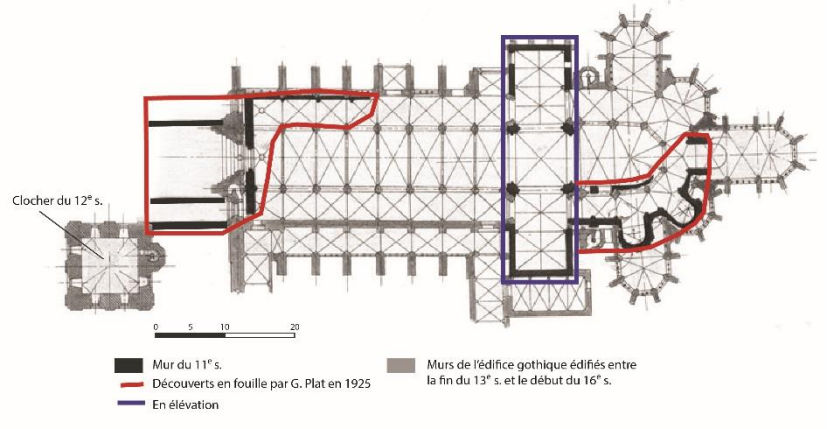

Figure 97 : Plan de l'abbatiale au 11e s. et pignon du transept nord.

Une question reste en suspens : pourquoi édifier un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes dès les premiers temps de l'abbaye ? Pierre Martin dans la conclusion de sa thèse portant sur quatre édifices de la vallée de la Loire, Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre et La Madeleine de Châteaudun émet des réserves sur l'interprétation fonctionnelle traditionnelle de cette architecture qui voit dans le déambulatoire un couloir de circulation destiné à des pèlerins de plus en plus nombreux. Pour l'auteur, l'invention de nouvelles reliques et le développement de nouveaux modes de vénération pourraient expliquer en partie ce choix architectural mais nombre d'églises de pèlerinage n'en sont pas dotées : *"il n'y aurait donc pas eu un déterminisme direct de la fonction sur la forme".* Dans cette situation, il trouve une alternative en mettant en avant les apports techniques et esthétiques du type architectural qui, en réduisant la largeur de l'abside et en l'entourant d'un collatéral semi-circulaire, facilitait le voûtement de la totalité du chevet et autorisait un contrebutement (MARTIN 2010 : 307-313). Comme le notait déjà en 2002 Claude Andrault-Schmitt à propos de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, *"ce type de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes se justifie davantage par son élévation que par une articulation supposée propice aux circulations : il permet une élévation pyramidale qui conduit le regard, comme à la façade, du bas vers le haut."* (ANDRAULT-SCHMITT 2002 : 169).

4.3 Les moines à Vendôme (vers 1030-fin 11e s.)

À partir dès années 1030-1040, deux communautés vont agir sur l'espace vendômois de manière importante : Marmoutier, qui commence à développer un important réseau de possessions dont Vendôme semble être une "tête de pont", et la Trinité qui à partir de 1040, date de sa fondation officielle, peut mener sa propre politique sans la tutelle comtale.

4.3.1 Les moines de Marmoutier à Vendôme

Quelques éléments de présentation

Marmoutier, *"le Cluny de l'Ouest",* possède une place unique dans l'histoire médiévale tant du fait de son importance pour la compréhension des origines du monachisme en Gaule[188] que par la prégnance de sa production écrite avant le début du 12e s.[189].

Fondé dans le dernier tiers du 4e s., ce monastère s'organisait autour des ermitages occupés par Martin et ses disciples (PIETRI 1983 : 37-38). L'histoire de l'abbaye reste mal connue pour le haut Moyen-Âge jusqu'au 10e s. quand Marmoutier est en partie une dépendance de la collégiale de Saint-Martin de Tours et était dirigé, au même titre que la collégiale, par un abbé-laïc Robertien.

En 985, Eude Ier de Blois demande au duc des Francs, Hugues, de lui donner l'institution qu'il confie à Maïeul, abbé de Cluny, pour la réformer. Cependant, dès 998, l'abbaye fut secouée par une crise interne qui se solde par l'expulsion des moines clunisiens. Un des parents du comte Eude, l'abbé Gauzbert de Saint-Julien, prend alors la tête de l'abbaye (OURY 1964).

La restauration de l'observance monastique ainsi que le prestige de saint Martin provoquent un afflux de dévotion et de donations qui atteignent rapidement le *pagus* de Vendôme. Une véritable politique d'acquisition par des dons ou achats de biens a pu être observée dans ce *pagus* comme dans ceux de Blois et Châteaudun dès les premières années du 11e s. et elle atteindra son apogée à partir du second quart de ce siècle (GANTIER 1963a : 98-100). La carte des implantations de Marmoutier au 11e s. dressée à partir des travaux d'Odile Gantier, même si elle serait à reprendre, montre clairement les logiques spatiales à l'œuvre dans l'acquisition de ces biens, dont une grande partie se répartit le long d'un axe Cisse-vallée du Loir en amont de Vendôme, qui se révèle un point d'appui de l'extension vers le nord. Cette pénétration dans le *pagus* s'appuie majoritairement sur une noblesse alleutière et les solidarités familiales (BARTHELEMY 1993 : 368).

Pour le Vendômois, quatre obédiences ont été repérées par Dominique Barthélemy, mais seulement trois vont agir sur l'espace qui nous intéresse : le "centre de gestion" de Bezay établi vers 1040, les moines du *locus* de Saint-Mars, fondé vers 1040, et enfin les moines de la *cella* de Lavardin, instituée entre 1032 et 1047. Il ne s'agit pas encore de prieurés *stricto*

[188] Il s'agit du deuxième monastère de Gaule, dont le programme mené par Élisabeth Lorans depuis 2005 a pour objectif de restituer l'évolution topographique du site des origines antiques au 19e s.

[189] Les archives émanant du monastère et de ses dépendances représentent 23% des actes originaux conservés en France avant 1121, TELMA *Chartes originales (1121-1220) conservées en France. http://www.cn-telma.fr/originaux2/index/*

sensu, les textes les mentionnent respectivement sous les termes de *obedencia*, *locus* et *cella*. Dominique Barthélemy précise que la *cella* de Lavardin et le *loca* de Saint-Mars doivent être considérés comme des sanctuaires, à l'inverse de Bezay qui n'est qu'*"un prieuré de gestion"* (BARTHELEMY 1993 : 386). Chacune de ces entités a ses propres stratégies que nous allons tenter de dénouer.

L'obedentia de Bezay

Marmoutier acquiert à partir des environs de 1040 de nombreuses terres au lieu-dit Bezay[190]. Ces acquisitions, connues à travers huit actes, ont été étudiées par Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993 : 357) qui a montré la complexité de ce type d'affaire dans lequel le don initial d'un seigneur de haut rang ne se fait pas sans négociation de la part de ses vassaux qui ne peuvent être contraints à accompagner leur seigneur dans ce don. L'action d'une famille se révèle primordiale : les Fulchérides, héritiers de Foucher Ier, l'un des gardiens de l'an mil.

Le centre de Bezay a été organisé dès lors que le nombre de terres à gérer en ce lieu fut assez important pour nécessiter une gestion particulière, qui fut confiée à un moine prévôt, dont nous connaissons sept représentants. Le caractère éphémère des mandats indique que cet établissement pourrait avoir été un moyen pour un moine de monter dans la hiérarchie interne du monastère après avoir fait ses preuves. Face à cette multiplication des gérants, un laïc, Benoît Blanchard, semble inamovible : il apparaît 35 fois au milieu du 11e s. et toujours en tête de la *familia* de Marmoutier en tant que maire de la *potestas* (BARTHELEMY 1993 : 384). C'est lui qui détient la réalité du pouvoir. Cet investissement dans cette partie du Vendômois ne peut se comprendre que par le désir des moines de chercher à se procurer les moyens de leur subsistance. En effet, les terres de Bezay, situées au milieu de la "petite Beauce", véritable grenier à blé, devaient permettre d'alimenter en partie le monastère et ses dépendances en céréales. L'acquisition de deux moulins à Vendôme et surtout l'obligation pour les exploitants de Bezay de venir y moudre le grain[191] ne peuvent se comprendre que par les revenus que pouvaient en retirer les moines et l'approvisionnement en farine du monastère.

Les deux moulins acquis par les moines de Marmoutier sont celui de La Chappe et celui dit de *"Firmatus"* qui ont été localisés précédemment à la Chappe et devant la porte orientale du *vetus castrum* (*Cf.* p.392). Ils entrèrent tous deux en possession des moines par l'action de Hildegarde Ière épouse de Foucher le Riche qui les acheta tous deux de Guismard. Le moulin de la Chappe, que quatre notices renseignent[192], est acquis vers 1040 alors que le second l'est seulement en 1060[193].

[190] *Burzeium* (MV/42 (1064), 58 (1071), 61(1066-1071)), *Buziacum* (MV/60 (1062), 62 (avant 1040), 64 (1060), 90 (1065)) et *Beziacum* (MV/94 (1030-1060)).
[191] MV/30 (vers 1060).
[192] MV/23 (1067) /29 (avant 1065) /30 (vers 1060) /31 (1060-1066).
[193] MV/24 (1060/1061) /25 (1060/1061) /32 (1069).

Le locus de Saint-Mars

Établie à 2,2 km du site actuel de Vendôme, l'*ecclesia* de Saint-Mard ou Saint-Mars est une église non paroissiale, peut-être construite sur une terre donnée aux moines par le comte *Troannus* en 833[194]. Elle est cédée par Eude II comte de Blois entre 1032-1037 avec l'accord de Salomon Ier de Lavardin, de Bouchard de Caresmot et d'Hamelin de Langeais qui tiennent le lieu en bénéfice[195]. L'initiative du don viendrait, selon Dominique Barthélemy, non pas du comte de Blois mais du prêtre Ansaud, chanoine de la collégiale et frère de Bouchard de Caresmot, qui donne l'*ecclesia* après l'avoir achetée à son frère Bouchard, ainsi que 24 arpents de terrre achetés au clerc Vulgrin. Archambaud, prévôt de Vendôme, donne lui un peu plus tard des terres proches du jardin du *locus*[196].

Situé à l'extérieur de la zone d'étude, cet établissement est très mal connu et sa configuration au Moyen Âge reste un mystère. Le premier régisseur est le moine Guermond[197] à qui doit succéder le moine Isembert qui apparaît à la fois comme gestionnaire du *locus* et comme constructeur des premiers édifices[198]. Un seul *familus* est aussi connu, Guarnerius[199], indiquant l'existence au moins d'une petite communauté de moines et de laïcs en ce lieu.

Bien que proche de Vendôme, cette communauté eut une action limitée sur la ville. Aucun bourg, aucune maison n'a été acquis. Seul un moulin qui pose des problèmes de localisation est entré en possession des moines[200]. Appartenant à la famille des Caresmot, ce moulin fut donné par le prête Ansaud, mais à sa mort, son frère Bouchard s'en empare. L'affaire est portée par l'abbé Albert devant le comte Geoffroi et Bouchard finit par reconnaître ses tords. Bouchard, plaidant sa pauvreté, obtient que la moitié des bénéfices du moulin lui reviennent durant sa vie, et qu'à sa mort l'ensemble des revenus reviendrait aux moines. Les revenus du moulin sont donc la seule raison de cette acquisition, d'autant plus que les moines du *locus* possèdent déjà un moulin sur le Loir plus proche de leurs propriétés[201]. Le scribe le localise *"super alveum fluminis Lidi, in burco Castri Vindicini positum.",* or aucun moulin appartenant à Marmoutier n'est connu plus tardivement dans Vendôme même. Néanmoins, deux indices invitent à placer ce moulin à l'extrémité orientale du canal du Ponceau. D'une part, le moulin appartenant à Bouchard doit être très proche de ses terres qui, nous l'avons vu, sont établies entre le canal du Ponceau et le bras du Loir au sud mais aussi dans le bourg de Vendôme au nord et au sud de la rue Guesnaut. Le moulin ne peut donc être installé que sur ce canal. D'autre part, la forme que prend le canal de l'Essef Gerbier qui succède au canal du Ponceau n'a pas de raison d'être. Ce dédoublement du bras sur 375 m,

[194] MV/1A (833) : ce comte donna à Marmoutier parmi d'autres biens "in tercio loco propre Vindocino castro, in loco qui vocatur campus Martius, mansum in dominicatum appendiciis suis, cum domibus, aedificiis et reliquiis adjacentiis et aliis compendiis,viridaris, vineis, campis, pratis, pascuis, perviis Ingressis et regressis, acquis aquarumve decursibus, cultum et incultum, rem inexquisitam, et die présente, nostra videtur esse possessio".
[195] MV/13 (1032-1037).
[196] MV/18 (1050-1060).
[197] MV/15 (1050) /18 (1050-1060) /20 (1056-1060) et 22 (avant 1056) : "Monachus qui regebat locum sancti Medardi".
[198] MV/71 (avant 1060) et 160 (1060-1062).
[199] MV/8 (1060-1064) : *"Guarnerius famulus Saincti Medardi".*
[200] MV/116 (1032-1037/1060).
[201] MV/13 (1032-1037) et 21 (1066-1075).

séparé par un îlot de quelques mètres, ne peut se comprendre que par deux hauteurs d'eau différentes de part et d'autre liées à la présence d'un moulin.

Les moines de la cella de Lavardin à Vendôme

La charte de fondation, datée entre 1032 et 1047[202] et déjà étudiée par D. Barthélemy, indique comme souscripteur Salomon Ier avec Adèle et leurs deux filles. L'église dédicacée à Saint-Gildéric est construite par leurs soins sur une terre achetée aux chanoines de Saint-Georges de Vendôme auxquels appartenait l'église paroissiale de Lavardin, Saint-Genest. Dotée de plusieurs terres à Fargot (paroisse de Montoire) et sur la Braye, la *cella* est aussi autorisée à recevoir les dons et ventes de ses hommes et tout ce qui sera acquis par les moines sera libre de coutumes. Cet acte ne semble pas lié à une contrepartie et serait un simple acte religieux (BARTHELEMY 1993 : 377). Le nombre de moines présents à Lavardin en fait une importante *cella*, deux moines vers 1080, trois vers 1100 et cinq en 1128[203] ce qui est bien au-dessus de la norme (GANTIER 1963a). Comme à Saint-Mars de Vendôme, la *cella* de Lavardin est un *locus* à part entière, rattaché à Marmoutier mais dans une certaine autonomie. Aussi, une charte d'entre 1032 et 1064 nous apprend qu'à la suite d'un don par Salomon Ier, une condition est émise : si la *cella* est détruite et les moines de Saint-Martin expulsés, les terres données ainsi que tous les achats faits par les moines intègreront directement les biens de Marmoutier[204].

Deux notices du prieuré de Lavardin mentionnent des dons de terre dans la varenne de Vendôme, c'est-à-dire au nord du *burgus* tel qu'il a été défini précédemment. Dans une première notice datée d'entre 1032 et 1062, Salomon de Lavardin donne deux quartiers de terre[205] et dans une seconde, très mal datée mais antérieure à 1060, Hildebert, *vicarius* de Lavardin, donne lui aussi une terre dans la varenne de Vendôme[206]. Ces biens ne peuvent correspondre qu'aux terres qui relevaient de Salomon de Lavardin dans le texte *HSC*. Il est possible d'être plus précis quant à leur emprise en se fondant sur la carte des fiefs au 16e s. qui localise au nord-est de l'espace *intra-muros*, ainsi qu'à l'extérieur de l'enceinte, une censive relevant du prieur de Lavardin (Planche 51). Ces dons n'indiquent pas l'existence d'habitants sur cette terre ; pourtant, 35 ans plus tard, en 1097, une notice atteste celle d'un bourg[207] dont l'emprise exacte, l'organisation, l'origine des habitants ainsi que leurs activités restent inconnues. Des hypothèses peuvent néanmoins être formulées. Dépendant des moines de la *cella* de Lavardin, ce bourg devait être localisé dans ce qui deviendra au 16e s. le fief du prieuré de Lavardin, soit un espace à l'est de la rue du Change et au nord du canal du Pont Perrain. Son emprise ne devait pas être très importante dans la mesure où l'enceinte édifiée au 13e s. (*Cf.* p.374) a dû intégrer l'ensemble des espaces bâtis soit une superficie d'environ 15 000m^2. Il devait être organisé de part et d'autre de la route est-ouest qui longeait le Loir et le *castrum* et qui fut coupée lors de l'érection de l'enceinte. Son emplacement à l'entrée de

[202] MV/11A (1032-7/1047).
[203] MV/30A (11e s.), 31A (1128) , MV/27A (1097), MV/35A (1128).
[204] MV/114 (1034-67).
[205] MV/17 (1056-1060).
[206] MV/29A (1060).
[207] MV/28A (1097) : *"Guarinus, Fulmerii filius ejusqem succesores, de terra illa in qua, apud Vindocinum, burgum habemus, tenuerunt."*

l'agglomération, à l'extérieur des avancées fortifiées de Geoffroi Martel, incite à y localiser une population de marchands qui pouvaient trouver un avantage de à cet emplacement. La possession d'un bourg à Vendôme par les moines de Lavardin leur permettait surtout d'avoir accès à un marché plus large que celui de leur *castrum* pour se procurer des biens manquant à Lavardin mais aussi pour vendre leurs productions. On observera le même phénomène d'acquisition de bourgs à Vendôme avec les moines de Saint-Georges-du-Bois qui ont cherché et ont obtenu un bourg dans lequel établir un prieuré (*Cf.* p.328).

Dans le même acte mentionant le bourg de Lavardin, nous apprenons qu'un certain Garin, fils Fulmer, un *"serviens"* des moines, retient frauduleusement une partie des terres de la *cella*[208] Que faut-il entendre par ces termes ? Il s'agit vraissemblabement d'une prise de possession pour son propre chef de terres dans lesquelles nous pouvons imaginer qu'il voulait développer son propre bourg et profiter de l'essor commercial au même titre que les moines. Le renoncement de Garin ne fut obtenu qu'avec l'intervention du comte, le paiement d'une somme de 9 livres par les moines et la *societas beneficii*[209]. La question est donc de comprendre comment un *serviens* peut à la fin du 11e s. vouloir s'approprier des terres. Le statut de cet homme nous éclairera : Garin est vu par Dominique Barthélemy comme un véritable franc-sergent, serf mais libre de certaines coutumes (BARTHELEMY 1993 : 766-67), tenancier du bourg de la *cella* de Larvardin à Vendôme. Lui, sa femme, Agnès, ainsi que leurs trois fils Hildebert, Wilgrin et Renault, constituent une riche famille de *familli* de Marmoutier, dépassant le cadre vendômois puisque les deux derniers fils étaient employés à Châteauneuf où Héléne Noizet a montré l'investissement de Marmoutier (fours, maison, cellier qui servait à entreposer les produits achetés sur le marché local). (NOIZET 2007 : 156) Cette richesse n'était pas sans entraîner des réactions de la part de leurs patrons qui cherchèrent à réduire leur puissance. Aussi, profitant du décès de Garin, fils Fulmer, les moines de Lavardin portèrent l'affaire de leur bourg de Vendôme devant le comte Geoffroi de Preuilly et Agnès et ses fils durent reconnaître qu'ils le tenaient injustement.

Il faut donc distinguer parmi ces trois prieurés deux ensembles, celui des établissements indépendants, *cella* de Lavardin et *locus* de Saint-Mars, et celui sous domination directe du monastère tourangeau, *obedencia* de Bezay. Ces différences de statut mais aussi l'éloignement de la ville peuvent expliquer en partie les investissements différentiels des trois groupes de moines. Ceux de Saint-Mars, établis à 2,2 km, ne possèdent à Vendôme qu'un moulin dont ils tirent des revenus. Ils n'ont pas besoin d'investir dans la ville puisqu'ils ont facilement accès au marché local. Les moines de Lavardin, installés à une quinzaine de kilomètres investissent plus considérablement à Vendôme en fondant un bourg à l'entrée de la ville. Par cet acte, ils veulent bien évidemment obtenir des revenus mais surtout profiter du bourg le plus dynamique du *pagus*. Il s'agit certainement pour eux de trouver des débouchés à leur production mais aussi d'accéder à des biens indisponibles dans le *castrum* de Lavardin. Enfin, pour les moines chargés de l'établissement de Bezay, Vendôme est le lieu de vente et peut-être de stockage d'une partie de leur production.

[208] MV/28A (1097) : *"Guarinus terram, sancti dum inde esset serviens, sibi fraudulententer retinuerat"*
[209] *societas beneficii* peut être traduit par l'association au monastère

La mention de nombreux cellériers de l'abbaye venus au marché de Vendôme pour approvisionner les greniers du monastère, certainement en blé, renforce cette idée. Cet approvisionnement est confié à des *familli* de haut rang, qui possèdent des fonctions particulières tels que les celleriers ou encore les *mercatores*. Deux personnages vont nous intéresser : Landri[210] et David, *mercatores* en lien direct avec le monastère de la Trinité. En effet Landri est aussi désigné comme cellérier de l'abbaye[211], et David comme *mutuator* du monastère vers 1070[212]. Ce David est le même que celui qui possède une maison à Châteauneuf dont Hélène Noizet a bien montré son implication dans l'approvisionnement du monastère de Marmoutier (NOIZET 2007 : 152). Dans un autre acte, nous apprenons que David est suppléé par ses hommes dont Lambert[213]. Ce personnage appartenant sans conteste à la *familia* du monastère devait être à la tête de son système d'approvisionnement. Ainsi, pour ces trois communautés satellites, Vendôme semble constituer un lieu central au sens de Walter Christaller, dans lequel il est possible de vendre mais aussi d'acheter des productions que l'on ne retrouve pas ailleurs.

4.3.2 Les moines de la Trinité aux temps des fondateurs (1040-vers 1060)

L'acte de fondation de la Trinité permet à l'institution de suivre ses propres règles et de mener sa propre stratégie, même si les fondateurs sont encore très présents, permettant aux moines d'achever les principales constructions et de se constituer une véritable seigneurie en Vendômois et à Vendôme même.

L'acte de fondation

Nous ne reviendrons pas sur les différentes étapes d'identification de la véritable charte de fondation de la Trinité qui a fait couler beaucoup d'encre depuis le 19e s.: nous acceptons après Penelope Johnson et Dominique Barthélemy la charte 35 comme l'authentique acte (JOHNSON 1981a : 24, BARTHELEMY 1993 : 387). Le préambule indique que le geste de fondation est accompli dans une atmosphère de morbidité, d'angoisse et de culpabilité : *"reminiscentes in pulverem ac cinerem nos reversuros"* et *"perpendentes crinun nostrum scrinam"*. Rien des motivations mises en évidence précédemment ne transparaît (*Cf.* p.268). L'acte mentionne les biens donnés aux moines qui se répartissent en Vendômois, en Anjou et en Saintonge. Il est intéressant de noter l'absence de biens établis dans le *castrum* de Vendôme, ni moulin, ni bourg, dont une partie était pourtant déjà acquise en 1040. Cet "oubli" révèle le caractère ordinaire de ces biens, qui n'ont pas besoin d'être nommés.

Un grand nombre de laïcs était présent à Vendôme en 1040 pour assister à la consécration de l'abbatiale. Selon la liste des témoins, on comptait 43 personnages de haut rang, dont Thibaud, comte de Blois ; Guillaume, seigneur de Parthenay ; le fils d'Agnès, Guillaume, duc d'Aquitaine… Il s'agissait certainement pour le couple comtal d'impressionner les puissants par leur prodigalité. Les grands seigneurs châtelains proches du comte étaient aussi présents (Montoire, Lavardin, Beaugency et Fréteval) mais aucun membre de la baronie

[210] MV/35 (avant 1065) et TV/102 (vers 1056).
[211] MV/53 (1070-1071): *Landricus cellararius de vindocino.*
[212] MV/172 (1060-1075) et TV/104 (1060-1064).
[213] MV/172 (1060-1075).

n'est cité, que ce soit Bouchard de Caresmot, Joscellin Bodelle, Engelbaud le Breton, Eude Rufin ou les prévôts de Vendôme. Absence surprenante, puisque les terres de deux d'entre eux (Bouchard et Engelbaud) seraient à l'origine du site monastique. Cette absence ne peut s'expliquer que par le faible statut de ces hommes par rapport à l'ensemble des autres signataires. Parallèlement à cet acte, plusieurs confirmations de biens furent déposées sur l'autel par des évêques, le roi de France Henri Ier et le pape Benoît IX.

Le document se termine par une *sanctio*, dans laquelle les fondateurs résument leur désir de voir les biens de la Trinité solidement ancrés dans les mains des moines, afin qu'aucune ingérence possible de parents des donateurs ne soit autorisée, toute revendication devant se solder par une amende de 100 livres d'or (JOHNSON 1981a : 40).

La date de fondation officielle, le 31 mai 1040, apparaît surprenante. En effet, pourquoi dédicacer l'abbatiale alors qu'elle n'est qu'en partie élevée et la communauté à peine constituée ? Cette date devait s'accorder avec le calendrier politique de Geoffroi, il avait déjà en main selon Olivier Guillot tous les moyens d'action pour mener une politique à l'échelle du grand Anjou. La fondation de la Trinité à cette date doit être regardée comme l'acte d'un fondateur qui, quittant l'espace vendômois, s'assure de la réalisation de son projet.

L'achèvement du pôle cultuel

L'acte de fondation ne constitue pas de rupture dans la politique constructive des moines. Très rapidement, nous le verrons, l'église abbatiale est achevée par l'édification de la galilée et les ailes du cloître commencent à sortir de terre. La rapidité d'exécution de ces constructions s'explique (Figure 98) :

- d'une part par l'utilisation d'une même technique constructive, mêlant moellons de calcaire ou de silex et blocs de calcaire de moyen appareil pour les éléments architectoniques principaux (contreforts, angles de mur, portes et baies), technique assez répandue qui avait l'avantage de ne pas coûter cher (ramassage des pierres) et de permettre une construction rapide malgré un temps de séchage du mortier non négligeable (PRIGENT 2012 : 194) ;

- d'autre part, par la présence d'hommes de métier capables d'organiser le chantier, qu'ils soient moines ou simples *familii*. Des moines-architectes sont connus, comme le frère Albert, cité en 1070[214], et des artisans liés à la construction apparaissent dès 1040, comme des charpentiers[215], des maçons[216], des tailleurs de pierre[217] et plus tardivement des verriers et des carriers[218].

[214] TV/222 (1070)
[215] TV/60 (1040-1046), TV/131 (1059)
[216] TV/194 (avant 1070)
[217] TV/115 (1057), MV/24 (11e s.)
[218] Respectivement TV/338 (1085-1092) et TV/444 (1123)

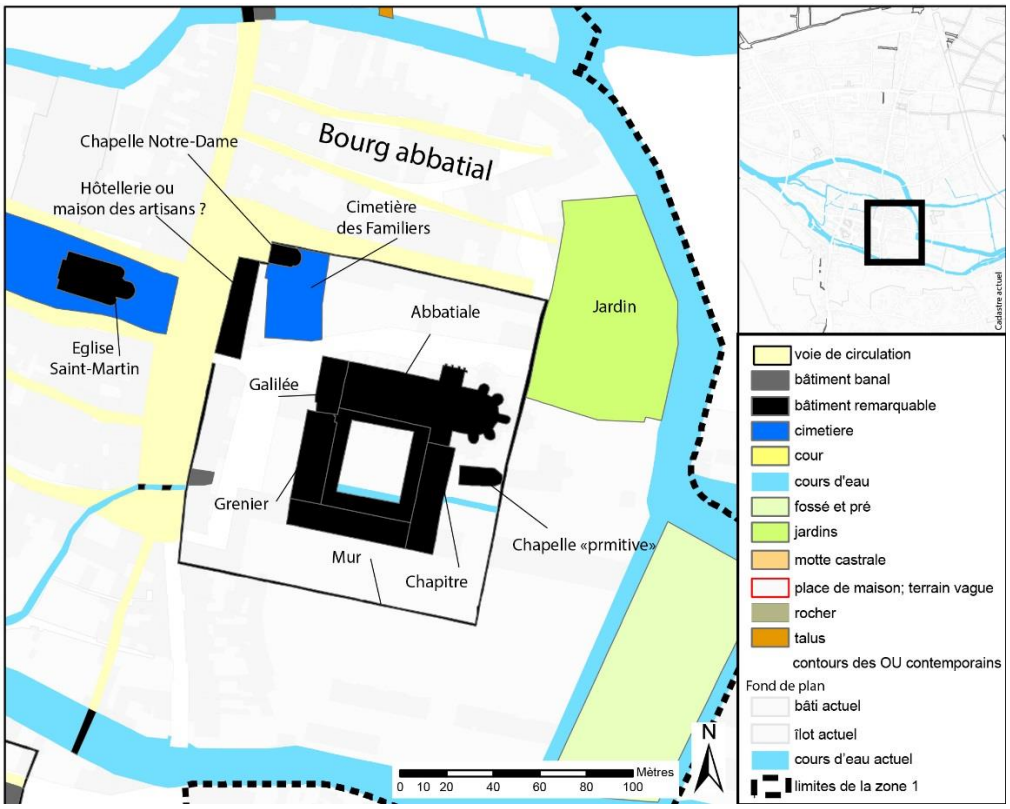

Figure 98 : L'organisation spatiale de la Trinité vers 1060.

L'église abbatiale et la galilée

L'achèvement de l'église abbatiale intervient très rapidement après l'acte de fondation puisque, dès 1047, l'avant-nef de l'église était édifiée. La nef comprenait un vaisseau central de huit travées, flanqué de collatéraux simples (ISNARD 2007 : 65-69). À Vendôme, l'avant-nef mentionnée sous le terme de *"galilea monasterii"* dès le milieu du 11e s.[219] doit être considérée comme un lieu de rituels mémoriels. Elle réapparaît ensuite dans la documentation à la fin du 12e s. comme un lieu d'inhumation[220] :"*intumulaverunt eum in galilea monasterii* ...". Enfin, elle est citée dans le cérémonial des fêtes de Pâques des 12e-13e s. comme lieu de passage obligé pour entrer dans l'église : *"... per auditorium intrabimus per galileam in ecclesiam"*[221].

Deux murs parallèles, mis en évidence par les fouilles de Gabriel Plat (PLAT 1925) au devant la façade de l'église romane, ainsi que la trace d'arrachement d'un mur sur 5 m de haut dans la façade orientale du clocher pourraient correspondre à cette avant-nef qui s'étendait sur au moins 15 m à l'ouest de la façade de l'abbatiale (ISNARD 2007 : 83-84). En l'absence de fouilles et d'études du bâti, la restitution est impossible.

Ce type d'édifice est maintenant bien connu par des études plus précises des textes et des élévations subsistantes mais aussi par des fouilles. En 1999, un colloque tenu à l'initiative de Christian Sapin à Auxerre a fait le point sur la question (SAPIN 1999). Ces massifs

[219] TV/10 (1048), TV/74 (1047)
[220] TV/323 (vers 1180-1202), TV/600 (vers 1190)
[221] MÉTAIS 1900, *Coutumes et cérémonies pour la semaine sainte et quelques fêtes* : 348.

occidentaux du 11e s. se situent dans la continuité de toutes les structures qui tendent à magnifier les entrées des églises, par divers dispositifs destinés à faire ressentir aux visiteurs le passage du monde profane au monde sacré et dont les exemples les plus monumentaux se retrouvent à l'époque carolingienne sous la forme des "Westwerke", puissants ouvrages analysés par Carol Heitz (HEITZ 1993). Ces "antéglises" étaient dominées par de grandes tours, présentant en général un étage largement ouvert sur la nef, où prend place un autel dédié le plus souvent au Sauveur ou à saint Michel et répondant à l'autel majeur de l'église. Il s'agit d'une véritable mise en scène s'expliquant par le caractère ambulant de la liturgie associant les moines aux fidèles lors de certaines célébrations, notamment Pâques.

Ce terme de galilée, comme le rappelait Carol Heitz, évoque le cycle de la Passion, à cause du séjour du Christ en Galilée après sa résurrection, et avant sa montée définitive au ciel. La galilée serait donc la matérialisation du passage entre le monde profane extérieur et le sanctuaire, matérialisant symboliquement le passage de la vie terrestre à l'au-delà (HEITZ 1995). Kristina Krüger propose également de se rapporter à la définition qu'en donne Odilon de Cluny, à savoir l'entrée au Paradis, et donc un lieu privilégié de la célébration de la mémoire des morts et de la Résurrection (KRÜGER 1999).

A partir du 12e s. selon Kristina Krüger, l'ampleur prise par le service de l'assistance aux défunts aurait conduit à une réorientation des pratiques : on aurait cessé de construire ces galilées pour se contenter parfois d'un simple élément de rappel comme une tribune en forme de nid d'hirondelle. Si la fonction liturgique de l'étage des avant-nefs a bien été mise en évidence, les fonctions associées au niveau inférieur restent à déterminer même si une fonction funéraire peut leur être attribuée. Les fouilles de plusieurs galilées comme à Frutturia et à La Novalese, ont montré que ces structures étaient utilisées comme lieux d'inhumation privilégiés pour des laïcs puisqu'on y retrouve des hommes et des femmes (fouille de La Novalese). Il n'est pas étonnant de retrouver cette fonction funéraire dans un lieu dévolu au culte des morts. Une seconde fonction nous est connue par le *Liber Tramitis* de Cluny qui mentionne la présence d'un *atrium* sous les hautes tours dans lequel les laïcs devaient se tenir afin de ne pas gêner les processions (SAINT JEAN VITUS 2006 : 159).

Les cloches, symbole du monastère, lieu des dons et des asservissements

Tout monastère se devait de sonner les offices et donc de posséder des cloches. Très rapidement, les moines s'en dotèrent comme l'indique la mention entre 1032 et 1046 des "*signa*" installées dans un "*tristegum*" que Du Cange définit comme une tour ou un édifice à trois étages[222]. Il faut certainement l'interpréter comme une structure porteuse en bois relativement haute pouvant soutenir les cloches en attendant l'édification d'une tour de pierre dont la construction s'achèvera à Vendôme dans la seconde moitié du 12e s. Cette configuration d'un clocher de bois provisoire dans l'attente de la construction d'un clocher de pierre a récemment été mise en évidence à Marmoutier où un texte daté de 1105 atteste que les cloches ("*signa*") du monastère étaient suspendues à une poutre *"transtrum"* avant d'être installées dans une tour en pierre (LORANS 2014a : 352-355).

[222] DU CANGE 1610-1688 (1883-1887) : vol 6 : 675.

L'importance de ces structures porteuses de cloches s'explique par la nouvelle place accordée aux cloches dans la liturgie. Celle-ci doivent désormais célébrer Dieu comme le rapporte une prière de la fin du 10e s. *"Christ, maître absolu et tout-puissant qui a apaisé la tempête sur la mer […] secoure maintenant ton peuple dans ses nécessités, répands comme une rosée du Saint-Esprit le tintement de cette cloche ; qu'à son bruit toujours l'ennemi s'enfuie ; que le peuple chrétien soit invité à la foi; […] qu'aujourd'hui, toutes les fois que le son de cette cloche traversera la nue, les anges eux-mêmes servent de leurs mains l'assemblée réunie à l'église et que l'éternelle protection assure le salut à tous les biens des fidèles, à leurs âmes et à leurs corps"*[223].

En plus de ponctuer la vie du monastère, les cloches revêtent un poids symbolique fort. C'est certainement pour cette raison que s'y déroule en dessous entre 1032 et 1046 un plaid public[224]. Cette association entre cloches et monastère se fait encore plus visible à l'occasion des dons en servage qui se déroulent sous les cloches. Ainsi en 1080, Engelbaud homme libre se donne à la Trinité en se mettant quatres pièces sur la tête et en se passant la corde de la cloche autour du cou : *"funem quoque signi collo meo devote circumplicans"*[225].

L'aile orientale du cloître : La salle capitulaire, le parloir, le scriptorium *et le dortoir*

La salle capitulaire apparaît pour la première fois dans les textes en 1056 sous les termes *"in capitulo"*[226] même si il faut rester prudent sur cette mention qui ne signifie obligatoirement l'existence d'une salle. Elle est ensuite mentionnée à plusieurs reprises comme lieu de réunion et lieu de signature d'actes, une dizaine de fois en l'espace de trois ans, indiquant que la date de 1056 doit être très proche de sa date d'achèvement et d'utilisation[227]. Sa localisation ne pouvant être déduite des textes, le recours à l'analyse régressive et aux comparaisons est donc nécessaire. Implantée au 17e s. d'après les plans mauristes dans l'aile orientale du cloitre, au même emplacement que dans de nombreuses abbayes, cette salle devait succéder à la salle du 11e s. comme le prouve la découverte en 1987 d'un pan de mur, dissimulé derrière un contre-mur édifié au 14e s., et sur lequel étaient peintes des scènes qui ont pu être attribuées à la fin du 11e s. L'emprise exacte de ce premier chapitre n'est pas connue mais elle devait être peu différente de celle apparaissant sur les plans mauristes antérieurs aux grandes transformations du 18e s. qui l'ont réduite d'une travée, soit une pièce à l'origine large de 11 m et longue de 11,5 m (Planche 14 et 15).

Nous proposons d'associer à cette salle du chapitre une petite pièce (environ 80m^2) établie au nord, permettant de faire la liaison entre cette dernière et le transept méridional de l'abbatiale. Elle pourrait correspondre à un parloir, mentionné pour la première fois en 1058 sous les termes *"in locutorio monasterii"*[228]. En effet, la même année, une autres notice

[223] VOGUEL, ELZE, éd., 1975, *Le pontificat romano-germanique du Xe siècle. Le texte,* I, Cité du Vatican, 1963 (Studi, 226). Cité et traduit par E. Delaruelle, "Le problème du clocher au haut Moyen Âge et la religion populaire", dans Études ligèriennes d'histoire et d'archéologie médiévales, dr. R. Louis, Auxerre : 130-131.
[224] TV/54 (1032-1046).
[225] TV/294 (1080).
[226] TV/108 (1056).
[227] TV/113 (1055-1057), 119 (vers 1058), 123 (1059) , 124 (1059), 125 (1059), 126 (1059) et 131 (1059).
[228] TV/119 (1058).

localise un acte *"in locutorio, quod est juxta prescriptorum capitulum monacorum"*[229], parloir dans lequel étaient reçus des laïcs qui venaient effectuer des dons[230] et plus particulièrement les donatrices qui n'avaient qu'à de rares exceptions le droit de pénétrer dans l'espace du chapitre : en témoigne un texte de 1080 qui précise que le donateur est entré dans le chapitre et que sa femme est restée dans le parloir[231]. L'emplacement de cette pièce se prête parfaitement à cette fonction d'interface entre espace accessible aux laïcs (bras du transept) et espace des moines (le chapitre), même si aucune ouverture n'a pu être observée du fait du recouvrement des murs. À Tournus, Benjamin Saint-Jean Vitus a mis en évidence une petite pièce enserrée entre le chapitre et le transept qu'il interprète comme une annexe du chapitre. Il note néanmoins la présence de deux portes permettant un accès direct entre le chapitre et le bras sud du transept. Ne peut-on pas y voir l'emplacement d'un second parloir ?

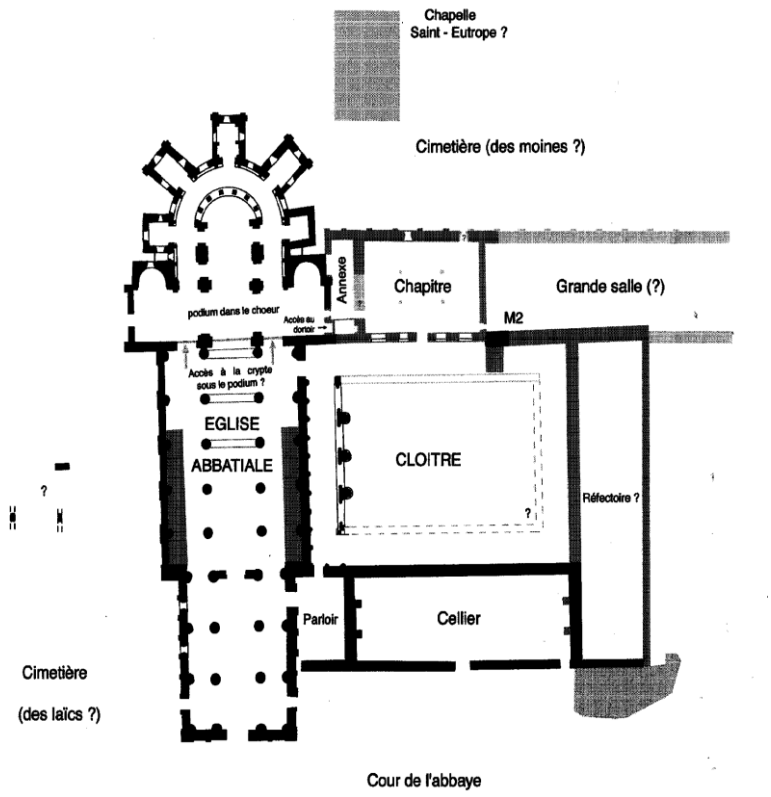

Figure 99 : Plan de l'abbaye de Tournus à la fin du 11e s. (Saint-Jean Vitus 2006 : fig.156)

Au sud de la salle du chapitre et d'un passage de 3 m de large permettant la jonction entre le cloître et le cimetière des moines, une troisième salle d'environ 20 m sur 10 m pourrait correspondre au *scriptorium* du monastère. Bien qu'aucun texte n'en fasse mention, sa position par rapport à la bibliothèque, établie à l'est de l'aile méridionale et qui n'apparaît que plus tardivement dans les textes, invite à rapprocher cette fonction de cette salle. L'accès s'effectuait par une porte indépendante ouvrant directement sur le cloître. Des vestiges, que

[229] TV/120 (1058).
[230] Autres actes passés *"in locutorio"* : TV/35 (1060), TV/148 (1061).
[231] TV/289 (1080) : *"...sed venit in capitulo et mulier in auditorio".*

l'on peut attribuer à la fin du 11e s., ont pu être observés dans le mur occidental de l'aile sous la forme d'une série de claveaux (Figure 100).

Figure 100 : Claveaux en place de la porte d'entrée du *scriptorium* ?

La constitution d'une seigneurie

Parallèlement à l'édification de leur abbaye, les moines mènent dès les premiers temps du monastère une véritable politique d'acquisition de biens dans le Vendômois et dans Vendôme même, relayés par Agnès et Geoffroi. Si l'ensemble des biens acquis par l'abbaye a déjà fait l'objet d'études (BARTHELEMY 1993 : 389), ces paragraphes se concentrent sur les biens acquis dans l'agglomération vendômoise entre 1040 et 1056, quand arrive à la tête du comté Foulque l'Oison, dont l'attitude envers les moines était moins favorable. Quatre types de biens ont fait l'objet de l'attention des premiers moines : leur bourg pour y établir leurs *familii*, l'église Saint-Bienheuré, des moulins pour la production de farine et certainement de tan et enfin des prés pour y faire paître des bêtes et produire du fourrage.

Le bourg-neuf

Pour assurer leur subsistance et s'occuper des affaires quotidiennes, les moines ont recours à des laïcs que les textes nomment *"familii"*. La notion de *"familia",* c'est-à-dire de *"dépendance domestique"* est une notion complexe à définir qui s'apparente parfois au servage. Dominique Barthélemy propose une analyse de ce terme à partir des individus nommés comme tels et relevant des abbayes de Marmoutier et de la Trinité. Synthétisons ces observations. Ce terme semble, au premier abord, renfermer des réalités contradictoires : des hommes libres se donnent en servage à l'abbaye comme *"familius",* de l'autre on affranchit tel *"familius"*. Cette notion n'est pas propre au milieu monastique puisqu'on la retrouve chez les grands laïcs, où ce terme réunit à la fois des chevaliers et des colliberts.

Une définition de la *"familia"* de Marmoutier est donnée entre 1015 et 1023, devant la cour d'Eude de Blois : la *"familia autem sancti Martini si quis aliquid neglexerit quoqumque ministerio utatur tam ingenuus quam colibertus, sive hi qui monasterialibus servitiis seu forinsecus occupatis quoscumque monachi alunt, vestiunt nutriuntque, ut vicariam ullam non solvant."* (BARTHELEMY 1993 : 492 citant BOUSSARD 1974). Le familier se trouve donc entre le *vilanus*, l'homme de poesté d'un statut inférieur, et le *familiaris*, c'est-à-dire un associé pour lequel l'accès à la *societas beneficii* et une des marques de noblesse. Il s'agit "d'un lien privé sans privauté, une solidarité sans obéissance ni service humiliant"(BARTHELEMY 1993 : 492). Le privilège des *familii* est donc d'être exempt en contre partie de leur domesticité, leur statut transcende donc la distinction entre liberté et servage. Mais aussi chaque *famulus* a une tâche, un métier (*ministerieum*) même si certains sont de vieux chevaliers qui ont contribué à l'abbaye par leurs legs. Le tableau ci-dessous dresse la liste des *familii* de la Trinité connus au milieu du 11e s. (Tableau 37).

Professions	Noms	Référence
Anier (asinarius)	Fulbertus	TV/103 (1056)
Boulanger (pistor)	Aleherius	TV/32 (1040)
	Galterius et Rainaldus	MV/117 (1050)
	Rainerius	TV/103 (1056)
Cellerier (cellerarius)	Sancelinus	TV/131 (1059)
Charpentier (carpentarius)	Gauterius et Rainerius	TV/60 (1040-1046)
	Robertus	TV/131 (1059)
Cordonnier (sutor)	Gualterius	TV/32 (1040)
Cuisinier (coquus)	Morinus	TV/32 (1040-1056)
	Nihardus	TV/104 (1056)
	Arnaldus	TV/134 (1060)
	Gauffredus	MV/24 (11e s.)
Forgeron (faber)	Remigius	TV/31 (1059)
Jardinier (hortulanus)	Hundulfus	TV/126 (1056)
Maçon (cementarius)	Rotbertus	TV/194 (Avant 1070)
Maréchal (mareschalus)	Rotbertus	TV/134 (1060)
Médecin (medicus)	Frodon	MV/117 (1055)
Meunier (mulnarius)	Renardus	TV/131 (1059)
Palefrenier (mulio)	Robertus	TV/131 (1059)
Tailleurs (sartor)	Hubertus	TV/32 (1040)
	Odo	TV/103 (1056-1059)
Tailleur de pierre (petrarius)	Landricus	MV/24 (1057)

Tableau 37 : Familiers de la Trinité au milieu du 11e s.

La *familia* de la Trinité renferme donc avant tout des gens de métiers, et d'abord ceux chargés de l'alimentation du monastère, avec en premier lieu les cuisiniers "*coquus*" puis les boulangers "*pistores*". Après la nourriture vient l'habillement représenté par les tailleurs *"sartores"* et les cordonniers *"sutores"*. On trouve aussi des travailleurs du fer, maréchaux et forgerons, et du bâtiment comme les maçons et les charpentiers ou les tailleurs de pierre.

La proximité de ces métiers, indispensables au fonctionnement du monastère, cache une réalité spatiale : celle de leur mise à distance que l'on interprète aujourd'hui comme la distance critique nécessaire à l'épanouissement des deux groupes aux modes de vie antagonistes mais pourtant fortement imbriqués. Autrement dit, jusqu'à quelle distance les moines acceptent-ils la présence de laïcs ? Pour répondre à cette question, le lieu de résidence des *familli* doit être recherché et circonscrit. Un bourg au nord du monastère semble leur être

réservé comme le prouve un conflit de 1108 opposant les hommes des moines aux hommes du comte. Les violences des deux groupes ont lieu successivement dans le *castrum* et dans le "*burgus novo"* qui est nommé ainsi pour la première fois certainement du fait d'un remaniement de sa desserte viaire (*Cf.* p.342)[232]. Le bourg n'apparaît dans un texte qu'en 1060 sous les termes "*burgo nostro*"[233]. Il faut ensuite attendre la fin du 11e s. et les fausses chartes de fondation qualifiées par Dominique Barthélémy *"de faux présentant une version exacte de faits"* pour apprendre que Geoffroi Martel avait donné une terre dans le *castrum* de Vendôme pour établir un bourg[234].

L'emprise de ce bourg au 11e s. ne peut qu'être hypothétique ; néanmoins, en se fondant sur les propriétés relevant de l'abbaye au 16e s., il est possible d'en préciser le périmètre (Planche 51). S'étendant sur environ 12 500m^2, il possède des limites dont trois sont facilement restituables : au nord et à l'est, le canal du pont Perrain devait faire office de frontière ; au sud, les murs du monastère assuraient cette fonction. Sa limite occidentale pose plus de problèmes : l'emplacement de la rue du Change devait en constituer la limite, mais le tracé de cette rue au 11e s. reste pour le moins hypothétique. Il devait s'agir d'un vaste espace servant certainement d'interface avec les propriétés comtales. Ce flou spatial sera utilisé par le comte Pierre en 1246 pour essayer d'y établir un lotissement au détriment de terres abbatiales (*Cf.* p.388). Au 19e s., ce bourg est desservi par trois voies de direction est-ouest (rue Parisienne, rue du Bourg Neuf et rue Notre-Dame) de longueurs différentes mais aboutissant toutes à un seul point à l'extrémité orientale de la rue Parisienne. L'analyse morphologique montre que ces trois voies étaient originellement parallèles sur une longueur de 142 m au mur nord de l'enclos primitif. La configuration telle qu'elle se présente au 19e s. résulte probablement d'un réaménagement de la fin du 11e s. lié aux conflits entre le comte et l'abbé (*Cf.* p.343).

Il faut aussi remarquer une ligne forte du parcellaire, qui se trouve dans la continuité du mur d'enceinte oriental originel de l'abbaye et qui pourrait militer en faveur de l'existence d'une enceinte ayant pu prendre la forme d'un simple talus de terre. Cette fortification, si elle exista, doit être rapprochée d'une éventuelle fortification du bourg par Geoffroi Martel (*Cf.* p.276). Le parcellaire encore visible sur le cadastre ancien de 1811 permet de reconnaître la mise en place d'un lotissement sur l'ensemble du bourg. Les parcelles ont en moyenne une largeur de 5 m et une profondeur de 20 m. Les prospections dans les maisons de ce quartier n'ont pas permis de reconnaître d'édifices antérieurs au 14e s., qui devaient être en matériaux périssables (bois et torchis) comme la plupart des maisons vendômoises jusqu'au 18e s.

La date de fondation du bourg reste inconnue mais elle ne doit pas être très éloignée de celle de la Trinité, même si son existence n'est pas précisée dans l'authentique charte de 1040[235]. On peut noter qu'aux Mesnils, dans le Maine, les moines de la Trinité possédaient des églises dès 1040, puisque mentionnées dans la charte de fondation, et fondèrent un bourg,

[232] TV/420 (1108).
[233] TV/134 (1060).
[234] Dans TV/36 et 37 certainement rédigées vers le début du 12e s. mention du bourg : *"In castro Vindocino terram ad burgum faciendum, cum rapto et furto, et incendio, vicaria et banleuga et consuetudinis universis".*
[235] TV/35 (1040)

selon Sébastien Legros, très rapidement dans la décennie 1030 (LEGROS 2007 : 483). Il serait étonnant que les moines fondent un bourg très éloigné de leur abbaye et qu'ils n'en fondent pas un à leurs portes.

Ce bourg est soumis directement au pouvoir abbatial qui, si l'on se fie aux fausses chartes de fondation de la fin du 11e s., possédait les amendes sur les rapts, le vol, l'incendie, la *vicaria*, la banlieue et toutes les coutumes, c'est-à-dire les mêmes avantages que possédait déjà le bourg d'Engelbaud à l'emplacement duquel aurait été établie la Trinité (*Cf.* p.281). D'un point de vue paroissial, le bourg relève encore dans cette première partie du 11e s. de l'église Saint-Martin, le changement n'intervenant qu'à partir de 1060 lorsque les moines font édifier une chapelle *"capellam quandam cepimus, infra murum monasterii facere…"*[236], dont la construction inquiète Frodon de Saint-Martin, bénéficiaire des revenus de l'église du même nom. La chapelle est dédicacée dix ans plus tard, le 5 déccembre 1070, par l'évêque de Chartres à la Vierge, à saint Eutrope, à sainte Brigitte, à saint Léon et à saint Colomban et pour l'usage des pauvres et des *familii* du monastère : *"... fundata dicitur maxime propter pauperes est familiam monasterii Sancte Trinitatis, in cujus et cimeterio sita est, et a fundamentis aedificata per manum fratris cujusdem Alberti…"*[237]. Cette chapelle, située dans l'angle nord-ouest de l'enclos monastique, a été détruite et remplacée par une chapelle néo-gothique au 19e s. mais si l'on se fonde sur le cadastre ancien et le plan de 1671 (Planche 14), elle devait posséder des dimensions comparables à celles de la chapelle primitive (soit 19 m de long pour 9 m de large hors œuvre). Les gravures du *monasticon Gallicanum* nous offrent une vision de ce à quoi elle pouvait ressembler. Elle se présentait sous la forme d'une nef unique flanquée d'un clocher et terminée par une simple abside. Cette chapelle constitue sans en porter le nom une véritable église paroissiale pour les habitants du Bourg-Neuf et à ce titre possède son propre cimetière, établi dans les murs de l'abbaye, certainement au sud de la chapelle. La création ou la possession d'une église au fonction paroissiale peut être considérée comme un outil d'affirmation seigneuriale au même titre que la possession d'un four ou d'un moulin banal qui pourraient avoir été acquis sur les biens de Salomon de Lavardin, proches du pont Perrain comme tendrait à le prouver la plainte de 1054, dans laquelle il évoque la *calumnia* "a*pud Vindocinum alteram et duo furnilia*" […] "*ream molini de Porta"*[238]. Le moulin Perrain reste le moulin banal des habitants du bourg jusqu'à la Révolution alors que le four banal est, lui, établi certainement au 12e s. devant la chapelle Notre-Dame de Pitié.

Une église : Saint-Bienheuré

En 1040, les moines de la Trinité prennent possession de l'église de Saint-Bienheuré installée sur le coteau au sud de l'abbaye. Cette acquisition s'effectue en plusieurs étapes : d'abord, la comtesse Agnès achète de Lancelin de Beaugency l'église et toutes ces dépendances à l'exception de la crypte[239]. Lancelin de Beaugency avait acheté l'*honor*

[236] TV/134 (1060) : " *Annuerunt igitur et ipse adhuc vivens, et uxor ejus, et filii ejus se dimittere calumniam de burgo nostro juxta quod nos expedire possemus placito; nec non et faciendi capellam dedere licentiam, et ut a nostris burgicis omnem que offeretur inihi susciperemus offerendam."*
[237] TV/122 (1070)
[238] TV/100 (1054)
[239] TV/21 (avant 1040) :*"Comparavit igitur legitima emptione, a Lancelino dominico vasso de castro Balgentiaco, ecclesiam Sainct-Beati cum tota integritate sua, que sita est juxta predictum castrum Vindocini, pro*

d'Engelbaud le Riche peu avant[240] (*Cf.* p.269). Certainement dans le même temps, Hugues Doubleau, archidiacre, donne à la Trinité ses droits sur l'église Saint-Bienheuré et sur les prés proches du monastère[241], abandon qui sera confirmé par Hamelin de Langeais en 1075 comme mari d'Helvise fille d'Eude Doubleau[242]. Pourquoi les moines cherchent-ils très vite à acquérir le patronage de l'église Saint-Bienheuré, pourquoi pas celui de Saint-Martin (la plus proche) ou même de Saint-Lubin (la plus prestigieuse) ? Un élément de réponse semble pouvoir être émis si l'on considère le lien existant entre le site de la Trinité, la fontaine miraculeuse et l'église Saint-Bienheuré, résidence et sépulture du saint confesseur qui aurait vaincu le paganisme. La captation d'un pèlerinage populaire établi dans cette église dans la crypte est probable sinon comment comprendre la restriction de la crypte dans la donation ?

Des moulins

Si l'authentique charte de fondation de la Trinité, rédigée en 1040, ne fait aucune mention de moulins dans la propriété de l'abbaye, la charte de fondation de l'Esvière rédigée vers 1056-1060 évoque six moulins acquis dans les vingt-cinq premières années d'existence de l'abbaye :

- les deux moulins à côté du pont du *castrum* de Vendôme[243] ;
- les deux moulins devant la porte du *suburbium*[244] ;
- le moulin du cloître[245] ;
- le moulin sous la motte Gautier[246].

Ces six moulins ont déjà été localisés dans la partie précédente (*Cf.* p.241) : ils sont établis à la fois aux abords de l'abbaye (moulin de la porte du *suburbium* et moulin du cloître) mais aussi plus loin (moulin à côté du pont du *castrum* et moulin sous la motte Gautier). Si des banalités ne leur sont pas associées pour le 11e s. dans les sources, tous ces établissements étaient banaux dès le 14e s. et donc peut-être au 11e s. En effet, quel serait l'utilité pour les moines de posséder autant de moulins à Vendôme, si ce n'est pour le revenu des banalités ?

Des prés

En l'espace d'une dizaine d'années, les moines de la Trinité ont acquis plusieurs prés à l'est de leur monastère ; le tableau suivant (Tableau 38) en récapitule les acquisitions.

---

qua dedit ipsi Lancelino nummorum solidos mille, et sue uxori duas nuscas aureas, in precio X librarum, et duo milia pro ipso persolvit comiti Gosfredo, quaorum ei debitor erat per emptionem quam faciebat de honore Hilgodi. Item dedit ipsi Lancelino pro ipsa eclesia monetam de Vindocino castro."

[240] TV/22 (avant 1040) : "*quaorum ei debitor erat per emptionem quam faciebat de honore Hilgodi".*

[241] TV/46 (vers 1040) : *"Sanctum-Beatum et pastellum, quod est retro monasterium juxta Lidum".*

[242] TV/250 (1075).

[243] TV/36 (1056-1060) : *"molendiina apud pontem castri Vindocini duo".*

[244] TV/36 (1056-1060) : *"ante portam suburbii duo".*

[245] TV 36 (1056-1060) : *"in claustro ipso unum".*

[246] TV 36 (1056-1060) : *"subter motam Gauterii unum".*

Date	Localisation	Type d'acquisition	Propriétaires	Référence
1032-1046	*"Dedit v arpennos prati, in Varenna, ad orientem monasterii"*	Vente	Bouchard Bouche-Brune ou de Caresmot	TV/54
1045-1049 Réclamation en 1061	*"Pratum quod habebat illic ortis conjunctum predicti monasterii"*	Achat par la comtesse Agnès	Salomon fils Otrade	TV/85
	"Pratum quod est juxta hortum monasterii"	Calumnia	Calumnia de Vivien frère de Salomon	TV/151
1040 confirmé en 1075	*"Sanctum-Beatum et pastellum, quod est retro monasterium juxta Lidum"*	Don	Seigneur de Mondoubleau	TV/46
	"Sanctum-Beatum et pastitium quod est retro monasterium juxta Lidum"	Confirmation	Confirmation d'Hamelin de Langeais	TV/250

Tableau 38 : Les acquisitions de prés et pâturages par la Trinité entre 1032 et 1040

La localisation précise de ces espaces n'est pas aisée mais tous sont établis à l'est du monastère dans la partie qui relevait anciennement des terres d'Helgaud le Riche comme seigneur féodal. Le comte et la comtesse auraient-ils par ces dons essayé de soustraire de l'autorité de certains grands vendômois des territoires de la *villa vindocini* qui ne relèverait pas de leur entière domination juridique et fiscale ? Les moines de la Trinité se constituent ainsi un territoire permettant d'une part un approvisionnement du monastère en foin mais aussi en viande en y faisant pâturer les bêtes.

Conclusion

Au terme de ce premier chapitre sur le fonctionnement de la ville entre le 10e s. et le milieu du 11e s., les transformations de l'espace urbain furent nombreuses et les acteurs urbains se sont multipliés.

L'agglomération du haut Moyen-Âge se caractérisait par un pôle administratif, le *castellum,* certainement l'héritier de l'agglomération secondaire antique d'Areines après un transfert à une date qui reste à déterminer. Ce pôle installé sur le plateau était entouré de plusieurs zones d'habitats et d'inhumation reconnus par la présence de niveaux archéologiques difficilement interprétables, nommés communément terres noires. Parmi ces pôles, on retrouve une zone économique installée aux portes du *castellum*, dans l'étendue qui deviendra plus tard le faubourg Saint-Lubin, regroupant peut être marché et port. À l'ouest du *castrum*, un pôle religieux autour du culte de Saint-Bienheuré, tueur de serpent, semble s'être développé au cours du 6 ou 7e s. L'existence d'une fontaine miraculeuse, à l'emplacement où sera édifiée l'abbatiale de la Trinité, et associée au culte de ce saint sauroctone est probable. Au nord du Loir, la plaine, ponctuée de paléo-chenaux, accueillerait deux zones d'habitat, l'une proche de l'éventuelle fontaine miraculeuse et l'autre à l'emplacement de ce qui deviendra le prieuré Saint-Pierre-La-Motte. Entre ces deux pôles et face au *castellum,* une vaste zone d'inhumation autour de l'église Saint-Martin. Une seconde, correspondant à des sépultures isolées, a été observée rue de la Grève.

À partir du 10e s., le phénomène de régionalisation du pouvoir fit émerger une nouvelle famille à la tête de l'*honor* vendômois : les bouchardises. Ces premiers représentants très mal connus durent investir dans le *castrum* de Vendôme en fondant un bourg sur lequel ils possédaient l'ensemble des coutumes et dont ils pouvaient redistribuer certaines parties à leurs vassaux qui vivaient dans le *vetus castrum*, l'ancien *castellum*. Les espaces habités plus anciens, cités précédemment, continuèrent à être habités mais semblent posséder des statuts fiscaux particuliers.

À la fin du 10e s., l'importance que prit le comte de Vendôme en Neustrie l'éloigna de son *castrum* qui devint alors l'un des enjeux du conflit bléso-angevin. Le comte d'Anjou, Foulque Nerra, prit possession du comté en 1017 et commença à restructurer le *vetus castrum* afin d'affirmer aux yeux de tous, *potentes* et *pauperes*, la puissance du nouveau possesseur du lieu. Après une brève période durant laquelle le comté échappe aux Angevins, Geoffroi Martel, aidé de sa femme Agnès de Bourgogne, en manque de reconnaissance, prend possession de l'*honor* et mène une véritable politique de reconfiguration du *castrum*, en achevant la transformation du *vetus castrum* et en fortifiant et développant le bourg de Vendôme en le dotant d'une abbaye, fondée en 1040. Aux environs de cette date, les moines de Marmoutier arrivent sur la scène vendômoise en cherchant à acquérir des biens à Vendôme et plus particulièrement des moulins qui constituent une source de revenus importante et un moyen de transformer l'importante production de céréales produite dans les domaines de petite Beauce.

Chapitre 5. Multiplication et affirmation des pouvoirs (fin 11e-fin 13e s.)

Nous avons fait commencer ce cinquième chapitre vers 1060, une date qui correspond à une réelle rupture dans le jeu d'acteurs de la scène vendômoise dans la mesure où Geoffroi Martel, dont nous venons d'apprécier le rôle dans la transformation de l'espace urbain, s'éloigne progressivement de Vendôme, remplacé par son neveu Foulque l'Oison. Alors que le comte d'Anjou était le protecteur des moines, qu'adviendra-t-il des relations entre ces derniers et ce neveu dont une partie de l'héritage a été réduit pour la fondation de La Trinité ? Les relations entre les abbés et les comtes se caractériseront dès lors par des périodes de relative entente entrecoupées de conflits plus ou moins aigus. De leur côté, les moines de la Trinité peuvent compter sur le pouvoir papal qui cherche à faire de l'abbaye vendômoise un centre de la réforme en Val de Loire en lui attribuant l'exemption. Le développement des idées de la réforme aura pour conséquence la scission du chapitre de Saint-Georges et la création d'un nouveau prieuré de chanoines réguliers : Saint-Pierre-La-Motte.

Vers 1090, de nouveaux acteurs entrent en scène dans le microcosme vendômois. Sous l'action de l'abbé Geoffroi, les moines chercheront à affirmer plus ouvertement leur pouvoir par rapport au pouvoir comtal. Parallèlement l'essor démographique et la croissance que connaît toute la région entraîne l'émergence d'un nouveau groupe de citadins : les bourgeois ; encore discrets, ils deviendront plus tard des acteurs de première importance. Il s'agira ici de cerner leurs relations avec les chevaliers, les véritables maîtres de la ville au 11e s.

Les alentours de 1180 marquent une nouvelle rupture dans le jeu des acteurs. Les relations entre le comte et l'abbé se normalisent sous l'action royale, laissant Vendôme à la seule discrétion du comte. Dès lors, les comtes menèrent une politique urbaine visant à renforcer leur autorité et leur prestige en profitant de la croissance démographique et économique liée certainement à l'essor du grand commerce et au pèlerinage qui se développe à Vendôme : la Sainte-Larme. C'est peut-être pour profiter de cette croissance qu'une nouvelle vague d'investissements et d'installations monastiques se manifeste en ville.

Ce chapitre s'achève aux alentours de 1300 pour deux raisons. D'une part, c'est le début d'un changement profond de la société urbaine lié au malaise seigneurial qui s'accompagne d'un renouvellement des élites (BARTHELEMY 1993 : 1001). D'autre part, c'est aussi un tournant dans la documentation et dans la connaissance de la topographie historique de la ville. Si jusqu'ici les sources tant textuelles que matérielles ne renseignaient que de manière ponctuelle sur l'espace, le 14e s. se caractérise par l'émergence de sources sérielles couvrant des espaces plus vastes et permettant de dépasser le seuil des 50% d'espace documenté.

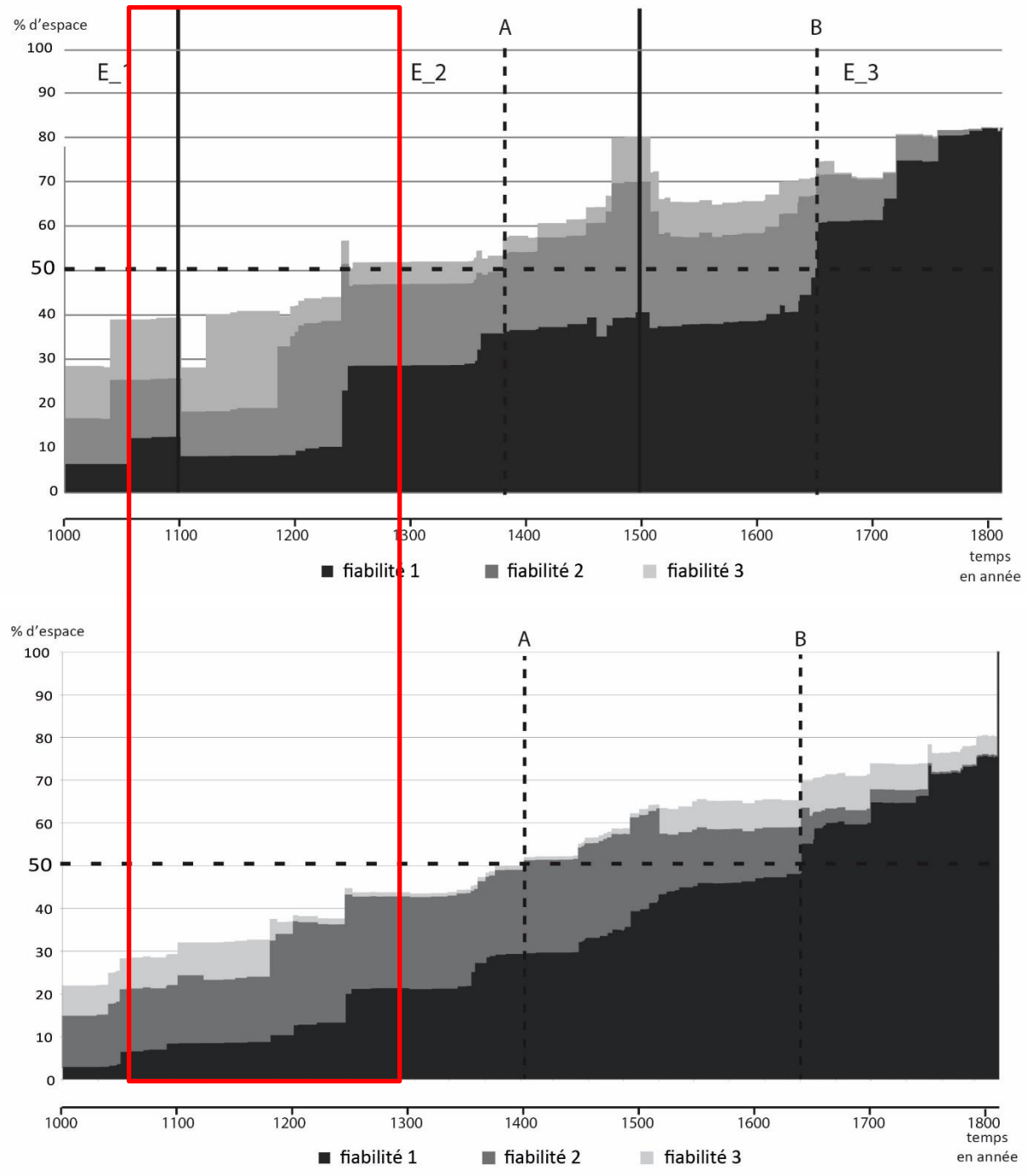

Figure 101 : Pourcentage d'espace documenté par des Objets Urbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs).

5.1 Les ferments de la multiplication des pouvoirs (mi 11e s.-fin 11e s.)

5.1.1 Les moines de la Trinité à Vendôme après le départ des fondateurs : l'apprentissage de l'autonomie (1056-1093)

La prise de l'*honor* vendômois vers 1032 par Geoffroi fut brutale. Foulque l'Oison, dans ces circonstances, aurait dû porter l'affaire devant le roi Henri Ier, mais ce dernier avait un besoin vital du comte d'Anjou au début de son règne et ne pouvait rien lui refuser. Profitant d'une dégradation des relations entre le roi et l'angevin vers 1049 qui les pousse à s'affronter et à déclarer la paix favorable au roi en 1052, Foulque l'Oison, certainement la même année, réclame sa moitié de l'*honor,* qu'il récupère. Il faudra pourtant attendre 1056 pour qu'il en retrouve la totalité (GUILLOT 1972 : 69-79). Cette période de six ans pendant laquelle l'*honor* est partagé entre Foulque et Geoffroi apparaît pour les rédacteurs d'actes de la Trinité comme une période probatoire[247]. Dominique Barthélémy pense qu'une complicité entre les deux est probable dans la mesure où Geoffroi est âgé et sans enfant, que son alliance avec le roi se renforce et que Foulque est après tout son neveu (BARTHELEMY 1993 : 298). Lorsqu'en 1056, Foulque récupère son *honor*, celui-ci a été en grande partie distribué à Marmoutier et à La Trinité (dont une large part de la forêt de Gâtine) et surtout au pied de sa résidence s'élève maintenant une abbaye dirigée par des abbés bien décidés à défendre leur droit d'autant qu'ils s'appuient sur des protecteurs lointains (la papauté, le comte d'Anjou) et sur un réseau d'acteurs locaux qui ont permis aux moines d'achever la construction de leur monastère et de le développer.

Le milieu du 11e s. voit la protection des fondateurs du monastère s'affaiblir progressivement du fait du divorce du couple comtal au plus tard en 1051, de la restitution à Foulque de l'*honor* comtal en entier en 1056, entraînant l'éloignement physique de Geoffroi et surtout du fait de sa mort en 1060 et de celle de son ex-épouse vers 1068 (BARTHELEMY 1993 : 396). Cet affaiblissement du rôle comtal fut très habilement pensé par Geoffroi qui plaça l'abbaye, dès son départ de Vendôme, dans la possession directe de Saint-Pierre. C'est ainsi le privilège d'exemption qui était donné à La Trinité : la première du val de Loire, (hormis Fleury en 997). Dotés de cet avantage, les moines durent apprendre à apprivoiser cette autonomie au milieu d'une société vendômoise composée d'hommes qui pouvaient leur être favorables ou non.

Les moines entre puissance extérieure et société locale

Les moines de la Trinité et Rome : les fers de lance de la réforme pré-grégorienne

Avant de rendre la totalité de l'*honor* à son neveu, Geoffroi songe à mettre à l'abri l'abbaye des périls qu'elle pourrait rencontrer en la dédoublant par la fondation de l'Évière (à Angers) et en plaçant l'ensemble "*in patrocinium et ditionem beati apostolorum principis*

[247] TV/1 (rédigé en 1060) : *"procedente quoque tempore tamtum Gaufredo comiti exhibuit servitii quod ei honorem totum in integro reddiderit".*

Petri"[248]. Les raisons de cet acte, brillamment reconstituées par Olivier Guillot, sont multiples ; essayons de les résumer (GUILLOT 1972 : 101). Geoffroi Martel, à la fin de sa vie, cherche à s'attirer les faveurs de l'Église réformée : la restitution à Marmoutier des biens de la forêt de Gâtine qui avaient été confisqués par les prédécesseurs de Geoffroi à la tête du comté de Vendôme en est un élément (*Cf.* p.241), le don de l'abbaye de la Trinité à Saint-Pierre en est un autre. Les raisons de cet acte sont doubles :

- d'une part, s'assurer que les moines auraient un patron suffisamment puissant pour s'opposer au nouveau comte de Vendôme, Foulque l'Oison, qui devait entretenir un sentiment de revanche envers la Trinité ;
- d'autre part, faire triompher la réforme de l'Église dans le cadre de l'empire à travers son ex-femme Agnès, mère de la régente Agnès, femme de l'empereur Henri III, réforme qu'il avait promue en sein de ses propres territoires. Cette analyse est due à Olivier Guillot qui développe la thèse selon laquelle l'alliance entre le roi et Geoffroi Martel aurait permis, lors de la régence d'Agnès (ex belle-fille de Geoffroi) à la suite de la mort de l'empereur Henri III, de libérer le pape de la tutelle impériale, émancipation qui aurait rendu la réforme possible. Le don de la Trinité aurait pu être une invitation lancée par Geoffroi à son ex-femme à soutenir la réforme et à influencer sa fille dans cette démarche. (GUILLOT 1972 : 91-101).

Si les raisons pour lesquelles Geoffroi fit don de la Trinité à Rome sont connues depuis les travaux d'Olivier Guillot, les recherches de Jean-Hervé Foulon ont récemment mis en évidence l'action du légat Hildebrand.

Tout commence vers 1048-49, quand deux affaires attirèrent l'attention de la papauté sur le Val de Loire. La première concerne l'emprisonnement par le comte d'Anjou de l'évêque du Mans, Gervais, qui lui faisait obstacle dans sa politique expansionniste ; la seconde porte sur les rumeurs concernant la doctrine eschatologique de Bérenger de Tours, protégé du comte d'Anjou. C'est là qu'entre en jeu Hildebrand, légat du pape et futur Grégoire VII, qui

[248] TV/105 (1056) : *"Postmodum vero illo jam terrenis rebus exempto, etiam apud Andegavam civitatem, eo quod ipsa sit quasi fiducialius atque quietius honoris mei caput, alterum quoque priori consimile, tam consecrationis titulo, quam operis magnitudine superedificavimus monasterium, quod ad illud sane anterius appendens servis Dei monachis non singularis habitationis statione contentis, sed duorum locorum, secundum possessionum suarum divisionem commoda positione fretis, contra multimodas incursantium casuum inquietudines, per succedentium mutamina temporum, duplex esse potest refugium, ac proinde ipsius eleemosynae nostrae perseverabile firmamentum. […] "Sed et procedente tempore non adhux satis cecuri prioribus facti nostri stabilitatibus, quamvis non parva sollicitudine at apud regem Franciae, et apud ceteras Gallicae provinciae Gallicae provinciae diversarum dignitatum personas procuratis, etiam hoc superaddere ad perennem rei corroborationem congruum et utile fore existimavimus, ut ambo illa monasteria in tuitionem sacratissimi Apostolorum principis tradere et consignare deberemus. […]Itaque supradicta illa ambo monasteria studio bonae devotionis fundata, tam Vindocinense videlicet quam et illud posterius, quod Andegavae situm est, et universam possessionis eorumdem summam, in patrocinium et ditionem beati Apostolorum principis Petri, et sanctae Romanae, matrum etiam matris Ecclesiae, non tam donamus quam refundimus, videlicet per manum et apostolicam auctoritatem domini Victoris summi viri, et in praesenti tempore papae ecclesiae Christi universalis, ita ut abhinc in tempus reliquum utrumque illud monasterium et universae res posessionis eorum qualiumcumque habeantur proventuum, ubicumque positae sint locorum, et quae scilicet jam ibi sunt, vel per nos vel per quoslibet fideles viros traditae aut aliquo legitimo contractu adquisitae, et quas volente Deo, deinceps eodem contigerit aliqua justa ratione provenire, in tuitione sancti Petri et pontificum Romanorum consistant et defensione, contra omnium hominum omniumque cujuslibet ordinis vel conditionis personarum injoustas molestias et inquietudines."*

convoqua un concile à Tours en 1054 dans le but de régler ces deux affaires mais aussi de traiter d'autres litiges en apparence moins importants mais qui permirent au légat d'entrer en contact avec l'ensemble des tenants du monachisme réformé ligérien. Le différend opposant la Trinité de Vendôme à Saint-Aubin d'Angers lui fit rencontrer les abbés Odéric et Gautier. La querelle entre les moines de Marmoutier et Geoffroi Martel à propos de la forêt de Gâtine lui permit de rencontrer l'abbé Albert. La seconde légation d'Hildebrand eut lieu en 1056 et fut l'occasion pour ce dernier de lier des liens particuliers avec le comte d'Anjou et les deux grands centres réformateurs de la région, Marmoutier et la Trinité, dont les deux abbés devinrent les partisans du camp des "Pré-Grégoriens" dans l'ouest. L'entente avec le comte d'Anjou se concrétisa par l'exemption de la Trinité.

Si les raisons sont maintenant bien connues et font intervenir des acteurs et des intérêts à des échelles multiples, la réalité même de ce privilège est complexe à définir. En effet, l'exemption est de manière générale pour le 11e et 12e s. relativement floue, la première définition juridique n'apparaissant que dans la seconde moitié du 12e s., sous le pontificat d'Alexandre III (1159-1181) (FOULON 2008 : 117).

Étymologiquement, l'exemption correspond à l'action de "soustraire ou d'enlever" quelque chose ou quelqu'un à une situation donnée. L'exemption *stricto sensu* porte toujours sur les droits de l'évêque qui se trouvent diminués de façon plus ou moins étendue. Il faut distinguer ce qui relève de la protection apostolique du patrimoine monastique de ce qui touche aux pouvoirs de l'évêque diocésain, suspendus ou limités sur certains actes. C'est ce que Ludwig Falkenstein distingue sous les deux concepts de pouvoir d'ordre (pouvoirs sacerdotaux réservés à l'évêque de conférer les ordres, de consacrer et de bénir) et le pouvoir de juridiction (exercice pratique du gouvernement des âmes) en estimant que l'exemption concerne en priorité le pouvoir de juridiction qui se trouve en partie suspendu ou entièrement abrogé. (FALKENSTEIN 1997).

Qu'en est-il à Vendôme ? L'exemption de la Trinité a fait couler beaucoup d'encre depuis maintenant plus d'un siècle en raison des nombreux faux découverts, dont certains attribués à l'abbé Geoffroi (1093-1132), qui font remonter l'exemption à 1040. Or l'abbaye ne bénéficia de l'exemption qu'avec la bulle de Victor II, la seule authentique, datée de 1056-1057[249]. Le comte d'Anjou apparaissait comme son protecteur attitré, mais la justice du lieu

[249] TV/106 (1056-1057) : *"[...] Ait ergo Victor papa inter caetera : Statuimus ut comes Andecavorum omni tempore sit defensor et adjutor ejusdem loci ad honorem apostolicae sedis, et si quis contra locum illum mollestiam litis, pro aliquibus rebus inferre voluerit, nullatenus consentiat antequam apostolicam sedem consulat, quia quicquid sine judicio aut consensu nostrae sedis persuasum vel definitum fuerit alicujus judicio irritum erit. Hoc etiam adjicimus ut si aliquando contigerit ut dioecesis Carnotensis, aut Andecavorum, aut patria Vindocinensis, pro culpis suis fuerint excommunicatae, praedictus locus Vindocinensis seu ecclesia Sancti-Salvatoris Andecavensis, ad eumdem locum pertinens, sine omni maneat excommunicatione, ita tamen ut excommunicatos non suscipiant : qui enim contra locum illum causari tentaverit, beatum Petrum sentiat iratum, si adversus eum dedignatus fuerit judicium audire a quo omnis christianitas dijudicatur, debet tamen dijudicatur, debet tamen ; nos enim omnia quae illic a praefatis constructoribus vel ab aliis Dominum timentibus, juste ac legaliter oblata sunt vel in futuro fuerint, beati Petri auctoritate confirmamus, ut in perpetuum juri et ditioni loco ejusdem persistant, tam mobiles res quam immobiles, et quidquid a loci habitatoribus possiderai potest. Si quis autem violator hujus nostri praecepti diabolico repletus spiritu exstiterit, nisi resipuerit, sciat se apostolica auctoritate perpetuo anathemate percussum, atque a corpore sanctae ecclesiae divisum, diaboloque cum ipiis traditum. Qui vera conservator et obediens apostolicae auctoritatis*

était réservée à Rome par la soustraction de l'abbaye de Vendôme et de l'Esvière, au pouvoir d'excommunication des évêques de Chartres et d'Angers. Le paiement d'un cens à Rome plaçait l'abbaye sous la tutelle de Saint-Pierre et tous les violateurs des biens abbatiaux présents et à venir sous la menace d'une excommunication. L'élection libre de l'abbé devait déjà être acquise du temps de l'abbé Renaud, ancien moine de Marmoutier.

Alexandre II délivra à l'abbé Odéric un second privilège, le 8 mai 1063 : la défense faite à tout pouvoir laïc ou ecclésiastique d'exercer envers les biens de la Trinité des déprédations sous peine d'excommunication et d'anathème[250].

Ainsi, à l'aube des années 1060, une réforme de l'Église ligérienne sous l'action de princes réformateurs et de la Papauté paraissait possible mais la mort du roi Henri Ier le 4 août et de Geoffroi Martel le 14 novembre entraînèrent un basculement des alliances politiques et une accentuation de la pression grégorienne, sous l'influence des légats, qui se heurta à une résistance tant comtale qu'épiscopale (FOULON 2008 : 102-112) et qui abouti à une paralysie de la réforme jusque vers 1080.

Hildebrand continua néanmoins à porter une attention toute particulière à l'espace ligérien après être devenu le confident et le bras droit des papes Nicolas II et Alexandre II. Le premier juillet 1066, une bulle d'Alexandre II (1061-1073) ratifia un accord antérieur passé entre Hildebrand et l'abbé Odéric qui recevait la dignité cardinalice à titre personnel, donc sans transmission automatique à ses successeurs[251]. Le monastère devait en échange entretenir huit à douze moines dans l'église Sainte-Prisque sur l'Aventin à Rome. Jean-Hervé Foulon associe cet acte à une politique de ralliement de l'abbaye à la réforme pontificale, dans le même esprit que celle du mont Cassin ou de Saint-Victor de Marseille. Cette charge aurait permis au légat et au Pape d'ouvrir les cercles romains à une élite réformatrice régionale, un milieu ligérien qui aurait pris place à la cour pontificale aux côtés des milieux lorrains et italiens… (FOULON 2008 : 99) Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par des indices figurant dans la vie de saint Arnoux, un moine de la Trinité devenu évêque de Gap. Arnoux, né au *castrum* de Vendôme, de parents nobles, devient moine de la Trinité. Très proche de l'abbé Odéric, il servit d'agent de liaison entre Rome et Vendôme sous le règne d'Alexandre II. Accompagnant son abbé à Rome vers 1063-1066, il fut remarqué par Alexandre II qui le retint auprès de lui. Satisfait de lui, il lui octroya l'évêché de Gap mais dans un esprit d'obéissance, selon la *Vita secunda*, il serait repassé par Vendôme pour obtenir de son abbé l'autorisation d'accepter la charge. C'est lors de ce passage qu'il aurait opéré un miracle en ressuscitant un mort au moyen de sa chape. Le choix d'un moine Vendômois pour mener à bien la Réforme dans les évêchés méridionaux montre la confiance que Rome témoignait aux

---

fuerit, benedictione et gratiae omnipotantis Domini perfruatur, et inter prospera humilis, et inter adversa maneat firmus ut divina misericordia munitus valeat per beatum Petrum coelestia regna intrare et cum Christo in aeternum gaudere".

250 TV/164 (1063).

251 TV/180 (1066) : *"Qui cum etiam, ab eodem abbate ductus, gratiae beati Petri apostolorum principis templum visendi romam venisset, et in ecclesia beate Prisce paucis diebus demorasset, tanta est ob virtutum meritum domino apostolico familiaritate coniunctus ut eum abbas Odericus in monasterio beate Prisce virginis, Alexendri romani pontificus rogatu, dimitteret".*

moines de l'espace ligérien, confiance renforcée par la nomination en 1066 de l'abbé Odéric au titre de cardinal de l'église de Sainte-Prisque (FOULON 2008 : 101).

Passé la fin des années 1070, les relations entre la papauté et Vendôme se distendirent. L'exemption, aussi floue qu'elle soit, ainsi que l'éloignement de Rome apportaient *de facto* l'autonomie au monastère. Les moines indépendants devaient néanmoins faire face à leur nouveau voisin, le comte de Vendôme, Foulque l'Oison, qui eut envers l'abbaye une position en demi-teinte, attitude que l'on retrouve chez certains des grands barons du Vendômois.

Les moines dans la société vendômoise

L'investiture progressive du comte Foulque l'Oison à la tête du Vendômois par Geoffroy Martel entre 1056 et 1058 marque un changement d'attitude du pouvoir comtal envers l'abbaye jusqu'ici sous sa protection. En effet, Foulque ne pouvait percevoir cette nouvelle institution et son puissant protecteur que comme des usurpateurs. Geoffroy fut certainement conscient du danger que ce nouveau voisin pouvait faire encourir à sa fondation et demanda à Foulque de jurer de ne pas attenter aux biens des moines[252]. Malgré ses engagements, après la mort de Geoffroy en 1060, Foulque commit un premier méfait vers en pénétrant dans l'abbatiale pour y dérober des ornements précieux. Un serment fut obtenu de Foulque qui plaça une charte d'engagement sur l'autel majeur de l'abbaye dans laquelle il s'engageait à ne plus attenter aux biens des moines.

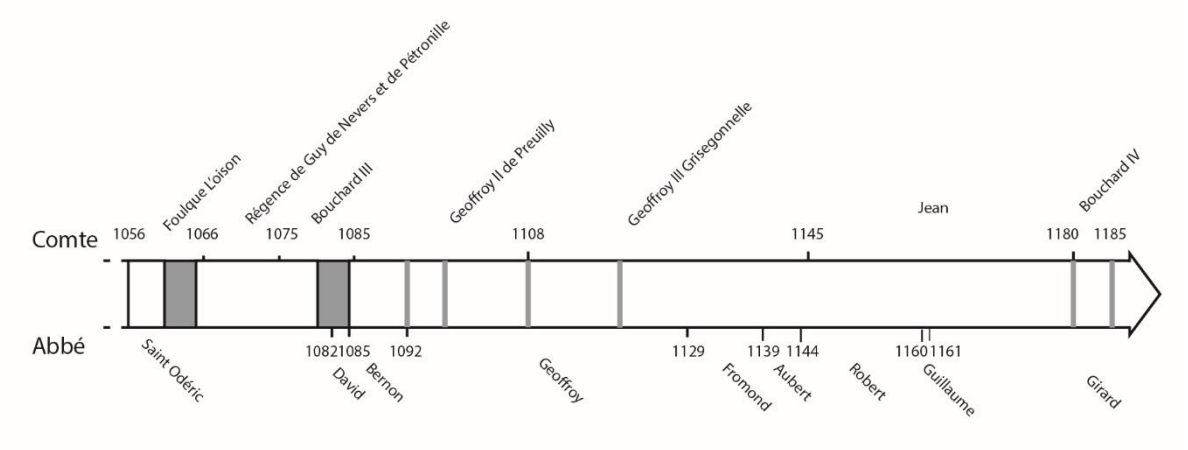

Figure 102 : Chronologie des conflits entre les comtes de Vendôme et les abbés de la Trinité.

Ces bonnes intentions furent de courte durée puisque très vite plusieurs forfaits, connus grâce à une lettre des moines à Agnès[253], furent commis par le comte et ses hommes. Cette lettre indique que les offenses faites aux moines relevaient des insultes plus que des blessures. Des biens furent volés (de la terre, une mule, un cheval et les possessions d'un *famulus* de la Trinité) et certains colliberts de l'abbaye furent contraints à des corvées comtales. Foulque fait preuve d'une attitude curieuse envers certains de ses hommes puisque lorsqu'un des moines apprend à Foulque que l'un d'eux a volé un cheval, il n'hésite pas à

[252] TV/174 (vers 1060).
[253] TV/173 (1066).

poignarder le voleur dans le ventre : *"Comes hominem suum minis pluribus et conviciis gravibus valde insectatetur, quod monacho res ed modicum contradicenti, statim in vascera cultellum immerserit"*[254] Lui avait-il désobéi ? Avait-il fait du zèle ? Il faut attendre 1064 pour que Foulque accepte enfin de laisser les biens de l'abbaye en paix *"poussé par la crainte du Seigneur"*[255] Nous manquons de précision sur la nature et le lieu des méfaits.

La mort de Foulque le 21 novembre 1066 instaura une période de relations apaisées entre les deux parties. Son fils Bouchard III étant trop jeune pour régner, le comté fut dirigé par Guy de Nevers, oncle de Bouchard, et Pétronille, sa mère. La prise de contrôle du comté en 1075 par Bouchard s'accompagne de l'octroi d'une confirmation complète de toutes les possessions de l'abbaye[256]. Il leur reconnut aussi le droit de tenir une foire[257]. Mais après la mort de sa mère en 1078, le comte montra envers l'abbaye une politique ambivalente. En 1080, alors qu'il venait prier à la Trinité, Hildrade, le prieur, le prit à part et souleva une question de préséance juridique : deux hommes de la Trinité, Frodon et Bouchard, ont enfreint la banlieue du comte, or la coutume, selon le prieur, ne permet au comte que d'envoyer un *vicarius* pour recevoir leur amende dans la cour des moines (et non de les juger en sa cour)[258]. Le comte en sort irrité ; au château l'affaire est prise en main par Foucher de la Tour. Le prieur s'adresse à ce dernier pour lui dire son bon droit : devant un groupe de onze *milites* et *vicarii "presto fuerunt supramemorati duo viri juramento firmare"* (BARTHELEMY 1993 : 403). Le comte ne dit rien et sa colère se poursuit jusqu'en 1084, début d'une période de quatre ans durant laquelle la *familia* de la Trinité fut contrainte d'aller au jugement de la cour comtale et de payer les amendes en leur totalité contre la coutume du monastère qui en voulait la réduction. Le comte céda, envoyant Foucher de la Tour remettre son gage et les *vicarii* implorer pardon[259]. La même année, une bagarre éclata entre les écuyers du comte et quelques *famuli* de l'abbaye à propos de la récolte des herbes dans un pré de Saint-Bié[260]. Ces affaires semblent mettre en évidence un nouveau problème juridique survenu peut-être pendant la minorité du comte : celle de l'immunité des hommes de l'abbaye par rapport au droit comtal, un privilège qui n'est pas explicitement mentionné dans l'acte de 1056.

À la mort de Bouchard, en février 1085, sans héritier, c'est le mari de sa sœur Eufronie, Geoffroy de Preuilly, qui succéda à l'honneur de Vendôme. Six mois plus tard, c'est l'abbé David qui disparut. Peut-être pour légitimer son nouveau pouvoir, mais aussi en l'absence d'un interlocuteur dans les premiers temps, le comte entretint des rapports cordiaux avec les moines. L'élection de Bernon, âgé et faible, ne changea pas le type de relation entre les deux camps. Comme ses prédécesseurs, le comte fit ce qu'on attendait de lui en octroyant à

[254] TV/174 (vers 1060).
[255] TV/175 (1064) *"tandem timore Domini cumpunctus".*
[256] TV/247 (1075).
[257] TV/249 (1075) : *"mention de l'enfreint de la Banlieu".*
[258] TV/295 (1080).
[259] TV/319 (1084).
[260] TV/319 (1084) "Injuriaverant enim se invicem scutarii comitis et famuli nostri, in quodam prato Sancti-(Beati), propter herbam".

l'abbaye la confirmation de toutes ses possessions[261]. Plusieurs dons s'ensuivirent, celui de l'église de Savigny ou d'une forêt à Villedieu.

L'attitude parfois négative des comtes à l'égard des moines de la Trinité est en partie contrebalancée par le réseau de relations qu'ont lié les premiers abbés avec la noblesse, faisant passer La Trinité *"d'une abbaye comtale à une abbaye baronniale"* (BARTHELEMY 1993 : 396-399). Les grandes familles possessionnées à Vendôme se montrent plus ou moins généreuses envers le monastère. En effet, plus les services fournis par les moines devenaient indispensables aux familles nobles, plus la richesse et les effectifs du monastère augmentaient. Chevaliers et moines était donc très liés, d'autant plus qu'un grand nombre des moines sur lesquels on possède quelques données étaient issus de la chevalerie, à l'instar de la famille des Caresmot dont Ansaud, un de ses représentants, se fit moine à la Trinité.

En plus des apports humains, certaines familles nobles léguaient des biens à la Trinité. Parmi les plus généreux nous trouvons les Doubleau et plus précisément Hugue qui donna aux moines l'église de Saint-Bié, alors dans son bénéfice d'archidiacre. En tant qu'intermédiaire (*internuntius*), Hugue facilite aussi les négociations entre les moines et Frodon de Saint-Martin, bénéficiaire de l'église du même nom, lorsque les religieux désirent construire la chapelle Notre-Dame-de-Pitié pour l'usage de leur *famulus* en 1060[262] (*Cf.* p.296). On retrouve aussi parmi ces grands donateurs Joscelin Bodelle[263], Thibaud fils Liétri[264] mais aussi Hamelin fils Gautier[265], Hubert fils Avesgaud[266] et Nivelon fils Gradoul[267] qui accorde à l'abbaye des droits par lesquels les seigneurs de fiefs concèdent par avance aux moines le droit d'acquérir des biens de leurs vassaux. L'un des plus importants seigneurs à s'allier aux moines de la Trinité est Foucher de la Tour, le descendant du "gardien de la tour de Foulque Nerra" qui vers 1060 renonce à ces accusations, consent un don à sa mère et accorde un droit de préemption à la Trinité en échange de la *societas beneficii*, un cheval et trois livres poitevines[268] Cette position lui permet de jouer l'intermédiaire entre le comte Bouchard III et l'abbé lors d'un conflit les opposant entre 1080 et 1084 (BARTHELEMY 1993 : 401). On retrouve aussi parmi les fidèles des moines la famille de Beaugency qui cède l'église du Saint-Sépulcre de Beaugency aux moines qui en feront une *cella* ainsi que le droit d'acquérir des biens dans son fief[269]. D'autres familles sont quant à elles tournées vers Marmoutier, que ce soient les Fulcéride dans la personne d'Engebaud le Breton (famille donatrice des moulins et des terres qui formeront l'*obedencia* de Bezay) ou les seigneurs de Lavardin, fondateurs d'un prieuré dans ce lieu dont les moines possèdent des terres à Vendôme, très vite transformées en bourg à la fin du 11e s.

[261] TV/328 (1086).
[262] TV/134 (1060).
[263] Don de colliberts TV/84 (1040-1049) et 99 (1054) et de partie d'église TV/123 (1059) et 255(1076).
[264] TV/116 (1057) : vente de la moitié de l'église de Cormenon.
[265] TV/207 (1070).
[266] TV/121 (1058).
[267] TV/231 (1072).
[268] TV/206 (1070).
[269] TV/279 (1079).

La Trinité de Vendôme apparaît donc dans ce troisième tiers du 11e s. comme l'un des fers de lance de la réforme pré-grégorienne en Val de Loire au côté de Marmoutier. Donné à Saint-Pierre, le monastère ne pourra compter sur le pouvoir papal qu'une dizaine d'années avant que les liens ne se distendent, conférant aux moines une autonomie qu'il leur faudra apprendre à gérer. Malgré la distance à Rome, les idées de la réforme sont bien implantées et s'observent entre autres dans les constructions et leurs agencements qui respectent et maintiennent une stricte séparation entre moines et laïcs mais aussi entre hommes de la Trinité et hommes du comte.

L'achèvement du bourg abbatial

Une fois le bourg abbatial fondé, nous l'avons vu, certainement peu de temps après l'abbaye se voit dotée par les moines entre 1060 et la fin du 11e s. de tous les équipements permettant d'encadrer les populations tant d'un point de vue religieux que seigneurial. Dépendant de la juridiction du monastère qui y possède les amendes sur les rapts, le vol, l'incendie et la *vicaria*, l'encadrement paroissial était lui assuré par le clerc de l'église Saint-Martin jusqu'en 1070, lorsque les moines font édifier dans leurs murs une chapelle *"capellam quandam cepimus, infra murum monasterii facere…"*[270], dont la construction commencée en 1060 inquiète Frodon de Saint-Martin, bénéficiaire des revenus de l'église du même nom. Après l'intervention d'Hugue Doubleau, archidiacre, en tant qu'*"internuntius*", mais aussi du versement de 10 livres, Frodon de Saint-Martin renonce à ses droits et autorise la construction de la chapelle.

Le 5 décembre 1070, la chapelle est dédicacée par l'évêque de Chartres à la Vierge, à saint Eutrope, à sainte Brigitte, à saint Léon et à saint Colomban et pour l'usage des pauvres et des *familii* du monastère : *"... fundata dicitur maxime propter pauperes est familiam monasterii Sancte Trinitatis, in cujus et cimeterio sita est, et a fundamentis aedificata per manum fratris cujusdem Alberti…"*[271]. Cette chapelle, située dans l'angle nord-ouest de l'enclos monastique, a été détruite et remplacée par une chapelle néo-gothique au 19e s. mais si l'on se fonde sur le cadastre ancien et le plan antérieur à 1677 (Planche 14), l'édifice médiéval devait posséder des dimensions comparables à la construction moderne (19 m de long pour 9 m de large hors œuvre). Les gravures du *monasticon Gallicanum* nous offrent une vision de ce à quoi elle pouvait ressembler (Planches 31 et 32). Elle se présentait sous la forme d'une nef unique flanquée d'un clocher et terminée par une simple abside. Cette chapelle constitue sans en avoir le statut une véritable église paroissiale pour les habitants du Bourg-Neuf. Selon Charles Métais, cette chapelle était le siège d'un prieuré dont les revenus était considérables du fait de nombreuses donations entre le 14e et le 17e s. (METAIS 1894 : 111, note 4). L'existence de prieurés à l'intérieur même des murs du monastère

[270] TV/134 (1060) : "Annuerunt igitur et ipse adhuc vivens, et uxor ejus, et filii ejus se dimittere calumniam de burgo nostro juxta quod nos expedire possemus placito; nec non et faciendi capellam dedere licentiam, et ut a nostris burgicis omnem que offeretur inihi susciperemus offerendam".
[271] TV/222 (1070).

s'observe également à Marmoutier avec la chapelle Notre-Dame des Sept Dormants (LORANS 2014a : 380). Le degré d'autonomie de ces prieurés reste encore à déterminer.

À ce titre, la chapelle Notre-Dame-de-Pitié possède son propre cimetière[272], établi dans les murs de l'abbaye, certainement au sud de l'édifice. Si son emprise ne peut être restituée, deux limites peuvent être proposées sans trop de risque d'erreur : à l'ouest les bâtiments des Grands Greniers-hôtellerie et au nord la chapelle Notre-Dame et les murs du monastère. Son extension à l'est et au sud est plus complexe à définir et pouvait s'étendre jusqu'à l'entrée principale du monastère et à la galilée. L'implantation de ce cimetière proche de l'entrée principale de l'abbaye, mais aussi proche de l'entrée de l'abbatiale et des bâtiments d'accueil, se retrouve à Marmoutier où les fouilles récentes ont révélé un espace d'inhumation associé à des édifices antérieurs à l'hôtellerie de la fin du 12e s. (certainement des édifices d'accueil) (LORANS 2014a : 383, LORANS, MAROT, SIMON 2015 : 25). La création ou la possession de paroisses peuvent être considérées comme un outil d'affirmation seigneurial au même titre que la possession d'un four et d'un moulin banal qui pourrait avoir été acquis sur les biens de Salomon de Lavardin, proches du pont Perrain comme tendrait à le prouver la plainte de 1054, dans laquelle il évoque la *calumnia* sur deux fours et sur l'aire des moulins de la Porte[273]. Le moulin Perrain reste le moulin banal des habitants du bourg jusqu'à la Révolution alors que le four banal est, lui, établi devant la chapelle Notre-Dame de Pitié sans pouvoir en préciser la date de construction.

Cet espace interne réservé aux familiers devait être relié directement au bourg qu'ils occupaient par une porte pratiquée entre la chapelle Notre-Dame et le bâtiment des "grands greniers" dont l'interprétation comme hôtellerie et/ou maison des artisans n'est pas fixée (*Cf.* p.323). Cette ouverture encore présente sur le plan mauriste antérieur à 1677 (Planche 14) fut intégré à la chapelle Notre-Dame lors de son agrandissement au 17e s. Son existence dès le 11e s. n'est pas prouvée mais elle s'inscrit parfaitement dans l'organisation du monastère de cette époque permettant aux *famulus* un accès direct et autonome à leur cimetière et à leur éventuel lieu de travail (maison des artisans et espace de service).

L'achèvement de l'organisation abbatiale (vers 1056-vers 1080)

Malgré des relations tendues entre le comte et les moines, ces derniers continuent à édifier des constructions à l'intérieur de l'enclos abbatial, certainement grâce au soutien financier des grands barons et aux revenus de leurs propriétés, ce qui leur permet de disposer de tous les bâtiments nécessaires à la vie monastique. Ces constructions s'inscrivent dans un plan d'ensemble hiérarchisant les espaces et organisant la rupture avec le monde. Cette thématique de l'organisation spatiale des monastères est un sujet de recherche qui a connu un regain d'intérêt ces dernières années, dont la récente publication de l'ouvrage *Monastères et espace social* constitue un des principaux résultats (LAUWERS 2014). Tentons d'aborder quelques-unes de ces problématiques pour Vendôme. La topographie de l'abbaye telle qu'elle apparaît à la fin du 11e s. révèle une organisation hiérarchique de l'espace, propre à la réforme, où chacun des trois groupes (*potentes, pauperes-famulus* et moines) est à sa place. Trois

[272] TV/222 (1070) : *"in cujus, et cimeterio sita est".*
[273] TV/100 (1054) : a*pud Vindocinum alteram et duo furnilia*" […] "*aream molini de Porta".*

ensembles peuvent être distingués : le *monasterium,* uniquement accessible aux moines, les espaces ouverts aux laïcs et enfin les interfaces entre les différents "mondes".

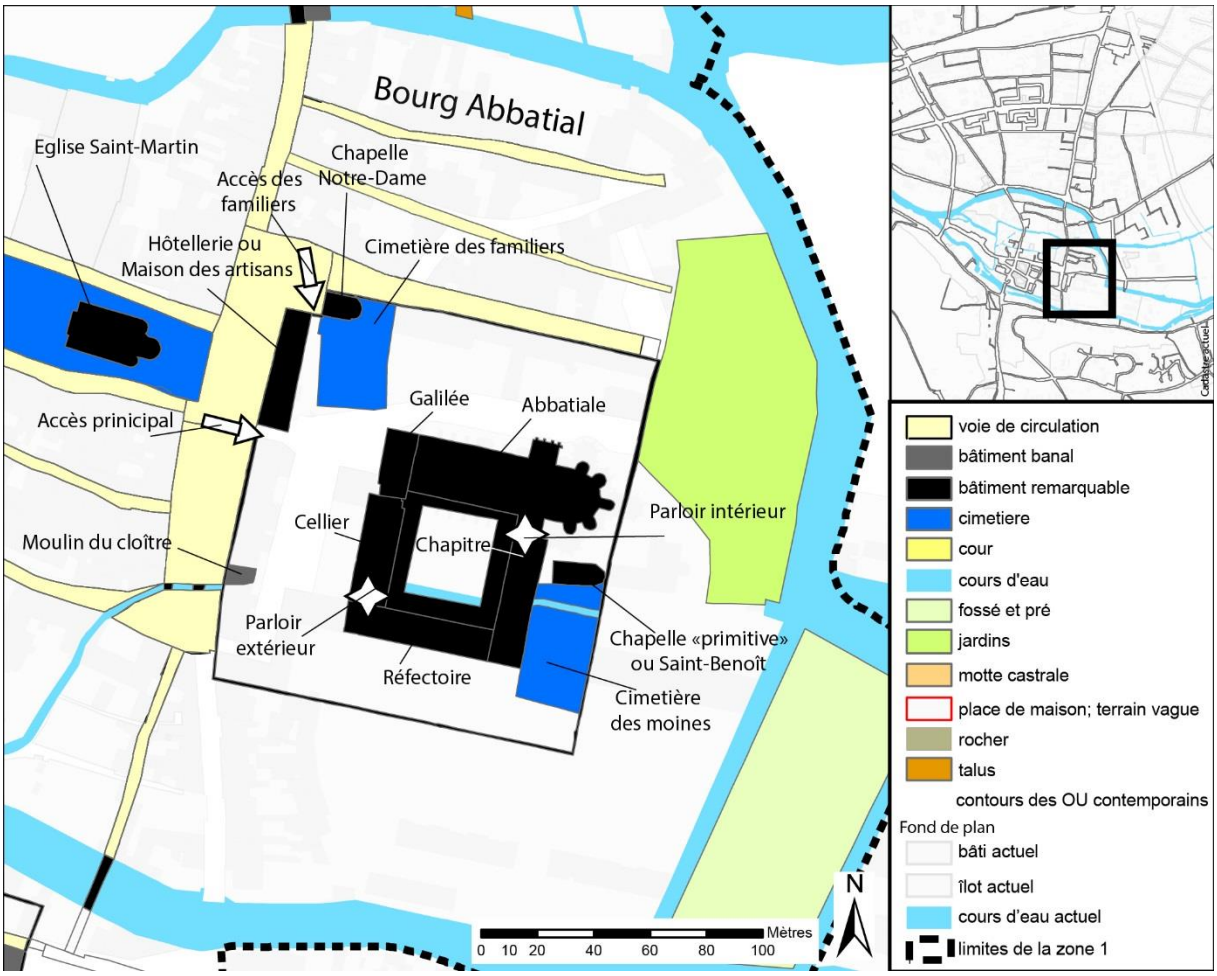

Figure 103 : Le monastère de la Trinité vers 1080.

L'achèvement de la clôture monastique

Durant la vingtaine d'années qui nous occupe ici (1056-1080), l'ensemble des infrastructures nécessaires à la vie de la communauté sont achevées, qu'il s'agisse du cimetière ou du cloître, dont la construction des ailes dut se faire progressivement dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la salle capitulaire et en finissant par les celliers. L'aile orientale du cloître, renfermant au rez-de-chaussée la salle capitulaire et un parloir et les dortoirs à l'étage, fut achevée avant 1056.

L'aile méridionale n'est pas bien documentée par les textes puisque aucune mention médiévale n'y fait référence ; pourtant l'observation architecturale de sa façade septentrionale a mis en évidence la présence de sept baies caractéristiques du 11e s., présentant des piédroits et des claveaux en blocs de calcaire sans appuis. Sur les plans mauristes du 17e s., le bâtiment renferme d'ouest en est les cuisines, le réfectoire et la bibliothèque. Si la bibliothèque semble résulter d'une transformation du 12e ou 13e s., l'emplacement du réfectoire et des cuisines est

traditionnel à cet emplacement. Relativement proches des cuisines, on trouve les celliers établis à Vendôme dans l'aile occidentale.

Figure 104 : Façade septentrionale de l'aile sud du cloître et ses sept baies du 11e s. transformée en œil de bœuf à l'époque moderne.

L'aile occidentale du cloître devait abritait les celliers au 11e s. mentionnés à six reprises entre 1081 et 1152 pour trois raisons :

- d'abord, ces celliers sont la plupart du temps mentionnés comme éléments de localisation du parloir : *"in auditorio cellararii"*[274] qui est lui-même dit *" de foris ad ostium claustri"*[275] (Tableau 39) ;

	Date	Mention	Objet de l'acte	Références
Cellier	1081	*Inter cellarium monachorum*	confirmation d'une possession	TV 302
	Vers 1109	*In cellario*	remise	TV 422
	1148-1151	*In auditorio cellarium*	don	TV 534
	1150	*Ante cellarium*	don	TV 527
	1151	*In parlatorio cellari*	don	TV 530
	1150-1152	*In auditorio cellarii*	don	TV 539
Parloir	1074	*In auditorio exteriori quo mandatum fit pauperum*	don	TV 244
	1079	*In auditorio, quod est de foris ad ostium claustri*	don	TV 278
	1151	*In parlatorio cellarii, super aquam*	don	TV 530
	1148-1151	*In auditorio cellararii, super aquam*	reconnaissance de droit	TV 534
	1150-1152	*"in auditorio cellararii super aquam in supradicto auditorio"*	don	TV 539
	1180-1202	*"auditorium seu locutorium aedituorum"*	don	TV 323

Tableau 39 : Mentions des celliers et du parloir des celliers.

Cette porte extérieure du cloître, ici considéré comme le carré interne réservé aux moines et non l'ensemble de l'enclos abbatial, peut être localisée au sud de l'aile occidentale au même emplacement que la porte qui apparaît sur le

[274] TV/534 (1146-1152).
[275] TV/278 (1079).

plan de 1677 (Planche 15), représentant le cloître avant les grandes transformations mauristes ;

- ensuite, le même plan montre que cette aile est composée au nord d'un vaste espace ouvert, non partitionné, et au sud d'une petite salle faisant office au milieu du 17e s. d'entrée du monastère, dont les portes orientale et occidentale sont décalées afin d'empêcher le vis-à–vis entre l'extérieur du monastère et l'intérieur du cloître, configuration que l'on retrouve à Tournus (*Cf.* p.301). Cette petite pièce pourrait être le parloir et la vaste pièce au nord, les celliers. Or l'un des deux parloirs du monastère est dit des celliers (Tableau 39) ;

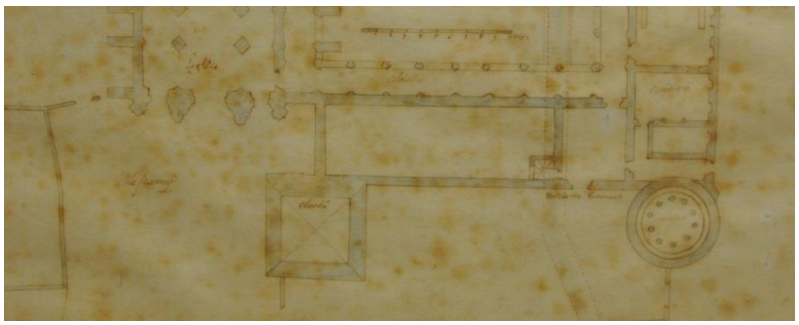

Figure 105 : Aile occidentale du cloître telle qu'elle se présentait avant les travaux de 1677 (Planche 14).

- enfin, l'inscription du cellier dans l'aile occidentale du cloître est relativement classique. Le plan de Saint-Gall montre superposé au *cellarium* du rez-de-chaussée qui contenait des *"maiores tunnee"* et *"minores tunnae"*, un étage qui abritait le *"lardanium et aliorum necessariorum repositio"*. Pierre Gillon souligne l'utilité d'un accès facile au cellier en l'établissant près de la porte d'entrée, mais aussi proche à la fois du réfectoire et de la cuisine, du logis des hôtes et de l'église (GILLON 1988). À Cluny, vers 1030, le *Liber Tramitis* fait état d'un cellier dans l'aile occidentale (BAUD, ROLLIER 2010 : 27-42) ; position que l'on retrouve à Saint-Bénigne de Dijon où ce même côté du cloître abritait cellier et aumônerie (MALONE 2009 : 39).

Fadilla Lazereg dans son mémoire de maîtrise proposait d'associer les greniers du monastère au bâtiment connu à l'époque moderne sous le nom de *"grands greniers"*[276] (LAZEREG 1997 : 47). Si ce rapprochement n'est pas dénué d'arguments, il nous apparaît problématique pour deux raisons : d'une part les "grands greniers" ne sont construits qu'entre l'extrême fin du 11e s. et le début du 12e s., comme le prouvent les baies géminées de sa façade orientale et la destruction du moulin du cloître en 1093 ; d'autre part, la fonction de stockage de ce bâtiment doit être relativisée puisque ces mêmes fenêtres géminées invitent plus à l'associer à un lieu de résidence et peut-être d'accueil, soit l'hôtellerie du monastère, qu'à des espaces de stockage.

[276] TV/302 (1081).

L'espace réservé aux moines comportait un cimetière qui leur était propre et qui n'est attesté qu'une seule fois en 1091[277] comme étant proche du chevet de l'église, alors que son existence dès les premiers temps de l'abbaye est plus que probable. Le cimetière des moines était donc situé de manière traditionnelle à l'est de l'aile orientale du cloître comme le préconise le plan de Saint-Gall, proche de la chapelle primitive dont l'utilisation à des fins funéraires est probable (*Cf.* p.286). Cette position se retrouve à Cluny, où Neil Strastford restitue le cimetière des moines derrière le chevet en relation avec l'"*ecclesia Sancto Sepulchro*" et aussi avec l'*"ecclesia Sanctae Mariae"* devenue plus tard chapelle Notre-Dame de l'Infirmerie qui s'étendait à l'est de l'aile orientale du cloître (STRATFORD 1992). À Saint-Benoît-sur-Loire, à Marmoutier ou à Tournus, ce cimetière s'étendait aussi à l'est de l'église et de l'aile orientale proche d'une chapelle funéraire (TREFFORT 1994, 1996, LORANS 2014a : 377-378, SAINT-JEAN-VITUS 2006 : 175).

Les espaces ouverts aux laïcs

Deux formes de présence laïque peuvent être rencontrées dans le monastère : les laïcs aux services du monastère, les *famulus,* et les laïcs venus requérir les services du monastère (nobles, pèlerins, pauvres …). Cette présence laïque en totale opposition avec le désir de se couper du monde mais consubstantielle au monachisme bénédictin a nécessité une organisation particulière de l'espace permettant de répondre aux différentes obligations de chacune des parties.

Les espaces de travail des famulus

Il est possible de distinguer deux espaces de travail dans l'abbaye, un premier, dont l'existence ne peut être niée, est établi au sud-ouest de l'enclos et un second au nord-ouest, dont l'existence est beaucoup plus hypothétique.

Le premier sert à approvisionner le réfectoire des moines : on y retrouve les cuisines, mais aussi des aménagements nécessaires à leur approvisionnement tels que les celliers, les viviers… ; c'est le lieu privilégié de travail des familiers ayant une profession domestique (boulanger, cuisinier…).

L'existence du second est fondée sur l'interprétation fonctionnelle d'un édifice de forme rectangulaire à deux niveaux de 40 m sur 9,5 m installé à l'angle nord-ouest de l'enclos (Figure 103, Figure 106). Il est édifié en moellons de silex et calcaire et possède de petites ouvertures en bloc de calcaire taillés, technique de construction commune à l'ensemble des bâtiments antérieurs à la fin du 11e s. Sa fonction est impossible à définir en l'état des connaissances, mais sa localisation dans l'enclos permet d'émettre deux hypothèses non exclusives : il peut s'agir soit d'un édifice lié à l'accueil, soit d'un lieu de travail pour les *famulus,* autrement dit une hôtellerie ou une maison d'artisans.

[277] TV/335 (1091) : *"juxta caput ecclesiae monasterii infra cemeterium monachorum".*

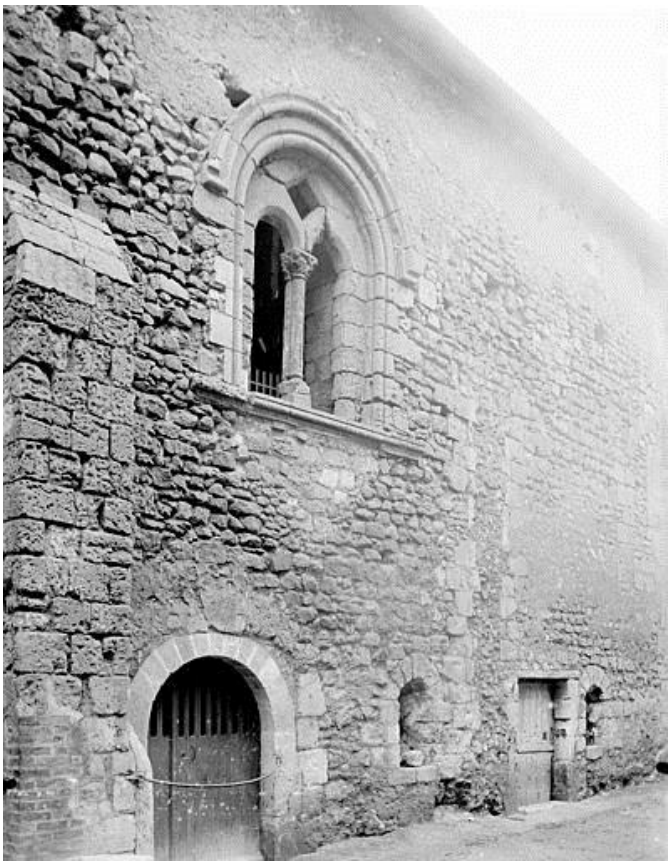

Figure 106 : Edifice dit des "grands greniers″ édifié en moellon (la fenêtre géminée est un ajout postérieur).

En effet, l'hôtellerie du monastère n'est mentionnée en tant que telle qu'en 1134[278], alors que l'office l'est au moins depuis 1123[279] et l'existence de personnel dédié à l'accueil est attestée depuis 1079[280]. D'un point de vue architectural, un vaste édifice de 134 m de long appelé aujourd'hui *"grand grenier"*, certainement construit à l'extrême fin du 11e s. en pierre de taille de moyen appareil dans le prolongement de l'édifice en moellon, peut être interprété comme l'hôtellerie du monastère mais le bâtiment antérieur pourrait déjà être un lieu d'accueil, sa position au nord de l'entrée de l'enclos s'accordant avec la position théorique définie sur le plan de Saint-Gall. La seconde hypothèse est fondée sur le lien topographique fort existant entre ce bâtiment et l'entrée du monastère réservée aux *famulus* de la Trinité, invitant à associer ce bâtiment à ces derniers plutôt qu'aux hôtes. Autrement dit, peut-on associer une fonction artisanale à ce bâtiment ? Dans la description de Cluny faite par Odillon dans le *Liber tramitis*, l'existence d'un cimetière des laïcs établi entre le palais des hôtes, la maison des tailleurs et couturiers, et la sacristie fournir un élément de comparaison. En effet, l'édifice vendômois est très proche du cimetière des *famulus* qui s'étendait au sud de la chapelle Notre Dame de Pitié, donc dans une configuration topographique similaire à celle de Cluny. C'est la question des pôles artisanaux dans les monastères bénédictins qui est en débat. De récentes recherches sur ce sujet ont bien mis en évidence l'existence de ces activités dans de nombreux types de monastères et pour une longue période, du 6e au 12e s. (BULLY, BULLY,

[278] TV/470 (1134) : *"in hospitali Sanctae Trinitatis"*.
[279] TV/444 (1123) : *"Adulfus hospitalarius"*.
[280] TV/282 (1079) : *"Girardus hospitarius"*.

PACTAT 2015, LOUIS 2015, MIGNOT 2015). Une question dans la plupart des cas sans réponse porte sur la caractérisation de cette production artisanale : s'agit-il d'une production à usage interne pour l'ensemble de la maisonnée ou est-elle destinée à dégager des surplus qui seront vendus ? Dans ce dernier cas, à Vendôme, l'implantation de l'édifice près de la place où se déroulent les foires de Notre-Dame apparaît opportune.

Le choix de l'une ou l'autre hypothèse n'est peut-être pas à faire dans la mesure où chaque niveau de l'édifice pouvait assurer une des fonctions : artisanat au rez-de-chaussée et hôtellerie à l'étage, dont l'accès s'effectuait par l'extérieur, comme tendrait à le montrer l'escalier présent sur le plan mauriste de 1677, ouvrant directement sur le parvis de l'abbatiale, le lieu d'accueil privilégié du monastère.

Des espaces d'accueil

Le monastère est susceptible d'accueillir en ses murs deux catégories de personnages, des clercs et des laïcs possédant des statuts sociaux très différents, variant du pape ou du roi aux pauvres et aux malades en passant par tous les stades de la richesse et de la noblesse. Ainsi, que l'on soit pauvre ou riche, laïc ou ecclésiastique, chaque statut ne donnait pas accès aux mêmes espaces.

Les riches laïcs venus au monastère pour faire des dons ou pour se recueillir sur les reliques devaient être hébergés dans un lieu particulier : l'hôtellerie qui pourrait être installée, comme nous venons de le voir, dans un édifice au nord-ouest de l'enclos, à gauche de l'entrée principale du monastère, au même emplacement que sur le plan de Saint-Gall. Ses fonctions précises restent mal définies mais elle devait, en plus de servir d'hébergement aux *potentes* de passage, être un lieu de soins pour ces mêmes personnages. Les riches ecclésiastiques devaient quant à eux être accueillis soit dans le logis abbatial, soit dans le dortoir des moines comme tendrait à le montrer un acte de 1091 précisant que l'évêque de Chartres reçut plusieurs dons en l'absence de l'abbé près du chevet[281]. Le choix de cet emplacement est inhabituel pour les dons et pourrait s'expliquer par la proximité du lieu d'hébergement de l'évêque, peut-être un premier logis abbatial (*Cf.* p.354) même si les prélats étaient dans d'autres abbayes accueillis dans l'hôtellerie.

L'accueil des *pauperes*, identifiés au Christ, était une des principales prérogatives des moines qui pouvaient ainsi exercer concrètement la *caritas*. Malheureusement, nos connaissances sur leur accueil restent subordonnées aux coutumiers qui ne leur accordent qu'une faible place : seule la cérémonie du *mandatum* est détaillée, cérémonie dans laquelle le pauvre est mis en scène (WITTERS 1974, MOLLAT 1983), alors que l'accueil de ces populations passait également par la distribution de l'aumône, qui n'est jamais décrite. À Vendôme, la cérémonie du *mandatum* est évoquée dans le coutumier du 13e s.[282] et présente les mêmes caractéristiques que celle de Cluny étudiée par Eliane Magnani (MAGNANI 2005). Cette cérémonie qui se déroulait dans le parloir extérieur[283], situé, nous l'avons vu, au sud de

[281] TV/335 (1091) : *"juxta caput ecclesiae monasterii".*
[282] MÉTAIS 1900, (éd.) *Coutumes et cérémonies pour la semaine sainte et quelques fêtes* : 343-364 : texte MXXII.
[283] TV/244 (1074) : "*In auditorio exteriori quo mandatum fit pauperum".*

l'aile occidentale du cloître, est un rituel qui répond *"au mandement"* du Christ à ses disciples, après qu'il leur eut lavé les pieds avant la dernière Cène, de reproduire cet acte à leur tour. La règle de Saint-Benoît préconise de recevoir chaque hôte comme le Christ, en particulier s'il est pauvre ou étranger, et de lui laver les pieds et les mains. Les coutumiers clunisiens en précisent le déroulement : le lavement des pieds des pauvres a lieu après le déjeuner, dans le cloître près du cellier chaque samedi du temps ordinaire et le jeudi saint en particulier (HORN, BORN 1979 vol.1 : 307-309).

Il ne s'agit ici que d'une cérémonie hebdomadaire, les actions envers les pauvres le reste du temps devant se concentrer sur l'aumône qui avait lieu dans la cour précédant le parloir extérieur. La question porte plus sur l'existence d'un édifice qui leur serait réservé : l'aumônerie, cette question sera débattue plus tard.

L'inhumation des laïcs : une séparation entre pauperes *et* potentes *?*

Nous avons déjà noté l'existence d'un cimetière des moines mais les mentions textuelles invitent à reconnaître d'autres lieux d'inhumation destinés aux laïcs. Le premier, réservé aux pauvres et aux familiers, est situé au nord-ouest de l'enclos ; près de la chapelle Notre-Dame de Pitié, et est consacré par l'évêque de Chartres en 1070. Les mentions d'inhumation de nobles, relativement nombreuses au 11e s. (Tableau 40), ne permettent pas de définir un lieu d'inhumation privilégié réservé à ces derniers : les termes *"in cimeterio nostro"* ne sont pas assez précis ; renvoient-il au cimetière des moines, à celui des pauvres et des *famulus* ou à un autre ? La présence d'une inhumation féminine *"in cimeterio nostro"* tendrait à exclure l'utilisation du lieu comme cimetière des moines. Les deux mentions d'inhumation dans la galilée à la fin du 12e s. pourraient constituer un indice de la localisation de ce cimetière au-devant de l'église mais en étant distinct de celui des *famulus* et pauvres, relégués plus au nord (Figure 103).

Mention	Date	Sexe	Référence
In cimeterium Sancte Trinitatis	1061	H	TV/149
In cimeterio nostro	1063-1064	H	TV/168
In cimeterio nostro	1070	F	TV/220
In clostro nostro	1150	H	TV/526
In abbatia Vindocinensi	1160-1165	H	TV/564
In claustro	1160-1165	H	TV/565
In Galilea monasterii	1180-1202	H	TV/323
In Galilea monasterii sui	Vers 1190	H	TV/600
In cimeterio nostro	1197	H	TV/616

Tableau 40 : Mentions des localisations d'inhumations de nobles aux 11e et 12e s.

Enfin, un cas particulier d'inhumation pose question : celui d'hommes se donnant "*ad succurendum*", c'est-à-dire d'hommes à l'article de la mort prenant l'habit monastique afin de bénéficier des prières des moines. Ces laïcs devenus moines in extremis devaient être quant

à eux inhumés dans le cimetière des religieux. Ils étaient moines après tout, même brièvement !

L'existence de pèlerins dès le 11e s.

L'existence d'un pèlerinage et de pèlerins dans l'enceinte de l'abbaye n'est pas attestée textuellement pour cette fin de 11e s. même si la présence de reliques pouvant faire l'objet de dévotion est certaine. La sainte Larme donnée par Geoffroi Martel, dont nous verrons l'importance dans le développement urbain au 13e s., devait déjà être vénérée à travers un autel portatif, signe d'un pèlerinage peu développé peut-être réservé à la noblesse, à des processions ou a de fréquents voyages (ISNARD 2009). Cet autel aujourd'hui détruit est connu grâce aux dessins effectués par Jean-Baptiste Thiers lors de la querelle l'opposant au 17e s. à Jean Mabillon sur l'authenticité de la relique. Même si cette interprétation tend à être remise en cause, la construction d'un chevet à déambulatoire dès les débuts des travaux vers 1030 peut être le signe de la présence d'un pèlerinage.

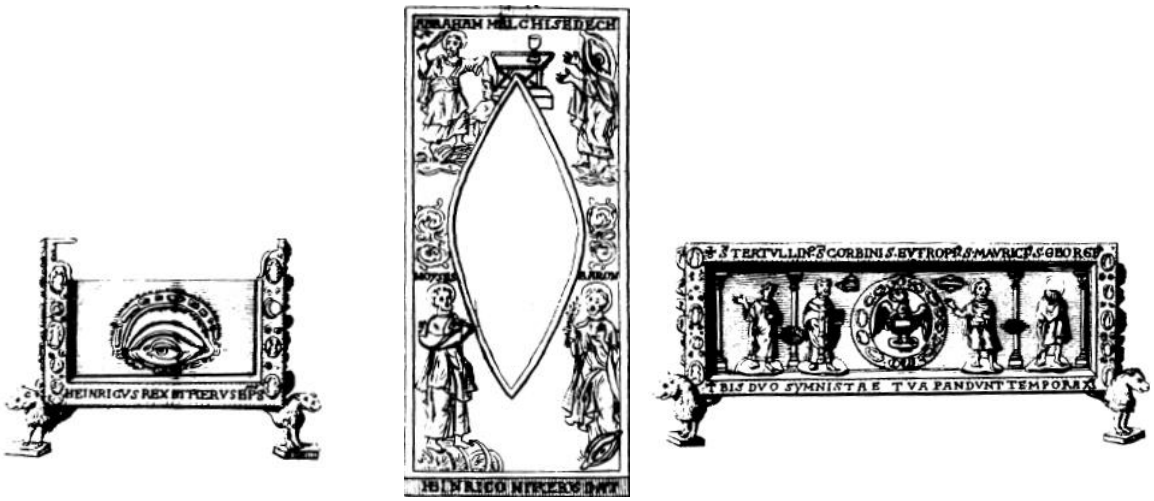

Figure 107 : Autel portatif de la Sainte Larme daté du 11e s. (Dessin de Jean-Baptiste Thiers (1636-1703).

Les interfaces entre espace laïc et espace monastique (Figure 103)

L'espace abbatial voit donc se côtoyer en son sein deux types de population laïques : les *potentes* et les *pauperes* qui entrent en contact avec les moines à différents moments, qu'il s'agisse de la distribution des aumônes, de dons, de visites à un proche entré au monastère… Afin de régulariser ces contacts, différentes interfaces ont été créées : il s'agit de lieux dans lesquels les moines et les laïcs sont en relation plus ou moins directe. Outre l'abbatiale qui réunit lors des cérémonies l'ensemble des groupes (même si l'organisation interne devait ménager une stricte séparation entre laïcs et moines), le lieu de rencontre par excellence reste le parloir. Deux sont connus à Vendôme ; le premier était situé entre le bras méridional du transept de l'abbatiale et la salle capitulaire et est nommé dans les textes *locutorium*[284], le second était placé au sud de l'aile occidentale et est désigné par le terme d'*"auditorium"*. La coexistence de ces deux parloirs peut paraître surprenante : chacun était-il destiné à un type de

[284] TV/199 (vers 1058) : *"in locutorio monasterii"*.

population particulier, à des usages différenciés ? Le tableau suivant dresse pour chacun des deux auditoires la liste des actions qui y furent effectuées (Tableau 41).

	Actes effectués	Protagonistes	Dates	Chartes
Locutorio (proche de la disalle capitulaire)	Achat d'une terre et confirmation de la vente	Femme du Vendeur	Vers 1058	TV/119
	Don du prévôt de Vendôme	Prévôt	1058	TV/120
	Don d'un pré	Homme	1061	TV/148
Auditorio l'aile (dans occidentale cloître)	Don	Femme	1060	TV/135
	Don et lieu du *mandatum*	Femme	1074	TV/244
	Don	Femme	1079	TV/278
	Don	Couple	1080	TV/289
	Discussion	Le comte et le prieur	1080	TV/295

Tableau 41 : Usages des parloirs dans la seconde moitié du 11e s.

Sur les huit mentions de parloir, cinq concernent des femmes et sept ont pour objet des transactions pour un don ou un achat. Il semble qu'il faille voir dans le parloir le lieu de réception des femmes qui n'étaient qu'à de rares exceptions près autorisées à pénétrer dans le cloître. Les exceptions concernent la comtesse ou des femmes nobles comme l'épouse d'Engelbaud le Breton en 1070[285]. La simultanéité des deux parloirs ne s'explique pas par une ségrégation sociale, le deuxième étant à la fois pour l'usage des plus humbles et des *potentes.*

Vers les années 1080, l'abbaye de la Trinité est pratiquement achevée dans le sens où tous les éléments essentiels à la vie monastique dans le respect de la règle sont présents. La matérialisation de la coupure entre les différents mondes est réelle. Chacun est à sa place, à bonne distance de l'autre mais en perpétuelle interaction. Les idées de la réforme qui prévalurent dès les débuts de la Trinité commencèrent à gagner l'autre grande institution vendômoise : la collégiale Saint-Georges, dont les membres se divisèrent sur une application plus stricte de la réforme.

5.1.2 Un nouveau prieuré de chanoines réguliers : Saint-Pierre-La-Motte (vers 1080)

Dans les années 1080, de nouveaux acteurs apparaissent sur la scène vendômoise : les chanoines réguliers de Saint-Pierre-La-Motte. Les circonstances de la fondation de ce prieuré ne nous sont pas connues de manière explicite mais un certain nombre d'éléments invite à poser des hypothèses sur le rôle joué par les chanoines et par certains seigneurs locaux.

D'un conflit interne au sein du chapitre Saint-Georges à la fondation du prieuré

Une tradition rapportée par le chanoine du Bellay, chanoine de la collégiale Saint-Georges au milieu du 17e s., auquel on peut accorder un certain crédit, indique qu'au temps de Bouchard III (1075-1085) aurait éclaté à Saint-Georges de Vendôme un débat entre deux

[285] TV/218 (1070).

groupes qualifiés après coup de "régulier" et "séculier"[286]. Les premiers auraient voulu se doter d'un abbé et vivre selon un mode de vie plus austère alors que les seconds, protégés par le comte, voulaient maintenir le *statu quo*. Les origines du débat ne sont pas connues mais la période est celle d'une pression accrue sur les chanoines pour qu'ils se réforment. Nous ne citerons en exemple que la réaction du clergé français lors des synodes de Paris (1074) et de Poitiers (1078) face au décret romain de 1074 luttant contre le nicolaïsme, le qualifiant "*importabilia ideoque irrationabilia*" (PARISSE et *al.* (dir.) 1995 : 101-112).

À Vendôme, la victoire des "séculiers" entraîne la partition de la communauté : les premiers restent dans le *castrum* alors que trois chanoines se font moines à la Trinité et que les autres, "les réguliers", s'établissent à Saint-Georges-du-Bois sur l'actuelle commune de Saint-Martin-des-Bois à environ 20 km à l'ouest de Vendôme.

Le départ des chanoines réguliers de Vendôme entre 1075 et 1085 pour le site de Saint-Martin-des-Bois posait avant l'étude de Dominique Barthélemy une difficulté : le site occupé par les chanoines de Vendôme était-il libre ou une communauté monastique y était-elle en activité ? En effet, Saint-Georges du Bois est une institution ancienne mentionnée dans les *actus pontificum* du Mans qui relatent le don du site par le roi de Paris Childebert Ier et la reine Ultrogothe à l'évêque Innocent (532-543) pour y fonder un monastère. Les mêmes actes indiquent que le monastère est restauré au 7e s. par l'évêque du Mans Aiglibert puis qu'il passe dans des mains laïques au temps de Charles Martel (BARTHELEMY 1993 : 414-416). Saint-Georges serait donc dans des mains laïques au 11e s. et déserté par les moines. Après cette mention, plus aucun texte ne l'évoque jusqu'à la fin du 11e s. Deux traditions rapportent la réoccupation du site au 11e s., celle du chanoine Du Bellay, présenté précédemment, et celle de l'abbé Simon (fin du 18e s.) pour qui l'abbaye aurait été restaurée par Geoffroy Martel vers 1040 en y plaçant *"des chanoines de Saint-Augustin"*[287].

À la suite de cette scission, les biens des clercs sont partagés : les villages où l'église Saint-Georges possède la dîme et l'administration des sacrements reviennent aux "réguliers", le reste demeure aux mains des "séculiers". Nous ne connaissons malheureusement pas le détail de ces tractations et encore moins leur véracité. Néanmoins, il apparaît que les clercs du *castrum* ne possèdent plus aucun patronage d'église à la fin du 11e s. alors que Saint-Georges-du-Bois est une institution très bien possessionnée dans le cadre de la restitution d'églises. À Vendôme, seule la paroisse Saint-Lubin, desservie par un prieur, est sous le contrôle des "réguliers", les deux autres étant détenus par l'archidiacre (église Saint-Martin) et par la Trinité (église Saint-Bié).

À la même période, apparaît dans l'espace vendômois le prieuré Saint-Pierre-Lamotte dépendant au moins au 14e s. de Saint-Georges-du-Bois. La date précise de sa fondation n'est pas connue mais les aveux des 15e s. et 16e s.[288] mentionnent sa fondation par Hamelin *"de bonne mémoire baron de Montoire"*[289]. Il s'agit sans aucun doute d'Hamelin de Langeais, qui

[286] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 15.
[287] SIMON1834-1835, *Histoire de Vendôme…,* III : 80, 284-289, 355.
[288] AN/P/602 : 53 à 57.
[289] AN/P/602/53 en 1443.

vécut dans le troisième quart du 11e s., constructeur de la tour maîtresse du lieu[290], fils de Gauthier, édificateur de la motte dont l'existence a été montrée dans le chapitre précédent (*Cf.* p.278). Cette fondation pose plusieurs questions : ce prieuré est-il dans les mains des chanoines de Saint-Georges dès la fin du 11e s. ? Pourquoi Hamelin fonde-t-il ce prieuré et quelle était son organisation à la fin du 11e s et au 12e s. ?

Le prieuré Saint-Pierre-Lamotte à la fin du 11e s. : fondation, dépendance et organisation (Planche 52)

Au 15e s., le prieuré est sous la tutelle de Saint-Georges-du-Bois, et abrite même le logis du prieur de l'église Saint-Lubin établi dans le château non loin de la collégiale Saint-Georges. Nous ne pouvons assurer de manière certaine cette dépendance mais un texte de Geoffroy de Vendôme daté des environs de 1100 apporte un élément de réponse[291]. À cette date, l'abbé de la Trinité rédige une lettre à Yves, évêque de Chartres, dans laquelle il se plaint que des cérémonies sont célébrées *"in castro Vindocini"* par les *"regulares beati Georgii canonicos in aecclessia beati Petri, apertis januis"* malgré l'interdit promulgué sur le comté. Ce passage a été compris par Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993 : 416) et plus récemment par Geneviève Giordanengo (GIORDANENGO 1996 : 239) comme la célébration de la fête de Saint-Pierre dans l'église Saint-Georges, or il s'agit plutôt à notre sens de la célébration de cérémonies dans l'église Saint-Pierre par les chanoines réguliers de Saint-Georges. Dans la même lettre Geoffroy fait aussi mention d'autres clercs du même *"castelli"* qui ont enterré avec des processions publiques un bourgeois défunt : "*aliosque ejusdem castelli clericos quemdam burgensem defunctum".* L'abbé de la Trinité, pour qui seul le mode de vie monastique est digne d'être promu, fait bien la différence entre les *regulares* de Saint-Georges et les autres chanoines. Le fait que les chanoines réguliers officiant dans l'église Saint-Pierre soient dits de Saint-Georges permet de rattacher la fondation du prieuré au débat qui fit rage à la collégiale Saint-Georges vers 1080. Deux *scenarii* sont possibles : soit les chanoines réguliers de Saint-Pierre ont fondé après le conflit leur prieuré qui aurait été rattaché à Saint-Georges-du-Bois plus tardivement, soit il constitue une émanation de Saint-Georges–du-Bois. L'un ou l'autre des *scenarii* est possible, même si le second nous paraît plus vraisemblable dans la mesure où le premier entre en contradiction avec le récit du chanoine du Bellay qui ne mentionne pas la création du prieuré après le conflit des environs de 1080.

Dans le cas du second scenario, c'est-à-dire celui d'une émanation de Saint-Georges-du-Bois, plusieurs hypothèses peuvent être émises sur les raisons d'un établissement à Vendôme. S'agit-il du désir des chanoines de Saint-Georges-du-Bois d'avoir un pied à terre à Vendôme, l'agglomération la plus dynamique économiquement du comté, ou bien faut-il en chercher la cause dans une scission au sein des réguliers ?

Un acte datant d'entre 1105 et 1124 rédigé par Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, nous apprend que ce dernier apporte aux clercs établis à Saint-Georges où naguère étaient installés des moines *"consilium et auxilium"*. Mais il est déçu de leur abbé Mathieu qui

[290] Selon Annie Renoux, Hamelin de Langeais, serait aussi commenditaire de la tour de Montoire (RENOUX 2003 : 45).
[291] GIORDANENGO 1996, (éd.), Oeuvres : lettre 122.

déserte le lieu : "*rigor autem propositi eo usque decidit ut et eorum prelatus, Matheus nomine, nomen abbatis gerens, sacram contereret professionem et egressus in regionem dissimilitudinis et locum relinqueret et votum*[292]" D'abord interprété par Saint-Venant (SAINT-VENANT 1912-1917c : 301) comme un signe de laxisme de la communauté, cette désertion doit être lue selon Dominique Barthélemy dans le contexte des relations tendues entretenues entre les ermites et les évêques, pour qui il est difficile de canaliser et de ramener à la vie réglée *"ces grands spirituels"*. Ainsi en 1105, Hildebert se trouve face à *"un moment critique de la vie d'une communauté érémitique, dont le côté sauvage, autonome, l'inquiète",* reprochant à cette communauté de ne rien avoir édifié de cohérent. Il demande aux chanoines de se donner à Marmoutier pour y restaurer le monachisme. Cette tentative échoue, et c'est bien l'ordre canonial qui l'emporte[293] (BARTHELEMY 1993 : 419).

Ainsi, peut-on émettre l'hypothèse que certains des chanoines du parti des "réguliers", obligés de se retirer à Saint-Georges du Bois vers 1080 du fait de leur défaite contre le parti des "séculiers", n'auraient pas voulu entièrement suivre l'abbé Mathieu à Saint-Georges du Bois du fait d'un lieu trop "sauvage", loin d'une vie dans le siècle, et du caractère radical de leur abbé. Ces chanoines, attachés à leur statut puisqu'ils ne se donnent pas à la Trinité comme moines à l'instar de trois de leurs membres, auraient pu demander l'aide d'un grand seigneur pour la fondation d'un nouveau prieuré plus urbain mais rattaché à la communauté d'origine : c'est la troisième voie. Hamelin II, fils Gautier, y répond ; reste à en comprendre les raisons.

Bien évidemment les réponses à cette question ne peuvent être qu'hypothétiques. Avant d'émettre des hypothèses concernant les raisons de cette fondation, une courte biographie d'Hamelin s'impose. Hamelin, est "*un de ces milites de premier rang qui sont en position de force face au comte*" ; il sait ménager ses intérêts en multipliant les hommages et les bénéfices dans des cercles vassaliques différents (BARTHELEMY 1993 : 375). Il est possessionné à Vendôme pour un bourg et possède aussi des terres dans l'*honor* du comte de Blois, à Vendôme (site du prieuré Saint-Mars) et dans le Dunois[294]. Vers 1080, Hamelin portant le nom de Langeais (depuis au moins 1066[295]) est entré en possession de la seigneurie de Montoire (entre 1073 et 1084[296]) comme second mari d'Helvise, petite-fille de Nihard.

La première question est de savoir qui a voulu fonder le prieuré : Hamelin ou les chanoines ? Dans les hypothèses présentées précédemment, l'initiative viendrait des chanoines et on ne comprend pas quelles auraient été les motivations d'Hamelin de fonder un prieuré à Vendôme alors qu'un investissement à Montoire, sa ville, serait plus dans ses intérêts. Dans ces conditions, les chanoines de Saint-Georges-du-Bois se seraient adressés à Hamelin, seigneur de la châtellenie de Montoire, dont relevait certainement Saint-Georges-du-Bois, pour leur fournir les moyens de création d'un nouveau prieuré. Hamelin leur aurait attribué dans le *castrum* de Vendôme des terres sur lesquelles il ne possédait pas la totalité des

[292] CV/74 (1105-1124).
[293] Sur l'essor de la communauté à partir du deuxième quart du 12e lire BARTHÉLEMY 1992 : 419-422.
[294] MD/10 (1066).
[295] TV/46 (1080).
[296] MD/136 (1073-1084).

coutumes, terres devenues périphériques à l'intérieur de sa seigneurie dorénavant établie entre Montoire et Langeais. Dominique Barthélemy a mis en exergue le caractère plus autonome de cette seigneurie par rapport à d'autres en notant d'une part qu'Hamelin et son fils sont en 1108 vassaux du comte du Maine, et d'autre part que les actes d'affranchissement d'hommes mentionnant les autorités publiques n'indiquent jamais la présence du comte à l'inverse des actes passés dans d'autres seigneuries (BARTHELEMY 1993 : 570).

L'organisation du prieuré est très mal connue et le nombre de chanoines nous échappe totalement : seule sa censive, son emprise et son église peuvent être étudiés. Aucun texte ne documente le don initial d'Hamelin mais les possessions du prieuré au 16e s. autorisent quelques hypothèses. L'emprise de la censive du prieur de Saint-Pierre correspond alors à l'ensemble de l'îlot établi entre la rue Frinquembault, le bras du Loir nommé *"l'eve comtal"*, le canal du pont Rondin et les fonds de parcelles des propriétés relevant du fief de la Salle-du-Vieux-Pont ouvrant sur la rue Poterie, soit environ 1200 m^2. L'emprise du prieuré est elle aussi restituable à partir des données contenues dans les aveux du 16e s., même si le texte présente la situation après l'ouverture de l'enclos aux laïcs durant les 14e et 15e s. (*Cf.* p.425). La mention de *"l'ancienne porte"* du prieuré permet d'en cerner les limites originelles, s'étendant entre le canal de *"l'eve comtal"*, le canal du pont Rondin pour ses bornes orientale et septentrionale et les limites parcellaires formant un demi-cercle sur le tracé duquel était installée l'"ancienne porte" pour ses limites sud et est. La dotation primitive pourrait correspondre à l'ensemble du bourg d'Hamelin, avec sa motte établie au sud du prieuré et qui aurait pu être lotie, ou tout du moins cédée peut-être dès le 12e s. à des particuliers pour y installer leur maison, aboutissant à la situation du 15e s.

Une dernière interrogation demeure : le prieuré s'installe-t-il sur un lieu de culte déjà existant ou est-ce une création *ex-nihilo* ? Les vestiges encore en élévation ne permettent pas de trancher. La chapelle Saint-Pierre-La-Motte présente des caractéristiques architecturales propres aux 10e-11e s. à savoir une construction de plan très simple présentant une nef rectangulaire de 7 m terminée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, le tout en moellons de calcaire assisés. L'emprise de cette église sur le cadastre ancien montre un édifice plus long puisque la nef actuelle était prolongée à l'ouest par une construction plus large de huit mètres de longueur. Il s'agit sans aucun doute d'un agrandissement dont la date reste à préciser. L'hypothèse d'une chapelle seigneuriale liée à la motte de Gautier et agrandie à la fin du 11e s. lors de la fondation du prieuré est en l'état des connaissances recevable.

Figure 108 : La chapelle Saint-Pierre-La-Motte.

5.1.3 Révélation et renouvellement des censives à Vendôme à la fin du 11e s.

L'état des territoires vers 1030 qui a été présenté dans le chapitre précédent (Cf. p.269) n'est plus celui de la fin du 11e s. Les possesseurs vendômois de fiefs ont en partie changé. Les institutions religieuses, encore absentes vers 1030, sont maintenant bien implantées en ville par l'acquisition de certains fiefs de chevaliers. Parallèlement, la documentation plus nombreuse fait apparaître de nouvelles censives jusqu'ici ignorées. À partir des généalogies construites par Dominique Barthélémy et du plan des censives que nous avons pu restituer pour le 15es. (Planche 39), il nous a paru possible d'en localiser une partie pour la fin du 11e s. C'est ainsi l'emprise des biens des familles Roupenon, Joscelin, Saint-Martin, Caresmot, Otrade, Beaugency et de Mondoubleau qu'il est possible d'étudier (*Cf.* Volume 2, Annexe 2).

Commençons par les quatre tenures mentionnées dans le texte *HSC* sous les termes de *burgus*. Celui d'Engelbauld dut être donné aux premiers moines de la Trinité comme tendrait à l'indiquer le besoin de son autorisation pour l'acquisition du moulin du cloître par les moines vers 1048[297]. Celui de Gauthier, fils d'Hamelin, qui renfermerait la motte de Gauthier, a été donné à la fin du 11e s. aux chanoines réguliers de Saint-Pierre-La-Motte pour qu'ils édifient leur prieuré (*Cf.* p.330). Celui Helgaud fut racheté par Lancelin de Beaugency[298] durant le règne de Geoffroy Martel ; quant aux terres du seigneur de Lavardin, elles furent données aux moines du prieuré de Lavardin.

Les actes de Marmoutier et de la Trinité font également apparaître une série de lignages possesseurs de biens dans Vendôme. Essayons de localiser leurs biens (Planche 52).

[297] TV/10 (1048).
[298] TV/22 (avant 1040).

Le premier lignage étudié est celui de Foucher de la Tour qui possédait au milieu du 11e s. des intérêts dans deux moulins, celui de la motte Gauthier, donné aux moines de la Trinité[299], et celui de la Chappe donné à Marmoutier[300]. Deux siècles plus tard, l'héritier du lignage, le seigneur de Lisle, est encore propriétaire d'un moulin sur le pont Saint-Georges[301].

Gislebert "de *Rua Vassalorum*" paraît dès les années 1040[302], c'est lui qui possède une maison dans la rue des Vassaux dans le texte *HSC*. Il est l'ancêtre du lignage des Roupenons qui détenait en 1311 deux fiefs principaux, Chanteloup et des moulins de La Chappe, pour lesquels André Roupenon II rendait deux hommages au comte de Vendôme en 1311, l'un pour un fief à Vendôme[303], l'autre à Chanteloup[304]. En 1355, dans le *Livre des fiefs*, Jean de Chanteloup, le descendant de Roupenon II, n'est mentionné que pour un arrière-fief minuscule à l'Orme de Rocé[305] (BARTHELEMY 1993 : 596 et 785), alors que le fief des moulins de la Chappe est réuni à celui de Chanteloup, réduit à la seule haute justice et entre en possession de Berthelot du Pin, écuyer (sous tutelle de Robert du Fresne). Avant 1377[306], ce fief de Chanteloup est acquis par la famille Copelet et plus précisément Agnès dont le second mari, Jean de Beauvoir, rend aveu à cause d'elle au comte de Vendôme pour la haute justice de sa terre de Chanteloup. Nous apprenons par le même acte la constitution du fief qui comportait en plus des moulins de la Chappe *"IX sous de cens à la mi-caresme à Vendosme, item iiii sous de cens à la Trintié de Vendosme"*. Il doit s'agir des parcelles comprises dans la censive qui prendra le nom au 16e s. de Vicomté et dont le siège se situe aux moulins de la Chappe. Ainsi Gislebet de "*Rua Vassolorum*" pourrait avoir été possesseur de plusieurs parcelles dans le bourg de Vendôme correspondant au fief de la Vicomté. À ces biens il faut également ajouter des prés donnés en 1123[307] et 1239[308], correspondant aux petits prés (*Cf.* p.357).

Joscelin le Bâtard de Vendôme paraît à huit reprises dans les années 1040-1060[309], il est le frère d'Hersende et fils de Foucher de Vendôme[310]. Il est marié à Emmeline avec laquelle il a deux fils, Fulcrade et Foucher. Son fils Fulcrade est dit *"de Rugavassaloria*[311]*"* avant 1061. Son arrière petit-fils Foucois Fulcre "de Rua Vasselorum" est aussi dit d'"Azé". Il est marié à Lisée d'Azé, mentionnée comme détentrice d'un fief dans Vendôme relevant du vicomte de Châteaudun en 1242[312]. Quel est ce fief que pourrait avoir posédé Joscelin le Bâtard vers 1060 ? Nous pensons qu'il pourrait, selon toute logique, être le fief de la Jousselinière, un petit fief urbain composé comme celui du prieur de Saint-Pierre-la-Motte et

[299] TV/206 (avant 1070).
[300] MV/31 (1060-1066).
[301] ADLEC/G/254 : 2 (1347).
[302] TV/57 (1033-1046).
[303] AN/P/973/*Hommages* n°5 (1311).
[304] AN/P/973/*Hommages* n°6 (1311).
[305] AN/P/976/*LF* n°51-5 (1355).
[306] AN/P/627/32 (1377).
[307] TV/444 (1123).
[308] TV/696 (1239).
[309] TV/26 (avant 1040), 29 (avant 1040) 195 (1070), MV/126 (1057), 129 (1030-1060) ,130 (avant 1022) et 167 (avant 1022) MB/23 (1051-1061).
[310] MV/126 (1057).
[311] MD/106 (1042-1061).
[312] CV/345 (1242).

de celui de Frinquembault d'une partie *intra-muros* et d'une partie *extra-muros*. Il s'agit en réalité de deux îles délimitées par des bras du Loir à l'arrière de la rue Poterie. En effet, ce fief est aux 15e et 16e s. dans les mains de la famille de Montigny qui l'aurait acquis en 1270 après un échange effectué entre les cousins Hugues de Montigny et le comte Bouchard V : Hugues redonnait à Bouchard le bourg Robert de Vendôme donné en dot à sa tante Mathilde lors de son mariage avec son père et en échange Bouchard donnait l'ensemble des fiefs de la Jouselinière à Hugues.

Un acte de 1060 évoque messire Frodon, du bourg de Saint-Martin en Vendôme. Il tient la paroisse du même nom en fief de l'archidiacre Hugue Doubleau[313], il devait également posséder des fiefs dans Vendôme à la fois du comte de Vendôme et du seigneur de Mondoubleau. Pour reconstituer son patrimoine, nous devons partir de la généalogie restituée par Dominique Barthélemy pour les descendants de ce Frodon. Trois familles sont les héritières de Frodon au 14e s. : les Maugué, les Faye et les Souday, chacune mentionnée comme possesseur de fief dans Vendôme durant le 13e s.

La famille Maugué apparaît dans plusieurs textes du 13e s. comme propriétaire de biens situés dans la rue de la Cheuvrie[314], dans la rue Ferme[315] et proche du pont-Saint-Georges[316]. Or, sur le plan de restitution des fiefs (Planche 39) ces espaces ne renferment aucun fief de chevalier mais dépendent tous du comte pour sa tenure de la mi-carême. Il semble, et ce n'est qu'une hypothèse, que cette date de la mi-carême soit celle réunissant les retraits féodaux du 14e s. puisqu'il est assuré que le fief de Noyers, dont le versement du cens s'effectue à la mi-carême et qui sera étudié dans les paragraphes suivants, entra dans les biens comtaux au 14e s. par retrait féodal. Ainsi, tous les biens de la tenure de la mi-carême ne relevant pas du fief de Noyers pourraient correspondre à d'autre acquis féodaux dont ceux des Maugué.

Le fief des seigneurs de Faye est avant 1329 dans la possession de Jean de Saint-Martin, dit aussi de Montfollet, ou de la Salle du Vieux Pont époux de Jeanne la Freslonne dont la fille épousera Jehan de Beuxoncles avant 1414. Or il existe un fief aux 15e et 16e s. appelée fief de Beauxoncles ou de la Salle du Vieux Pont, établi sur toutes les parcelles à l'est de la rue Poterie entre le Pont Rondin et la rue aux Blés dont la quasi-totalité des parcelles au nord relève de ce fief. Un petit groupe de parcelles établies à l'ouest de la rue Poterie entre le pont Rondin et la rue Frinquemebault relève également de ce censif.

Restent les fiefs des Souday relevant selon l'accord de 1242 du vicomte de Châteaudun, en tant que seigneur de Mondoubleau. Le *Livre des fiefs* de 1355 nous indique que Jean de Souday fut propriétaire des biens qui deviendront le fief Rorteau. Un acte de 1307

[313] TV/134 (1060).
[314] TV/600 (vers 1190) : "Raginaudus de Malo-Vado dedit, in extrema infirmitate sua, Deo et abbatie Vindocinensi, in perpetuum, pro remissione anime su, octo denarios censuales et omne jus quod habebat in domo quam Johannes Mauricii in Capraria tenet".
[315] CV/221 (1215) : Guillaume, fils de Renaud donne aux moniales de Moncé en Touraine des roches et caves dans la rue Ferme ainsi qu'une place de maison devant la fontaine, certainement celle de Saint-Georges devant la porte occidentale de la Rue Ferme.
[316] CV/272 (1226) : *" unum denarium censualem annui redditus percipiendum, in quadam domo sita post domum Andree Vachier, super pontem Beati Georgii de Vindocino, quam domum possidet dominus Guillelmus; quod denarium censualem domina Agatha et Herveus filius ejus solebant ibidem percipere annuatim.".*

nous précise également que ce Jean vend tous ces cens dans Vendôme aux chanoines de Saint-Georges. Nous pensons reconnaître ces biens dans les possessions de la collégiale à Frinquembault (*Cf.* p.429). Ainsi les propriétés de la famille de Souday s'étendraient sur de vastes terrains tous concentrés dans la partie occidentale de la ville à l'exception des quelques parcelles qui constitueront le fief Rorteau rue Renarderie et place de la République.

L'inventaire des fiefs de ces trois familles permet de proposer une hypothèse quant à l'emprise des biens de Frodon vers 1060, une hypothèse renforcée par la relative concentration de l'ensemble de ces biens considérables dans la partie occidentale de la ville à la fois dans la paroisse Saint-Martin et dans celle de Saint-Lubin.

Les Caresmot apparaissent pour la première fois vers 996[317]. S'ils ne sont jamais dits de Vendôme, ils y possédaient néanmoins des biens importants. Dominique Barthélemy, pressent ces biens à travers le toponyme de la rue Guesnault, citée en 1283[318] (BARTHELEMY 1993 : 590) qu'il associe à l'éponyme de l'un des deux Garnaud "de caresmot" attesté en 1091[319] et 1144[320]. Nous avons retrouvé une partie des fiefs pouvant leur être attribués.

Trois éléments sont à prendre en compte. D'abord, nous le verrons (*Cf.* p.405), cette famille est l'ancêtre en ligne directe de la famille de Noyers du 13e s. Ensuite, elle est à la fois vassale des sires de Beaugency en même temps que des comtes de Vendôme (BARTHELEMY 1993 : 776-779). Enfin, Bouchard de Caresmot est dit paroissien de Saint-Bié[321]. Notons également que cette famille pourrait être la descendante d'Helgaud le Riche, propriétaire d'un des bourgs de Vendôme dans *HSC* à qui l'on retira son *honnor* au milieu du 11e s[322].

À partir de ces constats et de la documentation postérieure, il est possible de proposer deux hypothèses de restitution : une pour les biens d'Helgaud le Riche au début du 11e s. et une pour ces descendants rétrogradés, les Caresmot, dans la hiérarchie féodale après le retrait de l'honneur par Geoffroy Martel.

Commençons par les biens des Caresmot, cette famille possédait au 13e s. un fief dans Vendôme[323] qu'il a été possible de restituer à partir des *Comptes* des environs de 1380 qui indiquent un certain nombre de biens dépendant auparavant du fief de Noyers, le nom que prend la famille de Caresmot au 13e s. Ces biens s'étendaient sur plusieurs rues, la rue Guesnault mais aussi des parcelles au nord et au sud de l'église Saint-Martin, une partie des parcelles établies au nord de la rue Saulnerie et un groupe de parcelles situées *extra-muros*, à l'est du pont Saint-Bié. La famille était également seigneur féodal dans le faubourg Saint-Bié pour le fief d'Huchigny[324] et possédait le droit de pêche dans le Loir depuis le pont Saint-Bié

[317] MD/4 (996).
[318] MB/308 (1283).
[319] TV/335 (1091).
[320] TV/576 (1144).
[321] TV/78 (1038-1047).
[322] TV/22 (avant 1040).
[323] TREMAULT 1865, (éd.), *Trois chartes du XIIIe siècle et une du XVIe relatives à une ancienne maison de Vendôme* : 47-49.
[324] SUILLOT 1870-1873, "*Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme*" : 27.

jusqu'au pont Saint-Georges[325]. À ces biens qui dessinent une vaste emprise dans la ville de Vendôme au 14e s., nous devons ajouter les dons et ventes faits aux 11e et 12e s. à l'abbaye, le moulin du cloître vers 1033[326], de cinq arpents de prés à l'est du monastère dans les mêmes années[327] et d'une terre entre 1144 et 1159 contiguë aux murs du monastère et pouvant correspondre à l'ouest de la rue Saint-Bié[328]. L'accumulation de ces possessions dessine une vaste censive s'étendant à la fois dans ce qui deviendra la ville intra-muros et dans une partie du faubourg Saint-Bienheuré.

Si Helgaud le Riche est bien l'ancêtre des Caresmot, tous ces biens devaient être en sa possession. Quel est donc l'*honneur* que lui retire Geoffroy Martel pour le donner aux seigneurs de Beaugency ? Dominique Barthélemy émet l'hypothèse qu'il s'agit des fiefs du faubourg Saint-Bienhauré et qui sont dit blésois dans l'échange de 1340. Quels sont-ils ? Cette rue est mal documentée et la plupart des fiefs n'ont pu être restitués, mais si l'on en croit Raoul de Saint-Venant (1912-1917d : 179), le faubourg était divisé entre plusieurs fiefs secondaires, Saint-Georges, la Vicomté, Huchigny, Saint-Bienheuré et d'autres qui relevaient tous de Beaugency puis de Blois avant 1329. C'est ainsi l'ensemble du faubourg qu'il faudrait rattacher à l'honneur d'Helgaud. Le retrait n'aurait ainsi concerné que les droits supérieurs qu'il possédait sur le faubourg ; les autres biens relevant du comte restèrent dans la possession de la famille.

Le dernier fief qu'il est possible de restituer est celui du seigneur féodal de Mondoubleau, devenu au 13e s. les fiefs dépendant du vicomte de Châteaudun. À partir du texte de 1242[329] qui énumère les fiefs tenus par le vicomte de Châteaudun, seigneur de Mondoubleau dans Vendôme même, on sait que ce dernier possédait les fiefs appartenant à Jehan de Souday et à Lisée dame d'Azé, soit le fief Rorteau et le fief vendu aux chanoines de la collégiale Saint-Georges pour Jehan de Souday et le fief de la Jousselinière pour celui appartenant à Lisée. C'est ainsi un vaste espace à l'est de l'agglomération qui était entre les mains du seigneur de Mondoubleau.

[325] AN/P/976/*LF* n°43 (1355) : *"Jehan de Lespine tient dudit mosieur le comte de Vendôme a une foy lige. Sa pescherie et garenne de posson ou loir a vendosme des les pont Saint-Bié de Vendosme usque pres des moulins qui sont un poy au-dessus du pont saint-georges de Vendosme laquel fu jadis feu Mossieur phillippe de noyers, chevalier".*
[326] TV 9 et 10 (1033)
[327] TV/54 1032-1046 *"Dedit v arpennos prati, in Varenna, ad orientem monasterii"*
[328] TV/550 (1144-1159) : *"…terram que continuatur muris occupat […] loci illius in elemosina in perpetuum donavit, domos autem removere et plateas predicte terre liberare fecit et fabricas que ibi erant eruere…".*
[329] CV 346 (1242).

5.2 Multiplication des pouvoirs et croissance démographique (1090-fin du 12e s.)

Quatre dossiers documentaires ont pu être traités pour le 12e s. Le premier concerne les moines de la Trinité pour lesquels le 12e s. est celui de l'affirmation de leur pouvoir. En effet, avec l'arrivée à la tête de l'abbaye de Geoffroi de Vendôme et des liens renforcés avec la papauté, les abbés successifs chercheront à accroître leurs privilèges pour faire de la Trinité un *"alleu de saint Pierre"*. Le deuxième dossier se penche sur l'essor démographique que connaît la ville à cette période et sur ses raisons. Le troisième plus événementiel fait le point sur les conflits opposant durant la seconde moitié du 12e s. les Plantagenêts et les Capétiens et sur les conséquences sur le paysage urbain, puisque Vendôme et le Vendômois furent une zone frontalière entre les deux ensembles.

5.2.1 Les moines de la Trinité et l'exemption (vers 1090-1185)

La première section de ce chapitre a montré que la communauté et la seigneurie monastique était à peu près achevée vers 1100, les moines ayant réussi à accomplir l'édification du monastère et à préserver leurs intérêts au sein du *castrum* et plus largement sur toutes leurs propriétés. Les conflits qui opposèrent le comte Foulque l'Oison à l'abbé Odéric juste après son accession à la tête du comté ou ceux opposant Bouchard III et David à propos des droits de paiement de la coutume n'ont néanmoins rien à voir avec la série de conflits qui opposeront les abbés aux comtes à partir de 1092 et pendant près d'un siècle. En effet, l'arrivée à la tête de l'abbaye du jeune Geoffoi de Vendôme va relancer les tensions. La fin du 11e s. et le 12e s. est marquée par l'abbatiat de Geoffroy de Vendôme suivi de cinq abbés qui vont complétement transformer l'abbaye tant d'un point de vue architectural que dans ses relations avec le pouvoir comtal.

L'affirmation d'un nouveau pouvoir face au comte

L'élection de l'abbé Geoffroy

Après une période de relations plus distendues entre la Trinité et la Papauté entre la fin des années 1060 et les dernières années du 11e s., les relations se retissent vers 1094, sous l'impulsion de l'abbé Geoffroy de Vendôme. La biographie de ce personnage a fait l'objet de nombreuses études depuis Luc Compain jusqu'à Jean-Hervé Foulon en passant par Geneviève Giordanengo. Nous ne reviendrons pas sur les débats concernant sa pensée, sa vie, ses origines ou encore son rôle dans l'implantation de la réforme. Selon Jean-Hervé Foulon, il serait né probablement vers 1065 plutôt que vers 1070 dans la mesure où lors de son élection en 1093, ce jeune moine paraît avoir eu moins de trente ans (FOULON 2001 : 4-9). Il succédait à Bernon qui avait abandonné sa charge, vieux et malade, et allait mourir peu après, sans doute le 22 septembre 1093 d'après Luc Compain (COMPAIN 1891 : 2-3), ou 1099 selon les *Annales* de la Trinité de Vendôme[330]. Le choix de Geoffroi pour remplacer l'abbé Bernon au lieu du prieur Frotmond, comme il était d'usage, peut apparaître dans un premier temps surprenant. En effet, ce prieur venait de mettre fin à la querelle qui opposait Saint-Aubin

[330] HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises*.

d'Angers à la Trinité depuis 50 ans au sujet de l'église Saint-Clément de Craon. Résolue devant le Pape à Tarente le 24 novembre 1092, l'affaire se conclut par la cession de l'église de Craon à la Trinité qui donna en contrepartie le prieuré de Saint-Jean-du-Loir à Saint-Aubin. Cet arbitrage qui lésait les deux parties mécontenta les moines des deux abbayes. La destitution de l'abbé Bernon et l'élection de Geoffroi à la place du prieur Frotmond peuvent donc être interprétées comme une réaction des moines vendômois à la politique de leur abbé qui ne leur convenait plus. Geoffroi a été élu abbé de la Trinité le 21 août 1093 et consacré par Yves, évêque de Chartres, le 24 du même mois. Le choix du chapitre n'est pas anodin dans la mesure où le jeune moine Geoffroi est un parent du seigneur Renaud de Craon, association utile pour la préservation du prieuré nouvellement acquis. Le contexte particulier de cette élection, qui pourrait ressembler à un règlement de compte, explique certainement l'action d'Yves de Chartes qui essaya de recouvrer une autorité sur l'abbaye, que le privilège d'exemption avait amoindrie. Lors de la bénédiction abbatiale, il arracha du nouvel abbé une *professio*, un serment de fidélité, d'obéissance personnelle.

Si les liens lignagers du nouvel abbé ont dû jouer un rôle dans son élection, il les abandonna très vite pour se dédier uniquement au service de la réforme, en se proposant de soutenir l'autorité pontificale et de répudier tout lien de sang au profit d'une nouvelle parenté, spirituelle quant à elle, fondée sur l'église romaine. Ainsi, en citant Jean Hervé Foulon "sans le savoir, les moines s'étaient donné un maître autoritaire et ombrageux, qui les entraîna à sa suite dans la lutte réformatrice avec toute la puissance procurée par la fortune monastique et une bonne administration"(FOULON 2008 : 165). La personnalité de Geoffroy peut en effet être appréhendée à travers les nombreuses lettres conservées dans divers manuscrits qui ont été analysés puis édités par Geneviève Giordanengo en 1996 dans *Geoffroy de Vendôme, Œuvre*. Selon cette dernière, ce qui compte le plus pour Geoffroy c'est la réforme de l'église. C'est pour elle qu'il œuvrait, c'est elle qui justifie même ses exagérations et sa mauvaise foi, car sa réussite compte plus que tout. Il a lutté pour les idéaux grégoriens à la fois sur le plan matériel (non-ingérence des laïques dans les biens et les affaires d'église) mais aussi sur le plan théorique dogmatique théologique. Cinq papes se sont succédé durant son abbatiat. Celui qui correspondait le mieux à son idéal est Urbain II, il a apporté à la cause de la primauté romaine un soutien sans partage : financier, à l'origine, puis par ses actes et son idéologie (GIORDANENGO 1996 : 10).

Geoffroi de Vendôme et son rapport aux autres institutions

Geoffroi, la papauté et l'évêque

Les relations privilégiées avec la Papauté furent ressoudées lorsque Geoffroi voyagea déguisé jusqu'à Rome[331]. Dans cette ville, il retrouva Urbain II en conflit avec l'antipape Guibert de Ravenne qui détenait la réalité du pouvoir[332]. Durant le carême 1094, le gardien du palais du Latran, en l'absence de Guibert, proposa le siège apostolique au plus offrant. Eude Châtillon (Urbain II) sollicita l'ensemble de ses soutiens mais ne parvint pas à réunir la somme demandée. Ce serait à ce moment que le jeune abbé de Vendôme, ému de voir Eude

[331] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme, Oeuvres :* Lettres 1, 8,9 et 14.
[332] Élu en 1080, l'antipape Clément III ne sera intronisé qu'en 1084

en pleurs, aurait vendu ses bêtes de somme et ses chevaux. Avec cet argent, Eude fut en mesure de racheter le Latran et monter sur le trône de Saint-Pierre en devenant Urbain II. Cet épisode connu uniquement par le récit de Geoffroy, dont la tendance à exagérer et sa fierté sans bornes sont largement reconnues, invite à la méfiance quant à la véracité des faits et à en minimiser l'ampleur. Mais la visite d'Urbain II à la Trinité en 1096 lors de son voyage en France montre que l'amitié entretenue entre les deux hommes était bien réelle. Les liens entre la Trinité et Rome furent renforcés par les trois exemptions générales accordées à l'abbaye au cours du règne d'Urbain[333]. Son successeur Pascal II séjourna aussi à la Trinité en 1107 pendant onze jours. En 1119, le pape Calixte II visita Tours où il fut accueilli par Geoffroi qui, après avoir donné un manteau de fourrure au pape qui venait d'être dévalisé par des voleurs, obtint une charte de privilèges réitérant les privilèges légitimes et faux évoqués dans les documents antérieurs[334].

Ainsi, ces relations particulières liées entre les abbés et la papauté permirent à l'abbaye d'acquérir un certain nombre de droits qui furent confirmés dans d'authentiques chartes papales à l'exception du droit d'excommunication et de la prééminence de la cour abbatiale sur la cour comtale. Le tableau suivant, repris des travaux Penelope Danielle Johnson dresse la liste des privilèges de l'abbaye et les actes dans lesquels ils apparaissent.

Privilèges papaux	TV/106	TV/36	TV/146	TV/37	TV/76	TV/107	TV/164	TV/238	TV/366	TV/367	TV/407	TV/436	TV/472
Nature de l'acte (A=Authentique, F= Faux)	A.	F	F	F	F	F	F	F	F	F	A	A	F
Date de rédaction annoncée	1056	1040	1061	1040	1047	1056	1063	1070	1099	1098	1103	1119	1135
Réelle date de rédaction	1056	Fin du 11e s.	1080	1097	Déb. du 12e s.	Déb. du 12e s.					1103	1119	
Élection libre de l'abbé		P	P		P	P	P			P	P		P
Abbé consacré par l'évêque de Chartres				P	P	P					P		
Abbé consacré par un autre évêque			P				P			P			P
Exemption des conciles des évêques et des légats		P	P		P	P	P		P			P	P
Exemption des excommunications épiscopales	P	P	P			P	P		P	P	P		P
Exemption des ingérences des légats		P	P			P	P		P			P	
Droit abbatial d'excommunier								P					
Préséance de la cour abbatiale sur la cour comtale		P	P		P	P	P						

Tableau 42 : La fabrication des privilèges papaux (d'après JOHNSON 1981a 150-151), en gris les actes authentiques.

[333] TV/369 (1097-1099), 364 (1097-1098), 370 (1097-1099).
[334] TV/211 (1117).

Fort de ces privilèges, l'abbé n'hésite pas à entrer en conflit, parfois armé, avec le comte.

Geoffroy est les comtes de Vendôme

L'abbé Geoffroy fut en relation avec deux comtes de Vendôme durant son abbatiat, Geoffroy II de Preuilly et Geoffroy III Grisegonelle. Quatre principaux conflits émaillèrent de longues périodes de paix (Figure 109).

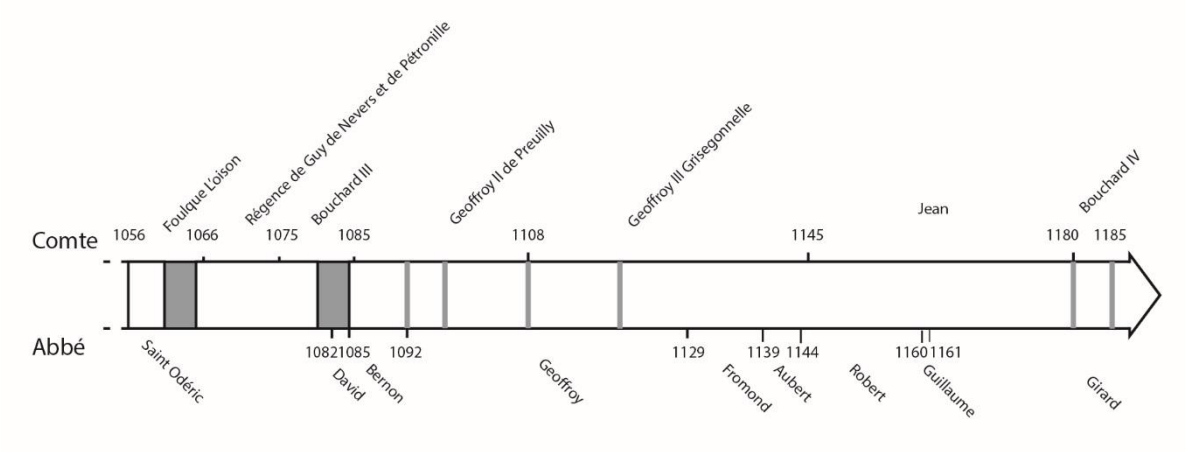

Figure 109 : Chronologie des conflits entre les comtes de Vendôme et les abbés de la Trinité.

Après l'élection en 1093 de Geoffroy de Vendôme à la tête de l'abbaye, les rapports entre les deux parties se détériorèrent assez rapidement puisque dès 1097, trois sujets de discorde les opposent[335] :

- quand le comte convoquait les hommes de la Trinité, et que certains se dérobaient, c'était lui la partie lésée ;

- les hommes qui vivaient dans le bourg de l'abbaye et dans tous les territoires soumis au ban abbatial devaient dédommager le comte (au sujet des amendes) ;

- les hommes du prieuré de Villedieu n'avaient pas le droit d'écorcer les arbres de la forêt de Gâtine (certainement les premières traces d'activité du cuir en Vendômois et certainement à Vendôme dans le Bourg-Neuf (*Cf.* p.241).

Cette opposition se solda par une victoire de l'abbé soutenu par l'évêque de Chartes. Elle fut de courte durée puisque quelques années plus tard le comte attaqua physiquement l'abbaye. L'abbé s'enfuit à Tours et depuis son refuge convainquit l'évêque Yve de jeter l'interdit sur le comté[336]. Un moine dissident, Daniel, profita de la dispute entre les deux

[335] TV/356 (1097) : *"Goffridus autem comes ibi contra abbatem dicebat, quod si abbas homines de burgo quem habet Vindocini, rogatu comitis ei praestabat, si aliquis ex ipsis remaneret, forfactum esset comitis, non abbatis ; reclamabat etiam quod homines monasterii in burgo monachorum, et in terris ipsorum infra banlegam, comiti emendarent. Asserebat praeter hoc, quod de arboribus forestis Vuastinae hominibus de Villa-Domini corticem non licebat auferre".*

[336] TV/400 (1100) : *"[…] eo quod comes quasdam exactiones sive consuetudines in rebus hujus loci contra justitiam vellet imprimere. Unde factum est ut domnus abba monasterium suum relinqueret, et omnem honorem Vindocinensem canonico interdicto, impetrato ab Ivone bonae memoriae Carnotensi episcopo […]".*

Geoffroy pour rapporter au comte nombre de médisances sur l'abbé. Nourri de cette propagande, le comte Geoffroy prit possession avec ses hommes de la salle capitulaire. En raison de la gravité de ses actions, le comte envoya sa femme Eufronie à Tours plaider sa cause auprès de l'abbé et de l'évêque. Elle donna sept barons en gage de la bonne conduite de son mari. Une fois l'abbé rentré à Vendôme, le comte vient à l'abbaye devant une foule de moines et de laïcs, pieds nus et entravé, se prosterner devant l'autel aux pieds de l'abbé où il renonça à tout recours contre la Trinité et s'engagea à ne jamais plus lui nuire[337].

La mort de Geoffroy de Preuilly amène son fils, Geoffroy Grisegonnelle, et sa femme Mathilde de Châteaudun à la tête du comté en 1108. Ils prolongèrent les hostilités commencées par leurs prédécesseurs. Les hommes de la Trinité ayant violé l'immunité du *castrum* de Vendôme, l'abbé Geoffroy offrit donc de rendre justice en sa cour. Cette proposition relança le problème de préséance juridique qu'allaient aggraver les barons qui encourageaient le comte Geoffroy à s'emparer du bourg de l'abbaye[338]". De nouveau, le comte fut contraint de se soumettre à l'abbé par le dépôt d'un couteau sur l'autel en faisant vœu de protéger l'abbaye dorénavant. Les oppositions reprirent quand le comte saisit un fief tenu du monastère[339] et que l'abbé libéra un serf ; le comte, qui considérait que toute émancipation devait passer par lui, fait tomber de la tête du serf la lettre de libération[340].Derrière ces conflits se cache, en plus des questions pratiques, une certaine vision de l'espace.

Le projet de Geoffroy dans le burgus de *Vendôme : "l'alleu de Saint-Pierre".*

L'expression *"alleu de Saint-Pierre"* dérive de celle utilisée par la chancellerie pontificale d'Urbain II dans l'acte du 14 mars 1094[341] qui présente la Trinité comme l'alleu du Siège Apostolique. Jusqu'alors inutilisée, cette formule marque bien le désir d'affranchissement, associée au privilège d'exemption. À partir de 1100, le terme est systématiquement employé par l'abbé Geoffroi dans sa correspondance pour défendre les privilèges de son monastère contre les laïcs, l'évêque et même le légat du pape (FOULON 2008 : 281). Une évolution est à noter dans l'emploi de ces termes : l'abbé utilise dans un premier temps les termes d'alleu du Siège apostolique[342] puis à partir de 1104[343] celui d'alleu de Saint-Pierre. Selon Jean-Hervé Foulon, cette titulature exprime moins l'idée d'un affranchissement complet du pouvoir de l'évêque que le fait d'échapper à toute dépendance

[337] HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises* : 68.
[338] TV/420 (1108) *: "Noverint omnes nostri succesores tam futuri quam presentes, quod aliquando homines nostri castrum istud Vindocinense, quemdam inde per violentiam extrahentes, infregerunt. Unde dominus abbas noster Goffredus comiti Goffrido, qui Grisagonella dicebatur, domino videlicet istius castri, rectitudinem obtulit faciendam in curia ista Sancte-Trinitatis, sicut antea Goffridus comas, qui hanc ecclesiam a novo fundavit, fimiter instituerat, et sicut in privilegiis nostris apostolica sede firmatis ratum esse constabat. […]*
Nostra etiam privilegia, sicut ea Goffridus comes teneurat, et apostolici firmaverant, et universas res nostras liberas omnino et quietas nobis in perpetuum concessit et auctorizarit, et quia nulla occasione monasterio nostro vel burgo sive rebus nostris aliquam amplius consuetudinem vel violentiam imprimeret, vel pro quolibet forsfacto nostro vel forsfacto hominum nostrorum burgum nostrum deinceps caperet vel seisiret, in presentia omnium reliquarum quae in altari hebentur….".
[339] TV/438 (1120).
[340] TV/447 (1124).
[341] TV/344 (1094)
[342] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme, Œuvres,* Lettres : 10-12.
[343] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme*, *Œuvres*, Lettres : 39-43.

autre que celle du vicaire de Pierre. Elle illustrerait un rattachement primordial et direct à la sainte Église romaine, mère universelle "qui dispense la mamelle de la justice à ses fils[344]" (FOULON 2008 : 283). Fort des privilèges qu'il acquiert progressivement pour son abbaye et les hommes en dépendant, Geoffroy construit une représentation de l'espace vendômois fondée sur la suprématie du mode de vie monastique qu'il traduit spatialement en transformant l'abbaye et son bourg en un espace qui s'écarte du reste de la ville.

Un îlot de privilège

Grâce aux fausses chartes de fondation, il est possible de montrer l'évolution des termes employés pour décrire les droits sur le bourg monastique. Dans la charte de fondation de 1040[345], il n'est aucunement fait mention du bourg ; si son existence est plus que probable, la définition des droits précis n'était pas encore nécessaire, les fondateurs régnaient sur le comté et n'avait aucune raison d'aller contre les droits de l'abbaye. De même, dans la charte d'exemption de 1056[346], seuls les moulins acquis dans Vendôme sont indiqués. Il faut attendre la fin du 11e s. et le début du 12e s. dans deux fausses chartes de fondation pour voir évoqués le bourg et les droits abbatiaux dessus. L'une indique que les fondateurs ont donné dans le *castrum* de Vendôme une terre pour faire un bourg avec "*rapto, et furto, et incendio, vicaria et banleuga et consuetudines universis*[347]*",* alors que l'autre ne stipule que Geoffroy et sa femme ont donné une terre pour faire un bourg libre de toutes coutumes[348]. Si les droits originaux sont certainement ceux évoqués dans les fausses chartes, les successeurs de Geoffroy Martel à la tête du comté ne pouvaient accepter une telle situation, à savoir un espace dans leur propre bourg libre de toute coutume envers eux. Dans le bourg neuf, le comte n'a droit à aucune espèce d'impôt, ni de redevance, l'abbé est le seul à y exercer la haute justice et basse justice, même pour les meurtres, les vols et les incendies. L'existence d'une population possédant de si forts avantages et fréquentant les hommes du bourg Saint-Martin soumis, eux, à la puissance comtale peut-être moins favorable dut entrainer de nombreux conflits entre les deux groupes, comme pour le prélèvement des taxes aux entrées de ville ou le prélèvement des amendes. C'est certainement pour résoudre ce problème que le réseau viaire du bourg fut transformé afin de créer une entrée dans le *castrum* indépendante de celle dépendant du comte.

La transformation du réseau viaire du bourg neuf : vers une entrée indépendante

Nous avons déjà évoqué à deux reprises le bourg que les moines avaient fondé pour leurs *famulus* au nord du monastère : la première fois pour sa fondation (*Cf.* p.302) et la seconde pour son équipement (*Cf.* p.318). Cet espace réservé aux hommes du monastère manifestait la distance critique établie entre eux et les moines mais aussi l'intégration du bourg au *burgus* de Vendôme dans la mesure où les trois voies qui le composaient s'ouvraient directement sur lui. L'analyse morphologique montre qu'à un moment, que nous allons essayer de cerner, une réorganisation du réseau viaire intervient dans cet espace aboutissant à la

344 GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme*, *Œuvres*, Lettre 117 (vers 1110).
345 TV/35 (1040).
346 TV/38 (1056).
347 TV/36 (fin du 11e s.)
348 TV/37 (fin du 11e s.) : *"In castro Vindocino, terram ad burgum faciendum ab omni consuetudine liberum et quietum".*

situation observable au 19e s. Il s'agit de la déportation des deux voies méridionales vers le nord vers un point établi à l'extrémité orientale de la rue Parisienne qui accueillera plus tardivement une porte permettant de sortir de la ville (*Cf.* p.484). Cette dérivation des deux voies crée ainsi une diagonale reliant l'extrémité orientale de la rue Parisienne à la place s'étendant devant la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, où une porte pratiquée dans le mur de clôture du monastère permettait un accès direct au monastère via le cimetière des familiers.

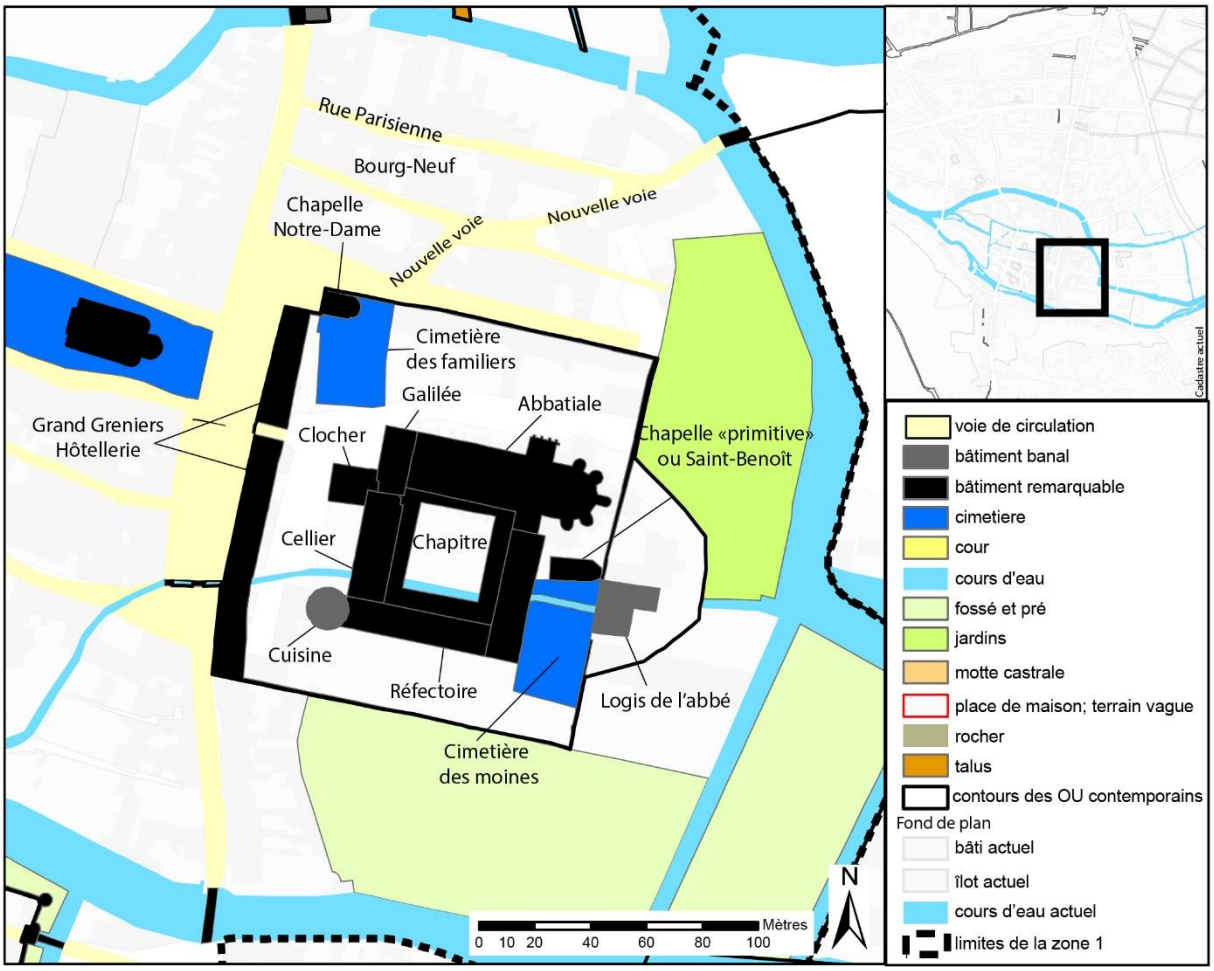

Figure 110 : L'abbaye de la Trinité et son bourg au 12e s.

L'objectif d'un tel réaménagement était de définir un nouvel accès pour les hommes des moines en les soustrayant aux entrées du bourg, lieu de prélèvement des taxes dont celle de banlieue. Ils pouvaient ainsi de la campagne environnante rejoindre le bourg monastique et l'abbaye par un chemin mis en évidence par l'analyse morphologique. En effet, l'alignement parcellaire entre le chemin B et les fossés peut être interprété comme un ancien chemin doublant la voie d'accès principal au bourg (chemin A) au sud à partir d'une patte d'oie établie à 1,2 km en amont (Planche 53). Ce chemin, installé dans l'emprise des terres abbatiales, accueillit à partir de 1147 la chapelle Saint-Denis[349], indiquant à la fois l'existence de la voie et son utilisation par les moines. Un texte du 14e s.[350], réglant la répartition des droits de

[349] TV/522 (11444-1148).
[350] TV/773 (1353) : *Cedule d'accord et concordat (entre Guillaume, abbé de Vendôme, et Bouchard, comte de Vendôme) par lequel est (dit et) arresté, à sçavoir que es lieux; villes et terres des religieux appartenant à ladite*

justice entre l'abbé et le comte, indique que l'abbé aura droit de haute justice *"en Bourgneuf […] et aux prés et closture de ladite abbaye dans les bornes et enceintes mentionnées"* Ainsi, le chemin est établi dans l'espace abbatial soumis à la justice de l'abbé. Malheureusement, aucun texte ne fait mention de cette réorganisation qui dut intervenir entre l'extrême fin du 11e s. et le début du 12e s., au moment où plusieurs conflits liés au passage et aux taxes opposaient les hommes du comte aux hommes de l'abbé[351]. La mention du bourg neuf, qui apparaît pour la première fois en 1108 à l'occasion du règlement d'un conflit entre l'abbé et le comte, peut être associée à ce réaménagement des voies[352].

En possédant son propre accès, l'abbé transcrivait matériellement sa vision de l'alleu de Saint-Pierre dans lequel les moines et ses hommes étaient soustraits à la justice et aux taxes comtales. L'évocation de la *familia* monastique de cette fin du 11e s. amène quelques remarques sur l'évolution du statut de ses membres et sur leur nombre.

L'estimation du nombre de *famuli* habitant le bourg monastique ne peut être fondée que sur des extrapolations à partir de la soixantaine de moines vivant dans l'enceinte du monastère. En reprenant la démonstration et le ratio utilisés par Hélène Noizet pour estimer la population du bourg de Saint-Martin de Tours, établis à partir des travaux de Jean-Claude Hocquet pour le monastère de Corbie au 9e s., nous arrivons à un chiffre de 506 familiers[353] (NOIZET 2007, HOCQUET 1985). Même s'il ne s'agit évidement que d'un ordre de grandeur, ce chiffre nous paraît néanmoins considérable pour une surface de 13 000 m^2 ?

Ce chiffre global cache une réalité sociologique complexe. Nous avons vu dans le premier chapitre que les métiers des *famulii* étaient au milieu du 11e s. essentiellement tournés vers l'artisanat et les services aux moines. Dès la fin du 11e s., les activités de certains *famulii* se diversifient : en plus des métiers déjà rencontrés précédemment, de nouvelles fonctions essentiellement administratives apparaissent, certainement liées à des besoins nouveaux en relation avec l'essor du monastère, de ses propriétés et de ses fonctions au sein de la société locale. Ainsi, on retrouve un certain nombre de personnages associés aux offices comme les hommes du cellérier, de l'hôtelier, les familiers de *l'elemosina*, mais aussi des maires, des secrétaires et des domestiques.

---

abbaye, tant en chef que en membre, es quels par sentence du roi Phelipe (de 1332) lesditz religieux ont basse justice, qui sera jusques à 7 sols 6 deniers, et en Bourgneuf et Coulommiers, grosse voyerie ; […] et aux prés et closture de ladite abbaye, dans les bornes et enceintes mentionnées en icelle transaction, haute justice, moyenne et basse. […]. Icelui comte quitte et transporte aux religieux, à perpétuité, dix livres de rente à prendre sur ses tailles et cents sols aussi de rente sur son tabellionage de vendosme, au moyen de quoy les profitz des quatre foires dudict Vendosme luy demeureront, lesquelles foires appartenoient auparavant à icelle abbaye.

[351] TV/420 (1108) : "*noverint omnes nostri successores tam futuri quam persentes, quod aliquando homines nostri castrum istud Vindocinense, quemdam inde per violentiam extrahentes, infregerunt*".

[352] TV/420 (1108).

[353] Selon Jean-Claude Hocquet, la population que devait nourrir quotidiennement le monastère de Corbie s'élevait à 300 personnes (parfois 350 et rarement 400). Il déduit de son étude que les 300 personnes à nourrir quotidiennement sont les moines et leurs *famulii*, l'augmentation de 50 à 100 individus correspondant aux pauvres et aux hôtes dont le nombre fluctue au cours de l'année. Hélène Noizet, en reprenant ces travaux, déduit qu'il devait exister entre 264 et 265 serviteurs pour 35 à 36 moines qui représentaient donc 11,84% de la population totale.

Professions	Noms	Date d'apparition	Référence
Chambellan "*cambellanus*"	Goffridus	1112	TV/427
Secrétaire "*secretarius*"	Durandus Bernerius	1097 1123	TV/355 TV/444
Valet de chambre "*cubicularius*"	Johannes	1146	TV/514
Verrier "*vitrearius*"	Lisoius	1085-1092	TV/338

Tableau 43 : Liste des nouveaux métiers de *famuli* à la fin du 11e et pendant la première moitié du 12e s.

Toute cette population de familiers qui gravite autour du monastère s'enrichit et se spécialise. C'est de leur rang mais aussi de l'entourage comtal et des grands qu'émergent à partir de 1097[354] de nouveaux acteurs : les bourgeois, qui se distinguent des chevaliers et des familiers même si certains sont mentionnés comme tels dans d'autres documents. Ainsi, être bourgeois est une reconnaissance plus qu'un statut (Tableau 44).

Nom	Statut/métiers	Pouvoir supérieur
Achardus	*Vicarius*	Comte
Odo	*Faber*	ND
Landricus de Nulliaco	Ailleurs cellérier de Marmoutier	Marmoutier
Rotbertus Vaslinus	Ailleurs *famulus* de la Trinité	Trinité
Rotbertus filius Morini	Ailleurs cellérier de Marmoutier	Marmoutier
Gislotus	*Famulus*	Trinité
Guihomarus	*Famulus hospitarius*	Trinité
Bernerius	*Famulus secretarius*	Trinité
Rainaldus Chanterius	*Famulus*	Trinité
Drogo filius Mainardi de Monciaco	*Famulus*	Trinité
Guido	*Famulus Rainardis cellerarii*	Trinité

Tableau 44 : Les premiers bourgeois de Vendôme en 1097.

La dernière matérialisation de la puissance, les derniers conflits et la fixation des prérogatives

Après la mort de Geoffroy, les abbés qui lui succèdent ne cherchent plus à entrer en conflit avec le comte, ils concentrent leur énergie sur l'achèvement du monastère et sur la construction d'un monument montrant aux yeux de tous la puissance de l'abbaye : le clocher.

[354] TV/355 (1097)

La mise en scène du pouvoir abbatial : le clocher

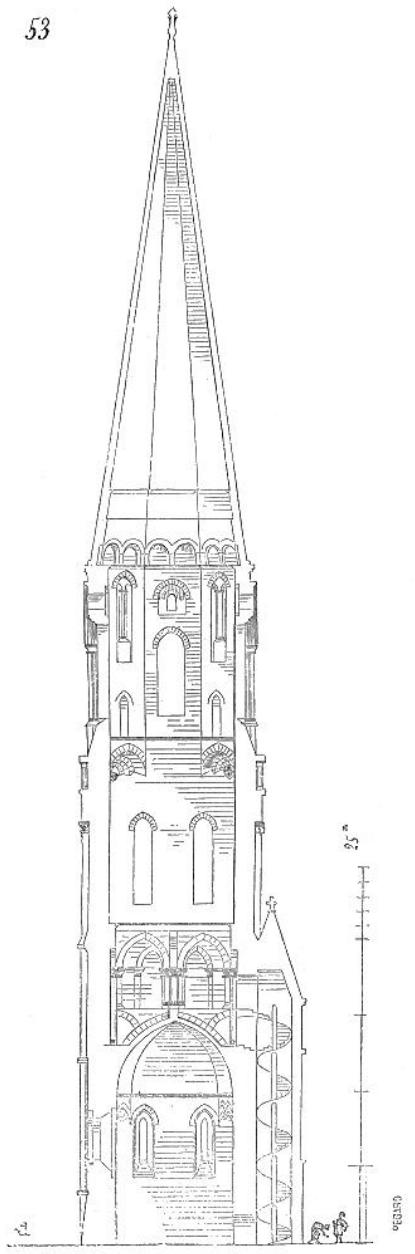

Figure 111 : Coupe du clocher de l'abbaye par Viollet le Duc.

Cette affirmation d'un pouvoir abbatial autonome se manifeste architecturalement par la construction d'un clocher monumental affirmant aux yeux et aux oreilles de tous cette puissance. Le clocher de la Trinité, certainement l'édifice roman le plus connu et le mieux conservé du bâti vendômois, n'a pas encore fait l'objet d'une monographie archéologique qui permettrait de mieux le dater entre autres par des analyses dendrochronologiques qu'il serait possible d'effectuer sur les fiches de bois insérées dans la voûte du rez-de-chaussée.

S'élevant à 80 m de hauteur, cet imposant édifice est construit en pierre calcaire avec incrustation de silex et monté en assises régulières de moyen appareil, seul le soubassement étant construit en grand appareil de pierre dure. L'analyse stylistique effectuée par Isabelle Isnard dans sa thèse ne sera pas reprise ici, seul son agencement interne sera décrit (ISNARD 2007 : 77-80). D'un plan carré de 13 m de côté, le rez-de-chaussée est surmonté d'une voûte en arc de cloître montée en pierres de moyen appareil, moellons et mortier. L'accès à cette salle s'effectuait par une unique porte pratiquée sur sa façade méridionale. L'étage est divisé par une armature maçonnée formée de quatre arcs brisés qui reposent au centre sur un pilier à noyau carré flanqué de quatre colonnes engagées et, contre les parois, sur des colonnes engagées dans les pilastres. La fonction de cette installation était de supporter le beffroi en bois placé juste au-dessus. Chacune des colonnes est surmontée d'un chapiteau décoré (CROZET 1961, LESUEUR 1969).

Éliane Vergnolle place la construction du clocher de Vendôme dans la décennie 1140-1150, sur la base de la datation stylistique des chapiteaux du second niveau, c'est-à-dire pendant les abbatiats d'Aubert (1139-1145) ou de Robert (1146-1160) aux côtés des constructions de Saint-Aubin d'Angers, Saint-Germain d'Auxerre, Vermenton, Beaulieu-Lès-Loches, Déols, Étampes, Chartres et Montvilliers sur la base de l'étude stylistique des décors sculptés (VERGNOLLE 1994 : 320). Cette construction dut se prolonger après 1150 puisque l'architecte Lenormand (restaurateur du clocher en 1841) rapporte avoir lu sur une des pièces

de charpente du beffroi la date de 1163 suivie du nom de F. Brenière[355]. Aucun texte ne mentionne les travaux de construction du clocher au milieu du 12e s. mais plusieurs notices du cartulaire font référence à des dons de carrières de pierre dans le coteau Saint-Bienheuré, certainement en lien avec ce chantier, grand consommateur de pierres (Tableau 45).

Datation	Donateur	Mention	Référence
Vers 1150	Simon de Faye	*"[…] Quod Symon de Balgenciaco rupem de rupe Sancti-Beati quam Symon de Phaia dederat in elemosinam Sancte-Trinitati […]"*	TV/525
1150/1152	Neveu de Simon de Faye	*"[…]cujusdam rupis, que is in patrimonium cesserat […]"*	TV/538
1152	Henri Brunel	*"[…]dedit et concessit monachis Vindocini quamdam rupem, quam habebat non longe a monasterio Sancti-Beati […]"*	TV/539 et 540

Tableau 45 : Dons en carrière de pierre du milieu du 12e s.

Indispensable à la vie monastique puisqu'il rythmait la vie des religieux, le clocher n'est manifestement pas que cela : sa monumentalisation tant extérieure qu'intérieure invite à lui attribuer d'autres fonctions au même titre que ceux de Marmoutier (LORANS 2014a : 352-356) et de Saint-Aubin d'Angers (COMTE 2010 : 131-146).

À Marmoutier, le clocher séparé communément appelé ″tour des cloches″ vient très récemment d'être daté d'entre 1046 et 1105 (DUSSOL 2014 : 108). Comme à Vendôme, le clocher comprend deux salles dont les fonctions restent à déterminer. Néanmoins, des hypothèses ont pu être émises, essentiellement pour la salle haute qui pourrait avoir abrité une salle du trésor ou une salle de justice. Les mêmes fonctions sont avancées pour les clochers de Saint-Aubin d'Angers, où François Comte propose d'attribuer à cette tour des années 1130-1170 des fonctions de représentation et de justice en raison de la présence de baies géminés. Si les fonctions internes des différentes salles restent encore un sujet de recherche, la monumentalisation des clochers doit être interprétée en termes de démonstration et d'affirmation d'un pouvoir tant sur le plan visuel qu'auditif. En effet, le son des cloches, considérées comme la voix de Dieu, devait s'élever au-dessus de tous les ouvrages existants afin de guider les fidèles vers l'église et dans leurs prières. Comme le note Patrick Boucheron, étudier le pouvoir en ville c'est s'occuper du paysage sonore : il existe un "*marquage sonore des territorialités qui oriente et ordonne les parcours de la ville"* (BOUCHERON 2013 : 19). Ainsi à Vendôme, comme à Saint-Aubin ou à Marmoutier, l'abbé détenteur de fiefs dans la ville et dans la campagne trouvait un moyen par cette tour de s'affirmer dans les jeux de pouvoir, de donner un symbole à son institution et de guider le voyageur. Le clocher vendômois faisait ainsi concurrence à la *turis* comtale édifiée à l'extrémité de l'éperon dans la maîtrise du paysage. Est-ce pour répondre à cette provocation que le comte de Vendôme fit édifier une nouvelle tour sur le talus du château probablement à la même époque ? Elle pourrait être un moyen de s'assurer d'être vu de tous et de conforter son pouvoir. Cette affirmation à la vue de tous de ce pouvoir se traduit paradoxalement par une période de relative stabilité entre les deux pouvoirs qui ne semblent plus s'affronter. Cette période de calme est néanmoins ponctuée par deux conflits en 1180 et 1185.

[355] MdP, Vendôme, 41, Carton 107, Rapport de l'architecte Lenormand, 15 août 1841.

La fin de l'exemption et de l'immunité et l'accord de 1185

Le fils de Geoffroy Grisegonelle, Jean, accède à la tête du comté en 1145 et les rapports que sa femme et lui entretiennent avec les moines sont amicaux comme en témoignent des petits dons[356]. Cette coexistence pacifique avec la Trinité a été certainement encouragée par la disparition de l'abbé Geoffroy en 1132 et celle de son successeur Fromond en 1139. L'idée d'un abbé tout puissant chère à Geoffroy a dû disparaître ou en tout cas n'était plus la priorité des abbés suivants. Une opposition eut lieu pourtant en 1180, sur la fin de la vie de Jean, entraînant son excommunication pendant trois ans.

Le dernier conflit entre le comte de Vendôme et les moines de la Trinité éclata en 1185, lors de la première année de pouvoir de Bouchard IV. Ce conflit concernait les coutumes toujours disputées et fut résolu par Henri II dans un acte de la même année qui fixa clairement les privilèges des deux parties[357]. Le comte n'a aucun droit à des prestations de vivres ou de taille venant de l'abbaye mais il devait recevoir une aide de 150 livres au mariage de sa fille aînée, à son premier départ pour Jérusalem, et quand il eut besoin de verser une rançon. Le comte fut assuré de recevoir quinze jours de service annuels par les hommes de la Trinité pour les travaux sur les fossés défensifs et pour la défense de la ville contre une attaque, à l'exception de celle du comte d'Anjou.

Les droits juridiques des deux parties étaient énumérés : le "*duellum*" allait à l'abbé quand deux hommes du bourg étaient impliqués et au comte quand l'un des hommes étaient en litige avec un homme de l'abbaye ; le comte avait juridiction sur les hommes de l'abbaye dans les actes susceptibles de peine de mort ou de mutilation, mais l'abbé entendait tous les autres cas concernant ses hommes. L'abbaye était libre de toute coutume sauf celles qui étaient dues au comte en vertu de son autorité juridique. En fait, la fin de l'exemption était déjà instituée en 1146 quand Louis VII impose à la Trinité l'obligation de fournir des troupes.

---

[356] TV/592 (1154), 516 (1147) et 517 (1147).

[357] TV/578 (1185) : *"De assensu ergo partium, coram nobis statutum est ut dictus Bochardus, nec aliqua ejus villa ad monasterium pertinente, procurationem exigere possit vel exigat, sive tempore pacis sive tempore guerre ; taillias etiam in terra monachorum de cetero nullas faciet, vel facere poterit nec ipse nec ipse nec heres ejus. Monachi vero, propter hanc sibi an eo immunitatis concessionem, ex tribus de causis subscriptis eidem Bochardo et heredibus ejus reddere tenentur tria millia solidorum usualis monete, videlicet si filiam suam primogenitam maritaverit, prima vice quando Jerusalem proficiscetur, pro redemptione corporis sui quotiens captus fuerit de guerra domini sui comitis Andegavensis, vel de propria guerra que non sit contra comitem Andegavensem, mesuram autem vini. Ordinavit insuper homines monachorum accipere mensuras annone et vini a servientibus comitis, qui si arguantur de falsitate… in curia comitis et abbatis causa decidetur et per medium emenda dividetur.* ***Si inter homines de burgo duellum fuerit, totum ad abbatem pertinebit. Si vero homo qui non sit abbatis contra hominem abbatis de burgo duellum facere debuerit, in curia Bochardi duellum erit, et si talis fuerit causa pro qua pena mortis vel membrorum truncatio sequi debeat, et homo abbatis victus fuerit, ad prefactum Bochardum justicia pertinebit. Si vero talis fuerit causa pro qua paena mortis vel membrorum truncatio sequi non debeat et homo abbatis victus fuerit, ad prefactum Bochardum justicia pertinebit. De aliis autem hominibus monachorum qui non fuerint de burgo, totum ad abbatem pertinebit.*** *[…] homines autem monasterii accipiant ad ignem de sicco, et ad aedificia de viridi , ita ut nec dare nec vendere possint, et per has conventiones debent esse monasterium et eorum homines liberi ab omni exactione et consuetudine, excepta consuetudine debita comiti in foro suo, excepto eo quod homines abbatis debent quindecim diebus per annum reparare fossata Vindocini, sicut alii homines baronum et militum terrae, debent etiam homines abbatis comitem juvare in guerra et equitatione pro terra defedenda, non contra comitem Andegavensem, homines autem de Marchia liberi esse debent ab hujusmodi consuetudine".*

Ainsi, le désir d'un pouvoir autonome dépendant uniquement du pouvoir de Rome disparaît durant la fin du 12e s.

Les moyens de l'enrichissement

L'enrichissement de l'abbaye repose sur un important réseau de prieurés qui se constitua progressivement à partir de 1040, capable d'exploiter et de gérer les nombreux biens donnés à l'abbaye, répartis sur une vaste superficie. Deux listes des *obedencia* sont parvenues jusqu'à nous : une du milieu du 12e s. et une du début du 13e s. Le tableau suivant dresse la liste et les correspondances entre les prieurés mentionnés en 1157, 1223 et au 18e s. (Tableau 46).

Commune actuelle	Localisation	TV/549 : Acte de 1157		TV/423 : Acte daté de 1223 par datation Dominique Barthélemy		18e s. selon Saint-Venant 1912-1917d : 91
		Nom	Montant	Nom	Nombre de Jambons	
Oléron	Saintonge	De SanctoGeorgio	V solidos	Praepositus Oleronis	3	X
Saint Nicolas	Saintonge	de sancto-Nicolao	II solidos	monachus de Sancto-Nicolao	1	
Saint-Aignan	Saintonge	*De Sancto Aniano*	*IIII solidos*	*monachus de Sancto-Aniano*	*2*	
Puy-Ribault	Saintonge	*de PodioRebelli*	*III solidos*	*monachus de Podio-Rebelii,*	*1*	X
Surgères	Saintonge	*de Surgeriis*	*III solidos*	*prior de Surgeriis*	*1*	X
Availles	Saintonge	*de Avallia*	*XII denarios*	*monachus de Avallia*	1	X
Olonne	Saintonge	*de Olona*	*II solidos*	*monachus de Olona*	1	X
Louaterie (près Craon)	Anjou	*de Lateio*	*XII denarios*	*monachus de Sancto-Saturnino,*	1	X
Saint-Saturnin	Anjou	*de Sancto-Saturnino*	*II solidos*		1	X
Mayenne	Anjou	*de Meduanillo*	*II solidos*	*monachus de Meduanilo*	1	
Cherivé	Anjou	*de Chiviriaco*	*II solidos*	*monachus de Caveriaco*	1	X
Broc		*de Broc*	*XII denarios*			X
Château la Valière	Anjou	*de Castello*	*III solidos*	*prior de Castello*	2	X
		de Porcellis	*XII denarios*			
Villiers Ambouin		*de Villeriis*	*XII denarios*			X
Arcé		*de Sancto-Ypolito*	*XII denarios*			X
Les Hermites	Vendômois	*de Gastinello*	*XII denarios,*			X
Villedieu	Vendômois	*de Villadei*	*V solidos,*	*monachus de Villa-dei*	1	
Cormenon	Vendômois	*de Cormano*	*XII denarios*			X
		de Villa-Odonis	*XII denarios*			

Savigny	Vendômois	*de Savineio*	*II solidos*			X
Beaugency		*de Balgenciaco,*	*III solidos*	*prior de Balgentiaco*	2	X
Audrie	Normandie	*de Audreio*	*II solidos*	*monachus de Normannia*	1	
La Chartre		*de Carcere*	*II solidos*	*monachus de Carcere*	1	
Coulommier	Vendômois	*de Columbariis*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Columbariis*	2	
Baigneaux	Vendômois	*de Balneolis*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Balneolis*		
Boisseau	Vendômois	*de Buxello*	*I sextarium frumenti*			
La Chapelle-Enchérie	Vendômois	*de Capella Anscherii*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Capella-Anscherii*	1	
Pezou	Vendômois	*de Pisoto*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Pesoto*	1	
Danzé	Vendômois	*de Danzeio*	*I sextarium frumenti*			
Courtozé	Vendômois	*de Cortozeio*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Curte-Ozii*	1	
Houssaye	Vendômois	*de Hulseto*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Hulseto*	1	
Prunay	Vendômois	*de Pruneto*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Pruneto*	1	
Gombergean	Vendômois	*de Villa-Gumbergia*	*I sextarium frumenti*	*monachus de villa Gumbergae*	1	
Lancosme	Vendômois	*de Longa-Hulmo*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Longa-Ulmo*	1	X
Villemardi	Vendômois	*de Villa-Marzini*	*I sextarium frumenti*	*monachus de Villa-Martini*	1	X
Monthodon	Vendômois	*de Monte-Odonis*	*I sextarium frumenti*	*manachus de Monte-Hildonis*	1	X
Busloup	Vendômois	*de Buslo*	*I sextarium siliginis*	*monachus de Bussello*	1	X

Tableau 46 : Listes des prieurés en 1157 et en 1223 et au 18e s.

La liste la plus complète est celle de 1157 ; celle de 1223 ne concernant que la livraison de jambons, un certain nombre de prieurés pourtant existants ne sont peut-être pas mentionnés. La carte de répartition de ces prieurés dessine deux zones de concentration, la plus importante dans la vallée du Loir à l'aval de Vendôme et la seconde, en Saintonge, moins importante en nombre mais très importante dans le dispositif d'approvisionnement du monastère puisque ces prieurés fournissent deux produits de première importance : du sel et du poisson.

Ces deux produits devaient remonter depuis le port de Maillezais[358], dans le marais Poitevin, jusqu'à Vendôme par deux moyens de transport. D'abord la navigation par cabotage jusqu'à l'embouchure de la Loire puis la navigation fluviale sur la Loire jusqu'à Angers où un bateau de l'abbaye était libre d'une partie des impôts sur le territoire des comtes d'Anjou depuis le don de Geoffroi Martel confirmé par son neveu Geoffroi en 1060[359] Depuis Angers, les produits devaient emprunter les routes de la vallée du Loir par charroi comme

[358] TV/172 (1064) L'abbé de Maillezais donne à la Trinité une maison sur le port dudit lieu.
[359] TV/157 (1062).

sembleraient l'indiquer les nombreux prieurés établis le long de la vallée et pouvant constituer autant d'étapes sur le parcours. Cet équipement en charroi apparaît dans une charte de 1256 dans laquelle le comte de Vendôme Bouchard reconnaît que le prêt de chevaux et charriots, par l'abbé, l'était à titre gratuit et non de redevances seigneuriales[360].

Cette gestion du réseau de prieurés n'est qu'un des moyens de l'enrichissement puisque les moines s'adonnaient également au commerce par l'acquisition de foires ou à une certaine spéculation en devenant un établissement de crédit pour les chevaliers locaux.

Les moines de la Trinité possèdent assurément trois foires au 12e s. :

- celle de Notre-Dame qui fut donnée par Raoul, vicomte de Vendôme après 1070[361], complétée par certains droits que possédait le comte Bouchard le jeune en 1075[362]. Cette foire ne réapparaît dans la documentation qu'en 1203, quand le comte offre au monastère les revenus de la foire de Notre-Dame de la Natalité[363] S'agit-il d'une autre foire ou de la même ? Dans ce dernier cas, il ne s'agirait que du don des derniers revenus n'appartenant pas à la Trinité. Elle devait être établie sur le parvis de la chapelle Notre-Dame de Pitié, à l'extérieur de la clôture abbatiale ;

- celle de la Trinité, qui n'est attestée pour la première fois qu'en 1203 à travers le don des revenus de la foire de Notre-Dame par le comte où il est stipulé qu'ils posséderont les mêmes droits que lors de celle de la Trinité[364]. Si la première mention remonte à 1203, cette foire devait être beaucoup plus ancienne du fait de sa date de tenue. En effet, il pourrait s'agir selon toute vraisemblance d'une des premières foires fondées par les moines de la Trinité, quoi de plus étonnant que de fonder une foire le jour de la dédicace de son église ! Les droits que le comte possède sur cette dernière invite à la localiser non pas dans l'enclos mais à l'extérieur de l'enceinte abbatiale peut-être devant la porte d'entrée du monastère ;

- celle de Saint-Bienheuré, dont le comte offre les revenus en 1147 au monastère[365] après que les moines l'ont reçue de Simon de Beaugency en 1145[366]. Le même Simon a donné la

[360] TV/516 (1256) : *"Burchardus, comes Vindocioensis, notum facit qaod cum abbas mooasterii Sanctissimse-Trinitatis Vindocinensis ei pluries, sua gratia et liberalitate, suas quadrigas et equos sucs commodaverit…"*
[361] TV/223 (après 1070) : *"Radulfus vicecomes concessit huic loco Sanctae Trinitatis, in festivitate Sanctae Marie, que est secunda februarii die, ut singulis annis vertentibus coram ejus basilica semper habeantur nundinae …"*
[362] TV/249 (1075) : *"… nundinas capellae Sanctae Mariae de claustro quas etiam guido comes predecessor ejus auctorizavit…"*
[363] TV/640 (1203) : *"Johannes, comes Vindocinensis omnibus… notum facio me gratanter concessisse ut abbacia Sancte-Trinitatis Vindocinensis in perpetuum habeat singulis annis feriam in nativitate beate Marie Virginis, pro amore Dei et pro anima domini Buchardi, predecessoris mei, comitis Vindocinensis, nec non pro Simone milite quem domnus Hamelinus, abbas Vindocinensis, in monachum suum ad preces meas benigne recepit.*
[364] *TV/640 (1203): "Hanc feriam habebunt liberam et cum omni justicia et cum eisdem consuetudinibus quas habent in feria Sancte-Trinitatis, quae est in octabis Pentecostes… sigilli mei feci munimine roborari, in abbatia Vindocinensi […]".*
[365] TV/517 (1147).
[366] TV/508 (1145) : *"Domnus Balgenciaci, cui nomen erat Simon, dedit nobis monachis de Vindocino in capitulo, in manu domni Roberti abbatis, totam ferian suam Sancti-Beati…"*

même foire, la même année, à Sainte-Croix d'Orléans[367]. Il s'agit de la seule mention de cette possession par cette abbaye. Cette situation curieuse de double donation ne peut s'expliquer que par un premier don aux chanoines d'Orléans qui auraient refusé, puis un second aux moines de La Trinité. Le lieu de réunion de cette foire reste inconnu mais son implantation dans le bourg du même nom est vraisemblable, en contrebas de l'église installée dans le coteau.

L'enrichissement du monastère attire de plus en plus de moines et nécessite une administration de plus en plus serrée du monastère qui passe par la création de nouveaux offices.

La multiplication des offices au sein du monastère

Nous devons à Penelope Johnson une étude sur l'origine sociologique et la typologie des moines présents à La Trinité de Vendôme parmi lesquels elle distingue trois grands types malgré des variantes subtiles venant perturber cette classification : les moines de chœur, les moines *"laici"* ou *"conversi*"; et les moines *"ad succurrendum"* (JOHNSON 1981a : 52-63). Derrière ces statuts, l'information qui nous intéresse tout particulièrement pour comprendre le fonctionnement urbain est le nombre de moines présents à la Trinité à la fin du 11e s. et au début du 12e s. Le chiffre d'une soixantaine de moines présents sur le site vendômois est avancé à la fois par Penelope Johnson et par Dominique Barthélemy en s'appuyant sur deux événements pour lesquels le nombre de présents est connu : pour le chapitre tenu en 1088[368] à Vendôme et pour l'accord passé entre le comte de Vendôme et l'abbaye en 1100[369] sont respectivement cités une centaine et une soixantaine de moines présents (JONHSON 1981a : 43). Le chiffre plus élevé lors du premier événement s'explique très certainement par la présence des moines des *obedencia* qui n'étaient pas conviés lors de l'entrée comtale de 1100.

L'augmentation rapide du nombre de moines et de domaines à gérer a entraîné une modification des modes de gestion de l'abbaye par la mise en place d'une administration occupée par une hiérarchie de dignitaires entretenus par des revenus fragmentés par office. Ainsi, à la tête de l'abbaye se trouvait l'abbé, secondé par le prieur, le sous-prieur à partir de 1105[370] et par un troisième prieur dès 1144[371]. Venaient ensuite le cellérier, chargé du ravitaillement du monastère, l'hôtelier, le portier, le chantre, le sacristain, l'aumônier, le trésorier, le bibliothécaire, le chambellan et l'infirmier. Ce phénomène de hiérarchisation et de complexification atteint son paroxysme au 12e s. où, selon les calculs de Penelope Johnson, plus de 61% des moines connus tant pour le site vendômois que pour les prieurés sont dotés

[367] CV/416 (1145) : " Ego Simon di in perpetuum, et concedonundinam, scilicet sancti Beati apud Vindocinum feriam, preter justiciam et fefum meorum clinetum.".
[368] TV/331 (1088).
[369] TV/400 (1100).
[370] TV/412 (1105).
[371] TV/521 (1144).

d'une charge[372] (JONHSON 1981a : 76). Ce fait n'a rien d'exceptionnel et se retrouve en Angleterre où David Knowles a calculé que dans les maisons bénédictines anglaises au 12e s. environ la moitié des moines avaient une fonction (KNOWLES 1963 (1940) : 429). Cette décentralisation de la gestion s'accompagne de la division des revenus qui mettait donc les dignitaires en situation de concurrence. Ainsi, une affaire éclate en 1157 entre le cellérier et le trésorier à propos du paiement des nouveaux manuscrits à intégrer à la bibliothèque. Dépendant de ces deux offices, la gestion et l'augmentation du nombre de volume furent négligées puisque les dignitaires n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur le montant que chacun devait payer[373]. Ce phénomène de spécialisation des fonctions s'est accompagné d'un point de vue spatial de l'éloignement de l'abbé du reste de la communauté et par la division de la tenure abbatiale en plusieurs morceaux, relevant non plus de la mense mais d'un des offices.

L'abbé : la camera, *la grande salle et une tour*

La mention d'une *camera* de l'abbé apparaît dans les textes au milieu du 12e s., le 3 mars 1143, à l'occasion de la signature d'un acte "*in camera domni Huberti, abbatis"*[374]. Trois autres mentions sont attestées dans les années qui suivent[375]. Cet édifice, dit *"ex parte ecclesie"* ne peut correspondre qu'à un bâtiment indépendant du dortoir des moines, établi dans l'aile orientale du cloître. Sa localisation précise ne peut être déduite de ces seuls textes. Si l'on se fonde sur la continuité topographique, cette *"camera abbatis"* pourrait être située à l'emplacement du logis de l'abbé de l'époque moderne, constitué de deux bâtiments en L tête bêche. Malheureusement, seul le bâtiment septentrional, édifié à la fin du 15e s., a été épargné par les destructions mauristes du 18e s. (*Cf.* p.670). Néanmoins, il subsiste du bâtiment méridional une partie des murs nord et ouest présentant les vestiges de la porte d'entrée de la grande salle.

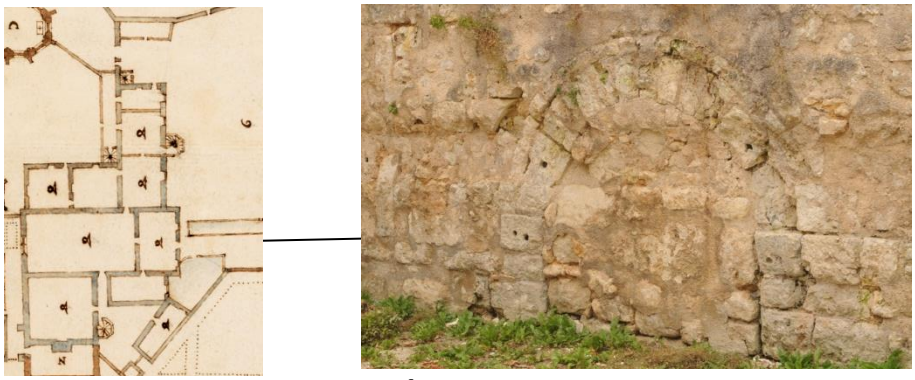

Figure 112 : Plan du logis abbatial au 17e s. et vestiges de la porte d'entrée romane de la grande salle.

[372] Le calcul fut effectué en comparant le nombre total de moines qui peuvent être dénommés et comptés et ceux doté d'un titre officiel, soit dans un prieuré, soit à l'abbaye. Ainsi pour le 11e s. sur les 95 moines connus, 28 possédait une fonction (29%) alors que pour le 12e s. sur les 106 moines repérés, 65 avaient une charge soit 61%.
[373] TV/549 (1157).
[374] TV/496 (1143).
[375] TV/517 (1147) : "in camera abbatis", TV/524 (vers 1148) : " In camera domni Roberti", TV/525 (vers 1150) : In cameraque ex parte ecclesie.

L'examen de ces deux maçonneries a mis en évidence la présence de deux portes aujourd'hui bouchées dans le mur occidental : une première au nord, de style roman, correspond à la porte d'entrée dans la grande salle et une autre au sud, dans un style plus proche des baies du 11e s. (claveau de calcaire), pourrait avoir donné accès à la salle carrée établie au sud de la grande salle. Ces deux ouvertures apportent la preuve de l'existence d'un édifice à cet emplacement au moins depuis le milieu du 12e s. et peut-être même dès le 11e s. L'attribution à la *camera* de l'abbé mentionnée dans les textes au milieu du 12e s. apparaît comme une proposition solide. La question porte sur l'existence d'un édifice antérieur. Pourrait-il s'agir d'une première habitation séparée pour l'abbé dès le milieu ou la fin du 11e s. ? Un texte de 1091 semble le supposer. A cette date, l'évêque de Chartres est reçu dans le monastère en l'absence de l'abbé Bernon et y reçoit plusieurs dons :*"...juxta caput ecclesiae monasterii infra cemeterium monachorum"*[376]. C'est la première et unique fois qu'un don a lieu dans cet espace, certainement le moins accessible aux laïcs, uniquement réservé aux clercs. L'hôte de très haute qualité ne devait pas être logé parmi les moines mais devait résider dans le lieu ont furent reçus les dons, peut-être la *camera* de l'abbé.

L'apparition d'un logis indépendant pour l'abbé est souvent associée à la séparation de la mense abbatiale des revenus du monastère à la fin du 11e s. Cependant, les seuls logis abbatiaux connus soit par les textes, soit par les vestiges subsistants, ne datent que du 13e s. comme tendent à le montrer les exemples de Cluny avec la "façade du pape Gélase", de la Sainte-Trinité de Fécamp ou de Saint-Rémi de Reims qui ne montrent que des palais du 13e s. (CONANT 1968, RENOUX 1994, YVERNAU-GLASSER 1994). Plus près du Vendômois, le logis de l'abbé de Marmoutier est, lui, attesté au milieu du 12e s. par une seule mention dans la chronique des abbés à partir de laquelle il est impossible de déterminer la nature des ouvrages réalisés et leur emplacement (LORANS 2014a : 337).

Figure 113 : La tour du lavoir sur le *Monasticon* (Planche 14)

Aujourd'hui disparue, une tour connue uniquement par les deux plans modernes et les deux gravures mauristes et appelée au 17e s. "tour du lavoir", est établie à l'ouest de la jonction entre le logis de l'abbé et l'infirmerie et était sous le contrôle de l'abbé. Formant un carré de 7 m de côté, son élévation, si l'on se fonde sur la gravure du *Monasticon* (Planche 31 et 32), devait présenter quatre ou cinq niveaux. Sa date d'édification n'est pas connue mais pourrait remonter au 12e s. comme celle de Tournus, qui est édifiée à côté des dortoirs (SAINT-JEAN-VITUS 2006). Sa fonction reste incertaine : s'agit-il d'une tour du trésor propre à l'abbé, d'un *scriptorium*, d'une salle d'archive ? En tout cas elle manifeste clairement aux yeux de la communauté le pouvoir de l'abbé.

[376] TV/335 (1091).

Nous ignorons si l'abbé possédait au 12e s. des censives propres, mais il serait étonnant qu'il soit le seul officier à ne pas en détenir. Si l'on se fonde sur le plan des fiefs au 15e s., les domaines relevant de la tenure abbatiale s'étendent essentiellement sur les prés qui seront appelés au 15e s. les "petits prés" et sur le cours du Loir entre les moulins de la Chappe et le pont Saint-Bié. Plusieurs textes du 12e et du début du 13e s. relatent ces acquisitions. Un pré entre dans les possessions de la Trinité par le don du chevalier Rospano en 1123[377], il est dit situé la continuité des moulins de la Chappe. En 1239, un descendant de Rospano, Roupenon, offre un pré *"inter duas aquas"* dans le même secteur[378]. Ces deux dons forment certainement les petits prés. L'acquisition du bras de rivière entre le moulin de la Chappe et le pont Saint-Bienheuré s'effectue également en deux temps. En 1145, Simon seigneur de Beaugency donne à la Trinité *" […] totam aquam suam quae currit ante rupem ecclesiae sancti Beati […]*[379]*"* En 1145, Jean, comte de Vendôme doit confirmer ce don puisqu'il donne *"[…] totam aquam et aquae piscationem et dominationem a ponte Sancti Beati usque ad molendinos qui dicuntur de Cappa*[380]*".* Ainsi, au milieu du 13e s., l'ensemble des biens relevant au 15e s. de l'abbé était déjà dans les mains des moines.

Le cellérier

Après l'abbé, secondé des prieurs et sous-prieurs, venait le cellérier chargé de l'approvisionnement du monastère et qui possédait de ce fait une importance considérable en son sein. Le premier cellérier connu apparaît dans la documentation en 1123 à travers un certain Gautier[381]. C'est de cet office que dépendaient les hommes et les équipements du bourg monastique. Toutes les maisons acquises dans le bourg de Vendôme relevaient aussi de sa seigneurie.

L'aumônier et l'hôtelier

Fadila Lazereg relève, dans le corpus vendômois, deux mentions qui pourraient attester l'existence d'une aumônerie *"domus elemosinaria"* dans l'abbaye en 1109 et en 1199[382]. Le réexamen des textes semble indiquer qu'elles renvoient respectivement à l'aumônerie non pas de l'abbaye de Vendôme mais de celle du prieuré de l'Esvière et à l'institution et non au bâtiment. Même si l'office d'aumônier est attesté, la présence d'un bâtiment destiné à l'accueil des pauvres n'est pas certaine. Au 17e s., les vues du *Monasticon Gallicanum* ainsi que les plans montrent que le seul édifice connu destiné à l'accueil des pauvres est installé en contrebas du clocher, à l'entrée de la cour méridionale du monastère dite basse-cour. Il s'agissait d'un très petit édifice ne permettant aucunement aux pauvres d'être hébergés, au mieux servait-il à la distribution de l'aumône. La situation médiévale n'est donc pas connue.

[377] TV/444 (1123) : *" […] ingagiavit eciam partum quaddam contiguum est eisdem molendinis (de Cappa)[…]".*
[378] TV/696 (1239) : " *[…] pratum […] que sunt juxta pratum abbacie Vindocinensis, quod est inter duas aquas videlicat, inter abbatiam et molendinos de Cappa […]".*
[379] TV/508 (1145).
[380] TV/517 (1147).
[381] TV/444 (1123) : *"Galterius cellararius".*
[382] TV/422 (vers 1109) et 618 (1199).

À la différence de l'aumônerie, l'hôtellerie en tant qu'édifice est mentionnée à partir de 1134 alors que l'office d'hôtelier est, lui, mentionné dès 1077 à travers le moine Vital[383]; l'existence d'un bâtiment dédié à l'accueil des *potentes* dès 1077 est donc envisageable. L'interprétation fonctionnelle de l'édifice situé au nord-ouest de l'enclos pourrait aller dans ce sens (*Cf.* p.323). Quoi qu'il en soit, un vaste édifice de 120 m de long pour 12 m de large et 8 m de hauteur connu dès le 15e s. sous le nom de "grands greniers" pourrait correspondre à l'hôtellerie monastique de la fin du 11e ou du début du 12e s. Prenant appui sur le mur de clôture occidentale du monastère, il était percé de fenêtres géminées en plein cintre sur son mur oriental ainsi que sur chacun des pignons. La présence de ces fenêtres invite à réviser la fonction primitive de l'édifice. La fonction d'hôtellerie ou d'aumônerie, même si aucun texte n'en atteste l'existence, peut être associée à cet édifice en le comparant entre autres à l'hôtellerie de Marmoutier qui présente comme les "grands greniers" vendômois de vastes dimensions, une position d'interface entre monde extérieur et monde des moines et une série de baies à l'étage. Si l'hôtellerie tourangelle a été édifiée à la fin du 12e s., celle de Vendôme pourrait avoir été édifiée dès la fin du 11e s. ou au début du 12e s. En effet, sa datation repose sur la présence de fenêtres géminées de style roman caractéristique du début du 12e s. mais aussi sur un texte de 1093[384], rapportant la destruction du moulin du cloître, destruction certainement en lien avec l'édification de ce bâtiment qui en prend la place.

Reste à comprendre la fonction de cet édifice. Destiné à l'origine à l'accueil des hôtes de marque, l'hôtellerie servait aussi à recevoir les dons des seigneurs locaux comme le montrent les mentions réunies dans le tableau suivant (Tableau 47).

Chartes	Protagonistes et objet	Date	Mention
TV 470	Confirmation d'un droit de passage dans la forêt par Geoffroy Grisegonelle, comte de Vendôme	1134	*"in hospitali Sanctae Trinitis"*
TV 508	Don de la foire de Saint-Bienheuré par Simon de Beaugency en l'échange d'une sépulture donnée à son chevalier Hugues accueilli dans l'hôtellerie	1145	*"in hospitio hujus ecclesiae"*
TV 526	Confirmation du don de la foire par la femme de Simon de Beaugency sur le point de mourir.	1150	*"in hospitio defunctum"*

Tableau 47 : Les dons effectués dans l'hôtellerie.

L'infirmier

À partir du milieu du 12e s., l'office d'infirmier ou *d'enfermier* apparaît dans la documentation. Cet officier chargé du soin des moines malades se voit doté de biens lui permettant d'assurer sa charge. En 1147, la comtesse Richilde dota l'infirmier de la Trinité[385] de la moitié de ses possessions à Villiers pour commémorer l'anniversaire de sa mort en procurant un festin de gibier et de poisson aux moines malades. Jusqu'à présent, l'ensemble des fiefs urbains de l'abbaye était entre les mains de l'aumônier, de l'abbé et du cellérier. Plusieurs acquisitions entre le milieu du 12e s. et le début du 13e s. vont permettre la constitution d'un patrimoine pour l'infirmier visible sur la carte des fiefs du 16e s.

[383] TV/260 (1077).
[384] TV/350 (1093).
[385] TV/515 (1147).

(Planche 39). Un premier groupe de maisons, établi au sud de l'enclos monastique à l'est de la rue Saint-Bié, pourrait avoir été édifié à la suite du don d'une terre longeant les murs de l'abbaye entre 1144 et 1159 par Hilgot de Caresmot, un des héritiers de Bouchard de Caresmot bien possessionné dans ce secteur (*Cf.* p.283). Une clause stipule que Hilgot a fait enlever les maisons et libérer les parcelles[386]. Faut-il interpréter cet acte comme la récupération des maisons (certainement en bois) et des hommes par Hilgot qui n'aurait donné que la terre aux moines ? Nous proposons d'associer ces terres au fief que l'infirmier possède dans la rue Saint-Bié. En effet, cet emplacement est le seul qui réponde à l'ensemble des critères de localisation, à savoir la proximité avec les murs du monastère et l'appartenance au fief de la famille des Caresmot au 12e s. et relevant de l'abbaye au 16e s.

Une hypothèse peut être formulée quant au contexte dans lequel se place cette opération d'importance, qui remodèle le parcellaire. En effet, au milieu du 12e s., le château est fortifié dans sa partie haute par l'élévation d'une courtine. Nous pouvons associer cette fortification à celle de la partie basse du château et au creusement de fossés à l'est et à l'ouest des portes de la rue Ferme (rue des Vassaux), mentionnées vers 1005 dans *HSC*[387] (*Cf.* p.224). L'emprise de ces deux fossés a dû poser un problème de taille puisque les deux rues principales du bourg de Vendôme étaient dans leur alignement. Elles durent être déviées de part et d'autre des nouveaux fossés. Cet aménagement pourrait avoir été l'occasion pour les moines de la Trinité de rentrer en possession de ces espaces.

L'autre terrain relevant du fief de l'infirmier correspond à toutes les maisons édifiées à l'ouest des "grands greniers". Cet ensemble est identifié comme un lotissement, certainement mis en place au début du 13e s. en liaison avec le développement du culte de la Sainte Larme (*Cf.* p.385). L'infirmier rentre aussi en possession en 1222 des revenus des quatre boutiques de la porte voutée[388]. Ce sont ainsi tous les biens abbatiaux établis à l'ouest de l'enclos qui se retrouvent sous l'administration de l'infirmier.

Un dernier bien relève de l'infirmier au 16e s., une maison élevée dans la rue Ferme. Cette maison n'est mentionnée dans les textes qu'à partir de 1359, quand l'*enfermier* de l'abbaye la loue 20 deniers d'or à Simon de Vendôme, frère du comte Jean VI, pour le rez-de-chaussée, et au comte lui-même pour le premier étage[389]. L'acquisition de cette maison au 12e ou 13e s. ne peut reposer que sur des rapprochements qui montrent plusieurs acquisitions de ce type dans la rue Ferme par différents monastères aux 12e et 13e s. (*Cf.* p.394).

L'embellissement du monastère

L'essor du monastère, qui se manifeste par l'importance du nombre de ces moines mais aussi par une administration de plus en plus efficace, se matérialise également par un embellissement architectural.

---

386 TV/550 (1144-1159) : *"...terram que continuatur muris occupat [...] loci illius in elemosina in perpetuum donavit, domos autem removere et plateas predicte terre liberare fecit et fabricas que ibi erant eruere..."*.
387 TV/2 (1005/1030).
388 BMV/Ms/273 : 181r.
389 TV/778 (1359)

La bibliothèque

La bibliothèque n'est jamais mentionnée en tant que telle dans les actes de la Trinité mais son existence transparaît à plusieurs reprises au cours du 12e s. La possession de manuscrits est attestée peu de temps après la fondation de l'abbaye à travers plusieurs dons émanant de la comtesse Agnès[390] ou de chevaliers[391], mais l'existence d'une pièce ou d'un bâtiment dédié aux activités de copie et de conservation des manuscrits n'est pas avérée. Pendant l'abbatiat de Geoffroy, une crue du Loir détruisit une partie de la collection de manuscrit et obligea les moines à mettre à l'abri le reste des manuscrits au prieuré de l'Esvière à Angers où ils restèrent un certain temps[392]. Fadila Lazereg interprète cet événement comme un manque d'empressement des religieux à récupérer leurs ouvrages (LAZEREG 1997 : 54). Nous pouvons aussi l'interpréter comme la volonté de construire un local apte à recevoir ces volumes[393] à l'abri des inondations. En effet, la bibliothèque, avant les travaux mauristes, était installée dans l'aile méridionale du cloître, à l'est du réfectoire, à l'étage. Cette pièce correspond certainement à un rehaussement de l'édifice primitif à une date encore inconnue, mais peut-être dès le début du 12e s. (Figure 114). Il faut ensuite attendre 1156 ou 1157 pour revoir mentionnés les manuscrits de Vendôme lorsque l'abbé Robert demande lors d'un chapitre général une imposition sur les prieurés pour l'entretien et l'augmentation de la bibliothèque[394].

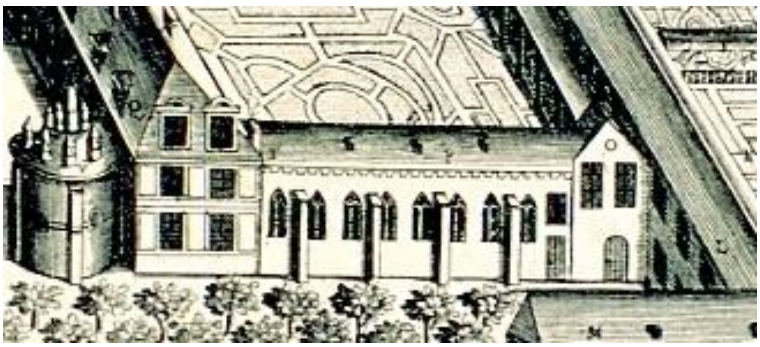

Figure 114 : L'aile méridionale du cloître, la bibliothèque à l'est dans la partie réhaussée et la cuisine circulaire à l'ouest.

La cuisine circulaire

Détruite par les Mauristes au milieu du 17e s. pour l'édification de leur dortoir méridional (*Cf.* p.670), cette cuisine est connue par les gravures du *Monasticon Gallicanum* ainsi que par les plans modernes (Figure 114). Établie à l'ouest de l'aile du réfectoire qui lui est indépendante pour des raisons évidentes de lutte contre les incendies, l'édifice formait un massif circulaire d'environ 16 m de diamètre percé de six fenêtres en plein cintre reliées entre

[390] TV/93 (1049).
[391] TV/140 (1046-1060).
[392] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme,Oeuvres :* Lettre 3.
[393] Sur le contenu de la bibliothèque de Geoffroi lire GIORDANENGO 1998.
[394] TV/549 (1157) : " *Pari concensu cunctorum fratum tunc in capitulo Vindocinensi consistentium. In hoc Vindocinensi cenobio hactenus fuit consuetudo, quod, quando aliquem librorum ligari opportebat, cellarius et camerarius expensas tribuerunt, sed quia inter eos contentio oriebatur, quantum quisque prebere deberet, librorum ordo negligebatur".*

elles par un cordon d'archivolte, décor caractéristique du milieu du 12e s. Ce type d'édifice se retrouve dans plusieurs abbayes ligériennes et n'est connu que par les gravures mauristes (Marmoutier et Saint-Pierre de Chartres), à l'exception de celle de Fontevraud, encore en élévation.

La salle capitulaire

La salle capitulaire mentionnée dès 1056 (*Cf.* p.300), connut selon toute vraisemblance une importante phase de rénovation et d'embellissement entre l'extrême fin du 11e s. et 1100, comme l'attestent les célèbres fresques mises au jour en 1981 derrière un mur du 14e s. Étudiée par Hélène Toubert, cette fresque conservée sur une longueur de 5,89 m et sur une hauteur d'1,50 m présente un programme doctrinal affirmant le primat de Pierre et le dogme eucharistique (TOUBERT 1983).

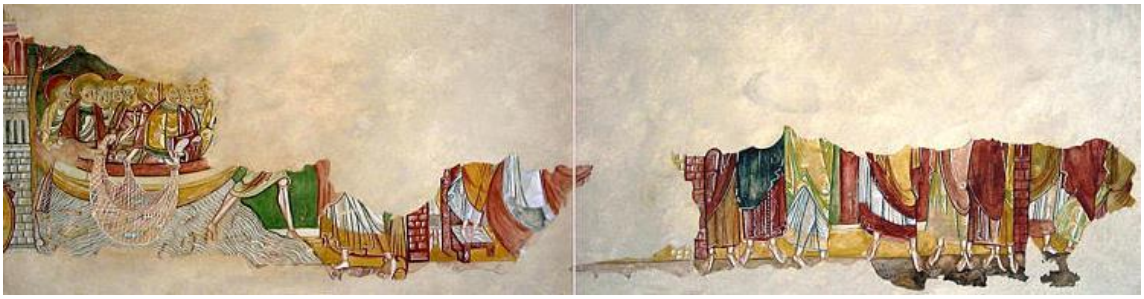

Figure 115 : Relevé de la fresque de la salle capitulaire en 1987. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1996/089/)

Selon l'auteur, Geoffroi aurait fait exécuter ces peintures murales pour orner la salle capitulaire en relation avec la visite d'Urbain II en 1096, soit en prévision des cérémonies, soit quelque temps après, pour les commémorer. Cette hypothèse est remise en cause par Jean-Hervé Foulon pour qui l'activité artistique n'est attestée dans les lettres de Geoffroi qu'après 1096[395] Il évoque également, et c'est là certainement l'argument le plus recevable à notre sens, la jeunesse de l'abbé en 1096 alors que sa maturité doctrinale ne s'affirme que vers 1110 avec son traité sur l'Eucharistie daté de 1111[396]. Le passage de Pascal II en 1107 au monastère pourrait être à l'origine des travaux d'embellissement (FOULON 2008 : 184 note 40).

L'infirmerie

Qui dit infirmier dit infirmerie et si l'office est relativement bien connu, l'édifice fait partie des bâtiments les moins bien renseignés de l'abbaye. Il apparaît dans les textes seulement en 1389 où il est décrit comme "*la vieille infirmerie qu'un jardin joint aux murs de l'abbaye*"[397]. Il correspond sans doute possible à un vaste bâtiment rectangulaire orienté nord-sud de 34 m de long et 12 m de large, établi à l'est du monastère, répondant ainsi à la règle de Saint-Benoît, qui pour prendre en compte les malades sans pour autant rompre la cohésion de la communauté préconise la présence d'un personnel spécialisé ou du moins affecté à ce service, l'adaptation du régime monastique en ce qui concerne la nourriture et l'éloignement

[395] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme, Oeuvres :* Lettres : 92-93, de 1107 et 1110
[396] GIORDANENGO 1996, (éd.), *Geoffroy de Vendôme, Oeuvres :* Lettre : 128 de 1111.
[397] BMV/Ms/273/105r.

du reste de la communauté pour des raisons prophylactiques dans un bâtiment la plupart du temps ensoleillé (à l'est) et possédant un accès facile à l'eau (RACINET 2002). Malheureusement détruit par les moines mauristes au 18e s., cet édifice est très difficilement datable, mais deux indices invitent néanmoins à l'attribuer au milieu du 12e s. :

- l'infirmerie est installée dans l'alignement du logis abbatial lui aussi mentionné au milieu du 12e s. et attesté archéologiquement par la présence d'une porte de style roman. Les deux édifices pourraient avoir été construits en même temps en prenant appui sur le mur de clôture primitif de l'abbaye ;
- la chapelle Saint-Denis-des-Prés, édifiée à l'extérieur du monastère, dans la varenne de Vendôme en 1147[398] à l'usage des frères malades certainement pour des raisons prophylactiques, suggère l'existence d'une infirmerie dans les murs du monastère pour les moines non contagieux.

5.2.2 Les signes d'un essor démographique

L'essor démographique de la fin du 11e et du 12e s. s'est caractérisé à Vendôme par une expansion des zones habitées au nord du *castrum*. Les marques de ce peuplement sont discrètes mais la mention du bourg du prieur de Lavardin en 1097 pourrait en être un signe (*Cf.* p.294). La mise en évidence par l'analyse morphologique d'aménagements viaires en serait un autre. Quant aux raisons de cette croissance, elles ne peuvent qu'être hypothétiques : pèlerinage, grand commerce…

Les signes de l'extension (Planche 52)

Dans la partie septentrionale de l'agglomération, deux phases de développement, antérieures à la mise en place de l'enceinte de ville au milieu du 13e s. ont pu être observées par l'analyse morphologique. Avant d'énoncer ces deux hypothèses, rappelons celle du 11e s. selon laquelle une voie de direction est-ouest, suivant le cours du Loir, venait desservir les entrées du *castrum*.

Un lotissement en fuseau de la fin du 11e s. ?

La première phase se caractérise par la mise en place de deux voies de direction est-ouest correspondant à des dédoublements de la voie principale du 11e s. La première (future rue Saint-Jacques) forme un fuseau[399] relativement étroit, alors que la seconde (future rue des Béguines) plus éloignée de la première correspond plutôt à une nouvelle voie de dérivation de la ville. Quoi qu'il en soit, ce sont bien sur les deux voies méridionales que les nouveaux établissements (Templiers, hôtel-Dieu et Cordeliers) s'installeront. Ce dédoublement des voies a dû s'accompagner de la mise en place de lotissements aujourd'hui difficilement repérables car en partie effacés par l'enclos du collège du 18e s. et par la reconfiguration parcellaire liée à l'aménagement d'hôtels particuliers entre le 15e et le 18e s. Ces terres pourraient avoir été données pour moitié aux chanoines de la collégiale Saint-Georges encore peu possessionnés

[398] TV/522 (1147).
[399] Le terme est de Bernard Gauthiez, qui l'utilise pour un lotissement de cette forme à Verneuil-sur-Acre (GAUTHIEZ 2003 :37).

en ville et à des chevaliers, ce qui expliquerait la division relativement nette entre les différentes censives.

Une transformation des accès de ville

L'analyse morphologique a mis en évidence, dans la partie nord de la zone d'étude, deux pattes d'oie correspondant aux accès à la ville. La première à l'ouest, composée des rues de la Marre et Bretonnerie, a été tronquée dans sa partie méridionale par le creusement du fossé d'enceinte. La seconde, plus au nord, a été reconnue dans la rue du Gripperay et dans l'alignement des limites occidentales des parcelles établies à l'ouest de la rue du Faubourg Chartrain. Nous proposons d'associer ces deux pattes d'oies à des aménagements antérieurs au 13e s.

La patte d'oie du nord-ouest, un bourg du 12e s. ?

La datation de ces deux voies repose sur l'analyse morphologique qui indique une mise en place antérieure à l'enceinte de ville édifiée à partir de 1227. Cet aménagement doit être rapproché du bourg Robert, mentionné pour la première fois en 1228 *"aupres de vendosme"*[400] comme dot de Mathilde de Vendôme, fille du comte Jean IV, lors de son mariage avec Hugues de Montigny. Ce bourg revient dans les possessions comtales en 1271, à la suite d'un échange entre Hugue de Montigny, fils du précédent, avec son cousin Bouchard V[401]. Plusieurs questions se posent : quelle est l'emprise de ce bourg, quelle importance revêtait-il pour qu'il soit l'objet d'un échange dans le troisième quart du 13e s. ? Concernant son emprise, nous devons nous fier aux comptes de la châtellenie des 14e et 15e s. qui mentionnent à plusieurs reprises le Bourg-Robert ou plus précisément les rues du Grand Bourg Robert (actuelle rue de la Marre) et la rue du Petit Bourg-Robert (actuelle rue des Quatre Huis). Il s'agissait de toutes les terres comprises entre le Loir au sud et la rue de la Marre à l'est. L'analyse morphologique n'a pas mis en évidence la présence d'un lotissement mais plutôt un peuplement spontané le long des voies reprenant le parcellaire agricole antérieur. Les raisons de l'échange sont peut-être à chercher dans l'importance de ce bourg qui devait être plus peuplé que ce qu'il était au 19e s. voire au 15e s. En effet, son emprise au 14e s. laisse présager une occupation beaucoup plus importante dans la mesure où ce bourg, ou plutôt la rue de la Marre, était doté d'équipements importants comme la grange aux dîmes des Chanoines de Saint-Georges[402] et surtout d'un lieu d'exécution la *"place ou l'on soulloit coupper les pieds aux larrons*[403]". Le nom même de la porte de ville desservant ce faubourg au 14e s., la porte Meresse[404], ou maîtresse, invite à considérer le dynamisme de cet espace.

[400] BN/Ms-français/20688 : 5.
[401] SAINT-VENANT 1912-1917a : 215.
[402] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[403] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[404] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 11r (1354).

La patte d'oie du nord-est, un réaménagement de l'entrée de ville

Durant le 12e s. et avant 1208, un nouveau système viaire est mis en place dans la varenne de Vendôme qui se substitue aux voies antérieures. Il est constitué de deux voies (dont il ne subsiste que la rue du Gripperay) qui convergent en une seule (future rue du faubourg Chartrain). Cette voie du Gripperay est peut-être la *"rue neuve"* mentionnée dans le livre des fiefs de 1355 et située près des Sablonières. Quoi qu'il en soit, cette voierie constitue un véritable projet d'aménagement ayant certainement pour objectif de reconfigurer les moyens d'accès au *castrum* et par là même les flux de passants. D'une circulation est-ouest suivant la morphologie de la vallée, les flux sont déplacés dans une direction nord-sud. Ainsi, en s'inscrivant dans un espace plus large bien au-delà de la zone d'étude, on s'aperçoit que cette patte d'oie permettait de drainer les flux de visiteurs arrivant par la vallée (Châteaudun, Chartres et Paris) ou par la forêt de Vendôme (Mondoubleau, Le Mans) sur une seule voie d'accès, la future rue du Faubourg Chartrain. Il s'agit certainement d'une véritable mise en scène de l'entrée de ville, d'une opération de prestige et d'un phénomène de rationalisation de l'espace. Plusieurs éléments vont dans ce sens. En premier lieu, au croisement de ces voies est établi le Grand Cimetière dévolu à l'inhumation des paroissiens de Saint-Martin, mentionné pour la première fois en 1208[405], constituant ainsi le *terminus ante quem* à la mise en place de la voierie. La mention d'un cimetière paroissial à l'extérieur de la ville à une date si précoce n'est pas un phénomène courant, même si on le retrouve au Mans dès le 11e s.[406]. Ce déplacement peut s'expliquer par deux éléments qui ont contraint l'extension du cimetière paroissial Saint-Martin *intra-muros*. D'une part la reconstruction de l'église paroissiale certainement au 12e s. dans des dimensions plus importantes a diminué la taille du cimetière. D'autre part l'essor démographique que semble connaître Vendôme au 12e s. se manifeste par une augmentation de la pression foncière qui s'observe particulièrement dans cette partie de la ville du fait du développement du culte de la Sainte-Larme dans l'abbatiale de la Trinité. Au centre du nouveau cimetière septentrional est installée une chapelle renforçant le caractère de mise en scène de cette entrée de ville. En effet, il nous semble qu'il faut lier ces aménagements aux conflits opposant le comte et l'abbaye durant le 12e s. : il pourrait s'agir d'une réponse comtale à l'installation d'un accès particulier au bourg neuf à la fin du 11e ou au début du 12e s.

En second lieu, cette opération s'est certainement accompagnée d'une cession de terrains de la part du comte à de plusieurs institutions vendômoises. Tout en s'adaptant à la situation existante dans laquelle le prieur de Lavardin avaient des droits, le comte distribua des terres aux institutions vendômoises telles que l'hôtel-Dieu, Saint-Pierre-La-Motte ou la Trinité et à des chevaliers tels que les Roupenon (fief de la Vicomté). Si les preuves de cette distribution sont réduites à un seul acte fourni par le cellérier de la Trinité, la présence au 15e s. de plusieurs censives invite à poser cette hypothèse. L'acte de la Trinité stipule que le comte donne en 1208,une terre, face à la chapelle du Grand Cimetière, au cellérier de l'abbaye : le fief de la Courtillerie.

[405] BM/Ms/273/105r-v (1208).
[406] Information orale d'Hugo Meunier, doctorant travaillant sur la fabrique urbaine du Mans.

Cet aménagement manifeste également un changement dans la hiérarchie des voies de circulation. Si le bourg le plus actif était jusqu'à présent le Bourg Robert, c'est-à-dire le bourg établi au nord-ouest de l'agglomération qui concentre une part des installations de pouvoir (la place des exécutions et la grange aux dîmes de Saint-Georges), cette patte d'oie deviendra la voie principale d'accès à la ville et reconcentrera les signes du pouvoir dès le 15e s.

Ces opérations d'aménagement, en plus de réorganiser les déplacements dans la banlieue de la ville, servent de cadre à l'installation de nouvelles institutions liées aux pèlerinages et à l'essor du commerce à longue distance.

Une étape sur les chemins de Saint-Jacques et sur la route commerciale Paris-Espagne

L'agglomération vendômoise, établie sur l'un des deux axes principaux reliant la vallée de la Seine à la vallée de la Loire, fut traversée par les grandes routes commerciales et de pèlerinage dont l'essor au 12e s. induit des transformations et des aménagements de l'espace urbain par la facilitation des flux de voyageurs et leur accueil.

Vendôme se trouve en effet sur l'une des deux grandes voies allant de Paris à Bordeaux *via* Tours qui drainent la plus importante partie des voyageurs de l'ouest de la France à destination de l'Espagne et de Saint-Jacques, la seconde passant par Orléans et la vallée de la Loire. Si cette situation est bien connue pour la période à partir du 16e s., grâce à de nombreux documents décrivant ces itinéraires[407], la situation médiévale et encore plus celle du 12e s. est plus complexe à saisir. Deux documents tendraient néanmoins à prouver que la situation du 16e s. est identique à celle des 12e et 13e s. En effet, en 1285, l'itinéraire d'un lourd charroi à destination de l'Aragon nous est parvenu entre Paris et Tours et montre déjà un passage par la vallée du Loir[408]. L'autre document est l'itinéraire de Bruges compilé au 15e s. à partir de routiers plus anciens qui indique l'existence des deux itinéraires, un par Chartres et l'autre par Orléans respectivement nommés *"De Brugis usque Sanctum Jacobum per naverram : primo Parisius usque Tours directe"* passant par Auneau, Bonneval, Vendôme et le Boulay avec une variante par Chartres et *"De Brugis usque Nostram Dominam de Rupa Majori per Orliens"*[409].

Cet afflux de pèlerins et de voyageurs aura pour conséquences l'aménagement de lieux d'hébergement pour ces populations, dont la maison des Templiers et les chapelles au nom de Saint-Jacques sont les principales réalisations.

---

[407] Le Guide des Chemins de France de C. Estienne, 1533, Guide du chemin qu'il faut tenir pour aller de la ville d'Orléans au voyage de S.I. le Grand, en Compostelle, ville du Royaulme de Gallice aux Espagnes de J. Gouyn, 1603-1064, Le guide du chemin pour aller au voyage de Saint-Jacques en galice, saint Salvateur et Notre Dame de Mont Serrat, 1603-1064, Guide qu'il faut tenir pour aller au voyage de Saint-Jacques en Gallice, saint Salvateur en Asturie et Montserrat en cathalogne et aussy pour revenir à prendre le chemin de la ville de Senlis, 1680.

[408] Cité par H. Jacomet, *Croix rurales et chemins de pèlerinage dans l'ancien diocèse de Chartres* JACOMET 1998 : 28.

[409] Itinéraire de Bruges, XVe siècle : *"De Brugis usque Sanctum Jacobum per Neverram, primo Parisius usque Tours directe – aliter per Carnotum"*. Bibliothèque de l'Université de Gand, Ms 13.

Les Templiers

Raoul de Saint-Venant, en reprenant les écrits de Gervais Launay et Philibert-Jérôme Gaucher de Passac, propose que les Cordeliers se soient installés à l'emplacement de la maison des Templiers après qu'ils leur ont vendu leur maison en 1223. Les Templiers auraient été attirés à Vendôme vers 1140 par Mathilde de Châteaudun, femme de Geoffroy III de Preuilly, dit *Grisegonel*, comte de Vendôme qui se serait fait enterrer dans leur église vers 1145. Gervais Launay aurait retrouvé quelques fragments de sa pierre tombale mais cette hypothèse nous paraît peu probable dans la mesure où la présence des Templiers à Vendôme même n'est pas attestée avec certitude puisque nous ne conservons ni acte d'installation, ni acte de vente de leur maison. De plus l'existence d'une église dans laquelle la comtesse aurait été ensevelie apparaît très fragile puisque l'église érigée par les Cordeliers au même emplacement n'a pu être édifiée qu'après l'achat de plusieurs terrains et de maisons (*Cf.* p.402). Ainsi, même si la tradition de la présence d'une maison templière à Vendôme ne peut être ni affirmée, ni infirmée, celle d'une église paraît peu probable. Peut-être faut-il imaginer une maison templière comme à Beaulieu-lès-Loches (CARRE 1999 : 43-62).

Damien Carraz, dans un récent article, a montré que les ordres militaires en général et l'ordre Templier en particulier devaient être considérés comme le jalon aidant à la compréhension du passage de l'*ordo monasticus* traditionnel aux *religiones novae* du 13e s., les commanderies templières urbaines préparant l'installation des communautés mendiantes (CARRAZ 2013 : 37-56).

Les chapelles Saint-Jacques

Une première chapelle Saint-Jacques apparaît dans la documentation entre 1144 et 1159 à travers son chapelain[410]. La fonction de cette chapelle serait liée selon la tradition locale à l'accueil des pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. La forme de la chapelle telle qu'elle est connue pour le 12e s. montre deux vaisseaux parallèles. L'hypothèse d'un premier vaisseau datant de la fin du 11e s. doublé d'un second au début du 13e s. au moment de son intégration à l'hôtel-Dieu paraît probable. Quoi qu'il en soit, l'implantation de la chapelle Saint-Jacques n'a rien d'anodin : placée au carrefour de plusieurs voies, à l'extérieur du *castrum* du 11e s. elle constituait un véritable sas destiné à arrêter à l'extérieur de la ville les individus contagieux, mais aussi à recevoir les pèlerins arrivant tard le soir et ne pouvant certainement plus accéder aux établissements monastiques établis dans l'emprise du *castrum*.

Une autre chapelle Saint-Jacques est mentionnée dans les textes plus tardifs : la chapelle Saint-Jacques du Bourbier. Située au pied du rocher de la *turris*, à l'angle des rues Ferme et Saint-Lubin, elle relevait au 15e s. selon Raoul de Saint-Venant des seigneurs de la Salle-du-Vieux-Pont et sa construction pourrait remonter au 12e s.[411]. L'étude des censiers des 14e et 15e s. a montré que cette chapelle ne relevait pas de la seigneurie de Salle-du-Vieux-Pont mais de la tenure comtale payée le jour de la Reminescence. La confusion provient peut-

[410] TV/553 (1144-1159) : *"capellanus Sancti Jacobi de vindocino"*
[411] SAINT-VENANT 1912-1917b : 82.

être du fait que Jehan Beauxoncle, un bourgeois de Vendôme de la fin du 14e s. et du début du 15e s., possédait plusieurs maisons dans cette partie de la ville. Son fils Jacques épousa Gullemecte de Saint-Martin, l'héritière du fief de la Salle-du-Vieux-Pont (*Cf.* p.455). Cet établissement pourrait faire le pendant de la chapelle Saint-Jacques précédemment citée mais pour la partie méridionale de la ville, puisqu'elle est en position de carrefour, à l'entrée principale de la ville par le sud, au pont Saint-Georges.

Le rejet des malades

En plus de ces chapelles destinées à accueillir les pèlerins de passage, la documentation vendômoise fait apparaître deux nouveaux établissements à l'intention des malades : les maladreries Saint-Lazare et Saint-Denis, qui ne sont mentionnées que sous les termes de chapelles au 12e s. mais dont la fonction hospitalière ne fait pas de doute. En effet, Olivier Touati a mis en évidence que le terme de maladrerie est un terme tardif, très généralement postérieur au 13e s. (TOUATI 1980), alors que ces installations apparaissent dans leur grande majorité entre le 12e et le 13e s. (TOUATI 2004).

La léproserie/maladrerie Saint-Lazare (avant 1196-1197)

Elle n'est attestée qu'au 12e s. par son chapelain[412]. Son emprise et sa configuration ne sont connues que par des documents de la fin du Moyen Âge et une fouille effectuée par Gervais Launay en 1842. Son emprise peut être restituée à la fois à partir de la description présente dans un aveu de 1460 indiquant que la maladrerie est "*tous clos à murailles de longtemps et d'ancienneté sur le grand chemin royal tendant de Vendôme à Paris*[413]*"* et à partir de l'analyse des propriétés de l'hôtel-Dieu en 1811, puisque les biens de la maladrerie furent rattachés à l'établissement de soins au 17e s. Elle prenait la forme d'une vaste parcelle de 37 000 m^2 possédée par cet établissement en 1811 à côté de la route royale Paris-Vendôme. Sa configuration ancienne est quasi inconnue surtout pour le 12e s., puisque seule la chapelle peut être attribuée à cette phase. Elle était composée, au moins dans sa partie orientale fouillée par Gervais Launay, d'une abside et de deux absidioles précédées d'un transept de 20 m de large et d'une nef de 8 m de largeur. Le texte de 1460 indique néanmoins l'existence de nombreux autres bâtiments : "*au-dedans de la closture de l'estaige et pourpris du dict lieu, ou quel estre y a plusieurs maisons tant pour le logis du maître du dit lieu que aussi des mestaiers et ladres qui en icelle maladrerie affluent et eux logent par chascun jour*[414]*"*. Établie à 1400 m du pont Perrain qui peut être considéré comme l'entrée de la ville du 12e s., cet établissement était destiné à la population du bourg de Vendôme sous justice comtale, dans la mesure où les moines de la Trinité ont fait édifier dans la varenne de Vendôme une autre léproserie : la chapelle Saint-Denis.

La chapelle Saint-Denis

En 1147, l'évêque de Chartres Geoffroy autorise les moines à édifier une église dans la varenne de Vendôme : *"Audientes necessitatem vestram et angustias quas pro infirmis*

[412] TV/625 (1196-1197) : *"Gislebertus capellanus Lazarorum"*
[413] AN/P/714 : 9 (1460).
[414] AN/P/714 : 9 (1460).

fratibus vestris patimini, vobis compatimur, vestrique petitioni qua de ecclesia construenda in terra vestra de varenna nos sepius rogastis, compatiendo condexendinus…" et "*…concedimus vobis ut in predicta varenna capellam construatis salvo jure parrochiali matris ecclesiae beati Martini…*"[415]. La dédicace de cette chapelle à Saint-Denis n'est connue qu'à travers un texte mauriste du 17e s. :*" … ideo concedit (Goffridus episcopus carnotensis) aedificare capellam Sancti Dionisii in terra de varenna ipsorum monachorum, quo videtur significari locum eum fuisse infirmorum monasterium diversorium…"*[416]. Si la fonction principale de cette chapelle, l'accueil des frères malades, ne fait aucun doute, plusieurs questions se posent quant à son emplacement et ses fonctions annexes. Sa localisation peut être précisée d'une part par la copie d'un plan de 1709 effectué par Gervais Launay (Planche 22) et d'autre part par la description qu'il en donne dans ses notes. Édifiée à l'est du monastère, elle est au 19e s. entourée de prés et de terres et se composait d'une nef rectangulaire terminée par une abside semi-circulaire, le tout mesurant 13 m de long pour 8 m de large. Cet emplacement éloigné des principaux axes de circulation peut paraître surprenant dans la mesure où les établissements hospitaliers du Moyen Âge sont dans la plupart des cas installés le long des axes de communication principaux. Si notre théorie sur l'existence d'un accès indépendant pour les hommes des moines se révèle exacte (*Cf.* p.343), cette maladrerie pourrait être installée sur la voie d'accès indépendante du monastère et du bourg monastique. La localisation de cette chapelle invite à y voir un usage prophylactique afin d'éloigner les malades contagieux de l'abbaye, doubalnt l'infirmerie qui pourrait avoir existé dans le monastère, et qui pourrait avoir était édifié peu de temps avant. Était-elle uniquement réservée aux moines ou les familiers pouvaient-ils y être accueillis ? En tous cas, nous suivons Fadila Lazereg quand elle propose de restituer à côté de ce bâtiment plusieurs édifices annexes, nécessaires à l'accueil des malades dont la composition nous échappe totalement (LAZEREG 1997 : 50). Cette chapelle associée à d'autres bâtiments peut être rapprochée d'une découverte récente effectuée sur une île de la Loire en face de l'abbaye de Marmoutier par Robert Pezzani qui a observé des vestiges de plusieurs édifices pouvant être rapprochés d'un texte de 1123, dans lequel les seigneurs de Rochecorbon donnent une île aux moines. Ces derniers y font édifier des officines, des lieux destinés aux infirmes et des bâtiments pour les moines qui voudront s'adonner à la contemplation (LORANS 2014a : 337).

Au vu des maigres connaissances dont nous disposons pour ces deux établissements, les conclusions n'auront rien d'original. Le constat dressé il y a quelques années par François-Olivier Touati sur l'archéologie des léproseries est toujours d'actualité (TOUATI 1980 : 7-23) : malgré quelques fouilles de ce type d'établissement comme à Tours (BISSON et *al.* 1995 : 3-31), Balmont près de Lyon (VICARD, DUMONT 1995 : 5 vol.) ou Saint-Thomas d'Aizier dans l'Eure (LEFEBVRE 2007), les recherches sur l'organisation générale des enclos reste encore à mener et le cas vendômois n'apporte rien de nouveau. L'étude de leur implantation à l'échelle de la ville, même si elle n'a rien d'exceptionnel, est plus intéressante puisqu'elle révèle la conception que se faisaient les hommes du Moyen Âge des lépreux. À un moment où se met en place une société de la persécution qui *cherche à confondre les Juifs, les hérétiques, les*

[415] TV/522 (1147).
[416] BN/Ms-latin/13820 : *fol.* 342.

lépreux et les déviants dans le même opprobe, le lépreux, en entrant à la léproserie[417], doit être associé au modèle de la conversion monastique : la lèpre serait un appel divin. La léproserie doit donc être considérée *comme une cité idéale en marge de la ville réelle* (BOUCHERON, MENJOT 2003 : 275). Le lépreux n'est donc pas exclu de la société urbaine mais y est intégré. Il joue le rôle de l'hôte valorisé puisqu'associé à des figures vivantes du Christ souffrant, présanctifié, appelé à participer dans sa chair mieux que quiconque à sa passion rédemptrice. Dans ces conditions, l'apparition des léproseries au 12e s. est moins une réponse aux progrès de l'endémie réelle qu'aux mutations de la perception de cette maladie, perception ambigüe entre éloignement et intégration. En effet, d'un point de vue spatial, cette conception des lépreux et de la maladrerie se manifeste par une implantation spécifique des établissements:

- une localisation dans des lieux où la pression foncière devient moins forte et autorise la constitution de vastes enclos, permettant de réunir des surfaces exploitables, des granges, mais aussi un espace cimetérial propre à côté de la chapelle : bref, une ville à côté de la ville ;
- une relation importante avec les principales voies de communication car c'est sur elles que les lépreux peuvent mendier et capter les flux de passants et leurs aumônes ; ces lieux peuvent même devenir un point d'affluence des populations par leurs foires ou leurs marchés.

Cet éloignement relatif de la communauté urbaine n'a rien à voir avec ce qui se passera à partir de la fin du Moyen Âge où le développement *"des valeurs d'urbanité [entraîna] un basculement du regard dont font l'objet les lépreux qui signe l'abandon de ce qui avait pu n'être qu'un idéal, cédant progressivement la place à une vision d'extériorité que le discours médical accentué par le choc de la peste vint corroborer"*. C'est le moment où les *"enfermeries"* se développent pour les pestiférés et les lépreux, établissements qui mettent en œuvre le principe d'éloignement (TOUATI 2004 : 7-20).

[417] Les lépreux subissent en entrant à la léproserie un rituel de séparation prévu par le concile de Latran III leurs conférant un statut de mort vivant. Il consistait en la lecture par le prêtre d'une série d'interdictions aux lépreux, debout dans une tombe ouverte, et sur lesquels on jette des pelletés de terre symbolisant leur statut de mort vivant.

5.2.3 Le comte et les conflits royaux (1147-1205)

Si les conflits avaient jusqu'ici été de l'ordre vicinal, entre grandes familles, le milieu du 12e s. et l'irruption des rois symbolisent un changement d'échelle. Dominique Barthélemy a montré que ce passage de la guerre de château à des conflits de princes avait pour corolaire une pression plus importante du pouvoir royal sur le comté à la base de l'ébranlement de la chevalerie.

L'état du monde : le Vendômois comme zone frontière

L'historique complet des conflits ne sera pas repris ici ; Dominique Barthélemy en ayant déjà fait l'analyse, il s'agira d'en comprendre le déroulement pour mieux en saisir les répercussions sur l'espace vendômois. Là encore les choses se jouent à une autre échelle que celle de la ville et pourtant les conséquences sur l'espace urbain sont bien réelles.

Dans un premier temps, le comte de Vendôme, Jean Ier, reste dans l'orbite angevine en opposition au comte de Blois, réconcilié avec le Capétien. Ainsi dès 1148, les premières tensions frontalières se font sentir lorsque Thibaud IV de Blois prend sous sa protection deux propriétés de la Trinité (Lancôme et Libois). L'accession en 1151 à la tête du duché d'Angers d'Henri II Plantagenêt, qui cumulera la même année le titre de duc de Normandie puis celui de duc d'Aquitaine par son mariage avec Aliénor en 1152 et enfin de roi d'Angleterre en 1154, sonne le début des hostilités.

Sur les conseils de Sulpice II d'Amboise, Henri refuse l'hommage dû au comte de Blois mais laisse le seigneur d'Amboise se faire battre puis tuer en captivité. Saisissant le prétexte du supplice mortel infligé par Thibaud de Blois à son vassal Sulpice d'Amboise, Henri II réunit ses troupes à Vendôme et marche sur Fréteval. Battu par la garnison du château, il cède à Thibaud le château de Chaumont, que le comte fait aussitôt raser. En 1159, Fréteval tombe néanmoins dans les mains du Plantagenêt grâce à une action royale pour favoriser la paix. En 1160, le remariage de Louis VII avec la sœur de Thibaud ruine la paix ; les deux beaux-frères ayant entrepris la reconstruction de Chaumont, Henri II s'en empare et renforce Amboise et Fréteval. L'éloignement pour Noël d'Henri permet à Thibaud de venir assiéger Vendôme et de prendre la ville basse. Le château, en raison de la résistance du comte Jean, n'est pas pris. En 1161, la paix signée place pour un temps le Vendômois hors du théâtre des opérations. Le répit cesse en 1173, lorsque la révolte des fils ainés d'Henri II, attisée par le Capétien, agite tout l'Empire angevin. Bouchard IV, fils du comte Jean Ier, décide de s'enfermer dans Vendôme contre le Plantagenêt alors que son père bataille à ses côtés. Le Plantagenêt réagit en reprenant la ville et Bouchard doit se retirer dans son apanage de Lavardin. La paix générale revient en 1174.

En 1188, en réponse aux démêlés entre le Plantagenêt et le comte de Toulouse, Philippe Auguste rompt la trêve de Châteauroux et prend Vendôme dont le nouveau comte, Bouchard IV, lui ouvre facilement les portes[418] mais à peine le roi parti que la ville est reprise

[418] STUBBS 1868-1871b (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 343 *: "Bucardus vero de Vendomio reddidit se et terram et castella sua regi Francie et adhesit ei".*

par Richard[419]. En 1189, la capitulation puis la mort d'Henri II font de Richard le seul maître de tout l'Empire Plantagenêt, le roi de France devant restituer ses prises.

En 1194, alors que Richard est emprisonné, le roi Philippe promet à son frère Jean sans Terre de l'aider à s'emparer du pouvoir. Une des nombreuses contreparties consistait à ce que Troo, le comté de Vendôme et Fréteval passent sous mouvance blésoise. L'accord, rendu caduc après le retour de Richard et la réconciliation avec son frère, entraîne Philippe à mettre le siège devant Vendôme. Richard se rend à Vendôme qui est décrit par Roger de Hoveden comme *"locus ille non erat clausus muro nec ad defendendum aptus, fecit rex tendere extra villam tentoria sua et in eis ita securus ac si esset clausus muro*[420]*…"* Par peur d'être pris en tenaille, Philippe lève le camp pendant la nuit ; Richard, averti, lui tend une embuscade : il s'agit de la fameuse bataille de Fréteval. C'est la dernière bataille que connaîtra le Vendômois dans ce conflit. Après la mort de Richard Cœur de Lion en 1199, Philippe Auguste réussit à démanteler l'Empire Plantagenêt. Par la trêve de 1206, le Vendômois, comme le reste du Grand Anjou, devient terre capétienne et relève désormais de la couronne de France.

Les refortifications du château face à une ville ouverte ?

La principale conséquence de ces conflits fut la nouvelle fortification du château. En effet, jusqu'au milieu du 12e s., le château n'était protégé dans sa partie haute que par un important talus d'environ 8 m de haut, certainement surmonté de superstructures en bois qui devaient en assurer la défense. La partie basse (la rue Ferme) était protégée par une courtine reliant deux portes. Une récente étude menée par Simon Bryant a mis en évidence que le mur de courtine établi au sommet du talus sur une longueur de 237 m (81 sur la portion nord-sud et 156 m pour la portion est-ouest) qui se caractérise par un massif saillant à l'angle sud-est, le plus vulnérable, pouvait être attribué au milieu du 12e s. sur la base de deux archères présentant une baie unique en plein cintre et des fentes de tirs jumelées d'environ 1,50 m de hauteur (BRYANT 2008). La construction de la tour dite de Poitiers pourrait également être contemporaine de cette phase de fortification (Figure 116). En plus de sa fonction militaire, elle devait venir concurrencer sur le plan symbolique le pouvoir abbatial qui faisait édifier à ce moment le clocher de la Trinité (*Cf.* p.347).

[419] HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises* : 74 : *"combustio Vindocini a comite Pictavie Richardo circa medium augusti"*.
[420] STUBBS 1868-1871c (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 255.

Figure 116 : La Tour de Poitiers dominant la cour du château.

Cette fortification de la partie haute du château a dû se coupler au même phénomène dans la partie basse où les effets sont plus difficiles à cerner du fait de l'intégration des vestiges dans le bâti civil. Nous savons par des textes plus récents qu'étaient établis devant chacune des portes deux fossés alimentés en eau par le Loir. Nous proposons de dater leur creusement de cette phase de fortification sur la base d'arguments morphologiques et textuels. En effet, les deux voies principales (rue du Change et Rue Poterie), mises en place au 10e s. si l'on retient l'hypothèse formulée précédemment, sont relativement droites entre les ponts Rondin et Perrin et les rue Saulnerie et Guesnault. Au sud de ces deux axes, les rues Poterie et Saint-Bié, prolongement de la rue du Change, semblent s'écarter respectivement à l'ouest et à l'est, comme si l'on avait cherché à éloigner leur tracé des portes de la Rue Ferme. Il y aurait donc eu un déplacement des voies afin de ménager un espace au-devant des portes, peut-être pour le creusement des fossés. Cette hypothèse est renforcée par l'interprétation d'un texte daté d'entre 1144 et 1159 mentionnant l'acquisition de terres par les moines de la Trinité situées près des murs de l'abbaye, terres rendues libres de toutes constructions[421]. Cet espace, qui peut être associé au fief de l'Infirmier (*Cf.* p.357), est situé à l'est de la rue Saint-Bié. Les moines n'auraient-ils pas profité de ces transformations du tissu urbain pour acquérir de nouveaux biens dans cette partie de la ville qui fait l'objet de toutes leurs attentions en ce milieu du 12e s. ? En effet, ils acquièrent en 1145 et 1147, par deux dons consécutifs de Simon de Beaugency et du comte Jean II, l'ensemble du cours du Loir entre les moulins de la Chappe et le pont Saint-Bié[422].

Une seconde phase de fortifications a pu être reconnue par la présence de quatre tours construites en blocs de moyen appareil plaquées contre la courtine primitive dans la

[421] TV/550 (1144-1159) : *"...terram que continuatur muris occupat [...] loci illius in elemosina in perpetuum donavit, domos autem removere et plateas predicte terre liberare fecit et fabricas que ibi erant eruere..."*
[422] TV/508 (1145) : "*…totam aquam suam quae currit antre rupem ecclesiae Sancti Beati..."* et TV/517 (1147) : "*…totam aquam et aqquae piscationem et dominationem a ponte Sancti beati usque ad molendinos qui dicuntur de Cappa…*"

partie haute du château. De forme hémicylindrique, elles présentent toutes des archères à niche que Jean Mesqui attribue à la tradition Plantagenêt de la fin du 12e s., le Vendômois restant sous cette domination de 1188 à 1206 (MESQUI 1993 : 266). L'existence de ces quatre tours pose problème puisque la défense, pour être efficace, devait s'appuyer sur une courtine ponctuée régulièrement de ce type de tours alors que seule la partie sud-est en était dotée. La question porte donc sur l'existence ou non d'autres tours qui auraient été démantelées. L'analyse de la courtine n'a pas montré de trace d'arrachement pouvant correspondre à des tours disparues, mais ces tours étant accolés contre la courtine, leur disparition n'aurait laissé aucune trace d'arrachement. En revanche la gravure du château vu de l'ouest de 1680 (Planche 33), présente sur le front sud (à droite sur l'image), six tours entre la tour de Poitiers et la tour Saint-Lubin. L'existence de deux tours supplémentaires est donc possible au regard de la gravure. Leur destruction a dû intervenir au début du 18e s. puisque ces tours n'apparaissent plus sur le plan de 1752 (Planche 19).

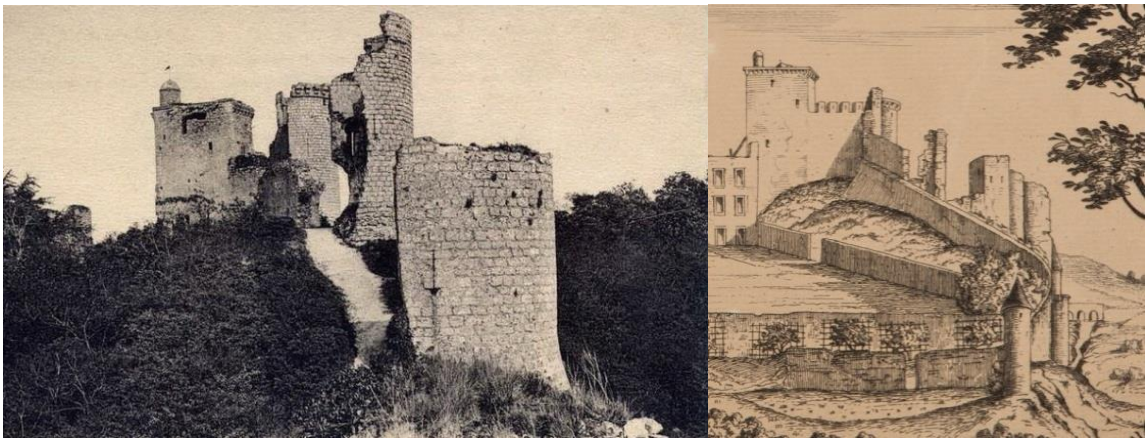

Figure 117 : La courtine et les six tours du château (Coll. Part. et Planche 33).

La partie basse du château dut aussi subir une campagne de fortification puisque l'observation de la porte orientale de la rue Ferme, aujourd'hui intégrée en partie dans une maison d'habitation, a mis en évidence une phase de reconstruction en blocs de moyen appareil identiques à ceux des tours de la courtine de la partie haute. Le même phénomène de consolidation fut observé dans la porte Poterne établie au centre de la courtine septentrionale de la partie basse.

Les bourgs quant à eux ne sont pas protégés par une enceinte. En effet, si nous acceptons l'hypothèse d'une fortification des bourgs par Geoffroi Martel au milieu du 11e s., celle-ci doit être un siècle plus tard en partie ou totalement intégrée au tissu urbain, dans la mesure où la croissance démographique entraîna une expansion de l'espace urbanisé dans cette partie nord de l'agglomération (*Cf.* p.361). Dans ces conditions, la vision de Roger de Hoveden sur la ville de Vendôme qui en faisait une agglomération ouverte : *"quia locus ille non erat clausus muro nec ad defendendum aptus…*[423]*"* (BARTHELEMY 1993 : 732) n'apparaît pas en contradiction avec l'existence d'une enceinte antérieure du 11e s. qui aurait été intégrée au tissu urbain. Il faudra attendre le second quart du 13e s. pour que la ville soit dotée de nouvelles fortifications de pierre (*Cf.* p.374).

[423] STUBBS 1868-1871c (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere* : 255.

5.3 La ville à la discrétion du comte (fin 12e s.-début 14e s.)

La dernière partie de ce chapitre s'articule autour de trois dossiers que les sources ont permis d'approcher. Tous mettent en avant les actions du comte qui devient après l'accord de 1185 avec les moines de la Trinité le pouvoir le plus influent de la ville, le 12e s. n'ayant été qu'une tentative de bipolarisation des pouvoirs.

5.3.1 La politique comtale du 13e s.

À partir de 1217, une nouvelle famille régnante accède à la tête du comté, les Montoire. Les quatre comtes qui se succèdent durant ce siècle : Jean IV (*1217*-1239), Pierre (*1239*-1249), Bouchard V de (*1249*-1270) et Jean V (*1270*-1311), sont de véritables bâtisseurs et réformateurs. Ils encouragent par leurs actions le développement économique de leur ville et affirment leur autorité.

Pouvoir royal et pouvoir comtal entre 1218 et 1242

Dominique Barthélemy a bien mis en évidence le poids de la nouvelle famille comtale des Montoire auprès du roi capétien. Il relève plusieurs présences de Jean IV parmi les groupes de barons qui scellent les actes royaux mais toujours en fin de liste, au moins jusqu'en 1235, où il est à la quatrième place des *magnates* qui adressent une lettre au pape[424]. Mais le point culminant de ces relations est évidement la lutte du roi contre Pierre de Dreux, dit Mauclerc, comte de Bretagne. Vendôme se trouve en position stratégique puisque le comte y accueillit en 1227 la régente et le roi venus trouver refuge contre les complots ourdis contre eux. Le fameux Traité de Vendôme en 1227 permet à la régente d'obtenir l'hommage de Pierre et d'Hugues de Lusignan contre plusieurs places fortes en Anjou et dans le Maine, en attendant la célébration du mariage prévu entre Jean, frère du roi, et une fille du comte d'Anjou. Malheureusement, Jean meurt en 1232, brisant toute tentative de récupération des places fortes angevines. Vendôme se retrouve donc de nouveau en position stratégique puisqu'en 1231, Pierre Mauclerc accepte une trêve avec le roi et s'engage à ne pas s'approcher au-delà de Vendôme qui constitue "*ex parte Francie*"[425] la zone frontière de l'espace capétien (BARTHELEMY 1993 : 815-816).

Le 13e s. est le temps d'une certaine rationalisation territoriale (BARTHELEMY 1993 : 830), elle se manifeste en vendômois et à Vendôme même en 1242 par un accord entre Geoffroi V, vicomte de Châteaudun, du fait de ses châtellenies de Saint-Calais et de Mondoubleau, et Pierre, comte de Vendôme et Jean d'Estouville, principal feudataire et héritier de Foucher le Riche. Par cet acte, le comte de Vendôme récupère dans Vendôme même deux fiefs relevant du Vicomte, celui de Jean de Souday et celui de Lisée, Dame d'Azé[426]. Nous avons déjà défini dans la section précédente l'emprise de ces fiefs grâce à une analyse régressive. Notons seulement que par cet échange, le comte de Vendôme récupère la totalité de la partie occidentale de sa ville. Seuls les fiefs Blésois, établis dans la rue du

[424] AN/Layettes II, n°2404.
[425] AN/Layettes I, n°2144.
[426] CV/345 (1242) : *"Et feodum quod dictus Johannes de Soudaio tenet de haereditate defuncti Guillelmi de Sancto martino ab ipso vicecomite in Vindocino, cum pertinentiis in Vindocino existentibus; et feodum quod Lisea, domina Azeii, tenebat ab ipso vicecomite in Vindocino".*

faubourg Saint-Bienheuré échappent encore à son autorité ; ils y rentreront en 1329 (*Cf.* p.417).

La fortification de la ville : une volonté de défense ?

C'est dans ce contexte politico-militaire que la tradition place l'édification de l'enceinte de ville sur la demande de Louis IX et de sa mère Blanche de Castille, alors présente à Vendôme en 1227. Si cette tradition n'est fondée sur aucun document, il apparaît néanmoins qu'à partir de 1227, le comte Jean IV lève une taxe appelée "vire-vire" pour servir à la construction de l'enceinte à l'usage tant du *castrum* que du peuple vendômois : "*attendentes utilitatem tam castri quam plebis vindocinensis*"[427]. Elle consistait en une obole pour cinq sols du prix de toute marchandise vendue ou achetée en ville et avait été concédée pour trois ans au comte par l'abbaye et certains vassaux. Quoi qu'il en soit, deux ans plus tard, en 1229, une charte émise par le comte exemptait déjà les religieux, les clercs et les gens d'armes de cette taxe.

La réalité matérielle de cette enceinte (Planche 54 et 55)

Le projet de fortification de la ville dans la troisième décennie du 13e s. n'est attesté textuellement que par une lettre de non-préjudice délivrée par Jean IV en mars 1230. Celle-ci précise que la taxe appelé "*vira vira*[428]*"* était instaurée dans le but de "*clausuram et firmitatem ville"* pour une durée de trois ans et qu'elle ne concernera pas *"Religiose vero persone, clerici et milites*[429]*"*. Dominique Barthélémy a montré que l'initiative, le prélèvement de l'impôt et la gestion de la construction, venait du comte et non pas d'une commune comme on pourrait s'y attendre (BARTHELEMY 1993 : 816). Deux explications peuvent être avancées à cette édification :

- d'une part, il s'agissait d'assurer la protection de la ville dans une période de conflits. Plusieurs villes environnantes se dotent d'une enceinte. Angers, rattaché au domaine royal en 1227, est pourvu sur ordre de Blanche de Castille d'une enceinte englobant les deux rives de la Maine et sur l'éperon d'un château puissamment fortifié pouvant tenir tête à la ville et aux possibles attaques de Bretons à l'ouest. (COMTE, SIRAUDEAU 1990). Chartres est fortifié à nouveau entre 1180 et 1185 (LECROERE 2014) et Blois, bien que le débat ne soient pas tranché, semble fortifié au début du 13e s.(COSPEREC 1994, LAFONT 2015)

- d'autre part, l'édification peut être interprétée comme le signe d'une volonté d'asseoir l'autorité du nouveau lignage arrivé à la tête du comté en 1219 avec Jean IV : la famille

[427] TV/676 (1229).
[428] Pour Du Cange *Vira* serait un dérivé de *Bira* qu'il traduit en fossé. (DU CANGE 1610-1688 (1883-1887)).
[429] TV/676 (1229) : *" ... necnon et vassalli nostri attendentes utilitatem tam castri quam plebis vindocinensis, concesserunt nobis viram viram de hominibus sius et de villis, ab instanti festo sancti Johannis-Baptiste usque ad tres annos, ita scilicet quod vendentes et ementes, de singulis quinque solidis, unum obolum reddere tenebuntur, et si quis probabiliter deprehensus fuerit qui non solverit, sicut debet, quinque solidos emendabit ad opus dicte vire vire. Religiose vero persone, clerici et milites, dictam viram viram nullatenus reddere compellentur. Illi vera qui pecuniam de vira vira recipient et colligent, cujuscumque sint auctoritatis, jurabunt quod pecuniam exinde receptam nobis vel heredibus nostris non tradent, nec in alios usus quam in clausuram et firmitatem ville eam expendent".*

des Montoire. L'aspect économique ne doit pas être écarté de cette construction : en fermant la ville, le comte peut de nouveau mieux contrôler le commerce qui s'y déroule. En effet, l'extension urbaine au nord du *castrum* du 10e s. échappait depuis la fin du 11e s. à un contrôle strict.

Si le projet est connu dès 1230, les réalités matérielles et les contraintes de cette construction nous échappent largement. Plusieurs questions, dont certaines resteront sans réponse, doivent néanmoins être posées : où faire passer l'enceinte, enserre-t-elle l'ensemble de l'espace habité, a-t-il fallu détruire des habitations, où se procurait-on les matériaux de construction ou encore à quel rythme se sont déroulés les travaux ?

Avant d'indiquer le tracé de cette enceinte, il paraît important de restituer le paysage urbain dans lequel elle a été implantée. Comme nous l'avons présenté précédemment, le nord de la ville est le secteur le plus dynamique depuis la fin du 11e s. avec la mise en place de lotissements et l'installation de l'Hôtel-Dieu et du couvent des Cordeliers (*Cf.* p.361). Dans la partie au sud du canal du pont Perrain, qui formait la limite nord du *castrum* du 10e s., l'ensemble de l'espace est urbanisé (à l'exception de l'île Paradis), la motte de Gautier est toujours en élévation à l'ouest de la rue Poterie, et les moines de la Trinité, établis eux à l'est de la rue du Change, semblent avoir en partie dépassé l'enclos du 11e s. avec la construction du logis de l'abbé. Au nord de l'enclos abbatial, le bourg neuf a depuis la fin du 11e s. son propre accès. C'est dans ce paysage que le comte fait creuser un nouveau fossé et édifier le mur de ville.

La restitution du tracé de l'enceinte du 13e s. est fondée à la fois sur des données matérielles, sur des données morphologiques et sur de brèves mentions textuelles.

Les données matérielles concernant cette enceinte sont relativement nombreuses mais paradoxalement peu accessibles du fait de la réutilisation des murs dans des constructions tardives. Édifiées en moellons, les courtines présentaient environ 1,30 m d'épaisseur et leur hauteur, difficile à évaluer, pourrait varier de 4 à 7 m selon les portions. Le vestige le plus caractéristique de cette période, même si des blocs en réemploi invitent à restituer une phase de réfection plus tardive, est la porte d'eau nommée "*l'arche aux Bourreaux"* (Figure 118).

Figure 118 : l'arche aux Bourreaux, vue de l'est (extérieur de la ville) et de l'ouest (intérieur).

Cette arche, réduite aujourd'hui à un simple arc en tiers point, enjambe la rivière de la Cheuvrie et mesure 5 m de large et 4 m de haut. Cette arche n'était pas directement flanquée de tours mais pouvait être défendue au moyen d'une tour semi-circulaire établie à une distance de 8 m au nord, attestée par un plan du 19e s., et aujourd'hui totalement intégrée aux bâtiments de l'hôpital (Planche 26). Aucune autre porte d'eau n'est conservée dans son état du 13e s. puisqu'elles ont toutes été transformées au siècle suivant lors de la re-fortification de la ville (*Cf.* p.485). Les portes de ville ne sont pas connues puisqu'aucun vestige n'a pu être attribué au 13e s. mais elles devaient néanmoins être établies aux emplacements des portes postérieures. En effet, en 1331, avant les transformations du milieu du 14e s., la porte chartraine est mentionnée à l'occasion d'un don d'une maison par le prieur de Lavardin à l'hôtel-Dieu[430].

La chronologie de la construction de l'enceinte est très mal documentée par les textes, à la différence d'Angers où plusieurs achats de maison renseignent sur le déroulement des travaux (LEFEVRE 2010a). Le seul texte concernant cette enceinte au 13e s. est un acte de 1267[431], qui autorise les religieux de Marmoutier et le prieur de Lavardin à construire dans leur censive un mur rejoignant celui des frères mineurs et à y ouvrir une porte sous réserve que ces religieux n'acquerront jamais aucun droit, ni de propriété sur les murs de la ville, ni même sur ceux des frères mineurs, leurs voisins. Cette mention indique qu'au moins en 1267, soit 40 ans après le début de la construction, l'enceinte était élevée dans cette partie nord-est. Le reste du tracé est restituable par analyse de la forme parcellaire à l'exception de la partie relevant de l'abbaye.

Le projet comtal de construction de l'enceinte se heurte à un problème de taille : comment fortifier la partie orientale de la ville au sud du canal du pont Perrain qui relève de l'abbaye ? Les textes ne mentionnent la construction de fortifications à l'abbaye qu'à partir de 1357, or il paraît impossible de fortifier la ville sans y intégrer les territoires abbatiaux qui représenteraient une brèche de 400 m dans l'enceinte ! Les éléments de fortification actuellement visibles dans cette partie de la ville ne pouvant remonter avant la fin du 14e s., où se trouvait donc l'enceinte de ville dans le domaine abbatial ? L'hypothèse d'une intégration des murs de l'abbaye à cette enceinte paraît la plus probable. Au sud, une courtine fut édifiée entre le mur du monastère et la tour ronde à l'est de la rue Saint-Bié. Au nord, le tracé de l'enceinte qui devait incorporer le Bourg Neuf peut être restitué par l'analyse morphologique qui a mis en évidence la présence d'un tracé englobant partant de l'enceinte primitive de l'abbaye et l'arche des grands Prés. Cette solution était surtout la moins coûteuse pour les moines qui ont pu achever la fortification de la ville par l'édification de deux murs, l'un au nord de l'enclos abbatial (95 m), l'autre au sud (75 m) se terminant par une tour cylindrique de 7 m de diamètre. Ces deux courtines et cette tour sont encore en partie en élévation et forment des limites parcellaires.

[430] MB/599 (1331) : *"domum juxta portam carnotensiem in censiva nostra".*
[431] MV/49 A (1267).

Figure 119 : Vestiges de l'enceinte et de la tour ronde de la rue Saint-Bié.

Si l'hypothèse d'un accès distinct à la ville par le Bourg Neuf à la fin du 11e s. et durant le 12e s. se révèle exacte, la fortification de la ville a dû nécessairement préserver ce passage. La preuve en est que lors de l'extension de l'enceinte vers l'est en 1357, la construction d'une nouvelle porte fit l'objet d'un conflit entre le comte et l'abbé (*Cf.* p.489).

La dernière contrainte liée à la fortification des terres abbatiales portait sur le fait qu'au moins depuis la fin du 11e s. et surtout depuis le milieu du 12e s., les moines de la Trinité avaient en partie construit, en dehors de l'enclos primitif, le logis de l'abbé et l'infirmerie. L'observation archéologique des vestiges encore en élévation à l'emplacement du logis abbatial du 17e s. a mis en évidence leur ancienneté : certaines parties pourraient remonter au 11e s. (*Cf.* p.354) Comme ces bâtiments, édifiés à l'est de l'enceinte abbatiale, se trouvaient donc soumis aux menaces extérieures, une fortification a dû exister ! Les érudits locaux, l'abbé Simon et Raoul de Saint-Venant, font mention d'un "château margot" à l'emplacement du logis abbatial. Le premier le date de 1357, date de la construction de nouvelles fortifications de l'abbaye (SIMON 1834-5 : 13), alors que Raoul de Saint-Venant, lui, date ce même château de 1380 (SAINT-VENANT 1912-1917d : 93). Ces deux dates, qui ne reposent sur aucun argument, se révèlent curieuses si l'on prend en compte le caractère inutile de cette fortification au 14e s. En effet, à partir de 1354, l'abbaye, sur la demande du roi, se dote d'une nouvelle enceinte dont le tracé, bien connu (*Cf.* p.489), englobe l'ensemble du palais abbatial. Dans cette situation quel serait l'intérêt de fortifier un bâtiment déjà protégé par l'enceinte ? Le "château Margot" ne peut donc correspondre qu'à l'extension de l'enceinte au 13e s. afin de protéger le logis abbatial et ses annexes avant la construction au 14e s. d'une plus large enceinte qui incorpora l'ensemble des bâtiments monastiques édifiés entre le milieu du 13e s. et la fin du 14e s.

L'absence de conflit au sujet de l'édification de l'enceinte entre le pouvoir comtal et le pouvoir abbatial, ou plutôt de textes les relatant, peut apparaître surprenant au vu du siècle de conflit entre les deux parties, à moins que le statut de l'auteur de la demande, selon la tradition, le roi Louis IX, ait mis tout le monde d'accord !

Les conséquences de la construction de l'enceinte sur l'organisation urbaine.

L'édification de cette enceinte et le creusement du fossé ont eu deux conséquences sur l'organisation des flux, à savoir le bouleversement de la circulation des hommes et de l'eau. Les anciennes voies de circulation ont dû être abandonnées et des conflits, dont on n'a conservé aucune trace, ont dû apparaître sur le partage des eaux.

La condamnation des anciennes voies de circulation

L'étude morphologique du cadastre ancien montre très nettement que plusieurs routes de direction est-ouest ont été coupées lors du creusement des fossés et de l'édification de l'enceinte (Planche 55). Ainsi les voies A et B se trouvent-elles dans la même continuité que les voies C et D. Au nord-ouest, il apparaît aussi clairement que la patte d'oie constituée par les rues de la Marre et de la Bretonnerie a elle aussi été coupée par le creusement des fossés, indiquant son antériorité. Les tronçons de route se trouvant à l'intérieur des murs perdent donc leur fonction de circulation : ils sont soient complètement intégrés au parcellaire, soient transformés en simples impasses permettant dans certains cas de rejoindre le chemin de desserte établi aux pieds de l'enceinte.

Un acte de 1269 émanant du prieuré de Lavardin est une preuve textuelle de ce phénomène de privatisation des anciennes voies qu'il a été possible de localiser autour de l'actuelle rue du Puits en se fondant sur les éléments de topographie disponibles dans ce texte. La censive du prieur de Lavardin se situe d'après la restitution proposée au nord-est de la ville *intra-muros*, près de l'actuelle rue du Puits. Le texte précise que le mur qui sera édifié rejoindra d'une part la censive du prieur et d'autre part le couvent des Cordeliers et qu'il condamnera une ancienne voie. Au regard de ces informations, la *via de Majulleio* peut être associée à la rue du Puits qui sert au 16e s. de limite entre la tenure du prieur et celle des Cordeliers. L'autorisation de cette construction se comprend facilement par le fait que la rue avait déjà été condamnée par la construction de l'enceinte et du fossé quelques années auparavant.

Cette reconfiguration prend place dans un mouvement général de transformation de l'îlot qui a vu en 1268 le comte Bouchard donner aux Frères Mineurs une maison sur l'emplacement de laquelle il leur permettait d'élever une clôture et d'y ouvrir une porte[432]. Selon toute vraisemblance, il s'agissait de la parcelle perpendiculaire à la rue du Change qui servait encore d'entrée au couvent à la fin du 18e s., et appelée *"l'impasse de la levrette"*[433]. La configuration de cette parcelle de 36 m de long et 4 de large sur rue n'est connue que grâce à la vue de Dupuis de 1790 (Planche 28) Elle était fermée du côté de la rue par un mur percé de deux portes, une piétonne et une charretière, entourées de deux niches abritant des statues. Si rien ne permet d'attribuer ce portail au 13e s., son emplacement pourrait correspondre à celui mentionné dans le texte de 1268.

[432] MV/49 (1267) et 51A (1268).
[433] SAINT-VENANT 1912-1917d : 172.

L'édification de l'enceinte, en fixant les points de passage et contraignant la circulation par les ponts et les portes, fossilise le réseau viaire qui n'évoluera plus qu'à la marge jusqu'au début du 19e s.

Le partage des eaux : un accord indispensable au maintien de l'activité meunière dans la ville

Cette partie ne repose que sur des hypothèses liées à la configuration particulière du réseau hydrographique tel qu'il peut être restitué à partir du 15e s. En effet, le système hydrographique vendômois est scindé en deux ensembles qui ne communiquent que par trois points de contact, tous munis d'un barrage appelée *"dos d'âne"* ou d'un système de retenue d'eau. Ces deux systèmes renvoient à deux phases d'élaboration du réseau hydrographique, celui antérieur à l'édification de l'enceinte (système A) résultant de l'exploitation des nombreux moulins mis en évidence pour le 11e s., et celui lié à l'enceinte (système B) (Planche 55). Le fonctionnement de ce dernier invite à émettre un scenario hypothétique de mise en œuvre, seul capable d'expliquer sa forme si complexe. En effet, la mise en défense de la ville ne nécessitait au minimum que le creusement d'un fossé enserrant la nouvelle fortification, c'est-à-dire le canal du Mail ; or le réseau hydrographique est beaucoup plus complexe et s'explique par des enjeux hydrographiques que nous allons maintenant essayer de dénouer. Pour cela, nous allons restituer une succession de situations en montrant à chaque fois les enjeux hydrographiques et les conséquences de chaque aménagement. Trois étapes principales peuvent être distinguées :

- le creusement du fossé du Mail sur une longueur d'environ 740 m, prenant appui sur les fossés préexistants au sud (système A), dut entraîner des perturbations dans la répartition des eaux dans la mesure où ce canal ponctionnait une part importante des flux nécessaires au fonctionnement des moulins ;

- pour remédier à ces problèmes, deux barrages, appelés "dos d'âne" dans les textes, ont été édifiés à l'interface amont et aval des deux systèmes afin de retenir suffisamment d'eau dans le premier sans pour autant en priver le second, qui récupérait les surplus. Néanmoins, en période de basse eau ou d'eau ordinaire, les surplus étant inexistants, l'approvisionnement en eau du canal de défense était nul (canal du Mail) ;

- deux solutions furent envisagées : d'abord la réactivation du paléochenal par le creusement du bras Saint-Denis, qui permettait d'approvisionner le fossé de défense. Cette solution avait l'inconvénient de ponctionner une part des eaux avant même son entrée dans la ville. Le bouchage de l'entrée de ce canal était donc nécessaire et seuls les surplus approvisionnaient le canal de défense ; ensuite, une ouverture appelée le "boisseau d'eau" dans les textes plus tardifs, pratiquée à mi-hauteur du barrage, permettait d'alimenter le canal du mail[434]. Difficile de suivre toutes les étapes sans plan.

[434] Le 8 février 1764, le boisseau d'eau étant obstrué, la ville fit condamner l'abbaye à réparer et à lui donner une ouverture de 9 pouces de haut et de large (environ 25 cm) et à le faire d'une seule pierre.

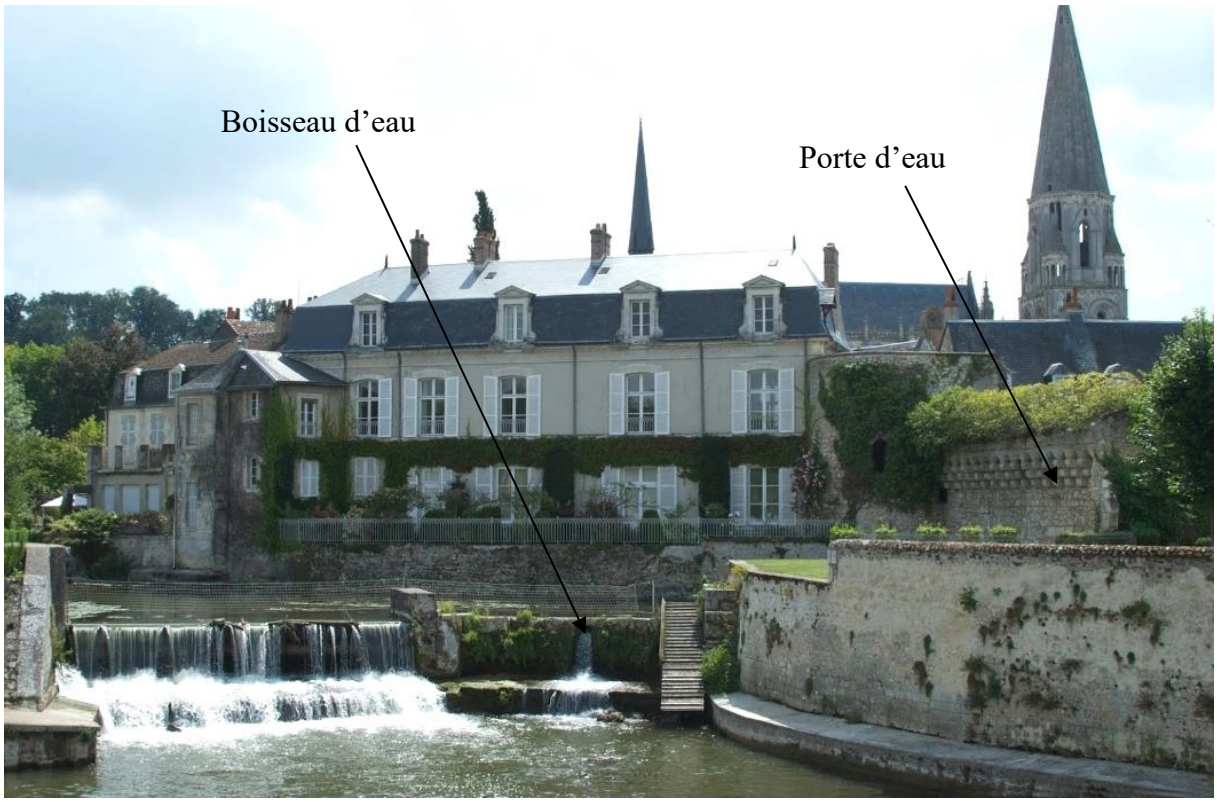

Figure 120 : Le boisseau d'eau aujourd'hui (état du milieu du 19e s.) qui permet d'alimenter le canal du Mail en période de basse eau.

Le marché neuf ou le recentrage des activités commerciales

Aucun texte n'indique la mise en place d'un nouveau marché à la fin du 12e s. ou au 13e s., pourtant plusieurs mentions d'un *"veteris marcheis"* en 1241, à l'occasion d'une vente de maison à l'hôpital de Tourailles, atteste par déduction l'existence d'un nouveau lieu de vente. Des hypothèses quant à sa localisation, son emprise et la datation de son établissement peuvent être proposées.

La seule place du marché connue postérieurement, à partir de 1380[435], est celle établie au centre de la ville *intra-muros*, face au château. Peut-elle correspondre au *"veteris marcheis"* ou est-ce l'emplacement du nouveau marché supposé par les textes de 1241 ? Pour répondre à cette question, la localisation du vieux marché doit être établie afin d'écarter l'hypothèse d'une localisation *intra-muros*, à l'emplacement connu pour le 14e s. Les deux textes, tous deux datés de 1241[436], qui mentionnent la vente d'une maison aux chevaliers de l'Hôpital de Tourailles "*in Marchileio Veteri*", précise qu'elle est établie dans la censive du prieur de Saint-Lubin de Vendôme qui s'étend dans le faubourg Saint-Lubin, donc à l'extérieur de l'enceinte. La place du marché de 1380 ne peut être associée au vieux marché et pourrait donc correspondre au nouveau marché.

Bien que sa configuration au 13e s. ne soit pas connue avec précision, elle peut être restituée sur la base des connaissances postérieures. À la fin du 14e s., la place du marché est en réalité constituée de deux parties, l'une nommée *"marché à la poulaille"*, l'autre "*marché*

[435] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[436] CV/341 (1241) et 342 (1241).

aux bestes"[437], correspondant à un espace en forme de L irrégulier établi autour de l'îlot CP. En 1811, ces espaces sont toujours utilisés comme marché et sont indiqués respectivement comme le *"marché aux volailles"* et le *"marché aux légumes"*. L'emprise de ces places de marché au 14e s. et donc au 12e s. étaient plus importante que celle de 1811, puisque deux lotissements du 15e s. sont venus en réduire l'étendue au nord et à l'est (*Cf.* p.494), et qu'un agrandissement de maison fut autorisé à la fin du 15e s. dans la partie sud. Les 2260 m^2 que représentaient ces deux places de marché étaient utilisés, en plus des activités marchandes hebdomadaires, pour rendre la justice et pour l'exécution des peines. En effet, à l'ouest du marché à la poulaille était établie la halle aux pelletiers qui était "*ou leu tient a present les droiz de monseigneur lecomte*"[438], certainement le lieu du paiement du cens et peut-être le lieu de justice, puisque face à cette halle se trouvait le pilori mentionné pour la première fois vers 1450[439]. C'est aussi sur cette place qu'est établie à partir du 15e s. la maison du châtelain (futur hôtel du Gouverneur) qui semble abriter de manière continue le représentant du pouvoir comtal.

La localisation du marché n'est pas anodine et manifeste la mainmise comtale sur les marchés hebdomadaires. Située en plein centre de la ville face aux logis castraux peut-être nouvellement édifiés, cette place du marché devait être reliée à la rue Ferme de l'autre côté du Loir par une ruelle et un pont que l'analyse morphologique laisse présager. Le nom du chanoine Jean de la Poterne[440] au milieu de 13e s. tendrait à appuyer cette hypothèse.

Au sud du Loir, directement accessible par un pont établi au bout d'une ruelle débouchant sur la place, devait se trouver la Chambre des comptes comtale. Ce sont ainsi tous les lieux de pouvoir comtaux et commerciaux qui sont réunis dans la partie méridionale de l'agglomération, au plus près du château comtal. Dans un rayon de 50 m autour de ces places, on retrouve plusieurs pôles économiques et politiques d'importance. A l'ouest étaient établies de part et d'autre de *la "Grande Rue"* deux halles : au nord la halle au drapiers[441] et au sud la *"harre aux bouchers"*[442] reliées entre elles par un porche de quatre étages sous lequel étaient établis les étaux des poissonniers[443]. Ouvrant sur cette place du côté ouest, la halle aux tanneurs devait, si l'on en croit le compte des environs de 1380, servir aussi de lieu de règlement des affaires comtales, peut-être le lieu de justice et le lieu du prélèvement du cens, d'autant plus que le pilori était installé devant cette halle. Les lieux de commerce sont souvent des lieux de justice au moins depuis le 11e s., quand le comte tient un plaid sur le marché de Montoire ou devant l'entrée de l'abbaye de la Trinité. Ce marché était accessible à l'ensemble des habitants de Vendôme y compris les hommes du bourg monastique, à la condition qu'ils n'aient aucun avantage. En effet, dans l'accord de 1185, il est stipulé que les hommes des moines seront libres de toute coutume à l'exception des "*consuetudine debita comiti in foro suo* "[444].

[437] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[438] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[439] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[440] MB/249 (1239) et 250 (1245) *"Johannes Posterna, cantor de ecclesiae Sainct Georgi"*.
[441] Mentionnée pour la première fois en 1334 dans ADLEC/21/H/53_1 : *"halle panorum en la grand rue"*.
[442] La *"harre aux bouchers"* n'apparaît qu'en 1380 dans AN/P975/03 alors que les étaux des bouchers sont eux mentionnés dès 1195 sous les termes *"apud Vindocinum in meis stallis carnificem"* dans TV/612.
[443] AN/Q/1/444 (1464).
[444] TV/578 (1185).

La dernière interrogation porte sur la datation de son installation. L'emprise restituée de ces places de marché n'a pu être obtenue, si l'on se fonde sur les hypothèses morphologiques du 11e s., que par la démolition d'habitations et l'acquisition de parcelles. Le pouvoir comtal aurait-il pu profiter d'événements imprévus pour mener à bien ce projet ? *Les Annales de Vendôme*[445] nous indiquent que Vendôme fut la proie des flammes en 1234 : le quartier aurait-il été touché, favorisant ainsi la reconstruction sur un plan tout autre ? Pure hypothèse ! Quoi qu'il en soit, les places furent établies avant 1241, certainement dès la fin du 12e s. si l'on rapproche la situation Vendômoise à d'autres situations. Cette concentration des activités économiques et juridiques n'est pas propre à Vendôme mais se retrouve dans de nombreuses villes d'Europe. Sans comparaison avec les grandes places des villes septentrionales (Bruges, Lubeck …) ou avec les places régulières des bastides, cette configuration se rapproche plus des places modestes irrégulières dérivant d'un élargissement de rues. L'exemple parisien est certainement le mieux connu, étudié de manière précise par Anne Lombard-Jourdan : le quartier des halles renferme aussi un pilori et plusieurs halles propres à chaque métier (LOMBARD-JOURDAN 2009).

De nouvelles foires

Pour faciliter le commerce et rendre la ville plus praticable, le comte impose une nouvelle taxe à son entrée dans le but de paver les rues, taxe qui n'est connue que par le livre des comptes de 1354 indiquant qu'aux cinq portes de Vendôme *"est une maime imposition qui fut imposee anciennement pour soustenir les pavemens de vendosme*[446]*"*. Le comte ayant créé cette taxe n'est pas connu mais sa mise en place dut intervenir peu de temps après l'édification de l'enceinte, soit dans la seconde moitié du 13e s. Ainsi, à l'instar de Philippe Auguste pour Paris, les comtes de Vendôme de la dynastie des Montoire firent édifier l'enceinte de ville et favorisèrent le pavage des rues.

À côté des lieux de réunion hebdomadaire que sont la place du marché et les halles aux tanneurs, aux draps et aux bouchers, s'ajoutent des rendez-vous annuels : les foires. À Vendôme, au 13 e s., seules les foires entrées dans les possessions de La Trinité, de l'hôtel-Dieu ou de la collégiale Saint-Georges sont documentées (Tableau 48).

Nom	Date de la mention	Référence	Jour	Localisation probable	Possesseur des droits sur la foire au 13e s.
Foire de Notre-Dame-de-Pitié	1070	TV/223	2 février	Devant la dite chapelle	La Trinité
Foire de Saint-Bienheuré	1145	TV/508	9 mai	Dans le faubourg du même nom	La Trinité
Foire de la Trinité	13e s.		8 octobre		La Trinité
Foire de la Nativité de Saint-Jean Baptiste	13e s.			Devant la chapelle Saint-Jacques	Hôtel-Dieu

Tableau 48 : Les foires de Vendôme au 13e s.

[445] HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises :* 68.
[446] AN/P/973/*Comptes fol.* 12r (1354).

La localisation de ces événements annuels peut être tentée en se fondant sur l'association entre le nom de la foire et les lieux de culte associés. Confronté à la carte d'intégration de la *space syntax*, indiquant les lieux potentiellement les plus fréquentés, l'emplacement de ces foires montre une nette corrélation entre les espaces les mieux intégrés, à l'exception peut-être des foires de Saint-Bienheuré et de la Saint-Martin, certainement les foires les plus anciennes datant d'avant les transformations du réseau viaire du milieu du 12e s. Les nouvelles foires, de la Trinité et de l'hôtel-Dieu, sont quant à elle parfaitement intégrées au nouveau flux engendré par les réaménagements viaires.

Les ponts, lieux de passages obligés, deviennent également des lieux de commerce important et des maisons ou boutiques y sont installées. Elles apparaissent sur le pont Saint-Georges à travers plusieurs dons du 13e s. comme celui de 1215 où Jean III donna une maison, libre de taille sur le pont Saint-Georges[447]. Ces maisons sont aussi mentionnées sur le pont Saint-Bienheuré dans les Comptes de 1354[448]. Il semble que les deux ponts septentrionaux de l'entrée de ville n'aient pas accueilli de maisons, peut-être était-ce le moyen de garder la ville en état de défense du côté nord, le plus exposé ? Tous ces phénomènes ont un objectif, mieux contrôler la population pour mieux l'imposer.

De nouvelles taxes urbaines

Dominique Barthélemy a mis en évidence l'apparition peu avant 1150 de nouvelles taxes, qualifiées de mauvaises par les moines. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble de ces impositions, nous nous intéresserons exclusivement à celle touchant les habitants de Vendôme : la taille et l'aide, le bian et la corvée et les taxes d'usage (BARTHELEMY 1993 : 737-743).

La taille et l'aide sont réunis par Dominique Barthélémy dans la mesure où la taille est casuelle c'est-à-dire qu'elle n'est demandée par le comte que dans certaines circonstances. La taille du comte est à Vendôme "aux trois cas", rançon, mariage de la fille aînée et départ en croisade ; en sont exclus les hommes de la collégiale alors que les hommes de la Trinité y sont soumis, pour un montant de 150 livres depuis l'accord de 1185 fixant les droits et devoirs de chacune des deux parties en matière de droits de justice[449]. En 1245, le système change, le comte Pierre exigeait une nouvelle taille, à laquelle il renonce, et l'on passe à une taille annuelle de 40 livres[450] mais en même temps est reconnu son droit à un festages au trois même cas que l'ancienne taille. On passe de 150 livres tous les dix ans à 40 livres par an. Une somme quasiment multipliée par trois ! Le fils de Pierre, Bouchard V, en 1263, fait allusion à cette taille que son père "volait" et demande à l'article de la mort à ce que ces successeurs enquêtent dessus et sur sa légitimité et de la réduire à 20 livres annuelles.

[447] CV/211 (1215) : *"Willelmum burgensem cum domo, in qua manet, quae sita super pontem Beati-Georgii"*
[448] AN/P/973/*Comptes fol.* 17v (1354).
[449] TV/578 (1185).
[450] TV/706 (1245).

Il y a un péage de Vendôme, taxe sur les chemins publics entre 1160 et 1165[451] sur lequel Robert de Lisle assigne une rente entre 1160 et 1165. Il existe également un minage, une taxe sur le blé mis en place par le comte Foulque (certainement Foulque Nerra, cf. XXX) qui réapparaît vers 1186[452] et 1219[453] toujours dans les mains du comte. Ces péages ne sont pas régulièrement documentés, peut-être parce qu'à l' écart des grandes routes commerciales et aussi par le manque d'implication des églises dans les échanges. Il existe également des taxes sur les marchés et foires de Vendôme comme l'attestent les franchises données par le comte. S'il n'existe pas de franchise générale accordée à l'ensemble des habitants de la ville, plusieurs franchises personnelles ou communes touchant les hommes d'une institution ou d'un seigneur peuvent être obtenues auprès du comte. Ainsi en 1207, le comte Jean abandonne tous les droits et coutumes qui prenaient sur les terres et les maisons du prieur de Lavardin[454]. Plus tard, ce sont les hommes de l'hôtel-Dieu qui sont affranchis de toutes coutume, puis ce sont les hommes des chanoines, plusieurs bourgeois, nous le verrons, obtiennent des franchises individuelles (*Cf.* p.394). Des franchises que n'obtiennent pas les hommes de la Trinité puisque dans l'accord de 1185, il est bien stipulé que ces derniers doivent la *"consuetudo debita"* sur le marché du comte[455].

Il existe également deux corvées assurément à Vendôme au 12e et 13e s. auxquelles sont assujettis les hommes de la Trinité mais qui ne devaient pas être différentes de celles des hommes du comte. Il s'agit du curage des fossés deux semaine l'an et de l'ost et de la chevauché *"pro terra defendenda, non contra comitem andegavensem*[456]*"*, cette dernière close s'explique par la vassalité des moines envers le comte d'Anjou. (BARTHELEMY 1993 : 744).

[451] Péage en 1160 : *"predictos quique solidos accipiemus in peagio vindocinensis".*
[452] CV/112 (1186)
[453] ADLEC/41/H/14 : 1 (1219).
[454] CMB/205 (1207) : *"Ego johannes, comes Vindocinensis, presentibus et futuris, notum facio, quod diuine pietatis intuitu commonitus, nec non et pro remedio anime mee, et parentum meorum, in perpetuum quitaui penitus quasdam consuetudines, quas ego, et predecessores mei, in domo monachorum beati Martini de lauardino, iniuste, sicut assarebatur, usurpaueramus, scilicet cangium unum, leuagium doliorum et ipsi uini, et omnem consuetudinem et costumas, tam uini quam bladi, et omnium rerum suarum in eadem domo repositarum".*
[455] TV/578 (1185).
[456] TV/578 (1185).

5.3.2 Une ville de pèlerinage (fin 12e-13e s.)

L'essor démographique et l'apparition d'un nouveau groupe de personnages aisés, les bourgeois, entraînent une multiplication des échanges tant commerciaux qu'humains. Ces nouveaux individus ont les moyens de se déplacer sur de longues distances et de se rendre sur les lieux de pèlerinage auparavant réservés aux nobles.

La Sainte Larme : véracité et ampleur du pèlerinage

La Sainte Larme : tradition et culte aux 12e et 13e s.

La légende de la Sainte Larme émane de Jean 11,35 qui mentionne les larmes que le Christ a versées sur le tombeau de son ami Lazare avant sa résurrection. Selon les récits connus depuis le 14e s.[457], la Sainte Larme aurait été recueillie par un ange, enfermée dans un vase et offerte à sainte Madeleine, autrement dit Marie, sœur de Lazare, qui apporta la relique en Provence. À l'approche de sa mort, Marie donna la relique à saint Maximin, évêque d'Aix, où elle resta jusqu'à la fin de la persécution des chrétiens. L'empereur Constantin l'emporta ensuite à Constantinople où elle demeura jusqu'en 1040. À la demande du roi de France Henri Ier, Geoffroi Martel alla prêter main forte à l'empereur Michel IV le Paphlagonien dans sa lutte contre les Sarazins. Pour le remercier de ses hauts faits, l'empereur souhaita offrir à Geoffroi de l'or et de l'argent qu'il refusa préférant des reliques. La requête acceptée par l'empereur, son trésorier présenta à Geoffroi plusieurs reliques et sur le conseil d'un clerc, ce dernier prit possession de la Sainte Larme. La relique arrivée à Vendôme fut donnée à la Trinité[458].

La larme du Christ sur le tombeau de Lazare devient ainsi une relique importante de la chrétienté. Calvin au 15e s. dans son *Traité sur les reliques* dénombre quatre larmes du Christ : *"il y a finalement les larmes : dont l'une est à Vendosme, une à Trier, une à sainct Maximin, une à sainct Pierre le Pueillier d'Orléans, sans celle que c'est-à-dire ne sçai point"*[459].

L'aspect de la relique vendômoise est très bien décrite par François de Belleforest : "*le vase de cristal qui renferme la Sainte larme est de merveilleux artifice, sans rupture, soudure, ni ouverture quelle que soit et le dehors duquel est blanc et aussi transparent que crystal"*[460] Il s'agit en fait d'une aberration minérale constituée d'un bloc de cristal de roche dans lequel était emprisonnée une goutte d'eau qui était enfermée dans deux petits vaisseaux et montée en 1574 avec "*deux petites chesne d'or garnies de deux riches bagues*", les chaines permettant au religieux de bien tenir la relique lors de sa présentation aux fidèles (ISNARD 2009 : 176).

[457] La légende est évoquée par Jean de Venette dans son histoire des trois Maries datée de 1357 in BONNARD 1889, *Les traductions de la Bible en vers français au Moyen Âge* : 200.
[458] Il existe deux autres traditions expliquant l'arrivée de la sainte Larme à Vendôme, celle de Don Mabillon et celle de Claude Haton. Ces deux traditions se révèlent les moins pertinentes. Sur les raisons du choix, lire ISNARD 2009 : 174.
[459] CALVIN, *Traité des reliques* : ou*, ADVERTISSEMENT TRES-utile du grand profit qui reviendroit à la Chrestienté, s'il se faisoit inventaire de tous les Corps Saincts et Reliques, qui sont tant en Italie, qu'en France, Allemagne, Espagne, et autres Royaumes et pays* :45.
[460] BELLEFOREST 1575, *La cosmologie universelle de tout le monde*, Paris, N. Chesneau, M. Sonnius, 1575.

La Sainte larme reposait à la Révolution dans un coffret en or, lui-même enfermé dans un coffre qui était aussi enfermé dans un autel portatif du 11e s. conservé dans une armoire monumentale comme l'indique l'inventaire des biens de l'abbaye dressé le 28 avril 1790 : *"dans une armoire à main gauche fermant à porte de cuivre, il s'est trouvé un grand coffre couvert de lames d'or dans lequel nous avons trouvé trois autres coffres d'or massif. Le deuxième, le plus grand enrichi de pierres précieuses contient les deux petits, dans l'un des deux est la Sainte Larme…*[461]*".* Cette armoire monumentale se trouvait au 16e s. dans la clôture du chœur au nord, face à la chapelle Sainte-Madeleine, certainement au même emplacement qu'au 13e s. Le culte rendu à la relique s'effectuait donc par l'intermédiaire de cette armoire, détruite en 1803 et dont l'étude architecturale, effectuée par Isabelle Isnard à partir de dessins du 18e s., a montré qu'elle pouvait remonter au premier quart du 13e s.

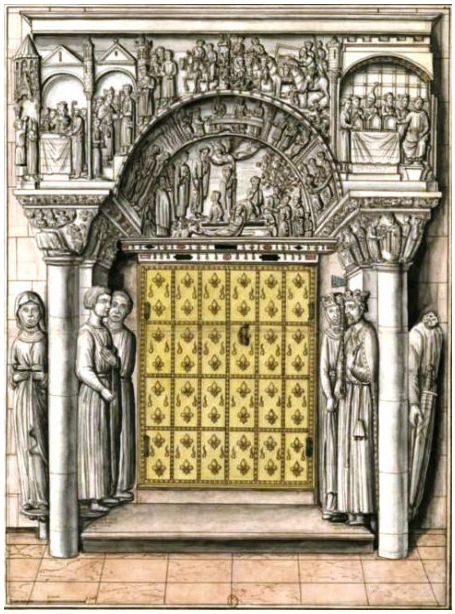

Figure 121 : L'armoire monumentale de la sainte Larme du premier quart du 13e s. (BN/EST VA-407 (2), Dessin de Louis Boudan).

Des reliques offertes par Geoffroy Martel à son abbaye, la Sainte Larme est pour toutes les raisons évoquées ci-dessus la plus prestigieuse. Isabelle Isnard dans un récent article fait la synthèse des connaissances sur cette dernière (ISNARD 2009). Réputée guérir les maladies des yeux[462], elle devient l'objet d'un pèlerinage qui débuta assez tôt, peut-être au 11e s., mais elle n'est attestée comme objet de dévotion qu'à partir du milieu du 12e s.[463]. Le pèlerinage draine alors une population locale comme l'indique la guérison de Jean, aveugle et fils de Jean Le Gras de Vendôme qui intervient entre 1160 et 1188[464]. En 1195, Bouchard, comte de Vendôme, fonda une rente de quarante sous, à prendre sur les étals des bouchers de la ville pour l'entretien de deux lampes, une devant l'autel de la sainte Madeleine et l'autre

[461] ADLEC/Q/1429.
[462] Il est à noter qu'un culte identique est déjà attesté dans l'Antiquité à Areines, à 1,5 km de Vendôme : est-ce un hasard ou la survivance d'une pratique réappropriée par une relique médiévale ?
[463] TV/572 (1175).
[464] TV/580 (1188).

devant la sainte Larme[465]. L'absence d'une mention d'autel dédié à la sainte Larme, ainsi que l'existence d'un autel portatif (*Cf.* p.327) milite pour un déplacement fréquent de la relique qui devait être exposée dans des lieux divers selon les besoins : cérémonies privées, voyages dans des dépendances de l'abbaye, invocations lors de guerre, processions… Cette organisation n'était pas adaptée à l'afflux massif de pèlerins que connaîtra l'abbaye au 13e s. En effet, le culte connaît un nouvel essor attesté dans le diocèse de Chartres par un pèlerinage expiatoire à destination de Vendôme. L'évêque de Chartres condamna en 1268 un certain Renault Barbou, bourgeois de Chartres, à aller à Vendôme à pied prier devant la Sainte Larme ou payer 15 sols[466]. Plusieurs documents attestent le même essor en Saintonge, où la Trinité est bien possessionnée, en relatant des dons à la Sainte Larme effectués par les habitants de l'île d'Oléron et d'autres localités charentaises[467]. Cet essor se manifeste matériellement par un changement dans le mode d'exposition de la relique. Isabelle Isnard a montré que l'on passait d'un autel portatif à une armoire monumentale certainement édifiée dans le premier quart du 13e s., plus adaptée à l'affluence des pèlerins (ISNARD 2009 : 201). Le début du 13e s. est aussi marqué pour l'abbatiale par une phase de travaux importants conduits dans le transept, à l'instigation de l'abbé Hamelin (1201-1222). Les charpentes du transept roman furent remplacées par des voûtes angevines ayant permis la création d'un important décor sculpté (ISNARD 2009 : 200).

Cette phase de travaux s'observe également dans la chapelle primitive où l'abside fut complétement transformée par l'installation de voûtes du même type que celui du transept.

Le succès de ce pélerinage ne se démentira pas avant la fin du 18e s. : de nombreuses enseignes et ampoules de pèlerinage très mal datées ont été découvertes à Paris, à Melun, à Orléans (BRUNAT 1996 : 46) et jusque dans les Pays-Bas (VAN CAUWENBERGH 1922 : 140-142). En effet au 15e s., parmi les lieux d'expiation que les tribunaux des Communes de Flandre offrent à leur concitoyens, Chartres et Vendôme tiennent une place honorable, à l'égal de Rocamadour, Saint-Gilles du Gars et Tours. Ainsi les villes de Gand, Audenarde, Alost, Termonde, Anvers, Lierre, Louvain, Ypres, Saint-Trond, Liège, Looz, Maestricht, Limbourg, Tongres et Dinan envoient des pèlerins à Vendôme. Dans le cas d'Orléans, 24% des enseignes de pèlerinage retrouvées provenaient de Vendôme (BRUNAT 1996 : 46).

Vendre aux pèlerins

L'afflux de pèlerins dans Vendôme entraîna la multiplication des lieux de vente et une reconfiguration des flux pédestres dans la ville. En effet, les grands aménagements comtaux du 12e s. (les deux pattes d'oie septentrionales) ont transformé les déplacements des individus promouvant les rues du faubourg Chartrain et du Change comme l'axe principal de pénétration de la ville pour les voyageurs au long cours comme l'indique la planche 54 des déplacements théoriques. Devant cette situation caractérisée par un flux important d'individus se rendant en un lieu unique, l'abbatiale, les terrains à proximité virent leur valeur augmenter

[465] TV/612 (1195) : "*una lampas ante preciosam Domini Lacrimam de cetero, et altare beatae Mariae Magdalenae in perpetuum accendatur."*
[466] Cité dans JACOMET 1998, BM de Chartres, ms 1441 : 199 (détruit pendant la guerre de 39-45).
[467] CST passim.

et furent soumis à une pression constructive forte de la part des moines et du comte voulant y établir des boutiques.

Les boutiques de la "porte voultée"

L'essor du pèlerinage à la sainte Larme s'est accompagné de la mise en place d'un commerce de "souvenirs" dans quatre lieux de vente établis à l'entrée du monastère. Un *vidimus* de 1504 qui résume un texte de 1222 indique qu'à cette date l'abbé fait don à l'office d'infirmier des *"quatres mestiers ou estaulx qui sont soubz la porte voultée"*[468]. Encore présentes sur les plans mauristes du 17e s., ces boutiques s'étendaient sur une superficie de 90 m^2 dans laquelle devaient être vendus les *"les bibelots, images, chandelles et saint Vinaigre de l'abbaye*[469]*"* mentionnés au 15e s. mais reconnus archéologiquement depuis le 14e s. par la découverte au 19e s. d' ampoules de pèlerinage à Paris.

Figure 122 : Exemples d'ampoules de pélerinage des 14e s. et 15e s. certainement vendues à l'entrée de l'abbaye. (à gauche : ampoule du 14e s. conservée au Musée de Cluny, Cl.4819, Hauteur : 6,5 cm Largeur : 4,1 cm Profondeur : 0,7c m) plomb (moulé) ; étain (moulé); à droite : gravure du 19e s. d'une enseigne du 15e s. (FORGEAIS 1865 : 9-10)).

Le lotissement le long des "grands greniers" (Planche 54 et 55)

En 1212, le comte de Vendôme, Jean III, autorise les moines de la Trinité à édifier sur le canal *"et à travers d'icelui, une maison en telle manière que les pousteaux de devant qui seroient assis sur le costé dudit ponceau, soubztiendront ladite maison"*[470]. Cette maison est facilement identifiable : il ne peut s'agir que de celle établie contre les "grands greniers" et sur le canal du ponceau. La maison étant bien installée dans l'emprise des fiefs abbatiaux, l'autorisation du comte n'est demandée que pour adosser les poteaux de la maison sur le

[468] BMV/Ms/273 : 181r : "Lettre faisant mention comment Geoffroy filz de Jehan comte et de Richildis comtesse de Vendôme vont en chappictre de l'abbaye de Vendosme humblement [NL] et le couvent chacun an ung anniverssaire solennelle ce que liberallement luy fut concede par Hamelin abbe et tous le couvent. Et pour ce faire donna audit religieux abbe et couvent toutes des rentes et revenues quil avoit a la Chartre et lesdit abbe et couvent donnerent audit office de enfermier les quatres mestiers ou estaulx qui sont soubz la porte voulté pour faire ledit anniverssaire a la charge que ledit enfermier doit tenu faire fere."

[469] BMV/Ms/273 : 199v (1488), le vinaigre de cidre ayant dans la tradition pharmaceutique médiévale un pouvoir de guérison de la cataracte, les ampoules de pélerinage de la sainte Larme pouraient avoir contenues ce vinaigre.

[470] TV/652 (1212).

ponceau relevant du comte[471]. Cette maison doit être rapprochée de celle de Raoul Fèvre donnée à la Trinité par le comte et la comtesse vers 1040, et dont l'emplacement devait être très proche (*Cf.* p.283). Cet édifice doit certainement être associé aux "*maisons et métiers*" des moines établis le long des "Grands greniers" et mentionnés dans une lettre du comte Pierre de 1246 autorisant les habitants de ces maisons à vendre des "*oyseaux*" et à établir des "*muyt portative*"[472]. L'ensemble de ces métiers pourraient avoir été édifiés vers 1212 ; seule la maison nécessitant l'accord du comte est documentée, les autres ne nécessitant aucun accord restent dans l'ombre documentaire. Ces "*maisons et métiers*" des moines ont pu être reconnus morphologiquement dans une vingtaine de parcelles relativement homogènes adossées le long des "Grands greniers" et relèvent d'un processus de *tabernisation*[473] que l'on observe habituellement autour des places de marché (GAUTHIEZ 2003 : 239).

Une tentative comtale de mise en place d'un lotissement

Une lettre de 1246, collationnée dans l'aveu rendu par les moines de la Trinité au comte d'Anjou en 1504, évoque un conflit entre le Comte Pierre (1239-1249) et les moines à propos de la construction de maisons entre le four des moines et le gué du ponceau : *"Vidisse d'une lettre contenant que Pierre comte de Vendosme vouloit édifier sur le pave de la rue depuis le four aux moynes jusqu'au gue de pontceau maisons ou mestiers de laquelle chose opposiant les religieux abbé du couvent de l'abbaye de Vendosme disans quil ne le pouvoit faire attendu quil es est occupe leur terre et quilz y auroient grant domaige"*[474]. Cette lettre indique très clairement que le comte de Vendôme, Pierre, veut installer des maisons et certainement des boutiques entre le lotissement des "*métiers aux moines*" et les maisons occidentales de la rue du Change, dans cette partie de la ville devenue certainement très attractive par l'essor du culte de la sainte Larme. Le comte Pierre recula devant les moines moyennant la somme de 350 livres vendômoises et consentit à ne rien édifier, lui, ses héritiers ou successeurs *"en ladite rue ne de long depuis le four jusques au gué ne de travers depuis la chapelle Notre Dame et des mestiers des moynes jusques aux maisons qui sont de l'autre costé de la rue."* Il concède même aux *"demourans es maisons ou mestiers desdits moynes peussent avoir muies portatives par jour davant leurs maisons ou mestiers a vendre oyseaux et la nuyt les retirer en leurs mestiers ou maisons sans riens en prandre par ledit conte ne ses gens ou officiers.*[475]*"*. C'est certainement à cette époque que sont aussi édifiées les maisons situées au chevet de l'église Saint-Martin, probablement reconstruite, qui n'apparaissent dans la documentation qu'à travers le compte de châtellenie des environs de 1380 mentionnant sept édifices. Là encore, le désir de profiter d'un emplacement attractif implanté juste devant l'entrée de l'abbaye a dû motiver ces constructions.

[471] Le même phénomène d'autorisation d'empiétement sur un pont est reconnu au 15e s. pour la maison du poissonnier (*Cf.* p.538).
[472] BMV/Ms/273/105r.
[473] La tabernisation correspond à une construction de boutiques en bordure de voie sur une grande parcelle en bordure de voie.
[474] BMV/Ms/273/187r.
[475] BMV/Ms/273/105r.

Les structures de l'hospitalité à Vendôme au 13e s.

Dès lors que le nombre de voyageurs augmente, la question de leur accueil se pose. Nous avons vu qu'un certain nombre de structures d'accueil était en place depuis le milieu du 12e s. (*Cf.* p.366) mais tous relevaient d'établissements ecclésiastiques et de charité. L'hospitalité routière, à différencier de l'assistance aux malades et aux pauvres, commence à être bien connue par des recherches mettant en évidence durant le 13e s. un glissement de l'hospitalité charitable à l'hospitalité commerciale dont l'émergence des auberges est la manifestation principale du fait d'un développement des pèlerinages mais aussi des échanges à longue distance (BRECHON 2000 : 139-170, PEYER 1997 : 306-308). À Vendôme, les auberges n'étant pas connues dans la documentation avant la fin du 14e s. (*Cf.* p.481), leur existence dès le 13e s. est donc probable mais non assurée.

5.3.3 Les communautés religieuses à Vendôme fin 12e s.- 13e s.

Dans les paragraphes suivants ont été regroupés l'ensemble des actions des moines du 13e s. sur l'espace urbain. Trois catégories d'acteurs ont été définies, correspondant à des profils et des intérêts très divers : il s'agit des anciennes institutions, représentées par les moines de Marmoutier et ceux de La Trinité, des représentants du nouveau monachisme du 12e s. (Cisterciens, Grandmontains…) qui acquièrent de nombreux biens à Vendôme, et enfin des frères nouvellement installés à Vendôme, les Cordeliers et frères de l'hôtel-Dieu ainsi que des communautés de béguins et de béguines (Planche 54 et 55).

Les anciennes institutions : les moines de Marmoutier, ceux de la Trinité et les chanoines de Saint-Georges

Les moines de ces institutions installées depuis le 11e s. à Vendôme continuent à acquérir des biens dans la ville pour des raisons multiples, mais dans des proportions très négligeables ; leur pouvoir et leur domination foncière étant depuis longtemps structurés, ces biens ne sont que de petits accroissements de propriétés déjà relativement importantes. Seule la collégiale Saint-Georges mène une politique d'acquisition plus poussée. Les chanoines nouvellement réformés ont-ils cherché à rattraper leur retard par rapport aux autres institutions, sentaient-ils la concurrence des nouvelles institutions telles que l'hôtel-Dieu, qui acquit durant le 13e s. de nombreux biens ?

Les moines de Marmoutier (1185-1202)

Les premiers à acquérir de nouveaux biens à Vendôme sont les moines de Marmoutier qui, entre 1185 et 1202, vont chercher à entrer en possession de la maison appartenant à Jean des Granges[476]. Il s'agit plus précisément des moines de Lavardin, à travers leur prieur Gislebert, qui veulent acquérir cette maison et son bourgeois libre de toute coutume envers le comte de Vendôme, Bouchard IV[477]. Son fils, Jean II, confirmera cette donation en 1216[478].

[476] MB/181 (1185-1202), 182 (1185-1202) et 183 (1202).

[477] MB/181 (1185-1202) : "*Quod cum Gislebertus prior de Lauardino, ab illustri comite Vindocini Bucardo obtinuisset, ut quamdam domum cum platea leberam et quitam, cum burgense in ea manente, in terra scilicet eiusdem domus, que est apud Uindocinum, ab omnibus consuetudinibus, et exactionibus in perpetuum haberet, dictus prior domum Johannis de Grangia comparauit, uxore sua hoc et heredibus eorem concedentibus.*".

L'emplacement de cette parcelle doit correspondre à la maison de Marmoutier établie au sud-est du faubourg Saint-Lubin et qui fit l'objet d'un accord en 1470 avec l'abbaye Saint-Sauveur-de-l'Etoile qui décida le partage par la moitié d'une maison *"sise à vendôme, sur la grande route pavée "magnum vicum pavatum" allant de Vendôme à Tours, touchant à la maison de la Guestre, et au vieux chemin montant au château"*[479]. Elle servit au moins du 15e au 17e s. de pressoir pour les hommes de Marmoutier installés à Vendôme et aux alentours[480]. Cette maison deviendra au 18e s. une des casernes de la ville (*Cf.* p.681). Les moines de Marmoutier acquièrent également une *roche*[481] en 1229 aux alentours de Vendôme, à la limite de la zone d'étude, dite roche Saint-Médard[482]. Aucune explication ne peut être donnée à cette acquisition : les moines avaient-ils besoin de pierres ? C'est en effet le secteur des carrières de la Chappe qui ont servi à l'édification du clocher.

Les moines de la Trinité

Après l'accord de 1185, les moines de la Trinité se font plus discrets sur la scène vendômoise, où la documentation laisse plutôt entrevoir l'action de nouveaux acteurs réduisant d'autant la place de la Trinité dans son monopole documentaire. Les moines continuent d'acquérir certains droits et biens dans la périphérie de leur monastère dans le but de compléter leur seigneurie. Ainsi ils acquièrent de nouveaux droits sur une foire en 1213, des prés en 1238, le droit de tenir école en 1251 et enfin une nouvelle maison en 1272.

Un acte de 1213 rapporte l'autorisation donnée par le comte de Vendôme d'étendre la foire de la Sainte-Trinité sur plusieurs jours de la Pentecôte jusqu'au matin de la Sainte-Trinité[483]. En 1238, les moines achèvent la constitution de leur vaste prairie à l'est du monastère en acquérant de Bouchard Roupenon un pré qui est dit jouxtant ceux de l'abbaye, entre deux rivières et entre l'abbaye et les moulins de la Chappe[484]. C'est l'espace qui deviendra par la suite, au moins à partir du 15e s., les "Petits Prés" dans la dépendance directe des abbés de la Trinité. En 1251, un arbitrage entre la Trinité et Saint-Georges donne à cette dernière le *regimen scolarum* dans le château, la ville et la banlieue à l'exception d'une dérogation pour une école des moines dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié et dans la maison Saint-Denis-des-Prés, fondée en 1146[485].

---

[478] MB/221 (1216).
[479] MB/619 (1470).
[480] SAINT–VENANT 1912-1917d : 179.
[481] La *roche* ou *roiche* doit être interprétée comme une cave creusée dans le rocher.
[482] MB/230 (1229).
[483] TV/652 : *"Carta Johannis comitis qua concedit nondinas Sancte Trinitatis incipere feria Vie infra octobas Penthecostes et durare usque ad mane diei Sancte Trinitatis".*
[484] TV/696 (1238) "… pratum meum cum omnibus ylleaus ejusdem prati, que sunt juxta pratum abbacie Vindocinensis, quod est inter duas aquas, videlicet inter abbatiam et molendinos de Capa, et quicquid juris in eis habebam in perpetuum".
[485] TV 709 (1251) : "…super eo videlicet quod nos dicebamus predictos religiosos non posse sive debere regere vel regifacere scolas infra castrum, villam et banlevam Vindocinensem, dilectis religiosis e contrario asserentibus et dicentibus se posse seu debere regere vel regifacere scolas in capella Beate-Marie de Vindocine, prout ab antiquo consueverunt facere […] concanonicos dicte ecclesie Beati-Georgi Vindocinensis, super hoc compromisimus, promittentes hinc et inde, ad pena centum librarum Vindocinensium, firmiter et inviolabiliter

En 1272, Jehan dit Bicheron, chanoine du Mans donna à La Trinité et plus précisément au cellérier tout le droit en seigneurie qu'il avait *"a cause et pour raison de ysabeau sa femme, veuvfe de feu pasquier de Trou en aucunes maisons situées au censif du cellerier en la grant rue de la regreterie de vendosme"*[486]. Cette maison a pu être localisée à l'angle de la Grande Rue et de la rue de la Poissonerie (actuelle rue Marie de Luxembourg) puisqu'il s'agit du seul fief du cellérier établi au 16e s. sur la Grande Rue.

Les chanoines de la collégiale Saint-Georges : réforme et investissements urbains

Le nombre de chanoines aux 11e-13e s. n'est pas connu avec certitude, néanmoins un aveu du 16e s.[487] indique que vers 1430, le comte Louis de Bourbon, revenu de captivité, combla de ses faveurs l'église Saint-Georges en augmentant le nombre des chanoines de douze à vingt en créant huit hebdomaniers. Les chanoines étaient donc au nombre de douze avant le milieu du 15e s. Selon le chanoine Du Bellay, ils étaient sous l'autorité d'un prévôt pris parmi eux et nommé par le seigneur jusqu'en 1212, date à laquelle eut lieu une première réforme du règlement du chapitre, demandée par le comte Jean III, dit l'Ecclésiastique, et menée sous la direction de deux commissaires nommés par le Pape. Les détails de la réforme nous échappent totalement, seule la redistribution des fonctions du prévôt au doyen, nommé par le comte, est connue[488]. Une seconde réforme du chapitre plus importante eut lieu en 1246[489]. Elle organisa plus précisément le chapitre en instituant les charges de chévecier, chantre, fabricier, sous-chantre, syndic, trésorier et chancelier. Cette restructuration du chapitre doit être considérée en plus de l'aspect religieux comme l'affirmation du pouvoir de la nouvelle dynastie comtale, celle des Montoire qui arrive à la tête du comté en 1217, face à ce collège de chanoines qui, il faut le rappeler, est installé au centre du château comtal.

Sans qu'il ait été possible de les associer à l'une ou l'autre des réformes, des transformations matérielles sont intervenues dans la collégiale. En effet, les fouilles de l'abbé Plat, dans les années 1930[490], ont mis en évidence une importante phase de transformation durant le 13e s. qui s'est caractérisée par l'adjonction d'un clocher, la transformation du chœur qui passa de cinq chapelles échelonnées à trois par la condamnation des deux chapelles du transept, et par un rehaussement du sol qui condamna les anciens piliers du chœur. Les

---

observavre quicqiud predicti quator arbitrii seu arbitratores super hoc ducerent statuendum : qui suum arbitrium preferendo, statuerunt quod nos et successores nostri, monacho seu capellano dicte capelle Bate-Marie qui nunc et pro tempore in dicta capella deserviet vel ejus allocato, in recompensatione sui commodi temporalis, quiquaginta solidos menete currents, in festo Ascensionis Domini, apud Vindocinum in predicta capella reddere de cetero tenebimur annuatim, ad penam viginti solidorum dicte monete sepedicits religiosis, cum predictis quinquaginta solidis, pro bono pacis, solvendorum, si nos in solutione dictorum quinquaginta solidorum ad predictum terminum contigerit defecisse, ita quod dicti religosi vel capellanus jam dicte capelle, sive ipsius allocati, infra castrum, villam et banlevam Vindocinensem regimen scolarum in aliqua scientia nullatenus obtinebunt vel facient obtineri, praeterquam in ecclesia vel in domo Beati-Dionisii de Pratis prope Vindocinum…"

[486] BMV/Ms/273 (1272).

[487] AN/P/610 (1546).

[488] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 64.

[489] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 67-68.

[490] PLAT 1930, *Notes de fouille*.

bâtiments canoniaux du 13e s. restent inconnus, seule l'organisation de la fin du 18e s., décrite dans l'acte de vente de la collégiale du 24 août 1793 montre la présence de salles à usage communautaire réparties sur le pourtour de la collégiale. Une salle de 9 m sur 3,8 m au sud du chœur est dénommée "la salle du chapitre", alors qu'au sud était installée la sacristie de 14,5 sur 4,4 m. Il existait également deux pièces au nord de la nef de 5,10 sur 3,8 et 5,1 sur 4,5.

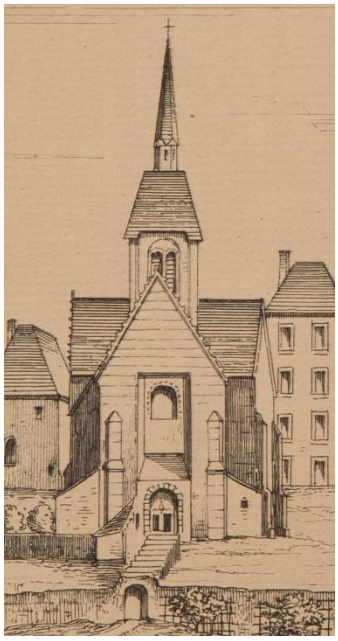

Figure 123 : La collégiale Saint-Georges au 17e s., vue d'ouest (Planche 33)

La réforme du chapitre s'accompagne également d'une véritable politique d'acquisitions d'un patrimoine urbain et de nouveaux droits. La collégiale possédait de nombreux privilèges dont celui de s'occuper des écoles de la ville, monopole qui fut remis en cause par les moines de la Trinité en 1251 qui n'obtinrent le droit d'ouvrir qu'une école destinée à six enfants de la psallette dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié[491]. À l'instar d'autres institutions les chanoines obtinrent pour leurs hommes des privilèges dont celui de l'exemption de taille comtale en 1214[492]. Ils jouèrent également un rôle important dans le commerce et la lutte contre la fraude car ils étaient les gardiens du boisseau-étalon et du poinçon servant à authentifier tous les boisseaux publics[493].

Pour la censive de la rue Ferme, l'acquisition dut se faire progressivement par l'achat des maisons de chevaliers de la *"rua vassolorum"*. Ce phénomène a déjà été mis en évidence par Dominique Barthélemy qui le rapproche du phénomène chartrain dans lequel les chanoines de la cathédrale prennent possession du *"vicus vassalorum"* de cette ville (BARTHELEMY 1993 : 586-587). Dans le cas vendômois, il se fonde sur l'interprétation d'un texte de 1246[494] réglant un conflit entre le cheuvecier du chapitre et les moines de Fontaine-

[491] TV/709 (1251).
[492] AN/P/610 (1546) rapporte une lettre de Jean III de 1214.
[493] SAINT-VENANT 1912-1917d : 71.
[494] ADLEC/G/316 : 1 (1246) : Sentence arbitrale de M., le sous-doyen de Notre-Dame de Tours, déclarant qu'une pièce de vigne *"au boes la barbe"* appartiendra à l'abbaye de Fontaines-en-Touraine et qu'une maison sise à Vendôme en la rue Ferme et une vigne à "chasteau Boeau" demeureront à Henri chevecier du chapitre de

en-Touraine (Fontaine-lès-Blanches, *Cf.* p.395) à propos de la propriété d'une maison de la rue Ferme restant en possession du cheuvecier. Il pourrait s'agir de la maison donnée par le comte en 1197 à ces mêmes moines[495]. Le règlement du conflit en 1246 ne semble pas à notre sens montrer une acquisition de la rue par les chanoines pour deux raisons. D'une part, un texte de 1254[496] montre que cette maison et le bourgeois libre de toutes coutumes retournent dans les mains des moines de Fontaine : l'acquisition par les chanoines n'est donc que temporaire. D'autre part, les chanoines devaient déjà être possessionnés dans cette rue bien avant 1246, puisque comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent les clercs et les chevaliers appartenaient aux mêmes familles et pouvaient, si l'on se fonde sur le cas du chapitre de Saint-Yrieix, habiter les mêmes maisons. Le départ progressif des chevaliers (*Cf.* p.405) aurait laissé les maisons aux seuls chanoines qui auraient pu en faire don au chapitre en tant que tel. La disparition du toponyme *"rua vassalorum"* vers 1200 et l'apparition du *"vicus firmatus"* en 1215[497] et 1239[498] atteste du changement de population qui s'opère dans cette rue.

Leur politique d'acquisition s'étend également aux dîmes. En 1255[499], Jean de Pinoche, écuyer, et sa femme Eustachie vendent une dîme de blé et de vin, en la paroisse Saint-Martin de Vendôme et dans le fief d'Hugue de Saint-Agil, chevalier, héritée de la mère d'Eustachie, pour 160 livres vendômoises. Hugue de Saint-Agil est peut être un ascendant de Galois de Souday ; dans ce cas, la dîme doit correspondre au fief de ce dernier dépendant du seigneur de Mondoubleau, établi dans la partie occidentale de la ville.

Le nouveau monachisme et Vendôme

Dans le premier quart du 13e s., huit monastères issus du nouveau monachisme entrent en possession de maisons et de censives à Vendôme. Ces huit communautés sont extérieures à la ville et même pour certaines extérieures au comté : il s'agit par ordre chronologique d'arriver à Vendôme des Cisterciens de Fontaines-lès-Blanches, (diocèse de Tours) de ceux de l'abbaye de Perseigne (diocèse du Mans), des moniales percheronnes des Clairets, des religieuses de Moncé-en-Touraine, des frères grandmontains de la Hubaudière, des hospitaliers de Tourailles, des moniales de la Virginité et des moines de l'abbaye de l'Étoile.

Saint-Georges, en payant à l'abbaye 4 livres de monnaies vendômoises de loyer annuel au lendemain de la Saint-Georges d'été

[495] CV/136 (1197).

[496] ADLEC/G/316 : 3 (1254), Vente par jean d'"Espniox" et Austache, sa femme aux cheveciers et chapitre de Saint-Georges, moyennant 160 livres de monnaie vendômoise, de toute la dîme, tant de blé que du vin qui fut à feu Agathe, dame de Rondon, mère de la dite Eustache, sise dans la paroisse Saint-Martin de Vendôme dans le fief d'Hugues de Saint-Agil, chevalier en 1255. Et Rattification la même année par Hugues de la Ferté, écuyer, frère d'Eustache.

[497] AN/P/618 : 56 (1215).

[498] CV/332 (1239).

[499] ADLEC/G/316 : 3 (1255).

Les Cisterciens de Fontaines-lès-Blanches (1197)

Peu avant 1115 s'installèrent à Autrèche, au lieu-dit *Pont-de-Fontaine* (anciennement *Pont-Rune*), deux ermites bientôt rejoints par une dizaine de personnes. Ils édifièrent une chapelle en bois dédiée à sainte Marie-Madeleine. Une dizaine d'années plus tard, les seigneurs locaux leur firent don des terrains alentours. Certains de ces ermites se satisfaisaient de ce statut alors que d'autres voulaient rejoindre un ordre régulier, des contacts furent pris avec l'abbaye de Savigny en Normandie. En 1134, Geoffroy, abbé de Savigny, en compagnie de l'archevêque de Tours Hildebert, décida la transformation de l'ermitage en abbaye qui rejoignit ainsi la congrégation de Savigny. En 1147, cette congrégation opta pour le rattachement à l'Ordre de Cîteaux (CARRE DE BUSSEROLLE 1880 : 89).

Les moines cisterciens de Fontaines-lès-Blanches en Touraine se voient concédé par Bouchard IV en 1197 *"unum burgensibus meis Vindocini leberum et quietum ab omni exactione seculari et ab omni consuetudine ad meum dominium pertinenti quamdiu fratibus de Fontanis servire et obedire voluerit*[500]*".* La maison de ce bourgeois n'est pas localisée dans l'acte mais en 1253, un autre document émanant des chanoines de Saint-Georges stipule que ces derniers font abandon aux religieux de Fontaines-lès-Blanches de tout droit sur leurs hommes libres de Vendôme habitant dans les maisons et roches de la rue Ferme[501] après un premier accord intervenu en 1246 (*Cf.* p.392). La maison de 1197 devait être située dans cette rue, certainement dans sa partie sud-est, la seule pour laquelle il a été impossible de définir la mouvance au 16e s. ; si une censive relevant de Fontaine existait, elle ne pourrait être localisée qu'à cet emplacement.

Les Cisterciens de l'abbaye de Perseigne (1199)

Fondée en 1145 par Guillaume III Talvas, comte de Bellême, l'abbaye cistercienne de Perseigne, aujourd'hui sur la commune de Neufchâtel-en-Saosnois (département de la Sarthe), fit l'acquisition en 1199 d'une maison dans la rue Saint-Bié[502] pour laquelle nous ne possédons aucune autre donnée (DOUX 2013).

Les Cisterciennes des Clairets (1215 et 1226)

L'abbaye des Clairets fut fondée en 1204 par Mathilde de Brunswick, veuve de Geoffroy, comte du Perche. Aujourd'hui sur la commune de Mâle, à cinq kilomètre de Nogent-le-Rotrou (département de l'Orne), elle abritait une communauté de femmes qui acquit très vite des biens dans Vendôme sous la forme de trois maisons et des redevances perçues sur les bourgeois y résidant. En 1215, Jean III donna un bourgeois, c'est-à-dire ces droits dessus et sa maison, libre de la taille, de l'ost et d'autres redevances, il se nomme Guillaume et sa maison est construite sur le pont Saint-Georges[503]. Il faudra attendre une

[500] CV/136 (1197).
[501] CV/369 (1253) : *"Item volumus quod domus et rupissite in vico firmato., sicut se possident, con petinenciis suis et emendationibus ibi per nos factis, salvis tamen nobis adquisistis et adquirendis, mobilibusque in tempore obitus nostri ibi poterunt inveniri, de quibus ad voluntatem nostram poterimus ordinare et tote vinee quas ab eisdem tenemus, sicut Gaufridus dictus Ruffus antecessor noster tenebit […]"* même acte que ADLEC/G/316/2.
[502] CV/139 (1199) : "domum eorum sitam in vico sancti Beati, in castello Vindociensis".
[503] CV/211 (1215) : *"Willelmum burgensem cum domo, in qua manet, quae sita super pontem Beati-Georgii"*

quinzaine d'années pour que le dit Guillaume et sa femme Isabelle confirment leur don aux moniales des Clairets[504].

Le deuxième don est effectué en 1226, par Agathe de Maugué et son fils, Hervé d'Oucques. Il correspond à la cession d'un denier de cens sur une maison à Vendôme appartenant à Guillaume située derrière la maison d'André Vachier sur le pont Saint-Georges[505]. Le troisième don concerne la maison "de la Vacherie", située devant la maison précédemment citée et appartenant à Guillot Letalemelier (boulanger), bourgeois de Vendôme[506], pour laquelle Hervé de Oucques donne un denier de cens. La dernière acquisition par les moniales à Vendôme est effectuée en 1237 et porte sur une roche appelée la roche Guillaume (du nom de Guillaume de Maugué), dans la censive de Geoffroi Chauvin, c'est-à-dire le fief de la Grève, appartenant à Jehan le Cuiracier et à sa femme Isabelle, veuve de Guillaume, bourgeois, qui effectua le premier don[507]. Confirmée en 1243, Isabelle ajoute à cette roche une maison appelée "*Oesiz*" située à côté de la maison d'Ernulphi Robillart dans la censive de Jean de Fontenille, *miles*[508].

L'analyse du censier des environs de 1380 montre que les moniales des Clairets possédaient une vaste parcelle au-devant du fossé occidental de la Rue Ferme, proche du Pont Saint-Georges. Il pourrait s'agir des différentes maisons acquises durant le 13e s., dont celle de la Vacherie. La roche Guillaume mentionnée dans la censive de Geoffroi Thaurin doit être localisée dans le fief de la Grève sur les parcelles à l'angle des rues de la Grève et de la rue des Écoles, les seules relevant de ce fief et renfermant une partie du coteau. Quant à la maison "*Oesiz*" dans la censive de Jean de Fontenille, elle reste non localisée.

Les moniales cisterciennes de Moncé en Touraine (1222)

Le prieuré de Moncé était un monastère féminin relevant de l'Ordre cistercien fondé en 1209 à Limeray près d'Amboise (CARRE DE BUSSEROLLE 1879f : 273-274). Peu d'archives de ce monastère nous sont parvenues mais les quelques actes originaux ont été étudiés par Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993 : 924). Le principal document est une déclaration de 1497[509] indiquant l'ensemble des acquisitions effectuées par les moniales. Elle commence par 50 sols tournois annuels assignés par le comte Jean sur le péage de Vendôme, puis *"ung homme comptant franc bourgeoys de sa ville"* exempt de coutumes et de tailles*, "comme il appert par lettres donnes de monseigneur jehan lors comte de vendosme et datees de l'an de*

[504] CV/301 (1230) : *"Willelmum burgensem, Ysabellis, uxor sua, in praesentia nostra constrituti, pro salute animae suae et parentum suorum, sanctimonialibus de Claretis, in puram et perpetuam elemosinam dederunt et concesserunt domum suam sitam super pontem Beati-Georgii".*

[505] CV/272 (1226) : *" unum denarium censualem annui redditus percipiendum, in quadam domo sita post domum Andree Vachier, super pontem Beati Georgii de Vindocino, quam domum possidet dominus Guillelmus; quod denarium censualem domina Agatha et Herveus filius ejus solebant ibidem percipere annuatim.".*

[506] CV/320 (1235) : "Herveus de Oquis […] dedit et concessit Guilloto Letalemelier, burgensi Vindocinensi, unum denarium census, in domo Vacherie, sita super pontem Beati Georgi."

[507] CV/322 (1237) et 323 (1237)

[508] CV/348 (1243) : *"rocham suam quam insimul acquisierant, sitam apud rocham quae vacatur rocha Willemi, in censiva Gauffridi Thaurin. Preterea dicta Ysabellis dedot eisdem monialibus domum quae vocatur OEsiz, cum omnibus pertinenciis, sitam juxta domum deffuncti Ernulphi Robillart, in censiva nobilis viri Johannis de Fontenille, militis."*

[509] AN/P/618 : 56 (1497) et SAINT-VENANT 1912-1917b : 390

grâce mil CCXXII". Il est ensuite mentionné une rente donnée aux moniales par Pierre Michel, bourgeois de Tours : 10 livres tournoises sur le péage de Vendôme qu'il avait acquis de Jean IV par un acte de 1222. En 1215, ces moniales avaient une maison et ses dépendances, rue Ferme, acquises grâce au don de Guillaume de Maugué[510].

Les moines grandmontains du prieuré de la Hubaudière (1223)

Fondé peu après 1190 par Hugues III d'Amboise et le comte de Vendôme, Bouchard IV, le prieuré de la Hubaudière est un prieuré grandmontain établi sur la commune actuelle de Sanières[511]. Il faudra attendre une trentaine d'années avant que les religieux de ce prieuré acquièrent une maison et son bourgeois en ville. C'est Jean IV qui fait don au prieuré de la Hubaudière d'un bourgeois nommé Froger et de la maison proche du pont Saint-Georges[512]. La parcelle comportant cette maison peut être localisée avec précision dans la mesure où le fief existe toujours au 15e s. ; elle est établie à l'est de la rue Poterie jouxtant la porte Saint-Georges au nord.

Maison des hospitaliers de Tourailles (1241)

En 1213, le comte de Blois Thibault VI ratifiait l'accord conclu entre les Hospitaliers d'une part, et Denise de Thorailles et ses enfants de l'autre, relatif à la fondation d'une maison d'hospitaliers au lieu-dit de Tourailles. Une trentaine d'années après, en 1241, l'abbé de Saint-Georges-du-Bois, Pierre, autorise Innocent et Jeanne sa femme à vendre quatre maisons adjacentes établies dans le *"Marchileio Veteri"*, dans la censive et la paroisse Saint-Lubin relevant de son autorité dont une appartient à Arnoul de Tourailles [513]. Les hospitaliers reçoivent tous les droits à l'exception de ceux de cure, de justice et de seigneurie à charge de payer chaque année une redevance de cinq sous indemne de toute réclamation étrangère, même du prieur de Saint-Sulpice[514]. La même année Pierre comte de Vendôme accordait

[510] CV/221 (1215).
[511] SAINT-VENANT 1912-1927c : 355.
[512] CV/253 (1223) : *"Frogerium, burgensem meum cum omnibus consuetudinibus quas habebam supra domum suam, apud pontem sancti-Georgii…"*
[513] CV/341 (1241) : *"[…] Innocentis et Johanna, uxor ejus, vendiderint fratibus Hospitalis Jerosolimitani de Torrailles domum suam quam habebant apud Vindocinum, in Marchileio Veteri, ad censum trium deneriorum a nobis et priore nostro, videlicet Sancti leobini de Vindocino, in parrochia ejusdem prioratus, et dicti frates de Torailles duas alias domos adjacentes predicte domui vendite a dicto prioratu ad censum vigenti sex denariorum ab antiquo tenerent, nos predicti Hospitalis volentes acquiere benevolentiam et favorem, ad petitionem predictorum fratum, de assensu et volutate dicti prioris, eisdem concessimus predictam domum cum allis predictis quator domibus et domo Arnulfi de Torrailles, predicte domui venditte contigua, in eadem censiva, in perpetuum possidendam. […]"*.
[514] CV/341 (1241) : […] *"Si autem dictos frates predictas domos contingerit vendere, vel extra manum suam ponere, illi qui eas tenerent ad easdem consuetudines tenerentur nobis et predicto priori ad quas tenentur alii qui censivas a nobis et predicto priori ad quas tenentur alii qui censivas a nobis et dicto priore possident, in censiva nostra, et ipsus prioris contigua domibus prenotatis, salvis tamen nobis et eidem priori in juribus omnibus in perpetuum, id est parrochiali in hospitibus domuum predictarum, et retentis nobis et dicto priori in predictis domibus jurisdictione, districtu, justicia et dominio, tam pro censibus non solutis statuto termino, quam pro alia causa provenientibus, sicut habemus in hominibus existentibus in censiva nostra supranominata. Si vero contiguat quod capellanus Sancti Suplicii Voindocinensis predictis fratibus supra predicta domo vendita vel pertinenciis suis calumpniam inferat, vel aliquam partem ab eis evincat"*.

pleine et entière franchise de toutes servitudes féodales, redevances, bans, corvées et exactions[515].

Les moniales de la Virginité (1278)

L'abbaye de la Virginité fut fondée en 1220 par Jean IV de Vendôme dans les bois de Fargot, au nord de Montoire, situé dans le diocèse du Mans. Le Chapitre Général de Cîteaux valida en 1251 la fondation à la suite d'une procédure entamée en 1247. Elle était placée sous la direction de l'abbé cistercien de l'Aumône, établi dans la forêt de Marchenoir à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Vendôme[516]. À une date inconnue, mais entre 1247 et 1277, ces moniales acquièrent le four banal appartenant au seigneur de Caresmot, situé au sud de la rue Guesnault, à l'ouest du canal du Ponceau, auquel étaient contraints de venir une partie des habitants de la rue Guesnault, Saulnerie, Renarderie, du bourg Saint-Martin et de l'Écrevisse[517]. En 1278, ces moniales décident, certainement pour élargir leur four, d'acheter une maison adjacente. L'acte d'achat fut transcrit par Auguste de Trémault en 1865, avec un autre concernant la vente précédente et autorisant la restitution suivante : en 1277, André le Fèvre, fils d'Henri le Fèvre, vend à Jehan dit Arcemon le coutelier une maison et ses appartenances[518]. Un an plus tard, le même *Jehan*, sa femme *Fressane* et leur fils *Johannin* vendent leur nouvelle acquisition aux moniales de la Virginité[519].

L'abbaye de l'Étoile (13e s. ?)

Vers 1130 à Authon, une abbaye fut fondée sous le nom de la Sainte-Trinité de l'Étoile et confiée à l'ordre des Prémontrés par le comte de Vendôme Geoffroi Grisegonelle et sa femme Mathilde de Châteaudun, à l'instigation de Thibault de Champagne, comte de Blois. Les archives la concernant sont peu nombreuses mais un aveu du 15e s. indique que ces chanoines réguliers possédaient un fief dans la rue de la Grève, dit fief du Colombier, pour lequel les moines devaient à chaque mutation d'abbé un verre cristallin. Cette redevance particulière s'expliquerait par la présence dans ce fief de la maison de la Verrerie, ou du grand feu, attestée dès le 15e s. (SAINT-VENANT 1912-1917b : 482). C'est peut-être de cet

[515] CV/342 (241).
[516] L'Aumône, fondée grâce à un don de Thibaut IV de Blois, est une des premières fondations de l'ordre cistercien, la huitième fondation directe de l'abbaye de Cîteaux (SAINT-VENANT 1912-1917a : 358). Il vaudrait mieux citer un ouvrage de référence sur l'ordre cistercien (si vous avez le temps de le chercher).
[517] AN/608/1 (1608).
[518] TRÉMAULT *1865, Trois chartes du XIIIe siècle et une du XVIe s., relatives à une ancienne maison de Vendôme : 50 : "André le Fièvre, clerc, fils de feu Henri le Fièvre, reconnait avoir vendu et vend à Jehan dit arcemon le coutelier et à ffressane sa femme et à leurs héritiers, une maison telle qu'elle se poursuit avec ces appartenances devant et de côté, situé à la Planchette, joignant au four aux Nonnins de la Virginité, en la censive de Geoffroi de Noiers, écuyer."*
[519] TRÉMAULT 1865, *Trois chartes du XIIIe siècle et une du XVIe s., relatives à une ancienne maison de Vendôme* : 47 *"D'un commun accort d'un assentement et d'une volonté alabaesse et au convent de la Virginité une meson ofonz et opropriete et otreille et cortil seant detries ladite meson et o une voie alant des ladite meson jusques au Loir par detries et si comme ladite meson et ladite treille et ledit cortil et ladite voie alant au Loir se poursieent loue et le omerien et opierre apartenanz a ladicte meson et as autres dites chouses vendues et estanz dedanz. Lesqueles chouses sont seanz juuste le ponceau joignant dune partie aufor as dites abbaesse et convant en la censive monseigneur phelippe de noiers chevalier"*

établissement qu'est tirée la réputation des *"voirres de Vendôme"* connue depuis le 13e s.[520]. La date de constitution de ce fief reste inconnue mais son attribution au 13e s. paraît probable au regard du mouvement généralisé d'acquisition par ce type de communautés, même s'il s'agit ici d'un fief s'étendant sur une grande superficie (au moins 11 000m^2) contrairement aux autres acquisitions qui restent plus modestes. Quant à la verrerie de Vendôme, n'était-elle pas un moyen pour ces moines de faire fructifier leur principale production : le bois ?

Les acquisitions du nouveau monachisme : les raisons de leur concentration

Il s'agit maintenant de comprendre les raisons qui ont poussé tous ces établissements à acquérir des biens dans Vendôme et d'en analyser la répartition. Les hypothèses qu'émet Dominique Barthélémy pour ces acquisitions paraissent très séduisantes : elles répondraient à un besoin nouveau pour ces institutions, touchées par une diminution du nombre de frères convers, d'accéder à un marché leur permettant de vendre leurs surplus et d'acquérir des biens utiles au monastère (BARTHELEMY 1993 : 767). La répartition de l'ensemble des acquisitions est singulière et ne semble pas relever du hasard (Planche 54). En effet, toutes s'inscrivent dans la partie méridionale de la ville autour du "vieux marché", du pont Saint-Georges, de la rue Saint-Bié et de la rue Ferme. Comment expliquer cette répartition ? Deux éléments de réponse peuvent être avancés : d'une part les dons et les ventes du nord de l'agglomération sont monopolisés par les deux grandes institutions en plein essor que sont l'hôtel-Dieu et le couvent des Cordeliers et d'autre part, les maisons données s'inscrivent dans des espaces ayant certainement perdu de la valeur. En effet, tout le secteur du vieux *marcheis* a dû perdre en attractivité après que le comte a déplacé le lieu du marché à l'intérieur de la ville. Les dons effectués par ce dernier dans la rue Ferme peuvent aussi s'expliquer par l'arrivée sur le marché foncier de terrains jusqu'ici occupés par les chevaliers qui ont quitté le château comtal pour leur résidence de campagne. La rue Ferme était investie par les chanoines de Saint-Georges, l'infirmier de la Trinité et les moniales des Clairets et de Moncé.

Ainsi, les biens et les hommes acquis par ces monastères ne seraient pas les biens les plus en vue mais des terrains ayant perdu de l'intérêt car plus éloignés des centres économiques.

Les nouvelles institutions

Des béguins et des béguines à Vendôme

Ce mouvement religieux qui apparut en Europe à la suite de la prédication d'un prêtre liégeois Lambert li Beges (mort en 1177) prônait une vie de pauvreté isolée ou en communauté (SIMONS 2003 : 24-34). Il s'agissait le plus souvent de communautés de laïcs hommes ou femmes qui ne prononçaient aucun vœu et dont l'idéal de vie de pauvreté attira la méfiance de l'Église qui les trouva trop proches de l'hérésie vaudoise. L'interdit lancé à leur encontre lors du concile de Vienne de 1311-1312 n'empêcha pas le maintien de certaines

[520] LE ROUX DE LINCY 1859 : *Le livre des proverbes français* précédé de recherhces historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen age et de la Renaissance, 2e edition, T1.

communautés jusqu'au 16e s., essentiellement féminines, dont les plus connues et spectaculaires se trouvent aujourd'hui en Flandre (VAN AERSCHOT 2001).

À Vendôme, nous ne connaissons pas la date d'arrivée de cette communauté ; les seules traces de leur existence apparaissent en 1355 dans le Livre de Fief à travers le toponyme d'une voie, la rue des Béguynes[521], et le nom d'une famille de bourgeois du 14e s. les Béguin[522]. Raoul de Saint-Venant émet l'hypothèse dans son dictionnaire de l'existence de deux communautés à Vendôme, une d'hommes et une de femmes, dès le 13e s. (SAINT-VENANT 1912-1917d : 98). Concernant la communauté d'hommes, il se fonde sur la tradition locale qui voyait dans les vestiges d'une maison établie dans l'îlot situé entre la place du marché et la grande rue, la chapelle des Béguins. Cet argument paraît peu recevable quand on sait la propension qu'ont les érudits du 19e s. à interpréter toute structure voûtée comme des chapelles ! Il évoque un second argument plus convainquant repris de Rochambeau, celui de la présence d'une tombe d'un supérieur des Bégards dans la collégiale Saint-Georges, au milieu de la nef sur le côté droit, un détail que Rochambeau n'a pas pu inventer (ROCHAMBEAU 1889). Concernant la communauté de femmes, les données sont plus fiables : en plus de donner son nom à une rue, la communauté a donné son nom à une maison dite *"maison du Béguynage"* qui apparaît dans la documentation au 15e s.[523] localisée dans la rue des Béguines. Un texte de 1416 en précise l'implantation au nord de cette voie : *"Maison, rue des Béguines joignant à la maison du Béguinages d'une part, à Jehan Lebrun d'autre part, à la rue d'un bout et aux murs de ville de l'autre"*[524]. Reste une dernière question à soulever : à partir de quand cette communauté est-elle présente à Vendôme ? Le fait qu'en 1355 la communauté ait donné le nom à une rue servant de repère dans la localisation d'un bien indique son ancienneté et son importance. Une existence dès le 13e s. au moins pour la communauté de femmes est probable.

L'hôtel-Dieu : une fondation comtale (1203)

L'hôtel-Dieu, peu documenté pour ses débuts[525], est fondé par Bouchard IV en 1203 qui le confie aux "*fratres condonati"* de Saint-Sulpice près de Rennes et il apparaît dans les textes sous le nom de *"domus elemosinaria"*[526] Tout ce que l'on sait pour cette période concerne les donations des comtes Jean II, Jean III et Jean IV telles que le revenu de la foire de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste dès 1203[527], mais nous ignorons tout de son organisation interne (nombre de malades pouvant y être accueillis, constitution, organisation de la communauté…), ainsi que de ses fonctions précises (accueil des malades, des pauvres, des pèlerins). Il devait sans doute accueillir l'ensemble de ces populations à l'instar de celui d'Avranches sur les chemins de Saint-Michel (NICOLAS-MERY 2008).

[521] AN/P/976/*LF* n°74.8 (1355).
[522] ADLEC/21/H/53 : 1 (1330), SUILLIOT "bornage" 33 (1340) ; les deux textes mentionnent Jehan Béguin et sa femme Gilette la Bégine.
[523] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460) et AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[524] ADLEC/G/234 (1416).
[525] Entre 1203 et 1240, 24 titres sont conservés dont 20 sous la forme de brèves analyses d'*Inventaires* (ADLEC/41/H/54 et 56).
[526] CV/230 (1220).
[527] ADLEC/41/H/56 : 1 (1203).

Seule son emprise peut être en partie restituée par une analyse régressive à partir du plan du 17e s. dressé par les Oratoriens peu de temps après leur prise de possession des bâtiments de l'hôtel-Dieu en 1623. À cet ensemble du 17e s. sont soustraits les maisons et terrains acquis entre 1203 et le 17e s. Ainsi, il faut retirer à l'emprise moderne l'île Paradis acquise en 1364 de Jehan Prendpinçon, le canal du pont Perrin acquis en 1281 du seigneur de Baillou[528] et l'ensemble des espaces s'étendant entre la rue Saint-Jacques et une rue attestée par l'analyse morphologique (l'ancienne rue méridionale du lotissment en fuseau du 11e-12e s.) et subsistant sous la forme d'une ruelle (Planche 54). Cette partie d'îlot entra progressivement dans les possessions de l'hôtel-Dieu à partir de la fin du 13e s.[529] et jusqu'au 17e s. lors de l'agrandissement de l'enclos du collège oratorien qui prit place dans les bâtiments de l'hôtel-Dieu (*Cf.* p.635). En 1261, l'établissement hospitalier entre en possession, après un don, d'une maison contiguë à la grange de Pierre Sorre, rue Saint Jacques. Il faut aussi soustraire à l'emprise du 17e s. la chapelle Saint-Jacques qui n'entrera dans les possessions de l'hôtel-Dieu qu'un an après sa fondation[530]. L'enclos devait donc représenter une superficie de 6°800 m^2 bordée au nord par la rue attestée par la morphologie, au sud par le canal du pont Perrin, à l'est par les fonds de parcelles des maisons établies sur la rue du Change et à l'ouest par les fonds de parcelles des maisons établies rue Poterie. La constitution de cet ensemble dut s'effectuer entre 1242 et 1282 car, comme le note Dominique Barthélemy, le vide documentaire observé durant cette période est peut être dû à la masse des affaires qui décourage l'archivage et la concentre essentiellement sur les actes d'amortissement (BARTHELEMY 1993 : 971).

La composition de l'enclos en ce début du 13e s. n'est pas connue et il faudra attendre 1460 et le premier aveu conservé pour en connaître les aménagements, à l'inverse de l'hôtel-Dieu de Troyes, bien documenté dès le milieu du 14e s. (GESRET 2004) ou encore l'hôpital Saint-Jean d'Angers (COMTE 2008). Seul l'acte de donation de la foire de Saint-Jean-Baptiste nous indique l'existence d'une église puisque c'est à cette occasion qu'est célébré pour la première fois l'office divin dans l'hôtel-Dieu. Il dut se dérouler dans une église ou une chapelle autre que celle de Saint-Jacques, qui ne fut rattachée à l'hôtel-Dieu qu'un an après. Le plan dressé par les Oratoriens au milieu du 17e s. permet de lever l'ambiguïté (Planche 16), puisqu'il indique l'existence de deux édifices de culte distincts, la chapelle Saint-Jacques, destinée à l'accueil des pèlerins et des malades, et une autre église plus à ouest et plus petite, nommée sur le plan *"l'ancienne église"* autour de laquelle devait s'étendre le cimetière mentionné dans plusieurs aveux des 15e et 16e s. Il faut attendre un aveu de 1460 pour saisir une partie de l'organisation de l'hôtel-Dieu, qui précise que l'enclos était constitué de "*l'église, le cimetière, le dortoir aux pauvres, maison, grange, cour, vergiers avec le four à ban ainsy que le tout se poursuit et comporte*[531]*"*.Cette description, bien que tardive, laisse entrevoir la présence d'espaces de culture et de bâtiments d'exploitation rurale aptes à alimenter la communauté et les "pauvres passants". À l'échelle de la ville, l'implantation de cet établissement n'est pas anodine : installé en ce début du 13e s. à l'extérieur de la ville de Vendôme dans les terrains utilisés pour l'expansion urbaine, comme de nombreux

[528] CV/403 (1281-1282) et CV/410 (1288).
[529] CV/387 (1261).
[530] CV/156 (1204).
[531] AD/41/H/51 (1460).

établissements hospitaliers, ce site offre les meilleurs accès propres à drainer vers lui "la clientèle" des nécessiteux. Lieu de passage, de halte et de contrôle des flux, il est à la fois un sas sanitaire d'entrée et de sortie et un marqueur du paysage du fait de sa visibilité (TOUATI 2004 : 7-20).

Comme toute nouvelle communauté s'installant en ville, les moines de l'hôtel-Dieu cherchèrent à acquérir des droits seigneuriaux. En plus des droits sur la foire de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste identiques à ceux que possédait l'abbé de la Trinité[532], les frères *condonnés* reçurent en 1218 une rente sur le minage de Vendôme et le fossé du pont Perrin depuis l'écluse des moines de La Trinité établie sous le pont de pierre (pont Perrain) jusqu'au pont de la Cheuvrie[533]. En 1239, ils obtiennent la franchise pour leurs hommes du fief Saint-Jacques et sur des hommes rue Saint-Georges et rue Saint-Bié. Ce fief, qui a pu être restitué pour le 16e s., correspond à l'ensemble des terres de l'emprise de l'hôtel-Dieu mais inclut aussi la partie orientale de l'îlot inscrit entre les rues des Béguines, la rue du Change et la rue Saint-Jacques. Les maisons de la rue Saint-Georges et Saint-Bié mentionnées dans l'acte d'affranchissement n'ont pu être associées à des censives du 16 s., mais des échanges ont peut-être eu lieu sans laisser aucune trace. Cette franchise assurait aux hommes de hôtel-Dieu l'exemption d'imposition *"en marché et dehors, en la ville et banlieue de Vendosme, de non paier coustume, come travers, péage, estellage, taille, byen, moutellaige, exaction, ne redevances quiconques fors depry seulement*[534]*"*. Comme pour toute seigneurie, les habitants en dépendant se devaient d'aller faire cuire leur pain au four à ban : dans ce cas il s'agissait du four de la Poterie relevant du domaine comtal ; c'est certainement pour cette raison que le comte Pierre fit don du fournage aux frères en 1239 complétant ainsi les franchises déjà obtenues.

Les Cordeliers : volontés comtale et bourgeoise

Les Cordeliers qui arrivèrent à Vendôme en 1223 prirent possession, selon la tradition locale, de la maison des Templiers qui se replièrent dans leur domaine du Temple (hameau au sud du château, à l'extérieur de la zone d'étude (EMERY 1962). À cette date, l'enceinte n'est pas encore édifiée, les Cordeliers se sont donc installés à l'extérieur de la ville dans les faubourgs septentrionaux. Les documents émanant des Cordeliers sont inexistants pour le 13e s. mais plusieurs actes liés à la constitution de leur enclos nous renseignent à la fois sur les acteurs favorables à cette installation et sur la constitution matérielle de cet enclos. Il semble en l'état des connaissances que les moines se soient installés dans une simple maison puis que par acquisitions successives ils se soient constitués un terrain assez important leur permettant d'édifier une église et les bâtiments conventuels. L'emprise de l'enclos tel qu'il nous est connu

[532] CV/154 (1203), un aveu des Oratoriens du 18e s. en précise les prérogatives qui portaient sur le *"droit de justice et forfectures, établages et autres droits* […] *comme aussi le droit de chevauchée dans laditte ville".*

[533] CV/229 à 232 (1218) : *" Preterea nos obtinuimus apud nobilem virum Joannem comitem Vindocinensem, dominum Montorii, quod ipse dedit et concessit ad augmentum recompensationis predictae et in perpetuam alamosinam, prescriptae domui viginti et quinque solidos annui redditus in minagio suo ab ipso qui minagium illud recipiet, quoquomodo recipiat, in nativitate beati Joannis-Baptistae percipiendos. Similiter praedictus comes dedit et concessit praefatae domui fossatum suum ad usus pauperum ibi degentium, quod est prope domum eorumdem, sicut vadit ab esclusa manachorum Vindocinensium, quae est subtus pontem petrinum, uque ad pontem de Chevrereia".*

[534] CV/333 (1239).

pour le 16e s. montre une forte interpénétration avec le fief du prieur de Lavardin indiquant de manière certaine que les Cordeliers s'établirent originellement dans la censive du prieur, hypothèse corroborée par une série de cinq actes en faveur des Cordeliers, renseignant sur des achats, dons et échanges de maisons permettant de dédommager le prieur de Lavardin. Le processus d'acquisition de terrains semble commencer vers 1250 et s'achever vers 1268. Trois dossiers sont parvenus jusqu'à nous, montrant à la fois l'implication comtale, seigneuriale et bourgeoise de cette fondation .

D'abord, deux actes[535] de 1250 nous apprennent que Bonin le *peaussier* a vendu aux Frères mineurs de Vendôme quatre deniers de cens sur une place de maison située dans la censive du prieur de Lavardin. Les frères mineurs, afin d'obtenir l'ensemble de la propriété, ont dû demander à Isabelle de Souday d'échanger le cens de cette maison nouvellement acquise avec le cens qu'elle possédait sur la maison et le verger de Mathieu le Gascon situés dans la paroisse Saint-Martin, dans le fief de Guillaume de Saint-Martin, frère d'Isabelle, derrière la maison de Stephane *Aluctarii*[536]. La maison achetée par Bonin se situe sans trop de risque d'erreur dans la censive des Cordeliers du 16e s. Un des descendants de Bonin le *peaussier,* Hugue Bonin, était fieffé dans la rue des Béguines en 1355[537] dans la censive de Guillaume de Poncé, sieur de Courtiras, qui entrera dans la possession de l'hôtel-Dieu en 1362 pour constituer le fief Saint-Jacques (*Cf.* p.427). Il était également propriétaire d'un *"habergement"* en la censive de Porte Chartraine[538]. La maison d'Isabelle qui se trouve dans les possessions de Guillaume de Saint-Martin n'a pu être localisée avec précision.

Ensuite, en 1267, Pierre Sorre, bourgeois de Vendôme, possesseur d'une grange dans la rue Saint-Jacques et désirant participer à la constitution de l'enclos des Cordeliers, échange un cens qu'il possédait sur des terres de Naveil à la Foucardière contre le cens que possédait le prieur de Lavardin sur deux maisons jouxtant celle des Cordeliers. L'acte de donation n'est pas connu mais cet échange ne peut être interprété que comme l'aide d'un bourgeois à la constitution de cet enclos mendiant. C'est à travers cet acte que nous apprenons que l'édification de l'enceinte est achevée dans cette partie de la ville, puisque les moines de Lavardin demandent l'autorisation au comte de condamner la *"rue de majurello*" par l'édification d'un mur sans pour autant que ces mêmes moines obtiennent un quelconque droit sur le mur de ville[539].

Enfin, en 1268, Bouchard V, comte de Vendôme, échange avec le prieur de Lavardin quatre sols de cens sur une maison rue Poterie contre une maison de la censive du prieur de

[535] MV/46 (1250), MB/278 (1250).
[536] MV/46 (1250) : *"Ysabella domina de Sodayo, soror mea, jure hereditario haberet et possideret quator denarios et obolum annui census sibi debitos apud Vindocinum, super domo Mathei dicti Vasconis et octo denarios annui census sibi debitos apud Vindocinum, super quodam virgulto, sito retro domum Staphani Aluctarii, ad dictam domum pertinenti sitam in parochia Saincti Martini de Vindocino, et aligiosi viri abbas et conventus Majoris Manasterii turonensis haberent in perpetuam et possiderent quatuor denarios annui census, qui sibi debebantur super quadam platea, quam Boninus pelliparius vendidit fratibus minoribus Vindocini*".
[537] AN/P/976/*LF* n°74.8 (1355).
[538] AN/P/973/*Comptes* (1354) *fol.* 13.
[539] MV/49A (1267).

Lavardin, qu'il donne aux frères mineurs, afin qu'ils puissent y ouvrir une porte[540]. Il est possible de localiser précisément les deux maisons échangées. Celle située dans la censive du prieur de Lavardin, donnée par le comte aux frères mineurs avec le droit d'y ouvrir une porte, doit très certainement correspondre à une maison installée sur la parcelle servant d'entrée au couvent des Cordeliers au 18e s., que les érudits locaux nomment l'impasse *"de la Levrette"*[541]. La maison rue de la Poterie peut quant à elle être localisée grâce à la reconstitution des fiefs pour le 16e s. qui a mis en évidence à l'est de la rue Poterie, dans sa partie septentrionale au nord du pont Rondin, une parcelle relevant censivement du prieur de Lavardin. Le but de cet échange était donc essentiellement de fournir un accès plus pratique au couvent des Cordeliers, dont l'accès avait été rendu plus difficile par la mise en place du mur par les moines de Marmoutier.

La dernière acquisition des Cordeliers est obtenue en 1283 et se compose d'une rente de cinq sols donnés par Gilles de Noyers (descendant des Caresmot) sur une maison de la rue Guesnault qu'ils pourront utiliser selon leur bon vouloir afin d'agrandir leur enclos[542].

L'église du couvent des Cordeliers, détruite en octobre 1969[543], possédait des fenêtres de style gothique rayonnant pouvant être datées entre la fin du 13e s. et le début du 14e s., période correspondant aux dernières acquisitions de maisons selon les textes. Longue de 63,2 m et large de 9,5 m, l'église dédiée à Saint-Jean Baptiste était un édifice très simple à chevet plat (DUJARDIN 1995 : 104, LESUEUR 1969 : 454). L'existence de bâtiments annexes est certaine mais aucun renseignement ne nous a été transmis à leur sujet.

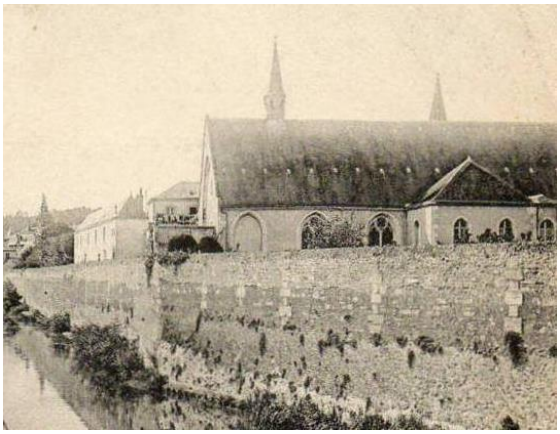

Figure 124 : Église des Cordeliers avant sa destruction (Coll. Part.).

[540] MV/51A (1268) : "Quatuor denarios annui census michi debitos apud Vindocinum super quamdam domum Guillermi dicti Moleteau, sitam iuxta domum defuncti Gaufridi Testuel in vico de la Poterie ; et religiosi viri abbas et conuentus maioris monasterii turonensis, et eorumdem prior sancti martini de Lauardino, haberent imperpetuum et possiderent duos denarios annui census, sibi debitos apud Vindocinum, super quamdam domum cum pertinenciis, que fuit quodam Muricii de Candie, et uxoris sue, sitam juxta domum Andree de Fracta valle ex una parte, et juxta domum Hugonis dicti Torgis ex altera parte."

[541] SAINT-VENANT 1912-1917d : 172.

[542] MB/361 (1283) : "Johan conte de Vendome, […] saichent tuit que nos avons amorti et amortissons encores, a nos amis en Yesucrit, povres religieus freres menors de vendome, cinc solz de rente, que feu Giles de Noers, clerc, jadis lor donna et otroia en son testament, en accroisement de lor estre, en ses cens quil avoit, tenoit et porseoit en nostre ville de Vendôme, en la rue feu Gasnaut. Et volons et octrions que les diz frères puissent bailler et eschangier les diz cinc solz la ou ils verront qu'il lor porra plus torner a profit".

[543] Sur les circonstances de la destruction de l'édifice, lire ERMISSE 2012.

5.3.4 Les chevaliers, le comte et les bourgeois à Vendôme (1150-1300)

À partir du milieu du 12e s. et durant tout le 13e s., Vendôme, comme beaucoup d'autres villes du nord de la France, est touché par un phénomène maintenant bien connu de *"chassé-croisé"* entre les chevaliers et les bourgeois. Les premiers s'éloignent de la ville alors que les seconds commencent à y investir fortement, ou en tout cas la documentation nous le fait percevoir (BARTHELEMY 1993 : 749-768).

Les chevaliers (1160 – 1300) : la fin de la "société châtelaine"

Nous devons à Dominique Barthélemy d'avoir mis en évidence le phénomène d'éloignement des familles chevaleresques des châteaux comtaux, c'est ce que Jean Richard appelle "la descente des chevaliers hors les châteaux." Ces chevaliers continuent de posséder des biens en ville et dans la campagne environnante mais ne semblent plus résider en ville. Il s'agit d'un phénomène essentiellement septentrional puisqu'il n'est pas rare de voir des chevaliers dans les villes méridionales encore au 13e s. Partant du constat qu'après 1160, les notices ne font plus mention de chevalier *"de Vendôme"*, le surnom étant réservé à la famille comtale et à des bourgeois et des habitants roturiers, Dominique Barthélemy met en évidence à partir de l'exemple de plusieurs familles une diminution de leur activité dans le complexe castral vendômois et un fort investissement dans leurs fiefs ruraux dans la seconde moitié du 12e s. Cet éloignement n'est que relatif ou plutôt progressif, puisque durant la fin du 12e s. et le début du 13e s., on retrouve encore dans les témoins d'actes des chevaliers. Ainsi, lors de l'accord de 1185 entre Bouchard IV et l'abbé de la Trinité sous l'arbitrage d'Henri Plantagenêt, le comte est entouré de ses deux fils, et de trois grands barons du vendômois : Gobert du Bouchet, Robert de Lisle et Archembaud le Prévôt[544]. Ce mouvement de descente vers le plat pays s'expliquerait pour Dominique Barthélémy par deux phénomènes : une croissance extensive de l'agriculture et par le déclin des guerres vicinales qui expliquerait le désinvestissement des châteaux par les chevaliers.

Il résulte de ce phénomène un changement de nom des lignées. Si bien évidement il n'a aucune conséquence sur le fonctionnement ou la fabrique urbaine, il nous paraissait important de le signaler pour comprendre les transferts de fiefs entre l'état restitué du 14e s. et les périodes antérieures. Ainsi, le lignage des "de la tour", les héritiers de Foucher, "gardien de la tour" de Foulque Nerra (?) change progressivement de surnom au cours du 12e s. pour adopter celui de "de Lisle", du nom de leur château qu'ils commencent à édifier sur une île du Loir à une dizaine de kilomètres au nord de Vendôme entre 1050 et 1150 (BARTHELEMY 1993 : 716). La tour du château comtale n'est pas abandonnée, deux générations la possèdent encore jusque vers 1160[545]. Les Caresmot deviennent les de Noyers à l'extrême fin du 12e s., quand Philippe, fils de Garnaud II de Caresmot, peut-être celui qui a donné son nom à la rue Guesnault, prend le nom de leur seigneurie de "petite Beauce"(BARTHELEMY 1993 : 778). Les descendants de Joscelin *"de rua vassalorum"* sont nommés seigneurs d'Azé vers 1200 et sont les édificateurs de la Jousselinière. Les héritiers de Frodon de Saint-Martin se répartissent en trois branches qui prennent le titre de leur seigneurie principale, les Maugué, les Souday et les

[544] TV/578 (1185).
[545] Le dernier est Renaud dit de la tour en 1160 dans TV/564.

Faye aussi dénommés de La-Salle-Du-Vieux-Pont. Est-ce du fait de cet éloignement que le nouveau groupe des bourgeois apparu pour la première fois en 1097 devient plus présent dans la documentation ?

Les Bourgeois du 12e et 13e s.

Le qualificatif de Bourgeois n'est qu'un statut, il ne s'agit qu'une distinction au sein de l'élite, composite malgré une cohérence d'ensemble. Le rang seigneurial demeure l'objectif de toute ascension sociale. Selon Emanuel Grélois, être bourgeois à Clermont-Ferrand c'est être propriétaire d'une maison dans certains quartiers de la ville (GRELOIS 2007). Qu'en est-il à Vendôme ? Nos données ne sont pas suffisantes pour répondre à cette question. Nous savons juste que les bourgeois sont de riches propriétaires comme l'indique une mention des annales[546] précisant qu'en 1161, lors d'une famine les *"burgenses, qui ante divites extiterant, relictis hortulis, vineis et prediis, in alienas regiones fugiebant victum qurentes"*. Ce groupe des *"burgenses"* apparaît à la fin des notices comme témoins de dons de chevaliers. Ils se distinguent dans trois actes d'entre 1150 et 1152, d'une part des *famuli* et d'autre part des *milites* (Tableau 49). Ces trois documents quasiment contemporains nous font connaitre 18 noms (BARTHELEMY 1993 : 763).

Origine du Nom	TV/528	TV/529	TV/539
Métier			Haimon faber Milon le Boucher Burcaud le sellier Jean Forget
Sobriquet	Geoffroi le Grand	Guillaume Calvini Guillaume Polenus Philippe Milonis	Bouchard garcifer
Patronyme	Henri Maurousset		Sancion Haimonis Philippe Ysoardi Philippe son fils
Surnom de lieu		Bocel de Nuliaco Arnaud de Courtozé Adam de Fréteval	Gui de Cheviré Burel de la Chappe

Tableau 49 : Bourgeois présents lors des trois dons.

Ce tableau pose plusieurs questions. Qui sont-ils ? Quelle est l'origine de leur richesse ? Ils sont pour certains les descendants de familiers de la Trinité ou de Marmoutier, tels Bocel de « Nulliaco », certainement l'héritier de Landri de « Nulliaco » à Naveil issu d'un cellérier de Marmoutier. Arnaud de Courtozé (lieu d'implantation d'un prieuré de la Trinité) pourrait être le fils d'Arnaud, cellérier de la Trinité (BARTHELEMY 1993 : 764). Derrière cette liste en apparence homogène se cache certainement une disparité de richesse, certains doivent déjà être très riches et n'ont plus besoin de travailler, ils portent peut être le nom de propriétés qu'ils possèdent à la campagne acquises par leurs services aux monastères possesseurs de biens dans ces lieux alors que d'autres sont encore qualifiés par leur métier. L'absence d'homogénéité s'observe également dans l'absence de chartes de Franchise pour l'ensemble

[546] HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises* : 72.

des bourgeois, elles ne sont qu'individuelles ou en tous cas pour les hommes de certaines institutions à l'instar de la Trinité, de Marmoutier, de l'hôtel-Dieu, ou des communautés cisterciennes (*Cf.* p.390). Nous suivons Dominique Barthélemy lorsqu'il indique que l'absence de chartes de franchise ne signifie pas un entravement de l'essor urbain et pourrait même être favorable en autorisant la multiplication des promotions sociales et en ne fixant pas les privilèges une fois pour toutes (BARTHELEMY 1993 : 769). Certains individus sortent alors de la « masse bourgeoise » au milieu du 13e s. et sont nommés bourgeois individuellement.

Le premier d'entre eux est Jean Sorré, il a en 1262 une grange rue Saint-Jacques[547], il possède des cens sur des maisons dans le fief des Cordeliers. Une rue porte son nom "rue de la Sorrée", associée par Raoul de Saint-Venant à la rue Saint-Jacques mais nous pensons qu'il faille l'associer à la rue mise en évidence par la morphologie au sud de cette dernière plus qu'à la rue Saint-Jacques (*Cf.* p.361). D'autres apparaissent dans l'entourage comtal en 1216[548].tels Thomas et Guillaume Roichier connu par une notice dès 1201[549]. La famille l'Orfèvre est connue depuis 1256 à travers Mathieu, bourgeois de Vendôme[550]. Il est le père de Jean l'Orfèvre, rédacteur des *Comptes* de 1354. Les Moleteau étaient propriétaires en 1268 d'une maison rue Poterie[551], et Pétronelle la Moletelle donnait entre 1292 et 1334 une rente à l'hôtel Dieu[552], alors que leur descendant Guyot Moleteau tient en ferme en 1354 la prévôté et la tabellionage de Vendôme[553]. La puissance de certains individus que l'on peut qualifier de bourgeois ou plutôt de notables grandit au fur et à mesure que le pouvoir comtal grossit et que les principaux chevaliers s'éloignent du périmètre castral. Pour ces nouveaux personnages, le but à atteindre est celui de la noblesse qui est au 12e et 13e s. une affaire de reconnaissance sociale, de manière de vivre qui passe entre autres par l'acquisition de fiefs.

Avant de mettre en évidence l'acquisition de fiefs urbains par des bourgeois, un point doit être effectué sur les tenures qui restent dans les mains des chevaliers et celles dans les mains de l'église. Toutes les anciennes communautés religieuses mais aussi les nouvelles conservent ou acquièrent ou augmentent leurs tenures urbaines. Les chevaliers, de leur côté, même s'ils s'éloignent de la ville, n'en demeurent pas moins propriétaires de la plupart des fiefs urbains. En plus des tenures déjà mises en évidence aux siècles précédents, ce sont deux nouveaux fiefs qui apparaissent. Les fiefs des familles Caremot, Roupenon, Joscelin et Saint-Martin restent identiques même si ce dernier fut scindé en trois parties, une dans les mains de la branche de Faye, une dans celles des Maugué et une dans celles des Souday (Planche 39). La documentation fait néanmoins apparaître de nouvelles censives. En 1282, Foucaud dit Donmelle, écuyer et Isabelle, sa femme, fille du seigneur de Baillou, amortissent le canal du Loir qui coule du Pont-Perrin à la maison-Dieu et tous les autres héritages qu'ils possèdent dans ses fiefs. Ce canal n'est autre que celui du Pont Perrain coulant au sud de l'emprise de

[547] ADLEC/41/H/56 : 4 (1262).
[548] MV/40A (1216).
[549] TV/634 (1201).
[550] TV/677 (1256).
[551] MV/49A (1268).
[552] ADLEC/41/H/56 : 5 (1292-1334).
[553] AN/P/973/*Comptes fol.* 6v-7r (1354).

l'établissement[554]. Le couple était aussi propriétaire du fief des Perles, c'est-à-dire le fief s'étendant sur l'ensemble de l'île Paradis et sur une partie des maisons établies à l'ouest de la rue du Change au nord du canal du pont Perrain dont l'étendue a pu être restituée grâce à l'aveu de l'hôtel-Dieu de 1460[555]. La censive du sire de Fontenail apparait en 1244 à travers le don d'une roche à l'abbaye des Clairet dans la censive de Geoffroi Chauvin à côté de celle de Jean de Fontenail[556].

Cette dernière censive, celle de Geoffroi, peut être associée au fief de la Grève qui avait déjà attiré l'attention de Dominique Barthélemy dans la mesure où Geoffroi Chauvin est l'héritier de Guillaume Calvini, un des bourgeois de 1152, ce qui amenait l'auteur à se poser la question d'un certain « renouvelement des élites » (BARTHELEMY 1993 : 764). Un fief de chevalier, dans les mains de Thibaud de la Grève[557] serait ainsi passé dans celles d'un bourgeois dès le début du 13e s. ? Le cas de la motte Tégrin, qui s'étend juste au-dessus du fief de la Grève, appelle aussi quelques remarques. Dans la censive de Galois de Souday au 13e et 14e s., cette motte porte le nom d'un marchand du 11e s. signalé en 1072 dans un acte de Marmoutier[558]. Serait-ce la trace précoce de fiefs bourgeois pouvant correspondre à un arrière fief de la famille de Souday ? Si nos connaissances sur les acquisitions de fiefs par des bourgeois reste limitées par la documentation mais aussi peut-être par une certaine résistance des *milites*, les bourgeois s'approprient l'espace de manière plus insidieuse en dénommant les rues par leur nom de famille comme a pu le faire la noblesse. En effet, plusieurs rues vendômoises qui apparaissent dans la documentation au 13e s. prennent le nom du propriétaire du fief ou celui d'un riche roturier y résidant. Ainsi, la rue Guesnault viendrait des seigneurs de Caresmot dont plusieurs membres se nomment Garnaut (*Cf.* Volume 2, Annexe 2), la rue Poterie pourrait provenir d'un certain Mathieu Potier[559], la rue de la Cheuvrie d'André Chevrier[560], la rue de la Sorré de Jean Sorré. Celles n'apparaissant qu'au 14e s. sont marquées par le même phénomène, la rue aux Cherreau du nom de la famille de notable y résidant et la Cour Marganne (Cormegaie) du nom d'une grande famille de tanneurs du 15e s.

Conclusion

Cette deuxième période de l'histoire de Vendôme est marquée par une transformation importante dans les acteurs présents à Vendôme et sur la topographie de la ville. La réforme Grégorienne eut une importance sur la configuration de la ville par deux aspects, d'une part en renforçant le statut d'exemption de la Trinité et en entrainant une scission au sein de la communauté des clercs du château qui se ponctue par la fondation d'un nouveau prieuré, celui de Saint-Pierre-La-Motte, destiné aux chanoines réguliers. Ainsi après les environs de 1080, Vendôme possède trois communautés religieuses d'importance, une monastique, une de chanoines réguliers et une de chanoines séculiers. La multiplication des textes nous laisse

[554] CV/403 (1281-1282).
[555] ADLEC/41/H/51 (1460)
[556] SOUANCÉ n°51
[557] MV/65A (1120).
[558] MV/11 (1072).
[559] TV/645 (1205).
[560] TV/582 (1160-1168).

entrevoir la complexité des territoires vendômois et principalement des fiefs. Nombreux, ils mettent en évidence l'importance des chevaliers dans le fonctionnement de la ville, puisqu'ils en sont les principaux propriétaires même si les nouvelles communautés religieuses cherchent à entrer en leur possession.

Le 12e s. se caractérise par une croissance démographique importante qui se manifeste par la mise en place de lotissements au nord de la ville qui accueillent prioritairement les infrastructures d'accueil des malades et des pèlerins. C'est aussi dans cet espace que s'établiront les templiers. Dans le jeu des acteurs, l'extrême fin du 11e et le 12e s. se caractérisent par les conflits émaillant les relations entre les comtes de Vendôme et les abbés de la Trinité et plus précisément l'abbé Geoffroy qui cherche à faire de la Trinité un véritable îlot de Saint-Pierre, libre de toute intervention épiscopale ou comtale : c'est le temps de l'apogée de l'abbaye qui accueille de nombreux moines et gère efficacement ses prieurés. Cette relative indépendance prendra fin progressivement à partir du milieu du 12e s. par le renoncement à certains droits par les abbés, mettant fin à l'exemption effective de l'abbaye qui dura environ un siècle. Le milieu du 12e s. voit surgir en Vendômois les conflits opposant les Plantagenêt aux Capétiens, faisant de Vendôme une zone frontière entre les deux mouvances. La principale conséquence sur l'espace urbain fut le renforcement du château qui s'accompagna de remaniements d'une partie du réseau viaire du bourg.

La dernière section, portant sur le 13e s. se distingue du siècle précédent par l'affirmation du pouvoir comtal sur tous les acteurs de la société vendômoise. Les plus importants chevaliers quittent progressivement la ville dès le milieu du 12e s. laissant l'exercice du pouvoir au seul comte qui ne trouve pas d'opposition aux sein des habitants de la ville, aucune charte de franchise, aucune commune ou tentative n'a été enregistrée dans la documentation. Bien au contraire, les bourgeois de Vendôme, enrichis auprès des abbayes de la Trinité ou de Marmoutier ou du comte maintiennent un *statut quo* leur permettant de progresser dans la stratification sociale, certains prennent possession de fiefs, ce qui constitue un premier pas vers la noblesse. La politique comtale que mène la nouvelle dynastie des Montoire arrivé au pouvoir en 1219, cherche à contrôler plus efficacement les populations. C'est certainement dans ce sens qu'il faut interpréter la construction de l'enceinte de ville sous impulsion comtale dans la première moitié du 13e s. ou encore le déplacement du lieu de marché au centre de la ville *intra-muros.* L'élan du culte de la sainte Larme entraîne une restructuration de l'espace urbain en renforçant le rôle économique de l'abbaye dans le développement de la ville. Dans le même temps, Vendôme comme lieu de vente attire un certain nombre d'établissements monastiques extérieurs qui y acquièrent des maisons certainement dans le but d'exporter leur production. Les bourgeois investissent également dans des fondations monastiques tels l'hôtel-Dieu, les Cordeliers ou deviennent même des religieux à travers l'institution des béguins.

La topographie de la ville se trouve donc profondément bouleversée par tous ces phénomènes, cette phase de développement de la ville est certainement la plus importante dans l'histoire de Vendôme puisqu'elle fixe durablement un certain nombre de fonctions et d'éléments forts du paysage urbain tel que l'enceinte, et par là même le réseau viaire et hydrographique, les communautés religieuses et les activités économiques autour de l'entrée de l'abbaye et de la place du Marché.

Gaël SIMON

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11e au début du 19e s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the longue durée allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Gaël SIMON

soutenue le : **12 décembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Volume 1-2 : Texte

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

---

JURY :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
M. Dominique Barthélemy	Professeur d'histoire, université de Paris-IV-Sorbonne
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Mme Anne Bretagnolle	Professeur de géographie, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

Chapitre 6. Les vendômois entre crises et réadaptation (1300-1515)

Ce troisième chapitre de la deuxième partie dresse l'inventaire des activités sociales des acteurs vendômois durant un peu plus deux siècles entre le début du 14e s. et les environs de 1515. La cohérence du chapitre repose sur trois aspects : l'homogénéité des sources, la permanence des acteurs et une relative stabilité de notre connaissance de l'espace urbain.

Le 14e s. correspond à deux mutations de notre corpus documentaire. D'un point de vue matériel, des vestiges du bâti civil sont conservés, alors qu'ils étaient absents auparavant. Ils ne cesseront dès lors d'être de plus en plus nombreux, autorisant de nouvelles problématiques sur le fonctionnement de la ville. Les sources écrites de leur côté deviennent plus nombreuses et émanent de nouveaux acteurs jusqu'ici peu documentés ; le temps du monopole des cartulaires monastiques est terminé, apparaissent les premiers comptes comtaux, les premiers aveux et dénombrements, mais aussi les premiers baux, les actes notariés…

Les acteurs présents dans l'espace vendômois durant ces trois siècles restent les mêmes ; on retrouve le comte, qui mène durant toute la période une politique d'affirmation de son autorité tant d'un point de vue national que d'un point de vue local en encadrant plus fermement les populations. Les moines de la Trinité et ceux de Saint-Pierre-La-Motte, les chanoines de la collégiale Saint-Georges, les frères de l'hôtel-Dieu et les Cordeliers marquent encore fortement l'espace urbain et continuent d'acquérir des biens. Les acteurs qui émergent de la documentation étaient présents auparavant mais non ou mal documentés : ce sont les notables et les « gens de métiers » dont on peut enfin envisager une partie des actions. Tous ces acteurs, soumis à des événements d'une échelle spatio-temporelle plus large (pestes, conflits de la guerre de Cent ans) durent s'adapter ; certains en sortiront plus forts tels que les notables ou le comte.

D'un point de vue spatial, la connaissance de l'espace urbain devient satisfaisante : c'est durant cette période que plus de 50% de l'espace urbain sont documentés, tant à l'échelle des Entités Fonctionnelles qu'à l'échelle des Éléments Constitutifs (Figure 125). La comparaison des cartes de topographie historique de Vendôme entre 1300 et 1515 ne montre pas de grande extension urbaine : la ville se transforme désormais moins par adjonction de population et d'espaces nouveaux que par des modifications de l'espace déjà urbanisé à l'intérieur de l'enceinte, véritable marqueur de l'espace urbain durant ces deux siècles (Planche 55 et Planche 63).

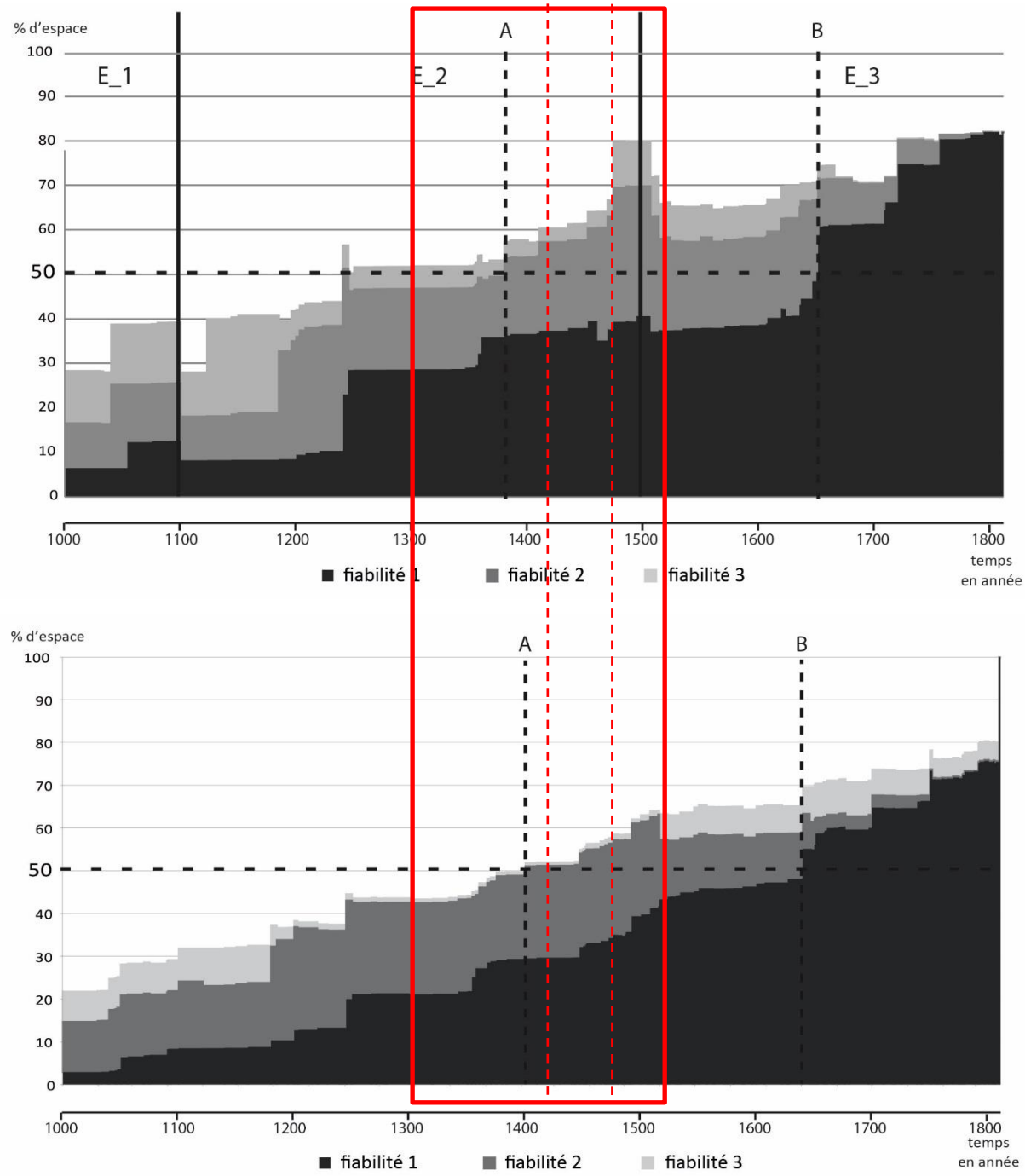

Figure 125 : Pourcentage d'espace documenté par des Objets Urbains et leur précision spatiale par rapport à la zone d'étude 2 (en haut les Entités Fonctionnelles et en bas les Éléments Constitutifs).

6.1 Vendôme comme lieu de promotion sociale (vers 1300-vers 1420)

Cette période d'une centaine d'années analysée ici correspond à l'apparition du phénomène, maintenant bien connu, d'une mutation de l'aristocratie urbaine qui se caractérise par l'émergence d'un nouveau groupe d'individus : les notables. Observé à Paris (BOVE, BOURLET 2010), à Tours (CHEVALIER 1978), à Chartres (CHEDEVILLE 1974), ce phénomène a été mis en évidence à Vendôme grâce aux travaux de Dominique Barthélémy pour lequel "incontestablement quelque chose bouge dans le monde "féodal" vers la première moitié du 14e s. : la vieille "société chevaleresque" s'éloigne inéluctablement du périmètre castral et subcastral (où elle était implantée depuis l'an mil) et laisse la place à des parvenus. Mais pour les hommes nouveaux socialement en 1311, tout se passe dans Vendôme ou tout près, non dans le "vendômois profond des campagnes" (BARTHELEMY 1993 : 985). Ce remplacement ne s'accompagne cependant pas d'une remise en cause du système seigneurial, cette nouvelle élite s'intègre à la "nomenklatura féodale" sans en remettre en cause les fondements. L'encadrement des populations se fait de plus en plus présent, que ce soit de la part du pouvoir comtal ou royal. Les sources nous donnent enfin accès à toute une catégorie de la population restée dans l'ombre : les artisans et commerçants. Ce siècle est aussi celui des grands fléaux, les épidémies de peste, les guerres qui vont avoir d'importantes répercussions sur la société et son espace. Pour étudier ces phénomènes quatre documents principaux sont utilisés : les *Hommages* de 1311[561], les *Comptes* de 1354[562], le *Livre des fiefs* de 1355[563] ainsi que les *Comptes* des environs de 1380[564] et 1410[565].

6.1.1 Le pouvoir comtal : vers un renforcement de ses droits

Durant la première partie du 14es., les comtes de Vendôme resteront ce qu'ils étaient à la fin du 13e s., des fidèles des Valois au même titre que l'abbé, chacun ménageant sa relation avec le roi pour faire avancer ses affaires (BARTHELEMY 1993 : 822-823). Parallèlement, le comte, suivant l'exemple royal, cherche de plus en plus à encadrer la société en s'appuyant sur cette nouvelle "force sociale" que constituent les notables dans laquelle il puise ses agents. Ces balbutiements de bureaucratisation de la société au 14e s. sont très loin de ce qu'elle sera à la fin du 15e s., mais néanmoins quelque chose se passe ou plutôt se poursuit, puisque déjà au 13e s., les textes de style savant montraient les progrès d'une administration comtale, mais cette fois-ci elle prend une nouvelle ampleur tant de la part du roi que de celle du comte. En 1364, un double mariage scellait l'alliance des familles "de Vendôme" et "Bourbon": Catherine de Vendôme, sœur du comte Bouchard VII, épousait Jehan de Bourbon, comte de la Marche et pair de France. La sœur de ce dernier, Isabelle, épousait le comte Bouchard VII. Les intérêts des comtes de Vendôme sont de deux ordres : d'une part renforcer leur présence dans le sud de la France où ils étaient possessionnés (Bouchard VI était seigneur de Castres), d'autre part, rendre visible aux yeux de tous le prestige et l'importance de la famille des Vendôme par son alliance avec un lignage royal. En 1371, un concours de circonstances assez

[561] AN/P/973/*Hommages* (1311).
[562] AN/P/973/*Comptes* (1354).
[563] AN/P/976/*LF* (1355).
[564] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[565] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

peu prévisible modifia la donne : le décès de Bouchard VII, de sa femme et de sa fille. Catherine de Vendôme, la sœur de Bouchard, mariée au comte de la Marche, hérita du comté de Vendôme et le transmit à son fils puîné Louis qui donna naissance à la branche des Bourbon-Vendôme, une branche cousine des rois de France, donc en capacité d'hériter du trône. Durant tout le 14e s., les comtes vont à la fois renforcer leur prestige au niveau du royaume mais aussi administrer au plus près leurs biens en installant une administration, en renforçant leur patrimoine de manière générale, et donc en partie urbain, et en encadrant plus strictement les populations.

Les agents de cette administration

Durant le 14e s., les progrès de l'administration comtale sont en marche dans les cinq châtellenies du Vendômois (Vendôme, Montoire, Lavardin, Trôo et les Roches-l'Évêque). Les *Comptes* de 1354 permettent d'appréhender les institutions de la châtellenie de Vendôme. La situation de ce milieu du 14e s. est charnière dans la mesure où c'est dans la décennie suivante qu'apparaissent de nouvelles charges telles que celle des baillis, des capitaines et des lieutenants dont la plupart sont entre les mains de bourgeois qui peuvent choisir une carrière au service du comte ou du roi, même si ce dernier exerce encore en Vendômois un pouvoir très discret durant le 14e s.

Des agents royaux discrets

Si dans beaucoup de territoires du royaume le pouvoir royal envoie des représentants, le comté de Vendôme, ne mouvant pas directement de la couronne, n'est pas touché par cette administration, même si, nous le verrons, le comte met en place la sienne. Seul le grenier à sel et ses officiers ainsi que les élus chargés du paiement des redevances au roi sont connus à Vendôme.

À l'échelle du royaume, les greniers à sel royaux apparaissent au 14e s. pour contrôler la vente du sel et permettre de recevoir la gabelle, qui se généralise à cette époque. Dès Charles VI, l'administration des greniers à sel est confiée à des agents royaux qui font office de vendeurs du sel, assistés de mesureurs et de regrattiers chargés de la vente à la petite mesure, de receveurs de la gabelle, enfin de juges des contentieux relatifs à la perception de la gabelle (BAYARD 1987, DUPONT-FERRIER 1932).

Le grenier à sel de Vendôme serait selon Raoul de Saint-Venant attesté depuis la première moitié du 14e s. dans la rue de la Saulnerie, à l'emplacement de la maison dite aux médaillons. Ces deux affirmations se révèlent fausses, voyons pourquoi. L'argumentaire de l'érudit repose sur la mention de la *"rue Saulnerie"* dans un acte du milieu du 14e s. répertorié dans *l'Inventaire des titres de la maison-Dieu*[566]rédigé au 18e s. Il recherche donc un édifice capable d'avoir d'accueilli cette institution dans cette rue et il choisit la maison aux Médaillons sans donner plus d'arguments pour justifier son choix. Concernant la datation, l'argument ne paraît pas recevable dans la mesure où il s'agit d'une réécriture d'un texte du 14e s. et dans lequel le rédacteur du 18e s. a inséré sa réalité géographique. En effet, les *Comptes* de la

[566] Même si l'auteur ne cite pas la référence précise, il doit s'agir du manuscrit 286 de la bibliothèque de Vendôme (BMV/Ms/286).

châtellenie[567] du 14e s ne font jamais mention de la rue Saulnerie mais mentionnent la rue entre *"le four et la harre"*, c'est-à-dire entre le Grand four Le Comte et la halle aux tanneurs/pelletiers. Si le toponyme *"rue Saulnerie"* n'existe pas au 14e s., alors l'emplacement et l'existence même du grenier sont douteux. Le grand érudit se serait-il fourvoyé ? Non, l'existence d'un grenier à sel est bien attestée à Vendôme mais seulement pour la fin du 14e s. et non au début puisqu'en 1397, le roi Charles VII fit don à la comtesse de la Marche, en considération des services rendus par son mari, *"du tiers des aides levées dans les terres de ladite dame et du tiers des revenus du grenier à sel de Vendôme*[568]*"* ; quant à la rue Saulnerie, elle accueillera bien un grenier mais seulement à la fin du 15e s. (*Cf.* p.502). En l'état des connaissances, la localisation précise du grenier du 14e s. est impossible sauf à l'identifier à une cave établie en fond de cour et donnant au 14e s. sur le parvis de l'église Saint-Martin. L'unicité de cette cave dans le corpus des édifices médiévaux vendômois invite à lui attribuer une fonction particulière, peut-être celle du stockage du sel ?

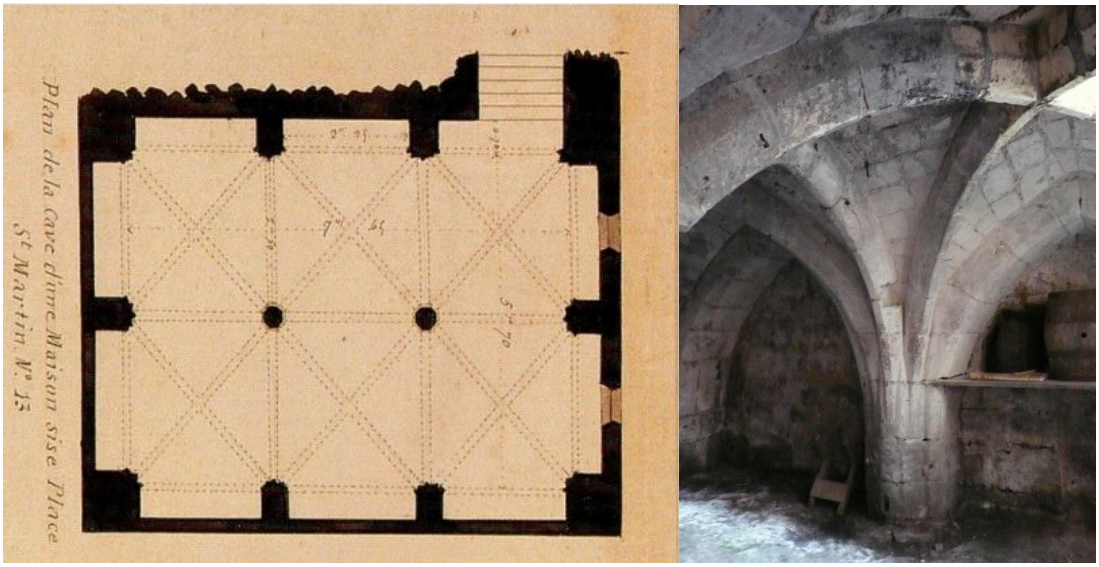

Figure 126 : Plan dressé par Gervais Launay de la cave de la place Saint-Martin (BMV/Fonds Launay) et photographie de l'état actuel.

En plus du grenier à sel, le roi pouvait compter sur des personnages chargés de recouvrer les sommes qui lui étaient dues. Attestée dans la plupart des villes dès le milieu du 14e s., l'apparition de ces individus, parfois élus, précède celle des territoires administratifs (DUPONT-FERRIER 1929). À Vendôme le premier officier de l'élection connu apparaît en 1392, il s'agit de Geoffroy de Gyvès[569].

Les agents comtaux du 14e s.

L'étude des agents comtaux au 14e s. a déjà été menée par Dominique Barthélemy à partir des *Comptes* de 1354 (BARTHELEMY 1993 : 865-869). Nous ne reprendrons pas le détail de son analyse mais retenons de celle-ci la multiplication des offices qui apparaît très nettement dans les *Comptes* de 1354. Ils indiquent l'existence d'une prévôté tenue par Guyot

[567] AN/P/975/03/*Comptes* (vers 1380).
[568] AN/K/54/30 (1397).
[569] SAINT-VENANT 1912-1917d : 117.

Moleteau et la femme de feu Mace Boursier pour une valeur de 165 livres, une *"voierie"*[570] tenue par Pierre Mallart pour une valeur de 140 livres, un *"tabellionage"* tenu par le même Guyot Moleteau pour 96 livres, un *"exécuteur des lettres obligatoires"* en la personne d'Estienne de l'Armonière pour une valeur de 40 livres et enfin la *"crierie"* tenue en 1354 par Guillot Viau pour une valeur de 30 livres. La description de chacune de ces fonctions n'est malheureusement pas donnée dans le document à l'exception de celle de la voierie où il est précisé que *"toutes les amendes hors les grosses amendes lui appartiennent"*. Il possédait néanmoins la moitié des revenus de ces grosses amendes mais aussi ceux sur toute *"aubaine, épave, pendaison écorchage et dépeçage de malfaiteur, la moitié des registres, le poids à peser ...*[571]*"* Il s'agit surtout d'une justice sur les roturiers. L'office de la crierie est mentionné dans un acte de la Trinité de 1349 qui indique que "*... les dictes sesine et vente le dit notre exequteur eust fait crier solempnellement en nostre ville de Vendosme, en plein marchiez assemblez au lieu accoustumé, par Estienne Pivart, notre crieur député et establi en notre chastellenie de Vendosme pour le temps...*[572]".

Ces charges sont parfois anciennes : on retrouve des voyers depuis le 11e s., à l'instar d'Ascelin connu vers 1094[573]. Ces voyers chargés de prélever des amendes n'étaient pas des *milites* comme au 14e s. La prévôté de Vendôme est plus complexe à définir. Mentionnée dès le 11e s. et attribuée à une famille, la prévôté ne pourrait être qu'un titre. Celle mentionnée dans les *Comptes* de 1354 en serait une autre, plus effective, donc une charge neuve. Cette nouveauté s'exprime également par deux charges nées d'un essor de l'écrit : le tabellionage et l'exécution des lettres.

Ce personnel n'est pas chevaleresque, la *curia* chevaleresque du 12e s. disparaît et l'administration comtale se renforce en soumettant les chevaliers et écuyers aux nouvelles charges dans la mesure où ils ont souscrit des actes écrits. Les dix fermiers ou employés de ces charges urbaines sont un "personnel à distinguer largement du monde des vassaux" même si l'on retrouve des feudataires parmi ces agents, comme Jacquet du Pont, rédacteur du livre des fiefs de 1355, voyer de Vendôme dans les *Comptes* de 1354[574], ou encore Jean Chéreau, prévôt de Trôo en 1354[575]. Après cette date, les choses s'accélèrent et des charges nouvelles font leur apparition.

La charge de bailli doit être relativement neuve vers 1367 ; en effet, comme le montre Dominique Barthélémy, à l'encontre de ce que proposait Raoul de Saint-Venant, la charge de bailli n'est pas attestée en Vendômois avant 1360. S'il existe bien des baillis antérieurement à cette date, ils ne constituaient qu'en de simples procureurs qui n'intervenaient pas dans les procès entre grands (BARTHELEMY 1993 : 866). La liste partielle des baillis pour la période étudiée ici, présentée dans le tableau suivant (Tableau 50), montre que la charge fut essentiellement prise en main par des bourgeois ; seul un membre de la famille des Plainvilliers, chevalier, l'exerça en 1379.

[570] Pouvoir justicier.
[571] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 20r (1354).
[572] TV/771 (1349).
[573] CV/57 (vers 1094).
[574] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 6v (1354).
[575] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 46v (1354).

Nom	Référence	Date
Peschard	ADLEC/G/287	1367
Labelle	ADLEC/G/305	1378
Plainvilliers	ADLEC/G/245	1379
Louet	ADLEC/G/239	1404

Tableau 50 : Les baillis vendômois à la fin du 14e s.

Quant au châtelain, un certain Jean possède cette charge dès le milieu du 13e s.[576] mais il ne doit s'agir que d'un sénéchal, en aucun cas d'un personnage placé à la tête de la châtellenie, doté de fonctions civiles et militaires et chargé de relayer le pouvoir comtal tel que le sera Jean Georget, châtelain et garde de justice en 1429[577].

Ces deux charges, bailli et châtelain, prirent de l'importance au fur à mesure que le pouvoir du comte s'étendait sur des espaces plus importants et que sa présence à la cour le détournait de l'administration directe de son comté. Est-ce sous l'effet de cette administration naissante que le comte étend son domaine et ses revenus ?

Le renforcement du domaine comtal au cours du 14e s.

Déjà dans la seconde moitié du 13e s. et encore plus durant le 14e s., le pouvoir comtal tente d'accroître son domaine. Ce phénomène passe par deux actions principales : une rationalisation des territoires et un renforcement de la fiscalité et des revenus comtaux. Si ces phénomènes s'observent à l'échelle du comté, nous nous intéresserons ici à leurs répercussions à l'échelle de la ville.

Une "rationalisation" des territoires

Nous avons regroupé dans cette sous-partie l'ensemble des actions comtales cherchant à réorganiser le territoire urbain à la faveur du comte. Trois dossiers nous sont parvenus, celui de l'échange de fiefs entre le comte de Blois et le comte de Vendôme, celui d'une énième tentative contre les privilèges de la Trinité, et enfin celui de l'intégration des censives de chevaliers dans le domaine comtal.

Après l'accord de 1242 entre le comte de Vendôme et le vicomte de Châteaudun (*Cf.* p.373), un second accord intervient en 1329[578] entre les comtes de Vendôme et de Blois sous arbitrage royal cherchant à supprimer les enclaves blésoises du territoire vendômois et vice-versa. Longuement étudié par Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993 : 833), cet accord nous intéresse uniquement pour ce qui concerne la rue Saint-Bié, mouvant depuis le 11e s. du comte de Blois et passant féodalement sous contrôle du comte de Vendôme. Le document précise que le sire d'Huchigny possédait dans la rue Saint-Bié une censive importante qu'il tenait en fief du seigneur de Noyers qui le rapportait au comte de Blois, héritier des seigneurs de Beaugency. Ce fief devait correspondre à la partie occidentale du faubourg Saint-Bié.

[576] MV/76A (1251) et CV/378 (1257).
[577] SAINT-VENANT 1912-1917d : 109.
[578] SUILLOT 1870-1873, "*Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme*".

Les échanges avec le comte de Blois, provoqués par le roi, n'étaient pas la priorité du comte de Vendôme, dont l'action est principalement orientée, et ce n'est pas une nouveauté, vers les privilèges de l'abbaye de la Trinité (BARTHELEMY 1993 : 822-823). Le comte Bouchard VI plaida ainsi dès le début du 14e s. auprès du procureur du roi sur l'acquisition de la garde, du ressort et de la souveraineté des biens du monastère. Il en est débouté en 1329[579] par le roi Philippe VI qui avait pris la Trinité sous sa protection. Une autre affaire portant sur les droits de châtellenie du comte de Vendôme sur les terres et les hommes des moines éclate parallèlement et se règle en 1332[580]. L'accord stipule que l'abbé possède tous les droits sur les foires de Notre-Dame et de la Trinité et le comte la haute justice sur les hommes de la Trinité à l'exception de ceux habitant dans la clôture, dans le Bourg-Neuf et d'autres lieux du Vendômois énumérés. Les termes de l'accord sont reprécisés dans un document de 1353 précisant que la justice abbatiale s'étend également "*aux prés et closture de ladite abbaye, dans les bornes et enceintes mentionnées en icelle transaction, haute justice, moyenne et basse. […].*[581]" .

Le troisième phénomène de "rationalisation" de l'espace concerne les achats ou retraits féodaux de fiefs. L'éloignement des chevaliers du périmètre castral s'accompagne de la part du comte d'une politique de rachats ou de retraits féodaux des fiefs de chevaliers, une politique qui commence au 14e s. selon Dominique Barthélemy du fait d'un renforcement de la suzeraineté du comte et un contrôle plus strict des arrières-fiefs rendu possible par les progrès de l'administration (BARTHELEMY 1993 : 855). Deux importants fiefs entrent ainsi en possession du comte durant le 14e s. : le fief des seigneurs de Noyers et celui des seigneurs de Maugué, respectivement descendant des chevaliers Bouchard de Caresmot et Frodon de Saint-Martin. L'achat du premier est attesté par un texte alors que l'achat du second n'est qu'une déduction. À ces deux fiefs on peut accoler le cas des biens des de Lisle, qui disparaissent du paysage vendômois (Planche 39 et Annexe 2).

Le rachat du fief du seigneur de Noyers est le plus aisé à définir puisque les *Comptes* de la châtellenie des environs de 1380 regroupe toute une série de redevances dans une section intitulée *"cens appelez les cens de noiers deuz a monseigneur le conte a la micaresme […]"*. Ainsi, le rachat n'est pas direct ; le seigneur de Noyers vendit ce fief à une date inconnue, mais comprise entre 1370[582] et 1380, à Philippine La Trouselle, dame de Fontenaille, à laquelle le comte le racheta. Ce fief comportait l'ensemble des parcelles de la rue Guesnault, une partie des parcelles au nord de la rue Saulnerie, une partie des parcelles donnant sur l'église Saint-Martin et un groupe de parcelles situées *extra-muros*, à l'est du pont Saint-Bié. Les biens qui étaient dans les mains de la dame de Fontenaille ne correspondent pas à la totalité du fief de Philippe de Noyers au 13e s. puisque dans le Livre

[579] TV/760 (vidime de 1341 d'un vidime de 1335).
[580] TV/762 (1332).
[581] TV/773 (1353).
[582] La date de 1370 est avancée sur l'argument suivant : les *Comptes* des environs de 1380indique que le fief fut acheté à Philippine la Trousselle et non à son mari, or Saint-Venant nous précise qu'en 1370, la seigneurie de Fontenaille est entre les mains d'Almaury de Trou (Trôo), chevalier et sire de Fontenailles et époux de Philippine de Bourot. La vente ne put intervenir qu'après cette date, ce qui expliquerait pourquoi ces biens sont placés à part dans le registre, ils n'auraient pas encore été intégrés au reste des possessions comme ils le seront dans les *Comptes* postérieurs.

des fiefs de 1355, Jean de Lespine est propriétaire de la ferme des pêcheries du Loir installées entre le pont-Saint-Bié et le pont Saint-Georges, tenues anciennement par ledit Philippe.

Le fief du seigneur de Maugué a déjà fait l'objet de développements dans le chapitre précédent (*Cf.* p.405) mais rappelons qu'il s'agit d'un ancien fief de Frodon de Saint-Martin passé à une des branches de la famille, les Maugué, durant le 12e s. Sa restitution est fondée sur les mentions des propriétés de la famille dans la ville au 13e s., à la Cheuvrie et proches du Pont Saint-Georges, des espaces qui, aux 15e et 16e s., relèvent du comte pour sa tenure de la mi-carême, la même que celle dans laquelle se trouvent les biens dépendant anciennement du fief de Noyers. Ainsi, et ce n'est qu'une hypothèse, tous les biens de la tenure de la mi-carême ne relevant pas du fief de Noyers pourraient appartenir aux Maugué.

La famille des de Lisle, descendant des très importants de la Tour, possédait très peu de biens dans Vendôme. En 1347, le comte de Vendôme, Bouchard VI, achète le moulin de Lisle, à l'est du pont Saint-Georges, un achat qui sonne la fin des possessions de cette famille dans Vendôme même[583].

Une fiscalité et des revenus comtaux de plus en plus importants

La fiscalité et les revenus comtaux dans la ville de Vendôme au 14e s. sont connus à travers l'unique document de 1354. Commençons par les revenus dans la ville. Dominique Barthélémy fournit un tableau que nous reprenons (Tableau 51), indiquant les revenus comtaux sur la ville de Vendôme, représentant 80% des revenus de la châtellenie. Il faut noter que ces *Comptes*, même s'ils sont incomplets puisqu'ils ne parviennent pas à une récapitulation générale, sont par chance plus précis pour leur part urbaine.

	Livre	Pourcentage
Charges de justice	471	53
Maîtrise des métiers et minages	253	28
Banalités (moulins, fours et pressoir)	122	14
Foire	Simple allusion	0
Taille	42	5
Total	888	100

Tableau 51 : Les différents revenus urbains du comte vers 1354 (d'après BARTHELEMY 1993 : 894).

Il manque à ce tableau les recettes non annuelles et en nature, mais aussi les multiples cens perçus dans la ville, certainement regroupés dans les *items* des cens versés à chaque date de paiement. Essayons de cartographier les revenus comtaux ; les charges de justice ainsi que les maîtrises des métiers ne peuvent évidemment pas l'être. La taille est intéressante à localiser : valant 40 livres et perçue à la Toussaint, elle est complétée par deux livres qui sont payées à part par les habitants de la rue Poterie[584]. Pourquoi cette distinction ? Ne serait-ce pas un avantage donné aux tanneurs qui sont pour la plupart établis dans cette rue ?

[583] ADLEC/G/254 : 2 (1347).
[584] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 16r (1354).

Les quatre foires de Saint-Bienheuré, de la Trinité, de la Chandeleur et de la *Septembrêche* devaient rapporter une certaine somme que les *Comptes* ne mentionnent pas car elles ont été données entièrement au comte en 1353 contre une réduction de moitié de la taille des hommes des moines[585]. Les moulins banaux, fours et pressoirs ont pu être localisés, mais un grand nombre de rentes sur des maisons, jardins etc. disséminés dans la ville n'ont pu être replacées. La ferme des barrages des cinq portes de Vendôme entre aussi dans ces revenus : il s'agit des portes Chartraine, Méresse, porte du Marchais, barrage de la Grève et de la rue Saint-Bié ; cette taxation est *"une maime imposition qui fut imposee anciennement pour soustenir les pavemens de vendosme[586]".*

Le texte indique également les taxes que doivent les hommes des moines au comte. Après, nous l'avons vu, la mutation de la taille au milieu du 13^{e} s. (*Cf.* p.383), les hommes des moines étaient soumis à une taille annuelle de 10 livres due à Noël[587]ainsi qu'au *festage* et *pasnage*. Le *"festage"* est une taxe que les hommes *"doivent, chacune maison a feste 12d., a pentis 6d, et ne doivent que en quatre cas, le 1er est quant le conte vait province oultre mer, le 2d quant il marie sa fille aisnee, l'autre quant il est prins en guerre pour le sien fait, et aussi en la guerre de son seigneur lige. Item les hommes aux moignes doivent, si comme il appert par l'arrest, le pasnage quant l'en pane, et le bestiail aussi*[588]". L'arrêt mentionné dans cet extrait est celui de Philippe de Valois de 1332 qui ajoute en plus "*la coustume, quand ilz marchandent, excepté ceulx de vendosme qui la doibvent seulement au samedi"*, certainement le marché hebdomadaire. Il précise également les droits du comte sur "*les subgez desdicts religieux le ban, paage, oust, chevauchée, monstrée d'armes et garde de son corps, tenir son ban pour justice, pour eschauguete, et pour mecte l'eau à l'uys*[589]*".*

En plus de ces taxes, les hommes des moines mais seulement ceux de la ville et les hommes du comte étaient soumis à la corvée de fauche[590], quatre jours pour les hommes du comte et une journée pour ceux de l'abbaye. Les hommes de la ville doivent également la corvée *"de faire les combres de vendosme en sen veullent franchir*[591]*"* Les hommes de la Trinité sont les seuls à devoir le bian, levé tous les sept ans et correspondant à une journée de travail au curage des fossés de Vendôme.

Tous ces agents comtaux de justice, tous ces préleveurs de taxes devaient exercer dans différents lieux qui marquent fortement la ville du pouvoir comtal.

Les marques du pouvoir comtal entre 1300 et 1420

La multiplication des agents comtaux, tant dans les domaines juridiques que fiscaux, s'accompagne d'un processus de marquage de plus en plus fort de l'espace urbain par ce pouvoir. Processus avant tout politique, la reconnaissance des marques passe par

[585] TV/773 (1353).
[586] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[587] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 16v (1354).
[588] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 19r et v (1354).
[589] TV/762 (1332).
[590] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 11v (1354).
[591] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).

l'identification de la rhétorique de la puissance en tentant de mesurer les parts respectives de la communication, de la persuasion, de l'intimidation ou de la propagande implicite ou explicite (BOUCHERON 2009 : 10). Ces marques s'observent à différentes échelles : des signes les plus discrets (enseignes, blasons, bornes) aux empreintes les plus massives que sont les manifestations architecturales de l'autorité, autrement dit de l'ombre portée du château sur la ville, d'une tour sur un quartier à des éléments plus diffus (marques gravées sur la pierre, paysage sonore…) car les expressions les plus véhémentes du pouvoir ne sont pas toujours les plus efficaces et les plus convaincantes (BOUCHERON 2012). C'est une conception qui doit être rapprochée du concept de "pouvoir idéologique" de Lukes qui permet d'influencer les pensées des gens sans qu'ils s'en aperçoivent, un pouvoir qui n'appartient pas à une personne mais qui doit être considéré comme un ensemble idéologique flottant qui s'accommode avec les intérêts d'un ou de plusieurs groupes sociaux (LUKES 1974).

Les marques ostentatoires du pouvoir comtal (Planche 56)

Le paysage urbain du 14^{e} s. est dominé au sens propre comme au sens figuré par le château comtal installé sur l'éperon surplombant la ville au moins depuis le 10^{e} s. Il était visible de presque n'importe quel endroit de la ville et les vendômois n'avaient qu'à lever les yeux pour se rappeler la puissance du pouvoir comtal. Les tours édifiées aux siècles précédents, telles que la tour de Foulques Nerra ou la tour de Potiers, en découpant l'horizon, symbolisent ce pouvoir. La nouveauté du 14^{e} s. tient à l'installation de logis le long de l'abrupt septentrional, face à la ville. Cette construction n'est attestée que par de rares vestiges encore visibles au nord de la collégiale. Ces logis furent certainement détruits dès le 17^{e} s. lors de l'édification de la rampe d'accès monumentale au château.

Le pouvoir judiciaire détenu par le comte et ses agents est lui aussi mis en scène. Si la plupart des condamnations se traduisent par des amendes, le " recours au corps " est inévitable en cas d'insolvabilité du condamné. Les lieux d'exécution des peines peuvent prendre plusieurs formes selon la nature de la condamnation : le pilori, la place des exécutions, les fourches patibulaires, la prison, etc., ce qui traduit la place qu'occupe chaque type de condamné dans la société. Il s'agit d'une véritable mise en scène de la justice qui ne punit pas pour le méfait commis mais pour l'exemple (GONTHIER 1998). Comme le notait Hanna Zaremska, "le corps des condamnés alimente une macabre procession" entre le lieu du supplice et le lieu de l'exposition (ZAREMSKA 1996). N'apparaissant dans la documentation qu'à partir du 14^{e} s., quatre éléments d'exécution des peines devaient déjà être présents à Vendôme durant le 13^{e} s. et peut-être même dès le 12^{e} s. : la prison, le pilori, une place pour les démembrements et les fourches patibulaires.

Les prisons comtales ne sont pas mentionnées au 14^{e} s. alors que leur existence est certaine. Elles peuvent être localisées au même endroit que pour les siècles postérieurs, c'est-à-dire dans la porte Poterne, établie sur la rue permettant de joindre directement la basse-cour du château à la place du marché, là où sont établis la halle aux tanneurs, lieu de jugement, et le pilori. L'emprisonnement constitue néanmoins un cas rare car la détention d'un individu coûte cher (entretien en vivres, fourniture de la paille pour la couche, salaire du geôlier). Cette peine de prison reste peu infamante, le prisonnier reste à l'abri, il n'est pas soumis à la vue de tous à l'inverse de la condamnation au pilori qui répond à une véritable exigence sociale

d'une pleine visibilité de la peine. La place du Marché apparaît donc comme l'un des lieux privilégiés pour une installation de ce type. Les larrons, voleurs professionnels, sont soumis à une peine de mutilation, souvent les mains ou les pieds. La place des exécutions *"on l'on soulloit coupé les pieds aux larrons"* est installée à l'ouest de la rue du *"grand Bourg Robert"*, actuelle rue de la Marre. La confrontation des comptes de la châtellenie du 14e s. et du début du 15e s.[592] avec l'analyse morphologique a montré à l'emplacement supposé par les comptes une anomalie parcellaire prenant la forme d'un rectangle de 58 m sur 50 m qui pourrait correspondre à cette place. Les fourches patibulaires, synonymes de peine capitale, sont installées à Vendôme au bas du village de la Tuillerie[593], au lieu-dit la Justice, certainement à côté d'une des voies principales de circulation avant la construction du "grand chemin royal" au 15e s. mentionné dans l'aveux de 1460 de la Maladrerie[594].

Les marques plus discrètes du pouvoir

Certes, tous ces éléments ostentatoires tels que les tours et places marquent le paysage et montrent aux yeux de tous, la puissance comtale, mais dans la vie quotidienne, ce sont de petits équipements, discrets, pas forcément très visibles, qui sont les plus insidieux sur le temps long et qui instaurent un rapport de hiérarchie. Les infrastructures banales et les lieux de prélèvement du cens en sont deux exemples. L'obligation de moudre son blé, faire cuire son pain et presser son raisin dans des lieux dévolus et préétablis est à la fois facteur de cohésion sociale des individus relevant du même seigneur mais aussi de scission au sein de la communauté urbaine rappelant à chacun qui est son seigneur. Nous pouvons au vu des données disponibles nous risquer à une cartographie de ces éléments pour la seigneurie comtale. Présents certainement depuis plusieurs siècles, ces éléments de banalité ne sont révélés qu'à cette date.

La première mention explicite d'un lieu dédié aux affaires comtales apparaît dans les Comptes des environs de1380[595], qui indiquent que la halle aux pelletiers est aussi le lieu *"ou leu tient a present les droiz de monseigneur le comte"*. La précision *"a present"* suppose l'existence d'un lieu antérieur pouvant remplir cette fonction. Bien que son emplacement ne soit pas connu, une hypothèse peut néanmoins être formulée sur l'emplacement de ce premier lieu de justice. En effet, entre la halle aux bouchers et la halle aux drapiers, établies de part et d'autre de la Grande Rue, était implanté un porche enjambant la voie. La description de ce bâtiment nous est donnée dans son acte de vente de 1464 : *"ung porche portant sur quatre estaches qui est entre ladicte halle (halles aux bouchers) et la halle aux drappiers faisant couverture sur les estaux aux poisoineries lequel porche lesdit preneur pourroient loger par hault et lefonder par dessoubz sur pilliers de boys ou de pierre qui avoient seulement deux pieds carré, joignants auxdites halles sans toutefois empescher le voye ne lesditz étaux et lequel edifice se fait est la mis a la hauteur de traize ou quatorze pieds entre le pave de ladite rue et ledit ediffice*[596]*"*. Haut d'environ 12 m (si l'on considère 4 m de porche et 2 m par

[592] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[593] SAINT-VENANT 1912-1917d : 184.
[594] P/714 : 9 (1460).
[595] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[596] AN/Q1/444 (1464).

étage), ce porche est un véritable marqueur urbain dont la fonction précise ainsi que la date d'édification nous échappent. Néanmoins, son emplacement particulier, sur la Grand rue, entre deux édifices publics, ainsi que sa forme architecturale singulière, autorisent à lui attribuer une fonction particulière, peut-être de justice ou d'administration comme il a été observé à Saint-Denis, où un porche faisait office de châtelet, une hypothèse renforcée par le fait que cette structure appartenait au comte (WISS 1996 : 289). Le lieu de prélèvement du cens sert plusieurs fois dans l'année à la ou les dates de paiement correspondant le plus souvent à des fêtes (Tableau 52). Tous les habitants devaient se réunir et déposer l'argent devant le comte ou ses représentants, certainement avec un cérémonial important.

Parallèlement à ce lieu fréquenté une à deux fois l'année par les habitants, il existait d'autres lieux fréquentés plus quotidiennement : les infrastructures banales. Le compte de 1354, le premier document à nous renseigner de manière exhaustive sur les infrastructures comtales, nous indique que le comte possède alors trois fours dont deux sont mentionnés pour la première fois : celui de la "*halle*", celui du "*marcheis de vendosme"* et celui de la *"poterie"*[597] qui est partagé en partie avec l'hôtel-Dieu. Leur localisation est assez simple. Le four de la halle doit correspondre au *"grand four le comte"* dont l'emplacement est bien attesté dès le 16e s. à l'angle des rues du Pont-Saint-Georges et de la Saulnerie. En effet, il s'agit de la rue menant aux halles des tanneurs et aux halles aux bouchers. Le four du *"marcheis"* ne doit pas être établi sur la place du marché comme le bon sens nous invite à le croire mais plutôt dans la rue du même nom, c'est-à-dire dans la partie septentrionale du faubourg Saint-Lubin, à l'emplacement du "vieux marché" du 12e s. La preuve de cet emplacement est donnée par les deux comptes des environs de 1380 et 1410[598] qui indiquent dans la *"rue du marcheis"* la présence d'un four que l'on a pu localiser en restituant le parcellaire directement au sud de l'actuelle ruelle des Écoles et qui devait certainement correspondre à une allée de contournement des fortifications du milieu du 14e s. Le four banal du *marcheis* n'aurait donc pas suivi le transfert du marché dans la ville au 12e s., un phénomène compréhensible puisque le four destiné aux habitants du faubourg n'avait pas de raison d'être installé en centre-ville. Enfin, le four de la Poterie, déjà mentionné en 1239, avait été en partie donné par le comte Jean IV à l'hôtel-Dieu[599]. Son emplacement à l'angle des rues Poterie et Saint-Jacques est restituable par l'analyse régressive des documents du 16e s. qui le localisent à cet emplacement.

Il existe également trois pressoirs banaux comtaux à Vendôme : le pressoir du *"marcheis"*, le pressoir de la *"porte merresse"* et un troisième qui n'est pas défini[600]. Si le pressoir de la "porte meresse" est relativement bien localisé grâce aux comptes des environs de 1510[601], la localisation des deux autres est plus problématique et n'a pas été résolue pour le moment. Quant aux moulins banaux dépendant du comte et auxquels étaient soumis les habitants des différentes censives de la ville, nos documents sont peu éloquents. Les moulins

[597] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 9v, 10v(1354).
[598] AN/P/975/03/*Comptes* (vers 1380) et AN/P/976-cc07/*Comptes* (vers 1410).
[599] CV/333 (1239).
[600] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 11r (1354).
[601] AN/P/974-8/01-02/*Comptes* (vers 1510).

"le comte" ou "grand moulin" situés à l'ouest de la ville sur le bras principal du Loir et appartenant au pouvoir comtal, pourraient avoir fait office de moulins banaux.

Au terme de cet inventaire des infrastructures banales comtales, est-il possible de les attribuer à une tenure ? Si l'association est aisée pour certaines, elle est plus complexe pour d'autres.

Tenures	*Four*	*Pressoir*	*Moulin*
Saint-Simon et Jude	*Four de la halle*	*Pressoir dans le compte de 1354 qui est non localisé*	*Moulins le Comte*
Saint-Lubin	*Four de la Poterie*	*Pressoir de la porte Meresse*	
Reminescence	*ND*	*ND*	
Saint-Martin d'hivers	*ND*	*ND*	
Mi-Carême (1)	*Four du marcheis*	*Pressoir du marcheis*	*Moulins le Comte*
Mi-Carême (2)	*Four aux Nonnains*	*ND*	*Moulin de la Grève*

Tableau 52 : Tenures comtales et infrastructures banales associées.

Reprenons chacune des tenures et les arguments permettant de les associer aux diverses infrastructures :

- la tenure de la Saint-Simon et Jude qui s'étend dans la partie centrale de la ville, à l'ouest de la rue Poterie, est certainement l'une des plus anciennes tenures comtales. Le four de la halle à l'angle des rues Saulnerie et Saint-Georges pourrait être le four utilisé par les *"estagiers"* de cette censive puisqu'il est installé dessus. Le pressoir non localisé dans le compte de 1354 peut être associé à cette censive ;
- la vaste tenure de la Saint-Lubin s'étendant principalement à l'ouest de la rue Poterie, le four et le pressoir associés sont certainement le four de la Poterie et le pressoir de la porte Meresse, installés dans cette censive ;
- les petites tenures de la Reminescence et de la Saint-Martin d'hiver restent pour le moment dépourvues de structures banales : les *"estagiers"* de ces censives utilisaient-ils les infrastructures d'autres tenures ?
- la tenure de la Mi-Carême doit être scindée en deux parties, une première qui s'étend à l'ouest de la rue Poterie et de la rue du faubourg Saint-Lubin, certainement desservie par le four et le pressoir du *"marcheis"* installés dedans. Il s'agit à coup sûr de l'ancien fief appartenant à l'ancienne famille des Maugué que le comte aurait acquis au début du 14^{e} s. Une seconde partie, qui relevait avant le milieu du 14^{e} s. du fief de Noyers, fut intégrée à la tenure comtale de la Mi-Carême mais resta d'un point de vue banal dans les dispositions antérieures, c'est-à-dire l'utilisation du four aux Nonnains de la Virginité et le moulin de la Grève. Encore en 1608, l'aveu des religieuses de la Virginité précisait l'étendue des maisons soumises à l'usage de son four et moulin[602].

Cet encadrement plus strict des populations par l'instauration d'une administration et le marquage de l'espace n'est pas circonscrite au seul pouvoir comtal, l'ensemble des seigneurs urbains, et au premier rang les établissements religieux, mettent en place un système de contrôle plus strict des habitants.

[602] AN/P/608 : 1 (1608).

6.1.2 Les communautés religieuses au 14e s.

Les actions des communautés religieuses présentes à Vendôme au 14e s. ne sont pas documentées de manière homogène. Si les moines de la Trinité, les chanoines de la collégiale Saint-Georges et les frères de l'hôtel-Dieu ont laissé des textes, les moines du prieuré Saint-Pierre-La-Motte, les Cordeliers et les moines du prieuré de Lavardin restent quasiment muets (Planches 56 et 59).

Les moines du prieuré Saint-Pierre-La-Motte et ceux du prieuré de Lavardin

Ces deux communautés ne nous ont pas laissé de documentation concernant leurs actions sur l'espace urbain vendômois durant le 14e s. Néanmoins, comme il s'agit de possesseur de fiefs, il est possible de s'interroger sur les infrastructures banales et les lieux de pouvoir que ces deux communautés utilisent.

Les moines du prieuré de Lavardin, dépendant de Marmoutier, possédaient une censive urbaine au nord-ouest de la ville *intra-muros* mais aussi de vastes domaines dans la périphérie urbaine que nous n'avons pas pu reconstituer dans leur totalité. Ces censives sont héritées de Salomon de Lavardin, possesseur des terres *"trans fllumen Ledi"* dans le texte *He Sunt Consuetudines* étudié dans le premier chapitre. Le pressoir pour ces domaines était installé au sud du faubourg Chartrain et fut acquis au 13e s. de Jean des Granges[603]. Le moulin banal utilisé par les habitants relevant de cette tenure n'est pas connu, à l'inverse du four banal, localisé à l'angle des rues des Béguines et du Change, qui pouvait aussi être le lieu de paiement du cens (Planche 39 et 56).

Le four et le moulin banaux des moines de Saint-Pierre-La-Motte, possesseurs d'une censive rue Frinquembault, héritée du bourg de Gauthier, fils d'Hamelin, fidèle de Geoffroi Martel, ne sont pas connus ; les *"estagiers"* de cette censive devaient utiliser les infrastructures d'un autre fief, peut-être celles du prieur de Saint-Lubin établies dans le faubourg du même nom. Les liens entre les deux institutions, dépendant toutes deux du monastère Saint-Georges-du-Bois, pourraient expliquer ce rapprochement.

Les moines de la Trinité entre la fin du 13e s. et la fin du 14e s. : l'essor de la construction

Si les premiers siècles de notre étude avaient été marqués par la prédominance des sources monastiques, nous devons nous résigner dans ce chapitre à suivre d'assez loin les moines. Les 12e et 13e s. sont pour la communauté le moment de la stabilisation ; les droits de l'abbaye sont définis par l'accord de 1185 mais continuent régulièrement à être remis en cause par le comte de Vendôme, cette fois-ci sur le terrain du droit et non plus des rixes. Le 14e s. se révèle être le siècle de la crise des vocations, à l'instar de la situation clunisienne (RACINET 1997). Le nombre de moines encore présents à Vendôme, restitué par Usmer Berlière en 1930, ne cesse de diminuer : ils n'étaient plus que 53 en 1328, et seulement 26 en 1383 (BERLIERE 1930 : 33-38). Cette réduction du nombre de moines n'est pas contradictoire avec un certain développement architectural, fondé sur une bonne administration des biens du monastère.

[603] MB/181 (1185-1202), 182 (1185-1202) et 183 (1202).

Une seigneurie urbaine bien organisée

Les censives de la Trinité appartenant à l'infirmier, au cellérier, à l'aumônier, à l'abbé ou à la mense abbatiale devaient toutes dépendre des mêmes infrastructures et être perçues au même endroit. Le four banal était localisé à l'angle de la rue du Change et de la rue Notre-Dame, alors que le moulin banal était le moulin Perrin établi au nord du Bourg-Neuf. Le lieu de prélèvement du cens n'est pas connu mais deux endroits s'y prêtent particulièrement bien : soit la salle établie au-dessus de la porte d'entrée principale du monastère, qui sert aussi de salle de justice, soit la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, qui fait office d'église paroissiale pour les habitants du bourg monastique mais aussi certainement pour l'ensemble des habitants relevant d'une censive abbatiale et dispersés en ville (Planche 56 et 59).

La reconstruction d'une partie de l'abbaye

L'année 1271 marque un nouveau jalon dans l'histoire architecturale de l'abbaye. À cette date, l'abbé de la Trinité reçoit la permission de l'abbé du Petit Cîteaux[604] d'extraire des pierres dans la carrière de la Chappe pour la construction de l'église : *"...ut possemus lapides extrahere ad fabricam ecclesiae nostrae de lapidicina sua juxta rupem suam de Cappa..."*[605]. Ces carrières devaient se trouver très près des moulins du même nom, à la limite orientale de la zone d'étude. La bulle du pape Clément V du 8 mars 1308 apporte un nouvel indice à cette campagne de travaux en précisant que l'édification de l'église est déjà bien avancée : *"...ecclesiam dicti monasterii inceperint edificare de novo opere plurimum sumptuoso...*[606]".

L'ampleur des travaux et le manque de revenus font renoncer l'abbé Jean de Buffa à rebâtir le transept qui est alors intégré à l'église gothique par une surélévation et un voûtement de la croisée du transept. Il fait alors commencer les deux premières travées qu'achève l'abbé Guillaume du Plessis (1350-1384) au milieu du 14^{e} s. Après l'édification de ces deux travées, les difficultés financières se font encore plus pressantes et sont même évoquées dans une bulle du 25 août 1343 qui rappelle l'état de délabrement de l'église, combien sont insuffisants les revenus pour la rebâtir et dans quel danger se trouve le bâtiment *"demeurer perpetuellement en ruine*[607]*"*. Les difficultés financières rencontrées par les moines dans la réédification de leur église sont attestées par plusieurs ventes comme celle des bois du Plessis en 1314 en vue d'assurer un revenu de 400 livres pour *"...fabrice ecclesie nostre Vindocini...*[608]*"*. L'autre moyen pour l'abbé de réunir les sommes nécessaires fut la réunion à la mense abbatiale d'églises paroissiales et de prieurés à l'instar des revenus du prieuré de Villedieu en 1328[609] ou des revenus de l'église de Savigny connus par les confirmation de 1344 et 1346[610]. Parallèlement aux travaux de l'abbatiale, le cloître fit l'objet de travaux de réfection, à commencer par la salle capitulaire qui est entièrement remaniée afin d'y installer un

[604] Le petit Cîteaux est une abbaye cistercienne fondée en 1121, qui est la huitième fille directe dans la filiation de l'abbaye de Cîteaux en Bourgogne. Elle était implantée dans l'actuelle forêt de Marchenoir à 25 km à l'est de Vendôme.
[605] TV/736 (1271).
[606] *Archivo Segreta Vaticano*, Reg. Vat. N°55 *fol.* 75r n°398 (1308) cité dans LESUEUR 1969 : 439.
[607] TV/926 (1343).
[608] TVS/114 (1314).
[609] TV/1422 (1328)
[610] TV/928 et 929 (1344 et 1346).

voûtement comportant trois travées de voûtes sur croisées d'ogives. C'est à l'occasion de cette reconstruction que les peintures romanes furent cachées derrière un contre-mur (*Cf.* p.360). L'aile méridionale dut subir aussi une campagne de travaux comme tendraient à le montrer les fenêtres en arc brisé de style gothique datables d'entre la fin du 13e et le début du 15e s. et les piles des colonnes du réfectoire gothique observées par Gabriel Plat lors du déblaiement du bâtiment en 1908 après son incendie (PLAT 1908 : 137). Les galeries du cloître suivirent la reconstruction des ailes et de l'abbatiale. Après un siècle, les travaux ne n'étaient terminés et les premiers troubles liés à la Guerre de Cent ans détournèrent les investissements sur les fortifications.

La fortification du monastère (1357-1380) et la tentative de reprise des travaux sur l'abbatiale (1395-1404)

Le dispositif défensif mis en place à partir de 1357 est connu uniquement par les deux gravures du *Monasticon Gallicanum*, les deux plans mauristes (Planches 31 et 32) et par deux éléments encore en élévation : une portion de courtine et une tour. S'étendant de l'arche des Grands Prés à la tour ronde au sud-est de la rue Saint-Bié, sur une distance de 480 m, la courtine se composait d'un mur d'1,30 m d'épaisseur pour 6 m de haut, que venaient renforcer trois tours carrées. La fin des conflits vers 1380 a dû susciter le désir des moines de reprendre les travaux de l'abbatiale (Planche 59). Les deux dons d'indulgences délivrés par le pape en 1395[611] et 1404, mentionnés par l'abbé Simon, décrivent l'abbatiale en ruine et encouragent les donations pour sa réédification[612] mais, malgré ces indulgences, les afflux financiers ne furent certainement pas suffisants pour relancer les travaux (ISNARD 2007).

L'hôtel-Dieu, d'un établissement comtal à un établissement bourgeois (vers 1282-1400)

Dans le chapitre précédent, les frères de l'hôtel-Dieu, appelés aussi frères condonnés, puisqu'ils se donnaient eux et leurs biens à la maison, ont reçu entre 1202 et 1240 des dons comtaux. Après un hiatus documentaire entre 1240 et 1282, trois actes d'amortissements de Philippe de Moncé, Jean de Baillou et du roi Philippe VI mettent en évidence un profil différent des donateurs, moins élevés qu'aux premiers temps de l'établissement. Ces dons permettent à l'hôtel-Dieu d'accroître son aire d'influence à l'échelle du Vendômois mais ils lui permettent aussi d'agrandir son enclos en ville t d'acquérir les derniers éléments manquant au bon fonctionnement d'une seigneurie urbaine : le moulin et le four banal. Ce phénomène de multiplication des dons par les bourgeois a été mis en évidence par Dominique Barthélemy dont nous résumons l'analyse. La lettre d'amortissement de Philippe VI de 1334, énumère 32 acquêts effectués entre 1288 et cette date. La plupart des biens acquis sont proches de la ville : il s'agit de rentes sur des maisons, quartiers de vigne et pièces de terre à l'exception de deux dons en Petite Beauce[613]. Ces donations sont effectuées en grande majorité par des bourgeois. On y retrouve Jean l'Usurier, Richard le Vacher, Péronelle veuve de Roger Langlois, Péronelle la Moletelle et Jeanne la Chauvine. Il faut souligner le nombre important de femmes pour l'époque ce qui tient certainement au caractère spécifique de l'établissement, autant et

[611] TV/935 (1395).
[612] SIMON 1834-1835, « *Histoire de Vendôme* » : 272.
[613] ADLEC/41/H/56 : 6.

plus œuvre sociale que lieu de culte. Des dons sont aussi effectués par quelques clercs, Etienne et Jean Roillé, prêtre à l'hôtel-Dieu, et par des nobles comme Berthelot Bourlier ou Boursier, apparenté à Macé Boursier, un écuyer, Robert de la Galoche, d'une lignée récente et Isabeau de Brere dont on ne sait rien (BARTHELEMY 1993 : 971). L'enrichissement de la communauté permet aux frères de mener une politique d'acquisition en ville afin de compléter leurs équipements banaux et d'agrandir leur enclos (Planche 56).

L'affaire du moulin banal

L'institution possédait déjà depuis le 13e s. un four banal qu'elle partageait avec le comte, le four de la Poterie, mais ne détenait pas encore de moulin. Les frères de l'hôtel-Dieu obtiennent du comte Jean VI le droit d'en faire édifier un sur le canal *"passant dans leur enclos"* en 1357, c'est-à-dire le canal du pont Perrain[614].Cette demande, certainement formulée depuis de nombreuses années, reçoit une réponse positive à cette date sans qu'aucune raison apparente ne soit avancée. Alors que les Frères étaient en train d'édifier le moulin et les infrastructures qui leur sont liées telles que le canal de décharge, encore visible sur les plans et dessins des 17e et 18e s. (Planche 59), un procès éclata entre les frères et les moines de la Trinité devant le tribunal de Baugé. En effet, l'édification de ce moulin a dû nécessiter la mise en place d'une retenue d'eau qui fit monter le niveau des eaux et dérégula le fonctionnement des moulins installés à l'amont de ce barrage. Les moulins du pont Perrain, appartenant aux moines et établis à seulement 170 m à l'est, se trouvaient donc dans l'impossibilité de fonctionner ou étaient du moins très largement diminués dans leurs possibilités et leur rendement *"par le reflux de l'eau"*[615]. On comprend dès lors le procès entre les deux parties. Il se conclut en 1366 par l'abandon du projet de construction du moulin par les frères de l'hôtel-Dieu[616], un renoncement rendu plus facile par l'accord intervenu la même année entre le chapitre Saint-Georges et les frères. Ces derniers acquirent, en l'échange d'une grange leur appartenant, établie rue Saint-Jacques dans le fief Saint-Georges, une *"place à faire moulin"* près la fontaine Saint-Georges avec tous les biens à l'exception des *"estagiers"* que possédaient les chanoines dans cette partie de la ville[617].

L'agrandissement de l'enclos et l'acquisition de fiefs

L'enclos de l'hôtel-Dieu est relativement réduit dans la première moitié du 14e s. et son fief s'étend uniquement au sud de la rue de la Sorée. En l'espace de deux ans, les frères vont plus que doubler l'étendue de leur fief en faisant l'acquisition de deux nouveaux fiefs : le fief de Courtiras et celui des Perles.

En 1362, les frères de l'hôtel-Dieu semblent entrer en possession de la portion orientale de l'îlot compris entre la rue Saint-Jacques et la rue des Béguines. Aucun texte ne le précise clairement mais le raisonnement suivant nous y invite. Nous savons grâce à l'Inventaire des titres de l'hôtel-Dieu que Philippe de Poncé possédait un fief dans la rue des

[614] BMV/Ms/286 : 22 (1357).
[615] BMV/Ms/286 : 59 (1366).
[616] BMV/Ms/286 : 59 (1366).
[617] BMV/Ms/286 : 60 (1366).

Béguines en 1282[618]; il était aussi propriétaire du fief de Courtiras. Son fils Guillaume de Poncé vend en 1362 ce fief à l'hôtel-Dieu, même s'il n'est pas mentionné dans le dictionnaire des biens de l'Oratoire du 18e s. qui reste la seule source pour appréhender l'histoire de l'hôtel-Dieu. C'est certainement à cette occasion que cet îlot entre en possession des frères de l'hôtel-Dieu. Cette politique d'acquisition de fiefs continue en 1364 quand les frères acquièrent de Jean du Plessis, écuyer, et de Jeanne Lespine, sa femme, le fief des Perles[619], qui leur avait été donné par Pierre Lespine en dot ou héritage, qui l'avait acquis de Jean de Brularde. Un an plus tard, c'est Jehan Prenpinçon, bourgeois de Vendôme, qui donne *"son vergier appellée Paradis seant en la ville de vendome, comme il se poursuit et comporte en long et en lé, la maison, le vergier, le pré, le droit des entrées et issues d'iceluy vergier et prés et toutes les appartenances et dependances a charge d'une messe des morts le lundi de chaque semaine[620]".* Ces biens sont établis dans le fief des Perles, qui s'étendait donc sur l'île Paradis, entre le canal du Pont Perrain au nord, le canal du boisseau d'eau à l'ouest et le canal de la Cheuvrie au sud. L'acquisition du fief des Perles s'accompagne de celle de son four banal, qui sera par la suite le seul utilisé par les *"estagiers"* de l'hôtel-Dieu, comme l'indique l'aveu de 1460 qui ne mentionne qu'un seul four à ban[621] et qui n'est pas celui de la Poterie. Les documents plus tardifs localisent le four à ban des Oratoriens, héritiers de tous les biens de l'hôtel-Dieu en 1623, dans la rue du Change, face à l'entrée des Cordeliers[622].

Les chanoines de la collégiale Saint-Georges

Les chanoines de la collégiale, fondée vers 1037 dans l'enceinte du château, sont restés relativement discrets durant les trois siècles précédents, leur rôle dans le fonctionnement urbain étant relativement restreint, même si la réforme du milieu du 13e s. (*Cf.* p.392) leur avait permis d'investir plus fortement l'espace urbain. Les choses commencent à changer au début du 14e s. : les chanoines mènent une politique d'acquisition de fiefs et de revenus auprès des chevaliers, au même titre que les frères de l'hôtel-Dieu. Le seul texte indiquant l'acquisition de revenus dans Vendôme date de 1302 et relate la vente pour 500 livres par Jehan, écuyer et sieur de Souday, de la dîme *"de blez et de vin, de postaiges, de chanvres, de lins et de toutes autres choses[623]"* dans les paroisses de Saint-Martin de Vendôme, de Saint-Ouen et Naveil, avec *"tous les cens"* qui lui appartiennent à Vendôme et aux environs ainsi que les revenus des deux foires qu'il possédait à Vendôme aux deux fêtes de la Saint-Martin.

Ce Jean de Souday est à la fois un des héritiers des biens de Frodon de Saint-Martin(BARTHELEMY 1993 : 780)et possesseur du fief relevant du vicomte de Châteaudun, seigneur de Mondoubleau avant l'échange de 1242[624]. La dîme en la paroisse Saint-Martin de

[618] ADLEC/41/H/56 : 4 (1282).
[619] BMV/Ms/286 : 119r (1364).
[620] BMV/Ms/286 : 149v (1365).
[621] ADLEC/41/H/51 (1460) : "C'est à savoir leglise, le cymetière, le dortoir au pauvre, maisons, grange, court, vergers Avecques le four a ban ainsi que le tout se poursuit et comporte assis en votre ville de vendosme estant au-dedans du fief et censif saint jacques apparteant audit hostel dieu"
[622] BMV/Ms/285 : 86v-87r.
[623] ADLEC/G/316 : 5.
[624] CV/345 (1242).

Vendôme dans le fief d'Hugue de Saint-Agil avait déjà été donnée en partie en 1255[625]au chanoine par Jean de Pinoche, écuyer, et sa femme Eustachie. Hugue de Saint-Agil étant aussi seigneur de Souday[626], la dîme de 1255 devait être une partie de la dîme donnée en 1302 par Jehan. La grange aux dîmes des chanoines était installée selon les *Comptes de la Châtellenie* de 1450[627] dans la rue du Grand Bourg Robert, la rue de la Marre actuelle. Jehan de Souday apparaît également dans le *Livre des fiefs* de 1355[628] comme l'ancien possesseur des biens qui deviendront le fief Rorteau qu'il dut vendre à l'extrême fin du 13e s., avant le don de tous ses cens aux chanoines. Ce personnage, qui apparaît donc comme un "dilapidateur" de son bien ou un "grand donateur", mourut en 1314, âgé de quarante ans[629].

Quels pouvaient-être ces biens donnés aux chanoines en 1302 ? La carte des fiefs du 16e s. indique que les chanoines étaient propriétaires de censives dans cinq rues : les rues Ferme, Frinquembault, Saint-Jacques et des Béguines et le faubourg Chartrain. Dans le chapitre précédent, nous avions proposé deux hypothèses d'acquisition de censives, une à la fin du 11e s. pour le lotissement des rues Saint-Jacques et des Béguines (*Cf.* p.361), une au 12e s. pour le fief du faubourg Chartrain (*Cf.* p.363). La censive de la rue Ferme fut acquise progressivement durant le 13e s. (*Cf.* p.392). Il ne reste donc plus que la censive Frinquembault qui s'étend à la fois dans et à l'extérieur des murs de ville. S'agit-il de la censive de Jehan de Souday ? Deux arguments vont dans ce sens : d'une part dès 1307, soit cinq ans après l'acquisition des biens, les chanoines essaient de les valoriser en baillant l'*"estre* [qui]*se poursiet en vigne, en pré, en courtilz, en arbres chargenz et non chargenz, en hayes et en toutes autres appartenance"*à Thomas Rochier, clerc et bourgeois de Vendôme[630]. D'autre part, la censive de Frinquembault est dans le prolongement des biens du futur fief Rorteau (principalement le moulin Signac) dont nous savons qu'ils appartenaient à Jehan de Souday. La proximité des biens invite à y voir un seul patrimoine originel.

Les vastes censives des chanoines nécessitent comme pour tous les autres fiefs la présence d'infrastructures banales et un lieu de paiement du cens. L'aveu de 1546[631], ainsi qu'un texte de 1520[632], stipulent que le versement du cens s'effectuait devant la croix de pierre en bas des marches du château. C'est peut-être la croix qui est encore visible sur un dessin de Gaspard Dupuis de 1789 (Fig. ?). Le seul four banal connu pour les *"estagiers"* de Saint-Georges est mentionné par Saint-Venant, qui le localise dans la rue Saint-Jacques sur la base d'une indemnité d'éviction donnée au fermier du four par le Directoire de 1791[633]. Le moulin banal est, lui, établi à l'est du pont Saint-Georges devant la fontaine du même nom[634].

---

[625] ADLEC/G/316 : 3 (1255).
[626] SAINT-VENANT 1912-1917c : 384-386.
[627] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[628] AN/P/976/*LF* n°75 (1355).
[629] SAINT-VENANT 1912-1917c : 391.
[630] ADLEC/G/241 (1307) : *"monseur Micheou le Charron et monsor Pierre Ruau, marilliers en l'iglise de monseigneur Saint Jorge de Vendome"et Tomas Rochier, clerc et bourgeois de Vendôme "d'un estre que li diz marrilliers avoient seant à Vendome au leu ou près que l'en appelle Friquambaut, si comme celuy estre se poursiet en vigne, en pré, en courtilz, en arbres chargenz et non chargenz, en hayes et en toutes autres appartenances, joignant d'une part à l'estre as diz pereneurs, et d'autre part à l'eyve de Friquambaut que l'on appelle les Fossez le Conte, et d'autre part au grant Loir".*
[631] AN/P/611 (1546).
[632] ADLEC/G/317 (1521).
[633] SAINT-VENANT 1912-1917d : 202.
[634] AN/P/611 (1546).

6.1.3 Les notables urbains vendômois au 14e s.

Dans cette section, les notables urbains et leurs actions sur l'espace vendômois sont au centre de nos préoccupations. Avant d'entrer dans le détail de leur influence sur l'espace urbain, il nous semble important de définir ce que nous entendons par notable, terme souvent utilisé par les historiens mais renvoyant à des réalités très diverses.

Le groupe des notables : quelques perspectives historiographiques

Dans la bibliographie, on rencontre souvent pour qualifier l'élite urbaine du 12e au 15e s. les termes de notable, patriciat, aristocratie-bourgeoise, bourgeoisie… Tous ces termes renvoient à une même réalité, celle de la qualification d'une nouvelle élite qui apparaît en ville entre le 12e s. et le 15e s., une élite différente qu'il est utile d'analyser selon Dominique Barthélemy "que s'il existe, en une ville donnée, un groupe social qui se distingue (précisément parce que certains traits l'en rapprochent) tout à la fois de la noblesse (chevalerie et armigérat) et du commun (gens de métiers)." (BARTHELEMY 1992 : 968).

L'étude de cette élite est certainement l'un des thèmes qui a fait l'objet du plus grand nombre de publications, une situation qui poussa les historiens à considérer comme résolue la question de la notabilité : les bourgeois seraient l'expression de la forme prise par la supériorité sociale en ville et, *a contrario,* les nobles seraient l'expression de la forme qu'elle prend à la campagne (DUTOUR 2007). Cette distinction s'observe dans le travail de Bernard Chevalier sur Tours dans lequel il exclut de la ville les ecclésiastiques qui, même s'ils "se trouvent physiquement dans la ville, y sont moralement en dehors", et les nobles, constatant qu'ils sont peu présents. Il en déduit que "noblesse et vie urbaine s'opposent radicalement" puisque "la gentillesse est une qualité héréditaire liée à un genre de vie qui exclut le commerce et même la pratique judiciaire". La véritable élite urbaine serait composée d'hommes aux activités diversifiées et composites qui existeraient en dehors d'un statut juridique défini et qui auraient comme point commun "le mépris du travail manuel". Il considère que ce groupe est restreint à Tours à environ deux cents personnes sur neuf mille habitants soit un peu plus de 2% de la population et, précise-t-il, d'une étonnante stabilité (CHEVALIER 1978 : 184-186).

Or les dernières études montrent que la distinction entre nobles et non-nobles est moins déterminante que ce que l'on pourrait penser (DUTOUR 2007, GRELOIS 2007, CROUZET-PAVAN 1997), ou en tout cas moins importante que le clivage essentiel qui sépare les "notables personnes" des autres, les "gens du commun". Les nobles et les bourgeois représentent deux dimensions de la notabilité et, donc, de la supériorité sociale. Les uns et les autres sont des notables qui appartiennent à la "meilleure partie" de la société urbaine. Bernard Chevalier en vient même à se demander si les 13e-15e s. sont marqués, avant tout, par une indépassable distinction entre nobles et bourgeois ? Bourgeoisie et noblesse s'excluent toujours, tout en restant très proches l'une de l'autre. L'incompatibilité entre noblesse et appartenance à l'élite urbaine ne doit pas être tranchée trop vite (CHEVALIER 1999).

Cette nouvelle conception de l'élite urbaine se fonde sur plusieurs constats :

- le premier constat est que la définition de la noblesse par le droit ne peut être envisagée qu'à partir du 16e s., comme le soulignait Robert Descimon : "le droit coutumier eut plus d'effet que la législation royale sur les pratiques sociales". On ne devient pas noble par un acte d'anoblissement mais parce que l'on est reconnu ainsi (DESCIMON 1997 : 620) ;

- ensuite, dès lors que l'on étudie les familles dans le détail, que l'on délimite le niveau social, l'ascension ou le déclin, les fluctuations de fortune, on s'aperçoit que la règle n'est pas à la fixité sociale mais à la mobilité, un constat partagé par Édouard Perroy pour le Forez dès le milieu des années 1970 (PERROY 1976), et que l'on retrouve chez Pierre Desportes pour Reims ou encore Dominique Barthélemy qui font tous le constat de la modification des anthroponymes au sein du groupe, où, comme le note Pierre Desportes," le devant de la scène se modifie à chaque génération" (DESPORTES 1979 : 277). Boris Bove et Caroline Bourlet indiquent qu'à Paris la présence de nobles en ville est assurée depuis le 11e s. jusqu'au 18e s. mais elle masque une diversité et un renouvellement profond de cette catégorie de la population. La chevalerie indigène s'éloigne progressivement de la ville au 13e s. pour disparaître au 14e s., remplacée par un nouveau type de noblesse fondé sur le service au prince (BOVE, BOURLET 2010 : 198) ;

- enfin, il n'y pas d'opposition, au sein d'une même famille, à retrouver des nobles et d'autres non (DUTOUR 1998). La noblesse est un modèle et son mode de vie est recherché ou imité. En France à la fin du Moyen Âge, la noblesse est considérée comme héréditaire, militaire, rurale et fieffée. Elle fait la guerre, vit à la campagne, tient des fiefs. Ce mode de vie, qui représente l'idéal de la noblesse, est suivi par la grande majorité des nobles (DUTOUR 2006). Cette relation distante mais pas inexistante entre les nobles et la ville conduit à s'interroger sur un autre concept, celui de la résidence multiple, bien mis en évidence pour l'époque moderne, et reconnaissable parfois pour la période médiévale. Bien des nobles sont des citadins à temps partiel passant l'été sur leurs domaines ruraux et l'hiver en ville. Ainsi, il n'y a plus lieu d'opposer pour les élites un mode de vie urbain et un mode de vie rural mais il convient de définir un nouveau mode de vie caractérisé par une double appartenance rurale et urbaine. Cela conduit à s'interroger sur le rôle des villes dans le renouvellement de la noblesse. En effet, c'est en ville que s'acquièrent le plus facilement les richesses matérielles ou symboliques (argent, diplôme, positions de pouvoir, relations) qui facilitent l'anoblissement et peuvent, parfois, conduire à le chercher pour « toute une frange d'aspirants à la noblesse, gens de guerre, de loi et de savoir, officiers et serviteurs du roi, des princes, voire de plus modestes seigneurs, paysans enrichis, bourgeois et marchands » (CONTAMINE 1976 : 34).

Ainsi, la notabilité dans son ensemble s'articule sur les différentes dimensions de la supériorité sociale que constituent les nobles, les bourgeois et autres notables personnes. Il nous semble dès lors que la distinction qu'opère Thierry Dutour entre catégorie et groupe est

un bon moyen de scinder la société urbaine de la fin du Moyen Âge. Une catégorie est un agrégat d'individus conçu et construit par le chercheur ou défini par les représentations des contemporains qui considèrent que des individus ont des caractéristiques communes. Ce sont des moyens pour le chercheur et pour les contemporains d'ordonner la complexité sociale et de la décrire selon les cadres établis. Il peut s'agir des nobles, des marchands, des officiers... À l'inverse, un groupe social est un ensemble reconnaissable, structuré, durable d'individus en rapport entre eux, en interactions effectives et partageant des valeurs, des intérêts et des normes de comportement communs (les notables, les riches) (DUTOUR 2002 : 38). À partir de ce constat, il propose quatre nouveaux champs de réflexion sur la notabilité :

- le premier considère la ville comme le lieu de rencontre des élites, où elles se côtoient, se connaissent, se fréquentent et se retrouvent dans l'entourage du ou des seigneurs du lieu. Leur prise en compte impose l'idée que les élites urbaines sont composites, que la notabilité urbaine est plurielle ;

- le deuxième s'intéresse à l'importance de l'ancienneté de la résidence en ville dans l'attribution d'une notabilité. L'essor urbain est très lié à l'essor des campagnes, les villes médiévales sont des villes d'immigrés dans lesquelles les problèmes d'intégration existent. La distinction entre les hommes et les familles selon leur ancienneté est un déterminant majeur de l'acquisition de la notabilité ;

- le troisième pousse à réfléchir sur les personnages qui ne sont pas tout fait entrés dans la notabilité urbaine ; il faut prendre en compte les "moyens" qui, à la génération suivante, peuvent accéder à la notabilité ;

- le dernier insiste sur la définition des élites qui ne se caractérisent pas par la possession d'une notabilité fondée sur la domination, mais sur la distinction (DUTOUR 2007 : 22).

La diversité des élites urbaines et les nouvelles orientations de la recherche se fondent sur un examen de sources plus nombreuses atteignant tout un pan de population resté jusqu'ici dans l'ombre de la documentation : les marchands, les petits seigneurs, les officiers… Malgré un nombre croissant de documents, plusieurs difficultés sont à prendre en compte dans la restitution des vies et généalogies des personnages des 14^{e} et 15^{e} s. :

- comme le notait Dominique Barthélemy, les individus qui apparaissent dans la documentation de cette période sont isolés, sans lignage parfois seulement en couple. Cette absence de lignage est compliquée par l'utilisation croissante des homonymies entre membres d'une même famille (BARTHELEMY 1993 : 992) ;

- l'identité sociale des personnages n'est connue que par la manière dont ils se présentent eux-mêmes et la façon dont ils sont définis par autrui. Il découle de cette observation deux mises en garde, l'une sur la « pluri-activité » des personnages, l'autre sur leur « pluri-détermination » sociale. Ainsi un personnage qui se dit bourgeois est souvent un marchand, ou du moins un entrepreneur investissant dans les

grandes productions, mais cette partie de l'activité n'est plus mentionnée, un « oubli » qui permet de gommer progressivement les sources de la richesse, les traces du labeur. De même, un personnage à la fois bourgeois et noble se présentera comme écuyer lors des cérémonies vassaliques et comme bourgeois lors de manifestations urbaines. Il est donc impossible de se fier à une définition des individus par une activité et une seule (les marchands, les juristes, les artisans …). Quand la documentation est suffisante, on saisit des itinéraires sociaux individuels et familiaux beaucoup plus complexes (DUTOUR 2002 : 25) ;

- il faut se garder, même si c'est le seul moyen dont on dispose, d'additionner pour un même homme dont on ne sait quasiment rien les différentes mentions qui le concernent et les titres qu'il porte à diverses occasions. De véritables destinées ou stratégies d'acteurs peuvent être écrites *a posteriori* sans lien véritable avec la réalité sociale (MARION 2003 : 56).

L'hétérogénéité du groupe des notables a déjà été soulignée ; on y retrouve des bourgeois, d'anciens marchands vivant de leurs rentes, mais aussi des gens de loi nouvellement arrivés sur la scène urbaine. Dans la combinaison nouvelle qui apparaît au 14^{e} s., on trouve toujours des marchands et des bourgeois, mais à côté, ou plutôt au-dessus d'eux, existent soit des officiers royaux, soit des auxiliaires de la justice. Certes, des bourgeois sont mentionnés dans les textes mais ce sont le plus souvent des propriétaires qui forment une minorité de la population mais certainement pas le sommet de la société urbaine. Ainsi, comme le notait Bernard Chevalier, "entre 1350 et 1550, on rencontre de moins en moins de marchands et de plus en plus d'hommes de savoir, voire de gradués." (CHEVALIER 1998 : 76).

Cette hétérogénéité résulte des différents moyens à la disposition des individus pour monter socialement. Si la mobilité sociale apparaît importante et réelle aux 14^{e} et 15^{e} s., nous souscrivons tout à fait au constat de Bernard Chevalier pour Tours, qui indiquait :

"Quel que soit le mal qu'il se donne pour se constituer un patrimoine, l'artisan moyen, celui qui pratique l'un des métiers traditionnels, n'a pas d'autre vraie richesse que sa compétence, son atelier et sa clientèle. Le seul moyen dont il dispose pour avantager ses enfants, c'est de leur donner un métier plus lucratif que le sien. Comme on l'a vu, les fils du couturier seront merciers ou orfèvres. Leurs enfants deviendront peut-être de gros marchands, riches et considérés, capables à leur tour d'envoyer leurs garçons à l'université, de les munir d'offices ou de bénéfices et de les pousser dans les rangs de la bourgeoisie. Quatre générations au moins séparent donc couramment l'ouvrier du notable […] L'ascension théoriquement possible et probablement réalisée parfois, est cependant si lente et si aléatoire qu'il ne nous a pas été possible d'en trouver un seul exemple concret dans toute notre documentation." (CHEVALIER 1975 : 419).

Par ces lignes, l'auteur précise de manière théorique les moyens de l'ascension sociale. Ils sont à la fois pluriels et limités mais en tous cas non-exclusifs : l'enrichissement peut s'effectuer par divers moyens, tels que la marchandise ou l'achat de rentes ; la formation

supérieure ouvre à la fois la porte aux carrières d'officiers et aux carrières ecclésiastiques et les beaux mariages permettent de se constituer un patrimoine et des réseaux de relations. Le premier pas de toute ascension sociale passe par l'investissement immobilier. Toutes les personnes qui comptent en ville sont propriétaires, que ce soit un individu de la classe moyenne, riche artisan, marchand ou même officier. En effet, l'investissement dans la propriété est un moyen de repli face aux multiples déconvenues, accidents, déchéance, âge, infirmité… Sitôt fortune faite, les hommes des 14^{e} et 15^{e} s. investissent une partie de leurs capitaux dans la terre et dans la pierre. Le placement foncier est aussi un gage d'honorabilité, une source d'orgueil pour le parvenu et l'assurance de la stabilité. La maison est souvent la condition d'accès à la bourgeoisie et aux honneurs, elle accélère l'intégration dans les villes où la population se renouvelle par immigration. L'investissement foncier est avant tout un moyen de spéculer : en période de crise, des spéculateurs avisés achetait à bas prix des maisons abandonnées, des terrains, des ruines utilisées ensuite comme matériaux de construction. Une faillite, une expulsion, un incendie, une épidémie sont d'autres événements opportuns pour les chanceux ou pour les survivants. Le parvenu investit également dans les maisons de rapport, sur les rentes, la location des étals, etc. (LEGUAY 1989).

Pour résumer, nous appelons notable l'ensemble des personnages qui se caractérisent par leur hétérogénéité et leur hiérarchie mais qui se distinguent nettement des gens du commun, ou plutôt "les moyens" avec lesquels la mobilité sociale est possible. Dans ce groupe on retrouve des personnages mentionnés comme bourgeois, des nobles, des feudataires en cours d'anoblissement, des marchands, le même individu pouvant être au cours de sa vie à la fois marchand et bourgeois, simple feudataire très riche mais sans titre de noblesse ni titre de bourgeoisie, d'autres pouvaient être bourgeois avant d'être nobles et inversement. Cette hétérogénéité du groupe cache en réalité une certaine unicité de mode de vie, ou du moins d'aspiration : celle à "vivre noblement". L'ensemble de ces réflexions d'ordre général à partir de la bibliographie sur ce sujet pose les bases de la réflexion qui va maintenant être conduite sur le cas vendômois.

Circonscrire les notables vendômois

Plusieurs questions se posent au sujet des notables vendômois et en premier lieu, comment les définir et comment attribuer un individu à cette catégorie, puisqu'il n'existe évidemment aucune liste de ces notables. Dominique Barthélemy a pu, grâce au *Livre des Fiefs* de 1355, approcher les plus influents, ou en tout cas les plus importants, ceux en phase *"d'ennoblissement"*, mais ils sont plus nombreux et se répartissent dans un grand nombre de niveaux et de catégories. Pour saisir l'hétérogénéité et la complexité de ce groupe, il faut utiliser divers critères : ordre et état, biens, pouvoir. Il faut découper dans le *continuum* social de haut en bas en plusieurs tranches horizontales qui comportent nécessairement une part d'arbitraire. Nous proposons, grâce aux *Comptes* des environs de 1380 et 1410[635], de cerner l'ensemble de la population des propriétaires urbains, qui renferme en son sein le groupe des notables.

[635]AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

Les propriétaires Vendômois en 1380 et 1410 : un moyen d'entrer dans la notabilité

La concentration foncière de la propriété urbaine peut être un indice de reconnaissance de la notabilité. En effet, comme le notaient Thierry Dutour ou Emmanuel Grélois (DUTOUR 2007, GRELOIS 2007), la détention de biens en ville est souvent le premier pas vers la notabilité, le mieux étant qu'ils soient transmis par un aïeul, assurant une part supplémentaire de reconnaissance. Ainsi, la comparaison des deux listes de propriétaires entre 1380 et 1410, présentée dans les *Comptes* et la perpétuation des noms de famille entre ces deux dates peuvent être des éléments de distinction des notables. Ne couvrant respectivement que 7% et 15% de l'espace étudié (Zone 2), les *Comptes* de 1380 et 1410 constituent néanmoins un échantillon représentatif. Les noms n'étant pas suivis des professions, activités ou statuts des propriétaires, le recours à des textes contemporains a donc été nécessaire pour connaître le statut social de ces propriétaires.

Les *Comptes* de 1380 indiquent l'existence de 109 propriétaires différents se partageaient 153 biens alors que ceux des environs de 1410 présentent 307 biens dans les mains de 234 propriétaires (Tableau 53). La concentration de la propriété est donnée par le nombre d'individus possédant chacun un à cinq biens. Aux deux dates, environ 85% des propriétaires ne possédaient qu'un ou deux biens urbains, et 15% trois à cinq biens. On retient le plus souvent le chiffre de trois propriétés pour la définition de l'investisseur foncier (LEGUAY 1989 : 161), mais ici l'étendue des *Comptes,* qui représente qu'une partie de l'espace, invite à rester prudent quant à cette définition. Nous le verrons, certains notables n'apparaissent comme propriétaires que de deux biens mais ils pouvaient en posséder d'autres dans des parties de la ville non documentées par les *Comptes*.

1380			1410		
Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie	Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie
1	82	76	1	190	81
2	16	14	2	32	10,5
3	6	5	3	8	3,5
4	3	3	4	2	0,5
5	2	2	5	2	0,5
Total de 153 biens	109 propriétaires	100	Total de 307 biens	234	100

Tableau 53 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1380 et 1410.

Sur les sept familles propriétaires de plus de trois biens dans Vendôme vers 1380, on retrouve trois nobles et quatre bourgeois. Le départ des nobles de la ville n'est donc pas avéré et certains continuent à y résider (Tableau 54).

Nombre de biens	Nom	Statut
3	Cirigousse Richard	Noble
	De Cognière Jehan	Noble
	Mâlon Gervaise	Bourgeois
4	Copelet Mace	Bourgeois
	Daniau Jehan	De Vendôme/Bourgeois
5	Beauxoncles Jehan	Bourgeois
	De Lespine Jehan	Noble

Tableau 54 : Les propriétaires de trois biens et plus dans Vendôme vers 1380.

Vers 1410, les plus grands propriétaires vendômois ont totalement changé, on ne retrouve que Jean Beauxoncles et tous les autres personnages qui apparaissent restent mal documentés.

Nombre de biens	Nom	Statut
3	De la Broie Guillaume	Noble
	Desangue Rognart	ND
	Hillaire Jehan	ND
	La Bellangiere	ND
	Le Mestayer Jehan	ND
	Legier Guillaume	ND
	Morrant Meriot	ND
	Pierre Estienne	ND
4	Beauxoncles Jehan	Noble
	Frozant Jehan	ND
5	De Beauvoir Jehan L'aisné	Noble
	Rousseau Jehan	ND
6	Langlois Thomas	ND

Tableau 55 : Les propriétaires de deux biens et plus dans Vendôme vers 1410.

La comparaison des deux tableaux pose la question du renouvellement de l'élite urbaine durant ces trente années. Afin de préciser ces changements, la comparaison d'un même espace est indispensable. C'est ainsi un espace de 28 521 m^2, essentiellement dans la zone 1, commun aux deux *Comptes* qui est analysé dans le tableau suivant (Tableau 56).

1380			1410		
Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie	Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie
1	49	77	1	66	88
2	12	19	2	7	10
3	2	3	3	1	1
4	1	1	4	1	1
Total de 83 biens	64 propriétaires	100	Total de 87 biens	75 propriétaires	100

Tableau 56 : Évolution de la propriété entre 1380 et 1410 sur le même espace.

Dans cet espace commun, la répartition des individus en fonction du nombre de biens possédés est semblable aux deux dates : seuls deux ou trois personnages détiennent plus de trois biens (Tableau 56). La confrontation des noms présents dans les *Comptes* de 1380 et 1410 (Tableau 57) indique un taux de renouvellement des propriétaires entre 1380 et 1410

d'environ 60% ; autrement dit, seule une trentaine de familles était propriétaire à la fois en 1380 et en 1410.

	Vers 1380	Vers 1410
Superficie comparée	28521 m^2	
Nombre de parcelles	83	87
Nombre de propriétaires	65	75
Nombre de propriétaires inchangés (même nom)	30	
Différence (départs/arrivées)	35	45
Taux de renouvellement	60%	

Tableau 57 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1380 et 1410.

Le constat de Dominique Barthélemy sur le renouvellement des anthroponymes entre le 12e s. et le milieu du 14e s. se poursuit donc jusqu'au début du 15e s. au moins (BARTHELEMY 1993 : 969). Avant de s'intéresser aux familles de notables nouvellement établies au 14e s., il faut se pencher sur les anciennes familles, les nobles et les roturiers.

Les feudataires du comte en 1355

Grâce au *Livre des Fiefs* de 1355, Dominique Barthélemy a pu mettre en évidence plusieurs familles roturières en pleine expansion qui acquièrent rapidement des biens et des fiefs, certaines, nous le verrons, accèdent même à la noblesse. Dans ce document, les treize feudataires roturiers sont qualifiés de trois façons : trois sont dit *"bourgeois"*, sept *"de Vandosme"* et trois *"demourant à Vandosme"*. Les hommes dits *"demourant à vandosme"* sont des personnages exerçant des métiers à Vendôme, on retrouve un charpentier et un fèvre. Ces hommes, bien que propriétaires de fiefs, s'écartent de la notabilité acquise par les bourgeois et les individus dits "de Vandosme". En effet, les premiers sont soumis à une taxe payée uniquement sur les gens de métier et sur leur hommes *"demourans"* à Vendôme et portant sur *"les manteaux de vendosme (qui) se paient et son leves de 7 ans en 7 ans, c'est a savoir que tous ceux qui sont demourans en la ville de vendosme qui se marient doivent chacun 5 s. au comte*[636]*"*(BARTHELEMY 1993 : 967), tandis que les seconds en sont dispensés. Sur les sept personnages dits "de Vendôme", deux d'entre eux, Gervais Mâlon et Jean Moreau, portent dans d'autres documents le qualificatif de bourgeois. Seule cette dernière catégorie peut être considérée comme correspondant à de véritables notables, les autres *"demourans"* sont encore trop proches des gens du commun (Tableau 58).

[636] AN/P/973/*Comptes* (1354).

Cote	Personnages	Statut
AN/P/976/*LF* n°2	Colin de Bois Raoul	Bourgeois
AN/P/976/*LF* n°4	Raoul Germain	Charpentier demeurant à Vendôme
AN/P/976/*LF* n°13	Macé Copelet	De Vendôme
AN/P/976/*LF* n°16	Guillot Le Fèvre	Demeurant à Vendôme
AN/P/976/*LF* n°42	Gilette la Béguine/ Jean Bégin	Dame de Prépatour/Bourgeois de Vendôme
AN/P/976/*LF* n°51.6	Bertelot Rabiau	Cordonnier demeurant a Vendôme
AN/P/976/*LF* n°64 et 65	Jehan Bonin	De Vendosme A cuse de sa femme, fille de feu pierre de Lespine
AN/P/976/*LF* n°75.2	Thomas Roicher	De Vendosme
AN/P/976/*LF* n°81.3	Guillot Lebele	De Vendosme
AN/P/976/*LF* n°81.34	Jehan Daviau	
AN/P/976/*LF* n°58.4/79.3	Roichier	De Vendôme
AN/P/976/*LF* n°81. 30	Jehan Premdpinçon	Bourgeois
AN/P/976/*LF*	Gervais Mâlon	De Vendôme
AN/P/976/*LF*	Jean Moreau	De Vendôme

Tableau 58 : Les feudataires roturiers de la ville de Vendôme en 1355.

Essai de typologie

À partir de ces données une typologie très succincte fondée sur quatre grandes catégories établies sur les origines de la richesse et sur nos connaissances des individus peut être élaborée

Les petits "feudataires" et les "bourgeois" très peu documentés

La première strate des notables correspond aux personnages qualifiés de feudataires mais pas forcément de bourgeois ou inversement, mais qui en tous cas possèdent un niveau de richesse leur permettant de s'extraire du commun. Ils peuvent être qualifiés *"de Vendôme"* dans le *Livre des fiefs* mais pas de *"demeurant à Vendôme"*. Tous les riches ne sont pas bourgeois : la bourgeoisie, sans être un droit, est un état, c'est-à-dire, selon la mentalité du temps, une condition définie par un genre de vie, un niveau de ressources et surtout un rang de préséance, bref une manière d'être et non d'avoir. Plusieurs exemples de familles pour lesquelles nos connaissances sont réduites peuvent entrer dans ce groupe.

Les Labelle, dépourvus du titre de bourgeois, possèdent néanmoins un fief à Selomnes[637] et des maisons à Vendôme en 1380, dans la rue Guesnault. Les Rorteau, dont l'histoire commence dès 1311 avec Philippe[638] et Gilette, toutes les deux veuves de Guillaume Rorteau I et II en 1355[639], sont feudataires du comte. Ils acquièrent un des fiefs de Jean de Soudaye durant le 14^{e} s. qui deviendra le fief Rorteau, mais ne sont pas bourgeois de Vendôme, d'ailleurs leur présence à Vendôme n'est même pas attestée dans la première moitié du 14^{e} s. Pierrot du Fossé[640], qui en 1354, dans les *Comptes* de Bouchard VI, était propriétaire de la ferme de la *"*chambre de la cerclerie*",* est peut-être l'ancêtre de Guillaume de la Fosse qui apparaît en 1364 comme mari de Philippine Mâlon, l'une des filles de Gervais

[637] AN/P/976/*LF* n°81.3 (1355).
[638] AN/P/973/*Hommages* n°47 (1311).
[639] AN/P/976/*LF* n°55 (1355).
[640] Un ancêtre de la famille de la Fosse ?

et d'Agnès Mâlon, et comme possesseur de la Bouchardière[641]. Colin de Bois Raoul, bourgeois de Vendôme, détient en 1355 un *"habergement"* avec domaine labourable de 57 sesterées (35 ha) à Naveil qui fut jadis à Jean de Lisle[642]. C'est le second en taille des fiefs tenus par des bourgeois (BARTHELEMY 1993 : 985). La famille l'Usurier, originaire du Mans[643], est feudataire du comte en 1355 et possède la ferme du pressoir de la *"porte Meresse"* et la corvée de charpenterie. La famille avait encore vers 1410 une maison au nord de l'église Saint-Martin. Était-elle un pied-à-terre lors de leurs venues à Vendôme ou bien un représentant de la famille y résidait-il à l'année ?

Ces quelques familles très mal documentées ont pu réussir à s'élever socialement par l'activité artisanale et la marchandise ou par des services fournis aux puissants.

Des origines à trouver dans la marchandise ?

L'origine de la richesse des familles est complexe à définir quand il s'agit d'activités économiques peu valorisantes telles que la tannerie ou la boucherie. Pourtant, en traquant les indices, on se rend compte qu'un certain nombre de familles tire une partie de leur richesse, peut-être même son origine, dans la fabrication de cuirs ou d'autres activités économiques.

Les Cueillette ou Coillette apparaissent dès le milieu du 14e s. comme faisant partie de la bourgeoisie vendômoise et comme seigneurs de Chicheray (commune de Pezou). Le premier représentant qui émerge de la documentation en 1351 est un certain Jehan Cueillette, bourgeois de Vendôme[644]. Il dut avoir comme fils Aimeric, bourgeois de Vendôme, seigneur de Chicheray. En 1399, un de ses fils, Pierre, est déjà décédé[645]. À partir des *Comptes* de châtellenie des environs de 1380 et 1410, il est possible de restituer deux autres frères à ce Pierre : Henri, propriétaire entre 1380 et 1410 d'une roche rue de la Grève, et Pierrot, possesseur de deux maisons, l'une donnant sur le parvis de l'église Saint-Martin, peut-être son lieu de résidence, et une autre en la Grande Rue vers 1410[646]. Cette maison correspond à l'emplacement de l'hôtellerie de la Couronne : les Cueillette seraient-il d'anciens hôteliers ayant réussi ?

Les Copelets sont une très riche famille Vendômoise, Dominique Barthélemy l'a déjà mise en évidence pour le milieu du 14e s. avec Agnès, femme de Gervais Mâlon (BARTHELEMY 1993 : 988), mais il est possible de restituer la généalogie suivante et d'émettre des hypothèses sur les sources de sa richesse. Jehan Copelet II le Jeune[647] et Geoffroi[648], tous deux décédés avant 1355, sont peut-être frère et fils d'un Jehan Copelet I. Les possessions de Jehan Copelet II passent dans les mains de Gervais Mâlon par sa femme Agnès Copelet : il est donc son père[649] et Macé son fils. Nous ne connaissons pas de manière certaine les origines de

[641] SAINT-VENANT 1912-1917b : 351.
[642] AN/P/976/*LF* n°2 (1355).
[643] AN/P/976/*LF* n°41 (1355).
[644] SAINT-VENANT 1912-1917a : 347.
[645] SAINT-VENANT 1912-1917a : 347.
[646] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[647] AN/P/976/*LF* n°13 (1355).
[648] AN/P/976/*LF* n°32 (1355).
[649] AN/P/976/*LF* n°13 (1355) : Agnès *"fille de feu jehan copelet le juene"*.

l'enrichissement de cette famille mais on apprend au détour d'un testament de 1354 que Jehan I était propriétaire d'une tannerie au lieu-dit de la *"huye"* à Vendôme[650]. Le comte recevait la même année une rente de la part de *"Gillet Couppellet ou ses hoirs pour son yssue aller au loir es murs de la porte merresse[651]".* Si la localisation précise ne peut être assurée, il est tentant d'associer la ruelle qui mène à la tannerie des Copelet à la ruelle des Tanneurs au nord-ouest de la ville et au bout de laquelle devait être pratiquée une issue, autrement appelée *"huys"*, dans le mur de ville permettant un accès aisé aux *"patis de Vendosme"* et au moulin à tan.

À côté de ces deux familles, il faut ajouter celles des Beauxoncles qui sera étudiée par ailleurs et dont la réussite doit beaucoup au milieu de la tannerie (*Cf.* p.443).

Ceux qui rendent service aux grands

Si le commerce et la tannerie sont des moyens de s'enrichir, l'ascension sociale ne s'accélère qu'avec le service aux grands, ouvrant à ces petits notables un réseau de relations et de nombreuses opportunités. Le comte est bien évidement le plus gros pourvoyeur de postes mais les grands propriétaires terriens vendômois emploient également ces personnages aux qualifications particulières. L'exercice d'offices ne s'accompagne pas d'une désertion des milieux d'affaire et de la marchandise : les familles de notables diversifient leurs activités mais seule l'activité la plus valorisante est mentionnée dans les actes parvenus jusqu'à nous. Ainsi, six familles de notables apparaissent comme ayant aidé à l'administration des domaines des grands.

Les Bégin apparaissent au milieu du 14^{e} s. à travers Gilette la Bégine qui est en 1355, dans le *Livre des Fiefs*, dame de Prépatour[652]. Elle est veuve de Jean Bégin cité en 1329 lors du bornage des comtés de Vendôme et Blois[653] et acquéreur d'une rente en 1330[654]. En 1366, Pierre Bégin, bourgeois de Vendôme, certainement le fils de Jean et de Gilette, acquiert la Béguinière de Rocé de Jean Vigoureux[655]. Hubert Béguin, peut-être le frère du précédent, est mentionné dans le *Livre des Fiefs* comme étant l'ancien prévôt du Bouchet[656], qui est le plus vaste domaine derrière celui du comte.

Une deuxième famille s'enrichit dans l'administration, il s'agit des Peschard. Jean fut un intendant des affaires des seigneurs de Souday[657] dont il rétablit la fortune après la dilapidation de Jean de Souday qui profita grandement aux chanoines. À cette occasion, il en profita pour faire fortune en acquérant de nombreuses terres sur les paroisses de Souday,

[650] BMV/Ms285/20-21 (1355) : "*Vidimus du testament de Jean Moreau et Gilette sa femme fille de feu Jean l'Orfèvre par lequel il donnent 20 sols de rente payable a noel et Saint-Jean par moitié à prendre sur heritage sis à Vendôme au lieu de la huye… entre la maison de Guillaume Huguet et la ruelle par laquelle on va a la tannerie aux hoirs Jean Copelet a charge de trois messes de morts par chacune semaine."*
[651] AN/P/973/*Comptes fol.* 17r (1354).
[652] AN/P/976/*LF* n°30 (1355).
[653] SUILLOT 1870-1873, "*Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme*": 33.
[654] ADLEC/21/H/53 : 1 (1330).
[655] SAINT-VENANT 1912-1917a : 94.
[656] AN/P/976/*LF* n°81 (1355).
[657] SAINT-VENANT 1912-1917c : 38.

Saint-Agil et de Choue, connues par un testament en 1390[658]. Il est aussi un des premiers baillis du Vendômois en 1367[659] et possédait une maison au nord de la rue Guesnault.

Une troisième famille pourrait être intégrée à ce groupe, les Lespine, mais ils seront étudiés plus tard du fait de leur réussite exceptionnelle (*Cf.* p.443).

Si ces deux familles s'enrichissent auprès des grands vassaux du comte, les familles qui suivent le font quant à elle au service du comte.. La première connue, la famille Chéreau, est représentée par Jean, prévôt de Trôo en 1354[660]. Un Jacquet est connu vers 1380[661], peut-être le fils de Jehan, et vers 1410 s'est Pierre qui sort de l'ombre, tous les deux non qualifiés[662]. Ils étaient possesseurs de la maison aux Chéreau établie au sud de la rue aux Chéreau, actuelle rue Basse. La deuxième famille, les Lefèvre, apparaît pour la première fois par une représentante féminine, Thenote Lefèvre, épouse de Jehan Beauxoncles[663] qui en 1339 échangeait une rente contre cinq quartiers de vigne dans la zone périurbaine[664]. Son frère, Guillot, rédacteur des *Comptes* de Bouchard VI en 1354, n'est pas encore bourgeois de Vendôme en 1355, bien que feudataire du comte[665]. Possédant un beau fief à Villemardy comprenant des terres et des droits de basse justice, il n'est dit que *"demourrant à Vendôme"*, un attribut qui l'éloigne de la bourgeoisie et le rapproche des gens de métier. Il tenait à ferme le moulin à draps de Vendôme[666]. Robin Le Fèvre, peut-être un frère, était quant à lui *"exécuteur des lettres obligatoires en la chastellenie de Vandosme"* en 1355[667]. Une troisième famille peut être rapprochée du service comtal, il s'agit des Boursier. Si aucune preuve n'existe, le simple nom de cette famille la rapproche du service administratif. Le premier représentant de la lignée, Berthelot Boursier, apparaît avant 1335, c'est un clerc qui donne à l'hôtel-Dieu une métairie à la Mézière[668]. Il doit être apparenté à Macé Boursier, qui est dit en 1350 *"de vendosme"* et est détenteur de rentes sur des maisons rue du Vieux-Marché que lui donna Thomas de Walleran, commandeur de l'Hôpital d'Ablainville et gestionnaire des biens du prieuré de Tourailles[669]. Ce sont les maisons du *"marcheis"* que nous avons évoquées dans le chapitre précédent (*Cf.* p.396). En 1354, il est dit possesseur de la terre de Braceuil[670] et en 1355, bourgeois de Vendôme et détenteur du fief de Chemiron[671]. Les *Comptes* des environs de 1380 et 1410 mentionnent un Estienne Boursier, certainement le fils de Macé dont on ignore tout, si ce n'est sa propriété dans Vendôme, rue Guesnault. Une autre famille exerce des fonctions auprès du comte, il s'agit des Du Pont qui apparaissent dans la documentation en 1339 à travers le testament d'André du Pont qui répartit ses biens entre Pierre du Pont, prêtre,

[658] ALEXANDRE 1903, *Souday. Testament de Peschard. Chapelle des Peschard*. Ecole.
[659] ADLEC/G/287 (1367).
[660] AN/P/973/*Hommages* n°143 (1311) et AN/P/973/*Comptes fol.*49 (1354).
[661] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[662] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[663] BMV/Ms/285 (1339).
[664] ADLEC/G/238 (1339).
[665] AN/P/976/*LF* n°16 (1355).
[666] AN/P/973/*Comptes fol.* 8v(1354).
[667] ADLEC/21/H/104 (1355).
[668] ADLEC/41/H/56 : 6 (1335).
[669] AN/S/001/B : 3.
[670] AN/P/973/*Comptes fol.*17 (1354).
[671] AN/P/976/*LF* n°75.2 (1355).

et Jacquet, clerc, rédacteur du *Livre des Fiefs* et voyer de Vendôme. Ce dernier récupérait une maison rue Chevrie "*avec la tannerie darrière*[672]", certainement la maison appartenant en 1410 à Jehan Du Pont[673]. Cette famille disparaît ensuite de la documentation mais montre bien la pluri-activité des personnages, clercs, voyers et certainement marchands de cuir.

La dernière famille pouvant être intégrée à celles servant les grands est la famille Mâlon. L'origine de la famille n'est pas bien connue mais récemment, Christophe Marion a retrouvé la trace d'un Jehan Mâlon habitant de Saint-Arnoul en 1314 (MARION 2007 : 115-119). La famille apparaît sur la scène vendômoise en 1362 à la faveur d'un amortissement de rente récupéré par le couple Gervais et Agnès au détriment des biens du seigneur de Courtiras, Philippe de Poncé. Nous apprenons par là même qu'ils résidaient dans une maison de la rue Guesnault[674], qui était, nous le verrons, la rue la plus en vue au 14e s. La richesse de ce couple, restituée par Dominique Barthélemy (BARTHELEMY 1993 : 988-991), est si considérable et rapide que seul le service administratif peut l'expliquer. Ne faut-il pas chercher l'origine de ce patrimoine dans l'administration des biens de l'hôtel-Dieu ? Le nom de Mâlon apparaît à de nombreuses reprises dans les actes de l'hôtel-Dieu du 14e s. et toute la famille sera au 15e s. possessionnée sur le pourtour de l'établissement, sur des terrains dépendant des fiefs de l'hôtel-Dieu. Les héritiers de Gervais possèdent encore vers 1380 trois places de maisons au faubourg Saint-Lubin[675], ainsi que le fief de la Vicomté.

Les familles feudataires en 1355 qui se font reconnaître comme nobles au début du 15e s.

Quatre familles réussissent au début du 14e s. à entrer dans la noblesse et à s'unir à elle : les Louet, les Beauxoncles, les Bonin et les Lespine.

Le premier représentant de la famille Louet apparaît en 1385, où il bailla la métairie de Bizieu à Jean Beauxoncles ; en 1391, il est qualifié de bourgeois de Vendôme, d'écuyer en 1414 et de feu chevalier en 1437[676]. Parallèlement, Guillaume Louet, un frère de Jean peut-être, est propriétaire de la seigneurie de la Thibaudière à Naveil en 1374, licencié en lois et bailli de Vendôme en 1404[677]. Ses fils doivent être Jacquelain Louet, époux de Gilette de Bois Raoul, qui faisait aveu de la même seigneurie en 1396 et 1409 et est dit en 1414 "vivre à la Thibauldière"[678], et Jacques Louet, époux de Jehanne de Montigny[679], lieutenant du Sénéchal d'Anjou à Beaugé jusqu'en 1484[680]. Guillaume Louet était propriétaire de plusieurs maisons dans Vendôme dont la plus importante était installée rue Guesnault.

Jehan Beauxoncles, le premier représentant de la famille, échangea une rente contre cinq quartiers de vigne dans la zone péri-urbaine en 1339[681]. Il avait épousé Thenote

672 ADLEC/G/238 (1339).
673 AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
674 BMV/Ms 285 : 31 (1362) : "Dix sols de rente sur une maison et courtil et les appartenances en la rue Guesnault jouxte la maison au dit Maslon et sa femme au fief de M. le comte".
675 AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
676 SAINT-VENANT 1912-1917b : 479.
677 ADLEC/G/239 (1404).
678 ADLEC/G/245 (1414).
679 AN/Q/1/439 (1438).
680 DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia*, n°2044.
681 ADLEC/G/238 (1339).

Lefèbre[682] . La richesse de la famille Beauxoncles pourrait selon Saint-Venant provenir de la tannerie puisque "il y avait à Pezou aux 14e et 15e s. des tanneries possédées par Jean Beauxoncles, bourgeois de Vendôme[683]". Il détenait vers 1380 selon les comptes de la châtellenie plusieurs *"places de maisons"* au-devant de la rue Ferme, en la rue du Marcheis à côté de la chapelle Saint-Jacques du Bourbier. Nous ne savons si l'acquisition de ces propriétés est récente ou ancienne. Dans le premier cas, il aurait perdu beaucoup d'argent, car à la suite de la prise de 1362, tout le pourtour de l'enceinte fut dégagé et les maisons détruites. Dans le second cas, il aurait fait une belle affaire en achetant des places de maisons certainement à un prix faible dans l'espoir qu'elles soient à nouveau loties plus tard. La reconnaissance sociale de Jehan s'effectue sur la fin de sa vie : en 1392, il est dit *"demeurant à Vendôme"*[684] et en 1393 *"noble homme monsieur"*[685]. Il faut attendre 1414 pour le voir dénommé *"bourgeis de Vendôme*[686]*"*. Jehan Beauxoncle fut noble avant d'être bourgeois, ce qui s'explique par le fait que seul le consensus des citadins peut conférer la qualité sociale de bourgeois, tandis que le prince peut anoblir mais ne peut pas créer de bourgeois : les hommes pressés restent nobles ou se font anoblir. Ainsi la qualité de bourgeois, dans la France des villes, peut représenter un degré de considération sociale au moins égal, dans certaines conditions, à celui dont témoigne l'état nobiliaire. La noblesse n'est pas une fin en soi mais permet de beaux mariages à sa descendance.

Les Bonins sont la troisième famille qui parvient à être anoblie. Relativement proche du pouvoir royal, Hugues Bonin était qualifié de chevalier du roi et maître d'Hôtel de la reine mère[687]. En 1311, Jean Bonin, le fils ou frère d'Hugues, est le voyer du comte de Vendôme[688]. Une quarantaine d'années plus tard, il est dit écuyer et est marié à Gille, fille de Pierre I de Lespine[689]. Ils sont propriétaires d'un *habergement* et d'un fief rue des Béguines en 1355, certainement une partie du fief relevant des terres de Courtiras et donné à l'hôtel-Dieu en 1362 (*Cf.* p.427).

La dernière famille ayant réussi à entrer dans la noblesse et à s'unir avec elle est celle des Lespine. Les membres de cette famille, dont aucun individu ne portera le titre de bourgeois, ont été les artisans d'une réussite exceptionnelle déjà mise en évidence par Dominique Barthélemy au début du 14e s. La généalogie qu'il a établie sera reprise ici.

---

[682] BMV/Ms/285.
[683] SAINT-VENANT 1912-1917d : 45.
[684] BN/Ms-fr/25265, n°114 (1393) : *"saichent en notre cour de Vendosme, Jehan Beauxoncles demourant à Vendosme"*.
[685] BN/Cabinet d'Hozier/n°6, PO 257 *" De vous noble homme monsieur Jehan Beauxoncles, seigneur de Fay, Je Jehan de Beauvoir l'aîné…"*
[686] ADLEC/G/267 (1414)*"Jehan Beauxoncles, bourgeois de Vandosme confesse qu'il a reçu des chanoines de la collégiales Saint-Georges par la main de Jehan Rougemont, la somme de 60 livres tournois".*
[687] Ces informations sont issues du sceau n°1216 de l'*Inventaire de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Demay Germain, Paris, 1885-1886.
[688] AN/P/973/*Hommages* n 489 (1311).
[689] AN/P/976/*LF* n°51.11, 65, 73.1, 78 (1355).

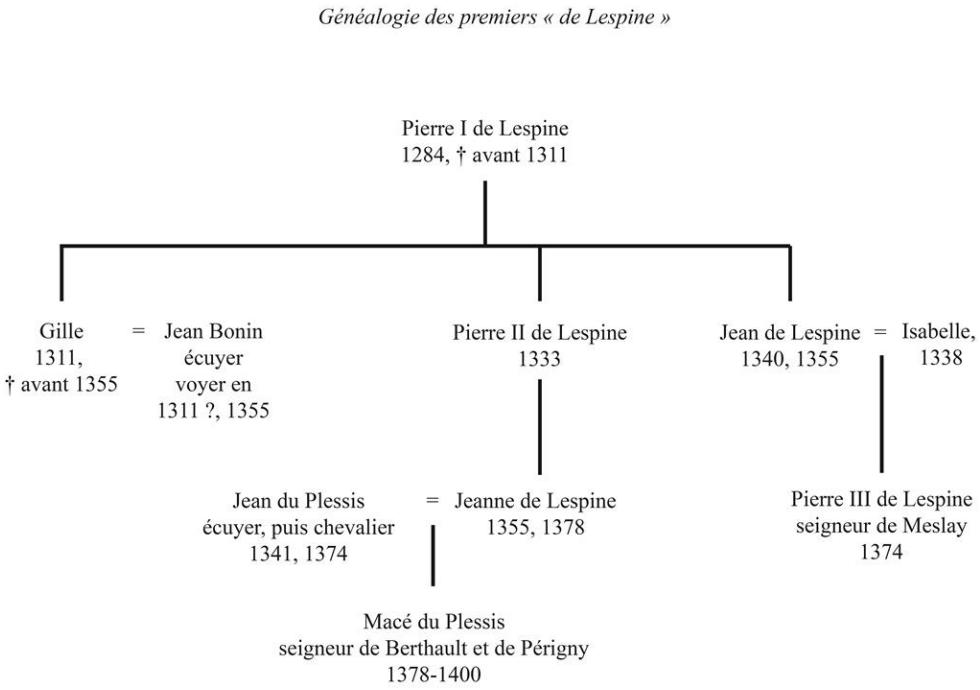

Figure 127 : Généalogie des Lespine (d'après BARTHELEMY 1993 : 992-993).

Pierre I[er] est connu comme *"mestre"* en 1284 et possesseur d'un petit fief à La Muse, en Lancé[690] ; cette précision montre que les membres de cette famille ne sont pas issus d'un lignage illustre mais que leur fortune rapide tient à une compétence juridique. Pierre I[er] est le conseiller légiste du comte et certainement aussi, comme l'atteste la carte des biens familiaux restitués par Dominique Barthélemy, celui du seigneur du Bouchet d'Estouteville (le plus important seigneur du Vendômois, héritier de Foucher le Riche des environs de l'an mil), de quelques autres grands et peut-être de Marmoutier (BARTHELEMY 1993 : 993). Dès la seconde génération, les qualificatifs changent : on rencontre un monsieur Pierre de Lespine et une madame Gille, femme de Jean Bonin. Jean de Lespine ne porte pas le titre d'écuyer ni même de chevalier, il n'est que seigneur de Meslay : lui interdit-on l'accès à un autre titre ou ce dernier lui convient-il ? Quoi qu'il en soit, dès 1355, Jean est anobli par le roi sans que l'on connaisse les motifs de cette faveur : peut-être que les liens de sa famille avec celle des Bonin dont nous avons vu la proximité avec le pouvoir royal y est pour quelque chose[691]. Recherchait-il avant toute chose un moyen de ne plus payer de taxes ?

Jean est certainement le personnage de la famille qui tient la part principale des biens du lignage. Bien que non titré, il est de loin le feudataire le plus souvent cité dans le *Livre des Fiefs*. Il doit neuf hommages au comte et seize aux vassaux directs (BARTHELEMY 1993 : 995). Il s'agit d'acquêts récents constitués au gré des opportunités comme ceux de Jean Peschard. Pour l'espace qui nous intéresse, Jean de Lespine est feudataire pour son *"habergement*" de la Grève acquis de Geoffroi Chauvin[692], de la pêcherie du Loir entre les ponts Saint-Bié et Saint-Georges acquis du seigneur de Noyers[693], possesseur

[690] ADS/H/1118 : 36 (1284).
[691] AN/JJ/98 : ch. 115 : *"Johannes de Spina de Vindocino nobilitatur an. 1335"*.
[692] AN/P/976/*LF* n°77 (1355).
[693] AN/P/976/*LF* n°43 (1355)

d'un fief en la rue Saint-Bié, ancien fief blésois[694] où un four banal lui appartenait. Cette maison du four est décrite en 1531 comme *"une maison et jardin derrière et de dessus du ruisseau de la fontaine estant davant ladite maison le dict ruisseau chéant le long des dites maison et jardin en la rivière du loir[695]"*. Il est également possesseur d'un des moulins de la Grève relevant de l'hôtel-Dieu en 1364[696]. Il est aussi en possession du fief des Perles acquis en 1333 avec son frère Pierre II, acheté à Jean de Brularde[697]. Ce fief est revendu à l'hôtel-Dieu en 1364 par Jean du Plessis et sa femme, Jeanne de Lespine, qui l'ont reçu en dot ou en héritage[698].Ces quelques fiefs urbains ne constituent qu'une infime partie des biens qu'il possèdent que Dominique Barthélemy évalue à environ 540 sesterées (335 ha) auxquelles il faut ajouter les 162 sesterées (100 ha) comprises dans l'échange des mouvances (1329-1340) et le domaine de Meslay, soit plus que le seigneur du Bouchet d'Estouteville qui n'en possède que 320 ha (BARTHELEMY 1993 : 997). Cette puissance financière et foncière entraîne-t-elle une réaction de la part de l'ancienne noblesse ou du comte ? Certes, Bouchard VI effectue quelques retraits féodaux mais il le laisse acquérir le châtel de Lisle, haut lieu de la famille des La Tour. Comme le note Dominique Barthélemy, "on imagine mal qu'il n'ait pas eu sa faveur, peu ou prou, pour tant acquérir dans son "fief" (BARTHELEMY 1993 : 997).

Ces quatre familles issues de parvenus entrent rapidement dans le monde des feudataires au milieu du 14^{e} s. mais ne possédaient que le titre seigneurial. Les choses changent après 1350, l'"ennoblissement", dont se contentaient ces personnages, ne semble plus suffire. Le passage de simple feudataire à un titre d'écuyer ou de chevalier fut parfois extrêmement rapide, un même homme pouvant porter différents titres durant sa vie, à l'instar de Jean Beauxoncles. Tous ces individus ont comme modèle l'ancienne noblesse résidant à la campagne et possédant des fiefs urbains. Ainsi, les membres de ces quatre grandes familles, même s'ils devaient posséder une maison en ville, sur le parvis de l'église Saint-Martin pour la famille Lespine, Rue Guesnault pour la famille Louet, rue des Béguines pour les Bonin, affirmaient dans les actes leur résidence à la campagne. Pierre de Lespine demeurait à *"Vendôme ou es environs"* en 1453. Jacquelain Louet était en 1414, *"demourrant à la Thibaudière"*. Ces personnages considèrent leur noblesse comme rurale, sur le modèle des anciens lignages avec lesquels ils s'unissent. L'achat de fiefs urbains entre dans ce modèle de noblesse. La résidence urbaine est un moyen de garder un pied en ville pour gérer ses affaires mais très vite, ils chercheront à se démunir de ces biens urbains pour se concentrer sur leurs propriétés rurales (MARION 1995 : 180).

La reconnaissance de toutes ces familles notables, qui mériteraient une étude plus approfondie en élargissant le spectre à l'ensemble du Vendômois, permet de mesurer leur impact sur l'espace urbain.

[694] SUILLOT 1870-1873, "*Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme*" : 27.
[695] SAINT-VENANT 1912-1917d : 178.
[696] SAINT-VENANT 1912-1917d : 160.
[697] ADLEC/41/H/15 : 2 (1333).
[698] ADLEC/41/H/15 : 3-4 (1364).

Les anciens lignages nobles et roturiers à Vendôme au 14e s.

Comme nous l'avons évoqué en introduction de cette section, l'historiographie traditionnelle considère que les nobles quittent la ville durant le 13e s. Or, nous avons vu grâce aux propriétaires mentionnés dans les *Comptes* de 1380 et 1410[699] que certains sont toujours présents en ville durant le 14e s. L'attrait de la ville ne vaudrait-il pas pour certains profils sociaux plus que pour d'autres ? Y-a-t-il des différences selon les strates de la noblesse ? En effet, il semble que la vieille noblesse, la plus fortunée héritière des chevaliers de l'an mil, se désintéresse du milieu urbain alors que les lignées plus modestes continuent de le fréquenter.

Certains personnages maintiennent leur résidence et investissements en ville, à l'instar de Richard Cirigousse, chevalier qui baillait en 1353 une maison à Vendôme[700] et qui, vers 1380, était propriétaire de trois habitations, rue Guesnault et place du Marché. Berthelin Archambault, qui pourrait être un descendant des Noyers car ce nom est porté dans cette famille depuis plusieurs générations, est propriétaire vers 1380 d'une maison rue Guesnault ; Robert Marquier certainement le fils de Guillot Marquier, écuyer en 1375, dont l'ancêtre doit être Guillaume Morchier cité en 1276[701], possède lui aussi une maison rue Poterie et une Roche rue de la Grève. Jehan de Cognière, dont on ignore tout mais dont l'origine noble ne peut être niée, était propriétaire d'une maison place Saint-Martin, derrière celle de la famille de Lespine. Non mentionné dans les *Comptes* de 1380, un certain Guillemin Ourseau, écuyer, baillait une *"roiche"*, rue Ferme en 1368[702]. Colin de Chanteloup, peut-être l'héritier de Jean de Chanteloup, descendant des Roupenon possède également une résidence rue Guesnault.

À côté de ces petits lignages toujours présents, ou d'héritiers de grandes familles désargentées (Chanteloup, Archambault), toutes les familles de chevaliers possessionnées dans l'espace urbain depuis le 11e s. semblent se débarrasser de leurs biens, soit par désintérêt de la ville, soit pour répondre à une grave crise qui touche la noblesse.

La lignée des Roupenon, descendante de Gislebert *"rue vassalorum",* est représentée au 14e s. par André Roupenon II, attesté en 1311[703]. Il est le dernier porteur de ce surnom car ses successeurs à la tête de ce patrimoine et qui pourraient descendre de lui, se nomment Jean de Chanteloup et Berthelot Du Pin, tous deux écuyers en 1355 (BARTHELEMY 1993 : 953). Le fief que cette famille possède en ville se compose des moulins de la Chappe et d'une censive en ville très éparpillée qui est dénommée au 16e s. le fief de la Vicomté. Il est vendu à la fin du 14e s. certainement aux Mâlon-Copelet. Colin de Chanteloup que l'on vient d'évoquer serait-il un des héritiers désargentés de la famille ?

Philippe de Noyers, chevalier, détient encore en 1329 les terres des Caresmot, ses ancêtres vendômois. En 1340, la seigneurie de Noyers est tenue par Huet de Courbanton ; nous ne savons s'il s'agit d'un gendre de Philippe ou d'un acheteur extérieur[704], mais le fief de la rue Guesnault est vendu à Philippe dame de Fontenaille durant le 14e s. La vente de ce fief

[699] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[700] ADLEC/G/2582
[701] SAINT-VENANT 1912-1917a : 365.
[702] ADLEC/G/228 (1368)
[703] AN/P/973/*Hommages* n°5 (1311).
[704] ADLEC/G268/1 (1340).

n'est peut-être pas le signe de l'abandon de la résidence en ville puisque l'on retrouve un Berthelot Archambault, un prénom très usité dans la lignée, comme propriétaire d'une maison de la rue Guesnault vers 1380.

Les héritiers des prévôts de Vendôme des trois siècles précédents, les Poncé, ne sont pas représentés en 1311 mais le sont en 1355[705] par la mouvance de Courtiras possédant quatorze arrières-fiefs détenus par Guillaume de Poncé. Dominique Barthélemy se demande si cette seigneurie se porte bien au milieu du 14e s. (BARTHELEMY 1993 : 956). En effet, l'hôtel-Dieu, qui vient d'acquérir les terres de Courtiras en 1362, doit s'occuper d'amortir 62 livres de rente et plusieurs muids de froment et de méteil que Guillaume de Poncé et son frère Huet devaient à Gervais Mâlon et Agnès[706]. La seigneurie est par ailleurs largement entamée par les baux en faveur de Mâlon.

Les seigneurs de Lisle sont aussi affaiblis ; ils apparaissent encore en 1311[707] mais avant 1354, le *"moulin de Lisle*" dans Vendôme, à côté du pont Saint-Georges, est vendu à Bouchard VI ainsi que la coutume des chanvres et de lin[708]. Il s'agit des derniers revenus que possédait le lignage dans Vendôme.

Les Saint-Martin se maintiennent au prix d'une ouverture avec les nouveaux riches. La branche de Faye s'unit au riche Jacques Beauxoncles, chevalier et héritier de Jehan Beauxoncles, tandis que la branche des Maugué passe à Jean de Beauvoir, un représentant de l'ancienne noblesse, peut-être héritier de Guillaume de Beauvoir qui apparaît à la fin du 11e s. à Château Renault[709] et dont une branche vendômoise est connue durant le 12e s[710]. La famille des Souday, après la dilapidation des biens par Jehan à la fin du 13e s. et au début du 14e s., ne possède plus rien en ville malgré la politique de rachat de Jean Peschard.

Ainsi, la riche noblesse héritière des chevaliers de l'an mil, qui quitta certainement la ville dès le 13e s. et fut soumise à une grave crise durant le 14e s., est contrainte de se débarrasser d'un certain nombre de biens qui entrent dans les mains de roturiers en mal d'anoblissement ou du comte qui peut dès lors se reconstituer un patrimoine foncier important. La petite noblesse qui nous échappait jusqu'à présent totalement continue à résider en ville, car après tout, c'est bien dans les murs de la ville que se jouent les ascensions sociales, non dans la campagne profonde. C'est certainement le même constat que font les membres de l'ancienne bourgeoisie du 13e s. Certaines familles résistent bien, puisque l'on retrouve certaines continuités à l'instar de trois Bonin : Boninus cité en 1072[711], Bonin le pelletier qui vend aux franciscains, en 1252[712], une *platea* en la paroisse de Saint-Martin, enfin monsieur Hugues Bonin chevalier en 1354, qui possède un *habergement* et une censive à la porte Chartraine[713]. La continuité anthroponymique s'observe également avec les Daviau. Jehan Daviau, roturier *"de vendosme"* dans le *Livre des Fiefs* de 1355[714], est sire de la Bastière, terre

[705] AN/P/976/*LF* n°74 (1355).
[706] SAINT-VENANT 1912-1917a : 405.
[707] AN/P/973/*Hommages n°2* (1311).
[708] AN/P/973/*Comptes fol.* 11 et 14-15 (1354).
[709] MV/52 (1070).
[710] TV/524 (vers 1148), 651(1207) et 663(1218).
[711] MV/49 (1072).
[712] MB/278 (1252).
[713] AN/P/973/*Comptes fol.* 13 et 14-15 (1354) et AN/P/976/*LF* n°74.8 (1355).
[714] AN/P/976/*LF* n°81.34 (1355).

qu'il vient d'acquérir de la famille Basset en déclin (BARTHELEMY 1993 : 985). Il possède en 1380 une maison sur la rue du Change relevant du fief du cellérier de la Trinité ainsi que deux autres maisons dans la même rue et une place de maison (ou boutique?) sur le pont Saint-Georges. Ce personnage doit être rapproché d'un clerc tabellion de 1324, Colin Davidis[715]. Dominique Barthélemy associe ces deux personnages à un familier de la Trinité de la fin du 12e s. Daviet[716]. Une hypothèse séduisante puisque Jehan Daviau au 14e s. possède une des rares maisons se trouvant dans la censive de la Trinité à l'extérieur du Bourg-Neuf. S'agit-il d'un héritage en ligne directe ?

La famille Moleteau, représentée au 14e s. à travers Guyot Moleteau, tient en 1354, à ferme, la prévôté et le tabellionage de Vendôme[717]. Il est certainement un descendant de Guillaume *"dit Maleteau",* qui en 1268 était propriétaire d'une maison rue Poterie et de Péronelle la Moletelle, qui donnait entre 1292[718] et 1334 une rente à l'hôtel-Dieu[719]. Un Guyot Moleteau est encore propriétaire d'un vaste jardin dans le petit Bourg-Robert, actuelle rue des Quatre Huis, en 1410, 1450 et 1460[720].

Les Moreau étaient connus à Vendôme dès la fin du 13e s.[721]. En 1386, Philippe était qualifié de bourgeois *"demeurant à présent à Selomnes"* et seigneur de Villeluisant dont le fief comportait une maison à Vendôme située derrière les écoles dans la rue Saint-Bié. Son fils Jean, seigneur de Villeluisant en 1414[722], était toujours bourgeois de Vendôme.

Thomas Roichier, clerc, marié et bourgeois de Vendôme, est celui auquel les marguilliers de Saint-Georges baillent en 1307 un *"estre a Frinquambaut en Vendosme"*[723]. Le nom paraît pour la première fois en 1201 dans une notice à travers Thomas et Guillaume[724] et en 1216 dans l'entourage comtal[725]. Il s'agit certainement d'un de ces clercs tonsurés pour les privilèges et qui s'en tiennent aux ordres mineurs qui exercent souvent des professions juridiques dans les villes françaises (BOUCHERON, MENJOT 2011 : 170). Il était possesseur d'un hôtel au nord de la rue Basse appelé l'hôtel des Cahier, certainement "*estre a Frinquambaut"* de 1307. Cette famille est très proche des Chéreau dans les deux sens du terme (topographiquement et socialement) : leurs demeures se font face et en 1363, Jeanne Rochier, fille de Jean, a comme curateur de ses biens Pierre Chéreau, son voisin[726].

Pour ces anciennes familles bourgeoises, la ville est le lieu de l'enrichissement ; après avoir fait fortune certainement par la marchandise, elles acquièrent quelques terres dans la périphérie de Vendôme, des rentes constituées, des métairies, une seigneurie leur permettant

[715] ADS/H/1118 : 38 (1324).
[716] TV/612 (1195).
[717] AN/P/973/*Comptes fol.* 6 et 7 (1354).
[718] MV/51A (1292).
[719] ADLEC/41H56 : 6 (1334).
[720] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410), AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450) et AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[721] ADLEC/G/239 (1299).
[722] ADLEC/G/267 (1414).
[723] ADLEC/G/241 : 3 (1307).
[724] TV/634 (1201).
[725] MV/40A (1216).
[726] SAINT-VENANT 1912-1917a : 384.

de participer aux cérémonies féodales de remise de l'aveu par exemple. Ces hommes en phase d'*"ennoblissement"* ne sont pas les seuls et doivent faire jeu égal avec de nouveaux personnages, essentiellement des officiers issus soit des classes populaires vendômoises soit de l'extérieur.

Les notables et l'espace vendômois

La recherche sur l'action des notables sur l'espace urbain peut s'orienter dans deux directions : la reconnaissance de leurs lieux de résidence et celle de leurs propriétés.

Les notables et leur résidence (Planche 57)

La réussite sociale se traduit par l'achat ou la construction d'une résidence "digne de son estat", d'une habitation que le passant peut admirer, qui est l'affirmation d'une puissance, d'une emprise sur le sol de la cité (BOVE 2011). La localisation des maisons des notables de Vendôme au 14^{e} s. peut se fonder sur l'analyse des sources écrites et sur les sources matérielles.

Reconnaître les maisons des riches notables

L'inventaire architectural entrepris sur l'ensemble du bâti vendômois n'a pas révélé, à l'inverse de villes comme Tours ou Provins, d'importantes maisons pouvant être interprétées comme des maisons de bourgeois du 12^{e} au 14^{e} s. L'agglomération vendômoise aurait-elle échappé à ce phénomène ? Nous ne le pensons pas. Les bourgeois durent se faire édifier des maisons mais plusieurs éléments environnementaux et architecturaux pourraient expliquer cette surprenante absence. Il convient dans un premier temps de rappeler que la plupart des maisons de bourgeois reconnues à Tours (MAROT 2013), à Provins (DEFORGE 2006), à Rouen (PITTE 1994), ou encore dans l'étude récente de Château-Thierry (BLARY 2013) l'ont été principalement grâce à leurs caves. Or à Vendôme, la présence du Loir à quelques mètres sous le niveau du sol interdisait de telles réalisations, au mieux s'agissait-il de niveaux semi-enterrés. De plus, les constructions vendômoises en pierre étaient principalement édifiées en moellons, technique de construction qui rend leur datation très complexe. Des vides sanitaires actuels construits en moellons pourraient être des anciens rez-de-chaussée de maisons ou des vides sanitaires anciens qu'il est impossible de dater en l'absence de fouilles. Deux bâtiments seulement ont livré des éléments architecturaux pouvant remonter assurément au 14^{e} s. Il s'agit de la maison dite du Saillant et d'une maison rue Guesnault, toutes les deux situées en cœur d'îlot.

Un sondage archéologique, pratiqué dans la cave de l'hôtel du Saillant, daté jusqu'à présent par analyse stylistique des ouvertures de la fin du 15^{e} s., a montré qu'une partie des murs du bâtiment était beaucoup plus ancienne et pouvait remonter peut-être au 12^{e} s. si l'on se fie aux datations fournies par la céramique. La faible taille du sondage n'a pas permis d'aller plus loin dans l'analyse mais a prouvé l'existence d'une phase antérieure aux grandes transformations du 15^{e} s. La position du bâtiment en cœur d'îlot ainsi que l'ampleur du bâtiment supposé ne laissent que peu de doutes sur son caractère élitaire.

La visite de l'hôtel du 7, rue Guesnault a montré la présence de deux baies géminées en plein cintre dans le mur pignon du logis voisin du 9 de la même rue qu'il n'a malheureusement pas été possible de visiter mais qui atteste la présence d'une maison élitaire à cet emplacement au moins au 14e s.

Une troisième maison, aujourd'hui détruite, établie au nord de la place Saint-Martin, pourrait remonter au 14e s. du fait de sa forme rectangulaire, de la longueur de son pignon et de son emplacement en cœur d'ilot.

À ces éléments matériels on peut ajouter les maisons de pierre mentionnées dans les textes à travers les termes de *"perrines"* ou *"perrignes"*, utilisés dans plusieurs villes du nord pour designer ce type d'habitat. À Villeneuve-sur-Acre, les recherches dans les sources écrites ont montré "qu'il s'agissait de maisons entièrement construites en pierres et d'allure ancienne, c'est-à-dire antérieure à la Renaissance". Ces études ont aussi montré qu'une habitation pouvait être désignée comme *"perrin"* au 15e s. puis comme maison au 17e s et de nouveau comme un *"perrin"* au 18e s. (LEMOINE-DESCOURTIEUX 2009 : 230). Il semble que la situation soit la même à Vendôme. Le terme apparaît pour la première fois dans les comptes de la châtellenie des environs de 1385 et 1410[727] qui mentionnent six *"perrines"*, toutes localisées entre le canal du pont Perrain au nord et le bras principal du Loir au sud. Comme pour Villeneuve-sur-Acre, toutes les maisons en pierre n'étaient pas décrites dans les textes comme des *"perrignes"* : l'exemple du 7 rue Guesnault en est la preuve : les éléments architecturaux datent l'édifice du 14e s. au moins alors que les comptes de 1380 et 1410 ne la dénomment que sous le terme générique de *"meson"*.

Ainsi à Vendôme, comme dans de nombreuses villes du nord de la France, les maisons de bourgeois du 14e et peut-être du 13e s. se caractérisent par leurs vastes dimensions et leur installation en cœur d'îlot. Le faible nombre d'exemple reconnus ne permet pas en l'état des connaissances l'élaboration d'une typologie architecturale. Si les analyses de détail sont donc restreintes, il est possible grâce aux textes de la fin du 14e s. et du début du 15e s. de localiser une partie de ces maisons dans la ville.

Leurs résidences dans la ville

Le croisement des *Comptes* de la châtellenie de 1380 et 1410[728] avec les données matérielles autorise l'émission d'hypothèses quant au lieu de résidence de ces grandes familles. Si l'idéal de ces familles est de vivre noblement, c'est-à-dire à la campagne, leur présence en ville était importante, elles devaient posséder une résidence urbaine pour venir traiter leurs affaires. Quand le compte ne mentionne qu'une maison pour un individu, il est fort probable qu'il y réside, mais quand il en possède plusieurs, le choix a dû s'orienter sur la parcelle la plus importante en superficie. Il ne s'agit que d'un indice, mais c'est le seul dont on dispose. Il semble, au vu de la reconnaissance des maisons de notables, que des concentrations existent, même si parler de ségrégation est un peu fort pour le 14e s., il s'agit plus de tendances. Cinq concentrations d'habitats patriciens ont pu être définies : la rue

[727] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[728] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

Guesnault, la place Saint-Martin, la place du Marché, la rue Basse et les pourtours de l'hôtel-Dieu (Planche 57).

La rue Guesnault, qui fait face au château au sud-est de la ville *intra-muros*, est un des lieux privilégiés de résidence des notables du 14e s. En 1362, le couple fortuné des MâlonMâlon réside dans une maison de cette rue[729]. S'agit-il de la maison de Colin Chanteloup dans les *Comptes* de 1380 ? En effet cette demeure est la plus importante de la rue et les Mâlon deviennent à une date inconnue propriétaires du fief qui appartenait à la famille Roupenon, seigneur de Chanteloup.

Quoi qu'il en soit, le compte des environs de 1380 indique que sur les treize propriétés de la rue, six propriétés sont détenues par des personnages notables, nobles, bourgeois, feudataires ou officiers du comte, la même proportion qu'en 1410 (Figure 128, Tableau 59).

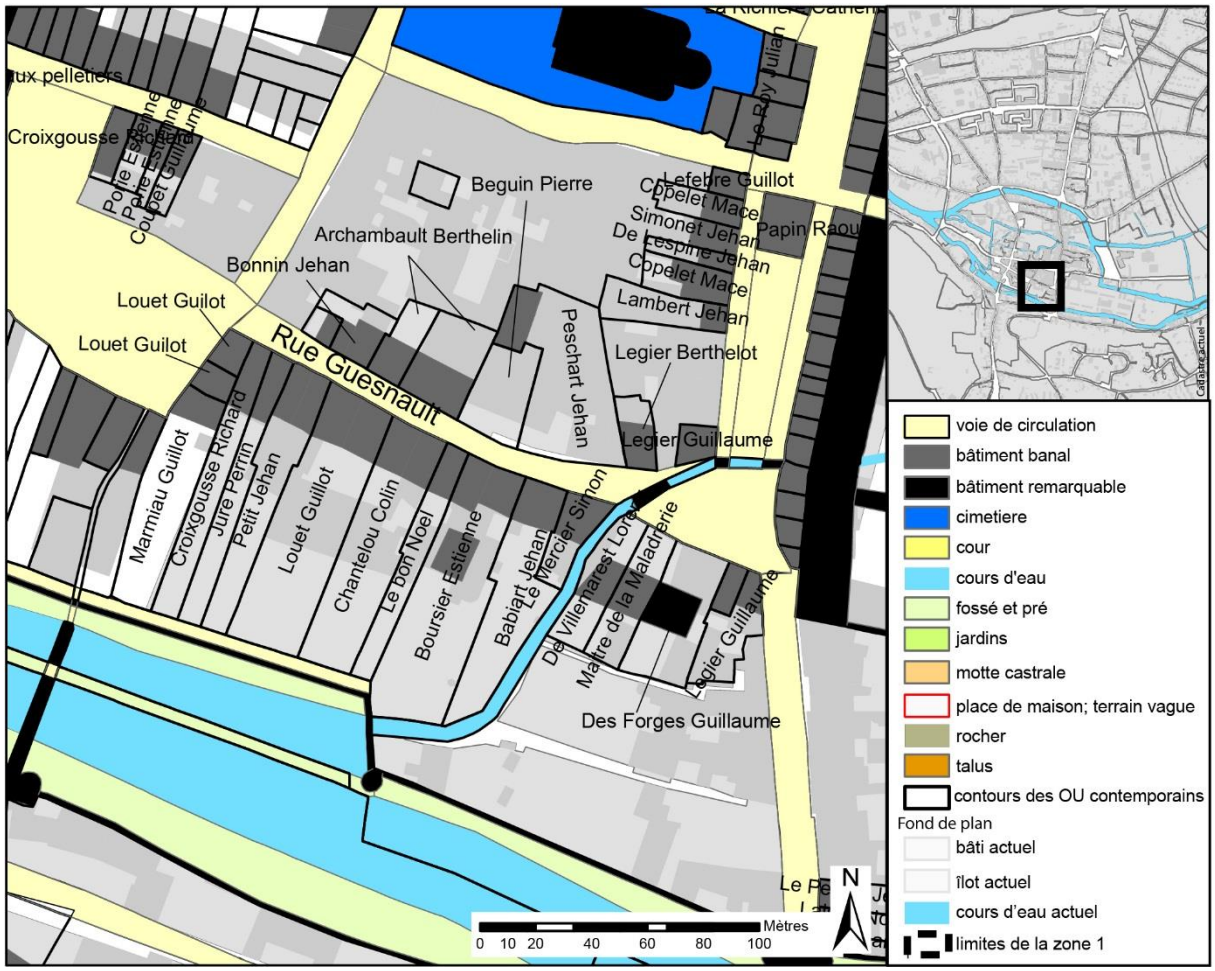

Figure 128 : Les propriétaires de la rue Guesnault en 1380.

[729] BMV/Ms/285 : 31 (1362) : *"Dix sols de rente sur une maison et courtil et les appartenances en la rue Guesnault jouxte la maison au dit Mâlon et sa femme au fief de M. le comte".*

Propriétaire en 1380	Statut connu par d'autres sources	Propriétaire en 1410	Statut connu par d'autres sources
Marmiau Guillot		Alain Jehan	
Cirigousse Richard	Noble	Petit Girard	
Jure Perrin		Jure Perrin	
Petit Jehan		Petit Girard	
Louet Guillot	Bourgeois	Louet Guillot	Bourgeois
Chanteloup Colin		Rousseau Guillaume	
		Rousseau Jeahn	
Le Bon Noël		Le Bon Noël	
Boursier Etienne	"de Vendosme"	Boursier Etienne	"de Vendosme"
Babiart Jehan		Boursier Etienne	"de Vendosme"
Le Mercier Simon		Lefebvre Henri	
Archambault Berthelin		Archambault Berthelin	
Beguin Pierre		Beguin Pierre	
Legier Berthelot		Peschart Jehan	

Tableau 59 : Le statut des propriétaires de biens dans la rue Guesnault entre 1380 et 1410 (en gris clair les individus considérés comme notables).

Le deuxième lieu privilégié de résidence des notables est la place Saint-Martin qui concentre six maisons de notables vers 1410, dont celle de la famille de Lespine et celle de la famille L'usurier.

1380			1410		
Nom	Statut connu	Source	Nom	Statut connu	Source
Non documenté			De Villebresne	Noble	
Non documenté			Ceuillette	Bourgeois	
Non documenté			Huets Jehan		
Non documenté			De Beauvoir Jehan L'aisné	Noble	
Lespine Pierre	Noble		Lespine Pierre	Noble	
L'usurier Jehan	Bourgeois		L'usurier Jehan	Bourgeois	

Tableau 60 : Le statut des propriétaires de biens sur la place Saint-Martin en 1410.

La rue Basse, appelée rue aux Chéreau, accueillait également deux résidences de notables qui se faisaient face, celle de la famille Chéreau au sud et celle de la famille Roicher au nord, qui avait acquis cet *« estre »* des chanoines de Saint-Georges en 1307[730].

Enfin, les pourtours de l'hôtel-Dieu sont pour la fin du 14^{e} s. très mal documentés, seul l'*habergement* de « *monsieur* » Hugues Bonin chevalier est connu grâce au *Livre des Fiefs*.

Ces cinq zones de concentration d'habitats patriciens peuvent être interprétées comme les prémices d'une ségrégation spatiale, même si Vendôme reste une petite ville, où chacun

[730] ADLEC/G/241/3 (1307).

des personnages n'est jamais géographiquement loin d'un autre. Tous ces individus se côtoyaient dans les mêmes lieux, au marché, à la messe…

Comment expliquer la répartition de ces maisons ? Les raisons de leur installation dans ces parties précises de la ville peuvent être d'au moins cinq ordres :

- raison foncière : ces vastes propriétés nécessitent d'avoir accès à suffisamment d'espace, le lieu d'installation doit être soumis à une faible pression foncière. Ces demeures ne sont donc pas installées dans les espaces les plus fréquentés mais dans des zones plus à l'écart des voies principales de circulation ;
- prestige du voisinage : le prestige du voisinage peut être de deux ordres, soit celui des établissements avoisinants, soit celui d'autres notables. Autrement dit, les notables attirent les notables, résider dans une maison à côté de celle d'un grand notable ajoute du cachet à la fois à la maison occupée et à son occupant. De même, résider près du couvent des Cordeliers ou de l'hôtel-Dieu et profiter de la vue sur leur jardin est un moyen d'acquérir de la notabilité, habiter près de l'église Saint-Martin ou du marché, des lieux très fréquentés, en est un autre ;
- pollution : même si le ressenti des populations médiévales envers la pollution reste difficile à appréhender, essentiellement dans leur degré d'acceptation, elle ne doit pas être écartée de l'analyse. La présence de tanneries en grand nombre ne devait pas encourager l'installation des notables dans ces zones ;
- raison pragmatique : ces notables, parfois officiers, devaient se faire édifier des maisons non loin de leur lieu de travail. C'est le cas de la rue Guesnault et de la rue Saulnerie qui regroupent des maisons d'officiers travaillant au château, à la chambre des comptes installée dans la rue Ferme de l'autre côté du Loir?
- héritage des parents : les notables sont aussi des héritiers, leur installation dans telle ou telle maison peut être le résultat d'un héritage. Si ce phénomène est bien mis en évidence pour la fin du 15^{e} s., il est plus complexe à prendre en compte pour le 14^{e} s. en l'absence de documents du début du siècle aussi précis que les *Comptes* des environs de 1380[731].

Ces notables résidant dans de vastes propriétés réparties en différents lieux de la ville pour les raisons qui viennent d'être évoquées marquent fortement le paysage. Ils sont aussi les principaux propriétaires du sol urbain qui passe de la main des chevaliers à celle des plus importantes familles de notables qui cherchent par ce moyen à renforcer leur notabilité et, qui sait, atteindre la noblesse.

Cette concentration des propriétés de notables dans certaines rues est un fait qui semble original dans la région. Sur la base de la situation topographique du 15^{e} s., mais qui ne devait pas être très différente du siècle antérieur, Annie Cosperec à Blois note que "la répartition homogène des hôtels dans l'ensemble de l'espace intra-muros, alors qu'ils sont pratiquement inexistants dans les faubourgs, interdit d'établir une hiérarchie entre les quartiers" (COSPEREC 1994 : 151), un constat effectué à Amboise par Lucie Gaugain (GAUGAIN 2011 : 387). Pour Jacques Heers, le regroupement des puissants « les riches, nobles

[731] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).

ou patriciens, grands marchands ou financiers » dans des quartiers choisis, à l'écart des autres, ne serait pas intervenu avant la seconde moitié du 15e s. au moment où « ils n'eurent plus rien à espérer d'actions politiques appuyées sur des clientèles" (HEERS 1990 : 270). En l'absence d'une commune ou d'un corps de ville à Vendôme avant la fin du 15e s., les notables n'eurent pas besoin de vivre selon les termes de Jacques Heers « au milieu de leurs dépendants ».

Les fiefs urbains qui changent de mains

Des fiefs de chevaliers aux fiefs bourgeois (Planche 39)

Dans le siècle précédent, un certain nombre de fiefs de chevaliers avaient déjà disparu, principalement au profit des institutions religieuses. À partir du début du 14e s., la quasi-totalité des fiefs nobles vont entrer dans les mains du patriciat urbain, du comte ou des communauté religieuses. Ce phénomène se retrouve dans de nombreuses villes à l'instar de Paris où Boris Bove a montré que les grands fiefs urbains passent aux mains des églises ou de non-nobles avant le milieu du 14e siècle, le plus souvent des seigneurs de petits fiefs laïcs enrichis par le service de l'État (BOVE, BOULET 2010). Qu'en est-il à Vendôme ?

Certain y ont vu le signe d'une crise de la noblesse, mais ces fiefs restent de faible valeur et possèdent essentiellement une valeur symbolique. Nous souscrivons à l'analyse de Dominique Barthélémy pour qui ces poussées bourgeoises sont peut-être dues à un effet de source, puisqu'il faut qu'elles descendent jusqu'à des fiefs petits et moyens pour que la féodalité bourgeoise devienne repérable (BARTHELEMY 1993 : 982-985).

À la fin du 13e s., l'espace urbain vendômois est toujours divisé en plusieurs fiefs aux mains des descendants de chevaliers du 11e s. Les choses seront différentes au début du 15e s., puisque tous ces fiefs changeront de propriétaires en entrant soit dans le domaine comtal ou celui de ses proches (*Cf.* p.417), soit dans celui des nouveaux notables par achat ou par mariage. Cette politique d'acquisition de fiefs ne se rencontre pas uniquement dans Vendôme même mais aussi dans tout l'espace subcastral (une dizaine de kilomètres autour de Vendôme). Seuls les fiefs situés dans notre zone d'étude nous intéresseront ici.

Les descendants de Roupenon étaient encore au début du 14e s. possesseurs des deux principaux fiefs de la lignée Chanteloup et des moulins de La Chappe, pour lesquels André Roupenon II rendait deux hommages au comte de Vendôme en 1311, l'un pour un fief à Vendôme[732], l'autre à Chanteloup[733]. En 1355, dans le *Livre des fiefs*, Jean de Chanteloup, le descendant de Roupenon II, n'est mentionné que pour un arrière-fief minuscule à l'Orme de Rocé[734] (BARTHELEMY 1993 : 596 et 785), alors que le fief des moulins de la Chappe est réuni à celui de Chanteloup, réduit à la seule haute justice et entre en possession de Berthelot du Pin, écuyer (sous tutelle de Robert du Fresne). Avant 1377[735], ce fief de Chanteloup est acquis par la famille Copelet et plus précisément Agnès dont le second mari, Jean de Beauvoir, rend aveu à cause d'elle au comte de Vendôme pour la haute justice de sa terre de Chanteloup.

[732] AN/P/973/*Hommages* n°5 (1311).
[733] AN/P/973/*Hommages* n°6 (1311).
[734] AN/P/976/*LF* n°51-5 (1355).
[735] AN/P/627/32 (1377).

Nous apprenons par le même acte la constitution du fief qui comportait en plus des moulins de la Chappe *"IX sous de cens à la mi-caresme à Vendosme, item iiii sous de cens à la Trintié de Vendosme"*. Il doit s'agir des parcelles comprises dans la censive qui prendra le nom au 16e s. de Vicomté et dont le siège se situe aux moulins de la Chappe. Ainsi, durant le 14e s., le fief urbain des Roupenon passe aux mains des Copelet-Mâlon, riches notables de Vendôme. En 1397[736], Chanteloup est à Bertrand Daguier, seigneur de Maugué et de Chanteloup à cause d'Agnès sa femme, fille de Jean Mâlon. Il restera dans les mains de la famille jusqu'au 17e s[737].

Les descendants de Frodon de Saint-Martin, nous l'avons vu, étaient au 13e s. représentés par trois familles, les Maugué, les Souday et les Faye, tous trois propriétaires de fiefs dans Vendôme même (*Cf.* Volume 2, Annexe 2). L'hypothèse d'un rachat ou d'un retrait par le comte des biens des Maugué a déjà été proposée précédemment, comme le rachat d'une partie des biens des Souday par les chanoines de Saint-Georges. Il ne reste donc plus qu'à analyser une partie des biens de ces derniers et le devenir des biens des Faye ; commençons par ces derniers.

La branche des seigneurs de Faye, reconstituée par Dominique Barthélemy, serait héritière des Montfollet, descendants directs de Simon, fils de Frodon de Saint-Martin, notre chevalier du milieu du 11e s. (BARTHELEMY 1993 : 780-781). Le Livre de 1355 indique l'existence d'un Jean de Saint-Martin, écuyer, fils de Jean de Montfollet aussi nommé Jean de Vieilpont[738]. Par mariage, le fief tombe entre les mains de Jacques Beauxoncles avant 1425[739]. À cette date, Jacques est chevalier et l'époux de la fille ou petite-fille de Jean Montfollet[740], qui lui apporta le fief de la Salle-du-Vieux-Pont comportant une portion urbaine appelé le fief Beauxoncles, s'étendant à l'est de la rue Poterie entre le pont de la Cheuvrie et le pont Rondin jusqu'au "boisseau d'eau", délimitant le fief des Perles. Il s'étendait également sur la quasi-totalité des parcelles du nord de la rue aux Blés et des parcelles situées à l'ouest de la rue Poterie au sud du pont Rondin et au nord de la Rue Frinquembault. Il comportait également le canal, qui s'étend depuis le pont Perrain jusqu'au pont Rondin.

Il ne reste plus qu'une partie des biens de Galoys de Souday à analyser. Le *Livre des Fiefs* de 1355 indique que les biens qui allaient devenir le fief Rorteau, en possession de la veuve de François de Bruay, dame de Bérardière, étaient auparavant dans la possession de Galoys. Ainsi, cette portion de fief fut certainement vendue à François de Bruay comme le reste des biens de Galoys, mais avant 1302, date de vente de l'ensemble des biens qu'il possédait encore aux chanoines de Saint-Georges. Cette portion de fief était constituée des terres et friches de la motte Tégrin mais aussi d'un moulin dans Vendôme tenu en 1355 par feu Thomas Roichier, certainement le moulin Signac, et de deux sols de cens à prendre dans Vendôme, très probablement les redevances perçues sur les parcelles que nous avons pu localiser grâce à un aveu de 1510 dans les rues Renarderie et du Ponceaux (actuelle place de

[736] AN/P/627/33 (1397).
[737] SAINT-VENANT 1912-1917a : 286.
[738] AN/P/976/*LF* n°10, 55 et 66 (1355).
[739] SAINT-VENANT 1912-1917b : 9.
[740] ADLEC/G/239 (1425).

la République)[741] et non, comme le notait Dominique Barthélémy (BARTHELEMY 1993 : 984) après Saint-Venant (SAINT-VENANT 1912-1917b : 21), sur les maisons de la rue Guesnault. Ce fief entra en possession de Guillaume Rorteau III avant 1378[742] et le resta jusqu'à son retrait féodal en 1522[743]. Cette famille apparaît en 1311 avec Philippe, la veuve de Guillaume Rorteau I[744], et son descendant, Guillaume II, mentionné en 1355 à travers sa veuve Gilette[745] ; tous les deux n'étaient pas propriétaire des biens qui constitueront le fief Rorteau, ce qui poussa Dominique Barthélemy à se demander comment passer de Philippe de Noyers (propriétaire du fief de la rue Guesnault en 1278[746]) à Guillaume Rorteau III en 1378 (BARTHELEMY 1993 : 984). Voilà qu'il est possible de répondre à cette interrogation : il n'y a pas de liens à établir entre les deux. L'erreur repose sur la localisation par Saint-Venant du fief Rorteau dans la rue Guesnault alors qu'il s'agit de biens établis de part et d'autre de cette rue. Le fief Rorteau est une émanation d'une partie de la censive de Jean de Souday du 13e s. alors que le fief de Philippe de Noyer est au milieu du 14e s. soit entre les mains de Philippine la Trousselle, dame de Fontenaille, soit dans celles du comte.

La famille de Caresmot, devenue de Noyers au cours du 13e s. (*Cf.* p.405), possédait un fief dans Vendôme qui s'étendait dans la rue Guesnault[747], dans le faubourg Saint-Bié à l'emplacement du fief d'Huchigny[748] et le droit de pêche dans le Loir depuis le pont Saint-Bié jusqu'au pont Saint-Georges[749]. Nous avons déjà analysé le passage de ce fief des mains de la famille Noyers à celles de Philippe la Trouselle, dame de Fontenaille entre 1370 - son mari était encore vivant à cette date[750] - et 1380, date du compte mentionnant l'achat, avant d'entrer dans celles du comte. Concentrons-nous sur les deux autres parties : elles furent certainement vendues avant la portion du fief de la rue Guesnault puisque le droit de pêche fut acquis avant 1355 par Jehan de Lespine et que la partie de la rue du faubourg Saint-Bienheuré était déjà dans les mains du sieur d'Huchigny lors du bornage de 1340[751].

La famille de Baillou possédait au 13e s. des biens dans Vendôme pouvant correspondre au fief des Perles puisqu'elle amortissait en 1282 le cens du canal Saint-Jacques

---

[741] AN/P/976/*LF* n°75 (1355) : *Veuve de françois de bruay dame de Bérardière tient de mondit seigneur le comte de vendosme a une foy lige les domaines et fier qui susuivennt qui furent au feu galoys de Souday. Rajour hommaiges dudit fief Rorteau. Les hoirs de feu thomas Roichier tiennent de la dame … à la chandeleur leur moulin de vendosme et un appentil delez lalee et les appartenaces et les baniers des fiez et censf que le dame a a vendosme. Il a environ deux sols de cens deuz par an a vendosme.*

[742] SAINT-VENANT 1912-1917b : 21

[743] SAINT-VENANT 1912-1917b : 22

[744] AN/P/973/*Hommages* n°47 (1311).

[745] AN/P/976/*LF* n°55 (1355).

[746] TREMAULT 1865, *Trois chartes du XIIIe siècle et une du XVIe relatives à une ancienne maison de Vendôme* : 47 et 50-51.

[747] TREMAULT 1865, *Trois chartes du XIIIe siècle et une du XVIe relatives à une ancienne maison de Vendôme* : 47-49.

[748] SAINT-VENANT 1912-1917 d : 179.

[749] AN/P/976/*LF* n°43 (1355) : *"Jehan de Lespine tient dudit mosieur le comte de Vendôme a une foy lige. Sa pescherie et garenne de posson ou loir a vendosme des les pont Saint-Bié de Vendosme usque pres des moulins qui sont un poy au-dessus du pont saint-georges de Vendosme laquel fu jadis feu Mossieur phillippe de noyers, chevalier".*

[750] SAINT-VENANT 1912-1917d : 179.

[751] SUILLOT 1870-1873, "*Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme*" : 27.

par les frères de l'hôtel-Dieu[752]. Au début du 14e, ce fief a déjà changé de mains puisqu'il est la propriété de Jean de Brularde, qui le vendit à Pierre de Lespine en 1333[753]. En 1364, les frères de l'hôtel-Dieu l'achetèrent de Jean du Plessis et Jeanne de Lespine sa femme, pour 100 florins d'or[754].

D'après l'aveu de l'hôtel-Dieu de 1460[755] et le dictionnaire raisonné des biens de l'Oratoire de la fin du 18e s., il est possible de reconstituer l'étendue du fief. Il comprenait toutes les maisons situées à l'ouest de la rue du Change depuis le pont Perrain jusqu'à la chapelle Saint-Jacques. Il comprenait aussi l'île Paradis, entre les canaux Saint-Jacques, de la Salle du Vieux Pont et du boisseau d'eau.

Enfin, la famille de Trôo, en la personne de Macé de Trôo, écuyer, possédait au début du 14e s. le fief de Villeluisant[756] qui fut acquis avant 1386 par Philippe Moreau[757], bourgeois, *"demeurant à présent à Selomnes"* et seigneur de Villeluisant dont le fief comportait une maison à Vendôme située derrière les écoles dans la rue Saint-Bié.

Un fief bourgeois qui reste bourgeois : le fief de la Grève

Le fief de la Grève, nous l'avons évoqué au siècle précédent (*Cf.* p.406), était entré en possession d'un bourgeois de Vendôme vers 1240[758], Geoffroi Chauvin. Dans le *Livre des Fiefs* de 1355, ce territoire est entré en possession de Jehan de Lespine. À cette occasion, il est décrit ainsi : *"Jehan de lespine tien son habergement de la Grève de vendosme et la meson et le vergier et la place qui est devant celuy habergement et le loir et les mareeschaucieees (forges) de la ruelle.et les cens que leu doit audit Jeahn a vendosme et en la varenne lesquel cens et lesquelles chose furent feu Geoffroy Chauvin le vieil et le pressoier de la grève et les appartenances rendu à la saint Jehan et a le dymanche abvant la saint Symon et Jude pour le porteau et les murs et les fossez et pour son vergier quil a des le pont Saint-Lienart usque au loir et la place qui est entre sa maison et le ruau Et tient le dit Jeahn a la declare foy et que furent aux rahiers de beaulieu sur loiches c'est à savoir : la franchise de ses homes[759]".*

Si à l'échelle du comté un certain équilibre existe entre les fiefs bourgeois et les fiefs nobles (BARTHELEMY 1993 : 991), il apparaît qu'en ville la grande majorité de ces territoires passe en mains bourgeoises. Il n'y a plus aucun fief aux mains des anciens chevaliers du 11e s., tous sont entrés en possession du comte ou de nouveaux notables. Ces derniers ne bouleversent pas les structures de la seigneurie, ils s'y agrègent. Si le propriétaire de la seigneurie change, son organisation reste la même, les infrastructures banales en sont une des manifestations. Il est possible pour quatre des censives urbaines aux mains de notables à la fin du 14e s. de définir les lieux de prélèvement et de la banalité (Tableau 61) et ainsi de compléter la carte des lieux de pouvoir (Planche 56).

[752] CV/403 (1281-1282).
[753] ADLEC/41/H/15 :°2.
[754] ADLEC/41/H/15 : 3-4.
[755] ADLEC/41/H/51 (1460)
[756] AN/P/976/*LF* n°46(1355).
[757] ADLEC/G/297 (1386).
[758] SOUANCE n°45
[759] AN/P/976/*LF* n°63 (1355).

Fiefs	Siège, lieu de paiement du cens	Fours	Moulins
Fief de Salle du Vieux-Pont[760]	Maison au sud du canal du pont Rondin	Maison au sud du canal du pont Rondin	ND
Fief de la Grève[761]	Salle aux pieds de la roche	ND	Moulin de la grève
Fief Rorteau[762]	ND	ND	Moulin Signac
Fief de la "Vicomté"[763]	Moulin de la Chappe	ND	Moulin de la Chappe

Tableau 61 : Les lieux de la seigneurie bourgeoise à Vendôme au 14e s.

6.1.4 Les "gens de métiers" à Vendôme au 14e s.

À partir du milieu du 14e s., la multiplication des sources, devenues en même temps plus précises, nous permet enfin d'accéder à tout un ensemble d'acteurs restés jusqu'ici dans l'ombre, les commerçants et artisans, les *"gens de métiers"*, même si cette connaissance reste bien approximative pour cette période à l'instar de l'état des connaissances dans les villes de Chartres ou Tours (CHEDEVILLE 1973, CHEVALIER 1973). Nous avons choisi de scinder ces activités en deux catégories : d'une part les activités banales, définies comme toutes les activités nécessaires au fonctionnement de la vie quotidienne, qui fournissent un bien directement au consommateur final qui y recourt souvent ou rarement (BEGUIN 1992 : 515) et d'autre part les activités développées, c'est-à-dire les activités fondées sur l'exploitation d'une ressource locale, la mise à profit d'une localisation avantageuse et qui entraînent la multiplication d'activités de production, de transformation et d'échange (GALINIE 2000 : 33). Ce sont des activités permettant l'entrée de monnaie sur le territoire, et donc des moyens d'enrichissement. Chacune de ces catégories sera reprise ici en essayant de mettre en évidence leurs implications spatiales.

Les activités banales (vers 1300-1420), production et commerce

Sur l'ensemble des métiers que devait abriter Vendôme, seulement cinq nous sont connus. Il s'agit des boulangers, des bouchers, des pêcheurs, des fèvres et des changeurs. Tous relèvent de fonctions banales de la ville. Le pain, la viande et le poisson sont des biens de consommation quotidienne. Les fèvres comme les changeurs sont aussi classés dans cette catégorie puisque le recours à ces métiers est certes moins fréquent que pour le boulanger ou le boucher mais ils produisent directement un bien ou un service au consommateur.

Les moulins : la seconde révélation documentaire

À partir du milieu du 14e s., nos connaissances sur les moulins vendômois s'étoffent. Jusqu'ici circonscrite à la documentation monastique des abbayes de la Trinité et de Marmoutier, notre vision des installations molinologiques est renforcée par les comptes comtaux et les aveux et dénombrements. Ce sont ainsi quatre moulins qui sortent de l'ombre

[760] SAINT-VENANT 1912-1917d : 193.
[761] SAINT-VENANT 1912-1917d : 183.
[762] AN/P/976/*LF* n°75 (1355).
[763] SAINT-VENANT 1912-1917d : 217.

documentaire. Si leur présence dès le 11e s. est probable, elle ne peut être prouvée en l'état des connaissances (Tableau 62, Planche 57).

Statut du moulin	Nom du moulin
Moulins connus depuis les 11e et 12e s.	Les trois moulins de la Chappe
	Moulin sous la motte Gautier
	Moulin Perrain
	Moulin Frinquembault
	Moulin du pont Saint-Georges
	Moulin de la Grève
Moulins révélés par la documentation des 14e-15e s.	Moulin à drap
	Les trois moulins à blé du comte
	Moulin de Lisle
	Moulins à tan et à ferrement de l'île Madeleine

Tableau 62 : Les moulins révélés au 14e s. dans la documentation.

Est-il possible de les localiser ?

Les *Comptes* de 1354 indiquent que le comte possède en la ville de Vendôme trois moulins à blé[764], *"appellez les moulins le comte"* sur lequel il doit une rente d'*"1 muy de ble moitie froment moitié mestail à Jeanne de l'Île Bouchard femme de Robert de Châtilon, écuyer"*[765]. Leurs localisations ne sont pas précisées dans les documents du 14e s. mais ils ne peuvent être associés qu'aux grands moulins installés sur le cours principal du Loir à l'extrême ouest du réseau hydrographique de la ville. Il s'agit en effet du seul ensemble molinologique appartenant au 15e s. au comte et pouvant comporter trois moulins.

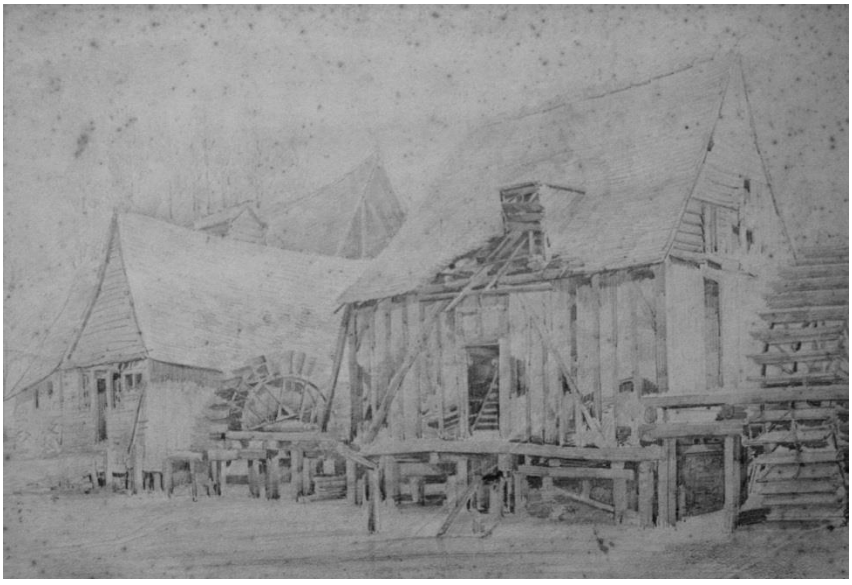

Figure 129 : Les Grands Moulins vers 1830 (Mus/Vend non coté).

Des moulins à tan et ferrements sont également mentionnés à deux reprises au cours du 14e s., l'un à côté de l'autre et non loin des *"moulins le comte"*. Ils appartiennent en 1354 à Jehan Baudouin qui doit une ferme de 30 sols *"pour son moulin a tan et a ferremens quil a*

[764] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 21 (1354).
[765] AN/P/976/*LF* n°32 :*fol.*17v (1355).

vendu, pres des moulins moseigneur[766]*"*. L'année suivante, les deux moulins font l'objet d'articles dans le *Livre des Fiefs*, le premier, celui à tan, appartenant à Jeanne de L'Île Bouchard est dit composé "*o la meson o les escluses o les bens et o les appartenances dudit moulin*[767]*"*. Jeanne est aussi propriétaire de 15 sols de rente que lui doit la veuve de Colin Lenglais chaque année *"pour 1 moulin a ferremens seant de couste le dit molin atan*[768]*"*. La localisation de ces deux moulins est rendue possible par l'étude régressive ; ils doivent être localisés à l'emplacement du moulin à tan installé sur l'île Madeleine visible sur le cadastre ancien. En effet, cet emplacement correspond en 1582 à celui de deux moulins à tan dit *"d'ahault"* qui sont dit *"battans soubz deux couvertures et une seulle roue estant entre deux situez pres les pastils de vendosme*[769]*"*. Le moulin à ferrement aurait été transformé en un moulin à tan. Le moulin à ferrement appartenait vers 1450 à Le Gallays et était dit sur l'île Saint-Georges[770], c'est-à-dire la future île Madeleine, qui relevait en partie du fief des chanoines de Saint-Georges.

Nous avions déjà mentionné l'existence de deux moulins à l'est du pont Saint-Georges (*Cf.* p.241). Plusieurs documents du 14e s. attestent l'existence d'un troisième, appelé le moulin de Lisle. Ce moulin appartenait en1319 à Jean de Lisle, qui vendit au chapitre Saint-Georges *"un muid de froment à prendre chaque an sur son moulin"*[771]. En 1347, Jean de Lisle le vendait à Bouchard VI[772], comte de Vendôme, qui le céda par la suite aux chanoines de Saint-Georges puisqu'en 1546, dans un aveu[773], il est dit : *"le moulin de Lisle appartenant à la bourse desdits chanoines anciens, séant sur la rivière du Loir près le pont Saint-Georges en la paroisse dudit Saint-Martin de Vendôme, ainsi que ledit Moulin se poursuit et comporte en maison, roue, essaiz, écluses et autres ses appartenances, le tout en un tenant joignant d'un côté à la place de moulin à nous appartenant, tenu de vous à cens et qui soidoit servir à esmouldre ferrements et de toutes aultres part à ladite rivière du Loir, avec les chaussées appartenant au dit Moulin."*

Les deux autres moulins mentionnés depuis le 11e s. existent toujours, celui appartenant à la Trinité est encore dans ses possessions en 1354, puisque les Comptes mentionnent un moulin à ferrement *" seant au pont de Saint george a la toussains 30 sols*[774]*"*. Il doit s'agir du même moulin mentionné en 1505 dans un bail joignant d'un côté le moulin des Frères de l'hôtel-Dieu et de l'autre au moulin à blé des chanoines de la collégiale[775]. Le second moulin, dit moulin de la Fontaine ou de Courtiras, appartient à l'hôtel-Dieu entre 1366[776] et 1792.

---

[766] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 18 (1354).
[767] AN/P/976/*LF* n°32 *fol.* 17v (1355).
[768] AN/P/976/*LF* n°32 *fol.* 16v-17v (1355).
[769] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583* : 206.
[770] AN/P/980 / 63v
[771] SAINT-VENANT 1912-1917d : 162
[772] AN/P/973/*Comptes fol.* 11 (1354).
[773] AN/P/610 *fol*. 33 (1546).
[774] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 18 (1354).
[775] AN/L/1102.
[776] BMV/Ms/286 : 141 (1366) : *"Ce moulin situé proche la fontaine du Pont Saint-Georges, d'où il a pris son nom, s'appelait anciennement le moulin de Courtiras, comme appert par plusieurs titres et entre autres une*

Un moulin à draps apparaît également dans la documentation au milieu du 14e s.[777] Sa localisation se fonde sur l'état des connaissances des siècles postérieurs. En 1583, il existe à Vendôme deux moulins à draps, le *"moulin antien[778]"*, proche du faubourg Saint-Michel et des moulins Le Comte, et le *"moulin neuf"* établi dans la ville *intra-muros*. Nous proposons d'associer le moulin ancien de 1583 au moulin à draps du 14e s. qui serait ainsi établi sur un petit îlot de terre établi à la jonction occidentale des divers bras du Loir.

La présence de tous ces moulins permet de mieux comprendre le fonctionnement du réseau hydrographique vendômois qui se présente au 14e s. quasiment avec les mêmes caractéristiques qu'en 1811. Jean Mesqui définit trois types de moulins (MESQUI 1986 : 10) :

- les moulins fixes, bâtis en dur sur une portion de terre ferme (île, rives, piles en rivière) interceptant un ou plusieurs biefs ;
- les moulins pendus, accrochés à des plates-formes s'appuyant sur le tablier du pont et sur des pilotis en rivière ;
- les moulins à nefs, placés sur des barges amarrées aux piles du pont.

La faible largeur du Loir n'autorise pas les deux derniers types de moulins, seules les structures fixes sont donc présentes à Vendôme. Le principe du fonctionnement de ce type de moulin est celui du barrage et de la chute. Un barrage établi en oblique par rapport au lit du cours d'eau crée une chute. Afin de compenser la montée des eaux due à ce barrage, un canal de dérivation ou bief est creusé pour servir d'exutoire au surplus d'eau (SERNA 2013 : 195). Ainsi, un cours d'eau ne peut être équipé que d'un certain nombre de moulins, la mise en place d'un nouveau complexe ayant des répercussions sur les niveaux des eaux tant en amont qu'en aval et donc sur la rentabilité des moulins. À Vendôme, nous pouvons pour le 14e s. dresser un plan des moulins présents ainsi que des canaux les desservant (Planche 57 et 58). Ce document montre le difficile équilibre qui est atteint pour que tous les moulins fonctionnent. On comprend dès lors que l'installation d'une nouvelle chute entraîne un déséquilibre du système, une perte de rentabilité des moulins et des conflits. Or à Vendôme, ces derniers sont peu nombreux, celui de 1366[779] opposant les frères de l'hôtel-Dieu aux moines de la Trinité est le seul connu pour les 14e, 15e et 16e s. Dans la publication du colloque de Flaran consacré à l'eau, Sandrine Lavaud et Patrick Fournier émettent deux hypothèses quant à l'absence de conflit, soit l'abondance de l'eau, soit "le marqueur d'une société régulée par la prévention ou la résolution négociée des antagonismes conduisant à une gestion harmonieuse et équilibrée de la ressource". (LAVAUD, FOURNIER 2012 : 275). Cette approche dynamique du réseau hydrographique renverse les théories du sociologue Karl Wittfogel pour qui la mise en œuvre d'un système hydraulique complexe ne peut se concevoir sans un Etat autoritaire dont la

---

transaction avec MM. du Chapitre Saint-Georges en date du 16 octobre 1366, par laquelle pour éviter procès, le dit chapitres cède aux moines et frères de la Maison-Dieu, seigneur de Courtiras, une place qu'il avait proche la porte du haut de la rue Ferme, avec tous les droits attachés à ladite place, et le cours de l'eau. La dite cession faite, pour faciliter aux dits maîtres et frères les moyens de rebâtir plus commodément leur moulin appelé le moulin de Courtiras auquel ladite place contiguë, et en contre échange, et lesdits maîtres et frères cèdent ou dit chapitre une grange située au bout de la rue Saint-Jacques dans le fief dudit chapitre."

[777] AN/P/973/*Comptes fol.* 8v (1354).

[778] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 76 et 77.

[779] BMV/Ms/286 : 59 (1366).

naissance a été elle-même favorisée par la nécessité de la gestion et du contrôle de la ressource et de ses équipements. Morera et Soens renversent le modèle de Wittfogel : le rôle des pouvoirs centraux devient certes important à partir de la fin du 16e s., mais en récupérant les acquis des aménagements réalisés par les sociétés locales. Dans le cas vendômois, les conflits les plus nombreux et les plus longs courent sur les deux premiers tiers du 19e s. opposant les divers acteurs locaux entre eux mais aussi et surtout face à l'état qui a chercher à réguler de manière autoritaire ce système qui fonctionné sur d'autres fondements que celui d'une rationalité et d'une répartition mathématique des eaux.

Boulanger et boulangerie

Le pain de chaque famille devait être cuit aux fours banaux de la ville. Chaque fief d'importance possédait donc son propre four banal et son propre moulin, même s'il est fait mention au gré de la documentation de quelques fours privés.

Noms	Seigneurs	Situations	Tenures desservies	Canaux à proximité
Le Grand Four le Comte	Le comte	Angle de rue	Comtal de la Saint-Simon et Jude	Non
Le Four du Marcheis	Le comte	Angle de rue	Comtal de la Mi-Carême	Non
Le Four de la Poterie	Le comte	Angle de rue	Comtal de la Saint-Lubin	Non
Le Four de la Trinité	Les moines de la Trinité	Angle de rue	Ensemble des tenures abbatiales	Non
Le Four de la Virginité	Moniale de la Virginité	Ancien angle de rue	Une partie du fief comtal de la mi-carême, ancien fief de Noyers	Oui
Le Four de l'hôtel-Dieu	Frère de l'Hôtel-Dieu	Ancien angle de rue	Fief Saint-Jacques	Non
Le Four de la Collégiale	Chanoines de la collègiale	Rue Saint-Jacques	Fiefs de la collégiale	Non
Le Four du Prieur de Lavardin	Les moines de Lavardin	Angle de rue	Tenures des moines de Larvardin	Non
Le Four du Pont Rondin	Seigneur de la Salle-du-Vieux Pont	Angle de rue et canaux	Fief de la Salle-du-Vieux-Pont	Oui
Saint Bienheuré	Huchigny	Dans la rue	Fiefs d'Huchigny	Non

Tableau 63 : Fours banaux présents à Vendôme au 14e s.

La réalité matérielle de ces fours pour le 14e s. reste inaccessible, tous ayant été détruits ou totalement transformés. Seule leur localisation, qui devait composer avec trois contraintes principales, peut être étudiée. En effet, ces fours devaient d'abord être facilement accessibles par les habitants des fiefs qu'ils desservaient, ensuite ils devaient être installés sur des emplacements peu sensibles aux incendies et enfin, en tant que marque du pouvoir seigneurial, ils devaient être visibles de tous. La planche 56 montre que cette répartition dans

la ville n'a rien d'aléatoire et répond en partie aux contraintes définies précédemment. En effet ils sont tous, pour les fours édifiés *intra-muros*, implantés le long des deux axes principaux nord-sud (rue Poterie et rue du Change). La présence de cours d'eau à proximité qui pourraient limiter les risques d'incendie ne semble pas guider leur emplacement puisque sur les 10 fours en activité, seulement deux sont accolés à un canal. Si cette proximité à l'eau ne guide pas l'installation des fours, les angles de rue apparaissent importants pour leur installation (6 cas sur 10). La totalité des fours *intra-muros* se trouvait même implantée sur ce type de parcelle, si l'on prend en compte l'existence de rues antérieures à ces emplacements, comme tendrait à le montrer l'analyse morphologique pour les fours de l'hôtel, du pont Rondin et de la Virginité.

Bouchers et boucherie

De tous les métiers de l'alimentation, les bouchers sont les seuls pour lesquels on dispose de quelques informations pour le début du 14e s., une situation que l'on retrouve dans de nombreuses villes. Ainsi, on comprend mieux les nombreuses publications des médiévistes sur cette profession qui en plus prit un poids important dans la compréhension de l'émergence d'une "conscience politique", comme le montre l'émeute des *cabochien*s. Bien étudiée pour les centres urbains d'importance comme à Tours (CHEVALIER 1993), l'organisation du métier et de ses professionnels pour les petites villes reste méconnue, même si l'étude récente de Christophe Giraudet sur les bouchers nivernais vient en partie combler ce manque (GIRAUDET 2010).

L'activité bouchère est reconnue à Vendôme depuis les années 1060 à travers *"Haimericus carnifex"*[780] et les étals depuis 1195[781]. Les bouchers réapparaissent dans les comptes de 1354, comme le métier dont l'affermage rapporte le plus au comte, même si nous ignorons tout de son organisation[782], puisque les bouchers vendômois n'ont pas de révolte à leur actif et que les archives locales n'ont conservé aucun texte réglementaire à leur sujet. Malgré cette indigence des sources, il est possible d'étudier la boucherie vendômoise sur deux aspects. D'une part les lieux d'élevage des animaux et d'autre part les lieux d'abattage et de vente.

Le commerce de la viande nécessitait pour les bouchers de disposer d'espaces assez importants pour faire paître les animaux avant leur passage à la "tuerie" et de détenir suffisamment de foin. Les bêtes devaient être élevées dans divers lieux du Vendômois assez éloignés de la ville et amenées en ville quand elles étaient prêtes à être consommées. Ces deux obligations nécessitaient la présence de prés non loin de la ville. Ces prés appartiennent souvent aux grands propriétaires urbains qui les allouent aux bouchers, soit individuellement, soit collectivement (GIRAUDET 2010 : 132). À Vendôme, les prés sont nombreux et entourent la ville depuis le 11e s. comme le montrent les diverses acquisitions de la Trinité (*Cf.* p.306).

[780] MV/12 (1072-1075).
[781] TV/612 (1195).
[782] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 7r (1354).

En 1355, ils sont mentionnés directement en la Cheuvrie[783], certainement à l'ouest de la ville, près du pont du même nom.

Le pâturage des bêtes est attesté par la taxe de ″pasnage″ à laquelle les hommes de la Trinité étaient soumis envers le comte avant 1332[784], mais aussi à propos d'un conflit qui éclate au début du 15e s. entre les bouchers de Vendôme et les moines et qui se règle en 1409 par un accord stipulant "*que aucuns bouchers de Vendosme auraoient mis leurs bestes es pastures de Saint denis defaut que estoit lieu commun et quil fut trouvé […]*[785]*"*. Cet événement serait-il le signe d'un manque d'espaces de pâturage proches de Vendôme en ce début du 15e s. ?

Le fauchage des prés est lui attesté à de nombreuses reprises, le plus souvent comme corvée à laquelle sont soumis tous les hommes, tant de la Trinité que du comte. En effet, d'après l'arrêt de 1332 rendu par Philippe VI et concernant les droits de Bouchard VI sur les hommes des moines de la Trinité[786], il incombe aux faucheurs et relieurs de foin des moines, lorsqu'ils font leur travail dans la ville ou dans sa banlieue, d'y ajouter une journée au bénéfice du comte. Cette obligation est reprise dans les comptes de 1354 mais elle n'a rien d'exceptionnel puisque tous les faucheurs de la châtellenie doivent une journée à Bouchard VI à chaque campagne[787] et même quatre fois l'an.

Les bêtes, une fois ramenées à Vendôme et mises en pâture dans les prés, devaient être tuées et débitées avant d'être vendues. La question principale porte sur la reconnaissance des lieux d'abattage et de vente de la viande, ce qui revient à se poser la question de la fonction de la halle aux bouchers située dans l'îlot établi entre la rue Saulnerie et la Grande Rue : lieu exclusivement de vente ou lieu d'abattage ? Son implantation dans l'îlot n'est connue qu'à partir de 1410 et montre qu'elle s'ouvrait prioritairement sur la Grande Rue mais qu'une petite ruelle permettait de s'y rendre depuis la rue de la Saulnerie. On ne sait rien de leur agencement intérieur : les marchands étaient-ils confinés au rez-de-chaussée ou existait-il un étage ? S'agissait-il d'une sorte de cloître, avec une cour centrale autour de laquelle s'organisaient les boucheries installées dans des galeries couvertes comme à Dole ? Ces éléments permettraient de répondre à une question cruciale pour l'aménagement de l'espace : s'agissait-il uniquement d'un lieu de vente ou y pratiquait-on l'abattage des bêtes ? Dans le premier cas, l'accès à une grande quantité d'eau n'est pas nécessaire alors qu'elle l'est dans le second. Trois arguments iraient dans le sens d'un lieu uniquement dédié à la vente : d'abord, avant d'être mentionnée comme une halle, la boucherie est avant tout désignée sous les termes d'étaux des bouchers, c'est-à-dire un lieu de vente. Ensuite, l'emplacement de la boucherie dans un des seuls îlots vendômois qui n'a pas un accès direct à l'eau inviterait à y exclure les activités d'abattage. Enfin, dans le compte de la châtellenie de 1460, il est fait mention de la maison de Brandeau, boucher, dans laquelle est présente une *″tuerie″*. Si cet élément ponctuel et plus tardif ne permet pas d'écarter totalement l'hypothèse d'abattage dans la boucherie, il

[783] AN/P/976/LF n°56 (1355) : "Item C sol de rente a noel et 18 deniers de cens a la tousainz sanz reliers deuz sur prez seanz en la cheuvrerie de vendosme appellez lesprez aus hardouymeaus".
[784] TV/762 (1332).
[785] BMV/Ms/273 *fol.* 105v.(1409).
[786] TV/762 (1332).
[787] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 11v (1354).

confirme néanmoins que d'autres emplacements étaient dévolus à cette activité. L'exemple nivernais étudié par Christophe Giraudet montre que l'on abattait les grands animaux dans ces boucheries au 18e s. (GIRAUDET 2010 : 133). Quels que soient l'usage de ces boucheries et l'emplacement du lieu d'abattage, les désagréments devaient être grands : le cri des troupeaux que l'on menait à l'abattoir, l'accumulation des déchets, du sang et des viscères qui devaient favoriser les odeurs pestilentielles. Le voisinage des boucheries ne devait pas être recherché par les habitants car elles constituaient un point répulsif de la ville.

Pêcheur et poissonnerie

L'étude de la pêche pourrait surprendre. Quel est l'intérêt d'étudier l'activité halieutique pour comprendre le fonctionnement de la ville ? En réalité, écarter cette activité reviendrait à méconnaître et sous-estimer son rôle dans les sociétés médiévales. Dans une société chrétienne, la consommation de poisson était obligatoire près de 180 jours par an (FLANDRIN, MONTANARI 1996 : 150). L'archéologie de la pêche est une discipline relativement récente en France et s'est développée principalement autour des travaux de Paul Benoît et du colloque qu'il a organisé en 1998 sur le thème : *La pêche en eau douce au Moyen Âge et à l'époque moderne*, un thème de recherche déjà développé depuis une dizaine d'années en Angleterre (ASTON 1988) ou au Pays-Bas et en Belgique (VAN NEER, ERVYNCK 1994). À sa suite, plusieurs publications ont traité de ce sujet (QUERRIEN 2003, BILLE 2008) mais peu en contexte urbain.

Nous avons vu qu'une partie des poissons consommés à Vendôme pouvait provenir de l'océan *via* les prieurés de la Trinité, mais la majeure partie devait être pêchée sur place dans les eaux du Loir. En effet, Vendôme, qui possède au 14e s. presque 3,6 km de canaux *intra-muros* auquels il faut ajouter 3,2 km *extra muros*, est une ville où l'accès à l'eau est aisé ; seuls 8 îlots sur 24 n'ont pas accès à un cours d'eau. Si l'accès est en théorie relativement facile pour tous les habitants, il est en réalité fortement réglementé puisque chaque canal relevait de seigneurs différents qui entendaient bien y faire respecter leurs droits. L'ensemble des droits de pêche dans le Loir avait, semble-t-il, été donné par un comte Bouchard (on en sait pas lequel) avant 1374 (date de la mort du dernier Bouchard) aux vendômois pour tout le cours du Loir depuis la Fosse Darde (à Saint-Firmin-des-Prés) jusqu'au gué de Varenne à condition que ceux qui y pêcheraient seraient tenus de faire dire, le vendredi de chaque semaine, une messe des trépassés pour le donateur et ses successeurs, et, la veille de la Saint-Clément, un service solennel par le prieur de Saint-Pierre-la-Motte. Il apparaît qu'en 1464 les usagers de la rivière avaient cessé de célébrer les cérémonies et le bailli les mît en demeure de faire célébrer les offices à l'avenir sous peine de déchéance de leur droit (TREMAULT 1889 : 79).

Si ce droit devait s'appliquer sur la majeure partie du tracé, de nombreuses restrictions territoriales existaient, surtout à Vendôme où la grande majorité des canaux était dans la possession d'un seigneur. Ainsi, la pêche aux moulins de la Chappe appartenait au seigneur de Chanteloup, propriétaire du moulin Roupenon[788], celle entre les moulins de la Chappe et ceux du pont Saint-Bié appartenait au cellérier de l'abbaye, entre le pont Saint-Bié et le pont Saint-

[788] AN/P/627/34.

Georges aux fiefs de Noyers appartenant aux Caresmot[789], entre le pont Saint-Georges et les petits moulins appartenant au fief de la Grève dans les mains de la famille Lespine au 14e s. La même famille tenait en fief en 1355 *"sa pescherie et garenne de poisson ou loir a vendosme des les pont Saint-Bié de Vendosme usque pres des moulins qui sont un poy au dessus du pont saint-georges de Vendosme laquel fu jadis feu Mossieur phillippe de noyers, chevalier"*[790]. Dans la ville *intra-muros*, Isabeau de Montigny, veuve de Hue du Bellay, rendit en 1424 au comte de Vendôme, pour le fief de la Jousselinière, *"le ruisseau qui court de l'arche de la Chievrerie au moulin à tan, defays et garenne, tel que nul n'y peut ni doit pêcher sans on congé et licence*[791]*".* Jehan de Beauxoncles rendait lui aussi aveu au milieu du 15e s. *"pour un lieu appelé la salle de Vieilpont, assis en la vile de Vendôme, en la rue de la Cheverie, et achevant à l'arche de frinquenbault, et a tel droit audit fosse, que nul n'y peut pêcher, ni mettre huche ou tonneau à poisson, ni nul edifficiement sans son congé"*[792]. Le bras du canal de la Cheuvrie entre le pont Parrain et le pont de la Cheuvrie appartenait au maître et frère de la maison-Dieu depuis 1281[793].

Les fossés de la ville n'étaient pas libres de pêche non plus : le compte de la ville de 1583, retranscrit et publié par Joseph Thillier, indique que *"la garenne et pescherie des fossez de ladicte ville*[794]*"* ont été baillés à ferme pour une durée de un an à Collas Regnier. Il s'agit certainement *"des combres de vendosme"* cité dans le *Compte* de 1354[795] comme une des corvées assignées aux hommes de la ville qui veulent apparemment s'y soustraire. Les fossés du château sont aussi baillés : en 1353, Robin Bouchet prend *"la douve du fossé de la rue ferme qui joint aux murs de la porte devers le pont saint george*[796]*"*.

Deux techniques de pêche semblent coexister à Vendôme au 14e s., celle utilisant les *"combres"* et celle utilisant la huche ou le tonneau, deux techniques qui s'adaptent aux caractéristiques des cours d'eau. Les huches et tonneaux pour les canaux étroits du centre urbain et les combes pour les canaux les plus larges.

La vente des poissons devait s'effectuer selon toute vraisemblance sur les "*étaux aux poissonneries"* mentionnés vers 1464 sous *"le porche portant sur quatre estaches qui est entre ladicte halle* [aux bouchers] *et la halle aux drappiers*[797]*",* soit au centre de la ville et en complémentarité avec la vente de la viande.

Les fèvres

[789] Le livre de 1355 évoque la garenne et la pêcherie du pont Saint-Bié qui fut à Philippe de Noyers (AN/P/976/*LF* n°43).
[790] AN/P/976/*LF* n°'43 :*fol.*20v (1355).
[791] AN/P/625 (1424).
[792] AN/P/611 (1546).
[793] CV/403 (1281-1282)
[794] THILLIER 1868, *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme* (1559) : 116.
[795] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[796] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 17v (1354).
[797] AN/Q1/444 (1464).

Les fèvres sont souvent cités depuis le 11e s.[798] On trouve un orfèvre vers 1256, Mathieu[799] qui a un fils Jean l'Orfèvre, clerc en 1317, en parenté ou voisinage avec Jean du Change[800], puisque ce dernier donne à la Trinité une rente de 25 sous sur la maison de Jean l'Orfèvre. Nous ne connaissons rien de ce métier.

Les changeurs

Les changeurs urbains ont joué un rôle important entre le milieu du 13e s et celui du 14e s. dans l'apparition de la bourgeoisie. Ils tiennent souvent le "haut du pavé" dans la hiérarchie des métiers du 14e s. et sont même l'activité principale (CHEVALIER 1973 : 153-160). Qu'en est-il à Vendôme ?

En 1354, les changeurs vendômois doivent chacun au comte 30 sous l'an mais ils sont en conflit avec lui *" de ce se veullent ils deffendre et dient quilz ne sont pas tenus de les paier se len ne leur garde que nulz changeurs ne puissent changer en la ville de vendosme se il nest demeurant en la ville[801]".* Dans le même compte, on apprend qu'ils n'obtiennent pas cette exclusion mais l'exemption pour eux-mêmes de ces 30 sous, dus seulement par les changeurs non "demeurants". Le monopole de cette activité *intra-muros* n'est pas leur seule revendication *"et avecques ce demandent plusieurs aultres franchises qui sont preiudiciables au conte, et oultre toutes ilz demandent les changes qui sont devant l'abbaye[802]*". Les relations conflictuelles entretenues entre ce métier et le comte sont, selon Dominique Barthélemy, la marque d'un nouvel essor de l'activité et d'une situation conjoncturelle liée à la récupération des foires traditionnelles de la Trinité en 1353[803].

Quatre questions se posent donc à partir de ces informations : d'une part, combien sont-ils, y-a-t-il un essor de l'activité et d'autre part où officient-ils et qu'est-ce que le change devant l'abbaye demandait *"oultre toutes"* réclamations ?

Le profit des changes étant de 30 livres l'an, à raison de 30 sous par changeur, cela fait une vingtaine de personnes. Est-ce un nombre considérable ? À Tours à peu près à la même période, Bernard Chevalier en dénombre 23 en 1344, 18 en 1359 et à Bruges Raymond de Roover en compte 20 en 1308 et 16 en 1362 (CHEVALIER 1975 : 161, DE ROOVER 1948 : 174-177). Ces deux comparaisons montrent néanmoins un chiffre important pour Vendôme que nous n'arrivons pas à expliquer. Certes, le pèlerinage de la Sainte-Larme est en pleine expansion, mais Vendôme n'est ni Tours, ni Bruges ! Ce nombre important doit être lié à de nouveaux venus, certainement extérieurs à Vendôme, comme tendrait à le prouver la demande d'un monopole des changeurs "demeurant en la ville". Mais que sont-ils venus chercher à Vendôme ? Aucune information ne nous est parvenue à ce sujet mais leur situation ne devait pas être très différente de celle des changeurs tourangeaux. Ils sont plus régulièrement "gardiens des dépôts par décision de justice occasionnellement prêteurs, mais jamais banquiers" (CHEVALIER 1975 : 160-161). Ils s'enrichissent seulement par le trafic des métaux.

[798]Raoul Fèvre et Henri le Fèvre en 1277 (TRÉMAULT 1865 : 47), Robin Le Fèvre en 1354 (AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 17) Colin Langlais en 1355 (AN/P/976/*LF* n°32 et 51.10), Guillot Le Fèvre en 1355(AN/P/976/*LF* n°16 et en 1354, AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 8v comme fermier du moulin à drap).
[799] TV/677 (1229).
[800] TV/755 (1317).
[801] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 18 (1354).
[802] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[803] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 16v (1354) et TV/773 (1353).

C'est grâce à une spéculation à grande échelle sur l'argent métal plutôt que sur une accumulation de petites roueries dans le change proprement dit que se fait la fortune des changeurs (CHEVALIER 1975 : 88).

L'affaire qui oppose les changeurs au comte à propos *"des changes qui sont devant l'abbaye"* montre le caractère nouveau de cet établissement qui viendrait concurrencer les anciennes activités. Il convient d'abord de définir ce que sont ces "changes" avant de comprendre les revendications des changeurs. Un texte de 1354[804], apporte des éléments de réponse en mentionnant le bail, par le comte Jean VI, d'une maison appelée *"les changes*[805]*"* à Raoul Pépin, gantier, et sa femme demeurant à présent à Vendôme. Cette maison prenait la forme d'un appentis établi devant l'entrée de l'abbaye et se prolongeait derrière par une place de six toises de long (environ 11 m), bornée et partagée entre les gens du comte et les bailleurs. L'absence d'ancien propriétaire dans cet acte pourrait être le signe de son caractère nouveau ; n'oublions pas que le comte a récupéré les foires de l'abbaye en 1353, il pourrait donc avoir décidé de rentabiliser son achat par l'installation d'un nouvel édifice qu'il pouvait bailler plus cher que les simples étaux de changeurs qui étaient présents auparavant. En effet, l'emprise de l'ensemble pourrait certainement correspondre aux anciens étaux que les changeurs avaient le droit d'occuper. L'installation de la maison dut être ressentie par ces derniers comme une concurrence déloyale : d'une part, la maison permettait de tenir le change plus facilement et d'autre part de dissimuler la place où étaient établis les autres changeurs. En effet, les pèlerins et voyageurs arrivant à Vendôme par la nouvelle voie nord-sud passaient ainsi sous la porte Chartraine, remontaient la rue du Change et se trouvaient face à la maison du Change, tandis qu'à leur gauche s'étendaient les boutiques des moines, l'entrée de l'abbaye et la porte voûtée où étaient établies les quatre boutiques. Le désir d'acquisition de cette maison présenté dans le compte de 1354 est, dans ce contexte, tout à fait compréhensible. Les tensions entre les deux parties se manifestent également dans une clause du bail qui stipule que le comte et ses successeurs devront éviter par tous les moyens à leur disposition l'empiètement et l'installation d'étaux devant les fenêtres et les huis de la maison[806].

Le droit de changer était également attribué au détenteur du fief de la Galoche qui, en plus de posséder la franchise de ces hommes dans le marché de Vendôme et en dehors, avait

[804] AN/Q/1/443 (1354) Ce document de 1354 est postérieur aux *Comptes* de la même année de Bouchard VI puisqu'il est signé de Jean VI, son fils.

[805] AN/Q/1/443 (1354) : *"... nous Jehan conte de Vendosme ... nous avons baille et octroie des maintenant perpetuellement et heritagement a Raoul Pepin gantier demourant a present en notre ville de vendosme, a Johanne sa fame pour eulx pour leurs hers et successeurs et pour ceulx qui auroient cause de eulx.. Une meson appentilz si come elle se poursuiet en long et appellee les changes avecques une place assise darriere ledite meson au luineau du le de celle meson contenant cette place du long six taises a taise de macon ou environ et si come elle est bornee et divisee entre noz gens et les diz espoux qeans toutes ycelles chouses devant labbaie de Vendosme entre notre chemin par lequel leu vet de la porte de labbaie au pont saint bie et le chemin par quoy leu vet du bourt saint martin de vendosme au gue du ponceau..."*

[806] AN/Q/1/443 :"*[...] Et prometons sur lobligation de nous de noz heirs et successuerset de touz noz biens meubles et Immeubles a present à a venir de garantir et deffendre les dits choses baillées come dit est o le sons o la ... et o les appartenances veis touz et contre touz de touz empechement et encombrement selon droit aux dizs expoux et leur heirs et a ceulx qui auront cause de eux et a les garder sur ce de touz dommages. Et avons acorde et promis et encore accordons et promectons aux diz espoux par ceste baillee et attensement fesant que nous ne mectyons ne ferons mectre par nous ne par autres de par nous audevant des huis et fenestres de declarée baillee estaux ne autres chose qui empeschois lesdiz huys et fenestres [...]."*

le droit de mettre une table à changer dans Vendôme[807], certainement sur les étaux installés devant la porte de l'abbaye.

Les activités développées, production et commerce

Nous avons regroupé dans ces paragraphes les activités permettant aux vendômois de faire entrer du numéraire dans la ville. Il s'agit donc de toutes les productions exportées au long cours (cuirs, textile, verre) mais aussi de tous les services exploitant les spécialisations de la ville telles que le pèlerinage à la sainte Larme, l'emplacement de la ville sur l'itinéraire Paris-Espagne ou encore l'exploitation du réseau hydrographique favorable à l'implantation de moulins. Ces grandes activités, dont certaines sont déjà pressenties depuis le 11^{e} s., émergent enfin dans la documentation de manière suffisamment fine pour en mesurer les implications spatiales. Ces spécialisations productives se retrouveront tout au long des cinq siècles suivants même si, nous le verrons, elles connaîtront des périodes d'essor ou de déprise. Ces activités vont être analysées les unes après les autres en essayant à chaque fois qu'il sera possible de mesurer leur implication spatiale. Commençons par l'activité phare de Vendôme : la production de cuir.

La fabrication du cuir

Quelques mots sur la fabrication du cuir

Dans les sociétés préindustrielles ou plutôt pré-pétrochimiques, le cuir avait une importance capitale dans le quotidien puisqu'il servait à se vêtir, de la chaussure au chapeau de fourrure en passant par les gants et les bourses, comme il servait au harnachement du cheval. Autant d'objets nécessitant des traitements spécifiques de la peau. Il n'y a donc pas au Moyen Âge, comme à l'époque moderne, une technique de fabrication du cuir mais plusieurs, qui peuvent être classées en deux familles. Celle des petites peaux relativement faciles à manier (ovin et autres petits animaux) et des fourrures apprêtées par les mégissiers et les pelletiers et celle des grands cuirs lourds et épais, très difficiles à traiter, transformés et pérennisés par les tanneurs (HALASZ-CSIBA 2001 : 387-398). Chacune des deux familles utilise deux grandes branches technologiques : le tannage minéral (à l'alun), principalement œuvre des mégissiers, et le tannage végétal, à base d'écorce de chêne, pratiqué par les tanneurs (PIERSAT 1942 : 26). À la suite des tanneurs de grosses peaux, plusieurs métiers ont pour but de *"conroier",* c'est-à-dire d'apprêter les peaux : il s'agit des corroyeurs, des baudroyeurs ou éventuellement des sueurs. Une troisième catégorie de travailleurs de la peau, n'utilisant pas le tannage, peut être reconnue dans les parcheminiers. La tannerie, du fait de sa production de gros cuir, fort et résistant, est souvent considérée comme la branche principale de cette industrie, or les recherches récentes d'Éva Halasz-Csiba montrent qu'il n'en est rien et que cette technique particulière du tannage végétal a éclipsé l'étude des autres techniques. Ses recherches ont montré une alternance des deux techniques, variant suivant les époques, les besoins et la disponibilité de tel ou tel agent tannique ou de telle matière première **(**HALASZ-CSIBA 2005 : 33-35).

[807] AN/P/629 : 1 (1399) et 7 (1540).

Bien que les techniques diffèrent, le travail de n'importe quel cuir se répartit en trois grandes phases : le travail de rivière, le tannage proprement dit et la finition. Selon Martine Leguilloux ou Marc Rouseau, dans une tannerie, on retrouve une organisation qui répond à ces phases et qui divise l'espace en trois zones : une humide, une semi-humide en plein air, et une sèche, couverte (LEGUILLOUX2004 : 43, ROUSSEAU 1992 : 51-60). Le travail dans l'eau s'effectuait le plus souvent directement dans la rivière et sur ses marges afin d'éviter les allers et retours avec l'atelier. La rivière servait également d'évacuation des eaux usées. La zone semi-humide correspond au tannage, c'est-à-dire la zone où les peaux sont laissées dans des cuves à tan qui peuvent être situées dans l'atelier ou à l'extérieur mais dans tous les cas protégées des intempéries par des couvercles pour éviter des inclusions d'eau qui pourraient dissoudre la solution tannante. L'atelier était, lui, destiné au travail de finition des peaux : le corroyage. Ainsi, même s'il n'existe pas un modèle unique de la tannerie, une hiérarchisation de l'espace existe : la zone de travail de rivière est placée entre l'atelier et le cours d'eau, la zone de tannage étant une zone intermédiaire qui isole la zone humide de la zone sèche de l'atelier, et enfin l'atelier, à l'écart de la zone humide.

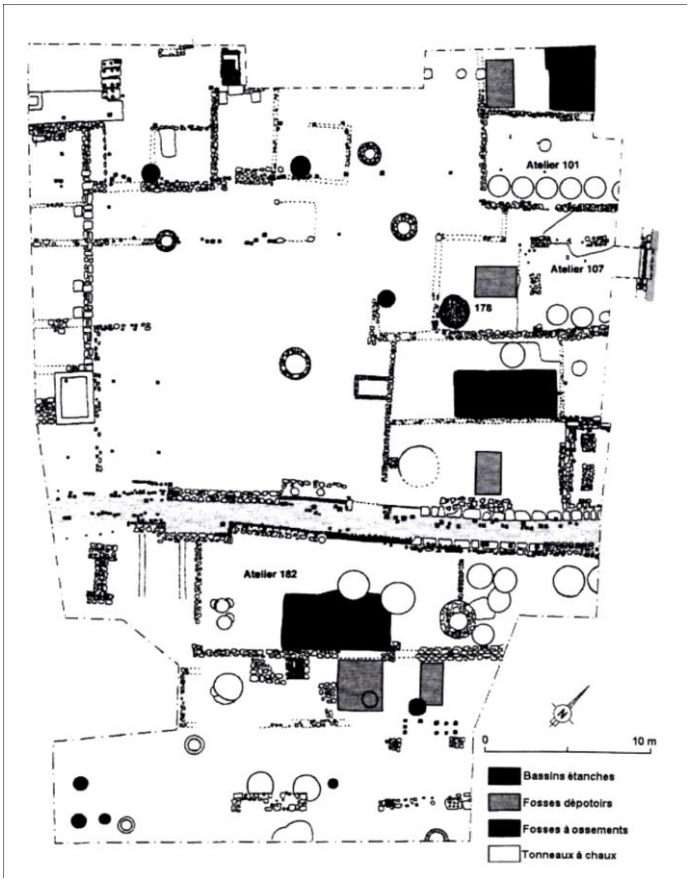

Figure 130 : Plan de la tannerie de la rue du Moulinet à Troyes, phase des 15e-16e s. (D'après Deborde G., Montembault V et Yvinec J.-H.).

La multiplication des fouilles de tanneries médiévales et modernes durant les vingt dernières années confirme cette tripartition de l'espace, que ce soit les tanneries du 13e s. de Rouen (CALDERONI, LE CAIN 2002), celles de Toulouse aux 15e et 16e s. (ARRAMOND, BACH, CAZES 1996), celles de Troyes du 11e au 16e s. (Figure 130 ; DEBORDE, MONTEMBAULT, YVINEC 2002), de Montpellier aux 13e-18e s. (FABRE, FOREST,

GINOUVEZ 2002 ; FOREST, GINOUVEZ, FABRE 2004) de Sougé-sur-Braye (CARLIER, LADUREAU 2008) à l'époque médiévale ou enfin de Cluny (ROLLIER 2003) et Saint-Denis (LACHEZE 2013). À côté de l'étude de l'organisation spatiale des tanneries, apparaissent, plutôt du fait des historiens, des recherches sur l'implication de ces installations sur l'espace urbain (LEGUAY 2002) et sur la rivière (GUILLERME 1983 : 109). Au vu des données dont nous disposons, nous ne pourrons pas descendre à l'échelle intra-parcellaire et comprendre comment s'organisaient les tanneries vendômoises. En revanche, nous pouvons essayer de comprendre les raisons de l'implantation des tanneries dans telle ou telle rue et surtout d'identifier quels grands aménagements elles ont nécessités.

Éva Halasz-Csiba, dans son article *Le Tan et le Temps*[808] (HALASZ-CSIBA 2005 : 8), en reprenant le traité de Jérôme de Lalande[809], propose deux chaînes opératoires pour d'une part la tannerie végétale et d'autre part la tannerie minérale. Nous allons reprendre ces deux chaînes et mesurer les implications spatiales qui en découlent.

[808] Le titre s'inspire de la devise des tanneurs français d'autrefois: *"Pour avoir des bons cuirs, il faut du tan et du temps"*.
[809] LALANDE 1762-64*, L'Art du tanneur. L'art du hongroyeur. L'art du corroyeur. L'art du mégissier. L'art du chamoiseur. L'art de faire le parchemin. L'art de faire le maroquin*.

	Processus de tannage	Implication spatiale et ressources
Tannage végétal en fosse (tannerie)	Ce type de tannage consistait à laisser entre 12 et 18 mois les peaux dans des fosses afin de les rendre imputrescibles par l'action du tan contenu dans les écorces de chêne ou d'autres arbres. Cette technique nécessitait une grande quantité de tan (100 à 140 kg d'écorce pour une peau de bœuf qui pèse elle-même environ 30 kg) L'opération technique était relativement simple et se scindait en deux étapes : - la mise en fosse (ou "habillage") : après avoir poudré les cuirs avec l'écorce de chêne, on les met en piles pendant 3 à 4 heures pour qu'ils commencent "à prendre le feu de l'écorce" avant d'être placés en fosse. On met au fond de la fosse un bon demi-pied de tannée (de l'écorce qui a déjà servi en fosse); sur cette tannée, on étend de l'écorce neuve bien moulue et un peu humectée; sur cette poudre on étend un cuir, sur celui-ci une autre couche d'écorce et ainsi de suite. - l'abreuvage de la fosse. Quand toutes les peaux sont placées dans la fosse, on met dessus de l'écorce neuve qui couvre le dernier cuir, un ou deux pieds de tannée que l'on foule avec les pieds pour « faire un chapeau » (c'est-à-dire que l'on place des planches sur cette tannée et qu'on les charge avec des pierres). Ensuite on noie la fosse : c'est l'abreuvage. Ce sont ainsi 500 litres d'eau qui sont nécessaires pour chaque kilogramme de cuir produit. Au bout de 3 à 4 mois, on change l'écorce, puis de nouveau au bout de 4 à 5 mois et après 5 à 8 mois on les retire définitivement de la fosse.	Espace pour les fosses Granges pour stocker l'écorce Moulin à tan Accès à l'eau
Tannage minéral (mégisserie)	Ce type de tannage à l'alun était plus rapide que le tannage végétal et prenait quelque semaines là où le tannage végétal pouvait prendre des années, du fait d'une part de l'utilisation de plusieurs sortes d'agents chimiques (principalement alun, sel et suif) et d'autre part d'une opération plus dynamique qui accélérait le processus chimique de transformation des peaux. Quatre étapes étaient nécessaires : - l'alunage qui consistait à faire chauffer dans une chaudière de l'eau, de l'alun et du sel à une température "qu'on ait peine à y tenir la main" pour obtenir l'eau d'alun. Parallèlement on pose les peaux dans des cuves ovales et on y verse cette eau. C'est à ce moment que l'on foule les peaux aux pieds à grand coup de talon. On répète douze fois l'opération. Après une semaine de repos dans de l'eau d'alun, les peaux sont de nouveau foulées une douzaine de fois. L'alun assurait une blancheur éclatante aux peaux et facilitait la fixation des teintures. - le travail de grenier résidait dans l'égouttage et le séchage des peaux. Durant cette opération, plusieurs actions mécaniques était effectuées, telles que rouler et piétiner les cuirs "pour les ouvrir et ramollir afin qu'ils soient disposés à recevoir le suif" ; - la mise en suif avait pour but d'assurer la souplesse du cuir. Cette étape consistait à remplacer l'eau d'alun contenue dans les peaux par du suif. La mise en suif se déroulait dans une chambre close appelée étuve, qui devait garder la chaleur nécessaire à échauffer les cuirs pour qu'ils jettent leur humidité". Dans la chaleur, les cuirs expulsent leurs eaux sous forme de vapeur puis un ouvrier étend du suif autant de fois que le cuir en a besoin. - La dernière étape est le flambage des cuirs. Cette opération consiste à empiler les peaux et à les laisser boire le suif. Les ouvriers passent les cuirs sur la flamme du charbon pendant environ une minute, ce qui ouvre les pores des peaux et permet au suif de pénétrer plus profondément. Les cuirs sont ensuite laissés à l'air libre pour les refroidir et pour qu'ils reprennent leur fermeté. Au bout de deux à trois jours de repos en pile, les cuirs sont prêts.	Beaucoup de bois de chauffe Accès à l'eau

Tableau 64 : Chaînes opératoires et implications spatiales des processus de tannage végétal et minéral.

Dans ces deux chaînes opératoires, l'élément marquant le plus le paysage urbain est certainement le tannage végétal, nécessitant l'installation de nombreuses fosses, consommatrices d'espace. Les travaux de finition, tant pour la mégisserie que pour la tannerie, s'effectuaient dans l'atelier et ne nécessitaient pas une place importante.

La production du cuir à Vendôme du 14e au milieu du 16e s.

Le travail de la peau est attesté à Vendôme depuis le 11e s. : des tanneurs sont donnés à la Trinité dès le milieu du siècle. et les conflits opposant les moines au comte pour le droit d'écorchage en forêt de Gâtine en sont les principales preuves. Les signes d'une telle activité sont encore visibles aux 12e et 13e s. par la mention de personnages exerçant le métier de vacher[810], de la maison de la vacherie, ou encore d'un pelletier : rien de surprenant puisque ces métiers sont présents dans quasiment toutes les villes médiévales.

À partir du 14e s., les documents montrent une multiplication des métiers ; on retrouve des selliers[811], qui sont soumis à *"la coustume des selles qui souliot valoir 10 sous, l'on n'en compte riens maintenant pour ce quelle est annexée avec la prevosté".* Les vachers sont toujours présents, comme l'indique le *Livre des fiefs* de 1355 faisant allusion aux vachers de Vendôme possédant un pré paroisse d'Huisseau[812]. On retrouve également un cordonnier, Berthelot Rabiau[813], des pelletiers à travers le *"pelissage"*, un métier inféodé par le comte en 1311 et qui est dans sa possession en 1354 quand il le vend dix sous l'an à Perrot Rogors. La coutume définit que *"quant la comtesse demeure en la ville les peletiers de la ville sont tenus à luy fourrer et requeudre toute la peleterie qui luy fault"*[814].

Les mégissiers sont les autres professionnels du cuir ayant un statut particulier, en effet leur métier, en 1355,tenu en fief par Macé de Trôo,possède le monopole de l'achat des cuirs dans Vendôme : *"des megissiers et baudreyers de vendosme pour le cuirage cest a savoir pour ce que nul tenneur ne doit achater pour tenner cuir de bestes chevalines ou arvines* (bovines, travaillant aux champs) *en la ville de vesdosme tant que les mesgeissiers et baudreyers[815] en soient premiers reçus ou cas quil les voudroient premierement achater"*[816] Dominique Barthélemy interprète cela comme un monopole local sur les matières premières ; nous pensons plus à un monopole technique encouragé par le comte, certainement du fait d'une plus forte valeur ajoutée. En effet, il ne s'agit pas d'opposer les travailleurs du cuir vendômois aux travailleurs extérieurs, mais plus les vendômois entre eux, entre les tanneurs d'une part et les mégissiers et *baudreyers* d'autre part qui ont tous les deux pour activité de rendre les cuirs souples.

Ces deux métiers doivent en outre, pour prix de leur franchise de coutumes *"en marchié et de hors",* fournir à Macé de Trôo, seigneur de la Galoche *"la garnison de cuir*

[810] Cordonnier en cuir de vaches.
[811] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[812] AN/P/976/*LF* n 37 (1355).
[813] AN/P/976/*LF* n 51.6 (1355).
[814] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[815] Artisan fabriquant des bandes de cuir ou d'étoffe servant à porter l'épée, à accrocher les accessoires d'arbalétrier, ceinture, baudrier (CNRTL/DMF).
[816] AN/P/976/*LF* n 45 (1355).

blanc (...) en son hernois de guerre quant il vet ou envoie en la guerre de son seignour ou du roiaume"[817]. Ces privilèges sont confirmés dans les aveux de 1399 et 1540 et relèvent du fief de la Galoche[818]. Ces quelques mentions du début du 14e s. montrent la diversité des métiers et la coexistence des deux techniques de tannage à Vendôme mais ne permettent aucunement de mesurer l'étendue de cette production que l'on rencontre dans toutes les villes d'importance, même si les mégissiers et *baudroyers* disposent d'un statut particulier, invitant à y voir une activité mise en valeur par rapport aux autres.

Les choses changent à partir de la fin du 14e s., puisque les sources plus nombreuses autorisent des études plus précises et une localisation des activités, même si la distinction entre tannerie et mégisserie dans les documents fiscaux est inexistante. L'emplacement des tanneries dans la ville durant la période qui nous occupe n'est pas très aisé à identifier puisque les comptes des environs de 1380 et 1410 ne font quasiment pas référence aux tanneries (une seule mention en 1410) et pourtant leur existence peut être déduite de ce qui est connu postérieurement. Un texte de 1339 indique que Jacquet Du Pont était propriétaire d'une tannerie en la Cheuvrie[819], or dans le compte de 1410[820], Jehan Du Pont, certainement un descendant, possède dans cette même rue une maison qui n'est pas mentionnée comme tannerie mais qui le sera dans des comptes plus tardifs. Sur ces bases, il est possible de localiser en partie les tanneries vendômoises qui se répartissent au 14e s. dans six pôles, dont trois peuvent être assurément identifiés et trois autres supposés, faute de documents. La ruelle des Tanneurs, les îlots de la Cheuvrie et les alentours de la porte Saint-Georges sont les trois zones où la documentation fait mention de tanneries. Il s'agit d'espaces relativement bien alimentés en eaux, facilitant le travail de rivière, et dotés de vastes parcelles permettant en fond de propriété l'installation des fosses de tannage. Ces trois étendues qui se développent à l'aval de la ville sont proches du moulin à tan installé sur l'île Madeleine dont l'accès devait être facilité par de petites poternes pratiquées dans le mur de ville et des petits ponts sur les canaux. L'exemple de la famille Copelet, possédant une tannerie au lieu-dit *"la huye*[821]*"*, probablement au nord-ouest de la ville, à l'extrémité occidentale de la ruelle des Tanneurs, et qui payait une rente *"pour son yssue aller au loir es murs de la porte merresse"*[822], en est la preuve. La position des tanneries en aval de la ville limite également une trop forte pollution des eaux dans la ville, mais cet argument est remis en cause par les éventuelles autres concentrations de tanneries. Certaines étaient établies dans l'île Paradis, pour laquelle l'aveu de 1460 des frères de l'hôtel-Dieu indique la présence de fosses[823], le bourg de l'abbaye, dans

[817] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 12v (1354).
[818] AN/P/629 : 1 (1399) et 7 (1540).
[819] ADLEC/G/238 (1339) : une maison rue Chevrie "avec la tannerie *darrière"*.
[820] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[821] BMV/Ms285/20-21 : "Vidimus du testament de Jean Moreau et Gilette sa femme fille de feu Jean l'Orfèvre par lequel il donnent 20 sols de rente payable a noel et Saint-Jean par moitié à prendre sur heritage sis à Vendôme au lieu de la huye… entre la maison de Guillaume Huguet et la ruelle par laquelle on va a la tannerie aux hoirs Jean Copelet a charge de trois messes de morts par chacune semaine."
[822] AN/P/973/*Comptes* : *fol.* 17v (1354).
[823] ADLEC/41/H/51 (1460).

sa partie nord, la seule en contact avec la rivière, devait accueillir des tanneries[824] et le faubourg Saint-Bienheuré renfermait également des tanneries au 17e s.[825]

Si l'industrie du cuir, consommatrice d'espace, est implantée dans de nombreux quartiers, elle n'est pas la seule à occuper les vendômois, qui peuvent trouver dans la fabrication du textile une autre source de revenus.

La fabrication textile à Vendôme

Le terme de production textile cache en réalité deux catégories de production qui font certes appel aux mêmes gestes techniques, comme le tissage, mais qui possèdent chacune des contraintes techniques spécifiques, celle de toiles utilisant la matière végétale (lin, chanvre principalement) et celle de draps utilisant la matière animale (laine), chacune possédant ces propres spécificités et ses propres chaînes opératoires. Malheureusement, les documents historiques ne font que rarement la différence entre le "texier" de drap (qui tisse de la laine) et le "texier" de toile (qui tisse du chanvre et du lin) même si le terme de "texier" de toile tend à la fin du Moyen Âge à être utilisé pour les toiles végétales (ESTEBE 1963 : 185). Les deux techniques sont attestées à Vendôme au 14e s.; commençons par la production de toile végétale.

La production de toiles

Il s'agit de manière générale d'une production mal connue, car mal renseignée par la documentation, tant écrite que matérielle. En effet, à l'inverse du drap, le traitement du chanvre ou du lin ne demandait pas un travail important ni d'infrastructures lourdes. De plus, les toiles étaient destinées aux vêtements quotidiens, les plus utilisés et donc les moins bien conservés. Aussi, il est impossible à partir des simples mentions de *texier* dans les archives de savoir si le personnage travaillait la laine ou la matière végétale ; il pouvait d'ailleurs tisser les deux selon la demande.

Plusieurs éléments apportent néanmoins la preuve de l'existence de cette activité, même si l'on ne peut en mesurer l'importance. D'abord, dès 1354 dans les Comptes de la châtellenie, la culture du chanvre et du lin est mentionnée sous l'item "*la coustume de la cerclerie*" [826]qui consiste à réparer les combres et à cercler les lins et des chanvres que *"monseigneur le comte bouchart aquist de monseigneur Jehan de Lisle".* Le même document mentionne "*la chambre de la cerclerie*" allouée à un certain Pierrot du Fossé[827] : s'agit-il d'une grange permettant de stocker le foin, lin et chanvre dus au comte par la corvée ? Cette coutume de la *cerclerie* peut être interprétée comme une série de corvées qui ont toutes en commun de faire appel à un savoir-faire de nouage en matière organique que ce soit pour attacher ensemble des brins de lin ou de chanvre, du foin ou pour réparer les nasses et combres pour la pêche.

[824] SAINT-VENANT 1912-1917d : 191-192.
[825] AN/P/609 : 13 (1607).
[826] AN/P/973/*Comptes fol.* 11r et v (1354).
[827] Il s'agit peut-être d'un ancêtre de la famille De la Fosse ?

La culture du lin ou du chanvre est aussi attestée en plusieurs lieux du Vendômois comme par exemple en 1355 dans le *Livre des Fiefs* où Jacquelin de Maillé, chevalier, tient en fief du comte le quart indivis des dîmes de Villerable *"de blez, avaines, potages, naveau, vins, chanvres, toesons de laine, bestes et d'autres choses de quoy len a coustume a paier disme"*[828]

Figure 131 : La récolte du lin en Flandres au début du 19e s. : on y voit des hommes en train de mettre le lin en botte, de le *cercler*.

Si nous ne possédons aucun renseignement technique sur cette production dans les archives vendômoises, la chaîne opératoire de la fabrication de toiles est relativement courte et a été reconstituée par André Guillerme (GUILLERME 1983 : 153). Le lin est semé au début du printemps sur des terres légères, calcaires et peu humides, à la différence du chanvre qui est, lui, semé en hiver sur une terre profonde, riche et humide. L'un comme l'autre est récolté en été et demande peu de travail mais épuise les sols. Le lin ne peut être cultivé au même endroit sans une fumure de la terre. C'est certainement pour cette raison que cette culture s'est développée près des villes qui fournissaient au paysan les matières riches en nitrates et phosphates dont il avait besoin dans les fosses d'aisances ou sur la voierie. Les chanvrières et les linières sont souvent en amont des villes.

Une fois arrachées, les tiges sont séchées pendant une quinzaine de jours avant d'être déposées dans les rouloirs au début de l'automne. Le lin, du fait d'une culture relativement aisée ne nécessitant que peu de travail, d'une transformation en fibres lente mais simple et par son tissage relativement simple, appartient bien plus que la laine à un type d'économie de subsistance. Si la production est aisée, elle ne permet d'obtenir que des toiles écrues, or toute la qualité de ces toiles repose sur leur blancheur. Cette propriété est obtenue par le patient travail de blanchiment des toiles qui consiste en une succession de phases d'oxydation de la toile et d'élimination de cette oxydation. Pour ce faire, les toiles sont étalées la nuit dans des

[828] AN/P/976/*LF* n 36 (1355).

prairies ou la rosée du soir et du matin les oxyde. La journée, elles sont mises dans l'eau de la rivière qui, par son acidité, élimine l'oxydation. Ce long travail, effectué principalement par les femmes et les enfants, pouvait prendre entre un an et demi et deux ans. Cette étape de la production de toile devait créer des scènes surprenantes où des prés étaient recouverts de toiles blanches (Figure 132).

Figure 132 : Le blanchiment du linge en Flandre par Pieter Gysels (1621-1690/91).
(On voit au premier plan des toiles étendues pour être blanchies et au second plan à droite des vêtements pour lesquels on effectue la même opération).

La localisation de l'ensemble de ces activités à Vendôme au 14^{e} s. est impossible mais la présence des prés aux alentours de la ville a dû favoriser cette production dont les débouchés commerciaux ne devaient être que locaux.

La production de draps

Contrairement à la toile, l'économie drapière a fait l'objet de nombreuses publications, du fait de son importance dans l'économie et dans les échanges commerciaux à longue distance du Moyen Âge et donc de la disponibilité de sources plus nombreuses. La draperie fut une industrie telle au Moyen Âge que l'étude des documents textuels en résultant a débuté relativement tôt (COORNAERT 1950, CARUS-WILSON 1952 et 1954) et concerne les artisans eux-mêmes, leur organisation en métiers ou les règlements (ARNOUX, BOTTIN 2004). Le maître drapier a aussi fait l'objet de nombreuses études, du fait de sa place prépondérante dans l'organisation de la vie urbaine puisque son influence dépasse le simple domaine du drap : il est maître des salaires, il l'est aussi du travail. Il modifiera les structures économiques en fonction de son intérêt et orientera le destin d'une région et de ses habitants, une réalité qui peut aussi être associée aux maîtres tanneurs (FOSSIER 2000 : 290).

Dominique Cardon définit la draperie comme "*la branche de production textile vouée à la fabrication de grandes pièces de tissu de laine très larges, destinées à être foulées, grattées et tondues après tissage […] le produit est un lainage ample, souple, chaud, imperméable, parfait pour l'habillement mais également utilisé en tentures et couvertures*" (CARDON 1999 : 9). La fabrication de draps à Vendôme n'est attestée qu'à partir du 14e s. dans les *Comptes* de 1354 qui laissent transparaître dans plusieurs items des éléments pouvant être rattachés à cette activité. C'est ainsi que l'on découvre l'existence d'un moulin à drap baillé par Guillot Lefebvre[829], d'une taxe sur *"les draps foulés a pié en la ville de Vendôme"*[830] et d'un certain Macé ayant le métier de foulon[831].

Un autre texte de 1334 mentionne *"la halle panorum en la grans rue*[832]*"*. L'importance de cette production et de ce commerce se manifeste par le montant des revenus qu'elle procure au comte. Le moulin à draps est d'un bon rapport puisqu'il lui apporte65 livres par an dans le bail de 1353 et possède une *"banye*[833]*"* et d'autres droits non explicités[834]. Le comte perçoit également une taxe d'un demi-parisi pour chaque aune de draps foulé au pied en la ville de Vendôme[835] : serait-ce le signe de la nouveauté du moulin à drap, les vieilles traditions du foulage au pied perdurant ? Les foulons vendômois seraient-ils comme leurs confrères flamands farouchement opposés à l'installation d'un moulin à foulon, dont ils parviendront à repousser la construction jusqu'au 16e s. (VAN UYTVEN 2001) ? Serait-ce une taxe incitative obligeant les fouleurs à pieds à utiliser le nouveau moulin à drap ? Les *Comptes* des environs de 1410 indiquent l'existence d'un *"courtil avec poulies*[836]*"* dans une parcelle à l'ouest de la rue Poterie. Les poulies sont une installation servant à étirer les pièces de drap pour leur donner une longueur et une largeur précises. Si nous ne connaissons pas la réalité matérielle des *"poulies"* vendômoises du 14e s., elle ne devaient pas être très éloignée

[829] AN/P/973/*Comptes fol.*8v (1354).
[830] AN/P/973/*Comptes fol.*9v (1354).
[831] AN/P/973/*Comptes fol.* 17v (1354), Macé le foulon, mort en 1354, possédait une maison à côté des halles.
[832] ADLEC/21/H/53 : 1 (1334).
[833] Droit de ban
[834] AN/P/973/*Comptes fol.* 8v. (1354).
[835] AN/P/973/*Comptes fol.*16v. (1354).
[836] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

de la structure servant au ramage des draps visible dans *Le spectacle de la nature* (Figure 133).

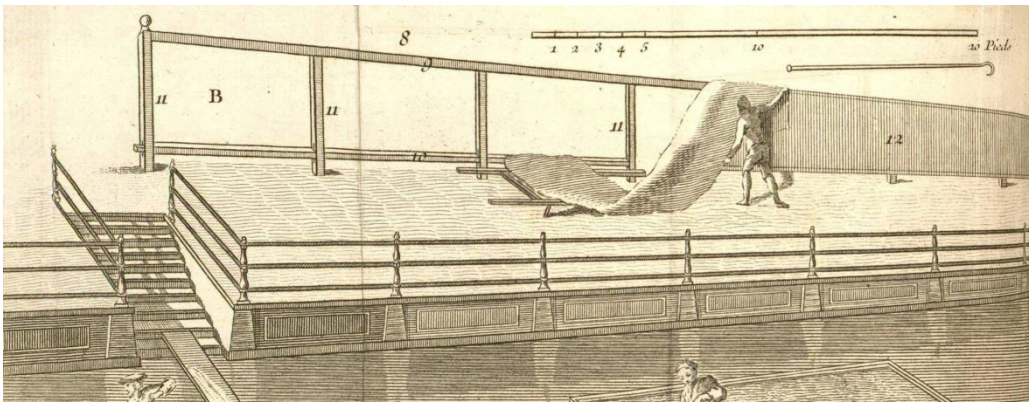

Figure 133 : Extrait de la planche *"Le lavage des laines et le ramage des draps"* de l'ouvrage *Le spectacle de la nature* de l'abbé Pluche 1746 , Tome 6, page 409.

	Étapes	Description	Conséquence spatiale
La fabrication du fil	Laine brute	Laine en ballots	Lieu de stockage
	Brisage de la toison	Différentes étapes de triage et nettoyage grossier de la laine	Pas d'implication spatiale de grande ampleur, action qui se déroule dans l'atelier
	Triage de la toison		
	Battage sur claie		
	Lavage ou dessuintage	Débarrasser la laine de son suint par des bains successifs d'eau chaude et froide	Présence d'eau à proximité
	Ensimage	Adoucir la laie et la rendre soyeuse en la graissant avec de l'huile ou du beurre	Pas d'implication spatiale de grande ampleur, action qui se déroule dans l'atelier
	Peignage/ Arçonnage	Préparer la laine au cardage	
	Cardage	Démêler la laine et la ranger en vue de sa filature	
	Filature	Transformation de la laine en fil	
	Dévidage		
	Doublage et retordage		
La fabrication du tissu	Bobinage et remplissage des navettes	Préparation du fil avant le tissage proprement dit	
	Ourdissage		
	Encollage		
	Tissage	Avec un métier dont la taille pouvait être imposante.	
Le foulage - Parage	Lavage	Laver le tissu des restes de graisse des étapes précédentes. Il s'agissait d'unir les corps gras à des ingrédients adéquats(terre à foulon, urine, lie de vin, chaux …) pour obtenir une sorte de savon qu'il devenait facile d'évacuer en dégorgeant le tissu.	Moulin à foulon, proximité de l'eau et pollution de cette même eau.
	Enouage	Faire disparaitre les nœuds	Pas d'implication spatiale de grande ampleur, action qui se déroule dans
	Forbattage	Feutrage du tissu	

	Étapes	Description	Conséquence spatiale
	Raduitage	Raccommoder les tissus	l'atelier
	Foulage	Donner au tissu plus de corps etd'homogénéité en augmentant son épaisseur	Moulin à foulon ou foulage à pieds
	Lainage en première eau	Travaux de finition des draps	Pas d'implication spatiale de grande ampleur, action qui se déroule dans l'atelier
	Énouage		
	Tonte en première eau		
Le tondage - appareillage	Ramage	Effacer les plis et assurer au drap une longueur et une largeur uniformes et précises	Utilisation d'une rame ou poli qui se compose d'une succession de poteaux plantés verticalement, en enfilade et à égale distance dans un plancher. La longueur de ce dispositif est un peu supérieure à celle des draps à ramer. S'effectuait le plus souvent dans un jardin.
	Retrayage	Préparation du drap pour la vente	Pas d'implication spatiale de grande ampleur, action qui se déroule dans l'atelier
	Epoutissage		
	Ultimes lainages		
	Rentrayage		
	Faudage		
	Retondage		
	Catissage		
La teinture		c'est ce qui fait la qualité du produit : pour que la teinture tienne, il faut de l'eau calcaire : plus l'eau est calcaire meilleure est la teinture	Besoin d'eau calcaire

Tableau 65 : Chaîne opératoire simplifiée de la fabrication d'un drap et ses répercussions spatiales (d'après DE POERK 1951).

Quelle était l'importance de cette fabrication ? Cette production ne doit pas s'exporter très loin puisque, dans un poème du 14e s. qui indique les lieux de production de draps vendus à la foire du Lendit, sont cités pour la région les draps de Chartres, de Bonneval, de Nogent-le-Roi, de Châteaudun et du Temple sous Mondoubleau, mais pas de draps de Vendôme[837] !

Grand feu, Verrerie

La verrerie de Vendôme eut une certaine importance au 13es. ; l'industrie continue à être présente jusqu'à la fin du 17e s. dans la maison dite du "grand feu" établie dans le faubourg de la Grève, dans le fief des moniales… La dangerosité de cette activité, souvent responsable d'incendies, explique sa localisation dans le faubourg de la Grève, assez loin des autres constructions.

Les auberges de la ville : le passage de l'hospitalité charitable à l'hospitalité commerçante

Nous avons évoqué dans le chapitre précédent (*Cf.* p.390) l'importance des pèlerinages dans la ville du 13e s. et la probable apparition d'auberges destinées à l'accueil des pèlerins et des voyageurs au long cours. Si le glissement d'une hospitalité charitable à une hospitalité commerciale ne peut être saisi finement durant le 13e s. et le début du 14e s., la

[837] FAGNIEZ 1900, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France au Moyen Âge* : 177.

situation que nous livrent les comptes de la châtellenie de la fin du 14e s. et du début du 15e s. montre que le processus est bien achevé puisqu'il existait à Vendôme neuf établissements, un processus que l'on retrouve à Aix, à Montpellier ou Toulouse (COULET 1976, COMBES 1974, WOLFF 1960). Le tableau ci-dessous indique le nom de ces auberges, ainsi que leur date de première mention et leur date de disparition (Tableau 66).

N° sur la carte	Nom	Localisation	Première mention – dernière mention	Référence
A	Hôtellerie du Chapeau Rouge	Rue Saint-Martin	14e-16e s.	Compte de 1380
B	Hostellerie du Cerf	Rue aux Blés	14e- 1811	Compte de 1380
C	Auberge du Renard	Grande Rue	14e-16e s.	Compte de 1380
D	Hôtellerie de la Couronne	Rue Saint-Martin	14e-16e s.	Compte de 1380
E	Auberge Notre-Dame	Rue du Change	1384-16e s.	CT/721
F	Auberge Saint-Jacques	Rue du Change	1384-16e s.	CT/721
G	Auberge Saint-Christophe	Rue du Change	1384-16e s.	CT/721
H	Hôtellerie de l'Ours	Rue Saint-Bié	1384-16e s.	ADLEC/G/240
I	Hôtel du Cygne[838]	Devant l'entrée de l'abbaye	1433-16e s.	ADLEC/G/317

Tableau 66 : Les auberges du 14e.

Tous situés à l'intérieur des murs de la ville, ces établissements sont regroupés autour du parvis de l'église Saint-Martin, dans la rue du Change, dans la Grande Rue et devant l'entrée de l'abbaye (Planche 57). Cette répartition relève d'un choix d'implantation délibéré qui semble lié d'une part à la proximité de l'abbaye, convoyeuse de visiteurs, et à l'axe de déplacement principal de la ville tel qu'il apparaît dans l'analyse de la *Space Syntax*.

Les foires

Les marchands de Vendôme pouvaient compter au 13e s. sur au moins six foires[839]pour vendre leur production mais aussi acheter des produits extérieurs. Durant le 14es., ce sont deux nouvelles foires qui sortent de l'ombre à l'occasion d'un échange entre les moines de la Trinité et le comte en 1353 : les foires de Saint-Lazare et de Saint-André[840]. Nos connaissance sur ces foires s'arrête ici, nous ne savons pas où elles avaient lieu ni même si elles avaient une spécialisation.

[838] ADLEC/G/317 : L'aubergiste se plaignait en 1433,*"pour occasion des guerres et des gens d'armes qui ont esté par longtemps logez en leur dit hostel du Signe y ceulx Morice Huby et sa femme de leur dit hostel n'ont pu faire leur prouffict"*.
[839] Il s'agit des foires Saint-Bienheuré, Notre-Dame-de-Pitié, Trinité, Saint-Martin d'été et d'hiver et Saint-Jean-Baptiste.
[840] TV/773 (1353).

Nom de la Foire	Date	Durée (en jours)
Saint-Bienheuré	11 mai	
Trinité	Samedi avant le dimanche de la Trinité	1
Notre Dame	ND	
Saint-Martin d'été	4 juillet	9
Saint-Martin d'hivers	11 novembre	9
Foire de l'hôtel-Dieu	24 juin	BMV/Ms/228 : 77
Saint-Lazare	29 juillet	
Saint-André	30 novembre	

Tableau 67 : Foires attestées à Vendôme au 14e s.

6.1.5 La peste, les conflits et leur impact sur l'espace urbain

Dans cette sous-partie, ce sont des événements extérieurs, la peste, les guerres, dont l'impact sur la société et le paysage urbain sera évalué. Si l'importance de ces deux événements est connue à l'échelle nationale, force est de constater qu'à l'échelle locale, les choses sont plus difficile à cerner.

Les "fléaux de Dieu" du 14e s.

Les famines et la Peste Noire à Vendôme

On a eu tendance à interpréter la "grande peste" de 1347-1348 comme le déclencheur de l'effondrement démographique, or plusieurs études sur des lieux bien documentés comme Périgueux (HIGOUNET-NADAL 1978) montrent que dès 1315-1317, une série de crises frumentaires et de famines touchant le nord de l'Europe provoque une surmortalité (BOUCHERON, MENJOT 2011 : 341-342). Aucune mention de la "grande peste" concernant Vendôme n'est connue dans le corpus de textes étudiés, les seules indications de la présence de l'épidémie connues en Vendômois ne le sont que pour les alentours de Montoire à 20 km de notre ville, qui ne fut assurément pas épargnée, même s'il est difficile de connaître l'ampleur de la mortalité qui s'en suivit (BARTHELEMY 1993 : 243 et 888). Malgré des différences régionales fortes, les historiens s'accordent aujourd'hui sur la disparition d'au moins un tiers de la population et même de la moitié dans la majorité des villes.

Les conflits des rois (1350-1420)

Relevant de logiques à grande échelle qui ne seront pas étudiées ici, les conflits que connut le royaume de France durant les deux derniers siècles du Moyen Âge n'épargnèrent pas le Vendômois. Christophe Marion, dans le cadre de sa maîtrise sur *la Reconstruction des campagnes vendômoises à travers l'exemple des domaines de la collégiale Saint-Georges de Vendôme* (MARION 1995), dresse la dernière synthèse sur la chronologie des conflits en

Vendômois. La présentation suivante des événements ne reprendra pas l'ensemble des opérations, seules celles concernant directement Vendôme seront présentées.

Les opérations proprement dites ne se font ressentir en Vendômois qu'à partir de 1358, bien qu'à partir de 1346, les grandes chevauchées d'Edouard III dans le nord de la France entraînèrent un climat de tension dans tout le royaume. Ainsi à cette date, une *"bande de Gascons et d'Anglais",* commandée par le capitaine Robert Marcault, sème la terreur dans la vallée du Loir[841]. Plusieurs villes et villages de la vallée sont pris ou pillés : Trôo en 1358, Montoire et la Chartres-sur-Loir en 1360, tandis que l'abbaye de l'Etoile (Authon) est prise et saccagée par les anglais en 1362[842]. Enfin, lors du carême de la même année, les routiers s'emparent du château de Vendôme et pillent la ville durant trois mois avant d'être chassés par le comte de Blois. Selon Siméon Luce, le comte fut fait prisonnier lors de cet épisode et ne put être libéré qu'après le versement d'une rançon de 40000 florins[843]. Cet événement est attesté de manière certaine par un acte de1367 faisant mention du château *"ou temps que les anemis du royaume le tenoient"*[844] *;* quant aux dévastations de la ville, elles ne sont connues que par les écrits des moines de la Trinité qui furent, à les croire, gravement touchés : *"Monasterium S. Trinitatis de Vindocino… oppessionibus, guerram voragine ac malignorum incursibus vergit finaliter ad existium*[845]*"*. La dernière expédition en Vendômois est celle de 1380, dirigée par le comte de Buckingham qui, voulant rejoindre la Bretagne, passa aux portes de Vendôme mais ne tenta rien contre la ville. Malgré ces événements, le comté resta à l'écart des grandes expéditions et fut donc plutôt préservé de cette première phase, même si la présence de routiers dans la région entretenait un important climat d'insécurité.

Les fortifications urbaines 1346-1385 (Planche 56, 58 et 59)

L'étude des fortifications urbaines durant la guerre de Cent Ans connaît ces dernières années un regain d'intérêt (SALAMAGNE 2001) et tout particulièrement dans la région où les enceintes de Chartres ou de Blois ont fait l'objet d'études archéologiques confrontées aux données textuelles (LECROERE 2014, LAFONT 2015). Dans le cas vendômois, l'analyse des vestiges encore en élévation ainsi que l'étude des textes montrent plusieurs phases de réfection de l'enceinte ne correspondant pas forcément à la chronologie des opérations militaires évoquées précédemment. Mais avant de traiter de la remise en état de fortifications au milieu du 14^{e} s., il convient de s'interroger sur l'état de conservation et la capacité défensive de l'enceinte du 13^{e} s.

L'état des fortifications du 13^{e} s.

L'état matériel de l'enceinte du 13^{e} s. au milieu du 14^{e} s. est difficilement accessible en l'état des connaissances. Néanmoins, n'ayant pas connu de conflit depuis la fin du 12^{e} s., les

[841] AN/JJ/103 : 314 *fol.* 147. (Lettre de Rémission 562)
[842] SAINT-VENANT 1912-1917a : 483.
[843] K48, n°23 Continuateur des chroniques de G. de Nangiaco, T.2, p.318, cité par Siméon Luce, *Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1876
[844] ADLEC/G/287 (1367).
[845] AN/M 65a, N°72.In Suppl. Martini V, N°124, fol.15, ad an. 1419 jul. 17, cité par H.S. Denifle, La désolation des églises ... , ouv. cit., T.1 : 44

habitants, pour qui l'enceinte était un obstacle dans la construction ou dans les déplacements, durent édifier des bâtiments s'y accolant et percer de nombreuses portes permettant de rejoindre facilement le Loir. Les *"accroissemens que plusieurs gens ont fait sur le loir a vendosme*[846]*"*, et pour lesquels le comte reçoit un cens en 1354, sont peut-être les signes de l'état de vétusté de l'enceinte. Peu documenté pour le 14e s., le phénomène d'ouverture de l'enceinte l'est beaucoup plus pour les 16e et 18e s. et se caractérise à ces deux dates par le percement de portes qui permettent un accès plus aisé au Loir sur lequel sont aménagés des *"arrivoirs"*, c'est-à-dire des planchers pouvant servir de lavoir. Il faut aussi s'interroger sur la validité de l'emprise de l'enceinte du 13e s. pour l'espace urbanisé du 14e s. En effet, que ce soit dans les faubourgs ou dans la ville *intra-muros,* l'extension de l'occupation urbaine a entraîné une désuétude du tracé primitif : les faubourgs méridionaux ont vu leur population augmenter et les moines de la Trinité ont depuis longtemps débordé leur enceinte entre autres par la construction de l'abbatiale gothique (*Cf.* p.391). Dans ces conditions, la réfection de l'enceinte, peu opératoire, et son agrandissement, étaient donc une nécessité.

Une campagne de rénovation au milieu du 14e s.

Les travaux de 1346 et 1359 sur l'ancienne fortification

Deux mentions de la réfection de l'enceinte au milieu du 14e s. sont connues dans l'historiographie locale. La première est citée dans l'ouvrage de Jules de Pétigny qui reproduit une lettre aujourd'hui disparue de Bouchard VI en 1346 reconnaissant que l'aide accordée par l'abbé à la réparation de ces fortifications ne le fut qu'à titre gracieux sans que cela devienne une coutume[847]. La seconde, reprise par Yves Lepage et Christophe Marion, indique une réfection de l'enceinte en 1359 sur la volonté de Jean VI. Malheureusement, aucun de ces auteurs ne cite ses sources, cette restauration n'est donc pas assurée. En effet, une réfection seulement dix ans après la première, alors qu'aucun événement ayant pu entraîner une destruction partielle de l'enceinte n'a eu lieu sur le territoire vendômois, paraît peu probable. Il faut donc se résoudre à ne prendre en compte que la réfection de 1346.

Les interrogations portent donc sur l'identification des éléments fortifiés remis en état. En l'absence de comptes comtaux portant sur les dépenses militaires, seuls les vestiges peuvent répondre à cette question. Les réfections durent porter selon toute vraisemblance sur les portes de ville et sur des portions de courtine que l'état de conservation des vestiges ne permet pas d'attester. Seules trois des quatre portes d'eau de la ville peuvent être attribuées à cette campagne : il s'agit de l'arche des Grands Prés, de l'arche Saint-Pierre-La-Motte et de l'arche du Ponceau. Toutes trois possèdent les mêmes caractéristiques architecturales à savoir une arche en plein cintre à claveaux de calcaire intégrant une rainure destinée à accueillir une grille. Elle supporte le mur de ville d'une largeur d'environ 1,30 m édifié principalement en moellons de calcaire et contenant de nombreux blocs en réemploi, dont certains proviennent d'édifices romans probablement détruits à cette occasion.

[846] AN/P/973/*Comptes fol.*15v. (1354).
[847] PETIGNY 1849 : 319, note 3 : *"l'ayde que auroient faict les religieux, abbé et couvent de Vendosme pour la repparation des murs de la ville, comme faict de grace, ne leur pouroit porter préjudice, ne à leur hommes"*.

Figure 134 : Portes d'eau ayant été refaites au milieu du 14^e^s. : arche des Grands Près, arche Saint-Pierre-La-Motte et arche du Ponceau.

Figure 135 : Blocs romans en réemploi dans la réfection de l'arche Saint-Pierre-La-Motte

La question de la validité du tracé de l'enceinte posée en introduction doit ici être reprise. Les faubourgs méridionaux (Saint-Lubin et Saint-Bienheuré), et septentrionaux (Bourg Robert et Chartrain) ont connu durant le 13^e^ s. une certaine croissance difficilement mesurable. L'abbaye a, depuis au moins 1271, outrepassé son enceinte avec l'édification du chevet de l'abbatiale gothique. Cette situation débouche sur deux interrogations : y a-t-il eu fortification des faubourgs et comment les moines s'y prirent-ils pour se défendre ?

Une fortification des faubourgs ?

L'analyse morphologique, couplée à l'étude des textes et des vestiges matériels, montre que les faubourgs méridionaux pourraient avoir été fortifiés avant 1354. En effet, dans les comptes de la châtellenie, il est fait mention du revenu comtal que constituent *"les barrages des cinq portes de Vendosme*[848]*",* c'est-à-dire un impôt, un octroi qui ne dit pas son nom, qui fut imposé, nous précise le document, "*anciennement pour soustenir les pavements de vendosme"*. Ces barrages furent établis aux portes Chartraine et Méresse, à la porte du Marcheis, à la Grève et à la rue Saint-Bié. La présence de ces cinq entrées de ville pose un problème logique puisque seules quatre portes sont attestées à Vendôme : les portes Chartaine, Méresse, Saint-Georges et Saint-Bié. Dominique Barthélémy règle le problème en attribuant les deux barrages du Marcheis et de la Grève à une seule issue, celle de la porte Saint-Georges. Cette solution nous semble un peu expéditive et n'explique pas pourquoi les deux barrages sont différenciés. Il nous semble qu'une solution peut être apportée à cette question si l'on interprète littéralement le texte de 1354. En effet, si l'*incipit* du texte mentionne bien *"les cinq portes de Vendosme"*, le détail des affermages est plus précis et ne mentionne réellement que trois portes, les deux autres entrées n'étant qualifiées que de barrages (Tableau 68).

Barrages	Fermier	Montant
Le barrage de la porte chartraine et de la porte meresse	*Jehan Noel et a sa feme*	*A deux ans et le tiers s'il plaist a monseigneur, 12 sols*
Le barrage de la grève	*Ogier*	*A deux ans et au tiers s'il plaist a monseigneur 60 sols*
Le barrage de la rue Saint Bié	*Estienne de la fontaine*	*4 livres*
Le barrage de la porte du Marcheis	*Jehan Dupré*	*7 livres*

Tableau 68 : Barrages, fermiers et montants des *"cinq portes de vendosme".*

Si l'on fait abstraction des quatre portes de ville que l'on connaît à Vendôme et que l'on place les barrages sur les rues mentionnées dans le tableau, on s'aperçoit qu'une partie des faubourgs devait être comprise dans cet espace fiscal. Si les deux barrages septentrionaux des portes Chartraine et Maîresse correspondent parfaitement à l'emplacement des deux portes de ville, les trois barrages méridionaux devaient être établis dans les rues des faubourgs correspondant. Ainsi, le barrage de la rue Saint-Bié ne serait pas celui de la porte mais un barrage établi dans le faubourg du même nom et ceux de la Grève et du Marcheis dans les rues éponymes. Cette situation est compréhensible dans la mesure où il s'agit plus de barrières fiscales que d'éléments défensifs : il est plus avantageux pour l'autorité de les déplacer en avant dans les faubourgs quand ceux-ci accueillent des lieux de marché. Ce pourrait être le cas ici, au moins pour les barrages de la Grève et du Marcheis, qui sont installés dans un espace qui accueillait auparavant le marché et qui au 14^{e} s. renfermait encore de nombreuses habitations et des installations banales. De plus, ces barrages permettaient de contrôler un véritable carrefour de voies puisque se concentraient dans cet espace les routes de Montoire, Tours et Blois ainsi que les accès à la ville au nord et au château à l'est.

Dès lors, est-il possible de mieux localiser l'emplacement de ces barrages ? En fait, plusieurs textes font mention de *"portails"* à l'emplacement des barrages mentionnés dans le compte de 1354. Correspondraient-ils à des éléments de défense ? Commençons par le

[848] AN/P/973/*Comptes fol.*12v. (1354).

faubourg Saint-Bienheuré. Une fortification en avant de la porte Saint-Bié dans le faubourg semble attesté dans les deux comptes de la châtellenie des environs de 1460 et 1510 à travers la mention d'*"un portail deffensable*[849]*"* ou *"du portail et des gros murs*[850]*",* qu'il a été possible de localiser à l'extrême ouest de la rue Saint-Bienheuré, peut-être à la jonction entre les fiefs comtaux et les anciens fiefs blésois, indiquant peut-être le caractère ancien de ces fortifications puisque les fiefs blésois ne rentrèrent dans le giron vendômois qu'en 1329.

Concernant la fortification des faubourgs occidentaux, deux mentions de *"portails"* sont attestées, à commencer par "*la porte du marcheis*[851]" mais aussi dès 1355 dans le *Livre des Fiefs,* à travers la déclaration de Jean de Lespine pour son fief de la Grève constitué d'un « *le porteau et les murs et les fossez et pour son vergier quil a des le pont Saint-Lienat usque au loir et la place qui est entre sa maison et le ruau*[852]*".* D'un point de vue morphologique il est possible de reconnaître un dispositif défensif dans l'organisation du réseau viaire de cet espace. En effet, une petite ruelle, l'actuelle ruelle des Écoles, définit un espace plus ou moins rectangulaire intégrant la patte d'oie que constituent les rues de la Grève et la rue de la Motte. Prenant en partie appui sur le fossé du Merderiau à l'ouest, cette ruelle aurait pu être une allée de contournement à une enceinte. Au centre de l'espace permettant de relier directement les deux portails, il existait une autre petite ruelle, aujourd'hui ruelle des Forges, peut-être l'ancienne ruelle des *"mareeschaucieees"* de 1355[853]. L'inventaire des vestiges a montré qu'il existait un large mur parallèle à la ruelle au sud qui pourrait être interprété comme un vestige de cet élément défensif.

Figure 136 : Probables vestiges du mur d'enceinte du faubourg du Saint-Lubin.

[849] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[850] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[851] AN/P/973/*Comptes fol.* 15v. (1354).
[852] AN/P/976/*LF* n°78 (1355).
[853] AN/P/976/*LF* n°78 (1355).

La refortification de l'abbaye (1357)

Tous les efforts de refortification de la ville menées par le comte seraient vains sans l'action des moines de la Trinité qui, comme au 13e s., peuvent par leur inaction en la matière empêcher la mise en défense de la ville puisque 470 m de l'enceinte de ville se trouvent sur leur territoire. Or, les constructions monastiques avaient débordé l'enceinte du 13e s. depuis au moins 1271 et le début de l'édification de l'abbatiale gothique, dont la chapelle axiale ne put être édifiée qu'après la destruction de l'enceinte. La protection de la ville passait donc par la fortification de l'abbaye, alors que les moines avaient d'autres priorités : ils étaient en pleine reconstruction de l'abbatiale qui ponctionnait la quasi-totalité de leurs revenus. Dans ces conditions, on comprend le manque d'empressement dont font preuve les moines pour édifier une nouvelle enceinte. Il faut l'intervention de leur protecteur pour qu'ils commencent les travaux. Deux lettres de Louis, fils du roi Jean Le Bon, comte d'Anjou et du Maine et donc protecteur de l'abbaye, font mention de ces fortifications. La première, datée de 1357, demande expressément aux moines de fortifier leur abbaye[854] ; la seconde, de septembre 1357, nous apprend qu'à cette date la fortification de l'abbaye était commencée et autorise l'abbé Guillaume du Plessis et ses moines à continuer et à perfectionner les fortifications de l'abbaye à leurs frais[855]. Ainsi, la fortification de l'abbaye et donc de toute la partie orientale de la ville n'intervient que dix ans après le début des travaux commandés par le comte. Aurait-il essayé pendant dix ans d'obtenir la fortification de l'abbaye sans succès, pour qu'il faille demander l'appui du comte d'Anjou ? Pure spéculation !

Le dispositif défensif mis en place à partir de 1357 est connu uniquement par les deux gravures du *Monasticon Gallicanum*, les planche 31 et 32 et par deux éléments encore en élévation : une portion de courtine et une tour. S'étendant de l'arche des Grands Prés à la tour ronde au sud-est de la rue Saint-Bié, le tronçon de courtine est observable sur une distance d'environ 70 m et se composait d'un mur de 1,30 m d'épaisseur pour 3 m de haut, que venaient renforcer trois tours carrées.

[854] TV/777/II (1357) : "Loys, fils du roy de France, comte d'Anjou et du Maine et seigneur de Montpellier, voyant approcher les guerres de ce païs, commande de fortifier l'abbaye et la Sainte-Trinité, aux frais pourtant de l'abbaye".

[855] TV/777/III (1357) : "Louis… se disant fondateur de l'abbaye permet à l'abbé et aux religieux de perfectionner les tours et murailles de l'abbaie et autres fortifications qui estoient comencées, d'en faire de nouvelles, pour avoir une retraite contre les ennemis de l'Etat et afin que l'office divin ne soit pas interrompu. Donné à Vendôme, sous le scel de notre secrétaire en l'absence du grand, le VIIe jour de septembre 1357".

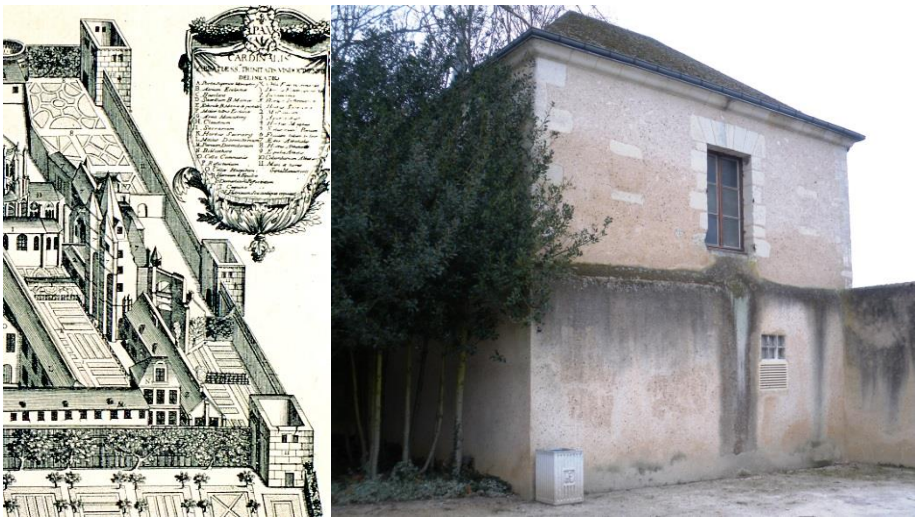

Figure 137 : Le dispositif défensif de la Trinité mis en place au 14e s.

Comme pour le 13e s., l'accès différencié au Bourg-Neuf pose problème et nécessite un arrangement entre le comte et les religieux qui intervient en 1360. Cet accord stipule que : *"lesdits religieux pourroit avoir leur porte et yssue saillant en leurs prez, en la manière toutefoys qu'il y aura deux clefz, dont l'une sera gardée par ung bourgeois esleu par le dit abbé et les dits bourgeois, quand le dit abbé sera requis de la bailler pour le péril de guerre ; lequel bourgeois sera tenu envoier la dite clef au dit abbé pour ses affaires Aussi est dit que le dit abbé assera et fera asseoir le guet sur les meurs de la dite abbaie, sans ce que le cappitaine de la ville y ait que veoir, sauf que en faisant son tour, s'il y voit faulte, il en advertira ledit abbé pour y porveoir. Donné l'an mil CCCLX"*[856].

Le percement de cette nouvelle porte est autorisé par le comte à la seule condition que cette ouverture soit munie de deux clés dont l'une sera gardée par l'abbé et l'autre par un bourgeois élu conjointement par l'abbé et ses semblables. Serait-ce le premier signe d'une communauté d'habitants ? L'accord stipule également l'organisation du guet sur les murs relevant de l'abbaye qui est confié aux hommes des moines sans que le capitaine de ville ne puisse y intervenir, au mieux pourrait-il faire part à l'abbé de la défaillance de ses hommes.

Après de nombreux efforts et hésitations, les fortifications de la ville sont en état de fonctionnement vers 1360. Pourtant, dès 1362, la ville est prise par une bande de Gascons et d'Anglais (MARION 1995 : 39), nécessitant une nouvelle campagne de restauration.

Les campagnes postérieures à la prise de 1362

À la suite de la prise de 1362, le roi, le comte et les moines décidèrent de renforcer de nouveau la ville et le château.

Le renforcement du château et de sa basse-cour

Charles V, dans la lutte qu'il soutenait contre les Anglais, estimait que le château de Vendôme était une place trop importante pour la laisser retomber aux mains de ses ennemis.

[856] TV/777/V (1360).

Aussi, le 28 novembre 1367, étant au bois de Vincennes, il donnait un mandement dans lequel il stipulait: *"Nous, considérant la grande nécessité de pourvoir à la garde, fortification et emparement du chastel de Vendôme afin que aucun inconvénient ne s'en puisse suivre.... avons octroyé.... à notre amée et féale cousine la comtesse de Vendôme qu'elle ait et preigne sur les aides ordonnez pour le fait de la guerre en la dite comté, la somme de six cents francs d'or, pour tourner et convertir à la garde, fortification et emparement du dit chastel"*[857]

Est-il possible de retrouver une trace de ces aménagements défensifs dans les vestiges encore en élévation ? L'étude effectuée par Simon Bryant sur la courtine montre qu'elle fut rehaussée de 2 m et que toutes les tours furent dotées de mâchicoulis, les travaux les plus spectaculaires devant être ceux de la tour de Poitiers qui fut augmentée de plus de 3 m. Les portes de la basse-cour, de part et d'autre de la rue Ferme, ont dû elles aussi être munies de mâchicoulis, c'est en tout cas ce que suggèrent les dessins de Gervais Launay au 19^{e} s.

Figure 138 : Les portes "amont" et "aval" de la rue Ferme.

Nous proposons, en l'état des connaissances, d'associer à cette phase de transformations le percement d'une nouvelle porte d'accès au château et la construction d'un châtelet d'entrée à l'est de l'ensemble castral. La porte est aujourd'hui conservée à plus de 5 m au-dessus du sol de la cour intérieure du château, invitant à restituer une rampe interne permettant de passer du niveau de la porte à celui de la cour.

Le fort des Grands Prés

Dans ce même élan de fortification, les moines demandent en 1385 *"une permission […] de pouvoir fortifier l'Islette afin d'avoir une retraite en tant de guerre et de pouvoir arrêter les ennemis du roi*[858]*"*. Il semble que cette permission soit accordée puisque l'abbé Simon mentionne l'existence d'un "fort des Grands Prés" (SIMON 1834-1835 : 261), qu'il est possible d'associer à la fortification de l'Islette. La réalité matérielle de ce fort nous échappe totalement mais sa fonction ne fait aucun doute : la défense de la porte des Grands Prés.

[857] TREMAULT 1904 : 14 citant *Documents inédits de l'Histoire de France*, mandements de Charles V n°419.
[858] BN/Ms-Lat/12700 *fol.* 242v.

La ville vers 1380 : une ville dévastée et vidée ou une ville en état de défense ?

La diminution de la population liée aux famines et aux pestes ainsi que la prise de la ville en 1362 eurent nécessairement des répercussions sur l'espace urbain. La baisse de la population entraîna la désertion de certaines maisons qui tombèrent rapidement en ruine. De même, les dévastations des routiers en 1362 incitèrent les habitants à s'établir à l'intérieur des murs de ville et à abandonner les faubourgs, même fortifiés. Les documents dont nous disposons pour cette période ne permettent pas de saisir ce double phénomène dans leur complexité. Nous devons nous contenter du résultat perceptible dans les comptes des environs de 1380[859] et de 1410[860]. Ces documents, postérieurs de plusieurs décennies à la grande peste et à la prise de la ville, permettent de relativiser l'ampleur des dégâts. Il n'y a quasiment aucune *"place de maison"* ou *"de place ou soulloit avoir maison"* dans la ville *intra-muros*, un constat qui s'accorde avec ce qu'avait déjà mis en évidence Christophe Marion à partir des seuls actes de la collégiale dans lesquels il n'avait relevé qu'une seule mention (MARION 1995 : 54-55). En fait, les seules *"places de maison"* qui apparaissent dans les comptes ne sont localisées que dans les faubourgs et plus précisément devant les portes de ville. C'est ainsi l'ensemble du terrain au-devant de la porte Saint-Georges qui est libre de constructions : les maisons établies sur les ponts sont détruites comme l'ensemble des édifices anciennement protégés par les fortifications du faubourg, qui perdent leur utilité. Cette localisation n'est pas due au hasard mais relève assurément du désir de dégager les abords de l'enceinte de tout obstacle. Le nombre très faible de *"places de maison"* à l'intérieur de l'enceinte invite à remettre en cause l'idée d'une ville vidée de ses habitants. Les quelques *"places"* correspondent au cycle habituel du renouvellement des maisons, à leur vieillissement naturel du fait du caractère périssable des matériaux de construction. On en retrouve encore au 16^{e} s. et même sur le cadastre de 1811 où certaines parcelles sont abandonnées. Leur existence est donc liée à des circonstances particulières telles que la mort ou le surendettement des propriétaires.

[859] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[860] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

6.2 Le temps des changements profonds : (vers 1420-vers 1480)

La soixantaine d'années qui nous intéresse ici est certainement l'une des périodes les plus déterminantes dans la mise en place des jeux d'acteurs des siècles postérieurs. En effet durant cette période, la noblesse, plutôt ouverte jusqu'ici aux nouveaux venus dont certains arrivent à s'unir à elle, se ferme progressivement. Le déclin de l'ancienne noblesse semble s'achever vers 1420, en même temps que la poussée des nouveaux notables, observée durant le 14^{e} s., se ralentit. Si le mode de vie de la noblesse, fondé principalement sur la possession d'une résidence à la campagne avait été jusqu'ici privilégié par les nouveaux notables, il change. La détention de fiefs ruraux est toujours recherchée mais la résidence en ville s'impose : c'est le moment de la construction d'hôtels particuliers dont la forme et les caractéristiques se retrouveront jusqu'au 18^{e} s. Ces nouveaux notables urbains, exerçant le plus souvent des charges d'officiers, ne délaissent pas pour autant la marchandise ; leur richesse est polymorphe. Une partie de ces notables cherche à acquérir une plus forte autonomie tout au long du 15^{e} s. et la reconnaissance d'une communauté en 1467 en marque la légitimation. La politique comtale de mise au pas des grands seigneurs et d'encadrement plus strict des populations se poursuit. Les communautés religieuses, soumises à l'esprit du temps, voient le nombre de leurs membres diminuer et la règle de moins en moins respectée. Les enclos, jusqu'ici préservés, s'ouvrent à des membres extérieurs à la communauté et certaines parties sont même loties pour répondre à l'afflux de nouvelles populations en ville, mais aussi pour accroître les revenus de la communauté. Ces changements sociaux à la temporalité relativement longue se combinent avec des événements à la temporalité plus courte mais ayant des répercussions importantes sur le fonctionnement urbain. Il s'agit des conflits, qui font leur retour sur la scène vendômoise, et de leurs conséquences à long terme telles que les mentalités des individus. Les sources permettant d'appréhender tous ces phénomènes commencent à devenir très nombreuses et n'ont pu être toutes traitées. Ainsi, en plus de documents ponctuels, repérés au gré des dépouillements, nous pouvons comme pour le siècle précédent nous appuyer sur trois textes principaux : le compte de la châtellenie des environs de 1410, celui des environs de 1450 et celui des environs de 1460. Les sources matérielles deviennent également plus nombreuses : les maisons de notables sont mieux documentées par le bâti conservé (Planche 60 et 61).

6.2.1 Les vendômois face aux conflits franco-anglais

La seconde décennie du 15e s. voit les conflits reprendre en Vendômois. La conséquence est double : afflux de population cherchant à se mettre à l'abri et adaptation de l'enceinte aux nouvelles armes à feu. L'historiographie traditionnelle considère que l'arrêt des conflits au milieu du siècle entraîna un "désengorgement" des lieux de repli mais ce phénomène s'observe-t-il à Vendôme ?

Les conflits en Vendômois au début du 15e s.

Après une période de calme d'une quarantaine d'années, entre 1380 et 1420, les conflits se rapprochent de Vendôme en 1421 si l'on omet l'alerte de 1412 qui a vu probablement le comté traversé par les mille hommes d'armes et trois mille archers qu'Henri IV avait offerts au duc de Berry et au duc d'Orléans par le traité d'Eltham (8 mai 1412). La guerre civile, achevée en 1420, est assez mal connue pour ses premières années en Vendômois. Quoi qu'il en soit, en 1421, le roi d'Angleterre qui marchait vers Châteaudun oblige le régent à se diriger vers Vendôme. Le Vendômois redevient à cette occasion une zone frontière entre les possessions anglaises et armagnacs, dernière ligne de défense avant la Loire. Après plusieurs prises dans le nord du Vendômois, le comté fut attribué au chevalier anglais Robert Willoghby dont la mission fut de s'emparer du reste du territoire. Ainsi, Marchenoir fut pris en 1424, Savigny en 1425 et Mondoubleau en 1426. Le siège fut mis devant Vendôme en 1427, alors défendu par le capitaine gascon Etienne de Vignolles dit La Hire, gouverneur de la ville. Ce siège dirigé par Suffolk se solda par un abandon, la priorité étant donnée au siège de Montargis (ROUSSEAU 1969 : 110). Après cet épisode, la ville et le comté ne semblent plus avoir subi d'opération militaire, même si des bandes de pillards et de routiers continuèrent certainement à écumer la région. Il faut attendre la libération du Mans en 1448 pour que la région connaisse une paix définitive. Mais seul l'historien connaît le dénouement de l'histoire : après une centaine d'années de conflits, les populations ne se sentent plus protégées et pensent à une reprise des conflits. C'est certainement pour cette raison qu'un grand nombre d'individus décide d'élire domicile en ville.

***L'afflux de population dans la ville* intra-muros (Planche 60)**

Le Vendômois ne fut pas durant cette seconde phase de la guerre de Cents Ans touché par d'importants épisodes de guerre, les campagnes ne furent pas ravagées et pourtant un phénomène d'afflux de population dans la ville *intra-muros* est observé. Ce fait relève plus d'un phénomène psychologique que d'une réalité liée aux faits de guerre. En effet, si l'on veut se mettre à l'abri pour quelques jours, devant l'éminence d'un combat, plusieurs solutions, déjà mises en évidence par Christophe Marion, sont possibles et beaucoup moins contraignantes que l'achat d'une maison :

- habiter chez des amis ou de la famille à l'intérieur des murs de la ville ;
- prendre à loyer une maison pour quelque temps, avec l'espoir de retourner chez soi très rapidement ;
- se réfugier pour quelques jours sur la place de la ville et y "camper" (MARION 1995 : 167).

Ce qui nous intéresse ici c'est bien l'établissement pérenne de personnes sur plusieurs années voire dizaines d'années. Plusieurs indices évoquent une concentration durable de la population dans la ville *intra-muros* entre vers 1420 et 1470. Plusieurs solutions sont envisagées selon le statut de l'individu et ses possibilités financières. Ainsi, un certain nombre de clercs résidant soit dans les faubourgs, soit dans des villages plus éloignés, cherchent à acquérir une propriété à l'intérieur de l'enceinte. Cinq exemples ont pu être documentés :

- le prieur de Baigneux, dépendant de la Trinité, Hugues Lallemand demande et obtient en 1462 le droit de construire dans la cour méridionale de l'abbaye, entre les grands greniers et l'aile occidentale du cloître, une maison qui lui est cédée à titre viager pour conserver le blé et d'autres biens dans l'abbaye[861]. Il est possible d'associer cette maison à celle représentée entre les grands greniers et la cuisine sur le plan mauriste de l'abbaye antérieur à 1677 (Planche 14) ;
- au détour d'un aveu du prieur de Saint-Pierre-La-Motte de 1446, nous apprenons que le prieur de l'église paroissiale Saint-Lubin, résidant auparavant dans la censive dont il avait la propriété proche de la rue du *Marcheis*, dans le faubourg Saint-Lubin, a élu domicile dans l'enclos prieural de Saint-Pierre. Chercherait-il à se mettre à l'abri des murailles ? En tout cas, le choix du lieu n'est pas étonnant, après tout l'église Saint-Lubin édifiée dans le château est sous le patronat de l'abbaye de Saint-Georges-du-Bois depuis la fin du 11^{e} s. dont le prieuré Saint-Pierre est une dépendance (*Cf.* p.328) ;
- l'administrateur de la Maladrerie, vivant jusqu'ici dans l'enclos de l'établissement à l'extrême nord de notre zone d'étude, vient s'établir dans la ville *intra-muros* dans une maison de la rue Guesnault qui prendra le nom de *"meson de la Maladrerie"* dans les *Comptes* de la châtellenie. Cette maison lui aurait été donnée par Agnès, veuve de Jean Tillier, vassal de Villoiseau à Baillou[862], avant 1460. Dans les *Comptes* des environs de 1460, Guillaume Le Bastonnier, administrateur de la Maladrerie, est possesseur en plus de la maison de la Maladrerie d'une seconde maison à l'ouest de cette dernière. Entre cette date et 1510, les deux parcelles furent réunies et un hôtel particulier fut construit dont il ne subsiste que le pignon occidental présentant des rampants à fleuron ;
- le prévôt de Mazangé[863], chanoine de la cathédrale de Chartres, demanda au milieu du 15^{e} s. à l'évêque de déplacer sa résidence et sa justice, auparavant dans le village, dans la ville de Vendôme, du fait de l'état de délabrement de sa résidence[864] ;
- la documentation concernant le prieuré de Lancé, dépendant de Marmoutier, indique qu'en 1481, Guillaume de la Hingraye, prieur du lieu, acquiert une maison nommée "la grange", rue de la Sorré. Serait-ce la grange de Jehan de la Sorré mentionnée au 13^{e} s.?

[861] TV/805 (1462) : *"... qantam plateam situatam in dicta abbatia, prope coquinam dicte abbatie, via interposita, continentem quator toisas quadratas, tam in lato quam in longo ... jungentem ex uno latere rivulo molendini..."*
[862] AN/P/974 : 1 (avant 1460).
[863] Commune à une dizaine de kilomètre de Vendôme.
[864] SAINT-VENANT 1912-1917d : 168.

Deux ans plus tard, il achète un jardin situé entre la porte Chartraine et la porte Saint-Denis, la porte de l'abbaye située à l'extrémité orientale de la rue Parisienne[865].

À côté de ces clercs, des nobles décident de venir s'établir en ville. Les textes à leur sujet sont plus discrets mais ce phénomène peut être néanmoins approché par plusieurs exemples.

- L'aveu de 1460 rendu par les frères de l'hôtel-Dieu au comte indique la présence au nord de la rue Saint-Jacques de l'*habergement* du sieur d'Illiers. Le document ne précise pas s'il s'agit d'un emménagement récent ou non, mais l'analyse du bâti présent sur cette parcelle montre de toute évidence qu'une vaste demeure fut édifiée au milieu du 15e s. : serait-ce la maison de Jehan d'Illiers ?

- Le cas de la propriété des Chéreau est aussi intéressant. Les membres de cette famille, établis au moins depuis le milieu du 14e s. en Vendômois, sont essentiellement connus pour leurs activités administratives auprès du comte. Les premiers représentants connus sont Jean Chéreau, prévôt de Trôo en 1354[866], et Jacques Chéreau, peut-être son fils, connu en 1374 comme receveur du comté[867] et comme propriétaire d'une maison vers 1380 dans la rue aux *Chereau*[868]. Les *Comptes* des environs de 1410 mentionnent un Pierre Chéreau dont l'activité et le statut ne sont pas connus mais qui est propriétaire de la *"maison aux Chereau"* établie en la rue du même nom, actuelle rue Basse[869]. Cette vaste propriété, certainement dans les mains de la famille depuis le début du 14e s., sera divisée en deux vers le milieu du 15e s. et vendue à Michel de Beauvoir qui y fera édifier une maison neuve[870]. Les Chéreau seraient-ils dans une mauvaise passe ? Cette famille de ministériaux comtaux propriétaires à la fin du 14e s. de plusieurs biens urbains ne possède déjà plus de maison dans Vendôme en 1410 à l'exception de leur demeure. Se trouvent-ils dans l'obligation de scinder et de vendre une partie de leur propriété au milieu du 15e s. ?, La vente à un noble serait un moyen de s'assurer un bon voisinage !

Après les clercs et les nobles, un troisième groupe d'individus cherche à résider en ville, les habitants des campagnes. En effet, plusieurs éléments vont dans ce sens.

- Dans le corpus des textes vendômois, il n'est pas rare de voir attribuer à des individus la mention *"demourant a présent à vendosme"*. Christophe Marion note par exemple que Jehan Dupré, en 1406, certainement un descendant de Berthelot Dupré demeurant en 1364 à Villemardy, habitait à présent à Vendôme et prenait *"un apenti et ses appartenances séant en la Grand Rue"*[871]. C'est aussi le cas de Guillaume et Jehan Jourdain, paroissiens de Rocé qui prennent à rente une maison à Vendôme en 1417.

[865] MB/595 (1481 et 1483).
[866] AN/P/973 *Comptes fol.* 49 (1354).
[867] SAINT-VENANT 1912-1917d : 116.
[868] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380).
[869] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[870] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[871] ADLEC/G/235 (1406).

En 1446, Jehan Courant, habitant de Vendôme, était propriétaire de rentes appartenant à son père Pierre Courant, paroissien de Rocé en 1419[872]. Tous ces cas renvoient à des déplacements à moyen ou long terme et révèlent un véritable désir de s'installer en ville.

- La pression foncière devait être en 1425 assez importante comme tendrait à le montrer un procès opposant Jehan Hugondier aux chanoines de Saint-Georges. Jehan *"s'estoit absenté du pays"* et *"estant mineur",* ses tuteurs et curateurs avaient renoncé à la maison qu'il avait rue du Pont Saint-Georges, maison que le chapitre avait louée à un nommé Etienne Rousseau. Or en 1425, Jehan entama une procédure pour récupérer cette demeure. Une solution fut trouvée : le chapitre gardait l'habitation litigieuse, mais en arrentait une autre à Hugondier[873]. Grâce aux comptes de la châtellenie, il a été possible de retrouver les emplacements de ces maisons (Planche 61). La rapidité du remplacement indique la très forte demande en foncier à l'intérieur de la ville.
- Plusieurs petits lotissements ont pu être repérés à la fois par l'analyse textuelle et morphologique. L'administration comtale permet à un certain nombre de vendômois d'édifier des logements dans des espaces jusqu'ici publics. L'analyse morphologique de la place du marché, doublée de l'étude des comptes de la châtellenie, a mis en évidence deux lotissements, l'un de six maisons sur la bordure orientale de la place du pilori et l'autre de sept maisons sur la bordure septentrionale de la place du Marché. Dans le même esprit, une partie de la halle aux bouchers, certainement le bas-côté oriental, est loti et vendu à l'investisseur Jean Rougemont, bourgeois de Vendôme.

Le rapatriement de certains habitants au sein des murailles s'accompagne également de celui de certaines infrastructures banales telles que le four du *marcheis,* établi au moins depuis le milieu du 14e s. au nord du faubourg Saint-Lubin et déplacé à moins de 200 m au nord, à l'intérieur de l'enceinte, dans la rue de la porte Saint-Georges. Aucun texte ne mentionne évidemment ce transfert, que seule l'analyse comparée des comptes de la châtellenie met en évidence. Les *Comptes* des environs de 1410 mentionnent encore les deux fours à l'emplacement connu pour le 14e s. alors que celui de 1450 indique l'existence d'un petit four en la rue Saint-Georges qui n'apparaissait pas en 1410. Enfin, les *Comptes* de 1460 signalent à l'emplacement du four du *marcheis "un courtil ou soulloit avoir un four"*[874]. Ainsi le transfert dut s'effectuer entre 1410 et 1450.

L'arrivée de tous ces nouveaux venus qui demandent à résider en ville entraîne inévitablement une pression foncière certainement accompagnée d'une hausse des prix des terrains et des locations, qui furent un des moyens utilisés par certains pour s'enrichir. La réfection de l'enceinte au milieu du 15e s. pourrait avoir encouragé ce mouvement.

[872] ADLEC/G/288 (1446), G/287 (1417).
[873] ADLEC/G/249 (1425).
[874] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1460).

L'adaptation de l'enceinte au milieu du 15e s.

L'enceinte fait de nouveau l'objet d'une campagne de réfection au milieu du 15e s., une période de rénovation générale des enceintes que l'on observe à Tours (CHEVALIER 1999) ou Blois (SALAMAGNE 2012). Si les réaménagements des courtines sont peu connus, la reconstruction de trois portes de ville sur quatre est assurée :

- la reconstruction de la porte Chartraine à cette époque n'est malheureusement attestée ni par un texte ni par les vestiges qui furent emportés par une inondation au 17e s. (*Cf.* p.609). Néanmoins, un texte émanant de l'hôtel-Dieu indique que peu avant 1452 l'ensemble du sol de la chapelle Saint-Jacques est rehaussé[875]. La condamnation de la porte visible sur la façade orientale de cette chapelle en est la preuve matérielle. Nous proposons d'associer ces grands travaux à l'édification d'une demi-lune, appelée *"boullevert"*, au-devant de la porte afin de lutter contre l'artillerie qui se fait de plus en plus efficace en ce 15e s. Afin d'édifier ce *"boullevert",* toute la partie nord de la rue du Change, mais aussi certainement la partie méridionale du faubourg Chartrain, furent rehaussées. La reconstruction ou restructuration de la porte à cette occasion paraît recevable, d'autant plus qu'une analyse rapide de la tour de l'Islette installée à une soixantaine de mètres à l'ouest de la porte Chartraine a montré au moins un rehaussement de la tour durant cette phase[876] ;
- l'analyse architecturale de la porte Saint-Georges a montré que les canonnières présentes au premier niveau de la porte ne pouvaient remonter avant 1415 et seraient plutôt à placer au milieu du 15e s. (ROUDIERE 2005) ;
- la Porte Mairesse ou Saint-Michel est dite *"neuve"* en 1475, indiquant, si ce n'est une reconstruction, au moins des travaux importants[877] ;
- il serait étonnant que la porte Saint-Bié, la quatrième porte de ville, n'ait pas été transformée durant cette phase, mais aucun texte ni vestiges ne peuvent l'attester.

La refondation du système défensif au milieu du 15e s. est aussi connue par une lettre de 1454 échangée entre le comte et l'abbé et présentant les nouveaux termes de leur accord sur la maintenant bien connue Porte des Prés, ouverte à l'extrémité orientale de la porte Parisienne. Dans cette lettre, il est précisé que : *"lesdits religieux pourront faire ouvrir la porte des prez et y mectre deux clefs, dont ils auront la garde de l'une, et ung bourgeois esleu par mondit seigneur le conte, l'autre, qui sera tenu venir ouvrir ladicte porte pour les affaires de l'église ou envoler la clef ; plus est dit que ladite porte, en temps de guerre, sera fermée au despent de l'abbé, et por guerre de mondit seigneur le conte, à ses despens, et réouverte en*

[875] BMV/Ms 285 : 130 (1452).
[876] La tour de l'Islette semblerait avoir été ajoutée durant le 15e s., comme tendrait à le prouver l'intégration de l'encorbellement de la partie haute de la courtine du 14e s. dans les maçonneries de la tour.
[877] ADLEC/D/11 (1475) : Jehan Poisson assoit une rente de 2L 10s. sur *"une maison en face de l'Hostel Dieu de Vendosme, c'est asavoir une maison ainsi qu'elle de poursuit et remporte de long de large et jardin devant icelle que de toutes et chacunes ses appartenances et et apendices (...)en la rue qui va du pont de la Chevrerie à la porte neuve de ladite ville de vendosme joignant et audict Ramon d'une part et à Pierre Rousseau d'autre part et d'un bout etdaudit bout du pont deladite rue Poterie, icelle maison et appartenances estant à manseigneur le Comte de Vendosme."*

temps de paix, et pareillement la petite porte de la courtillerie[878]*".* Ce texte montre que le comte devient le principal acteur de la défense urbaine. En effet, les termes de l'accord de 1360[879] indiquaient qu'il existait deux clés, l'une dans les mains de l'abbé et l'autre dans celle d'un bourgeois, qui était alors élu par l'abbé et les bourgeois et non pas nommé par le comte comme c'est le cas au 15e s. Ensuite, le texte de 1360 stipulait que l'abbé "*fera asseoir le guet sur les meurs de la dite abbaie, sans ce que le cappitaine de la ville y ait que veoir, sauf que en faisant son tour, s'il y voit faulte, il en advertira ledit abbé pour y porveoir".* Les choses sont bien différentes en 1450, puisque le bourgeois nommé par le comte aura le droit de fermer d'autorité la Porte des Prés sans demander l'autorisation de l'abbé. La ville, bien protégée, devient alors un lieu de refuge pour les habitants des campagnes alentour.

Le "désengorgement" relatif à partir de 1450 ?

À partir des environs de 1450, soit presque treize ans après les derniers faits de guerre à Vendôme et deux ans après la libération du Mans, les habitants venus se réfugier à l'intérieur de l'enceinte commencent à retourner dans les paroisses qu'ils avaient quittées. C'est ce que Pierre Charbonnier a appelé "le désengorgement des lieux de repli vers les zones vides" (CHARBONNIER 1980 : 529). Christophe Marion a mis en évidence plusieurs cas pouvant correspondre à un retour dans leur paroisse d'origine de personnages venus résider à Vendôme. Ainsi, en 1443, Simon Artus était condamné à payer une rente sur la maison où il demeurait à Vendôme. Or, en 1465, son fils Thibault, qui demeurait à Monteaux (Selomnes, à 15 km de Vendôme), renonçait à cette maison au profit du chapitre de la collégiale[880]. Deux actes de vente de maisons vendômoises de 1443 et 1454 présentent le cas de vendeurs résidant à Villemardy ou Lisle[881] (MARION 1995 : 168). L'hypothèse de paysans réfugiés qui décidèrent de se débarrasser d'une maison devenue inutile maintenant que la sécurité était revenue est tentante. Ce phénomène de retour des populations dans leurs paroisses d'origine peut-il être mieux cerné à partir des changements de propriétaire ? Il est possible d'observer, grâce aux Comptes des environs de 1410[882], 1450[883] et 1460[884], l'importance des changements de propriétaire. Une comparaison terme à terme de documents ne renseignant pas les mêmes espaces n'étant pas possible, il a fallu dégager les portions d'espace commun entre chacun des documents afin de rendre les confrontations pertinentes. Ainsi, entre le compte de 1410 et celui de 1450, les comparaisons ne concernent que 6 ha alors qu'entre 1450 et 1460, 10 ha ont pu être examinés[885]. Les résultats de ces comparaisons sont présentés dans le tableau suivant (Tableau 69) qui indique pour chaque portion commune le nombre de parcelles, le nombre de propriétaires, le nombre de propriétaires inchangés (si le fils prend la succession du père on considère qu'il n'y a pas de changement de propriétaire), la différence entre le nombre total et le nombre de propriétaires inchangés mettant en évidence le nombre de départs et le nombre

[878] BMV/Ms/273 fol. 75 (1454).
[879] TV/777/V (1360).
[880] ADLEC/G/232 (1443 et 1465)
[881] ADLEC/G/253 (1443 et 1454)
[882] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
[883] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[884] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[885] Plus on avance dans le temps, plus les comptes de la châtellenie documentent une portion importante de l'espace.

d'arrivées dans le groupe des propriétaires. Le taux de renouvellement calculé a pour but de montrer la mobilité des propriétaires : plus il est important, plus la mobilité du patrimoine des familles est importante.

	Vers 1410	Vers 1450	Vers 1450	Vers 1460
Superficie comparée	60 320 m2		102 373 m2	
Nombre de parcelles	126	110	229	225
Nombre de propriétaires	113	119	181	188
Nombre de propriétaires inchangés (même nom)	27		130	
Différence (départs/arrivées)	86	92	51	57
Taux de renouvellement	77%		30%	

Tableau 69 : Renouvellement des propriétaires entre 1410, 1450 et 1460.

L'analyse de ce tableau montre deux choses :

- d'une part, on remarque un important renouvellement des propriétaires vendômois entre 1410 et 1450 puisque près de de 80% des propriétaires présents en 1410 sont absents une quarantaine d'années plus tard, un taux supérieur mais dans le même ordre de grandeur que celui observé entre 1380 et 1410 (60%). Ce fort renouvellement peut être interprété soit comme un afflux important de populations nouvelles, soit comme l'enrichissement d'une population locale maintenant apte à acheter des biens au détriment d'anciens propriétaires acculés à la vente ;
- d'autre part, on n'observe pas de ventes massives liées au "désengorgement" entre 1450 et 1460 ou du moins de ventes importantes de biens. Entre ces deux dates, le parcellaire est en grande partie resté le même, il n'y a pas eu d'importants remaniements. Le nombre de propriétaires reste lui aussi assez homogène, aucune concentration des biens n'est observée. Quant au renouvellement des propriétaires, une cinquantaine de personnages disparaissent du compte de 1450, remplacés par à peu près le même nombre de personnes, soit un renouvellement de 30%. Cette certaine stabilité est à relativiser par la durée corrélativement courte séparant les deux documents.

Ces chiffres ne permettent donc ni d'infirmer ni de confirmer le phénomène de "désengorgement" après 1450. S'il y a des départs d'anciens ruraux venus chercher une demeure sûre dans les murs de la ville, ils furent certainement vite remplacés par des migrants venus chercher du travail en ville. La preuve, les lotissements mis en place au début du 15^{e} s. autour des places de marché continuent d'être habités.

La guerre du Bien Public et la prise de la ville en 1464

Avec la guerre du Bien Public, opposant une grande part de la noblesse française à Louis XI, le Vendômois connut encore quelques périodes difficiles. Raoul de Saint-Venant nous apprend en effet qu'une bande de Bretons, profitant du désordre, prit la ville en 1464. En

réalité, une lettre de rémission[886] indique que les vendômois ouvrirent leurs portes aux rebelles[887]. La position prise lors de ce conflit par la ville s'oppose à celle de son comte, qui fut l'un des rares princes de France, avec le conte d'Eu, à rester fidèle à Louis XI (MURRAY KENDALL 1971 : 160). La division entre le comte et les vendômois doit s'expliquer par les relations plutôt tendues qui les opposent. En effet, un an auparavant, Louis XI avait pris fait et cause pour "son cousin" le comte Jean VIII lors d'un conflit l'opposant aux habitants de Vendôme qui protestaient contre l'obligation de la tenue du guet au château de Vendôme. Seraient-ce les premiers signes d'une communauté d'habitants ?

6.2.2 Le pouvoir comtal et un encadrement plus strict des populations

La période étudiée ici correspond à peu près au règne de Jean VIII de Vendôme (1428-1477), qui se caractérise par une modernisation de l'administration et une plus forte imposition de l'autorité comtale, tant au niveau national qu'au niveau local. Le comte cherchera durant cette période à s'extraire de la suzeraineté angevine en ne dépendant plus que du pouvoir royal. C'est aussi une phase importante de travaux dans le château qui passe par l'édification de nouveaux logis.

Les comtes de Vendôme, la suzeraineté angevine et le roi

À partir de 1445 au moins, la suzeraineté angevine fut contestée par le comte de Vendôme. Un conflit cette année-là opposait Louis I[er] de Vendôme à René le Bon qui reprochait à son vassal de lever sans autorisation des taxes sur ses sujets. Le conflit fiscal cachait un conflit judicaire : le comte refusait que l'on appelle de sa justice devant les cours angevines. L'ensemble des nobles devait faire bloc derrière leur seigneur puisqu'en 1467, alors que tous les nobles relevant du duché d'Anjou devaient comparaître devant les officiers angevins, tous les chevaliers et écuyers vendômois étaient dits défaillants au présidial de Baugé. Il fallut l'intervention du roi Charles VIII en 1484 pour que le conflit cesse. François de Bourbon, désireux de voir le comté de Vendôme (mouvant de l'Anjou) et le comté de Mondoubleau (mouvant du Maine) relever directement de la couronne, demanda au roi la création d'un "comté du Vendômois" qui lui fut accordée par *"considération de la proximité du lignage et pour les grands, louables et profitables services"* que les comtes de Vendôme avaient toujours rendus aux rois de France. Ainsi, comme au siècle précédent, le comte conserve une grande partie de l'administration du comté entre ces mains, seuls le grenier à sel et l'octroi reviennent au roi.

Vendôme possède un grenier à sel depuis au moins la fin du 14[e] s., même si l'on n'a pas réussi à le localiser de manière certaine à cette date mais il peut l'être pour la seconde moitié du 15[e] s. Le nom "rue Saulnerie" apparaît dans les comptes vers 1460[888] en même temps que la *"cohue neuve"* construite au nord de la voie et qui pourrait avoir accueilli le grenier à sel comme tendrait à le prouver le compte de 1583, qui mentionne pour la première

[886] Une lettre de rémission est un acte de la chancellerie par lequel le roi octroie son pardon à la suite d'un crime, en l'occurrence l'ouverture de la ville aux rebelles.
[887] AN/JJ/195 : 1609, *fol.* 402v.
[888] AN/P/975/04 *Comptes* (1460).

fois explicitement le "*grenier à sel estant soubz le vieil auditoire de ceste ville*[889]". La cohue neuve était devenue un siècle plus tard le vieil auditoire, puisqu'un nouveau avait été construit, certainement vers 1515 à l'emplacement de la halle aux draps entre la Grande Rue et la rue aux Blés (*Cf.* p.565). Une coutume du sel reposant sur les ventes du marché du samedi existait et appartenait au seigneur du Bouchet-Touteville qui en rendait aveu en 1440[890]. Y-aurait-il une double imposition ?

L'octroi n'apparaît dans la documentation qu'à la fin du 15e s. au moment où le roi, détenteur de cette taxe, la divise en trois. Il en donne deux tiers à l'échevinage nouvellement créé et un tiers au comte de Vendôme pour l'entretien de son château. Cette situation perdurera jusqu'au 18e s. L'institution royale instaure aussi une nouvelle circonscription administrative : l'élection, dirigée par le tribunal chargé de prélever les impôts dus au roi. Le seul représentant connu en vendômois apparaît, en l'état des recherches, en 1466 à travers Jehan Mingres[891].

Le comte et le renforcement de son autorité dans le comté

Parallèlement à son action nationale, le comte de Vendôme renforce son autorité à l'intérieur même de son comté en contrôlant mieux ses vassaux. En effet, jusqu'à la fin du 15e s., "l'état de noblesse" n'était pas affaire de titre mais affaire de reconnaissance. La présence des individus aux montres, leur participation aux rites vassaliques (hommage et remise du dénombrement), le choix du lieu de sépulture, le symbolisme de la résidence seigneuriale et des armoiries, étaient autant de preuves d'une appartenance à un groupe particulier, une élite qui ne se dénommait pas noble, qui ne partageait pas les mêmes titres, mais qui vivait dans les mêmes cercles et selon le même mode de vie. (MARION 2003 : 73). Le comte, grâce aux aveux et dénombrements entre autres, cherchera par un long processus à imposer sa vision du monde où chacun est à sa place, qualifié par son statut ; un noble n'est pas un officier… Les progrès de l'État moderne participent à ce large phénomène, les offices administratifs se multiplient, occupés de plus en plus par des gradués de l'université. C'est la période de la constitution de la chambre des comptes, du baillage, de la lieutenance, du gouvernorat…

L'administration du domaine comtal : la chambre des comptes

La chambre des comptes était l'institution chargée de gérer les biens propres du comte. Son origine et son organisation ne sont pas connus. Raoul de Saint-Venant la fait remonter à la fin du 14e s., lors de l'avènement des Bourbons. Si nous ne pouvons prendre parti pour cette hypothèse, il est vrai qu'un changement documentaire s'opère à cette période avec l'apparition de comptes de la châtellenie[892] beaucoup plus précis que trois décennies auparavant[893]. Seuls

[889] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583* : 211.
[890] AN/P/611 : 27 (1440) : *"Item la coutume du sel, des aulx, onignons et de tout egrun qu'il a en ladite ville de Vendôme au sabmedi, et les mesures du sel qu'il baille à tous ceux qui vendent sel en la ville et chatellenie de Vendôme, et le profit qui lui en appartient et amendes de mal user d'icelles ou de désobéir de payer ladite coutume et le droit desdites mesures."*
[891] ADLEC/G/249 (1466).
[892] AN/P/975/03 *Comptes* (vers 1380) et AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410).

deux personnages travaillant à cette chambre nous sont connus entre la fin du 15e et le début du 16e s. Il s'agit de Jehan Georget, qualifié en 1487 d'auditeur des comptes, et de Denis Buffereau, sieur de l'Aubrière, conseiller et auditeur des comptes en 1513.

La tradition locale, fondée sur les travaux de Gervais Launay, localise la chambre des comptes dans le bâtiment du 10 rue Renarderie du fait de la présence en fond de cour d'un édifice aux caractéristiques architecturales particulières (murs épais) qui aurait pu servir de dépôt d'archives, alors que l'édifice sur rue aurait pu accueillir l'administration. Si la démonstration n'est pas dénuée d'arguments, l'étude de l'aveu rendu au comte de Vendôme par les chanoines de la collégiale en 1546 montre que cette chambre des comptes n'était pas établie dans la rue Renarderie mais dans la rue Ferme, proche de la porte Poterne[894]. La restitution parcellaire à partir des comptes, essentiellement celui des environs de 1510, montre à l'inverse que cette maison de la rue Renarderie appartenait à Nicolas de Rougemont, marchand drapier et seigneur du fief de Vareille à Azé.

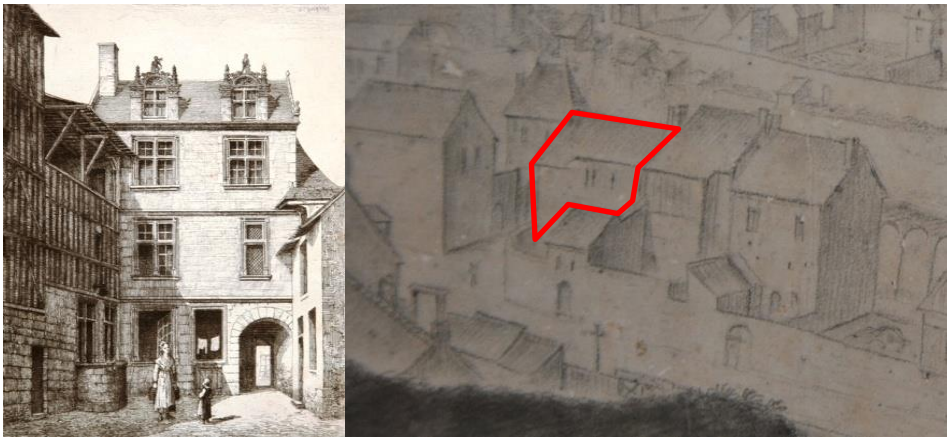

Figure 139 : La chambre des comptes selon Gervais Launay (à gauche, BMV/Fonds Queyroy) et nouveau bâtiment proposé (en rouge sur la vue, Planche 27).

L'emplacement de cet établissement ne doit rien au hasard : il est à la fois proche des logis comtaux, face aux marches du château, et proche des résidences des officiers comtaux qui demeurent dans les hôtels particuliers élevés dans la ville *intra-muros*, sur la rive droite du Loir, principalement dans la rue Guesnault. C'est certainement pour ces officiers de la chambre des comptes que fut réactivé le passage entre *"le derrière au comte"*,la place du marché et le Loir, et la rue Ferme leur permettant, ainsi qu'aux chanoines demeurant dans la rue Ferme, de circuler plus aisément entre les deux ensembles sans avoir besoin de sortir de la ville. Il s'agit en fait du seul moyen de circulation permettant la liaison directe entre le château et la ville. Certainement déjà existant au 13e s. et peut-être même auparavant, ce passage est réactivé et répond à une mise en scène du pouvoir. En effet, une nouvelle rue reliant la place du marché à la porte Poterne est percée à peu près au centre de la limite septentrionale de la

[893] AN/P/973/*Comptes* (1354).
[894] AN/P/611 (1546).

place[895]. Ce percement n'est connu que par la mention, dans le compte des environs de 1510, de la destruction d'une maison relevant du fief de la Vicomté. La constitution de ce nouvel accès a nécessité la construction d'un nouveau pont et la reconstruction de la porte Poterne par un changement d'orientation par rapport à l'axe du mur de ville.

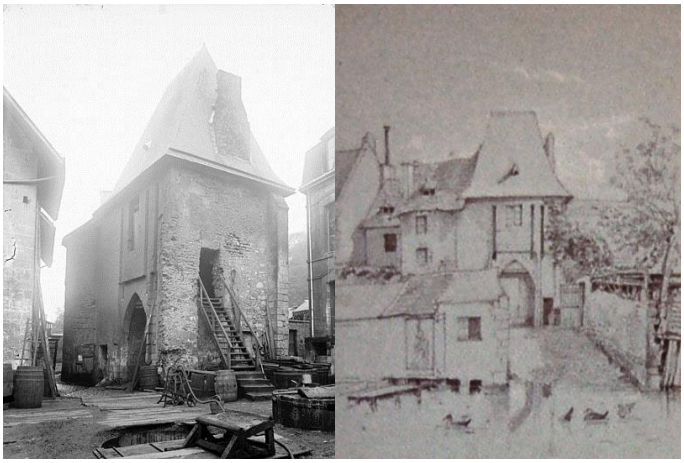

Figure 140 : La porte Poterne (Base Mérimée/sap01_mh046127_p et catalogue Queyroy 251_9)

L'administration judiciaire

Si durant le 14e et le début du 15e s. le baillage échouait dans les mains de bourgeois vendômois, à partir de 1431, nous voyons des personnages d'origine tourangelle exercer à Vendôme comme Jehan et Guion Farineau ou Charles Dargouges, certainement recrutés par un comte en manque de personnel qualifié. Le bailli était secondé dans sa tâche par des lieutenants.

Statut	Nom	Référence	Date	Origine géographique
Bailli	Farineau Guion	G/325	1431	Tours
	Farineau Jehan	G/320	1450	Tours
	Dargouges	G/297	1459	Tours
Lieutenant	Perrot	317	1445	Vendôme
	Raymond	231	1468	Vendôme
	De la Fosse	249	1477	Vendôme

Tableau 70 : Les baillis et lieutenants du Vendômois du 14e au milieu du 16e s. (D'après MARION 1995 : 202)

Ces officiers devaient exercer leur fonction dans la halle aux tanneurs établie sur la place du Marché[896] au moins jusqu'en 1450, puisque dix ans plus tard, une *"cohue neuve"* est édifiée rue Saulnerie. Les jugements devaient avoir lieu à l'étage, alors que le rez-de-chaussée devait abriter le grenier à sel tel qu'il est mentionné dans les *Comptes* de 1583.

[895] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[896] La halle aux pelletiers est dès les environs de 1380 utilisée à ces fins et la construction du nouvel auditoire ne peut intervenir qu'entre les environs de 1460 (date de la dernière mention de la cohue à l'emplacement de la halle aux pelletiers) et les environs de 1480 (date de la première mention de la nouvelle cohue, rue Saulnerie).

Le châtelain/gouverneur de Vendôme et les capitaines du château

Cette charge, qui n'apparaît réellement qu'au 15e s., ne doit pas être confondue avec celle de capitaine du château, les deux étant le plus souvent remplies par la même personne mais étant, dans certains cas, distinctes. Le gouverneur est avant tout un officier comtal et non royal, chargé de représenter le comte. Son lieu d'exercice n'est pas connu mais la présence d'un bâtiment désigné à partir du 16e s. sous le nom d'hôtel du gouverneur invite à y voir une maison de fonction destinée au représentant du comte (Figure 141). Plusieurs arguments vont dans ce sens :

- d'abord, Saint-Venant note qu'il ne connaît aucun propriétaire de cette maison entre le début du 16e s. et la fin du 17es. Cette absence s'expliquerait-elle par le fait que la maison ne possédait pas tous simplement pas de propriétaire puisque qu'elle avait un statut particulier ? ;
- ensuite, un texte de 1525 indique la tenue d'un plaid par Jacques-François, licencié en loi, lieutenant général du Vendômois, dans cette maison. Elle appartenait alors aux héritiers de Jean Georget, sieur du Vau[897], certainement le fils de Jean Georget, châtelain de Vendôme vers 1480 ;
- enfin, la position topographique de cette maison est aussi un argument en faveur de son statut particulier. Installée à l'angle sud-ouest des places du Marché, elle fait face au pilori. Toute personne qui regardait cette maison avait comme toile de fond les logis comtaux, rappelant à tous la délégation du pouvoir comtal.

Figure 141 : La maison du gouverneur, aujourd'hui détruite (Image SAV).

Agrandissement du château au milieu du 15e s. : l'édification de nouveaux logis

Les vestiges des logis comtaux n'ont pas fait l'objet d'études archéologiques poussées ; néanmoins, l'observation des vestiges accessibles a mis en évidence une phase de construction pouvant être attribuée au milieu du 15e s. sur la base du style des ouvertures. Il s'agit de la construction d'un corps de logis dans le prolongement de ceux édifiés aux siècles antérieurs sur la façade nord du château, du côté de la ville. Ce bâtiment de forme quadrangulaire de

[897] AN/ZZ/4439 (1480).

24 m de long sur 11 m de large était accessible par la cour. Une tour d'escalier monumentale hors œuvre est également construite dans cette cour permettant d'accéder à l'ancien logis par un couloir. Cette disposition particulière s'explique par la présence du chevet de la collégiale Saint-Georges (Figure 142, Planche 61).

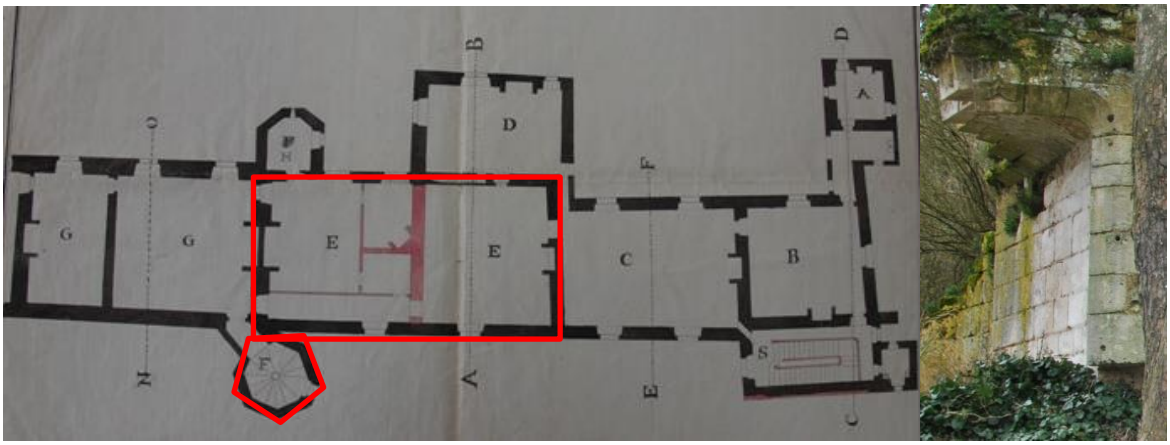

Figure 142 : Le logis du milieu du 15e s. et la tour d'escalier monumentale (Planche 20 et détail de la porte de l'escalier).

6.2.3 Les notables entre 1420 et 1480

Comme pour le 14e s., il nous faut délimiter le groupe des notables qui, rappelons-le, est par définition hétérogène. Les *Comptes* de 1460, comparés à ceux de 1410, permettent d'accéder en partie au groupe des propriétaires et de circonscrire quelques membres de la notabilité.

Les propriétaires vendômois entre 1410 et 1460

Les *Comptes* de 1460 mentionnent pour le territoire étudié 348 personnages propriétaires de 450 biens, dont seulement 10% détiennent trois biens et plus.

1410			1460		
Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie	Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie
1	190	81	1	281	81
2	32	10,5	2	39	11
3	8	3,5	3	20	6
4	2	0,5	4	6	1,7
5	2	0,5	7	1	0,3
Total de 307 biens	234	100	Total de 450 biens	348	100

Tableau 71 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1410 et 1460.

La question du renouvellement des élites urbaines peut encore être posée en comparant les propriétaires de biens dans les espaces communs aux *Comptes* de 1410 et 1460. Sur une superficie de 5,12 ha, représentant respectivement 200 et 215 biens possédés par 157 et 182 propriétaires, seulement 23 noms sont communs, soit un taux de renouvellement des propriétaires d'environ 86% (Tableau 72).

	Vers 1410	Vers 1460
Superficie comparée	51200m^2	
Nombre de parcelles	200	215
Nombre de propriétaires	157	182
Nombre de propriétaires inchangés (même nom)	23	
Différence (départs/arrivées)	134	159
Taux de renouvellement	86%	

Tableau 72 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1410 et 1460.

Ce fort taux de renouvellement des familles s'explique par plusieurs phénomènes comme le départ de certaines familles vers les campagnes quand celles-ci ont réussi ou l'effondrement d'autres dont les raisons n'ont pu être analysées.

Les familles anoblies qui quittent la ville

Nous avons vu durant le 14e s. la réussite de nouvelles familles qui arrivent à se faire reconnaître comme nobles et à s'unir avec les anciens lignages : il s'agit des Beauxoncles, des Lespine et des Louet. Adoptant le modèle dominant de vie à la campagne, ils se désintéressent progressivement de leurs biens urbains et disparaissent de la documentation urbaine.

Jehan Beauxoncles fut noble avant d'être bourgeois et ces deux titres permirent à son fils Jacques de fréquenter les plus hauts lignages vendômois. En effet, il épouse, avant 1414[898], ni plus ni moins que Guillemecte, la fille de Jean de Saint-Martin II, sire de Faye[899]. Il hérite ainsi par sa femme de vastes domaines en Beauce et en ville, du fief de la Salle du Vieux Pont, bientôt appelé fief de Beauxoncles, qui s'étend à l'est de la rue Poterie entre le pont de la Cheuvrie et le pont Rondin jusqu'au *"boisseau d'eau"* délimitant le fief des Perles. Il s'étendait également sur la quasi-totalité des parcelles du nord de la rue aux Blés et des parcelles situées à l'ouest de la rue Poterie au sud du pont Rondin et au nord de la Rue Frinquembault. Jacques est qualifié de chevalier en 1425 et ses deux fils Pierre et Jehan furent les derniers seigneurs du Plessis Saint-Martin, qui portaient tantôt un titre, tantôt non, selon le contexte de rédaction des documents (MARION 2003 : 63). Dans les *Comptes* de la châtellenie, la mention des Beauxoncles disparaît entre 1410 et 1460. Il ne reste que possesseur du fief de la Salle-du-Pont. Les places de maisons dont la famille était propriétaire en 1380 et 1410 furent vendues à divers particuliers. Avait-il besoin d'argent ? Se débarrassait-il de biens encombrants pour se concentrer sur les biens de sa femme, répartis dans la campagne vendômoise? Se retire-t-il de la ville comme l'ont fait les vieux lignages chevaleresques pour vivre dans son manoir à Pezou [900]?

Les Lespines disparaissent des Comptes vers 1450 et ne possèdent plus de maisons en ville. Comme les Beauxoncles, ils préservent la propriété de leur fief urbain mais ne résident pas à Vendôme.Les Louet s'unissent à la grande famille des Montigny à travers Jacques Louet, écuyer en 1414 et chevalier en 1427 (note 127). Il ne possède plus aucun bien en ville à partir de 1450[901]. Ces hommes, anoblis et retirés sur leurs terres, se désintéressèrent des offices et fournirent peu d'hommes de loi au roi ou au seigneur (MARION 1995 : 160). Ils ont pu profiter d'une certaine ouverture de la noblesse qui semble se fermer après 1420.

Les notables anciens qui restent en ville

Pour le reste des notables, nobles ou roturiers, la ville continue d'être le lieu de la promotion sociale, le lieu où se déroulent les carrières. Les nobles, comme, Jehan Dilliers, propriétaire d'une maison rue des Bégunes, Jean d'Artiganoble, écuyer habitant à Vendôme en

[898] BN/Pièces originales n° 6 du cabinet d'Hozier, PO 257 "De vous noble homme monsieur Jehan Beauxoncles, seigneur de Fay, Je Jehan de Beauvoir l'aîné…"
[899] AN/P/976/*LF* n°10, 55 et 66 (1355).
[900] SAINT-VENANT 1912-1917c 372 : Le manoir de Pezou avait été bâti durant le 14e s. par les Beauxoncles qui firent sculpter leurs armoiries sur le manteau de la grande cheminée.
[901] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).

1438[902], ou Jean d'Avoisé, écuyer, demeurant à Vendôme en 1442[903], restent présents en ville où ils occupent des offices.

Les anciennes familles de roturiers tels que les Mâlon ou les Boursier font fructifier leur capital sans pour autant accéder à la noblesse.

Les Mâlon, certainement l'une des familles les plus riches de Vendôme au 14e s., avaient toutes les caractéristiques pour se faire anoblir mais ils ne le seront que durant la dernière décennie du 15e s. En attendant, on retrouve plusieurs représentants de cette famille au milieu du 15e s. dans des postes d'officiers sans que les liens de parenté précis n'aient pu être définis. Mathurin était bailli des fiefs blésois en 1441[904] et licencié en lois et grainetier du grenier à sel[905], Jehan était élu de Vendôme en 1455[906] etColin était dit bourgeois de Vendôme en 1455[907]. Il s'agit d'une véritable famille d'officiers plutôt tournée vers les offices royaux. À l'inverse des Lespine et des Beauxoncles, les membres de la famille n'épousèrent jamais de femmes de l'ancienne noblesse, tous les mariages des Mâlon se limitèrent au monde des officiers urbains (MARION 1995 : 181). La vieille famille vendômoise des Moreau possédait toujours une maison à Vendôme. Jean, qualifié en 1451 de bourgeois[908], était comme son père propriétaire du fief de Villeluisant, qui comprenait une maison dans Vendôme. Il était en outre en 1460 propriétaire d'une maison rue Guesnault. Jean Allart, époux de Peronne dont le fils fut frère condonné à Vendôme[909], détient en 1437 la seigneurie des Champs. En 1410, il est propriétaire d'une maison place du Marché et en 1460 d'une maison et d'une tannerie rue Poterie. La famille Boursier, dont les membres sont dits bourgeois de Vendôme, continue d'être dénommée ainsi[910]. Les Lefèbvre obtiennent le titre de bourgeois durant le 15e s. En 1459, Guillot est dit bourgeois et par ailleurs qualifié *"de conseiller en cours laïe".* Jehan Lefèvre fut maître et administrateur de l'hôtel-Dieu durant la première moitié du 15e s.. Hélye tenait une tannerie rue Cheuvrie et était procureur de la confrérie de Sainte-Opportune. Il faut donc insister sur les multiples activités de la famille, qui avait manifestement plusieurs cordes à son arc : service du comte, métiers, justice, carrières ecclésiastiques… Le service administratif n'était jamais exclusif.

Toutes ces anciennes familles voient arriver sur le devant de la scène de nouveaux notables ayant réussi dans les offices ou les affaires.

[902] ADLEC/G/251 (1438).
[903] ADLEC/G/262 (1442).
[904] ADLEC/G/242 (1441).
[905] ADLEC/G/238 (1491).
[906] ADLEC/G/238 (1455).
[907] ADLEC/G/238 (1455).
[908] ADLEC/G/261 (1451).
[909] SAINT-VENANT 1912-1917a : 283.
[910] SAINT-VENANT 1912-1917a : 385.

Les nouveaux notables : les moyens de la réussite

Les offices

L'essor de l'administration au début du 15e s. permet à de nombreuses familles d'accéder aux offices. À Vendôme, trois institutions recrutent ces officiers : le roi, le comte et l'abbé de la Trinité. Le besoin en hommes formés et capables de prendre en main l'administration du comté, de la Trinité ou des demandes royales pousse le comte, l'abbé et le roi à recruter un certain nombre de personnes dans les territoires environnants et en particulier dans le microcosme tourangeau (MARION 1995 : 203). C'est le cas de la famille Farineau qui donna deux baillis à Vendôme. Ces deux personnages, Guion et Jehan, exerçaient, en plus de cette charge, de hautes fonctions en Touraine, le premier était juge ordinaire en 1429[911] et le second était en 1426-1427 avocat du roi dans la même juridiction[912]. Dans ces conditions, on comprend que la famille n'ait pas fait souche en Vendômois, trop investie sur le théâtre tourangeau.

Il en est tout autrement de la famille Dargouges ou D'Argouges. Il s'agit d'une lignée que l'on retrouve dans toute la région ligérienne. Le premier connu est Jehan Dargouges, licencié en lois, et qualifié de bailli de Vendôme en 1459[913] mais aussi échevin de Tours, bailli et avocat du roi dans cette ville en 1461[914]. À la génération suivante, trois autres Dargouges sont connus, certainement ses fils, Martin, Charles et André. Le premier, Martin Dargouges, est maire de Tours en 1483[915]et prend la place de son père dans ses affaires tourangelles ; le deuxième, Charles, prend, lui, les affaires vendômoises, alors que le dernier, André, semble devoir s'expatrier dans un nouvel espace, le Lochois. Charles, qui nous intéresse tout particulièrement ici, fait souche en Vendômois en s'unissant avec la noblesse locale dans la famille des Beauvoir. Il hérite de l'hôtel particulier que son beau-père, Michel de Beauvoir, avait fait édifier peu avant 1450 rue Basse. Charles est bailli de la Trinité en 1475[916].

Maître Jehan Bernard l'aîné, bailli de Vendôme[917], fut également juge et lieutenant général du bailli de Touraine de 1461 à 1465, licencié en lois, conseiller du roi à la même époque[918], et fut maire de Tours en 1465. Il épousa Catherine Georget, fille de Jehan Georget, châtelain de Vendôme (CHEVALIER 1974 : 436).

---

[911] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* : n°22241.
[912] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* : n°22294.
[913] ADLEC/G/297 (1459).
[914] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* : n°22297.
[915] VIOLLET 1865, Élection des députés aux états généraux réunis à Tours en 1468 et en 1484: d'après des documents inédits tirés des archives de Tours, Bayonne, Senlis, Lyon et Orléans », 1865
[916] SAINT-VENANT 1912-1917d : 142.
[917] ADLEC/G/251 (1482).
[918] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* :, n°22168.

Jehan Georget, châtelain de Vendôme en 1482, était maître et licencié en lois en 1443, lieutenant du châtelain en 1446, élu à Vendôme en 1476 (CHEVALIER 1974 : 438). Cette famille avait de forts intérêts en Touraine : on retrouve un Macé, lieutenant à Chinon du bailli de Touraine en 1429[919] ; Guillaume occupait la même fonction en 1454[920].

Toutes ces familles vivaient-elles réellement à Vendôme, et exerçaient-elles réellement leur charge? On peut en douter. En 1431, par exemple, Jehan Georget remplaçait Guion Farineau, "absent"[921]. On peut donc se demander, à l'instar de Bernard Chevalier pour Loches, si les grandes familles des villes voisines ne cherchaient pas un office à Vendôme qui leur était inaccessible à Tours, Orléans ou Chartres. Bernard Chevalier a ainsi montré qu'à Loches au début du 16e s., les cadets d'une notable famille tourangelle ont suivi le chemin des offices lochois, confisquant jusqu'aux plus petites judicatures aux patriciens de Loches (CHEVALIER 1979). Nous répondrons que si cela fut le cas au début du 15e s., très vite le patriciat vendômois réagit en envoyant ses propres enfants à l'université. À la fin du 15e s., les étrangers disparurent des offices seigneuriaux. Les vendômois avaient compris l'avantage d'envoyer leurs enfants à l'université de Tours ou d'Orléans et nous verrons ainsi des noms bien connus accéder aux offices, tels que les Cueillette. Jean était au 14e s. bourgeois de Vendôme, peut-être enrichi grâce à l'activité d'aubergiste. En 1410, Pierrot Cueillette, son frère ou fils, est, lui, propriétaire de l'hostellerie de la Couronne et d'une maison dans la Grande Rue. Dans les *Comptes* suivants des environs de 1450, 1470 et 1510, un certain Jehan Cueillette, peut-être le fils de Pierrot, est dit vers 1510 *"secrétaire du roi, trésorier de monseigneur de Bourbon" ;* c'est lui qui se fait édifier un hôtel particulier dans la rue Poterie à la fin du 15e s., une belle réussite vendômoise.

La marchandise, un moyen de réussir ?

Faute de données suffisamment précises, les marchands étaient totalement absents de l'étude de la notabilité du 14e s., si ce n'est par de brèves allusions à l'activité de tannerie. La multiplication des textes et leur plus grande précision autorise maintenant leur étude.

La principale source de réussite sociale dans le domaine de la marchandise s'articule autour d'un domaine principal : la tannerie. Cinq familles liées à la tannerie peuvent être étudiées. D'autres activités permettent néanmoins de faire fortune mais elles sont moins prépondérantes.

La famille Hugondier connut une certaine réussite durant le 15e s. Le premier Hugondier connu est Gervais, qui prenait une maison à Vendôme en 1384[922]. En 1388, il vendait une rente de deux sestiers de froment assignée sur tous ses biens[923] ; il aurait été seigneur de la Hugondière (Marcilly) dès cette époque. Le plus actif fut Jehan, fils de Gervais,

[919] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* : n°22195.
[920] DUPONT-FERRIER 1942, *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* : n°22198.
[921] ADLEC/G/325 (1431).
[922] ADLEC/G/249 (1384).
[923] ADLEC/G/308 (1388).

tantôt qualifié de marchand, tantôt de bourgeois que l'on retrouve tout au long du 14e s. Jehan se débarrassa de ses biens ruraux, il vendit sa censive de Villanmoy (Villemardy) à la Trinité en 1471, et celle de la Hugondière leur fut donnée par testament[924] mais il acheta des vignes dans les faubourgs et des rentes[925]. La richesse de Jehan Hugondier provient certainement du commerce du cuir. En effet, en plus de sa maison rue Poterie[926], il était propriétaire d'une tannerie impasse de la Cormegeaie, qu'il possède toujours en 1460[927].

Jehan Hugondier semble avoir été représentatif de la bourgeoisie vendômoise au 15e s.: une génération d'héritiers, qui gérait la réussite de ses ancêtres, prudente voire méfiante quand il s'agissait d'investir dans les campagnes ; peut-être la principale raison de sa perte (MARION 1995 : 207) ? En effet, il n'apparaît plus dans les *Comptes* de 1510.

Colin Marganne ou Margonne apparaît en 1435 à l'occasion du remariage de Jeanne Belonneau. Il racheta en 1440, pour 19 saluts d'or à Pierre d'Arquené, ses seigneuries du Breuil à Lunay et des Créneaux. Propriétaire d'une tannerie avec moulin au bout de l'impasse de la Cormegeaie, il donna son nom à cette impasse. En effet, aux 15e s. et début du 16e s., ce lieu était appelé la cour Marganne, puis par déformation la cour Mègère et aujourd'hui la Cormegeaie.

Vers 1410, la famille Rebours est représentée par trois personnages, Fouchet, Jehan et Thibault, tous trois propriétaires de maisons dans la rue Poterie dont deux sont certainement des tanneries (celles de Jehan et Thibault). Jean est en 1433 possesseur de La Savinière grâce à Denise sa femme[928]. Thibault en 1484 est qualifié de marchand tanneur[929], il deviendra l'un des premiers échevins de Vendôme.

Dans cette énumération de familles de marchands tanneurs, on peut également citer Jacquet Le Proust[930] ou encore Martin Sentenbien, propriétaire de tanneries dans la rue Poterie. Cette dernière famille, absente des *Comptes* de 1410, possède plusieurs parcelles dans le faubourg Chartrain vers 1460, qui seront certainement vendues pour être construites comme l'attestent les Comptes de 1510. Cette réussite se manifeste par l'acquisition de fiefs à Azé en 1459[931] ou à Boursay en 1469[932].

La tannerie n'est pas la seule activité permettant d'accéder à la notabilité, certains bouchers le font aussi, comme Jehan Brandeau, boucher de Vendôme en 1458[933] qui louait des prés à Areines en 1451[934] et était propriétaire d'autres à Lunay en 1459[935]. Élevait-il ses propres animaux ? Jean, probablement son fils, était curé de Villiers en 1481, et Thomas, un

[924] SAINT-VENANT 1912-1917b : 217.
[925] ADLEC/G/235 (1460) et G/233 (1459).
[926] AN/P/976/07 *Comptes* (1410).
[927] AN/P/975/04 *Comptes* (1460).
[928] SAINT-VENANT 1912-1917c : 370.
[929] AN/Q/1/444 (1484).
[930] AN/Q/1/444 (1484).
[931] ADLEC/G/2565 (1459).
[932] SAINT-VENANT 1912-1917b : 218.
[933] ADLEC/G/244 (1458).
[934] ADLEC/G/261 (1451).
[935] ADLEC/G/275 (1459).

autre fils, était qualifié en 1489 de bourgeois et marchand de Vendôme[936] ; il était aussi seigneur de l'Aubrière en 1487, seigneur de Buissay et Nuisement[937]. Les membres de cette famille étaient propriétaires de vastes maisons établies rue Saulnerie.

Un changement de mentalité

Bernard Chevalier met en évidence la place croissante prise par les juristes et les comptables publics au sein des élites urbaines entre 1350 et 1450, qui résulte du phénomène d'*"acculturation juridique",* qui transforme les mœurs et les pratiques de la société féodale à partir du 13e s. Ce processus couvre plusieurs champs de la vie quotidienne. Dans le domaine de la justice, la régulation croissante par le droit de la vie sociale entraîne la disparition de la justice "traditionnelle" fondée sur le compromis. Dans le domaine de la gestion, le besoin de moyens de calcul et de comptes élaborés apparaît, entraînant la multiplication de spécialistes de la finance publique dont la formation est très éloignée de celle des marchands, une formation acquise grâce à l'essor parallèle des universités (CHEVALIER 1997). À la suite de ce phénomène, il semble, comme le note Bernard Chevalier, qu'une nouvelle conception de la noblesse apparaît au 15e s., fondée sur la détention de seigneuries et l'adoption du titre de sire comme avant-nom pour qualifier un détenteur de seigneurie, mais en aucun cas l'adoption du mode de vie des anciens nobles, repliés sur leurs terres et "fréquentant" les guerres, un genre de vie que répudient la noblesse urbaine autant que la bourgeoisie, les bourgeois-gentilshommes au sens d'Hupper (HUPPER 1983).

Ainsi, l'une des conséquences de ce changement de mentalité est une transformation dans l'investissement urbain. Là où les notables du 14e s. avaient encore comme modèle l'ancienne noblesse sur ses terres, ceux du 15e s. prônaient l'habitat urbain. C'est d'ailleurs durant cette période qu'apparaissent dans les textes les *"habergements".*

Les premiers hôtels particuliers : les "habergements"

Les nombreuses familles nouvellement enrichies soit par le service au prince ou par l'ancienne noblesse, soit par le service au comte, cherchent à montrer leur réussite à la vue de tous. Parmi les nombreux moyens à leur disposition (vêtement, redistribution, dons à la collectivité…), la construction d'un hôtel ou d'une grande maison est certainement l'élément le plus durable (tant dans le choix de matériaux que dans le nom donné à l'édifice) et le plus ostentatoire. Comme dans les villes proches (Amboise, Blois ou même Tours), les maisons des notables vendômois ne sont jamais mentionnées dans les textes sous le terme d'"*hostel"*. Pourtant, le concept d'hôtel particulier se révèle opératoire dans notre cas. Une étude plus approfondie des hôtels particuliers vendômois prenant en compte les circulations, l'agencement interne et les techniques de construction pourrait être conduite. Les paragraphes qui suivent ne constituent que les premiers éléments d'une réflexion menée à l'échelle de la ville. Il est certain que des études plus fines apporteraient d'autres résultats quant au projet de chacun des commanditaires.

Vers un nouveau type de résidence : l'hôtel particulier

[936] ADLEC/G/322 (1489).
[937] SAINT-VENANT 1912-1917a : 37 et SAINT-VENANT 1912-1917b : 499-500.

Il convient dans un premier temps de définir l'hôtel particulier. De manière théorique, deux définitions peuvent être retenues, celle des historiens de l'art, privilégiant l'aspect matériel et celle des historiens, privilégiant l'aspect sociologique. La définition architecturale de l'hôtel particulier pose de véritables problèmes de caractérisation et déjà en 1983, Jean Guillaume et Bernard Toulier, dans leur étude sur Tours, concluaient *"qu'il n'y a pas de définition exacte de l'hôtel parce que la monumentalisation peut s'appliquer à plusieurs sortes de demeures et qu'il est impossible de définir objectivement un seuil qui sépare l'architecture "ordinaire" de l'architecture à prétention monumentale."* (GUILLAUME, TOULIER 1983 : 17) Les auteurs invitent donc chaque étude monographique de ville à donner sa propre définition de l'hôtel particulier. Pour Blois, Annie Cosperec introduit son étude des hôtels ainsi : *"Comme dans d'autres villes de la région de la Loire, on voit apparaître à Blois, au début du 16e siècle, un nouveau type de résidence urbaine, l'hôtel, dont les corps de bâtiments disposés autour d'une cour rappellent l'agencement du manoir du siècle précédent"* (COSPEREC 1994 : 133). À Amboise, Lucie Gaugain ne peut utiliser cette définition dans la mesure où les critères de surface et d'agencement sont peu opérants. En effet, la surface habitable des hôtels ne se différencie pas de celle de la demeure commune et les deux plus imposants hôtels donnent précisément sur la voie publique et ne disposent pas de plusieurs corps de bâtiments disposés autour d'une cour. Elle propose de définir l'hôtel particulier par les matériaux de construction employés car elle considère *"qu'en cette fin de Moyen Âge où de plus en plus de familles bourgeoises accèdent à la noblesse, la taille des demeures n'importe pas autant que sa différenciation visuelle et son détachement dans le paysage urbain."* (GAUGAIN 2011 : 388) Et de conclure qu'il faudrait recourir aux textes nommant les propriétaires pour vérifier si l'hypothèse du choix des matériaux comme unique élément de définition se révèle opérant. Cette définition par le choix des matériaux nous paraît peu opératoire pour Vendôme. Si bien évidement les plus belles demeures sont édifiées en pierre, certaines habitations de chanoines, qui ne peuvent être assimilées à des maisons ordinaires, édifiées en pan de bois, relèveraient de la catégorie de l'hôtel particulier. La définition utilisée par les historiens ne nous paraît pas non plus convaincante, comme celle de Boris Bove dans son étude sur les hôtels parisiens qui ne donne à l'hôtel qu'une définition sociologique : l'hôtel est *"entendu comme la résidence d'un prince, d'un prélat, d'un noble de moindre rang ou même un bourgeois bien en cour"* (BOVE, BOURLET 2010). Dans le cas vendômois, la définition retenue combine à la fois des critères sociaux de Boris Bove et des critères architecturaux d'Annie Cosperec : il s'agit de toute demeure habitée par un noble, un clerc ou un bourgeois qui se différencie sans équivoque de la maison en s'isolant de la rue par une clôture. Elle se caractérise par la présence d'un ou deux corps de bâtiments ouverts sur une cour accessible par une porte cochère, percée dans le mur de clôture, ou par un passage couvert lorsque le corps borde la rue. Dans cette cour est installée la tourelle d'escalier qui correspond, comme dans le château, à l'entrée principale du logis. Les hôtels dépassent rarement deux niveaux sous comble et possèdent des façades décorées conférant un aspect monumental à la construction. La présence de jardins, situés à l'arrière des parcelles les plus importantes, demeure, à cette date, difficile à confirmer et semble plutôt résulter d'extensions du 16e s.

L'inventaire du bâti vendômois que nous avons mené, a mis en évidence une phase constructive au milieu du 15e s. qui peut être rapprochée de l'apparition dans la documentation écrite du terme d'*"habergement"*.[938]. Très souvent rencontrés dans les aveux et dénombrements des 14e et 15e s. en milieu rural[939], on les voit mentionnés au milieu du 15e s. en milieu urbain, comme par exemple dans l'aveu de l'hôtel-Dieu de 1460. Il y aurait eu un transfert du type de résidence rurale vers le milieu urbain, du manoir à l'hôtel particulier. Une hypothèse qui devra être vérifiée par une étude des manoirs vendômois. Qu'en est-il des demeures urbaines ? Quelques exemples peuvent être étudiés.

Plusieurs représentants de la famille Mâlon possesseurs d'*"habergements"* sont connus pour le milieu du 15e s. : le seul aveu des frères de l'hôtel-Dieu en mentionne trois, ceux de Mathurin, Jean et Colin, alors qu'un acte de vente de 1490 mentionne l'existence de celui de Thibaud et de la maison de Jacques. L'*"habergement"* de Mathurin Mâlon, signalé dans l'aveu de l'hôtel-Dieu de 1460, a pu être localisé sans trop de risque d'erreur à l'emplacement de ce qui deviendra durant les siècles postérieurs l'hôtel de Gennes, établi au nord-ouest de la rue Poterie et aujourd'hui entièrement détruit. Seule une photo de détail de la porte d'entrée de la tour d'escalier polygonale atteste la présence de vestiges du milieu du 15e s.

Figure 143 : L'*"habergement"* de Mathurin Mâlon tel qu'il se présentait au 18e s. (Planche 28) et la porte d'entrée de l'escalier avant sa destruction dans les années 1970.

Les résidences de Jehan, établies à l'est de celles de Mathurin et de Colin, au nord-est de la rue Saint-Jacques, ont pu être localisées à l'échelle de la ville, mais leur organisation interne n'est pas connue puisque les parcelles attribuées à ces demeures n'ont livré aucun vestige de cette période.

Un acte d'achat de 1490 stipule que Jacques Mâlon, contrôleur du grenier à sel, achète la maison de Florent Gaubert, élu en l'élection de Vendôme, situé au sud de la maison de Thibaud Mâlon, qui n'est autre que l'hôtel du Saillant dont nous avons vu l'ancienneté. Thibaud serait l'artisan d'une réfection d'ensemble de l'édifice au milieu du 15e s.

[938] L'aveu de 1460 de l'hôtel-Dieu en est un exemple représentatif puisqu'il distingue dans la même rue les maisons des "*habergements",* ADLEC/41/H/51 (1460).
[939] Il est souvent fait mention d'"*habergement fossoyé*", il peut s'agir de maisons fortes.

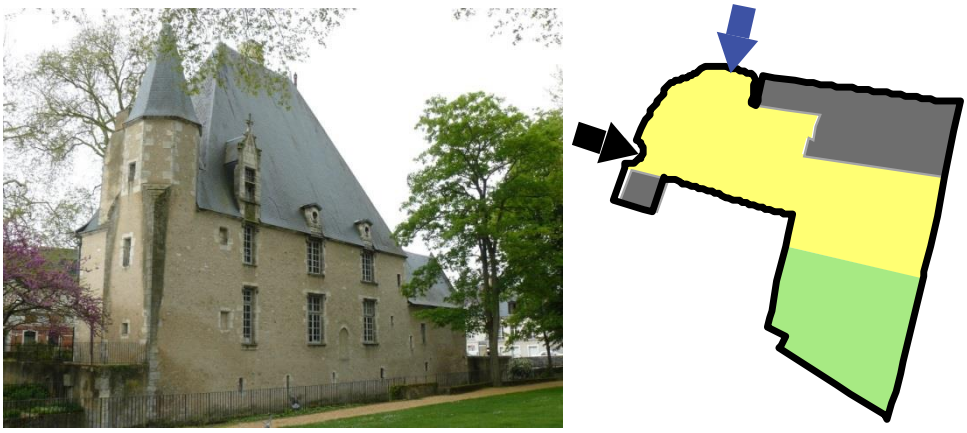

Figure 144 : L'hôtel du Saillant, propriété de Thibault Mâlon avant 1490 (photos et plan en 1811, les flèches indiquent les accès à la rue et à l'eau).

La maison dite du "Gouverneur" est un autre exemple d'hôtel particulier du milieu du 15e s. Appartenant à Jehan Georget, châtelain de Vendôme, cet édifice aujourd'hui détruit présentait un plan en "L" séparé de la rue par une petite cour. À l'arrière de la parcelle s'étendait le jardin. Le compte de 1510[940] indique que le bâtiment fut agrandi sur la place du marché d'environ 4 m : il doit s'agir de la portion de l'aile qui ne présente pas de fenêtres sur cour.

Figure 145 : La maison du gouverneur au 19e s. et la configuration de la parcelle en 1811, très proche de ce qu'elle devait être au 15e s. (Photos SAV)

Le dernier *"habergement"* reconnu pour le milieu du 15e s. est celui de Jehan D'Illiers, peut-être le même, qualifié d'écuyer, qui rendait hommage au chapitre pour son fief du Tertre à Lignières[941]. Cette famille qui remontait au 12e s.[942] avait donné un évêque à Chartres et un gouverneur aux vendômois. Cette maison prenait la forme d'un long corps de logis rectangulaire desservi par une tour d'escalier semi en œuvre aujourd'hui disparue. Le corps de logis toujours en élévation a été entièrement transformé au 19e s.

[940] AN/P/974-8/01-02 *Comptes* (vers 1510).
[941] ADLEC/G/273 (1462).
[942] SAINT-VENANT 1912-1917c : 93.

Figure 146 : Hôtel Dilliers (Planche 28) et configuration de la parcelle en 1811, très proche de ce qu'elle devait être au 15e s.

Ces quelques exemples montrent toute la variété des plans et des organisations parcellaires déjà présentes au milieu du 15e s. Derrière cette apparente hétérogénéité, tout relevait du même désir de s'isoler de la rue par la clôture. Deux grands types peuvent être identifiés : les édifices sur rue et ceux en cœur d'îlot. Dans le premier cas, l'entrée dans la cour où était installé l'escalier s'effectuait soit par un porche établi dans le corps de logis, soit par un portail, si la parcelle était assez grande ; dans le second cas, l'entrée s'effectuait par un portail. Dans le cas des logis sur rues, le côté donnant sur l'extérieur était souvent austère et percé de petites fenêtres.

Les lieux de résidence des notables à l'échelle de la ville

À l'échelle de la ville, le lieu de résidence de ces notables reste le même qu'au siècle précédent. Si les vastes propriétés dotées d'un logis en cœur d'îlot continuent d'exister, l'agencement des nouvelles constructions change puisqu'elles doivent s'intégrer à un parcellaire rendu plus dense par la pression foncière (*Cf.* p.494). Les rues Guesnault, Saulnerie, Basse, la place Saint-Martin et les pourtours de l'hôtel-Dieu (rues Poterie et Saint-Jacques) dont nous avons vu qu'ils étaient en grande partie dans les mains de la famille Mâlon, continue de regrouper la totalité des habitations de notables. La rue Guesnault est toujours le lieu le plus en vue de la notabilité. On retrouve parmi les propriétaires de cette rue au milieu du 15e s. de nombreux notable (Tableau 73).

Nom	Statut
Le Blanc Jehan	grainetier à sel de Vendôme
Delacourt	ND
Hullier François	ND
Galois Pierre	ND
Le comte de Vendôme	ND
Hardy Jean	ND
De Rebut Etienne	Marchand
Daguier Bertrand	Bourgeois
La Courturier Thomas	ND
De Pertes Gauthier	Noble
Le Bastonnier Guillaume	Administrateur de la Maladrerie
Curé de Lunay	Curé
Galois Jean	ND
De Rougemont Jean	Noble
Cornet Macé	ND

Tableau 73 : Les propriétaires de la rue Guesnault vers 1460.

Tous ces notables qui résident en ville, diplômés de l'université, veulent prendre en main une partie de l'administration de leur ville, jusqu'ici entièrement entre les mains du comte.

De la prise de conscience d'une communauté urbaine à son institutionnalisation

Durant ce siècle, un nouvel acteur vient s'immiscer dans le jeu déjà complexe qui se déroule à Vendôme : l'échevinage. Le cas vendômois n'a rien d'exceptionnel et ne diffère pas des autres cas régionaux, tant dans le processus d'installation que dans les réalisations matérielles qui en découlent. Les érudits locaux depuis le 19e s. pensaient qu'une communauté d'habitants pouvait exister déjà au 14e s. mais que le réel acte de fondation d'une organisation, l'échevinage, se mit en place en 1467 après le don des fossés et murailles de la ville aux habitants, dont ils utilisèrent une porte pour en faire un hôtel de ville. Cette tradition dissimule en réalité une complexité dans laquelle la reconnaissance d'une communauté n'équivaut ni à la mise en place de son organisation, ni à la construction d'un hôtel de ville. Essayons de dénouer ces différents aspects.

Une communauté d'habitants avant 1467 ?

Les registres municipaux de la ville de Tours mentionnent en 1364 le salaire payé à un messager pour deux voyages effectués à Vendôme pour porter *"des lettres clouses adressées aux gens de Vendosme"* (TREMAULT 1904 : 15). Que faut-il entendre sous les termes *"gens de Vendosme"* ? Sont-ce les officiers comtaux, les habitants ou les bourgeois ? La dernière proposition nous paraît la plus probable. En effet, l'existence d'une communauté d'individus ayant le droit l'élire un procureur pour les représenter temporairement apparaît dans les textes pour la première fois en 1360, dans une lettre formalisant l'accord intervenu entre le comte et les moines à propos de *"la porte et yssue sailant en leurs prez"*, c'est-à-dire la porte située à l'extrémité orientale de la rue Parisienne. Cet accord stipulait que les moines ne pourraient édifier leur porte qu'à la condition qu'il existât deux clés, une dans la possession de l'abbé et l'autre dans celle d'un bourgeois *"esleu par le dit abbé et les dits bourgeois*[943]*"* et qu'en cas de guerre, le bourgeois élu sera tenu de donner la clé à l'abbé. Il est aussi précisé que seul l'abbé pourra *"asseoir le guet sur les meurs de la dite abbaie, sans ce que le cappitaine de la ville y ait que veoir, sauf que en faisant son tour, s'il y voit faulte, il en advertira ledit abbé pour y porveoir"*.

Un accord quasi similaire apparaît en 1454[944], à la différence que le bourgeois, au lieu d'être élu par l'abbé et les autres bourgeois, était élu exclusivement par le comte, autrement dit nommé ! Y-aurait-il eu un recul du pouvoir de l'assemblée des bourgeois durant le 15e s. au détriment du pouvoir comtal ? Certainement, si l'on se fonde sur la période de tensions ouvertes vers 1460 entre la communauté des habitants et le comte, qu'a très récemment mise en évidence Christophe Marion (MARION 2007 : 115). En effet, depuis 1460, un procès devant le bailli de Tours oppose le comte de Vendôme et ses sujets, qui refusaient de rendre le guet et la garde au château comtal. Louis XI prenait fait et cause en 1463 pour son "cousin" et rappelait que les habitants s'étaient rassemblés sans autorisation et que deux meneurs, Jehan

[943] TV/777/V (1360).
[944] TV/777/VI (1454).

Nouvelon et Clément Bernard, avaient levé des deniers sur les habitants. Le bailli ne fut pas favorable aux habitants, entendu qu'à Vendôme *"a bel et grant et notable chastel, logeys pour y loger les guétaux".* L'affaire semble se poursuivre par des excès des agents comtaux envers les meneurs contraints à l'exil. Ces événements montrent que depuis le milieu du 14e s. au moins, certaines personnes avaient le droit de se rassembler et d'élire un représentant. Ce droit fut remis en cause par le comte, certainement au milieu du 15e s., à la suite de la réfection de l'enceinte, probablement à ses frais. C'est dans ce contexte particulier qu'intervient le don des fossés de la ville aux habitants et manants de Vendôme, qui signe pour de nombreux érudits l'acte de naissance du corps de ville. Est-ce vraiment le cas ?

Le réexamen de l'acte de 1467 : l'acte de constitution d'un corps de ville ?

Le réexamen du texte de 1467 a pour objectif de faire la part entre la réalité décrite dans l'acte et le poids de l'historiographie. Ce document, dont l'original a aujourd'hui disparu, n'est connu que par une "*copie certifiée conforme*" de 1772 conservé aux Archives Nationales[945]. Dans ce texte, *"les habitans et mannans"* de Vendôme délèguent Guillot

[945]AN/Q/1/443 : *"Sachent tous presents et avenir que comme les bourgeois, manants et habitants de la ville de Vendosme se soient transporter par devers très haut et puissant Prince monseigneur le Comte de Vendosme et y ayant exposé qu'en toute […] les bonnes villes de ce royaumes les fossés qui sont a l'environ de la ville qui sont pour la tuition et deffense des dittes villes ensemble l'utilité et proffit d'iceux sont comportent et appartiennnent de raisons aux habitants des dittes villes parceque iceulx sont tenus et contraint maintenir, soutenir et entretenir lesdits fossé en bonne et suffisante reparation pour la preservation, tuicion et deffense des dites villes; et combien que les habitants de la ditte ville de Vendosme ayant par long tenue entretenu les fossés de la ditte ville de Vendosme en bonne et suffisante reparation, neantmoins sous ombre de ce que mondit seigneur le comte a tenu lesdits fossés enfer mains en prenant d'iceulx. L'utilité et proffit iceulx habitants ont delaisse a entretenir lesdits fossés en reparation suffisante et tellement que de present pour metre iceulx fossés en reparartion pour la tuicion et deffense de laditte ville, il conviendroit et seroint necessité mectre et employé en leur repparation d'iceulx fossés la somme de cinq cents livres et plus aquy raisonnablement les dits habitants disoient non être tenu parceque n'avoient leur emulument et proffits des dits fossés ainsi les prenoit et avoit montdit seigneur le comte. Et a ces causes et afin que inconvenient dommage et deshonneur n'en advenait a la ditte ville ni a la chose publique par faulte de ce que les dits fossés ne seroient en reparartion, requeroient iceux habitants a mondits seigneur le comte que de sa grace il luy plust les dits fossés mettre en mains de la ditte ville et que d'iceux avecques des proffits et emulements qui en porvient sortir et advenir il en laissat jouir et user les dits habitants et qu'ils entretiendront et maintiendront les dits fossés en bonne et suffisante repparartion pour la tuicion et deffense de la ditte ville et s'emploiroient doresnavant a fortiffier iceulx fossés et de la partie de montdit seigneur le comte pour monstrer que la ditte requeste n'estoit raisonnable estoit dit et obire mennement par les gens et officiers que combien que communemment en toute les villes de ce royaume les habitants des dittes villes reparassent et tiennissent en état les fossés et douves d'icelles; néantmoins les seigneurs temporels prenoient en l'utilité et proffit des fossés des dittes villes et qui plus est toute a et quantes fois que aucun domaine ou heritage etoit appliqué pour la tuicion et deffense d'aucune place ou forteresse soit en fossés en eau ou autrement, incontienent et deslors il est appliqué et complete et appartient au seigneur du lieu. Disoit oultre mondit seigneur que les dits fossés étant pour la fortification de la ditte ville de Vendosme et de l'utilité et proffits d'iceulx mondit Seigneur et Meseigneurs les prédecesseurs seigneurs de la ditte ville de Vendosme avoient jouy et usé par tel et si longtemps qu'il n'est mémoire d'homme au contraire, et que valloir et suffire doit quantes avoir acquis droit de perscription et pour les moyens disoit mondit seigneur le comte que la requeste des dits habitans étoit impertinant et contre raison et combien que pour les moyens dessus dits et autre qui se pourroient alleguer en cette partie a mon dit seigneur comportent et appartiennent les dits fossés avec l'utilité et proffit d'iceulx néantmoins mondit seigneurs voulant toujours les faits de la dite vielle être traittées …. Et comme mes siens propres, mon dit seigneurs le Comte de sa benigne grace a voulu obtenu percu a la requeste dessus ditte faite par lesdits habitans en la forme et mannière cy après déclarée c'est assavoir que les dits habitans pour les dits fossés seront tenus payer chacun an a mon dit seigneur pour son devoir seigneurial un groux d'or fin et pour …de Vendosme en droict par devant nous personnellement estably Guiot Lefevre Bourgeois du dit lieu de Vendosme ou nomet comme procureur des dits habitans speciallement député et commis quant a ce, ainsy que apparu nous est par lettres de procurations faictes et passées en ceste mesme court parmy lesquelles ces*

Lefevre, bourgeois de Vendôme, auprès de la cour comtale, pour réclamer au nom des habitants la cession des fossés de la ville. Le choix de ce personnage n'est certainement pas un hasard, Guillot Lefevre étant par ailleurs qualifié de *"conseiller en cours lai*[946]*"*. Les habitants essaient de convaincre la cour comtale en énonçant des arguments de plusieurs ordres : historique, comparatif, financier et juridique. Le premier consiste à rappeler au comte que les fossés de Vendôme avaient été creusés par les habitants pour leur défense et surtout avaient été entretenus par eux depuis des temps immémoriaux, un argument pas si éloigné de la réalité, le fossé et l'enceinte ayant été édifiés pour le peuple vendômois et entretenus par la corvée de curage. Ensuite, ils comparent Vendôme, une "bonne ville", aux autres villes du même type dans lesquelles les habitants ont la concession des fossés, voire plus. Ensuite, ils évoquent le caractère vétuste des fossés qui demanderaient pour être réparés une somme de 500 livres, somme que le comte économiserait en concédant les fossés aux habitants. Enfin il avance l'idée d'une usurpation par le pouvoir comtal de la propriété des fossés depuis *"si longtemps qu'il n'est mémmoire d'homme qui s'en souviennent"*. Si l'attitude première du comte face à cette requête reste inconnue, il finit par y répondre favorablement en émettant deux conditions : d'une part le paiement annuel *"d'un gros fin d'or au terme de la Toussaint"*[947] et d'autre part en réduisant les exigences des habitants et en leur concédant seulement une partie de ces fossés, depuis l'arche du Bourg-Neuf jusqu'à la tour aux Chéreau. Pourquoi cette unique partie des fossés a-t-elle été cédée aux habitants ? D'abord, le comte ne peut donner ce qui ne lui appartient pas : il faut se souvenir que depuis le 11^{e} s., les moines de la Trinité sont possesseurs des canaux depuis le moulin Perrain jusqu'aux moulins de la Chappes au nord et de la rivière du Loir, depuis ces mêmes moulins jusqu'au pont Saint-Bié au sud, soit l'ensemble du réseau hydrographique à l'ouest des rues du Change et de Saint Bié.

---

presentes sont annexées, Soubsmectant premierrement et avant tous et chacuns les biens meubles et heritages apartenans a la ditte ville presens et advenir ou qu'ils soient lesquels quant à ce il a soustenir et obligé a la justice, juridiction, pouvoir, autorité et contrainte de notre ditte court et a toutes autres si metier est quant au fait qui s'ensuit lequel a conni et confesse au nom que dit est en la ditte court par devant nous les choses dessus dittes etre vraye, et oultre qu'il a prit et accepté en encore par les teneurs de ces presentes prent et accepte des maintenant a toujours mais perpetuellement pour iceulx habitans et leurs successeurs en laditte ville de montdit seigneur le comte les fossés dessus dits a comprendre iceulx depuis la tour aux Chereaux jusques a l'arche de Bourneuf et moyennant que les dits habitans et leurs successeurs enla ditte ville seront tenus payer par chacun an a toujours mais perpetuellment a mondit seigneur ses hoirs et ayant causes un groux d'or fin au terme et feste de Toussaint et commencera le premier terme pour payer le premier payement de la toussains prochaine venant en un an et de la en avant de terme en terme par chacun an a toujours mais et par se faisant les dits habitans seront tenus maintenir et soutenir en bonne et suffisante les dits fossés pour la tuicion et deffense de la ditte ville desquelles choses dessus dittes et de chacune d'icelles le dit Guillot Lefevre au nom et comme ... procureurs dessus dit, s'est tenu pour content par devant nous, et quant a tout ce que dessus est dit et devisé tenir gardes, entérigne et accomplis fermement et loyallement sans jamais aller ne venir contre en aucune manière sur peine detourcousts, mises interets et dommages, rendre et restituée et amendée au simple ferment du porterie de ces présentes lettres sans autre preuve faire, le dit Guillot Lefevre au nom et comme procureur des dits habitants en a obligé et oblige tous et chacuns leur biens meubles et heritages de la ditte ville ou qu'ils soient présents et advenir et a renoncé et renonce par sa foy sur ce baillée en notre main a toutes et chacunes les choses et contraires a ces présentes lettres,et nous tout ce avons jugé a tenir et scellé des sceaux aux contracts de notre ditte cour le treizieme jour d'avril l'an mil quatre cent soixante sept après Pasques signé Grantbanc et Scellé."

[946] ADLEC/53/H/11(1461).

[947] Les Comptes de la châtellenie des environs de 1510 (AN/P/974-8/01-2), confirme bien le payement par les *"mannans et habitans"* d'un gros fin d'or au terme de la Toussaint : *"... pour les foussez de ladite ville et le revenu diceulx a eulx laisser par montdit seigneur novellement qu'ilz sont tenuz paier par chacun an au dit terme de la toussains une piece dor vallant ung gros fin."*

Ensuite, dans la partie relevant du pouvoir comtal, seule la portion la moins rémunératrice est donnée aux habitants : celle ne comportant aucun moulin. La partie que se réserve le comte est donc la plus lucrative mais aussi celle qui sert à la défense du château puisqu'il s'agit des fossés de la basse-cour.

Si la réponse favorable à la requête de 1467 peut apparaître comme un moyen d'apaiser les tensions apparues depuis 1460 entre les deux parties, il n'est aucunement fait mention d'un corps de ville, ni de sa composition, ni de ses prérogatives. Il n'est pas non plus fait mention des murailles de la ville. Cet acte constitue néanmoins l'acte de naissance non pas d'une communauté d'habitants, existant certainement depuis très longtemps, mais d'une communauté liée par un objet commun, une mission commune : l'entretien des fossés de la ville. Le passage de cette communauté non organisée à un échevinage tel qu'il apparaît au début du 16^{e} s., émanant d'une assemblée des habitants qui se réunit annuellement dans les bâtiments des Cordeliers et qui peut agir, se doter de finances et tenir ses comptes, reste en l'état des connaissances mal connu.

La fondation de l'église de la Madeleine

La fondation de la nouvelle église de la Madeleine le 2 juin 1474, interprétée traditionnellement comme la marque d'un essor démographique, peut aussi traduire une certaine prise en main des affaires communales par les habitants. En effet, le comte Jean VIII autorise l'édification, à la demande des habitants, dans la partie nord de la ville, d'une église à condition d'y célébrer *"tous les lundis, au soleil levant une messe appelée la messe le Comte*[948]*"*, pour lui et ses successeurs. Le même jour, une procuration fut donnée par les habitants de la ville de Vendôme à Michel Robin et Chopin Robert[949] afin de définir la place d'une église que l'on devait faire bâtir en la rue Saint-Jacques. L'emplacement défini était situé dans la censive de la collégiale Saint-Georges, au nord de la rue Saint-Jacques, et était occupé par des habitations qu'il fallut démolir pour construire l'église[950].

[948] TREMAULT 1869, éd., Note sur les archives de l'ancien duché de Vendôme : 255-274.
[949] Selon de TREMAULT 1904 : 31 il s'agit de bourgeois.
[950] TREMAULT 1869, éd., Note sur les archives de l'ancien duché de Vendôme : 255-274 : Actes du 18 novembre 1474 contenant accord, par lequel le comte de Vendôme accorde 30s au prieur de Reveillon, sur une maison, y énoncée, au lieu de 30s qu'il avoit sur une maison démolie en la rue Saint-Jacques, pour édifier partie de l'Eglise de la Madeleine, signé Rousseau.

6.2.4 Les "gens de métiers" à Vendôme entre 1420 et 1480 et la reprise économique

Christophe Marion, dans le cadre de sa maîtrise sur la collégiale Saint-Georges pendant la guerre de Cent Ans, avait mis en évidence une phase de reconstruction à partir de 1440 qui fait suite à une période de ralentissement économique d'une vingtaine d'années. Retrouve-t-on cette période d'essor dans la ville ? La distinction établie pour le 14e s. entre activités banales et activités développées sera la référence dans toutes les parties suivantes. Les activités banales et développées observées au 14e s. restent les mêmes jusqu'à la fin de l'étude, seule leur importance, leur essor ou leur déclin et donc leur emprise au sol seront analysées. Durant la soixantaine d'années qui nous occupe ici, les informations concernant les activités banales de la ville n'ont pas subi de transformation ou en tous cas elles n'en ont pas laissé de trace. Seuls les changements intervenus dans les activités développées seront étudiés, d'autant qu'elles connaissent un certain essor du fait de la reprise économique.

Les foires

Malgré les conflits et la diminution du nombre d'habitants, les huit foires mentionnées au début du 14e s. se maintiennent et trois nouvelles sortent même de l'ombre, celle de Saint-Georges et celle de la dédicace de l'église Saint-Georges[951] appartenant aux chanoines et celle de Sainte-Croix dans les mains des moines manceaux de l'Épau (Tableau 67).

Nom de la Foire		Date
Saint-Bienheuré	Trinité	11 mai
Trinité	Trinité	Samedi avant le dimanche de la Trinité
Notre Dame	Trinité	
Saint-Martin d'été	Chanoines de Saint-Georges	4 juillet
Saint-Martin d'hivers	Chanoines de Saint-Georges	11 novembre
Foire de l'hôtel-Dieu	hôtel-Dieu	24 juin
Saint-Lazare	Le Comte	29 juillet
Saint-André	Le Comte	30 novembre
Saint-Georges	Chanoines de Saint-Georges	
Dédication de l'église	Chanoines de Saint-Georges	
Sainte-Croix	Moines de l'Épau	

Tableau 74 : Foires attestées à Vendôme au 15e s.

[951] AN/P/611 (1546) : *"tout droit d'estaelaige et aultres qui y appartiennent, c'est à savoir l'une le jour et feste de Saint-Georges et l'autre le jour de la dédicace de notre église qui est le 16e jour d'octobre"*

Les quatre foires[952] appartenant aux chanoines de Saint-Georges sont l'objet, en 1431, d'un procès opposant le chevecier et le chapitre, indiquant que les foires *"cheent chascun an en nostre ville de vendôme, lesquelles se doivent chevaucher par une personne de la dicte église avec les maires et sergents d'icelles, mais ledict chevecier depuis aucun temps en ças avoit fait chevaucher ledits jours par personnes estranges[953]"*. Les revenus de ces foires échapperaient-ils aux chanoines ? Des étrangers au chapitre ponctionneraient-ils les revenus des chanoines ? La localisation de ces deux nouvelles foires n'est, comme la plupart du temps, jamais indiquée. Si elles ont lieu *intra-muros*, leur emprise exacte reste à déterminer, les places du Marché et les rues environnantes ainsi que les espaces libres les plus proches de la collégiale seraient les plus appropriés.

La troisième foire apparaît dans notre documentation en 1444, quand les religieux de l'abbaye de l'Épau du Mans font acquisition d'un domaine dans le quartier du Temple, près du château de Vendôme, ainsi que des droits sur une foire pour *"chacun jour an le jour de la Sainte Croix"*, le 3 mai. Ce jour, ils ont le droit *"[…] de chevaucher ou faire chevaucher la dite foire au-dedans de ceste ville de Vendosme, en laquelle le dit jour prennent ou font prendre les atelages, coustumes et auctres devoirs appartenant a droit de foire, comme il accoustumé de faire aux autres foires establies en ladite ville… et d'y faire prendre ou faire prendre la coustume tant de pain que autres denrées semblablement les étalages."*. Cette foire était aussi appelée la foire aux chèvres[954]. Était-ce le moyen pour l'abbaye de l'Épau, possessionnée dans le Maine, de vendre son cheptel de chèvres à des tanneurs et mégissiers vendômois ?

La tannerie : un essor ?

En l'absence de données sur les quantités de cuir produit, plusieurs indices attestent un certain essor de la tannerie :

- d'abord, l'aveu et dénombrement de 1460 des frères de l'hôtel-Dieu indique que l'île Paradis, au centre de la ville *intra-muros,* renfermait des "fosses". Sont-ce des fosses de tannage ? S'agit-il d'une révélation documentaire ou d'une réelle apparition ? Quoi qu'il en soit, la persistance de ce vaste pré au au centre de la ville (9 800 m^2) qui ne fut jamais loti pose la question de sa fonction au moins au 14^e s. et même auparavant. Servait-il aux tanneurs établis sur son pourtour depuis le 11^e ou le 12^e s. ? Était-il utilisé par les fabricants de toile pour étaler leur production ? Des questions qui restent sans réponse[955] ;
- ensuite, de manière rétroactive, la réussite à la fin du 15^e et au 16^e s. de quelques familles, propriétaires de tanneries au milieu du 15^e s., invite à considérer cette activité

[952] Les deux foires de Saint-Georges et de la dédicace de l'église collégiale ne sont mentionnées en tant que telles que dans l'aveu de 1546 (AN/P/611) mais une existence plus ancienne ne fait pas de doute.
[953] ADLEC/G/225 (1431).
[954] HUCHER 1870 : 23. "Enquête relative au droit de foire dont jouissaient à Vendôme les religieux de l'Épau (du Mans)" *in : Bulletin archéologique, scientifique et littéraire de Vendôme*, Vendôme, tome 9 : 21-32.
[955] La ville de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loire), qui fait actuellement l'objet d'une thèse par Hadrien Rozier, présente au centre des espaces urbanisés un pré, appelé *"paquis"*, ayant pu servir à étendre les étamines produites.

comme un des fondements de leur richesse[956]. L'exemple de la famille Belot est parlant. André Belot, propriétaire d'une tannerie de la rue Poterie entre le début et le milieu du 15e s., a dû envoyer son fils François à l'université. Il devient alors licencié et peut exercer des offices auprès du comte. Il devient membre du Tribunal des Grands Jours et président de la Chambre des Comptes de Vendôme. Il acquiert une maison dans la rue Frinquembault au début du 16e s. ;

- enfin, l'augmentation du nombre de moulins à tan est une preuve de cet essor. En effet, les comptes de châtellenie indiquent l'édification de deux nouveaux moulins : le moulin Rondin, établi entre 1410 et 1460[957], et le moulin Marganne, construit entre 1410 et 1450[958].

La hausse de la production de cuir, si elle ne peut être mesurée de manière précise peut tout du moins être expliquée par le contexte historique : la guerre. Le début de 14e s. voit en effet les conflits s'accentuer entre les deux parties et les chevaliers sont de plus en plus mobilisés. Or, un chevalier et tout son équipement, cheval compris, nécessite selon André Guillerme une soixantaine de peaux (GUILLERME 1983 : 108). On comprend alors facilement la hausse de la demande en cuir et la richesse des tanneurs, du moins des marchands pouvant prétendre à une certaine notabilité.

6.2.5 Les communautés religieuses et la règle

À l'exception des Cordeliers, pour lesquels aucune archive n'a été conservée pour le 15e s., toutes les communautés religieuses de la ville s'évertuent à mieux administrer leurs biens, un phénomène qui se traduit par une hausse des revenus. Parallèlement, les demandes pour venir résider dans la ville *intra-muros* se multiplient, se traduisant par une pression foncière. Les communautés, grands propriétaires, vont en profiter pour ouvrir leur enclos et en lotir des portions.

Les moines du prieuré Saint-Pierre La Motte et l'ouverture de l'enclos

La plus importante ouverture d'enclos ecclésial aux laïcs est certainement celle du prieuré Saint-Pierre-La-Motte. Nos connaissances sur ce prieuré, son organisation et ses membres du 14e au 16e s. sont très réduites, seuls trois aveux de la seconde moitié du 15e s. au milieu du 16e s. apportant quelques informations[959]. Le nombre de moines établi dans le prieuré reste inconnu, même s'il a dû subir comme la plupart des autres institutions une forte baisse des effectifs, un relâchement de la Règle et un appauvrissement de la communauté. C'est certainement pour ces trois raisons que l'ouverture de l'enclos fut autorisée par le prieur dans le but d'obtenir de nouvelles sources de revenus par la location de maisons ou d'espaces de travail. Ce phénomène peut être mesuré assez précisément à partir des restitutions spatiales des différents aveux et dénombrements évoqués. Les documents de 1506 et 1546

[956] Il s'agit des représentants des familles Hugondier, Marganne, Cheuvrier, Patry, Le Proust, De la Croix, Belot, Robillart, Tohier, Lecomte, Huart, Guymont, Duboile ou Allart.
[957] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410) et AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[958] AN/P/976/07 *Comptes* (vers 1410) et AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[959] AN/P/602 (1443, 1506 et 1546).

mentionnent, à l'inverse de celui de 1443, un certain nombre de maisons et tanneries dans l'espace anciennement prieural qui ne se réduit plus qu'à la chapelle, aux logis du prieur du prieuré et du prieur de Saint-Lubin, soit environ 500 m^2 alors qu'il en renfermait 1 000 m^2 à l'origine (Planche 60).

Les moines de la Trinité en prise avec la difficulté de trouver un abbé (1462-1472)

Les moines de la Trinité connurent, entre 1462 et 1472, une période de conflits les opposant à leur évêque à propos du choix de leur abbé. Cette crise de gouvernance se traduit spatialement par une période de stabilité : aucun nouvel édifice n'est construit et l'abbatiale est toujours en travaux, faute d'un dirigeant reprenant les choses en main.

L'élection de 1461 fut mise en cause par Richard-Olivier de Longueil, cardinal évêque de Coutances, qui se présenta à l'abbaye en janvier 1462 pour s'octroyer le titre abbatial d'autorité. Les moines de la Trinité lui refusent l'accès à leur monastère et en retour, l'évêque les excommunia ainsi que leur abbé Aymery[960]. Les moines portèrent l'affaire auprès du pape et du roi de France. Louis XI exigea que le problème soit réglé par le bailli de Touraine. Jacques de Rougement et Jean Mallebranche, respectivement procureur d'Aymery de Coudun et de l'évêque de Coutances, s'engagèrent à comparaître devant le bailli à Tours. Ils n'eurent pas besoin de le faire puisqu'en avril 1462, le cardinal de Spolète nommait l'évêque de Coutances abbé commendataire[961] et le 7 avril 1462[962], le pape Pie II confirma cette nomination. L'abbé Aymery de Coudun démissionna de sa charge[963]. En 1470, la mort de Richard-Olivier de Longeuil ouvre l'abbatiat de la Trinité à Thibault de Luxembourg, évêque du Mans et frère de Marie, duchesse de Vendôme. Le parlement de Paris ajourna cette décision en faveur d'Aymery de Coudun, qui fut confirmé par le pape Sixte IV le 27 avril 1472[964].

Les frères de l'hôtel-Dieu entre relâchement de la règle et reconstruction

L'hôtel-Dieu était administré par une communauté de douze frères qui étaient dirigés par un supérieur, nommé *"maître*. Sous leurs ordres, des sœurs domestiques soignaient les malades (SAINT-VENANT 1912-1917d : 134-135). Cette organisation commença à péricliter comme la plupart des institutions hospitalières au milieu du 15^{e} s. Les frères auraient eu tendance à vivre comme des chanoines, laissant l'administration aux religieuses auxiliaires. La composition de l'enclos nous est donnée par un aveu de 1460 : *"C'est à savoir leglise, le cymetière, le dortoir au pauvre, maisons, grange, court, vergers Avecques le four a ban ainsi que le tout se poursuit et comporte assis en votre ville de vendosme estant au-dedans du fief et censif saint jacques appartenant audit hostel dieu*[965]*"*. La chapelle Saint-Jacques, qui n'est étrangement pas mentionnée dans l'aveu, fait assurément partie des biens de l'hôtel-Dieu. Un acte de 1452[966] indique que Pierre, évêque de Chartres, dédicaça et consacra de nouveau la

[960] TV/957, 958 et 959 (1462).
[961] TV/960 (1462).
[962] TV/961 (1462).
[963] TV/965, 966 et 967 (1462).
[964] TV/972,973 et 974 (1470).
[965] ADLEC/41/H/51 (1460).
[966] BMV/Ms 285 : 130 (1452).

chapelle Saint-Jacques, alors bâtie *"*en deux corps d'église*"* c'est-à-dire à deux vaisseaux ; il indique également un fort rehaussement du niveau de sol. S'il n'y a pas eu reconstruction, l'édifice dut subir d'importantes transformations liées certainement à la remise en défense de la ville, nécessitant le remblaiement du nord de la rue du Change dans le but d'installer *"un boulevert*" (*Cf.* p.494).

Si les textes concernant l'organisation de cette institution sont peu nombreux pour cette période, ceux concernant la gestion du patrimoine mettent en évidence une division de l'enclos et une location de certaines parties. Ainsi, une portion de l'île Paradis est baillée à des propriétaires privés dont la demeure est établie sur la rue de l'Écrevisse (place Saint-Martin actuelle). C'est par exemple le cas du propriétaire de l'hôtellerie du Barillet, qui acquiert une partie de l'île pour y établir un jardin en 1469[967]. Certains laïcs achètent des bâtiments servant à l'hôtel-Dieu comme la maison dite *"du Paradis",* établie à la pointe orientale de l'île entre le canal du pont Perrain au nord et le canal du pont Rondin au sud, acquise en 1447 par Guillaume Garnier[968]. Quant au reste de l'île, sa fonction n'est pas assurée mais pourrait bien correspondre à une zone de tannage dans laquelle étaient établies des fosses si l'on en croit la description donnée dans l'aveu de 1460 : *"Item un pre contenant ung arpent ou environ avecques une maison jardin et fosses appelles paradis assis en voste ville de vendosme joignant a la dicte riviere d'une part et d'autre a la riviere de la femme et enfants feu jehan beauxoncle.*[969]*"*

Les chanoines de Saint-Georges : réforme et rôle dans le redressement

Vers 1430, Louis de Bourbon, revenu de captivité après la défaite d'Azincourt, réforme le chapitre collégial Saint-Georges en augmentant le nombre de chanoines de douze à vingt et en ajoutant huit hebdomadiers. Les raisons de ce geste restent inconnues mais l'hypothèse d'un remerciement pour sa libération n'est pas à écarter ; la collégiale aurait-elle participé financièrement ? Après tout, ce personnage a bien conféré à la ville le privilège de gracier, chaque année, un criminel pour remercier la sainte Larme de l'avoir libéré. Cette augmentation du nombre de chanoines est peut-être aussi une réponse comtale aux demandes des bourgeois qui veulent pour la plupart avoir un fils chanoine. Quoi qu'il en soit, cette réforme du chapitre a plusieurs conséquences.

1) l'agrandissement et la construction de nouvelles maisons dans la rue Ferme :

[967] BMV/Ms286 : 149v (1469).
[968] BMV/Ms286 : 119rv (1447).
[969] ADLEC/41/H/51 (1460).

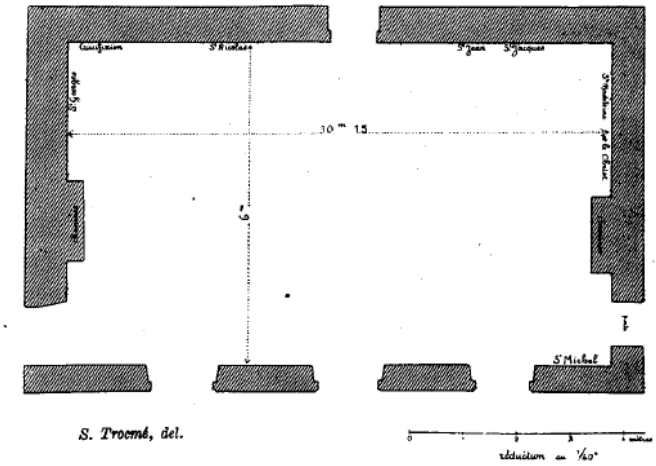

Figure 148 : Plan du bâtiment au premier étage.

Figure 147 : Saint Michel à cheval (Louzier Paul, 1924, MAP, N°15913).

Le passage de douze à vingt chanoines a des répercussions directes sur l'aménagement de leurs résidences, toutes situées dans la rue Ferme, en contrebas du château et de la collégiale.

Un édifice, attribué au milieu du 15e s. et aujourd'hui disparu, témoigne de cet essor. Détruit en 1931, il n'est connu qu'à travers les notes et dessins de Suzanne Trocmé et les aquarelles de Paul Louzier, publiés dans le *Bulletin de Société Archéologique* de 1931 (TROCME 1931 : 27-36). D'une longueur de 16 m et d'une largeur de 8 m, cet édifice comportait deux niveaux sous comble (Figure 148). La salle du premier étage possédait encore en 1931 plusieurs peintures murales dont un saint Michel à cheval, caractéristique de la première moitié du 15e s. (Figure 147).

2) une meilleure gestion des biens du chapitre :

Christophe Marion, qui a identifié 124 chanoines entre la fin du 14e et le milieu du 15e s., a montré que 47 étaient originaires de Vendôme, dont une dizaine appartenait à l'artisanat vendômois, une autre dizaine à la marchandise, sept à la bourgeoisie, une dizaine à des familles d'officiers et de gens de justice et trois seulement à un lignage noble. La composition du chapitre montre la présence dans ses rangs de personnages rompus aux techniques commerciales et financières, aptes à gérer les vastes domaines de la collégiale.

Ces chanoines menèrent une véritable politique économique favorable à la reprise (MARION 1995 : 23), dont l'amoindrissement des rentes est le fer de lance. Ainsi, toute une série d'actes entre 1431 et 1440 mentionne ces dégrèvements fiscaux. En 1431, Jehan Bouchier et Jehan Sibille se voyaient réduire les arrérages dus pour une maison rue Poterie de 11,5 à 6 écus, sous réserve de remettre en état la maison[970]. En 1432, le chapitre remettait à Philippe Esnault les arrérages d'une rente de 22 sous 6 deniers pour lui permettre de réparer

[970] ADLEC/G/232 (1431).

des maisons et diminuait la rente de 2 sous, 6 deniers[971] ;en 1438, le chapitre remettait 20 sous sur 40 dus pour une maison *"tellement tournée en ruyne que les dictes rente sont en voye de périlz et adnuller comme l'on dit"*[972]. En 1440, un Jugement était prononcé contre Jehan Rebours pour une rente de 8 sous 4 deniers à laquelle avait été réduite celle de 16 sous sur une maison rue Cheuvrie[973]. Cette politique favorisa une certaine reprise économique et permit à certains notables de s'enrichir.

À côté des rentes, qui constituent l'une des sources les plus importantes des revenus du chapitre, on trouve la dîme et, pour la zone qui nous intéresse, la dîme de la paroisse Saint-Martin acquise progressivement à partir du 13^{e} s. La collecte de cet impôt en nature nécessitait l'existence d'une grange dont nous avons vu qu'elle était située dans le Bourg Robert, actuelle rue de la Marre, dans le faubourg nord-ouest de la ville. Les comptes de 1380 et 1460[974] montrent un déplacement de cette grange vers le faubourg nord-est, le faubourg chartrain, qui devient le lieu d'extension privilégié de la ville. C'est en effet dans ce faubourg et quasi exclusivement là que les notables vont investir dans le foncier.

[971] ADLEC/G/236 (1432).
[972] ADLEC/G/241 (1438).
[973] ADLEC/G/2582 (1440).
[974] AN/P/975/03/*Comptes* (vers 1380) et AN/P/975/04/*Comptes* (vers 1460).

6.3 La rénovation urbaine : vers 1480-1510

La période d'une trentaine d'années entre 1480 et 1510 se caractérise par un embellissement de l'ensemble de la ville, qui voit s'achever plusieurs chantiers dont celui de l'abbatiale de la Trinité, terminé certainement vers 1508. C'est le triomphe du gothique flamboyant : les églises paroissiales de la Madeleine et de Saint-Martin sont reconstruites dans ce style, comme la chapelle Saint-Jacques. Le château subit lui aussi une phase de réaménagement, comme les hôtels particuliers des notables qui adoptent ce style. Faut-il pour autant, comme dans de nombreuses monographies urbaines, qualifier cette période de reconstruction ? Ce terme, issu de la situation des villes après les deux grands conflits mondiaux du 20^{e} s., a-t-il une réalité pour cette période ? Si pour Bourges ou encore Troyes, touchés par des incendies respectivement en 1487 et 1524, le terme de reconstruction peut s'entendre, est-il adéquat pour des villes comme Tours, Vendôme ou Blois, qui ne furent pas particulièrement affectées par les conflits de la Guerre de Cent ans ? Ne faudrait-il pas plutôt parler d'embellissement ou de mise au goût du jour ? Quoi qu'il en soit, l'embellissement des villes s'appuie sur une période de prospérité économique, durant laquelle les tanneurs et drapiers vont s'enrichir considérablement. Les notables urbains, maintenant reconnus dans le corps de ville, trouvent de plus en plus de débouchés professionnels dans les offices. Si la période précédente avait vu le resserrement des habitats dans la ville *intra-muros*, les dernières années du 15^{e} s. sont au contraire les années de l'ouverture, des maisons sont construites dans les faubourgs, alors que l'enceinte urbaine, maintenant en grande partie dans les mains des habitants, est percée de portes (Planches 62, 63 et 64).

Durant la période qui nous intéresse, le pouvoir comtal est entre les mains de François de Bourbon, qui meurt en 1495, et de sa femme Marie de Luxembourg. Si les actions de François reste mal connues, celles de Marie, fille aînée de Pierre II de Luxembourg et de Marguerite de Savoie, sont un peu mieux connues même si ce personnage, d'une ampleur européenne, reste mal documenté (KORTEWEG 2007 : 221). Elle épousa en 1484 en premières noces son oncle Jacques de Savoie qui mourut en 1486. Veuve, elle se remaria sur demande royale en 1487 avec François de Bourbon, comte de Vendôme. À la mort de son second mari, elle gouverna le comté de Vendôme (THELLIEZ 1969 : 12). La tradition locale lui attribue de nombreuses réalisations, tant sur le plan économique qu'architectural, sans qu'il soit possible en l'état des connaissances de prouver ces affirmations. Elle aurait par exemple participé à la reconstruction de l'église Saint-Martin, de la chapelle Saint-Jacques de l'hôtel-Dieu, de la Halle-tribunal, de l'hôtel de ville ou encore de la façade de la Trinité. Ce qui est certain c'est que le château fut de nouveau l'objet d'une réfection avec la reconstruction de la tour de l'éperon ou le réaménagement de terrasses surplombant la ville. Elle fut aussi à l'origine de la rénovation de la collégiale Saint-Georges et de l'achèvement des chapelles. Le pouvoir comtal, qui se caractérise par un maintien, sans innovation, des outils mis en place aux siècles antérieurs, tant pour les banalités que pour le recours à des officiers de plus en plus compétents, est donc omniprésent.

La compréhension de tous ces phénomènes repose essentiellement sur un document, le compte de la châtellenie des environs 1510 qui nous donne à voir une partie de la configuration de la ville au début du 16e s. Il est complété de plusieurs documents ponctuels, provenant d'institutions religieuses principalement. Le bâti édifié par tous les groupes sociaux est conservé, nous permettant d'approcher de plus près la morphologie de la ville.

6.3.1 Les notables vendômois à la fin du 15e s.

Les *Comptes* des environs de 1510 permettent de saisir le groupe des propriétaires vendômois au début du 16e s., de circonscrire celui des notables et d'analyser une partie de la mobilité sociale.

Les propriétaires vendômois entre 1460 et 1510

Vers 1510, les *Comptes* permettent de documenter les propriétaires de plus de 31 ha, soit 20% de l'espace étudié. Sur cette étendue, ce sont 346 propriétaires qui se partagent 492 biens. Parmi ces propriétaires, seulement 9% détiennent trois biens et plus, c'est-à-dire la même proportion que dans les *Comptes* de 1410 et 1460 (Tableau 75).

1460			1510		
Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie	Nombre de biens en ville et faubourg	Nombre d'individus / institutions	Pourcentage de propriétaires dans chaque catégorie
1	281	81	1	262	76
2	39	11	2	53	15,3
3	20	6	3	21	6
4	6	1,7	4	5	1,5
7	1	0,3	6	1	0,3
			8	3	0,9
Total de 450 biens	348	100	Total de 492 biens	346	100

Tableau 75 : Nombre d'individus possédant un ou plusieurs biens urbains vers 1460 et 1510.

La comparaison des anthroponymes montre que seulement 87 noms sont communs entre 1460 et 1510, soit un renouvellement de 75% des propriétaires entre ces deux dates (Tableau 76).

	Vers 1460	Vers 1510
Superficie comparée	31240 m^2	
Nombre de parcelles	450	492
Nombre de propriétaires	348	346
Nombre de propriétaires inchangés (même nom)	87	
Différence (départs/arrivées)	261	259
Taux de renouvellement	75%	

Tableau 76 : Taux de renouvellement des propriétaires entre 1460 et 1510.

Ces chiffres mettent bien en évidence la perpétuelle recomposition du groupe des propriétaires urbains que l'on observe au moins depuis le 14e s.

La disparition de noms des *Comptes* ne signifie pas obligatoirement une perte de notabilité ou l'extinction du lignage, mais cette absence doit être interprétée seulement pour ce qu'elle est, à savoir un désengagement des propriétés en ville, soit du fait d'une réussite spectaculaire ouvrant aux personnages des horizons plus lointains, soit du fait de la disparition du lignage… : une étude qui reste à mener sur l'ensemble de la société vendômoise de la fin du Moyen Âge. Mais intéressons-nous à ceux qui continuent de demeurer en ville et plus particulièrement à ceux qui émergent de la documentation. On retrouve vers 1510 un certain nombre de familles que nous avons présentées dans la section précédente, la famille Allart, Boursier, Brandeau, Ceuillette, Dargouges, de la Fosse, Lefebvre, Marganne… Certaines atteignent les offices, d'autres continuent de prospérer dans la marchandise, les deux mêmes moyens utilisés par les nouveaux promus pour accéder rapidement à la notabilité.

Les ascensions rapides de la fin du 15e s.

Les *Comptes* de 1510 indiquent la profession d'un certain nombre de propriétaires. On y retrouve des apothicaires, barbiers, bonnetiers, bouchers, boulangers, chapeliers, chaussetiers, cordonniers, couturiers, drapiers, marchands; maréchaux, merciers, orfèvres, parcheminiers, pâtissiers, pelletiers, perriers et potiers. Reprenons quelques-uns de ces propriétaires et regardons leur ascension sociale.

Le premier domaine étudié est celui de la draperie. En 1460, Jean de Rougemont apparaît sur la scène vendômoise comme propriétaire de deux maisons, une rue Guesnault, certainement sa résidence, et une à l'emplacement des halles aux bouchers en cours de lotissement[975]. C'est certainement le même qui, en 1437, est dans un aveu comme seigneur de la Montellière[976]. Il dut avoir deux fils de son mariage avec Jehanne Cueillette, Pierre, bourgeois de Vendôme[977], résidant vers 1510 rue Guesnault, certainement l'aîné qui hérite de la seigneurie de la Montellière[978], et Nicolas, le cadet, marchand drapier à Vendôme, édificateur de la maison du 8, rue Renarderie dénommée chambre des Comptes. L'historique de la famille durant le 16e s. a été restitué par Raoul de Saint-Venant et montre des mariages avec tout le milieu des affaires vendômoises (SAINT-VENANT 1912-1917b : 413).

Le second domaine que nous suivons depuis le 14e s. est celui de la tannerie : plusieurs familles exerçant cette profession sortent ainsi de l'ombre au milieu du 15e s. et connaissent une ascension rapide. C'est par exemple le cas de la famille Guinebault. Michel était en 1450 propriétaire d'une terre dans la varenne de Vendôme[979] ; en 1484, il est dit bourgeois demeurant à Vendôme[980]. Son frère Jean était en 1488 qualifié de marchand de Vendôme[981].

[975] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[976] AN/P/626 : 1 (1437).
[977] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[978] SAINT-VENANT 1912-1917b : 188 et AN/P/639/27.
[979] AN/P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
[980] AN/P/625 : 22 (1484).
[981] ADLEC/G/236 (1488).

Il était propriétaire de deux tanneries dans la rue Cheuvrie en 1460 qui ne lui appartenaient pas en 1450. En 1510, il est propriétaire de trois établissements dans la rue Cheuvrie. Son fils Martin était en 1551 dit feu avocat maître Martin Guinebault, seigneur de Villaria[982]. La famille Arrondeau s'enrichit également par la tannerie : Guillaume Arrondeau est qualifié dans les *Comptes* de 1510 de marchand-tanneur et est propriétaire d'une tannerie rue des Tanneurs.

Ces marchands tanneurs ne constituent qu'une partie de la population vivant de la tannerie, l'analyse des propriétaires des *"maison à escorces"* montre que la production est entre les mains d'officiers du comte ou de bourgeois. En effet, sur les neuf personnages dont nous dressons rapidement la liste : Jehan Colas, Pierre Fortin, Jehan Mingres, Jacquin More, Jehan Guillepin, Jehan Cohuau et Geoffroy Regnier, seulement deux sont dits tanneurs (Jehan Colas et Pierre Fortin) ; les autres sont connus comme receveurs du comté, nobles ou bourgeois.

À côté de ces réussites dans le grand commerce, on retrouve des personnages qui ont réussi par le simple commerce de proximité.

L'activité bouchère, peu honorable, permit néanmoins à certaines familles de s'enrichir et d'envoyer leurs enfants à l'université, tel Huguelin Bontemps, marchand-boucher à Vendôme en 1508[983]. Jehan Bontemps, son fils, était en 1559 licencié en lois, seigneur de la Chesne de Bosse (Sargé) et Vaulouzerain[984]. Guillot le Comte, marchand-boucher en 1479[985], est probablement le fils de Jean cordonnier à Vendôme en 1443[986], dont un des fils était déjà prêtre en 1455[987]. Il eut deux enfants, Messire Jehan Le Comte, chapelain de Saint-Georges, et Jehanne qui en 1480 était fiancée puis mariée en 1492 à maître Jehan du Plessis, bachelier en médecine[988]. Deux belles carrières pour des enfants de boucher.

Les familles Vallée et Rebours accèdent rapidement à un certain statut social, Thibaud Vallée est dit seigneur de Varanne en 1533 et fut surtout l'un des premiers échevins de Vendôme. L'origine de leur richesse, si elle n'est pas connue, doit certainement être recherchée du côté de l'artisanat.

On peut aussi noter la réussite de certaines familles grâce aux investissements fonciers. Berthelot Larchet, qui possédait en 1460 un seul jardin faubourg Saint-Lubin, et dont la veuve Catherine possédait en 1510 quasiment toutes les maisons du chevet de l'église Saint-Martin face à l'entrée de l'abbaye, donc d'une forte valeur commerciale, étaient également propriétaires d'une maison rue du Ponceau, actuelle place de la République, et dans la Grande Rue. Ils détenaient également un vaste pré à côté des grands moulins. Cet

[982] ADLEC/G/272 (1551).
[983] ADLEC/G/231 (1508).
[984] SAINT-VENANT 1912-1917a : 341-342.
[985] ADLEC/G/278 (1479).
[986] ADLEC/G/232 (1443).
[987] ADLEC/G/233 (1445).
[988] ADLEC/G/235 (1480).

enrichissement repose sur les biens de Catherine, héritière de Jehan Bourdon[989], et de plusieurs investissements.

Le faubourg Chartrain devient le lieu de l'expansion démographique à partir de 1460. À cette date, il n'y a quasiment aucune construction, alors qu'en 1510, plusieurs maisons et hôtels sont édifiés sur cette voie. On retrouve parmi ces investisseurs la famille Sentenbiens, déjà évoquée, mais aussi les familles Bourdon, Drouyn, Marquier, Vallée ou Brandeau. Il ne s'agit pas d'un fait nouveau : déjà à la fin du 14e s., Jean Beauxoncles avait acquis plusieurs terrains au "marcheis" qu'il avait vendus avant 1460 en effectuant certainement une belle plus-value.

La spéculation gagne également les rentes assises sur des maisons de la ville. Jehan Douillart, maître des réparations de l'hôtel du comte, prenait de la collégiale quatre maisons *"non parfaites"* en 1477 pour 20 livres de rente. Or, en 1489, à la suite d'un procès, nous apprenons qu'il avait loué une maison "chargé de 100 sous de rente envers le chapitre de Saint-Georges" pour 55 sous. S'il a appliqué le même traitement aux trois autres maisons, il gagnait 11 livres par an, soit un bénéfice entre 1477 et 1489 de 112 livres, soit une multiplication par 5,6 de sa mise de départ (MARION 1995 : 120).

Mathurin Bodin achetait le 4 mai 1508 la moitié d'une maison à Vendôme pour 20 livres. Le 25 avril 1509, il la revendait pour 22 livres, 7 sols et 6 deniers. Il gagnait ainsi 2 livres, 7 sols et 6 deniers, soit un intérêt annuel de 12%.

Si ces moyens d'enrichissement sont relativement ouverts à l'ensemble de la population, les plus importantes et rapides ascensions se passent dans le domaine des offices et du service aux grands, le seul moyen d'accéder à la noblesse. Cinq familles déjà bien avancées dans l'ascension de la hiérarchie sociale représentent ce dynamisme.

En 1459, Jean Cueillette, bourgeois de Vendôme, est seigneur de Chicheray et en 1488, un Jean Ceuillette, celui de 1459 ou son fils, est qualifié de secrétaire du roi et trésorier de monseigneur de Bourbon. En 1493, il est toujours notaire et secrétaire du roi mais aussi contrôleur en ses pays de Languedoc. Jean Cueillette, seigneur de Chicheray, celui qui est notaire du Roi, fait construire une maison *"nouvellement ediffiers en place qui soulloit être a feu Guillaume Garnier et a Jehan Cueillette son père*[990]*"*. C'est l'hôtel de Chicheray, qui deviendra plus tard le collège puis l'Hôtel-Dieu de Vendôme et dont les vestiges ont pu être retrouvés dans les bâtiments actuels de l'hôpital.

Les Salmon sont une famille qui sort de l'ombre documentaire au milieu du 15e s. En 1463, Jean Salmon est qualifié de canonnier du roi et est propriétaire du fief du grand Léhon, commune de Savigny, joignant au fief des Chateliers. Il eut trois enfants, Nicolas, Claude et Jeanne. Nicolas ou Colas Salmon, écuyer, hérite de son père la seigneurie du Léhon alors que Claude Salmon assure sa richesse en devenant trésorier du Vendômois (SAINT-VENANT 1912-1917b : 277). C'est lui qui se fit édifier un hôtel particulier rue du Ponceau, actuelle Place de la République, qui fut remanié au milieu du 16e s. (*Cf.* p.579).

[989] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[990] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

Les Belot constituent également un modèle de réussite rapide. En 1410, André Belot possède un pré dans la varenne ; son fils Jean Belot, non qualifié, possède deux maisons dans Vendôme en 1450 et 1460 et un jardin au faubourg Saint-Michel en 1510. François Belot, peut-être son fils, est dit vers 1525 président de la chambre des Comptes et conseiller aux Grands Jours. Une belle réussite qu'il ponctue par l'achat de la maison de Jean Tardiveau, marchand chapelier, qu'il transforme en un vaste hôtel particulier (*Cf.* p.582).

Michel de la Fosse connut une ascension rapide : notaire et tabellion de Vendôme en 1466[991], praticien en *« cours laie »* en 1490, élu de Vendôme en 1481, il était feu écuyer en 1513[992]. Son frère Jean fit une carrière dans les offices : il fut contrôleur du grenier à sel en 1442, puis écuyer, lieutenant général du Vendômois en 1477[993], bailli de la Trinité en 1488[994], et homme d'armes des ordonnances du roi[995]. Il prit possession de la maison de Guillaume Legier rue de la porte Mairesse entre 1410 et 1450 et y fit édifier un hôtel. Guillaume de la Fosse, un autre frère ou un fils, est procureur général[996] en 1511, bailli en 1538[997] et en 1516, licencié-ès-lois[998].

La dernière famille qui connaît une ascension rapide dans les offices est celle de Cuigy. Absente des Comptes de 1460, cette famille semble être dans les mêmes conditions que les Dargouges au début du siècle. Vendôme est un lieu d'exercice d'offices qui ne serait pas accessible aux cadets des grandes familles tourangelles, chartraines ou orléanaises. Ainsi en 1507, Jean de Cuigy était propriétaire de Montdetour, il était contrôleur du grenier à sel de Vendôme et lieutenant général du bailli du Vendômois. Neuf ans plus tard, il est qualifié de "*noble homme; maistre conseiller et procureur général du roi au bailliage de Touraine confesse estre home de foi de Charles duc de Vendosme pair de France*[999]*"*. Les offices vendômois furent pour lui un moyen de s'élever dans la hiérarchie sociale. Ayant fait souche en Vendômois, il fit édifier un hôtel particulier dans la très en vue rue Guesnault.

À côté de ces familles déjà bien positionnées dans la hiérarchie sociale, on retrouve des cas de réussite spectaculaire comme celle des Bruneau. Jean, coutelier de Vendôme en 1455, est certainement le même qui était propriétaire en 1450 d'une maison au sud de la place du marché qui ne lui appartenait pas en 1410. Un autre Jean, peut-être son fils, était marchand en 1507, puis patricien en 1513. Il est en 1510 propriétaire de deux maisons place Saint-Martin dont une face à l'entrée de l'abbaye. Charles, son frère, était contrôleur du grenier à sel en 1530[1000].

[991] AN/P/611/26 (1466).
[992] ADLEC/G/288 (1513).
[993] ADLEC/G/249 (1477).
[994] SAINT-VENANT 1912-1917d : 98.
[995] ADLEC/G/287 (1506).
[996] TV/698 (1236).
[997] SAINT-VENANT 1912-1917d : 98.
[998] SAINT-VENANT 1912-1917d : 107.
[999] AN/P/625 : 6 (1516).
[1000] SAINT-VENANT 1912-1917a : 107.

Un mode de vie unique : "vivre noblement"

Les *"habergements",* apparus dans la documentation au milieu du 15e s., continuent à être édifiés en ville selon le style architectural en vigueur, à savoir le gothique flamboyant.

Repérage et datation des hôtels particuliers

L'inventaire du bâti a permis de repérer quatre hôtels particuliers pouvant être attribués à la fin du 15e s. et au début du 16e s. Dans la plupart des cas, le nom et le statut du commanditaire ne sont pas connus, mais les propriétaires attestés au moment présumé de la construction peuvent être considérés comme tels. Il s'agit des hôtels des familles Cueillette, Tardiveau, Cuigy et Rougemont. Tous répondent au même désir des commanditaires de s'isoler de la rue, que les hôtels soient édifiés en bord de rue ou en cœur d'îlot. L'emploi du style gothique flamboyant s'explique certainement par les nombreux travaux de rénovation qui ont lieu en ville durant cette période, qui emploient tous ce style. Les maîtres d'œuvre ou les maçons présents pour les grands chantiers comme celui de la Trinité ou de la chapelle Saint-Jacques ont pu être recrutés ponctuellement pour l'édification de ces hôtels.

Les hôtels de Cuigy et Rougemont conservent de très maigres vestiges du 15e s. puisqu'ils furent en grande partie modifiés au 16e s. dans le style "à l'antique" (*Cf.* p.580).

L'hôtel de Chicheray, édifié par la famille Cueillette, certainement par Jean, notaire et secrétaire du roi[1001] avant 1510, est aujourd'hui entièrement intégré au bâtiment de l'hôpital. Il se présentait au 15e s. sous la forme d'un édifice en L desservi par un escalier à l'angle des deux corps de logis. Il offrait sur un de ses pignons un arc en accolade surmonté par un fleuron.

Figure 149 : L'hôtel de Chicheray, intégré dans les bâtiments de l'hôpital actuel.

L'hôtel Tardiveau se présente sous la forme d'un plan rectangulaire parallèle à la rue et possède quatre niveaux sous comble. Bien que remanié au 19e s. dans sa partie méridionale, il conserve encore du côté nord un pignon à crossettes sculptées. Chaque étage est éclairé sur cour par deux baies : les deux premiers niveaux possèdent des croisées ornées de larmiers sur consoles caractéristiques de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. L'étude des textes a permis de resserrer sa date d'édification : en effet, en 1506, l'aveu du prieur de Saint-Pierre-la-

[1001] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

Motte[1002] indique que cet espace renferme un jardin, tandis qu'en 1510, les Comptes de la châtellenie mentionnent une rente sur une maison neuve édifiée par le chapelier Jehan Tardiveau[1003].

Figure 150 : Façade occidentale sur cour de l'hôtel de Jean Tardiveau.

Une ségrégation spatiale à l'échelle de la ville : les lieux de résidence des notables

L'inventaire des édifices en élévation ainsi que les mentions apparaissant dans les *Comptes* des environs de 1510 autorise à l'échelle de la ville la restitution des lieux de résidence des notables. Les mêmes rues qu'au début du siècle concentrent l'essentiel des hôtels particuliers. Il s'agit des rues Guesnault et Basse, de la place du Marché et du parvis de l'église Saint-Martin, des pourtours de l'hôtel-Dieu tant dans la rue Saint-Jacques que dans la rue de la Poterie. Deux nouveaux regroupements apparaissent au nord-ouest de la rue Poterie, à travers les hôtels de Jean Cueillette et Guillaume de la Fosse, licencié en loi[1004].

La rue Guesnault continue d'être la rue la plus en vue, la rue de *"l'entre-soi",* qui regroupe un certain nombre de notables. Elle semble être un passage obligé à quiconque veut asseoir son honorabilité. En effet, à l'inverse des autres rues comportant des hôtels particuliers, la rue Guesnault voit un taux de renouvellement important de ses propriétaires. À l'exception de la maison de Jean Daguier, les noms de famille des propriétaires de 1510 n'étaient plus les mêmes que vers 1460.

En 1499, Jehan Dalier, enquêteur du Vendômois, prenait une maison dans la rue Guesnault[1005], en 1484, Maître Louis de Bourbon, fils illégitime du comte Jean VIII, évêque d'Avranches, protonotaire du Saint-Siège apostolique, conseiller du roi en sa cour du Parlement, achetait le quart d'une maison rue Guesnault[1006], certainement une résidence de villégiature lors de ses visites à sa famille. Jean de Cuigy, propriétaire d'une maison, était dit

[1002] AN/P/602 : 54 (1506).
[1003] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[1004] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[1005] ADLEC/G/245 (1499).
[1006] SAINT-VENANT 1912-1917d : 189.

licencié en droit, conseiller, procureur du roi au baillage de Touraine. La pression foncière sur cette rue était telle que des hôtels particuliers sont édifiés dans les deux rues perpendiculaires au nord, la rue Renarderie et la rue du Ponceau : il s'agit des hôtels de Nicolas de Rougemont, marchand drapier, et de Claude Salmon, trésorier du Vendômois.

La restitution des propriétés de cette rue à partir des *Comptes* de 1510 met en évidence sur les 17 propriétés de la rue 11 notables.

Nom	Statut
Leblanc Jean	Grenetier au grenierà sel, échevin de Vendôme en 1535
Brossier Helie	Receveur du comté en 1495
De l'abbaye Pierre	Non documenté
François Jacques	Non documenté
Salmon Nicolas	Ecuyer
Chéreau Jacquet	Seigneur de la Boutinière
Dumont Martin	Non documenté
Hameau Pierre	Non documenté
Daguier Jean	Seigneur de Chanteloup, héritier des Mâlon
Maitre d'Avranches	Noble
De Pertes Gautier	Non documenté
Chevalier André	Administrateur de la Maladrerie
Torpereau Jehan	Non documenté
De Rougemont Pierre	Bourgeois
Georget Jehan	Châtelain de Vendôme
Salmon Claude	Trésorier du Vendômois
De Rougemont Nicolas	Marchand drapier

Tableau 77 : Les habitants de la rue Guesnault vers 1510.

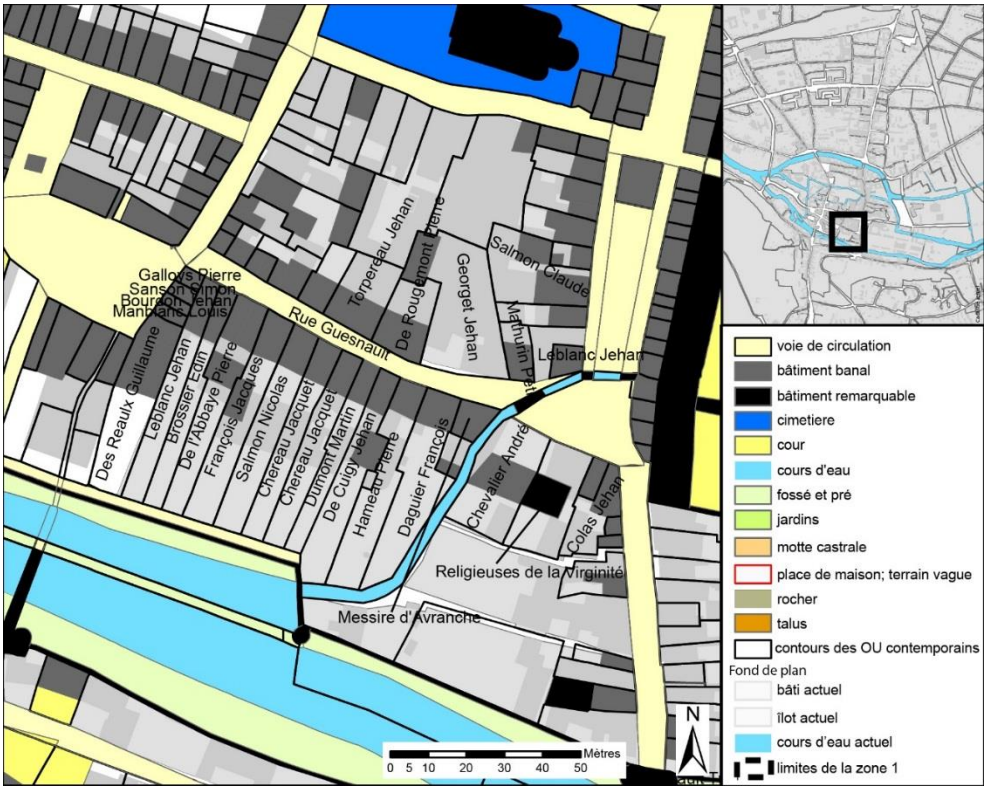

Figure 151 : Les propriétaires de la rue Guesnault en 1510.

Les raisons évoquées pour le 14e s. pour expliquer cette concentration dans la rue Guesnault restent les mêmes, la proximité du château et des institutions comtales ainsi que celle du Loir pourraient expliquer l'attrait de cette rue.

Le deuxième lieu de concentration s'étend sur le pourtour de l'hôtel-Dieu comme au siècle précédent. Nous ne connaissons pas les propriétaires de ces hôtels pour la fin du 15e s. et le début du 16e s., faute d'aveux des frères de l'hôtel-Dieu pour cette période, mais il est certain que la famille Mâlon, dont on a vu l'emprise foncière au milieu du 15e s., continue de posséder plusieurs demeures dans cette partie de la ville, comme l'atteste l'acte de vente de 1490 de la maison du 45, rue Poterie, précisant qu'elle entre en possession de Jacques Mâlon et qu'elle jouxte celle de Thibault Mâlon.

Tous ces officiers et marchands enrichis avaient demandé plus de liberté dans la gestion des affaires de la ville. Il avait obtenu en 1463 la gestion des fossés, marquant ainsi l'acte de naissance d'une communauté urbaine, mais celle-ci n'était pas organisée, ce qu'elle fut à la fin du 15e s. par la création d'un échevinage.

D'une communauté urbaine à un échevinage

La reconstruction et la construction des églises Saint-Martin et de La Madeleine comme affirmation d'une communauté

L'achèvement de l'église de La Madeleine et sa promotion au rang d'église paroissiale, la quatrième de la ville, ainsi que la reconstruction de l'église paroissiale Saint-Martin constituent deux signaux importants de l'affirmation du pouvoir de la nouvelle communauté d'habitants.

L'achèvement de La Madeleine et la constitution d'une nouvelle paroisse

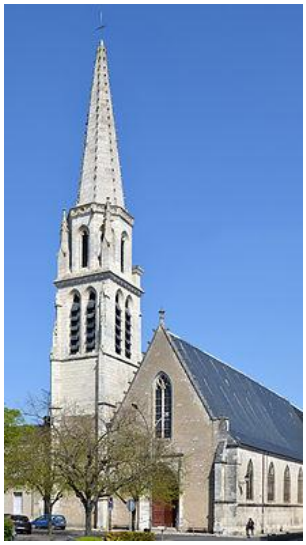

Figure 152 : Église de la Madeleine

Cet édifice, commencé en 1474, prend la forme d'un vaisseau unique de 47 m de long sur 12 m de large sans abside qui sera ajoutée au 16e s. avec les chapelles latérales.

Cette église, d'abord simple succursale de l'église Saint-Martin, sera promue au rang d'église paroissiale en 1487 (TREMAULT 1904 : 32). Dès lors, le territoire de l'ancienne paroisse Saint-Martin est divisé, la partie au sud du canal du Pont Perrain reste au curé de Saint-Martin alors que tout ce qui est au nord de ce canal, tant dans la ville que dans la campagne, revient au nouveau curé de La Madeleine. L'équipement paroissial s'étoffe par la construction d'un clocher et la fondation d'un cimetière des enfants à proximité de l'église dès 1488[1007]. Les adultes continuent à être

[1007] ADLEC/G/238 (1488) : une place *"ou soulloit avoit trois petites chambres rue Saint-Jacques" étaient destiné à devenir "un cymetiere pour enterrer les petits enfants de la paoroisse".*

enterrés dans le "grand cimetière", avec ceux de la paroisse Saint-Martin, à l'extérieur de la ville, le long de la rue du faubourg Chartrain.

L'église Saint-Martin

Aujourd'hui entièrement détruite à l'exception de son clocher qui trône au milieu de la place du même nom, cette église est connue par une description de Gervais Launay et par ses dessins, plans et coupes. Selon l'abbé Simon, la première pierre de la reconstruction, qui commence vers 1498, aurait été posée par Marie de Luxembourg. Cette date est corroborée par une ordonnance de l'évêque de Chartres datée de 1538 qui précise que les travaux de l'église étaient commencés depuis une quarantaine d'années[1008]. Les travaux commencèrent par la façade occidentale qui présentait des ressemblances frappantes avec celle de la Trinité.

Figure 153 : Église Saint-Martin avant sa destruction au 19e s.

Dans l'ensemble, l'architecture de la Trinité semble avoir eu peu de répercussions sur les chantiers de la ville, à l'exception de la façade de l'église Saint-Martin, qui la rappelle de manière simplifiée mais fidèle. La contemporanéité du commencement des travaux des deux édifices en 1498 ainsi que les ressemblances des deux façades obligent à se poser la question des architectes : un seul pour les deux édifices ou un « copiste » ? Isabelle Isnard y voit l'œuvre d'un copiste puisque d'une part cette façade, même si elle cite la Trinité, est loin d'en posséder la qualité et d'autre part, le clocher sans grande originalité appartient à une famille architecturale que l'on retrouve dans la région de Vendôme. Ces arguments ne nous semblent pas suffisants pour écarter l'œuvre de Jehan de Beauce, puisque le même chercheur note plus tard dans sa démonstration que Jean sut s'adapter aux ressources de ses commanditaires comme à Saint Léonard-en Beauce où les bases du clocher inachevé qui peuvent lui être attribuées se rapprochent stylistiquement de celles de Saint-Martin : une structure massive, imposante et d'une grande simplicité (ISNARD 2007 : 259-289).

En 1538, la nef était achevée et on travaillait à la construction du transept. Les derniers travaux durent intervenir au début du 17e s. puisqu'en 1625, des marchés pour les vitraux furent signés[1009].

[1008] ADLEC/G/2346 : *fol.* 113r (1538).
[1009] ADLEC/G/2346 *fol.* 113r (1625).

Le don des fortifications : d'une communauté d'habitants à l'échevinage

À une date inconnue, mais entre 1467 (don des fossés) et 1473 (premier don royal de l'octroi aux échevins pour *"fraier à l'entretien des murs, tours, fortifications et emparrements de la ville*[1010]*"*), deux changements d'importance interviennent : d'une part, la communauté récupère l'entretien des murs et fortifications de la ville et d'autre part, elle se structure en échevinage, certainement dans le but de gérer plus facilement les recettes de l'octroi et l'entretien des murailles. Deux questions se posent : est-ce l'ensemble des fortifications qui est cédé aux habitants ? Et comment s'organise l'échevinage ?

S'il est certain que les habitants prennent possession de l'ensemble des fortifications installées entre la tour des Cordeliers et la tour aux Chérreau, il est plus difficile de leur attribuer le reste des fortifications. En effet, les *Comptes* de la châtellenie des environs de 1510[1011] indiquent que plusieurs personnages doivent un cens au comte pour avoir percé des ouvertures dans le mur de ville face au château et établi des ″arrivoirs″ sur le Loir. Le paiement de ce cens indique de manière certaine la propriété du comte sur cette partie des fortifications établie entre la tour aux Chéreau et la tour ronde de l'abbaye. Quant à la partie relevant depuis le 13^{e} s. de l'abbaye, est-elle en cette fin du 15^{e} s. dans les mains du corps de ville ? Aucun texte de cette période ne permet de l'assurer ; en revanche, l'organisation de l'échevinage apporte un élément de réponse.

La date de constitution de l'échevinage n'est pas connue avec précision mais la lettre de 1473 sur le don de l'octroi aux échevins de Vendôme constitue un *terminus ante quem* à sa composition. Il faudra néanmoins attendre 1515 et un conflit intervenant entre le duc et les habitants à propos de la nomination du gouverneur de la ville pour connaître de manière certaine le nom de trois des échevins : Guillaume de la Fosse, Jehan Mauguy et Jehan Myngres. Dans ce conflit, Charles de Bourbon, nouvellement promu au titre de duc, voulut très certainement reprendre en main sa ville en nommant un nouveau gouverneur, Jehan d'Illiers, seigneur des Radretz. Cette nomination était, aux dires des habitants, contraire à leur droit pour lequel le *"don et octroy d'iceluy office de gouverneur fait par le duc, au dit sieur des Radretz ne pouvait leur nuire et prejudicier ni déroger, pour l'advenir, aux droiz, franchises et libertez que iceulx manans de la dite ville de Vendosme maintiennent avoir d'icelluy office de gouverneur nommer et presenter à mondit seigneur le duc"*[1012]. Les suites de ce conflit restent inconnues mais il atteste l'importance accordée par les vendômois à leurs nouvelles franchises. Un texte encore plus tardif de 1529[1013] nous donne l'organisation de l'échevinage. Il était constitué de trois échevins élus par les habitants et d'un quatrième nommé par l'abbé. Cette présence monastique ne peut s'expliquer que par les prérogatives de l'échevinage : assurer la défense de la ville. La présence d'un représentant de l'abbé s'explique aisément par le rôle de l'abbaye dans la défense de la ville qui, ne l'oublions pas,

[1010] TREMAULT 1904 : 17-18, il existe plusieurs lettres mentionnant le don de l'octroi, datées du 10 mai 1473, 13 juillet 1498, 2 octobre 1504, 9 novembre 1505, 2 mars 1515 et 9 décembre 1519.
[1011] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[1012] TRÉMAULT 1865, *Trois chartes du XIII^{e} siècle et une du XVI^{e} s., relatives à une ancienne maison de Vendôme* : 47 : 96.
[1013] TREMAULT 1904 : 17-18

possède encore 30% de l'enceinte. Les habitants n'étaient donc toujours pas au début du 16e s. propriétaires des murs de défense du côté abbatial. La mise en place de cet échevinage correspond exactement à la description qu'en donne Bernard Chevalier dans son ouvrage *Les bonnes villes*, à savoir "*un équilibre plus ou moins réussi entre forces sociales concurrentes*" (CHEVALIER 1982 : 197). Cet équilibre sera néanmoins rapidement rompu (*Cf.* p.585).

6.3.2 Les communautés religieuses : relâchement de la règle et embellissement architectural.

Le relâchement de la Règle déjà mis en évidence au début du 15e s. se poursuit à l'échelle du royaume. Il s'observe également à Vendôme, où la plupart les institutions monastiques continuent d'ouvrir leurs enclos, de le fragmenter et de le louer à des laïcs. Les communautés, traversées par les mêmes courants que le reste de la population, désirent se doter de bâtiments à la "mode", construits en gothique flamboyant.

Les moines de la Trinité entre relâchement de la règle et embellissement du monastère

Le relâchement de la règle qui s'observe depuis déjà quelque temps au sein de la communauté s'accroît à la fin du 15e s. et au début du 16e s. mais s'accompagne paradoxalement d'un embellissement du monastère : achèvement de l'abbatiale, des galeries du cloître, construction ou reconstruction des logis des officiers.

Le relâchement de la règle

La moindre observance de la règle par la communauté des moines, certainement très réduite, a deux conséquences : d'une part, l'édification de bâtiments n'ayant aucune fonction monastique et d'autre part, une distanciation plus grande des officiers qui se font édifier des logis indépendants.

La construction d'un jeu de paume[1014] le long du mur méridional du monastère, est certainement la construction la plus emblématique du relâchement de la règle. La case Barbière, une petite maison en pan de bois établie au sud de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, dont la fonction antérieure reste difficile à saisir, est baillée à la fin du 15e s. à un membre extérieur de la communauté, le père Robert Guigot, pour 20 sols tournois[1015].

La séparation plus stricte entre les officiers et le reste de la communauté se matérialise par la construction ou la reconstruction de logis indépendants établis au nord et à l'est de l'enclos. Les textes ainsi que les éléments bâtis font apparaître une phase d'édification ou d'embellissement de quatre ensembles : il s'agit du palais abbatial, de la secrétairerie, de la sacristinerie et de l'aumônerie.

Le palais abbatial est attribué à Louis de Crevant et aurait été construit dès 1487[1016]. Il s'agit d'une extension des bâtiments appartenant à l'abbé depuis le 12e s. Cette extension prend la forme d'un rectangle de 34 de long sur 17 de large auquel est adjointe une tour d'escalier polygonale au centre de la façade principale. Associé au palais abbatial, un jardin nommé "la Fuye" apparaît pour la première fois dans le dernier tiers du 15e s. Il est dit *"joignant le bourg*

[1014] BN/Ms-Latin/12700 : 338, *Chronique de la Trinité*.
[1015] ADLEC/21/H/121 : 5 (1490-1496).
[1016] SAINT-VENANT 1912-1917d : 93.

neuf et les murs de la ville"[1017]. Il s'agit sans aucun doute du jardin de l'abbé représenté sur les plans mauristes et dans lequel est installé un colombier. Intégrés dans le bâti après la vente du monastère à la Révolution, les murs et portails de ce jardin sont encore visibles à de nombreux endroits.

Les trois autres maisons d'officiers sont moins bien documentées, deux sont totalement détruites et la troisième difficile d'accès. Elles présentent toutes des caractéristiques de décor de la fin du 15^{e} s. ou du début du 16^{e} s.

Leur disposition dans l'enclos n'est en tous cas pas aléatoire, le logis de l'aumônier reste près de l'entrée de l'abbaye, l'abbé reste à la place symbolique à l'est de l'enclos alors que la sacristinerie est adossée au bras nord du transept, au plus près de l'abbatiale.

Deux grands officiers de l'abbaye ne semblent pas avoir de maison dans l'enclos, il s'agit de l'infirmier et du cellérier. Résidaient-il respectivement dans l'infirmerie et la *scellerie* mentionnées sur le plan du monastère d'avant 1671(Planche 14) ? Des hypothèses qui restent en l'état des connaissances encore sans réponse.

L'achèvement de l'abbatiale et des galeries du cloître

La poursuite des travaux devait être envisagée depuis fort longtemps, puisqu'en 1455, le légat du pape Alain de Coëtivy octroya des indulgences à tous ceux qui visiteraient la Trinité et contribueraient à sa restauration. Ce désir de reprise des travaux ne fut certainement pas suivi d'effets puisque Jean de Villeray, l'abbé qui obtient les indulgences, ne dirigea le monastère que pendant six ans jusqu'en 1461, une période trop courte pour envisager la reprise des travaux. À partir de 1462, s'ouvre une période d'instabilité à la tête de la communauté, peu favorable à un grand chantier.

Les travaux, laissés en l'état depuis 1384, reprirent donc vers 1470-1472 par les cinquième et sixième travées de la nef, à l'initiative de l'abbé Aymery de Coudun. Le chantier se poursuivit sans interruption dans la quatrième travée avec un nouveau parti architectural lié à un changement de maîtrise d'ouvrage, Louis de Crevant remplaçant Aymery de Coudun. Si l'esprit conservateur de l'abbé Aymery perdura pendant les phases suivantes du chantier, des nouveautés apparurent (ISNARD 2006 : 180). Les troisième et quatrième travées furent voûtées à la requête de l'abbé Louis de Crevant, au plus tôt en 1492. Louis de Crevant est un véritable abbé-bâtisseur, il s'emploie à rétablir les lieux réguliers et taxe à partir de 1492 tous les détenteurs de bénéfices, les prieurés en proportion de leur valeur et lui-même à hauteur d'un tiers de ses revenus de la mense abbatiale jusqu'à la fin des travaux : *"...in caputulo a generali tractans de reparacione edificiorum monasterii necessariorum ad restaurandam regularem disciplinam...*[1018]". La construction de la deuxième travée fut lancée, sans interruption de chantier et selon le même parti architectural que dans les travées précédentes. L'achat de *"pierre dure pour l'église"* en 1496[1019] confirme qu'à cette date le chantier était en cours. Les travaux de la première travée ainsi que de la façade occidentale commencèrent

[1017] BMV/Ms/273 *fol.* 109v et 106v.
[1018] TV/814 (1492).
[1019] BMV/Ms/273 *fol.* 113 (1496).

certainement vers 1496 et la construction était en cours lors de l'intervention de Louis XII en 1501. L'achèvement de la façade doit être fixé vers 1508, correspondant à la date de clôture d'un "registre d'œuvre" mentionné par dom Lanthenas[1020]. L'architecture de la première travée se différencie des deuxième et troisième travées par l'adoption dans le *triforium* de modénatures nouvelles ainsi qu'un vocabulaire ornemental italien. Ce changement est certainement l'œuvre de Louis de Crevant qui dut faire face lors de l'édification de la façade à des problèmes techniques bien plus importants que pour les constructions antérieures et doter l'édifice d'une façade digne du projet de départ. Le choix du concepteur était donc important. Louis de Crevant s'arrêta selon Isabelle Isnard sur Jean Texier dit Jean de Beauce. La comparaison entre la façade de la Trinité et la tour de la cathédrale de Chartres, ainsi que deux mentions de son passage à Vendôme en 1506 et 1508, inviteraient à lui attribuer cette réalisation (ISNARD 2006 : 180). Le gros œuvre terminé, l'abbé se lance dans une politique d'embellissent interne : il fait édifier un jubé et deux rangées de stalles hautes et basses encore en partie en place aujourd'hui. Il fait également terminer les galeries du cloître. Elles se composent d'arcades reposant sur des piliers cylindriques trilobés soutenus par des contreforts et surmontés de voûtes sur croisées d'ogives (ISNARD 2006 : 201-205).

Les chanoines de Saint-Georges

L'attitude des chanoines de la collégiale en cette fin du 15e s. et début du 16e s. n'est renseignée que par la tradition que nous rapporte le chanoine Du Bellay ; Pour ce dernier, *"le chœur était presque désert car la plus grande partie des chanoines y ayant paru un moment se retiraient pour se promener dans la nef ou hors l'église, et y causer pendant le service, se faisant payer de leurs distributions aussi régulièrement que s'ils se fussent acquittés de leurs devoir. Ceux qui restaient au chœur s'amusaient à rire et à courir d'un siège à l'autre. Il y en avait plusieurs qui entretenaient publiquement des femmes de mauvaise vie, d'autres à qui l'habit clérical et la tonsure déplaisaient portaient des cheveux longs de peur de paraître ecclésiastiques[1021]"*. Nous ne savons quel crédit accorder à cette mention, mais il est certain que les clercs de la collégiale ne devaient plus vivre canoniquement. Malgré la réforme de 1506 de Georges d'Amboise, les dons de Marie de Luxembourg, qui construisit plusieurs chapelles de la collégiale en portant leur nombre à seize, chacune desservie par un chapelain, posent un réel problème d'application de la règle. En effet, aux vingt chanoines (douze anciens et huit hebdomadiers depuis 1430), Marie ajoute seize chapelains et quatre vicaires, soit un total d'une quarantaine de clercs. Tous n'étaient peut-être pas soumis à la règle canoniale mais il est certain que les quarante membres de la communauté ne pouvaient tous vivre dans des maisons individuelles dans la rue Ferme, qui ne pouvait accueillir au maximum qu'une vingtaine de maisons. Où résidaient les autres ? Y avait-il des résidences communes ? Toute une étude reste à faire sur ces personnages. Quoi qu'il en soit, la rue Ferme renfermait à la fin du 15e s. et au début du 16e s. des maisons de types très différents : certains chanoines pouvaient résider dans de belles demeures de pierre alors que d'autres résidaient dans de simples maisons à pans de bois mais toutes reprenaient les codes des hôtels particuliers en s'isolant de la rue.

[1020] BN/Ms-nouv.-Acqu fr./20225 : *fol.* 188r.
[1021] BMV/Ms/328 : *Calendrier historique et chronologique de l'Eglise collégiale de Saint Georges de Vendôme.*

Les frères de l'hôtel-Dieu et la réfection de la chapelle Saint-Jacques de l'hôtel-Dieu

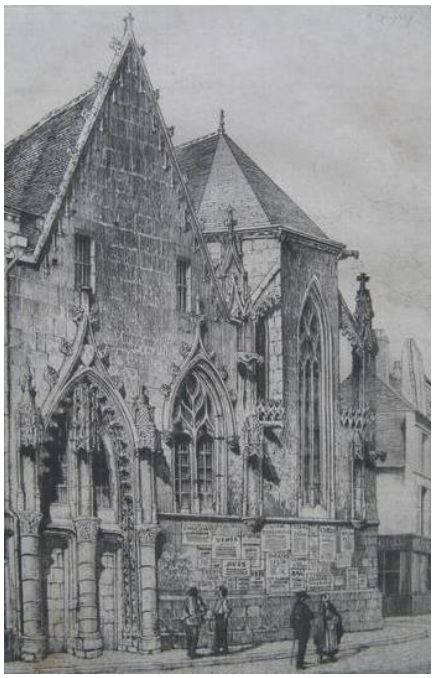

Figure 154 : La chapelle Saint-Jacques de l'hôtel-Dieu.

Si la chronologie de la chapelle n'est pas assurée dans toute sa complexité, plusieurs faits sont établis. Des réaménagements, qui eurent lieu au 15e s., justifièrent une nouvelle dédicace en 1452[1022], certainement due à la reconstruction de la porte Chartraine et du *"boulevert"* la précédent. Une reconstruction quasi complète dut intervenir au début du 16e s. (HERVIER 1986 : 437). L'édifice actuel se présente sous un aspect inhabituel (Cf. Vol 3, ensemble BD), un long vaisseau, charpenté, terminé à l'est par une abside à trois pans inscrite au sol dans un massif quadrangulaire et couverte d'une voûte complexe à liernes et tiercerons, qui jouxte un petit espace de deux travées voûtées sur croisées d'ogives quadripartites auquel on accède par un portail percé à l'est dans le prolongement de l'abside voisine. Sa configuration actuelle serait due à un mécénat de Marie de Luxembourg de la fin du 15e ou du début du 16e s. Cette reconstruction de la chapelle, lieu d'accueil des pèlerins, ne peut s'expliquer que par un désir d'ostentation. La porte monumentale qui s'ouvrait sur la rue du Change montrait aux yeux des voyageurs et pèlerins la richesse de la ville.

[1022] BMV/Ms/285 : 130 (1452) : "Lettre de dédicace et consécration faite par Pierre évêque de Chartres le Lundy 18 septembre 1452 de la chapelle de Saint Jacques de Vendôme et de plusieurs autels y étant. Signé Daniel. Sur le dos est écrit : c'est icy la lettre de la dédication première de l'Eglise de Séant qui estoit en deux corps d'Eglise mais depuis on a réédifié les deux corps et mis en un et a-t-on délaissé l'allée pour aller de la grand-rue de Porte chartraine dans le dortoir, laquelle allée est bénite, et y a plusieurs corps enterrez, qui sont maintenant fort bas en terre pour ce qu'on y a fort haussé ladite église."

6.3.3 Les artisans, commerçants et manouvriers : une hausse de la production

Bénéficiant de l'essor économique que connaît toute la vallée de la Loire à la fin du 15e et au début du 16e s. du fait de la présence de la cour à Amboise puis à Blois et de la promotion de Tours comme capitale entre 1444 et1520 (CHEVALIER 1975 : 9-10), ainsi que de l'arrivée à la tête du comté de Marie de Luxembourg en 1495 après la mort de son mari, l'artisanat et le commerce vendômois connaissent une certaine embellie durant cette période. Les activités occupant la majorité des vendômois sont, nous l'avons vu, entre les mains des notables (*Cf.* p.530). Dans cette partie, seuls les *"gens de métiers"* et leurs activités nous intéressent, même si nos connaissances sur ces derniers sont anecdotiques. Il s'agira plus précisément de comprendre l'impact spatial de chacune de ces activités : où est-elle installée et pourquoi ? Comme dans les deux premières parties de ce chapitre, nous avons scindé ces activités en deux groupes : les activités banales et les activités développées.

Les activités banales, production et commerce

Le commerce de proximité reste mal connu à Vendôme ; seules quelques activités déjà mises en évidence dans les parties précédentes sont documentées. Il s'agit des poissonniers, des bouchers et des boulangers, trois activités nécessitant des installations particulières et soumises à des impératifs spatiaux à la différence d'activités plus mobiles telles que les chapeliers, les tailleurs, les barbiers, les apothicaires[1023] dont l'implantation ne nécessite pas d'infrastructures particulières et donc beaucoup plus mobile dans leur lieu d'installation..

Les maisons polyvalentes des artisans et commerçants exerçant des activités interchangeables

De loin les édifices les plus nombreux en ville, les boutiques et habitats permettent d'appréhender d'une part le renouvellement du parc immobilier à la fin du 15e s. et d'autre part, de manière plus générale, la morphologie d'une fraction importante de la ville à cette époque.

Un renouvellement du parc immobilier ?

Dans beaucoup de villes du royaume, une grande part des maisons est reconstruite durant la période 1480-1510. À Rouen, c'est près de 50% des habitations qui sont réédifiées pendant ces trois décennies (GAUTHIEZ 1991 : vol 4). Qu'en est-il à Vendôme ? Nous n'avons malheureusement pas pu dépouiller l'ensemble des textes de cette période ni pu dater les maisons en pan de bois encore en élévation par analyse dendrochronologique, mais la mesure de l'ampleur des réédifications peut être approchée par plusieurs éléments (Planche 63) :

- des textes épars mentionnent des reconstructions de maisons comme Bertrand Douillart, potier demeurant à Vendôme, qui achète en 1484, une maison en appentis

[1023] Les *Comptes* des environs de 1510 nous font connaître des apothicaires, des barbiers, des bonnetiers, des bouchers, des boulangers, des chapeliers, des chaussetiers, des cordonniers, des couturiers, des maréchaux, des merciers, des orfèvres, des parcheminiers, des pâtissiers, des pelletiers et des potiers (AN/P/974-8/01-2).

pour la réédifier en *"feste"*[1024], c'est-à-dire à deux pans. La reconstruction d'une maison à *"feste"* est une manifestation de la richesse de l'artisan puisqu'il est synonyme d'un paiement d'impôt plus important (*Cf.* p.419) ;

- d'autres documents indiquent des constructions *ex-nihilo* dans des lieux encore non bâtis, à l'instar de Robin Cherron qui se fait édifier deux maisons sur les parapets des ponts Perrain et Rondin (*Cf.* p.549), ou encore "*La veuve et héritiers de feu Jehan Robert ou lieu de Pierre de l'abbaye. Auquel aeste permis ediffier contre le roc du chastel de vendosme et au dessus des dosves dudit chastel derriere sa maison qui est joignant la chapelle Saint Jacques […]*[1025] ;

- les *Comptes* des environs de 1510[1026] précisent que certaines maisons sont *« neufves »* ou *« nouvellement édifiées »*. Le compte de 1510 ne mentionne des maisons neuves qu'à l'extérieur de la ville, dans les faubourgs septentrionaux et méridionaux ;

- les permissions de percement de fenêtres, réunies dans le compte des environs de 1510, données par les gens du conseil à certains propriétaires de maisons ne dépendant pas de fiefs comtaux, doivent être interprétées comme le signe de l'existence d'une maison neuve dans laquelle l'ouverture d'une fenêtre (certainement des échoppes) sur la rue est soumise à autorisation comtale ;

- le bâti en élévation et les représentations anciennes de bâtiments disparus même s'ils n'ont pas été étudiés avec précision, apportent néanmoins un certain nombre de compléments à la géographie de cette réédification. En l'absence de campagnes de relevé systématique des assemblages et de datation par dendrochronologie , les édifices en pan de bois vendômois restent mal connus. Leur datation ne peut reposer que sur des comparaisons avec les villes voisines d'Amboise (GAUGAIN 2014), de Tours (NOBLET 2013), d'Orléans (ALIX 2013) ou plus lointaines comme Laval (GOUSSET 2013) ou Angers (BIGUET, LETELLIER-D'ESPINOSE 2013), dont nombre de maisons sont relativement bien datées.

- L'inventaire de tous les éléments concernant les reconstructions de maisons d'artisans et commerçants entre 1480 et 1510 est représenté sur la planche 62 qui indique les lieux privilégiés de travaux.

[1024] AN/Q/1/443 : 4 (1485) : *"... Berthan Douillart potier demeurant a Vendosme ... avoit acquis des heritiers de feu foucault ung arpentils de maison ou fief de mondit seigneur sean sur la marché de la ville abutant dun bout par davant sur ledit marché et d'un coste aussi sur ledit marche devers le pillory lequel coste estoit de muraille et ny avoir en icelluy coste aucune huisserie ou ouverture et pource quil avoit intention faire abatre ledit coste de muraille et faire ediffier et bastir une bonne maison a feste ou lieu ou estoit ledit arpentilz requeroit ledit Berthan Douillart quil pleust aux gens dudit conseil luy octroyer quil peust faire ou coste et ou bout dicelle maison sur le marche une saillie de ung pieds ou environ et aussi une huisserie ou coste dicelle maison sur ledit marche devers le pillory…".*
[1025] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[1026] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

L'appréhension de la morphologie de la ville

L'abondance des sources matérielles ainsi que la précision plus grande des textes permettent de s'intéresser à l'architecture de ces nouvelles constructions. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive des moyens techniques utilisés et de leur implication dans le déroulement des travaux, ni même de l'étude des décors, mais plus simplement de restituer la morphologie de la ville en cette fin du 15e s., une ville de bois telle que l'évoquent les gravures de la fin du 18e s. de Gaspard Dupuis.

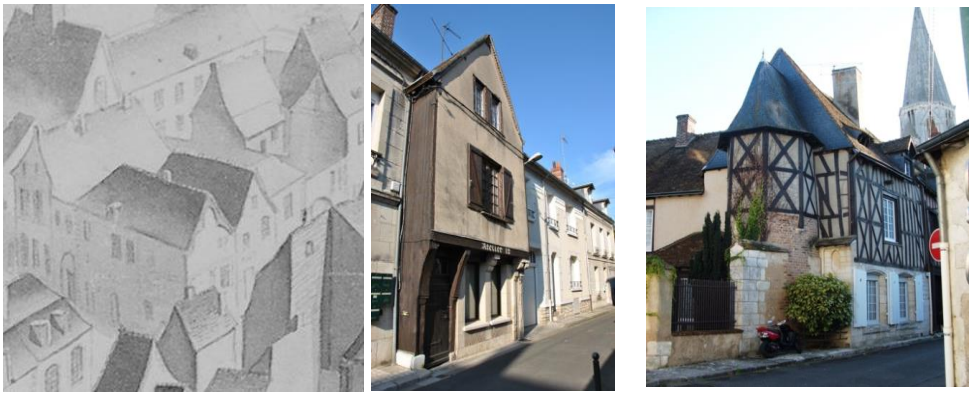

Figure 155 : Maisons à pan de boi (Planche 28, et photographie actuelle)

Ce type de construction fait l'objet d'un regain d'intérêt depuis les années 1980 et 1990 grâce, entre autres, aux travaux des services de l'Inventaire, du Centre de Recherche des Monuments Historiques et de l'amplification des opérations d'archéologie du bâti dans un contexte de multiplication d'opérations de rénovation urbaine. La récente publication de l'ouvrage *"La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance",* sous la direction de Frédéric Épaud et de Clément Alix, montre le renouvellement des problématiques autour de ce type de construction, essentiellement du fait de l'utilisation de plus en plus importante de la datation dendrochronologique (ÉPAUD, ALIX (dir.) 2013).

Deux éléments principaux vont nous intéresser : la distribution des parcelles et la maison proprement dite.

Les parcelles qui ont pu être attribuées au 15e s. n'offrent pas la variété de plans et de distribution observée pour les hôtels particuliers. Les parcelles relativement étroites et la nécessité d'un accès direct sur la rue limitent les possibilités de distribution et réduisent le plus souvent l'édifice à un plan rectangulaire.

Il existe deux grands types de parcelles : les parcelles perpendiculaires à la rue, les plus nombreuses, et celles qui lui sont parallèles, très rares à Vendôme. Les parcelles perpendiculaires à la rue présentent une largeur moyenne entre 4 m et 7 m. Le développement des maisons se fait donc en profondeur sur une longueur qui peut varier d'une dizaine à une quarantaine de mètres. Ce type de découpage en lanière est le plus favorable à l'installation des commerces puisqu'il permet d'optimiser le nombre d'emplacements donnant sur la rue. Les parcelles parallèles à la rue varient entre 10 et 21m de largeur et se développent très peu en profondeur. Elles prennent des formes rectangulaires ou presque carrées.

La morphologie des maisons dépend essentiellement de la taille, de la forme et de l'implantation de la parcelle par rapport à la rue. Ainsi, les maisons construites sur de petites parcelles perpendiculaires occupent tout le terrain, alors que sur les parcelles en profondeur, l'édifice principal sur rue de forme quadrangulaire est souvent relayé par un édifice en fond de parcelle séparé du premier par une cour n'étant qu'une zone de travail et comportant le plus souvent un escalier permettant de desservir les étages et le bâtiment en fond de cour. Ces maisons possèdent le plus souvent trois niveaux, un rez-de-chaussée, un étage et un comble aménagé et présentaient un pignon sur rue. Le pan de bois servait le plus souvent pour les façades alors que les murs gouttereaux, édifiés en pierre, servaient de pare-feu.

Pour les parcelles parallèles à la rue, l'édifice occupait le plus souvent l'ensemble du terrain et présentait le même nombre de niveaux. Seule la forme du toit change puisque l'appentis, garantissant le plus d'espace utile, est privilégié dans ce cas de figure.

Quant au décor de ces maisons, il est rare : à l'exception de la maison "Saint-Martin", certainement l'hôtellerie du "*chapel rouge"* mentionnée dans les comptes, aucune maison n'a livré de décors. Ce phénomène, également observé à Amboise (GAUGAIN 2011 : 393), ne peut pas s'expliquer par la seule taille de la ville ou la richesse de ces marchands, puisque comme, le notait Lucie Gaugain, de plus petites villes comme Onzain ou Aubigny-sur-Nère possèdent encore de très belles façades décorées (GAUGAIN 2011 : 395). Les raisons doivent certainement être cherchées du côté du modèle de ces petits bourgeois. La réussite ne doit pas se montrer, il serait mal venu d'étaler sa richesse aux yeux de tous. Dans une ville où la grande bourgeoisie d'affaire est inexistante et qui est dominée par des notables dont le modèle reste la vieille noblesse, il n'est pas surprenant que les façades des boutiques restent sobres, les embellissements passant, comme le montre la maison de Bertrand Douillard, par la reconstruction de boutiques à *"feste"* au lieu de maisons à appentis. L'affirmation sociale passe également par l'implantation de la boutique sur les voies les plus commerçantes et sur les places de marché.

Les places de marché

Les places de marché ne changent pas de lieu en cette fin du 15^{e} s., elles sont toujours installées dans la partie méridionale de la ville *intra-muros*. Les maisons édifiées sur une partie de leurs emprises lors de la phase précédente sont toujours en élévation, réduisant d'autant la superficie disponible pour le commerce. Les principales transformations touchent le pourtour de la place, qui subit d'importantes transformations entre 1485 et 1510. C'est d'abord une maison située au nord-ouest de la place méridionale qui est reconstruite à *« feste »* en 1484[1027], puis vient ensuite l'agrandissement de la maison de Jehan Georget, dite plus tardivement maison du gouverneur avant 1510. Enfin, dans la même période, une rue est percée au sud permettant la liaison directe entre la place et le château, via un pont dénommé *« pont neuf »* enjambant les deux bras du Loir[1028].

[1027] AN/Q/1/444 (1484).
[1028] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

Les pêcheurs et les poissonneries

La présence de pêcheurs à Vendôme, bien que non attestée par les sources écrites de la fin du 15e s., est assurée depuis au moins la fin du 14e s. La question porte sur l'organisation de la vente, tant dans les dispositifs que les lieux. En effet, un texte de 1464 mentionne la présence d'un porche sur la grande rue entre la halle aux draps et la halle aux bouchers, sous lequel était établi les étaux aux poissonneries : "*Une place[…]avecques ung porche portant sur quatre estaches qui est entre ladicte halle et la halle aux drappiers faisant couverture sur les estaux aux possoineries lequel porche lesdiz preneur pourroient loger par hault et lefonder par dessoubz sur pilliers de boys ou de pierre qui avoit seulement deux pieds carré, joignant ausdites halles sans toutefois empescher la voye ne lesditz estaux et lequel ediffice se fait est la mis ala hauteur de traize ou quatorze pieds entre le pave deledite rue et ledit ediffice a dit que une chaverie ou chariot charge de foing y puisse passer."*[1029] La destruction du porche entre 1470 et 1510[1030] est concomitante de la construction de deux "*mesons*" de poissonniers par Robin Charron, poissonnier du roi, qui y installe des "*chalans à poisson*". La première, installée sur le parapet occidental du pont Perrain, est construite en 1487[1031] et est en activité dès 1489[1032] et la seconde est établie sur le parapet occidental du pont de la Cheuvrie entre 1450 et 1470[1033]. Est-ce le monopole de la vente des poissons qui fut donné à ce personnage ? Tous les pêcheurs indépendants pêchant dans les différents bras du Loir devaient-il aller lui vendre leur pêche ? Nous manquons de données mais il est certain que le compte de 1510[1034] ne fait aucune mention d'étaux de poissonniers qui ne réapparaissent qu'en 1583 dans le compte de la châtellenie sous la forme de *"loges"* installées dans la "*rue de la Poyssonerie, au dessus de l'esgout commun qui va de la ville à la rivière*"[1035], soit la rue nouvellement percée vers 1510 au sud de la place du Marché. Il s'agit bien d'un nouveau lieu de vente public et non pas privé comme auparavant. L'ancienne poissonnerie du pont de la Cheuvrie est indiquée comme en ruine en 1652 puisque les échevins décideront de se servir de ses bois pour renforcer les berges autour de la porte Saint Michel après la crue de 1651.

L'installation de ces deux poissonneries sur un bras du Loir est aussi un argument plaidant pour un monopole de la vente. En effet, les étaux servant à la vente du poisson avant

[1029] AN/Q1/444 (1464)
[1030] Le porche est indiqué comme détruit dans les *Comptes* rédigés vers 1510 alors qu'il est encore mentionné dans les *Comptes* de 1460 (AN/P/975/04 et AN/P/974-8/01-2).
[1031] AN/Q1/443/18 (1487) : *"Sachent tous a présent et a venir, comme Robin Cheron marchand poissonnier du roi notre seigneur. En il fait bastir et edifier une maison en la ville de Vendosme sur le ruisseau qui passe par dessoulz le pont perrin en ladite ville audessoulz et joignant icelluy pont sur pichon de boys et depuis il a fait faire ung pilier de pierre sur l'un des costiez de ladite maison contenant ledit pilier douze pieds de long et deux pieds de large environ pour asseoir deux cheminées en une masse sur le ledit pilier et prouve que ledit bastiment estoit fait au pendier de la chose publique et sur la voyerie dont monseigneur la comte a la garde. Honorable homme et saige Charles Dargouges procureur general de monseigneur eust fait et fait complainte par vertu des loies de coustumes de mondit seigneur constre des charpentiers et maçons qui ont basty ladite maison et pillier…."*
[1032] BM/Ms/286 : 168 (1489) : *"22 sols et 10 deniers de cens et rente à Reliefs par baillée faite par les maître et frères à robin cheron et jeanne sa femme d'une place sur la rivière attenante au pont parrain contenant trois toises et demie de large et sept toises de long, abutant d'un bout sur le pavé dudit pont, d'autre bout et des deux côtés à la rivière du 18 mai 1489. Signé Brossier."*
[1033] La maison est mentionnée dans les *Comptes* de 1510, mais pas dans ceux de 1460 (AN/P/975/04 et AN/P/974-8/01-2).
[1034] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).
[1035] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583*.

et après la période d'utilisation des deux poissonneries sont installés sur des parcelles ou des rues n'ayant pas un accès à l'eau. Le poisson vendu devait donc être mort. À l'inverse, les lieux de vente de Robin Cherron sur le Loir avaient pour objectif de conserver vivant le poisson pêché par d'autres qui pouvait ainsi être mis en vente progressivement.

Les bouchers et les boucheries

Le même phénomène s'observe dans le domaine de la boucherie où un petit nombre de familles se partage le marché. Le nombre de bouchers exerçant à Vendôme en cette fin de 15e s. reste inconnue mais trois familles se dégagent : les Brandeau, les Bontemps, les Le Comte. Il ne s'agira pas ici de montrer leur ascension familiale durant le 15e s. mais de comprendre comment elles exercent leur activité à Vendôme. Rappelons d'abord qu'il existe depuis le 12e s. au sud de la Grande rue des *"étaux"* ou *"harre"* aux bouchers, dont la fonction a été discutée dans la première partie de ce chapitre : lieu de vente et/ou tuerie ? Dans le cas le plus probable d'un simple lieu de vente, les animaux devaient donc être abattus dans les propriétés des bouchers qui devaient disposer de suffisamment de place pour installer une tuerie et d'un accès à l'eau. Est-ce le cas des résidences de nos trois familles ? La famille Brandeau est connue à travers deux représentants, Jehan et Thenot, chacun propriétaire de deux maisons dans notre zone d'étude[1036]. Thenot a dû se faire édifier une nouvelle maison dans le faubourg Chartrain et ne conserve en ville, au sud de la rue de la Saulnerie qu'une parcelle servant de tuerie, donc relativement proche de la halle aux bouchers. Cet exemple atteste donc que les animaux n'étaient pas tués dans la halle mais en dehors. Jehan était propriétaire d'un hôtel particulier ou du moins d'une grande parcelle pouvant facilement accueillir une tuerie.

Figure 156 : La petite boucherie et le four de la Poterie aujourd'hui.

Guillot le comte, marchand boucher en 1479[1037], est propriétaire en 1460[1038] d'une maison à l'emplacement de ce qui deviendra quelques années plus tard, en 1474, le parvis de l'église de la Madeleine. La localisation de cette résidence, au nord de la ville *intra-muros*, relativement éloignée des halles aux bouchers, pourrait apparaître surprenante dans la mesure où l'exemple précédent montre que la règle semble plutôt la proximité avec le lieu de vente. En réalité, la maison de Guillot n'est peut-être pas si éloignée d'un lieu de vente si l'on considère que dès la fin du 15e s. étaient installées à côté du four de la Poterie, au sud de la maison de Guillot mais de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, les petites boucheries mentionnées pour la première

[1036] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
[1037] ADLEC/G/278 (1479).
[1038] AN/P/975/04 *Comptes* (vers 1460).

fois dans le compte de 1583[1039]. Cet exemple milite donc pour l'existence d'un second lieu de vente de viande dès la fin du 15e s. Les transformations observées sur la halle aux bouchers entre le milieu du 15e s. et les environs de 1460, qui est réduite certainement de ces deux bas-côtés occidental et oriental, plaident pour un changement dans l'organisation de la vente. La diminution de la taille de la halle s'explique soit par son dédoublement dans un autre lieu au nord, soit par la baisse du nombre de bouchers du fait d'une situation oligopolistique.

Les activités développées : production et commerce

On retrouve là encore, comme à la phase précédente, les mêmes types d'activités développées : la tannerie, la draperie, l'accueil des voyageurs lié au grand commerce et au pèlerinage à la sainte Larme. Certains secteurs voient leur activité évoluer alors que d'autres restent quasi-identiques par rapport aux phases précédentes.

Les tanneurs et la multiplication des tanneries

La fin du 15e s. et le début du 16e s. connaissent un réel dynamisme de la tannerie. En effet, alors que le compte des environs de 1460 indiquait à l'ouest de la ville uniquement des prés, celui de 1510 indique au sud *"du chemin du petit Bourg Robert"*, actuelle rue des Quatre Huis, dix *"maisons à escorces"* c'est-à-dire des granges servant au stockage des écorces venant des forêts alentour ou plus lointaines (on pense évidemment à la forêt de Gâtine qui approvisionnait déjà les tanneurs vendômois au 11e s.). L'emplacement de cette série de granges s'explique par deux facteurs. La proximité du moulin à tan à quelques dizaines de mètres au sud et la proximité des tanneries installées autour du pont de la Cheuvrie. L'accès à ces dernières était rendu plus facile par le percement d'un "huis", c'est-à-dire d'une porte dans le mur d'enceinte permettant la jonction entre le chemin où sont établies les granges et la ruelle *intra-muros* qui prendra le nom au 16e s. de *"ruelle des tanneurs"*.

Les tanneries, telles qu'elles apparaissent dans les comptes des environs de 1460 et de 1510[1040], sont toutes implantées à l'ouest de la rue Poterie autour de la "ruelle des tanneurs" et d'un bras reliant le pont de la Cheuvrie à l'arche Saint-Pierre-La-Motte, leur procurant un accès aisé à l'eau. Les trois moulins à tan de la phase précédente, celui de l'île Madeleine, celui de Marganne et celui du pont Rondin sont toujours en activité. L'ensemble de la production était donc concentrée classiquement à l'aval de la ville afin d'éviter une pollution des eaux dans l'ensemble de la ville.

La vente des cuirs s'effectuait jusque vers 1460 dans les halles aux tanneurs/pelletiers, établies sur le côté occidental de la place du Marché. Lieu principal de l'exercice du pouvoir comtal, cette halle manifestait aux yeux de tous les habitants et passants l'importance des métiers du cuir à Vendôme. Entre 1460 et 1510, le comte lotit en deux parcelles l'emprise de cette halle sans qu'une nouvelle soit édifiée. Dès lors, où s'effectuait la vente des cuirs ? Est-ce le même phénomène que celui observé pour les bouchers ? La production et le commerce

[1039] THILLIER 1879-1880 : Compte de la recette de Vendôme en 1583 : 206 : "De Michel Besnard marchant boucher demeurant à Vendosme La somme de dix escuz sol vallant la somme de trente livres tournois Pour une annee finye et escheue ledict dernier jour de decembre l'an mil cinq cens quatre vingt troys. A cause de la ferme des estaulx de la petite boucherye en la paroisse de la Magdalene de ceste ville de Vendosme à luy baillée."
[1040] AN/P/974-8/01-02 *Comptes* (vers 1510).

étaient-ils dans la main de si peu d'individus que l'usage de halle n'était plus essentiel ? Le commerce a-t-il changé de forme, les marchands n'ont-ils plus besoin de passer par la halle, vendent-ils directement leur marchandise à leurs clients parfois très éloignés ? Les corporations encadrant plus strictement les productions, la vérification qui avait lieu jusqu'ici aux halles s'effectue-t-elle chez le marchand ? Autant de questions qui restent pour le moment sans réponse. C'est d'ailleurs à ce moment qu'apparaissent sous un certain nombre d'hôtels particuliers des "caves" relativement similaires qui auraient pu servir de lieu de stockage pour les grosses productions de cuir.

La draperie

Le nombre de drapiers et tisserands propriétaires arrive en seconde position derrière le nombre de tanneurs dans le compte de 1510. La répartition de leurs propriétés ne permet pas de discerner une concentration, l'installation d'un métier à tisser étant relativement simple et ne nécessitant pas de conditions particulières. L'abbé Simon, dans son histoire de Vendôme, indique néanmoins qu'une forte concentration de tisserands est observée dans la rue des Béguines. Cette indication, malheureusement non étayée, est néanmoins séduisante puisque c'est au nord de la rue Poterie, face à la rue de Béguines, que les *"poullies"* servant au ramage des draps ont été localisées grâce aux comptes.

La halle aux drapiers, installée au nord de la Grande Rue, subit le même phénomène de démantèlement que la halle aux tanneurs, même si les murs furent réutilisés pour édifier le nouvel auditoire de la ville vers 1515. Là encore, le commerce passe-t-il entre les mains de quelques familles qui regroupent l'ensemble de la production et qui n'ont donc plus besoin de passer par les halles ? Le cas de Nicolas de Rougemont au début du 16^{e} s. est intéressant. Ce marchand drapier possède une maison dans la rue Renarderie (la maison associée par Gervais Launay à la chambre des comptes) dotée d'un vaste bâtiment en fond de cour disposant de crochets au plafond. D'abord interprété comme le dépôt d'archives, ce bâtiment pourrait avoir plus certainement servi au stockage des draps.

Les auberges et boutiques de pèlerinage

L'essor du commerce dans la seconde moitié du 15^{e} s. s'accompagne d'une hausse des échanges et des déplacements. Vendôme reste un lieu de pèlerinage fréquenté, comme l'atteste un conflit qui survient en 1489 entre l'infirmier de l'abbaye et Bernard Rogier à propos de l'étalage des souvenirs de pèlerinage *« pour que ledit Bernard avoit establi sur ses fenestres de son arrivoir depuis la bourne anciennement dicte la pierre qui est assise au pave de la rue entre la maison dudit Bernard et la maison de Jehan Hameau en tirant deladite bourne vers l'eglise deladite abbaye chandelles de cire, barilliez et autre veiz de cire ».* Ce Bernard Rogier aurait-il remis en cause le monopole de la vente de souvenirs que baillait à certains personnages l'abbaye à travers la location des boutiques de la porte voûtée établie sous la porte d'entrée de l'abbaye ?Pèlerinage et commerce sont comme à la période précédente pourvoyeurs de flux de voyageurs qui s'arrêtent dans les auberges et hôtelleries de la ville, dont l'inventaire est dressé dans le tableau suivant (Tableau 78).

Localisation	N° sur la carte	Nom	Première mention – dernière mention	Référence
Faubourg Saint-Lubin	A	Auberge de l'Ecu de Bretagne	1505-18e s.	ADLEC/G/232
Intra-Muros	B	Hôtellerie du Chapeau Rouge	14e-ND	CT/724
	C	Hôtellerie des Trois Rois	15e-1811	MARTELLIÈRE 1912-1913 : 288
	E	Hôtellerie de la Couronne	15e-1811	MARTELLIÈRE 1912-1913 : 284
	F	Hôtellerie du Cerf	14e- 1811	ADLEC/233
	G	Hôtellerie de l'Ours	1384-ND	ADLEC/G/240
	H	Auberge du Renard	15e- 16e s.	MARTELLIÈRE 1912-1913 : 280
	I	Auberge Notre-Dame	1384-ND	CT/721
	J	Auberge Saint-Jacques	1384-ND	CT/721
	K	Auberge Saint-Christophe	1384-ND	CT/721

Tableau 78 : Les auberges et hôtelleries de Vendôme à la fin du 15e s. et au début du 16e s.

Si au 14e s. les auberges étaient installées uniquement dans le centre-ville, autour de l'église Saint-Martin, Grande Rue et rue du Change, une auberge apparaît au tout début du 16e s. à l'extérieur de l'enceinte, au moment même où commencent à être édifiées plusieurs maisons dans le faubourg Chartrain où les Vendômois commencent à réinvestir les espaces *extra-muros*.

Essai de compréhension de la localisation des activités économiques aux 14e s. – 15e s. synthèse

Sous les termes d'activité économique, nous regroupons trois réalités, les activités de production, les activités de vente temporaire (marché et foires) et les activités de vente permanentes (boutiques). La récente étude de Marlous Craane a montré que l'implantation des activités économiques dans une ville résultait de la combinaison de trois facteurs principaux : *geographical, topological and cultural,* que l'on pourrait rapprocher des effets de site, de situation et d'environnement historique.

Les facteurs de sites sont par exemple les besoins qu'a une industrie d'accéder à l'eau, d'être proche de certaines matières premières. L'eau, très souvent employée dans la production d'un objet manufacturé, peut être utilisée de diverses manières. Elle peut servir à nettoyer les produits au cours du processus de fabrication (tannerie, foulon), à les refroidir (teinturerie), à se prémunir des risques d'incendie pour toutes les activités liées au feu (forgeron, fondeur, verrier mais aussi boulanger) ou encore comme source d'énergie (meunerie). Il faut distinguer parmi l'ensemble de ces activités les productions polluantes (tannerie, foulon, teinturier) des activités propres (meunier, boulanger…).

Les facteurs culturels sont tous les aspects liés à l'encadrement des métiers, comme par exemple les interdictions d'exercer en ville pour les verriers, ou encore le choix d'implanter les industries polluant les eaux à l'aval des rivières. À Vendôme, aucune source ne nous renseigne sur ce type de règlements.

Les facteurs de situation pris en compte ici vont nous occuper plus longuement. Ils sont de deux ordres : la pollution et les circulations pédestres en ville. En effet, il apparaît évident que les boutiquiers veillent à s'installer dans les espaces les plus commerçants, que les marchés et les foires se tiennent dans des zones relativement bien irriguées par le flux des passants. Comme il a été présenté dans le chapitre 3, le recours aux outils de la *space syntax* a permis de palier le problème de l'absence de sources en produisant des plans représentant deux réalités : les espaces les plus accessibles, vers lesquels convergent les déplacements, et les rues permettant d'y accéder, autrement dit les voies les plus empruntées ou irriguées traduites en termes d'indices d'intégration et d'indice de choix. Rappelons que la mesure d'intégration représente par un dégradé de couleur les espaces les plus centraux, donc les plus commerçants, alors que la valeur de choix indique les rues principales drainant la majorité des déplacements à travers une zone définie par la taille d'un radius correspondant à l'emprise considérée. Le radius 300 prend en compte les déplacements dans une zone de 300 m alors que le radius 50 ne considère que l'espace de 50 m alentour.

Le second facteur de situation concerne la pollution. Il nous semble qu'à partir du 15^{e} s., l'espace vendômois semble assez bien connu, tant dans sa forme que dans ses fonctions, pour pouvoir approcher cette réalité urbaine peu glorieuse. Mais quel rapport possède la pollution avec le fonctionnement de l'espace urbain ? L'implantation d'un certain nombre d'activités (tanneries, moulin à foulon, habitats privilégiés) est en corrélation avec les zones de pollution les plus importantes, la pollution étant pour certains attractive, comme les tanneurs pour qui une eau acide favorise le nettoyage des peaux, pour d'autres répulsive, à l'instar des teinturiers qui ont besoin d'eau claire, ou des notables privilégiant les espaces les moins pollués. Mais avant d'entrer dans le détail des implantations, il convient de définir ce que l'on entend par pollution. Traiter de la pollution à Vendôme comme dans toutes les villes de l'époque est une tâche qui se heurte à plusieurs difficultés :

- d'abord, les origines de la pollution sont diverses. Dans son petit ouvrage sur la pollution au Moyen Âge, Jean Pierre Leguay en met en évidence trois types : la pollution organique humaine et animale, la pollution chimique et les autres, regroupant les odeurs et les bruits. S'il est possible d'évaluer la pollution organique et chimique, les pollutions sonores et olfactives ne sont pas atteignables par la documentation disponible (LEGUAY (1999), 2007 : 16-30) ;
- ensuite, l'évaluation de sa gravité varie beaucoup en fonction des sites, des événements, des saisons et de la façon dont les reçoivent les individus. En effet, certaines villes ont des capacités d'auto-épuration, du fait même de leur site. La question de l'entretien des voies et des égouts est, elle, contingente des événements politiques contemporains : l'édification d'une nouvelle enceinte, mobilisant une forte part du budget, peut occasionner un ralentissement dans l'entretien des réseaux.

- enfin, les sources évoquant la pollution sont peu nombreuses, il faut traquer au hasard des actes des mentions de cette dernière. Cette quasi absence de sources nécessite de prendre en compte une longue durée et de ne pas se limiter aux bornes chronologiques habituelles mais d'étendre l'étude, ou du moins la collecte des sources, jusqu'à la période sub-contemporaine. Nombre de quartiers des villes françaises du 19e s. ou des années 1950-1960 étaient certainement très proches de la réalité médiévale ou moderne, autorisant les comparaisons.

Qu'en est-il à Vendôme ? Toute la ville est-elle un véritable *"cloaque"* ou certains quartiers sont-ils plus touchés que d'autres ? Il existe deux types de pollution, celle d'origine organique et celle d'origine chimique.

Les pollutions organiques proviennent soit des déjections humaines, soit des déjections animales. En se fondant sur les productions de matières organiques produites par un individu par jour donné par Jean-Paul Leguay (LEGUAY (1999), 2007 : 17), les vendômois, environ 5000 selon les évaluations basses du 16e s., devaient produire une importante quantité de matières qu'il fallait évacuer de la ville, via les multiples canaux du Loir.

	Matière fécales	Urines
Production journalière d'un individu	145 gr	1,3 l
Production des vendômois par jour (5000 habitants)	725 kg	6500 l

Tableau 79 : Estimation de la quantité de matières produite par les vendômois par jour.

Il faut ajouter à ce type de pollution celle d'origine animale : le passage des animaux, chevaux, porcs et volailles, le sang des boucheries, les déchets des poissonneries et des tanneries. Tous ces éléments organiques finissaient dans les bras du Loir, comme l'atteste la présence *"d'égoust commun*[1041]*"* place du Marché qui s'écoulait dans la rivière du Ponceau près du pont Neuf. Le toponyme Merderiau est évocateur de l'usage de ce fossé en arrière du faubourg Saint-Lubin. On comprend dès lors l'utilité de la corvée annuelle de curage des fossés, connue dès 1185 et à laquelle seuls les hommes de la Trinité sont soumis aux 14e et 15e s. Un texte plus tardif apporte un indice supplémentaire à l'état des rivières : la rivière du pont Perrain est dite en 1649 *« comble et remplie de fumiers, immondices, et il n'y a aucune eaux courante, ca qui apporte grande incommodité et même hazard de maladie ».*

La pollution chimique provient des activités artisanales telles que les tanneries, les moulins à foulon qui se servent d'extrait tannique, de soude, d'urine, de fiente de poule, d'excrément de chien comme détergent, mais aussi de salpêtre et de chaux…

Toutes cette fange qui pollue les eaux de surface est aussi bénéfique à de nombreuses activités artisanales faisant dire à Leguay que "la fange est la contrepartie de la prospérité d'une ville" (LEGUAY (1999), 2007 : 20).

Le site de Vendôme se prête facilement à une pollution des eaux de surface mais aussi souterraines, l'absence de pollution est donc inenvisageable. Bien qu'il soit quasiment impossible de déterminer l'ampleur de cette pollution pour les périodes médiévale et moderne, une thèse de pharmacie de 1922, présentée par Georges Guimond à l'université de Paris,

[1041] THILLIER 1879-1880 : Compte de la recette de Vendôme en 1583.

permet d'en saisir l'origine et la nature pour le début du 20e s. Cette thèse fait suite à l'épidémie de typhoïde que connurent les vendômois en 1921, alors que la ville venait de s'équiper d'un puits artésien[1042]. La situation décrite par ce pharmacien ne devait pas être très différente des siècles précédents dans la mesure où les actions hygiénistes de ce début du 20e s. n'avaient pas encore fait évoluer les mentalités. Il note que "c*ertains vieux vendômois s'étonnent en sourian, de semblables arrêtés municipaux* (la municipalité a mis en place au début du 20e s. des pancartes indiquant *"Eau non potable"*,) *prétendant que jamais ces eaux ne leur ont fait de mal, ni à eux, ni aux leurs, aussi vieux soient leurs souvenirs. Il est certain que les indigènes, par l'usage continu qu'ils ont fait de cette eau depuis leur enfance, ont été plus ou moins mithridatés contre l'infection typhique*" (GUIMOND 1922 : 36). Malgré cette immunité "indigène", il note néanmoins qu' "*il était courant avant 1889 d'entendre prononcer à Vendôme les expressions de "Fièvres muqueuses" ou plus souvent encore, des "Mauvaises fièvres", pour parler des épidémies de typhoïdes qui sévissaient alors si fréquemment sur la ville et la région*." (GUIMOND 1922 : 27). Il explique cette situation par la pratique qu'ont les vendômois de tirer la majeure partie de leur eau de leurs puits privés qui sont creusés dans le voisinage immédiat des habitations (parfois même dedans) et s'alimentent à quatre mètres de profondeur dans la même nappe que le Loir. À titre de curiosité, il présente certains des résultats des prélèvements effectués dans divers puits privés de Vendôme pour lesquels l'eau est distribuée "*quelques fois l'hiver, très souvent l'été, comme boisson dans certains établissements publics. Si l'on se reporte à la teneur normale en chlorures des eaux de Vendôme, et qui oscillent entre 34 et 40 milligrammes par litre, on peut voir que l'eau servie à ses clients par l'établissement X... est souillée d'urines dans la proportion de 14 cmc. par litre !!!* " ... Il indique aussi la présence de sangsues dans des puits du Faubourg Chartrain, ou encore la pollution des puits du faubourg Saint-Lubin par les eaux du Mardereau continuellement souillé d'ordures.

Le tableau suivant indique les différents puits testés ainsi que les résultats des analyses chimiques et bactériologiques présentés dans la thèse de Georges Guimond :

[1042]Cette situation est due aux pratiques des vendômois qui continuent d'utliser l'eau de leurs puits plutôt que l'eau artèsienne.

N°	Localisation du prélèvement	Matière organique milieu acide	Matière organique milieu alcalin	Chlorure de sodium	Nitrate de Potasse	Ammoniaque Salin	Nitrites	Phosphates	Coli par litre	Bactéries fécaloïdes	Observations	Degré de pollution (de 1 à 4)
1	Rue Basse	2,6	2,8	181	28	1,15	Présence	Présence (Abondante)	300	Présence	Typhoïde en 1921	4
2	Place Saint-Martin	0,95	1,04	117	22	1,90	Traces	Traces	200	Présence		3
3	Faubourg Chartrain	1,80	1,84	134	18	1,65	Présence	0	150	Présence	Typhoïde en 1921	2
4	Rue Poterie 1	1,25	1,15	122	21	2,4	Traces	Présence	100	0	Typhoïde en 1921	3
5	Rue Poterie 2	6,2	6,87	128	17	2,9	0	Traces	200	Présence	Typhoïde en 1921	2
6	Rue du Docteur Faton	1,75	1,25	35	24	0,80	Abondant	0	150	Présence	Typhoïde en 1921	2
7	Puits-Fontaine Place de la Madeleine	1,85	1,80	70	18		Traces	0	Présence	0		2
8	Puits-Fontaine Rue du Puits	0,60	0,50	64	12		0	0	0	0		1
9	Puits-Fontaine de la maison du Gouverneur	0,75	0,72	82	18		Traces	0	0	0		1
10	Fontaine Saint-Georges	1,75	1,05	65	24	1,12	0	0	Présence	Présence		2
11	Puits-Fontaine Place Poissonnière	1,80	1,80	128	18	0,92	Traces	0	Présence	Présence		2

Tableau 80 : Résultats des analyses de Georges Guimond en 1922.

La localisation de ces analyses (Planche 63) permet de discerner des lieux plus pollués que d'autres (indice de pollution de 1 à 4). Il semble, à partir des prélèvements qu'il a effectués, que la zone la plus polluée se situe aux alentours de la rue Basse, à l'aval de la ville, là où convergent un certain nombre des flux hydriques.

À partir de ces facteurs de site et de situation, il est possible d'expliquer les choix d'implantation de certaines activités économiques. Les tanneries, activité polluante, sont installées à l'aval de la rue et proches des cours d'eau. Les teintureries, activité polluante mais nécessitant de l'eau propre, sont installées à l'amont des tanneries qui peuvent profiter de l'eau acide que produisent les teintureries pour faciliter le décollement des chairs. N'ayant pas besoin de vendre leur production sur place, les tanneurs ne sont pas installés dans les rues les plus centrales ni les plus commerçantes. Les moulins à tan et encore plus à draps, polluant énormément l'eau, sont eux aussi installés à l'aval de la ville. Les autres types de moulins, à blé ou à ferrements, ne polluant pas sont quant à eux installés à travers la ville. L'installation de tisserands rue des Béguines et rue Poterie ne peut s'expliquer par ces deux facteurs si ce n'est par la proximité des *poulies* servant à mesurer les draps. La verrerie, activité dangereuse à cause des risques d'incendie, est installée à l'extérieur de la ville dans la rue de la Grève.

L'emplacement des activités boutiquières est reconnaissable de manière générale, mais ne peut pas l'être de manière particulière puisqu'aucun indice ne permet de discerner les différentes activités. La reconnaissance des parcelles laniérées présentant un bâtiment en front de rue est un moyen de repérer ces boutiques. La planche 63 qui situe l'ensemble des lieux de commerce attestés vers 1515, montre une répartition au centre de la ville et le long des axes les plus fréquentés, qui prennent la forme d'une baïonnette constituée des rue du Change, de la place Saint-Martin, de la Grande Rue et de la rue de la Porte Saint-Georges. Ce tracé structurant de la ville sera le même jusqu'au 18^{e} s. C'est d'ailleurs sur ce tracé défini théoriquement comme celui qu'emprunteraient des individus traversant la ville (valeur de choix, radius n) que l'on retrouve les auberges et hôtelleries destinées aux gens de passage. C'est aussi sur ce tracé que sont implantées les foires (Trinité, hôtel-Dieu) mais aussi le change qui, par définition, sert en premier lieu au voyageur. Il est installé d'un point de vue théorique à l'extrémité sud de l'axe sur lequel converge une grande partie des flux. À l'inverse, les structures banales répondant à un besoin quotidien (radius de 50 m) sont installées sur l'ensemble du réseau viaire, principalement sur des carrefours et sur les places du marché, qui ne sont pas intégrées aux circulations au long cours mais seulement aux circulations locales.

Conclusion

Au terme de cette troisième période de fonctionnement urbain, il convient de dresser un bilan des grandes transformations urbaines et sociales qu'a connues l'agglomération vendômoise entre 1300 et 1510. Si les traits communs de cette période sont éminemment documentaires, plusieurs temps correspondant à de véritables transformations sociales et spatiales ont néanmoins été reconnus.

La première phase, entre 1300 et 1420 se caractérise par plusieurs phénomènes en interaction sur l'espace vendômois. Le pouvoir comtal renforce ses droits et son encadrement sur la société en mettant en place une administration plus stricte fondée sur des agents comtaux recruter parmi les notables vendômois ou de notables extérieurs venus faire carrière auprès du comte de Vendôme. Les actions de ces derniers sont rendus accessibles par un nombre plus important de sources disponibles, tant écrites que matérielles, dévoilant de manière plus importante l'espace urbain. Ces notables, bourgeois ou non, cherchent à atteindre la noblesse, leur idéal qui se caractérise par une résidence rurale et la possession de fiefs urbains ou ruraux. Un idéal de noblesse que seule la haute noblesse vendômoise arrive à atteindre ; en effet, la ville du 14^{e} s. reste un lieu de résidence pour des nobles désargentés et de strate moins élevée. Les "gens de métiers" sont désormais mieux connus et leur poids sur l'espace urbain et dans la société vendômoise mieux définie. La production d'un espace particulier par les tanneurs, les drapiers ou encore les aubergistes est désormais appréhendable. Les activités banales de la ville commencent à être reconnues. Que ce soient les maisons, les tanneries, les boutiques, les auberges, ces installations répondent à des stratégies d'implantation qu'il est en partie possible de comprendre. Soumises à l'"état du monde", ces activités connaissent des périodes d'essor et de déclin qu'il est difficile d'apprécier mais certainement liées aux grandes phases économiques que connaît le royaume.

Tous ces acteurs sont soumis aux conflits et aux épidémies qui ravagent le royaume. Même si le poids de ces crises dans la société et sur l'espace urbain n'a pu être défini de manière précise, les dégâts consécutifs à la prise de la ville en 1361 ne furent pas si importants.

La deuxième phase, entre 1420 et 1480, voit de nombreux changements s'opérer dans la société. Les conflits entre les rois reprennent, accentuant le désir de protection et le réaménagement de l'espace urbain qui se densifie. La résidence dans l'enceinte devient alors la règle, un phénomène d'enfermement qui facilitait l'action comtale en faveur de l'encadrement des populations. Les notables, de plus en plus solicités par le pouvoir comtal, changent progressivement de modèle en créant le leur, qui à l'inverse du modèle précédent, prône la résidence en ville, dans des *"habergements"* qui reprennent en partie la structuration des manoirs ruraux. Les communautés religieuses commencent à s'éloigner de la règle, les enclos s'ouvrent, certains sont lotis pour y accueillir des maisons ou des tanneries. En effet, la tannerie connaît en cette période de troubles militaires un certain essor du fait de la forte demande en cuir nécessaire à l'équipement d'un chevalier.

La troisième période, entre 1480 et 1510, voit s'accentuer les phénomènes mis en évidence lors de la phase précédente. Les notables urbains prennent de plus en plus de place dans la société vendômoise par le contrôle de l'activité économique et par l'action auprès du comte qui peut s'appuyer sur eux pour administrer son domaine et le comté. Cette importance des notables se manifeste également par leur désir d'accéder à une certaine indépendance en revendiquant et obtenant en 1467 la propriété des murailles de la ville. Très vite, ils se constituent en communauté et revendiquent la création d'une nouvelle paroisse. Le phénomène d'ouverture des enclos monastiques s'accentue durant la fin 15^{e} s. et les édifices religieux sont réédifiés dans le nouveaux style : le gothique flamboyant. Cet embellissement de la ville, encouragé par Marie de Luxembourg, ne porte pas uniquement sur les édifices publics mais également sur les maisons et boutiques des artisans et commerçants dont il est maintenant possible de comprendre les stratégies d'implantation.

Chapitre 7. Reproduction sociale et expansion urbaine (vers 1510-1811).

Cette quatrième phase du fonctionnement urbain commence aux environs de 1510 et s'achève en 1811, soit trois siècles qui se caractérisent par une certaine cohérence des sources, une relative stabilité des acteurs et une bonne connaissance de l'espace.

Ces trois siècles constituent la période la mieux documentée de notre étude. Toutes les institutions ou communautés sont dotées de fonds d'archives même s'ils sont parfois réduits au minimum. Les registres paroissiaux renseignent de manière directe les professions et statuts de la quasi-totalité des personnages. Cette explosion de la documentation, si elle est à première vue souhaitable, devient vite complexe à gérer pour le chercheur isolé qui ne peut maîtriser l'ensemble des fonds d'archives concernant tous les acteurs. Ces trois siècles sont aussi ceux où les sources matérielles sont, en toute logique, les plus nombreuses : les bâtiments les plus récents, comme les couches archéologiques les plus hautes, sont de manière générale les mieux conservés. Les plans apparaissent dans notre documentation durant ces trois siècles, essentiellement à partir de la fin du 17^{e} s.

Les acteurs en présence sont relativement homogènes durant cette période, ce qui permet de structurer les trois sections de ce chapitre par les mêmes divisions. On retrouve le pouvoir ducal, les nobles, la municipalité, les notables, les gens de métiers, les pauvres, mais aussi des groupes religieux, puisque le protestantisme est l'un des phénomènes majeurs qui sera étudié dans ce chapitre. Seules des relations entre les différents acteurs changent. C'est par exemple la disparition du pouvoir ducal et inversement la montée en puissance de la municipalité et de l'Etat, la ségrégation de plus en plus forte dans la société, l'installation du protestantisme, sa tolérance puis son effacement, l'essor, l'apogée et le déclin des activités économiques…

L'espace est relativement bien documenté durant cette période de trois siècles. La figure suivante (Figure 157) montre en effet que pour la zone 2, correspondant à la ville *intra-muros* et au complexe castral, l'espace est documenté à plus de 65% sur l'ensemble de la période, un montant qui atteint même 100% en 1811. Même si les acteurs restent relativement stables, l'espace urbain connaît deux grands mouvements durant cette phase, visibles par simple comparaison des plans de Vendôme en 1515 et en 1811 (Plan A et B) : d'une part, et contrairement à ce qui a été décrit dans le chapitre précédent, la ville connaît une expansion spatiale importante dans les faubourgs où s'implantent de nouvelles fonctions, et d'autre part, l'espace *intra-muros* connaît un important renouvellement de ses fonctions.

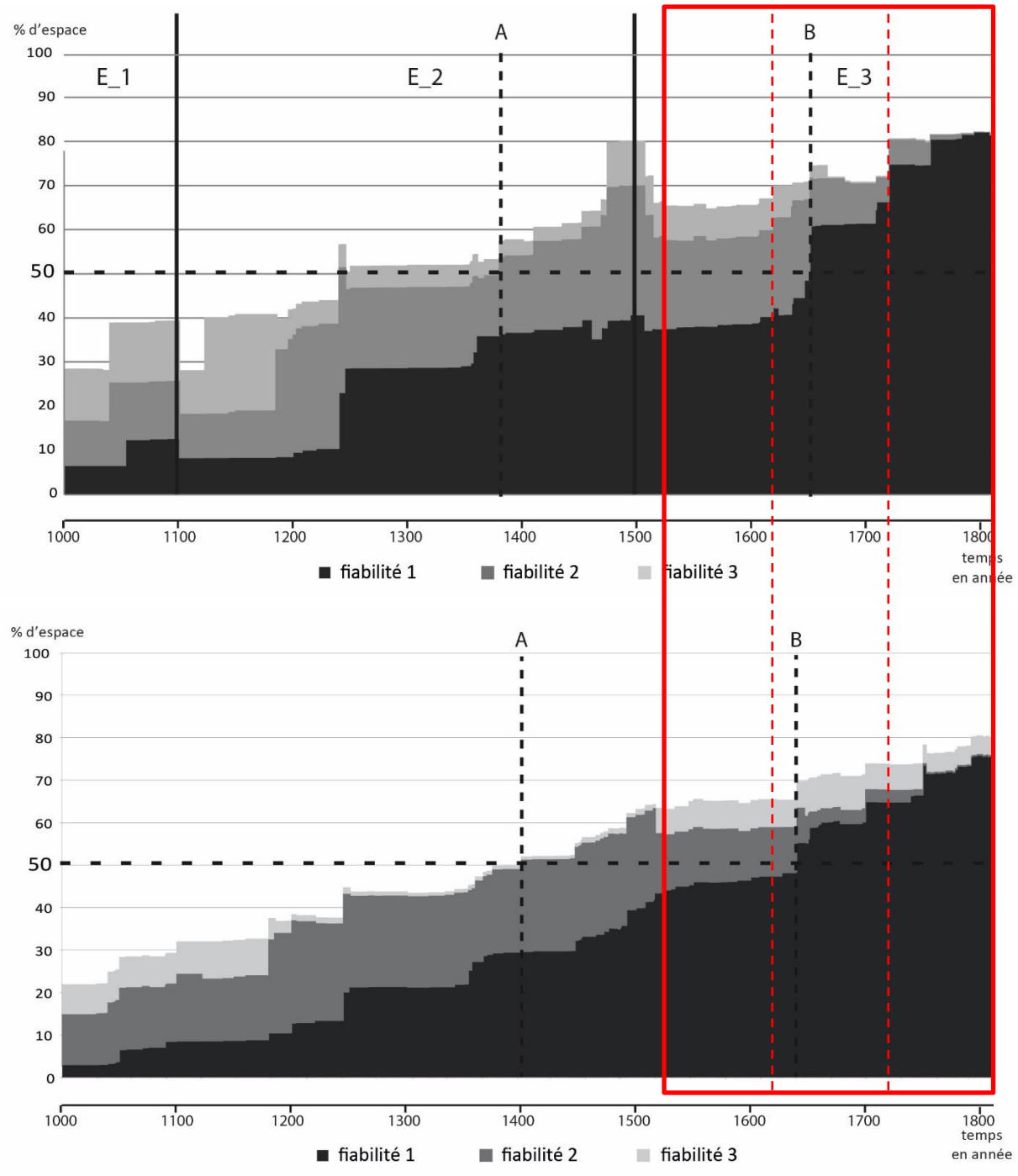

Figure 157 : Pourcentage d'espace documenté de la zone 2 avec leur fiabilité, pour des Objets Urbains, en haut et les Éléments Constitutifs en bas.

Comme c'est le cas depuis le chapitre 4, un plan chronologique sera suivi afin de mettre en évidence les relations entre les acteurs. Le pas de temps séculaire est apparu le plus apte à rendre compte des transformations sociales et spatiales qui ont lieu dans l'espace vendômois durant ces trois siècles permettant le passage de la ville de 1515 à celle de 1811.

7.1 L'apparition de nouveaux acteurs : les protestants et les échevins

Les données chiffrées qui commencent à apparaître au 16e s. permettent de mieux placer la ville dans le réseau urbain. Au mois de février 1538, le roi François 1er, pour payer la solde de vingt mille hommes de pied pendant trois mois, ordonna la levée d'une taxe sur les bonnes villes et les cités franches du royaume. Une liste des villes, *"l'estat des villes de ce royaume"*, précise pour chacune d'elles sa capacité contributive. Dans la liste, qui comporte 227 entrées pour l'ensemble du royaume, les villes sont classées selon la richesse estimée de leurs habitants. Leur contribution va de l'entretien de cinq hommes, pour les plus petites, jusqu'à trois mille hommes, pour Paris, à raison de six livres tournois par homme et par mois. Vendôme apparaît au nombre des villes d'importance honorable, si l'on s'en tient aux provinces proches. La ville est certes nettement devancée par Tours, et encore plus par Orléans mais elle apparaît proche de Blois, et de niveau comparable à Châteaudun, Le Mans ou Laval. (GALINIE 1994). Derrière ces chiffres se cachent des hommes qui vont, durant tout le 16e s., évoluer dans l'espace vendômois et le transformer. Nous avons décidé de faire commencer le 16e s. vers 1515 pour plusieurs raisons. D'abord, pour le comte, ses vassaux et officiers, cette date correspond à l'érection du comté en duché. Si ce changement statutaire purement honorifique n'a pas eu de répercussions immédiates sur l'espace urbain, il aura des conséquences sur l'organisation de l'administration et sur le rapport du duc à sa capitale et donc indirectement sur l'espace urbain. Le début du 16e s. est aussi le moment où le style "à l'antique" se développe tant dans les réalisations des plus grands personnages de la société que dans les strates les moins importantes des notables urbains qui continuent, comme au siècle précédent, à marquer plus fortement leur empreinte sur la ville. C'est aussi le siècle de l'affirmation de la communauté d'habitants qui essaie de s'organiser et de s'intégrer au jeu des acteurs urbains. Les sociétés du 16e s. sont traversées à la fois par un essor économique qui profitera à toutes les strates et par l'arrivée du protestantisme, une doctrine qui divisera les Vendômois (Planches 65 à 69).

7.1.1 Le duc "empereur" en son duché (1515-1589)

Depuis le milieu du 15e s., le comte de Vendôme cherche à s'abstraire de la suzeraineté angevine. Il y parvient en 1484 par la création royale d'un *"comté du Vendosmois"* (*Cf.* p.529). En 1515, François Ier érige le comté de Vendôme en duché. Forts de cette reconnaissance à l'échelle du royaume, les ducs continuent de renforcer leur importance à la cour et prolongèrent leur politique d'affirmation de l'autorité à l'intérieur de leur territoire et de leur ville (Planche 65).

D'une famille proche du pouvoir royal à l'accession au pouvoir royal

L'importance de la famille des Bourbon au 16e s., en raison de leur position personnelle, doit être rappelée pour comprendre un certain nombre d'éléments qui ont des influences sur l'espace urbain. En effet, ces dirigeants entretiennent avec leur ville, une parmi l'ensemble de leurs vastes possessions, une relation particulière puisque c'est d'elle qu'ils tirent leur patronyme et qu'elle abrite la collégiale Saint-Georges qui constitue le sanctuaire familial. Ainsi se succèdent à la tête du duché trois ducs et deux régentes. Au début du 16e s.

la gouvernance du duché est confiée à Marie de Luxembourg (1462-*1495*-1546)[1043], la femme de François de Bourbon (1470-*1477*-1495). Leur fils Charles de Bourbon (1489-*1495*-1537) n'exerça pas réellement le pouvoir sur le duché dans les mains de sa mère. Antoine, son fils (1518-*1537*-1562), gouverna entre la mort de sa grand-mère et sa mort en 1562, date à laquelle sa femme Jeanne d'Albret prit en main la destinée du duché avant de le confier en 1572 à son fils Henri (1553-*1562*-1610), futur Henri IV de France (*1589*-1610) qui le réunit à la couronne en 1589. Ces rapides présentations ont pour but de mettre en évidence la prédominance de la personne ducale dans le jeu d'acteurs. Le duc, s'il ne prend pas l'initiative de certaines actions, est néanmoins toujours consulté, ou du moins son conseil.

Le rôle de Marie de Luxembourg qui règne entre 1487 et 1546 a déjà été évoqué dans le chapitre précédent (*Cf.* p.545). Néanmoins, les trente dernières années de son règne sont marquées par une croissance économique importante encouragée par le développement de l'industrie textile, du cuir et surtout de la ganterie (*Cf.* p.551). Si la tradition locale lui attribue la paternité du développement de ces industries, nous verrons qu'aucune preuve ne vient la corroborer. C'est aussi durant ces trente dernières années que sont introduites les formes architecturale *"à l'antique"*. Le tombeau qu'elle fait édifier dans la collégiale Saint-Georges, certainement vers 1520, pour elle et son mari en est une des premières manifestations. Cette datation, faute de comptes ou d'actes notariés, ne repose que sur le style des chutes d'ornements que Thierry Crépin Leblond[1044] a datées de la seconde décennie du 16^{e} s., du fait de la présence de glaives couplés, de soleils, des trophées et des chimères.

Figure 158 : Tombeau de François de Bourbon (1470-1495) et Marie de Luxembourg (1462-1546) (d'après Gaignières dans la collégiale Saint-Georges (à gauche) et les vestiges actuels conservés au musée).

[1043] Les trois dates correspondent : à la date de naissance, à la date de début de règle en italique et à la date de décès.
[1044] Information orale communiquée lors d'une visite de Vendôme en 2014.

Ce style fut très vite adopté et utilisé dans plusieurs monuments publics tels que les halles-tribunal, l'hôtel de Ville mais aussi dans les hôtels particuliers des notables (*Cf.* p.530).

À sa mort, c'est son petit-fils, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme en 1537, qui prend la tête du duché. Il règne sur un territoire encore plus vaste que sa grand-mère puisque ses intérêts s'étendent de la Picardie (par sa grand-mère) à la Navarre (par son mariage avec Jeanne d'Albret en 1548). Sa présence au château de Vendôme est rare ; il est trop occupé à administrer ses domaines et à côtoyer la cour où il doit naviguer entre les différents partis religieux. Peu porté sur les choix tranchés, il adhère et renie le protestantisme au gré de ses intérêts, à l'inverse de sa femme Jeanne d'Albret qui adhérera complétement à la réforme calviniste. À sa mort en 1562, c'est sa femme qui prend entre ses mains l'avenir du duché. Séjournant quelques fois au château, elle n'y fit pas de grands travaux. Son fils Henri, en opposition avec la majorité des habitants de Vendôme restés catholiques, ne séjournera pas à Vendôme. Il n'y vient qu'en 1589, une fois roi, pour reprendre la capitale de son duché qui adhérait à la Ligue.

Les conséquences de la politique des ducs de Vendôme auprès du roi de France : une très forte indépendance

L'importance de cette famille auprès du pouvoir royal permet aux ducs de Vendôme d'exercer le pouvoir au sein de son duché dans une très forte autonomie lui permettant d'une part de limiter ou encadrer ses feudataires et d'autre part de ne plus dépendre de la suzeraineté angevine par la mise en place d'un tribunal d'appel : les Grands Jours.

Le tribunal des Grands Jours et la réorganisation des lieux d'exercice du pouvoir (Planche 65)

Ce tribunal devenait la cour d'appel des jugements du baillage, court-circuitant ainsi les appels devant le Présidial de Baugé, le dernier témoin de la suzeraineté angevine régnant sur le comté depuis cinq siècles. Les archives du tribunal des Grands Jours n'ont pas pu être retrouvées. Néanmoins, grâce à plusieurs documents dont le compte de la Châtellenie daté de 1589, il est possible de restituer à la fois la composition du tribunal et une partie de la succession des officiers. Composé de six conseillers, d'un président, d'un avocat, un procureur fiscal aidé d'un greffier, d'un garde des sceaux et de deux clercs chargés du service intérieur, le tribunal se réunissait deux fois par an dans une pièce dédiée à cet usage installée au premier étage de la halle aux blés. L'analyse de ce monument aujourd'hui détruit, rendue possible par plusieurs photographies anciennes, a permis d'observer une phase de restauration attribuable aux premières décennies du 16^{e} s. En effet, cet édifice du 14^{e} s. à trois vaisseaux servit de halle aux draps jusqu'au milieu du 15^{e} s. quand il fut progressivement réduit de ces deux collatéraux par le bouchage des arcades du vaisseau central. Une série d'arcs en plein cintre moulurés fut plaquée sur ces bouchages. Leur style se rapproche de ceux de l'hôtel Sardini de Blois daté de la première Renaissance, certainement avant 1530 (COSPEREC 1994 : 145). Ce premier étage sert aussi d'auditoire ou de cohue pour le règlement des affaires ducales. La

"cohue neuve" édifiée rue de la Saulnerie entre 1450 et 1480[1045] est abandonnée au profit de ce nouvel édifice qui regroupe ainsi une bonne partie des fonctions juridiques. L'ancienne cohue devient le grenier à sel[1046]. Comme au siècle précédent, ces nouveaux offices permettent à des notables locaux de s'enrichir et d'accéder à un statut supérieur. La liste des membres de ce tribunal a été en partie reconstituée par Raoul de Saint-Venant dans son dictionnaire et nous la reproduisons dans le tableau suivant (Tableau 81).

Nom	Statut	Da
François Belot	Conseiller	15
Nicolas Belot	Conseiller	15
Etienne Coumon	Conseiller	15
Raoul Bugy	Président	15
Charles Mâlon	Conseiller	15
Nicolas Tuffier	Conseiller	15
Jean Chandouinault	Vice-Président	15
Thibault Bautru	Conseiller	15
Oudin Méliant	Conseiller	15
Felix Champion	Conseiller	15
Alexis Garault	Conseiller	15
Germain d'Argouges	Président	15
Antoine Bugy	Conseiller	15
Albert Matras	Greffier	15
Arnoul Deniau	Conseiller	15
François Perrain	Conseiller	15
Martin Olivier	Conseiller	15
Nicolas Chéreau	Conseiller	15

Tableau 81 : Membres du tribunal des Grands Jours au 16e s. et leur attribution.

Un encadrement plus strict des feudataires (Planche 39)

La très forte indépendance du duché, relevant directement du roi de France depuis 1514, concrétise sur le plan extérieur une politique menée sur le plan local, celle d'un renforcement de l'autorité du comte-duc vis-à-vis de ses vassaux. Cette politique déjà conduite depuis au moins le milieu du 15e s. (et peut-être même depuis le 11e s. si l'on se fonde sur la partition de l'espace castral, mettant à distance les grands de la résidence comtale) vise à imposer un nouvel ordre, une nouvelle "vision du monde" où chacun est à sa place. Ce phénomène, a bien été mis en évidence par Christophe Marion dans son étude des aveux et dénombrements (MARION 2003) : il montre que le changement morphologique qui accompagne la forme des aveux et dénombrements, prenant de plus en plus la forme de simple aveux stéréotypés sans dénombrement, doit être interprété comme l'imposition d'un nouveau langage, d'une nouvelle vision du monde, accompagnée d'une "formation ou re-formation" des structures mentales qui transforment à leur tour la réalité sociale. Il pose comme hypothèse, et nous le suivons, que le seul pouvoir socialement reconnu par tous et capable d'imposer une nouvelle vision du monde social ne peut être que le comte-duc de Vendôme. Cette vision, fondée sur l'acte écrit devenu une véritable preuve, cherchait à

[1045] Absente des *Comptes* de la châtellenie des environs de 1450 (AN/P/980/16) et présente dans ceux des environs de 1490 (AN/P/975/04).
[1046] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583* : : 50.

octroyer une identité moins floue à chaque vassal : son statut de noble, de bourgeois ou d'officier judiciaire revêtait plus d'importance que son statut de vassal. C'est ainsi une vision d'un monde "plus ordonné, mieux défini, mieux surveillé et peut-être plus fermé" qui triomphe (MARION 2003 : 73).

L'encadrement des feudataires passe aussi par une politique de rachat ou de préemption des fiefs à l'échelle du duché et donc de certains fiefs urbains, une politique conduite au moins depuis le 14e s. Bien que l'étude que nous avons menée sur ces fiefs s'arrête au début du 16e s., il est intéressant de noter qu'en 1522, le fief Rorteau, établi sur la place de l'Abbaye et de part et d'autre de la rue Renarderie, fut intégré au domaine ducal par retrait féodal[1047]. Ce phénomène dut toucher d'autres fiefs dont l'historique reste encore à faire.

7.1.2 L'installation du protestantisme à Vendôme (1530-1598)

L'idée de réforme au sein de l'Eglise apparaît dès la fin du 15e s. Les raisons qui expliquent l'installation des idées protestantes en Vendômois sont complexes et difficiles à cerner en l'état des connaissances. Néanmoins, des facteurs peuvent l'expliquer, tels que l'état des communautés religieuses (Planche 65).

État des communautés religieuses au début du 16e s.

Les membres des grandes institutions religieuses vendômoises que sont l'abbaye de la Trinité, la collégiale Saint-Georges, l'Hôtel-Dieu ou le prieuré Saint-Pierre-La-Motte sont, dans la seconde moitié du 16e s., très loin de respecter la Règle et sont plus proches d'un mode de vie laïc que des modèles canoniques prônés par l'Église. Déjà évoquée dans le chapitre précédent, cette errance des institutions catholiques vendômoises, si elle n'est pas la cause première de l'émergence du protestantisme dans cette région, est certainement un facteur aggravant. Cet affaiblissement du respect de la règle se matérialise par l'ouverture de tous les enclos ecclésiastiques aux laïcs et par un mode vie moins respectueux des règles.

Les chanoines de Saint-Georges

L'archétype de ce relâchement des règles est certainement dans la société vendômoise du 16e s. le chanoine de la collégiale dont la faiblesse spirituelle est mise en avant dans les écrits du chanoine Du Bellay. À le croire, *"plusieurs [chanoines] entretenaient publiquement des femmes de mauvaise vie, d'autres à qui l'habit clérical et la tonsure déplaisaient… portaient des cheveux longs de peur de paraître ecclésiastiques*[1048]*"*.D'autres textes nous indiquent le caractère scandaleux du mode de vie des chanoines qui, peureux devant la peste qui frappa Vendôme en 1516 et 1519, refusèrent de prêter leurs maisons canoniales, pourtant mieux protégées du fléau par leur bonne aération[1049], c'est du moins ce que croyaient les Vendômois du 16e s. Ils avaient même une réputation d'avarice : en effet, comme le soulignait Christophe Marion, ils n'hésitèrent pas le jour même du décès de messire Jehan le Comte, en

[1047] SAINT-VENANT 1912-1917b : 22.
[1048] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme*: 120.
[1049] SIMON 1834, *Histoire de Vendôme* : 305-307.

1516, à entrer dans sa maison et à se saisir de *"grande quantité d'or et d'argent*[1050]*"*. Cette faiblesse spirituelle ne s'accompagne pas nécessairement d'une faiblesse dans la gestion du temporel bien rétabli depuis les années 1510 (MARION 1995 : 153). Ces chanoines se font édifier dans la rue Ferme, des hôtels particuliers dont l'aveu de 1546[1051] donne une description (Figure 159). Ce sont ainsi les trois quarts de la rue qui appartiennent aux chanoines ; seul le cadran sud-est de ces îlots leur échappe. Les résidences de ces chanoines prennent plusieurs formes selon la richesse du personnage : les officiers habitent dans des vastes demeures en pierre alors que les chanoines ordinaires demeurent dans des habitations en pan de bois que nombre de Vendômois envieraient.

Figure 159 : Maison de la rue Ferme du milieu du 16e s. (Planche 18).

Les moines de la Trinité

Les membres de l'autre grande institution religieuse vendômoise, les moines de La Trinité, ne respectent plus non plus l'observance (ISNARD 2007 : 52). Dès la fin du 15e s., les officiers se font édifier des maisons indépendantes et un jeu de paume est mentionné *"entre la muraille du jardin et le lieu où est présentement le petit dortoir fréquenté de tous les séculiers*[1052]*"* Ce relâchement de la règle s'accompagne d'une bonne gestion du temporel, les moines arrivant par exemple à siéger aux sein de l'échevinage mis en place au début du 16e s. afin de préserver leurs intérêts (*Cf.* p.538). Cette bonne gestion permet d'embellir l'abbaye. Ainsi Louis de Crevant (1487-1522) puis son neveu Antoine (1522-1539) font réédifier la clôture de chœur de l'abbatiale, achevée en 1528, dans le style "à l'antique"[1053].

[1050] ADLEC/G/278 (1516).
[1051] AN/P/611 (1546).
[1052] BN/Ms-lat/12700 : 325r.
[1053] La partie de la clôture supportant l'armoire à la Sainte Larme porte l'inscription *"AB BUSTUM AMICI CHRISTUS OLIM FLENS DEDIT TESTEM HANC AMORIS QUE DOLORIS LACHRYMAM 1528"* Pour plus de détail on peut lire ISNARD 2006.

Figure 160 : Clôture de chœur de l'abbatiale (à gauche) et soubassement de l'armoire à la sainte Larme (à droite).

Figure 161 : Le tombeau de Louis de Crevant certainement sculpté en 1530 par Jehan Juste.

Antoine poursuit par la construction d'un tombeau pour son oncle. Entièrement détruite, son élévation n'est connue que par une gravure de Gaignières. Son édification vers 1530 ainsi que son attribution au sculpteur Jean Juste reposent sur un contrat du 15 mai 1530 portant sur le transport d'albâtre entre Tours et la Trinité[1054].

En 1539, l'abbaye tombe sous le régime de la commende et, pendant un siècle, elle ne connaîtra ni travaux ni constructions nouvelles. Les abbés commendataires se montrent peu soucieux de l'entretien du monastère dans lequel ils ne résident pas, à l'exclusion de l'abbé Antoine Sanguin (1539-1548) qui réalisa quelques modifications dans le bras sud du transept[1055].

Tous ces faits encouragent la contestation et le désir de réforme au sein de l'Église, amplifiés en Vendômois par la proximité de la Cour et de l'Université d'Orléans, fréquentées par les élites vendômoises (VASSORT 1984 : 94).

[1054] BONDON MARCEL 1877, (éd.), Contrat de transport d'albâtre entre Tours et La Trinité entre Pierre Javelle et Jean Dupouzay, marchand à Tours et Jean Juste Ier, scupteur toscan, trois frères formé dans l'atelier du père lié à Jérôme Pacherot qui a contribué à les faire venir en France et on travailler au château d'Amboise, in *Bulletin monumental* : 64-65.
[1055] BN/Ms-Latin/12700 : 324r.

Les premiers pas du protestantisme à Vendôme (1531-1562)

Les premiers indices de l'installation des protestants à Vendôme

Le premier prédicateur protestant connu apparaît en 1531 à Vendôme et sort directement des rangs de l'Église : c'est un Cordelier (VASSORT 1995 : 151). La nouvelle religion séduit les nobles mais aussi le monde des boutiquiers et des marchands. Néanmoins, la tolérance adoptée par le roi au sujet de cette "*réforme*" cessera avec l'affaire des Placards en 1534, entraînant de nombreuses persécutions et poussant certains à s'exiler. En 1548, un "*hérétique*" est brûlé à Montoire (VASSORT 1984 : 94) ; le 9 juillet 1550, Léonard Galimar, protestant vendômois, est brûlé en même temps que quatre autres protestants en divers endroits de Paris[1056]. La fuite des vendômois attirés par la nouvelle religion est aussi une réalité accessible grâce au *Livre des habitants de Genève*[1057] ouvert en 1549 pour recenser ceux venus chercher refuge dans la cité de Calvin. Ce document ne couvre malheureusement pas toute la période, seules les années 1549 à 1560 puis 1572 à 1574 et 1585 à 1587 sont renseignées. Sur l'ensemble des périodes documentées, 27 exilés vendômois sont connus dont 23 viennent de Vendôme même, 20 individus fuient le Vendômois entre 1549 et 1559, puis trois entre 1572 et 1573 et enfin quatre entre 1585 et 1586 sans que ces départs ne soient liés à des événements particuliers tels que des persécutions. Sur les 23 individus *"natifz de Vendosme"*, 17 proviennent du monde de l'artisanat, principalement des secteurs du textile, du cuir, du livre, des métaux et de la boucherie.

Catégories	Nombre d'exilé	Métiers
Métiers du vêtement	3	Un mercier, un tisserand et un compagnon sergé
Métiers du cuir	4	Un corroyeur, un boursier, un cordonnier et un gantier
Métiers du livre	3	Un imprimeur, un fondeur de lettres et un libraire
Métiers liés au travail des métaux	6	Un orfèvre, deux chaudronniers, un fondeur de cuivre et deux fourbisseurs
Métiers alimentaires	1	Un boucher

Tableau 82 : Répartition sociologique des émigrés vendômois à Genève entre 1549 et 1560.

Malgré les persécutions et les exils, l'essor du protestantisme n'est pas enrayé mais bénéficie même d'importantes protections en la personne du duc Antoine de Bourbon et de sa femme Jeanne d'Albret qui adhèrent respectivement à la réforme en 1555 et 1560, ou de l'évêque de Chartres, Charles Guillard, qui protège visiblement les protestants depuis 1553 contrairement à son prédécesseur (HAMON 1989 : 105). L'absence d'étude sur la population protestante ne permet pas de saisir quantitativement la part adhérant à la Réforme ni même les réalités sociales et géographiques qui nous échappent totalement. Néanmoins, des ministères

[1056] BÈZE, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France : Monstrant l'estat des Eglises, depuis le massacre de Vassy, plus le commencement et continuation des premières guerres civiles, divers massacres, sieges et prinses de villes, rencontres, batailles, et autres actes memorables*, TI : 100.
[1057] GEISENDORF, (éd.) *Livre des habitants de Genève, T I et II*. Ce livre couvre la période allant de 1549 à 1560, puis de 1572 à 1574 et de 1585 à 1587.

protestants apparaissent à Montoire en 1556 et à Vendôme entre 1560 et 1562 entraînant des tensions entre les deux communautés. Ainsi en 1559, des bandes de Huguenots, certainement en réponse à des persécutions catholiques, *"rompent"* l'église de Souday, à une vingtaine de kilomètres de Vendôme, et massacrent le curé (VASSORT 1995 : 95). Le Vendômois, ou plutôt les élites vendômoises (le couple ducal, un certain nombre de nobles, les notables et des artisans-commerçants), apparaissent donc dans cette seconde moitié du 16e s., comme dans beaucoup de régions de la vallée de la Loire, promptes à répondre favorablement à la Réforme. C'est certainement pour cette raison que le roi multiplie les entrées royales dans cette région, dont deux concernent Vendôme, les seules du 16e s. : celle de François II en 1559 et celle de Charles IX et de sa mère Catherine de Médicis en 1562 (NOULIN 2010 : 60). La volonté d'une affirmation de l'autorité royale dans une ville dirigée par les Bourbons, concurrents des Guises, fidèles du roi, ne peut être que l'explication à donner à ces deux entrées très proches dans le temps. En effet, ce n'est certainement pas un hasard si le roi loge lors de la première entrée dans l'abbaye de la Trinité et non au château ducal. Le roi se méfiait-il de son cousin ? Voulait-il le défier ? Ces entrées étaient aussi un moyen pour le monarque de sonder sa popularité et de mesurer la réussite ou l'échec des idées de la Réforme dans la population vendômoise.

Les déprédations protestantes sous le règne d'Antoine de Bourbon

Antoine de Bourbon participa à des prêches protestants, mais n'abandonna jamais la messe. Sans véritables convictions religieuses, il oscilla à plusieurs reprises entre catholicisme et protestantisme mais les jeux de pouvoir à la cour de France l'amenèrent progressivement à choisir le camp catholique (1561) et à entrer en conflit avec sa propre épouse huguenote, Jeanne d'Albret, devenue entre-temps une ardente partisane de la religion réformée et qui résidait entre Vendôme et Pau (SUTHERLAND 1984). La relative paix qui régnait entre les deux communautés à Vendôme vole en éclat le 19 mai 1562 lorsque la collégiale Saint-Georges est pillée et saccagée par des protestants. Plusieurs questions se posent quant à ce pillage : fut-il généralisé à l'ensemble des églises de la ville ? Qui en fut le commanditaire ? Qui le perpétra ?

L'historiographie locale retient la spoliation de la collégiale Saint-Georges par des protestants sous les ordres de Jeanne d'Albret le 19 mai 1562 comme un des événements les plus importants du 16e s. Cette tradition repose en fait sur la vision du chanoine Du Bellay qu'il délivre dans son *Calendrier historique et chronologique de l'Église collégiale de Saint-Georges*. Si cet événement ne peut être nié, il doit néanmoins être relativisé puisque des sources extérieures au Vendômois tendraient à montrer que d'autres églises de la ville furent aussi spoliées. Alors pourquoi cette focalisation de la part du chanoine ? Deux explications sont possibles : soit il ne mentionnerait que ce qui concerne son église soit il n'insisterait que sur l'événement le plus incompréhensible à ses yeux : le saccage par Jeanne d'Albret des tombeaux de sa belle-famille et des ancêtres de ses enfants. Concernant les déprédations des autres églises, le récit de Claude de Saincte indique que l'abbatiale de la Trinité fut touchée par les actions protestantes : *"un moyne de l'abbaye dudit Vendosme, voyant ceste tant*

repentine invasion et destruction, jeta la saincte larme en son sein et la sauva[1058]". Le sort des autres églises vendômoises n'est pas connu avec précision mais Pierre de Paschal indique qu'à Vendôme *"où un presbtre avoit pourté à cachettes le relicquiere de la saincte lerme de Vandosme, la fut desrobée et prinse par ledict presbtre lorsque les huguenots brusloit toutes les images, relicques et autres choses dans les esglises dudict Vandosme* [1059]"

Le rôle de Jeanne dans cet événement n'est pas assuré malgré les dires du chanoine Du Bellay, son plus grand détracteur, qui l'accuse d'avoir recherché des richesses :"Pour donc trouver de l'argent elle s'avisa de piller les églises de Bearn dont elle étoit souveraine, et même la nôtre". Cette affirmation est à relativiser : si Jeanne ne semble pas avoir été contre ce pillage ou en tout cas s'en est vite accommodée, comme tendrait à le montrer la conservation des reliques pillées, elle ne peut être accusée d'en avoir donné l'ordre dans la mesure où elle semble plutôt désemparée par l'événement. Elle demande l'avis de Théodore de Bèze, successeur de Calvin et chef incontestable de la Réforme calviniste, sur ce qu'il s'est passé à Vendôme, et fait mettre hors d'atteinte de la communauté d'habitants l'ensemble des armes, signe de la crainte produite par ces pillages (NOULIN 2010 : 70). Le désarmement de la ville nous est connue par une lettre adressée aux échevins le lendemain des exactions, 20 mai 1562 ; elle est l'occasion de nous montrer l'équipement militaire du corps de ville, relativement restreint[1060]. Dans cette lettre, Jeanne demande aux échevins de faire transporter les armes qui se trouvent à l'hôtel de ville dans le château. Les armes sont remises le 21 sans que la documentation n'ait enregistré de heurts entre les deux partis.

Reste à savoir qui perpétra ces actes ? Si la responsabilité des protestants est assurée, trois groupes présents à Vendôme peuvent être suspectés : les huguenots accompagnant Jeanne d'Albret, ceux de la ville ou enfin des huguenots "gyrovagues" qui errent sur les routes de France. Aucun de ces trois groupes ne peut être accusé de manière certaine.

Si l'événement reste encore difficilement interprétable, les conséquences furent multiples. D'abord pour les chanoines, l'événement semble marquer une certaine rupture dans les relations avec le pouvoir ducal. Les relations entre la communauté des chanoines et la duchesse restent pour le moins conflictuelles : le chanoine du Bellay, décidément le seul à nous renseigner sur ces relations, se plaint 90 années après l'événement d'avoir perdu des reliques et d'avoir récupéré en compensation le corps de Jeanne d'Albret[1061]. L'autre

[1058] SAINCTE 1563, *Discours sur le saccagement des Eglises Catholiques, par les Heretiques anciens, et nouveaux Calvinistes, en l'an 1562* ; T IV : 389.
[1059] PASCHAL 1564, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour* : 55-57.
[1060] *BMV/Fond Trémault/Dossier n°6 :* "Messieurs les échevins, suivant la volonté de la Royne de Navarre laquelle elle vous déclaroit hier elle nous a commandé vous envoyer le desnombrement des armes qu'elle veult et entand que vous fassier conduire, à ce matin, de la maison de la ville et porter en son chasteau pour la garde d'icelluy duquek despend la conervation et garde de la ville. Et premièrement, deux fauconneaux, Dix harquebuses à croq, le tout avecque leurs affuts et chevallets. Neuf harquebuses a serpentines. Tout ce qui est des poudres es porte Saint-Georges et Saint-Michel. Quarante picques ferrés. Dix huits hallebardes des neufves qui sont à la porte Saint-Georges et les boullets de plomb qui sont en ladite porte. Du tout vous avez telle décharge de sa Majesté que vous avez occasion de vous en contenter. Aussy, entand sa dite Majesté, que vous fassiez signer à vostre clerc de ville, l'inventaire de toutes les armes trouvées en la maison et tours de la ville".
[1061] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : *"Quelques uns ont écrit que son corps avoit été porté en Béarn auprès de celuy de Henry*

conséquence de ce pillage est l'éloignement de la relique de la sainte Larme qui ne reviendra à Vendôme qu'en 1575 après avoir séjourné un certain temps dans les abbayes de Chelles[1062] et de Saint-Germain-des-Prés : un véritable manque à gagner pour les commerçants de la ville Mais la principale conséquence est certainement le musellement des catholiques de Vendôme qui permit à Jeanne d'imposer l'ordre protestant sur le duché et la ville.

Jeanne d'Albret, duchesse protestante de Vendôme (1562-1572)

La mort du roi François II en 1562 redonne la réalité du pouvoir à sa mère Catherine de Médicis. Les alliances sont rebattues et Antoine de Bourbon se rapproche désormais du duc de Guise, mais ils meurent malheureusement tous les deux la même année devant Rouen. Le duché de Vendôme, jusque-là administré par Antoine, tombe sous la coupe de sa femme Jeanne d'Albret dont la foi protestante ne vacille pas, à l'inverse de son mari. L'ordre protestant qui règne à présent sur le comté se manifeste par deux axes majeurs : la structuration de l'église protestante vendômoise et la *"protestantisation*" des institutions vendômoises.

Le temple de Vendôme en 1562

Dans un premier temps, la duchesse structure l'Église protestante de Vendôme et favorise la construction d'un temple au pied du château, vraisemblablement entre 1560, date de sa conversion, et avril 1562, date à laquelle Théodore de Bèze, dans son *Histoire ecclésiastique*, mentionne le temple de Vendôme : "*Qui plus est, plusieurs belles Eglises se dresserent au mesme temps ès lieux circonvoisins, comme à Nevers, au Chasteau du Loir, à Lassay, à Laval, à Noyan, à Bellesme, & Vendosme, quoyque l'Evesque du lieu fist tout ce qu'il pouvoit pour s'y opposer, jusqu'à en faire meurtrir plusieurs ès faubourgs"*[1063]. Ce texte indique des tentatives d'édifications antérieures dans les faubourgs, qui se sont toutes soldées par un échec devant l'acharnement de l'évêque de Chartres. L'emplacement exact de l'édifice nous est donné par le chanoine du Bellay qui indique que *"le prêche se sonnoit avec la grosse Cloche* [de la collégiale] *et les Huguenots venoient et s'assembloient environ*

---

son père selon son testament. Il seroit à souhaiter que cela fut ainsy, mais apres malheur pour notre église c'est une tradition certaine confirmée par son corps est auprès de celuy d'Antoine son mary et qu'ainsy cette misérable relique nous tient lieu de toutes les saintes et adorables que nous avions auparavant toutes enchassées dans tant et de si beaux reliquaires".

[1062] PASCHAL 1564, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour* : 55-57 et 61 : *"Par ces jours sourtoit un infiny peuple de Paris, et villes et vilaiges de près de Paris, pous aller romyvage à Eschelles, qui est une religion de nonnains, d'où estoit abbesse une sœur du roy de Navarre ; où un presbtre avoit pourté à cachettes le relicquiere de la saincte lerme de Vandosme, […]"Les abbesses, seur du roy de Navarre, et les religieuses de eschelles se retirèrent à Paris, à Saint-Germain-des-Prez, de peur des huguenoz, où portèrent toutes leurs ymages et reliques, où fut porté aussi la larme qui avoit esté portée de Vandosme audict Eschelles ; le tout fut pourté par chariotz".*

[1062] PASCHAL 1564, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour* : 61

[1063] BÈZE, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France : Monstrant l'estat des Eglises, depuis le massacre de Vassy, plus le commencement et continuation des premières guerres civiles, divers massacres, sieges et prinses de villes, rencontres, batailles, et autres actes memorables*, TI : 609.

l'endroit ou loge a present le portier de la première porte du Château."[1064]. Les vestiges de ce temple sont visibles sur les gravures du château du 17e s. et la vue de Gaspard Dupuis au 18e s. (Figure 162).

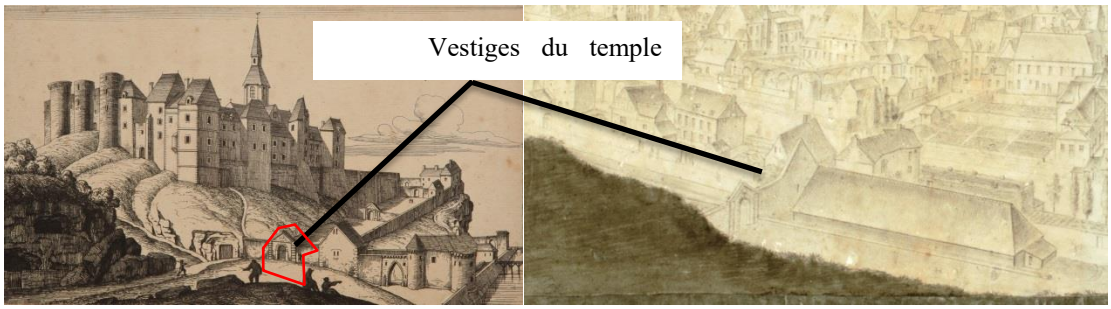

Figure 162 : Les vestiges du temple aux 17e et 18e s. (à gauche gravure du 17e s. vue de lest, à droite, dessin du 18e s. vue du sud).

Le choix du complexe castral pour l'installation du temple n'est pas anodin :

- il est proche des logis qu'occupe la duchesse lors de ses séjours à Vendôme ;
- il est établi sur les terres mouvant directement du pouvoir ducal, dans l'enceinte castrale, une position qui constitue une dissuasion efficace à de nouvelles déprédations ;
- il est proche de l'entrée orientale de la basse-cour permettant un accès facile des protestants habitant en ville ou dans les campagnes alentour ;
- il est aussi à une certaine distance de la collégiale castrale et en contre-bas, ménageant ainsi la sensibilité des chanoines.

La nomination de gouverneurs protestants à la tête de la ville à partir de 1562

Le gouverneur de Vendôme est le personnage le plus important de la ville en l'absence du duc. Durant le gouvernement de Jeanne d'Albret, cinq gouverneurs se succèdent tantôt protestants, tantôt catholiques. Le premier des gouverneurs de cette période est René de Malherbe, chevalier et seigneur de Poillé, d'Huchigny et de la Pierre et de Marçon, nommé en 1562 ; sa confession est inconnue. Vient après lui Raphaël de Taillevis, médecin d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, un de leurs plus fidèles serviteurs, anobli par Henri II à la suite de services rendus. Il devient gouverneur de la ville et capitaine du château en 1562 mais ne reste pas longtemps à ces postes. Il vient de Navarre et fut très proche de Jeanne d'Albret ce qui inviterait à le considérer comme un protestant. Elle nomme en 1563 comme gouverneur du Vendômois Joachim Levasseur, seigneur de Cogners, auquel est adjoint Gilbert de la Curée, seigneur de la Roche-Turpin, tous deux protestants. Ce dernier fut assassiné en 1564 par des nobles catholiques pour des raisons qui restent encore obscures mais certainement d'ordre politique. Après ce meurtre, Jeanne installe un certain équilibre avec la noblesse

[1064] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 120.

catholique en ne nommant que des gouverneurs catholiques. Le premier est René de Verdelet, sieur de Coulonges, conseiller au grand Conseil, maître des requêtes du roi de Pologne, et conseiller du roi de Navarre, il est certainement catholique. Vient ensuite en 1578 Louis de Ronsard, sieur de la Possonière et neveu du poète ; il s'agit d'un catholique fervent mais il n'eut pas le temps d'exercer le pouvoir puisqu'il mourut cette même année. Le dernier, Jean de Guichard, seigneur de Perray et de Renay, de confession protestante, est nommé à la charge de gouverneur au début de l'année 1583 et il le restera jusqu'à la nomination de Maillé de Bénéhart à la fin de la même année (NOULIN 2010 : 34-35).

La création d'un collège protestant à Vendôme en 1562

Le dernier acte de Jeanne pour mettre son duché à l'heure de la Réforme fut la fondation d'un collège protestant dirigé par un principal rémunéré par une des prébendes canoniales du chapitre de Saint-Georges. L'enseignement était depuis au moins le 13e s. dans les mains des chanoines. La suppression d'une prébende ainsi que celle du monopole de l'éducation sont des éléments d'explications supplémentaires des relations tendues entre la duchesse et les chanoines. Le but de cette fondation était évidemment d'instruire la jeunesse vendômoise dans la foi protestante comme l'indique le chanoine du Bellay *"mais je crois que son intention était que ce maître instruisit la jeunesse dans la relligion de Calvin, ce qui déplut aux gens de bien*[1065]*"*. Le même auteur précise aussi que quelque temps plus tard Jeanne nomma finalement un catholique à ce poste *"ce qui en effet ne dura pas, car aussitôt après elle pourvut de cette chanoinie un nommé Thomas Viau"*[1066]. Ce collège est établi à l'emplacement des petites écoles installées depuis au moins le 14e s. dans un fond de parcelle de la rue Saint Bié.

Henri de Navarre et la communauté urbaine (1572-1589)

Après la mort de Jeanne d'Albret, le comté passe aux mains de son fils Henri de Navarre qui entretient dans un premier temps des relations distendues avec les Vendômois plutôt favorables au catholicisme, au moins jusqu'en 1589 où, devant le succès de la Ligue, il doit intervenir en reprenant militairement sa capitale.

La première phase (1572-1589) se caractérise par une perte d'autorité du duc sur sa ville dont l'élément le plus représentatif est certainement le choix de son lieu de résidence lors de ces visites en Vendômois : Montoire et non Vendôme. L'équilibre entre les deux communautés, rompu par la mort de Jeanne, se manifeste par les actions du Corps de ville et de l'abbé de la Trinité qui vont point par point défaire les réalisations de la duchesse.

Un nouveau collège en 1573

La disparition de Jeanne permit aux notables vendômois de fonder leur propre collège où l'éducation de leurs enfants serait confiée à des maîtres d'école catholiques choisis par eux. Pour ce faire, ils louèrent en 1573 l'hôtel de Chicheray (ancien hôtel de la famille Cueillette)

[1065] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 120.
[1066] BMV/Ms/328 (1665) : DU BELLAY, *Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale Saint-Georges de Vendôme* : 123.

pour y accueillir ce collège composé d'un principal et de huit régents. L'hôtel fut ensuite acheté en 1578 à M. Charles de Marillac, conseiller au parlement et Dame Louise Prudhome, sa femme, devant Lutrat et son collègue, notaire au châtelet de Paris. Le texte de cette vente précise les biens qui entrent en possession des "*manants et habitants de ladite ville de Vendôme"* : il s'agit *"d'une grande maison, située à Vendôme, devant l'église de Madeleine et près de la porte Saint-Michel, appelée maison de Chicheray, cours et bâtiments y dépendants, 30 boisselés de terres labourables sur le chemin du Pont Saint-Michel et deux quartier de vigne aux coutils […]. A l'effet par lesdits habitants d'y établir un collège en la censive du roi de Navarre*[1067]*".* Les statuts du collège défendaient d'y accueillir des élèves non catholiques, proscrivaient toute autre langue que le latin et interdisaient l'escrime, la danse et la comédie (BONHOURE 1912 : 11).

Le retour de la sainte Larme en 1575

La relique, éloignée de Vendôme depuis 1562, revient dans les murs de la Trinité, selon Claude Haton, certainement entre 1575 ou 1576[1068] peut-être au moment où la ville est de nouveau administrée par un gouverneur catholique, René de Verdelet.

Fermeture du temple protestant en 1581

Cette fermeture n'est connue que par une lettre de Marguerite de Valois écrite de Bagnères-de-Bigorre datée du 20 juin 1581 et dans laquelle elle évoque la suppression du prêche à Vendôme : *"j'ai su […] que lon a oté le praiche de Vandaume"*[1069]. Les circonstances de cette fermeture restent inexpliquées faute de sources plus explicites, mais les échevins et l'abbé de la Trinité pourraient avoir pris à la lettre l'édit du roi qui renouvelait les dispositions de celui de 1563 par lequel l'exercice public de la religion réformée était défendu dans les villes closes. Ils obligèrent juridiquement les huguenots à fermer ce prêche[1070]. Henri de Navarre ne put s'opposer à cette décision et écrivit au roi pour se plaindre de l'arrêt obtenu par l'abbé de la Trinité en invoquant l'article de l'édit de 1563 autorisant les seigneurs haut justiciers d'avoir un prêche public dans leur principal manoir : *"ce qu'ayant faict, disait-il, en mon chasteau de Vendosme qui est ma principalle maison et celle dont je suis extraict, je ne puis que je ne me plaigne grandement, Monseigneur, de l'injustice qui m'a esté faicte en vostre conseil par l'arrest qui a esté donné… et qui me rend de pire condition que le moindre gentihomme de France"*[1071]. Malgré une nouvelle plainte le 6 juillet suivant, l'arrêt fut exécuté au prétexte que le prêche de Montoire satisfaisait aux conditions de l'édit, qui n'accordait à chaque seigneur qu'un prêche public dans son fief[1072].

[1067] Copie de l'acte conservé dans l'inventaire général des archives de l'hôpital de Vendôme fait en 1861, Collection Particulière.
[1068] BOURQUELOT (éd.) 1857, *Mémoires de Claude Haton* 1857, T. I : 279
[1069] VIENNOT 1999, *Correspondance de Marguerite de Valois*, 1569-1614 : 175-176.
[1070] PÉTIGNY 1849, *Histoire archéologique du Vendômois* : 354.
[1071] XIVRY 1843, Lettres missives de Henri IV, T I : 374.
[1072] PÉTIGNY 1849, *Histoire archéologique du Vendômois* 354-355.

La nomination d'un gouverneur catholique proche de la Ligue en 1584

En 1583, le Vendômois est gouverné par le protestant Jean de Guichard, seigneur de Perray et de Renay, qui cumule également la charge de capitaine du château. En 1584, le duc Henri de Navarre cède aux pressions des ligueurs et à l'opinion publique vendômoise en nommant comme gouverneur de Vendôme Jacques de Maillé de Bénéhard, catholique et partisan de la Ligue[1073] qui cinq ans plus tard, en 1589, donne la ville aux ligueurs en ouvrant les portes à l'avant-garde du Duc de Mayenne dirigée par M. de Rosne : *"Dez qu'il* [le duc de Mayenne] *fut arrivé à Chartres pour aller à Chasteaudun, il fait advancer son advent-garde, conduite part M. de Rosne, vers le Vendômois"*[1074], *"feirent entrer Rosne de la part du Duc de Mayenne"*[1075]. En ouvrant la ville, Bénéhard livre aussi à la Ligue les magistrats du conseil du roi réfugiés à Vendôme depuis l'assassinat du duc de Guise en 1588, procurant ainsi d'importantes rançons au duc de Mayenne (NOULIN 2010 : 117-127).

Le roi et la reprise en main de sa ville (1589-1598)

Après la mort d'Henri III, Henri de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme devenait roi de France. Si le titre lui était acquis, certaines villes de son royaume, favorables à la Ligue, lui fermèrent leurs portes. Afin de ramener le calme dans le royaume, il décida de reprendre plusieurs des villes aux mains des ligueurs. Le 2 novembre il échoua devant Paris et se dirigea vers la vallée de la Loire par la vallée du Loir. Il s'arrêta à Châteaudun et de cette ville somma les habitants de Vendôme de se rendre. Encouragé par le gouverneur Maillé Benehart et par le Père Chessé, cordelier, les habitants résistent à l'autorité royale.

Le 19 novembre de l'année 1589, la ville de Vendôme est soumise à un siège par son duc, Henri de Navarre, devenu le 1er août Henri IV de France. Après de probables tentatives de négociation, Henri fait donner l'assaut. Sans entrer dans le détail de la prise de la ville[1076], l'assaut est donné sur le château qui est pris, puis dans la même journée la ville tombe.

Ce siège est l'occasion de faire un point sur les fortifications de la ville et l'organisation de sa défense. Un chroniqueur du 16e s., Jacques-Auguste de Thou, décrit l'état des murailles de la ville en ces termes : *"cette place dont la situation est très avantageuse, et qui étoit encore fortifiée d'un bon château"* et "*la ville de vendosme est située sur la Loire [sic], environnée d'un fossé, & revêtue de bonnes murailles"*, enfin "*le château est bâti sur un rocher qui la domine, fort escarpé du coté de la ville & fortifié du coté de la campagne de murs, de tours & d'un fossé profond"*. Cette vision générale des fortifications rentre en contradiction avec les informations issues de deux registres administratifs du 16e s. : le budget municipal de 1562[1077] et le *Compte de la recette de Vendôme* pour l'année 1583[1078]. En effet, la lecture de ces documents indique que les loges de portiers des portes Saint-Georges, Saint-

[1073] SAINT-VENANT 1912-1917b : 318
[1074] CAYET 1605, Chronologie novennaire, histoire des guerres de Henri IV de 1589 à 1598, T24 : 125
[1075] MATTHIEU 1595, *Histoire des derniers troubles de France, soubs les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henry III. Royaume de France et de Pologne & Henry III R oyaume de France et de Navarre* : 2
[1076] Les détails de la prise sont présentés par Alexia Noulin dans son travail sur la ville de Vendôme pendant les guerres de Religion (NOULIN 2010 : 130-144).
[1077] THILLIER 1868 : *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme (1559).*
[1078] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de 1583.*

Bié et Chartraine étaient louées et n'étaient plus utilisées à des fins de contrôle. Le mur d'enceinte est même en partie démantelé puisque, comme il a été décrit dans le chapitre précédent, dès le début du 16e s., les habitants désireux d'accéder directement au Loir demandent des autorisations au conseil du comte de percer des ouvertures, nommées *"huis"* permettant d'accéder à des *"arrivouer"* établis sur le Loir. En 1583, par exemple, la veuve et les héritiers de Michel de Cherbaye, trésorier du Vendômois, payaient encore un cens au duc pour son *"arrivouer"* et son *"huis"* établis derrière sa maison de la rue Guesnault[1079]. Les deux documents ne mentionnent pas de fortifications liées aux guerres de religion, aucune construction de bastion n'est attestée. L'enceinte de ville à la fin du 16e s. se présente telle qu'elle était à la fin du 15e s. L'organisation de la milice urbaine ne semble pas non plus avoir changé (TREMAULT 1904 :17). Le service dans la milice pesait sur tous les habitants ayant le droit de bourgeoisie mais lors d'événement particuliers, il arrivait que le reste de la population prenne les armes. À Vendôme, la milice urbaine au 16e s. s'organisait en quatre compagnies ; deux sources nous le confirment, le premier registre municipal[1080] et l'*Histoire des derniers troubles de France*[1081] de Pierre Mathieu. Selon ce dernier, *"le sieur Maillé Benehard, lequel sentant venir le siege, y avoit appelé un bon nombre de Gentilshommes ses amis, & y tenoit de garnison ordinaire quatre Compagnies de gens de pieds, qui pouvoient faire quatre cens hommes, outre ceux de la ville, qui étoient de six à sept cens portant les armes*[1082]*"*. Auguste de Trémault nous en donne l'organisation précise : chacune des quatre compagnies était composée d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un enseigne qui avait en charge une des quatre portes de ville. Quant aux armes à la disposition de la milice, l'arsenal que Jeanne d'Albret avait confisqué en 1562 lui avait été remis en 1575 sur demande des échevins[1083].

Malgré cette organisation, le château et la ville tombèrent. Pour punir les habitants, l'agglomération fut ensuite soumise au pillage pendant trois heures (NOULIN 2010 : 145-155, TREMAULT 1904 : 45). Les conséquences de ce sac sont multiples et de nature diverse. En plus du choc psychologique impossible à évaluer, les destructions matérielles furent importantes :

- un certain nombre de fonds d'archives furent en partie ou totalement détruits comme ceux du corps de ville et ceux des Cordeliers, d'autres furent épargnés comme ceux de La Trinité qui ne subit aucun ravage ou celui du duché mis en sûreté par M. de Chastillon-Coligny (TREMAULT 1869 : 45) ;
- l'exclusion des Cordeliers de la ville, où ils ne reviendront qu'à la fin du 17e s. ;
- la démilitarisation du château ;
- la destruction du quartier Saint-Sulpice qui ne sera pas reconstruit[1084].

[1079] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de 1583* : 183-184 et 187.
[1080] AMV/BB/1.
[1081] MATTHIEU 1595, *Histoire des derniers troubles de France, soubs les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henry III. Royaume de France et de Pologne & Henry III R oyaume de France et de Navarre* : Livre V : 8.
[1082] MATTHIEU 1595, *Histoire des derniers troubles de France, soubs les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henry III. Royaume de France et de Pologne & Henry III R oyaume de France et de Navarre* : Livre V : 14.
[1083] BMV/Fonds Trémault/ Dossier n°6 : Sommation par les Échevins au concierge du château de restituer lesdites armes.
[1084] ADLEC/G/256.

Afin de s'assurer de la fidélité de la ville, Henri installe dans le château une garnison chargée de maintenir la ville dans l'obéissance, met en place un gouverneur, Etienne Lebordier, sieur de Vignolles, officier huguenot, fidèle d'Henri et décapite les deux meneurs de la résistance.

Si les relations entre le duc et les habitants furent durant ces premières années tendues, les choses changèrent dans les années suivantes :

- en 1594, le roi accorda une réduction de la taille et des *"crues"* eu *"esgard à la misère des suppliants et aux ruines et pertes qu'ils ont eues et souffertes depuis le commencement des troubles, même en la prinse de la ville qui fut pillée et saccagée*[1085]*"* ;
- en 1595, le roi accorda le privilège de nommer et révoquer le principal du collège aux habitants de Vendôme. Il affranchit également tout le personnel du collège de *"toutes aydes, taillon, solde de prévost des mareschaux, crues, levées, emprunts et impositions, solde, entretenements, logement de personnes passant et repassant par la dite ville, comme aussy de tous gens de guerre, garnisons, fornitures d'ustencilles, boys et autres choses pour lesquelles les habitants de ladite ville pourrait être cottisés, comme aussi de la garde des portes, murs circuitz, château et autres lieux tant de nuit que de jour, fortifications, corvées et réparations tant de ladite ville et chasteau que des faulx bourg d'iceulx …, et fit défense à toutes personnes de les troubler et inquiéter eulx et leurs successeurs en quelque façon que ce fût, […]. ";*
- en 1605, il confirma la création de la corporation des gantiers dont on verra l'importance durant le 17e s.[1086].

7.1.3 Les notables urbains

Comme pour les siècles antérieurs, nous regroupons sous le terme de notables le groupe d'individus qui tirent leur pouvoir d'une distinction sociale fondée sur quatre notions fondamentales souvent imbriquées : le savoir, le pouvoir, l'avoir ou l'honorabilité. Il s'agit de tous les personnages exerçant des fonctions sacrées, maîtrisant un savoir (juridique ou médical) ou exerçant une autorité qui peut prendre différentes formes : municipale, royale et/ou seigneuriale. L'étude de la notabilité urbaine vendômoise du 16e s. reste à faire mais il est à noter que les voies de promotions sociales restent les mêmes qu'aux siècles précédents. L'enrichissement par la marchandise permet d'envoyer ses enfants à l'université, de leur faire souscrire un beau mariage et d'acquérir des offices, des terres et des rentes. Une fois atteint un stade de la notabilité, ces personnes cherchent à acquérir les marques extérieures de la noblesse, dont l'hôtel particulier constitue l'élément le plus important, au même titre que la participation aux rites vassaliques ou le choix du lieu de sépulture : après tout, la noblesse, l'idéal à atteindre, est encore au 16e s. une affaire de reconnaissance sociale même si le pouvoir ducal tend à imposer une nouvelle vision du monde plus normée (MARION 2003 : 72). L'action des notables sur l'espace urbain passera donc par l'étude de leurs résidences, le seul

[1085] BN/Ms_français/N°18159 : fol 335.
[1086] AN/P/259.

élément qui nous est accessible, contrairement aux siècles précédents où nous avons pu mesurer leur poids en tant que propriétaires du sol urbain (Planche 66).

La construction d'hôtels particuliers, commencée au 15e et peut-être dès le 14e s., se poursuit durant tout le 16e s. mais à un rythme beaucoup moins soutenu, en s'adaptant en partie aux nouveaux goûts architecturaux en vigueur, même si une grande partie des hôtels construits durant le siècle précédent ne subit pas de transformations. Ainsi sur les 29 hôtels particuliers recensés à Vendôme au 16e s., 23 se présentent tels qu'ils étaient aux siècles antérieurs et six furent construits durant le 16e s., restaurés ou reconfigurés dans le courant du 16e s. Habiter un hôtel particulier au 16e s. c'est dans la majorité des cas résider dans un hôtel du 15e s. Faute d'une enquête systématique, la synthèse sur les hôtels ne sera donc que partielle en attendant des études architecturales plus précises et des analyses documentaires plus poussées.

L'insertion des formes "à l'antique" dans l'architecture privée de la première moitié du 16e s.

L'ensemble des constructions qui ont pu être postérieures à 1515 adoptent le nouveau style architectural à la mode : le style à "l'antique", utilisé tant dans les nouvelles constructions que dans les anciennes. L'archétype de cette transformation est certainement pour le Vendômois le manoir de la Possonière, édifié au 15e s. par Louis de Ronsard, le père du poète, et reconstruit en partie en 1515 dans le nouveau style, signe que le Vendômois, qui n'est qu'à une soixantaine de kilomètres du centre artistique tourangeau et encore moins loin de celui de Blois, fut très vite intégré aux nouveaux mouvements artistiques.

La présence de quelques éléments de la première Renaissance, antérieure à 1530, dans deux hôtels vendômois pose deux questions : qui furent les commanditaires de ces hôtels et quels exemples ont pu les inspirer ?

Figure 163 : Le portail "à l'antique" du 8, Place de l'Abbaye.

L'hôtel du 8, place de la République, présente une très belle porte piétonne monumentale possédant un linteau décoré de feuillages à tiges délicates, surmonté d'un fronton demi-circulaire contenant un écu tenu par deux *putti*, accosté de candélabres et surmonté d'un vase d'où s'échappent des tiges de végétaux. Les décors de cette porte se rapprochent très fortement de ceux d'une porte de l'aile François Ier du château de Blois et datés d'entre 1515 et 1524. Si cette date ne peut être retenue pour la porte Vendômoise du fait du caractère précurseur de l'aile de

François I^er^, sa réalisation ne dut intervenir que quelques années après. L'étude des aveux et dénombrements du fief Rorteau dans lequel est inscrit cet hôtel montre qu'après 1522[1087], date de l'intégration du fief dans le domaine ducal, cette maison est la résidence urbaine de la veuve et héritier de Claude Salmon, trésorier du Vendômois, c'est-à-dire Jeanne de Cherbeye, fille du trésorier du comté Michel de Cherbeye, qu'il avait épousée en 1498. Ce Claude Salmon est un fidèle et très proche du couple régnant puisque Antoine de Bourbon et Marie de Luxembourg lui octroient plusieurs bienfaits[1088]. Serait-ce en fréquentant la duchesse qu'il aurait pris goût à ce nouveau style ? Aurait-il profité de la présence d'un sculpteur à Vendôme venu tailler ou poser le tombeau de Marie et d'Antoine pour passer une commande ? Autant d'hypothèses qui restent pour le moment sans réponse, même s'il est possible d'opérer des rapprochements dans les ornements, à l'instar de l'usage de dauphins affrontés pour souligner le fronton des monuments.

Le second édifice ayant fait l'objet d'une "modernisation" de son architecture est aujourd'hui détruit : il s'agit de la maison que les érudits du 19^e^ s. nommaient la maison aux médaillons, établie au sud de la rue Saulnerie. Nos connaissances sur cette demeure sont très maigres : elle était occupée au début du 16^e^ s. par un marchand, Poissant Simon, mentionné dans le compte des environs des 1510. En l'état des connaissances, seul le portail d'entrée de la propriété, édifié ou réédifié au siècle précédent, aurait été reconstruit. Il est couvert d'un arc en anse de panier entouré de deux médaillons peut-être à l'effigie des propriétaires. L'emploi de ces médaillons invite à dater son édification entre 1515 et 1530. Aurait-il été inspiré par les travaux de la Porte Saint-Georges, le seul monument Vendômois ayant utilisé des médaillons ?

Que peut-on conclure de ces maigres informations ?

À propos de la diffusion des formes, le processus est le même qu'à Tours ou Blois (GUILLAUME 2012, COSPEREC 1994) : d'abord utilisées par les principaux pouvoirs qui renfermait dans leur rang quelques personnalités cultivées intéressées par l'art nouveau, ces nouvelles formes se répandent progressivement dans le reste de la société.

Les formes utilisées par les deux plus importants personnages vendômois (la duchesse et l'abbé dans leurs tombeaux) se retrouvent néanmoins assez peu dans les constructions civiles. Les notables seraient-ils conservateurs ? Continueraient-ils à utiliser le seul style flamboyant alors que les plus hautes personnalités utiliseraient le style "à l'antique" ? Certes, l'emploi du nouveau style est faible mais en même temps il n'y a pas beaucoup de nouvelles constructions : la vague d'édification des hôtels particuliers, nous l'avons vu, se situe à la fin du 15^e^ s. et au tout début du 16^e^ s. durant une période où seul le style flamboyant est utilisé. Les grandes constructions, portail de l'abbatiale de la Trinité, église Saint-Martin, chapelle Saint-Jacques, église de La Madeleine, sont toutes des constructions entreprises dans les deux dernières décennies du 15^e^ s., durant lequel le style "à l'antique" était tout simplement absent. Après tout, même le duc et l'abbé ne l'utilisent que de manière ponctuelle pour des

[1087] SAINT-VENANT 1912-1917b : 22 : Fief retiré féodalement par le duc Charles le 18 juillet 1522.
[1088] HOZIER, *Armorial général de la France* : 507.

monuments bien particuliers et de faible taille. Si le rejet des nouvelles formes était si fort, comment expliquer que les hôtels particuliers édifiés à partir de 1540 utilisent les formes de la seconde Renaissance ?

Les agrandissements et réfections d'hôtels particuliers plus anciens dans la seconde partie du 16e s.

La seconde moitié du 16e s. se caractérise par une phase de réfection et d'agrandissement d'un certain nombre hôtels particuliers. En l'état des connaissances, sept propriétés ont fait l'objet de transformations : l'hôtel dit de Saint-Georges, l'hôtel dit de Gennes, l'hôtel dit de Bonmars, tous les trois détruits, et les hôtels dit de Mazangé, de la chambre des Comptes, de Cuigy et de Frinquembault, encore en partie en élévation. Nous ne rentrerons pas dans les détails architecturaux de ces édifices présentés en annexe, mais il est intéressant de noter qu'ils ne remettent pas en cause le style et la distribution du siècle antérieur. Il ne s'agit la plupart du temps que d'un placage ou d'un agrandissement d'un hôtel préexistant pour le mettre au goût du jour, en privilégiant grands logis et vastes jardins.

Dans la seconde partie du 16e s., un hôtel particulier aujourd'hui détruit de la rue Poterie, nommé l'hôtel de Gennes à partir du 17e s., du nom de son propriétaire, connut une phase de modernisation et d'agrandissement. Au logis médiéval du milieu du 15e s. caractérisé par sa tour, le propriétaire de l'époque, Jean Thizard, aurait adjoint un nouveau corps de logis, doublant ainsi la taille de l'hôtel. À cette occasion, il fait refaire la façade intérieure et l'accès à la rue s'effectuait dès lors par un passage couvert en anse de panier et voûte à caisson.

Figure 164 : Porche d'entrée et façade intérieure avant démolition.

Les hôtels du Grand Saint-Georges et de la Chambre des Comptes[1089] subirent eux aussi une modernisation, mais seul leur décor extérieur nous est connu.

[1089] Nous gardons cette appellation pour des raisons pratiques puisque nous avons montré que cette cour des Comptes se trouvait dans la rue Ferme et non dans la rue Renarderie.

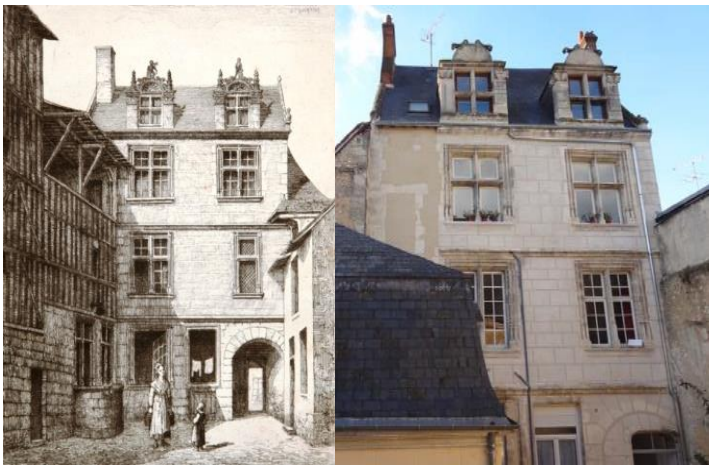

Figure 165 : Hôtel de la cour des Comptes.

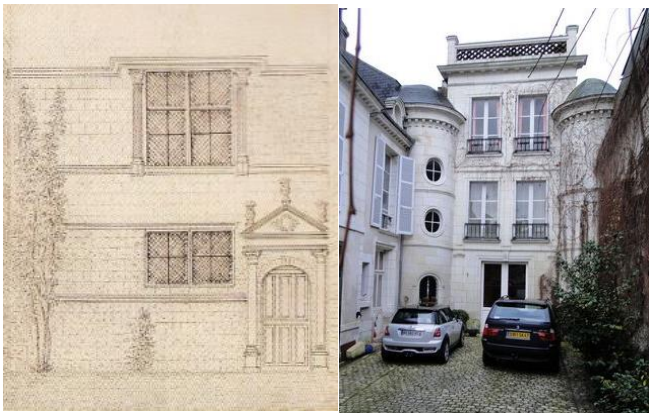

Figure 166 : L'hôtel du grand Saint-Georges.

Un autre exemple est celui de la transformation d'une maison d'un riche marchand en un des hôtels les plus vastes de la ville, l'hôtel Frinquembault. Au début du 16e s., avant 1506, Jacquet Tardiveau, marchand chapelier, fait l'achat d'un jardin situé au carrefour des rues Frinquembault et Saint-Pierre-La-Motte[1090]. Quelques années plus tard, mais avant 1510[1091], ce dernier se fait édifier au milieu d'un tissu urbain relativement dense où se côtoient maisons et jardins, une maison à trois niveaux de style gothique flamboyant. À une date encore inconnue, mais avant 1546[1092], François Belot, président des Grands Jours, rachète toutes les maisons et jardins de l'îlot, certainement dans le but de raser l'ensemble et de constituer un vaste jardin tel qu'il apparaît sur le cadastre ancien. Ainsi, en une quarantaine d'années, une maison d'artisan aisé est devenue un hôtel particulier doté de tous les attributs (Figure 167).

[1090] AN/P/602 : 54 (1506).
[1091] AN/P/974-8/01-02/*Comptes* (vers 1510).
[1092] AN/P/602 : 56 (1546).

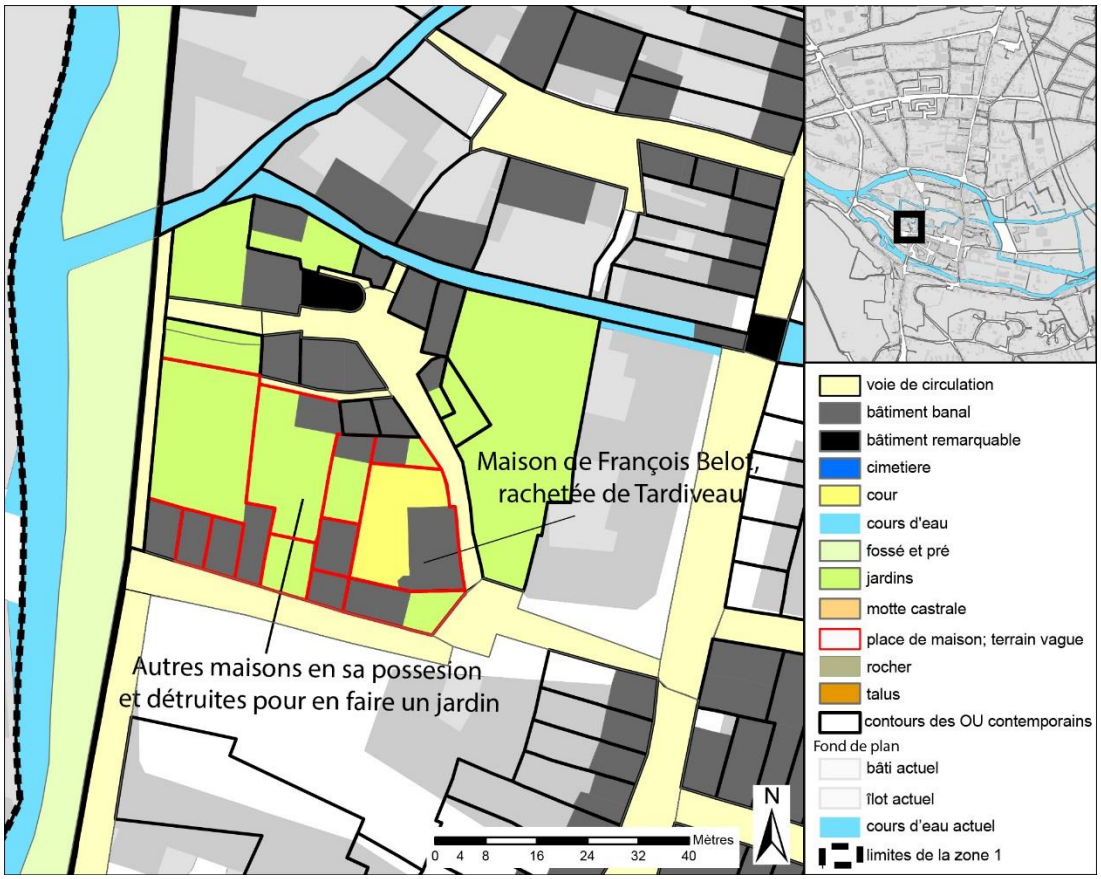

Figure 167 : Rachat des maisons par François Belot

7.1.4 Vers un corps de ville indépendant et efficace

La reconnaissance d'une communauté d'habitants dans le texte de 1467 ne fait aucune mention d'une organisation spécifique. Un échevinage fut néanmoins mis en place à la fin du 15e s. (*Cf.* p.538) mais sa structuration n'est pas connue avant le début du 16e s. et changera durant ce siècle. Le seul compte de ville conservé, de 1562, permet d'entrevoir les moyens d'action de cette institution ainsi que ses prérogatives ayant pour principal objectif d'affirmer aux yeux de tous le nouveau pouvoir. La construction d'un hôtel de ville dans la première moitié du 16e s., qui pourrait être au premier abord interprétée comme une volonté échevinale, est certainement plus complexe et peut être interprétée comme une soumission au pouvoir ducal (Planche 66).

Structuration

L'échevinage mis en place à la fin du 15e s. était composé :

- de trois échevins élus par les habitants, essentiellement de riches marchands ou des bourgeois ;
- d'un quatrième, un moine, nommé par l'abbé de la Trinité ;
- d'un procureur syndic de la ville et de la communauté d'habitants, chargé de les représenter lors des procès ;
- d'un receveur des deniers communs et patrimoniaux ;

- d'un greffier.

Les échevins étaient élus pour trois ans par les habitants dans des assemblées générales qui se tenaient à la fête de la Chandeleur (TREMAULT 1904). La singularité vendômoise repose sur la présence monastique qui s'explique aisément par le rôle joué par ces moines dans la fortification de la ville ; ils détiennent 30% de la longueur totale de l'enceinte de ville soit près de 500 m. Cet équilibre entre les deux partis semble rompu en 1516 quand éclate un conflit entre les notables et les moines à propos de la "porte des Grands-Prés".

Le sempiternel problème de la "porte des Grands Prés"

Lors d'une assemblée générale de la ville tenue dans la salle des Cordeliers en 1516, un accord entre les moines et les échevins est trouvé. Sans donner plus de précision, l'acte de 1516[1093] précise que l'abbé avait fait édifier une "*barrierre"* c'est-à-dire une porte "*près le coing des fossés des dits prés devers un jardin proche dudits prés appelé l'Islette"*, certainement l'emplacement du fort des Grand-Prés édifié au 14e s. L'abbé comptait peut-être reconstituer l'accès privilégié que possédait l'abbaye depuis le 12e s. Cette construction n'était pas au goût des échevins (comme elle ne fut pas au goût du comte au 11e s.) puisque ces derniers, bénéficiaires de l'octroi, devaient voir une partie des flux de marchandises et surtout des taxes leur échapper. L'abbé abandonne le projet mais réclame néanmoins qu'un accès soit autorisé vers les Grands-Prés. Les échevins ne s'y opposent pas mais définissent un certain nombre de règles :

- les coûts d'édification de la porte reviennent à l'abbaye ;
- elle ne sera édifiée que pour la conservation des prés du monastère, ce qui confirme que la porte édifiée antérieurement avait d'autres fonctions ;
- deux clés identiques seront faites, une pour l'abbaye et l'autre pour les échevins ;
- une allée sera pratiquée sur le mur "*pour passer un homme de pié à son aise"*, c'est certainement le chemin de ronde ;
- lors de travaux de réfection les habitants "*pourront faire mener par ladite barriere charrette et chevaux*";
- en cas de péril la barrière pourra être détruite sans contrainte de l'abbaye.

Cet accord devait certainement constituer la première étape d'un processus visant à exclure les moines de la Trinité de l'échevinage puisqu'ils sont maintenant en partie exclus du processus de défense qui revient uniquement aux échevins qui n'ont plus d'autorisation à demander à l'abbé pour détruire la porte.

L'exclusion des moines de l'échevinage

En 1529, au mois de janvier, plus de deux cents habitants se réunirent pour choisir ceux qu'ils chargeraient "*de la superintendance des édifices, murailles et deniers communs de la ville."* Le bailli, comme c'était la coutume, commença à recueillir les suffrages, alors que

[1093] BMV/Fond Trémault carton 16 : fiefs.

seize personnes avaient voté (douze votèrent pour trois échevins et un religieux et quatre votèrent pour quatre échevins), le gouverneur intervint et proclama les quatre échevins laïcs élus. Les moines déposèrent plainte et en appelèrent au Parlement de l'agissement du gouverneur et du bailli mais le duc prit parti pour ses officiers et les bourgeois en se présentant en personne devant le Parlement. Après avoir rappelé l'historique de la construction des murailles de la ville, l'avocat des moines rappelle que *"lors de la fondation du monastère, la ville de Vendosme n'estoit fermée de murailles, et que voyants lesdits habitants que ledits monastère, qui estoit près de la ville, estoit bien fermé de murs, et qu'il pourrait faire partie de la clôture d'icelle ville, se délibérèrent la clore, et conduisirent leurs murailles à celle de ladite abbaye."* L'avocat du duc répondit en dénonçant les empiétements de la part des religieux au droit de leur monastère *"des chambres aisées et autres édifices pour prendre l'air et avoir la vue des près"*, constructions qui étaient soumises à l'autorisation comtale. Il se plaignait aussi du fait que les religieux avaient pratiqué de nombreuses ouvertures dans l'enceinte, favorisant l'entrée des brigands qui se réfugiaient dans le monastère. Enfin, il dénonça le fait que l'administration de la ville était une affaire séculière et ne s'accordait pas avec le statut de religieux. Le 4 mai 1531, la Cour rendit un arrêt conforme aux décisions du procureur général *"faisant défense aux religieux d'accepter aucunement l'état d'échevin, et aux habitants de ladite ville d'élire aucun religieux, sauf à l'abbé de pouvoir envoyer un de ses officiers séculiers pour garder ses droits dans le conseil de la ville*[1094]*"*. Cet acte semble fixer pour un temps la composition du corps de ville, qui passe progressivement de la main des marchands et des bourgeois à celle des officiers.

Les revenus disponibles

Pour assurer ses fonctions, le corps de ville pouvait compter sur plusieurs revenus acquis progressivement. Le premier porte sur l'affermage des fossés de la ville à des fins halieutiques et sur celui de certaines tours d'enceinte. À partir de 1514, les habitants pouvaient compter sur les droits de barrières établies devant les portes destinés à l'entretien du pavement de la ville[1095]. Une troisième source de revenus provenait de la concession du droit d'octroi par le roi, de manière temporaire. Plusieurs lettres patentes des 15^{e} et 16^{e} s aujourd'hui disparues, mais évoquées dans les comptes de ville, l'attestent. Elles autorisent les échevins à percevoir les deux tiers du produit pour *"fraier à l'entretien des murs, tours, fortifications et emparrements de la ville*[1096]*"*. Le troisième tiers était perçu à partir de 1480 sur décision de Louis XI par le comte pour l'entretien de son château. (TREMAULT 1904 : 17-18).

Afin de cerner l'importance des différentes sources de revenus, l'utilisation des comptes de ville se révèle précieuse. Seul un compte du 16^{e} s. pour l'année 1559 est parvenu jusqu'à nous grâce à la publication de Joseph Thillier en 1868. Son titre exact est *"Compte des recettes et des dépenses de la ville dressé par le receveur municipal Phelippes Fleurin pour*

[1094] BMV/Fonds Trémault, *Grosse authentique de l'arrêt du parlement de Paris du 4 mai 1531*.
[1095] TREMAULT 1904 : 40 note 1.
[1096] TREMAULT 1904 : 17-18 Datées du 10 mai 1473, 13 juillet 1498, 2 octobre 1504, 9 novembre 1505, 2 mars 1515 et 9 décembre 1519.

l'année 1559-1560[1097]*"*. Les recettes de la ville présentées se divisent en deux parties, les recettes fixes et les variables, résumées dans le tableau suivant (Tableau 83).

	Nom	*M*
Impots	Ferme du dixiesme et appetissements des mesures du vin et aultres bruvaiges venduz en destail au-dedans de la ville et banlieue dudict Vendosme	265 L
	5 sols tournois sur chaque pipe de vin vendue en gros et en détail dans la ville et châtellenie de Vendôme et qui n'était pas du cru.	Aucun acquéreur
	5 sols tournois sur chaque piece de drap contenant six aunes et au-dessus.	Aucun
	2 sols et 6 deniers tournois sur "chaque pippe de vin traversant par ladicte chastellenie de Vendosme qui n'étoit du creu d'icelle"	Aucun acquéreur
	Le droit de barrage de la porte Saint-Georges	30L
	Le droit de barrage de la porte Saint-Bienheuré	16L, 10S
	Le droit de barrage de la porte Saint-Michel	15L 10S
	Le droit de barrage de la porte Chartraine	30L 10S
Ferme des domaines	La garenne et la pêcherie des fossés de la ville	9l, 2s 6d
	La place des anciennes écoles de la ville et les jardins en dépendant près de la porte Saint-Bié.	100s
	Une maison étant au bout du pont de la porte Saint-Michel, vers les Pâtils	62s, 6d
	Un pré près le mur de ville, depuis le dos d'âne de la porte Saint-Michel jusqu'à l'arche au	6s, 5s
	Le boullevert de la porte Chartraine où était installé une forge, quatre ouvrouers ou boutiques	4L, 17s, 6d
	Un jardin au bout des fossés de la porte Chartraine	20 s
	La chambre à feu de la porte Chartraine	15s
	La tour couverte d'ardoise près de cette porte devers les Cordeliers	35s
	Les tours et ouvrouers de la porte Saint-Bienheuré	110s
	La place vide etant au dessoubz de la porte Chartraine vers l'arche du Bourg Neuf	7 s, 6d
	La tour étant au-dessus de la porte Saint-Michel et l'apentils de cette porte	20s =4 l
	La tour se trouvant près de l'arche du Bourg Neuf	30s
	Celle étant près l'arche appelée l'arche au Bourreau	7s, 6d
	La tour de la porte Saint-Georges du côté de la maison Signac, le surplus étant l'hôtel de ville.	57s 6d
	Le petit ouvrouer estant soubz l'eschauguecte de la faulce porte du pont Saint-Georges	20s
	Loge au portier de ladicte porte Sainct-Georges	15s
	Loge au portier de ladicte porte Sainct-Bienheuré	20s
	Loge au portier de ladicte porte Chartraine	20s
	Une place de maison	12s
	Une partie des escolles	Aucun
	Une place de jardin au faubourg Saint-Bienheuré	12s
	Une allée et place appartenant à ladicte ville située près le Pont Neuf	15s
	TOTAL	427L 4 s 6

Tableau 83 : Les sources de revenus du corps de ville en 1559.

Le montant des revenus disponible est relativement faible compte tenu des obligations auxquelles devaient faire face les échevins.

Des prérogatives de plus en plus importantes : montrer aux yeux de tous le nouveau pouvoir

Le nouveau pouvoir urbain, maintenant bien délimité et resserré autour des seuls notables grâce à l'intervention du duc, et les sources de financement certes restreintes mais régulières permettent à l'échevinage d'acquérir de nouvelles prérogatives manifestant aux yeux de tous son pouvoir. Le corps de ville oriente ainsi sa politique, en plus de la garde et de la protection de la ville, sur l'entretien des rues et de leur pavement, l'entretien de l'horloge et la gestion des pauvres (Planche 66).

[1097] THILLIER 1868 : *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme (1559).*

Le pavement de rues et l'entretien de l'enceinte à partir de 1514

En 1514, Charles de Bourbon a donné aux magistrats municipaux le droit de barrage qui se percevait à l'entrée de la ville à la charge *"de faire tenir et entretenir les pavés de ladicte ville et forsbourg, au-dedans desdictes limites et barrières, tant ès rues qu'es places et carrefours, le plus commodèment que faire se pourra.*[1098]*"* C'est le même droit qui apparaissait dans le compte de 1354 sur les cinq barrières de la ville. Nous ne connaissons malheureusement pas l'état d'avancement du pavage des rues, attesté au moins depuis le début du 14e s. Néanmoins, le compte de 1559 indique que pour l'entrée royale de François II, la restauration de plusieurs rues fut entreprise : il s'agit du chemin du Faubourg Chartrain qui ne semble pas encore pavé, du moins sur toute sa longueur, et de la rue du faubourg Saint-Bié qui, elle, est pavée[1099]. Une note d'Auguste de Trémault dans son histoire municipale de Vendôme précise qu'à la fin du 16e s., le carrefour du Ponceau n'était toujours pas pavé mais il s'agit ici d'un lieu singulier de la ville où se côtoyaient un gué et des ponts. Aussi, au début du 16e s., l'ensemble de la ville *intra-muros,* à l'exception de lieux particuliers et des faubourgs, devait être pavé.

L'horloge en 1533

La présence d'une horloge à Vendôme est attestée au 15e s. sur le clocher de l'église Saint-Martin puisqu'à cette date, l'ancienne est refaite à neuf. De quand pouvait-elle dater ? Auguste de Trémault, qui a pu observer la cloche de l'horloge de la tour Saint-Martin, indique qu'elle fut fondue en 1530 à partir de la cloche donnée par Louis de Bourbon en 1410. L'ancienne horloge remonte-t-elle à cette date ? (TREMAULT 1877 : 230) Ce qui est certain c'est qu'en 1533 - date à laquelle fut passé un contrat entre sire Thibault Vallet, l'un des échevins de la ville, et Jehan Lemarhoux, receveur des deniers communs d'une part, et maître Guillaume Couldray, *"orlageur"* demeurant à Blois, d'autre part - la fabrication et l'entretien de l'horloge relèvent non plus du comte mais du corps de ville. Les termes de l'accord stipulaient que Guillaume Couldray devait faire *"de neuf pour la ville une orloge qui sera assise en la tour du clocher de l'église Saint-Martin de Vendosme et conformément au devis énoncé dans le contrat"* qui stipulait qu'un cadran devait être attaché au pinacle de l'église du côté du bourg, c'est-à-dire à l'ouest et que l'horloger devait fournir un mouvement pour faire sonner l'ancienne horloge pendant la confection de la nouvelle. Le choix de la tour Saint-Martin pourrait apparaître singulier : pourquoi installer une horloge sur un édifice nouvellement construit, certainement avec l'aide ducale (les travaux de la première phase de reconstruction de l'église dont la tour fait partie sont achevés en 1534) et non pas sur la porte Saint-Georges, l'hôtel de ville ? Plusieurs raisons peuvent être proposées, d'ordre technique ou symbolique. D'abord la porte Saint-Georges n'avait peut-être pas encore été donnée aux habitants en 1533, ensuite le mécanisme d'une horloge demande un volume important certainement indisponible dans la porte Saint-Georges. Enfin, la prise de possession de cette nouvelle prérogative auparavant comtale doit être interprétée de manière symbolique (CHEVALIER 1982 : 227). L'édification à neuf d'une horloge à l'emplacement de celle donnée par le comte sur le clocher de l'église centrale de la ville matérialise aux yeux de tous le

[1098] TRÉMAULT 1904 : 40 note 1.
[1099] THILLIER 1868 : *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme (1559).*

nouveau pouvoir du corps de ville qui devient maintenant maître du temps, d'un temps "laïc, urbain et rationnel […], né probablement sous l'influence du marchand, qui connaît sa valeur, doit prévoir ses voyages, arrêter ses comptes, calculer les taux de change ; et du patricien ou du maître qui désire éviter les tricheries possibles de ses ouvriers" (DELORT 1972 : 64).

L'assistance aux pauvres et la création du Sanitas

Le fait qu'une institution s'occupe de la charité pour les plus pauvres est un fait ancien à Vendôme puisque dès 1413 "la Blée" est mentionnée. Installée dans l'église Saint-Martin, elle était administrée par des bourgeois qui prenaient la qualification de gouverneur de la Charité de la Blée. Cette institution qui se perd peu à peu à partir du 16e s. se voit remplacée par les fabriques de chacune des paroisses. À côté de cette institution, la charge d'accueillir et de secourir les malades et infirmes se partage à Vendôme entre deux institutions : l'hôtel-Dieu et le Sanitas.

L'hôtel-Dieu, situé depuis le 13e s. au centre de la ville, fit l'objet d'une campagne de restauration dans le courant du 16e s. sous l'influence de Marie de Luxembourg. Les connaissances sur cette institution sont peu nombreuses, néanmoins plusieurs faits marquants peuvent être évoqués. Dirigé par des frères condonnés, il semble que l'hôtel-Dieu ait perdu de son influence sur les Vendômois du fait de la vie dissolue de ses administrateurs qui n'assurent plus leur fonction aussi bien. Est-ce pour cette raison qu'au milieu du 16e s. la municipalité crée un Sanitas ?

Le seul texte concernant cette nouvelle fondation nous est rapporté par Gervais Launay qui indique dans un de ses manuscrits que *"Pierre Hardouin, seigneur du Mas, achète d'Etienne Cormier une septrée de terre plantée en vigne sise dans la Varenne de Saint-Denis"*[1100] qui relevait du fief, terre et seigneurie de la Vallée de Villeporcher. Il en fit don aux échevins et aux habitants de Vendôme pour qu'ils y établissent un Sanitas ou maison de Santé. La date de fondation n'est pas connue mais elle peut être précisée : en effet, Pierre Hardouin, marchand, est mentionné comme seigneur du Mas en 1542 et Renée Vallée sa femme est dite veuve en 1585. De plus, un texte de 1616 indique l'existence du Sanitas depuis au moins 50 ans soit vers 1566. La fondation de l'établissement doit donc être comprise entre 1542 et 1566[1101]. La fonction précise de ce Sanitas reste inconnue mais doit être liée à la peste qui réapparaît à de nombreuses reprises durant le 16e s. Sa localisation précise jusqu'ici ignorée a pu être retrouvée grâce à un plan terrier du fief de Villeporcher de la fin du 18e s. présentant dans la varenne de Vendôme une parcelle d'environ une septrée et correspondant encore à une anomalie morphologique sur le cadastre de 1811.

Un conflit éclata en 1616 entre M. Claude Bouchard, élu en l'Élection de Vendôme et seigneur du fief, terre et seigneurie de la Vallée de Villeporcher, et les échevins à propos d'un cens et autres droits que ces derniers refusaient de lui payer. Le problème fut porté devant le bailli où les échevins déclarèrent *"n'avoir connaissance d'aucun titre justifiant les prétentions de leurs parties adverses ajoutant que s'il en avait existé ils avaient peut être disparu avec*

[1100] BMV/Ms/391 : 25
[1101] SAINT-VENANT 1912-1917b : 348.

d'autres appartenant à la ville lors du sièges de 1589 et qu'en tous cas il y avait plus de 50 ans que ces droits n'avaient été acquittés". L'acte de résolution du conflit daté de 1619, en faveur de M. Claude Bouchard, décrit en partie l'établissement qui était constitué *"d'une maison composée d'une chambre à cheminée, grenier, étable, un autre grand corps de logis ou il y a plusieurs petites chambres basses, grenier, cour, jardin et appartenances, le tout contenant une septrée ou environ servant de Sanitas à cette dite ville de Vendosme, situé dans la varenne de Vendosme"*[1102]. La date et les circonstances de la disparition de l'établissement ne sont pas connues mais elle intervient de manière certaine entre 1619 et 1679, date à laquelle les échevins désirant fonder un bureau des pauvres proposent d'utiliser les anciens bâtiments du Sanitas dont une partie seulement est encore en élévation, signe d'une désertion assez ancienne. Nous proposons d'associer cet abandon à la refondation de l'hôtel-Dieu en 1623 qui pourrait avoir regroupé les différentes fonctions.

L'hôtel de ville comme affirmation d'un nouveau pouvoir (1530-1545 ?)

L'hôtel de ville est un monument caractéristique des villes françaises qui a fait l'objet de plusieurs synthèses régionales ou nationales sur des aspects le plus souvent architecturaux (LIEVAUX 1992, PEROUSE DE MONTCLOS, ROSE 2001) mais il est rarement abordé de manière pluridisciplinaire. Comme le notait encore Bernard Chevalier dans un récent colloque dédié à ce type d'édifice : "l'étude de ce monument se trouve en effet à la croisée de disciplines qui n'ont pas l'habitude, en France du moins, de se rencontrer : l'histoire urbaine proprement dite, celle des institutions qui relève du droit et celle de l'architecture qui appartient aux disciplines artistiques" (CHEVALIER 2015 : 30). Le cas vendômois nous pousse à la confrontation des sources pour comprendre les fonctions et la datation de l'édifice.

Les érudits locaux du 19e s. et du début du 20e s. considéraient que la porte Saint-Georges avait été donnée en même temps que les fossés et murailles de la ville à la communauté d'habitants en 1467. Raoul de Saint-Venant, dans son dictionnaire, indique que *"les assemblées d'habitants se tinrent chez les Cordeliers au moins jusqu'en 1467, époque où le comte Jean VIII mit à la disposition des habitants la grosse tour de la Porte Saint-Georges*"(SAINT-VENANT 1912-1917 : 106). Dans le même registre, Auguste de Trémault, dans son *Histoire de la municipalité de Vendôme avant 1789*, indique qu'en 1467 le comte donne les fossés aux habitants et précise même la portion donnée entre la tour des Cordeliers et la tour aux Chéreau, mais très vite dans sa démonstration le don des fossés est assimilé à celui de l'enceinte. (TREMAULT 1904 : 15) Or, comme il a été présenté dans le chapitre précédent, le don de 1467 ne concerne que les fossés de la ville. Malgré son erreur, Auguste de Trémault avait mis en évidence la tenue d'assemblées d'habitants chez les Cordeliers jusqu'en 1529. Dès lors se pose la question de la datation du don de la porte à la communauté d'habitants.

L'hôtel de ville de Vendôme est installé dans la porte sud-ouest de la ville dite porte Saint-Georges. Une récente étude d'histoire de l'art, menée par Aurélie Roudière, a mis en évidence deux phases constructives dans ce bâtiment (ROUDIERE 2005) :

- une première datée de la seconde moitié du 15e s. correspondant aux deux premiers étages de l'édifice, quand la porte n'avait qu'une fonction défensive ;

[1102] BMV/Ms/391 : 25.

- une seconde qui se caractérise par le percement de fenêtres au premier étage et l'ornementation de la partie haute par l'ajout de médaillons décoratifs que le style raccroche à la première Renaissance (1508-1545)[1103].

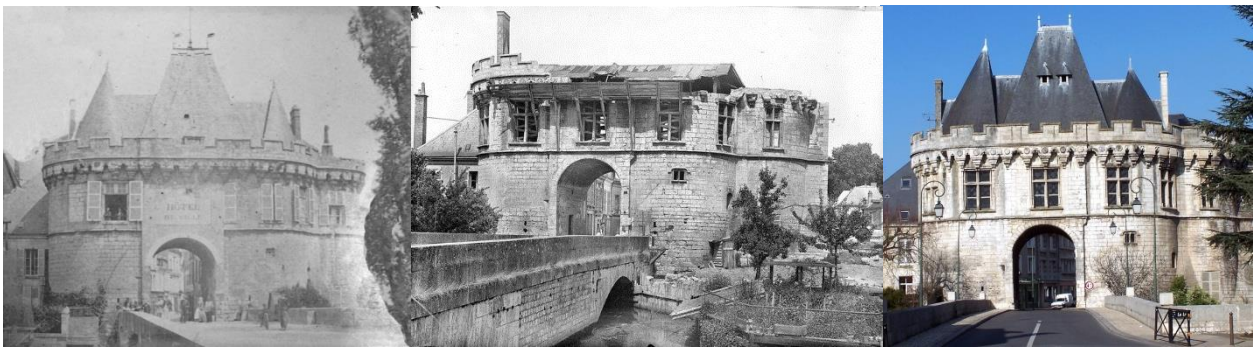

Figure 168 : La porte Saint-Georges avant la campagne de restauration de 1865, après l'incendie de 1941et aujourd'hui.

Avant d'entrer plus en détail dans les problèmes de datation posés par l'hôtel de ville, il faut différencier deux aspects parfois confondus dans l'historiographie : le don de la porte à la communauté des habitants et son réaménagement. Bien que les deux événements durent se succéder assez rapidement, la datation d'un des événements ne peut servir à la datation de l'autre. Concernant la donation de la porte à la communauté des habitants, deux traditions s'opposent : une première date la cession de la porte Saint-Georges dès 1467 alors que la seconde, pas plus fondée, l'attribue à l'action de Marie de Luxembourg (1462-*1494*-1546) (PETIGNY 1849 : 333-334 ; TREMAULT 1904 : 27).

La première mention textuelle assurant que la porte Saint-Georges est utilisée comme lieu de réunion de la communauté d'habitants n'apparaît qu'en 1562 dans les comptes des préparatifs de l'entrée de Charles IX à Vendôme :"*Fait ordonne delibere et conclud en lassemblee des desputez de par les manans et habitans de la ville de Vendosme pour les affaires communes dicelle delibere en la chambre de ladicte ville situee sur la porte Saint Georges dicelle ville"*[1104]. Antérieurement, trois textes indiquent que les réunions des assemblées générales s'effectuent dans les bâtiments des Cordeliers (la grande salle en 1516 et 1523 et leur église en 1529) (TREMAULT 1904 : 27). Ces dates ne peuvent constituer des *terminus ante quem* dans la mesure où le don de la porte ne correspond pas à son utilisation. Une ou plusieurs dates pourraient correspondre à la période de réfection de la porte occasionnant un déplacement du lieu de réunion dans un autre bâtiment. La date de cession de la porte ne peut donc être précisée mais doit intervenir entre la deuxième et la troisième décennie du 16e s. La datation de la réfection et de l'embellissement de la porte des environs

[1103] Il se caractérise par l'emploi d'éléments de l'architecture privée tels que les têtes ou bustes d'hommes illustres présentés de profil ou de face dans un motif circulaire, évoquant une médaille. Ce type d'ornement caractéristique de la première Renaissance semble être utilisé entre 1508 et 1545. On les retrouve dans l'hôtel d'Alluye qui fut bâti avant 1508 à Blois par Florimond Robertet, trésorier des finances du roi Louis XII mais aussi à Tours à travers l'hôtel Babou de la Bourdaisière, place Foire le Roi, et l'hôtel de Beaune, rue Nationale. Cette datation à partir de ces médaillons doit toutefois être relativisée dans la mesure où une grande partie a été refaite dans les années 1940 après l'incendie du centre-ville.

[1104] THILLIER 1868, *Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme* (1559) : 117

de 1530 constitue assurément un *terminus post quem* à la date de son utilisation comme hôtel de ville.

La construction d'un hôtel de ville relève de deux aspects (CHEVALIER 2015 : 33). Le premier est purement fonctionnel, le bâtiment doit permettre la réunion de l'assemblée des habitants, mais aussi la conservation des archives dans un lieu unique, évitant les innombrables déplacements et diminuant les risques de perte. Le second aspect est éminemment symbolique. Est-il la matérialisation à la vue de tous de l'existence juridique et du pouvoir de la communauté d'habitants ? Assurément. Mais sa position particulière en contre-bas de la *"vieille tour*[1105]*"* du château (la tour maîtresse du 11e s.), symbolisant certainement encore le pouvoir comtal, pose question et peut être interprétée de deux manières opposées : soit une mise sous tutelle symbolique par le pouvoir ducal soit au contraire un désir d'affirmation de la communauté face au duc. La réponse à cette question ne peut venir que de la connaissance des conditions de l'acquisition de cette porte qui restent pour le moment inconnues. Soit la porte fait partie des fortifications données par le comte/duc à une date inconnue, et dans ce cas le choix de la porte Saint-Georges relève d'une décision communale et inviterait à prendre en compte la seconde hypothèse, celle d'une affirmation de leur pouvoir face au duc; soit la porte a été donnée par Marie de Luxembourg et dans ce cas la première hypothèse, celle d'une mise sous tutelle symbolique, serait à privilégier. Cette dernière apparaît la plus probable pour deux raisons. La première tient aux relations et aux rapports de force entretenus entre le pouvoir ducal et la municipalité. En effet, quel est le pouvoir de cette communauté dont les ressources financières sont très maigres et soumises à la volonté royale qui donne ou non le produit de l'octroi à la communauté des habitants ? La seconde raison qui nous pousse vers cette hypothèse est d'ordre comparatiste : l'hôtel de ville de Loches qui vient d'être très récemment réétudié est installé à côté de la porte Picois, la porte la plus proche du château, et fut construite sur demande royale (VIGIE 2014 : 62). N'en serait-il pas de même à Vendôme, mais de la part du duc ou de la duchesse ? L'hôtel de ville ne serait-il pas un avatar du pouvoir ducal, qui par cette construction dote sa ville d'un attribut essentiel à toute "bonne ville" ? Comme le notait récemment Bernard Chevalier, posséder une maison commune confère à la ville *"le signe performant"* lui donnant *"un statut de droit, elle devient en effet la manifestation de son honneur",* l'honneur d'appartenir à une ville noble ou bonne ville qui rejaillit sur l'individu et sur les plus notables d'entre eux (CHEVALIER 2015 : 37).

Le décalage existant entre la création de l'échevinage et la construction d'un hôtel de ville s'expliquerait selon Bernard Chevalier par la vision des élites urbaines qui préfèrent comme marques extérieures de cet honneur, dans un premier temps, l'enceinte entretenue par l'impôts des habitants qui définit la ville par rapport à la campagne environnante, puis par l'horloge et enfin l'hôtel de ville. Une chronologie que l'on retrouve dans notre cas. L'aménagement d'un tel édifice par le groupe social dirigeant ou le pouvoir royal/ducal n'est effectué qu'à partir du moment où il en fait une affaire d'honneur.

[1105] AN/P/974-8/01-02/*Comptes* (vers 1510).

7.1.5 Les "gens de métiers" au 16e s.

Comme pour la période précédente, il a été impossible, du fait de leur grand nombre, de suivre l'ensemble des individus et des métiers présents à Vendôme au 16e s. Seules les professions pour lesquelles nous possédons quelques données et marquant le plus l'espace urbain seront analysées ici : il s'agit des mêmes métiers qu'auparavant, relevant des fonctions développées de la ville mais aussi d'une partie des services quotidiens tels que les bouchers et les poissonniers (Planche 67).

Les activités banales, production et commerce

Après avoir dans un premier temps mis en évidence les caractéristiques parcellaires et architecturales des boutiques et maisons qui ont pu être reconnues dans l'espace Vendômois du 16e s., nous nous attarderons sur les deux métiers quotidiens les mieux connus pour cette période, les bouchers et les poissonniers (Planche 67).

Les boutiques et les maisons au 16e s.

Les maisons et boutiques édifiées à Vendôme durant le 16e s. sont quasi exclusivement des édifices à pan de bois mais à la différence de la fin du 15e et du début du 16e s., le pignon sur rue est abandonné au profil du gouttereau du rue. Les pan de bois peuvent avoir été édifié indifféremment en grille ou en croix de Saint-André.

Figure 169 : Maisons en pan de bois présentant leur façade en gouttereau sur rue.
(Place Saint-Martin et Rue Renarderie)

Les Bouchers et les boucheries

À Vendôme, deux boucheries sont connues au milieu du 16e s. : les grandes boucheries établies depuis le 12e s. et les petites boucheries, établies dans la paroisse de la Madeleine, le long de la rue Poterie à l'angle avec la rue Saint-Jacques et qui étaient déjà pressenties à la fin du siècle précédent (*Cf.* p.550). Dans les *Comptes* de la châtellenie de 1583, la *"Grande*

boucherye" est affermée à "*Arnoul Boucher dict Paris*" et la *"petite boucherye"* est baillée à *"Michel Besnard marchant boucher*[1106]*"*.

Les pêcheurs et la poissonnerie

L'activité halieutique, rendue possible par les multiples bras du Loir et déjà étudiée dans le chapitre précédent, reste durant le 16e s. une activité importante à Vendôme. Le compte de la châtellenie de 1583 nous en fournit des exemples. Ainsi en 1573, Jehan Montaru, pêcheur, demeurant à la Chappe, *"prend a fermes la rivière du pont Saint Byé"* ainsi qu'une huche à poisson sur la petite rivière du Pont Neuf pour *"en jouyr durant dix ans*[1107]*"*. La veuve *"d'Estienne Ferrand"* poissonnier et marchand demeurant à Vendôme, reçoit l'autorisation *"de faire une huche à poisson à troys huisserie et petit reservouer en la riviere du Loir, au derrier de la maison dudict François Bellanger située ès faulxbourgs du pont Sainct Georges de vendosme"*. On observe avec ces deux exemples que ces "pêcheurs professionnels" possédaient des lieux de stockage dans les rivières permettant de conserver le poisson vivant avant de le vendre sur les étals. À la fin du siècle précédent, la vente du poisson semblait être entre les mains d'un seul poissonnier qui disposait de ses propres poissonneries : les étals publics avaient donc disparu. En 1583, le compte indique pourtant qu'il en existe de nouveaux, baillés depuis 1579. Ces étals prenaient la forme *"des places cy devant vagues et encloses en forme de loges ayant une toise et demye de large et quatre toises de long"*. Ils étaient installés le long de la rue de la Poissonnerie, c'est-à-dire la place nord du marché, au-dessus de *"l'égout commun"* et joignant les poissonneries de la ville. Ainsi, la "privatisation" de la vente du poisson, peut-être observée à la fin du 15e s., ne semble plus d'actualité au milieu du 16e s.

Les activités développées : production et commerce

Les métiers du cuir et leur localisation

Au siècle précédent, l'industrie du cuir connut un développement important qui se poursuivit tout au long du 16e s. Les preuves de cet essor ne sont pas nombreuses, seule la multiplication des mentions de moulins à tan nous l'indique. En 1561, une place *"à faire moulin à tan dit moulin d'en bas derrière les moulins le comte*[1108]*"* est baillée. Le compte de 1583 atteste son édification puisqu'en plus du moulin *"d'ahaut près les pâtis de Vendosme"*, c'est à dire le moulin de l'île Madeleine comportant à cette date deux moulins et une roue, est mentionné *"le moulin d'Abas"*[1109]. L'industrie Vendômoise profite peut-être de l'édit de François Ier de 1545 qui institua dans la ville de Tours une foire franche à la Saint-Christophe, qui avait pour objet principal le commerce de cuirs (MALVEAU 1999). L'importance de l'industrie ne peut pas être dégagée de l'étude des registres paroissiaux dans la mesure où ceux-ci sont trop lacunaires. Néanmoins, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, l'industrie du cuir se scinde théoriquement en deux grandes familles, celles des mégissiers et celle des tanneurs ; seuls les seconds sont attestés pour le 16e s. mais il est

[1106] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 300.
[1107] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 313.
[1108] AN/Q/4/444 (1561).
[1109] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 206.

certain qu'un certain nombre de mégissiers devaient exercer à Vendôme durant cette période, du seul fait de l'importante de la ganterie qui utilise non pas des peaux "dures" mais des peaux "souples", obtenues par mégisserie. L'absence de mention de mégissiers à Vendôme au cours du 16e s. (la profession n'apparaît dans les registres paroissiaux qu'à partir du début du 17e s., (Tableau 84 et Figure 170) peut s'expliquer soit par la confusion des activités entre tanneurs et mégissiers, soit par la complémentarité des activités entre mégissier et gantier. L'activité en elle-même existe mais ne serait dissociée de la ganterie que lorsque la production, devenue trop importante, aurait nécessité une spécialisation, soit mégissier, soit gantier.

	Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Tanneur	Marchand- Tanneur	ND	13	10	11	17	14	12	16	10	8	5
	Maître-Tanneur	ND	2	1	3	3	1	0	3	0	1	0
	Tanneur	ND	6	4	8	6	10	4	12	16	26	17
	Total	ND	21	15	22	26	25	16	31	26	35	22
Corroyeur	Marchand- Corroyeur	ND	0	0	0	2	1	1	2	0	1	0
	Maître- Corroyeur	ND	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	Corroyeur	1	0	0	4	2	2	8	7	4	2	0
	Total	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
Mégissier	Marchand- Mégissier	ND	ND	5	4	2	7	2	0	1	2	0
	Maître- Mégissier	ND	ND	3	1	0	2	2	0	0	0	0
	Mégissier	ND	ND	5	13	1	11	9	4	4	0	4
	Total	ND	ND	13	18	3	20	13	4	5	2	4
Chamoiseu	Marchand- Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	1	4	0	2	1
	Maître- Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	3	1	6	2
	Total	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
Pelletier	Marchand- Pelletier	0	0	0	1	2	2	1	0	0	0	0
	Maître- Pelletier	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Pelletier	1	0	0	0	0	0	0		1	0	0
	Total	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
Récapitulatif	Tanneurs	ND	21	15	22	26	25	16	31		35	22
	Corroyeurs	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
	Mégissiers	ND	ND	13	18	3	20	13	4	5	2	4
	Chamoiseurs	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
	Pelletiers	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
	Total	2	21	28	46	36	50	40	48	37	48	29

Tableau 84 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir.

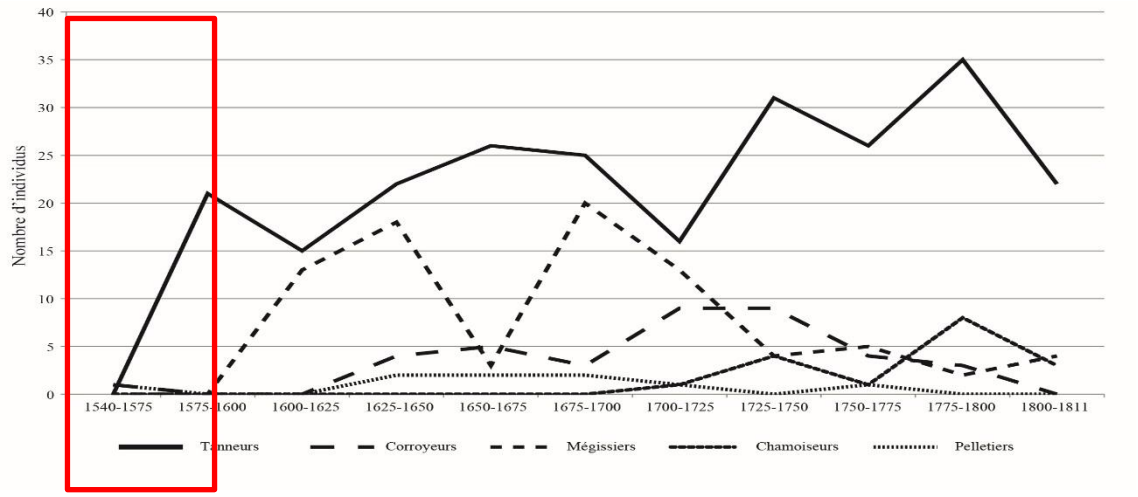

Figure 170 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches de l'industrie du cuir.

La localisation des tanneries dans l'espace vendômois n'est pas simple à définir pour le 16e s., faute de comptes de châtellenie suffisamment précis ou de documents permettant de restituer l'ensemble du parcellaire. Il apparaît cependant recevable de les localier aux emplacements déjà mis en évidence au siècle précédent, c'est-à-dire au nord-ouest de l'agglomération, le long de la rue Poterie. Une déclaration d'héritage de 1576 de Michel Moulin, marchand tanneur demeurant à Vendôme, prouve le maintien de cette activité dans cette partie de la ville *"une tannerie et le droit de plancher, allée et arrivoir sur l'eau de la rivière descendant du pont de la Chevrie à l'arche aux bourreaux*[1110]".

La ganterie

"[…]
Il est temps de parler des gans blancs de
Vendosme,
Qui sont si délicats que bien souventes fois
L'ouvrier les enferme en des coques de noix ;
On en parle aussi tant que leur ville gantière
Reçoit presque de là sa renommée entière.
[…]"

Le Gan de Jean Godard, 1588

Ce poème de la fin du 16e s. mentionne la spécialité de la ville de Vendôme entre le 16e et le début du 19e s. : ses gants chevrotins. La légende veut qu'ils soient si souples et si fins qu'ils pouvaient tenir dans une coquille de noix. Avec cette notoriété, Vendôme se hisse parmi les trois plus grands centres de production gantière du royaume, avec Paris et Blois. Mais si l'existence de cette activité est reconnue par beaucoup d'auteurs, force est de constater que nous ignorons à peu près tout de la production et de son organisation, de l'importance de la population vivant de ce commerce, de son poids dans le commerce national et des lieux de ventes… Cette industrie, véritable fonction développée de la ville aux 16e et

[1110] AN/P/952 : 459 (1576).

17e s. qui procure un moyen de subsistance et d'enrichissement à de nombreux Vendômois, reste encore aujourd'hui mal connue. Le gant lui-même reste une énigme puisqu'aucun exemplaire n'a été retrouvé ou pu être attribué aux ateliers vendômois. Le développement suivant fait le point sur l'état des connaissances concernant cette industrie au 16e s. afin de mesurer l'importance des répercussions de celle-ci sur l'espace urbain. Une étude plus approfondie pourrait être menée sur cette production grâce aux actes notariés, les seuls à même de mettre en évidence de manière précise les types et l'organisation de la production.

Avant d'entrer dans le détail des connaissances disponibles pour Vendôme, le rôle social du gant dans les sociétés d'Ancien Régime doit être rappelé. Durant les 16e, 17e et encore plus le 18e s., la mode chez les élites était à la peau blanche, qui était une manière de se démarquer du reste de la population qui, travaillant pour la plupart dehors, possédait une peau plus foncée. Ainsi, toutes les parties du corps, surtout chez la femme mais pas uniquement, se devaient d'être couvertes. Le port du gant en toute saison et à tous les moments de la journée était donc habituel. Il est aussi le dernier rempart entre soi et le monde, le premier médiateur. Il doit être fort et fin, confortable et gracieux. On comprend dans ces circonstances l'importance de cet accessoire qui condense toute l'organisation de la société d'Ancien Régime : paraître et tenir son rang (PARESYS 2006 : 11-36).

Le produit : les gants chevrotins de Vendôme

Les gants de Vendôme sont connus dans les textes de l'époque sous le nom de "*gant de canepin*" dit aussi de "*cuir de poule*[1111]". Il ne s'agit évidemment pas de gants confectionnés à partir de la peau d'un gallinacé mais simplement de l'épiderme d'une peau de chevreau conférant à ces gants une finesse et une légèreté telles qu'elles sont célébrées dans le curieux poème "*le gan*" de Jean Godard qui introduit cette partie ou encore par Brantôme (1540-1614) lorsqu'il fait l'éloge de Monsieur de Montmorency qui rendit le peuple de Paris jusqu'à présent "*mutin, séditieux et bouillant", "souple et maniable comme un gant de chevrotin de Vendôme…*[1112]". Selon une tradition locale, les gants vendômois seraient des gants parfumés, or aucune preuve ne vient étayer cette affirmation. Si les gants parfumés ont bien existé, à Grasse entre autres, leur fabrication à Vendôme semble peu probable puisque leur conception demandait une importante quantité de fleurs qui n'étaient pas produites dans la région[1113]. La confusion provient peut-être du droit acquis par les gantiers de vendre à partir de 1614 en plus des gants, des parfums. Bien que la réalité matérielle de ces gants nous échappe, cette production possédait une renommée et une place de première importance dans le royaume mais que sait-on des origines de cette activité ?

[1111] SAVARY, SAVARY, *Dictionnaire universel de commerce*, Volume 2 : 1435
[1112] BRANTOME, *Les vies des hommes illustres et grands Capitaines Français de son temps,* T 2.
[1113] La confection des gants parfumés est une opération longue et délicate. La première étape consistait à purger la peau de toute mauvaise odeur. Pour ce faire, elles étaient foulées soigneusement dans l'eau claire, puis séchées et trempées dans l'eau de fleur d'oranger, de rose d'Ange ou de mélilot, puis de nouveau séchées loin du grand air en l'étirant peu à peu. Les gants sont ensuite découpés et cousus avant d'être teints (étape dite de "mise en couleur").Venait enfin la "mise en fleurs", consistant à disposer les gants dans des caisses en alternance avec des lits de jonquilles, jacinthes, violettes doubles, roses musquées, tubéreuses, muguet, que l'on renouvelle toutes des douze heures. Ce traitement s'étale sur huit jours au moins afin que les gants "auroient l'odeur de la fleur bien naturelle".

Les origines

La confection de gants est une activité complexe qui fait appel à trois savoirs faire distincts : la préparation de la peau, la coupe et la couture. L'essor de la confection doit faire apparaître dans la documentation des personnages ou des activités en rapport avec la ganterie (gantier, coupeur, brodeuse, couturière…). La recherche de quelques-unes de ces mentions pourrait servir de preuve de cette activité.

L'origine de l'activité gantière à Vendôme reste encore inconnue. Certains érudits locaux, sans arguments réels, avancent l'idée d'un développement de cette activité sous le gouvernement de Marie de Luxembourg (1472-1547), bien qu'aucun texte ne mentionne son existence avant la fin du 16e s. (PETIGNY 1849 : 333, PASQUIER 2005 : 55), à moins que le changement de dénomination de *"aux bleds"* en rue de l'Aiguillerie soit le signe de l'installation d'une telle industrie dans la rue, capable de fournir les aiguilles aux brodeuses de gants. La première réelle mention de la production de gants et de sa réputation apparaît en 1562 lors de l'entrée royale de Charles IX et de sa mère dans la ville à l'issue de laquelle les habitants leur offrirent *"plusieurs poires de bon-chrétien et des pommes de courtpendu"*[1114] ainsi qu'une *"douzaine de paires de gans"* dont quatre paires étaient enrichies d'or. Elles avaient été fournies, pour le prix de 10 livres tournois, par le maître gantier Jehan Bruneau. Il faut attendre le poème de Jean Godard de 1588, cité en préambule, pour voir évoquée de manière certaine la renommée des gants vendômois. Une requête du 15 mars 1593[1115], émanant des merciers parisiens, demande à ce qu'il soit interdit aux gantiers de vendre tout produit qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes. Parmi les produits incriminés, tous à forte valeur ajoutée (poudre de Violette, musc, civette…), on retrouve les gants de Vendôme, signe de la part importante de cette marchandise dans les recettes des merciers. Cette requête obtint une fin de non-recevoir et en novembre 1594, les gantiers reçurent le droit de vendre les gants de leur choix alors que les merciers virent leur vente de gants limitée[1116]. Ces exemples indiquent ainsi de manière certaine qu'au moins à partir du milieu du 16e s., le temps que la réputation s'établisse, l'industrie gantière était présente à Vendôme. Peut-on préciser cette fourchette ? Le compte de la châtellenie des environs de 1510[1117] ne fait aucune mention de cette activité, ni dans la fonction des bâtiments, ni dans la profession des propriétaires. La date de 1510 pourrait constituer un *terminus ante quem* à l'essor de cette activité[1118]. Les registres

[1114] Les poires de bon-chrétien sont une variété de grosse poire et les pommes de courtpendu sont des fruits de gros calibre au goût acidulé et sucré qui était considérée au 16e s. comme la meilleure des pommes et comme ayant des vertus médicinales.

[1115] BN/Requête du 15 mars 1593 des Maîtres et Gardes de la Machandise de mercerie afin que *"défenses fussent faites ausdits Gantiers d'entreprendre sur l'Etat desdits Merciers, et ne vendre aucunes choses que les Gants faits et parfaits de leurs mains, sans qu'ils les puissent enrichir de broderie, sove, or et argent, ou autrement, ni vendre Poudre de Violette, de Chipre, Pommades, Musc, Ambre, Civette, ni acheter et vendre Gants de Vendôme, de Lyon, de Rome, d'Espagne, et d'autre lieux, ni d'autre Marchandises dépendantes dudit état de Marchand Mercier, et à cette fin qu'ils eussent droit de visitation sur lesdits gantiers."*

[1116] Le conflit se règle le 26 novembre 1594 sous les termes suivants :
Le roi *"a fait et fait inhibitons et defenses ausdits Merciers de tailler, coudre ni recoudre aucuns Gants, ni faire aucune manufacture du Métier de Gantiers, ni étaler sur les perches qu'ils auront au haut de leur boutiques, échopes et ouvroirs, plus de quatre pairs de Gants accouplés, et à leurs établis en étalage plus de trois piles, en chacune desquelles n'y aura qu'une douzaine de paire de gants, avec marchandise de mercerie mélée entre lesdites trois piles, sans que les dits Merciers puissent avoir bâton, retournois, forces, ni autres outils propres à faire gants et autre ouvrages dudit métier de Gantiers, pour en faire ouvrage et manufacture, sans dépens".*

[1117] AN/P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510).

[1118] Cette remarque est à relativiser puisque les comptes n'indiquent que les propriétaires, les gantiers n'étaint peut-être pas encore assez enrichis pour posséder une maison !

paroissiaux ne peuvent pas combler cette lacune dans la mesure où seule la paroisse de La Madeleine dispose encore de ses registres depuis 1536, les autres paroisses n'étant documentées qu'à partir des années 1580.

L'importance de l'industrie dans l'économie vendômoise

La part de l'industrie gantière dans le commerce vendômois ne peut être extrapolée qu'à partir des mentions de gantiers nommés dans les registres paroissiaux. En ne s'intéressant qu'à ce qui est comparable, à savoir les données de la paroisse de la Madeleine, il est possible de montrer le faible nombre de gantiers dans la première moitié du 16e s. En effet, sur les douze gantiers reconnus dans les registres paroissiaux pour la période 1575-1600 (Tableau 86), période pour laquelle on possède la totalité des registres, trois résidaient dans la paroisse de Saint-Martin, un dans celle de Saint-Lubin et huit dans celle de la Madeleine, qui en accueillait seulement quatre entre 1540 et 1575 (Tableau 87). Si le rapport reste constant entre les paroisses, il y aurait donc en ce début du 16e s. une dizaine de gantiers seulement à Vendôme qui purent trouver du travail auprès de la cour royale de Blois et de celle entourant Marie de Luxembourg. Ces artisans gantiers devaient être employés par cinq ou six marchands-gantiers qui résidaient tous dans la paroisse Saint-Martin (Tableau 87). Parmi ces marchands, une famille se dégage, il s'agit des Mauguy dont deux représentants sont marchands à la fin du 16e s. : François et Adrian qui durent très bien se placer auprès du roi puisqu'en 1619, Toussaint Mauguy l'un de leurs fils est dit *"gantier au service du roi",* de quoi assurer un débouché et une publicité aux produits vendômois.

Nom	Prénom	Lieux de résidence
GUYOT	Jehan	La Madeleine
COLLAS	Denys	La Madeleine
DELESTRELE	Michel	La Madeleine
COLLAS	Jehan	La Madeleine

Tableau 85 : Les premiers gantiers connus entre 1540 et 1575 à travers les registres paroissiaux de la paroisse de La Madeleine.

Nom	Prénom	Lieux de résidence
COLLAS	Denys	La Madeleine
COLLAS	Jehan	La Madeleine
DELESTRELE	Michel	La Madeleine
DUPOTIN	Claude	La Madeleine
FOREAU	Thomas	Saint-Martin
FOUSCHER	Louis	Saint-Lubin
GAUTIER	Estienne	La Madeleine
GAUTIER	René	La Madeleine
GUYOT	Jehan	La Madeleine
LEFEUBURE	Martin	Saint-Martin
PASQUER	Pierre	La Madeleine
PISSOT	Claude	Saint-Martin

Tableau 86 : Les gantiers connus à Vendôme entre 1575 et 1600 d'après les registres d'état civil des quatre paroisses.

Nom	Prénom	Lieux de résidence
CHESNOT	Michel	Saint-Martin
FLORIMONT	Geoffroi	Saint-Martin
MAUGUY	François	Saint-Martin
MAUGUY	Adrian	Saint-Martin
NIOCHE	Marin	Saint-Martin

SELORMEAU	Geoffroy	Saint-Martin

Tableau 87 : Les marchand-gantiers connus à Vendôme entre 1575 et 1600 d'après les registres d'état civil des quatre paroisses.

Les tableaux précédents indiquent également une certaine répartition paroissiale entre les marchands, résidant tous dans la paroisse Saint-Martin, et les simples gantiers, préférant la paroisse de La Madeleine.

La draperie

Parallèlement à l'essor de la tannerie et de la ganterie, l'industrie drapière connaît elle aussi une certaine embellie. La mention d'un *"moulin neuf"* à drap dans le compte de 1583 qui vient renforcer le moulin existant au moins depuis le milieu du 14e s. situé près des moulins du comte et appelé au 16e s. le *"moulin antien à drap*[1119]*"* du faubourg Saint-Michel l'atteste. Ce moulin est très certainement le moulin à drap qui est apparu dans le compte de 1354 et qui est situé sur une petite île qui deviendra au 16e s. le fief des Créneaux. Quant au nouveau moulin, il était situé sur le canal de la Cheuvrie, proche de l'arche aux Bourreaux[1120]. Selon Saint-Venant, il aurait été construit vers 1572 sur un jardin qui appartenait à Pierre Rabot, procureur général du Vendômois, après que ce dernier céda son jardin au roi de Navarre en échange de terres à Naveil[1121].

La verrerie

Une verrerie appelée le grand feu, située rue de la Grève, appartenait en 1583 au domaine du duché et fut vendue à cette date en deux parties à Vincent Guignard, avocat à Blois et à Christophe le Tonnelier, écuyer de cuisine du roi. Elle fut rétablie quelques années après puisque qu'elle est mentionnée lors de la mort d'Henri IV en 1610[1122]. Son installation à l'extérieur de la ville, dans le faubourg de la Grève, s'explique par la dangerosité de l'activité, souvent responsable d'incendies.

Les auberges

Comme aux siècles précédents, la situation de Vendôme dans le système des villes du bassin parisien, sur le trajet le plus direct entre Paris et Tours (route d'Espagne), ainsi que la popularité de la sainte Larme, attirent dans la ville de nombreux visiteurs qui peuvent être hébergés dans plusieurs auberges ou hôtelleries dont la liste, certainement partielle, est présentée dans le tableau suivant (Tableau 88).

La répartition de l'ensemble des auberges et hôtelleries (Planche 67) mentionnées dans les textes au 16e s. montre une concentration de ces établissements essentiellement dans deux types de lieux, le centre de la partie *intra-muros* de la ville autour de la place Saint-Martin et les faubourgs méridionaux et septentrionaux et plus particulièrement au plus près des portes de la ville. Le choix de ces localisations par les aubergistes s'explique par plusieurs facteurs.

[1119] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 76 et 77.
[1120] THILLIER 1879-1880 : Compte de la recette de Vendôme en 1583 : 90.
[1121] SAINT-VENANT 1914d : 160.
[1122] THILLIER 1879-1880 : *Compte de la recette de Vendôme en 1583* : 48 et 324.

D'abord, l'installation aux portes de ville, mais à l'extérieur, permet de capter les voyageurs qui passeraient par Vendôme et de les accueillir même si les portes de la ville sont fermées. A l'intérieur de l'enceinte, les hôtels et auberges sont toutes localisées sur l'axe le plus fréquenté, celui de Paris-Chartres-Tours-Bordeaux, mais leur concentration autour de la place Saint-Martin et non tout le long de l'itinéraire ne peut s'expliquer que par la centralité de la zone, centralité géographique mais aussi centralité dans les flux pédestres.

Localisation	N° sur le plan	Nom	Première mention – dernière mention	Référence
Faubourg Saint-Bienheuré	A	Auberge des Quatre-Vents	1514-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 49
Faubourg Saint-Lubin	B	Auberge du Grand Saint-Jacques	16e s.-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 49
	C	Auberge du Croissant	1583-1811	THILLIER 1879-1880 : 316
	D	Auberge de la Galère	16e - 1786	ADLEC/48/H/12 : 44
	E	Auberge du Lion Ferré	Fin 16e-1697	MARTELLIERE 1912-1913 : 109
	F	Auberge des Trois Marchands	16e-1644	MARTELLIERE 1912-1913 : 109
	G	Auberge du Croissant	1583-18e s.	THILLIER 1879-1880 : 316
	H	Auberge de l'Ecu de Bretagne	1505-18e s.	ADLEC/G/232
Faubourg Chartrain	I	Auberge du Plat d'Estain	1595-18e s.	CT/836
	J	Auberge de la Croix d'Or	1579-ND	ADLEC/G/252
Ville *intra-muros*	K	Auberge du Barillet/Saumon	15e-17e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 291
	L	Auberge du Bœuf Couronné	1523-ND	CT/824
	M	Hôtellerie du Chapeau Rouge	14e-ND	CT/724
	N	Hôtellerie des Trois Rois	15e-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 288
	O	Auberge de l'Ecrevisse/Tête Noire	16e-17e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 307
	P	Auberge du Renart	15e- 16e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 280
	Q	Hostellerie du Cerf	14e- 1811	ADLEC/233
	R	Auberge Notre-Dame	1384-ND	CT/721
	S	Auberge Saint-Jacques	1384-ND	CT/721
	T	Auberge Saint-Christophe	1384-ND	CT/721
	U	Hôtellerie de l'Ours	1384-ND	ADLEC/G/240

Tableau 88 : Auberges et hôtelleries présentes à Vendôme au 16e s.

7.2 Une ville ducale (début du 17e s.-début du 18e s.)

Comme pour le 16e s., il est possible d'évaluer la place de Vendôme dans la stratification urbaine du 17e s. et son évolution. Grâce aux chiffres de la vente de sel, en partie proportionnelle à la population, il est possible d'indiquer l'évolution générale du nombre d'habitants dans Vendôme et dans plusieurs villes alentour. Le bilan démographique de la première partie du 17e s. est lourd pour notre ville dont la vente de sel diminue de 44%, la plus forte baisse dans les villes documentées.

Grenier à sel	1620 (minots)	1665 (minots)	Evolution
Blois-Mer	40180	3549	-13 %
Vendôme	3936	2222	-44 %
Châteaudun-Brou-Bonneval	6240	4088	-34 %
Amboise	3456	2511	-27 %
Saint-Calais	1920	1700	-11 %

Tableau 89 : Évolution du nombre de minots de sel entre 1620 et 1665 (d'après LEROY-LADURIE, RECURAT 1969 et DUPÂQUIER 1979).

Si cette évolution est intéressante, elle ne nous renseigne pas sur le nombre d'habitants réel ; il faut attendre l'extrême fin du siècle et le *Contrôle des biens* de 1693[1123] pour connaître le nombre de feux, s'élevant à 1250, soit un peu plus de 5600 habitants.

Tous ces acteurs interagissent les uns avec les autres au gré de leurs intérêts. On retrouve durant le 17e s. les mêmes acteurs qu'au siècle précédent, le duc de Vendôme est omniprésent dans toutes les affaires : on le voit restreindre l'autonomie municipale, agir fortement en faveur de la Réforme catholique, aidé en cela par les notables qui délaissent les offices municipaux pour les offices ducaux ou royaux. Les artisans et commerçants profitent d'un essor de l'économie qui perdurera sur tout le siècle : c'est le grand siècle des gantiers vendômois.

7.2.1 Les ducs de Vendôme et leur résidence

En 1598, le duché, rattaché à la couronne depuis 1589, est donné en apanage à César de Vendôme, fils illégitime d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, légitimé en 1595. Ce personnage de premier plan transforma sa ville dans laquelle il résida régulièrement, entre des périodes d'exil, contrairement à ses descendants qui ne séjournèrent que rarement voire jamais à Vendôme et qui s'en désintéressèrent. La relation entretenue avec leur résidence est symptomatique des relations entretenues avec leur ville.

César de Vendôme et la modernisation de son château

Il n'est pas le lieu ici de dresser la biographie de César de Vendôme et de sa femme Françoise de Lorraine, certainement la plus riche héritière du royaume. Ce couple séjourna alternativement en Vendômois et à Paris dans leur hôtel de Vendôme qui sera détruit pour

[1123] ADLEC/41/C : Élection de Vendôme.

l'établissement de la célèbre place. César, qui participa à plusieurs conspirations contre la reine mère Marie de Médicis et le roi Louis XIII, son demi-frère, passa un certain temps en prison ou à l'étranger. Ses rapports furent aussi conflictuels avec Anne d'Autriche et Mazarin jusqu'au mariage de sa fille avec la nièce du Cardinal. Dès lors, il devient un fidèle de Mazarin et de la régente, son rôle pendant la Fronde lui valut d'être nommé grand amiral de France, gouverneur de Bretagne et enfin surintendant général de la Navigation (RENAULT 2015).

Malgré ses éloignements du Vendômois, César entreprit une véritable modernisation du château ducal afin d'en faire un complexe digne de son rang. En effet, le château qu'il hérite de son père est d'une part en mauvais état (la prise de 1589 ayant fait beaucoup de dégâts) et d'autre part encore très médiéval (les accès ne sont pas aisés et les logis certainement peu fonctionnels). La modernisation passe donc par la construction de nouveaux accès et de nouveaux logis.

Nos connaissances sur les réaménagements du château proviennent de deux gravures de la fin du 17^{e} s. qui montrent l'état de l'espace castral après les grands travaux de César (Figure 171). Seul le résultat nous est donc connu, les projets ainsi que les circonstances et les modalités de ces travaux restent pour le moment inaccessibles.

Figure 171 : Le château de Vendôme à la fin du 17^{e} s. (Planches 33 et 34)

Concernant les accès au château, César fait édifier à partir de 1620 une rampe monumentale de 150 m de longueur à travers le coteau, permettant de joindre la vallée au plateau à cheval, action impossible auparavant. Cette rampe établie à flanc de coteau prenait naissance en pente douce près du pont Saint-Bié. Agrémentée de trois portes monumentales, elle pénétrait dans le château à côté du corps de garde de la Capitainerie (l'ancienne tour maîtresse des 10^{e}-11^{e} s.). Cette rampe desservait la collégiale Saint-Georges par un escalier long de 36 m permettant un accès aisé à l'édifice aux habitants et chanoines établis en ville ou dans la rue Ferme. La mise en place d'un tel aménagement nécessita des travaux de terrassement de très grande ampleur ainsi qu'un certain nombre de remaniements internes dont le percement d'une nouvelle porte au nord à travers le talus, la porte de Beauce, la destruction probable de logis établis sur le rebord du plateau et le déplacement dans le faubourg Saint-Lubin de l'église et du cimetière paroissial du même nom.

La rue Ferme fut elle aussi touchée par les destructions : du fait des terrassements, plusieurs maisons établies en contre-bas du coteau, au nord de la rue, durent être arasées et les

grands degrés qui menaient de cette rue au château furent démontés. Une partie des chanoines de Saint-Georges furent donc contraints d'habiter ailleurs, certainement en ville.

Cette construction entraîna un basculement du centre de gravité du complexe castral vers l'ouest, autorisant la construction de nouveaux aménagements dans sa partie orientale. Ainsi, dans sa volonté de moderniser les logis, César fit construire un vaste bâtiment le long de l'enceinte orientale et de la porte primitive devenue inutile du fait de la construction de la rampe. Cet édifice, documenté exclusivement par une des gravures de 1680, apparaît dépourvu de combles. Deux hypothèses peuvent être émises, soit l'édifice est déjà en ruine à la fin du 17^{e} s., soit il ne fut jamais achevé.

En 1628, le duc réforme la collégiale en la transformant en église paroissiale destinée aux habitants du château et aux notables locaux ; les mentions de la famille ducale comme témoin dans les trois types d'actes attestent la volonté de certains notables locaux d'apparaître proches de la famille ducale : reconnaissance sociale oblige ! La collégiale posséda ainsi son propre cimetière établi sur son flanc septentrional et qui accueillait dorénavant en plus des sépultures des chanoines celles des habitants du château et de notables locaux pour qui l'inhumation proche de la nécropole des Bourbon revêtait un attrait tout particulier.

Les registres paroissiaux qui débutent en 1637 permettent d'en cerner la population et les personnes venant y célébrer baptêmes, mariages et sépultures. Le tableau suivant (Tableau 90) présente, à partir des registres paroissiaux de la collégiale, les différents métiers des habitants du château entre 1637 (date du début des registres) et 1665 (date de la mort de César) indiquant l'existence d'une petite cour ducale à Vendôme au moins pendant les périodes de résidence du duc et de la duchesse.

Serviteurs de César	
Profession	Profession
Conseiller	Conseiller
Chirurgien	Chirurgien
Concierge	Concierge
Garde des plaisirs	1
Lieutenant	1
Maître d'hôtel	1
Médecin	1
Officier	7
Palfrenier	1
Portier	5
Secrétaire	1
Substitut	1
Valet	2

Serviteurs de Françoise de Lorraine	
Profession	Nombre
Femme de chambre	1

Tableau 90 : Populations gravitant autour du couple ducal à partir des registres paroissiaux de la collégiale Saint-Georges entre 1637 et 1665.

Cette petite cour, dont l'importance reste encore à établir, devait constituer un véritable débouché commercial pour un certain nombre d'artisans Vendômois mais aussi un moyen de subsistance pour nombre d'officiers. La mort de César le 22 octobre 1665 marque un tournant important dans l'histoire des relations entre la ville et son duc, puisqu'il fut le dernier à résider en partie à Vendôme et à laisser une empreinte importante sur le paysage Vendômois. Sa femme se retira au couvent du Calvaire où elle se fit bâtir un pavillon personnel (*Cf.* p.638). Elle mourut en 1669 à Paris dans son hôtel de Vendôme.

Les successeurs de César et le château de Vendôme : l'abandon

Le fils aîné de César et de Françoise, Louis II de Bourbon (1612-1*665*-1669) dit le Grand Cardinal, succéda à son père à la tête du duché à l'âge de 53 ans. Portant le titre de duc de Mercœur, il fit une carrière militaire qui le conduisit en Hollande et en Catalogne comme son père. Durant ses quatre années à la tête du duché, il ne vient jamais en Vendômois, seul son corps fut inhumé dans la collégiale auprès de ses ancêtres.

Son fils Louis-Joseph dit le Grand Vendôme (1654-*1669*-1712) prit le titre en 1669. Marié en 1710 à Marie-Anne de Bourbon, il n'avait aucun héritier quand il mourut en 1712. Aucun texte ne mentionne une quelconque résidence à Vendôme. Son frère cadet, Philippe I^{er}, lui succéda (1665-*1712*-1725), or à cette date et contre toute attente, le roi Louis XIV s'empare du duché et le remit à la couronne de France alors que le rattachement prévu, du fait du statut ecclésiastique de Philippe, devait intervenir après sa mort. Le roi prétendit que Philippe de Bourbon, grand prieur, étant de l'ordre de Malte donc chevalier de Minorité, ne pouvait posséder aucun bien laïc. Le rattachement ne fut effectif qu'en 1724, un an avant sa mort. Pas plus que ses prédécesseurs, il ne résida à Vendôme. Dans ces circonstances, le château continua en partie d'être habité par quelques anciens officiers tels que le lieutenant des chasses et le garde des plaisirs après la mort de César et les concierges et portiers sous l'autorité du capitaine permettaient de maintenir le château en état. La suppression de la charge de capitaine de 1717 à 1722 pourrait indiquer une désertion du château.

Les chanoines de Saint-Georges continuent d'accueillir dans leur église les baptêmes et mariages de certains vendômois, mais ces derniers appartenaient à des strates sociales moins élevées qu'au temps de César puisque l'on retrouve nombre de gantiers, cordonniers, couvreurs, tailleurs de pierre ou encore journaliers résidant au Temple ou dans le faubourg Chartrain. Malgré ces fréquentations de basse condition, la collégiale reste le lieu privilégié du mariage des classes aisées vendômoises (notaires, avocats, médecins, marchands…) alors que seuls les chanoines s'y font inhumer.

7.2.2 Les notables du 17e s.

À l'instar du siècle précédent, la notabilité urbaine du 17e s. reste à étudier en détail. Si l'historiographie générale considère que ce siècle est celui de la fixation de la noblesse, dont l'armorial d'Hozier en est un des avatars, il semble que les choses soient plus complexes et que la mobilité sociale existe encore mais d'une moindre importance qu'au 15e et 16e s. Seule l'inscription de ces élites dans l'espace à travers leurs hôtels particuliers sera étudiée dans cette partie. La liste des hôtels particuliers présents dans la ville de Vendôme durant le 17e s., présentée en annexe, fait ressortir trois grands types d'hôtels, correspondant sans doute à des niveaux de richesse différents mais qui ont tous comme point commun de s'éloigner de la rue et de rechercher un accès direct à l'eau (Planche 70).

Le premier correspond à la construction ou la réfection de très vastes hôtels particuliers souvent dans les mains de la noblesse. Deux exemples sont significatifs, l'hôtel du Saillant et l'hôtel de la Pagerie. Le premier, édifié à la fin du 15e s. dans une parcelle donnant sur la rue Poterie, se voit profondément transformé par le percement de nouvelles fenêtres et la mise en place d'un très haut toit en pavillon doublant quasiment la hauteur de l'édifice primitif. L'hôtel appartenant à la famille de Beaumanoir durant le début du 17e s., les travaux pourraient être attribués à Louis de Cordouan, seigneur de Maimbré, mari d'Élisabeth de Beaumanoir, qui fut propriétaire de la maison jusqu'en 1633. Après cette date, la maison fut disputée entre les créanciers d'Élisabeth et ses héritiers.

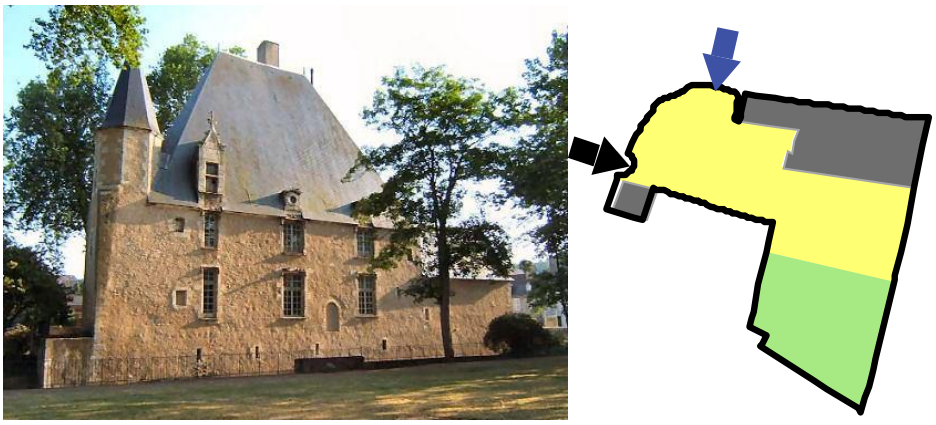

Figure 172 : Hôtel du Saillant

Le second hôtel, établi au 5, rue Guesnault, est une création *ex-nihilo* du 17e s. qui a nécessité l'achat d'au moins trois parcelles. Le bâtiment principal de trois niveaux sous combles habitables s'étend entre cour et jardin. La cour est séparée de la rue Guesnault par un portail en plein cintre logé dans une demi-lune en retrait de la rue. Le commanditaire de cette vaste propriété n'est pas connu.

Figure 173 : L'hôtel du 5, rue Guesnault.

Le deuxième groupe d'hôtels particuliers réunit des hôtels de moindre taille. Là encore, deux exemples nous semblent significatifs, l'hôtel de la Troesne, rue du Change, et l'hôtel du 18, rue Parisienne. Ils se tiennent, comme les précédents, à distance de la rue, de laquelle ils sont séparés par une cour ou une allée.

Nous avons rassemblé dans le troisième groupe plusieurs hôtels édifiés sur rue, instaurant un type architectural que l'on commençait à percevoir au siècle précédent dans l'hôtel de Gennes : l'hôtel porche. Ce type a d'ailleurs été très employé à Saumur où Éric Cron n'hésite pas à parler de l'abandon du type entre cour et jardin pour l'hôtel-porche (CRON *et al*. 2010). À Vendôme, l'utilisation de ce type architectural concerne essentiellement des personnes déjà propriétaires de maisons mais qui ne sont pas assez fortunées pour faire édifier un nouveau logis *ex-nihilo*. Il s'agit le plus souvent de la réunion de plusieurs bâtiments dont on reconstruit seulement la façade sur rue pour leur donner un aspect homogène alors que les bâtiments d'origine sont conservés du côté cour. Deux exemples illustrent parfaitement ce type, les hôtels des 92 et 62 rue Poterie.

Le premier, aujourd'hui détruit, présentait sur rue une façade homogène et un porche alors que du côté cour, les deux bâtiments d'origine réunis pour la constitution de l'hôtel sont encore visibles (Figure 174).

Figure 174 : L'hôtel-porche du 92, rue Poterie.

Le second exemple, encore conservé, présente les mêmes caractéristiques : une façade homogène percée d'un porche alors que du côté cour, les bâtiments antérieurs peut-être du 16e s. sont encore en élévation.

Figure 175 : L'hôtel-porche du 62, rue Poterie.

7.2.3 Le corps de ville face à deux principaux problèmes : les inondations et les pauvres

Durant tout le 17e s., l'échevinage est soumis à la fois au pouvoir ducal qui remet en cause une partie de son indépendance et au pouvoir royal qui taxe fortement la ville et ses habitants. Ces deux acteurs réduisent les marges d'action de l'institution qui doit faire face à deux problèmes de taille : les inondations et l'augmentation du nombre de pauvres (Planche 70).

Les moyens de l'échevinage amputés

Les registres de déclaration des Assemblées générales de la ville sont ponctués durant tout le 17e s. de demandes d'impôts du pouvoir royal. Une lettre de 1669 adressée au roi récapitule l'ensemble des impôts extraordinaires déjà demandés par ce dernier à la communauté en 1635, 1638, 1640, 1643 et 1646 (TREMAULT 1904 : 82). Ces sommes grèvent les finances de l'échevinage qui est parallèlement de plus en plus remis en cause par le pouvoir ducal. En effet, un mémoire de 1728 nous apprend qu'en 1649, les habitants avaient été convoqués en vertu d'une ordonnance du duc César et réunis au Palais, contrairement à l'usage qui voulait leur réunion dans la salle de l'Hôtel de ville. C'est lors de cette assemblée que pour la première fois M. Le Forestier, bailli du Vendômois, prit la présidence assurée auparavant par les échevins. M. de Rémilly lui succéda à la charge de bailli en 1652 et s'attribua la fonction de maire qui lui conférait un droit à présider l'assemblée. La faveur du duc le maintien dans cette prérogative au détriment de franchises de la ville. Ces précédents ne furent pas acceptés par la communauté qui ne s'inclina pas mais dut se résigner à être dirigée par le bailli qui prit le titre de maire perpétuel en 1656 (TREMAULT 1904 : 69 et 149).

La création de l'office de maire, ainsi que les fortes impositions, entraîna un désintérêt pour la fonction d'échevin, dont la reconnaissance sociale n'était plus ce qu'elle était par rapport au 16e s. En effet, la charge d'échevins consistait, en plus de la gestion des biens de la communauté, à recouvrer l'impôt qui avait fortement augmenté durant le règne de Louis XIII ; la perception en devenait donc plus compliquée voire impossible. Les échevins durent

s'endetter personnellement pour répondre aux besoins royaux et certains firent faillite. L'élection des échevins devient dès lors plus complexe puisque plus aucun notable ne voulait se présenter et les élus se firent dispenser de leurs fonctions par le bailli. Cette situation perdura tout le siècle (TREMAULT 1904 : 70-108).

Cette forte ponction des capitaux vendômois ainsi que le rôle amoindri des échevins constituent deux freins à l'action de la municipalité qui se trouve en position délicate quand surviennent au milieu du 17e s. d'importantes crues détruisant une partie des infrastructures de transport.

La crue de 1651, la municipalité, le duc et la reconstruction urbaine

Le 17e s. correspond d'un point de vue climatique à la période la plus froide du petit âge glaciaire, marqué par des températures basses, des pluies continuelles, de la grêle et de la neige en abondance. Ce changement dans le régime des eaux entraîne une augmentation de la fréquence des crues ainsi que de leur ampleur. La documentation a ainsi enregistré des inondations importantes en 1605, 1631, 1651, 1658 et 1665. Les données disponibles pour celle de 1651, certainement la plus importante qu'aient connu les vendômois, permettent d'appréhender le fonctionnement urbain après une catastrophe naturelle et le temps de résilience nécessaire à la remise en état de la ville.

L'inondation de 1651

Entre la fin de l'année 1650 et le commencement de l'année 1651, la pluie, qui ne cessa de tomber pendant plus de deux mois, entraîna une crue du Loir qui dura trois semaines consécutives. Le processus de montée des eaux à Vendôme, explicité dans la première partie (*Cf.* p206.), a atteint son paroxysme à cette date, puisque toute la ville intra-muros et une partie des faubourgs furent sous les eaux. La planche 70 présente une restitution possible de l'emprise de cette crue sur la base du relief actuel. La hauteur précise des eaux est connue grâce à deux informations : la marque effectuée sur le mur méridional de l'église de la Madeleine indiquant une hauteur de 50,5 m NGF et les mentions des lieux inondés dans les déclarations des assemblées municipales. Le ressenti face à cette crue ne peut être abordé que par de rares témoignages écrits tels que celui des moines de la Trinité, qui dans l'histoire manuscrite de leur abbaye décrivent cette arrivée des eaux :

"Arriva au mois de janvier une si grande inondation qu'elle occupa tous le bas du monastère, en telle sorte qu'il fallut porter le Très-Saint-Sacrement dans la chambre commune, dire les messes et y faire l'office divin huit jours durant. Par bonheur, il se trouva du pain de cuit, non seulement pour la communauté, mais encore pour soulager plusieurs de la ville retirés dans les greniers, auxquels un homme à cheval jetait par les fenêtres du pain. L'on appréhendait que cette inondation, laissant une très grande humidité, ne causât beaucoup de maladies aux religieux; mais Dieu y pourvut, en telle sorte que personne n'en tomba malade"[1124]

[1124] BN/Ms-lat/12700

Cette scène particulière de distribution à cheval peut être illustrée par la carte postale présentant le sauvetage des habitants lors de la crue centennale de 1910 qui fut moins importante que celle de 1651 (Figure 176).

Figure 176 : Sauvetage des habitants lors de la crue de 1910 similaire à celle de 1651.

Nonobstant la place que cette crue a laissée dans les mémoires, les conséquences sur les Vendômois furent dramatiques. L'inventaire des principales destructions présentées dans le procès-verbal de l'Assemblée des habitants du 22 janvier 1651 décrit l'ampleur des dégâts :

"Sur la remontrance faite par les sieurs échevins, parlant l'un d'eux, Mre Jehan Delocques, que par les pluies continuelles, trois sepmaines sont, ou environ, la rivière du Loir qui descend et qui coule tant au-dedans de cette ville que autour d'icelle, est tellement enflée et accrue, que par son volume extraordinaire et qui n'a esté veu de mémoire d'homme, en sorte que les ponts de ladite ville ont été emportés et enlevés tant en leur superficie que fondements, particulièrement le pont de la porte Chartraine, mesme la muraille qui supporte le bois du dit pont vers le forbourg, ensemble de logis [...] emporté la levée d'entre les portes Chartraines et Saint Michel, tant du coté d'iceluy forbourg que de la ville, de sorte que les murailles de la ville sont en imminent péril, mesme font des précipices et cavités qui ont ruiné les abors et advenues de ladite ville et forbourg et changé son cours ordinaire en plusieurs endroits, et traverse à présent dans le milieu dudit forbourg Saint Michel, si bien que le dit forbourg sera en péril de submersion et ruine entière, et par ce moyen la ville sans commodités et accès, ce qui pourra contraindre les particuliers habitants ladite ville et forbourgs de deserté les lieux, sy promptement il n'y est donné ordre ; pourquoi requèrent lesdits échevins lesdits habitants de leur donner advys et moyen pour réparer lesdits désordres et prévenir les accidents plus graves qui pourraient advenir"[1125].

Par ces mots nous apprenons que toute la partie nord-ouest de la ville se trouve transformée par un déplacement du cours du Loir, la partie renfermant les "*maisons à écorces*". La suite du texte mentionne également des destructions sur le chemin entre le grand cimetière et les Capucins et aussi sur le chemin de la Gaize qui va de la ville à Orléans.

[1125] AMV/BB/1 : 6 (1651).

Des réparations d'urgence à la reconstruction : une longue attente

Très rapidement, les échevins entreprirent les premiers travaux de réparation d'urgence permettant au moins d'approvisionner la ville. Ils décidèrent : *"que le bois du logis et bastiment des poissonneries qui sont sur le pont de la Cheverie, se gât et dépérit n'estant point couvert, même que l'on en dérobe, et il demande advis q'il le vendront au profit de la ville, où en prendront pour pichonner*[1126] *à la porte Saint-Michel, au lieu et endroit où les eaux ont cours, et où l'on porte les terres, estant nécéssité d'y pichonner avant que il arrive des grandes eaux (pour que) le travail que l'on y fait (ne soit pas) inutile et que les eaux n'entraînent pas les terre, ou de la vente qu'ils en feront, achepter des bois propres à faire pichons*[1127]*"*. Le texte indique également que les habitants du faubourg Chartrain seront *"contraints chacun à son tour, d'y contribuer et travailler, mesme charger les charrettes qui travailleront pour lesdits échevins".*

De la même manière, en 1652, le duc demande à tous les habitants de la ville et des paroisses alentour de participer à la réparation de plusieurs chemins et notamment ceux de la Gaize et du faubourg Chartrain dont l'état empêche le commerce et l'approvisionnement de la ville :"*les habitants d'icelle et circonvoisines sont incommodés de ce qui empêche que les bledz, vins, foings et aultres provisions n'entrent point en icelle, ce qui cause une charte extraordinaire, oultre l'incommodité qu'ils en reçoivent, pour la dificulté du passage, où plusieurs cheveaulx et aultres bestes de harnais et charrois ont été perdus, et ce qui a fait destourner les marchands et rouliers de passer par la dite ville et les a obligés de prendre aultre route*[1128]*"*

Ces réparations provisoires vont rester en place pendant très longtemps devant la difficulté de trouver de l'argent pour la restauration des ponts septentrionaux. César de Vendôme, en 1658, lance une ordonnance pour la réparation des ponts mais aucune intervention n'est réalisée faute d'argent[1129]. En 1665, quatorze ans après leur chute, les ponts ne sont toujours pas utilisables[1130]. Le 2 mai 1677, les échevins, devant les habitants assemblés, insistèrent sur la nécessité d'y apporter une solution pour empêcher de voir "*la ville sans ponts, sans passage, sans commerce, entièrement ruinée, devenir deserte"*[1131]. Les habitants rappelèrent aux échevins qu'il existait des fonds liés à l'accueil des troupes qui pouvaient être utilisés à la réparation *"du pont et de la porte Chartraine, du pont et de la porte Saint-Georges, des ponts Saint-Bié, Saint-Michel, Parrain, de la Cheuvrie et aultres ponts et ouvrages publics de la ville"* Nous ignorons la date de réalisation des travaux mais il est certain qu'en 1691, les travaux de construction du pont Chartrain en pierre furent décidés. A cette occasion, une lettre de remerciement fut adressée à l'Intendant *"de ce que le roi a fait visiter par Poitevin architecte, ingénieur du roi, les différents ouvrages public à faire réparer, et notement le pont Chartrain de ladite ville, où il a pris la peine de se transporter au jour*

[1126] Enfoncer des pieux.
[1127] AMV/BB/1 : 8 (1651).
[1128] AMV/BB/1 : 12-15 (1652).
[1129] AMV/BB/1 : 37-39 (1658).
[1130] AMV/BB/1 : 80-81 (1665).
[1131] AMV/BB/2 : 53 (1677).

d'hier" C'est certainement à cette occasion que fut dressé le dessin représentant ce pont actuellement conservé à la médiathèque de Saumur dans l'album Poitevin[1132].

L'ensemble des ponts ne fut en état de fonctionner qu'à l'extrême fin du 17e s. ou au début du 18e s. Les dégâts de l'inondation de 1651 furent si importants que le tissu urbain en fut transformé. La destruction des ponts se révéla un problème de taille pour la municipalité qui dut faire intervenir son duc pour y remédier.

Le problème des pauvres : vers leur exclusion

Depuis le milieu du 16e s., l'accueil des pauvres et des infirmes s'effectuait dans deux établissements : l'hôtel-Dieu, installé au centre de la ville, et le Sanitas implanté à l'écart de la ville à l'est du faubourg chartrain. Durant le 17e s. une distinction apparaît au sein des mentalités, principalement des notables : celle entre les "vrais" et les "faux pauvres". Les "faux pauvres" sont les individus n'ayant pas de travail mais aptes à travailler alors que les "vrais pauvres" sont les infirmes, vieillards, malades, orphelins…, toutes les personnes inaptes au travail. La municipalité adopte deux attitudes différentes selon le type de pauvres (Planche 71).

Les "vrais pauvres"

Toujours au centre de la charité chrétienne, les *"vrais pauvres"* font l'objet d'une attention particulière par les élites vendômoise. Même l'affectation en 1623, par César, de l'ensemble des biens de l'hôtel-Dieu au collège qu'il vient de créer symbolise le changement de priorité qui s'opère dans la société entre l'enseignement et la charité. L'échange total de biens a lieu entre les deux institutions : le collège prend donc place dans les anciens bâtiments de l'hospice. Ce déplacement est aussi l'occasion d'une réorganisation administrative de l'hospice, écartant les frères condonnés de la gouvernance qui est confiée à un bourgeois *"pourvu et commis par Monsieur le Duc de Vendosme, a la charge de rendre compte de son administration davant le bailly, le procureur fiscal et les échevins de la mesme ville"*[1133] (SAINT-VENANT 1912-1917d : 136-137). La gestion est quant à elle dans les mains de huit sœurs de la congrégation de Saint-Lazare chargées d'assurer le maintien de quatorze lits, et l'administration est confiée à un représentant des échevins. M. de Bouville, Intendant de la Généralité, écrit dans son rapport de 1698 que la maison-Dieu de Vendôme est *"le seul hôpital où l'hospitalité s'exerce dans toute l'élection"* et de préciser l'augmentation du nombre de lits de quatorze à quarante"[1134]. Il ne semble pas que cette recommandation ait été suivie d'effets puisque le seul bâtiment pouvant accueillir autant de lits ne fut édifié qu'à la fin du 18e s. Néanmoins, pour subvenir aux besoins de l'hôtel-Dieu, plusieurs biens lui sont adjoints durant le 17e s., peut-être après l'édit de décembre 1672 qui demanda la réunion des biens des

[1132] Médiathèque de Saumur, *Album Poictevin*.
[1133] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 33.dréssés par M. de Bouville en 1698 et 1728 : 79.
[1134] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 33.79.

différents établissements hospitaliers au profit d'un seul plus efficace. Ainsi à partir de 1685, les terres à l'emplacement du Sanitas, celles de la maladrerie et celles du temple et du cimetière protestants furent données à l'hôpital. Si l'hôtel-Dieu arrive assez aisément à subvenir aux besoins des malades par des dons et ses ressources propres, il en est très différemment pour les institutions cherchant à venir en aide aux "faux pauvres".

Les "faux pauvres"

Les *"faux pauvres"* peuvent compter sur deux types d'action envers eux, une ancienne consistant en la distribution de pain et une nouvelle, le bureau des pauvres, cherchant à leur donner un métier.

Les plus importantes aumônes générales à destination des pauvres étaient assurées depuis le Moyen Âge par les moines de la Trinité. L'adoption de la réforme Mauriste par l'abbaye en 1621 ne changea rien. En effet, le concordat stipulait que des *"Pères de cette dernière prendraient à leur charge le blé destiné au soulagement des pauvres, afin de faire par leurs mains les aumônes tant générales que particulières*", et que la quantité avait été fixée à huit muids, que l'abbé avait coutume de donner chaque année, et que par suite de ces conventions, les religieux ne pouvaient pas être tenus de fournir au-delà de ces huit muids[1135], par *"la distribution desquels, leur conscience et leurs obligations sont acquittées".* Cette distribution *"de l'aumône générale qui s'est faite de temps immémorial par les religieux de l'abbaye de cette ville, les lundis de chaque semaine, à commencer le premier lundi de janvier jusqu'au lundi de la semaine sainte inclusivement (...)"*[1136] se tenait dans la cour de l'abbaye dite *"cour aux aumônes",* à l'ouest de l'aile occidentale du cloître où les moines avaient disposé des palissades afin *"d'éviter aux pauvres d'approcher des fenêtres".*

Figure 177 : Plan de la cour aux aumônes générales dans l'abbaye de la Trinité.

[1135] 1 muid de blé équivaut à 12 septiés de blé, ou 124 boisseaux donc 124 pains de 7 kg.
[1136] AMV/BB/6 : 45 (1660).

Si la quantité de blé distribuée était fixée, les moines savaient faire preuve d'une charité plus grande quand le besoin se faisait sentir. Ainsi en 1660, année de disette, les religieux doublèrent leur distribution.

L'aumône générale des bénédictins est renforcée par celle de la municipalité qui, le 7 juin 1678, créa une nouvelle institution installée dans la chapelle du Grand Cimetière[1137] dans le but de distribuer le jour des Rameaux le pain produit à partir de trois septiers de blé.

Le Gouvernement porta son attention sur les pauvres et surtout sur les inconvénients et les dangers de la mendicité et du vagabondage. Dans ce but, un édit d'avril 1656 ordonnait la création d'établissements destinés à recevoir et à enfermer les pauvres valides mendiants. Les échevins décidèrent en 1657 la création d'un bureau *"pour empêcher la mendicité et donner bon ordre à cette ville et forsbourgs."*[1138] Les objectif de ce bureau consistent à assurer *"la subsistance tant des pauvres de la ville et forsbourgs qu'étrangers"* mais aussi à *"les instruire es métiers et principes de la foi catholique… et les faire vivre en véritables chrétiens au lieu que la plupart jusqu'à présent ont vécu dans l'ignorance et ont mené une vie tout à fait déréglée et libertine*" Ces pauvres mendiants de la ville seront enfermés dans le bureau qui a été installé dans une annexe de l'hôtel-Dieu, rue Poterie, alors que les pauvres passants non déclarés recevront seulement 14 deniers avant d'être conduits hors de la ville et des faubourgs. Cette fondation s'accompagne de l'interdiction pour toute personne *"de quelque qualité qu'elles fussent de donner l'aumône manuellement (…) sous peine de 4 livres d'amendes".* Comme pour chaque institution, le problème des revenus se posa : si les dons, assez importants, effectués par le duc et ses proches, permirent dans un premier temps à l'établissement de fonctionner, ses ressources précaires entraînèrent sa fermeture dès 1662[1139].

Après ce premier échec, la municipalité réitéra l'expérience en 1678, là encore sur demande royale. Les habitants s'assemblèrent en 1679 pour délibérer *"sur les moyens et choses nécessaires pour l'établissement d'un hospital général que le roi désire être fait en cette ville, pour y loger, enfermer et nourrir les pauvres mendiants invalides, natifs de cette ville, ou qui y auraient demeuré pendant un an"*[1140]. La réduction aux pauvres invalides demeurant en ville depuis un an permet de limiter le nombre d'indigents à accueillir. Échaudés par l'échec du bureau des pauvres, les échevins se disaient incapables de réaliser cet hôpital du fait *"qu'ils étaient beaucoup depuis diminués de nombre et de moyens par les grandes impositions qu'ils avaient payées et logements de gens de guerre qu'ils avaient soufferts, tant de passage que de quartiers d'hivers, et les misères qui les avaient affligés et affligeraient journellement par la cessation de leur commerce."* Ils demandèrent pour subvenir aux besoins de la nouvelle institution la réunion des revenus de plusieurs petits hôpitaux du vendômois dont le prieuré de Saint-Mars, celui de Saint-Pierre-La-Motte, la chapelle Saint-Jacques du Bourbier et celle de Sainte-Marie-Madeleine, dont dépendait la Maladrerie, pour ceux situés sur le territoire municipal. Ils demandèrent aussi la moitié de l'octroi, la prise de toutes les

[1137] AMV/BB/2 : 74 (1678).
[1138] AMV/BB/1 : 45 (1657).
[1139] AMV/BB/1 : 66 (1662).
[1140] AMV/BB/2 : 74 (1679).

aumônes[1141] ainsi que le droit de franc salé[1142]. Ils proposèrent l'ancien terrain du Sanitas pour accueillir cette institution dans la mesure où il existait encore à cette date un grand vaisseau ou bâtiment dans lequel il serait possible d'établir des salles et des dortoirs pour les pauvres *"et que les dépense à effectuer pour recevoir 100 à 200 pauvres étaient évaluées à sept ou huit mille livres, pour l'aménagement des locaux et à trois ou quatre mille livres pour le mobilier"*[1143]. Ces propositions ne furent pas suivies d'effet et la tentative se solda de nouveau par un échec (TREMAULT 1904 : 82-83).

7.2.4 Les "gens de métiers" au 17e s. : l'âge d'or

Comme pour le siècle précédent, les activités relevant des fonctions développées de la ville sont les mieux documentées et les seules ayant subi quelques changements d'importance. Les activités banales restant peu connues pour ce siècle ou ne montrant pas de réelle évolution, seule l'architecture des boutiques et maisons sera brièvement évoquée (Planche 72).

Les activités banales : les boutiques et les maisons au 17e s.

Le tableau présenté en annexe qui répertorie l'ensemble des maisons et des boutiques qui ont subi des transformations au 17e s. ne montre rien d'original dans les types de distribution par rapport aux siècles précédents. Les principaux changements sont, pour les constructions nouvelles, d'une part l'abandon des encorbellements et d'autre part l'adoption du toit en pavillon

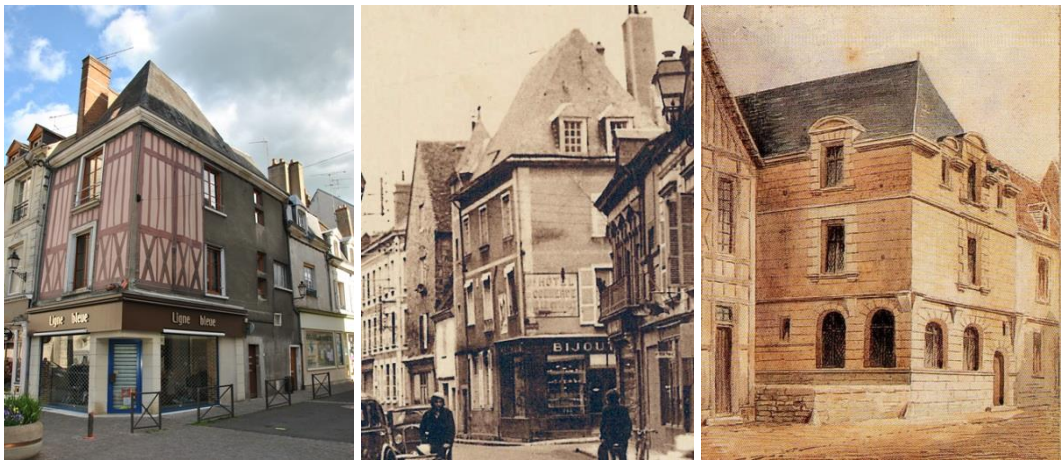

Figure 178 : Exemples de boutiques et maisons édifiées avec un toit en pavillon au 17e s.

Cette mode du toit en pavillon se répercute sur le bâti ancien, que l'on cherche à adapter au goût du jour. Un certain nombre de maisons édifiées à la fin du 15e s. et présentant un pignon sur rue voient leur toiture refaite seulement sur rue par la mise en place d'un toit en croupe faisant illusion.

[1141] Auguste de Trémault dans son article *sur l'Assistance publique dans la ville de Vendôme avant 1789* (TRÉMAULT 1904) indique que ces aumônes étaient évaluées à 100 ou 120 septiers de blé, comportant chacun douze boisseaux, et un boisseau permettait de faire un pain de quatorze livres.
[1142] Droit d'acheter du sel au prix du marchand sans taxe.
[1143] AMV/BB/2 : 76 (1679).

Figure 179 : Boutiques antérieures au 17e s. qui ont vu leur toiture côté rue refaite en croupe.

L'industrie de la ganterie au 17e s. : l'essor du début du 17e au milieu du 18e s.

Si les origines de l'industrie gantière vendômoise pourraient bien remonter au règne de Marie de Luxembourg, c'est durant le règne d'Henri IV, entre la fin du 16e et le début du 17e s., que la production devient reconnue et consommée à l'échelle européenne, comme tendrait à le prouver Miron de l'Espinay qui, dans son ouvrage sur *François Mirion et l'administration municipale de Paris sous Henri IV de 1604 à 1606*, dresse la liste des produits s'échangeant à l'échelle européenne et mentionne entre autres les gants de Vendôme[1144]. De même, à la fin du siècle, le *Dictionnaire universel du commerce* rédigé par Jacques Savary des Brûlons et Philémon-Louis Savary, publié à titre posthume en 1723 et présentant une situation de la fin du 17e, indique que *"Paris et Vendôme sont les villes de France, et l'on peut dire d'Europe, où il se fabrique le plus de gants de toutes sortes, mais particulièrement de ceux de cuir, dont il se fait une consommation prodigieuse dans le royaume, et des envois considérables dans les pays étrangers, particulièrement dans le nord, en Hollande, en Angleterre, en Lorraine, en Flandre et en Italie"*[1145]. L'appréhension de l'importance de cette production dans le paysage social vendômois et de ses implications matérielles s'effectuera en deux temps : après avoir étudié la production et sa commercialisation pour comprendre les raisons de ce succès, nous aborderons les implications humaines et spatiales.

Production et commercialisation

L'étude de la production et de la commercialisation des gants vendômois permettra de mieux comprendre la réussite de cette activité. S'il est évident qu'aucune statistique n'existe sur cette production durant la période étudiée, il a été possible, à partir d'une affaire qui éclata à Paris en 1626, d'obtenir un chiffre concernant la quantité de marchandises qui y est envoyée, soit *"six cent vingt sept grosses et neuf douzaines de gants"* c'est-à-dire 90396 gants ou 45198

[1144] MIRON DE L'ESPINAY 1885 : 192-193, note 4, François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV de 1604 à 1606 : "Il se faisait grand trafic pour les toiles d'or et d'argent de Florence, les velours à fond d'or et d'argent, les satins et tapis rayés d'or et d'argent, les velours de Gênes, d'Avignon, de Lyon, de Milan, le crespon d'Espagne, le satin de Bruges, les bas de soie de camelot de Turquie, la serge de Flandre, l'estamine, le crespe de Bologne, les gants de Vendôme, la toile de Hollande, les couvertures de Catalogne".
[1145] SAVARY, SAVARY 1723, *Dictionnaire universel du commerce d'histoire naturelle et des arts et métiers*.

paires. La première interrogation porte sur la réalité d'une telle quantité : s'agit-il d'un seul arrivage ou de plusieurs ? Cette quantité pourrait correspondre à une seule livraison et il faut en imaginer plusieurs par an et dans plusieurs villes du royaume. La production de gants était donc considérable. À partir de ce chiffre, il est possible de déduire le nombre de peaux qui fut nécessaire à cette production. En effet, les données statistiques provenant de la fabrication gantière de Grenoble au début du 19e s. permettent d'extrapoler le nombre de peaux. Il fallait au 19e s. compter en moyenne huit peaux de chevreaux pour faire douze gants, soit environ 60 264 peaux de chevreaux pour produire les 90396 gants de 1626. Le cuir utilisé pour la confection de ces gants arrive selon les intendants des 17e et 18e s. directement apprêté du Maine pour les cuirs de chevreaux, et de Poitou et Saintonge pour ceux de moutons et d'agneaux[1146].

Comment expliquer une telle production et comment pouvait-elle être écoulée ? Certes, la qualité du produit devait en faire sa renommée, d'autant plus qu'il avait comme représentants des personnages de premier plan, que ce soit Marie de Luxembourg, Antoine de Bourbon ou le futur Henri IV, qui pouvaient faire la promotion de ces productions à la cour de France, mais ce n'est pas la seule explication. D'autres avantages, financiers, semblent toucher cette production. En 1625, une sentence donnée par le prévôt de Paris, principal lieu de vente, entérinait un statut privilégié aux gants de Vendôme [1147] :

- d'une part, à l'inverse des autres gants, ceux de Vendôme étaient certes soumis à un contrôle du juré mais un contrôle gratuit, ce qui en diminuait d'autant le prix de vente ;
- d'autre part, les commandes personnelles des maîtres gantiers parisiens n'étaient pas soumises à un partage avec les autres maîtres, ce qui en favorisait l'importation.

Ces privilèges furent de courte durée puisqu'en 1626, à la suite de cette sentence, un des jurés parisiens réclame le paiement de son travail de vérification. Il semble que ce paiement pose quelques problèmes et en 1627, la nouvelle sentence ne fait plus état d'une quelconque gratuité : tous les gants de Vendôme doivent passer par la chambre commune, être

[1146] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 70

[1147] BN/Statuts, ordonnances, privilèges, déclarations, sentances délibérations servant de règlement pour la communauté des maîtres marchands gantiers et parfumeurs de la ville faubourgs et banlieue de Paris. Galica, editéen 1748 Actes administratifs concernants les gantiers. Département littérature et art, V-17562.Sentence donnée le 6 septembre 1625 par le prévôt de Paris :*"Entre les maîtres Jurés Gantiers de notredite Ville, demandeurs d'une part ; et Michel Regnault, François Lenoir, Guy Le Brun, Noël Pasquier, Henry Bonnet, Jean Houdier, Louis Mestra, Laurent Bourgeois et Claude de Vigneau, l'un des messagers de Vendôme, défenseurs, d'autre part : […] notre dit Prévôt, auroit ordonné que toutes Marchandises Foraines dépendantes du Métier de Gantiers, qui seroient amenées ou envoyées en cette ville par les marchands forains, pour débiter et vendre, même celles qui seroient envoyées par lesdits Forains par la voye des messagers ou autres avec adresse d'icelles aux Maître Gantiers de notre ville de Paris, sans leur mendement précédent, seroient portées à la chambre de la communauté, pour y être vues, visiter et loties à la manière accoutumée ; les jurés payés du droit de visitation, suivant l'ordonnance, et la défectueuse confisquée, moitié à nous, moitié aux jurés : et pour le regard des marchandises que les maîtres gantiers de Paris commenderoient de faire aux maitres de la ville de Vendôme, et qui seroient envoyées à Paris par la voix du messager, ordonne que lesdits maîtres gantiers de Paris pourroient faire venir de ladite ville de Vendôme, par les messagers d'icelle, ou autres, sur leurs mendements et missives, telle quantité de marchandise qui leur plairoit, à leurs risques, périls et fortune, laquelle seroit vu et visité par lesdits jurés, sans aucun frais, et sans qu'icelle marchandises fut sujette à aucun lotissement entre les autre maître dudit métier […]"*.

vérifiés et taxés pour cette vérification. Il ne semble pas que la production ait chuté après la perte de cet avantage puisque l'importance de la demande parisienne nécessita l'établissement par les marchands vendômois d'un bureau permanent à Paris.

Les implications locales de cette production

Cette activité gantière eut deux conséquences à l'échelle vendômoise : une quasi mono-spécialisation des habitants dans la fabrication de ce produit permit d'une part un enrichissement des marchands et d'autre part une croissance démographique par émigration.

L'importance de la population travaillant dans cette industrie

Concernant la population mobilisée, il faut reprendre la chaîne opératoire pour définir les différents métiers entrant dans la fabrication et la vente des gants. Une fois les peaux tannées par mégisserie, elles devaient être coupées afin d'obtenir les deux parties qui formeront le gant ; cette activité incombait au coupeur. Intervenait ensuite la couturière chargée de réunir les deux pièces. Ce travail était le plus souvent effectué par les femmes de la campagne qui, lorsque les travaux des champs étaient terminés, s'adonnaient à cette activité[1148]. Elles venaient chercher à la ville un certain nombre de gants à coudre chez elles et les rapportaient une fois terminés au gantier. Ce dernier pouvait ensuite soit les vendre directement si sa production était importante, soit les vendre à un grossiste appelé dans les textes marchand-gantier qui se chargeait de la commercialisation à plus longue distance. Deux métiers principaux peuvent donc être mis en exergue dans la production de gants : le coupeur et la couturière.

Afin d'estimer le nombre d'individus nécessaire à la production et d'établir des *ratios* entre le nombre d'ouvriers et la production de gants le recours à quelques statistiques est nécessaire. Dans un article du *Bulletin de la société de statistique de l'Isère* qui donne des chiffres de production pour le milieu du 19^{e} s. à Grenoble, la concurrente vendômoise depuis le milieu du 18^{e} s. chaque coupeur découpe en moyenne 24 gants par jour et chaque couturière en coud cinq (COLLECTIF 1851 : 202).

	Coupeur	Couturière
Nombre de gant/jour	24	5
Nombre de gant/an (240 jours)	5760	1200

Figure 180 : Production de gant d'un coupeur et d'une couturière par jour et par an.

Pour comprendre la place de cette industrie dans la société vendômoise et son évolution nous avons, grâce aux registres paroissiaux des quatre paroisses vendômoises, dressé le tableau suivant (Tableau 91) qui indique pour chaque statut (marchand, maître ou simple gantier) le nombre d'individus présents à Vendôme par tranche de 25 ans entre 1540 et 1811. Ce tableau a permis d'élaborer les courbes présentées ensuite (Figure 181).

[1148] Dans les années 1960, les ganteries vendômoises encore en activité recourraient à ce système de travail à domicile.

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Marchand- Gantier	0	6	10	19	54	56	65	80	45	36	4
Maître-Gantier	0	0	17	71	58	70	48	26	20	5	ND
Gantier	4	8	28	45	59	74	235	218	151	86	34
Ratio gantier/ maître gantier	0	0	0,6	1,6	0,98	1,1	4,9	8,38	7,55	17,2	ND
Total de travailleur	4	14	55	137	171	200	347	324	216	127	38
Population estimée (à raison de 4,5 personnes par feu) 1149	18	63	247	616	769	900	1561	1458	972	571	171
Population estimée[1150]	ND	ND	ND	ND	ND	5625	5661	ND	6791	6226	7128
Part dans la population totale (en %)[1151]	ND	ND	ND	ND	ND	16	27,57	ND	14,3	9,2	2,4

Tableau 91 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans le secteur de la ganterie.

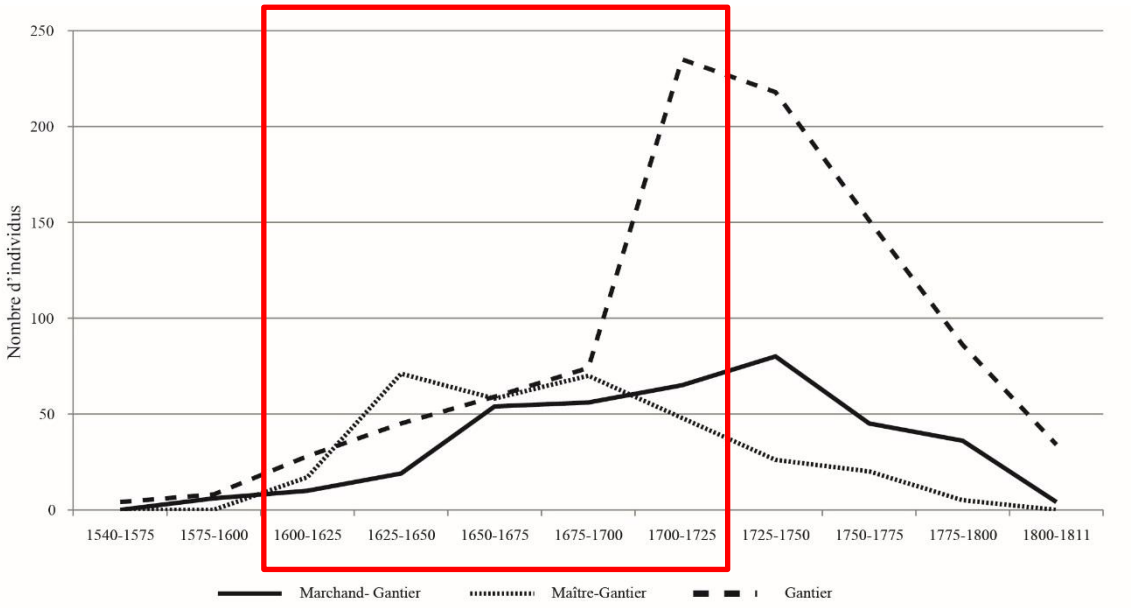

Figure 181 : Evolution du nombre de personnes travaillant dans le domaine de la ganterie.

L'analyse du tableau et du graphique montrant l'évolution du nombre de personnes travaillant dans ce domaine montre des chiffres considérables entre la fin du 17e et le début du 18e s. où presque un tiers des familles vendômoises étaient en lien avec cette production, soit environ 1561 individus sur les 5661 estimés. L'abbé Simon écrivait à la fin du 18e s. qu'avaient exercé à Vendôme jusqu'à 60 maîtres gantiers (SIMON 1834C : 35). Les chiffres avancés par ce dernier sont en dessous de la réalité puisqu'entre 1625 et 1700 le nombre de maîtres gantiers dépasse par deux fois la barre des 70. Le début du 18e s. est la période de

[1149] Ces chiffres sont le produit du nombre de personnages travaillant dans la ganterie multiplié par 4,5 qui correspond au chiffre retenu pour la taille moyenne d'un feu.
[1150] Population estimé à partir de différents documents présentés p. 588.
[1151] Pourcentage obtenu en croisant la population dépendant de la ganterie avec la population estimée.

plein essor de l'activité puisque plus de 340 individus trouvaient du travail dans ce domaine, auxquels il faut ajouter les 1625 couturières si l'on se fonde sur le ratio établi précédemment.

Le nombre de marchands gantiers est aussi considérable puisque près de 80 individus se nomment comme tels dans les registres paroissiaux entre 1725 et 1750. La comparaison des courbes des maîtres et des marchands est intéressante dans la mesure où elles sont décalées dans le temps, comme si des maîtres gantiers étaient devenus des marchands. Seule une étude des familles de gantiers pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse.

L'analyse des courbes montre également à partir de la fin du 17e s. une baisse du nombre de maîtres gantiers et une hausse continue de simples gantiers, indiquant très certainement une concentration de la production dans les mains de quelques dizaines de propriétaires employant plusieurs salariés. C'est ce que montre le ratio maître/gantier présenté dans le tableau ci-dessus. En effet, entre la fin du 16e et la fin du 17e s., le ratio oscille entre 0 et 1, indiquant une organisation artisanale de la production où le maître-gantier était seul ou avec un employé alors qu'au début du 18e s. le ratio passe à 4,5 gantiers par maître.

Les répercutions spatiales de cette activité

À l'inverse de la tannerie, la ganterie est une activité qui est peu consommatrice d'espace, pas besoin d'un accès à l'eau, d'espace pour les fosses de tannage : un simple atelier suffit. Les répercutions spatiales de cette activité sont donc moindres et ne sont pas liés à l'activité en soi mais plus à l'ampleur qu'elle a prise. Deux types de répercutions peuvent être distingués : celles directes, liées à la production, et celles indirectes, liées aux individus producteurs ou marchands.

La première catégorie regroupe les espaces de stockage des peaux et des gants et le développement de l'activité de mégisserie :

- les espaces de stockage du cuir ou des gants produits ne sont également pas connus. Il faudrait reconnaître des maisons de gantier et marchand gantier pour esquisser leur organisation ;
- la demande en cuir mégissé, nécessaire à la fabrication des gants, dut également augmenter fortement ; une partie de la production s'effectua certainement localement par la hausse du nombre de mégissiers durant le 17e s. (*Cf.* p.619) mais aussi par importation de cuir provenant du Poitou.

La seconde catégorie regroupe les constructions liées au logement des ouvriers ou des marchands :

- la population locale n'a certainement pas suffi à répondre à la forte demande en main d'œuvre et des travailleurs venus des territoires environnants durent dès le début du 17e s. migrer à Vendôme. Dès lors il fut nécessaire de construire de nouveaux logements ou de transformer ceux déjà existants. Faute de dépouillement des registres notariaux, il est impossible pour le moment de valider ces hypothèses. Il est

néanmoins possible, grâce aux registres paroissiaux, de localiser le lieu de résidence des gantiers et maîtres-gantiers (Tableau 92).

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Saint-Martin	0	3	34	106	81	125	172	106	51	26	ND
La Madeleine	4	4	8	6	19	10	68	73	80	32	ND
Saint-Lubin	0	1	5	0	7	5	20	27	16	5	ND
Saint Bienheuré	0	0	0	1	2	1	18	24	10	6	ND
Total	4	8	47	113	116	144	288	242	169	81	ND

Tableau 92 : Paroisse de résidence des gantiers et maîtres-gantiers vendômois entre 1540 et 1811.

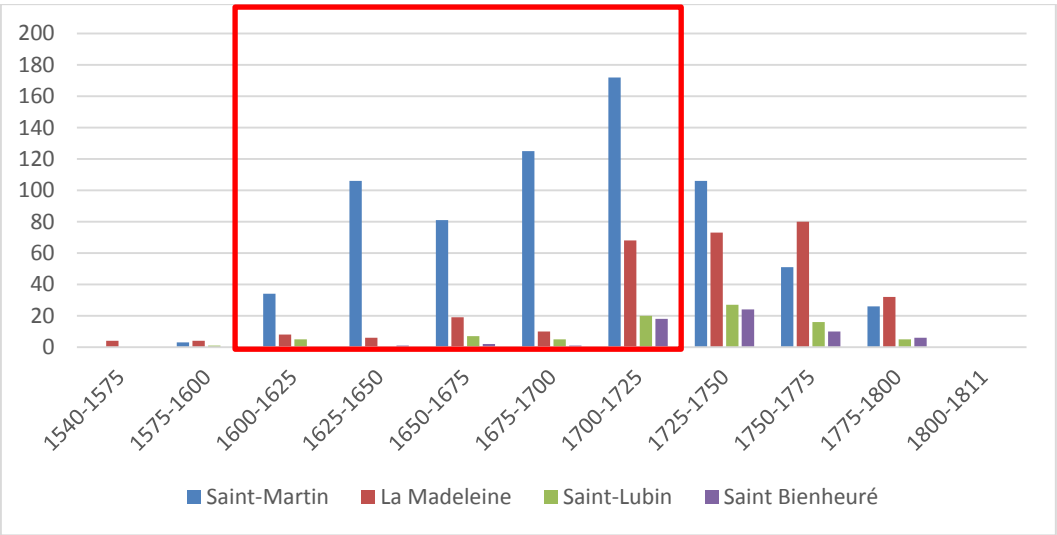

Figure 182 : Paroisse de résidence des gantiers et maîtres-gantiers vendômois entre 1540 et 1811.

Les gantiers et maîtres gantiers résident et donc travaillent préférentiellement dans les deux paroisses *intra-muros* de Saint-Martin et, dans une plus faible part, de La Madeleine, les faubourgs n'accueillant qu'un nombre très réduit de ces artisans. Le faible espace nécessaire à l'installation d'un atelier de gantier explique en partie cette localisation *intra-muros*, les gantiers étant en mesure d'acheter aisément de petits terrains pour y implanter leurs lieux de travail.

- le second aspect concernant le logement des individus vivant de la fabrication des gants porte sur le lieu de résidence des marchands-gantiers. Comme pour les gantiers il n'a pas été possible de repérer les maisons ou hôtels occupés par ces marchands, mais leur répartition par paroisse est accessible (Tableau 93 et Figure 183).

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Saint-Martin	0	6	9	12	45	48	29	41	21	26	ND
La Madeleine	0	0	2	3	5	5	26	23	22	9	ND
Saint-Lubin	0	0	0	1	4	1	7	6	0	0	ND
Saint Bienheuré	0	0	0	3	0	2	3	8	1	1	ND
Total	0	6	10	19	54	56	65	80	44	36	4

Tableau 93 : Paroisses de résidence des marchands-gantiers vendômois entre 1540 et 1811.

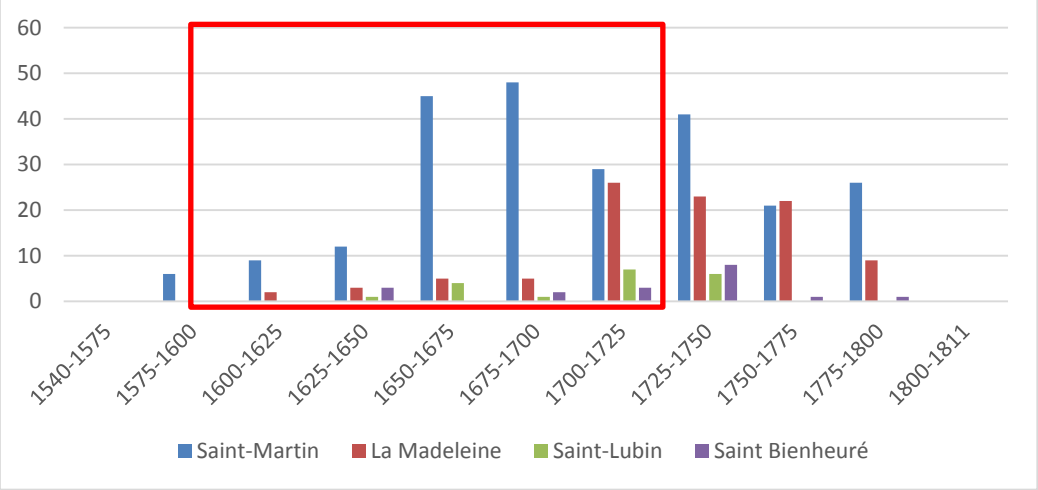

Figure 183 : Paroisse de résidence des marchands-gantiers vendômois entre 1540 et 1811.

Les deux documents ci-dessus indiquent que les marchands gantiers résident presque tous durant le 17e s. dans la paroisse Saint-Martin et commencent à s'installer dans celle de La Madeleine au début du 18e s. en délaissant complétement les faubourgs.

Les métiers du cuir

Les métiers du cuir restent des activités importantes durant le 17e s. à Vendôme, même si le nombre de tanneurs à l'instar de celui des mégissiers ne connaît pas une véritable croissance (Tableau 92 et Figure 184).

	Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Tanneur	Marchand- Tanneur	ND	13	10	11	17	14	12	16	10	8	5
	Maître-Tanneur	ND	2	1	3	3	1	0	3	0	1	0
	Tanneur	ND	6	4	8	6	10	4	12	16	26	17
	Total	ND	21	15	22	26	25	16	31	26	35	22
Corroyeur	Marchand- Corroyeur	ND	0	0	0	2	1	1	2	0	1	0
	Maître- Corroyeur	ND	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	Corroyeur	1	0	0	4	2	2	8	7	4	2	0
	Total	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
Mégissier	Marchand- Mégissier	ND	ND	5	4	2	7	2	0	1	2	0
	Maître- Mégissier	ND	ND	3	1	0	2	2	0	0	0	0
	Mégissier	ND	ND	5	13	1	11	9	4	4	0	4
	Total	ND	ND	13	18	3	20	13	4	5	2	4
Chamoiseur	Marchand- Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	1	4	0	2	1
	Maître- Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	3	1	6	2
	Total	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
Pelletier	Marchand- Pelletier	0	0	0	1	2	2	1	0	0	0	0
	Maître- Pelletier	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Pelletier	1	0	0	0	0	0	0		1	0	0
	Total	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
Récapitulatif	Tanneurs	ND	21	15	22	26	25	16	31		35	22
	Corroyeurs	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
	Mégissiers	ND	ND	13	18	3	20	13	4	5	2	4
	Chamoiseurs	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
	Pelletiers	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
	Total	2	21	28	46	36	50	40	48	37	48	29

Tableau 94 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir (en rouge période considérée dans cette partie).

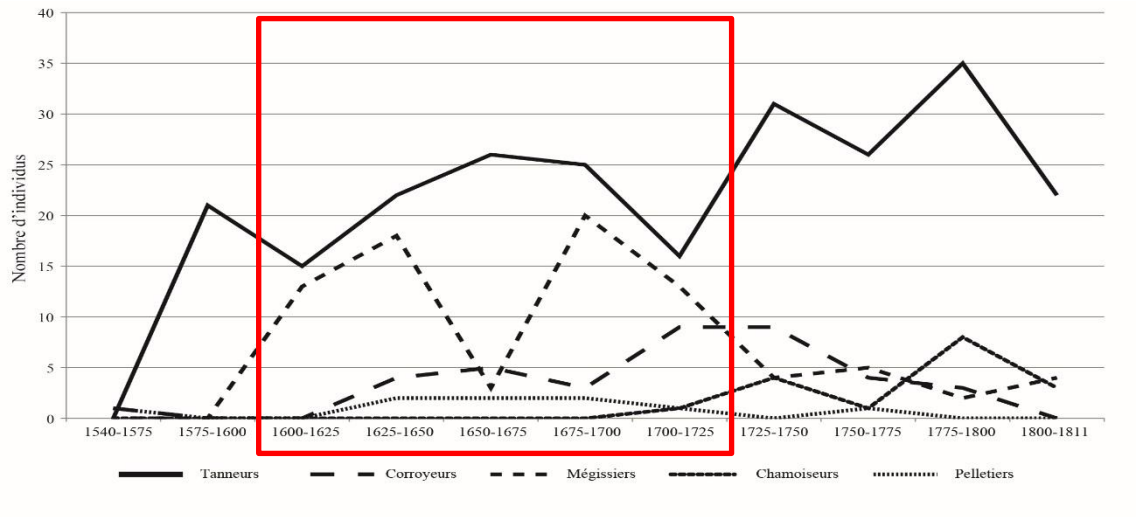

Figure 184 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches productrices du cuir (en rouge période considérée dans cette partie).

La tannerie

Durant le 17e s., la tannerie vendômoise reste au même niveau qu'elle avait au siècle précédent même si une légère baisse peut être observée au début et à la fin du siècle (Figure 184). Une nouvelle concentration de tanneurs apparaît dans la documentation. Son existence aux siècles antérieurs pouvait être supposée mais il faut attendre 1607 pour en avoir la preuve à travers l'aveu et dénombrement du prieur de Saint-Bienheuré[1152] qui indique la présence de tanneries dans le faubourg du même nom et dans la rue Saint-Bié. Il n'a malheureusement pas été possible d'en retrouver les vestiges. Les seuls vestiges pouvant être sans conteste associés à une tannerie ont été observés dans la partie nord-ouest de la ville, au nord de la ruelle des Tanneurs (Figure 185). Le bâtiment d'habitation aujourd'hui détruit pour l'établissement d'un parking est connu grâce à une ancienne photographie alors que les bâtiments annexes dans lesquels devaient se dérouler plusieurs étapes de fabrication ont été restaurés et transformés en habitation.

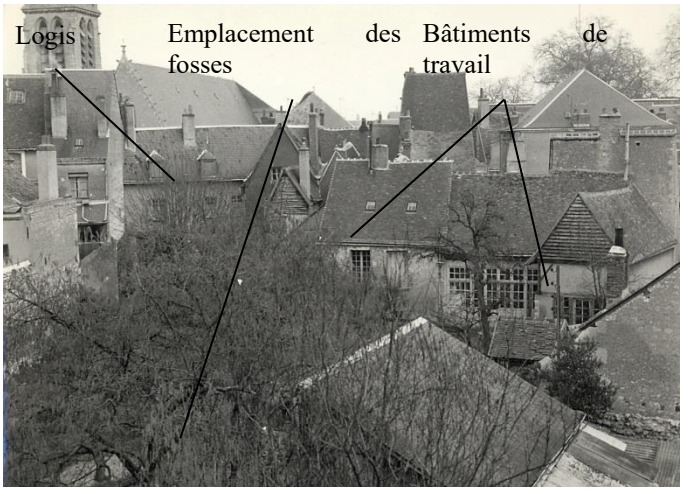

Figure 185 : Tannerie du 17e s. aujourd'hui détruite.

[1152] AN/P/602 : 13 (1607).

La mégisserie

Les mégissiers qui n'apparaissaient pas dans les registres paroissiaux du siècle précédent sortent enfin de l'ombre. Nous supposions leur présence depuis le 14e s. puisque les deux activités étaient mentionnées mais aucune mention de cette activité n'avait été enregistrée depuis. Nous avancions dans la première partie de ce chapitre comme explication à cette absence la pluriactivité des tanneurs ou des gantiers. Au 17e s. la demande en peaux souples était tellement importante du fait de l'augmentation de la production de gants que certains tanneurs ou gantiers se sont peut-être spécialisés dans la production de ce type de peaux, ce qui expliquerait leur apparition dans les textes. Le tableau suivant (Tableau 95) montre que la période étudiée est celle de l'essor de cette activité, qui occupe une quinzaine d'individus en moyenne à l'exception d'une forte baisse inexplicable entre 1650 et 1675.

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Marchand-Mégissier	ND	ND	5	4	2	7	2	0	1	2	0
Maître-Mégissier	ND	ND	3	1	0	2	2	0	0	0	0
Mégissier	ND	ND	5	13	1	11	9	4	4	0	4
Total	ND	ND	13	18	3	20	13	4	5	2	4

Tableau 95 : Évolution du nombre de mégissiers entre la fin du 16e s. et le début du 19e s.

L'implantation de ces mégisseries n'est pas connue car nécessitant moins d'infrastructures elles peuvent être installées dans plus de lieux que les tanneries.

Le textile

Comme pour la ganterie, il a été possible grâce aux registres paroissiaux de dresser le tableau et les courbes de l'évolution du nombre de personnes travaillant dans la production des divers textiles existants (Tableau 96 et Figure 186).

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Tisserand /Tixier	0	0	0	0	0	9	47	86	79	79	28
Drapier	ND	13	17	50	36	82	92	65	46	18	5
Étaminier	ND	1	0	0	0	3	12	0	0	0	0
Teinturier	0	1	4	2	0	3	4	6	4	4	0
Total	ND	15	21	52	36	97	155	157	129	101	33

Tableau 96 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production textile.

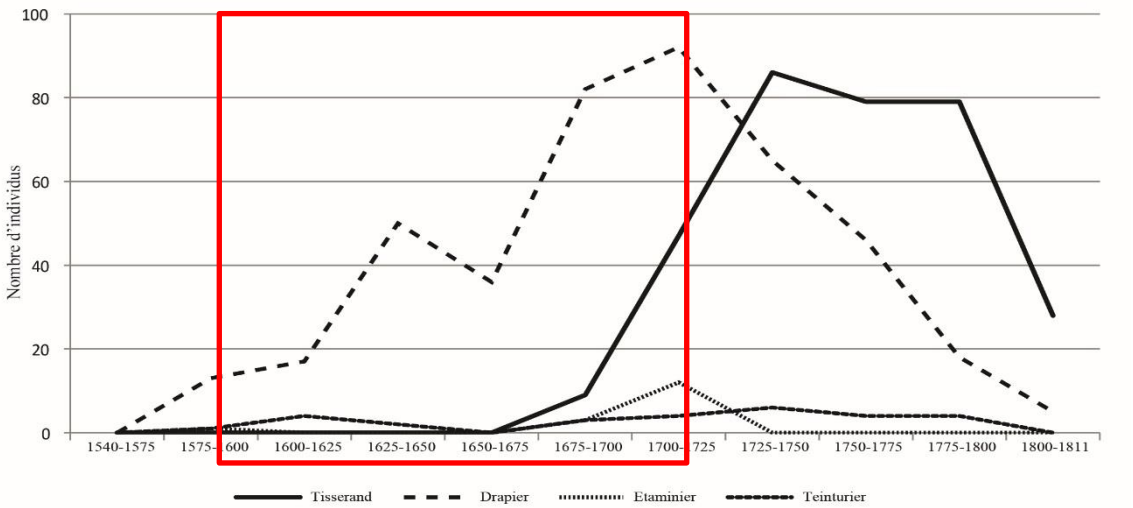

Figure 186 : Courbes du nombre de personnes engagées dans la production de chaque type d'activité.

La production textile à Vendôme fut relativement importante durant le 17e s., selon un mémoire sur la généralité de Tours de 1691[1153] ; la ville de Vendôme était réputée pour le tissage de belles étamines et comptait 60 métiers battants. Concernant la production d'étamine, elle n'occupa qu'une dizaine de tisserands et fut relativement restreinte dans le temps puisqu'elle ne fut présente que durant une cinquantaine d'années entre la fin du 17e s. et le début du 18e s. La production de drap fut quant à elle beaucoup plus importante et ne cessa d'augmenter durant tout le 17e s. et le début du 18e s., les 60 métiers mentionnés dans le mémoire n'étant certainement pas loin de la vérité. Là encore, faute de données disponibles, il n'a pas été possible de localiser les drapiers.

La verrerie

La production de verre continue d'être une réalité à Vendôme au 17e s. puisqu'en 1610, la maison *"du grand feu"* du faubourg de la Grève était à Adonis Levasseur, dénommé *"mestre de verreie de cette ville"* Cette verrerie est encore attestée en 1624 et la maison est encore appelée *"maison de la verrerie"* le 22 octobre 1740. Elle fut vendue en 1740 et devint la poste aux chevaux[1154].

Les auberges et boutiques de pèlerinage

Passés les troubles des guerres de religion (*Cf.* p.567), le culte de la relique de la sainte Larme est réintroduit à Vendôme avec un succès important comme le suggère la répartition des enseignes de pèlerinage retrouvées dans le nord de la France, les processions en faveur de la pluie (ROCHAMBEAU 1873) ou encore la publication d'un itinéraire pour Saint-Jacques en

[1153] ADM/M/7.
[1154] SAINT-VENANT 1912-1917d : 138-139.

1604 qui rappelle de ne pas oublier *"de voir la Sainte Larmes à nostre Seigneur Jésus Christ qui en l'église de la Sainte Trinité au Mont-Joye dit lieu de Vendôme*[1155]*"*

Cette ferveur a comme aux siècles précédents deux conséquences spatiales : l'affirmation du rôle marchand des abords de l'abbaye et le maintien de l'activité hôtelière à Vendôme. Ainsi, *"les métiers aux moines "*, établis sous la porte d'entrée de l'abbaye, continuent d'être le lieu de vente des *"bibelots, images, chandelles et saint Vinaigre de l'abbaye"* ; le tableau suivant (Tableau 97) récapitule les différents baux de locations du 17e s. conservés aux archives départementales et montre la valeur de cet emplacement dans le commerce local.

Date	Preneurs	Prix	Édifices occupés	Référence
1613	Michel Grison et Jehanne Bellande, maîtres patisiers et boulangers	30 sols par an	Passage de la cour pour y établir la marchandise	ADLEC/21H45 /3
1614	Thomas Gaultier, marchand gantier	74 livres par an	Une boutique et une maison sous le porche	ADLEC/21H38 /3
1620	Denis Potier et Jacques Bordier	120 livres tournois par an	La case-barbière, les quatre boutiques et le droit	ADLEC/21H38 /4
1631	Thomas Gaultier, marchand gantier	80 livres par an	Une maison sous le porche et le droit de vendre	ADLEC/21H38 /5
1661	René Raguenault	8 livres par an	Seul droit de vendre	ADLEC/21H38 /6
1666	Claude Pasquier	15 livres	Seul droit de vendre	ADLEC/21H38 /7
1667-1680	Simon Gorron, orfèvre	66 livres	Les quatre boutiques et le droit d'y vendre ainsi que dans la cour	ADLEC/21H38 /8

Tableau 97 : Baux de location des boutiques de la porte voûtée.

Quant aux auberges, leur nombre reste important (Tableau 98) mais il est intéressant de noter que la plupart de ces établissements tendent à disparaître dans le courant du 17e s. ; seules les hôtelleries de prestige se maintiennent, créant une ségrégation spatiale entre les hôtelleries du centre de la ville et les auberges moins éclatante des faubourgs.

[1155] GROSSET 1964 : 59, *Un livre pour les pèlerins de Saint-Jacques au XVIIe siècle.* Compostelle n°19.

Localisation	N°	Nom	Première mention – dernière mention	Référence
Faubourg Saint-Bienheuré	AA	Auberge des Quatre-Vents	1514-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	AB	Auberge de la Croix Blanche	1683-ND	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
Faubourg Saint-Lubin	BA	Auberge du Grand Saint-Jacques	16e s.-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BB	Auberge du Croissant	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BC	Auberge de la Galère	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BD	Auberge du Lion Ferré	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BE	Auberge des Trois Marchands	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BF	Auberge du Croissant	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	BG	Auberge de l'Ecu de Bretagne	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
Faubourg Chartrain	CA	Auberge du Plat d'Estain	1583-1811	V MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	CB	Auberge de la Cloche Rouge	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
Faubourg Saint-Michel	CC	Auberge des Trois Mores	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
	CD	Auberge de la Croix d'Or	1583-1811	MARTELLIERE 1912- 1913 : 49
Ville intra-muros	DA	Auberge du Barillet/Saumon	15e-17e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 291
	DB	Auberge du Bœuf Couronné	1523-ND	TV /824
	DC	Hôtellerie du Chapeau Rouge	14e-ND	TV /724
	DD	Hôtellerie des Trois Rois	15e-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 288
	DE	Auberge de l'Ecrevisse/Tête Noire	16e-17e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 307
	DF	Auberge du Renart	15e- 16e s.	MARTELLIERE 1912-1913 : 280
	DG	Auberge de l'Estoile	1608-1734	MARTELLIERE 1912-1913 : 207
	DH	Hostellerie du Cerf	14e- 1811	ADLEC/233
	DI	Auberge Notre-Dame	1384-ND	TV/721
	DJ	Auberge Saint-Jacques	1384-ND	TV /721
	DK	Auberge Saint-Christophe	1384-ND	TV /721
	DL	Hôtellerie de l'Ours	1384-ND	ADLEC/G/240
	DM	Auberge des Trois Chandeliers	1692-ND	ADLEC/G/263

Tableau 98 : Les auberges présente à Vendôme au 17e s.

7.2.5 La réponse catholique et étatique au protestantisme (1598-1685)

Après avoir bénéficié au temps d'Henri IV de la bienveillance royale et des garanties de l'Édit de Nantes, les protestants subirent à partir du début du 17e s. une politique plus dure de César et de sa femme Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, favorables à la Contre-Réforme et au parti dévot. (VASSORT 1984 : 106). En effet, depuis les guerres civiles, l'Église de France avait entamé un véritable travail de mutation sous l'impulsion de nombreux théologiens qui insistaient sur le devoir du dévot de suivre le chemin de la perfection chrétienne. Il s'agissait d'un travail de renoncement à soi-même, dont Pierre de Bérulle fut certainement l'un des plus ardents défenseurs. Cette nouvelle idéologie *"d'anéantissement de soi"* allait séduire beaucoup de femmes et d'hommes qui trouvaient une explication aux guerres civiles du royaume dans le dessein de Dieu de punir un peuple de pêcheurs. L'entrée dans les ordres nouveaux permettait de mener une vie exemplaire et de trouver son salut afin de limiter la colère divine. Ainsi, le premier tiers du 17e s. fut dans la quasi-totalité des villes

du royaume une période de développement de nouvelles congrégations et des ordres religieux réformés[1156]. Pour les notables catholiques, l'installation des Jésuites et des Capucins participait d'une entreprise de reconquête face aux Huguenots et de restauration de l'ordre du monde chrétien. En effet, cette réforme catholique s'orienta dès les premiers temps dans deux directions : la conversion des "hérétiques" et le contrôle en profondeur du corps social, donc de l'enseignement et de la prédication.

À Vendôme, l'enseignement fut confié aux Oratoriens et aux Ursulines alors que la prédication fut, elle, confiée aux Calvairiennes et aux Capucins. Les anciennes institutions ne se sont pas inscrites dans leur grande majorité dans ce mouvement de réforme, à l'exception de la Trinité qui fut réformée par la Congrégation mauriste à partir de 1621. Les paragraphes suivants reprendront dans l'ordre d'arrivée les différentes congrégations qui se présentent à Vendôme : Capucins, Mauristes, Oratoriens, Calvairiennes et Ursulines., L'arrivée et l'évolution de ces congrégations très centralisées sont liées de manière forte aux évolutions nationales, même si elles trouvent leur origine soit dans une volonté populaire (principalement des notables) soit dans une volonté ducale (Planche 71).

Les Capucins (1605)

Dans ce vaste mouvement d'implantation de nouvelles congrégations, les Capucins font figure de pionniers. Bénéficiant de la protection de Catherine de Médicis et d'Henri III, cet ordre prospéra très rapidement. En 1597, on comptait 31 établissements et vers 1650 plus de 300 (IRATE 2004). Leur arrivée à Vendôme se fit sous l'impulsion des notables catholiques qui, dès le mois de novembre 1602, adressèrent une demande au Prieur Général de l'ordre et au Prieur Provincial qui après de longues négociations acceptèrent la demande de créer un établissement à Vendôme (TREMAULT 1904 : 51). Le 11 juin 1606, un acte passé devant Viau et Colas, notaires, stipulait que les gens d'Eglise, officiers, bourgeois et habitants donnaient *"une pièce de terre de trois septrées pour y construire eux-mêmes au moyen des dons et libéralités sans que pour ce ils puissent être contraints de faire une assiette ou levée de deniers, un couvent dans lequel le Prieur Provincial s'engageait à entretenir un nombre compétent de religieux Capucins, tant pour y faire le service divin, que pour prêcher la parole de Dieu[1157]"*. Une anecdote rapportée dans un registre municipal montre tout l'intérêt porté à cette communauté par la population vendômoise. En effet, lors de la construction *"les habitants travaillaient avec un si grand zèle, que les femmes et les filles portaient dans leur tabliers des pierres aux ouvriers"[1158]* (RENAULT 1889). Cette ferveur populaire permit aux Capucins d'achever la construction de leur établissement en 1611, soit six ans seulement après leur arrivée (SAINT-VENANT 1912-1917d : 101). L'enclos des Capucins situé au nord du faubourg Chartrain est facilement restituable car encore intact en 1811. Il est, comme souvent, installé près des anciens bâtiments de la Maladrerie. Comprenant plusieurs édifices qui semblent avoir été construits simultanément, l'enclos renfermait une église encore en partie en

[1156] Le terme de Réforme Catholique est aujourd'hui préféré à celui de Contre-Réforme qui réduisait ce mouvement à une simple réaction face au Protestantisme alors qu'il est beaucoup plus profond (BONZON, GRENIER, BÉGUIN 2003 : 221).
[1157] BMV/Fonds Trémault/Carton ordre religieux.
[1158] AMV/BB/19 : 90.

élévation mais aussi un corps de logis servant de dortoir et de pièce à vivre ainsi que des communs. Selon Raoul de Saint-Venant, cette communauté compta jusqu'à 25 religieux qui s'adonnèrent à la prédication et au service des paroissiens des campagnes. La popularité dont ils jouissaient auprès des Vendômois s'explique en grande partie par l'absence des Cordeliers, exilés de Vendôme par Henri IV en 1589.

Les Mauristes à la Trinité de Vendôme (1621) : entre tradition et réforme

La réforme Mauriste : origines et évolution de l'ordre

Le Concile de Trente avait donné lieu en Lorraine à une réforme à l'initiative de Dom Didier de la Cour (1550-123) autour des abbayes de Saint-Venne de Verdun et de Saint-Hydulphe de Moyenmoûtier. Cette *"réforme"* fut adoptée par plusieurs monastères français[1159], mais les difficultés politiques obligèrent à une séparation entre les monastères lorrains et français. Les monastères du royaume se réunirent dans une nouvelle congrégation du nom de Saint-Maur, premier disciple de Saint-Benoît, reconnue par le Pape en 1621. En 1632, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés adhéra à la réforme et devint le siège de l'institution. Le pouvoir royal vit très vite dans cette nouvelle congrégation le moyen de réunir toutes les abbayes de France sous une seule autorité, plus facile à surveiller, mais Cluny et son vaste réseau restèrent à l'écart. Les mauristes prirent possession d'un grand nombre de monastères (120 monastères étaient déjà réformés par la Congrégation en 1657 et 190 en 1718), mais cette prise de possession devait faire face à un problème de poids : le régime de la commende instauré dans le royaume en 1516 par le Concordat entre Léon X et le Roi de France (BUGNER 1987 : 109). Lorsque la congrégation prend possession d'une nouvelle abbaye, elle commence par diviser les revenus de l'établissement en trois, une pour le commendataire, une pour les religieux et une troisième pour l'entretien des bâtiments. Le gouvernement du monastère était confié à un prieur conventuel remplaçable afin d'éviter tout attachement à un lieu (CHAUSSY 1978 : 159-161). Cette prise de possession s'accompagne aussi de la remise en état matérielle du monastère. En effet, les abbés commendataires étaient dans la majorité des cas plus soucieux de leur profit personnel que de l'entretien des bâtiments monastiques laissés à l'abandon. Les différentes reconstructions de monastères suivent la même logique : après l'arrivée des mauristes, une trentaine d'années sont nécessaires pour achever le stade des restaurations et réparations. Commence alors celui des nouvelles constructions qui doivent répondre plus sévèrement à la règle qui insiste sur la séparation du monde et l'austérité mais sans renoncer aux acquis modernes comme la chaleur, la luminosité et la lutte contre l'humidité. Ce souci de retour à une vie monastique authentique est régi par plusieurs textes tels que le *Cérémonial* (1645) et les *Déclarations* (1645), complétées par les *Règles communes et particulières* (1663). Ces textes insistent sur deux règles de vie principales : l'isolement du moine et la pauvreté.

L'isolement des moines est ce qui caractérise, selon dom Claude Martin, grand maître spirituel de l'ordre, la vie du bénédictin. Dom Edmond Martène (1654-1739) dans sa *Vie des Justes*, recueil biographique destiné à l'éducation des moines, insiste aussi sur ce point en

[1159] Le Collège de Cluny, Saint-Augustin de Limoges, Nouaillé, Saint-Faron de Meaux, Jumièges et Les Blancs-Manteaux.

donnant l'exemple de Dom Pierre de Villechèse (1632-1685), prieur de Jumièges qui "*[…] ne permettait de sortir à ses religieux que très rarement. Lui-même en usait ainsi, et il fallait de très pressantes nécessités pour lui faire quitter sa chère solitude. Il était persuadé que la conversation avec les séculiers est presque toujours inutile et souvent préjudiciable et, loin de les attirer au monastère, il évitait de les voir autant qu'il lui était possible*"[1160]. Cette retraite est liée au silence qui est encouragé, et non imposé. Deux récréations quotidiennes et une promenade tous les quinze jours sont autorisés sauf pendant l'Avent et le Carême. La règle stipule que chaque moine possède une cellule où il peut s'adonner à des activités de lecture, de prière et d'étude. Il s'agit d'une chambre modeste composée d'un lit, d'un oratoire, d'un bénitier, d'une table surmontée d'une petite bibliothèque, d'une chaise, d'un chandelier et d'une lampe. Ces cellules ne sont pas équipées de cheminées, seules les cellules de l'infirmerie et de l'hôtellerie en sont pourvues. Un chauffoir commun existe pour les périodes de grands froids.

L'autre vœu prononcé par les mauristes qui occupe beaucoup la littérature normative est celui de la pauvreté. Le mauriste ne vit pas pauvrement mais est astreint dans ce domaine à un certain nombre de pratiques rigoureuses. En 1708, dom Du Sault, qui consacre tout un chapitre à ce vœu, précise les actions contraires à la pauvreté :"*Ne donnez, ne recevez, ne prêtez, n'empruntez, n'achetez, ne vendez, ne troquez ; en un mot, ne disposez de rien sans permission de votre supérieur. Prenez garde surtout de ne pas blesser ce vœu au sujet du tabac, des liqueurs, des confitures, des bijoux, des livres, et d'autres choses pareilles, dont les religieux font quelque fois commerce à l'insu de leur supérieur."*

Les constructions obéissent aux mêmes mots d'ordre : sobriété et pauvreté. Ainsi toute nouvelle construction est soumise à l'autorisation soit du Visiteur[1161], soit du Supérieur général, les nouveaux bâtiments devant répondre aux seuls besoins de la vie conventuelle. Ils devront être *"réguliers et commodes pour des personnes qui y vivent régulièrement, solides, unis et simples ; [...] sans ornements vains et inutiles*[1162]". La même sobriété devait être observée pour les jardins dans lesquels les jardiniers ne feront *"point de parterres à la mode des séculiers qui ressentent le faste et la vanité, mais de simples carreaux ou autre forme convenable à la simplicité et modestie religieuse ; dans les compartiments et bordures de laquelle il pourra marquer quelque mystère de la Passion, ou chose semblable. Les allées seront aussi modestes ... Il disposera, plantera, et bordera celles qui seront le plus propres à se promener et donner de l'ombrage, de ceps de vigne pour y faire des treilles, ou d'arbres fruitiers en palissade, ou d'autre façon qui puisse donner du couvert et de l'ombre durant les chaleurs."*[1163]L'ensemble de ces règles, qui concernent la totalité de la communauté, a-t-il été suivi à Vendôme ? Comment les moines réformés ont-ils réussi à faire adopter ces règles ?

[1160] MARTENE 1924, *La vie des Justes*, T1 : 45
[1161] Chargé de s'assurer des réalisations votées par la Chapitre générale.
[1162] *Les Déclarations* (1645) livre de l'ordre.
[1163] *Les Déclarations* (1645) livre de l'ordre..

Les premiers mauristes à Vendôme : l'adaptation à l'environnement vendômois

La première tentative de réforme date de 1579, lorsque l'abbaye adhère à la congrégation des Exempts[1164]. Bien que se terminant par un échec, cet essai de réforme a préparé les mentalités à l'arrivée des moines de la congrégation de Saint-Maur en 1621. Cette prise de possession s'effectue traditionnellement en deux temps : dans un premier temps, un concordat, daté du 28 août 1621, fut établi, réglant les problèmes d'organisation puis ce fut l'arrivée de douze moines mauristes le 1er octobre 1621, marquant le début du nouveau monastère.

La délégation de Mauristes qui se présente à la Trinité en août 1621 commence par signer un concordat avec l'abbé Michel Sublet stipulant la remise du monastère aux Mauristes et précisant l'assiette respective des deux menses. Les réformés se voient aussi accorder la pleine et libre administration des biens du monastère qui leur était accordée en échange de l'acquittement de charges dont une partie est destinée à l'entretien des anciens religieux, soit le versement d'une pension de 300 livres par an pour chaque religieux, prêtre et profès. En effet, lors du Chapitre général réglant l'avenir du monastère, il ne s'est trouvé aucun ancien moine *"d'iceux fort désireux d'embrasser la dite réfformation"*[1165]. Aussi, le concordat devait-il organiser la cohabitation. L'enclos monastique est donc partagé entre les trois entités en présence : l'abbé commendataire, les anciens religieux et les Mauristes. Ainsi, selon les termes du Concordat *"les dits pères de la congrégation de Saint-Maur seront logez au dortoir et occuperont tous les lieux regulliers dont à cest effect, les antiens relligieux se deppartiront et neanmoings, le passage leur sera libre par le cloistre pout aller et venir au divin service".* Le tableau suivant (Tableau 99) ainsi que le plan (Planche 73) montrent la répartition des bâtiments telle qu'elle est prévue en 1621.

Possesseurs	Monuments
Réformés	Les trois ailes du cloître et cloître
	La chapelle primitive
	La partie sud des grands greniers
	Les petits prés
Anciens religieux	L'infirmerie
	La maison de l'aumônier
	La maison du sacristain
	La cellerie
	La case barbière
	La maison du secrétain
Abbé	Le palais abbatial et ses dépendances
	Le jardin de la fuye
	Les grands prés

Tableau 99 : Répartition des différentes composantes de l'enclos entre les trois entités.

[1164] Le concile de Trente par un décret du 3 décembre 1563 devait obliger les monastères ne participant pas à des Chapitres généraux à se constituer en groupement ; en cas de refus, ils étaient soumis aux visites épiscopales. C'est à cette date-là que des monastères se regroupèrent en congrégations pour échapper à cette contrainte et fondèrent la congrégation des Exempts. Mais rapidement ces monastères passèrent à la réforme de Saint-Maur.
[1165] TV/840 (1622).

Dès lors, l'ensemble de l'enclos suivra deux logiques différentes. La partie relevant des Mauristes sera de plus en plus séparée des laïcs et en grande partie modernisée alors que la partie relevant des anciens moines ou de l'abbé ne subit pas de grandes transformations et s'ouvre de plus en plus aux laïcs sous certaines conditions précisées dans les baux à fermes :

- le preneur de l'aumônerie se devait d'ouvrir et fermer la porte principale du monastère tous les matins et tous les soirs ;
- le preneur de la *sacritinerie* n'a pas le droit d'adosser quelque objet que ce soit sur le mur de l'église ;
- la désignation du preneur est subordonnée à sa bonne moralité ;
- l'interdiction de laisser des écoulements ou des ordures dans les cours.

Les premiers travaux mauristes : des réparations de fortune à la construction de nouveaux bâtiments

Les travaux mauristes du 17e s., qui ont largement renouvelé l'apparence du monastère, ne nous sont connus qu'à travers deux plans généraux du troisième tiers du 17e s., plusieurs plans de détail, deux vues du *Monasticon Gallicanum* et la *Chronique de la Trinité* couvrant la période 1621-1669 et l'*Histoire abrégée du monastère de la Trinité* couvrant la période s'étendant de la fondation à 1673[1166]. Le monastère vendômois est donc richement documenté par rapport à son voisin ligérien, Marmoutier, pour lequel aucun plan général du monastère n'a été conservé pour les 17e et 18e s. Cette multiplication de documents, qui ont la caractéristique de représenter des éléments réellement construits mais aussi des projets dont la réalisation n'est pas toujours attestée, invite à une véritable réflexion sur la reconnaissance des différentes intentions et de leur interprétation sociale.

Il ressort de la chronologie de ces documents deux phases principales dans les aménagements vendômois, reconnues au niveau national par Monique Bugner (BUGNER 1984 : 34) : celles de l'entretien des bâtiments médiévaux et celle de la construction de nouveaux bâtiments plutôt modestes dans le respect des bâtiments antérieurs.

À peine ont-ils pris possession des lieux que les Mauristes commencent les travaux. Ils se contentent "d'entretenir de toute sorte de repparation les mestairies, bastimens et ediffices des choses ci-dessus baillées, ensemble des cloistre, dortoir, reffectoire, librairies, canaux, grande cuisine de pierre et autres lieux délaissez en la dite abbaye aus dits religieux"[1167] Les travaux se concentrent donc sur les bâtiments du cloître qui était abandonné, selon la chronique de la Trinité, "aux séculiers qui en faisoient leur promenade et aux enfants qui en faisoient le lieu de leur esbat et divertissement…"[1168]. Ainsi, les travaux commencèrent par la restauration du réfectoire et des galeries du cloître ; le canal est réparé et des communications sont créées, d'abord entre l'infirmerie et le dortoir, puis en 1626 entre le dortoir et l'église[1169]. En 1627, un grand jardin est aménagé au sud du monastère entre le mur d'enceinte et le Loir sur un terrain marécageux qu'"il falloit nécessairement dessécher puis remplir de bone

[1166] Respectivement BN/Ms-lat/12700, *fol.* 322r-334v et 170r-210v.
[1167] TV/840 (1622).
[1168] BN/Ms-Latin/12700 : 338, *Chronique de la Trinité*.
[1169] BN/Ms-Latin/12700 : 338-341, *Chronique de la Trinité*.

terre …"[1170]. En effet, le partage de 1621 donnait le grand jardin dit de la Fuye à l'abbé, or les Mauristes, pour respecter les prescriptions de la règle, devaient en posséder un, tant pour le travail manuel que pour atteindre une certaine autonomie matérielle. Les aménagements de ce jardin ne sont pas bien connus, et il faut attendre le premier plan de l'abbaye d'avant 1677 pour en connaître la disposition[1171]. La présence d'un vivier et d'un bâtiment appelé "cellerie" invite à penser que le jardin mauriste fait suite à un espace déjà occupé par ce type d'activités. L'église abbatiale en bon état ne fait l'objet d'aucune réparation mais est embelli entre 1632 et 1644, entre autres par l'ajout d'un nouveau grand autel, l'accrochage de nouveaux tableaux ou la fixation de nouvelles statues.

La seconde phase de travaux, qui s'ouvre à partir de 1646, se caractérise par la construction ou la réfection de petits édifices aux fonctions multiples. C'est ainsi l'infirmerie qui est équipée en 1646, la bibliothèque qui est édifiée en 1648 ainsi qu'un autre bâtiment, certainement le petit dortoir formant une nouvelle cour dans le monastère en 1671[1172]. En 1670, c'est la chapelle Notre-Dame de Pitié qui est l'objet de réparations sans que l'on en connaisse l'étendue[1173] et en 1677 c'est l'ensemble de l'aile occidentale du cloître qui est transformée en logis des hôtes[1174].

Des projets de transformation de l'aile du réfectoire dans le même style que l'aile occidentale ont existé et sont représentés sur la seconde vue du *Monasticon Gallicanum*. Le projet de transformation de cette aile ne sera pas réalisé au 17^{e} s. et il faudra attendre le milieu du 18^{e} s. pour qu'un nouveau bâtiment soit édifié, dans un style Régence (*Cf.* p.675).

Tous ces travaux de réfection et de construction n'ont été possibles que par des emprunts contractés auprès du Chapitre Général, comme en 1622, mais aussi auprès des Ursulines de Vendôme en 1637 pour une somme de 1200 livres[1175]. Ces nouvelles constructions expriment de nouvelles préoccupations de salubrité et d'homogénéité par le couvrement de certains canaux, l'ouverture de larges fenêtres et l'unité des styles architecturaux.

Le nombre de moines accueillis à Vendôme dans le courant du 17^{e} s. n'est pas connu, néanmoins l'étendue des travaux laisserait à penser qu'une importante communauté devait exister. Paradoxalement, les seuls chiffres disponibles n'indiquent qu'une dizaine de moines en 1621 lors de leur arrivée, le même chiffre qu'en 1791. Si le nombre de moines ne fut jamais très élevé, l'abbaye vendômoise fut néanmoins le siège du noviciat de la province de Bourgogne depuis 1624. En effet, le monastère de Vendôme relève de la province de Bourgogne comme les abbayes très proches de Saint-Calais (réformée en 1660), Saint-Lomer de Blois (1627) ou Notre Dame de Pontelvoy (1633). En effet, la congrégation, centralisée

[1170] BN/Ms-Latin/12700 : 142, *Chronique de la Trinité*.
[1171] AN/NII/LetC/I^{5} (avant 1677).
[1172] BN/Ms-Latin/11819 : 462v : *"Domus infimorum instructa est an 1646, Bibliotheca an 1648, aedificium pro novo atrio monasterii irigitur a fundamentis an 1671[...]"*.
[1173] BN/Ms-Latin/11819 : 459v : *"Reparatur an 1670 multa olim in eâ erectae fuerunt sodalites quarum una superes"*.
[1174] BN/Ms-Latin/11819 : 462v : *"Coeptum perficitur pro hospitibus suscipiendis an 1677"*.
[1175] ADLEC/21/H/119.

autour de Saint-Germain-des-Prés, est divisée en six provinces[1176] qui forment chacune une unité ayant à leur tête un Visiteur et possédant ses propres maisons de formation : un ou deux noviciats et des maisons d'études. La province est le réel cadre de vie du moine : en effet, si dans la règle de Saint-Benoît le moine fait vœu de stabilité dans un monastère, dans la règle mauriste, ce vœu s'étend à l'ensemble de la congrégation, un moine pouvant être autorisé à sortir de son monastère d'origine pour exercer une charge de supérieur, réformer une maison, collaborer à des travaux intellectuels, ou pour des raisons disciplinaires. Si ces mutations sont possibles, le cadre de la province n'est que rarement dépassé.

Enclos non mauriste : le régime de la commende

À côté de l'enclos monastique, la partie nord de l'abbaye continue de relever des anciens moines et du régime de la commende. L'abbé comme les autres officiers louent leur maison ou des parties de bâtiments leur appartenant à des laïcs. Le tableau suivant indique pour chaque maison d'officiers les baux connus (Tableau 100). L'abbé, comme certains officiers, se réserve, dans les baux à ferme, la libre utilisation d'une partie du palais lors de ses voyages en Vendômois.

Bâtiment baillé	*Date et durée*	*Preneur*	*Prix*	*Référence*
Le palais abbatial	1589-1595	Aulbert Chastain	500 écus d'or par an	ADLEC/21H14/2
	1595-1601	Claude Gault	2000 écus d'or par an	ADLEC/21H14/3
	1610-1619	Claude Gault	4200 livres tournoi par an	ADLEC/21H14/5
La Case-barbière	1600-1608	Mathurin Chevé	40 écus d'or	ADLEC/21H38/2
	1620-1626	Denis Potier et Jacques Bordier	120 livres tournoi	ADLEC/21H38/4
L'aumônerie	1589-1595	Aulbert Chastain	500 écus d'or	ADLEC/21H14/2
La partie nord des Grands Grenier	1619	M. Lecousturier	1350 livres par an pour tous les greniers	ADLEC/21H15/16

Tableau 100 : Baux de location des maisons d'officiers.

Le collège des Oratoriens (1623)

En 1619, le collège de Vendôme établi dans l'hôtel de Chicheray était devenu trop petit. À cette date, le duc César, soucieux de donner une nouvelle impulsion à l'instruction publique, décide de doter sa capitale d'un établissement de renom. Il choisit comme lieu d'implantation de ce nouvel établissement l'ancienne Maison-Dieu dont les frères vivaient dans un état plus proche du canonicat que de l'idéal monastique. Ainsi, le duc acheta aux frères, avec le consentement des habitants réunis le même jour en assemblée générale, tous les biens de l'Hôtel-Dieu avec l'obligation de payer à chacun 300 livres de pension jusqu'à ce

[1176] Le royaume de France est divisé par l'institution mauriste en six provinces : Province de France, de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, de Chezal-Benoît et de Toulouse.

qu'ils puissent pourvoir à leur subsistance par un canonicat ou quelque autre bénéfice[1177]. Situé au centre de la ville close, sur une vaste superficie, cet emplacement matérialise l'intérêt porté par le duc et les habitants à cet établissement. Afin d'administrer le collège, le duc pensa d'abord aux Jésuites mais ils refusèrent, de peur de faire concurrence à leur établissement blésois qu'ils venaient tout juste de reprendre en 1622.

Le duc se tourna donc vers l'Oratoire et le 19 avril 1623, César signa avec Pierre de Bérulle, cardinal et fondateur général de cette congrégation, l'acte de fondation du collège oratorien de Vendôme[1178], le sixième de la Congrégation et le premier dans la vallée de la Loire[1179]. Les habitants donnèrent leur consentement dans un acte daté du 9 mai 1623 dans lequel ils approuvent le choix du duc dans la mesure où l'acte fait par eux le 9 décembre 1619 en faveur des Jésuites peut être appliqué à la faveur des prêtres de l'Oratoire. Le contrat fut homologué au parlement et approuvé le premier juin 1623 par l'évêque de Chartres sous condition *"d'instruire la jeunesse en bonne vie et mœurs, conformément aux clauses de contrat qui luy fut communiqué".*

L'Oratoire : de la prêtrise à la laïcisation, de l'exemplarité à l'enseignement

Cette congrégation de L'Oratoire de Jésus-et-Marie-Immaculée de France fut fondée en 1611 par Pierre de Bérulle, qui s'inspira de l'Oratoire romain institué par Philippe Néri en 1575, dans le but d'élever le niveau spirituel et moral du clergé français. Dans une étude des années 1970, Willem Frijhoff et Dominique Julia ont montré que la vocation d'enseignement de la congrégation n'était pas première, si ce n'est la prise en charge des séminaires dans le but de constituer, dans les idées de Bérulle, une société de prêtres mise au service des évêques. Ainsi en 1630, sur les 73 maisons détenues par la congrégation, près de 50 sont de simples résidences, 17 des collèges, quatre des séminaires et quatre des maisons d'institution ou d'études. Cette expansion rapide sera stoppée au début du 18^{e} s. du fait du jansénisme de la congrégation (huit établissements lui sont enlevés entre 1709 et 1743). Néanmoins, l'expulsion des Jésuites du royaume de France en 1763 permit aux Oratoriens de reprendre en main sept des anciens collèges, renforçant leur fonction d'enseignement. Cet enseignement de qualité ne pouvait que séduire les Vendômois, pour qui la présence de ce collège constitue un véritable enjeu social puisqu'il apparaît pour les fils de l'élite citadine comme un moyen "de franchir quelques échelons supplémentaires dans la hiérarchie des offices et, surtout, de se former à une manière de vivre, sage et érudite, distincte à la fois de celle de l'ancienne noblesse et de celle de la bourgeoisie marchande" (CHARTIER (dir) 1981 : 248). L'arrivée des Oratoriens à Vendôme fut donc plutôt bien accueillie par la notabilité urbaine.

[1177] AN/M/225-8 : *fol.* 45
[1178] BONHOURE 1912, (éd.) : *Le collège de Vendôme (1623-191*0) : 1.
[1179] Les autres collèges Oratoriens de la vallée de la Loire sont ceux Du Mans, d'Angers et de Saumur, fondés en 1624 et celui de Nantes fondé en 1625. Les premiers Collèges sont établis à Dieppe (1616), Troyes et Riom (1618), Joyeuse et Marseille (1620), dans la partie orientale du royaume et du nord au sud.

L'aménagement du collège

Lors de leur arrivée à Vendôme, les prêtres de l'Oratoire trouvent selon eux des bâtiments très délabrés[1180] dont la restauration et l'aménagement en tant que salles de classe serait trop onéreux. La topographie de l'hôtel-Dieu et donc du collège n'est pas connue de manière certaine avant le milieu du 17e s. Dans ces circonstances, il paraît difficile de définir l'environnement dans lequel sont arrivés les Oratoriens. Néanmoins, très rapidement, les prêtres décidèrent de construire un grand corps de logis de plan rectangulaire (32 m sur 11 m), dont la première pierre fut posée en 1635 et achevé en 1639 comme l'indique le millésime sur une des fenêtres. Ces travaux furent supportés financièrement par la congrégation de l'Oratoire[1181]. Un plan, conservé aux Archives Nationales (Planche 16), daté d'entre 1661 (la maison de Langé dit aussi le Saillant est achetée en 1661 par les Oratoriens) et 1672 (construction de l'aile septentrionale) représente une partie de la topographie du collège avant les grandes modernisations oratoriennes. Ainsi, au milieu du 17e s., le collège était composé, en plus de l'aile nouvellement construite, d'un grand nombre de bâtiments dont l'emprise totale et la fonction ne sont pas connues. Néanmoins, l'Oratoire conserva plusieurs édifices religieux antérieurs tels que la chapelle Saint-Jacques et l'ancienne église qui était encore au 16e s. entourée d'un cimetière. Ce plan indique aussi le projet architectural d'ensemble, à savoir l'édification de quatre corps de logis sur cour carrée. La réalisation de ce projet nécessita l'achat de plusieurs maisons situées sur le pourtour du collège, qui s'effectua entre 1646 et 1661. Le tableau suivant (Tableau 101) en donne la liste.

Date	Objet	Localisation
24/2/1645[1182]	Une maison	Coin de la rue Saint-Jacques et de l'église
27/9/1645[1183]	Une maison	Rue Saint-Jacques, joignant d'un côté la rue, d'autre la maison de l'Oratoire, d'un bout la maison du prieur de Lancé
20/2/1646[1184]	Le Jardin du Barillet	Situé en l'île Paradis, joignant d'un coté à la rivière descendant du pont Parrain au pont Rondin, d'autre coté aux jardins du Paradis et d'autre bout aux vergers de l'Oratoire avec obligation d'ôter le pont entre la maison du Barillet et le jardin
23/2/1646	La maison du Paradis	Joignant d'un côté et d'un bout à la rivière qui descend du pont Parrain au pont de la Cheuvrie et au pont Rondin, d'autre côté aux dits jardins du Barillet et d'autre à la maison et jardin de l'Oratoire
3/3/1651[1185]	Une maison	Rue saint-Jacques, joignant des deux côtés et d'un bout à l'Oratoire et de l'autre à la rue
22/8/1652[1186]	Les maisons de la Fredonnière	Rue du Change, devant les pères Cordeliers et joignant d'un côté à François Godineau, maison de l'écu de France.
1/3/1655[1187]	Corps de logis du prieur de Lancé	Rue Saint-Jacques, joignant d'un côté et d'un bout à l'Oratoire, d'autre côté à la rue, d'autre coté à Robert Gain
7/9/1658	La maison de Robert Gain	Rue Saint-Jacques, d'un côté et bout à l'Oratoire et à l'est à celle de la buchetterie, c'est-à-dire le corps de logis de du prieur de Lancé
10/1661	Maison de Langé	Hôtel du Saillant actuel.

Tableau 101 : Les maisons achetées par les Oratoriens au 17e s. pour l'agrandissement du collège.

[1180] AN/M/225-8 : *fol.* 45.
[1181] AN/M/225-8 : *fol.* 45.
[1182] ADLEC/41/H/54.
[1183] ADLEC/41/H/56.
[1184] ADLEC/41/H/20.
[1185] ADLEC/41/H/56.
[1186] ADLEC/41/H/53.
[1187] ADLEC/41/H/21.

Les calvairiennes (1625)

Si l'Oratoire fut une création du duc, la duchesse encouragea la fondation deux ans plus tard du couvent des Calvairiennes dans un mouvement propre à la première moitié du 17e s. où plusieurs veuves issues de l'aristocratie et plus encore de familles robines qui avaient participé à la Ligue voulurent s'investir dans la création de communautés féminines (DIEFENDORF 2009).

Origine de l'ordre

L'origine de l'ordre remonte à 1617, quand la princesse Antoinette d'Orléans-Longueville fonda à Poitiers une nouvelle congrégation après son échec de réforme des monastères fontevristes. Cette nouvelle congrégation s'inscrit dans l'ordre de Saint-Benoît en suivant la règle primitive et en y ajoutant la prière et la méditation en union avec la Sainte-Vierge devant Jésus-Christ souffrant. Après la mort de la princesse en 1618, la congrégation est dirigée par la mère Gabrielle de l'Espronnière, épaulée par le père Joseph du Tremblay[1188], capucin et ami intime de Richelieu, qui rédigea pour l'ordre des Constitutions et lui procura des établissements (PETIT 1879 : 430) La congrégation fut canoniquement approuvée par la bulle de Grégoire XV en 1621 et comptait à la veille de la Révolution vingt monastères, dont dix-huit fondés entre 1620 et 1650 (DUJARDIN 1995 :49-50). Cet ordre fut créé dans le but d'appliquer les prières et les pénitences de la vie cloitrée des moniales à la conversion des infidèles et des hérétiques ainsi qu'à la délivrance des Lieux Saints. Très proches de Richelieu et du pouvoir royal, les religieuses de cet ordre devaient être les "Orantes" de Richelieu et de l'État qui leur confia plusieurs causes : celle de la conversion des Huguenots et la destruction de leur organisation politique, celle de la destruction de la "Milice chrétienne" et de sa flotte, celle de la réforme des monastères bénédictins, celle d'effectuer des missions vers l'Angleterre, l'Asie, l'Afrique et le Canada et enfin celle de protéger le royaume (GODEFROY DE PARIS 1944).

Les premiers temps des Calvairiennes à Vendôme

Le 31 janvier 1623, sur demande de sa femme, César de Vendôme accorda aux religieuses du Calvaire le droit de s'établir dans la ville, ce qu'elles firent en 1625, faisant de l'établissement vendômois le septième de la congrégation. L'accord passé entre le duc et les Calvairiennes reproduit ci-dessous stipule que l'édification du couvent se fera à la charge des Bénédictines : *"Nous Duc de Vendôme, de Beaufort, d'Estampe, de Mercoeur et de Penthièvre, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi en Bretagne, inclinant à la demande et resuaste qui nous a été faicte de la part des religieuses Bénédictines, autrement dites du Calvaire, nous leur avons permis et permettons d'establir un couvent de leur ordre au-dedans de nostre ville de Vendosme, à la charge express, et suivant leur consentement, de fournir par elles d'un lieu et place commode, et en icelle bâtir et édifier leur covent et icelui renter et doter de biens et revenus suffisants pour la nourriture et entretien et autre nécessités des dites religieuses dudit couvent, le tout à leur coutz et despens,*

[1188] Le père Joseph Le Clerc du Tremblay est un proche de Richelieu avec lequel il s'accorde sur le rôle du royaume de France en Europe.

et pour assurance de notre permission et consentement, nous avons signé ces présentes de notre main. Icelles fait et contresigné par l'un de nos secrétaires. A vendôme, le dernier jour de janvier 1623" [1189].

Après un échange de lettres avec l'évêque de Chartres précisant les conditions d'accueil des religieuses à Vendôme, six calvairiennes du couvent de Saint-Germain partirent de Paris le 29 avril 1625 et arrivèrent à Vendôme le 2 mai[1190]. À leur arrivée, elles s'établirent dans une maison provisoire, paroisse de la Madeleine, qu'il n'a pas été possible de localiser plus précisément[1191]. Très vite, le nombre de sœurs augmenta puisqu'avant même la fondation de leur couvent en 1628, la communauté accueillait quatorze professes (METAIS 1889).

L'achat de biens permettant d'établir le couvent dans le faubourg chartrain fut la première étape. Auguste de Trémault indique que la construction du Calvaire a nécessité la démolition de plusieurs bâtiments mais il ne cite pas ses sources, et aucun texte des archives départementales n'a permis de corroborer cette affirmation (TREMAULT 1904 : 52). Si l'on se fonde sur la densité du bâti en 1811et sur celle de la première moitié du 16e s., il devait exister une très faible densité d'occupation avant la construction du couvent. L'enclos de 3,5 ha comportait au début une église et des dortoirs. Très rapidement, l'aile principale du bâtiment fut dotée d'un pavillon apte à accueillir la duchesse Françoise de Lorraine.

Le rôle de Françoise de Lorraine

Françoise de Lorraine, fondatrice du monastère au même titre que son mari, aurait aidé à plusieurs reprises les religieuses du Calvaire par des dons en argent et par l'obtention de privilèges comme celui, en 1644, de l'exemption de toutes rentes censives et féodales et de tous les autres droits fiscaux envers les ducs de Vendôme. Elle fera fournir, tout au long de sa vie, le couvent en sel, donation qu'elle institutionnalisa après sa mort par le legs par testament de deux minots de sel par an. L'attention de Françoise de Lorraine pour ce couvent l'incita à faire édifier, dans l'enceinte même du monastère à l'extérieur des cloîtres intérieurs, un pavillon qui devient sa résidence lors de ses séjours vendômois à partir de 1665. La dernière marque d'intérêt de la duchesse envers l'établissement fut le dépôt de son cœur dans l'église du Calvaire après sa mort en 1669 à Paris. Le registre capitulaire du couvent conserve un acte qui montre tout l'intérêt qu'elle portait à ce couvent : *"Elle a toujours honoré de sa bienveillance le Calvaire de Vendôme, ayant procuré la permission de son établissement auprès de Monseigneur son mari en l'an 1625 et depuis ce temps a continué de la protéger et gratifier d'une suite de bienfaits très considérables. Dans l'espace de quarante ans qui se sont passés depuis ledit établissement jusqu'au décès de cette illustre princesse, les disgrâce de sa maison l'ayant obligée de faire de longs séjours dans la ville de Vendôme, sa demeure plus ordinaire pendant de temps était cette maison qu'elle aimait et où elle déployait en liberté sa dévotion et s'adonnait à des pratiques tout à fait héroïques (...)*[1192]*"*.

[1189] BN/Ms_Fr/1057
[1190] PETIT 1879, *Notes historiques sur le calvaire de Vendôme* : 450-452.
[1191] MÉTAIS 1889, Le récit de l'arrivé du Calvaire de Vendôme en 1625.
[1192] PETIT 1879, *Notes historiques sur le calvaire de Vendôme* : 560.

L'installation du Calvaire à Vendôme, plutôt tourné vers la dévotion et le pouvoir ducal, ne répondait pas aux besoins de la population en ce qui concernait l'éducation des jeunes filles. À la demande de l'évêque, une autre congrégation féminine vient s'installer à Vendôme : les Ursulines.

Les Ursulines (1632)

En 1632, sept ans après la fondation du Calvaire, une maison destinée à l'éducation des jeunes filles fut élevée : le couvent des Ursulines. L'impulsion viendra de Léonor d'Etampes, évêque de Chartres qui, quelque temps auparavant, s'était aperçu lors de ses visites à Vendôme que l'éducation des jeunes filles dans la religion catholique romaine était négligée et laissait le champ libre aux idées de la Réforme dont les représentants étaient encore nombreux à Vendôme. L'évêque pensa que l'institution des Ursulines était la plus adaptée au contexte vendômois.

L'ordre des Ursulines, fondé en novembre 1535 à Brescia en Lombardie par sainte Angèle Merici (1474-1540), avait dès ses origines une double priorité : le soin des malades et l'éducation des jeunes filles. Née dans une famille de cultivateurs, Angèle fonda sa compagnie à l'âge de 60 ans et pendant les cinq années suivantes, jusqu'à sa mort, elle rédigea les douze chapitres de sa règle. Dans ce texte, les religieuses de cette congrégation ne vivaient pas cloîtrées et ne prononçaient pas de vœux publics ces sœurs étaient donc des laïques qui se réunissaient pour des actes de dévotion ou des congrès.Le succès de cet ordre fut tel que dès 1592, les Ursulines s'implantèrent en Provence, à l'Isle-sur-Sorgue et en 1610, grâce à l'action de Madeleine Luillier, épouse de Claude Le Roux, sieur de Sainte-Beuve et conseiller au Parlement de Paris, elles s'installent à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève. En 1612, elles furent soumises à la clôture : les nonnes pouvaient continuer à enseigner tout en respectant leurs vœux et en se tenant à l'écart des laïcs. Leur réputation grandissant du fait entre autres de leur clôture, elles multiplièrent rapidement le nombre de leurs établissements afin de donner une éducation chrétienne de qualité aux filles de la bonne bourgeoisie. Ainsi en 1620, elles possédaient déjà 75 maisons dans le royaume et 320 à la fin du siècle. Leur arrivée à Vendôme en 1632 s'inscrit dans ce rayonnement général (ARON 1937).L'évêque de Chartres prit donc les contacts nécessaires pour cette nouvelle implantation. Après avoir pris l'engagement auprès de Françoise de Lorraine, duchesse de Vendôme, d'en être la fondatrice, il fit part de son projet au bailli. La communauté des habitants en fut informée le 17 août 1631 et tous *"furent d'avis qu'un établissement d'Ursulines à Vendôme pouvait être d'une grande utilité à la ville en formant les jeunes filles à la piété et en leur donnant les autres instructions convenables à leur sexe et à leur condition…à la condition que cette institution ne soit nullement à la charge du peuple, soit pour sa fondation, soit pour la nourriture et l'entretien des religieuses"*[1193].

Les lettres patentes de leur établissement furent lues et enregistrées au siège le 19 janvier 1632. C'est en 1635 que quatre religieuses arrivèrent à Vendôme, d'abord logées dans une maison rue Poterie près du pont Rondin. Elles achetèrent en 1635 une grande maison et

[1193] THAUVIN 19e s., *L'instruction primaire à vendôme :* T1 : 60.

un jardin dans le faubourg Chartrain, non loin du couvent du Calvaire. Ce n'est qu'en 1642 qu'elles purent entreprendre la construction des différents bâtiments, chapelle, cloître, dortoir, pensionnat… nécessaires à la communauté qui comptait au moins 25 sœurs en 1790 lors de l'inventaire Révolutionnaire[1194] (BONNET 1987).

La lente disparition du protestantisme sur le territoire vendômois (1598- fin du 17e s.)

Toutes ces initiatives qui ont pour objectif de faire diminuer la présence protestante sur le territoire vendômois s'accompagne d'un changement de statut de ces derniers dans la société. Trois temps ont pu être définis, celui de la tolérance (1598-dernier tiers 17e s.), celui de la relégation (dernier tiers 17e s.-1685) et enfin celui de l'exclusion. Ces trois temps se manifestent matériellement par les changements de localisation du temple. Faute de sources quantitatives, l'évolution du nombre de protestants reste impossible à déterminer, la réussite de ces initiatives n'est donc pas mesurable.

Des protestants tolérés : 1598-dernier tiers du 17e s.

Le temple protestant installé depuis 1562 dans la rue Ferme, fermé en 1575 et rouvert vers 1598, est transféré en 1619 sur la rue des Arrières-fossés. Ce déplacement ne doit pas être interprété comme une volonté ducale de se débarrasser de ce culte auquel le duc n'adhère pas mais plus certainement, plus prosaïquement, comme le besoin de libérer de l'espace pour la future construction de la rampe monumentale puisque la même année, l'église paroissiale Saint-Lubin et son cimetière sont eux aussi déplacés (*Cf.* p.602). (GUENEAU 1982 : 125). En 1679, une rente assignée sur plusieurs maisons précise qu'elles sont *"situées au faubourg Chartrain sur les arrières fossés joignant au Temple*[1195]*"*. Le choix de cet emplacement répond là encore à des logiques multiples : il ne peut être établi dans la ville *intra-muros* sans que cela provoque des troubles. Les *"arrières fossés"* apparaissent comme un bon compromis puisque ce faubourg est le plus actif et est facilement accessible : si le temple n'est pas en ville, il n'en est pas non plus éloigné (150 m de la porte Chartraine). La distance critique et les apparences sont sauvegardées : le protestantisme est toléré par la société mais tenu à distance en ce début de 17e s.

Des protestants relégués : dernier tiers du 17e s. - 1685

La situation change radicalement à la fin du siècle : les politiques royales envers les protestants se font plus hostiles et les temples ne s'en remettent pas. La plupart des lieux de culte majeurs de la région ferment avant le 18 octobre 1685[1196]. À Vendôme, le temple protestant est de nouveau transféré en 1684 sur la rue de la Bretonerie à l'emplacement de ce qui est en 1811 le cimetière de l'Hôpital. Les raisons de ce déplacement ne sont pas connues mais il traduit de manière certaine un changement des relations entre la communauté protestante et le reste de la communauté urbaine : la relégation. L'Édit de Fontainebleau du 18

[1194] ADLEC/Q/1423 (1790).
[1195] ADLEC/G/2262/27 (1679).
[1196] Les églises de Mer, Marchenoir et Blois ferme respectivement en juillet, septembre et octobre 1685 (VASSORT 1985 : 245).

octobre 1685 portant révocation de l'Édit de Nantes interdit les églises protestantes et entraîne la destruction des temples. Les protestants doivent dès lors soit abjurer soit émigrer.

Des protestants à convertir

Pour favoriser les abjurations, deux initiatives, une locale et une épiscopale, sont prises : l'appel aux *"grisettes"* et la création de l'évêché de Blois.

En 1685, s'installe à Vendôme la dernière communauté se revendiquant de la réforme catholique : les *"grisettes"*. Appelées par le curé de la Madeleine, elles s'installent dans trois maisons contiguës au sud de la rue Saint-Jacques, dans le but d'instruire et de convertir les jeunes filles protestantes (SIMON 1834c : 142). Cette communauté reste un mystère, aucun document la concernant ne nous étant parvenu. Il faut certainement rattacher cette communauté à l'ordre de l'Annonciade dont les sœurs sont parfois appelées sœurs grises du fait de leurs habits. Cet ordre est fondé en 1502 par sainte Jeanne de France avec l'aide du bienheureux père Gabriel-Maria (DINET, MORACCHINI, PORTEBOS 2004).

Souhaité par Godet des Marêts, évêque de Chartres, et M^{me} de Maintenon, sa pénitente, ainsi que par Bossuet, le diocèse de Blois est officiellement créé le 25 juin 1697 par une bulle d'Innocent XII par démembrement du diocèse de Chartres. L'une des raisons avancées pour expliquer cette fondation est la volonté de renforcer la lutte contre les protestants. En effet, le diocèse de Chartres était trop grand pour mener une politique efficace. Bertier, le premier évêque de ce nouveau diocèse, obtient de nombreuses conversions mais plus de femmes (veuves et célibataires) que d'hommes et de notables citadins que de ruraux. (GALLERAND 1956 : 244-245).

Le pèlerinage à la sainte Larme en question : une opposition entre cultes populaires et cultes des élites

À la fin du 17^{e} s., l'esprit de la réforme catholique a gagné ; cependant, une scission plus ou moins forte apparaît entre la religion des élites et celle du reste de la population. À Vendôme, la fracture entre les deux conceptions de la religion se manifeste en 1689 par la remise en cause de l'authenticité de la relique de la sainte Larme. Il s'ensuit une formidable controverse entre l'abbé Thiers, curé de Vibraye (1636-1703), opposé au culte, et Dom Mabillon (1632-1707), partisan de l'authenticité de la relique. À cette occasion, plusieurs recensions de miracles sont effectuées afin de prouver l'authenticité de la relique. Ainsi entre 1700 et 1702, Jean de Remilly, bailli de Vendôme, dresse le constat judiciaire de dix miracles attribués à la sainte Larme (ISNARD 1880 : 98). Il indique que les pèlerins venaient de Paris, d'Orléans et de tous les diocèses voisins : femmes, enfants, vieillards et jeunes gens retrouvent la vue qu'ils avaient perdue. Il stipule également qu'en 1627, c'est un père conduit par ses deux fils, tous originaires du diocèse de Metz qui, *"étant venus faire son voïage à la Sainte Larme à laquelle il s'était voué"*, retrouve l'usage de ses yeux. Dom Hughes Lanthenas, éclairant à la fin du 17^{e} s. Dom Mabillon sur la vitalité de la dévotion à la sainte Larme, pouvait assurer son correspondant que "pendant toute l'année, on ne remarque pas un seul jour qu'il n'y ait des pèlerins, mais les fêtes et dimanches, aussy bien en hyver qu'aux autres saisons, il faut les compter par milliers". Il précisait également que "nous y voyons des

pèlerins des villes qui bordent la mer depuis la Rochelle jusqu'à Brest, Saint-Malo, Saint-Michel, Fécamp, la Basse-Bretagne, du plus loing de la Normandie, de l'Isle de France, de la Picardie, Flandre française, etc. Enfin, la Sainte Larme est la gloire de l'abbaye de Vendôme, la richesse de la ville…" Et de conclure tout en recommandant à son lecteur la plus entière discrétion sur ce sujet :"entre nous, le pèlerinage, de supputation faite, vaut par an à la ville trente mille livres" (METAIS 1892 : 150-151). Les arguments de chacun des partis présentés, le *statu quo* régna et, sans remettre en cause la véracité de la relique, l'évêque de Blois interdit les processions en 1786. Le sort de la relique pendant la Révolution reste inconnu, certains affirment qu'elle fut brisée par un révolutionnaire, d'autres évoquent l'hypothèse selon laquelle elle aurait été remise sous le Consulat par le curé de la Trinité à l'évêque d'Orléans et par ce dernier au légat du pape, le cardinal Caprara. Le pèlerinage qui fit la richesse de la ville cessa donc.

7.3 Une ville de plus en plus clivée (début 18e s.-1811)

Avant d'entrer dans le jeu des acteurs vendômois durant le 18e s., une étude de la démographie vendômoise peut être tentée sur la base de plusieurs dénombrements (Tableau 102, Planche 73 à 79).

Années	Nombre de feux	Variation en feux	Nombre d'habitants
1693[1197]	**1250**		5625
1709	**1258**	+8	5661
1713	**1014**	-244	4563
1725	**1509**	+495	6790
1725			**6300**
1789	**1289**	-280	
1790[1198]			**6226**

Tableau 102 : Les différents dénombrements et indices de population aux 16e, 17e et 18e s., d'après GRESSET 1986 : 10 (en gras les données brutes, les autres sont des estimations)

Ces données chiffrées permettent de quantifier la population vendômoise. Plusieurs éléments doivent être gardés à l'esprit dès lors que l'on travaille sur ce type de données. D'abord, par convention, les veuves et les personnes vivant avec elles ou les femmes seules sont habituellement dénombrées chacune pour un demi-feu. Ensuite, l'évaluation du nombre moyen de personnes composant le feu peut varier : les démographes le plaçant généralement entre 4,5 et 5,5 personnes selon les régions et selon les époques, nous utiliserons la borne basse de 4,5 afin d'éviter toute surreprésentation. Les chiffres présentés dans ce tableau doivent donc être pris avec prudence. En effet, les chiffres émanant des dénombrements n'enregistrent ni les indigents ni les privilégiés, qui constituent pourtant une part importante de la population. En 1789, dans le rôle de taille, ce sont 1185 anciens feux qui doivent payer le principal de la taille, ses accessoires et la capitation. Il faut ajouter les 44 autres feux nouvellement installés dans la ville, soit un total de 1229 feux. Les individus non imposés sont les 148 domestiques qui travaillent dans les 79 maisons de nobles, roturiers, ecclésiastiques et communautés religieuses, les 127 nobles et les 105 invalides. Un document de 1790 indique que Vendôme compte 6226 habitants, soit un ratio de 4,8 individus par feu.

Ces chiffres ne mettent pas en évidence la stratification de la société fondée, comme dans toutes les villes du royaume, non pas sur la richesse mais sur la notoriété et le prestige moral. Les ordres de préséance lors des processions en sont un des révélateurs. À Vendôme, la place d'honneur revient au clergé et en premier lieu aux chanoines de Saint-Georges, puis aux Bénédictins de La Trinité, suivent les curés, les Oratoriens, les Ursulines et les Calvairiennes. Viennent ensuite les officiers, d'abord ceux du baillage et les gentilshommes, les officiers du roi, ceux de l'élection et ceux du grenier à sel, les avocats, médecins, procureurs, notaires, huissiers, marchands, chirurgiens, apothicaires, orfèvres, gantiers et les différentes corporations artisanales et boutiquières. Aux niveaux inférieurs, on retrouve les citadins engagés dans les activités rurales (Tableau 103, VASSORT 1984 : 129).

[1197] En 1693, un "Contrôle des biens" à Vendôme en 1693 est comparable par sa forme à un rôle de taille (ADLEC/41/C : élection de Vendôme)
[1198] ADLEC/L/1730

<table>
<tr><td colspan="5">Echevins</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Officier
9,7%</td><td>Baillage</td><td rowspan="4">Nobles
2,8%</td><td rowspan="4">Clergé
2,5%</td><td>Chanoines de Saint-Georges</td></tr>
<tr><td>Election</td><td>Bénédictins de la Trinité</td></tr>
<tr><td>Maîtrise des eaux et forêt (à partir de 1759)</td><td>Curés des quatre paroisses</td></tr>
<tr><td>Grenier à sel</td><td>Oratoriens du collège</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Monde "des hommes de loi, de plume et de lancette"
2,6%</td><td colspan="2">Avocats</td><td colspan="2" rowspan="6">Bourgeois
2,6%</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecins</td></tr>
<tr><td colspan="2">Notaires</td></tr>
<tr><td colspan="2">Procureurs</td></tr>
<tr><td colspan="2">Apothicaires</td></tr>
<tr><td colspan="2">Chirurgiens</td></tr>
<tr><td>Monde des marchands
7%</td><td>Marchand de gants</td><td>Marchands de draps</td><td colspan="2">Marchand de cuir</td></tr>
<tr><td>Monde des métiers
45,6%</td><td colspan="4">Autres activités</td></tr>
<tr><td colspan="5">Activités rurales
27,2%</td></tr>
</table>

Tableau 103 : Représentation schématique de la hiérarchie sociale d'Ancien Régime à Vendôme, d'après VASSORT 1995 : 135-136, et pourcentage de chaque catégorie de population définie grâce au rôle de taille de 1789[1199] ; en gris clair le groupe des notables.

La société vendômoise du 18e s. est une société assez rigide dans ses structures, même si certains individus arrivent à s'élever au sein du groupe des notables. Représentant près de 27,2% de la population, la part de notables privilégiés (nobles et officiers) ne cesse de croître. Ainsi, l'empreinte de ces notables urbains devient très importante en ville, leur présence draine toute une population de commerçants et artisans répondant à leur demande. Parallèlement, les productions qui avaient fait la fortune des marchands vendômois sont en déclin, entraînant une forte augmentation du nombre de pauvres qui tend à remettre en cause l'équilibre social.

Les établissements de la réforme catholique, qui avaient connu un certain succès au siècle précédent, connaissent pour certains des échecs qui vont jusqu'à leur simple disparition et pour d'autres, principalement les établissements d'enseignement, un certain succès grandissant.

Le rattachement du duché à la Couronne en 1712 soumet le Vendômois au régime commun de l'administration monarchique. Siège d'élection, la ville est aussi le siège d'un baillage royal qui remplace le tribunal des Grand Jours. Le pouvoir ducal n'existe plus, alors que celui de la municipalité augmente. La Révolution ne transformera pas en profondeur le système d'acteurs mis en place au cours du 18e s. à Vendôme, à l'exception des institutions religieuses qui disparaissent pour un temps de la scène locale.

[1199] ADLEC/41/C : élection de Vendôme

7.3.1 Les notables vendômois

Représentant en 1789 près de 30% de la population vendômoise (VASSORT 1995 : 134), ces ecclésiastiques, nobles, officiers privilégiés ou non, bourgeois et marchands qui dominent la société urbaine de différentes manières sont unis par un mode de vie commun alors que la réalité de leurs richesses et les moyens de l'enrichissement diffèrent énormément. Comme le définissait Jean Vassort en 1995, le groupe des notables est partagé et hiérarchisé "mais la distance qui le sépare du reste de la population urbaine (…) ; l'autorité qu'il exerce sur elle, matériellement et mentalement, et l'idéal qu'il représente, contribuent nettement à le distinguer" du reste de la population (VASSORT 1995 : 146).

Comme pour les siècles précédents, il est impossible, du fait de la multiplication de la documentation, d'étudier l'ensemble des notables vendômois. Ainsi, après avoir examiné quelques exemples de stratégies familiales qui nous semblent caractériser des types de notabilités, l'impact de plus en plus fort de ce groupe sur l'espace urbain sera analysé.

Quelques exemples de trajectoires familiales

L'histoire de la notabilité vendômoise du 18^{e} s. reste à écrire ; deux cas nous intéresseront particulièrement, celui des Bûcheron et celui des Trémault. Le premier a été étudié par Daniel Viaud (VIAUD 1981), alors que l'autre a fait l'objet d'une analyse par Marion Dufour (DUFOUR 1998). Quelques informations d'ordre spatial issues de notre travail seront ajoutées à ces analyses.

Les Bûcheron : de la marchandise à la noblesse

Au 17^{e} s., Jean Bûcheron est un marchand aisé de Vendôme marié à une fille de marchand ; son fils Michel est à la fin du siècle échevin de Vendôme. Pierre, le fils de Jean, achète vers 1730 un office d'élu et se marie à une fille de procureur. Antoine, son fils, est anobli en 1767 par l'achat de l'office de commensal du roi et en 1782, l'office de conseiller au Baillage. Il épouse une fille de négociant mais sa fille épouse Gaucher de Passac, un noble : c'est la première alliance avec la noblesse (VIAUD 1981 : 48).

Les Trémault : l'exercice de la municipalité

L'ensemble de la généalogie de cette grande famille ne sera pas repris ici maison observera juste que l'arrivée de la famille en Vendômois intervient en 1562 avec le mariage de Maugis Trémault avec Marie Dargouges, dame de Morillon, fille de Jehan Dargouges, avocat général en Vendômois. Après plusieurs "beaux mariages" avec entre autres la fille du président du parlement de Metz et par service rendu aux Grands, la famille s'enrichit durant les 16^{e} et 17^{e} s. et permet aux héritiers masculins de briguer le poste de maire de Vendôme dès 1709 avec Joseph-François de Trémault[1200]. Il eut un fils, Gilles François de Trémault, maire de Vendôme par office en 1773 jusqu'à sa mort en 1788 qui eut lui-même un fils,

[1200] Ecuyer, seigneur de Bellatour et Morillon…; Avocat au parlement de Paris en 1695 , Maire perpétuel de Vendôme en 1709, Lieutenant Général au baillage (1712-1741) et bailli du Vendômois (1712-1714).

Jacques François de Trémault (1743-1819), maire de Vendôme en 1790, lieutenant général au baillage en 1771 et vice-président du tribunal de Chartres (1819) (DUFOUR 1998).

Cette famille acquiert un hôtel particulier dans la rue Guesnault, celui de l'administrateur de la Maladrerie, à une date inconnue mais certainement au début du 18e s. La réussite financière et statutaire d'une partie de la famille leur permit d'acheter en 1782 la maison du four aux Nonnains, à l'ouest de l'ancienne maison de l'administrateur. Cet achat permit à la famille de reconstruire en partie l'édifice qui conserve encore quelques éléments anciens.

Ces deux exemples rapides montrent à la fois la variété des moyens d'accès à la notabilité et l'importance de l'hôtel particulier dans la reconnaissance de celle-ci.

Le mode de vie des notables : l'hôtel particulier, une empreinte spatiale considérable

Grâce au rôle de taille de 1789, il est possible de repérer les principaux lieux de résidence des notables urbains (Tableau 104).

	Bourgeois	Marchand	Métiers	Office	Total général
Bourg Neuf	4		2		6
Bourg Saint-Martin		4	1	3	8
Faubourg Saint-Lubin		5	1		6
Faubourg Saint-Michel et les Quatre-Huyes		2			2
Grande Rue		2		6	8
Saulnerie				7	7
L'Islette (La Madeleine)	1	10			11
Marché et Poissonnerie		9	2	1	12
Rue Renarderie		1			1
Place de l'abbaye	5	12	4		21
Porte Saint-Georges		5	1	5	11
Rue au Bled			1	5	6
Rue Basse		2		1	3
Rue de la Bretonnerie			2		2
Rue de la Grève	2	3			5
Rue de la Marre et le Bourg Robert		1			1
Rue des Béguines	2	2		2	6
Rue du Change	3	7	1	2	13
Rue du Change (La Madeleine)	2	5	2	5	14
Rue Guesnault		6		2	8
Rue Poterie (La Madeleine)	2	6		2	10
Rue Saint Jacques (La Madeleine)	1				1
Rue Saulnerie		7		1	8
Saint-Bienheuré	1	6	1		8
Saint-Lubin		1		1	2
Total général	23	96	18	43	18

Tableau 104 : Lieu de résidence des notables taillables en 1789.

L'analyse du tableau précédent montre que les officiers, la strate supérieure des notables, résident principalement dans la ville *intra-muros* dans les rues Saulnerie, Grande Rue, rue aux Blés, Porte Saint-Georges et dans le nord de la rue du Change. Les marchands et bourgeois résident quant à eux de manière dispersée sur l'ensemble de l'agglomération.

L'inventaire des hôtels particuliers présents sur le sol vendômois au 18^{e} s. fait ressortir plusieurs éléments à l'échelle de la ville (Planche 74) :

- leur multiplication, entre la fin du 17^{e} s. et 1811, où leur nombre passe de 38 à 65. Cette hausse s'explique certainement par la forte augmentation du nombre de privilégiés qui désirent la plupart du temps posséder un hôtel, signe de *standing* ;

- leur concentration *intra-muros* dans six zones et *extra-muros* dans deux. Les rues Guesnault, Saulnerie, Basse, Frinquembault, de la Cormegeaie, aux Blés, Poterie, Béguines, Saint-Jacques ainsi que la place Saint-Martin et toutes les rues du Bourg-Neuf voient apparaître de nouvelles constructions. La place venant à manquer, des hôtels sont édifiés dans les faubourgs, principalement le faubourg Chartrain.

L'analyse de leur distribution fait apparaître les trois mêmes types qu'au 17^{e} s., à savoir :

- les très vastes hôtels, possédant de très grands jardins et dont le bâtiment principal est éloigné de la rue. L'exemple le plus parlant est certainement la maison du sieur Louis Jabre des Belles, officier vétéran du roi, seigneur de Villaria, édifiée au centre d'une vaste parcelle qui comprend de très grands jardins et était au 16^{e} s. dans la propriété d'une tannerie ;

Figure 187 : Hôtel de Louis Jabre des Belles, impasse de la Cormegeai.

- les hôtels de moindre taille, éloignés de la rue mais sans jardin correspondant la plupart du temps à des constructions de nouveaux officiers ;

Figure 188 : Hôtel de la Rue Parisienne, installé sur le mur de ville

- les hôtels-porches, comme au 17e s., sont alignés sur la rue, les façades sur rues comme sur cour sont réhabilitées. L'hôtel de la Fredonnière aujourd'hui détruit, ou l'hôtel de Marescot, en sont de parfaits exemples. Tous les deux possèdent une cour intérieure permettant de desservir les différentes ailes.

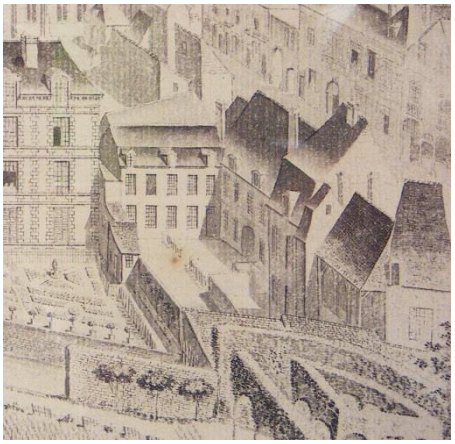

Figure 189 : Un exemple d'hôtel-porche : l'hôtel de la Fredonière au 65, rue du Change, aujourd'hui détruit.

7.3.2 Les gens de métiers au 18e s.

Dans la hiérarchie urbaine, en dessous des notables, on rencontre le monde des artisans et des boutiquiers qui se structure autour des corporations réglementées par Colbert et réorganisées en 1777. L'armorial d'Hozier, de la fin du 17e s., donne la liste des 26 corporations vendômoises enregistrées[1201] (SAINT-VENANT 1912-1917d : 139). Si les activités développées sont encore les mieux connues, le rôle de taille de 1789 ainsi que le cadastre ancien permettent d'accéder à de nouveaux acteurs très discrets depuis le début de cette étude et qui pourtant constituent la majorité de la population, près de 50% en 1789. Ces petits

[1201] Apothicaires, bouchers, boulangers, chapeliers, charcutiers, charpentiers, charrons, chirurgiens, cordiers, cordonniers, couvreurs, drapiers, gantiers, maçons et bouteilleurs, maréchaussée, médecins, menuisiers, procureurs, selliers et bourreliers, sergents et huissiers, serruriers et arquebusiers, taillandiers, tailleurs d'habits, tanneurs, corroyeurs et mégissiers, tissiers en toile, tonneliers.

artisans et commerçants rendant un service de proximité, exerçant des activités banales, bien que discrets, sont pourtant les acteurs qui structurent le plus l'espace urbain par leurs actions quotidiennes. Si les activités développées restent les mêmes, on peut enfin atteindre les activités banales et leur localisation dans toute leur diversité et non plus à partir de quelques activités spécialisées.

Les activités banales et leur localisation

Sur l'ensemble des secteurs d'activité présentés dans le rôle de taille de 1789 et le cadastre ancien, un certain nombre vont nous intéresser car leur implantation révèle une organisation spatiale, à l'inverse d'autres activités moins soumises à des contraintes d'implantation qui ne seront qu'évoquées.

Les métiers agricoles

Le rôle de taille de 1789, concernant la totalité du territoire vendômois, c'est-à-dire les quatre paroisses tant dans leur partie « urbaine » que « rurale », indique que près de 30% de la population vit d'activités rurales : il s'agit des laboureurs, des vignerons mais aussi des horticulteurs. Si les deux premiers groupes se répartissent principalement dans les hameaux entourant Vendôme, les horticulteurs résident et travaillent dans les faubourgs de la ville. En 1789 il existait 74 jardiniers dont 28 résident à l'Islette, douze rue Bretonnerie, treize rue de La Marre, seize faubourgs Saint-Michel et seulement cinq dans les faubourgs méridionaux. En 1811, la localisation des habitats de jardiniers et des établissements horticoles montre une préférence très nette pour les faubourgs septentrionaux. Cette répartition peut encore être précisée : il s'agit des espaces correspondant aux entrées de ville ; les parties de faubourgs les plus dynamiques sur le plan artisanal et commercial semblent repousser cette activité. Ainsi, la fraction méridionale du faubourg chartrain n'abrite aucun jardinier ou établissement horticole, qui sont rejetés au nord ou à l'arrière des parcelles.

Les métiers de bouches et leur implantation spatiale

Nous regroupons sous ce terme l'ensemble des professions ayant trait à la transformation de la matière première pour en faire des produits consommables. Il s'agit des boulangers, des pâtissiers, des bouchers, des charcutiers, des tripiers, des épiciers, des poissonniers, des cuisiniers et des traiteurs. Grâce au rôle de taille de 1789, il est possible d'appréhender la répartition spatiale de chacun des métiers par rue (Tableau 105).

	Boucher	Boulanger	Charcutier	Cuisinier	Épicier	Pâtissier	Traiteur	Tripier	**Total général**
Bourg Saint-Martin		1				1			2
Faubourg Saint-Lubin		1							1
Grande Rue	1	1		1			1		4
L'Islette (La Madeleine)		1							1
Marché et Poissonnerie	1	1	2						4
Rue Renarderie							1		1
Place de l'abbaye					1	1			2
Porte Saint-Georges		1	1						2
Rue Basse		1							1
Rue de la Grève								1	1
Rue du Change		1				1			2
Rue du Change (La	1	4					2		7
Rue Guesnault	1	3	1		1				6
Rue Poterie (La Madeleine)		3	2			1			6
Rue Saulnerie	1		1			2			4
Saint-Bienheuré		1							1
Total général	**5**	**19**	**7**	**1**	**1**	**6**	**4**	**1**	**45**

Tableau 105 : Répartition par rue des métiers de bouche en 1789 (en gris clair les métiers destinés aux plus riches).

Il y avait à Vendôme, en 1789, cinq bouchers, sept charcutiers et un tripier. Toutes ces activités étaient regroupées, à l'exception du tripier, dans les limites de la ville *intra-muros* et plus précisément autour de la halle aux bouchers établie entre la Grande Rue et la rue Saulnerie et des petites boucheries de la place de La Madeleine. Les 19 boulangers se répartissent de manière plus homogène dans l'espace urbain même si on en retrouve concentrés autour de trois rues : les parties septentrionales des rue du Change et Poterie et la rue Guesnault. Il est intéressant de noter l'absence de poissonniers dans le rôle de taille, ce métier devant être exercé de manière ponctuelle par des individus ayant une autre activité principale. La vente des poissons devait s'effectuer comme au 17e s. dans les étals de la rue de la Poissonnerie. Parmi l'ensemble des métiers de bouche, nous avons défini trois métiers plutôt orientés vers les classes supérieures de la société comme les pâtissiers, les traiteurs ou les cuisiniers. La quasi-totalité de ces métiers se situe dans les espaces centraux de la ville, autour des rues les plus passantes et proches de leur clients.

Les métiers de la sociabilité

Au 18e s. il existait presque autant de boissons que d'endroits pour les consommer. Le rôle de taille indique ainsi la présence à Vendôme à la fin du 18e s. de cabaretiers, chargés de la vente de boissons et de repas, de cafetiers et de limonadiers (Tableau 106).

	Cabaretier	Cafetier	Limonadier	**Total**
Bourg Saint-Martin	1			1
Faubourg Saint-Lubin	4			4
Faubourg Saint-Michel et les Quatre-Huyes	1			1
Rue Renarderie			1	1
L'Islette (La Madeleine)	2			2
Place de l'abbaye	1	1		2
Porte Saint-Georges	1	1		2
Rue au Bled	1	1		2
Rue de la Bretonnerie	1			1
Saint-Bienheuré	3			3
Total	15	3	1	19

Tableau 106 : Les commerces de la sociabilité et leur localisation par rue en 1789.

L'analyse de la répartition spatiale de ces métiers montre que les commerces les plus spécialisés, les moins nombreux, cafetiers et limonadiers, sont installés en centre-ville, le long de l'axe principal de traversée de la ville et proches des résidences des notables, alors que les cabaretiers se répartissent de manière plus homogène sur l'ensemble de la ville et principalement dans ses faubourgs méridionaux, plus proches des populations des campagnes.

Les métiers de l'habillement

Dans la société du paraître qu'est la société d'Ancien Régime, la tenue portée indiquait à la vue de tous le rang social et suivre les modes était un moyen d'affirmer sa richesse. Ainsi, on retrouve dans Vendôme plusieurs métiers liés à l'habillement, certains sont principalement destinés aux riches, d'autres aux plus pauvres. Chapeliers, cottonadiers, couturières, culottiers, perruquiers et tailleurs, plutôt fréquentés par la notabilité, s'implantaient dans la ville *intra-muros* le long des axes de circulation principaux comme pour les métiers de bouche.

	chapelier	cordonnier	cottonnadier	couturière	culottier	fripier	perruquier	tailleur	**Total général**
Arrière Fossés			1						1
Bourg Neuf			1	1					2
Bourg Saint-Martin		3							3
Faubourg Saint-Lubin		3		1			2	1	7
Grande Rue								1	1
Le Château					1				1
L'Islette (La Madeleine)	2	3	3					2	10
Marché et Poissonnerie		4				1		1	6
Place de l'abbaye		1					2	4	7
Porte Saint-Georges		2		1			1	1	5
Rue Basse		2				1	1	1	5
Rue de la Bretonnerie								2	2
Rue de la Grève	1								1
Rue des Béguines (La Madeleine)		3						1	4
Rue du Change		3				1	2	2	8
Rue du Change (La Madeleine)	2	2		2			3	4	13
Rue Guesnault		3				1	2	2	8
Rue Poterie (La Madeleine)		5		1			1	1	8
Rue Saulnerie		1					1		2
Saint-Bienheuré		2	1			1		1	5
Total général	**5**	**37**	**6**	**6**	**1**	**5**	**15**	**24**	**100**

Tableau 107 : Répartition des métiers de l'habillement dans Vendôme à la fin du 18e s.

Les boutiques et maisons

Comme pour les siècles antérieurs, il est possible de reconnaître dans le bâti encore en élévation un certain nombre d'édifices ayant pu accueillir ces activités commerciales et de production. Édifiées en bois, ces constructions s'ajoutent à celles déjà présentes au siècle précédent et utilisées comme tels. Les distributions ne changent pas, seule l'architecture évolue. Si le 17e s. était le siècle du toit en pavillon, le 18e s. est celui du toit à la Lescot qui est utilisé dans les nouvelles constructions mais aussi dans les constructions plus anciennes. Les alignements de rues du 18e s. favorisent l'utilisation de ce type de toit en permettant de rattraper à partir du toit ancien l'alignement de la rue sans avoir à reconstruire l'ensemble de la toiture.

Figure 190 : Exemples de boutiques reconstruites au 18e s. avec un toit à la Lescot.

Figure 191 : Exemples de boutiques ayant été frappées d'alignement, où l'on observe les ruptures dans les pentes des toits.

Les marchés

Les marchés continuent à se tenir sur les places qui semblent être spécialisées dans la vente des poissons ou dans celle des légumes.

Les activités développées et leur localisation

Comme pour les siècles précédents, les activités développées de Vendôme restent les mêmes : c'est un centre du commerce local où s'échangent principalement des produits agricoles ; son emplacement sur l'itinéraire Paris-Tours lui vaut d'être une ville d'étape dans laquelle les voyageurs s'arrêtent d'autant plus qu'ils peuvent aller prier la sainte Larme dont le culte reste très vivant encore durant le 18^{e} s. malgré le débat sur son authenticité à la fin du siècle précédent. Les productions majeures restent le cuir, les gants et le textile, même si elles se trouvent très diminuées du fait de la concurrence extérieure.

Un lieu central du commerce agricole

Vendôme continue d'être le centre d'un commerce régional par le maintien de plusieurs foires. M. de Bouville, l'intendant d'Orléans, fait état en 1728 de "*six foires peu considérables dans cette élection*"[1202] Le rayon desservi par ces foires n'est pas connu mais devait être relativement restreint, peut-être à l'échelle des élections voisines. Mais quels étaient les produits échangés ?

Les produits échangés sur les foires

Les productions vendômoises qui s'exportent à l'extérieur de l'élection portent essentiellement sur les produits agricoles issus de la viticulture, de la céréaliculture ou de l'élevage. Bien évidemment, l'ensemble de ces produits provient des campagnes vendômoises

[1202] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 33.

mais une infime partie de la production provient du territoire de Vendôme, qui est surtout le lieu de vente de ces produits.

La production vinicole vendômoise n'est connue qu'à travers ce qu'en écrit l'intendant[1203]. Le vin produit en Vendômois est de *"faible qualité"* et la moitié se vend dans *"le Perche, le Maine et la Basse Normandie"*, les pays à pommes et à cidre. La production est importante puisqu'elle atteint en 1728 *"60 mil pièces"* soit environ 13 680 000 litres[1204]et ne trouve pas toujours acheteur. De ce fait, quand on n'en a pas le débit, on est obligé de la faire brûler *"afin d'en faire de l'eau de vie"*. Une simple observation de l'occupation du sol en 1811 permet de mesurer l'importance de cette culture à Vendôme, dans la mesure où l'ensemble des coteaux septentrionaux et méridionaux était recouvert de vignes soit 12% de l'espace communal. En 1789, cette production occupait 150 personnes habitant principalement dans les hameaux du Temple, de la Garde et de Courtiras ; une vingtaine habitait dans les faubourgs de la ville, principalement les faubourgs méridionaux de Saint-Lubin et de Saint-Bienheuré.

À côté du vin, le blé constitue l'autre production agricole importante puisque dans les bonnes années, observe en 1698 l'intendant d'Orléans, les blés qui restent sont conduits par terre dans les marchés de Touraine, Blois, Oucques et Herbault[1205]. Le même constat de surproduction se retrouve trente ans plus tard dans un rapport de l'intendant dans lequel l'élection de Vendôme concentre une importante quantité de grains produite dans la région dans la mesure où cette élection est, avec celle de Chartres, la plus productrice de la généralité (16 000 muids en 1728 de céréales en tout genre, loin derrière le pays chartrain et ses 266 000 muids). Dans ce même rapport, l'intendant M. de Bouville indique que la récolte de cette région est *"généralement plus que suffisante d'un tiers pour la subsistance des habitants"*[1206]. Vendôme devait d'après ce rapport être le lieu de stockage et de vente d'un tiers de la production vendômoise or, la ville comme toutes celles de la Généralité, ne renfermait, aux dires de l'intendant, aucun *"grenier commode"* pour faire des magasins et entreposer les récoltes. Les grains étaient conservés chez les particuliers, les bourgeois un peu aisés ainsi que par les communautés religieuses qui renfermaient dans leurs greniers *"ordinairement des grains pour les deux années qu'elles tirent de leurs fermes"*[1207]. Cette extrême division de la propriété des grains pose un problème majeur pour l'intendant qui devait lutter contre les disettes et la spéculation. En effet, tout ce *"commerce du bled est comme à Blois et à un degré moindre à Châteaudun aux mains des marchands Orléanais"* qui peuvent ainsi facilement spéculer sur les prix de vente[1208]. Afin de remédier à ce problème, l'intendant propose de créer *"six gros magasins dans les villes d'Orléans, Chartres, Vendôme, Blois, Montargis et Gien afin qu'Orléans est au centre et les cinq autres en sont éloignés*

[1203] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 50.
[1204] Le chiffre est obtenu sur la base de 228 litres par pièce.
[1205] BMO/Ms/602 : 40.
[1206] BMO/Ms/602 : 13.
[1207] BMO/Ms/602 : 22-26.
[1208] BMO/Ms/602 : 24.

chacune de 15 lieues" : le commerce en serait facilité, la disette diminuée et la spéculation limitée !

Comme pour la vigne, une importante partie du territoire vendômois est utilisée à des fins de culture de céréales. Le rôle de taille de 1789 indique sur le territoire vendômois l'existence de seize laboureurs qui s'inscrivent selon Daniel Viau parmi les plus grosses fortunes de la ville. Le blé stocké à Vendôme pouvait facilement être transformé en farine par les nombreux moulins à céréales encore en activité au 18e s.

Le bétail est beaucoup moins bien documenté par les intendants puisque moins stratégique que les grains. Néanmoins, Jean Vassort note que la production vendômoise ne suffit pas à la consommation des habitants qui doivent faire venir de la viande de l'ouest (VASSORT 1995 : 94).

Les foires dans le temps et dans l'espace

Sur ces trois produits, deux seulement sont échangés sur les foires et les marchés : les grains et le bétail. Certains secteurs disposent d'une organisation commerciale spécifique, tels que le commerce du vin dont *"les transactions sur le vin se font aux caves et dans les villages. Elles ne se font pas aux foires et aux marchés urbains*[1209]*"*. Concernant les foires, comme le notait Pierre Bordier[1210] dans son journal, Vendôme accueillait une foire aux vaches, une foire aux chevaux, une foire aux ânes, un marché au beurre et autres denrées et enfin un marché aux grains[1211]. Il ressort de ces appellations une distinction entre les foires et les marchés fondée sur le constat que *"la vente du bétail n'a lieu* […] *que les jours de foire et non les jours de marché*[1212]*"*. Le tableau suivant (Tableau 108), synthétise à partir du *Calendrier historique de l'Orléanais*[1213] pour l'année 1767 et d'un texte de 1795[1214], la date et la durée de ces foires. Depuis le 15e s., date des précédentes mentions de ces foires, quatre foires ont disparu : il s'agit de celles de la Saint-André, de l'Hôtel-Dieu, de l'Épau et de la Saint-Bienheuré.

Nom de la Foire	Calendrier de 1767	Rapport de 1795	Durée (en jours)	Précision
Chandeleur (3 février)	X	X	9	
Saint-Lazare (Vendredi avant la	X	X	1	
Saint-Georges (23 avril)	X	X	1	
Trinité (Samedi avant le dimanche de la Trinité)	X	X	1	
Saint-Martin d'été (4 juillet)		X	9	1 jour pour le bétail et 8 pour les boutiques et marchands-colporteurs
Saint-Michel (29 septembre)		X	1	
Saint-Martin d'hiver (11 novembre)	X	X	9	

Tableau 108 : Synthèse des foires encore présentes à Vendôme au 18e s.

[1209] VASSORT 1995 : 90
[1210] Pierre Bordier était un riche laboureur de Beauce qui fréquentait entre autre le marchés de Vendôme.
[1211] VASSORT 1995 : 92
[1212] ADLEC/L/1730 (subsistances, district de Vendôme), an III.
[1213] BMO/*Calendrier historique de l'Orléanais* pour l'année 1767.
[1214] ADLEC/L/1730.

La localisation de ces foires apparaît plus problématique. Toutes ne sont pas documentées et certaines ont pu changer d'emplacement : les registres de délibération sont les seuls documents renseignant sur ces localisations. Si les lieux de marchés ne semblent pas avoir changé (les mêmes depuis le 13e s., dans la partie méridionale de la ville *intra-muros*), les foires aux bestiaux ont quant à elles été déplacées vers le nord de l'agglomération en deux étapes successives. En effet durant les 15e et 16e s. le *"marché aux bestes"* était établi sur l'actuelle place du marché. Aune date inconnue, mais entre la fin du 16e s. et le 17e s., ce type de foire fut déplacé sur le parvis de la Madeleine et dans les rues adjacentes. Enfin, en 1776, la municipalité exige que les foires aux bestiaux aient lieu dans les faubourgs *"tant parce que l'embarras qu'elles causent dans ses emplacements ordinaires nuit au passage d'une rue à l'autre que parce qu'il est aussy indécent ... que les bestiaux environnent les églises paroissiales, ce qui est à constater par les plaintes réitérées des curés des obstacles qui se trouvent lesdits jours à l'entrée de leurs églises et de l'interruption que cause le bruit à la célébration de l'hostie divin"* aussi *"la foire aux vaches qui se tient ordinairement dans le carrefour de la Madeleine et rues adjacentes se tiendra à l'avenir dans le faubourg des Quatres Huis depuis la porte Saint-Michel"* et la foire aux moutons *"sur le quai entre les portes Saint-Michel et Chartraine".* La municipalité précise aussi que ces foires pourront s'étendre dans les rues septentrionales du Mail mais qu'elles *" ne pourront outrepasser les ruelles du Calvaire et du Grand Cimetière"*[1215].

Vendôme comme lieu de pèlerinage

Malgré la controverse au sujet de la sainte Larme qui éclate à la fin du 17e s., son culte reste important surtout dans les milieux populaires. L'abbaye reste donc un pôle d'attraction religieux et économique où les boutiques de la porte voûtée continuent de se louer au prix fort tout au long du siècle (Tableau 109). La famille Gorron semble s'être spécialisée dans le commerce des souvenirs de pèlerinage comme l'atteste la succession des baux entre 1700 et 1780.

Date	Preneurs	Prix	Edifices occupés	Référence
1700	Pierre Gorron	60 livres	Les quatre boutiques et le droit de vendre	ADLEC/21H38/9
1727	Louis Gorron	50 livres	Une petite boutique dans la cour joignant à la maison du portier	ADLEC/21H38/10
1750	Louis Gorron	98 livres	Quatre boutiques	ADLEC/21H38/11
1780	Pierre Gorron	200 livres	Logement sous la porte voûtée, deux boutiques.	ADLEC/21H38/12

Tableau 109 : Baux du droit de vendre dans les boutiques de la porte voûtée.

[1215] AMV/BB/18 : 34-35.

Vendôme comme ville-étape

En plus des marchands venus vendre épisodiquement leur production à Vendôme lors des foires et des pèlerins venus rendre un culte à la sainte Larme, les Vendômois devaient être en mesure d'offrir des lieux d'accueil pour les voyageurs au long cours. En effet, la ville est établie sur la voie Paris-Bordeaux : un nombre important de voyageurs devaient faire étape à Vendôme. Une véritable économie du voyage s'est donc développée, dont l'élément de base est l'auberge ou l'hôtellerie. Le tableau suivant présente l'ensemble des établissements mentionnés dans les différents textes (Tableau 110).

Localisation	N°	Nom	Première mention – dernière mention	Référence
Faubourg Saint-Bienheuré	1	Auberge des Quatre-Vents	1514-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 49
Faubourg Saint-Lubin	3	Auberge du Grand Saint-Jacques	16e s.-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 49
	4	Auberge du Croissant	1583-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 49
Faubourg Chartrain	10	Auberge du Plat d'Estain		MARTELLIERE 1912-1913 : 49
Faubourg Saint-Michel	13	Auberge de la Croix d'Or		MARTELLIERE 1912-1913 : 49
Ville *intra-muros*	17	Hôtellerie des Trois Rois	15e-1811	MARTELLIERE 1912-1913 : 288
	21	Auberge de l'Estoile	1608-1734	MARTELLIERE 1912-1913 : 207
	22	Hostellerie du Cerf	14e- 1811	ADLEC/233

Tableau 110 : Ensemble des auberges et hôtelleries mentionnées au 18e s.

Par rapport au siècle précédent, le nombre d'établissements d'accueil tend à diminuer, le rôle de taille de 1789, ne mentionnant plus que l'existence de sept établissements, dont deux seulement *intra-muros* au bourg Saint-Martin et dans la Grande rue, respectivement l'hôtellerie des Trois Rois et celle du Cerf.

	Auberge	Hôtellerie	Total général
Bourg Saint-Martin		1	1
Faubourg Saint-Lubin	1	1	2
Faubourg Saint-Michel et les Quatre-Huyes		1	1
Grande Rue		1	1
L'Islette (La Madeleine)		1	1
Saint-Bienheuré		1	1
Total	1	6	7

Tableau 111 : Localisation des établissements d'accueil en 1789.

Cette forte baisse de nombre d'auberges s'explique peut-être par les progrès des transports, au moins sur les routes royales : la distance parcourue en une journée augmentant, l'arrêt dans certaines villes ne devenait plus obligatoire. C'est ainsi que l'on peut expliquer la disparition de l'auberge de l'Étoile, place du Marché, vers 1730. L'équipement hôtelier de la fin du 18e s. est l'équipement minimum de la ville, la planhe 74 le montre bien : en plus des deux hôtelleries de centre-ville, chaque faubourg ne conservait qu'une auberge à l'exception du faubourg Saint-Lubin qui en possédait deux permettant l'accueil des voyageurs arrivant le soir lorsque les portes de ville étaient fermées.

Les activités de transformation

Les activités de transformation ou de fabrication de produits manufacturés sont l'autre source de richesse des Vendômois. Ces activités se concentrent essentiellement sur deux productions principales : les gants et les draps même si les anciennes productions déjà présentes aux 15e et 16e s. perdurent à l'instar de la fabrication du cuir.

Les métiers de production du cuir : de l'essor au déclin

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que la production du cuir relevait de plusieurs techniques en fonction des types de cuir traités et des produits désirés. En plus des tanneurs, corroyeurs, mégissiers et pelletiers déjà présents aux siècles précédents, un nouveau métier apparaît, celui du chamoiseur. Reprenons chacune des professions et essayons de mesurer l'importance qu'elle occupe dans la société vendômoise ainsi que les implications spatiales qui en résultent. Le tableau suivant dresse à partir des registres paroissiaux par période de 25 ans le nombre de personnages rattachés à l'un ou l'autre des métiers ainsi que leur statut (Tableau 112). Les chiffres obtenus ont permis de proposer le graphique (Figure 192) représentant, sur la période que couvre ce chapitre, l'évolution du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches d'activité. On observe une baisse générale des effectifs à l'exception du secteur de la tannerie.

	Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Tanneur	Marchand-Tanneur	N	13	10	11	17	14	12	16	10	8	5
	Maître-Tanneur	N	2	1	3	3	1	0	3	0	1	0
	Tanneur	N	6	4	8	6	10	4	12	16	26	17
	Total	N	21	15	22	26	25	16	31	26	35	22
Corroyeur	Marchand-Corroyeur	N	0	0	0	2	1	1	2	0	1	0
	Maître-Corroyeur	N	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	Corroyeur	1	0	0	4	2	2	8	7	4	2	0
	Total	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
Mégissier	Marchand-Mégissier	N	N	5	4	2	7	2	0	1	2	0
	Maître-Mégissier	N	N	3	1	0	2	2	0	0	0	0
	Mégissier	N	N	5	13	1	11	9	4	4	0	4
	Total	N	N	13	18	3	20	13	4	5	2	4
Chamoiseur	Marchand-	0	0	0	0	0	0	1	4	0	2	1
	Maître-Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chamoiseur	0	0	0	0	0	0	0	3	1	6	2
	Total	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
Pelletier	Marchand-Pelletier	0	0	0	1	2	2	1	0	0	0	0
	Maître-Pelletier	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Pelletier	1	0	0	0	0	0	0		1	0	0
	Total	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
Récapitulatif	Tanneurs	N	21	15	22	26	25	16	31		35	22
	Corroyeurs	1	0	0	4	5	3	9	9	4	3	0
	Mégissiers	N	N	13	18	3	20	13	4	5	2	4
	Chamoiseurs	0	0	0	0	0	0	1	4	1	8	3
	Pelletiers	1	0	0	2	2	2	1	0	1	0	0
	Total	2	21	28	46	36	50	40	48	37	48	29

Tableau 112 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans la production de cuir.

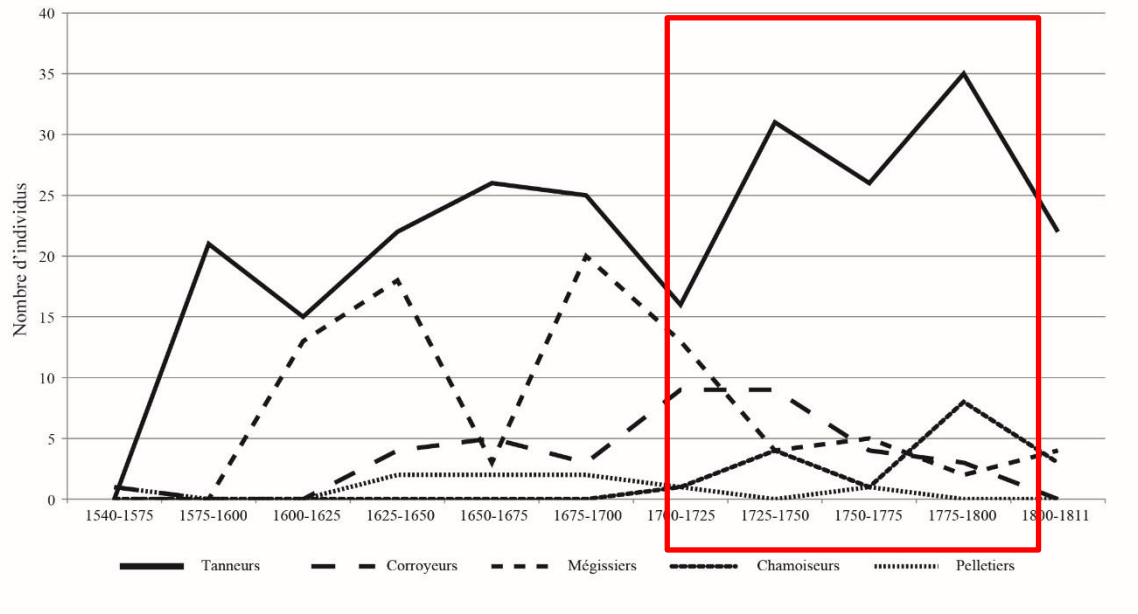

Figure 192 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacune des branches productrices de cuir.

La tannerie, une activité en déclin au 18e s. ?

Jusqu'à présent, l'historiographie locale n'entrevoyait l'histoire de la tannerie vendômoise qu'à travers les rapports de l'intendant d'Orléans ou les écrits des érudits de la fin du 18e s. et du 19e s. (SIMON 1834c, TREMAULT 1904). Selon ces auteurs, repris par Jean Vassort, cette industrie aurait été mise à mal par le sac d'Henri IV de 1589 qui aurait fait fuir de nombreux tanneurs vers Château-Renault dont la fortune remonterait à cette époque (VASSORT 1995 : 77). S'il est vrai que Château-Renaud connaît une croissance très rapide de la production de cuir aux 17e et 18e s. pour atteindre son apogée au 19e s., la fuite des tanneurs vendômois reste une pure hypothèse en l'état des connaissances. Les données issues de l'analyse des registres paroissiaux, présentées dans le graphique suivant (Figure 193), sont en contradiction avec cette tradition historiographique dans la mesure où le nombre de maîtres tanneurs (variant de 1 à 3) et de tanneurs (une petite dizaine) reste relativement stable entre le 17e et le début du 18e s. Un premier déclin apparaît dans le premier quart du 18e s. où les registres montrent l'absence de maître-tanneur et la présence de seulement quatre ouvriers tanneurs. Cette situation doit certainement être rapprochée du rapport de l'intendant de 1730 qui indique qu'il n'y a plus que *"quatre maitres tanneurs et quatre ouvriers à Vendosme*[1216]*"* et travaillant exclusivement la peau de mouton pour une production d'environ 38 400 peaux annuelles. La seconde moitié du 18e s. se caractérise quant à elle par une forte augmentation du nombre de simples tanneurs travaillant pour un nombre très réduit de maîtres mais c'est surtout la baisse du nombre de marchands-tanneurs qui caractérise cette période et qui se traduit inévitablement par une diminution du commerce.

[1216] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 40.

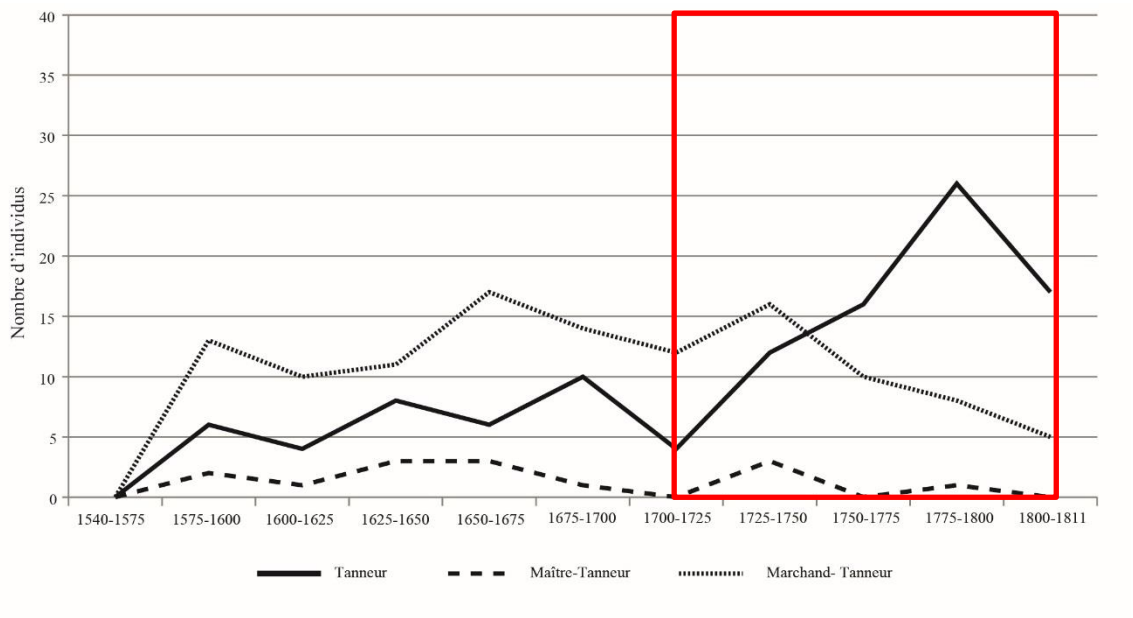

Figure 193 : Évolution du nombre d'individus selon leur statut travaillant dans le domaine de la tannerie.

Cette chute de l'économie se fonde sur les documents fournis par l'intendant d'Orléans. La réalité économique est très difficile à appréhender même aujourd'hui, où les chiffres sont omniprésents. Il faut distinguer l'économie locale de l'économie au long cours, les deux étant inévitablement liées mais pas soumises aux mêmes contraintes, n'évoluant pas sur les mêmes échelles spatiales et temporelles et n'intéressant pas les mêmes populations. Néanmoins, ce phénomène apparaît comme général pour l'ensemble de la tannerie régionale et nationale, qui, soumise à une fiscalité excessive et à la concurrence anglaise, semble stagner et même diminuer de moitié comme dans la généralité de Tours où trois villes Angers, Amboise et Château-Renault, voient leur production diminuer de moitié entre 1759 et 1788 (MALVEAU 1999 : 6). Si le commerce baisse, le nombre d'ouvriers dans ce secteur continue d'être important et augmente même alors que le nombre de marchands diminue des deux tiers : y aurait-il un phénomène de concentration de la production dans les mains de quelques marchands ?

Les corroyeurs, mégissiers et pelletiers : entre maintien et déclin

Les corroyeurs, mégissiers et pelletiers connaissent un déclin durant le 18^{e} s., le nombre de personnes employés dans chacun de ces secteurs ne cessant de diminuer à l'inverse des chamoiseurs qui arrivent à sortir de cette tendance lourde.

Les chamoiseurs

Le chamoisage est une technique de tannage utilisant la graisse comme élément tannant. Souvent associé à l'activité des mégissiers, le chamoiseur produit une peau souple et veloutée propre à l'usage corporel, en mettant en œuvre les mêmes opérations que la mégisserie jusqu'à l'étape de gonflement où les peaux sont étendues et enduites avec de l'huile puis frappées avec un fouloir pour y faire pénétrer la matière grasse. Le principal consommateur de ce type de peaux est l'armée et plus précisément la cavalerie qui les utilise dans ces uniformes (culotte, gants…). Cette activité n'apparaît à Vendôme qu'au 18^{e} s. pour

atteindre son apogée à la fin de ce siècle avec six chamoiseurs et deux marchands (Tableau 112) : cette embellie de la production serait-elle liée à la présence de cavaliers à Vendôme ?

L'industrie de la ganterie vendômoise au 18e s. : le déclin

Comme pour le siècle précédent, le tableau de l'évolution du nombre de personnes travaillant dans la ganterie selon leur statut par tranche de 25 ans entre 1540 et 1811 (Tableau 113) a permis de dresser les courbes présentées dans la Figure 194 : Courbe du nombre de marchands, maîtres et ouvriers vivants de la ganterie. Figure 194.

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Marchand-Gantier	0	6	10	19	54	56	65	80	45	36	4
Maître-Gantier	0	0	17	71	58	70	48	26	20	5	ND
Gantier	4	8	28	45	59	74	235	218	151	86	34
Ratio gantier/ maître gantier	0	0	0,6	1,6	0,98	1,1	4,9	8,38	7,55	17,2	ND
Total de travailleur	4	14	55	137	171	200	347	324	216	127	38
Population estimée (à raison de 4,5 personnes par feu)	18	63	247	616	769	900	1561	1458	972	571	171
Population estimée[1217]	ND	ND	ND	ND	ND	5625	5661	ND	6791	6226	7128
Part dans la population totale (en %)	ND	ND	ND	ND	ND	16	27,57	ND	14,3	9,2	2,4

Tableau 113 : Evolution du nombre d'individus travaillant dans le secteur de la ganterie.

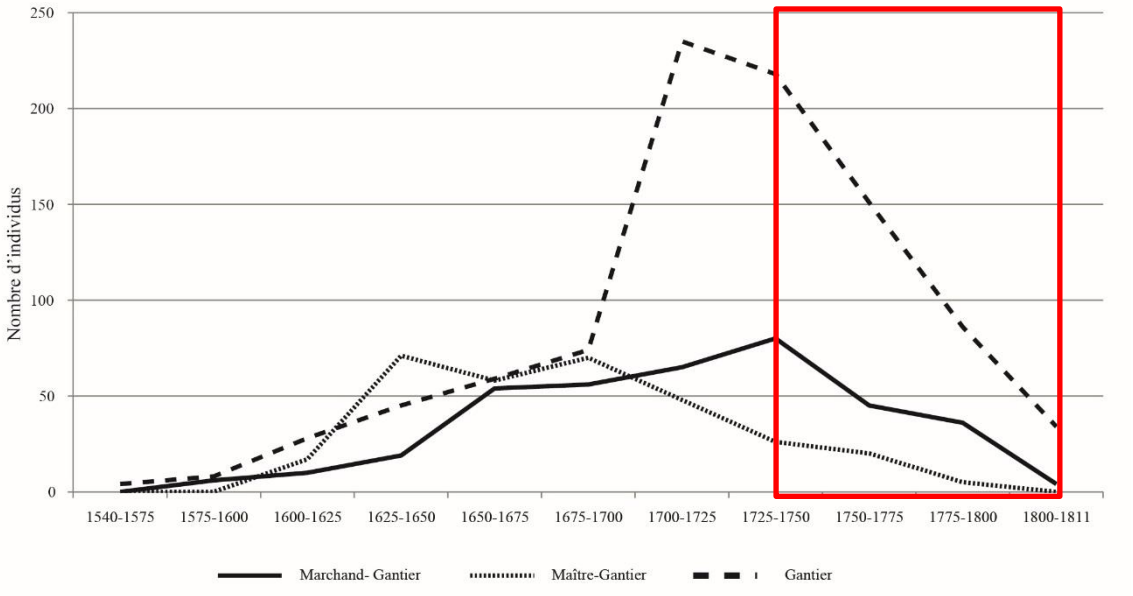

Figure 194 : Courbe du nombre de marchands, maîtres et ouvriers vivants de la ganterie.

[1217] Les chiffres sont obtenus d'une part par le nombre de personnes travaillant dans la ganterie multiplié par 4,5 et d'autre part par le nombre de feu présents à Vendôme aux différentes pour lesquelles nous disposons de chiffres (Tableau 102).

L'analyse des deux documents précédents montre une diminution rapide et continue du nombre de gantiers, maîtres-gantiers et marchands, qui passe ainsi de 347 au tout début du 18e s. à seulement 38 vers 1811, soit une diminution de près de 90% en moins d'un siècle, de quoi plonger l'économie vendômoise dans une crise qu'elle aura du mal à surmonter. Cette période de dépression de l'activité est confirmée par plusieurs documents dont certains expliquent les raisons de cette situation.

Le mémoire de l'inspecteur des manufactures Tribert en 1790 indique que *"Le commerce de la ganterie est diminué environ de moitié depuis vingt ans face à l'établissement d'autres fabriques de gants dans le royaume et l'accroissement qu'ont provoqué celles de Grenoble "*[1218]. La première conséquence de cette chute du commerce fut l'augmentation du nombre de mendiants. Le rapport sur la mendicité de la même année fait le lien entre diminution de la production de gants et mendicité :"*Les différentes manufactures qui existaient autrefois dans cette ville produisaient l'aisance et les commodités de la vie ; depuis plusieurs années, elles se trouvent absolument anéanties"* [1219].

Comment expliquer cette diminution de l'activité ? L'intendant Tribert donne trois explications à la diminution du commerce et de la production de gants :

- des faiblesses techniques (les gants vendômois étaient mal cousus et surtout se tâchaient facilement par suite du manque de fixateur) ;
- une exportation plus facile des peaux mégissées, ce qui a pour conséquence de diminuer l'offre locale et donc de faire augmenter les prix ;
- la concurrence des gants anglais et de Grenoble.

Malgré cette situation économique, à la fin du 18e s., l'intendant d'Orléans observe que *"la ganterie se doit considérer comme le principal trafic de cette élection [Vendôme], les cuirs qu'on y emploie se tirent du Poitou et de Saintonge, et les ouvrages sont envoyés à Paris par les messagers et par les coches"*. Il reste donc quelques gantiers à Vendôme qui résident principalement, selon le rôle de taille de 1789[1220], dans trois zones. La première, regroupant près de 50% des gantiers, est établie autour de la rue du Change dans sa partie septentrionale, de la rue des Béguines, de la rue Saint-Jacques et de l'Islette hors les murs, autrement dit dans le secteur certainement le plus actif de la ville en cette fin du 18e s. Une deuxième, plus lâche, est située au centre de la paroisse Saint-Martin autour des rues Guesnault et aux Blés regroupant 25% des gantiers actifs. Enfin une troisième, rassemblant elle aussi 25% des gantiers, est située autour des faubourgs de la Grève et de Saint-Bienheuré. L'analyse du montant de la taille payé montre une disparité économique : les riches gantiers payant plus de 10 livres sont établis dans les deux derniers regroupements définis, alors que le premier, autour de la rue du Change, rassemble essentiellement des gantiers pauvres payant moins de 10 livres et le plus souvent seulement une. Les gantiers ne sont pas les seuls à s'appauvrir, l'industrie textile est l'autre grande perdante du 18e s.

[1218] ADLEC/L/434.
[1219] ADLEC/L/417.
[1220] ADLEC/C/25 élection de Vendôme.

Les activités textiles : Tisserands, Drapiers, Étaminiers et Teinturiers

Dans le chapitre précédent, nous avions observé l'importance du textile dans la production économique vendômoise sans pouvoir en mesurer réellement l'étendue. Rappelons que sous cette étiquette d'artisanat textile sont rassemblées des activités travaillant des fibres végétales ou animales et produisant des tissus utilisés à localement ou exportés.

Date	1540-1575	1575-1600	1600-1625	1625-1650	1650-1675	1675-1700	1700-1725	1725-1750	1750-1775	1775-1800	1800-1811
Tisserand /Tixier	0	0	0	0	0	9	47	86	79	79	28
Drapier	ND	13	17	50	36	82	92	65	46	18	5
Étaminier	ND	1	0	0	0	3	12	0	0	0	0
Teinturier	0	1	4	2	0	3	4	6	4	4	0
Total	ND	15	21	52	36	97	155	157	129	101	33

Tableau 114 : Évolution du nombre d'individus travaillant dans chacun des secteurs de l'industrie textile.

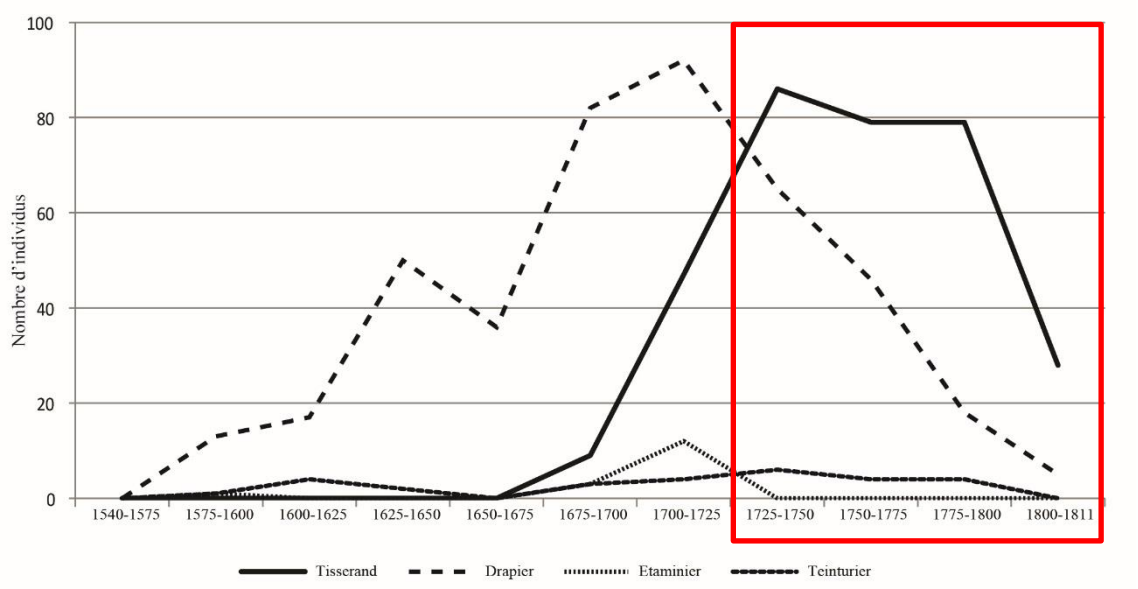

Figure 195 : Courbes du nombre de personnes travaillant dans chacun des secteurs de l'industrie textile.

L'analyse des deux documents ci-dessus montre une forte baisse du nombre de personnes travaillant dans la draperie alors que le nombre de tisserands augmente sensiblement à la même période. Les drapiers se seraient-ils reconvertis en tisserands ? Après tout seule la fibre change, les métiers à tisser restent les mêmes. L'importation de laine rendue plus complexe par la situation politique pourrait-elle expliquer cette reconversion économique ?

Ces chiffres entrent en contradiction avec les rapports de l'Intendant qui ne mentionne en 1715 que deux métiers alors que la ville en aurait possédé 60 quelques décennies plus tôt. Il indique également que cette diminution est certainement due au fait que "*les ouvriers ne furent pas fidèles à la largeur des étoffes obligeant les marchands à se pourvoir à Dreux à cause de la bonne qualité des marchandises".* En 1728, l'inspecteur des manufactures n'en dénombre aucun et vers 1730 il indique que cette ville ne doit plus être *"regardée comme lieu de fabrique*[1221]*"* (CHATAGNER 1961 : 71). Le rôle de taille de 1789 signale néanmoins l'existence de quatre drapiers vivant dans la ville *intra-muros* et de dix tisserands travaillant dans les faubourgs et principalement dans celui de Saint-Bienheuré. Les drapiers certainement plus riches résidaient à l'intérieur de l'enceinte alors que les tisserands moins fortunés demeuraient là où les terrains étaient les moins chers, c'est-à-dire dans les faubourgs.

	Drapier	Tisserand	Total
Bourg Saint-Martin	1		1
Rue du Change	2		2
Rue Poterie (La Madeleine)	1		1
L'Islette (La Madeleine)		1	1
Faubourg Saint-Lubin		1	1
Saint-Bienheuré		7	7
Pont Parrain		1	1
Total	4	10	14

Tableau 115 : Lieux de résidence des drapiers et tisserands en 1789.

Dans son rapport de 1715, l'Intendant relate l'existence d'une industrie de l'étamine qui fut florissante mais qui est réduite à rien à cette date. Le tableau précédent (Tableau 114) montre qu'une petite industrie de l'étamine était présente à Vendôme au début du 18^{e} s. mais qu'elle n'existe plus après 1725.

7.3.3 Les pauvres dans la société et l'espace vendômois (Planche 75)

La déprise économique de la fin du 17^{e} s. eut deux conséquences, d'une part un départ important de populations de Vendôme comme tendrait à le prouver une lettre de 1689 indiquant que la ville est *"toute pauvre et toute diminuée qu'elle est d'habitants*[1222]*",* et d'autre part une hausse du nombre de chômeurs, même si le concept n'existait pas à l'époque ; une population d'inactifs qui commença à poser un certain nombre de problèmes aux notables, à la municipalité et à toutes les institutions chargées de leur assistance. Afin de régler le problème des *"faux pauvres"*, la municipalité mena deux politiques parallèles, une d'urgence par la distribution de pain et l'autre à plus long terme en essayant de constituer une institution

[1221] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 50.

[1222] AMV/BB/20 : Une lettre du 24 mars 1689 destiné aux maires, échevins et habitants de Vendôme stipule que la ville de Vendôme s'est en partie vidée de ces habitants :*"Ce sont aujourd'hui d'autres témoignages d'affections qu'il s'agit de donner à Sa Majesté, et quand l'Europe quasi entière, jalouse des conquêtes de notre invincible monarque, se déclare contre nous, je suis persuadé que la ville de Vendôme, patrimoine de la maison de Bourbon et dépositaire des restes de plusieurs de ses princes, ne pourra s'empêcher, toute pauvre et toute diminuée qu'elle est d'habitant et de facultez, d'offrir, ainsi que la plupart des villes de France quelque gage de son amour pour la patrie et pour l'affermissement de cette supériorité que la valeur et la sagesse du roi nous ont acquise sur les autres nations".*

capable de nourrir mais aussi de faire travailler les pauvres. Bien que plusieurs noms soient connus, bureau des pauvres, bureau de la charité ou hôpital général, le but était le même : le renfermement des indigents. Nous devons à Auguste de Trémault une synthèse sur l'assistance publique à Vendôme. Plusieurs développements seront repris et amendés dans les paragraphes suivants par les dépouillements des registres de délibération de la ville (TREMAULT 1904 : 79-97).

Le problème de plus en plus pressant des "faux pauvres" lors des distributions de pain

Les *"faux pauvres",* autrement dit ceux en capacité de travailler, voient leur nombre augmenter de manière significative durant le 18e s. Représentant environ 10% de la population à la fin du 18e s., ils sont considérés dans un rapport de 1788 comme des paresseux vivant aux crochets des aumônes. L'objectif des notables est de réduire de manière importante la mendicité et d'*"anéantir cette inertie et cette paresse qui règnent depuis si longtemps dans cette province"*[1223]. Le même rapport avance des explications quant à cette augmentation du nombre de pauvres. Elle résulterait de la disparition des manufactures de la ville *: "Vous aviez autrefois, des manufactures de gros draps, celle de Meslai sont connues dans tout le royaume. Vos tanneries ont été florissantes, votre ganterie se soutient encore, vos broderies ont fait pendant longtemps l'admiration de toute la France. Nous habitons un climat heureux et fertile. Nous touchons à la capitale, et bientôt nous allons franchir les obstacles qui nous séparent des villes de Tours, Blois et Orléans. Bientôt nous serons associés à leur commerce, et nous pourrons partager leur fortune et leur bonheur. Surtout, Messieurs, écartons les vagabonds et les paresseux, qui sûrs de trouver parmi nous une subsistance aisée, viennent en foule pour y prendre leur domicile et y propager leurs vices..."*

Ces personnes qui ne trouvent pas de travail à Vendôme assistent aux différentes aumônes générales de la ville. Cet afflux important de population, jamais connu par les institutions donatrices, pose de réels problèmes de distribution tant dans la quantité que dans l'organisation. Ainsi en 1713, les Bénédictins n'arrivent plus à fournir la quantité de blé nécessaire. Cette année-là, le nombre de pauvres ayant augmenté, *"ladite quantité de blé"* ne peut *"suffire à un nombre infini de vagabonds, de pauvres étrangers, de faux pauvres, enfants, servantes des bourgeois et marchands, de libertins qui se mêlent aux vrais pauvres de cette ville pour avoir part à un pain qui appartient qu'à ceux-ci pour vendre ledit pain et en faire un emploi contraire à sa destination"* d'autant plus que la ville voit arriver une quantité considérable de pauvres qui fait augmenter leur nombre *"à 5000 personnes à chaque jour d'annonce générale".* Face à cette population très importante, il est impossible pour les religieux de posséder *"la quantité de blé du pain à cuit suffisant.",* poussant les pauvres *"à des séditions très dangereuses"*[1224]. À la suite de cette affaire les Bénédictins désirèrent qu'un rôle des *"vrais pauvres"* des quatre paroisses de la ville soit dressé pour servir à la distribution du pain. La municipalité demanda alors aux religieux de lui fournir les titres de fondation de ces aumônes. Ces derniers ne les fournirent jamais et les Bénédictins restèrent dépositaires de

[1223] AMV/BB/20 : 51.
[1224] AMV/BB/6 : 46.

l'aumône générale sans modification[1225]. Il est intéressant de noter que ces aumônes s'effectuent pendant l'hiver et au début du printemps, soit la période de soudure pour les travailleurs saisonniers.

Parallèlement à l'aumône générale, des distributions de pain avaient lieu dans la chapelle du Grand Cimetière. En 1760, une de ces distributions se termina en révolte et provoqua d'importants dégâts. En effet, l'usage était de faire entrer les pauvres en partie dans l'enclos cimétérial puis de fermer la porte, ceux restant dehors étant exclus de la distribution. Cette année-là, les exclus se révoltèrent et essayèrent d'ouvrir la porte de force et d'escalader les murs. À la suite de cet incident, la municipalité fut contrainte d'organiser ces dons dans les églises paroissiales de la ville dans le but de diviser la foule et ainsi diminuer les risques de soulèvement[1226]. Le décompte par paroisse des *"vrais pauvres"* qui fut constitué montre que plus de la moitié était domiciliée dans la paroisse de La Madeleine, qui comprenait tous les faubourgs septentrionaux alors en plein essor.

Paroisse	Nombre de pauvres	Pourcentage
Saint-Martin	200	17
La Madeleine	700	55
Saint-Lubin	178	14
Saint-Bienheuré	192	14
Total	1270	100

Tableau 116 : Nombre de *"vrais pauvres"* par paroisse en 1769.

Le bureau des pauvres

Un siècle après la tentative de création d'un premier bureau des pauvres, en 1769, un second est réorganisé et réunit à sa tête les principaux magistrats vendômois : le lieutenant général, le procureur du roi, le maire, les quatre curés, six commissaires nommés au scrutin par des députés de l'assemblée générale et représentant les quatre paroisses de la ville[1227]. Sur sa demande, le gouverneur de la ville, M. de Rochambeau, nouvellement élu, voulut siéger. On lui adjoignit le prieur des Bénédictins et le supérieur de l'Oratoire pour leur prise de participation à l'aumône. Il avait pour objectif non pas l'extinction de la mendicité mais seulement de secourir les indigents. Les textes ne mentionnent pas le lieu d'installation de cet établissement mais sa localisation dans l'ancien hôtel-Dieu est plus que probable dans la mesure où de nouveaux bâtiments commencent à être édifiés. Les revenus restent insuffisants face au nombre de plus en plus important de pauvres et à la faiblesse des dons. Dès 1770, la fermeture du bureau par manque de moyens entraîne un retour à l'ancien système où chaque paroisse avait la charge de ses pauvres[1228].

En 1778, le don d'une importante somme d'argent à la fabrique de Saint-Martin par la comtesse de Vic, sœur du maire de l'époque, Gilles François de Trémault, relança le projet d'un établissement de charité pour les pauvres de Saint-Martin. Celui-ci fonctionna

[1225] AMV/BB/6 : 45.
[1226] AMV/BB/16 : 40.
[1227] Deux seraient pris dans les paroissiens de Saint-Martin, deux dans celle de la Madeleine et un dans chacune des paroisses Saint-Lubin et Saint-Bienheuré.
[1228] AMV/BB/18 : 28-29.

correctement et inspira Gilbert de Sarrazin, qui pensa généraliser ce fonctionnement à l'ensemble des quatre paroisses. Il produisit un rapport connu par les travaux d'Auguste de Trémault. Ce travail fut lu en assemblée générale en 1788 et indique que la ville compte 1260 maisons abritant 6500 personnes de tous âges et de tous états et compte 1200 pauvres tous domiciliés, soit presque un cinquième de la population[1229]. Il indique également que ces pauvres ne sont pas toute l'année à la charge de la charité publique, puisque durant la période des travaux de campagne, un certain nombre est occupé à la culture des vignes, aux foins, aux moissons et au glanage qui les nourrit pendant deux mois. Sur ces 1200 indigents, environ cent sont des vieillards ou infirmes incapables de gagner leur vie, quatre-vingts sont nourris par l'Oratoire ; les Ursulines et les Calvairiennes en nourrissent chacun dix. M. de Sarrazin énumère ensuite les ressources qui pourraient être affectées à l'entretien d'un l'établissement de charité (Tableau 117).

Source de revenus	Somme
Argent à disposition des curés	1100 livres
Distribution de pain par les Bénédictins	100 septiers de blé
Les Ursulines pour les femmes en couches	400 livres
Messieurs du chapitre	200 livres
M. Bonneau	200 livres
L'Oratoire	600 livres plus la distribution de pain et de soupe pour 80 pauvres
Les curés	La moitié de leurs décimes plus la quête de leur église soit environ 240 livres
Don des habitants	2400 livres
Réunion de l'abbaye et du chapitre	1200 livres

Tableau 117 : Revenus disponibles pour la création d'un bureau des pauvres en 1788.

Malgré ces chiffres, les habitants, lors de la réunion du 14 décembre 1788, partagèrent l'avis des commissaires en reconnaissant l'impossibilité de créer un bureau général avec ces seuls fonds, même si un généreux donateur se proposa d'acheter le terrain des Capucins et de le donner à la ville, à la seule condition d'en faire un établissement de travail et de charité[1230]. Malgré cet échec, il ne fallait pas tarder à venir en aide de manière ponctuelle aux pauvres du fait des événements tragiques qui ont ravagé les campagnes. Un nouveau bureau des pauvres, éphémère, fut donc créé et récolta une somme de 2312 livres et 15 sols pour subvenir aux besoins des 1270 pauvres[1231]. Cette tentative sera la dernière.

L'hôtel-Dieu

Si la constitution d'un bureau des pauvres ne fut pas une réussite, l'hôtel-Dieu, accueillant les infirmes, les malades, les orphelins, etc., connut un certain développement en passant de 15 lits à 30 lits. Les bâtiments de l'hôtel-Dieu semblent jusqu'au milieu du 18^{e} s. les mêmes que ceux du collège du début du 17^{e} s. Les premiers travaux connus concernant l'hôpital sont ceux de la restauration de la chapelle en 1733[1232]. La construction du grand corps de bâtiment qui apparaît sur le cadastre ancien ne peut être antérieure à 1759, date de la réalisation d'une

[1229] AMV/BB/17 : 83.
[1230] Les Cordeliers avaient quittés la ville en 1589.
[1231] AMV/BB/20 : 51.
[1232] SAINT-VENANT 1912-1917d : 110.

gravure présentant le projet de construction d'un nouveau bâtiment composé de trois ailes en forme de U.

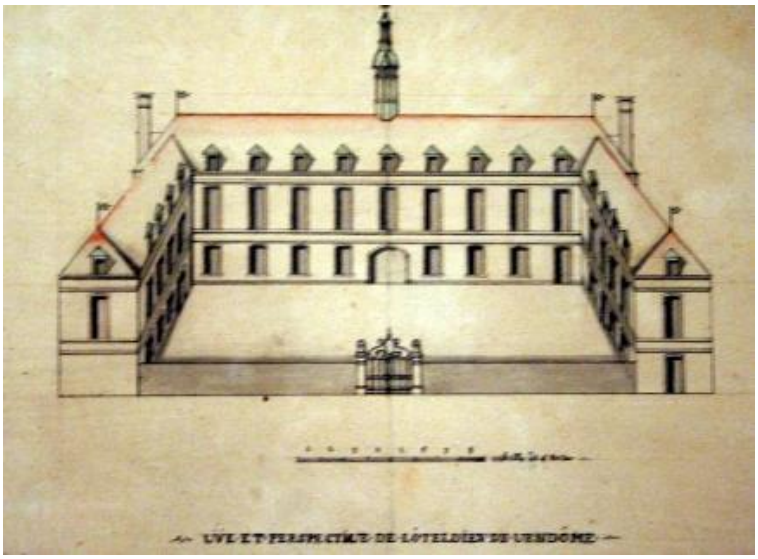

Figure 196 : Projet de construction de l'hôtel-Dieu de Vendôme en 1759, signé GORON (Doc. inédit, coll. privée).

Ce projet ne fut pas réalisé dans son intégralité : si le corps de bâtiment principal fut bien édifié ainsi que l'aile septentrionale, l'aile méridionale ne fut quant à elle jamais construite, peut-être parce que les terrains n'étaient pas encore entrés en possession de l'hôtel-Dieu.

7.3.4 La Réforme catholique entre réussites et échecs (vers 1700-1789)

Si la Réforme catholique triomphe sur le protestantisme en cette fin du 17e s., entre autres par la révocation de l'Edit de Nantes, les débats suscités les siècles précédents au sein même de la communauté catholique se polarisent et deviennent de plus en plus crispants. Le Jansénisme connaîtra de nouveaux développements à partir de 1713 avec la bulle *Unigenitus*, la scission entre la religion épurée des élites et notables qui se veut de plus en plus intériorisée et les besoins de la population qui, soumise aux épidémies de peste et aux famines, demande une religion utilitariste capable de résoudre ses problèmes (VASSORT 1984 : 136).

Trois ordres en difficulté : les Calvairiennes, les Grisettes et les Capucins

Le 18e s. apparaît difficile pour trois établissements vendômois, les Calvairiennes, les Grisettes et les Capucins, ces deux derniers quitteront même la ville respectivement en 1712[1233] et 1783[1234]. Les sources les concernant sont peu nombreuses. A propos des Calvairiennes, il semble, si l'on suit Raoul de Saint-Venant, qu'elles furent accusées de jansénisme et dispersées dans plusieurs maisons de l'ordre. Même si elles étaient chargées de l'éducation de quelques jeunes filles, elles n'eurent jamais la renommée des Ursulines.

[1233] SIMON 1834 III, *Histoire de Vendôme* : 172
[1234] SAINT-VENANT 1912-1917d : 102.

La réussite de deux congrégations enseignantes : les Oratoriens et les Ursulines

Si plusieurs institutions marquent un véritable recul voire disparaissent, deux communautés enseignantes connaissent un véritable essor : les Oratoriens et les Ursulines (Planche 75 et 79).

Les Oratoriens : du collège au lycée royal de Vendôme

Plusieurs auteurs ont insisté sur la crise que connaît cette institution dans les années 1720-1750. Mais comme le notaient Frijhoff et Julia, "en refusant d'enfermer l'Oratoire dans des catégories juridiques strictes, Bérulle faisait reposer la survie de la congrégation dans la confiance exigeante qu'il accordait à la responsabilité individuelle de chacun de ses membres", à l'inverse de la Compagnie de Jésus. L'Oratoire fut un espace intellectuel plus ouvert aux interrogations du siècle (FRIJHOFF, JULIA 1979 : 265).

On comprend mieux la réussite des Oratoriens de Vendôme qui, dotés d'une certaine indépendance et d'une liberté idéologique, ont pu s'adapter aux circonstances.

Le collège des Oratoriens marque fortement à la fois le paysage matériel de la ville et le paysage social. En effet, nombre de manifestations scolaires sont présentées en public et inscrites dans le calendrier de la bonne société vendômoise (distribution des prix annuelle à partir de 1758, exercices publics organisés à partir de 1761). Le collège fait office pour la ville de bibliothèque publique depuis 1700, quand René Augry, ancien élève, fit don de ses livres aux Oratoriens à condition *"d'en accorder l'usage aux honnêtes gens"* (VASSORT 1995 : 367).

Le succès des Oratoriens tient certainement au caractère plus moderne de leur pédagogie par rapport à d'autres collèges religieux. En effet, le français est privilégié par rapport au latin ; l'enseignement des arts d'agrément (escrime, danse) et les langues étrangères y ont la part belle. Sa promotion au rang d'École Royale Militaire en 1776 renforce son prestige[1235]. En effet, le 28 mars 1776, une ordonnance royale attribue à dix collèges du

[1235]AN/Ms256-1, feuillet n°16 "Art. 1 : [Sa majesté] a ordonné et ordonne ce qui suit : Les jeunes Gentishommes seront répartis à l'avenir dans les dix maisons suivantes que sa majesté à honoré de son choix : -les collèges de Sorèze, Tiron, Rebais, Beaumont, Pont-le-Voy tenus par les Bénédictins. Les collèges de Vendôme, d'Effiat, de Tournon tenus par les Oratoriens, le collège de Brienne tenu par les Minimes. Le collège de Pont-à-Mousson tenu par les chanoines réguliers du Sauveur. (…).
Art. 6 : Sa majesté a arrêté avec les supérieurs et Principaux desdits collèges, lesquels ont stipulé pour leur Ordres et Congrégations qu'Elle leur ferait payer pour chacun des Elèves qu'Elle y placerait une pension annuelle de sept cents livres moyennant lesquelles sept cents livres ils se chargeroient de loger les Elèves chacun dans une chambre séparée de les nourrir de les habiller d'un habit uniforme tel qu'il sera ci-après réglé : de leur enseigner et faire enseigner l'Ecriture, les langues Françoise, latine et Allemande, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, le Dessin, la Danse, la Musique, l'Escrime en fait d'armes : et de les entretenir sains et malades sans qu'il puisse être fait pour leur entretien et instruction aucune demande au delà desdites sept cents livres sous quelque prétexte que ce soit. (…).
Art. 8 : Sa Majesté a bien voulu accorder auxdits collèges pour aider à subvenir aux premiers frais de l'établissement soit relativement à la construction des bâtiments qu'ils seront obligés de faire soit relativement aux autres dépenses, un don de trois mois de pension sur le pied de cinquante élèves à chacun d'eux : quoique dans le moment actuel ce nombre ne doive pas y être placé le payement de ce quartier leur sera fait des fonds de la fondation en vertu des ordres du secrétaire d'Etat au Département de la guerre. (…).

royaume le titre d'École Royale Militaire. Tout commence en 1751 après la défaite de la guerre de succession d'Autriche attribuée à l'incapacité des officiers insuffisamment formés : une École Militaire est donc fondée à Paris. En 1764, une école préparatoire à cette École militaire est créée dans les anciens bâtiments du collège de la Flèche, qui sera supprimée en 1776 au profit de la création de dix écoles réparties dans le royaume, dont Vendôme.

Cette promotion amplifie la réputation de l'établissement qui accueille de très nombreux élèves venus de l'extérieur du Vendômois comme l'indique le tableau suivant (Tableau 118).

	1705	1763	1775	1777	1778	1785	1787
Nombre d'élèves	ND	240					251
Nombre de pensionnaires	18	60	80	122	130	154	222
Nombre de Vendômois	ND	12-15	ND	ND	ND	ND	62 externes

Tableau 118 : Évolution du nombre d'élèves (pensionnaires et vendômois) durant tout le 18e s. (d'après BONHOURE 1912).

Un mémoire de 1763 permet de se représenter l'aire de recrutement du collège et son importance dans l'économie locale *:"le collège est formé par le concours de trois pensions, celle de l'Oratoire (60 élèves) et deux autres (150 enfants) tenues par deux maîtres particuliers; il faut y ajouter une trentaine d'écoliers répandus en ville. Ces 240 écoliers procurent à Vendôme des avantages bien précieux, car cette ville… trouve une ressource infinie dans trois pensions, qui occasionnent annuellement une circulation de près de deux cents mille livres… Orléans, Blois, Tours, Poitiers, Bordeaux, Bourges, etc., s'empressent d'envoyer ici la fleur de l'élite de leur jeunesse ; si l'on compte guère plus de douze ou quinze Vendômois dans le collège".* L'aire de rayonnement du collège s'étend ainsi à tout l'ouest du royaume.

Face à cette réussite, les Oratoriens font édifier, entre 1762 et 1788, cinq vastes bâtiments capables d'accueillir l'ensemble des pensionnaires et de nouvelles salles de classes.

Art. 12 : Les bâtiments que les Supérieurs et Principaux des Collèges feront disposer ou Bâtir à neuf pour leur logement des Elèves, seront distribués de manière à remplir strictement la condition stipulées dans les conventions qui ont été faites relativement au logement desdits Elèves, c'est-à-dire que chacun de des Elèves aura une chambre ou cellule séparée qui fermera à clé ; et lesdits Elèves occuperont à eulx seuls le bâtiment ou la partie de bâtiment qui leur aura été affectée de manière à pouvoir être plus facilement surveillés. Ils seront d'ailleurs confondus pour tout ce qui concerne l'éducation avec les autres Pensionnaires. (…)."

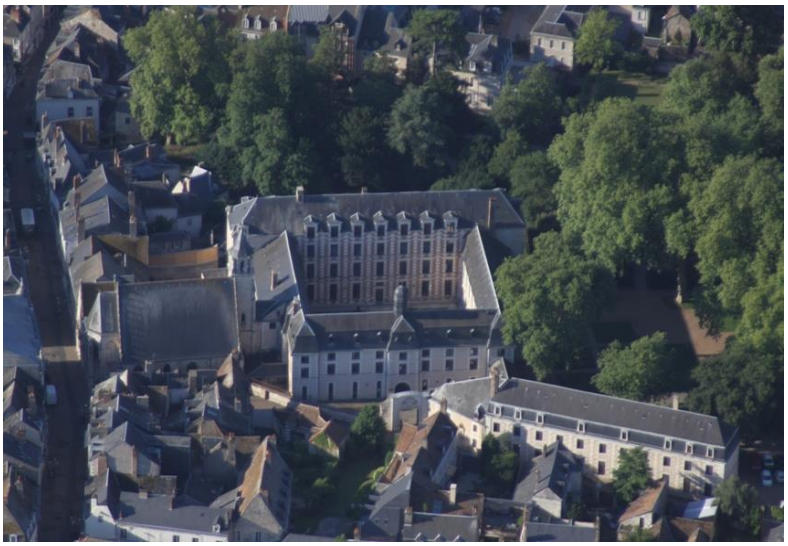

Figure 197 : Le collège puis lycée des Oratoriens dans le tissu urbain actuel.

La chronologie de la construction des édifices bien mise en évidence par Bénédicte Dujardin sera reprise ici et synthétisée dans le tableau suivant[1236] (Tableau 119).

Nom de l'édifice	Date d'édification
Aile nord de la cour carrée	
Aile ouest et pavillon sud-ouest	1764-1765
Aile est et pavillon sud-est	1777-1778
Aile Saint-Jacques	1778-1779
La Grande Porte d'Entrée, la Conciergerie et la porte des visiteurs	1778
Aile Louis XVI	1779-1788

Tableau 119 : Date de construction des nouveaux édifices du collège-lycée durant le 18e s.

Les Ursulines

La réussite et le prestige de cet ordre féminin à Vendôme se manifeste par une reconnaissance populaire et une confiance dans l'institution qui accueille de plus en plus de jeunes filles. Deux éléments traduisent cette reconnaissance : d'une part, d'un point de vue institutionnel, les religieuses jouissent, dans l'ordre de préséance lors des processions, d'une place de choix, directement après les Oratoriens, soit en quatrième place du cortège et d'autre

[1236]ADLEC/41/H/19 : le 13 mars 1776 fut établi un projet de contrat entre dame Elisabeth Proust, veuve de Louis Méhabert et les supérieurs et maîtres du collège Royal de l'Oratoire *« Pardevant les notaires royaux à Vendôme, furent présents les supérieur et maîtres du collège de l'Oratoire de Vendôme assemblés pour le fait ci-après la personne de Antoine Balagny, prêtre supérieur doyen Antoine François Olivier et Jean Claude Gaetan Wouthod tous prêtres de l'Oratoire (...). Lesquels en conséquence de l'envoi qui doit être fait dans leur collège par ordre du Roy de soixante élèves de l'école militaire pour y être instruit suivant les intentions du roi et sur la nécessité que cette circonstance occasionne d'accroître les bâtiments de la maison du collège sous le bon plaisir du Roy ont fait l'échange et contre échange qui suivent avec dame Elisabeth Proust (...) c'est à savoir que la dame veuve de Méhabert cède, donne quitte et abandonné à ces messieurs de l'Oratoire de Vendôme cent pés de terrain en superficie à prendre dans une écurie ladite écurie joignant dans sa totalité d'un côté du nord à l'allée commune qui va tendre à un petit canal passant sous les jardins et bâtiment des parties d'autre côté vers le sud et d'une bout vers orient à la dame Méhabert et d'autre bout vers l'occident au canal et aux sieurs de l'Oratoire (...) et de céder en contre échange à la veuve Méhabert un cellier ayant son entrée sur ladite allée commune et joignant également les bâtiments du collège (...) ».*

part, les réactions de la foule qui en 1735 se presse aux portes du couvent afin d'éviter le transfert à Blois de l'ancienne mère de la communauté et de sa sœur, accusées de jansénisme, aux cris de : "*On nous enlève nos saintes !* [1237]» Mais la marque la plus importante de la confiance accordée à cette institution doit être vue dans l'augmentation du nombre de jeunes filles éduquées en son sein nécessitant l'agrandissement de la structure.

En effet, devant le succès de leur institution, les Ursulines durent en 1709 procéder à l'achat de nouveaux terrains afin d'accueillir un plus grand nombre de jeunes filles et subvenir à leurs besoins quotidiens en produits frais et en poissons. L'achat d'une pièce de terre de 2,5 ha au sud de l'établissement permit de doubler l'emprise primitive. En plus de procurer de nouveaux jardins à la communauté, cet agrandissement autorise la création d'un vivier d'eau vive, dont la construction ne se fit pas sans engendrer quelques problèmes. En effet, comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, la création d'un nouveau canal ou fossé provoque une dérégulation du système hydrique qui s'accompagne inévitablement de conflits et d'aménagements entre les différents propriétaires et utilisateurs de ces bras d'eau. Cette affaire ne fait pas exception et, en 1709, un procès opposant les différents protagonistes fut ouvert. Cette année-là, les religieuses furent autorisées par le duc à construire dans leur enclos un canal et une pièce d'eau vive tirée de la rivière Saint-Denis. Un accord fut conclu le 15 mars 1709 : *"Nous permettons aux dames religieuses de saint-Ursule de faire entrer dans leur enclos de l'eau d'un ruisseau qui sort de la rivière du loir à la pointe des grands prés et coule de long d'iceulx CCC, autant qu'elles en auront besoin pour leur usage et de rompre un chemin DDD à condition néanmoins qu'elles feront une arche E comme elles l'ont offert pour rendre ledit chemin praticable comme il était auparavant suivant la visite qui en sera faite par le gouverneur et maître des eaux et forêts que nous chargerons de faire exécuter le contenu dans la présente permission . A Asnet le 15 mars, Louis de Bourbon*[1238]. Ce règlement ne résout cependant pas le problème principal de ce projet : le partage des eaux. En effet, l'alimentation en eau du vivier ne peut se faire que par la ponction d'une partie des eaux déjà existantes. Pour ce faire, les religieuses obtinrent des sieurs et dames de l'Oliveraie le droit de se servir des fossés autour d'un pré et de terre leur appartenant. Malgré cet accord, un procès éclata entre les Ursulines, les sieurs de l'Oliveraie et le sieur Godineau, propriétaire d'un pré établi au sud de celui des sieurs de l'Oliveraie. C'est à cette occasion que le plan de la plaine de l'Islette, connu uniquement par une copie de Gervais Launay, fut dressé (Planche 22). Porté devant le maître des eaux et forêt du duché de Vendôme, ce procès condamna le sieur Godineau à enlever la digue qui empêchait l'eau de couler dans le fossé des sieurs de l'Oliveraie. Le condamné fit appel devant le Parlement de Paris et l'affaire ne se solda que le 12 mars 1724 par un arrêt qui maintint le canal chez les dames Ursulines moyennant condamnation au paiement de cinq cent livres un denier y compris le droit de contrôle, taxes et arrêt. C'est ainsi une partie importante de la circulation des eaux dans la plaine de l'Islette qui s'est vue transformée par le seul besoin en poissons de la communauté des Ursulines.

[1237] VASSORT 1995 : 207.

[1238] L'acte original vient très récemment d'être retrouvé au Musée de Vendôme dans le fonds documentaire et présenté lors de l'exposition *"Vendôme au fil du Loir"*.

Les Mauristes et le relâchement de la règle

À partir du début du 18e s. s'ouvre dans le monastère mauriste de la Trinité une nouvelle phase de travaux témoignant d'un certain relâchement de la règle et orienté dans une seule direction : le regroupement des activités monastiques dans un seul grand corps de bâtiment exposé au sud et la destruction des édifices périphériques afin de ménager de vastes jardins.

Un premier projet, connu uniquement par des plans conservés aux Archives Nationales (LAZEREG 1997 : 103-104), consistait à agrandir l'aile méridionale du cloître par la construction d'un nouveau bâtiment dans son prolongement qui aurait accueilli l'infirmerie.

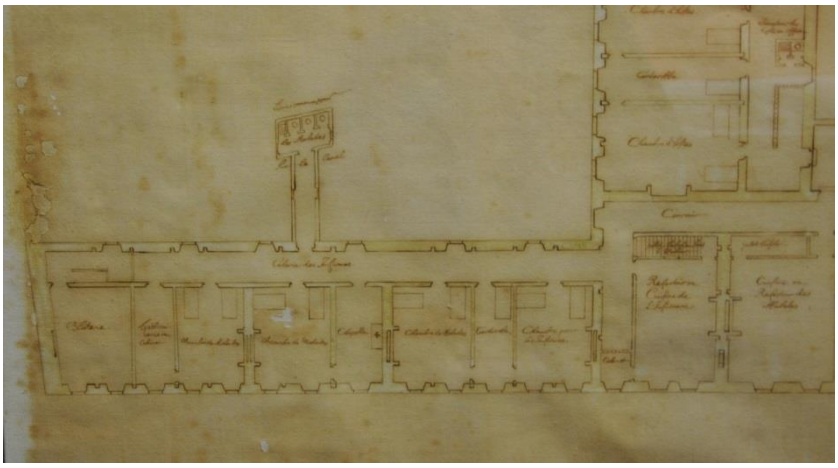

Figure 198 : Projet d'agrandissement de l'aile méridionale du cloitre.

Ce projet originel n'a pas été réalisé tels que les plans le présentent mais sous une autre forme puisqu'en lieu et place d'une aile supplémentaire, les moines font édifier un vaste bâtiment de 85 m de long en pierre de taille flanqué de deux pavillons, à l'emplacement de l'ancienne aile méridionale. Il ne s'agit pas d'une construction *ex-nihilo* dans le sens où il s'agit d'un placage qui recouvre des maçonneries qui remontent au moins au 12e s.[1239]. Dessiné par Pierre d'Orbacq ou Orbay, architecte du roi (BUGNER 1984 : 78), cet édifice se rapproche étrangement de deux autres constructions mauristes : les dortoirs des abbayes Saint-Ouen de Rouen et de l'abbaye aux Hommes de Caen[1240].

Les travaux commencèrent en 1732 et durèrent dix ans sous la direction de Gaspard Boudon, maître maçon. Cette aile renfermait :

- au rez-de-chaussée, cinq salles : la salle à manger (réfectoire d'hiver), une cuisine, un réfectoire d'été, une salle d'entrée et une salle de billard ;
- au premier étage : 23 chambres de religieux ;
- au deuxième étage : 19 à 21 cellules destinées aux novices (PLAT 1908).

[1239] Lors de l'incendie de l'édifice en 1908, les traces des voûtes du bâtiment du 12e s. étaient encore visibles ; aujourd'hui, leur observation est impossible (PLAT 1908).
[1240] Il s'agit aujourd'hui des hôtels de Ville des deux agglomérations ; leur date d'édification semble plus tardive.

Le procès-verbal de confiscation et de mise sous scellés des biens du monastère en 1791 permet de connaître la décoration et l'ameublement des pièces[1241].Les chambres des religieux profès sont dotées d'une cheminée, de fauteuils, de chaises et autres meubles avec une antichambre servant de garde-robe, soit des aménagements assez éloignés des prescriptions de la règle du 17e s. La construction de cet édifice s'accompagna de la destruction de plusieurs bâtiments périphériques tels que les cuisines, l'infirmerie, le petit dortoir et une partie des fortifications dans le but de ménager des jardins d'agrément.

Figure 199 : Le dortoir de l'abbaye de Vendôme.

Figure 200 : Façade orientale de l'aile nord-est de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen.

Figure 201 : Façade orientale de l'aile sud-est de l'abbaye aux Hommes de Caen.

[1241] ADLEC Q/1423/1,6,25 et 26.

Le relâchement de la règle se manifeste aussi par le non-respect des consignes de la diète générale ; l'affaire du cadran solaire et du dôme de cuivre en sont les parfaits exemples. En effet, en 1741, les moines désiraient décorer la façade méridionale de leur nouveau bâtiment à peine achevé par un cadran solaire, mais la diète le leur interdit, le considérant comme inutile[1242]. L'ordre ne fut pas suivi et les cadrans peints. Dans le même esprit d'embellissement sans autorisation de la diète, les moines mettent en place un clocheton de cuivre.

Figure 202 : Les cadrans solaires sur la façade méridionale du cloître[1243].

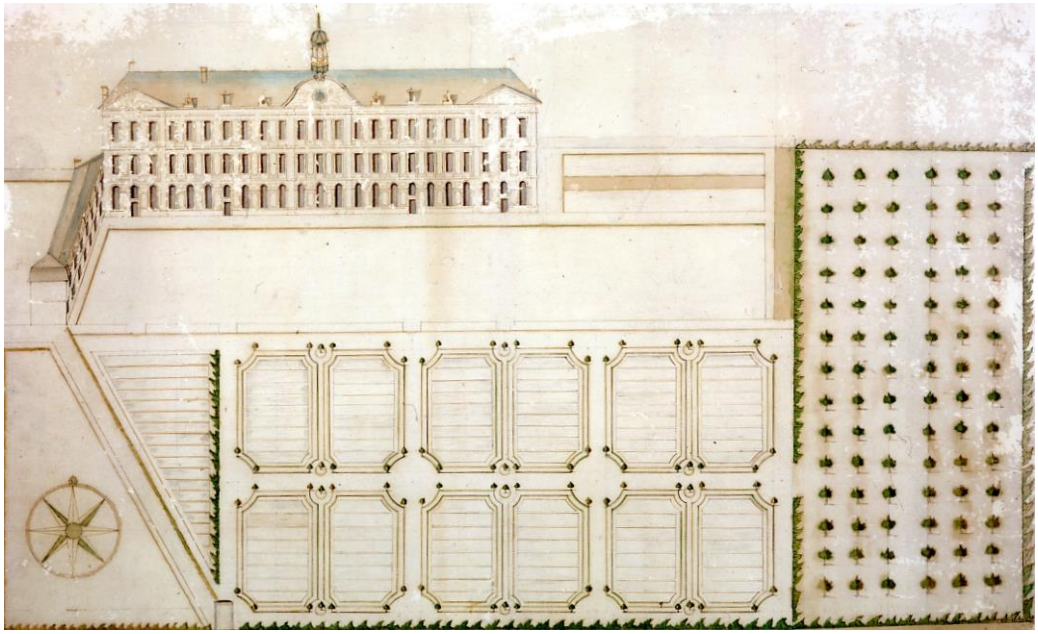

Figure 203 : Dessin du potager du Plan avec bâtiment et clocheton de cuivre.

Postérieurement à l'édification de ce vaste édifice, des travaux plus modestes furent réalisés : il s'agit de la réfection de l'aile orientale du cloître et de l'édification d'une aile en

[1242] AN/LL992/fol. 289r.

[1243] Il s'agit d'une part d'un cadran légèrement déclinant de l'après-midi gravé et peint sur pierres, très effacé ; il présente des lignes chiffrées dans des bandeaux, demies, quarts style polaire fléché avec jambes. Devise : " Heu ! Fugaces " " Hélas ! elles (les années) sont fugitives ; d'autre part, d'une "méridienne légèrement déclinante de l'après-midi, gravée et peinte sur pierres très effacée, verticale chiffrée, courbe en 8, arcs diurnes style incomplet reste le trépied, datée 1772.

retour au sud du grand bâtiment de l'aile méridionale du cloître. Edifié dans le même style architectural (fenêtres à linteau en arcs surbaissés) et avec les mêmes techniques de construction (essentiellement des moellons de calcaire noyés dans du mortier), leur datation et leur fonction soulèvent quelques interrogations.

La réfection de l'aile orientale du cloître a consisté en sa réduction d'un tiers en largeur dans sa partie centrale, tout en ménageant au nord et au sud deux pavillons servant d'escalier. Les fonctions de cette aile doivent être réduites à des lieux de passage entre la grande aile méridionale et l'église abbatiale[1244]. Ces transformations sont intervenues entre 1755 et 1758[1245], si l'on en croit les rapports de la diète indiquant l'existence de travaux dans cette aile à ces dates.

Le second édifice, dont aucun texte ne mentionne la construction, construit dans des styles architecturaux et techniques similaires, peut être daté de cette même période ; il est de toute façon antérieur au dernier quart du 18e s. puisqu'il apparaît sur plusieurs vues de Gaspard Dupuis (Planches 29 et 30) et sur *le dessin du potager du Plan* (Planche 18). Sa fonction n'est pas connue avec certitude mais pourrait, selon De Passac, avoir servi d'infirmerie aux moines (PASSAC 1823 : 38). Cette hypothèse paraît plus que plausible dans la mesure où l'emplacement de l'édifice, établi à l'écart du corps de bâtiment principal mais en liaison directe, permet d'y voir un lieu de retrait pour les moines malades tout en conservant leur intégration à la communauté.

Il s'agit des derniers travaux mauristes connus, mais les projets initiaux devaient être plus grandioses comme semblent l'indiquer les portes bouchées sur le pignon oriental de l'aile méridionale, indiquant très certainement des projets d'extension qui ne furent jamais réalisés[1246].

Cette dernière grande phase de travaux qui s'ouvre à La Trinité de Vendôme se retrouve dans la plupart des abbayes mauristes et correspondrait selon Monique Bugner à une nouvelle conception architecturale. Les exemples les plus connus et les mieux étudiés sont ceux de Marmoutier, dont le grand bâtiment oriental du cloître, construit entre 1661 et 1705, attira les remontrances de la diète générale (HUREL 1987 : 133-137) ; de Saint-Ouen de Rouen où un bâtiment de 100 m de long est élevé entre 1753 et 1759 sur le même modèle que celui de Vendôme (MASSON 1930 : 35) ; ou encore de Notre-Dame d'Evron (BUGNER 1987 : 121). Selon Monique Bugner, une rupture importante apparaît dans la Congrégation vers 1730, certes pas de manière brutale mais de manière progressive entre la fin du 17e s. et 1750 (BUGNER 1984 : 45). Cette rupture qui se caractérise par l'ébranlement de l'autorité des supérieurs majeurs, l'influence des idées du temps et le redressement de la situation financière, va avoir des répercussions importantes sur le respect de la règle et donc sur

[1244] L'escalier actuel du musée intégré au pavillon méridional est certainement en partie un réemploi de l'escalier monumental qui permettait de desservir les étages de cette aile.
[1245] Trois rapports de 1755, 1756 et 1758 se réfèrent à des travaux exécutés sur l'ancien dortoir. L'ancien parloir est conservé et des plans sont dressés pour réaménager le *"vieil dortoir pour gagner l'église"* (AN/LL992, fol 373v, 379r et 385r).
[1246] Ce projet de dédoublement de l'édifice a été également proposé par les militaires au 19e s. lorsqu'ils prirent possession des lieux mais il ne fut pas réalisé.

l'espace monastique (BUGNER 1987 : 119). En effet, la décadence de la Congrégation étudiée commença au début du 18e s. et dura jusqu'à la Révolution. En 1713, la *Bulle Unigenitus* qui condamnait les 101 propositions tirées des *Réflexions Morales* de l'Oratorien Pasquier Quesnel provoque une scission au sein de la congrégation accentuée par les disparitions successives de six supérieurs généraux entre 1720 et 1737 (CHAUSSY 1978 : 162). À ces scissions internes il faut ajouter le *"climat de jouissance, d'irréligion et d'impiété"* qui régnait pendant la Régence et qui ne cessa de croître surtout après 1750 (YVES 1978).

Ainsi le désir d'espace, déjà présent au 17e s., devient plus important sans raison apparente. En effet, le nombre moyen de religieux par communauté n'augmente pas. Il se double d'un désir de plus en plus important de confort qui se matérialise dans de nombreux monastères par la désaffection par les religieux du bâtiment du dortoir pour des chambres orientées au sud, l'insertion de cheminées autorisées à la fin du 17e s. dans la salle de compagnie seulement puis dans la chambre des religieux, et par l'aménagement pour chaque religieux d'alcôves et de cabinets, autorisé par la diète de 1744. La recherche d'un meilleur confort passe aussi par l'embellissement des monastères ; les façades vont s'agrémenter de balcons. Ces *"embellissements souvent aussi superflus que peu modestes"* selon les termes de la diète de 1744 commencent le plus souvent par la décoration du logis des hôtes, puis les pièces communautaires, la chambre du prieur et enfin celle des religieux (BUGNER 1987 : 120).

Les Cordeliers

Le retour des Cordeliers, exilés de la ville depuis 1589, ne se fera qu'à partir du milieu du 18e s. Selon Raoul de Saint-Venant, ils seraient revenus à Vendôme en 1743, mais ce retour ne fut pas à la hauteur des espérances puisque dès 1770 il ne restait plus que cinq moines. Les édifices constituant ce couvent forment à la fin du 18e s. un cloître de 25 m de long sur 22 m de large fermé au nord par une église et sur les trois autres côtés par les dépendances du couvent (chapitre, cellules des religieux, cuisine, grenier…). L'état de délabrement du couvent après plus d'un siècle et demi d'exil n'est pas connu et les conditions de la reconstruction nous sont pour le moment inaccessibles.

7.3.5 La municipalité et son action sur l'espace vendômois

La municipalité vendômoise devient durant le 18e s. une des institutions les plus importantes dans la gestion de l'espace urbain. Malgré une intervention de l'Etat de plus en plus importante, transformant profondément le système de l'échevinage, et des revenus relativement modestes, ces actions furent nombreuses et permirent une profonde transformation du paysage vendômois annonçant les grandes mutations du 19e s.

Organisation et revenus de la municipalité

Avant d'étudier les actions de la municipalité, il est important de dresser un bref historique des modes d'administration de l'institution qui changèrent beaucoup durant tout le 18e s. ainsi que la liste des revenus sur lesquels peut compter la municipalité.

Les changements continuels du mode d'administration

Un édit de 1692 avait enlevé aux villes et aux communautés le droit d'élire leurs magistrats et créait pour les remplacer des offices de maires perpétuels et d'assesseurs de maires. Pour ménager les sensibilités des communautés urbaines, elles eurent néanmoins le droit d'élire la moitié des échevins une fois la fonction de maire pourvue. La création de ces offices aurait été motivée par la déplorable situation des villes, écrasées par les dettes du fait même du système de l'échevinage qui, pour ménager ses électeurs, devait donner satisfaction aux bourgeois, et par le renouvellement trop rapide du personnel (TREMAULT 1904 : 118). La véritable raison était évidemment la constitution de nouveaux offices dont la vente allait combler une partie des dettes de l'Etat. C'est la vénalité des offices que Roland Mousnier définit ainsi : "il y a (…) vénalité lorsque, devant les difficultés de son trésor, le roi donne un office à la place d'argent, pension, gratifications, indemnités, gages ou remboursement, soit à un homme qu'il pourvoit en tolérant que ce bénéficiaire vende l'office et jouisse des deniers qui en proviennent, soit à un courtisan, à un prince de sang (…)". (MOUSNIER 1971 : 13). À Vendôme, c'est François Morin, seigneur de Boidan, avocat, qui s'en était rendu acquéreur. Les besoins financiers de plus en plus importants du roi entraînèrent la promulgation en 1703 d'un édit qui conférait aux maires l'hérédité de leur charge et en 1706 un autre édit qui multiplie les offices par la création des offices de maire et de lieutenant de maire alternatif mi-triennal héréditaire. La charge arrive dans les mains de François-Joseph de Trémault en 1709. En 1724, les offices de maires, lieutenants de maire et assesseurs sont supprimés et ensuite rétablis par un édit de novembre 1733. Après la réforme de 1764 qui prônait une nouvelle forme d'administration fondée sur l'élection, la vénalité des offices est restituée entre 1772-1789 (TREMAULT 1904 : 159). Si les changements de mode d'administration se succèdent rapidement, les revenus restent identiques.

Les revenus de la ville au 18^{e} s.

Un seul compte de la municipalité[1247] nous est parvenu pour le 18^{e} s. Daté de 1719, il fut réutilisé en 1759 dans la mesure où le type de revenus n'a pas changé entre ces deux dates. La municipalité pouvait compter sur :

- l'octroi ;
- le droit de *barrage* consistant en droits d'entrée sur le bétail, grains, bois et toute autre denrée qui entre dans la ville par charrois ;
- le droit de *plassage* sur les grains et fruits qui se vendent sur la place du marché ;
- le droit de *poissonnerie* sur la vente à l'étal de tout poisson ;
- le droit de *trompette,* mal défini ;
- la moitié indivisible d'une maison située place de l'abbaye et faisant le coin d'une des rues Saint-Martin ;
- l'affermage de l'enceinte de ville qui est étudié plus en détail dans le paragraphe suivant.

[1247] BMV/Ms/327.

La municipalité, ayant peu de ressources, trouve de l'argent en baillant le moindre élément lui appartenant. Ainsi, la muraille devient pour elle une source de revenus en baillant à rente toutes les ouvertures qui y sont pratiquées. Le tableau suivant présente une partie des baux accordés par la municipalité aux riverains pour le percement d'accès (Tableau 120).

Côte	Année	Mentions
AMV/BB/3	1694	*Catherine Sury, Renée, Marie et Charles, ses frères et sœur, possèdent un bout de rivière sur la rue Frincembault, entre le coin et angle de pignon d'une grange eu sieur Lecomte, aboutissant sur ladite rue et muraille de la ville. Ils demandent à percer la muraille pour faire un arrivoir sur le fossés de la ville au droit de la grange, ce qui leur est accordé, depuis le goulet où passent les eaux de la rue Frincembault jusqu'à l'angle qui est sous la muraille proche le prieuré Saint-Pierre de la Motte.*
AMV/BB/3	1694	*Philippe Girard demande à pouvoir ouvrit une porte dans les murailles de la ville sur le derrière de sa maison proche la porte Saint-Michel pour y faire un plancher et arrivoir. Il y est autorissé moyennat 3L de rente annuelle.*
AMV/BB/6	1710	*Claude Picherie a remontré qu'une maison lui appartenant est rue des Béguines joignant le mur qui règne le long des fossés de la ville, qui est ruiné en plusieurs endroits, ce qui donne occasion à plusieurs personnes d'apporter des immondices près de sa maison. Il requiet que cela ne soit plus permis et demande à faire une porte fermante dans le mur.*
AMV/BB/8	1719	*Robert Baudé a une maison et un jardin rue des Béguines le long des fossés de la ville, ruinés en plusieurs endroits. On y apporte des immondices. Il demande le droit de faire une porte dans le mur de ville, le droit d'eau dans les fossés de la ville et celui d'établir des escaliers sur les fossés de chaque côté de son jardin.*

Tableau 120 : Quelques mentions d'ouvertures pratiquées dans l'enceinte.

Ainsi, les autorisations de percement de portes dans la muraille se multiplient, qui, couplées au manque d'entretien, affaiblissent le mur d'enceinte qui menace régulièrement de s'effondrer. Aussi en mai 1726, M. Joseph Mahy, receveur du grenier à sel, se plaint que le mur de ville qui est au fond de son jardin menace de s'effondrer. "*Il n'est pas mesme en sureté dans sa maison tant par rapport à sa personne et sa famille que pour la conservation des deniers royaux dont il est chargé*[1248]". La ville n'a aucune politique de forte réfection de l'enceinte, sauf en 1718, quand une grande partie des murs de l'enceinte nord longeant le fossé du Mail sont réparés et consolidés[1249].

Ces maigres revenus ne sont pas suffisants pour répondre aux demandes de plus en plus importantes de l'Etat tant en impôt et charges qu'en la participation à la construction et à l'entretien des infrastructures.

La municipalité et l'État

Le corps de ville est durant tout le 18e s. de plus en plus soumis au pouvoir royal qui régit les modes d'administration à des fins fiscales. Une grande part des actions sont des projets royaux auxquels les habitants doivent répondre, que ce soit par la contribution des habitants à l'hébergement des troupes ou par leur participation à la construction des grandes infrastructures que sont les routes royales.

Une hausse du rôle militaire au 18e s.

[1248] AMV/BB/10 : 5 et 6.
[1249] AMV/BB7 : 80.

Comme dans beaucoup de villes du royaume (BOGROS 2001, PERREON 1996), Vendôme se doit de contribuer à l'entretien de troupes en y accueillant les soldats du ROI dès la seconde partie du 17e s. L'hébergement des soldats, d'abord épisodique, devient rapidement périodique avant de devenir temporaire ; le passage d'un hébergement domestique au casernement devient alors indispensable.

Les premières mentions d'hébergement de soldats à Vendôme

La première mention du stationnement de troupe à Vendôme remonte à 1668 quand les habitants, après avoir avancé de l'argent pour les *étapes,* c'est-à-dire les rations de vivres et de fourrages délivrées aux soldats, s'employèrent à se faire rembourser auprès de l'Intendant d'Orléans[1250]. Il ne s'agissait ici que d'un passage, le premier hébergement pour une durée plus longue n'apparaît qu'en 1693 quand le receveur des tailles de l'élection, M. Baudot, remit une lettre aux échevins signée de l'intendant M. de Greil transmettant une ordonnance du roi au sujet de *"l'Ustensile"*[1251] c'est-à-dire le gîte et le couvert. Elle était accompagnée d'une autre faisant connaître que les habitants auraient à payer 6 000 livres d'impôt assis sur toute la population : noble, clergé et non privilégiés afin de loger pour 150 jours de quartier d'hiver huit compagnies soit un nombre de soldats variant entre 180 et 360 hommes (une compagnie comprend entre 30 et 45 hommes en moyenne sous le règne de Louis XIV). Cette population d'environ 200 soldats représentait tout de même 4% de la population estimée à environ 5600 habitants.

La municipalité, les soldats et les Vendômois : d'une cohabitation problématique au casernement anarchique des troupes

En 1708[1252], la cohabitation devient conflictuelle entre les soldats et les habitants du fait de problèmes financiers et moraux. En 1722, la ville doit consentir à une dépense de 3411 livres et 12 sols pour assurer la subsistance des hommes et des chevaux d'un régiment de cavalerie[1253] ; en 1723, année de sécheresse, le corps de ville est contraint de léser les habitants au profit des militaires, en pratiquant des réquisitions de foin dans les greniers vendômois[1254]. Mais le principal point d'achoppement entre habitants et soldatesque porte sur le "droit d'ustensile". Les plaintes sont nombreuses et insistent sur les insultes et les bris de vitres commis par les soldats. Le paroxysme est atteint en 1726, quand un cavalier roue de coup une jeune femme et lui casse le bras gauche avec un tison[1255].

Cette série d'événements et faits divers décide la municipalité à agir. En 1729, le roi laisse à la ville *"la liberté de loger les troupes par casernement pourvu qu'on fasse fournir par les habitants les lits, tables, bancs, pots, marmites, bois, chandelles et autres ustenciles excepté le sel et le vinaigre".* Les échevins commencèrent par louer des habitations pour y caserner les soldats[1256] avant qu'intervienne le premier achat de locaux en 1739 avec la

[1250] AMV/BB/1 : 92 et 96.
[1251] AMV/BB/3 : 68.
[1252] AMV/BB/6 : 12-13.
[1253] AMV/BB/8 : 94.
[1254] AMV/BB/9 : 50.
[1255] AMV/BB/10 : 87-88.
[1256] AMV/BB/10 : 184.

maison de l'Ecu au faubourg Chartrain. Cette maison en mauvais état n'est toujours pas transformée en caserne en 1743 lorsque les échevins demandent à l'intendant de les autoriser à acheter une nouvelle maison *"au haut du faubourg de Saint-Lubin"*[1257], dénommée la maison du "*Grand-Pressoir*"[1258]. En 1750, les habitants supplient l'intendant de les libérer *"de l'état major et surtout des troupes"* qui constituent *"un orage dessus nous"*[1259] mais la démarche n'aboutit pas et la politique de casernement se poursuit sans grand enthousiasme. Il faut attendre 1754 et l'arrivée de l'ingénieur de la généralité pour la relancer. Sa venue a pour but d'examiner les travaux qu'il conviendrait de faire pour transformer ces maisons en casernes[1260]. Plusieurs achats de bâtiments suivirent dans toute la ville afin d'adapter les conditions d'accueil des soldats aux exigences du temps. Un document de 1790, conservé aux archives départementales du Loir-et-Cher, fournit la liste de l'ensemble des bâtiments dédiés aux casernements des troupes et des chevaux[1261]. Le tableau ci-dessous (Tableau 121) indique les édifices dédiés aux troupes et leur date d'acquisition quand elle est connue. La localisation précise de l'ensemble de ces bâtiments n'a pu être établie mais la planche 76 présente les rues et quartiers les plus lourdement marqués par la présence militaire.

Localisation	Fonction de l'édifice	Date d'acquisition
Faubourg Saint-Lubin	Caserne du Croissant (contigüe à la maison du Grand Pressoir)	1766
	Caserne du Grand Pressoir	1743
	Une maison avec écurie	
	Un magasin	
	Une écurie à quatre chevaux	
	Un magasin à paille et avoine	
	Une cave en vrac servant d'écurie	
	Un magasin journalier avec cour	
	Une grange	
Faubourg Saint Michel	Une chambre	
	Une écurie	
	Une maison	
	Une grange	
	Un magasin	
	Caserne Saint-Michel	1778
Faubourg Chartrain	Caserne de l'Ecu	1739
	Un magasin à foin (ancien couvent des Capucins)	
	Une maison et écurie	
Grenier de l'Abbaye	Un magasin général et plusieurs chambres	
Cour de l'abbaye	Une écurie	
Cour de l'abbaye	Une maison	
Place d'Armes	Un corps de garde	
Rue Saint-Bié	Une maison	
Rue Saint-Bié	Une écurie	
Rue du Change	Deux chambres	
Rue du Change	Une maison	
Rue Basse	Une maison	
Rue Basse	Une écurie	
Rue des Béguines	Une chambre	
Rue des Béguines	Une écurie	

[1257] AMV/BB/12 : 50.
[1258] Il s'agit de la maison renfermant le pressoir de Marmoutier au 14e et 15e s.
[1259] AMV/BB/14 : 18.
[1260] AMV/BB/14 : 34.
[1261] ADLEC/C/257.

Rue des Béguines	Une maison servant d'infirmerie	
Porte Saint-Georges	Un corps de garde	
Rue au Bé	Magasin d'avoine	
Rue Saulnerie	Deux magasins d'avoine	
ND	Un magasin (foin)	
ND	Un magasin (draps)	
ND	Un magasin (bottes)	
ND	Un magasin (linges)	
ND	Un magasin (bois de charpente)	
ND	Rue Saulnerie Deux chambres (maréchaux des logis)	
ND	Deux chambres avec cabinets	
ND	Une chambre (Maréchaux des logis)	
ND	Deux chambres avec cabinets	
ND	Une chambre (deux maréchaux des logis)	
ND	Cinq logements (tailleur du régiment, sellier, aide chirurgien, un adjudant)	
Rue Ferme	Un manège à chevaux	1760

Tableau 121 : Les lieux de casernements utilisés par l'armée en 1790 (ADLEC/C/57).

Au vu de telles données, une constatation s'impose : la ville dans sa globalité vit à l'heure militaire, même si certaines zones sont plus densément fréquentées que d'autres. Dans le détail, une ségrégation spatiale peut être mise en évidence : les faubourgs accueillent les casernes pour les militaires du rang alors que les officiers sont logés dans des chambres ou des maisons dans la ville *intra-muros*. Les écuries et magasins, pas toujours localisés, se répartissent de manière plus aléatoire entre espaces *intra* et *extra-muros*. La présence militaire est renforcée par la présence de trois corps de garde à la porte Saint-Georges, dans la rue au Blé et sur la place d'Armes : c'est-à-dire à trois des points les plus sensibles du cheminement de la route royale dans le centre-ville. Devaient-ils en assurer la sécurité ? Ce fractionnement des troupes et des infrastructures n'était certainement pas sans poser de problèmes de gestion ; la recherche d'un lieu unique de cantonnement s'imposait. La Révolution en donna l'occasion.

L'itinéraire Paris-Tours par Vendôme entre intérêt national et intérêt privé au 18^{e} s.

Il n'est pas lieu ici de dresser l'historique des travaux de la route royale de Paris-Tours-Bordeaux. Décidé dès le début du 18^{e} s., le tracé définitif par Vendôme ne sera adopté officiellement qu'en 1754. Il reprend un tracé de route de poste plus ancien (BRETAGNOLE 2009 : 119). Auparavant, un itinéraire par Montoire (à 20 kilomètres à l'ouest de Vendôme) était envisagé. Aucune mention de travaux en Vendômois et à Vendôme en particulier n'est signalée, alors que dès 1759, le maire de Châteaudun[1262] en faisait mention pour sa ville. En 1766, une lettre accompagnée d'un plan, fut adressée à M. de Trudaine, dans le but de lui présenter le tracé préféré par les Vendômois à l'intérieur de leur ville[1263]. Les travaux durent être effectués assez rapidement puisqu'en 1775 : *" Tous les chemins communicatifs de ville en ville du vendômois sont devenus impraticables à l'exception de celui de Vendôme à Paris qui touche à la perfection… pour former la Grande Route d'Espagne*

[1262] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 40.
[1263] AMV/BB/17 : 21.

jusqu'à Tours"[1264]. Cet extrait indique que seule la partie Paris-Vendôme est achevée. En effet, depuis 1768, le dernier tronçon reliant Vendôme à Tours *"est demeuré sans exécution par des oppositions réitérées du Conseil de Mr le Duc d'Orléans si l'on excepte l'embouchure qui a été faite à grands frais a la teste du nouveau pont de Tours et du costé de Vendôme dans l'espace de 600 toises destiné pour faire l'embranchement des deux chemins de Tours et de Blois suspendu par le même motif comme s'il était vraysemblable que l'on prit le chemin de Vendôme à Blois pour aller à Tours qui feroit 22 lieues au lieu de celui de Vendôme à Tours qui n'en fait que 12"*[1265]. On comprend aisément les réticences du duc d'Orléans, pour qui ce nouveau tracé écartait de sa ville une part importante du trafic routier[1266]. Après de nombreux blocages, Neker décide en 1780 de passer outre l'opposition du duc d'Orléans et ordonne le prolongement de la nouvelle route depuis Tours jusqu'à Château-Renault. Les travaux seront suspendus pendant la Révolution et ne seront achevés qu'à la fin du Premier Empire.

Quelles furent les répercutions locales de ce projet ? Les registres de délibération dans lesquels sont recopiées les lettres envoyées ou reçues par la municipalité ne font état d'aucune correspondance concernant le chantier. Seule une lettre de 1766 destiné à M. de Trudaine permet d'approcher la chronologie des travaux. Le grand chemin aurait été ouvert dès 1740 (donc avant la décision du choix définitif de l'itinéraire) et, planté d'ormeaux en 1754, il commençait au couvent des Capucins et s'étendait jusqu'au clos nommé Montfancourt. La lettre de 1766 avait pour but de proposer une extension de ce chemin en ligne droite en passant par le clos Desronziers jusqu'à la maison bâtie sur la hauteur, pour de là gagner le tertre de la Monjoie. Les plans dits de Trudaine ont dû être dressés quelque temps après (Figure 204). La demande fut certainement acceptée puisqu'en 1773, le mail situé à l'extrémité du faubourg Chartrain, que l'on appelait mail des Capucins, fut planté par le maire Joseph de Trémault de trois rangs d'ormeaux, ce qui lui valut même pendant quelque temps le nom de mail Trémault (TREMAULT 1891 : 177).

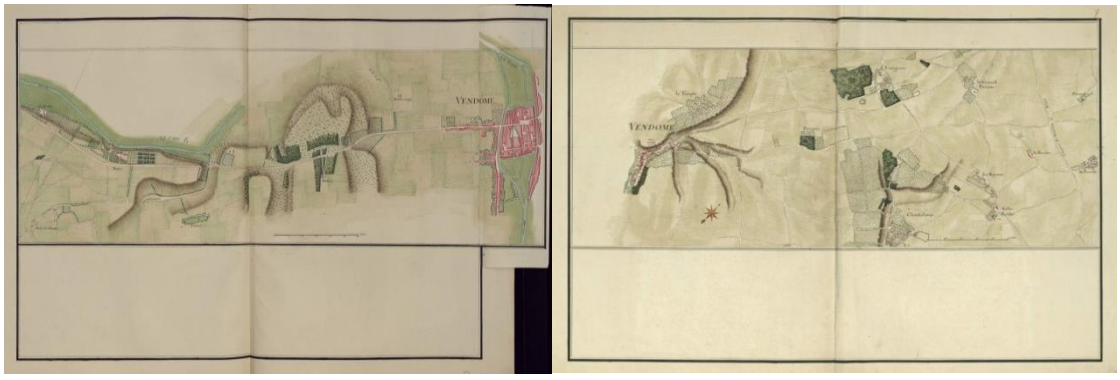

Figure 204 : Planches vendômoises de l'Atlas de Trudaine (AN/CP/F/14/8492).

[1264] AMV/BB/19 : 9.
[1265] BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.), *Mémoire sur la généralité d'Orléans contenant les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le contrôleur général, touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufacture qu'il y a dans chaque Election* : 40.
[1266] Cette situation de concurrence des itinéraires entre Paris et Tours soit par le plus court chemin (via Vendôme et Chateaudun) soit par Orléans est encore visible aujourd'hui par le choix laissé au voyageur entre la Route Nationale 10 (plus court chemin) et l'autoroute passant par Orléans ou encore avec les voies de chemin de fer, TGV pour Vendôme, Intercité pour Orléans.

Le lent démantèlement du château : entre ressource et charge pour la municipalité

Des premières destructions…

Rattaché à la couronne et non inscrit sur l'état des Maisons royales, le château commença à subir les outrages du temps, accentués par les pilleurs locaux. Cette situation alarma les habitants et la municipalité qui, lors d'une assemblée générale du 2 février 1768, déclarèrent :

> *"qu'ils voient avec peine le château de cette ville qui en fait le principal ornement, autrefois le séjour de la maison régnante, tomber en ruine, et les matériaux volés et emportés, tandis qu'on en pourrait faire un usage avantageux à la ville, en lui procurant des greniers d'abondance, s'il plaisait au roi d'abandonner à ladite ville les matériaux de démolition du pavillon qui est sur la cour, prêt à tomber dans une ruine totale, à la charge de réparer la partie de l'ancien château ayant son aspect sur la ville ; les matériaux de laquelle démolition seraient suffisants pour ladite réparation, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal des ouvriers qui ont fait la visite et l'estimation en date du 15 janvier dernier* [1768]."[1267].

Cette proposition fut soumise au roi qui en réponse accepta la démolition du pavillon de César, non pas pour réparer les logis de la façade nord mais pour *"la construction et l'augmentation des casernes"*[1268]. Le conseil du roi, qui devait confirmer cette proposition royale, proposa un autre accord transcrit dans le procès-verbal de l'assemblée du 25 juin 1769 : le conseil *"n'accorderait la demande de la ville de lui abandonner la jouissance du château dans les parties subsistantes et les matériaux de démolition de celles tombés en ruine, qu'à la charge de réparer les autres, qu'à la condition de se charger à l'avenir, non seulement de l'entretien du château, mais encore de celui du palais et des prisons qui sont à la charge du domaine, même de la reconstruction desdits bâtiments…*[1269]". Cet accord fut rendu caduc par la mise en apanage du duché deux ans plus tard.

…À l'espoir engendré par Monsieur le comte de Provence

En avril 1771, le duché avait été donné en apanage au comte de Provence, ainsi titré duc de Vendôme. La municipalité espéra beaucoup de ce changement et chercha à intéresser leur nouveau duc au sort du château. Des démarches furent entreprises auprès de Racine, intendant de la maison et des finances du nouveau duc. Les négociations furent lentes et se prolongèrent jusqu'en 1780, quand Leroy, ingénieur du comte de Provence, vint établir un devis de réparations s'élevant à 13 073 livres pour *"le seul rétablissement des murs, poutres, planchers et couvertures et à environ 40 000 livres si l'on veut perfectionner l'ouvrage*[1270]". La somme exorbitante du devis poussa Racine à demander aux élus vendômois de simplifier le devis, ce qu'ils firent en réduisant le coût à 17000 livres. La somme dut paraître encore trop importante et un accord entre les deux parties fut passé : en échange du tiers de la moitié des

[1267] BMV/BB/14 (1764-1770).
[1268] BMV/BB/19 (1780-1789).
[1269] BMV/BB/14 (1764-1770).
[1270] BMV/BB/19 (1780-1789).

octrois à perpétuité, la communauté des habitants s'engage à maintenir en état une partie des édifices et à en détruire d'autres. Il ne semble pas que cet accord fut suivi d'effets. L'affaire du château de Vendôme n'était pas résolue, il était seulement sauvé pour un temps jusqu'à la période révolutionnaire.

La municipalité entre Bien Commun et intérêts personnels

Les actions de la municipalité durant le 18e s. s'orientent dans deux directions, l'amélioration des conditions de vie et le soutien aux actions encourageant le commerce. Si ces actions peuvent être produites pour le Bien Commun, il s'agit aussi pour les membres du corps de ville d'encourager les actions pouvant les enrichir et répondant à leur vision de la société.

L'amélioration des conditions de vie

La municipalité vendômoise est donc entre les mains des notables. Evoluant dans le même milieu et les mêmes cercles de pensée, cette élite mène une politique urbaine qui cherche à améliorer les conditions de vie dans la cité et à l'ordonner. La taille de la ville ne permet pas de réalisation urbanistique monumentale, elles restent à Vendôme relativement restreintes mais procèdent des mêmes phénomènes.

Le déplacement des foires hors la ville pour cause de désagrément

En 1776, la municipalité exige que les foires aux bestiaux soit déplacées dans les faubourgs comme *"la foire aux vaches qui se tient ordinairement dans le carrefour de la Madeleine et rues adjacentes se tiendra à l'avenir dans le faubourg des Quatre-Huis depuis la porte Saint-Michel"*[1271].

Le déplacement des cimetières

Toujours dans cette vision prophylactique, les cimetières *intra-muros* furent déplacés à l'extérieur de la ville. L'éloignement des morts n'est pas nouveau puisque déjà au 13e s., le Grand Cimetière implanté au nord du faubourg Chartrain était distant de 312 m de l'espace *intra-muros*. Ce qui caractérise le 18e s. c'est l'exclusion définitive et totale de tous les cimetières *intra-muros*. Le phénomène n'est pas propre à Vendôme mais se rencontre dans la quasi-totalité des villes de France : de lieu de vie placé au centre de la communauté des vivants, le cimetière devient un lieu de prière et de visite aux morts, le plus souvent aux entrées de villes.

[1271] AMV/BB/18 : 34-35.

Cimetière	Date du déplacement	Nouveau lieu d'installation	Distance aux zones habitées
hôtel-Dieu	18e s.	Rue Bretonnerie	176 m
Oratoriens	18e s.	Rue Bretonnerie	176 m
Madeleine	18e s.	Grand Cimetière	40 m
Saint-Martin	1758	Le cimetière des enfants rue Frinquambault entre les anciennes fortifications et le Loir et le cimetière des adultes au Grand Cimetière	50 m
Saint-Martin cimetière des enfants	1731	En 1731, Gilles-François de Trémault céda un jardin qu'il possédait entre l'enceinte et la ruelle Frinquembault pour y faire un cimetière des enfants, celui entourant l'église étant devenu trop exigu.	50 m
Saint-Lubin	1620-1640	Sud du faubourg Saint-Lubin	90 m

Tableau 122 : Cimetières *intra-muros* déplacés à l'extérieur de la ville aux 17e et 18e s.

Maintenir l'enceinte comme moyen de protection contre les voleurs et vagabonds

La conservation d'une enceinte de ville durant les 17e et 18e s. peut paraître surprenante durant cette longue période de paix où les guerres se déroulent à la frontière du royaume. C'est oublier rapidement le poids social de l'enceinte qui définit de manière matérielle un dedans et un dehors, mais ce sont aussi les nouveaux usages qu'elle trouve dans la protection des habitants des voleurs et des rodeurs qui, lorsque le mur est abîmé *"passent facilement par-dessus ledit mur tant de jour que de nuit"*[1272]. Nous venons de voir paradoxalement que la concession de droits d'ouverture était un moyen pour la municipalité de se procurer des revenus. Les percements sont donc autorisés dans la mesure où ils peuvent être fermés facilement par des portes. Le tableau suivant présente l'état de conservation des différentes parties de l'enceinte, leur date de destruction et leur état actuel.

[1272] AMV/BB/18 : 26.

N°	Eléments de l'enceinte	Date de destruction avant 1811 ou encore en élévation	État actuel
1	Porte Saint-Michel	1807	Disparue
2	Courtine Nord	Par portions entre 1651 et 1807	Disparue
3	Porte Chartraine	1651 (inondation) ruine	Disparue
4	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
5	Tour de l'Islette	Toujours en élévation	Toujours en élévation
6	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
7	Tour des Cordeliers	Toujours en élévation	Toujours en élévation
8	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
9	Tour nord de la porte d'eau des Grands Prés	Disparue	Disparue
10	Porte d'eau des Grands Prés	Toujours en élévation	Toujours en élévation
11	Tour sud de la porte d'eau des Grands Prés	Toujours en élévation	Toujours en élévation
12	Courtine	Disparue	Disparue
13	Tour carré de l'abbaye 1	Disparue	Disparue
14	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
15	Tour carré de l'abbaye 2	Toujours en élévation	Disparue
16	Courtine	Disparue	Disparue
17	Grande tour carré d'angle	Disparue	Disparue
18	Courtine	Disparue	Disparue
19	Tour ronde de l'abbaye	Toujours en élévation	Disparue
20	Courtine	Disparue	Disparue
21	Porte Saint-Bié	Toujours en élévation	Disparue
22	Courtine	Disparue	Disparue
23	Tour du Ponceau	Toujours en élévation	Disparue
24	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
25	Porte d'eau du Ponceau	Toujours en élévation	Toujours en élévation
26	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
27	Poterne	Toujours en élévation	Disparue
28	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
29	Porte Saint-Geoges	Toujours en élévation	Toujours en élévation
30	Courtine	Disparue	Disparue
31	Tour aux Cherreaux	Disparue	Disparue
32	Courtine	Disparue	Disparue
33	Porte d'eau de Saint-Pierre La Motte	Toujours en élévation	Toujours en élévation
34	Courtine	Toujours en élévation	Disparue
35	Porte d'eau des Bourreaux	Toujours en élévation	Toujours en élévation
36	Tour	Toujours en élévation	Disparue
37	Courtine	Toujours en élévation	Disparue

Tableau 123 : État de conservation de l'enceinte en 1811 et aujourd'hui.

Aménagement des promenades

Comme dans la plupart des villes du 18e s., plusieurs promenades sont aménagées. Plus qu'un loisir, la promenade urbaine est sous l'Ancien Régime une pratique centrale, un rituel "inscrit dans l'activité de loisir d'une communauté dont les mœurs se veulent policées" (RABREAU 1991 : 301). Il s'agit d'une pratique éminemment sociale, vouée au plaisir de la représentation, avec ses codes, ses lieux, ses heures. Passe-temps d'une société "de loisir", élitaire, la promenade vaut surtout parce qu'elle compose un "agréable spectacle [...] où les Dames vont pour voir et se faire voir" (DAUTRESME 2001 : 3). Ce sont ainsi trois promenades qui vont être crées par la municipalité à Vendôme durant le 18e s. : la promenade du Mail, celle de la Montagne et enfin celle du Tiron.

C'est au nord de l'agglomération, le long du fossé du Mail qu'ont lieu les plus importants travaux liés à la construction d'une promenade : le mur qui existe déjà "*depuis quelques années*" le long de la rue actuelle du Mail (Arrière-Fossé) est consolidé en 1718. On pratique son "*remplissage* […] d*ans toute sa longueur de 30 toises*" (environ 60 m) "*et deux toises de large*" (environ 4 m) et "*une de profondeur*" (environ 2 m). Le matériau nécessaire, du gros sable, est extrait de "*l'isle au-dessoulz du pont Saint-Michel vis-à-vis les jardins de l'hostel dieu*" et mené "*à charrettes ou à sommes*". Pour réaliser ces travaux, le Loir est détourné par une digue, "*un bastardeau en haut du fossé Saint-Denis pour empêcher que l'eau ne tombe dans le dit fossez pendant le temps dud. ouvrage*[1273]*"*. L'endiguement se poursuit en 1739 et conduit à l'érection des quais que l'on peut encore observer aujourd'hui sur 83 toises (environ 160 m). Un mur prolonge celui réparé en 1718[1274] : il fait neuf toises de hauteur (environ 17 m) et quatre pieds d'épaisseur (environ 1,30 m.). *"Deux escaliers de pierre dure dans la longueur dudit mur" sont construits, "scavoir un dans le milieu dudit mur… et l'autre au couin du boulevard*[1275]*"*. Ces travaux demandèrent des dépenses énormes pour une ville comme Vendôme, des dépenses qui ne seront plus assurées par la suite puisque l'endiguement de la rivière Saint-Denis ne s'achèvera qu'en 1830.

Les quais des Arrières-fossés sont transformés en mail en 1750 et deux rangées de tilleuls sont plantées pour l'agrément des promeneurs[1276]. Le quai entre le pont Saint-Michel et les Quatre-Huys, appelé "petite avenue Saint-Michel", avait été planté d'ormeaux en 1755. On lui donnait en 1766 le nom de quai Huger, certainement le nom du commanditaire, M. Huger, avocat au bailliage, et un des échevins de la ville. Ces lieux de promenade qui sont alors les seuls en ce milieu du 18e s. à Vendôme sont ouverts à tous les habitants sans restriction.

Pourtant, dès 1782, le Mail est fermé par des barrières qui en interdisent l'accès à toute personne ne résidant pas dans la rue : "*Une fixe au bout du costé du pont Saint-Michel vis-à-vis l'escalier qui descend à la rivière… et l'autre près le Pont Chartrain*". Les échevins considèrent en effet qu'il s'agit "*d'une promenade moins utile au public que préjudiciable aux dits opposants et une quantité d'autres propriétaires de maisons et jardins ayant entrée sur lesd. arrières fossés*", sans doute en raison de la foule qui a coutume de s'y presser. Les barrières ne peuvent être désormais ouvertes que pour le "*seul usage des particuliers du Mail*" en échange de quoi ces mêmes particuliers sont tenus "*d'entretenir chacun endroit soy le mail à partir de leur possession jusqu'au rang d'arbres qui donnent sur le canal" et de "faire faire chacun une clé des cadenats qui seront aposés à chacune des barrières et à leurs frais*". Il n'est dès lors plus possible aux charrettes et aux voitures de longer le mail.

Comment expliquer cette privatisation d'un espace public ? La réponse est à chercher du côté des propriétaires des maisons limitrophes. En 1811, les habitants de cet espace sont principalement des notables et il devait en être de même durant le siècle précédent. Auraient-ils eu le désir de mettre des populations devenues gênantes à l'écart, de vivre entre soi ?

[1273] AMV/BB/7 : 80.
[1274] En réalité, le quai entre la rue des Quatre Huis et le Pont Saint-Michel mesure environ 112 m, et celui entre ce dernier pont et le pont Chartrain 297 m. Entre le pont chartrain et l'abreuvoir du champ de foire il y a 136 m.
[1275] AMV/BB/7 : 80.
[1276] AMV/BB/14 : 24.

Deux autres promenades sont reconnues à Vendôme mais les informations les concernant restent peu nombreuses. Il s'agit du mail du Tiron et de la promenade de la Montagne. Le mail du Tiron serait selon Raoul de Saint-Venant une réalisation du maire Auguste de Trémault durant le 18e s. Il s'agissait d'une promenade située au nord du faubourg Chartrain et composée d'une double rangée d'arbres. Quant à la promenade de la Montagne, elle n'est que rarement mentionnée mais son existence est attestée ; elle deviendra un lieu important durant la période révolutionnaire[1277].

Améliorer l'hygiène

Le problème de la pollution n'est pas nouveau à Vendôme, mais dans ce 18e s., les nouvelles théories prophylactiques et les théories aéristes s'installent dans l'esprit des élites, qui cherchent à assurer la salubrité publique et leur bien-être. Les actions s'orientent dans deux directions : l'expulsion des boues et des immondices et le couvrement des canaux. Ainsi, à partir de 1762, les échevins entreprennent de régler le problème des boues souvent nauséabondes et porteuses de maladies qui envahissent périodiquement la ville. Plusieurs hommes achètent chaque année le droit d'enlever ces boues "de tous les rues, places et carrefours…à l'exception seulement de celle de la place du Marché au bled. Ils pourront la déposer là où ils jugeront à propos sans nuire aux propriétés de la ville et à celles d'autruys"[1278]. Il semblerait que les Vendômois déposent leur immondices dans tous les lieux possibles ; ainsi en 1710, un certain Picher fait remarquer à la municipalité que sa "maison en la rue des Béguines joignant le mur qui vague le long des fossez a des murs complétements effondrés; ce qui donne l'occasion à plusieurs personnes de faire et apporter des immondices proches sa maison et en ses appartenances[1279]". C'est certainement pour cette raison et pour empêcher ces dépôts intempestifs que la municipalité fait couvrir certains canaux comme celui du Ponceau dans sa partie centrale au niveau de la rue Guesnault et de la place de l'abbaye, comme l'attestent les registres de déclaration de l'hôtel de ville mentionnant pour l'année 1781 l'autorisation de couverture du canal du Ponceau.

Lutter contre les crues

Vendôme subit, après les grandes crues de 1651 et 1655, plusieurs inondations qui poussèrent la ville à mener une politique de lutte contre ces événements récurrents. La documentation a enregistré celles de 1716, celle de 1718 qui entraîna une opération de réparation des murs de ville et une réfection des voies de circulations ; les ouvriers doivent *"remplir en gaud ou gros sable toutes les cavités et fossez qui ont esté faittes par les grandes eaux depuis le bout du pavé du faubourg Chartrain jusqu'au-dessus des Capucins et proche la Maladrerie"*[1280]. Le 15 mars 1795, une inondation détériore la grande route au faubourg Chartrain, les grandes eaux avaient été refoulées par la chute de l'égout Chevrier[1281].

[1277] SAINT-VENANT 1912-1917d :177.
[1278] AMV/BB/16 : 56.
[1279] AMV/BB/6 : 19.
[1280] AMV/BB7 : 80.
[1281] MÉTAIS 1891-1892, *Vendôme pendant la Révolution* : II, 103.

En effet, chaque hiver, des ponts sont emportés alors qu'ils venaient d'être reconstruits et des chemins sont recouverts par les eaux[1282]. Si toutes les fortes inondations ne peuvent être évitées, leur récurrence à un rythme annuel est inédite et résulterait de deux facteurs principaux qui sont la hauteur trop importante des eaux en période ordinaire et l'encombrement des fossés. En effet, les crues annuelles doivent normalement rester circonscrites aux prés ; seules les crues vicennales, cinquantennales et centennales devraient atteindre les routes et les biens. Il semble au contraire que durant le 18e s. les atteintes aux biens se soient multipliées à un rythme quasi annuel. Ainsi, à proximité du chemin de la Guaize qui *"commence proche de la Croix Bedin et fini a un pavé quy est un peu par de la chape"* qui *"est un des plus mauvais qu'il y eut, borné par la rivière du Loir sur la droite et par la coste à gauche", "l'eau de la rivière est presque de niveau avec la plus grande partie du chemin dont le fond est une terre fort glaizente[1283]"* et inonde chaque hiver la route d'Orléans, même lorsque les eaux ne sont pas très hautes.

Pour lutter contre ces inondations, la municipalité entreprend donc de dresser des levées de terre afin de contenir la rivière mais leur réalisation ne paraît pas avoir été effective. La principale raison de la récurrence de ces crues provient d'une mauvaise gestion des hauteurs des chutes d'eau des moulins instaurant des niveaux d'eau trop importants à l'amont de la ville ; il en résulte même en été l'inondation d'une partie du territoire urbain en remplissant d'eau les chambres basses des maisons et en noyant les prairies. C'est du fait de ces inondations que la *"la porte chartraine de cette ville et le pont de bois qui y estoit joint, les murailles aslentour du costé de Paris sont pour la plus grande partye tombées, que celles qui subsistent qont dégarnies du terrain qui leurs servoit de fondement et d'appuy, et que c'est le farfouillement de ces torrents d'eaux quy a depuis ruiné les fondements du grand pont de pierre qui a esté construit au lieu dud. pont de bois, et depuis trois ans a ruisné presque la moitié du fondement de la tour construite derrière le couvent des cordeliers, et menassoient de faire écrouler les murailles du même costé par la ruine des piliers. S'il n'y avoit point été pourveu les eaux auroient pris leur cour par le Bourg Neuf et entrainé une grande parties des maisons de cette ville : seize de ce coté là[1284]."*

Le second problème qui concerne le ralentissement de l'écoulement des eaux est résolu d'une part en améliorant le débit du canal de dérivation des eaux que constitue le canal du Mail et d'autre part en forçant les riverains des canaux à les curer et à aligner leur *"arrivoir"*. Les grands travaux de lutte contre les inondations se concentrèrent sur l'aménagement du canal du Mail, principal collecteur du surplus des eaux pendant les crues. Cet aménagement, qui a été évoqué précédemment à propos de l'édification des murs de la promenade du mail, a été réalisé pour un montant de 5900 livres, dépense énorme pour la municipalité, qui rappelons-le, ne possède comme ressources que quelques affermages et une partie de l'octroi.

[1282] AMV/BB/12 : 106
[1283] AMV/BB/12 : 18.
[1284] AMV/BB/5 : 12.

Simultanément à ces travaux de grande ampleur, le corps de ville mène une politique moins coûteuse mais tout aussi efficace de lutte contre les inondations par des mesures visant à faciliter l'écoulement des eaux. Ainsi, la municipalité tente d'aligner les *"arrivoirs*" et pontons établis sur la rivière[1285] et oblige les propriétaires riverains au curage des *"fossés".* Les nombreux rappels de cette charge obligent à considérer que cet arrêté devait rarement être suivi d'effets[1286]. Encore au milieu du 20^{e} s., certains canaux *intra-muros* étaient ponctués de nombreux lavoirs pas toujours bien entretenus, constituant de véritables retenues pour l'écoulement des eaux (Figure 205).

Figure 205 : Enchevêtrement de lavoirs sur le canal Saint-Jacques dans la seconde moitié du 20^{e} s

Dans le même esprit de libérer les eaux, les ponts inutiles ne sont pas reconstruits. Ainsi, le Pont Neuf, établi sur la rivière Saint-Bié et reliant la rue de la Poterne au ″derrière le comte″, disparaît dès 1722 puisque les échevins considèrent qu'il est devenu inutile à la communauté[1287].

Favoriser le commerce

Le second grand type d'action que mène la municipalité s'oriente vers l'édification d'infrastructures favorisant le commerce. La navigabilité du Loir ainsi que l'aménagement et l'entretien des voies de circulations en constituent les éléments les plus prégnants.

La navigabilité du Loir : un vieux rêve vendômois

Si la construction de la route royale Paris-Tours a déjà été évoquée, la municipalité a conduit ou plutôt a essayé de conduire une politique en faveur de la navigabilité du Loir. En effet, les notables et marchands vendômois réclament à de nombreuses reprises de rendre la rivière du Loir navigable. L'écoulement des produits de l'élection ne peut passer que par le transport fluvial du fait du mauvais entretien des voies et du prix élevé du transport terrestre. Le projet global consiste dans la canalisation du Loir et le creusement d'un canal reliant le Loir à l'Eure permettant de rejoindre le bassin de la Loire à celui de la Seine.

[1285] AMV/BB/19 : 94.
[1286] AMV/BB/18 : 22 et BB19 :60.
[1287] AMV/BB/8 : 86.

Les premiers signes de ces revendications apparaissent dans le compte de 1583 qui rapporte les clauses d'un accord intervenu vingt ans plus tôt qui stipule que Berthelot Gabilleau, qui possédait un pré à côté du moulin à papier, est autorisé à creuser un fossé d'irrigation, alimenté par une roue à sabots, à la condition de détruire le tout *"ou cas que cy après ladicte riviere soit faicte navigable"*[1288] Cette revendication est répétée à plusieurs reprises durant le 17e s. lors des États Généraux de 1614 et 1674.

Un arrêt du Conseil du roi du 13 mars 1699 autorisa la formation d'une compagnie qui devait examiner le projet. Le 11 juin suivant, les habitants de Vendôme s'assemblèrent pour donner leur avis à ce sujet. Ils chargèrent deux de leurs échevins, les sieurs de la Touche et Girard, de comparaître avec le procureur du roi, M. Jabre, devant M. Augry, subdélégué de l'intendant, pour déclarer en leur nom que le projet de rendre le Loir navigable et flottable leur paraissait fort utile pour le public, et demander qu'il y fût donné suite, ainsi qu'il était porté dans l'arrêt du Conseil. Les chanoines de Saint-Georges et les religieux Bénédictins émirent un avis contraire, disant que rendre la rivière navigable et flottable n'était d'aucune utilité pour le public, mais préjudiciable pour les particuliers. Nous les comprenons, rendre le Loir navigable aurait entravé, voire arrêté le fonctionnement des moulins dans Vendôme mais aussi dans toute la vallée dont nombre leur appartenait ! Le 2 février 1704, une nouvelle assemblée générale se déclara encore favorable au projet ; néanmoins il n'y fut donné aucune suite (PASQUIER 2000).

Des études sont néanmoins réalisées en 1737 à l'initiative du seigneur de Meslay (Fondateur d'une manufacture à Meslay à 2 km de Vendôme) qui y voyait un moyen d'écouler ses produits manufacturés. Le seigneur de Luynes relança le projet à la fin du siècle sans plus de succès. Une compagnie financière est même créée en 1765 afin de démarrer les travaux, mais elle n'aboutit qu'à la ruine de Joubert de Villemarest, son promoteur.

Les alignements de rues, couvrement de fossés et aménagement de places

Le projet de rendre le Loir navigable étant très complexe et coûteux à mettre en œuvre, la municipalité encouragea toutes les initiatives permettant de rendre le réseau viaire plus facilement praticable. Pour ce faire, certaines rues furent alignées, les routes furent repavées et les gués et ponceaux supprimés.

Bien qu'aucun document écrit ou planimétrique n'en fasse mention, plusieurs rues de Vendôme firent l'objet d'alignements de façades. En se fondant sur les éléments bâtis encore en élévation, il est possible de repérer un certain nombre d'opérations de ce type. C'est ainsi la rue aux Blés, la place de la République, la rue Renarderie et la place du Marché qui firent l'objet de ces alignements. Dans ces rues, une ou plusieurs façades de maisons datées d'entre le 15e et le 17e s. possèdent une façade sur rue présentant des caractéristiques du 18e s. et surtout une rupture dans la pente du toit.

L'entretien des pavés revient aux échevins qui en 1726 déclaraient *"les pavés dedit faubourg sont si ruinez qu'ils deviennent impraticables et que les carrosses de voitures,*

[1288] THILLIER 1879-1880, *Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583* : 44.

chariots, charrettes et autres voitures seront dans peu de temps hors d'état de pouvoir passer"[1289]. À plusieurs reprises, les échevins concluent des contrats pour leur restauration.

L'aménagement des routes passe également par le comblement ou la suppression des obstacles que constituent certains ponts ou gués présents dans la ville. Ainsi, les registres de déclaration des échevins mentionnent pour l'année 1781 l'autorisation de couverture du canal du Ponceau qui traversait jusqu'à cette date la rue du même nom. Cette opération de couvrement doit s'accompagner de la création de la place de l'Abbaye et de la destruction de l'ancienne maison du change établie au centre de la place depuis le 14e s. C'est certainement aussi durant cette réalisation que plusieurs maisons de la place de la République furent frappées d'alignement. Le même phénomène s'observe, selon Saint-Venant[1290], quelques années avant la date finale de notre étude, entre 1809 et 1810, au niveau du carrefour des Rochambelles où l'ancien boulevard, certainement mis en place au milieu du 15e s., est comblé pour former une place.

La municipalité joua donc un rôle important dans la structuration du paysage urbain durant le 18e s. par la construction d'éléments pouvant bénéficier à l'ensemble de la population urbaine, même s'ils manifestent une certaine idée de la ville propre à un art de vivre, celui des notables. Le 18e s. voit également se développer au sein de cette élite des idées politiques nouvelles qui prendront forme lors de la Révolution.

7.3.6 La période révolutionnaire et ses conséquences spatiales (1790-1811)

Dans ces paragraphes, nous allons essayer de mesurer l'impact de la Révolution sur la société et sur son espace, bien que les choses se passent à une autre échelle que celle de la ville ou du Vendômois. Vendôme ne fut pas un centre actif de la Révolution, la société locale étant plutôt réticente au premier abord à ces changements brutaux comme dans de très nombreuses villes de province. Vendôme est néanmoins connue pour avoir accueilli en 1797 la Haute Cour chargée de juger les membres de la Conjuration des Egaux dirigée par Gracchus Babeuf. À l'exception de cet événement, la chronologie et les changements institués par les décrets de l'Assemblée suivent le mouvement général de toutes les villes de France.

Le rêve de Vendôme comme chef-lieu d'un département et la création du département du Loir-et-Cher

La loi du 15 février 1790 qui crée les départements divise la France en 83 territoires de superficie sensiblement égale. Pour effacer le souvenir de l'Ancien régime, les départements furent nommés selon des critères de position géographique, de relief ou de cours d'eau les traversant. Il est administré par un Conseil général qui est chargé de la répartition des contributions, c'est-à-dire l'impôt, de la vente des biens nationaux, de la gestion de l'assistance publique et des travaux publics. Les départements sont divisés en districts à la tête desquels se trouve un Directoire exécutif chargé de faire appliquer les décisions du Conseil général. Le Vendômois devient alors un district du département du Loir-et-Cher, mais cette configuration territoriale est le résultat de longues tractations opposant principalement les

[1289] AMV/BB/10 : 55.
[1290] SAINT-VENANT 1912-1917d : 155.

Blésois et les Vendômois comme en 1697, lors de la création du diocèse de Blois. Ainsi, le 21 décembre 1789, le corps de ville se réunit à la maison commune pour discuter du rang de Vendôme dans la nouvelle hiérarchie urbaine. Charles Métais, dans son ouvrage sur Vendôme à la Révolution, nous rapporte les raisons de cette convocation ainsi que les décisions prises : *"Monsieur le lieutenant du maire a dit qu'il a fait convoquer lesdits corps pour :*

- *1° Entendre le rapport qui vous sera fait par messieurs de la municipalité des démarches qu'ils ont faites jusqu'à présent pour obtenir un chef-lieu de département ;*
- *2° Pour prévenir et balancer les mouvements de quelques députés de Blois qui sont partis la nuit dernière pour traverser nos opérations et celles de nos députés à l'assemblée nationale.*
- *3° Et, enfin, pour vous demander votre avis sur la question de savoir si on envoyera comme eux des députés à l'assemblée ou seulement un mémoire détaillé.*

La matière mise en délibération, a été arrêté, qu'il est donné toute autorisation MM les députés du Haut et Bas Vendômois de requérir que Vendôme soit déclaré chef-lieu de département, et de faire, pour parvenir à ce but, toutes les démarches nécessaires, même désavouer authentiquement les villes qui prétendroient que Vendôme a consenty de dépendre d'aucune d'elles, adhérant tous les citoyens assemblés aux différents mémoires et plans qui ont été adressés par la municipalité et le comité.[1291] *".*

Si la situation n'était pas encore fixée en décembre 1789, quelques mois plus tard, le débat était tranché en faveur de Blois. Vendôme trouva des compensations intéressantes dans la manière dont fut découpé le nouveau département. N'ayant pu récupérer ni la ville de Beaugency, dans la zone d'influence d'Orléans, ni celle d'Amboise, inscrite dans celle de Tours, Blois trouva des contreparties dans une expansion territoriale vers le nord, dans le Perche mais aussi en Gâtine, traditionnellement attirée par la Touraine, dans la zone d'influence traditionnelle de Vendôme. Si les découpages révolutionnaires seront transformés au début du Consulat, la place de Vendôme dans la hiérarchie spatiale n'a pas changé et reste celle d'une sous-préfecture (VASSORT 1995 : 431-433).

Le marquage symbolique des nouveaux pouvoirs (1790-1798)

Comme tout nouveau pouvoir, le pouvoir révolutionnaire cherche à marquer le paysage par l'aménagement ou le réaménagement de l'espace urbain, visant à faire disparaître ce qu'ils considéraient comme les deux formes de domination de la société : la seigneurie et l'Eglise (Planche 77).

Le premier élément de marquage du paysage par la Révolution est la disparition des symboles de la seigneurie. En effet, depuis la nuit du 4 août 1789 et l'abolition des privilèges, les banalités et donc les infrastructures banales sont devenues obsolètes. En réalité, il faudra attendre les différents décrets de 1790 pour que les droits de banalité soient remis en cause puisque leur suppression s'accompagna du droit de rachat, ce qui revenait à un maintien pur et simple. Ce n'est qu'en 1793 que disparaissent définitivement ces droits par un vote de la Convention, sans indemnité et par brûlement des titres féodaux (SOBOUL 1984 : 509-510).

[1291] MÉTAIS 1891-1892, *Vendôme pendant la Révolution* : I, 37-39.

L'ensemble des fours, moulins et pressoirs banaux sont vendus, le plus souvent aux bailleurs qui en avaient l'usufruit.

Le deuxième élément marquant du paysage est l'installation en 1792, sur la demi-lune devant la porte chartraine à droite en sortant de la ville, d'un arbre de la Liberté. Cet emplacement matérialise aux yeux de tous, voyageurs et population locale pénétrant dans la ville, l'adhésion de la communauté urbaine aux idées de la Révolution. Cet arbre sera néanmoins déraciné, de manière accidentelle, lors du passage des Volontaires de Paris en 1793 (peut-être gênait-il le passage des troupes ?), et déplacé sur la place du Marché, non loin du lieu du pilori (MÉTAIS 1891-1892a : 128)

Le troisième marqueur de l'espace est sa redénomination par laïcisation des lieux, à l'instar de la réforme calendaire et des unités de mesures. C'est ainsi l'ensemble des noms de villages et de villes renvoyant à un caractère religieux qui sont transformés. A une échelle plus fine, les rues mais aussi les événements tels que les foires sont renommés. À Vendôme, les autorités municipales décident que les noms de rues de la ville seront peints à l'huile sur des planchettes et que les maisons seront numérotées ; elles décident également de renommer certaines des rues à deux reprises, en l'an II et en l'an VI (MÉTAIS 1891-1892a : 125-127, 1892 : 11-13).Comme le note Jean Vasseur, ces nouveaux noms empreints d'un certain conformisme révolutionnaire ne semblent guère utilisés que dans les documents administratifs (VASSORT 1995 : 433).

L'empreinte spatiale du nouveau pouvoir passe également par l'organisation de cérémonies ou d'événements dans différents lieux marquant l'espace. La destruction des titres de noblesse en 1793 est la première manifestation vendômoise d'ampleur cherchant à mettre en scène les nouvelles idées. Ainsi, le 10 août et le 10 novembre de la même année, deux autodafés ont été organisés sur le mail du Tiron, à l'extrême nord du faubourg Chartrain pour y brûler les titres de noblesse et les documents relevant de l'administration féodale (MÉTAIS 1891-2a : 177). À partir de 1794, le culte catholique interdit est remplacé par le culte de la déesse Raison qui a lieu dans l'ancienne abbatiale de la Trinité (MÉTAIS 1891-1892b : 1). Les fêtes en l'honneur de l'Être suprême ou de la déesse Raison se multiplient à partir de cette année. Elle se compose de processions à travers la ville, reliant les différents points symboliques, à savoir : l'arbre de la Liberté déplacé sur la place du Marché, la maison commune, le temple de la Raison installé dans l'ancienne abbatiale de la Trinité et l'autel de l'Être suprême édifié sur la Montagne, à l'est du château, qui conserve encore l'exèdre de terre édifiée pour ces cérémonies.

La refonte paroissiale (1790-1792)

Vendôme était constituée de cinq paroisses en 1789 : Saint-Lubin, Saint-Bienheuré et Saint-Georges au sud du Loir, Saint-Martin pour la partie méridionale de la ville *intra-muros* et La Madeleine pour la partie septentrionale et la campagne alentour. L'article 6 du décret du 26 juillet 1790 émis par l'Assemblée constituante prescrit une nouvelle délimitation des paroisses. Le directoire discuta cet objet le 5 avril 1791 et fut d'avis " *que les quatres paroisses de Vendôme soient supprimées pour en établir une seule dans l'église de la*

cydevant abbaye, sous l'invocation de la Sainte Trinité, et qu'il y eût un curé et 5 vicaires, et deux oratoires, l'un dans la chapelle du grand cimetière, et l'autre dans l'église de la cy devant collégiale, où reposent les cendres des Bourbons, dans lesquels oratoires il sera célébré une messe tous les jours de l'année." Par un décret de l'Assemble Nationale du 19 mai 1791, l'église abbatiale de la Trinité devient le centre d'une unique paroisse s'étendant sur toute la ville (MÉTAIS 1891-1892a : 67). Elle est desservie par un curé assisté de cinq vicaires qui logent dans un presbytère établi au sud du faubourg Saint-Lubin, dans les anciennes propriétés du prieur de l'église Saint-Lubin[1292]. Cette réunion des paroisses provoque de vifs mécontentements parmi les Vendômois, comme en témoignent plusieurs pétitions effectuées jusqu'au printemps 1792[1293]. Devant cette réticence, la municipalité convoqua la force publique pour procéder le samedi 11 juin à la fermeture des églises supprimées[1294]. Les anciennes églises paroissiales sont vendues en tant que Biens Nationaux.

De la confiscation à la vente des Biens Nationaux

La loi, son application et la chronologie des ventes

Le 2 novembre 1789, par 568 voix pour contre 346, l'Assemblée adopte la proposition de Mirabeau qui met à disposition de la Nation les biens du clergé[1295], une idée déjà proposée par l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, dès le mois d'octobre. La même idée est appliquée au domaine de la couronne et aux biens de certains nobles. Dès lors, l'État accapare les propriétés ecclésiastiques ou nobiliaires et en ordonne l'inventaire. Un mois plus tard, le 19 décembre, l'Assemblée ordonne la mise en vente des domaines de l'Église en tant que biens nationaux. D'abord confiée aux assemblées locales et aux services des Eaux et Forêts (7 novembre 1789), la gestion des biens nationaux revient aux directoires des districts et des départements le 20 avril 1790. Quant aux municipalités, elles sont les intermédiaires des ventes depuis le 24 mars 1790 (BODINIER, TEYSSIER 2000). Comment se passent ces réquisitions et ventes à Vendôme ?

Le 13 novembre 1789, l'ordre est donné aux titulaires de bénéfices et supérieurs de maisons religieuses de faire la déclaration de leurs biens sous peine d'en être déchus. Devant cette demande qu'elle trouve relativement violente, la municipalité reste prudente et attend de connaître les décisions prises par les villes voisines. Quelque mois plus tard, le 5 février 1790, l'obligation est faite à tous les ecclésiastiques de déclarer les pensions dont ils jouissent et le 13 du même mois, les ordres religieux sont supprimés (METAIS I : 45-46). Toutes les communautés religieuses ne sont pas touchées en même temps. Les premières sont les Cordeliers, mis à la rue en août 1790[1296]. Suivent, durant l'année 1791, les chanoines du

[1292] Pour plus de détails on peut lire MÉTAIS 1886.
[1293] MÉTAIS 1891-1892a, *Vendôme pendant la Révolution* : 125-127.
[1294] MÉTAIS 1891-1892a, *Vendôme pendant la Révolution* : 78.
[1295] "L'assemblée décrète : Que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'près les instructions des provinces[1295]"
[1295] MÉTAIS 1891-1892a, *Vendôme pendant la Révolution* : 58.
[1296] PÉTIGNY 1849, *Histoire archéologique du Vendômois* : 662.

prieuré Saint-Pierre-la-Motte[1297], les moines de La Trinité en avril, les Ursulines en octobre (METAIS 1886 : 40). Les Calvairiennes seront les dernières à disposer de leur couvent puisqu'elles y résideront jusqu'en 1792 (TREMAULT 1904 : 53,84). On ne sait pas comment réagirent l'ensemble des communautés, seule nous est connue l'attitude des Ursulines et des Calvairiennes. Pour l'Assemblée, la suppression des ordres religieux était synonyme du recouvrement de la liberté pour de malheureuses victimes de la tyrannie paternelle ; au seul mot de liberté, les cloîtres devaient se vider. À Vendôme, comme dans la plupart des villes, les Ursulines au nombre de 24 et les Calvairiennes au nombre 15 répondirent unanimement aux commissaires venus les interroger *"que leur intention était de rester dans le cloître, de ne jamais quitter leur ordre, de vivre et mourir religieuses, se réservant si leur maison était supprimée de retourner dans leur maison de profession, ou de choisir un autre couvent de l'ordre[1298]"*. Cette réticence des religieuses se solda par leur expulsion et la pose de scellés sur leur maison, malgré la réticence de la population. Les biens de l'Église devenus biens nationaux sont vendus progressivement entre le 13 janvier 1791 et le 20 juillet 1795 (2 fructidor an III) (Tableau 124).

N° de vente	Bien vendu	Année	Date de la vente	Somme en Francs
21	Château	1791	15 janvier	14400
208	Le couvent des cordeliers		13 avril	22600
253	Grands pré		19 avril	130000
491	Saint-Pierre-la-Motte		11 juin	3600
771	Trinité		29 décembre	54100
808	Eglise Saint-Lubin	1792	12 janvier	2575
810	Eglise Saint-Martin		12 janvier	10400
811	Eglise Saint-Bienheuré		12 janvier	2525
1010	Château		11 juin	11500
1050	Ursulines		5 novembre	40400
1051	Calvaire		5 novembre	24700
1171	Chapelle du château	1793	24 août	10500
1474	Les boucheries de Vendôme	1795	1er mai	13400
ND	Les maisons de chanoines et de prêtres	ND	ND	ND

Tableau 124 : Les principales ventes de Biens Nationaux entre 1791 et 1795.

La lecture de ce tableau (Tableau 124) permet de scinder les biens vendus en trois grandes catégories : les biens des religieux réguliers, les biens des religieux séculiers et les biens nobles.

Les biens des religieux réguliers

Cinq communautés régulières sont victimes d'expulsion et leurs biens vendus. Il s'agit des chanoines réguliers de Saint-Pierre-La-Motte, des moines de la Trinité, des religieuses du Calvaire, des Ursulines et des Cordeliers.

[1297] SAINT-VENANT 1912-1917d : 86
[1298] MÉTAIS 1891-1892a, *Vendôme pendant la Révolution* : 50.

Le prieuré Saint-Pierre-La-Motte

Les ventes et la division de l'enclos ne sont connues que par le résultat observable sur le cadastre de 1811. Le prieuré n'est pas scindé en plusieurs lots, certainement du fait de sa petite taille : il est racheté par un tanneur qui transforme la chapelle en magasin à écorces et y fait construire un moulin[1299].

La Trinité

L'ensemble des biens des moines de la Trinité sont vendus. Le tableau suivant (Tableau 125), en présente les détails : il est intéressant de noter l'importance de la municipalité dans le rachat des biens. Elle prend possession des trois ailes du cloître, de la sacritainerie et de la partie méridionale des Grands greniers afin d'en faire un théâtre municipal. Les trois ailes seront prêtées aux différents services administratifs de l'État. Le directoire et l'administration du district sont hébergés dans l'aile occidentale, l'infirmerie accueille le comité de surveillance révolutionnaire et plus tard la préfecture, alors que l'aile méridionale renferme la maison de détention[1300]. Les "Grands Prés" sont eux aussi vendus après avoir été lotis, les bouchers vendômois en étant les principaux acquéreurs.

Edifice	Pris de vente	Acquéreur	Date	Référence
Les trois ailes du cloître	64000 livres	Municipalité	29 déc. 1791	TV. 859
La sacristinerie	ND	Municipalité	19 avril 1791	TV. 859
La secrétainerie	7650 livres	ND	12 mai 1791	TV. 859
La case-barbière	815 livres	ND	30 janv. 1792	TV. 859
Le palais abbatial	ND	Jacques Jouannelle	19 avril 1791	SAINT-VENANT 1912-1917d : 165
L'aumônerie	4350 livres	Vourgère	30 janv. 1792	TV. 859
L'auditoire	3050 livres	ND	30 janv. 1792	TV. 859
La chapelle Notre-Dame de Pitié	1700 livres	Vourgère	30 mai 1791	TV. 859
Ecurie abbatiale	ND	ND	ND	TV. 859
Le grand jardin	ND	ND	ND	TV. 859
Les grands greniers	ND	Vente en 14 lots dans la partie nord et à la municipalité pour la partie sud	ND	TV. 859
Les grands prés	ND	Nombreux lots	19 avril 1791	TV. 859
Les petits prés	ND	Nombreux lots	19 avril 1791	TV. 859
Le four banal	4150 livres	ND	29 déc. 1791	TV. 859
Les moulins du pont Parrain	15100 livres	ND	21 oct. 1791	TV. 859

Tableau 125 : Détail des ventes des biens de la Trinité.

Le Calvaire et les Ursulines

Le détail des ventes des biens du Calvaire n'est pas connu, néanmoins le cadastre de 1811 présente la partition de l'enclos religieux en sept lots achetés par les notables résidant sur le pourtour (Planche 77).

[1299] Cadastre 1811, SAINT-VENANT 1912-1917d : 86.
[1300] SAINT-VENANT 1912-1917d : 94.

Le 5 novembre 1792, le couvent des Ursulines fut adjugé à onze citoyens vendômois, puis fit l'objet d'un partage entre les acquéreurs[1301] : l'église devint d'abord une salle de spectacle et une partie du cloître fut transformée en caserne, une autre partie fut démolie et l'autre vendue au détail. A partir de 1811, l'église fut transformée en magasin alors qu'on établissait la gendarmerie et la prison dans le cloître[1302] (Figure 206).

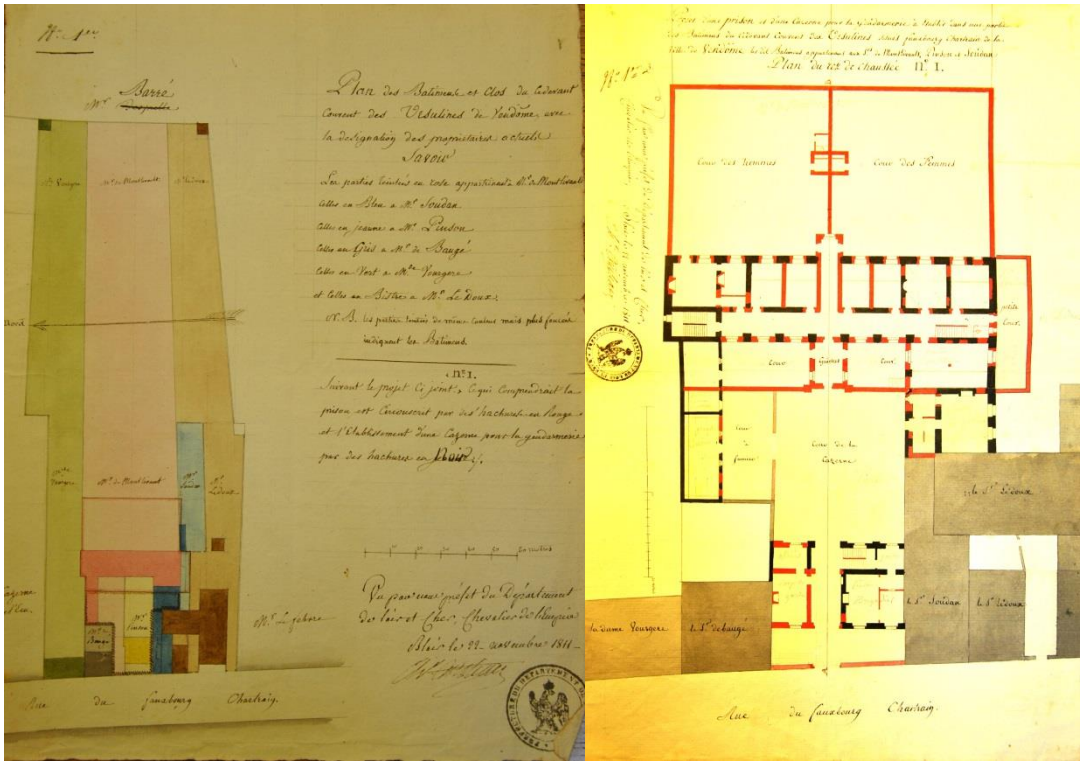

Figure 206 : Les différents propriétaires de l'ancien couvent des Ursulines et le projet de prison en 1811.

Les Cordeliers

Le couvent des Cordeliers, redressé au milieu du 18e s., vers 1742 ou 1743 selon Saint-Venant (SAINT-VENANT 1912-1917d : 100-101), fut vendu comme Bien National en 1791. Sa fonction durant les troubles révolutionnaires n'est pas connue mais au début du 19e s., les bâtiments sont achetés par les directeurs du collège de Vendôme qui le louent aux dames chanoinesses d'Avesnes qui y établissent une maison d'éducation.

Les biens des religieux séculiers

L'ensemble des biens des religieux séculiers sera eux aussi vendu, qu'il s'agisse des églises, des presbytères ou des maisons en leur possession.

Les églises paroissiales

La refonte paroissiale du 5 avril 1791 ne laissait comme seule église paroissiale pour l'ensemble de la ville que l'abbatiale de la Trinité. Les autres églises furent soit détruites, soit

[1301] SAINT-VENANT 1912-1917d : 104.
[1302] Les plans de ces projets sont disponibles aux Archives nationales sous la côte F/13/1733 et ADLEC/45N.

affectées à de nouvelles fonctions. L'église de la Madeleine fut transformée en magasin, celle de Saint-Martin servit de halle aux grains et de boucherie en 1791. Les églises de Saint-Bienheuré et de Saint-Lubin ainsi que la chapelle Saint-Léonard attenante sont quant à elles détruites respectivement en 1791 et 1792, la collégiale Saint-Georges subira le même sort quelques années après.

La collégiale Saint-Georges et les maisons canoniales

Les moyens donnés à l'Église après la refonte paroissiale, qui transforma la collégiale en simple oratoire, n'étaient pas suffisants pour assurer l'entretien de tous les édifices. La municipalité décida le 22 avril 1792 l'abandon et la suppression de l'oratoire du château qui occasionnait d'énormes dépenses et demanda la translation des cendres des Bourbon dans l'église de la Trinité. Le 25 août 1792, après une tentative de vols des épitaphes et des tombes en marbre, le Directoire autorisa la translation des cercueils dans l'église de la Trinité mais le gouvernement, manquant de ressources, réclama les plombs de tous ces tombeaux pour qu'ils soient fondus. Le 28 mai 1793, la collégiale fut de nouveau pillée par le 3e bataillon des Volontaires de Paris. Le 24 août 1793, le District autorisa la démolition de l'église. Le procès d'adjudication précise : *"L'église de la ci-devant collégiale de Vendôme, connue depuis trois ans sous le nom de l'oratoire du château, avec les chapelles, tour au clocher, sacristie, ensemble l'emplacement des archives du ci-devant chapitre, les chambres basses et hautes servant autrefois de logement au sacristain, le jardin qui est devant les chambres vers le nord, adjacent au dit jardin, escalier ou degré conduisant de la grande rampe à ladite église, et généralement tout ce qui dépend de ladite église à l'exception cependant des cercueils, tombes, mausolées, grilles et autres objets enlevés ou à enlever par la municipalité de cette ville comme réservés de droits par les décrets des loix relatifs à la vente des domaines nationaux…*[1303]*"*. La collégiale sera en partie rasée : il ne subsistait en 1814 que la voûte du chœur et le mur nord de la nef.

Les biens nobles : la vente du château

À ces ventes il faut aussi ajouter celles des maisons de chanoines dans la rue Ferme ou encore celle des prêtres dont nous n'avons pas pu encore retrouver les actes. Toutes furent vendues et réaffectées à d'autres activités, comme la tannerie pour les maisons au nord de la rue Ferme, proches du Loir.

L'historique des acquisitions du château pendant la Révolution a été récemment étudié par Jean-Claude Pasquier (PASQUIER 2000 : 97-103). Le château fut mis en vente comme Bien National dès janvier 1791. Après plusieurs péripéties liées aux premières ventes qui ne seront pas reprises ici, il est décidé de vendre le château non dans sa totalité mais en six lots détaillés dans le tableau suivant (Tableau 126) et planche 77.

Numéro de lot	Description	Prix (en livres)	Acheteur
1	La cave au bas du château	8000	Dehargues
2	La Capitainerie et le magasin à poudre	1025	Pasquier père
3	Le château de Vendôme, tours,	5000	Jean-François Morinet,

[1303] ADLEC/Q/1404 : fol. 334.

	souterrains, la rampe et ses trois portails… à l'exception de ses murs, le cimetière et l'église		Lubin Drouin, Charles Brissé, François Pasquier
4	Un clos de vigne au Temple	1325	Morinet
5	Les anciennes ferrures, plombs, ardoises du château, déposés en l'hôtel de Ville… et les vieilles charpentes déposées sur la terrasse de l'abbaye.	1250	Nicolas Fontaine, Mathurin Asseau et Charles Brissé
6	30 boisselées de terre, ou le terrain appelé la Montagne, fossés, buttes, garennes et broussailles	2000	Morinet, Brissé et Pasquier

Tableau 126 : Le détail des ventes révolutionnaires du château en 1791.

Dans l'incapacité de payer et après de nombreux problèmes juridiques, les acheteurs sont obligés de remettre l'ensemble du château en vente le 8 pluviose an IV (28 janvier 1796). Il fut procédé à un nouveau découpage du site en deux lots : l'un à M. Pasquier et l'autre à MM. Challou et Lepeintre. En 1810, M. Renou rachetait à la veuve Pasquier et ses héritiers des tours, ruines et terrains comprenant entre autres l'emplacement de l'ancienne collégiale Saint-Georges et en 1811, Antoine Delalande prit possession de toute la partie du château formant l'angle nord-est, depuis la tour à bec dite de l'Eperon en passant par la tour des Quatre vents jusqu'aux tours du châtelet de l'ancienne porte principale. C'est la situation observable sur le cadastre de 1811. La majorité des propriétaires s'évertuèrent à détruire méthodiquement l'ensemble des bâtiments du château pour en revendre les matériaux. À ces destructions volontaires il faut ajouter des destructions involontaires comme celle de la capitainerie (l'ancienne *turris* de Foulque Nerra) qui, implantée à l'extrémité de l'éperon dut résister à plusieurs éboulements. En effet, les habitants du quartier Saint-Lubin creusèrent de nombreuses galeries dans le coteau, sous le château, qui ébranlèrent le rocher. Les premiers éboulements enregistrés dans la documentation apparaissent en 1754 et firent quelques dégâts à la capitainerie qui commença à se lézarder. Un arrêté du Département, daté du 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799), ordonna sa destruction complète par mesure de sécurité. C'est sur ces ruines que fut réédifiée une petite maison encore aujourd'hui habitée.

Les bénéficiaires de ces ventes

Comme le notait déjà en 1984 Jean Vassort, la vente des biens nationaux fut massive et rapide (VASSORT 1984). Les acquéreurs, le plus souvent des Vendômois, sont des notables, des marchands, des bourgeois, des officiers, des nobles ou même des ecclésiastiques. La position des personnages de premier plan dans la société est donc renforcée par ces achats et contribue à les attacher aux idées révolutionnaires.

De nouvelles fonctions urbaines

De nouvelles fonctions urbaines apparaissent sous le poids des politiques nationales. La loi du 8 pluviôse (27 janvier 1794) ordonnait l'établissement de bibliothèques publiques avec les fonds des bibliothèques des maisons religieuses supprimées. À Vendôme, le 13 avril, le directoire prescrit de disposer dans la salle de l'ancien collège la bibliothèque publique de

Vendôme sous la direction de Charles Lefebvre, vicaire de la Trinité, nommé bibliothécaire[1304].

La ville revendique en l'an III que soit installée l'école centrale du département, qui était fixée dans un premier temps à Blois. Georges Bonhoure cite une partie des arguments des Vendômois en réponse au choix de Blois comme position centrale du département : *"on a […] réclamé la préférence pour Vendôme, en opposant qu'il y avait deux centralités, celle du terrain et celle de la population ; en disant que la dernière était la seule qui méritât quelque considération, et que Vendôme était, eut égard à la population du département, à peu près aussi central que Blois[1305]"*. L'affaire se conclut par une victoire vendômoise qui voit s'installer le 17 thermidor an IV (4 aout 1796) cette école dans les bâtiments de l'ancien collège (FRIJHOFF, JULIA 1981 : 159-160) ; elle fut supprimée en 1802.

L'administration et l'organisation de l'hôtel-Dieu subirent également des transformations. Les sœurs de Saint-Lazare furent remplacées en 1792 par des femmes de la ville jusqu'en l'an XI (1803). A cette date, l'hôpital revint entre les mains de religieuses : les Filles de la Sagesse, qui en assurèrent la direction jusqu'en 1905, époque de la laïcisation. En 1811, l'emprise de l'hôtel-Dieu est en plein réaménagement, plusieurs maisons établies le long de la rue Poterie sont achetées afin de l'agrandir.

Le problème du casernement des troupes déjà évoqué précédemment trouve une solution avec la confiscation des biens du clergé en 1792 qui met sur le marché immobilier de nombreux ensembles de grandes dimensions aptes à réunir l'ensemble des casernes disséminées sur le pourtour de la ville en un seul lieu. Le choix s'est d'abord porté sur les couvents des Ursulines et des Calvairiennes, mais c'est finalement une partie des bâtiments de l'abbaye de la Trinité qui furent achetés pour y réunir les divers lieux de casernement. Le cadastre de la ville en 1811 indique bien cet état de fait : les casernes acquises durant le 18^{e} s. restent en fonction alors que la partie sud de l'abbaye de la Trinité est en travaux afin d'accueillir les troupes qui prendront possession des lieux les années suivantes.

[1304] MÉTAIS 1891-1892, *Vendôme pendant la Révolution* : II,15.
[1305] BONHOURE 1912, *Le collège et le lycée de Vendôme, 1623-1910* : 153.

Conclusion

Cette quatrième période se compose de trois phases urbaines représentant chacune un siècle de l'histoire de Vendôme.

La première s'étendant entre vers 1510 et 1589 est très marquée politiquement, les comtes de Vendôme réussissent à faire reconnaitre leur comté comme duché, entrainant un afflux de nouvelles charges dans la ville qui devient une petite capitale. Les rapports entre les habitants de la ville et leurs comtes est durant ce siècle variable. Plutôt favorable au pouvoir comtal au début du siècle, la majorité des habitants se méfient du pouvoir ducal protestant représenté par Jeanne d'Albret et son fils Henri de Navarre qui devra reprendre sa capitale militairement. En effet, l'autre grand phénomène de cette phase est l'apparition et l'installation du protestantisme à Vendôme sous l'action des ducs. Cette nouvelle religion ne fut jamais adoptée par l'ensemble des vendômois qui restèrent catholiques et favorables à la Ligue. L'autre grand phénomène qui traverse la société vendômoise est celle de la montée toujours plus importante des notables dans la société urbaine. Leur nombre et leur pouvoir augmente avec les progrès de l'administration comtale ou royale mais aussi par l'importance que prend l'échevinage dans la gestion des affaires de la ville. Les activités économiques connaissent un essor important autour des activités traditionnelles vendômoises mais également de la ganterie.

La deuxième phase (vers 1610-1720) voit les phénomènes de la phase précédente s'amplifier. Le pouvoir ducal, maintenant favorable au catholicisme encourage l'établissement de communauté de la Réforme catholique qui seront au nombre de cinq. Le protestantisme sera de plus en plus relégué socialement et spatialement jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Le corps de ville maintenant structuré et doté de revenus doit faire face à deux nouveaux problèmes : les inondations de plus en plus récurrentes et violentes et les « faux pauvres » , les chômeurs, dont l'entretien commence à poser des problèmes d'autant plus que la ville connait un âge d'or industriel grâce à l'industrie gantière qui occupe près d'un tiers de la population.

La dernière phase (vers 1720-1811) se caractérise par un clivage de plus en plus important de la société, les notables sont de plus en plus nombreux et occupent une large part de l'espace urbain avec leurs hôtels particuliers. Ils permettent à de nombreux artisans de vivre en leur offrant des débouchés à leur production alors que le commerce au long cours connaît une déprise importante. Cette situation économique entraîne une hausse du nombre de pauvres que la municipalité doit gérer. Elle doit également faire face aux demandes de l'état de plus en plus importantes dans le logement des troupes ou les impôts. Entre les mains des notables, la municipalité mène des actions en faveur de l'embellissement et de l'assainissement de la ville. Les communautés de la Réforme catholique connaissent des destins divers, certaines disparaissent, comme les capucins, d'autres se développent, comme les Ursulines ou les Oratoriens. La Révolution, sans bouleverser l'espace urbain, le marqua fortement par la réquisition puis la vente des biens du clergé qui sont le dernier phénomène d'ampleur qu'il est possible d'observer sur le cadastre ancien de 1811.

Troisième partie :
La fabrique de la ville ou l'explication des formes et fonctions urbaines

"Grâce à la topographie d'une ville, c'est toute
votre vie qui vous revient à la mémoire par couches successives."

Patrick Modiano*, Discours de réception du prix Nobel de littérature, 2014.*

Après avoir compris dans la seconde partie les actions d'un certain nombre d'acteurs sociaux à travers les huit siècles de l'étude, autrement dit recherché les buts poursuivis par les individus, les communautés, etc., cette troisième partie traitera de la fabrique urbaine, c'est-à-dire l'explication de la structure de la ville, de son espace. Il s'agira de s'interroger sur la matérialité de la ville et d'en expliquer la constitution, qui doit être considérée d'une telle complexité que seul le poids de quelques éléments pourra être appréhendé.

Pour atteindre et expliquer ce processus continu, deux approches ont été considérées. Dans un premier temps celui de la fabrique des fonctions, qui induit celle de la fabrique de la forme urbaine, puis dans un second temps les deux dynamiques seront combinées grâce à l'outil chrono-chorématique permettant de mettre en évidence la trajectoire urbaine de Vendôme et les comparaisons avec d'autres villes.

Chapitre 8. La fabrique des fonctions et des formes

Dans ce premier chapitre de la troisième partie, nous allons essayer d'expliquer la fabrique des fonctions et des formes urbaines observables en 1811 via deux méthodes : d'une part, pour les fonctions, l'exploitation des résultats obtenus grâce aux principes de modélisation de l'espace urbain présenté dans le chapitre 3 et d'autre part, pour la forme, en adoptant le parti-pris de l'archéogéographie.

8.1 La fabrique de la fonction urbaine

Cette section présentera des interprétations quant à la fabrique des fonctions urbaines telle que définie dans le chapitre 3, c'est-à-dire à deux échelles d'analyse, celle des Objets Urbains (à l'échelle parcellaire) et celle des Éléments Constitutifs (à l'échelle intra-parcellaire). Après avoir rappelé les principes de l'analyse et les déconstructions de l'information selon trois aspects, fonction, espace et temps, nous essayerons de rendre compte et d'expliquer la fabrique des fonctions urbaines à ces deux échelles. Nous conclurons ce chapitre par les premiers résultats d'une approche exploratoire visant à rendre compte des dynamiques transcalaires.

8.1.1 Les principes de la modélisation OH_FET

Le modèle OH_FET que nous avons présenté dans le troisième chapitre est fondé sur deux principes que nous allons résumer brièvement : la déconstruction des objets historiques et l'interrogation multidimensionnelle des données.

Rappel sur la déconstruction des objets pour rendre compte des dynamiques spatio-temporelles

Afin d'éviter la redondance spatiale et temporelle qui interdit le travail sur les dynamiques, chaque objet a été déconstruit dans chacune de ses dimensions (spatiale, temporelle et fonctionnelle) et reconstruit. Il devient le produit cartésien de ces trois dimensions. La fonction est déconstruite sous la forme d'un thésaurus thématique. La reconstruction de l'emprise d'un objet passe par l'association de plusieurs Entités Spatiales (ES) obtenues par le découpage de l'espace issu de la superposition des objets historiques avant déconstruction. La forme de l'ES n'a pas de sens fonctionnel ou interprétatif, elle résulte uniquement des changements spatiaux observés en un lieu. Le temps d'un objet historique est lui aussi reconstruit à partir du regroupement de plusieurs intervalles de temps qui ont été définis par la superposition de tous les intervalles, il s'agit de l'Entité Temporelle (ET). Selon cette méthode, le temps et l'espace ne sont pas découpés *a priori*. À un instant donné, il ne peut y avoir qu'une et une seule ET mais elle peut être utilisée dans la reconstruction d'un grand nombre d'objets. Il existe deux types d'ET, les dates et les durées, notées ET_date et ET_durée. Ainsi, un objet qui perdure entre 1300 et 1500 sera au minimum constitué de trois ET : deux ET_date (1300 et 1500) et une ET_durée (1300-1500). Cette distinction est importante puisque les informations disponibles pour chacune de ces ET sont très différentes. Pour les ET_durée, les interrogations possibles porteront sur des données

stables, sur le pourcentage d'espace renseigné, le nombre de fonctions présentes durant cet intervalle de temps, alors que pour les ET_date, les interrogations porteront sur les aspects changeants du système, combien d'objets apparaissent, disparaissent, se maintiennent, quelle superficie est concernée par le changement… Cette déconstruction permet d'interroger le système dans chacune de ses dimensions et de sortir des représentations multiples d'une même réalité.

Les sorties possibles du modèle : de la théorie à la pratique

De manière théorique, Xavier Rodier et Laure Saligny ont produit une figure permettant de représenter les différentes sorties possibles du modèle. Six types d'analyses pourraient ainsi être appréhendés : trois unidimensionnels, c'est-à-dire de l'espace (E), du temps (T), et de la fonction (F) et six bidimensionnels qui sont les produits cartésiens de l'espace et du temps (E x T), du temps et de la fonction (T x F) et de la fonction et de l'espace (F x E) (Figure 207). Il est attendu que chaque analyse rend compte des trois dimensions simultanément puisqu'il est impossible d'étudier une dimension seule ou même deux dimensions sans prendre en compte celle(s) qui manque(nt).

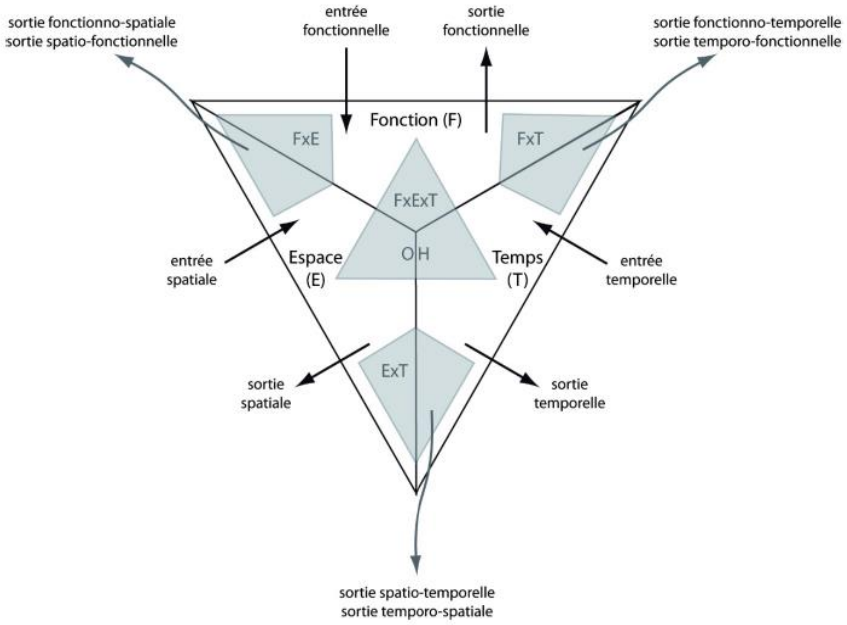

Figure 207 : Les sorties possibles à partir du modèle OH_FET (RODIER, SALIGNY 2012 : Fig. 3).

Si les neuf représentations sont théoriquement possibles et ont été en partie testées par Bastien Lefebvre dans sa thèse, il nous est apparu que seulement quatre sorties étaient réellement pertinentes : il s'agit des sorties spatio-temporelle, temporo-spatial, spatio-fonctionnelle et temporo-fonctionnelle. En effet, les sorties temporelle, fonctionnelle et spatiale seules n'étaient pas d'un grand intérêt pour la compréhension des dynamiques puisqu'elles ne prenaient en compte par définition qu'une seule dimension. La sortie temporelle présentait par exemple le nombre d'objets mobilisés au cours du temps, une information certes importante mais que l'on retrouve dans la sortie temporo-fonctionnelle. Les sorties associant deux dimensions sont en revanche les plus intéressantes pour la

compréhension de la dynamique. Les trois associations possibles autorisent de manière théorique six types de représentations, selon que l'on entre par l'espace, le temps ou la fonction. Or, si nous voyons bien comment représenter les sorties spatiales, sous forme de plan, ou les sorties temporelles sous forme de frise, nous n'avons pas trouvé de type de représentation satisfaisante ayant pour entrée la fonction ; à quoi ressemblerait une sortie fonctiono-temporelle ou fonctiono-spatiale ? Ainsi, sur les neuf représentations possibles théoriquement, seulement quatre seront présentées, dont deux mettent uniquement en évidence les effets de sources (Tableau 127).

Type de Sortie	Utilisée dans cette étude	Type de représentation
Spatiale	Non	Carte
Fonctionnelle	Non	Non défini
Temporelle	Non	Frise
Spatio-temporelle	Oui	Carte montrant les effets de sources
Temporo-spatiale	Oui	Frise montrant les effets de sources
Temporo-fonctionnelle	Oui	Carte
Spatio-temporelle	Oui	Frise
Fonctiono-spatiale	Non	Non défini
Fonctiono-temporelle	Non	Non défini

Tableau 127 : Les sorties théoriques du modèle et celles utilisées.

Ces bases théoriques définies, nous allons essayer de rendre compte et d'expliquer la fabrique des fonctions urbaines de Vendôme.

8.1.2 Rendre compte et expliquer la fabrique des fonctions urbaines à deux niveaux d'analyse

Rappelons que depuis le début de cette étude nous avons travaillé à deux niveaux d'analyse différentes, celui des Objets Urbains (OU) et celui des Éléments Constitutifs (ÉC).

Les objets de l'exploitation à l'échelle parcellaire : les Objets Urbains

Sur l'ensemble de la zone 2, la plus large, correspondant à tout l'espace urbanisé du 19^{e} s., nous avons construit 4574 Objets Urbains. Leur construction, présentée de manière synthétique dans le chapitre 3, est détaillée dans le volume 3. Ces objets sont répartis fonctionnellement dans la grille d'analyse du CNAU. La déconstruction des objets selon leurs trois dimensions a permis de les interroger sur deux types d'analyses : spatio-fonctionnelle et temporo-fonctionnelle.

L'aspect spatio-fonctionnel (nombre de fonctions par ES)

Le croisement de dimensions spatiales et fonctionnelles permet de produire trois plans, le premier présente la durée de renseignement de chaque portion d'espace, le deuxième le nombre d'Objets Urbains qui se sont succédé sur une partie de l'espace et enfin, le dernier présente le nombre de fonctions par portion d'espace.

Le premier est important puisqu'il fait ressortir les effets de sources (Planche 80), il montre quels sont les espaces les plus documentés et ceux pour lesquels les informations sont

très lacunaires. Sans surprise, les espaces les mieux documentés correspondent aux espaces des grandes institutions religieuses, aux églises et au château. Les espaces des cours d'eau, des rues et des prés sont eux aussi relativement bien documentés. Les différences de durée de renseignement dans le reste de l'espace s'expliquent par la présence ou non d'un censier au 14^{e} ou 15^{e} s., sur le bon état de conservation du bâti ancien ou sur l'existence de plans.

Le deuxième plan (Planche 81), présentant le nombre d'objets, fait ressortir une spatialité de la dynamique urbaine. Elle doit bien sûre être relativisée par la première carte : il est évident que moins l'espace est documenté en temps, moins il y a de chances qu'une dynamique urbaine soit représentée.

Le troisième plan montre le nombre de fonctions qui se sont succédé sur chaque portion d'espace (Planche 82). Elle met en évidence la structure fonctionnelle de l'espace, c'est-à-dire les zones les plus changeantes fonctionnellement ou à l'inverse, les zones les plus stables fonctionnellement. Mais là encore, il faut faire attention à l'effet de sources : plus l'espace est documenté longtemps, plus il a de chances de voir se succéder plusieurs fonctions.

Est-il possible de tirer quelques interprétations de ces cartes ? Si on les étudie dans leur globalité, il est impossible de montrer la dynamique ou ses structures fonctionnelles. Dans le détail, on peut comparer des espaces documentés sur la même durée. Prenons l'exemple de l'emprise du château et de celle de l'abbaye, documentés tous deux sur plus de 700 ans. Le premier espace présente une dynamique de renouvellement moyenne des Objets Urbains puisque se succèdent six Objets, alors que l'espace de la Trinité est, lui, mobilisé dans huit ou neuf Objets. Si la dynamique est différente, elle reste dans le même ordre de grandeur, à l'inverse de ce qui peut être observé pour le nombre de fonctions où l'emprise du château voit se succéder quatre fonctions différentes alors que l'abbaye en voit selon la portion considérée quatre, cinq ou six. Ainsi, l'espace de la Trinité est plus dynamique et moins stable fonctionnellement que l'espace castral. Si nous ne pouvons aller plus loin dans ces analyses du fait d'un effet de source trop important, la représentation temporelle de la répartition des fonctions apporte d'autres résultats.

L'aspect temporo-fonctionnel ou périodiser les fonctions urbaines et la dynamique

Le croisement des dimensions temporelles et fonctionnelles a permis de dresser deux types de graphiques selon que l'on prenne les ET-durée ou les ET-date en entrée. Dans le premier cas, nous mesurons des états stables du système, combien d'objets sont présents sur cette tranche temporelle, quelle superficie est dédiée à telle fonction… Dans le second cas, nous caractérisons le changement qui s'opère à chaque date de transformation du système. Nous pouvons connaître le nombre d'objets qui disparaissent, ou apparaissent, quelle superficie est concernée… Commençons par l'analyse des états stables du système, que nous appelons la structuration fonctionnelle de la ville dans le temps.

Nous entendons par structuration fonctionnelle l'étude de la répartition des fonctions par ET_durée sur l'ensemble de la période étudiée. Trois graphiques ont été produits (Figure

208). Les deux premiers (notés A et B) prennent comme base de calcul le nombre d'Éléments Constitutifs, alors que le dernier, noté C, prend en compte la superficie des Éléments Constitutifs représentés sous forme du pourcentage d'espace documenté de la Zone 2.

Plusieurs informations peuvent être déduites de ces graphiques mais en premier lieu, nous devons rappeler la réalité des données que représente le graphique C, c'est-à-dire la faible connaissance de l'espace urbain sur les quatre premiers siècles, où moins de 50% de l'espace sont documentés.

Commençons par l'analyse du premier graphique, qui représente à notre sens parfaitement les effets de sources, en gommant tout ce qui n'est pas connu et qui, en ramenant la division fonctionnelle à un simple pourcentage du nombre d'objets en fonction de leur valeur fonctionnelle, met en évidence d'importantes ruptures. Ainsi, 1220 et 1380 montrent des ruptures dans l'organisation fonctionnelle des données : l'émergence du bâti civil dans la documentation à partir du 13^{e} s. avec les lotissements ou au 15^{e} s. avec les *Comptes* de châtellenie. L'enceinte (21_en rouge) ne disparaît pas en 1220, mais le nombre de données augmentant, elle se trouve noyée dans l'information. De même, l'artisanat ne voit pas son nombre d'objets diminuer, il perd juste en parts de représentation, du fait de la multiplication des sources qui enregistrent d'autres réalités. En effet, dans le graphique B en nombre d'objets, l'artisanat (en vert) continue d'être renseigné par le même nombre d'Objets Urbains.

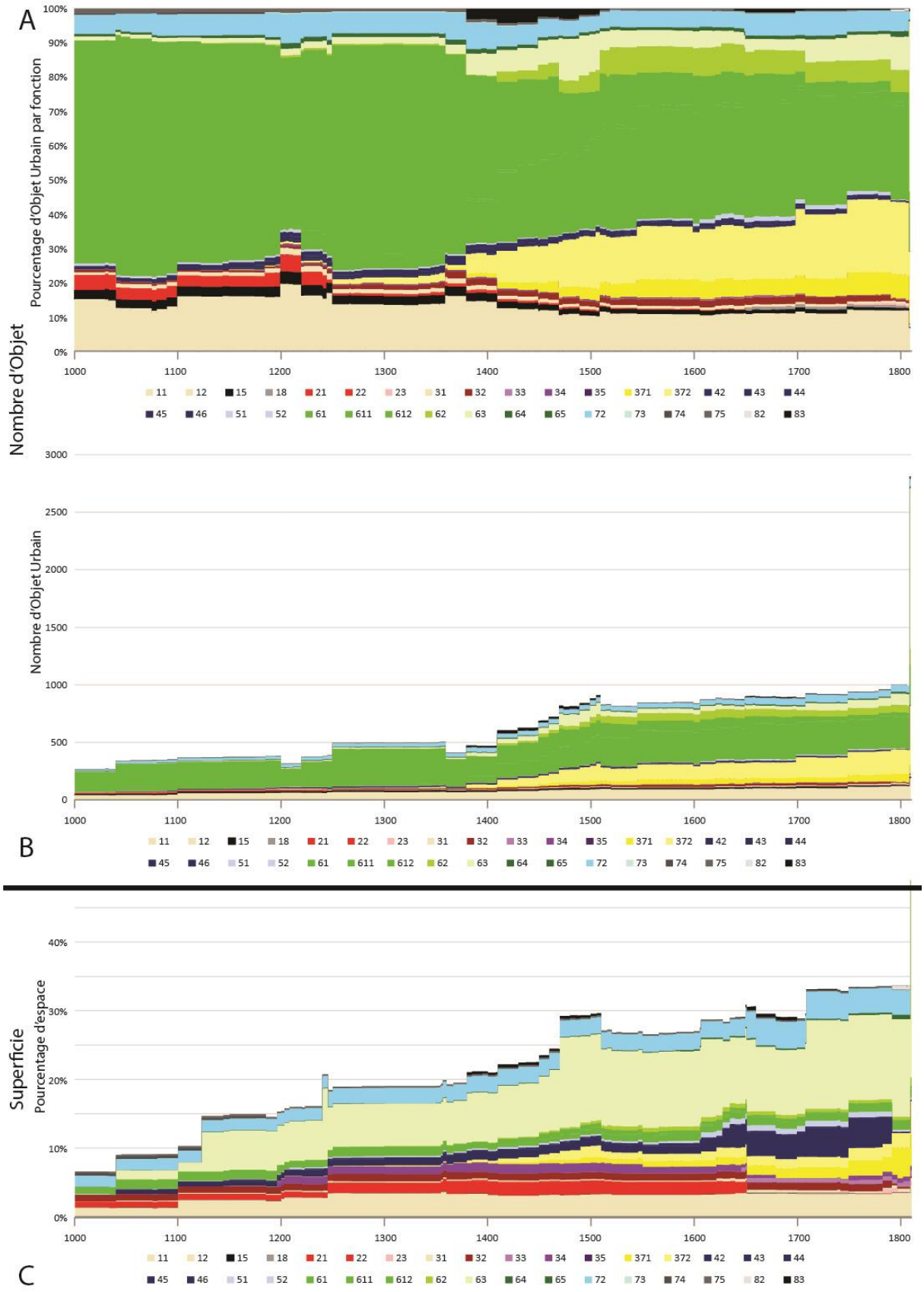

Figure 208 : La structuration fonctionnelle au niveau des Objets Urbains.

En fait, les conclusions les plus intéressantes portent sur le graphique C. L'effet de source y est parfaitement visible puisque l'on sait à tout moment quelle est la part d'espace documenté et comment se répartissent en mètres carrés le nombre et l'importance des fonctions dans l'espace. Dans l'absolu, il existe autant de villes qui se succèdent qu'il existe d'ET_Durée, puisqu'à chaque fois, la topographie historique est différente. Néanmoins, il est possible de distinguer six phases :

- la première est antérieure à 1040, elle se caractérise par un faible nombre d'objets et la très faible proportion des établissements religieux ;
- la deuxième, de 1040 aux environs de 1200, trouve sa cohérence dans l'apparition d'établissements religieux (La Trinité, le prieuré Saint-Pierre-La-Motte) ;
- la troisième, qui commence vers 1200 et s'achève vers 1380, correspond à une autre période de stabilité fonctionnelle après la création de l'hôtel-Dieu et du couvent des Cordeliers. Il est intéressant de noter que la construction de l'enceinte ne semble pas remettre en cause la structure fonctionnelle de l'espace, car elle prend la suite d'un premier fossé de défense ;
- la quatrième, de 1380 à 1650, correspond à l'apparition des maisons dans la topographie, de simples maisons à la maison de notable (en dégradé de jaune). On peut également noter l'apparition de quelques destructions liées aux conflits ou à l'abandon de maisons mais dans des proportions très réduites (en noir sur le diagramme) ;
- la rupture de 1650 est forte puisque un certain nombre de fonctions sont redistribuées. Il s'agit du phénomène de disparition de l'enceinte, non pas d'un point de vue physique mais d'un point de vue fonctionnel. C'est aussi le moment, à quelques années près, de l'apparition du collège de Vendôme (en violet) et des premières casernes et lieux de stationnement des troupes ;
- la dernière rupture apparaît en 1792 avec la vente des biens nationaux. Le paysage fonctionnel de la ville se trouve remanié par la disparition quasi totale des grandes communautés religieuses qui occupaient une forte part de l'espace jusqu'à présent.

Au terme de cette périodisation, six types fonctionnels de villes peuvent être définis. Si l'effet de source est important, nous pensons néanmoins que ces bornes chronologiques constituent de véritables jalons dans l'histoire fonctionnelle de la ville qui reste néanmoins empreinte d'une certaine stabilité.

Ce découpage à partir d'un seul type de données; les OH, permet une périodisation homogène du temps, et non fondé sur la combinaison de plusieurs. En effet, la borne choisie pour les découpages temporels résulte la plupart du temps d'une grande diversité de choix des limites à adopter. Il peut s'agir de faits topographiques, comme la ville enclose, de faits historiques, la guerre de Cents ans, de modalités économiques locales, d'actions d'un grand personnage, mais aussi d'effets de source. Dans un article de synthèse, en 2007, l'équipe du CNAU mettait en évidence à partir des découpages chronologiques de l'ensemble des Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France la grande diversité des découpages, tout en relevant deux grandes césures reconnues par l'ensemble des

études, celle de l'Antiquité tardive (quand les villes ont un passé antique attesté) et celle de la période révolutionnaire, une césure que l'on retrouve à Vendôme (CERRUTI et *al.* 2007).

À Vendôme, à l'exception de la rupture du milieu du 17^{e} s. qui voit la disparition de l'enceinte urbaine et l'apparition du collège, les fonctions restent d'une période à l'autre équivalentes, la révélation de nouvelles fonctions se fait par un processus lent et non brutal. En fait, cette relative stabilité fonctionnelle cache une dynamique des Objets Urbains qui va pouvoir être étudiée grâce au graphique présenté dans la figure suivante (Figure 208).

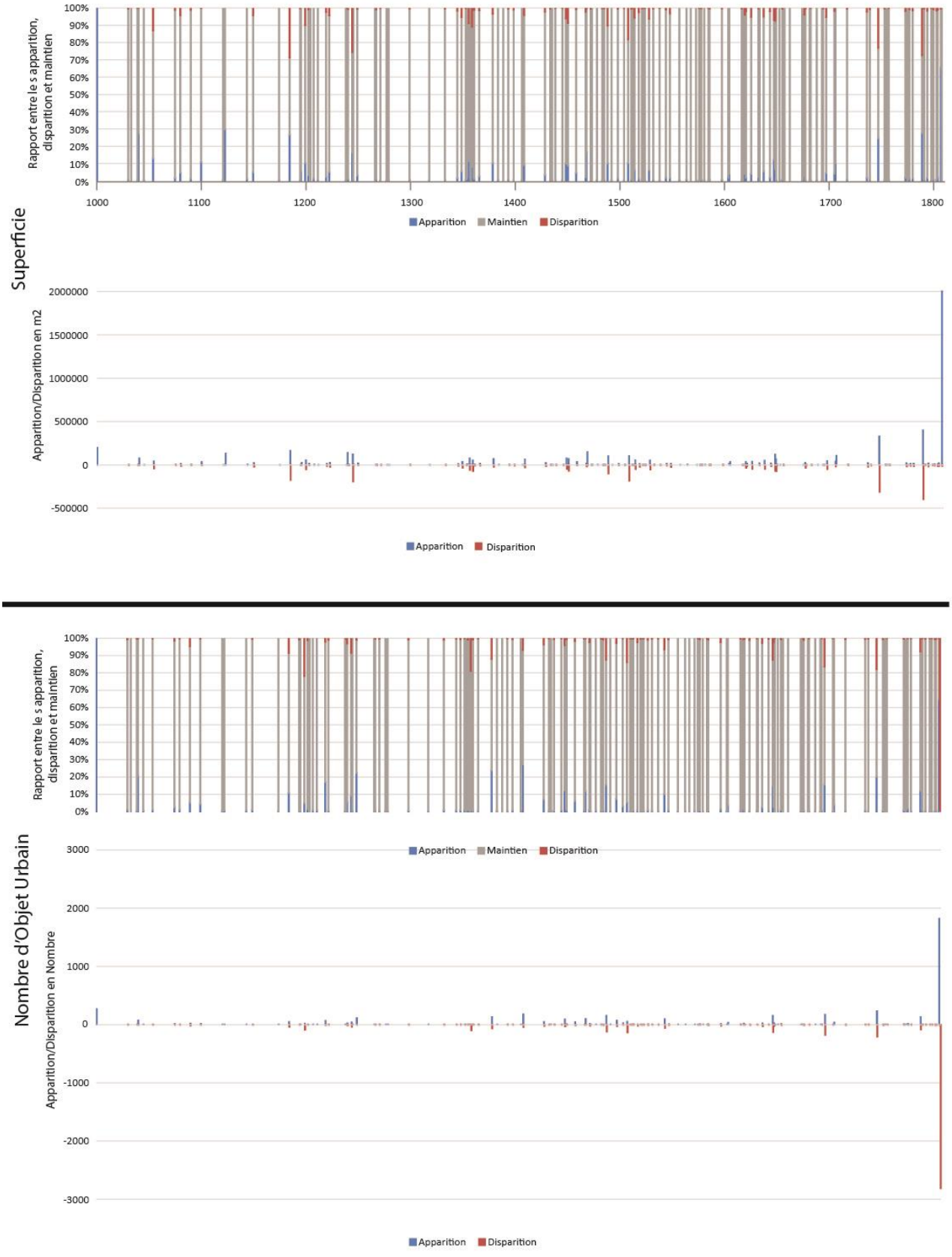

Figure 209 : La dynamique des Éléments Constitutifs.

Afin de mesurer la dynamique des Éléments Constitutifs, c'est-à-dire les changements, quatre graphiques présentés dans la figure précédente (Figure 209) ont été créés. Ils présentent par ET-date, donc à chaque fois que le système est transformé, l'importance de cette transformation, qui peut prendre la forme d'apparitions ou de disparitions d'Objets Urbains. Quatre indices ont été définis :

- le premier, noté A, correspond pour chaque ET-date au pourcentage d'espace qui est transformé, soit par l'apparition de nouveaux objets (en bleu), soit par la disparition d'autres (en rouge). La barre grise entre les deux indique le pourcentage d'espace qui ne change pas. La base 100 du pourcentage correspond à l'espace documenté à cette date ;

- le deuxième, noté B, indique à partir des mêmes données mais en valeur absolue le nombre de mètres carrés concernés par le changement ; il permet de relativiser l'importance des changements en termes de surface. ;

- le troisième, noté C, représente pour chaque ET-date la part des Objets Urbains qui apparaissent, disparaissent et se maintiennent ;

- le quatrième, noté D, fournit par ET-date le nombre d'Objets qui apparaissent et disparaissent.

La première constatation concernant ces représentations est la scission du temps. Deux périodes correspondant à un effet de source peuvent être repérées. La première, s'étendant de l'an mil à 1350, peut être définie comme le temps des datations ponctuelles, celui des mentions au gré de la documentation. Le temps y est en apparence plus lent. La seconde période qui commence vers 1350 se caractérise par une accélération de la scansion du temps liée à la multiplication des sources.

À partir de ce constat, les interprétations sur la dynamique temporelle seront plus vraies, ou plutôt moins fausses, à partir de 1350 qu'avant. Si l'on considère seulement la période après 1350 et que l'on s'intéresse au nombre d'objets qui apparaissent et disparaissent (graphique D), alors le constat d'une relative homogénéité s'impose. Les trois pics de 1650, 1700 et 1750 sont un biais lié à la méthode de datation des objets, essentiellement par le bâti. Si l'on s'intéresse maintenant à la superficie transformée à chaque ET-Date il apparaît trois fortes concentrations, une durant le 15^{e} s., liée à l'effet de source mais aussi à la restructuration de l'espace urbain, une deuxième au 17^{e} s. et une à la fin du 18^{e} s., liée aux transformations révolutionnaires qui ne concernèrent que quelques Objets Urbains mais d'une grande superficie (Comparaison des graphiques B et D).

Une représentation synthétique du temps de la ville

La combinaison des graphiques C et B des figures précédentes (Figure 208 et Figure 209), prenant comme référence la superficie documentée permet sur la même figure de réunir les informations d'ordre structurel et celles d'ordre conjoncturel (Figure 210). Elle présente pour chaque ET-Durée le pourcentage d'espace attribué à chacune des fonctions et pour

chaque ET-Date la part des apparitions (en bleu), maintiens (intervalle entre les barres bleues et rouges) et disparitions (en rouge). Le principal intérêt de cette représentation synthétique est de montrer, sans vouloir paraphraser un slogan politique bien connu "le changement dans la continuité". En effet, si les apparitions et disparitions sont nombreuses à certaines dates, les distributions fonctionnelles de part et d'autre de cette date restent inchangées ou très peu modifiées. Prenons le cas de 1510. À cette date, le pic des apparitions et de disparitions d'Objets Urbains est fort, indiquant un renouvellement important des Objets. Or, en comparant la situation fonctionnelle de part et d'autre, on remarque une certaine stabilité dans la répartition des fonctions. On retrouve le même phénomène en 1180 et 1650, deux dates de fort renouvellement des Objets Urbains sans modifications des structures fonctionnelles.

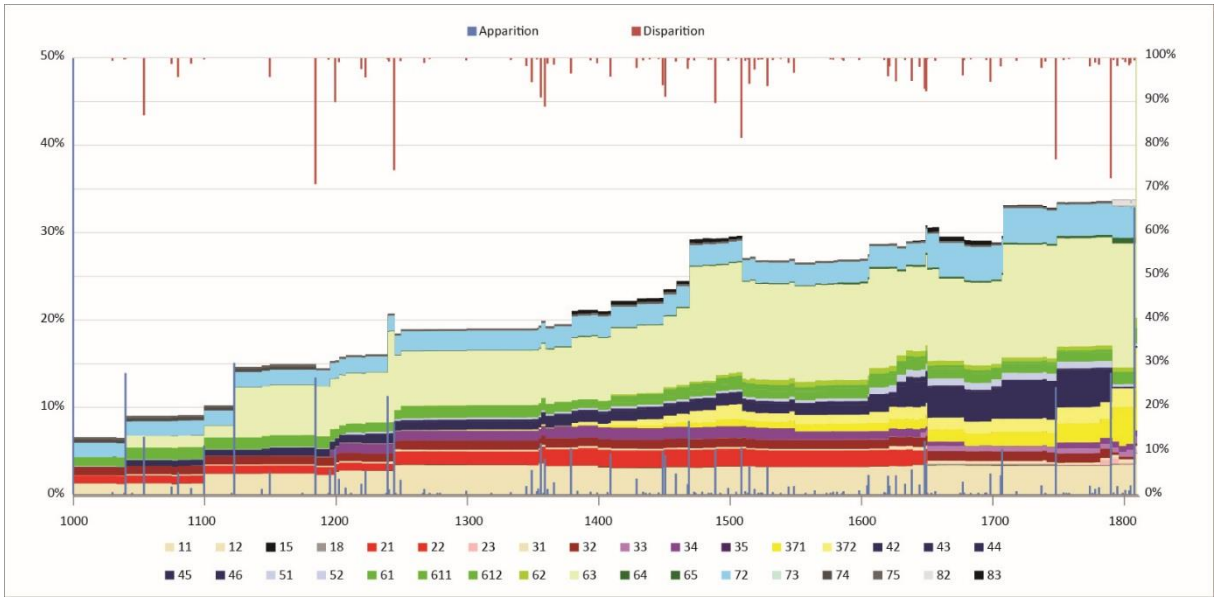

Figure 210 : Représentation synthétique du temps.

Les objets de l'habiter à l'échelle intra-parcellaire : les Éléments Constitutifs

Sur l'ensemble de la zone 1, correspondant à la ville *intra-muros*, nous avons construit grâce à l'ensemble des sources disponibles 3672 Éléments Constitutifs. Dans le chapitre 3, nous avons présenté la construction de ces objets historiques qui sont détaillés dans le volume 3. Répartis dans quarante items fonctionnels, nommés valeurs fonctionnelles, ces objets renvoient à toutes les réalités intra-parcellaires, au domaine construit tel que le définit Philippe Panerai (PANERAI *et al.* 1980), c'est-à-dire à un aspect du paysage urbain. La déconstruction de ces Éléments Constitutifs a permis de mener deux grands types d'analyses : spatio-fonctionnelle, dont les résultats seront des cartes, et temporo-fonctionnelle, dont les résultats se présenteront sous forme de frise.

L'aspect spatio-fonctionnel

Le plan extrait du croisement des dimensions spatiales et temporelles permet de mesurer la fiabilité des analyses spatiales qui seront présentées après, en indiquant pour chaque portion d'espace (ES) le temps durant laquelle elle est documentée (Planche 83). Plus

la couleur est sombre, plus cette portion d'espace est longuement documentée. La majorité de l'espace est moyennement bien documenté mais des zones sont mieux documentées que d'autres, comme l'abbaye de la Trinité, l'église Saint-Martin ou une partie du château. De manière générale, les bords d'îlots conservant le bâti sont plus longuement documentés que les fonds de parcelles où il faut parfois attendre le cadastre de 1811 pour être renseigné sur la nature de l'occupation. Cette carte doit toujours être gardée à l'esprit dans les analyses qui vont suivre puisqu'elle conditionne une bonne partie des résultats.

Le croisement des dimensions spatiales et fonctionnelles peut être effectué sur deux éléments, le nombre d'objets par ES et le nombre de fonctions par ES.

Le plan du nombre d'objets par ES (Planche 84) montre que toutes les portions de l'espace ont été au moins documentées par un Élément Constitutif et qu'au maximum douze objets se sont succédé sur le même espace. Ainsi et sans surprise, les espaces qui ont vu le plus d'objets se succéder sont ceux des églises vendômoises, les édifices les mieux documentés. À l'inverse, les espaces qui ont été faiblement sollicités dans la construction d'Éléments Constitutifs sont aussi les moins longuement documentés. Si l'effet documentaire joue énormément dans les résultats de ce plan, il apparaît néanmoins que l'ensemble des informations ne relève pas uniquement de la durée de renseignement des portions d'espace. En effet l'ensemble des portions d'espace documentées par un unique Élément Constitutif n'est pas associé à un instantané, aux seules données du cadastre ancien, mais peut correspondre à un objet relativement pérenne dans le temps. C'est par exemple le cas de l'espace situé au sud de l'église Saint-Martin qui n'est documenté que par un objet, alors que l'espace est renseigné sur une période de 400 ans.

Un second plan peut être produit, il s'agit du nombre de fonctions successives par portion d'espace (Planche 85). Comme tout l'espace est au moins documenté par un objet, une fonction est au moins appelée par ES. Là encore, l'effet de source est important, mais ce plan permet de relativiser l'impression des plans précédents en montrant que des espaces longtemps documentés, qui voient se succéder plusieurs Éléments Constitutifs, n'ont reçu qu'une ou deux fonctions.

Est-il possible de faire des comparaisons de dynamiques à partir de ces cartes ? Nous pouvons répondre par l'affirmative mais en ne comparant que ce qui est comparable, à savoir des espaces documentés sur la même longueur de temps. C'est par exemple le cas de l'îlot de l'église Saint-Martin, très longuement documenté, et la partie du château renfermant la collégiale Saint-Georges. Ces deux espaces sont documentés sur quasiment toute la durée d'étude et voient cinq Éléments Constitutifs se succéder pour seulement deux fonctions. Ces deux espaces sont donc relativement proches d'un point de vue du type des dynamiques mais leurs temporalité n'est pas accessible par ces plans. La représentation des transformations dans le temps est donc nécessaire.

L'aspect temporo-fonctionnel

Comme pour l'échelle de la ville, nous proposons deux grands types de graphiques pour mettre en évidence la structuration du temps. Les premiers représentent la structuration fonctionnelle (Figure 211), les seconds la dynamique (Figure 212).

Nous entendons par structuration fonctionnelle l'étude de la répartition des fonctions par ET_durée sur l'ensemble de la période étudiée. Trois graphiques ont été produits (Figure 211). Les deux premiers (notés A et B) prennent comme base de calcul le nombre d'Éléments Constitutifs alors que le dernier, noté C, prend en compte la superficie des Éléments Constitutifs représentés sous forme du pourcentage d'espace documenté.

Le premier résultat de ces graphiques est de montrer les effets documentaires. Il faut attendre les environs de 1380 pour que plus de 50% de l'espace soit documenté.

Commençons par l'analyse du premier graphique, qui représente à notre sens parfaitement les effets de source, en gommant tout ce qui n'est pas connu et en ramenant la division fonctionnelle à un simple pourcentage du nombre d'objets en fonction de sa valeur fonctionnelle. Il met en évidence d'importantes ruptures, ainsi les dates de 1220, 1380, 1410 et 1450 montrent des césures dans l'organisation fonctionnelle des données, comme l'émergence du bâti civil dans la documentation à partir du 13^{e} s. avec les lotissements ou au 15^{e} s. avec les *Comptes* de châtellenie. Il met également en évidence le morcellement fonctionnel de la ville. En effet, le nombre de fonctions présentes en ville ne cesse d'augmenter jusque vers 1410, date à laquelle la répartition fonctionnelle du nombre d'objets semble se stabiliser même si l'augmentation du nombre d'objets visibles sur le graphique B est constante. Cette date marque une rupture documentaire, en effet la fin du 14^{e} s. et le début du 15^{e} s. sont une forte période de révélation de l'espace urbain du fait de la conservation des *Comptes* de châtellenie. Ce fait montre également que la structure fonctionnelle de la ville révélée par ces documents ne changera pas profondément durant les siècles suivants.

Les résultats les plus intéressants portent sur le troisième graphique (C) qui représente la superficie qu'occupe chacune des quarante fonctions durant le temps étudié. Il n'apparaît clairement aucune rupture dans l'organisation et la répartition des Valeurs Fonctionnelles. Tout semble se passer lentement, la part de chaque fonction augmente de manière relativement homogène. La disparition des éléments de l'enceinte qui, rappelons-le, disparaît au niveau des OU vers 1650, se fait progressivement entre cette dernière date et 1811. Même la rupture révolutionnaire, qui avait vu les fonctions religieuses disparaître de l'espace urbain, est à peine perceptible au niveau du paysage urbain, seule la valeur fonctionnelle "1_église" étant éclipsée.

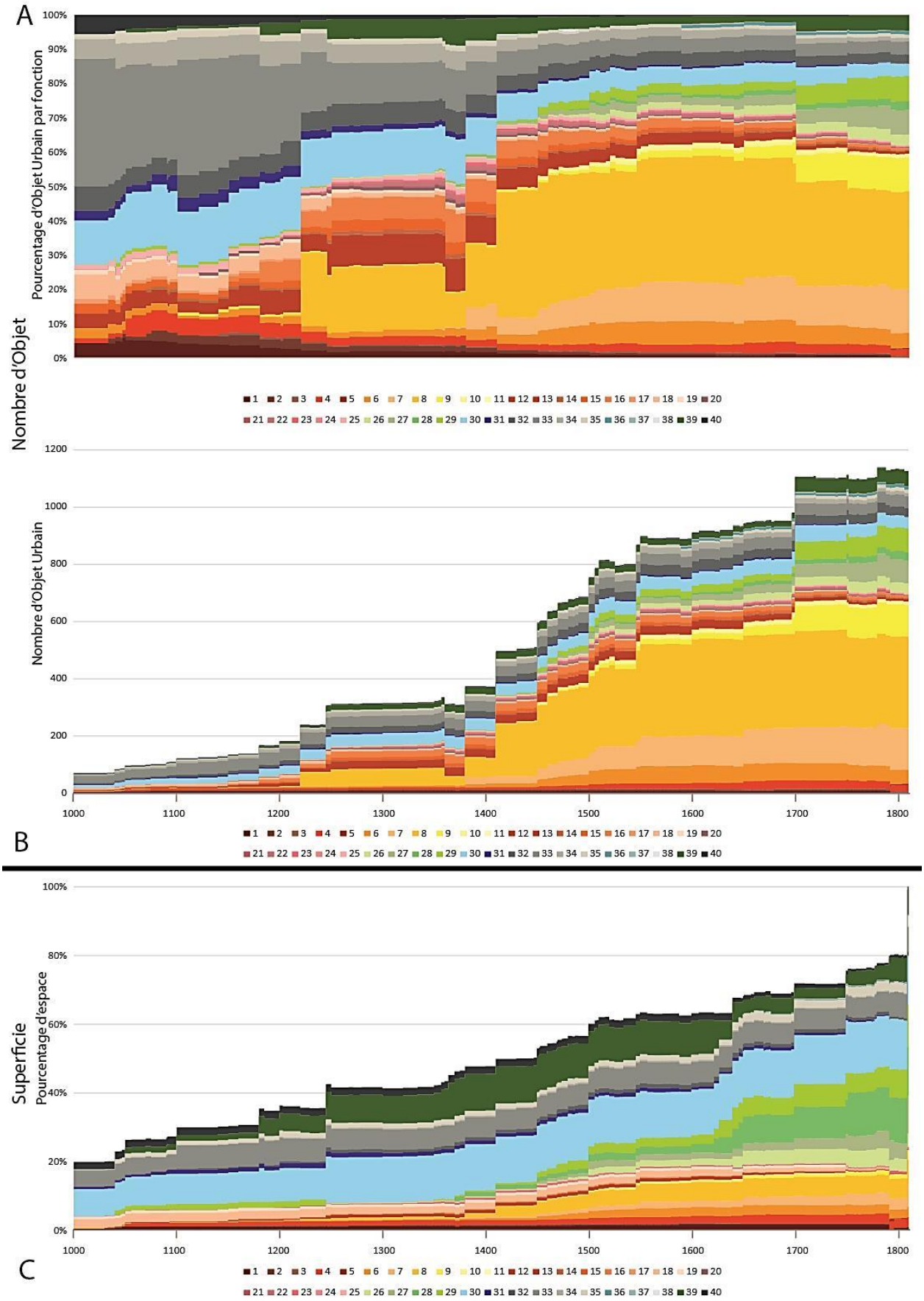

Figure 211 : La structuration fonctionnelle au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs.

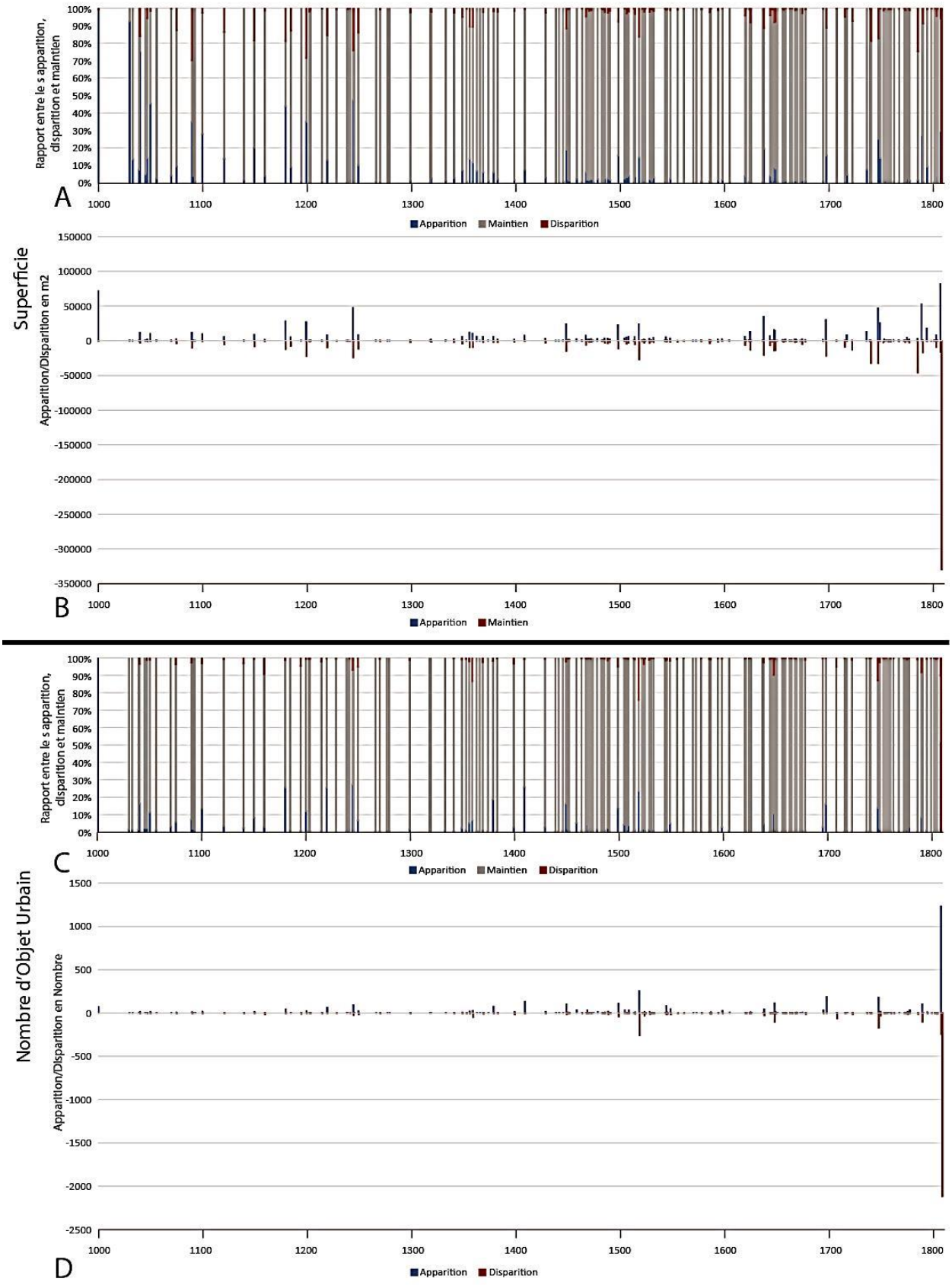

Figure 212 : La dynamique de renouvellement de l'espace au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs.

Afin de mesurer la dynamique des Éléments Constitutifs, c'est-à-dire les changements, quatre graphiques, les mêmes que pour les Objets Urbains présentés dans la figure précédente, ont été créés (Figure 212). Cette figure présente par ET-date, donc à chaque fois que le système est transformé, l'importance de cette transformation qui peut prendre la forme d'apparitions ou de disparitions d'Éléments Constitutifs.

L'analyse de ces quatre graphiques permet d'accéder au rythme de la fabrication du domaine construit. La simple scansion du temps indique qu'il y a des temps urbains plus denses que d'autres. Une première accélération apparaît entre 1030 et 1050, il s'agit des constructions liées à la fondation de la Trinité, puis suit une longue période entre 1050 et 1350 d'une relative atonie ponctuée de deux pics autour de 1200 et 1250. Après 1350, une accélération du rythme est visible jusque vers 1380, vient ensuite une période d'accélération jusqu'en 1550, de nouveau un ralentissement du rythme jusque vers 1650, une accélération jusqu'en 1680 puis de nouveau un ralentissement jusque vers 1750 et une accélération jusqu'à la fin de la période étudiée. Il ne s'agit ici que de rythmes et en aucun cas de périodes de forte transformation. Ces rythmes révèlent en réalité principalement les effets de sources, les accélérations correspondant à des dossiers documentaires relativement bien étoffés. C'est par exemple le fonds de la Trinité pour la première accélération, les *Comptes* de la châtellenie et le fonds des Archives Nationales pour les périodes 1350-1380 et 1430-1550, ou encore le fonds de l'Oratoire ou des mauristes pour le 17^{e} s…. En effet, une simple mention de construction d'un bâtiment à une date donnée devient une ligne dans la scansion du temps. Ainsi, dix dates d'apparition successives où un édifice est mentionné à chaque date pèsent plus dans la scansion du temps que trente édifices datés par l'architecture du milieu du 16^{e} s. et réunis sous une seule date. On touche ici à la première limite de la modélisation : les différences de précision de datation. Pour comprendre la nature des transformations et leur importance, la simple scansion du temps ne suffit pas, nous devons l'associer dans un premier temps au nombre d'objets créés ou détruits à chaque ET-Date (graphique D). Ce graphique met en évidence plusieurs pics d'apparition entre la fin du 14^{e} et le milieu du 16^{e} s. Ils correspondent à l'apparition dans le corpus documentaire des *Comptes*. Les pics de 1650, 1700 et 1750 sont, comme pour les Objets Urbains, liés à la nature de la datation des Éléments Constitutifs fondée sur le bâti. Les résultats sont tout autres si l'on prend en compte la superficie des changements (graphiques B). Les 15^{e}, 17^{e} et 18^{e} s. apparaissent comme des siècles de grandes transformations du domaine construit, à l'inverse du 16^{e} s. où les changements qui eurent lieu ne prirent pas la même ampleur spatiale.

Périodiser la fabrication des Éléments Constitutifs

La combinaison des graphiques C et B des figures précédentes (Figure 211 et Figure 212), comme pour les Objets Urbains, permet de représenter synthétiquement l'architecture du temps conjoncturelle et structurelle. Le principal résultat de ce graphique est de montrer la persistance fonctionnelle du domaine construit malgré des périodes de forte transformation. Encore plus que pour les Objets Urbains, les changements conjoncturels n'affectent que très peu les structures fonctionnelles du domaine construit. Les logis, les cours, les jardins mais aussi les cours d'eau, les cimetières… sont transformés, parfois déplacés mais dans l'ensemble, ils représentent toujours la même part de l'espace urbain.

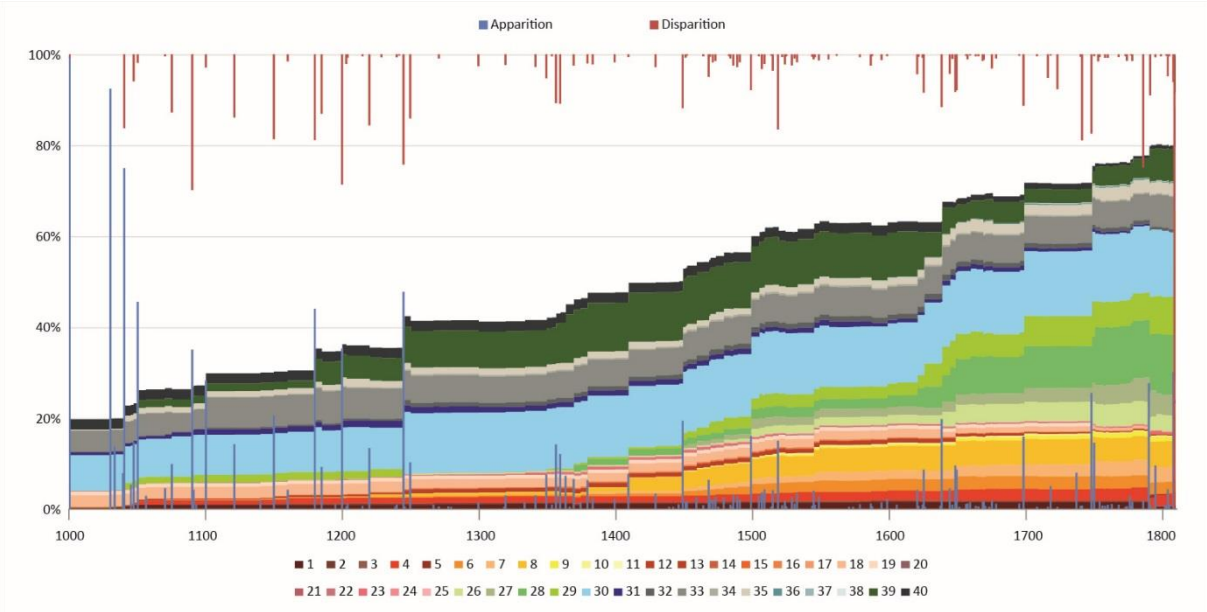

Figure 213 : Représentation synthétique du temps au niveau d'analyse des Éléments Constitutifs

8.1.3 Vers la mise en évidence de dynamiques transcalaires

Les analyses qui viennent d'être menées montrent la dynamique de chacun des niveaux d'observation qui ne représentent qu'une partie de la dynamique urbaine dans son ensemble. Or, la compréhension et l'explication de la complexité urbaine reposent sur la confrontation et le croisement de ces multiples temporalités et spatialités. Ce travail n'est qu'une première réflexion qui ouvre de nombreuses pistes de recherche dont nous commençons tout juste à entrevoir les possibilités.

***La dynamique spatiale transcalaire à l'échelle de la ville* intra-muros**

Afin de comparer les différences de dynamiques entre les ÉC et les OU, nous avons réduit la zone de comparaison à la seule emprise de la zone 1, la ville *intra-muros*, la partie de Vendôme la mieux documentée. Ce sont ainsi 2103 OU et 3672 ÉC qui ont été analysés dans cet espace de 32 ha. Les effets de sources étant trop importants d'un point de vue spatial, nous nous sommes principalement concentrés sur l'aspect temporel. Afin de mesurer les décalages temporels entre les deux niveaux d'observation, les deux représentations synthétiques du temps ont été confrontées. Il s'agit, pour reprendre les mots de Christian Grataloup, de deux "polyphonies temporelles" qui, en suivant la métaphore musicale, suivent chacune leur partition (Figure 214).

La première observation à garder à l'esprit est le plus faible niveau de documentation au niveau d'observation des Éléments Constitutifs qu'au niveau d'observation des Objets Urbains, même si le degré de connaissance suit la même tendance. Le seuil des 50% d'espace renseigné n'est pas le même, atteint vers 1250 pour les OU et seulement vers 1450 pour les ÉC. La scansion du temps n'est pas identique dans le détail, mais les tendances générales permettent de définir six phases : trois phases de relative atonie de la production ou disparition d'objets (avant 1040, entre 1250 et 1350 et entre 1550 et 1610) et trois phases de

fort renouvellement des Objets Historiques (entre 1040 et 1250, 1350 et 1550 et 1610 et 1811). Il s'agit, nous l'avons vu, principalement d'effets de sources qui se retrouvent aux deux niveaux d'analyse.

L'intérêt principal de cette confrontation est de montrer le décalage qui existe entre le changement des fonctions à l'échelle de la ville et ses répercutions ou non sur les fonctions du domaine construit. Prenons l'exemple de la césure de 1650 à l'échelle des OU, dont nous avons déjà montré l'importance précédemment. Cette rupture fonctionnelle à l'échelle de la ville n'a quasiment aucune répercussion au niveau du domaine construit. En effet, des portions d'enceinte et les portes de ville restent en élévation même si leur fonction défensive disparaît. Les fossés, jusqu'ici intégrés à la fonction défensive, deviennent de simples cours d'eau à l'échelle de la ville. Leur fonction au niveau des Éléments Constitutifs reste donc la même.

À l'inverse, d'autres fonctions sont liées aux deux niveaux, comme les logis et les habitats privilégiés, l'un et l'autre apparaissent logiquement ensemble dans la seconde moitié du 14^{e} s., ou encore la fondation du collège en 1623 et l'augmentation de la part des jardins d'agrément.

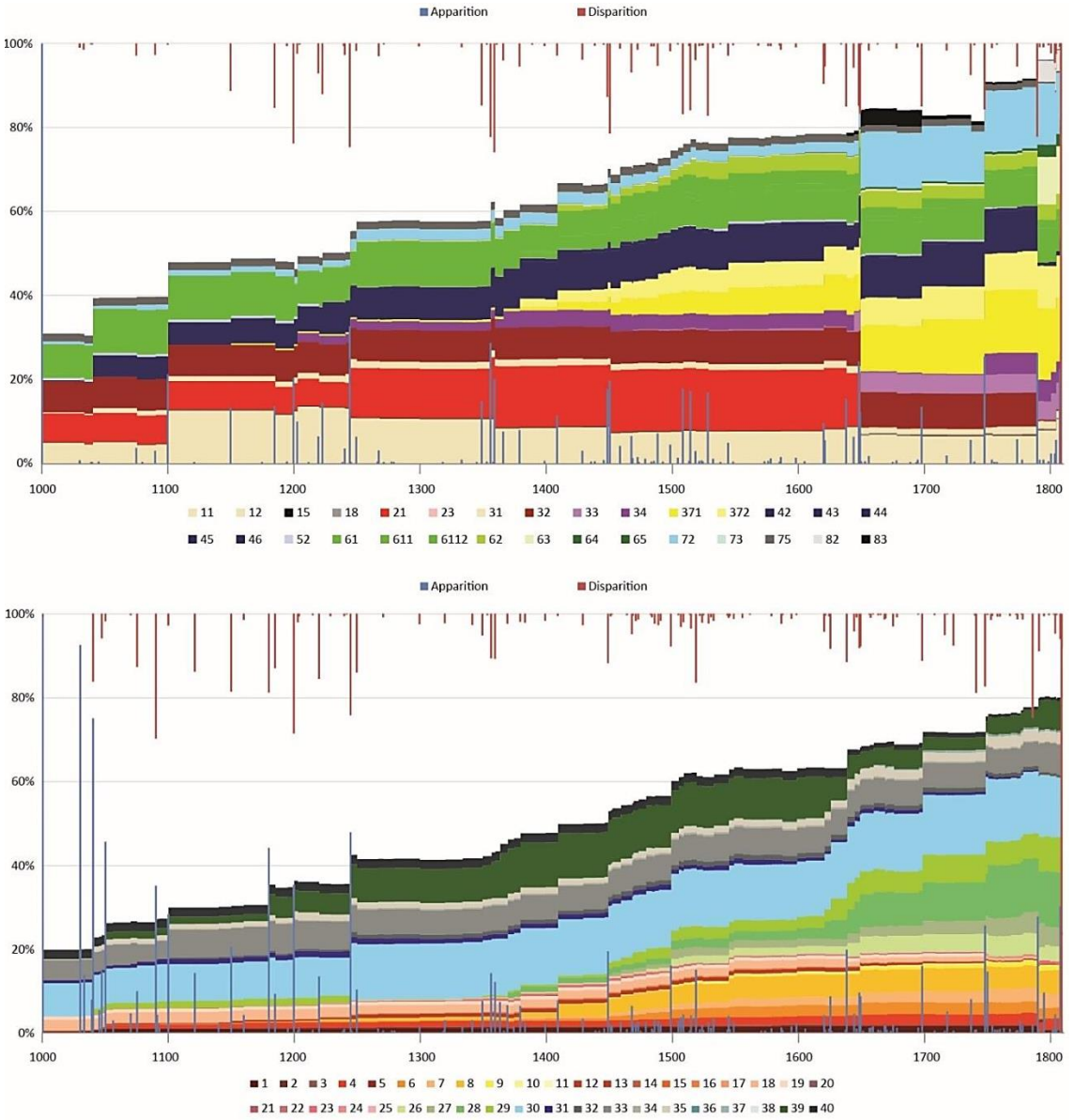

Figure 214 : Deux « polyphonies temporelles », celle des Objets Urbains et celle des Éléments Constitutifs.

En conclusion de cette courte analyse, il ressort que les césures importantes au niveau des fonctions urbaines (OU) n'ont que rarement des conséquences immédiates sur le paysage urbain qui se transforme très lentement sans grande rupture. Cette conclusion est importante d'un point de vue archéologique, car on déduit souvent de la présence de tel ou tel bâtiment l'existence d'une fonction urbaine supérieure. C'est par exemple de la présence d'une abbatiale que l'on déduit l'existence d'une abbaye ; or, la communauté et donc la fonction urbaine associée ont existé avant la construction de l'abbatiale. Ce décalage entre paysage urbain et fonction urbaine est toujours très difficile à appréhender.

Nous proposons un outil pour en rendre compte : le diagramme de relations transcalaires.

Un outil de représentation des relations dialectiques entre Objets Urbains et Éléments Constitutifs ou comment montrer les décalages entre ces deux niveaux d'analyse.

Un petit rappel des relations spatio-temporelles entretenues entre les Objets Urbains présentées dans le chapitre 3 doit être effectué. Selon la dimension comparée, ces deux objets n'entretiennent pas les mêmes types de relations. Ainsi, sur le plan fonctionnel, il n'existe pas de relations hiérarchiques et exclusives entre les entités fonctionnelles (EF à l'échelle des OH) et les valeurs fonctionnelles (VF à l'échelle des ÉC). Ces dernières ne constituant ni des sous-ensembles, ni le détail des valeurs d'usage, il s'agit d'objets historiques totalement indépendants des entités fonctionnelles. Elles correspondent aux fonctions primaires du bâtiment ou de l'espace ouvert. En d'autres termes, l'Élément Constitutif répond aux besoins quotidiens des individus et renvoie aux actions de la vie quotidienne (travailler, dormir, se nourrir, prier…). La fonction urbaine dans laquelle il se place n'est pas prise en compte. Ainsi, un dortoir utilisé par les moines dans l'abbaye et ensuite réutilisé comme dortoir militaire ne change pas de fonction, cela reste un dortoir (lieu de repos commun), tant dans l'abbaye que dans la caserne. Spatialement, la relation entre les ÉC et les OU est hiérarchique puisqu'un ÉC est obligatoirement compris dans un OU. Cet emboîtement des données permet de ne pas répéter la fonction de l'OU dans l'ÉC. Enfin, nous postulons que les deux objets possèdent des rythmes temporels différents qui se déroulent dans le même continuum. Partant de ce postulat, neuf cas théoriques de relations temporelles entre ÉC et OU ont pu être définis (Figure 215).

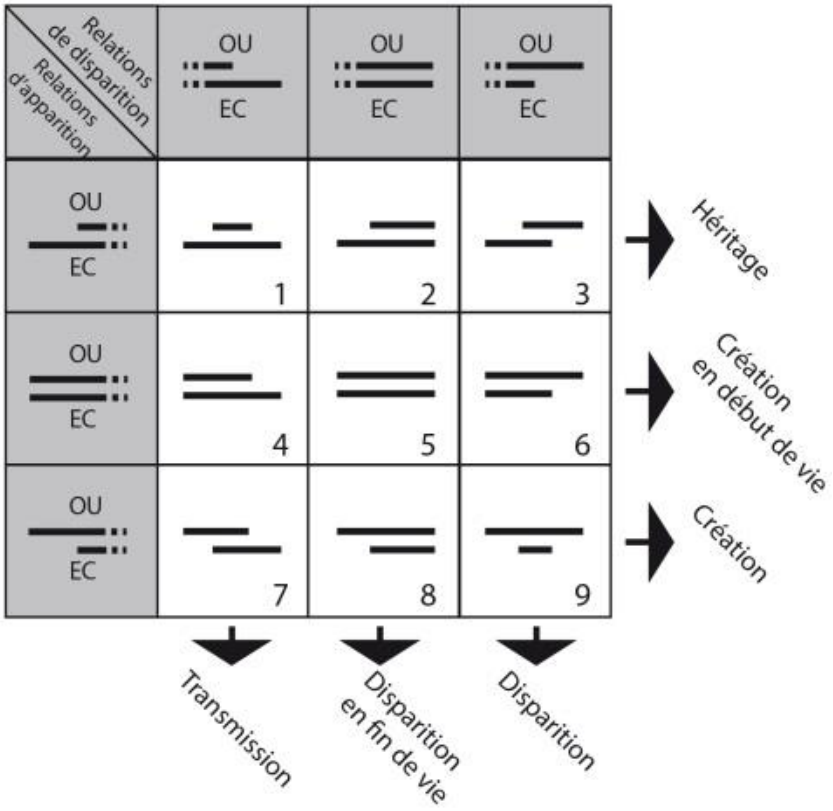

Figure 215 : Les neufs cas théoriques de relations temporelles (*Cf.* Chapitre 3).

Ces neufs cas de relations spatio-temporelles résultent de six configurations spatio-temporelles, trois concernant les relations d'apparition entre un OU et un ÉC et trois correspondant aux relations de disparition. Ainsi, l'Objet Urbain peut hériter d'Éléments Constitutifs antérieurs, en créer dès son apparition ou pendant sa vie, en transmettre ou en détruire au moment de sa disparition ou antérieurement. Dans les trois premiers cas, l'OU hérite d'un ÉC et peut soit :

- le transmettre à l'OU postérieur qui peut soit le maintenir en partie (cas 1), soit le détruire dès son apparition (cas 2) ;
- soit le détruire avant la fin de sa vie (cas 3).

Dans les cas 4, 5 et 6, l'ÉC créé en même temps que l'OU peut être soit transmis (cas 4), soit détruit pendant la durée de vie de l'OH (cas 6) ou en même temps que lui (cas 5). Dans les trois derniers cas, l'OU crée l'ÉC qui le compose et peut :

- soit le transmettre à l'OU postérieur qui le maintien en partie (cas 7) ou le détruit (cas 8) ;
- soit le détruire (cas 9).

Dans le cas ci-dessus, l'abbaye a donc très peu hérité des objets précédents (première ligne), beaucoup construit (lignes 2 et 3) dont une part significative dès son apparition (ligne 2) renvoyant certainement à des fonctions primordiales. Parallèlement, les destructions furent nombreuses (troisième colonne) et les transmissions peu importantes.

De manière théorique, il est donc possible de définir quatre cas de relations permettant d'évaluer l'impact de chaque Objet Urbain sur le domaine construit (ÉC), ce qui est résumé dans la figure suivante (Figure 216) :

- cas A : une majorité d'héritage et de transmission d'ÉC, autrement dit un impact faible sur le domaine construit ;

- cas B : une majorité d'héritage et de destruction d'ÉC, c'est-à-dire qu'après s'être adapté pendant un certain temps aux ÉC antérieurs, le tissu urbain fut en grande partie transformé ;

- cas C : une majorité de construction et de transmission ;

- cas D : une majorité de construction et de destruction.

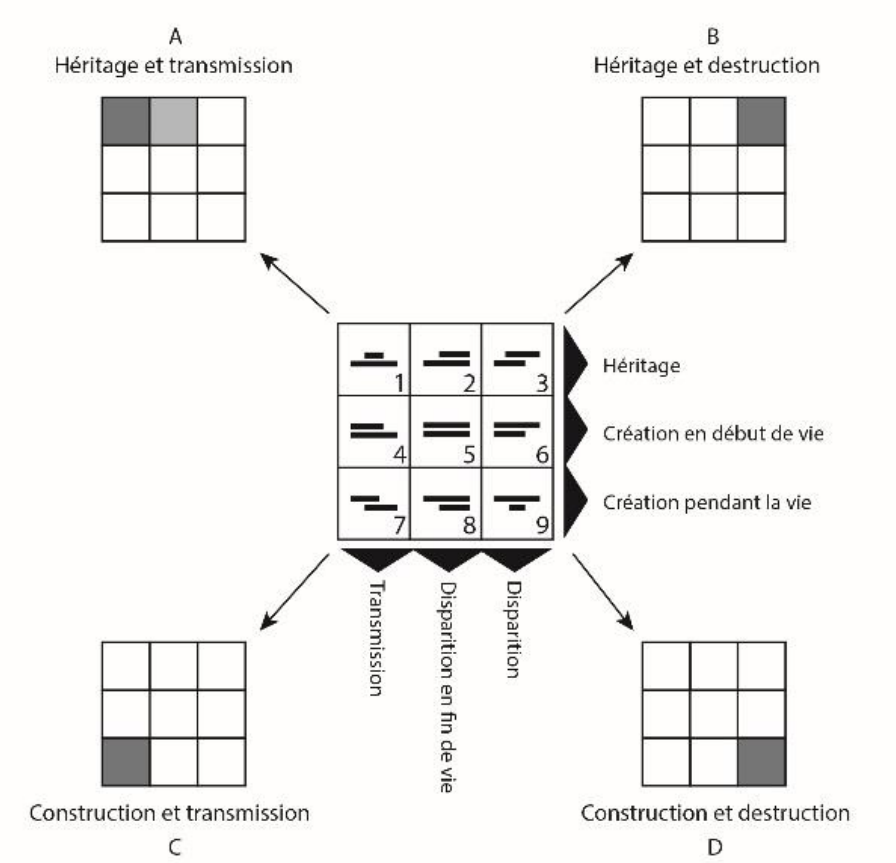

Figure 216 : Représentation théorique des quatre cas de relations entre un OU et les ÉC qui le composent.

Pour mener à bien ce type d'analyse, il faut pouvoir posséder pour un Objet Urbain défini la totalité, ou en tout cas la grande majorité des Éléments Constitutifs qui le composent d'un point de vue spatio-temporel. Cette configuration n'est pas souvent rencontrée dans l'ensemble des objets produits. La plupart du temps, seule une partie de l'espace-temps des Objets Urbains est documentée par des Éléments Constitutifs. Seules les institutions très bien documentées par des plans ou des données matérielles pour l'aspect spatial, et des textes pour l'aspect fonctionnel et chronologique, peuvent faire l'objet de ce type d'analyse. Nous proposons de l'appliquer au cas de l'abbaye de la Trinité à l'époque Mauriste. L'OU abbaye_mauriste (1622-1792) a, durant sa "vie" (170 ans) et sur son emprise, été constituée de 51 EC qui entretiennent avec cet OU six types de relations (carré grisé du diagramme de la Figure 217A). La lecture du diagramme permet dans un premier temps de mesurer que sur l'ensemble des EC qui ont composé l'abbaye mauriste 75% ont été hérités, ce qui montre une certaine adaptation de la communauté au domaine construit. Néanmoins, 48% des EC hérités ont été détruits. D'une manière générale, ce sont 52% des EC qui ont été détruits et seulement 25% qui ont été construits. L'abbaye mauriste a donc profondément remanié le domaine construit en ne préservant de 27% de ce qu'elle avait hérité. On peut enfin noter l'absence de constructions spécifiques (ligne 2 du diagramme), signifiant que lors de la création de l'abbaye mauriste, tous les éléments indispensables à son fonctionnement étaient déjà présents.

Si l'on cartographie les types de relations (héritage, construction, destruction, transmission et maintien sur la période), on remarque que les éléments maintenus sur toute la durée se situent au nord tandis que les éléments construits et détruits sont concentrés au sud, zone de fort investissement constructif de l'abbaye (Figure 217B) . Au nord, devant l'importance des bâtiments (importance monumentale et symbolique : église, clocher), les moines mauristes ne restructurèrent que très peu le domaine construit.

À terme, ce type de représentation devrait mettre en exergue les fonctions urbaines les plus modificatrices ou les plus préservatrices du paysage urbain (ÉC).

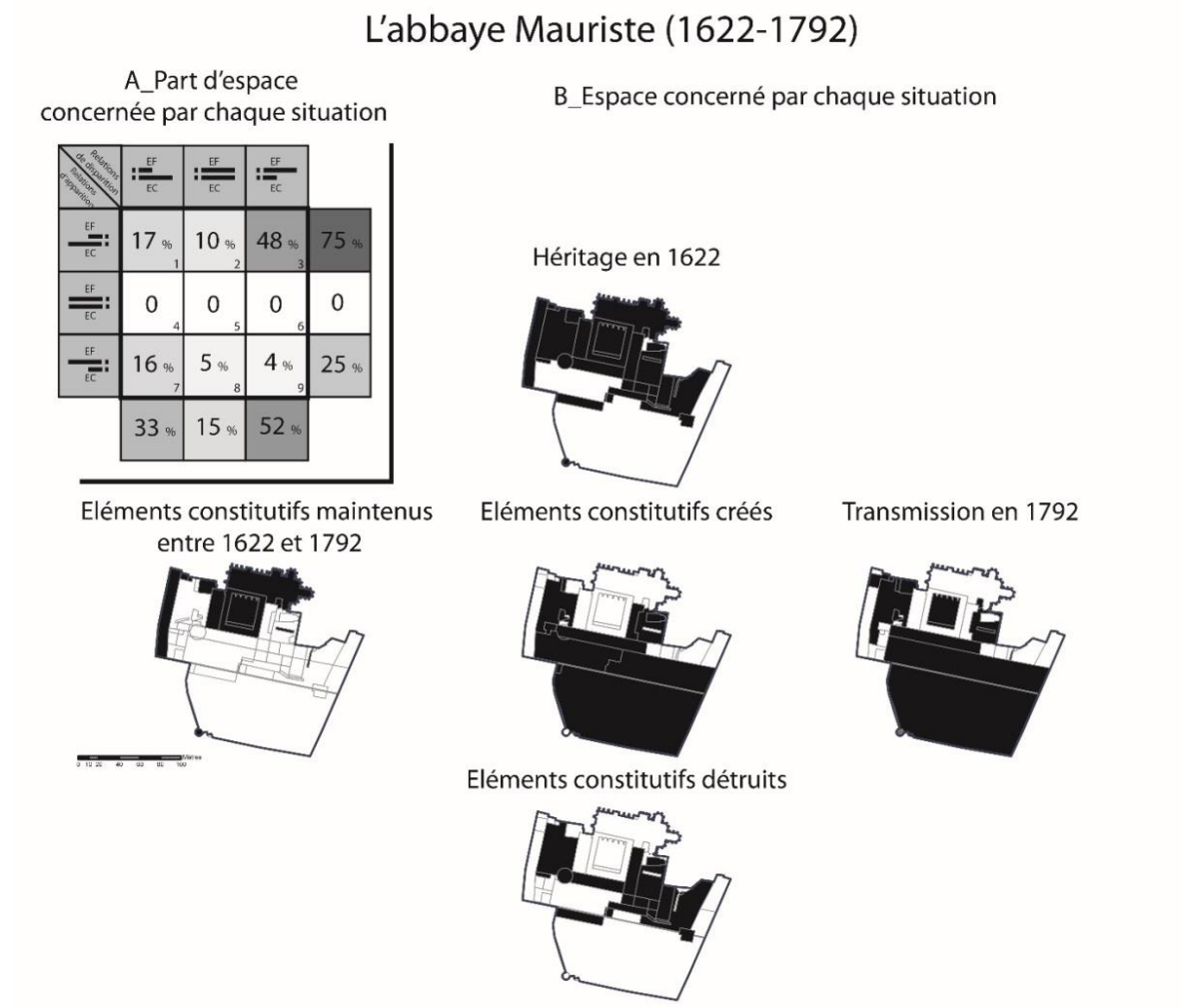

Figure 217 : Le diagramme de relations entre l'abbaye mauriste et les éléments qui la composent.

Cette démarche a pour objectif à terme de mettre en évidence et d'expliquer en partie certaine généalogies fonctionnelles entre par exemple les abbayes et les casernes, les abbayes et les prisons, les couvents mendiants qui deviennent des écoles ou encore des hôtels particuliers qui succèdent à des tanneries… Ces changements fonctionnels à l'échelle de la ville répondent à de nouveaux besoins sociaux mais leur implantation découle de la présence d'un paysage urbain favorable à l'installation de ces nouvelles fonctions. La transformation de tanneries en hôtels particuliers, donc un changement de fonction au niveau des Objets

Urbains, s'explique en partie par la présence au niveau inférieur d'Éléments Constitutifs favorables à leur implantation comme l'existence de vastes espaces de jardins.

Toutes ces recherches expérimentales permettant de représenter les dynamiques spatio-temporelles ont pour objectif final de mieux les comprendre. Les premières interprétations présentées dans cette première section ne sont qu'une infime partie des représentations possibles. Chaque fonction pourrait faire l'objet de ces modélisations à chacune des échelles, on pourrait aussi imaginer des représentations des dynamiques des jardins d'ornement entrant dans la composition des Objets Urbains "Hôtel_Particulier", bref, une multitude d'interrogations spatio-tempo-multi-scalaires qui n'a pas été menée du fait de la longueur des procédures pour arriver à la construction d'un simple diagramme de relations par exemple.

La complexité des dynamiques spatio-temporelles à différents niveaux de la réalité urbaine produit des formes urbaines particulières qu'il est possible d'analyser grâce à la démarche archéogéographique.

8.2 La fabrique de la forme urbaine

Cette section sur la fabrication de la forme urbaine a pour objectif d'expliquer les raisons et les processus inconscients qui ont conduit à la morphologie parcellaire visible sur le cadastre ancien. Il ne s'agit pas ici d'expliquer la forme urbaine comme une adjonction de projets, dans le sens morpho-historique, mais de l'expliquer comme le résultat d'un processus, c'est-à-dire dans le sens des analyses morpho-dynamiques. En cela, nous quittons les concepts définis par Bernard Gauthiez pour emprunter ceux de la morpho-dynamique développés par Gérard Chouquer et son école qu'il nomme l'archéogéographie[1306].

Cette étude s'effectuera en trois temps. Après avoir défini un certain nombre de concepts utiles à notre propos cherchant à expliquer la forme observable en 1811, l'étude de la morphologie de la ville en 1811 sera menée en isolant les différents critères morphologiques. Une fois ces critères définis, la recherche s'orientera dans deux directions, celle des éléments morphogènes, c'est-à-dire des éléments naturels ou anthropiques ayant guidé de près ou de loin les différents critères morphologiques, et d'autre part la recherche des processus ayant conduit au maintien ou non de ces caractéristiques morphologiques.

8.2.1 Objectifs et concepts de la morphologie dynamique

Fondée sur une remise en cause de l'analyse morpho-historique, la démarche morpho-dynamique, représentée principalement en archéologique par l'école archéogéographique créée par Gérard Chouquer, fonde ses analyses sur les paradigmes de transmission, de transformation, d'auto-organisation ou encore de résilience. Avant d'entrer plus en détail dans la démarche et les concepts archéogéographiques, nous proposons un bref rappel des concepts traditionnels usités pour expliquer la transmission des formes.

Bref historique des explications de la transmission des formes dans le temps avant l'apparition de la morphologie dynamique

La transmission des formes dans le temps a fait l'objet de plusieurs explications depuis le début du 20e s. En effet, au tournant des 19e et 20e siècles, l'apparition de cartes suffisamment détaillées et de photographies aériennes a conduit certaines disciplines à faire le constat de la permanence, dans le parcellaire, des formes anciennes du paysage. Un certain nombre d'auteurs se sont efforcés d'en trouver les raisons que nous proposons de synthétiser ici d'après les travaux de Sandrine Robert (ROBERT 2003). Mais avant de reprendre les différentes explications, plusieurs réalités de la morphologie urbaine doivent être précisées. Il s'agit du modelé, de la trace matérielle et de la forme. Le modelé peut être défini comme la forme extérieure d'un objet qui se caractérise par son volume. Il est immédiatement perceptible. Il peut s'agir d'un mur, d'une palissade, d'un fossé… La trace matérielle est le résultat d'une action concrète réalisée à un moment donné. Elle est localisée dans l'espace et dans le temps par la stratigraphie, et est dotée d'une fonction au moment où elle est considérée comme active avant de passer à l'état de ruine ou de trace fossile. La forme doit être ici recherchée sous son aspect géométrique et délimitée sur un plan et non dans le modelé. En effet, tout modelé possède une emprise au sol mais certaines formes en plan

[1306] Il existe un site internet dédié à cette approche : http://www.archeogeographie.org.

peuvent ne pas s'inscrire que dans le foncier. Le maintien de la forme en plan peut s'éloigner des différents modelés et fonctions qu'elle a pu revêtir et dépend de processus spatio-temporels complexes.

Ces trois concepts définis, deux grands types de transmission en plan des formes ont été avancés depuis les travaux précurseurs du début du 20^{e}s. :

- le maintien intégral c'est-à-dire la persistance des structures dans leur modelé et/ou leur emprise et/ou leur fonction. L'exemple le plus connu est la conservation du bâti médiéval ou moderne dans certaines villes. Forme, modelé et fonction sont interdépendants ;
- le maintien de la forme en plan en dehors du modelé : c'est l'exemple des amphithéâtres où la forme en plan survit à la fonction et aux modelés initiaux.

Pour expliquer ce maintien de la forme en plan, plusieurs modalités de transmission ont été établies, toutes d'ordre général et faisant peu de place à la localisation des objets :

- la fameuse "loi de persistance du plan" de Pierre Lavedan repose sur la mémoire, le propriétaire rebâtit spontanément sa maison là où elle était, les villes se reconstruiraient naturellement sur leur ancien plan, et/ou sur le lien matériel, c'est-à-dire que même en cas de hiatus temporel dans l'occupation, les maisons sont reconstruites au même emplacement pour peu qu'il subsiste quelques restes. La "loi" de persistance expliquerait donc que le plan persiste "naturellement" sauf lorsque les pouvoirs publics en imposent un nouveau, "ce dont les textes nous avertiraient" (LAVEDAN 1926 : 92-93) ;
- l'exhaussement du sol ne remet pas en cause cette loi de persistance car le parcellaire foncier "enregistre les tracés des structures matérielles disparues ou enfouies et peut ensuite monter avec le sol" (PINON 1994 : 40). Cette importance du juridique mise en évidence par Pierre Pinon et reprise par Bernard Gauthiez repose sur la transmission des limites parcellaires possible grâce au maintien de contextes sociaux et politiques favorables et aux contrôles publics garantissant le maintien des limites foncières privées et publiques (GAUTHIEZ 1999 : 105) ;
- l'argument technique et économique du maintien d'une forme peut prendre deux aspects, soit l'adaptation à la pente pour la gestion des eaux de ruissellement, soit l'adaptation de la taille des parcelles fondée sur la largeur maximum des bois pouvant être utilisée.

Ces trois explications qui forment un système technico-éco-juridique sont présentés comme une loi, qui serait opérante partout sans prendre en compte la localisation des formes et des modelés (ROBERT 2003**).** Les modalités de transmission qui viennent d'être décrites insistent aussi sur le caractère linéaire du temps, une forme succéderait à une autre après une période de rupture considérée comme une vraie révolution durant laquelle la forme première serait oblitérée. Ces ruptures correspondraient à des transformations sociales et économiques importantes qui constitueraient des moteurs de la dynamique morphologique ("invasions

normandes", guerres…). Ce parti pris explicatif se traduit par le succès de l'analyse des formes auprès des historiens qui pouvaient construire une histoire discontinue des formes fondée sur un découpage en grandes périodes. Ainsi, les médiévistes voyaient dans le paysage actuel l'empreinte du paysage médiéval, les antiquisants l'apport des sociétés antiques, etc. Cette approche est aujourd'hui représentée dans la recherche française par Bernard Gauthiez, dont la démarche peut être qualifié de "monochrone", car à une forme repérée dans le temps est rattaché un moment fondateur, alors que ses transformations sont appelées "dégradations". La forme originelle est souvent un projet d'un personnage ou d'une communauté appartenant à l'élite parfois mentionnés dans les textes. En ce sens, la recherche de Bernard Gauthier est morpho-politique.

Or, cette conception de l'histoire des formes, sans réel fondement géographique, entre en contradiction avec la réalité mise au jour lors des nombreuses fouilles préventives ou les observations fines de terrain qui ont montré que les formes ne se transmettaient pas uniquement de manière linéaire mais que leur maintien répondait à des logiques à plusieurs échelles et à l'insertion de la forme dans un ou des réseaux localisés dans l'espace géographique.

Dépasser la conception linéaire du temps : les objectifs et les postulats de l'archéogéographie

À l'inverse, les archéogéographes instituent la pluri-temporalité des formes comme postulat. C'est le processus d'ensemble de la transmission d'une forme qui est pris en compte, depuis une période plus ou moins ancienne jusqu'aux documents contemporains, et non pas un seul moment. Un projet de lotissement à un instant T dont les limites parcellaires prennent une certaine orientation a pu servir d'élément structurant à l'implantation de bâtiments et de nouvelles limites foncières qui reprennent les mêmes orientations alors que les limites primitives ont pu disparaître. Ainsi, pour l'archéogéographie, tout ce qui s'est passé après la mise en place du projet est tout aussi intéressant que la reconnaissance du projet proprement dit. De même, le projet initial fait rarement totalement table rase du passé : un projet peut s'adapter à des logiques d'organisation préétablies telles que les dispositions orographiques, des parcellaires antérieurs…

L'archéogéographie se donne ainsi comme objet l'espace, sans subordonner *a priori* les formes spatiales à une seule période, à l'inverse de l'archéologie qui travaillerait sur des vestiges localisés dans une perspective de datation ; une vision de l'archéologie que Gérard Chouquer exprime de manière pour le moins tranchée dans son article sur la ville de Beja. L'archéologie aurait exercé sur lui "une pression à périodiser et spatialiser" les informations afin d'élaborer "la carte ou le plan qui lui faisait défaut". Il lui aurait fallu s'extraire de la tendance lourde de l'archéologie qui se pense comme une discipline "en position d'évaluation par rapport à la morphologie parce qu'elle tiendrait le verrou de la matérialité, de la visibilité, donc de la preuve", position qui dans le fond "n'arbitre rien parce qu'elle n'a pas rompu avec une épistémologie des origines, de la périodisation, de la stratigraphie, de la linéarité temporelle et spatiale"(CHOUQUER 2012b : 4).

Il nous semble que les deux visions ne sont pas contradictoires et se complètent même puisque relevant de deux objectifs distincts. Pour les archéologues et historiens, il s'agit de rechercher la forme ou la trace d'une structure antérieure pour comprendre les sociétés passées alors que les archéogéographes rechercheraient l'histoire de la transmission de la forme, de la trace pour en comprendre la signification aujourd'hui (BOISSAVIT-CAMUS 2005). La scission entre les deux disciplines n'est pas si forte puisque le concept même de fabrique urbaine formalisé par Henri Galinié se rapproche d'une démarche archéogéographique dont le mérite est de proposer des concepts et outils permettant de travailler sur la longue durée. Si l'ensemble des concepts et des théories de cette école, qui font parfois débat en sein de la communauté des archéologues, ne sera pas utilisé ici, certains, pertinents pour expliquer la structuration de la forme de Vendôme sur le cadastre ancien seront employés. L'archéogéographie n'est donc pas, aux dires d'Hélène Noizet, "un but en soi", mais une réflexion utile à l'archéologue," qui l'aide à se prémunir des évidences et des impensés" (NOIZET 2014). En effet, derrière l'archéogéographie et ses concepts se cache une remise en cause plus profonde du cadre épistémologique.

Remise en cause du cadre épistémologique et nouveau paradigme

Cette remise en cause a été formulée par Gérard Chouquer (CHOUQUER 2007) et mise en perspective pour l'histoire médiévale par Hélène Noizet (NOIZET 2014).

La première remise en cause porte sur le caractère restituable des formes anciennes. En acceptant le hiatus chronologique entre la représentation du cadastre du 19^{e} s. et les sociétés qui ont produit la forme, l'archéogéographie pose comme principe qu'il est peu efficient voire impossible de remonter à la forme spatiale ancienne. C'est le rejet d'une conception classique qui voudrait qu'à partir des textes et des vestiges matériels on puisse remonter aux sociétés médiévales sans prendre en compte l'historique de la transmission jusqu'à nous de la forme ou du texte. L'archéologie gagnerait à ne pas se cantonner à travailler sur le "passé" mais aussi à intégrer la transmission jusqu'à aujourd'hui des vestiges du passé. C'est la position que défendait dans les années 1980, Schiffer pour qui le passé "n'est connaissable qu'à la condition exclusive que la nature des données archéologiques soit appréhendée de manière précise" (SCHIFFER 1987). Une position poussée à l'extrême par Laurent Olivier dans son ouvrage *Le Sombre Abîme du temps Mémoire et archéologie*, *"couleur des idées"* dans lequel il remet en cause la possibilité même de l'archéologie ou de l'histoire à connaître le passé : "Le grand dessein de l'archéologie est une illusion : il n'existe aucune possibilité de restituer le passé, ou plus exactement de la reconstituer, car le passé n'a jamais existé en tant que tel ; il n'existe que construit – c'est-à-dire altéré, déformé, dénaturé _ par ce qui lui a succédé et qui lui donne une existence. On ne régresse pas du présent vers le passé en tournant à rebours les pages du grand livre des 'archives du sol' selon la fameuse métaphore reprise par Leroi-Gourhan" (OLIVIER 2008)". Sans aller aussi loin

La deuxième remise en cause porte sur la méfiance envers les procédures de naturalisation des objets scientifiques, c'est-à-dire des procédures qui rendent les objets évidents sans qu'on s'en rende compte, qui créent comme des trous noirs de la pensée historienne, telles que la centuriation, le bocage, l'openfield , la ville… Cette démarche pousse donc à la création de nouveaux objets et d'un nouveau vocabulaire qui n'est pas toujours simple à maîtriser ; ce sont par exemple les objets hybrides tels que les corridors fluviaires de l'archéogéographie.

La troisième remise en cause porte sur les notions même de continuité, de permanence, de pérennité, de maintien, d'inertie des formes, bref du phénomène de transmission. L'archéogéographie préfère le concept de résilience des objets, c'est-à-dire la substitution de la recherche des origines par la recherche du processus de transmission de la forme, autrement dit la recherche des réemplois de la forme dans des contextes sociaux différents. Les termes de réactualisation, rejeu, réactivation seront donc préférés au terme de maintien "car ces termes permettent d'envisager qu'à chaque étape, un nouveau sens social est produit, qui n'est pas exactement le même que précédemment : et c'est justement parce que le sens social diffère à chaque fois que la forme de l'objet se maintient et qu'il est donc transmis jusqu'à nous" (NOIZET 2014).

La dernière interrogation porte sur la capacité à rendre compte du changement permanent, sur comment rendre compréhensible une chose qui change imperceptiblement, et pourtant irrémédiablement, et l'expliquer.

Ces changements de paradigmes et les remises en cause de certaines positions ont nécessité la création de nouveaux concepts et outils permettant de rendre compte de cette complexité de la transmission de la forme.

Devant ces nouveaux paradigmes et concepts, plusieurs conclusions doivent être émises :

- les formes possèdent leur propre dynamique et temporalité très différentes de celles des sociétés. L'histoire de la forme n'est pas la même que celle des sociétés ;
- la transmission des formes n'est pas le résultat d'un processus linéaire dans le temps et dans l'espace mais celui de processus complexes mettant en œuvre différentes échelles spatio-temporelles ;
- le maintien de la forme ne s'explique pas par sa conservation telle quelle mais par son inscription dans une structure d'ensemble organisée ;
- les approches socio-juridiques et technico-économiques ne doivent pas être exclues de l'analyse car elles expliquent certaines permanences de la forme, mais plus comme une capacité à réinterpréter un potentiel de formes que par un maintien ininterrompu de celles-ci (ROBERT 2003).

Les outils de l'archéogéographie

Tous ces constats et remises en cause ont nécessité la construction de nouveaux concepts aptes à mettre en évidence les processus complexes de transmission et

transformation des formes. Le premier sur lequel repose l'ensemble des autres outils est celui d'auto-organisation de la forme, qui renouvelle en profondeur la loi de persistance du plan. En effet, le maintien des formes ne repose plus sur la survivance des formes matérielles sur une longue durée mais sur leur mobilité. Autrement dit, une structure ancienne du paysage peut persister dans sa forme sans qu'aucune continuité matérielle n'existe entre la trace et la forme. Cette stabilité de la forme globale ne résulterait donc pas d'un phénomène de conservation, de fixation définitive des éléments qui la composent mais au contraire de changements incessants à un niveau micro-local, d'un processus de désorganisations/réorganisations successives des éléments constitutifs de cette structure. La pérennité de la forme s'effectue donc au niveau global mais pas au niveau de chaque modelé et de chaque forme parcellaire. La forme première, comme un lotissement, une centuriation, est résiliente dans le sens où les continuels réajustements, réadaptations permettent à la structure de cette forme de se transmettre sans que plus aucun élément de la structure première ne soit visible. C'est le principe de stabilité dans le changement résumé sous le néologisme de "transformission", créé par Gérard Chouquer et construit à partir des termes transformation et transmission. Dans ce processus auto-organisé et résilient, le maintien de la forme repose sur les morphogènes, des éléments pérennes d'un paysage susceptible de provoquer l'orientation de nouvelles formes, plus ou moins longtemps après son implantation.

Cette "transformission" de la forme passe par trois processus à l'échelle locale, l'isoclinie, l'isoaxialité et l'isotopie. L'isoclinie est une modalité de transmission dans l'espace et le temps d'un élément de type morphogénétique. Il y a isoclinie lorsque la transmission porte sur l'orientation de la ligne ou de la forme malgré un déplacement dans l'espace. Le pendant de cette modalité et l'anisoclinie indiquant la rupture dans la transmission d'une orientation. L'isoaxialité est une modalité de transmission de la ligne ou de la forme dans le prolongement d'une ligne ou d'une forme antérieures, jouant le rôle de morphogène. Enfin, l'isotopie est une modalité de transmission à l'identique d'un élément de type morphogénétique, dans l'espace et le temps. Il y a isotopie de la ligne ou de la forme lorsque la transmission se fait au même emplacement et selon la même orientation. Est isotope un fossé parcellaire qui a été recreusé au même emplacement et selon la même direction qu'un fossé plus ancien.

L'archéogéographie a donc le mérite de poser de nouveaux concepts aptes à décrire les modalités de transmission ou non de forme mais aussi de nouveaux objets animés par des dynamiques de longue durée. Ces objets sont dits écouménaux, dans le sens de l'écoumène tel que défini par Augustin Berque, c'est-à-dire de la relation entre les hommes et la terre (BERQUE 2000). Ces objets sont hybridés entre le "naturel" et le "social" (corridors fluviaires, centuriations antiques réifiées dans la très longue durée, planifications médiévales géométriques, terroirs radio-quadrillés, dynamique différentielle de l'habitat et du parcellaire). Ils associent des éléments physiques et des éléments sociaux en un tout. Les rivières régularisées, les parcellaires de drainage, les sols de la pédologie sont d'excellents exemples d'hybrides. Mais l'hybridation est aussi un phénomène temporel : le présent est hybridé avec de nombreux éléments des différents passés. Ces objets deviennent ensuite porteurs de nouvelles dynamiques sociales.

8.2.2 La forme urbaine de Vendôme en 1811 : présentation des critères

Parler de forme urbaine c'est avant tout définir des critères morphologiques qui pourront ensuite être analysés et interprétés. Les critères d'analyse peuvent porter sur quatre caractères morphologiques, les linéaments parcellaires, les voies, la surface parcellaire et les regroupements parcellaires.

La morphologie linéaire

Trois critères de morphologie linéaires peuvent être définis : les orientations parcellaires, les lignes d'appui du parcellaire et les inclusions d'orientations.

Les orientations parcellaires (Planche 86)

La zone d'étude a été soumise à une analyse statistique des orientations des limites de parcelles. Ce traitement a été employé pour déterminer de manière automatique et la plus objective possible les orientations dominantes du plan et par là même les espaces présentant une homogénéité structurelle. Ce type d'analyse objective est parfois remis en question ou est en tous cas à manipuler avec précaution en se méfiant des interprétations rapides et simplistes. Elisabeth Zadora-Rio, dans son introduction à l'ouvrage *Village et ville au Moyen Âge*, pose la question de l'utilité de ces tris d'orientations dans l'analyse morphologique, puisque qu'il est impossible de reconnaître dans chaque orientation différentes strates de planifications successives (ZADORA-RIO 2003 : 20). Gérard Chouquer, qui fut l'un des premiers utilisateurs de ces techniques, met aussi en garde contre l'utilisation abusive de cet indice souvent utilisé "pour faire des pages" en noyant le lecteur "sous des arguments techniques". Les grands ensembles d'orientations, souvent interprétés comme des objets morpho-historiques, ne sont pour Gérard Chouquer que de simples relevés sans signification historique. Les interprétations en terme de planification ne sont fondées que "si l'on peut dire à quel lotissement ou à quel unité de plan, bref à quel projet on se réfère", ce qui ne s'établit que par la reconstitution du modèle de planification que l'on connaît ou que l'on peut déduire (CHOUQUER 2012b : 145). C'est de cette position que relèvent les analyses suivantes.

La recherche sur les orientations appelées gisements par les topographes passe par trois étapes :

- d'abord le calcul de l'orientation de chaque segment à partir de ses coordonnées ;
- ensuite le regroupement de tous les gisements (de 0° à 360°) en seulement 90 classes en se fondant sur la perpendicularité de la trame (de 0° à 89°, 90° est exclu car équivalent à 0°) (RODIER 2000 : 8). Ainsi, une classe regroupe toutes les segments orientés selon une direction par rapport au nord, son opposé, ainsi que les deux perpendiculaires (par exemple 10°, 190°, 100° et 280°) ;
- enfin, la recherche des orientations dominantes passe par l'addition des longueurs des segments de chaque classe[1307] afin d'obtenir deux histogrammes, celui des fréquences

[1307] Le comptage des limites parcellaires entrant dans une classe peut se faire soit sur le nombre d'objets, soit sur la somme des longueurs. Cette dernière méthode est privilégiée car elle rend mieux compte de l'étendue spatiale d'une orientation.

et celui des fréquences cumulées croissantes. Les orientations dominantes correspondent aux pics et points de rupture (ROBERT 2012 : 150-151). Chaque classe d'orientation dominante a pour centre le point de rupture considéré avec une marge de ± 5°. Cette marge est appliquée afin de gommer les imprécisions dues à la constitution du plan parcellaire vectorisé qui peuvent résulter d'imperfections du lever de terrain, du report sur le papier, de l'assemblage des feuilles cadastrales ou de la vectorisation (GALINIE et *al.* 2003 : 245).

L'étude de ces orientations parcellaires a été menée à Vendôme à partir du cadastre ancien sur l'ensemble de la zone d'étude (Zone 2). La répartition de l'orientation des gisements par fréquences et par fréquences cumulées croissantes met en évidence plusieurs concentrations (Figure 218).

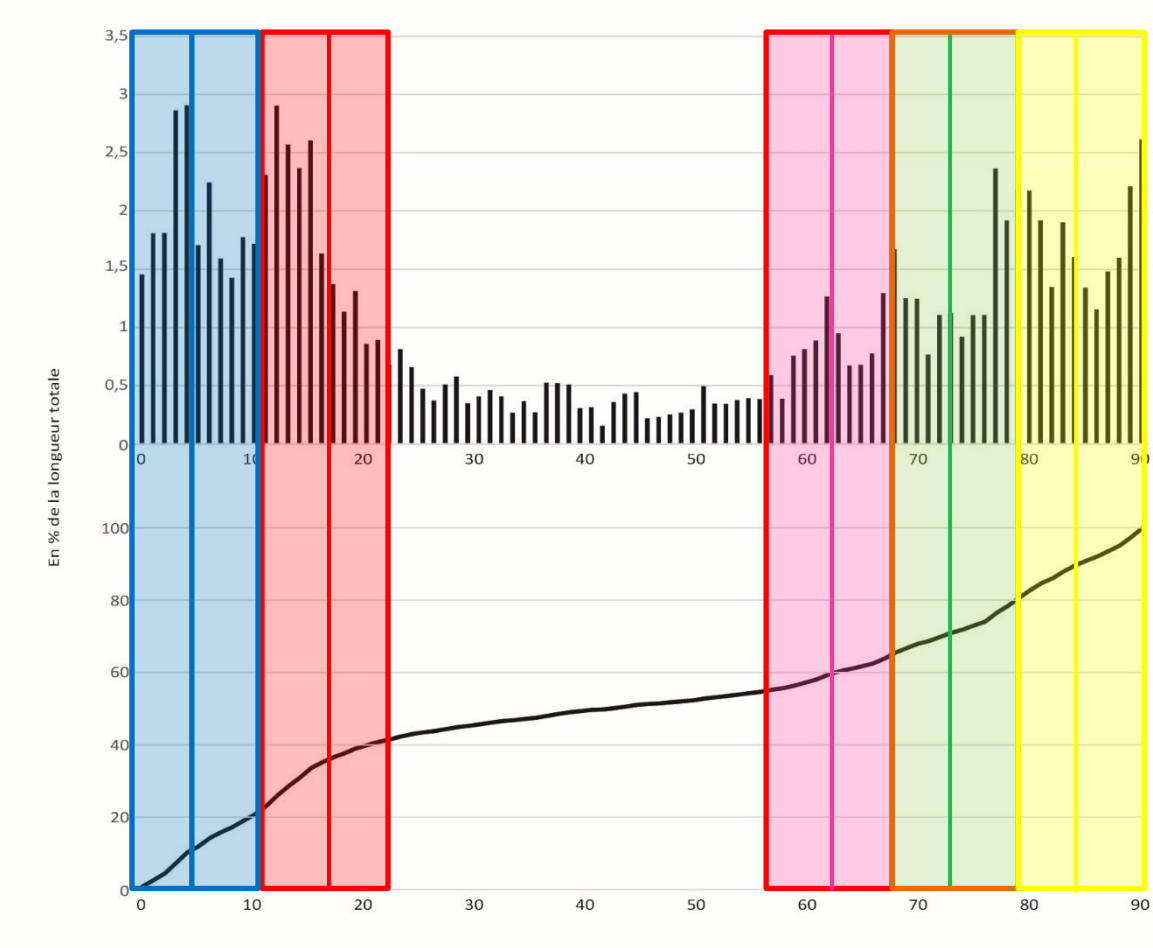

Figure 218 : Fréquences et fréquences cumulées croissantes des orientations parcellaires de la zone étudiée.

La lecture des graphiques ci-dessus permet de distinguer cinq orientations appelées gisements, trois principaux autour de 5° (couleur bleue), 18° (couleur rouge) et 85° (couleur jaune) et deux secondaires autour de 62° (couleur rose) et 72° (couleur verte).

La planche 86 représente la répartition spatiale de ces gisements. Le gisement bleu se concentre essentiellement autour du faubourg du Chartrain, de la rue du Mail et *intra-muros* dans la rue des Béguines. Une deuxième concentration est présente dans le faubourg Saint-

Lubin et dans le faubourg Saint-Bienheuré. Le gisement rouge est observable principalement dans la ville *intra-muros* et plus précisément au sud du canal du Pont Perrain. Une concentration du même gisement est observable au nord-ouest de la zone d'étude, autour de la partie septentrionale du faubourg Chartrain. Le gisement jaune se retrouve essentiellement dans la partie nord-ouest de la zone d'étude mais aussi dans la ville *intra-muros* autour des parties septentrionales des rues Poterie et du Change. Les deux gisements secondaires se répartissent sur l'ensemble de la zone étudiée. On remarquera néanmoins que le gisement vert est souvent proche du gisement jaune.

Ligne d'appui du parcellaire (Planche 86)

Sous le concept de ligne d'appui du parcellaire sont regroupées les limites parcellaires plus fortes que les autres, en ce sens que le parcellaire prend appui dessus. Ces lignes sont supposées être les plus déterminantes dans la constitution de la trame parcellaire à l'intérieur des îlots. La question est de savoir si ces lignes principales peuvent correspondre à des éléments morphogènes, c'est-à-dire transmetteurs dans la durée d'une orientation plus ancienne. Elle ne peut être interprétée comme transmetteur que si elle communique au parcellaire environnant une orientation isocline (perpendiculaire et parallèle) à elle-même.

La morphologie viaire

La morphologie viaire n'a été analysée ici qu'à partir du critère de hiérarchie des voies (Planche 87). Dans le plan de Vendôme, on peut aisément distinguer quatre niveaux de voies de circulation :

- les routes au long cours faisant partie des itinéraires à l'échelle du royaume ;

- les routes de desserte locale, rayonnant à l'échelle du comté ;

- les rues secondaires permettant la desserte locale ;

- enfin les ruelles ou impasses, desservant des maisons.

Ces indices mettent en évidence une autre vision de la ville et permettront de comprendre, nous y reviendrons, la structuration du parcellaire.

La taille des parcelles (Planche 88)

La planche 88, qui présente la répartition des parcelles selon leur taille, indique les pleins et les vides de l'espace vendômois. Trois classes ont été définies d'après les travaux sur le quartier des halles de Paris : elles regroupent des parcelles de 0 à 500 m^2, 500 à 2500 m^2 et plus de 2500 m^2. La lecture de ce plan montre d'une part que les vides sont représentés par les rues et places mais aussi par les grands ensembles religieux ou militaires qui réduisent la densité parcellaire. À l'inverse, les zones pleines, où les petites parcelles sont concentrées, se situent essentiellement dans la ville *intra-muros* le long des rues Poterie et du Change et forment un H dont la barre centrale est constituée des rues du Bourg Saint-Martin et de la Grande Rue.

Les regroupements morphologiques (Planche 89)

Identification des structures englobantes

Une seule structure englobante a été observée, il s'agit de l'enceinte, construite dans le deuxième quart du 13e s. Elle est encore en partie en élévation au début du 19e s. et seul son tracé dans la partie nord de la ville reste soumis à caution.

Le domaine d'attraction de l'enceinte correspond aux éléments la composant, portes, courtines et tours mais aussi aux voies d'escarpe et de contre-escarpe, aux fossés qui sont encore en eau au début du 19e s. ainsi qu'au glacis se trouvant devant la muraille.

Les unités de plan ou les "modèles d'organisation parcellaire"

Les unités de plan sont définies par Bernard Gauthiez comme "des unités de cohérence géométrique, formées de voies, de limites parcellaires et de bâtiments. Elles sont caractérisées par une structure géométrique propre à une partie du plan, et formant un ensemble en cela distinct du reste du plan, suivant deux principes : une unité géométrique interne, et une différence avec l'environnement immédiat". L'unité de plan peut donc correspondre aussi bien à un lotissement qu'à un phénomène d'urbanisation spontané (GAUTHIEZ 2003 : 442).

À Vendôme, nous avons reconnu huit "modèles d'organisation parcellaire" dont les caractéristiques morphologiques sont présentées dans le tableau suivant (Tableau 128).

Type de parcelles	Nombre de parcelles	Aire moyenne (m^2)	Aire totale	Densité parcellaire (nombre de parcelles/ha)
Héritées de l'enclos de la Trinité	43	849	36500 m°	11,8
Espace de la Trinité	56	275	15404	37,3
Héritées de l'enclos castral + canonial	24	2694	64661	3,75
Héritées de l'enclos canonial	14	880	12325	11,6
Espace castral	6	7892	47354	1,27
Espace du "*burgus*"	357	258	92321	38,8
Espace urbanisé au 12e-13e s. Cordeliers Hôtel dieu Saint Georges Comte	229	299	68568	33,67

Tableau 128 : Les différents types d'organisation parcellaire.

8.2.3 Des éléments explicatifs de la forme urbaine : morphogène et objets écouménaux.

Tous les indices morphologiques mis en évidence dans la section précédente doivent maintenant être expliqués. Ces éléments explicatifs trouvent leur origine dans le triptyque : site (plaine alluviale), situation (flux pédestre) et héritage (grands projets), qui se mêlent ensuite pour former des objets hybridés. Si la nature ou la culture sont à la base des premiers objets, la distinction entre les deux devient très vite impossible, c'est l'optique écouménale, c'est-à-dire le mode de relation de l'homme à son milieu, qui cherche à dépasser l'opposition entre les deux concepts.

Avant de mettre en évidence les processus ayant abouti à la forme urbaine observable en 1811, nous nous proposons de définir les éléments morphogènes, c'est-à-dire tous les éléments pérennes du paysage conduisant à influencer l'orientation des nouvelles formes qui prennent appui sur eux (CHOUQUER 2000 : 188), c'est-à-dire tous les éléments naturels ou anthropiques étant à l'origine d'une des caractéristiques de la forme urbaine (densité, orientation….). La reconnaissance de ces éléments morphogènes ne suffit pas pour expliquer la forme, il faut mettre en évidence les processus de transmission souvent dialectiques entre forme et usages sociaux expliquant le maintien de celle-ci.

Réalité hydrographique de la fabrique de la forme urbaine ou l'héritage de la zone humide

À diverses reprises, les documents morphologiques, textuels ou matériels ont souligné l'importance de l'eau et de la zone humide dans la compréhension des activités sociales. Cet élément se révèle donc également prédominant dans l'explication de la structuration matérielle de la ville. Le rôle primordial de l'eau dans l'explication de la fabrique de la ville a été à plusieurs reprises bien mis en évidence à travers des études monographiques sur Tours ou Reims par exemple (NOIZET 2005, PICHARD 2015). Il s'agit dans cette partie de mesurer le poids des canaux, des paléo-chenaux et des zones humides dans la dynamique de transmission des formes du système parcellaire. Après une rapide présentation historiographique sur la prise en compte de l'eau dans la fabrique urbaine, nous analyserons le cas vendômois en deux temps : d'abord en recherchant le poids de l'eau dans la structuration de l'espace, autrement dit ses rôles de morphogène, et dans un second temps la reconnaissance d'objets archéogéographiques, dans leur dimension écouménale.

Paléo-chenaux et zones humides : des objets d'étude récents en milieu urbain

Les paléo-chenaux, d'anciens lits de rivière qui ont été comblés naturellement, ont été pris en compte assez tôt dans les études sur la structuration de l'espace urbain (KLEINDIENST 1963). Ces structures géomorphologiques sont le plus souvent invisibles depuis le sol mais la nature des terrains de ces zones, souvent plus humides, fait qu'ils sont utilisés comme prairies ou pâtures en opposition aux terres environnantes, utilisées à des fins de culture. Ils s'inscrivent souvent dans ce que l'on appelle les zones humides. La définition des zones humides repose sur plusieurs critères d'ordre hydrologique, floristique, pédologique (hydromorphie des sols) et de continuité écologique (DOURNEL 2010 : 34-35). Il s'agit d'espaces inscrits entre terre et eau. Si la prise en compte du concept même de zone humide

est assez récente dans l'historiographie française, comme le montre la création du Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH) en 2003, les recherches géohistoriques sur ces espaces remontent principalement aux années 1990, si l'on excepte la thèse précurseur de Thérese Kleindienst de 1939, publiée en 1963, sur les marais de Paris. Elle est la première à relier l'approche économique à la forme de l'espace étudié, mais aussi à comprendre l'impact des marais sur la forme du faubourg dans une approche diachronique entre le 12e et le 17e s. C'est ainsi l'héritage hydrogéologique des marais, les techniques de drainage, l'insertion de ce réseau dans le paysage urbain et le site qui sont interrogés. Elle pose aussi la question, sans utiliser le concept de la résilience, de l'existence d'un paléo-chenal de la Seine à l'emplacement des égouts médiévaux (KLEINDIENST 1963). D'autres travaux comme celui sur les hortillonnages d'Amiens proposent d'étudier le rapport de la ville à son espace hydrologique (CARON, DESPLANQUES, HAGNERELLE 1976).

Malgré ces études novatrices, les recherches françaises sur les marais restaient encore peu nombreuses en 1998 selon le constat de Jean-Michel Derex, qui estimait que la synthèse sur l'histoire du drainage en Europe publiée en 1998 par Salvatore Ciriacono "illustre bien le peu d'intérêt des historiens français pour le sujet : sur 94 auteurs cités, huit sont français et sur ce contingent, quatre seulement traitent des espaces de l'hexagone" (DEREX 1999), un constat reformulé en 2001 en indiquant que "l'historiographie française accuse un retard important en la matière et un pan important de l'histoire rurale française reste en jachère" (DEREX 2008). À la suite de cet article, le Groupe d'Histoire des Zones Humides, constitué d'historiens, d'archéologues, de géographes, d'environnementalistes et de juristes, a proposé plusieurs colloques dont celui de 2003, intitulé "*La rivière aménagée entre héritages et modernités*" ou celui de 2011, qui portait sur "*Zones humides et villes d'hier et d'aujourd'hui : des premières cités aux fronts d'eau contemporains"* (BECK et *al.* (dir.) 2011). On peut également citer le colloque de Flaran consacré aux *Prés et pâtures en Europe occidentale* (BRUMONT (dir.) 2008).

L'eau comme morphogène et comme élément fondateur d'un objet hybride : "le corridor fluviaire"

Dans la présentation du site, nous avons montré que l'agglomération vendômoise fut installée sur un site particulier de fond de méandre, la zone la plus humide, et où se trouveraient des paléo-chenaux hérités du pléistocène. En l'absence d'étude géomorphologique qui prouverait l'existence de paléochenaux sur le site de Vendôme, nous devons nous résoudre à prendre en compte la seule morphologie du parcellaire et la comparaison à des sites aux caractéristiques proches pour émettre des hypothèses.

Restituer l'état primitif du site

Le site primitif de Vendôme, nous l'avons déjà évoqué dans le premier chapitre, se présente sous la forme d'un coteau d'une trentaine de mètres de hauteur qui dessine un arc de cercle creusé par un des méandres du Loir (c'est pour cette raison qu'il est intégré à cette section, sa forme n'est que le résultat de l'action de la rivière). Ce plateau est découpé par un petit vallon perpendiculaire à la vallée qui a été creusé par le ruisseau du Merderiau qui se jette dans le Loir. Cette rivière et sa plaine alluviale constituent les seconds éléments du site.

Le Loir est une rivière à méandre héritière d'un style en tresse de la dernière glaciation. L'urbanisation de cette plaine rend toute tentative de restitution du site avant le processus d'urbanisation très complexe. Le recours à des comparaisons est donc nécessaire. Le site de Châteaudun, 40 km au nord de Vendôme, présente de grandes similitudes et permet d'approcher la topographie du site vendômois dans un état ancien (Cf. Chapitre 1).

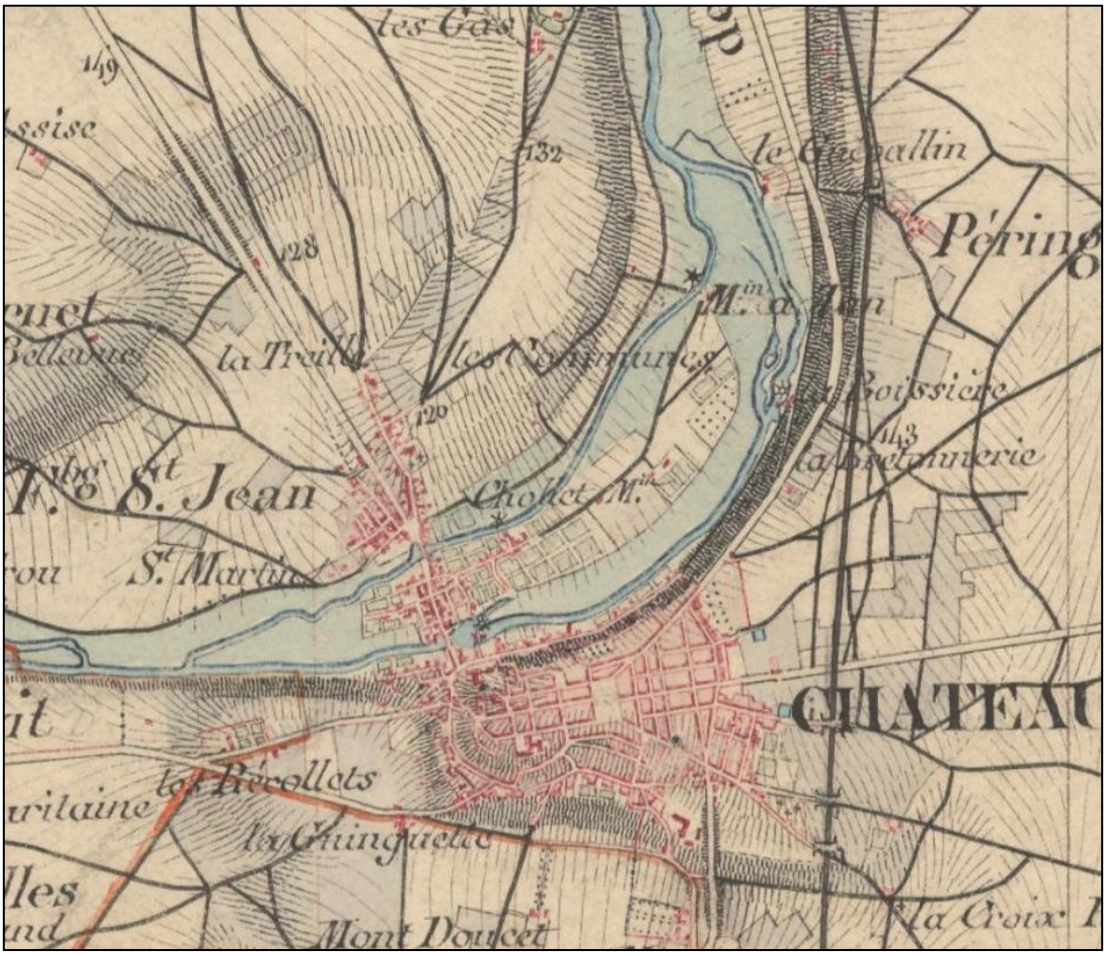

Figure 219 : Le site de Châteaudun, semblable à celui de Vendôme au 19e s. sur la carte d'état-major (IGN/Géoportail).

À Châteaudun, le bras naturel coule le long du talus et dessine un méandre, alors qu'un canal coupant le méandre a été creusé pour y établir des moulins : il s'agit certainement d'un paléo-chenal réactivé. Un bras secondaire dessinant une île au fond du méandre est attesté à Châteaudun comme à Vendôme à travers "le canal de dérivation" des Grands Prés et du canal du Ponceau.

L'analyse morphologique du cadastre ancien de Vendôme suggère l'existence d'un paléo-chenal à l'emplacement du bras Saint-Denis et du pont Perrain. En effet, la plaine alluviale du Loir est parcourue par une multiplicité de paléo-chenaux utilisés comme prairies qui dessinent de petites montilles essentiellement dévolues aux activités de culture. Ces paléochenaux prennent la forme de corridors, une forme qui peut être reconnue dans la continuité topographique des bras Saint-Denis et du Pont Perrain. En l'absence d'étude

géomorphologique poussée, il est impossible de prouver leur existence mais l'hypothèse de travail reste forte.

Les objets hybridés les "corridors fluviaires"

Formalisé par Hélène Noizet, le concept de corridor fluviaire nous paraît pertinent dans le cas vendômois. Il s'agit d'un mot hydride crée à partir des mots "fluvial" et "viaire", dénomination nouvelle pour une variété d'objets oro-hydro-planimétrique, plusieurs fois hybridé dans l'espace et le temps. L'objet fluviaire est un objet archéogéographique qui est à la fois rivière, ru, rue, chenal, corridor, voire village, bois, marais, etc. (CHOUQUER 2007 :335). En effet, les chenaux ont guidé la forme des rues et chemins, de sorte que l'on retrouve régulièrement des voies le long des chenaux. Ainsi, trois éléments principaux permettent d'évaluer l'influence spatiale de ces corridors sur la fabrique urbaine : la rue et le chenal, les lignes parcellaires associées et les espaces surfaciques associés. Ces trois éléments combinés forment un corridor, c'est-à-dire un axe de pénétration d'une forme dans l'ensemble du parcellaire.

Il a été possible de reconnaître quatre corridors fluviaires dans l'espace vendômois (Planche 90), le vert, le rouge et le jaune dans la plaine alluviale et le violet en contrebas à l'ouest du coteau. Le corridor vert est le plus prégnant et le plus facilement observable puisqu'il est composé du bras naturel du Loir qui longe le coteau. Entre ce dernier et le cours de la rivière est établi un chemin dont l'orientation suit celle du cours de la rivière. De part et d'autre de ce chemin et de la rivière, une série de parcelles et de limites parcellaires suit cette orientation, dessinant un corridor. Le corridor rouge est très peu prégnant dans la forme urbaine : à l'exception du chenal de dérivation et du canal du Ponceau, il ne structura pas le paysage urbain. Seule la chapelle "primitive" de la Trinité suit son orientation, mais il s'agit du seul édifice dans ce cas. Enfin, le corridor jaune, qui reprend les orientations du paléo-chenal, est constitué du bras Saint-Denis, du canal du Pont Perrain et d'une partie du canal du moulin de l'île de Madeleine. Nous y avons associé à l'est de la ville le chemin de Saint-Ouen, actuelle rue du Docteur Faton, dont le tracé suit celui du canal Saint-Denis. Plusieurs linéaments dans la ville *intra-muros* peuvent également être associés à cette rue. À l'ouest de la ville *intra-muros*, les limites de fond de parcelles ouvrant au nord sur la rue des Quatre Huis forment un front régulier pouvant attester la présence d'une rue.

La forme de chacun de ces corridors est animée d'une dynamique qui leur a permis de se pérenniser tout en se transformant. À chaque étape des configurations socio-spatiales, un nouveau sens social est produit qui n'est pas exactement le même que précédemment : et c'est justement parce que le sens social diffère à chaque fois que la forme de l'objet se maintient et qu'il est donc transmis jusqu'à nous.

Le corridor vert, correspondant au tracé naturel de la rivière, est rémanent dans le paysage urbain non pas dans son modelé d'origine, mais du fait des nombreuses transformations qu'il a subies dues aux réaffectations qu'il connut. D'abord simple cours naturel, il fut très tôt utilisé pour l'installation de moulins qui forment sur une distance d'environ 1 km quatre têtes d'eau, une forte densité qui a contribué à la fois à son maintien

d'un point de vue structurel mais aussi à sa transformation d'un point de vue conjoncturel. Les berges et le fond de la rivière furent transformés par l'action molinologique.

Le corridor rouge, nous l'avons vu, n'est pas prégnant dans le paysage mais il s'est néanmoins maintenu malgré une perte importante de fonction dès le 11e s. En effet, sa fonction première était d'alimenter un moulin qui sera appelé par les moines de la Trinité le moulin du cloître à la fin du 11es. La démolition de ce moulin dès la fin du 11e s., peut-être pour la construction de l'hôtellerie du monastère, a entraîné pour le canal du Ponceau la perte de cette fonction. Les moines lui en attribuèrent de nouvelles, celle d'alimenter en eaux le monastère, une fonction qui perdura jusqu'à la fin du 18e s. L'absence de rue doublant ce chenal peut certainement expliquer sa relative discrétion dans la structuration de la forme urbaine.

Le corridor jaune, structuré autour d'un paléo-chenal et d'une voie parallèle, est peut-être l'élément le plus structurant de la forme urbaine. Trois temporalités différentes expliquent le maintien de cette forme selon la portion du paléo-chenal étudiée.

Commençons par la partie centrale, autour du canal du pont Perrain. Au 10es., la mise en place d'un lotissement de grande ampleur autour de l'église Saint-Martin s'est accompagnée du creusement d'un fossé de défense. Les arpenteurs ont certainement eu le bon sens d'installer ce fossé dans un endroit relativement facile à creuser et à approvisionner en eaux, le paléochenal répondait à ces critères. On observe de plus en plus cette utilisation des paléo-chenaux pour le creusement des fossés de défense. À Tours, la forme de l'enceinte du *castrum Sancti Martini* pourrait avoir été guidée au moins dans sa partie nord par un paléo chenal de la Loire (NOIZET 2005). Ainsi, à Vendôme, ce sont 500 m de l'ancien paléochenal qui sont réactivés sous la forme d'un fossé de défense attesté par le texte de 1185, indiquant que les hommes de l'abbaye de la Trinité devaient participer à l'entretien des fossés de la ville. Ce cours d'eau perdit sa fonction militaire vers 1227, dès lors que la nouvelle enceinte fut repoussée à 160 m au nord. Ce fossé sert également d'approvisionnement en eau pour le moulin du pont Perrain et pour divers canaux qui parcourent la ville et alimentent les tanneries. Au 13e s., lors de l'édification d'une enceinte de pierre plus vaste, ce canal est abandonné en tant qu'élément de défense ; son maintien comme canal ne repose que sur ses fonctions économiques, qu'il conservera jusqu'en 1811 au moins, date de son inscription sur le cadastre ancien. L'importance du moulin Perrain appartenant aux moines de la Trinité empêcha toute tentative de transformation du cours du chenal. Le conflit qui éclate au milieu du 14e s. entre les moines et les frères de l'Hôtel-Dieu, qui voulaient établir un nouveau moulin et creuser un nouveau fossé à partir de ce canal, en est la preuve puisque les frères de l'Hôtel-Dieu durent renoncer à leur projet.

La partie orientale du corridor est structurée autour du bras Saint-Denis et d'un chemin qui longe ce bras à 200 m au nord. Ces deux éléments, assez éloignés topographiquement, doivent néanmoins être associés morphologiquement puisque leurs formes sont en continuité. Si le paléochenal existe au moins depuis l'Antiquité, il ne sera réactivé dans cette partie de la ville sous la forme du bras Saint-Denis qu'au 13e s., lors de l'édification de l'enceinte de ville comme canal d'approvisionnement en eau des fossés de défense nouvellement creusés. La

forme du chemin, certainement l'une des voies de desserte du lotissement du 10e s., préexistait au bras Saint-Denis mais reprenait la forme du paléo-chenal.

La partie occidentale de ce corridor est la moins bien conservée du fait d'importantes transformations de l'espace au 17e s. à la suite des violentes crues qui ont fait disparaître une partie du bourg Robert qui nécessita une réorganisation en profondeur de la structuration de l'espace. Néanmoins, plusieurs éléments peuvent être associés à ce corridor, qui perdure sous la forme de petits fossés d'irrigation ou de décharge des moulins et des limites parcellaires.

Entre les différents corridors reconnus dans la plaine alluviale du Loir s'étend une zone humide, qui d'une part devint le lieu d'implantation de la ville et d'autre part accueillit des zones de prairie. Dans le premier cas, l'utilisation de cette zone humide pour l'installation des activités humaines nécessite un certain nombre d'aménagements tels que des canaux de drainage permettant d'assainir la zone, alors que dans l'autre cas, aucun aménagement ne fut nécessaire. Cette zone humide est donc rémanente dans le paysage urbain à la fois *intra* et *extra muros* sous deux formes. À l'extérieur de la ville, la zone humide est rémanente sous la forme de prés dont la présence est attestée depuis le 11e s. par les diverses acquisitions des moines de la Trinité pour la partie orientale et au moins depuis le 14e s. pour la partie occidentale. Il en résulte une structuration lâche du parcellaire, caractérisé par de grandes parcelles aux formes irrégulières, de part et d'autre de la ville. La rectitude des parcelles des Grands Prés résulte du lotissement des biens des moines après la Révolution, un lotissement qui n'aura pas de continuité topographique. À l'intérieur de la ville, la zone humide s'observe également par la présence de concentration de canaux qui délimitent des prés ou des parcelles de grandes profondeurs qui ont accueillies des tanneries du 14e s. au moins jusqu'au 18e s.

Le dernier corridor, le violet, ne s'inscrit pas dans la même logique que les autres puisqu'il n'est pas issu du Loir mais d'un tout petit affluent, le Merderiau. Nos connaissances sur cet espace sont très lacunaires mais il est néanmoins possible, à partir de sa morphologie, d'émettre quelques hypothèses. Il semble que la rue du faubourg Saint-Lubin qui structure cet espace reprenne en partie le tracé du petit ruisseau dont le cours fut détourné, certainement au 14e s., afin de fortifier la partie méridionale du faubourg. L'importance de ce corridor dans la structuration de la forme urbaine est considérable, puisqu'il guidera la tracé de la rue Poterie au moins dans la partie au sud du pont Perrain. En effet, ce corridor constitue la voie de pénétration principale entre le plateau et la vallée, donc le passage obligé de tous les itinéraires nord-sud dont la voie Paris-Espagne.

Au-delà de l'existence de ces corridors fluviaires, il est possible de vérifier leur importance dans la fabrique de la ville puisqu'ils resteront porteurs de dynamiques socio-spatiales.

À propos du corridor vert, on note que dès le 11e s., le cours du Loir intervient comme limite paroissiale, des limites qui perdureront jusqu'à la fin du 18e s.

Concernant le corridor jaune, cinq influences de cet objet ont été repérées durant les huit siècles de l'étude. En effet, ce corridor a d'abord servi de fossé au *castrum* du 10e s. et a guidé l'implantation des voies d'accès à cet espace. Au tout début du 11e s., une partie de cet objet hybride est porteuse d'une division des fiefs puisqu'il sépare nettement les biens de

Salomon de Lavardin *"trans flumen ledi"* du *castrum*. Durant les 11e et 12e s., la politique de constitution d'un vaste espace de subsistance par les moines de la Trinité à l'est de leur monastère fut contrainte par ce corridor, marquant la limite nord des biens abbatiaux. Cet objet est de nouveau en partie réactivé au début du 13e s. lors de la construction de l'enceinte de ville dans sa partie la plus orientale afin de ménager un chenal d'amenée d'eau dans les nouveaux fossés de la ville qui, eux, ne s'inscrivent plus dans cet objet hybride mais s'en détachent. Ce même objet devient enfin en 1487, lors de la création de la paroisse de la Madeleine, la limite paroissiale entre la paroisse Saint-Martin au sud et la nouvelle paroisse au nord.

Les modèles d'organisation parcellaire et les activités sociales

Nous avons défini un nombre de huit unités de plan, ou "modèles d'organisation parcellaire". Ces termes ne renvoient en aucun cas à un plan organisé et préétabli mais au contraire à des ensembles qui n'ont pas été préconçus en tant que tels, même s'ils peuvent résulter d'une planification. En effet, la morpho-dynamique ne remet pas en cause l'existence de projets, elle insiste essentiellement sur le fait que s'ils existent, ils ne sont plus lisibles tels qu'ils avaient été formulés au départ, puisqu'ils ont subi de nombreuses transformations qu'il faut prendre en compte, des transformations qui réifient une réalité du fait du processus d'auto-organisation et de "transformission". À ces modèles d'organisation parcellaire correspondent des pratiques socio-spatiales particulières qu'il est possible de dégager, des pratiques qui n'ont jamais eu comme ambition de produire de l'urbain. Il s'agit de manière diachronique de relever les différents comportements des acteurs qui ont favorisé la mise en place d'une structure du parcellaire plus ou moins dense, plus ou moins urbaine, ainsi que les relations de cette structure avec les configurations sociales observées. Reprenons chacun des modèles d'organisation et essayons d'en expliquer la logique morphologique à travers les activités sociales qui s'y sont déroulées.

Le modèle d'organisation du château

Commençons par l'organisation parcellaire du château qui se caractérise par de grandes parcelles et un faible nombre de bâtiments. La configuration observable en 1811 est le résultat de quatre configurations socio-spatiales successives.

Le premier moment correspond à la fonction du *vetus castrum* entre le 10e et le 11e s., à savoir le lieu de résidence des *potentes* vendômois autour de l'*aula* comtale. La densité de l'occupation, si elle n'a pu être encore mise en évidence, ne devait pas être très élevée, les *potentes* devant résider dans des habitations relativement importantes et entourées d'annexes. Dès les premières décennies du 11e s., il semble qu'un processus d'isolement du pouvoir comtal par rapport aux habitations des *potentes* apparaisse. Pas encore assez documenté, ce processus aurait consisté en la mise en place d'un réduit défensif à l'angle nord-ouest de l'éperon.

La deuxième configuration socio-spatiale à l'œuvre dans cet espace intervient progressivement à partir du 12e s. avec le départ progressif de ces *potentes* du château comtal vers leurs biens ruraux. L'espace du *castrum* reste dans les mains du comte et des chanoines de la collégiale Saint-Georges, qui prennent progressivement possession des maisons des

potentes, favorisés par le fait qu'il s'agit souvent des mêmes familles. La faible densité du parcellaire se maintient donc.

Le pouvoir comtal puis ducal fera ensuite entre le 13e et 17e s. de cet espace le lieu d'exercice du pouvoir sur les vassaux ainsi qu'un outil de manifestation du pouvoir par l'édification d'une série de logis sur la façade nord, face à la ville ; une multiplication des constructions et une affirmation matérielle du pouvoir d'autant plus importante que le personnage du comte-duc est de moins en moins présent.

La dernière configuration connue pour cette zone correspond au départ du pouvoir ducal au début du 18e s. et à la lente destruction des édifices jusqu'à la Révolution qui en marquera le glas. La configuration parcellaire de cet ensemble en 1811 découle de sa vente en tant que bien national en plusieurs grandes parcelles qu'il a été possible de délimiter du fait de la faible densité parcellaire entretenue depuis le 11e s.

Le modèle d'organisation de la rue Ferme

Le deuxième modèle d'organisation parcellaire est celui mis en évidence dans la basse-cour, la rue Ferme. Il se caractérise par des parcelles de taille moyenne comportant des édifices souvent en retrait de la rue. La situation observable en 1811 résulte de trois principales configurations entre le 11e et le 18e s. La première correspond à l'usage de cette rue comme "rue des vassaux", qui, comme son nom l'indique, renfermait les habitations des chevaliers du comte. Comme pour le château, la densité d'occupation ne devait pas être très importante, il devait s'agir de maisons relativement vastes entourées de dépendances et de cours. La deuxième configuration suit la chronologie du modèle d'organisation précédent. Il s'agit du départ des *potentes* de la ville, dont les maisons sont progressivement rachetées par les chanoines de la collégiale, qui transforment la rue des Vassaux, la rue Ferme, en un « quasi » quartier canonial qui n'en porte pas le nom. Aux 15e et 16e s., les chanoines, qui détiennent les trois quarts de cette rue, se font édifier des hôtels particuliers. La dernière configuration connue de cet espace correspond à la vente des demeures canoniales lors des troubles révolutionnaires. Les acheteurs sont des notables qui trouvent dans ces maisons des habitations correspondant à leur rang. Par là même, sans en avoir conscience, ils perpétuent la faible densité du parcellaire de cette rue. Envisagée sur le long terme, cette rue perdura sur les huit siècles de l'étude comme une rue à part, lieu de résidence des privilégiés du 11e s. jusqu'au 19e s. au moins.

L'espace du bourg Saint-Martin

Il s'agit de l'espace le plus fortement urbanisé depuis le 10e ou 11e s. Il s'y est produit une succession d'activités sociales qui ont toujours tendu de manière directe et involontaire à renforcer cette densité et cette diversité du parcellaire.

L'héritage d'une zone d'inhumation autour d'un éventuel lieu de culte qu'aurait constitué l'église Saint-Martin pourrait avoir constitué le ferment de l'occupation dans cette zone. La première configuration correspond à la mise en place d'un lotissement centré autour de l'église Saint-Martin. Cette hypothèse morpho-historique a été reconnue par l'observation d'une symétrie et d'une régularité des rues par rapport à l'église située au centre d'un

quadrilatère constitué du canal du pont Perrain et du canal et de l'*"eve comtal"*. S'il n'a pu être possible, en l'absence de fouilles suffisamment bien documentées, de retrouver les traces d'un parcellaire du 10e s. fonctionnant avec ces rues, il faut noter que cette zone correspond morphologiquement à la superficie la plus dense en parcelles et en bâti et concentre la quasi-totalité des linéaments parcellaires associés au gisement rouge. C'est aussi l'espace qui concentre le plus de parcelles rectangulaires. L'accès principal à cet espace devait s'effectuer par la rue Poterie, la rue établie dans le prolongement du vallon du Merderiau (corridor violet), qui permet un accès aisé au plateau et donc aux villes de Tours, Blois et Amboise.

Très probablement initié par le comte, ce lotissement fut un moyen pour ce dernier de redistribuer à ses fidèles des bénéfices et des revenus prélevés sur une population artisanale et commerçante. Les nombreux fiefs repérés aux 15e et 16e s. seraient les descendants de ces terres confiées à des fidèles. En plus du prélèvement de revenus, ces populations devaient approvisionner un commerce au long cours dans les mains des *potentes,* certainement déjà en relation avec le cuir comme tendrait à le prouver la conquête de la forêt de Gâtine par le comte de Vendôme au 10e s., dans le but d'exploiter les écorces de chêne, éléments indispensables au tannage des peaux. Cette activité nécessitant beaucoup d'eau expliquerait le développement de la ville non pas sur le plateau comme à Châteaudun, mais dans la vallée.

La deuxième configuration socio-spatiale qui nous est accessible par les sources date du 13e s. et correspond à une densification du bourg et à un changement dans les accès privilégiés. Si auparavant l'entrée principale de ce bourg s'effectuait par la rue Poterie, au 13e s., elle semble glisser vers la rue du Change. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ce glissement. D'une part, la partie orientale de la ville devient plus attractive économiquement avec le développement du culte de la Sainte Larme, la multiplication des boutiques le long de l'axe que constitue la rue du Change en est la preuve. D'autre part, le comte semble mener une politique de mise en valeur de l'espace dans la partie suburbaine septentrionale par le percement d'une nouvelle voie qui deviendra par la suite la rue du Faubourg Chartrain. Le caractère commerçant de ce bourg est donc renforcé. Ce pèlerinage constituera jusqu'au 18e s. une importante source de revenus pour la ville.

La configuration suivante apparaît au cours du 14e s. et s'accentue durant les siècles ultérieurs. Il s'agit de l'émergence d'un nouveau groupe d'acteurs, les notables. Ces personnages connaissent la richesse par le service au comte ou la réussite marchande. Si l'existence de ministériaux est attestée depuis le 11e s. au moins au service des moines de la Trinité, leur empreinte spatiale n'était pas encore perceptible. À partir du milieu du 14e s., les choses changent puisqu'un certain nombre d'individus se fait édifier des maisons dans des rues particulières, une première ségrégation socio-spatiale apparaît au sein des non-nobles. Le désir de vivre dans « l'entre soi » est fort, la rue Guesnault en est l'exemple le plus caractéristique : résider dans cette rue devient une sorte de passage obligé pour tous les nouveaux venus qui veulent accéder à la notabilité ou plus, à la noblesse. D'autres rues ou portions de rues accueillent ces nouvelles élites : les pourtours de l'Hôtel-Dieu, rue Poterie et rue Saint-Jacques mais aussi la rue Basse. Le nombre des notables ne va cesser d'augmenter entre le 14e et le 18e s., du fait de la modernisation de l'Etat et de la distribution des offices. Les propriétés vont elles aussi gagner en taille. Ce phénomène d'augmentation du nombre de notables et donc du nombre de leurs maisons entre en contradiction avec la fonction première

de cet espace fixé depuis le 10e s., un bourg artisanal et marchand. Cette confrontation entre deux logiques concurrentes dans le choix d'installation de leur maison, celle des marchands et artisans qui désirent être proches des lieux de passage et celle des notables qui désirent posséder de grandes propriétés, va structurer durablement cet espace. En effet, la mise en place lors du 13e s. d'une nouvelle voie d'accès au bourg par la rue du Change s'est traduite à partir du 14e s. par un itinéraire en baïonnette pour traverser la ville (rue du Change, Grande Rue, Rue du pont Saint-Georges). Ce tracé concentrera la plupart des activités économiques en relâchant la pression foncière sur les espaces périphériques, où pourront s'installer les notables et leurs grandes demeures. La structuration de cet espace qui apparaît au 14e s. n'aura de cesse d'être réapproprié et entretenu jusqu'au 19e s. Ainsi, les parcelles et les linéaments présents sur le cadastre ancien ne datent pas de la mise en place du lotissement, bien au contraire, il résulte des nombreuses modifications parcellaires dans le temps mais dont une grande majorité reprend l'orientation de départ. Autrement dit, le modelé parcellaire visible dans cette zone au début du 19e s. n'est assurément pas celui du 10e s., Prenons l'exemple de la rue Guesnault dont on a pu restituer le parcellaire à partir de la fin du 14e s. Il montre qu'entre la fin du 14e s. et le début du 19e s., le nombre de parcelles n'a cessé de diminuer, et qu'il n'existe quasiment plus de limites parcellaires pouvant être attribuées à cette phase du 14e s. et donc encore moins au 10e s. Et pourtant, l'orientation des parcelles a perduré, les édifices prenant appui dessus suivent la même orientation. C'est la réification d'une planification du 10e s.

L'abbaye

L'espace de l'abbaye, tel qu'il se présente en 1811, résulte de six configurations socio-spatiales qui se succèdent du 11e au début du 19e s. La première correspond au premier temps de l'abbaye du 11e s. au 13e s., une période durant laquelle la règle est respectée et appliquée. Il en résulte une organisation régulière des bâtiments. À partir du 14e s., les choses changent, la règle est moins suivie et l'espace monastique s'ouvre de plus en plus aux laïcs et aux constructions adventices. La réforme catholique du 17e s., à travers la congrégation des Mauristes, reprend en main l'abbaye et rétablit la règle. Les mauristes ne prennent sous leur tutelle qu'une partie de l'enclos, la partie méridionale, alors que la partie nord reste à la disposition des anciens moines qui louent les maisons à des laïcs. L'ancien enclos est donc scindé en deux, et connaîtra deux évolutions parallèles. Au nord, les hôtels des officiers, édifiés au 15e s. et peut-être même auparavant, relèvent désormais du parcellaire civil alors que dans la partie méridionale, les mauristes continuent d'entretenir de vastes bâtiments et d'en édifier de nouveaux. Lorsque survient la Révolution, la partie nord de l'enclos ne subit aucune modification d'importance, les bailleurs des maisons d'officiers, des notables, rachètent ces mêmes maisons alors qu'au sud, les vastes bâtiments mauristes sont employés à d'autres fins, essentiellement administratives puis militaires. L'aspect fermé du quartier devient donc un avantage pour l'installation d'une caserne de cavalerie.

Bourg abbatial

Au nord de cet ensemble constitué par l'abbaye, on retrouve un modèle d'organisation parcellaire qui se distingue nettement de celui de l'abbaye et de celui du bourg Saint-Martin par une densité moyenne du parcellaire. Cet espace correspond à celui du Bourg-Neuf, fondé très certainement en même temps que l'abbaye. La première configuration socio-spatiale connue au début du 11e s. correspond à la relation établie entre les familiers et les moines, qui instaurent une distance critique avec ce groupe. Constituée à l'origine de trois voies parallèles, reprenant le gisement rouge du lotissement du 10e s., cette planification des moines du milieu du 11e s. a guidé l'orientation des parcelles de cette zone. Ces trois voies ont-elles-mêmes été influencées par l'orientation de la rue du Change, la rue nord-sud orientale structurant la planification du bourg du 10e s. Dans la partie orientale de cette zone, le gisement dominant est le vert, il correspond à une rupture d'isoclinie par rapport à la partie occidentale du bourg. Ce phénomène doit être rapproché de l'hypothèse que nous avons déjà formulée de l'installation d'une porte de ville indépendante pour les hommes des moines à l'extrémité orientale de la Rue Parisienne entre la fin du 11e s. et le milieu du 12e s. du fait des conflits incessants entre le comte et l'abbé. Les rues de ce bourg sont en relation avec le bourg le plus actif de la ville, le bourg Saint-Martin, la relation spatiale avec l'abbaye ne passant que par une petite ouverture pratiquée au nord-est de l'enclos monastique, proche de la chapelle Notre-Dame de Pitié, qui faisait office d'église paroissiale pour les habitants du bourg. Lors de cette phase, la densité du parcellaire devait être aussi importante que dans le bourg Saint-Martin.

La seconde configuration spatiale correspond au changement du type de relation entretenu entre le comte de Vendôme et l'abbaye à partir du milieu du 11e s., quand le comte fondateur, Geoffroy Martel, s'éloigne de Vendôme pour Angers et qu'il place à la tête du comté son neveu Foulque L'Oison, héritier légitime qui n'apprécie pas, c'est le moins que l'on puisse dire, la fondation d'une abbaye puissante sur ses terres juste en contre-bas de son *castrum*. Les relations conflictuelles entre les deux parties sur l'existence d'un territoire autonome pour l'abbaye, puis sur l'existence de droits spécifiques ont été corrélées d'un point de vue morphologique à une modification du réseau viaire qui renverse l'orientation des flux dans le quartier. Au début du 11e s., trois voies parallèles étaient orientées vers le bourg Saint-Martin. À la fin du 11e s. ou au début du 12e s., il semble que ces trois voies soient détournées vers un point focal, l'extrémité orientale de la rue Parisienne, qui devait être munie d'une porte permettant une sortie indépendante des hommes des moines. Sur le long terme, cette décision a entraîné un éloignement du bourg des grands flux commerciaux qui traversent la ville. Les activités marchandes sont devenues moins importantes, et la pression foncière diminua, d'autant plus que l'abbé renonça en 1516 à la réédification d'une nouvelle porte indépendante. Les terrains perdirent de la valeur, ce qui favorisa l'installation de notables et de leurs hôtels particuliers aux 15e et 16e s., qui trouvaient dans ce quartier le calme, la proximité du Loir et les jardins abbatiaux, si prisés. La configuration parcellaire du début du 19e s. présente ce processus : les parcelles établies le plus à l'est des trois voies sont les plus grandes et correspondent à des hôtels particuliers alors que les parcelles établies à l'ouest près de la rue du Change restent relativement denses du fait de la proximité du bourg commerçant de Saint-Martin.

Les lotissements du nord

Les hypothèses morphologiques d'un lotissement en fuseau mis en place entre la fin du 11e s. et le 12e s. se caractérisent par l'installation de voies venant intégrer, au fur et à mesure, la croissance démographique. L'orientation parcellaire de cet espace ne lui est pas propre mais relève de l'intégration du gisement rural bleu lié, nous l'avons vu, aux chemins de desserte locaux. Le gisement jaune est lui aussi présent essentiellement dans les parties sud des rue Poterie et du Change. Cet espace ouvert, qui constitue les faubourgs septentrionaux de la ville, connaît un certain dynamisme au cours des 12e et 13e s., puisque c'est lui qui reçoit l'installation du couvent des Cordeliers et la maison-Dieu, mais il garde un caractère rural, comme tendrait à l'indiquer les mentions de granges dans cet espace au 13e s.

La construction de l'enceinte de ville au 13e s., intégrant cet espace, lui confère définitivement un caractère urbain. Dès lors, le parcellaire se densifie le long des deux axes d'accès à la ville (rue Poterie et rue du Change). Le même phénomène que celui observé dans le Bourg Saint-Martin, à savoir une densification des espaces le long des voies principales et l'installation des maisons de notables en arrière, est observé dans cette zone à partir du 15e s., quand les sources nous permettent de l'appréhender. L'installation des Cordeliers et celle des frères de l'hôtel-Dieu au 13e s. donnèrent à cet espace une densité importante en termes d'infrastructures, une densité qui perdura jusqu'au 18e s. par l'installation d'un collège au 16e s. qui prendra la place au 17e s. de l'Hôtel-Dieu, lui-même transféré dans les bâtiments de l'ancien collège.

Le domaine d'attraction de l'enceinte de ville

L'enceinte de ville édifiée durant la première moitié du 13e s. est à l'origine d'un certain nombre de formes présentes sur le cadastre du 19e s. qui se répartissent entre un parcellaire long et peu large et les canaux de défense. Représentant 5% de la zone d'étude, cet objet hybride que constitue le domaine d'attraction de l'enceinte est rémanent dans l'espace pour deux raisons principales : d'une part, le tracé de l'enceinte est le même entre le 13e s. et le 17e s., date de son abandon, les seules modifications connues sont d'ordre ponctuel (ajout d'une tour, réfection d'une porte…) ou localisées dans l'enceinte de l'abbaye ; d'autre part, un certain nombre d'éléments qui composaient le système défensif sont encore en élévation en 1811, utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles ils avaient été créés. Ce sont par exemple des tours et portes transformées en habitation, des courtines intégrées dans des bâtiments ou encore les canaux qui conservent la fonction primordiale d'exutoire lors des crues ou de chenal d'amenée d'eau pour les moulins.

Les types-idéaux et les modèles d'organisation parcellaire

L'analyse de ces sept modèles d'organisation parcellaire que nous venons de présenter met en évidence un effet d'inertie spatiale, non pas pérenne, fixé une fois pour toutes mais au contraire incessamment réapproprié. Le rejeu permanent entre les structures héritées des fonctionnements précédents et les nouveaux usages produit finalement des parcellaires plus denses que d'autres. Des tentatives d'explication de tels phénomènes ont été formulées par Hélène Noizet pour le cas de Tours et plus récemment pour certains quartiers de Paris en

mettant en évidence l'importance du mode de vie des communautés religieuses dans la production d'un type d'organisation parcellaire. À Tours, elle a montré que les catégories de moines et chanoines, redéfinies par la réforme carolingienne du début du 9e s., pouvaient être considérées comme deux types idéaux à la base de deux processus d'urbanisation différents. Le rapport au monde fondamentalement différent entre moine et chanoine induit des effets différents sur la densité et la diversité du tissu urbain et cela au-delà du nombre de membres de la communauté. Selon l'auteur, le modèle peut être résumé de la manière suivante : la prise en charge des besoins sacramentels et liturgiques des laïcs pousse les chanoines à une ouverture au monde, une participation à la vie sociale et des besoins économiques plus importants que ceux des moines. Cela se traduit par un régime alimentaire plus varié et un recours plus important à la main d'œuvre laïque extérieure que chez les moines, qui étaient contraints de travailler. Ce mode de vie canonial engendre des circuits d'approvisionnement plus complexes et une agglomération plus dense que celle induite par le mode de vie des moines, qui au contraire, en privilégiant la clôture et un fonctionnement plus autonome, prennent possession d'un vaste espace et le soustraient au développement urbain, sans susciter à leur porte des quartiers aussi denses et actifs que les chanoines (NOIZET 2005). Dans une récente étude sur trois communautés religieuses parisiennes, Saint-Victor, Saint-Germain-l'Auxerrois et Sainte-Geneviève, le même auteur va plus loin dans le modèle et insiste non plus sur la différence entre moines et chanoines mais sur le choix de vie séculier ou régulier. Elle met en évidence une spatialité régulière et une spatialité séculière qui se caractérisent chacune par un rapport au monde, fermé pour la première, ouvert pour la seconde qui produisent des effets spatiaux bien réels même si impensés en tant que tels (NOIZET 2012). Nous avons voulu reprendre ces outils pour le cas vendômois en l'adaptant à d'autres types d'acteurs présents à Vendôme. Mais avant d'entrer dans la construction des idéaux types, une définition de ce qui est entendu sous ce terme doit être donnée.

La construction de types idéaux correspond à une volonté de "stylisation de la réalité" (SCHNAPPER 1999 : 18). Le type idéal ne décrit pas la réalité empirique mais reflète un "construit mental" qui n'entretient une relation avec le monde réel qu'avec certaines conditions qu'il faut expliciter dans chaque cas. Cette logique se rapproche de celle de la modélisation dans le sens où il ne s'agit pas d'une procédure de vérification d'hypothèses, mais au contraire, c'est le type idéal qui est fondé sur une série de présuppositions implicitement tenues pour acquises concernant le comportement humain. L'idéal type est donc une construction qui n'existe pas en soi, mais qui sert à mettre en exergue des relations réelles et empiriques, en accentuant les traits pour rendre plus compréhensible l'action de certains acteurs dans un but explicatif. Ainsi, devant l'impossibilité de restituer l'extraordinaire complexité de la réalité qui ne peut être réductible à une série de lois, la multiplicité des points de vue doit être de mise. L'outil idéal typique est adapté à cette pluralité des angles d'approche. Il ne s'agit pas de la définition d'un objet sociologique mais de déterminer le rôle de cet objet dans la constitution d'un phénomène. Il s'agit d'un cadre à une problématique précise et en aucun cas d'une définition de l'objet. Cet outil, bien que faisant partie du vocabulaire courant de la sociologie, fait débat parmi les sociologues : Raymond Boudon, par exemple, estimait que la notion de type idéal contribuait davantage "à décrire une difficulté" qu'à définir une méthode (BOUDON 1969 : 101) ; Bourdieu et ses collaborateurs présentaient l'idéal type comme un instrument

précieux pour autant "que soient levées les ambiguïtés" qui l'entourent (BOURDIEU et *al.* 1968 :79). Les débats des sociologues sur l'exégèse de l'idéal-type ont fourni une littérature considérable qu'a résumée Jacques Coenen-Huther dans un article sur *"Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique*" (2003). Pour Alain Reynaud, reprenant Max Weber, "on obtient un type idéal en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau intellectuel homogène. On ne trouve nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est utopie" (REYNAUD 1984 : 48).

Si les idéaux-types des moines et des chanoines ont déjà été construits, d'autres doivent être établis, puisque le poids des chanoines et des moines dans la structuration de Vendôme est certes non négligeable mais pas prépondérant, puisque notre ville était en partie structurée avant l'arrivée de ces deux groupes au début du 11^{e} s., autour du pouvoir comtal et de ses vassaux, des types idéaux à formaliser. Si pour les moines et les chanoines, Hélène Noizet avait pu mobiliser des sources normatives et des sources de la pratique, nous devons nous résoudre à fonder les idéaux types du comte et de ses vassaux sur des déductions que nous avons pu faire de leurs activités sociales. Le principal écueil est celui de construire une représentation idéalisée d'individus pour une si longue période : qu'ont en commun un comte du 11^{e} s. et un duc du 17^{e} s.? Si les différences entre les deux sont importantes, nous pensons que les points communs ayant une répercussion sur l'espace sont suffisamment nombreux pour construire un modèle.

Le comte-duc est un personnage dont la fonction principale est de gouverner un territoire ; faisant partie des grands du royaume, il se rend régulièrement à la cour royale pour faire avancer ses intérêts. Au plan local, il doit également jouer avec les grands de son comté qui peuvent à certaines occasions remettre en cause son autorité. Sa résidence est donc la manifestation de sa puissance lors de ses absences, une puissance qu'il doit affirmer aux yeux des plus humbles mais aussi des plus grands de son entourage. Il dispose de revenus importants, consomme des biens de luxe et vit séparé de la population dans une conception d'éloignement du pouvoir qui se rapproche de la « loi d'éloignement » formulée par Roger Brunet. Faisant vivre toute une maisonnée qui a besoin de s'approvisionner, le comte favorise la croissance urbaine car la ville est le lieu dans lequel il puise la majorité de ses ressources fiscales.

Le comte est entouré des grands du comté qui résident au plus proche de lui, dans l'enceinte même du *castrum*. Ces chevaliers et barons sont de grands propriétaires terriens dont la résidence au *castrum* est un moyen de contrôler la vente des surplus de production et d'acquérir les biens qu'ils ne produisent pas dans leurs domaines ruraux, des biens qu'ils ont la possibilité d'acheter du fait de revenus importants. Comme le comte, ils sont entourés de maisonnées qu'il faut approvisionner, d'où la présence de vastes demeures. La résidence de nobles en ville est donc un élément moteur de la densification urbaine. En fait, ils produisent

deux types d'espaces : un peu dense, le lieu de leur résidence, et un plus densément occupé, le lieu de résidence des individus produisant les biens dont ils ont besoin.

Cette rapide définition de l'idéal-type du noble se rapproche beaucoup de celui du chanoine : évidement, ils n'ont pas la même fonction dans la société, mais les répercussions spatiales de leur attitude face au monde se rejoignent sur beaucoup de points, un constat déjà effectué par Yves Esquieu à propos des maisons de chanoines, qui soulignait que les maisons canoniales ne comportaient aucune particularité architecturale et que "leur évolution reflète celle des riches demeures urbaines" (ESQUIEU 1994 : 53). Les chanoines vivaient dans leurs maisons comme la plupart des riches laïcs, les plus riches d'entre eux pouvaient même être entourés d'une maisonnée.

Si les idéaux-types des chevaliers et des chanoines sont très proches dans leurs facultés à favoriser la densification urbaine, les religieux réguliers agissent, eux, comme un contingentement de l'espace urbain. Ils développent certes des bourgs pour leurs familiers, mais qui n'atteignent pas la densité et la diversité des espaces dominés par les chanoines et les chevaliers.

Ces idéaux-types de personnages définis peuvent-ils expliquer la densification ou non de l'espace urbain? Pour ce faire, nous allons réexaminer le cas vendômois avant de le comparer à Angers, une ville dans laquelle le comte joua un rôle primordial.

À Vendôme, au 10^{e}s., une nouvelle famille arrive à la tête du comté pour en administrer le territoire. Les revenus de cette famille en Vendômois sont peu élevés, la majorité des terres étant entre les mains des grands vassaux. Est-ce pour cette raison ou pour asseoir son autorité par la redistribution de bénéfices que le comte met en place un lotissement susceptible d'accueillir une population d'artisans ? Les deux réponses ne sont pas exclusives. Quoi qu'il en soit, ce bourg permet aux grands d'obtenir les produits qui leur font défaut. Leur résidence dans le *castrum* encourage la consommation et le commerce de produits variés. Deux espaces se créent, un relativement lâche dans le *castrum* et un plus dense dans le *burgus*. Au 11^{e} s. la fondation de la collégiale Saint-Georges dans l'enceinte du *castrum*, desservie par ses douze chanoines renforce cette bipartition de l'espace. Le départ d'une partie des nobles aux 12^{e}-13^{e} s. ne remet pas en cause cette division de l'espace, puisque les anciennes maisons de chevaliers sont très vite réappropriées par les chanoines.

En s'installant durant le 11^{e} s. de part et d'autre du bourg Saint-Martin, le plus actif économiquement, les moines de la Trinité, ainsi que les chanoines réguliers de Saint-Pierre-La-Motte, ont pu profiter des ressources qui y étaient produites. Ils ont développé de petits bourgs autour d'eux mais rien de comparable avec le bourg Saint-Martin. Du fait de leurs possessions, qui s'étendaient sur tous les prés à l'est de l'abbaye pour les moines de la Trinité et sur une partie des prés à l'ouest pour les chanoines de Saint-Pierre-La-Motte, dès le 11^{e} s., ils ont contraint toute expansion dans cette zone, formant un étau de part et d'autre du bourg Saint-Martin, dirigeant la croissance de la ville vers le nord. Nous ne pensons pas qu'ils soient la cause première de cette orientation de l'urbanisation, d'autres facteurs durent jouer, tels que la présence de la zone humide souvent soumise aux inondations, une contrainte qui aurait

repoussé l'urbanisation vers le nord. La présence de ces deux communautés dut néanmoins participer à cette construction urbaine en n'encourageant pas l'urbanisation des zones humides qui avaient été pourtant loties et habitées au 10e s.

À Angers, où le pouvoir comtal est fort durant les 10e -12e s., la structuration de la ville peut être rapprochée de celle de Vendôme. En effet, l'espace castral vendômois peut être associé à la cité d'Angers. Le parcellaire de cette zone est relativement lâche et résulte comme à Vendôme de la succession de deux configurations socio-spatiales (Figure 220). D'abord lieux de résidence des puissants ecclésiastiques et laïcs, la cité voit ces derniers s'éloigner la laissant aux mains des seuls chanoines de la cathédrale. À l'extérieur de la Cité, le bourg d'Angers, mentionné depuis le 10e s., regroupe les activités économiques. Ce bourg est divisé entre plusieurs paroisses et censives dont l'étude reste à mener mais qu'il est très tentant de rapprocher du cas Vvendômois. Ainsi, les chevaliers regroupés autour du pouvoir comtal seraient autant générateurs d'un espace urbain dense que les communautés de chanoines.

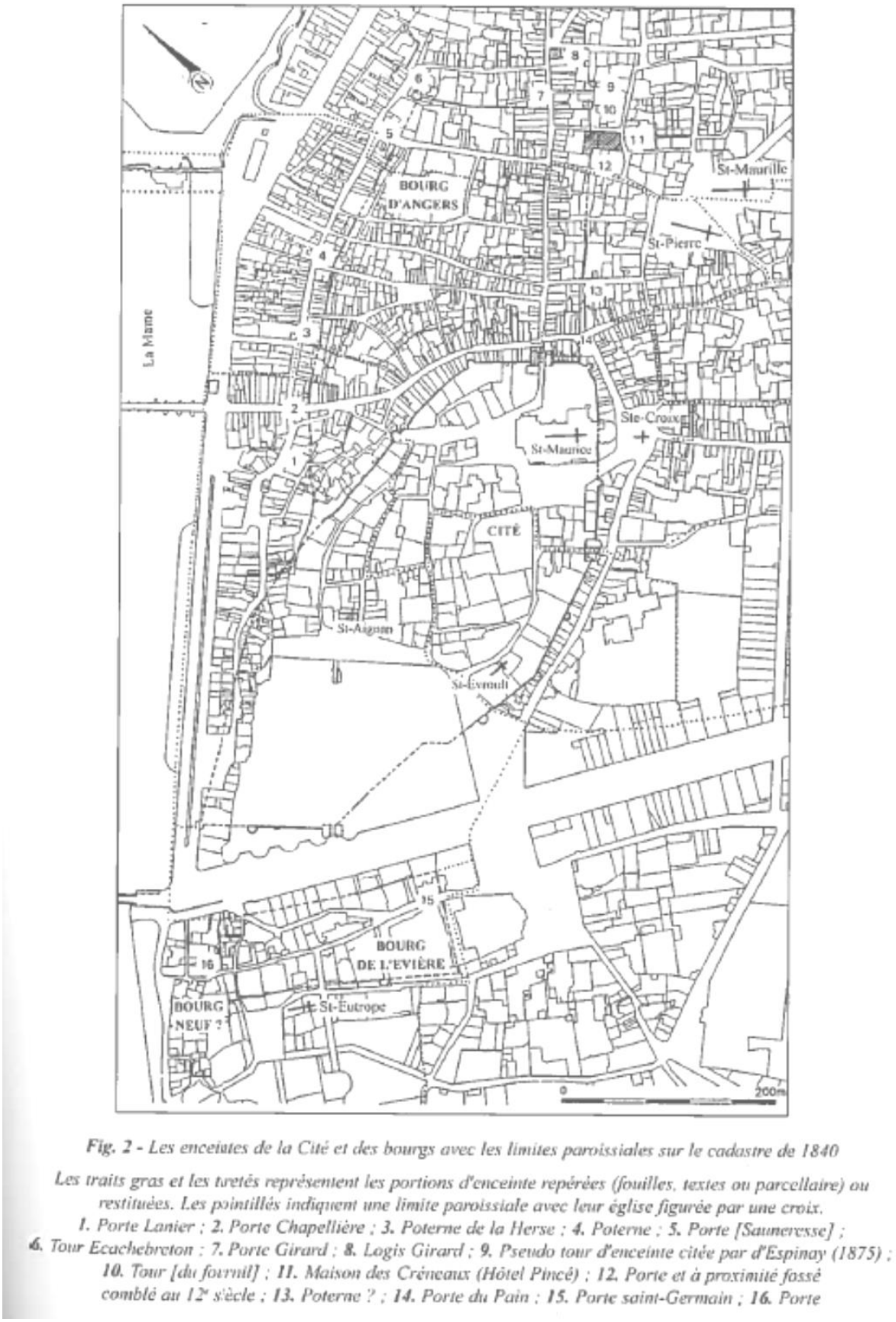

Fig. 2 - Les enceintes de la Cité et des bourgs avec les limites paroissiales sur le cadastre de 1840

Les traits gras et les tretês représentent les portions d'enceinte repérées (fouilles, textes ou parcellaire) ou restituées. Les pointillés indiquent une limite paroissiale avec leur église figurée par une croix.
1. Porte Lanier ; 2. Porte Chapellière ; 3. Poterne de la Herse ; 4. Poterne ; 5. Porte [Sauneresse] ; 6. Tour Ecachebreton ; 7. Porte Girard ; 8. Logis Girard ; 9. Pseudo tour d'enceinte citée par d'Espinay (1875) ; 10. Tour [du fournil] ; 11. Maison des Créneaux (Hôtel Pincé) ; 12. Porte et à proximité fossé comblé au 12e siècle ; 13. Poterne ? ; 14. Porte du Pain ; 15. Porte saint-Germain ; 16. Porte

Figure 220 : Plan parcellaire d'Angers en 1840 (COMTE 2003a).

Les voies et les flux pédestres comme morphogène et comme facteur de renforcement de la densité parcellaire

La structuration de l'espace urbain s'explique également par la morphologie du réseau viaire et des flux qui le traversent. Dans cette partie, nous ne reviendrons pas sur la constitution du réseau que nous avons observée dans la section précédente, ni sur les moyens de définir la hiérarchie des voies à partir de l'outil de la *spacesyntax*. Seul sera analysé le poids des voies comme morphogène à la fois dans l'orientation des parcelles et dans leur densité.

Un certain nombre de voies agissent sur la structuration de l'espace urbain en étant des transmetteurs d'orientation : c'est le cas de parcelles perpendiculaires à l'orientation de la voie.

Les chemins de desserte septentrionaux (Planche 86, ligne d'appui du parcellaire), toujours en activité en 1811 ou disparus mais toujours reconnaissables par des alignements parcellaires, structurent fortement la partie centrale de notre zone d'étude. C'est le gisement bleu, qui se retrouve à la fois *extra* et *intra-muros,* essentiellement autour de la rue des Béguines. L'édification de l'enceinte et le creusement du fossé au 13^{e} s. seraient venus scinder en deux blocs ce groupe d'orientations. Le regroupement de ce gisement autour du faubourg Chartrain inviterait selon toute logique à voir dans la rue du faubourg, le chemin principal d'accès à la ville qui deviendra une route royale à partir du 15^{e} s., l'élément structurant de cette zone. Or, il se révèle que cette dernière n'a pas eu ce rôle puisqu'une bonne partie de l'orientation de son tracé n'est pas en correspondance avec celle du parcellaire environnant. Même si les différences d'orientation reste minimes, les véritables éléments structurant du parcellaire de cette zone sont les voies de desserte locale.

La partie septentrionale de la rue de la Bretonnerie agit également comme puissant morphogène puisqu'elle peut être associée au gisement jaune qui se retrouve dans toute la partie nord-ouest de la ville. Là encore, la structuration de l'espace passe par les voies de desserte locale. La rue de la Marre, la rue du Bourg Robert au 15^{e} s., certainement mise en place au 13^{e} s. avec le bourg, ne s'est pas accompagnée d'une restructuration du parcellaire environnant sauf dans sa partie sud, la plus proche de la ville, où les gisements rose et vert qui constituent l'orientation de la rue sont présents.

Dans les deux cas précédemment cités, les orientations dominantes résultent de configurations anciennes qui n'ont pu être encore datées. La puissance de rémanence de ces orientations est telle que les nouvelles voies de circulation, même très importantes, n'ont pas imposé leur orientation. Ainsi à Vendôme, l'importance de la voie n'entre pas en considération dans la transmission des orientations, ces voies ne sont pas isoclines mais elles expliquent la densité ; elles sont donc à ce titre morphogéniques de la densité.

La hiérarchie des voies mise en évidence dans la section précédente et visible sur la planche 87 montre une très forte corrélation entre densité parcellaire et place de la voie dans la hiérarchie. La chaîne d'explication est relativement simple, les voies les plus fréquentées

sont celles qui attirent le plus les commerçants qui cherchent la meilleure localisation possible pour vendre leur biens ou services. Les terrains longeant ces voies deviennent donc très demandés, la pression foncière augmente et les parcelles voient leur largeur se réduire pour maximiser le nombre de commerces pouvant ouvrir une boutique sur rue. Ce phénomène s'auto-organise, le parcellaire laniéré et dense qui s'étend le long de ces axes résulte peut-être d'un projet originel, mais c'est bien la pression foncière qui maintient leur forme sur une longue période. En effet, là où la pression est moins forte sur les axes moins fréquentés, les hôtels particuliers ont fleuri, par regroupent de parcelles. Les flux seraient donc morphogènes de la densité parcellaire.

Qu'en est-il à Vendôme ? L'itinéraire principal prend la forme d'un tracé en baïonnette qui correspond à la rue du Faubourg Chartrain, à la rue du Change jusque devant l'entrée de l'abbaye, puis longe au sud l'église Saint-Martin, emprunte la rue Renarderie et Saulnerie avant de passer sous la porte Saint-Georges et le Faubourg Saint-Lubin. Les voies secondaires à l'échelle locale correspondent aux rues des Quatre Huis, rue de la Marre et rue Bretonnerie pour la partie nord de la ville et aux rue de la Grève et du Faubourg Saint-Bienheuré pour la partie sud. La correspondance entre l'importance de ces rues et les densités parcellaires et de bâti ne fait pas de doute, vérifiant ainsi l'hypothèse que les voies les plus fréquentées sont à l'origine des densités.

Les dynamiques sur le long terme : individualisation et dividualisation de la forme

En guise de conclusion sur cette section sur la forme urbaine, nous proposons de réunir toutes ces analyses pour cerner la nature profonde des dynamiques qui se jouent à Vendôme. En partant d'une situation donnée, nous allons essayer de distinguer, comme les nomme Gérard Chouquer, des espaces de « dividualisation » et « d'individualisation » de la forme. Dans le premier cas, il s'agit d'espaces pour lesquels le processus dynamique entraîne une régularisation de la forme par rapport à la situation initiale ; c'est par exemple le cas d'une diffusion de l'orientation antique qui se réalise en profondeur, au niveau du parcellaire, alors que la trame des rues évolue et se transforme sensiblement. À l'inverse, le processus d'individualisation consiste en la création d'unités morphologiques qui se différencient de la forme « primitive » par une enveloppe, une orientation ou une morphologie parcellaire propre, c'est par exemple le cas du domaine d'attraction de la muraille (CHOUQUER 2012a).

Cette recherche sur les dynamiques profondes nécessite de partir d'un état initial à prendre comme référence. Il peut s'agir de n'importe quel état mais logiquement, plus la situation de départ est ancienne, plus les types de dynamiques de la forme mise en évidence seront structurants. Le choix de la situation du 10^{e} s. apparaît le plus adéquat pour mesurer les processus d'individualisation et de dividualisation de la forme pour deux raisons :

- d'une part, il s'agit de la situation la plus ancienne qu'il est possible de restituer permettant d'avoir du recul et donc de mettre en évidence de véritables tendances ;

- d'autre part, c'est une composition d'ampleur permettant de prendre en compte une bonne partie de l'espace urbain.

Rappelons donc cette situation. Si notre hypothèse est exacte, au 10e s., le comte de Vendôme aurait fondé un vaste lotissement centré sur l'église Saint-Martin et délimité par un canal dessinant un rectangle de plus ou moins 550 m de long sur 350 m de large et reprenant le tracé d'un paléo-chenal. Un réseau viaire relativement dense et régulier de voies est-ouest, centré sur l'église Saint-Martin, fut mis en place entre deux axes structurants nord-sud. L'orientation dominante est à 18°. Cet espace était desservi au nord par une voie qui longe le paléo-chenal.

La première étape consiste en un zonage global de la ville de Vendôme. En schématisant, on peut relever la juxtaposition d'espaces pleins dans lesquels la densité du bâti est forte et quasiment continue, et d'espaces vides où abondent les places, les monuments publics et les jardins. On relève également un espace en couronne, celui du domaine d'attraction de l'enceinte. La hiérarchie des rues que nous avons déjà évoquée en trois niveaux, les rues principales, les rues secondaires et les ruelles ou impasses, sont le second élément utile à la compréhension de la dynamique profonde du parcellaire.

Le croisement de ces deux informations morphologiques avec l'état présupposé du site au 10e s. montre très clairement qu'il existe trois zones distinctes dans la morphologie vendômoise. Au centre de la zone d'étude, un processus de régularisation de la forme apparaît dans un espace qui adopte un tracé en baïonnette. Il passe moins par l'orientation des voies que par la transmission de la trame parcellaire isocline à 18°. Il s'agit d'un processus de "dividualisation" progressive de la forme, la diffusion de la trame médiévale du 10e s. se réalisant en profondeur, au niveau parcellaire. De part et d'autre de cette zone, deux espaces se caractérisent par une certaine "individualisation" par rapport à la forme primitive. L'irrégularité de la forme des parcelles ainsi que leur taille montre une certaine autonomie.

Dans le premier ensemble, le poids de l'itinéraire et du tracé de la voie d'Espagne explique la "dividualisation" de la forme, tant du point de vue de l'orientation que de la densité. La forte pression foncière établie de part et d'autre de ce trajet contraint fortement les aménagements humains, toutes nouvelles réalisations sont conditionnées par celles qui préexistent ; le principe d'isoclinie, par accumulation de bâtiments, joue à plein. L'absence de recomposition spatiale de grande ampleur a favorisé le principe d'isoclinie en perpétuant un fonctionnement homogène du tissu urbain. Le renouvellement toujours partiel a obligé à concevoir les nouveaux bâtiments en fonction de leur environnement qui, lui, ne changeait pas au même rythme. L'orientation et la densité primitive se sont trouvées renforcées. À l'inverse, dans les deux espaces d'individualisation, le parcellaire moins contraint par la pression foncière a tendance à devenir moins dense, autorisant une plus grande liberté dans l'agencement des bâtiments, même si l'orientation dominante se perpétue.

Conclusion

L'étude de la fabrique, tant sur ses aspects fonctionnels que morphologiques, est un phénomène tellement complexe où entrent en ligne de compte tant de facteurs que seulement quelques aspects ont été étudiés. Concernant les fonctions, après avoir montré à deux niveaux d'analyse les changements de structuration fonctionnelle ainsi que les dynamiques, nous avons

tenté d'approcher les phénomènes transcalaires qui sont les seuls à même de mettre en évidence des explications quant à la localisation et surtout la succession des fonctions à un endroit donné. Si les résultats concernant la structuration fonctionnelle de chacun des niveaux d'observation sont très délicats à interpréter du fait de l'importance de l'effet de source, les premières conclusions de l'analyse transcalaire invitent à développer ces recherches sur des objets mieux documentés dans le continuum spatio-temporel, où plusieurs Objets Urbains aux fonctions différentes se succèdent sur un même espace et pour lequel le niveau d'observation inférieur, celui des Éléments Constitutifs est très bien documenté.

À propos de la forme urbaine, le recours à une partie des outils de l'archéogéographie a permis de discerner trois grands facteurs de la forme urbaine, le site, l'héritage et la situation. L'espace vendômois est ainsi structuré autour de deux grands corridors "fluviaires", de l'héritage de la bipartition de la ville au 10^{e} s., entretenue par le rejeu des acteurs jusqu'au 19^{e} s., et des flux de circulation au long cours.

Chapitre 9. La chrono-chorématique, de la modélisation des processus à la comparaison des dynamiques morpho-fonctionnelles

Ce dernier chapitre cherche à aborder la fabrique urbaine de Vendôme sous un aspect graphique autorisant les comparaisons avec d'autre processus de fabrique et donc l'inscription du cas particulier vendômois dans l'histoire générale des villes de France. Le principal objectif de cette démarche est de dépasser la simple topographie historique qui reste néanmoins le fondement de tout travail sur la fabrique urbaine pour accéder aux dynamiques de fond, aux structures de la ville. L'outil chrono-chorématique s'est révélé le plus efficace car il permet à la fois de croiser les données fonctionnelles et morphologiques, de dépasser dans une certaine mesure les contraintes imposées par la documentation et de se concentrer sur la dynamique propre du site. Après avoir exposé les principes et méthodes, l'agglomération vendômoise sera modélisée afin de permettre des comparaisons avec la trajectoire urbaine type de la Ville ou celle d'autres villes.

9.1 Principes et méthodes

9.1.1 De la chorématique à la chrono-chorématique urbaine

Historique et principes de la chorématique

La modélisation chorématique, conçue et développée par le géographe Roger Brunet à partir des années 1980 (BRUNET 1980, 1986, 1990), s'appuie sur le postulat qui veut que "si complexes soient les formes spatiales, elles dérivent de formes élémentaires, qui sont en petit nombre, et qui correspondent à des logiques spatiales non moins élémentaires" (BRUNET 1990 : 8). Ces formes spatiales élémentaires sont appelées chorèmes. Il s'agit de dispositions élémentaires qui n'existent pas à l'état pur, mais se combinent pour donner les structures des espaces existants. Regroupés dans un tableau inspiré du tableau de classement périodique de Mendeleïev (Figure 221), ces chorèmes sont le croisement entre, d'une part, des types de représentation de base en géographie (point, ligne, surface et réseau) et, d'autre part, sept dynamiques spatiales connues. C'est le regroupement et l'ajustement de différents chorèmes qui autorisent une représentation simple et rapide de l'organisation de l'espace étudié. Cet aspect combinatoire, inhérent à l'outil, s'apparente à une grammaire graphique (GRATALOUP 1996), fondée sur les lois de la production de l'espace (BRUNET 1990b : 34). Il s'agit "d'un inventaire simple et normé qui souligne des organisations spatiales" (FERRAS 1993 : 42). Tout élément spatial peut être transcrit par un chorème, que ce soit un trait de côte, un carrefour, un quartier, une fortification, un bâtiment remarquable…

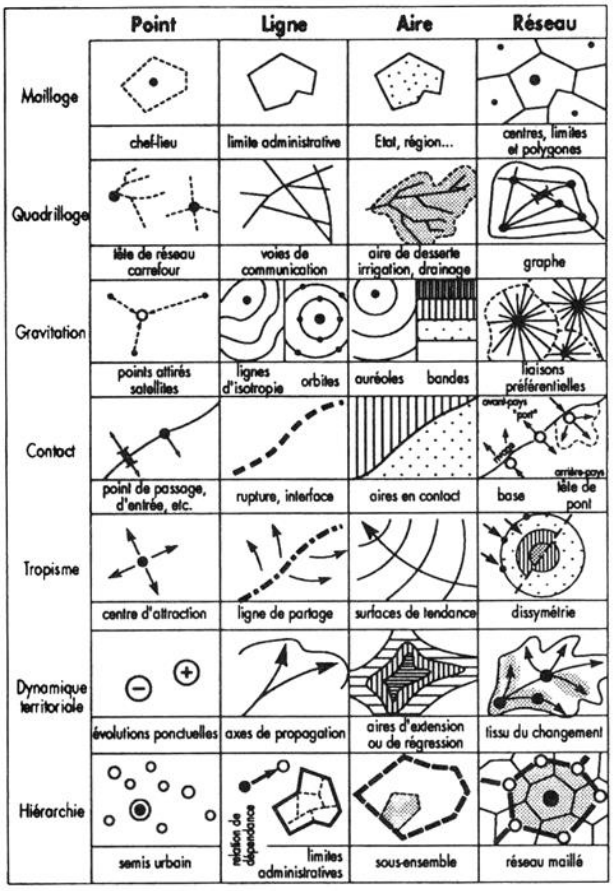

Figure 221 : Tableau des chorèmes (BRUNET 2001, *Le déchiffrement du Monde*).

La combinaison de ces éléments "crée des figures qui sont tout autant des outils d'explication que de communication" (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2005 : 68). Ces combinaisons en se répétant créent des chorotypes, notion également développée par Roger Brunet (BRUNET 1980), qu'il définit dans *Les mots de la Géographie* comme "une composition de chorèmes récurrentes exprimant des structures plus ou moins complexes qui apparaissent dans un certain nombre d'endroits du globe et qui peuvent s'exprimer par des modèles simples" (BRUNET, FERRAS et THERY 1992 : 98). Le succès de ce concept se mesure au fait qu'il est utilisé par des géographes dont les fondements théoriques sont très loin des modèles graphiques. La définition donnée dans le *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* en est une manifestation (LEVY et LUSSAULT 2003) : "Agencement spatial élémentaire comprenant une échelle, une métrique et une substance". Il s'agit en fait d'un type de lieu : il existe ainsi un chorotype du continent, du pays, de la région, de la route, de l'habitation, de la pièce… et de la ville qui fait très régulièrement l'objet de ce type de modélisation comme l'attestent les quinze articles de la revue *M@ppemonde* portant sur ce sujet (ECKERT, RODIER 2011). Le chorotype apparaît souvent pour les géographes comme "un "chaînon manquant" entre la diversité du réel, l'infinie variété des "cas" et la pureté du concept englobant" (DUFAŸ, GRATALOUP 2104 : 388).

Si cet outil a connu et connaît encore un certain succès, surtout auprès des élus et des pédagogues, de nombreuses critiques s'élevèrent dans les années 90 sous l'impulsion d'Yves Lacoste qui publia plusieurs articles dénonçant "l'illusion scientifique de la chorématique". Le

point d'orgue de ce courant "anti-chorématique" a certainement été la parution du numéro 76 de la revue *Hérodote* en 1995 dont la totalité des articles était à charge contre la chorématique et Roger Brunet. Les principaux reproches et attaques portaient sur la conception ultra-théorique de la géographie, qui ferait abstraction des éléments naturels (les mers, les montagnes) et de la complexité des formes. Son "illusoire simplicité" encouragerait son utilisation dans les manuels scolaires à la place de "vraies cartes", et orienterait les choix politiques et économiques, essentiellement en matière d'aménagement du territoire, dans le sens de certains pouvoirs financiers. En fait les critiques portent essentiellement sur Roger Brunet et son utilisation de "concepts" tels que les arcs atlantique et méditerranéen, ou encore la banane bleue européenne qui sont aux yeux de ces détracteurs sans réel fondement scientifique et tellement simplistes qu'ils déforment la réalité aux grés des besoins politiques (LACOSTE 1995, GIBLIN-DELVALLET 1995). Ces critiques parfois fondées ne remettent pas en cause l'intérêt de l'outil et son utilisation par certains géographes. Christian Grataloup est certainement le représentant le plus actif de la renaissance de l'outil chorématique ; la publication de son article *Le même et l'autre : renouvellement de chorématique* ainsi que son essai *Lieux d'histoire, Essai de géohistoire systémique* font entrer la chorématique dans le champ de la géohistoire, délaissée par beaucoup d'historiens (GRATALOUP 1993 et 1996).

La lente prise en compte du temps

Les géographes furent de fait obligés de prendre en compte l'histoire de l'objet d'étude pour le comprendre et en expliquer l'organisation : l'introduction du temps dans leur démarche était incontournable (REYNAUD 1992). Sur la base du postulat que "la grammaire élémentaire des formes d'actions des sociétés sur l'espace s'applique au passé comme elle s'applique à toutes les échelles" (THERY 1990 : 60), la chorématique fut utilisée comme un outil de visualisation de l'évolution des territoires par la construction de chrono-chorèmes ou chorèmes datés (représentation des processus de changement), ou encore sous la forme de paléo-chorèmes (représentant les héritages qui structurent l'espace actuel). Mais c'est dans la nouvelle orientation des sciences sociales en général et de la géographie en particulier, parfois dénommée "le tournant historique", qui débute dans les années 1990 et surtout 2000, qu'il faut inscrire cette prise en compte du temps. Les recherches sur la "théorie évolutive des villes" (PUMAIN 1997) et sur leur temporalité (LEPETIT, PUMAIN 1993), sur les tableaux chronothématiques (DROULERS 2001), les frises chronologiques (ELISSALDE 2000) ou encore la cartographie dynamique (CHEYLAN 2007, SILLERE, ROBERT 2007, VAN HAMME, BRETAGNOLLE, MATHIAN 2010) Tout ce courant géo-historique, qui a réfléchi à une représentation du temps, a critiqué les atlas historiques classiques sur deux points. D'une part pour leur approche idiographique plus tournée vers la localisation que vers la visualisation et d'autre part sur leur difficulté à rendre compte des dynamiques, c'est-à-dire le passage d'une carte à l'autre. Ce sont ces deux écueils qu'essaie d'éviter la chrono-chorématique en prenant comme fondement d'ajouter à "une vision dynamique de l'espace, où sont lisibles des évolutions, des flux, des équilibres ou des tendances, mais sans réelle profondeur chronologique", l'aspect temporel manquant à une perspective comparative dépassant le temps court, c'est-à-dire pour citer Christian Grataloup, partir "à la recherche du temps perdu" (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2005 : 68, GRATALOUP 1996).

L'application à l'archéologie urbaine : une idée de la ville, des objectifs

De leur côté, les archéologues deviennent de plus en plus sensibles à la spatialité de leurs objets, surtout dans la seconde moitié des années 1960 à la suite des études pionnières venues des États-Unis (HODDER, ORTON 1976) qui font émerger une nouvelle vision de la discipline que certains appellent l'archéologie spatiale, caractérisée par la quantification des objets archéologiques mais aussi par le recours à des modèles spatiaux. Cette évolution n'arrivera en France que dans les années 1980 et 1990 (RODIER (dir.) 2011) et débouchera sur des coopérations interdisciplinaires, particulièrement autour de la modélisation des réseaux de ville (DURAND-DASTÈS et *al.* 1998, NUNINGER, SANDERS et *al.* 2006). C'est dans ce mouvement général que des géographes, archéologues et historiens, réunis au sein de l'Atelier de chrono-chorématique du Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU) ont tenté d'adapter l'outil défini par Roger Brunet afin d'intégrer la dimension temporelle à un objet particulier : la ville. Il s'agissait de considérer l'objet ville comme un tout, ayant sa propre temporalité. Les membres de l'atelier, sous l'impulsion de Christian Grataloup, ont formalisé l'intégration de la dimension temporelle à la chorématique : la chrono-chorématique (GRATALOUP 1993, 1996). Ce nouvel outil avait pour objectif de transcrire graphiquement la dynamique de l'objet ville à partir d'une modélisation commune appliquée à des phases urbaines pour créer "une sorte de géographie historique ou d'histoire spatiale" de la ville sur la longue durée (THERY 1990). La ville est considérée comme "une composition, non pas au sens d'un ordre imposé, mais d'une cote mal taillée entre les apports du passé, les adjonctions et les remaniements du temps, parfois les projections d'avenir […] ; un composé si l'on préfère" (RONCAYOLO 2002 : 183) c'est-à-dire une composition traversée par des décalages entre temps des formes et temps des fonctions : une coexistence d'éléments asynchrones.

9.1.2 Objectifs et méthodes de la chrono-chorématique urbaine

Les objectifs de la chrono-chorématique

Le but affiché de cette démarche était la comparaison des processus de formation dans le temps long aussi bien que leur situation respective à un moment donné (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2005 : 68). En effet la comparaison de plans de topographie historique un à un n'est pas aisée : les différences d'échelles, de sites et de situations gênent leur mise en perspective. Comme le notaient Christian Grataloup et Géraldine Djament-Tran dans l'article introductif du dossier de chrono-chorématique urbaine intitulé *E pluribus urbibus una,* publié dans la revue *M@ppemonde*, le travail de chrono-chorématique répond au double objectif de "représentation didactique et de questionnement heuristique des transformations des structures spatiales" qui s'inscrit dans un projet plus vaste de réflexion sur la cartographie et sur les problèmes de la représentation du temps historique (GRATALOUP, DJAMENT-TRAN 2010 : 12).

Le premier objectif de la chrono-chorématique est de résoudre les trois grands problèmes soulevés par la visualisation de l'espace urbain : l'absence d'une visualisation synthétique, dynamique et interprétative. En effet, ces trois difficultés cachent un embarras du milieu archéologique face au processus de généralisation très souvent employé en géographie, un processus que les archéologues ont bien souvent du mal à maîtriser et même à envisager. Il

est vrai que le temps passé par ces derniers à produire leurs données engendre une relation particulière où tout est important et rien n'est superficiel. Ce sentiment, certainement dû à la pratique archéologique même, qui est peut-être la seule discipline qui détruit ce qu'elle étudie, est la cause d'un désintérêt des archéologues pour les recherches théoriques. En effet, les archéologues étant soumis à l'accumulation exponentielle des données extraites des fouilles, traitées au sein de bases de données de plus en plus volumineuses et perfectionnées, se sont écartés de la synthèse, remettant à plus tard ce travail et privilégiant la collecte de l'information, souvent menacée de destruction. Dans un article de 2001, Bruno Dufaÿ, énonçait un bilan critique de la pratique cartographique des archéologues en insistant sur l'absence totale de documents synthétiques et explicatifs de la transformation des villes (DUFAŸ 2001). Combien d'atlas présentent sur une carte tous les vestiges archéologiques d'une période sans proposer de synthèse ni montrer les dynamiques ! Devant ce constat, l'auteur proposait alors l'utilisation des outils des géographes tels que la chorématique. Il publia l'année suivante un article dans la revue *M@ppemonde* portant sur la comparaison de quatre études chorématiques appliquées à des agglomérations du département des Yvelines : Ablis, Montfort-l'Amaury, Beynes et Mantes-la-Jolie (DUFAŸ 2002), une première expérience qui encouragea la constitution de l'atelier du CNAU.

Le deuxième objectif de la chrono-chorématique est de résoudre en partie seulement un problème théorique : celui de savoir "comment représenter le *continuum* temporel sur une carte figée ou instantanée – *i.e.* dont les composantes existent dans le même temps ?" (PALSKY 2004 : 345). La chrono-chorématique a pris une des trois options possibles (BERTIN 1967) pour résoudre ce problème, celle de construire une série d'images, les deux autres étant l'utilisation d'une variable visuelle de troisième dimension et la représentation du mouvement par la cartographie dynamique.

Ces deux objectifs épistémologiques se combinent à un troisième objectif de type heuristique, celui du questionnement de ce qui fait la ville, de ce qui définit l'urbain. Le modèle n'est pas une fin en soi, c'est sa construction qui importe puisqu'il stimule et relance le questionnement sur la ville et l'urbain. En effet, "chaque modèle est à la fois un point d'arrivée et un point de départ pour la réflexion" (DESACHY, DJAMENT-TRAN 2014 : 328). Chaque modèle, soumis à l'effet de source, est toujours remis en question par l'évolution des connaissances. Cette attitude heuristique encourage les études comparatistes généralisées :

- entre le particulier et le général ;
- entre les épisodes d'une même ville permettant de formaliser sa trajectoire urbaine ;
- entre villes de manière synchronique afin de dégager des types de villes ;
- des confrontations spatio-temporelles entre plusieurs villes afin de permettre des comparaisons de trajectoires urbaines et de réaliser des familles.

Ainsi, la chrono-chorématique est une double réflexion sur les structures et les mouvements et transformations, sur les permanences et les dynamiques. C'est aussi une

recherche systémique dans le sens de la dynamique des systèmes qui fait la part belle au modèle et à sa construction mais aussi aux données ayant permis de les construire par la multiplication des études de cas. Cette démarche permet de mieux faire comprendre la ville et ses enjeux, elle permet aussi de combler une lacune de l'histoire urbaine, celle de "l'intelligence de l'espace et de ses morphologies "qu'il est possible de comparer ; elle est ainsi la seule méthode qui permet d'apprécier les différences, les points communs, de mesurer l'originalité ou la banalité d'une ville (BRUNET 2010).

Les postulats de la démarche

Afin de comparer les villes et leurs trajectoires entre elles mais aussi à une idée de la Ville pour inscrire le cas particulier dans l'histoire urbaine, la construction de modèles comparables synchroniques et diachroniques est indispensable. Ainsi, la construction de chorotypes et de modèles repose sur plusieurs postulats que Christian Grataloup nomme "coups de force" et qu'il faut accepter avant toute tentative de modélisation :

- le premier porte sur la notion même de ville qui doit être valide de l'*oppidum* à la mégalopole, donc de la protohistoire à la période contemporaine la plus immédiate. Autrement dit, bien que les modes de vie soient très différents entre la ville protohistorique et la ville actuelle, les points communs sont suffisamment nombreux pour considérer qu'il s'agit du même phénomène, à savoir "une situation spatiale caractérisée par la concentration d'une société en un lieu en sorte d'y maximiser la densité et la diversité des interactions sociales" (LEVY, LUSSAULT 2003). Ainsi, la ville à tous les épisodes (sauf celui de l'*oppidum* qui fait débat) se caractérise graphiquement par une superposition de cercles concentriques matérialisant des auréoles de croissance et une croisée représentant le rôle de carrefour de la ville (Figure 222) ;

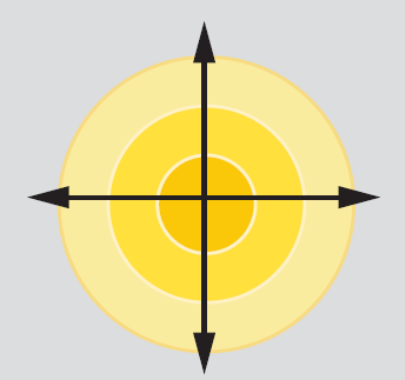

Figure 222 : Les éléments de base de la ville intemporelle (GRATALOUP, DJAMENT-TRAN 2010).

- le deuxième repose sur l'absence d'échelle et d'orientation : toutes les figures ont une taille identique, même pour les villes industrielles et de l'automobile. Cette constance manifeste le désir de prendre en compte le caractère fonctionnel de l'espace moins vécu en termes kilométriques qu'en durée de déplacement. La thèse d'Anne Bretagnolle a montré que l'étalement urbain non plus pensé en termes de métrique

mais en celui d'espace-temps donnait à la ville une taille constante, autrement dit, alors que l'urbanisation progresse, le temps nécessaire pour rejoindre le centre-ville est toujours le même (Figure 223) (BRETAGNOLLE 1999) ;

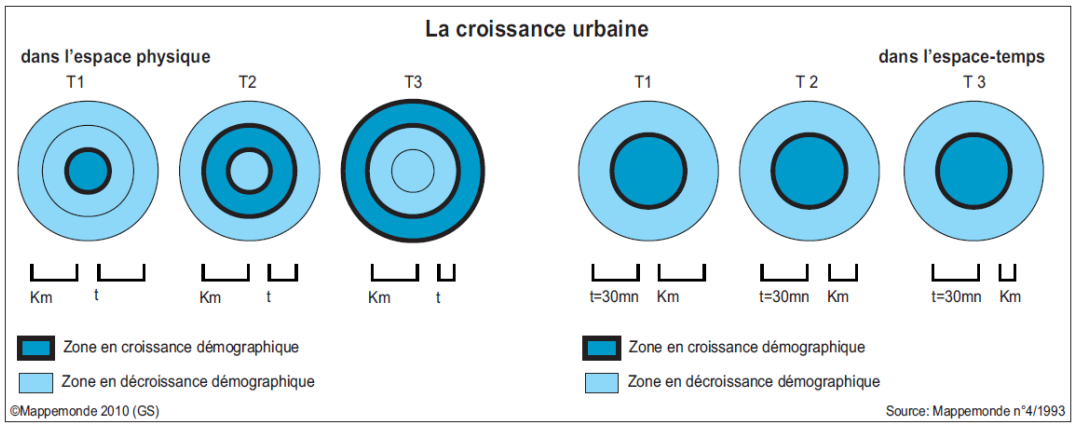

Figure 223 : L'espace-temps urbain selon Anne Bretagnolle (PUMAIN, BRETAGNOLLE, DEGORGE-LAVAGNE 1999).

- le troisième coup de force repose sur l'existence de grandes catégories de fonctions sociales suffisamment semblables sur deux millénaires pour être décrites avec le même vocabulaire, autrement dit une légende commune figurant les composantes transhistoriques de l'organisation urbaine (Figure 224). La ville, définie par le couple densité-diversité, est composée d'auréoles de densité dans lesquelles se répartissent des fonctions qui peuvent être réduites à quatre : politiques (rouge), économiques (vert), religieuses (bleu) et résidentielles (jaune) – les deux premières se subdivisant en deux variantes (politique et militaire, production et commerce) ;

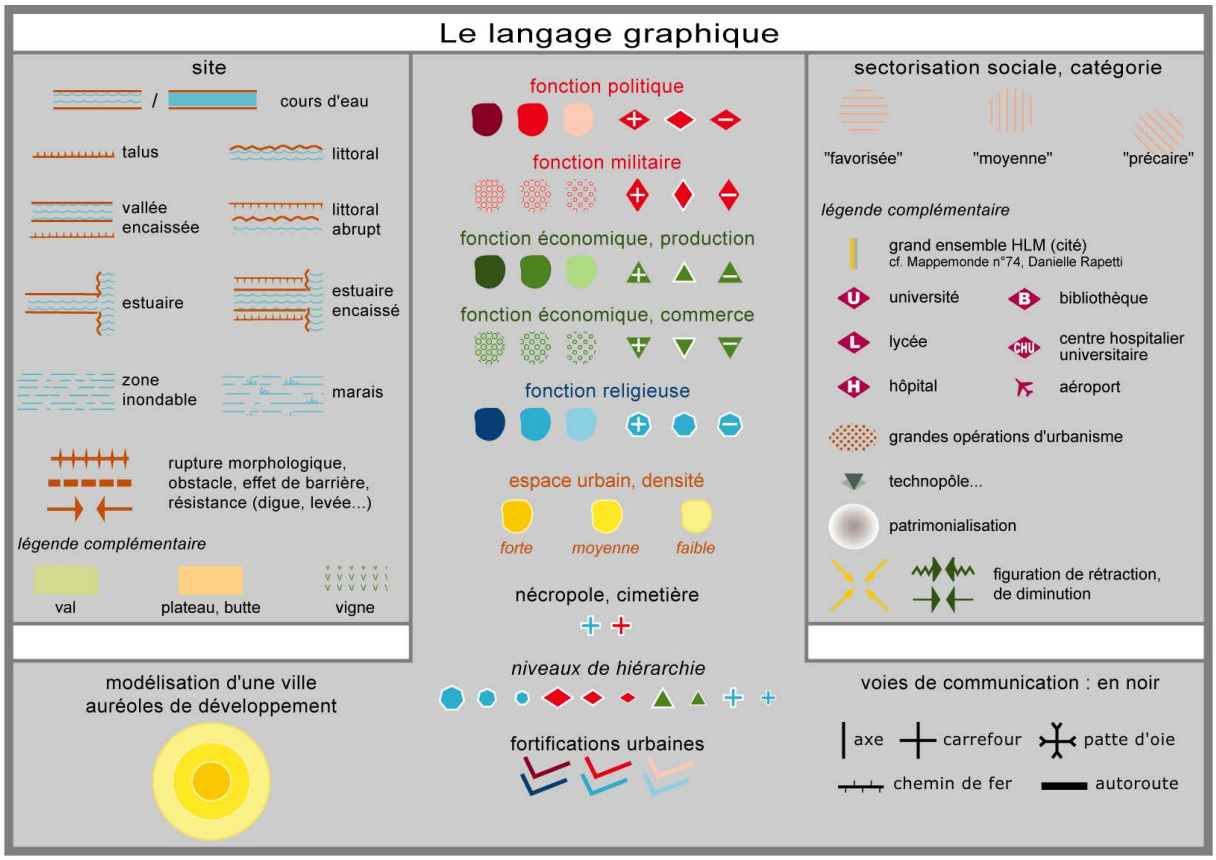

Figure 224 : Le langage graphique : les composantes transhistoriques de la « composition» urbaine (Atelier de chrono-chorématique urbaine du CNAU).

Des dégradés de couleurs sont utilisés pour rendre les variations de densité ou d'importance des fonctions. Des plus et des moins ont été ajoutés aux figurés ponctuels pour rendre compte de l'importance, alors que le niveau hiérarchique est rendu par la taille du figuré ;

le dernier coup de force postule que le temps est sécable en épisodes homogènes qui peuvent (et doivent) s'éloigner des cloisons construites au 19^{e} s. par les sciences sociales (WALLERSTEIN 1995). Cette prise de distance par rapport aux chronologies classiques a pour objectif de ne pas inscrire la trajectoire particulière d'une ville dans un cadre normé mais de transcrire les temps de la ville au dehors de toute considération périodisante. En effet, le *Dictionnaire des sciences historiques* publié en 1986 mettait déjà en garde contre la périodisation "canonique et presque fossile qui enferme la recherche et l'enseignement de l'histoire dans un carcan que concours, solidarités corporatistes et structures universitaires renforcent" (BURGUIERE (dir.). 1986). Les épisodes ne sont que des arrêts sur images contraints, des plages de temps isolées volontairement pendant lesquelles on fait l'hypothèse que la fabrique urbaine a des traits relativement permanents, où "la reproduction l'emporte sur la transformation" (DUFAŸ, GRATALOUP 2014 : 391).

Ces postulats acceptés, chaque ville peut être modélisée à différents moments de son histoire de manière schématique, en n'utilisant que des objets graphiques simples, en éliminant les détails non significatifs à l'échelle globale de la ville et en n'en conservant que les éléments pertinents utiles à la mise en relation tant diachronique (la même ville à

différents moments) que synchronique (la ville étudiée comparée à d'autres villes à un moment donné, ou au chorotype temporel de la ville correspondante). Pour ce faire, toutes les études de chrono-chorématique s'inscrivent dans le même cadre théorique prônant le va-et-vient entre général et particulier qui se matérialise sous la forme d'un tableau dont la structure est commune à l'ensemble des études.

Une démarche : le va-et-vient entre général et particulier

Le va-et-vient entre le général et le particulier est au cœur de toute recherche mais la modélisation graphique proposée s'efforce de le souligner par l'usage de planches respectant le même protocole pour chaque étude de cas (Figure 225). Deux lectures de cette planche peuvent être envisagées, une lecture horizontale ou synchrone et une lecture verticale ou diachronique.

La lecture synchrone, de gauche à droite, correspond aux cinq colonnes : carte, schéma, transposition, modèle spécifique/chorotype et épisode. Elles renvoient à la démarche de modélisation entre la carte, au plus proche de la réalité topographique (même si dans notre cas nous avons utilisé une carte simplifiée issue essentiellement de la deuxième partie de notre travail) et la colonne épisode qui renvoie au chorotype de la ville à un moment donné. C'est-à-dire à la représentation, à la combinaison spatiale, que l'atelier du CNAU se fait de la ville à un moment donné et dont la construction sera explicitée plus tard (*Cf.* p.791). Entre ces deux extrêmes on retrouve d'abord le schéma, qui est une représentation simplifiée de la carte de topographie historique où ne sont conservées que les informations essentielles, "axes de communication, étendue et nature du bâti" extrapolées à partir de différents points d'observation : la représentation du relief est elle aussi allégée, les courbes de niveaux disparaissant au profit d'un dessin des reliefs les plus pertinents (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2005 : 74, fig. 4). Comme le définit Christian Grataloup, "simplifier la forme est incontestablement le moyen de faire disparaître les détails pour ne plus montrer que l'essentiel : c'est dégager la structure des aspects spatiaux secondaires. Plus la structure est fondamentale, plus la forme peut et doit se réduire à une figure géométrique simple : cercle, triangle, quadrilatère…" (GRATALOUP 1992 : 107). Parallèlement à la morphologie de la ville, les éléments ponctuels sont intégrés au plan, les bâtiments aux fonctions remarquables sont dotés d'un statut hiérarchique (de – à +) en fonction de leur inscription dans la hiérarchie fonctionnelle. Viennent ensuite les transpositions qui constituent un véritable saut épistémologique et qui permettent de passer du schéma au modèle et réciproquement. Il s'agit du site, de la situation et de l'héritage de la phase précédente qui "rejouent" à la phase suivante. Ce sont tous les éléments propres à la ville étudiée, autorisant la contextualisation géographique et historique qui fournissent les arguments pour expliquer le schéma et le transformer en modèle (lecture de gauche à droite) et qui permet également de passer de "l'explication formalisée" que constitue le modèle spécifique à la complexité du réel représentés dans les deux premières colonnes (carte et schéma). Le modèle spécifique est donc une représentation particulière de la ville étudiée où seules les logiques socio-spatiales sont représentées sans tenir compte des particularités topographiques. Ces logiques sont ensuite comparées au chorotype spécifique (partie droite de la même colonne) qui est aussi une représentation des logiques spatiales mais cette fois-ci de manière théorique. La

comparaison entre les deux constitue là encore un saut épistémologique et permet de situer la ville modélisée par rapport à un idéal-type de ville et de comparer les similitudes et différences. Le chorotype spécifique est obtenu après adaptation du chrono-chorotype de l'épisode aux particularisations (site, situation, niveau hiérarchique…) qui seront présentées plus tard (*Cf.* p.800).

D'un point de vue temporel (donc de haut en bas) ou diachronique, il est possible de lire les trajectoires urbaines spécifiques, intermédiaires et de référence, correspondant aux trois dernières colonnes. Les trajectoires intermédiaires et de référence sont une suite de représentations appelées épisodes alors que la trajectoire urbaine spécifique est quant à elle une suite de phases dont la chronologie peut être en décalage avec la succession des épisodes, le nombre de phases pouvant être supérieur au nombre d'épisodes.

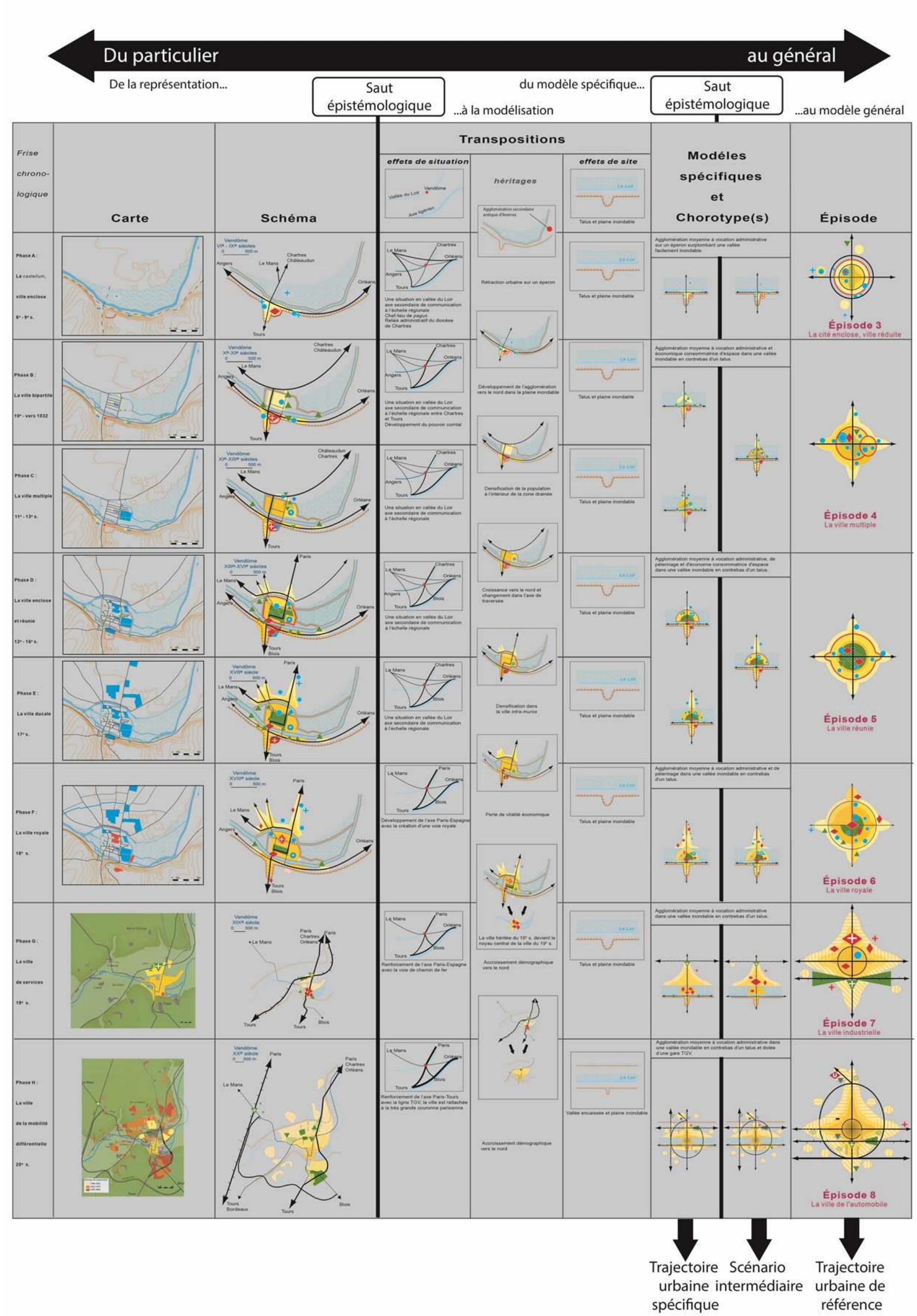

Figure 225 : Le tableau chrono-chorématique et son utilisation

(les deux derniers phases correspondant au 19e et 20e s. ne sont pas étudiée ici, elles sont publiées dans la revue M@ppemonde (SIMON 2010).

9.2 Modéliser Vendôme : de la topographie historique au modèle spécifique

Dans le cas de Vendôme, six phases correspondant à des ensembles cohérents de la ville mais aussi à un état des connaissances ont pu être créées, correspondant approximativement aux différents chapitres de la deuxième partie (Figure 226). La phase A (vers 500 - vers 950), correspondant au haut Moyen Âge, est la plus longue mais aussi la moins bien renseignée. La phase B s'étend des environs de 950 jusque vers 1060 et répond à une première croissance urbaine. Ces deux phases correspondent au chapitre 4. Vient ensuite la phase C, commençant approximativement vers 1060 et se terminant vers 1300 (chapitre 5), se caractérisant par la multiplicité des pouvoirs. La phase D, entre 1300 et 1520 (chapitre 6), est nommée "la ville réunie" et correspond à une période de main mise comtale et à la ville enfermée dans son enceinte. La cinquième phase (E) s'étendant entre vers 1520 et 1700 et la phase F entre 1700 et 1811 sont traitées dans le dernier chapitre de la seconde partie (Chapitre 7). Elles sont nommées respectivement la ville ducale et la ville royale du fait de l'importance de ces deux institutions dans la construction de l'espace urbain.

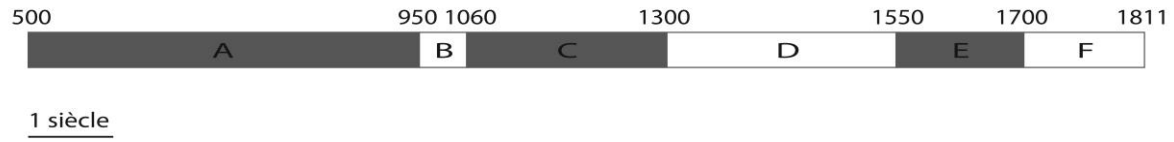

Figure 226 : Durée des différentes phases modélisées dans l'étude de Vendôme.

9.2.1 Phase A : L'agglomération réduite et enclose

Topographie historique (Figure 227)

Le site sur lequel est installée l'agglomération vendômoise se caractérise par une large plaine alluviale parcourue par la rivière du Loir qui dessine des méandres pourvus sur leur rive convexe de marais qui renferment souvent d'anciens paléochenaux hérités du style en tresse que possédait la rivière durant le pléistocène. Surplombant cette plaine au sud, un talus d'une trentaine de mètres a été creusé par la rivière et entaillé par un ruau perpendiculaire à la rivière dessinant un éperon abrupt (*Cf.* p.84).

L'existence d'une agglomération antique à 1,5 km au nord-est de la ville actuelle doit être considérée à la fois comme l'héritage d'une occupation humaine d'importance et aussi dans une certaine mesure comme celui d'un statut hiérarchique. Néanmoins, n'agissant pas directement sur la fabrique de la ville, elle ne sera pas modélisée ici. Le déplacement des agglomérations, comme le cas des agglomérations multiples, est un champ de recherche qui devra être développé dans les prochaines études chrono-chorématiques afin d'intégrer plus finement les agglomérations protohistoriques mais aussi les mégapoles actuelles.

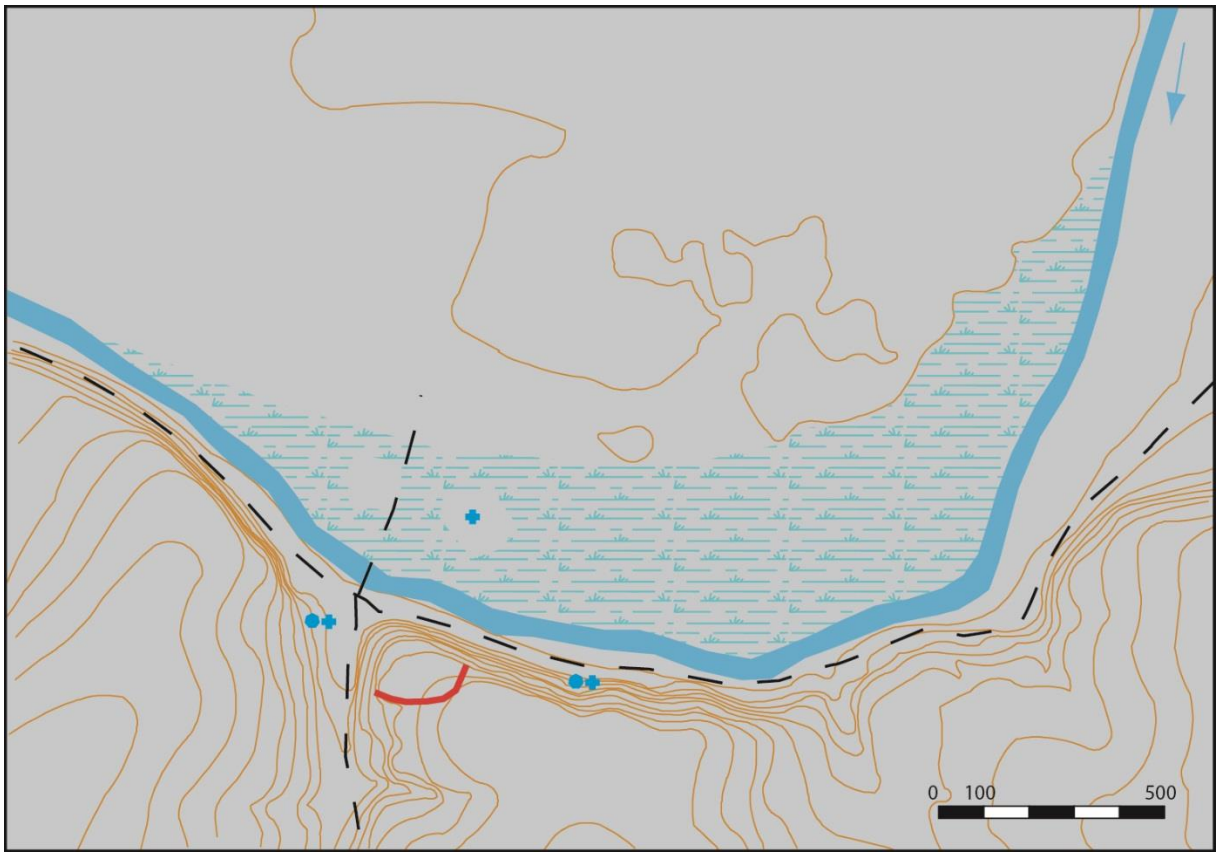

Figure 227 : Topographie historique de Vendôme aux 6e-10e s.

Cette première phase est la moins bien documentée, les sources écrites sont rares et les observations archéologiques, peu nombreuses, mettent en évidence des niveaux difficilement interprétables d'un point de vue fonctionnel, les "terres noires". Nonobstant, l'agglomération est citée au 6e s. par Grégoire de Tours sous le terme de *castellum*, qui correspondrait selon Christèle Hervé à une agglomération secondaire fortifiée. En effet, un talus d'une dizaine de mètres de hauteur, certainement antérieur au 11e s., barre l'éperon et ceinture un espace d'environ 1,5 ha. Même si aucune voie n'a été reconnue, les grands itinéraires entre Chartres et Tours, Chartres et Angers et Le Mans-Orléans devaient structurer le réseau viaire.

Relevant du diocèse de Chartres, l'agglomération est un centre administratif secondaire du pouvoir Carnute. Elle rayonne sur un territoire de faible étendue mais ayant une véritable cohérence comme le prouve la cession du territoire vendômois au roi Gontran en 587, ou la mention du *pagus Vindocinenses* cité à la fin du 7e s. dans la Vie de saint Leufrid.

L'hypothèse de l'existence de deux zones de peuplement à l'emplacement de l'abbaye de la Trinité et du prieuré Saint-Pierre-La-Motte peut être posée sur la base de la présence de terres noires et de l'existence de statuts juridiques particuliers aux siècles suivants.

Schématisation (Figure 228)

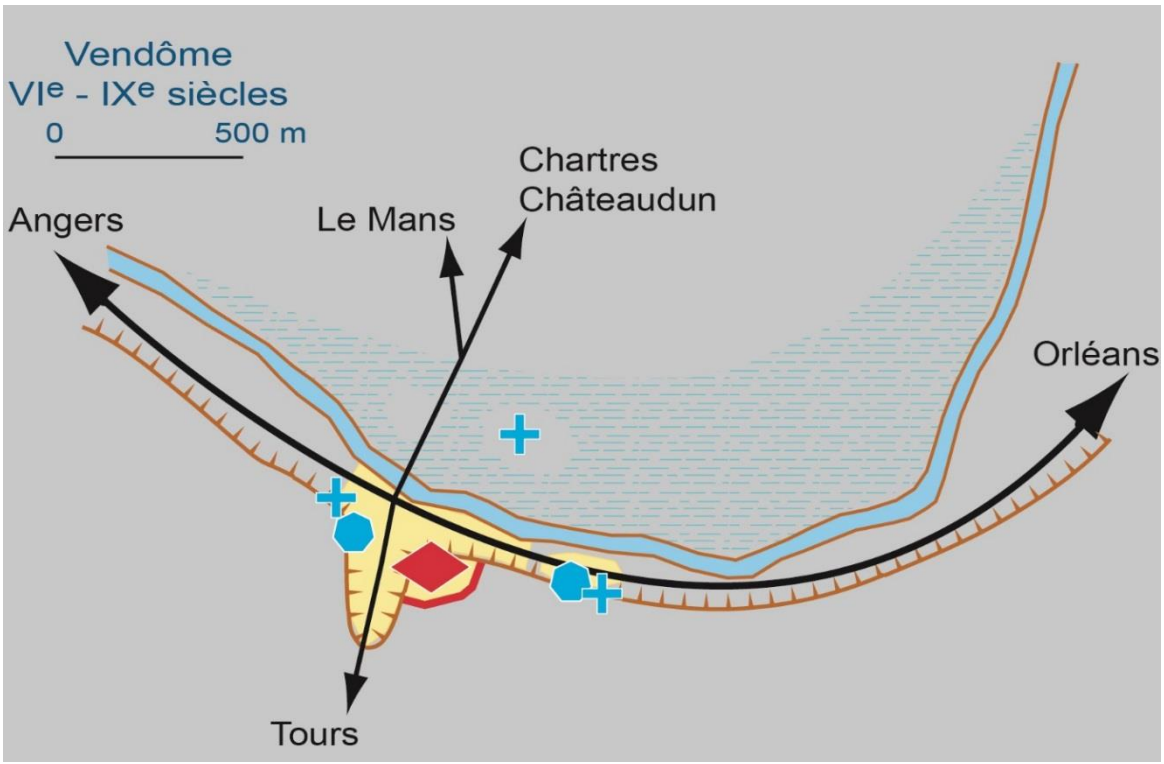

Figure 228 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 6e-9e s.

Si les sources sont peu abondantes, il est possible dans cette phase de schématisation d'extrapoler un certain nombre d'informations concernant l'étendue de la trame banale. C'est également durant cette étape de la modélisation que l'on attribue aux figurés ponctuels leur niveau hiérarchique, en tant que relais du pouvoir épiscopal, la fonction politique restant à un niveau standard.

Modèle spécifique (Figure 229)

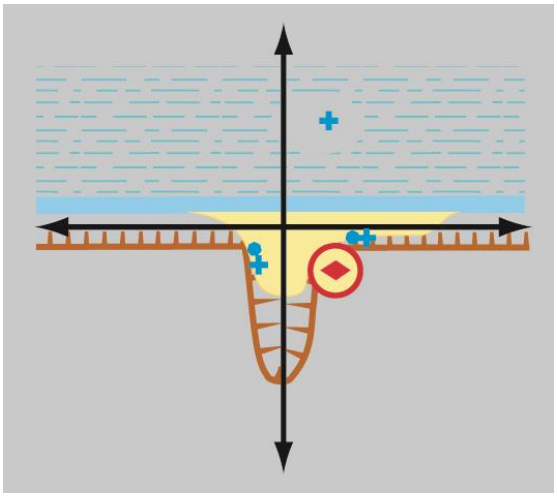

Après les différentes transpositions, il est possible de proposer un modèle spécifique de l'agglomération vendômoise pour la phase 6e-9e s. se fondant sur les effets de site, de situation et les héritages. Le pouvoir politique est installé sur l'éperon, plusieurs lieux de culte sont établis à la périphérie et les voies principales de circulation sont installées le long du coteau et dans le vallon perpendiculaire à ce dernier.

Figure 229 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase A.

9.2.2 Phase B : La ville bipartite

Topographie historique (Figure 230)

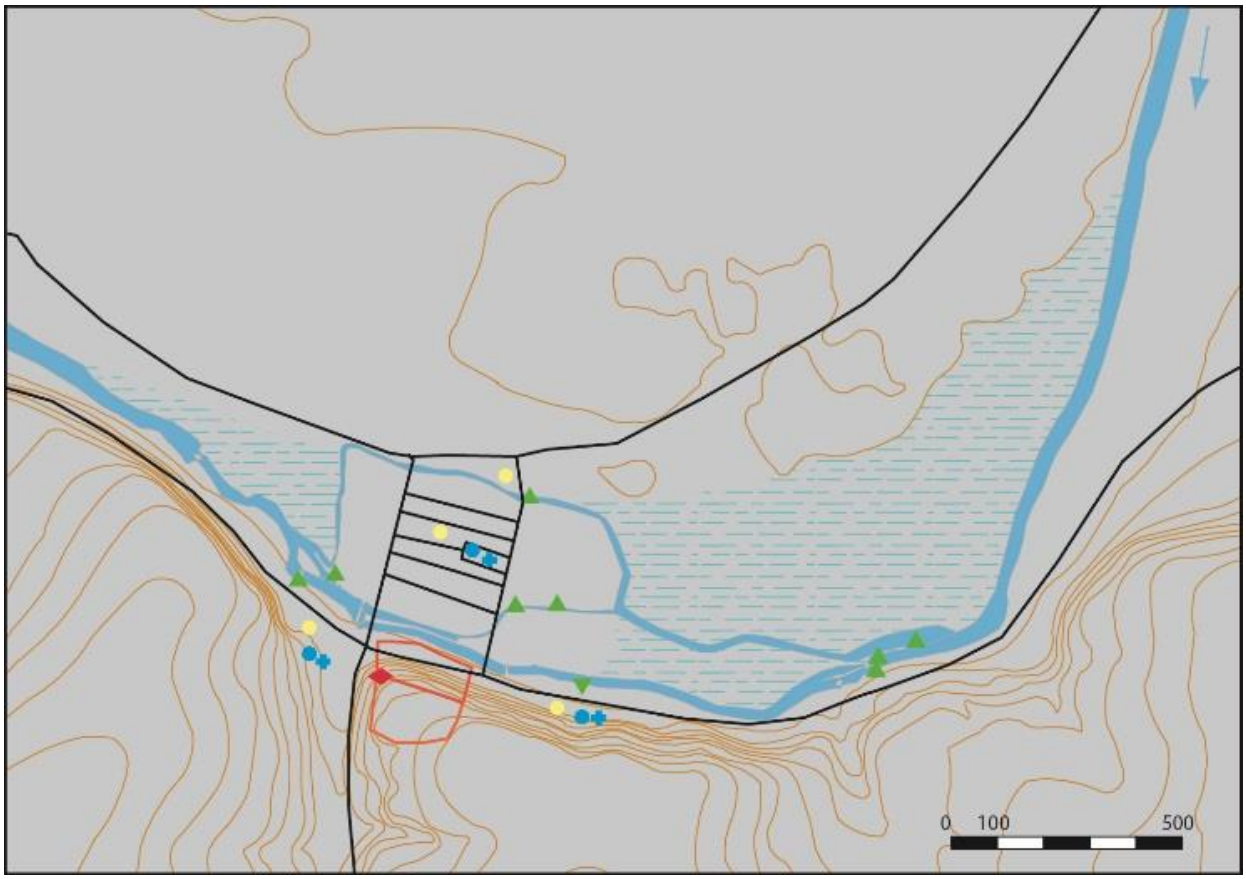

Figure 230 : Topographie historique de Vendôme aux 10e-11e s.

À partir du 9e s., le niveau hiérarchique de l'agglomération est mieux connu. Siège d'un archidiaconé et chef-lieu d'un comté, Vendôme a à sa tête des comtes qui jouèrent un rôle important auprès des premiers Capétiens. Résidence principale de ces comtes, l'agglomération abrite également les résidences des grands seigneurs vendômois qui logent dans le *vetus castrum,* correspondant à ce qui deviendra le château par la suite, à la fois sur le plateau et dans la rue des vassaux qui prendra au 13e s. le nom de rue Ferme en contrebas du coteau. Face à cet espace aristocratique, au nord du bras principal du Loir, le pouvoir comtal et les principaux seigneurs mettent en place un bourg dénommé dans la documentation *burgus vindicinensis*. Il prend la forme d'une série de voies parallèles centrées sur l'église Saint-Martin enserrée à l'interieur d'un canal délimitant un rectangle de 530 m de long sur 280 m de large. La présence du Loir et de la zone humide permettent d'une part l'installation de nombreux moulins (une dizaine pour le début du 11e s.) et d'autre part le développement de l'industrie du cuir, grosse consommatrice d'écorces prélevées dans la fôret de Gâtine, entrée certainement par la force dans le domaine vendômois au 10e s. Ces deux activités consommatrice d'espace ont commencé à structurer la morphologie de la ville en nécessitant de vastes espaces ouverts et la multiplication des canaux faisant de Vendôme une "petite Venise". La présence de plusieurs foires dont le rayon d'action est encore à définir confère à la ville une place économique centrale à l'échelle du comté.

Schématisation (Figure 231)

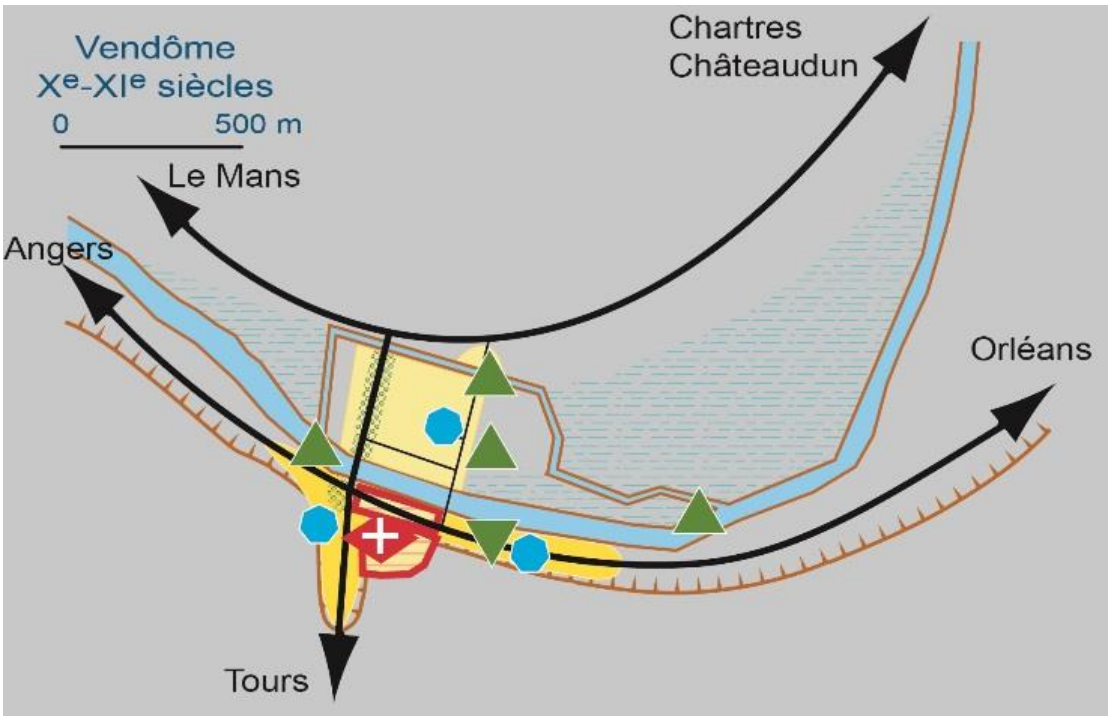

Figure 231 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 10e-11e s.

La schématisation de la topographie historique de cette phase propose une hiérarchie des fonctions et des voies. Le pouvoir comtal dans la main alternativement des Bouchardises et des comtes d'Anjou est d'un poids supérieur à celui de l'importance de la ville dans la hiérarchie urbaine. Les voies principales de circulation suivent la vallée du Loir. Les fonctions économiques sortent de l'ombre, les moulins, consommateurs d'espace, sont plus nombreux que les besoins de la population ; ils devaient servir à moudre le grain des grandes propriétés beauceronnes aux mains de l'aristocratie vendômoise. Des zones de foire et de marché sont installées le long des voies principales.

Modèle spécifique (Figure 232)

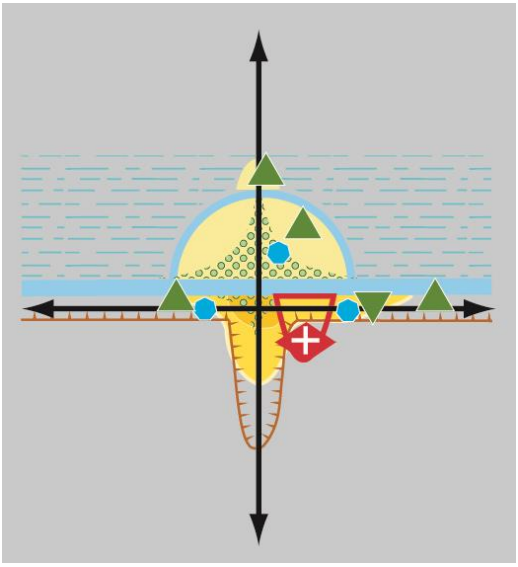

Le modèle spécifique proposé pour cette phase de l'histoire vendômoise présente l'extension urbaine dans la plaine alluviale nécessitant un fossé de drainage. La densification urbaine matérialisée par le dégradé de jaune se concentre dans les anciens quartiers urbanisés.

Figure 232 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase B.

9.2.3 Phase C : La ville multiple

Topographie historique (Figure 233)

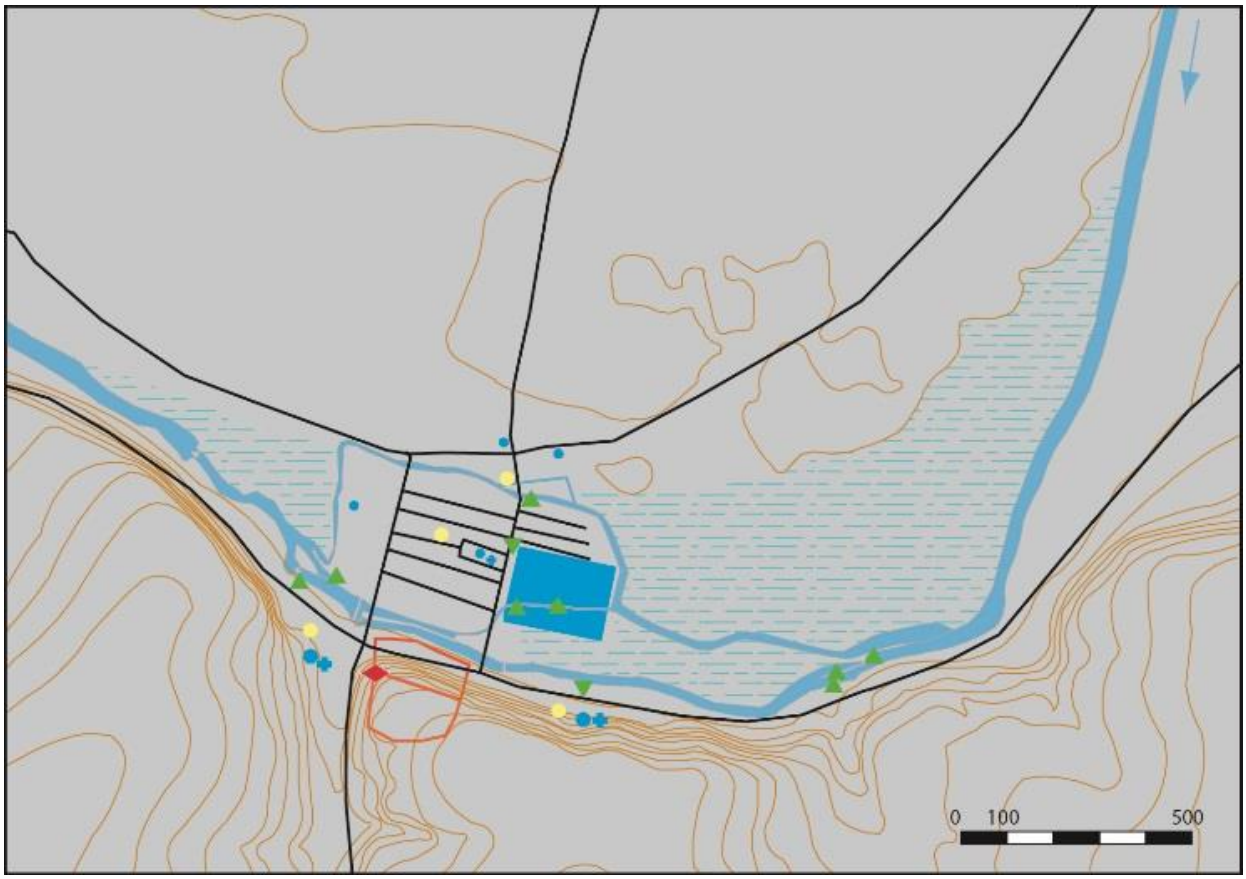

Figure 233 : Topographie historique de Vendôme entre le milieu du 11e s. et le début du 13e s.

Si la ville était bipartite à la phase précédente, elle devient multiple durant cette phase par la multiplication des pôles de pouvoir dont le plus important est celui de l'abbaye de la Trinité fondée par Geoffroy Martel et sa femme en 1040. L'abbaye nouvellement établie reçoit rapidement de nombreux privilèges et gère un ample patrimoine foncier. Pour satisfaire les nombreux besoins des moines, un bourg est créé au nord de l'enceinte abbatiale qui sera apellé plus tardivement "bourg-Neuf". Les moines et leurs biens placés sous la protection directe du Saint-Siège se retrouvent à la tête d'un ensemble quasi-autonome d'un point de vue juridique et économique. Le bourg monastique et l'abbaye sont une véritable ville dans la ville même s'il s'intègrent au tissu urbain antérieur. Les deux pouvoirs, comtal et abbatial, qui coexistent sur un espace relativement restreint, entrent régulièrement en conflit. En parrallèle, Geoffroy Martel et Agnès installent dans l'enceinte même du *vetus castrum* la collégiale Saint-Georges qui ne joue pas encore un rôle prépondérant dans la fabrique de la ville. Plus tardivement, au cours du 12e s. et du début du 13e s., le nord de l'agglomération attire l'ensemble des nouvelles infrastructures, qu'il s'agisse de la maison templière fondée à l'entrée de l'agglomération, remplacée en 1223 par un couvent des Cordeliers ou de la chapelle Saint-Jacques, à destination des pèlerins, intégrée en 1204 à l'hôtel-Dieu.

Schématisation (Figure 234)

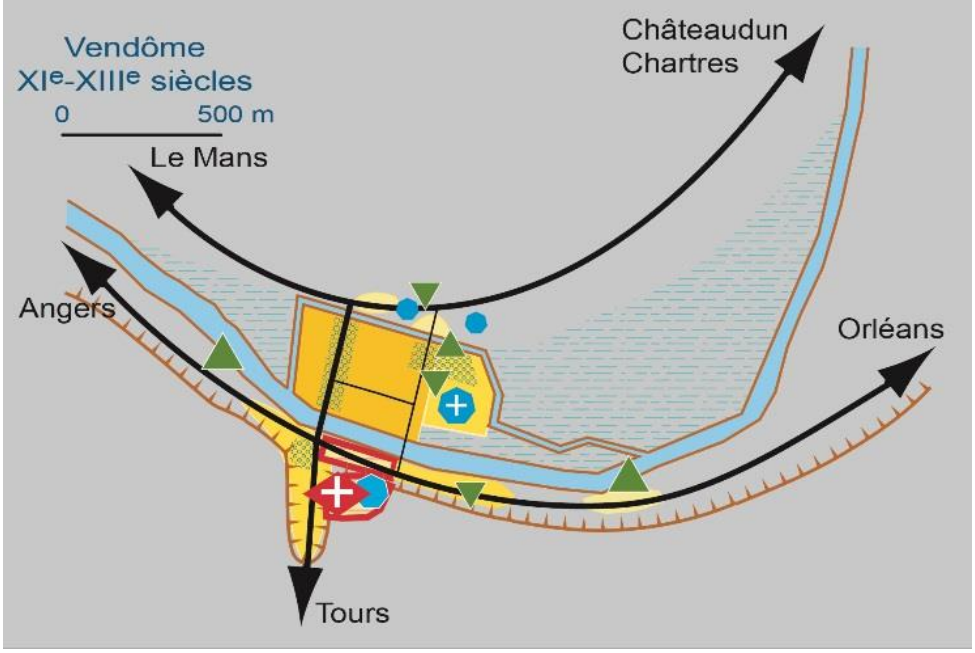

Figure 234 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 11e-13e s.

La schématisation, en mettant à l'écart de la réflexion les détails et en permettant la généralisation, autorise la restitution d'aplats de couleur pour les zones urbanisées dont la densité augmente par rapport à la phase précédente. L'abbaye de la Trinité devient le second pôle de pouvoir de l'agglomération. Une fonction supérieure lui est attribuée du fait du rôle joué par les différents abbés qui permirent à l'abbaye d'obtenir l'exemption et de ne dépendre que de Rome, au moins durant cette phase. Les faubourgs nord durent se développer autour des nouveaux pôles que constituent l'Hôtel-Dieu et le couvent des Cordeliers.

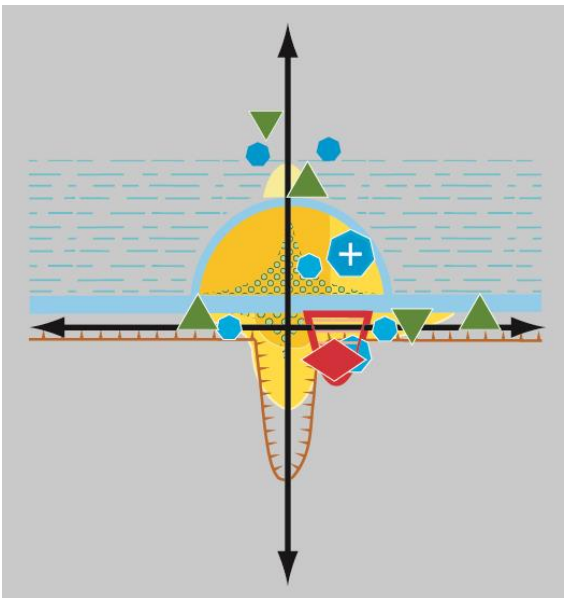

Figure 235 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase C.

Modèle spécifique (Figure 235)

Le modèle spécifique correspondant à la phase de la ville multiple se caractérise par une augmentation de la densité et de la diversité de l'occupation dans la partie de l'agglomération située en contrebas du château. L'abbaye possède un figuré ponctuel de niveau supérieur du fait de son rang. Les églises paroissiales de la phase précédente sont toujours présentes et manisfestent un encadrement plus serré des populations. Le pouvoir comtal peut compter sur les chanoines de la collégiale dans ce désir d'administration plus poussée du comté.

9.2.4 Phase D : La ville réunie

Topographie historique (Figure 236)

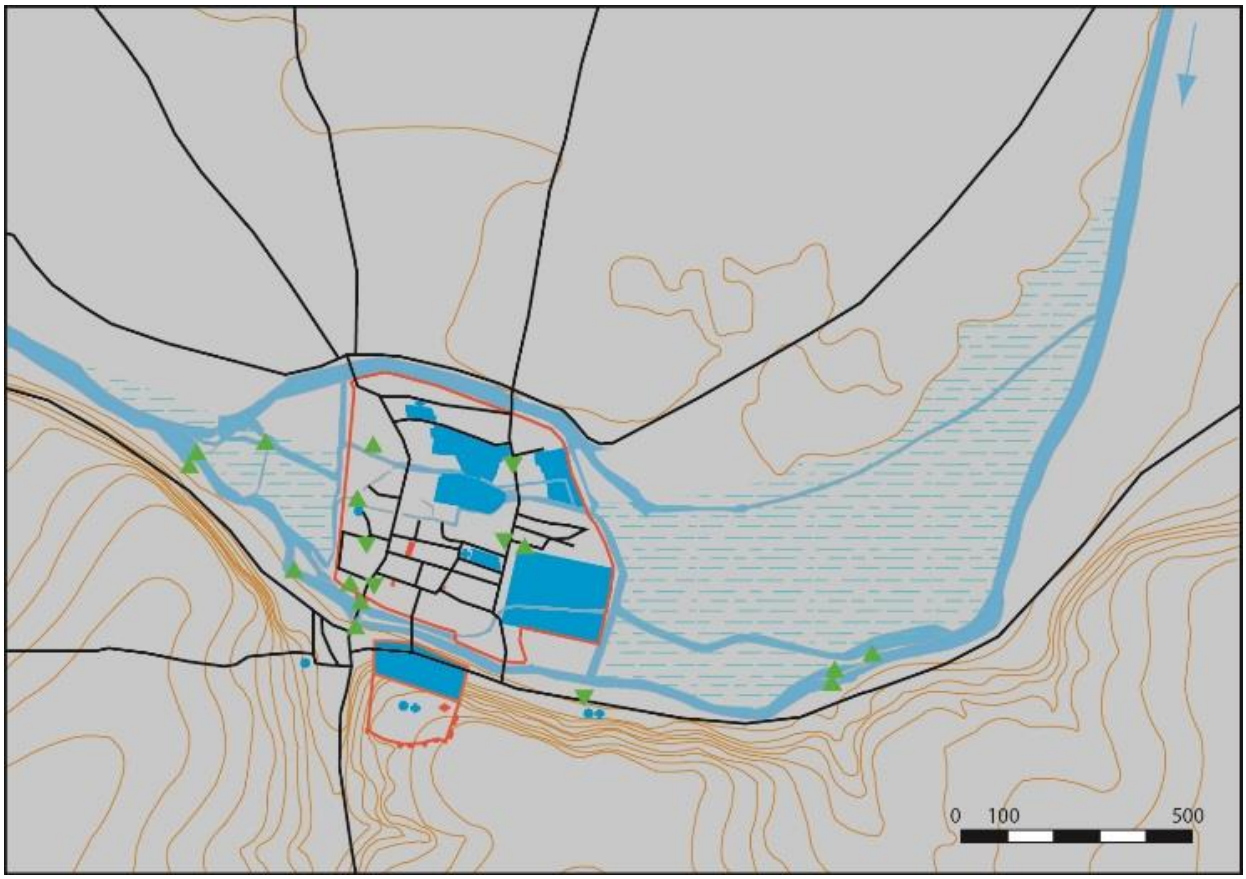

Figure 236 : Topographie historique de Vendôme du début du 13e s. au 16e s.

Durant le conflit opposant les Capétiens aux Plantagenêts, Vendôme apparaît comme une ville frontière tantôt sous la domination des uns tantôt sous le contrôle des autres. Durant ces différentes phases, le château est fortifié, chaque parti apportant sa pierre aux fortifications. Vers 1229, sous l'impulsion comtale, c'est l'ensemble de la ville qui est mis en défense : une enceinte enfermant 25 ha est érigée et des "arrières fossés" sont creusés pour protéger la partie septentrionale de l'agglomération. La longueur du réseau hydrographique est de ce fait augmentée, renforçant le caractère hydraulique de l'agglomération. Cette enceinte, qui intègre le Bourg Neuf et l'abbaye de la Trinité, enserre également le couvent des Cordeliers ainsi que l'hôtel-Dieu. Les chanoines de la collégiale Saint-Georges prennent progressivement possession de la rue Ferme, l'ancienne rue des vassaux, d'une part sous l'effet du départ des chevaliers de la ville et d'autre part du fait des préconisations des réformes. Si le quartier change de fonction et d'habitants, il n'en reste pas moins un quartier privilégié. Les moines de la Trinité renoncent à une partie de leurs privilèges et se concentrent sur l'exploitation de leurs ressources, dont le pèlerinage à la sainte Larme constitue un élément majeur. La Grande Peste Noire et les conflits de la Guerre de Cent Ans ont certes transformé une partie du tissu urbain mais ne l'ont pas restructuré, la déprise démographique, dont il est pour le moment impossible de mesurer l'ampleur, semble rapidement résorbée. L'essor économique s'appuie sur les bases de l'artisanat vendômois déjà mis en évidence à la

phase précédente : le cuir et les moulins. Un moulin à drap apparaît dans la documentation sans qu'il soit possible de mesurer l'importance de cette activité. L'essor démographique et économique, l'érection de l'enceinte ainsi que les troubles ont fait naître une conscience urbaine qui prend la forme d'un échevinage à la fin du 15e s., ayant dans un premier temps comme seule prérogative celle d'assurer la défense de la ville. Un hôtel de ville est édifié vers 1530, manifestant à la vue de tous ce nouveau pouvoir.

Schématisation (Figure 237)

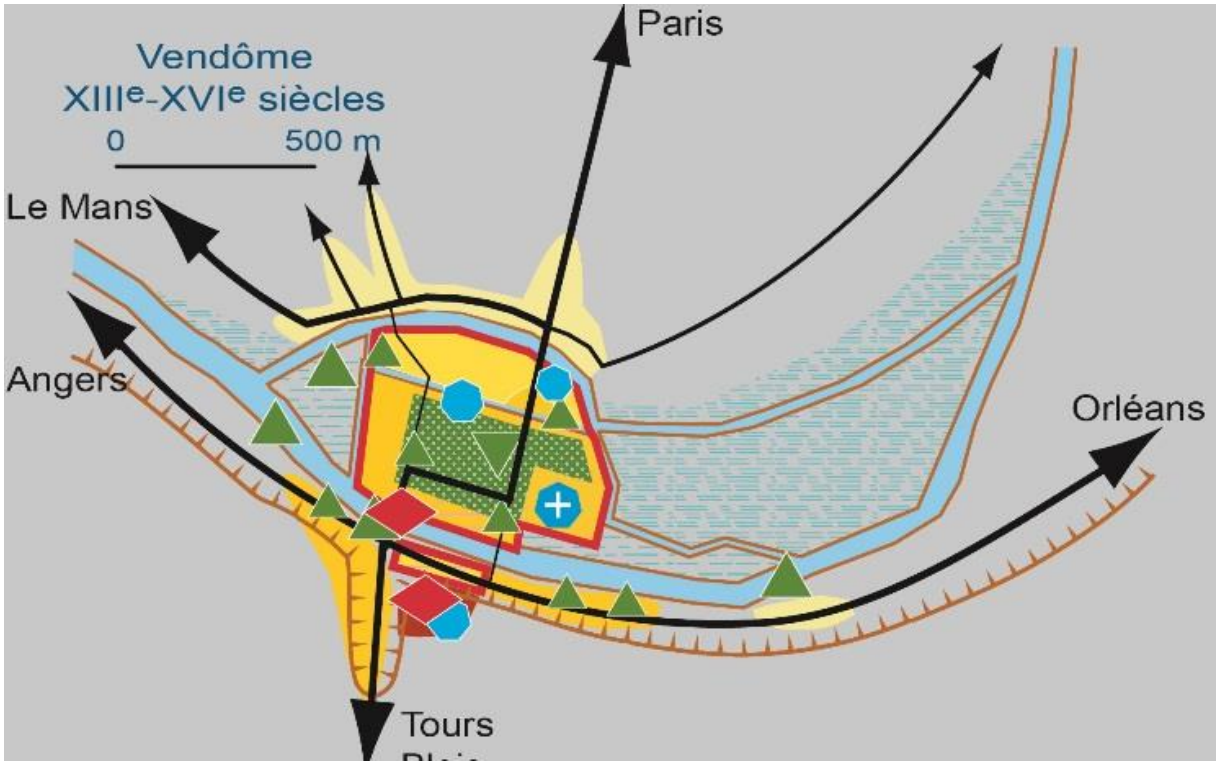

Figure 237 : Schématisation de la topographie historique pour la phase des 13e-16e s.

Cette étape de schématisation insiste sur plusieurs points. D'abord, la hiérarchie des voies change durant cette phase, la voie principale septentrionale n'est plus la rue Poterie mais la rue du Change, alors qu'au sud le faubourg Saint-Lubin reste le passage de la route principale de l'itinéraire Paris-Tours ; la traversée de la ville s'effectue donc par un tracé en baïonnette qui perdurera jusque dans le milieu des années 1970. L'abbaye de la Trinité, même si elle perd un peu de son pouvoir, reste tout de même d'un statut supérieur, entre autres à cause du titre cardinalice de l'abbé. Les pouvoirs comtal et municipal se font face, l'un dominant l'autre. Est-ce un reflet des relations entre les deux institutions ?

Modèle spécifique (Figure 238)

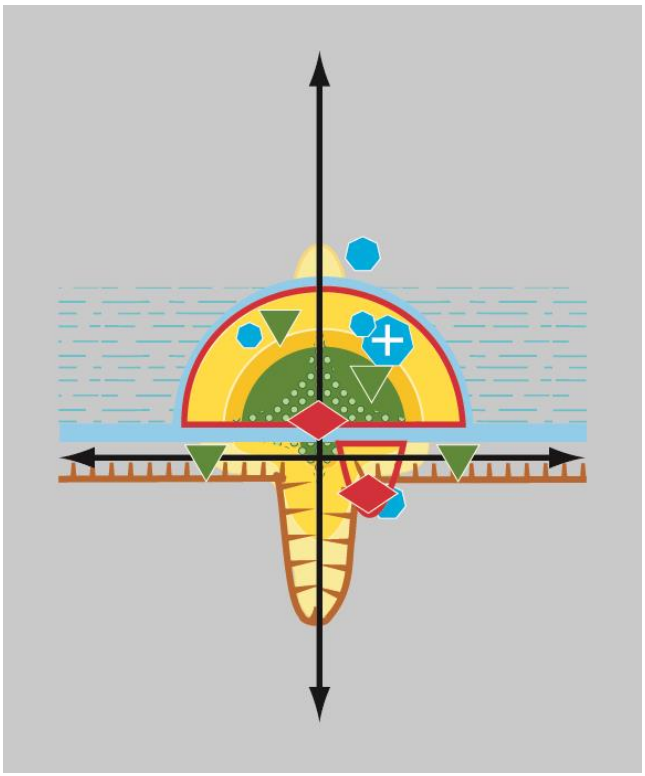

Figure 238 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase D.

Le modèle spécifique a fait disparaître la patte d'oie, privilégiant la position de carrefour. L'enceinte enserre un espace plus large alors que l'ancien fossé de défense est intégré au tissu urbain. Les trois grands pouvoirs urbains, abbatial, comtal et municipal, se font face. Les deux plus anciens doivent maintenant prendre en compte cette nouvelle institution positionnée au centre du carrefour principal de la ville, visible de tous.

9.2.5 Phase E : La ville ducale

Topographie historique (Figure 239)

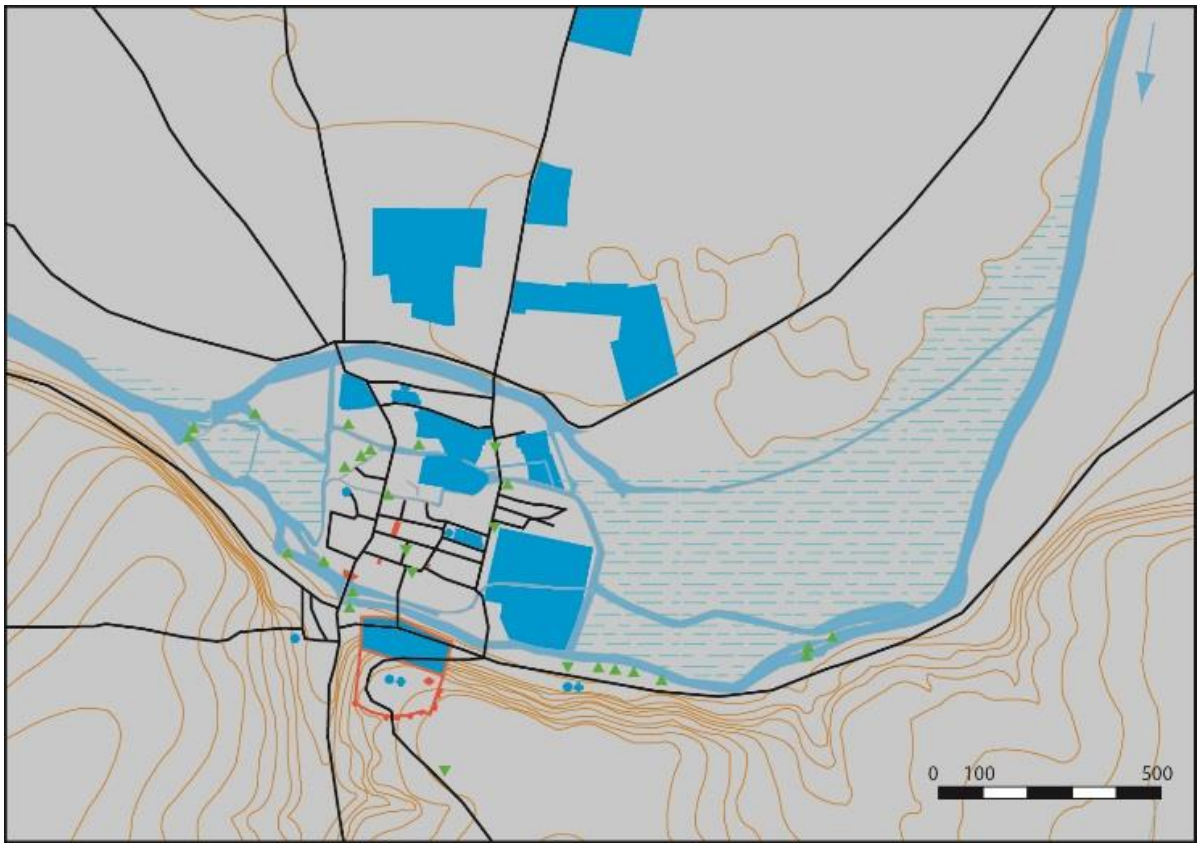

Figure 239 : Topographie historique de Vendôme au 17e s.

Bien que les comtes de Vendôme obtiennent le titre ducal au début du 16e s., le titre de l'épisode renvoie à la période durant laquelle le duché de Vendôme est donné en apanage aux héritiers de la branche bâtarde légitimée des Bourbon-Vendôme, descendant d'Henri IV, et plus précisément au règne de César de Vendôme qui veut faire de sa ville une véritable petite capitale. Ce duc va profondément transformer le paysage urbain : catholique convaincu, il accompagnera la création d'un collège, dirigé par les Oratoriens en 1623, et l'installation de trois établissements de la Réforme catholique (Capucins, Calvairiennes et Ursulines). Il embellit et restructure considérablement le château (nouveaux logis et rampes monumentales). La ville commence à s'ouvrir, l'enceinte, toujours en partie en élévation mais n'ayant plus de valeur défensive, est vécue à la fois comme une contrainte pour les habitants riverains du Loir qui n'hésitent pas, avec ou sans autorisation de la municipalité, à y percer des ouvertures, et comme une protection contre les pilleurs. Même si le désir de préservation est bien présent, le mur d'enceinte soumis aux nombreuses inondations qui jalonnent le petit âge glaciaire disparaît, emporté par les eaux, essentiellement dans la partie septentrionale de l'agglomération. C'est aussi le temps de l'apogée de l'industrie de la ganterie, qui nécessite une main d'œuvre nombreuse qui vient s'installer en ville. Si nous ne pouvons en l'état des connaissances mesurer l'impact spatial de cette activité, l'enrichissement d'un certain nombre de personnages qui se font construire des hôtels particuliers à l'écart des rues fréquentées peut être considéré comme l'une des retombées de ce développement industriel.

Schématisation (Figure 240)

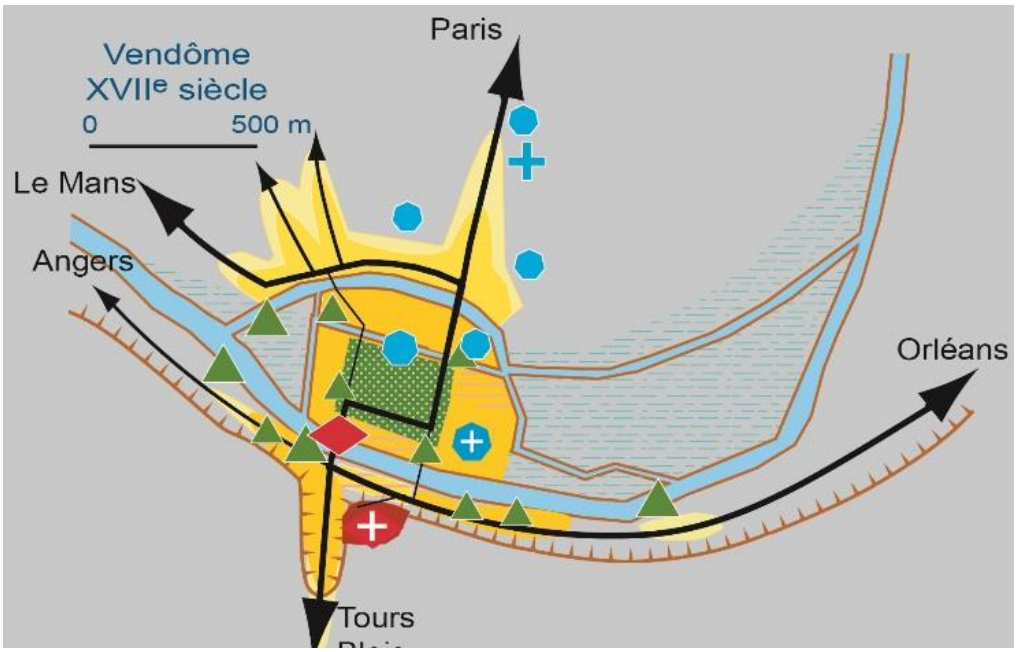

Figure 240 : Schématisation de la topographie historique pour la phase du 17e s.

Les transformations du tissu urbain sont certes importantes durant le règne de César, mais la structure du fonctionnement urbain reste inchangée. L'enceinte a disparu du schéma mais l'organisation de la hiérarchie des voies reste inchangée. L'abbaye est toujours dotée d'un niveau hiérarchique important au même titre que le pouvoir politique du fait du rôle de César. Les couvents féminins de la Réforme catholique sont installés dans les faubourgs alors que les Oratoriens et les Mauristes, qui prennent possession d'anciennes institutions évoluent dans la ville *intra-muros*.

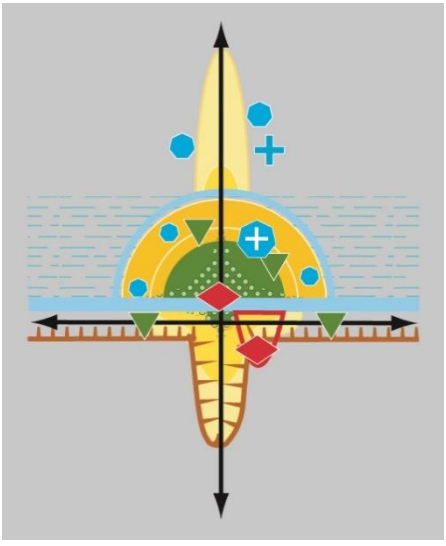

Modèle spécifique (Figure 241)

Les changements par rapport au modèle antérieur sont peu nombreux, la croissance démographique est représentée par la forte excroissance d'un faubourg le long de l'axe principal d'entrée de la ville, à l'extérieur de la plaine inondable. C'est dans ce faubourg que s'installent les nouveaux couvents de la Réforme catholique. L'enceinte, si elle est encore en partie présente sous la forme de quelques vestiges, n'assure plus une fonction défensive et n'apparaît donc plus dans le modèle spécifique.

Figure 241 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase E.

9.2.6 Phase F : La ville royale

Topographie historique (Figure 242)

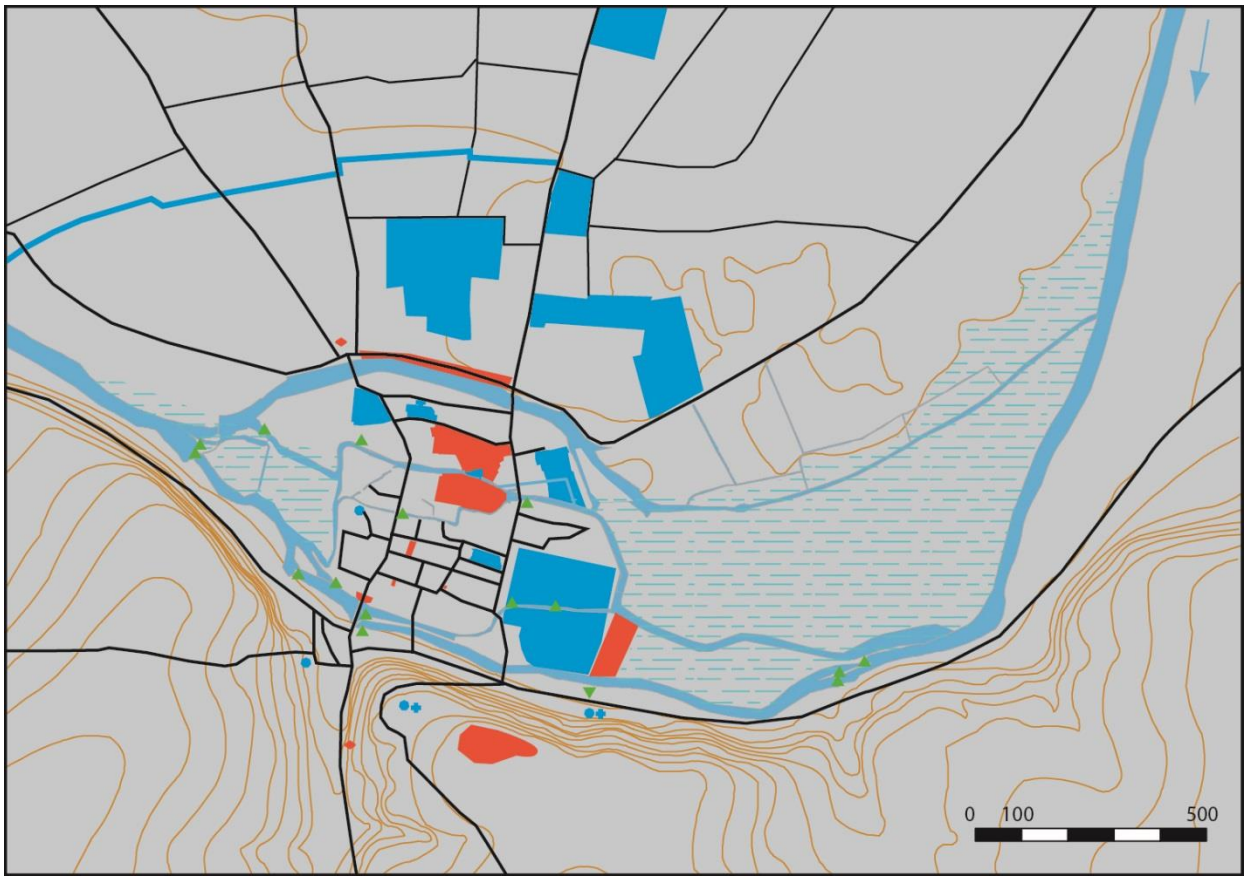

Figure 242 : Topographie historique de Vendôme au 18e s.

Durant cette phase, le pouvoir royal ou plus précisément le rôle de l'Etat devient de plus en plus important tant dans l'encadrement de la population que dans l'attribution de nouvelles fonctions à la ville. Le rôle militaire de l'agglomération croît avec la promotion du collège au titre de lycée militaire en 1776 et par l'implantation de plusieurs casernes en périphérie de la ville. La croissance démographique est cependant relativement faible et se concentre surtout dans le faubourg nord le long de la nouvelle route royale de Paris à l'Espagne. Cette dernière, loin de restructurer l'espace urbain à l'intérieur de la vieille ville, renforce le tracé en baïonnette hérité de la phase précédente. Le rattachement du duché à la Couronne en 1723 entraîne une diminution de l'activité administrative et une diminution du nombre d'offices disponibles pour la noblesse et les notables. Le château ducal qui dominait la ville est progressivement abandonné, seuls subsistent la collégiale Saint-Georges et son cimetière. Utilisé comme carrière de pierre, le château est déjà en grande partie démantelé quand commencent les troubles révolutionnaires qui en sonneront le glas. L'activité économique périclite, le nombre de travailleurs du cuir (marchands, maîtres et ouvriers) et de la ganterie est en diminution constante durant le 18e s., liée à un affaiblissement de la demande nationale et à un accroissement de la concurrence étrangère. Le nombre de pauvres augmente considérablement rendant nécessaire l'agrandissement de l'hôpital. L'esprit prophylactique de l'époque incite les notables urbains à la tête du gouvernement de la ville à

édifier des promenades accessibles à l'ensemble de la population. Les couvents de la réforme catholique du 17e s. sont toujours implantés dans le faubourg septentrional et connaissent une certaine prospérité.

Schématisation (Figure 243)

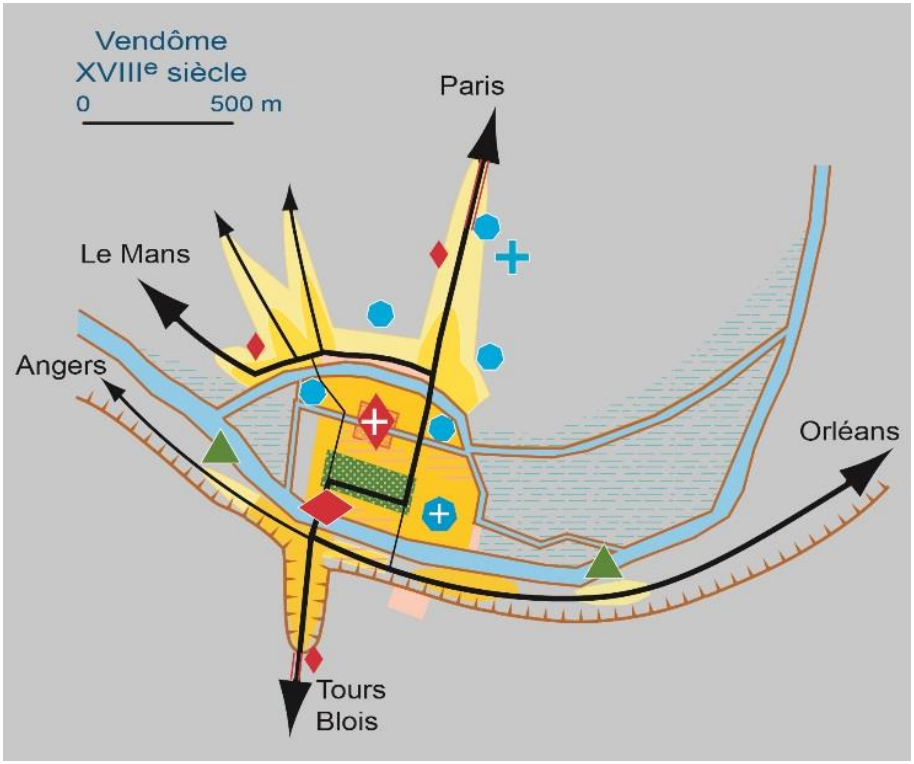

Figure 243 : Schématisation de la topographie historique pour la phase du 18e s.

La trame banale de la ville n'évolue qu'à la marge, seule la mise en place des promenades la remodèle. Le rôle de la ville dans le dispositif militaire national confère au lycée une place importante dans la paysage urbain mais aussi dans la hiérarchie des fonctions. Les casernes installées dans les différents faubourgs de la ville marquent fortement l'espace et préparent l'installation d'une importante caserne durant la phase suivante.

Modèle spécifique (Figure 244)

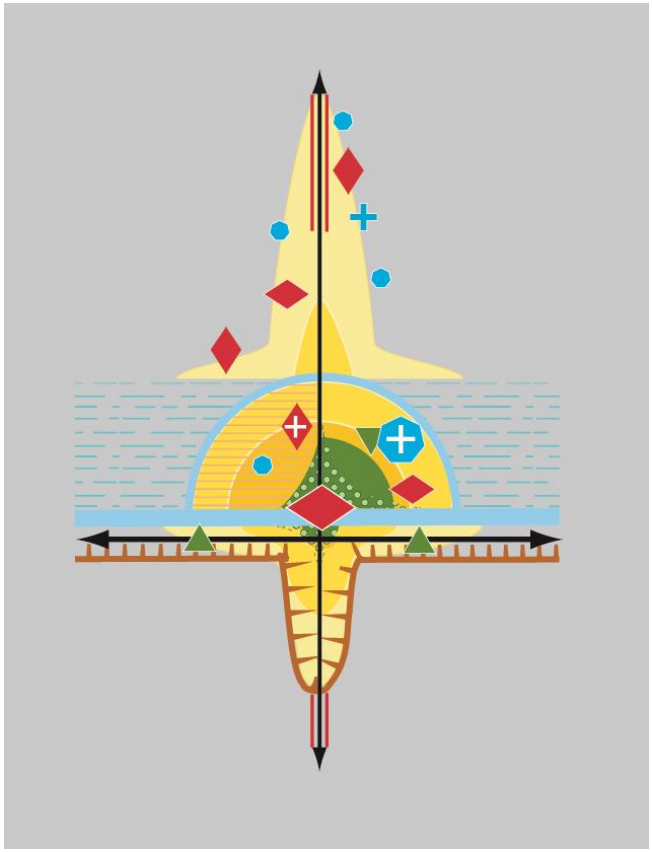

Le chorotype spécifique représente la forte croissance des faubourgs installés le long de la voie principale. Cette croissance évite en partie la plaine inondable. La construction des voies royales ne restructure pas le tissu urbain, seules les entrées de ville sont transformées. Les faubourgs, en plus d'accueillir les couvents de la Réforme catholique, renferment durant cette phase les casernes militaires.

Figure 244 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase F.

9.3 Du chrono-chorotype aux chorotypes spécifiques

La seconde grande étape de l'analyse chrono-chorématique est la construction du chorotype spécifique correspondant à la ville étudiée pour mesurer l'écart au modèle spécifique. Afin de faciliter les comparaisons entre le général et le particulier, l'atelier de chrono-chorématique du CNAU a créé une frise de chrono-chorotypes, issue de la modélisation d'un idéal type, au sens wébérien, d'une ville de Gaule/France qui fut d'abord un *oppidum* à l'époque protohistorique, chef-lieu de cité pendant l'Antiquité, puis siège d'un comté et d'un évêché devenue après la Révolution siège d'une préfecture. Huit épisodes, huit stades de transformations urbaines ont ainsi été modélisés et ont fait l'objet d'une présentation détaillée lors d'une table ronde en 2009 avant d'être publiés l'année suivante dans un numéro spécial de la revue *M@ppemonde* (*M@ppemonde* 2010).

Cette frise théorique des chrono-chorotypes sert de base à la construction des chorotypes spécifiques qui doivent être considérés comme autant de familles de chorotypes en fonction des sites, des niveaux hiérarchiques, des situations et des spécialisations reconnues pour une ville. Cette étape sera explicitée après avoir évoqué la construction de la frise théorique.

9.3.1 La construction du chorotype d'une ville de Gaule/France

Chacun des huit épisodes définis dans la frise théorique (Figure 245) a donné lieu à une planche qui décompose le chrono-chorotype en plusieurs modèles analytiques, permettant ainsi d'isoler les logiques socio-spatiales à l'œuvre dans la production de l'espace durant cet épisode, mais aussi la part de l'héritage de l'épisode précédent.

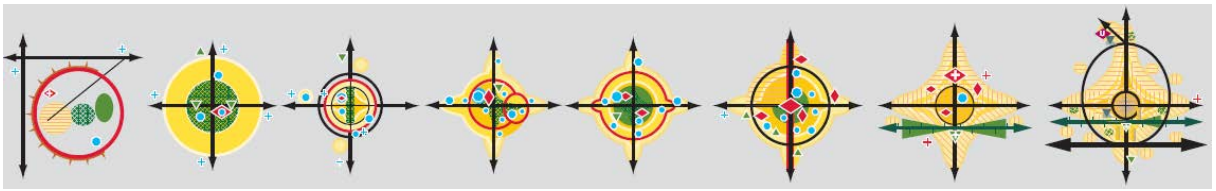

Figure 245 : La frise des chorotypes de la ville dans le temps.

Dans cette étude, seuls quatre épisodes de la ville-type nous intéressent, soit les épisodes 3 à 6, la totalité de l'histoire de la ville de Vendôme depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au 21^{e} s. ayant été traitée dans un article publié en ligne dans la revue *M@ppemonde* (SIMON 2010). Les épisodes mobilisés s'échelonnent entre le haut Moyen Âge et le début du 19^{e} s. et s'intitulent la ville réduite et enclose, la ville multiple, la ville réunie et la ville royale. Chacun de ces quatre chrono-chorotypes sera brièvement présenté afin de comprendre leur construction et les logiques spatiales à l'œuvre.

La ville réduite et enclose (Figure 246)

La construction du chorotype de la ville réduite et enclose résulte de quatre dynamiques principales : la rétraction de l'espace urbanisé, la baisse des échanges, la fortification et la christianisation de l'espace.

L'habitat urbain et les spatialisations sociales ou économiques sont mal connus pour cet épisode tant par manque de textes que par difficulté à interpréter les sources archéologiques qui se caractérisent par des niveaux appelés faute de mieux "terres noires" et par la quasi-absence de maçonneries. Deux phases peuvent être distinguées dans la restructuration de l'espace urbain : entre le 3^{e} et le 6^{e} s., l'espace habité se rétracte progressivement par mitage dans les murs de la cité, autour du groupe épiscopal, puis entre les 7^{e} et 8^{e} s., des quartiers se développent autour des pôles secondaires que sont les abbayes suburbaines. Ce phénomène de rétraction généralisé, rare voire unique dans l'histoire urbaine, interprété par certains comme le signe d'un recul démographique, réduit la ville à son seul rôle de chef-lieu administratif. Cette interprétation n'est pas la seule, d'autres explications sont avancées pour expliquer ce resserrement du tissu urbain : une nouvelle urbanité fondée sur une densité plus grande à l'intérieur de la cité et l'utilisation massive du bois et de la terre dans la construction.

Quoi qu'il en soit, les échanges diminuent et restent peu développés tout au long de cet épisode. Le bâtiment demeure un moteur important de l'économie, requérant ouvriers spécialisés et artistes, en particulier pour les édifices religieux. À partir du 7^{e} et 8^{e} s., la reprise du commerce régional et à longue distance entraîne le développement de marchés souvent localisés près des grandes voies de communications que sont les axes maritimes mais aussi les routes. Cette reprise du commerce se manifeste aussi par l'apparition de nouvelles agglomérations (*wic, vicus*) dont l'origine reste encore mal définie.

Le troisième phénomène d'importance de cet épisode est la construction d'une enceinte autour du secteur le plus habité ou le plus adapté à la défense. La plupart des enceintes sont édifiées durant le 4^{e} s. mais leur construction se prolonge jusqu'au 6^{e} s. Elle crée, *de facto*, un nouveau cadre urbain avec un centre et une périphérie, avec des points de passage et des voies de contournement, ce qui induit de nouvelles circulations.

Le dernier phénomène est la christianisation de l'espace urbain. En 380, le christianisme devient religion d'État ; l'évêque est alors un chef spirituel, administratif et politique, qui défend les intérêts de sa cité. Dans les murs de la cité, le groupe épiscopal est le nouveau centre de polarité. Les laïcs fondent oratoires, basiliques ou communautés religieuses. À l'extérieur, les églises suburbaines sont construites aux abords des nécropoles anciennes et/ou des axes routiers. Entre le 4^{e} s. et les 7^{e}-8^{e} s., les nécropoles les plus éloignées des murs de la cité sont peu à peu abandonnées pour de nouveaux ensembles funéraires disséminés aux abords de l'enceinte ou autour de la basilique d'un saint vénéré; la présence d'un lieu de culte, associé ou non dès l'origine aux sépultures, assure leur pérennité (COLLECTIF CNAU 2010).

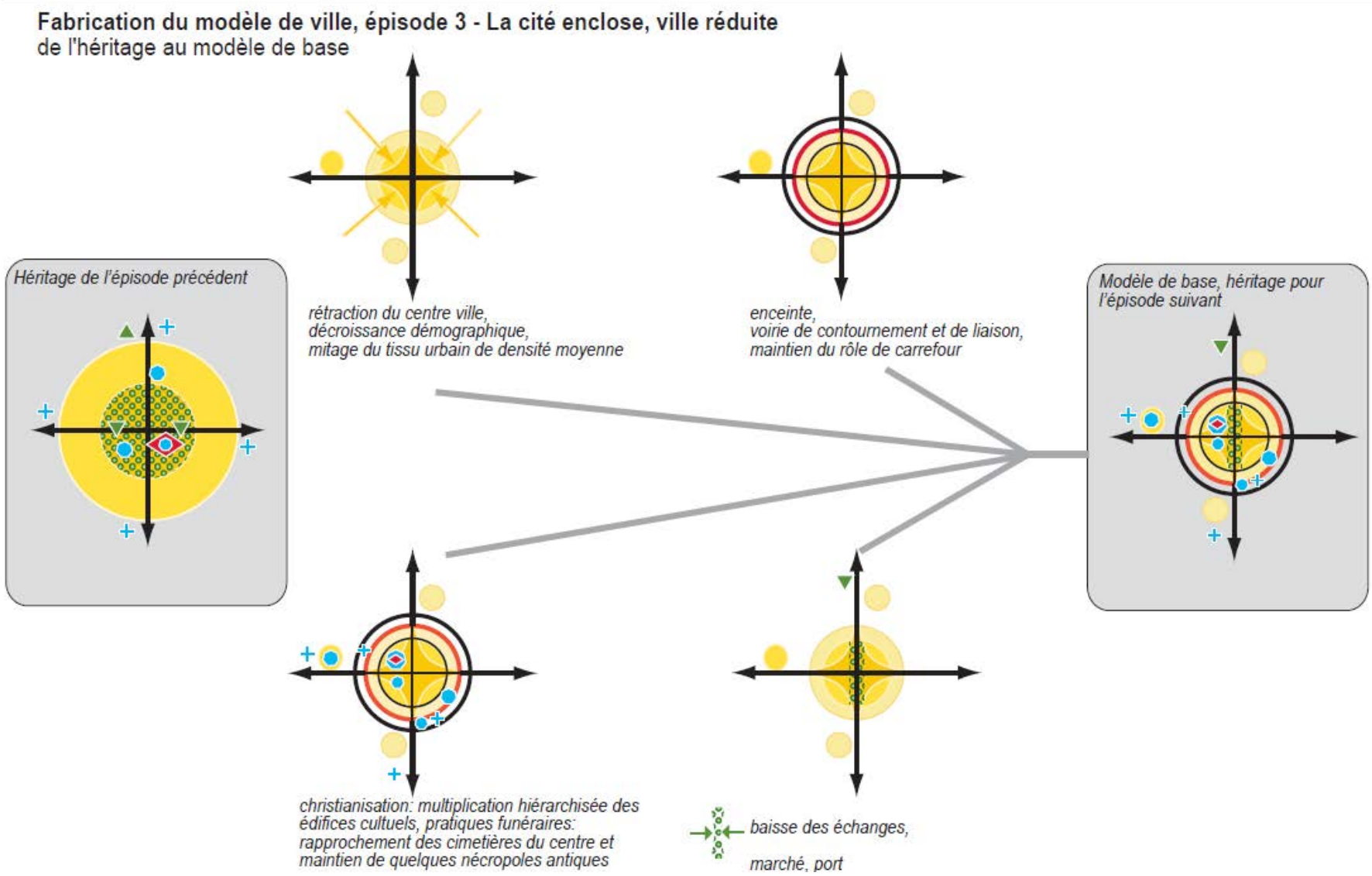

Figure 246 : La fabrication du chorotype de la ville réduite et enclose

La ville multiple (Figure 247)

Cet épisode se caractérise comme l'épisode précédent par quatre phénomènes ; une forte croissance démographique, la multiplication des pouvoirs seigneuriaux, la diversification des activités artisanales et commerciales et la croissance des marchés, et l'organisation de la desserte et donc un plus fort encadrement des populations.

La multiplication des pouvoirs concurrents donne lieu au développement de pôles d'habitat autour du château, de la cathédrale, du cloître canonial, des monastères… Tous ces nouveaux pouvoirs marquent durablement l'espace urbain par l'édification d'enceintes, ou d'éléments marquants le paysage (clocher, tour maîtresse…) montrant aux yeux de tous la possession de nouvelles juridictions. Ce phénomène s'accompagne d'une croissance démographique, d'une expansion et d'une densification de l'espace urbanisé et des activités économiques qui se concentrent autour des nouveaux marchés établis à l'intérieur d'un pôle ou entre ces pôles. C'est aussi la phase durant laquelle les pouvoirs des chapitres tant cathédraux que collégiaux s'affirment et que se constituent progressivement les quartiers canoniaux.

L'encadrement de la population se fait plus pressant avec la mise en place des maillages paroissiaux et féodaux. L'espace funéraire se concentre progressivement autour des églises paroissiales et les espaces funéraires spécialisés disparaissent. Les infrastructures banales se font plus nombreuses en ville. C'est une nouvelle façon de vivre et de fabriquer l'espace urbain qui se met en place, les fonctions économiques, religieuses, civiles et militaires se multiplient, l'espace urbain commence à se pétrifier avec l'adoption des constructions en pierre.

Chaque pôle, château, cathédrale, abbaye, augmente son emprise sur la population tant dans le registre administratif et politique que dans le registre économique, chacun pouvant se spécialiser dans une activité particulière (COLLECTIF CNAU 2010).

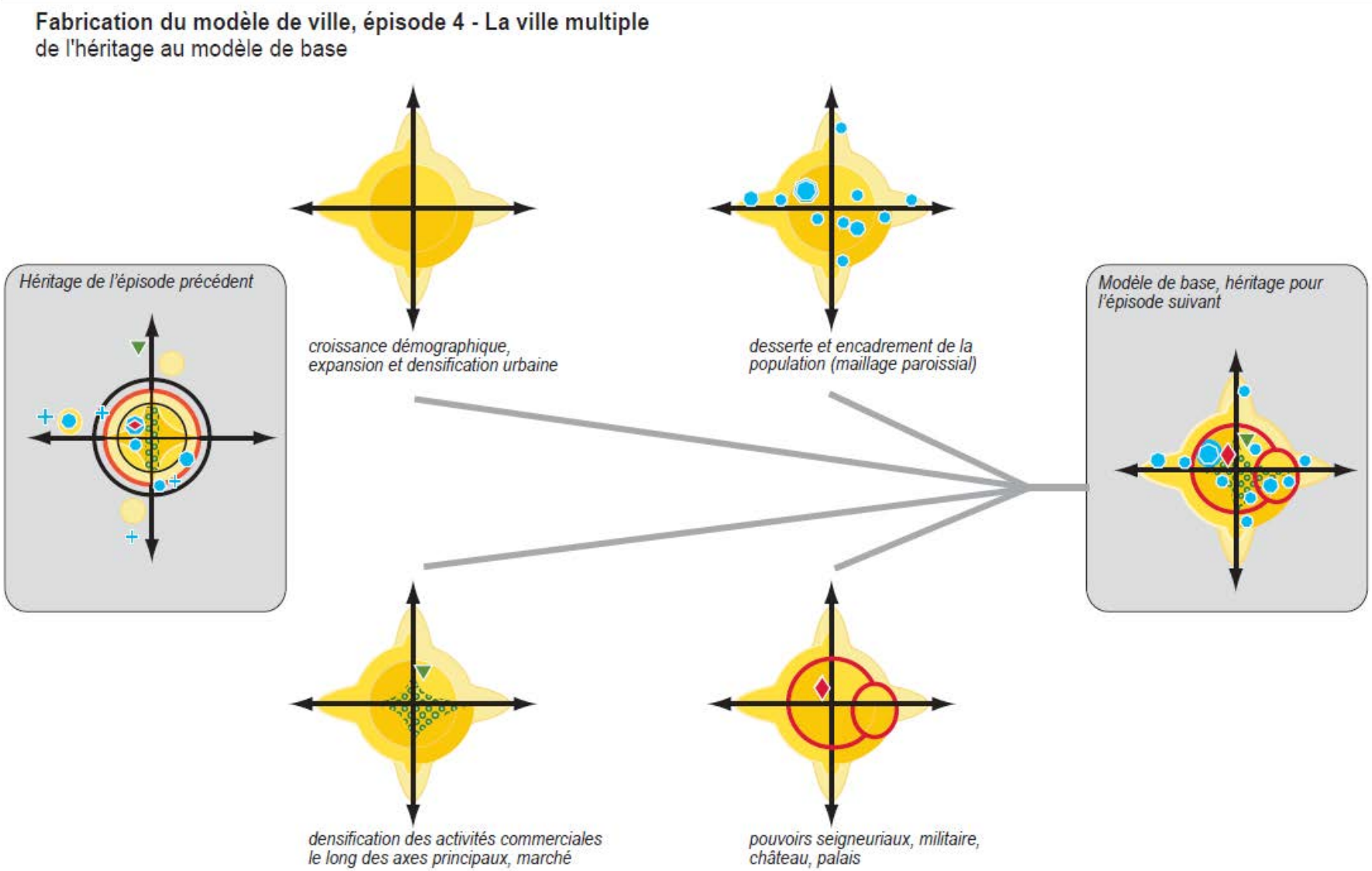

Figure 247 : La fabrication du chorotype de la ville multiple.

La ville réunie (Figure 248)

Le chrono-chorotype de la ville réunie se caractérise par cinq phénomènes principaux, la croissance démographique, l'apparition du pouvoir communal, la construction d'une nouvelle enceinte, l'installation des couvents mendiants et la densification et diversification du tissu économique.

L'accroissement de la population et des richesses profite à une nouvelle élite bourgeoise qui ne tarde pas à se mêler aux élites nobles. Ces notables, bourgeois, réclament plus de pouvoir et les chartes communales qui dotent les villes d'institutions se multiplient. Ces groupements de notables marquent le paysage de lieux emblématiques tels que l'hôtel de ville, les prisons municipales ou les halles…matérialisant aux yeux de tous leur nouveau pouvoir. C'est aussi le moment où la ville prend conscience d'elle-même, que la population urbaine commence à se mettre en scène lors des processions, entre autres. L'autonomie des villes facilite le commerce et la concentration des ressources intellectuelles, les écoles et universités fleurissent. Le château s'efface peu à peu, souvent en ruine dès le 16e s. Le réseau des paroisses n'évolue qu'aux marges, alors que certains cimetières commencent à se détacher des églises. En revanche, apparaissent les couvents des ordres mendiants (Dominicains, Franciscains, Augustins, Carmes). D'abord installés aux portes de la ville, ils sont très vite rattrapés par l'urbanisation et intégrés au tissu urbain. Vivant des bienfaits des citadins, ils renforcent l'identité collective de la ville à laquelle ils apportent secours spirituel et enseignement, favorisant la naissance d'une élite intellectuelle proprement urbaine.

Ce développement est ralenti, voire cassé, par les grandes guerres et les épidémies du 14e s. ; la rétraction urbaine, si elle ne peut être niée apparaît comme un phénomène relativement court, très vite les villes rattrapent leur retard. Les conflits combinés à la croissance démographique poussent les villes à s'entourer d'une nouvelle enceinte dite "de réunion" parfois trop réduite comme l'attestent les nombreux faubourgs. La seconde moitié du 15e s. voit la reprise de l'expansion économique et démographique. L'économie totalement monétarisée fait la fortune des villes. Les artisans et les commerçants ne sont plus cantonnés dans quelques rues centrales. Cette richesse permet d'embellir les églises et les cathédrales médiévales : c'est l'explosion du gothique flamboyant. Bourgeois et nobles entendent bien profiter de la nouvelle donne. En même temps que les chapelles privées aux flancs des églises, les demeures patriciennes ou aristocratiques se multiplient. Elles concourent à façonner un paysage urbain théâtralisé, tandis que les ateliers polluants sont rejetés dans les faubourgs (potiers, tuiliers, petite métallurgie, tanneries, boucheries, poissonneries…). Une esthétique urbaine se développe, un vocabulaire urbain naît, la dénomination des quartiers et des rues devient pratique courante (COLLECTIF CNAU 2010).

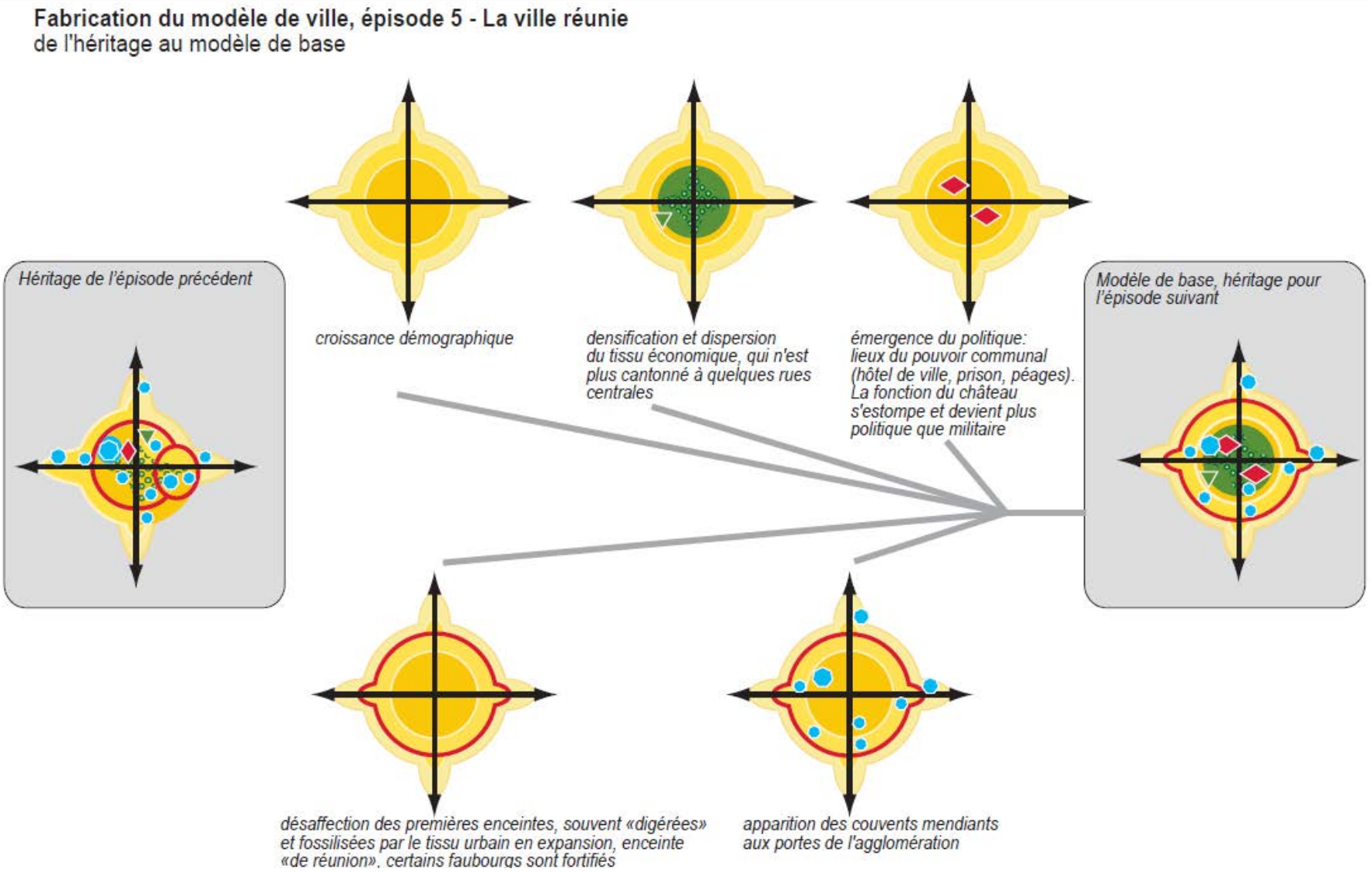

Figure 248 : La fabrication du chorotype de la ville réunie

La ville royale (Figure 249)

Aux 17e et 18e s. la ville se caractérise par de fortes continuités avec la ville médiévale mais aussi des mutations parfois importantes du paysage urbain dont les opérations d'urbanisme (souvent en référence au pouvoir royal) et l'ouverture de la ville sont les éléments les plus marquants. Les progrès techniques s'accompagnent d'une croissance démographique et d'une circulation des monnaies, des hommes et des productions à l'échelle européenne et parfois mondiale. Les cœurs de ville se peuplent, faisant augmenter la pression fiscale, entraînant la densification des centres villes par l'augmentation du nombre de niveaux par bâtiment et l'apparition d'immeubles de rapport. Les faubourgs se multiplient et se densifient. Le bâti se trouve ainsi en grande partie renouvelé, tant les bâtiments publics que les édifices privés (des élites et du peuple). L'enceinte médiévale est débordée par ces nouvelles constructions et disparaît très vite du paysage pour être remplacée par des boulevards ou promenades bordés d'arbres répondant à des préoccupations de perspective, de régularité et de symétrie. C'est aussi l'époque du percement des grandes voies et places royales qui s'inscrivent dans la trame existante ; ces nouveaux éléments deviennent structurants pour le développement de la ville. Les manufactures de la proto-industrie s'implantent à proximité des boulevards, alors que les activités commerciales et artisanales restent concentrées dans la ville *intra-muros* autour de l'ancien axe. Les pouvoirs politiques, militaires et religieux s'équilibrent progressivement par l'apparition des casernes militaires et la multiplication des équipements urbains marqueurs du pouvoir royal (intendances, greniers d'abondance, greniers à sel, bailliages et sièges présidiaux…). La fonction religieuse dominante lors des épisodes précédents reste importante et se maintient par la multiplication des ordres religieux de la réforme catholique dans des fonctions de prédication, dans l'enseignement et la gestion de l'assistance. La désaffectation des cimetières paroissiaux au profit de grands cimetières périphériques est aussi une mutation caractéristique de cette phase. La sectorisation sociale est plus importante qu'à la phase précédente et s'établit le plus souvent le long de la route royale qui polarise les premiers équipements culturels tels que les musées, théâtres et établissements d'enseignement (COLLECTIF CNAU 2010).

Cette présentation rapide de la frise théorique des transformations d'une ville moyenne française pose les fondements et fait apparaître clairement l'idéal-type de la ville construite par les chercheurs de l'atelier du CNAU. Cette frise n'est qu'un état de la recherche et très récemment, une équipe pluridisciplinaire bordelaise d'une dizaine de membres, inspirée des travaux du CNAU, s'est donnée comme objectif de modéliser la dynamique spatiale de Bordeaux avec l'outil chrono-chorématique. Dans un article faisant le point sur leur travaux, les chercheurs proposent, devant la spécificité du cas bordelais, qui est la "première métropole à être traitée", d'adapter à la fois la légende et la frise théorique en proposant quatre nouveaux épisodes : la ville recentrée entre les épisodes de la ville réduite et enclose et de la ville multiple, la ville territorialisée, la ville surveillée qui s'intercalerait entre la ville réunie et la ville royale (que le groupe Bordelais préfère nommer ville embellie) et la ville manufacturière par scission de l'épisode de la ville industrielle (ANDRE-LAMAT, JEAN-COURRET et *al.* 2014 : 372).

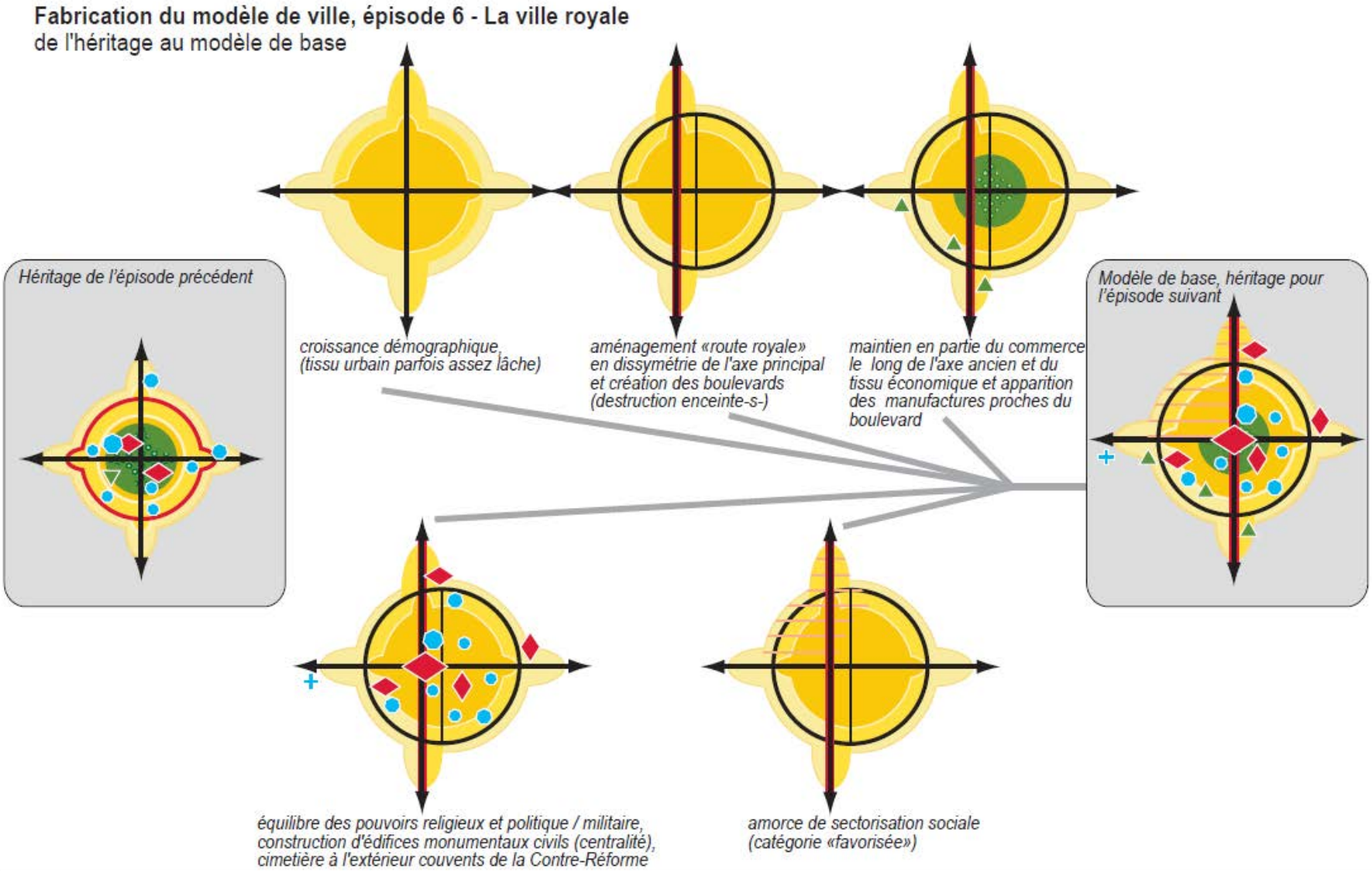

Figure 249 : La fabrication du chorotype de la ville royale

9.3.2 La création des chorotypes spécifiques

À partir de la frise type de l'histoire spatiale d'une ville, il nous a fallu, pour permettre les comparaisons avec le cas vendômois, adapter chacun des chrono-chorotypes aux spécificités du cas vendômois dans le but de proposer un chorotype spécifique prenant en compte à la fois le niveau hiérarchique, l'effet de site et sa spécialisation urbaine. Cette démarche de spécification des chorotypes était présente dès les premières réflexions, comme l'atteste l'arborescence des chorotypes possibles de villes, publiée en 2005 dans les actes des XXV[e] Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (BOISSAVIT et *al.* 2005). Cette arborescence distinguait quatre catégories, la période, les niveaux hiérarchiques, les sites et les fonctions principales des villes, proposant à partir de six périodes, quatre niveaux, huit sites et six spécialisations soit 1152 possibilités de chorotype (DUFAŸ, GRATALOUP 2103 : 390). Ces types de particularisation permettent de créer autant de chorotypes que l'on veut, soit de différentes natures (chorotype de site comme les villes de fleuve, chorotype hiérarchique du type chef-lieu de cité, fonctionnel du type ville balnéaire….), soit en combinant ces différents paramètres (grande ville portuaire industrielle, ville fluviale, chef-lieu de cité, centre de pèlerinage…).

Pour le cas vendômois, un tableau permettant de passer du chrono-chorotype au chorotype spécifique a été créé (Figure 250). La colonne de gauche présente le chrono-chorotype de la frise, les trois colonnes centrales décrivent les logiques spatiales permettant son adaptation et la création du chorotype spécifique.

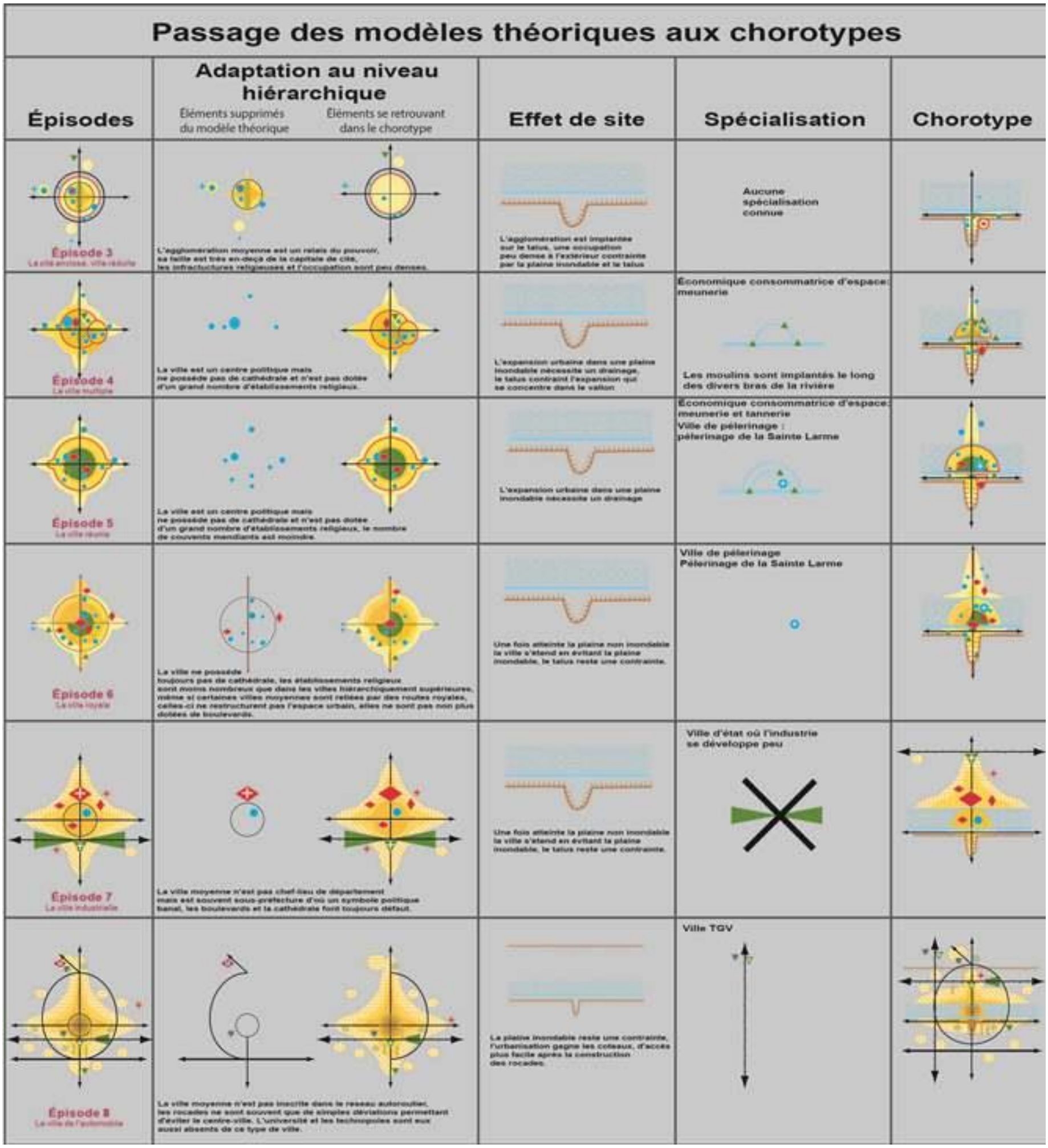

Figure 250 : Tableau du passage du chrono-chorotype (épisode) au chorotype spécifique.

Le chorotype spécifique de la vile réduite et enclose, relais du pouvoir ecclésiale, sur un plateau et dans une plaine alluviale sans spécialisation économique

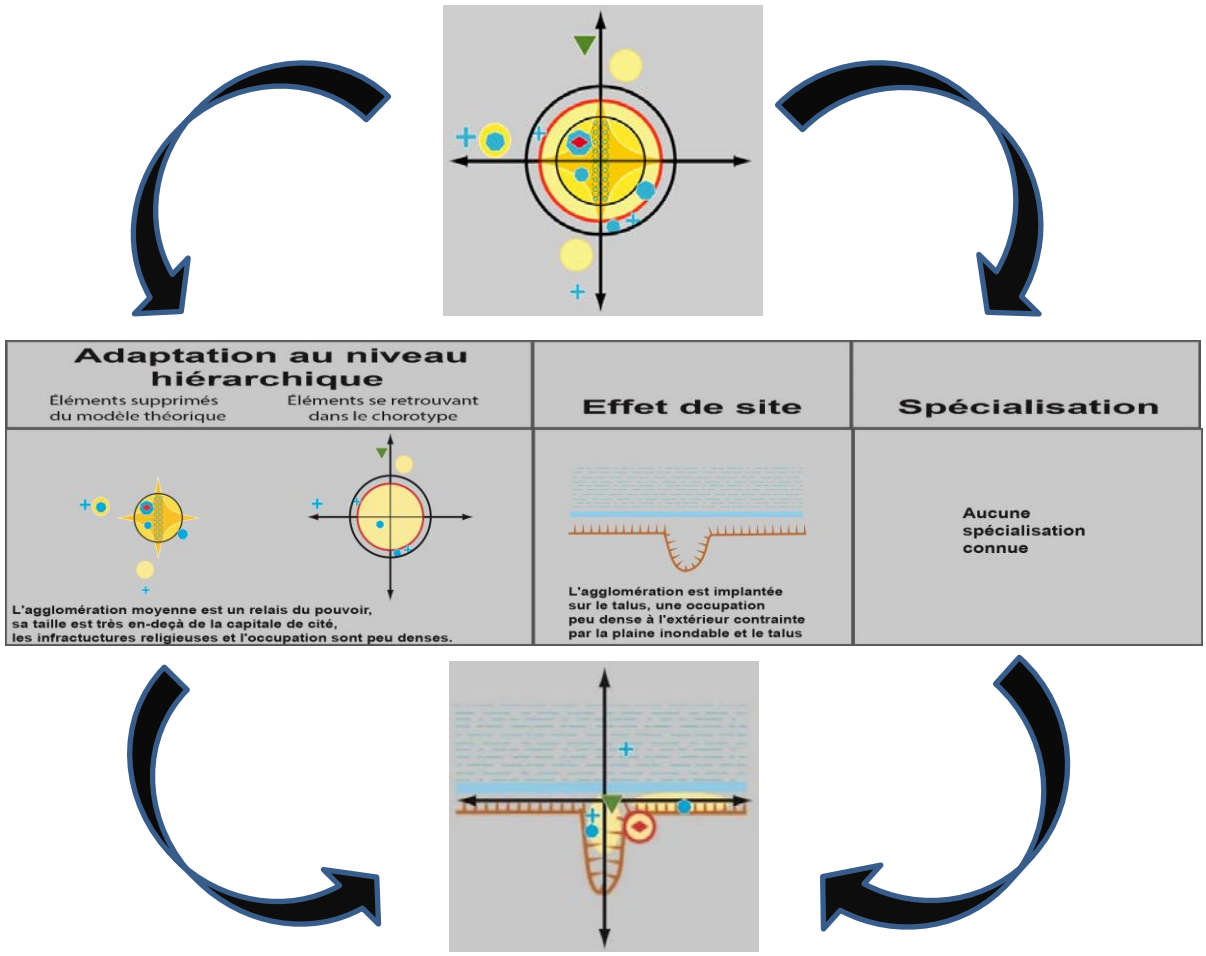

Figure 251 : Passage du chrono-chorotype de la ville réduite et enclose au chorotype spécifique de la ville réduite et enclose, relais d'un pouvoir ecclésial, sur un plateau et dans une plaine alluviale sans spécialisation particulière.

L'adaptation du chrono-chorotype de la ville réduite et enclose au chorotype spécifique de la ville correspondant au cas vendômois nécessite, en l'état des connaissances, deux ajustements : le niveau hiérarchique et l'effet de site (Figure 251). En effet, Vendôme n'est durant cette phase qu'un relais du pouvoir épiscopal, l'agglomération est donc d'une taille encore plus réduite que la cité épiscopale et n'est pas dotée d'une armature religieuse importante : seules quelques églises devaient exister. La présence d'une fortification est probable dans ce chorotype spécifique même si une enceinte de pierre est peu probable, des fortifications de terre sont certainement plus fréquentes. À l'extérieur de ces fortifications, on retrouve des zones d'habitat dispersé, des lieux d'inhumation spécialisés ainsi que le lieu du marché comme pour le chorotype de la ville réduite et enclose. La seconde adaptation est celle du chorotype au site défini comme un site d'éperon surmontant une plaine inondable. L'agglomération se développe donc au bout de l'éperon qui accueille le pouvoir politique et directement en contrebas. Le vallon et le talus guident les voies de communication principales alors que la plaine alluviale contraint fortement les installations anthropiques du fait de son caractère marécageux.

Le chorotype spécifique de la ville multiple, centre politique mais pas centre religieux d'importance, dans une plaine inondable et sur un plateau, spécialisée dans des productions consommatrices d'espace, la meunerie et l'industrie du cuir

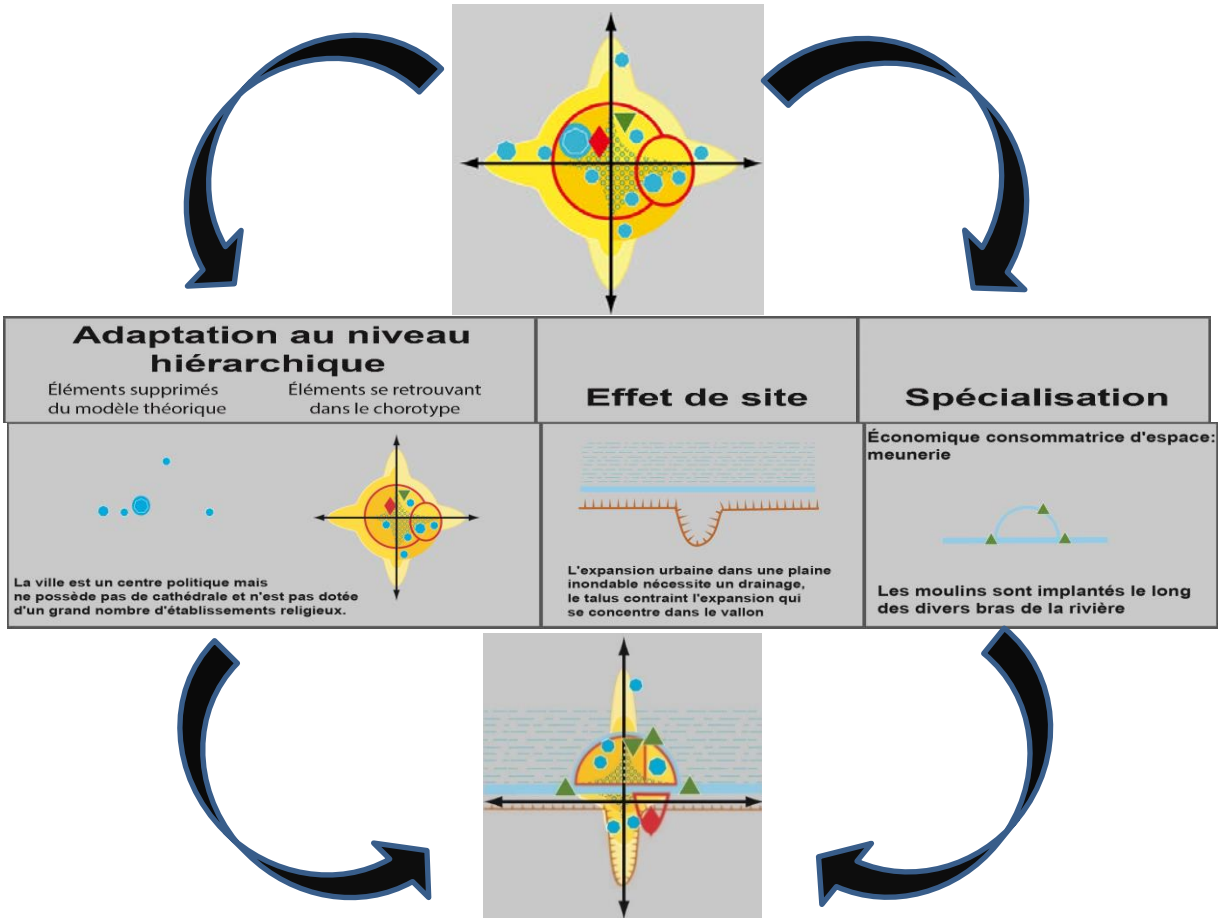

Figure 252 : Passage du chrono-chorotype de la ville multiple au chorotype spécifique de la ville multiple, centre politique de premier plan mais d'un niveau hiérarchique religieux inférieur, dans une plaine inondable dominée par un éperon, et où se développent des activités économiques consommatrices d'espace.

Dans cet épisode les trois adaptations disponibles sont mobilisées (Figure 252). Comme à l'épisode précédent, l'adaptation au niveau hiérarchique doit être effectuée. L'absence de cathédrale et le plus faible nombre d'équipements religieux, ainsi que la taille de l'agglomération, en sont les principales dispositions. Comme pour le chorotype, les pouvoirs concurrents se développent et créent leur propre pôle. La trame banale se densifie et se diversifie, les activités économiques se concentrent autour de la place du marché maintenant intégrée à l'espace urbain et le long des principales voies de communication qui voient se développer les premiers faubourgs aux portes des enceintes structurant les différents pôles. Les nombreux moulins et l'activité de tannerie constituent les véritables fonctions de la ville, toutes deux consommatrices d'espace et demandant beaucoup d'eau. C'est certainement pour cette raison que l'agglomération s'est développée dans le marais qui devient habitable grâce à son drainage. Les fonctions politiques restent en place sur l'éperon qui domine le reste de l'agglomération.

Le chorotype spécifique de la ville réunie centre politique et non religieux dans une plaine inondable et spécialisée dans des activités consommatrices d'espace et dans le pèlerinage

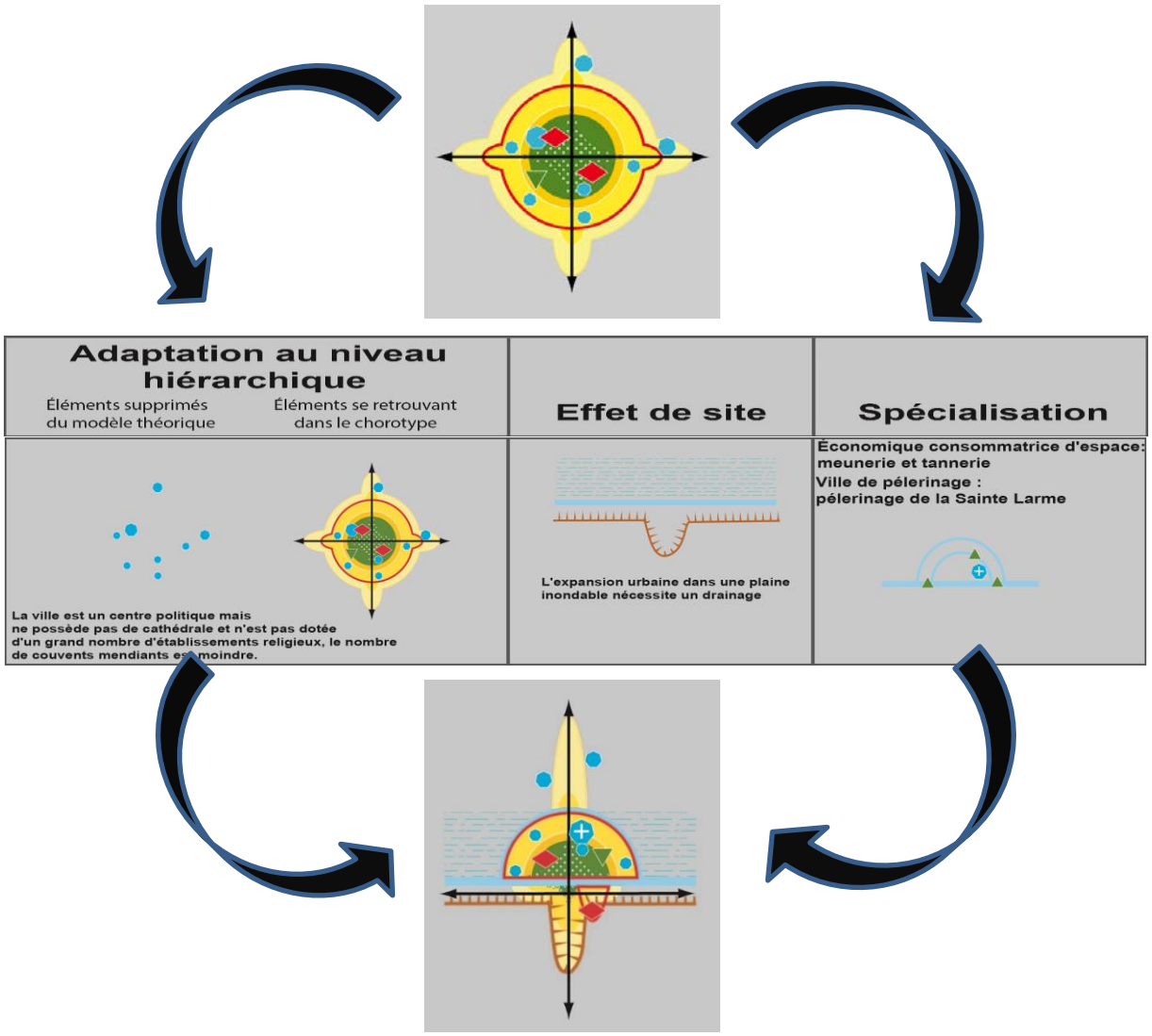

Figure 253 : Passage du chrono-chorotype de la ville réunie au chorotype spécifique de la ville réunie, centre politique et non religieux dans une plaine inondable et spécialisée dans des activités consommatrice d'espace et dans un pèlerinage.

Le niveau hiérarchique est encore durant cet épisode le principal facteur de différence (Figure 253). La ville est certes la capitale d'un comté puis d'un duché relativement prestigieux mais l'équipement religieux reste inférieur et doit être adapté, l'absence de la cathédrale et des institutions installées aux épisodes précédents n'est pas comblée. L'expansion urbaine se concentre encore dans la plaine inondable même si des faubourgs apparaissent dans des zones moins soumises à cet aléa. La spécialisation de la ville dans des productions consommatrices d'espace (meunerie et tannerie) entraîne la multiplication des canaux. La présence d'un pèlerinage important draine une population de pèlerins et explique le niveau hiérarchique donné à l'institution organisant son culte.

Le chorotype spécifique de la ville royale de second plan établie dans une plaine inondable et dotée d'un pèlerinage et d'activités consommatrices d'espace

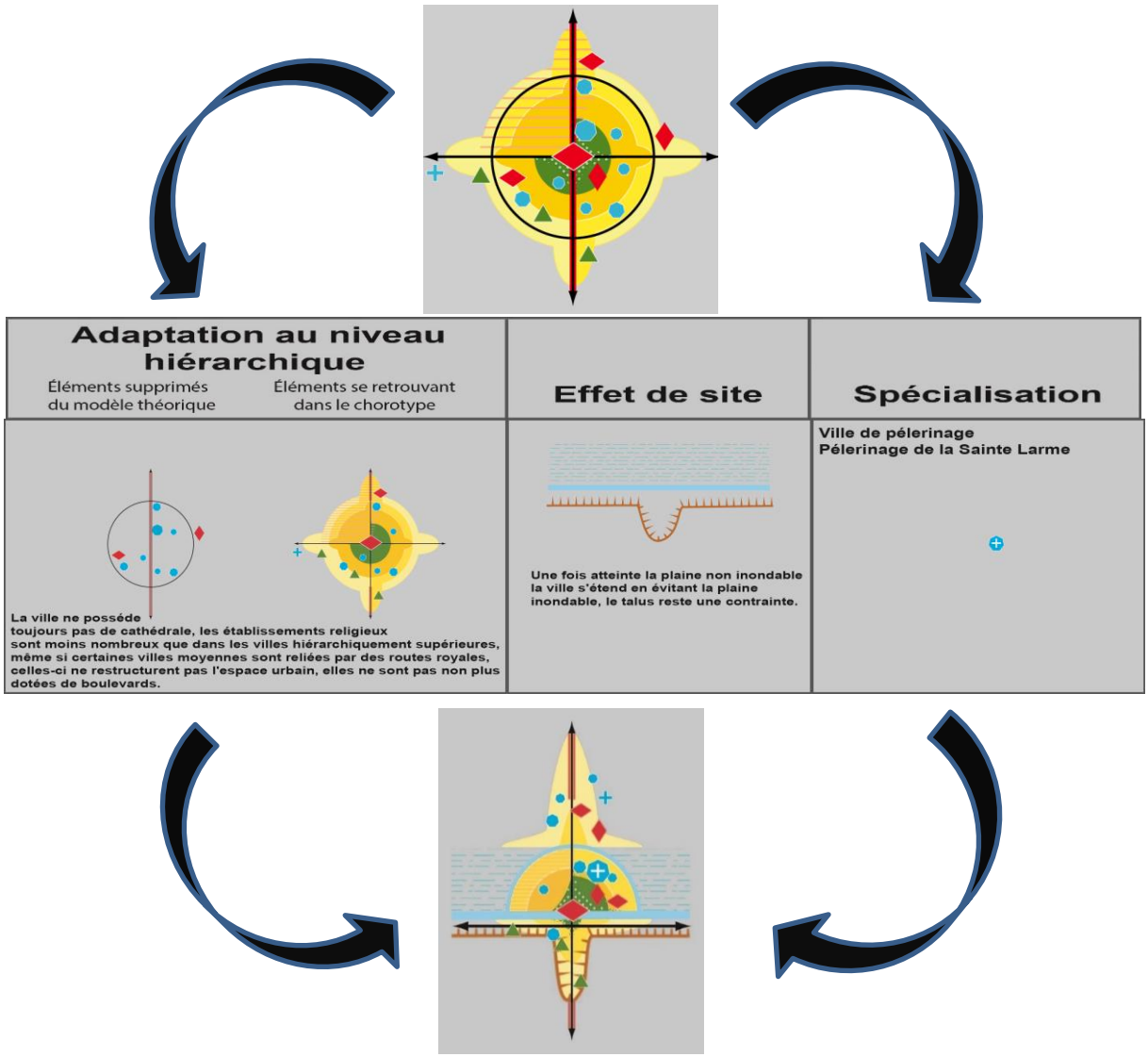

Figure 254 : Passage du chrono-chorotype de la ville royale au chorotype spécifique de la ville royale de second plan établie dans une plaine inondable et dotée d'un pèlerinage et d'activités consommatrices d'espace.

L'adaptation du chrono-chorotype de la ville royale au chorotype spécifique correspondant à la composition vendômoise demande, comme pour l'épisode antérieur, les trois ajustements (Figure 254). L'adaptation au niveau hiérarchique nécessite d'une part la suppression de la cathédrale et d'un certain nombre d'établissements religieux et d'autre part l'absence de transformation du tissu urbain par la mise en place des voies royales. En effet, les villes plus petites n'ont pas les moyens financiers de transformer radicalement le paysage urbain en créant de grandes percées, au mieux les voies royales restructurent les faubourgs. La ville durant cette phase n'a plus de spécialisation si ce n'est celle du pèlerinage. La croissance démographique entraîne un développement des faubourgs situés sur la voie royale. Comme à la phase précédente, l'urbanisation s'écarte de la plaine inondable, préférant les espaces moins soumis à l'aléa et renforçant encore la concentration des nouvelles constructions le long d'un axe majeur faisant d'une partie de la ville une « ville-rue ».

9.4 Comparaison et trajectoire urbaine

Les modèles spécifiques obtenus pour Vendôme peuvent être comparés soit au chorotype spécifique qui découle de l'adaptation du chrono-chorotype de référence de la frise urbaine théorique au niveau hiérarchique de la ville, au site et enfin à sa spécialisation, soit à des chorotypes d'autres villes. Ces comparaisons permettent également d'inscrire la trajectoire urbaine de Vendôme dans le corpus des trajectoires des autres villes étudiées et d'en faire ressortir les similitudes et les particularités.

9.4.1 La comparaison au modèle théorique ou le degré d'urbanité de Vendôme par rapport à la ville théorique

La mesure de l'urbanité du cas vendômois par rapport à la ville théorique est fondée sur quatre comparaisons. Deux des rapprochements se font terme à terme c'est-à-dire qu'à une phase correspond un épisode, alors que pour les deux autres rapprochements, le nombre de phases correspondant à l'épisode est supérieur.

Comparaison entre la phase A et l'épisode 3, ville réduite et enclose

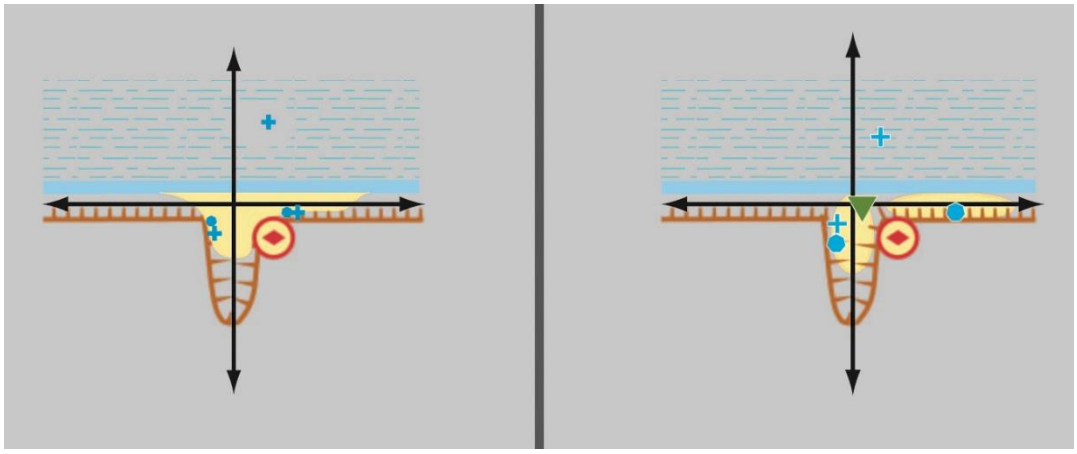

Figure 255 : Comparaison entre le modèle spécifique (à gauche) et le chorotype adapté (à droite).

La comparaison entre le modèle spécifique et le chorotype (Figure 255) montre beaucoup de similitudes, la principale différence provient de la présence d'un marché au croisement des voies de circulation principales dans le chorotype qui n'apparaît pas dans le modèle spécifique, faute de données historiques. Cette différence s'explique par un effet de source. Il est néanmoins intéressant de noter que c'est à cet emplacement, au carrefour, que semble situé le marché attesté avant le 13^{e} s.

Comparaison entre les phases B et C et l'épisode 4, ville multiple

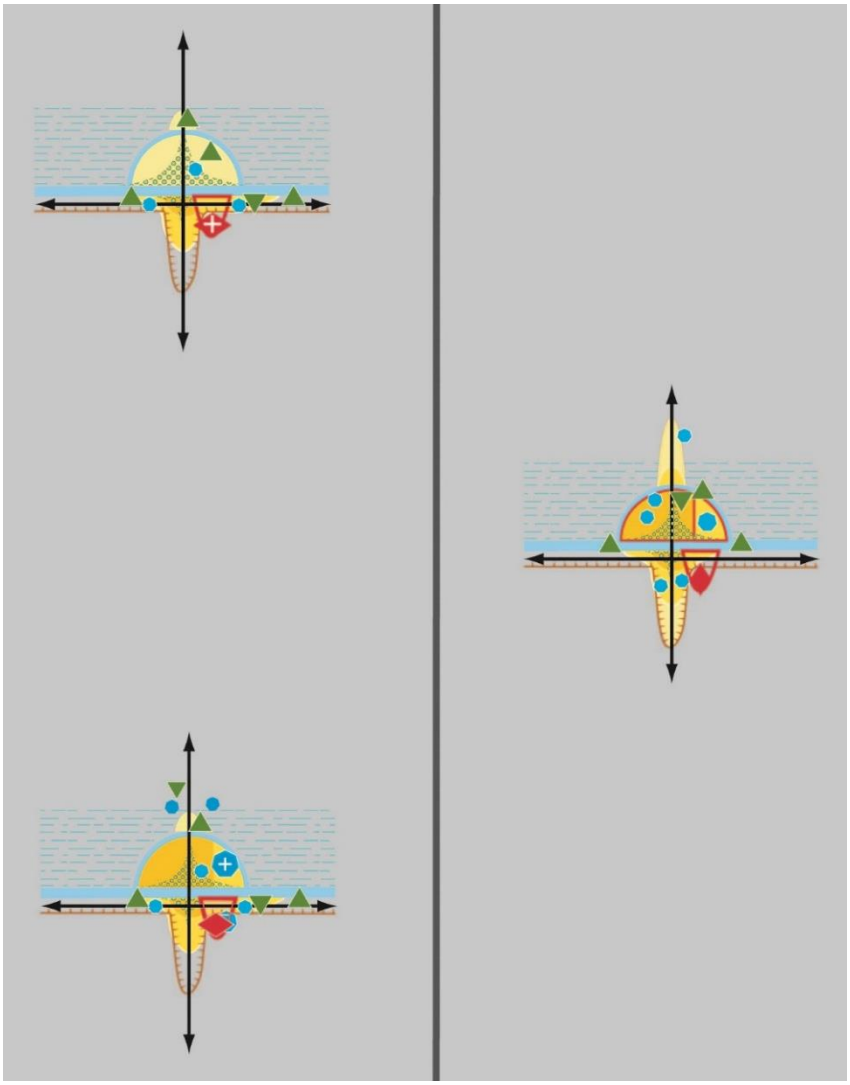

Figure 256 : Comparaison entre les deux modèles spécifiques de la ville bipartite et multiple (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville multiple (à droite).

La confrontation des deux modèles spécifiques (phase B et C) au chorotype montre un certain décalage de notre ville dans son acquisition d'un second pôle de pouvoir (Figure 256). En effet, le pouvoir comtal du 10^{e} s. n'a pas encouragé la création d'un pôle religieux, il faudra que le comté passe sous l'autorité du pouvoir angevin pour que l'agglomération se développe, entre autres avec la fondation de l'abbaye de la Trinité. La principale différence résulte de l'absence d'enceinte entourant chacun des pôles de peuplement. Ni l'agglomération développée dans la plaine alluviale par le pouvoir comtal, ni les habitats développés autour du pôle monastique ne sont dotés d'enceinte, en l'état des connaissances. Différence ou effet de source ? Le pôle secondaire de pouvoir que constitue la Trinité est doté d'un pouvoir religieux supérieur : en effet, plus qu'un pouvoir concurrent à l'échelle de la ville, la Trinité, du fait de ses relations particulières avec la papauté, devient une entité indépendante de tous les pouvoirs, tant spirituels que séculiers.

Comparaison entre les phases D et E et l'épisode 5, ville réunie

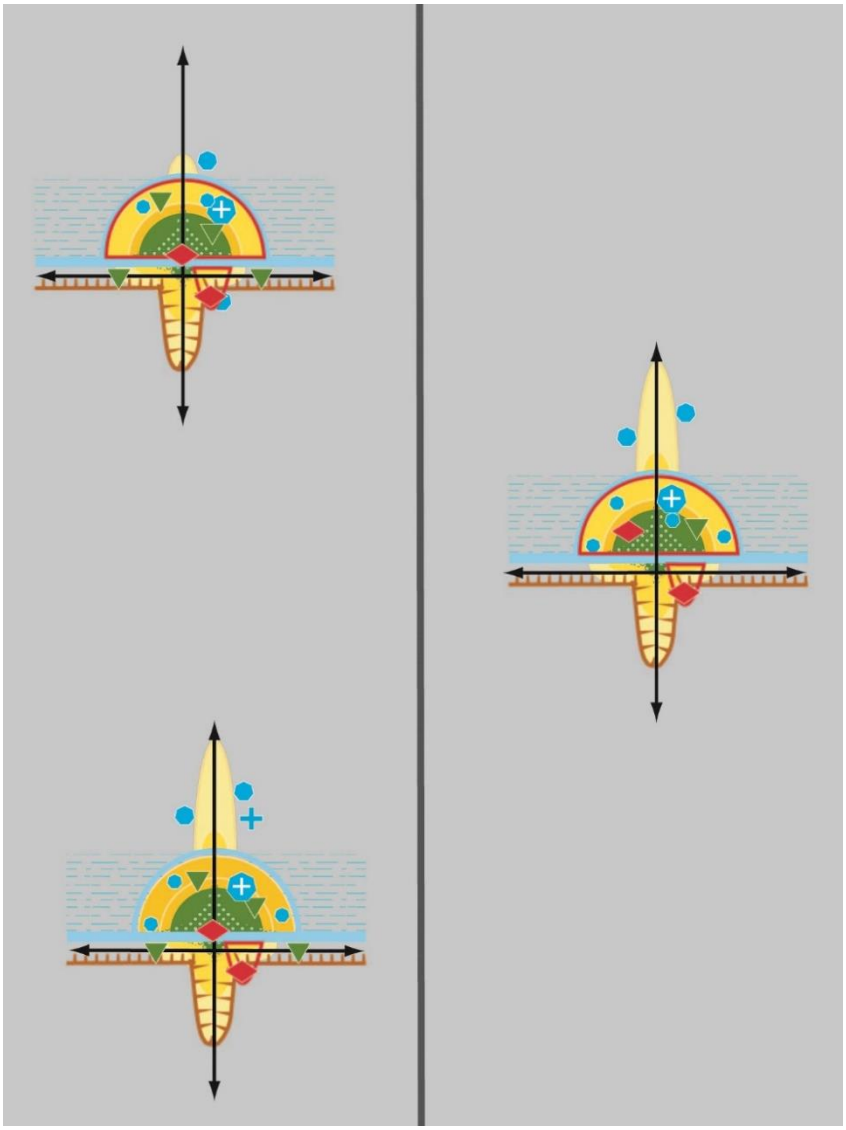

Figure 257 : Comparaison des modèles spécifiques de la ville réunie et ducale (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville réunie (à droite).

La figure ci-dessus (Figure 257), qui permet la comparaison des phases D et E à l'épisode 5, ville réunie, montre un décalage important essentiellement par rapport à la phase E. En effet, durant le 17^{e} s., la ville n'est plus dotée d'enceintes ; si les murs persistent, ils n'ont plus de fonction défensive. Ils sont même en grande partie ruinés à la suite des grandes inondations du milieu du siècle. L'emplacement du pouvoir municipal constitue la seconde grande différence entre les modèles et le chorotype spécifique. En effet, dans le chorotype, ce pouvoir est installé dans le tissu urbain banal sans une mise en scène particulière alors qu'à Vendôme l'Hôtel de Ville est installé dans une porte de ville, sur la voie principale de circulation. Est-ce une originalité ou un problème de conception du modèle théorique ? La seconde hypothèse nous paraît plus probable dans la mesure où ce nouveau pouvoir se met en scène.

Comparaison entre les phases F et l'épisode 6, ville royale

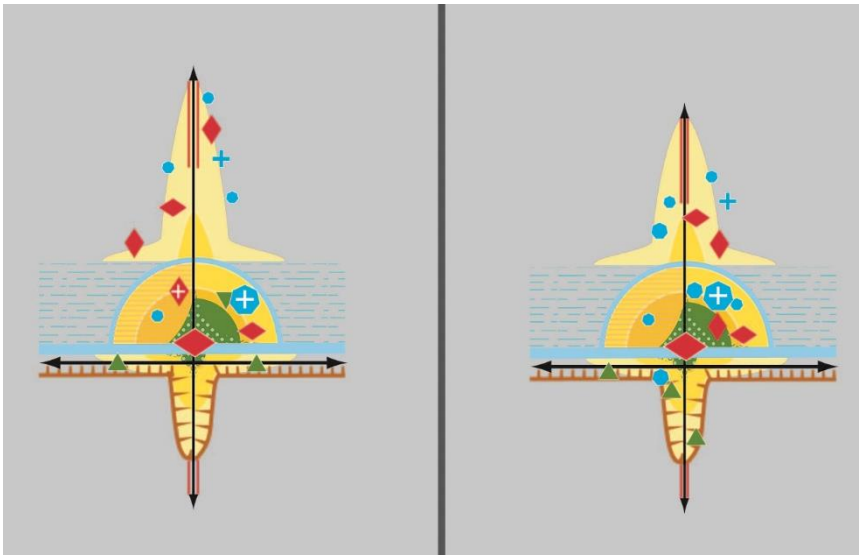

Figure 258 : Comparaison des modèles spécifiques de la ville royale (à gauche) avec le chorotype adapté de la ville royale (à droite).

Là encore, la conformité au modèle est relativement convaincante, on retrouve de nombreux aspects du chorotype spécifique (à droite) dans le modèle (à gauche). La principale différence porte sur le rôle militaire de l'agglomération, dotée d'un lycée militaire à la fin du 18^{e} s. (losange étiré rouge muni d'un plus sur le modèle de gauche). Deux interprétations sont possibles : soit nous avons sous-estimé le rôle militaire de Vendôme lors de la construction du chorotype spécifique- à la ville de pèlerinage il aurait fallu ajouter une spécialisation d'enseignement militaire -, soit la sous-estimation est plus ancienne et remonte au chrono-chorotype. La première solution nous paraît la plus probable.

La trajectoire urbaine de Vendôme : le modèle de la ville « intermédiaire » ?

La confrontation des modèles spécifiques de Vendôme aux modèles types de la ville invite à poser la question suivante : la trajectoire urbaine de Vendôme peut-elle être considérée comme un modèle de la ville intermédiaire ?

La trajectoire vendômoise peut être considérée comme l'archétype de la ville intermédiaire du fait des nombreuses concordances aux différents chorotypes durant les 800 ans de l'étude. En fait il faut, à notre sens, plutôt parler d'un archétype de ville intermédiaire, celui d'une ville de pèlerinage et d'industries consommatrices d'espace ; d'autres spécialisations auraient créé des formes urbaines différentes. Vendôme apparaît comme un *exemplum* du fait d'une certaine stabilité hiérarchique durant toute la période. Cette réflexion sur le statut de Vendôme comme *exemplum* pose néanmoins plusieurs problèmes ou interrogations qu'il ne faut pas nier :

- la proposition du chorotype spécifique de la ville intermédiaire ne se fonde que sur du ressenti puisqu'aucune base de données n'existe sur ces villes, le manque de données quantitatives ne permettant pas de valider ou d'infirmer le modèle proposé ;

- la confrontation entre les modèles et les chorotypes spécifiques autorise une remise en cause de la frise théorique. En effet, il manque deux épisodes principaux, celui de la ville carolingienne et celui de la ville du 17e s. : un constat partagé par l'équipe bordelaise pour une ville qui s'éloigne beaucoup du modèle étudié ici ;

- l'intégration des réseaux urbains serait pour l'étude des villes un nouveau chantier riche en enseignements. L'insertion de Vendôme dans le réseau des villes régionales, en comparant les spécificités des villes sur le temps long mettra peut-être en évidence des complémentarités fonctionnelles.

Une autre piste nous semble intéressante à développer, celle de la comparaison de la trajectoire urbaine particulière de notre ville avec celle de villes d'un niveau supérieur qui tendrait à remettre en cause la spécificité des villes intermédiaires. En effet, qu'elles sont en termes de logiques socio-spatiales les différences entre les chefs-lieux de cité et les villes intermédiaires ? Comparons le cas vendômois à deux villes proches, Le Mans et Angers.

9.4.2 La comparaison du cas vendômois à d'autres villes

Le nombre de villes ayant fait l'objet d'une étude chrono-chorématique et donc susceptibles d'être comparées au cas Vendômois reste relativement faible au regard de la multiplicité des cas urbains. De 2005, date de la première publication d'une modélisation chrono-chorématique (BOISSAVIT-CAMUS et *al.* 2005) à 2015, huit villes autres que Vendôme, ont été étudiées (Tours, Poitiers, Aix-en-Provence, Angers, Limoges, Le Mans, Reims et Bordeaux) mais toutes sont d'un statut hiérarchique supérieur car au moins chef-lieu de cité pendant l'Antiquité, siège d'un évêché durant le haut Moyen Âge, préfecture à la Révolution… et d'une taille plus importante. Aucune comparaison de l'ensemble de la trajectoire n'est donc disponible en l'état. Seules des comparaisons ponctuelles soit de phases, soit d'une évolution sur plusieurs phases sont possibles permettant d'inscrire la trajectoire de Vendôme par rapport à d'autres et surtout de comparer et caractériser une trajectoire.

La confrontation de deux phases : Vendôme et Le Mans au 17e s.

Pourquoi comparer Vendôme et Le Mans au 17e s. ? Comme nous l'avons fait remarquer au début du chapitre 7, les habitants de Vendôme contribuaient, en 1538, à l'entretien des gens à pied demandé par François Ier au même niveau que ceux de la ville du Mans : les deux villes devaient avoir la même importance. Hugo Meunier a, dans un article récent, mis en évidence les logiques spatiales à l'œuvre au Mans entre le 16e et le 17e s. (Figure 259) : au 17e s., la Réforme catholique a des conséquences notables sur la topographie urbaine puisque cinq nouveaux couvents s'installent *extra-muros* dans les espaces laissés libres par les fondations monastiques plus anciennes. Un collège et un hôpital général sont aussi édifiés. Les enceintes perdent progressivement leur fonction défensive, transformées en place ou en mail. Il n'y a pas de grande transformation du réseau viaire, aucune voie royale ne vient traverser la ville, puisqu'elles s'arrêtent aux faubourgs. L'activité économique est en plein essor, la découverte de l'étamine camelotée entraîne l'apparition d'une proto-industrie textile. Les 800 métiers à tisser sont disséminés dans les faubourgs, majoritairement dans le quartier du Pré, et font vivre 6 000 personnes sur une population de 16 000 habitants. Durant

cette phase, Le Mans n'a pas connu de transformation d'importance, l'absence d'opérations d'urbanisme et d'embellissement s'expliquent par l'atonie de la municipalité soumise à des contraintes topographiques trop importantes (seuil sociotechnique) et l'absence d'intendant royal (MEUNIER 2013 : 342 et 349).

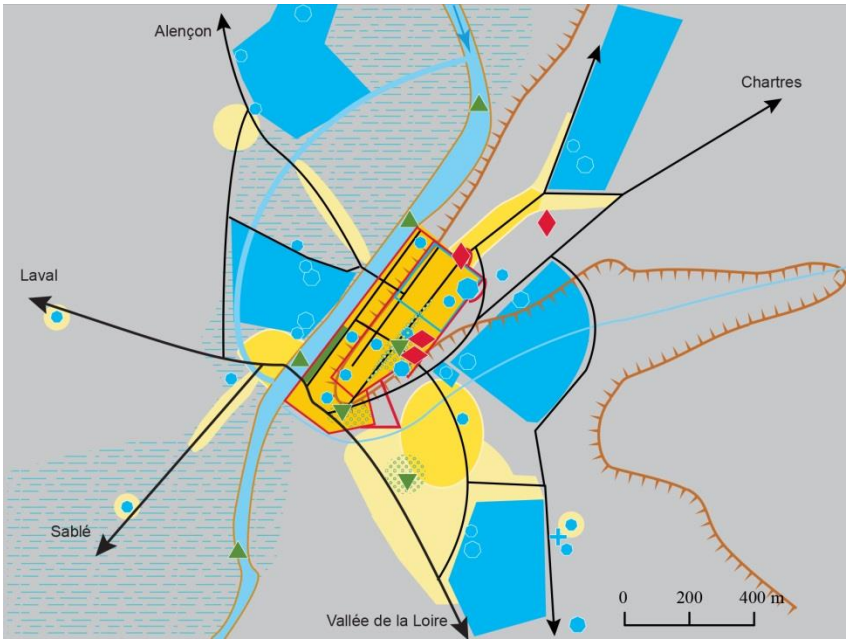

Figure 259 : Schématisation du Mans au 16e-17e s. (MEUNIER 2013 : 342)

Les mêmes phénomènes traversent l'espace urbain vendômois pour la même période, que ce soit la réforme catholique, l'essor économique non pas dans les étamines mais dans la ganterie, l'atonie du pouvoir municipal ou encore la disparition de l'enceinte. La principale différence tiendrait à l'effet de site et à son statut ancien d'évêché. Vendôme et Le Mans durant le 17e s. suivent la même trajectoire : est-ce Vendôme qui se hisse à un niveau supérieur ou Le Mans qui est rétrogradé ? Seule la multiplication d'études de villes intermédiaires permettrait de replacer Vendôme dans une trajectoire urbaine.

La confrontation de deux évolutions entre le 10e et 13e s. Vendôme et Angers

Une autre confrontation nous est apparue intéressante, celle des trajectoires urbaines de Vendôme et d'Angers du 10e au 13e s. Certes ces deux villes ne sont pas au même niveau hiérarchique, Angers est le siège d'un important évêché et est la capitale d'un vaste comté, mais il nous semble possible de rapprocher ces deux villes sur leur trajectoire. Benjamin Lefèvre, qui a produit une thèse sur la fabrique urbaine d'Angers, a proposé une modélisation chrono-chorématique de la ville entre la protohistoire et le début du 13e s. dans un article de la revue *M@ppemonde* (LEFEVRE 2010b). Pour la période qui nous intéresse ici, entre le 10e et le 13e s. quatre phases ont été modélisées.

La première phase est intitulée Angers comme ville réduite et enclose (3e-8e s.) (Figure 260). Elle correspond à la mise en défense de l'éperon de la Cité à la fin du 3e s. et à la forte déprise des quartiers périphériques de l'agglomération. Les premiers éléments chrétiens, tels que les abbayes Saint-Aubin et Saint-Serge ou les basiliques funéraires des premiers évêques, sont mis en place. La cathédrale est située à l'extrémité orientale de la Cité. Le quartier fortifié abrite probablement les élites détentrices de l'autorité, notamment l'évêque qui assure fréquemment la charge comtale. Ces élites se font toutefois inhumer dans la nécropole *extra muros*. Le franchissement de la Maine est assuré.

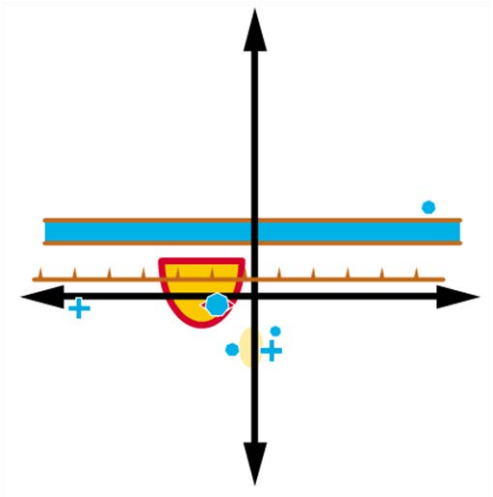

Figure 260 : Le modèle spécifique d'Angers comme ville réduite et enclose.

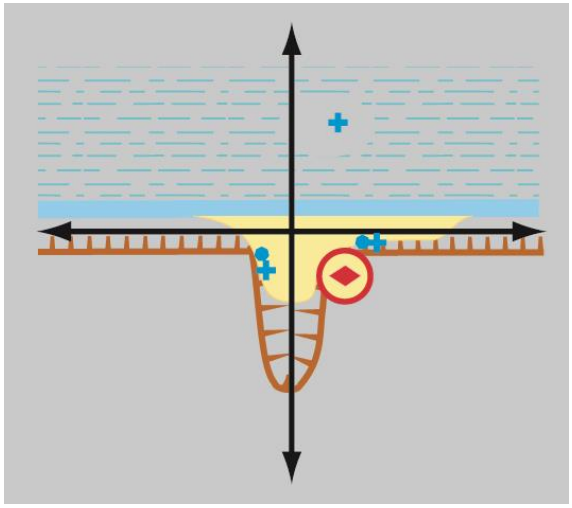

Figure 261 : Le modèle spécifique de Vendôme comme ville réduite et enclose

Bien que les connaissances soit moins développées pour Vendôme, on retrouve le même phénomène de réduction et de fortification de la ville sur un éperon abritant les élites ecclésiastiques et laïques. En effet, si l'on part du postulat encore à prouver du transfert d'une agglomération antique de plaine sur l'éperon fortifié d'un talus, les deux transformations apparaissent identiques. Seules les modalités, la taille et les matériaux utilisés diffèrent (terre pour l'enceinte de Vendôme, pierre pour celle d'Angers). La comparaison des deux modèles spécifiques qui font abstraction des échelles est d'ailleurs assez convaincante (Figure 260 et Figure 261).

La deuxième phase angevine baptisée Angers comme ville multiple (9e-fin 10e s.) se caractérise par l'attestation de bourgs autour de la Cité, dont le premier est le bourg d'Angers qui apparaît au début du 10e s. Quelques nouveaux édifices chrétiens sont mentionnés et sont installés près de ceux qui existaient déjà.

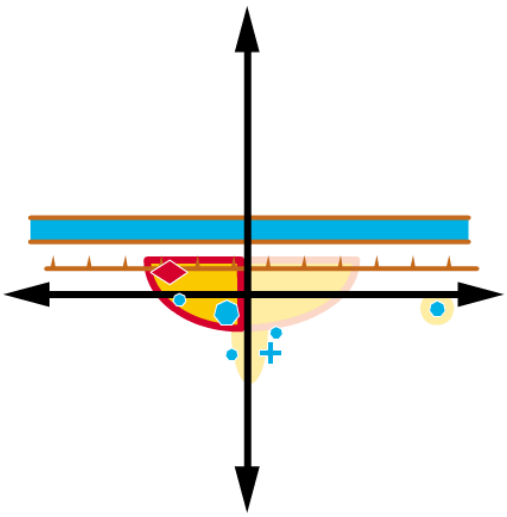

Figure 263 : le modèle spécifique d'Angers comme ville multiple

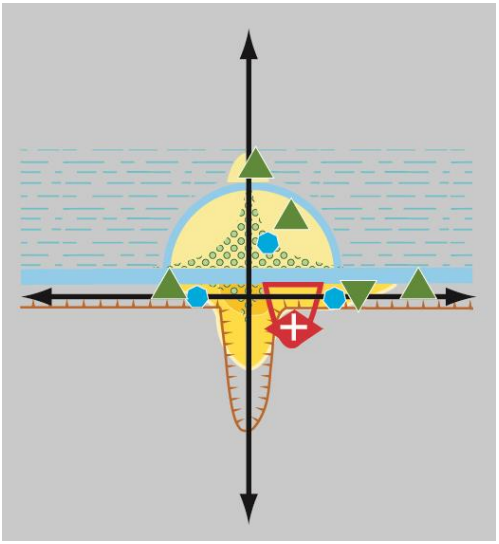

Figure 262 : Le modèle spécifique de Vendôme pour la phase B.

La confrontation des deux modèles spécifiques (Figure 262et Figure 263) montre là encore les mêmes phénomènes mais s'inscrivant dans des sites différents. La cité, siège des pouvoirs à Angers, correspond à Vendôme au *vetus castrum,* siège lui aussi des pouvoirs. À l'écart de ces pouvoirs, et peut-être sous leur impulsion, des bourgs à fonction économique sont fondés. Les différences dans les figurés ponctuels proviennent en grande partie des effets de sources et des différences de spécialisation qui n'ont pas été reconnues pour Angers.

La troisième phase angevine qui nous intéresse ici, qui s'étend entre la fin du 10^{e} et la fin du 12^{e} s. (Figure 264), se caractérise par la fondation par le pouvoir comtal de nouvelles abbayes (Saint-Nicolas et Notre-Dame de la Charité, l'Esvière…) et de nouvelles institutions hospitalières (hôpital Saint-Jean, aumônerie Toussaint). L'espace urbain s'étend et se densifie, quelques nouveaux bourgs sont attestés et des quartiers canoniaux se spécialisent.

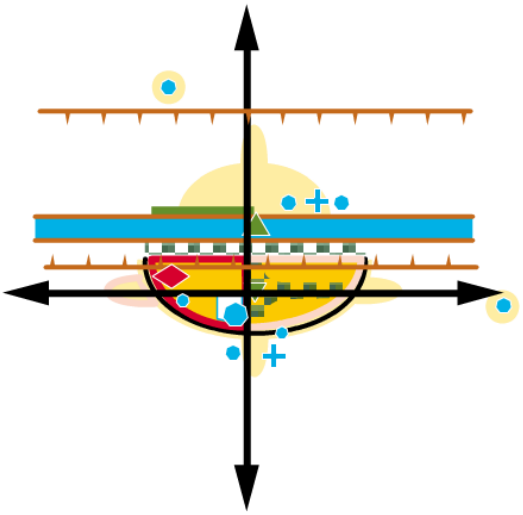

Figure 264 : Le modèle spécifique d'Angers comme ville ouverte sur les deux rives.

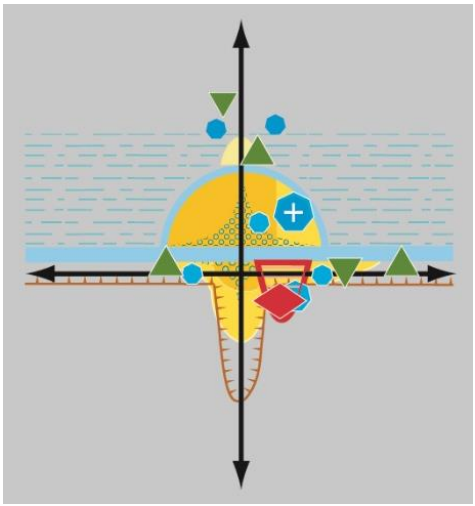

Figure 265 : Le modèle spécifique de Vendôme comme ville multiple.

Là encore, la confrontation des modèles spécifiques des deux villes (Figure 264 et Figure 265) met en évidence la similitude des deux logiques socio-spatiales à l'œuvre, même si leur importance diffère (plus grande à Angers qu'à Vendôme). Le pouvoir comtal est à l'origine de la fondation d'abbayes et d'institutions hospitalières, facteurs d'extension et de diversification de l'espace urbain.

La dernière phase angevine qui nous occupe, intitulée Angers comme ville enclose sur les deux rives (13^{e} s.) (Figure 267), se caractérise par la construction d'un nouveau système défensif urbain mis en place à partir de 1220, composé d'une enceinte enserrant l'espace urbain sur les deux rives et d'un château forteresse. Ce vaste aménagement est induit par l'entrée de l'Anjou dans la sphère d'influence française dans le but de lutter contre d'éventuelles attaques bretonnes.

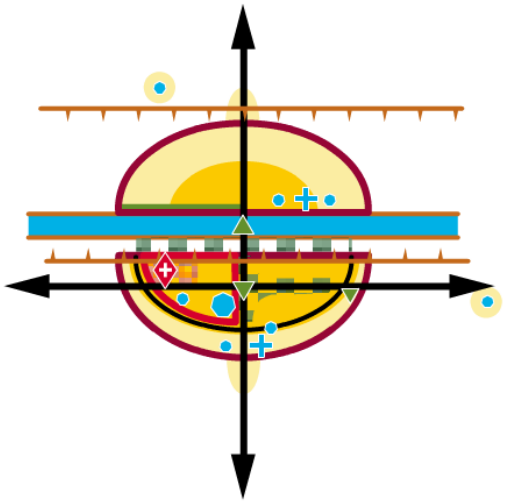

Figure 267 : Le modèle spécifique d'Angers comme enclose sur deux rives.

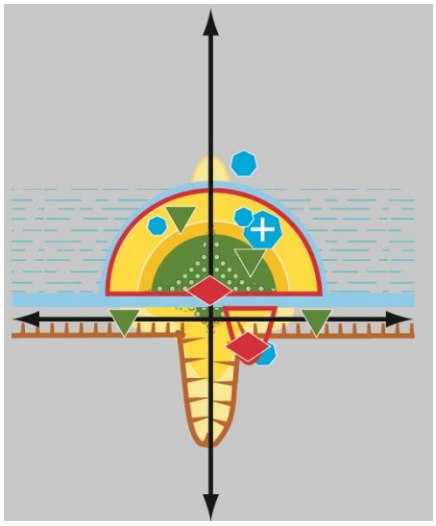

Figure 266 : La modèle spécifique de Vendôme comme ville réunie.

La confrontation des logiques socio-spatiales à l'œuvre durant cette phase est la même. Vendôme comme Angers est doté d'enceintes dès le début du 13e s. sous l'impulsion du pouvoir politique. Nous ne pouvons aller plus loin dans la comparaison puisque le modèle spécifique d'Angers s'arrête au début du 13e s. alors que celui de Vendôme s'étend jusqu'au 16e s.

Il apparaît ainsi que la trajectoire socio-spatiale des deux villes est relativement proche au moins entre le 10e et le 13e s. En serait-il de même avec d'autres villes ? Les cas de Tours et de Limoges présentent trop de décalage, le chorotype de la ville double étant poussé à son paroxysme. Vendôme comme Angers sont des villes issues de leur *cité/castrum* alors que Tours et Limoges sont des villes issues de leur *suburbium* et d'abbayes qui s'y sont développées.

Ainsi, les particularités de la ville intermédiaire peuvent être remises en cause puisqu'elle semble traversée par les mêmes processus, les mêmes dynamiques et logiques socio-spatiales que l'ensemble des villes. Il n'y a donc à notre sens aucune raison de les étudier à part et, si l'on veut être un peu caricatural, ce n'est que sur la quantité des objets urbains et non sur leur diversité que la différence se ressent. Dans un cadre plus large de recherche sur la reconnaissance des logiques socio-spatiales à l'œuvre dans les villes, l'étude des agglomérations intermédiaires serait apte à mettre en évidence de manière plus simple et plus rapide la multiplicité des logiques. La multiplication des études de cas dans des villes régionales comme Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Blois, Beaugency, Chinon, Loches, Amboise, Issoudun… ou plus lointaines comme Douai, Béthune, Compiègne, Castre, Epinal, Parthenay ou Pont-à-Mousson, qui ont fait l'objet d'un Document d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France, permettrait de dresser une typologie de trajectoire et de reconnaître une grande diversité de logiques socio-spatiales.

Conclusion

Plusieurs points semblent devoir être synthétisés ou critiqués. Plus que de nouvelles connaissances, la démarche apporte des éclairages sur des éléments qui n'avaient pas été perçus jusqu'ici dans la longue durée :

- d'abord, l'importance de l'effet de site comme partie intégrante du discours sur le développement de l'espace urbain. Il ne doit plus être considéré comme un cadre naturel mais dans une relation dialectique qui dépend autant du niveau technologique de la société que de paramètres culturels ou économiques. En effet, le seuil sociotechnique apparaît déterminant dans la possibilité ou non de s'abstraire des contraintes de site. Pour le cas vendômois, le coteau méridional d'une trentaine de mètres constitue une limite de l'urbanisation jusqu'au milieu du 20e s. et le percement d'une rocade, alors que l'urbanisation de la rive droite de la Loire à Tours, qui présente un abrupt aussi important, s'effectuera progressivement à partir de la fin du 18e s. Il existe un décalage sociotechnique entre les villes moyennes et les villes

intermédiaires, plus lié aux moyens financiers disponibles et à la pression foncière qu'aux capacités techniques ;

- ensuite, l'importance des axes de circulation dans la structuration de l'espace urbain apparaît déterminante. Les axes les plus fréquentés sont ceux qui polarisent les commerces alors que les zones d'habitats privilégiés s'en éloignent ;

- enfin, c'est la spécialisation de la ville plus que son niveau hiérarchique qui structure son tissu urbain. Certes le niveau hiérarchique permet d'inscrire la ville dans un réseau, mais dans le cadre de la chorématique qui cherche à expliquer les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre cette information reste relativement secondaire derrière la spécialisation. C'est peut-être la principale critique de la démarche chrono-chorématique telle qu'elle a été menée par le groupe du CNAU, celle de ne pas avoir pris assez en compte ces logiques de spécialisation.

La démarche de modélisation est tout sauf achevée, il reste de vastes chantiers à ouvrir tant méthodologiques que dans les études de cas. Le modèle proposé pour les villes de ce niveau hiérarchique devrait être testé sur d'autres cas afin de définir plus clairement et quantitativement le nombre d'objets à supprimer du modèle. La modélisation des trajectoires de ce type de ville sur la longue durée, seul moyen d'en comprendre la complexité, devra être menée plus loin, tout comme l'étude des réseaux de villes qui les entourent, à la fois les villes de niveau supérieur et les bourgades de niveau inférieur. Autant de sujets qu'il reste à explorer

.

Conclusion

Au terme de ce travail, il convient de mesurer le chemin parcouru sur la connaissance des acteurs vendômois, de leurs relations et de leur impact sur la production de l'espace.

L'étude visait à rendre compte des processus d'urbanisation d'une ville intermédiaire sur la longue durée : Vendôme sur huit siècles en partant du postulat que la ville comme un tout était un impensé. Après avoir replacé notre recherche dans les différents cas épistémologiques (chapitre 1), nous avons essayé à partir de sources diverses et hétérogènes (chapitre 2) de construire une modélisation de l'espace urbain (chapitre 3). Cette base topographique nous a permis dans un premier temps de comprendre les acteurs présents sur la scène vendômoise et de reconnaître leur actions et leur finalité (chapitres 4 à 7), puis dans un second temps d'expliquer les résultats observables (chapitre 8), résultant de la fabrique de la ville par les différents acteurs : autrement dit d'expliquer pourquoi certains quartiers, certaines rues sont plus densément occupés que d'autres, pourquoi certains espaces renferment des activités plus urbaines que d'autres… L'ensemble de ces explications, tant sur les fonctions urbaines que sur la forme, ont été synthétisées dans le dernier chapitre à travers l'étude chrono-chorématique dans un but comparatiste (chapitre 9).

Le bilan peut être structuré en trois axes : les contributions méthodologiques de ce travail, les apports sur la connaissance du fonctionnement de Vendôme et enfin la participation à l'explication du phénomène urbain plus largement.

Les apports méthodologiques de ce travail sont, il nous semble, de deux ordres. D'une part, la modélisation de l'espace proposé sous forme d'objet géographique, fondé sur les quatre grands types d'action de l'homme sur l'espace définis par Roger Brunet (l'appropriation, l'habiter, la circulation et l'exploitation), est relativement originale. D'autre part, la formalisation de tous ces objets interagissant ensemble dans le même continuum spatio-temporelle mais dans des temporalités et spatialités différentes qui se sont révélées fécondes pour la compréhension de la complexité urbaine, est une autre originalité de cette thèse. Dépassant le modèle OH_FET en essayant de croiser les différentes dimensions de l'espace, le modèle proposé se révèle puissant et n'a pas délivré l'ensemble de ses possibilités pour représenter les dynamiques urbaines.

Dans un second temps, nous avons donc cherché à comprendre les activités sociales des acteurs agissant à Vendôme sur les huit siècles étudiés à travers les fins qu'ils poursuivaient. Quatre grandes périodes ont été définies en fonction des sources et des acteurs en présence.

La première période, qui s'étend du 10^{e} s. à 1060, a consisté à comprendre les fondements du fait urbain ; chef-lieu d'un petit *pagus* qui deviendra un comté durant le 9^{e} ou 10^{e} s., l'agglomération vendômoise s'organisait autour du *vetus castrum*, lieu de résidence des *potentes*, à l'extérieur duquel plusieurs pôles concentraient l'habitat. Au sud du Loir, de part et d'autre du *vetus castrum*, un probable lieu de marché et un éventuel port constituent un premier lieu d'habitat. Un autre est établi autour d'un lieu de culte, l'église Saint-Bienheuré dont le pèlerinage connut un certain essor local. De l'autre côté du Loir, dans la plaine alluviale, deux autres pôles pourraient avoir existé aux emplacements de ce qui deviendra le

prieuré Saint-Pierre-La-Motte et l'abbaye de la Trinité. Entre ces deux espaces, une zone d'inhumation est établie autour de l'église Saint-Martin. La deuxième phase du fonctionnement urbain, encore très hypothétique et fondée essentiellement sur l'analyse morphologique et le texte *HSC*, a mis en évidence le rôle des Bouchardise dans la constitution d'un vaste espace planifié, le bourg de Vendôme, au centre de la plaine alluviale. Les raisons de cette planification restent encore ignorées, mais une piste de recherche fondée à la fois sur la topographie du bourg et sur la prise de la forêt de Gâtine par les comtes de Vendôme inviterait à y voir le développement des activités de production de cuir. À partir de la fin du 10e s. et du 11e s. les choses commencent à être mieux connues, les textes étant plus nombreux. Vendôme se retrouve au centre des conflits entre les comtes de Blois et d'Anjou. Après un bref passage à la tête du comté de Foulque Nerra, à qui l'on doit peut-être la tour maîtresse du château, c'est son fils Geoffroy Martel qui marqua fortement l'espace vendômois. En effet, plusieurs actions d'importance peuvent lui être attribuées telles que la fortification du bourg, la fondation de la Trinité et de la collégiale Saint-Georges. C'est aussi durant son règne que les moines de Marmoutier s'installent en Vendômois et à Vendôme en établissant un prieuré suburbain, Saint-Mars, et par l'acquisition de moulins. Les mêmes préoccupations que l'on retrouve chez la très jeune communauté des moines de la Trinité. Ces derniers voient leur fondateur et sa protection s'éloigner dès 1056 et l'arrivée à la tête de l'honneur vendômois des comtes beaucoup moins favorables à leur installation. Ce sont ainsi les premiers temps d'une communauté monastique qui ont pu être saisis.

La deuxième période du fonctionnement urbain (vers 1060 – vers 1300) trouve sa cohérence dans les sources. En effet, l'ensemble des acteurs et de l'espace urbain ne sont encore documentés que par des sources ponctuelles émanant principalement des institutions religieuses, même si le monopole documentaire de la Trinité et de Marmoutier est brisé à la fin du 12e s. Les acteurs religieux, surreprésentés, n'en constituent pas moins les acteurs principaux du fonctionnement urbain. Après l'éloignement des fondateurs, les moines de la Trinité doivent faire face à un comte de Vendôme qui leur est plutôt défavorable, qui remet en cause un certain nombre de droits acquis par l'action de Geoffroy Martel et de la papauté. La réforme de l'Église marquera le paysage vendômois, tant par l'affirmation de l'indépendance de la Trinité, relevant directement de Rome, que par les divisions que durent affronter les chanoines de Saint-Georges, opposant chanoines réguliers et chanoines séculiers et qui se soldèrent par la scission du groupe et la création d'un nouveau prieuré, Saint-Pierre-La-Motte. La fin du 11es. est aussi le moment où l'on saisit le mieux l'organisation de la « nomenklatura » féodale et son poids dans la formation et la transformation de la ville, essentiellement par les possessions de fiefs et d'églises. Le 12e s. voit les membres de la classe dominante s'écarter du périmètre castral, du fait probable de la diminution des guerres vicinales et de l'apparition de guerres à petite échelle menées par les rois ; des guerres qui se manifestent à Vendôme par la nouvelle fortification du château. C'est également le temps d'une croissance démographique importante qui se manifeste par la construction d'un nouveau quartier septentrional loti certainement par le comte entre la fin du 11e s. et le début du 12es. Ce nouvel espace deviendra le lieu d'installation privilégié des infrastructures de soin et d'accueil des pèlerins. La fin du 12e s. est marquée par l'arrêt des prétentions de la Trinité qui recule face au pouvoir comtal. Ce dernier retrouve ainsi sa prédominance dans les affaires

urbaines, même si les moines de la Trinité défendront leur droit jusqu'au 16e s. Le 13e s. est donc l'âge d'or du pouvoir comtal, la construction de l'enceinte de ville en est la manifestation la plus importante. La ville attire des richesses grâce au pèlerinage à la sainte Larme, elle devient également un lieu central pour de nombreuses communautés cisterciennes établies autour de Vendôme. Ces nouvelles institutions religieuses nous donnent à voir un nouveau groupe qui ne joue pour le moment qu'un rôle restreint sur la scène vendômoise : les bourgeois. La montée en puissance de ces derniers est à mettre en parallèle avec la poursuite progressive du retrait des chevaliers du château comtal.

La troisième période du développement qui s'étend entre 1300 et 1510 se caractérise par une augmentation du nombre de sources disponibles. Certains acteurs restés jusqu'ici dans l'ombre sont révélés, les notables urbains, mais aussi les « gens de métiers » dont les actions sur l'espace urbain qui n'avaient été jusqu'ici qu'envisagées, deviennent concrètes. C'est ainsi toute la structuration de la ville qui apparaît, avec ses fonctions banales, qui viennent enrichir les plans de topographie historique : les maisons, les tanneries, les boutiques, présumées depuis le 11e s., font leur apparition. C'est également le temps du départ des chevaliers du périmètre castral ; si la noblesse reste encore présente en ville, il ne s'agit que de ses strates inférieures, le vrai noble vie sur ses terres à la campagne. Ce phénomène de ruralisation des élites nobles s'accompagne d'un renforcement du pouvoir comtal en ville fondé sur le recours de plus en plus important aux officiers. Deux temps peuvent être distingués dans le rapport de ces derniers à la ville. Durant le 14e s., le modèle recherché est celui de la noblesse ancienne : une fois atteint un certain niveau de richesse et acquis le titre de chevalier, ces nouveaux nobles quittent la ville et résident à la campagne mais profitant d'une certaine crise de la noblesse ancienne ils acquièrent des censives urbaines, un des attributs réservés à la plus haute noblesse vendômoise. Après le début du 15e s., les choses changent et un nouveau modèle urbain apparaît, c'est le moment où sont établis les hôtels particuliers, nommés "habergements". L'acquisition de biens ruraux fait toujours partie du modèle, mais la résidence principale est urbaine. « L'état du monde » intervient également fortement durant cette phase, les épidémies de peste et les conflits de la guerre de Cent Ans transforment l'espace urbain. Si nous avons vu que les dégâts consécutifs à la prise de la ville en 1361 n'étaient pas si importants, ceux liés à la peste restent encore mal connus. Quoi qu'il en soit, ces deux événements poussèrent les Vendômois à renforcer les défenses et à résider à l'intérieur de l'enceinte devenue signe de protection et symbole de la ville. Le système défensif est d'ailleurs la première chose que demande à acquérir la communauté d'habitants à la fin du 15e s. La reprise économique de la seconde moitié du 15e s. favorise les enrichissements et les constructions, tant de la part des notables et des gens de métiers que des communautés religieuses qui adoptent tous le gothique flamboyant.

La dernière période qui s'ouvre vers 1510 et se termine en 1811 a mis en évidence trois configurations socio-spatiales différentes. La première correspondant au 16e s. voit rentrer en interaction le duc, les notables, le corps de ville, les gens de métiers et de nouveaux acteurs, les protestants. Le duc omniprésent dans son duché cherche à renforcer son pouvoir tant localement qu'à l'échelle du royaume. L'administration de ses biens et du duché est de plus en plus déléguée à des officiers qui trouvent ainsi une source de richesse. L'essor de

l'économie durant le beau 16e s. a permis à des marchands d'accroître leur fortune et d'entrer dans la notabilité. Les hôtels particuliers adoptent le nouveau style « à l'antique ». Le corps de ville se structure en échevinage et s'affirme face au pouvoir comtal et abbatial ; la construction de l'hôtel de Ville dans la Porte Saint-Georges en est une manifestation même si le pouvoir ducal encadre fortement ce nouvel acteur. Le protestantisme qui traversa toute la société du royaume trouva à Vendôme des échos favorables dans la plus haute élite alors que les notables urbains restaient attachés au catholicisme. L'action de Jeanne d'Albret et de son fils Henri envers les habitants de Vendôme fut empreinte d'une certaine hostilité qui culmina en 1589 par la prise de la ville par les troupes d'Henri. S'ouvre alors une nouvelle phase urbaine, avec la donation du duché à César de Vendôme qui veut faire de sa ville une capitale digne de ce nom et un centre de reconquête des esprits en favorisant l'installation de nouveaux établissements de la Réforme catholique. C'est aussi le temps de l'apogée économique de la ville qui devient l'un des deux plus grands centres de production gantière du royaume. Prêt d'un tiers de la population était de près ou de loin occupé à cette activité. La tannerie continue néanmoins d'être l'une des sources d'enrichissement possible. Les grandes crues du milieu du 17e s. amplifiées par le petit âge glaciaire ont restructuré une partie du paysage urbain essentiellement dans la partie nord-ouest de la ville où le Loir changea de cours en détruisant toute une partie du faubourg.

Le 18e s. se caractérise d'un point de vue institutionnel pas la disparition des ducs et le rattachement du duché à la Couronne en 1713, ce qui eut pour conséquence locale la ruine du château ducal et la diminution du nombre d'offices disponibles pour les notables. Le ralentissement économique entraîna une augmentation du nombre de pauvres qui devinrent un véritable problème pour la municipalité. Cette dernière, du fait de l'absence d'un pouvoir ducal fort, prit de plus en plus de prérogatives à sa charge qu'elle ne pourra assurer faute de revenus suffisants. Le dernier épisode du 18e s. correspond à « l'état du monde » qui vient s'immiscer dans le jeu local, celui des réformes révolutionnaires, telles que les ventes des biens nationaux qui vont profondément renouveler les fonctions urbaines et le paysage urbain.

À propos de la fabrique urbaine, le chapitre 8 sur la construction des fonctions et de la forme urbaine sur le temps long apporte quelques résultats intéressants. En premier lieu celui de mesurer l'effet de source, de prendre conscience du peu de données sur lesquelles repose l'histoire urbaine et sa périodisation. Passés ces effets de sources, les représentations des dynamiques apportent une nouvelle vision de la ville dans ses spatialités et temporalités multiples mais en mettant en évidence le changement des objets dans la continuité fonctionnelle. L'approche multi-scalaire tout juste envisagée offre des possibilités de développement importantes à même de mettre en évidence et d'expliquer la fabrique de la ville dans sa complexité.

En second lieu l'étude de la fabrique de la forme urbaine en adoptant une partie des postulats et des outils de l'archéogéographie a permis de montrer le poids du site, de l'héritage et de la situation dans la structuration de l'espace urbain. Le fait urbain, à la fois spatial et social, ne peut être expliqué sans tenir compte des réalités à la fois physiques et sociales. Les réalités morphologiques observables sur le parcellaire sont donc l'héritage de cette interaction entre société et espace physique, elles constituent autant de réalités que

l'archéogéographie nomme hybrides, à la fois humaines et physiques. Le poids de l'eau dans la structuration de l'espace vendômois a été primordiale, il guida les orientations des voies et par un phénomène d'isoclinie celle des parcelles. Ces "corridors fluviaires", objets hybridés entre culture et nature, sont les héritiers lointains du cours du Loir de l'époque tardiglaciaire qui présentait un style en tresse. La structuration de l'espace vendômois passe également par le poids de la situation. Ville étape sur la route Paris-Espagne, le parcellaire vendômois s'est structuré autour de ce tracé qui prend la forme d'une baïonnette dans sa traversée de la ville *intra-muros*, un tracé original résultant de deux projets décalés dans le temps. Le premier du 10^{e} s. qui inscrivait la voie principale dans la continuité du vallon du Merderiau qui permettait par sa pente douce de relier la plaine alluviale au plateau. Le second peut-être du 13^{e} s. chercha à mettre en scène l'entrée de la ville au nord, par où arrivait la majorité des pèlerins venus rendre un culte à la sainte Larme, et s'orienta donc vers l'abbaye. Ce tracé guida à la fois l'installation des boutiques qui se regroupèrent le long de cet axe et l'implantation des hôtels particuliers contraints de s'installer en arrière de ces zones densément occupées.

Enfin, la morphologie de Vendôme s'explique par le poids des acteurs et de leur mode de vie. Nous avons rapidement esquissé le rôle des chevaliers et du comte dans la structuration d'un espace bipartite où se côtoient sans se mêler un espace lâche, lieu de résidence des puissants, et un espace dense, lieu de vie des autres habitants de la ville. Répondant à la "loi du retranchement" de Roger Brunet qui veut que tout espace ait des lieux mis à part, cette configuration bipartite structurera la forme urbaine jusqu'au 19^{e} s. au moins.

Enfin, la modélisation chrono-chorématique nous a permis de synthétiser graphiquement les informations dans un but comparatiste. En dépassant la simple topographie historique et en insistant sur les processus sociaux à l'œuvre, la chrono-chorématique s'est révélée un outil redoutable pour comprendre les logiques urbaines puisque permettant de s'abstraire en partie des effets de sources et d'allier données fonctionnelles et morphologiques. Modélisée en six phases, la trajectoire urbaine de Vendôme a mis en évidence trois éléments principaux expliquant la structuration de la ville : l'effet de site, l'importance des axes de circulation et enfin la spécialisation urbaine. Vendôme reste à l'heure actuelle la seule ville intermédiaire préindustrielle à avoir fait l'objet de ce type de modélisation et la multiplication des études de cas serait souhaitable afin de conforter le modèle de ville intermédiaire proposé.

À l'heure d'écrire ces dernières phrases, une partie de nos connaissances sur la topographie vendômoise pourrait bien être remise en cause par l'ouverture d'un diagnostic archéologique dans le quartier Rochambeau, dans l'emprise de l'abbaye de la Trinité. Les collègues de l'Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive ont déjà mis au jour plusieurs éléments du système défensif inconnus et évidemment une histoire encore plus complexe de l'espace. C'est pour ces raisons que nous proposons en guise d'ouverture de récapituler quelques points encore en suspens et tous les dossiers à réexaminer.

La question du transfert de l'agglomération antique d'Areines vers le site de Vendôme reste ouverte, comme celle de la qualification de l'occupation du haut Moyen Âge. L'hypothèse morphologique d'une planification du 10^{e} s. devra elle aussi être vérifiée ou

infirmée par la fouille, qui permettra de cerner les activités qui s'y déroulaient. Les premiers niveaux d'occupation de la Trinité, comme ceux du prieuré Saint-Pierre La Motte, permettraient de mieux cerner les débuts de monastère du 11^{e} s. La fouille du château et de la rue Ferme permettrait de mieux cerner l'organisation d'un espace castral et les phénomènes de départ des chevaliers. En élargissant le cercle chronologique, les antécédents protohistoriques et la présence d'un *oppidum* sur le site du château doivent être envisagés devant la multiplication de ce type de découverte sur des sites analogues comme Amboise ou Chinon pour ne citer que des villes de la Région. Autant de questions qui ne pourront être résolues que par une équipe pérenne et des projets à long terme, deux conditions rarement réunies dans les petites villes, qui restent le parent pauvre de l'archéologie urbaine alors même qu'elles constituaient pour la période préindustrielle la majorité des villes de France et demeurent d'importantes réserves archéologiques.

Sources

Sources écrites

Documents d'archives

Archives Nationales

Chambres des comptes

Comptes

P/973 *Comptes* (1354).
P/975/03 *Comptes* (vers 1380)
P/976/07 *Comptes* (vers 1410).
P/980/16 *Comptes* (vers 1450).
P/975/04 *Comptes* (vers 1460).
P/974-8/01-2 *Comptes* (vers 1510)

Hommages, aveux et dénombrements

P/602 : 16 (1488), 17 (1516), 18 (1429), 19 (1438) : Aveux de la Jousselinière.
P/602 : 54 (1506), 56 (1546) : Aveux de Saint –Pierre-La-Motte.
P/603 : 1 (1530) Aveu de la Jousselinière.
P/604/24 : Acte de 1362 (vente de Courtiras).
P/608 : 1 (1608) Aveu des dames de la Virginité.
P/609 13 (1607) et 14 (1546) : Prieur de Saint-Bienheuré.
P/610 : 1 (1546) : Aveu de la collégiale Saint-Georges.
P/625 (1424). Aveu de la Jouselinière.
P/618/56 : Déclaration du 12 novembre 1497 des religieuses de Notre-Dame de Moncé à la comtesse de Vendôme faisant mention de 13 actes du 13^{e} s. aujourd'hui perdus.
P/627/32 (1377), 33 (1397), 34.
P/629 : 1 (1399) et 7 (1540) fief de Galoche.
P/714 : 9 (1460). aveu de la Maladrerie.
P/952 : 459 (1576).

Actes notariés

AN/ZZ/4439 (1480). Notaire

Titres domaniaux

Q/1/439 (1438).
Q/1/444 (1464).
Q/1/443 : 10 (1354)
Q/1/443 : 4 (1485)
Q/4/444 (1561)

Layettes

Layettes II, n°2404
Layettes I, n°2144

Autres

P/259. 1605 Création de la confrérie des gantiers

S/001/B : 3. Rentes sur des maisons rue du Vieux-Marché que lui donna Thomas de Walleran, commandeur de l'Hôpital d'Ablainville et gestionnaire des biens du prieuré de Tourailles

JJ/195 : 1609, *fol.* 402v.
JJ/103 : 314 *fol.* 147. (Lettre de Rémission 562)

LL/992/fol. 265v, 289r, 298v, 352v, 373v, 379r, 385r et 403v Registre des diètes annuelles de la congrégation de Saint-Maur (1683-1764)

M/65a, n°72.In Suppl. Martini V, N°124, fol.15, ad an. 1419 jul. 17
M/225-8 feuillet n°45 *Mémoire de la maison et du collège de Vendôme tenu par la congrégation de l'Oratoire.* 1762-63
M/256-1 : Déclaration du roi portant règlement, non seulement sur l'éducation que recevront à l'avenir des élèves de l'Ecole Militaire, mais encore touchant l'administration des biens de cet établissement.

Bibliothèque Nationale

Manuscrits français

25265, n°114 (1393)
20688 : Terrier de Mr. De Boissy (17^{e} s.)
1057

Manuscrits latins

11819 : Histoire de la Trinité de Vendôme : fol. 459r-466v.

12700 : Histoire abrégée du monastère de la Trinité et fol. 322r-334v : Chronique de la Trinité de Vendôme : fol. 170r-210v.
13820 : Histoire de l'abbaye

Nouvelles Acquisitions Latines

1935 : Fragment du Grand Cartulaire de la Trinité de Vendôme (n°60 à 154)

Nouvelles Acquisitions Françaises

20225 : *fol.* 188r.. Ecrits de dom Lanthenas

Autres

Cabinet d'Hozier/n°6, PO 257

Archives Départementales de Loir-et-Cher

C : Élection de Vendôme.

C/25 : Rôle de tailles pour les six derniers mois de 1789

Collégiale Saint-Georges de Vendôme

G/225 (1431)
G/228 (1368)
G/231 (1508)
G/232 (1443)
G/233 (1445)
G/235 (1480)
G/236 (1488)
G/238 (1339)
G/239 (1299)
G/239 (1425)
G/240 (1384)
G/241 (1307)
G/245 (1499)
G/249 (1466)
G/249 (1466)
G/249 (1477)
G/254 (1347)
G/256.
G/267 (1414)
G/268 (1340)
G/272 (1551)
G/278 (1479)
G/278 (1516)
G/278 (1516)
G/287 (1367)
G/287 (1506)
G/288 (1513)
G/297 (1386)
G/316 (1246)
G/316 (1255)
G/316 (1255)
G/317 (1433)
G/317 (1521)
G/2582

La Trinité de Vendôme

21/H/53 : 1 (1330)
21/H/104 (1355)
21/H/119
21/H/121 : 5 (1490-1496)

Hôtel-Dieu de Vendôme

41/H/15 : 2 (1333)
41/H/19
41/H/51 (1460) Aveu de l'Hôtel-Dieu
41/H/56 : 4 (1282)

Couvent de la Virginité à Lunay

53/H/11(1461)

Archives révolutionnaires

Q/1404
Q/1423/1,6,25 et 26.

Fonds de la période révolutionnaire (1789-1800) : administrations et tribunaux

L/434 : Mémoire sur la situation industrielle dans la généralité d'Orléans, par l'insepecteur des manufactures Tribet, 1790.

L/417 : Tableaux de population avec renseignement divers dressées à la demande du Comité de mendicité, 1790.
L/1730
L/1102

Fonds des Ponts et Chaussées

7/S/434 : règlement de 1848, complément du projet de 1868, conflit en 1874.
7/S/435 : projet de règlement, rapports des ingéneurs en chef et ordinaire, plan du règlement =
7/S/421 : alignement des canaux Rivière Saint-Bié, Rivière du Pont Perrain.
7/S/444 : Rue de la grève
7/S/445 : Saint Pierre Lamothe

Registres paroissiaux en ligne : http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ecv

	Naissances	Mariages	Décès
Saint-Lubin	1580-1791	1585-1791	1593-1791
Saint-Bienheuré	1584-1791	1585-1791	1597-1791
Saint-Martin	1582-1792	1668-1792	1590-1792
Madeleine	1536-1792	1585-1792	1552-1792
Hôtel-Dieu	1676-1785	-	1668-1792
Saint-Georges	1637-1780	1643-1771	1637-1792
Protestants	1668-1681	1668-1682	1668-1682

Archives diocésaines du Loir-et-Cher

PETIT 1879, "Notes historiques sur le calvaire de Vendôme", *Semaine religieuse de Blois*.

Archives municipales de Vendôme

BB/1 (1649-1673)
BB/2 (1674-1682)
BB/3 (1683-1687)
BB/5 16892-1707)
BB/6 (1708-1715)
BB7 (1716-1720)
BB/8 (1721-1726)
BB/9 (1727-1733)
BB/10 (1734-1741)
BB/12 (1749-1756)
BB/14 (1764-1770)
BB/17 (1771-1775)
BB/18 (1776-1779)
BB/19 (1780-1789)

Bibliothèque Municipale de Vendôme

Manuscrits

Ms/273 : *"Double registre de la réception de la déclaration de l'abbaye de Vendosme rendue à Baugé en l'an 1504"*
Ms/285 et 286 : *"Dictionnaire raisonné des biens actifs et passifs et généralement de toutes choses relatives à la maison et collège royal de Vendôme, avec l'indication des titres y relatifs. Rangés et mis en ordre dans les années 1788-1789 par le père Baudichon, exécuté par Jacques-François Morin, archiviste du Collège."*
Ms/318 à 321 : *Mémoires sur Vendôme et le Vendômois* par l'abbé Simon (18e s.)
Ms/327. *Comptes de la municipalité pour l'année 1759*
Ms/328 : *Calendrier historique et chronologique de l'Eglise collégiale de Saint Georges de Vendôme du Chanoine Charles du Bellay de Drouilly –Copie du 18e s. retranscrite de l'original*. Ce calendrier a été composé en 1665 et relate les événements ayant affecté la collégiale surtout depuis 1487. Le chanoine Du Bellay est né vers 1600 et est décédé vers 1676 à Vendôme.
Ms/391 : Notes sur les rues, places, ponts et églises de la ville de Vendôme » de Gervais Launay

Thauvin 19e s., *L'instruction primaire à Vendôme*, T1.

Fond Trémault

Carton n°8 : Grosse authentique de l'arrêt du parlement de Paris du 4 mai 1531.
Carton n°6 et 16 : Municipalité et fiefs

Archives Départementales de la Sarthe

ADS/72/H/1118 : 36 (1284) : acte de Hubaudière

Archives Départementales de la Mayenne

M/7 : rapport de l'intendant pour la généralité de Tours

Bibliothèque Municipale d'Orléans

BMO/Ms/602 : Jubert de Bouville (L.-G.) : *Un mémoire sur la généralité d'Orléans contenant "les détails et Eclaircissements qui ont estés demandés par Monseigneur le controlleur général touchant les grains et les différentes natures de commerce et de manufactures qu'il y a dans chaque Election*"

Calendrier historique de l'Orléanais, Orléans, annuel au 18^e s., consultées pour l'édition de 1783.

Documents publiés

Sources narratives, épistolaires, traités, dictionnaires

Acta Sanctorum, 3^e éd., maii II (Bié, Bienheuré) junii V (Leufrid)

BEHRENDS 1976 Saint Fulbert (Bishop of Chartres), Frederick Behrends, Clarendon Press, 1976 - 297 pages

BELLEFOREST F. - *La cosmologie universelle de tout le monde*, Paris, N. Chesneau, M. Sonnius, 1575.

BONHOURE 1912, (éd.) - *Le collège et le lycée de Vendôme, 1623-1910* : 153.

BONNARD 1889 – (ed.) *Les traductions de la Bible en vers français au Moyen Âge* .

BOUREL DE LA RONCIÈRE 1892 (éd.), Eude de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable*.

BÈZE 1580 (de) Th. - *Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France : Monstrant l'estat des Eglises, depuis le massacre de Vassy, plus le commencement et continuation des premières guerres civiles, divers massacres, sieges et prinses de villes, rencontres, batailles, et autres actes memorables*, T I et II.

BOURQUELOT (éd.) 1857, *Mémoires de Claude Haton* 1857, T. I et II, Paris.

CALVIN J., *Traité des reliques* : ou, *ADVERTISSEMENT TRES-utile du grand profit qui reviendroit à la Chrestienté, s'il se faisoit inventaire de tous les Corps Saincts et Reliques, qui sont tant en Italie, qu'en France, Allemagne, Espagne, et autres Royaumes et pays*.

CAYET 1605, *Chronologie novennaire, histoire des guerres de Henri IV de 1589 à 1598*, 24 tomes.

GIORDANENGO 1996 (éd.), *Geoffroy de Vendôme, Œuvres, CNRS édition, Brepols.*

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, IX, 20, éd. H Omont et G. Collon, Paris, 1886-1893, t II : 112-115, traité d'Andelot

HALPHEN 1903 (éd.), *Annales de Vendôme*, dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises*.

GROSSET 1964 (éd.), *Un livre pour les pèlerins de Saint-Jacques au XVII^e siècle.* Compostelle n° 19.

HALPHEN 1903 (éd.), *Recueil d'annales angevines et vendômoises*.

HALPHEIN, POUPARDIN 1913 (éd), *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*.

HOZIER DE SERIGNY – *Armorial général de la France*, Collombat, Paris, 10 vol, 1738-1786.

LALANDE 1762-64, (éd.), *L'Art du tanneur. L'art du hongroyeur. L'art du corroyeur. L'art du mégissier. L'art du chamoiseur. L'art de faire le parchemin. L'art de faire le maroquin.*

LE ROUX DE LINCY 1859 : *Le livre des proverbes français* précédé de recherhces historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen age et de la Renaissance, 2e edition, T1.

MÉTAIS 1888, "Saint-Bienheuré de Vendôme. Vie et offices inédits, XIe-XIIIe siècles" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 27 : 253-297.

MÉTAIS 1889, "Le Calvaire de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.*

MÉTAIS 1900, Coutumes et cérémonies pour la semaine sainte *in :* Métais 1900, *Cartulaire de la Trinité,* Tome 4.

MATTHIEU 1563-1621, *Histoire des derniers troubles de France, soubs les regnes des Roys Tres-Chrestiens Henry III. Royaume de France et de Pologne & Henry III Royaume de France et de Navarre.*

PASCHAL 1522-1565, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour.*

PLUCHE 1746, *Le spectacle de la nature.*

SAINCTE 1563, *Discours sur le saccagement des Eglises Catholiques, par les Heretiques anciens, et nouveaux Calvinistes, en l'an 1562* ; 510p.

SAVARY, SAVARY 1723, *Dictionnaire universel de commerce*, 2 vol.

SIMON 1834-1835, *Histoire de Vendôme, 3 Vol.*

SULPICE SÉVÈRE, *Gallus Dialogues sur les "vertus" de Saint-Martin* : Dialogue II.

STUBBS 1868-1871c (éd.), *Chronica magistri Rogeri de Hovedere*, 4 vol., Londres, 1868 à 1871 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores).

Viennot 1999, *Correspondance de Marguerite de Valois*, 1569-1614 : 674p.

VOGUEL, ELZE, éd., 1975, *Le pontificat romano-germanique du Xe siècle. Le texte,* I, Cité du Vatican, 1963 (Studi, 226). Cité et traduit par E. Delaruelle, "Le problème du clocher au haut Moyen Âge et la religion populaire", dans Études ligèriennes d'histoire et d'archéologie médiévales, dr. R. Louis, Auxerre : 130-131.

XIVRY 1843, *Lettres missives de Henri IV*, 4 tomes.

Documents d'archives

ALEXANDRE 1903 (éd.), *Souday. Testament de Peschard. Chapelle des Peschard*. Ecole.

BONDON MARCEL 1877, (éd.), Contrat de transport d'albâtre entre Tours et La Trinité entre Pierre Javelle et Jean Dupouzay, marchand à Tours et Jean Juste Ier, scupteur toscan, trois frères formé dans l'atelier du père lié à Jérôme Pacherot qui a contribué à les faire venir en France et on travailler au château d'Amboise, in *Bulletin monumental* : 64-65.

DUPONT-FERRIER 1942, (éd.), *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, Paris.

GEISENDORF (éd.), *Livre des habitants de Genève*, T I et II, ce livre couvre la période allant de 1549 à 1560, puis de 1572 à 1574 et de 1585 à 1587.

HEINRICH 1835 (éd.), *Capitularia regum Franciae occidentalis*.

HUCHER 1870, (éd.), "Enquête relative au droit de foire dont jouissaient à Vendôme les religieux de l'Épau (du Mans)" in : *Bulletin archéologique, scientifique et littéraire de Vendôme,* Vendôme, tome 9 : 21-32.

LE ROUX DE LINCY 1859 (éd.), *Le livre des proverbes français précédé de recherches historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen age et de la Renaissance*, 2e edition, T1.

FAGNIEZ 1900 (éd.), *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France au Moyen Âge*.

MABILLE 1874 (éd.), *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Châteaudun.

MÉTAIS 1886 (éd.), *Etudes et documents* (sur le Vendômois) tome II, Vendôme.

MÉTAIS 1889-1890 (éd.), *Marmoutier, Cartulaire blésois*, Blois.

METAIS 1891-1892a et b, *Vendôme pendant la Révolution*; Vendôme.

METAIS 1893 (éd.) *Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, Saintes.

METAIS 1893, 1894, 1895 (éd.), *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*

PETIGNY 1849, *Histoire archéologique du vendômois*, Vendôme.

SALMON 1864 (éd.), *Livre des serfs de Marmoutier*, Tours.

SOUANCÉ (éd.), *Abbaye royale de Notre dame des Clairets* , Histoire et cartulaire, slsd.

SUILLOT 1870-1873 (éd.), "Bornage entre les comtés de Blois et de Vendôme" in *Mémoire de la société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, VIII, 1870-1873 : 3-39.

THILLIER 1868 (éd.), Compte premier de Phelippes Fleurin, receveur des deniers communs de la ville de Vendôme (1559) *in* : *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* : 114-134

THILLIER 1879-1880 (éd.), Compte de la recette de Vendôme pour 1583, œuvre d'un receveur de la Châtellenie de Vendôme, *in* : *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois,* 1879 : 36-58, 74-112, 172-214, 311-325 et 1880 : 54-80, 74-156.

TRÉMAULT 1865 (éd.), *Trois chartes du XIII^e siècle et une du XVI^e s., relatives à une ancienne maison de Vendôme in* : *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* : 45-51

TRÉMAULT 1893 (éd.), *Cartulaire vendômois de Marmoutier*, Vendôme.

TREMAULT 1904 , *Histoire de la municipalité de Vendôme avant 1789*, Vendôme : 228 p.

Documentation archéologique

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

Vendôme, 41, Carton 107, Rapport de l'architecte Lenormand, 15 août 1841.

Service Régionale de l'Archéologie

VendômeDossiers Carte Archéologique (remis à jour en 2011)

VendômeDossiers Rapports de fouille

Vendôme Dossiers Opérations négatives

Service Régional de l'Inventaire

VendômeCarton 1 et 2

Bibliothèque Municipale de Vendôme

Ms/384 Launay : Notes sur les maisons et rues de Vendôme

Société Archéologique du Vendômois

Notes des fouilles de l'abbé Plat dans la collégiale Saint-Georges

Sources iconographiques

Sources planimétriques

Archives nationales

F/14/*8505/07 Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnault depuis Vendôme jusqu'à Tours 1745-1780

F/14/*8492/23 Route de Chartres à Tours, par Châteaudun et Vendôme 1745-1780

F/14/*8492/29 Route de Chartres à Tours, par Châteaudun et Vendôme. De Châteaudun à Vendôme 1745-1780

AN_CP N/II Loir-et-Cher 1, pièce 4 Plan géométrique du monastère de la très sainte Trinité de Vandosme 1677.

AN_CP N/II Loir-et-Cher 1, pièce 5 Plan géométrique du monastère de la très sainte Trinité de Vandosme avant 1677.

AN/CP/N/III Loir-et-Cher 9 : plan du collège au 17e s.

AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 5 1778: construction de l'aile orientale du bâtiment du collège

AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 1 1778 : construction de l'aile Saint-Jacques du collège

F/13/1733 : Prisons installées dans les bâtiments des Ursulines

Archives Départementales du Loir-et-Cher

Planches cadastrales

3_P_2/003/00003 ; 3_P_2/003/00004 ; 3_P_2/139/00002 ; 3_P_2/139/00003 ; 3_P_2/139/00004 ; 3_P_2/159/00002 ; 3_P_2/159/00004 ; 3_P_2/159/00005 ; 3_P_2/159/00015 ; 3_P_2/226/00001 ; 3_P_2/226/00005 ; 3_P_2/226/00007 ; 3_P_2/226/00008 ; 3_P_2/226/00009 ; 3_P_2/271/00002; 3_P_2/271/00003 ; 3_P_2/271/00004 ; 3_P_2/271/00005 ; 3_P_2/271/00006 ; 3_P_2/271/00007 ; 3_P_2/271/00008 ; 3_P_2/271/00009 ; 3_P_2/271/00010 ; 3_P_2/271/00011 ; 3_P_2/271/00012 ; 3_P_2/271/00013 ; 3_P_2/271/00014 ; 3_P_2/271/00015 ; 3_P_2/271/00016 ; 3_P_2/271/00017; 3_P_2/289/00002.

Autres plans

ADLEC/1/Fi/57 : Plan terrier de Villeporcher

20XI^{2}3 : plan de l'hôpital début du 19e s.

ADLEC/1/Fi/746 : Plan et coupe du château

Série 7S : Plans et coupes des canaux de Vendôme

ADLEC/21/H/56/25 en 1697 : plan du canal du pont Perain

45N1-2 : plan des prisons

Archives Municipales de Vendôme

Plans des abris anti-aériens (non coté)

Bibliothèque Municipale de Vendôme

Fonds Launay : Plans produits par Gervais Launay : Plan de L'Islette, plan du château.

Médiathèque de Saumur

Médiathèque de Saumur, *Album Poictevin* : Plan du pont Chartrain, sans date, milieu du 18e s.

Représentations

Bibliothèque Nationale

Collection Gaignière, Estampes, Pan, fol. 97-101 : reproduction de plusieurs gisants des tombeaux d'abbés de la Trinité inhumés dans l'église aux 14e et 15e s.

Département Estampes et photographie, EST RESERVE VE-26 (K) , Vuë du chateau de Vendôme du coté de la ville :

Médiathèque du patrimoine

Louzier Paul, 1924, MAP, N°15913 aquarelle Saint michel

Photos en lignes sur le site :
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr

Fond ISV

Collections particulières

Fonds Société archéologique du Vendômois

Fonds Photographiques, album 1850-1870

Musée de Vendôme

Principalement :

Mus/Vend/974.2 : Vue du collège depuis le sud

Mus/Vend/974.1 : Vue du collège depuis le nord

Mus/Vend/2537 : Vue de la ville depuis la montagne (du sud)

Mus/Vend/2589 : Vue de la ville depuis l'est

Bibliothèque de Vendôme

Albums Launay

Albums Queyroy

Bibliographie

Cette section comprend les publications citées dans le corps de textes mais également celles indiquées dans les autres volumes.

ARON 1937
Aron M., *Les Ursulines*, Grasset, 247p.

ABLER, ADAMS, GOULD 1971
Abler R.R., Adams J.S. et Gould P. – *Spatial organization*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 587 p.

ALIX, ÉPAUD 2013
Alix C. et Épaud F. (dir.) – *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presse Universitaire François-Rabelais, coédition Presse Universitaire de Rennes, coll. Renaissance, 450 p.

ALIX 2013
Alix C. – "Les maisons en pan de bois d'Orléans du XIVe au début du XVIIe siècle : bilan de treize année de recherché" *in :* Alix C. et Épaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presse Universitaire François-Rabelais, coédition Presse Universitaire de Rennes, coll Renaissance, 221-270.

ALLEN 1991
Allen J. F. – "Time and Time Again: The Many Ways to Represent Time" *in: International Journal of Intelligent Systems*, 6-4 : 341-355.

ALLEN 1984
Allen J. F. – "Towards a General Theory of Action and Time" *in : Artificial Intelligence*, 23, 2 : 123-154.

AMMANN 1963
Ammann H. – "Vom lebensraum der mittelalterlichen Stadt. Eine untersuchung an schwäbischen Beispielen", *in : Festschrift Huttenlochen, Berichte zur deutschen Landskunde*, 31, 1963 : 184-316.

ANDRAULT-SCHMITT, CAMUS 2002
Andrault-Schmitt C. et Camus M.-T. (dir.) – *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Picard-CESCM, Université de Poitiers, Paris : 344 p.

ANDRÉ-LAMAT *et al.* 2013
André-Lamat, V., Jean-Courret, É., Lavaud, S. et Pissoat, O. – "Réinvestir la chrono-chorématique : expériences bordelaises" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais : 371-381.

ARCHAEOMEDES 1998
Archaeomedes – *Des oppida aux métropoles*, Economica, coll. Villes, Paris, 280 p.

ARIAS 1999
Arias L. – *The pre-romanesque in Asturias : the Art of the Asturian Monarchy*, Gérone.

ARMATTE 2005
Armatte M. – "La notion de modèle dans les sciences sociales : anciennes et nouvelles significations" *in : Mathematics and Social Sciences*, 43e année, no 172 : 91-123.

ARNOUX, BOTTIN 2004
Arnoux M. et Bottin J. – "Les acteurs d'un processus industriel : drapiers et ouvriers de la draperie entre Rouen et Paris (XIVe-XVIe siècle)" *in :* Arnoux M. et Monnet P. (dir.), *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1650*, Rome, Coll. École française de Rome, 325 : 347-386.

ARRAMOND, BACH, CAZES 1996
Arramond J.-C., Bach S., Cazes Q. – "Vestiges d'une tannerie des XVe-XVIe siècles à Toulouse", *in : Archéologie du Midi médiéval*, tome 14, Carcassonne : 171-175.

ASTILL 1985
Astill G. G. – "Archaeology and the smaller medieval town" *in : Urban History*, 12 : 46-53.

ASTON 1988
Aston M. D. (dir.) – *Fish, Fisheries and Fishponds in England*, BAR, Britrish series, 182, 2 vol.

AUDIN 1980
Audin P. – "Un exemple de survivance païenne : le culte des fontaines dans la France de l'Ouest et du Centre-Ouest. 2e partie : Du Moyen Âge à nos jours" *in : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 87, n° 4 : 679-696.

AUDINET 1991
Audinet I. – *Les villes de la Région Centre vers 1000-1050*, mémoire de maîtrise, Université François-Rabelais, Tours.

AURELL 2000
Aurell M. (dir.) – *La Cour Plantagenêt (1154-1204), Actes du colloque tenu à Thouars (30 avril au 2 mai 1999)*, Poitiers, Université de Poitiers, 2000, 361 p. (Civilisation médiévale, VIII).

AURELL 2000
Aurell M. – *L'empire des Plantagenêts, 1154-1224*, Paris, Perrin, 2003, 406 p.

AYDALOT 1985
Aydalot Ph. – *Économie régionale et urbaine*, Economica. Coll. Économie, 1985 : 487 p.

BARLES 1999
Sabine Barles, *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain (XVIIIe-XXe siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, "milieux", 373 p.

BACHELARD 1938
Bachelard G. – *La formation de l'esprit scientifique*, 5e édition, Librairie philosophique J. Vrin, Paris : 256 p.

BAILLY, BÉGUIN 1982
Bailly A. et Béguin H. – "Introduction à la géographie humaine" *in : Annales de Géographie*, vol. 94, n° 523 : 343-344.

BARTHELEMY 1985
Barthélemy D. – "Parenté (la vie privée dans les maisonnées aristocratiques de la France féodale)", et "XIe-XIIIe siècle (les aménagements de l'espace privé)" *in :* Duby G. et Ariès P. (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome II, Editions du Seuil, Paris, 1985 : 96-161 et 395-421.

BARTHELEMY 1993
Bathélemy D. – *La société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIVe siècle*, thèse d'État, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, Fayard, coll. Grandes Études Historiques, 1118 p.

BAUD 2013
Baud A. – "La chapelle Sainte-Marie de Cluny" *in : Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série 6, 2013, [en ligne], consulté le 12 octobre 2015, URL : http://cem.revues.org/12661

BAUD, ROLLIER 2010
Baud A. et Rollier G. – "Liturgie et espace monastique à Cluny à la lecture du Liber tramitis, "Descriptione monasterii et données archéologiques" *in :* Baud A. (dir.), *Espace ecclésial et liturgie* : 27-42.

BAYARD 1987
Bayard F. – "Les fermes des gabelles en France (1598-1653) " *in :* Hocquet J.-C. (dir.), *Le roi, le marchand et le sel, Actes de la table ronde organisée à la saline royale d'Arc-et-Senans (23-25 septembre 1986)*, Lille, 1987 : 165-185.

BECK et *al.* (dir.) 2011
Beck C., Franchomme M., Guizard-Duchamp F., Heude J. (dir.) - "Zones humides et villes d'hier et d'aujourd'hui : des premières cités aux fronts d'eau contemporain" *in : Revue du Nord*, Hors-série, collection Histoire n°26 : 188p.

BÉGUIN 1992
Béguin H – "La localisation des activités banales" *in :* Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Économica, Paris, 497-513.

BÉGUIN, THOMAS 1997
Beguin H. et Thomas-Tock I. – "Morphologie du réseau de communication et localisations optimales d'activités. Quelle mesure pour exprimer la forme d'un réseau ? " *in : Cybergéo*, Article 26, 1997.

BERLIERE 1930
Berlière U. – "Le nombre des moines dans les anciens monastères" *in : Revue Bénédictine*, 41-1929 : 245 et 42-1930 : 33-38.

BERRY 1964
Berry B. J. L. – *Cities as Systems within Systems of cities*, Papers of the Regional Science Association, December 1964, Volume 13, Issue 1 : 146-163.

BERTHELOT, POIRIER, ROLLET 2014
Berthelot F., Poirier M. et Rollet P. – "L'analyse de la composition urbaine de Reims enter la fin de la période gauloise et le IV^{e} siècle : apport de trente ans de fouilles préventives" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137^{e} congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais : 51-65.

BERQUE 2000
Berque A. - *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, coll. Mappemonde, Paris, Belin : 446p.

BERTIN 1967
Bertin J. – *Sémiologie Graphique. Les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, La Haye, Mouton, Gauthier-Villars : 431p.

BIDDLE 1990
Biddle M. – "The Study of Winchester: Archaeology and History in a British Town, 1961-1983" *in :* E. Stanley (éd.), *British Academy papers on Anglo-Saxon England*, Oxford, 1990 : 299-341 et 326-330.

BIGOT, MOUSSET 2013
Bigot O. et Mousset H. – "SIGArH : SIG archéologique et historique de Bordeaux" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137^{e} congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 149-161.

BIGUET, LETELLIER-D'ESPINOSE 2013
Biguet O. et Letellier-d'Espinose D. – "Les maisons en pan de bois d'Angers. L'apport de la dendrochronologie et des sources documentaires" *in :* Alix C. et Epaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance,* Presse Universitaire François-Rabelais, coédition Presse Universitaire de Rennes, coll Renaissance, 181-199.

BILLE 2008
Bille É. – "Pêcher dans les étangs du Roussillon et de Cerdagne au Moyen Âge" *in : Les Cahiers de Framespa* 4-2008, [en ligne], consulté le 12 octobre 2012, URL : http://framespa.revues.org/329.

BISSON 1995
Bisson D. – *Ville en représentation en Région Centre*, Tours, La Simarre.

BISSON et *al.* 1995
Bisson D., Rodier X., Thomas F. – "A propos d'archéologie urbaine à Tours, Site 13 : rue Blaise Pascal, La chapelle de la léproserie Saint-Lazare". *Bulletin du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours*. Tours : ADEAUT, 44p.

BLARY 2013
Blary F. – *Origines et développements d'une cité* médiévale, *Château-Thierry*, Revue Archéologique de Picardie : 629p.

BOGROS 2001
Bogros D. – *Les chevaux de la cavalerie française : De François Ier (1515) à Georges Clemenceau (1918)*, PSR, Loudun, 112p.

BOISSAVIT-CAMUS 2005
Boissavit-Camus B. - "Gauthiez B., Zadora-Rio É., Galinié H. (dir.), Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques", *Revue archéologique du Centre de la France [en ligne]*, 44, [mis en ligne le 01 décembre 2006].

BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2005
Boissavit-Camus B., Djament G., Dufaÿ B., Galinié H., Grataloup Ch., Guilloteau C. et Rodier X. – "Chrono-chorématique urbaine : figurer l'espace-temps des villes" *in :* Berger J.-F., Bertoncello F., Braemer F., Davtian G. et Gazenbeek M. (dir.), *Temps et espaces de l'homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie. XXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, (21-23 octobre 2004)*, APDCA, Antibes : 67-79.

BOISSELLIER 2010
Boissellier S. (éd.) – *De l'espace aux territoires : la territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge, Actes de la table ronde CESCM (Poitiers, 8-9 juin 2006)*, Brépols, Culture et Société médiévales 19.

BONHOURE 1912
Bonhoure G. – *Le collège et le lycée de Vendôme, 1623-1910,* Picard, Paris : 606p.

BONNET 1987
Bonnet P. – "Quelques religieux architectes au service des Ursulines dans la France du XVIIe siècle", *Revue d'histoire de l'Église de France*, Volume 73, n°190 : 137-139.

BONTEMPS, ASKLUND 2013
Bontemps D. et Asklund J. – *Beaugency. L'évolution d'une ville en Val de Loire*, Cahier du patrimoine n° 103, Éditions Lieux Dits : 272 p.

BONZON, GRENIER, BÉGUIN 2003
GRENIER J.-Y., BÉGUIN K. et BONZON A. – *Dictionnaire de la France moderne*, Hachette, Paris : 302 p.

BOUCHERON 2009
Boucheron P. et Genet J.-P. (dir.) – *Marquer la ville. Signes, traces, empreintes du pouvoir (XIII^e-XVI^e siècle) : actes de la conférence organisée à Rome en 2009,* Coll. de l'École française de Rome 485/8, Rome-Publications de la Sorbonne, 2014 : 527 p.

BOUCHERON 2012
Boucheron P. – "L'implicite du signe *architectura*, notes sur la rhétorique politique de l'art de bâtir entre moyen âge et renaissance" *in : Perspective*, I, 2012 : 173-180.

BOUCHERON 2013
Boucheron P. - "Introduction" *in :* Boucheron P., Genet J.-Ph. - *Marquer la ville. Signes, traces, empreintes du pouvoir (XIII^e-XVI^e siècle)* : actes de la conférence organisée à Rome en 2009, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 124)

BOUCHERON, MENJOT 2011
Boucheron P. et Menjot D. – *La ville médiévale*, Histoire de l'Europe Urbaine 2, Points Seuil, 2011 : 544 p.

BOUDON 1969
Boudon R. - *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n°1334, 128p.

BOUDON 1975
Boudon F. – "Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale" *in : Annales ESC*, 1975, vol. 30, n° 4 : 773-818.

BOUDON *et al.* 1977
Boudon F., Chastel A., Couzy H. et Hamon F. – *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, CNRS, Paris, 1977 : 412 p.

BOUILLÉ 1977
Bouillé F. – *Un modèle universel de banque de données simultanément portable, répartie*, Thèse d'État de Mathématiques, mention : informatique, Université Pierre et Marie Curie-Paris VI, Paris, 1977.

BOURDIEU et *al.* 1968
Bourdieu P., Chamboredon J.-C, Passeron J.-C. - *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton/Borda, 360p.

BOURGEOIS 2000
Bourgeois L. (dir.) – *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, vol. 1 : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon,*

Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars, Chauvigny, APC, 2000 : 143 p.

BOURGEOIS 2005
Bourgeois L. (dir.) – *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, vol. 2 : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom, Chauvigny*, APC, 2005 : 175 p.

BOURGEOIS 2006
Bourgeois L. – "Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005)" *in : Cahiers Civilisation Médiévale*, 49e année, avril-juin 2006 : 113-142.

BOURGEOIS 2013
Bourgeois L. – "Castrum et habitat des élites (France et ses abords, vers 880-vers 1000)" *in :* D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé (dir.), *Cluny, le monachisme et l'émergence d'une société seigneuriale, (Cluny, 9-11 septembre 2010)*, Presses universitaires de Rennes, 2013 : 463-487.

BOURGEOIS, RÉMY 2012
Bourgeois L. et Rémy C. – "Les agglomérations d'origine castrale entre Loire et Dordogne (milieu du Xe-début du XIVe siècle) : pôles castraux et habitats subordonnés" *in : Château, ville et pouvoir au Moyen Âge, Actes de la table ronde de Caen (9-11 octobre 2008)*, CRAHM, Caen, 2012 : 51-79.

BOURILLON 1999
Bourillon F. – "Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle", *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, Vol. 64, n°1 : 11-23.

BOURIN, ZADORA-RIO 2006
Bourin M., Zadora-Rio É - "Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques" *in* : *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Vol.37, n°1 : 39-55.

BOUSSARD 1963
Boussard J. – "L'éviction des tenants de Thibaut de Blois par Geoffroi Martel en 1044" *in* : *Le Moyen Âge* vol. 69 : 141-150.

BOVE 2011
Bove B. – "À la recherche des hôtels princiers de Paris : un inventaire impossible ?", *in :* Gaude-Ferragu M., Laurioux B., Paviot J. (dir.), *La cour du prince. Cour de France, Cours d'Europe (XIIIe-XVe siècle)*, Champion, Paris : 177-192.

BOVE, BOURLET 2010
Bove B. et Bourlet C. – "Noblesse indigène, noblesse de service et bourgeoisie anoblie : les mutations de l'aristocratie parisienne (XIe-XVe siècles)" *in :* Dutour T. (dir.), *Les nobles et la ville dans l'espace francophone (XIIe-XVIe siècles)*, PUPS, Paris, 2010 : 161-1981.

BRAUDEL 1949
Braudel F. – *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.

BRAUDEL 1958
Braudel F. – "Histoire et Sciences sociales : La longue durée" *in : Annales ESC*, 1958 vol. 13, no 4 : 725–753.

BRAUDEL 1979
Braudel F. – *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XVe-XVIIIe siècle*, vol. 2, Les jeux de l'échange, Paris, Armand Colin, 3 vol., 1979.

BRETAGNOLLE 1999
Bretagnolle A. – *Les Systèmes de villes dans l'espace-temps : effet de l'accroissement des vitesses de déplacement sur la taille et l'espacement des villes*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, Paris, 1999.

BRETAGNOLLE 2009
Bretagnolle A. – "Analyse morphodynamique du réseau des routes de poste en France (XVIe-XIXe siècles) " *in :* Bleton-Ruget A., Commerçon N., Vanier M. (éd.), *Réseaux en question : utopies, pratiques et prospective*, Institut de recherche du Val de Saône-Maconnais, Macon : 117-129.

BRETAGNOLLE, PUMAIN, ROZENBLAT 1999
Bretagnolle A., Pumain D. et Rozenblat C. – "Croissance et sélection dans le système des villes européennes (1600-2000)" *in : Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 26, n°101-104 : 105-135.

BRETAGNOLE, PUMAIN 2010
Bretagnolle A. et Pumain D. – "Comparer deux types de systèmes de villes par la modélisation multi-agents (Europe, États-Unis) " *in :* G. Weisbuch et A. Zwirn (éd.), *Qu'appelle-t-on aujourd'hui les sciences de la complexité ? Langages, réseaux, marchés, territoires*, Vuibert, 2010 : 271-299.

BRUMONT (dir.) 2008
Brumont, F. (dir.), *Prés et pâtures en Europe occidentale.* (*Actes des XXVIII^e journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, septembre 2006*), Toulouse, Presses universitaires du Mirail : 292 p.

BODINIER, TEYSSIER 2000
Bodinier B. et Teyssier É. – "L'événement le plus important de la Révolution, la vente des biens nationaux" *in : Société des études robespierristes et Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris : 501 p.

BOÜARD 1974
Boüard M. (de) – "De l'*aula* au donjon. Les fouilles de la Motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècles) " *in : Archéologie médiévale,* III-IV, 1973-1974 : 5-110.

BOUSSARD 1938
Boussard J. – *Le comté d'Anjou sous Henri Plantagenêt et ses fils (1151-1204)*, Paris, 1938, 253 p.

BOUSSARD 1956
Boussard J. – *Le gouvernement d'Henri II Plantagenêt*, Paris, 1956, LXVIII, 687 p.

BOUSSARD 1974
Boussard J. – "Le droit de *vicaria* à la lumière de quelques documents angevins et tourangeaux" *in : Mélanges E.R. Labande*, Poitiers : 39-54.

BOUSSARD 1981
Boussard J. – "Les origines du comté de Vendôme" *in : Revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne* vol. 3 : 239-254.

BRECHON 2000
Brechon F. – *Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen Âge (1250-1450)*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, Université de Lyon.

BRODEUR *et al.* 1998,
Brodeur J., Chevet P., Mastrolorenzo J. – "Construction sur le site du château d'Angers d'après les fouilles récentes" *in :* Prigent D. et Tonnerre N.-Y. (dir.), *La construction en Anjou au Moyen Âge, Actes de la table ronde (29-30 mars 1996)*, Presses Universitaires d'Angers, 1998 : 101-112.

BROGIOLO 1994
Brogiolo G. P. – "Castra tardo antichi (IV-metà VI) " *in : La storia dell'Alto medioevo italiano (VI-X seculo) alla luce dell'archeologia, Actes du colloque de Sienne (2-6 décembre 1992)*, Florence, Bibliotheca di archeologia medievale, 11 : 151-158.

BRUNAT 1996
Bruna D. - *Les enseignes de pèlerinage et les enseignes profanes au musée national du Moyen-Age*. Catalogue de la collection, Paris 1996.

BRUNET 1980
Brunet, R. – "La composition des modèles dans l'analyse spatiale" in : L'Espace Géographique, tome 9, n° 4, 1980 : 253-255.

BRUNET 1986
Brunet, R. – "La carte-modèle et les chorèmes" *in : Mappemonde*, 4-1986 : 44-49.

BRUNET 1990a
Brunet, R. – *Le déchiffrement du monde. Géographie universelle*, Hachette/Reclus, Paris, 320 p.

BRUNET 1990b
Brunet, R. – "À quoi sert la chorématique" *in :* André Y., Bailly A., Clary M., Ferras R. et Guérin J.-P. (dir.), *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Anthropos/Reclus, Paris/Montpellier, 1990 : 27-39.

BRUNET 1997
Brunet R. – *Territoires de France et d'Europe*, Raisons de géographe, Paris, Belin, 1997, 319 p.

BRUNET 2000
Brunet R. – "Des modèles en géographie ? Sens d'une recherche" *in : Bulletin de la Société de Géographie de Liège*, 2000, n° 2 : 21-30.

BRUNET 2001
Brunet R. – *Le déchiffrement du Monde, Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin, 2001, coll. Mappemonde, 400 p.

BRUNET 2010
Brunet, R. – "Comprendre la ville par la chrono-chorématique : un essai prometteur" *in : Mappemonde*, 100, [en ligne], consulté le 2 décembre 2012, URL : http://mappemonde.mgm.fr/num28/articles/conclusion.html.

BRUNET, DOLLFUS 1990
Brunet R. et Dollfus O. (dir) – *Mondes nouveaux, Géographie Universelle*, Tome I, Belin-Reclus, 552 p.

BRUNET, FERRAS, THÉRY 1992
Brunet R., Ferras R. et Théry H. (dir.) – *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, "Dynamiques du territoire", Reclus, Montpellier, 1992, 518 p.

BRYANT 2008
Bryant S. – "Vendôme. Résultats de récentes investigations archéologiques au château" *in : Bulletin monumental*, Paris, tome 166-2 : 158-163.

BUGNER 1984
Bugner M. – *Cadre architectural et vie monastique des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Librairie des Arts et Métiers, Nogent-le-Roi : 260 p.

BUGNER 1987
Bugner M. – "Les constructions des bénédictins de Saint-Maur aux XVIIe et XVIIIe siècles" *in : Revue d'histoire de l'Église de France, La construction des lieux de culte du Moyen Age à nos jours*, vol. 73, n° 190 : 109-131.

BÜHRER-THIERRY, MÉRIAUX 2010
Bührer-Thierry G. et Mériaux C. – *La France avant la France (481-888)*, Belin, Paris, 2010 : 688 p.

BULEON 2002
Buléon P. – "Spatialités, temporalités, pensée complexe et logique dialectique moderne" *in : EspacesTemps*, Travaux, [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : http://www.espacestemps.net/articles/evolution-sciences-sociales/

BULLY, BULLY, PACTAT 2015
Bully S., Bully A., Pactat I. (contribution) - "Des traces d'artisanat dans les monastères comtois du haut Moyen Âge", *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°8 | 2015, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 21 octobre 2015. URL : http://cem.revues.org/13674 ; DOI : 10.4000/cem.13674

BUR 1977
Bur M. – *La formation du comté de Champagne (v. 950-v. 1150)*, Thèse de doctorat d'État, Presses Universitaires de Nancy, Université Nancy-II : 573 p.

BURGEL 1993
Burgel G. – *La ville aujourd'hui*, Hachette, Norois, 1995, vol. 168, n° 1 : 680-681.

BURNHAM, WACHER 1990
Burnham B. C. et Wacher J. S. – *The "small towns" of Roman Britain*, London, Batsford, 1990.

BURNOUF 2008
Burnouf J. – *Archéologie médiévale en France : le second Moyen âge, XII^e-XVI^e siècle*, Paris, 1 vol. : p. 71.

BURGUIÈRE (dir.) 1986
Burguière A. (dir.) – *Dictionnaire des sciences historiques*, Presses universitaires de France, Paris, 1986 : 694 p.

BURNOUF *et al.* 2009
Burnouf J., Arribet-Deroin D., Desachy B., Journot F. – *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, Armand Colin, 2009 : 156.

CALDERONI, LE CAIN 2002
Calderoni P. et Le Cain B. – "Une tannerie du XIII^{e} siècle dans la paroisse Saint-Maclou à Rouen" *in :* Berthelot S., Marin J.-Y. et Rey-Delqué M. (éd.), *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII^{e}-XV^{e} siècles*, Milan : 117-127.

CALVINO 1974
Calvino I. – *Les villes invisibles*, Seuil, Paris, 1er édition 1972, traduction française 1974, 200 p.

CAMBON 1993
Cambon C. – *Castres, Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Centre d'études et de recherches archéologiques du castrais, Association pour les fouilles archéologiques nationales, Paris, Éd. du Patrimoine, 90 p.

CARDON 1999
Cardon D. – *La Draperie au Moyen Âge : essor d'une grande industrie européenne d'une grande industrie européenne*, CNRS, Paris.

CARLIER, LADUREAU 2008
Carlier M. et Ladureau P. – *Sougé-sur-Braye, Le Bourg (Loir-et-Cher), Rapport de fouilles*, Pantin, APDA, 2008, 2 vols.

CARON, DESPLANQUES, HAGNERELLE 1976
Caron J.-M., Desplanques R., Hagnerelle M. - *Amiens : l'eau et la ville*. Université d'Amiens : mémoire de maîtrise (Géographie), dactyl.

CARRAZ 2013
Carraz D. – "Le monachisme militaire, un laboratoire de la sociogenèse des élites laïques dans l'Occident médiéval ? " *in* Philippe J., Luís F. O.,Carraz D. : *Élites et ordres militaires au Moyen Âge* : 20-37.

CARRÉ 1999
Carré G. – "Trois exemples d'habitat aristocratique en Touraine (12^{e}-14^{e} siècles)" *in : Demeures seigneuriales dans la France des 12e-14e siècles, étude sur les résidences rurales des seigneuries laïques et ecclésiastiques, Bulletin Monumental*, Tome 157, no 1 : 43-62.

CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878
Carré de Busserolle J.-X. – *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Rouillé-Ladevèze, Société archéologique de Touraine, 6 vol.

CARUS-WILSON 1952
Carus-Wilson E.-M. – *The woollen industry*, reprinted in Economic History Society, Arnold, London.

CARUS-WILSON 1954
Carus-Wilson E.-M. – *Medieval Merchant Venturers*, Collected Studies, London, 1954.

CASSAN, LEMAÎTRE 1994
Cassan M., Lemaître J.-L. (éd.) – *Espaces et pouvoirs urbains dans le Massif central et l'Aquitaine du Moyen Âge à nos jours, Actes du colloque « Rencontre des historiens du Limousin » et la Société des archives historiques et du musée d'Ussel, (Ussel, 25-26 septembre 1993)*, 1994 : 428 p.

CASSINI 1999
Cassini – Représentation de l'espace et du temps dans les SIG *in : Revue Internationale de Géomatique*, 9, 1 : 121.

CATTAN *et al.*1994
Cattan, N., Pumain, D., Rozenblat, C., Saint-Julien, T. – *Le système des villes européennes*, Anthropos, Paris, 1994.

CAVAILLES LECOMTE 2000
Cavaillès M., Lecomte N. – *Parthenay, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Paris, Éd. du Patrimoine, 2000 : 246 p.

CERRUTI, DESACHY, GUILLOTEAU 2007
Cerruti M.-C., Desachy B., Guilloteau C. – *Les données du Centre national d'archéologie urbaine : aperçus statistiques*, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, Centre national d'archéologie urbaine, Tours, 2007.

CERRUTI *et al.* 2007
Cerruti M.-C., Desachy B., Guilloteau C., Ibanez Th. – "La perception archéologique de la ville médiévale, à travers les données du CNAU" *in : Actes du colloque « On the road again », 4e Congrès international de l'Archéologie médiévale et post-médiévale (Paris, 3-8 septembre 2007)*.

CHARBONNIER 1980
Charbonnier P. – *Une Autre France. La seigneurie rurale en Basse Auvergne du XIVe au XVIe siècle*, Fascicule XX, tome 1 et 2, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand : 1293 p.

CHARTIER 1981
Chartier R. – *Histoire de la France urbaine 3 : la ville classique*, Seuil, Paris, 1981.

CHATAGNER 1961
Chatagner C. – "La généralité d'Orléans sous l'intendance de Louis-Guillaume Jubert de Bouville (1713-1721)", *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais :* 3-93.

CHÂTELAIN 1973
Châtelain A. – *Donjons romans des pays de l'Ouest. Étude comparative sur les donjons quadrangulaires de la France de l'Ouest*, Picard, Paris : 273 p.

CHAUSSY 1978
Chaussy Y. – "La fin de la Congrégation de Saint-Maur et de Saint-Germain-des-Prés" *in : Revue des Études Augustiniennes*, vol. 24 : 159-187.

CHÉDEVILLE 1973
Chédeville A. – *Chartres et ses campagnes (XIe-XIIIe s.),* Paris, 1973.

CHÉDEVILLE 1974
Chédeville A. – "Le rôle de la monnaie et l'apparition du crédit dans les pays de l'ouest de la France (XIe-XIIIe siècles) " *in : Cahiers de civilisation médiévale Xe-XIIe siècles*, Université de Poitiers, Poitiers : 305-325.

CHEVALIER 1989
Chevalier B. – *Villes, bonnes villes, cités et capitales*, Publications à l'Université de Tours, 1989, 419 p.

CHEVALIER 1973
Chevalier B. – "Les changeurs en France dans la première moitié du XIVe siècle" *in : Économies et sociétés au Moyen Age*, Mélanges offerts à E. Perroy : 153-160.

CHEVALIER 1975
Chevalier B. – *Tours, ville royale (1356-1520). Origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Vander-Nauwelaerts, Louvain et Paris, 1975 : 634 p.

CHEVALIER 1982
Chevalier B. – *Les bonnes villes de France du XIVe au XVIe siècle*, Aubier, coll. historique, Paris : 346 p.

CHEVALIER 1993
Chevalier B. – "Les boucheries, les bouchers et le commerce de la viande à Tours au XVe siècle" *in :* Contamine P., Dutour T. et Schnerb B. (dir.), *Commerce, finances et sociétés (XIe-XVIe siècle). Recueil de travaux d'histoire médiévale offerts à Henri Dubois*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1993 : 157-169.

CHEVALIER 1998
Chevalier B. – "Le pouvoir par le savoir : le renouvellement des élites urbaines en France au début de l'âge moderne (1350-1530) " *in :* Petitfrère C. *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'antiquité au xxe siècle*, Actes du colloque de Tours de 1998 : 73-81.

CHEVALIER 1999
Chevalier B. – "La rénovation de l'enceinte de Tours dans la seconde moitié du XV^{e} siècle : respect de la tradition ou modernisation ? " *in :* Blieck G., Contamine P., Faucherre N. et Mesqui J. (dir.), *Les enceintes urbaines (XIII^{e}-XVI^{e} siècle)*, CTHS, Paris, 1999 : 75-82.

CHEVALIER 2015
Chevalier B. – "La ville et son hôtel" *in* : Salamagne A. (dir.), *Hôtels de ville, Architecture publique à la Renaissance*, Actes du colloque du CESR (Tours, 2-6 juillet 2007), Presses Universitaires François-Rabelais, coédition Presses Universitaires de Rennes : 10-25.

CHEYLAN 2001
Cheylan J.-P. – "Time and Spatial Database, a Conceptual Application Framework" *in :* Frank A., Raper J. et Cheylan J.-P. (dir.), *Life and Motion of Socio-economic Units*, Taylor & Francis, London, New-York : 35-48.

CHEYLAN 2007
Cheylan J.-P. – "Les processus spatio-temporels : quelques notions et concepts préalables à leur représentation" *in : Mappemonde*, 87-3 : 1-21, [en ligne], consulté le 12 octobre 2009, URL : http://mappemonde.mgm.fr/num15/articles/art 07303.pdf

CHOAY, MERLIN (dir.) 1988
Choay F. et Merlin P. – *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires de France, Paris, 1988, 723 p.

CHOUQUER 1994
Chouquer G. – "Le plan de la ville antique et de la ville médiévale de Besançon" *in : Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*., t. 45/2, n° 166 : 361-407.

CHOUQUER 2000
Chouquer G. – *L'étude des paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire*, Ed. Errance, Paris, 207p.

CHOUQUER, FAVORY 2001
Chouquer G., Favory F.(avec la collaboration d'Anne Roth-Congès) - *L'arpentage romain. Histoire des textes, Droit, Techniques,* éd. Errance, Paris.

CHOUQUER 2007
Chouquer G. - *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Université de Coimbra : 408p.

CHOUQUER 2012a
Chouquer G. – *Analyse du parcellaire de la ville de Beja (Portugal, Alentejo)*, [en ligne] http://www.archeogeographie.org/index.php/index.php?rub=formation/exos/a_faire/beja, consulté le 20 novembre 2014.

CHOUQUER 2012b
Chouquer G. – "La contribution archéogéographique à l'analyse de morphologie urbaine" in : Histoire urbaine 2012/2 (n° 34) : 133 – 151.

CHRISMAN 2004
Chrisman N. – Les SIG : un processus historique. Le passé comme point d'appui vers le futur *in :* Roche S. et Caron C. (dir.), *Aspects organisationnels des SIG*, Hermès, Paris : 25-53.

CICERI, MARCHAND et RIMBERT 1977
Ciceri M. F., Marchand B. et Rimbert S. – *Introduction à l'analyse de l'espace*, Collection de géographie applicable, Masson, 1977 : 174 p.

CLARKE 1977
Clarke D. – *Spatial Archaeology*, London, Academic press, 386 p.

CLARK 1981
Clark P. (éd.) – *Country Towns in pre-industrial England 1500-1800*, Leicester, 1981.

CLAVAL 1976
Claval P. – *Eléments de géographie économique*, Éditions M. Th. Genin, Paris, 361 p.

Bibliographie

COENEN-HUTHER 2003

Coenen-Huther J. – "Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique", *Revue française de sociologie,* vol. 44 : 531-547.

COIFFARD et *al.* 2004

Coiffard V., Despriée J., Diry B. (éd.) - *Dessins et aquarelles de Gervais Launay* (1804-1891) : premier album ; Vendôme, ville et canton, 152p.

COLLECTIF 1851

Collectifs – "Mémoires et notices, Faits divers et nouvelles locales, 3e Industrie" *in : Bulletin de la société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère* : 199-208

COLLECTIF 2000

Collectif – "La modélisation des systèmes de peuplement : débat à propos d'un ouvrage récent, Des Oppida aux métropoles" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, no 5, [en ligne], consulté le 12 octobre 2015, URL : http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_5.pdf

COLLECTIF 2007

Collectif – *Construction de l'espace au Moyen Age : pratiques et représentations, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, *37e congrès, (Mulhouse, 2006)*, Publications de la Sorbonne, 2007.

COLLECTIF CNAU 2010

Collectif – "Une frise-modèle du temps long urbain" *in : Mappemonde*, 100, [en ligne], consulté le 12 octobre 2015,
URL : http://mappemonde.mgm.fr/num28/articles/art10402.html

COLLARD, VÉREL, CLERGUE 2013

Collard P., Vérel S. et Clergue M. – *Système complexes, une introduction par la pratique*, Presses Polytechniques et Universitaire Romande, Lausanne, 306 p.

COLLIOT-THÉLÈNE 2004

Colliot-Thélène C. – "Expliquer/comprendre : relecture d'une controverse" *in : Espaces-Temps*, Les cahiers 84-85-86/2004 : 6-23.

COMBES 1974

Combes J. – "Hôteliers et hôtellerie à Montpellier à la fin du Moyen Âge" *in : Hommage à André Dupont*, Montpellier, 1974 : 54-81.

COMPAIN 1891

Compain L. – *Etude sur Geoffroi de Vendôme*, Paris, 297p.

COMTE 2003a

Comte F. - "Angers, la Cité et ses abords" in : Gauthiez B., Zadora-Rio É, Galinié H. (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours : Presse de l'université François-Rabelais et MSH : 207-216.

COMTE 2003b

Comte F. – "Le territoire d'Angers du Xe au XIIIe siècle : naissance des bourgs et faubourgs monastiques et canoniaux" *in : Anjou, Medieval Art, Architecture and Archaeology*, The British Archaeological Association, Conference Transactions XXVI : 1-13.

COMTE 2008

Comte F. – "Reconstitution de quatre types de bâtiments hospitaliers à Angers (XIe-XIIIe siècles) " *in* : Juhel V. (dir.), *Hôtel-Dieu et pèlerins sur les chemins de saint Michel*, actes des 3e Rencontres historiques d'Ardevon, 8 mai 2006 (Condé-sur-Noireau, 2008) : 80-95.

COMTE 2010

Comte F. – "Recherches sur la topographie d'Angers au haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle)" *in* : Tonnerre N.-Y.et Prigent D. (dir.), *Le haut Moyen Âge en Anjou*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 : 131-146.

COMTE, GRÉLOIS 2005
Comte F. et Grélois E. – "La formation des paroisses dans deux cités : Angers et Clermont (X^e-XIII^e siècle) " *in : Médiévales*, tome 49, 57-72, [en ligne], consulté le 12 octobre 2015, URL : http://medievales.revues.org/document1280.html.

CONANT 1968
Conant K.-J. – *Cluny. Les Eglises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon, Cambridge, 149p.

CONTAMINE 1976
Contamine Ph. – "Introduction" *in :* Contamine Ph. (textes réunis par), *La noblesse au Moyen Âge XI^e-XV^e siècles*. *Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, P.U.F., Paris, 1976 : 153-174.

CONZERN 1968
Conzern M.R.G. – "The use of town plans in the study of urban history" *in :* Dyos M. J., *The study of urban history*, (éd.), Londres.

CONZERN 1981
Conzern M.R.G. – *The urban landscape*. Papers by M.R.G. Conzen edited by J.W.R. Whitehand, Londres.

COORNAERT 1950
Coornaert E. – "Draperies rurales, draperies urbaines. L'évolution de l'industrie flamande au moyen âge et au XVI^e siècle" *in : Revue belge de philologie et d'histoire*, 1950, vol. 28, n° 28-1 : 59-96.

COSPEREC 1994
Cosperec A. – *Blois, La forme d'une ville*, Cahiers du patrimoine, n° 35, 406 p.

COSTE 2000
Coste M.-C. – *Compiègne, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Paris, Éd. du Patrimoine, 2000 : 184 p.

COUCLELIS 1992
Couclelis H. – "People manipulate objects (but cultivate fields): beyond the raster-vector debate in GIS" *in : Theories and methods of spatio-temporal reasoning in geographic space,* Springer Berlin Heidelberg, 65-77.

COULET 1976
Coulet N. – "Un gîte d'étape, les auberges d'Aix-en-Provence au XV^e siècle" *in : Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, Presse universitaire de Provence, 105-124.

CRAANE 2013
Craane M. L. – *Spatial patterns : the late-medieval and early-modern economy of the Bailiwick of's-Hertogenbosch from an Interregional, Regional and Local Spatial Perspective*, Thèse de doctorat, Tilburg University : 1vol.

CRAANE 2007
Craane M. – "Analysing Medieval Urban Space; a Methodology" *in : Internet Archeology*, 21, [en ligne], consulté le 14 octobre 2014, URL : http://dx.doi.org/10.11141/ia.21.5.

CRIBELIER, FERDIERE (dir.) 2012
Cribelier C. et Ferdière A. (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, Actes de la Table ronde d'Orléans*, 42^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours : 187 p.

CRON *et al.* 2010
Cron É., Bureau A., Hue S., Giraud P., Rousseau B., Auxiette J. – *Saumur, urbanisme architecture et société*, Association 303, coll. Cahier du Patrimoine, 463 p.

CROUZET-PAVAN 1997
Crouzet-Pavan É. – "Les élites urbaines : aperçus problématiques (France, Angleterre, Italie) " *in : Les élites urbaines au Moyen Âge, XXVII^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (Rome, mai 1996)*, Paris-Rome, École française de Rome-Publications de la Sorbonne : 9-28.

CROZET 1961
Crozet R. – "Le clocher de la Trinité de Vendôme" *in : Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 100 : 18-27.

CROZIER, FRIEDBERG 2014
Crozier M. et Friedberg E. – *L'acteur et le système*, Point : 500 p.

CURSENTE 2007
Cursente B. – *Orthez (Pyrénées Atlantiques)*, coll. Atlas historique des villes de France, Ausonius, Bordeaux : 93 p.

DALAYEUN 2003
Dalayeun M.-D. – *Le site castral de Montbazon (Indre-et-Loire) : étude archéologique de la tour maîtresse*, mémoire de maitrise en Histoire de l'Art médiéval, sous la direction d'Elisabeth Lorans, Université François-Rabelais, Tours.

DALAYEUN 2009
Dalayeun M.-D. – "Le château de Montbazon, premières investigations" *in : Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, [en ligne], URL : http://racf.revues.org/1362

DALAYEUN 2004
Dalayeun M.-D. – *Urbanisme et architecture à Beaulieu-Lès-Loches (Indre et-Loire) du 11e siècle au18e siècle, approche morphologique et étude archéologique du bâti*, mémoire de D.E.A. sous la direction de B. Gauthiez, Tours, Université François-Rabelais, 2 vol.

DAUTRESME 2001
Dautresme O. – "La promenade, un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIIIe siècle" *in : Histoire urbaine,* 2001-1, no 3.

DE POERK 1951
De Poerk G. – *La draperie médiévale en Flandres et en Artois, technique et terminologie*, De Temple, Bruges, 3 vol., 342, 254 et 194 p.

DEL MUNDO 2011
Del Mondo G. – *Un modèle de graphe spatio-temporel pour représenter l'évolution d'entités géographiques*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2011.

DEBIÉ 1995
Debié F. – *Géographie humaine et économique*, Presses Universitaires de France, Coll. Cycle, Paris : 750 p.

DEBORD 1980
Debord A. – "Les bourgs castraux dans l'Ouest de la France" *in : Châteaux et peuplements en Europe occidentale du Xe au XVIIIe siècle*, *Actes du 1er colloque international d'Histoire, (Flaran 1, 1979)*, Comité départemental de tourisme du Gers, Auch, 1980 : 57-73.

DEBORD 1990
Debord A. – "Remarques sur la notion de bourg castral" *in : Cadres de vie et société dans le Midi médiéval*, textes réunis par Pierre Bonnassie et Jean-Bernard Marquette en hommage à Charles Higounet, *Annales du Midi*, CII, no 189-190, Toulouse, Privat, 1990 : 55-61.

DEBORDE, MONTEMBAULT, YVINEC 2002
Deborde G., Montembault V. et Yvinec J.-H. – "Les ateliers de tanneurs de la rue du Moulinet à Troyes (Aube) " *in :* Audoin-Rouzeau F. et Beyries S. (dir.), *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours, XXIIe rencontre internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, 2002 : 283-314.

DELFANTE 1997
Delfante, C. – *Grande histoire de la ville de le Mésopotamie aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 461p.

DEFORGE 2006
Deforge O. – "La maison au temps des foires de champagne, l'exemple de Provins" *in :* Garrigou-Grandchamp P. (dir.), *La maison au Moyen Âge, Actes de la session d'unviersité d'été 2003*, Angoulême : 191-206.

DELOFFRE 2001
Deloffre V. (dir.) – *Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France : Béthune*, Éditions du Patrimoine, Paris, 160 p.

DELORT 1972
Delort R. – *Le Moyen Age, Histoire illustrée de la vie quotidienne,* Lausanne, Édita.

DEMOLON, LOUIS-VANBAUCE, LOUIS 1990
Demolon P., Louis-Vanbauce M. et Louis E. – *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain : Douai*, CNAU, Tours, 70 p.

DEPEYROT 1998
Depeyrot G. – *Le numéraire mérovingien, l'âge de l'or, III : les ateliers centraux*, Moneta 13, Wetteren, 1998 : 204 p.

DEREX 1999
Derex J.-M. *Intérêts privés, intérêts généraux et intérêts communautaires : la gestion de l'eau et des zones humides en Brie (fin de l'Ancien Régime – fin du XIXe siècle).* Université de Paris IV – Sorbonne : thèse de doctorat (Histoire), 1999, dactyl.

DEREX 2008
Derex, J.-M., *Les espaces inconstants : les terres humides françaises, XVIIIe – XXIe siècle*. Université de Paris IV – Sorbonne : HDR, dactyl.

DESACHY, DJAMENT-TRAN 2013
Desachy B. et Djament-Tran G. – "Visualiser et interroger la composition urbaine par la chrono-chorématique" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 325-339.

DESCIMON 1997
Descimon R. – "Élites parisiennes entre XVe et XVIIe siècles : du bon usage du Cabinet des titres" *in : Bibliothèque de l'École des Chartes*, 155-1997 : 607-644.

DESPORTES 1979
Desportes P. – *Reims et rémois aux XIIIe et XIVe siècles*, Picard, Paris, 1979 :744 p.

DESPRIÉE *et al.* 2003
Despriée J., Voinchet P., Bahain J.-J., Falguères C., Lorain J.-M. et Duvialard J. – "Les nappes alluviales pleistocenes du Loir dans la Région de Vendôme (Loir-et-Cher, France) : contexte morphosédimentaire et chronologie RPE" *in : Quaternaire*, 14, (4), 2003 : 207-218.

DEYRES 1974
Deyres M. – "Les châteaux de Foulque Nerra" *in : Bulletin Monumental*, tome 132-I : 7-28.

DI MEO 1990
Di Méo G. – "De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe" *in : Espace Géographique*, vol. 19, no 4 : 359-373.

DIEFENDORF 2009
Diefendore B. – "Rethinking the Catholic Reformation: The Role of Women" *in :* Kostroun D. et Vollendorf L. (éd.), *Women, Religion, and the Atlantic World*, University of Toronto Press, Toronto : 31-59.

DINET, MORACCHINI, PORTEBOS 2004
Dinet D., Pierre Moracchini P. Portebos M.-E (sœur) - *Jeanne de France et l'Annonciade*, Coll. "Cerf-Histoire", Editions du Cerf, Paris, 2004, 510 p.

DION 1961
Dion R. – *Histoire des levées de la Loire*, Paris, 312 p.

DIRY 1999
Diry B. – *Vendôme, monnaies et trésors*, Cherche-Lune, Vendôme, 118 p.

DORMOY 1998
Dormoy C. – "L'expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire) : des données fondamentales pour la datation" *in : Archéologie médiévale*, 27 : 73-89.

DOURNEL 2010
Dournel S. - *L'eau, miroir de la ville : contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides (Bassin parisien, Amiens, Orléans)*. Université d'Orléans : thèse de doctorat (Géographie), 2010, dactyl.

DOUX 2013
Doux B. – "L'abbaye de Perseigne : évolution et gestion d'un patrimoine cistercien dans le Haut-Maine" *in* : *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 120-3 : 65-84.

DrouKlers 2001
Droulers M. – *Brésil : Une géohistoire*, Presses universitaires de France, coll. "Géographies", Paris, 306 p.

DU CANGES 1883-1887
Du Canges C. (du Fresne, sieur) – *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, première éditions 1678, 1883-1887, Édition de Favre, Niort, 10 vol.

DUJARDIN 1995
Dujardin B. – *Les communautés religieuses à Vendôme aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, sous la direction de Claude Mignot, Université François-Rabelais, Tours.

DUFAŸ 2001
Dufaÿ B. – "Quel avenir pour la carte archéologique urbaine ? " *in : Les nouvelles de l'archéologie*, 85, Errance, Paris : 37-49.

DUFAŸ 2002
Dufaÿ B. – "De la topographie à l'histoire. Comprendre l'évolution des villes anciennes" *in : Mappemonde*, n° 67, 3-2002 : 32-37.

DUFAŸ 2014
Dufaÿ B. – *Rapport de diagnostiques, La Riche Prieuré Saint-Cosme*, SADIL, CG37, Tours, Avril 2014 : 266 p.

DUFAŸ, GRATALOUP 2013
Dufaÿ B. et Grataloup C. – "Des villes à la ville" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137^e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 383-393.

DUFOUR 1998
Dufour M. – *La vie politique à Vendôme : Municipalité et notabilité, 1765-1800*, mémoire de maîtrise d'histoire moderne sous la direction de Alain Cabantous, Paris I-Sorbonne, Paris.

DUMAS-DUBOURG 1971
Dumas-Dubourg F. - *Le trésor de Fécamp et le monnayage en Francie occidentale pendant la seconde moitié du Xe siècle*. CTHS. Mémoires de section d'archéologie, I. Paris, 308p.

DUMASY 1974
Dumasy F. – "Recherches sur les théâtres ruraux des cités des carnutes et des senons, leur implantation et leurs rapports avec la Civitas" *in : Revue Archéologique du Centre de la France*, vol. 13, n° 3 : 195-218.

DUMONTEIL 2003
Dumonteil J. – *Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques)*, Bordeaux, Ausonius, 62 p.

DUPÂQUIER 1979
Dupâquier J. – *La Population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV,* thèse de doctorat, dactyl.

DUPLESSY 1985
Duplessy J. – *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, tome 1, BNF, Paris : 160.

DUPONT-FERRIER 1929
Dupont-Ferrier G. – "Les origines des élections financières en France aux XIV^e et XV^e siècles" *in : Bibliothèque de l'école des chartes*, n° 90 : 233-255.

DUPONT-FERRIER 1932
Dupont-Ferrier G. – *Études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Âge. Tome II : Les finances extraordinaires et leur mécanisme*, Firmin-Didot et Cle, Paris : 454 p.

DURAND-DASTÈS 1995
Durand-Dastès F. – "Les modèles en géographie" *in :* Bailly A., Ferras R. et Pumain D., *Encyclopédie de géographie*, Economica, 1995.

DURAND-DASTÈS *et al.* 1998
Durand-Dastès F., Favory F., Fiches J. L., Mathian H., Pumain D., Raynaud C., Sanders L., Van der Leeuw S. – *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Anthropos Economica, coll. « Villes », Paris, 1998, 280 p.

DUSSOL 2014
Dussol C. – *Etude architecturale et fonctionnelle de la tour des cloches de l'abbaye de Marmoutier* (Indre-et-Loire), Mémoire de master 1 sous la direction d'É. Lorans, T. Creissen et A. Salamagne, 3 vol.

DUTOUR 1998
Dutour T. – *Une société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1998, (Études d'histoire médiévale, 2).

DUTOUR 2002
Dutour T. – "La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain" *in : Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 47, 2002/2 : 21-41.

DUTOUR 2003a
Dutour T. – "Perspectives d'analyse interactionnistes et histoire médiévale. Histoire de l'action publique dans le royaume de France, XIII^e^-XV^e^ siècles" *in :* Laborier P. et Trom D. (éd.), *Historicités de l'action publique*, Presses Universitaires de France, Paris : 485-514.

DUTOUR 2003b
Dutour T. – *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Odile Jacob, Paris.

DUTOUR 2006
Dutour T. – "Les nobles et la ville à la fin du Moyen Âge dans l'espace francophone vus par les historiens médiévistes" *in : Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2006 : 151-164.

DUTOUR 2007a
Dutour T. – "Les nobles et la ville dans l'espace francophone (XII^e^-XVI^e^ siècles), ou pourquoi poser un problème résolu depuis trois cent ans" *in : Histoire urbaine*, n° 20, 2007 : 153-170.

DUTOUR 2007b
Dutour T. – "La notabilité urbaine vue par les historiens médiévistes francophones aux XIXe et XXe siècles" *in :* Laurence Jean-Marie (dir.), *La notabilité urbaine. X^e^–XVIII^e^ siècles*, Caen, CRHQ, 2007 : 7-22.

DUTOUR 2010
Dutour T. – "Construire et justifier la supériorité sociale (IX^e^-XVIII^e^ siècles). Réflexions sur la pensée de sens commun" *in :* Laurence J.-M. et Manœuvrier C. (dir.), *Distinction et supériorité sociale en Normandie et ailleurs (Moyen Âge et époque moderne), (château de Cerisy-la Salle, 27-30 septembre 2007)*, Caen, CRHQ, 2010 : 289-302.

ECKERT, RODIER 2011
Eckert D. et Rodier X. – "Les modèles et la ville" *in : Mappemonde*, n° 100, 4-2010.

EGENHOFER, GOLLEDGE 1998
Egenhofer M. J. et Golledge R. G. (dir.) – *Spatial and temporal reasoning in geographic information systems*, Oxford, Oxford University Press, 276 p.

ELIAS 1985
Elias N. – *La Société de cour*, Champs Flammarion (rééd.), Paris, 330 p.

ELISSALDE 2000
Elissalde B. – *Temporalité et changement spatial en géographie*, Université Paris I (HDR), 290 p.

EMERY 1962
Emery R. W. – *The friars in Medieval France*, New York et Londres.

ÉPAUD 2014
Épaud F. – "Inventaire des églises paroissiales préromanes en Indre-et-Loire et en bordure des départements limitrophes" *in :* Zadora-Rio É. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, FERACF, 53e suppl. à la RACF, Tours, 2014, URL : http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=219

ERMISSE 2012
Ermisse G. – "Le vandalisme à Vendôme après la Seconde Guerre mondiale" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 341 à 367.

ESQUIEU 1994
Esquieu Y. – "Les maisons canoniales", *in* : PICARD J.-C. (dir.), *Les chanoines dans la ville, recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, De Boccard, Paris : 47-53.

ESTÈBE 1963
Estèbe J. – "Le marché toulousain des étoffes entre 1519 et 1560" *in : Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale,* 1963, vol. 75, no 62 : 183-194.

EWIG 1961
Ewig E. – "Le culte de saint Martin à l'époque franque" *in : Revue d'histoire de l'Église de France*, 1961, vol.47, no 144 : 1-18.

FABRE, FOREST, GINOUVEZ 2002
Fabre L., Forest V. et Ginouvez O. – "*Blancaria* et maroquinerie à Montpellier (Hérault) au bas moyen âge" *in :* Audouin-Rouzeau F. et Beyries S. (dir.), *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours, XXIIe rencontre internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, 2002 : 437-450.

FALKENSTEIN 1997
Falkenstein L. - *La Papauté et les abbayes françaises aux XIe et XIIe siècles. Exemption et protection apostolique :* 337p.

FANNING 1988
Fanning S. – *A Bishop and his world before the Gregorian Reform: Hubert of Angers, 1006-1047*, American Philisosophical Society, Philadelphie : 193 p.

FANNING 1982
Fanning S. –" Les origines familiales de Vulgrin, abbé de Saint-Serge d'Angers (1046-1056) et évêque du Mans (1056-1066), petit-fils du vicomte Fulcrade de Vendôme" *in : La province du Maine*, 80 : 243-255.

FERDIÈRE 2007
Ferdière A. – "Le temps des archéologues, le temps des céramologues" *in : SFECAG, Actes du Congrès de Langres*, Société Française d'Étude de la céramique Antique en Gaule, Langres : 15-24.

FERRAS 1993
Ferras R. – *Les modèles graphiques en géographie*, Economica/Reclus, coll. « Géo-Poche », Paris, 110p.

FLANDRIN, MONTANARI 1996
Flandrin J.-L. et Montanari M. (dir.) – *Histoire de l'alimentation,* Paris, Fayard, 1996.

FONDRILLON 2009
Fondrillon M. – "À propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente" *in : Archéologie médiévale*, tome 39, 2009 : 1-16.

FORGEAIS 1864
Forgeais A. - *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*, 3. Variétés numismatiques.

FOREST, GINOUVEZ, FABRE 2004
Forest V., Ginouvez O. et Fabre L. – "Les fouilles de la faculté de droit à Montpellier, Urbanisme et artisanat de la peau dans une agglomération languedocienne du bas Moyen Âge" *in : Archéologie du Midi médiéval*, 22 : 45-76.

FOSSIER 2000
Fossier R. – *Le travail au Moyen Âge*, Hachette, La Vie Quotidienne, Paris : 300 p.

FOULON 2001
Foulon J.-H. – "Stratégies lignagères et réforme ecclésiastique, la question du lignage de Geoffroy de Vendôme (av. 1070-1132)" *in : Journal des Savants*, vol. 1, n° 1 : 3-41.

FOULON 2008
Foulon J.-H. – *Eglise et réforme au Moyen Age : papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XI^e^-XII^e^ siècles*, De Boeck, coll. Bibliothèque du Moyen Âge, Bruxelles, n° 27.

FRANK 1996
Frank A. – "Qualitative spatial reasoning: Cardinal directions as an example" *in : International Journal of Geographical Information Science*, Taylor & Francis, vol. 10, n° 3 : 269-290.

FRANK 2001
Frank A. – "Tiers of ontology and consistency constraints in geographical information systems" *in : International Journal of Geographical Information Science*, Taylor & Francis, vol. 15, n° 7 : 667-678.

FRANK, RAPER, CHEYLAN 2001
Franck A., Raper J. et Cheylan J.-P. – *Life and Motion of socio-economic units*, London, New-York, Taylor & Francis, GIS Data 8, 353 p.

FRAY 2006
Fray J.-L. – *Villes et bourgs de Lorraine : réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Presse Universitaire Blaise Pascal, 551 p.

FREKSA 1992
Freksa C. – "Using orientation information for qualitative spatial reasoning" *in : Theories and methods of spatio-temporal reasoning in geographic space*, Springer Berlin Heidelberg, 162-178.

FRIJHOFF, JULIA 1979
Frijhoff W., Julia D. – "Les grands pensionnats de l'Ancien Régime à la Restauration" *in : Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 1981 : 153-198.

GALLERAND 1956
Gallerand J. – "L'érection de l'évêché de Blois" *in : Revue d'histoire de l'Église de France*, vol.42, n° 139 : 175-228.

GALINIÉ 1981
Galinié H. – "La notion de territoire à Tours aux IX^e^ et X^e^ siècles" *in :* Id. (éd.), *Recherches sur Tours, 1*, Tours, 1981 : 73-84.

GALINIÉ 1991b
Galinié H. – *Carte archéologique et évaluation du patrimoine archéologique urbain des villes de France*, Les nouvelles de l'archéologie, 45 : 27-30.

GALINIÉ 1992
Galinié H. – "L'archéologie urbaine française : recherche et information scientifique" *in : Roma e le capitali europee dell'archeologia* : 125-132.

GALINIÉ 1994
Galinié H. – "*'L'estat des villes de ce royaume' d*'après la levée de taxe de 1538 par François I^er^" *in* Galinié H., Royo M. (dir.) *: Atlas des villes et des réseaux de villes en région Centre*, 2, Tours.

GALINIÉ 2000
Galinié H. – *Ville, espace urbain et archéologie. Essai, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages*, CNRS-UMS 1835, Université de Tours, coll. « Sciences de la ville », Tours, 16 : 128 p.

GALINIÉ 2003
Galinié H. – "Les sources archéologiques et les opérations d'urbanisme" *in :* Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.)*, Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais/Maison des sciences de l'Homme "Villes et Territoires", Tours, 2003, vol.1 : 471-475.

GALINIÉ 2004
Galinié H. – "L'expression terres noires, un concept d'attente" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, n° 15, 2004.

GALINIÉ 2013
Galinié H. – "Comprendre ou expliquer, un cas d'école" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, n° 24, 18/11/13, [en ligne], consulté le 12 octobre 2015, URL : http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/pecada_24.pdf

GALINIÉ *et al.* 1979
Galinié H., Randoin B., Holtz M. et Kemp R. – *Archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville*, Société archéologique de Touraine, Laboratoire d'archéologie urbaine, Tours, 1979 : 63 p.

GALINIÉ, ROYO 1993
Galinié H. et Royo M. (dir.) – *Atlas des villes et des réseaux de ville en Région Centre*, Fascicules 1 à 3, Archéa, Tours, 1993.

GALINIÉ, RODIER 2002
Galinié H. et Rodier X. – "TOTOPI, Topographie de Tours Pré-Industriel, un outil d'analyse urbaine" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, 11 [en ligne], http://citeres.univtours.fr/doc/lat/pecada/F2_11.pdf.

GALINIÉ *et al.* 2003
Galinié H., Chouquer G., Rodier X. et Chareille P. – "Téotolon, doyen de Saint-Martin, évêque de Tours au Xe siècle, et urbaniste ? " *in :* Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.)*, Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais/Maison des sciences de l'Homme "Villes et Territoires", Tours, 2003, vol.1 : 239-256.

GALINIÉ, RODIER, SALIGNY 2004
Galinié H., Rodier X. et Saligny L – "Entités fonctionnelles, entités spatiales et dynamique urbaine dans la longue durée", *Histoire et Mesure*, 19-3/4 : 223-242.

GALINIÉ *et al.* 2014
Galinié H., Husi P., Motteau J. – *Des Thermes de l'Est de Caesarodunum au Château de Tours : le site 3,* FERACF, 50e suppl. à la RACF, Tours, coll. « Recherches sur Tours 9 » : 170 p.

GANTIER 1963, 1964, 1965
Gantier O. - "Recherches sur les possessions et prieurés de l'abbaye de Marmoutier du Xe au XIIIe siècle" *in : Revue Mabillon*, tome 53 : 93-110 et 161-167, 54 : 15-24, 56-67 et 125-135, 55 : 32-44 et 65-79.

GARDELLA 2006
Gardella É – "Le jugement sur l'action. Note critique de L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement de L. Thévenot", *in Tracés. Revue de Sciences humaines* 11 : 137-158.

GARMY 1997
Garmy P. – "L'archéologie urbaine en France depuis le colloque de Tours (1980) " *in : Villes, Histoire et Culture*, Les Cahiers du Centre de Recherche Historiques sur la Ville, Cultures, Arts et Sociétés des Villes Européennes, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, juin 1997, n° 2/3 : 201-211.

GARMY 2012a
Garmy P. – "Les mots et la chose : à propos des agglomérations secondaires antiques" *in :* Cribelier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, Actes de la Table ronde d'Orléans*, 42e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, 2012 : 183-187.

GARMY 2012b
Garmy P. – *Villes, réseaux de villes et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*, Errance, coll. Hespérides, 350 p.

GARRIGOU GRANDCHAMP 2007b
Garrigou Grandchamp P. – "La maison romane de Beaugency" *in : Bulletin Monumental*, monuments Moyen Âge et de la Renaissance, Beaugency, 165-1 : 91-98.

GARRIGOU-GRANDCHAMP 2011
Garrigou-Grandchamp P. – "L'architecture civile du XII^e au XIV^e siècle à Saint-Emilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche" *in :* Boutoulle F., Barraud D., Piat J.-L. (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale, Saint-Emilion au Moyen Âge*, Bordeaux, Aquitania, supplément 26 : 237-261.

GAUGAIN 2011
Gaugain L. – *Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction d'Alain Salamagne, Université François-Rabelais, Tours.

GAUGAIN 2014
Gaugain L. – "Amboise, le château et la ville aux 15^e-16^e siècles" *in :* Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, FERACF, 53^e Suppl. à la RACF, Tours : 75.

GAULT 1989
Gault M. – *Villes intermédiaires pour l'Europe ?*, Syros alternatives, 191 p.

GAUTHIEZ 1991
Gauthier B. – *La Logique de l'espace urbain, formation et évolution : le cas de Rouen*, Thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction de Jean-Pierre Bardet, EHESS, Paris, 6 vol.

GAUTHIEZ 1993
Gauthier B. – "La ré-occupation planifiée de la Cité de Rouen au haut Moyen Âge" *in :* Stratford J. (éd.), *Medieval Art, Architecture and Archaeology at Rouen, the BAA Conference Transactions, XII*, Londres, 1993 : 12-19.

GAUTHIEZ 1999
Gauthiez B. - *Atlas morphologique des villes de Normandie*, Lyon, Editions du Cosmogone, 225 p.

GAUTHIEZ 2003
Gauthiez B. – *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Monum/Éditions du patrimoine, Paris : 496 p.

GAUTHIEZ 2008
Gauthiez B. – "Lyon en 1824-32 : un plan de la ville sous forme vecteur d'après le cadastre ancien", *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 83/1 | 2008, mis en ligne le 16 février 2015, consulté le 21 septembre 2015. URL : http://geocarrefour.revues.org/4542 ; DOI : 10.4000/geocarrefour.4542

GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIÉ 2003
Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.) – *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses Universitaires François-Rabelais/ Maison des sciences de l'Homme, Collection Perspectives « Villes et Territoires », Sciences de la ville 5, 2 vol., Tours, 2003, 484, 413 p.

GENRE-GRANDPIERRE 2002
Genre-Grandpierre C. – "La structure topologique et fonctionnelle des réseaux de routiers urbains comme déterminant de la géographie des flux de déplacements" *in : Actes du colloque Géopoint 2000, L'explication en géographie (Avignon, 29-30 mai 2000)*, Avignon : 61-67.

GENRE-GRANDPIERRE, FOLTÊTE 2003
Genre-Grandpierre C. et Foltête J.-C. – "Morphologie urbaine et mobilité en marche à pied" *in : Cybergeo : European Journal of Geography*, *Dossiers, 3^e colloque du Groupe de Travail Mobilités spatiales et fluidité sociale (GT23) : Offre urbaine et expériences de la mobilité, (Strasbourg, 20-22 mars 2003)*, document 248, [en ligne] consulté le 12 octobre 2013. URL : http://cybergeo.revues.org/3925 ; DOI : 10.4000/cybergeo.3925

GESRET 2004
Gesret J. - *Un hôpital au Moyen Age : l'hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Troyes du XIII^e au XV^e siècle "soustenir les povres*", thèse de l'école des Chartes, 2 vol.

GIBLIN-DELVALLET 1995
Giblin-Delvallet B. – "Les effets du discours du grand chorémateur et leurs conséquences politiques" *in : Revue Hérodote, Les géographes, la science et l'illusion*, n° 76 : 22.

GILLON 1988
Gillon, P. – "Observations sur la topographie des anciens monastères" *in* : *Histoire médiévale et archéologie*, 1988-1 : p. 35-51.

GIORDANENGO 1990
Giordanengo G. – "La fonction d'abbé d'après l'œuvre de Geoffroy de Vendôme" *in : Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome 76, no 197 : 165-184.

GIORDANENGO 1996
Giordanengo G. – *Geoffroy de Vendôme, Œuvres*, CNRS, Paris.1996

GIORDANENGO 1998
Giordanengo G. - "La bibliothèque de Geoffroy de Vendôme (1093-1132)" in : *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 41, n°162 : 105-125.

GIRAUDET 2010
Giraudet C. – "Les bouchers dans les petites villes à la fin du Moyen Âge : l'exemple du Nivernais" *in : Annales de Bourgogne*, 82-1, 2010 : 107-138.

GODEFROY DE PARIS 1944
Godefroy de Paris – *Le R. Père Gratien de Paris : frère mineur capucin, 1783-1943, historien de l'œuvre de saint François, rénovateur de son esprit*, Société et librairie St-François d'Assise, Paris.

GONTHIER 1998
Gonthier N. – *Le châtiment du crime au Moyen Âge XII^e-XVI^e siècles*, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Histoire, Rennes : 215 p.

GOUSSET 2013
Gousset J.-M. – "La construction médiévale en pan de bois à Laval" *in :* Alix C. et Épaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presse Universitaire François-Rabelais, coédition Presse Universitaire de Rennes, coll. Renaissance, 141-160.

GRATALOUP 1993
Grataloup C. – "Le même et l'autre : renouvellement de la chorématique" *in : EspacesTemps*, vol. 51, n° 51-52, 1993 : 143-196.

GRATALOUP 1995
Grataloup C. – "Temps partiels" *in : EspacesTemps*, vol. 59, n° 59-61, 1995 : 167-175.

GRATALOUP 1996
Grataloup C. – *Lieux d'histoire. Essai de Géohistoire systématique*, Reclus, Paris-Montpellier, 200 p.

GRATALOUP 1998
Grataloup C. – "Singulier/pluriel" *in : EspacesTemps*, vol. 68, n° 68-70, 1998 : 6-15.

GRATALOUP, DJAMENT-TRAN 2010
Grataloup C. et Djament-Tran G. – "E pluribus urbibus una : Modéliser les trajectoires de villes" *in : Mappemonde* n° 100, 4-2010.

GRAVIER 2012
Gravier J. – *Synthèse archéologique urbaine : topographie historique de la ville de Noyon (Oise) du I^er siècle après J.-C. au XX^e siècle*, Mémoire de master 2 d'archéologie médiévale, Université Paris 1, 2 vol. 337 et 56 p. + CD.

GRÉLOIS 2007,
Grélois E. – "La bourgeoisie à Clermont : caractérisation d'une population aux contours incertains (fin du XII^e siècle – XIV^e siècle)" *in :* Laurence J.-M. (éd.), *La notabilité urbaine. X^e-XVIII^e siècles*, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, Caen, Histoire urbaine, n° 1 : 67-78.

GRENIER 1958
Grenier A. – *Manuel D'Archéologie Gallo-Romaine*, III, A. et J. Picard, Paris, 1958 : 1026 p.

GRESSET 1986
Gresset M. – *Vendôme et sa poulation au XVIII^e s.*, Mémoire de maîtrise, Besançon.

GUENEAU 1982
Guéneau Y. – *Les protestants du Centre 1598-1685 (ancienne province synodale d'Orléanais-Berry)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Robert Sauzet, Université François-Rabelais, Tours.

GUÉRARD 1844
Guérard B. – *Polyptyque de l'abbé Irminon de Saint-Germain-des-Prés, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne*, tome 1, *Prolégomènes*, Paris, 1844.

GUIGNET, HIERNARD 1995
Guignet P. et Hiernard J. (éd.) – *Les réseaux urbains dans le Centre-Ouest atlantique de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque organisé par le G.E.R.HI.C.O., (Poitiers, 13-15 mai 1993)*, Poitiers, 1996, 543 p.

GUILLAUME 2012
Guillaume J. – "Les débuts de l'architecture de la Renaissance à Tours" *in* Chancel-Bardelot B., Charron P., Girault P.-G. et Guillouët J.-M. (dir.), *Tours 1500, capitale des arts*, cat. expo. [musée des Beaux-Arts de Tours, 17 mars - 17 juin 2012], Tours/Paris, Musée des beaux-arts de Tours/Somogy : 90-104.

GUILLAUME, TOULIER 1983
Guillaume J. et. Toulier B – "Tissu urbain et types de demeures, le cas de Tours" *in : La maison de ville à la Renaissance*, Picard, Paris, 1983 : 134 p.

GUILLERME 1983
Guillerme A. – *Les temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques, Nord de la France, fin III^e siècle-début XIX^e siècle*, Éditions du Champ Wallon, coll. « Milieux », Seyssel, 1983 : 263 p.

GUILLOT 1972
Guillot O. – *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Picard, Paris, 1972, 2 vol., 470 et 357 p.

GUILLOT 1975
Guillot O. – "La consécration de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches" *in : Mémoire de la société archéologique de Touraine*, Tours, vol. 9 : 23-32.

GUIMOND 1922
Guimond A. – *L'eau potable à Vendôme*, Thèse de pharmacie et la faculté de Paris, 40p.

HADDAD 2009
Haddad H. – *Une approche pour supporter l'analyse qualitative des suites d'actions dans un environnement géographique virtuel et dynamique, L'analyse « What-if » comme exemple*, Thèse de doctorat, mention : informatique, Université de Laval, Québec, 2009.

HÄGERSTAND 1985
Hägerstand T. – "Time geography: Focus on the corporeality of Man Society and Environment" *in :* Aida S. (éd.), *The Science and Praxis of Complexity*, New York : The United Nations University, VIII-384 p.

HAGGETT 1965
Haggett P. – *Locational analysis in human geography*, Arnold, London.

HALASZ-CSIBA 2001
Halasz-Csiba É – "Peaux et cuirs, Méthode d'investigation de la dimension historique du tannage en France (14^e-18^e s.) " *in :* Audoin-Rouzeau F. et Beyries S. (dir.), *Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours, 22^ème Rencontre Internationale d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes (18-20 octobre 2001)*, Antibes, 2001 : 387-398.

HALASZ-CSIBA 2005
Halasz-Csiba É – "Le Tan et le Temps" *in : Techniques & Culture*, 38- 2002, [en ligne], URL : http://tc.revues.org/1585

HALL 1971
Hall E. T. – *La dimension cachée*, Seuil, Paris, 256 p.

HALPHEN 1974
Halphen L. – *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Picard, Paris, 1906, réimprimé en fac-sim., Genève, Slatkine reprints, 1974.

HALPHEN 1901
Halphen L. – "Étude critique sur les chartes de fondation et les principaux privilèges pontificaux de la Trinité de Vendôme" *in* : *Le Moyen Âge,* 17 : 401-411.

HALPHEN, POUPARDIN 1974
Halphen L. et Poupardin R. (éd.) – *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, A. Picard, Paris, 1913 : 316 p.

HAMON 1989
Hamon L. (dir.) – *Un siècle et demi d'histoire protestante : Théodore de Bèze et les protestants sujets du roi,* Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

HANSON 1989a
Hanson J. M. – *Order and Structure in Urban Space; a Morphological History of the City of London*, Phd-Thesis, The Bartlett; Faculty of the Built Environment, University College London.

HANSON 1989b
Hanson J. M. – "Order and Structure in Urban Design: The Plans for the Rebuilding of London after the Great Fire of 1666" *in : Ekistics*, 334-335, 22-42.

HEERS 1990
Heers J. – *La ville au Moyen Âge*, Fayard, Paris : 550 p.

HEIGWAY 1972
Heigway C. – *The erosion of history, Archaeology and Planning in Towns, A study of historic towns affected by modern development in England, Wales and Scotland*, Lincoln, Concil for British Archeology Occasional Paper n° 4.

HEITZ 1993
Heitz C. – "L'église-porche/Westwerk : Naissance et diffusion d'un type architectural aux 8^e et 9^e siècles" *in : Studien zur Sachsenforschung 8,* Hildesheim, Lax : 55-67.

HEITZ 1995
Heitz C. – "À propos de quelques « galilées » bourguignonnes" *in : Saint-Philibert de Tournus, Histoire, Archéologie, art*, *Actes du colloque international d'études romanes, (Tournus, 15-19 juin 1994)*, Centre international d'études romanes, Tournus : 253-272.

HENRI-AZEMA 2004
Henri-Azéma J.-P. – *Moulins du cuir et de la peau : moulins à tan et à chamoiser en France, XII^e-XX^e siècle*, Éditions Creer, 2004 : 216 p.

HERVÉ 2003
Hervé C. – "Les mots de l'urbain dans l'œuvre de Grégoire de Tours" *in : Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 42 : 217-225.

HERVIER 1986
Hervier D. – "Vendôme, chapelle Saint-Jacques" *in : Congrès archéologique de France, 139^e session, Blésois et vendômois*, *1981*, Société française d'archéologie, Paris 1986 : 437-444.

HIGOUNET-NADAL 1978
Higounet-Nadal A. – *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de démographie historique*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1978 : 459 p.

HIGOUNET 1987
Higounet C. – "Centralité, petites villes et bastides dans l'Aquitaine médiévales" *in :* Poussou J.-P. et Loupes P. (éd), *Les petites villes du Moyen Âge à nos Jours, Actes du colloque internationale, (Bordeaux, 25-26 octobre 1985)*, CNRS, Paris, 1987 : 41-48.

HILLIER, HANSON 1984
Hillier B. et Hanson J. M. – *The Social Logic of Space*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984.

HILLIER, IIDA 2005
Hillier B. et Iida S. – "Network and Psychological Effects in Urban Movement" *in :* A. G. Cohn et D. M. Mark (éd.), *Spatial Information Theory: International Conference*, Cosit 2005, Ellicottsville, N.Y., USA.

HOCQUET 1985
Hocquet, J.-C., *"Le pain, le vin et la juste mesure à la table des moines carolingiens" in* : *Annales* ESC : 661-686

HODDER, ORTON 1976
Hodder I. et Orton C. – *Spatial analysis in archaeology*, Cambridge University Press, 270 p.

HODGES 1989
Hodges R. – *Dark Age Economics: The origins of towns and trade AD 600-1000*, Duckworth, 1ère éd. 1982, 2e éd. 1989.

HORN-BORN 1979
Horn W., Born E. - *The plan of St-Gall, a study of the architecture and economy of, and life in a paradigmatic carolingian monastery*. Berkeley-Los Angeles-London : University of California, 3 vol.

HORNSBY, EGENHOFER 2000
Hornsby K. et Egenhofer M. – "Identity-Based Change: a foundation for spatio-temporal knowledge representation" *in: International Journal of Geographical Information Science*, 14(3) : 207-224.

HUCHER 1870
Hucher E. – "Enquête relative au droit de foire dont jouissaient à Vendôme les religieux de l'Épau (du Mans)" *in : Bulletin archéologique, scientifique et littéraire de Vendôme*, Vendôme, tome 9 : 21-32.

HUGHES 1976
Hughes M. – *The small towns of Hampshire: the archaeological and historical implications of development, Southampton*, Hampshire Archaeological Committee, 1976 : 150 p.

HUPPER 1983
Hupper G. – *Les bourgeois gentilshommes*. *An essay on the définition of élites in Renaissance France*, Chicago et Londres, 1977, trad. de l'américain par Braudel P. et Bonnet A. sous le titre *Bourgeois et gentilshommes : la réussite sociale en France au XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 1983.

HUREL 1987
Hurel D.-O. - "La reconstruction de Marmoutier par les Mauristes (1638-1715) " *in : Revue d'histoire de l'Église de France*, vol.73n°190 : 133-137.

IMPEY 2000
Impey E. – "Le donjon de Montrichard, Loir-et-Cher : observations sur la datation et la fonction" *in : Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 39, 2000 : 199-214.

IMPEY, LORANS 1998
Impey E. et Lorans É. – "Le donjon de Langeais et son environnement" *in : Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches*, Fasc. 1 du Bulletin Monumental, tome 156 : 9-60.

IRATE 2004
Irate L. – *Histoire du franciscanisme*, Edition du cerf, 670 p.

ISNARD 1880
Isnard M. – "Le miracle de la Sainte-Larme et le bailli de Vendôme" *in : Société Archéologique de Vendôme* : 96-119.

ISNARD 2006
Isnard I. – "L'achèvement et les aménagements de l'abbatiale de la Trinité de Vendôme, l'œuvre des abbés Aymery de Coudun, Louis et Antoins de Crevant" *in :* Joubert F. (dir), *L'artiste et le clerc, La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV-XVIe siècle)*, Cultures et civilisations médiévales, no 36, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris : 171-192.

ISNARD 2007
Isnard I. – *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Presses Universitaire de Rennes, coll. Art et Société, 332 p.

ISNARD 2009
Isnard I. – "La sainte Larme de l'abbaye de la Trinité de Vendôme : architecture, décor et mobilier liturgique" *in : Revue Mabillon*, n.s. t. 20 (t.81) : 173-202.

JACOMET 1998
Jacomet H. - *Croix rurales et chemins de pèlerinage dans l'ancien diocèse de Chartres*, Société archéologique d'Eure-et-Loir : 194p.

JEAN-COURRET 2006
Jean-Courret E. – *La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, Thèse de l'Université Bordeaux 3, J.-B. Marquette (dir.), 2006, 3 vol., 1124 p.

JEAN-COURRET, LAVAUD 2009
Jean-Courret E. et Lavaud S. – *Bordeaux, coll. Atlas historique des villes de France*, Bordeaux : 840 p.

JODELET 1989b
Jodelet D. – "Représentations sociales : un domaine en expansion" *in :* Jodelet D. (dir.), *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 31-61.

JOHNSON 1978
Johnson P. – "La légende de la fondation de l'abbaye de la Trinité de Vendôme" *in : Bulletin archéologique, scientifique et littéraire de Vendôme*, Vendôme, 1978 : 68.

JOHNSON 1981a
Johnson P. – *Prayer, Patronage and Power - The abbey of La Trinité, Vendôme (1032-1187)*, New-York, Univers. Pr., 1981, 8e, 213 p.

JOHNSON 1981 b
Johnson P.D. – "Pious legends and historical realities : the foundations of La Trinté de Vendôme" in : *Revue Benedictine*, 91 : 184-193.

JOLY 1996
Joly S. – *Le réseau urbain au XIIIe siècle dans les limites de l'actuelle région Centre*, mémoire de D.E.A., sous la direction d'Henri Galinié, Université François-Rabelais, Tours, 3 vol.

JOSSET, AUBOURG 2000
Aubourg V. et Josset D. – "Le site du promontoire du château de Blois du VIIIe au XIe s. (Loir-et-Cher). (Première partie : niveaux et structures) " *in : Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 39, 2000 : 161-197.

JOURDAN-LOMBARD 1972
Jourdan-Lombard A. - *Oppidum* et banlieue : sur l'origine et les dimensions du territoire urbain *in* : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 27, n°2 : 373-395.

KAYSER 1997
Kayser D. – *La représentation des connaissances*, Hermès, Paris, 1997.

KLEINDIENST 1963
Kleindienst T. – "La topographie et l'exploitation des "marais de Paris" du XIIe au XVIIe siècle", *Paris et Ile-de-France - Mémoires*, tome 14, 167p.

KNOWLES 1963 (1940)
Knowles D. - *The Monastic Orders in England : The End of the Middle Ages* (2nd edn), Cambridge.

KORTEWEG 2007
Korteweg A. – La Collection de livres d'une femme indépendante : Marie de Luxembourg (v. 1470-1547) *in : Livres et lectures de femmes en Europe entre moyen âge et renaissance,* 2007 : 221-237

KURATA, EGENHOFER 2006
Kurata Y. et Egenhofer M. – "Topological Relations of Arrow Symbols in Complex Diagrams" *in :* Berker-Plummer D., Cox R. et Swoboda N. (éd.), *Diagrams 2006: Fourth International Conference on the Theory and Application of Diagrams*, Stanford, CA, Lecture Notes in Computer Science, 4045, 112-126.

LABORIE 1979
Laborie J.-P. – *Les petites villes*, CNRS, Paris, 1979: 363 p.

LACHEZE 2013
Lacheze C. – *Les artisanats du cuir à Saint-Denis à l'époque moderne*, Mémoire de Master II d'Archéologie, Université Paris I, 2013, 3 vol, 351p.

LACOSTE 1995
Lacoste Y. – *Les géographes, la science et l'illusion*, Revue Hérodote, n° 76.

LAFONT 2015
Lafont M. – *L'enceinte de ville de Blois (Loir-et-Cher)*, Mémoire de Master II d'Histoire de l'art sous la direction d'Alain Salamagne, Université François-Rabelais, Tours, 2015.

LANGLOIS 2005
Langlois P. – "Complexité et systèmes spatiaux" *in :* Guermond Y. (dir.), *Modélisations Géographiques*, Traité IGAT, Hermès, Paris, 2005.

LANGLOIS, REGUER 2005
Langlois P. et Reguer D. – "La place du modèle et de la modélisation en Sciences Humaines et Sociales" *in :* Guermond Y. (dir.), *Modélisations en géographie : déterminismes et complexités*, Paris, Hermès, 35-48.

LARUE 1989
Larue J.-P. — "Les crues du Loir : phénomènes naturels contrariés par l'intervention de l'homme" *in : Norois*, tome 36, n° 143 : 257-272.

LAUNAY 1863
Launay G. – "Rapport sur la découverte d'un théâtre gallo-romain à Areines" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 2 : 24-30.

LAUNAY 1872
Launay G. – "Théâtre gallo-romain d'Areines", *Congrès archéologique de France*, Vendôme : 85-87.

LAURENT 2007
Laurent A. - *Évaluation du potentiel archéologique du sol en milieu urbain*, mémoire de doctorat en histoire spécialité archéologie (dir. H. Galinié), Université de Tours, 4 vol.,

LAUWERS 2014
Lauwers M. (éd.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Collection d'Études Médiévales de Nice 15, Brepols, 338p.

LAVAUD, FOURNIER 2012
Lavaud S., Fournier P. – "Conclusions" *in* : *Eaux et conflits dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XXXII[e] Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran 8 et 9 octobre 2010 : 282 p.

LAVEDAN 1926, 1941, 1952
Lavedan P. – *Histoire de l'urbanisme, Antiquité, Moyen Âge (1926), Renaissance et temps modernes (1941), Époque contemporaine (1952)*, Laurens, Paris, 3 vol., 520, 504, 446 p.

LAZEREG 1997
Lazereg F. – *L'évolution topographique et architecturale de l'abbaye de la Trinité de Vendôme du XI[e] siècle à la révolution Française*, Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université François-Rabelais, Tours.

LE BER, LIGOZAT, PAPINI 2007
Le Ber F., Ligozat G., Papini O. (dir.) – *Raisonnements sur l'espace et le temps : des modèles aux applications*, Traité IGAT, Série Géomatique, Hermès, Paris, 2007 : 419 p.

LE GOFF 1972
Le Goff J. – "Le christianisme médiéval en Occident du Concile de Nicée (325) à la Réforme (début du 16e s.) " *in* : Puech H.-C.,(éd.), *Histoire des religions*, II, Gallimard, coll. « Encyclopédie de la Pléiade », Paris : 749-868.

LE GOFF 2014
Le Goff J. – *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XXIe siècle », 2014, 207 p.

LE MAHO 2003
Le Maho J. – "The Fate of the Ports of the Lower Seine Valley at the End of the Ninth Century", in : Pestell T. , Ulmschneider K. (ed.), *Markets in early medieval Europe; Trading and « Productive » Sites, 650-850*, Macclesfield : 234-247.

LE MAHO 2006
Le Maho J. – Fortifications et déplacements de populations en France au temps des invasions normandes (IX-Xe s.), *in : Château et peuplement, Château Gaillard 22, Actes du colloque International de Voiron*, Caen, Publication CRAHM, 2006 : 223-236.

LE MAHO 2012
Le Maho J. – "Avant et après les Normands. Les lieux d'échanges dans l'espace fluvio-maritime normand au haut Moyen Age (VIIe-Xe siècle)" *in : Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen, Antiquité-Moyen Âge, Table ronde du CRAHM (Caen, 24-25 mars 2011)*, Caen : 185-206.

LE MOIGNE 1999
Le Moigne J.-L. – *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod, coll. Sciences Humaines, 178 p.

LECOUEDIC 2010
Lecouédic M. – *Les pratiques pastorales d'altitude dans une perspective ethnoarchéologique. Cabanes, troupeaux et territoires pastoraux pyrénéens dans la longue durée*, Thèse d'Histoire et Archéologie, Université François-Rabelais, Tours, 2010.

LECROERE 2014
Lecroère T. – *La mise en défense de la ville de Chartres dans la seconde moitié du XIVe siècle, d'après les comptes municipaux*, mémoire de master II d'histoire de l'art sous la direction d'Alain Salamagne, 2vol..

LEFEBVRE 2007
Lefebvre R. - "Les pratiques funéraires dans les léproseries médiévales normandes à partir du cas concret de la léproserie saint-Thomas d'Aizier", *in* : Tabuteau B. (dir.), *Etude des lépreux et des léproseries au Moyen Age dans le Nord de la France*, *Histoire Médiévale et Archéologie,* vol. 20 : 109-110.

LEFEBVRE 2008
Lefebvre B. – *Modéliser les dynamiques spatiales d'un tissu urbain dans la longue durée (en plan en volume)*, In Situ, no 9. [En ligne], mis en ligne le 14 avril 2008, URL : http://insitu.revues.org/3906 [consulté le 7 janvier 2014].

LEFEBVRE 2011
Lefebvre B. – "La chronographie ou la représentation des temps de la formation d'un tissu urbain à Tours (Ve-XVIIIe siècle) " *in :* Lavaud S. et Schmidt B. (éd.), *Représenter la ville*, Bordeaux, éd. Ausonius : 219-232.

LEFEBVRE 2012
Lefebvre B. – *The study of urban fabric dynamics in long time spans. Modelling, analysis and representation of spatio-temporal transformations*, Post classical archaeologies, vol. 2-2012 : 65-82.

LEFEBVRE 2013
Lefebvre B. – "La périodisation de l'histoire urbaine à travers la collection Atlas historique des villes de France" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 393-306.

LEFEBVRE, SALIGNY, RODIER 2008
Lefebvre B., Rodier X. et Saligny L. – "Understanding urban fabric with the OH_FET model based on social use, space and time" *in : Archeologia e Calcolatori*, 19 : 195-214, [en ligne], consulté le 1er novembre 2011, URL : http://soi.cnr.it/archcalc/indice/PDF19/16_Lefebvre.pdf

LEFEBVRE, SALIGNY, RODIER 2012a
Rodier X., Saligny L. et Lefebvre B. – "Représenter les dynamiques urbaines de Tours antiques et médiévale" *in :* Lavaud, S. et Schmidt, B. (dir.), *Représenter la ville (Moyen-Âge-21e siècle)*, Bordeaux-Paris : 279-294.

LEFEBVRE, SALIGNY, RODIER 2012b
Lefebvre B., Rodier X. et Laure S. – "La modélisation de l'information spatio-temporelle" *in :* Archambault de Beaune S. et Francfort H.-P. (dir.), *L'archéologie à découvert, Actes du colloque « Archéologie en mouvement. Hommes, objets, espaces et temporalités » (Paris, juin 2010)*, CNRS Éditions, Paris : 249-258.

LEFÈVRE 2010a
Lefèvre B. – *La Fabrique urbaine d'Angers (Maine-et-Loire) du 3e au 13e s.*, Thèse de doctorat en archéologie, sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université François-Rabelais, Tours.

LEFÈVRE 2010b
Lefèvre B. – "Angers : étude chrono-chorématique" *in : Mappemonde* no 100, 4-2010.

LEFEVRE 2013
Lefèvre B. – "Lire la fabrique urbaine d'Angers du IIIe au XIIIe s. " *in : Archéologie Médiévale*, 43 : 21-46.

LEGROS 2007
Legros S. – *Prieurés bénédictins, aristocratie et seigneuries : une géopolitique du Bas-Maine féodal et grégorien (fin 10e-début 13e siècle)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Daniel Pichot, Université Rennes 2, 2007.

LEGUAY 1981
Leguay J.-P. – *Un réseau urbain au Moyen Âge, les villes du duché de Bretagne au XIVe et XVe siècles*, Éditions Maloine, Paris, 406 p.

LEGUAY 1989
Leguay J.-P. – "La propriété et le marché de l'immobilier à la fin du Moyen-Âge dans le royaume de France et dans les grands fiefs périphériques" *in :* Haverkamp A., Babelon J.-P., Raveggi S. *et al.* (dir.), *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIIIe-XVIe siècle),* Coll. École Française de Rome, Rome : 135-199.

LEGUAY (1999) 2007
Leguay J.-P. – *La pollution au Moyen-Âge*, Édition Jean-Paul Gisserot, Paris.

LEGUAY 2002
Leguay J.-P. – *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 492 p.

LEGUILLOUX 2004
Leguilloux M. – *Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Éditions Errance Paris : 186 p.

LEMARIGNIER 1959
Lemarignier J.-F. – "Aspects politiques des fondations de collégiales dans le royaume de France au XIe siècle" *in : La vita comune del clero nei secoli XIe-XIIe, Atti della Settimana di studio, Mendola, settembre 1959*, Vita e pensiero, Milan, 19-40.

LEMOINE-DESCOURTIEUX 2009
Lemoine-Descourtieux A. – "Les perrins de Verneuil-sur-Avre, une nouvelle approche des maisons médiévales vernoliennes" *in : Bulletin des Amis des Monuments et Sites de l'Eure*, 2008 : 2-15.

LEMOINE-DESCOURTIEUX 2010
Lemoine-Descourtieux A. – "Les maisons médiévales en pierre de Verneuil-sur-Avre (Eure)" *in : Journées archéologiques de Haute-Normandie, (Rouen, 3-5 Avril 2009)*, Rouen, PURH : 229-238.

LEMOINE-DESCOURTIEUX 2011
Lemoine-Descourtieux A. – "Verneuil-sur-Avre (Eure), recherches sur l'habitat médiéval en pierre en milieu urbain" *in : Bulletin Monumental*, Société Française d'Archéologie, Paris, 169-2 : 145-148.

LEPETIT 1988
Lepetit B. – *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, Albin Michel, Paris, 490 p.

LEPETIT 1995a
Lepetit B. (dir.) – *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 337 p.

LEPETIT 1995b
Lepetit B. – "Histoire des pratiques, pratique de l'histoire" *in :* Lepetit B. (dir.), *Les formes de l'expérience, une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris : 13-14.

LEPETIT 1996
Lepetit B. – "La ville : cadre, objet, sujet ; vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine" *in : Enquête*, 4-1996 : 11-34.

LEPETIT, PUMAIN 1993
Lepetit B. et Pumain D. – *Temporalité urbaine*, Anthropos, coll. « Villes », Paris, 1993, 317 p.

LEROY-LADURIE, RECURAT 1969
Le Roy-LadurieE. et Recurat J. – "L'état des ventes du sel vers 1625" *in :* Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, vol. 24, n° 4 : 999-1010.

LESUEUR 1969
Lesueur F. – *Les églises du Loir-et-Cher. Picard*, Paris, 1969. (Ouvrage publié sous la direction de Jean Martin-Demézil.)

LÉVY 1999
Lévy J. – *Le Tournant géographique, penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Coll. Mappemonde, Paris, 1999 : 400 p.

LÉVY 2005
Lévy A. – "Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine" *in : Espace et Société* 4/2005, n° 122 : 25-48.

LÉVY 2008
Lévy J. (dir.) – *L'invention du monde*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Hors Collection », Paris, 408 p.

LÉVY, LUSSAULT 2003
Lévy J. et Lussault M. (dir.) – *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

LEYMARIOS 2001
Leymarios C. – *Fréteval, histoire d'une forteresse médiévale*, Éditions du Cherche Lune, 2001.

LIÉVAUX 1992
Liévaux P. – *L'architecture des hôtels de ville en France au XVII^e siècle*, ANRT, Lille, 1992.

LOMBARD-JOURDAN 2009
LOMBARD-JOURDAN A.- *Les Halles de Paris et leur quartier (1137-1969)*, Paris, éd. École nationale des chartes, (Études et rencontres de l'École des chartes, 28), 245 p.

LORANS 2005
Lorans É. – *La christianisation de l'espace urbain en Angleterre du IV^e au XII^e s.,* Habilitation à diriger des Recherches en Histoire et Archéologie, Université de Tours, 2005 : 2 vol.

LORANS 2007
Lorans É. – "Les élites et l'espace urbain : approches archéologique et morphologique (France du Nord et Angleterre, VII^e-X^e s.)" *in :* Depreux P., Bougard F. et Le Jan R. (dir.), *Les élites et leurs espaces : mobilité, rayonnement, domination (VI^e-XI^e s.), Actes du colloque tenu à Göttingen (3-5 mars 2005)*, Brepols, Turnhout, 2007 : 67-97.

LORANS 2010
Lorans É. – "Langeais, le site castral au Moyen Âge *in :* Zadora-Rio É. (dir.)" *in : Atlas Archéologique de Touraine*, [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=166

LORANS 2014a
Lorans É. – "Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques : à propos de Marmoutier" *in :* Lauwers M. (éd.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Collection d'Études Médiévales de Nice 15, Brepols, 338.

LORANS 2014b
Lorans É. – "Les tours maîtresses des 11^{e} et 12^{e} siècle" *in :* Zadora-Rio É. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=187

LORANS, MAROT, SIMON 2015
Lorans É., Marot É. et Simon G. – "Marmoutier (Tours) : de l'hôtellerie médiévale à la maison du Grand Prieur" *in : Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, BUCEMA, Hors-série n°8 | 2015,[en ligne], consulté le 05 février 2015, URL : http://cem.revues.org/13659

LÖSCH 1954
Lösch A. – *The Economics of Location*, Yale, Yale Univ. Press, 1954.

LOUIS 2015
Louis É – "Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord)" *in* : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°8, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 20 janvier 2015. URL : http://cem.revues.org/13684 ; DOI : 10.4000/cem.13684

LOUISE 1994
Louise G. – *Alençon*, coll. Atlas historique des villes de France, CNRS, Paris : 6 p.

LUKES 1974
Lukes S. – *Power: a radical view*, Macmillan.

LUSSAULT 1999
Lussault M. – "Reconstruire le bureau (pour en finir avec le spatialisme)" in Chivallon C., Ragouet P., Samrs M. (éd.), *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve post-moderne*, Tanlence, Ed. de la MSHA.

LUSSAULT 2007
Lussault M. – L*'homme spatial, la construction sociale de l'espace humain*, Seuil, coll. La couleur des idées, Paris, 400 p.

LUZET 2006
Luzet C. – *Le bourg d'Angers du 10^{e} au 15^{e} siècle. Topographie historique et mise en place d'un Système d'Information Géographique,* mémoire de master 1, sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université François-Rabelais, Tours, 2 vol.+ 1 CD.

MALCOLM, BOWSHER (dir) 2003
Malcolm G., Bowsher D. (dir) - *Middle Saxon London, Excavations at the Royal Opera House* 1989-1999, MoLAS Monograph 15, 359p.

MALONE 2009
Malone C. M. - *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, 'totius Galliae basilicis mirabilior', Interprétation politique, liturgique et théologique*, Brépols, 331p.

MALVEAU 1999
Malveau R. – *Tanneries Renaudines, XIX^{e}-XX^{e} s., Inventaire des archives de la Tannerie Renaudine*, Tours : 6.

MANZAGOL 1980
Manzagol C. – *Logique de l'espace industriel*, Presses Universitaires de France, coll. Le géographe, Paris, 248 p.

MAGNANI 2005
Magnani E. – "Le pauvre, le Christ et le moine : la correspondance de rôles et les cérémonies du mandatum à travers les coutumiers clunisiens du XIe siècle", *in :* Tabbagh V., *Les clercs, les fidèles et les saints en Bourgogne médiévale*, EUD : 11-26.

MAGUIRE, MICHEL, RHIND 1991
Maguire D. J., Michael G. et Rhind D. W. – *Geographical information systems: principles and applications*, New York, Wiley, 2 vol.

MARCOS 1992
Marcos E. – *Évolution topographique de Vendôme des origines au XIX^e^ s.*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Henri Galinié, Monique Bourin et Manuel Royo, Université François-Rabelais, Tours.

MARION 1995
Marion C. – *Vendôme et le vendômois pendant la guerre de Cents ans et la reconstruction économique. Les restaurations des domaines de la collégiale Saint-Georges*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Tricard, Université François-Rabelais, Tours.

MARION 2002
Marion C. – "Les « homes de foy » vendômois de 1355 à 1419 - Un monde sans bouleversements" *in : Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 109, no 1, 2002 : 7-30.

MARION 2003
Marion C. – "Les aveux et dénombrements du vendômois : réalités et représentations (1311-1550) " *in : Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 110, n^o^ 3, 2003 : 55-76.

MARION 2007
Marion C. – "L'Anarchie féodale ? (XI^e^-XIII^e^ siècle) " et "Entre Crise et Renouveaux (XIV^e^-XV^e^ siècle) " *in :* Bouyssou M., Davy C., Deleltang H., Despriee J., Diry B., Ferrand G., Gazeau M., Gazeau M., Lebrun F., Leymarios C., Loisel J.-J., Marion C. Pasquier J-C., Soudet H.-J., Vassort J. - *Histoire du vendômois*, Édition Cherche-Lune, Vendôme : 87-134.

MAROT 2013
Marot E. – "Châteauneuf (Tours) : construction d'une identité urbaine aux X^e^-XII^e^ siècle" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137^e^ congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 221-234.

MARTIN 2010
Martin P. – *Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne (X^e^-XI^e^ siècles) : Saint-Aignan d'orléans, Saint-Martin de Tours, Notre Dame de Mehun-sur-Yèvre, la Madeleine de Châteaudun*, Thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, Université de Poitiers.

MARTELLIÈRE 1912-1913
Martellière J. – "Rues, places et maisons de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 51 : 244-280, 52 : 33-72, 101-134, 13-195.

MASSON 1930
Masson, A. - *L'Abbaye Royale de Saint-Ouen de Rouen*, 1930.

MASSONI 2007
Massoni A. – "Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale" *in : Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 102 : 915-939.

MASTROLORENZO 2002
Mastrolorenzo J. – *L'aula de Doué-la-Fontaine (49),* Rapport d'étude de bâti, archives SRA et MH, Pays de la Loire, Nantes, 2002 : 29 p.

MATTER 1992
Matter M. – "Particularités architecturales des édifices de spectacles en Gaule Lyonnaise" *in : Spectacula 2, Le théâtre antique et ses spectacles, Actes du colloque tenu au Musée archéologique Henri Prades de Lattes, (Lattes, 27-30 Avril 1989)*, 29-36.

MATZ 2001
Matz J.-M.– "Collégiales urbaines et collégiales castrales dans le diocèse d'Angers au Moyen Âge" *in : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 108 : 5-33

MAURET-CRIBELLIER 1994
Mauret-Cribellier V. – "L'abbaye bénédictine Saint-Paul de Cormery (Indre-et-Loire) " *in : Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, tome 44 : 119-144.

MAURIN 1992
Maurin A. - *Le cadastre en France Histoire et rénovation*, Paris, CNRS, 415p.

MAURIN 2004
Maurin R. – *Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, coll. La république des idées, Paris.

MAYEUR *et al.* 1993
Mayeur J.-M., Pietri Ch., L., Vauchez A. et Venard M. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours : apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, tome 5, Paris.

MAZEL 2010
Mazel F. – *Féodalités, 888-1180*, coll. "Histoire de France", Belin, Paris, 2010.

MAZEL 2013
Mazel F. – "Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiale au "premier âge féodal" : Puissants laïcs, chapitres castraux et relève monastique dans le Nord-Ouest de la francie" *in :* Iogna-Prat, D., Lauwers, M., Mazel, F. et Rosé, I. (dir.), *Les moines et la société au premier âge féodal, Actes du colloque de Cluny*, Coll. « Art & Société », Presses Universitaires de Rennes, 2013 : 401-416.

MEHU 1999
Méhu D. – *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (10e-15e s.)*, Thèse de doctorat, université Lumière Lyon 2, université de Lyon, 7vol.

MEINERT 1928
Meinert H. - "Die Fälschungen Gottfrieds von Vendome" in : *Sonderabzug aus dem Archiv für Urkundenforschung*, 10, Berlin : 232-325.

MELLINAND, PAONE, SILLANO 2013
Mellinand P., Paone F. et Sillano B – "Marseille de la fondation à la « ville nouvelle » de Louis XIV : entre héritages et renouveaux" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 79-92.

MERLIN 1988
Merlin P. (éd.) – *Morphologie urbaine et parcellaire, Actes du colloque d'Arc-et-Senans, (28-29 octobre 1985)*, Presses universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1988 : 292 p.

MESQUI 1986
Mesqui J. – *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Picard, Paris : 303 p.

MESQUI 1993
Mesqui J. – *Château et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, Picard Paris, 2 tomes.

MESQUI 1998
Mesqui J. – "La tour maîtresse du Donjon de Loches" *in : Bulletin Monumental*, 156-1 : 65-127.

METAIS 1886
Métais C. – *Etudes et documents (sur le Vendômois) tome II*, Vendôme.

MÉTAIS 1888
Métais C. – "Saint-Bienheuré de Vendôme. Vie et offices inédits, XIe-XIIIesiècles" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 27 : 253-297.

METAIS 1889
Métais C. – "Fondation du Calvaire de Vendôme en 1625" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 28 : 192-217.

METAIS 1891-1892
Métais C. – *Vendôme pendant la Révolution*, Vendôme.

METAIS 1893
Métais C. – "Trois chartes se rapportant au prieuré de la Hubaudière" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 32 : 54-59.

METAIS 1894
Métais C. – "Templiers et hospitaliers dans le vendômois" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 33 : 47-60.

METAIS 1893, 1894, 1895
Métais C. – *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme,* tomes 1 à 3 ., Paris.

METAIS 1900, 1904
Métais C. – *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, tomes 4 et 5, Picard, Paris, 1900 et 1904.

MÉTAIS 1905
Métais C. – Chartes vendômoises, Vendôme.

MEUNIER 2013
Meunier H. – "Le Mans : étude chrono-chorématique" *in :* Lorans É. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 341-352.

MICHALAKIS, NICOLAS 1986
Michalakis M. et Nicolas G. – "Le cadavre exquis de la centralité : l'adieu à l'hexagone régulier" *in : Ératosthène-Sphragide*, no 1, 1986 : 38-87.

MIGNOT 2015
Mignot P. – "Métiers d'artisan dans les abbayes ardennaises de Saint-Hubert et Stavelot-Malmedy (VIIe-XIIe siècle)" in : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°8 | 2015, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 20 juillet 2015. URL : http://cem.revues.org/13589 ; DOI : 10.4000/cem.13589

MIRON DE L'ESPINAY 1885
Miron de l'Espinay A. – *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV de 1604 à 1606*, Plon, Paris ; 462 p.

MOINE 2006
Moine A. – "Le Territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie" *in : L'espace géographique*, 2006/2, Tome 35 : 115-132.

MOLLAT 1983
Mollat M. – "L'Hôpital dans la ville au Moyen Âge en France" *in* : *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux*, n°47 : 6-17.

MOLES 1995
Moles A. – "Vers une psycho-géographie" *in :* Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (éd.), *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, 1e éd. 1983, 2e éd. 1995 : 159-87.

MOLES, ROHMER 1972
Moles A. et Rohmer E. – *Psychologie de l'espace*, Casterman, coll. « Mutation-Orientations », Paris : 162 p.

MORIN 1977
Morin E. – *La méthode, La Nature de la nature*, tome 1, Seuil, Paris.

MOUSNIER 1971
Mousnier R. – *La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Presses Universitaires de France, Paris : 724 p.

MURRAY KENDALL 1971
Murray Kendall P. – *Louis XI*, Fayard, 1971 : 596 p.

NICOLAS-MERY 2008
Nicolas-Méry D. – "L'hôtel-Dieu d'Avranches, une halte sur les chemins de Saint-Michel ?", *in* Juhel V. (dir.), *Hôtel-Dieu et pèlerins sur les chemins de saint Michel*, actes des 3e Rencontres historiques d'Ardevon, 8 mai 2006 (Condé-sur-Noireau, 2008) : 95-108.

NOBLET 2013
Noblet J. – "L'architecture en pan de bois à Tours : nouvelles perspectives" *in :* Alix C., Épaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance,* Presse Universitaire François-Rabelais, coédition Presse Universitaire de Rennes, coll Renaissance : 201-220.

NOIZET 2005
Noizet H. – "La transmission de la "nature" et du "rural" dans la ville : le cas de Tours" *in : Études rurales*, 3-2005 (n° 175-176) : 109-128.

NOIZET 2007
Noizet H. – *La fabrique de la ville. Espaces et sociétés (IX^e^-XIII^e^ s.)*, Publications de la Sorbonne, Paris : 504 p.

NOIZET 2012
Noizet H. – "Germain, Victor, Martin et les autres, Morphologie urbaine et pratiques socio-ecclésiastiques à Paris aux IX-XII^e^ siècles et au XIX^e^ siècle" in *Espace géographique*, Belin-Reclus : 324–339.

NOIZET 2014
Noizet H. – "De l'usage de l'archéogéographie", *Médiévales*, 66 : 179-197.

NOIZET, BOVE, COSTA 2013
Noizet H., Bove B. et Costa L. (dir.) – *Paris de parcelles en pixels*, Presses Universitaires de Vincennes, Comité d'histoire de la Ville de Paris, Saint-Denis, Paris, 2013 : 350 p.

NOULIN 2010
Noulin A. – *La Ville de Vendôme pendant les Guerres de Religion*, Mémoire de Master I - Année universitaire 2009/10, sous la direction de Mme Nicole LEMAITRE, 1vol.

NUNINGER, SANDERS *et al.* 2006
Nuninger L., Sanders L., Favory F., Garmy P., Raynaud C., Rozenblat C., Kaddouri L., Mathian H. et Schneider L. – "La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences" *in : Mappemonde*, n 83, 3-2006.

OLIVIER 2008
Olivier L. - *Le sombre abîme du temps, Mémoire et archéologie*, " La Couleur des Idées "*, Seuil*, Paris, 2008, 306p.

ONU 2007
ONU – *World Urbanization Prospects, the 2007 Revision*, Economic & Social Affairs, Nations United, New-York, 230 p.

OSSIPOW 2002
Ossipow W. – "Le style explicatifs en sciences sociales" *in :* Leutenegger F. et Saada-Robert M. (éd.), *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation, Raisons éducatives*, De Boeck Supérieur, Genève : 45-66

PAELINK et SALLEZ 1983
Paelink J. M. et Sallez A. – *Espace et localisation*, Economica, Paris.

PAILLET 2010
Paillet A. – *Armand Queyroy, 1830-1893*, publication réalisée à l'occasion de l'exposition au musée Anne-de-Beaujeu, Moulins, du 12 février au 31 mai 2010 ; musée Anne-de-Beaujeu, 256 p.

PALSKY 2004
Palsky G. – "Le temps des cartographes" *in :* Bord J.-P. et Baduel P. R. (dir.), *Les cartes de la connaissance, Actes du colloque Cartographie, Géographie et sciences sociales (Tours, 21-23 septembre 2000)*, Karthala, Paris, 2004 : 345-352.

PANERAI, DEMORGON, DEPAULE 1999
Panerai P., Demorgon M. et Depaule J.-C. – *Analyse urbaine,* Parenthèses, Marseille, 190 p.

PANERAI *et al.* 1980
Panerai P., Depaule J.-C., Demorgon M. et Veyrenche M. – *Éléments d'analyse urbaine*, Éditions Archives d'Architecture, Bruxelles, 1980 : 187 p.

PARESYS 2006
Paresys I – " Images de l'Autre vêtu à la Renaissance. Le recueil d'habits de Francois Desprez (1562-1567) ", *Journal de la Renaissance*, 4 : 221-251.

PARISSE 1993
Parisse M. – "Le redressement du clergé séculier" *in :* Mayeur J.-M., Pietri Ch., L., Vauchez A. et Venard M. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours : apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, tome 5, Desclée, Paris, 1993 : 1050 p.

PASQUIER 2000
Pasquier J.-C. – *Le château de Vendôme : une histoire douce-amère*, Cherche-Lune, Vendôme, 301 p.

PASQUIER 2005
Pasquier J.-C. – "Le Donjon primitif du château de Vendôme" in Colardelle M., Verdel E., Piponnier F. et al., *Vivre dans le donjon au Moyen-Age,* Actes du colloque de Vendôme, 12 et 13 mai 2001, Editions du Cherche-Lune : 65-72.

PASSAC 1823
De Passac P.-J. Gaucher – *Histoire de Vendôme et du vendômois*, Vendôme, 1823.

PELEKIS *et al.* 2004
Pelekis N., Theodoulidis B., Kopanakis I. et Theodoridis Y. – "Literature review of spatio-temporal database models" *in: The Knowledge Engineering Review*, Cambridge University Press, vol 19, n° 3 : 235-274.

PELLE 2002
Pelle S. – *La théorie des graphes, Support de cours*, [en ligne], consulté en 2015, URL : http://pelle.stephane.free.fr/

PENN *et al.* 1998
Penn A., Hillier B., Banister D. et Xu J. – Configurational Modelling of Urban Movement Networks *in : Environment and Planning B: Planning and Design*, 25, 59-84.

PÉROUSE DE MONTCLOS, ROSE 2001
Pérouse de Montclos J.-M., Rose C. – *Hôtel de Ville de France*, Imprimerie nationale, 157p.

PERRÉON 1996
Perron S. – "La vie militaire à Nantes au XVIII^{e} siècle : problèmes et méthodes" *in : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 103, no 2 : 77-92.

PERROY 1976
Perroy É. – *Les familles nobles du Forez au XIII^{e} siècle. Essais de filiation*, Saint-Étienne et Montbrison, Centre d'études foréziennes et la Diana, 1976.

PÉTIGNY 1849
Pétigny J. (de) – *Histoire archéologique du vendômois*, Vendôme, 1849.

PETIT 1879
Petit (Abbé) - *Notes historiques sur la Calvaire de Vendôme*, semaine religieuse de Blois, 1879.

PETIT *et al.* 1994
Petit J.-P., Manguin M. et Brunella Ph. (dir.) – *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies, Actes du colloque de Actes du Colloque de Bliesbruck, (21-24 octobre 1992)*, Errance, Paris : 293 p.

PEUQUET 1994
Peuquet D. J. – "It's about time; A conceptual framework for the representation of temporal dynamics in geographic information systems" *in: Annals of the Association of the American Geographers*, 3 : 441-461.

PEUQUET 2002
Peuquet D. J. – *Representations Space and Time*, The Guilford Press, New York : 380 p.

PEUQUET, WENTZ 1994
Peuquet D. et Wentz E. – "An approach for time-based analysis of spatiotemporal data" *in : Proceedings of Sixth International Symposium of Spatial Data Handling*, SDH'94, 1994-9 : 489-504.

PEYER 1997
Peyer H.-C. - *Viaggiare nel Medioevo, Dall' ospitalità alla locanda*, Rome-Bari, 1997, 398 p.

PICHARD 2015
Pichard C. - *La construction de la forme urbaine : approche archéologique et archéogéographique du processus urbain de Reims du Moyen Age à la ville préindustrielle*, Thèse de doctorat, 2 vol.

PIANA *et al.* 2009
Piana J., Carcaud N., Cyprien-Chouin A.-L., Visset L. et Leroy D. – "Dynamique paysagère tardiglaciaire et holocène dans la vallée du Loir à Pezou (Loir-et-Cher) : développements méthodologiques et premiers résultats" *in : Norois*, 213, 2009 : 73-88.

PIERSAT 1942
Piersat J. – *Voyage dans le pays du cuir*, Éditions Lang, Paris : 180 p.

PIETRI 1983
Pietri L. - *La ville de Tours du IV^e^ au VI^e^ siècles, naissance d'une cité chrétienne*, École française de Rome, Coll. de l'École française de Rome, 69, Rome : 853 p.

PINHÈDE 2012
Pinhède A. – *Synthèse archéologique urbaine des quartiers Saint-Père et Bas-Bourgs de Chartres*, Mémoire de master 2 d'archéologie médiévale, sous la direction de Joëlle Burnouf, Université Paris 1, 2 vol., 313 et 102 p.

PINOL 2011
Pinol J. L. – "Introduction" *in* : Boucheron P. et Menjot D. – *La ville médiévale*, Histoire de l'Europe Urbaine 2, Points Seuil, 2011 : 5-30.

PINON 1988
Pinon P. – "La morphologie urbaine : vieille géographie ou nouvelle histoire ? " *in : Villes en parallèle*, n° 12-13 : 89-98.

PINON 1990
Pinon P. – "Architectes et archéologues" *in : Cahiers de la recherche architecturale, l'Histoire : approches et connexions*, n° 26 : 18-28.

PINON 1992
Pinon P. – *Composition urbaine - Repères*, Éditions du Service Technique de l'Urbanisme, Paris.

PINON 1994
Pinon P. – *Composition urbaine II - Projet*, Éditions du Service Technique de l'Urbanisme, Paris.

PIROT, SAINT-GERAND 2004
Pirot F. et Saint-Gérand T. – "Du concept HBDS à la geodatabase topologique : 25 ans les séparent" *in : Actes de la conférence francophone ESRI, (Issy-les-Moulineaux, 6-7 octobre 2004)*, [en ligne], consulté le 12 octobre 2008, URL : http://www.esrifrance.fr/sig2004/communications/pirot/pirot.htm

PIROT, SAINT-GERAND 2005
Pirot F. et Saint-Gérand T. – "La Géodatabase sous ArcGIS, des fondements conceptuels à l'implémentation logicielle" *in : Géomatique Expert*, 41/42 : 62-66.

PITTE 1994
Pitte D. – "Architecture civile en pierre, à Rouen, du 11^e^ au 13^e^ siècle. La maison romane" *in : Archéologie médiévale*, 24 : 251-300.

PLAT 1908
Plat G. – "Le grand bâtiment de l'abbaye de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 47 : 135-137.

PLAT 1909
Plat G. – "Débris gallo-romains, à Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 48 : 203.

PLAT 1923
Plat G. – "Le temple gallo-romain d'Areines" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 62 : 10-15.

PLAT 1925
Plat G. – "L'église primitive de la Trinité de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 64 : 95-135.

PLUCHE 1746
Pluche Abbé (N.-A.) – *Le spectacle de la nature, ce qui regarde l'homme en société*, Tome sixième, Veuve Estienne, Paris.

POLY, BOURNAZEL 1980
Poly P. et Bournazel É. – *La mutation féodale (X^e^-XII^e^ siècles)*, Presses Universitaires de France, "Nouvelle Clio", 16, Paris : 512 p.

POMIAN 1985
Pomian K. – *L'ordre du temps*, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, Paris, 384 p.

PORTEL 1939
Portel C. - "Vendôme et l'incendie de 1940" *in* : *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 15-18.

POULLE 1991
Poulle P. – *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain : Saint-Amand-Montrond*, Éditions du Centre national d'archéologie urbaine, Tours.

POUSSON, LOUPES 1987
Pousson J.-P. et Loupes Ph. (dir.) – *Les petite villes du Moyen Âge à nos jours, Actes du colloque international (Bordeaux, 25-26octobre 1985)*, Centre d'études des espaces urbains, CNRS, Bordeaux.

PRIGENT 2004
Prigent D. – "Fontevraud au début du XII^e^ siècle : les premiers temps d'une communauté monastique" *in :* Dalarun J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, Brepols, Turnhout, 2004 : 255-279.

PRIGENT 2012
Prigent D. – "Le petit appareil : méthode d'analyse et premiers résultats. L'exemple du Val de Loire" *in :* Bully S. et Vergnolle, É. (dir.), *Le « premier art » cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude (18-21 juin 2009)*, Presses universitaires de Franche Comté, 2012 : 456 p.

PRIGENT 2013a
Prigent D. – "Techniques de construction et de mise en œuvre de la pierre du IX^e^ au XI^e^ siècle, nouvelles approches" *in :* D. Iogna-Prat *et al.* (éd.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 439-458.

PRIGENT 2013b
Prigent D. – "La chapelle Saint-Benoît de Fontevraud" *in : Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n^o^ 6-2013.

PROU 1896
Prou M. – "Les monnaies de Bouchard, comte de Paris" *in : Annuaire Soc. Numismatique*, vol. XX, 1896 : 279-286.

PULLAR, EGENHOFER 1988
Pullar D et Egenhofer M. – "Towards Formal Definitions of Topological Relations Among Spatial Object" *in :* Marble D. (éd.), *Third International Symposium on Spatial Data Handling*, Sydney, 1988 : 225-242.

PUMAIN 1993
Pumain D. – "L'espace, le temps et la matérialité des villes" *in :* Lepetit B. et Pumain D. (dir.), *Temporalités urbaines*, coll. « Villes », Anthropos, Paris, 135-157.

PUMAIN 1995
Pumain D. – "Analyse spatiale" *in : Intergeo Bulletin*, 118 : 65-66.

PUMAIN 1997
Pumain D. – "Pour une théorie évolutive des villes" *in : L'Espace géographique*, tome 26, 2-1997 : 119-134.

PUMAIN 2001
Pumain D. – *Approche systémique et causalité : à propos des systèmes de villes*, Vanves, CNED, N6106 T 03, 405 : 65-103.

PUMAIN 2006
Pumain D. – "Systèmes de villes et niveaux d'organisation" *in :* Bourgine P. et Lesne A. (éd.), *Morphogenèse*, Belin, Paris, 239-263.

PUMAIN *et al.* 1991
Pumain D., Saint-Julien T., Cattan N., et Rozenblat C. – *Le concept statistique de la ville en Europe, Rapport pour l'Office Statistique des Communautés européennes*, Luxembourg, 72 p.

PUMAIN, SAINT-JULIEN 1997
Pumain D. et Saint-Julien Th. – *L'analyse de l'espace : L'interaction spatiale*, Armand Colin, coll. Cursus, Paris.

PUMAIN, BRETAGNOLLE, DEGORGE-LAVAGNE 1999
Pumain D., Bretagnolle A. et Degorge-Lavagne M. – "La ville et la croissance urbaine dans l'espace-temps" *in : Mappemonde*, 55 (1999-3), [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M399/Pumain.pdf.

PUMAIN *et al.* 2006
Pumain D., Paquot T., Kleinschmager R. – *Dictionnaire la ville et l'urbain*, Anthropos, Paris, 320 p.

QUATREMÈRE DE QUINCY 1832
Quatremère de Quincy – *Dictionnaire historique de l'architecture*, t. II, art. "ville", Paris : 672.

RANDELL *et al.* 1992
Randell D. A., Cui Z. and Cohn A. G. – "A Spatial Logic based on Regions and Connection" *in :* Kaufmann M. (dir.), *Third International Conference on Knowledge Representation and Reasoning, Division of Articial Intelligence School of Computer Studies*, Leeds University, 1992 : 165-176.

QUERRIEN 2003
Querrien A. – "Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge" *in : Bibliothèque de l'école des chartes*, 2003 vol. 161, n° 161-2 : 409-435.

RABREAU 1991
Rabreau D. – "La promenade urbaine en France au XVII^e^ et XVIII^e^ s. : entre planification et imaginaire" *in :* Mosser M., Teyssot G. (dir.), *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Flammarion, Paris : 301-312.

RACINET 1997
Racinet P. – *Crises et renouveaux. Les monastères clunisiens à la fin du Moyen âge (XIII^e^-XVI^e^ siècles). De la Flandre au Berry et comparaisons méridionales*, Artois Presses Université, coll. Histoire, 524 p.

RACINET 2002
Racinet P. - "Les infirmeries monastiques : perspectives de recherche" *in* : *Hôpitaux et maladreries au Moyen Âge : espace et environnement*, actes du colloque international d'Amiens-Beauvais, 22, 23 et 24 novembre 2002. - Amiens : Université de Picardie : 20-34.

RAPER 2001
Raper J. – "Defining Spatial Socio-Economic Units: Retrospective and Prospective" *in :* Frank A., Raper J. et Cheylan J.-P. (dir.), *Life and Motion of Socio-economic Units*, Taylor & Francis, London, New-York : 4-11.

RAYNAUD 1999
Raynaud D. – "Forme urbaine : une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales" *in :* Boudon P. (dir.), *Langages singuliers et partagés de l'urbain, Actes du colloque LOUEST*, L'Harmattan, Paris : 93-120.

RÉMY 2014
Rémy C. – "Des chanoines et des chevaliers : l'enclos castral de Saint-Yrieix" *in :* Andrault-Schmitt C. et Depreux P. (dir.), *Les chapitre séculiers et leur culture : Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix (VI^e^-XIII^e^ siècle)*, Presses Universitaires de Limoges, Limoges, 2014 : 267-292.

RENAULT 1893
Renault G. – "Rapport sur les fouilles de la Trinité" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, 1893 : 22-36.

RENAULT 1889
Renault G. – "Etablissement des capucins à Vendôme en 1606" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 129-140.

RENAULT 1908
Renault G. – "Note sur une fouille dans la plaine d'Areines" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 47 : 111-120.

RENAULT 2015
Renault J.-J. – *César de Vendôme*, édition du Cherche Lune.

RENOUARD 1961
Renouard Y. – *Les villes d'Italie de la fin du X^e^ siècle au début du XIV^e^ siècle*, Centre de documentation universitaire, Paris, 266 p.

RENOUX 1991a
Renoux A. – *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Picard, Paris, 734 p.

RENOUX 1991b
Renoux A. – "Les manifestations de la puissance publique : enceintes, palais et châteaux. Rapport introductif" *in : Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e^-XIII^e^ siècle), Actes du IV^e^ Congrès International d'Archéologie Médiévale (Douai, 26-28 septembre 1991)*, 1994, vol.4, n° 1 :61-82.

RENOUX 1992
Renoux A. – "Évocation morphologique des palais normands et capétiens à la fin du X^e^ siècle et au début du XI^e^ siècle" *in :* Parisse M., Barral X. et Altet I (dir.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Picard, Paris, 1992 : 193-200.

RENOUX 1994
Renoux A. – "Fécamp (Seine-Maritime). Abbaye de la Trinité" *in :* Renoux A. (dir.)*, Palais Médiévaux (France-Belgique) : 25 ans d'archéologie*, Le Mans : 179-180.

RENOUX 1996a
Renoux A. (dir.) – *Palais royaux et princiers au Moyen Age, Actes du colloque du Mans (6-8 octobre 1994)*, Publications de l'Université du Maine, Le Mans : 217 p.

RENOUX 1996b
Renoux A. – "Espaces et lieux de pouvoirs royaux et princiers en France au Moyen Âge (fin IX^e^–début XIII^e^ siècle) : changement et continuité" *in :* Renoux A. (dir.), *Palais royaux et princiers au Moyen Age, Actes du colloque du Mans (6-8 octobre 1994)*, Publications de l'Université du Maine, Le Mans : 17-42.

RENOUX 2001
Renoux A. – "Aux marches du palais : des mots, des concepts et des réalités fonctionnelles et structurelles" *in : « Aux marches du palais » qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques, Actes du VII^e^ Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans-Mayenne 9-11 septembre 1999)* Société d'Archéologie Médiévale, Caen, 2001 : 9-20.

RENOUX 2003
Renoux A. - "Entre Anjou, Ile de France et Normandie : les donjons du comté du Miane du dixième au début du treizième siècle." In : *Anjou, Medieval art, architecture et archeology* : 34-51.

REVEYRON 2010
Reveyron N. – "Marcigny, Paray-Le-Monial et la question de la chapelle mariale dans l'organisation spatiale des prieurés clunisiens au XI^e^-XII^e^ siècles" *in : Viator* 41, Multilingue, Brépols, 2010, 63-94.

REVEYRON 2012
Reveyron N. – "Lieux d'accueil et limites régulières dans l'organisation de l'espace monastique au Moyen Âge en Occident" *in :* Beltramo S. et Cozzo P. (dir.), *L'accoglienza religiosa tra tardo antico ed età moderna. Luoghi, architetture, percorsi*, Rome, Viella, 2013 : 31-46.

REVEYRON 2013
Reveyron N. – "Conclusion. Identité ecclésiologique et rôle morphogénétique de l'*ecclesia beatae Mariae* dans l'organisation de l'espace monastique clunisien" *in :* Bully S. et Sapin C. (dir.), *Journées d'études monastiques. Autour du cloître : les chapelles Notre-Dame et les accès au chapitre, Journées de Baume-les-Messieurs (Jura, 5 et 6 avril 2012),* BUCEMA, 2013.

REYNAUD 1984
Reynaud A. - "Modèle et idéal-type en géographie ; l'exemple des fermes beauceronnes" in : *L'Information géographique* : 48.

REYNAUD 1992
Reynaud A. – *Une géohistoire. La Chine des Printemps et des Automnes*, Reclus, Paris, 220 p.

RICOEUR 1991
Ricoeur P. – *Temps et récit, l'intrigue et le récit historique*, Seuil, coll. Points essais, Paris, 1ère édition 1983, réédition 1991, 416 p.

ROBERT 2003
Robert S. - *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val-d'Oise*, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, Thèse de Doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie.

ROBERT 2011
Robert S. – "La construction de la forme urbaine de Pontoise au Moyen Âge : entre "impensé" et stratégie des élites" *in : Archéologie Médiévale*, tome 41 : 123-167.

ROBERT 2012
Robert S. (dir.) – *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Presses Universitaires de Franche-Comté, coll. Annales Littéraires de l'Université de Franche Comté, 895, série Environnement, sociétés et archéologie, 246 p.

ROBREAU 1984
Robreau B. – "L'église Saint-Lubin de Châteaudun" *in : Revue archéologique du Centre de la France*, tome 23, vol. 1 : 99-124.

ROBREAU 1996
Robreau B. – *La mémoire chrétienne du paganisme carnute*, SAEL, Chartres.

ROCHAMBEAU 1873
Rochambeau (de) A. – "Voyage à la Sainte Larme de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 157-212.

ROCHAMBEAU 1891
Rochambeau (de) A. – "Fouille de la Place Saint-Martin", in : *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois* : 261-265.

RODIER 2000
Rodier X. – "Le système d'information géographique TOTOPI : Topographie de Tours Pré-Industriel" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, 4, [en ligne], consulté le 1à octobre 2015, URL : http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_4.pdf.

RODIER 2006
Rodier X. – "L'archéologie et la carte" *in : Mappemonde*, 83 (2006.3), [en ligne], consulté le 12 octobre 2008, URL : http://mappemonde.mgm.fr/num11/edito.html

RODIER 2011a
Rodier X. – "Le SIG appliqué à l'archéologie" *in : Information Spatiale et archéologie*, Errance, 2011 :13-32.

RODIER (dir.) 2011b
Rodier X. (dir.) – *Information spatiale et archéologie*, Errance, Coll. « Archéologiques », 2011 : 256 p.

RODIER, SALIGNY 2007
Rodier X. et Saligny L. – "Modélisation des objets urbains pour l'étude des dynamiques urbaines dans la longue durée" *in :* Batton-Hubert M., Joliveau T., Lardon S. (dir.), *SAGEO 2007, Rencontres internationales Géomatique et territoire, (Clermont-Ferrand, 18-20 juin 2007)*, [en ligne], consultés le 10 septembre 2015, URL : http://www.emse.fr/site/SAGEO2007/CDROM/index.html

RODIER, SALIGNY 2008
Rodier X. et Saligny L. – "Social features, Spatial features, Time features: An urban archaeological data mode" *in : Posluschny A., Lambers K. et Hertog I. (éd.), Layers of Perception, Proceedings of the 35th International Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA), (Berlin, Germany, April 2-6, 2007)*, Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte, vol. 10, Bonn.

RODIER *et al.* 2010
Rodier X., Saligny L, Lefebvre B., Pouliot J. – "ToToPI (Topographie de Tours Pré-Industriel), a GIS for understanding urban dynamics based on the OH_FET model (Social Use, Space and Time)" *in :* Fricher B., Crawford J. et Koler D. (éd), *Making History Interactive, Proceedings of the 37th International Conference on Computer Application and Quantitative Methods in Archaeology (CAA), (Williamsburg, Virginia, USA, March 22-26, 2009)*, BAR International Series 2079, Oxford, Archeopress, 337-349.

RODIER, SALIGNY 2012
Rodier X. et Saligny L. – "Modélisation des objets historiques selon la fonction, l'espace et le temps pour l'étude des dynamiques urbaines dans la longue durée" *in : Cybergeo: European journal of Geography*, article 502 : 15 p.

RODIER *et al.* 2013
Rodier X., Noizet H., Bove B., Costa L. (dir.) – "Paris de parcelles en pixels" *in : Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 52, [en ligne], consulté le 27 février 2015, URL : http://racf.revues.org/2026

RODWELL, Rowley 1975
Rodwell W. et Rowley T. (éd.) – *The "Small Towns" of Roman Britain, Papers presented to a Conference*, Oxford 1975, British Archaeological Reports, 15, Oxford : 237 p.

ROLLIER 1994
Rollier G. – *Cluny, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Éd. du Patrimoine, Paris, 1994 : 112 p.

ROLLIER 2003
Rollier G. – *Quartier rue des Tannerie, Rue Porte de Paris, Projets de construction d'une école de danse et d'un restaurant universitaire, Rapport de diagnostic*, S.R.A. Bourgogne.

RONCAYOLO 1989
Roncayolo M. – "Histoire et géographie : les fondements d'une complémentarité" *in : Annales ESC*, 1989, vol. 44, n° 6 : 1427-1434.

RONCAYOLO 1990
Roncayolo M. – *La ville et ses territoires, Gallimard*, Paris, 1990.

RONCAYOLO 2002
Roncayolo M. – *Lectures de villes : Formes et temps*, Marseille, Parenthèses, 2002.

ROOVER 1948
ROOVER R. (de)– *Money, Banking and credit in medieval Bruges. Italian merchant-bankers, Lombards and money-changers. A study in the origins of banking.* Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America, 1948 : 420 p.

ROSNAY 1975
Rosnay J. (de) – *Le Macroscope : vers une vision globale*, Seuil, coll. Civilisations, Paris, 314 p.

ROUDIÈRE 2005
Roudière A. – *La porte Saint-Georges de Vendôme,* mémoire de maitrise d'histoire de l'art, sous la direction d'Alain Salamagne, Université François-Rabelais, Tours.

ROULLIER 1989
Roullier J.-E. – "Préface" *in :* Gault M., *Villes intermédiaires pour l'Europe ?*, Syros alternatives, 191 p.

ROUSSEAU 1969
Rousseau F. – *La Hire de Gascogne, Étienne Vignoles (1380-1443)*, Impr. Lacoste, Mont-de-Marsan, 1969 : 468 p.

ROUSSEAU 1992
Rousseau F. – "Les lieux de transformation du cuir à l'époque médiévale en Limousin" *in : Musée Archéologique départementale du val d'Oise, autour du cuir, Rencontre archéologiques de Guiry en Vexin (Guiry en Vexin, 5 et 6 avril 1991),* Édition du Musée Archéologique Départemental du Val d'Oise, 1992 : 51-60.

ROUX 1989
Roux S. – *Le quartier de l'Université à Paris du treizième au quinzième siècle : étude urbaine*, Thèse de doctorat d'État, P. Contamine (dir.), Paris X, 1989, 4 vol. : 1277 f.

ROUX 1995
Roux S. – "Être propriétaire à Paris à la fin du Moyen Âge" *in :* Faron O. et Hubert E. (dir.), *Le sol et l'immeuble, les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII^e - XIX^e siècles)*, Rome, 1995 : 71-83.

ROYAU 1902
Royau P. – "Rapport sur les fouilles de Saint-Pierre-La-Motte" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois,* Vendôme, tome 41 : 276-281.

RUAS 2002
Ruas A. (dir) – *Généralisation et représentation multiple*, Paris, Hermès, 2002.

RUGGIU 2002
Ruggiu F.-J. – "Les maîtres de métiers dans les villes anglaises et françaises : Une enquête d'histoire sociale" *in :* Guignet P. (éd.), *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Âge – 1945)*, tome 1, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles de Gaulle-Lille III, 2002 : 193-212.

SACK 1986
Sack R.-D. – *Human Territoriality. Its theory and history*, coll. Cambridge Studies in Historical Geography, vol. 7,Cambridge University Press, 1986 : 272 p.

SAGE LOIR 2008
Sage Loir – *État des lieux, Rapport*, octobre 2008, 244 p.

SAINT-GÉRAND 2005
Saint-Gérand T. – "Comprendre pour mesurer... ou mesurer pour comprendre ? " *in :* Guermond Y. (dir.), *Modélisations en géographie*, Hermès, Paris : 261-298.

SAINT-JEAN VITUS 2006
Saint-Jean Vitus B. – *Tournus. Le castrum, l'abbaye, la ville, XI^e-XIV^e siècles et prémices. Analyse archéologique d'un développement monastique et urbain*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jean-François Reynaud, Université de Lyon 2.

SAINT-JULIEN 1982
Saint-Julien T – *Croissance industrielle et système urbain*, Economica, Paris.

SAINT-VENANT 1912-1917a, b, c, d
Saint-Venant R. (de) – *Dictionnaire topographique historique bibliographique généalogique et héraldique du vendômois*, C. Migault & Cie imprimeurs, Blois, de 1912 à 1917, 4 vol.

SALAMAGNE 2001
Salamagne A. – "Les garnisons des villes et châteaux dans le Nord de la France aux XIV^{e} et XV^{e} siècles" *in : Revue du Nord*, Université Charles de Gaulle-Lille III, 83-342 : 707-729.

SALAMAGNE 2012
Salamagne A. – "La défense des villes de la Loire au temps de Jeanne d'Arc" *in :* Beaune C., *Jeanne d'Arc à Blois, histoire et mémoire, Actes des "Journées d'histoire" Jeanne d'Arc à Blois – 1429 (Blois, 13-14 avril 2012)*, Blois, Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher : 65-85.

SALIGNY 2004
Saligny L. – "La modélisation des entités spatiales" *in : Informatisation des documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Tours, Ministère de la Culture et de la Communication, Centre National d'Archéologie Urbaine, 35-38.

SALIGNY *et al.* 2015
Saligny L., Granjon L., Lefebvre B., Simon G., Rodier X. – *OH-FET : a computer application to compare urban dynamics over long time spans (longue durée)*, Session 18, Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA) 2014, Sorbonne, (Paris, 22-25 avril 2014).

SAMSON 1992
Samson R. – "Knowledge, Constraint, and Power in Inaction: The Defenseless Medieval Wall" *in : Historical Archaeology*, vol. 6, n^{o} 3 : 26-44.

SAMSON 1994
Samson R. – "Populous Dark-Age Towns: The Finleyesque Approach" *in : Journal of European Archaeology*, 2-1, 1994 : 97-129.

SANDERS 2000
Sanders L. –*Modèles en analyse spatiale*, *Traité IGAT, série Aspects fondamentaux de l'analyse spatiale*, Hermès, Paris.

SANTAMARIA 2000
Santamaria F. – "La notion de 'ville moyenne' en France, en Espagne et au Royaume-Uni" *in : Annales de Géographie*, vol. 109, n^{o} 613 : 227-239.

SAPIN 2002
Sapin C. (dir.) – *Avant Nefs et espaces d'accueil dans l'Église entre le IV^{e} et le XII^{e} s., Actes du colloque d'Auxerre (17-20 juin 1999)*, CTHS, Paris, 2002 : 508 p.

SCHNAPPER 1999
Schnapper D. - *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique,* Paris, PUF, 125 p.

SCHNEIDER 2008
Schneider L. – "Cité, castrum et "pays" : espace et territoires en Gaule méditerranéenne durant le haut Moyen Âge. L'exemple de la cité de Nîmes et du *pagus* de Maguelone (V-XI^{e} s.) " *in* : Cressier P. (éd.), *Le Château et la ville. Espaces et réseaux (VI-XIII^{e} siècle)*, *El Castillo y La Ciudad. Espacios y Redes (ss.VI-XIII), Actes du colloque Castrum 8, (Baeza, Espagne, 25-28 septembre 2002)*, coll. de la Casa de Velazquez, vol. 108, coll. de l'École française de Rome no 105/8, 2008 : 29-69.

SCHNEIDER 2008
Schneider L. – "Etablissements perchés de France méridionale (V-IX^{e} siècles) " *in : Les Dossiers d'Archéologie*, n^{o} 344, Faton, 2011 : 24-29.

SCHIFFER 1987
Schiffer M.B. - *Formation processes of the archeological record*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 428 p

SCHOFIELD LEECH 1987
Schofield J. et Leech R (éd.) – *Urban archaeology in Britain*, London: Council for British Archaeology, 1987 : 234 p.

SCHWEITZ 2008
Schweitz D. – *L'identité traditionnelle du vendômois*, Cherche-Lune, Vendôme.

SERFATY-GARZON 2003
Serfaty-Garzon P. – "Le Chez-soi : habitat et intimité" *in :* Ségaud M., Brun J. et Driant J.-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris, 2003 : 65-69.

SERNA 2013
Serna V. – "Le concept de navigabilités des rivières" *in :* Serna V. (dir.), *Le Cher. Histoire et archéologie d'un cours d'eau*, FERACF, 43e suppl. à la RACF, Tours.

SILLÈRE, Robert 2007
Sillère G. et Robert S. – "Les cartes animées" *in : Mappemonde*, n° 86, 2-2007, [en ligne], consulté le 2 décembre 2012, URL : http://mappemonde.mgm.fr/num14/edito.html.

SIMON 1834-1835
Simon M. – *Histoire de Vendôme et de ses environs*, tome 1-3, Henrion-Loiseau, Vendôme.

SIMON 2010
Simon G. – "Vendôme : étude chrono-chorématique" *in : Mappemonde*, n° 100, 4-2010 [en ligne], consulté le 2 décembre 2012, URL : http://mappemonde.mgm.fr/num28/articles/art10407.html

SIMON 2012
Simon G. – "Modélisations multi-scalaires des dynamiques urbaines dans la longue durée : l'exemple du quartier abbatial de Vendôme (41) " *in : Cybergeo: European Journal of Geography,* Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, document 589, [en ligne], consulté le 28 février 2015, URL : http://cybergeo.revues.org/25110

SIMON 2013a
Simon G. – "Le cadastre ancien: une source unique pour comprendre Vendôme au début du XIXe siècle" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 43 à 71.

SIMON 2013b
Simon G. – "Modélisation multi-scalaire d'un espace urbain sur la longue durée : l'exemple du quartier abbatial de la Trinité de Vendôme (Loir-et-Cher) " *in :* Lorans E. et Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain, Actes du CTHS, 137e congrès, (Tours, 23-28 avril 2012)*, Presses universitaires François Rabelais, 2014 : 465-478.

SIMONS 2003
Simon W. P. - *Cities of Ladies: Beguine Communities in the Medieval Low Countries , 1200-1565,* The Middle Ages Series, Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

SCHIFFER 1972
Schiffer M. B. – *Archeological context and systemic context*, American antiquity, 37: 156-165.

SCHMIDT *et al.* 2003
Schmidt T. M., Petry F. E. et Ladner R. – "The Object Event Calculus and Temporal Geographic Information Systems" *in :* Chung P.W.H., Hinde C.J. et Ali M. (éd.), *IEA/AIE 2003, LNAI 2718*, 2003 : 799-813.

SINTIC 2012
Sintic B. – *Petites villes de Normandie. Pont-Audemer, Harfleur, Louviers, Neufchâtel, villes secondaires de la région de Rouen, 1450-1550,* Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen : 478 p.

SLATER 1990
Slater T.R. (dir.) – *The Built form of Western Cities, essays for M.R.G. Conzen*, Leicester.

SMITH 1981
Smith D. M. – *Industrial location: An economic geography analysis*, 2e édition, N.Y, J Wiley & sons.

SOBOUL 1984
Soboul A. – *La Révolution française*, Gallimard, coll."Tel", 1984.

STRATFORD 1992 Cluny
Stratford N. - "Les bâtiments de l'abbaye de Cluny à l'époque médiévale. Etat de la question." *In : Bulletin monumental*, 150-IV : 383-411.

STREIFF-FIGUERES 1998
Streiff-Figuères J.-P. – *Bar-le-Duc, Meuse*, coll. Atlas historique des villes de France, Ausonius, Talence.

SUTHERLAND 1984
Sutherland N. M.. – "Antoine de Bourbon, King of Navarre and the French Crisis of Authority, 1559-1562" in : *Princes, Politics and Religion, 1547-1589*, Londres, The Hambledon Press : 55-72.

TASSAUX 1994
Tassaux F. – "Les agglomérations secondaires de l'Antiquité romaine : morphologie et réseaux" *in :* Petit J.-P. *et al.* (dir.), *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies, Actes du colloque de Actes du Colloque de Bliesbruck, (21-24 octobre 1992)*, Errance, Paris : 197-214.

THELLIEZ 1969
Thelliez C. (chanoine) – *Marie de Luxembourg et son temps*, Syndicat d'initiative : 150 p.

THÉRIAULT *et al.* 2004
Thériault M., Des Rosiers F., Biba G. et Lavoie C. – *Le commerce de détail sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec*, CRAD, Université Laval, Québec.

THÉRY 1990
Théry H. – "Chronochorèmes et paléochorèmes : la dimension temporelle dans la modélisation graphique" *in :* André Y., *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Anthropos/Reclus, Paris : 41-61.

THEVENOT 2006a
Thévenot L. – "La personne dans ses engagements pluriels » et « Une personnalité à tiroir" *in : L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006 : 312 p.

THEVENOT 2006b
Thévenot L. – *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006 : 312 p.

THILLIER 1868
Thillier J. – "Un budget municipal au XVI^{e} siècle" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 7 : 24-45.

THILLIER 1879-1880
Thillier J. – "Compte de la recette de Vendôme pour l'année 1583" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 18 : 36-56.

THIVET, BOSSUET, MOUGIN 2009
Thivet M., Bossuet G. et Mougin P. – "Mise en évidence de l'impact de l'occupation antique dans la morphogenèse d'un paysage de fond de vallée : le cas du site d'Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs)" *in : Revue archéologique de l'Est*, Tome 58, 2009 : 417-437.

TOUATI 1980
Touati F.-O. – "Une approche de la maladie et du phénomène hospitalier au XIIe et XIIIe siècles : la léproserie du Grand Beaulieu à Chartres" in : *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* : 419-424.

TOUATI 2004
Touati F.-O. - "De l'infirmerie monastique à l'hôpital moderne: lieux, édifices et formes de l'assistance dans la France du Centre et de l'Ouest", *in* : Touati F.-O. (dir.) *Archéologie et Architecture Hospitalières de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes,* Paris, La Boutique de l'histoire: 391-437.

TOUBERT 1983
Toubert H. – "Les fresques de la Trinité de Vendôme, un témoignage sur l'art de la réforme grégorienne" *in : Cahiers de civilisation médiévale*, 26, 1983 : 297-326.

TOURNADRE 2012
Tournadre F. – "Beaulieu-lès-Loches, trois charpentes du 14e siècle, nouveaux apports sur l'habitat médiéval de la ville" *in : Bulletin Monumental*, 170-2 : 153-159.

TRAN 2006
Tran T. – *Les perturbations anthropiques contemporaines dans les mangroves du sud Viêt-Nam entre nature, civilisations et histoire : approches par modélisation et analyses spatiales*, Thèse de doctorat, Géographie, environnement, Université de Paris IV - Sorbonne, 605 p.

TREFFORT 1994
Treffort, C. – *Genèse du cimetière chrétien. Étude sur l'accompagnement du mourant, les funérailles, la commémoration des défunts et des lieux d'inhumations à l'époque carolingienne (entre Loire et Rhin, milieu VIIIe– début XIe s.)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon 2, dactylographié.

TREFFORT 1996
Treffort C. – "Du *cimeterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe s." *in : Archéologie du cimetière Chrétien* :55-63.

TRÉMAULT 1865
Trémault A. (de) – "Trois chartes du XIIIe siècle et une du XIVe relatives à une ancienne maison de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 4 : 34-51.

TREMAULT 1869
Trémault A. (de) – "Note sur les archives de l'ancien duché de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 255-274.

TREMAULT 1877
Trémault A. (de) – "Note sur l'horloge de Saint-Martin de Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme : 229-244.

TREMAULT 1882
Trémault A. (de) – "L'assistance publique dans la ville de Vendôme avant 1789" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 47-58 et 79-99.

TREMAULT 1889
Trémault A. (de) – "Note sur le régime ancien du Loir vendômois" *in : Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du vendômois*, Vendôme, tome 28 : 63-92.

TREMAULT 1893
Trémault A. (de) – *Cartulaire de Marmoutier pour le vendômois*, Société Archéologique du vendômois, Lemercier, Vendôme, 510 p.

TREMAULT 1904
Trémault A. (de) – *Histoire Municipale de Vendôme avant 1789*, Vendôme : 228 p.

TROADEC 2001
Troadec J. – *Recherche urbaine et archéologie préventive. Evaluation d'un patrimoine archéologique : l'îlot de l'Hôtel-Dieu à Bourges*, Service d'Archéologie municipal, éditions de la ville de Bourge, Coll. Bituriga, Archéologie de la cité, Bourges, 119p.

TROCME 1931
Trocmé S. – "Les peintures murales d'une maison de la rue Ferme à Vendôme" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* : 27-36.

TURNER 2005
Turner A. – "Being in Space and Space in Being" *in :* Van Nes A. (éd.), *Fifth International Space Syntax Symposium*, Delft, The Netherlands.

TURNER 2007
Turner A. – "From Axial to Road-centre Lines: a New Representation for Space Syntax and a New Model of Route Choice for Transport Network Analysis" in :

Environment and Planning B: Planning and Design, 34 : 539-555.

TURNER, PENN, HILLIER 2005
Turner A., Penn A. et Hillier B. – "An Algorithmic Definition of the Axial Map" in : Environment and Planning B: Planning and Design, 32 : 425-444.

VAN AERSCHOT 2001
Van Aerschot S. - (trad. Solange Delsart, Chantal Gerniers, Jacqueline Caenberghs), Les béguinages en Flandre. Un patrimoine mondial, Racine, 272 p.

VAN HAMME, BRETAGNOLLE, MATHIAN 2010
Van Hamme A., Bretagnolle A., Mathian H. – "Animer les villes. Exploration dynamique de bases de données urbaines harmonisées dans le temps long" *in : Maappemonde*, n° 99, 3-2010 [en ligne], consulté le 2 décembre 2012. URL : http://mappemonde.mgm.fr/num27/fig10/fig10301.html.

VAN CAUWENBERGH 1922
Van Cauwenbergh J. - *Les pélerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au moyen âge*, Louvain, 244p.

VAN NEER, ERVYNCK 1994
Van neer W. et Ervynck A. – *Archéologie en vis*, trad. française Au fil de l'eau, au fil du temps… L'archéologie et le poisson, Ath, 1994.

VAN UYTVEN 2001
Van Uytven R. – *Production and Consumption in the Low Countries, 13th -16th centuries*, Ashgate Variorum, 2001 : 362 p.

VAUGHAN, PENN 2006
Vaughan L. et Penn A. – "Jewish Immigrant Settlement Patterns in Manchester and Leeds 1881" *in : Urban Studies*, 43 : 653-671.

VAUGHAN 2007
Vaughan L. – "The Spatial Form of Poverty in Charles Booth's London" *in : Progress in Planning*, 67 : 231-250.

VASSORT 1984
Vassort J. – "Le temps des ducs" *in :* Wagret P. (éd.), *Histoire de Vendôme et du Vendômois*, Privat, Toulouse, 260 p.

VASSORT 1985
Vassort J. – "De la Révolution à la veille de la Seconde Guerre mondiale" *in :* Croubois C. (dir.*), Le Loir-et-Cher de la Préhistoire à nos jours*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 255-343.

VASSORT 1995
Vassort J. – *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIIIe et XIXe siècles.* Paris, Publication de la Sorbonne, 560p.

PARRISSE et *al.* (dir.) 1995
Parisse M., Vauchez A., Mayeur J.-M., *Histoire du christianisme : Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté 1054-1272* , tome 5, Desclée, 1050p.

VERGNOLLE 1994
Vergnolle É. – *L'Art roman en France : Architecture - Sculpture - Peinture*, Flammarion, Paris : 383 p.

VICARD 1995
Vicard T. – *La maladrerie de Balmont du Moyen Âge à l'époque moderne : un espace de reclus (Lyon 9e arr.)*, Document final de synthèse, Lyon.

VIGIE 2014
Vigie C. – *Étude architecturale de l'Hôtel de ville de Loches (37), XVIe siècle*, mémoire de master II, sous la direction d'Alain Salamagne, Université François-Rabelais, Tours.

VIAUD 1981
Viaud D. - "Recherches sur la société vendômoise à la fin de l'ancien régime" *in : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois :* 36-51.

WAGRET 1984

Wagret P. (dir.) – *Histoire de Vendôme et du vendômois*, Privat, Toulouse, 260 p.

WALLERSTEIN 1995

Wallerstein I. – *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, Presses universitaires de France, Paris, 318 p.

WEBER (1904-1917) 1965

Weber M. – *Essais sur la théorie de la science*, Recueil d'articles publiés entre 1904 et 1917, traduction partielle de Freund J. 1965, Pion, Paris, 543 p.

WEIL 2004

Weil M. – *Ville et mobilité : un couple infernal ?*, Aube, Paris, 90 p.

WEISS 2009

Weiss V. - *Cens et rentes à Paris au Moyen Âge. Documents et méthodes de gestion domaniale*, Paris, Champion : 2 vol.

WERNER 1980

Werner K. F. – "L'Empire carolingien et Le Saint Empire" *in : Le concept d'Empire*, Duverger, Paris, 151-198.

WERNER 1998

Werner K. F., *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe*, Fayard, Paris.

WHEATLEY, GILLINGS 2002

Wheatley D. et Gillings M. – *Spatial technology and archaeology. The archaeological application of GIS*, London, New York, Taylor & Francis, 270 p.

WILMART 2013

Wilmart M. – *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XII^e au XV^e siècle*, Éditions Fiacre, Montceaux-lès-Meaux, Paris, 560 p.

WISS 1996

Wiss M. – *Atlas historique de Saint-Denis, Des origines au 18e siècle*, Documents d'archéologie française n° 59, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 444p.

WOLFF 1960

Wolff P. – "L'Hôtellerie, auxiliaire de la route. Notes sur les hôtelleries toulousaines au Moyen Âge" *in : Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1960, tome 1 : 189-205.

WORBOYS 2001

Worboys M. F. – "Nearness relations in environmental space" *in : International Journal of Geographical Information Science*, Taylor & Francis, vol. 15, n° 7: 633-651.

YÉNI 2001

Yéni E. – *Archéologie de la pêche dans le bassin-versant du Loir. Étude documentaire*, Mémoire universitaire de D.E.A., préparé sous la direction de P. Benoît, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 103 p.

YVERNEAU-GLASSER 1994

Yverneau-Glasser É.– "70. Reims (Marne). Abbaye Saint-Rémi" *in : Palais Médiévaux* : 182.

YVES 1978

Yves M. - "La fin de la Congrégation de Saint-Maur et de Saint-Germain-des-Prés" *in* : *Revue d' Etudes Augustiniennes et Patristiques,* n°24 (1-2) : 159-187.

ZADORA-RIO 2001

Zadora-Rio É. – "Archéologie et toponymie : le divorce" *in : Les petits cahiers d'Anatole*, n° 8, [en ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf

ZADORA-RIO 2003a

Zadora-Rio É. – "L'archéologie de l'habitat rural et la pesanteur des paradigmes" *in : Les Nouvelles de l'archéologie*, Maison des Sciences de l'Homme : 6-9.

ZADORA-RIO 2003b

Zadora-Rio É. – "Les approches morphologiques des agglomérations" *in :* Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.), *Village et ville au Moyen-Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours : 13-27.

ZADORA-RIO 2008
Zadora-Rio É. (dir.) – *Des Paroisses de Touraine aux communes d'Indre et Loire. La formation des territoires*, FERACF, 34e suppl. à la RACF, Tours, 304 p.

ZADORA-RIO 2014
Zadora-Rio É. – "Les castra de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (400-900) " in : Zadora-Rio É. (dir.), Atlas Archéologique de Touraine, FERACF, 53e suppl. à la RACF, Tours, [en ligne] consulté le 10 octobre 2015, URL : http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85

ZADORA-RIO, FIXOT 1989
Fixot M., Zadora-Rio É. (dir.) - L'église, le terroir, CNRS, Monographie du CRA n° 1, Paris : 157p.

ZAREMSKA 1996
Zaremska H. – Les bannis au Moyen Âge, Aubier, Paris, 238 p.

Gaël SIMON

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11e au début du 19e s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the longue durée allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Gaël SIMON

soutenue le : **12 décembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Volume 2 : Planches

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

---

JURY :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
M. Dominique Barthélemy	Professeur d'histoire, université de Paris-IV-Sorbonne
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Mme Anne Bretagnolle	Professeur de géographie, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

TABLE DES PLANCHES

Planche 1 : Vendôme dans le réseau des villes régionales. 6
Planche 2 : Les territoires de domination de Vendôme entre le 11e et le 18e s. 7
Planche 3 : La plaine alluviale, ses paléo-chenaux et l'occupation antique. 8
Planche 4 : La plaine alluviale de Châteaudun sur la carte d'État Major (@Géoportail) 9
Planche 5 : L'occupation antique à Aerines (Fond de plan cadastre actuel) 10
Planche 6 : L'emboitement des différentes zone d'étude. 11
Planche 7 : Datation du bâti encore en élévation et localisation des principales destructions entre 1811 et 2012. 12
Planche 8 : Évaluation du potentiel archéologique et épaisseurs des niveaux archéologiques observés. 13
Planche 9 : Potentiel idéal du sous sol vendômois en l'état des connaissances. 14
Planche 10 : Plan à la reconstruction (1941) 15
Planche 11 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8505/07, zoom sur le centre ville). 16
Planche 12 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8492/23, zoom sur le centre ville). 16
Planche 13 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8492/29, zoom sur le centre ville). 17
Planche 14 : Plan géométrique de l'abbaye antérieur à 1677 (AN/CP/NII/Loir-et-Cher 10 pièce 5) 17
Planche 15 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4). 18
Planche 16 : Plan du collège des Oratoriens (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 9). 18
Planche 17 : Plan du canal du Pont Perrain (ADLEC/21/H/56/25). 19
Planche 18 : Plan de la promenade du Plat (Mus/Vend/3811). 19
Planche 19 : Copie de Gervais Launay d'un plan du château de 1752 (BMV/Fonds Launay). 20
Planche 20 : Plan et coupe du château à la fin du 18e s. (ADLEC/1/Fi/746). 21
Planche 21 : Extrait du plan terrier de Villeporcher (ADLEC/1/Fi/57). 22
Planche 22 : Copie par Gervais Launay du plan de la plaine de l'Islette en 1709 (BMV/Fonds Launay) 22
Planche 23 : Plan établi en 1778 pour la construction de l'aile orientale ducollège (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 5). 23
Planche 24 : Plan établi en 1778 (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 1). 23
Planche 25 : Profil en long de la rivière Saint-Bienheuré (7/S/434), exemple de document qui renferme cette série. 24
Planche 26 : Plan de l'Hôpital au milieu du 19e s. (ADLEC/20XI^{2}3). 24
Planche 27 : Vue du collège vers 1790 depuis le sud (Mus/Vend/974.2). 25
Planche 28 : Vue du collège depuis le nord (Mus/Vend/974.1). 25
Planche 29 : Vue de la ville depuis la montagne (du sud). (Mus/Vend/2537). 26
Planche 30 : Vue de la ville depuis l'est (Mus/Vend/2589). 26
Planche 31 : *Monasticon Gallicanum* vers 1677 (Peigne-Delacourt 1882, n°51). 27
Planche 32 : *Monasticon Gallicanum* fin 17e s. (Peigne-Delacourt 1882, n°52). 27
Planche 33 : Vue du château en 1688, depuis ouest (BMV/Fonds Queyroy). 28
Planche 34 : Vue du château en 1688, depuis nord-est (BMV/Fonds Queyroy). 28
Planche 35 : *Vue du château de Vendôme du coté de la ville* (BN/EST RESERVE VE-26 (K)). 29
Planche 36 : Emprise des paroisses avant 1487. 30
Planche 37 : Emprise des paroisses entre 1487 et 1628. 31
Planche 38 : Emprises des paroisses après 1628. 32
Planche 39 : Fiefs vendômois au 16e s. 33
Planche 40 : Emprises documentées par les différents comptes de châtellenie 34
Planche 41 : Durée de renseignement des Entités Spatiales toute fiabilité confondue (OU) 35

Planche 42 : Durée de renseignement de chaque Entité Spatiale (EC). 36
Planche 43 : Indices d'intégration et de choix dans le réseau viaire en 1050, 1220, 1300 et 1811. 37
Planche 44 : Répartition des eaux dans le réseau hydrographique au début du 19e s. 38
Planche 45 : Principaux circuits d'eau et force motrice des moulins. 39
Planche 46 : Comportement des flux hydrauliques lors des crues de pleins bords. 40
Planche 47 : Comportement des eaux et emprises des crues lors d'inondations exceptionnelles. 41
Planche 48 : Le *castellum* de Vendôme au haut Moyen Âge 42
Planche 49 : Le *castellum* à la fin du 10e s. (OU). 43
Planche 50 : Une composition du 10e s. ? (interprétations et parcellaire source). 44
Planche 51 : Vendôme au milieu du 11e s. (OU). 45
Planche 52 : Vendôme au 12e s (OU). 46
Planche 53 : Accès au bourg monastique (interprétations et parcellaire source). 47
Planche 54 : Vendôme à la fin du 13e s. (OU). 48
Planche 55 : Vendôme à la fin du 13e s. (EC) 49
Planche 56 : Action du comte et des communautés religieuses et les conséquences des crises à Vendôme au 14e s. 50
Planche 57 : Les notables urbains et les gens de métiers à Vendôme au 14e s. 51
Planche 58 : Vendôme en 1420 (OU). 52
Planche 59 : Vendôme en 1420 (EC). 53
Planche 60 : Vendôme en 1480 (OU). 54
Planche 61 : Vendôme en 1480 (EC). 55
Planche 62 : Les gens de métier à Vendôme en 1510 (OU). 56
Planche 63 : Vendôme en 1510 (OU). 57
Planche 64 :Vendôme en 1510 (EC). 58
Planche 65 : Action du comte et des protestants au 16e s. (OU). 59
Planche 66 : Les notables au 16e s. (OU). 60
Planche 67 : Les gens de métiers au 16e s. (OU). 61
Planche 68 : Vendôme en 1610 (OU). 62
Planche 69 : Vendôme en 1610 (EC). 63
Planche 70 : Notables et pouvoir ducal à Vendôme au 17e s. (OU). 64
Planche 71 : Protestantisme et Réforme catholique à Vendôme au 17e s. (OU). 65
Planche 72 : Vendôme en 1710 (OU). 66
Planche 73 : Vendôme en 1710. 67
Planche 74 : Les gens de métiers au 18e s. (OU). 68
Planche 75 : Les pauvres et la Réforme catholique à Vendôme au 18e s. (Ou). 69
Planche 76 : La municipalité à Vendôme au 18e s. (OU). 70
Planche 77 : La Révolution à Vendôme (OU). 71
Planche 78 : Vendôme en 1811 (OU). 72
Planche 79 :Vendôme en 1811 (OU). 73
Planche 80 : Durée de renseignement de chaque Entité Saptiale (OU). 74
Planche 81 : Nombre d'Objets Urbains par Entité Spatiale (OU). 75
Planche 82 :Nombre de Fonctions par Entité Spatiale (OU). 76
Planche 83 : Durée de renseignement de chaque Entité Saptiale (EC). 77
Planche 84 : Nombre d'Objets Urbains par Entité Spatiale (EC). 78
Planche 85 : Nombre de Fonctions par Entité Spatiale (EC). 79
Planche 86 : Localisation des principaux gisements parcellaires. 80
Planche 87 : Morphologie viaire, hiérarchie des voies. 81
Planche 88 : Taille des parcelles. 82

Planche 89 : Modèles d'organisation parcellaire. 83
Planche 90 : Corridors fluviaires. 84

TABLE DES GENEALOGIE

Généalogie 1 : Comtes et ducs de Vendôme entre le 11e et le 18e s. 91
Généalogie 2 : Les seigneurs de Lisle, descendants de Foucher de la Tour. 92
Généalogie 3 : Les descendants d'Engelbaud le Breton. 93
Généalogie 4 : Les de Caresmot, devenus les de Noyers. 94
Généalogie 5 : Les de Saint-Martin de Vendôme. 95
Généalogie 6 : Les descendants de Joscelin le Bâtard. 96
Généalogie 7 : Les Roupenon, seigneurs de Chanteloup. 97

PLANCHES

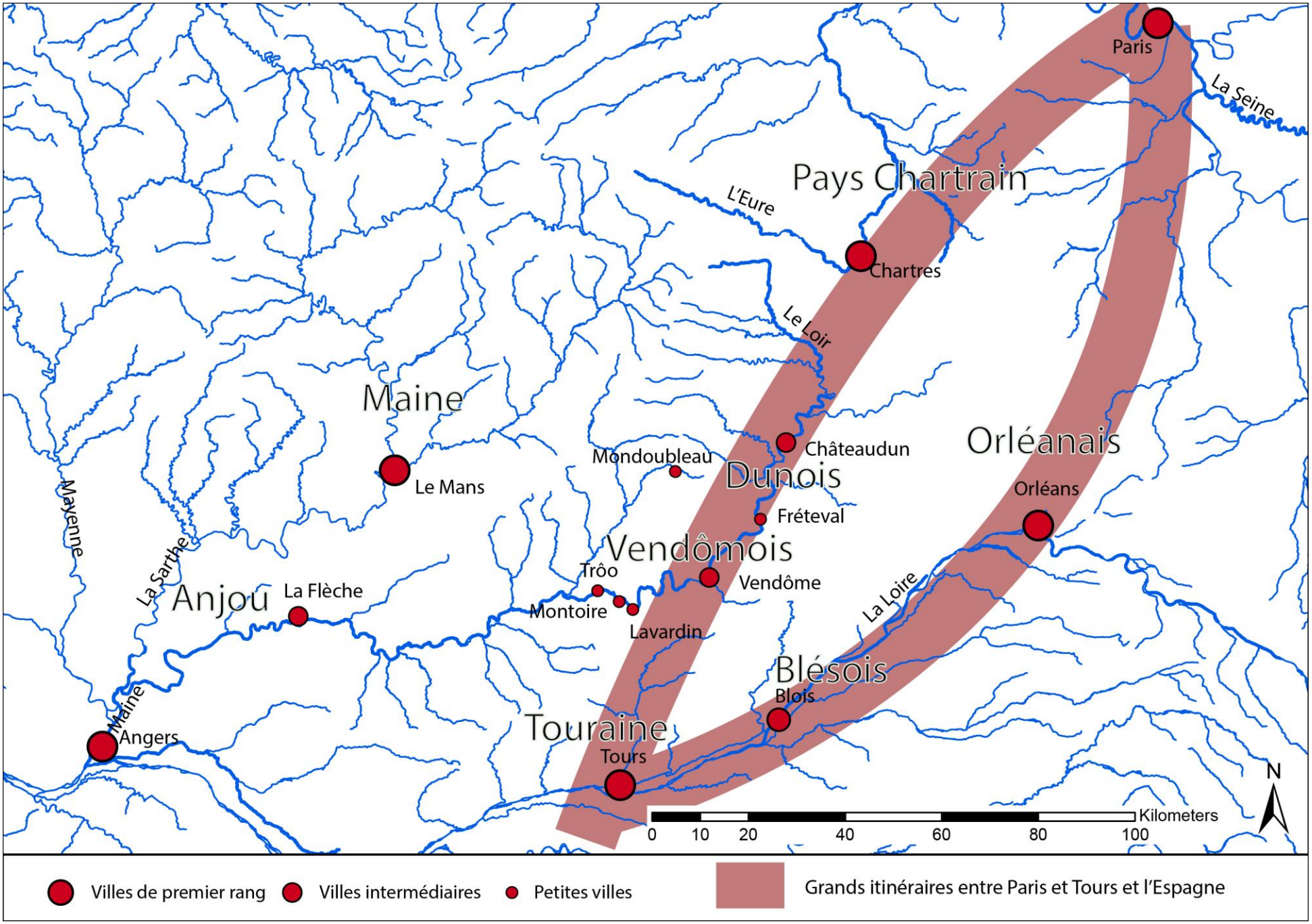

Planche 1 : Vendôme dans le réseau des villes régionales.

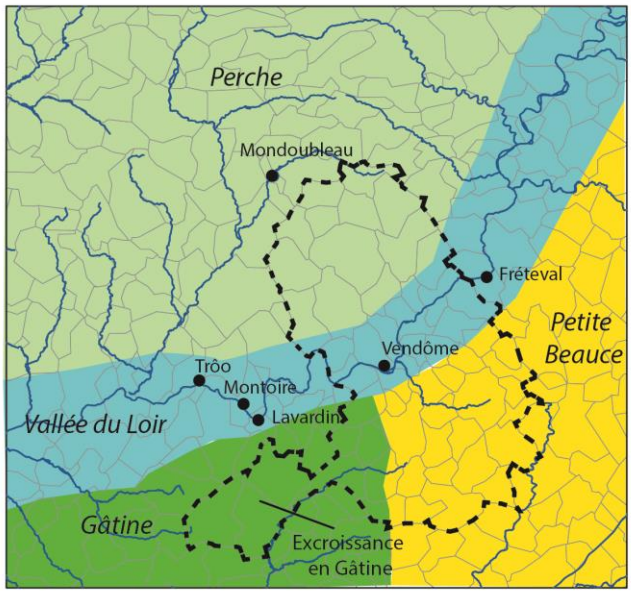

Pagus vendômois au 11e s.

Limites approximatives du *pagus*

Grandes zones paysagères

- Petite Beauce
- Gâtine
- Vallée du Loir
- Perche

A

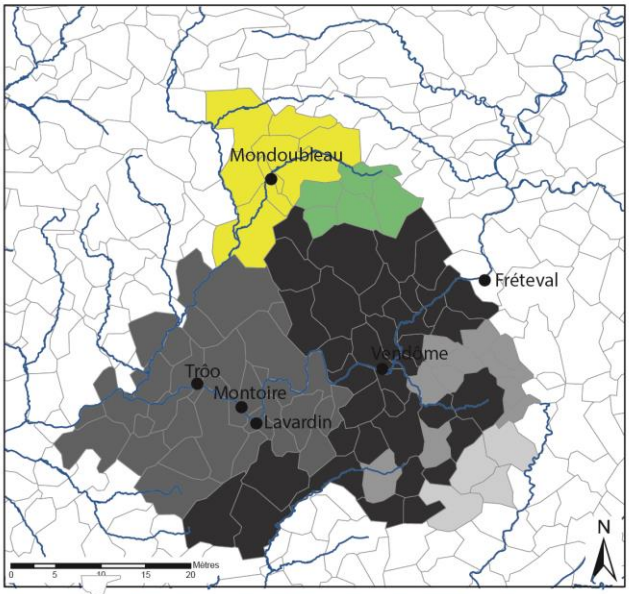

Transformation du comté de Vendôme entre le 12e et le 15e s.

- Territoire relevant de Vendôme depuis 11e s.
- Territoire gagné par le comté avant 1218
- Territoire relevant de Vendôme jusqu'en 1329
- Territoire relevant de Beaugency puis de Blois jusqu'en 1329
- Territoire perdus par le comté en 1242
- Territoire gagné par le comté en 1406

B

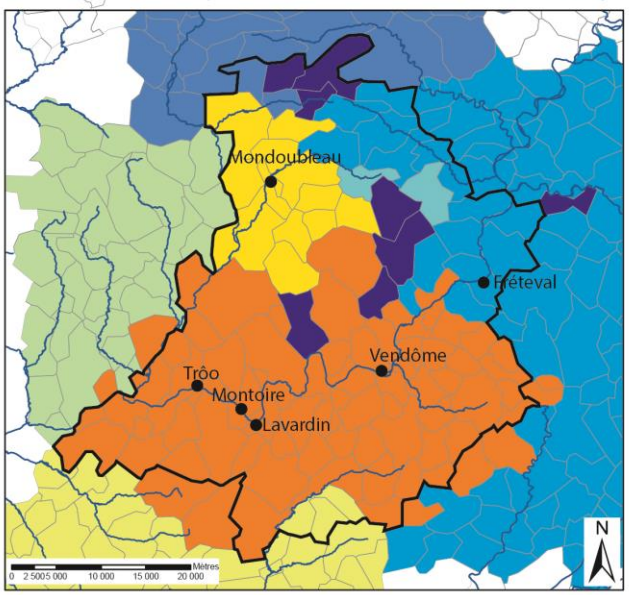

Aires de domination du baillage de Vendôme

- Baillage de Vendôme
- Baillage de Mondoubleau
- Baillage de Blois
- Baillage du Mans
- Baillage de Chartres
- Baillage de Saint-Calais
- Baillage de Tours
- Arrondissement de Vendôme en 1790

C

Planche 2 : Les territoires de domination de Vendôme entre le 11e et le 18e s.

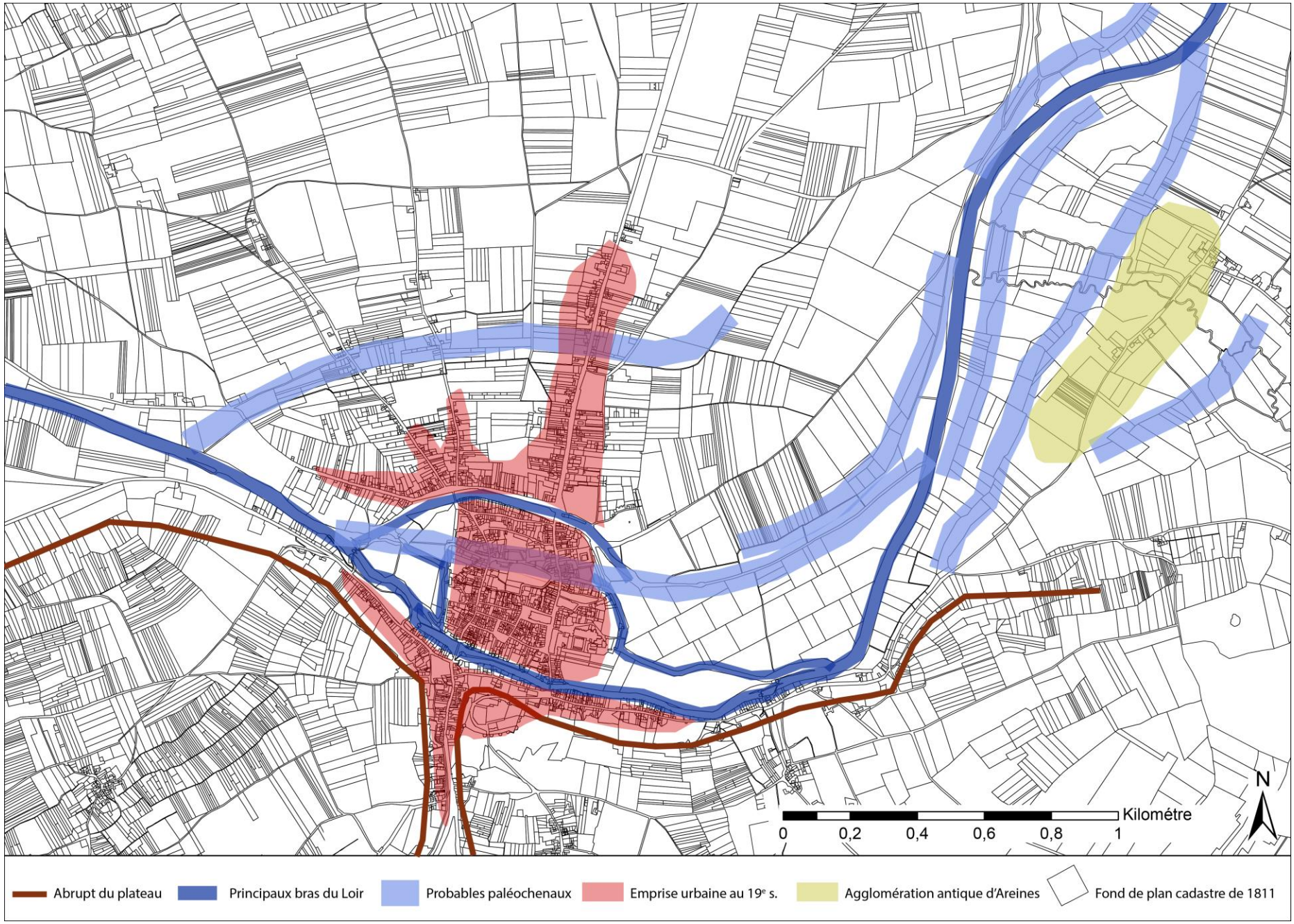

Planche 3 : La plaine alluviale, ses paléo-chenaux et l'occupation antique.

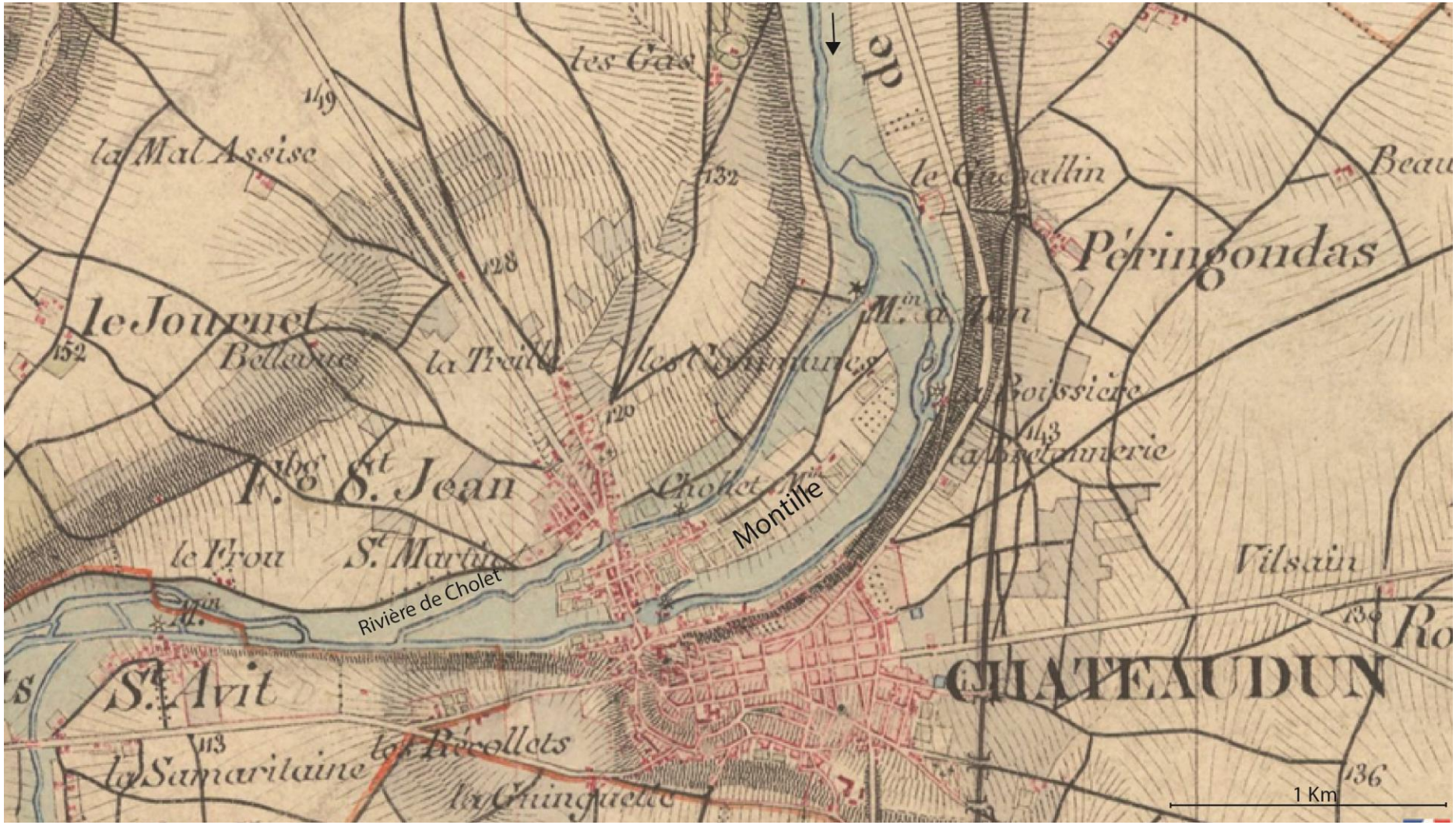

Planche 4 : La plaine alluviale de Châteaudun sur la carte d'État Major (@Géoportail)

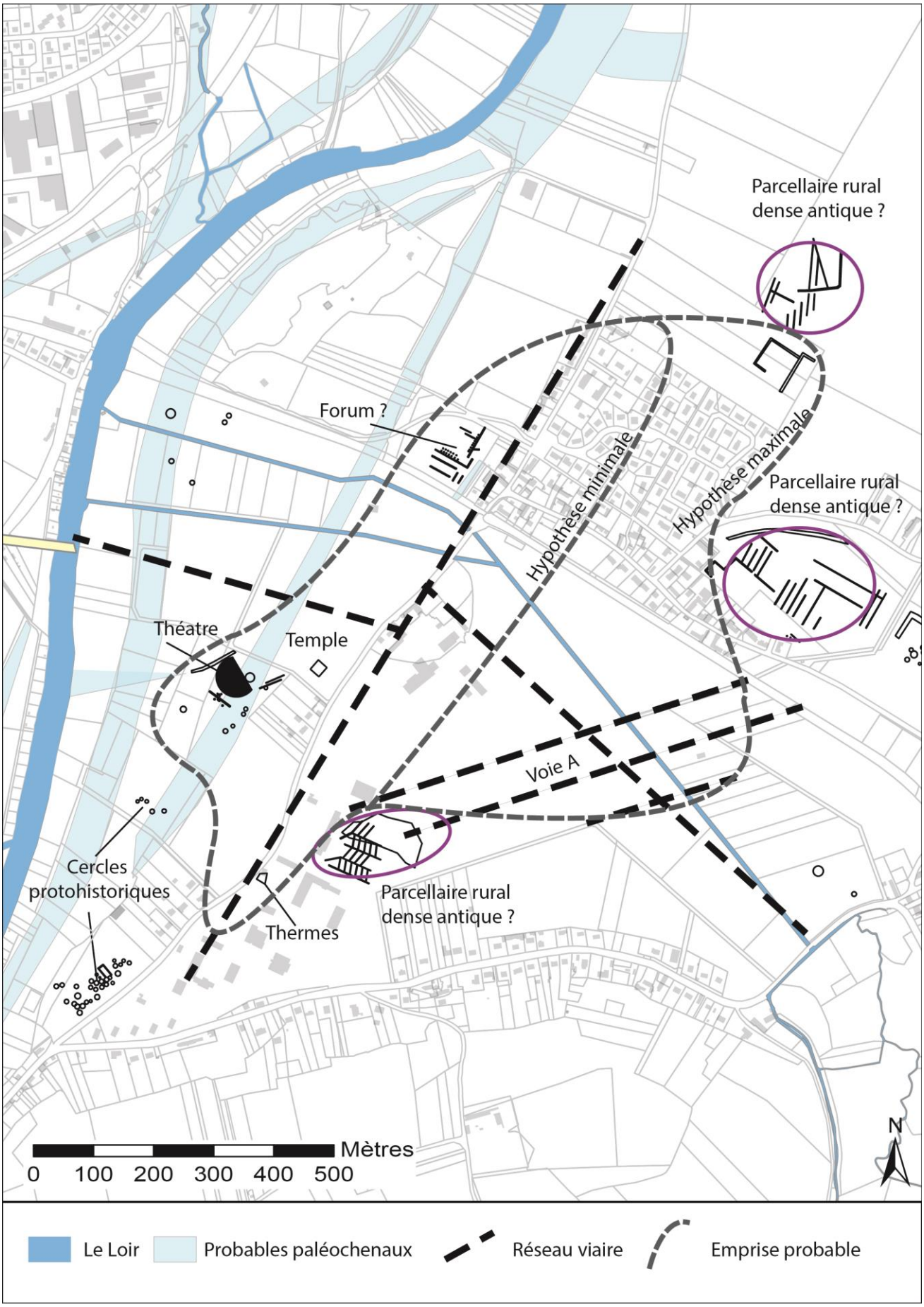

Planche 5 : L'occupation antique à Aerines (Fond de plan cadastre actuel)

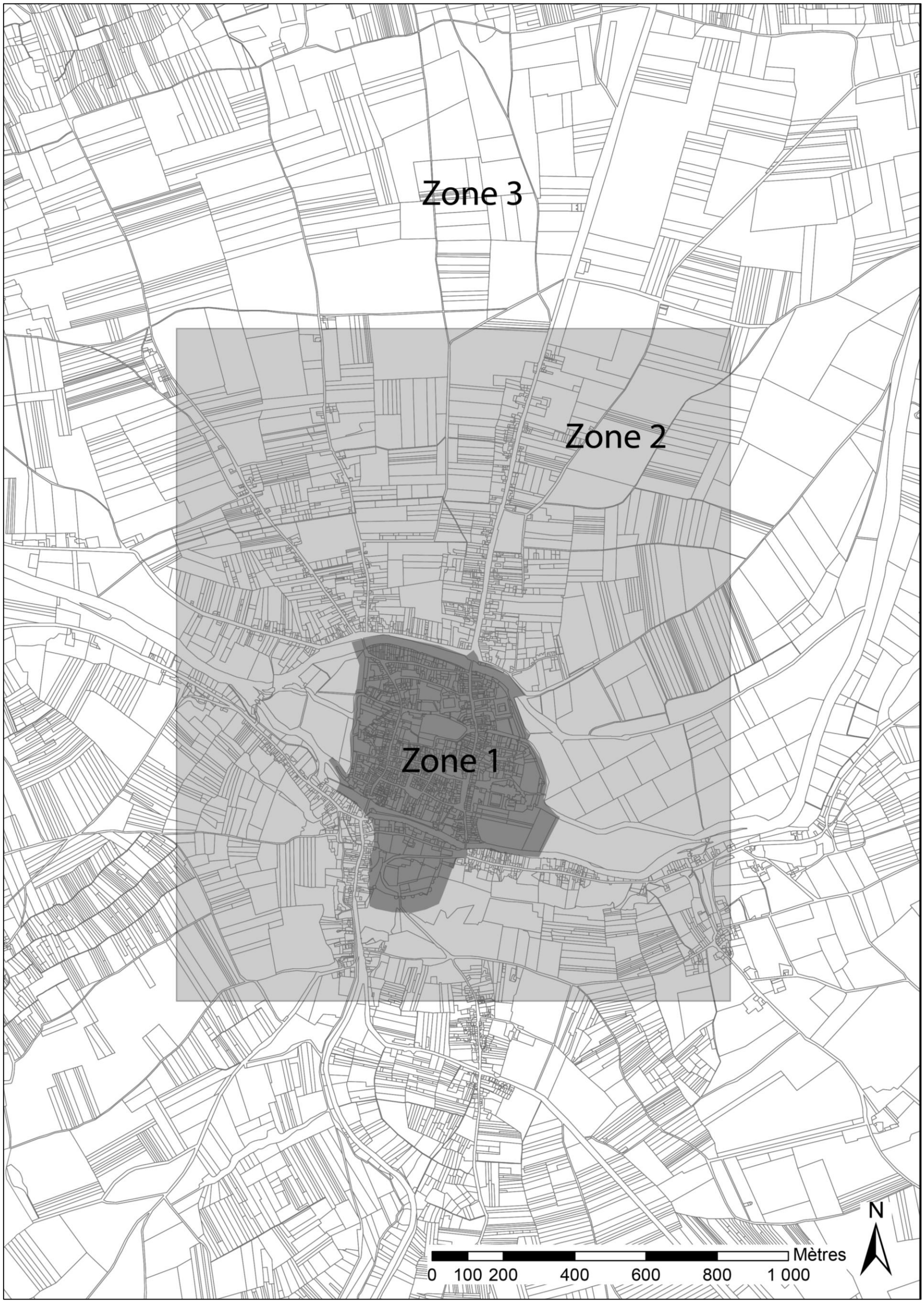

Planche 6 : L'emboitement des différentes zone d'étude.

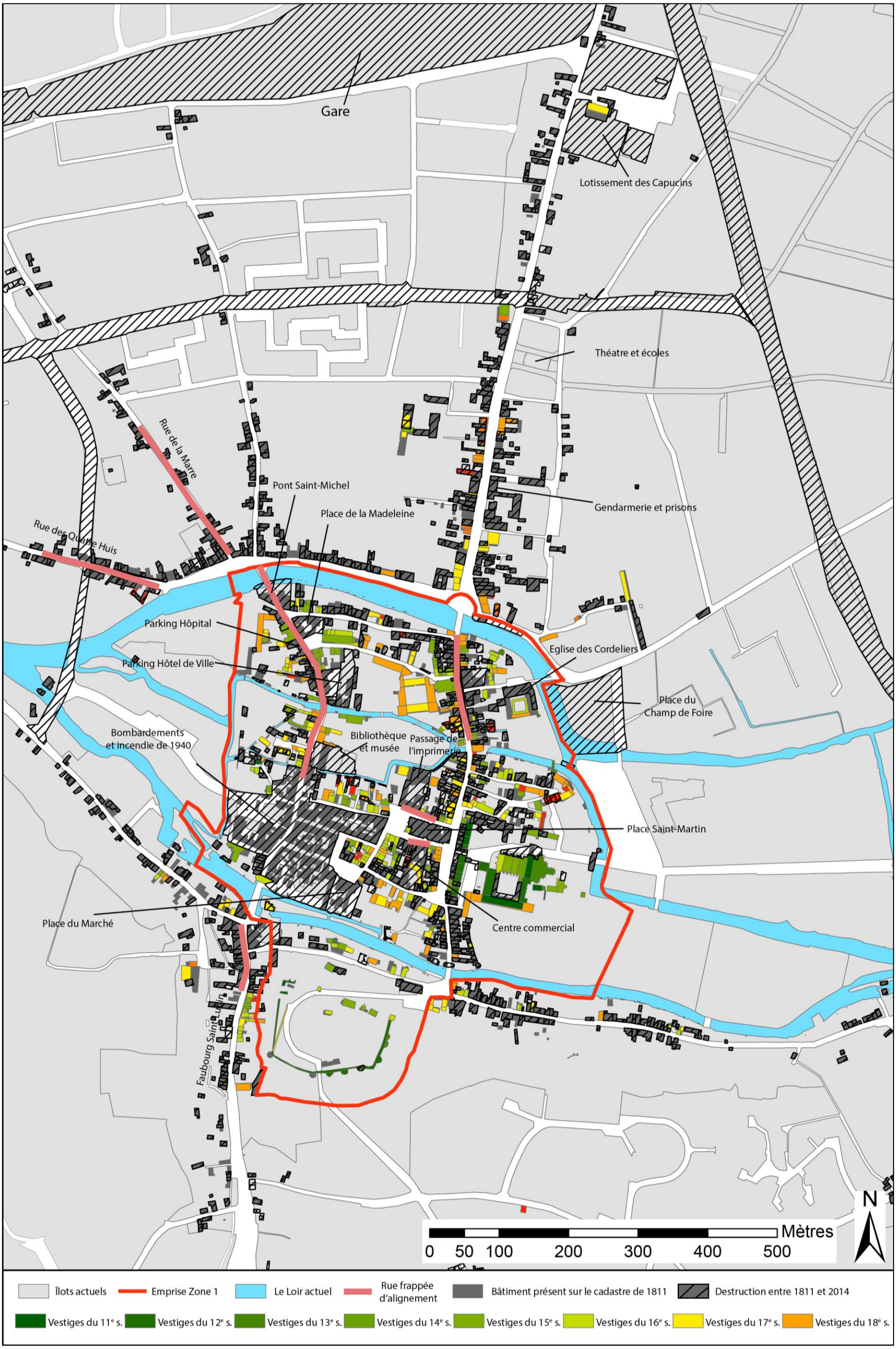

Planche 7 : Datation du bâti encore en élévation et localisation des principales destructions entre 1811 et 2012.

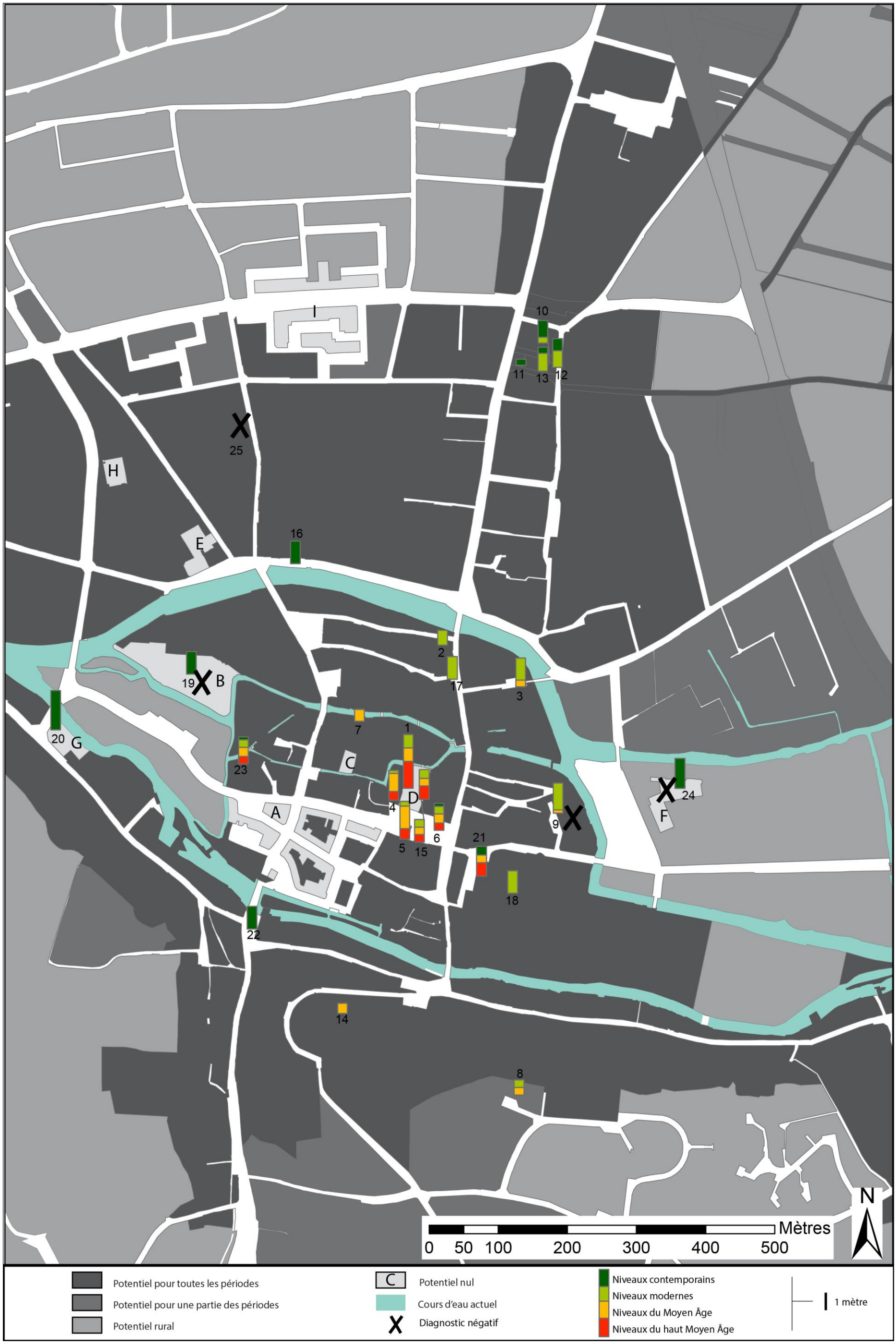

Planche 8 : Évaluation du potentiel archéologique et épaisseurs des niveaux archéologiques observés.

Planche 9 : Potentiel idéal du sous sol vendômois en l'état des connaissances.

Planche 10 : Plan à la reconstruction (1941)

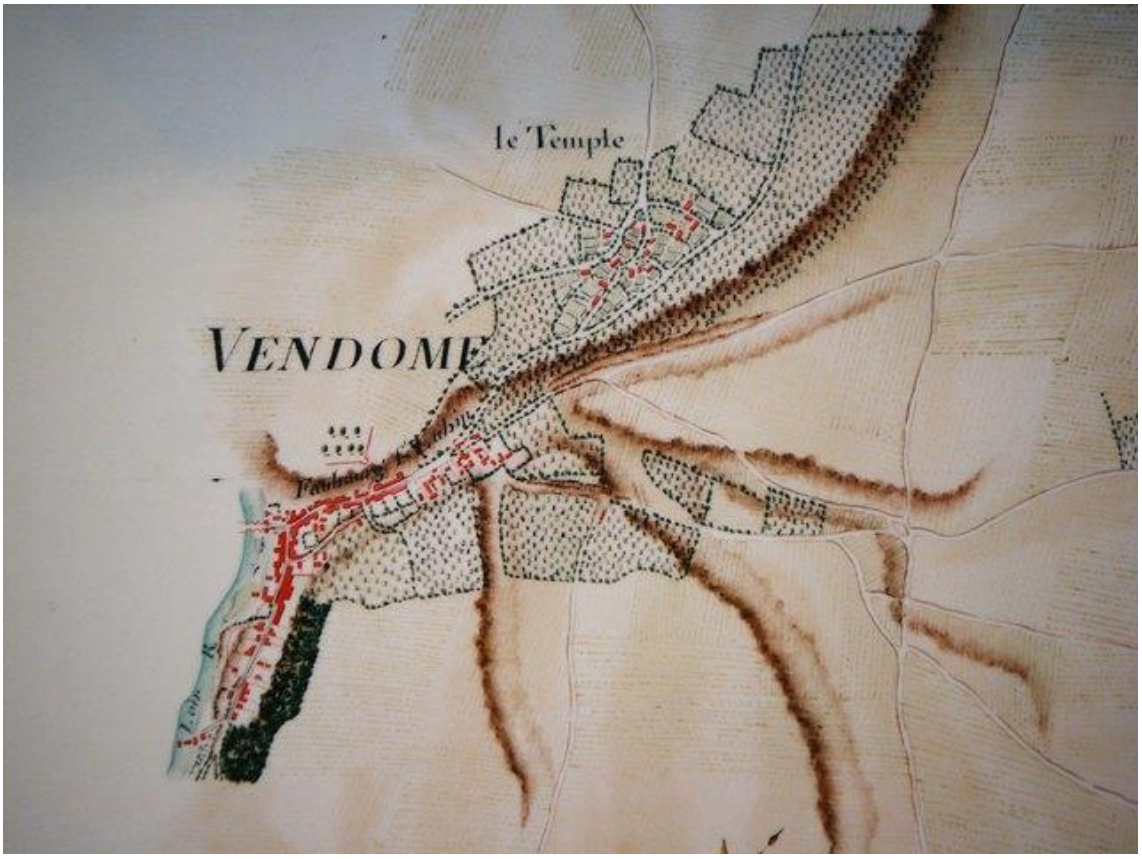

Planche 11 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8505/07, zoom sur le centre ville).

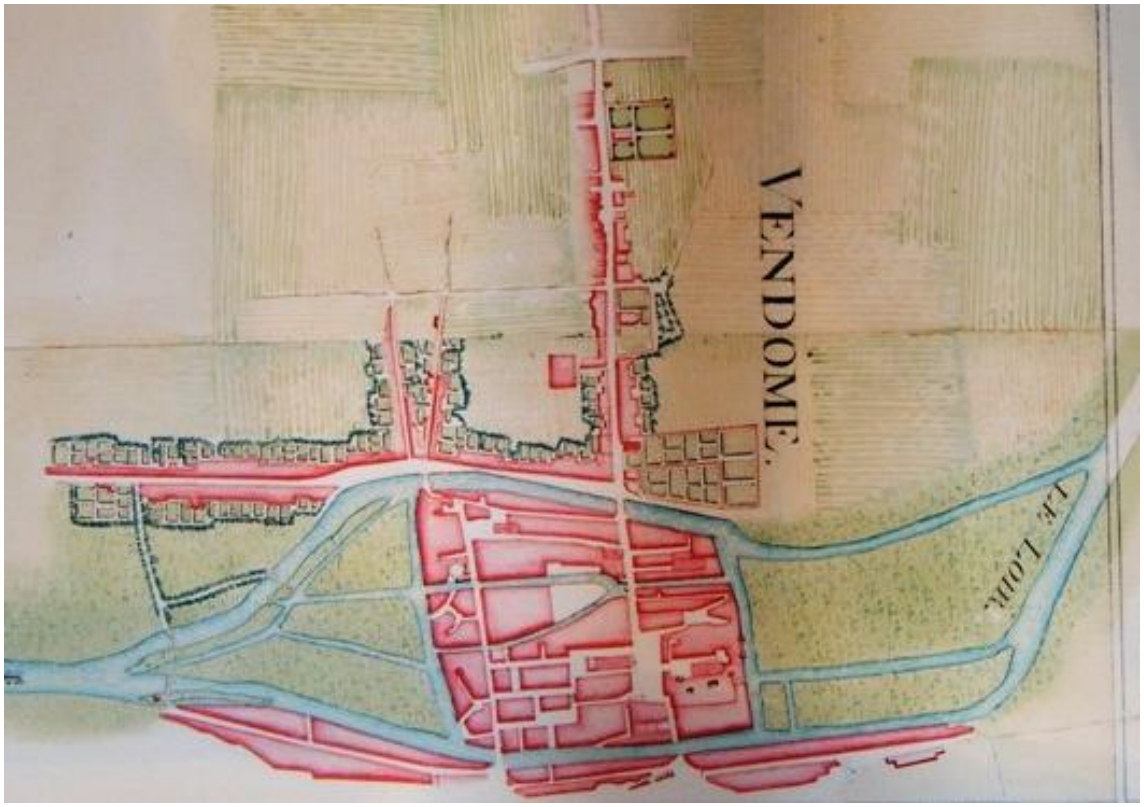

Planche 12 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8492/23, zoom sur le centre ville).

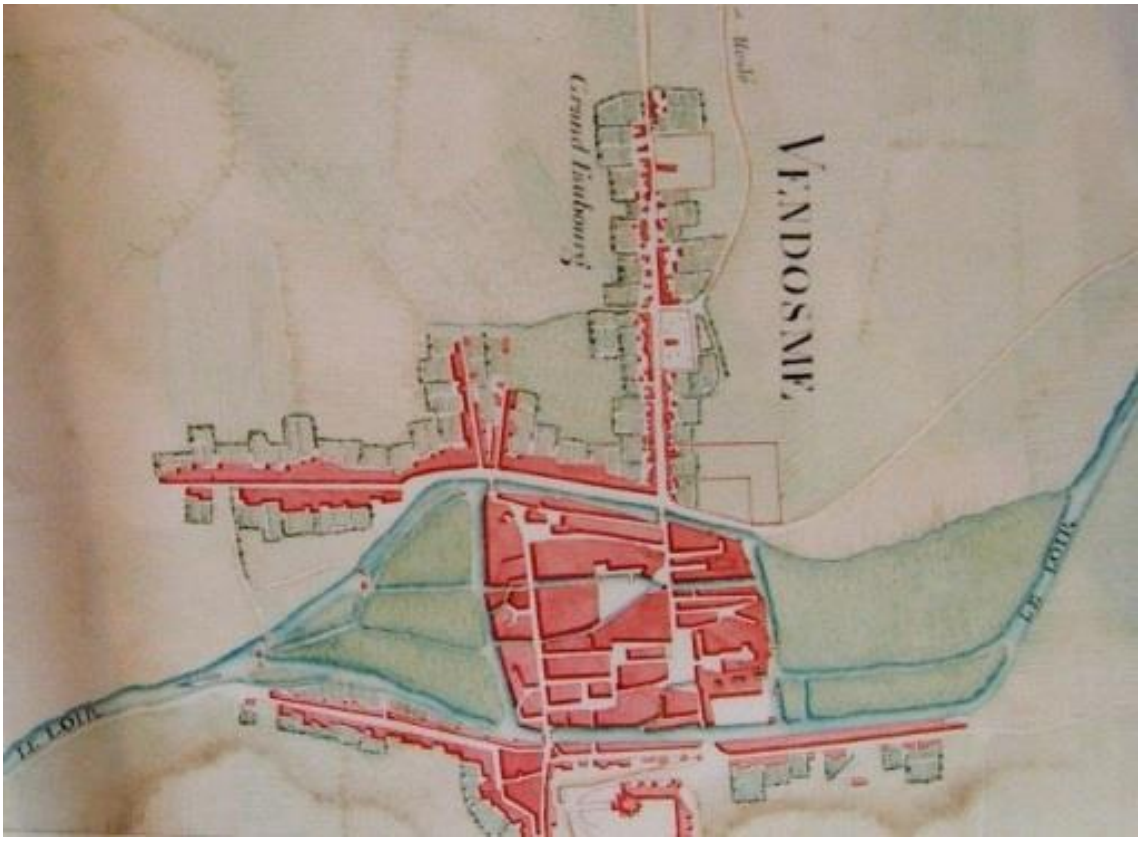

Planche 13 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/F/14/*8492/29, zoom sur le centre ville).

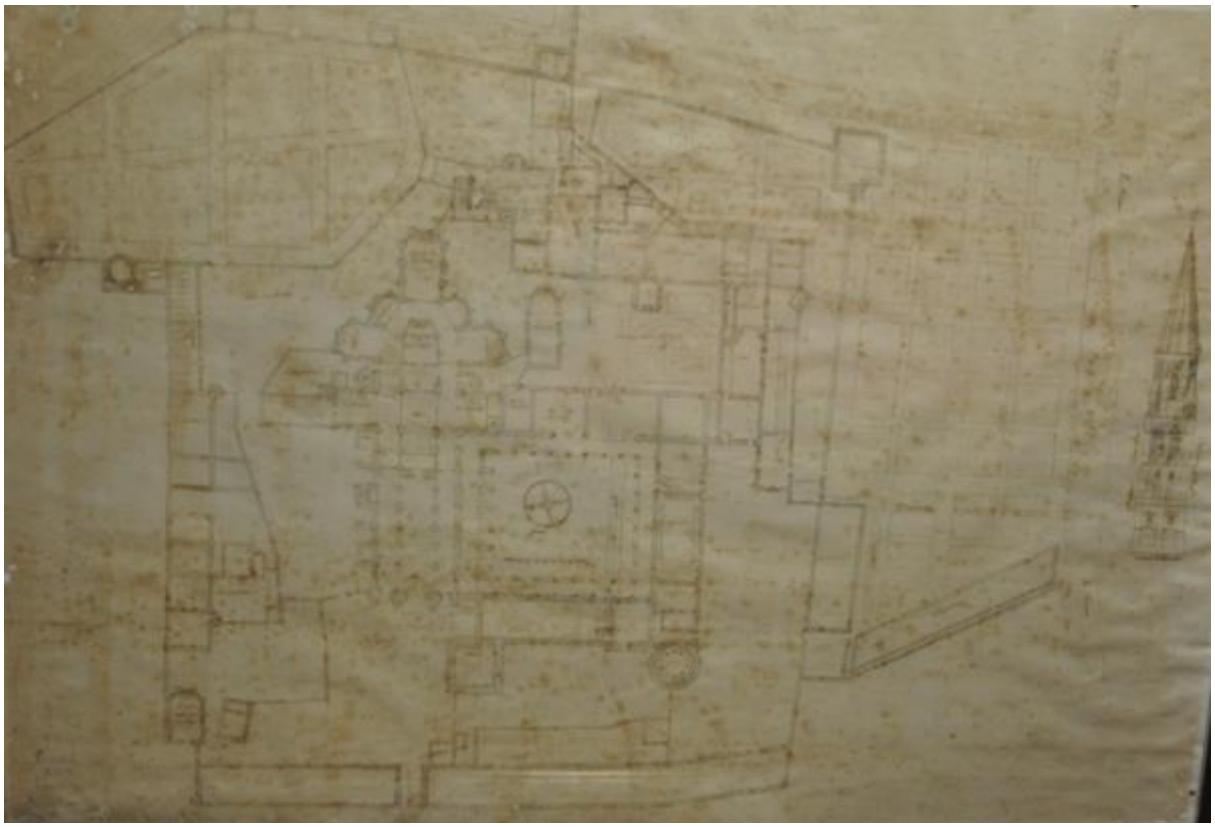

Planche 14 : Plan géométrique de l'abbaye antérieur à 1677 (AN/CP/NII/Loir-et-Cher 10 pièce 5)

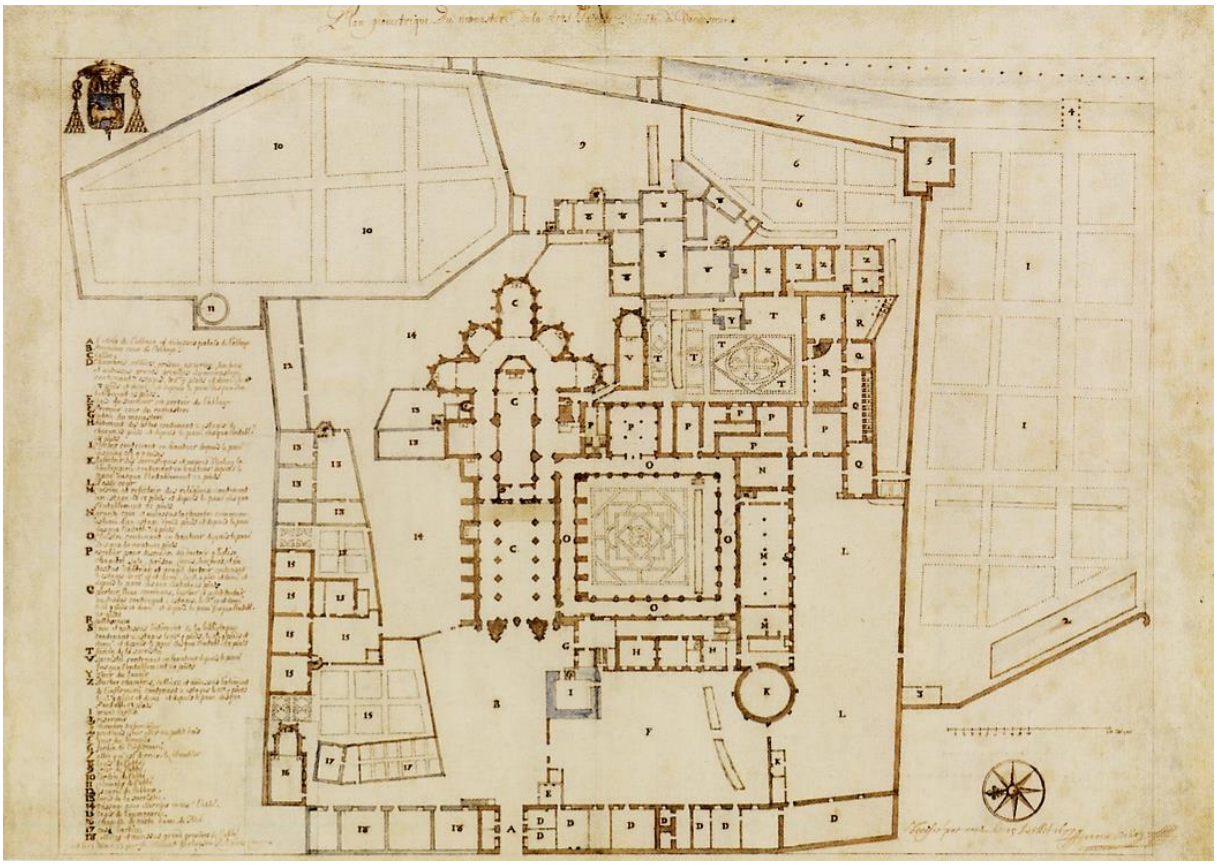

Planche 15 : Plan de l'Atlas de Trudaine (AN/CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4).

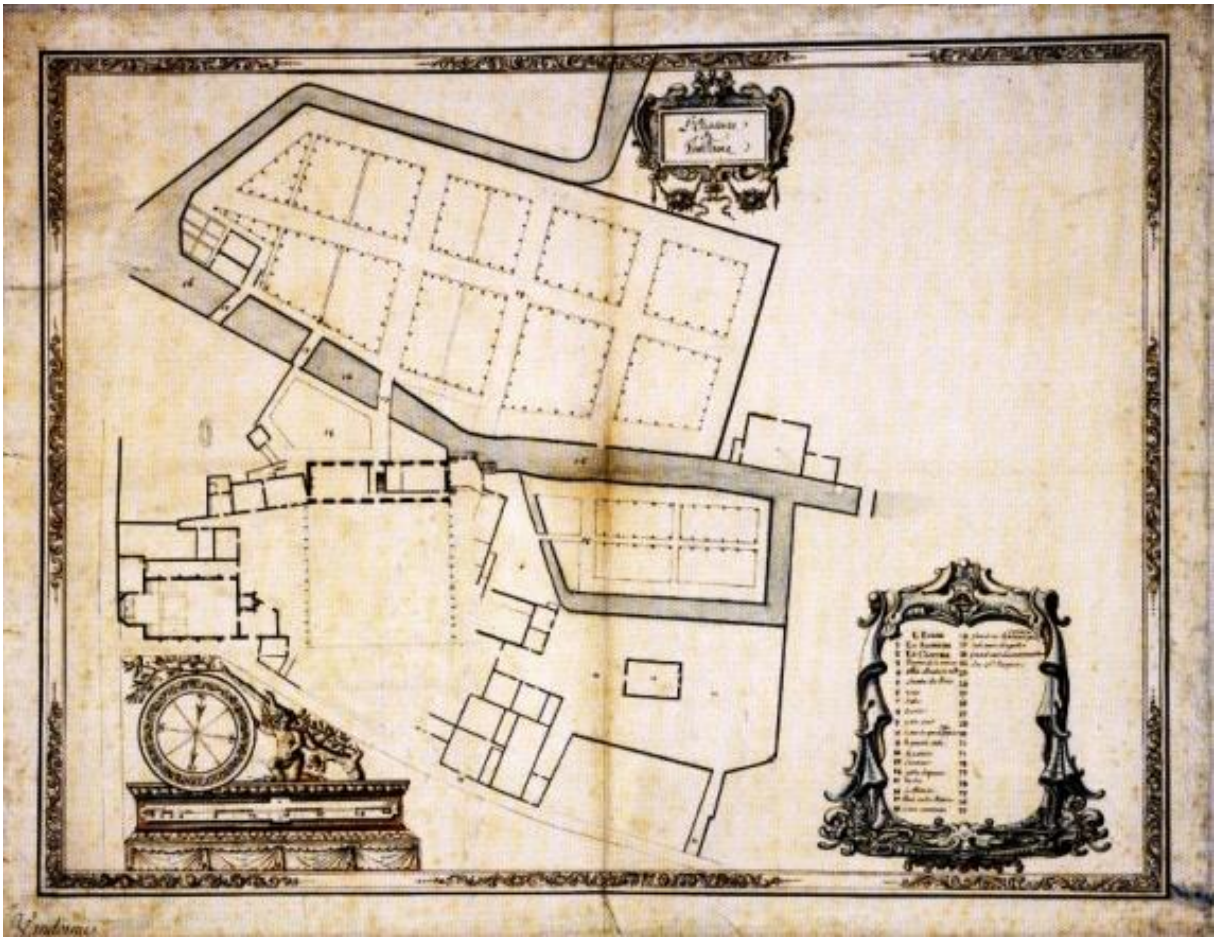

Planche 16 : Plan du collège des Oratoriens (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 9).

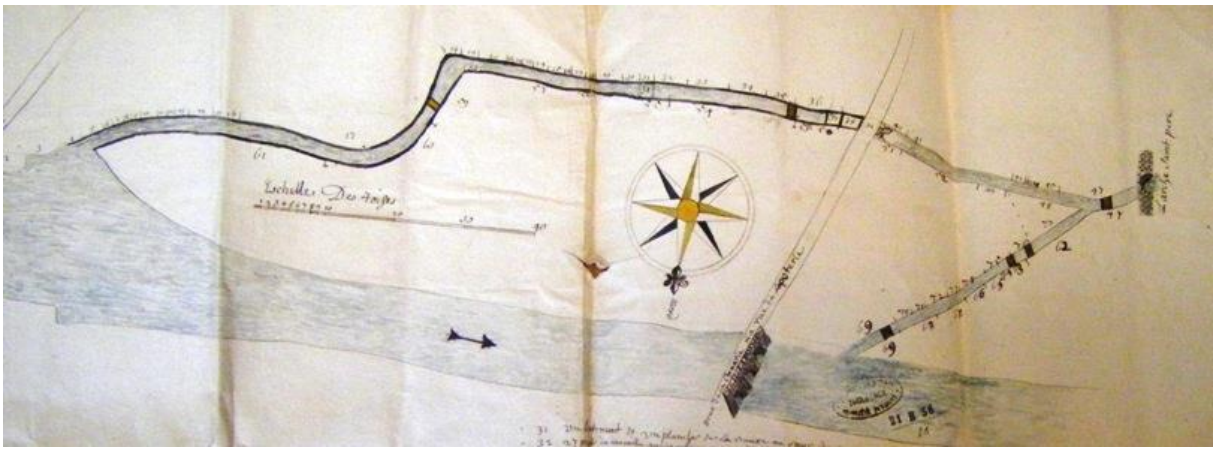

Planche 17 : Plan du canal du Pont Perrain (ADLEC/21/H/56/25).

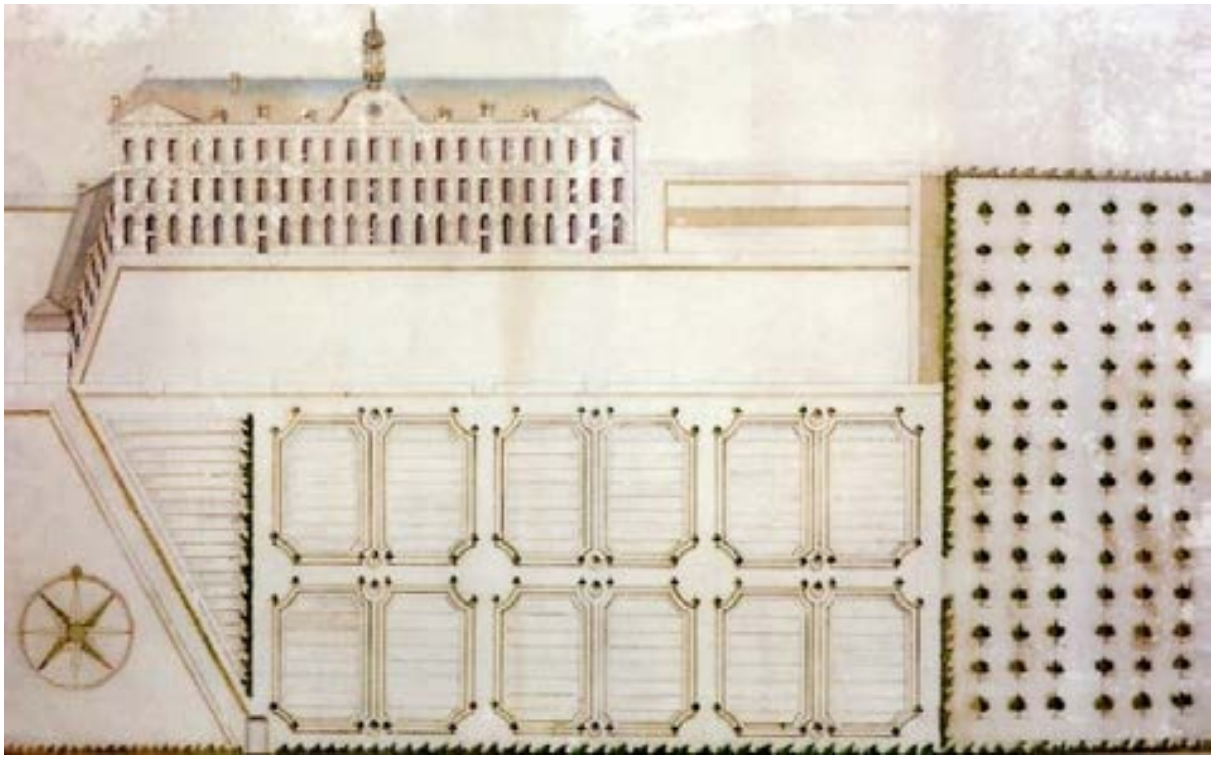

Planche 18 : Plan de la promenade du Plat (Mus/Vend/3811).

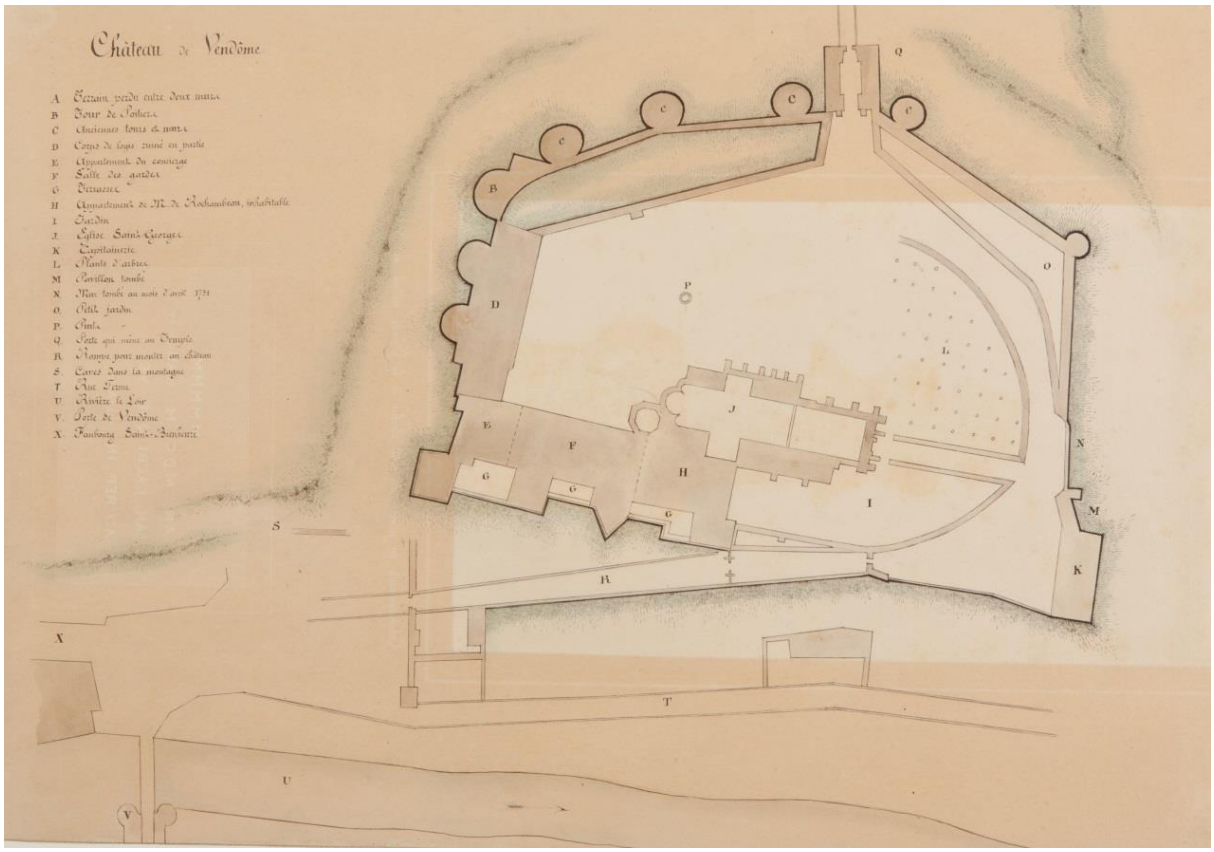

Planche 19 : Copie de Gervais Launay d'un plan du château de 1752 (BMV/Fonds Launay).

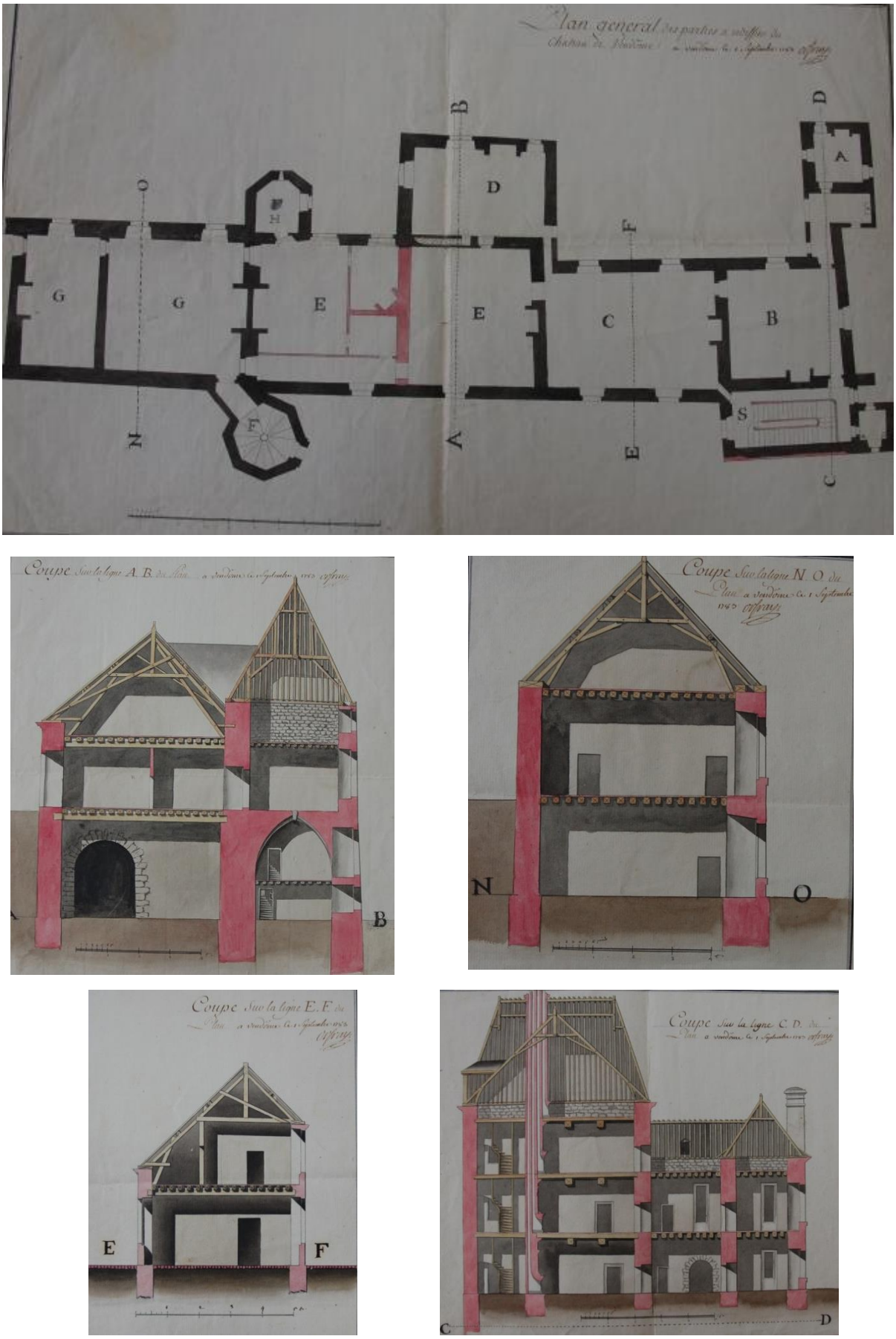

Planche 20 : Plan et coupe du château à la fin du 18e s. (ADLEC/1/Fi/746).

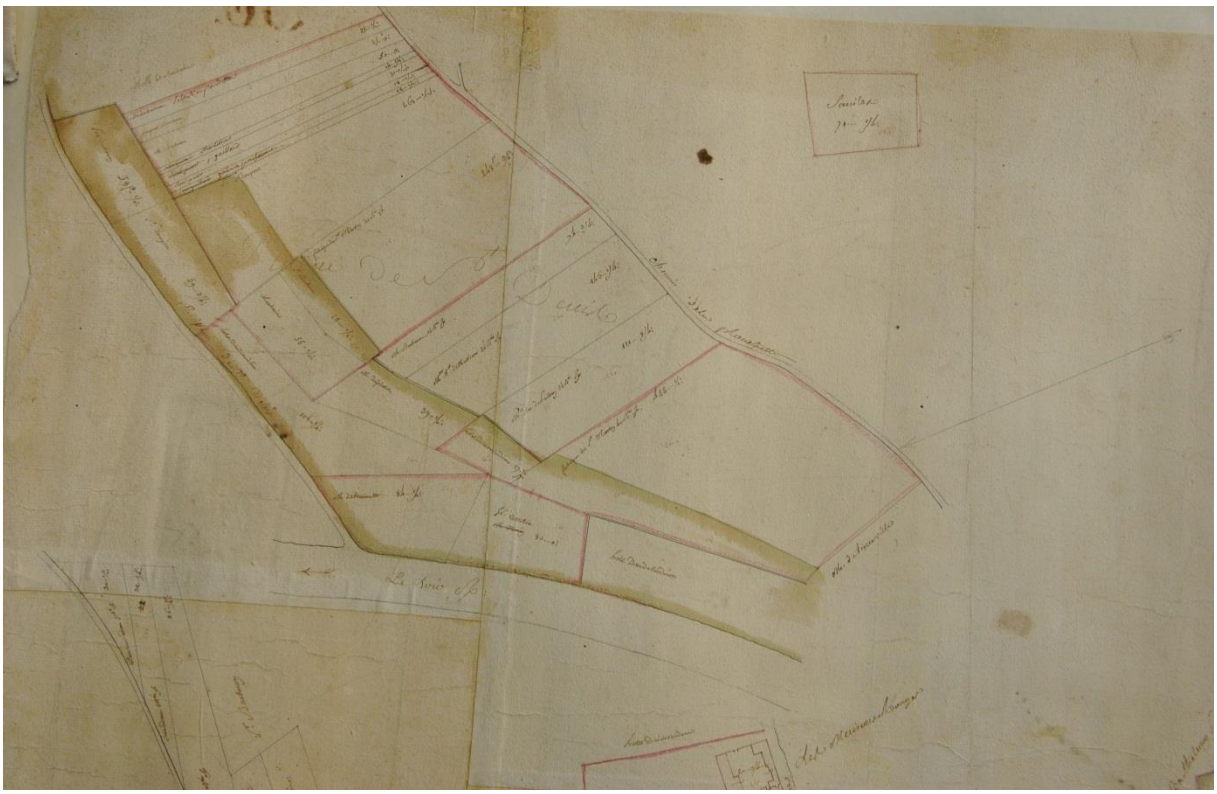

Planche 21 : Extrait du plan terrier de Villeporcher (ADLEC/1/Fi/57).

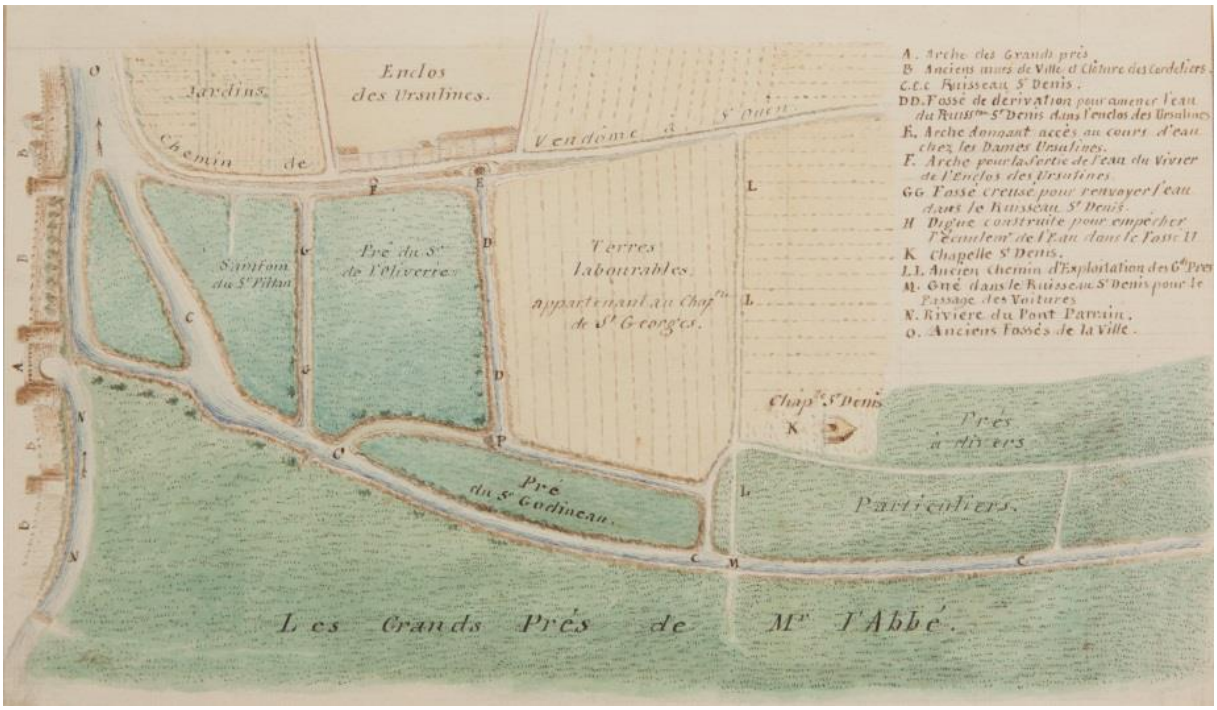

Planche 22 : Copie par Gervais Launay du plan de la plaine de l'Islette en 1709 (BMV/Fonds Launay).

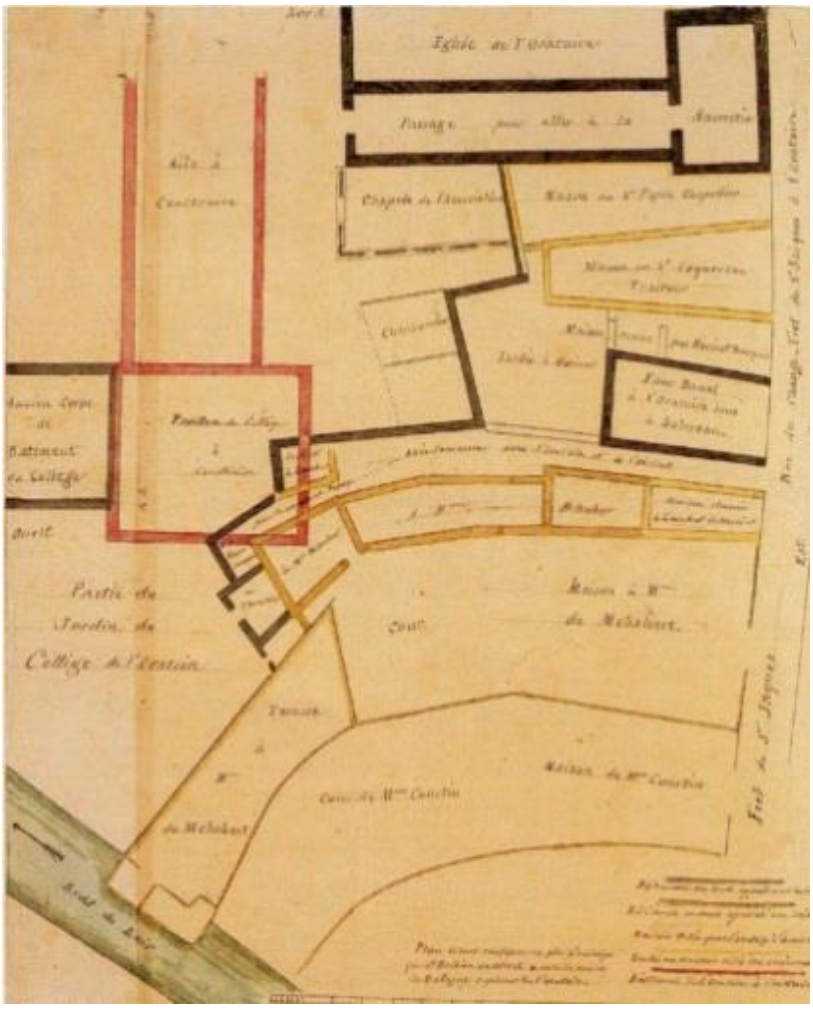

Planche 23 : Plan établi en 1778 pour la construction de l'aile orientale ducollège (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 5).

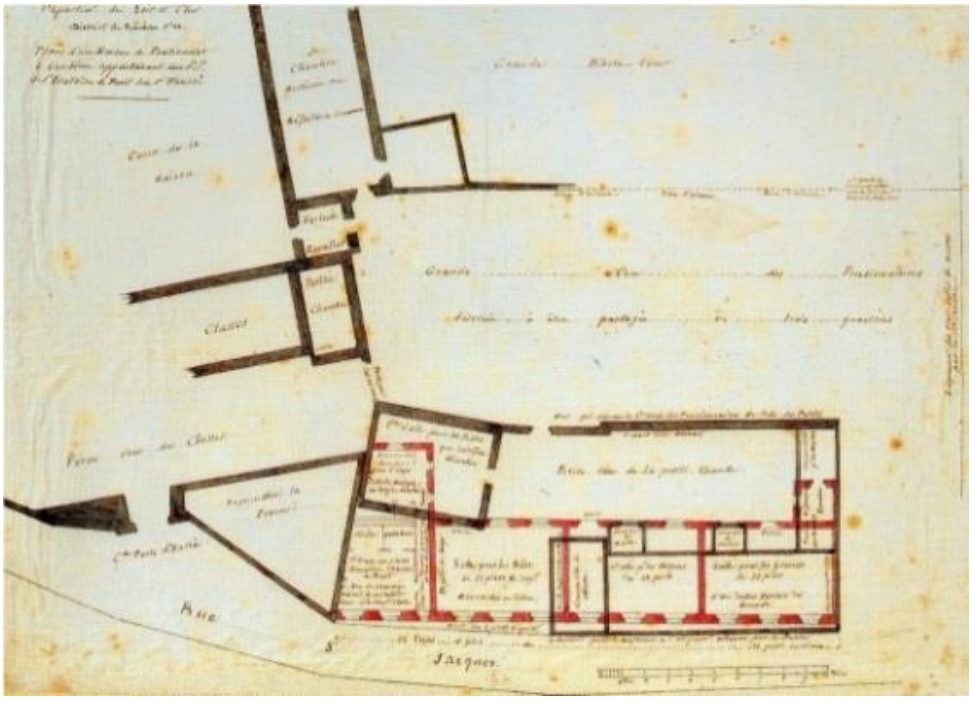

Planche 24 : Plan établi en 1778 (AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 1).

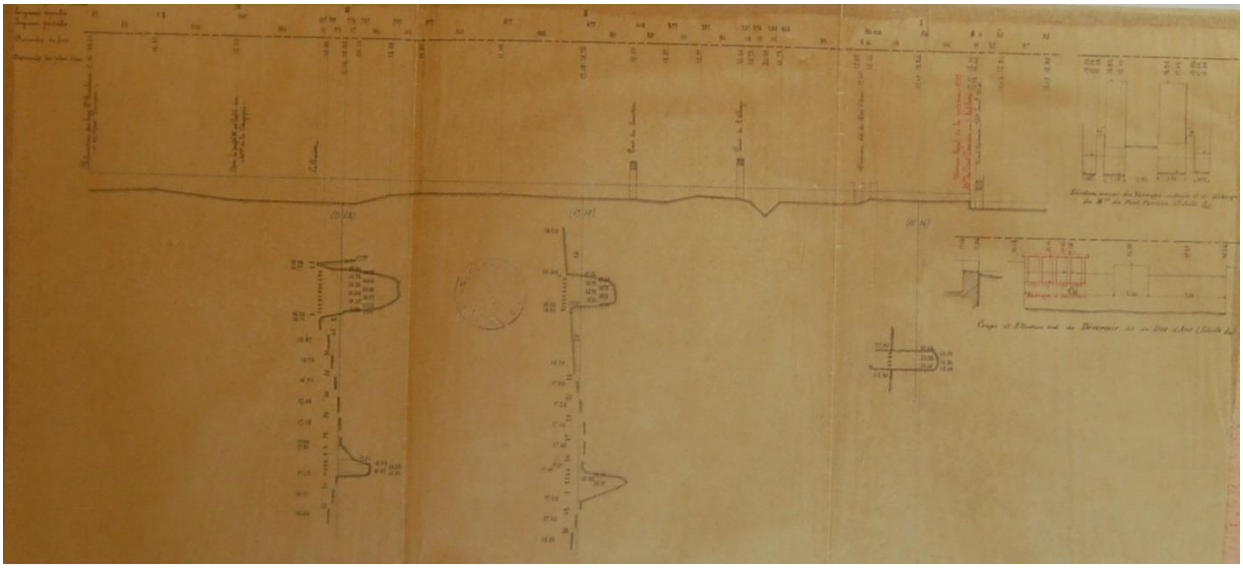

Planche 25 : Profil en long de la rivière Saint-Bienheuré (7/S/434), exemple de document qui renferme cette série.

Planche 26 : Plan de l'Hôpital au milieu du 19^{e} s. (ADLEC/20XI^{2}3).

Planche 27 : Vue du collège vers 1790 depuis le sud (Mus/Vend/974.2).

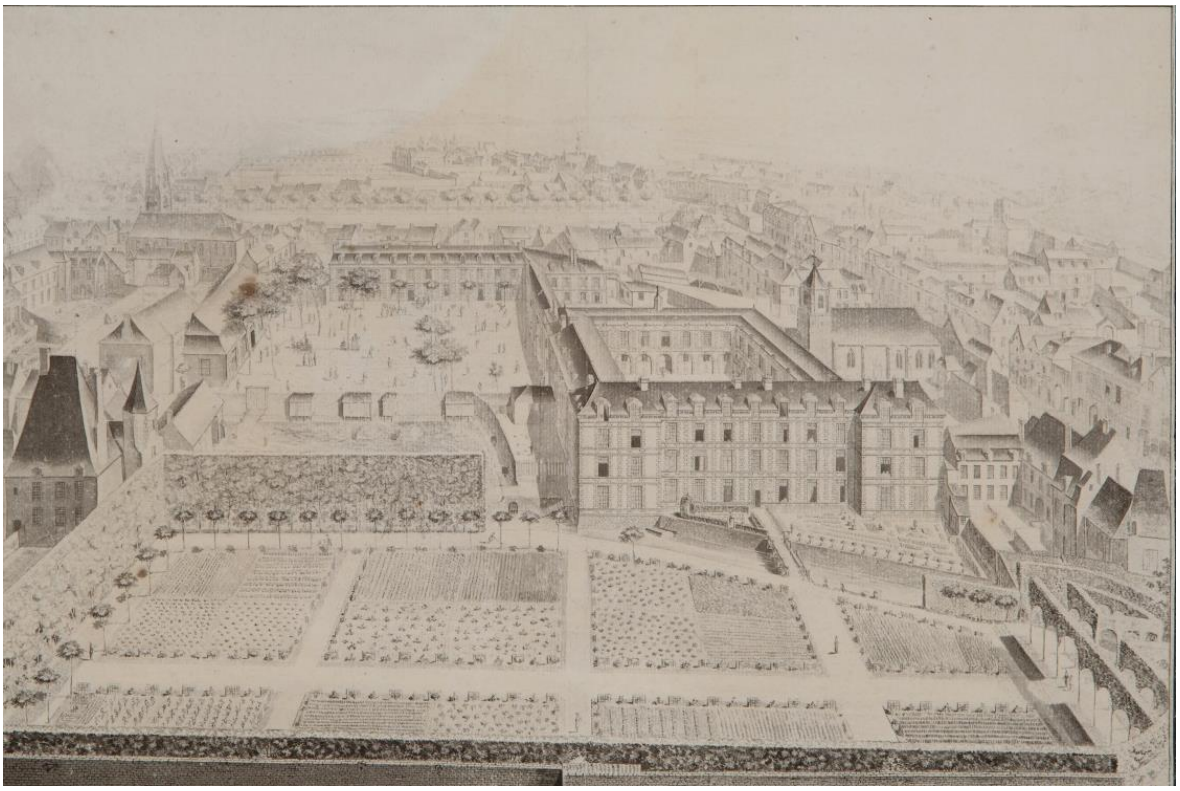

Planche 28 : Vue du collège depuis le nord (Mus/Vend/974.1).

Planche 29 : Vue de la ville depuis la montagne (du sud). (Mus/Vend/2537).

Planche 30 : Vue de la ville depuis l'est (Mus/Vend/2589).

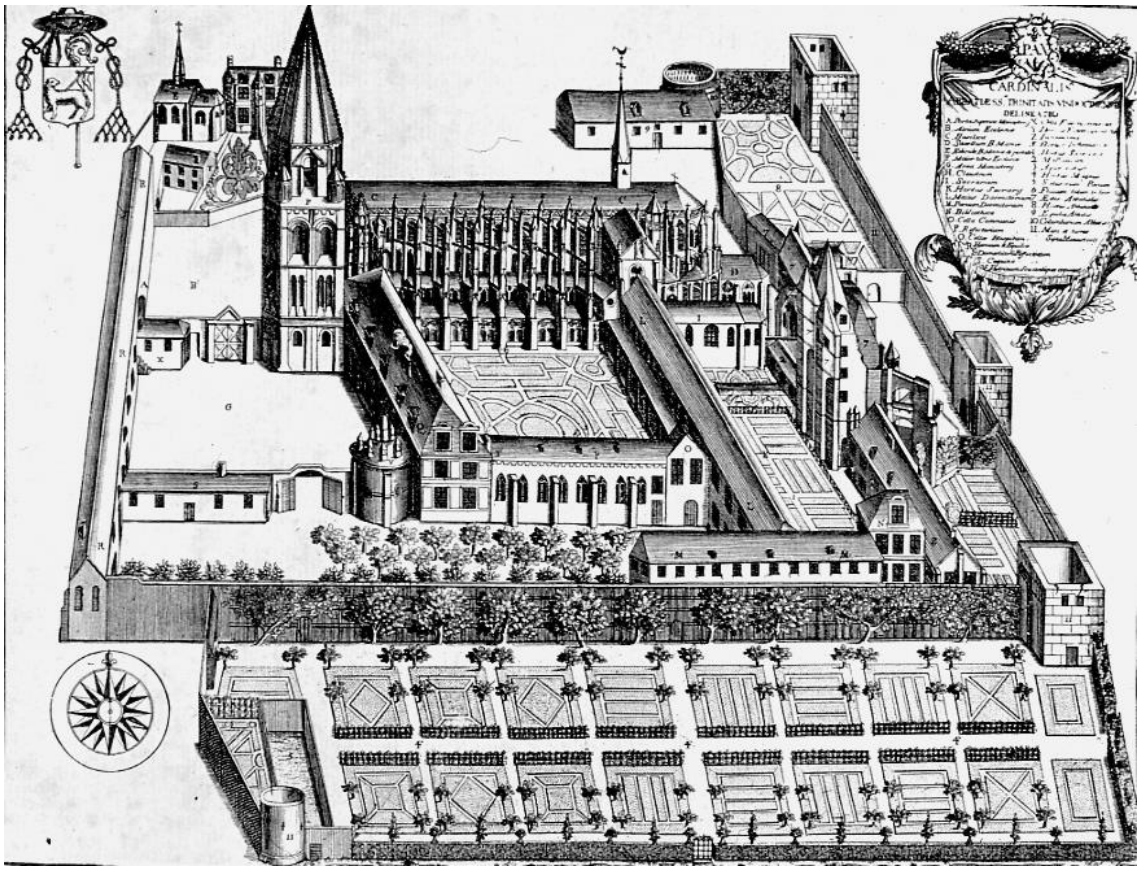

Planche 31 : *Monasticon Gallicanum* vers 1677 (Peigne-Delacourt 1882, n°51).

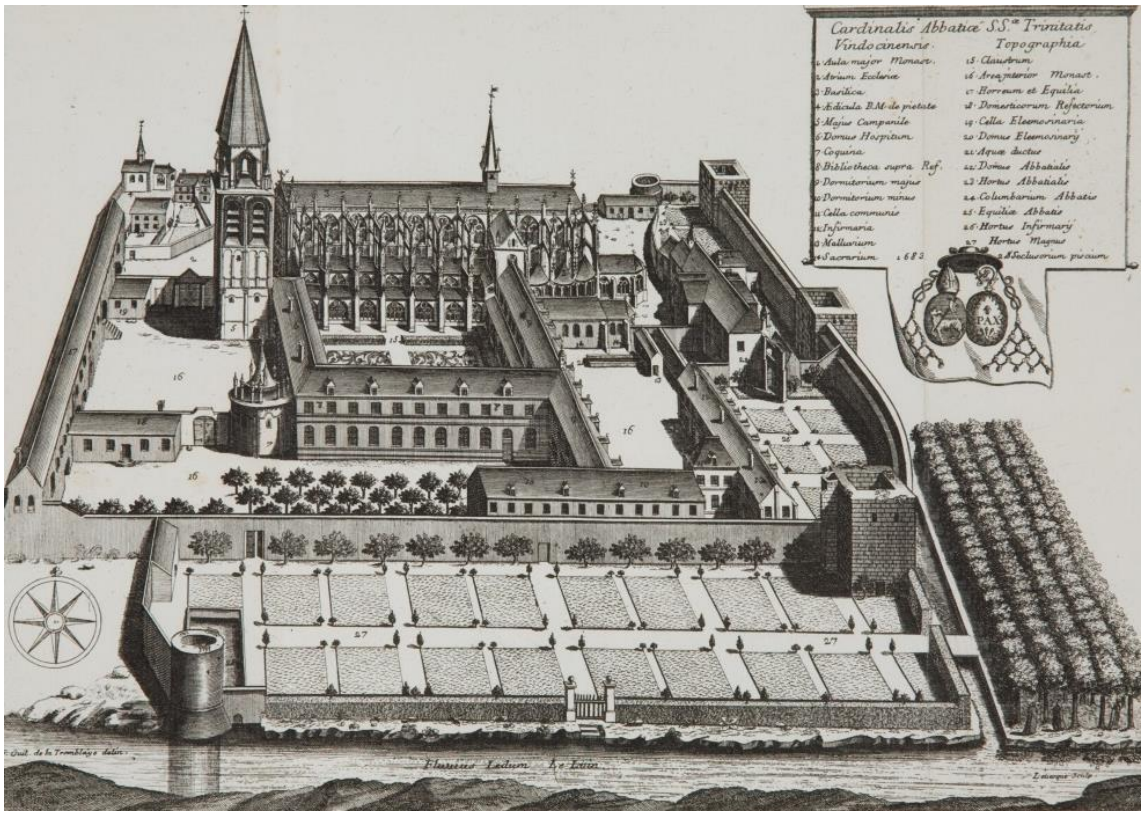

Planche 32 : *Monasticon Gallicanum* fin 17^{e} s. (Peigne-Delacourt 1882, n°52).

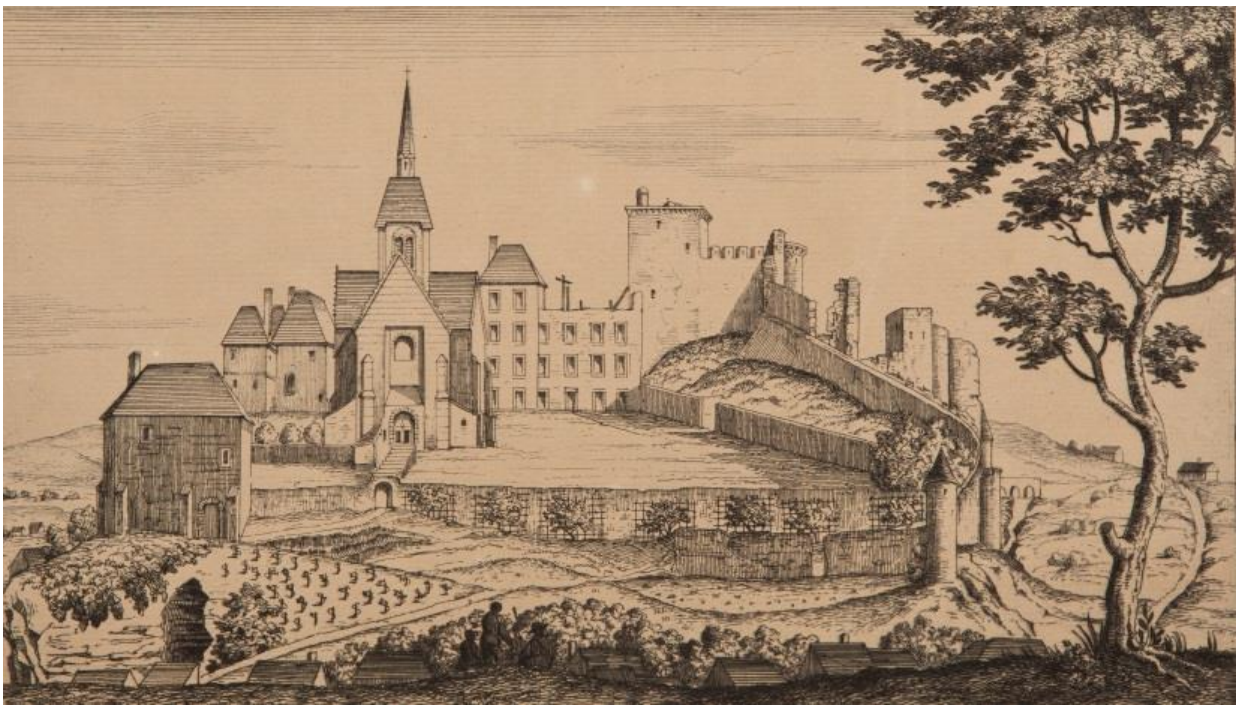

Planche 33 : Vue du château en 1688, depuis ouest (BMV/Fonds Queyroy).

Planche 34 : Vue du château en 1688, depuis nord-est (BMV/Fonds Queyroy).

Planche 35 : ***Vue du château de Vendôme du coté de la ville*** **(BN/EST RESERVE VE-26 (K)).**

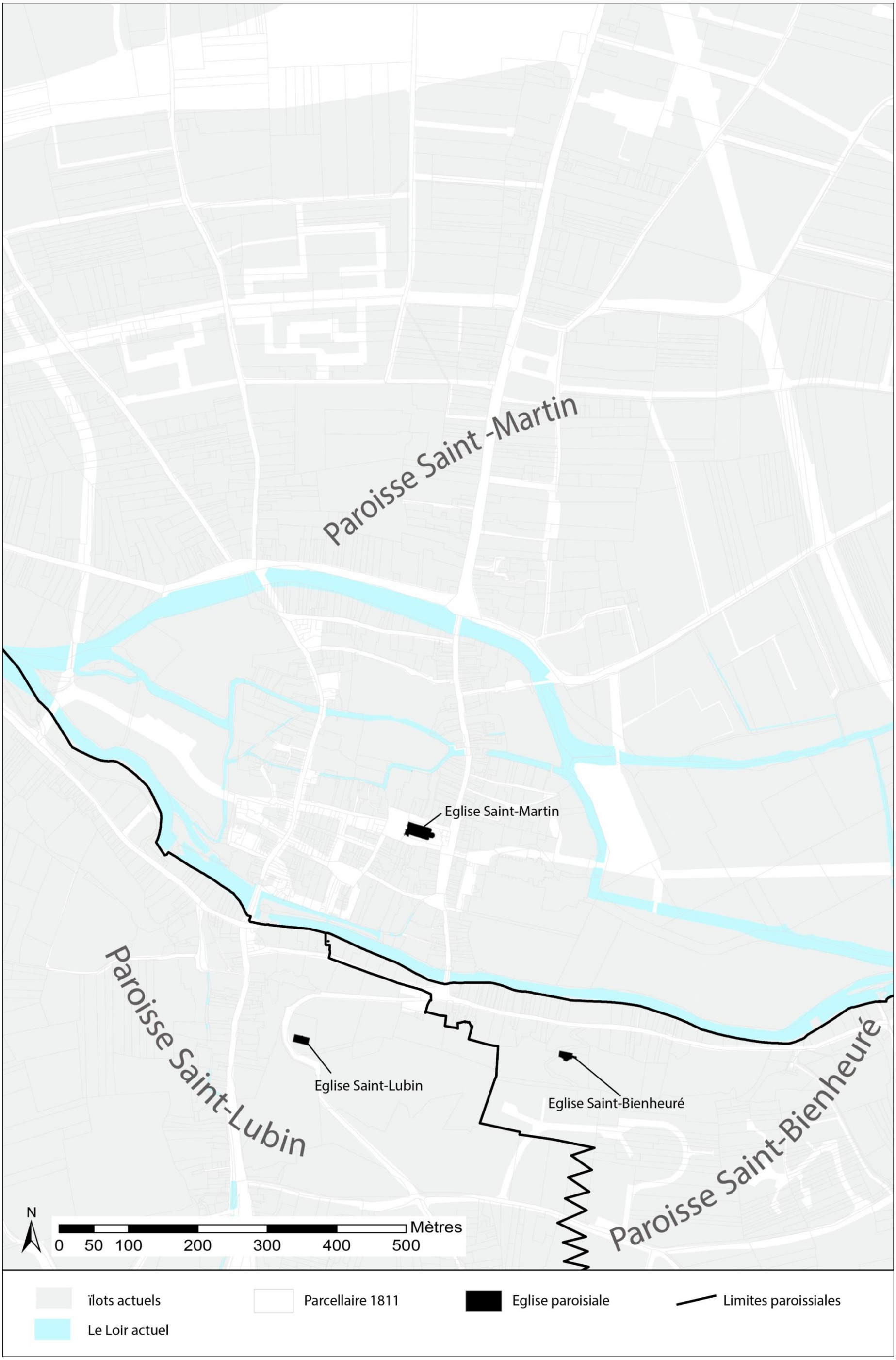

Planche 36 : Emprise des paroisses avant 1487.

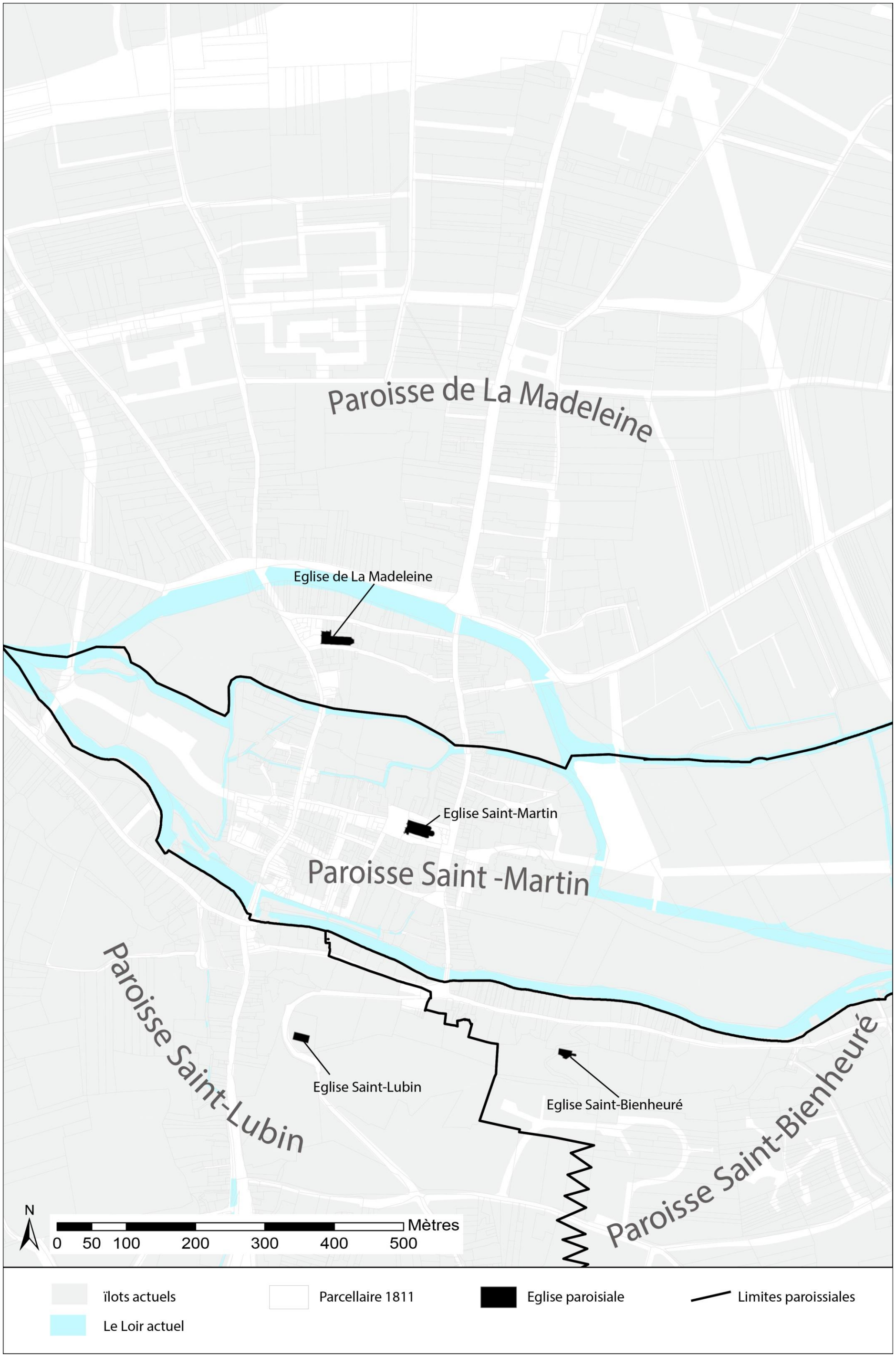

Planche 37 : Emprise des paroisses entre 1487 et 1628.

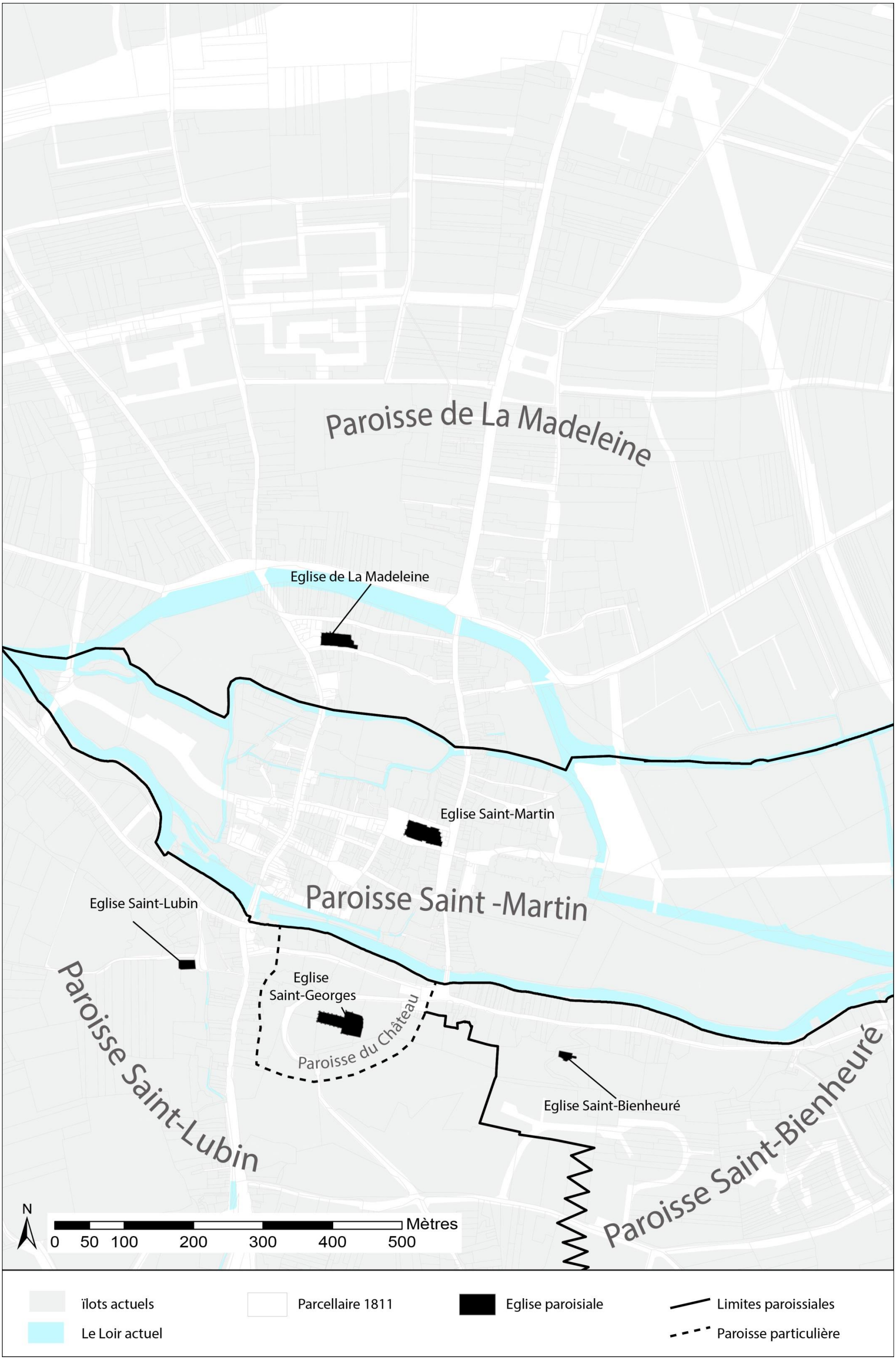

Planche 38 : Emprises des paroisses après 1628.

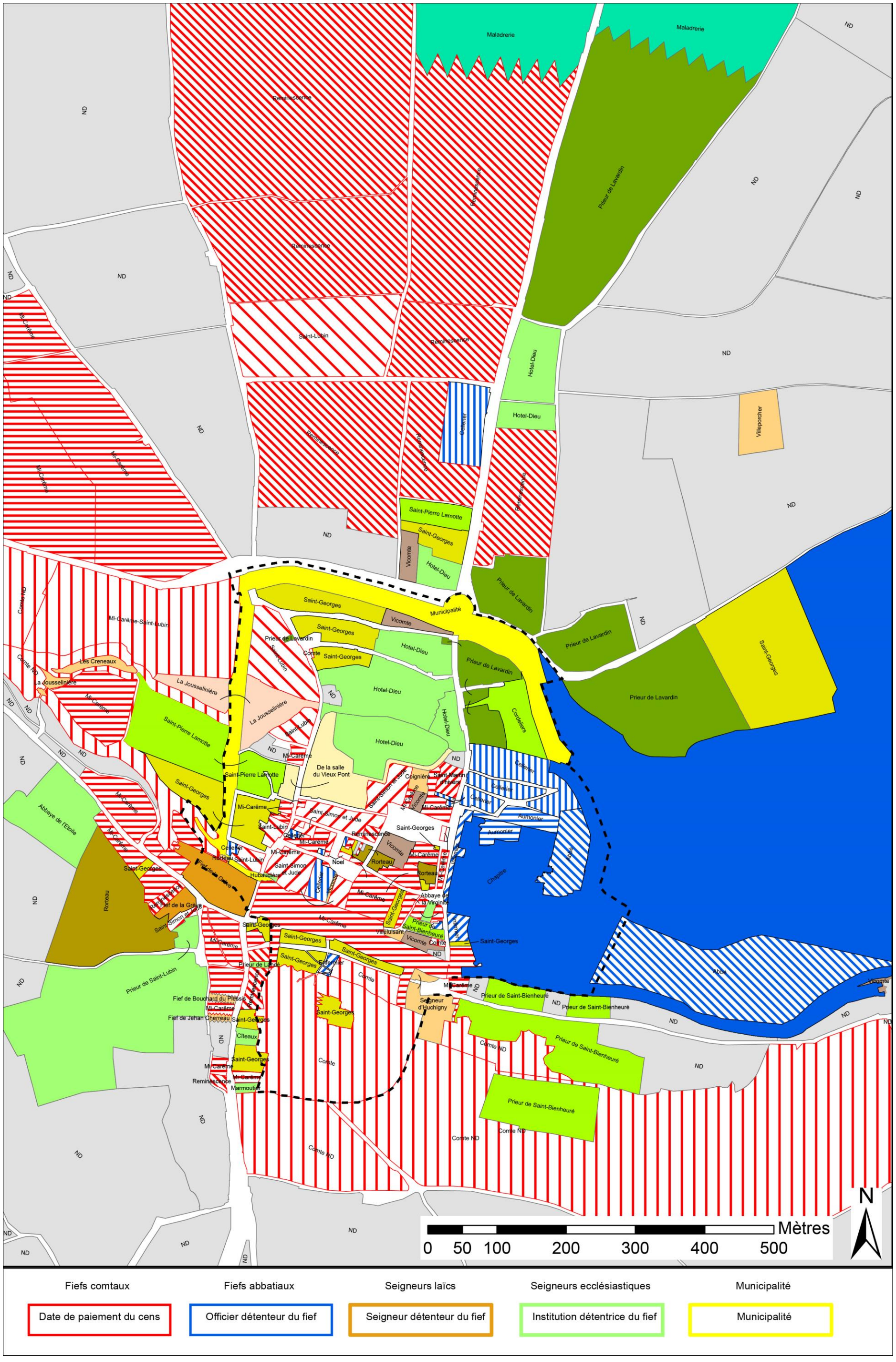

Planche 39 : Fiefs vendômois au 16e s.

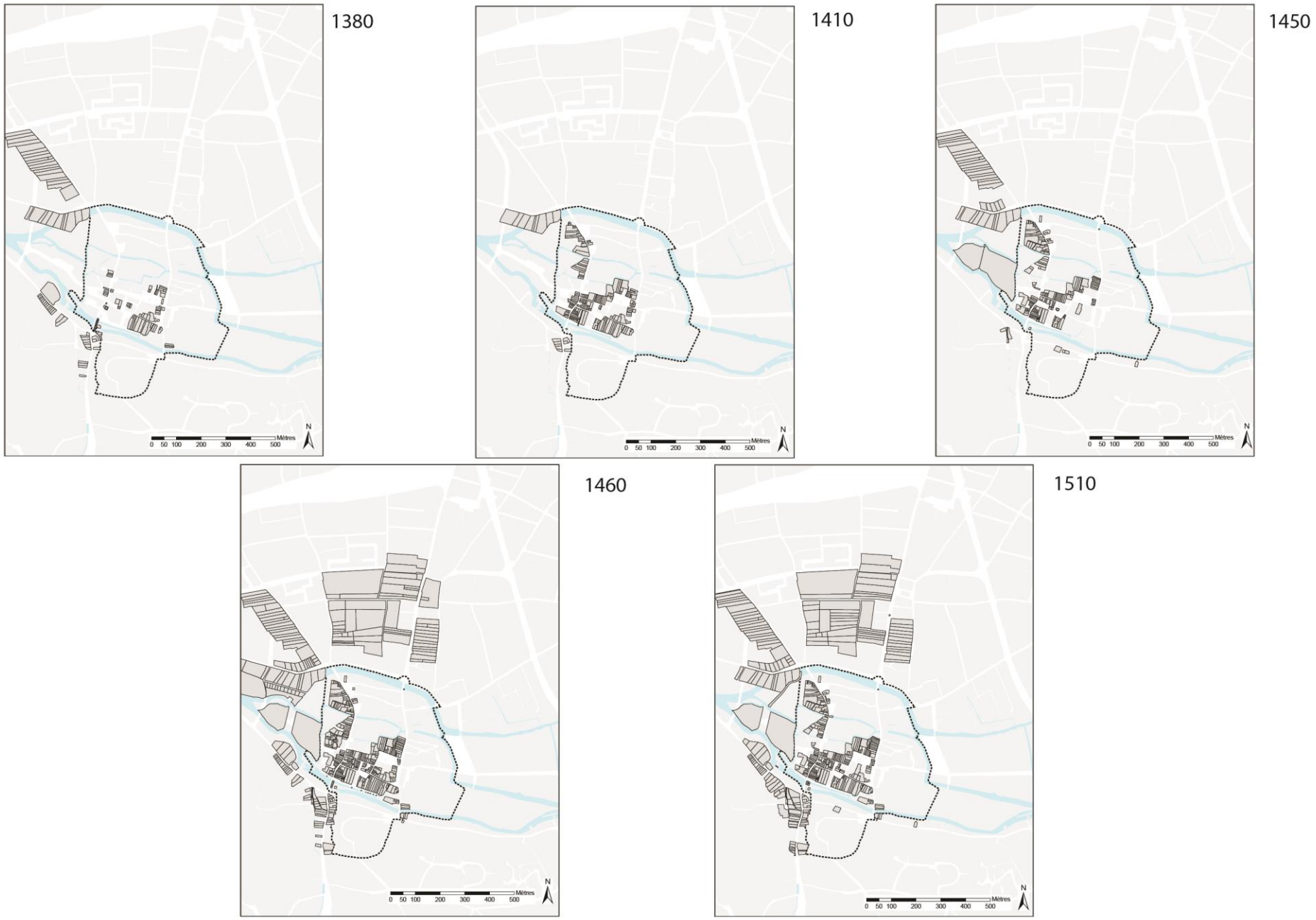

Planche 40 : Emprises documentées par les différents comptes de châtellenie

Planche 41 : Durée de renseignement des Entités Spatiales toute fiabilité confondue (OU).

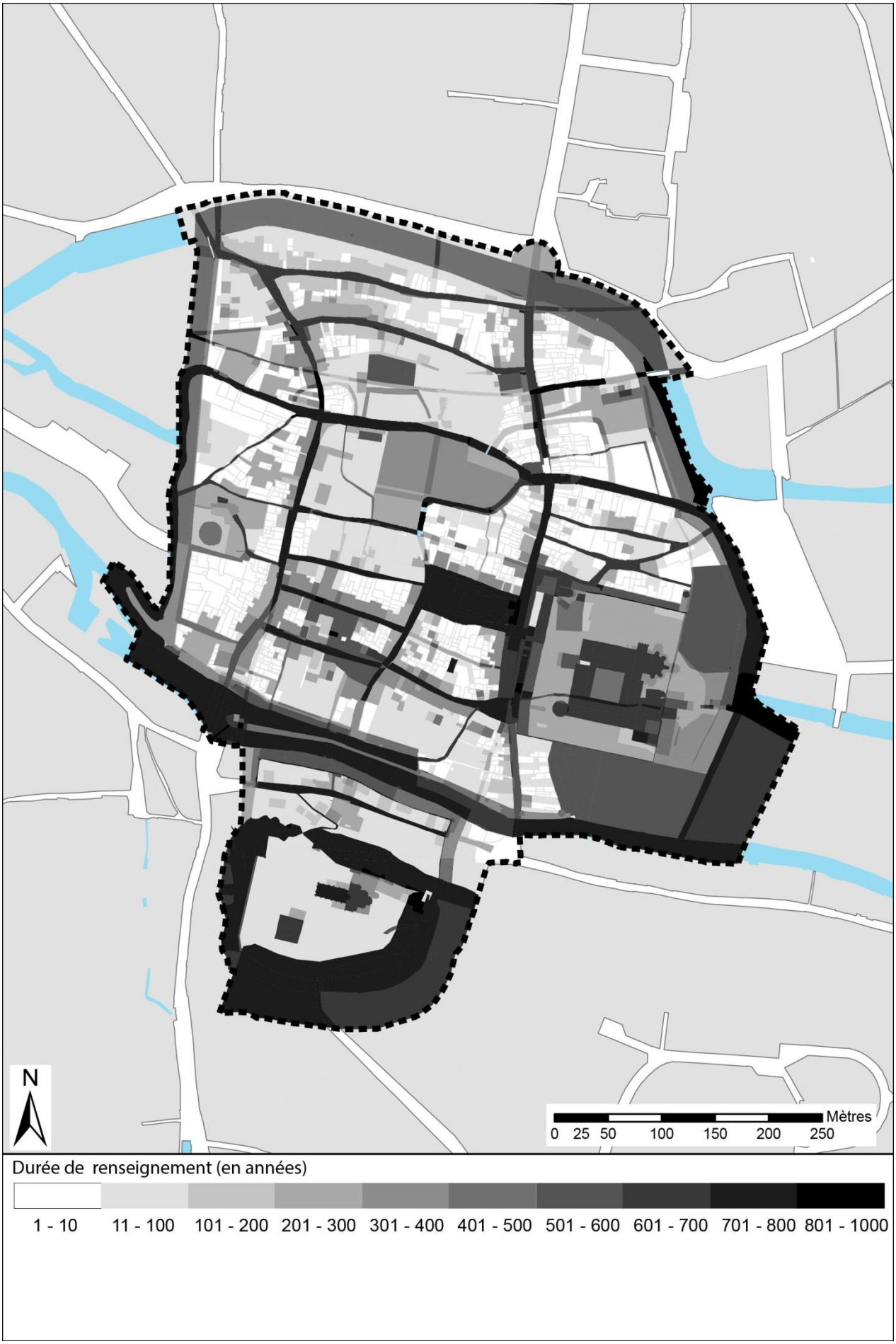

Planche 42 : Durée de renseignement de chaque Entité Spatiale (EC).

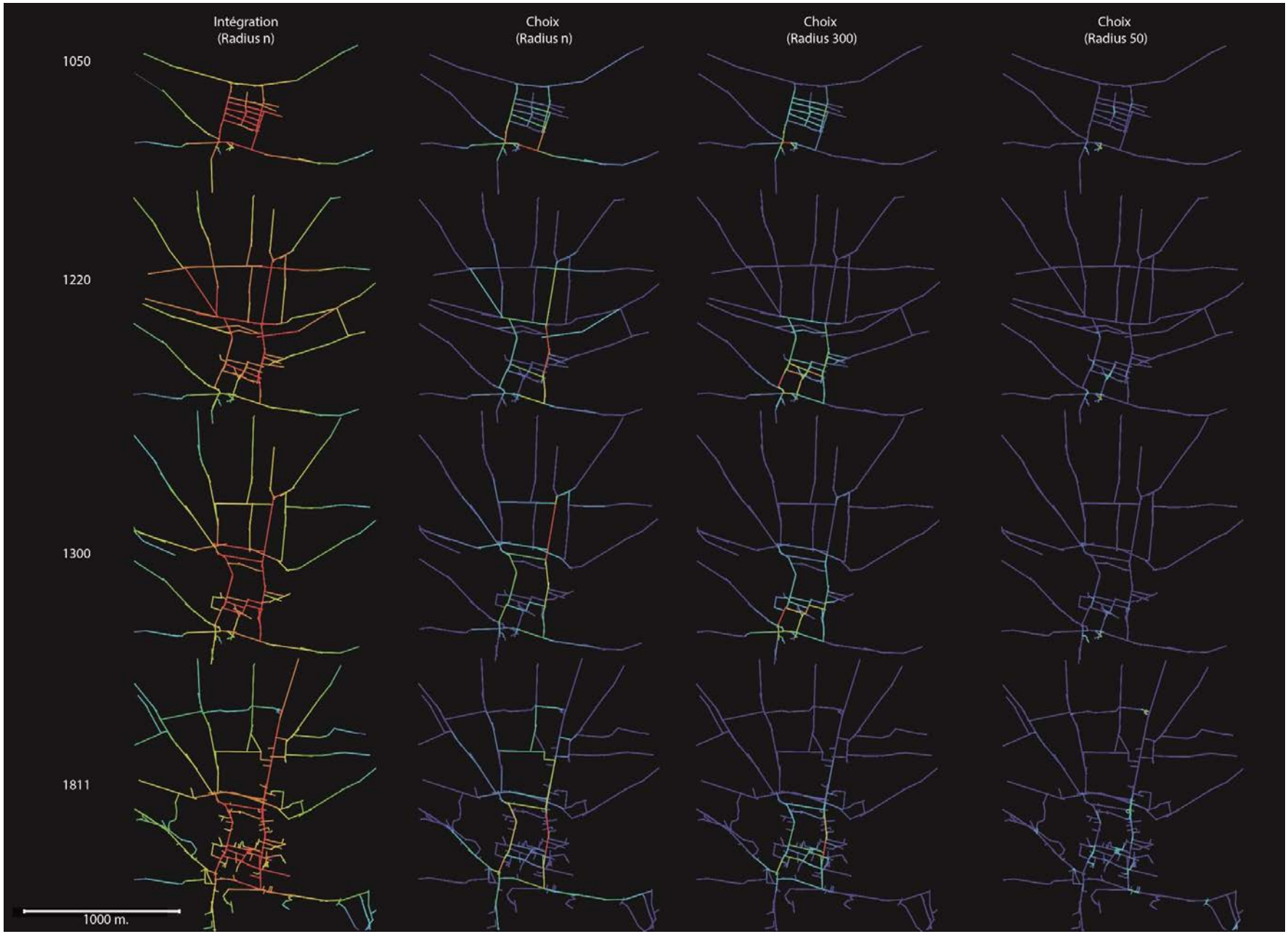

Planche 43 : Indices d'intégration et de choix dans le réseau viaire en 1050, 1220, 1300 et 1811.

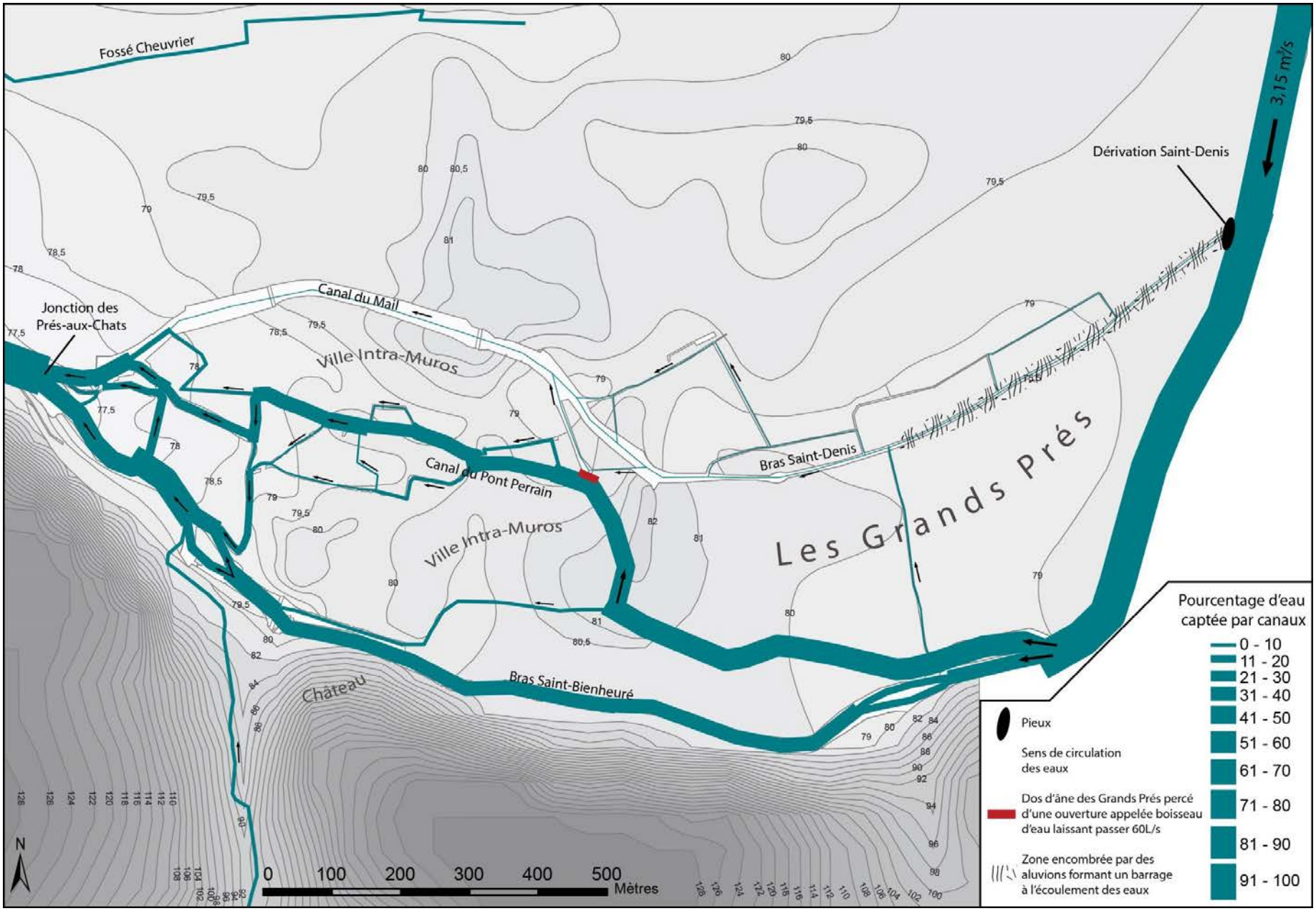

Planche 44 : Répartition des eaux dans le réseau hydrographique au début du 19e s.

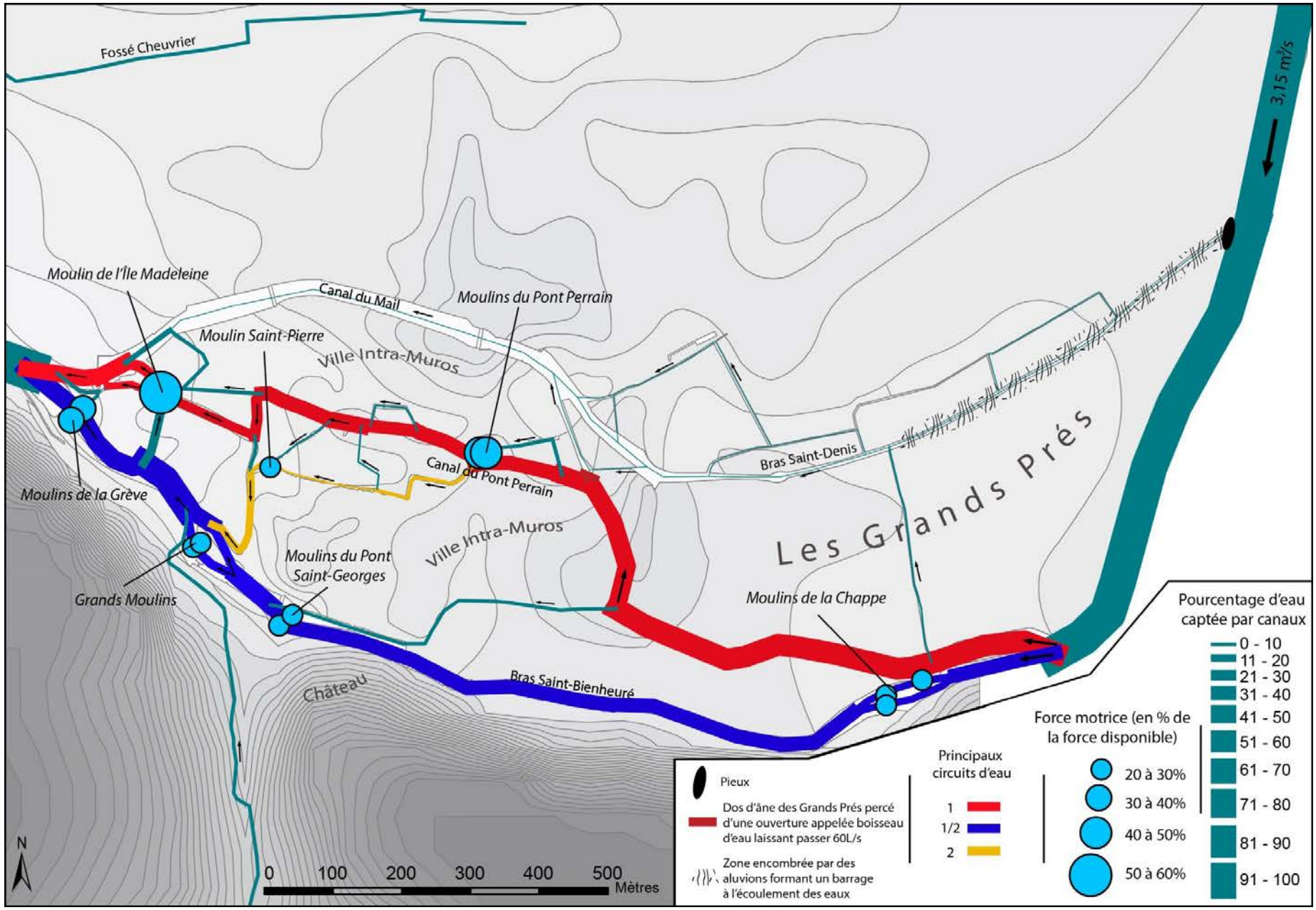

Planche 45 : Principaux circuits d'eau et force motrice des moulins.

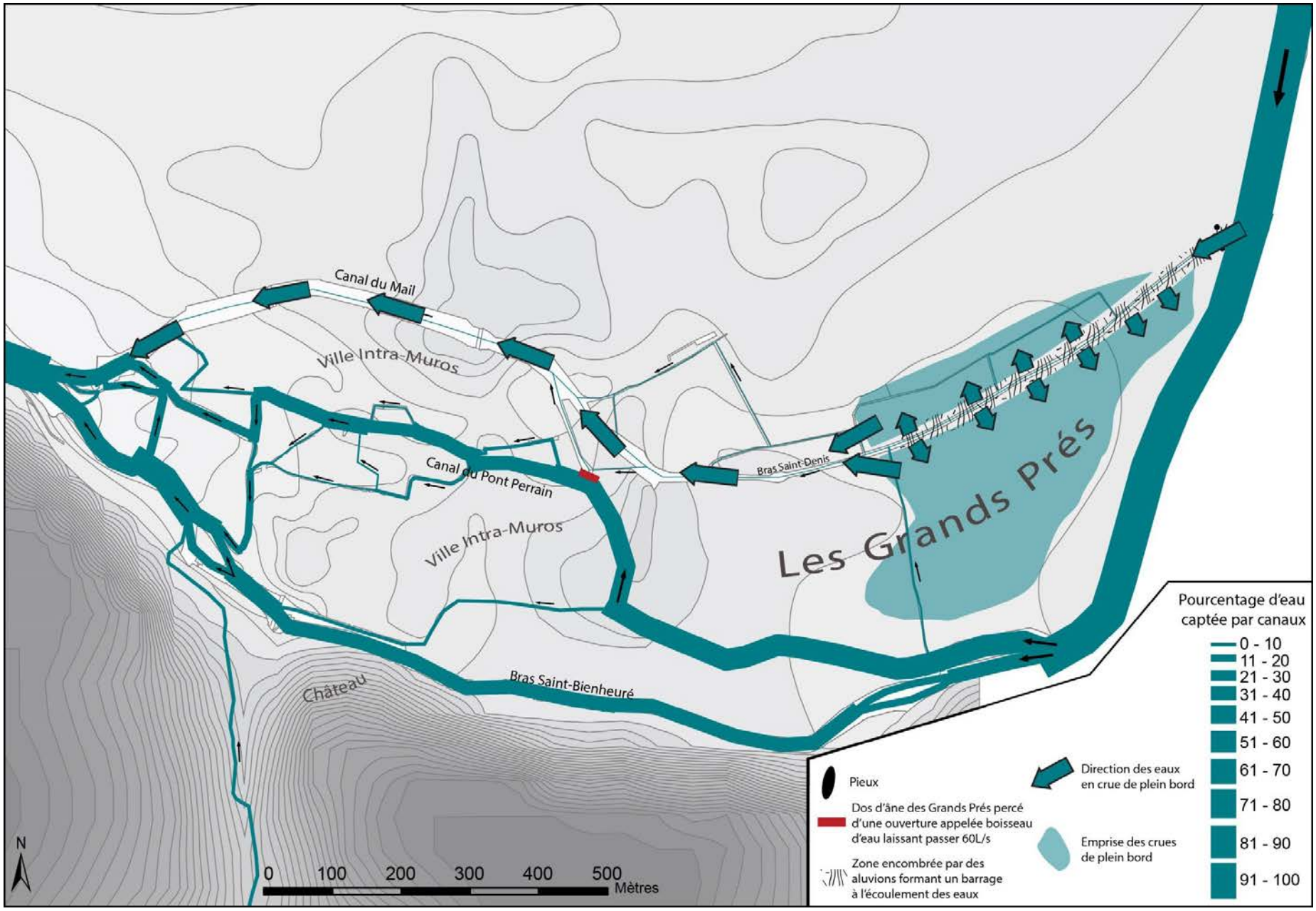

Planche 46 : Comportement des flux hydrauliques lors des crues de pleins bords.

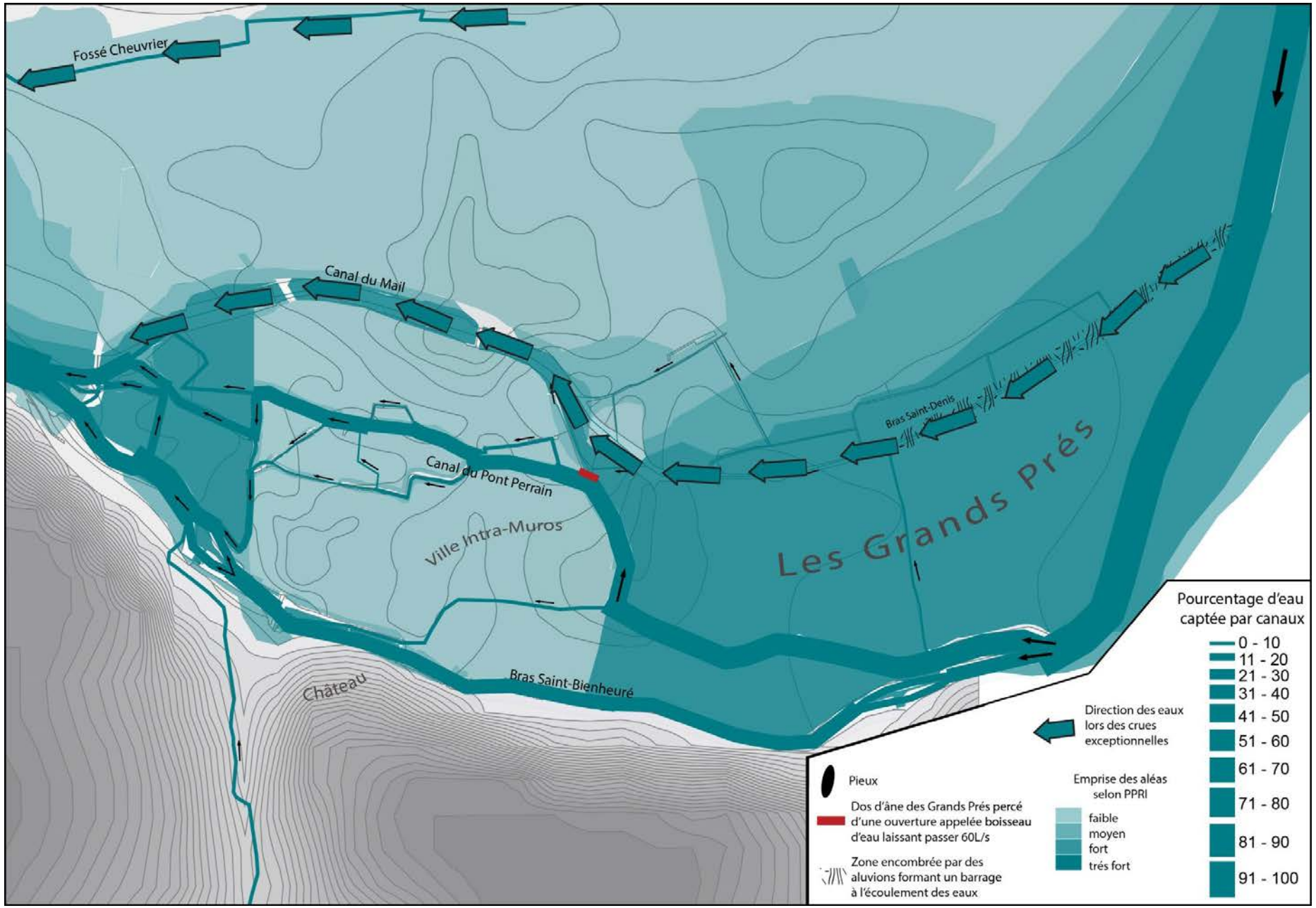

Planche 47 : Comportement des eaux et emprises des crues lors d'inondations exceptionnelles.

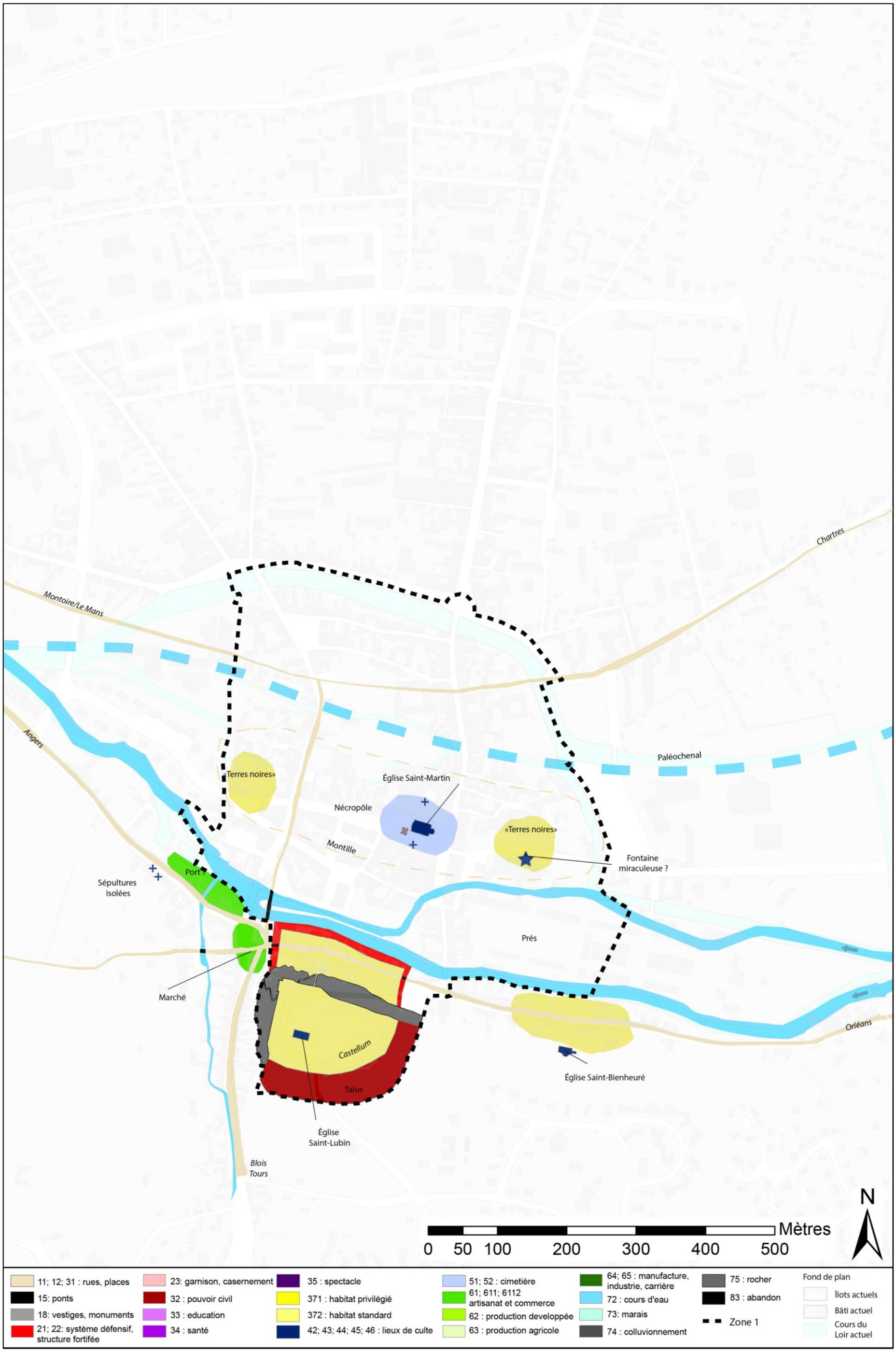

Planche 48 : Le *castellum* de Vendôme au haut Moyen Âge.

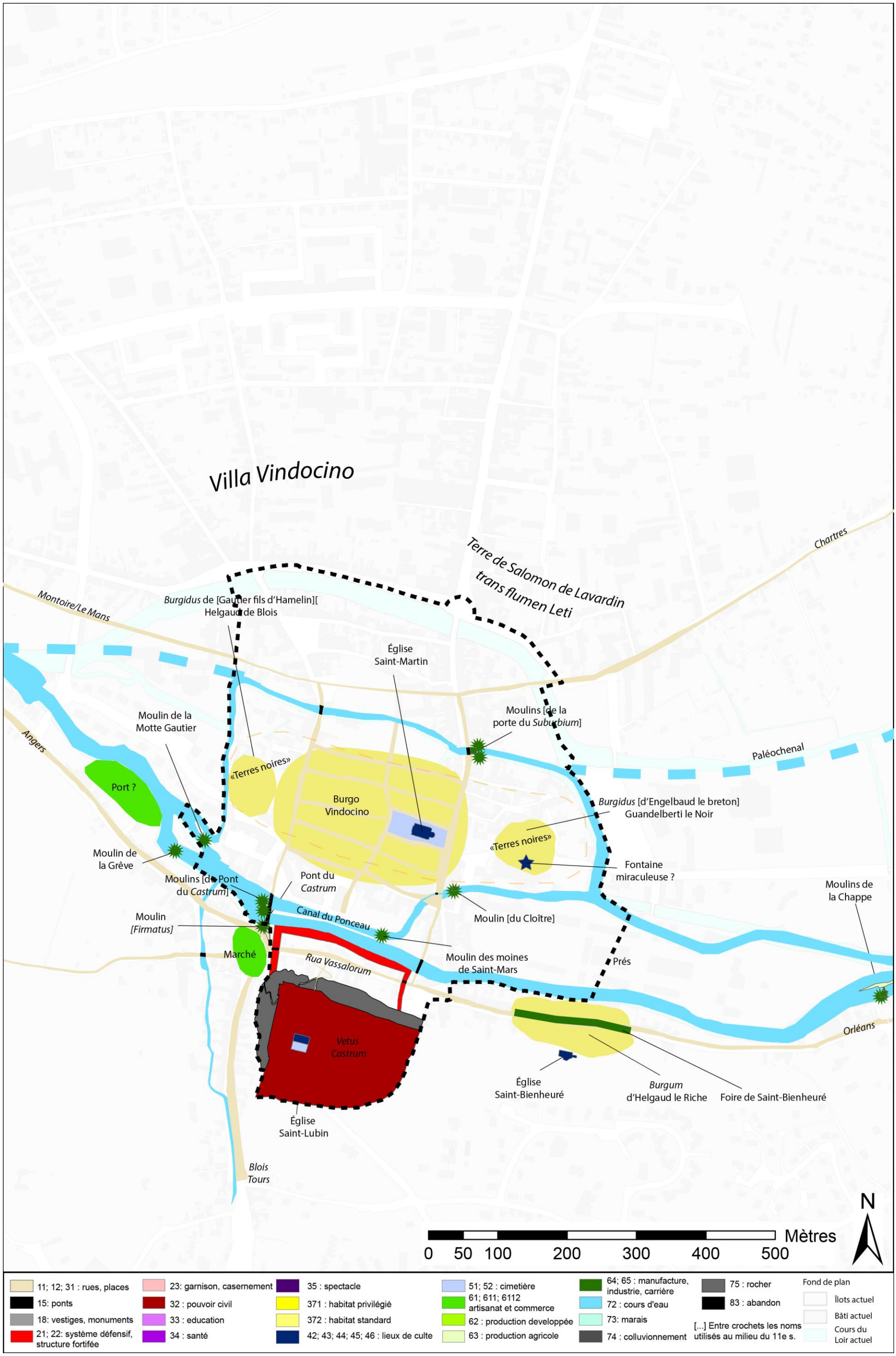

Planche 49 : Le *castellum* à la fin du 10e s. (OU).

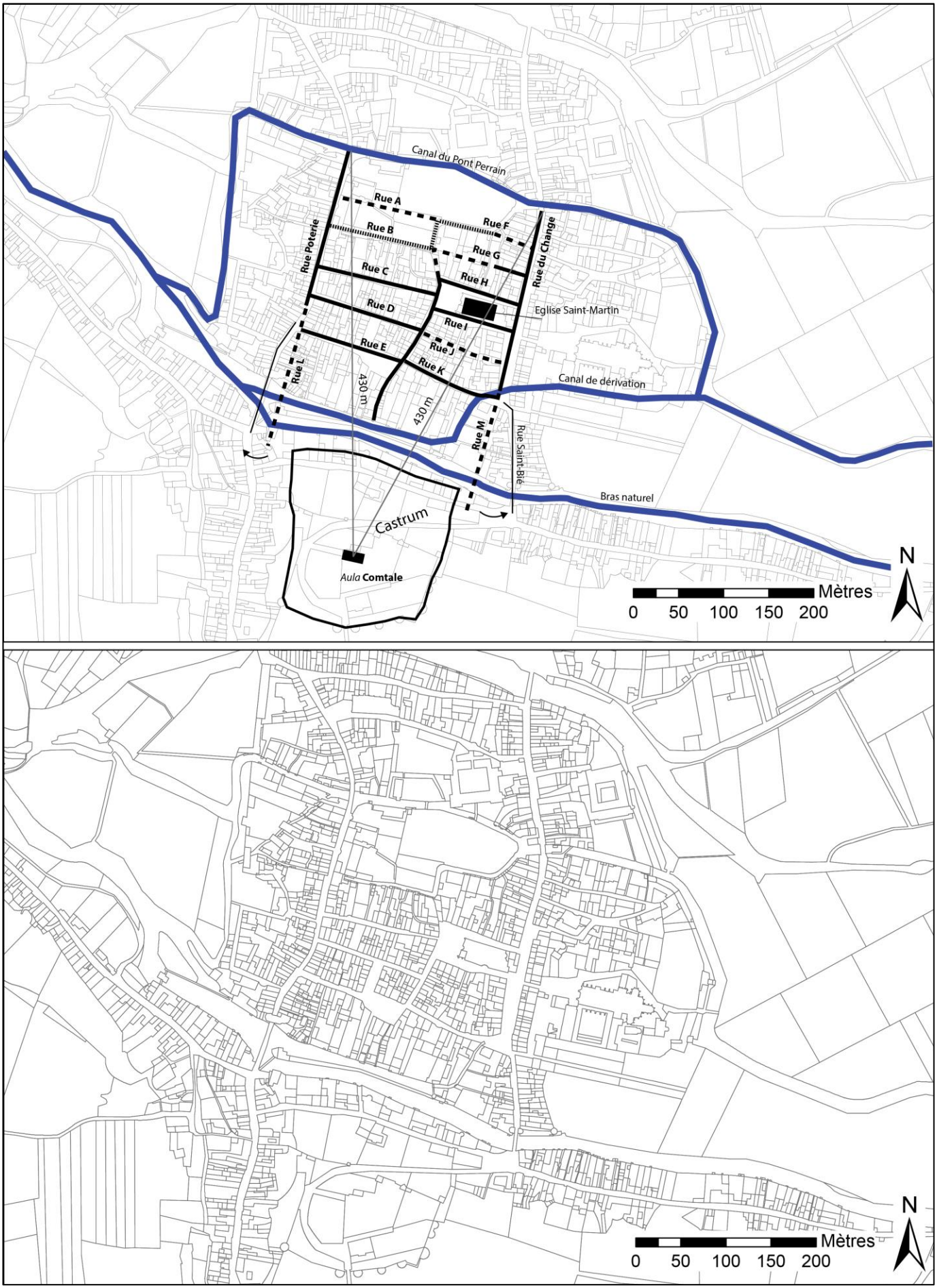

Planche 50 : Une composition du 10e s. ? (interprétations et parcellaire source).

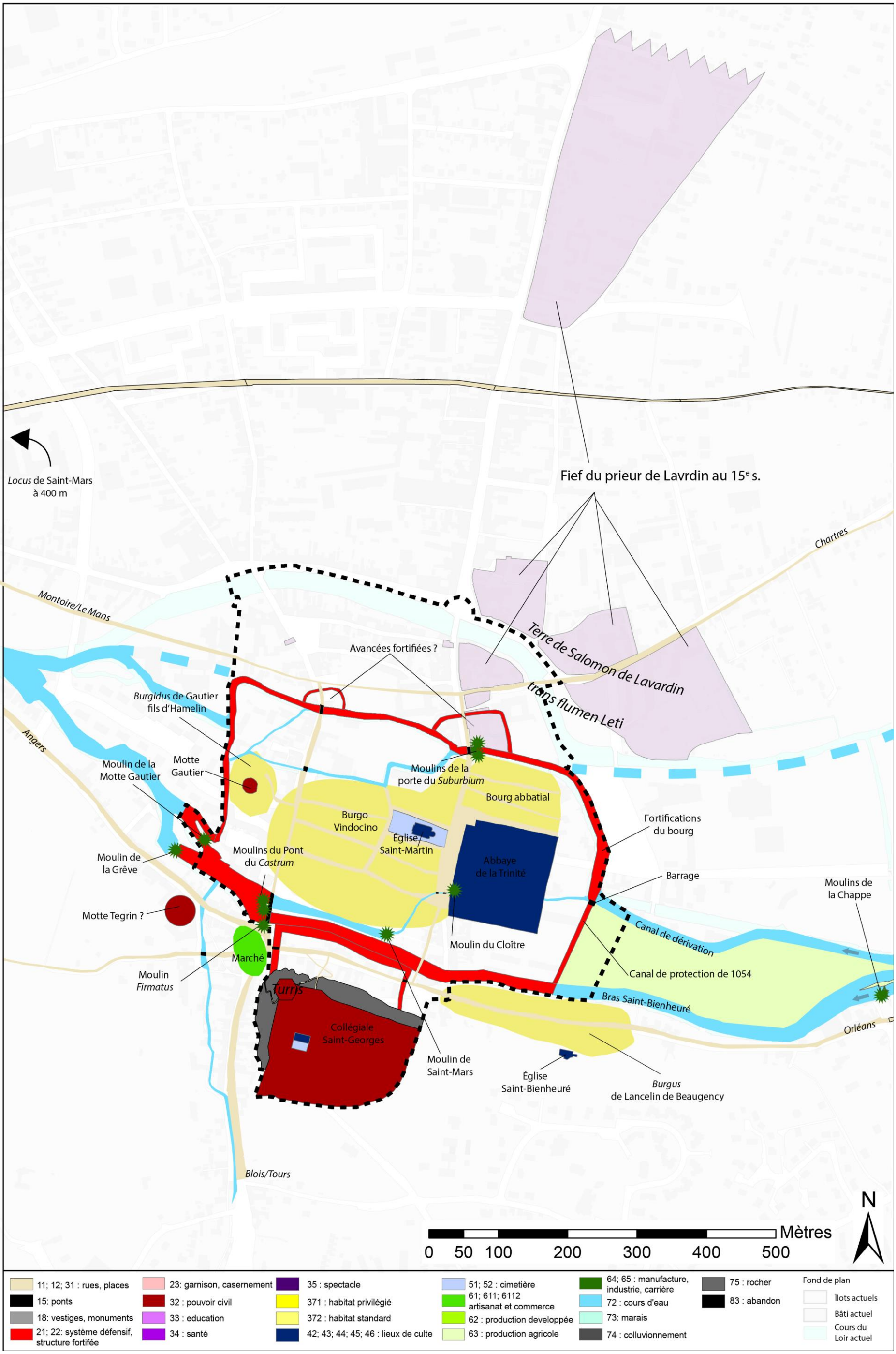

Planche 51 : Vendôme au milieu du 11e s. (OU).

Planche 52 : Vendôme au 12e s (OU).

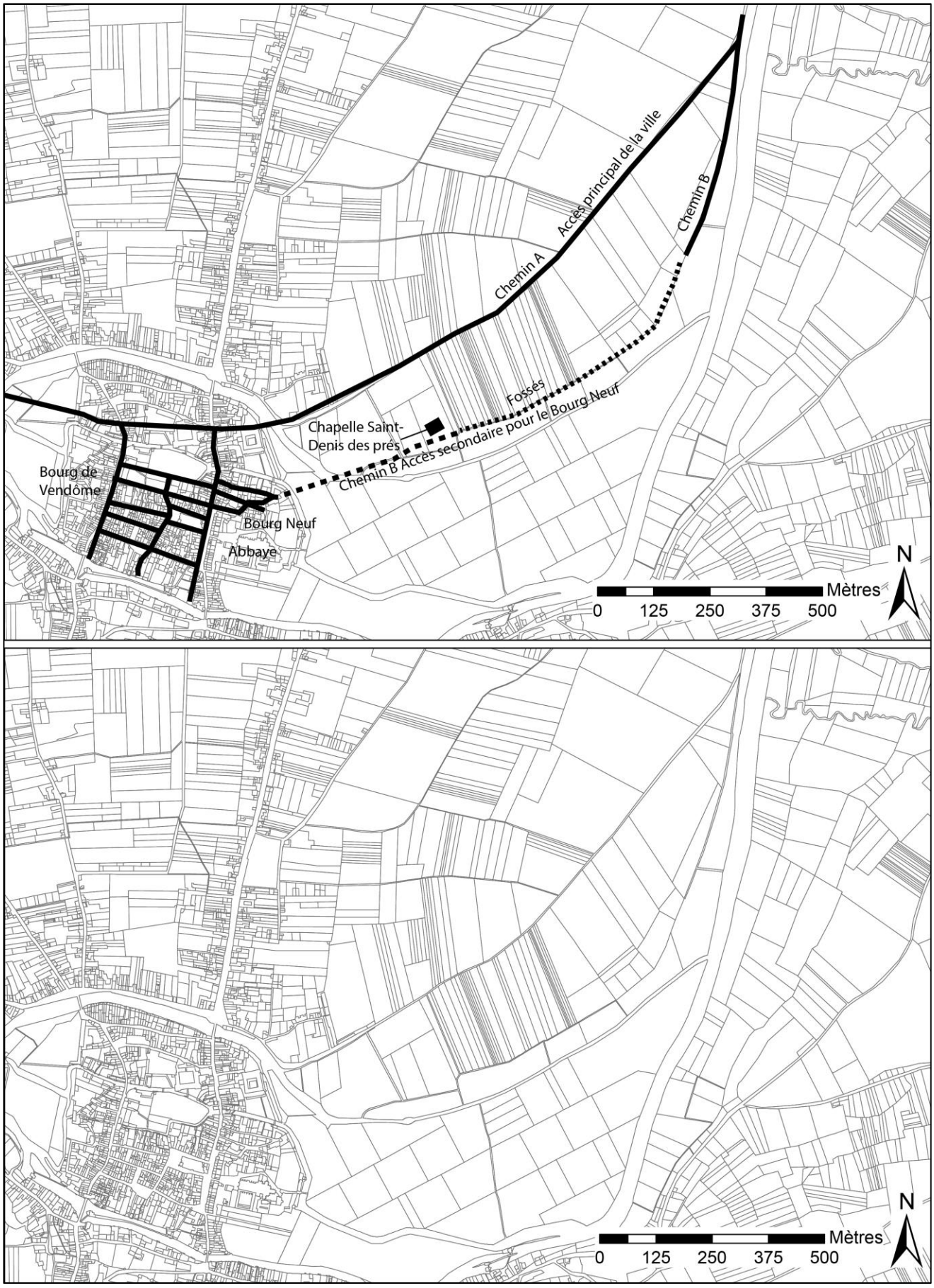

Planche 53 : Accès au bourg monastique (interprétations et parcellaire source).

Planche 54 : Vendôme à la fin du 13e s. (OU).

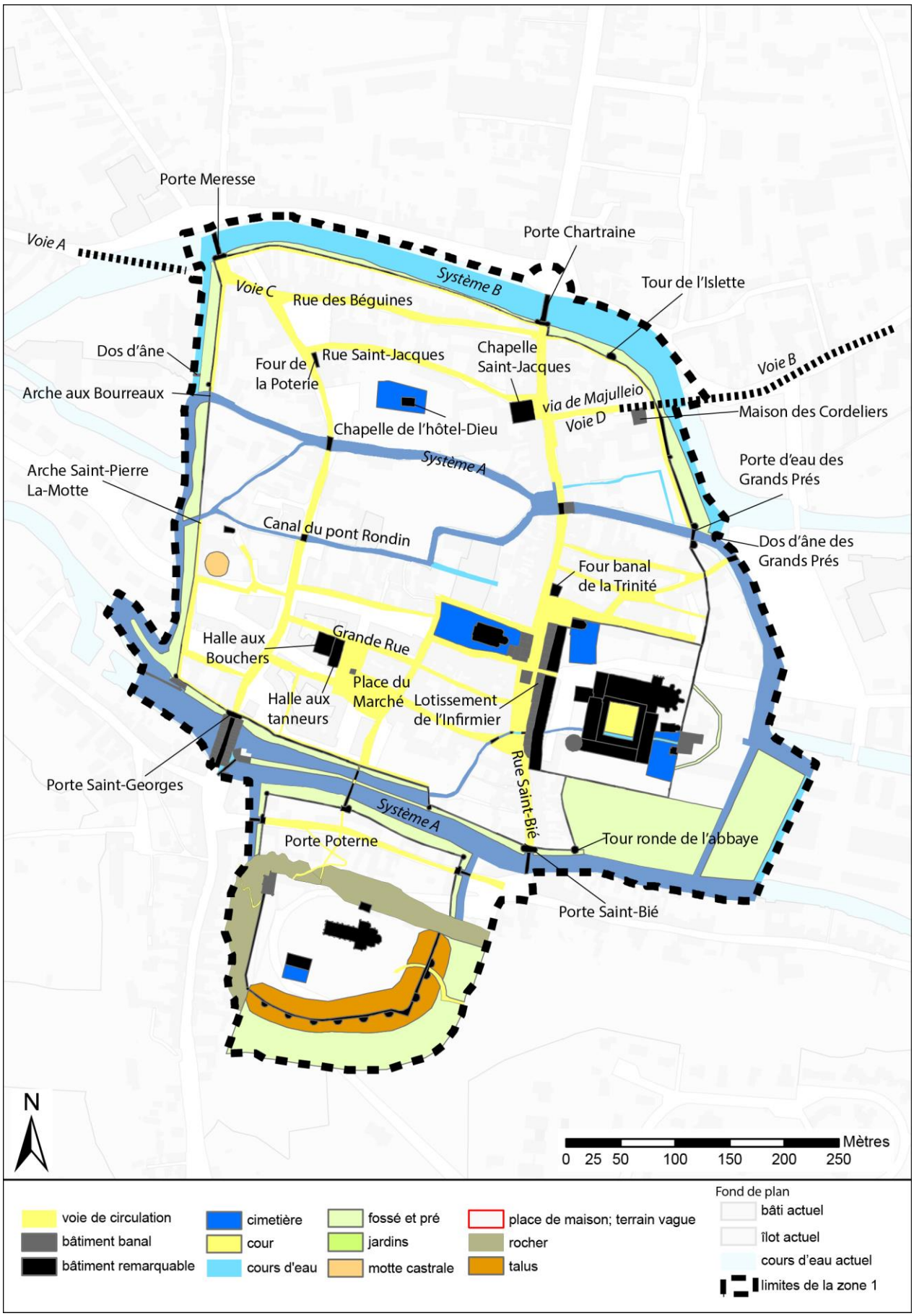

Planche 55 : Vendôme à la fin du 13e s. (EC)

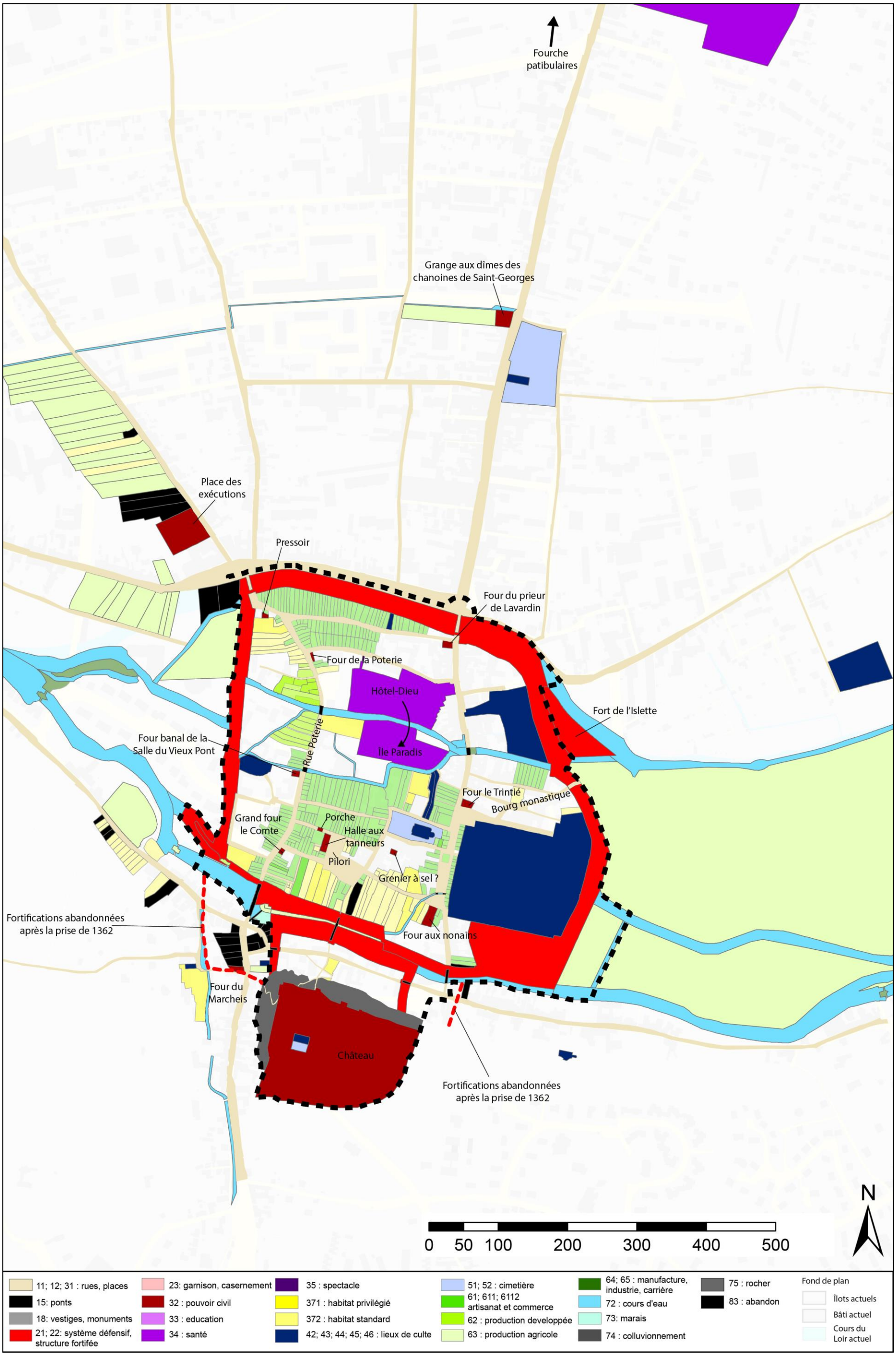

Planche 56 : Action du comte et des communautés religieuses et les conséquences des crises à Vendôme au 14e s.

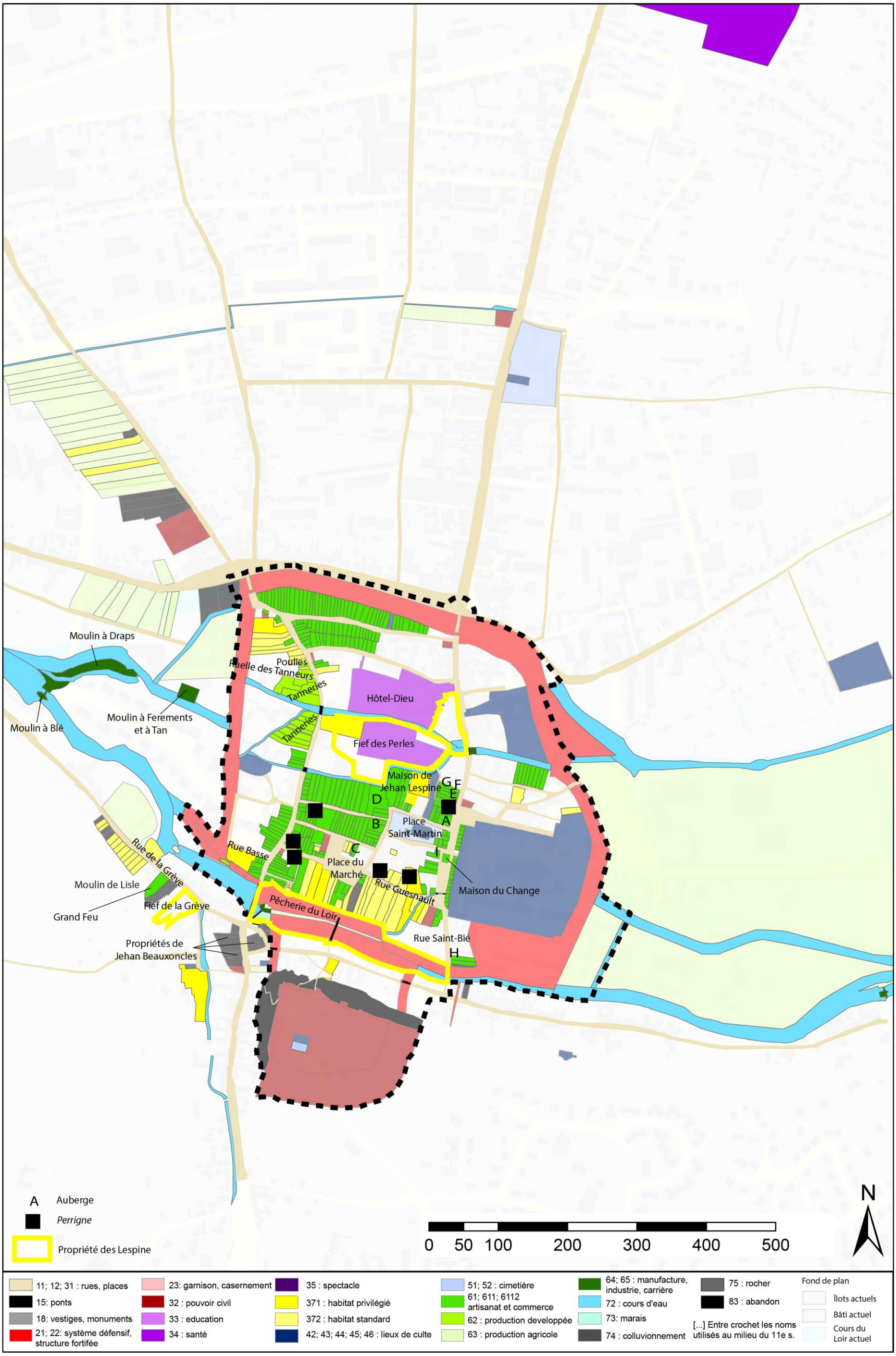

Planche 57 : Les notables urbains et les gens de métiers à Vendôme au 14^{e} s.

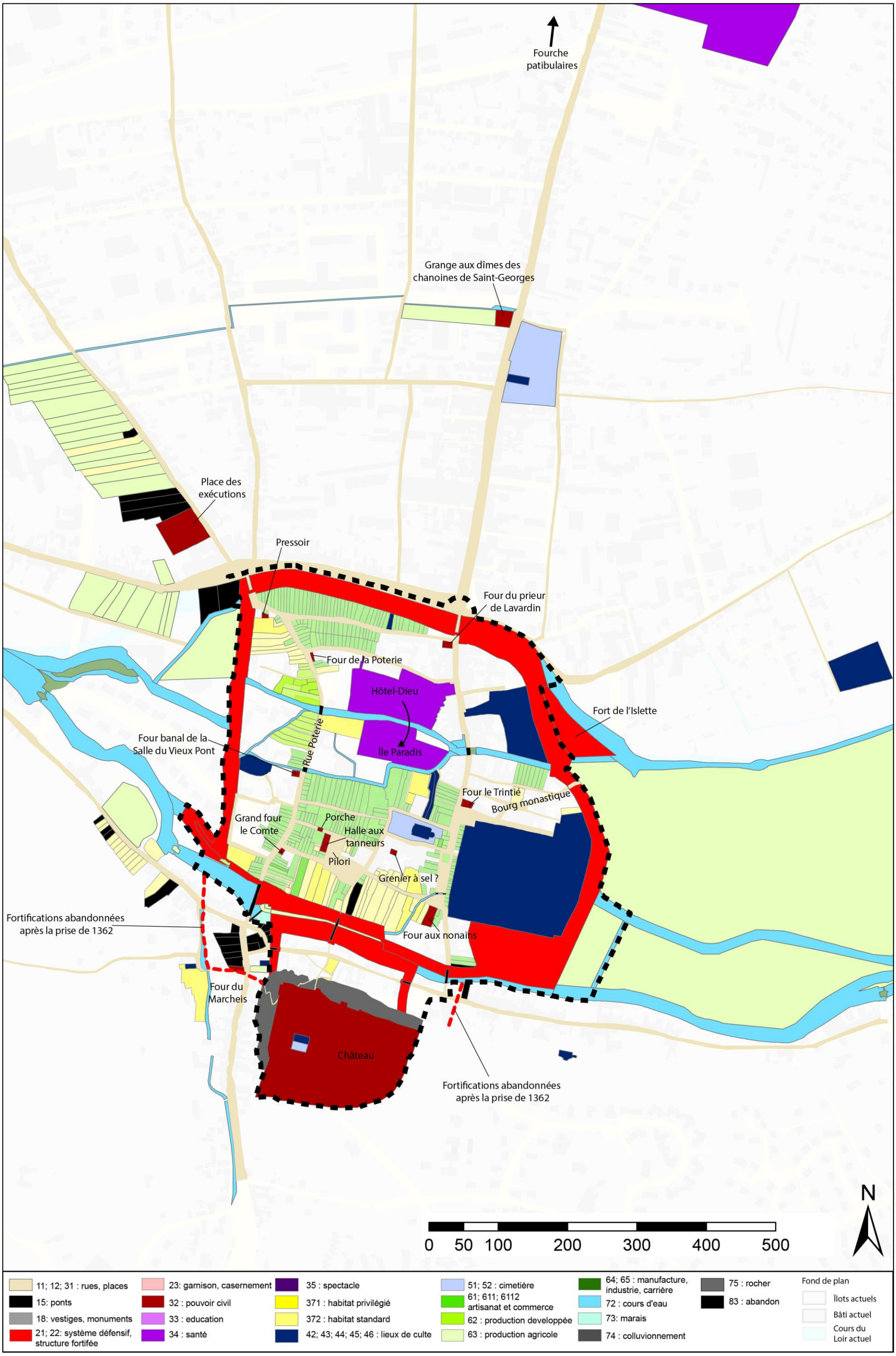

Planche 58 : Vendôme en 1420 (OU).

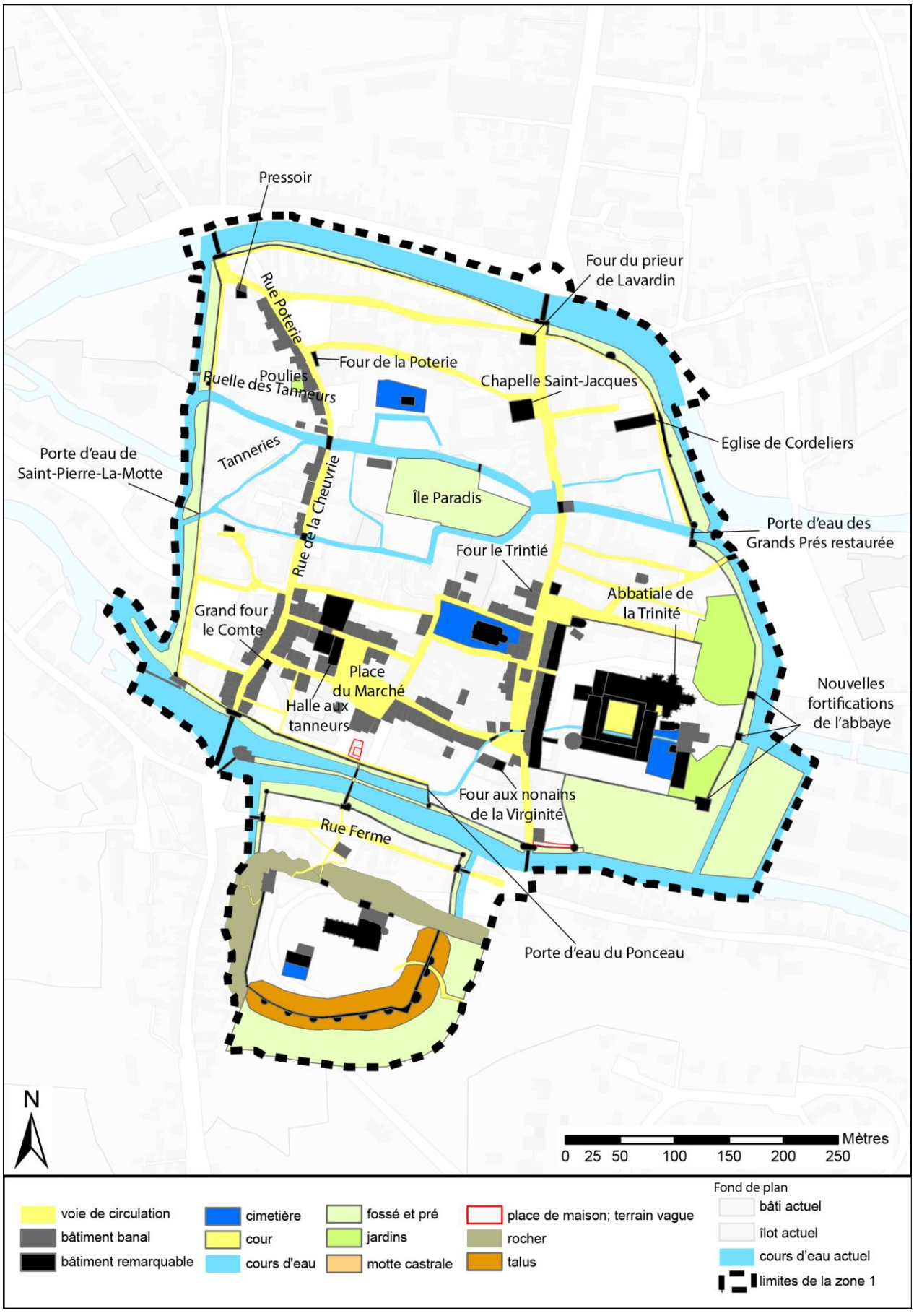

Planche 59 : Vendôme en 1420 (EC).

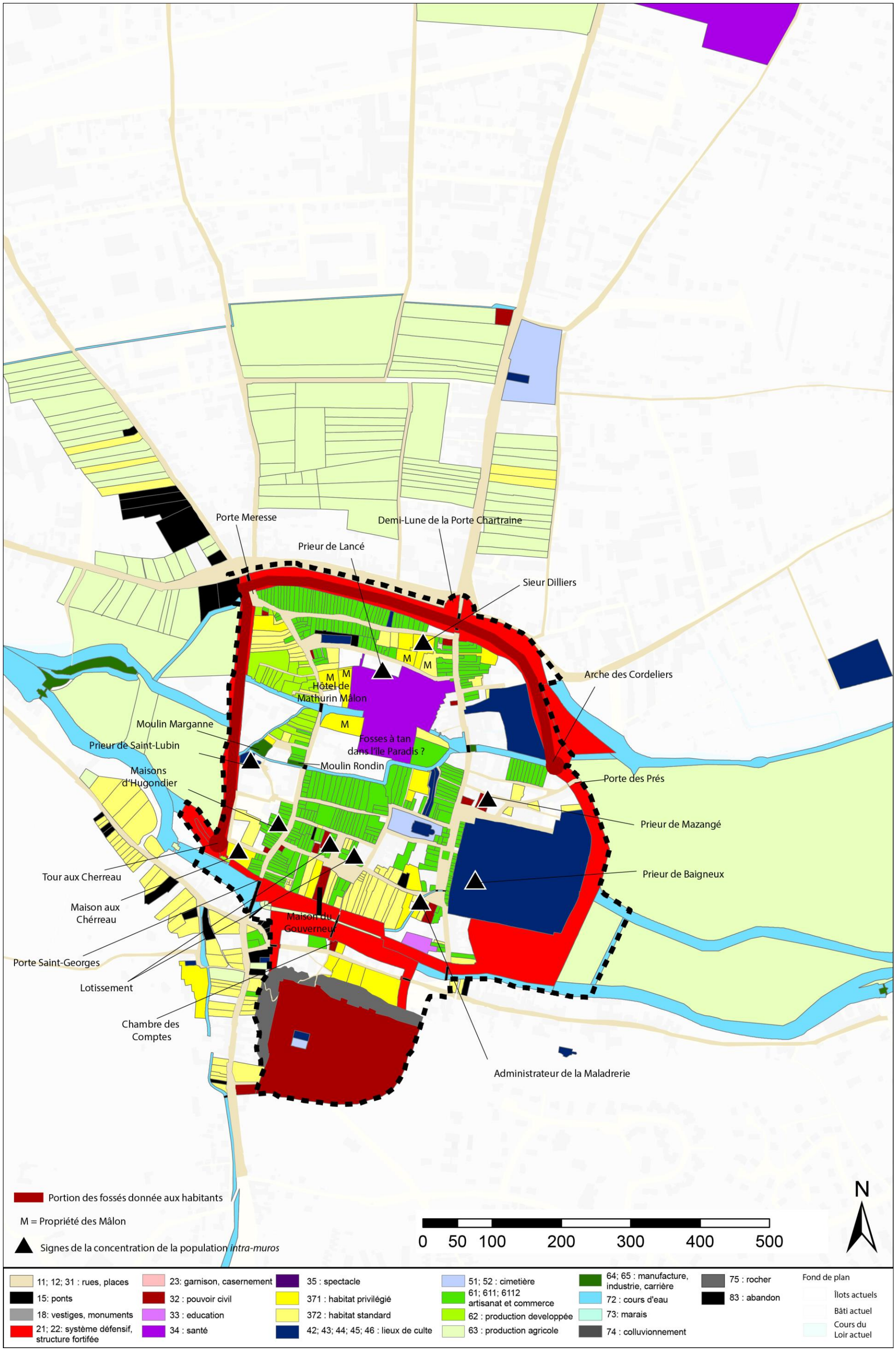

Planche 60 : Vendôme en 1480 (OU).

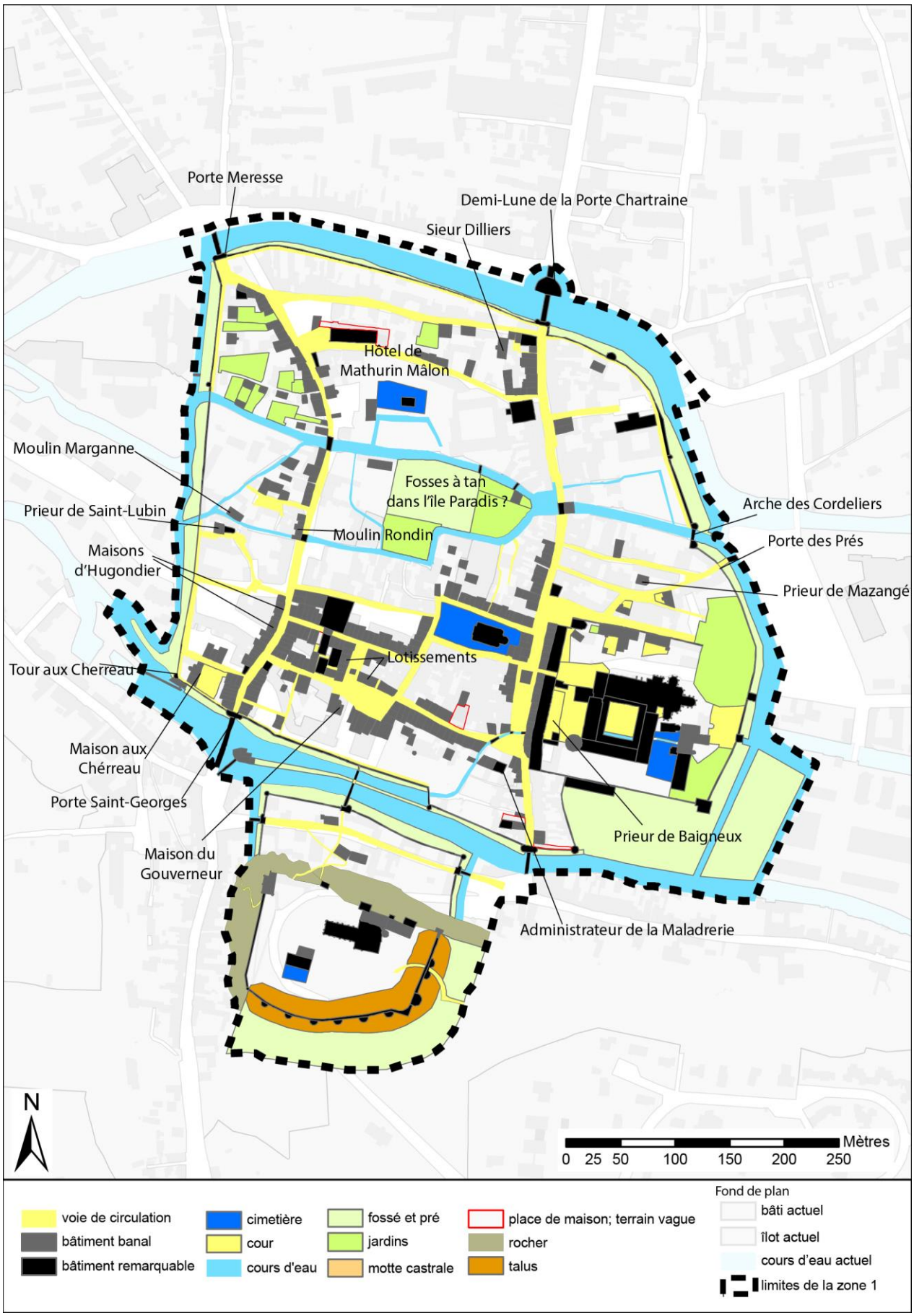

Planche 61 : Vendôme en 1480 (EC).

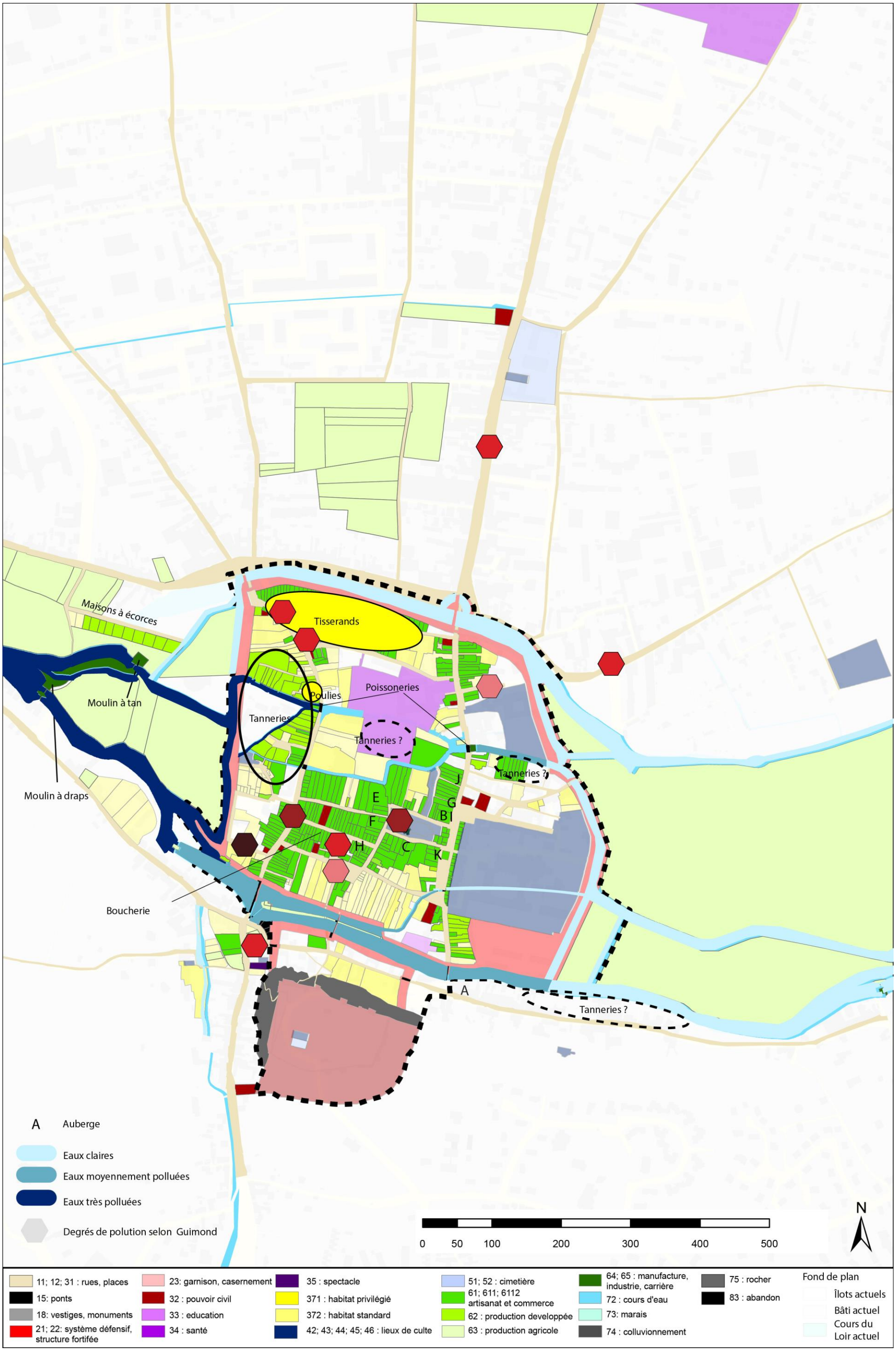

Planche 62 : Les gens de métier à Vendôme en 1510 (OU).

Planche 63 : Vendôme en 1510 (OU).

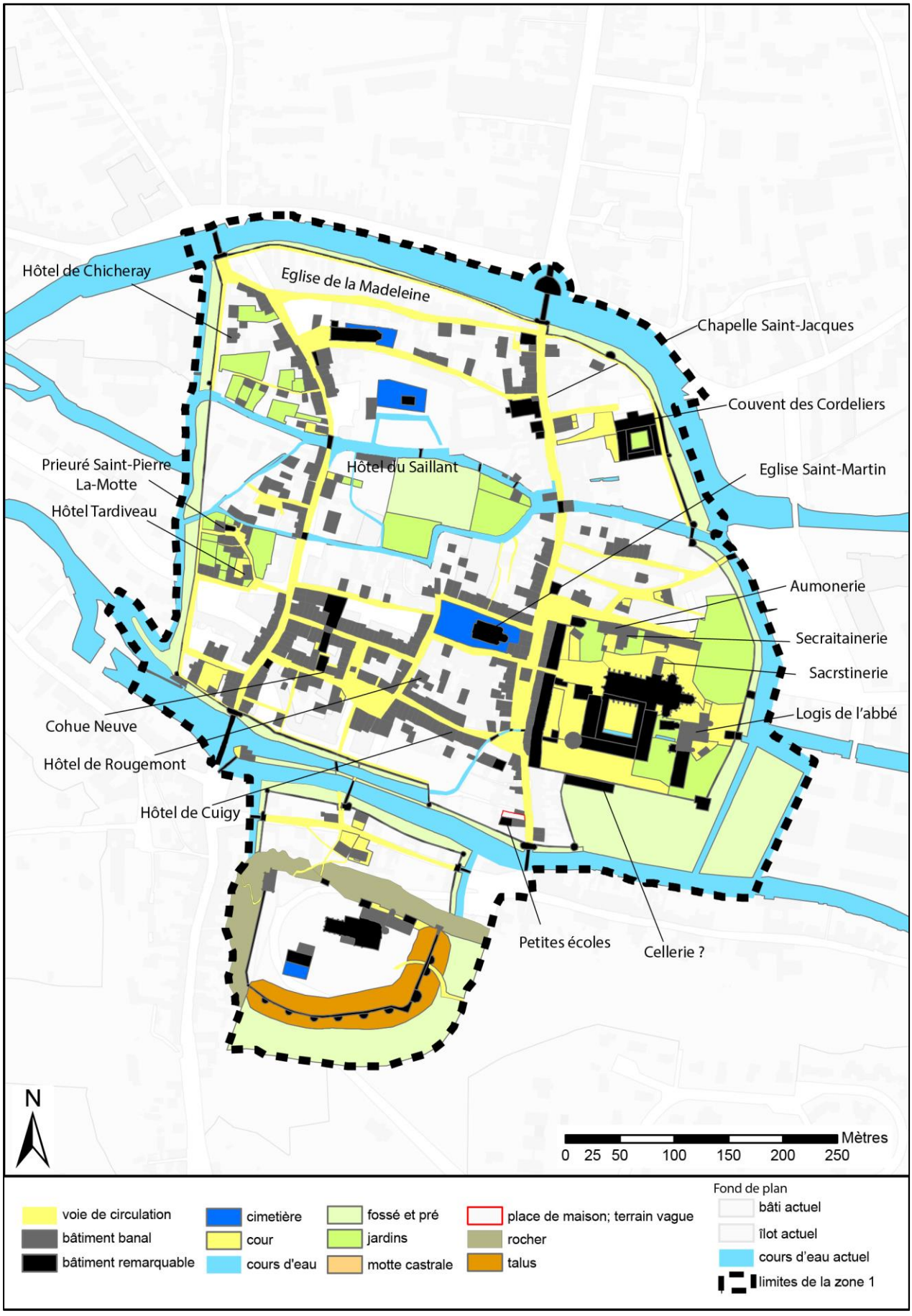

Planche 64 :Vendôme en 1510 (EC).

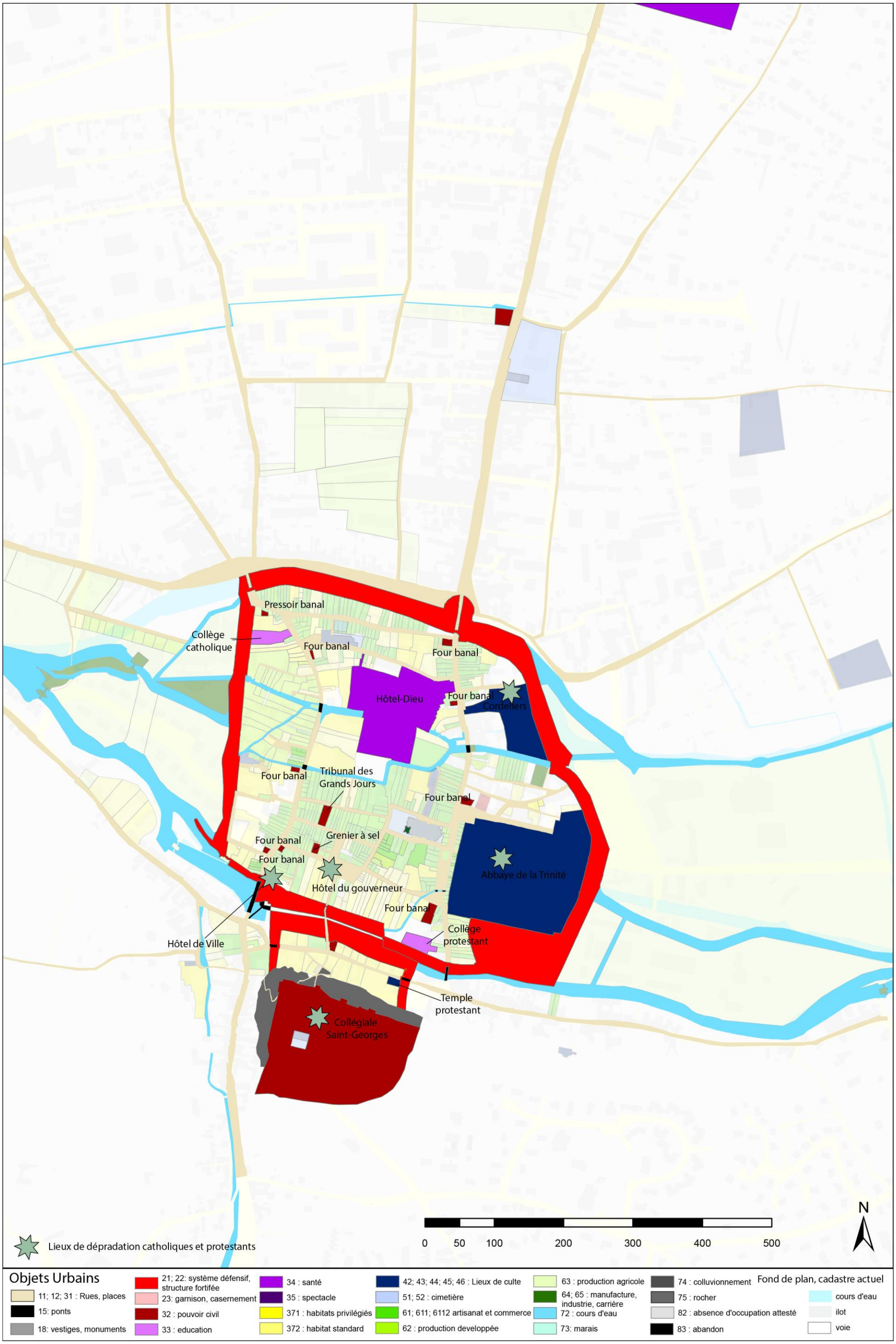

Planche 65 : Action du comte et des protestants au 16e s. (OU).

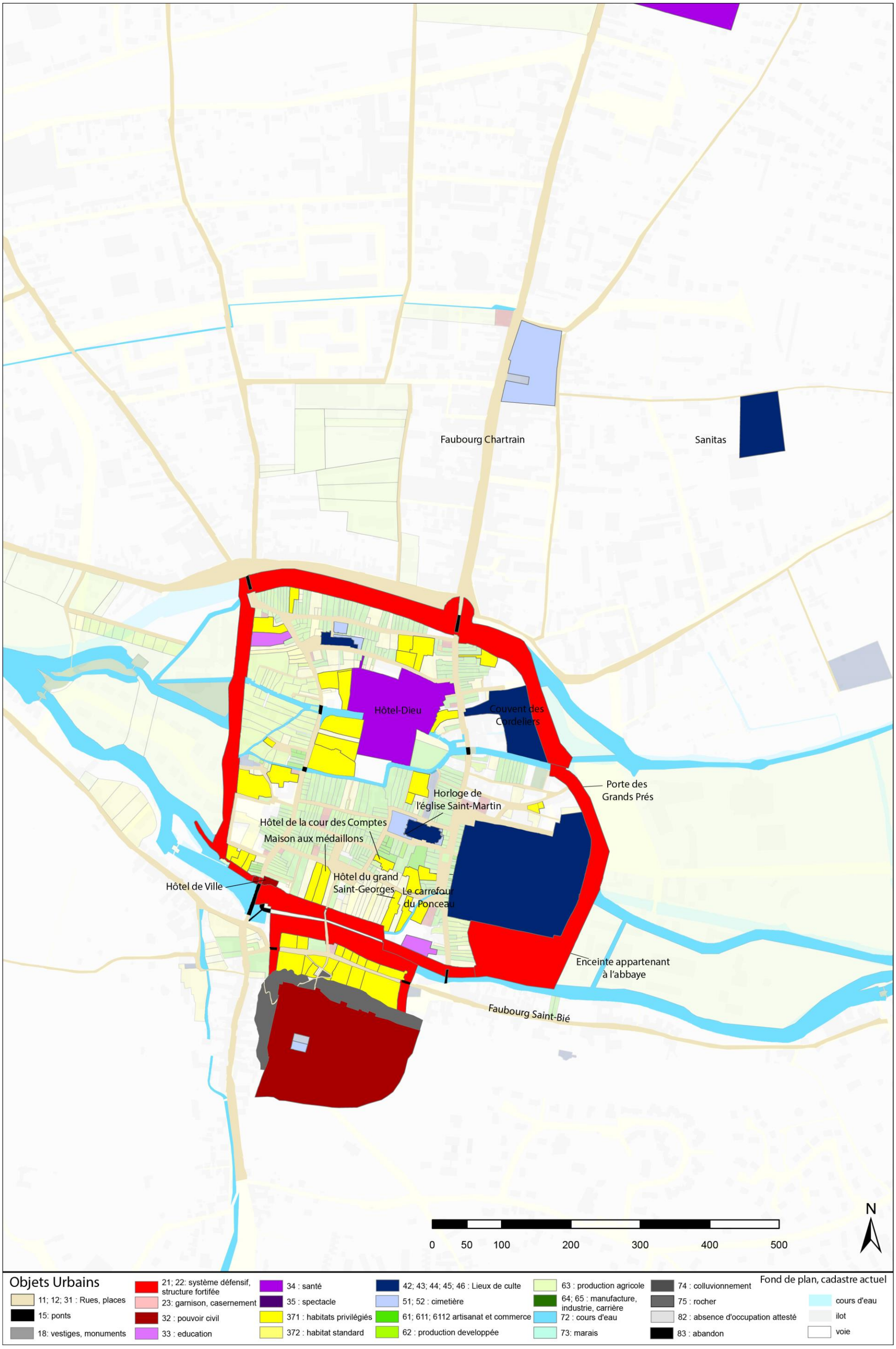

Planche 66 : Les notables au 16e s. (OU).

Planche 67 : Les gens de métiers au 16e s. (OU).

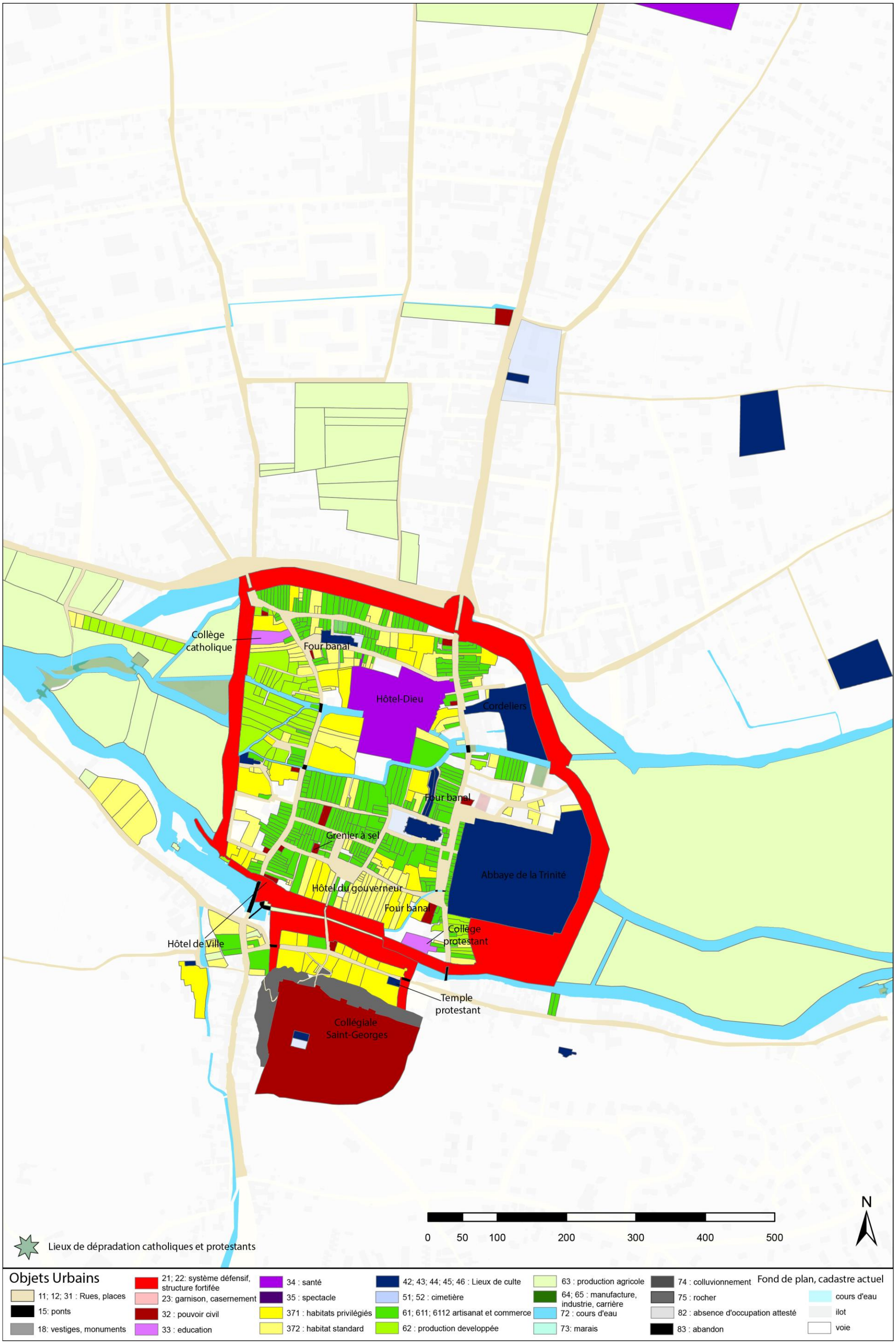

Planche 68 : Vendôme en 1610 (OU).

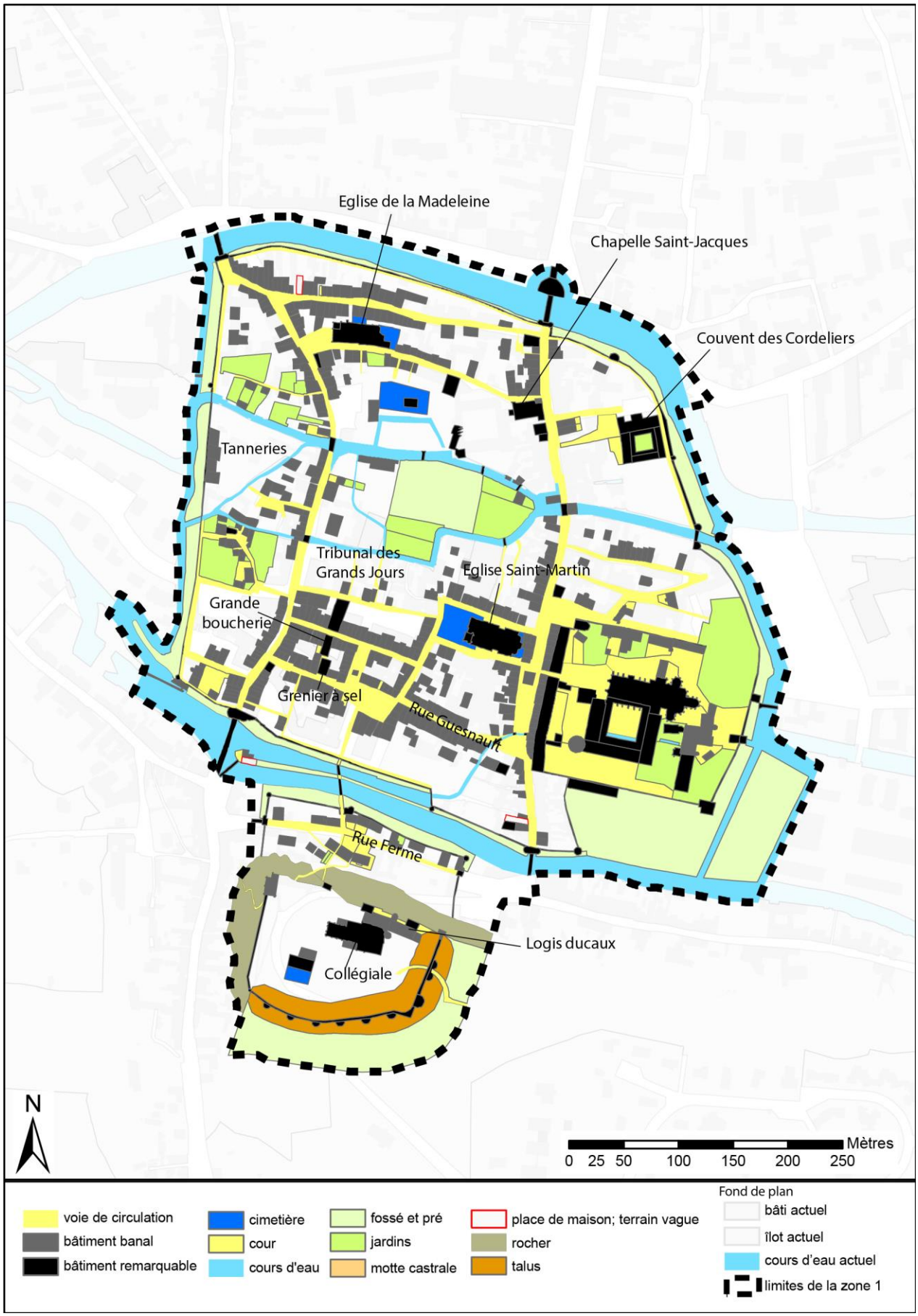

Planche 69 : Vendôme en 1610 (EC).

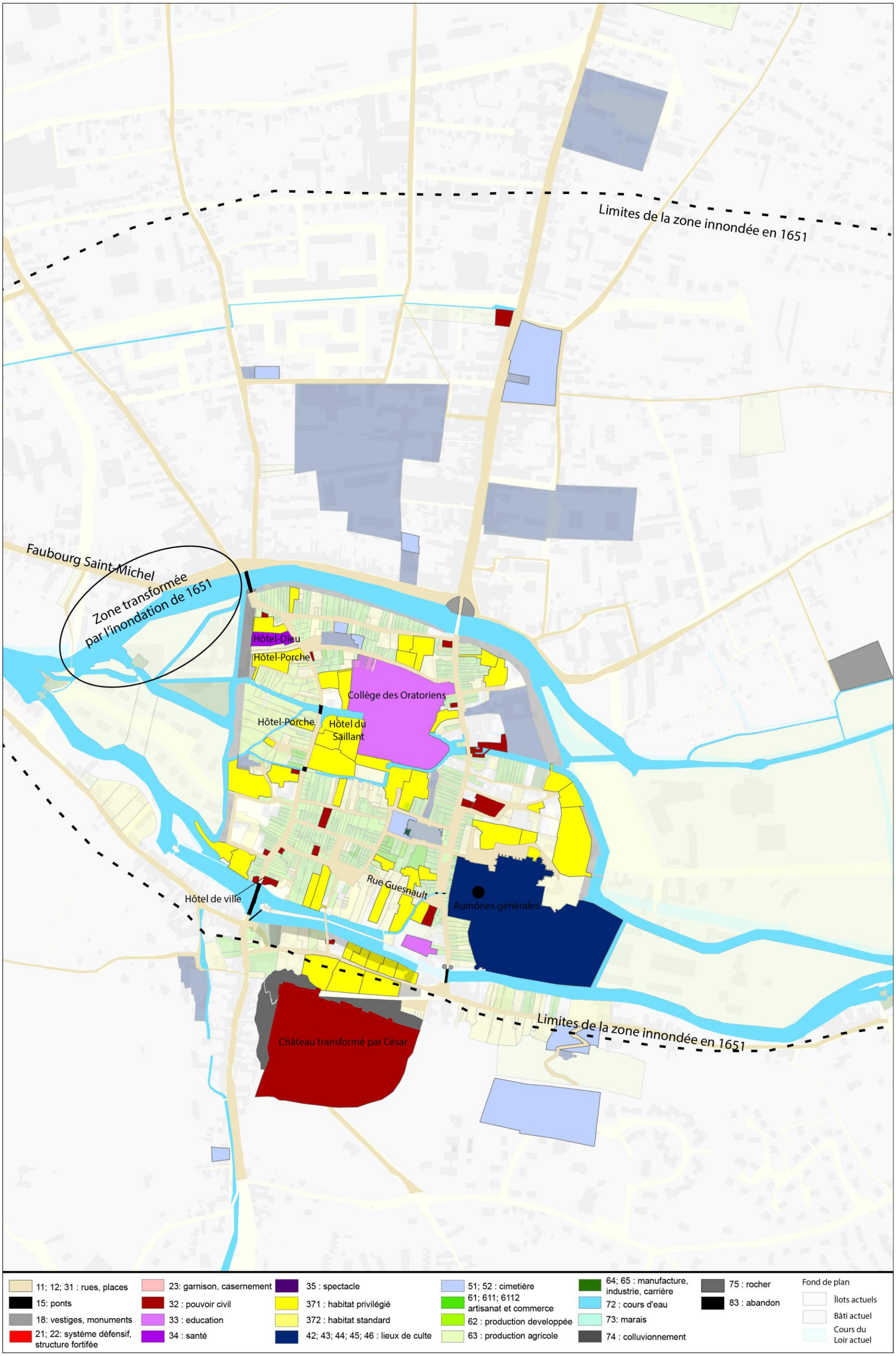

Planche 70 : Notables et pouvoir ducal à Vendôme au 17e s. (OU).

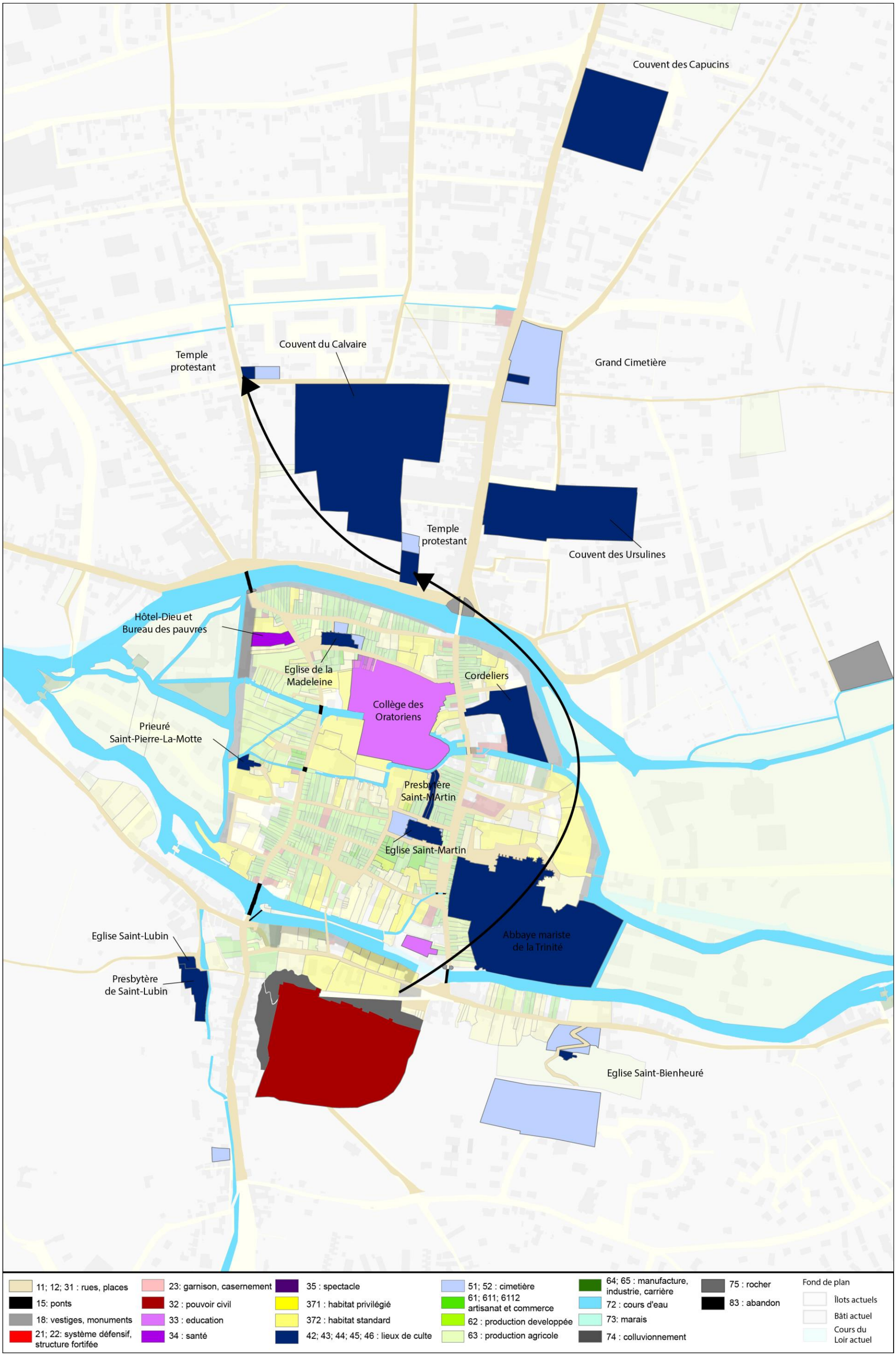

Planche 71 : Protestantisme et Réforme catholique à Vendôme au 17e s. (OU).

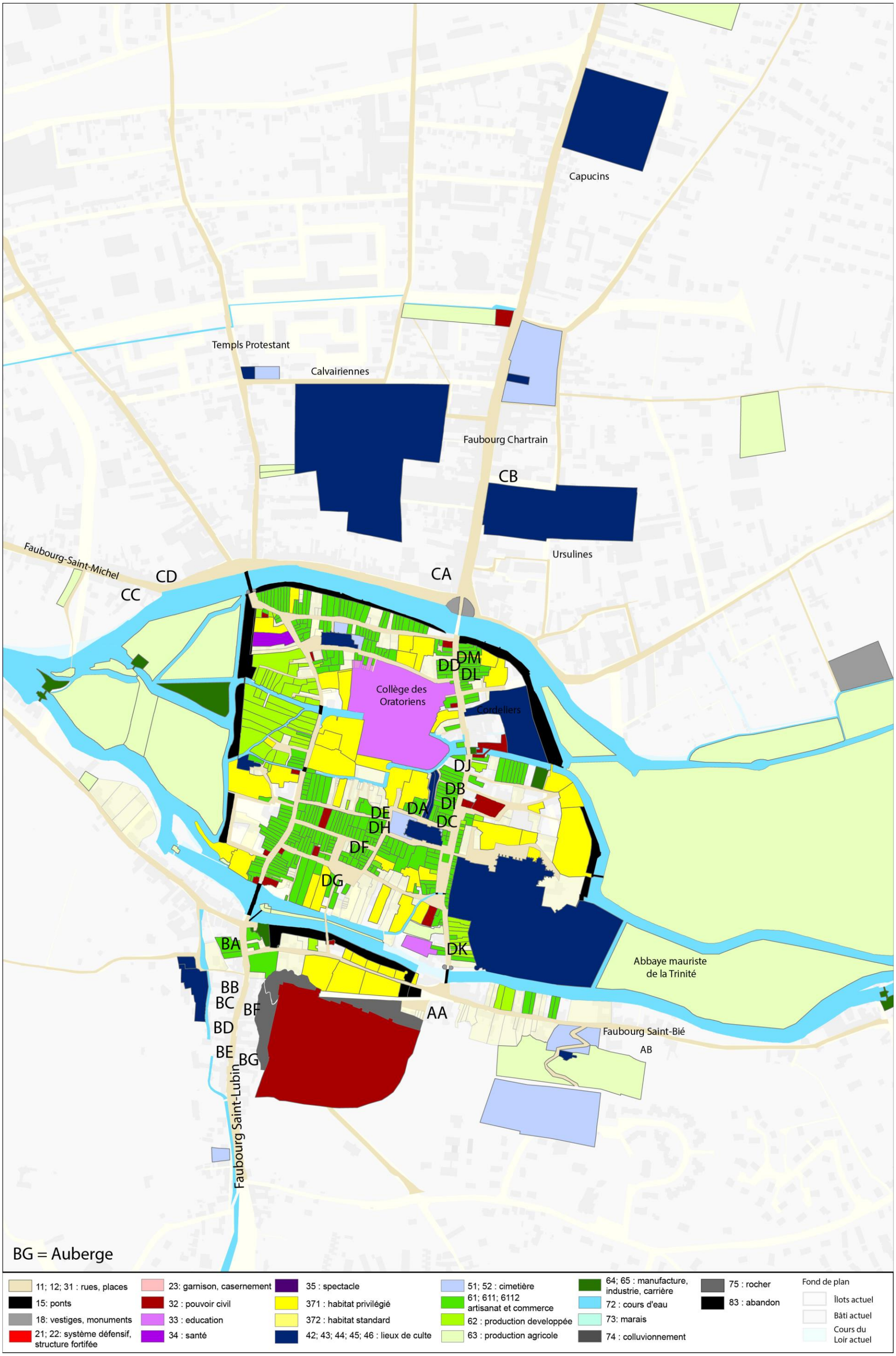

Planche 72 : Vendôme en 1710 (OU).

Planche 73 : Vendôme en 1710.

Planche 74 : Les gens de métiers au 18e s. (OU).

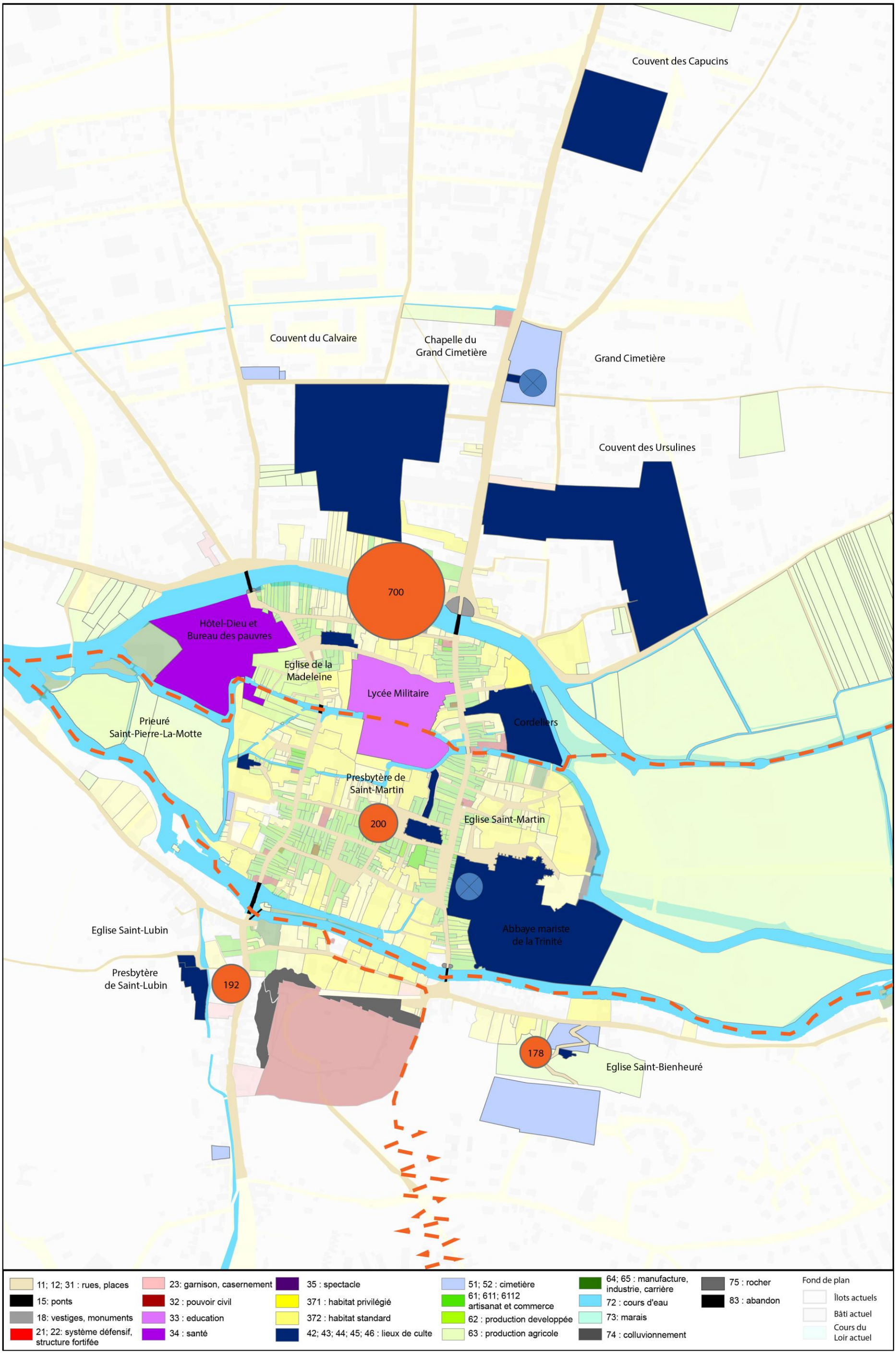

Planche 75 : Les pauvres et la Réforme catholique à Vendôme au 18e s. (Ou).

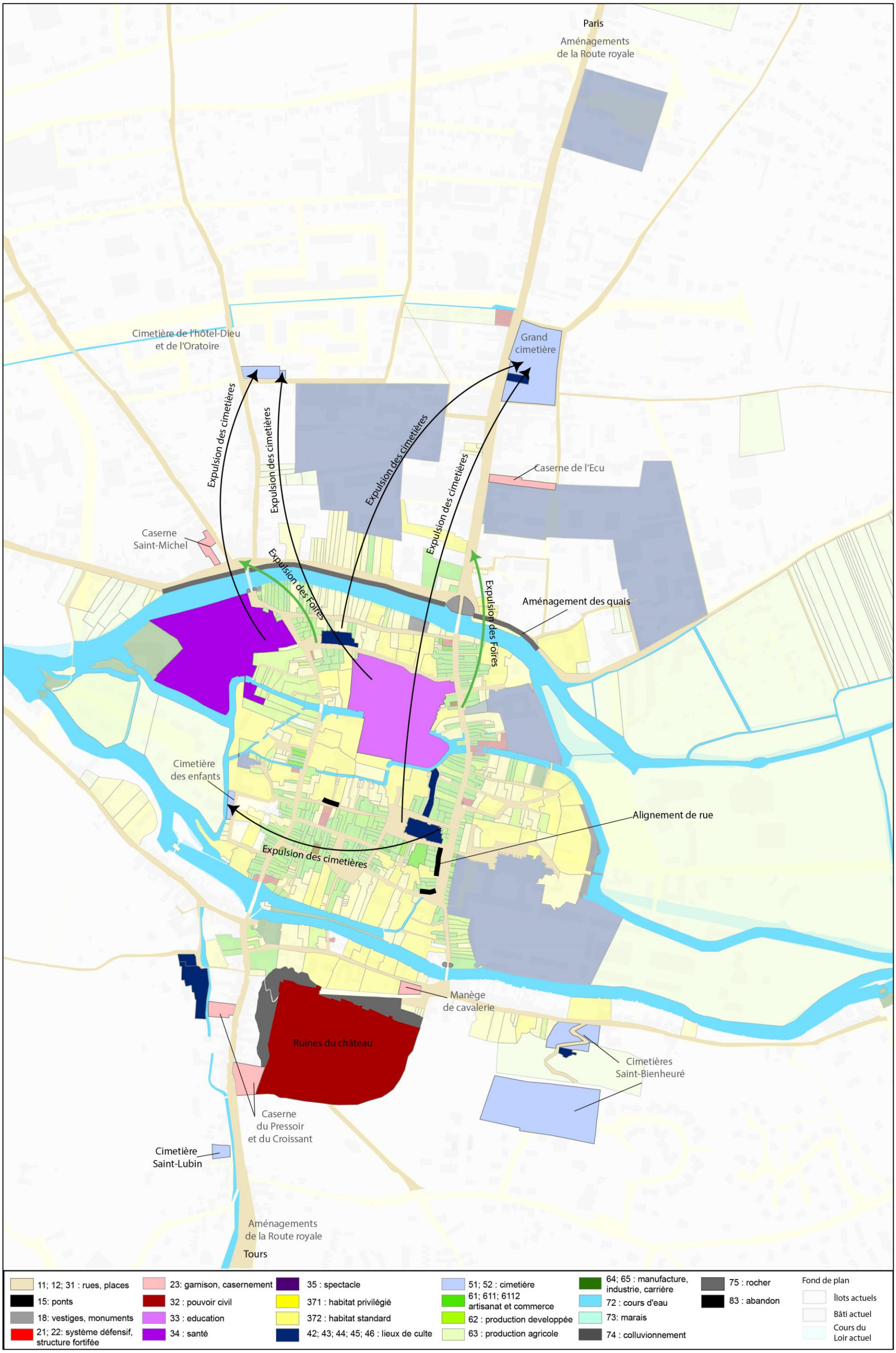

Planche 76 : La municipalité à Vendôme au 18e s. (OU).

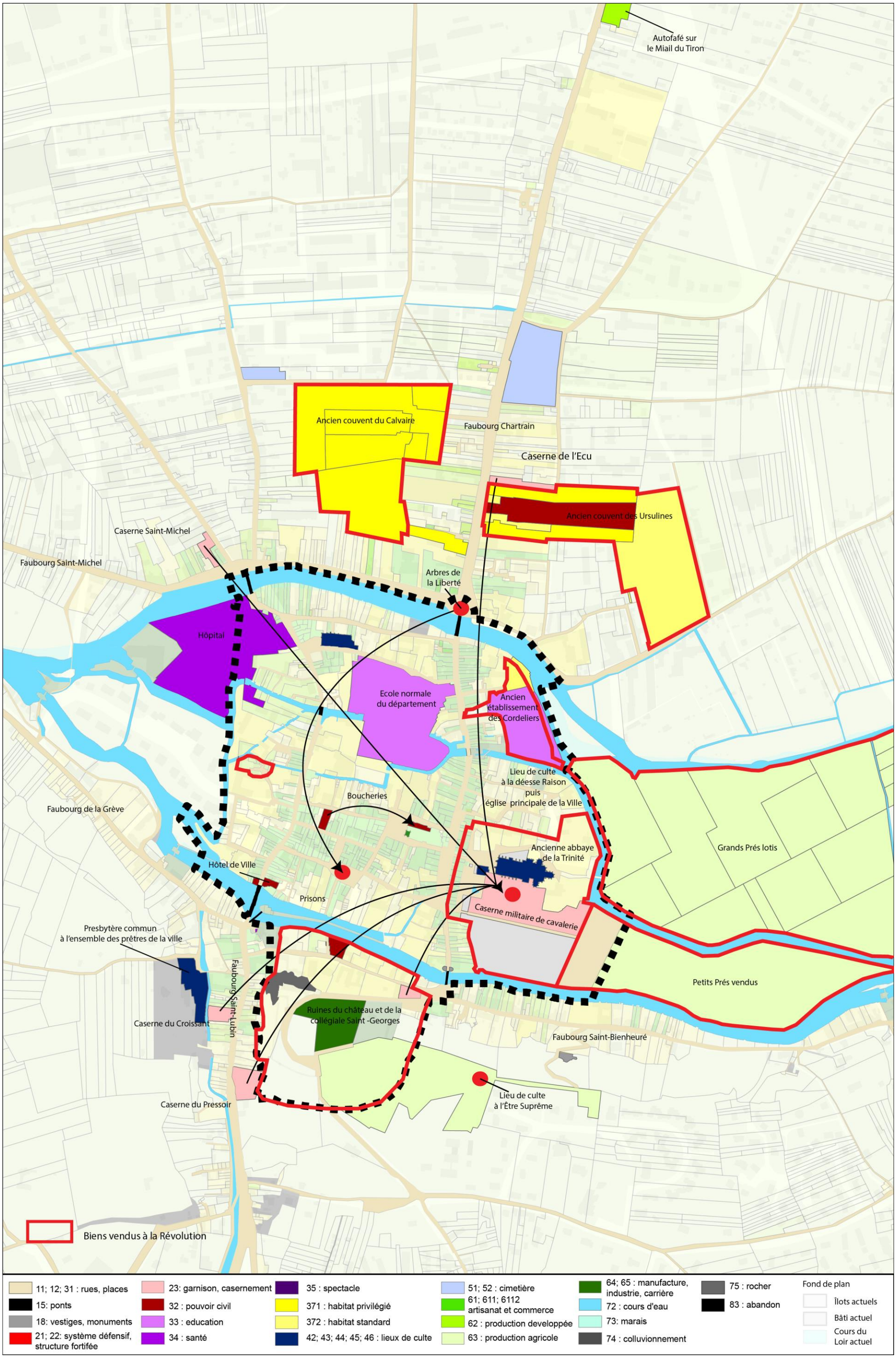

Planche 77 : La Révolution à Vendôme (OU).

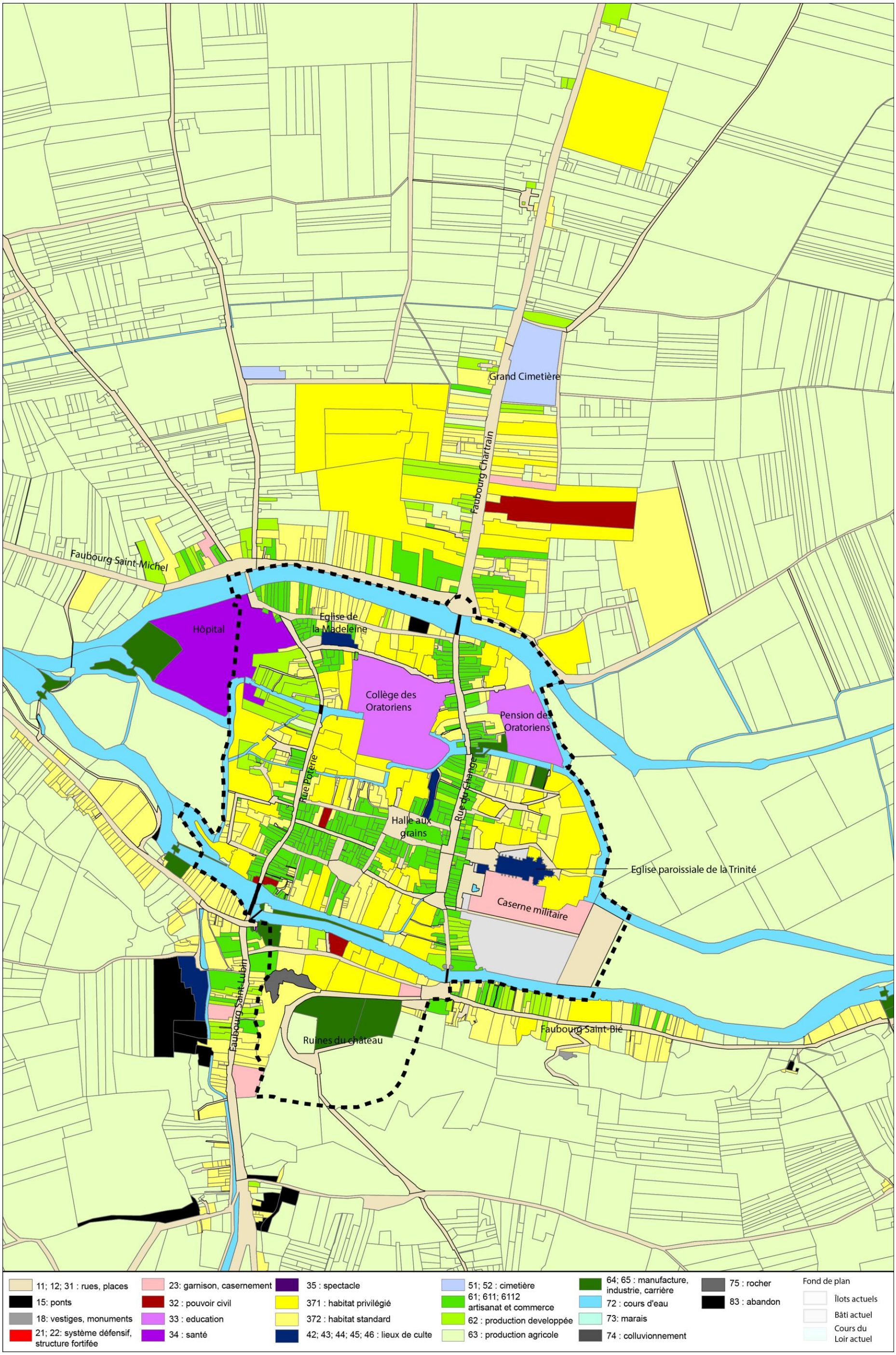

Planche 78 : Vendôme en 1811 (OU).

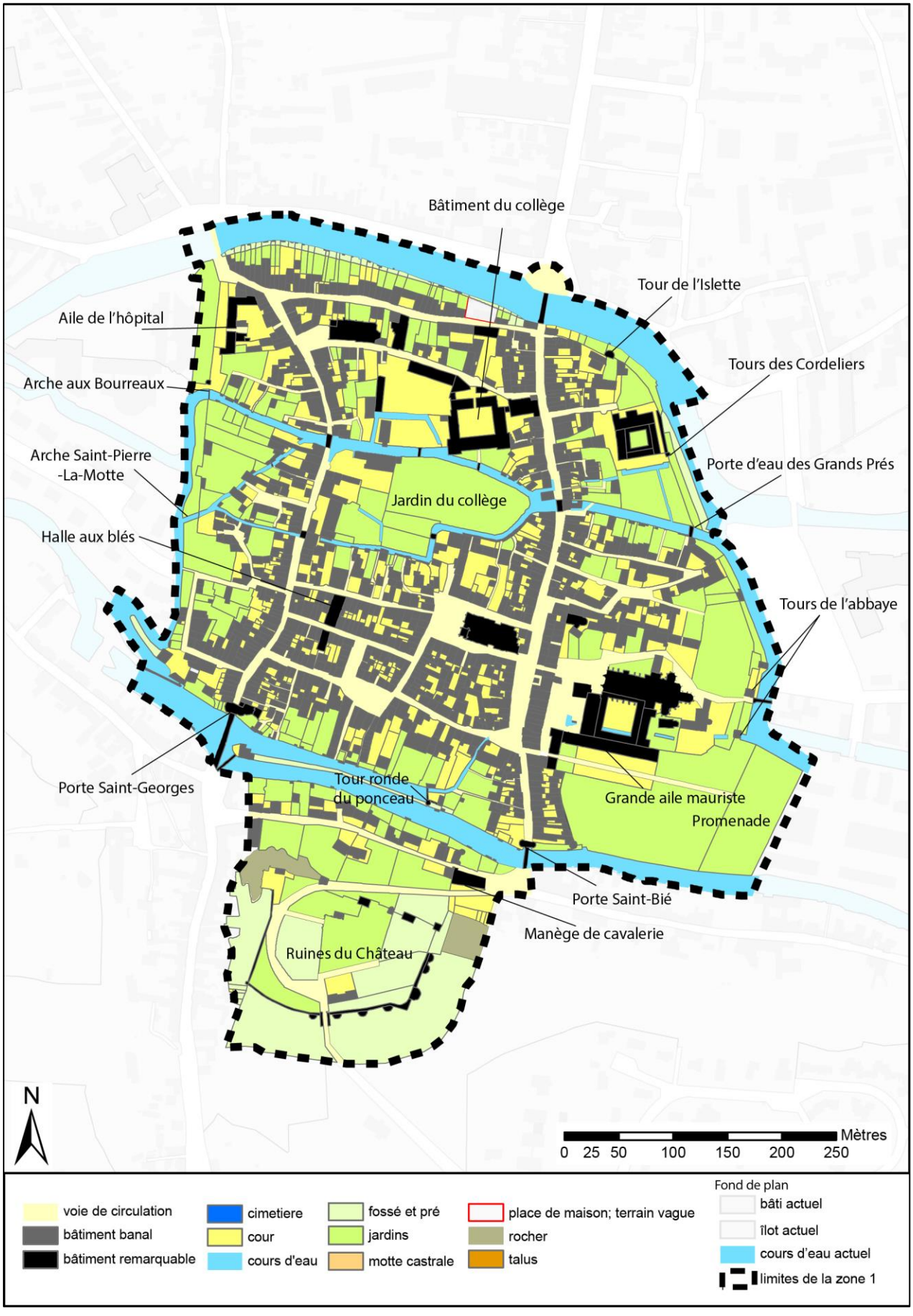

Planche 79 :Vendôme en 1811 (OU).

Planche 80 : Durée de renseignement de chaque Entité Saptiale (OU).

Planche 81 : Nombre d'Objets Urbains par Entité Spatiale (OU).

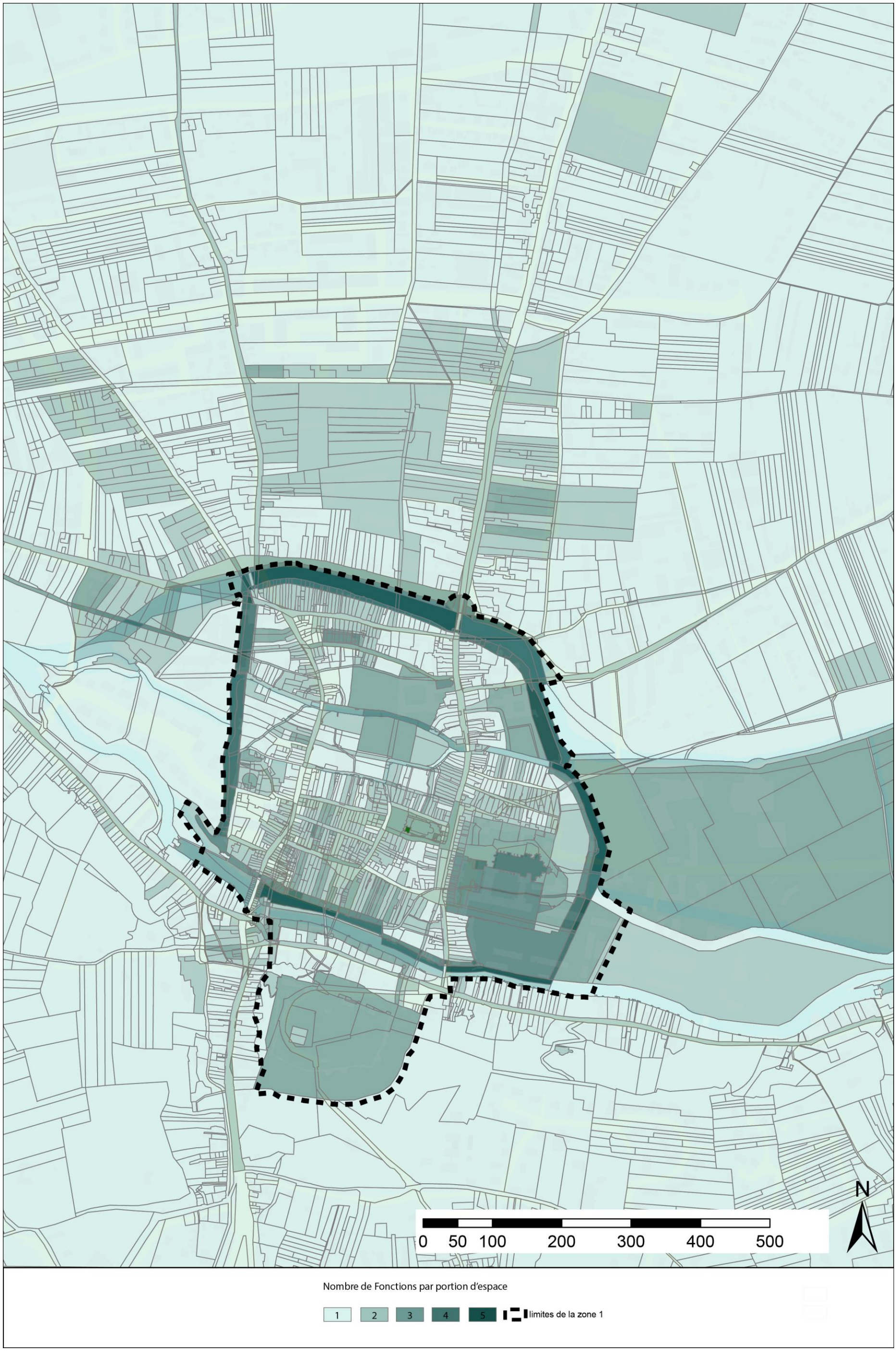

Planche 82 :Nombre de Fonctions par Entité Spatiale (OU).

Planche 83 : Durée de renseignement de chaque Entité Saptiale (EC).

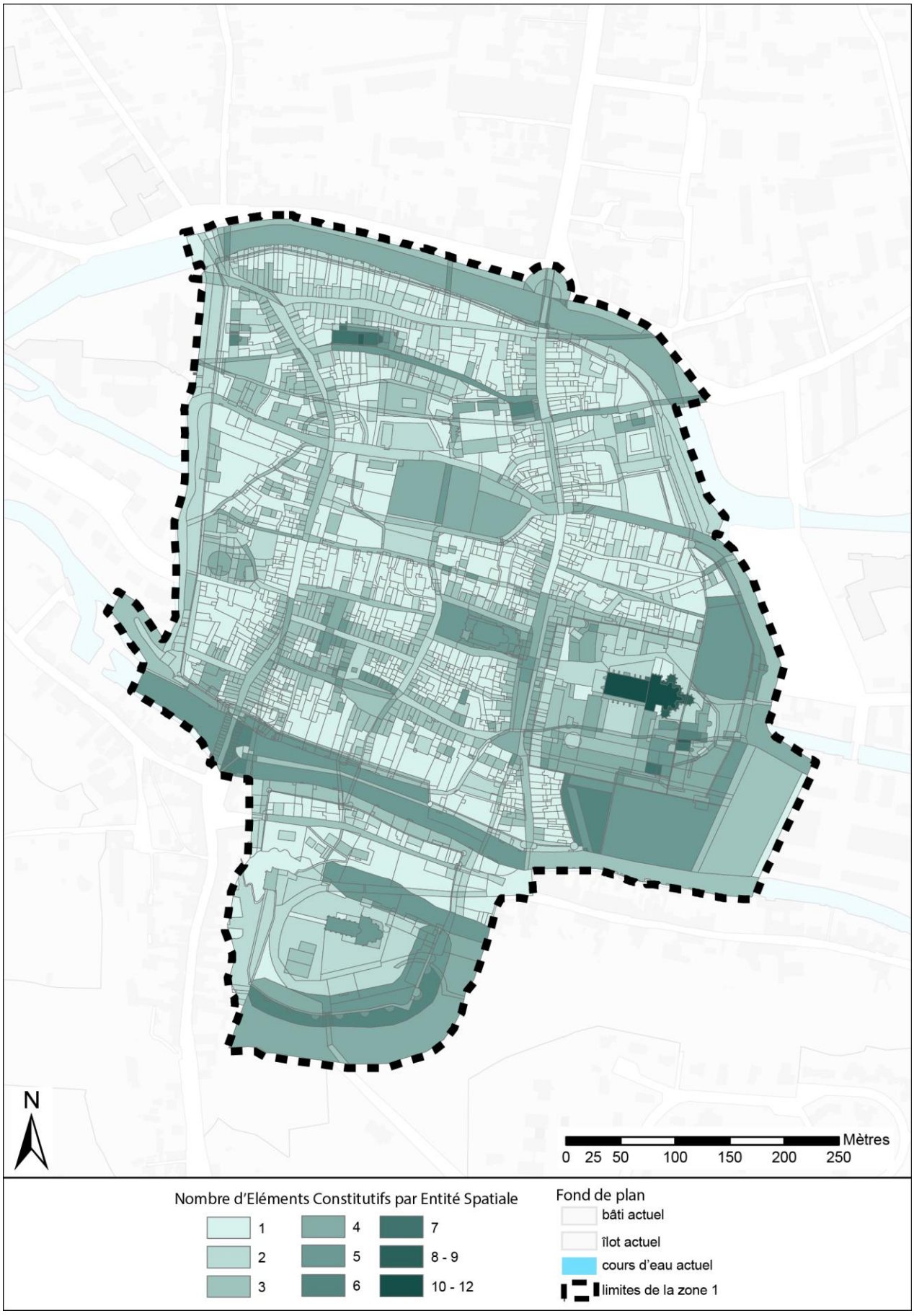

Planche 84 : Nombre d'Objets Urbains par Entité Spatiale (EC).

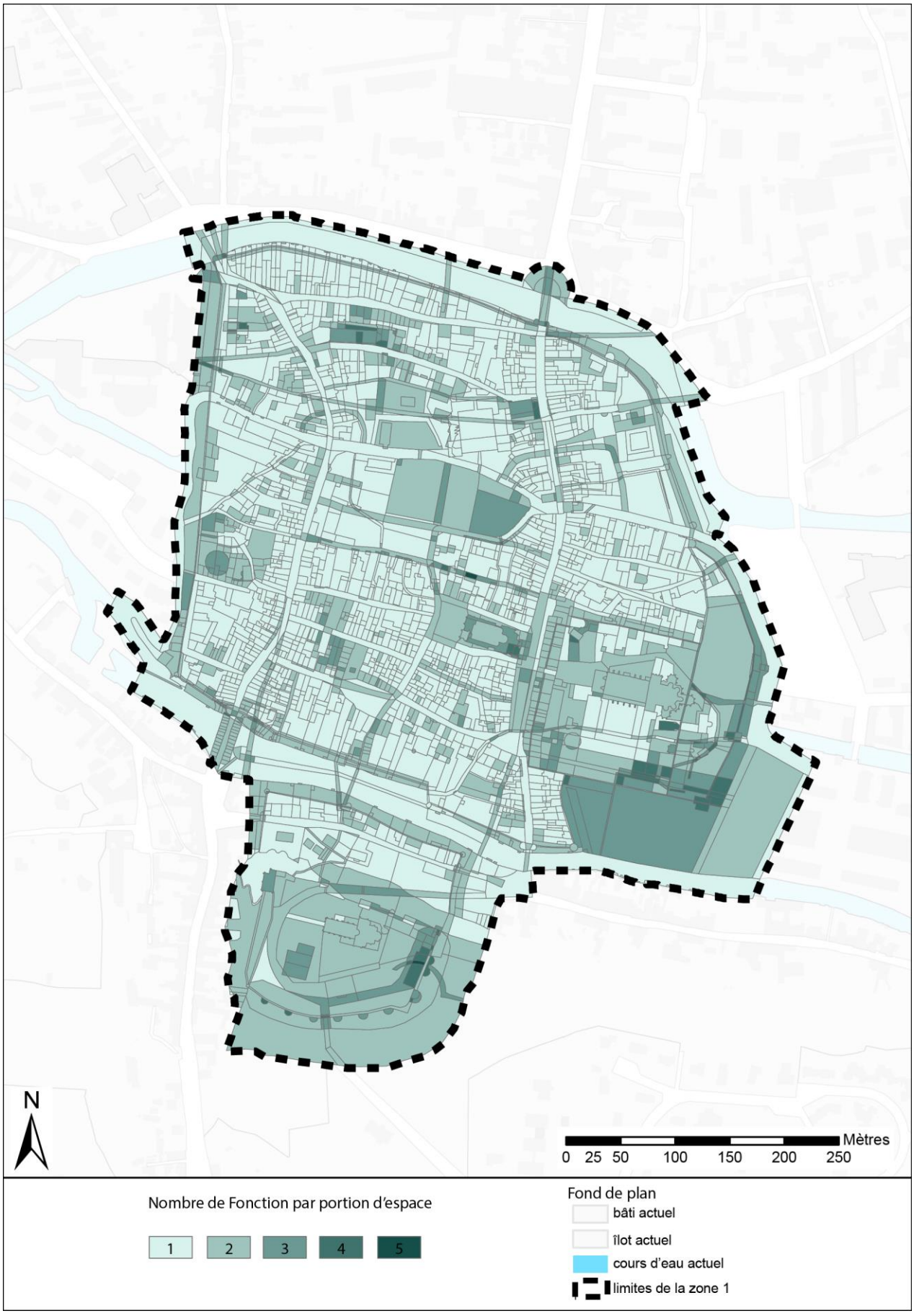

Planche 85 : Nombre de Fonctions par Entité Spatiale (EC).

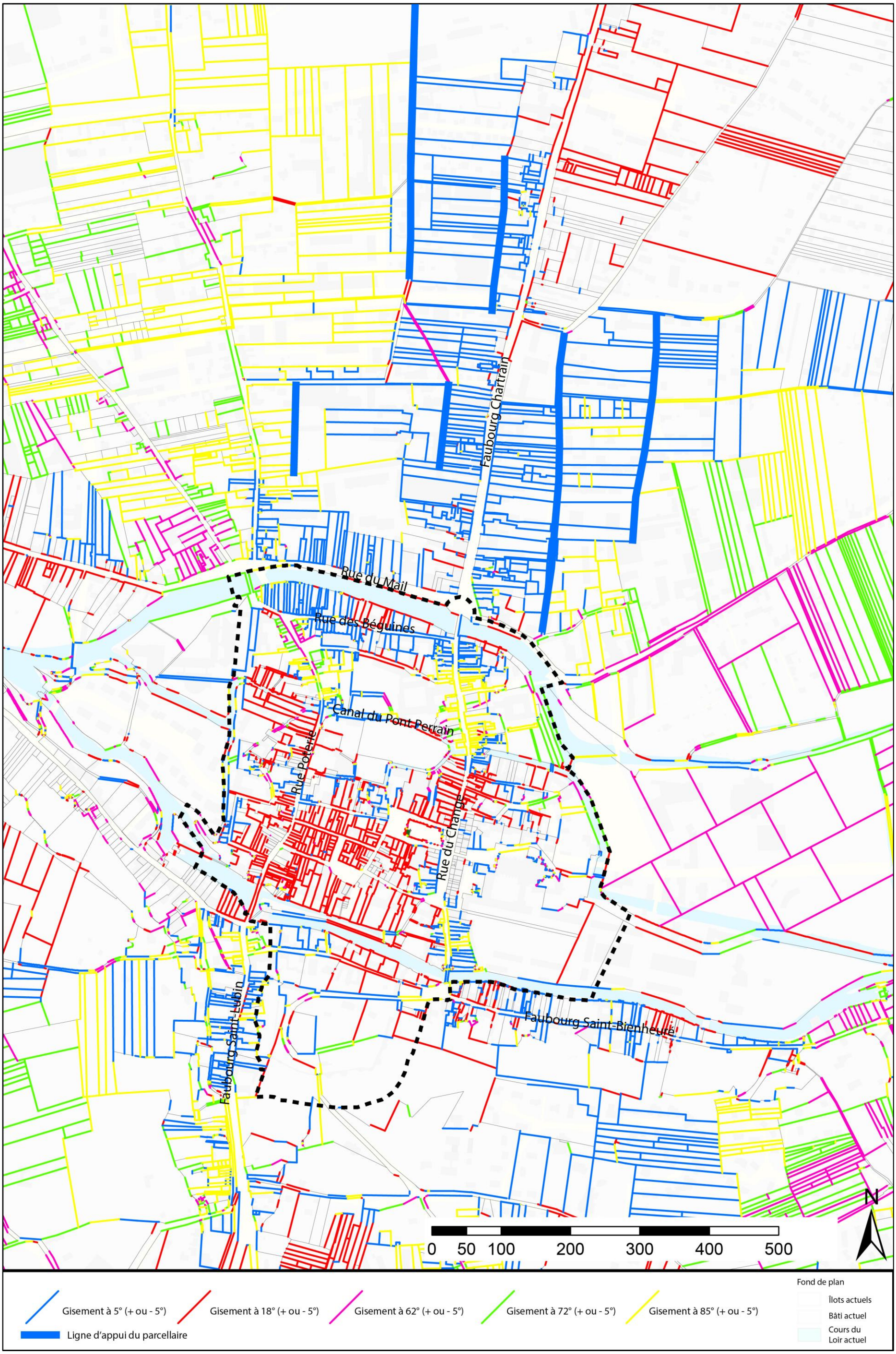

Planche 86 : Localisation des principaux gisements parcellaires.

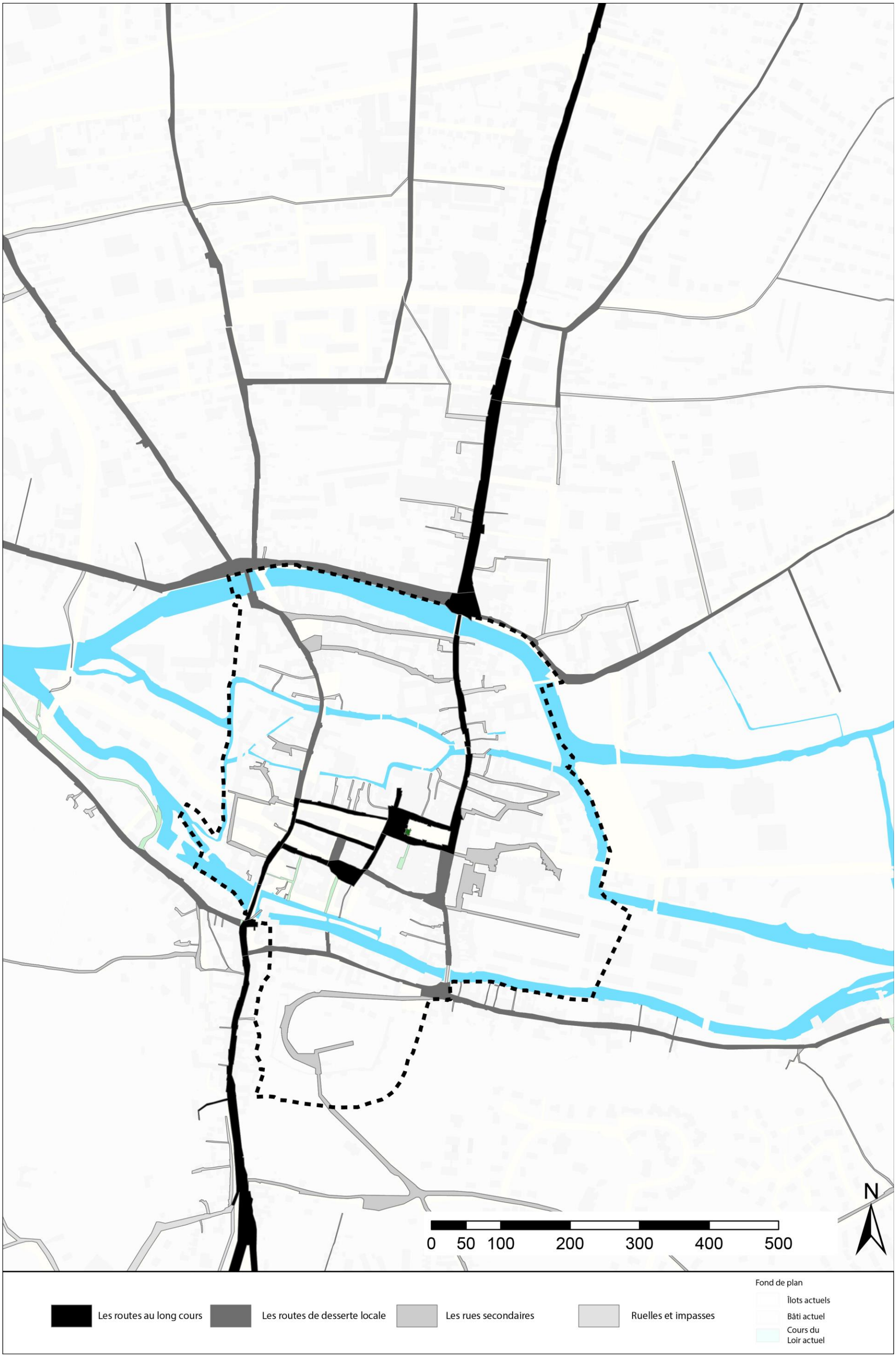

Planche 87 : Morphologie viaire, hiérarchie des voies.

Planche 88 : Taille des parcelles.

Planche 89 : Modèles d'organisation parcellaire.

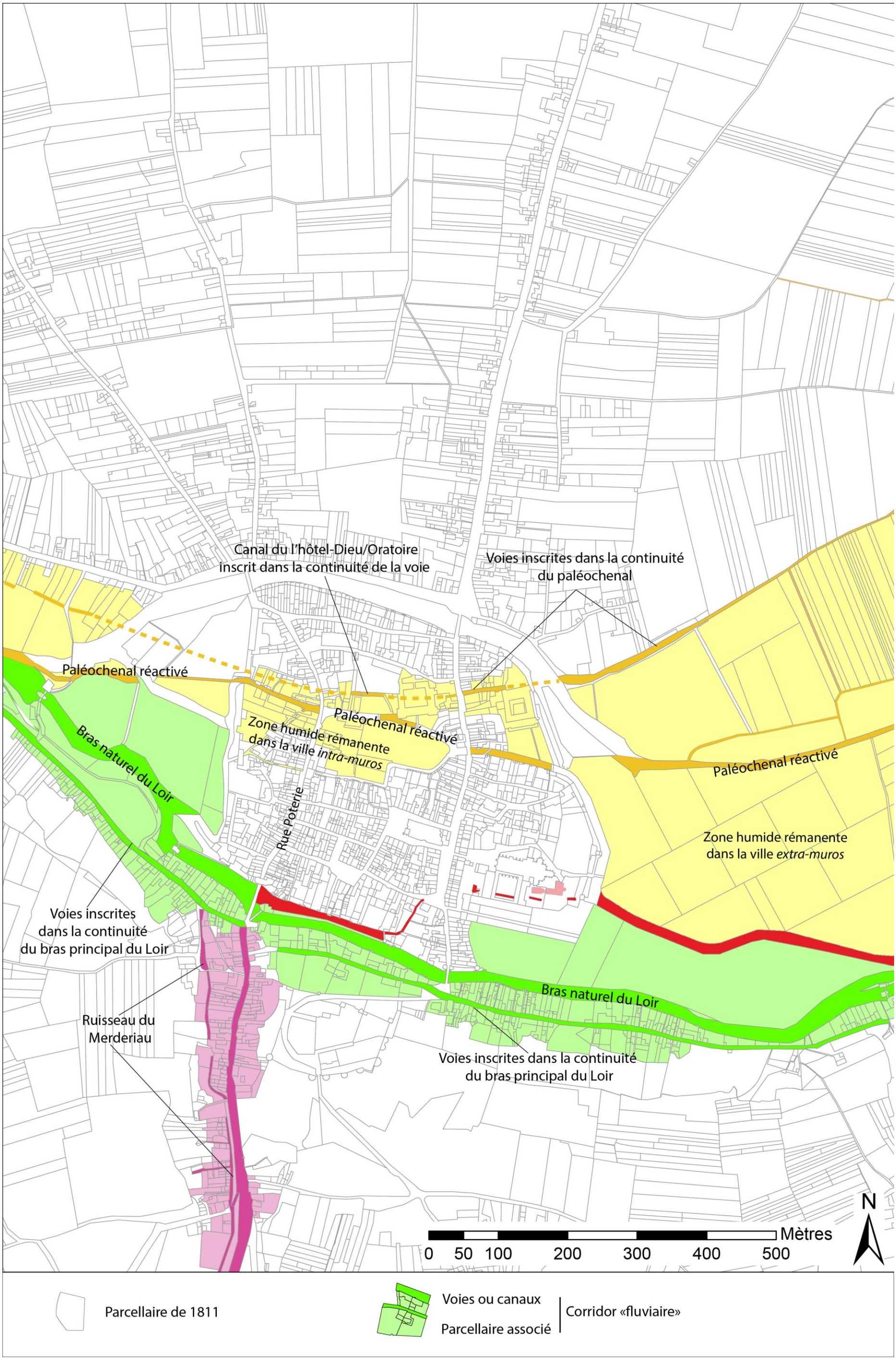

Planche 90 : Corridors fluviaires.

ANNEXES

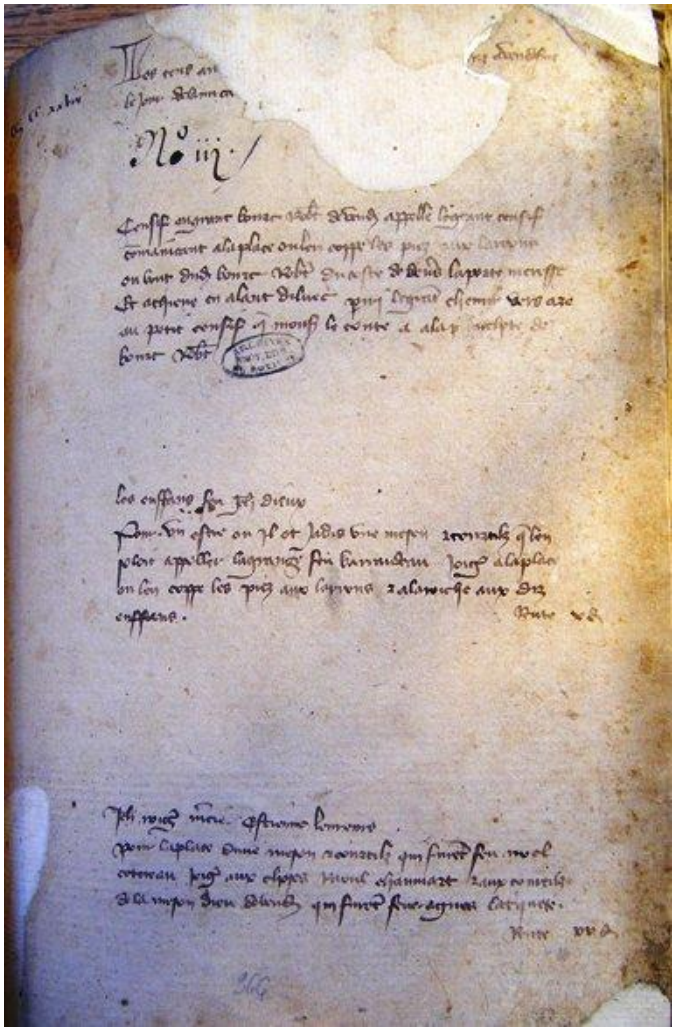

P975_03

Localisation dans la côte
Conservé aux Archives Nationales sous la côte P_975, ce document est réuni dans un volume comportant plusieurs registres de compte traitant à des dates diverses d'autre espace vendômois. La partie qui a été étudié court du folio 366 au folio 400.

Article et citation	Eléments datant	Datation	Source de comparaison
24 : Jehan de Lespine	Jehan de Lespine n'ait plus possesseur du fief de la grève peut-être mort en 1385	Avant 1385	Saint-Venant 2 : 163
64 : Gervaise Malon et Jehan de Beauvoir	Les biens entre les époux sont séparés en 1394	Avant 1394	Saint-Venant 4 : 288
71 : la fame et les hoirs de feu Jehan Beauxoncle	Jehan Beauxoncle est encore vivant en 1384	Après 1384	Saint-Venant 4 : 169
Rédaction probable en 1385 sous le comte Jean VII			

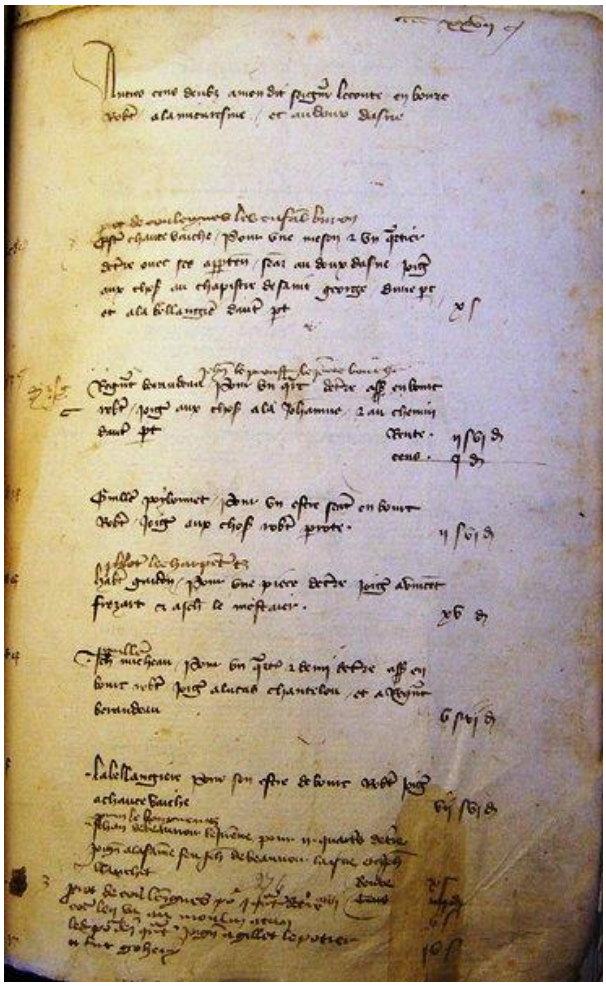

P976_07

Localisation dans la côte

Conservé aux Archives Nationales sous la côte P_976, ce document est réuni dans un volume comportant plusieurs registres de compte traitant à des dates diverses d'autre espace vendômois. La partie qui a été étudié court du folio 253 au folio 324.

Article et citation	Eléments datant	Datation
P 976 277v	Jehan de Beauvoir l'aîné, certainement celui marié à Agnès Copelet,	Après 1394
P976 285v	Feu Macé Copellet	
P976 312r	Pierre de Lespine	Vivant en 1416
P976 324v	Ajout daté de 1433	Avant 1433
	Cens dus au comte	Un comte n'est au pouvoir à Vendôme qu'avant 1393 et après 1403
Rédaction certainement dans la première décennie du 15^{e} s.		

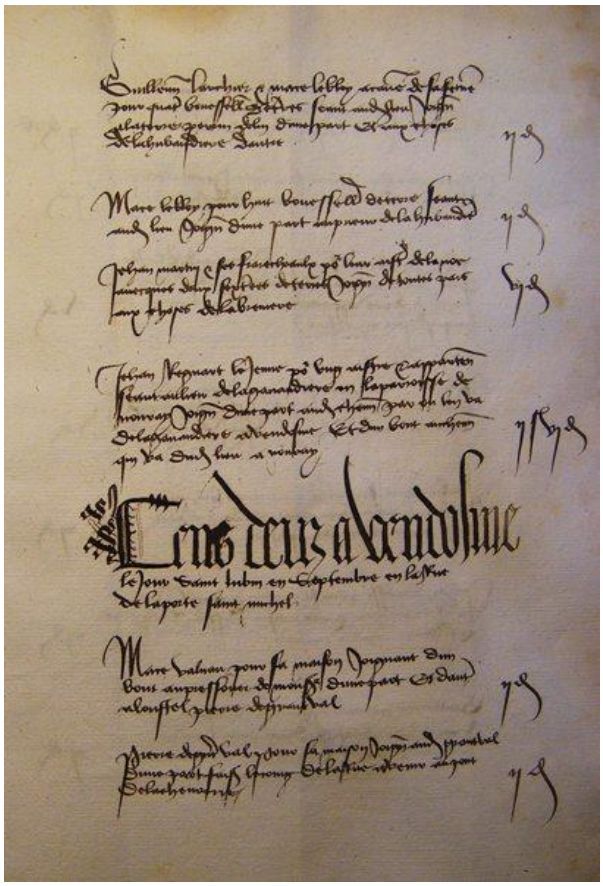

P980_16

Localisation dans la côte

Ce registre, conservé aux Archives Nationales sous la côte P_980, comprend 60 folio, du numéro 8 à 69.

Article et citation	Eléments datant	Datation
P980_065r	"Madame la contesse mere de mondit seigneur qui a présent tient les choses de prepatour qui anciennement feuz maitre Jehan Fortier acquist de Pierre Beguin."	Les choses de Prépatour ont été confisquées par le roi en 1428 au profit du comte car Jean Fortier, propriétaire des terres s'était rangé du côté des Bourguignons. La comtesse mère de monseigneur, ne peut donc être que de Jehanne de Laval et de son fils Jean VIII. La période pendant laquelle Jehanne et son fils, en tant que comte, ont simultanément existés ne porte que sur 22 ans entre 1446, date d'accession de Jehan VIII à la tête du comté et 1468, date de la mort de Jehanne.
Rédaction entre 1446 et 1468		

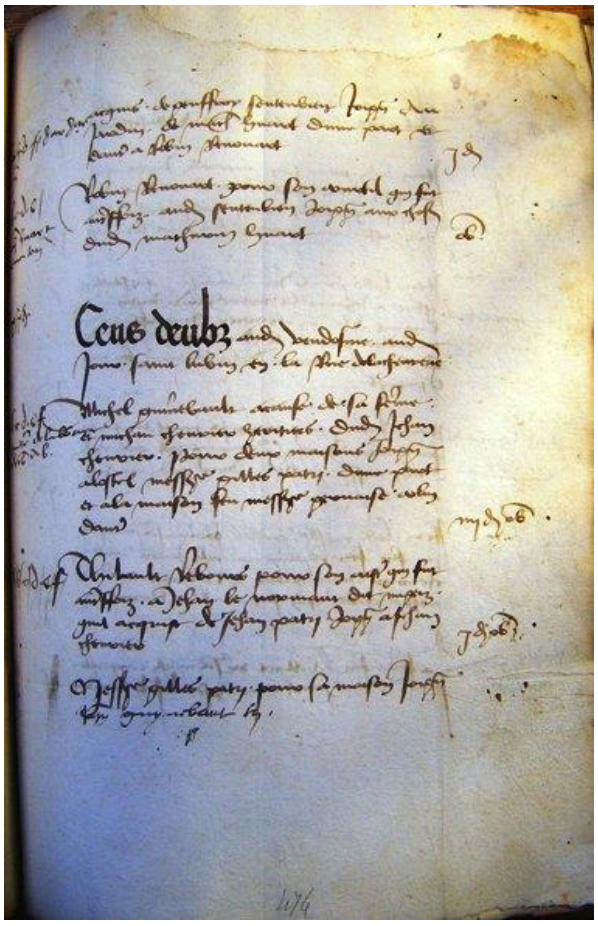

P975_4

Localisation dans la côte

Conservé aux Archives Nationales sous la côte P_975, ce registre comptable est réuni avec d'autres. S'étendant sur plusieurs centaines de pages, ce document ne concerne le territoire vendômois que du folio 473 au folio 626. Il renferme les articles correspondant aux biens qui doivent être déclarés à la Saint-Lubin, à la Saint-Simon et Jude, à la Toussaint, à la Saint-Martin d'hiver, à Noël, à la Saint-Jean-Baptiste, à la Réminiscence et à la Mi-carême correspondant à l'ensemble des dates de payement possédant des déclarations traitant d'une partie de l'espace étudié ici.

Article et citation	Eléments datant	Datation
P975_473v	Guillaume de la Fosse	Mentionné en 1517
P975_473v	Jehan de la Fosse	Mentionné en 1488
P975_489r	Jehan Georget, châtelain de Vendôme	Avant 1484 puisque c'est son fils qui prend les titres et n'est pas mentionné sous le nom de châtelain de Vendôme
P975_	Charles Dargouges à cause de sa femme héritière de Michel de Beauvoir	Mentionné en 1482
P975_529r	Fouquault Jehan et son apentils sur la place du marché	Avant 1485 En 1485, cette maison est à *Berthan Douillart par acquiert de Heritier Fouquault AN* Q_1_443, pièce 4
	Rentes due à Noel sur deux maisons qui seront par la suite détruites pour la création du parvis de la Madeleine.	Avant 1474 Fondation de la chapelle de la Madeleine
Avant 1467 puisque aucune mention du payement d'un gros fin d'or au comte de la part des habitants au terme de la Toussaint, payement qui apparait après dans P 978_2/ P 974_**1**		
Document écrit aux environs de 1460		

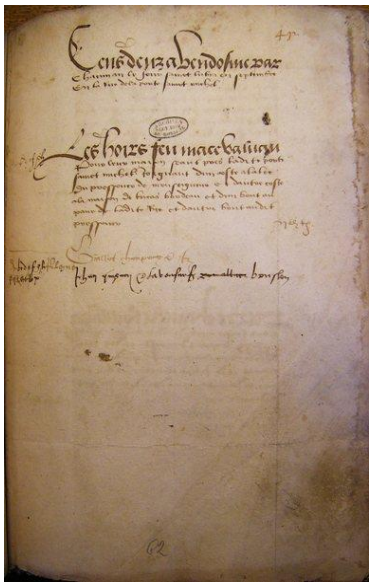

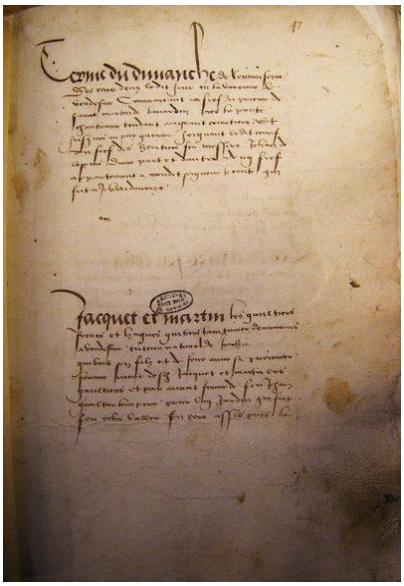

P 978_2/ P 974_1

Localisation dans la côte

Ce document a été plus complexe à identifier. En effet, mélangé à de nombreux autres documents et scindé à une date inconnue, il a fallu identifier les diverses parties et les mettre en relation. Conservé sous deux côtes des Archives Nationales (P_978 et P_974), il est certainement le document le plus complet que nous possédions pour un compte de la châtellenie.

Article et citation	Eléments datant	Datation
P974_01_318r	D'arnoul Nanisseau marchant auquel au conseil de mondit seigneur le conte…en 1515, le comté devient duché et les hommages sont donc rendu au duc	Avant 1515
P974_01_318v	Messire Pierre de Fontenemart … aquoy audit conseil tenu audit vendosme ledit 21e jour dudit mois de mais en l'an 1506…	Après 1506
Rédaction entre 1506 et 1513		

ANNEXE 2 : GENEALOGIE DES COMTES ET DUCS DE VENDOME ET DE CERTAINES GRANDES FAMILLES NOBLES (D'APRES BARTHELEMY 1993)

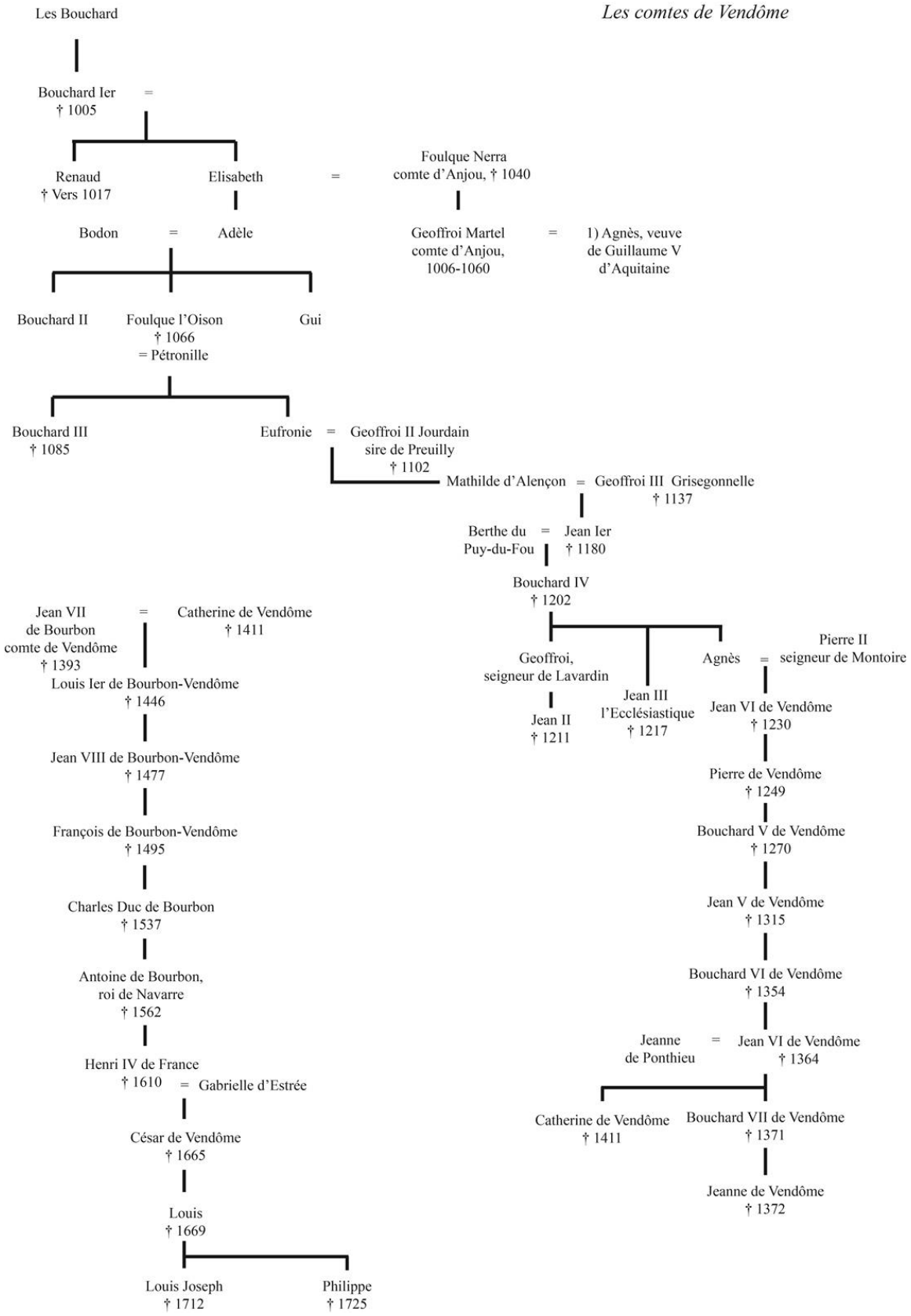

Généalogie 1 : Comtes et ducs de Vendôme entre le 11e et le 18e s.

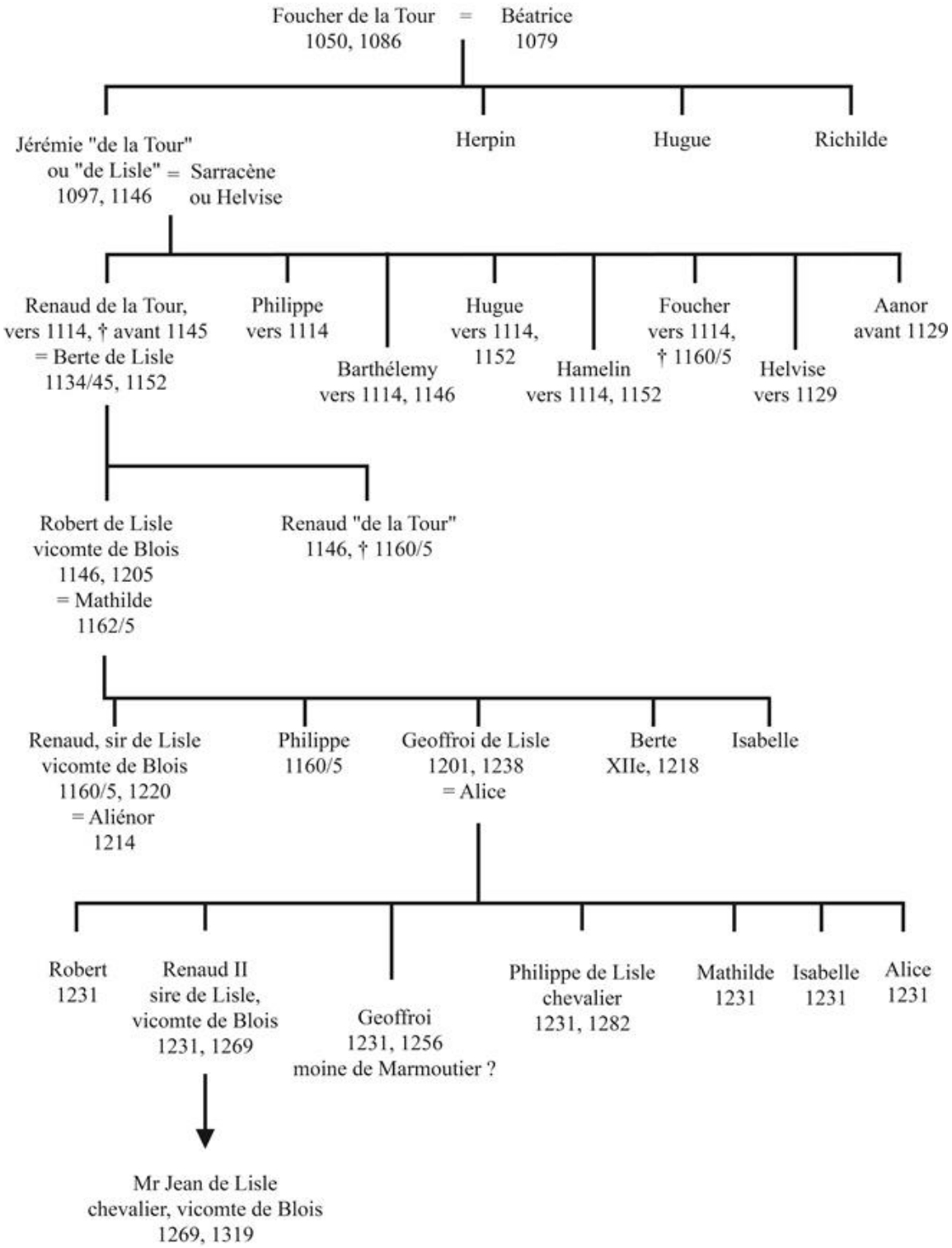

Généalogie 2 : Les seigneurs de Lisle, descendants de Foucher de la Tour.

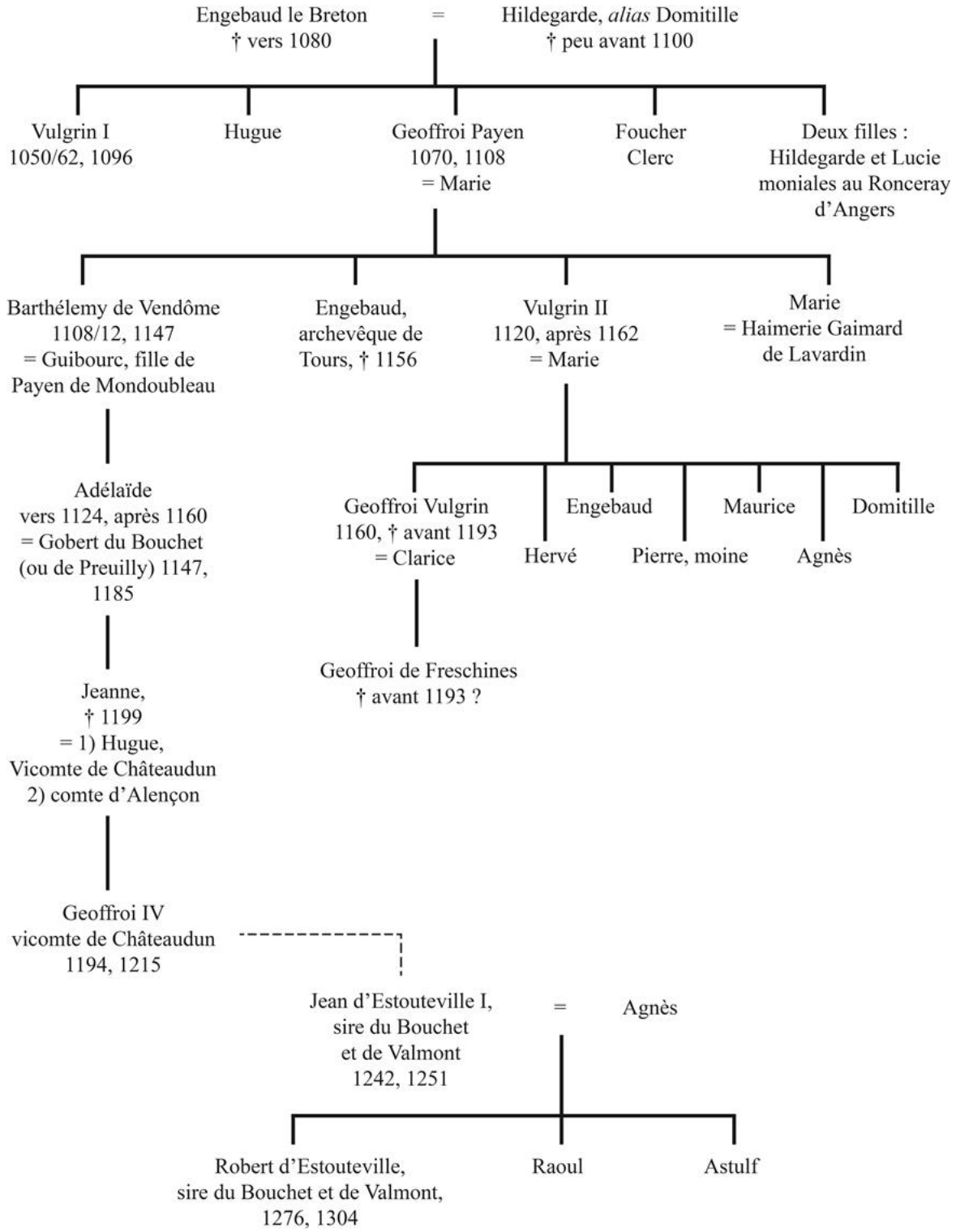

Généalogie 3 : Les descendants d'Engelbaud le Breton.

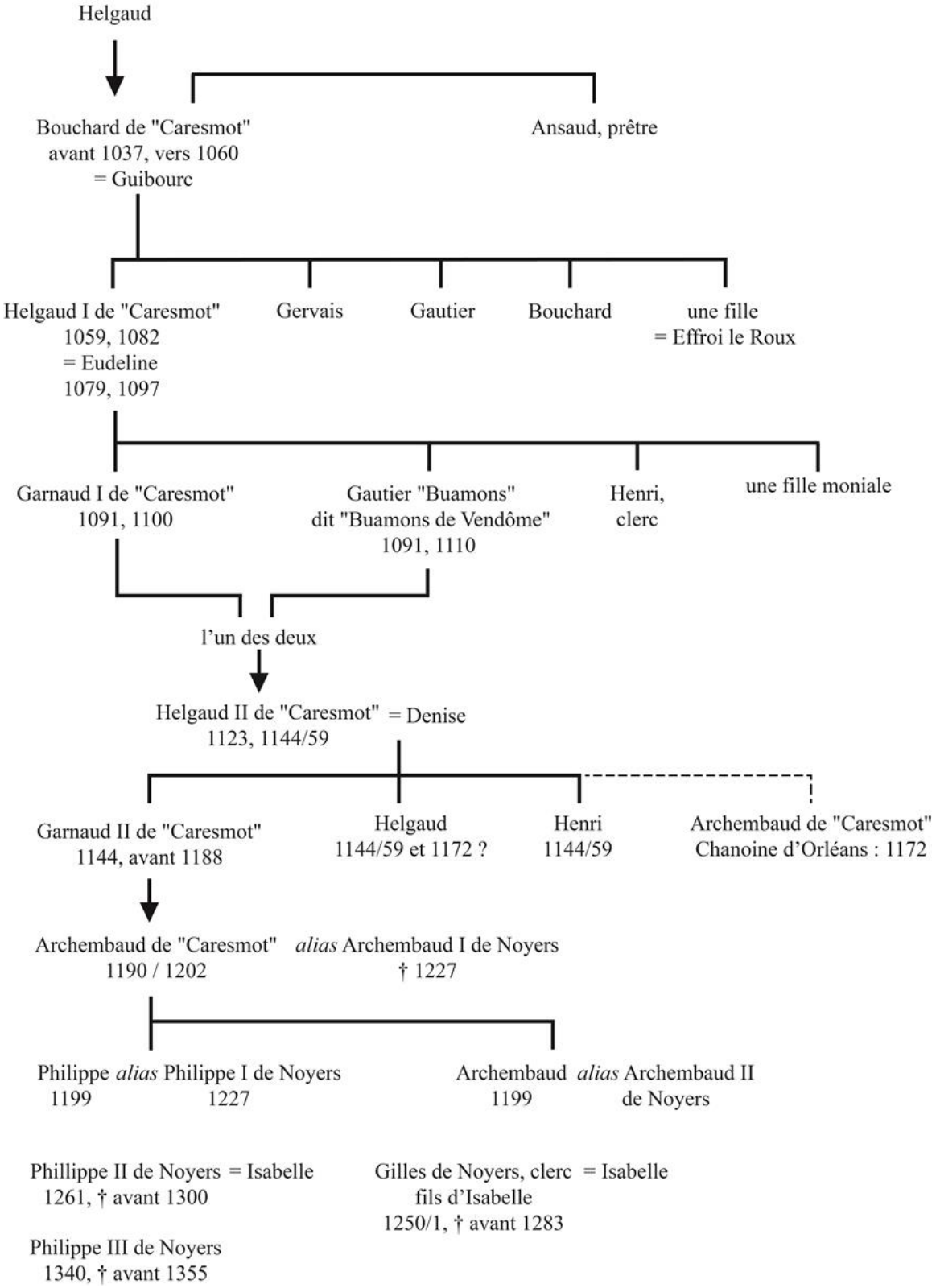

Généalogie 4 : Les de Caresmot, devenus les de Noyers.

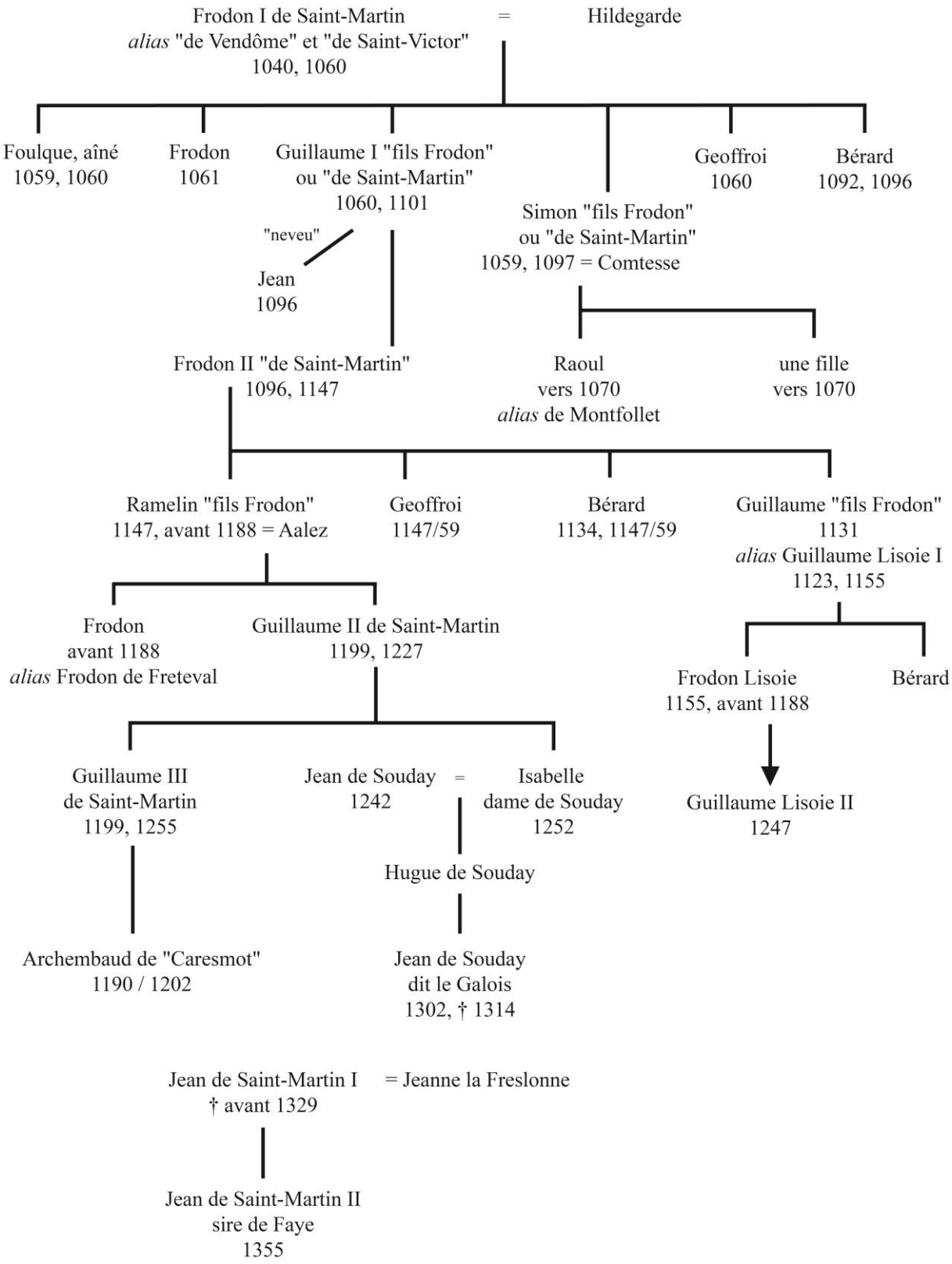

Généalogie 5 : Les de Saint-Martin de Vendôme.

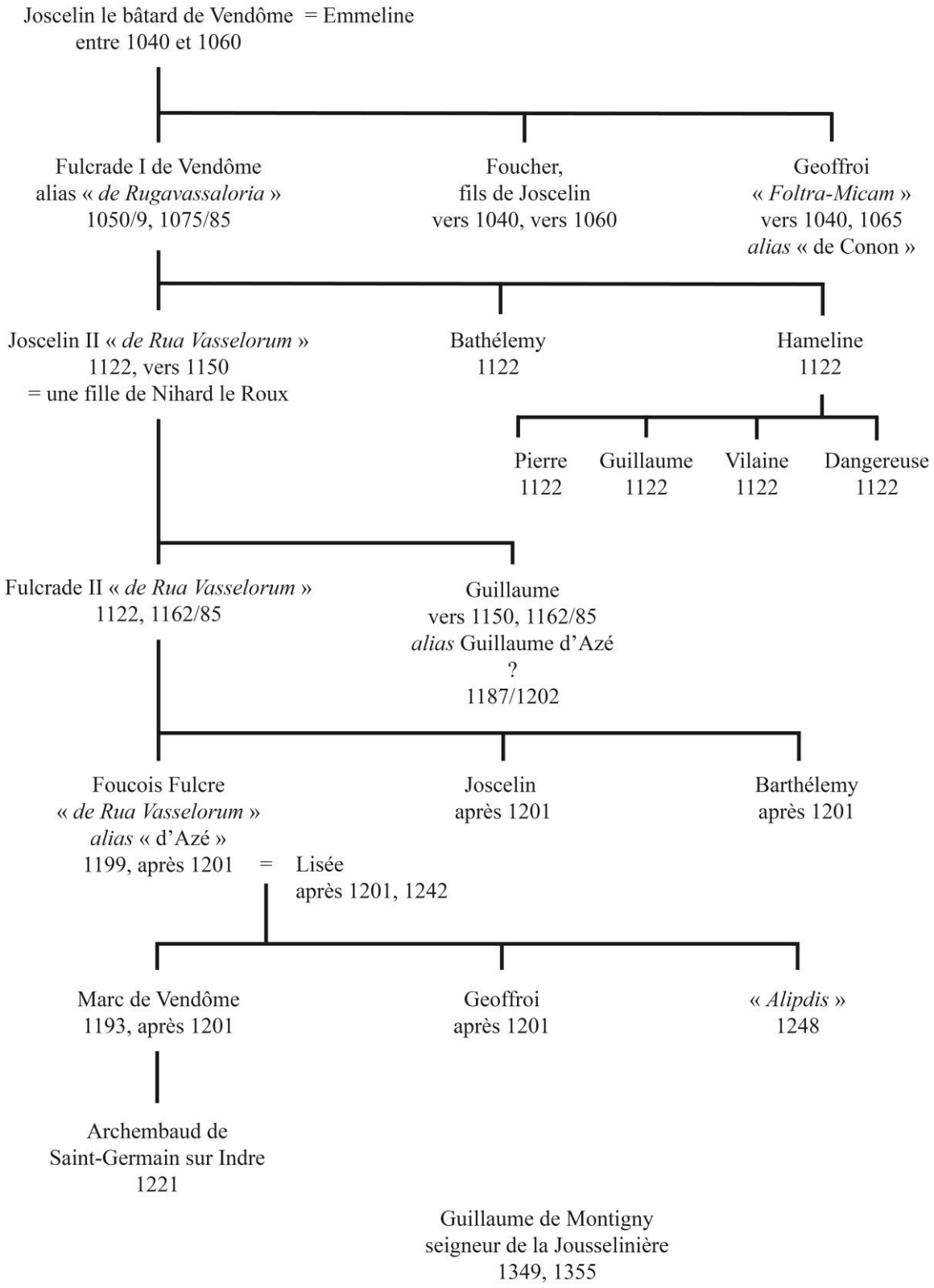

Généalogie 6 : Les descendants de Joscelin le Bâtard.

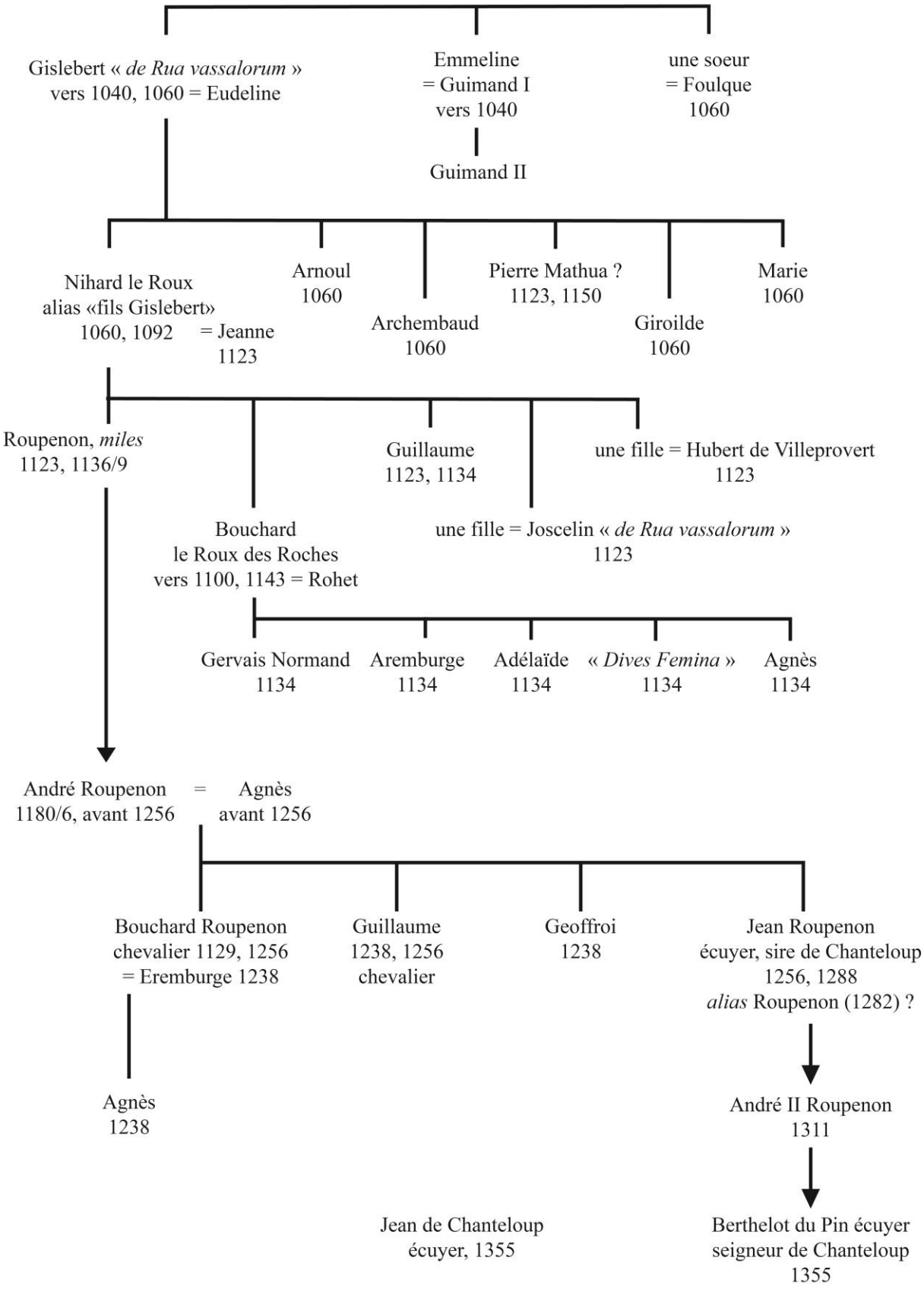

Généalogie 7 : Les Roupenon, seigneurs de Chanteloup.

Gaël SIMON

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11e au début du 19e s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the longue durée allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Gaël SIMON

soutenue le : **12 décembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Volume 3-1 : Objets Historiques

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

---

JURY :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
M. Dominique Barthélemy	Professeur d'histoire, université de Paris-IV-Sorbonne
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Mme Anne Bretagnolle	Professeur de géographie, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

Avant-propos sur l'usage de ce volume.

Ce volume intitulé *Objets Historiques* présente de manière synthétique la construction des Objets Historiques utilisés dans ce travail.

Deux zones de travail ont été définies, la zone 1, la plus petite, se réduit à la ville *intra-muros*. La seconde, plus importante, correspond à l'ensemble de l'espace urbanisé au 19^{e} s. Dans chacune de ces zones, la modélisation des objets historiques ne fut pas la même. Dans la zone 2, seuls des Objets Urbains ont été créés alors que dans la zone 1, deux réalités ont été modélisées : les Objets Urbains et les Éléments Constitutifs (Cf. Synthèse Chapitre 3).

La présentation des ensembles (îlots) reprend la même structuration.

- Présentation : localisation de l'ensemble dans la ville et localisation des censives du 16^{e} s.
- Synthèse : présentation par des plans synthétiques de l'évolution de l'occupation de l'ensemble, soit à l'échelle des Objets Urbains (Zone 2), soit aux deux échelles : Objets Urbains et Éléments Constitutifs (Zone 1). Sur chaque plan, la fiabilité spatiale de l'objet est présentée et le numéro de l'objet renvoie au tableau situé à la fin des plans synthétiques où l'ensemble des informations concernant l'objet est récapitulé. Il existe un seul tableau pour la zone 2 et deux pour la zone 1. Les légendes des plans sont disponibles en début de volume et sur le marque page.
- Corpus de preuves : il s'agit de l'ensemble des sources ayant permis de construire les objets historiques, elles se répartissent entre les sources écrites, récapitulées sous forme de tableaux, les sources iconographiques, et les sources matérielles présentées par édifice possédant des caractères anciens ou par opérations archéologiques.

Sommaire

Ensemble AA 53
1. Présentation 53
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 1) 54
2.1. Occupation de l'ensemble AA en 1811 (Figure 2) 54
2.2. Tableau synthétique des Objets Urbains 54
Ensemble AB 57
1. Présentation 57
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 2) 58
2.1. Occupation de l'ensemble AB en 1811 (Figure 4) 58
2.2. Tableaux synthétiques des objets historiques 58
Ensemble AC 63
1. Présentation 63
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 3) 64
2.1. Occupation de l'ensemble AC en 1811 (Figure 6) 64
2.2. Tableaux synthétiques des objets historiques 64
Ensemble AD 67
1. Présentation 67
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 4) 68
2.1. Occupation de l'ensemble AD entre la fin du 12e et le milieu du 14e s. (Figure 9) 68
2.2. Occupation de l'ensemble AD au 15e s. (Figure 10) 69
2.3. Occupation de l'ensemble AD en 1811 (Figure 11) 70
2.4. Tableau synthétique des objets historiques 70
3. Corpus des preuves 75
3.1. Sources textuelles 75
Ensemble AE 77
1. Présentation 77
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 6) 78
2.1. Occupation de l'ensemble AE au 12e s. (Figure 14) 78
2.2. Occupation de l'ensemble AE aux 14e et 15e s. (Figure 15) 79
2.3. Occupation de l'ensemble AE au 17e s. (Figure 16) 80
2.4. Occupation de l'ensemble AE au 18e s. (Figure 17) 81
2.5. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 18) 82

2.6. Tableau synthétique des objets historiques 82
3. *Corpus* des preuves 86
3.1. Sources textuelles 86
3.2. Sources matérielles 87
Ensemble AF 89
1. Présentation 89
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 9) 90
2.1. Occupation de l'ensemble AF en 1811 (Figure 21) 90
2.2. Tableau synthétique des objets historiques 90
Ensemble AG 95
1. Présentation 95
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 10) 96
2.1. Occupation de l'ensemble AG au 13e s. (Figure 24) 96
2.2. Occupation de l'ensemble AG à la fin du 14e s. (Figure 25) 97
2.3. Occupation de l'ensemble AG au milieu du 15e s. (Figure 26) 98
2.4. Occupation de l'ensemble AG au début du 16e s. (Figure 27) 99
2.5. Occupation de l'ensemble AG en 1811 (Figure 28) 100
2.6. Tableau synthétique des objets historiques 100
3. Corpus des preuves 107
3.1. Sources textuelles 107
3.2. Analyse morphologique (Figure 33) 111
Ensemble AH 113
1. Présentation 113
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 12) 115
2.1. Occupation de l'ensemble AH en 1811 (Figure 36) 115
2.2. Tableau synthétique des objets historiques 115
3. Corpus des preuves 118
Observations archéologiques 118
Ensemble AI 119
1. Présentation 119
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 13) 120
2.1. Occupation de l'ensemble AI à la fin du 15e et au début du 16e s. (Figure 39) 120
2.2. Occupation de l'ensemble AI à la fin du 17e s. (Figure 40) 120

2.3. Occupation de l'ensemble AI en 1811 (Figure 41) 121
3. Corpus des preuves 123
3.1. Sources textuelles 123
Ensemble AJ 125
1. Présentation 125
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 15) 127
2.1. Occupation de l'ensemble AJ à la fin du 15e s. (Figure 47) 127
2.2. Occupation de l'ensemble AJ au début du 16e s. (Figure 48) 128
2.3. Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 17e s. (Figure 49) 129
2.4. Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 18e s. (Figure 50) 130
2.5. Occupation de l'ensemble AJ en 1811 (Figure 51) 131
2.6. Tableau synthétique des objets historiques 131
3. Corpus de preuves 137
3.1. Sources écrites 137
3.2. Sources matérielles (Figure 54) 140
3.3. Analyse Morphologique (Figure 63) 143
Ensemble AK 145
1. Présentation 145
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 17) 147
2.1. Occupation de l'ensemble AK à la fin du 13e s. (Figure 67) 147
2.2. Occupation de l'ensemble AK à la fin du 15e s. (Figure 68) 148
2.2. Occupation de l'ensemble AK entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 69) 149
2.3. Occupation de l'ensemble AK en 1811 (Figure 70) 150
2.8. Tableau synthétique des objets historiques 150
3. Corpus des preuves 153
3.1. Sources textuelles 153
3.2. Sources planimétriques (Tableau 19) 155
3.2. Sources matérielles 156
Ensemble AL 159
1. Présentation 159
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 20) 161
2.1. Occupation de l'ensemble AL à la fin du 15e s. (Figure 78) 161
2.2. Occupation de l'ensemble AL au début du 16e s. (Figure 79) 162

2.2. Occupation de l'ensemble AL au début du 17e s. (Figure 80) 163
2.3. Occupation de l'ensemble AL au milieu du 18e s. (Figure 81) 164
2.4. Occupation de l'ensemble AL en 1811 (Figure 82) 165
2.5. Tableau synthétique des objets historiques 165
3. Corpus des preuves 170
3.1. Sources textuelles 170
3.3. Sources planimétriques 172
3.2. Sources matérielles (Figure 85) 173
3.4. Analyse morphologique (Figure 94) 176
Ensemble AM 179
1. Présentation 179
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 23) 181
2.1. Occupation de l'ensemble AM au 16e s. (Figure 98) 181
2.2. Occupation de l'ensemble AM en 1811 (Figure 99) 182
2.8. Tableau synthétique des objets historiques 182
3. Corpus des preuves 184
3.1. Sources textuelles 184
3.2. Sources planimétriques 184
3.3. Analyse morphologique 184
Ensemble AN 185
1. Présentation 185
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 26) 187
2.1. Occupation de l'ensemble AN au 12e s. (Figure 103) 187
2.2. Occupation de l'ensemble AN entre le début du 18e s. et 1811 (Figure 104) 188
2.3. Tableau synthétique des objets historiques 188
3. Corpus des preuves 191
3.1. Sources textuelles 191
3.2. Sources planimétriques 191
Ensemble AO 193
1. Présentation 193
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 29) 195
2.1. Occupation de l'ensemble AO entre le 11e et le début du 13e s. (Figure 108) 195
2.2. Occupation de l'ensemble AO dans la première moitié du 14e s. (Figure 109) 196

2.3. Occupation de l'ensemble AO à la fin 15e s. (Figure 110) 197
2.4. Occupation de l'ensemble AO au début du 16e s. (Figure 111) 198
2.5. Occupation de l'ensemble AO à la fin du 17e s. (Figure 112) 199
2.6. Occupation de l'ensemble AO en 1811 (Figure 113) 200
2.7. Tableau synthétique des objets historiques 200
3. *Corpus* des preuves 204
3.1. Sources textuelles 204
3.2. Sources planimétriques 209
3.3. Sources matérielles 209
Ensemble AP 211
1. Présentation 211
2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 32) 212
2.1. Occupation de l'ensemble AP entre la fin du 11e et le début du 12e s. (Figure 119) 212
2.2. Occupation de l'ensemble AP au début du 15e s. (Figure 120) 213
2.3. Occupation de l'ensemble AP à la fin du 18e s. (Figure 121) 214
2.4. Occupation de l'ensemble AP en 1811 (Figure 122) 215
2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques 215
3. Corpus des preuves 217
3.1. Sources textuelles 217
3.2. Documents planimétriques 218
3.3. Sources matérielles 218
Ensemble BA 219
1. Présentation 219
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 35, Tableau 36) 221
2.1. Occupation de l'ensemble BA au 13e s. (Figure 4) 221
2.2. Occupation de l'ensemble BA au milieu du 15e s. (Figure 5) 222
2.3. Occupation de l'ensemble BA à la fin du 16e s. (Figure 128) 223
2.4. Occupation de l'ensemble BA au début du 18e s. (Figure 129) 224
2.5. Occupation de l'ensemble BA en 1811 (Figure 8) 225
2.6. Tableaux récapitulatifs des Objets Historiques 225
3. Corpus des preuves 233
3.1. Sources textuelles 233

3.3. Sources Planimétriques 235
3.2. Sources matérielles 236
Ensemble BB 245
1. Présentation 245
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 38, Tableau 39) 247
2.1. Occupation de l'ensemble au 13e s. (Figure 158) 247
2.2. Occupation de l'ensemble BB au milieu du 16e s. (Figure 159) 248
2.3. Occupation de l'ensemble BB à la fin du 17e s. (Figure 160) 249
2.4. Occupation de l'ensemble BB en 1811 (Figure 161) 250
2.5. Tableaux synthétiques des Objets Historiques 250
3. Corpus des preuves 260
3.1. Sources textuelles 260
3.2. Documents planimétriques 261
3.2. Sources matérielles 262
Ensemble BC 267
1. Présentation 267
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 42, Tableau 43) 269
2.1. Occupation de l'ensemble BC au 12e s. (Figure 174) 269
2.2. Occupation de l'ensemble BC à la fin du 15e s. (Figure 175) 270
2.4. Occupation de l'ensemble BC au milieu du 16e s. (Figure 176) 271
2.7. Occupation de l'ensemble BC en 1811. (Figure 177) 272
2.8. Tableaux synthétiques des Objets Historiques 273
3. Corpus des preuves 283
3.1. Sources textuelles 283
3.2. Sources matérielles 286
Ensemble BD 295
1. Présentation 295
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 45, Tableau 46) 297
2.1. Occupation de l'ensemble au 12e s. (Figure 201) 297
2.2. Occupation de l'ensemble BD à la fin du 13e s. (Figure 202) 298
2.4. Occupation de l'ensemble BD au début du 16e s. (Figure 203) 299

2.5. Occupation de l'ensemble BD au milieu du 17e s. (Figure 204) 300
2.6. Occupation de l'ensemble BD en 1811 (Figure 205) 301
2.7. Tableaux synthétiques des Objets Historiques 302
3. Corpus des preuves 310
3.1. Sources textuelles 310
3.2. Documents planimétriques 314
3.3. Sources matérielles 315
Ensemble BE 331
1. Présentation 331
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 49, Tableau 50) 333
2.1. Occupation de l'ensemble BE à la fin du 12e s. (Figure 122) 333
2.2. Occupation de l'ensemble BE au milieu du 13e s. (Figure 241) 334
2.3. Occupation de l'ensemble BE au milieu du 16e s. (Figure 242) 335
2.4. Occupation de l'îlot BE au milieu du 18e s. (Figure 243) 336
2.5. Occupation de l'ensemble BE en 1811 (Figure 244) 337
2.6. Tableaux synthétiques des Objets Historiques 337
3. Corpus des preuves 345
3.1. Sources textuelles 345
3.2. Sources matérielles 347
Ensemble CA 355
Présentation 355
Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 52, Tableau 53) 357
1.1. Occupation de l'ensemble CA au début du 15e s. (Figure 4) 357
2.2. Occupation de l'ensemble CA au milieu du 16e s. (Figure 5) 358
2.3. Occupation de l'ensemble CA en 1811 (Figure 6) 359
2.4. Tableaux synthétiques des objets historiques 359
Corpus des preuves 366
3.1. Sources textuelles 366
3.2. Sources matérielles 370
Ensemble CB 373
1. Présentation 373

Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 55, Tableau 56)..... 375
2.1. Occupation de l'ensemble aux 10e-11e s. (Figure 286)..... 375
2.2. Occupation de l'ensemble CB entre le milieu du 12e s. et le milieu du 13e s. (Figure 287)..... 376
2.3. Occupation de l'ensemble CB au milieu du 15e s. (Figure 288)..... 377
2.4. Occupation de l'ensemble CB au début du 17e s. (Figure 289)..... 378
2.5. Occupation de l'ensemble CB en 1811 (Figure 290)..... 379
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 380
Corpus des preuves..... 383
3.1. Sources textuelles..... 383
3.2. Sources planimétriques..... 384
3.3. Sources iconographiques..... 384
3.4. Sources matérielles..... 385
Ensemble CC..... 389
1. Présentation..... 389
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 60, Tableau 61)..... 391
2.1. Occupation de l'ensemble CC entre le 11e s. et le milieu du 13e s. (Figure 38)..... 391
Figure 38 : Occupation de l'ensemble CC au milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas).....
2.2. Occupation de l'ensemble CC à la fin du 14e s. (Figure 302)..... 392
2.3. Occupation de l'ensemble CC au début du 15e s. (Figure 40)..... 393
2.4. Occupation de l'ensemble CC au début du 16e s. (Figure 41)..... 394
2.5. Occupation de l'ensemble CC en 1811 (Figure 42)..... 395
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 395
Corpus des preuves..... 404
3.1. Sources textuelles..... 404
3.2. Sources matérielles..... 407
Ensemble CD..... 413
1. Présentation..... 413
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 63, Tableau 64)..... 414
2.1. Occupation de l'ensemble CD au milieu du 12e s. (Figure 325)..... 414
2.2. Occupation de l'ensemble CD au début du 16e s. (Figure 326)..... 415

2.3. Occupation de l'ensemble CD en 1811 (Figure 327) 416
2.4. Tableaux synthétiques des objets historiques 416
Corpus de preuves 421
3.1. Sources textuelles 421
3.2. Sources matérielles 422
Ensemble CE-F 427
1. Présentation 427
Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 66, Tableau 67) 429
2.1. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 11e s. (Figure 339) 429
2.2. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 12e s. (Figure 340) 430
2.3. Occupation de l'ensemble CE-F au début du 16e s. (Figure 341) 431
2.4. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 17e s. (Figure 342) 432
2.5. Occupation de l'ensemble CE-F en 1811 (Figure 343) 433
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques 433
Corpus de preuves 438
3.1. Sources textuelles 438
3.2. Sources matérielles 438

Volume 3-2

Ensemble CG 443
1. Présentation 443
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 2, Tableau 3) 445
2.1. Occupation de l'ensemble CG au 11e s. (Figure 4, Figure 5) 445
2.2. Occupation de l'ensemble CG aux 12e et 13e s. (Figure 6, Figure 7) 448
2.3. Occupation de l'ensemble CG au 14e s. (Figure 8, Figure 9) 450
2.4. Occupation de l'ensemble CG au 16e s. (Figure 10, Figure 11) 451
2.5. Occupation de l'ensemble CG au 17e s. (Figure 12, Figure 13) 453
2.6. Occupation de l'ensemble CG au début du 18e s. (Figure 14) 455
2.7. Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. (Figure 15, Figure 16) 456
2.8. Occupation de l'ensemble CG en 1811 (Figure 17, Figure 18) 458
2.9. Tableaux synthétiques des objets historiques 460

3. *Corpus* des preuves 473
3.1. Sources textuelles 473
3.2. Sources iconographiques 473
3.2. Sources matérielles (Figure 19) 475
Ensemble CH 497
1. Présentation 497
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 1, Tableau 2) 499
2.1. Occupation de l'ensemble CH aux 10e-11e s. (Figure 4) 499
2.3 Occupation de l'ensemble CH entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 6) 501
2.4. Occupation de l'ensemble CH dans la seconde moitié du 16e s. (Figure 7) 502
2.5. Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 17e s. à la fin du 18e s. (Figure 8) 503
2.6. Occupation de l'ensemble CH du milieu du 18e s. à 1792 (Figure 9) 504
2.7. Occupation de l'ensemble CH de 1792 à 1811 (Figure 10) 505
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques 505
3. Corpus des preuves 508
3.1. Sources textuelles 508
3.2. Sources matérielles 511
Ensemble CI 517
1. Présentation 517
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 6, Tableau 7) 519
2.1. Occupation de l'ensemble CI avant le début du 14e s. (Figure 21) 519
2.2. Occupation de l'ensemble CI au 16e s. (Figure 22) 520
2.3. Occupation de l'ensemble CI au début du 18e s. (Figure 23) 521
2.4. Occupation de l'ensemble CI en 1811 (Figure 24) 522
2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques 522
3. Corpus des preuves 528
3.1. Sources textuelles 528
3.2. Sources matérielles 531
3.3. Analyse morphologique 537
Ensemble CJ 539
1. Présentation 539

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 9, Tableau 10) 541
2.1. Occupation de l'îlot à la fin du 12e s. (Figure 49) 541
Figure 49 : Occupation de l'ensemble CJ à la fin du 12e s.(OU en haut, EC en bas). 541
2.2. Occupation de l'ensemble CJ au début du 14e s. (Figure 50) 542
2.3. Occupation de l'ensemble CJ au début du 15e s. (Figure 51) 543
2.4. Occupation de l'ensemble CJ entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 52) 544
2.5. Occupation de l'îlot CJ au milieu du 16e s. (Figure 53) 545
2.6. Occupation de l'îlot CJ en 1811 (Figure 54) 546
2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques 546
3. *Corpus* des preuves 554
3.1. Sources textuelles 554
3.2. Sources matérielles 557
3.3. Analyse morphologique 562
Ensemble CK-L 563
1. Présentation 563
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 12, Tableau 13) 565
2.1. Occupation de l'ensemble CK-L au début du 13e s. (Figure 72) 565
2.2. Occupation de l'ensemble CK-L au début du 15e s. (Figure 73) 566
2.3. Occupation des ensembles CK-L au milieu du 16e s. (Figure 74) 567
2.4. Occupation des îlots CK-L à la fin du 18e s. (Figure 75) 568
2.5. Occupation de l'ensemble CK-L en 1811 (Figure 76) 569
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques 569
3. Corpus des preuves 575
3.1. Sources textuelles 575
3.2. Sources matérielles 578
3.3. Analyse morphologique 584
Ensemble CM 585
1. Présentation 585
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 15, Tableau 16) 587
2.1. Occupation de l'ensemble CM au début du 15e s. (Figure 97) 587

2.2. Occupation de l'ensemble CM à la fin du 15e s. (Figure 98)..... 588
2.4. Occupation de l'ensemble CM à la fin du 18e s. (Figure 99)..... 589
2.5. Occupation de l'ensemble CM en 1811 (Figure 100)..... 590
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 590
3. Corpus des preuves..... 594
3.1. Sources textuelles..... 594
3.2. Sources matérielles..... 597
Ensemble CN 599
1. Présentation 599
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 18, Tableau 19)..... 601
2.1. Occupation de l'ensemble CN au milieu du 15e s. (Figure 111) 601
2.2. Occupation de l'ensemble CN en 1811. (Figure 105) 602
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 602
3. *Corpus* des preuves 608
3.1. Sources textuelles..... 608
Ensemble CO 611
1. Présentation 611
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 21, Tableau 22)..... 613
2.1. Occupation de l'ensemble CO aux 10e-12e s. (Figure 121) 613
2.2. Occupation de l'ensemble CO au milieu du 14e s. (Figure 122) 614
2.3. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 14e s. (Figure 123) 615
2.4. Occupation de l'ensemble CO au milieu du 15e s. (Figure 124) 616
2.5. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 15e s. (Figure 125) 617
2.6. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 18e s. (Figure 126) 618
2.7. Occupation de l'ensemble CO en 1811 (Figure 127) 619
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 619
3. Corpus des preuves..... 627
3.1. Sources textuelles..... 627
3.2. Sources matérielles..... 631
3.3. Analyse morphologique 633
Ensemble CP 635
1. Présentation 635

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 1, Tableau 2) 637
2.1. Occupation de l'ensemble CP au 12e s. (Figure 4) 637
2.2. Occupation de l'ensemble CP au début du 14e s. (Figure 5) 637
Figure 5 : Occupation de l'ensemble CP au début du 14e s. 637
2.3. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 14e s. (Figure 6) 638
2.4. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 15e s. (Figure 7) 639
2.5. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 17e s. (Figure 8) 639
2.6. Occupation de l'ensemble CP en 1811 (Figure 9) 640
2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques 640
3. Corpus des preuves 645
3.1. Sources textuelles 645
3.2. Sources matérielles 649
3.3. Analyse morphologique des ensembles CO et CP (*Cf.* ensemble CO) 653
Ensemble CQ 655
Présentation 655
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 4, Tableau 5) 657
2.1. Occupation de l'ensemble CQ au 12e s. (Figure 32) 657
2.2. Occupation de l'ensemble CQ au début du 15e s. (Figure 33) 658
2.3. Occupation de l'ensemble CQ au début du 16e s. (Figure 34) 659
2.5. Occupation de l'ensemble CQ en 1811 (Figure 35) 660
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques 660
3. Corpus de preuves 669
3.1. Sources textuelles 669
3.2. Sources matérielles 672
3.3. Analyse morphologique de l'ensemble CQ 682
Ensemble CR 683
1. Présentation 683
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 7, Tableau 8) 685
2.1. Occupation de l'ensemble à la fin du 14e s. (Figure 73) 685
2.2. Occupation de l'ensemble CR au début du 16e s. (Figure 74) 686
2.4. Occupation de l'ensemble CR au milieu du 16e s. (Figure 75) 687

2.5. Occupation de l'ensemble CR en 1811 (Figure 76) 688
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques 688
3. Corpus de preuves 694
3.1. Sources écrites 694
3.2. Sources matérielles 697
Ensemble CS 699
1. Présentation 699
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 10, Tableau 11) 701
2.1. Occupation de l'ensemble CS au milieu du 13e s. (Figure 89) 701
2.2. Occupation de l'ensemble CS au milieu du 15e s. (Figure 90) 702
2.3. Occupation de l'ensemble à la fin du 16e s. (Figure 91) 703
2.4. Occupation de l'ensemble CS en 1811 (Figure 92) 704
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques 704
3. Corpus des preuves 707
3.1. Sources textuelles 707
3.2. Sources matérielles 710
Ensemble CT 713
1. Présentation 713
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 13, Tableau 14) 715
2.1. Occupation de l'ensemble CT au milieu du 13e s. (Figure 106) 715
2.2. Occupation de l'ensemble CT à la fin du 15e s. (Figure 107) 715
2.3. Occupation de l'ensemble CT au milieu du 17e s. (Figure 108) 716
2.4. Occupation de l'ensemble CT en 1811 (Figure 109) 716
2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques 717
3. Corpus de preuves 720
3.1. Sources écrites 720
Ensemble CU 723
1. Présentation 723
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 16, Tableau 17) 725
2.1. Occupation de l'ensemble CU au milieu du 13e s. (Figure 117) 725
2.2. Occupation de l'ensemble CU à la fin du 14e et au début du 15e s. (Figure 118) ... 726

2.3. Occupation de l'ensemble CU au milieu du 15e s. (Figure 119) 727
2.4. Occupation de l'ensemble CU au début du 17e s. (Figure 120)..... 728
2.5. Occupation de l'ensemble CU en 1811 (Figure 121) 729
2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 729
3. Corpus de preuves 735
3.1. Sources écrites..... 735
3.2. Sources matérielles..... 738
Ensemble CV 743
1. Présentation 743
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 19, Tableau 20)..... 745
2.1. Occupation de l'ensemble CV au début du 12e s. (Figure 141)..... 745
2.2. Occupation de l'ensemble CV au 15e s. (Figure 142)..... 746
2.3. Occupation de l'ensemble CV au milieu du 17e s. (Figure 143) 747
2.4. Occupation de l'ensemble CV en 1811 (Figure 144) 748
2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 748
2. Corpus des preuves..... 753
3.1. Sources textuelles..... 753
3.2. Sources matérielles..... 756
Ensemble CW 761
1. Présentation 761
2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 22, Tableau 23)..... 763
2.1. Occupation de l'ensemble CW à la fin du 15e s. (Figure 162) 763
2.3. Occupation de l'îlot CW en 1811 (Figure 163) 764
2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques..... 764
3. *Corpus* des preuves 768
3.1. Sources textuelles..... 768
3.2. Sources matérielles (Figure 167)..... 769
Ensemble DA-B 771
1. Présentation 771
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 1, Tableau 2)..... 773
2.1. Occupation de l'ensemble DA-B au milieu du 11e s. (Figure 4) 773

2.2. Occupation l'ensemble DA-B dans le premier tiers du 13e s. (Figure 5) 775
2.3. Occupation l'ensemble DA-Bau milieu du 15e s. (Figure 6) 777
2.4. Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 16s. (Figure 7) 778
2.5. Occupation l'ensemble DA-B à la fin du 17e s. (Figure 8) 780
2.6. Occupation l'ensemble DA-B en 1811 (Figure 9) 781
2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques 781
3. Corpus des preuves 789
3.1. Sources textuelles 789
3.2. Sources matérielles 793
Ensemble DC 801
1. Présentation 801
2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 4, Tableau 5) 803
2.1. Occupation de l'ensemble DC vers l'an mil (Figure 35) 803
2.2. Occupation de l'ensemble DC vers 1100 (Figure 36) 806
2.3. Occupation de l'ensemble DC vers 1150 (Figure 37) 808
2.4. Occupation de l'ensemble DC à la fin du 12e s. (Figure 38) 809
2.5. Occupation de l'ensemble DC au milieu du 14e s. (Figure 39) 810
2.6. Occupation de l'ensemble DC au milieu du 15e s. (Figure 40) 812
2.7. Occupation de l'ensemble DC au début du 17e s. (Figure 41) 813
2.8. Occupation de l'ensemble DC au début du 18e s. (Figure 42) 814
2.9. Occupation de l'ensemble DC en 1811 (Figure 43) 816
2.10. Tableaux synthétiques des objets historiques 817
3. Corpus des preuves 823
3.1. Sources textuelles 823
3.2. Sources matérielles 824
3.3. Sources iconographiques 839
3.4. Sources planimétriques 839
Ensemble EA 841
1. Présentation 841
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 1) 843
2.1. Occupation de l'ensemble EA à la fin du 14e s. (Figure 3) 843
2.2. Occupation de l'ensemble EA au début du 16e s. (Figure 4) 844
2.3 Occupation de l'ensemble EA en 1811 (Figure 5) 845

2.4. Tableau synthétique des objets historiques 845
3. Corpus de preuves 851
3.1. Sources textuelles 851
3.2. Sources matérielles 852
Ensemble EB 853
1. Présentation 853
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 3) 854
2.1. Occupation de l'ensemble EB dans la première moitié du 15e s. (Figure 11) 854
2.2. Occupation de l'ensemble EB à la fin du 15e s. (Figure 12) 855
2.3 Occupation de l'ensemble EB en 1811 (Figure 13) 856
2.4. Tableau synthétique des objets historiques 856
3. Corpus de preuves 858
3.1. Sources textuelles 858
3.2. Sources matérielles 860
Ensemble EC 863
1. Présentation 863
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 5) 865
2.1. Occupation de l'ensemble EC aux 12-13e s. (Figure 26) 865
2.2. Occupation de l'ensemble EC au milieu du 14e s. (Figure 27) 866
2.3. Occupation de l'ensemble EC à la fin du 14e s. (Figure 28) 867
2.4. Occupation de l'ensemble EC au début du 16e s. (Figure 29) 868
2.5. Occupation de l'ensemble EC en 1811 (Figure 30) 869
2.6. Tableau synthétique des objets historiques 869
3. Corpus de preuves 872
3.1. Sources textuelles 872
Ensemble ED 875
1. Présentation 875
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 7) 876
2.1. Occupation de l'ensemble ED entre le milieu du 15e s. et le début du 17e s. (Figure 37) 876
2.2. Occupation de l'ensemble ED dans la seconde moitié du 17e s. (Figure 38) 877
2.3. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 39) 878
2.4. Tableau synthétique des objets historiques 878
3. Corpus de preuves 881

3.1. Sources textuelles 881
3.2. Sources matérielles 881
Ensemble EE 883
1. Présentation 883
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 9) 885
2.1. Occupation de l'ensemble EE entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 43) 885
2.2. Occupation de l'ensemble EE en 1811 (Figure 44) 886
2.3. Tableau synthétique des objets historiques 886
3. Corpus de preuves 889
3.1. Sources textuelles 889
3.2. Sources matérielles (Figure 47) 890
Ensemble EF 893
1. Présentation 893
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 11) 894
2.1. Occupation de l'ensemble EF au milieu du 17e s. (Figure 53) 894
2.2. Occupation de l'ensemble EF en 1811 (Figure 54) 895
2.3. Tableau synthétique des objets historiques 895
3. Corpus de preuves 899
3.1. Sources textuelles 899
3.2. Sources matérielles 899
Ensemble EG 901
1. Présentation 901
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 13) 903
2.1. Occupation de l'ensemble EG à la fin du 15e s. (Figure 58) 903
2.3. Occupation de l'ensemble au 17e s. (Figure 59) 904
2.4. Occupation de l'ensemble EG en 1811 (Figure 60) 905
2.5. Tableau synthétique des objets historiques 905
3. Corpus de preuves 910
3.1. Sources textuelles 910
3.2. Sources matérielles (Figure 64) 912
Ensemble EH 919
1. Présentation 919
2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 15) 920

2.1. Occupation de l'ensemble EH au milieu du 17e s. (Figure 79) 920
2.2. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 80) 921
2.3. Tableau synthétique des objets historiques 921
3. Corpus de preuves 928
3.1. Sources textuelles 928
3.2. Sources matérielles 928

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AA. 56
Tableau 2 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AB. 61
Tableau 3 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AC. 66
Tableau 4 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AD. 74
Tableau 5 : Texte renseignant sur l'occupation de l'ensemble AD. 75
Tableau 6 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AE. 85
Tableau 7 : Textes renseignant l'occupation de l'ensemble AE. 86
Tableau 8 : Dessin de la chapelle de la Maladrerie réalisé par G. Launay. 88
Tableau 9 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AF. 93
Tableau 10 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AG. 106
Tableau 11 : Textes documentant l'ensemble AG. 107
Tableau 12 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AH. 117
Tableau 13 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AI. 122
Tableau 14 : Textes documentant l'ensemble AI. 123
Tableau 15 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AJ. 136
Tableau 16 : Textes documentant l'ensemble AJ. 137
Tableau 17 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AK. 152
Tableau 18 : Textes documentant l'ensemble AK. 153
Tableau 19 : Plans documentant l'ensemble AK. 155
Tableau 20 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AL. 169
Tableau 21 : Textes documentant l'ensemble AL. 170
Tableau 22 : Plan documentant l'ensemble AL. 172
Tableau 23 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AM. 183
Tableau 24 : Textes documentant l'ensemble AM. 184
Tableau 25 : Plan documentant l'ensemble AM. 184
Tableau 26 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AN. 190
Tableau 27 : Textes documentant l'ensemble AN. 191
Tableau 28 : Plan documentant l'ensemble AN. 191
Tableau 29 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AO. 203
Tableau 30 : Textes documentant l'ensemble AO. 204
Tableau 31 : Plans documentant l'ensemble AO. 209
Tableau 32 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AP. 216
Tableau 33 : Textes documentant l'ensemble AP. 217
Tableau 34 : Plans documentant l'ensemble AP. 218
Tableau 35 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BA. 227
Tableau 36 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble BA. 232
Tableau 37 : Textes documentant l'ensemble BA. 233
Tableau 38 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BB. 254
Tableau 39 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble BB. 259
Tableau 40 : Textes documentant l'ensemble BB. 260
Tableau 41 : Plan documentant l'ensemble BB. 261

Tableau 42 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BC. 277
Tableau 43 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BC. 282
Tableau 44 : Textes documentant l'ensemble BC. 283
Tableau 45 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BD. 304
Tableau 46 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BD. 309
Tableau 47 : Textes documentant l'ensemble BD. 311
Tableau 48 : Plans documentant l'ensemble BD. 314
Tableau 49 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BE 339
Tableau 50 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BE. 344
Tableau 51 : Sources écrites concernant l'ensemble BE 346
Tableau 52 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CA. 361
Tableau 53 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CA. 365
Tableau 54 : Textes documentant l'ensemble CA 366
Tableau 55 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CB. 381
Tableau 56 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CB. 382
Tableau 57 : Textes documentant l'ensemble CB. 383
Tableau 58 : Plans documentant l'ensemble CB. 384
Tableau 59 : Sources iconographiques documentant l'ensemble CB. 384
Tableau 60 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CC. 398
Tableau 61 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CC. 403
Tableau 62 : Textes documentant l'ensemble CC. 404
Tableau 63 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CD. 418
Tableau 64 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CD. 420
Tableau 65 : Textes documentant l'ensemble CD. 421
Tableau 66 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CE-F. 435
Tableau 67 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CE-F. 437
Tableau 68 : Textes documentant l'ensemble CE-F. 438
Tableau 69 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CG. 462
Tableau 70 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CG. 472
Tableau 71 : Sources planimétriques et iconographiques de l'îlot CG. 474
Tableau 72 :Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CH. 506
Tableau 73 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CH. 507
Tableau 74 : Textes documentant l'ensemble CH. 508
Tableau 75 : Dessins, coupes et plans de l'église Saint-Martin dressés par G. Launay. 515
Tableau 76 : Représentation de la sacristie. 515
Tableau 77 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CI. 524
Tableau 78 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CI. 527
Tableau 79 : Sources écrites concernant l'ensemble CI. 528
Tableau 80 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CJ. 549
Tableau 81 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CJ. 553
Tableau 82 : Textes documentant l'ensemble CJ. 554
Tableau 83 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CK-L. 571
Tableau 84 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CK-L. 574
Tableau 85 : Textes documentant l'ensemble CK-L. 575

Tableau 86: Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CM. 591
Tableau 87 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CM. 593
Tableau 88 : Textes documentant l'ensemble CM. 594
Tableau 89 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CN..... 604
Tableau 90 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CN. 607
Tableau 91 : Textes documentant l'ensemble CN 608
Tableau 92 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CO..... 622
Tableau 93 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CO. 626
Tableau 94 : Textes documentant l'ensemble CO. 627
Tableau 95 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CP. 642
Tableau 96 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CP. 644
Tableau 97 : Textes documentant l'ensemble CP. 645
Tableau 98 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CQ..... 663
Tableau 99 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CQ. 668
Tableau 100 : Textes documentant l'ensemble CQ. 669
Tableau 101 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CR. 690
Tableau 102 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CR. 693
Tableau 103 : Textes documentant l'ensemble CR. 694
Tableau 104 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CS. 705
Tableau 105 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CS. 706
Tableau 106 : Sources écrites concernant l'ensemble CS. 707
Tableau 107 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CT. 718
Tableau 108 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CT. 719
Tableau 109 : Textes documentant l'ensemble CT. 720
Tableau 110 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CU. 731
Tableau 111 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CU. 734
Tableau 112 : Textes documentant l'ensemble CU. 735
Tableau 113 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CV..... 749
Tableau 114 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CV. 752
Tableau 115 : Textes documentant l'ensemble CV. 753
Tableau 116 : Récapitulatif des Objets Urbains inscrit dans l'ensemble CW. 765
Tableau 117 : Tableau récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CW. 767
Tableau 118 : Textes documentant l'ensemble CW. 768
Tableau 119 : Récapitulatif des Objets Urbains établis dans l'ensemble DA-B. 784
Tableau 120 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs établis dans l'ensemble DA-B. 788
Tableau 121 : Textes documentant l'ensemble DA-B 790
Tableau 122 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble DC. 818
Tableau 123 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble DC. 822
Tableau 124 : Textes documentant l'ensemble DC. 823
Tableau 125 : Sources iconographiques documentant le bâtiment A. 826
Tableau 126 : Gravures représentant le château. 839
Tableau 127 : Plans représentant le château. 840
Tableau 128 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EA. 850
Tableau 129 : Textes documentant l'ensemble EA. 851

Tableau 130 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur les ensembles EB. 857
Tableau 131 : Textes renseignant l'ensemble EB. 858
Tableau 132 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EC. 871
Tableau 133 : Textes documentant l'ensemble EC. 872
Tableau 134 : Récapitulatif des objets urbains établis sur l'emprise de l'ensemble ED. 880
Tableau 135 : Textes documentant l'ensemble ED. 881
Tableau 136 : Récapitulatif des objets urbains inscrit dans l'ensemble EE. 888
Tableau 137 : Textes documentant l'ensemble EE. 889
Tableau 138 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EF. 898
Tableau 139 : Textes documentant l'ensemble EF. 899
Tableau 140 : Récapitulatif des Objets Urbains établis dans l'ensemble EG. 909
Tableau 141 : Textes documentant l'ensemble EG. 910
Tableau 142 : Récapitulatif des Objets Urbains inscrit dans l'ensemble EH. 927
Tableau 143 : Textes documentant l'ensemble EH. 928

Liste des Figures

Figure 1 : Localisation des Ensembles étudiés sur la cadastre actuel. 50
Figure 2 : Légendes des plans de synthèse par Ensemble aux niveaux d'analyse. 51
Figure 3 : Localisation de l'ensemble AA. 53
Figure 4 : Occupation de l'ensemble AA en 1811. 54
Figure 5 : Localisation de l'ensemble AB. 57
Figure 6 : Occupation de l'ensemble AB en 1811. 58
Figure 7 : Localisation de l'ensemble AC. 63
Figure 8 : Occupation de l'ensemble AC en 1811. 64
Figure 9 : Localisation de l'ensemble AD. 67
Figure 10 : Emprises des tenures au 16e s. 67
Figure 11 : Occupation de l'ensemble AD entre la fin du 12e s. et le milieu du 14e s. 68
Figure 12 : Occupation de l'ensemble AD au 15e s. 69
Figure 13 : Occupation de l'ensemble AD en 1811. 70
Figure 14 : Localisation de l'ensemble AE. 77
Figure 15 : Emprises des censives au 16e s. dans l'ensemble AE. 77
Figure 16 : Occupation de l'ensemble AE au 12e s. 78
Figure 17 : Occupation de l'ensemble AE aux 14e et 15e s. 79
Figure 18 : Occupation de l'ensemble AE au 17e s. 80
Figure 19 : Occupation de l'ensemble AE au 18e s. 81
Figure 20 : Occupation de l'ensemble AE en 1811. 82
Figure 21 : Localisation de l'édifice antérieur à 1811. 87
Figure 22 : Localisation de l'ensemble AF. 89
Figure 23 : Occupation de l'ensemble AF en 1811. 90
Figure 24 : Localisation de l'ensemble AG. 95
Figure 25 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle. 95
Figure 26 : Occupation de l'ensemble AG au 13e s. 96
Figure 27 : Occupation de l'ensemble AG à la fin du 14e s. 97
Figure 28 : Occupation de l'ensemble AG au milieu du 15e s. 98
Figure 29 : Occupation de l'ensemble AG au début du 16e s. 99
Figure 30 : Occupation de l'ensemble AG en 1811 100
Figure 31 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 107
Figure 32 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 108
Figure 33 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 109
Figure 34 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01-AN/P/978/02). 110
Figure 35 : Analyse morphologique de l'ensemble AG. 111
Figure 36: Localisation de l'ensemble AH 113
Figure 37: Localisation de l'ensemble dans la ville actuelle (vue du nord) 113
Figure 38 : Occupation de l'ensemble en 1811. 115
Figure 39 : Localisation de l'ensemble AI. 119
Figure 40 : Emprise de l'ensemble AI dans la ville actuelle. 119

Figure 41 : Occupation de l'ensemble AI entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. 120
Figure 42 : Occupation de l'ensemble AI à la fin du 17e s. 120
Figure 43 : Occupation de l'ensemble AI en 1811. 121
Figure 44 : Restitution de l'ensemble AI à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 123
Figure 45 : Restitution de l'ensemble AI à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 124
Figure 46 : Présentation de l'ensemble AJ. 125
Figure 47 : Localisation de l'ensemble dans la ville actuelle. 125
Figure 48 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble AJ. 126
Figure 49 : Occupation de l'ensemble AJ à la fin du 15e s. 127
Figure 50 : Occupation de l'ensemble AJ au début du 16e s. 128
Figure 51 : Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 17e s. 129
Figure 52 : Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 18e s. 130
Figure 53 : Occupation de l'ensemble AJ en 1811. 131
Figure 54 : Restitution de l'ensemble AJ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 138
Figure 55 : Restitution de l'ensemble AJ à partir du compte de 1510 139
Figure 56 : Localisation des édifices antérieurs à 1811 étudiables dans l'ensemble AJ. 140
Figure 57 : Bâtiment A du 6, mail du Maréchal Leclerc 140
Figure 58 : Gravure de G. Launay présentant le calvaire au milieu du 19e s. (BMV/Fonds Launay) 140
Figure 59 : Bâtiment C du 4, rue du Faubourg Chartrain. 141
Figure 60 : Bâtiment D du 6,rue du Faubourg Chartrain. 141
Figure 61 : Bâtiment E du 6 bis , rue du Faubourg Chartrain. 141
Figure 62 : Bâtiment F au 30, rue du Faubourg Chartrain. 142
Figure 63 : Bâtiment G au 48-50, rue du Faubourg Chartrain. 142
Figure 64 : Bâtiment H au 52, rue du Faubourg Chartrain. 142
Figure 65 : Analyse morphologique de l'ensemble AJ. 143
Figure 66 : Localisation de l'ensemble AK. 145
Figure 67 : Localisation de l'ensemble AK dans la ville actuelle. Vue du sud-est 145
Figure 68 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble AK. 146
Figure 69 : Occupation de l'ensemble AK à la fin du 13e s. 147
Figure 70 : Occupation de l'ensemble AK à la fin du 15e s. 148
Figure 71 : Occupation de l'ensemble AK entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. 149
Figure 72 : Occupation de l'ensemble AK en 1811. 150
Figure 73 : Restitution de l'ensemble AK à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 153
Figure 74 : Restitution de l'ensemble AK à partir du compte de 1510 154
Figure 75 : Pignon à crossettes de la grange dimeresse au 114, faubourg Chartrain. 156
Figure 76 : Localisation des sondages du diagnostic archéologique de l'ancien théâtre-cinéma 157
Figure 77 : Localisation de l'ensemble AL. 159
Figure 78 : Emprise de l'ensemble AL dans la ville actuelle. 159
Figure 79 : Emprise des tenures dans l'ensemble AL. 160
Figure 80 : Occupation de l'ensemble AL à la fin du 15e s. 161
Figure 81 : Occupation de l'ensemble AL au début du 16e s. 162

Figure 82 : Occupation de l'ensemble AL au début du 17e s. 163
Figure 83 : Occupation de l'ensemble AL au milieu du 18e s. 164
Figure 84 : Occupation de l'ensemble AL en 1811 165
Figure 85 : Restitution de l'ensemble AL à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 170
Figure 86 : Restitution de l'ensemble AL à partir du compte de 1510 171
Figure 87 : Localisation des bâtiments antérieurs à 1811 sur les cadastres actuel et ancien. 173
Figure 88 : Bâtiment A sur le dessin de Dupuis. 173
Figure 89 : Façade du bâtiment B au 1 rue du Faubourg Chartrain. 174
Figure 90 : Façade du bâtiment C au 1bis rue du Faubourg Chartrain 174
Figure 91 : Façade du bâtiment D. au 19, rue du Faubourg Chartrain 174
Figure 92 : Façade du bâtiment E au 21, rue du Faubourg Chartrain 175
Figure 93 : Façade du bâtiment F au 53, rue du Faubourg Chartrain. 175
Figure 94 : Façade du bâtiment G au 8, rue du Docteur Faton. 175
Figure 95 : Emprise du bâtiment H 176
Figure 96 : Analyse morphologique des ensembles AL et AM. 177
Figure 97 : Localisation de l'ensemble AM. 179
Figure 98 : Emprise de l'ensemble AM dans la ville actuelle. 179
Figure 99 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble AM. 180
Figure 100 : Occupation de l'ensemble AM au 16e s. 181
Figure 101 : Occupation de l'ensemble AM en 1811. 182
Figure 102 : Localisation de l'ensemble AN. 185
Figure 103 : Emprise de l'ensemble AN dans la ville actuelle. 185
Figure 104 : Emprise des tenures de l'ensemble AN. 186
Figure 105 : Occupation de l'ensemble AN au 12e s. 187
Figure 106 : Occupation de l'ensemble AN entre le début du 18e s. et 1811. 188
Figure 107 : Localisation de l'ensemble AO. 193
Figure 108 : Emprise de l'ensemble AO dans la ville actuelle. 193
Figure 109 : Emprise des tenures au 16e s. dans les ensembles AO. 194
Figure 110 : Occupation de l'ensemble AO entre le 11e et le début du 13e s. 195
Figure 111 : Occupation de l'ensemble AO dans la première moitié du 14e s. 196
Figure 112 : Occupation de l'ensemble AO à la fin du 15e s. 197
Figure 113 : Occupation de l'ensemble AO au début du 16e 198
Figure 114 : Occupation de l'ensemble AO à la fin du 17e s. 199
Figure 115 : Occupation de l'ensemble AO en 1811. 200
Figure 116 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 205
Figure 117 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 206
Figure 118 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 207
Figure 119 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1510 208
Figure 120 : Localisation de l'ensemble AP. 211
Figure 121 : Occupation de l'ensemble AP entre la fin du 11e et le début du 12e s. 212
Figure 122 : Occupation de l'ensemble AP au début du 15e s. 213
Figure 123 : Occupation de l'ensemble AP à la fin du 18e s. 214
Figure 124 : Occupation de l'ensemble AP en 1811. 215
Figure 125 : Localisation de l'ensemble BA. 219

Figure 126 : Emprise de l'ensemble BA dans la ville actuelle. 219
Figure 127 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble BA 220
Figure 128 : Occupation de l'ensemble BA au 13e s. 221
Figure 129 : Occupation de l'ensemble BA au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)..... 222
Figure 130 : Occupation de l'ensemble BA à la fin du 16e s. (OH en haut, EC en bas)..... 223
Figure 131 : Occupation de l'ensemble BA au début du 18e s. (OH en haut, EC en bas) 224
Figure 132 : Occupation de l'ensemble BA en 1811. (OH en haut, EC en bas) 225
Figure 133 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03)..... 233
Figure 134 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07)..... 234
Figure 135 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04)..... 234
Figure 136 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1510 (AN/P/974-8/01-02). 235
Figure 137 : Plan documentant l'ensemble BA. 235
Figure 138 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BA. 236
Figure 139 : Localisation des bâtiments établis dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu. 237
Figure 140 : Façade occidentale sur cour (Coll. Part.) 237
Figure 141 : Tour d'escalier polygonale intégrée dans le bâtiment B. 238
Figure 142 : Passage charretier possédant des éléments du 17e s. 238
Figure 143 : Fenêtre à accolade de style gothique flamboyant. 239
Figure 144 : Mur gouttereau méridional et pignon à rampants. 239
Figure 145 : Façade orientale du bâtiment C. 239
Figure 146 : Façades nord et est des bâtiments D 239
Figure 147 : Aile septentrionale de l'hôpital (Bât. E) et projet de construction de 1759 (Col. Part.). 240
Figure 148 : Façade méridionale et pignon oriental du bâtiment F..... 240
Figure 149 : Façade occidentale du bâtiment G. 241
Figure 150 : Façades orientale et occidentale du bâtiment H avant sa destruction dans les années 1980. 241
Figure 151 : Pignon occidental et mur gouttereau nord du bâtiment I. 242
Figure 152 : Appentis du bâtiment J et aile en retour en pan de bois. 242
Figure 153 : Pignon occidental du bâtiment K. 243
Figure 154 : Façade occidentale du bâtiment L et son millésime de 1772. 243
Figure 155 : Façades méridionale et orientale du bâtiment M et le même bâtiment vu de l'ouest par avion (CPV). 243
Figure 156 : Face occidentale de l'arche aux Bourreaux et face orientale où il est possible de distinguer une rainure indiquant l'existence d'une grille. 244
Figure 157 : Localisation de l'ensemble BB. 245
Figure 158 : Emprise de l'ensemble BB dans la ville actuelle. 245
Figure 159 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble BB. 246
Figure 160 : Occupation de l'ensemble BB au 13e s. (OH en haut, EC en bas) 247
Figure 161 : Occupation de l'ensemble BB au milieu du 16e s. (OH en haut, EC en bas)..... 248
Figure 162 : Occupation de l'ensemble BB à la fin du 17e s. (OH en haut, EC en bas)..... 249
Figure 163 : Occupation de l'ensemble BB en 1811. (OH en haut, EC en bas)..... 250
Figure 164 : Restitution de l'ensemble BB à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610). 261

Figure 165 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BB. 262
Figure 166 : Façade méridionale du bâtiment A avant sa destruction. (Médiathèque du Patrimoine) 262
Figure 167 : Façade arrière et septentrionale du bâtiment B. 263
Figure 168 : Logis porche vu du sud. 263
Figure 169 : Façade méridionale du bâtiment D. 263
Figure 170 : Façade méridionale du bâtiment E. 264
Figure 171 : Vue septentrionale du bâtiment F. 264
Figure 172 : Façades septentrionale (à gauche) et méridionale (à droite), présentant le pan de bois à grille du bâtiment G. 265
Figure 173 : Localisation de l'ensemble BC. 267
Figure 174 : Emprise de l'ensemble BC dans la ville actuelle. 267
Figure 175 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BC. 268
Figure 176 : Occupation de l'ensemble BC au 13e s. (OH en haut, EC en bas). 269
Figure 177 : Occupation de l'ensemble BC à la fin du 15e s. (OH en haut, EC en bas). 270
Figure 178 : Occupation de l'ensemble BC au milieu du 16e s. (OH en haut, EC en bas). 271
Figure 179 : Occupation de l'ensemble BC en 1811. (OH en haut, EC en bas). 272
Figure 180 : Restitution de l'ensemble BC à partir de l'aveu de 1460 (ADLEC/H/51). 284
Figure 181 : Restitution de l'ensemble BC à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610). 285
Figure 182 : Bâtiments étudiables sur l'ensemble BC 286
Figure 183 : Façade méridionale du bâtiment A (Mus/Vend 974.2). 286
Figure 184 : L'église de la Madeleine vue de l'ouest 287
Figure 185 : Abside à trois pans 288
Figure 186 : Portail d'entrée occidental 288
Figure 187 : Chapelle méridionale de la seconde moitié du 17e s. 288
Figure 188 : Photographie actuelle et représentation sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend 974.1) de la façade orientale du bâtiment E. 289
Figure 189 : Pignon septentrional du bâtiment E. 289
Figure 190 : Pignon méridional du bâtiment E en rondelis. 289
Figure 191 : Façade orientale du bâtiment D. 290
Figure 192 : Bâtiment E vue du sud-est 290
Figure 193 : Baies à meneaux sur la façade sud de l'édifice. 290
Figure 194 : Les quatre corps de logis du bâtiment H sur le dessin de G. Dupuis de 1780 (Mus/Vend 974.1) et aujourd'hui. 291
Figure 195 : Façade occidentale du bâtiment H. 291
Figure 196 : Façade occidentale du bâtiment I. 292
Figure 197 : Le bâtiment I vu du ciel 292
Figure 198 : Façades orientales des deux corps de bâtiment du presbytère montrant le rez-de-chaussée en moellons et ses ouvertures à arc segmentaire 292
Figure 199 : Représentation du presbytère sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend 974.1) 293
Figure 200 : Localisation de l'ensemble BD. 295
Figure 201 : Emprise de l'ensemble BD dans la ville actuelle. 295
Figure 202 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BD. 296
Figure 203 : Occupation de l'ensemble BD au 12e s. (OH en haut, EC en bas) 297

Figure 204 : Occupation de l'ensemble BD à la fin du 13e s. (OH en haut, EC en bas) 298
Figure 205 : Occupation de l'ensemble BD au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas)..... 299
Figure 206 : Occupation de l'ensemble BD au milieu du 17e s. (OH en haut, EC en bas)..... 300
Figure 207 : Occupation de l'ensemble BD en 1811. (OH en haut, EC en bas)..... 301
Figure 208 : Restitution de l'ensemble BD à partir de l'aveu de 1460 (ADLEC/H/51). 312
Figure 209 : Restitution de l'ensemble BD à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610). 313
Figure 210 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BD. 315
Figure 211 : Façade orientale de l'hôtel de Gênes côté cour sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.1) et en cours de démolition dans les années 1970. 316
Figure 212 : Détail de la porte de la tourelle d'escalier, de la porte cochère sur rue et de son plafond à caissons..... 317
Figure 213 : Façade occidentale du bâtiment B 317
Figure 214 : Façade orientale des bâtiments C et D..... 318
Figure 215 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment E..... 318
Figure 216 : Façade septentrionale du bâtiment F et son imbrication dans le bâti actuel..... 318
Figure 217 : Façades septentrionales des bâtiments G1 et G2. 319
Figure 218 : Représentation du bâtiment vu du sud sur le dessin de G. Dupuis et la façade septentrionale du bâtiment aujourd'hui. 319
Figure 219 : Représentation des bâtiments vus du nord sur le dessin de G. Dupuis..... 320
Figure 220 : Bâtiment K avant sa destruction (façade occidentale, fonds ISV) et sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.2) 320
Figure 221 : Bâtiment de la métairie au 18e s., vu du nord sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.1), et tel qu'il était avant sa destruction, vu de l'est et du nord (ISV). 321
Figure 222 : Façade sud du bâtiment N..... 321
Figure 223 : Façade nord du bâtiment O1 322
Figure 224 : Façade ouest du bâtiment O2..... 322
Figure 225 : Restitution des phases 1 à 3 (plan G. PLAT 1931, élévations : documents CRMH, analyse personnelle). 324
Figure 226 : Façades nord et ouest de la chapelle Saint-Jacques. 325
Figure 227: Vestiges de l'arc triomphant de l'abside de la phase 1 326
Figure 228 : Peintures découvertes en 1985 lors de la restauration de la chapelle Saint-Jacques. 326
Figure 229 : Peinture conservée dans le transept de la chapelle Saint-Gilles de Montoire. .. 326
Figure 230 : Les indices d'un rehaussement du sol, porte romane semi-enterrée et rehaussement des chapiteaux sur le mur gouttereau septentrional. 326
Figure 231 : le mur sud de l'église et le corps de bâtiment situé au sud-est. 326
Figure 232 : Façade orientale du bâtiment Pb. 327
Figure 233 : Façade orientale du bâtiment Q. 327
Figure 234 : Bâtiment R sur deux dessins de G. Dupuis, vue du nord (Mus/Vend 974.1)) et vue du sud (Mus/Vend 974.1)). 327
Figure 235 : Façade orientale du bâtiment S. 328
Figure 236 : Façade méridionale du bâtiment T, sur le canal Saint-Jacques 328
Figure 237 : Façade orientale du bâtiment U. 328

Figure 238 : Façade orientale du bâtiment V et sa façade occidentale avant restauration (Mus/Vend : Non coté). 329
Figure 239 : Localisation de l'îlot BE. 331
Figure 240 : Emprise de l'ensemble BE dans la ville actuelle. 331
Figure 241 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BE. 332
Figure 242 : Occupation de l'ensemble BE à la fin du 12e s. (OH en haut, EC en bas) 333
Figure 243 : Occupation de l'ensemble BE au milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas) 334
Figure 244 : Occupation de l'îlot BE au milieu du 16e s. (OH en haut, EC en bas) 335
Figure 245 : Occupation de l'îlot BE au milieu du 18e s. (OH en haut, EC en bas) 336
Figure 246 : Occupation de l'ensemble BE en 1811. (OH en haut, EC en bas) 337
Figure 247 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BE. 347
Figure 248 : Façade septentrionale et orientale du bâtiment A et représentation vue du sud sur le dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2) 347
Figure 249 : Façade occidentale du bâtiment B. 348
Figure 250 : Façade occidentale des bâtiments C et D sur le dessin de G. Dupuis. 348
Figure 251 : La tour de l'Islette avant et après restauration 348
Figure 252 : Maison de la Troesne dans son environnement bâti 349
Figure 253 : Plan du bâtiment F (AMV/Non Coté) 349
Figure 254 : Façade occidentale du bâtiment G sur un dessin de G. Dupuis (MusV/XXX) et aujourd'hui. 349
Figure 255 : Façade occidentale du bâtiment H sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2)) et aujourd'hui. 350
Figure 256 : Façade méridionale sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2)) et façade septentrionale aujourd'hui. 350
Figure 257 : Façade occidentale du bâtiment J. 351
Figure 258 : Le couvent des cordeliers dans les années 1960, avant la destruction de l'église et le plan associé (vue du nord). 351
Figure 259 : Façade méridionale de l'aile sud de Cordeliers (Mus/Vend Non coté). 351
Figure 260 : Eglise des Cordeliers et détail de la charpente voûtée. 352
Figure 261 : Angle sud-ouest du cloître. 352
Figure 262 : Tour du 13e s. et amorce de la courtine enduit et intégré aux bâtiments du couvent. 353
Figure 263 : Façade occidentale des bâtiments L et M sur la vue de Gaspard Dupuis. 353
Figure 264 : Façade occidentale du bâtiment S. 354
Figure 265 : Façade occidentale du bâtiment S au 19e s. (BMV/Fonds Launay). 354
Figure 266 : Localisation de l'ensemble CA. 355
Figure 267 : Emprise de l'ensemble CA dans la ville actuelle. 355
Figure 268 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CA. 356
Figure 269 : Occupation de l'ensemble CA au début du 15e s. 357
Figure 270 : Occupation de l'ensemble CA au milieu du 16e s. 358
Figure 271 : Occupation de l'ensemble CA en 1811. 359
Figure 272 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 366
Figure 273 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 367
Figure 274 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 367

Figure 275 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04)..... 368
Figure 276 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 368
Figure 277 : Restitution de l'ensemble CA à partir de l'aveu du fief de la Jousselinière de 1516 (AN/P602/17) 369
Figure 278 : Localisation des édifices antérieurs à 1811 dans l'ensemble CA. 370
Figure 279 : Façade orientale du bâtiment A avant son alignement (BMV/Fonds Launay) 370
Figure 280 : Mur d'enceinte de la ville dégagé en février 2014. 371
Figure 281 : Vue nord-ouest du bâtiment C. 371
Figure 282 : Façade du bâtiment D sur l'impasse de la Cormegeaie..... 371
Figure 283 : Le bâtiment E aujourd'hui (62 rue Poterie) et à la fin du 18e s. (MuV/974.2)... 372
Figure 284 : Façade septentrionale du bâtiment F au 66 rue Poterie 372
Figure 285 : Localisation de l'ensemble CB. 373
Figure 286 : Emprise de l'ensemble CB dans la ville actuelle. 373
Figure 287 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CB. 374
Figure 288 : Occupation de l'ensemble CB au 10e-11e s. (OH en haut, EC en bas). 375
Figure 289 : Occupation de l'ensemble CB entre le milieu du 12e s. et le milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas). 376
Figure 290 : Occupation de l'ensemble CB au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas). 377
Figure 291 : Occupation de l'ensemble CB au début du 17e s. (OH en haut, EC en bas). 378
Figure 292 : Occupation de l'ensemble CB en 1811. (OH en haut, EC en bas). 379
Figure 293 : Localisation des édifices anciens étudiables sur l'ensemble CB. 385
Figure 294 : Façades nord et ouest des bâtiments 1a et 1b et façade sud du bâtiment 1a..... 385
Figure 295 : Le sondage effectué dans la salle orientale de la cave : colonne supportant les arcs et les voûtes et niveaux de chantier modernes ; remblais datant du Moyen Age; niveaux organiques datant du haut Moyen Age et recouverts de remblais. 386
Figure 296 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment 2. 387
Figure 297 : Pan de bois à grille du bâtiment 3 sur la vue de G. Dupuis 388
Figure 298 : Bâtiment 3 enchâssé dans le bâti postérieur. 388
Figure 299 : Insertion du bâtiment 4 dans le bâti actuel (vue du nord/cliché CPV) et son pignon méridional aux rampants en rondelis assisés et sculptés. 388
Figure 300 : Localisation de l'ensemble CC. 389
Figure 301 : Emprise de l'ensemble CC dans la ville actuelle. 389
Figure 302 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CC. 390
Figure 303 : Occupation de l'ensemble CC au milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas)..... 391
Figure 304 : Occupation de l'ensemble CC à la fin du 14e s. (OH en haut, EC en bas). 392
Figure 305 : Occupation de l'ensemble CC au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas). 393
Figure 306 : Occupation de l'ensemble CC au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas). 394
Figure 307 : Occupation de l'ensemble CC en 1811 (OH en haut, EC en bas). 395
Figure 308 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 404
Figure 309 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 405
Figure 310 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 405
Figure 311 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 406
Figure 312 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1510 406

Figure 313 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CC. 407
Figure 314 : Façade méridionale du bâtiment A, actuelle sous-préfecture aujourd'hui (à gauche) et au début du 20e s. (à droite). 407
Figure 315 : Façade méridionale du bâtiment B au 14, place Saint-Martin. 408
Figure 316 : Façade méridionale de l'ancien presbytère édifié en 1739. (Cliché CPV) 408
Figure 317 : La façade méridionale du bâtiment D au 5, place Saint-Martin (Coll. Part.). ... 408
Figure 318 : La maison Saint-Martin au 3, place Saint-Martin (Coll. Part.) 409
Figure 319 : Le bâtiment G établi à l'angle de la place Saint-Martin et de la rue du Change 409
Figure 320 : Façade occidentale du bâtiment G au 18, rue du Change. 409
Figure 321 : Façade orientale du bâtiment H au 24, rue du Change. 410
Figure 322 : Façade occidentale du bâtiment I, donnant sur le canal du pont Perrain. 410
Figure 323 : Dessin du 19e s. du bâtiment J vu du nord (Coll. Part/Queyroy) 410
Figure 324 : Emprises des observations archéologiques et localisation des vestiges dans l'ensemble CC. 411
Figure 325 : Localisation de l'ensemble CD. 413
Figure 326 : Localisation de l'ensemble CD dans la ville actuelle. 413
Figure 327 : Occupation de l'ensemble CD au milieu du 12e s. 414
Figure 328 : Occupation de l'ensemble CD au début du 16e s. 415
Figure 329 : Occupation de l'ensemble CD en 1811. 416
Figure 330 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CD. 422
Figure 331 : Façade occidentale du bâtiment A au 17 rue du Change. 423
Figure 332 : Façades occidentale et méridionale du bâtiment B, à l'angle des rues du Change et de la rue Parisienne. 423
Figure 333 : Façade arrière du 8 rue Parisienne 424
Figure 334 : Façade méridionale du bâtiment H au 12 rue Parisienne 424
Figure 335 : Façade méridionale du bâtiment H (BMV/Fonds Launay). 424
Figure 336 : Façade septentrionale du bâtiment I au 22 rue Parisienne 425
Figure 337 : Porte d'eau des Grands Prés et tour Parisienne au 19e s. (BMV/Fond Queyroy) et la porte aujourd'hui avec ses mâchicoulis à consoles. 425
Figure 338 : Localisation de l'ensemble CE-F. 427
Figure 339 : Localisation des îlots CE-F dans la ville actuelle. 427
Figure 340 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CE-F. 428
Figure 341 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 11e s. 429
Figure 342 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 12e s. 430
Figure 343 : Occupation de l'ensemble CE-F au début du 16e s. 431
Figure 344 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 17e s. 432
Figure 345 : Occupation de l'ensemble CE-F en 1811. 433
Figure 346 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CE-F. 438
Figure 347 : Façade du bâtiment A à l'angle sud des rue Parisienne et du Change 439
Figure 348 : Façade principale du côté sud et façade arrière aujourd'hui et au milieu du 19e s. (BMV/Fond Launay) 439
Figure 349 : Pignon méridional du bâtiment D au 14 rue du Bourg Neuf 440
Figure 350 : Portail et façade méridionale du bâtiment E au 18 rue du Bourg Neuf. 440
Figure 351 : Plan du bâtiment F au 3-5 rue du Bourg-Neuf 441

Figure 352 : Façade septentrionale du bâtiment F. 441
Figure 353 : Porte d'entrée surmontée d'un fronton à fleurons de la tourelle d'escalier. 441
Figure 354 : Portail de la fin du16e s. ou du 17e s. sur la façade méridionale. 441
Figure 355 : Façades méridionale et occidentale du bâtiment G au 1 rue du Change. 442
Figure 356 : Localisation de l'ensemble CG. 443
Figure 357 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle. 443
Figure 358 : Emprise des censives dans l'ensemble CG. 444
Figure 359 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 11e s. à l'échelle des EC. 445
Figure 360 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 11e s. à l'échelle des OU. 447
Figure 361 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 13e s. à l'échelle des EC. 448
Figure 362 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 12e s. à l'échelle des OU. 449
Figure 363 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 14e s. à l'échelle des EC. 450
Figure 364 : Occupation de l'ensemble CG au 16e s. à l'échelle des EC. 451
Figure 365 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 16e s. à l'échelle des OU. 452
Figure 366 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 17e s. à l'échelle des EC. 453
Figure 367 : Occupation de l'ensemble CG au début du 17e s. à l'échelle des OU. 454
Figure 368 : Occupation de l'ensemble CG au début du 18e s. à l'échelle des EC. 455
Figure 369 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. à l'échelle des EC. 456
Figure 370 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. à l'échelle des OU. 457
Figure 371 : Occupation de l'ensemble CG en 1811 à l'échelle des EC. 458
Figure 372 : Occupation de l'ensemble CG en 1811 à l'échelle des OU. 459
Figure 373 : Localisation des édifices anciens étudiables sur l'ensemble CG. 475
Figure 374 : Façade occidentale du bâtiment bA. 476
Figure 375 : Façade occidentale du bâtiment bB. 476
Figure 376 : Bâtiment bC, représenté par G. Launay vue de l'est (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui vue de l'ouest. 476
Figure 377 : Bâtiment bD vue du nord est. 477
Figure 378 : Façade occidentale du bâtiment bE. 477
Figure 379 : Façade méridionale du bâtiment Bf. 477
Figure 380 : Façade occidentale du bâtiment bG. 478
Figure 381 : Sculpture de chimère sur le rampant du pignon septentrional 478
Figure 382 : Façade orientale du bâtiment bH. 478
Figure 383 : Plan de l'abbatiale gothique et emplacement des vestiges de l'église du 11e s. . 479
Figure 384 : Base de la tour (bâtiment aB) et traces d'arrachement des murs de la galilée. . 480
Figure 385 : Le clocher (bâtiment aB). 481
Figure 386 : Vue de l'aile occidentale (Mus/Vend2758.3) et plan (Tableau 71 : 2). 481
Figure 387 : Plan du cloître (Tableau 4 : 2). 482
Figure 388 : Vues de la façade ouest de l'aile orientale du cloitre, aujourd'hui et à la fin du 19e s.(Mus/Vend2758.1). 483
Figure 389 : Vues de la façade est de l'aile orientale du cloitre. 483
Figure 390 : Plan du cloitre (XX) et vue de la face sud de l'aile sud du cloître (*Monasticon Gallicanum*. 484
Figure 391 : La façade nord de l'aile méridionale du cloitre, avec les baies en plein cintre modifiées au niveau 1 (noter la différence dans l'alignement des contreforts et fenêtres). 484

Figure 392 : La façade nord de l'aile méridionale du cloitre avant restauration (MusVend/2758.2). 484
Figure 393 : Dessin de la façade sud du cloître (Tableau 4 : 5). 484
Figure 394 : La façade sud de l'aile méridionale du cloître aujourd'hui. 485
Figure 395 : Façade nord de la chapelle. 486
Figure 396 : La chapelle représentée dans la vue du *Monasticon Gallicanum* (Tableau 4 : 3). 486
Figure 397 : Le pignon. 486
Figure 398 : Façade nord de la nef de la chapelle et détail d'une baie en plein cintre. 486
Figure 399 : Dessins du Logis abbatial et de la tour du lavoir à droite (*Monasticon Gallicanum,* Tableau 4 : 3 et 4). 487
Figure 400 : Plan du Palais abbatial (Tableau 4 : 2). 488
Figure 401 : Vue de la façade du Logis de l'abbé (BMV/Fonds Launay). 488
Figure 402 : La façade sud du Logis abbatial. 488
Figure 403 : Les façades nord et ouest des deux ailes du logis abbatial. 488
Figure 404 : la porte sud attribuée au 11e siècle. 488
Figure 405 : La porte à double rouleau de claveaux attribuée au 12e siècle. 488
Figure 406 : Dessin de la tour dans le *Monasticon Gallicanum* 489
Figure 407 : Mur d'enceinte du 14e s. 489
Figure 408 : Plan (Tableau 71 : 2) et vue aérienne des écuries (bâtiment aK) 489
Figure 409 : Vues des façades nord et est des écuries (bâtiment aK). 490
Figure 410 : Plan du bâtiment aL (Tableau 4 : 2). 490
Figure 411 : Vue de la façade sud du bâtiment aL, détail de la tourelle d'escalier. 490
Figure 412 : Dessin des grands greniers (*Monasticon Gallicanum,* Tableau 71 : 3 et 4) et plan (Tableau 71 : 2) 491
Figure 413 : Plan des jardins portail et mur conservés. 492
Figure 414 : La façade est du bâtiment aO. 492
Figure 415 : L'infirmerie sur la vue du *Monasticon Gallicanum* et plan représentant l'infirmerie (Tableau 71 : 2). 493
Figure 416 : Dessin du logis du Secraitain (BMV/Fonds Launay). 493
Figure 417 : Le réfectoire des domestiques dans le *Monasticon Gallicanum* 493
Figure 418 : La bibliothèque sur le *Monasticum Gallicanum* et sur le plan mauriste de 1677 494
Figure 419 : Le logis de l'aumônier. 494
Figure 420 : Plan, coupe et élévations de la cuisine circulaire (VIOLLET-LE-DUC, 1858 t4 , *Monasticon Gallicanum*, Tableau 71 : 3). 495
Figure 421 : Les canaux représentés sur l'atlas de Trudaine 495
Figure 422 : Localisation de l'ensemble CH. 497
Figure 423 : Emprise de l'ensemble CH dans la ville actuelle. 497
Figure 424 : Localisation des censives dans l'ensemble CH au 16e s. 498
Figure 425 : Occupation de l'ensemble CH aux 10e -11e s. (OH en haut, EC en bas) 499
Figure 426 : Occupation de l'ensemble CH du 12e -15e s. (OH en haut, EC en bas) 500
Figure 427 : Occupation de l'ensemble CH entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (OH en haut, EC en bas) 501

Figure 428 : Occupation de l'îlot CH dans la seconde moitié du 16e s. (OH en haut, EC en bas) 502
Figure 429 : Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 17e s. à la fin du 18e s. (OH en haut, EC en bas)..... 503
Figure 430 : Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 18e s. à 1792. (OH en haut, EC en bas) 504
Figure 431 : Occupation de l'ensemble CH de 1792 à 1811. (OH en haut, EC en bas)..... 505
Figure 432 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03)..... 508
Figure 433 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16)..... 509
Figure 434 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07)..... 509
Figure 435 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04)..... 510
Figure 436 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 510
Figure 437 : Emprise des observations archéologiques de 1986 et 1987..... 511
Figure 438 : Tour Saint-Martin aujourd'hui, vue du nord-ouest. 512
Figure 439 : Localisation de l'ensemble CI. 517
Figure 440 : Emprise de l'ensemble CI dans la ville actuelle..... 517
Figure 441 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CI. 518
Figure 442 : Occupation de l'ensemble CI avant le début du 14e s. (OU en haut, EC en bas). 519
Figure 443 : Occupation de l'ensemble CI au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas). 520
Figure 444 : Occupation de l'ensemble CI au début du 18e s. (OU en haut, EC en bas). 521
Figure 445 : Occupation de l'ensemble CI en 1811 (OU en haut, EC en bas). 522
Figure 446 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 528
Figure 447 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 529
Figure 448 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 529
Figure 449 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 530
Figure 450 : Édifices anciens étudiables dans l'ensemble CI. 531
Figure 451 : Façades sud des bâtiments A1 et A2 531
Figure 452 : Façade méridionale du bâtiment B au 6 rue du Général de Gaulle. 532
Figure 453 : Façades méridionales des bâtiments C1 (à gauche) et C2 (à droite). 532
Figure 454 : Façade arrière du bâtiment C1 présentant un pignon. 532
Figure 455 : Façade arrière du bâtiment D présentant un encorbellement. 533
Figure 456 : Pignon oriental du bâtiment E. 533
Figure 457 : Façade méridionale du bâtiment F. 533
Figure 458 : Façade occidentale du bâtiment G. 534
Figure 459 : Bâtiment H vue du nord. 534
Figure 460 : Façade méridionale du bâtiment I. 534
Figure 461 : Façade méridionale du bâtiment J. 535
Figure 462 : Façade orientale du bâtiment K. 535
Figure 463 : Façade du 19e s. du bâtiment L. 535
Figure 464 : Façade nord du bâtiment L avec sa tour d'escalier. 535
Figure 465 : Vue aérienne des bâtiments M et N. 536

Figure 466 : Analyse morphologique de l'ensemble CI. 537
Figure 467 : Localisation de l'ensemble CJ. 539
Figure 468 : Emprise de l'îlot CJ dans la ville actuelle. 539
Figure 469 : Emprise des tenures au 16e s. au sein de l'îlot CJ. 540
Figure 470 : Occupation de l'ensemble CJ à la fin du 12e s.(OU en haut, EC en bas). 541
Figure 471 : Occupation de l'ensemble CJ au début du 14e s. (OU en haut, EC en bas). 542
Figure 472 : Occupation de l'ensemble CJ au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas) 543
Figure 473 : Occupation de l'ensemble CJ à la fin du 15e s. et au début du 16e s. (OU en haut, EC en bas). 544
Figure 474 : Occupation de l'îlot CJ au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas)..... 545
Figure 475 : Occupation de l'îlot CJ en 1811 (OU en haut, EC en bas). 546
Figure 476 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 554
Figure 477 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 555
Figure 478 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 555
Figure 479 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 556
Figure 480 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 556
Figure 481 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CJ. 558
Figure 482 : Eaux fortes d'Aviat (Col. Part.) et carte postale présentant respectivement les façades sud de la rue aux blés et les façades nord de la Grand Rue. 558
Figure 483 : Le bâtiment A sur une carte postale ancienne (Coll. Part.) 558
Figure 484 : Le bâtiment B sur une carte postale ancienne (Coll. Part.)..... 558
Figure 485 : Vue sud-est du Tribunal durant sa démolition. 559
Figure 486 : Plan et coupe (mur occidental) du bâtiment C avant sa destruction totale (Médiathèque du patrimoine). 561
Figure 487 : Portes en plein cintre percées dans la façade septentrionale et dessin de Charles Portel les représentant avant leur destruction (Médiathèque du patrimoine). 561
Figure 488 : Mur occidental présentant les arcades à arcs brisés et le plaquage d'arcs en plein cintre. 561
Figure 489 : Analyse morphologique de l'ensemble CJ. 562
Figure 490 : Localisation de l'ensemble CK-L. 563
Figure 491 : Emprise de l'ensemble CK-L dans la ville actuelle. 563
Figure 492 : Emprise des censives dans l'ensemble CK-L au 16e s. 564
Figure 493 : Occupation de l'ensemble CK-L au début du 13e s. (OU en haut, EC en bas). . 565
Figure 494 : Occupation de l'ensemble CK-L au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas). . 566
Figure 495 : Occupation de l'ensemble CK-L au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas). 567
Figure 496 : Occupation de l'ensemble CK-L à la fin du 18e s. (OU en haut, EC en bas)..... 568
Figure 497 : Occupation del'ensemble CK-L en 1811 569
Figure 498 : Restitution de l'ensemble CK à partir de l'aveu de 1506 (AN/P/602/54). 576
Figure 499 : Restitution de l'ensemble CK à partir de l'aveu de 1506 (AN/P/602/54). 576
Figure 500 : Restitution de l'ensemble CL à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/602/56)..... 577
Figure 501 : Restitution de l'ensemble CL à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/602/56)..... 577
Figure 502 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CK-L. 578

Figure 503 : La façade méridionale du bâtiment A au 19e s. (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui. 579
Figure 504 : La chapelle Saint-Pierre la Motte vue du sud au 19e s. (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui 579
Figure 505 : Mur occidental présentant la trace d'aménagement du 19e s. 580
Figure 506 : Abside en cul de four. 580
Figure 507 : Enceinte de ville mis au jour lors de travaux de destruction. 580
Figure 508 : Arche Saint-Pierre la Motte (coté ouest, *extra-muros*) édifiée dans la seconde moitié du 14e s. et restaurée au 19e s. 581
Figure 509 : Blocs sculptés de style roman en réemploi dans la partie remaniée au 14e s. 581
Figure 510 : Façades méridionales des bâtiments D1 et D2. 581
Figure 511 : Façade occidentale du bâtiment E au 3 impasse Saint-Pierre 582
Figure 512 : Maison de la Salle-du-Vieux-Pont (BMV/Fonds Launay) 582
Figure 513 : les vestiges de la maison Bonmars après l'incendie de 1940 583
Figure 514 : Analyse morphologique de l'ensemble CK-L. 584
Figure 515 : Localisation de l'ensemble CM. 585
Figure 516 : Emprise de l'ensemble CM dans la ville actuelle. 585
Figure 517 : Emprise des tenures dans l'ensemble CM au 16e s. 586
Figure 518 : Occupation de l'ensemble CM au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas). 587
Figure 519 : Occupation de l'ensemble CM à la fin du 15e s. (OU en haut, EC en bas). 588
Figure 520 : Occupation de l'ensemble CM à la fin du 18e s. (OU en haut, EC en bas). 589
Figure 521 : Occupation de l'ensemble CM en 1811 (OU en haut, EC en bas). 590
Figure 522 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 594
Figure 523 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 595
Figure 524 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 595
Figure 525 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 596
Figure 526 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble AM. 597
Figure 527 : Façade occidentale du bâtiment A au 2 rue Basse. 597
Figure 528 : Pignon du bâtiment C. 598
Figure 529 : Localisation de l'ensemble CN. 599
Figure 530 : Localisation de l'ensemble CN dans la ville actuelle. 599
Figure 531 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CN. 600
Figure 532 : Occupation de l'ensemble CN au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas) 601
Figure 533 : Occupation de l'ensemble CN en 1811. (OH en haut, EC en bas) 602
Figure 534 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 608
Figure 535 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 609
Figure 536 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 609
Figure 537 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'îlot CP à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 610

Figure 538 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'îlot CP à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 610
Figure 539 : Localisation de l'ensemble CO. 611
Figure 540 : Emprise de l'ensemble vue du nord dans les années 30 611
Figure 541 : Emprises des censives dans l'ensemble CO au 16e s. 612
Figure 542 : Occupation de l'ensemble CO aux 10e -12e s. (OH en haut, EC, en bas). 613
Figure 543 : Occupation de l'ensemble CO du milieu du 12e s. au 14es. 614
Figure 544 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 14es. 615
Figure 545 : Occupation de l'ensemble CO du milieu du 15e s. 616
Figure 546 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 15es. 617
Figure 547 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 18e s. 618
Figure 548 : Occupation de l'ensemble CO en 1811 619
Figure 549 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03) 628
Figure 550 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16) 628
Figure 551 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07) 629
Figure 552 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04) 629
Figure 553 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 630
Figure 554 : Détails de trois cartes postales du début du 20e s. montrant le ravalement des façades sur les rues Saulneries (deux premiers extraits) et rue Poterie (troisième extrait). ... 631
Figure 555 : Localisation des édifices étudiables par les documents anciens. 631
Figure 556 : Maison de l'angle sud-est 632
Figure 557 : Oratoire à l'angle nord-est de l'ensemble 632
Figure 558 : Analyse morphologique des ensembles CO et CP. 633
Figure 559 : Localisation de l'ensemble CP. 635
Figure 560 : Emprise de l'ensemble CP dans la ville actuelle. 635
Figure 561 : Localisation des tenures dans l'ensemble CP 636
Figure 562 : Occupation de l'ensemble CP au 12e s. (..... 637
Figure 563 : Occupation de l'ensemble CP au début du 14e s. 637
Figure 564 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 14e s. (OH à gauche, EC à droite) 638
Figure 565 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite) 639
Figure 566 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 17e s. (OH à gauche, EC à droite) 639
Figure 567 : Occupation de l'ensemble CP en 1811. (OH à gauche, EC à droite) 640
Figure 568 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 646
Figure 569 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 646
Figure 570 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 647
Figure 571 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 647
Figure 572 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 648

Figure 573 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir de l'aveu et dénombrement du fief Rorteau de 1510 (AN/P/976/13). 648
Figure 574 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CP. 649
Figure 575 : Façade occidentale du bâtiment A au 5 bis rue Marie de Luxembourg. 649
Figure 576 : Façade septentrionale du bâtiment B au 4 Grand Rue 650
Figure 577 : Tour d'escalier polygonale sur cour. 650
Figure 578 : Accès au vide sanitaire pouvant correspondre au volume de la maison originelle. 650
Figure 579 : Façade septentrionale du bâtiment C au 5 Grande Rue. 650
Figure 580 : Façade septentrionale du bâtiment D au 10-12 rue Renarderie 651
Figure 581 : Façade orientale du bâtiment E au 14 rue Renarderie 651
Figure 582 : Façade orientale du bâtiment F au 16 rue Renarderie 651
Figure 583 : Façade orientale du bâtiment G au 18 rue Renarderie. 652
Figure 584 : Façade orientale du bâtiment H en cours de destruction (Cliché ISV). 652
Figure 585 : Façade méridionale du bâtiment I au 3 place du Marché. 653
Figure 586 : Façade méridionale du bâtiment J aux 5-7 place du Marché. 653
Figure 587 : Localisation de l'ensemble CQ. 655
Figure 588 : Localisation de l'ensemble CQ dans la ville actuelle. 655
Figure 589 : Emprise des censives dans l'ensemble CQ 656
Figure 590 : Occupation de l'ensemble CQ au 12e s. (OH en haut, EC en bas) 657
Figure 591 : Occupation de l'ensemble CQ au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas) 658
Figure 592 : Occupation de l'ensemble CQ au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas) 659
Figure 593 : Occupation de l'ensemble CQ en 1811. (OH en haut, EC en bas) 660
Figure 594 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03) 669
Figure 595 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16) 670
Figure 596 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04) 670
Figure 597 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 671
Figure 598 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir de l'aveu et dénombrement du fief Rorteau de 1510 (AN/P/976/13). 671
Figure 599 : Bâtiments étudiables dans l'ensemble CQ. 672
Figure 600 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment A au 7 place Saint-Martin. 672
Figure 601 : Façade septentrionale du bâtiment D au 21 place Saint-Martin. 673
Figure 602 : Photographies anciennes représentant les pignons orientaux et occidentaux (Col. Part. et SASLV non coté.) 673
Figure 603 : Façade septentrionale du bâtiment E au 23 place Saint-Martin 673
Figure 604 : Bâtiment F intégré au bâti actuel. 674
Figure 605 : Façade orientale du Bâtiment G au 16 place de la République. 674
Figure 606 : Façades orientales des Bâtiments H et I. 674
Figure 607 : Possible maison du 13e s. au 10 place de la République. 675
Figure 608 : Porte Renaissance du bâtiment J2 au 8 place de la République. 675
Figure 609 : Façade orientale du bâtiment K au 4 Place de la République. 676
Figure 610 : Façade orientale du bâtiment L 676
Figure 611 : Façade méridionale du bâtiment L 676

Figure 612 : Bâtiment N avant sa destruction (cliché IGN 1970). 677
Figure 613 : Façade méridionale de bâtiment O au 8 rue Guesnault. 677
Figure 614 : Façade méridionale du bâtiment P avant sa destruction (Coll. Part.). 678
Figure 615 : Façade orientale sur cour du bâtiment Q au 19e s. (BMV/Fonds Queyroy) et aujourd'hui après restauration. 678
Figure 616 : Bâtiment Q3 en fond de cour. 679
Figure 617 : Façade occidentale du bâtiment R au 11 rue Renarderie. 679
Figure 618 : Façade occidentale du bâtiment S frappée d'alignement au 13 rue Renarderie. 680
Figure 619 : Façade du bâtiment T. 680
Figure 620 : Façade occidentale du bâtiment U au 15 rue Renarderie. 680
Figure 621 : Vue de la cave depuis l'angle sud-ouest. 681
Figure 622 : Plan de la cave au 19e s. dressé par G. Launay (BMV/Fonds Launay). 681
Figure 623 : Détail d'une des colonnes centrales. 681
Figure 624 : Exemple d'arc formeret. 681
Figure 625 : Analyse morphologique de l'ensemble CQ. 682
Figure 626 : Localisation de l'îlot CR 683
Figure 627 : Localisation de l'ensemble CR dans la ville actuelle. 683
Figure 628 : Emprise des censives dans l'îlot CR au 16e s. 684
Figure 629 : Occupation de l'ensemble à la fin du 14e s. (OH à gauche, EC à droite). 685
Figure 630 : Occupation de l'ensemble CR au début du 16e s. (OH à gauche, EC à droite). 686
Figure 631 : Occupation de l'ensemble CR au milieu du 16e s. (OH à gauche, EC à droite) 687
Figure 632 : Occupation de l'ensemble CR en 1811 (OH à gauche, EC à droite) 688
Figure 633 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 694
Figure 634 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16). 695
Figure 635 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 695
Figure 636 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 696
Figure 637 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1510 696
Figure 638 : Bâtiments étudiables dans l'ensemble CR. 697
Figure 639 : Cartes postales représentant la façade septentrionale du bâtiment A (Col. Part.). 697
Figure 640 : La façade méridionale de la Porte Saint-Georges avant la restauration de 1865 (à gauche) et aujourd'hui (à droite). 698
Figure 641 : Plan du rez-de-chaussée de la Porte Saint-Georges réalisé par G. Launay (BMV/Fonds Launay). 698
Figure 642 : Localisation de l'ensemble CS. 699
Figure 643 : Emprise de l'îlot dans la ville actuelle. 699
Figure 644 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'îlot CS. 700
Figure 645 : Occupation de l'ensemble CS au milieu du 13e s. (OH à gauche, EC à droite). 701
Figure 646 : Occupation de l'ensemble CS au milieu du 15e s. (OH à gauche, EC à droite). 702
Figure 647 : Occupation de l'ensemble CS à la fin du 16e s. (OH à gauche, EC à droite). 703
Figure 648 : Occupation de l'ensemble CS en 1811 (OH à gauche, EC à droite). 704
Figure 649 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 707
Figure 650 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 708
Figure 651 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 708

Figure 652 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1510 709
Figure 653 : Localisation des bâtiments étudiables dans l'ensemble CS. 710
Figure 654 : Maison à croix de Saint-André du côté sud de la rue de la Saulnerie. 710
Figure 655 : Façade septentrionale du bâtiment B2 et vue du sud-ouest du bâtiment B1 avant leur destruction en 1941 (Cliché SAV). 711
Figure 656 : Hôtel du Gouverneur vu du nord avant l'incendie de 1940. 712
Figure 657 : Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée de l'hôtel du Gouverneur 712
Figure 658 : Façade arrière de l'hôtel du Gouverneur après l'incendie de 1941. 712
Figure 659 : Localisation de l'ensemble CT. 713
Figure 660 : Emprise de l'ensemble CT dans la ville actuelle. 713
Figure 661 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CT. 714
Figure 662 : Occupation de l'ensemble CT au milieu du 13e s. (OH à gauche, EC à droite). 715
Figure 663 : Occupation de l'ensemble CT à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite) 715
Figure 664 : Occupation de l'ensemble CT au milieu du 17e s. (OH à gauche, EC à droite). 716
Figure 665 : Occupation de l'ensemble CT en 1811 (OH à gauche, EC à droite)..... 716
Figure 666 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 721
Figure 667 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 721
Figure 668 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 722
Figure 669 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 722
Figure 670 : Localisation de l'ensemble CU. 723
Figure 671 : Localisation de l'ensemble CU dans la ville actuelle..... 723
Figure 672 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CU. 724
Figure 673 : Occupation de l'îlot CU au milieu du 13e s. 725
Figure 674 : Occupation de l'îlot CU à la fin du 14e et au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas) 726
Figure 675 : Occupation de l'îlot CU au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas) 727
Figure 676 : Occupation de l'îlot CU au début du 17e s. (OH en haut, EC en bas)..... 728
Figure 677 : Occupation de l'îlot CU en 1811 (OH en haut, EC en bas) 729
Figure 678 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03)..... 735
Figure 679 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16)..... 736
Figure 680 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07)..... 736
Figure 681 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04)..... 737
Figure 682 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1510..... 737
Figure 683 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CU. 738
Figure 684 : Façade méridionale du bâtiment A sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) et aujourd'hui. 738
Figure 685 : Façade septentrionale du bâtiment B au 3 rue Guesnault..... 739
Figure 686 : Portail d'entrée du début du 18e s. et façade arrière des bâtiments D (au centre), C (à gauche) et E (à droite). 739
Figure 687 : Toiture du bâtiment F 740
Figure 688 : Façade septentrionale du bâtiment G au 19e s. (BMV/Fond Launay) et aujourd'hui après le ravalement de façade..... 740

Figure 689 : Façade arrière du bâtiment G à la fin du 18e s. sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) avec ses pavillons coiffés d'un toit en bâtière et son état actuel. 741
Figure 690 : Baie géminée du 14e s. et graffitis de blasons sur le pied droit sud. 741
Figure 691 : Façade septentrionale du bâtiment H sur rue et son portail charretier ajouté au 17e s. 741
Figure 692 : Façade méridionale sur cour du bâtiment H et sa tour du 17e s. 742
Figure 693 : Face orientale de la porte d'eau (bâtiment I) 742
Figure 694 : Localisation de l'ensemble CV. 743
Figure 695 : Localisation de l'ensemble CV dans la ville actuelle. 743
Figure 696 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CV. 744
Figure 697 : Occupation de l'ensemble CV au début du 12e s. (OH en haut, EC en bas) 745
Figure 698 : Occupation de l'ensemble CV au 15e s. (OH en haut, EC en bas) 746
Figure 699 : Occupation de l'ensemble CV au milieu du 17e s. (OH en haut, EC en bas) 747
Figure 700 : Occupation de l'ensemble CV en 1811 (OH en haut, EC en bas) 748
Figure 701 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03) 753
Figure 702 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16) 754
Figure 703 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04) 754
Figure 704 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1510 755
Figure 705 : Restitution de l'ensemble CV à partir de l'aveu du prieur de Saint-Bienheuré de 1607 (AN/P/609/13) 755
Figure 706 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CV. 756
Figure 707 : Vue orientale du bâtiment A. 756
Figure 708 : Bâtiment B vue du sud sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) et aujourd'hui. 757
Figure 709 : Bâtiment C vue du sud. 757
Figure 710 : Tour d'escalier au 18 rue Saint-Bié. 757
Figure 711 : Façade orientale du bâtiment E. 758
Figure 712 : Plan du bâtiment F (AMV) 758
Figure 713 : Façade septentrionale du bâtiment F. 759
Figure 714 : Rampant sculpté sur le pignon occidental. 759
Figure 715 : Localisation de l'ensemble CW. 761
Figure 716 : Localisation de l'îlot CW dans la ville actuelle 761
Figure 717 : Emprise des censives dans l'ensemble CW au 16e s. 762
Figure 718 : Occupation de l'îlot CW à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite) 763
Figure 719 : Occupation de l'îlot CW en 1811 (OH à gauche, EC à droite) 764
Figure 720 : Restitution de l'ensemble CW à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03) 768
Figure 721 : Restitution de l'ensemble CW à partir du compte de 1510 769
Figure 722 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CW. 769
Figure 723 : Aquarelle de G. Launay (BMV/Fonds Launay) et dessin de G. Dupuis (MuV/2537) représentant la façade méridionale de la porte Saint-Bié. 770
Figure 724 : Façade occidentale du bâtiment B au 3 rue Saint-Bié. 770
Figure 725 : Localisation de l'ensemble DA-B. 771
Figure 726 : Emprise de l'ensemble DA-B dans la ville actuelle. 771
Figure 727 : Emprises des censives dans l'Ensemble DA-B 772

Figure 728 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 11e s. (OH en haut, EC en bas) 773
Figure 729 : Occupation l'ensemble DA-B dans le premier tiers du 13e s. (OH en haut, EC en bas) 775
Figure 730 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas) 777
Figure 731 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 16s. (OH en haut, EC en bas) 778
Figure 732 : Occupation l'ensemble DA-B à la fin du 17e s. (OH en haut, EC en bas) 780
Figure 733 : Occupation l'ensemble DA-B en 1811 (OH en haut, EC en bas) 781
Figure 734 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). .. 791
Figure 735 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). .. 791
Figure 736 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02). 791
Figure 737 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir de l'aveu des chanoines de Saint-Georges de 1546 (AN/P/610) 792
Figure 738 : Localisation des édifices anciens étudiables dans l'ensemble DA-B..... 793
Figure 739 : Le bâtiment A avant sa destruction sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537), l'eau forte de Queyroy (BMV/Album Queyroy) et la photographie de Renvoisé (Mus/Vend/156). 793
Figure 740 : Plan de 1811 représentant les bâtiments B. 794
Figure 741 : Porte Poterne au 19e s. vue du sud (Base Mérimée/sap01_mh046127_p) et aujourd'hui vue du nord. 794
Figure 742 : Tour orientale de la poterne dont le premier niveau est édifié en blocs de moyen appareil et pan de bois à grille du bâtiment B3. 795
Figure 743 : Bâtiments B2 et B3 sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) actuellement et sur le plan de 1811 (ADLEC/ NV 356-1) 795
Figure 744 : Le bâtiment C sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) et aujourd'hui. 796
Figure 745 : Le bâtiment D sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537). 796
Figure 746 : Le Bâtiment E sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) et vue du sud-est actuellement. 796
Figure 747 : le bâtiment F vue du sud-ouest 797
Figure 748 : La porte d'amont de la rue Ferme : représentation (BMV/Fonds Launay) et réalité architecturale montrant le départ de l'arc de la porte directement dans la tour. 798
Figure 749 : Manège à chevaux et pignon du temple protestant (Mus/Vend//2537) 798
Figure 750 : Temple protestant établi entre la porte d'amont et la porte de la rampe (Mus/Vend//163) 798
Figure 751 : Plan du bâtiment au premier étage..... 798
Figure 752 : Saint Michel à cheval..... 798
Figure 753 : La façade nord et le pignon occidental du bâtiment J..... 799
Figure 754 : La porte d'aval selon l'aquarelle et G Launay (BMV/Fonds Launay) et la localisation de la courtine occidentale dans le bâti actuel. 799
Figure 755 : Le bâtiment L vu du sud sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537)..... 800
Figure 756 : Localisation de l'ensemble DC. 801
Figure 757 : Emprise de l'ensemble DC dans la ville actuelle (vue du sud). 801
Figure 758 : Emprises des censives dans l'ensemble DC au 16e s. 802
Figure 759 : Occupation de l'ensemble DC vers l'an mil (OH en haut, EC en bas)..... 803

Figure 760 : Occupation de l'ensemble DC vers 1100 (OH en haut, EC en bas)..... 806
Figure 761 : Occupation de l'ensemble DC vers 1150 (OH en haut, EC en bas)..... 808
Figure 762 : Occupation de l'ensemble DC à la fin du 12e s. (OH en haut, EC en bas) 809
Figure 763 : Occupation de l'ensemble DC au milieu du 14e s. (OH en haut, EC en bas)..... 810
Figure 764 : Occupation de l'ensemble DC au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)..... 812
Figure 765 : Occupation de l'ensemble DC au début du 17e s. (OH en haut, EC en bas)..... 813
Figure 766 : Occupation de l'ensemble DC au début du 18e s. (OH en haut, EC en bas)..... 814
Figure 767 : Occupation de l'ensemble DC en 1811 (OH en haut, EC en bas)..... 816
Figure 768 : Localisation des vestiges étudiables dans l'ensemble DC. 824
Figure 769 : les vestiges de la tour-maîtresse vus de l'ouest. 825
Figure 770 : Tour de Montbazon..... 826
Figure 771 : Tour de Langeais 826
Figure 772 : Vue méridionale du bâtiment B 827
Figure 773 : Plan de la collégiale Saint-Georges par Lesueur (LESUEUR 1969) et par G. Launay (extrait d'une copie de Gervais Launay d'un plan de 1752, BMV/fonds Launay, Tableau 127 : 1)..... 829
Figure 774 : Vue de la collégiale depuis l'ouest (Tableau 8 : 1)..... 829
Figure 775 : Mur nord de la nef vu du sud-est 829
Figure 776 : Les vestiges du chevet de la collégiale vus de l'ouest et du sud-ouest..... 829
Figure 777 : La tour des prisons sur la gravure du 18e s. et aujourd'hui vue de l'ouest. 830
Figure 778 : Plan des logis occidentaux (ADLEC/1/Fi/746). 831
Figure 779 : La face extérieure du mur nord des logis et le mur sud vu du sud-ouest..... 831
Figure 780 : Porte d'accès aux terrasses située dans le mur sud. 831
Figure 781 : La tour des Pavillons, gravure du 18e s. et vues de l'est et de l'ouest, montrant les chaînages d'angle en pierre de taille. 832
Figure 782 : Coupe (ADLEC/1/Fi/746) et élévation des logis orientaux (BN/Cab. Est./Destailleur Province, t. 6, 1475) 833
Figure 783 : Gravure de 1680 représentant les logis (Tableau 8 : 1). 834
Figure 784 : Détail de la tour sud du châtelet d'entrée. 834
Figure 785 : La tour de Poitiers vue de l'ouest. 835
Figure 786 : La partie méridionale de l'enceinte (Tableau 8 : 1). 836
Figure 787 : Vue actuelle de la tour Saint-Lubin. 836
Figure 788 : Pont dormant aujourd'hui. 837
Figure 789 : Porte de Beauce et pont dormant la précédent d'après une aquarelle de G. Launay (BMV/Fonds Launay). 837
Figure 790 : Les annexes représentées dans un tableau du 19e siècle (MusVend/non coté) et absentes de la gravure de la fin du 17e s. (Tableau 126 : 1). 837
Figure 791 : Coupe du talus, extrait du rapport de fouille (BRYANT 2001, SRA, Dossier Vendôme). 838
Figure 792 : Localisation de l'ensemble EA. 841
Figure 793 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EA. 842
Figure 794 : Occupation de l'ensemble EA à la fin du 14e s. 843
Figure 795 : Occupation de l'ensemble EA au début du 16e s. 844
Figure 796 : Occupation de l'ensemble EA en 1811. 845

Figure 797 : Restitution de l'ensemble EA à partir du compte de 1380 851
Figure 798 : Restitution de l'ensemble EA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 851
Figure 799 : Restitution de l'ensemble EA 852
Figure 800 : Localisation de l'ensemble EB. 853
Figure 801 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EB. 853
Figure 802 : Occupation de l'ensemble EB dans la première moitié du 15e s. 854
Figure 803 : Occupation de l'ensemble EB à la fin du 15e s. 855
Figure 804 : Occupation de l'ensemble EB en 1811. 856
Figure 805 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 858
Figure 806 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07). 858
Figure 807 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de la châtellenie de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02) 859
Figure 808 : Localisation des bâtiments antérieurs à 1811 étudiables sur l'ensemble EB. 860
Figure 809 : Façade septentrionale du bâtiment A au 20 rue de la Grève. 861
Figure 810 : Façade méridionale du bâtiment B au 9 rue de la Grève. 861
Figure 811 : Façade méridionale du bâtiment C au 7 rue de la Grève. 861
Figure 812 : Façade méridionale du bâtiment D au 3 rue de la Grève. 862
Figure 813 : Pignon occidental du bâtiment E, ancienne chapelle Saint-Léobin. 862
Figure 814 : Baies du 17e s. sur la façade arrière du bâtiment F. 862
Figure 815 : Localisation de l'ensemble EC. 863
Figure 816 : Emprise des tenures au 16e s. 863
Figure 817 : Occupation de l'ensemble EC aux 12-13e s. 865
Figure 818 : Occupation de l'ensemble EC au milieu du 14e s. 866
Figure 819 : Occupation de l'ensemble EC à la fin du 14e s. 867
Figure 820 : Occupation de l'ensemble EC au début du 16e s. 868
Figure 821 : Occupation de l'ensemble EC en 1811. 869
Figure 822 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03). 873
Figure 823 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 873
Figure 824 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1510 873
Figure 825 : Localisation de l'ensemble ED. 875
Figure 826 : Emprise des censives au 16e s. sur l'ensemble ED. 875
Figure 827 : Occupation de l'ensemble ED entre le milieu du 15e s. et le début du 17e s. 876
Figure 828 : Occupation de l'ensemble ED dans la seconde moitié du 17e s. 877
Figure 829 : Occupation de l'ensemble ED en 1811. 878
Figure 830 : Localisation de l'ensemble EE. 883
Figure 831 : Emprise de l'ensemble EE dans la ville actuelle 883
Figure 832 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble EE. 884
Figure 833 : Occupation de l'ensemble EE entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. 885
Figure 834 : Occupation de l'ensemble EE en 1811 886
Figure 835 : Restitution de l'ensemble ED à partir du compte de 1510. 889
Figure 836 : Restitution de l'ensemble ED à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 889
Figure 837 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble EE. 890
Figure 838 : Façade orientale du bâtiment A au 23 bis rue du Faubourg Saint-Lubin. 890
Figure 839 : Vestige de l'ancien mur de protection du faubourg du 14e s. 891

Figure 840 : Vue orientale des édifices établis en contrebas du coteau. 891
Figure 841 : Façade méridionale et pignon occidentale du bâtiment D au 54, rue du Faubourg Chartrain. 891
Figure 842 : Localisation de l'ensemble EF. 893
Figure 843 : Occupation de l'ensemble EF au milieu du 17e s. 894
Figure 844 : Occupation de l'ensemble EF en 1811. 895
Figure 845 : Vue actuelle du bâtiment A 899
Figure 846 : Localisation de l'ensemble EG. 901
Figure 847 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle. 901
Figure 848 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EG. 902
Figure 849 : Occupation de l'ensemble EG à la fin du 15e s. 903
Figure 850 : Occupation de l'ensemble EG au 17e s. 904
Figure 851 : Occupations de l'ensemble EG en 1811 905
Figure 852 : Restitution de l'ensemble EG à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04). 910
Figure 853 : Restitution de l'ensemble EG à partir du compte de 1510 910
Figure 854 : Restitution de l'ensemble EG à partir d'un aveu du prieur de Saint-Bienheuré en 1607 (AN/P/609/13). 911
Figure 855 : Localisation des édifices anciens étudiables dans l'ensemble EG. 912
Figure 856 : Façades occidentale et méridionale du bâtiment A 913
Figure 857 : Façade méridionale du bâtiment B au 6-8 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 913
Figure 858 : Façade méridionale du bâtiment C au 10 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 913
Figure 859 : Façade méridionale du bâtiment D au 38 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 914
Figure 860 : Façade occidentale du bâtiment E au 50 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 914
Figure 861 : Pignon et façade du bâtiment F au 84 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 914
Figure 862 : Gravure d'A. Queyroy (BMV/Fonds Queyroy) et représentation de l'église Saint-Bienheuré à la fin du 18e s. sur un dessin de G. Dupuis (MuV/2539). 915
Figure 863 : Les vestiges de l'église Saint-Bienheuré 915
Figure 864 : Arcs en tiers point sur la façade du 35 rue du faubourg Saint-Bienheuré. 916
Figure 865 : Porte d'entrée du 14e s. d'une cave rue du Faubourg Saint-Bienheuré. 916
Figure 866 : Pignon sur rue du bâtiment J au 3, place du château. 916
Figure 867 : Façade nord de l'aile sud de l'auberge. 917
Figure 868 : Localisation de l'ensemble EH. 919
Figure 869 : Emprise de l'ensemble EH dans la ville actuelle. 919
Figure 870 : Occupation de l'ensemble EH au milieu du 17e s. 920
Figure 871 : Occupations de l'ensemble en 1811. 921
Figure 872 : Seules photographies associées à cette découverte présentant la tranchée et une coupe stratigraphique avec à sa base plusieurs crânes (SRA Centre). 928
Figure 873 : Localisation des sept sépultures et coupe stratigraphique schématique 929

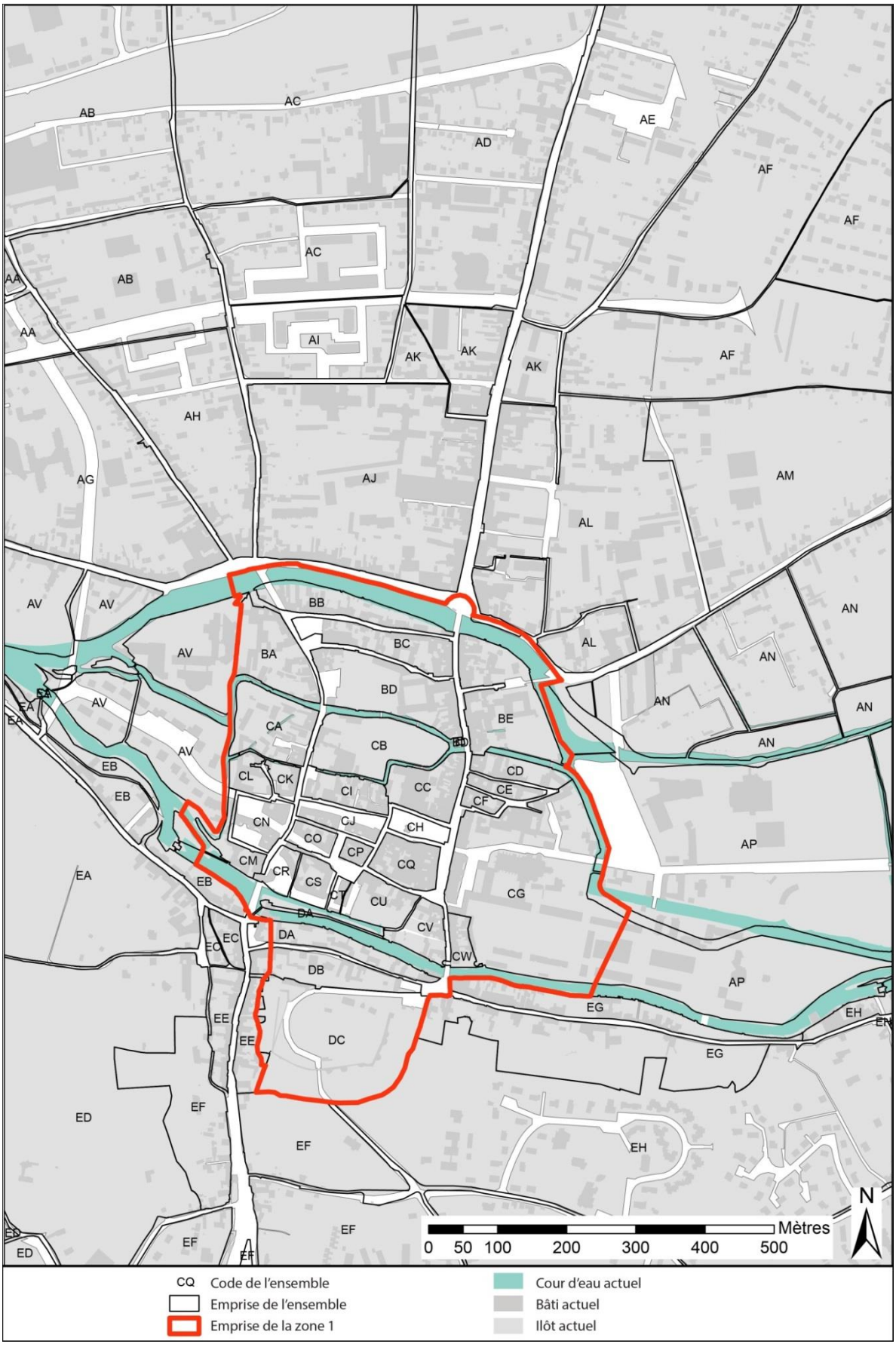

Figure 1 : Localisation des Ensembles étudiés sur la cadastre actuel.

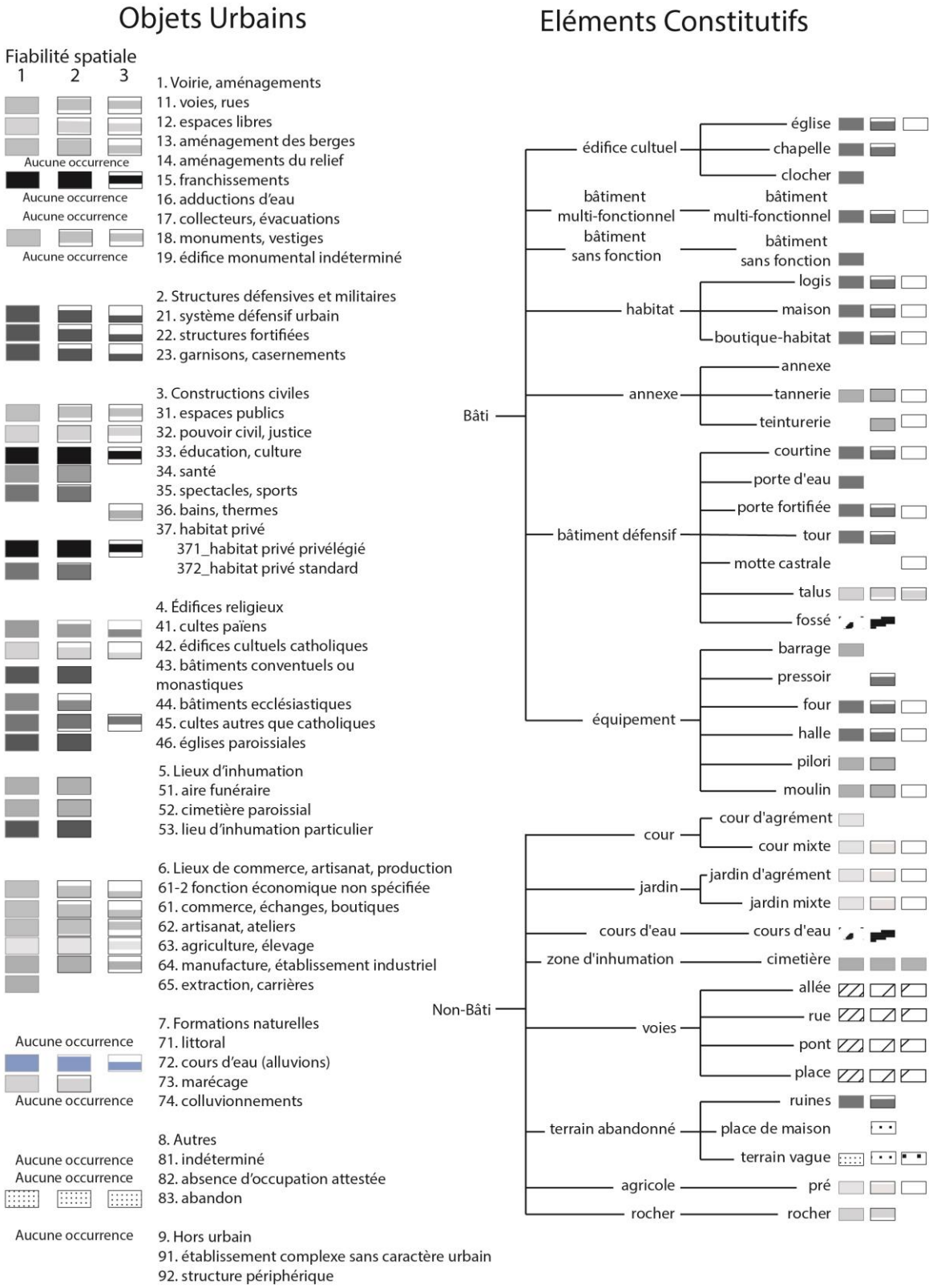

Figure 2 : Légendes des plans de synthèse par Ensemble aux niveaux d'analyse.

Ensemble AA

1. Présentation

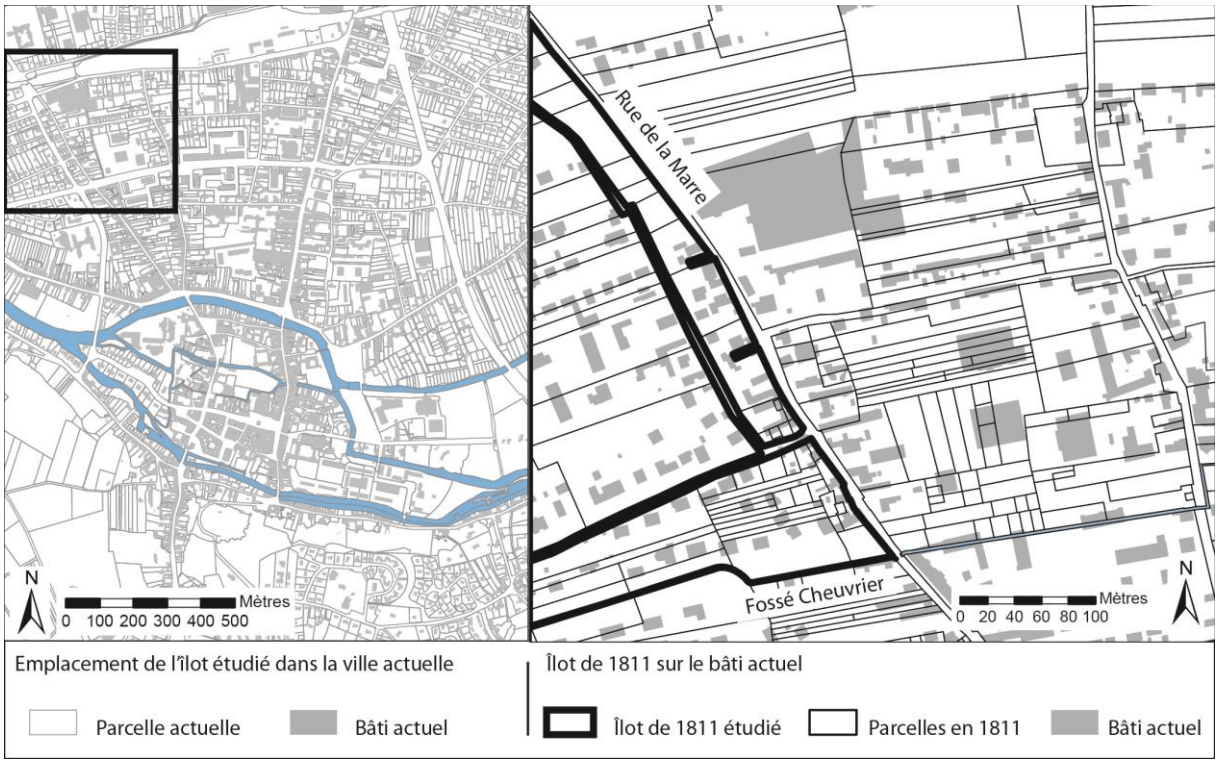

Figure 3 : Localisation de l'ensemble AA.

Cet espace qui regroupe trois îlots du cadastre ancien est situé dans l'angle nord-ouest de la zone étudiée. Couvrant une superficie de 5,8 ha, cette zone est délimitée au nord-est par la rue de la Marre et au sud par le fossé Cheuvrier (Figure 3).

Localisation dans les territoires urbains anciens

Relevant jusqu'en 1487 de la paroisse Saint-Martin, cet espace était compris dans la paroisse de la Madeleine avant la Révolution. Les tenures présentes sur ces îlots n'ont pu être reconnues.

Etat des connaissances sur l'ensemble AA

Les trois îlots étudiés ici possèdent une durée de renseignement très courte, d'une année, puisque seul le cadastre ancien les documente : tous les objets créés sont mentionnés pour la première fois en 1810 et disparaissent en 1811, borne haute de l'étude (Tableau 1). Même si certains comptes de la châtellenie traitent de cet espace, l'impossibilité d'effectuer des correspondances entre les données textuelles et le parcellaire ancien n'a pas autorisé la création d'objets urbains antérieurs à 1811. Cette relative faiblesse est compensée par le caractère très peu urbain de ces îlots puisque les comptes des 15^{e} et 16^{e} s. comme le cadastre ancien évoquent une occupation exclusivement rurale.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 1)

2.1. Occupation de l'ensemble AA en 1811 (Figure 4)

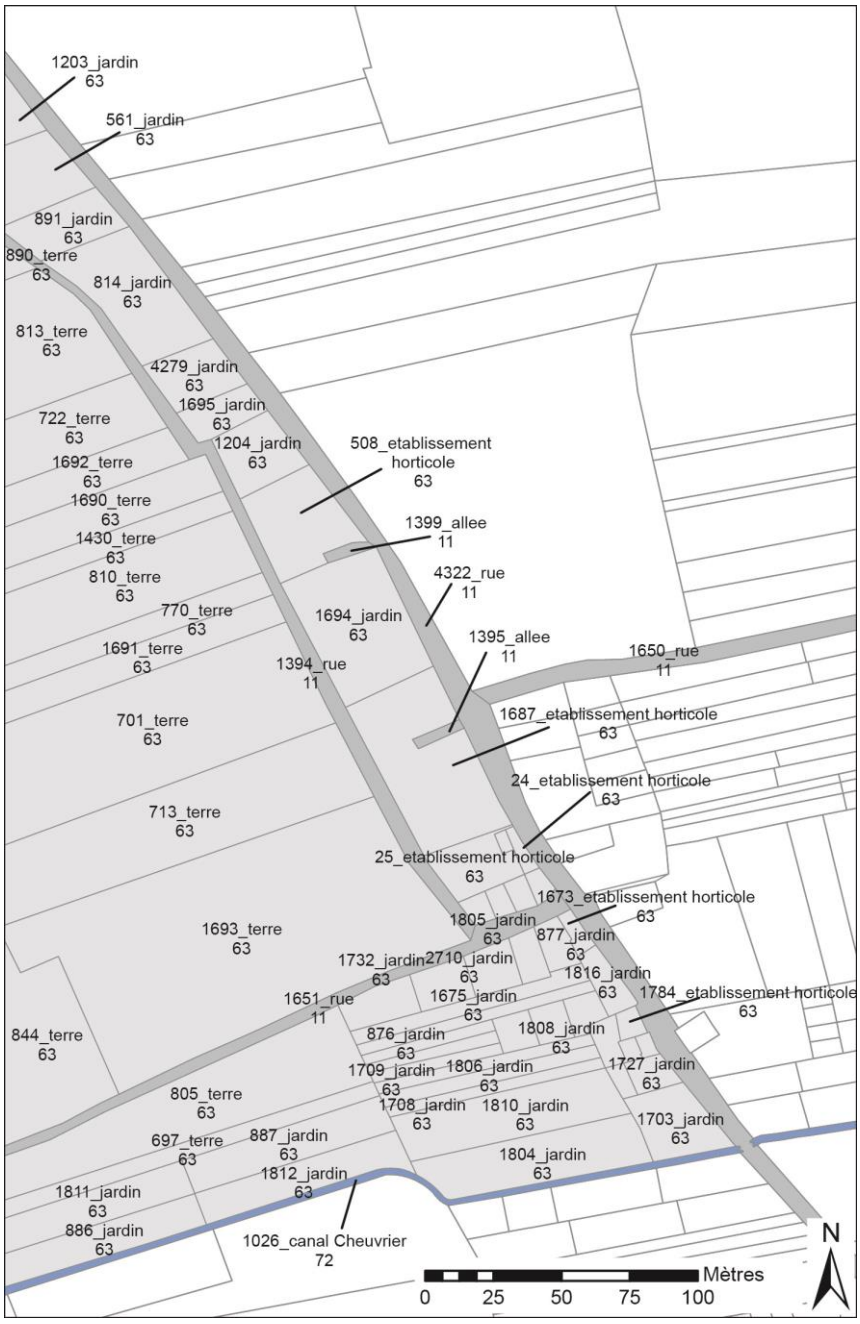

Figure 4 : Occupation de l'ensemble AA en 1811.

L'occupation de ces îlots en 1811 présente un caractère exclusivement rural puisque la majorité des parcelles est dévolue à des activités de maraîchage ou de labour. Seules une dizaine de parcelles comportent des bâtiments liés au maraîchage (grange, maison de jardinier…)

2.2. Tableau synthétique des Objets Urbains

Ensemble AA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
22	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
24	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
25	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
235	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
242	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
303	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
508	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
561	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
697	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
701	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
713	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
722	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
770	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
773	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
805	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
810	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
813	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
814	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
844	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
876	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
877	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
886	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
887	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
890	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
891	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
926	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1203	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1204	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1430	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1673	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1675	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1687	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1688	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1689	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1690	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1691	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1692	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1693	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1694	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1695	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1703	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1704	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1708	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1709	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1710	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1727	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1732	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1784	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1804	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1805	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1806	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1807	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1808	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1809	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1810	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1811	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1812	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1813	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1814	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1815	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1817	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2710	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4279	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 1 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AA.

Ensemble AB

1. Présentation

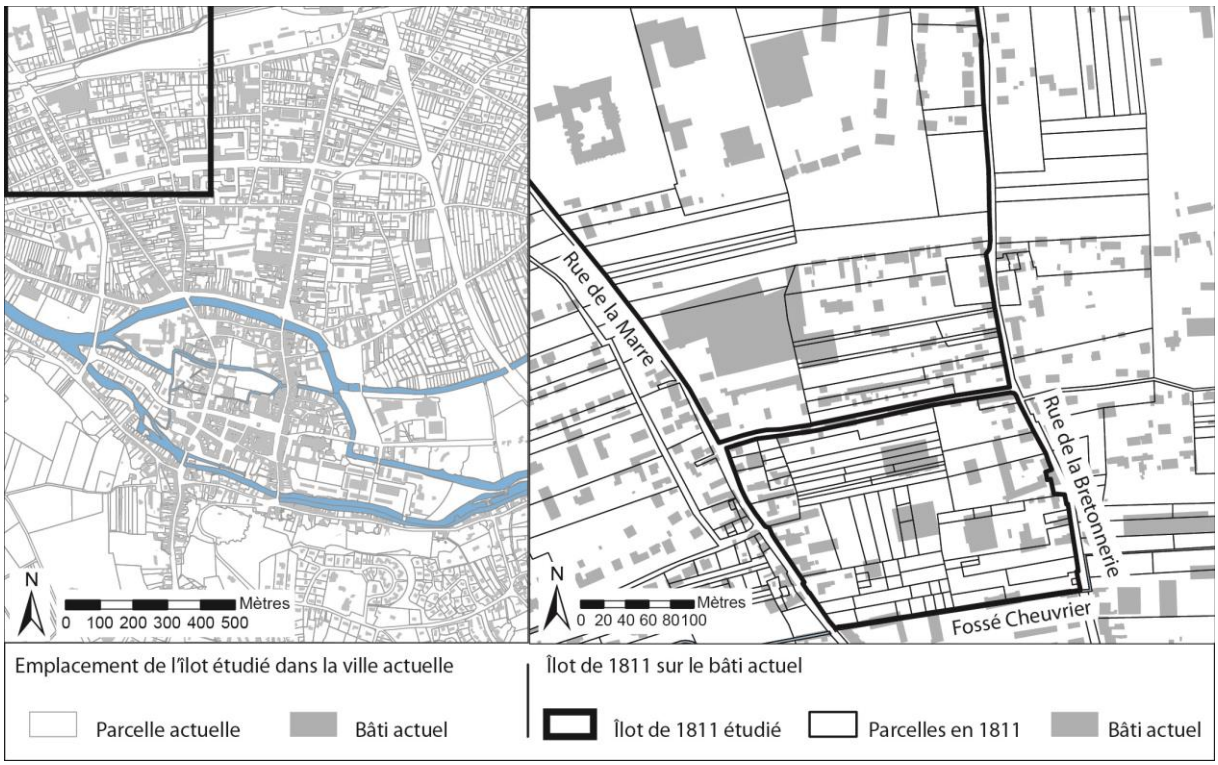

Figure 5 : Localisation de l'ensemble AB.

Ces deux vastes îlots (17,7 ha) situés au nord-ouest de la zone d'étude sont délimités à l'est par la rue Bretonnerie, à l'ouest par la rue de la Marre et au sud par le fossé Cheuvrier (Figure 5).

Localisation dans les territoires urbains anciens

Relevant jusqu'en 1487 de la paroisse Saint-Martin, cette zone était comprise avant la Révolution dans la paroisse de la Madeleine. Les tenures présentes sur ces îlots n'ont pu être reconnues.

Etat des connaissances sur l'ensemble AB

Comme les précédents, les deux îlots étudiés ici sont uniquement renseignés par le cadastre ancien. La durée de renseignement des objets historiques est donc très faible puisqu'elle ne dépasse pas une année (Tableau 2).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 2)

2.1. Occupation de l'ensemble AB en 1811 (Figure 6)

Figure 6 : Occupation de l'ensemble AB en 1811.

Essentiellement agricoles, les fonctions de cet espace se partagent entre les terres labourables, les jardins et les établissements agricoles et horticoles disposés le long des deux voies nord-sud.

2.2. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble AB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
45	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
114	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
122	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
145	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
146	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
147	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
148	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
149	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
158	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
193	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
295	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
359	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
407	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
408	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
427	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
433	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
446	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
566	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
567	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
602	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
603	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
688	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
703	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
704	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
706	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
714	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
723	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
724	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
775	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
784	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
785	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
786	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
806	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
807	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
815	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
816	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
827	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
828	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
829	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
830	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
831	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
851	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
852	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
853	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
854	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
878	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
888	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
929	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1047	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1107	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1122	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1205	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1206	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1659	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1662	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1663	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1674	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1676	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1705	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1706	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1707	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1719	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1745	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1752	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1753	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1754	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1755	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1756	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1758	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1759	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1760	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1761	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1762	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1763	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1764	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1765	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1766	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1767	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1768	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1769	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
1770	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1771	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1772	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1773	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1782	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1783	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1785	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1788	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1789	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1790	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1791	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1792	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1793	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1794	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1795	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1796	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2377	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2705	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2706	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2707	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2708	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2709	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2711	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2797	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2798	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2799	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4206	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4210	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4211	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4280	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4281	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4284	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4287	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4290	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4291	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4292	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4295	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4212	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 2 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AB.

Ensemble AC

1. Présentation

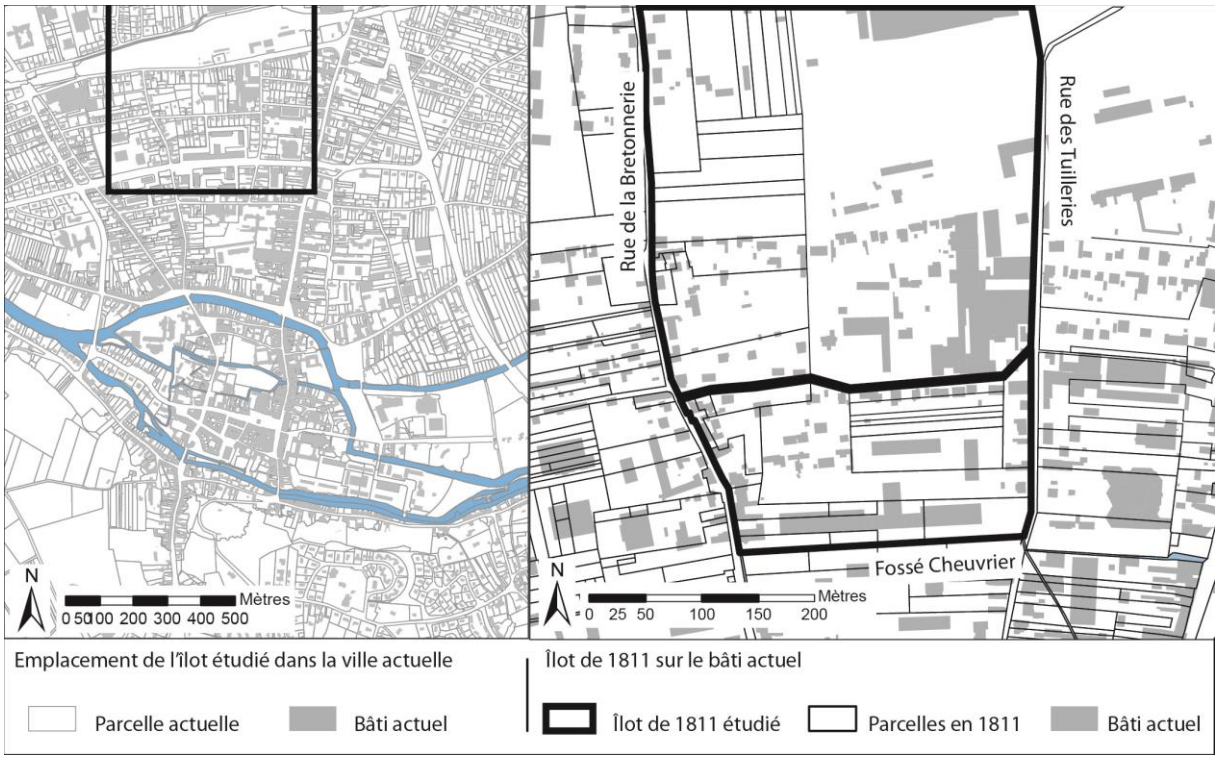

Figure 7 : Localisation de l'ensemble AC.

Ces deux îlots de vastes dimensions (15 ha) situés au nord de la zone d'étude sont délimités par la rue de la Bretonnerie à l'ouest, la rue des Tuilleries à l'est et le fossé Cheuvrier au sud (Figure 7).

Localisation dans les territoires anciens

Dépendant de la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, cet espace relève ensuite de l'église de la Madeleine. Les tenures de cette zone n'ont pas pu être restituées malgré les comptes de la châtellenie indiquant de nombreux biens comtaux dans ce secteur.

Etat des connaissances sur l'ensemble AC

Seul le cadastre ancien de 1811 documente cet espace. Ce déficit de données historiques est compensé par le caractère rural de cet espace en 1811 et aux siècles précédents comme semblent l'indiquer les comptes de la châtellenie entre la fin du 14^{e} s. et le début du 16^{e} s.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 3)

2.1. Occupation de l'ensemble AC en 1811 (Figure 8)

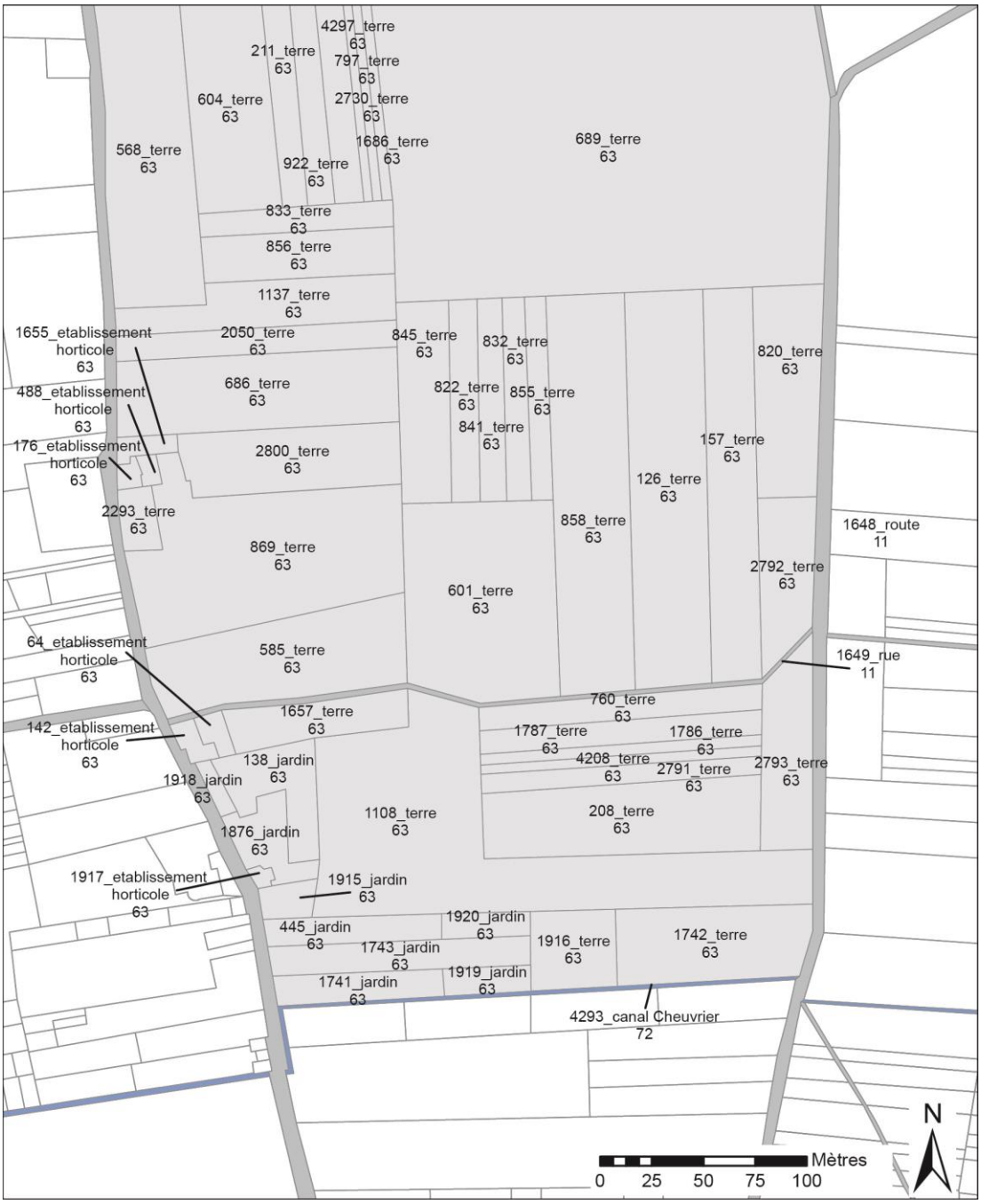

Figure 8 : Occupation de l'ensemble AC en 1811.

L'ensemble de cet espace était dévolu en 1811 à des terres labourables et à quelques jardins le long du fossé Cheuvrier. Six établissements horticoles sont installés le long de la vue de la Bretonnerie. La durée de renseignement des objets historiques est très faible puisqu'aucun autre document ne vient informer sur l'occupation de cet espace (Tableau 3).

2.2. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble AC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
64	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
126	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
138	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
142	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
157	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
176	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
208	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
211	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
445	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
488	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
568	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
585	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
601	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
604	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
686	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
689	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
760	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
797	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
820	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
822	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
832	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
833	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
841	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
845	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
855	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
856	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
858	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
869	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
922	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1108	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1137	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1655	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1657	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1686	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1741	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1742	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1743	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1786	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1787	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1876	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1915	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1916	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1917	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1918	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1919	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1920	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2050	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2293	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2730	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2791	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2792	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2793	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2800	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4208	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4297	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 3 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AC.

Ensemble AD

1. Présentation

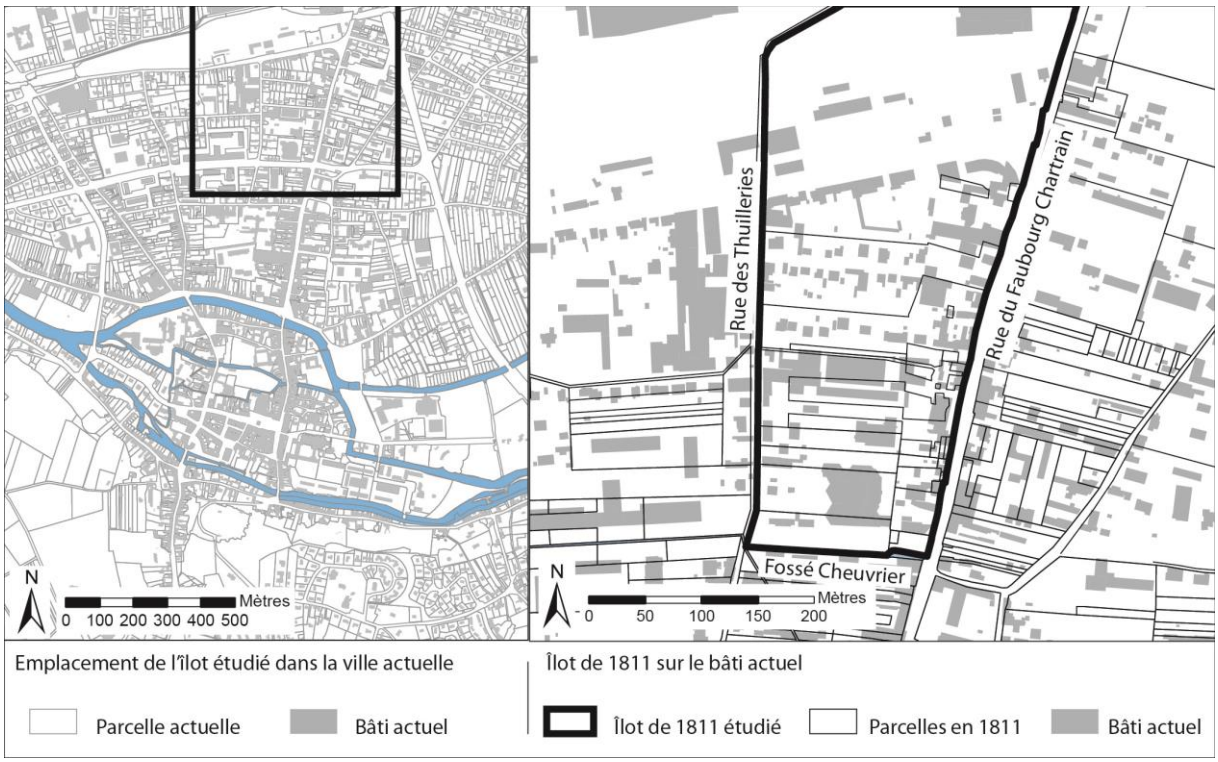

Figure 9 : Localisation de l'ensemble AD.

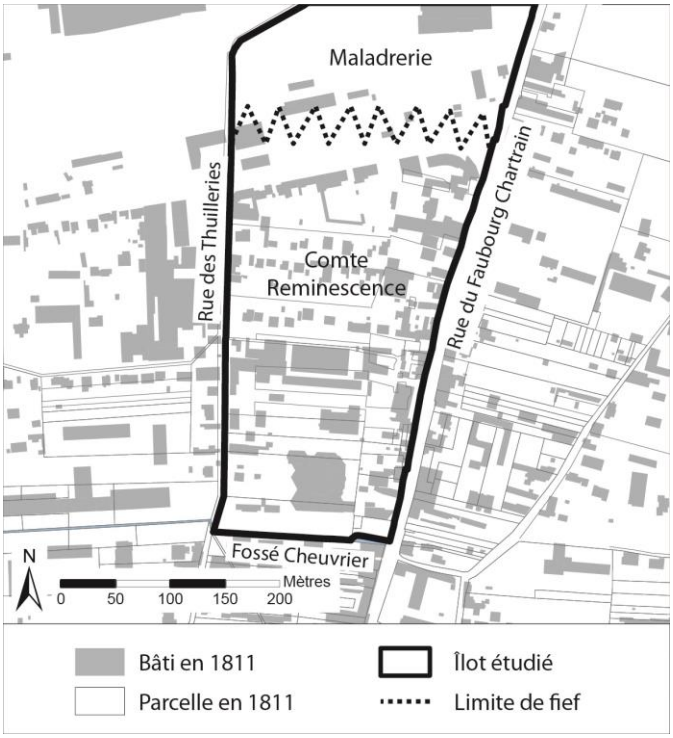

Figure 10 : Emprises des tenures au 16e s.

Situé au nord de la zone d'étude, cet îlot de 10,2 ha, est établi entre la rue des Thuilleries à l'est, la rue du Faubourg Chartrain à l'ouest et le Fossé Cheuvrier au sud (Figure 9).

Localisation dans les territoires urbains anciens

Desservi jusqu'en 1487 par l'église Saint-Martin, cet espace est ensuite compris dans la paroisse de la Madeleine. Il semble que l'îlot dépendait de deux tenures dont la limite est particulièrement difficile à définir : au nord le fief de la Maladrerie et au sud la tenure comtale de la Reminescence (Figure 10). Il ne renferme plus aucun édifice antérieur

au début du 19e s. et les textes le documentant sont peu nombreux.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 4)

2.1. Occupation de l'ensemble AD entre la fin du 12e et le milieu du 14e s. (Figure 11)

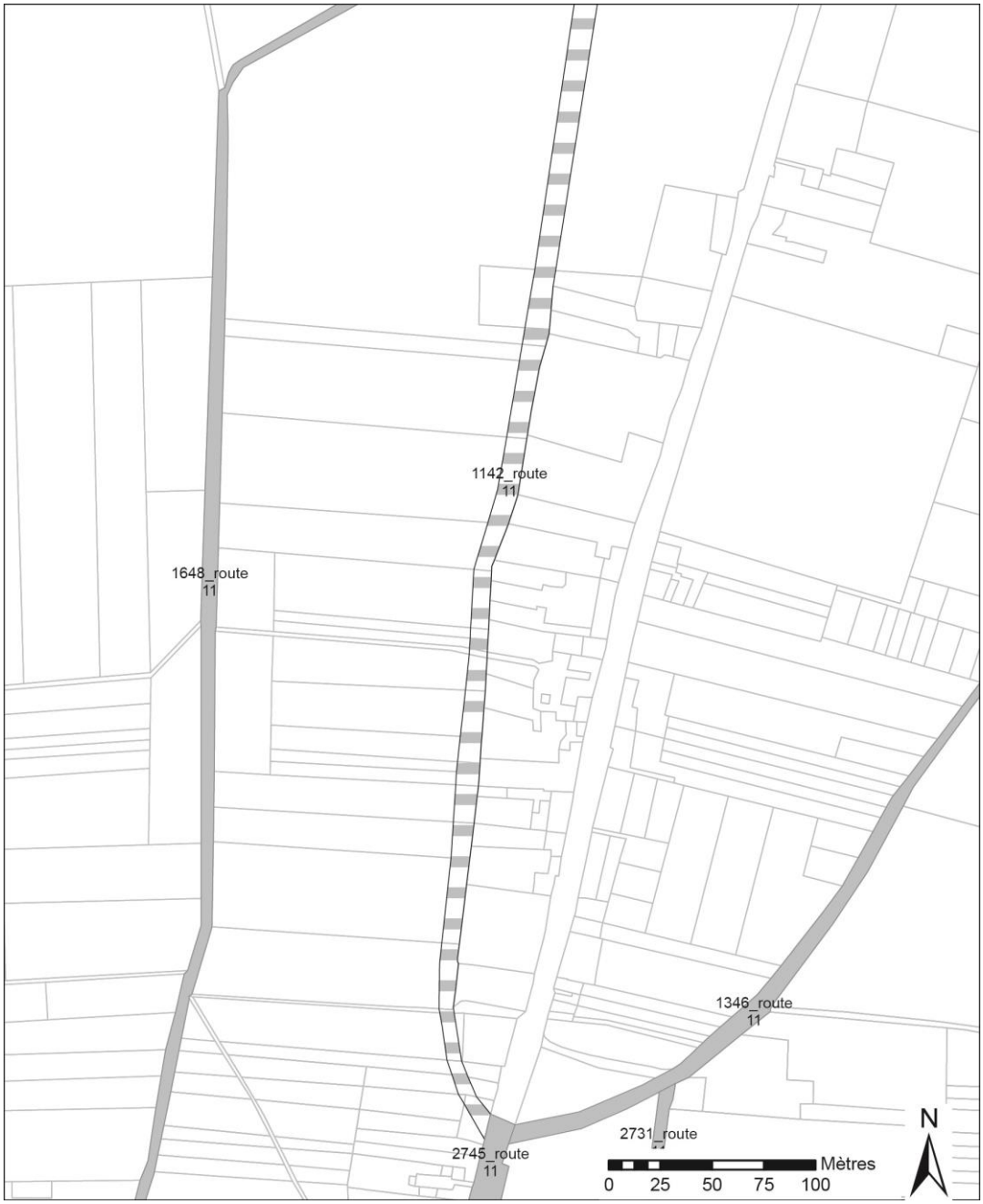

Figure 11 : Occupation de l'ensemble AD entre la fin du 12e s. et le milieu du 14e s.

Seule l'analyse morphologique a permis d'émettre des hypothèses sur l'occupation de cet îlot avant le milieu du 14e s. Une patte d'oie formait des routes 1346 et 1142 semble antérieure au percement de la rue du Faubourg Chartrain dans sa partie nord. Il pourrait s'agir d'une vaste opération de recomposition urbaine réalisée à la fin du 12e s. et au début du 13e s.

2.2. Occupation de l'ensemble AD au 15e s. (Figure 12)

Figure 12 : Occupation de l'ensemble AD au 15e s.

Un aveu de l'administrateur de la maladrerie de 1460 indique l'existence de terres en face de la maladrerie établie dans l'ensemble AE (Tableau 5 : 1) (*Cf.* Ensemble AE). Les rues sont elles aussi mentionnées dans cet aveu et dans de nombreux textes contemporains. Il s'agit des premières mentions textuelles documentant cet îlot.

2.3. Occupation de l'ensemble AD en 1811 (Figure 13)

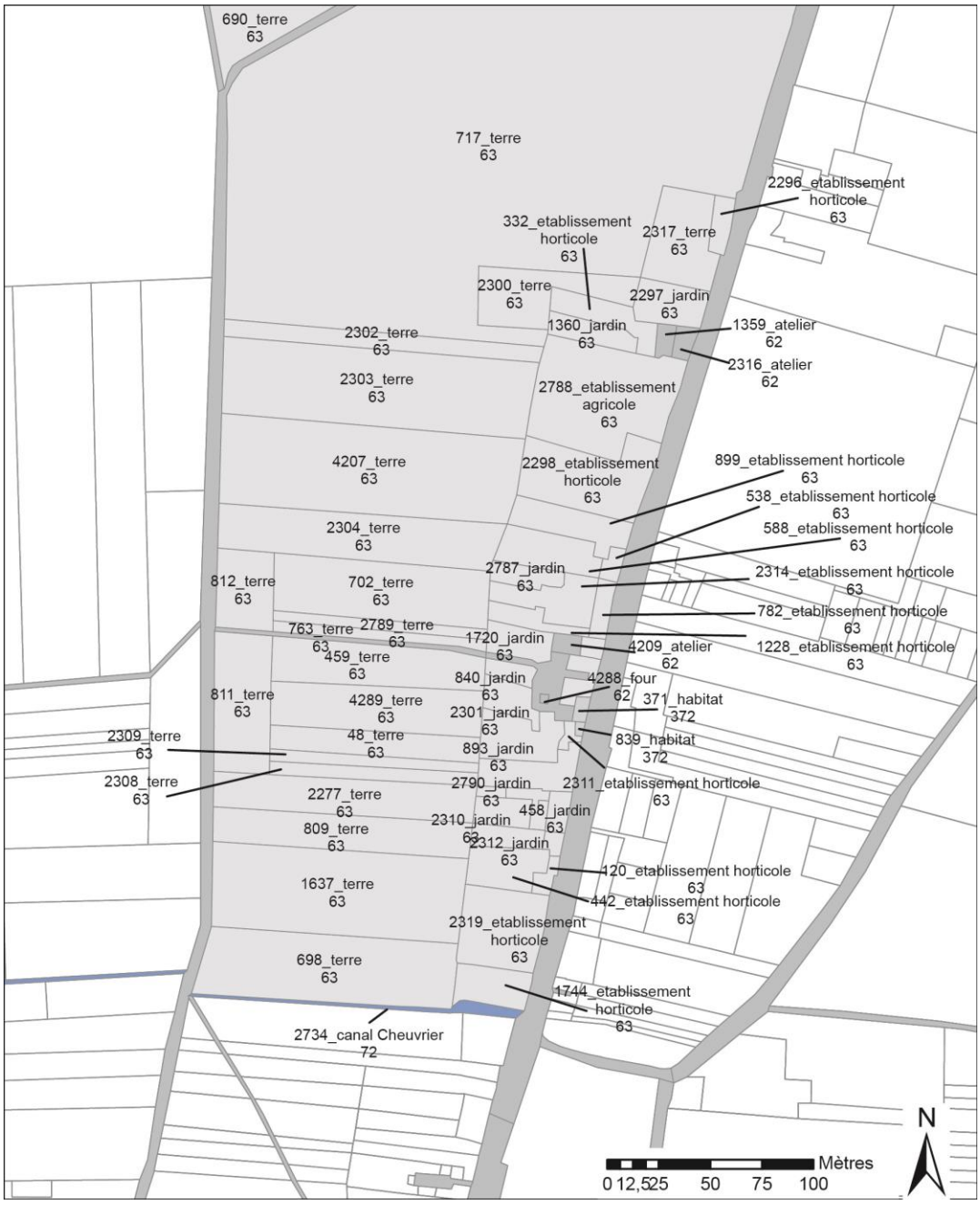

Figure 13 : Occupation de l'ensemble AD en 1811.

L'ensemble de l'occupation de l'îlot n'est connu qu'à partir de 1811, grâce au cadastre ancien. Il présente le long de la rue du Faubourg Chartrain plusieurs maisons toutes habitées par des jardiniers. A l'arrière de cette frange bâtie, l'îlot renferme des terres. Le bâti n'ayant pas été préservé, il est impossible de dater avec précision l'apparition de ces maisons de jardiniers. Cependant, les comptes de la châtellenie disponibles qui s'achèvent dans la seconde décennie de 16^{e} s. n'en font pas mention. L'urbanisation de cet espace est donc à placer entre la seconde moitié du 16^{e} s. et le début du 17^{e} s.

2.4. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
48	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
48	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
120	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
120	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
171	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
171	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
332	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
332	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
371	habitat	6	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
371	habitat	6	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
442	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
442	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
458	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
458	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
459	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
459	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
538	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
538	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
588	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
588	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
690	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
690	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
698	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
698	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
702	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
702	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
717	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
717	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
763	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
763	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
765	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
765	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
777	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
777	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
782	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
782	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
809	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
809	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
811	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
811	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
812	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
812	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
835	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
835	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
839	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
839	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
840	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
840	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
893	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
893	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
899	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
899	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1228	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1228	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1359	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1359	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1360	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1360	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1637	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1637	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1720	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1720	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1721	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1721	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1744	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1744	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2277	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2277	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2296	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2296	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2297	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2297	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2298	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2298	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2300	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2300	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2301	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2301	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2302	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2302	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
2303	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2303	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2304	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2304	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2308	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2308	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2309	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2309	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2310	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2310	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2311	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2311	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2312	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2312	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2314	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2314	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2316	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2316	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2317	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2317	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2318	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2318	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2319	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2319	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2355	vergers et vignes	6	63	T	1400	1460	1460	2	S	T	1679	1750	1679	2	S	T	22	1	P
2355	vergers et vignes	6	63	T	1400	1460	1460	2	S	T	1679	1750	1679	2	S	T	22	1	P
2787	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2787	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2788	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2788	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2789	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2789	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2790	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2790	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4207	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4207	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4209	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4209	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4288	four	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4288	four	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4289	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4289	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 4 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AD.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/714/9	1460	*"Item, je tiens de vous :Monseigneur, au regard de votre dit chatel et chatellenie de Vendôme en garde et ressort et a la retribution du divin service seulement, dit et célébré en l'église de la dite maladrerie, fondée en l'honneur de Marie-Madeleine les choses qui s'en suivent.* *C'est assavoir la chapelle fondée de la Madeleine assise et situé au-dedans de la closture de l'estaige et pourpris du dict lieu, ou quel estre y a plusieurs maisons tant pour le logis du maître du dit lieu que aussi des mestaiers et ladres qui en icelle maladrerie affluent et eux logent par chascun jour. Et est cet estre et pourpris tous clos à murailles de longtemps et d'ancienneté sur le grand chemin royal tendant de Vendôme à Paris.* *Item devant iceluy estre de la maladrerie, le dict grand chemin royal de Paris entre deux, y a ung enclos dont partie d'icelluy est en vigne, partie en noyers et arbres fruitaux, et lautre partie en buissons et contient deux arpents de terre ou environ, joignant d'une part au chemin par lequel on va de Vendôme a la Justice abutant à la croix sittuée devant ladite maladrerie."*

Tableau 5 : Texte renseignant sur l'occupation de l'ensemble AD.

Ensemble AE

1. Présentation

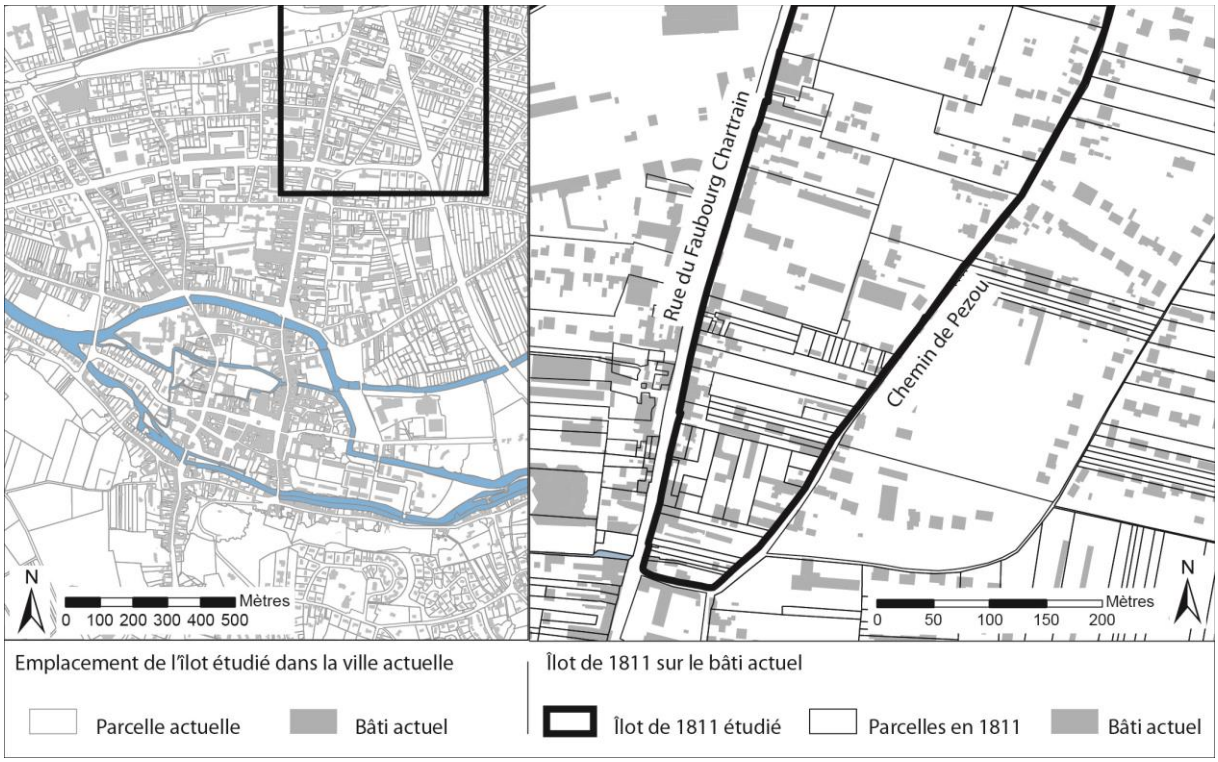

Figure 14 : Localisation de l'ensemble AE.

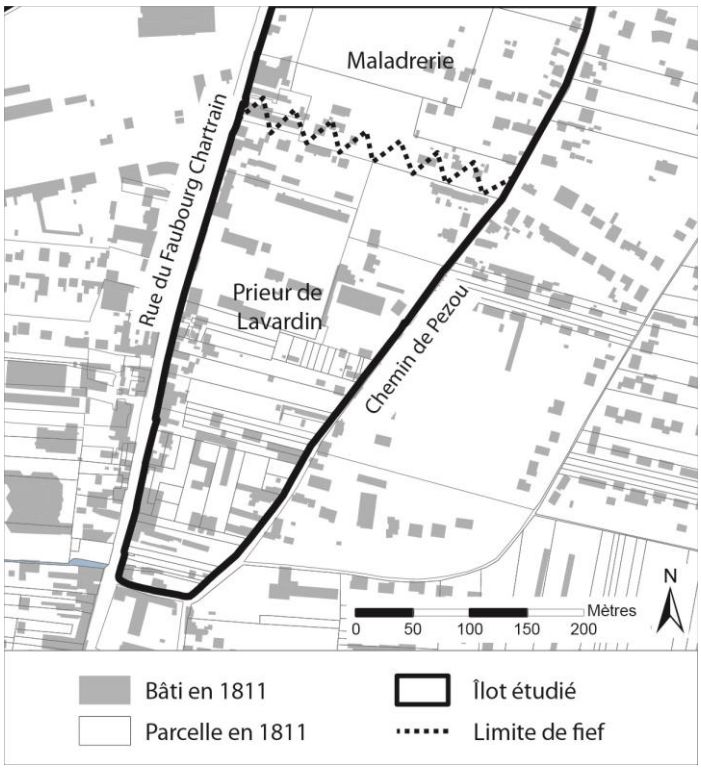

Figure 15 : Emprises des censives au 16e s. dans l'ensemble AE.

Au nord-est de la zone d'étude et d'une superficie de 10,3 ha, cet îlot était délimité à l'ouest par le faubourg Chartrain, à l'est par le chemin de Pezou et au sud par le Grand Cimetière (Figure 14).

Localisation dans les territoires urbains anciens

Dans un premier temps, cet îlot relevait de la paroisse Saint-Martin puis à partir de 1487 de la paroisse de la Madeleine. Le cens pour cet espace était rendu à deux ecclésiastiques : l'administrateur de la maladrerie pour sa partie nord, et le prieur de Lavardin pour sa partie sud. La limite entre les deux censives n'est pas attestée avec précision (Figure 15).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 6)

2.1. Occupation de l'ensemble AE au 12e s. (Figure 16)

Figure 16 : Occupation de l'ensemble AE au 12e s.

En l'état des connaissances, cet îlot ne commence à être renseigné qu'à partir de la fin du 12e s. avec la première mention du chapelain de la léproserie-maladrerie (Tableau 7 : 1). L'emplacement exact de la chapelle de cet établissement reste inconnu malgré sa reconnaissance par les fouilles de G. Launay en 1842 qui mit au jour sa partie orientale (*Cf.* Corpus de preuves/fouilles archéologiques et Tableau 8 : 1). Néanmoins, son enclos peut être restitué par l'analyse des propriétés de l'hôtel-Dieu en 1811. En effet, comme les biens de l'établissement furent rattachés à l'hôtel-Dieu au 17e s., la vaste parcelle possédée par cet établissement en 1811 ne peut correspondre qu'à l'emprise de la Maladrerie.

2.2. Occupation de l'ensemble AE aux 14e et 15e s. (Figure 17)

Figure 17 : Occupation de l'ensemble AE aux 14e et 15e s.

Durant cette phase, la maladrerie reste un lieu d'accueil des malades mais certainement dans des proportions moins importantes qu'auparavant. Elle sert de lieu de culte et constitue une source de revenus pour son administrateur. Une description de sa composition est donnée dans un aveu de 1460 (Tableau 7 : 3) C'est aussi durant cette période qu'est mise en place la partie nord de la rue du faubourg Chartrain (OU_Route_1347) après la suppression de la voie occidentale de la patte d'oie dans l'ensemble AD. Il pourrait s'agir de la *"rue neuve"* mentionnée pour la première fois en 1355 près des Sablonnières (Tableau 7 : 2).

2.3. Occupation de l'ensemble AE au 17e s. (Figure 18)

Figure 18 : Occupation de l'ensemble AE au 17e s.

En 1602, les Capucins sont appelés à Vendôme par les habitants. Après plusieurs années de réflexion et de tractations, le général des Capucins envoie une communauté, à charge pour les Vendômois d'édifier le couvent. L'achat d'un terrain au nord du faubourg Chartrain d'environ trois septerées (1,86 ha) intervient en 1606, année de la pose de la première pierre des bâtiments conventuels. Les travaux qui se terminent en 1611 ont fait sortir de terre une église encore en partie en élévation (Bât. A) et deux corps de logis entourés de cours et de jardins (Tableau 7 : 4).

Au nord, la chapelle de la maladrerie est encore en élévation et utilisée jusqu'en 1665 où elle accueillit le cercueil de César de Vendôme en attente de son entrée solennelle dans la ville. En 1679, les biens de la Maladrerie sont réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu (Tableau 7 : 4).

2.4. Occupation de l'ensemble AE au 18e s. (Figure 19)

Figure 19 : Occupation de l'ensemble AE au 18e s.

La fin du 18e s., avant les troubles révolutionnaires, marque dans l'occupation de l'îlot un net changement. En effet, les fonctions religieuses qui prévalaient encore au début du siècle avec la présence de la maladrerie et du couvent des Capucins disparaissent progressivement. La chapelle de la maladrerie est détruite au 18e s. (Tableau 7 : 6) puis les Capucins sont contraints d'abandonner le couvent par manque de revenus en 1783 (Tableau 7 : 4). L'emprise

de la Maladrerie appartenant toujours à l'Hôtel-Dieu est mise en culture alors que les bâtiments des Capucins deviennent des magasins militaires.

2.5. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 20)

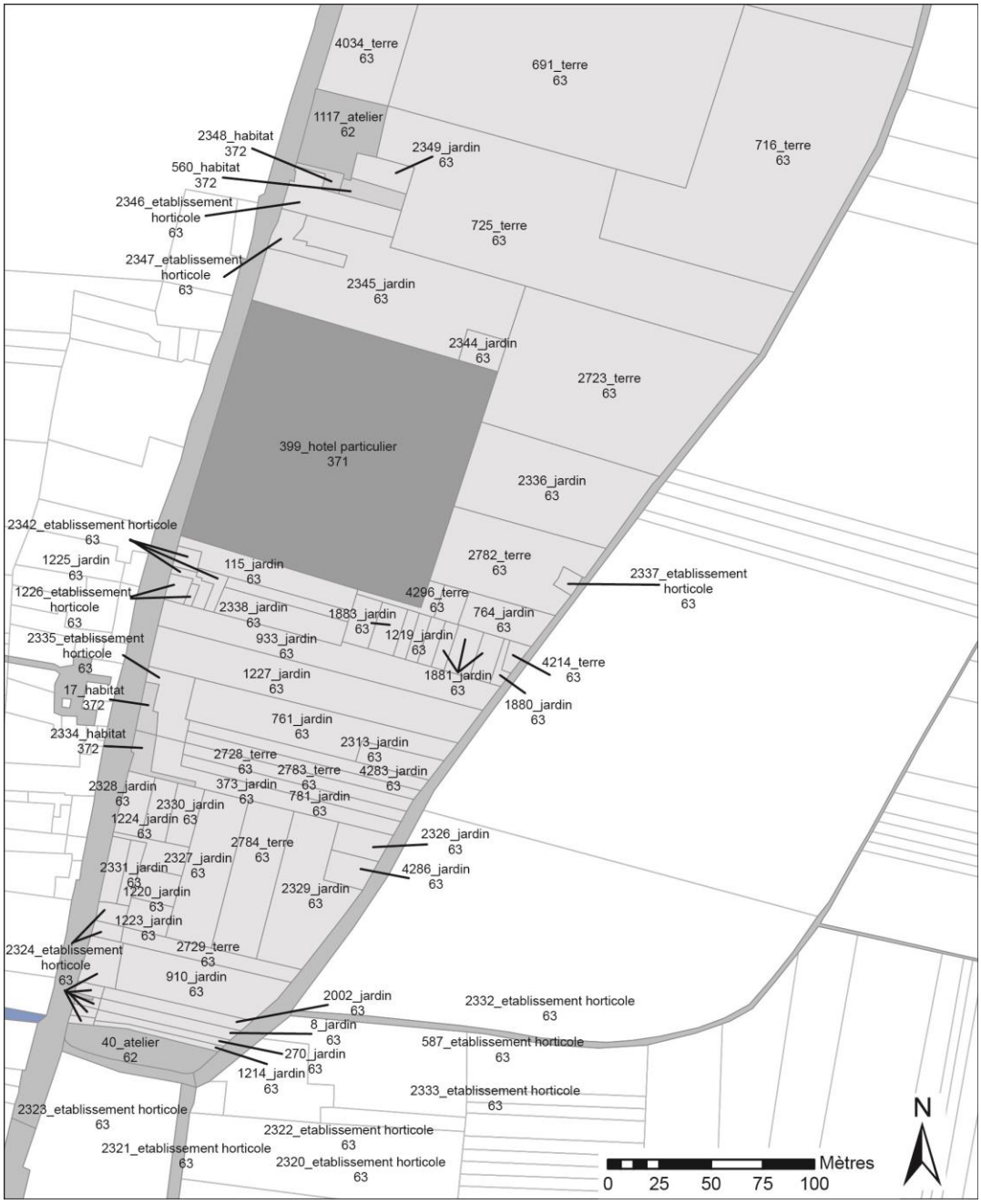

Figure 20 : Occupation de l'ensemble AE en 1811.

En 1811, la grande majorité de l'espace est dévolu à l'agriculture sous la forme de terres et de jardins exploités par des maraîchers qui demeurent dans les établissements horticoles alentours. À ce quasi mono-fonctionnalisme il faut ajouter plusieurs habitats, destinés aux ouvriers agricoles. Deux ateliers dont la fonction reste à déterminer sont attestés. Le magasin militaire a été vendu en 1797 à un riche propriétaire qui transforma les bâtiments des Capucins en habitations (Tableau 7 : 4).

2.6. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
8	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
17	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
40	tuilier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
115	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
270	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
373	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
399	hôtel particulier	3	371	P	1797	1797	1797	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
560	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
587	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
691	terre	6	63	P	1679	1679	1679	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
716	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
725	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
761	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
764	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
778	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
781	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
910	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
933	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1117	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1141	Magasin militaire	2	23	T	1783	1783	1783	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	P	11	1	T
1214	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1217	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1218	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1219	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1220	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1223	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1224	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1225	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1226	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1227	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1431	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1880	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1881	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1882	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1883	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2002	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2313	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2320	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2321	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2322	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2323	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2324	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2325	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2326	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2327	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2328	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2329	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2330	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2331	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2332	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2333	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2334	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2335	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2336	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2337	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2338	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2339	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2340	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2341	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2342	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2344	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2345	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2346	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2347	établissements horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2348	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2349	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2378	maladrerie Saint-Lazare	3	34	T	1500	1600	1550	1	S	T	1679	1679	1679	1	A	T	11	2	M
2723	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2728	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2729	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2782	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2783	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2784	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3875	maladrerie Saint-Lazare	3	34	T	1150	1196	1196	2	S	T	1500	1600	1550	1	S	T	21	2	M
4032	terre	6	63	T	1679	1679	1679	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	T	11	1	P
4034	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4214	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4283	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4286	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4294	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4296	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
5000	capucins	4	43	P	1606	1606	1606	1	A	T	1783	1783	1783	1	A	T	11	1	P

Tableau 6 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AE.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV/625	1196-1197	*"Gillebertus capellanus Lazarorum"*
2	AN/P976/LF n°52	1355	*"rue neuve"*
3	AN/P/714/9	1460	*"Item, je tiens de vous :Monseigneur, au regard de votre dit chatel et chatellenie de Vendôme en garde et ressort et a la retribution du divin service seulement, dit et célébré en l'église de la dite maladrerie, fondée en l'honneur de Marie-Madeleine les choses qui s'en suivent. C'est assavoir la chapelle fondée de la Madeleine assise et situé au-dedans de la closture de l'estaige et pourpris du dict lieu, ou quel estre y a plusieurs maisons tant pour le logis du maître du dit lieu que aussi des mestaiers et ladres qui en icelle maladrerie affluent et eux logent par chascun jour. Et est cet estre et pourpris tous clos à murailles de longtemps et d'ancienneté sur le grand chemin royal tendant de Vendôme à Paris"."*
4	SAINT-VENANT 1912-1917d : 101-102	1602-1783	*"Les capucins furent appelés à Vendôme en 1602 […], le première pierre du couvet fut posé en 1606 et les bâtiments achevés seulement en 1611.[…] Ils durent en 1783, abandonner leur maison de Vendôme, ne pouvant plus y vivre faute de ressources, les aumônes dont ils subsistaient venant à leur manquer. La ville reprit alors les bâtiments et l'enclos. Ces bâtiments servirent quelque temps de magasins militaires. Ils furent vendus comme bien d'église le 24 brumaire an VI (14 novembre 1797). Les bâtiments furent presque tous détruits par l'acquéreur, mais non l'église encore debout et convertie aujourd'hui en habitation particulière."*
5	SAINT-VENANT 1912-1917b : 325	1679	*" En 1679, les habitants obtinrent la réunion de la Maladrerie à leur hôpital général"*
6	SAINT-VENANT 1912-1917b : 325	18^{e}s.	*"La chapelle de la maladrerie due être détruite au 18^{e} s."*

Tableau 7 : Textes renseignant l'occupation de l'ensemble AE.

3.2. Sources matérielles

3.2.1. Bâti en élévation

L'ensemble des bâtiments présents sur le cadastre ancien ont été détruits à l'exception d'un seul noté Bât. A (Figure 21)

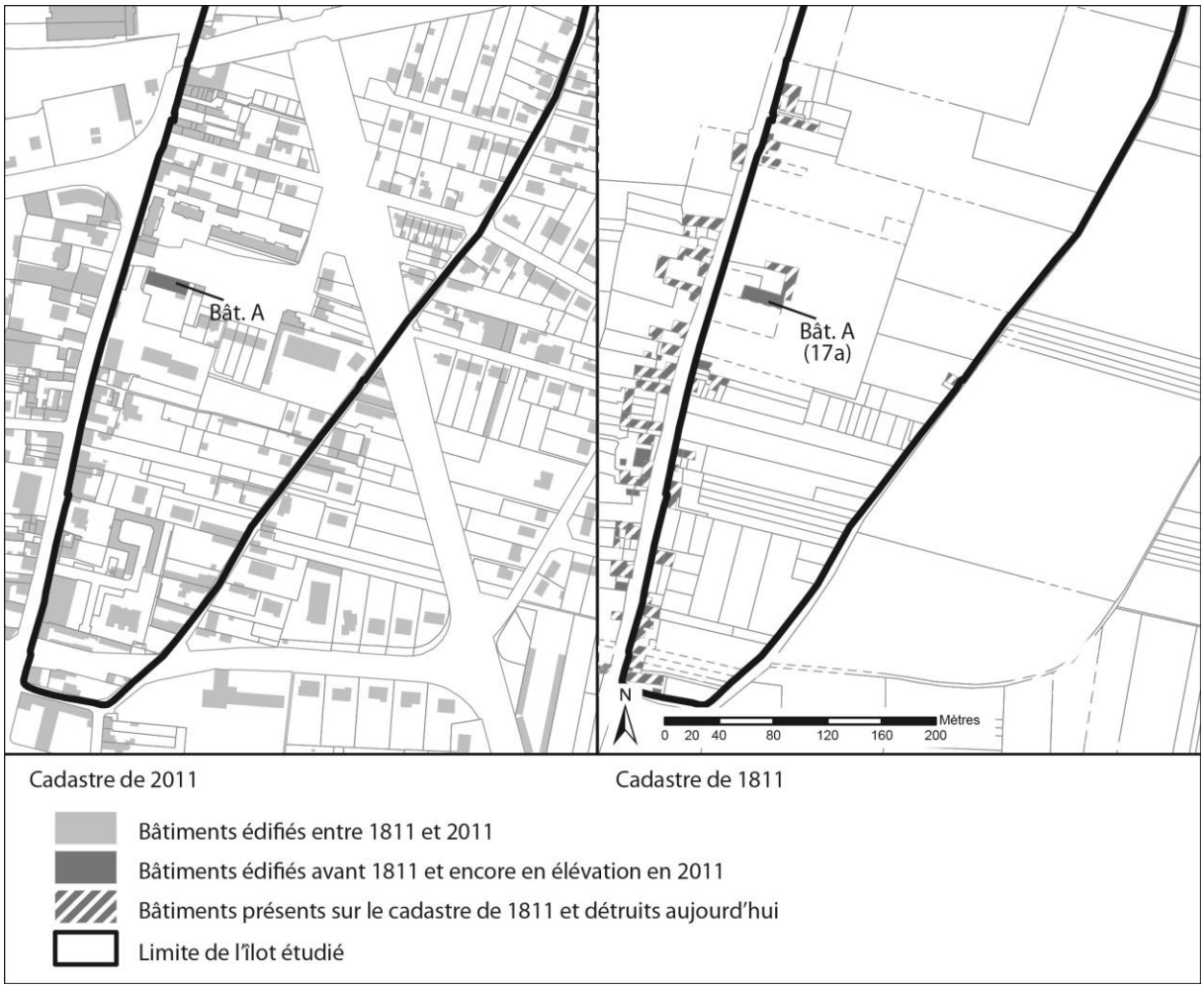

Figure 21 : Localisation de l'édifice antérieur à 1811.

Bâtiment A : Eglise des Capucins

Cet édifice, transformé en appartements depuis la fin du 18e s., était l'ancienne église des Capucins édifiée entre 1606 et 1611 (SAINT-VENANT 1912-1917d : 101-102). Elle est caractérisée par un plan rectangulaire de 32 m sur 10 m. .Les nombreuses modifications des 18e et 19e s. empêchent de restituer sa configuration originelle. Néanmoins, les éléments architecturaux (œil de bœuf sur le pignon occidental) s'accordent avec une datation des premières décennies du 17e s.

3.2.2. Sources archéologiques

Les fouilles pratiquées par G. Launay en 1842 à l'emplacement de la Maladrerie n'ont pu être localisées avec précision. En plus des observations de fouilles, restées à l'état manuscrit dans ses *Notes sur les maisons et rues de Vendôme* (BMV/Ms/383), un dessin des absides orientales de la chapelle nous est parvenu sans qu'il soit possible de le géo-référencer (Tableau 8).

	Cote	Date	Illustration
1	BMV/Album Launay :	1842	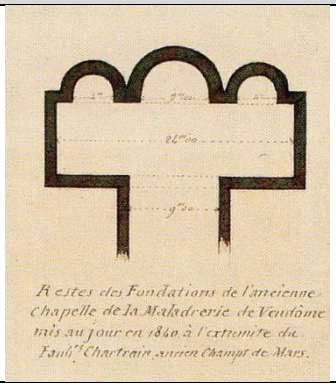

Tableau 8 : Dessin de la chapelle de la Maladrerie réalisé par G. Launay.

Ensemble AF

1. Présentation

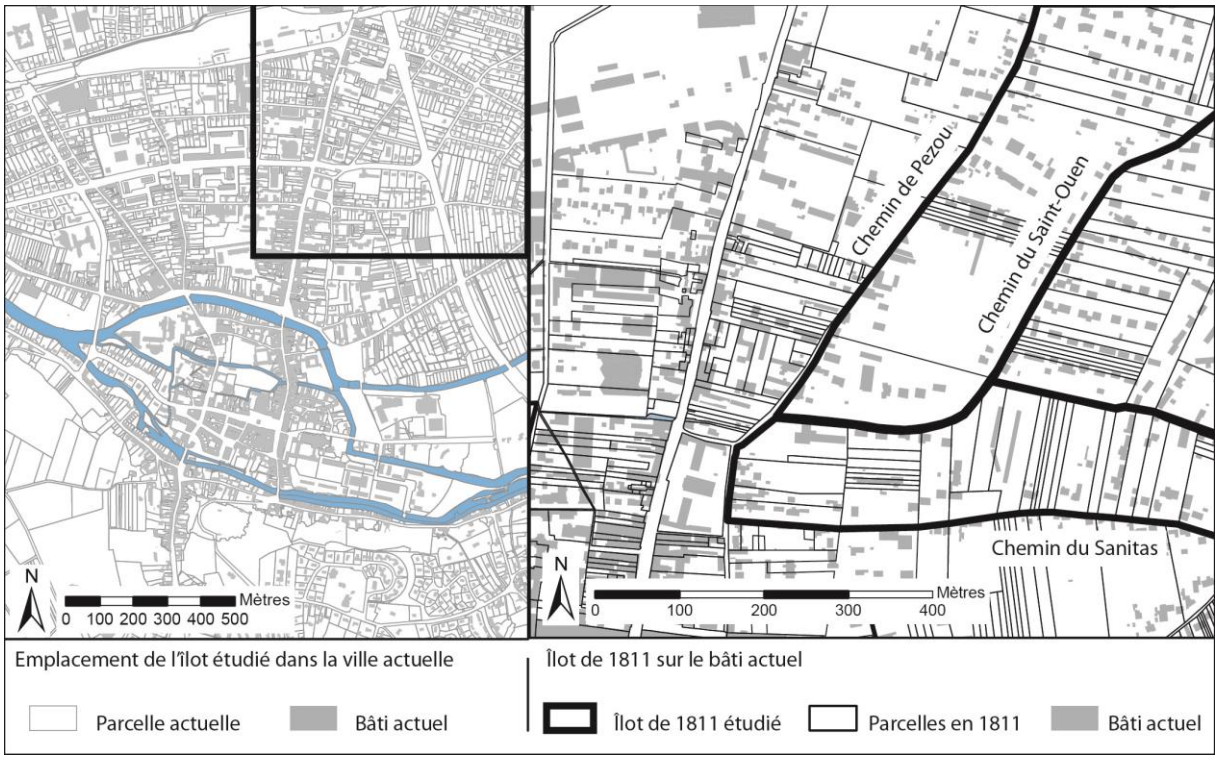

Figure 22 : Localisation de l'ensemble AF.

Ce vaste ensemble de 24,2 ha, situé au nord-est de la zone d'étude, est constitué de trois îlots compris entre le chemin de Pezou à l'ouest et le Chemin du Sanitas au sud (Figure 22). Exclusivement documentés par le cadastre ancien, ces îlots restent très mal connus pour les périodes antérieures au début du 19^{e} s.

Localisation dans les territoires urbains anciens

Inscrit dans l'emprise de la paroisse de la Madeleine jusqu'en 1791, il relevait avant 1487 de la paroisse Saint-Martin. Les tenures établies sur cet espace ne sont pas connues.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 9)

2.1. Occupation de l'ensemble AF en 1811 (Figure 23)

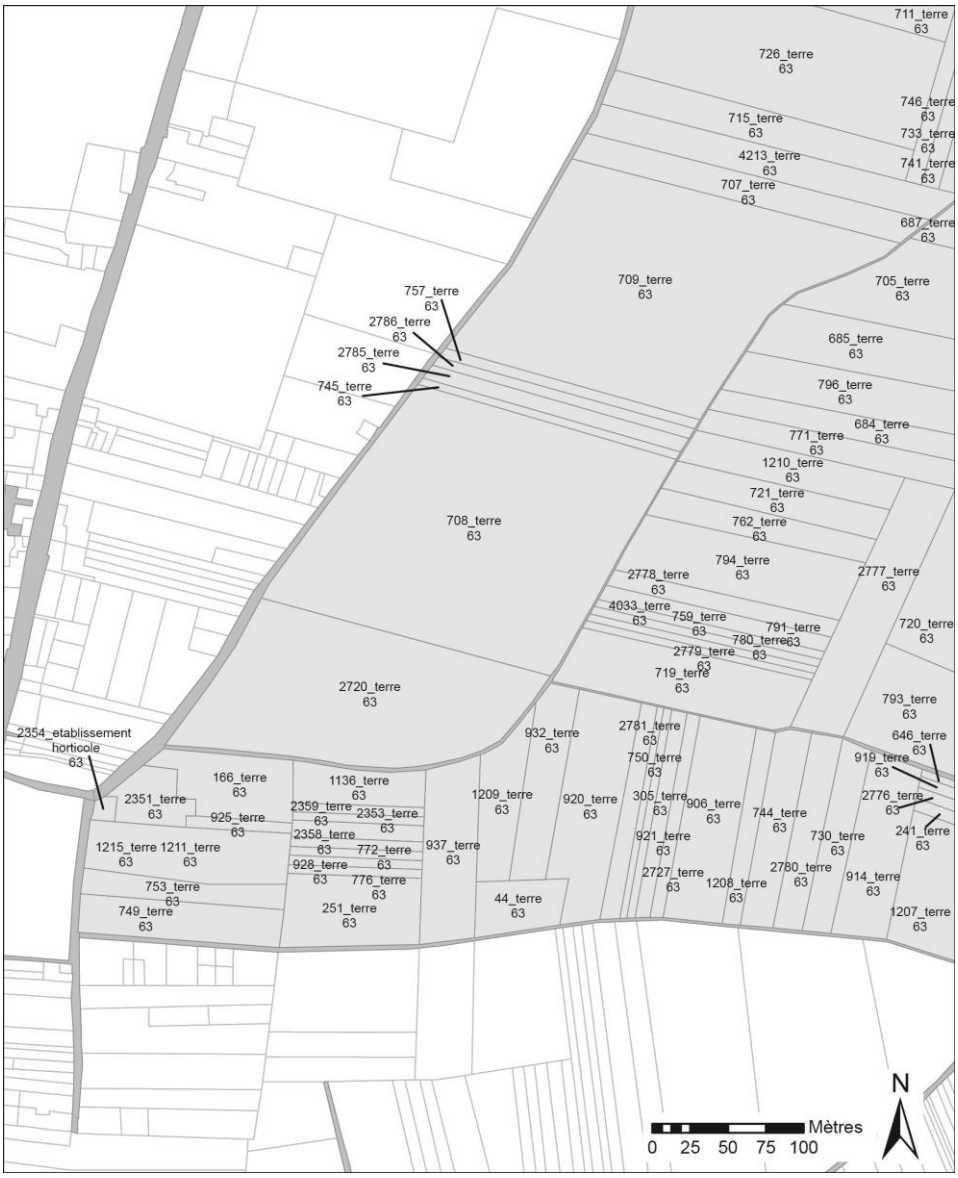

Figure 23 : Occupation de l'ensemble AF en 1811.

L'occupation de l'îlot en 1811 est monofonctionnelle, puisque toutes les parcelles étaient dévolues à des activités agricoles, plus précisément des labours. Seul un bâtiment, aujourd'hui détruit (OU_2354), avait été édifié sur cet espace avant 1811, à l'extrémité occidentale. Au sud, la terre OU_44 se différencie morphologiquement du reste des parcelles : il pourrait s'agir du cimetière du Sanitas établi en face dans l'ensemble AL (*Cf.* ensemble AL).

2.2. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
44	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
166	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
241	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
251	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
305	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
441	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
443	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
646	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
684	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
685	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
687	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
705	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
707	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
708	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
709	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
711	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
715	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
719	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
720	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
721	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
726	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
730	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
733	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
741	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
744	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
745	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
746	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
749	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
750	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
753	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
757	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
759	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
762	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
771	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
772	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
776	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
779	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
780	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
783	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
791	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
793	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
794	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
796	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
875	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
879	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
906	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
914	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
919	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
920	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
921	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
924	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
925	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
928	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
932	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
937	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1136	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1140	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1207	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1208	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1209	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1210	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1211	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1212	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1215	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1216	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2351	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2352	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2353	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2354	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2357	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2358	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2359	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2360	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2720	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2726	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2727	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2776	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2777	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2778	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2779	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2780	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2781	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2785	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2786	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4033	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4213	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 9 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AF.

Ensemble AG

1. Présentation

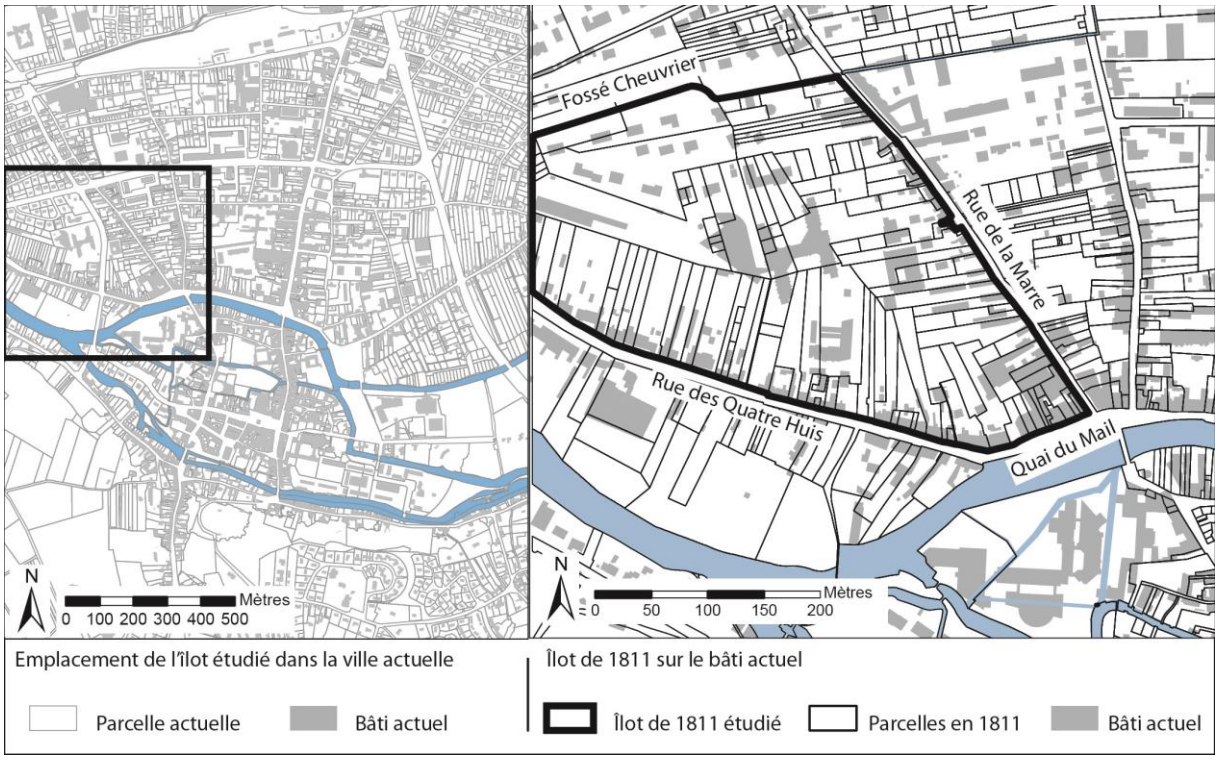

Figure 24 : Localisation de l'ensemble AG.

Figure 25 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle.
Vue du nord, cliché CPV.

Ce très vaste îlot (10,2 ha) est délimité au nord par le fossé Cheuvrier, à l'est par la rue de la Marre, au sud-est par le quai du Mail et au sud-ouest par la rue des Quatre Huis (Figure 24, Figure 25). Si sa richesse bâtie est faible, l'importance des données textuelles permet de restituer les transformations morpho-fonctionnelles depuis le 14^{e} s.

Localisation dans les territoires anciens

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, l'îlot a relevé depuis cette date jusqu'à à la Révolution de la paroisse de la Madeleine. Le cens était rendu au comte à la mi-carême.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 10)

2.1. Occupation de l'ensemble AG au 13e s. (Figure 26)

Figure 26 : Occupation de l'ensemble AG au 13e s.

Au début du 13e s., cet espace semble accueillir une zone habitée appelée *"bourg robert"* mentionné pour la première fois en 1228 comme dot pour le mariage de Mathilde de Vendôme, fille du comte Jean IV, avec Hugues de Montigny, seigneur de Viévy (Tableau 11 : 1). Dans les comptes de la châtellenie des 14e et 15e s., les rues actuelles des Quatre Huis et de la Marre, formant les limites de l'îlot, sont respectivement nommées *"rue du petit bourg robert"* et *"rue du grand bourg robert"*. Bien qu'aucun argument morphologique ne permette de restituer un lotissement, l'existence d'un espace habité dès le 13e s. est certaine même si sa forme reste à déterminer. C'est dans cet espace mais à une date inconnue que le pouvoir comtal établit une place pour l'exécution des peines judiciaires. Elle n'apparaît dans les textes qu'à la fin du 14e s. sous les termes *"place où l'on soulloit coupper les piedz aux larrons"* et est localisée près de la porte Saint-Michel sur le chemin d'Azé "*à main senestre"* c'est-à-dire à l'ouest. L'analyse morphologique de cet espace couplée à l'étude des comptes de la châtellenie a permis d'associer cette place à une anomalie morphologique correspondant à un ensemble de parcelles dont l'orientation diverge de celle dominante (*Cf.* Analyse morphologique : UP AG_5). Puisqu'à la fin du 14e s. cette place ne semble plus utilisée ("*soulloit avoir*"), son existence aux siècles précédents est donc assurée, au moins à la fin du 13e s. et durant le 14e s.

2.2. Occupation de l'ensemble AG à la fin du 14e s. (Figure 27)

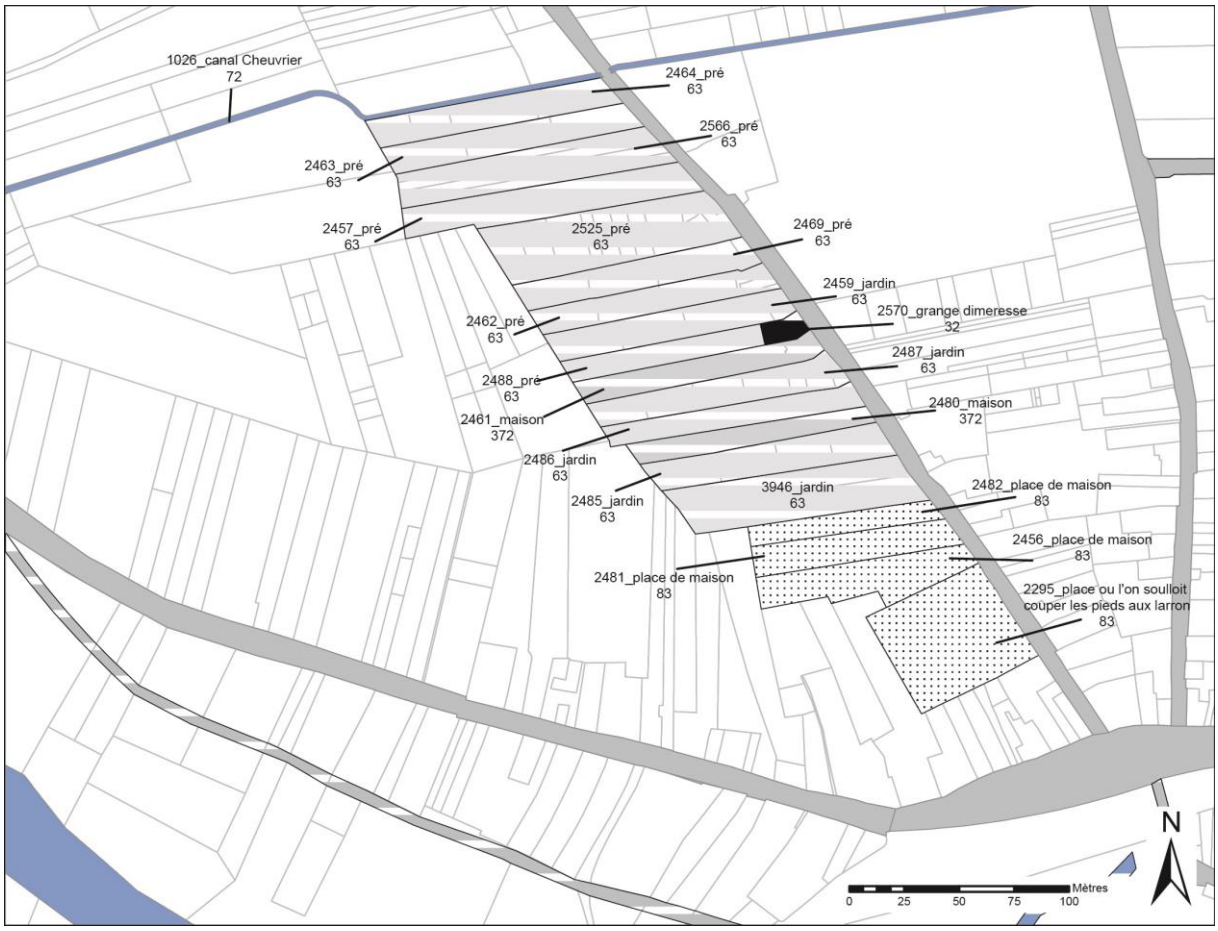

Figure 27 : Occupation de l'ensemble AG à la fin du 14e s.

Le compte de 1380 (Tableau 11 : 2) a permis de restituer l'occupation de toute la partie orientale de l'îlot entre la place où *"l'on soulloit couper les pieds aux larrons"* et le fossé Cheuvrier, qui fait ici sa première apparition dans les textes. L'occupation de l'îlot est très lâche, on ne retrouve que deux maisons établies au milieu de la rue de la Marre, proche de la grange dimeresse de la collégiale Saint-Georges. Le reste de l'îlot était occupé par des prés, des jardins et dans sa partie sud par des *"places de maison",* c'est-à-dire des parcelles qui furent construites et qui sont au moment de la rédaction du texte libres de construction.

2.3. Occupation de l'ensemble AG au milieu du 15e s. (Figure 28)

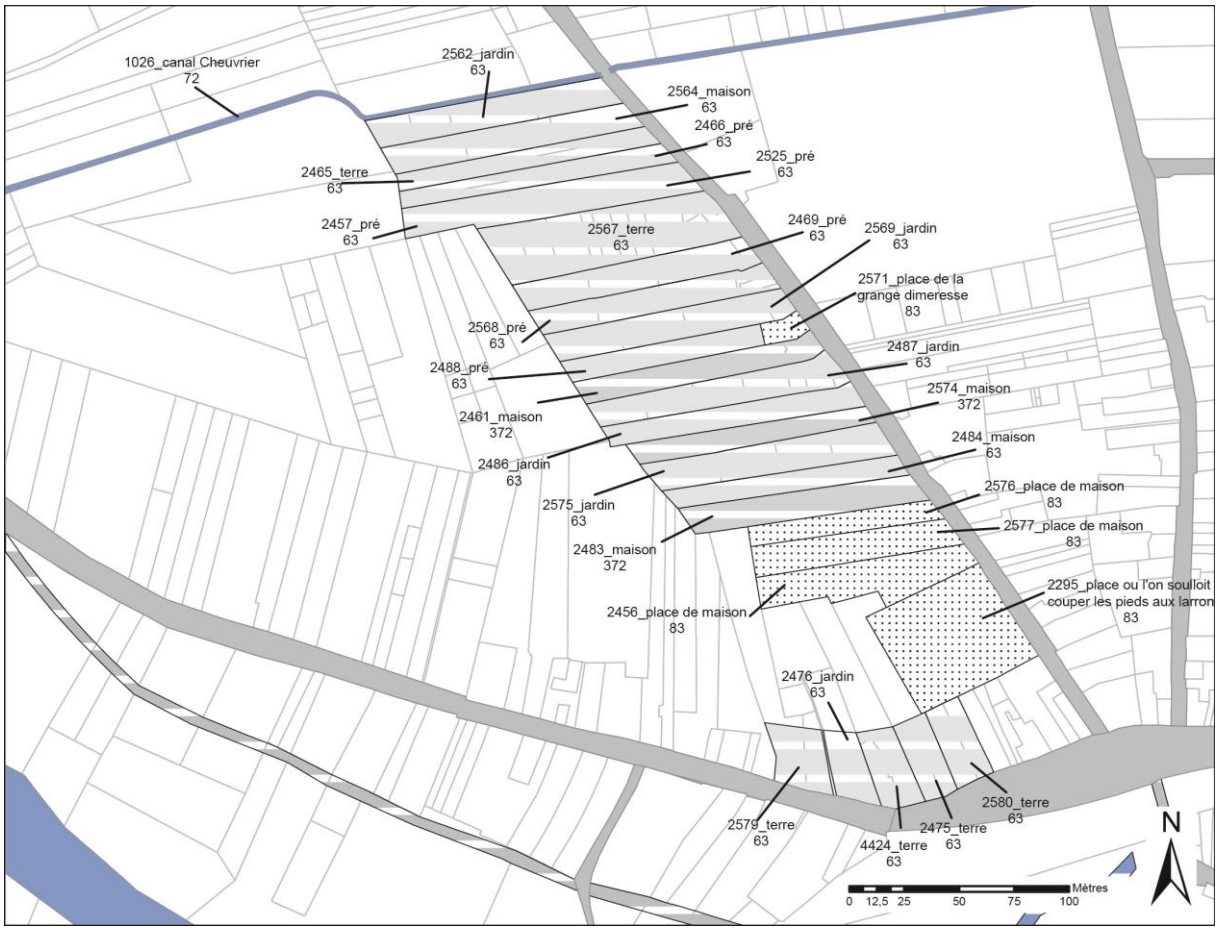

Figure 28 : Occupation de l'ensemble AG au milieu du 15e s.

Les comptes de la châtellenie de 1450 et 1470 (Tableau 11 : 3-4) permettent de dresser un état de l'occupation au milieu du 15e s. Par rapport à la phase précédente, l'occupation ne s'est pas densifiée, même si l'on retrouve quatre maisons au lieu des deux mentionnées 70 ans plus tôt. La grange dimeresse a été transférée au faubourg Chartrain (*Cf.* ensemble AK) et les *"places de maisons"* au sud restent libres de constructions. Le compte a aussi permis de cerner la nature agricole de l'occupation dans la partie sud de l'îlot où plusieurs parcelles de terre ont pu être restituées. La partie nord-est continue d'être utilisée comme pré ou terre agricole.

2.4. Occupation de l'ensemble AG au début du 16e s. (Figure 29)

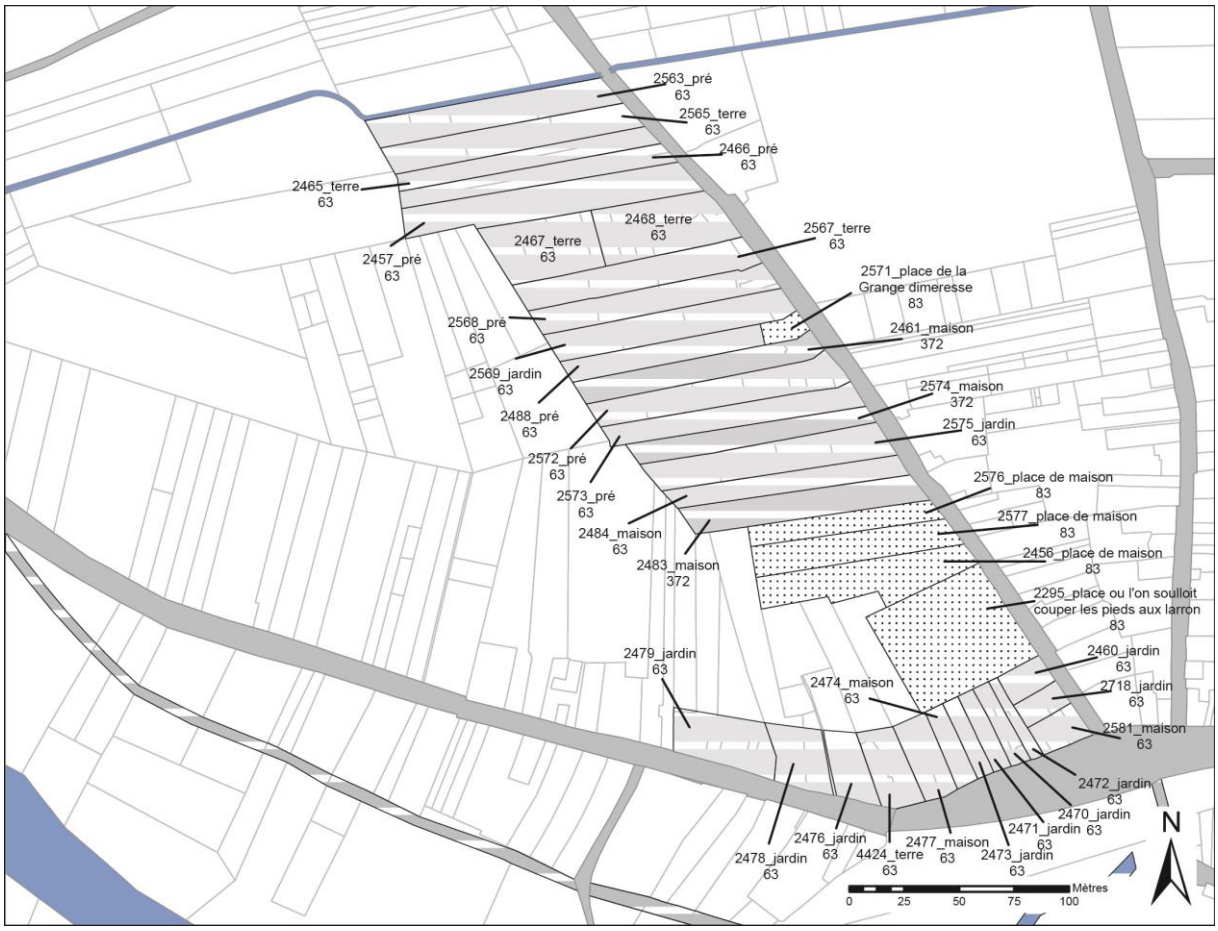

Figure 29 : Occupation de l'ensemble AG au début du 16e s.

Le compte de la châtellenie de 1510 a permis de restituer une part plus importante de l'îlot surtout dans sa partie méridionale (Tableau 11 : 5). L'occupation de l'îlot reste peu dense et n'a pas beaucoup varié entre le milieu du 15e s. et le début du 16e s. Les *"places de maisons"* sont toujours présentes, la *"place de la grange dimeresse"* n'est toujours pas rebâtie et les terres, les jardins et les prés sont omniprésents.

2.5. Occupation de l'ensemble AG en 1811 (Figure 30)

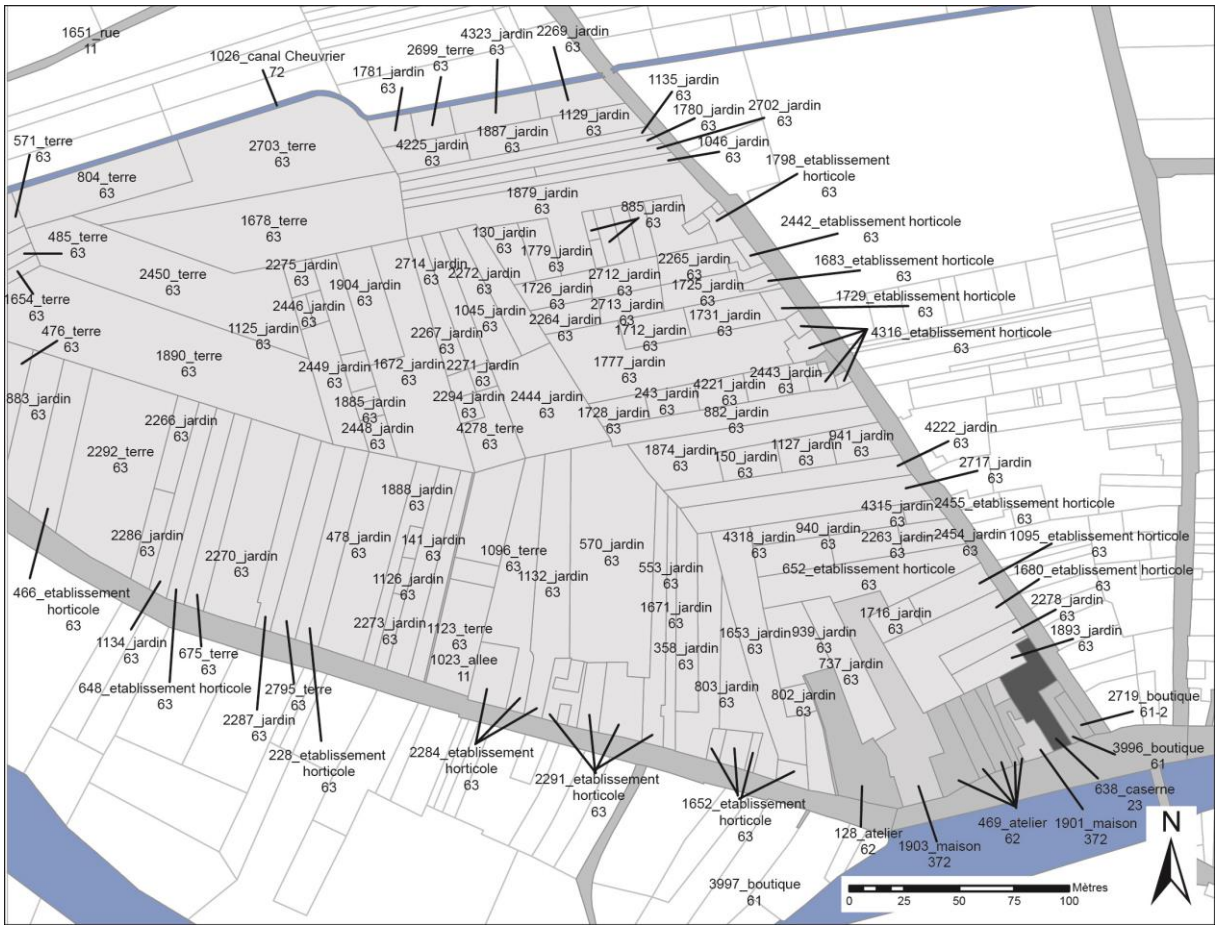

Figure 30 : Occupation de l'ensemble AG en 1811

Un hiatus documentaire important existe entre le compte de 1510 et le cadastre ancien. Néanmoins, il est assuré que cet îlot ne fut jamais densément bâti durant ces trois siècles. Les maisons et établissements horticoles présents en 1811 sont peu nombreux et se répartissent le long des deux voies, le centre de l'îlot étant utilisé à des fins agricoles. L'ancienne place de justice fut lotie à une date indéterminée, peut-être au 17^{e} s. et des activités économiques de commerce ou de production se sont établies sur sa frange sud le long du mail. A partir de 1778, la municipalité achète une maison pour y établir une caserne au coin des rues de la Marre et du Mail (Tableau 11 : 6).

2.6. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
14	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
128	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
130	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
141	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
150	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
189	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
228	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
243	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
358	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
401	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
466	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
469	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
476	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
478	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
485	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
553	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
570	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
571	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
599	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
638	caserne	2	23	P	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
648	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
652	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
673	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
675	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
737	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
802	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
803	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
804	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
823	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
882	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
883	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
884	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
885	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
939	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
940	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
941	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1045	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1046	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1095	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1096	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1123	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1125	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1126	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1127	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1128	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1129	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1131	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1132	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1134	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1135	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1652	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1653	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1654	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1671	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1672	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1678	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1680	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1683	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1699	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1712	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1716	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1725	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1726	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1728	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1729	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1730	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1731	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1740	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1777	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1779	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1780	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1781	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1798	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1799	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1872	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1873	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1874	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1879	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1884	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1885	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1886	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1887	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1888	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1890	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1893	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1901	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1902	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1903	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1904	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2263	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2264	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2265	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2266	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2267	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2269	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2270	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2271	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2272	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2273	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2274	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2275	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2276	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2278	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2279	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2281	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2282	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2283	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2284	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2286	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2287	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2289	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2291	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2292	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2294	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2295	*place ou l'on soulloit couper les pieds aux larrons*	8	83	T	1250	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2442	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2443	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2444	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2446	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2447	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2448	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2449	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2450	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2451	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2452	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2453	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2454	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2455	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2456	place de maison	8	83	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2457	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2458	place de maison	8	83	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2459	jardin	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2460	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2461	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2462	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2463	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2464	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2465	terre	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2466	pré	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2467	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2468	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2469	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
2470	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2471	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2472	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2473	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2474	maison	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2475	terre	6	63	T	1380	1470	1450	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2476	jardin	6	63	T	1380	1470	1450	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2477	maison	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2478	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2479	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2480	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2481	place de maison	8	83	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2482	place de maison	8	83	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2483	maison	3	372	T	1300	1450	1450	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2484	maison	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2485	jardin	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2486	jardin	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2487	jardin	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2488	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2525	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2526	place aux exécutions	3	32	T	1200	1380	1250	3	S	T	1350	1380	1380	2	S	T	32	2	M
2562	jardin	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
2563	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2564	maison	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
2565	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2566	pré	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2567	terre	6	63	T	1380	1470	1450	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2568	pré	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2569	jardin	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2570	grange dimeresse	3	32	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	2	M
2571	place de la Grange dimeresse	8	83	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2572	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2573	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2574	maison	3	372	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2575	jardin	6	63	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	1	S	T	11	2	M
2576	place de maison	8	83	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2577	maison	8	83	T	1380	1450	1410	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2578	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2579	terre	6	63	T	1380	1470	1450	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
2580	terre	6	63	T	1380	1470	1450	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
2581	maison	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
2699	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2700	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2702	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2703	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2712	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2713	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2714	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2715	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2716	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2717	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2718	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	M
2719	boutique	6	61-2	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2795	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3946	jardin	6	63	T	1300	1380	1380	2	S	T	1400	1450	1450	2	S	T	22	2	M
3995	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3996	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3997	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3998	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4221	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4222	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4224	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4225	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4278	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4315	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4316	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4318	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4323	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4325	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4424	terre	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M

Tableau 10 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AG.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	BN français/30688 : 5	1228	*"Le bourg robert aupres de vendosme"*
2	AN/P/975/03	1380	*Cf.* **Figure 31**
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* **Figure 32**
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* **Figure 33**
5	AN/P/974/01 AN/P/978/02	1510	*Cf.* **Figure 34**
6	SAINT-VENANT 1912-1917d : 124	1778	Achat de la caserne du croissant

Tableau 11 : Textes documentant l'ensemble AG.

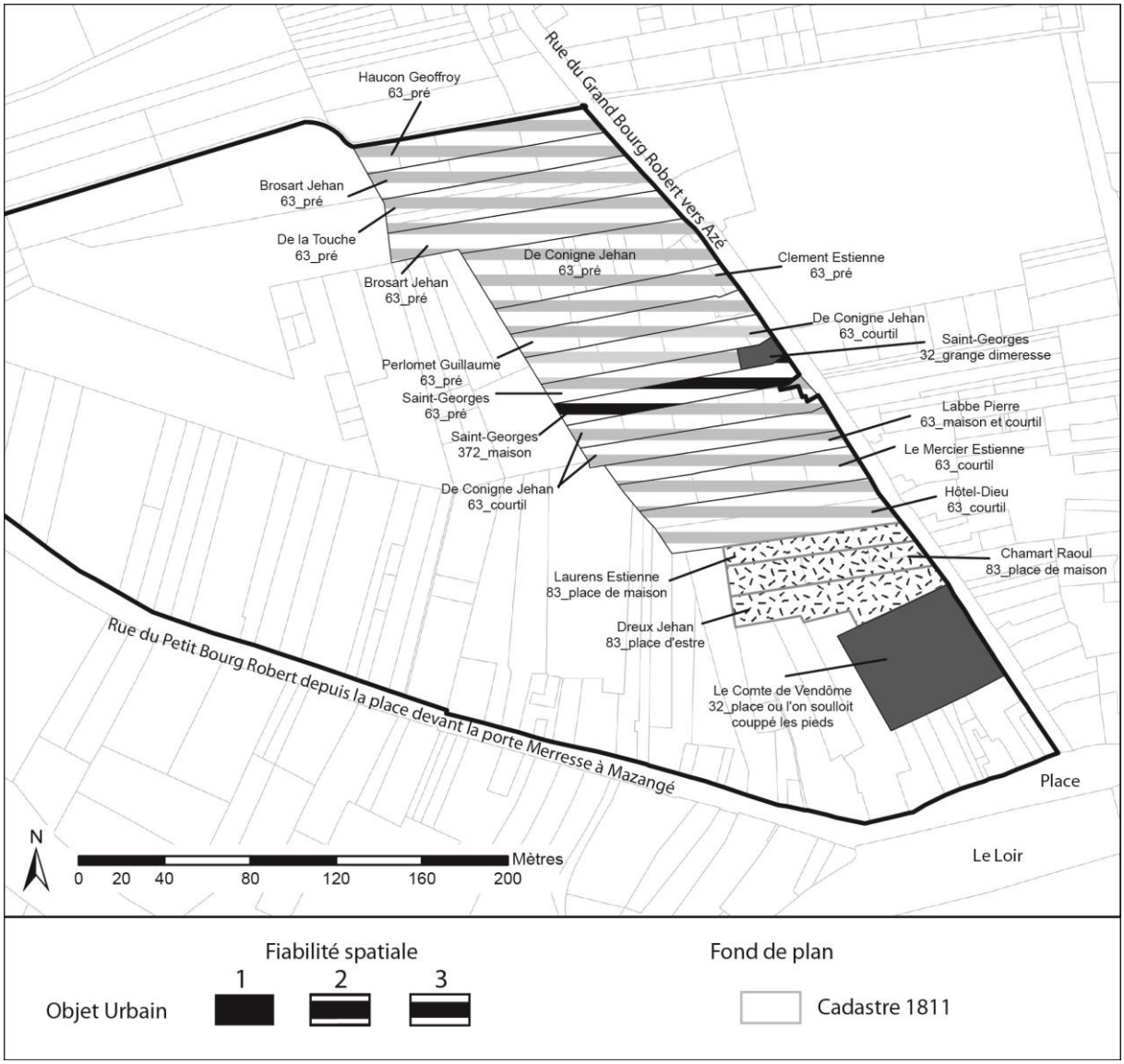

Figure 31 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

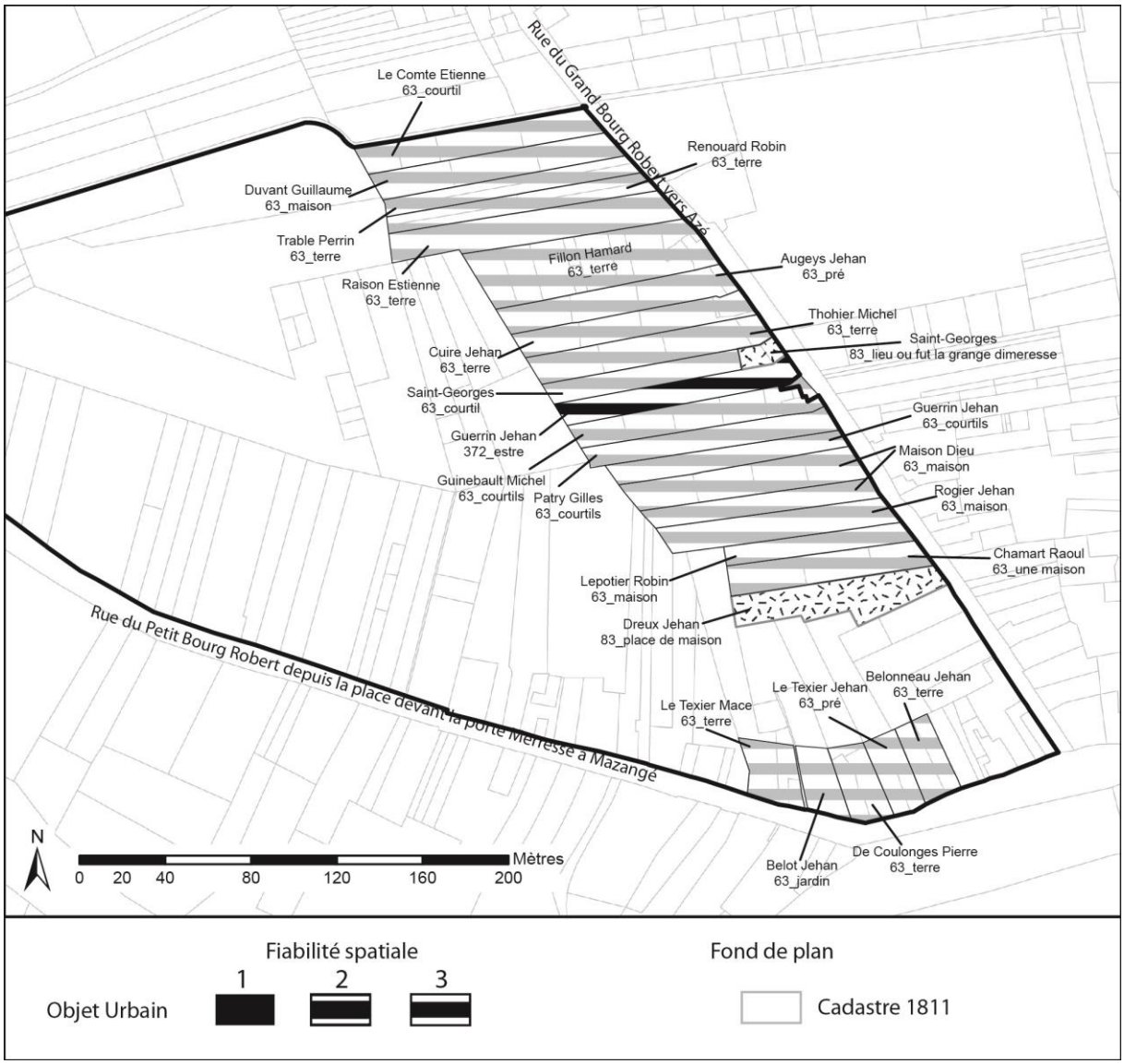

Figure 32 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

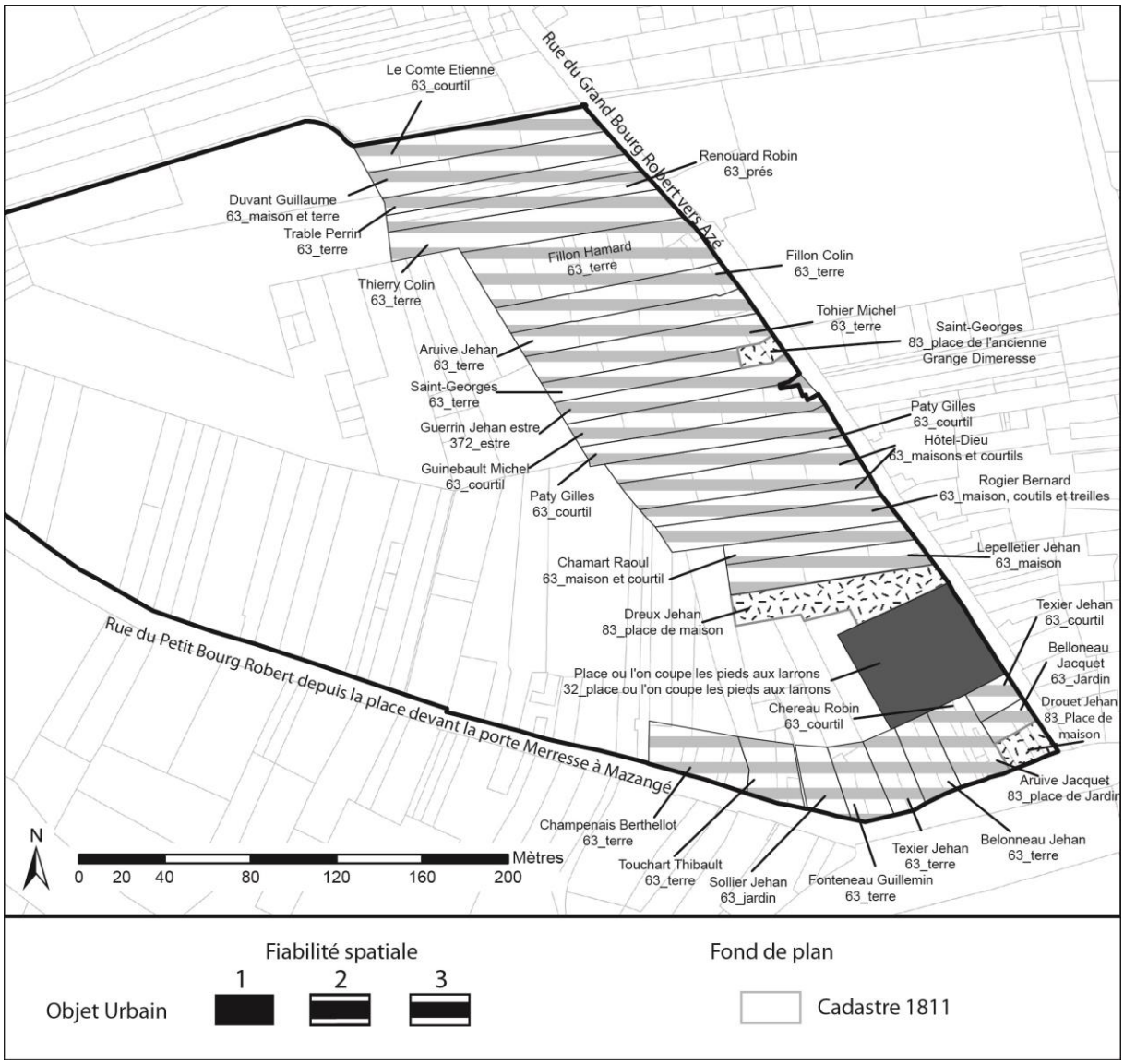

Figure 33 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

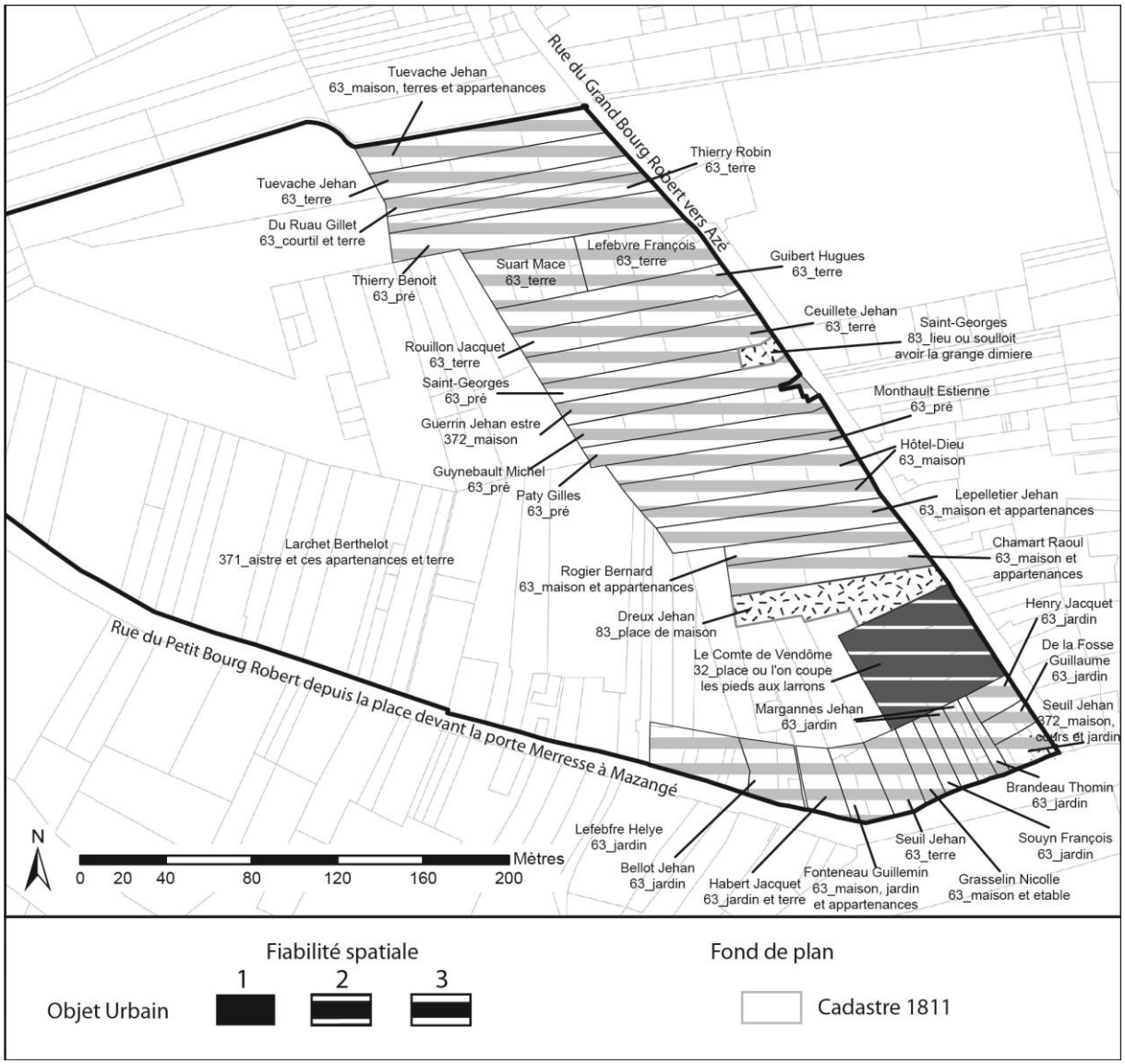

Figure 34 : Restitution de l'ensemble AG à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01-AN/P/978/02).

3.2. Analyse morphologique (Figure 35)

Cinq unités de plan ont pu être distinguées dans cet îlot. Les UP_AG_2 et 3 sont toutes les deux liées aux rues de la Marre et des Quatre Huis. L'UP AG_1 est un ensemble interface entre les deux précédentes unités. L'UP AG_4 est liée à la mise en place du mail et possède des parcelles orientées perpendiculairement à la rue de la Marre. Enfin UP AG_5 correspond à un ensemble de parcelles orienté lui aussi sur la rue de la Marre mais formant un groupe distinct des parcelles de l'UP AG_4 puisque ces dernières viennent butter contre l'ensemble UP AG_5.

Figure 35 : Analyse morphologique de l'ensemble AG.

Ensemble AH

1. Présentation

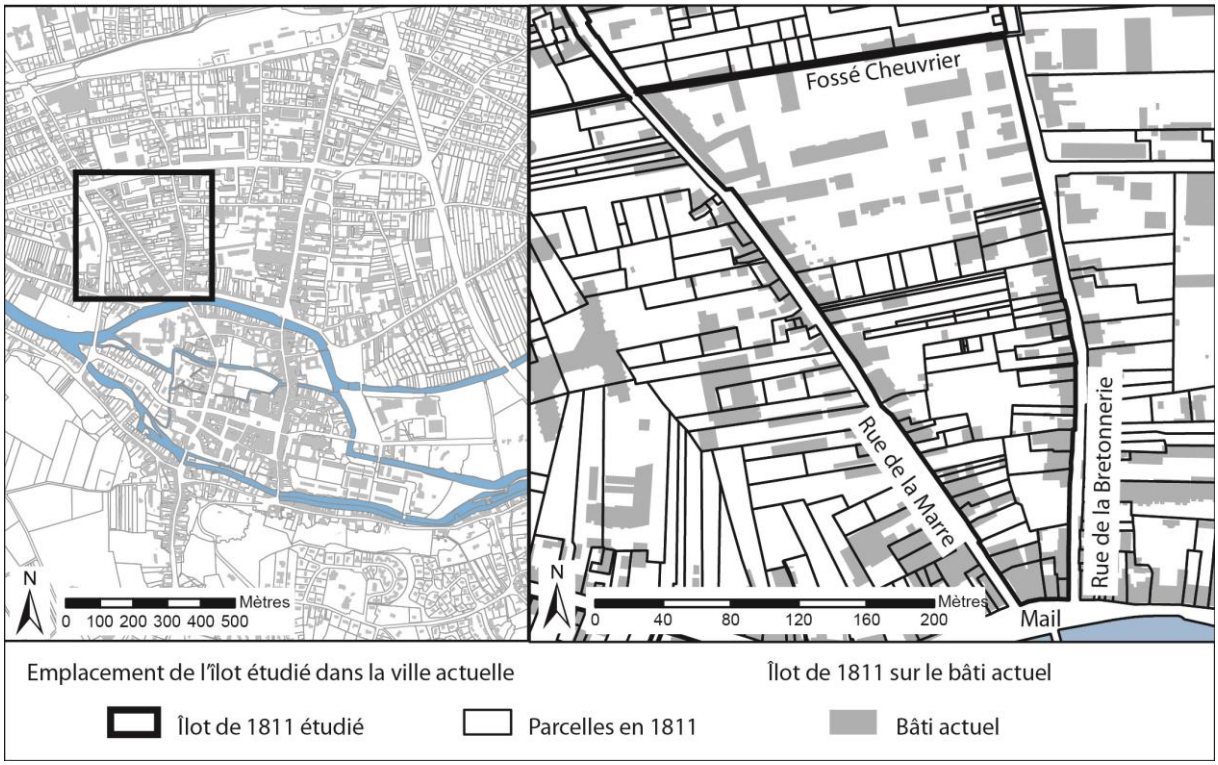

Figure 36: Localisation de l'ensemble AH

Figure 37: Localisation de l'ensemble dans la ville actuelle (vue du nord)
Cliché de la CPV.

Cet îlot de forme triangulaire, d'une superficie de 4,2 ha, est délimité à l'est par la rue de la Bretonnerie, au sud par une petite portion du mail, à l'ouest par la rue de la Marre et au nord par le fossé Cheuvrier (Figure 36, Figure 37).

Localisation dans les territoires anciens

D'abord compris dans la paroisse de Saint-Martin, cet espace releva à partir de 1487 de la paroisse de la Madeleine.

L'attribution de cet espace à une ou plusieurs censives n'a pas été possible malgré le dépouillement de nombreux aveux ou comptes de châtellenie.

État des connaissances sur l'ensemble AH

Très mal documenté, cet îlot n'est renseigné que par le cadastre ancien, de sorte que tous les objets historiques créés ne sont attestés que pour l'année 1811. Aucun texte antérieur traitant de cet espace n'a été retrouvé et les sources matérielles sont elles aussi inexistantes.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 12)

2.1. Occupation de l'ensemble AH en 1811 (Figure 38)

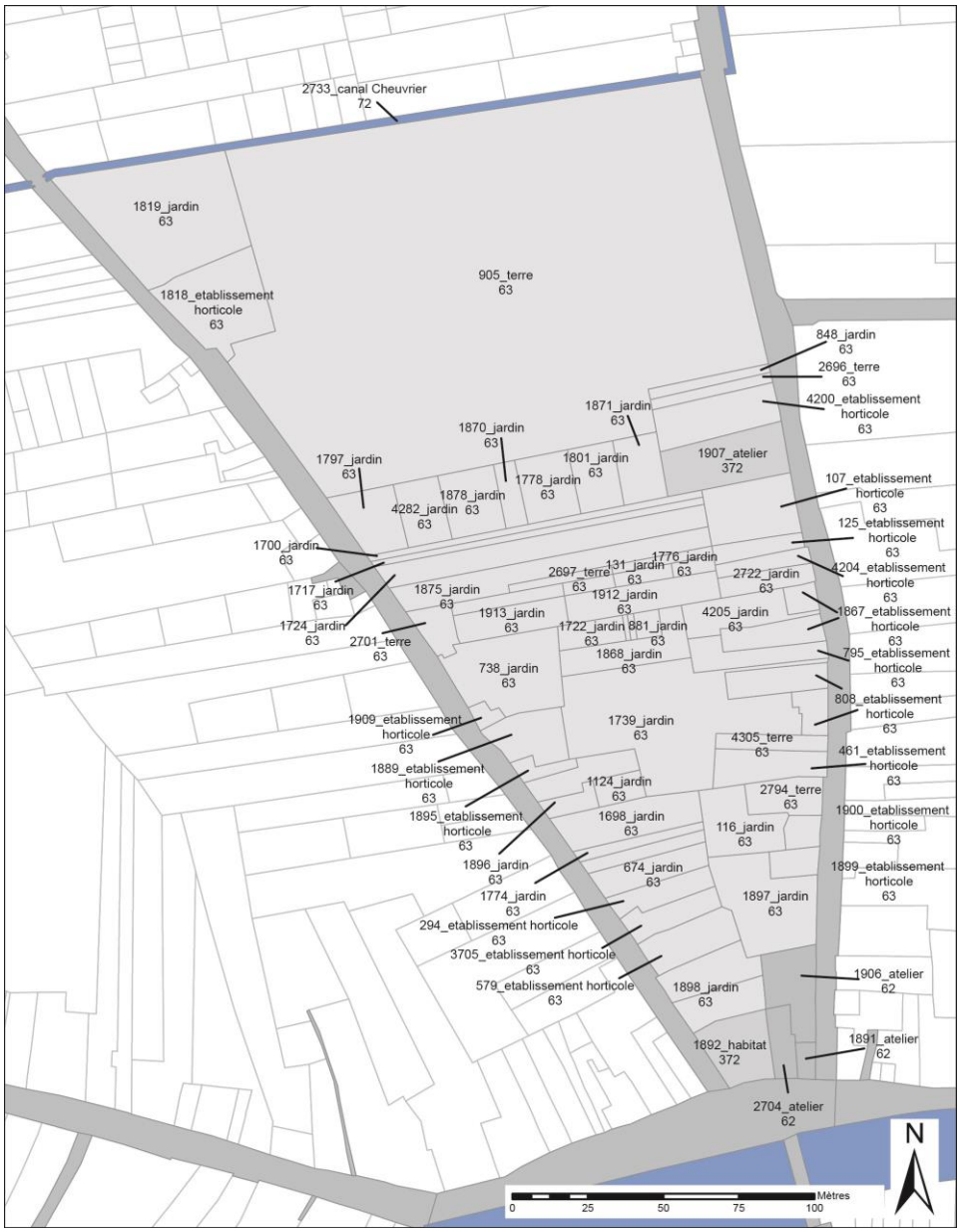

Figure 38 : Occupation de l'ensemble en 1811.

Comme tous les îlots de cette partie de la ville, il présente un fort caractère rural. Les habitations établies le long des deux voies nord-sud sont des maisons de jardiniers, le centre de l'îlot étant réservé aux activités maraîchères. Au sud, plusieurs ateliers et un habitat sans fonction économique indiquent l'amorce de l'urbanisation au début du 19^{e} s.

2.2. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
107	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
116	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
125	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
131	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
293	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
294	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
461	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
579	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
674	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
738	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
795	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
808	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
848	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
881	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
905	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
923	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1124	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1698	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1700	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1717	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1722	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1723	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1724	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1739	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1774	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1775	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1776	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1778	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1797	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1801	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1818	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1819	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1867	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1868	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1869	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1870	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1871	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1875	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1877	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1878	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1889	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1891	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1892	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1894	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1895	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1896	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1897	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1898	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1899	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1900	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1906	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1907	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1909	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1910	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1911	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1912	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1913	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1914	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2696	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2697	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2698	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2701	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2704	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2722	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2794	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3705	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4200	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4204	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4205	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4282	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4305	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 12 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AH.

3. Corpus des preuves

Observations archéologiques

Un diagnostic archéologique effectué en 2001 par A.-M. Jouquand au 60, rue Bretonnerie s'est révélé négatif (SRA, Dossiers Vendôme, Diagnostic négatif). Le caractère agricole de cet espace durant toute la période prise en compte dans cette étude est donc confirmé par cette observation.

Ensemble AI

1. Présentation

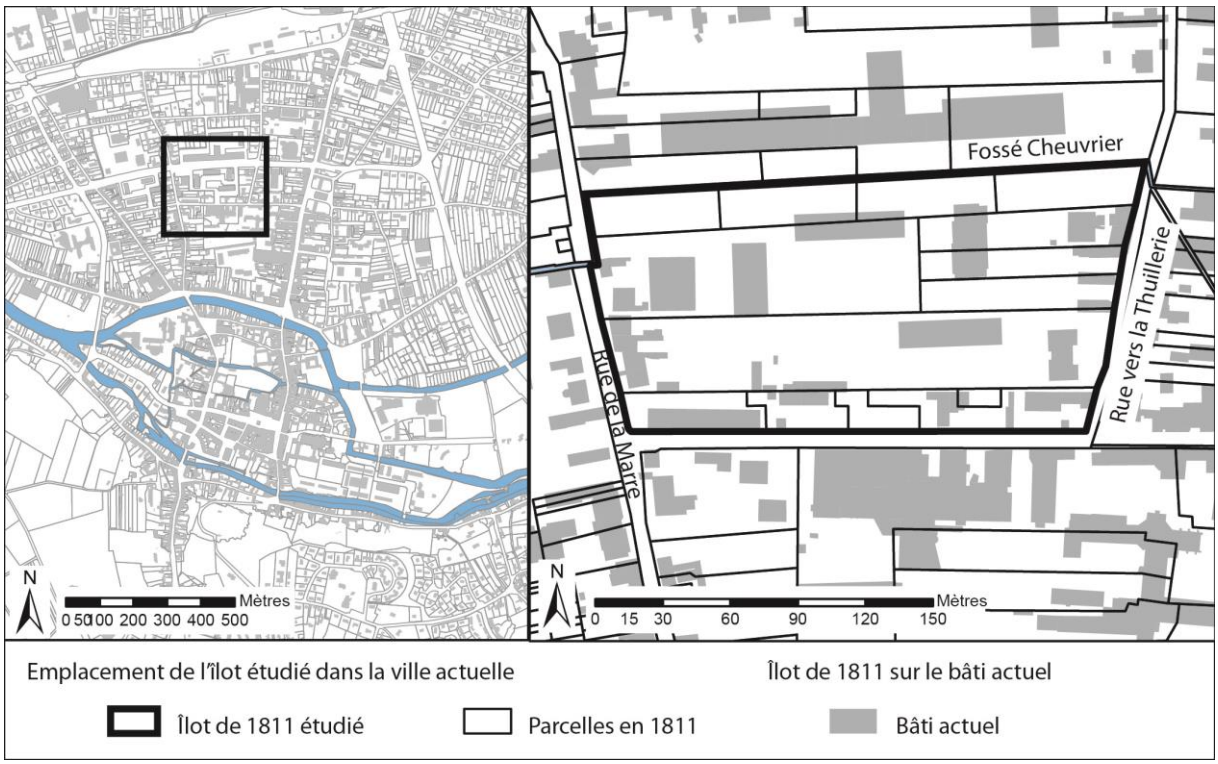

Figure 39 : Localisation de l'ensemble AI.

Figure 40 : Emprise de l'ensemble AI dans la ville actuelle.
Cliché CPV.

Cet îlot, situé au nord de la ville ancienne, est délimité à l'est par la *"rue menant à la Thuillerie"*, au sud par une ruelle qui deviendra la rue Honoré de Balzac, à l'ouest par la rue de la Marre et au nord par le fossé Cheuvrier (Figure 39, Figure 40).

Localisation dans les territoires anciens

L'ensemble de l'îlot relevait de la paroisse Saint-Martin avant 1487, puis de la paroisse de la Madeleine. Le cens était dû au comte le jour de la mi-carême.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 13)

2.1. Occupation de l'ensemble AI à la fin du 15e et au début du 16e s. (Figure 41)

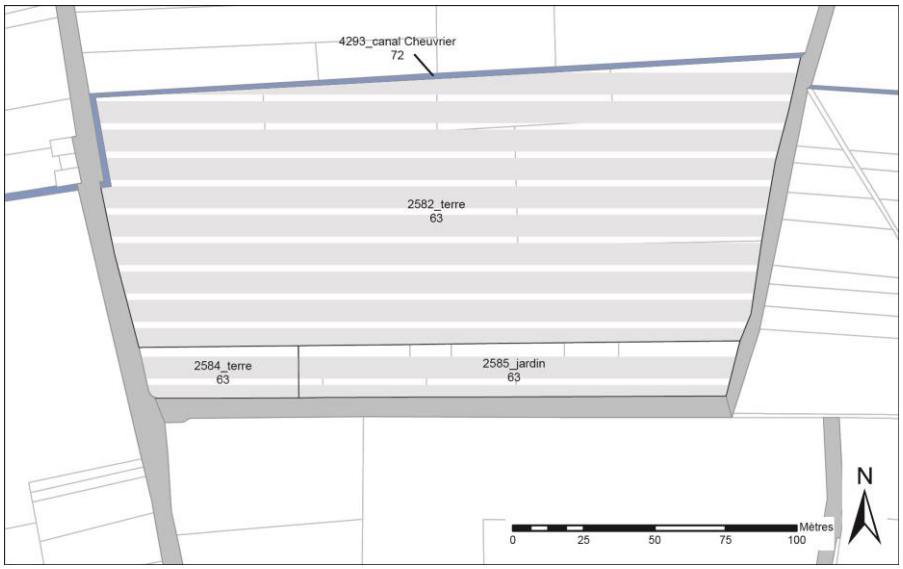

Figure 41 : Occupation de l'ensemble AI entre la fin du 15e s. et le début du 16e s.

Le compte de la châtellenie de la fin du 15e s. a permis de restituer l'ensemble de l'occupation de l'îlot qui se caractérisait par une dévolution exclusivement agricole (Tableau 14 : 1-2). Au début du 16e s., le compte de 1510 présente une utilisation du sol quasiment identique à celle de la fin du 15e s., à l'exception de la subdivision de la parcelle sud. C'est l'état présenté sur la carte ci-dessus (Figure 41).

2.2. Occupation de l'ensemble AI à la fin du 17e s. (Figure 42)

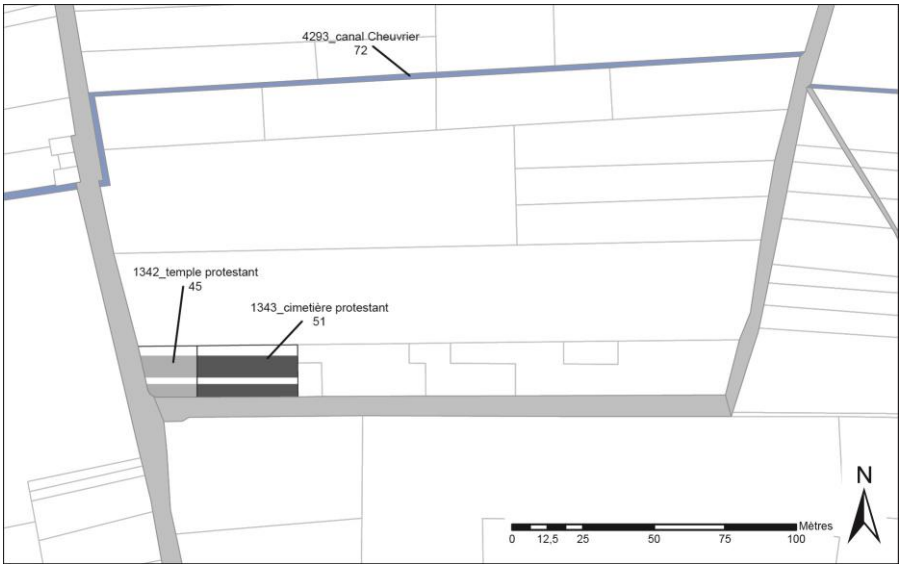

Figure 42 : Occupation de l'ensemble AI à la fin du 17e s.

Les textes documentant l'ensemble de cet espace sont inexistants entre le début du 16e s. et 1811 mais l'occupation rurale a dû perdurer pendant cette période. Seules des mentions de

seconde main sont disponibles. Saint-Venant indique que le temple protestant et son cimetière sont déplacés en 1684, rue de la Bretonnerie (Tableau 14 : 3). L'interdiction du culte un an plus tard entraîne une désertion des lieux : le cimetière et le temple sont donnés à l'Hôtel-Dieu pour en faire son cimetière (Tableau 14 : 4). L'emprise des deux éléments est donc restituable à partir des propriétés de l'Hôtel-Dieu en 1811 qui possédait une parcelle au coin des rues de la Marre et de la Bretonnerie.

2.3. Occupation de l'ensemble AI en 1811 (Figure 43)

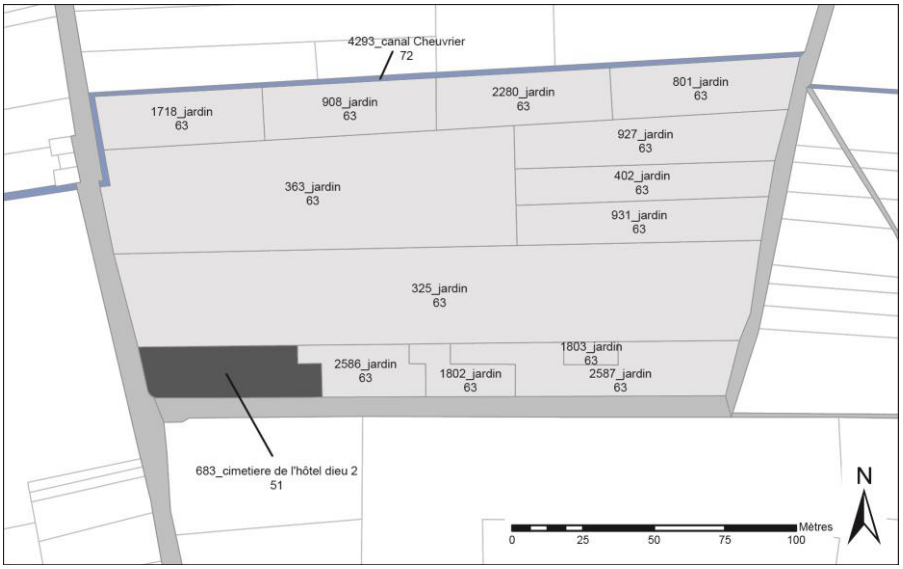

Figure 43 : Occupation de l'ensemble AI en 1811.

En 1811, l'occupation de l'îlot est peu différente de la phase précédente puisque la majeure partie est occupée par des jardins. Néanmoins, la parcelle sud-ouest qui renferme le cimetière de l'Hôtel-Dieu est le résultat de la fusion de deux cimetières : celui de l'hospice et celui des Oratoriens établi à l'est de ce dernier à partir de 1776, date de l'interdiction d'inhumer en ville (Tableau 14 : 5). Ces deux établissements perdirent ce droit avec la Révolution et leur cimetière fut réuni à celui de l'Hôtel-Dieu (Tableau 14 : 6).

Ensemble AI

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
325	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
325	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
363	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
363	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
402	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
402	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
683	cimetière de l'Hôtel Dieu 2	5	51	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
683	cimetière de l'Hôtel Dieu 2	5	51	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
801	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
801	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
908	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
908	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
927	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
931	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1253	cimetière de l'Hôtel Dieu 1	5	51	T	1685	1685	1685	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1253	cimetière de l'Hôtel Dieu 1	5	51	T	1685	1685	1685	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1254	cimetière des Oratoriens	5	51	T	1776	1776	1776	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1254	cimetière des Oratoriens	5	51	T	1776	1776	1776	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1342	temple protestant	4	45	T	1619	1685	1650	1	DS	T	1685	1685	1685	1	A	T	11	2	M
1342	temple protestant	4	45	T	1619	1685	1650	1	DS	T	1685	1685	1685	1	A	T	11	2	M
1343	cimetière protestant	5	51	T	1619	1685	1650	1	DS	T	1685	1685	1685	1	A	T	11	2	M
1343	cimetière protestant	5	51	T	1619	1685	1650	1	DS	T	1685	1685	1685	1	A	T	11	2	M
1718	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1802	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1802	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1803	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2280	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2582	terre	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1510	1	D	T	21	2	M
2583	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2583	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2584	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1510	2	S	T	12	2	M
2584	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1510	2	S	T	12	2	M
2585	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1510	2	S	T	12	2	M
2585	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1510	2	S	T	12	2	M
2586	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2586	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2587	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2587	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 13 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AI.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 44
2	AN/P/974/01 AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 45
3	SAINT-VENANT 1912-1917d : 88	Milieu du 17e s.	*"Le temple protestant du Mail fut transporté de la rue Bretonnerie, au coin d'un chemin retournant vers l'est."*
4	SAINT-VENANT 1912-1917d : 206	1685	*"L'hôtel-Dieu transporta son cimetière sur l'emplacement de l'ancien temple démoli et du cimetière des Protestants qui lui était annexé"*
5	SAINT-VENANT 1912-1917d : 206	1776	*"L'Oratoire acheta en 1776 un terrain rue de la Bretonnerie à l'orient du cimetière de l'Hôtel-Dieu"*
6	SAINT-VENANT 1912-1917d : 206	1792	*"Reunion des cimetieres de l'Oratoire et de l'Hôtel-Dieu"*

Tableau 14 : Textes documentant l'ensemble AI.

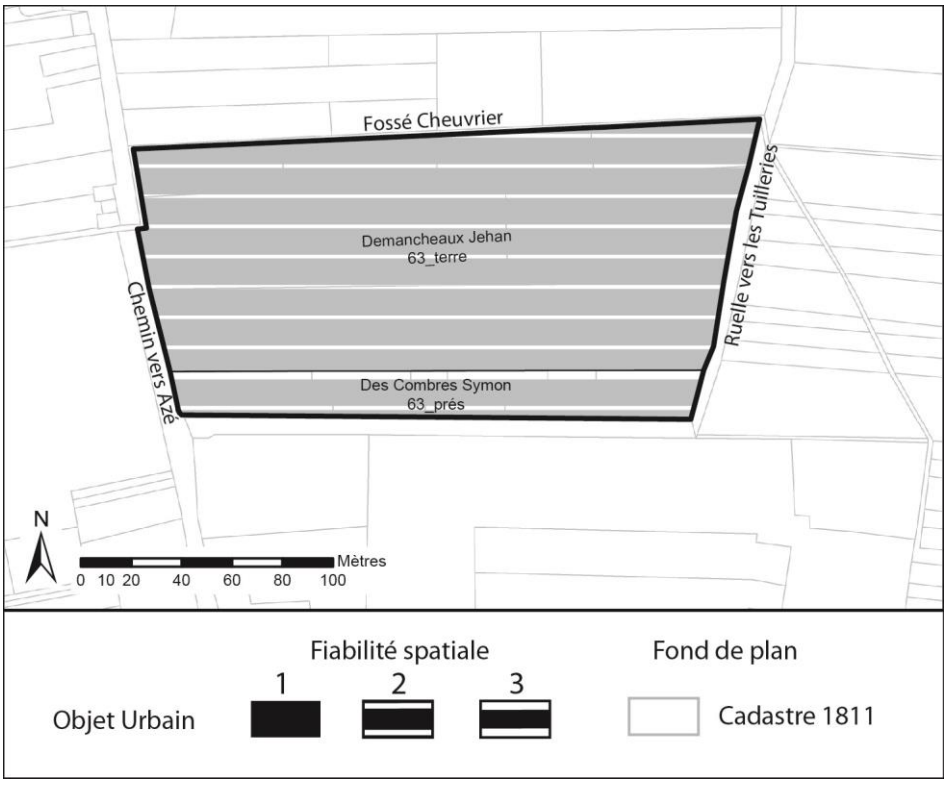

Figure 44 : Restitution de l'ensemble AI à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

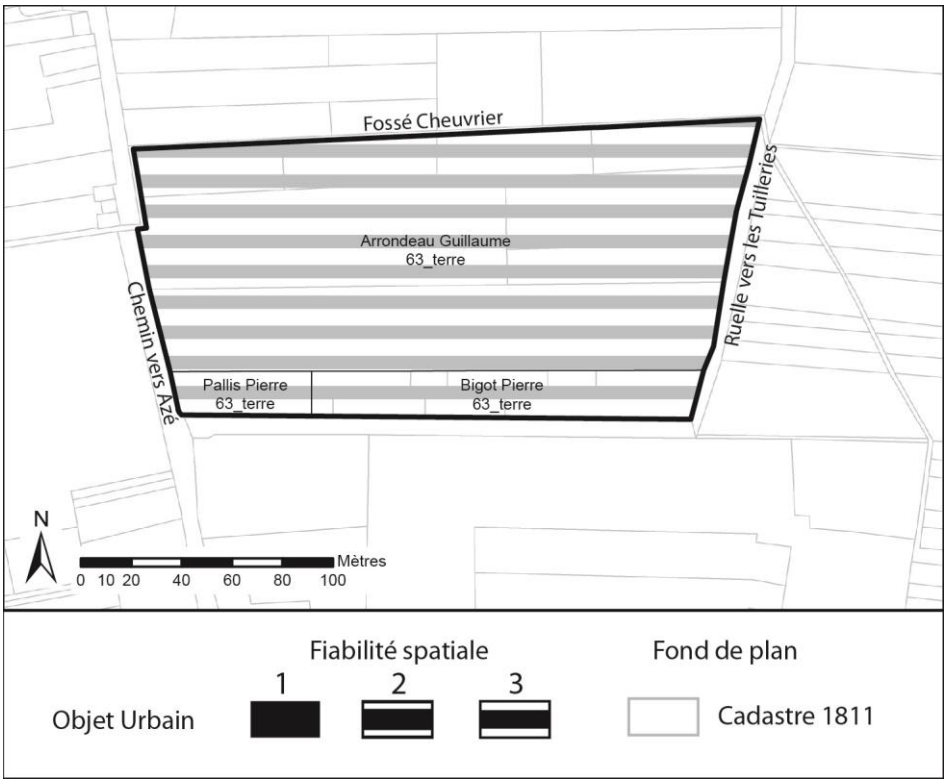

Figure 45 : Restitution de l'ensemble AI à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

Ensemble AJ

1. Présentation

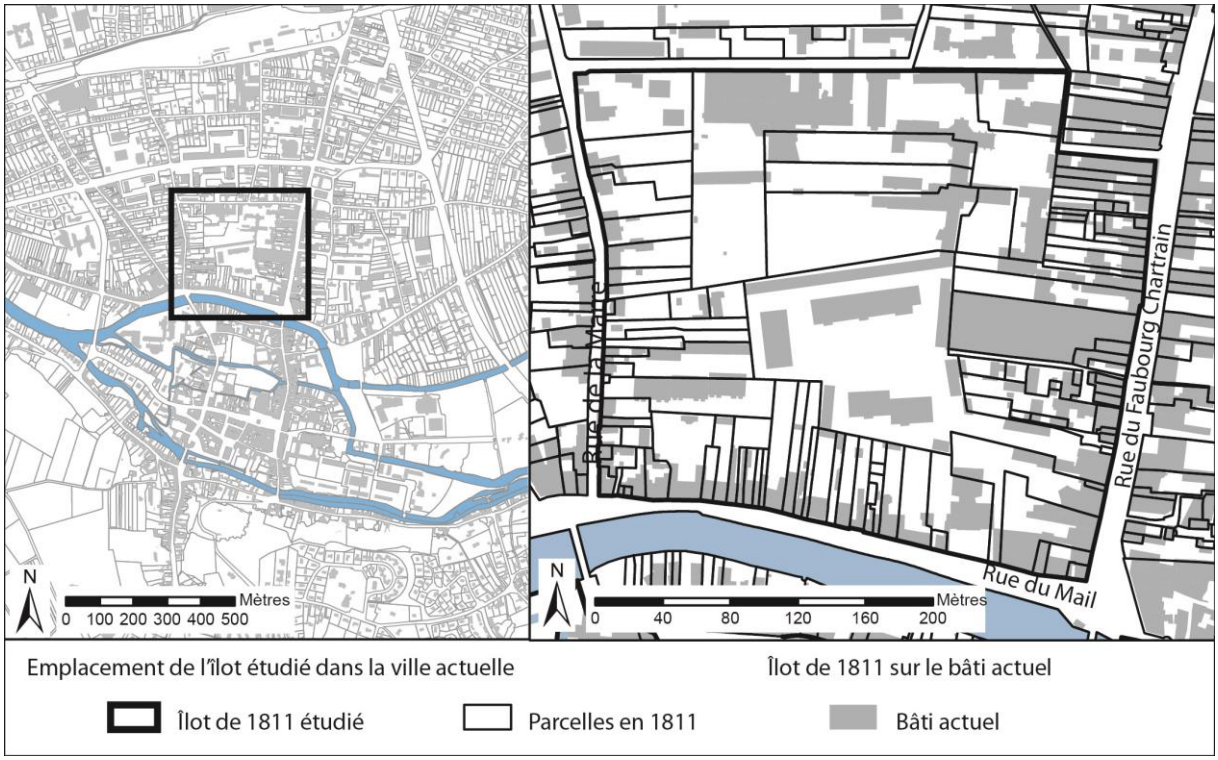

Figure 46 : Présentation de l'ensemble AJ.

Figure 47 : Localisation de l'ensemble dans la ville actuelle.
Vue du sud
(Cliché CPV)

Ce vaste îlot de 8,4 ha est délimité au sud par le mail Leclerc, à l'est par la rue du faubourg Chartrain, à l'ouest par la rue de la Marre et au Nord par une ruelle qui deviendra la rue Honoré de Balzac (Figure 46, Figure 47).

Relativement bien documenté par les sources écrites, l'ensemble ne renferme que quelques édifices antérieurs à 1811.

Localisation dans les territoires anciens

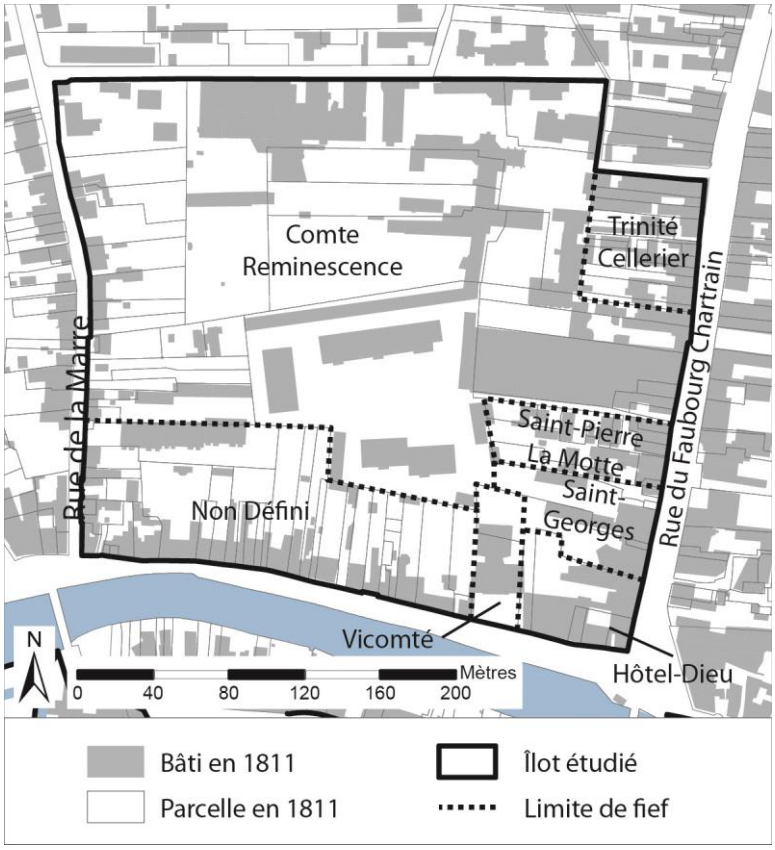

Figure 48 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble AJ.

Jusqu'en 1487, cet espace relevait de la paroisse de Saint-Martin, puis de la paroisse de la Madeleine qui couvrait toute la plaine alluviale septentrionale.

Les parcelles de cet îlot relevaient de plusieurs censives, la plus importante étant celle du comte-duc qui recevait le cens dû le jour de la "Reminescence" (Figure 48). Un autre relevait du cencif du cellérier de l'abbaye au moins depuis 1208, date à laquelle il fut donné par le comte Jean II de Vendôme au cellérier. La partie sud de l'îlot était morcelée entre les fiefs du chapitre de Saint-Georges, de Saint-Jacques et de la Vicomté. La tenure dont dépendaient les parcelles du sud-ouest, butant contre le quai et la rue de la Marre, n'a pas pu être définie mais pourrait être celle de la vicomté.

Etat des connaissances sur l'ensemble AJ

Cet îlot possède à la fois des portions relativement bien documentées par les sources écrites et matérielles et d'autres très peu renseignées car ne renfermant aucun bâti ancien ou relevant de censives pour lesquelles des comptes ou aveux n'ont pas été retrouvés.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 15)

2.1. Occupation de l'ensemble AJ à la fin du 15e s. (Figure 49)

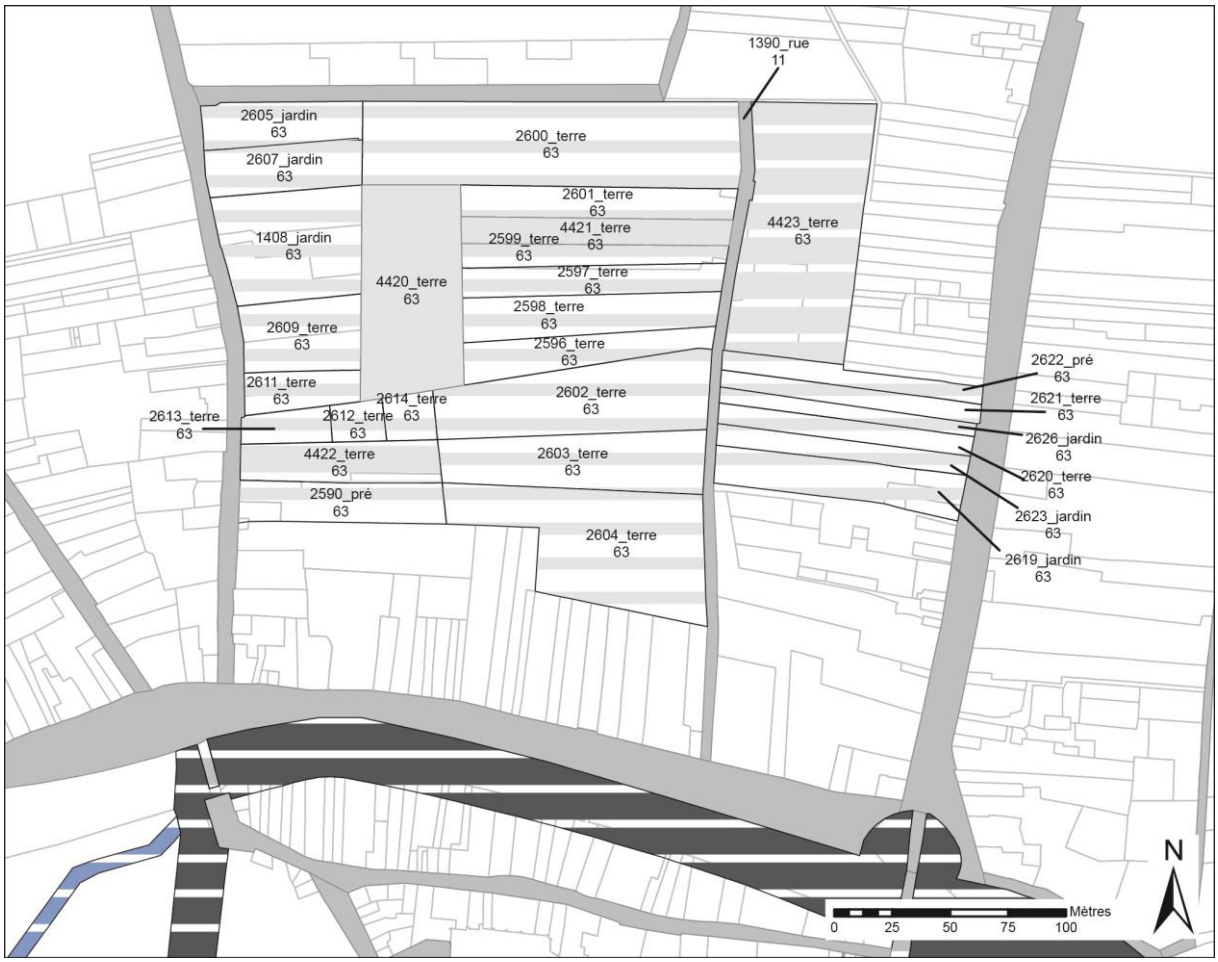

Figure 49 : Occupation de l'ensemble AJ à la fin du 15e s.

Grâce aux comptes de la châtellenie de 1470 (Tableau 16 : 2), une grande partie de l'occupation de cet îlot a été restituée. Elle se caractérise par l'absence de construction et une utilisation uniquement agricole sous la forme de terres, prés et jardins. Bien que la forme de plusieurs parcelles soit incertaine, l'usage du sol de cet îlot est lui fiable. L'espace compris entre la rue du Faubourg Chartrain à l'est et la terre OU_4423 à l'ouest avait été donné par le comte au cellérier de l'abbaye en 1208 (Tableau 16 : 1). Aucun document ne permet d'en restituer l'occupation sur la longue durée, mais il est possible d'y voir la trace d'un lotissement dont l'échec est attesté dès le 14e s. puisqu'aucune de ces parcelles n'est bâtie (Tableau 16 : 3). Comme pour le reste de l'îlot, il faudra attendre le début du 16e s. pour avoir les premières mentions d'habitations (Tableau 16 : 4).

2.2. Occupation de l'ensemble AJ au début du 16e s. (Figure 50)

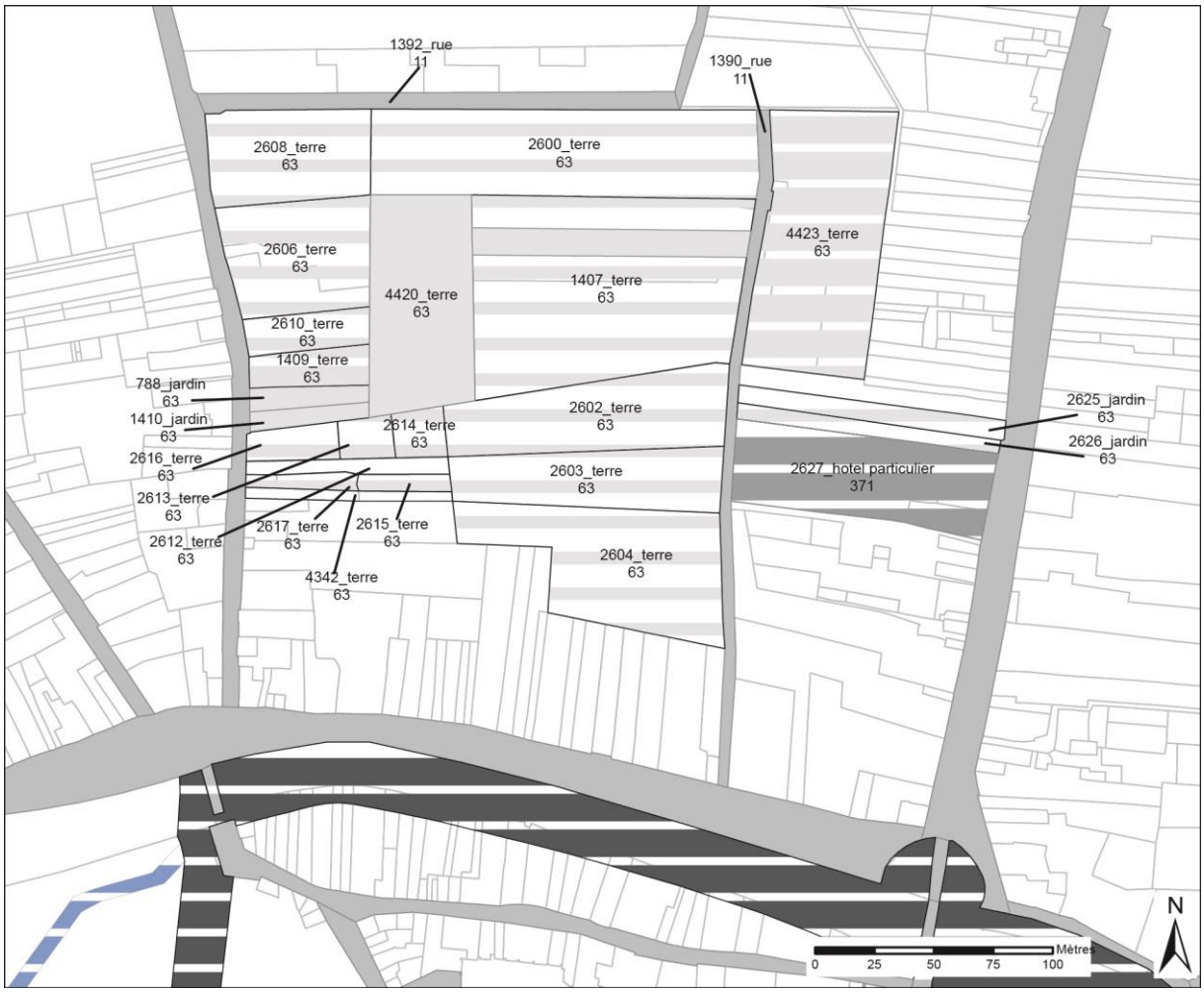

Figure 50 : Occupation de l'ensemble AJ au début du 16e s.

L'occupation de cet îlot a pu être restituée à la fin du 15e s. et au début du 16e s. grâce aux comptes de la châtellenie de 1510 (Tableau 16 : 4). La fonction agricole de cet espace est toujours prédominante, mais des constructions commencent à être édifiées le long de la rue du Faubourg Chartrain sous la forme d'un hôtel particulier à la suite d'un regroupement parcellaire. On observe le même phénomène d'ablotissement pour les parcelles en cœur d'îlot.

2.3. Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 17e s. (Figure 51)

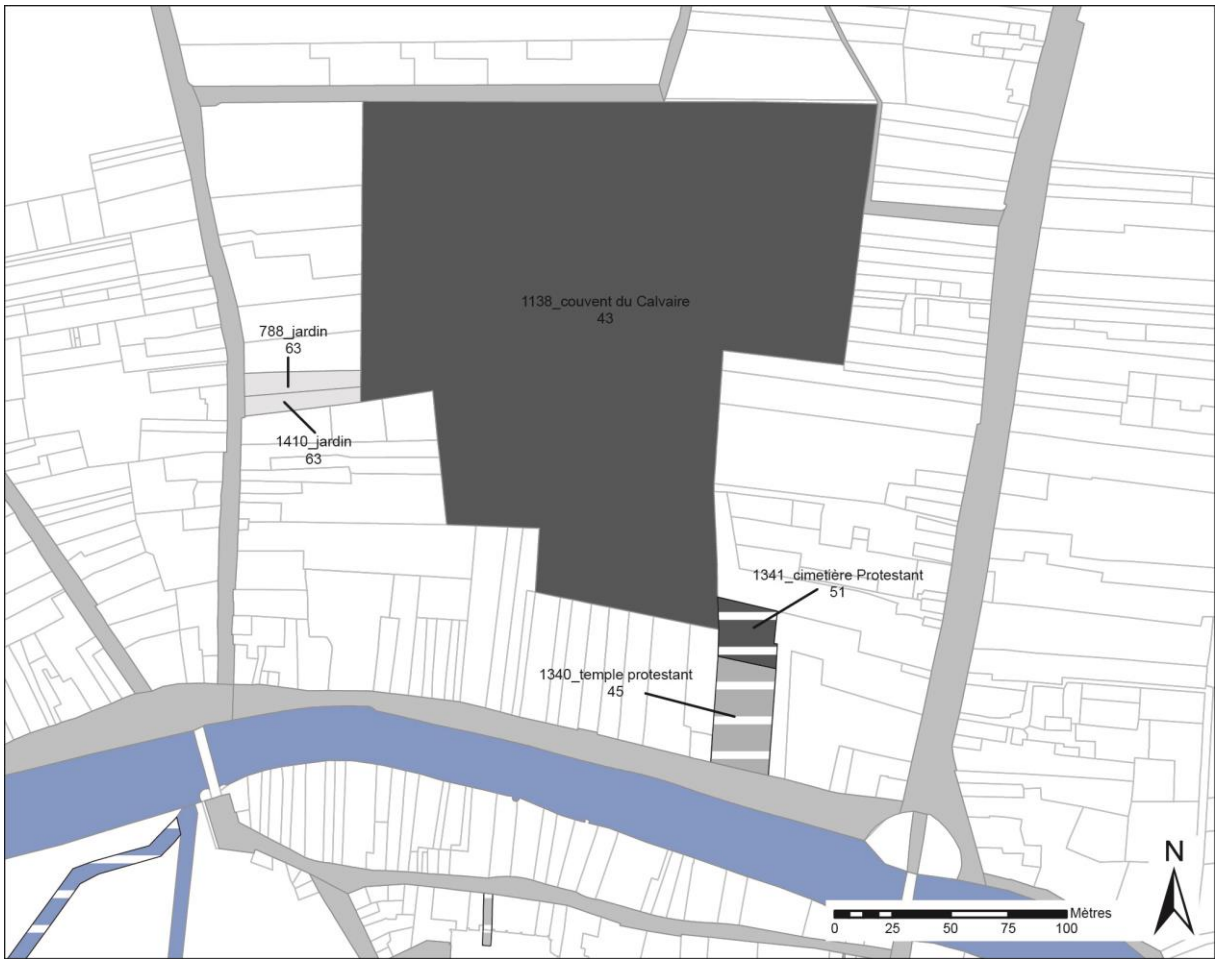

Figure 51 : Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 17e s.

La quantité et la qualité des sources disponibles pour cet îlot tendent à diminuer pour le 17e s., rendant impossible toute tentative de restitution de l'occupation sur le modèle des phases précédentes. Néanmoins, certains aspects de l'occupation sont accessibles puisque cet îlot renferma deux institutions : le couvent du Calvaire et le temple Protestant. Les Calvairiennes viennent s'établir à Vendôme en 1625, mais ne s'installent dans leur couvent Faubourg Chartrain qu'à partir de 1629 (Tableau 16 : 7). Le temple Protestant, après avoir été longtemps établi en contrebas du château (*Cf.* ensemble DB), est transféré rue des Arrières Fossés (Mail Leclerc actuel) en 1619, ainsi que son cimetière, afin de dégager le terrain pour les grands travaux entrepris par César au château de Vendôme (Tableau 16 : 5-C). Si leur localisation est certaine, leur emprise reste soumise à discussion.

2.4. Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 18e s. (Figure 52)

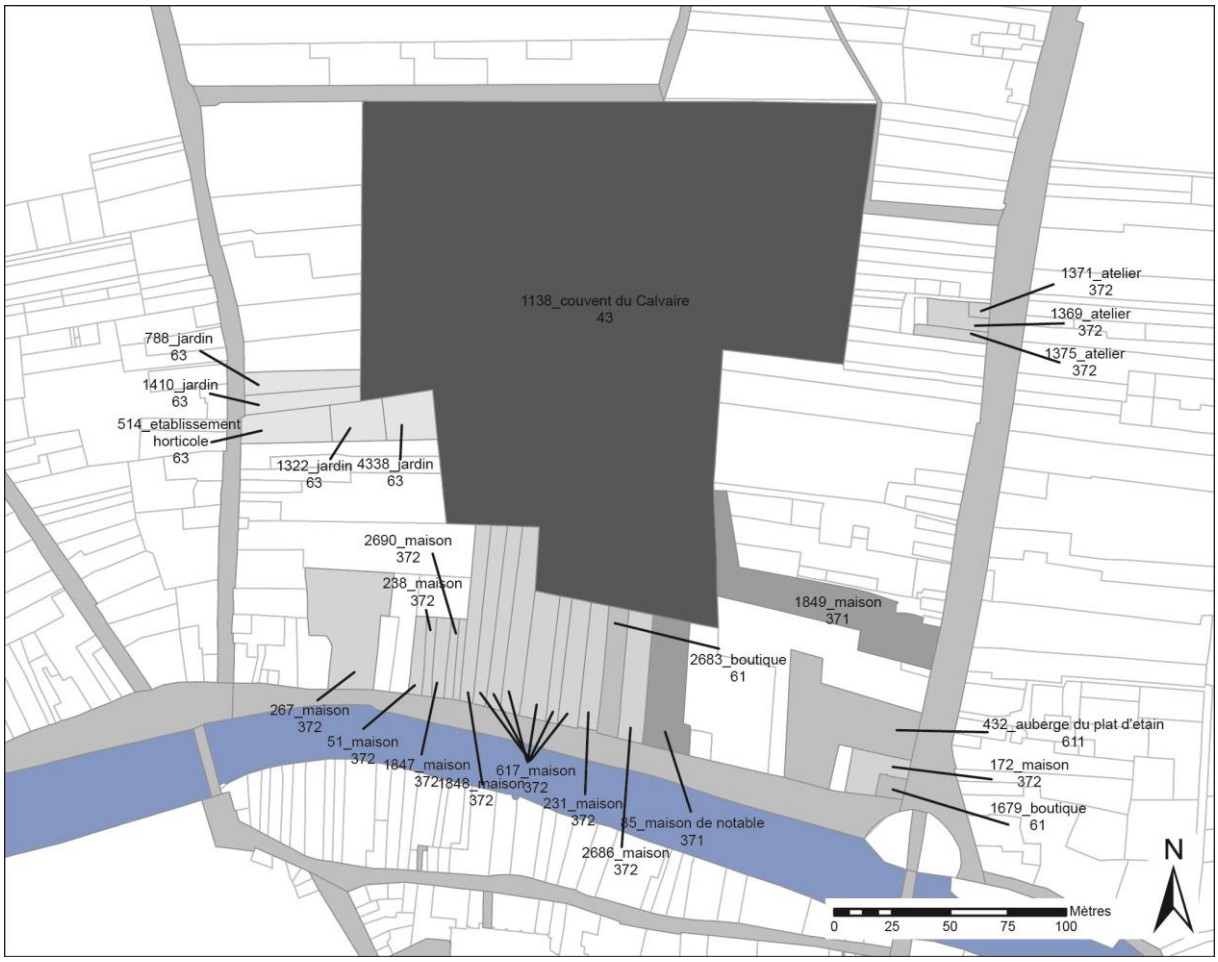

Figure 52 : Occupation de l'ensemble AJ au milieu du 18e s.

Les textes permettant de restituer cet espace font toujours défaut au 18e s. Les quelques éléments bâtis, ainsi que l'analyse morphologique, permettent de compenser dans une certaine mesure ce manque. Au centre, le couvent des Calvairiennes est toujours aussi étendu. À l'ouest, des ateliers et boutiques apparaissent le long de la rue du Faubourg Chartrain qui voit aussi l'installation d'hôtels particuliers et de lieux de sociabilité (auberge). A la suite des grandes inondations de 1651, la rue des Arrières Fossés (actuel Mail Leclerc), au sud, subit de nombreux travaux entre 1730 et 1750 qui la transforment en promenade, rendant le lieu propice à l'installation d'habitations. L'analyse de la forme parcellaire a mis en évidence trois lotissements qu'il est possible d'associer à cette campagne de réaménagement du quartier (*Cf.* Analyse morphologique : Lot. AJ 2-3 et 4). La famille de Trémault, qui donna plusieurs maires à la ville à la fin du 18e s., n'est certainement pas étrangère à ces opérations immobilières. En effet, en tant que possesseur du fief de la Vicomté dans lequel pourraient avoir été mis en place ces lotissements, le maire aurait pu profiter de son double statut pour mener à bien ces projets.

2.5. Occupation de l'ensemble AJ en 1811 (Figure 53)

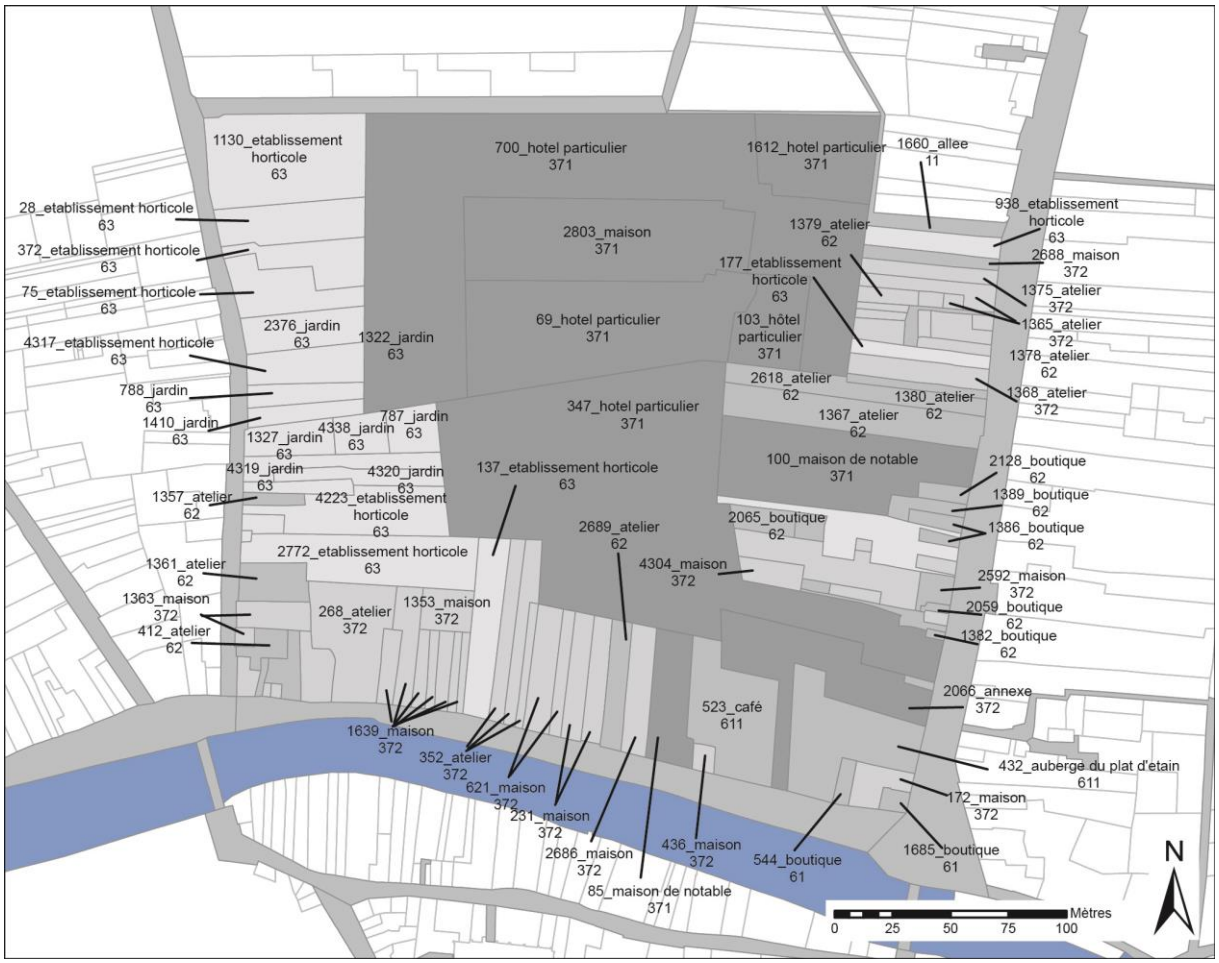

Figure 53 : Occupation de l'ensemble AJ en 1811.

En 1811, l'occupation de l'îlot peut être divisée en trois zones qui reprennent les grandes tendances de la phase précédente. A l'ouest, le caractère rural du faubourg reste fort, comme les établissements horticoles et les jardins l'attestent. A l'ouest, le long de la rue du Faubourg Chartrain, et au sud, le long du Mail, les boutiques, les maisons d'habitation et les lieux de sociabilité (auberge et café) confèrent à cet espace un caractère plus urbain. Plusieurs hôtels particuliers et maisons de notables sont établis le long de ces voies indiquant le caractère attractif de cet espace (Bât. A-C-D-E-F-G et H). La troisième zone, établie au centre de cet espace, est constituée de sept vastes parcelles occupées par de riches propriétaires qui achetèrent des portions de l'ancien couvent des Calvairiennes vendu comme Bien National en 1792.

2.6. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
11	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
28	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
51	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
69	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
75	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
79	maison de notable	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
85	maison de notable	3	371	P	1700	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
100	maison de notable	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
103	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
118	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
121	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
137	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
172	maison	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
177	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
231	maison	3	372	T	1700	1811	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
232	maison	6	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
237	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
238	maison	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
266	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
267	maison	3	372	T	1700	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
268	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
300	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
340	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
341	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
347	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
352	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
372	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
412	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
432	auberge du plat d'Etain	6	611	P	1700	1811	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
435	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
436	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
489	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
514	établissement horticole	6	63	T	1700	1800	1750	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
517	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
518	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
523	café	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
544	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
547	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
617	maison	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
621	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
700	hôtel particulier	3	371	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
787	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
788	jardin	6	63	P	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
821	maison	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
846	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
847	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
850	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
938	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1130	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1138	couvent du Calvaire	4	43	T	1628	1628	1628	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1322	jardin	6	63	T	1700	1800	1750	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1327	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1340	temple protestant	4	45	T	1619	1619	1619	1	A	T	1684	1684	1684	1	A	T	11	2	M
1341	cimetière protestant	5	51	T	1619	1619	1619	1	A	T	1684	1684	1684	1	A	T	11	2	M
1353	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1357	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1361	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1362	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1363	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1364	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1365	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1366	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1367	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1368	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1369	atelier	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1370	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1371	atelier	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1372	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1373	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1374	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1375	atelier	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1376	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1377	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1378	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1379	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1380	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1381	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1382	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1383	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1385	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1386	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1388	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1389	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1407	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1628	1628	1628	1	A	T	11	3	M
1408	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
1409	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	2	M
1410	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1411	terre	6	63	T	1510	1628	1510	3	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	31	3	M
1412	terre	6	63	T	1510	1628	1510	1	D	T	1628	1628	1628	1	A	T	11	3	M
1413	établissement rural	6	63	T	1500	1619	1600	1	D	T	1619	1619	1619	1	A	T	11	1	M
1612	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1639	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1679	boutique	6	61	Ai	1700	1811	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1685	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1845	maison	3	372	M	1700	1811	1750	2	S	M	1750	1810	1810	2	D	P	22	1	P
1846	maison	3	372	M	1700	1811	1750	2	S	M	1750	1810	1810	2	D	P	22	1	P
1847	maison	3	372	M	1700	1811	1750	2	S	M	1750	1810	1810	2	D	P	22	1	P
1848	maison	3	372	M	1700	1811	1750	2	S	M	1750	1810	1810	2	D	P	22	1	P
1849	maison	3	371	P	1700	1792	1750	2	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
1908	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2059	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2060	annexe	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2065	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2066	annexe	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2122	tonnelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2128	boutique	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2376	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2588	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2589	atelier	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2590	pré	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2591	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2592	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2594	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2595	atelier	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2596	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2597	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2598	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2599	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2600	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	21	3	M
2601	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M

Ensemble AJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2602	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	21	3	M
2603	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	21	3	M
2604	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	21	3	M
2605	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2606	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2607	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2608	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2609	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2610	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2611	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2612	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2613	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2614	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2615	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2616	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2617	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2618	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2619	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2620	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2621	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2622	pré	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2623	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2624	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2625	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2626	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2627	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1600	1510	2	S	T	12	2	M
2683	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2686	maison	3	372	P	1700	1811	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2688	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2689	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2690	maison	3	372	T	1700	1811	1750	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2691	maison	3	372	M	1700	1811	1750	2	S	M	1750	1810	1810	2	D	P	22	1	P
2771	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2772	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2773	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2803	maison	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3704	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3707	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4223	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4302	Établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4303	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4304	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4317	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4319	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4320	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4338	jardin	6	63	T	1700	1800	1750	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4342	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
4408	maison	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4420	terre	6	63	T	1400	1500	1450	1	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	11	1	M
4421	terre	6	63	T	1400	1500	1450	1	S	T	1628	1628	1628	1	A	T	11	1	M
4422	terre	6	63	T	1400	1500	1450	1	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
4423	terre	6	63	T	1400	1500	1450	1	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	11	2	M
4457	atelier	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 15 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AJ.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources écrites

N°	Source	Datation	Citation
1	BMV/Ms273 : 105	1208	*"une lectre passée en lan mil deux cens et huit […]Jehan jadis comte de vendosme donna et laissa a la courtillerie seant en la varenne de vendosme pres le grant cimetiere"*
2	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 54
3	BMV/Ms273 :110	1486	*"Jehan Frocher vendit a Berthelot Targes deux planches de terre sean a la courtillerie."*
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 55
5	SAINT-VENANT 1912-1917d : 88	1619	Le temple protestant est établi en 1619 sur les arrières fossés avec son cimetière. Ils sont tous deux transportés au milieu du 17^{e} s. dans la rue Bretonnerie .
6	SAINT-VENANT 1912-1917d : 88	1619	Le terrain ou fut établi le cimetière protestant correspondait aux annexes de l'hotellerie du plat d'Etain.
7	SAINT-VENANT 1912-1917d : 102	1629	Installation des Calvairiennes dans leur couvent en 1629.
8	AMV/BB/19 : 80	1718-1739	Travaux d'endiguement du canal du Mail
9	AMV/BB/14 : 24	1750-1782	Le mail Leclerc est planté de tilleul en 1750 et en 1782 des barrières sont installées à ces deux extrémités pour réduire la fréquentation du public entendue qu'il s'agit *"une promenade moins utile au public que préjudiciable aux dits opposants et à une quantité d'autres propriétaires de maison et jardin ayant entrée sur lesdits arrière fossées."*

Tableau 16 : Textes documentant l'ensemble AJ.

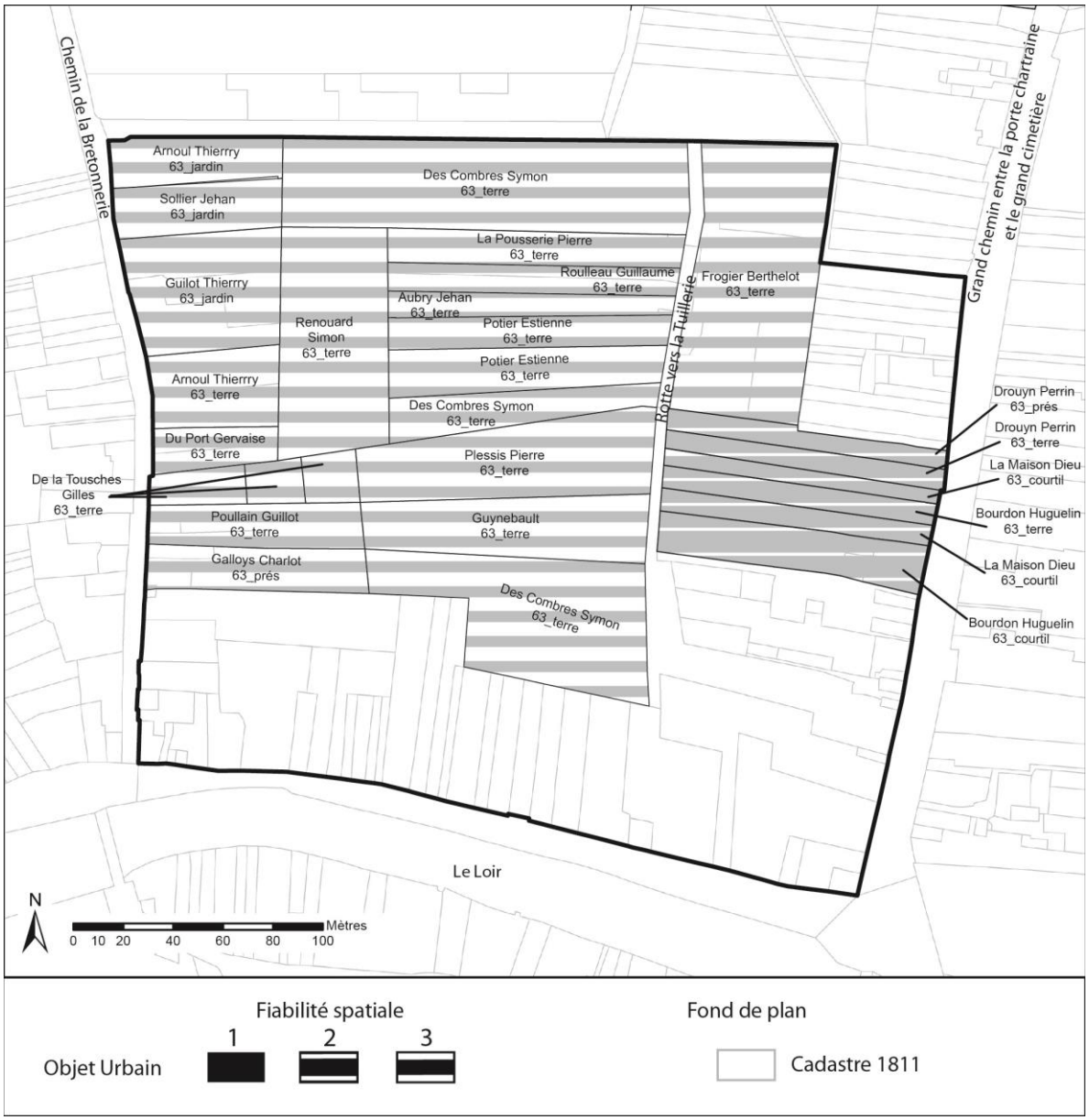

Figure 54 : Restitution de l'ensemble AJ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

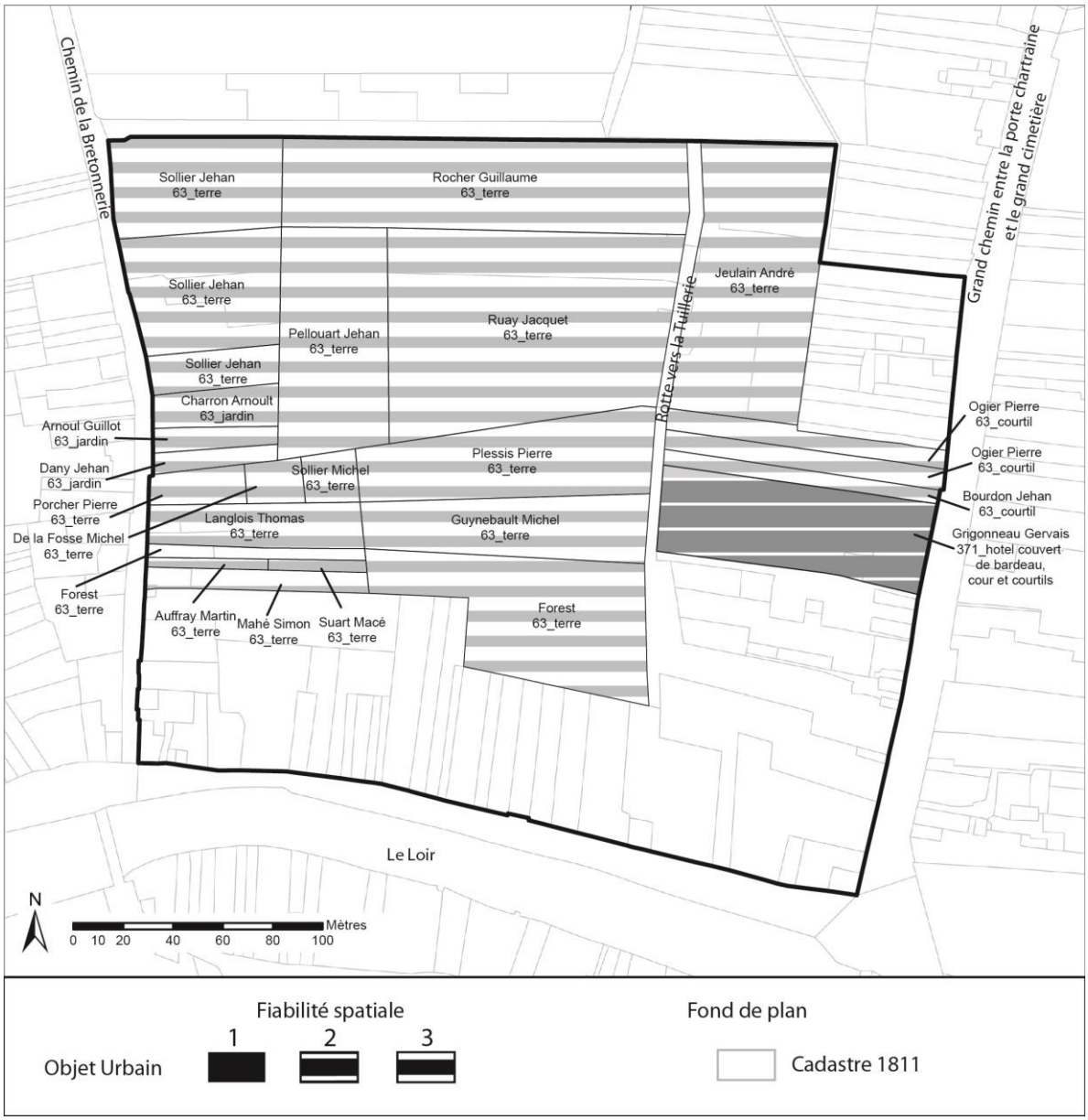

Figure 55 : Restitution de l'ensemble AJ à partir du compte de 1510 (AN/P/974-8/01-2).

3.2. Sources matérielles (Figure 56)

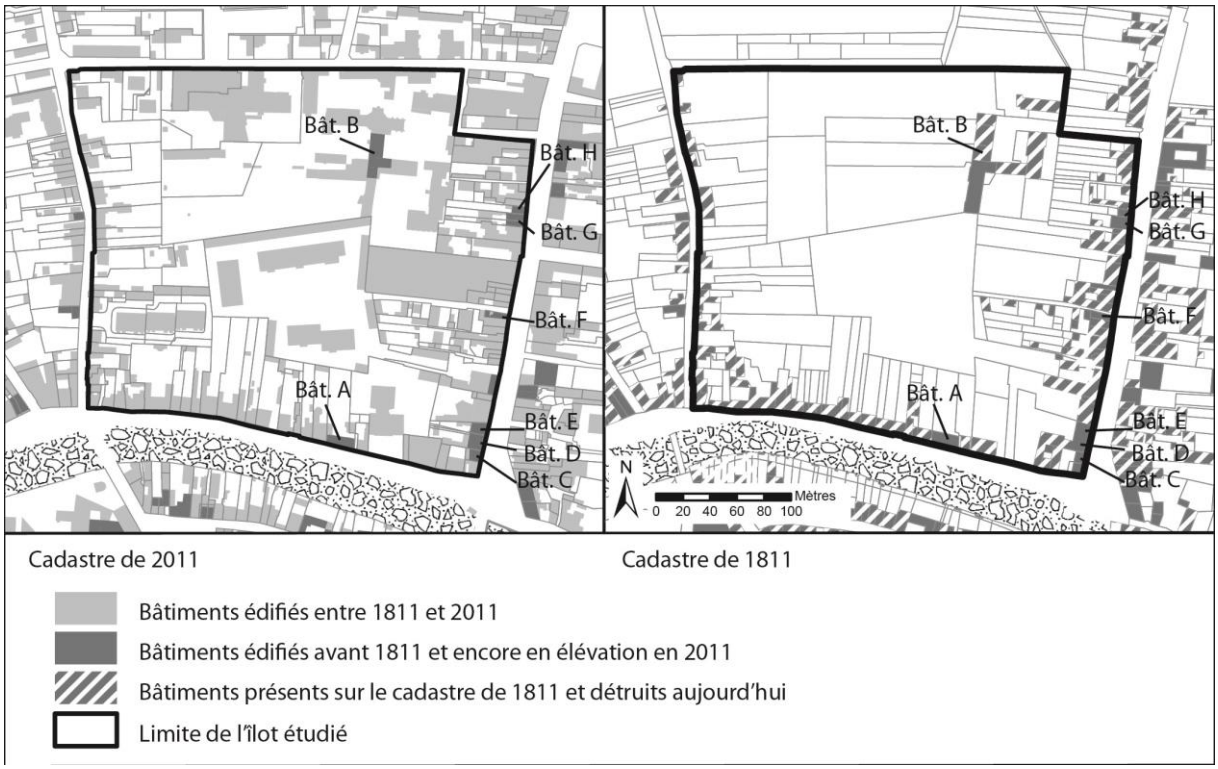

Figure 56 : Localisation des édifices antérieurs à 1811 étudiables dans l'ensemble AJ.

Bâtiment A (18c-d) :

Cet édifice très difficile à dater stylistiquement d'un niveau sous comble habité présente des fenêtres à arcs segmentaires caractéristiques de la seconde moitié du 18e s. (Figure 57)

Figure 57 : Bâtiment A du 6, mail du Maréchal Leclerc

Bâtiment B (17/18) :

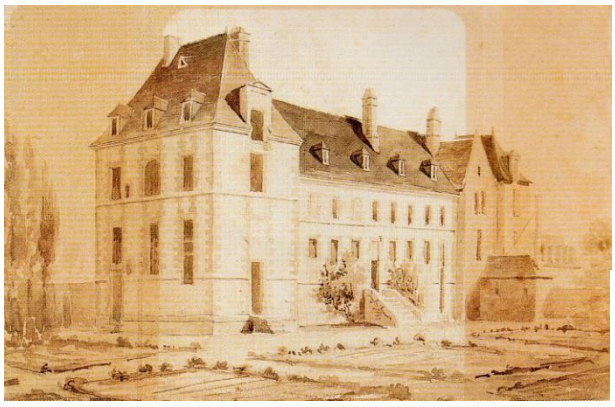

Aujourd'hui totalement intégré à la clinique du Saint-Cœur, les bâtiments des Calvairiennes ont subi de nombreuses transformations. Ils ont tous été édifiés, d'après les textes et le style architectural, entre 1629 et 1665 (date de l'élévation du

Figure 58 : Gravure de G. Launay présentant le calvaire au milieu du 19e s. (BMV/Fonds Launay)

pavillon présent au premier plan de la gravure, Figure 58).

Bâtiment C (18c-d) :

De plan rectangulaire, à deux niveaux sous comble habité, cet édifice construit en pierre de taille présente toutes les caractéristiques d'une maison de ville (Figure 59). Sa datation de la seconde moitié du 18^{e} s. repose sur l'emploi de linteaux à arcs segmentaires sur les trois baies du premier étage.

Figure 59 : Bâtiment C du 4, rue du Faubourg Chartrain.

Bâtiment D (18a-c) :

Figure 60 : Bâtiment D du 6,rue du Faubourg Chartrain.

De plan rectangulaire, à deux niveaux sous comble habité, cet édifice en pan de bois renfermait des activités commerciales au rez-de-chaussée et un habitat à l'étage (Figure 60). Sa datation reste complexe en l'absence d'éléments architecturaux caractéristiques. Néanmoins, l'usage du pan de bois à grille autorise une date de construction au cours du 18^{e} s.

Bâtiment E (18a-c) :

Possédant les mêmes caractéristiques que le bâtiment D, cet édifice à deux niveaux sous comble et à pan de bois à grilles peut lui aussi être daté du courant du 18^{e} s. (Figure 61)

Figure 61 : Bâtiment E du 6 bis , rue du Faubourg Chartrain.

Bâtiment F (18 c-d):

De plan rectangulaire, perpendiculaire à la rue, cet édifice de trois niveaux sous comble habité présente sur rue une façade du 19e s. (Figure 62). L'arrière de l'édifice conserve des éléments anciens qui pourraient remonter à la seconde moitié du 18e s. (pan de bois à grille).

Figure 62 : Bâtiment F au 30, rue du Faubourg Chartrain.

Bâtiment G (18c-d) :

De plan rectangulaire parallèle à la rue et à deux niveaux sous comble cet édifice, en très mauvais état, est difficilement datable bien qu'antérieur au 19e s. Il pourrait avoir été construit dans la seconde moitié du 18e s. si l'on se fonde sur ses volumes (Figure 63).

Figure 63 : Bâtiment G au 48-50, rue du Faubourg Chartrain.

Bâtiment H (18d-19a) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire perpendiculaire à la rue présente deux niveaux sous comble (Figure 64). Bien que les techniques et matériaux de construction de l'ensemble soient inconnus, le volume et la forme de la baie du premier étage militent pour une ancienneté de l'édifice antérieur au 19e s. Une datation plus précise reste en l'état inenvisageable.

Figure 64 : Bâtiment H au 52, rue du Faubourg Chartrain.

3.3. Analyse Morphologique (Figure 65)

Figure 65 : Analyse morphologique de l'ensemble AJ.

L'analyse de la forme parcellaire de ce vaste îlot a mis en évidence neuf ensembles morphologiques cohérents (quatre lotissements et cinq unités de plan) ainsi qu'une ligne d'appui du parcellaire.

Le lotissement AJ_1

Un ensemble de 20 parcelles orientées est-ouest de 59 m de profondeur sur 6,5 m de largeur a été mis en place sur le côté occidental du faubourg Chartrain. L'existence de ce lotissement est fondée sur la régularité des parcelles mais aussi sur des arguments fonciers puisque cette portion d'espace relève du cellérier de l'abbaye depuis 1208, date à laquelle le comte de Vendôme lui donne ce terrain (*Cf.* Tableau 16 : 1). L'hypothèse d'un lotissement dès le début du 13^{e} s. est plus que probable et s'inscrit dans le mouvement de croissance urbaine que connaît la ville à cette période. La réussite de ce lotissement n'est pas prouvée, puisqu'au 15^{e} s., les mentions correspondant à cet espace n'évoquent que des *"planches de terre*" et aucunement des maisons. L'urbanisation de cet îlot, s'il était voulu dès le 13^{e} s., n'a certainement dû commencer qu'au 16^{e} s.

Les lotissements AJ_2 -3 et 4

Au nord du mail Leclerc, trois ensembles de parcelles de forme très régulière correspondent sans aucun doute à trois petits lotissements peut-être contemporains. Leur datation précise reste inconnue, néanmoins leur mise en place est certainement concomitante à la création du mail dans le courant du 18^{e} s. En effet, les inondations de la fin du 17^{e} s. ayant en grande partie détruit ce quartier, il est probable que sa réhabilitation progressive soit passée par le lotissement de cet espace.

Un alignement remarquable

AR 1 : Plusieurs fonds de parcelle, alignés sur plus de 240 m, forment une ligne d'appui nord-sud qui peut être interprétée comme le reliquat d'un ancien chemin attesté par les textes sous le nom de ruelle Guesnard, ou *"rotes allant à la Thuillerie*" (Tableau 16 : 2). Sa disparition semble être due à l'établissement dans cet îlot du couvent du Calvaire qui condamne l'accès septentrional à cette ruelle.

Les unités de plan AJ_1 à 5

Ces unités de plans peuvent être scindées en trois groupes : le premier correspond à l'UP. AJ_2 qui résulte du démantèlement de l'enclos des Calvairiennes à la Révolution, le deuxième regroupe les unités de plan constituées de parcelles relativement lâches et de forme irrégulière (UP. AJ 1, 3 et 5) montrant une urbanisation spontanée résultant très certainement d'une multitude de divisions parcellaires au gré des héritages. Enfin le troisième type d'unité de plan, représenté par UP. AJ_4, renferme de nombreuses parcelles de petites tailles dont l'origine spontanée ou planifiée reste à déterminer.

Ensemble AK

1. Présentation

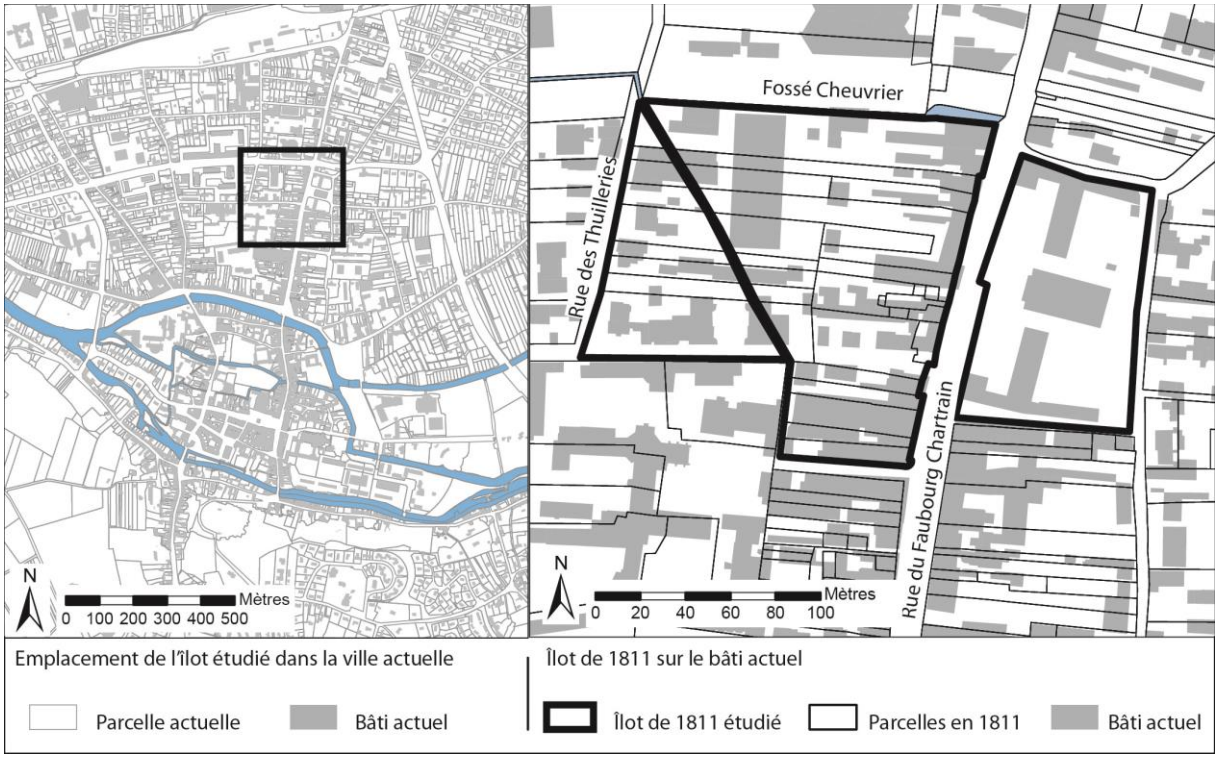

Figure 66 : Localisation de l'ensemble AK.

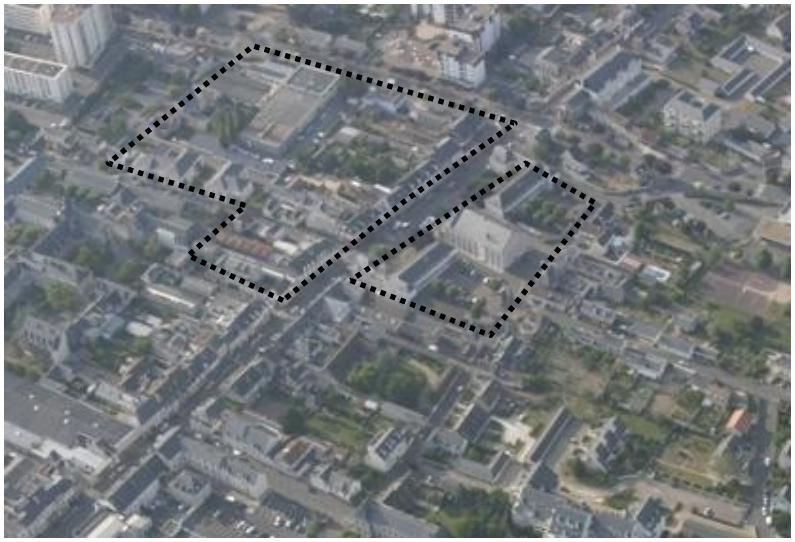

Figure 67 : Localisation de l'ensemble AK dans la ville actuelle. Vue du sud-est
(Cliché CPV)

Cet espace relativement restreint par rapport à ceux précédemment étudiés (2,7 ha) est constitué de trois îlots séparés par l'importante rue du Faubourg Chartrain (Figure 66, Figure 67).

Localisation dans les territoires urbains anciens

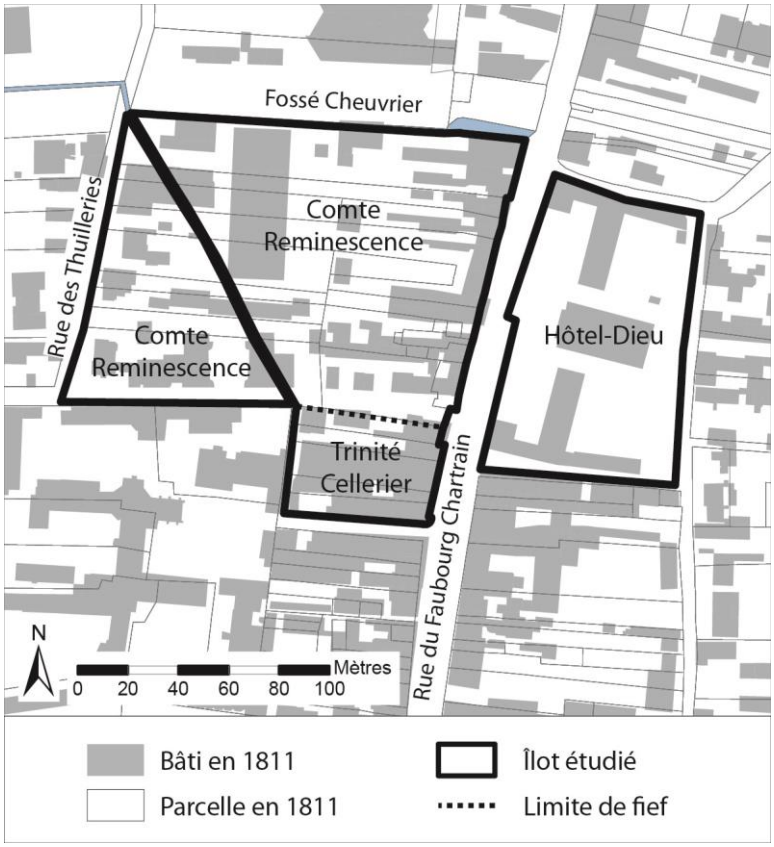

Figure 68 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble AK.

Comme tous les îlots de cette partie de la ville, l'espace considéré ici relevait jusqu'en 1487 de la paroisse Saint-Martin et après cette date de la paroisse de la Madeleine.

Trois censives se partageaient cette zone : l'îlot oriental relevait de l'Hôtel-Dieu, alors que l'îlot occidental dépendait de la tenure comtale de la Reminescence (Figure 68). Les propriétaires du sud de cet îlot devaient rendre le cens au Cellérier de l'Abbaye pour son fief de la Coutillerie.

Etat des connaissances sur l'ensemble AK

Très bien documentés par les textes puisque en partie situés dans une censive comtale, ces îlots ne renferment quasiment pas de bâti antérieur à 1811.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 17)

2.1. Occupation de l'ensemble AK à la fin du 13e s. (Figure 69)

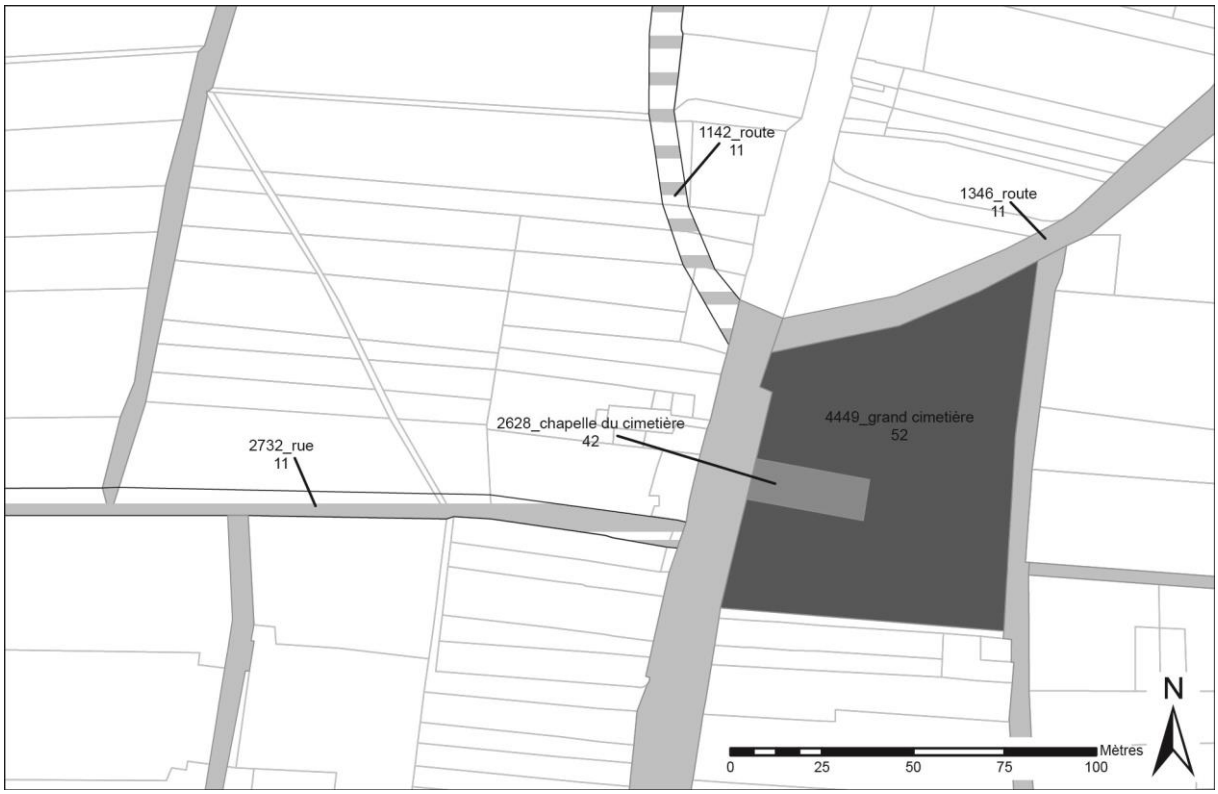

Figure 69 : Occupation de l'ensemble AK à la fin du 13e s.

A une date inconnue, mais certainement entre la fin du 12e s. et le début du 13e s., le comte de Vendôme aurait décidé de mettre en place de nouvelles voies d'accès à la ville par l'établissement de deux nouvelles rues se réunissant en une patte d'oie. A l'est de cette patte d'oie est consacré un cimetière mentionné pour la première fois en 1208 et dans lequel est édifiée une chapelle qui est mentionnée seulement en 1470. Son existence aux siècles précédents est donc probable mais pas avérée (Tableau 18 : 1-3). La localisation de cette chapelle pose question, puisque la confrontation des sources n'apporte pas de réponse claire. En effet, les trois plans disponibles pour cet îlot qui représentent le cimetière et sa chapelle localisent l'édifice de culte soit au centre soit au sud de la zone cimétériale (Tableau 19 : 1-2-3). Dans le plan ci-dessus, une localisation méridionale a été retenue sur la base de la restitution proposée par G. Launay qui a pu avoir accès à des informations orales ou à des documents aujourd'hui disparus lui permettant de localiser l'édifice. Cette hypothèse s'accorde bien avec la présomption d'une extension du cimetière vers le nord aux 14e -15e s. La chapelle s'élèverait donc au centre de l'emprise du cimetière du 13e s. et se serait trouvée décentrée au sud du grand Cimetière lors de son extension.

2.2. Occupation de l'ensemble AK à la fin du 15e s. (Figure 70)

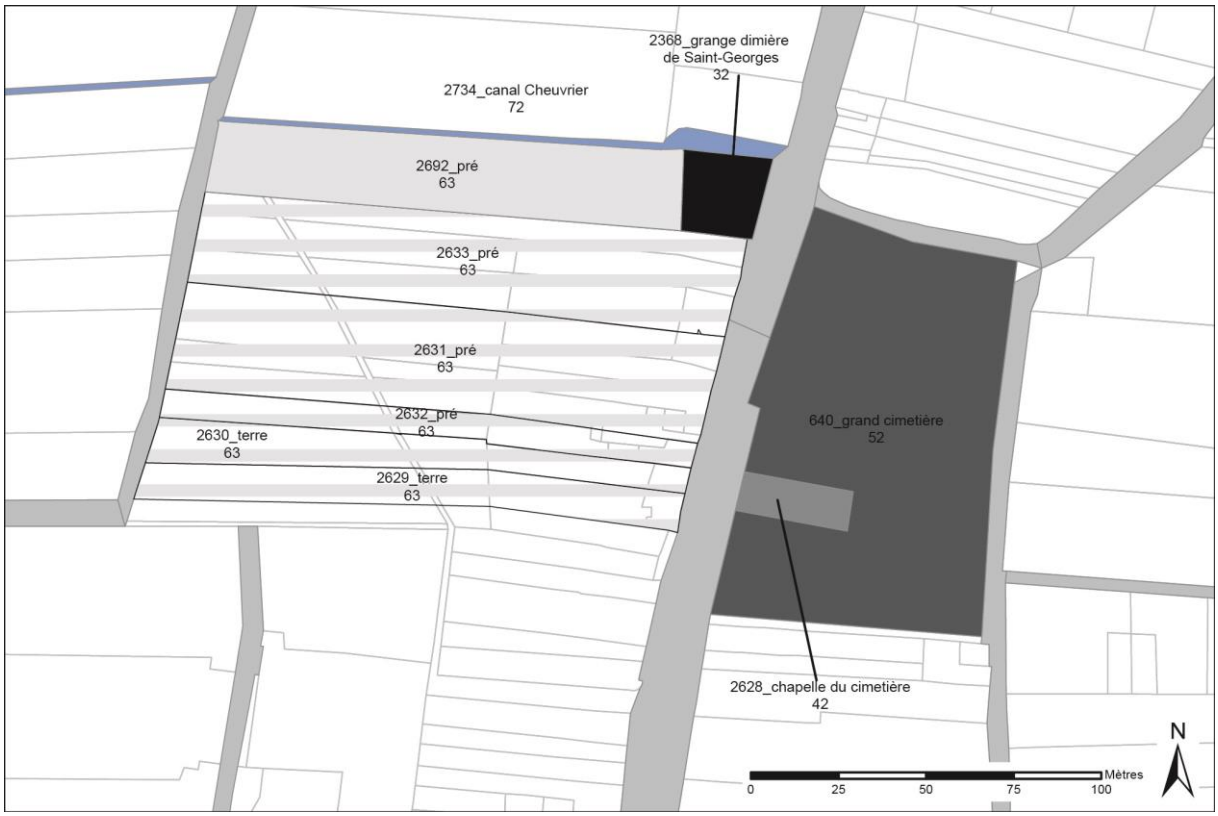

Figure 70 : Occupation de l'ensemble AK à la fin du 15e s.

La restitution de l'occupation de l'îlot à la fin du 15e s. a été rendue possible par la description qu'en donne le compte de la châtellenie (Tableau 18 : 3). La patte d'oie peut-être établie au 12e s. disparaît au profit d'un prolongement de la rue du faubourg Chartrain, qui pourrait être la "rue neuve" mentionnée en 1355 (Tableau 18 : 2). A l'est de cette voie, le grand Cimetière est étendu vers le nord. A l'ouest, les chanoines de Saint-Georges établissent leur nouvelle grange dimeresse le long du canal Cheuvrier (Bât A) au détriment de l'ancienne établie sur la rue de la Marre. Le reste de l'îlot est occupé par des prés et des terres sans mention d'habitation. L'urbanisation de cette partie de la ville n'a pas encore commencé en 1470, date de la rédaction du compte.

2.2. Occupation de l'ensemble AK entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 71)

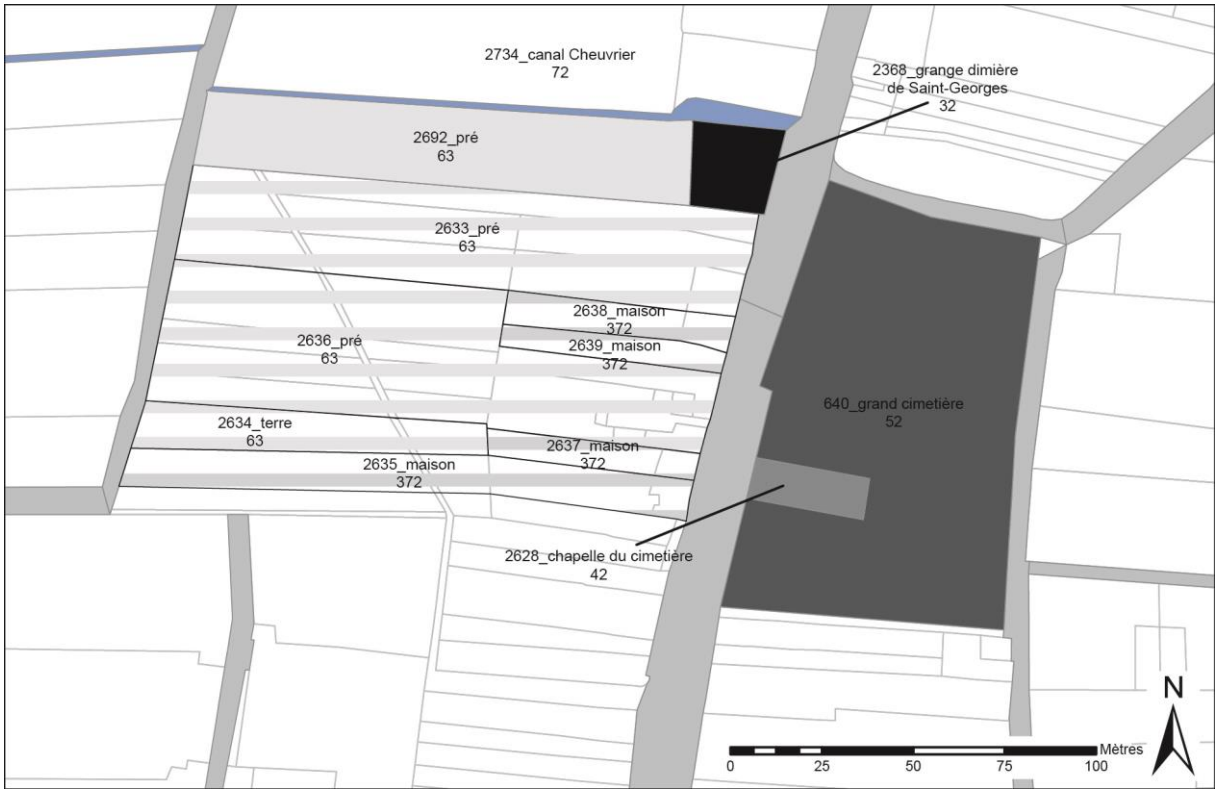

Figure 71 : Occupation de l'ensemble AK entre la fin du 15e s. et le début du 16e s.

Grâce au compte de la châtellenie des environs de 1510 (Tableau 18 : 4), il a été possible de restituer l'occupation de ces îlots sur la totalité de leur emprise entre la fin du 15e et le début du 16e s. Les principaux changements par rapport à la phase précédente procèdent de l'installation de nouvelles habitations sur la rive occidentale de la rue du Faubourg Chartrain. Le reste des Objets Urbains demeure identique, la grange aux dîmes des chanoines de Saint-Georges ainsi que le grand Cimetière ne subissent aucune transformation. A partir de 1678, la commune crée un nouvel établissement pour les miséreux, installé dans la chapelle du Grand Cimetière, afin d'assurer la distribution du blé et du pain (Tableau 18 : 5).

2.3. Occupation de l’ensemble AK en 1811 (Figure 72)

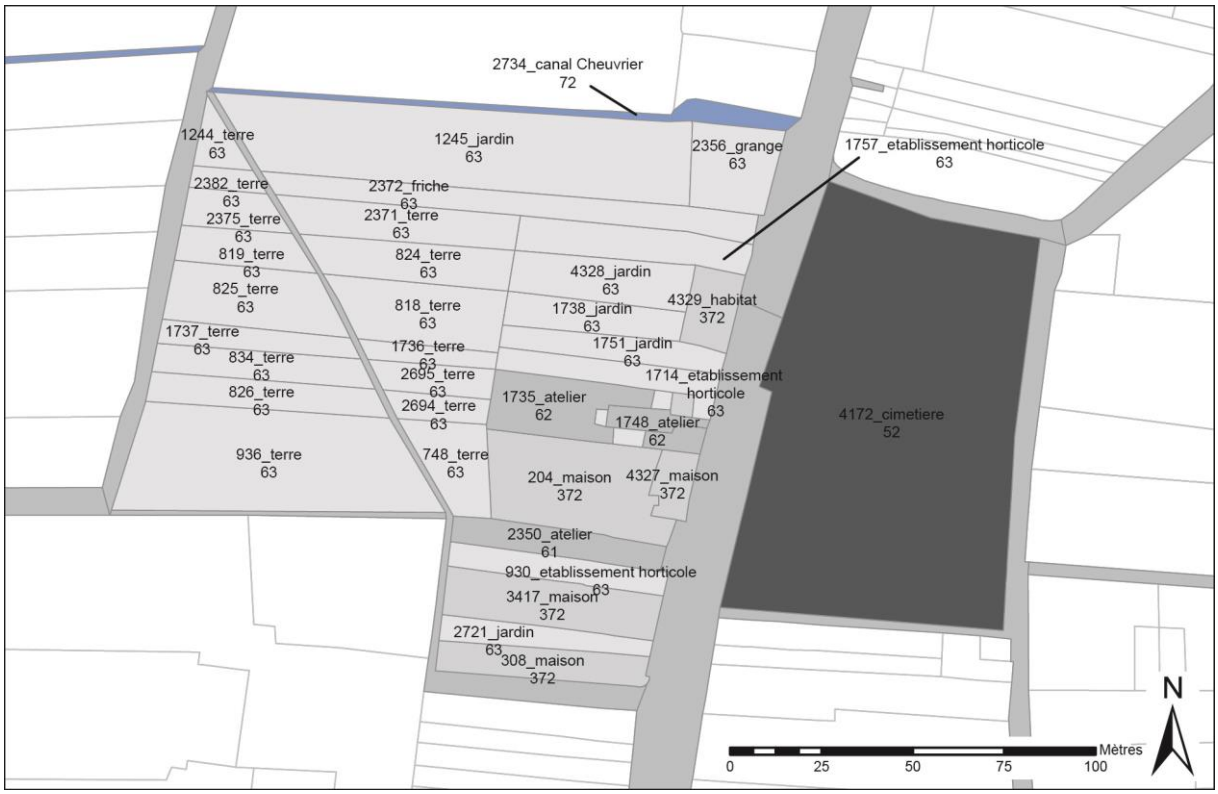

Figure 72 : Occupation de l’ensemble AK en 1811.

En 1811, les îlots occidentaux conservent une forte activité rurale : les terres et jardins sont très présents. Sur la rue du Faubourg Chartrain, les ateliers côtoient les habitations modestes et les établissements horticoles. Tous ces édifices font face au grand Cimetière dont la chapelle a été détruite après 1760 puisqu'à cette date une distribution de pain dégénère et provoque d'importants dégâts sur le bâtiment obligeant la municipalité à transférer la distribution dans les églises paroissiales de la ville (Tableau 18 : 6). Au nord le fossé Cheuvrier garde la même fonction de collecteur des eaux de la varenne.

2.8. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AK

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
204	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
308	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
640	grand Cimetière	5	52	T	1400	1410	1410	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
748	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
818	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
819	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
824	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
825	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
826	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
834	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
930	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
936	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1244	terre	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1245	jardin	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1701	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1702	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1713	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1714	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1715	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1733	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1734	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1735	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1736	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1737	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1738	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1746	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1747	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1748	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1749	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1750	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1751	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1757	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2350	tourneur	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2356	grange et jardin	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2364	friche	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2368	grange dîmeresse de Saint-Georges	3	32	T	1380	1450	1410	1	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2371	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2372	friche	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2373	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2374	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AK

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2375	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2379	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2381	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2382	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2384	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2385	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2628	chapelle du cimetière	4	42	T	1208	1380	1208	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
2629	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2630	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2631	pré	6	63	T	1450	1470	1470	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	3	M
2632	pré	6	63	T	1450	1470	1470	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	3	M
2633	pré	6	63	T	1450	1470	1470	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2634	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1810	1510	2	S	T	12	3	M
2635	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2636	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2637	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2638	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2639	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2692	pré	6	63	P	1380	1450	1410	1	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2693	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2694	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2695	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2721	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3417	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3994	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4172	cimetière	5	52	M	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4327	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4328	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4329	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4330	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4449	grand Cimetière	5	52	T	1100	1208	1208	2	S	T	1380	1450	1410	1	S	M	21	1	M

Tableau 17 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AK.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Ms273 : 105	1208	*"une lectre passée en lan mil deux cens et huit […]Jehan jadis comte de vendosme donna et laissa a la courtillerie sean en la varenne de vendosme pres le grant cimetiere"*
2	AN/P976/ LF n°52	1355	*"rue neuve"*
3	AN/P/975/04	1460	*"En la varennes de vendosme [...] Jehan Guedon guiemoys pour demi quartier destre davant la chapelle du cimetiere"*
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* **Figure 73**
5	AN/P/974-8/01-2	1510	*Cf.* **Figure 74**
6	AMV/BB/2 : 74	1678	En 1678, la commune crée un nouvel établissement pour les "miséreux" qui est installé dans la chapelle du Grand Cimetière afin de distribuer du blé et du pain.
7	AMV/BB/16 : 40	1760	En 1760, une de ces distributions dégénère provoquant d'importants dégâts et poussant la municipalité à transférer cette distribution dans les églises paroissiales de la ville.

Tableau 18 : Textes documentant l'ensemble AK.

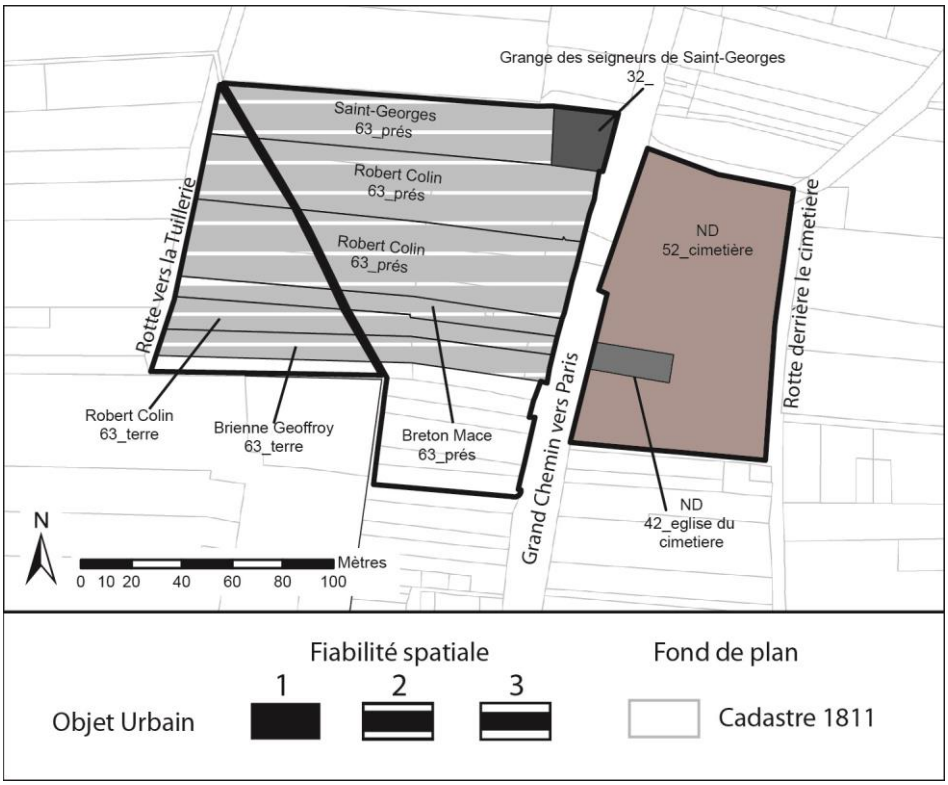

Figure 73 : Restitution de l'ensemble AK à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

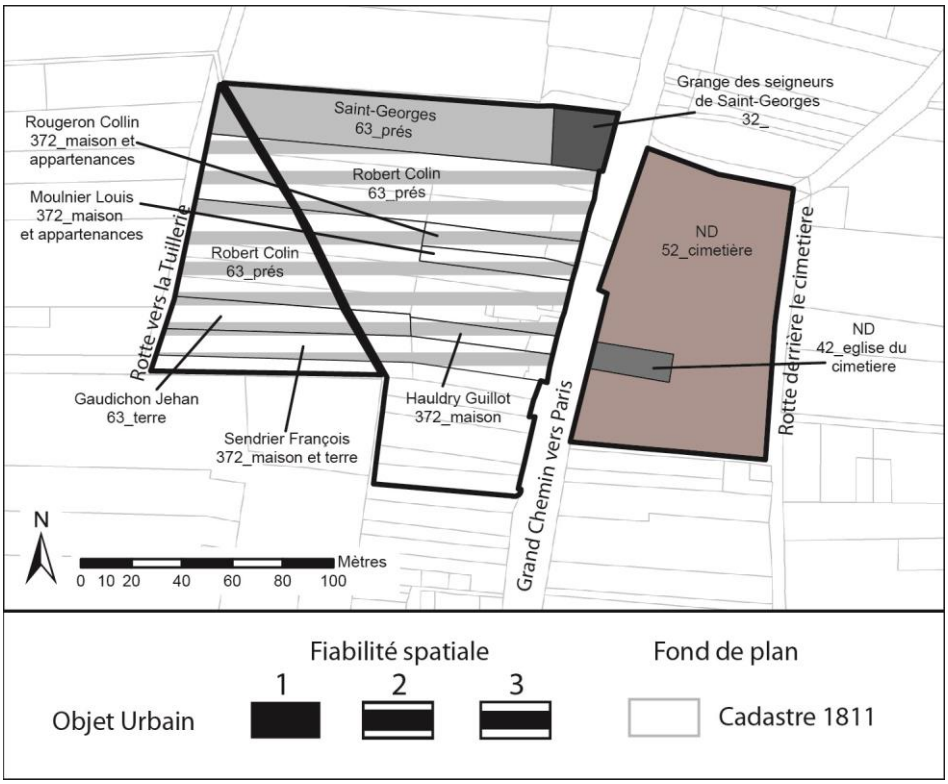

Figure 74 : Restitution de l'ensemble AK à partir du compte de 1510 (AN/P/974-8/01-2).

3.2. Sources planimétriques (Tableau 19)

Trois plans documentent cet îlot : deux proviennent de l'Atlas de Trudaine alors que le troisième est une restitution de G. Launay. Il est intéressant de noter que la chapelle n'est pas localisée au même endroit sur les plans de l'Atlas de Trudaine et sur celui de G. Launay, respectivement au centre et au sud de l'enclos cimétérial. Pour les deux plans de l'Atlas, le caractère lacunaire et approximatif des plans ne plaide pas pour une prise en compte exacte des objets décrits. A l'inverse, G. Launay, qui n'a pas pu voir cette chapelle en élévation, a dû avoir accès à la tradition orale permettant de la localiser. Si cette dernière localisation paraît plus probable, la taille de cet établissement devait être plus proche de celle présentée dans les Atlas.

N°	Cote	Date	Détail
1	AN/F/14/*8492/23	1745-1780	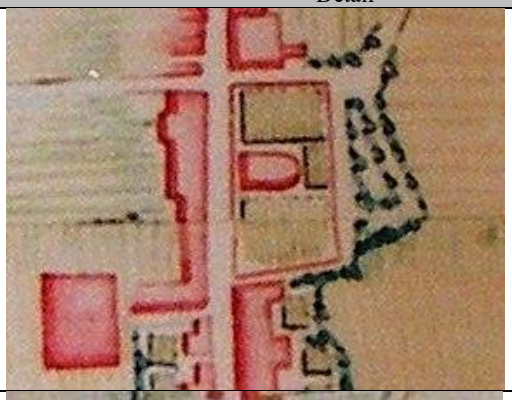
2	AN/F/14/*8492/29	1745-1780	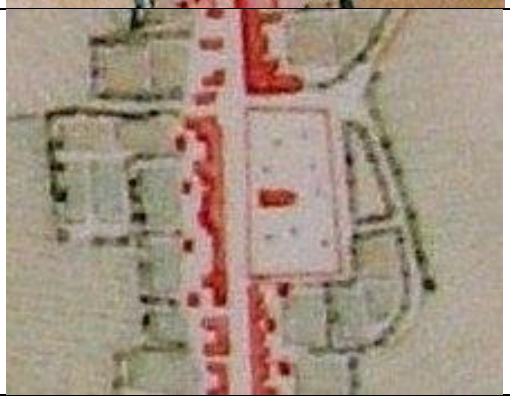
3	BMV/Fonds Launay	Milieu 19e s.	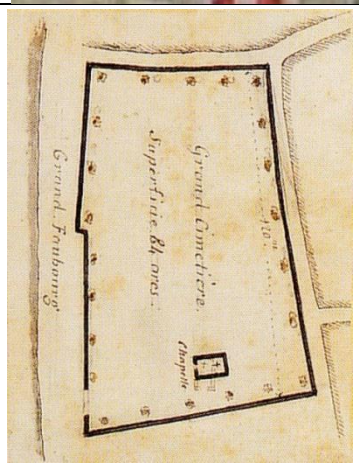

Tableau 19 : Plans documentant l'ensemble AK.

3.2. Sources matérielles

3.2.1. Bâti en élévation

Un seul élément architectural antérieur à 1811 a été repéré dans cet îlot : le bâtiment A.

Bâtiment A (15 a-b) :

Figure 75 : Pignon à crossettes de la grange dimeresse au 114, faubourg Chartrain.

Il subsiste dans cet édifice, aujourd'hui totalement dénaturé par un supermarché, un pignon à crossettes caractéristique des 15^{e} - 16^{e} s. (Figure 75). L'étude des comptes de la châtellenie atteste à cet endroit de manière certaine la présence de la grange dimière de Saint-Georges au moins à partir de 1470. Elle pourrait avoir été établie en ce lieu au tout début du 15^{e} s. puisque la mention dans le compte de 1450 "*du lieu où fut la grange dimeresse de Saint Georges"* (*Cf.* ensemble AG), au milieu de la rue de la Marre, implique nécessairement l'existence d'une nouvelle grange qui doit être selon toute vraisemblance celle attestée en 1470 au nord du Faubourg Chartrain. Ce pignon serait donc le seul vestige de cette grange qui possédait encore son volume originel en 1811, soit un peu plus de 300 m^{2}.

3.2.2. Sources archéologiques

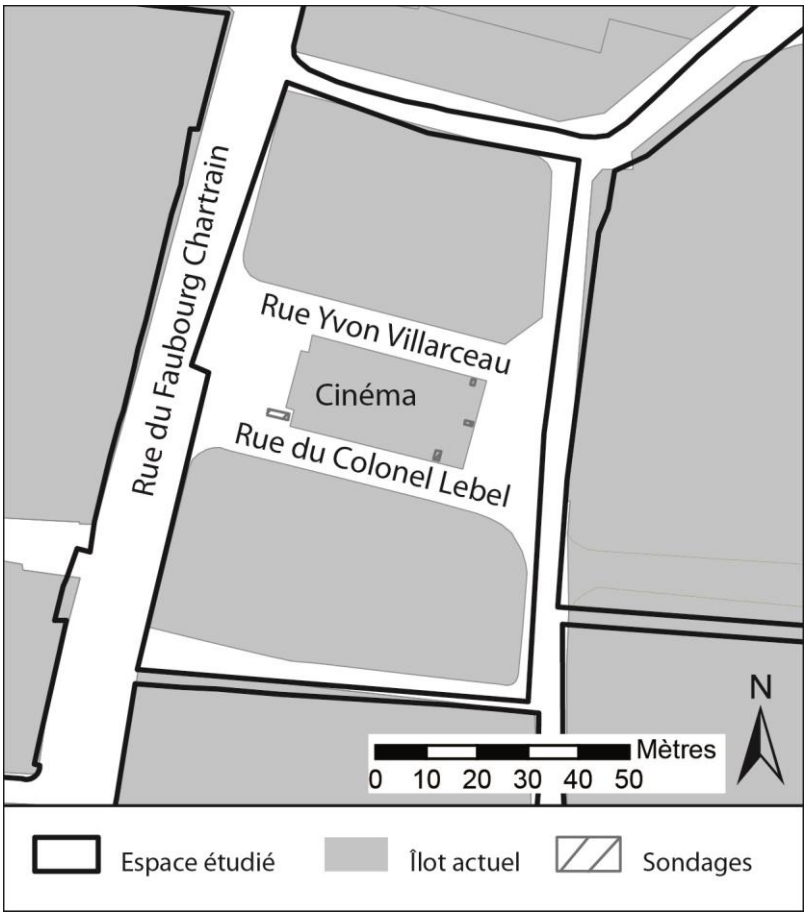

Figure 76 : Localisation des sondages du diagnostic archéologique de l'ancien théâtre-cinéma

Un diagnostic archéologique, dirigé par A.-M. Couderc, effectué en 2012 à l'intérieur du théâtre-cinéma du 19^{e} s. en vue de sa réhabilitation, a confirmé la présence de sépultures dans cette parcelle (Figure 76). Les quatre sondages pratiqués ont mis au jour plusieurs niveaux d'inhumations conservés à partir de 0,50 m jusqu'à au moins 1,50 m de profondeur. La partie supérieure des terres a été fortement remaniée sur 0,60 m à cause des travaux de nivellement de la place et de la construction du théâtre. La présence d'adultes, hommes et femmes, ainsi que d'enfants s'accorde avec la fonction de cimetière paroissial. Difficilement datables en l'absence de mobilier pour les périodes antérieures au 15^{e} s., deux sépultures en cercueil à clous forgés, ainsi que la présence de mobilier résiduel gallo-romain et du haut Moyen Âge témoignent d'une occupation plus précoce des lieux. Aucune trace de la chapelle n'a été mise en évidence plaidant pour une localisation au sud de la zone cimétériale (SRA, Dossier Vendôme, Diagnostic négatif).

Ensemble AL

1. Présentation

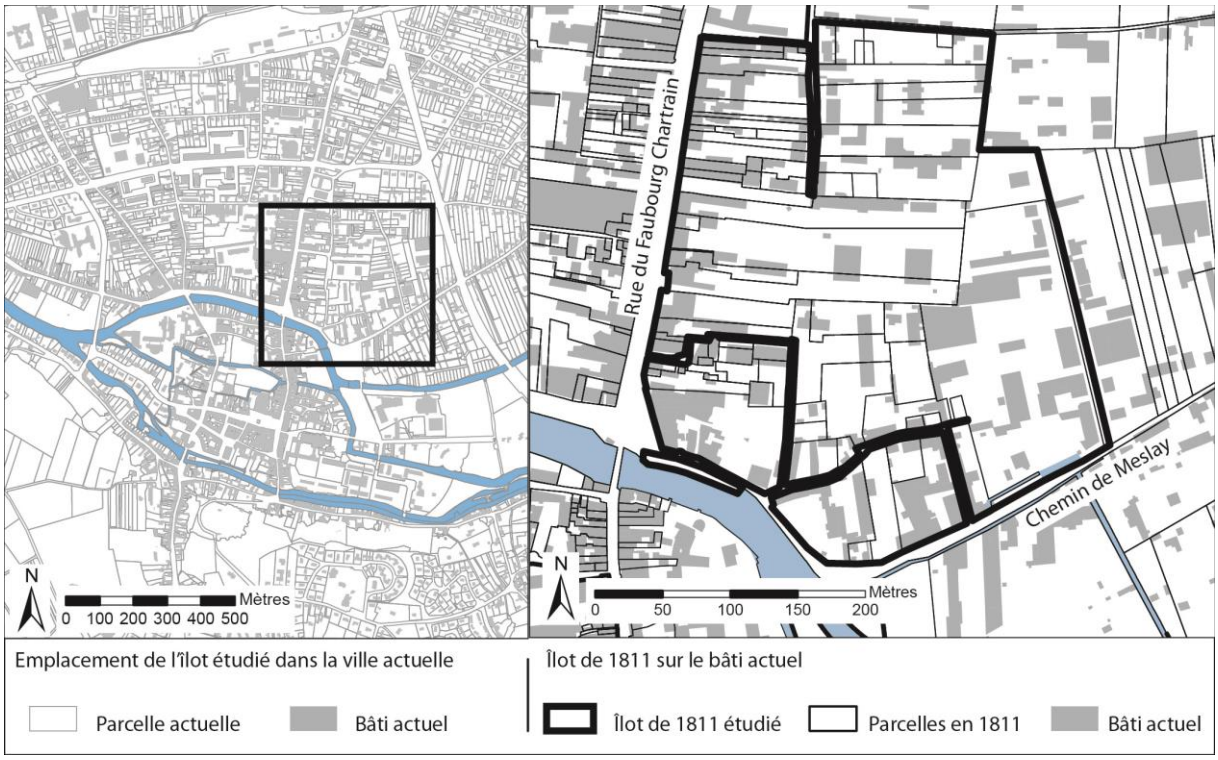

Figure 77 : Localisation de l'ensemble AL.

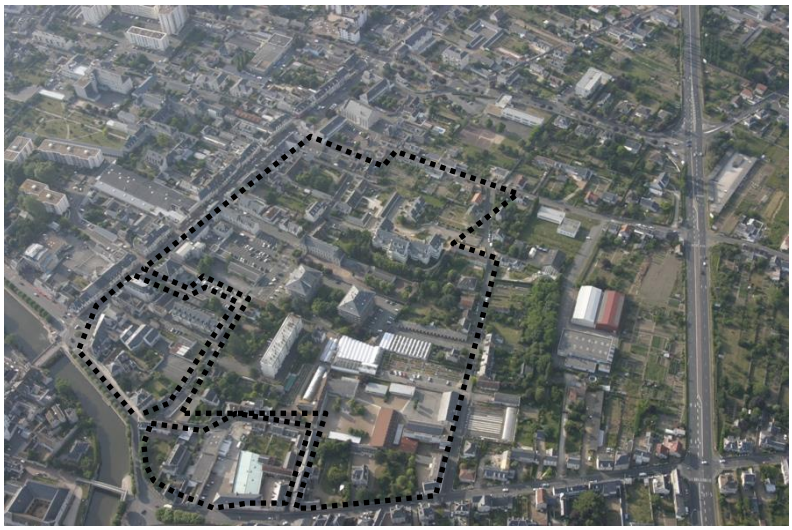

Figure 78 : Emprise de l'ensemble AL dans la ville actuelle.
Vue du sud
(Cliché CPV)

Ce très vaste ensemble (presque 10 ha) est constitué de quatre îlots limités au sud par le chemin de Meslay (Rue du Docteur Faton), à l'ouest par la rue du Faubourg Chartrain, au nord par la rue du Sanitas et à l'est par l'ensemble AM (Figure 77, Figure 78).

Localisation dans les territoires urbains anciens

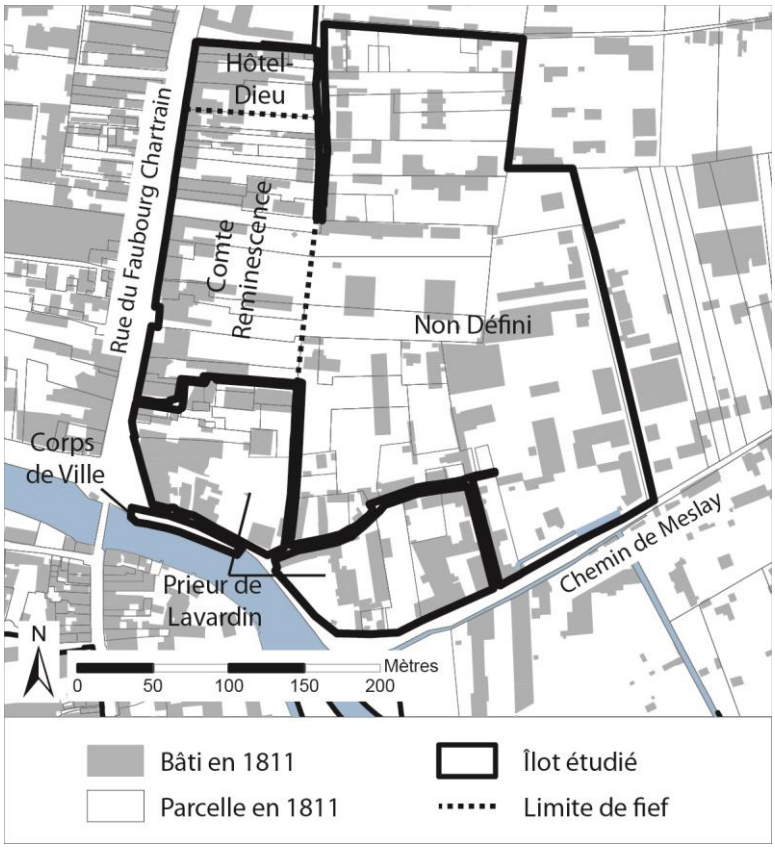

Figure 79 : Emprise des tenures dans l'ensemble AL.

Dépendant de la paroisse de la Madeleine depuis 1487, cet espace relevait auparavant de celle de Saint-Martin.

Sur l'ensemble de la zone, malgré un vaste espace en arrière de la rue du Faubourg Chartrain qui n'a pas pu être attribué à un fief, quatre tenures ont pu être identifiées. Ainsi on retrouve du nord au sud : l'Hôtel-Dieu, le comte pour sa tenure de la Reminescence, le prieur de Lavardin et le corps de ville pour une parcelle comprise entre le Loir et le chemin de Meslay (actuelle rue du Docteur Faton) et le canal du mail (Figure 79).

État des connaissances sur l'ensemble AL

La partie occidentale ouvrant sur le faubourg est relativement mieux documentée que les autres en raison de son appartenance à une censive comtale et de la conservation de plusieurs édifices anciens.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 20)

2.1. Occupation de l'ensemble AL à la fin du 15e s. (Figure 80)

Figure 80 : Occupation de l'ensemble AL à la fin du 15e s.

L'occupation de cet îlot ne commence à être connue de manière précise qu'à la fin du 15e s. grâce à un compte de la châtellenie (Tableau 21 : 1). Sur les treize parcelles mentionnées, seules deux renferment des habitations, les autres étant consacrées à des activités agricoles (jardin et terre). Toutes ces parcelles sont dites entre *"le chemin menant de la porte Chartraine à la Maladrerie et la rotte* [petit chemin] *allant au Grand Cimetière"* indiquant l'existence de deux voies parallèles. Une différence importante est à noter dans l'occupation de ce faubourg par rapport aux autres : aucune *"place de maison"* n'est mentionnée. Faut-il y voir un signe du caractère rural de cette zone avant les grandes destructions du milieu du 14e s. et

par là même la moindre importance de ce faubourg par rapport à celui du Bourg Robert ? (*Cf.* ensemble AG).

2.2. Occupation de l'ensemble AL au début du 16e s. (Figure 81)

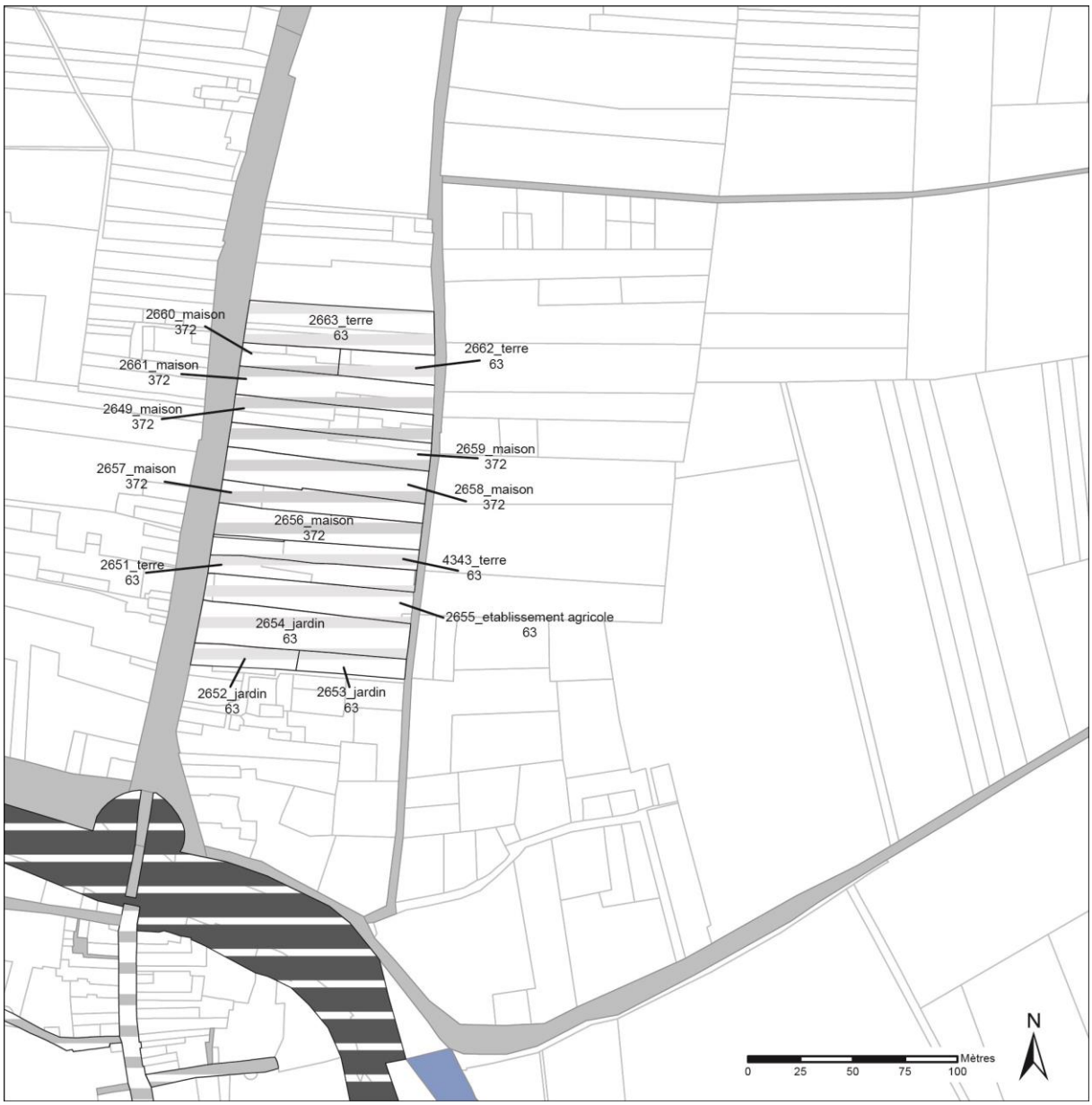

Figure 81 : Occupation de l'ensemble AL au début du 16e s.

Toujours en s'appuyant sur les comptes de la châtellenie, il a été possible de restituer l'occupation de l'îlot au début du 16e s., avant 1515 (Tableau 21 : 2). Par rapport à la phase précédente, le nombre de maisons augmente nettement : passant de deux à sept, auxquelles il faut ajouter un établissement agricole. Le reste des parcelles est toujours dédié à des activités agricoles mais subit des partitions. Cette augmentation du nombre de maisons peut être interprétée comme la première phase d'urbanisation de cet espace et non comme la réurbanisation d'un espace abandonné à la suite de la chute démographique et des conflits des 14e et 15e s., comme ce fut le cas dans les autres faubourgs (*Cf.* ensembles AG, EB et EC).

2.2. Occupation de l'ensemble AL au début du 17e s. (Figure 82)

Figure 82 : Occupation de l'ensemble AL au début du 17e s.

La documentation disponible pour la restitution de cet îlot diminue de manière importante entre la fin du 16e s. et le début du 18e s. Seule l'installation en 1635 du couvent des Ursulines rompt ce hiatus documentaire (Tableau 21 : 3). L'installation de ce couvent entraîna un remaniement viaire par la condamnation du chemin établi parallèlement à la rue du Faubourg Chartrain (*Cf.* Analyse morphologique).

2.3. Occupation de l'ensemble AL au milieu du 18e s. (Figure 83)

Figure 83 : Occupation de l'ensemble AL au milieu du 18e s.

Comme précédemment, les lacunes documentaires sont très importantes. Seules quelques bâtiments et textes permettent de suivre les transformations de l'îlot. En 1708, les Ursulines achètent un terrain au sud de 35 à 40 boisselées (environ 2 ha) pour y établir de nouveaux bâtiments et un vivier (Tableau 21 : 4, Tableau 22 : 1; Bât. H). Son alimentation en eau a nécessité le creusement d'un canal qui entraîna des changements dans la répartition des eaux et donc des conflits avec deux propriétaires riverains entre 1709 et 1729 (*Cf.* ensemble AN). Six bâtiments antérieurs à 1811 ont pu être reconnus dans l'emprise de cet espace permettant de reconstituer l'occupation de sept parcelles en tant que simple maison ou établissement horticole (Bât A-B-C-D-E-F-G). Enfin, les registres de délibération municipale de 1739 mentionnent le don par Auguste de Trémault d'une maison dite de l'écu au nord de l'enclos des Ursulines pour y établir une caserne (Tableau 21 : 5).

2.4. Occupation de l'ensemble AL en 1811 (Figure 84)

Figure 84 : Occupation de l'ensemble AL en 1811

En 1811, l'occupation des îlots est dense et variée. De part et d'autre de la rue du Faubourg Chartrain, de simples maisons côtoient des maisons de notables, des hôtels particuliers mais aussi des établissements horticoles. La caserne militaire installée en 1739 est toujours en activité. Le démantèlement et la vente de l'enclos des Ursulines en 1792 fut l'occasion pour la municipalité d'y établir la gendarmerie et pour de riches propriétaires d'y installer leur habitation. En arrière de ce front de rue, les activités sont plus rurales, les jardins horticoles très nombreux jouxtent les maisons de jardiniers.

2.5. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AL

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
41	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
56	auberge	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
63	établissement horticole	6	63	P	1709	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
65	établissement horticole	6	63	P	1709	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
70	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
72	jardin	6	63	P	1709	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
77	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
91	maison de notable	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
117	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
179	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
196	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
250	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
264	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
291	maison	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
336	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
356	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
380	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
388	hôtel particulier	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
415	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
420	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
434	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
440	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
492	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
494	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
507	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
510	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
545	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
618	atelier	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
639	gendarmerie	3	32	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
642	caserne	2	23	P	1739	1739	1739	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
696	hôtel particulier	3	371	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
699	maison de notable	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
731	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
732	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
739	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
740	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
742	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
747	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
756	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
758	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AL

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
799	couvent des Ursulines (1)	4	43	T	1635	1635	1635	1	A	T	1708	1708	1708	1	A	T	11	1	P
800	couvent des Ursulines (2)	4	43	T	1708	1708	1708	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
836	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
837	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
838	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
860	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
943	maison	3	372	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1133	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1358	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1391	auberge	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1631	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1632	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1633	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1634	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1635	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1636	maison	3	372	P	1700	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1638	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1640	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1641	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1646	maison	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1658	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1661	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1684	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2299	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2343	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2365	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2380	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2383	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2593	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2640	pré	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2641	pré	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2642	pré	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2643	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2644	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2645	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2646	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2647	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2648	jardin	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
2649	maison	3	372	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2650	maison	3	372	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M

Ensemble AL

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2651	terre	6	63	T	1450	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M
2652	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2653	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2654	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2655	établissement agricole	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2656	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2657	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2658	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2659	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2660	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2661	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2662	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2663	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	M
2666	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2667	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2668	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2669	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2670	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2671	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2672	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2673	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2674	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2675	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2676	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2677	maison	3	371	P	1700	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2678	jardin	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2679	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2680	annexe	6	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2681	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2682	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2724	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2756	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2757	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2758	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2759	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2760	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2761	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2762	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2763	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2764	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AL

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2765	maison	3	371	P	1700	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2766	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2767	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2768	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2801	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2802	maison	3	371	P	1709	1811	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2804	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2805	maison	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2806	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2807	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3926	maison	3	372	M	1750	1807	1750	1	A	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3939	repère urbain	1	18	T	1651	1651	1651	1	A	T	1807	1807	1807	1	A	T	11	1	M
3944	repère urbain	1	18	M	1651	1651	1651	1	M	T	1807	1807	1807	1	A	T	11	1	P
4203	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4220	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4343	terre	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	M

Tableau 20 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AL.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/04	1460	*Cf.* **Figure 85**
2	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* **Figure 86**
3	SAINT-VENANT 1912-1917d : 103	1635	Installation des Ursulines
4	Mus/Vend non coté	1708	En 1708 les Ursulines acquièrent 35 à 40 boisselées de terre.
5	AMV/BB/14 : 34	1739	Cession en 1739, par Gilles-François de Trémault, Sgr de Guigerault, de la maison de l'écu pour en faire une caserne.

Tableau 21 : Textes documentant l'ensemble AL.

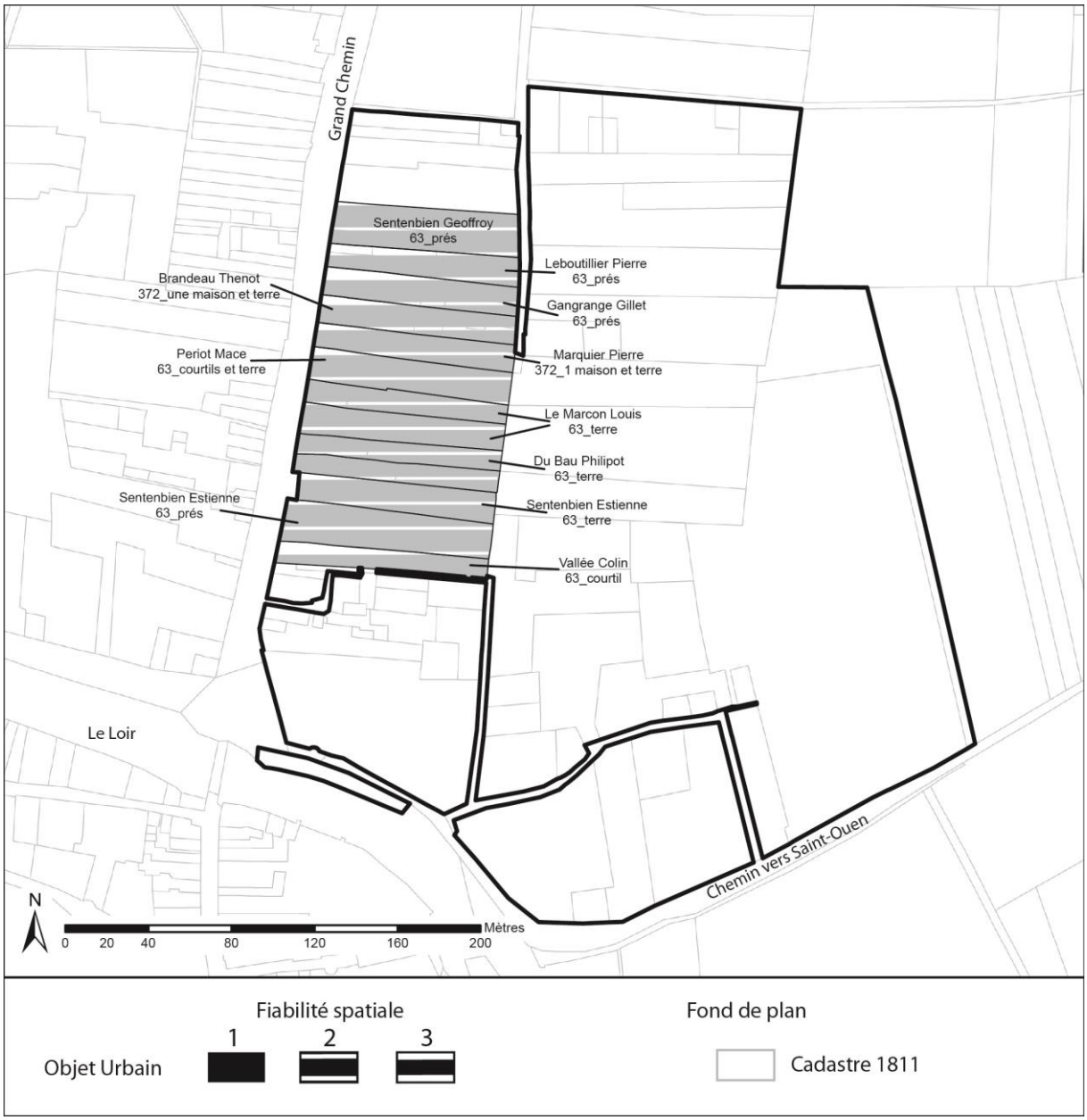

Figure 85 : Restitution de l'ensemble AL à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

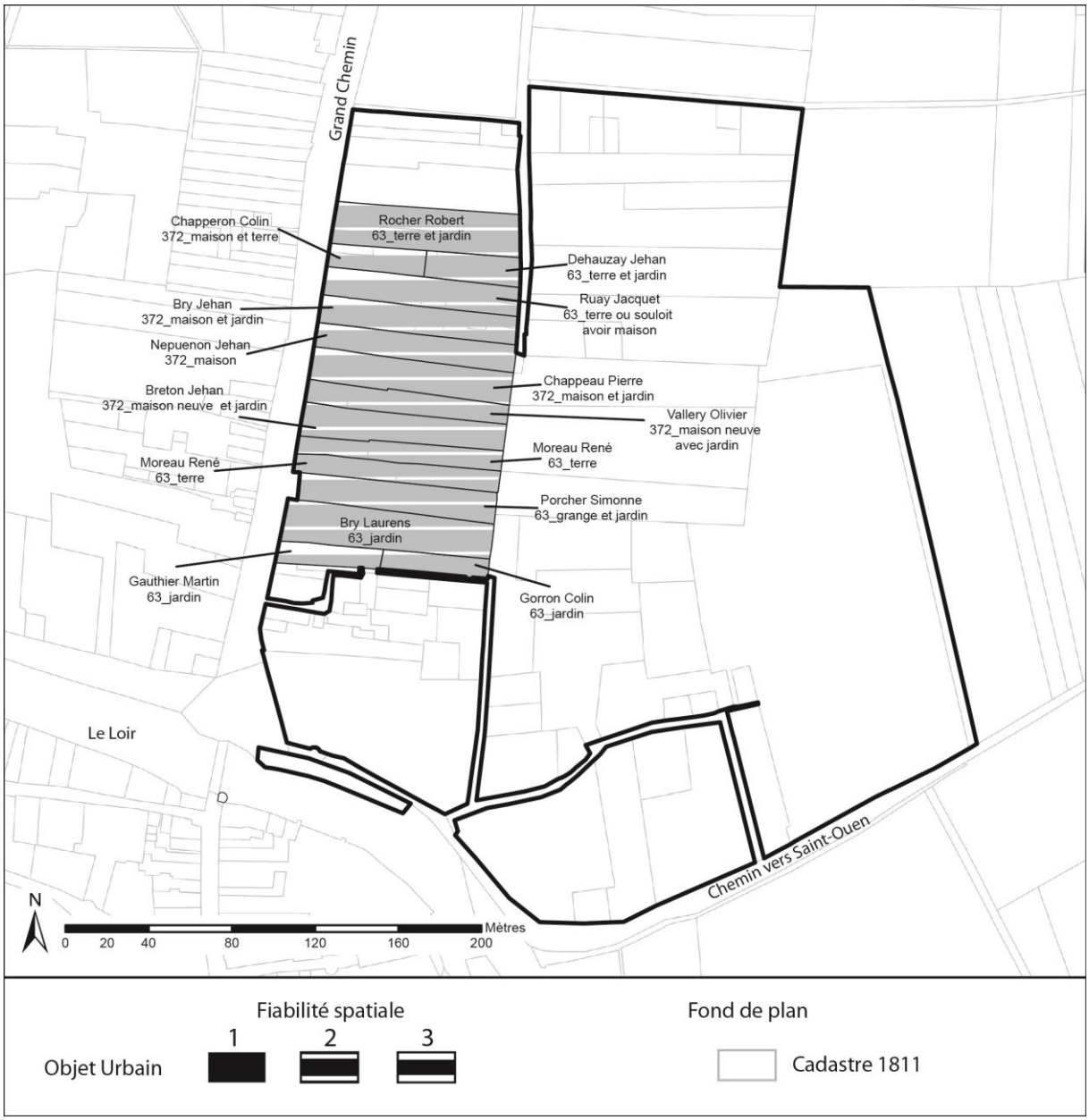

Figure 86 : Restitution de l'ensemble AL à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.3. Sources planimétriques

Le plan de la plaine de Lislette copié par G. Launay représente une partie des îlots sud de la zone étudiée. Il indique l'absence de constructions et le caractère encore agricole de ces espaces au début du 18e s.

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Fond Launay :	1709	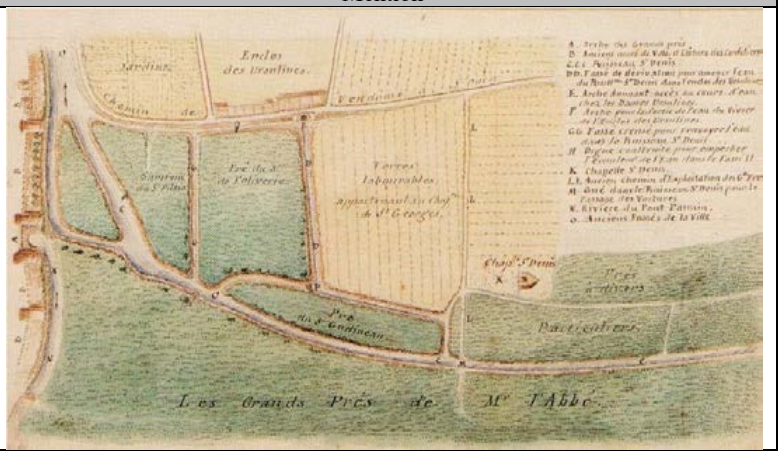

Tableau 22 : Plan documentant l'ensemble AL.

3.2. Sources matérielles (Figure 87)

3.2.1. Bâti en élévation

Sur les 80 bâtiments présents sur le cadastre ancien, seulement six antérieurs au début du 19e s. sont restés en élévation jusqu'à aujourd'hui. Un septième (Bât. A) a pu être étudié grâce à un dessin ancien. Ces sept édifices sont datés du 18e s., dont six de la seconde moitié de ce siècle, signe d'un essor de la construction durant cette période.

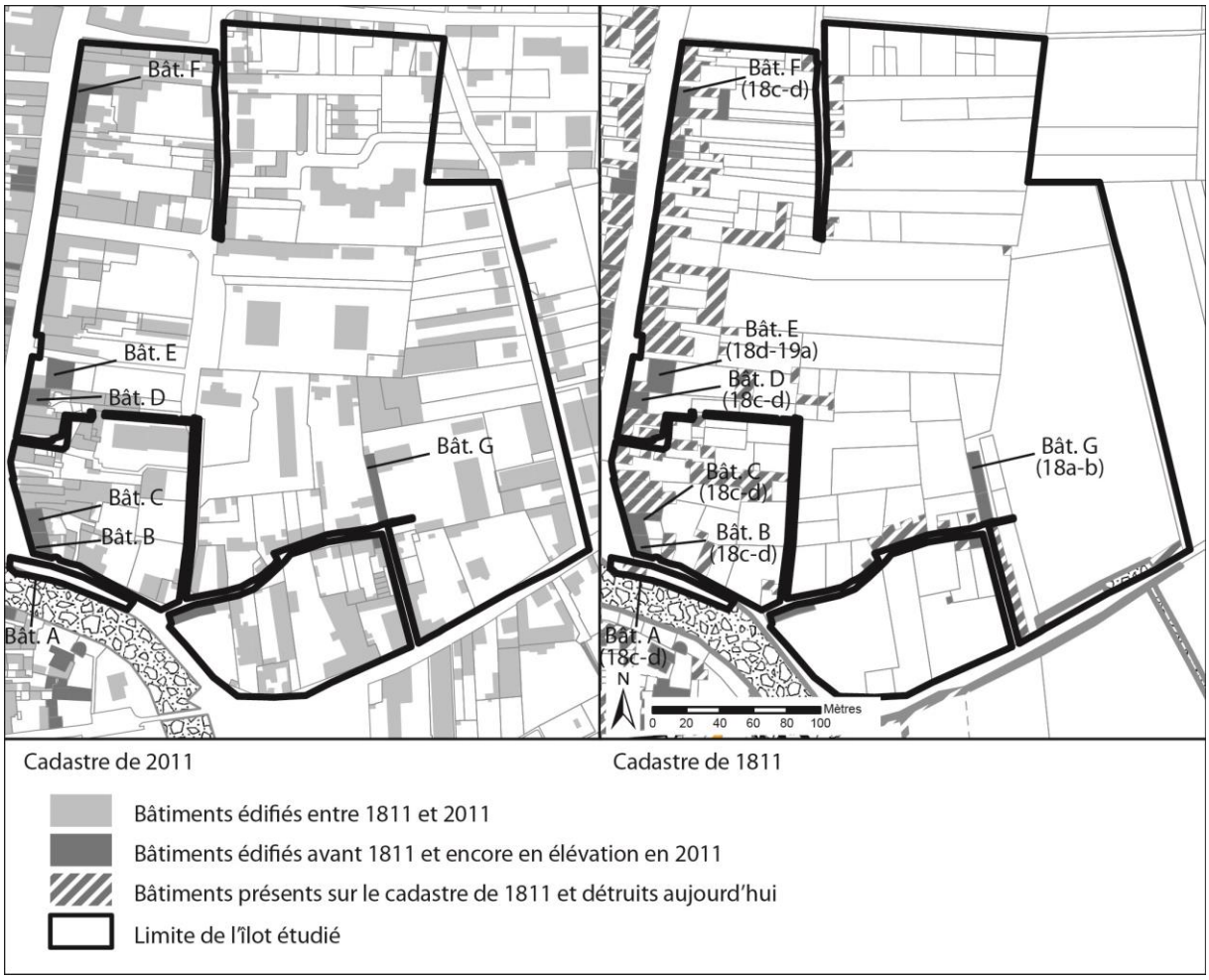

Figure 87 : Localisation des bâtiments antérieurs à 1811 sur les cadastres actuel et ancien.

Bâtiment A (18d) :

Aujourd'hui détruit et uniquement connu par un dessin de G. Dupuis (MuV/974.1), ce bâtiment présente une architecture caractéristique de la seconde moitié du 18e s. avec son toit à la Lescot (Figure 88).

Figure 88 : Bâtiment A sur le dessin de Dupuis.

Bâtiment B (18c-d)

Figure 89 : Façade du bâtiment B au 1 rue du Faubourg Chartrain.

De plan légèrement trapézoïdal, parallèle à la rue, ce bâtiment à deux niveaux sous comble habité présente toutes les caractéristiques d'une maison de ville de la fin du 18^{e} s. (Figure 89). Son ouverture directement sur la rue, ses baies surmontées d'un linteau en arc surbaissé ainsi que son toit à la Lescot éclairé par des lucarnes de pierre autorise une datation dans la seconde moitié du 18^{e} s.

Bâtiment C (18c-d) :

Présentant les mêmes caractéristiques que le bâtiment B, cet édifice constitue un autre exemple de maison de ville du 18^{e} s. avec des baies surmontées d'un linteau en arc surbaissé et coiffé d'un toit à la Lescot éclairé par des lucarnes de pierre (Figure 90).

Figure 90 : Façade du bâtiment C au 1bis rue du Faubourg Chartrain

Bâtiment D (18c-d) :

Cet édifice de plan rectangulaire, parallèle à la rue, présente deux niveaux sous comble (Figure 91). Si les matériaux de construction ne peuvent être appréhendés du fait du recouvrement des façades par un enduit, son ancienneté ne fait aucun doute. La présence de tuiles, ainsi que de fenêtres à linteaux en arc surbaissé, autorise une datation dans la seconde moitié du 18^{e} s.

Figure 91 : Façade du bâtiment D. au 19, rue du Faubourg Chartrain

Bâtiment E (18d) :

La vaste maison du 21, faubourg Chartrain, correspond à un ancien hôtel particulier entre cour et jardin édifié très certainement entre l'extrême fin du 18e et le début du 19e en se fondant sur la forme des fenêtres et des lucarnes (Figure 92).

Figure 92 : Façade du bâtiment E au 21, rue du Faubourg Chartrain

Bâtiment F (18c-d) :

Figure 93 : Façade du bâtiment F au 53, rue du Faubourg Chartrain.

Cette vaste maison de ville de plan rectangulaire, parallèle à la rue, présente deux niveaux sous comble habité (Figure 93). Au centre de l'édifice, un passage charretier permet d'accéder à une cour intérieure où se développait une série de bâtiments annexes aujourd'hui disparus. Il pourrait dater de la seconde moitié du 18e s. en se fondant sur la forme en anse de panier de l'arc du passage charretier

Bâtiment G (18 c-d) :

Figure 94 : Façade du bâtiment G au 8, rue du Docteur Faton.

De plan rectangulaire, ce bâtiment présente deux niveaux sous comble habité (Figure 94). Il est édifié au centre de la parcelle et son ouverture sur une cour et un jardin en fait un hôtel particulier. L'emploi pour les fenêtres et les portes de linteaux en arcs surbaissés indique une construction dans la seconde moitié du 18e s.

Bâtiment H (18a-b)

Inaccessible, cet édifice recouvert de tuiles pourrait avoir été édifié par les Ursulines dans la première moitié du 18e s. Il est dans les tous cas représenté sur le cadastre ancien et donc antérieur à 1811 (Figure 95).

Figure 95 : Emprise du bâtiment H
Vue du sud

3.4. Analyse morphologique (Figure 96)

L'analyse de la forme parcellaire a révélé sept unités de plan et trois lignes d'appui du parcellaire. Aucun lotissement n'a été repéré. Les unités de plan AL_1, 3, 4 et 5 renvoient à des phénomènes d'urbanisation spontanée, sans mise en place d'un lotissement préalable comme l'indiquent les formes très irrégulières des parcelles. A l'inverse, les unités de plan AL_2 et 6 renvoient à un phénomène de démantèlement de l'enclos des Ursulines en 1792.

Les trois lignes d'appui sont les vestiges de chemins qui ont été condamnés par la création du grand Cimetière (Ligne d'appuis 1) et du couvent des Ursulines (Ligne d'appuis 2 et 3).

L'unité de plan AL_7, comprise dans l'ensemble AM (*Cf.* ensemble AM), correspond à une anomalie morphologique par rapport au parcellaire alentour qu'il est possible d'expliquer par l'utilisation particulière de cet espace en tant que Sanitas dès le 16e s. et jusqu'au début du 18e s.

Figure 96 : Analyse morphologique des ensembles AL et AM.

Ensemble AM

1. Présentation

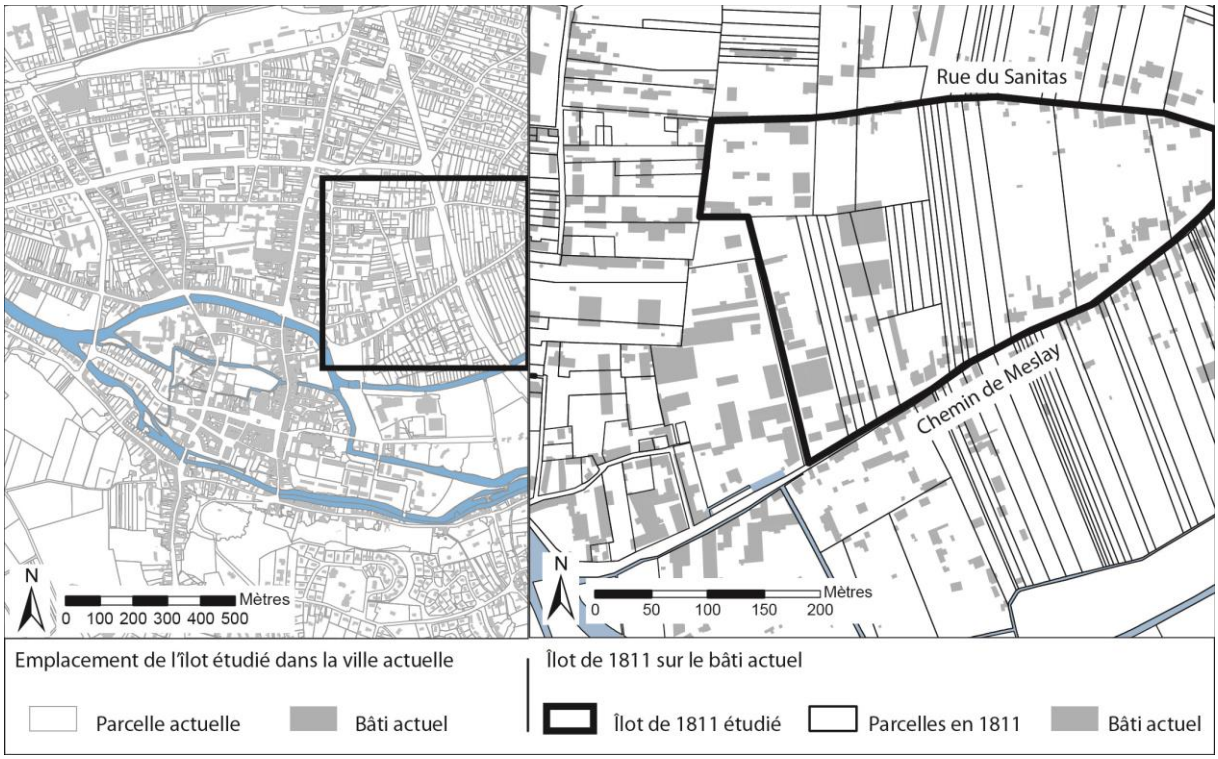

Figure 97 : Localisation de l'ensemble AM.

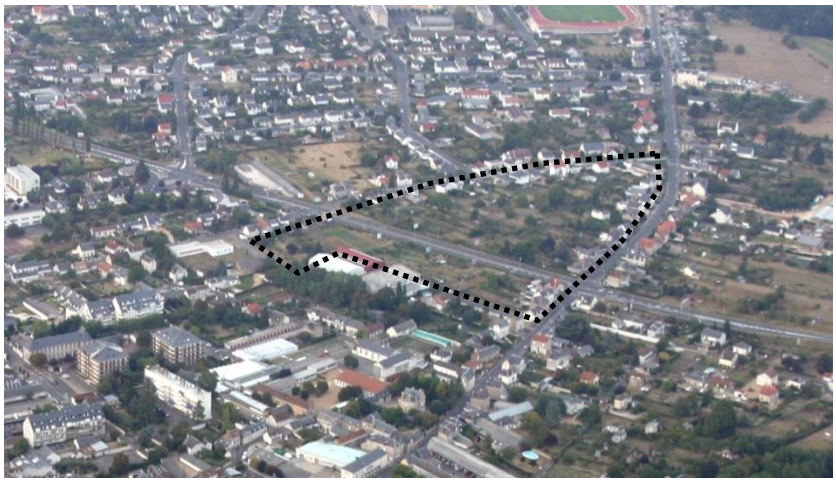

Figure 98 : Emprise de l'ensemble AM dans la ville actuelle.
Vue du sud-ouest
Cliché CPV

Cet ensemble de forme triangulaire possède une superficie de 8,8 ha. Délimité au nord par la rue du Sanitas et au sud par le chemin de Meslay (actuelle rue du Docteur Faton), il est séparé à l'ouest de l'îlot AL par un chemin de direction nord-sud (Figure 97, Figure 98).

Peu renseigné par les textes, il ne renferme aucun édifice antérieur au cadastre de 1811. Seule une parcelle ayant abrité le sanitas de la ville à partir du 16^{e} s. est relativement bien documentée.

Localisation dans les territoires urbains anciens

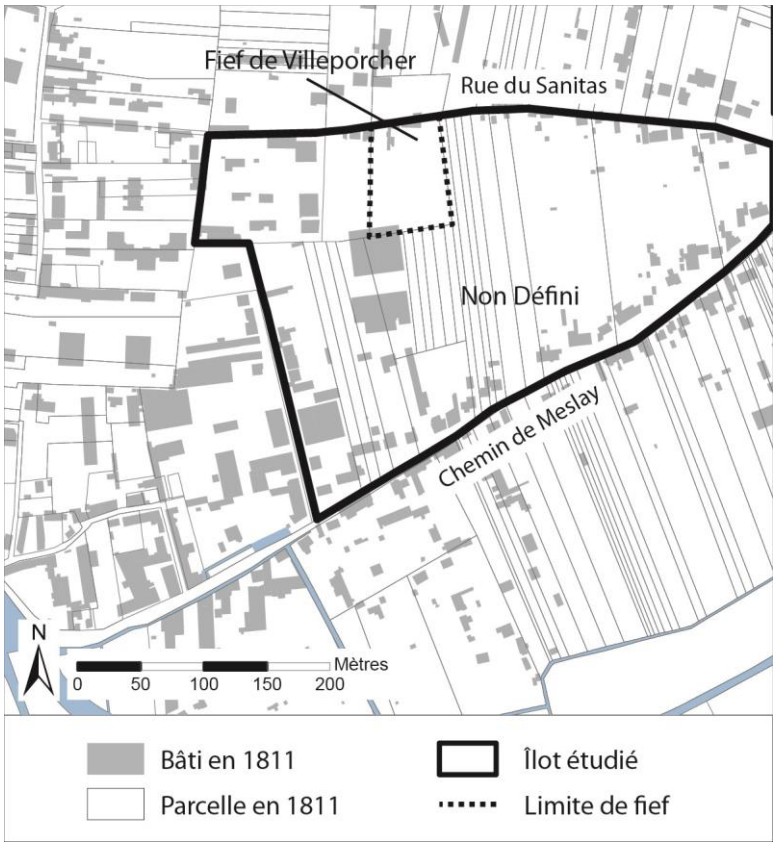

Figure 99 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble AM.

L'îlot relevait entièrement de la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, date à laquelle il passa à la paroisse de la Madeleine nouvellement créée.

Il n'a pas été possible de retrouver les tenures dont relevait cet espace ; seule une parcelle établie le long de la rue du Sanitas devait au 16e s. payer le cens au seigneur de Villeporcher (Figure 99).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 23)

2.1. Occupation de l'ensemble AM au 16e s. (Figure 100)

Figure 100 : Occupation de l'ensemble AM au 16e s.

Fondé avant 1566, dans le but de soigner les malades contagieux, le Sanitas fut établi dans la plaine Saint-Denis sur un terrain d'environ une septrée soit 6200 m^2 (Tableau 24 : 1). Sa localisation précise, restée inconnue jusqu'à aujourd'hui, est maintenant possible grâce à la confrontation de deux documents. D'abord, un plan terrier du milieu du 18e s. de la seigneurie de Villeporcher signale l'existence d'une terre d'environ 5300 m^2 relevant de ce fief dans la varenne de Vendôme (Tableau 25 : 1, Analyse morphologique de l'ensemble AL). Or le Sanitas fut fondé sur une terre appartenant au seigneur de Villeporcher (Tableau 24 : 2). Le cadastre ancien est le second document permettant de localiser le Sanitas avec précision. En effet, les biens du Sanitas furent donnés au 18e s. à l'Hôtel-Dieu qui possédait encore en 1811 une terre dans la varenne au même emplacement que la terre du seigneur de Villeporcher. Cette parcelle d'environ 5300 m^2 en 1811 correspond donc à l'emprise du Sanitas du 16e s. qui renfermait : *"une maison composée d'une chambre à cheminée, grenier, étable, un autre*

grand corps de logis ou il y a plusieurs petites chambres basses, grenier, cour, jardin et appartenance" (Tableau 24 : 3).

2.2. Occupation de l'ensemble AM en 1811 (Figure 101)

Figure 101 : Occupation de l'ensemble AM en 1811.

L'ensemble AM était consacré à des activités agricoles en 1811. Le Sanitas, dont l'emprise correspondait à la parcelle de terre OU_682, avait totalement disparu du paysage urbain depuis la fin du 17^{e} ou le début du 18^{e} s. puisqu'un texte de 1711 indique qu'il existait en ce lieu les bâtiments du Sanitas (Tableau 24 : 4).

2.8. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AM

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
35	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
61	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
134	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
460	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
512	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
682	terre	6	63	P	1600	1700	1650	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
729	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
751	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
754	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
755	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
817	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
849	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
867	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
868	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
870	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
907	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
909	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
917	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
918	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
934	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
935	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
942	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1139	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1221	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1222	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1230	sanitas	4	44	P	1566	1566	1566	1	A	P	1600	1700	1650	1	S	T	11	1	P
2769	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2770	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 23 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AM.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Dossier Chautard	Avt 1566	*"A une époque inconnue, mais qui n'est certainement postérieure au dernier quart du XVIe s., Pierre Hardouin, sieur du Mas avait acheté d'Etienne Cormier une septrée de terre plantée en vigne, sise dans la Varenne Saint-Denis, proche la ville, et qui relevait du fief, terre et seigneurie de la vallée de Villeporcher. Il en fit don aux échevins et aux habitants de Vendôme, pour qu'il y fut établi un sanitas ou maison de santé. "*
2	BMV/Dossier Chautard	1616	*"En 1616, Me Claude Bouchard, élu en l'Election de Vendôme et seigneur du fief, terre et seigneurie de la vallée de Villeporcher, réclamait aux échevins un cens et autres droit que ceux-ci refusaient de lui payer. La difficulté fut portée devant le bailli. Là, les échevins déclarèrent n'avoir connaissance d'aucun titre justifiant les prétentions de leur partie adverse, ajoutant que s'il en avait existé, ils avaient peut être disparu, avec d'autre appartenant à la ville qui avaient été perdus ou détruits lors du siège qu'elle avait subi en 1589 ; et qu'en tous cas il y avait plus de 50 ans que ces droits n'avaient été acquittés."*
3	BMV/Dossier Chautard	1619	Une transaction devant le bailli, mis fin à cette contestation, L'acte recopié par Chautard en fait la description suivante *: "Une maison composée d'une chambre à cheminée, grenier, étable, un autre grand corps de logis ou il y a plusieurs petites chambres basses, grenier, cour, jardin et appartenances, le tout contenant une septrée ou environ servant de Sanitas à cette dite ville de Vendôme, située dans la varenne de Vendôme."*
4	BMV/Dossier Chautard	1711	*En 1711, Mme Elisabeth du Bellay, dame du fief du petit Villeporcher, reçut des échevins les droits qu'ils lui devaient " pour 12 boisselées au Sanitas, ou autrefois était plusieurs logis que la ville avait fait construire pour servir de lieu de Santé.*

Tableau 24 : Textes documentant l'ensemble AM.

3.2. Sources planimétriques

N°	Cote	Date	Mention
1	ADLEC/1/Fi/57	Fin 18^{e} s.	

Tableau 25 : Plan documentant l'ensemble AM.

3.3. Analyse morphologique

L'analyse morphologique de cet ensemble, présentée avec celle de l'ensemble AL, a mis en évidence une anomalie correspondant au fief de Villeporcher dans lequel fut établi le Sanitas avant 1566.

Ensemble AN

1. Présentation

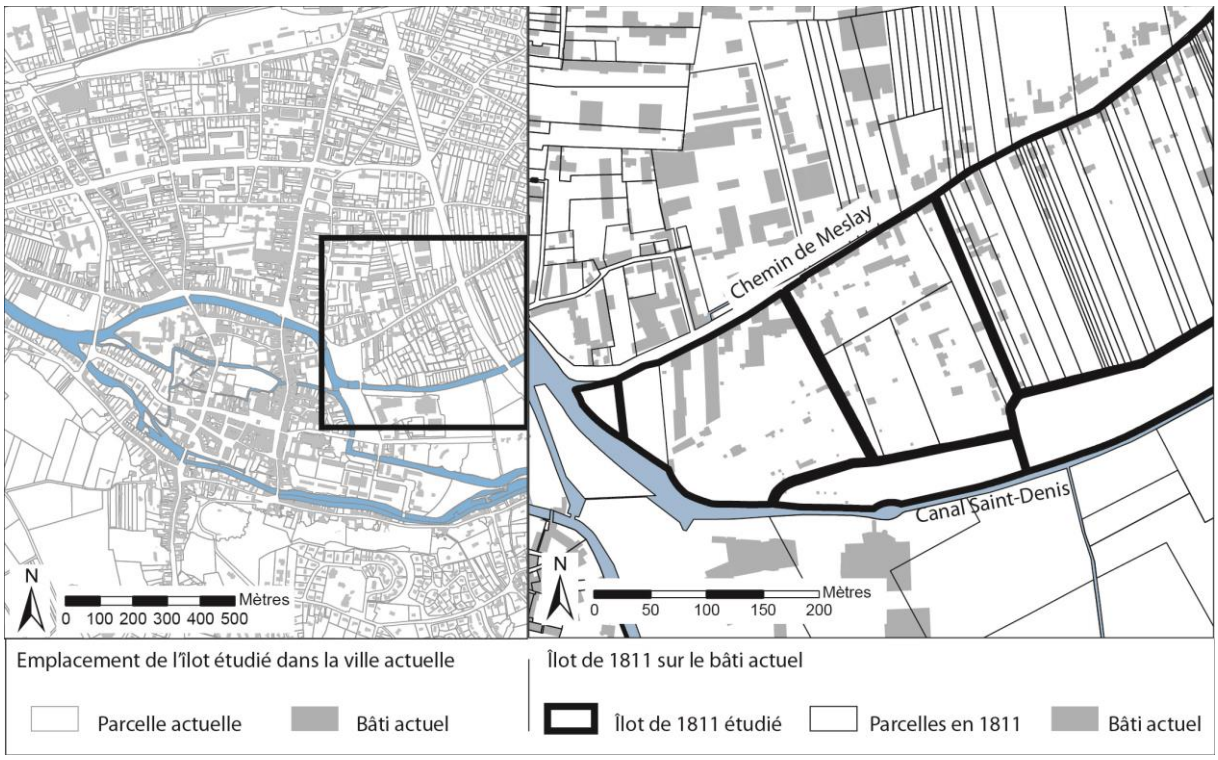

Figure 102 : Localisation de l'ensemble AN.

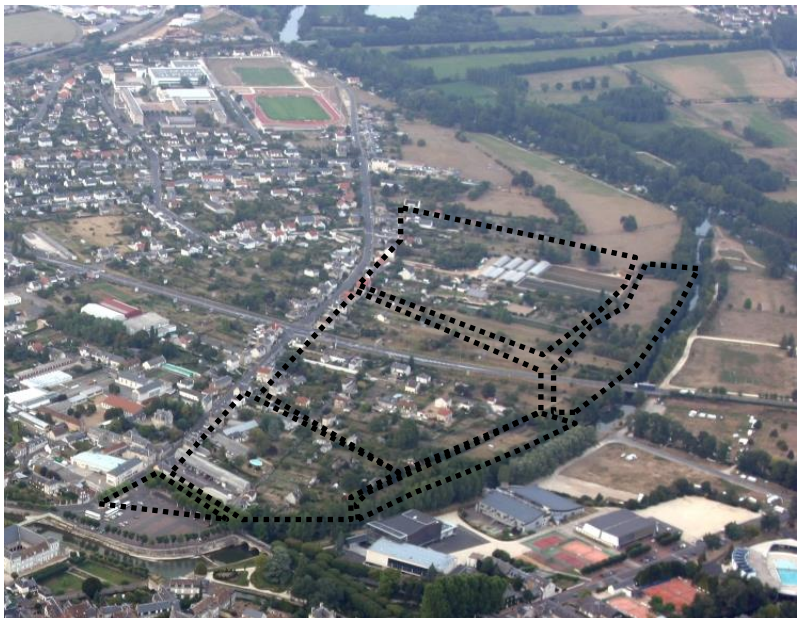

Figure 103 : Emprise de l'ensemble AN dans la ville actuelle.
(Vue du sud-ouest)
(Cliché CPV)

Ce vaste ensemble de forme triangulaire est constitué de six îlots délimités au nord par le chemin de Meslay (Rue du Docteur Faton) et au sud par le canal Saint-Denis (Figure 102, Figure 103).

Peu de documents ont été retrouvés pour restituer les transformations qu'a connues cet espace. Les hypothèses morphologiques sont nombreuses et devront être vérifiées.

Localisation dans les territoires urbains anciens

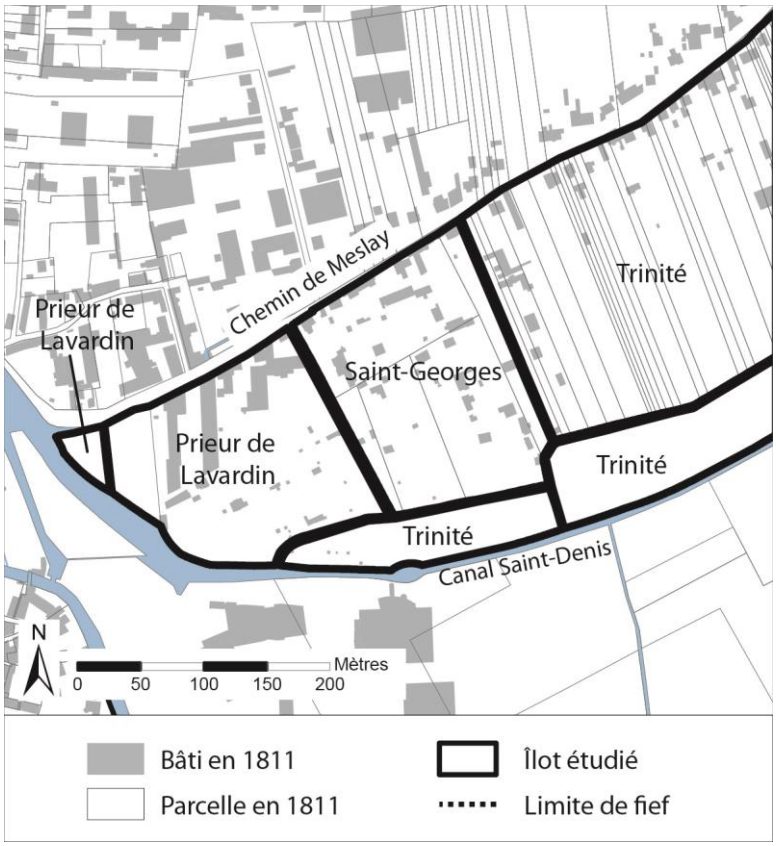

Figure 104 : Emprise des tenures de l'ensemble AN.

Ces six îlots relevaient tous de la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, date de l'érection de l'église de la Madeleine en tant qu'église paroissiale.

Trois institutions ecclésiastiques se partagent la propriété éminente de ces îlots. Les moines de la Trinité possèdent la plus grande partie avec les trois îlots orientaux, les chanoines de Saint-Georges prélèvent le cens sur l'îlot central et le prieur de Lavardin sur les deux îlots occidentaux (Figure 104).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 26)

2.1. Occupation de l'ensemble AN au 12e s. (Figure 105)

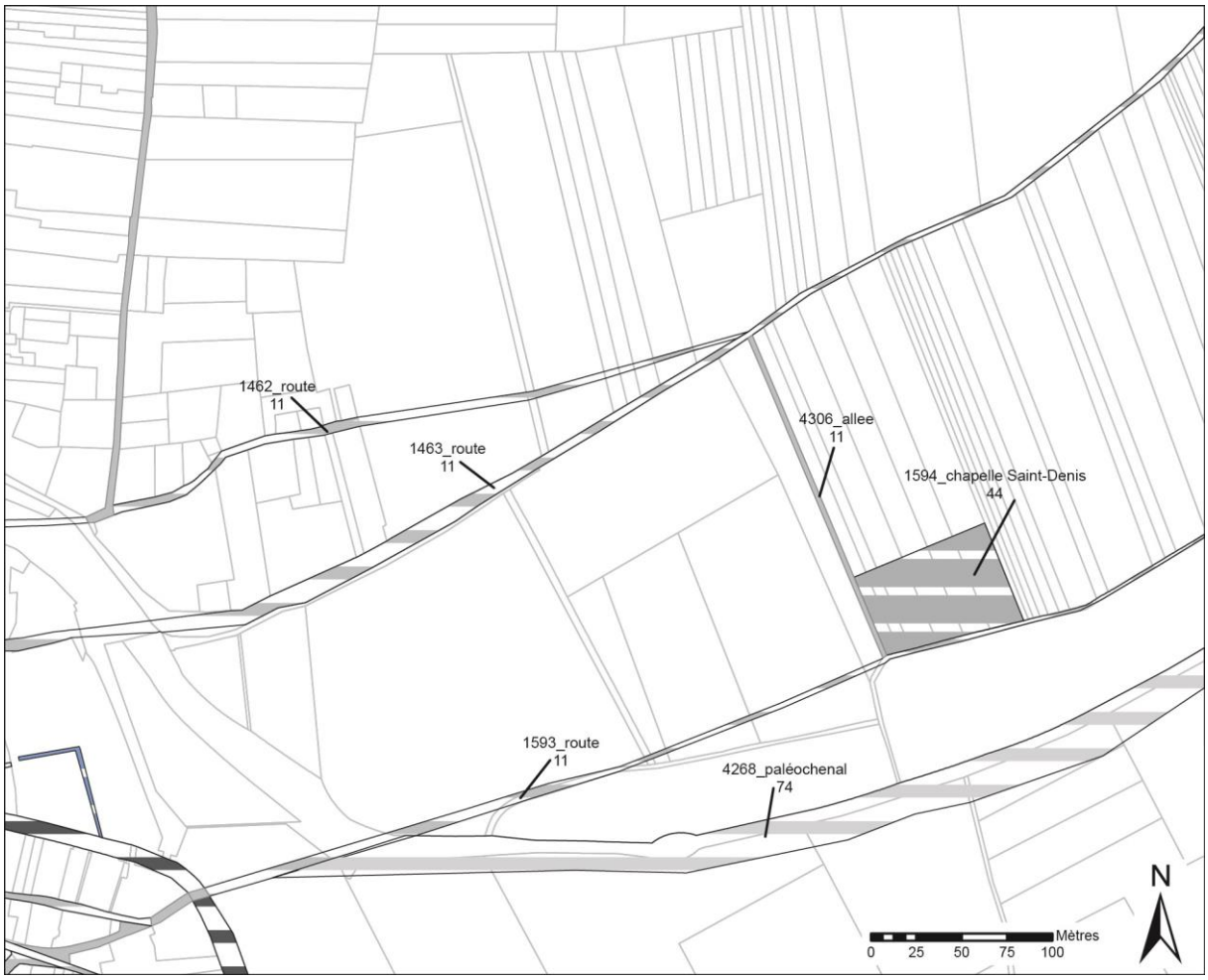

Figure 105 : Occupation de l'ensemble AN au 12e s.

L'analyse morphologique des réseaux a mis en évidence la présence d'un paléochenal à l'emplacement de la future rivière Saint-Denis et de plusieurs voies traversant la plaine. Les deux voies septentrionales desservaient la ville, alors que la voie méridionale rejoignait l'abbaye *via* son bourg neuf (*Cf.* Ilot CD-E-F et G). C'est sur cette dernière que fut installée la chapelle Saint-Denis dont la construction intervient vers 1144-1148 (Tableau 27 : 1). Sa localisation assez précise est possible grâce au plan de la Plaine de L'islette de 1709, qui représente ses ruines (Tableau 28 : 1). Au 12e s., cette chapelle, qui jouait le rôle de maladrerie pour l'abbaye, devait être entourée d'un cimetière et de bâtiments annexes nécessitant une emprise assez importante.

2.2. Occupation de l'ensemble AN entre le début du 18e s. et 1811 (Figure 106)

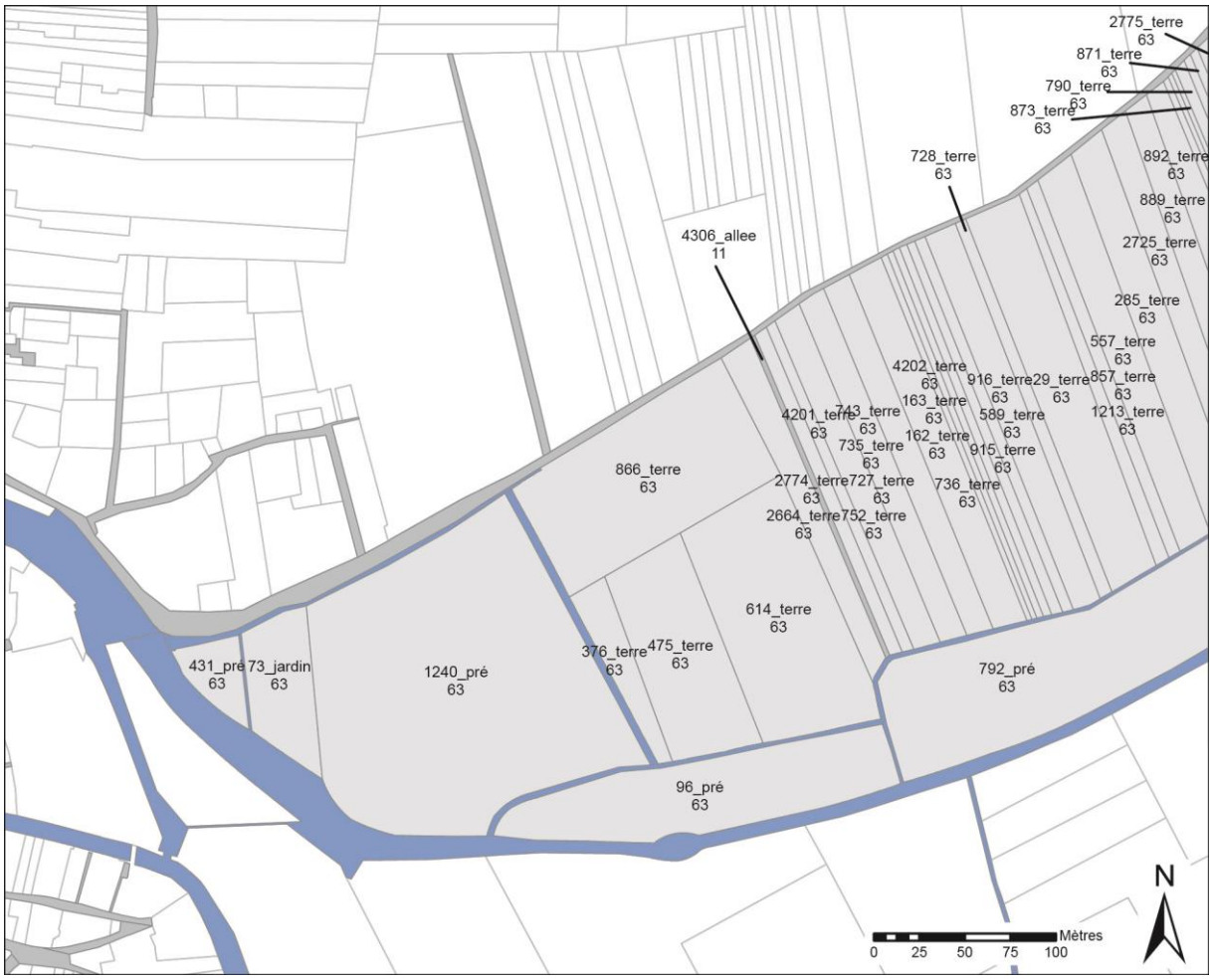

Figure 106 : Occupation de l'ensemble AN entre le début du 18e s. et 1811.

En 1811, le cadastre présente un espace exclusivement rural, sans habitations. La partie nord est occupée par des terres alors que la partie sud, plus proche des cours d'eau, est utilisée comme pré. La chapelle Saint-Denis est représentée en ruines sur le plan de 1709 et sa disparition totale du paysage a dû être effective dans le courant du 18e s. sans qu'il soit possible de préciser la date.

2.3. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AN

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
29	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
73	jardin	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
96	pré	6	63	P	1600	1709	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
132	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
162	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
163	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
285	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
376	terre	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
431	pré	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
475	terre	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
557	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
589	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
614	terre	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
727	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
728	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
735	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
736	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
743	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
752	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
790	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
792	pré	6	63	P	1600	1709	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
857	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
866	terre	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
871	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
873	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
874	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
880	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
889	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
892	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
915	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
916	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1213	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1240	pré	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1594	chapelle Saint-Denis	4	44	T	1144	1144	1144	1	A	T	1600	1700	1650	1	S	P	11	2	P
1862	ruines de la chapelle Saint-Denis	1	18	P	1600	1700	1650	1	S	P	1709	1811	1750	1	S	P	11	2	P
2664	terre	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2725	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2774	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2775	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4201	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble AN

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4202	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4370	terre	6	63	P	1600	1709	1709	2	S	P	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P

Tableau 26 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AN.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV/552	1144-1148	*"... audientes necessitatem vestram et angustias quas pro infirmis fratibus vestris patrimini, vobis compatimur, vestrique petitioni qua de ecclesia construenda in terra vestra de varenna nos sepius rogastis, compatiendo condexendimus..." et "... concedimus vobis ut in predicta varenna capellam construatis salvo jure parrochiali matris ecclesiae beati Martini..."*

Tableau 27 : Textes documentant l'ensemble AN.

3.2. Sources planimétriques

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Fond Launay	1709	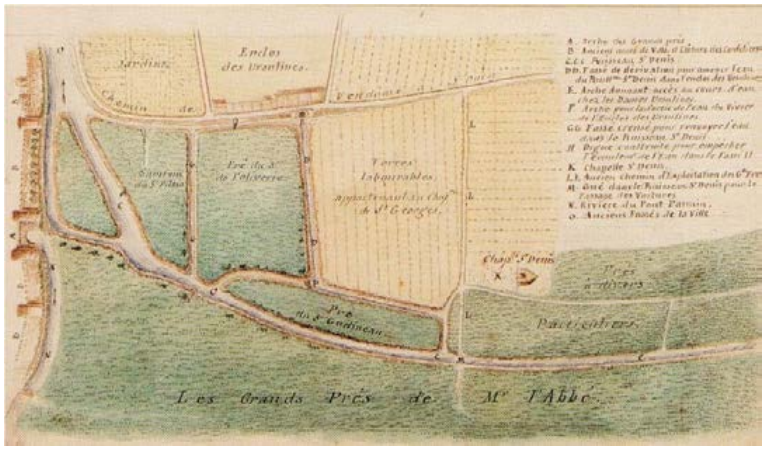

Tableau 28 : Plan documentant l'ensemble AN.

Ensemble AO

1. Présentation

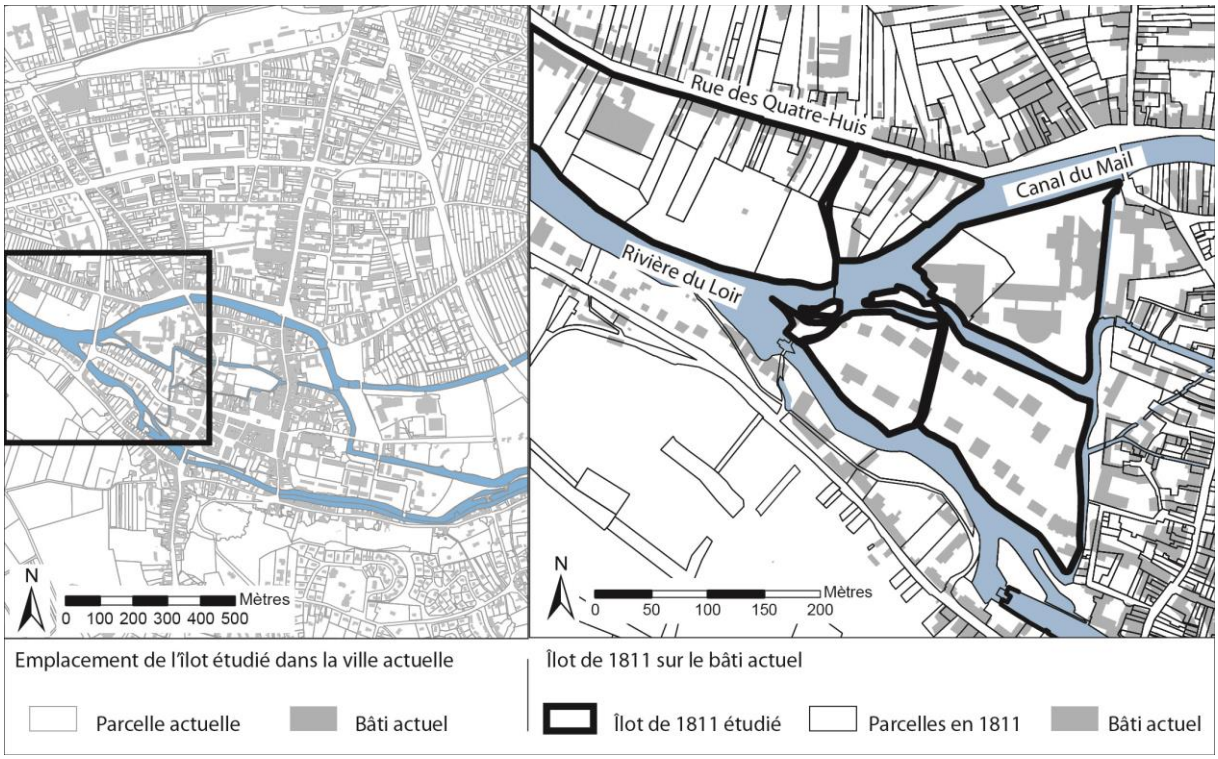

Figure 107 : Localisation de l'ensemble AO.

Figure 108 : Emprise de l'ensemble AO dans la ville actuelle.
Vue du nord-ouest
Cliché CPV

Composé de cinq îlots, cet ensemble est délimité au nord par la rue des Quatre-Huis, au sud par le bras le plus septentrional du Loir, à l'ouest par la limite de la zone d'étude et à l'est par les fossés de défense de la ville (Figure 107, Figure 108).

Ces îlots, bien que peu renseignés par les sources matérielles, sont relativement bien documentés par les textes détaillant les propriétés des censitaires des diverses tenures. À partir du 18^{e} s., les plans de l'atlas de Trudaine permettent de mieux cerner l'occupation.

Localisation dans les territoires urbains anciens

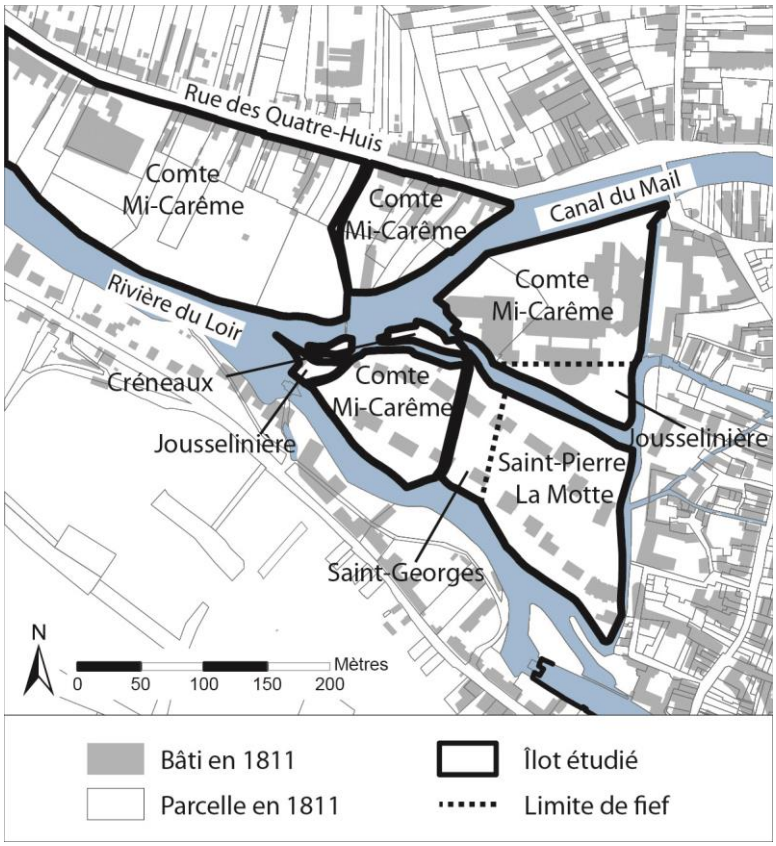

Figure 109 : Emprise des tenures au 16e s. dans les ensembles AO.

L'ensemble relevait de la paroisse Saint-Martin avant 1487 puis de la paroisse Saint-Martin pour les deux îlots méridionaux et de celle de la Madeleine pour les trois îlots septentrionaux.

Six tenures se partagent cet espace : le comte par sa tenure de la mi-Carême possède quatre îlots, le seigneur de la Jousselinière en possède deux, celui des Créneaux, un. L'îlot sud-est est quant à lui partagé entre le prieuré Saint-Pierre La Motte et les chanoines de la collégiale (Figure 109).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 29)

2.1. Occupation de l'ensemble AO entre le 11e et le début du 13e s. (Figure 110)

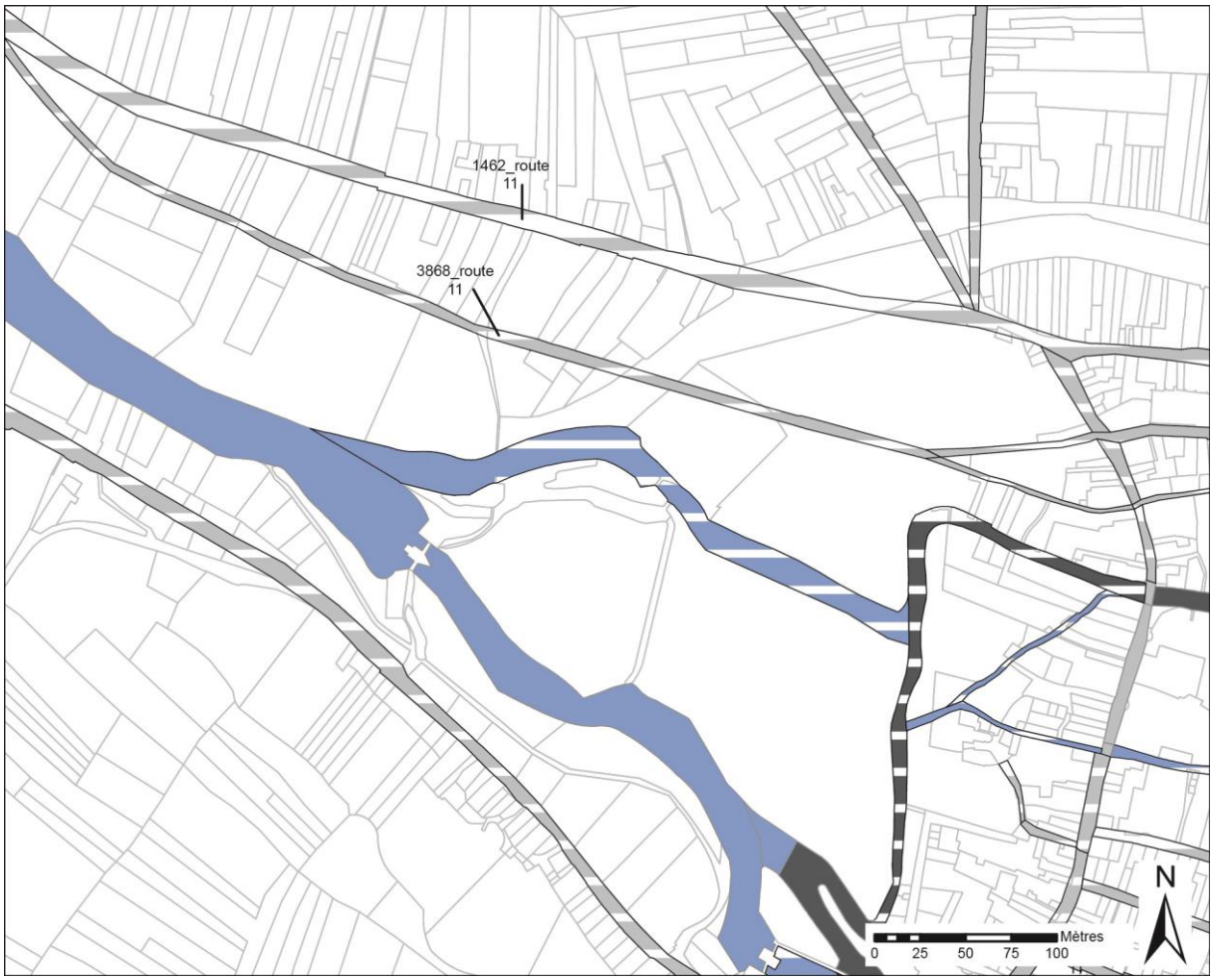

Figure 110 : Occupation de l'ensemble AO entre le 11e et le début du 13e s.

A l'instar de l'îlot précédent (*Cf.* ensemble CN), les objets urbains qui ont pu être restitués pour cet espace entre le 11e et 13e se fondent sur l'analyse des réseaux qui a mis en évidence l'existence de deux voies de direction est-ouest.

2.2. Occupation de l'ensemble AO dans la première moitié du 14e s. (Figure 111)

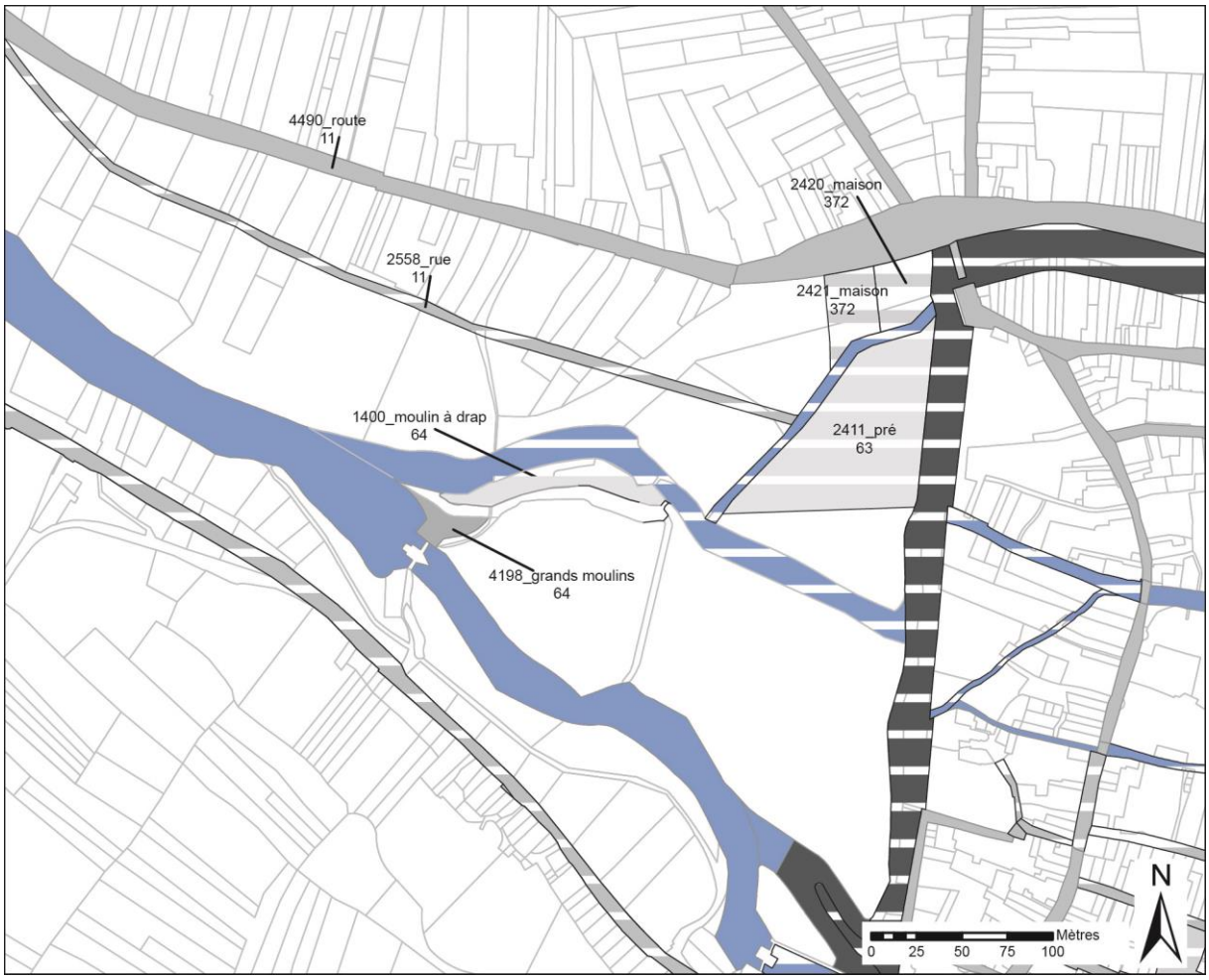

Figure 111 : Occupation de l'ensemble AO dans la première moitié du 14e s.

A partir de 1227, l'érection de l'enceinte a pour conséquence un important remaniement des voies d'accès dans cette partie de la ville. Les voies mises en évidence à la phase précédente sont déviées vers le nord ou deviennent de simples impasses. Le réseau hydrographique est lui aussi touché par le creusement de nouveaux canaux. Les grands moulins mentionnés pour la première fois en 1354 servent à moudre le blé (Tableau 30 : 1). En plus de ces grands moulins comtaux réservés aux blés, le même texte atteste l'existence d'un autre moulin comtal mais à drap que D. Barthélémy n'a pas réussi à localiser (Tableau 30 : 2). Pourtant, en se fondant sur des textes plus tardifs dont le compte de la châtellenie pour l'année 1583, il a été possible de le placer sur une petite île au nord des grands moulins (Tableau 30 : 9). Le reste de l'occupation de l'ensemble pour le 13e s. et le début du 14e s. reste peu connu mais en se fondant sur le compte de la châtellenie de 1380 qui indique l'existence de "*places où souloit avoir meson"* il est possible de localiser deux habitations *extra-muros*, proches de l'enceinte de ville et détruites très certainement vers 1360, lors de la remise en défense de l'agglomération (Tableau 30 : 3-4). Le faible nombre de mentions de *"places où souloit avoir meson"* indique que ce faubourg, en tout cas sa partie méridionale, ne devait pas être très peuplé avant les destructions des années 1360.

2.3. Occupation de l'ensemble AO à la fin 15e s. (Figure 112)

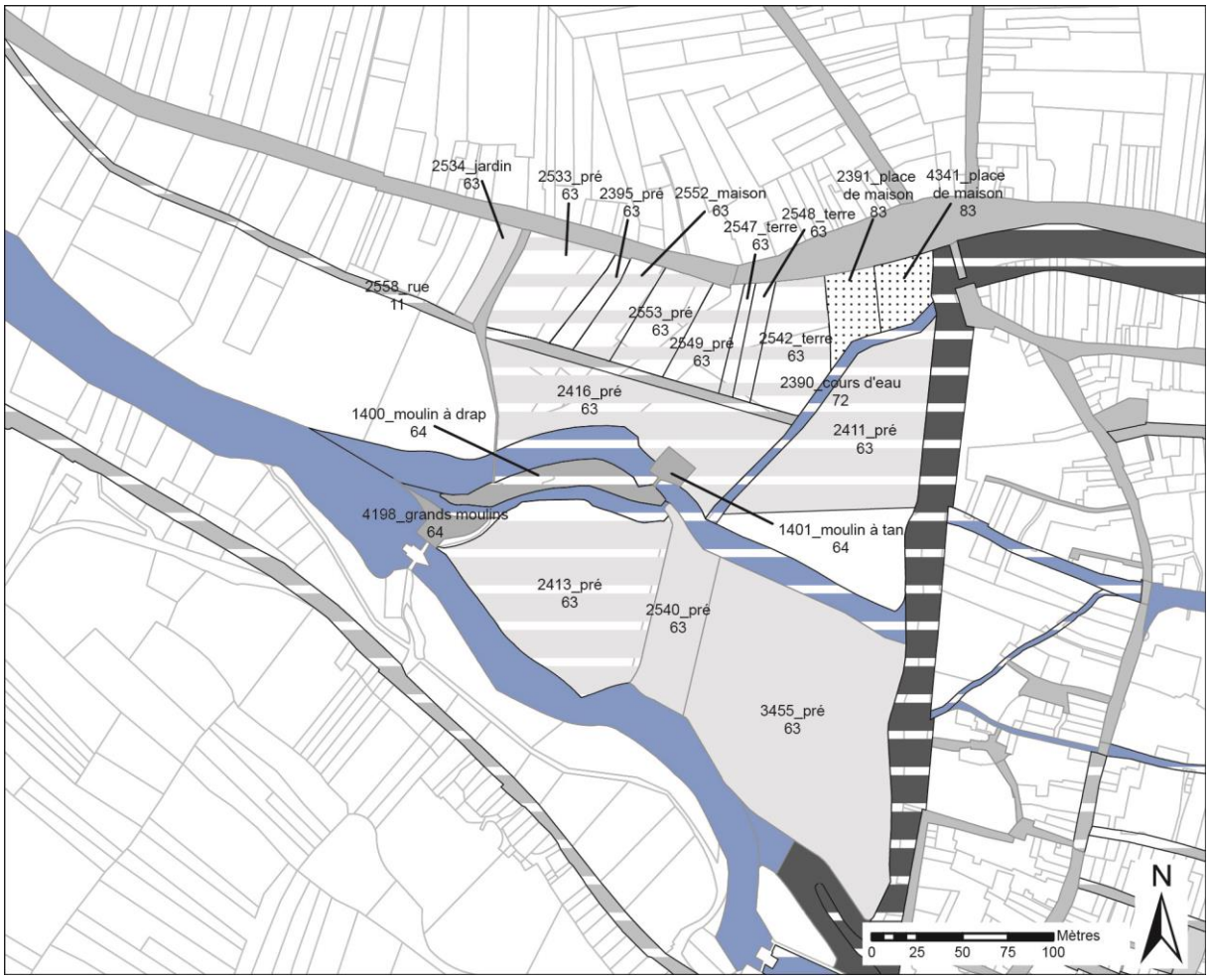

Figure 112 : Occupation de l'ensemble AO à la fin du 15e s.

Grâce aux comptes de la châtellenie de 1470, il a été possible de restituer l'occupation de cet espace sur plus de la moitié de son étendue (Tableau 30 : 5-7). Les maisons détruites vers 1360 sont encore indiquées plus d'un siècle après comme *"place de maison",* signe du faible intérêt foncier suscité par cet espace. Le reste de l'occupation se caractérise par des terres, des jardins et des prés dont l'usage devait être multiple : pâturage mais aussi lieu d'étalage des draps pour leur blanchiment. L'aveu du seigneur de la Jousselinière de 1429 indique également l'existence d'un moulin à tan qui doit être le même que celui mentionné dans le compte du début du 16e s. à l'emplacement du moulin à tan de l'île Madeleine figuré sur le cadastre ancien (Tableau 30 : 6-8).

2.4. Occupation de l'ensemble AO au début du 16e s. (Figure 113)

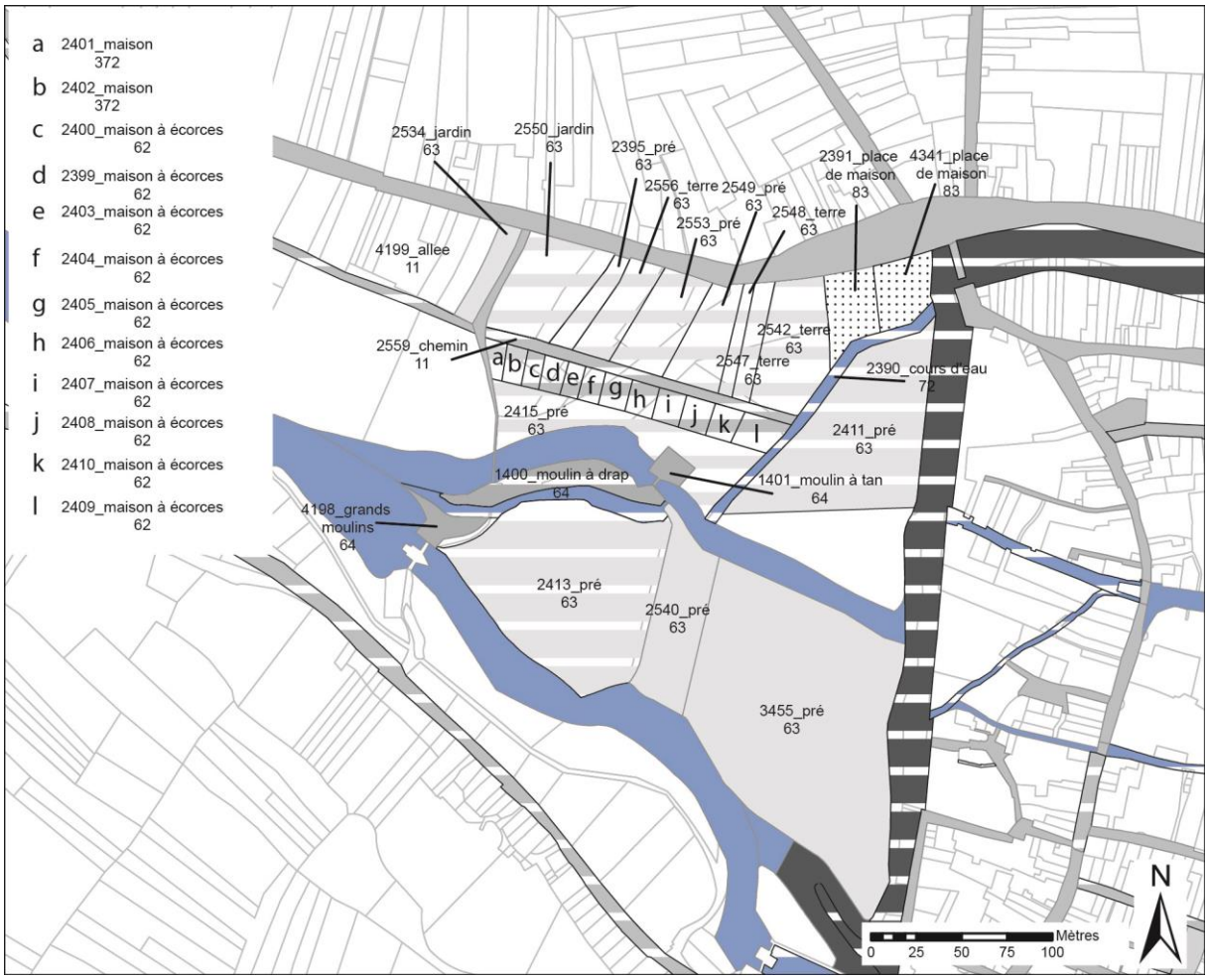

Figure 113 : Occupation de l'ensemble AO au début du 16e

Entre la fin du 15e s. et le début du 16e s., les îlots voient leur occupation se densifier (Tableau 30 : 8). Une série de dix *"maison à escorces"* localisées près du moulin à tan sont édifiées durant cette période. Ces *"maisons à escorces"* sont très certainement des granges permettant de stocker les écorces de chêne qui attendent d'être broyées au moulin et utilisées pour le tannage des peaux. Le nombre de ces granges indique l'importance dans cette partie de la ville des activités du cuir : plusieurs tanneries, édifiées dans l'espace *intra-muros*, font leur apparition dans les textes (*Cf.* ensembles BA, CA et CK-L). Mis à part ces *"maisons à escorces"* et leur moulin, l'occupation reste identique.

2.5. Occupation de l'ensemble AO à la fin du 17e s. (Figure 114)

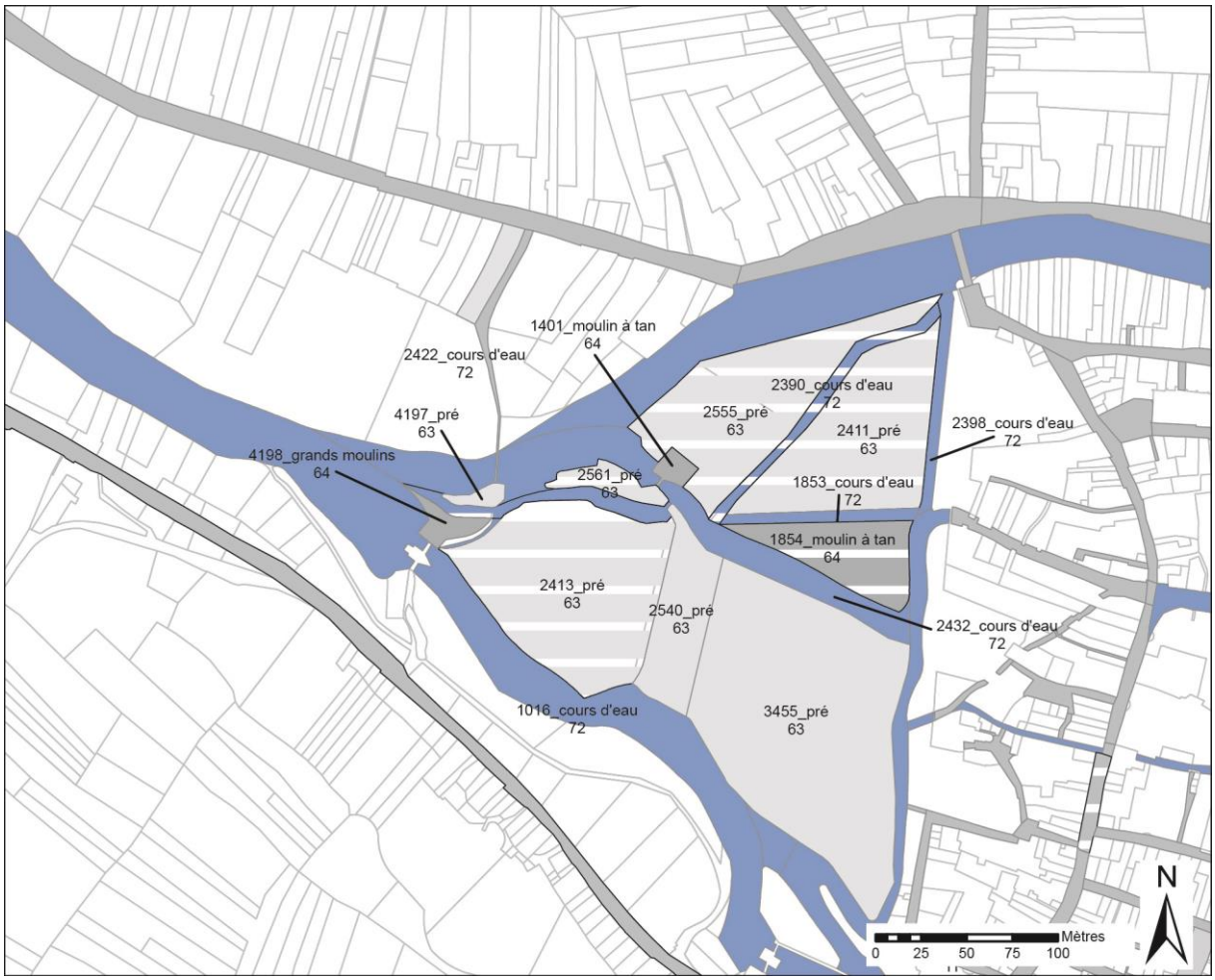

Figure 114 : Occupation de l'ensemble AO à la fin du 17e s.

Le compte de la châtellenie de 1583 indique l'existence de deux moulins à tan, nommés moulin à tan de l'île Madeleine ou "moulin d'embas" (c'est le moulin édifié lors de la phase précédente) et "moulin neuf d'emhaut" construit au milieu du 16e s. en amont de l'ancien moulin (Tableau 30 : 9-10-11 et 12). Cette multiplication des moulins est le signe d'une forte demande en écorce de chêne et donc d'une croissance importante de l'activité du cuir. Cependant, à la suite d'une très forte inondation en 1651, le Loir changea de cours et provoqua la ruine du faubourg Saint-Michel (Tableau 30 : 13). Le texte envoyé au duc par la municipalité pour obtenir son aide indique bien que *"le Loir coule à présent au milieu du faubourg"*. Le moulin à drap ainsi que les granges à écorces furent très certainement détruits à cette occasion, entraînant sans doute des faillites commerciales qui restent à étudier.

2.6. Occupation de l'ensemble AO en 1811 (Figure 115)

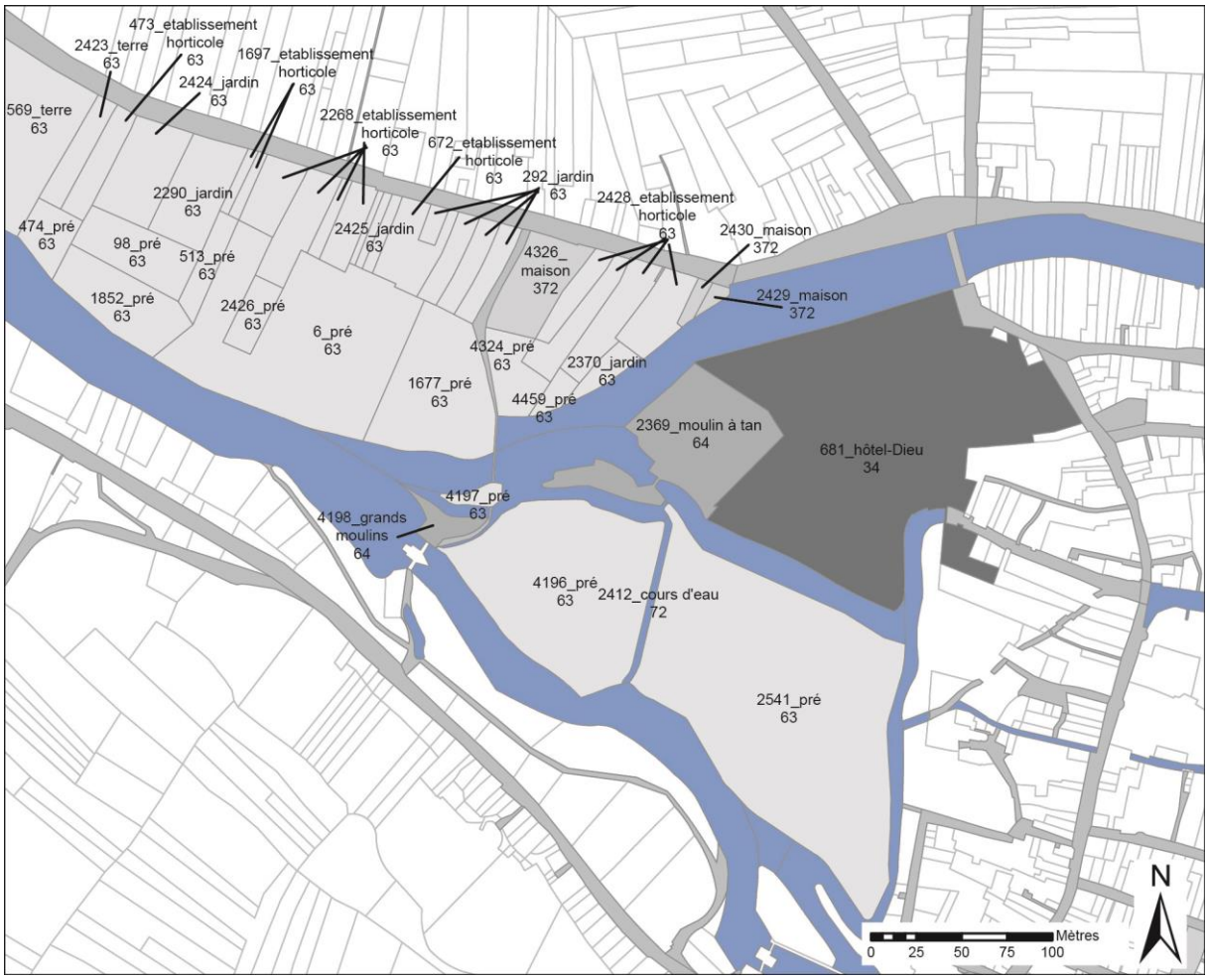

Figure 115 : Occupation de l'ensemble AO en 1811.

En 1811, la situation de cet îlot n'a pas véritablement changé par rapport à la fin du 17^{e} s. : les prés sont toujours aussi présents le long du Loir et dans les îles où les grands moulins et le moulin à tan de l'île Madeleine sont toujours en activité. Le long de la rue des Quatre Huis, les jardins horticoles alternent avec les maisons de jardiniers. Le fait notable est certainement l'extension de l'Hôtel-Dieu dont la propriété s'étend bien au-delà de l'ancienne ville *intra-muros* en comblant certains fossés afin de raccorder des îles à son terrain. Cette phase d'extension intervient très certainement à la fin du 18^{e} s. puisqu'ils sont encore représentés sur les planches de l'Atlas de Trudaine. Dans la partie sud, un nouveau canal est creusé pour faciliter l'écoulement des eaux rendu plus difficile par la disparition des canaux au nord (cours d'eau_2412).

2.7. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble AO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
6	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
15	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
66	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
98	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
222	établissement horticole	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
292	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
394	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
473	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
474	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
513	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
569	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
672	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
681	hôtel-Dieu	3	34	P	1600	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
681	hôtel-Dieu	3	34	P	1600	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
913	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1400	moulin à drap	6	64	T	1200	1354	1354	2	S	T	1651	1651	1651	1	A	T	21	2	T
1400	moulin à drap	6	64	T	1200	1354	1354	2	S	T	1651	1651	1651	1	A	T	21	2	T
1401	moulin à tan (en bas)	6	64	T	1470	1510	1490	1	D	T	1700	1811	1750	1	A	P	11	1	P
1677	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1696	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1697	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1711	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1852	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1854	moulin à tan	6	64	T	1510	1583	1583	2	S	T	1651	1750	1750	1	S	T	21	2	M
2268	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2285	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2288	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2290	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2369	moulin à tan (en bas)	6	64	P	1650	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2370	jardin	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2391	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2391	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2392	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	3	T
2392	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	3	T
2393	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	3	T
2393	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	3	T
2394	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1460	2	S	T	22	3	T
2395	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1650	2	S	T	22	3	T
2396	place de grange	8	83	T	1360	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1395	1	D	T	21	3	T
2396	place de grange	8	83	T	1360	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1395	1	D	T	21	3	T

Ensemble AO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2397	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1410	2	S	T	22	3	T
2397	pré	6	63	T	1360	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1410	2	S	T	22	3	T
2399	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2400	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2401	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2402	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2403	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2404	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2404	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2405	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2405	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2406	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2406	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2407	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2407	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2408	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2409	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2410	maison à écorces	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2411	pré	6	63	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1700	1811	1750	2	S	T	12	2	M
2411	pré	6	63	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1700	1811	1750	2	S	T	12	2	M
2413	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1750	1811	1780	1	DS	T	21	2	T
2413	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1750	1811	1780	1	DS	T	21	2	T
2415	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2415	pré	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1511	1651	1651	1	A	T	11	3	T
2416	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
2420	maison	3	372	T	1300	1360	1300	2	S	T	1300	1360	1360	1	D	T	21	3	T
2421	maison	3	372	T	1300	1360	1300	2	S	T	1300	1360	1360	1	D	T	21	3	T
2423	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2424	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2425	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2426	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2427	établissement horticole	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2428	établissement horticole	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2429	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2430	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2532	pré	6	63	T	1380	1410	1395	1	D	T	1410	1450	1435	1	D	T	11	3	T
2533	pré	6	63	T	1410	1450	1435	1	D	T	1510	1650	1650	2	S	T	12	3	T
2534	jardin	6	63	T	1380	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2535	terre	6	63	T	1490	1510	1510	2	S	T	1511	1811	1660	1	S	T	21	3	T
2536	terre	6	63	T	1490	1510	1510	2	S	T	1511	1811	1660	1	S	T	21	3	T

Ensemble AO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2537	terre	6	63	T	1490	1510	1510	2	S	T	1511	1811	1660	1	S	T	21	3	T
2538	terre	6	63	T	1490	1510	1510	2	S	T	1511	1811	1660	1	S	T	21	3	T
2539	pré	6	63	T	1490	1510	1510	2	S	T	1511	1811	1660	1	S	T	21	3	T
2540	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
2541	pré	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2542	terre	6	63	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1650	1510	2	S	T	12	3	T
2543	maison	6	63	T	1360	1380	1410	2	S	T	1510	1650	1430	2	S	T	22	3	T
2544	maison	6	63	T	1360	1380	1410	2	S	T	1510	1650	1430	2	S	T	22	3	T
2546	maison	6	63	T	1360	1380	1410	2	S	T	1510	1650	1430	2	S	T	22	3	T
2547	terre	6	63	T	1410	1450	1430	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2548	terre	6	63	T	1410	1450	1430	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2549	pré	6	63	T	1360	1380	1430	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2550	jardin	6	63	T	1410	1450	1430	1	D	T	1410	1450	1660	1	D	T	11	3	T
2551	maison	6	63	T	1360	1380	1430	2	S	T	1510	1650	1490	2	S	T	22	3	T
2552	maison	6	63	T	1360	1380	1460	2	S	T	1510	1650	1490	2	S	T	22	3	T
2553	pré	6	63	T	1360	1380	1430	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
2555	pré	6	63	T	1651	1651	1651	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	T	11	2	M
2556	terre	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1650	1510	2	S	T	12	3	M
2561	pré	6	63	T	1651	1651	1651	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	T	11	2	M
2747	établissement horticole	6	63	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3455	pré	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4196	pré	6	63	T	1750	1811	1780	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4197	pré	6	63	T	1651	1651	1651	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4198	grands moulins	6	64	T	1100	1300	1200	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4324	pré	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4326	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4341	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1650	1510	2	S	T	22	3	T
4459	pré	6	63	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 29 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AO.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	*Mention*
1	AN/P/973/Comptes de 1354: 21	1354	*"Les trois moulins a blé de vendosme"*
2	AN/P/973/Comptes de 1354 : 8	1354	*"Le moulin a draps de vendosme"*
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 116
4	AN/P/980/16	1410	*"Robin Regnouart pour la place quil a de nouvel pruise des officiers de monseigneur en laquelle il fait son fumier et qui dantiennete soulloit appartenir a thomas gavreau et estienne le mercier et y soulloit jadiz avoir maison laquelle des enciennes guerres fut destruicte"*
5	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 117
6	AN/P/602/18	1429	Aveu du seigneur de la Jousselinière *"Item cent sols de rente, dix huit deniers de cens sans relief qui sont tenuz faire plusieurs personnes tant a cause de maisons et vergers seans près le pont de la cheuvrie assis en la ville de Vendosme et le ruisseau qui passe par la grande arche de Saint-Père et de ladite ville et aussi a cause de terres qui souloient estre en prez seans entre les murs de la ville et le ruisseau qui court depuis larche appelée larche de la cheuvrie et a ladite arche de Saint-Père d'un bout et d'autre bout aux vielz foussez et d'autre bout au ruisseau qui court depuis ladite grande arche a votre moulin a tan duquel ruisseau dentre lesdites deux arches juy de fays et garenne tel quil ny peut ne doit pescher sans mon congie."*
7	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 118
8	AN/P/974/01	1510	*Cf.* Figure 119
9	THILLIER 1878-1879: 204	1583	*De Pierre Gaudichon marchant demourant à vendosme fermier du moulin à draps de ceste ville de Vendosme situé es pastilz de cestedite ville.*
10	THILLIER 1878-1879: 206	1583	*De la ferme des moulins à than d'ahault battans soubz deux couvertures et une seule roue estant entre deux situez pres les pastils.*
11	THILLIER 1878-1879: 206	1583	*De Claude Chauffourneau marchant tanneur demourant a Vendosme fermier du moulin neuf situé es faubourgs de la porte Sainct Michel de ceste ville de Vendosme.*
12	THILLIER 1878-1879: 212	1583	*De la ferme du moulin à than lequel communement est appelé le moulin d'embas appartenant audict seigneur roi seant pres les moulins a drap de ceste ville et lequel bat seulement à une roue neant parceque pour raison d'icelluy y a proces aux requestes du palais entre ledict seigneur Roy et les tanneurs de ceste ville de Vendosme et n'en a esté aucune chose pas cedict receveur.*
13	THILLIER 1878-1879: 213	1583	*De Michel Lorieux marchant boucher demourant a Vendosme fermier de l'isleau situé près les grands moulins de ceste ville de Vendosme.*
14	AMV/BB1/6	1651	*" Sur la remontrance faite par les sieurs échevins, parlant l'un d'eux, Mre Jehan Delocques, que par les pluies continuelles, trois sepmaines sont, ou environ, la rivière du Loir qui descend et qui coule tant au-dedans de cette ville que autour d'icelle, est tellement enflée et accrue, que par son volume extraordinaire et qui n'a esté veu de mémoire d'homme, en sorte que les ponts de ladite ville ont été emportés et enlevés tant en leur superficie que fondements, particulièrement le pont de la porte Chartraine, mesme la muraille qui supporte le bois du dit pont vers le forbourg, ensemble de logis (?) emporté la levée d'entre les portes Chartraines et Saint Michel, tant du coté d'iceluy forbourg que de la ville, de sorte que les murailles de la ville sont en imminent péril, mesme font des précipices et cavités qui ont ruiné les abors et advenues de ladite ville et forbourg et changé son cours ordinaire en plusieurs endroits, et traverse à présent dans le milieu dudit forbourg Saint Michel, si bien que le dit forbourg sera en péril de submersion et ruine entière, et par ce moyen la ville sans commodités et accès, ce qui pourra contraindre les particuliers habitants ladite ville et forbourgs de deserté les lieux, sy promptement il n'y est donné ordre ; pourquoi requèrent lesdits échevins lesdits habitants de leur donner advys et moyen pour réparer lesdits désordres et prévenir les accidents plus graves qui pourraient advenir "*

Tableau 30 : Textes documentant l'ensemble AO.

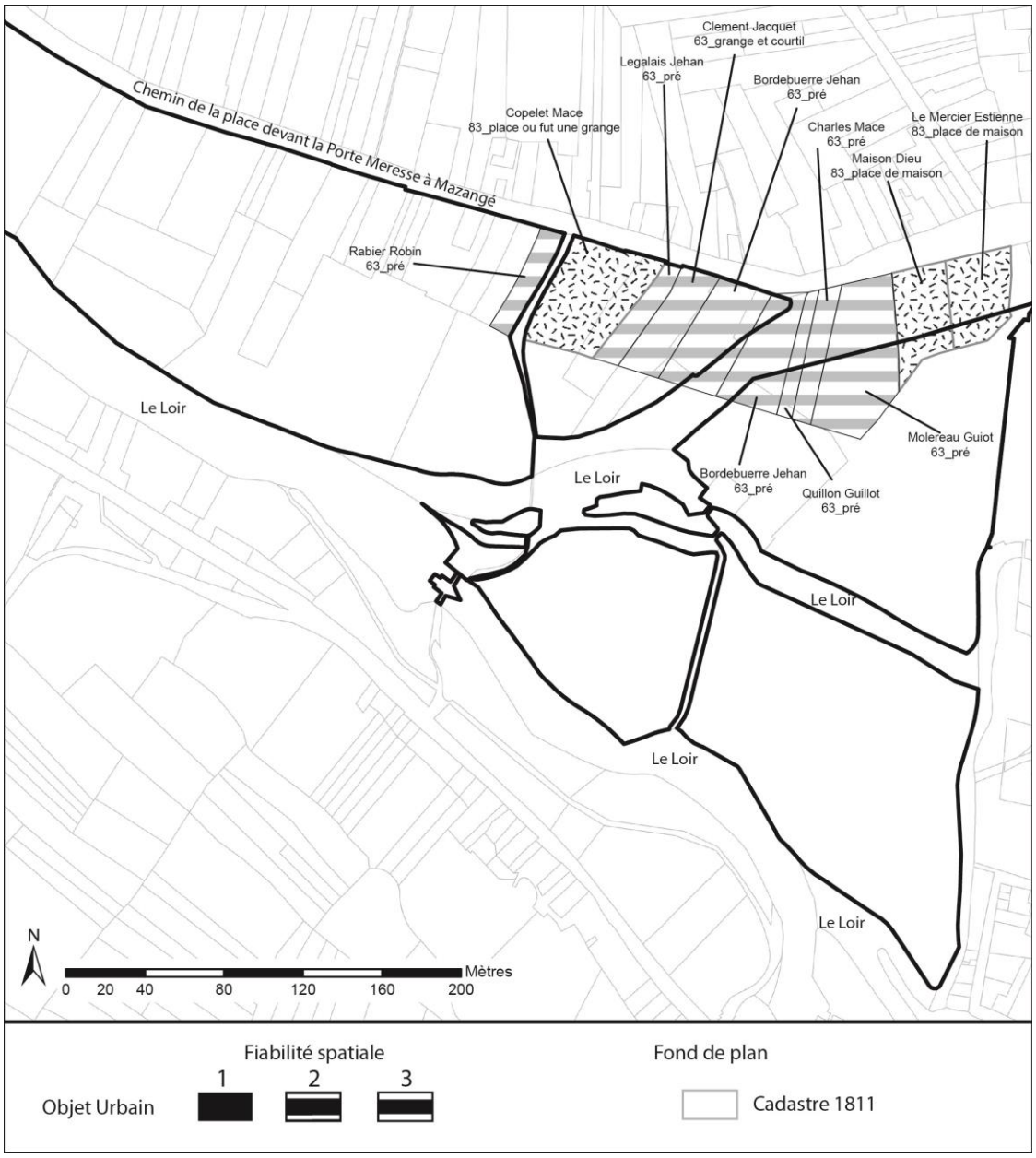

Figure 116 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

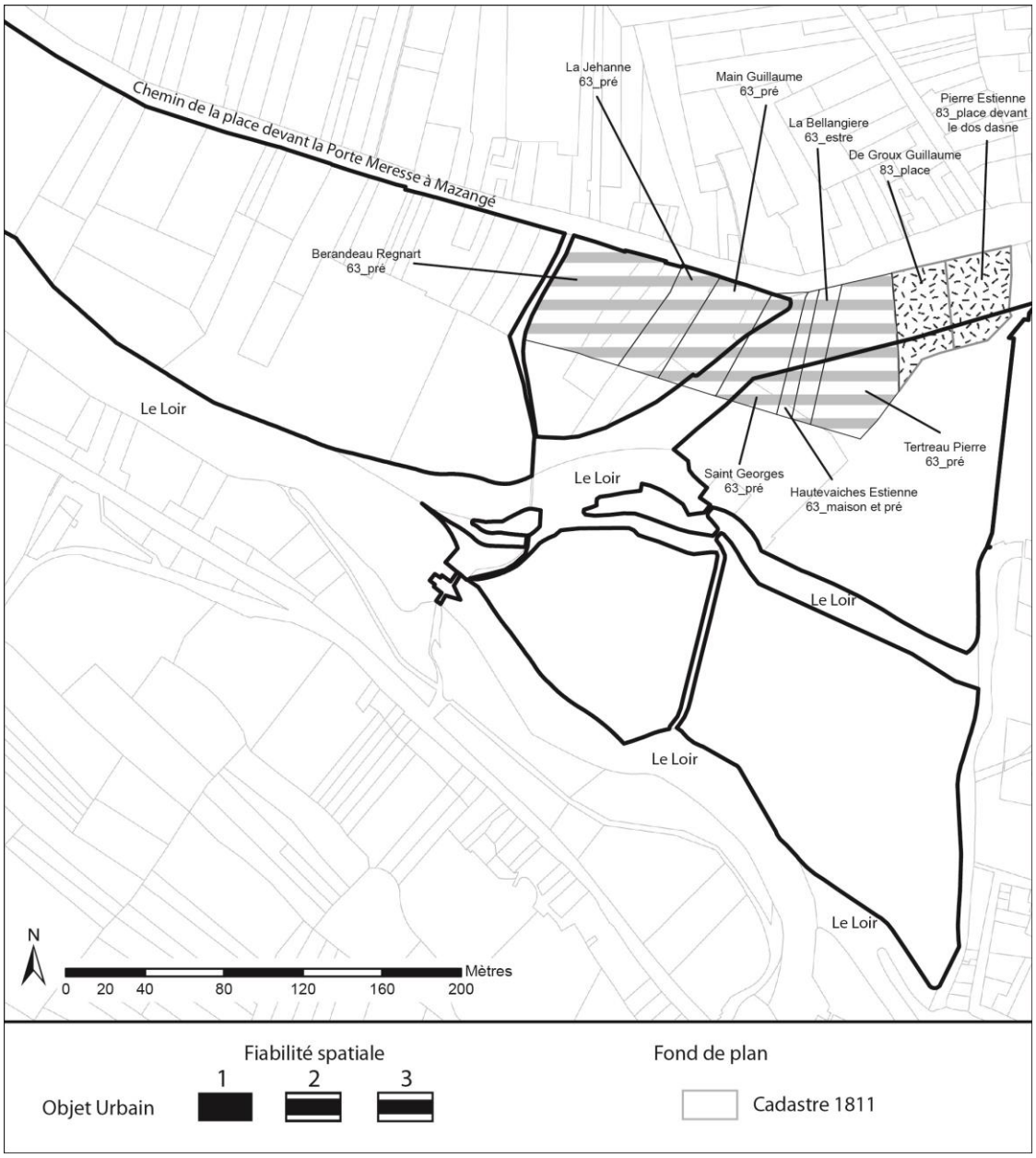

Figure 117 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

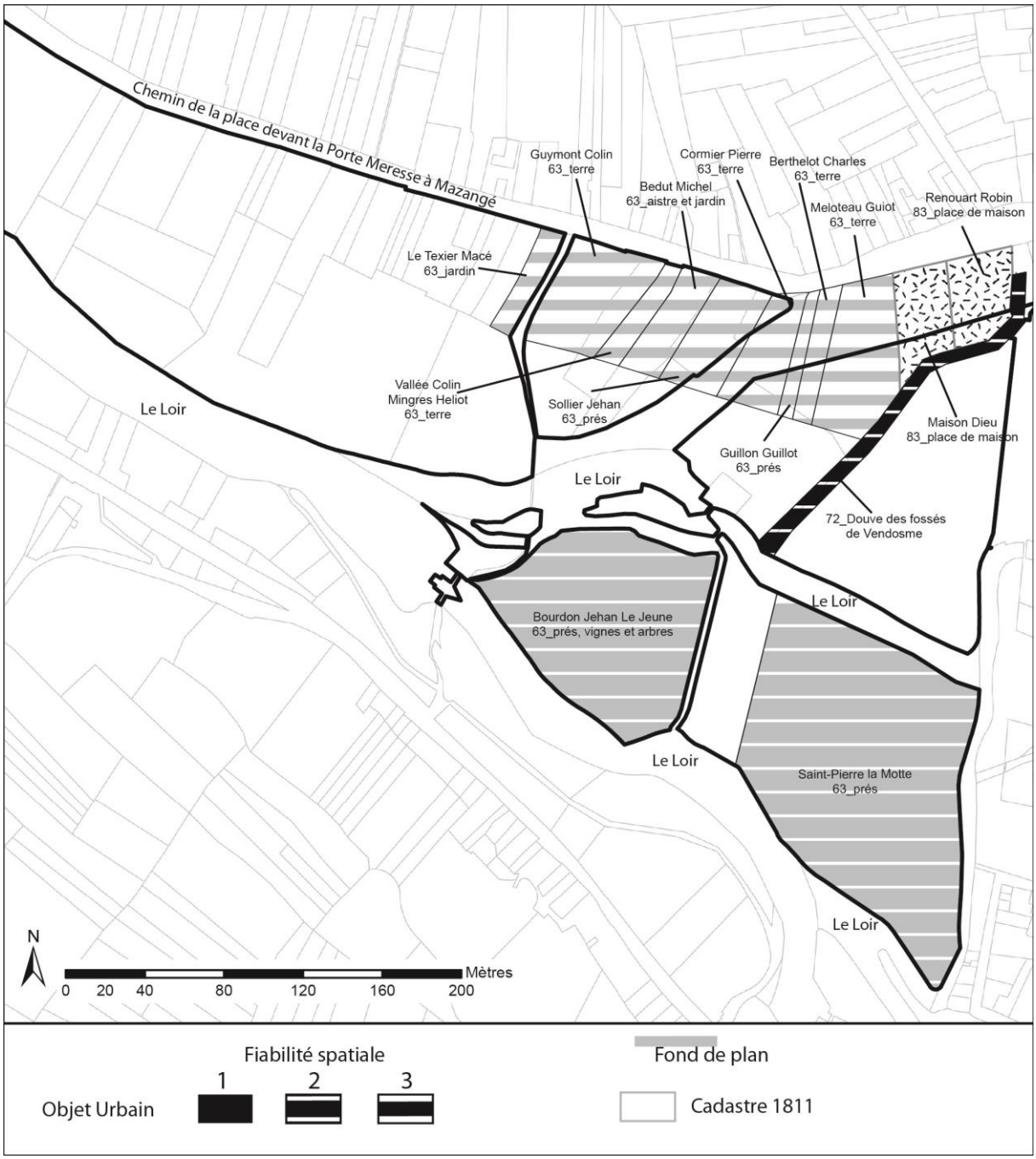

Figure 118 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

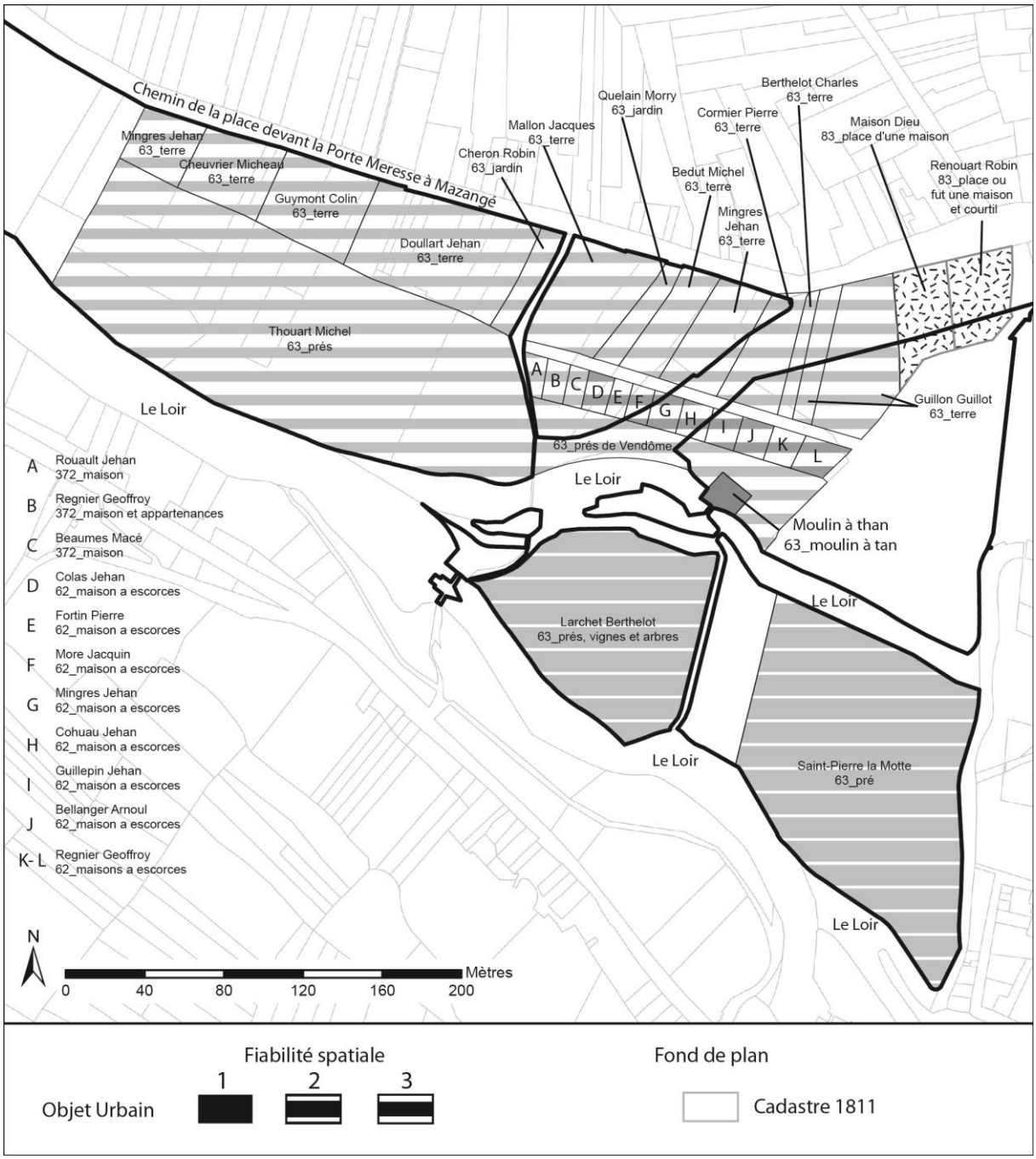

Figure 119 : Restitution de l'ensemble AO à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources planimétriques

N°	Cote	Date	Illustration
1	AN/F/14/*8492/23	1745-1780	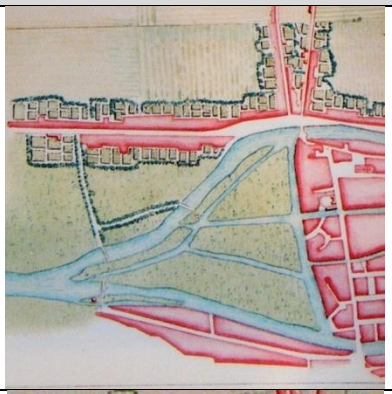
2	AN/F/14/*8492/29	1745-1780	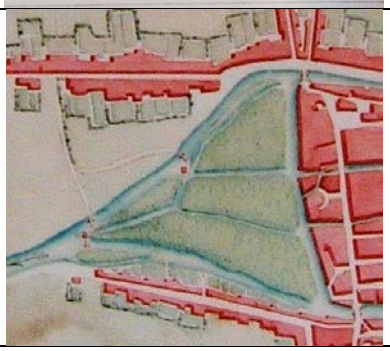

Tableau 31 : Plans documentant l'ensemble AO.

3.3. Sources matérielles

Observations archéologiques

Au sud de la vaste parcelle de l'hôpital, avant la construction du nouveau bâtiment servant actuellement de lingerie, un diagnostic archéologique mené par H. Sellès en 2002 a montré l'absence d'occupation (SRA, Dossier Vendôme, Diagnostic négatif). Or les textes attestent que cet espace était employé à des activités artisanales avec entre autres la présence de *"maisons à écorces"*. L'absence de rapport de diagnostic empêche de comprendre cette contradiction. En effet, la carence en données précises, profondeur de fouille, taille des sondages et leur emplacement précis contraint l'interprétation donnée par l'archéologue puisque les traces d'occupation certainement très fugaces (structures en matériaux légers n'ayant laissé que des trous de poteaux ?) auraient pu échapper ou ne pas être localisées à l'emplacement des sondages.

Ensemble AP

1. Présentation

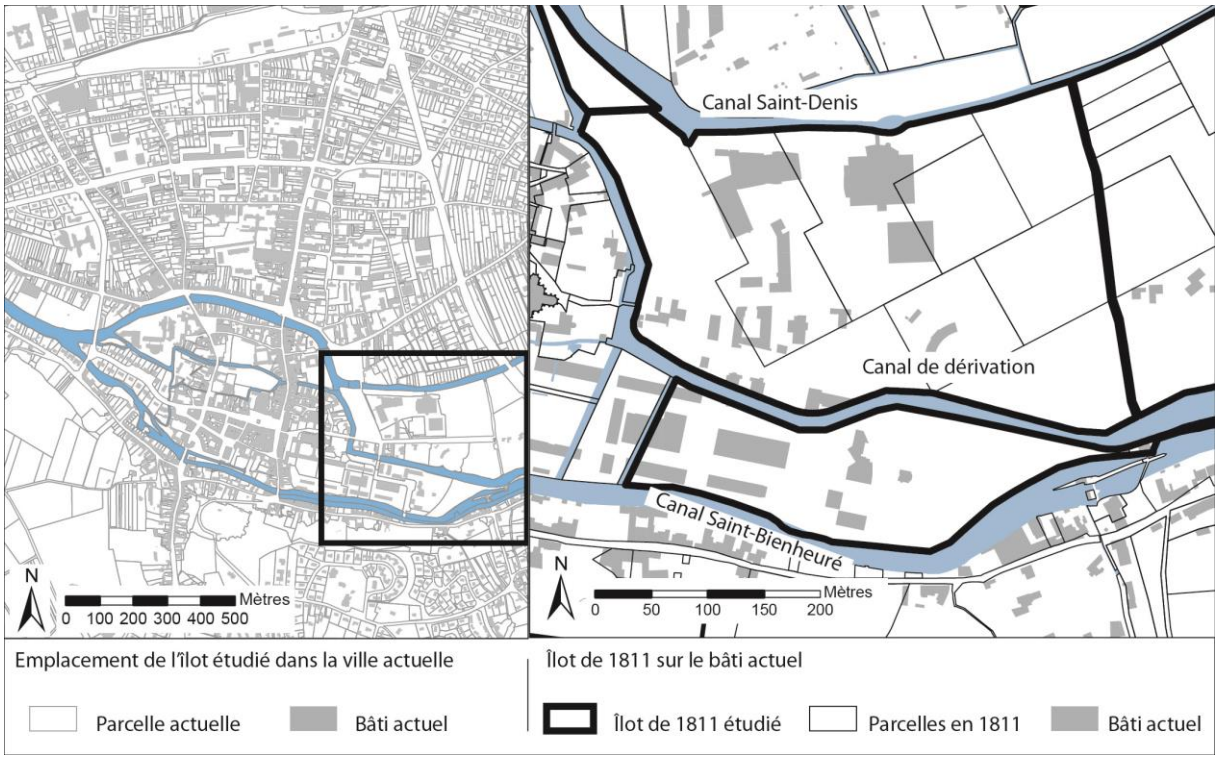

Figure 120 : Localisation de l'ensemble AP.

Cet ensemble constitué de quatre îlots séparés par des bras du Loir est homogène tant dans sa constitution que dans son utilisation en pâturage puisqu'entièrement compris dans la zone facilement inondable entre plusieurs bras du Loir (Figure 120). Du fait de son appartenance à l'abbaye de la Trinité depuis le 13^{e} s., l'ensemble de ces prés est bien documenté.

Localisation dans les territoires urbains anciens

Inclus dans la paroisse Saint-Martin du 11^{e} s. à 1487, cet espace fut scindé en deux à partir de cette date. L'île de Lislette, correspondant à l'îlot le plus septentrional, est rattachée à la paroisse de la Madeleine alors que le reste de l'espace reste dépendant de la paroisse Saint-Martin. L'ensemble des prés relevait de la Trinité de Vendôme au 16^{e} s. après une véritable campagne d'acquisition entre le 11^{e} et le 13^{e} s. Les "*petits prés*" établis entre les deux bras méridionaux du Loir appartenaient à l'abbé alors que la partie septentrionale, au nord du canal de dérivation, appelée "Grands Prés", appartenait à la mense abbatiale.

2. Synthèse à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 32)

2.1. Occupation de l'ensemble AP entre la fin du 11e et le début du 12e s. (Figure 121)

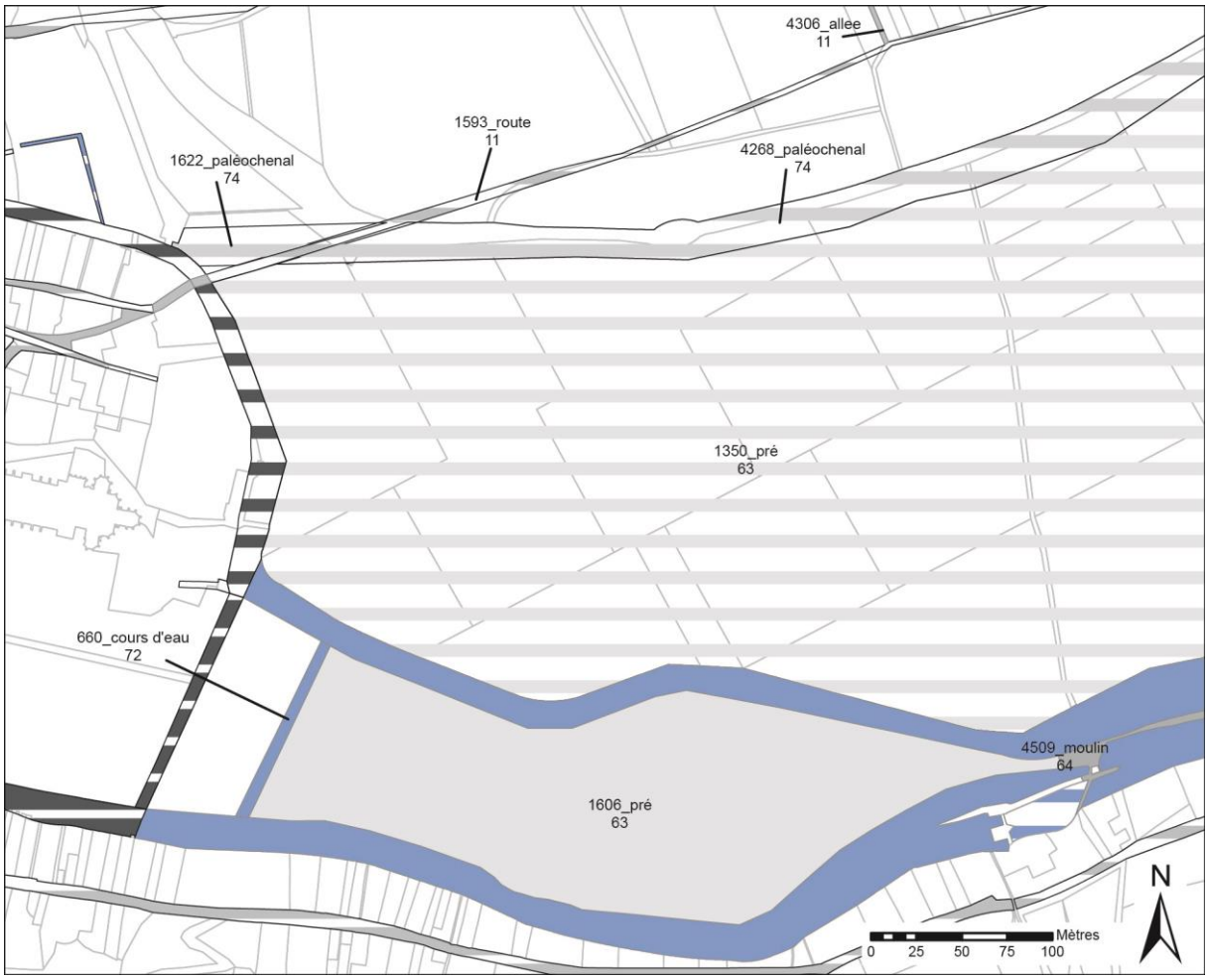

Figure 121 : Occupation de l'ensemble AP entre la fin du 11e et le début du 12e s.

Au nord de l'espace étudié, l'analyse morphologique a mis en évidence la présence d'un paléochenal qui guidera la forme des voies et des canaux adjacents. A partir de la fin du 11e s., l'Abbaye de la Trinité en conflit avec les comtes de Vendôme semble avoir mis en place un accès distinct à son bourg, afin d'échapper aux péages comtaux. Cette voie n'est attestée morphologiquement que par l'alignement d'un chemin et de canaux.

En 1054, il est fait mention du creusement d'un fossé par le comte et la comtesse afin de protéger l'abbaye des inondations. Ce canal pourrait correspondre au cours d'eau_660 localisé à l'orient du monastère. Entre les 11e et 13e s., l'abbaye s'est efforcée d'acquérir de nombreux prés à l'ouest de sa clôture. Les notices et chartes du cartulaire en font mention à cinq reprises (Tableau 33 : 1 à 7). S'il n'est pas possible de localiser avec certitude ces biens, les mentions de ces prés orientaux ne font aucun doute sur la fonction de cet espace au 11e s. et certainement auparavant. Quels usages pouvaient avoir ces prés ? Des textes plus tardifs indiquent qu'il s'agit de prés pour le fauchage de l'herbe mais aussi pour le pâturage des troupeaux de l'abbaye (Tableau 33 : 10). L'accès à ces prés devait s'effectuer par une porte dite *"porte Parisienne"* mentionnée pour la première fois en 1360 mais dont l'origine remonte

très certainement aux conflits de la fin du 11e s. opposant le comte et l'abbé (Tableau 33 : 8 et 9).

2.2. Occupation de l'ensemble AP au début du 15e s. (Figure 122)

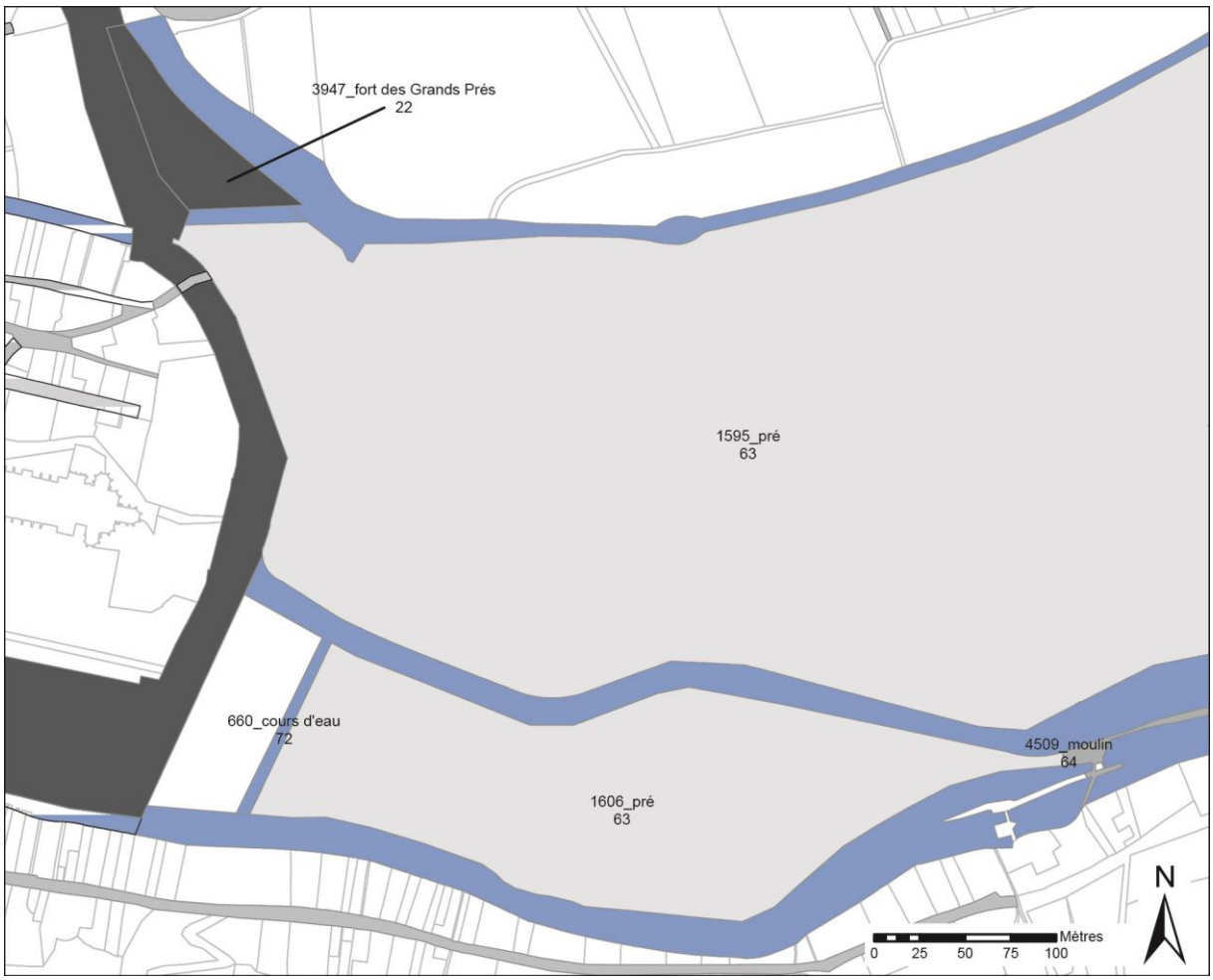

Figure 122 : Occupation de l'ensemble AP au début du 15e s.

L'occupation des îlots reste quasiment identique à la phase précédente. Seul le pré de l'Islette au nord, formant un triangle entouré d'eau, est fortifié par les religieux de la Trinité à partir de 1385 *"afin d'avoir une retraite en temps de guerre ou de pouvoir arrêter les ennemis du roi"* (Tableau 33 : 9). Cette fortification dont on ignore tout est certainement le fort des grands prés mentionné dans des textes plus tardifs et que la tradition locale situait plus au sud. La présence de cette fortification ne peut s'expliquer que par le maintien d'un accès distinct aux territoires abbatiaux par la "porte Parisienne" située au nord-est du Bourg-Neuf (*Cf.* ensemble DC et DE-F).

2.3. Occupation de l'ensemble AP à la fin du 18e s. (Figure 123)

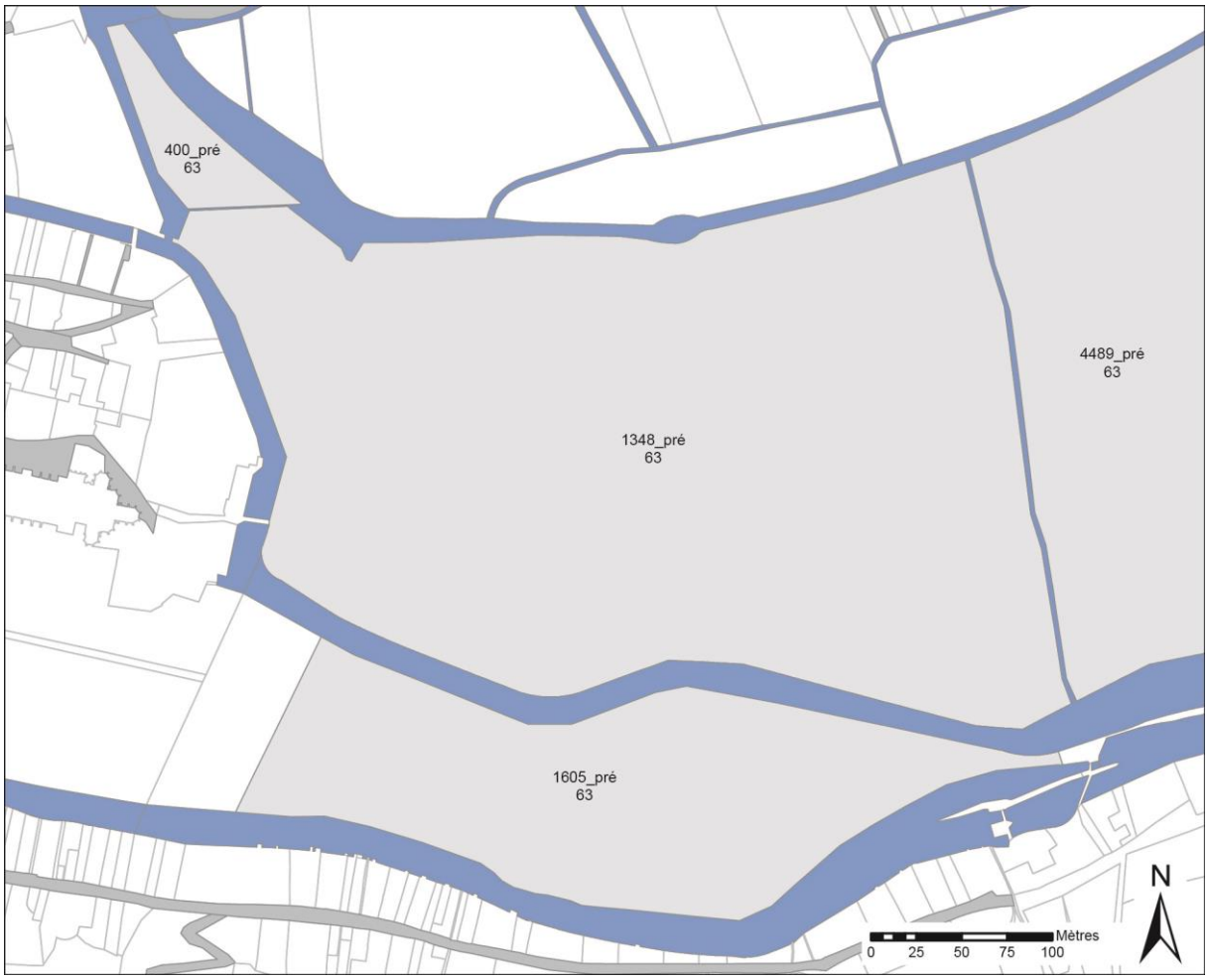

Figure 123 : Occupation de l'ensemble AP à la fin du 18e s.

Afin de lutter contre les crues, la municipalité décide du creusement du fossé de la Guaize afin de détourner le surplus des eaux vers la rivière Saint-Denis. Cette intervention a lieu très certainement dans la seconde moitié du 18e s. puisque ce canal n'est pas mentionné sur le plan de la plaine de l'Islette copié par Gervais Launay ni même sur les planches de l'Atlas de Trudaine (Tableau 34 : 1-2 et 3). Deux nouveaux Objets Urbains sont donc créés (pré_4489 et 1348) en remplacement de la disparition de l'Objet Urbain pré_1595 de la phase précédente. Le fort des Grands Prés est lui aussi abandonné certainement dès le début du 16e s. puisqu'il n'y est pas fait mention dans le texte de 1516 portant sur le règlement des fortifications de cette partie de la ville (Tableau 33 : 12). Cet accord indique aussi la fin de l'utilisation de la "porte Parisienne" nommée dans le texte *"porte proche de l'Islette pour l'accès aux Grands Prés"*, l'abbé étant contraint de reconstruire une autre porte plus au sud, certainement à l'emplacement du pont de l'abbaye représenté sur le cadastre de 1811 (*Cf.* ensemble CG).

2.4. Occupation de l'ensemble AP en 1811 (Figure 124)

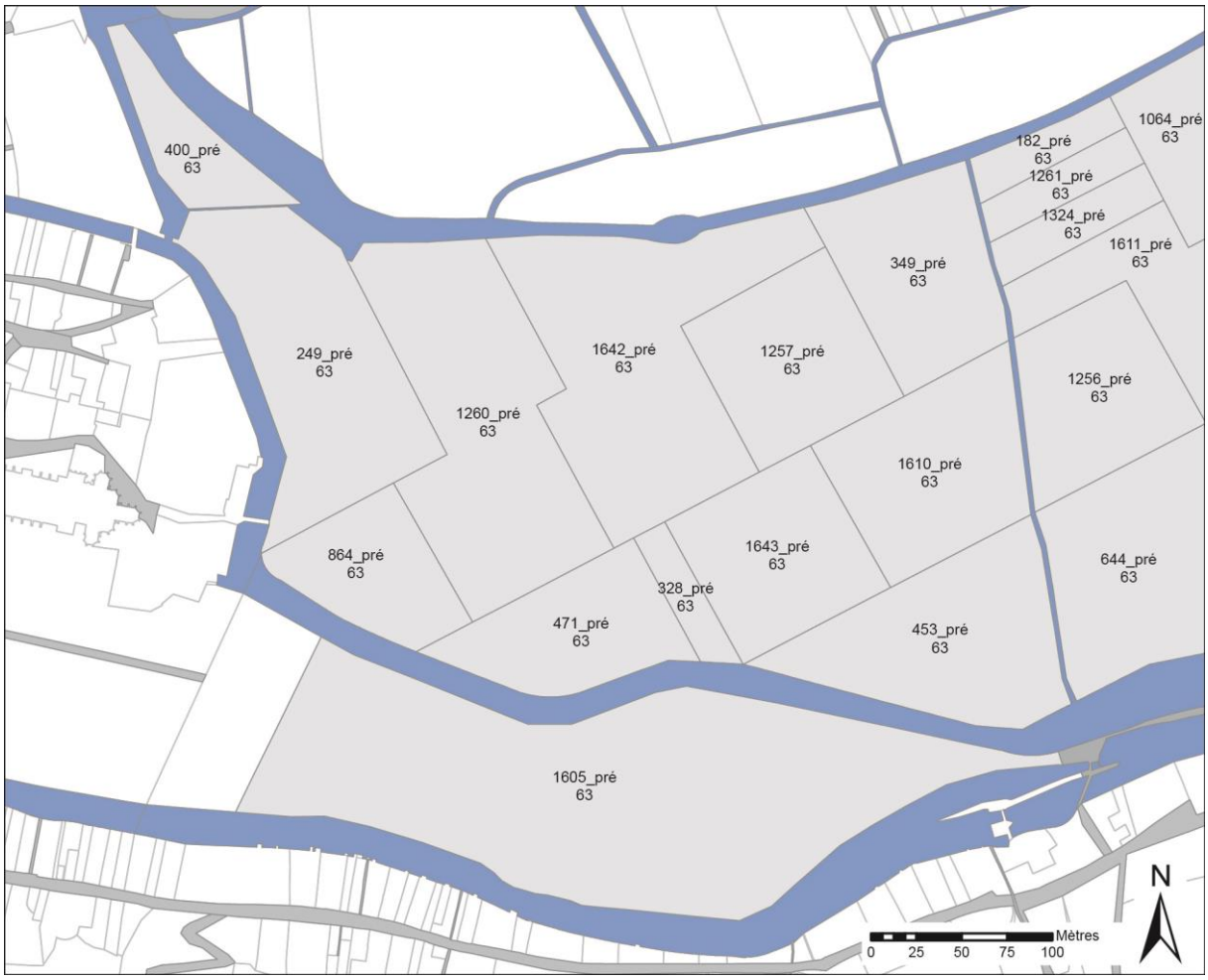

Figure 124 : Occupation de l'ensemble AP en 1811.

Propriété de l'abbaye, les Grands Prés sont vendus comme Bien National en 1791 et lotis en 18 parcelles de forme carrée achetées par d'importants propriétaires vendômois mais aussi par des bouchers qui pouvaient ainsi mettre leur bétail en pâture. Ces nouvelles délimitations ne changent pas la fonction première de cet espace dont la localisation en zone inondable se prête mal à d'autres activités.

2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble AP

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
182	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
249	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
328	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
349	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
400	pré	6	63	P	1510	1520	1513	1	D	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
453	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
471	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
644	pré	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
864	pré	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1256	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1257	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1260	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1261	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1324	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1348	pré	6	63	T	1700	1811	1750	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1350	pré	6	63	T	1000	1123	1123	2	S	T	1040	1185	1185	2	DS	M	22	3	M
1595	pré	6	63	T	1000	1240	1240	2	S	T	1709	1811	1750	1	S	T	21	1	P
1605	pré	6	63	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1606	pré	6	63	T	1000	1054	1054	2	S	T	1709	1811	1750	1	S	T	21	1	P
1610	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1611	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1618	pré	6	63	M	1000	1040	1040	2	S	T	1054	1054	1054	1	A	T	21	2	M
1620	pré	6	63	M	1100	1300	1200	1	S	M	1250	1350	1300	1	A	M	11	3	M
1622	paléochenal	7	74	T	1000	1080	1080	3	DS	M	1185	1185	1185	3	A	M	33	3	M
1623	paléochenal	7	74	M	1000	1000	1000	2	S	T	1040	1080	1080	3	DS	T	23	3	M
1642	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1643	pré	6	63	P	1792	1792	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3947	fort des Grands Prés	2	22	P	1385	1385	1385	1	A	P	1513	1513	1513	2	A	P	12	1	P
4489	pré	6	63	T	1700	1800	1750	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	M
4492	pré	6	63	T	1150	1200	1185	3	S	M	1223	1260	1245	1	DS	M	31	2	M
4505	moulin	6	64	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4509	moulin	6	64	P	1000	1123	1123	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	P

Tableau 32 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble AP.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV/54	1032-1046	*"...Buchardus Buccabona miles, ejus consanguineus, et dedit V arpennos prati,in Varenna, ad orientem monasterii ..."*
2	TV/46	1040	*"Hugonis archidiaconi, patrui sui, acceperat honorem de Montedublello a Gaufrido Martello), dédit Vindocinensi monasterio Sanctum-Beatum et pastellum quod est rétro monasterium, juxta Lydum."*
3	TV/100	1054	*" ... aquae innundationem redundatis de fossato, quod comes et comitissa ad muniendum monasterium fecerunt..."*
4	TV/151	1061	*"...calumniatus est nobis pratum quod est juxta hortum monasterii, quod Agnes comitissa emerat de Salomone fratre ejus,..."*
5	TV/250	1075	*"Forestam scilicet de Varana, quam Odo Dublellus pater ejus longe prius huic loco dédit, quam duceret uxorem, de quo hic ortus Hugo ; Sanctum-Beatum et pastitium quod est retro monasterium juxta Lidum"*
6	TV/444	1123	*"Nihardi Ruffi, ire lerusolumam disponens, Ingagiavit domno abbati Gotfrido et monachis Sancte-Trinitatis de Vindocino medietatem duorum molendinorum de Cappa, qui erant communes intereos et matrem suam, cum acquis et piscatoriis et molneragio et ceteris ad ipsos molendinos pertinenciis. Ingagiavit eciam pratum quoddam quod contiguum est eisdem molendinis"*
7	TV/696	1239	*"pratum (...) que sunt juxta pratum abbacie Vindocinensis, quod est inter duas aquas videlicet, inter abbatiam et molendinos de Cappa."*
8	TV/777	1360	*"Arrest par accord entre monseigneur le comte et les religieux; abbé et couvent de vendosme, par lequel est dit que les dits relgieux pourront avoir leur porte et yssue saillant en leurs prez,en la manière toutefoiz qu'il y aura deux clefs, dont l'une sera gardée par ung bourgeois esleu par le dit abbé et les dits bourgeois, quant le dit abbé sera requis de la bailler pour le périr de guerre; lequel bourgeois sera tenu envoier ledite clef au dit abbé pour ses affaires. Aussi est dit que le dit abbé fera asseoir le guet sur les meurs de la dite abbaie, sans ce que le capitaine de ka ville y ait que veoir, sauf que en faisant son tour, s'il y voit faulte, il en advertira ledit abbé pour y pourveoir."*
9	BN/Ms 12700 : fol 242v	1385	*"une permision est demandée par les religieux de la Trinité de pouvoir fortifier l'Islette afin d'avoir une retraite en temps de guerre ou de pouvoir arrêter les ennemis du roi"*
10	BMV/Ms 273 : 105v	1409	*"Item une autre lectre passee en lan 1409 faisant mention que aucuns bouchers de Vendosme auraoient mis leurs bestes es pastures de Saint denis defaut que estoit lieu commun et quil fut trouvé [...] Signe au dos"*
11	SAINT-VENANT 1912-1917d : 192	1483	*"acquêt par le cellerier de 21 sols de rente sur une maison en Bourgneuf, joignant la ruelle tendant du Pont-Perrin à la Porte-Parisienne en Bourgneuf."*
12	BMV/ Fond Trémault : carton 16	1516	*"En l'assemblée générale de la ville de Vendôme, tenue en la salle des frères mineurs de l'ordre de Saint-François d'icelle ville, le mardi septième jour d'avril avant pacques d'an mil cinq cent seize a l'issue de sermon [...]* *Le huitième jour d'avril 1516, le differens d'entre les religieux et couvent de Vendôme et les habitants de la dite ville de Vendôme pour raison d'une barrière que le dit abbé a fait ériger de nouvel sur les fossés de la dite ville du costé des près de la dite abbaie, le dit abbe offre et consent faire faire et ediffier la dite barrière a ses depens au lieu ou premierement il avait fait ediffier près le coing des fossés des dits prés devers un jardin proche dudits prés appelé l'Islette et icelle barrière entretient aux depens des dits religieux abbé et couvent, a laquelle barriere seront faites deux clefs pareilles, l'une pour ladite abbaye et l'autre pour la dite ville que l'un des officiers et echevins aura la garde pour les affaires communes et en laquelle barrierre aura une allée pour passer un homme de pié à son aise, ainsi qu'ils ont acoustume cy davant, aussi accordé quand besoin sera de réparer des murailles de la dite ville faisant closture de la dite abbaie, les habitants pourront faire mener par ladite barriere charrette et chevaux, et en cas de périr, demolir et abbatre ladite barrier si besoin est, sans ce que par lesdits religieux abbe et couvent leur puisse etre donne aucun empechement. Le tout neanmoins sans préjudice du droit des dites parties qu'elle pretendent en la propriété de la dite turcie et lever lesquelles parties en demeurent en leur entier comme paravant ce present accord intervenu et sans de que pour raison de la dite barriere des dits religieux abbe et couvent puissent alleguer prescription a l'encontre des habitants quelque laps de temps qui cy apres peut intervenir, ni aussi des dits habitants a l'encontre des dits religieux abbé et couvent pour démolissement et exploits qu'ils ont faiz par cy devant. Sur lesquels offres et consentement des dits habitants entendant que ladite barriere soit faite seulement pour la conservation des dits prés a ce que les bestes ne les endommagent ont accepté le dit offre aussi la possession reciproque demeure a chacune des parties touchant ladite choses. Et a ce ont été present nobles hommes ..."*

Tableau 33 : Textes documentant l'ensemble AP.

3.2. Documents planimétriques

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Fond Launay	1709	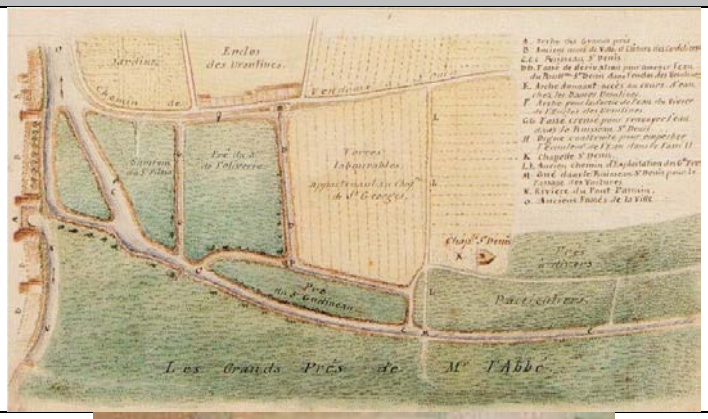
2	AN/F/14/*8492/23	1745-1780	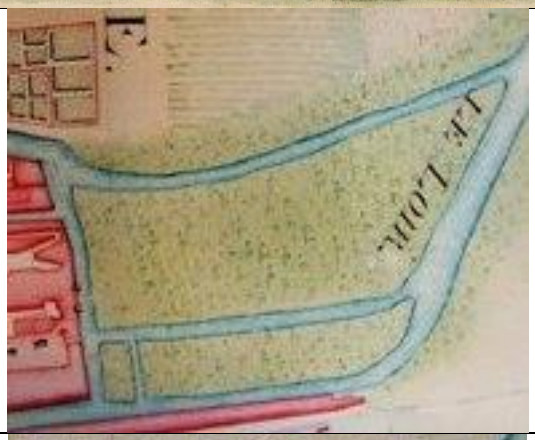
3	AN/F/14/*8492/29	1745-1780	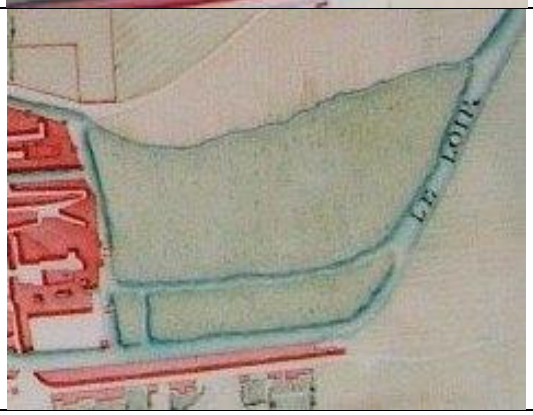

Tableau 34 : Plans documentant l'ensemble AP.

3.3. Sources matérielles

L'apport des observations archéologiques

Un diagnostic archéologique a été mené préalablement à la construction d'une nouvelle salle de spectacle (le Minotaure) en 1999 par Simon Bryant (SRA, Dossier Vendôme, Diagnostic négatif). N'ayant pu atteindre le niveau du substrat, l'opération n'a mis en évidence que les 1,70 m de remblais déposés après-guerre sur cette partie des Grands Prés.

Ensemble BA

1. Présentation

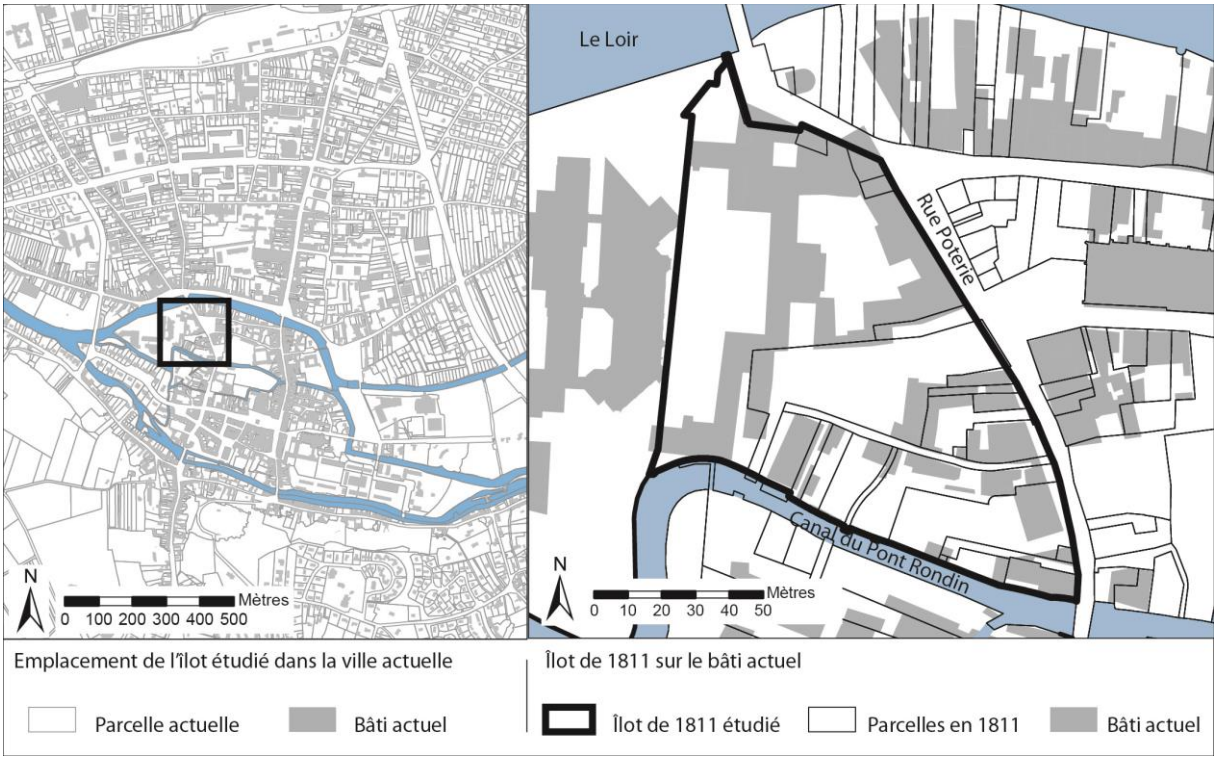

Figure 125 : Localisation de l'ensemble BA.

Figure 126 : Emprise de l'ensemble BA dans la ville actuelle.

Vue de l'ouest,
cliché CPV.

Situé au nord-ouest de la ville *intra-muros,* cet îlot de forme triangulaire, qui renfermait en 1811 21 parcelles sur une superficie de 11000 m^2, était délimité au sud par le canal du pont Perrain, à l'est par la rue Poterie et à l'ouest par le jardin de l'Hôtel-Dieu (Figure 125, Figure 126).

Cet îlot est très bien documenté, tant par les sources écrites que par le bâti ancien encore en élévation.

Localisation dans les territoires anciens

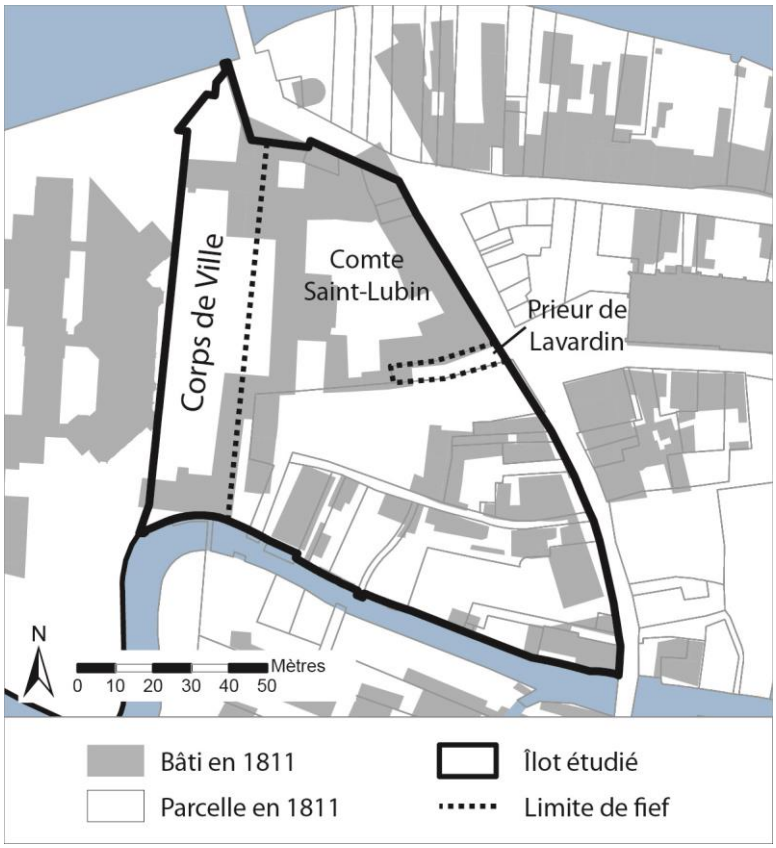

Figure 127 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble BA

Avant 1487, cet ensemble dépendait de la paroisse Saint-Martin puis de la paroisse de la Madeleine.

Les tenures présentes sur cet espace au 16e s. appartenaient au comte, au prieur de Lavardin et au corps de ville (Figure 127).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 35, Tableau 36)

2.1. Occupation de l'ensemble BA au 13e s. (Figure 128)

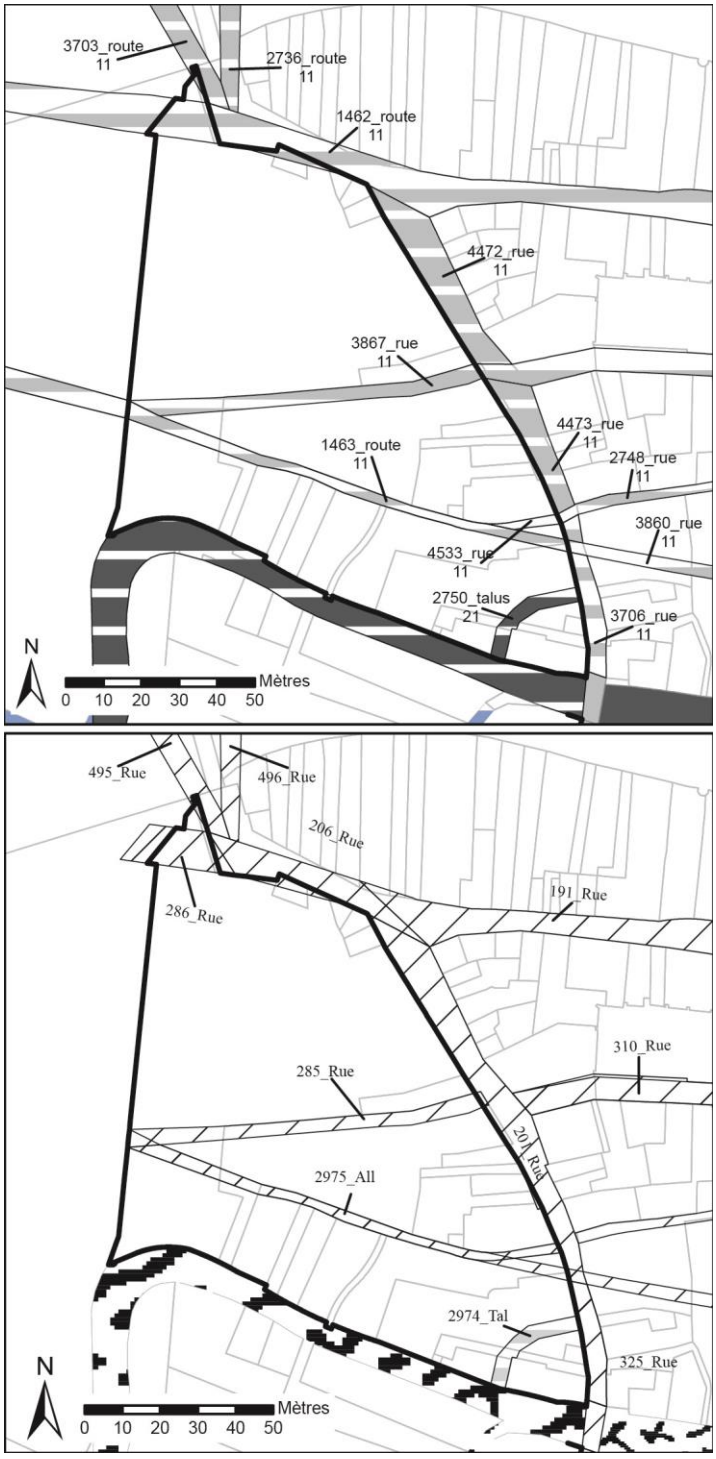

L'occupation de l'ensemble BA au 13e s. n'est connue que par l'analyse morphologique qui montre que cet espace devait être parcouru par plusieurs voies de direction est-ouest. Au sud, en avant du pont de la Cheuvrie, devait être établie une structure fortifiée peut-être en terre protégeant l'entrée du *castrum* (OU_12750/EC_2974).

Figure 128 : Occupation de l'ensemble BA au 13e s.

(OH en haut, EC en bas)

2.2. Occupation de l'ensemble BA au milieu du 15e s. (Figure 129)

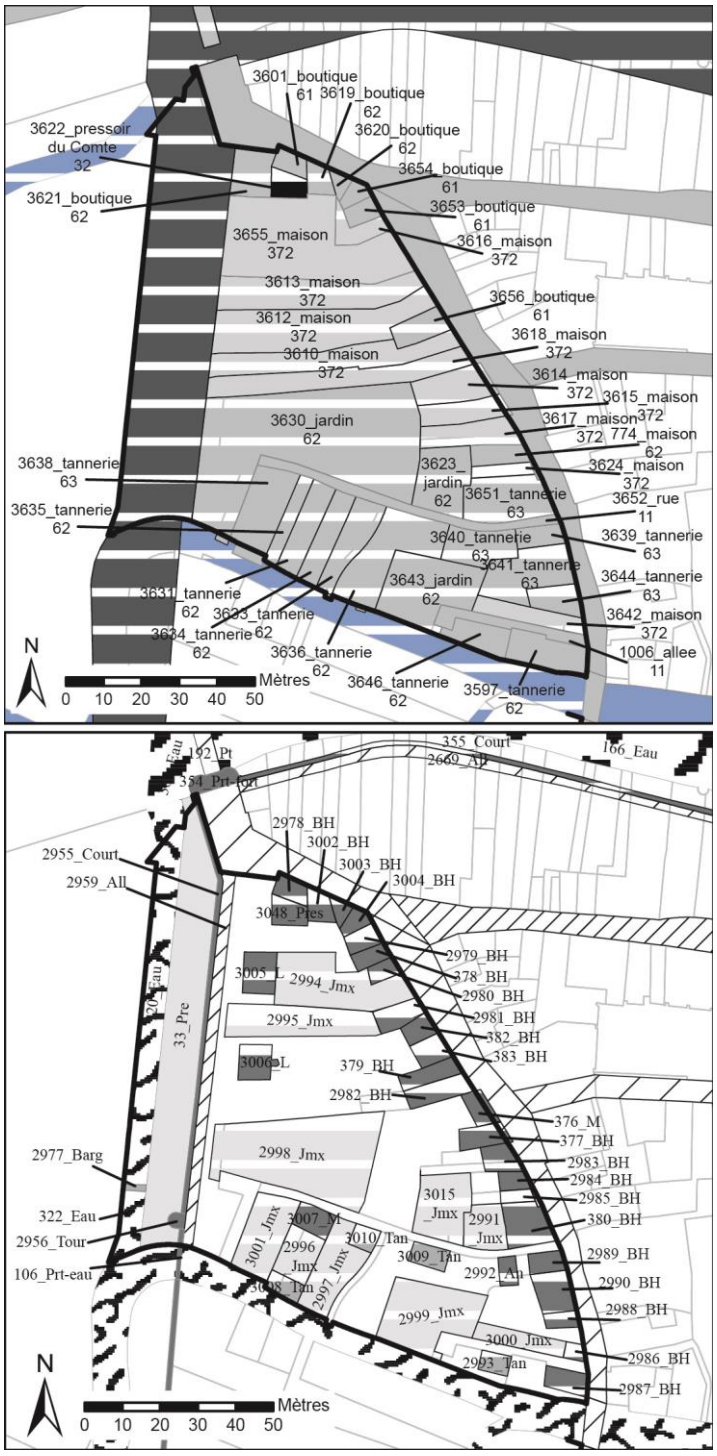

Figure 129 : Occupation de l'ensemble BA au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

Les comptes de la châtellenie des environs de 1380 et 1450 (Tableau 37 : 1, 2) autorisent une restitution de la totalité de l'espace à l'échelle des OU, et une bonne représentation à l'échelle des EC. L'espace se structure en trois zones : la première, sur le long de la rue Poterie, comprend des boutiques ou des maisons, la deuxième s'établit à l'arrière des boutiques et renferme des maisons qu'il est impossible de caractériser, hôtel particulier ou simple maison, l'absence de vestiges empêchant toute affirmation. La troisième zone, au sud, comprend de nombreuses tanneries qui, pour fonctionner, nécessitent la présence d'eau et de vastes espaces pour installation des cuves de tannages, mentionnées sous le terme de "jardins" dans les textes. Ces jardins devaient aussi être utilisés pour l'industrie drapière puisque le compte des environs de 1450 précise qu'un de ces jardins (OU_3623/EC_3015) renferme les *"poulies"* qui servent à étendre les draps pour leur donner les dimensions souhaitées.

Enfin, au nord, en retrait de la rue, un pressoir banal comtal est identifié entre les boutiques sur rue et le système défensif mis en place au 13e s., constitué dans cette partie de la ville d'une allée de desserte interne, d'une courtine, d'une tour protégeant une porte d'eau (Bât N) et d'un fossé de défense séparé en deux par un *dos d'âne*, c'est à dire un barrage permettant de retenir l'eau dans la partie méridionale de la ville (EC_2977).

2.3. Occupation de l'ensemble BA à la fin du 16e s. (Figure 130)

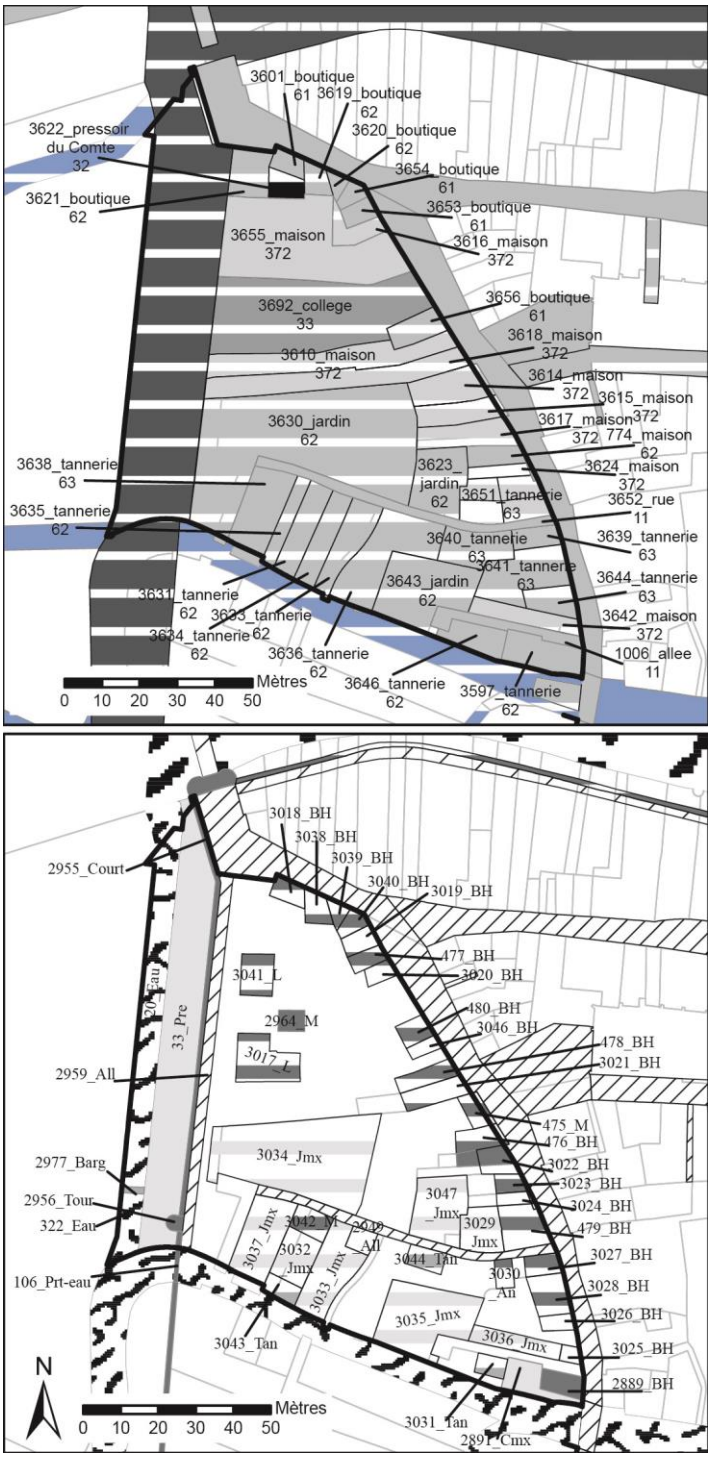

L'occupation à la fin du 16e s. n'a pas beaucoup changé par rapport à la phase précédente. Les trois zones sont toujours visibles. Néanmoins, grâce au compte de la châtellenie des environs de 1510 et au bâti encore en élévation, la connaissance des EC se révèle plus précise. La "*maison*" appartenant à Jehan Ceillette, encore visible aujourd'hui (Bât. B) est un véritable hôtel particulier en "L" établi dans le style gothique flamboyant après avoir l'achat entre 1470 et 1510 de la parcelle le jouxtant au nord. Ce nouvel édifice sera très vite dévolu à un autre usage, puisqu'en 1572, il est loué pour y accueillir le collège fondé par Jeanne d'Albret. En 1578, la maison finit par être achetée par les habitants. Le reste de l'ensemble ne subit que des modifications parcellaires sans réel changement de fonction.

Figure 130 : Occupation de l'ensemble BA à la fin du 16e s. (OH en haut, EC en bas)

2.4. Occupation de l'ensemble BA au début du 18e s. (Figure 131)

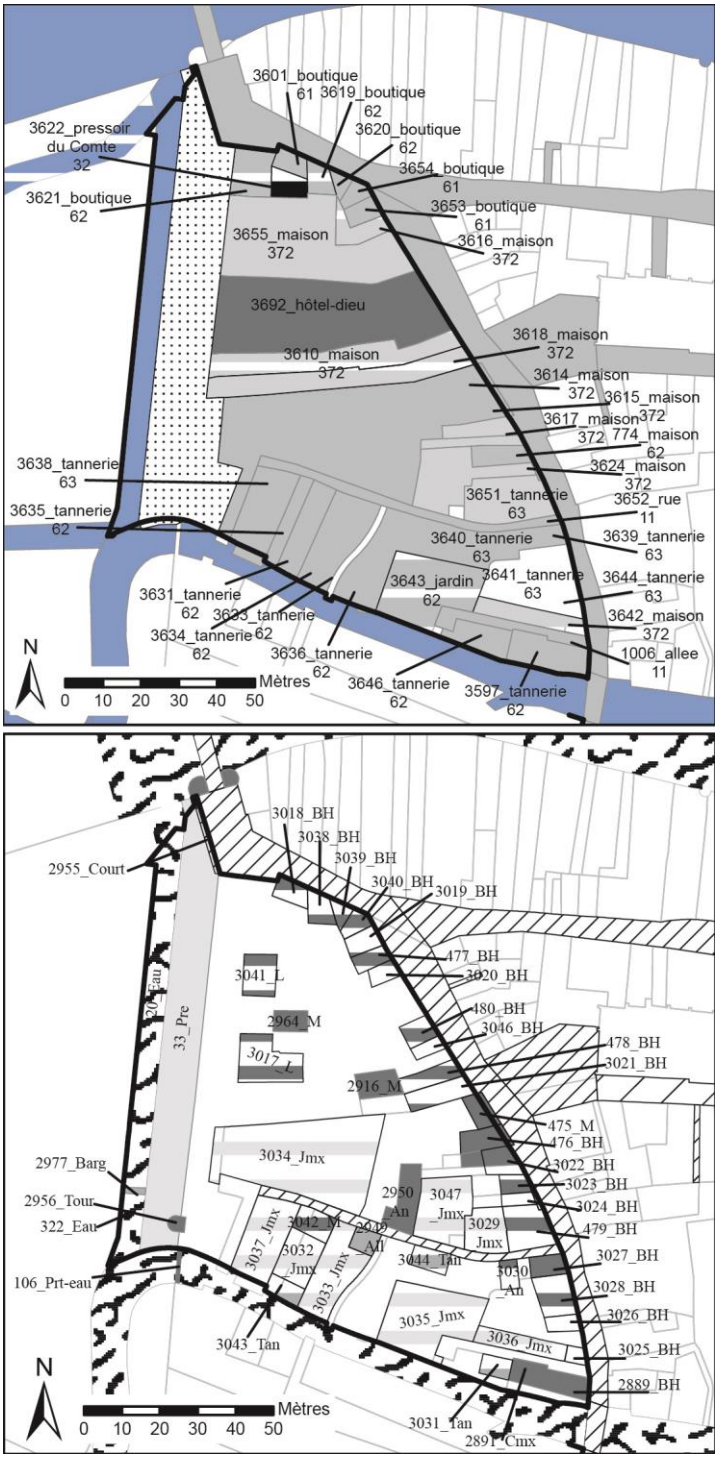

En 1619, le duc César de Vendôme décide du transfert de l'hôtel-Dieu dans les bâtiments du collège et vice-versa. Cet échange ne sera effectif qu'en 1623. L'hôtel-Dieu récupère ainsi les édifices du collège et les adapte à ses nouveaux besoins. L'autre changement d'importance et la disparition de l'enceinte entre la fin du 17e s. et le milieu du 18e s. Le reste de l'occupation reste quasiment identique à l'exception de remaniements parcellaires dans la partie sud qui reste dominée par les activités de tanneries. Le nombre élevé d'édifices encore en élévation, comme plusieurs tanneries du 17e s. ou du 18e s., permet de mieux cerner l'occupation à l'échelle des EC.

Figure 131 : Occupation de l'ensemble BA au début du 18e s. (OH en haut, EC en bas)

2.5. Occupation de l'ensemble BA en 1811 (Figure 132)

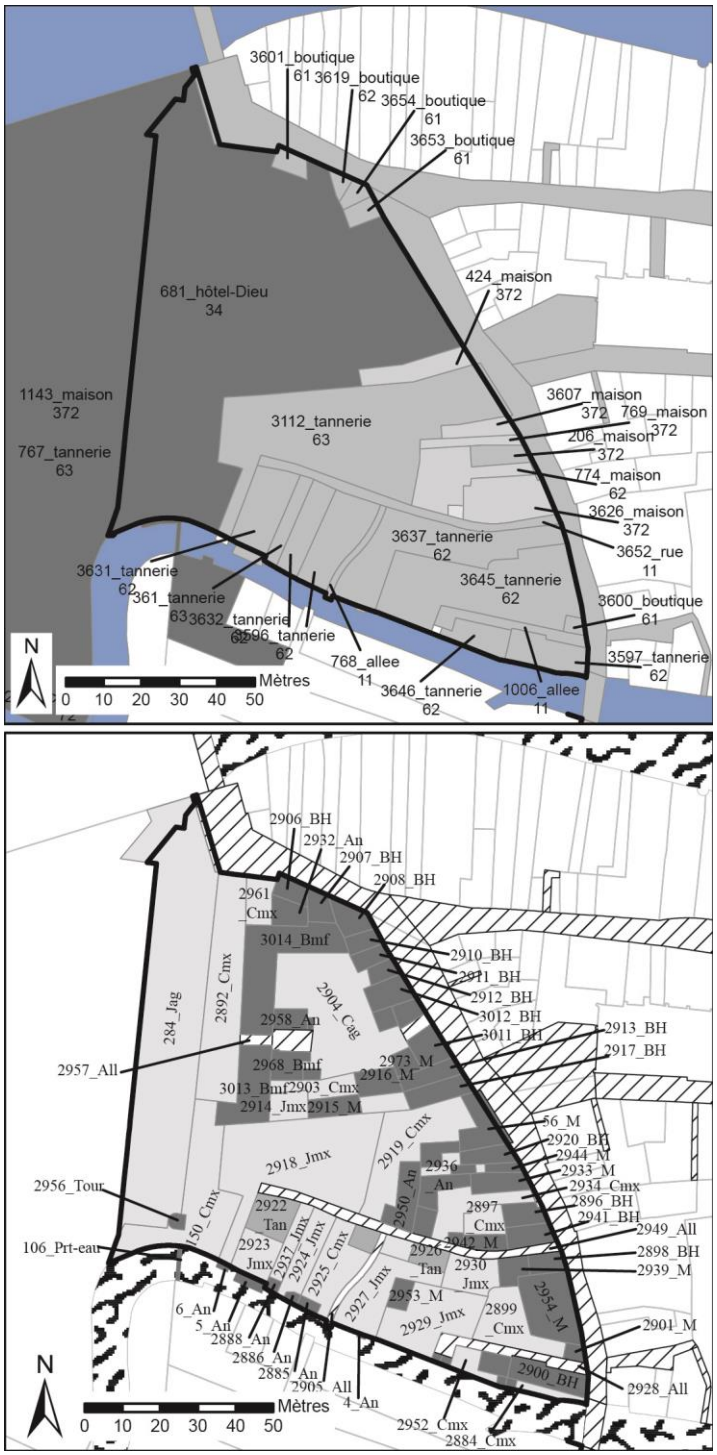

En 1811, l'occupation de l'îlot se caractérise par deux zones quasi monofonctionnelles. Au nord se trouve l'hôtel-Dieu, dont l'emprise s'est considérablement accrue tant à l'est par l'achat des maisons, hôtels et boutiques, qu'à l'ouest suite à la l'absorption de l'enceinte et le comblement des fossés de défense. (*Cf.* ensemble AO). Les rythmes de cette extension, comme ceux de l'édification des nouveaux bâtiments de l'hôtel-Dieu, ne sont pas connus. L'existence d'un projet en 1759 implique qu'il n'était pas réalisé à cette date. Le style architectural du bâtiment ne permet pas non plus d'être plus précis. L'édification dut intervenir quelques années après la date du projet. La deuxième zone au sud ne renferme presque exclusivement que des tanneries héritées de configurations antérieures.

Figure 132 : Occupation de l'ensemble BA en 1811. (OH en haut, EC en bas)

2.6. Tableaux récapitulatifs des Objets Historiques

Ensemble BA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
206	maison	3	372	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
361	tannerie	6	63	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
424	maison	3	372	T	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
767	tannerie	6	63	T	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
769	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
774	maison	6	62	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1143	maison	3	372	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2750	talus	2	21	M	1000	1000	1000	3	S	M	1229	1245	1245	1	DS	T	31	2	M
3112	tannerie	6	63	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3596	tannerie	6	62	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3597	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3600	boutique	6	61	T	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3601	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3602	tannerie	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3603	tannerie	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3604	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	2	S	Ai	12	2	Ai
3605	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	M	11	2	M
3606	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	M	11	2	M
3607	maison	3	372	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3608	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3609	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1750	1	S	M	11	2	M
3610	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3611	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1470	1510	1578	1	D	T	11	2	M
3612	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3613	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3614	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3615	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3616	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3617	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3618	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3619	boutique	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3620	boutique	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3621	boutique	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3622	pressoir du Comte	3	32	T	1300	1354	1354	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3623	jardin	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3624	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3625	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1550	1650	1600	1	S	M	11	2	M
3626	maison	3	372	T	1550	1650	1600	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3627	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1550	1650	1600	1	S	M	11	2	M
3628	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1550	1650	1600	1	S	M	11	2	M

Ensemble BA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3629	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1550	1650	1600	1	S	M	11	2	M
3630	jardin	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3631	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3632	tannerie	6	62	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3633	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3634	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3635	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3636	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3637	tannerie	6	62	T	1700	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3638	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3639	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3640	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3641	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3642	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1600	1811	1750	1	S	M	11	2	M
3643	jardin	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3644	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3645	tannerie	6	62	T	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3646	tannerie	6	62	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3647	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3648	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3649	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3651	tannerie	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3653	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3654	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3655	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1700	1811	1750	1	A	P	21	1	P
3656	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1623	1623	1623	1	A	T	21	2	M
3692	collège	3	33	T	1578	1578	1578	1	A	T	1623	1623	1623	1	A	T	11	2	Ai
3693	hôtel-Dieu	3	34	T	1623	1623	1623	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	P	11	1	P
3942	friche	8	83	M	1651	1651	1651	1	M	T	1700	1800	1700	1	S	M	11	2	M
4038	friche	8	83	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M

Tableau 35 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BA.

Ensemble BA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
4	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
5	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
6	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
33	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
56	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
150	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
284	jardin d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
376	maison	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
377	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
378	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
379	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
380	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
381	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1410	1450	1430	2	S	T	22	2	T
382	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
383	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
475	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
476	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
477	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
478	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
479	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
480	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
2883	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2884	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2885	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2886	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2887	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2888	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2889	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
2890	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2891	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
2892	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2893	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2894	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2895	bâtiment multifonctionnel	T	1770	1780	1770	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2896	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2897	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2898	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2899	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2900	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble BA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2901	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2902	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2903	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2904	cour d'agrément	T	1770	1780	1770	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2906	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2907	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2908	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2909	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2910	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2911	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2912	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2913	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2914	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2915	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2916	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2917	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2918	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2919	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2920	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2921	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2922	tannerie	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2923	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2924	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2925	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2926	tannerie	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2927	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2929	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2930	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2931	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2932	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2933	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2934	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2935	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2936	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2937	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2938	tannerie	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2939	maison	Ai	1752	1752	1742	1	A	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2940	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2941	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2942	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2943	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2944	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2945	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2946	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2947	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2948	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2950	annexe	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2951	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2952	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2953	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2954	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2956	tour	P	1227	1260	1245	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2957	allée	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2958	annexe	T	1710	1710	1710	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2960	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
2961	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2962	logis	T	1450	1510	1510	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
2963	logis	Ai	1500	1525	1525	1	D	Ai	1563	1563	1563	1	A	T	11	1	Ai
2964	maison	T	1450	1550	1500	1	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	P
2965	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2966	allée	T	1770	1780	1770	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2967	allée	T	1770	1780	1770	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2968	bâtiment multifonctionnel	T	1770	1780	1770	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2969	bâtiment multifonctionnel	T	1600	1700	1650	1	S	T	1710	1710	1710	1	A	T	11	1	Ai
2970	bâtiment multifonctionnel	T	1770	1780	1770	1	D	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2971	bâtiment multifonctionnel	T	1770	1780	1770	1	D	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2972	maison	Ai	1623	1800	1775	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2973	maison	Ai	1623	1800	1775	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2974	talus	M	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	M	21	3	M
2977	barrage	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2978	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2979	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2980	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2981	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
2982	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2983	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2984	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2985	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T

Ensemble BA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2986	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2987	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2988	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2989	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2990	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2991	jardin mixte	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2992	annexe	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2993	tannerie	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2994	jardin mixte	T	1425	1450	1430	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2995	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1450	1550	1500	1	D	T	21	3	T
2996	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2997	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2998	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2999	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3000	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3001	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3002	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3003	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3004	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3005	logis	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3006	logis	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3007	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3008	tannerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3009	tannerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3010	tannerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3011	boutique-habitat	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3012	boutique-habitat	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3013	bâtiment multifonctionnel	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3014	bâtiment multifonctionnel	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3015	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3016	jardin mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3017	logis	Ai	1520	1750	1520	3	D	M	1563	1750	1750	3	A	M	33	3	M
3018	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3019	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3020	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3021	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3022	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3023	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3024	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Ensemble BA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3025	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3026	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3027	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3028	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3029	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3030	annexe	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3031	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3032	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3033	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3034	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3035	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3036	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3037	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3038	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3039	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3040	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3041	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3042	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3043	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3044	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3045	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3046	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3047	jardin mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3048	pressoir	T	1200	1300	1300	2	S	T	1450	1550	1500	1	DS	T	21	2	M

Tableau 36 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble BA.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 133
2	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 134
3	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 135
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 136
5	SAINT-VENANT 1912-1917d : 126	1578	*En 1578, les habitants finirent pas l'acheté (Hôtel de Chicheray) et les lettres patentes du roi Henri III , du 25 juillet 1578, ordonnaient la levée d'un impôt sur tout le duché à l'effet d'amortir la rente de la Maison de Chicheray .*
6	BONHOURE 1912 : 42	1619	*"Acte de fondation du collège en 1619"* et son installation effective en 1622 et 1623
7	THILLIER 1878-1879: 186	1583	*De la vesve et heritiers feu Michel Rogier ou lieu de Me François Allard à cause de Catharine Proust sa femme fille de René Proust pour un pont qui a esté permis faire à feu Jaquin Ruet pour entrer en son pré et jardin situé ès pastilz de la porte Sainct Michel pres le dos d'asne.*
8	AMV/BB/ 9	1724	"Une forge s'est installée rue de la porte Saint-Michel, où les maisons sont pour la plupart en bois. La forge sera donc établie dans la tour Saint-Michel."
9	SAINT-VENANT 1912-1917d : 126	18^{e} s.	*"Au XVIII^{e} siècle, cet hôpital contenait 30 lits pour malades et était gouverné par 8 Soeurs dont une Supérieure, prises dans la congrégation de St-Lazare."*

Tableau 37 : Textes documentant l'ensemble BA.

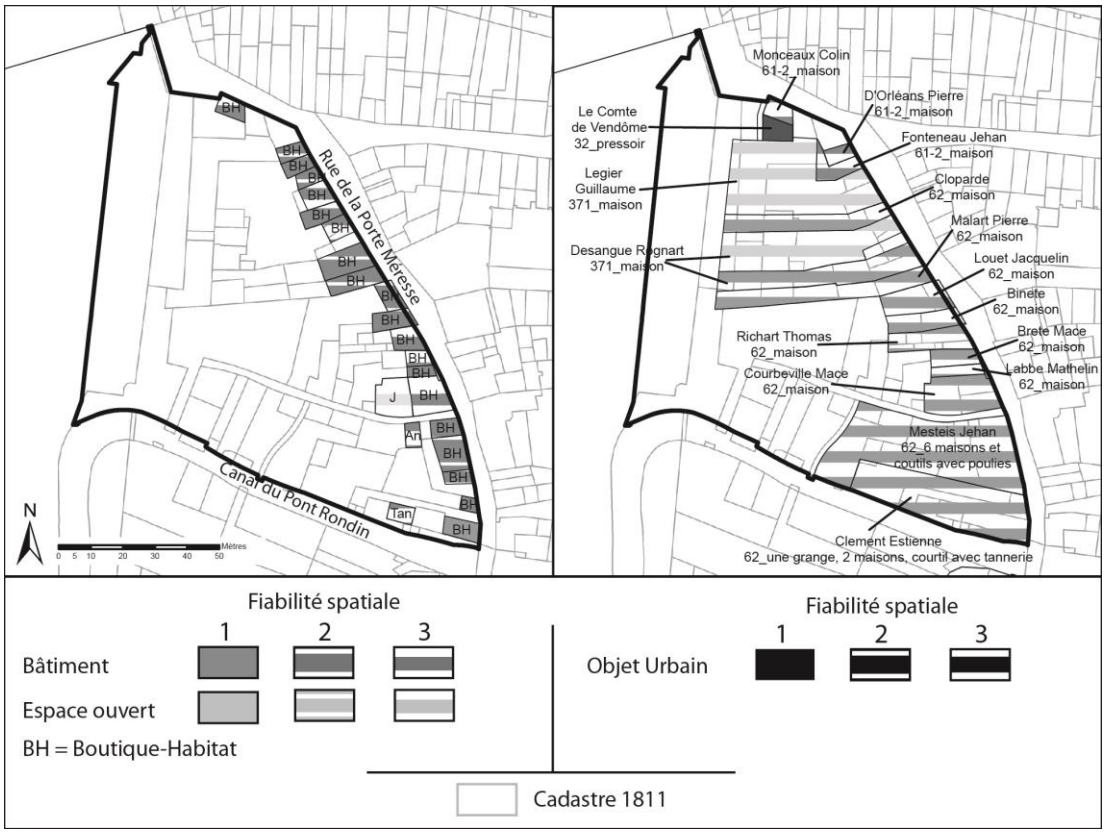

Figure 133 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

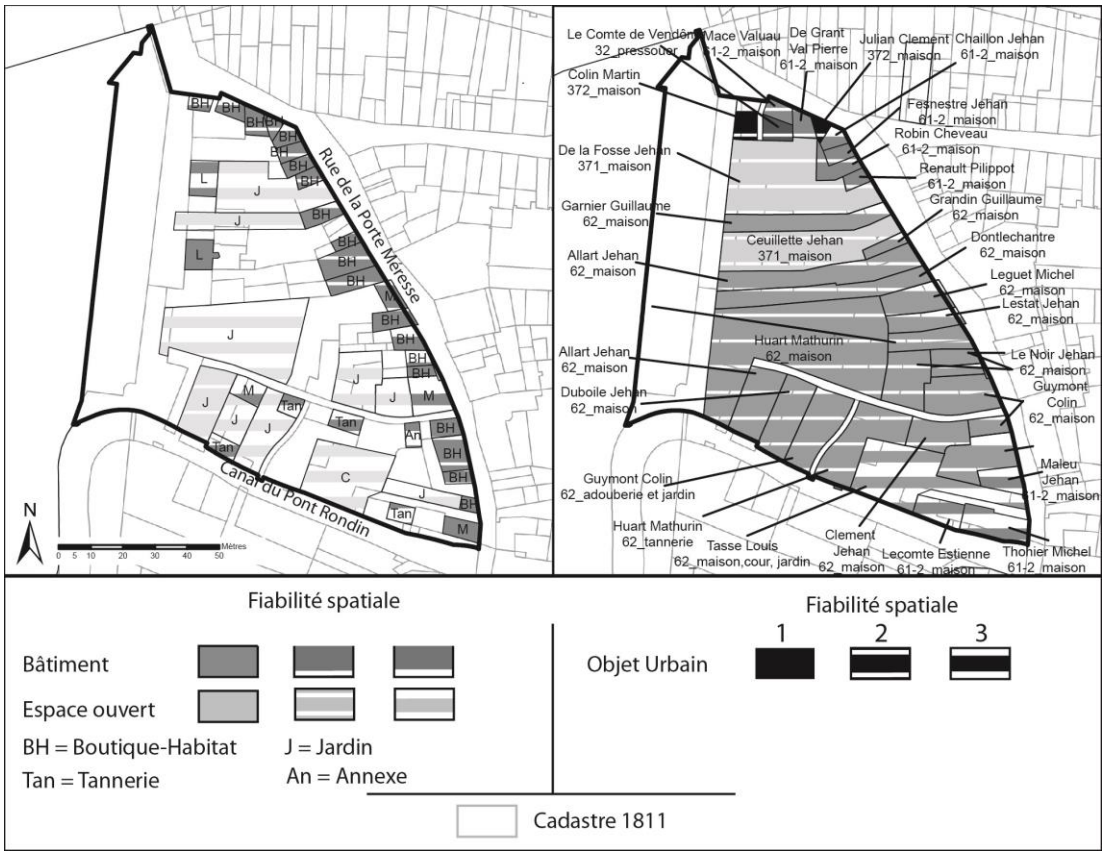

Figure 134 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

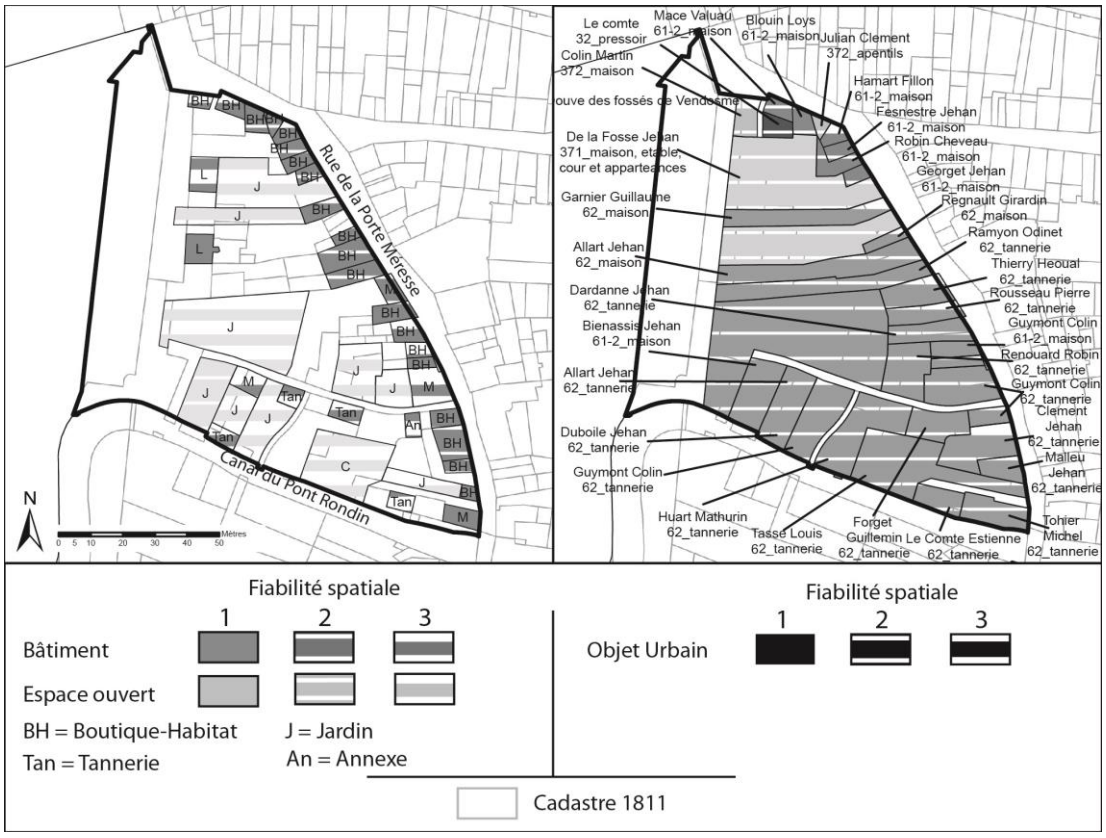

Figure 135 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

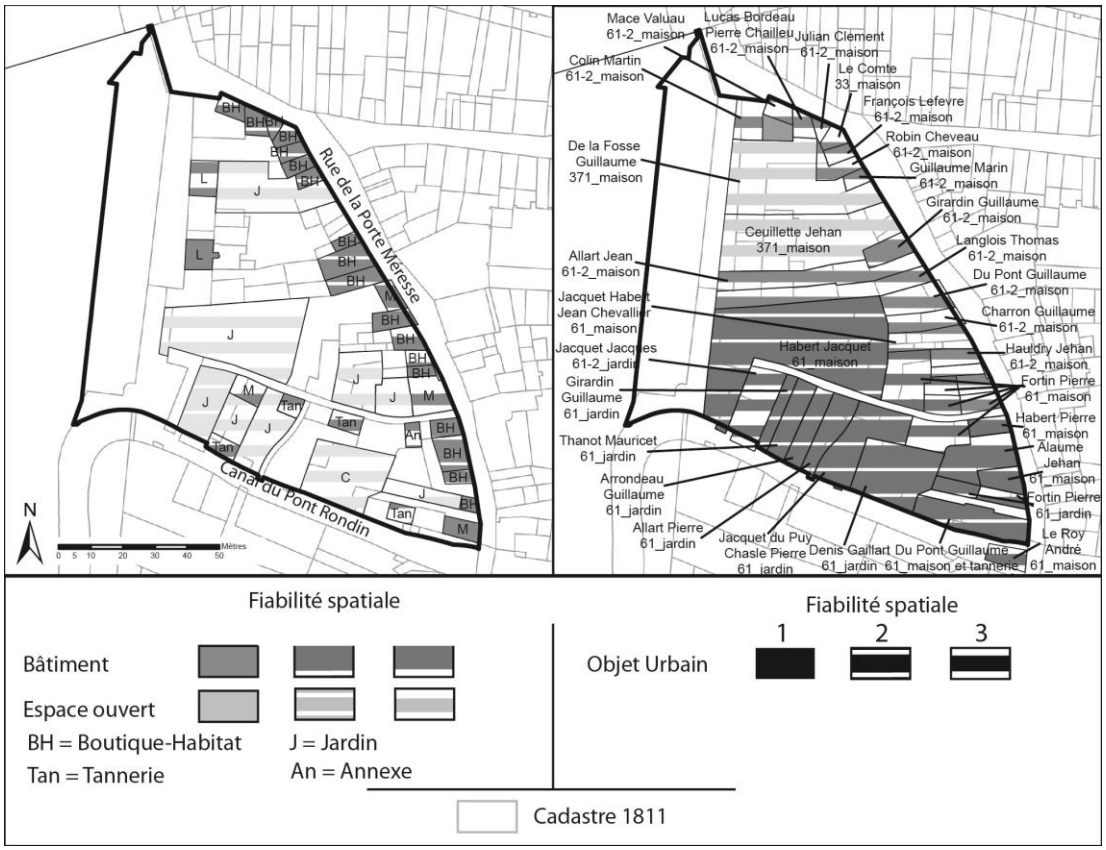

Figure 136 : Restitution de l'ensemble BA à partir du compte de 1510 (AN/P/974-8/01-02).

3.3. Sources Planimétriques

Cote	Date	Plan
20XI^{2}3	Milieu du 19^{e} s.	

Figure 137 : Plan documentant l'ensemble BA.

3.2. Sources matérielles

Le nombre important d'édifices antérieurs aux premières décennies du 19e s. étant important sur cet îlot, l'étude des bâtiments s'effectuera en deux temps, d'abord les édifices compris dans l'emprise de l'hôpital de 1811, correspondant à la partie nord de l'îlot, puis sa partie sud où, malgré quelques destructions, l'ensemble du bâti est relativement bien conservé (Figure 138, Figure 139).

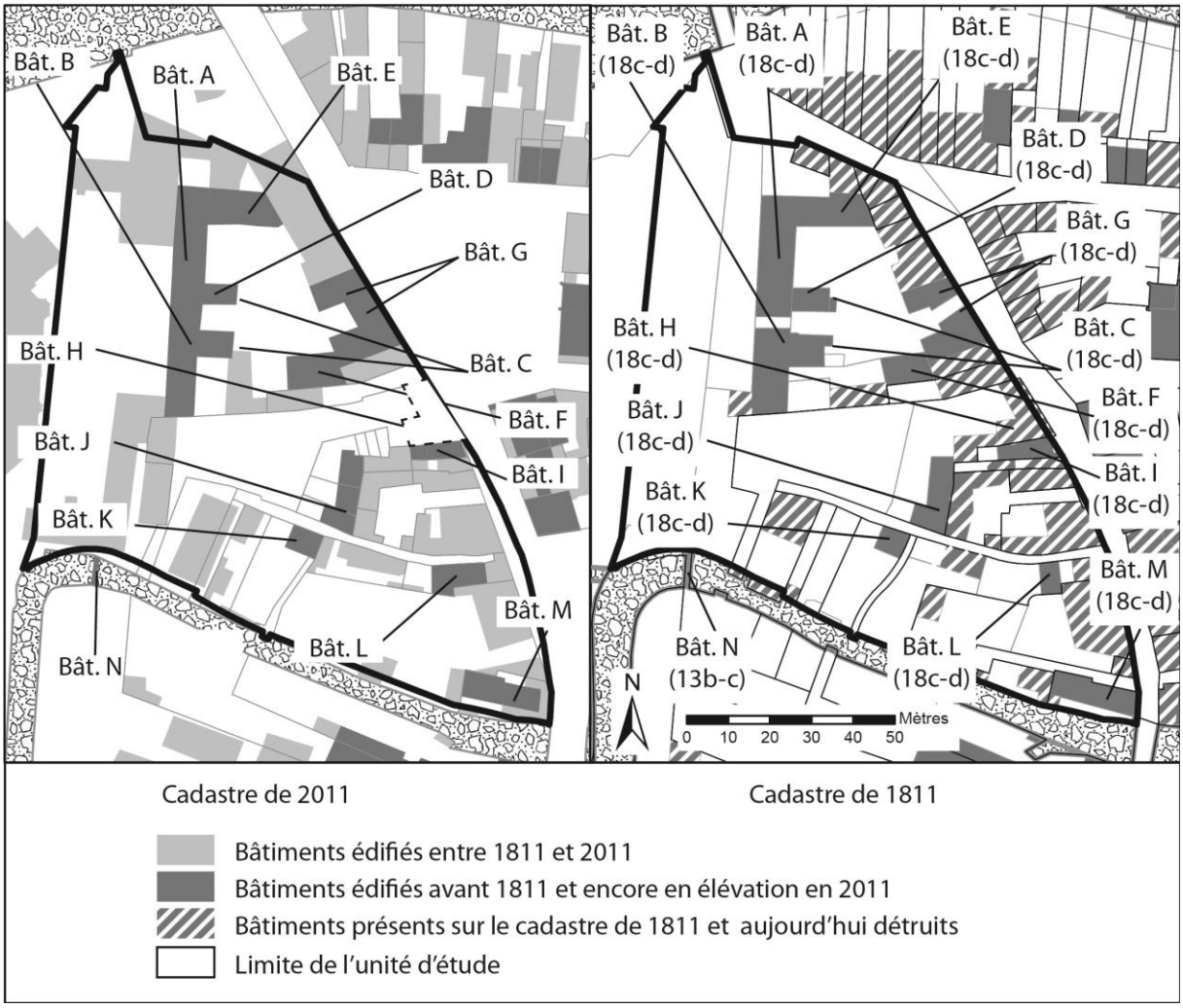

Figure 138 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BA.

Un plan plus précis des édifices compris actuellement dans l'emprise de l'hôpital a été produit afin de faciliter la lecture et le repérage. En effet, la construction des bâtiments de cette institution ne s'est pas faite *ex-nihilo* mais en intégrant de nombreux bâtiments anciens toujours visibles aujourd'hui.

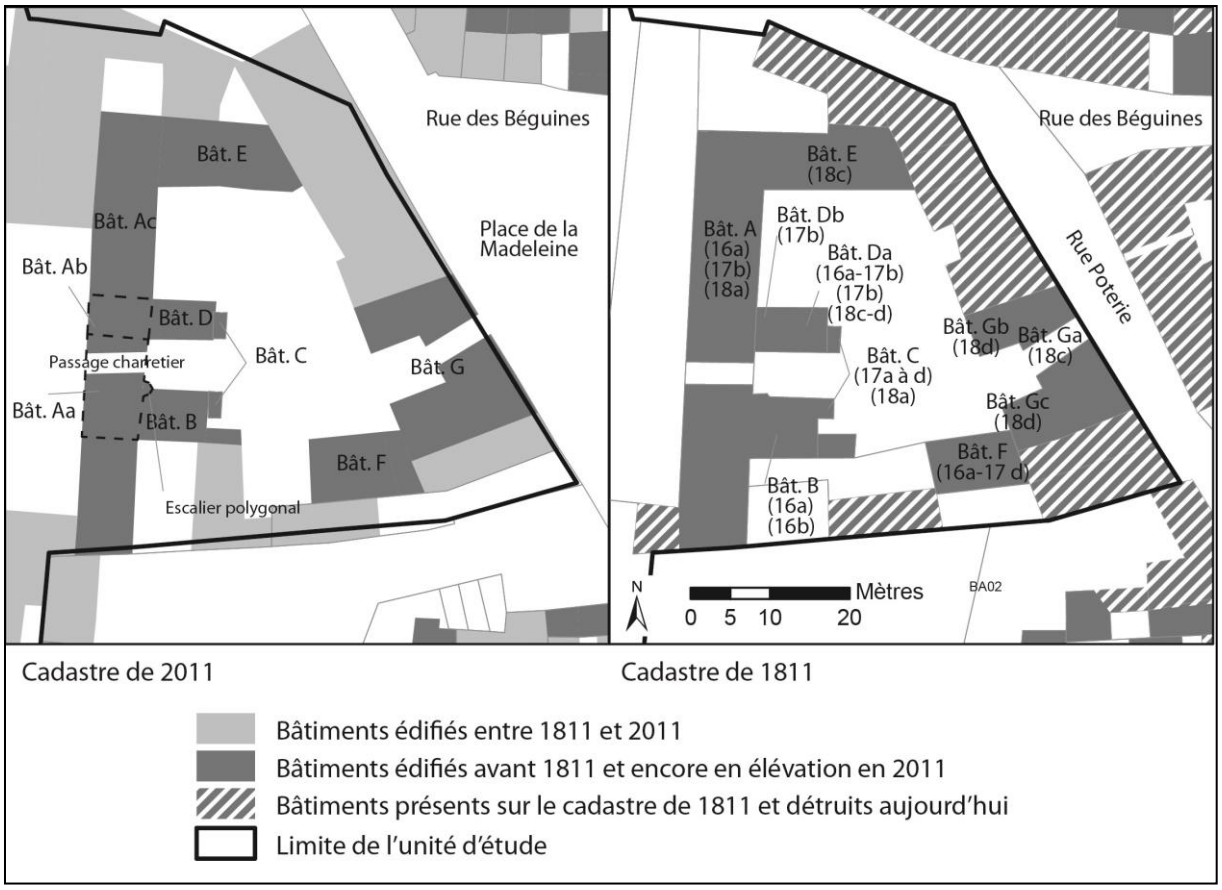

Figure 139 : Localisation des bâtiments établis dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu.

Bâtiments Aa, b et c (16a ; 17a; 18a) :

Figure 140 : Façade occidentale sur cour (Coll. Part.)

Il s'agit du plus long bâtiment présent dans cet ensemble (55 m de long sur 7 m de large, Figure 140). Sous une apparente homogénéité, ce long édifice renferme des parties plus anciennes remontant aux 16^{e} s. et 17^{e} s. notées Bât.1a et Bât.1b sur le plan. La majeure partie de l'édifice (Bât Ac) peut être datée du milieu du 18^{e} s. sur la base des fenêtres à arcs surbaissés qui scandent ses façades orientales et occidentales. Au centre, un passage charretier permet la liaison entre la cour et le jardin.

Figure 141 : Tour d'escalier polygonale intégrée dans le bâtiment B.

Le bâtiment Aa est observable dans l'angle sud-ouest du passage charretier sous la forme d'un escalier en vis polygonal hors œuvre, aujourd'hui totalement intégré aux bâtiments postérieurs (Figure 141). Il pourrait remonter stylistiquement à la fin du 15^{e} s. ou au début du 16^{e} s. et fonctionnait avec un premier corps de bâtiment de 18 m de long sur 7 m de large (en pointillés sur le plan Figure 139). Dans un deuxième temps, mais toujours au 16^{e} s., une aile est ajoutée au sud de l'édifice (Bât. B) en englobant une partie de cet escalier.

L'ajout d'un passage charretier intervient dans un troisième temps. Il peut être daté du milieu du 17^{e} s. d'après les fenêtres et les portes chanfreinées installées de chaque côté de la voie de circulation (Bât Ac, Figure 142).

Figure 142 : Passage charretier possédant des éléments du 17^{e} s.

Bâtiment B (15d-16a) :

Cet édifice constitue une aile perpendiculaire au bâtiment Aa, long de 7,5 m et large de 6 m, il est entièrement construit en moellons noyés dans du mortier et possède un pignon à rampants assisés et à crossettes, doté de deux fenêtres à croisées superposées de style gothique (Figure 143, Figure 144). La fenêtre supérieure, la plus décorée, est surmontée d'un arc en accolade couronné d'un fleuron caractéristique du gothique flamboyant autorisant une datation de la fin du 15^{e} ou du début du 16^{e} s. Il pourrait s'agir de la maison nouvellement édifiée par Jehan Cueillette, seigneur de Chicheray mentionné dans le compte de 1510.

Dans un second temps, l'ensemble de l'aile subit un remaniement avec le percement d'une petite fenêtre chanfreinée au-dessus de l'accolade gothique sur son pignon oriental.

Figure 143 : Fenêtre à accolade de style gothique flamboyant.

Figure 144 : Mur gouttereau méridional et pignon à rampants.

Bâtiment C (17d/18b) :

Cet édifice édifié en pan de bois renferme une chapelle établie sur le passage charretier entre le bâtiment B et le bâtiment D (Figure 145). Il pourrait dater de la fin du 17^{e} s. puisque postérieur au bâtiment D. Quoi qu'il en soit, en se fondant sur les notes de Duchemin de la Chesnay, il aurait été restauré en 1730.

Figure 145 : Façade orientale du bâtiment C.

Bâtiment Da et b (16-17) :

Figure 146 : Façades nord et est des bâtiments D

Cet édifice présente deux ensembles : le premier (Bât. Da), le plus important, s'étend sur 35 m^2 alors que le second (Bât. Db) ne concerne que 10 m^2 (Figure 146). Le bâtiment Da présente une haute toiture à deux pans et une large fenêtre sur son mur gouttereau nord. L'enduit qui le recouvre ne permet pas de définir les matériaux ou la technique de construction mais la présence d'un bâtiment en pan de bois peut être envisagée. Sa datation ne peut être précise mais ses caractéristiques autorisent une datation du 16^{e} s. Il a subi d'importantes modifications dans la seconde moitié du 17^{e} s. par, entre autres, le percement d'une fenêtre dans la partie haute de son pignon oriental, placée symétriquement de celle du bâtiment B encadrant ainsi la chapelle (Bât.D). La construction du bâtiment Db, qui a pour fonction de relier l'édifice Da à l'édifice Ab doit s'effectuer durant cette même phase de travaux au 17^{e} s.

Enfin une nouvelle fenêtre présentant un linteau en arc surbaissé est établie dans la partie inférieure du pignon, indiquant de nouvelles transformations dans la seconde moitié du 18e s.

Bâtiment E (18b-c) :

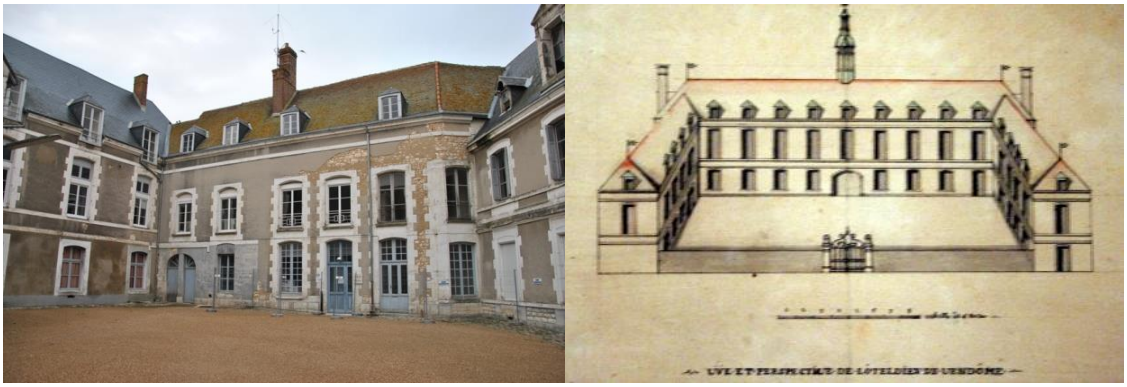

Figure 147 : Aile septentrionale de l'hôpital (Bât. E) et projet de construction de 1759 (Col. Part.).

Cette aile s'étire au nord du bâtiment 1, sur une distance de 15 m en direction de la ville (Figure 147). Construit postérieurement à l'aile principale (Bât.1), ce bâtiment présente des caractéristiques stylistiques du 18e s. avec ces baies et portes en arcs surbaissés. L'emploi de la tuile et d'un toit en bâtière pour sa couverture place plutôt sa construction en milieu du 18e s. Un dessin de 1759, présentant le projet de construction de l'hôpital, nous donne un *terminus ante quem* à sa construction.

Bâtiment F (16-17) :

Figure 148 : Façade méridionale et pignon oriental du bâtiment F.

Le bâtiment F est difficilement datable. Néanmoins, son mode de construction en pan de bois à grille reposant sur un soubassement de moellons, la présence de larges fenêtres et la forte pente du toit permettent d'envisager une datation de la fin du 16e à la fin du 17e s (Figure 148).

Bâtiment G (18c-d) :

Figure 149 : Façade occidentale du bâtiment G.

Constitué de trois parties (Bât. Ga, Gb et Gc), ce bâtiment qui constitue la porte d'entrée primitive de l'hôtel-Dieu est difficilement analysable du fait de l'enduit qui le recouvre (Figure 149). Néanmoins, la partie sur rue est stratigraphiquement antérieure aux deux bâtiments sur cour installés de part et d'autre du passage. La présence d'ouvertures à linteaux en arc surbaissés autorise une datation de sa construction au milieu du 18^{e} s. pour le bâtiment Ga et de la fin du 18^{e} s. pour les bâtiments Gb et Gc.

Bâtiment H :

Figure 150 : Façades orientale et occidentale du bâtiment H avant sa destruction dans les années 1980.

Ce bâtiment, aujourd'hui détruit afin de ménager un parking, possède un plan en "L" correspondant à deux corps de bâtiments réunis (Figure 150). Sur rue, il présentait une façade à deux niveaux sous comble avec porte charretière et un ordonnancement de cinq travées. Sur cour, les deux bâtiments sont visibles : un premier parallèle à la rue et un second perpendiculaire. Si la façade sur rue semble être en maçonnerie et caractéristique de la fin du 17^{e} ou du début du 18^{e} s. avec son portail en anse de panier et ses lucarnes à croupe, la façade sur cour est, elle, en pan de bois dont la technique utilisée reste impossible à déterminer du fait de son occultation par un enduit ou par des ardoises. Néanmoins, ces deux édifices sont antérieurs au ravalement de façade qui intervient entre la fin du 17^{e} et le début du 18^{e} s.

Bâtiment I (16d-17):

Figure 151 : Pignon occidental et mur gouttereau nord du bâtiment I.

Ce bâtiment se compose de deux parties, une partie sur rue avec un toit en bâtière parallèle à la voie et un bâtiment chronologiquement antérieur en arrière avec un toit perpendiculaire à la rue (Figure 151). Leur datation se révèle impossible en l'état des connaissances mais leur ancienneté ne fait aucun doute. Présent en 1811, cet édifice pourrait remonter à la fin du 16^{e} s. ou au 17^{e} s.

Bâtiment J (17-18) :

Ce bâtiment en "L" a récemment fait l'objet d'une restauration (Figure 152). Edifié en partie en moellons de calcaire et en partie en pan de bois, le corps de bâtiment principal nord-sud peut être daté du 17^{e} s. sur la base de la forme de l'entrée de la cave. Le bâtiment en retour, de direction est-ouest, bâti en pan de bois, lui est postérieur et réutilise le mur de clôture de la parcelle dans laquelle était établi le premier corps de bâtiment. Il pourrait dater du 18^{e} s.

Figure 152 : Appentis du bâtiment J et aile en retour en pan de bois.

Bâtiment K (17-18) :

Ce petit bâtiment (8 m sur 6 m) est édifié en pan de bois sur un mur en maçonnerie de moellons de calcaire noyés dans du mortier (Figure 153). Il est très difficilement datable mais la présence d'une ouverture ovale autorise néanmoins une datation du 17^{e} ou du 18^{e} s. La présence de volets de séchage indique le caractère artisanal de cet édifice, certainement pour le séchage des peaux puisque de nombreuses tanneries sont localisées dans cet espace.

Figure 153 : Pignon occidental du bâtiment K.

Bâtiment L (18) :

Cet édifice de plan rectangulaire (7 m sur 5 m) présente deux niveaux d'élévation éclairés par des baies à arc segmentaire pouvant être datées de la seconde moitié du 18^{e} s. (Figure 154). Un millésime sur la porte d'entrée indique la date de 1772, permettant de connaitre avec précision sa date d'édification.

Figure 154 : Façade occidentale du bâtiment L et son millésime de 1772.

Bâtiment M (16-17) :

Figure 155 : Façades méridionale et orientale du bâtiment M et le même bâtiment vu de l'ouest par avion (CPV).

L'analyse architecturale du bâtiment actuel a permis de reconnaitre plusieurs éléments antérieurs à 1811 (Figure 155). En effet, bien qu'ayant été frappé d'alignement au 19^{e} et flanqué au 20^{e} s. d'appentis sur son flanc méridional, le bâtiment conserve derrière ses enduits contemporains des pans de bois. Ce bâtiment à pignon sur rue est en réalité composé de deux corps de logis (A et B) dont la chronologie relative ne peut être restituée. Le corps de logis sur rue (A) mesure 10 m sur 5 m alors que le second (B), en arrière, mesure 6 sur 10 m de long. Ces deux logis sont dotés d'une série de fenêtres assez simples, difficilement datables par manque d'éléments architecturaux caractéristiques. Néanmoins, la disposition de l'édifice à pignon sur rue autorise une datation dans le courant du 16^{e} s. ou du tout début du 17^{e} s.

Les fonctions originelles des édifices sont indiquées dans le compte de de la châtellenie. Il s'agissait d'une maison située au-devant d'une tannerie (Tableau 37 : 4).

Bâtiment N (13b-c) :

A l'angle sud-ouest de cette zone d'étude, un élément des fortifications est relativement bien préservé, il s'agit de la porte d'eau dite "porte aux bourreaux" qui enjambait le canal de la Cheuvrie (Figure 156). Elle se caractérisait par deux arcs brisés d'environ 6m de largeur, dont seul un est aujourd'hui conservé, séparé par une rainure de 25 cm environ indiquant la présence d'une grille fermant cette ouverture. Cette porte d'eau pourrait dater du 13^{e} s. puisque sa forme est très différente des trois autres portes d'eau reconnues (Arche Saint-Pierre-La-Motte, Arche des Grands-Prés et arche du Ponceau) qui présentent des arcs en plein cintre édifiés au 14^{e} s. lors de la réfection de l'enceinte.

Figure 156 : Face occidentale de l'arche aux Bourreaux et face orientale où il est possible de distinguer une rainure indiquant l'existence d'une grille.

Ensemble BB

1. Présentation

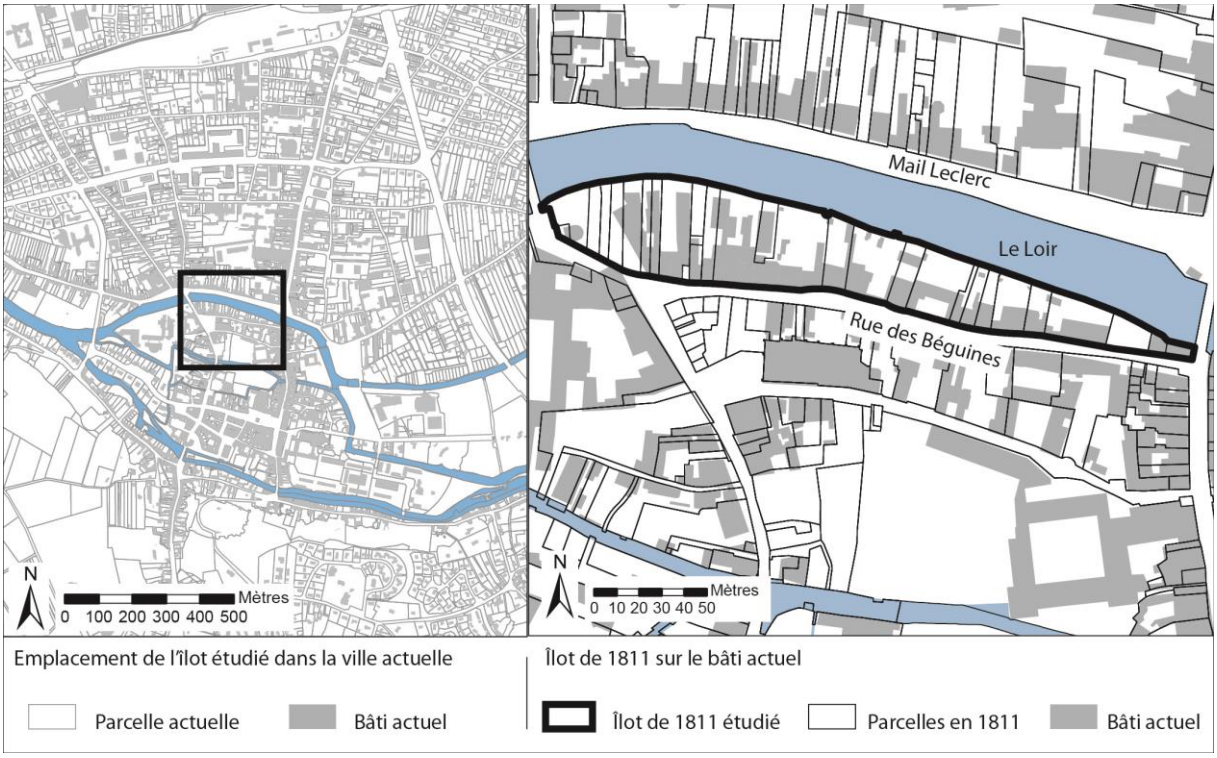

Figure 157 : Localisation de l'ensemble BB.

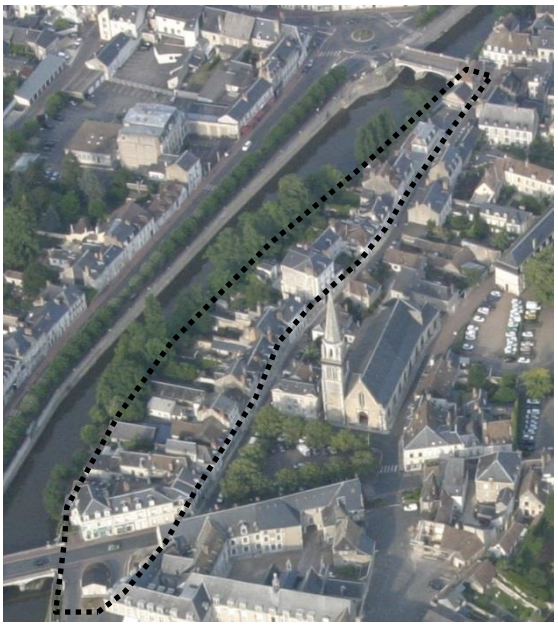

Cet ensemble qui couvre 8500 m^2 prend la forme d'un long polygone délimité au nord par le Loir, au sud par la rue des Béguines, à l'est par la rue du Change et à l'ouest par la rue Poterie (Figure 157, Figure 158). L'occupation est documentée à la fois par des textes ponctuels et un aveu de 1546 qui permet de décrire sa moitié occidentale et aussi par plusieurs édifices anciens ne remontant pas avant le 15^{e} s.

Figure 158 : Emprise de l'ensemble BB dans la ville actuelle.

(Vue du nord, cliché CPV)

Localisation dans les territoires anciens

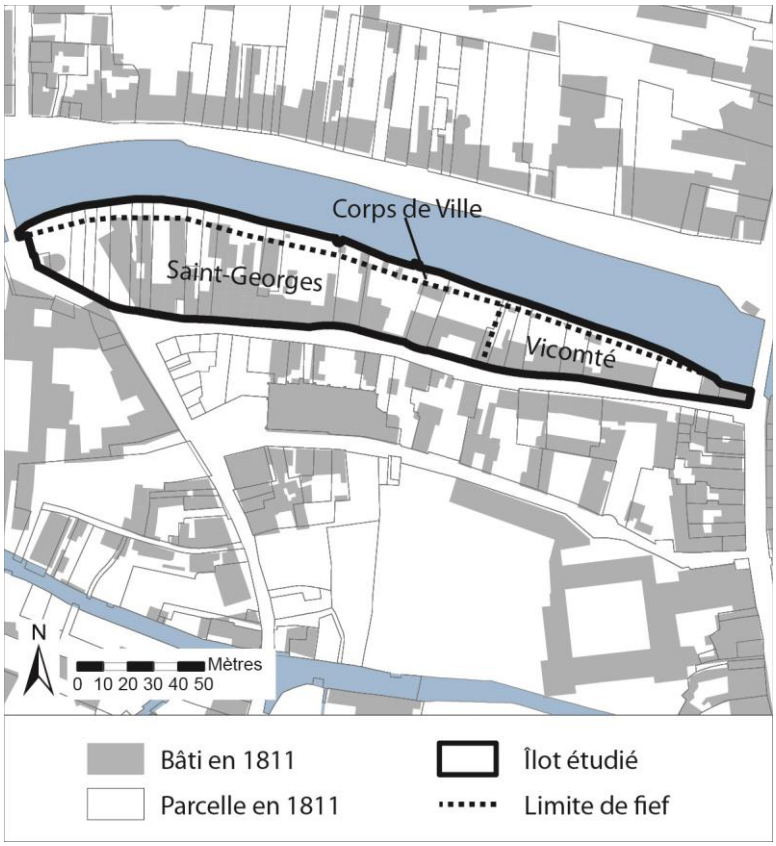

Figure 159 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble BB.

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, l'îlot relevait depuis cette date et jusqu'à à la Révolution de la paroisse de la Madeleine.

Le cens était dû à trois propriétaires éminents : le chapitre Saint-Georges, le seigneur de la Vicomté et le corps de ville pour la partie correspondant aux anciennes fortifications (Figure 159).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 38, Tableau 39)

2.1. Occupation de l'ensemble au 13e s. (Figure 160)

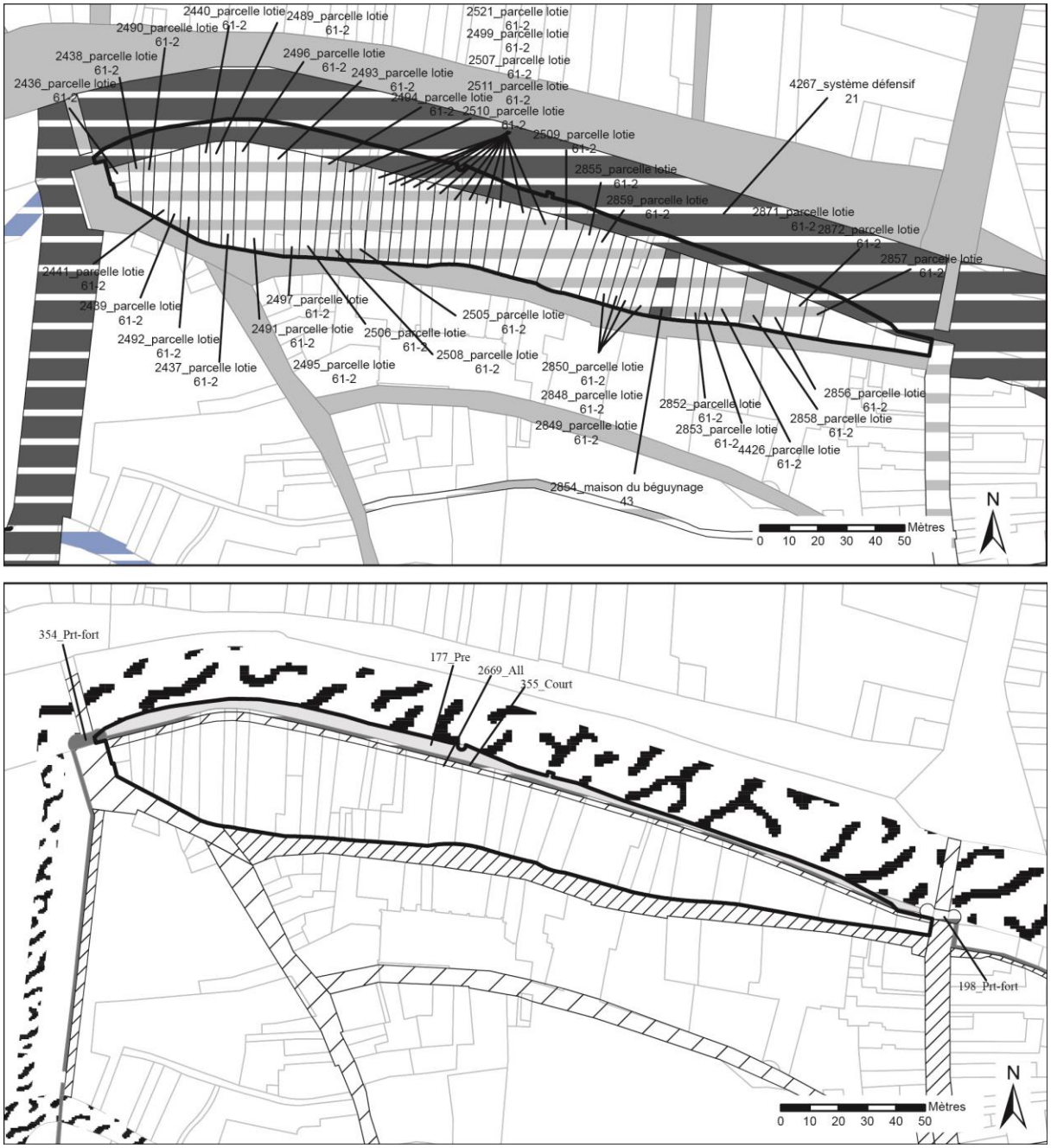

Figure 160 : Occupation de l'ensemble BB au 13e s. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de l'ensemble BB au 13e s. n'est qu'hypothétique et se fonde sur l'analyse morphologique qui a mis en évidence un succession de parcelles laniérées nord-sud établies entre la rue Poterie, au sud, et l'enceinte de ville établie dans le deuxième quart du 13e s., au

nord. La présence d'un béguinage attesté seulement en 1355 (Tableau 40 : 1) à travers le nom de la rue pourrait remonter au 13^{e} s.

2.2. Occupation de l'ensemble BB au milieu du 16e s. (Figure 161)

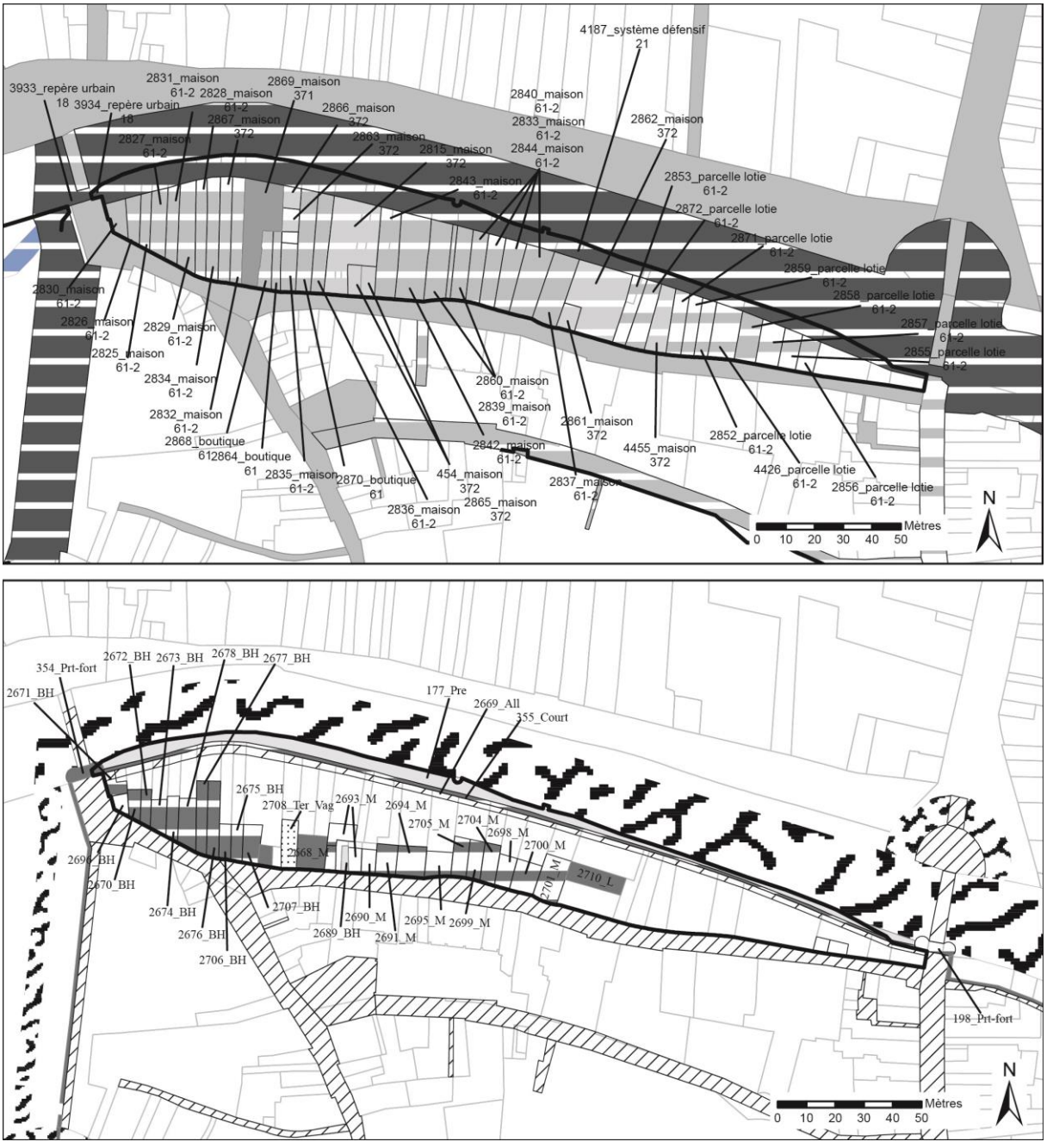

Figure 161 : Occupation de l'ensemble BB au milieu du 16^{e} s. (OH en haut, EC en bas)

Grâce à l'aveu des chanoines de la collégiale en 1546, il est possible de restituer l'occupation de la partie occidentale de l'îlot. Elle se caractérise par de nombreuses maisons et boutiques établies le long de la rue.

2.3. Occupation de l'ensemble BB à la fin du 17e s. (Figure 162)

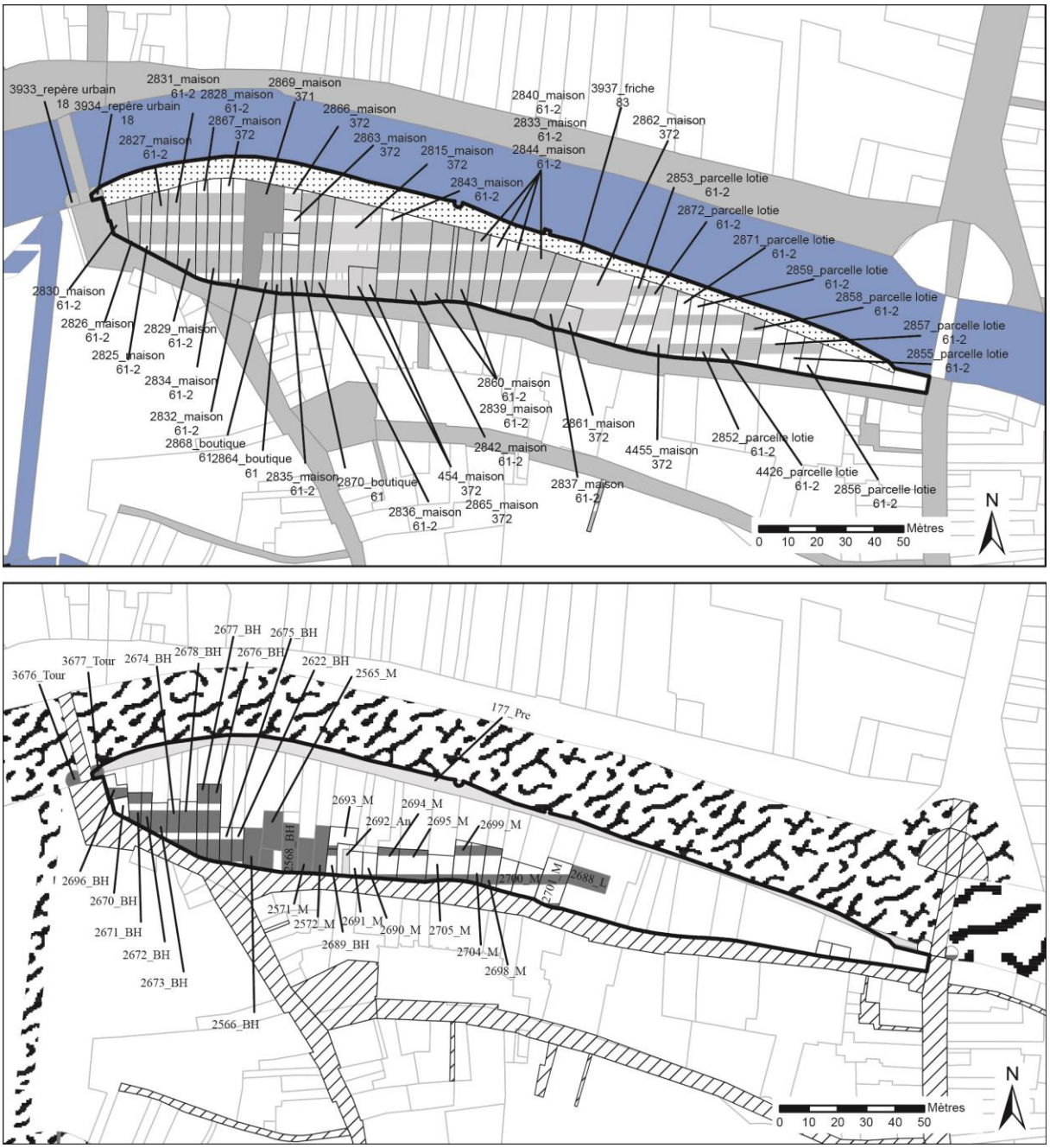

Figure 162 : Occupation de l'ensemble BB à la fin du 17e s. (OH en haut, EC en bas)

Le parcellaire, les fonctions et la composition des parcelles ne subissent pas de transformation importante entre le milieu du 16e et la fin du 17e s. Seul l'abandon de l'enceinte, détruite par les crues de 1651 et 1655 est à noter. Les terrains ainsi libérés sont progressivement loués au corps de ville par les propriétaires riverains.

2.4. Occupation de l'ensemble BB en 1811 (Figure 163)

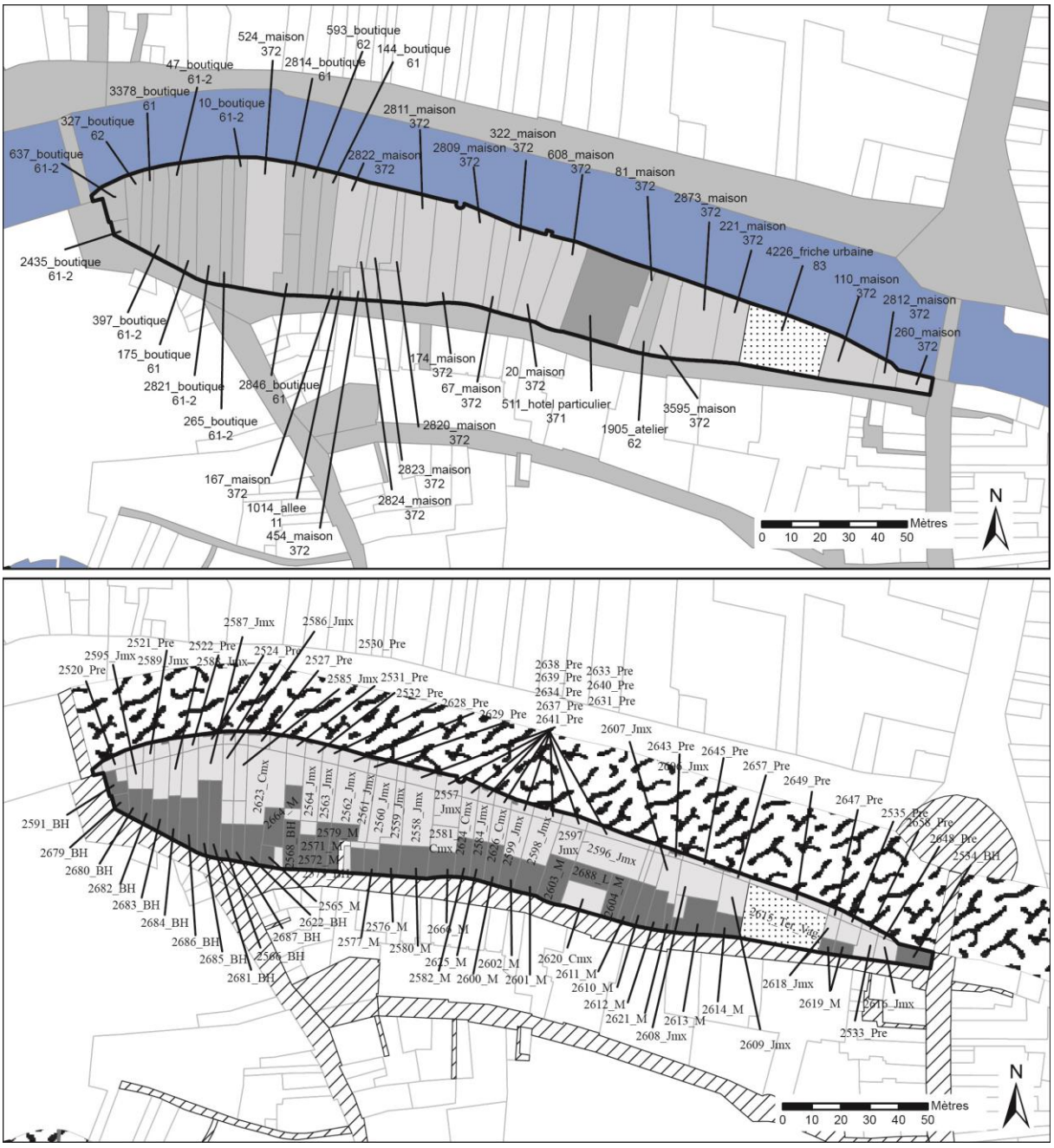

Figure 163 : Occupation de l'ensemble BB en 1811. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de l'ensemble, telle qu'elle peut être lue à partir du cadastre ancien, permet de discerner deux grandes parties : à l'ouest, une zone commerciale où les boutiques s'ouvrent sur le rue des Béguines et à l'est, une zone plus résidentielle où ne sont établies que de simples maisons.

2.5. Tableaux synthétiques des Objets Historiques

Ensemble BB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
10	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
20	maison	3	372	T	1650	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
47	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
67	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
81	maison	3	372	T	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
110	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
144	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
167	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
174	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
175	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
221	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
260	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
265	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
322	maison	3	372	T	1650	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
327	boutique	6	62	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
397	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
454	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
511	hôtel particulier	3	371	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
524	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
593	boutique	6	62	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
608	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
637	boutique	6	61-2	T	1806	1806	1806	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1905	atelier	6	62	P	1650	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2435	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2436	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2437	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2437	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2438	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2438	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2439	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2439	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2440	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2440	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2441	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2441	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2489	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2489	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2490	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2490	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2491	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M

Ensemble BB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2491	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2492	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2492	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2493	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2493	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2494	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2494	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2495	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2495	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2496	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2496	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2497	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2497	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2498	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2498	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2499	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2499	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2500	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2500	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2501	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2501	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2502	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2502	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2503	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2503	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2504	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2504	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2505	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2505	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2506	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2506	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2507	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2507	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2508	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2508	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2509	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2509	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2510	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2510	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2511	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M

Ensemble BB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps												Espace	
					Apparition						Disparition							
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2511	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2520	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2520	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2521	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2521	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2809	maison	3	372	M	1650	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2809	maison	3	372	M	1650	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2811	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2811	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2814	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2814	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2815	maison	3	372	M	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2815	maison	3	372	M	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2816	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2820	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2821	boutique	6	61-2	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2822	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2823	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2824	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2825	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1806	1806	1806	1	A	T	21	1	T
2826	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2827	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2828	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2829	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2830	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2831	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2832	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2833	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2834	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2835	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2836	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2837	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2838	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2839	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2840	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2841	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2842	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2843	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2844	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2845	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M

Ensemble BB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2846	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2847	boutique	6	61	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2848	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2849	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2850	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2851	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1546	1546	3	S	M	33	3	M
2852	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2853	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2854	maison du beguynage	4	43	M	1200	1300	1250	1	T	M	1500	1600	1550	1	S	T	11	3	M
2855	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2856	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2857	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2858	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2859	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1250	1700	1700	3	S	M	33	3	M
2860	maison	6	61-2	T	1200	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	2	S	T	22	2	M
2861	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2862	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2863	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2864	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2865	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2866	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2867	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2868	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2869	maison	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
2870	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	2	M
2871	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1650	1750	1700	3	S	M	33	3	M
2872	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1250	3	S	M	1650	1750	1700	3	S	M	33	3	M
2873	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2874	maison	3	372	T	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3378	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3595	maison	3	372	T	1700	1811	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3932	friche	8	83	T	1700	1806	1750	1	S	M	1806	1806	1806	1	A	T	11	1	T
3933	repère urbain	1	18	M	1651	1651	1651	1	M	T	1806	1806	1806	1	A	T	11	1	T
3934	repère urbain	1	18	M	1651	1651	1651	1	M	T	1806	1806	1806	1	A	T	11	1	T
3937	friche	8	83	M	1651	1651	1651	1	M	T	1700	1800	1700	1	S	M	11	2	M
4226	friche urbaine	8	83	P	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4426	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1700	1800	1700	1	S	M	31	2	M
4455	maison	3	372	T	1500	1600	1550	1	S	T	1700	1800	1700	1	S	M	11	2	M

Tableau 38 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BB.

Ensemble BB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
177	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
2520	pré	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2521	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2522	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2523	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2524	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2525	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2526	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2527	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2528	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2529	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2530	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2531	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2532	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2533	pré	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2534	boutique-habitat	T	1780	1780	1780	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2535	pré	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2536	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2537	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2538	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2539	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2540	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2541	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2542	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2543	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2544	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2545	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2546	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2547	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2548	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2549	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2550	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2551	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2552	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2553	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2554	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2555	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2556	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2557	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble BB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2558	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2559	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2560	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2561	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2562	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2563	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2564	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2565	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2566	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2567	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2568	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2569	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2570	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2571	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2572	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2573	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2575	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2576	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2577	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2578	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2579	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2580	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2581	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2582	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2583	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2584	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2585	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2586	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2587	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2588	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2589	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2590	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2591	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2592	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2593	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2594	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1547	3	S	T	23	2	M
2595	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2596	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2597	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble BB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2598	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2599	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2600	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2601	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2602	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2603	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2604	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2605	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2606	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2607	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2608	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2609	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2610	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2611	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2612	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2613	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2614	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2615	terrain vague	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2616	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2617	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2618	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2619	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2620	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2621	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2622	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2623	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2624	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2625	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2626	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2627	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2628	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2629	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2630	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2631	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2632	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2633	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2634	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2635	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2636	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2637	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2638	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2639	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2640	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2641	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2642	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2643	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2644	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2645	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2646	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2647	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2648	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2649	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2650	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2651	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2652	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2653	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2654	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2655	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2656	annexe	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2657	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2658	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2659	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2660	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2661	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2662	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2663	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2664	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2665	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2666	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2667	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2668	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
2670	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2671	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2672	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2673	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2674	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2675	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2676	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M

Ensemble BB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2677	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2678	boutique-habitat	T	1546	1810	1547	3	S	T	1546	1811	1810	3	S	T	33	2	M
2679	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2680	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2681	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2682	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2683	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2684	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2685	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2686	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2687	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2688	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2689	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2690	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2691	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2692	annexe	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2693	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2694	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2695	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2696	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2697	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2698	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2699	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2700	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2701	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2702	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2703	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2704	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2705	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1810	3	S	M	23	3	M
2706	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
2707	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
2708	terrain vague	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
2709	cour mixte	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2710	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
2711	terrain vague	T	1650	1750	1700	1	S	M	1780	1780	1780	1	A	T	11	2	M

Tableau 39 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble BB.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P973/LF n°74.8	1355	*"Rue des Béguynes"*
2	ADLEC/G/234	1416	*"Maison, rue des Béguines joignant à la maison du Béguinages d'une part, à Jehan Lebrun d'autre part, à la rue d'un bout et aux murs de ville de l'autre."*
3	AN/P/975/04	v1460	*"Maison du Béguynage"*
4	AN/P/974-8/01-2	v1510	*"Maison dite du Béguynage"*
5	AN/P/610	1546	Figure 164
6	AMV/BB/3	1694	*"Philippe Girard demande à pouvoir ouvrit une porte dans les murailles de la ville sur le derrière de sa maison proche la porte Saint-Michel pour y faire un plancher et arrivoir. Il y est autorissé moyennat 3L de rente annuelle."*
7	AMV/BB/3	1694	*Philippe Girard demande à pourvoir ouuvrir une huisserie dans les murailles de la ville sur le derrière de sa maison proche la porte Saint-Michel pour y faire plancher et arrivoir.*
8	AMV/BB/6/19	1710	*"Claude Picherie a remontré qu'une maison lui appartenant est rue des Béguines joignant le mur qui règne le long des fossés de la ville, qui est ruiné en plusieurs endroits, ce qui donne occasion à plusieurs personnes d'apporter des immondices près de sa maison. Il requiet que cela ne soit plus permis et demande à faire une porte fermante dans le mur."*
9	AMV/BB/8	1719	*"Robert Baudé a une maison et un jardin rue des Béguines le long des fossés de la ville, ruinés en plusieurs endroits. On y apporte des immondices. Il demande le droit de faire une porte dans le mur de ville, le droit d'eau dans les fossées de la ville et celui d'établir des escaliers sur les fossés de chaque côté de son jardin."*
10	ADLEC/G/2250/3	1762	*Une maison rue des Béguines joignant vers l'aval à Pitard, vers l'amont à la veuve Darde, d'un bout par devant à la rue, de l'autre par derrière à la muraille de la ville, une allée entre deux.*
11	ADLEC/G/2250/13	1768	*Une maison rue des Béguines a par derrière un jardin sur le canal qui va du pont Chartrain au pont Saint-Michel.*

Tableau 40 : Textes documentant l'ensemble BB.

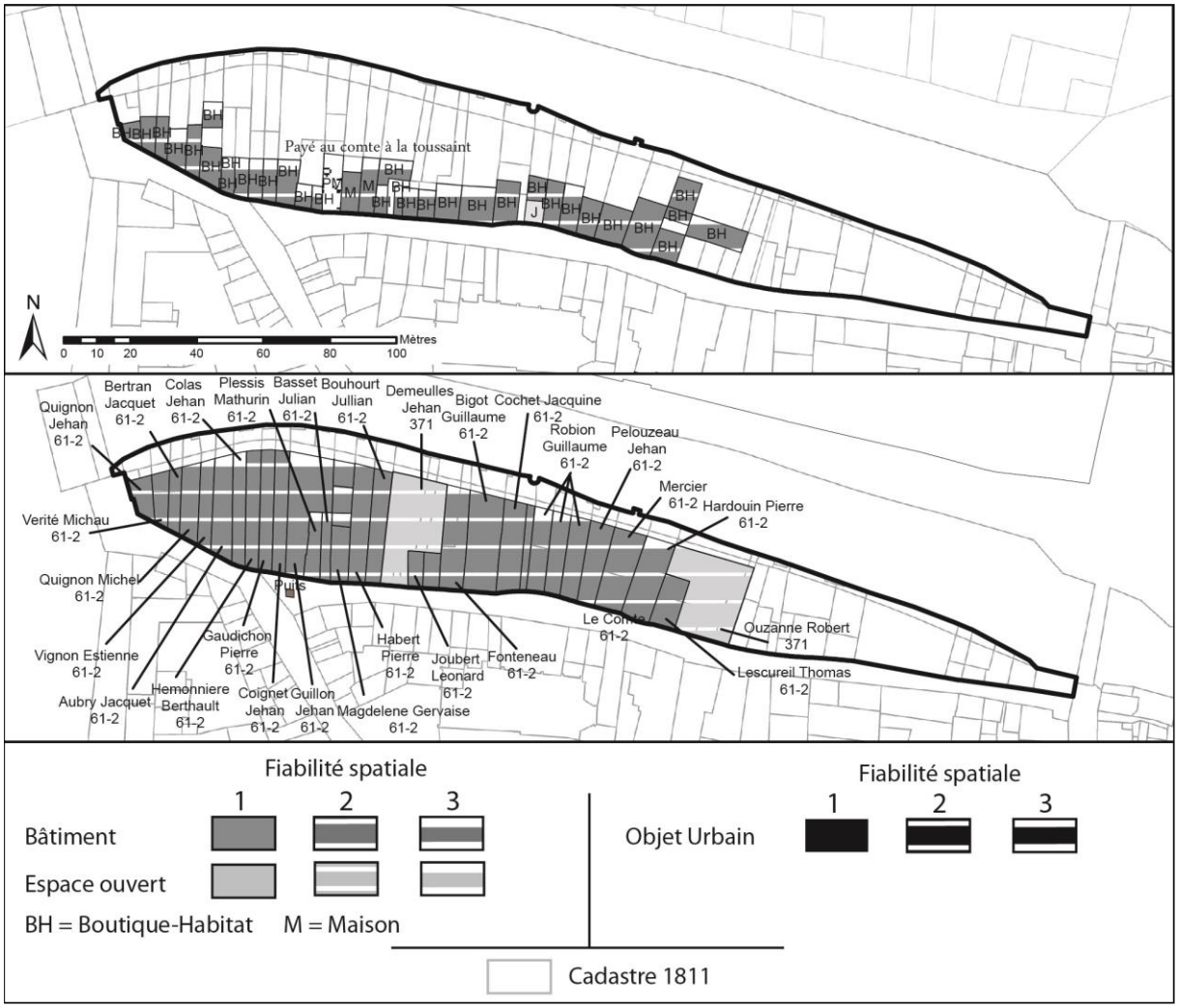

Figure 164 : Restitution de l'ensemble BB à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610).

3.2. Documents planimétriques

N°	Cote	Date	Plan
1	AN/Q/1/443	1774	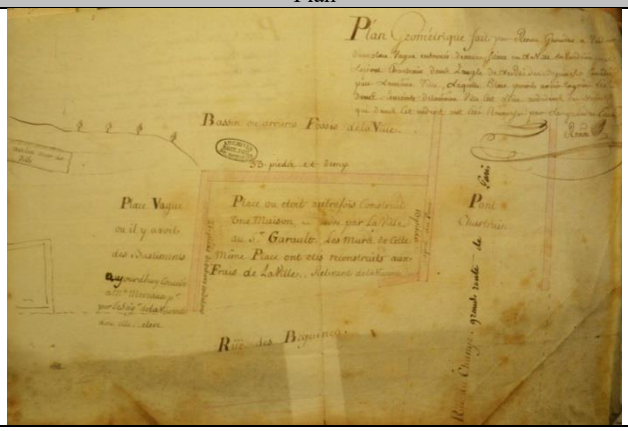

Tableau 41 : Plan documentant l'ensemble BB.

3.2. Sources matérielles

Cet ensemble, qui possédait au début du 19e s., une quarantaine d'édifices, subit une opération d'urbanisme en 1869 avec le percement d'une nouvelle rue et l'édification d'un pont dans sa partie occidentale. Seuls six édifices renferment aujourd'hui des éléments anciens et un est étudiable par des photographies anciennes (Figure 165).

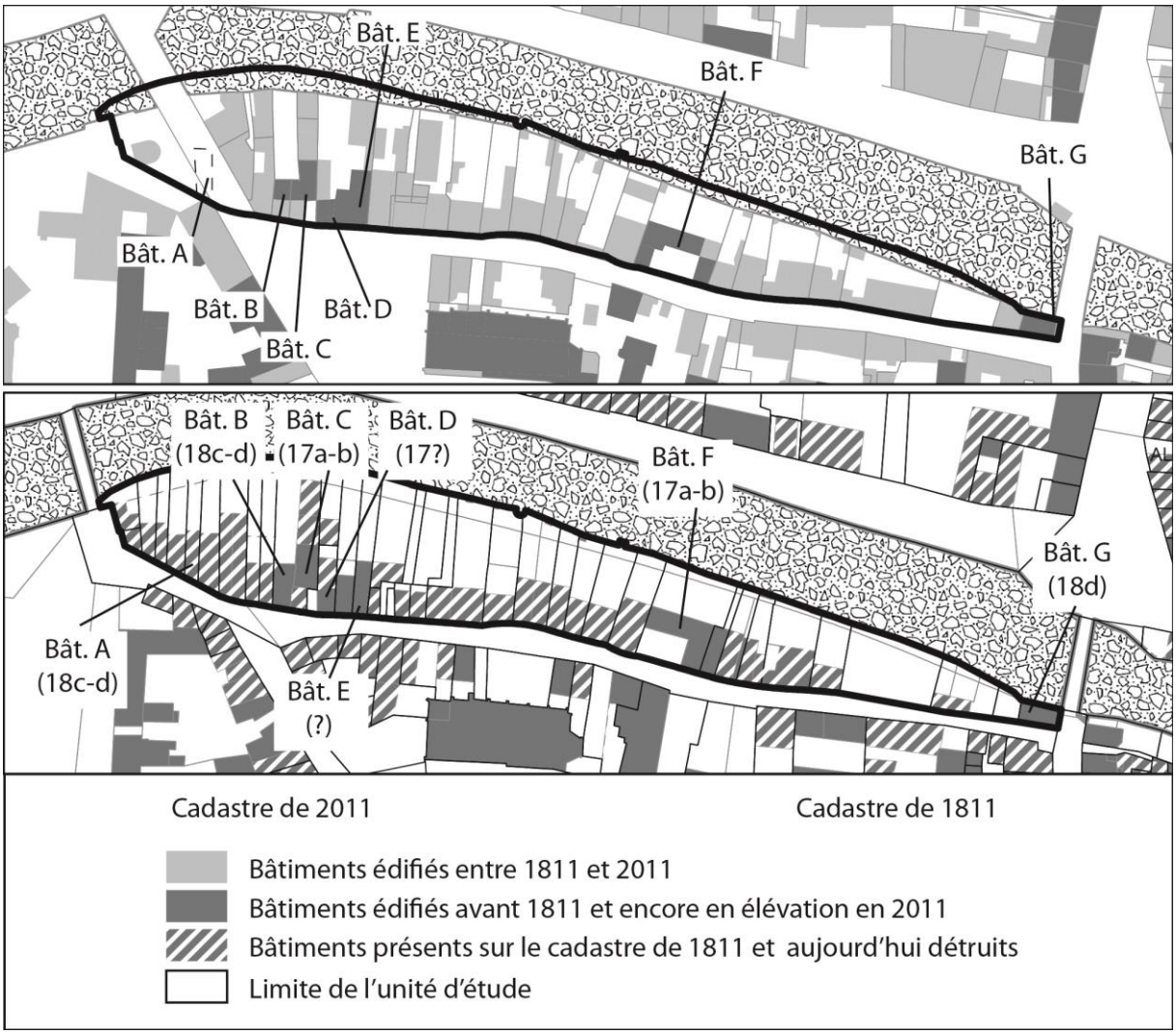

Figure 165 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BB.

Bâtiment A (18c-d) :

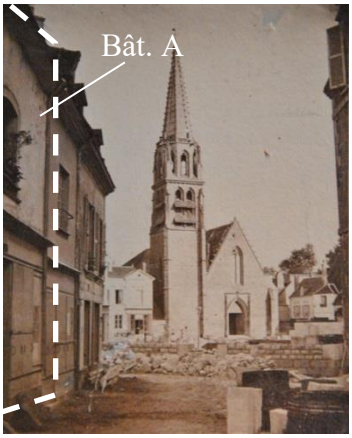

Ce bâtiment, aujourd'hui détruit suite au percement de la nouvelle rue Poterie et du pont Saint-Michel, présentait un plan rectangulaire (15 m sur 4 m) à deux niveaux d'élévations. L'usage d'un linteau à arc surbaissé pour la fenêtre de l'étage invite à dater cet édifice de la fin du 18e s. (Figure 166).

Figure 166 : Façade méridionale du bâtiment A avant sa destruction. (Médiathèque du Patrimoine)

Bâtiment B (18c-d) :

Cet édifice à deux niveaux d'élévation et parallèle à la rue est édifié entièrement en pan de bois, malheureusement inaccessible à l'observation du fait de son recouvrement par un enduit. En l'état, une datation précise est impossible mais l'édifice date au moins de la fin du 18e s. puisqu'il fit l'objet d'un ravalement façade dans le courant du 19e s. (Figure 167).

Figure 167 : Façade arrière et septentrionale du bâtiment B.

Bâtiment C (17b-c)

Cet édifice constitue un logis porche à deux niveaux d'élévation établi en retrait de la rue et coiffé d'un toit en pavillon. La forme du portail présentant un arc en plein cintre peut être datée de la première moitié du 17e s. (Figure 168).

Figure 168 : Logis porche vu du sud.

Bâtiment D (17?) :

Cet édifice de plan carré à deux niveaux sous comble possède un toit en pavillon et dissimule très certainement un pan de bois. Ces deux éléments autorisent une datation dans le courant du 17e s. (Figure 169).

Figure 169 : Façade méridionale du bâtiment D.

Bâtiment E (?)

De plan rectangulaire, cet édifice à deux niveaux sous comble dissimule, derrière une façade contemporaine, une structure en pan de bois. Si son ancienneté ne fait pas de doute, sa date d'édification reste impossible à déterminer en l'état des connaissances (Figure 170).

Figure 170 : Façade méridionale du bâtiment E.

Bâtiment F (17a-b) :

Ce bâtiment en "L" à deux niveaux d'élévation daterait de la seconde moitié du 17^{e} s. en se fondant sur la forme des baies du premier étage et sur la présence d'une tourelle d'escalier coiffée d'un toit en pavillon (Figure 171).

Figure 171 : Vue septentrionale du bâtiment F.

Bâtiment G (18d) :

Cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux d'élévation a été frappé d'alignement au 19^{e} s. Il présente sur sa façade méridionale, le long de la rue des Béguines, un pan de bois à grille caractéristique du 18^{e} s. (Figure 172). Les Archives Nationales conservent un plan de 1774 indiquant un emplacement non bâti, (Tableau 41 : 1), le bâtiment G est donc postérieur à cette date.

Figure 172 : Façades septentrionale (à gauche) et méridionale (à droite), présentant le pan de bois à grille du bâtiment G.

Ensemble BC

1. Présentation

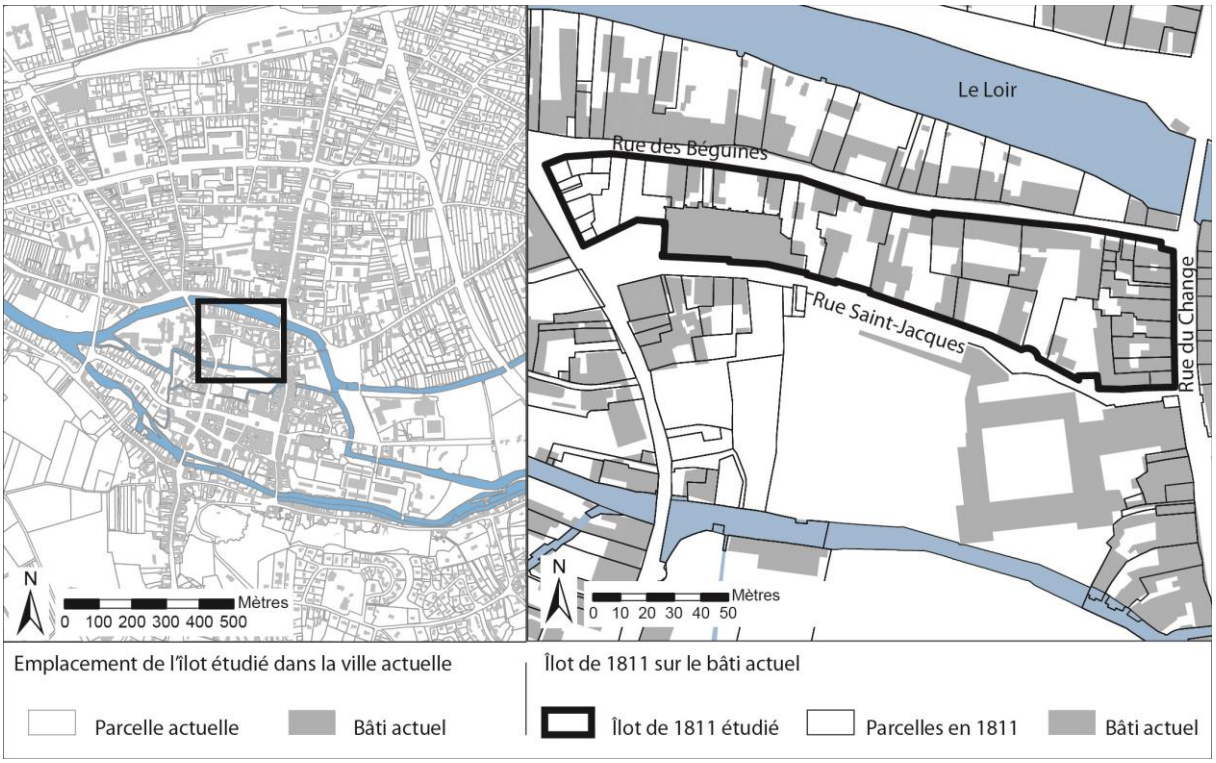

Figure 173 : Localisation de l'ensemble BC.

L'ensemble noté BC se situe dans la partie nord de la ville intra-muros. Il est délimité par la rue des Béguines au nord, la rue du Change à l'est, la rue Saint-Jacques au sud et la place de la Madeleine à l'ouest (Figure 173, Figure 174). Couvrant en 1811 une superficie de 9340 m2, il est aujourd'hui plus petit puisque sa partie occidentale a subi d'importantes destructions dans le courant du 19e s. par l'élargissement de la place de la Madeleine. Ce sont ainsi 14 parcelles anciennes représentées sur le cadastre de 1811 qui ont disparu.

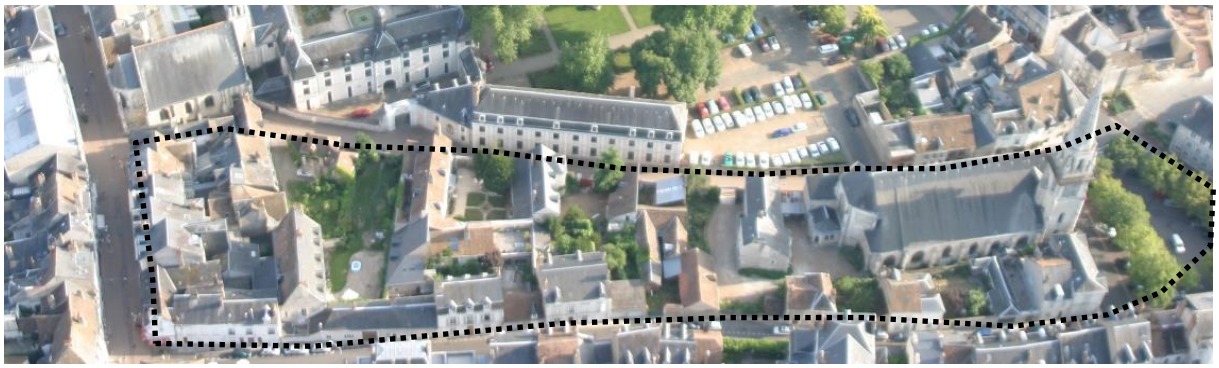

Figure 174 : Emprise de l'ensemble BC dans la ville actuelle.

Vue du nord, cliché CPV.

Localisation dans les territoires anciens

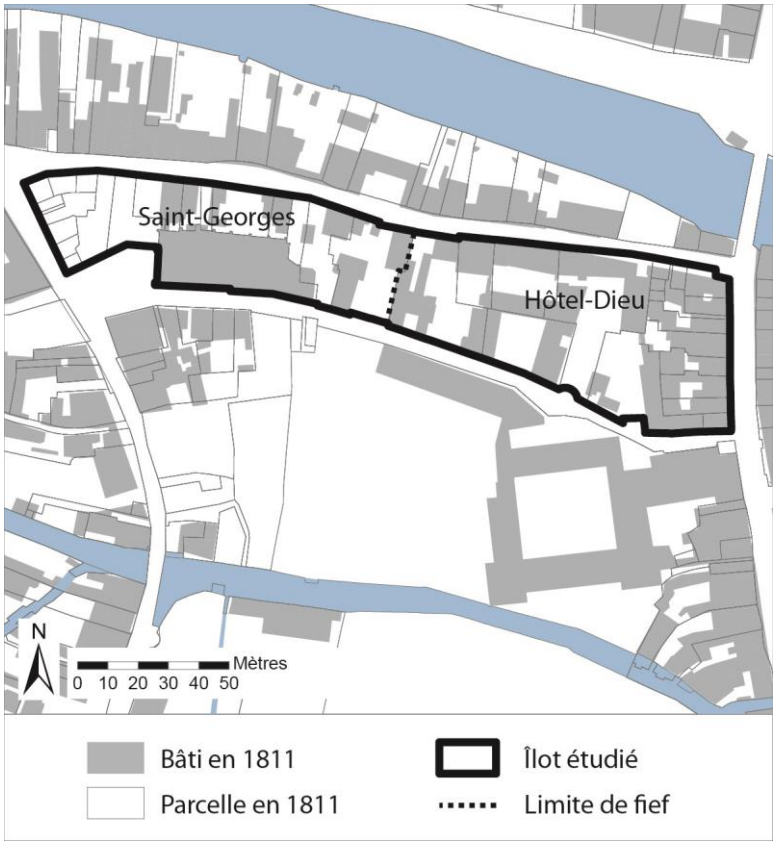

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, l'îlot relevait depuis cette date jusqu'à à la Révolution de la paroisse de la Madeleine. L'ensemble est divisé en deux grandes censives, celle des chanoines de Saint-Georges à l'ouest et celle de l'Hôtel-Dieu à l'est (Figure 175).

Figure 175 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BC.

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 42, Tableau 43)

2.1. Occupation de l'ensemble BC au 12e s. (Figure 176)

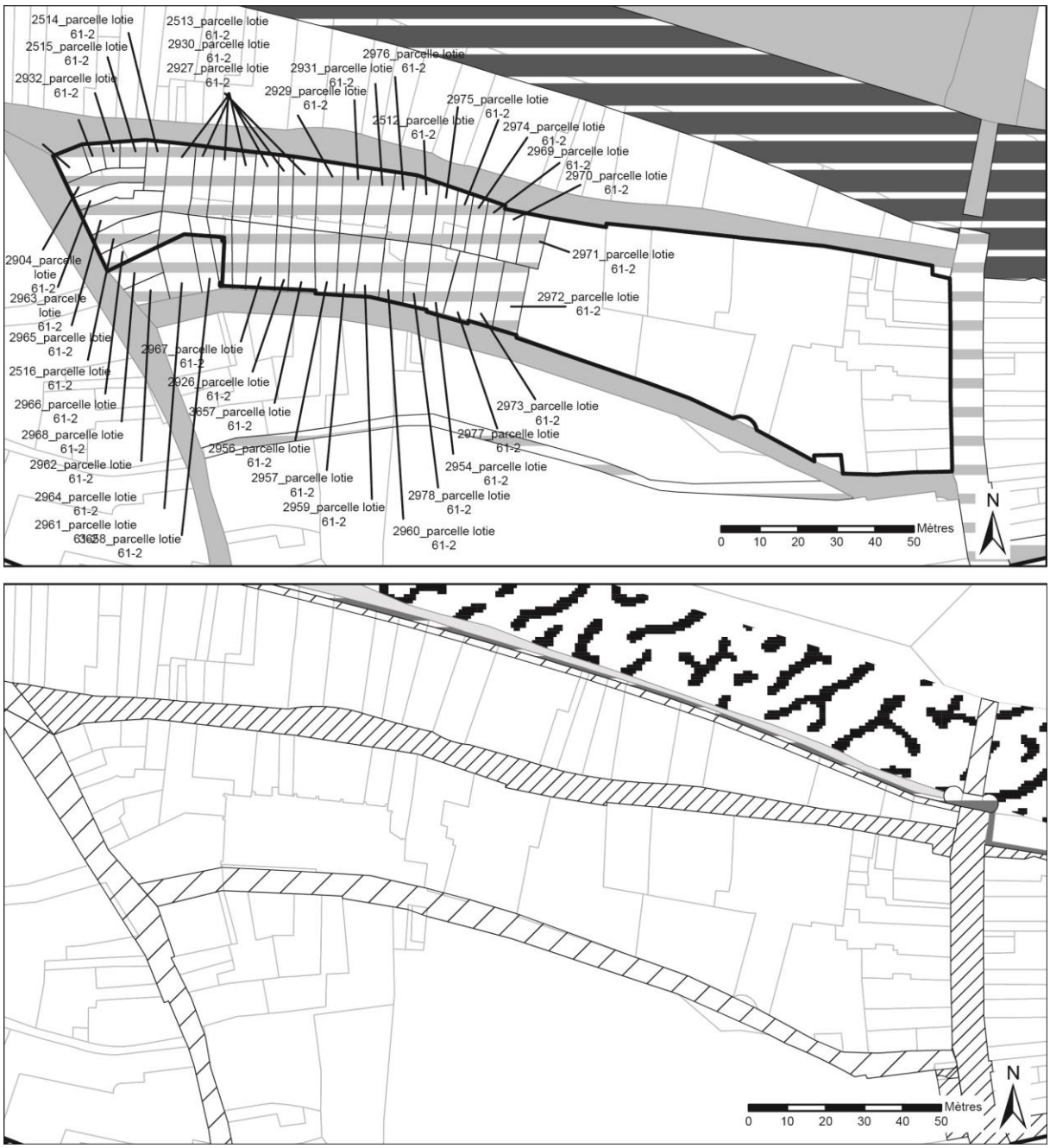

Figure 176 : Occupation de l'ensemble BC au 13e s. (OH en haut, EC en bas).

La première phase reconnue dans cette unité d'étude correspond à un parcellaire dont la date de mise en place reste inconnue mais qui disparaît progressivement à la suite de l'édification de l'église de la Madeleine en 1474. Un parcellaire laniéré a néanmoins pu être restitué dans la partie occidentale grâce à l'aveu de 1546 des chanoines de Saint-Georges, peut-être les commanditaires de ce lotissement (Tableau 44 : 3). Les informations disponibles étant trop

peu nombreuses, les EC créés ne restent qu'à l'état d'hypothèses, tant dans leur localisation que dans leur datation.

2.2. Occupation de l'ensemble BC à la fin du 15e s. (Figure 177)

Figure 177 : Occupation de l'ensemble BC à la fin du 15e s. (OH en haut, EC en bas).

En 1473, le comte Jean VIII autorise les paroissiens de Saint-Martin à édifier une nouvelle chapelle au nord de la ville. Cette construction s'accompagne de la démolition de plusieurs maisons établies sur la rue Saint-Jacques (Tableau 44 : 4). L'hypothèse morphologique de la phase précédente est encore visible à ouest de l'îlot alors que la partie est documentée par un aveu de l'hôtel-Dieu qui met en évidence un certain nombre d'*"habergements"* qui peuvent être associés à des hôtels particuliers dont certains vestiges sont encore aujourd'hui visibles

(Tableau 44 : 1, Bât. A, B, C, E et F). À l'angle nord-est de l'îlot se trouve le four banal du prieur de Lavardin.

2.4. Occupation de l'ensemble BC au milieu du 16e s. (Figure 178)

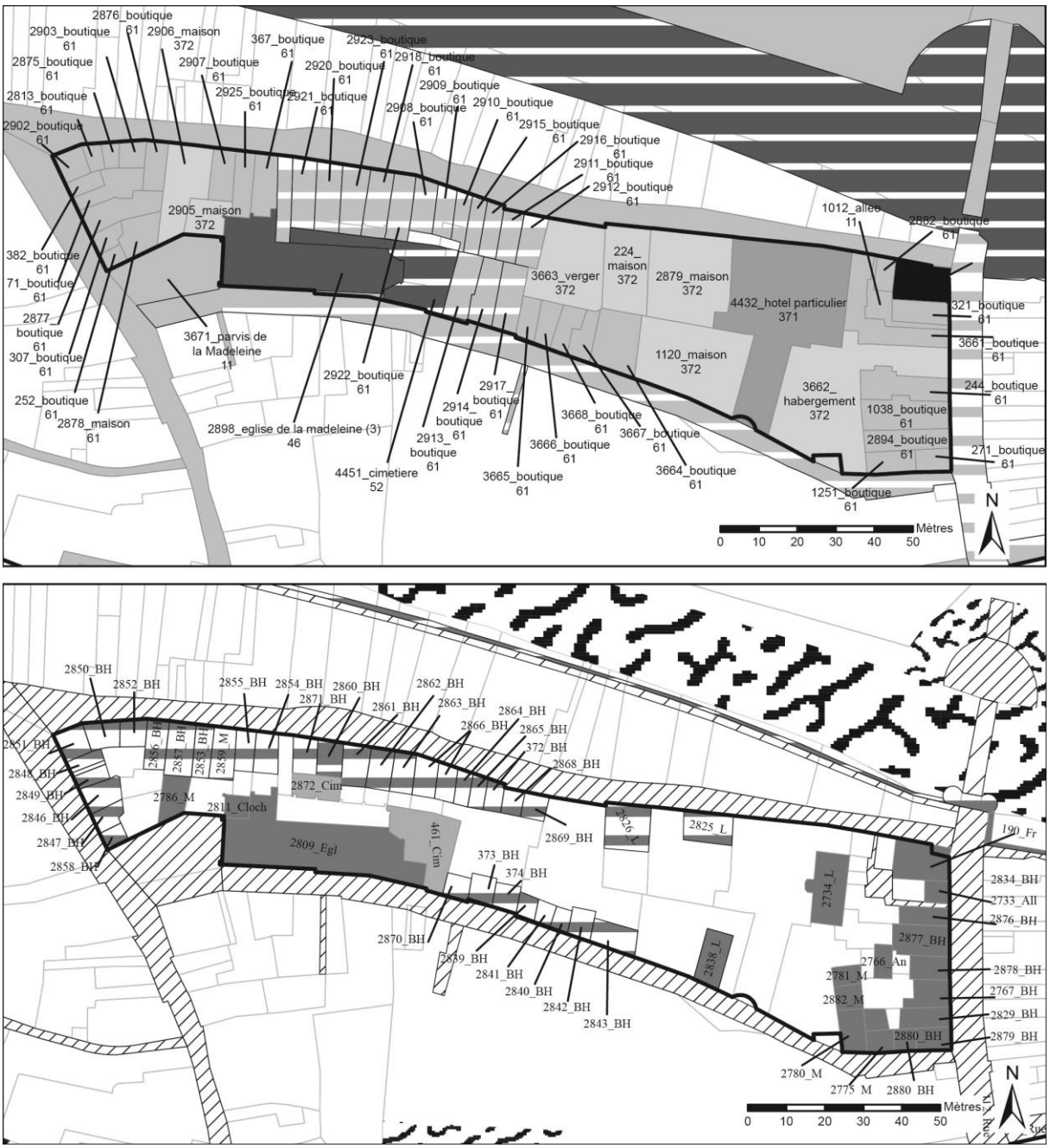

Figure 178 : Occupation de l'ensemble BC au milieu du 16e s. (OH en haut, EC en bas).

L'occupation de l'îlot au milieu du 16e s. est relativement bien connue grâce à l'aveu des chanoines de Saint-Georges de 1546 (Tableau 44 : 3) et à une conservation du bâti civil plus importante (Bât. A à H). L'église de la Madeleine est progressivement agrandie par l'adjonction de chapelles au nord et au sud. Le cimetière est établi sur son pourtour. La présence de boutiques le long de la rue du Change à l'est et le long de la rue Poterie à l'ouest est attestée à la fois par les textes et par le bâti.

2.7. Occupation de l'ensemble BC en 1811. (Figure 179)

Figure 179 : Occupation de l'ensemble BC en 1811. (OH en haut, EC en bas).

En 1811, la configuration de l'îlot montre deux phénomènes, d'une part l'installation d'hôtels particuliers au centre de l'îlot (Bât. C, H, I, J), exclusivement à l'ouest de l'église de La Madeleine, et d'autre part la continuité d'occupation des boutiques le long des rues du Change et Poterie à l'est et à l'ouest de l'îlot (Bât A et B, D à G). L'îlot accueille également le grenier à sel établi dans l'hôtel particulier OU_2289 entre 1760 et 1792 (Tableau 44 : 5). Il redevient ensuite une simple demeure. L'église de la Madeleine continue d'être agrandie par l'adjonction d'une série de chapelles au nord de l'église (Bât. C).

2.8. Tableaux synthétiques des Objets Historiques

Ensemble BC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
34	maison	3	372	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
71	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
183	maison	3	372	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
224	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
244	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
252	boutique	6	61	T	1474	1474	1474	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
271	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
307	boutique	6	61	T	1474	1474	1474	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
367	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
382	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
423	maison	3	372	T	1776	1776	1776	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
462	hôtel particulier	3	371	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
467	maison	3	372	T	1776	1776	1776	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
592	boutique	6	61	T	1776	1776	1776	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
636	église de la madeleine (6)	4	46	T	1801	1801	1801	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1038	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1039	maison	3	372	T	1546	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1120	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1246	boutique	6	61	T	1546	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1251	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	Ai	21	1	P
1320	boutique	6	61	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1321	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2512	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1500	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2513	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2514	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1487	2	S	T	32	3	M
2515	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1487	2	S	T	32	3	M
2516	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2517	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2518	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2519	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2522	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2523	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2524	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2754	boutique	6	61	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2808	jardin	3	372	T	1546	1811	1776	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2810	boutique	6	61	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2813	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2818	boutique	6	61	T	1546	1811	1680	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2875	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2876	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2877	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2878	maison	6	61	T	1474	1474	1474	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2879	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2880	boutique	6	61	T	1546	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2881	boutique	6	61	T	1546	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2882	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2883	boutique	6	61	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2885	maison	3	372	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2886	boutique	6	61	T	1546	1811	1792	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2889	hôtel particulier	3	371	M	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2891	boutique	6	61	T	1546	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2894	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2895	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2896	église de la madeleine (1)	4	42	T	1474	1474	1474	1	A	T	1487	1487	1487	1	A	T	11	1	Ai
2897	église de la madeleine (2)	4	46	T	1487	1487	1487	1	A	T	1523	1523	1523	1	A	T	11	1	Ai
2898	église de la madeleine (3)	4	46	T	1523	1523	1523	1	A	T	1580	1580	1580	1	A	T	11	1	Ai
2899	église de la madeleine (4)	4	46	T	1580	1580	1580	1	A	T	1680	1680	1680	1	A	T	11	1	Ai
2900	église de la madeleine (5)	4	46	T	1680	1680	1680	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2901	magasin à bois	6	61	T	1792	1792	1792	1	S	M	1801	1801	1801	1	A	T	11	1	T
2902	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
2903	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
2904	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2905	maison	3	372	T	1487	1487	1487	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	M	11	1	T
2906	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	1	T
2907	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	1	T
2908	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2909	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2910	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2911	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2912	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2913	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2914	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2915	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2916	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2917	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	1	S	M	21	2	M
2918	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	21	2	M
2919	cimetière	5	52	T	1580	1580	1580	1	A	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	11	2	M
2920	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	21	2	M
2921	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	21	2	M
2922	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	21	2	M

Ensemble BC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2923	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1670	1680	1680	1	D	Ai	21	2	M
2925	boutique	6	61	T	1474	1474	1474	1	A	T	1700	1811	1750	1	S	M	11	1	T
2926	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2927	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1487	2	S	T	32	3	M
2928	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2929	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2930	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2931	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1500	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2932	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1500	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2954	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2955	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1500	1546	1523	2	S	T	32	3	M
2956	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2957	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2959	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2960	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2961	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2962	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2963	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2964	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2965	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1474	1474	2	S	T	32	3	M
2966	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1510	1474	2	S	T	32	3	M
2967	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1510	1474	2	S	T	32	3	M
2968	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1470	1510	1474	2	S	T	32	3	M
2969	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2970	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2971	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2972	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2973	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2974	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2975	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2976	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2977	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1546	2	S	T	32	3	M
2978	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1250	1546	1487	2	S	T	32	3	M
3657	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
3658	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1300	1250	3	S	M	1474	1474	1474	2	S	T	32	3	M
3660	four banal	3	32	T	1354	1354	1354	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
3661	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3662	habergement	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3663	verger	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3664	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T

Ensemble BC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
3665	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3666	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3667	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
3668	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	M	21	1	T
4432	hôtel particulier	3	371	T	1450	1470	1460	1	D	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4450	cimetière	5	52	T	1487	1487	1487	1	A	T	1523	1523	1523	1	A	T	11	2	M
4451	cimetière	5	52	T	1523	1523	1523	1	T	T	1580	1580	1580	1	A	T	11	2	M
4452	cimetière	5	52	T	1680	1680	1680	1	T	T	1776	1776	1776	1	A	T	11	2	M
4453	cimetière	5	52	T	1580	1580	1580	1	T	T	1776	1776	1776	1	A	T	11	2	M
4454	maison	3	372	T	1680	1680	1680	1	T	T	1776	1776	1776	1	A	T	11	2	M
4515	boutique	6	61-2	T	1474	1490	1474	1	D	T	1500	1546	1546	2	S	T	12	3	M
4561	terrain vague	8	83	T	1474	1474	1474	1	A	T	1487	1487	1487	1	A	T	11	1	M

Tableau 42 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BC.

Ensemble BC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
110	boutique-habitat	T	1300	1474	1450	3	S	T	1474	1474	1474	1	A	T	31	3	T
134	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
135	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1805	1805	1805	1	A	T	11	1	P
143	cimetière	T	1680	1680	1680	1	A	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
190	four	T	1300	1354	1354	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	21	1	P
372	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
373	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1750	3	S	P	23	3	P
374	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1750	3	S	P	23	3	P
375	cimetière	T	1487	1487	1487	1	A	T	1532	1532	1532	1	A	T	11	1	Ai
461	cimetière	T	1532	1532	1532	1	A	T	1680	1680	1680	1	A	T	11	1	M
468	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1474	1474	1474	1	A	T	21	2	T
469	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1474	1474	1474	1	A	T	21	2	T
2712	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2713	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2714	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2715	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2716	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2717	jardin mixte	T	1805	1805	1805	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2718	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2719	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2720	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2721	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2722	chapelle	T	1474	1474	1474	1	A	T	1487	1487	1487	1	A	T	11	1	Ai
2723	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2724	ruines	T	1805	1805	1805	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2725	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2726	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2727	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2728	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2729	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2730	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2731	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2732	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2734	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1762	1762	1762	1	A	T	11	1	P
2735	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2736	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2737	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2738	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2739	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble BC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2740	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2741	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2742	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2743	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2745	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2746	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2747	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2748	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2749	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2750	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2751	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2752	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2753	cimetière	T	1700	1800	1750	3	S	M	1776	1776	1776	1	A	P	31	1	P
2754	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2755	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2756	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2757	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2758	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2759	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2760	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2761	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2762	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2763	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2764	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2765	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2766	annexe	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2767	boutique-habitat	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2768	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2769	annexe	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2770	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2771	halle	T	1762	1762	1762	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2772	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2773	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2774	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2775	maison	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2776	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2777	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2778	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2779	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2780	maison	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2781	maison	Ai	1400	1460	1460	3	S	Ai	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2782	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2783	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2784	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2785	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2786	maison	Ai	1400	1500	1474	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2787	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2788	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2789	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2790	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2791	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2792	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2793	logis	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2794	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2795	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2796	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2797	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2798	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2799	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2800	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2801	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2802	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2803	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2804	annexe	T	1680	1680	1680	1	A	T	1792	1792	1811	1	A	T	11	1	P
2805	église	T	1680	1680	1680	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2806	église	T	1680	1680	1680	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2807	église	T	1487	1487	1487	1	A	T	1523	1523	1523	1	A	T	11	1	Ai
2808	église	T	1523	1523	1523	1	A	T	1532	1532	1532	1	A	T	11	1	Ai
2809	église	T	1532	1532	1532	1	A	T	1580	1580	1580	1	A	T	11	1	Ai
2810	église	T	1580	1580	1580	1	A	T	1680	1680	1680	1	A	T	11	1	Ai
2811	clocher	T	1487	1487	1487	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2812	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1805	1805	1805	1	A	T	11	2	M
2813	église	T	1680	1680	1680	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2814	halle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1801	1801	1801	1	A	T	11	1	P
2815	église	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2816	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2817	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2818	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2819	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2820	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2821	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2822	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2823	boutique-habitat	T	1546	1811	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2824	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2825	logis	T	1400	1460	1460	2	S	S	1600	1700	1650	3	S	M	23	3	M
2826	logis	T	1400	1460	1460	2	S	S	1600	1700	1650	3	S	M	23	3	M
2827	maison	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2828	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2829	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2830	maison	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2831	maison	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2832	maison	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2833	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2834	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2835	maison	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2836	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2837	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1811	1811	1500	3	S	M	23	3	M
2838	logis	T	1400	1460	1460	2	S	S	1600	1700	1650	3	S	M	23	3	T
2839	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1700	1800	1700	3	S	M	23	3	T
2840	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1700	1800	1700	3	S	M	23	3	T
2841	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1700	1800	1700	3	S	M	23	3	T
2842	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1700	1800	1700	3	S	M	23	3	T
2843	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1700	1800	1700	3	S	M	23	3	T
2844	jardin mixte	T	1400	1460	1460	2	S	S	1450	1550	1500	1	S	T	21	1	T
2846	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2847	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2848	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2849	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2850	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2851	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2852	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2853	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2854	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2855	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2856	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2857	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2858	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P

Ensemble BC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2859	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2860	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1750	1750	3	S	M	23	2	P
2861	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2862	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2863	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2864	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2865	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2866	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2867	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2868	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2869	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2870	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1750	3	S	P	23	3	P
2871	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2872	cimetière	T	1532	1532	1532	1	A	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2873	jardin mixte	T	1776	1776	1776	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2874	terrain vague	M	1474	1474	1474	1	A	T	1487	1487	1487	1	A	T	12	2	T
2875	maison	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2876	boutique-habitat	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2877	boutique-habitat	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2878	boutique-habitat	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1811	3	A	P	33	1	P
2879	boutique-habitat	Ai	1400	1460	1460	3	S	Ai	1700	1811	1550	3	A	P	33	1	P
2880	boutique-habitat	Ai	1400	1460	1460	3	S	Ai	1700	1811	1650	3	A	P	33	1	P
2881	maison	P	1400	1460	1460	3	S	P	1700	1811	1810	3	A	P	33	1	P
2882	maison	Ai	1400	1460	1460	3	S	Ai	1700	1811	1750	3	A	P	33	1	P

Tableau 43 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BC.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	ADLEC/H/51	1460	*Cf.* Figure 180
2	BM/Ms/286 : 171v	1463	*"5 sol et 4 deniers de cens et rente sur une maison et appartenances faisant le coin de la rue Saint-Jacques du coté de la porte Chartraine par baillée du 27 aout 1487 à Jean Collet, joignant alors d'un côté à Jean Pinson au lieu par acquêt de Jacques Leproust, d'autre côté au midi à la dite rue Saint-Jacques et d'un bout vers l'orient à la dite rue du Change.* *Notons que la baillée ne porte que 2 deniers de cens et qu'il y a sous ladite cote une autre baillée faite par les maître et frère du dernier juin 1463 à Jacquet Leproust d'une maison en ruine à charge de la rebâtir, joignant d'une part à la Veuve Geoffroy Sentenbien et d'autre à la rue de la porte Chartraine, d'un bout à la veuve Guillaume de la Fosse faisant la coin de la rue Saint-Jacques pour 3 deniers de cens et de rente."*
3	AN/P/610	1546	*Cf.* Figure 181
4	TREMAULT 1869 : 272	1474	*Fol 83, N° 26 de la 5e lasse :* *- Acte du 2 juin 1474 contenant fondation de l'Eglise de la Madeleine de Vendôme, par Jean de Bourbon Comte de Vendôme, à condition d'y célébrer tous les lundis, au soleil levant, une messe appelée la messe la Comte, pour lui et ses successeurs, signé Rousseau.* *- Une procuration donnée par les habitans de la ville de vendôme à Michel Raboin et Chopin Robert, afin de traiter et consentir avec Mr de Vendôme, touchant la place d'une église que l'on devait bâtir en la rue Saint-Jacques, du 2 juin 1474, signé Rousseau.* *- Acte du 18 novembre 1475 contenant accord, par lequel le comte de Vendôme accorde 30s qu'il avoit sur une maison, y énoncée, au lieu de 30s qu'il avoit sur une maison démolie en la rue Saint-Jacques, pour édifier partie de l'église de la Madeleine, Signé Rousseau.*
5	BMV/Ms/287 : 188v	1760	"*Maison du grenier à sel anciennement appelée la maison des Radrets, sur la rue des Béguines avec son entrée à grande porte cochère sur la dite rue Saint Jacques*"

Tableau 44 : Textes documentant l'ensemble BC.

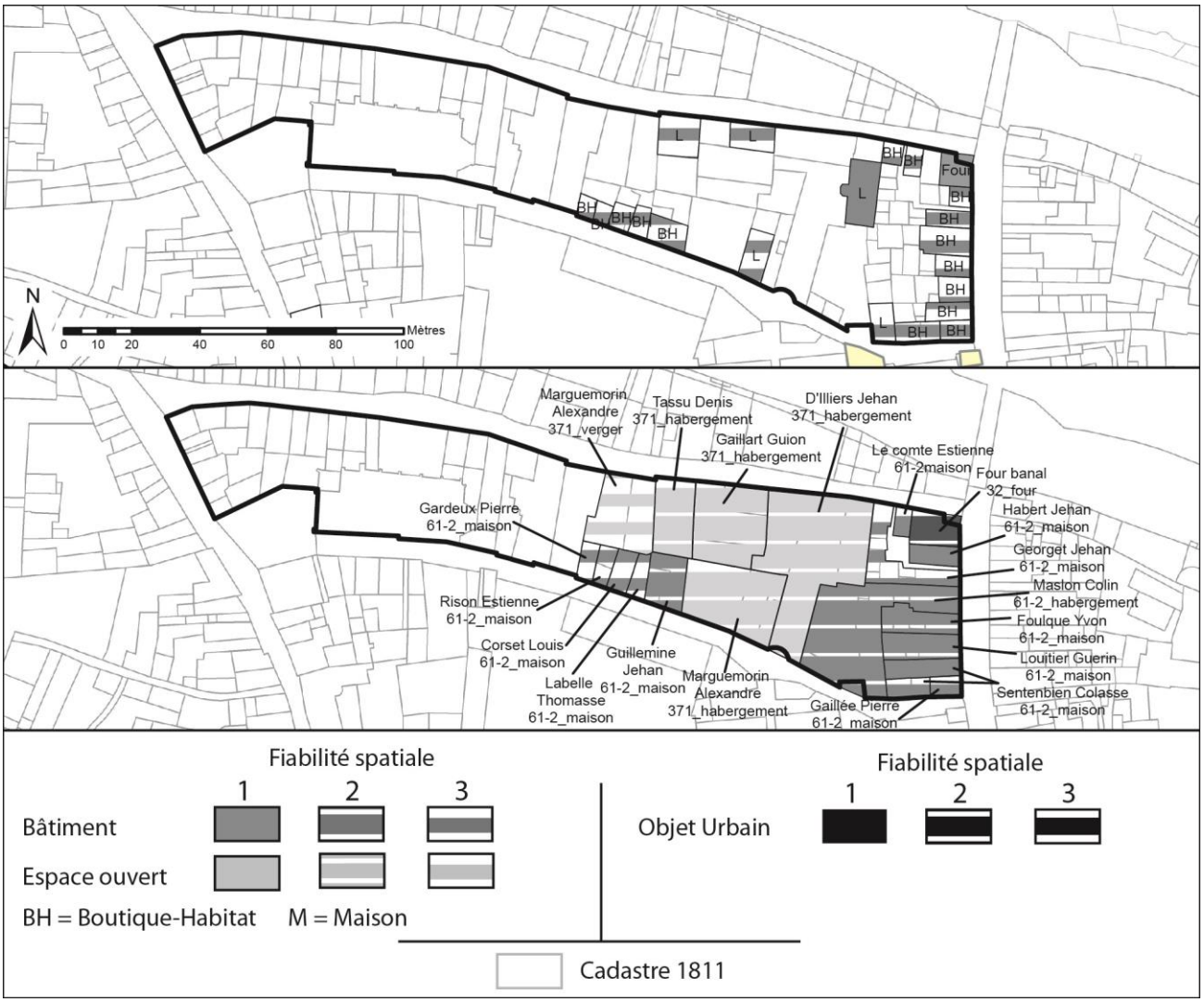

Figure 180 : Restitution de l'ensemble BC à partir de l'aveu de 1460 (ADLEC/H/51).

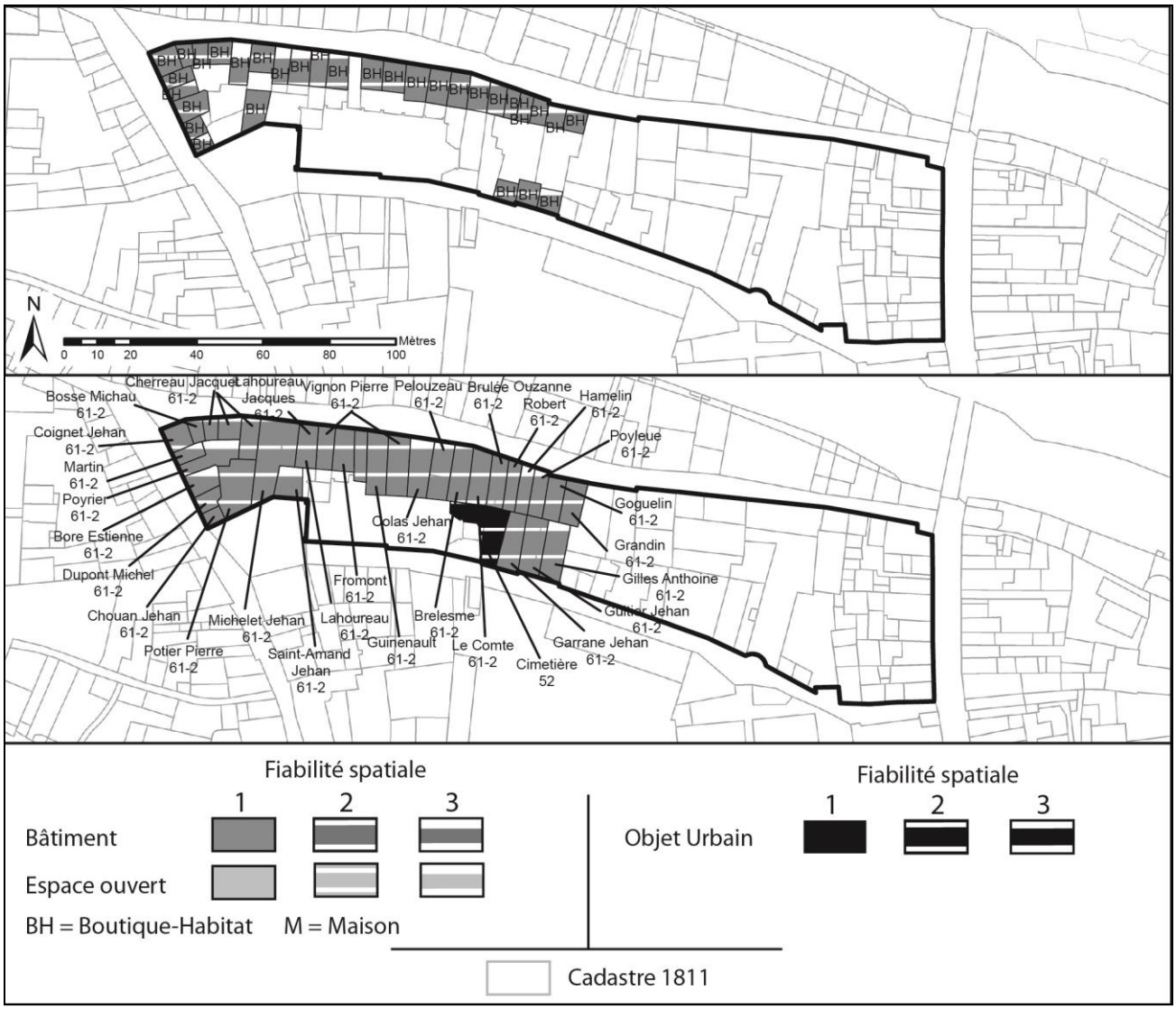

Figure 181 : Restitution de l'ensemble BC à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610).

3.2. Sources matérielles

Sur la soixantaine d'édifices représentés sur le cadastre ancien, seuls douze conservent aujourd'hui des vestiges antérieurs au 19e s. et un édifice détruit est étudiable grâce aux documents anciens (Figure 182).

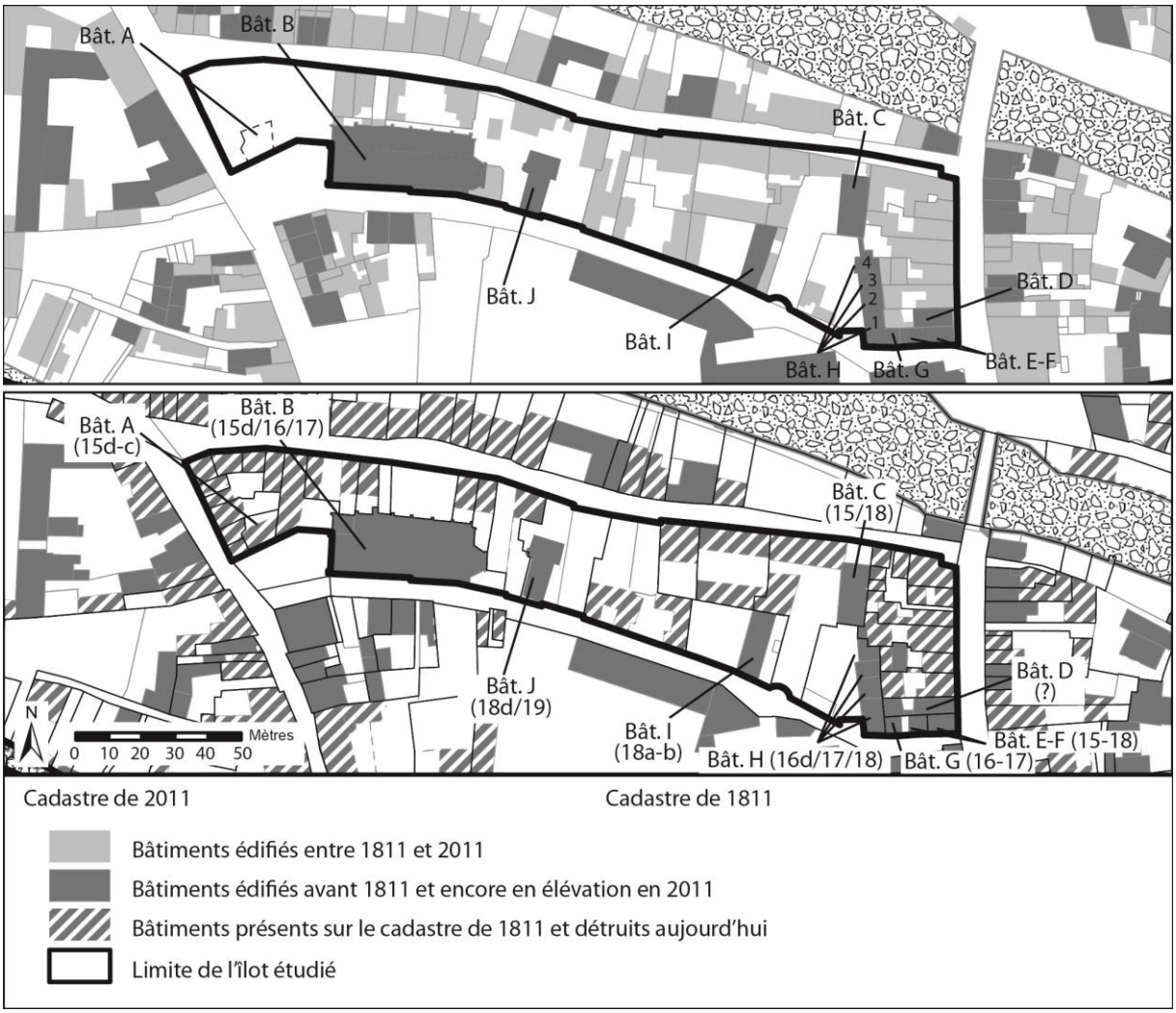

Figure 182 : Bâtiments étudiables sur l'ensemble BC

Bâtiment A (15d-16a) :

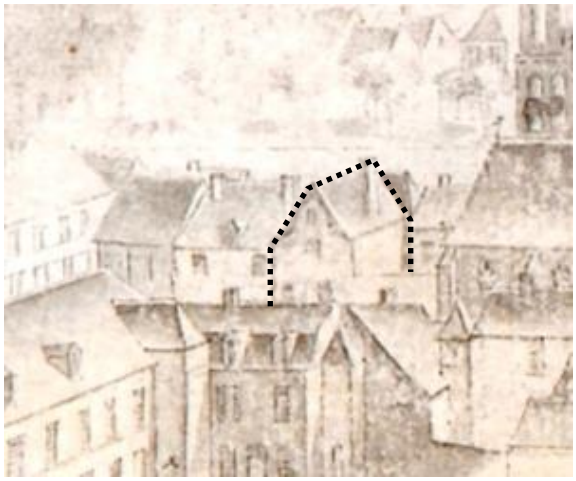

Détruit lors de l'agrandissement de la place de la Madeleine avant 1848, ce bâtiment n'est connu qu'à travers un dessin de 1790 de Gaspard Dupuis (Mus/Vend 974.2) qui le présente comme un édifice à deux niveaux d'élévation et pignon sur rue (Figure 183). Le premier étage à encorbellement supporte une toiture à ferme débordante. Ces caractéristiques autorisent une datation de la construction de

Figure 183 : Façade méridionale du bâtiment A (Mus/Vend 974.2).

l'édifice entre la fin du 15e et le début du 16e s.

Bâtiment B : L'église de la Madeleine (15d/16/17)

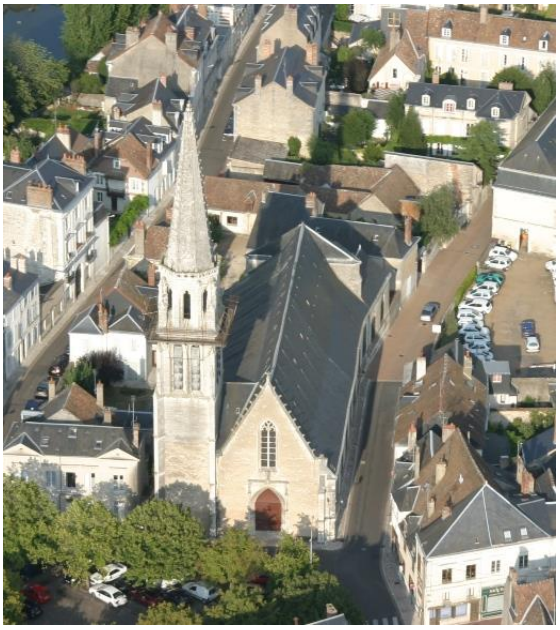

Cet édifice de culte se présente aujourd'hui sous la forme d'une église-halle possédant une large nef de 13 m de large et un collatéral nord de 6 m. Elle est flanquée d'un chevet polygonal à l'est et d'un cocher de 25 m de haut à son angle nord-ouest (Figure 184, Figure 185, Figure 186, Figure 187).

Edifié à partir de 1474, ce lieu de culte devient église paroissiale en 1487. L'étude de son architecture a permis de restituer plusieurs phases menant à l'aspect de l'église actuelle dont l'intérieur est difficilement étudiable après d'importants travaux au 19e s.

Figure 184 : L'église de la Madeleine vue de l'ouest

Phase 1 (1474 - 1487) :

L'accord donné par le comte en 1474 pour édifier l'église de la Madeleine a nécessité la destruction de plusieurs maisons établies dans la rue Saint-Jacques. Le premier édifice, à nef unique de 42 m de long et 13 m de large présentait deux pignons à crossettes et rampants assisés ornés de choux. La porte principale, sur la façade orientale était encadrée par des pilastres prismatiques. L'ensemble de l'édifice était construit en moellons de calcaire noyés dans du mortier, à l'exception des éléments structurants et décoratifs de l'édifice. Les décors ainsi que le mode de construction, caractéristiques de la fin du 15e et du début du 16e s. s'accordent avec la datation de l'édifice par les sources textuelles. La partie basse du clocher, édifiée aussi en moellons de calcaire, devait être contemporaine de cette première phase. La question porte sur son achèvement ou non durant cette phase. En effet, sa partie haute, édifiée en pierre de taille a-t-elle été construite ou reconstruite postérieurement ?

Phase 2 (1487-1523) :

L'érection de la chapelle en église paroissiale en 1487, a dû s'accompagner de deux ajouts architecturaux : la mise en place d'une abside polygonale à trois pans en pierre de taille qui surpasse en hauteur la nef primitive, et l'achèvement ou la reconstruction du clocher.

Phase 3 (1523-1580) :

Un texte de 1523 indique que Jacques Maslon, seigneur de Jupeaux, fonde une chapelle familiale en l'église de la Madeleine à l'angle du clocher et de la nef.

Phase 4 : (1580-1665) :

En 1580, l'ensemble du mur gouttereau nord de l'église est transformé par l'adjonction d'un bas-côté dans le prolongement de la chapelle des Maslon. Cet agrandissement s'effectue sur une partie du cimetière paroissial.

Phase 5 (1665-1680) :

Au début du 17e s., quatre chapelles d'environ 1 m de profondeur sont établies au sud des quatre premières travées de la nef centrale. Cette construction intervient avant 1665, puisque le mur méridional de ces chapelles possède du côté de la rue Saint-Jacques une inscription indiquant la hauteur des eaux lors de la crue de 1665.

Phase 6 (1680-fin 19e s.) :

En 1680, selon Saint-Venant, une chapelle est ajoutée à l'angle sud-est de l'édifice. Plus aucune transformation d'importance de l'édifice n'interviendra jusqu'à la fin du 19e s. où les trois chapelles méridionales des trois dernières travées seront édifiées ainsi que la sacristie établie à l'est de l'abside.

Figure 186 : Portail d'entrée occidental

Figure 185 : Abside à trois pans

Figure 187 : Chapelle méridionale de la seconde moitié du 17e s.

Bâtimen

t C (15) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire (8 m sur 18 m) à deux niveaux d'élévation a été très remanié au 19e s. Il conserve néanmoins deux pignons à rampants en rondelis caractéristiques des 14e et 15e s., percés de fenêtres chanfreinées aujourd'hui bouchées (Figure 188, Figure 189, Figure 190). La gravure de G. Dupuis de 1790 indique également l'existence d'une tour d'escalier polygonale au milieu de sa façade orientale.

Cette maison, après avoir été l'hôtel urbain de la famille de l'Illiers, seigneur des Radrets au moins du 15e s. jusqu'au milieu du 18e s., est utilisée comme grenier à sel (Tableau 44 : 5).

Figure 188 : Photographie actuelle et représentation sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend 974.1) de la façade orientale du bâtiment E.

Figure 189 : Pignon septentrional du bâtiment E.

Figure 190 : Pignon méridional du bâtiment E en rondelis.

Bâtiment D (?) :

Cet édifice de plan rectangulaire et à deux niveaux d'élévation a subi un ravalement de façade au 19e s. Il conserve sur cour des éléments anciens qu'il n'est pas possible de dater en l'état des connaissances (Figure 191).

Figure 191 : Façade orientale du bâtiment D.

Bâtiment E et F (15-18) :

Figure 192 : Bâtiment E vue du sud-est

Ce bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux d'élévation a été frappé d'alignement dans le courant du 19e s. : son toit ainsi que sa façade orientale datent de cet époque (Figure 192). La partie arrière de l'édifice possède encore deux pans de bois à grille et à croix de Saint-André indiquant deux phases d'édification distinctes. Leur datation est complexe à définir : aucun élément stylistique datant n'a été mis en évidence. L'étude des textes indique une reconstruction de l'édifice à partir de 1463. Est-ce l'édifice actuellement en élévation (la partie orientale sur rue) ou a-t-il été reconstruit plus tardivement ? En l'absence d'étude dendrochronologique, les deux hypothèses restent ouvertes.

Bâtiment G (16-17) :

Ce petit édifice de plan carré à deux niveaux d'élévation possède au rez-de-chaussée une série de cinq baies à meneaux caractéristiques du 16e ou du 17e s. (Figure 193).

Figure 193 : Baies à meneaux sur la façade sud de l'édifice.

Bâtiment H (16c-d/18) :

Ce bâtiment, qui ne forme depuis le 18e s. qu'une habitation, était constitué à l'origine de quatre corps de logis qui seront notés H1, H2, H3 et H4 dont la datation d'origine se révèle complexe à déterminer (Figure 194, Figure 195).

Figure 194 : Les quatre corps de logis du bâtiment H sur le dessin de G. Dupuis de 1780 (Mus/Vend 974.1) et aujourd'hui.

Figure 195 : Façade occidentale du bâtiment H.

H1 (17?/18) est un édifice à deux niveaux de plan quadrangulaire constitué d'un rez-de-chaussée en maçonnerie surmonté d'un étage en pan de bois à grille qui supporte un toit en bâtière couvert de tuile. Antérieur su 18e s., il pourrait remonter au moins au 17e s.

H2 et H3 (17?/18) correspondent à deux édifices de plan carré qui furent transformés au 18e s. par l'ajout d'un toit mansardé.

H4 (16c-d/17) est un édifice à deux niveaux d'élévation et à pignon sur rue. Sa construction pourrait intervenir entre la seconde moitié du 16e s. et le 17e s., du fait de l'absence d'encorbellement.

Bâtiment I (18 a-b) :

Ce bâtiment de forme rectangulaire de 21 m sur 6,5 m présente deux niveaux d'élévation (Figure 196, Figure 197). Les fenêtres du premier étage sont des baies à linteaux surbaissés

pouvant être datées du 18e s. L'utilisation d'un toit en bâtière pour le couvrement de l'édifice invite à placer sa construction dans la première moitié du 18e s.

Figure 196 : Façade occidentale du bâtiment I.

Figure 197 : Le bâtiment I vu du ciel

Bâtiment J (18d/19) :

L'actuel presbytère de la Madeleine se présente sous la forme de deux corps de logis liés entre eux, respectivement à deux et trois niveaux d'élévation (Figure 198, Figure 199). Édifiés entièrement en maçonnerie, ils présentent le particularité de combiner murs de moellons au rez-de-chaussée et pierre de taille à l'étage. Cette différence constructive correspond à deux phases d'occupation successives. Dans un premier temps, l'édifice n'était constitué qu'un niveau qui fut surélevé dans un second temps. Cet agrandissement peut être daté de la première moitié du 19e s. en se fondant sur la forme des fenêtres. La question porte donc sur la datation du premier état. L'édifice est antérieur à 1790 puisqu'il est représenté sur la vue de G. Dupuis comme un bâtiment à un rez-de-chaussée surmonté d'un toit en bâtière. La présence d'une porte à linteau en arc segmentaire autorise néanmoins une datation dans la seconde moitié du 18e s.

Figure 198 : Façades orientales des deux corps de bâtiment du presbytère montrant le rez-de-chaussée en moellons et ses ouvertures à arc segmentaire

Figure 199 : Représentation du presbytère sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend 974.1)

Ensemble BD

1. Présentation

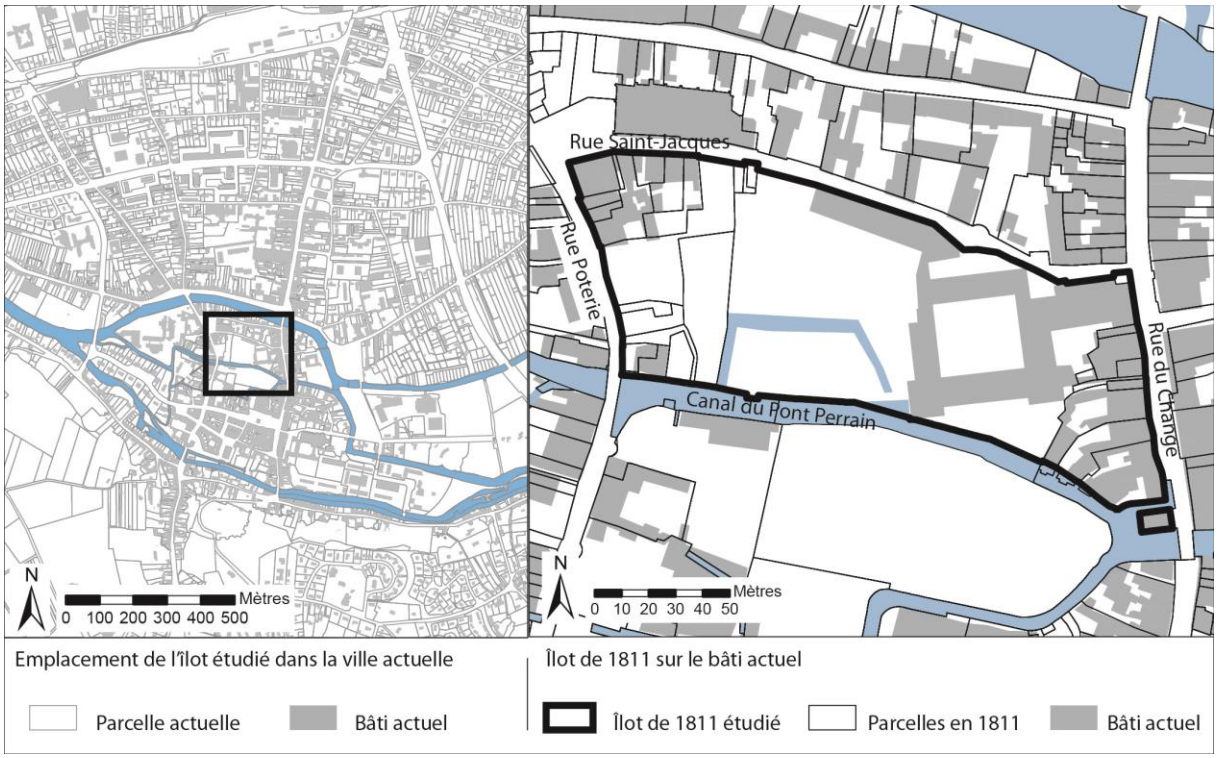

Figure 200 : Localisation de l'ensemble BD.

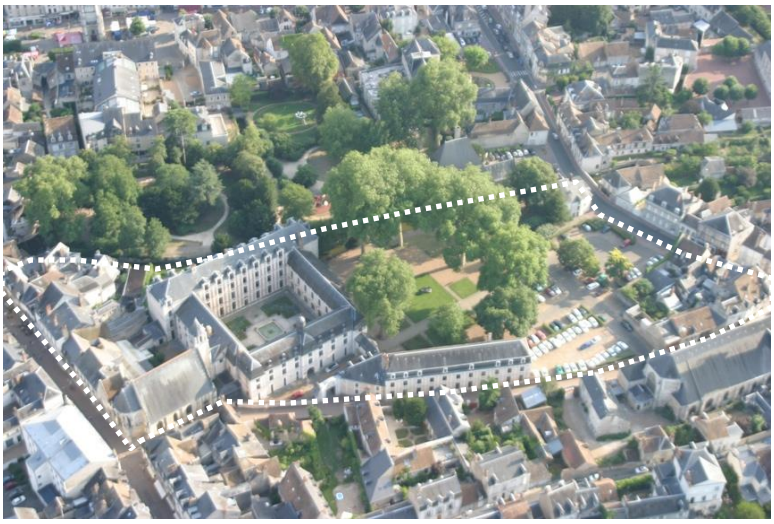

Figure 201 : Emprise de l'ensemble BD dans la ville actuelle.

Vue du nord, cliché CPV.

Cet ensemble de 16100 m^2, est un des plus grands de l'espace *intra-muros*. Il est délimité au nord par la rue Saint-Jacques, à l'est par la rue du Change, à l'ouest par la rue Poterie et au sud par le canal du Pont Perrain (Figure 200, Figure 201). Renfermant l'hôtel-Dieu depuis le début du 13^{e} s., puis le collège de Vendôme en 1623, cet espace est relativement bien documenté par les plans, les textes et l'architecture.

Localisation dans les territoires anciens

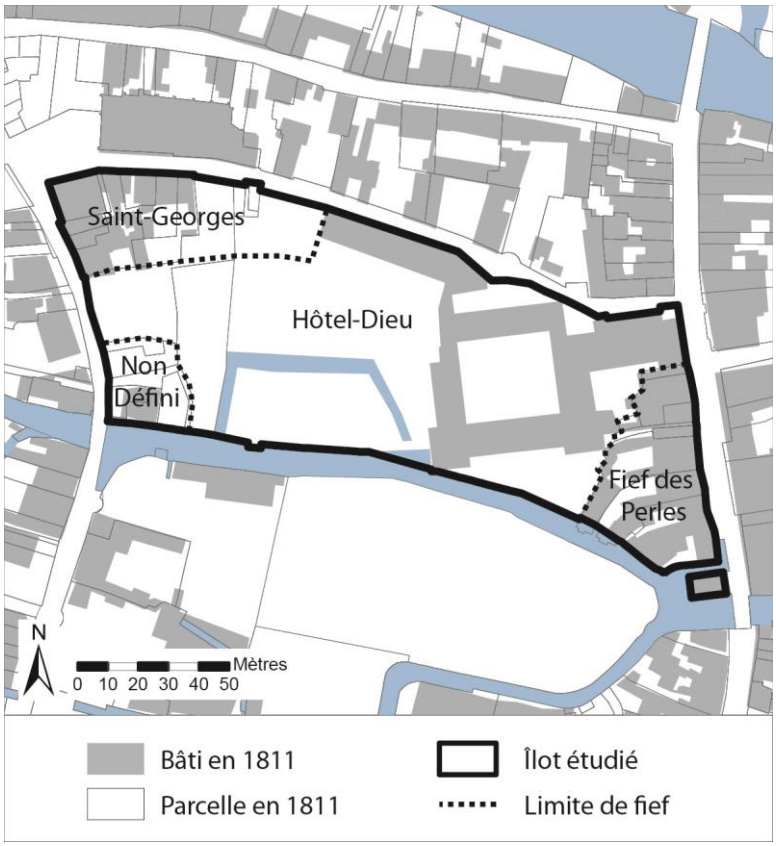

Figure 202 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BD.

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, cet ensemble relevait depuis cette date et jusqu'à à la Révolution de la paroisse de la Madeleine. Il relevait censivement de trois tenures, celle des chanoines de Saint-Georges au nord-ouest, et des deux censives de l'Hôtel-Dieu à l'ouest, dont le fief des Perles. Une petite partie de l'espace n'a pu être raccroché à une censive (Figure 202).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 45, Tableau 46)

2.1. Occupation de l'ensemble au 12e s. (Figure 203)

Figure 203 : Occupation de l'ensemble BD au 12e s. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de cet espace pour le 13e s. et les siècles précédents se fonde principalement sur l'analyse morphologique mais aussi sur une mention textuelle et quelques vestiges matériels (Tableau 47 : 1). Cet ensemble devait être parcouru par deux voies est-ouest qui permettaient de desservir l'entrée du *castrum* défendu par deux talus ou canaux. En 1144, la mention du chapelain de Saint-Jacques indique l'existence de cette chapelle qu'il a été possible de restituer sur la base de l'analyse des vestiges observables (Figure 227).

2.2. Occupation de l'ensemble BD à la fin du 13e s. (Figure 204)

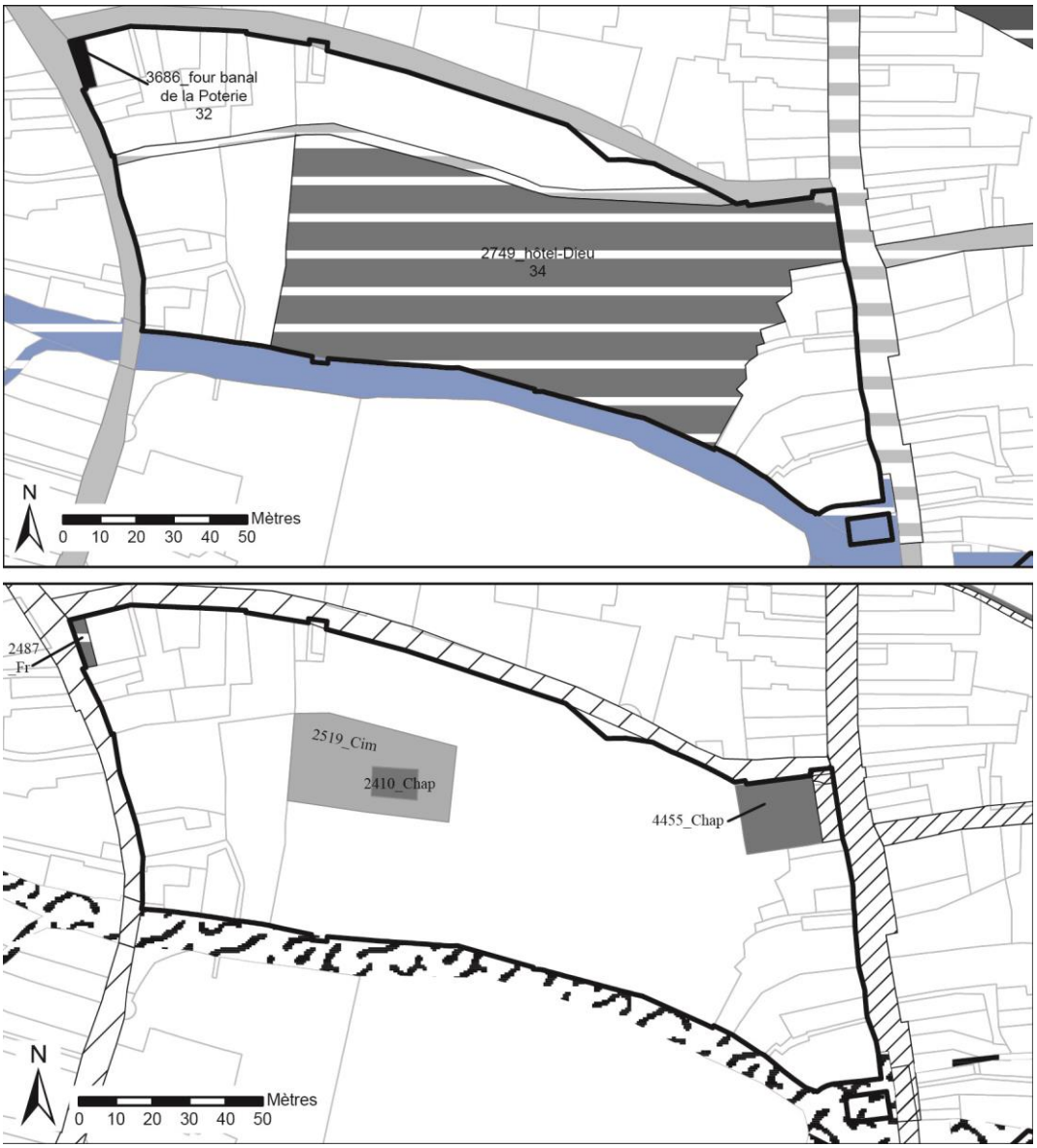

Figure 204 : Occupation de l'ensemble BD à la fin du 13e s. (OH en haut, EC en bas)

Fondé en 1205, l'hôtel-Dieu, dont l'emprise peut être restituée sur la base de ce qu'il était en 1619 lors de son transfert à l'emplacement du collège dans l'ensemble BA, était constitué de plusieurs édifices mentionnés en 1460 dans l'aveu que les frères donnent au comte (Tableau 47 : 5). Seule une chapelle et son cimetière ont pu être restitués. Un an après sa fondation, le comte donne la chapelle Saint-Jacques aux frères qui durent y faire des travaux avec entre autres le doublement de la chapelle et sa transformation en lieu d'accueil des pèlerins (Bâtiment P). Signe d'un essor démographique dans cette partie de la ville, un four banal a été établi et donné en 1239 par le comte aux frères de l'hôtel-Dieu (Tableau 47 : 2).

2.4. Occupation de l'ensemble BD au début du 16e s. (Figure 205)

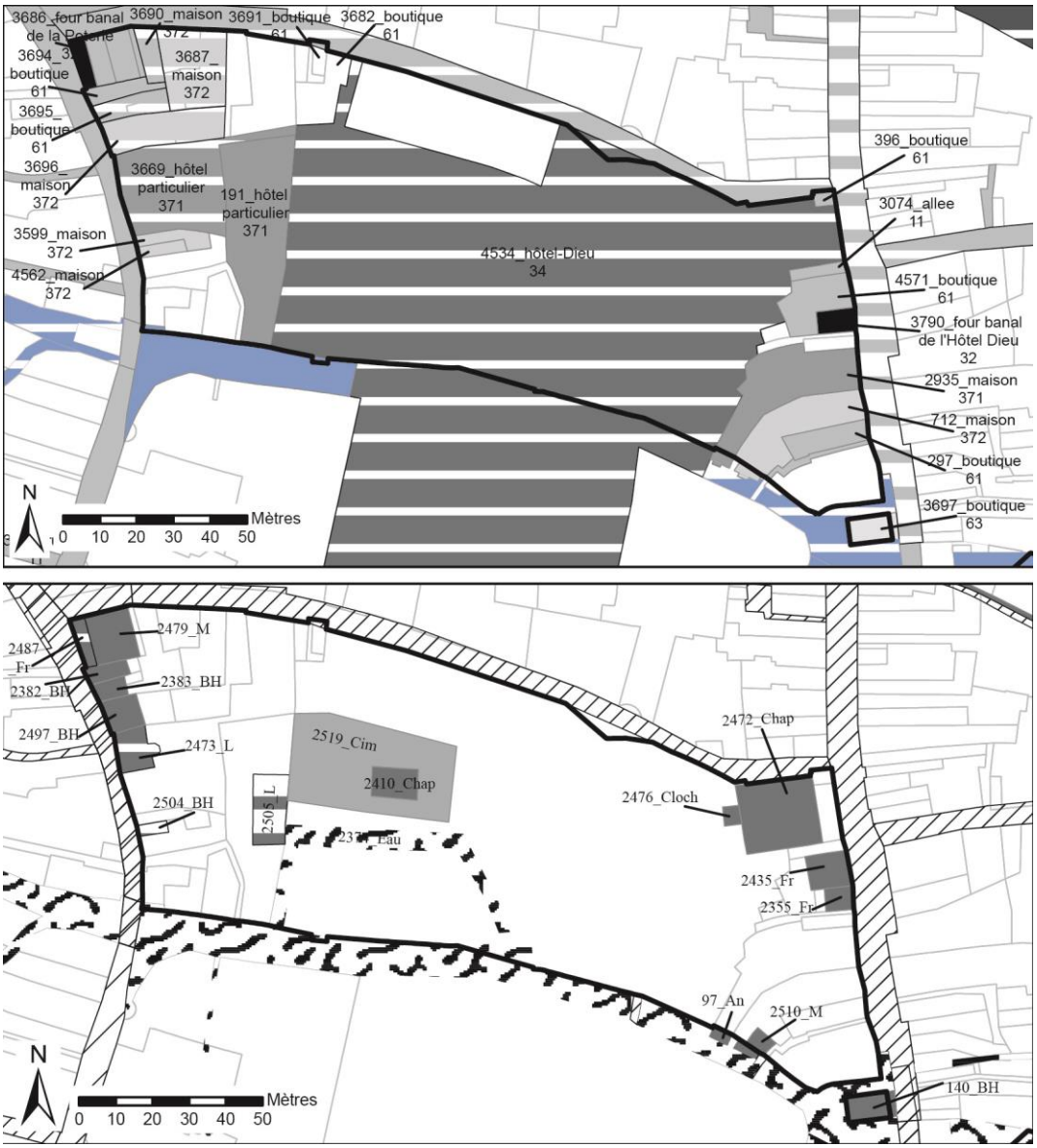

Figure 205 : Occupation de l'ensemble BD au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas)

Au début du 16e s., cet espace est mieux documenté, le bâti civil est conservé et les textes plus nombreux. L'hôtel-Dieu s'est étendu au sud par l'acquisition de l'île Paradis au 14e s. (Cf. ensemble CB). Les maisons et boutiques établies sur les rues Poterie et du Change sont documentées par les textes et le bâti en élévation (Bât. A, C, D et V, Tableau 47 : 4, 5, 6 et7). Deux hôtels particuliers connus depuis le milieu du 15e s. et appartenant à la famille Maslon sont présents à l'ouest de l'hôtel-Dieu. Des infrastructures banales sont mentionnées sous la forme d'une boucherie au nord-ouest de l'îlot et d'un four banal dans la rue du Change.

2.5. Occupation de l'ensemble BD au milieu du 17e s. (Figure 206)

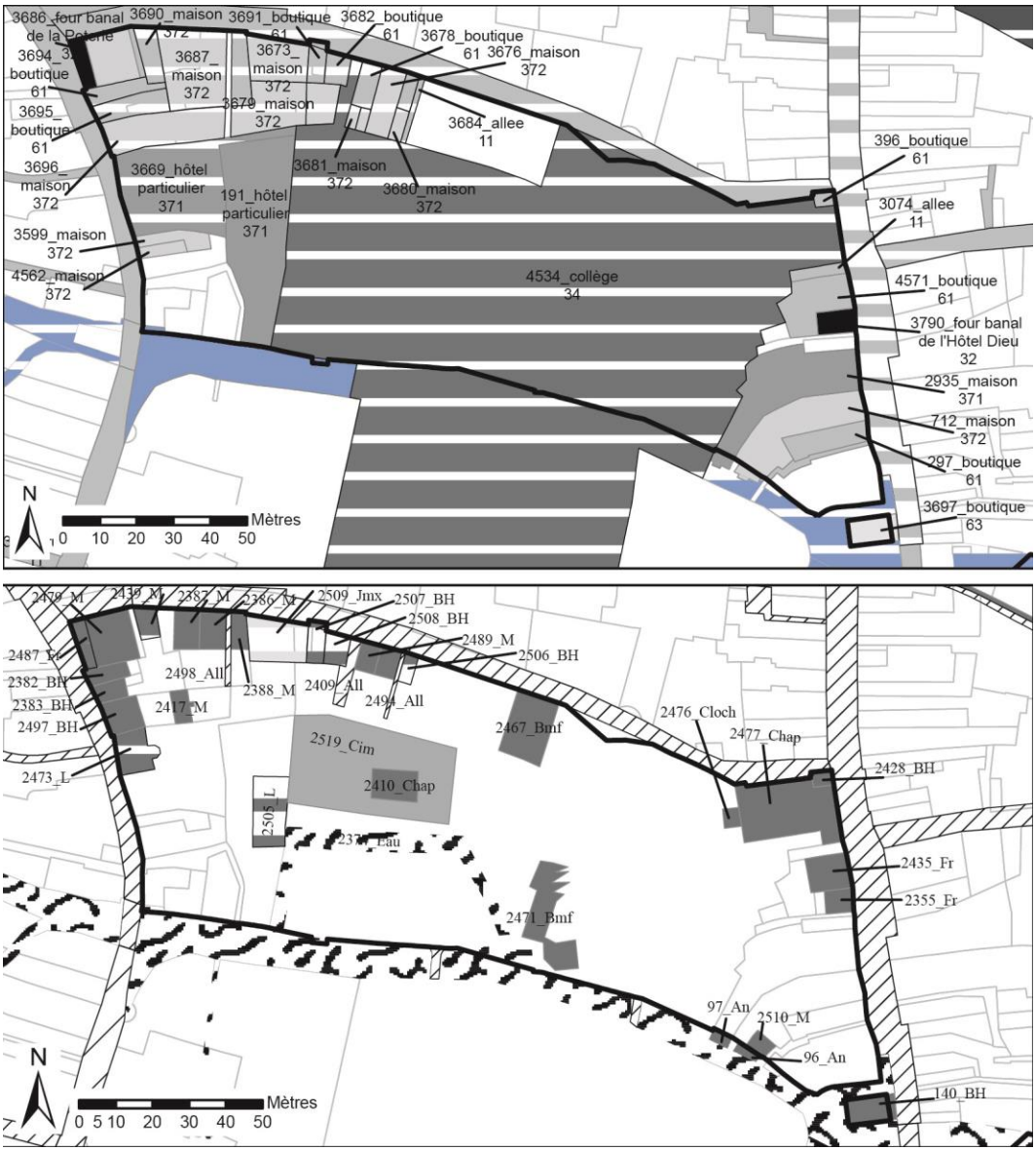

Figure 206 : Occupation de l'ensemble BD au milieu du 17e s. (OH en haut, EC en bas)

An 1623, l'hôtel-Dieu est transféré dans l'ensemble BA alors qu'est fondé à l'emplacement de l'hôtel-Dieu un collège dirigé par les Oratoriens (Tableau 47 : 15). Au milieu du 17e s., ces derniers n'ont pas profondément transformé l'espace, ils continuent à occuper les bâtiments de l'hôtel-Dieu (Tableau 48 : 3). Le bâti civil et le parcellaire sont mieux connus mais aucune transformation d'importance n'apparaît si ce n'est celle de la chapelle Saint-Jacques qui est totalement reconstruite entre le fin du 15e s. et le début du 16e s (Bat. P).

2.6. Occupation de l'ensemble BD en 1811 (Figure 207)

Figure 207 : Occupation de l'ensemble BD en 1811. (OH en haut, EC en bas)

Entre le milieu du 17e s. et 1811, l'ensemble a connu de nombreuses transformations, le collège fut érigé en lycée militaire en 1776, une réussite qui se traduit matériellement par la construction de plusieurs édifices destinés à accueillir des salles de classes et des dortoirs (Tableau 47 : 15, Tableau 48 : 1, 2 et 3, Bât. L, O et N). L'enclos du collège s'agrandit par achats successifs des maisons établies le long de la rue Saint-Jacques au nord. Le bâti et les fonctions urbaines associées du reste de l'îlot sont bien documentés et montrent la cohabitation de boutiques et d'hôtels particuliers, essentiellement dans la rue Poterie à l'ouest alors que la rue du Change à l'est ne renferme que des boutiques ou maisons (Bât. A à J et Q à V). Lors des troubles révolutionnaires, la chapelle fut vendue mais fut très vite réintégrée au domaine du lycée qui ne fut pas vendu (Tableau 47 : 16/17).

2.7. Tableaux synthétiques des Objets Historiques

Ensemble BD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
22	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
74	atelier	6	62	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
191	hôtel particulier	3	371	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
220	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
297	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
323	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
337	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
350	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
353	atelier	6	62	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
396	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
425	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
497	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
501	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
635	lycée militaire	3	33	T	1776	1776	1776	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
712	maison	3	372	T	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
898	hôtel particulier	3	371	T	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
900	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1325	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1440	lycée militaire	3	33	T	1646	1646	1646	1	A	T	1776	1776	1776	1	A	T	11	1	P
1441	hôtel-Dieu	3	34	T	1469	1469	1469	1	A	T	1623	1623	1623	1	A	T	11	2	M
1442	hôtel-Dieu	3	34	T	1367	1367	1367	1	A	T	1469	1469	1469	1	A	T	11	2	M
1447	maison Paradis	3	372	T	1400	1447	1447	2	S	T	1646	1646	1646	1	A	T	21	2	M
1450	auberge du Barillet	6	611	T	1469	1469	1469	1	A	T	1646	1646	1646	1	A	T	11	2	M
2749	hôtel-Dieu	3	34	T	1203	1203	1203	1	S	M	1300	1400	1367	1	S	T	11	2	M
2751	talus	2	21	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1300	1245	3	S	M	33	3	M
2753	talus	2	21	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1300	1245	3	S	M	33	3	M
2812	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2935	maison	3	371	T	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2936	maison	3	372	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3459	boutique	6	61	T	1625	1675	1650	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3576	boutique	6	61	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3598	boutique	6	61	T	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3599	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3650	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1510	1510	2	S	T	22	1	Ai
3669	hôtel particulier	3	371	T	1400	1460	1460	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3672	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3673	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3674	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3675	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3676	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M

Ensemble BD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3677	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3678	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3679	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3680	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3681	maison	3	372	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3682	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3683	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	M	21	2	M
3685	four banal de la Poterie	3	32	T	1200	1239	1239	2	DS	T	1570	1580	1580	2	S	T	22	1	Ai
3686	four banal de la Poterie	3	32	T	1550	1580	1580	1	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3687	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3688	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1530	1546	1540	1	D	T	21	1	Ai
3689	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1530	1546	1540	1	D	T	21	1	Ai
3690	maison	3	372	T	1500	1540	1540	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	21	1	Ai
3691	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3694	boutique	6	61	T	1400	1460	1460	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3695	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3696	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
3697	boutique	6	63	T	1485	1485	1485	1	A	T	1600	1811	1650	1	S	M	11	1	Ai
3701	boutique	6	61	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3702	boutique	6	61	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3790	four banal de l'Hôtel-Dieu	3	32	T	1400	1460	1460	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4171	chapelle Saint-Jacques	4	42	T	1100	1200	1100	1	S	Ai	1205	1205	1205	1	A	T	11	1	T
4331	boutique	6	61	T	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4534	hôtel-Dieu	3	34	T	1623	1623	1623	1	A	T	1646	1646	1646	1	A	T	11	2	M
4562	maison	3	372	T	1400	1460	1460	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4571	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	P	11	1	P

Tableau 45 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BD.

Ensemble BD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
94	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
95	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
96	annexe	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
97	annexe	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
140	boutique-habitat	T	1487	1487	1487	1	A	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
213	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
247	talus	M	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	M	21	3	M
2353	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2354	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2355	four	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2356	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2357	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2358	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2359	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2360	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2361	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2362	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2364	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2365	bâtiment multifonctionnel	T	1788	1788	1788	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2366	bâtiment multifonctionnel	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2367	annexe	P	1778	1778	1778	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2368	annexe	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2369	maison	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2370	cour mixte	T	1788	1788	1788	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2371	cour mixte	P	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2372	cour mixte	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2373	cour mixte	P	1778	1778	1778	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2375	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2376	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2377	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2378	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2379	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2380	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2381	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2382	boutique-habitat	T	1400	1546	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2383	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2384	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2385	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2386	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2387	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2388	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2389	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2390	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2392	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2393	jardin mixte	P	1778	1778	1778	2	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2394	jardin mixte	P	1778	1778	1778	2	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2396	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2397	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2398	cour mixte	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2400	boutique-habitat	P	1718	1718	1718	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2401	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2402	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2403	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2404	boutique-habitat	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2405	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2406	maison	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2408	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2410	chapelle	T	1050	1150	1203	1	S	T	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2411	bâtiment multifonctionnel	T	1804	1804	1804	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2412	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2413	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2414	boutique-habitat	P	1718	1718	1718	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2415	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2416	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2417	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2418	bâtiment multifonctionnel	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2419	jardin d'agrément	P	1500	1661	1661	2	S	P	1750	1780	1750	1	DS	Ai	21	1	P
2420	bâtiment multifonctionnel	T	1600	1700	1650	1	S	T	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2421	chapelle	T	1150	1204	1204	2	S	T	1452	1452	1452	1	A	T	21	1	M
2422	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2423	logis	T	1653	1660	1653	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2424	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2425	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2426	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2427	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2428	boutique-habitat	T	1450	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2429	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2430	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2431	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2433	cour d'agrément	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2434	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2435	four	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2436	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2437	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2438	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2439	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1811	1700	3	S	T	23	2	M
2441	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2442	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2443	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2444	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2445	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2446	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2447	annexe	P	1778	1778	1778	2	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2448	annexe	P	1778	1778	1778	2	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2449	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2450	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2451	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2452	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2453	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2454	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2455	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2456	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2457	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2458	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2459	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2460	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2461	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2462	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2463	bâtiment multifonctionnel	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2464	bâtiment multifonctionnel	T	1639	1639	1639	1	A	T	1765	1765	1765	1	A	T	11	1	P
2465	bâtiment multifonctionnel	T	1779	1779	1779	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2466	bâtiment multifonctionnel	T	1778	1778	1778	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2467	bâtiment multifonctionnel	P	1550	1650	1600	2	S	P	1762	1762	1762	1	A	T	21	1	P
2468	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2469	bâtiment multifonctionnel	P	1600	1700	1650	1	S	P	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2470	bâtiment multifonctionnel	P	1600	1700	1650	1	S	P	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2471	bâtiment multifonctionnel	P	1550	1650	1600	2	S	P	1762	1762	1762	1	A	T	21	1	P

Ensemble BD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2472	chapelle	Ai	1450	1452	1452	1	A	T	1500	1520	1510	1	D	Ai	11	1	Ai
2473	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1651	1651	1651	1	A	T	11	2	M
2474	chapelle	T	1150	1204	1150	2	S	T	1150	1204	1204	2	S	T	22	2	Ai
2475	annexe	T	1792	1792	1793	1	A	T	1804	1804	1804	1	A	T	11	1	P
2476	clocher	Ai	1450	1452	1452	1	A	T	1792	1792	1811	1	A	T	11	1	P
2477	chapelle	T	1623	1623	1623	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2478	chapelle	T	1450	1510	1510	2	S	T	1623	1623	1623	1	A	T	21	1	Ai
2479	maison	T	1450	1546	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2480	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2481	annexe	P	1661	1778	1661	2	DS	P	1778	1778	1778	1	A	P	21	1	P
2482	bâtiment multifonctionnel	P	1661	1778	1661	2	DS	P	1778	1778	1778	1	A	P	21	1	P
2483	cour mixte	P	1661	1778	1661	2	DS	P	1778	1778	1778	1	A	P	21	1	P
2484	bâtiment multifonctionnel	P	1600	1700	1650	1	S	P	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2485	four	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2486	halle	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2487	four	T	1239	1239	1239	1	A	T	1600	1700	1650	1	S	t	11	2	M
2488	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2489	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	P
2490	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	P
2491	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2492	cour mixte	M	1600	1700	1650	1	S	M	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2493	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2495	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2496	bâtiment multifonctionnel	P	1600	1700	1650	1	S	P	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2497	boutique-habitat	Ai	1450	1546	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	P
2499	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2500	talus	M	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	M	21	3	M
2502	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2503	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2504	boutique-habitat	T	1400	1460	1460	2	S	S	1450	1550	1500	1	S	T	21	3	T
2505	logis	T	1400	1460	1460	2	S	S	1600	1700	1650	3	S	M	23	3	T
2506	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2507	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2508	boutique-habitat	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2509	jardin mixte	T	1500	1546	1546	2	S	T	1546	1810	1810	3	S	P	23	3	P
2510	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2511	bâtiment multifonctionnel	T	1672	1672	1672	1	A	T	1762	1762	1762	1	A	T	11	1	P
2512	bâtiment multifonctionnel	T	1672	1672	1672	1	A	T	1762	1762	1762	1	A	T	11	1	P
2513	bâtiment multifonctionnel	T	1762	1762	1762	1	A	T	1765	1765	1765	1	A	T	11	1	Ai

Ensemble BD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2514	bâtiment multifonctionnel	T	1762	1762	1762	1	A	T	1765	1765	1765	1	A	T	11	1	Ai
2515	bâtiment multifonctionnel	T	1765	1765	1765	1	A	T	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2516	bâtiment multifonctionnel	T	1765	1765	1765	1	A	T	1778	1778	1778	1	A	T	11	1	P
2518	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1788	1788	1788	1	A	T	11	1	P
2519	cimetière	M	1200	1250	1200	1	DS	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M

Tableau 46 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BD.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Année	Mentions
1	TV/553	1144-1159	*"capelanus Sancti Jacobi de Vindocino"*
2	ADLEC/41/H/56 : 3	1239	*Don de la dîme du fournage aux frères et maître de la maison-dieu*
3	BMV/Ms286/75rr	1397	*Vidimus du Codicile de Martin Guerin ... par lequel il legue aux Maître et frère 5 sol de rente sur sa maison de la rue Potterie contigue d'un côté au four de la Contesse et d'autre à la maison de Thybault Rebours*
4	BMV/Ms/285 : 130	1452 et ajout du 16^{e} ou 17^{e} s.	*"Lettre de dédicace et consécration faite par Pierre évêque de Chartres le Lundy 18 septembre 1452 de la chapelle de Saint Jacques de Vendôme et de plusieurs autels y étant. Signé Daniel. Sur le dos est écrit : c'est icy la lettre de la dédication première de l'Eglise de Séant qui estoit en deux corps d'Eglise mais depuis on a réédifié les deux corps et mis en un et a-t-on délaissé l'allée pour aller de la grand-rue de Porte chartraine dans le dortoir, laquelle allée est bénite, et y a plusieurs corps enterrez, qui sont maintenant fort bas en terre pour ce qu'on y a fort haussé ladite église."*
5	ADLEC/41/H/51	1460	*"C'est à savoir, l'église, le cimetière, le dortoir aux pauvres, maison, grange, cour, vergiers avec le four à ban ainsy que le tout se poursuit et comporte, assis en votre ville de Vendôme, et est audedans du fief et censif Saint-Jacques appartenant audit Hotel Dieu.* *Item la rivière en la ville de Vendôme descendant de l'arche du bourg Neuf à nous appartenant depuis l'exclusе des moulins du celerier de l'abbaye de Vendosme jusqu'au pont de la cheuvrie ou nul na droict de pescher sor nous ou de par nous.* *Un pré contenant un arpent ou environ (environ 8273 m^{2}) avecques une maison, jardin et fosses a ppellez paradis assi en vostre ville de vendosme joignant a la dite riviere d'une part et d'autre a la riviere de la femme de feu Jehan Beauoncles* *Cf.* Figure 208
6	AN_Q1/443_18	1487	*Sachent tous a présent et a venir, comme Robin Cheron marchand poissonnier du roi notre seigneur. En il fait bastir et edifier une maison en la ville de Vendosme sur le ruisseau qui passe par dessoulz le pont perrin en ladite ville audessoulz et joignant icelluy pont sur pichon de boys et depuis il a fait faire ung pilier de pierre sur l'un des costiez de ladite maison contenant ledit pilier douze pieds de long et deux pieds de large environ pour asseoir deux cheminées en une masse sur le ledit pilier et prouve que ledit bastiment estoit fait au pendier de la chose publique et sur la voyerie dont monseigneur la comte a la garde. Honorable homme et saige Charles Dargouges procureur general de monseigneur eust fait et fait complainte par vertu des loies de coustumes de mondit seigneur constre des charpentiers et maçons qui ont basty ladite maison et pillier..."*
7	Evoqué dans le BMV/Ms/286 : 168	1489	*"22sols et 10 deniers de cens et rente à Reliefs par baillée faite par les maître et frères à robin cheron et jeanne sa femme d'une place sur la rivière attenante au pont parrain contenant trois toises et demie de large et sept toises de long, abutant d'un bout sur le pavé dudit pont, d'autre bout et des deux côtés à la rivière du 18 mai 1489. Signé Brossier."*
8	BMV/Ms/286 : 186	1518	*"10 sols de rente par jugement du baillage ... contre M. Jean Coullon prêtre pour le payement des arrérages de ladite rente assignée sur une maison en la rue Saint-Jacques devant l'Eglise de la Magdeleine, joignant alors d'un coté à la veuve Jean Bienassis, d'autre audit*

			Coullon et au pavé de la dite rue, d'un bout au Four de la potterie l'allée de ladite maison entre deux"
9	AN/P/610 : 83v	1546	*"Une maison davant ladite eglise de la Magdelene, laquelle autrefoys fut a feu messire Jehan Coulon pbre"... la maison est coupé en deux " a prendre fendant droict par le millieu de la masse des chemynées".* *Cf.* Figure 209
10	THILLIER 1878-1879 : 206	1583	*"De Michel Besnard marchant boucher demeurant à Vendosme La somme de dix escuz sol vallant la somme de trente livres tournois Pour une annee finye et escheue ledict dernier jour de decembre l'an mil cinq cens quatre vingt troys. A cause de la ferme des estaulx de la petite boucherye en la paroisse de la Magdalene de ceste ville de Vendosme à luy baillée."*
11	THILLIER 1878-1879 : 204	1583	*"De Loys Robin fermier du four de la Poterye situé en la paroisse de la Magdalene de ceste ville de Vendosme..."*
12	BM/Ms/286 : 187r	1599	*"7 sols, 6deniers de rente et 10 sols d'autre part, reconnue assigné sur deux petites maisons proche l'une de l'autre en a rue Saint Jacques, joignant d'un coté à la petite boucherie et aux appartenance du four de la magdeleine, d'autre coté à M. René Guenette, d'un bout au pavé de ladite rue et d'autre à la veuve M. Jean Meunier."*
13	BM/Ms/286 : 168	1606	*" une reconnaissance des maîtres et frères du 9 juin 1606 que la partie de la dite Maison qui est appuyée sur ledit pont est tenue censivement du Duché de Vendôme."* *"depuis la reconnaissance ladite maison ayant été retiré, il ne se trouve maintenant rien d'appuyé sur le pont."*
14	BM/Ms/286 : 186r	1639	*"26 sols de cens et rente par jugement du baillage du 7 décembre 1639 portant que l'adjudication par décret de la maison de Jacques de Genes sera faite à la charge entre autre de 12 deniers de cens et 20 sols de rente foncière"*
15	AN/M/225	1762-1763	*extrait n°8, feuillet n°45 Mémoire de la maison et du collège de Vendôme, tenu par la congrégation de l'Oratoire*
16	SAINT-VENANT 1912-1917d : 84	1793	*" le 24 aout 1793 cette chapelle fut vendue nationalement pour 10500 livres. Elle fut alors convertie en club. La Société Populaire et Révolutionnaire y tint ses assises"*
17	SAINT-VENANT 1912-1917d : 84	1795	*"en 1795, elle devient magasin à fourrage"*
18	SAINT-VENANT 1912-1917d : 84	1805	*"dans les premières années du 19^{e} s. (1805) et jusqu'en 1826 elle devient salle de spectacle".*

Tableau 47 : Textes documentant l'ensemble BD.

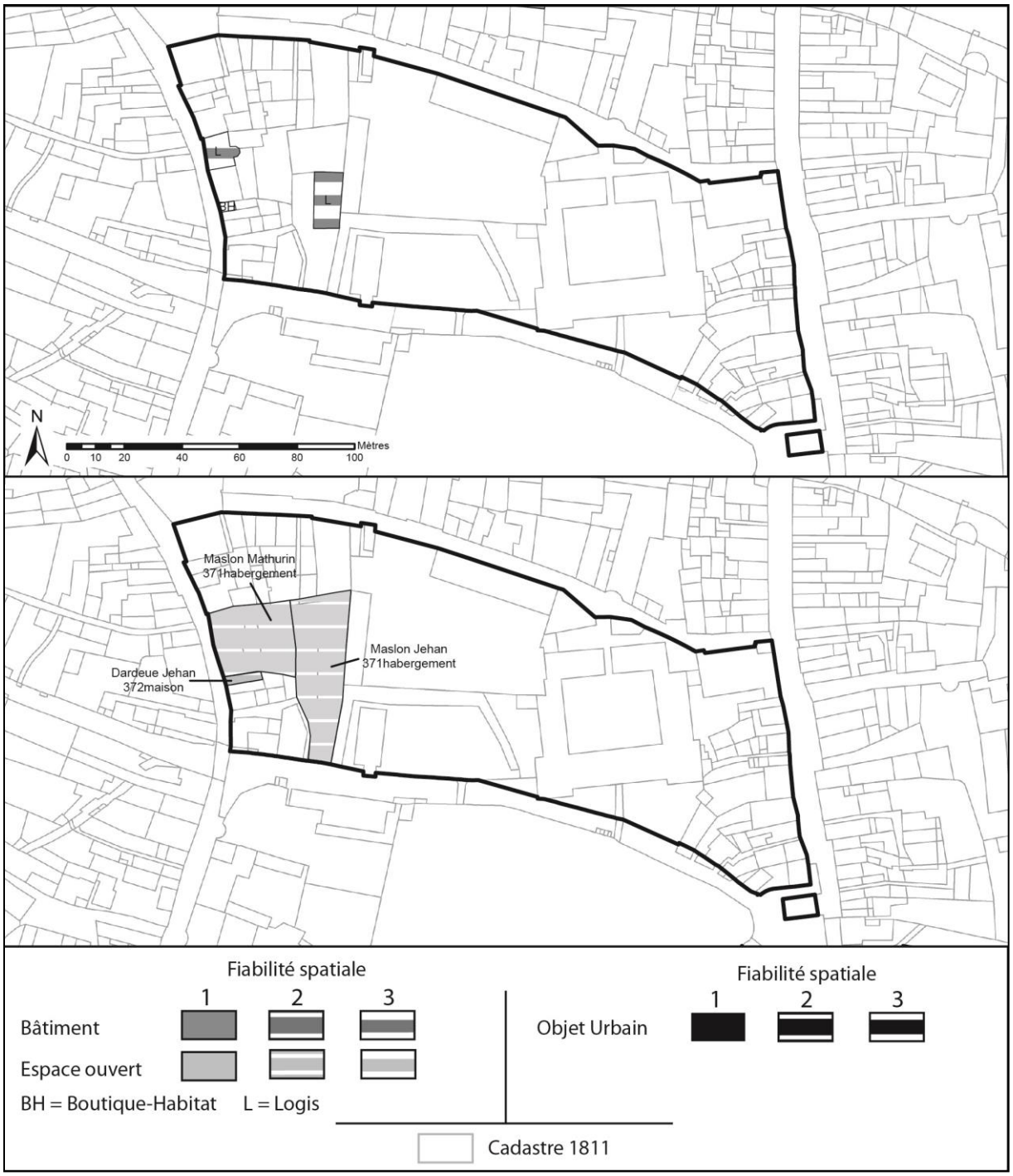

Figure 208 : Restitution de l'ensemble BD à partir de l'aveu de 1460 (ADLEC/H/51).

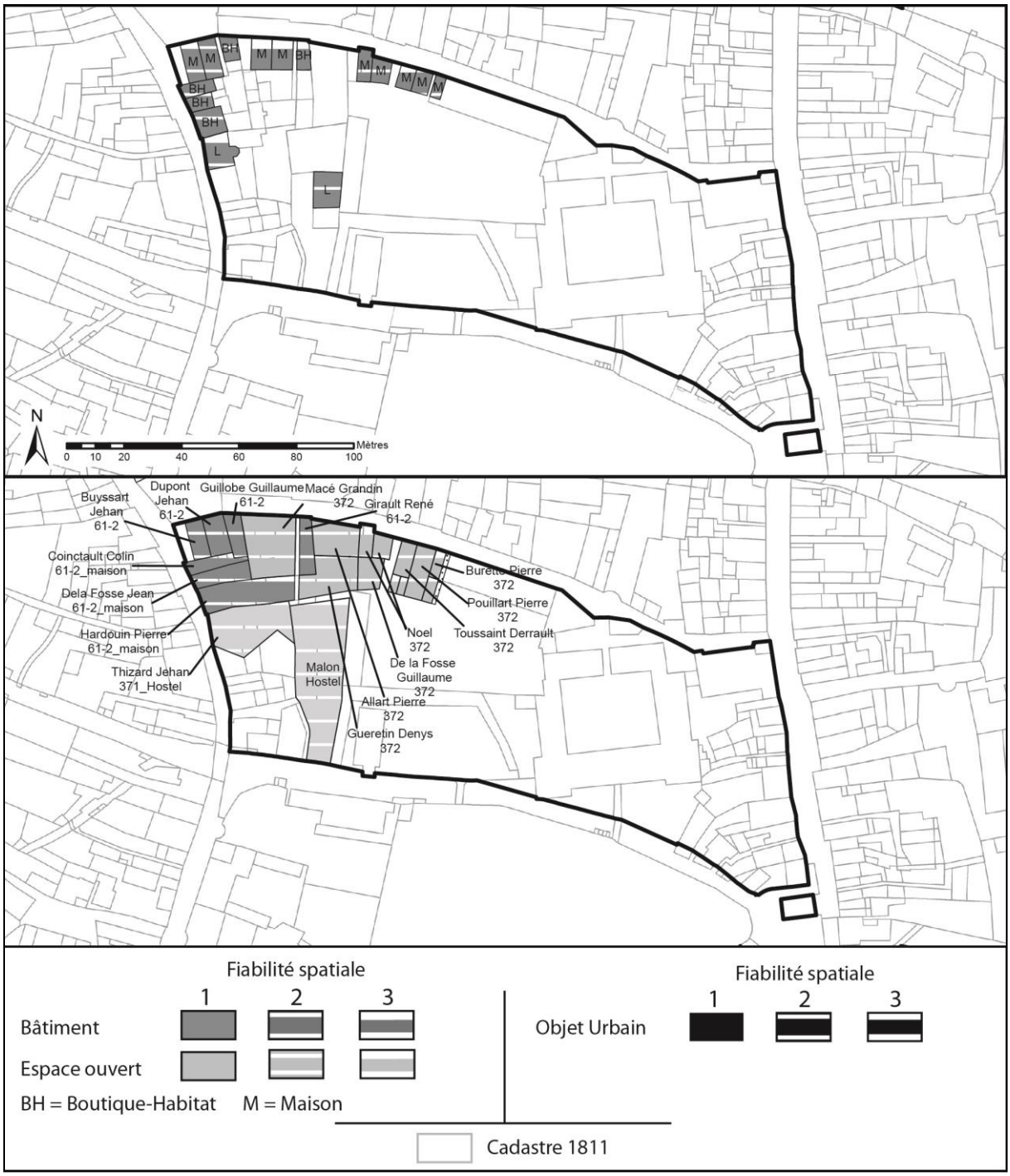

Figure 209 : Restitution de l'ensemble BD à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/610).

3.2. Documents planimétriques

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 5	1778	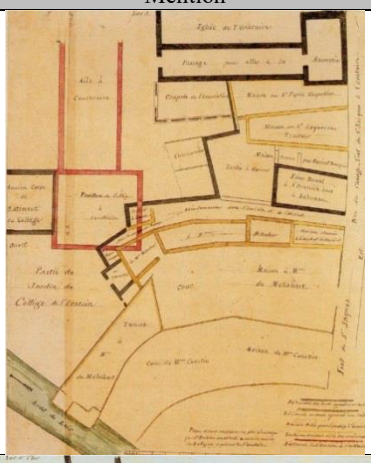
2	AN/CP/N/III Loir-et-Cher 10 pièce 1	1778	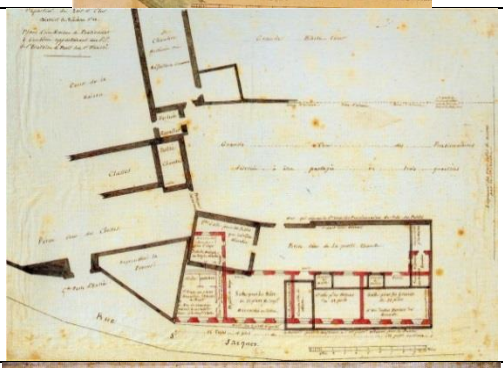
3	AN/CP/N/III Loir-et-Cher 9	Milieu 17e s.	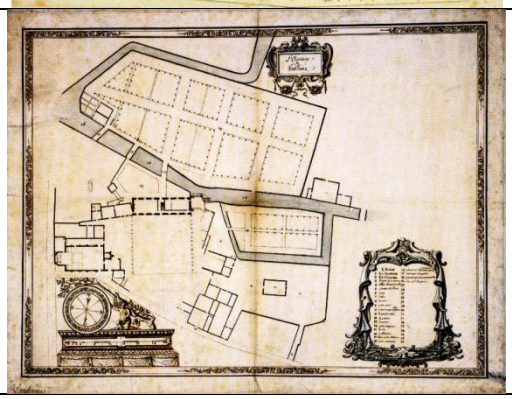

Tableau 48 : Plans documentant l'ensemble BD.

3.3. Sources matérielles

Sur la cinquantaine d'édifices présents sur le cadastre ancien, 28 peuvent être étudiés, soit parce qu'encore en élévation (20 édifices) soit renseignés par des documents anciens (8 édifices, Figure 210).

Figure 210 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BD.

Bâtiment A (15-16) :

Figure 211 : Façade orientale de l'hôtel de Gênes côté cour sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.1) et en cours de démolition dans les années 1970.

Aujourd'hui détruit, ce bâtiment appelé localement l'hôtel de Gênes a fait place à un parking dans les années 1970 (Figure 211). Son étude ne se fonde donc que sur les observations effectuées par le service de l'inventaire dans les années 1940 et sur des photographies prises avant et pendant la destruction. Le texte suivant reproduit la description disponible dans les dossiers de la médiathèque du patrimoine (*Service de l'inventaire, Carton Vendôme*).

> *"Cette ancienne habitation à un rez-de-chaussée et un 1er étage offre sur la rue Poterie, une importante façade ou sont percées au premier étage 7 fenêtres; au rez-de-chaussée, les ouvertures sont plus petites et placées assez haut, elles sont munies de barreaux en fer. La partie la plus intéressante de cette façade, et d'ailleurs de tout l'immeuble, est le porche qui se trouve sur le côté droit. Son ouverture en anse de panier forme un bais sur la chaussée, elle est à encadrement carré orné de deux pilastres à chapiteaux unis ; légère corniche qui était autrefois surmontés d'un fronton aujourd'hui disparu. A la place se trouve maintenant la plaque de marbre qui indique le nom de cet Hôtel. 3 lucarnes dans le comble.*
>
> *Intérieurement la voûte du porche est divisée en panneaux rectangulaires, par des nervures saillantes moulurées. L'ouverture sur la cour est sans porte, même genre d'encadrement que sur la rue, mais la mouluration en est plus fine, et à la clé du linteau se trouve un motif cannelé. Sur la cour le bâtiment est orné d'une tour polygonale d'escalier, qui le relie au bâtiment annexe qui lui est perpendiculaire. Façade percée au rez-de-chaussée de 2 fenêtres et 2 porte-fenêtres à la suite du porche. Au premier étage, 5 fenêtres dont certaines sont à encadrement mouluré, clés de linteaux à cannelure. Bandeau et corniche en pierre moulurés. La tour, à droite est coupée à hauteur de l'étage du corps principal de la maison par un cordon en pierre, elle est percée au rez-de-chaussée, d'une porte à encadrement mouluré, aux angles supérieurs arrondis – 3 petites fenêtres à encadrement biseauté l'éclairent. Bâtiment annexe format angle à la suite de la tour, sans intérêt archéologique.*
>
> *Blois, le 5 Mai 1946."*

L'analyse effectuée par le chercheur de l'Inventaire paraît conforme à ce qu'il est possible d'observer sur les photographies anciennes montrant un édifice du 16e s. Néanmoins, l'analyse plus fine de ces documents anciens montre l'existence de vestiges pouvant remonter au 15e s. En effet, l'édifice présente une inflexion en centre de son plan laissant présager un édifice plus ancien. La présence d'une tour d'escalier polygonale dont l'emplacement asymétrique par rapport au bâtiment du 16e s. mais centrale par rapport à l'édifice antérieur supposé conforte cette hypothèse. Sa datation ne peut reposer que sur le décor observé sur la tour d'escalier, présentant une simple accolade caractéristique de la fin du 14e s. ou du de la première moitié du 15e s (Figure 212).

L'aveu de 1460 de l'Hôtel-Dieu indique que cette maison est la propriété de Maître Mathurin Maslon et la désigne sous le terme de "Habergement" ; en 1546 elle fut la propriété de Jehan Thizart et enfin 1639 celle de Jacques de Gênes (Tableau 47 : 5/9/14).

Figure 212 : Détail de la porte de la tourelle d'escalier, de la porte cochère sur rue et de son plafond à caissons.

Bâtiment B (16c-d/19) :

Le bâtiment B, qui présente un plan rectangulaire à gouttereau sur rue, se compose de deux niveaux sous comble (Figure 213). Le rez-de-chaussée en pierre supporte un étage à encorbellement en pan de bois, aujourd'hui masqué par un crépi blanc. La façade sur rue n'a été transformée qu'en partie basse, le premier étage reste dans un état proche de celui d'origine. Le gouttereau sur cour a été totalement remanié du fait de l'adjonction au 19e ou 20e s. d'un édicule agrandissant édifice de 2 m.

Figure 213 : Façade occidentale du bâtiment B

Bâtiment C et D (15-17) :

Figure 214 : Façade orientale des bâtiments C et D

Cette unité d'étude se compose de deux édifices notés C (édifice méridional) et D (édifice septentrional, Figure 214). Les façades sur rue, totalement remaniées au 19e s., cachent deux maisons à pignon sur rue en bois très difficilement observables du fait des nombreux remaniements postérieurs mais discernables sur les photographies aériennes. Leur construction dut intervenir entre le 15e et le 17e s.

Bâtiment E (16) :

Figure 215 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment E.

Bien que sa façade sur la rue Poterie ait été remaniée dans le courant du 19e s., ce bâtiment présente toujours sur toute l'élévation de sa façade septentrionale un pan de bois à grille entrecoupé d'une série de croix de Saint-André caractéristiques du 16e s. (Figure 215). Ce bâtiment correspond à l'emplacement du four banal de la Poterie mentionné pour la première fois en 1239 (Tableau 47 : 3).

Bâtiment F (16b-c/19)

Très remaniée au 19e s., la façade de ce bâtiment ne présente plus d'éléments d'origine. Néanmoins, le volume général de l'édifice (12 m sur 13,6 m), son insertion dans la parcelle (gouttereau sur rue) et les matériaux de construction utilisés (pan de bois et tuiles) autorisent une datation dans le courant du 16e s. et dans tous les cas antérieure à la mise en place du bâtiment E qui prend appui dessus (Figure 216).

Figure 216 : Façade septentrionale du bâtiment F et son imbrication dans le bâti actuel.

Bâtiment G1 et G2 (16d-18a) :

Ces deux maisons établies sur la rue Saint-Jacques possèdent un plan rectangulaire et deux niveaux sous comble (Figure 217). Leurs murs pignons sont construits en maçonnerie alors que leurs murs gouttereaux sont édifiés soit en pan de bois à grille (G1) soit en maçonnerie (G2), cette dernière façade ayant été refaite au 19^{e} s. Elles pourraient dater d'entre la fin du 16^{e} et le début du 18^{e} s. en se fondant sur la forme du toit et l'emploi du pan de bois à grille

Figure 217 : Façades septentrionales des bâtiments G1 et G2.

Bâtiment H (18d) :

Totalement transformé au 19^{e} et au 20^{e} s., cet édifice représenté sur le dessin de Gaspard Dupuis (Mus/Vend/974.1) renferme certainement des éléments anciens dissimulés par un enduit. Il ne peut pas être daté en l'état de connaissances mais remonte au moins à la fin du 18^{e} s. (Figure 218).

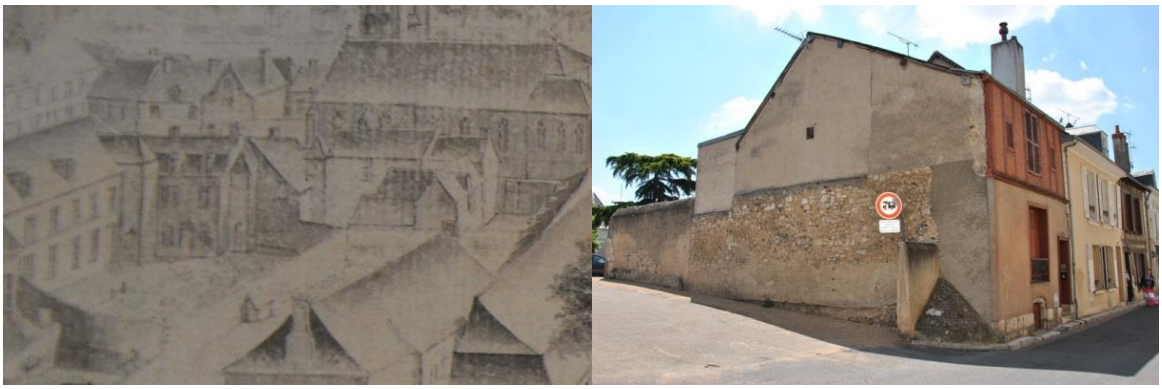

Figure 218 : Représentation du bâtiment vu du sud sur le dessin de G. Dupuis et la façade septentrionale du bâtiment aujourd'hui.

Bâtiments I et J (18a-c) :

Ces deux bâtiments, détruits à la fin du 18^{e} s., ne sont connus que par un dessin de G. Dupuis (Figure 219). Le bâtiment I présentait deux niveaux d'élévation et un plan rectangulaire. Sa technique de construction reste inconnue comme sa datation mais elle intervient au plus tard au milieu du 18^{e} s. Le bâtiment J possède lui aussi un plan rectangulaire mais est édifié en

appentis et en pan de bois à grille. Sa dation n'est pas plus aisée mais doit aussi intervenir au moins dans la première moitié du 18e s.

Figure 219 : Représentation des bâtiments vus du nord sur le dessin de G. Dupuis

Bâtiment K (18c-d) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire (15 m sur 9 m) détruit dans les années 1970 présentait deux niveaux d'élévation. Les baies de l'étage possédaient des linteaux à arc surbaissé caractéristiques du 18e s. (Figure 220).

Figure 220 : Bâtiment K avant sa destruction (façade occidentale, fonds ISV) et sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.2)

Bâtiment L (1779-1788)

Ce bâtiment appelée localement aile Louis XVI fut détruit en 1981 pour laisser place à un parking. Présentant un plan rectangulaire de 31 m sur 5 m, et deux niveaux sous comble, il était coiffé d'un toit à la Lescot caractéristique de la seconde moitié du 18e s. Le mémoire du supérieur du collège, le père Balagny, précise qu'il fut édifié entre 1779 et 1788.

Bâtiment M (17d-18a-b/19) :

Figure 221 : Bâtiment de la métairie au 18e s., vu du nord sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend/974.1), et tel qu'il était avant sa destruction, vu de l'est et du nord (ISV).

Cet édifice de plan rectangulaire de 20 m sur 9 m ne possédait qu'un niveau d'élévation sur cave (Figure 221). Construit à la fois en pan de bois à grille et en maçonnerie il n'apparait pas sur le plan du milieu du 17e s. (Tableau 48 : 3) et lui est donc postérieur. Il subit de nombreuses modifications au 19e et surtout au 20e s. avant d'être démoli en 1981.

Bâtiment N (1778-79) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire de 45 m de long sur 9,5 m de large présente deux niveaux d'élévation qui supportent un toit à la Lescot (Figure 222). Le mémoire du supérieur du collège, le père Balagny, indique que cette construction intervient entre 1778 et 1779.

Figure 222 : Façade sud du bâtiment N

Bâtiment O1 (1635-9) :

Figure 223 : Façade nord du bâtiment O1

Ce grand corps de plan rectangulaire (31 m sur 11 m) fut construit entre 1635 et 1639 comme l'indique le millésime porté sur la façade du bâtiment (Figure 223). Le rez-de-chaussée était séparé en deux par un escalier, à gauche se trouvait la grande salle, et à droite le réfectoire, la cuisine et le dispensaire. Le premier et second étage servait de logement à la communauté des Oratoriens.

Bâtiment O2 (1762-63)

Ce bâtiment qui constitue l'aile occidentale du bâtiment O se compose d'un corps de logis de forme rectangulaire (21 m sur 9,5 m) à deux niveaux d'élévation flanqué au sud d'un pavillon de plan carré de 13 m sur 14 m à trois niveaux d'élévation (Figure 224). Son édification en 1762-3 est attestée par le mémoire d'un Oratorien (Tableau 47 : 15).

Figure 224 : Façade ouest du bâtiment O2

Bâtiment O3 (1777-1778) :

Symétrique au bâtiment O2, le bâtiment O3, l'aile orientale du bâtiment O, est aussi composé d'un corps de bâtiment rectangulaire flanqué d'un pavillon au sud. Sa date d'édification entre 1777 et 1778 est aussi connue par un mémoire (Tableau 47 : 15).

Bâtiment O4 (1672-76) :

L'aile septentrionale du bâtiment O peut être datée stylistiquement du 17^{e} s. avec l'emploi de bossage ; sa date exacte de construction est connue grâce à un mémoire de 1762-3 qui indique que le projet fut commencé en 1672 mais que l'achèvement de l'édifice ne se fit qu'en 1676 mémoire (Tableau 47 : 15)..

Bâtiment P : la chapelle Saint-Jacques (12/15/16)

La chapelle Saint-Jacques, telle qu'elle apparait aujourd'hui, présente une relative homogénéité stylistique en gothique flamboyant pouvant être datée de la fin du 15^{e} s. au début du 16^{e} s. (Figure 225, Figure 226). Mentionnée dès le milieu du 12^{e} s., à travers son desservant Robert, chapelain, cette chapelle renferme des éléments plus anciens observables par une analyse fine du bâti. Bien que ce monument mérite une véritable étude archéologique seule à même de cerner toutes les transformations, les trois grandes phases reconnues dans l'évolution de l'édifice seront présentées ici :

Phase 1 : une chapelle du 12^{e} s.

La chapelle du 12^{e} s. pourrait prendre la forme d'un édifice rectangulaire de 22 m de long sur 10 m de large. Il se terminait par une abside semi circulaire dont l'arc à double rouleau observé dans le mur oriental pourrait être interprété comme son arc triomphant. S'étendant à l'emplacement de l'actuel chevet, cette abside était recouverte de peintures murales qui ont pu être observées lors de la restauration de 1985 (Figure 228). Les motifs encore visibles (petits points blancs) se rapprochent de ceux très bien conservés et observables à la chapelle Saint-Gilles de Montoire dans le bras nord du transept (Figure 229). Ces éléments permettent une datation de l'arc doubleau dans le courant du 12^{e} s. Le pignon de cette chapelle a pu être observé sur le mur pignon occidental de l'actuelle chapelle (Figure 226) permettant l'estimation de sa largeur et de sa longueur.

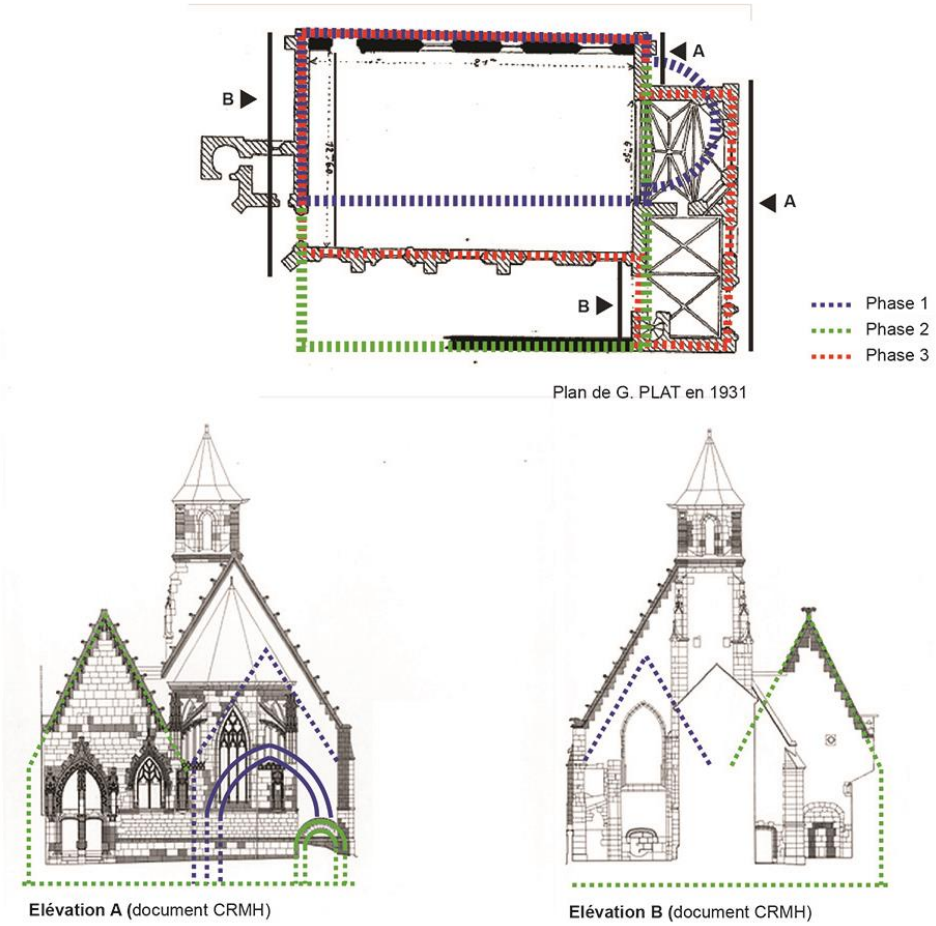

Figure 225 : Restitution des phases 1 à 3 (plan G. PLAT 1931, élévations : documents CRMH, analyse personnelle).

Phase 2 : Un dortoir pour les malades, déplacement de la chapelle vers le centre de l'Hôtel-Dieu au milieu du cimetière

Dans un deuxième temps, l'analyse des vestiges indique que l'abside fut condamnée et détruite et que l'arc triomphant fut bouché et percé d'une nouvelle porte dont la partie supérieure est encore visible aujourd'hui. Cette porte en plein cintre de plus de 2 m de large à deux rouleaux décorés de quatre tors outrepassés est caractéristique de la fin du 12^{e} s. ou du début du 13^{e} s. La chapelle pourrait avoir été à cette occasion agrandie au sud par l'ajout d'un nouveau vaisseau. L'édifice devait donc se composer de deux vaisseaux de taille différente, le plus large, au nord, devait reprendre le volume de la chapelle de la phase 1 et le vaisseau sud, moins large, a été construit *ex-nihilo*. Ces importantes transformations impliquent un changement de statut de l'édifice. Les textes mentionnent en 1204 que l'évêque de Chartres donne la chapelle Saint-Jacques à l'hôtel-Dieu nouvellement créé. Est-ce à cette occasion que l'ensemble de l'édifice est repris pour être transformé en salle des malades ?

Phase 3 : De la reconstruction de la chapelle au 16^{e} s. à son changement d'usage en 1623.

L'ensemble de l'édifice est repris à la fin du 15e s. ou au début du 16e s. dans le style gothique flamboyant. Le sol a été remonté d'environ un mètre si l'on se fonde sur la hauteur présumée de la porte romane, semi enterrée. L'édifice jusqu'à présent à deux vaisseaux, est réduit dans sa partie méridionale d'un tiers pour former un volume à une seule nef. La partie dorénavant à l'extérieur de l'église est transformé en allée. C'est durant cette phase qu'est ajoutée une abside et une entrée à l'est du bâtiment pour former l'édifice tel qu'il est visible aujourd'hui.

Phase 4 : La chapelle du collège (1623-1793)

En 1623, le collège de Vendôme prend place dans les anciens bâtiments de l'hôtel-Dieu. La chapelle n'est donc plus destinée à accueillir des pèlerins et des malades mais simplement les oratoriens et leurs élèves. Ainsi, l'entrée édifiée lors de la phase précédente est condamnée. Le reste de l'architecture ne semble pas subir de transformations.

Phase 5 : un lieu de réunion de 1793 à 1795

Saint-Venant, qui a dépouillé les sources révolutionnaires, nous apprend que le bâtiment fut de 1793 à 1795, converti en club pour "La Société Populaire et Révolutionnaire".

Phase 6 et 7 : une grange de 1795 à 1804 puis une salle de spectacle

Toujours selon Saint-Venant, cet édifice est transformé en magasin à fourrage avant d'être réhabilité en salle de spectacle en 1804.

Figure 226 : Façades nord et ouest de la chapelle Saint-Jacques.

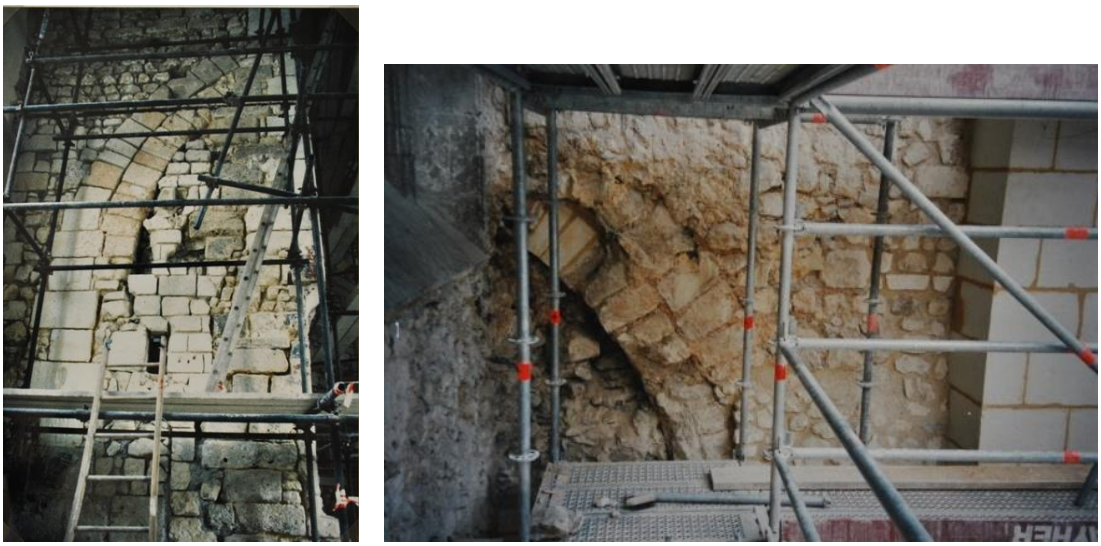

Figure 227: Vestiges de l'arc triomphant de l'abside de la phase 1

Figure 228 : Peintures découvertes en 1985 lors de la restauration de la chapelle Saint-Jacques.

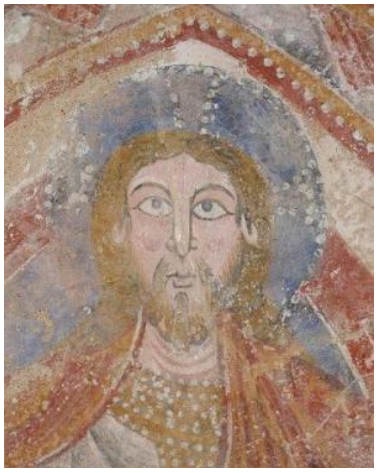

Figure 229 : Peinture conservée dans le transept de la chapelle Saint-Gilles de Montoire.

Figure 231 : le mur sud de l'église et le corps de bâtiment situé au sud-est.

Figure 230 : Les indices d'un rehaussement du sol, porte romane semi-enterrée et rehaussement des chapiteaux sur le mur gouttereau septentrional.

Bâtiment Pb (16-17) :

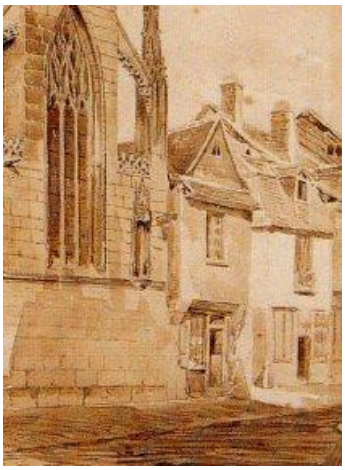

Ce petit édifice à présent détruit de plan carré (5,7 m sur 4 m) et à pignon sur rue possédait deux niveaux d'élévation (Figure 232). L'étage à encorbellement pourrait être édifié en pan de bois. Etabli dans un angle de la chapelle Saint-Jacques reconstruite à la fin du 15^{e} s. ou au début du 16^{e} s. (Bât. P), cette boutique ne peut être antérieure au milieu du 16^{e} s.

Figure 232 : Façade orientale du bâtiment Pb.

Bâtiment Q (18d-19a) :

Ce bâtiment composé de deux corps de logis identiques correspond à deux boutiques édifiées en pan de bois dissimulé par un enduit (Figure 233). La forme du toit à pan coupé autorise une datation de l'extrême fin du 18^{e} s ou du début du 19^{e} s.

Figure 233 : Façade orientale du bâtiment Q.

Bâtiment R (18d) :

Cet édifice aujourd'hui disparu correspondait à l'hôtel particulier du sieur de la Fredonière (SAINT-VENANT 1912-1917d : 171). La présence d'un portail charretier, ainsi que d'un toit à la Lescot indiquent une construction au 18^{e} s., en tout cas antérieure à 1780, date de réalisation de dessins de G. Dupuis sur lesquels ils sont représentés (Figure 234).

Figure 234 : Bâtiment R sur deux dessins de G. Dupuis, vue du nord (Mus/Vend 974.1)) et vue du sud (Mus/Vend 974.1)).

Bâtiment S (17b-d/18) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux d'élévation présente un toit en pavillon et une façade légèrement rentrante (Figure 235). Ces deux indices autorisent une datation de la construction entre le milieu du 17^{e} s. et le début du 18^{e} s.

Figure 235 : Façade orientale du bâtiment S.

Bâtiment T (16)

Cet édifice en pan de bois présente un plan carré à deux niveaux d'élévation et un étage à encorbellement (Figure 236). La toiture de l'édifice n'est pas d'origine. La présence de l'encorbellement ainsi que l'usage d'un pan de bois à grille autorise une construction entre le milieu du 16^{e} s. et le début du 17^{e} s. Le lavoir qui lui est associé pourrait dater de la même époque.

Figure 236 : Façade méridionale du bâtiment T, sur le canal Saint-Jacques

Bâtiment U (18a-d)

Cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux d'élévation possède des fenêtres à linteaux surbaissés caractéristiques du 18^{e} s. (Figure 237).

Figure 237 : Façade orientale du bâtiment U.

Bâtiment V (1487/17b) :

De plan rectangulaire, à deux niveaux d'élévation, ce bâtiment présentait à l'origine un pignon sur rue comme l'atteste sa façade occidentale (Figure 238). Edifié en pan de bois reposant sur une structure maçonnée, cet édifice était entouré primitivement sur trois de ces côtés d'un

cours d'eau et s'appuyait sur le pont Perrain sur son quatrième côté. Il pourrait dater de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. Sa façade sur rue a subi d'importantes modifications avec l'installation d'un toit en croupe qui peut être daté du 17e s. Les datations proposées ici peuvent être affinées grâce aux textes qui mentionnent en 1487 l'édification à cet emplacement d'une maison par Robin Cherron, poissonnier. La réfection de la façade est, elle, postérieure à 1606, puisque la maison est dite à cette date *"appuyée sur ledit pont* [Perrain]".

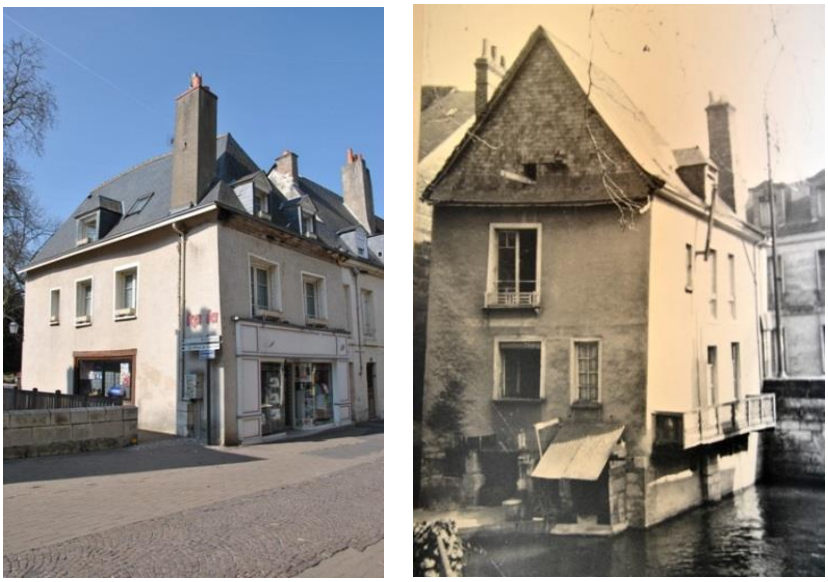

Figure 238 : Façade orientale du bâtiment V et sa façade occidentale avant restauration (Mus/Vend : Non coté).

Ensemble BE

1. Présentation

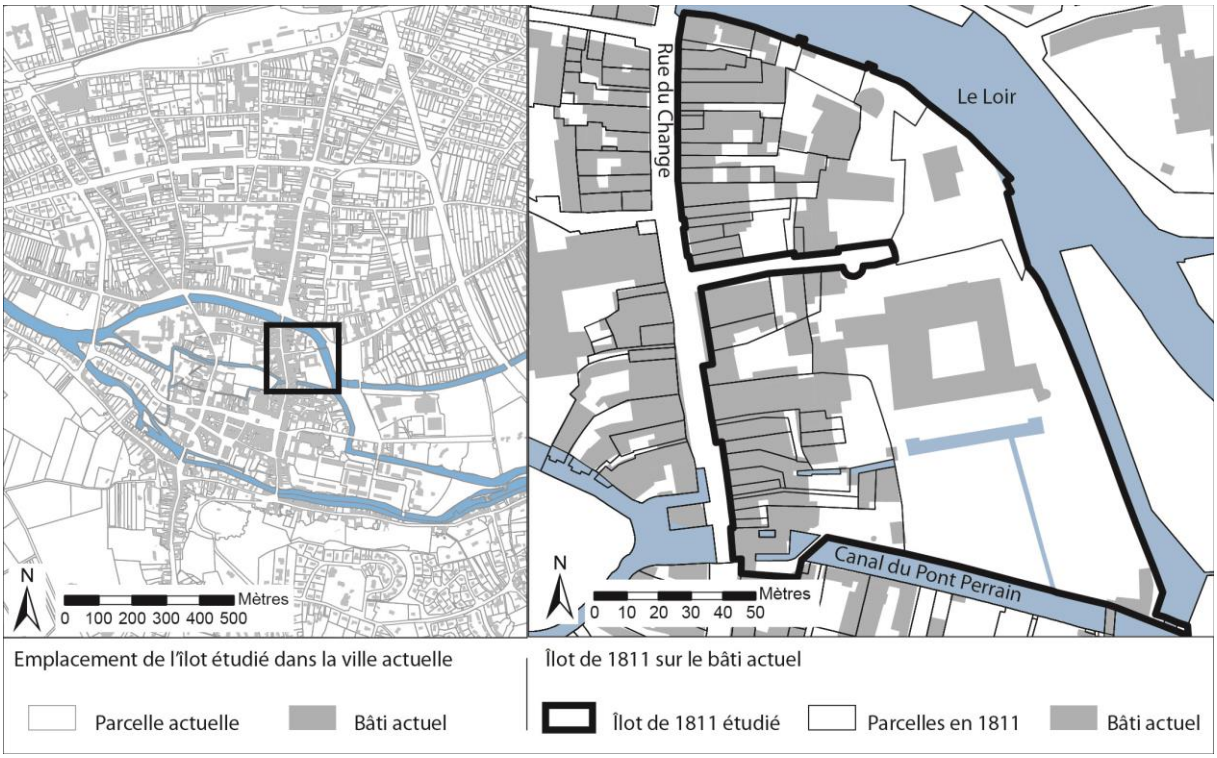

Figure 239 : Localisation de l'îlot BE.

Cet ensemble de 18800 m^2 situé dans la partie nord-est de la ville *intra-muros* est délimité au nord et à l'est par le canal du mail, au sud par le canal du pont Perrain et à l'ouest par la rue du Change. Sa forme reprend quasiment celle présente sur le cadastre de 1811 (Figure 239, Figure 240). Relativement bien renseigné par les sources écrites et l'architecture, cet ensemble fait partie des mieux documentés de la zone étudié.

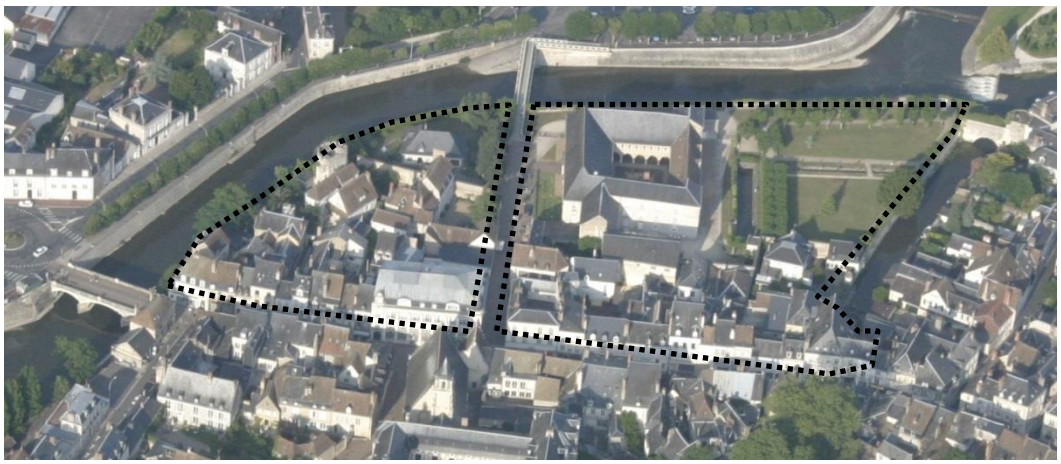

Figure 240 : Emprise de l'ensemble BE dans la ville actuelle.

(Vue de l'ouest, cliché CPV)

Localisation dans les territoires anciens

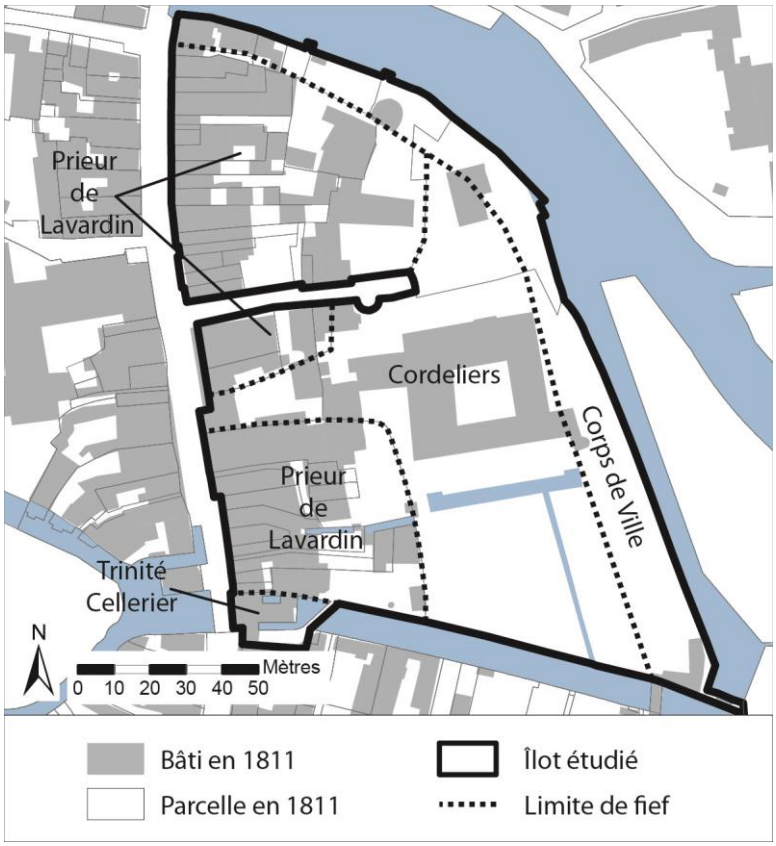

Figure 241 : Emprises des tenures au 16e s. dans l'ensemble BE.

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, l'îlot relevait depuis cette date et jusqu'à à la Révolution de la paroisse de la Madeleine.

Cet espace était partagé entre quatre propriétaires éminents : les Cordeliers pour l'emprise de leur couvent, le prieur de Lavardin, le corps de ville depuis 1467 pour la partie correspond aux anciennes fortifications et le cellérier de la Trinité pour le moulin banal du pont Perrain (**Erreur ! Source u renvoi introuvable.**).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 49, Tableau 50)

2.1. Occupation de l'ensemble BE à la fin du 12e s. (Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.)

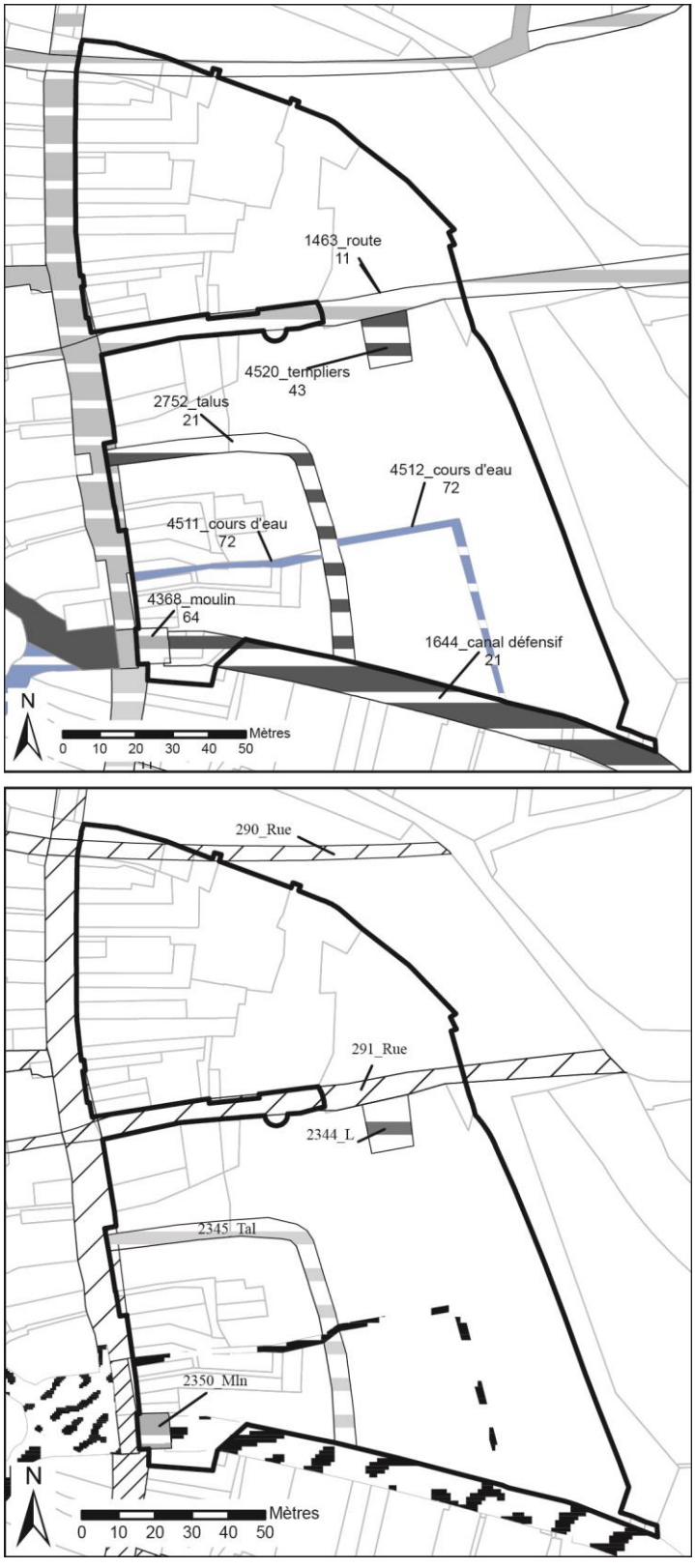

Figure 242 : Occupation de l'ensemble BE à la fin du 12e s. (OH en haut, EC en bas)

L'analyse morphologique de cet espace montre l'existence de deux voies est-ouest traversant cet îlot et la présence d'une structure englobante au sud correspondant à un talus ou à un fossé de défense.

Cet espace, qui relevait au 11e s. de Salomon de Lavardin, fut donné dans la première moitié du 11e s. aux moines de la *cella* de Lavardin, dépendant de Marmoutier, qui y établirent un bourg mentionné pour la première fois en 1097 (Tableau 51 : 2). Plusieurs mentions de dons de maisons sont attestées au 12e s. sans qu'il est soit possible de les localiser. Le caractère désorganisé du parcellaire (parcelles de taille et de forme différentes) indique une urbanisation spontanée et non planifiée.

C'est dans cet espace, Selon C. Métais, que la maison des Templiers aurait été fondée vers 1140 par Mathilde de Châteaudun, veuve du comte Geoffroy Grisonelle. Or la première mention des Templiers n'est attestée qu'à partir de 1210 (Tableau 51 : 8) et ne concerne par leurs possessions vendômoises. Leur existence ne se fonde donc que sur la tradition indiquant qu'ils se retirèrent de leur maison vendômoise au profit des Cordeliers en 1223. Au sud de l'îlot, sur le pont Perrain, est établi le moulin banal de

l'abbaye de la Trinité.

2.2. Occupation de l'ensemble BE au milieu du 13e s. (Figure 243)

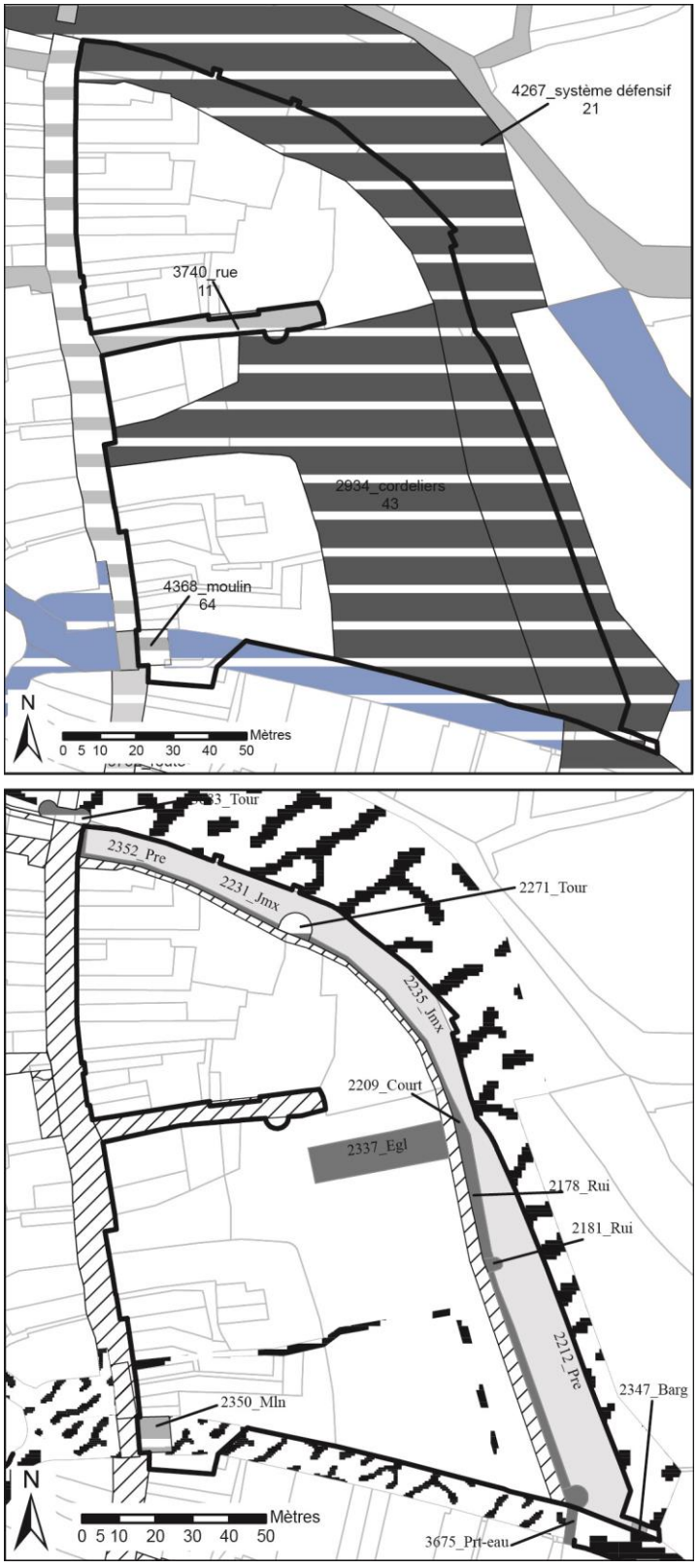

Le milieu du 13e s. marque une rupture nette dans l'occupation de l'ensemble. En 1223, les premiers Cordeliers, venus du Mans, s'installent à Vendôme à l'emplacement du couvent des Templiers qui se sont retirés dans leur fief du Temple, au sud de la ville. D'abord hébergés dans une simple maison, les cordeliers acquièrent rapidement plusieurs maisons qu'ils durent détruire pour édifier leur église (Bât K3). A partir de 1227, le comte de Vendôme fait édifier une enceinte constituée dans cette partie de la ville d'une allée, d'une courtine, de deux tours (Bât K4 et E) et d'un fossé. La construction de cette enceinte entraine la condamnation de la rue est-ouest qui coupait auparavant cet espace. Elle devient une simple impasse très vite appropriée par les moines de Lavardin en 1263, obligeant les Cordeliers à acheter une maison dans la rue du Change afin de ménager un nouvel accès à leur couvent, c'est l'isthme représenté sur la carte qui correspond à l'emprise du monastère au 18e s.

Figure 243 : Occupation de l'ensemble BE au milieu du 13e s.
(OH en haut, EC en bas)

2.3. Occupation de l'ensemble BE au milieu du 16e s. (Figure 244)

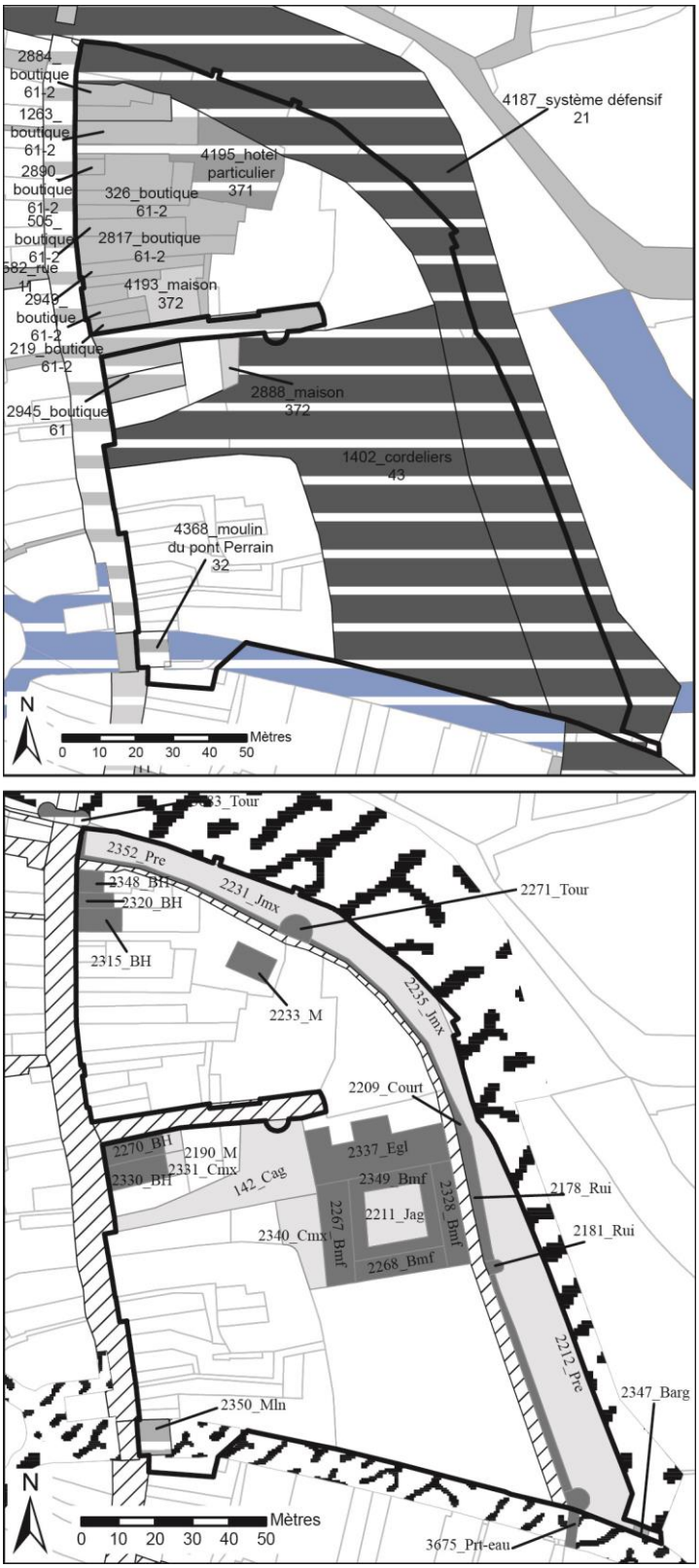

L'occupation de l'ensemble BE entre le 13e s. et le 16e s. n'a pas dû subir d'importantes modifications fonctionnelles. Il s'agit d'une révélation documentaire qui autorise la restitution de l'occupation dans la partie nord de l'ensemble comportant des boutiques, de maison et en arrière, des hôtels particuliers. Le domaine construit est lui aussi mieux documenté, le couvent des cordeliers possède toujours l'église édifiée au 13e s. mais largement restaurée à la fin du 15e, le cloitre et les ailes sont restituables à partir des données matérielles. L'enceinte, après une phase de restauration au 14e s., est toujours en état de défense. Le bâti civil peut être appréhendé par cinq boutiques et un logis étudiables aujourd'hui par leurs vestiges ou leur représentation sur les documents anciens.

Figure 244 : Occupation de l'îlot BE au milieu du 16e s. (OH en haut, EC en bas)

2.4. Occupation de l'îlot BE au milieu du 18e s. (Figure 245)

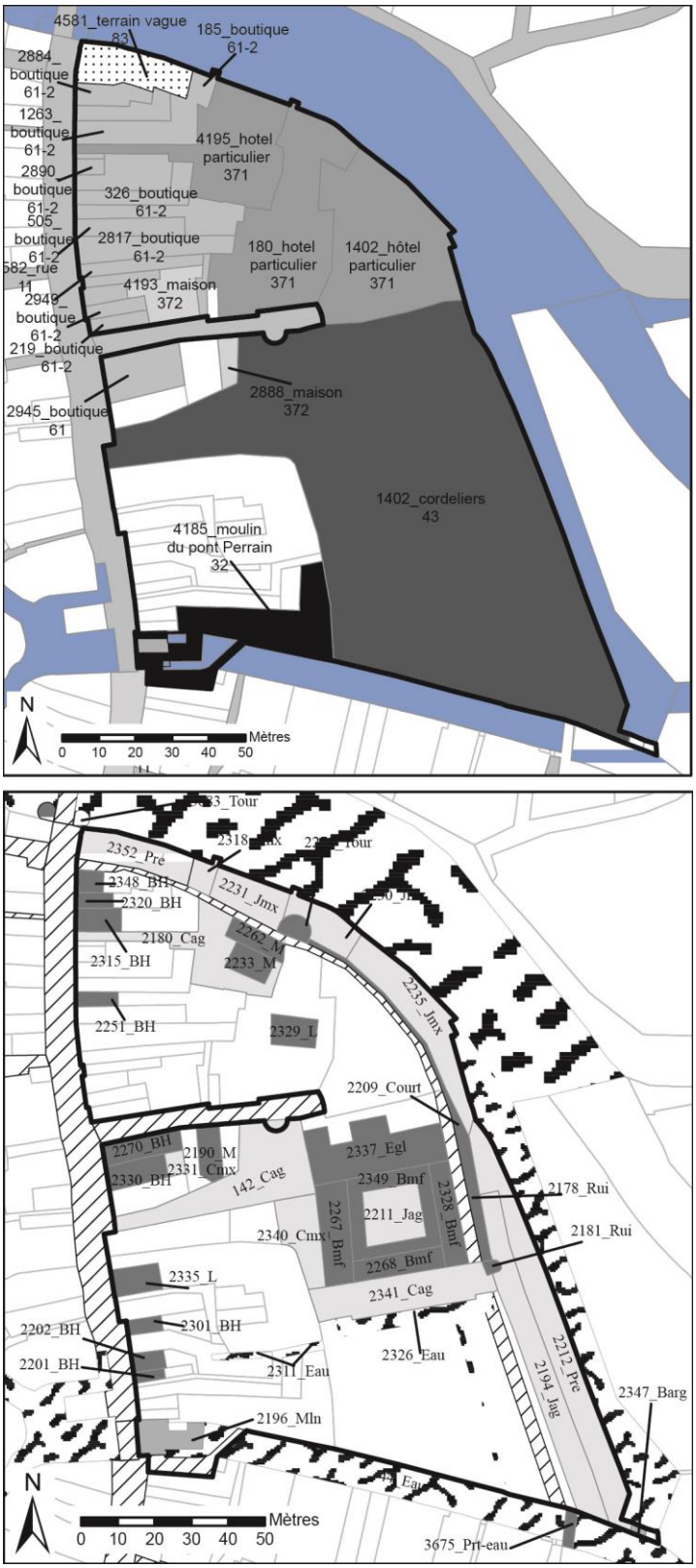

Le milieu du 18e s. est marqué par l'absorption de l'enceinte dans le parcellaire environnant, que ce soit les boutiques établies sur la rue du Change, les hôtels particuliers établis en fond d'îlot ou les cordeliers ; tous demandent des autorisations à la municipalité d'acquérir ou de percer l'enceinte de ville pour accéder au Loir.

A l'échelle du domaine construit, les édifices sont mieux connus et plus représentés. Les boutiques connues se multiplient le long de la rue du Change et les hôtels particuliers rétablis en fond d'îlot se dotent de bâtiments plus modernes comme le logis 1329, construit dans la seconde moitié du 17e s. par le prieur de Lancé et réaménagé à la fin du 18e s. par le seigneur de Kervazégan (Bâtiment I)

Le moulin Perrain (OU_4185, EC 2196), établi depuis le 11e s. au sud de l'îlot, est entièrement reconstruit dans le style classique, il ne subira plus de remaniements jusqu'au 19e s. Ses dépendances s'étendent sur les parcelles le jouxtant au nord et sud.

Figure 245 : Occupation de l'îlot BE au milieu du 18e s. (OH en haut, EC en bas)

2.5. Occupation de l'ensemble BE en 1811 (Figure 246)

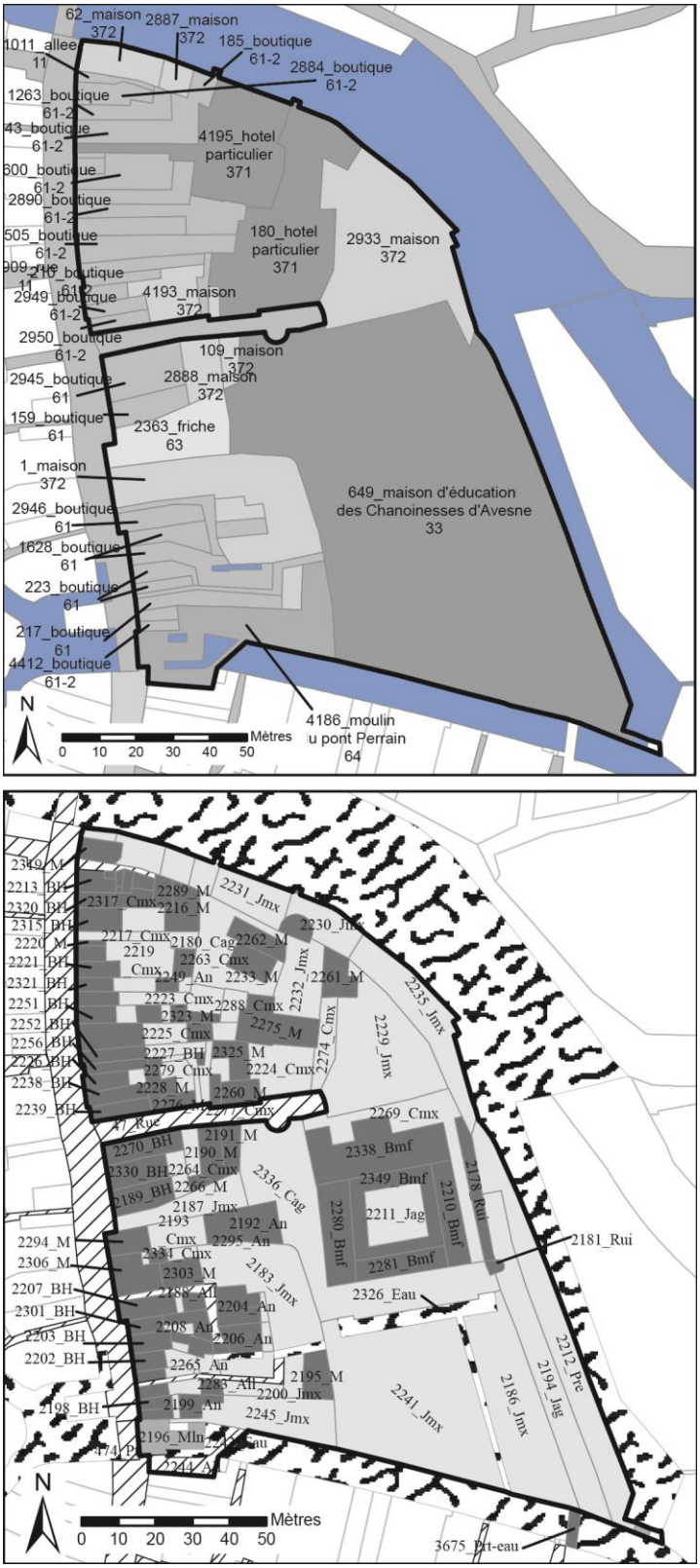

Le cadastre ancien, qui présente l'occupation sur la totalité de l'espace, confirme l'existence de deux grands espaces spécialisés fonctionnellement. Le long de la rue du Change, les boutiques s'échelonnent sur des parcelles laniérées non planifiées. A l'arrière de ces parcelles, de plus vastes ensembles correspondant à des hôtels particuliers ou à des maisons sont établies. La disparition du couvent des Cordeliers en 1791, transformé en maison d'éducation, et le changement de fonction du moulin Perrain devenant une simple usine, sont les principales transformations fonctionnelles que connait cet ensemble. Le domaine construit est, lui, entièrement documenté et présente une occupation relativement dense le long de la rue du Change et devient plus lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la rue.

Figure 246 : Occupation de l'ensemble BE en 1811. (OH en haut, EC en bas)

2.6. Tableaux synthétiques des Objets Historiques

Ensemble BE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
5	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
43	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
53	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
62	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
109	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
159	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
164	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
180	hôtel particulier	3	371	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
185	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
210	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
217	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
219	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
223	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
326	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
505	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
600	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
649	maison d'éducation des Chanoinesse d'Avesne	3	33	P	1803	1803	1803	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1263	boutique	6	61-2	T	1600	1700	1700	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1402	cordeliers	4	43	P	1600	1811	1700	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1628	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1629	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2363	friche	6	63	P	1600	1810	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2752	talus	2	21	M	1000	1000	1000	3	S	M	1229	1260	1245	1	DS	M	31	3	M
2817	boutique	6	61-2	T	1400	1500	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2884	boutique	6	61-2	T	1400	1500	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2887	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2888	maison	3	372	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2890	boutique	6	61-2	T	1400	1500	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2933	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2934	cordeliers	4	43	T	1268	1268	1268	1	A	T	1700	1811	1700	1	S	T	11	2	M
2942	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2943	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2944	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2945	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2946	boutique	6	61	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2947	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2948	maison	3	372	P	1600	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2949	boutique	6	61-2	T	1400	1500	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2950	boutique	6	61-2	T	1400	1500	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3698	hôtel particulier	3	371	P	1600	1811	1655	1	S	T	1700	1811	1700	1	S	T	11	2	M
3739	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	T	21	2	M
3741	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1700	1700	1	S	M	21	2	M
3865	cordeliers	4	43	T	1223	1223	1223	1	A	T	1268	1268	1268	1	S	M	11	2	M
3936	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1803	1803	1803	1	A	P	11	1	T
3938	friche	8	83	M	1651	1651	1651	1	M	T	1700	1800	1700	1	S	M	11	2	M
4185	moulin du pont Perrain	3	32	P	1600	1811	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
4186	moulin du pont Perrain	6	64	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4193	maison	3	372	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4195	hôtel particulier	3	371	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4356	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1700	1811	1700	1	S	T	21	2	M
4358	maison de la Troesne	3	371	T	1400	1437	1437	2	A	T	1700	1811	1700	1	S	T	21	2	M
4367	moulin	6	64	M	1000	1000	1000	3	S	M	1039	1039	1039	3	S	M	33	3	M
4368	moulin	6	64	M	1000	1039	1039	2	S	M	1229	1260	1750	2	S	M	22	3	M
4412	boutique	6	61-2	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4520	templiers	4	43	T	1150	1200	1175	3	S	M	1200	1223	1223	2	S	T	32	2	M
4581	terrain vague	8	83	T	1650	1750	1700	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M

Tableau 49 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble BE

Ensemble BE

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
142	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
321	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
2177	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
2178	ruines	T	1650	1750	1700	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2179	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2180	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	M
2181	ruines	T	1650	1750	1700	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2182	tour	Ai	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	Ai
2183	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2184	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2185	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2186	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2187	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2189	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2190	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2191	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2192	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2193	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2194	jardin d'agrément	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2195	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2196	moulin	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2197	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2198	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2199	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2200	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2201	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2202	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2203	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2204	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2205	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2206	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2207	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2208	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2210	bâtiment multifonctionnelle	T	1743	1743	1743	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2211	jardin d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2212	pré	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2213	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2214	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2216	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BE

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2217	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2218	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2219	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2220	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2221	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2222	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2223	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2224	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2225	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2226	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2227	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2228	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2229	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2230	jardin mixte	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2231	jardin mixte	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2232	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2233	maison	T	1350	1450	1450	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2235	jardin mixte	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2236	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2237	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2238	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2239	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2240	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2241	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2245	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2246	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2247	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2248	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2249	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2250	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2251	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2252	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2253	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2254	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2255	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2256	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2257	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2258	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2259	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BE

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2260	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2261	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2262	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2263	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2264	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2265	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2266	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2267	bâtiment multifonctionnelle	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1743	1743	1743	1	A	T	11	1	P
2268	bâtiment multifonctionnelle	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1743	1743	1743	1	A	T	11	1	P
2269	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2270	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2271	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2272	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2273	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2274	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2275	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2276	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2277	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2278	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2279	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2280	bâtiment multifonctionnelle	T	1743	1743	1743	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2281	bâtiment multifonctionnelle	T	1743	1743	1743	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2282	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2284	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2285	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2286	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2287	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2288	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2289	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2290	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2291	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2292	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2293	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2294	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2295	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2296	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2297	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2298	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2299	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble BE

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2300	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2301	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2302	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2303	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2304	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2305	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2306	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2308	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2309	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2310	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2312	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2313	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2314	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2315	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2316	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2317	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2318	jardin mixte	P	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2319	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2320	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2321	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2322	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2323	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2324	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2325	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2328	bâtiment multifonctionnelle	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1743	1743	1743	1	A	T	11	1	P
2329	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2330	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1480	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2331	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2332	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1480	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
2333	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2334	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2335	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2336	cour d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2337	église	T	1545	1545	1545	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2338	bâtiment multifonctionnelle	T	1792	1792	1793	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2339	église	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1545	1545	1545	1	A	T	11	1	Ai
2340	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2341	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2342	tour	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M

Ensemble BE

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	**Type de source**	**Date d'app. minimale**	**Date d'app. maximale**	**Date app. retenue**	**Fiabilité**	**Précision**	**Type de Source**	**Date disp.. minimale**	**Date disp.. maximale**	**Date disp.. retenue**	**Fiabilité**	**Précision**	**Type de Source**		**Fiabilité**	**Type de source**
2343	église	M	1267	1270	1267	1	S	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	11	1	Ai
2344	logis	T	1100	1140	1140	2	DS	T	1220	1223	1300	1	D	T	21	3	T
2345	talus	M	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	M	21	3	M
2346	tour	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
2347	barrage	T	1227	1260	1245	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2348	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2349	bâtiment multifonctionnelle	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2350	moulin	T	1000	1039	1039	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
2352	pré	T	1650	1750	1700	1	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	11	2	M

Tableau 50 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble BE.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CMV/17A	1011-1062	Don de deux quartiers de terre par Salomon au prieuré de Marmoutier (cella de Lavardin) situé en vue du château de Vendôme : *"Est autem ipsa terra prope fluvium Liddi, in conspectu castri Vindocinensis Quantitas vero uejusdem terrae quarte duae sunt, et unum molendinum, et census XIIII solidi."*
2	CMV/28A	1097	*" ... Guarinus, Fulmerii filius ejusque successores, de terra illa in qua, apud Vindocinum, burgum habemus, tenuerunt. Quia enim ipse Guarinus terram, sancti dum inde esset serviens, sibi fraudulententer retinuerat; ipso jam defuncto, Agnes uxor ejus et Hildebertus eoreum senior filius, Goffredi Prulliacensis tunc vindocinensis comitis suorumque judicio…"*
3	CMV/29A	11e s.	*"Hildebertus ... Dedit tamen prefatus vir Sancto Martino, in convent fratum, terram in varenna vindocinensi consistentem, unius carrucae proscissioni suffleientem, duos de censu solidos, in festivitatem Sancti Martini aestivali, Salomoni de Lavazino solventem. Quae ut rata foret in perpetuum firmaque donatio, Salomon, de quo ipse Hildebertus, et comes Tetbaldus, de quo Salomon ipsum tenebat terram, gratanter annuerunt. Tribuit adhuc jam dictus Hildebertus Majoris Monasterii fratribus, duodecim denarios census de uno agriterii fratibus, duodecim denarios census de uni agripenno Archamberti consanguinei sui, ut sicut in censum istum, idem Archambertus quot annis in solemnitate suprafata reddat eodem Sancto Martino, tenore ipsa eadem celebritate solvat."*
4	CMV/49A	1267	*"...prior do Lavardino haberent in perpetuum, et possiderent duos denarius annui census sibi debitos apud Vindocinum, suoer duabus domibus sitis prope domum fratrum minorum de Vindocino; que domus quandam fuerunt videlicet, altera illarum Gileti dicti Clementis burgensis vindocienensis, et alia defuncti dicti Harpin, quas etiam domus, titulo emptionis, ad usum dictorum fratrum minorum de vendidocino fuerunt acquisite de elemosinis eorumdem".*
5	CMV/51A	1268	*"Noveritis quod cum ego habebam et possidebam, jure hereditario, quatuor denarius annui census, michi debitos apud Vindicinum super quondam domum Guillermi dicti Maleteau, sitam juxta domum defuncti Gaufridi Testuel, in vico de la poterie, et religiosi viri abbas et conventus Majoris Monasterii turonensis et eorumdem prior Saincti Martini de Lavardino, haberent iti perpetuum et possiderent duos denarios annui census sibi debitos apud Vindocinum, super quandam domum cum pertinentiis que fuit quondam Maurisii de Candie et uxoris sue, juxta domum Andree de Fractavalle ex una parte, et juxta domum Hugonis dicti Torgis, ex altera parte."*
6	CMV/40A	1192-1202	*"in terra sua quam habent apud Vindocinum quandam domum et plateam Johannis de Grangia, in perpetuum habere concessimus, ita quod dicte domus et platea cum burgense ibidem existente, ab omnibus consuetudinibus et exactionibus quorumlibet terrenorum dominorum libere maneant et quiete, eo videlicet auto, quod burgensis ille, qui in dicta domo et platea manebit, et dictam habebit lebertatem, de propria dictorum monachorum terra, quam habent apud Vindocinum et non de alia, assumetur."*

N°	Cote	Date	Mention
7	MV/42A	1207	*"Ego Johannes comes Vindocinensis, ..., in perpetuum quitavi penitus quasdam consuetudines, quns ego et predecessors mei, in domo manachorum Beati Martini de Lavardino, injuste, sicut asserebatur, usurpaveramus, scilicet criagium vini, levagium doliorum et ipsius vini et omnem consuetudinem et costumas tam vini quam bledi et omnium rerum et perpetuum perseveret,..."*
8	CV/187	1210	*"Nos frates milite Templi"*
9	MV/66	1250	*Universis litteras inspecturiss, Guillelmus de Sancto Martino miles, salutem in domino. Noveritis quod cum Ysabella domina de Sodayo, soror mea, jure hereditario haberet et possideret quator denarius et obolum annui ceasus sibi debitos apus Vindocinum, super quodam virgulto, sito retro domum Staphani Aluctarii, ad dictam domum pertinent sitam in parochial Saincti-Martini de Vindocino, et aligiosi viri abbas et conventus majoris Manasterii turonensis haberent in perpetuum et possiderent quator denarius annui census, qui sibi debebantur super quadam platea, quam Boninus pelliparius vendidit fratibus minoribus Vindcini.*
10	MV/51A	1268	*échange entre le prieur de Lavardin et le comte de Vendôme d'une maison rue Poterie*
11	AMV/BB/87	1724	Les Cordeliers demandent la concession de la tour et arche attenante à leur propriété
12	DUJARDIN 1995 : 104	1791	*" l'église du couvent de Cordeliers de Vendôme, la chapelle et la sacristie ; le cloître du couvent avec leur dortoir dans lequel se sont trouvées cinq chambres à feu et une froide ; un grand corps de bâtiment, composé par bas d'une cuisine, d'un salon, d'une grande fosse, de deux chambres avec trois cabinets, d'une cave. Par haut de trois chambres à feu et trois chambres sans cheminée, d'un greniers ; une grande terrasse dans toute la longueur du bâtiment ; le jardin dudit couvent dans lequel est un réservoir en forme d'équerre séparant ladite terrasse d'avec le jardin : commodités et latrines sur lesdits réservoirs ; autres terrasses hors l'enclos du couvent entre le jardin et la décharge ; la basse cour dudit couvent consistant en une grange, une écurie, une chambre et grenier dessus, une cour devant dans laquelle est un puits, entourée pour que le dits jardin demeure clos ; grande cour devant ladite église jusqu'à la rue du Change, dans une partie de laquelle sont plantés deux rangs de tilleuls. Et généralement tous ce qui dépend de ladite église"*

Tableau 51 : Sources écrites concernant l'ensemble BE

3.2. Sources matérielles

Sur la cinquantaine d'édifices présents sur le cadastre ancien, vingt sont aujourd'hui étudiables (Figure 247).

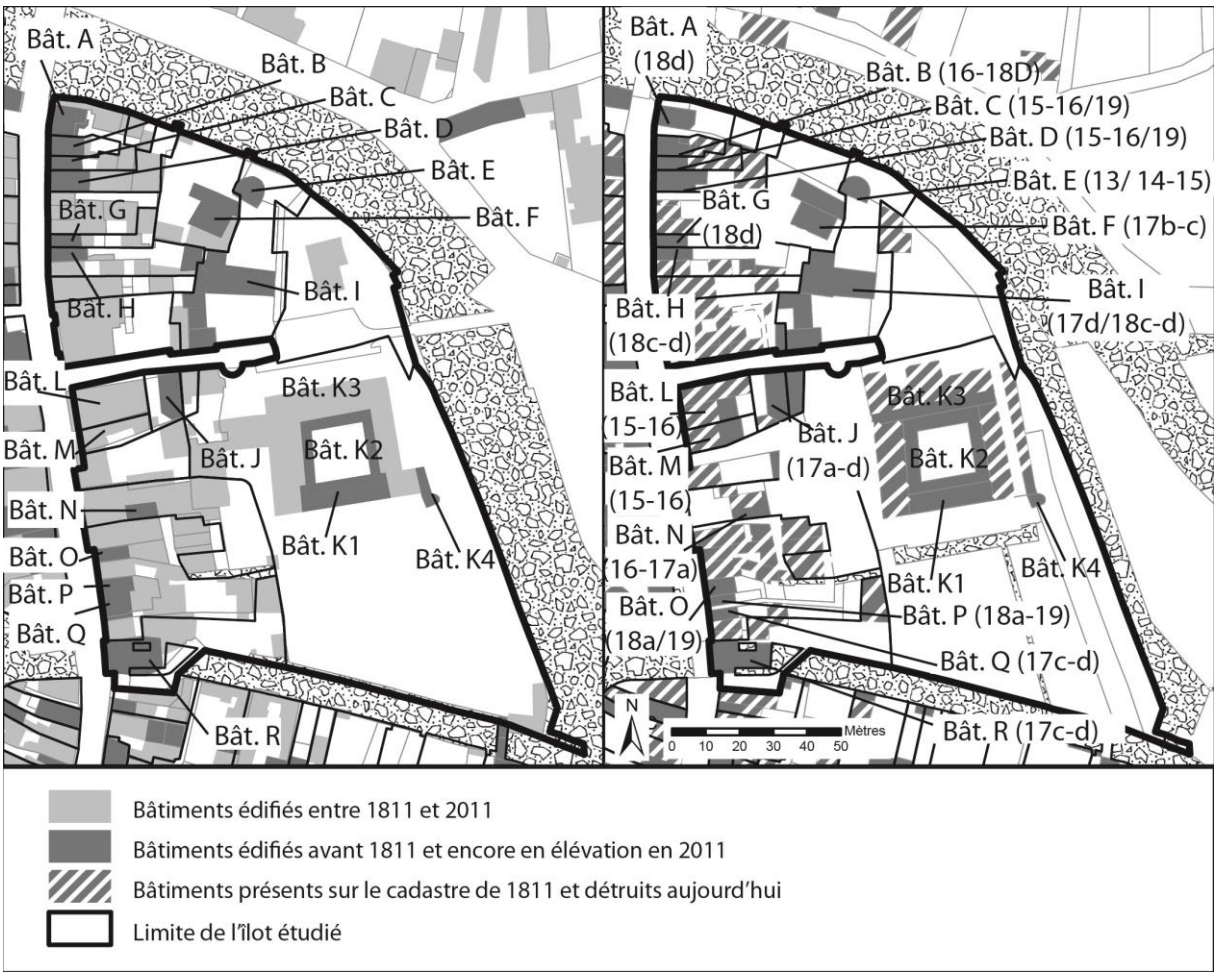

Figure 247 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble BE.

Bâtiment A (18d) :

Figure 248 : Façade septentrionale et orientale du bâtiment A et représentation vue du sud sur le dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2)

Ce bâtiment de plan rectangulaire présente deux niveaux sous combles. La présence d'un toit à la Lescot ainsi que des fenêtres à linteau en arc surbaissé autorisent une datation entre le milieu et la fin du 18e mais antérieure à 1780 puisque l'édifice est représenté sur la vue de G. Dupuis (**Erreur ! ource du renvoi introuvable.**).

Bâtiment B (16-18d) :

De plan rectangulaire, ce bâtiment à deux niveaux sous comble est édifié en pan de bois (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**). Le linteau des fenêtres de l'étage de la façade sur rue qui imite un arc surbaissé ainsi que son toit à Lescot invitent à le dater entre le milieu et la fin du 18e s. A l'instar du bâtiment A, il est représenté sur la vue de G. Dupuis, et ne peut donc être postérieur à 1780. Néanmoins, du côté cour, il présente un pignon, signe d'un changement d'orientation de l'édifice. Malheureusement recouvert d'un enduit et d'ardoises, ce pignon pourrait néanmoins remonter au milieu du 16e s.

Figure 249 : Façade occidentale du bâtiment B.

Bâtiment C (15d/16 -19) et D (15d/16_19) :

Les bâtiments C et D sont aujourd'hui entièrement recouverts d'un enduit empêchant toute analyse architecturale. Néanmoins, sur la base de la gravure de G. Dupuis, il est possible de les dater (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Présentant ous les deux un pignon sur rue, ils subirent au 19e s. d'importants travaux changeant entre autres l'orientation de leurs toits se trouvant maintenant parallèles à la rue. Le bâtiment E fut lui augmenté d'un étage. Ils pourraient tous les deux avoir été édifiés entre la fin du 15e et le 16e s.

Figure 250 : Façade occidentale des bâtiments C et D sur le dessin de G. Dupuis.

Bâtiment E (13-14/15) :

Figure 251 : La tour de l'Islette avant et après restauration

Reconstruite dans sa partie supérieure par l'association "Résurgence en Vendômois" de 1977 à 1982, cette tour fut très certainement édifiée dans la seconde moitié du 13e s. (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**). Elle fut ensuite remaniée à la fin du 14e s. lors de la remise en état des fortifications. Haute d'environ 6 m. elle fut construite en même temps que la courtine qui s'élevait dans cette partie de la ville à

six mètres de haut. D'un plan hémicylindrique à deux étages, elle présente encore à son niveau inférieur trois meurtrières d'origine, transformées au 14e s. ou au 15e s. en archères canonnières.

Bâtiment F (17b-c) :

Cette propriété qui n'a pu être visitée présente un bâtiment constitué de deux corps de logis (**Erreur ! ource du renvoi introuvable.**, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Impossible à dater avec précision, les deux corps de bâtiment pourraient remonter au milieu du 17e s. en se fondant sur la seule forme des toits et de leur mention dans les textes. Il s'agit de la maison de la Troesne à laquelle on accède par une longue allée du même nom.

Figure 252 : Maison de la Troesne dans son environnement bâti

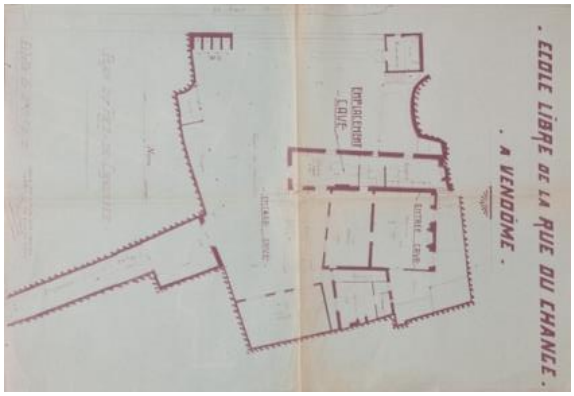

Figure 253 : Plan du bâtiment F (AMV/Non Coté)

Bâtiment G (18d) :

Derrière une façade du 19e s., cet édifice présente encore des caractéristiques anciennes (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**). Présentant un plan rectangulaire, à gouttereau sur rue, il est construit en pan de bois et présente sur sa façade sur cour trois niveaux sous comble éclairé par deux baies rectangulaires non datables.

Figure 254 : Façade occidentale du bâtiment G sur un dessin de G. Dupuis (MusV/XXX) et aujourd'hui.

Bâtiment H (18c-d) :

Figure 255 : Façade occidentale du bâtiment H sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2)) et aujourd'hui.

De plan rectangulaire, à deux niveaux sous comble, cet édifice possède toutes les caractéristiques d'un bâtiment du 18e s. avec son toit à Lescot. Représenté sur la vue de G. Dupuis, sa construction ne peut être postérieure à 1780 (**Erreur ! ource du renvoi introuvable.**).

Bâtiment I (17d – 18c-d) :

Cette construction possède plusieurs corps de bâtiment difficilement datables en l'absence d'une vérification de terrain. Néanmoins, en se fondant sur l'architecture visible depuis les cours environnantes et sur la vue de Gaspard Dupuis (Mus/Vend 974.2)), une chronologie des transformations peut être avancée (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le corps rincipal du bâtiment pourrait dater du milieu ou de la fin du 17e s. en se fondant sur la forme des toits septentrionaux. L'ensemble aurait ensuite subi des modifications aux 18e s. avec le percement de nouvelles fenêtres à linteaux surbaissés et le réaménagement en toit à la Lescot de la pente du toit méridional. Le dictionnaire des biens de l'Oratoire de 1789 indique que cette maison fut échangée avec le prieur de Lancé en 1655 (première phase de travaux probable) et qu'elle appartenait en 1786 au seigneur de Kervazégan (seconde phase de travaux).

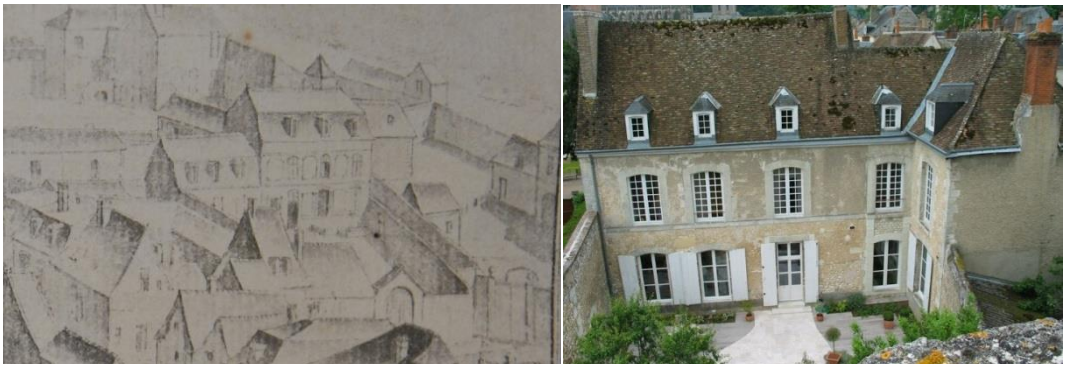

Figure 256 : Façade méridionale sur un dessin de G. Dupuis (Mus/Vend 974.2)) et façade septentrionale aujourd'hui.

Bâtiment J (17a-d) :

De plan rectangulaire, cet édifice à deux niveaux sous combles et pignon sur rue pourrait remonter au 17e s. sur la base de ses fenêtres à arc segmentaire et surtout de son portail en anse de panier (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Figure 257 : Façade occidentale du bâtiment J.

Bâtiments K (16e-18e s.) :

Ce vaste ensemble d'édifices sera scindé en plusieurs parties : si aujourd'hui seule l'aile méridionale du cloitre est antérieure à 1811, les plans et photographies anciennes permettent de dater les autres ailes aujourd'hui reconstruites (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

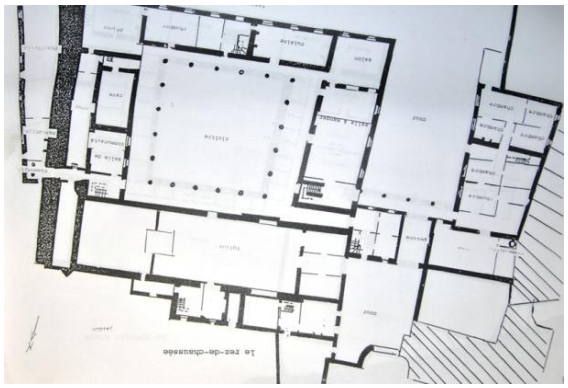

Figure 258 : Le couvent des cordeliers dans les années 1960, avant la destruction de l'église et le plan associé (vue du nord).

Bâtiment K1 : l'aile méridionale

Figure 259 : Façade méridionale de l'aile sud de Cordeliers (Mus/Vend Non coté).

Elle est actuellement composée d'un bâtiment rectangulaire de sept travées, sur deux niveaux sous comble éclairé par deux lucarnes pendantes en forme d'œil de bœuf surmontées d'une corniche segmentaire et d'une croisée de lucarne centrale couronnée d'un fronton segmentaire (Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.). Elle est aujourd'hui encadrée de deux pavillons construits au 19e s. entre 1815 et 1860 (DUJARDIN 1995 : 106). Les éléments architecturaux

conservés autorisent une datation du remaniement de la façade dans le courant du 18e s. Les érudits locaux tels que G. Launay ou Saint-Venant datent ces transformations de 1742 sans citer leurs sources.

Bâtiment K2 et K3 : les ailes occidentales et orientales

Ces deux ailes ont été réédifiées dans la seconde moitié du 19e s. par les Calvairiennes mais présentent du côté du cloître des fenêtres à congés pouvant remonter au 16e s. (DUJARDIN 1995 :106).

Bâtiment K4 : l'église

Il est particulièrement difficile d'analyser cet édifice puisqu'il fut détruit en octobre 1969[1]. Longue de 63,2 m et large de 9,5 m, l'église des Cordeliers, dédiée à Saint-Jean Baptiste, était un édifice très simple à chevet plat, couvert d'une charpente lambrissée possédant des entraits sculptés et éclairé par des fenêtres en style gothique rayonnant du 13e s. (Figure 260).Au nord s'ouvrait une chapelle du 15e s. dite du Saint-Sépulcre, ou des Barentins, du nom de la famille qui l'avait fondée et y avait son caveau. Cette chapelle fut restaurée en 1638 par Messire Honoré de Barentin pour rétablir les *"ruines faites par ceux de la religion réformée*". Une seconde chapelle plus à l'ouest était dédiée à Notre Dame de Lorette et fut édifiée en 1545 (DUJARDIN 1995 : 104, LESUEUR 1969 : 454).

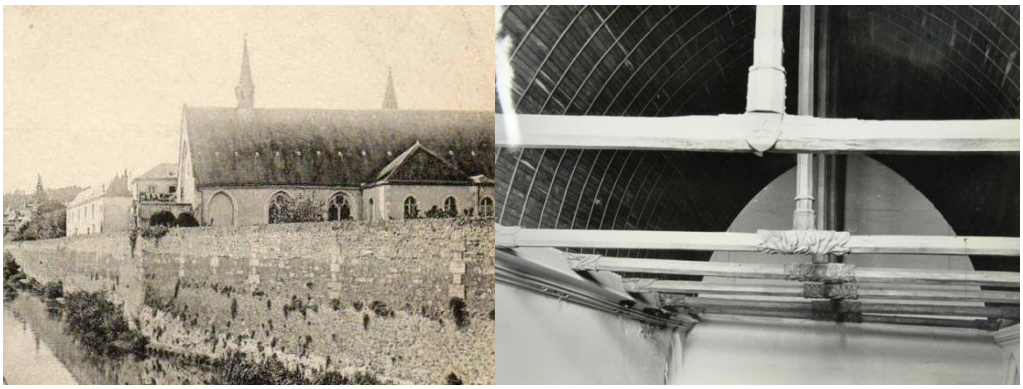

Figure 260 : Eglise des Cordeliers et détail de la charpente voûtée.

Bâtiment K5 : le cloitre

Figure 261 : Angle sud-ouest du cloître.

Mesurant 25 m sur 22 m, le cloître était accolé au sud de l'église et entouré des bâtiments communautaires (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**). Chacune de ces faces comporte cinq arcades en tiers-point retombant, sans chapiteau intermédiaires, sur des piliers cylindriques à bases octogonales. Il est particulièrement difficile à dater et les diverses interprétations se contredisent. La datation retenue dans cette étude ne sera pas celle

e lire ERMISSE 2012

de B. Dujardin qui voit dans leur forme gothique assez simple une construction du 14e, contemporaine de la construction de la reconstruction de l'église (DUJARDIN 1995 : 105), mais une datation du 16e s., lors de la reconstruction du couvent après le pillage de 1589.

Bâtiment K6 : le décrochement sud-est

Au sud-est des bâtiments actuels se trouve un petit édicule de forme très irrégulière (**Erreur ! Source du envoi introuvable.**). Il s'agit en réalité d'une partie de l'enceinte de ville, intégrée au 18e s. au couvent des Cordeliers qui l'ont aménagée en terrasse en préservant une petite tour de ville, peut-être du 13e s. au sud.

Figure 262 : Tour du 13e s. et amorce de la courtine enduit et intégré aux bâtiments du couvent.

Bâtiment L et M (15d-16a) :

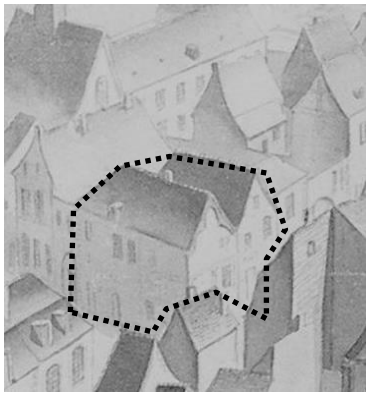

Aujourd'hui disparues, ces deux maisons reproduites sur le dessin de G. Dupuis présentaient deux niveaux d'élévation et un pignon sur rue (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Leur onstruction pourrait être datée entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. en se fondant sur la forme des toits et la présence de fermes débordantes.

Figure 263 : Façade occidentale des bâtiments L et M sur la vue de Gaspard Dupuis.

Bâtiment O (16d-17a) :

La façade sur rue de cet édifice ayant été totalement refaite au 19e s., il faut se tourner sur la façade sur cour présentant un pignon, signe d'un changement d'orientation de l'édifice. Ce pignon à deux niveaux sous comble était éclairé à l'étage par une seule baie rectangulaire. La partie arrière de l'édifice pourrait donc remonter à la fin du16e s. ou au début du 17e s.

Bâtiment P, Q et R (18a – 19) :

La façade sur rue de ces trois édifices a été totalement refaite au 19e s., alors que leurs façades sur cour sont restées dans leur état d'origine qui ne peut remonter avant le début du 18e s.

Bâtiment S (17c-d) :

Cet important édifice à trois niveaux sous combles présente un plan irrégulier. Il correspond à l'ancien moulin du pont Perrain. Si sa façade sur rue à été en partie refaite au 19e s., le style

classique de sa façade interne remonte au milieu du 17e s. (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Figure 264 : Façade occidentale du bâtiment S.

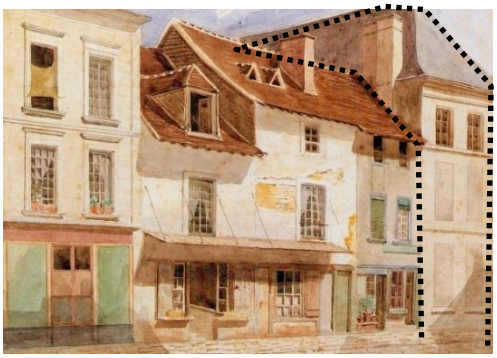

Figure 265 : Façade occidentale du bâtiment S au 19e s. (BMV/Fonds Launay).

Ensemble CA

Présentation

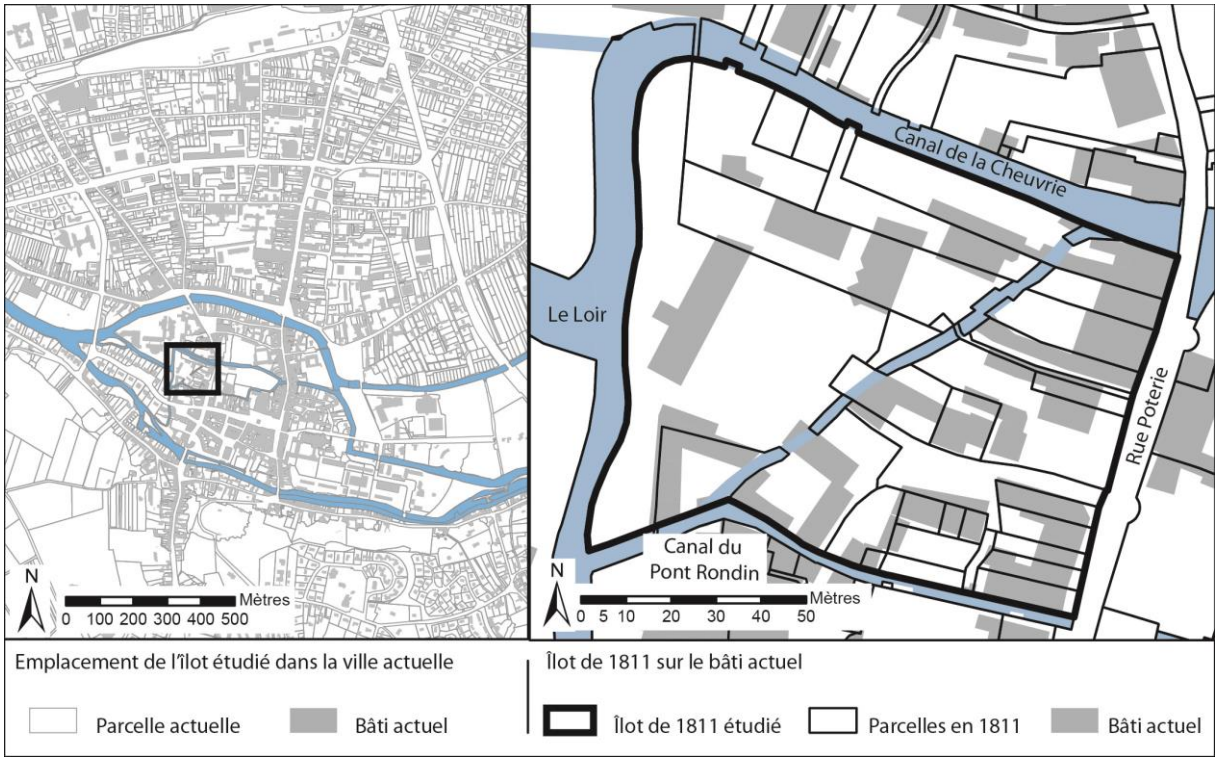

Figure 266 : Localisation de l'ensemble CA.

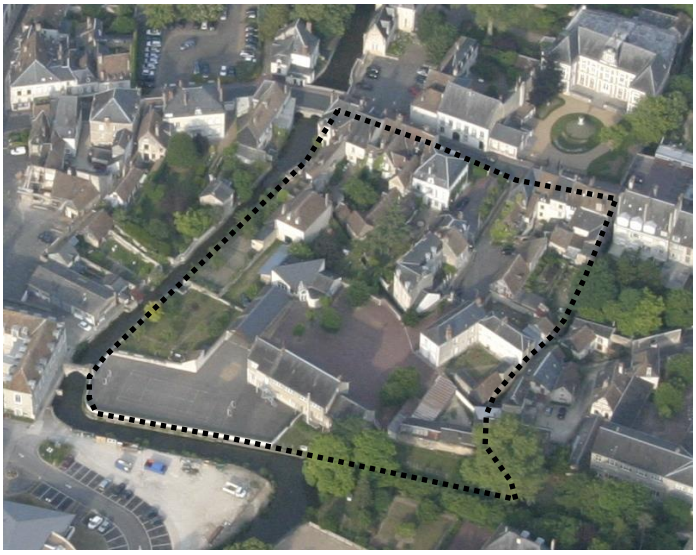

Figure 267 : Emprise de l'ensemble CA dans la ville actuelle.
(Vue de l'ouest)
(Cliché CPV)

L'ensemble étudié ici, situé dans la partie occidentale de la ville *intra-muros* s'étend sur 1 ha et est délimité au nord par le canal de la Cheuvrie, à l'ouest par l'ancien fossé de défense de la ville, au sud par le canal du pont Rondin et à l'est par la rue de la Poterie. Un canal d'orientation nord-est/sud-ouest le divise en deux (Figure 266, Figure 267).

Cet espace est relativement bien renseigné, possédant encore plusieurs édifices anciens, il est bien documenté par les textes, essentiellement les comptes de châtellenie à partir de la fin du 14^{e} s.

Localisation dans les territoires urbains anciens

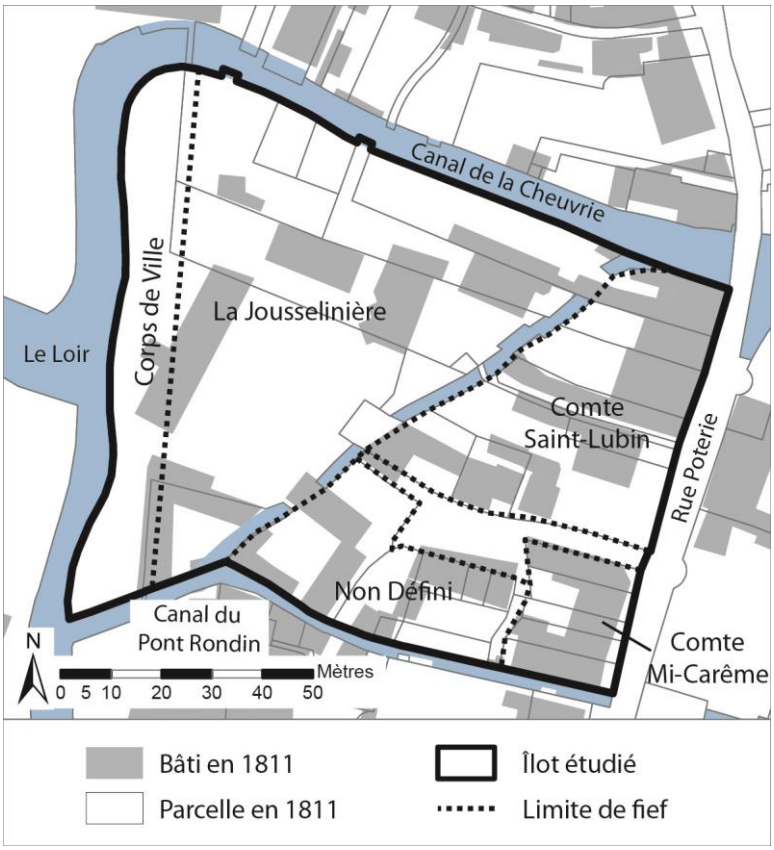

Figure 268 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CA.

Entièrement compris dans la paroisse Saint-Martin du 11e jusqu'au 18e s., cet ensemble relevait censivement de plusieurs seigneurs : le corps de ville pour la partie correspondant aux anciennes fortifications, le seigneur de la Jousselinière pour l'étendue comprise entre celle relevant du corps de ville et le canal coupant l'îlot ; la partie occidentale relevait essentiellement du comte qui percevait le cens à deux dates, la Saint-Lubin pour la partie comprise entre le canal de la Cheuvrie et l'impasse de la Cour Mégère, et la mi-Carême pour la partie méridionale entre cette même impasse et le canal du pont Rondin. L'arrière de cette censive n'a pu être attribué à aucun seigneur (Figure 268).

Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 52, Tableau 53)

1.1. Occupation de l'ensemble CA au début du 15e s. (Figure 269)

Figure 269 : Occupation de l'ensemble CA au début du 15e s.

(OH en haut, EC en bas)

Grâce aux comptes de la châtellenie de 1410 (Tableau 54 : 2) il a été possible de restituer l'occupation de cet espace dans lequel on peut distinguer deux grandes zones. La première, au nord, est exclusivement occupée par des tanneries (au nombre de sept) qui s'étendent entre la rue Poterie et le canal. La seconde, au sud, comporte quatre boutiques dont la fonction plus précise reste à déterminer. Dans le compte, toutes ces parcelles sont dites contenir une maison dont la polyvalence ne fait pas de doute. La restitution de ces maisons en front de rue se fonde sur l'état observé en 1811. Un certain nombre d'annexes devaient s'étendre à l'arrière mais aucun indice ne permet leur restitution. L'îlot occidental est traversé par l'enceinte de ville mise en place entre le deuxième et troisième tiers du 13e s. et remise en état plusieurs fois durant les 14e s. et 15e s. Elle était précédée d'une lice et d'un fossé et formaient à eux trois la structure défensive.

2.2. Occupation de l'ensemble CA au milieu du 16e s. (Figure 270)

Figure 270 : Occupation de l'ensemble CA au milieu du 16e s.

(OH en haut, EC en bas)

Toujours grâce aux comptes de la châtellenie, mais cette fois de 1510, et d'un aveu du seigneur de la Jousselinière de 1516, il a été possible de reconstituer l'état du parcellaire, l'occupation et l'usage du sol pour le début du 16e s. Les tanneries présentes lors de la phase précédente sont toujours en activité. La plus grande connaissance de l'espace permet de cerner l'emprise totale que représentent ces tanneries qui couvrent plus des trois quarts de la superficie des îlots. Un moulin à tan établi le long du canal du pont Rondin au sud est édifié à la fin du 15e s. par un tanneur dénommé Margannes, propriétaire de nombreuses maisons et tanneries dans cette zone. L'impasse de la cour Mégère établie au centre de l'îlot pourrait bien tirer son nom de la "la cour Marganne" mentionnée dans le compte de 1510. Les maisons mentionnées dans les textes ne sont pas mieux localisées qu'à la phase précédente ; néanmoins, un certain nombre d'annexes et de structures artisanales sont documentées, autorisant la restitution d'un véritable quartier d'artisans-tanneurs où se mêlent eau, jardins pour l'installation des fosses de tannage et annexes pour le traitement des peaux.

2.3. Occupation de l'ensemble CA en 1811 (Figure 271)

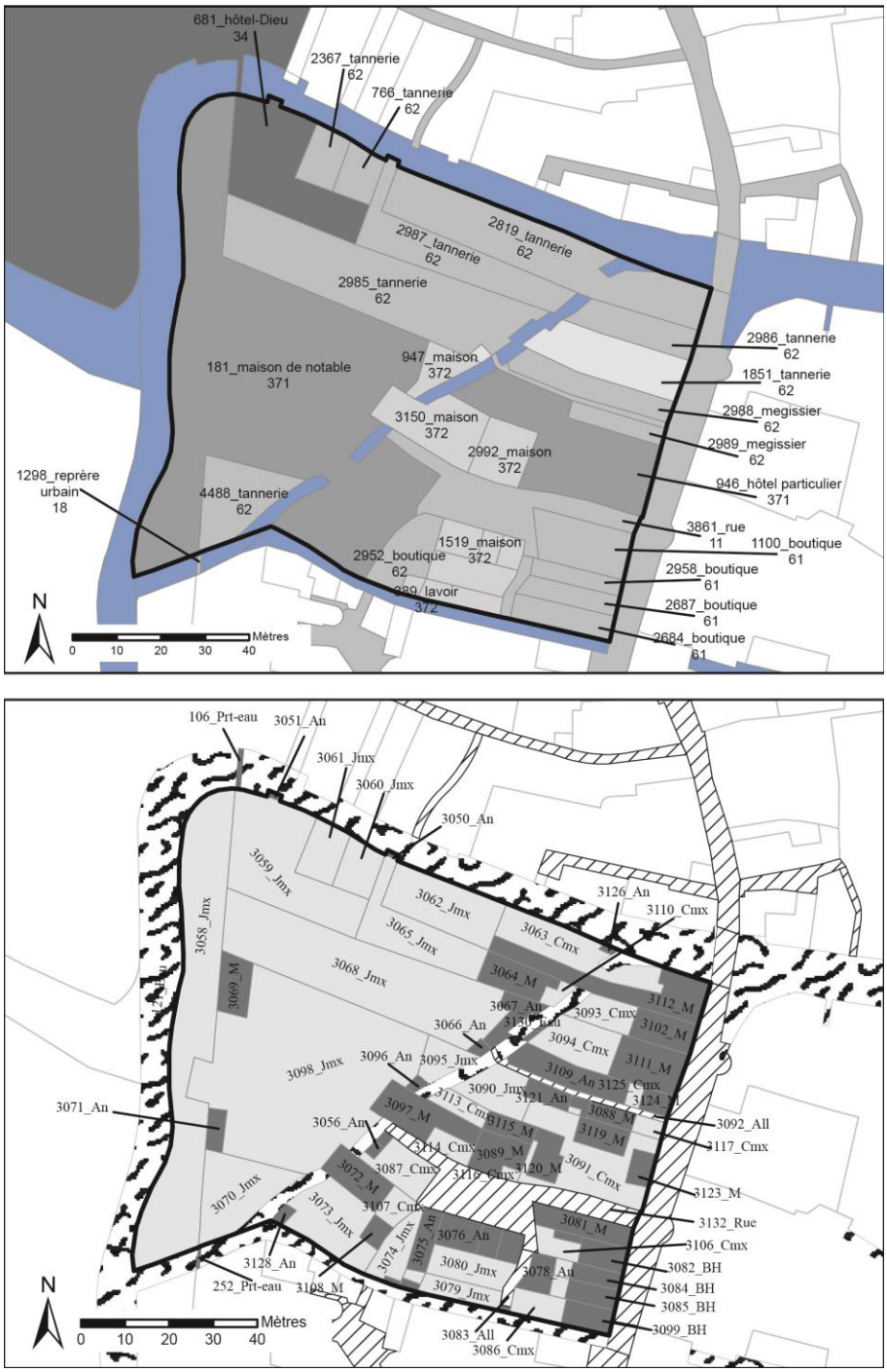

Figure 271 : Occupation de l'ensemble CA en 1811.

Un hiatus documentaire existe entre le milieu du 16e s. et 1811, que seules les données architecturales viennent combler (Bât. A, C, D E et F). Les bâtiments conservés, tous datés du 17e ou 18e s., correspondent soit à des hôtels particuliers, soit à des tanneries.

Le nombre de tanneries entre le milieu du 17e s. et la fin du 18e s. diminue de manière importante puisque seulement quatre établissements, tous situés dans la partie nord de l'îlot, subsistent. La partie sud, anciennement dédiée à ces tanneries est occupée par des hôtels particuliers ou des maisons de notables dont l'origine de la richesse reste à déterminer avec précision, même si leur implication dans l'activité du cuir laisse peu de place au doute. Le moulin à tan édifié par Marganne a été démoli tout comme "le moulin neuf" à drap édifié dans la parcelle nord-ouest au 16e s. et détruit très certainement dans le courant du 18e s. pour faire place à un simple jardin (EC_3039).

2.4. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
181	maison de notable	3	371	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
389	lavoir	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
766	tannerie	6	62	P	1600	1810	1600	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
946	hôtel particulier	3	371	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
947	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1100	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1298	repère urbain	1	18	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1517	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1518	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1519	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1850	tannerie	6	63	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1851	tannerie	6	63	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2367	tannerie	6	62	P	1600	1810	1600	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2684	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2685	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2687	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2819	tannerie	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2951	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2952	boutique	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2953	boutique	6	61	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2958	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2979	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2980	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2981	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2982	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2983	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2984	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
2985	tannerie	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2986	tannerie	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2987	tannerie	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2988	mégissier	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2989	mégissier	6	62	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2991	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2992	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2993	moulin a drap neuf	6	62	T	1546	1587	1587	2	S	T	1600	1811	1750	1	S	P	21	2	M
2994	tannerie	6	62	T	1500	1516	1516	2	S	T	1500	1587	1587	1	S	T	21	2	M
2995	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
2996	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
2997	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
2998	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2999	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3000	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3001	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3002	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3003	tannerie	6	62	T	1450	1470	1460	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3004	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1420	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3005	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1420	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3006	tannerie	6	62	T	1350	1410	1410	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
3007	boutique	6	61	T	1450	1470	1460	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3008	boutique	6	61	T	1450	1470	1460	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3009	tannerie	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3010	tannerie	6	62	T	1410	1450	1430	1	D	T	1450	1470	1460	1	D	T	11	2	M
3011	tannerie	6	62	T	1450	1470	1460	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3012	tannerie	6	62	T	1410	1450	1430	1	D	T	1450	1470	1460	1	D	T	11	2	M
3013	tannerie	6	62	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3014	tannerie	6	62	T	1470	1510	1490	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3015	tannerie	6	62	T	1500	1510	1510	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	M
3016	tannerie	6	62	T	1410	1470	1450	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3017	maison	3	371	T	1410	1470	1450	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3150	maison	3	372	P	1600	1810	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4488	tannerie	6	62	P	1600	1810	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4569	tannerie	6	62	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M

Tableau 52 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CA.

Ensemble CA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3049	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3050	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3051	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3052	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3053	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3054	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3055	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3056	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3057	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3058	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3059	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3060	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3061	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3062	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3063	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3064	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3065	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3066	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3067	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3068	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3069	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3070	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3071	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3072	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3073	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3074	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3075	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3076	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3077	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3078	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3079	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3080	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3081	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3082	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3084	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3085	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3086	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3087	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3088	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3089	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3090	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3091	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3093	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3094	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3095	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3096	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3097	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3098	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3099	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3100	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3102	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3103	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3104	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3105	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3106	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3107	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3108	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3109	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3110	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3111	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3112	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3113	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3114	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3115	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3116	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3117	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3118	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3119	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3120	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3121	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3122	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3123	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3124	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3125	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3126	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3127	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3128	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3133	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3135	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3137	maison	T	1450	1510	1510	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	1	Ai
3138	maison	T	1450	1510	1510	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	1	Ai
3139	maison	T	1450	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	DS	Ai	21	1	Ai
3140	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3141	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3142	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3143	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3145	tannerie	T	1500	1516	1516	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3146	tannerie	T	1500	1516	1516	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3147	tannerie	T	1500	1516	1516	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3148	tannerie	T	1500	1516	1516	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3149	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3150	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3151	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3152	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3153	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3154	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3155	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3156	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3157	tannerie	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
3158	tannerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3159	tannerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3160	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3161	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3162	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3163	annexe	T	1450	1510	1510	2	S	T	1500	1600	1550	2	S	T	22	2	T
3165	moulin	T	1410	1450	1420	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3166	moulin	T	1410	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3167	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3168	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3169	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3170	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3171	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3172	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3173	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3174	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3175	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3176	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Ensemble CA

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3177	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3178	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3179	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3180	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3181	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3182	tannerie	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3183	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3184	tannerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3185	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3186	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3187	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3188	annexe	T	1520	1750	1520	3	S	M	1500	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3189	moulin	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Tableau 53 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CA.

Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 272
2	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 273
3	AN/P/602/18	1429	*"Item cent sols de rente, dix huit deniers de cens sans relief qui sont tenuz faire plusieurs personnes tant a cause de maisons et vergers seans près le pont de la cheuvrie assis en la ville de Vendosme et le ruisseau qui passe par la grande arche de Saint-Père et de ladite ville et aussi a cause de terres qui souloient estre en prez seans entre les murs de la ville et le ruisseau qui court depuis larche appelée larche de la cheuvrie et a ladite arche de Saint-Père d'un bout et d'autre bout aux vielz foussez et d'autre bout au ruisseau qui court depuis ladite grande arche a voter moulin a tan duquel ruisseau dentre lesdites deux arches juy de fays et garenne tel quil ny peut ne doit pescher sans mon congie."*
4	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 274
5	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 275
6	AN/P/974/01- AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 276
7	AN/P/602/17	1516	*Cf.* Figure 277

Tableau 54 : Textes documentant l'ensemble CA

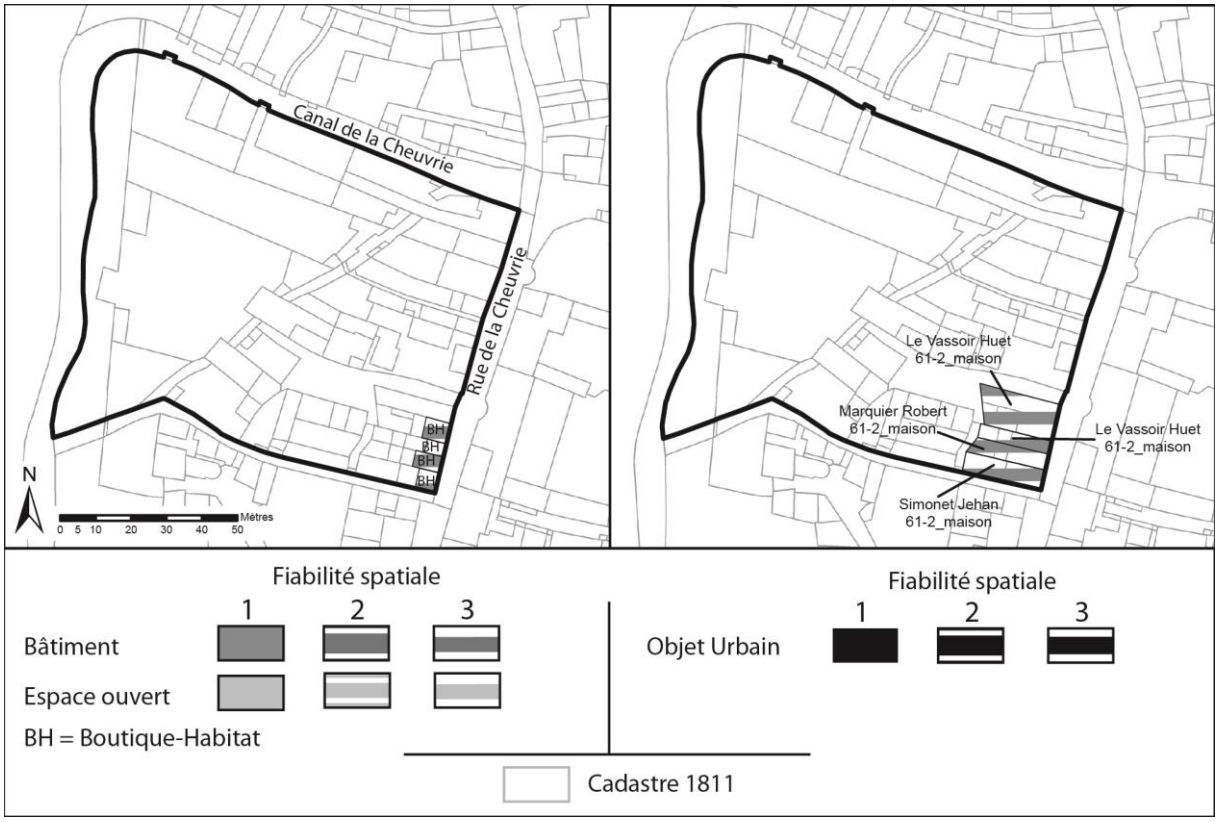

Figure 272 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

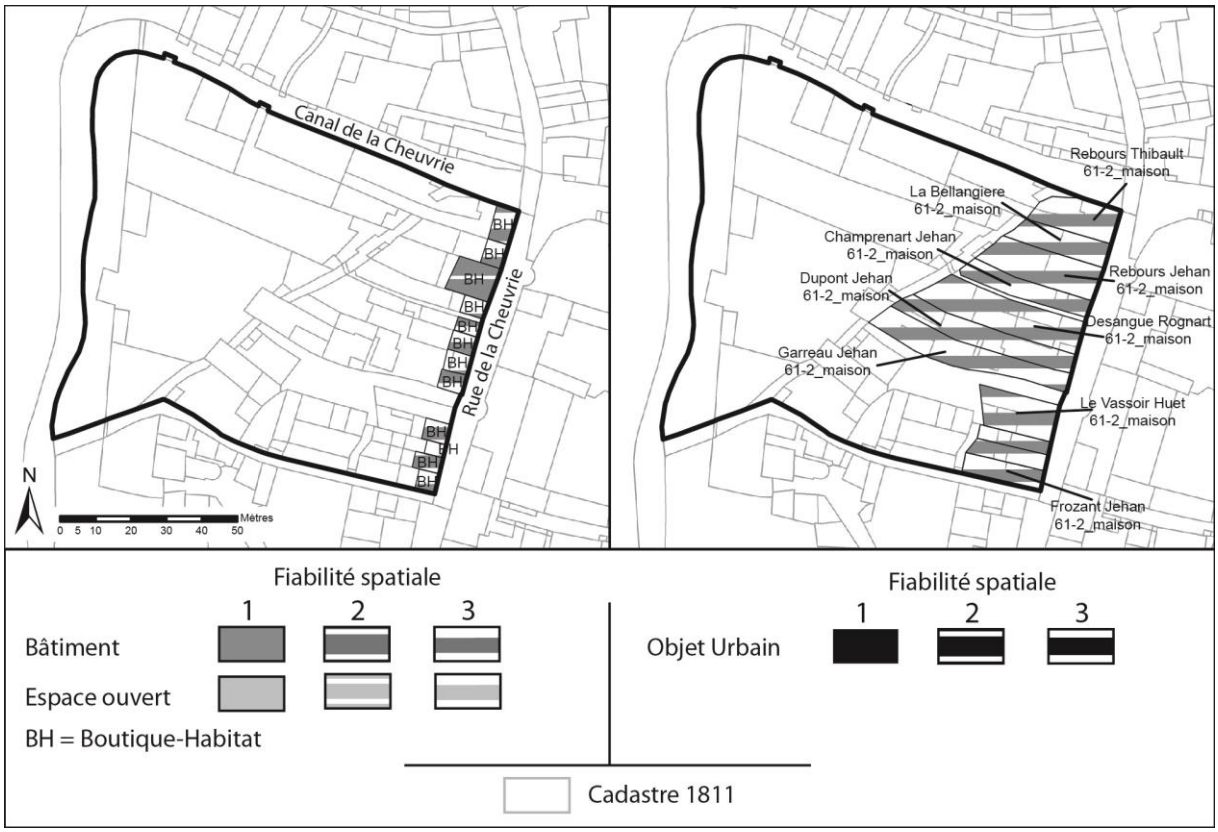

Figure 273 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

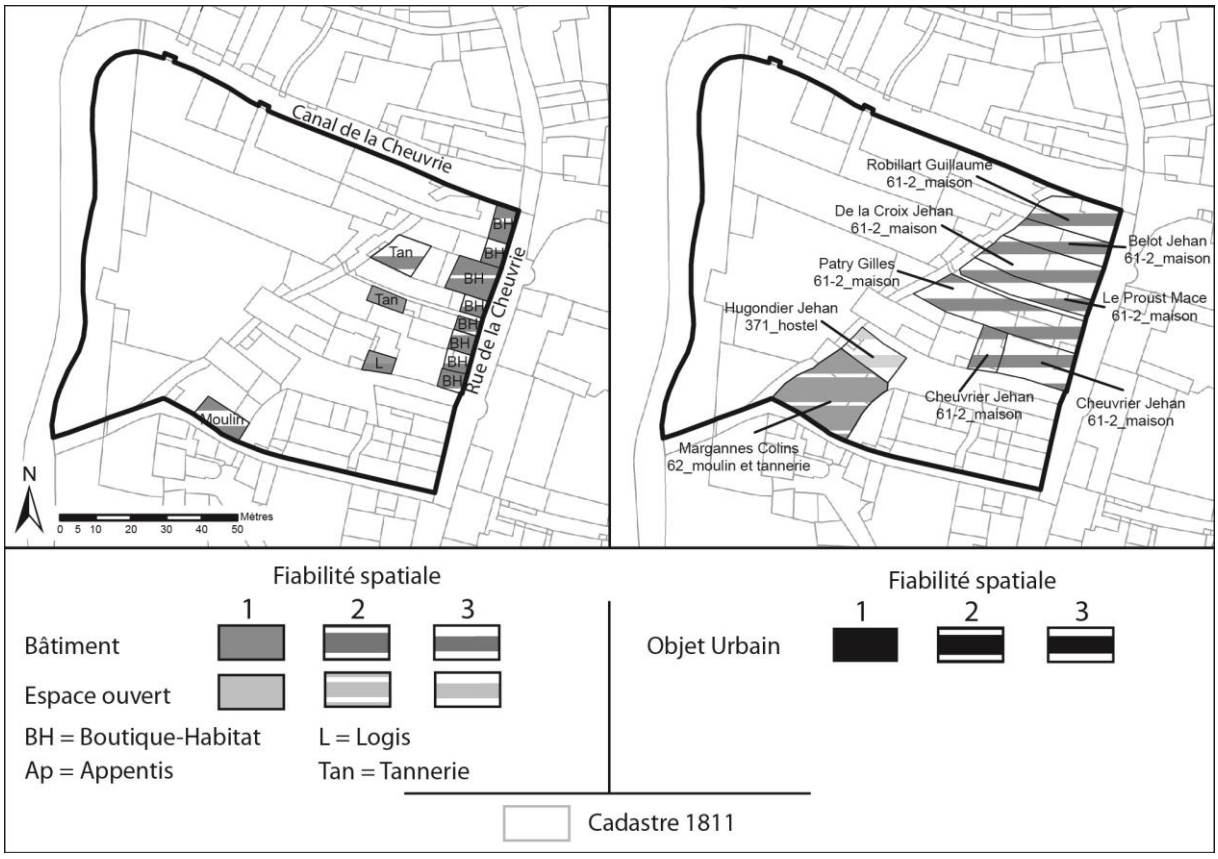

Figure 274 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

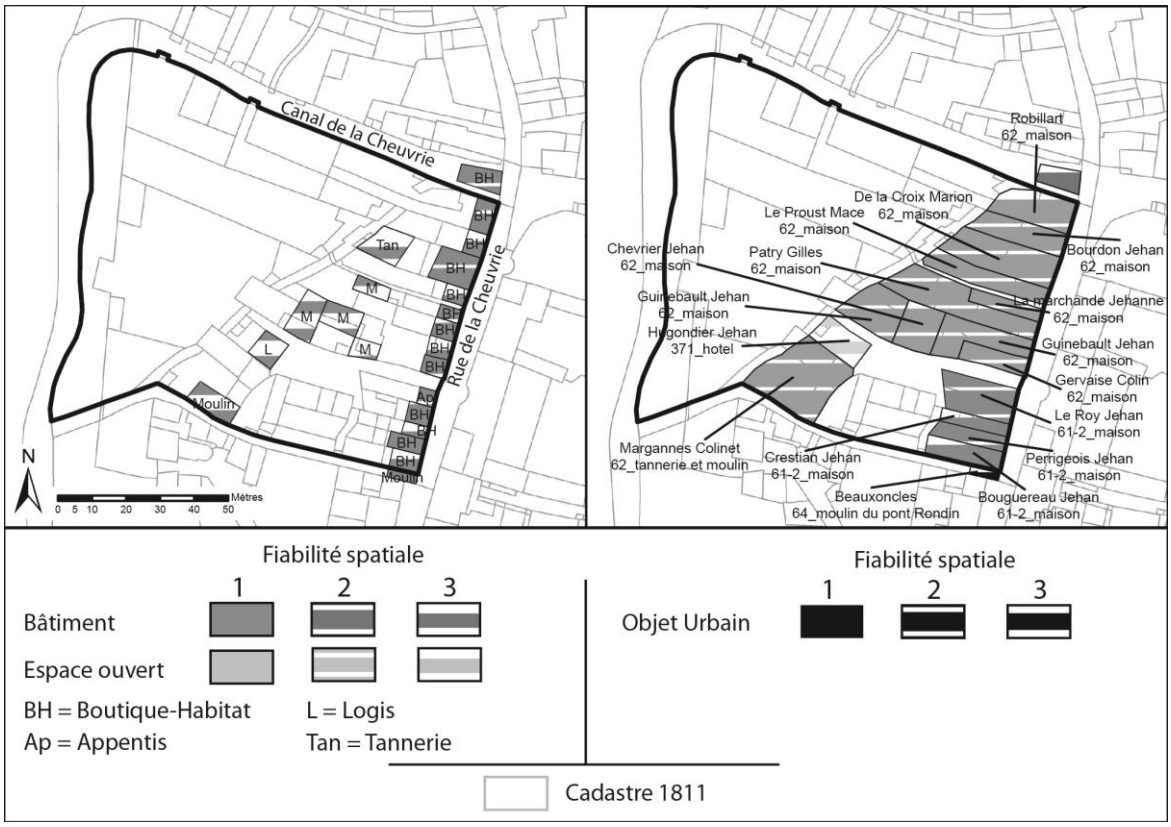

Figure 275 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

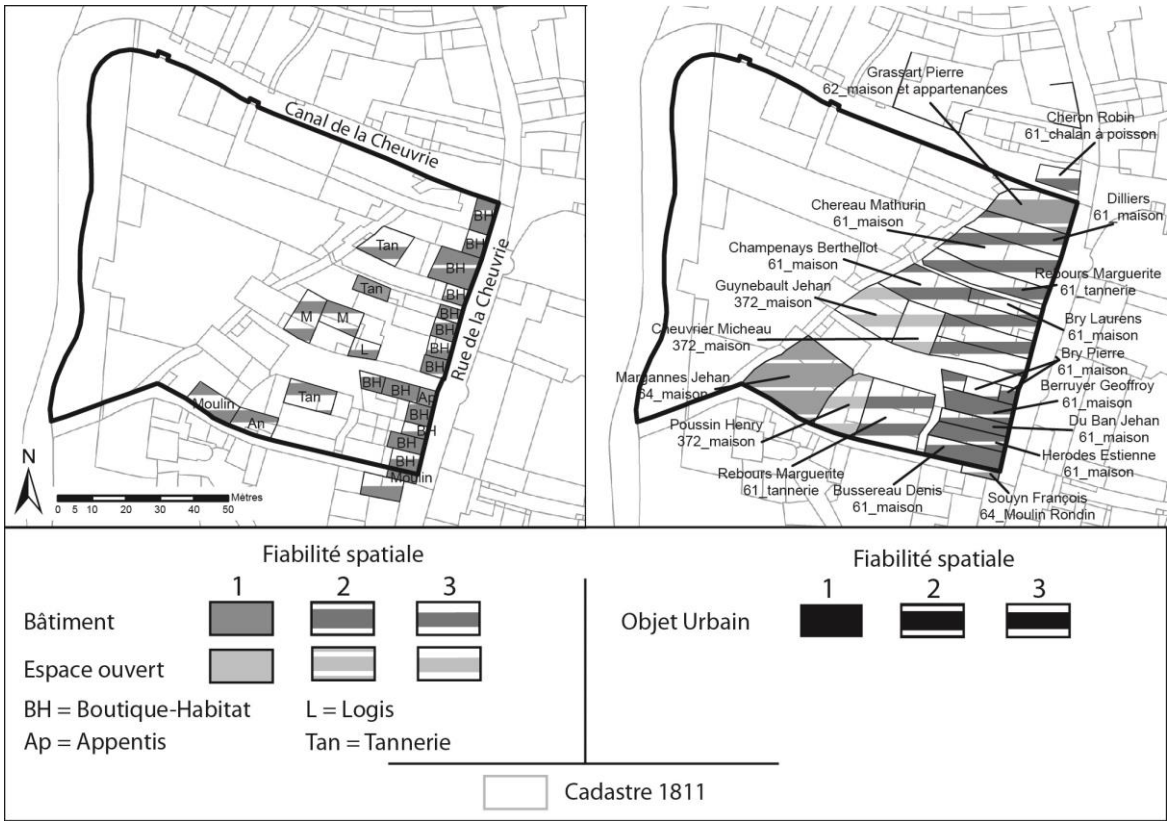

Figure 276 : Restitution de l'ensemble CA à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

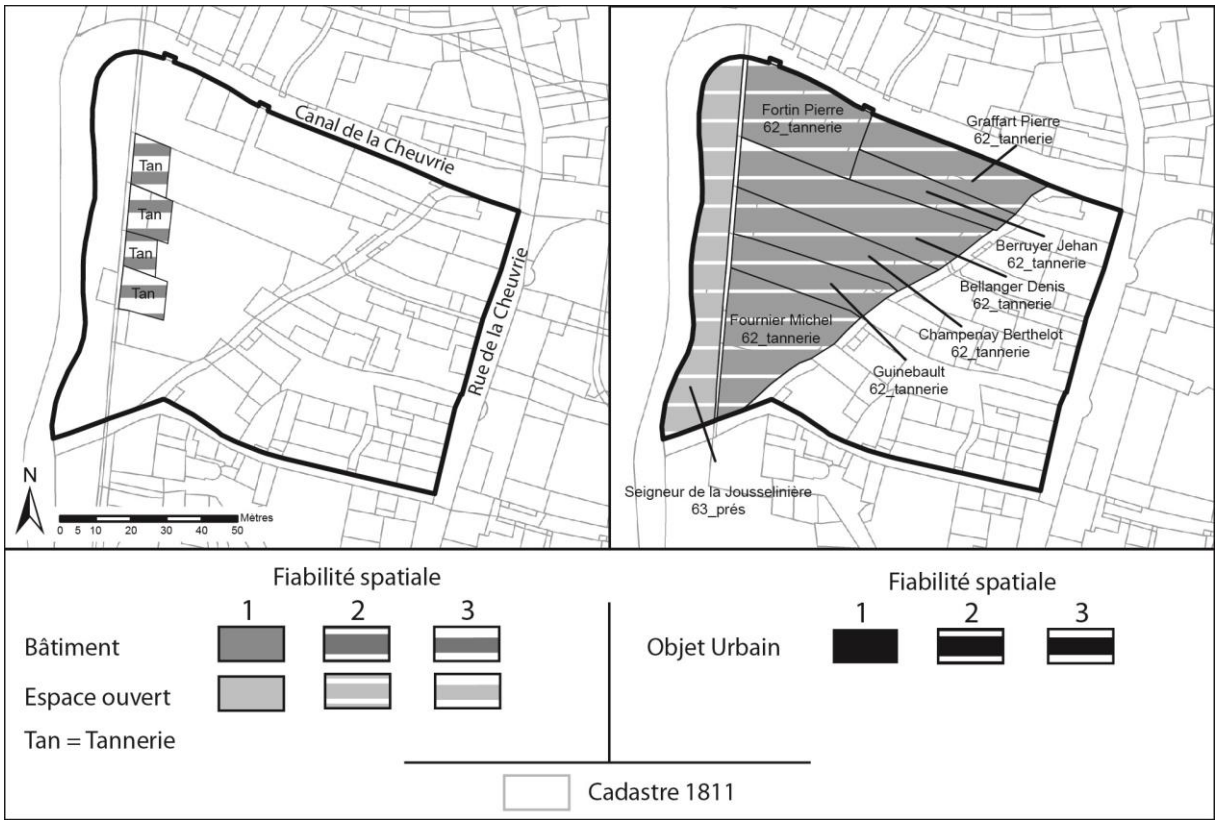

Figure 277 : Restitution de l'ensemble CA à partir de l'aveu du fief de la Jousselinière de 1516 (AN/P602/17)

3.2. Sources matérielles

Cet îlot préservé du grand incendie de 1940 conserve encore sept édifices antérieurs à 1811 et une portion de l'enceinte de ville (Figure 278).

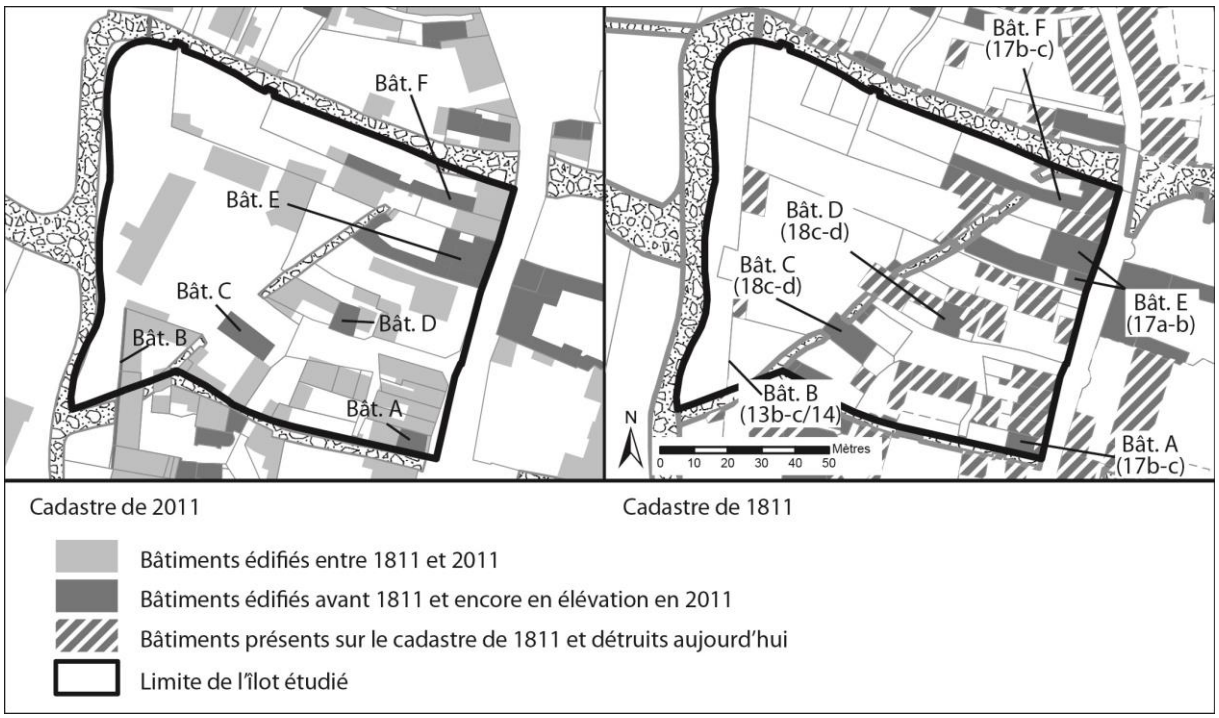

Figure 278 : Localisation des édifices antérieurs à 1811 dans l'ensemble CA.

Bâtiment A (17b-c) :

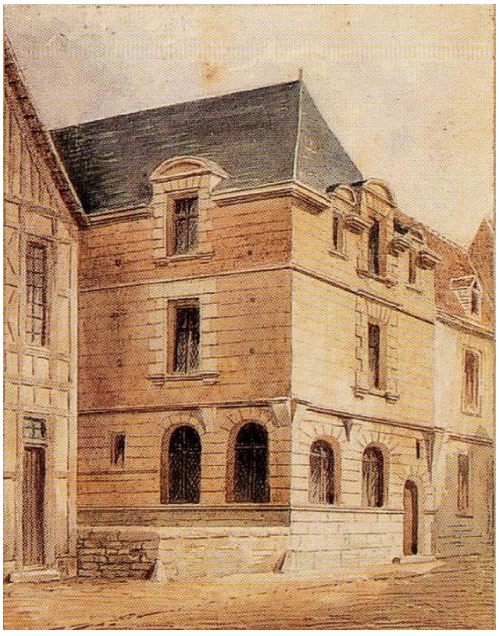

Ce bâtiment, aujourd'hui disparu à la suite de l'alignement des façades au 19e s. sur plus de trois mètres, possédait un plan rectangulaire perpendiculaire à la rue et trois niveaux sous comble (Figure 279). Edifié entièrement en pierre de taille, il était recouvert d'un toit en pavillon d'ardoise. Son style classique autorise une datation au milieu du 17e s. Selon R. de Saint-Venant, elle aurait été édifiée par Raymond de la Livre, seigneur de Faye, valet de chambre d'Henri IV.

Figure 279 : Façade orientale du bâtiment A avant son alignement (BMV/Fonds Launay)

Bâtiment B (13b-c/14) :

Figure 280 : Mur d'enceinte de la ville dégagé en février 2014.

De récents travaux de démolition d'une maison ont mis au jour une partie de l'enceinte de ville sur une trentaine de mètres (*Cf.* ensemble CK-L). Elle consiste en un mur d'environ 3 m de hauteur et d'environ 1,3 m de largeur (Figure 280). Utilisé comme mur de soutènement pour plusieurs maisons au 19e s., ce mur est difficilement lisible, d'autant qu'il est édifié entièrement en moellons de calcaire noyés dans le mortier rendant les tentatives de lecture rapide de la stratigraphie complexe. Seule une étude d'archéologie du bâti permettra de cerner les étapes et les modes de construction.

Bâtiment C (18c-d) :

De plan rectangulaire, cet édifice de 16,5 m sur 6,5 m présente deux niveaux sous comble (Figure 281). Les portes et baies possèdent un linteau en arc surbaissé caractéristique de la seconde moitié du 18e s. Son emplacement au centre de la parcelle lui confère le statut d'hôtel particulier.

Figure 281 : Vue nord-ouest du bâtiment C.

Bâtiment D (17?/18c-d) :

Ce bâtiment à plan en L résulte de l'association de deux édifices (Figure 282). Le premier, établi sur la rue, est couvert de tuiles. Le second, prenant appui sur lui, est lui couvert d'un toit à la Lescot. Si le second édifice ne peut remonter au-delà de la seconde moitié du

Figure 282 : Façade du bâtiment D sur l'impasse de la Cormegeaie

18e s., le premier comporte certainement des parties plus anciennes, peut-être du 17e s. si l'on se fonde sur la hauteur des baies du rez-de-chaussée.

Bâtiment E (16d-17a) :

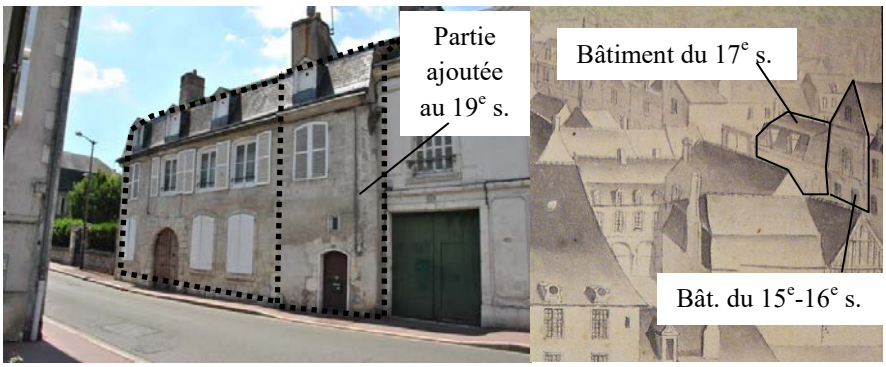

Figure 283 : Le bâtiment E aujourd'hui (62 rue Poterie) et à la fin du 18e s. (MuV/974.2)

Ce bâtiment possède un plan tout à fait original en "H", résultant de l'adjonction de plusieurs édifices. La façade sur rue se caractérise par deux niveaux de baies à linteaux surbaissés pouvant être datés de la seconde moitié du 18e s. (Figure 283). Néanmoins, le style de la porte cochère en forme d'anse de panier et en bossage invite à dater l'édifice du 17e s. Les fenêtres pourraient être un remaniement postérieur. Le dessin de G. Dupuis, qui présente l'état du bâtiment à la fin du 18e s., indique que la travée septentrionale est un ajout postérieur, peut-être du début du 19e s., qui aurait remplacé un édifice à pan de bois et encorbellement à pignon sur rue, peut-être de la fin du 14e s. ou du début du 15e s.

Bâtiment F (17 ? – 18a-d) :

Figure 284 : Façade septentrionale du bâtiment F au 66 rue Poterie

Cet édifice composite, très restauré, mêle à la fois des bâtiments entièrement en pan de bois à grille et des édifices constitués d'une maçonnerie au rez-de-chaussée surmontée d'un pan de bois à l'étage (Figure 284). L'emploi du pan de bois à grille autorise une datation entre le 17e et le 18e s. Les textes ainsi que le cadastre indiquent à cet emplacement la présence d'une tannerie.

Ensemble CB

1. Présentation

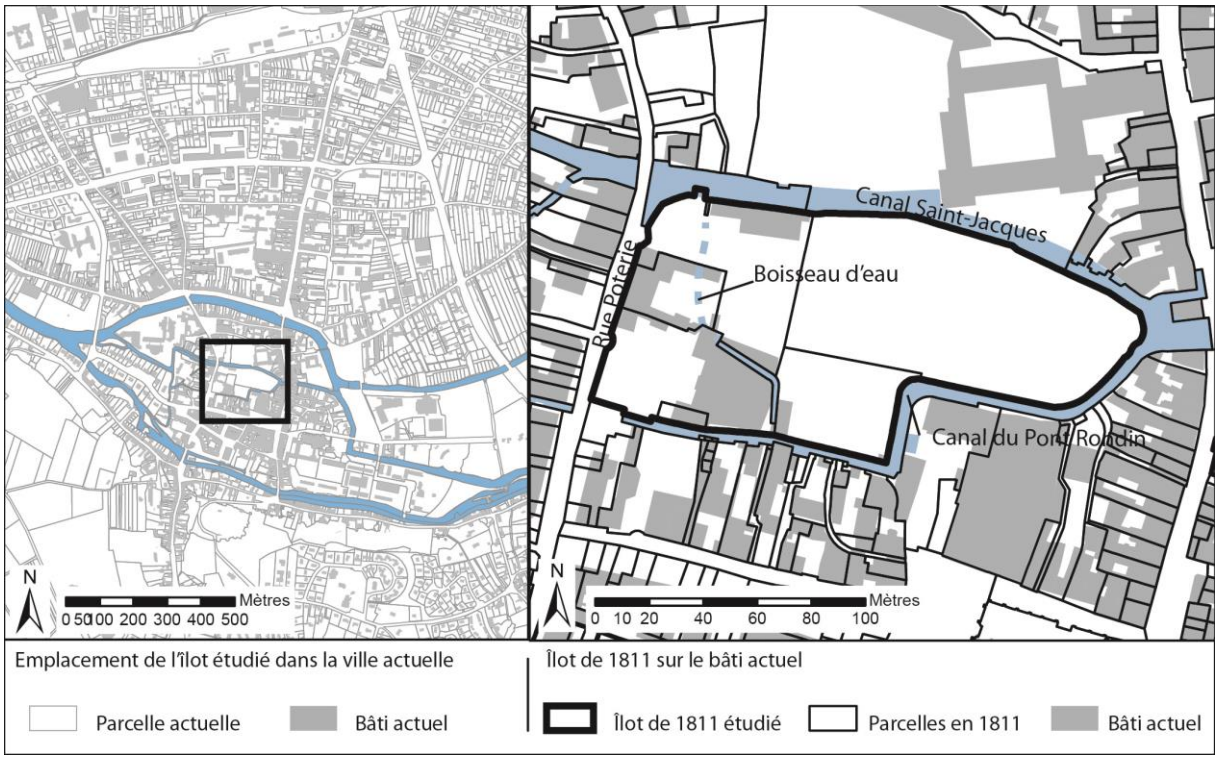

Figure 285 : Localisation de l'ensemble CB.

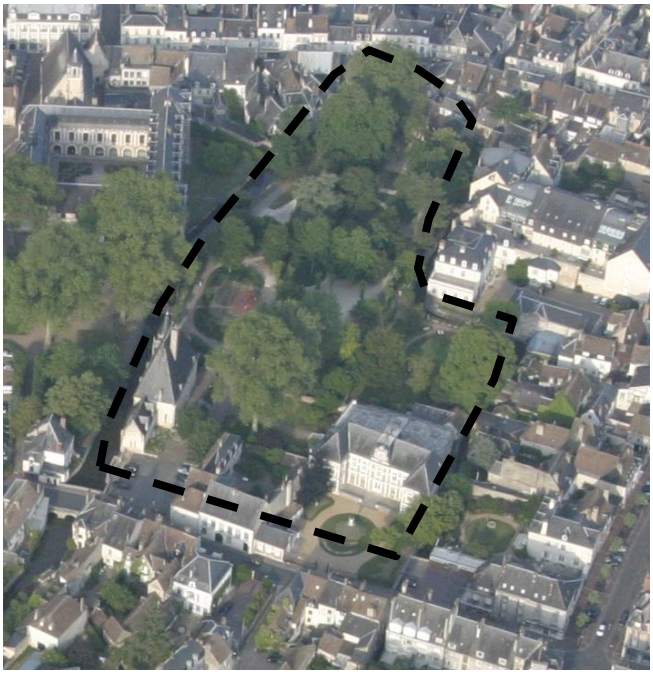

Figure 286 : Emprise de l'ensemble CB dans la ville actuelle.

Ce vaste îlot de 1,3 ha, situé au centre de la ville, est délimité au nord par le canal Saint-Jacques, à l'ouest par la rue de la Poterie et à l'est et au sud par le canal du pont Rondin. Le canal du Boisseau d'eau qui coupe cet îlot en deux marque aussi un changement dans le type d'occupation : à l'ouest, les parcelles bâties et à l'est, un vaste espace vert appelée l'Île Paradis (Figure 285, Figure 286).

Si pour la partie relevant de l'Hôtel Dieu, la documentation écrite est importante, elle est quasiment inexistante pour la partie dépendant de la Salle du Vieux Pont. Cette faiblesse documentaire est compensée par la préservation du bâti, dont six édifices anciens sont aujourd'hui étudiables.

Localisation de l'ensemble CB dans les territoires anciens

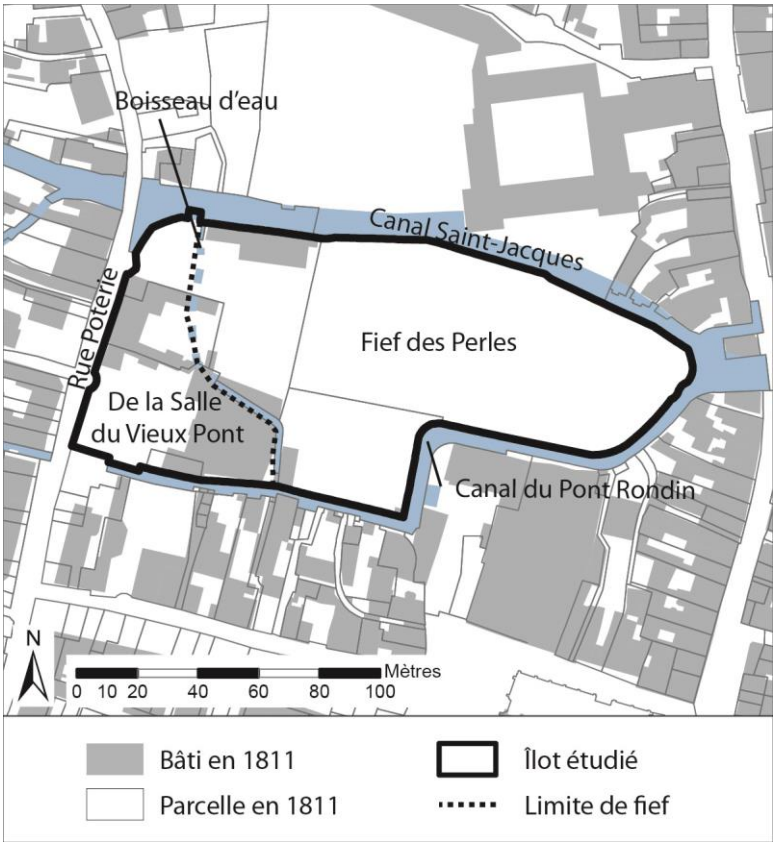

Figure 287 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CB.

Les habitants de cet îlot dépendaient jusqu'en 1791 de la paroisse Saint-Martin, alors qu'ils rendaient le cens à deux seigneurs différents : l'Hôtel-Dieu et le seigneur de la Salle du Vieux Pont. Ces deux censives étaient séparées par le canal du Boisseau d'eau. À l'est, le fief des Perles relevant de l'Hôtel-Dieu au moins depuis 1364 s'étendait sur l'ensemble des prés Paradis mais aussi sur la partie arrière des maisons édifiées le long de la rue Poterie, dont la partie occidentale relevait du fief de la Salle du Vieux Pont (Figure 287).

Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 55, Tableau 56)

2.1. Occupation de l'ensemble aux 10e-11e s. (Figure 288)

Figure 288 : Occupation de l'ensemble CB au 10e-11e s. (OH en haut, EC en bas).

L'analyse morphologique menée sur cet ensemble a mis en évidence l'existence de deux voies qui pourraient remonter du 10e s., au moment de la mise en place d'un vaste lotissement couvrant un tiers de l'espace *intra-muros*. Néanmoins, l'absence d'un parcellaire laniéré associé à ces rues indique que cet espace ne fut pas occupé de manière dense, voire ne fut jamais construit. Le projet du 10e s. aurait partiellement échoué dans cette partie de la ville.

2.2. Occupation de l'ensemble CB entre le milieu du 12e s. et le milieu du 13e s. (Figure 289)

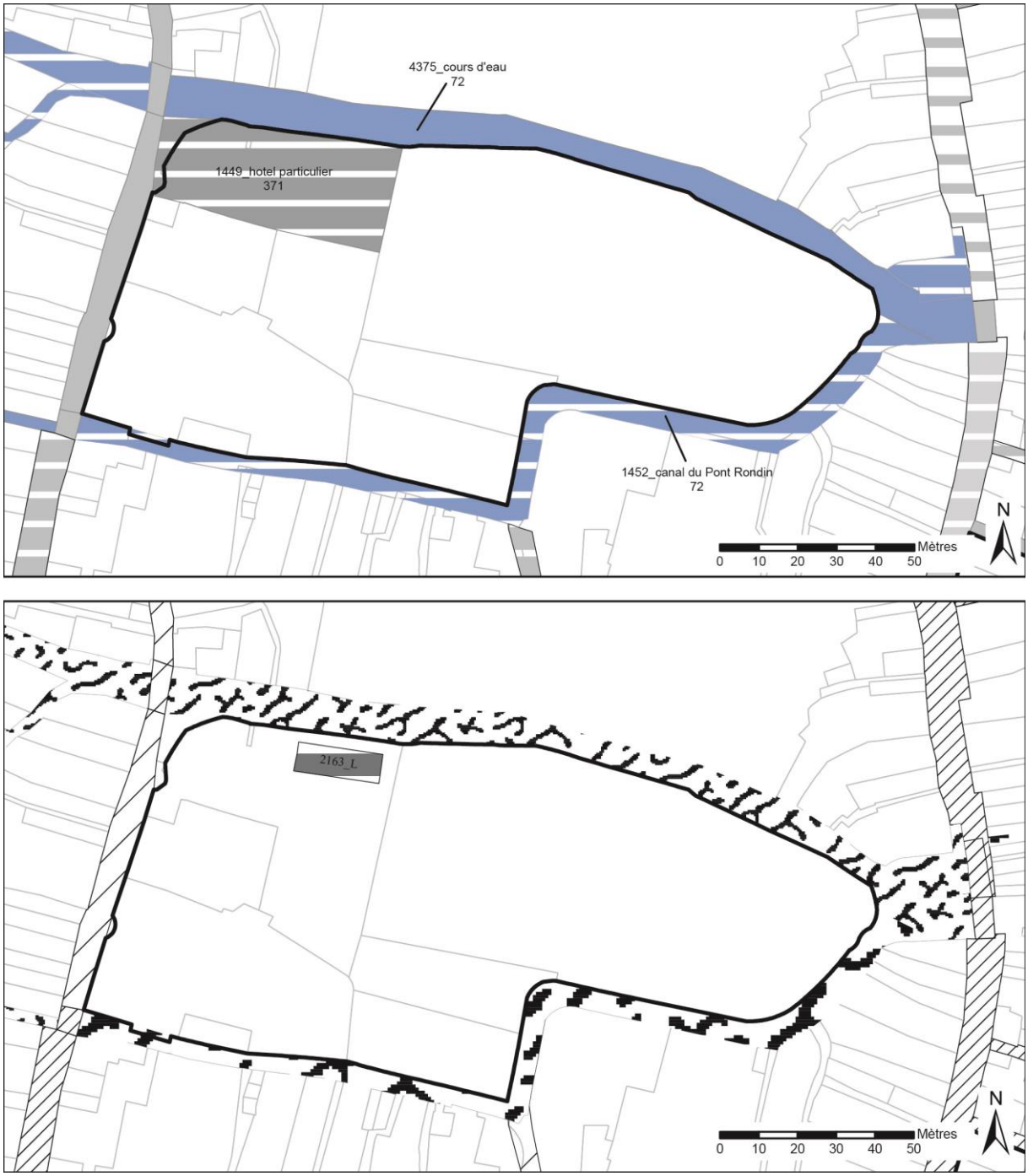

Figure 289 : Occupation de l'ensemble CB entre le milieu du 12e s. et le milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas).

Les rues indiquées à la phase précédente ont certainement dû être désaffectées et le tracé de certaines réutilisé pour l'installation du canal du pont Rondin. Un sondage archéologique effectué dans la cave de l'hôtel du Saillant a mis en évidence l'ancienneté de cet édifice qui, sous son aspect actuel du 15e s., pourrait renfermer une maison du 12e s. La taille réduite du sondage n'a pas permis une compréhension totale de l'édifice, même si sa construction en pierre lui confère un caractère édilitaire pour cette période (*Cf.* 3.4.).

2.3. Occupation de l'ensemble CB au milieu du 15e s. (Figure 290)

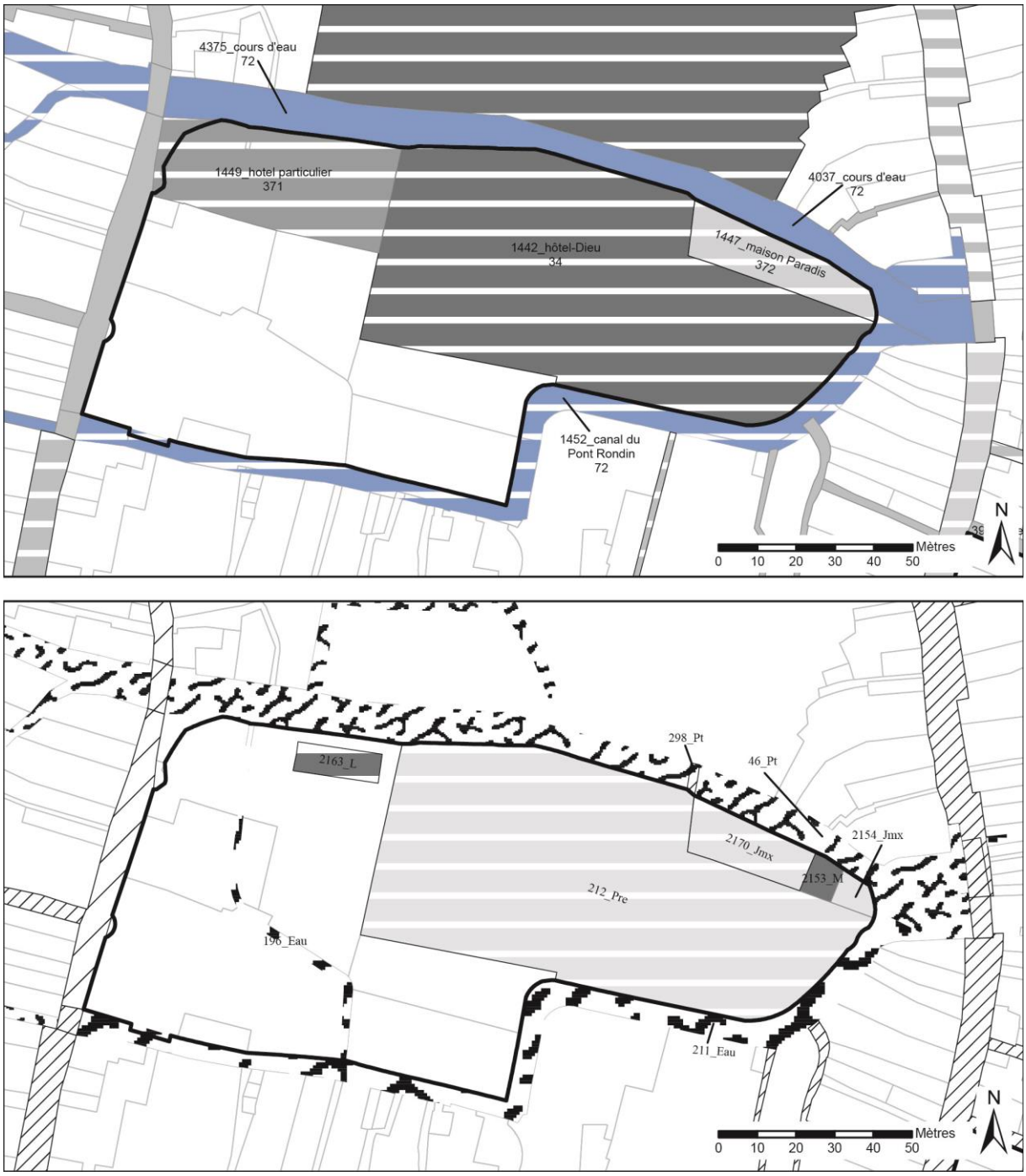

Figure 290 : Occupation de l'ensemble CB au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas).

Vers 1450, l'occupation de l'îlot se caractérise par une faible densité du bâti. Même si seulement la moitié de l'espace est renseignée, les prés et jardins sont omniprésents. Le pré Paradis, acquis dès 1364 (Tableau 57 : 1-2), représente la plus grande part de l'espace, alors que la maison du 12e s. est toujours utilisée. A l'est, la maison Paradis et son jardin représenté sur le plan de 1661 viennent juste d'être acquis en 1447 par l'Hôtel-Dieu (Tableau 57: 3 et Tableau 59 : 1). L'usage de ce pré reste délicat à définir même si la mention de "fosses" dans l'aveu de l'Hôtel-Dieu de 1460 permet d'émettre l'hypothèse de fosses de tannage (Tableau 57 : 4). Le pré Paradis pourrait alors être utilisé par les tanneurs installés sur son pourtour,

entre autres au sud, dans l'ensemble CC, où des observations archéologiques ont mis au jour dans un fossé comblé des traces d'objets manufacturé en cuir (*Cf.* ensemble CC). Le canal du Boisseau d'eau qui coupe l'îlot en deux n'est mentionné pour la première fois qu'en 1490, mais devait être beaucoup plus ancien.

2.4. Occupation de l'ensemble CB au début du 17e s. (Figure 291)

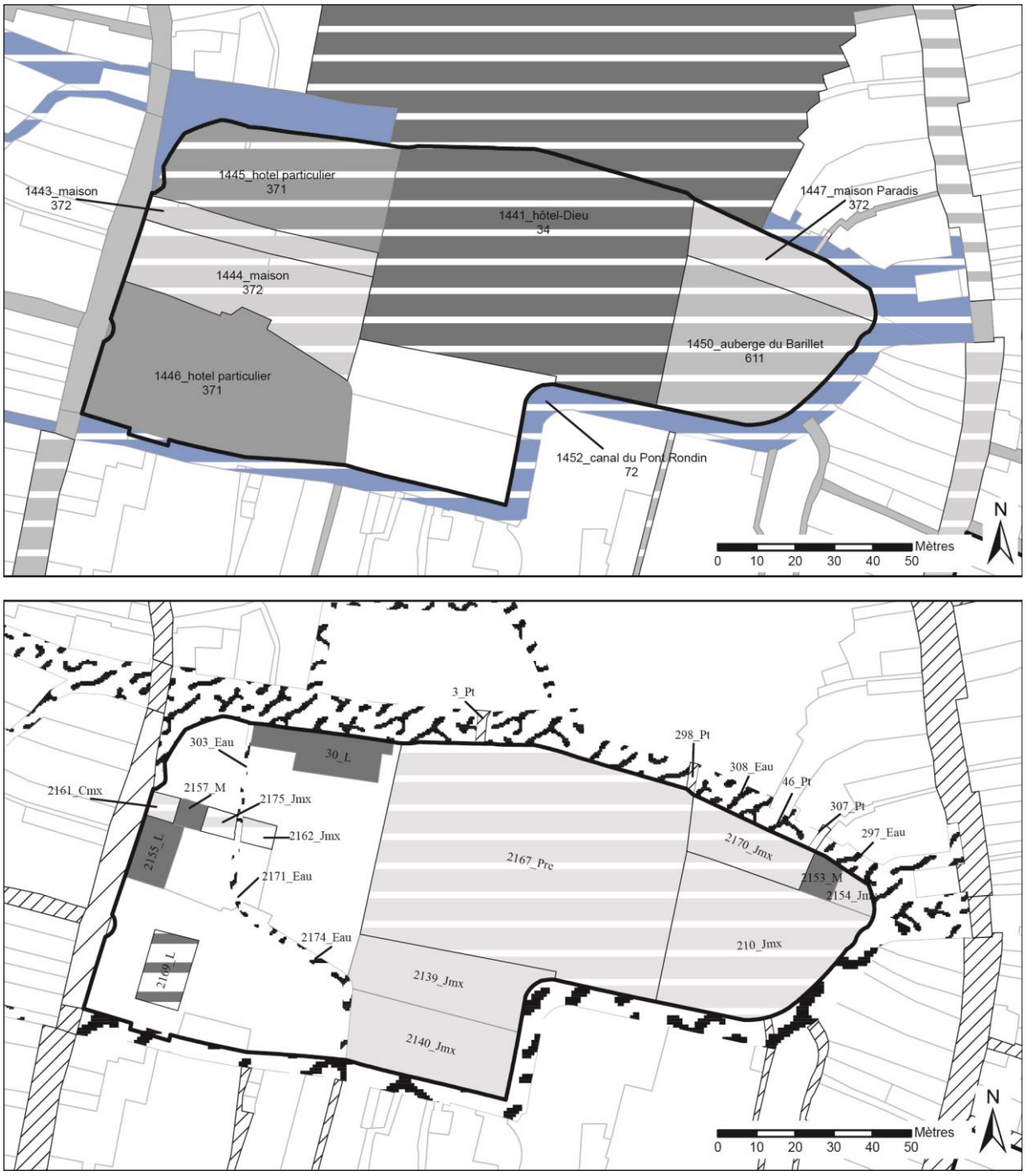

Figure 291 : Occupation de l'ensemble CB au début du 17e s. (OH en haut, EC en bas).

Au début du 17e s., l'îlot est occupé à l'ouest par trois hôtels particuliers et une maison mentionnés depuis 1490 (Tableau 57 : 6 et Bât 1a et b et Bât. 5). A l'est, le pré Paradis est baillé à plusieurs propriétaires limitrophes. Ainsi, deux jardins au sud dépendent de propriétés

établies de l'autre côté du canal du pont Rondin qu'elles traversent par des passerelles au moins depuis 1596 (Tableau 57 : 7). La partie orientale est baillée à l'auberge du Barillet, installé lui aussi au sud du canal du pont Rondin, place Saint-Martin, auquel il est relié par une petite allée et une passerelle. La maison Paradis est encore louée comme maison d'habitation, on y accède depuis la rue du Change par une petite allée et une passerelle.

2.5. Occupation de l'ensemble CB en 1811 (Figure 292)

Figure 292 : Occupation de l'ensemble CB en 1811. (OH en haut, EC en bas).

L'occupation de l'îlot en 1811 résulte de plusieurs phénomènes. D'abord, l'Hôtel-Dieu est déplacé à partir de 1623 pour laisser place au collège des Oratoriens (Tableau 57 : 8). Ces derniers mènent une politique de rachat et acquisition des propriétés baillées les siècles

précédents. Ainsi, ils rachètent en 1646 le jardin du Barillet et avant 1661, la maison du Paradis, qui furent réunis au jardin du collège vers 1750 pour en faire un seul grand jardin représenté sur le dessin de Dupuis (Tableau 57 : 9-10 et Tableau 58 : 1, Tableau 59 : 1) Le collège fut distingué en 1776 comme neuf autres du royaume au titre de Lycée militaire, ce qu'il restera jusqu'en 1811 après la disparition des Oratoriens en 1792 (*Cf.* Ensemble BD). Les hôtels particuliers de la rue Poterie ont eux aussi subi des transformations : l'hôtel du Saillant au nord voit sa façade méridionale refaite et dotée d'une terrasse (Bât 1) ; L'hôtel de Courtenveaux au sud, demeure du Maréchal de Rochambeau, est totalement réédifié et l'hôtel de Marescot, au centre, est lui aussi remanié et augmenté d'ailes au nord comme au sud (Bât. 3, 4, 5 et 6). Le canal du Boisseau d'eau est en partie recouvert entre le milieu du 17^{e} s. et 1811.

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
645	hôtel particulier	3	371	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1445	hôtel particulier	3	371	T	1450	1490	1490	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
1446	hôtel particulier	3	371	T	1450	1490	1490	2	S	T	1650	1697	1697	2	S	P	22	1	P
1449	hôtel particulier	3	371	Ao	1050	1250	1150	1	S	Ao	1400	1490	1490	2	S	T	12	2	M
387	hôtel particulier	3	371	T	1697	1697	1697	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1303	jardin	3	371	T	1600	1696	1696	2	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1443	maison	3	372	T	1450	1490	1490	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
1444	maison	3	372	T	1450	1490	1490	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
1448	jardin	3	372	T	1450	1480	1480	2	S	T	1520	1520	1520	1	A	T	21	2	M
1461	jardin	3	372	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3162	hôtel particulier	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Tableau 55 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CB.

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition								
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
30	logis	Ai	1450	1500	1490	1	DS	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
31	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
209	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
210	jardin mixte	T	1400	1469	1469	2	A	T	1646	1646	1646	1	A	T	21	2	T
212	pré	T	1350	1364	1364	2	A	T	1364	1469	1469	2	A	T	22	2	T
2136	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2137	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2138	jardin d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2139	jardin mixte	T	1500	1596	1596	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2140	jardin mixte	T	1500	1596	1596	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2141	jardin d'agrément	P	1600	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2142	jardin mixte	P	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2143	jardin d'agrément	P	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2144	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2145	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2147	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CB

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2148	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2149	annexe	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2150	logis	P	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2151	cour d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2152	cour d'agrément	P	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2153	maison	T	1440	1447	1447	2	DS	T	1646	1646	1646	1	A	T	21	1	P
2154	jardin mixte	T	1400	1447	1447	2	DS	T	1661	1780	1661	2	A	T	22	1	P
2155	logis	T	1450	1500	1490	1	DS	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	11	1	Ai
2156	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2157	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	11	1	P
2158	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2159	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2160	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2161	cour mixte	M	1450	1500	1500	1	S	M	1700	1750	1750	1	DS	Ai	11	2	P
2162	jardin mixte	T	1450	1550	1500	1	S	T	1650	1750	1750	1	S	Ai	11	3	M
2163	logis	Ai	1050	1200	1150	1	S	Ao	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	T
2164	jardin mixte	T	1469	1469	1469	1	A	T	1596	1596	1596	1	A	T	11	1	M
2165	jardin d'agrément	P	1646	1646	1646	1	A	T	1661	1780	1700	2	DS	P	12	3	P
2166	annexe	T	1646	1646	1646	1	A	T	1661	1780	1700	2	DS	T	12	1	P
2167	pré	T	1469	1469	1469	2	A	T	1646	1646	1646	1	A	T	21	2	T
2168	logis	T	1450	1490	1490	2	S	T	1490	1500	1500	3	S	T	23	3	T
2169	logis	T	1450	1500	1500	1	S	T	1490	1750	1750	3	S	T	13	3	T
2170	jardin mixte	T	1400	1447	1447	2	DS	T	1646	1646	1646	1	A	T	21	2	T
2172	maison	T	1450	1490	1490	3	S	T	1500	1550	1550	2	S	Ai	32	2	T
2175	jardin mixte	T	1450	1550	1500	1	S	T	1650	1750	1750	1	S	Ai	11	3	M

Tableau 56 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CB.

Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	BMV/Ms286/119r	1364 (1789)	*"L'acquisition du fief des Perles d'où l'île Paradis est tenue censivement, ladite acquisition en date du vendredi après la Sainte Luce vierge et martyre 1364."*
2	BMV/Ms286/149v	1364 (1789)	*"Amortissement payé au duc d'Anjou pour le don fait au Maitre et Frères par Jean Prendpinçon d'un pré et d'un verger appelé Paradis le tout contenant deux arpents"*
3	BMV/Ms286/119rv	1447 (1789)	*"Acquêt par nous fait des héritiers Josias Matras de la Maison appelée Paradis qui nous a servi pendant plusieurs années (en 1789) de four boulangerie et de fruitier et de ces appartenances de jardin alors chargée envers nous de 12 d de cens et 50 sol de rentes par baillée faite à Guillaume Garnier ..."*
4	ADLEC/41/H/51	1460	*"C'est à savoir leglise, le cymetière, le dortoir au pauvre, maisons, grange, court, vergers Avecques le four a ban ainsi que le tout se poursuit et comporte assis en votre ville de vendosme estant au-dedans du fief et censif saint jacques apparteant audit hostel dieu Item la riviere de la ville de vendosme descendant de larche de bourg neud a nous appartenant depuis l'excluse des moulins du cellerier de l'abbaye de vendosme jusqu'au pont de la cheuvrie ou nul na droit de pecher sans nous ou de par nous. Item un pre contenant ung arpent ou environ avecques une maison jardin et fosses appelles paradis assis en voste ville de vendosme joignant a la dicte riviere d'une part et d'autre a la rivier de la femme et enfants feu jehan beauxoncle."*
5	BMV/Ms286/149v	1469 (1789)	*"La baillée faite à Jacques Bellonneau le 19 février 1469 de trois boisselées de terre pour 4 deniers de cens et 25 sol de rente"*
6	Archives Privées	1490	*"Acte de vente de 1490 entre Noble homme Florent Gaubert eslu de Vendosme, seigneur de la terre et seigneurie de Baigneux en la castellenie de Frétheval, à present demeurant à Paris, pour lui d'une part et Jacques Malon, escuyer, controleur du grenier pour lui d'autre part.* *C'est à savoir, une maison et jardins et ses appartenances, le ruisseau passant au travers et sise en la ville de Vendosme et en la rue de le Cheverie, joignant d'un coté aux maisons, places et jardins de maistre Jacques Berziau, les murailles, grilles, nonelles dont deux appartenant audit Gaubert, sans vues sur ledit Berziau, d'autre costé à la maison et jardin de Thibault Malon, les murs d'entre les jardins appartenant entièrement audit Gaubert et les deux d'icelles maisons communes entre eux, d'un bout et devant au pavé de ladite rue de la Cheuvrie, d'autre bout par derrière au pré du Paradis, ung mur commun entre deux réservé d'un bout vers ledit Berziau, qui est tout audit vendeur, auquel il y a huis [...] pour passer audit pré [...]."*
7	BMV/Ms286/149v	1596 (1789)	*"Déclaration de Pierre de Morée du 20 juin 1596, pour son jardin en l'île Paradis, comme étant par 3 contrats d'acquêts au lieu de François Bodinneau de Michel Lefebvre héritier en partie de Martin..."* *"Lefevre et d'Arnoul Deniau déclaré tenu à 6 deniers de cens et 16 sols, 8 deniers faisant les deux tiers de 25 sols de rente que doit tout le dit jardin qui souloit appartenir audit Martin Lefevre."*
8	ADLEC/41/H/20 feuillet 12	1646	*"Acquet de François Champont, écuyer et Noémie Matras, sa femme, d'une maison anciennement appelée Paradis avec cour, jardin et pont avec le droit de passage dudit pont en la rue du change par l'allée commune. Cette maison joint d'un côté et d'un bout à la rivière qui descend du pont Parrain au pont de la Cheuvrie et au pont Rondin, d'autre côté auxdits sieurs acquereurs au moyen du retrait féodal du jardin du Barillet et d'autre bout à la maison et jardin de l'Oratoire."*
9	BMV/Ms286/119r	1646 (1789)	*"...retrait féodal par jugement du baillage de Vendôme du jardin du Barillet faisant actuellement partie de notre grand jardin. Lequel avait été baillée par nos prédécesseurs à Jacquet Allard pour 6 deniers de cens à relief et 30 sol de rente..."*
10	BMV/Ms286/119	1789	"*Cette maison* [du Paradis] *à été depuis* [après 1672] *démolie et son emplacement aussi. Les jardins qui en dépendait ont été réunis à notre jardin et en forment le bord d'orient aujourd'hui en terrasse planté de tilleuls."*

Tableau 57 : Textes documentant l'ensemble CB.

3.2. Sources planimétriques

N°	Cote	Date	Représentation
1	AN/CP/N/III/Loir-et-Cher 9	Entre 1661 et 1672	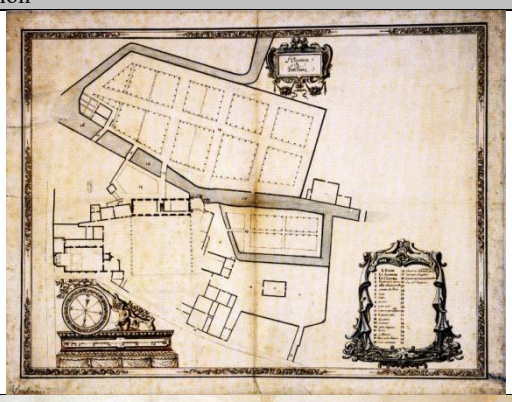
2	ADLEC/21/H/56/25	1697	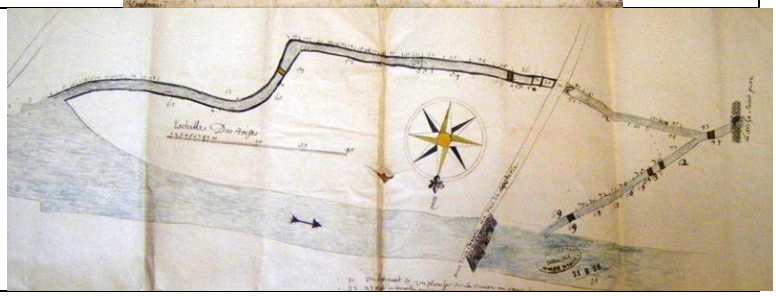

Tableau 58 : Plans documentant l'ensemble CB.

3.3. Sources iconographiques

N°	Cote	Date	Représentation
1	MusVend/974.2	1790	

Tableau 59 : Sources iconographiques documentant l'ensemble CB.

3.4. Sources matérielles

Cet îlot, faiblement bâti, a été relativement épargné par les destructions des 19e et 20e s. puisque seule la parcelle sud-ouest a subi de fortes modifications avec la construction du bâtiment de l'actuelle bibliothèque. Ce sont ainsi six bâtiments antérieurs à 1811 qu'il est possible d'appréhender (Figure 293). Une étude approfondie du bâtiment dit du Saillant a pu être menée sous la forme d'un petit sondage archéologique dans une des salles de la cave.

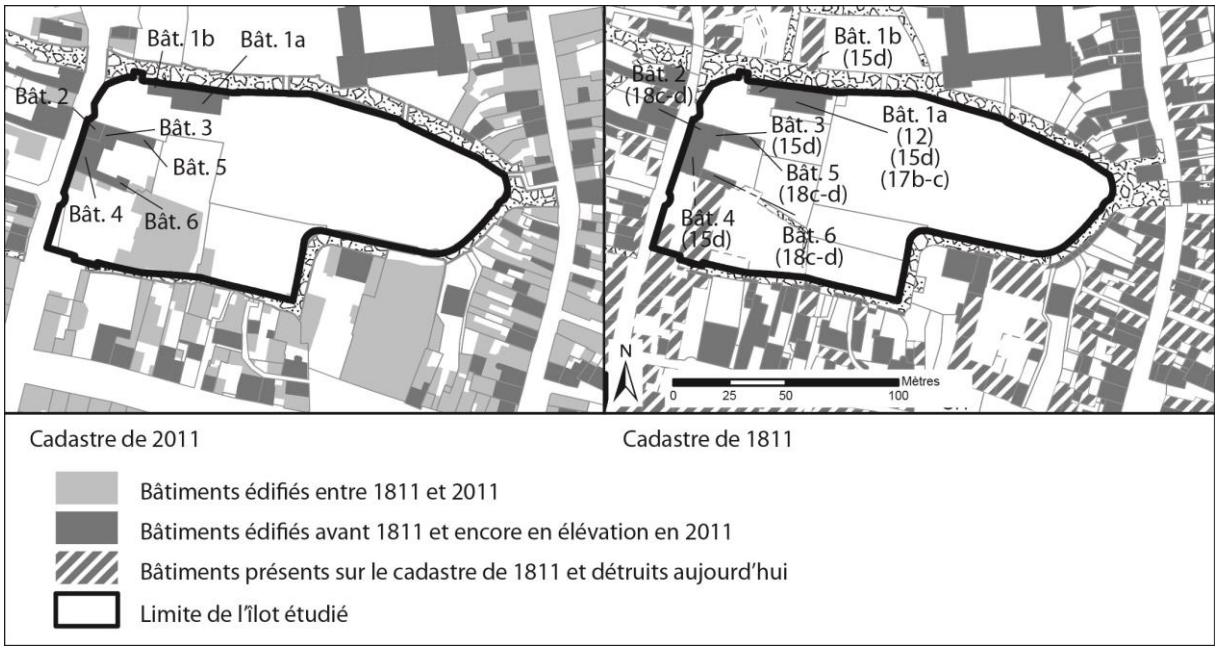

Figure 293 : Localisation des édifices anciens étudiables sur l'ensemble CB.

Bâtiment 1a : hôtel du Saillant (12/15d-16a/17)

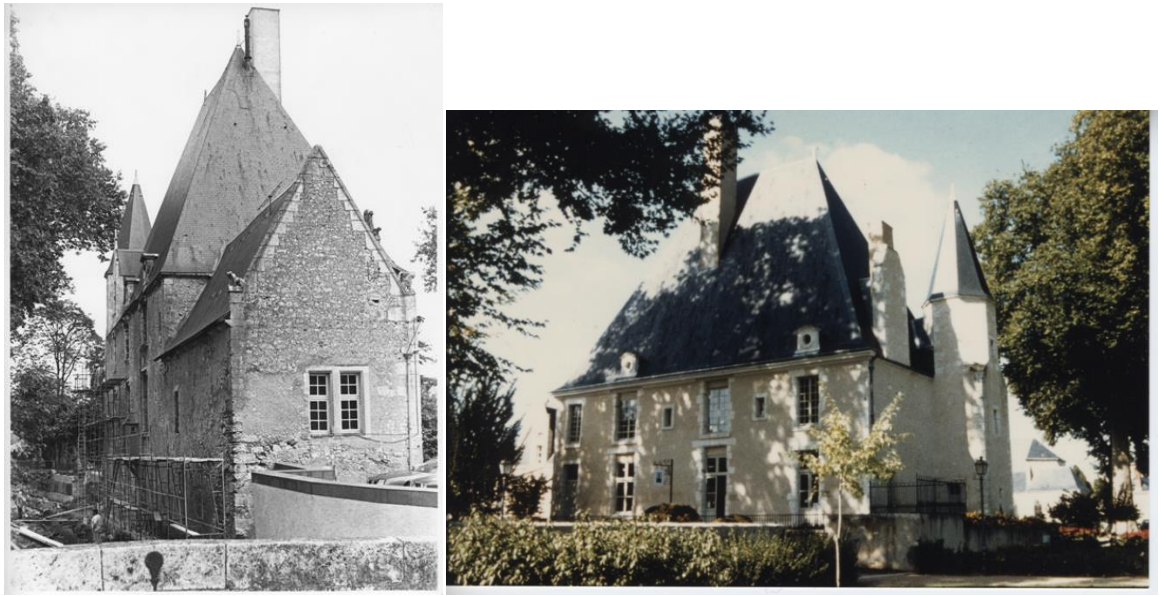

Figure 294 : Façades nord et ouest des bâtiments 1a et 1b et façade sud du bâtiment 1a.

Ce bâtiment est constitué de deux corps de logis notés bât. 1a et 1b. Le principal corps (Bât. 1a), de plan rectangulaire de 22 m de long sur 11 m de large, est constitué de deux niveaux d'élévation sous un haut comble édifié en pavillon (Figure 294). Chaque étage du bâtiment était éclairé par des croisées très remaniées au 17^{e} et 19^{e} s. Le bâtiment se compose à chaque niveau de trois pièces, deux en enfilade et une troisième au nord des deux premières, constituant une galerie. Les deux premières pièces sont séparées par un mur de refend de 0,8 m de large.

Figure 295 : Le sondage effectué dans la salle orientale de la cave : colonne supportant les arcs et les voûtes et niveaux de chantier modernes ; remblais datant du Moyen Age; niveaux organiques datant du haut Moyen Age et recouverts de remblais.

Le sondage archéologique effectué dans la seconde salle de la cave a permis de restituer la stratification suivante (Figure 295) :

Sous le niveau la nappe phréatique, des couches du haut Moyen Age, très organiques, ont pu être repérées mais leur fouille n'a pu être menée pour des raisons d'accessibilité. Sur cette couche organique, un niveau de remblai constitué de sable et gravier de Loir a été déposé afin d'assainir le sol, pour la construction du bâtiment. Cette construction interviendrait, en se fondant sur la céramique contenue dans les couches d'occupation supérieures, dans le courant du 12^{e} s.

L’enduit présent sur les façades empêche de déterminer si l’élévation correspond à cette première phase de construction ou s’il s’agit des transformations intervenues aux 15e-16e s. A cette date sont créées de grandes baies à croisée et une tourelle d’escalier accolée à l’angle nord-est. Le niveau de cave a probablement été modifié lors de cette phase, avec la mise en place de deux berceaux surbaissés reposant sur des arcs surbaissés également supportés par une file de colonnes de 0,6 m de diamètre. L’édifice est agrandi au nord avec la création de couloirs ou de galeries à tous les niveaux.

Dans le sondage, des niveaux de remblais scellent cette phase, avant une possible réfection de la voûte de la cave au 17e siècle. A cette date, la toiture en pavillon est créée ainsi que la terrasse bordant l’édifice au sud et à l’est et certaines fenêtres sont modifiées.

Bâtiment 1b (15d-16a) :

Ce petit édicule de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble présente une seule phase de construction qui peut être datée de la fin du 15e ou début du 16e s., sur la base de ses pignons à crossettes sculptées et de ses baies.

Bâtiment 2 (18c-d) :

Ce petit édicule de plan carré (7,5 m sur 8 m) peut être daté, d'après ces ouvertures présentant des arcs surbaissés, de la seconde moitié du 18e s. (Figure 296).

Figure 296 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment 2.

Bâtiment 3 (16b-c-17) :

Ce petit bâtiment, de plan carré (7,5 m de côté), à deux niveaux sous comble, est totalement enchâssé entre les bâtiments 2 et 4 (Figure 298, Figure 297). Séparé de la rue Poterie par une petite cour où fut édifié au 18e s. le bâtiment 2, il présentait un gouttereau sur rue. L'absence d'élément datant précis ne permet pas une datation absolue, cependant, son intégration dans les bâtiments périphériques place son édification avant le 18e s. La forme du toit et son positionnement par rapport à la rue ainsi que l'emploi du pan de bois à grille visible sur le dessin de G. Dupuis incitent à le dater de la seconde moitié du 16e s. ou du 17e s.

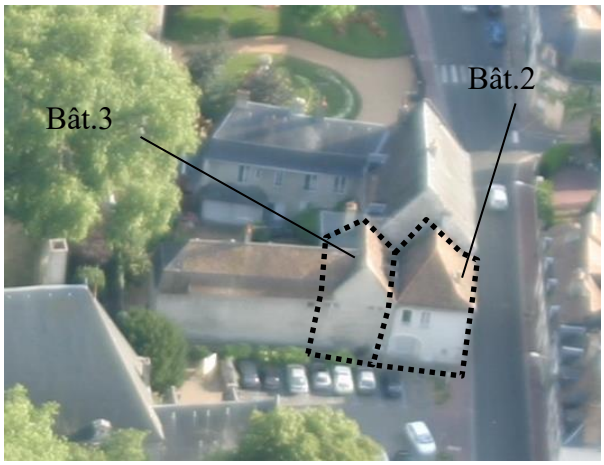

Figure 298 : Bâtiment 3 enchâssé dans le bâti postérieur.

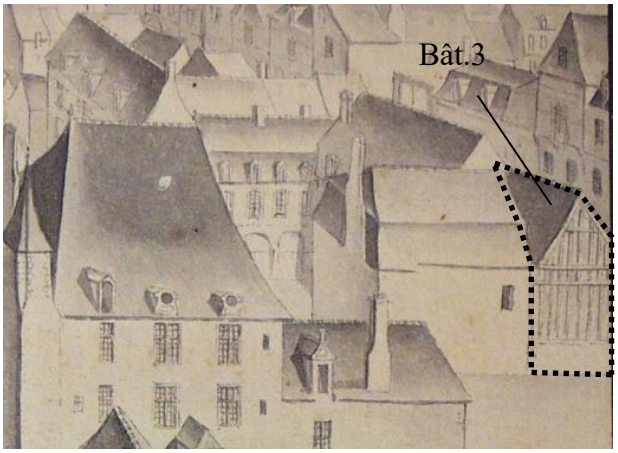

Figure 297 : Pan de bois à grille du bâtiment 3 sur la vue de G. Dupuis

Bâtiment 4 (15c-d-16a / 19) :

Cet édifice de plan rectangulaire a été en grande partie remanié au 19^{e} s., seuls ses deux murs pignons conservent des éléments anciens (Figure 299). En effet, édifiés en moellon de calcaire, leurs rampants en rondelis assisés et sculptés autorisent une datation dans la seconde moitié du 15^{e} s. Cette datation est renforcée par la mention de l'édifice dans un texte de 1490, indiquant sa vente à Jacques Maslon (Tableau 62 : 6), écuyer et contrôleur du grenier à sel.

Figure 299 : Insertion du bâtiment 4 dans le bâti actuel (vue du nord/cliché CPV) et son pignon méridional aux rampants en rondelis assisés et sculptés.

Bâtiment 5 et 6 (18c-d) :

Ces deux ailes établies de part et d'autre du bâtiment 5 peuvent être datées de la seconde moitié du 18^{e} s., si l'on se fonde sur la forme du toit (toit à la Lescot).

Ensemble CC

1. Présentation

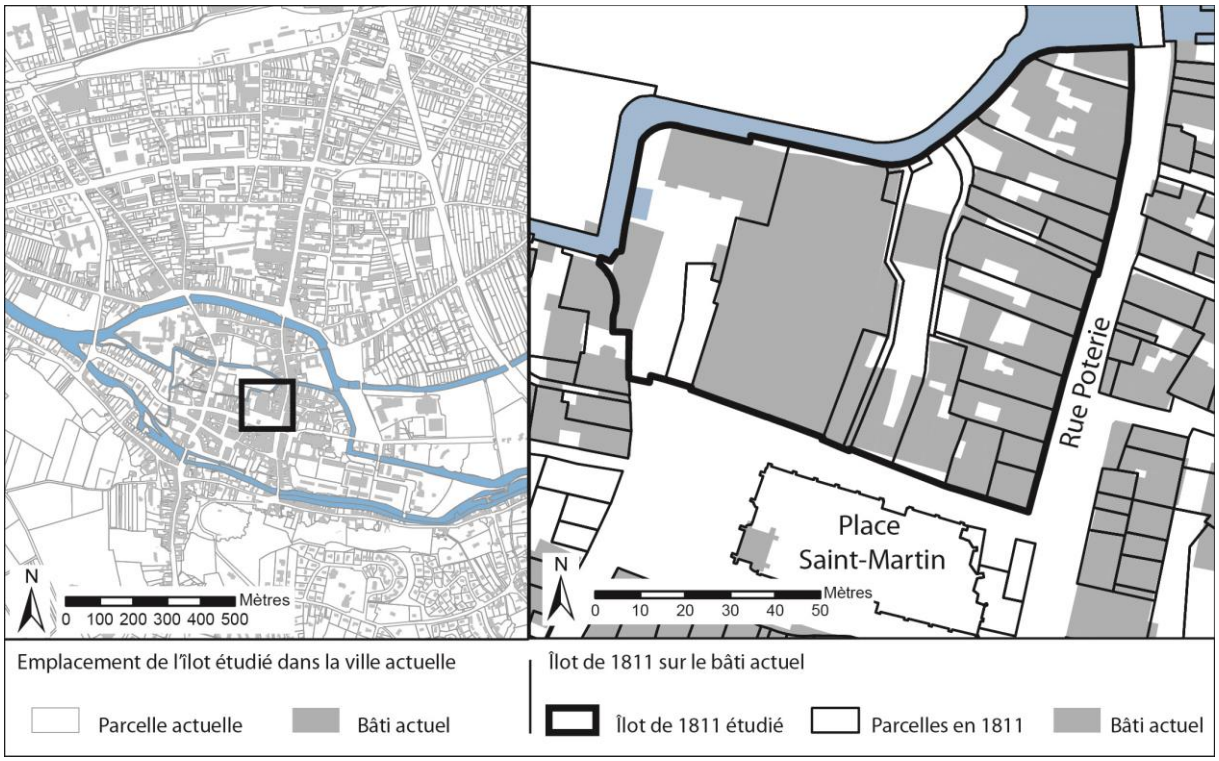

Figure 300 : Localisation de l'ensemble CC.

Figure 301 : Emprise de l'ensemble CC dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 7500 m^2 situé en plein cœur de la ville *intra-muros* prend la forme d'un "L", délimité au nord par le canal du pont Rondin, à l'est par la rue du Change et au sud par la place Saint-Martin (Figure 300, Figure 301). Relativement bien documenté par les sources textuelles depuis la fin du 14^e s., cet îlot a fait l'objet d'observations archéologiques et conserve plusieurs bâtiments anciens.

Localisation dans les territoires urbains anciens

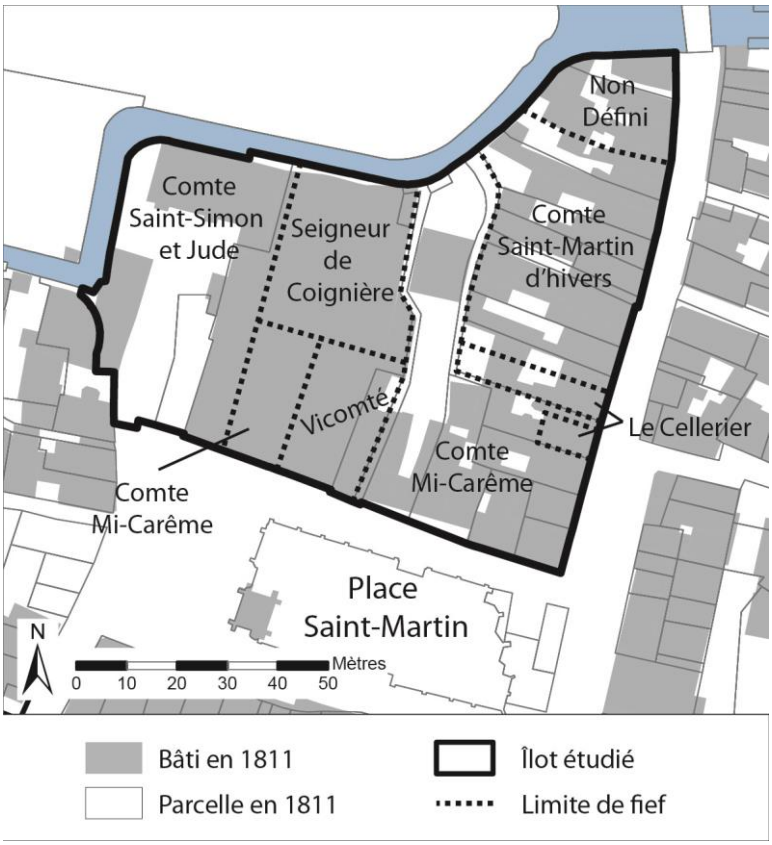

Figure 302 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CC.

Entièrement compris dans la paroisse Saint-Martin, cet îlot dépendait censivement de quatre seigneurs : le seigneur de Coignière, le seigneur de la vicomté, le cellérier de l'abbaye et le comte, qui recevait des cens à diverses dates (à la Saint-Simon et Jude, à la mi-Carême et la Saint-Martin d'hiver). Seule une portion au nord n'a pas pu être rattachée à une censive (Figure 302).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 60, Tableau 61)

2.1. Occupation de l'ensemble CC entre le 11e s. et le milieu du 13e s. (Figure 303)

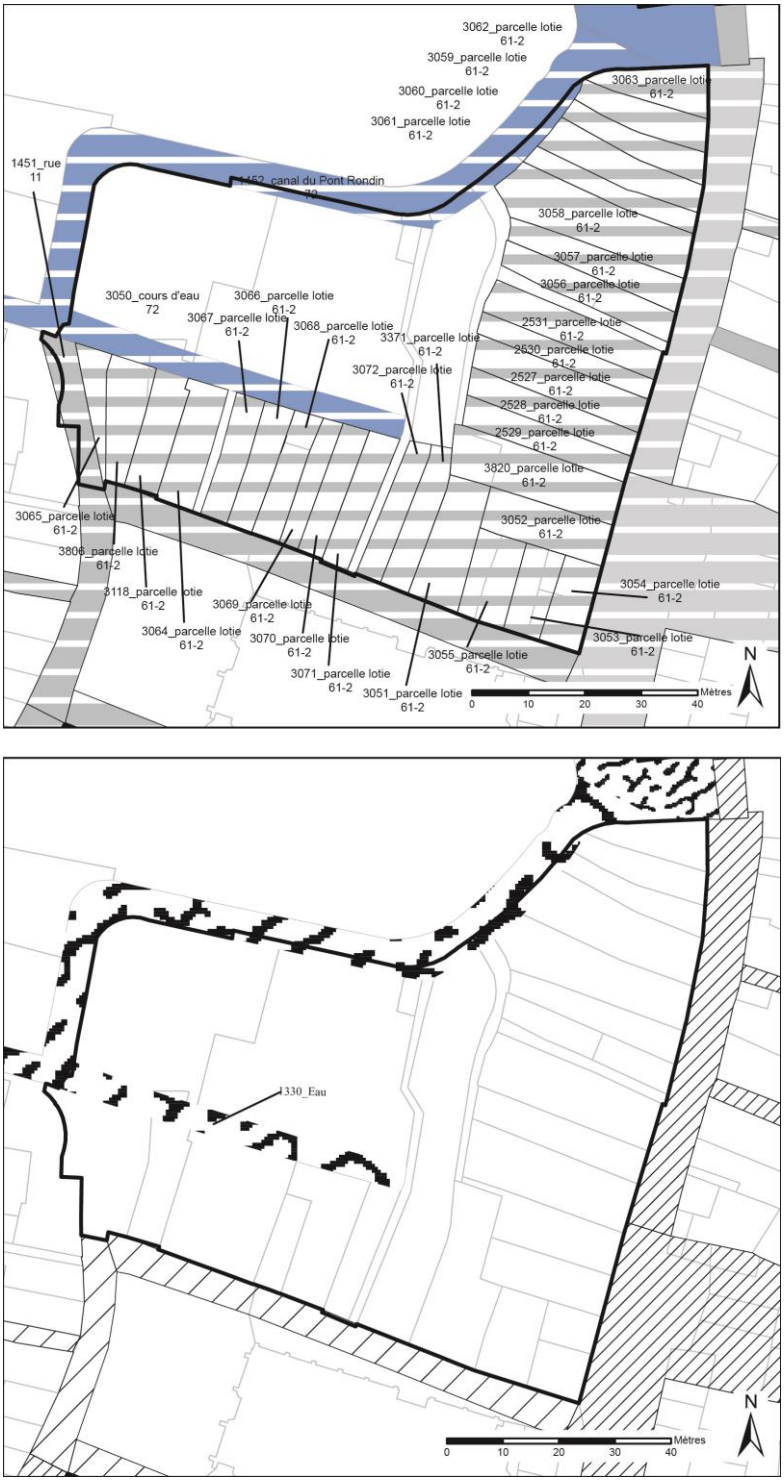

Figure 303 : Occupation de l'ensemble CC au milieu du 13e s. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de cet îlot entre le 11e s. et le milieu du 13e s. est très mal connue et ne repose que sur des hypothèses. L'analyse morphologique de cet espace a mis en évidence la présence d'une série de parcelles laniérées pouvant résulter d'un lotissement qui aurait accompagné la mise en place du réseau viaire (Cf. Synthèse, Chapitre 4). Les sondages archéologiques effectués au centre de cet îlot en 1991 ont mis au jour un fossé dans l'alignement du canal du pont Rondin qui aurait été comblé au 13e s. (*cf.* 3.2) La présence de ce canal milite pour l'attribution à ces parcelles laniérées d'une fonction artisanale peut-être liée au cuir ou à la draperie.

2.2. Occupation de l'ensemble CC à la fin du 14e s. (Figure 304)

Le compte de 1380 est le premier texte permettant de cerner les différentes occupations de cet espace. Si le long des rues principales s'échelonnent des boutiques, l'îlot renferme aussi une hôtellerie dite du *"chapel rouge"*, établie à l'angle de la rue du Change et de la rue du Bourg Saint-Martin. Il comporte également des maisons d'habitation et le presbytère de la paroisse Saint-Martin (OU_3023, Tableau 62 : 3)

La restitution des EC ne se fonde que sur les mentions contenues dans le texte de 1380. En l'absence de bâtiments en élévation datant de cette époque, les restitutions restent peu fiables.

Figure 304 : Occupation de l'ensemble CC à la fin du 14e s. (OH en haut, EC en bas).

2.3. Occupation de l'ensemble CC au début du 15e s. (Figure 305)

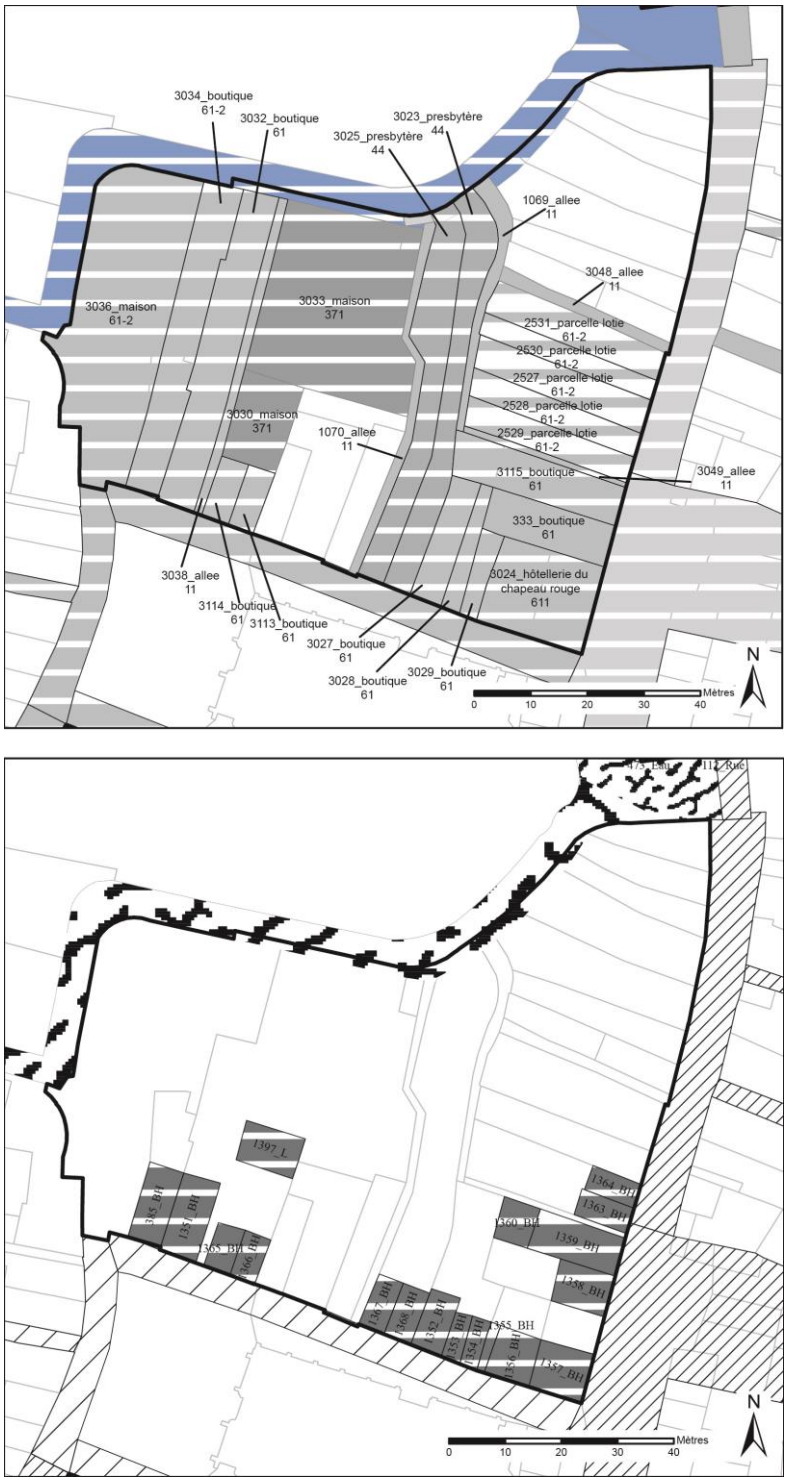

L'occupation de l'îlot au début du 15e s. est mieux connue grâce aux comptes de la châtellenie de 1410 (Tableau 62 : 2). Les phénomènes observés lors de la phase précédente se perpétuent : les boutiques s'accumulent le long des rues du Change à l'est et de la rue de Ecrevisse au sud. Au coin de ces deux rues, l'hôtellerie du *"chapel rouge"* accueille toujours les voyageurs. Les curés de Saint-Martin, possesseurs d'une seule maison en 1380, rachètent une parcelle attenante entre cette date et 1410. Des maisons privilégiées de la noblesse sont mentionnées à l'arrière des boutiques de la rue de l'Ecrevisse mais leurs étendues présentées ici restent hypothétiques (OU 3033 et 3030).

Figure 305 : Occupation de l'ensemble CC au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas).

2.4. Occupation de l'ensemble CC au début du 16e s. (Figure 306)

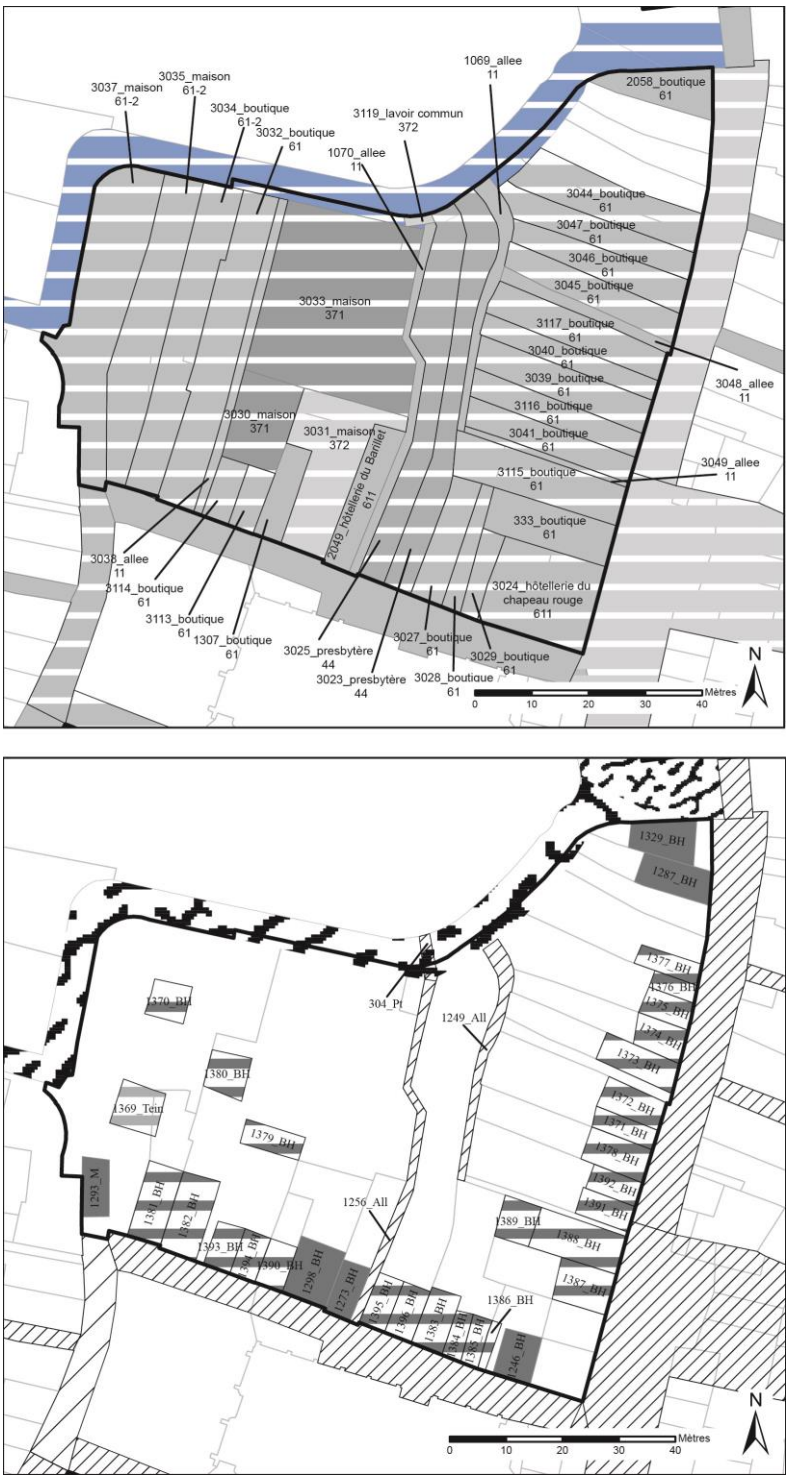

Figure 306 : Occupation de l'ensemble CC au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas).

Les comptes de 1460 et 1510 (Tableau 62 : 4-5), couplés à l'étude du bâti, autorisent une bonne restitution de l'occupation de l'îlot entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. Seules trois parcelles ne sont toujours pas documentées. Comme pour les phases précédentes, les boutiques s'établissent le long des rues du Change et de l'Ecrevisse. Les curés de Saint-Martin possèdent toujours deux presbytères et l'hôtellerie du *"chapel rouge"* est toujours en activité au coin des deux rues.

Etablis à l'ouest de la ruelle menant de la rue de l'écrevisse au canal du pont Rondin, l'auberge du Barillet (Bât. B, OU_2049) fait son apparition. La ruelle établie sur son côté ouest lui permettait de rejoindre son jardin établi dans l'île Paradis (*Cf.* ensemble CB).

Toutes les parcelles de cet îlot avaient accès à l'eau via le canal du pont Rondin, soit directement, soit par l'intermédiaire de petites ruelles permettant depuis la rue de rejoindre des "arrivoirs" (lavoirs) publics.

Plusieurs édifices encore en élévation datant de la fin du 15e ou du débit du 16e s. ont pu être reconnus sur l'emprise de l'îlot indiqué avec un indice de fiabilité spatiale 1 sur le plan (Bât. E, B et J).

2.5. Occupation de l'ensemble CC en 1811 (Figure 307)

Figure 307 : Occupation de l'ensemble CC en 1811
(OH en haut, EC en bas).

Le cadastre ancien, ainsi que le bâti, viennent rompre le relatif silence des textes des 17e et 18e s. Ainsi, la situation en ce début de 19e s. n'a pas radicalement changé par rapport au 16e s. Les boutiques de la rue du Change sont moins nombreuses, plusieurs parcelles sont réunies : là ou neuf parcelles étaient présentes au 16e s., six sont observables au 19e s. Ce phénomène d'ablotissements est encore plus visible dans la partie méridionale et occidentale de l'îlot où plusieurs hôtels particuliers sont créés en réunissant diverses propriétés. Le cas le plus frappant est celui de l'hôtel de Prunay, édifié dans la seconde moitié du 18e s., dont l'emprise résulte de la réunion de quatre parcelles aux fonctions artisanales et commerciales.

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
52	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
333	boutique	6	61	T	1300	1360	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
365	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
378	traiteur	6	62	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
403	hôtel de Prunelé	3	371	Ai	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
416	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
429	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
452	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
503	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
590	boutique	6	61	Ai	1600	1811	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
631	presbytère	4	44	T	1742	1742	1742	1	A	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
693	boutique	6	62	Ai	1600	1811	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1057	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1116	boutique	6	61	M	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1119	boutique	6	61	M	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1258	hôtel particulier	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1307	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1308	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1429	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1993	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2049	hôtellerie du Barillet	6	61	T	1450	1470	1470	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2058	boutique	6	61	Ai	1500	1600	1500	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2527	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1450	1450	3	S	M	33	3	M
2528	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1450	1450	3	S	M	33	3	M
2529	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1450	1450	3	S	M	33	3	M
2530	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1450	1450	3	S	M	33	3	M
2531	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1450	1450	3	S	M	33	3	M
3022	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3023	presbytère	4	44	T	1300	1380	1380	2	S	T	1742	1742	1742	1	A	T	21	2	P
3024	hôtellerie du chapeau rouge	6	611	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1700	1650	1	D	T	21	2	M
3025	presbytère	4	44	T	1380	1410	1400	1	D	T	1742	1742	1742	1	A	T	11	2	P
3026	boutique	6	61	T	1350	1380	1380	2	S	T	1360	1410	1380	1	D	T	21	2	M
3027	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3028	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3029	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3030	maison	3	371	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3031	maison	3	372	T	1500	1510	1500	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3032	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3033	maison	3	371	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3034	boutique	6	61-2	T	1400	1450	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M

Ensemble CC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3035	maison	6	61-2	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3036	maison	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	M	21	2	M
3037	maison	6	61-2	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3039	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	Ai	21	2	M
3040	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	Ai	21	2	M
3041	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	Ai	21	2	M
3042	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3043	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3044	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3045	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3046	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3047	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3051	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3052	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3053	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3054	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3055	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3056	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3057	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3058	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3059	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3060	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3061	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3062	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3063	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3064	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3065	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3066	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3067	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3068	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3069	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3070	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3071	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3072	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3113	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3114	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3115	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3116	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3117	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3118	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1380	1380	3	S	M	33	3	M

Ensemble CC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3119	lavoir commun	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3120	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1400	1	D	T	21	2	P
3371	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3379	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	3	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
3806	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
3820	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1075	1075	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M

Tableau 60 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CC.

Ensemble CC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
385	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1219	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1220	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1221	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1222	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1223	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1224	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1225	annexe	P	1650	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1226	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1227	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1228	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1229	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1230	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1231	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1232	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1233	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1234	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1235	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1236	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1237	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1238	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1239	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1240	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1241	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1242	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1243	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1244	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1245	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1246	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1247	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1248	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1250	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1251	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1252	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1253	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1254	logis	T	1739	1739	1739	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1255	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1257	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1258	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1259	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1260	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1261	boutique-habitat	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1262	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1263	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1264	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1265	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1266	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1267	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1268	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1269	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1270	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1271	annexe	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1272	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1273	boutique-habitat	Ai	1450	1506	1500	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1274	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1275	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1276	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1277	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1278	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1279	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1280	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1281	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1282	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1283	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1284	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1285	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1286	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1287	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1288	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1289	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1290	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1291	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1292	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1293	maison	T	1450	1550	1500	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1294	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1295	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1296	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1297	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1298	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1299	pré	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1300	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1301	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1302	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1303	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1304	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1306	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1307	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1308	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1309	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1310	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1311	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1312	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1313	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1314	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1315	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1316	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1317	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1318	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1319	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1320	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1321	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1322	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1323	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1324	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1325	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1326	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1327	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1329	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1331	annexe	I	1600	1700	1650	1	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1332	annexe	I	1600	1700	1650	1	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1333	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1334	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1335	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1336	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1337	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1338	teinturerie	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1339	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T

Ensemble CC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1340	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1341	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1342	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1343	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1344	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1345	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1346	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1347	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1348	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1349	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1350	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1351	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1352	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1353	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1354	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1355	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1356	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1357	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1358	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1359	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1360	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1361	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1362	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	T	21	3	T
1363	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1364	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1365	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1366	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1367	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1368	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1369	teinturerie	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1370	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1371	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1372	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1373	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1374	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1375	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1376	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1377	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1378	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Ensemble CC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1379	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1380	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1381	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1382	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1383	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1384	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1385	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1386	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1387	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1388	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1389	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1390	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1391	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1392	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1393	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1394	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1395	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1396	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1397	logis	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1520	1520	1	S	T	21	2	T

Tableau 61 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CC.

Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 308
2	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 309
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 310
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 311
5	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 312
6	ADLEC/G/2346	1739 (1781)	*"Le nouveau presbytère est construit en 1739 sur la rue de l'Ecrevisse."*
7	SAINT-VENANT 1912-1917d : 142	1784	*"L'hôtel de Prunelé appartenait en 1784 à Guillaume Le Tessier de la Bersière puis fut acquis par la famille de Prunelé"*

Tableau 62 : Textes documentant l'ensemble CC.

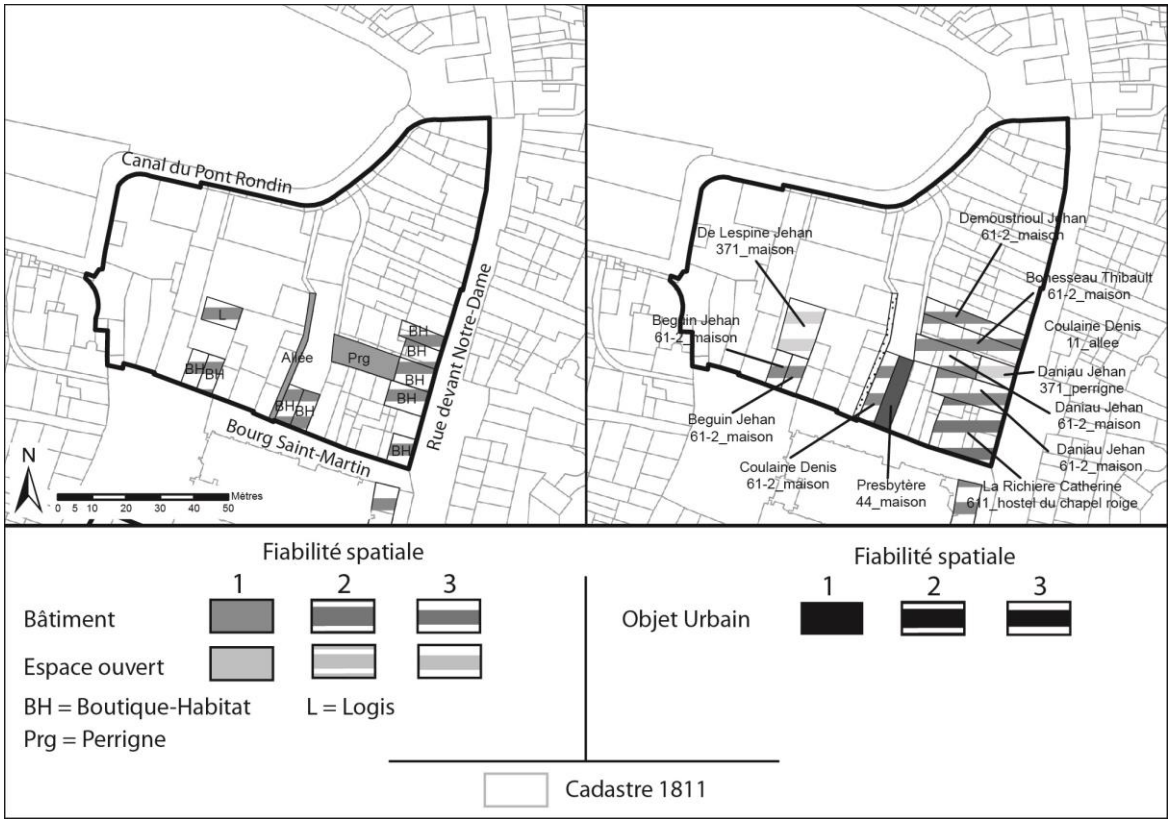

Figure 308 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

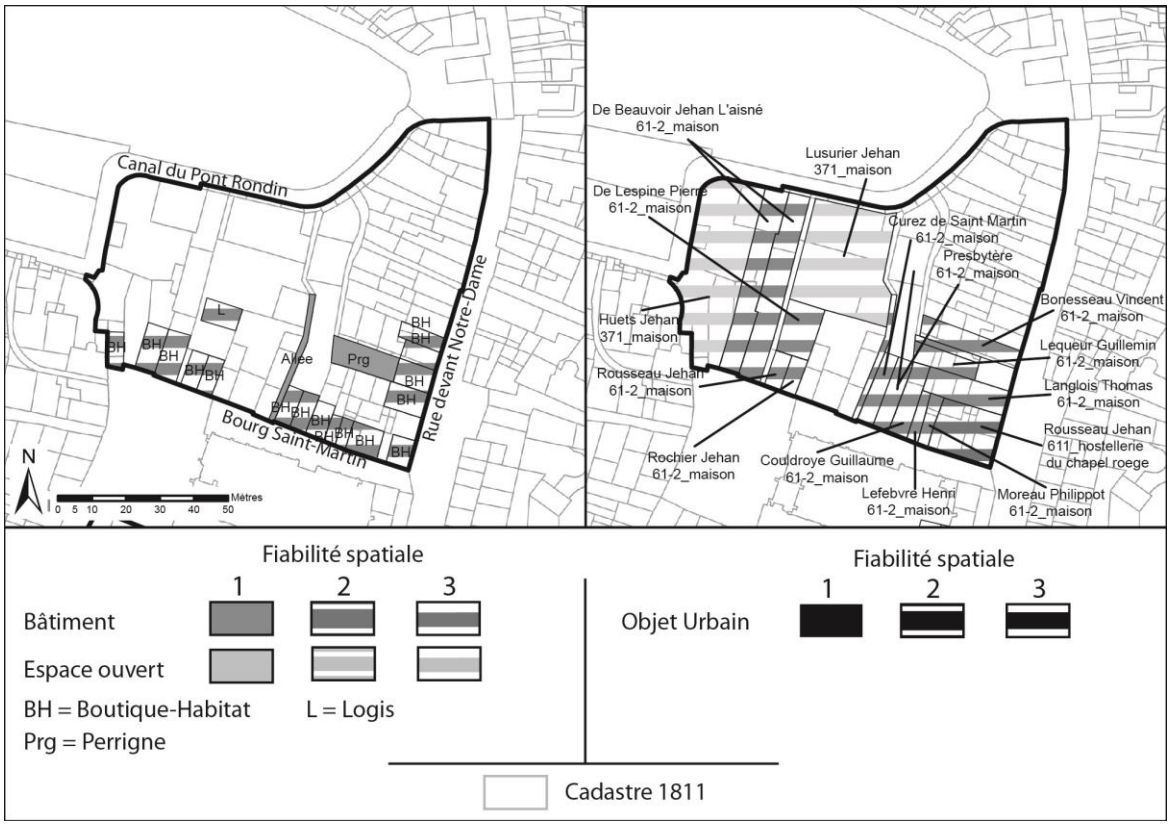

Figure 309 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

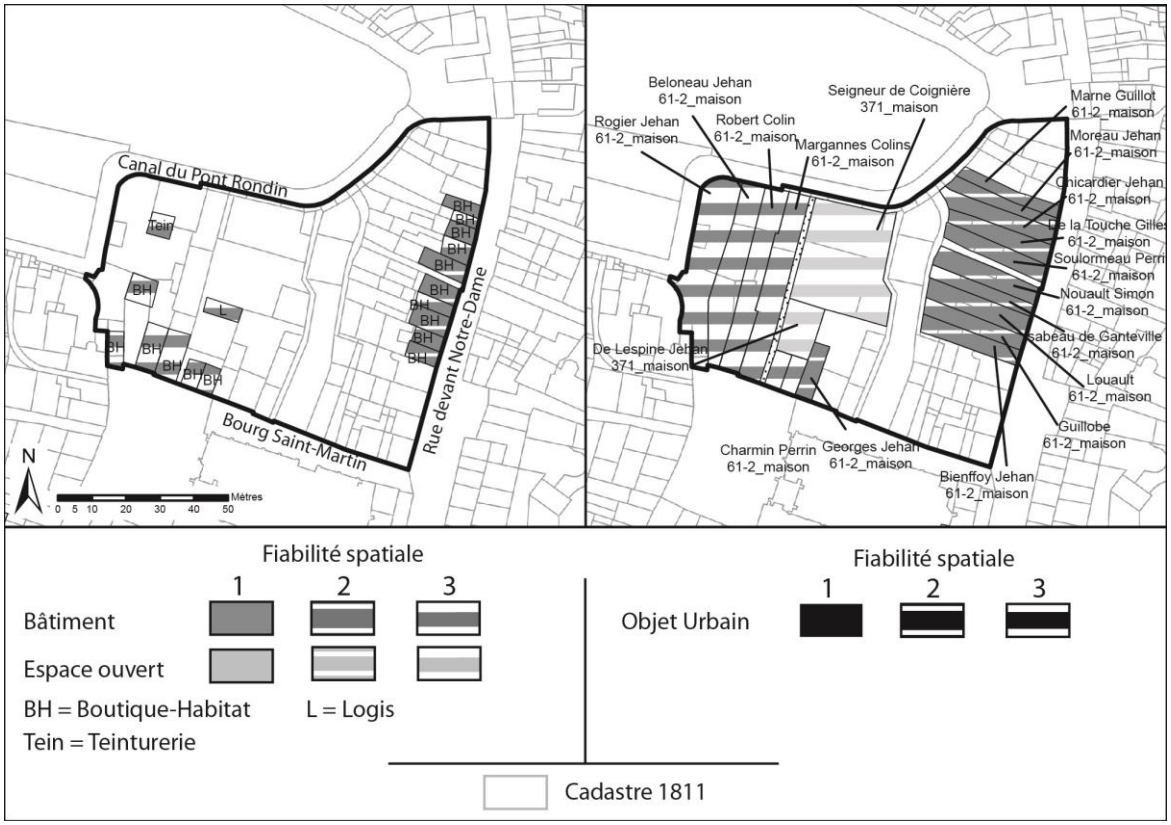

Figure 310 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

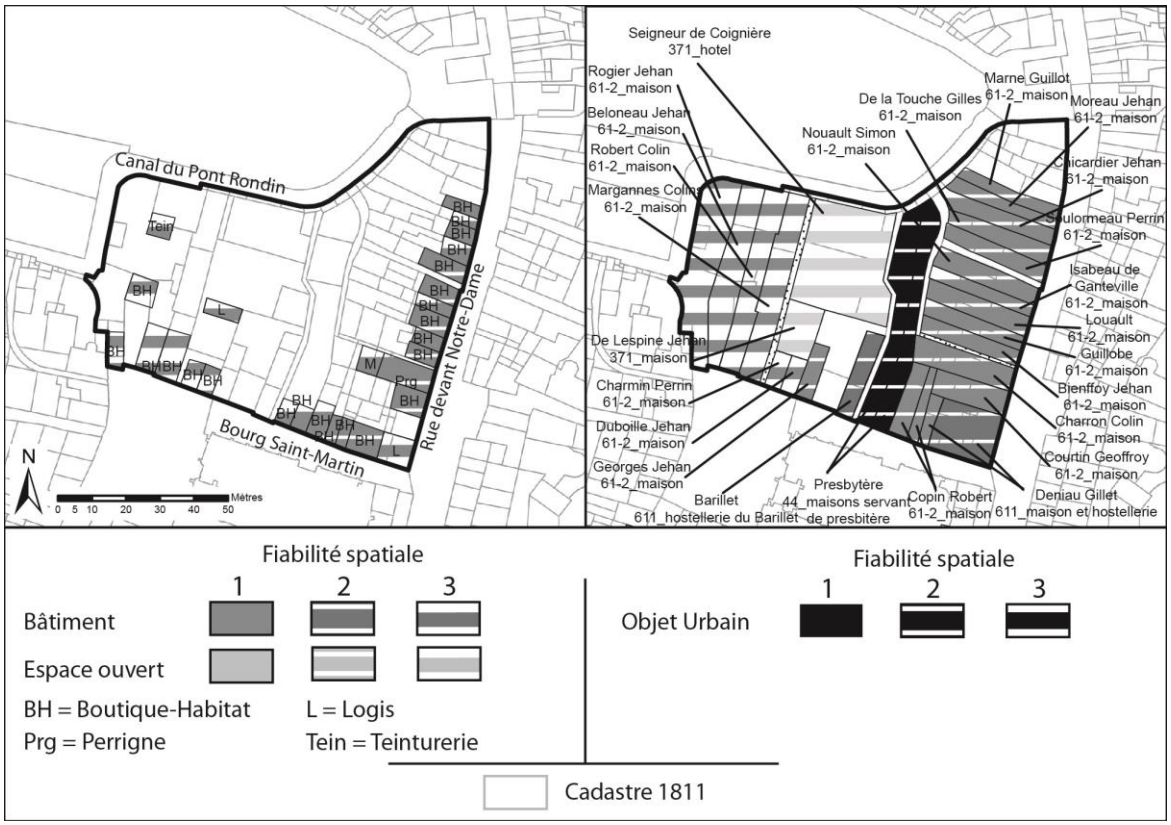

Figure 311 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

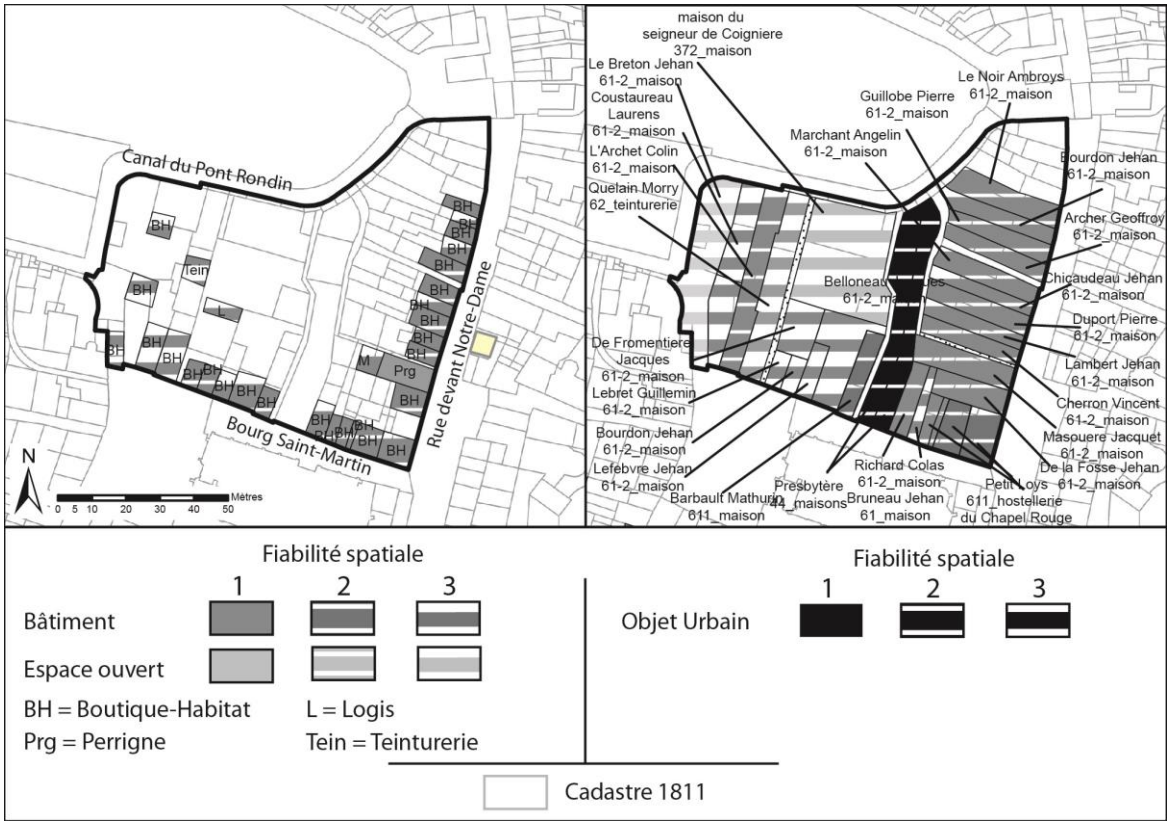

Figure 312 : Restitution de l'ensemble CC à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

3.2.1. Bâti en élévation

Cet îlot ne renferme que dix édifices antérieurs au début du 19e s. sur la cinquantaine de bâtiments présents sur le cadastre ancien (Figure 313). La position de cet îlot sur les voies les plus passantes de la ville du 19e s. peut expliquer ce faible ratio de conservation. Concentrant les richesses, les habitants ont adapté leurs maisons au goût du 19e s. puis du 20e s.

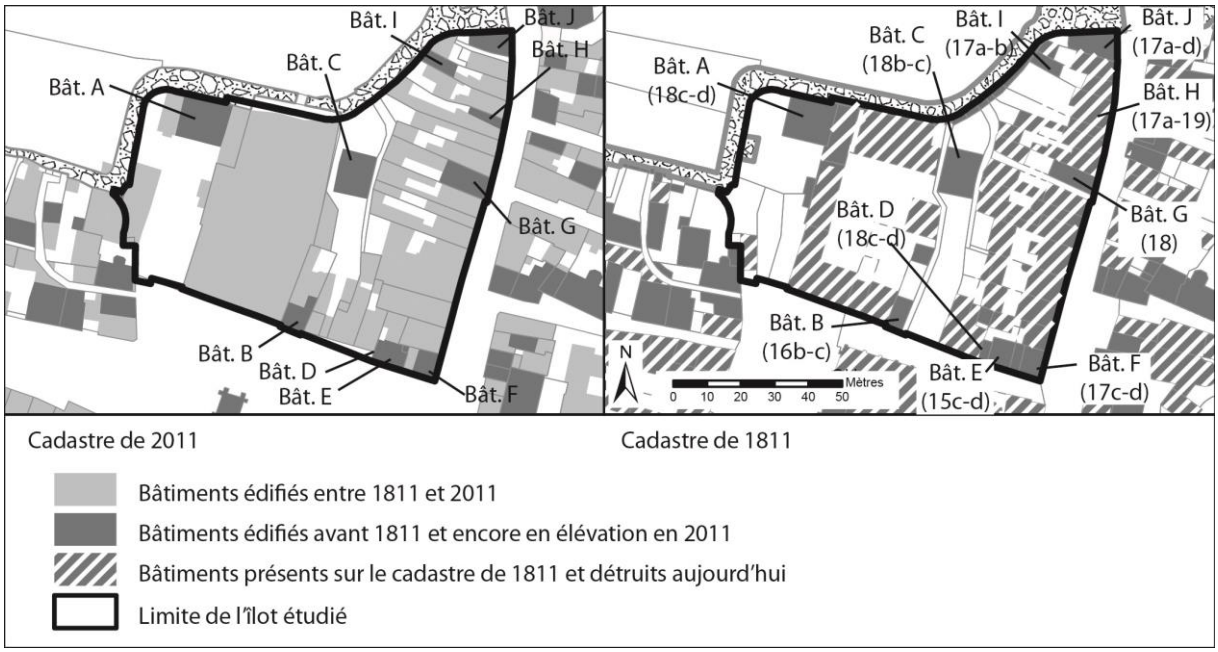

Figure 313 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CC.

Bâtiment A (18c-d) :

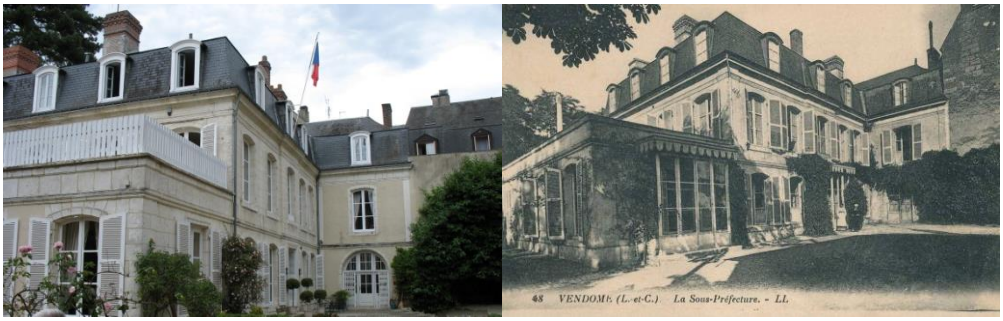

Figure 314 : Façade méridionale du bâtiment A, actuelle sous-préfecture aujourd'hui (à gauche) et au début du 20e s. (à droite).

Cet hôtel particulier, aujourd'hui sous-préfecture, comporte trois corps de bâtiment dont seul le corps central est antérieur au début du 19e s. (Figure 314).Présentant un toit à la Lescot et des fenêtres à linteaux en arc surbaissé, cet édifice peut être daté de la seconde moitié du 18e s. Cette datation s'accorde avec les textes qui en font l'hôtel particulier des seigneurs de Prunelé (Tableau 62 : 7).

Bâtiment B (16a-b) :

Cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble présente une façade à pan de bois à croix de Saint-André supporté par un rez-de-chaussée en maçonnerie aujourd'hui masqué par une devanture commerciale (Figure 315). Cette façade est installée entre deux murs gouttereaux qui réutilisent deux murs de clôture antérieurs formant les limites de la parcelle. L'emploi de croix de Saint-André autorise une datation dans la première moitié du 16^{e} s.

Figure 315 : Façade méridionale du bâtiment B au 14, place Saint-Martin.

Bâtiment C (18b/1739) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire présente deux niveaux sous comble habité (Figure 316). La présence sur l'ensemble de l'édifice de fenêtres à arcs surbaissés indique une construction dans le courant du 18^{e} s. L'absence de toit à la Lescot invite à placer son édification dans la première moitié de ce siècle. Don Martonne, qui a pu étudier les comptes de la fabrique, indique que le presbytère a été construit en 1739, date qui s'accorde parfaitement avec la datation stylistique de l'édifice.

Figure 316 : Façade méridionale de l'ancien presbytère édifié en 1739. (Cliché CPV)

Bâtiment D (18c-d) :

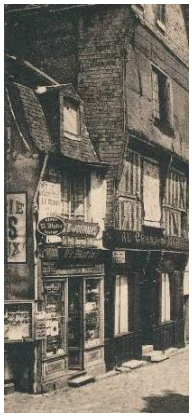

Cet édifice très exigu (3,3 m de large) établi à ouest de la maison Saint-Martin (Bât E) possède une façade en pan de bois caché par un enduit (Figure 317). Il pourrait avoir été édifié dans la seconde moitié du 18^{e} s., comme l'indique son toit à Lescot. La base de l'édifice pourrait néanmoins être plus ancienne.

Figure 317 : La façade méridionale du bâtiment D au 5, place Saint-Martin (Coll. Part.).

Bâtiment E (15c-d) :

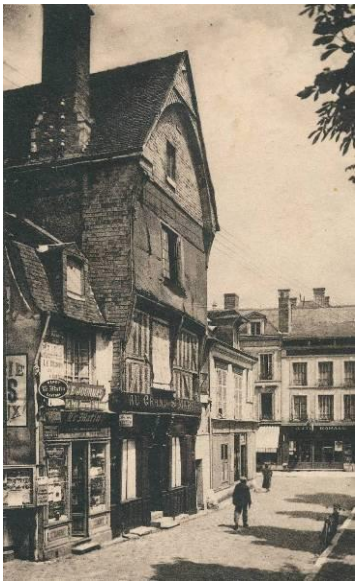

La maison dite du petit Saint-Martin est une maison emblématique de Vendôme. Sa façade construite en pan de bois et à encorbellement repose sur deux murs gouttereaux (Figure 318). Plusieurs représentations de saints ont été sculptées sur les consoles qui soutiennent les encorbellements. Le style architectural de cet édifice autorise une datation du 15e s. L'historiographie locale lui attribue une fonction de presbytère mais l'analyse des comptes de la châtellenie montre que ce bâtiment relevait au 15e s. de l'hôtellerie du Chapeau Rouge (Figure 311).

Figure 318 : La maison Saint-Martin au 3, place Saint-Martin (Coll. Part.)

Bâtiment F (17c-d) :

Ce bâtiment de plan carré présente deux niveaux sous comble. La présence de larges baies au premier étage et d'un toit en pavillon invite à dater la construction de cet édifice dans la seconde moitié du 17e s. (Figure 319).

Figure 319 : Le bâtiment G établi à l'angle de la place Saint-Martin et de la rue du Change

Bâtiment G (18c-d) :

Cet édifice de plan carré à deux niveaux sous-comble possède un étage éclairé par deux baies à arc surbaissé (Figure 320). L'habillage publicitaire ainsi qu'un enduit ne permettent pas d'observer les techniques de constructions. Néanmoins, la présence de baies à arc surbaissé à l'étage autorise à dater l'édifice du 18e s.

Figure 320 : Façade occidentale du bâtiment G au 18, rue du Change.

Bâtiment H (17a-d / 19) :

Ce petit édifice en pan de bois à grille pourrait comporter dans sa partie basse une partie ancienne, peut-être du 17e s., qui aurait été surélevée au 19e s. par l'ajout d'un étage, comme l'indique la différence d'agencement des poutres (Figure 321).

Figure 321 : Façade orientale du bâtiment H au 24, rue du Change.

Bâtiment I (17a-d) :

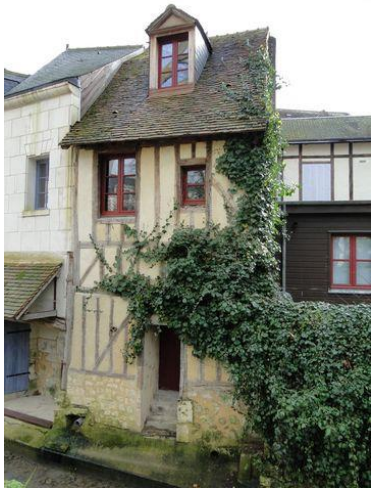

Ce bâtiment, installé en fond de parcelle, s'ouvre à l'arrière sur le canal du pont Rondin (Figure 322). Construit en pan de bois à grille reposant sur un solin de maçonnerie, il présente deux niveaux sous comble aujourd'hui habité. Sa datation n'est pas aisée mais l'absence d'encorbellement plaiderait pour une datation dans le courant du 17e s. ou le début du 18e s.

Figure 322 : Façade occidentale du bâtiment I, donnant sur le canal du pont Perrain.

Bâtiment J (17a-d) :

Figure 323 : Dessin du 19e s. du bâtiment J vu du nord (Coll. Part/Queyroy)

Ce bâtiment de plan rectangulaire (12 m sur 9 m), aujourd'hui disparu, était établi à l'angle sud-ouest du pont Perrain (Figure 323). Edifié entièrement en pan de bois, il présentait deux niveaux sous comble. Il fut augmenté à plusieurs reprises de multiples appendices en bois (au nord comme à l'ouest). Sa datation reste complexe en l'absence d'éléments architecturaux caractéristiques, néanmoins la forme de l'édifice ainsi que l'usage du pan de bois et de la tuile plaiderait pour une construction durant le 17e s.

3.2.2. Sources archéologiques

Comme l'opération effectuée en 1989 sur la place Saint-Martin (*Cf.* ensemble CH), les observations réalisées en 1991 par Olivier Ruffier, dans l'emprise de la cour de la Société Générale, n'ont pas fait l'objet d'un rapport. Seules les notes de fouilles, pour le moins désorganisées, sont disponibles. Néanmoins, quelques résultats intéressants, provenant de l'étude des cinq tranchées effectuées sur l'emprise de la fouille, peuvent être pris en compte dans notre étude (Figure 324) :

- Sous une couche de 1,5 m de "remblai divers", une large séquence stratigraphique, de plus d'un mètre d'épaisseur, est constituée de couches organiques contenant des déchets de cuir ouvragé attestant de l'activité de tannerie dans cet îlot. La céramique associée daterait selon le fouilleur de la fin du Moyen Age.
- La présence d'au moins trois sépultures en sarcophage installées dans des niveaux du haut Moyen Age ("terres noires")
- La présence d'un large mur de 1,5 m d'épaisseur non daté qui pourrait marquer une séparation entre une zone marécageuse au nord et l'extension du cimetière au sud.
- La trace d'un possible fossé dans l'alignement du canal du pont Rondin, invitant à restituer au centre de cet îlot un possible bras du Loir, comblé selon toute vraisemblance au 13^{e} s.

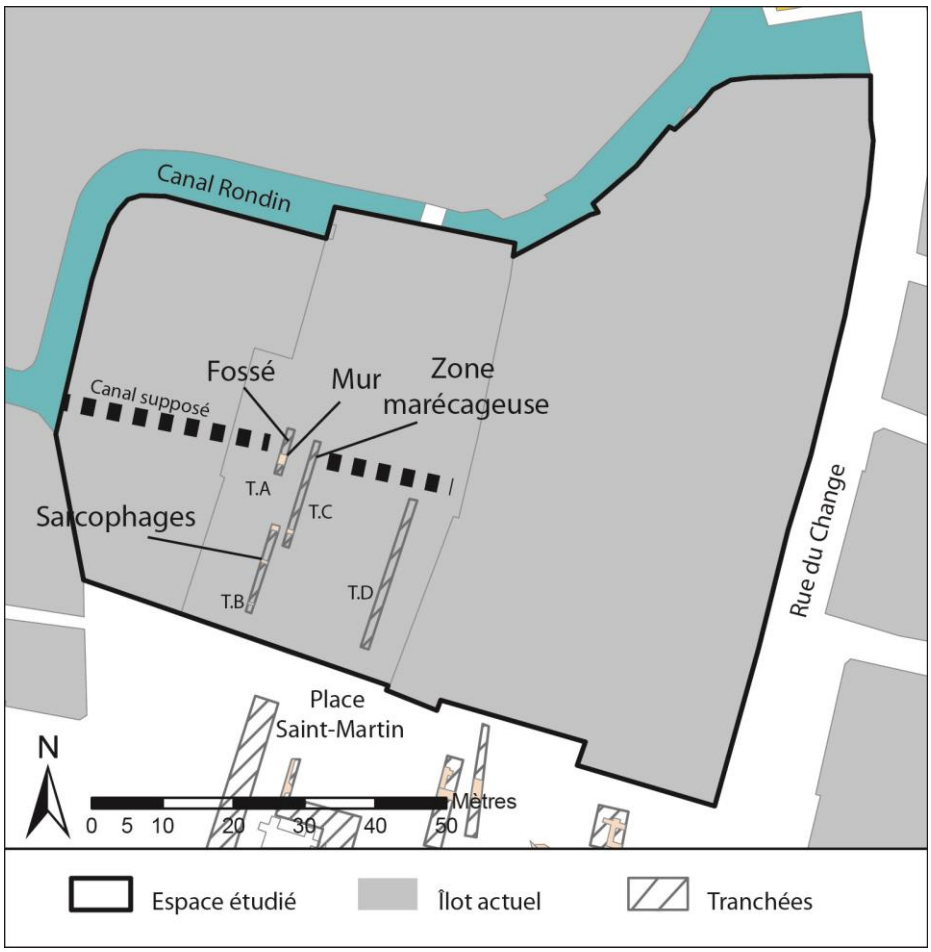

Figure 324 : Emprises des observations archéologiques et localisation des vestiges dans l'ensemble CC.

Ensemble CD

Ensemble CD

1. Présentation

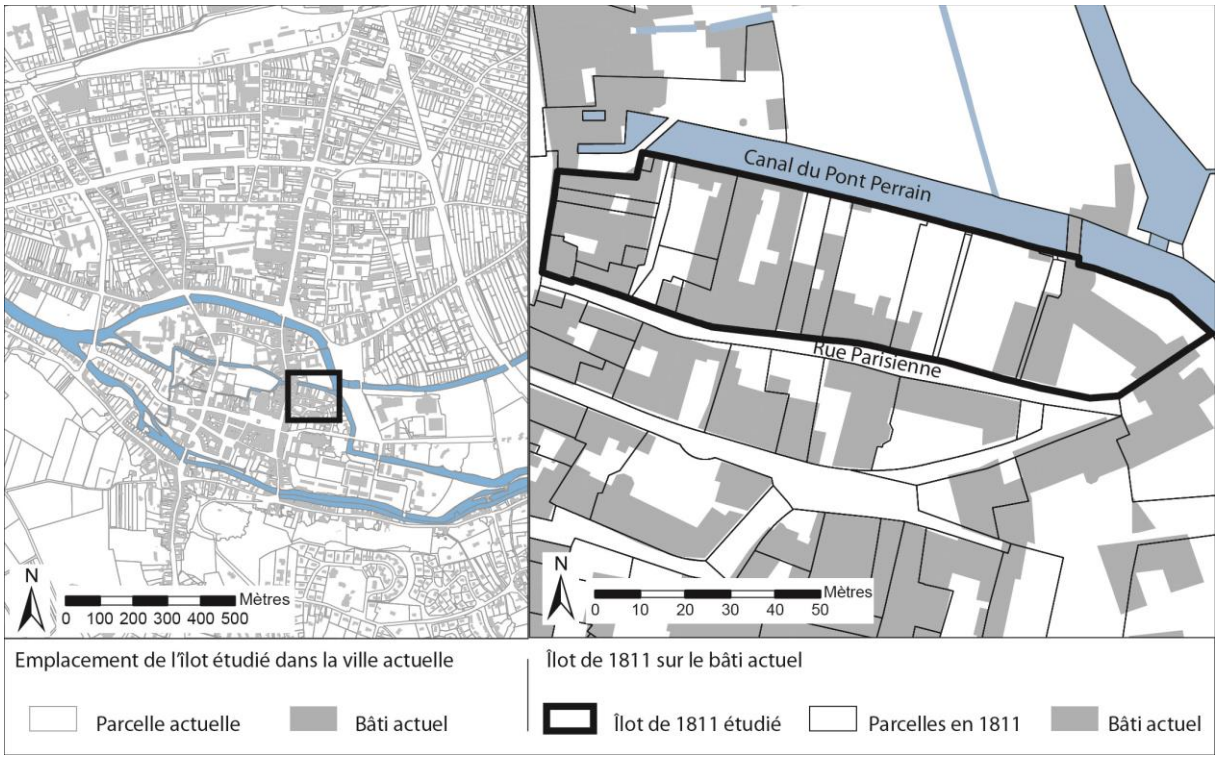

Figure 325 : Localisation de l'ensemble CD.

Figure 326 : Localisation de l'ensemble CD dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 4110 m^2 est situé dans la partie nord-est de la ville *intra-muros* dans le bourg-neuf dépendant de l'abbaye. Délimité au nord par le canal du Pont Rondin, à l'ouest par la rue du Change, et au sud par la rue Parisienne, cet îlot relevait entièrement du fief du cellérier de l'abbaye de la Trinité (Figure 325, Figure 326). Bien que dépendant de l'abbaye, cet espace n'est pas très bien documenté. Seules les données architecturales et morphologiques permettent d'en restituer l'occupation.

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 63, Tableau 64)

2.1. Occupation de l'ensemble CD au milieu du 12e s. (Figure 327)

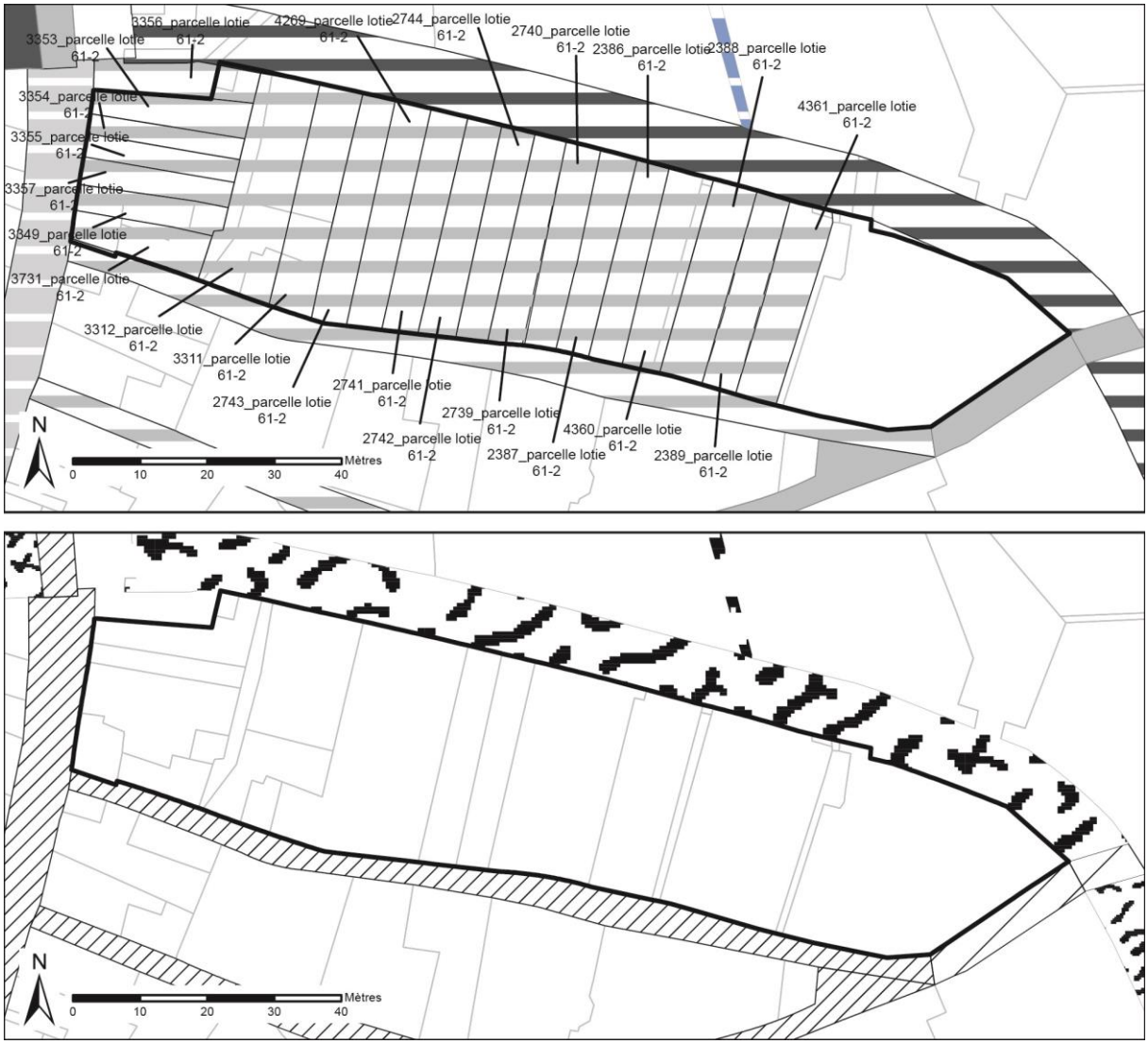

Figure 327 : Occupation de l'ensemble CD au milieu du 12e s.

L'analyse morphologique a mis en évidence plusieurs parcelles laniérées de 5 m de large environ et de 30 m de profondeur, perpendiculaires à la rue Parisienne au sud et au canal du pont Perrain au nord. A l'ouest, perpendiculaire à la rue du Change, serait établie une série de sept parcelles elle aussi laniérées. Il pourrait s'agir d'un lotissement mis en place au milieu du 11e s. lors de la fondation du *"bourg neuf*". La fonction de ces parcelles ainsi que leur composition reste inconnue même si l'hypothèse d'une fonction d'ateliers ou lieu de commerce est privilégiée.

2.2. Occupation de l'ensemble CD au début du 16e s. (Figure 328)

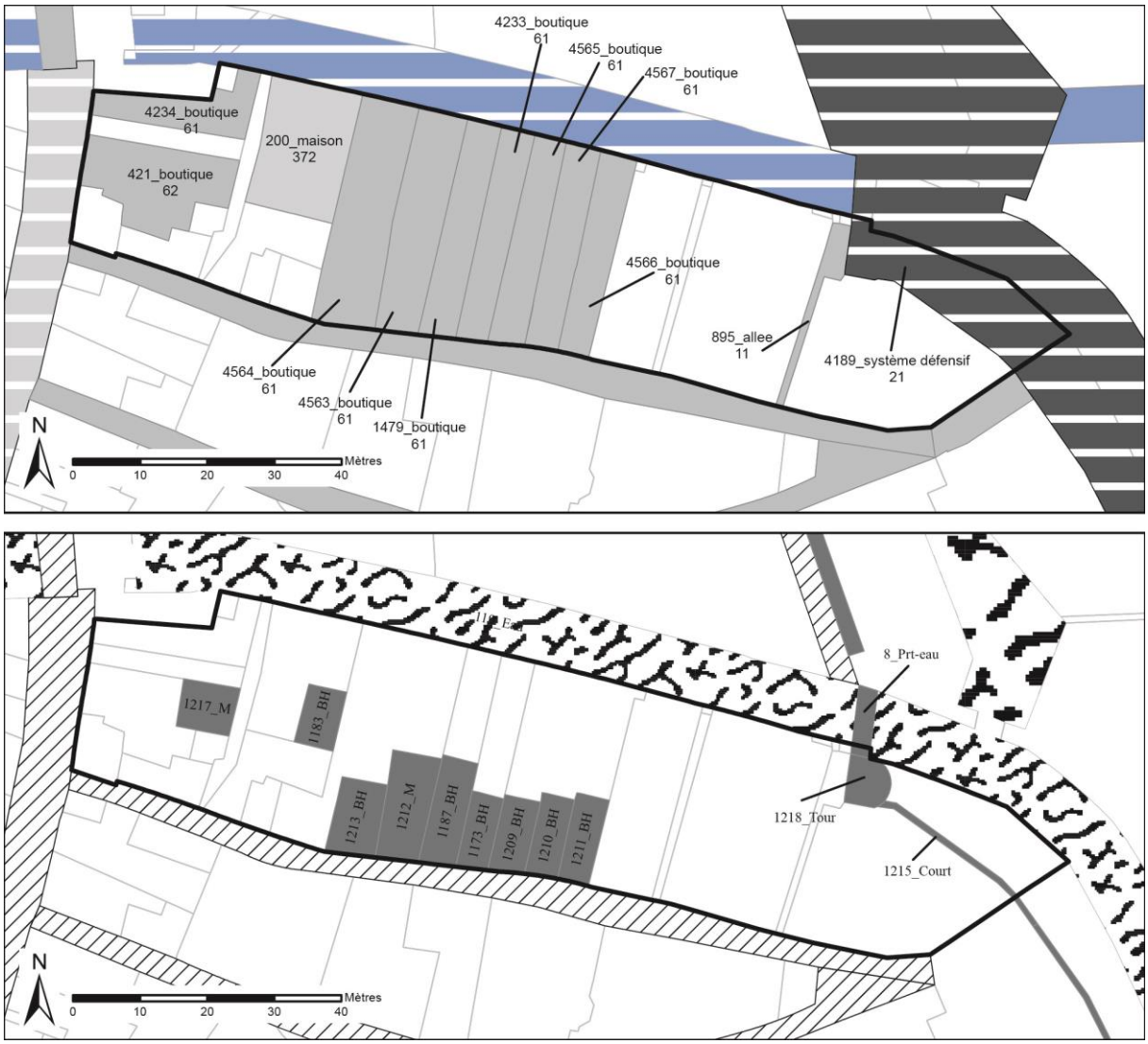

Figure 328 : Occupation de l'ensemble CD au début du 16e s.

L'occupation de l'îlot au 16e s. ne se fonde que sur des éléments bâtis puisqu'aucun texte permettant de restituer cet ensemble n'a été retrouvé. En effet aucun compte, censier ou terrier de l'abbaye décrivant de manière précise le parcellaire n'a été conservé. Si des mentions précisent l'existence d'habitations sur cet îlot depuis au moins le 15e s., il a été impossible de les localiser et donc de les intégrer à la modélisation. Néanmoins, l'utilisation du sol est dédiée principalement au commerce, comme l'indiquent les boutiques à pignon sur rue conservées (Bât. G et H), et à la production de cuir, comme l'attestent les activités de tannage mentionnées dans les baux (Tableau 65 : 2, 3). La partie orientale de l'îlot renfermait des éléments du système défensif urbain mis en place au 13e s. et renforcé au 14e s. La situation exposée sur ce plan présente le système défensif tel qu'il fut du 14e au 16e s. L'enceinte édifiée au 13e s. devait prendre un tracé différent plus à l'ouest.

2.3. Occupation de l'ensemble CD en 1811 (Figure 329)

Figure 329 : Occupation de l'ensemble CD en 1811.

L'occupation de l'îlot en 1811 se caractérise par l'apparition dans sa partie orientale d'un hôtel particulier (Bât. I) intégrant en partie les éléments défensifs (tour parisienne, Bât. J1, EC 1189) et en détruisant d'autres, tels que la courtine (Tableau 65 : 6). Un certain nombre de parcelles à fonction commerciale subissent des réunions, formant de larges propriétés préfigurant le changement de fonction de ces espaces, désormais utilisés à des fins résidentielles.

2.4. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
200	maison	6	372	M	1500	1550	1500	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
421	boutique	6	62	M	1500	1550	1500	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
537	maison	6	64	M	1550	1650	1600	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
894	lavoir	3	31	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
897	lavoir	3	31	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
949	maison	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1029	maison	6	62	M	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1060	maison	3	372	M	1700	1750	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1479	boutique	6	61	M	1400	1500	1450	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2386	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2387	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2388	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2389	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2739	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2740	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
2741	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
2742	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
2743	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
2744	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3306	lavoir	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3308	maison	3	372	T	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3310	hôtel particulier	3	371	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3311	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3312	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3349	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3353	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3354	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3355	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3356	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3357	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3731	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3744	boutique	6	61	M	1700	1750	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4183	atelier	6	62	P	1700	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4184	atelier	6	62	P	1700	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4233	boutique	6	61	T	1400	1500	1450	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4234	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4235	maison	3	372	M	1650	1750	1700	1	M	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4236	boutique	6	61	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4269	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
4336	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	1	M	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CD

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4360	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
4361	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	M	33	3	M
4563	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4564	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4565	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4566	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4567	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M

Tableau 63 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CD.

Ensemble CD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1150	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1151	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1152	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1153	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1156	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1157	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1158	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1159	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1160	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1161	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1162	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1163	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1164	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1165	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1166	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1167	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1168	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1169	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1170	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1171	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1172	boutique-habitat	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1173	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1174	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1175	boutique-habitat	T	1572	1572	1572	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1176	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1177	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1178	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1179	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1180	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1181	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1182	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1183	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1184	boutique-habitat	Ai	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1185	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1186	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1187	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1188	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1189	logis	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1190	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CD

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1191	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1192	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1193	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1194	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1195	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1196	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1197	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1198	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1199	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1200	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1201	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1202	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1205	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1206	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1207	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1208	tour	Ai	1227	1260	1245	1	DS	T	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
1209	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1210	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1211	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1212	maison	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1213	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1216	pré	P	1357	1357	1357	1	D	T	1516	1516	1516	1	A	T	11	3	M
1217	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1218	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M

Tableau 64 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CD.

Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT : 36	1080-1084	CT 36 : *In castro Vindocino terram ad burgum faciendum, cum rapto, et furto, et incendio, vicaria etbanleuga et consuetudinibus universis*
2	ADLEC/21H46 : 12	1515	*"Tanneur pour une maison, jardin et arrivoir a la rivière descendant du pont perrin joignant d'un coté a Symon Leboucher, d'autre costé à Marguerite Rougenaye, d'un coté au pavé de la rue du BourgNuef et d'autre a ladite rivière."*
3	ADLEC/21H46 : 13	1534	*"François Lenoir, marchand tanneur demeurant à Braceuil pour une maison, court, jardin et tannerie estant auderriere dicelle maison et ses appartenance ... joignant d'un costé a maistre Guillaume Guillobe, d'autre costé a Pierre Charron, d'un bout par devant au pavé de la rue de BourgNeuf et d'autre bout par derrière à la rivière qui descend de l'arche au moullin du pot Perrin."*
4	ADLEC/21H46 : 14	1478-1479-1515-1534-1541-1543	*"Pierre Roger pour une maison assise en la rue du pont Perrin en la censive du cellerier. Copie du contract de vente faict par la veuve Pierre Coustel et François Lenoir d'une maison rue du bourgneuf. Redoute deladite maison par ledit Lenoir à robert More en 1534."*
5	AMV/BB/8	1719	*"Vente à Nicolas Aurcine, gantier, demeurant paroisse Saint-Martin, de la tour et murs du Petit Bourneuf jusques et attenant la tour des Cordeliers et ses dépendances, ainsi que du passage par l'allée destiné à cet effet, qui a son entrée sur le Petit Bourgneuf. Il devra payer chaque année 3 L de rente foncière et s'oblige à maintenir un petit mur de clôture du côté des appartenances de Jean Alain, à le faire construire à chaux et à sable, ainsi qu'à faire raser un bâtiment en forme de lavoir qui se trouvait au devant et attenant à la tour."*
6	AMV/BB/18 : 41	1771	*"Concession au Sr Dalleit de l'ouverture de la muraille près de la tour au fond du Bourg Neuf"*

Tableau 65 : Textes documentant l'ensemble CD.

3.2. Sources matérielles

La conservation du bâti ancien de cet îlot est assez bonne puisque sur la trentaine d'édifices représentés sur le cadastre ancien, un tiers est parvenu jusqu'à nous (Figure 330). Cet îlot renferme actuellement dix édifices antérieurs au début du 19^{e} s. ; un onzième a pu être étudié grâce à une gravure de G. Launay.

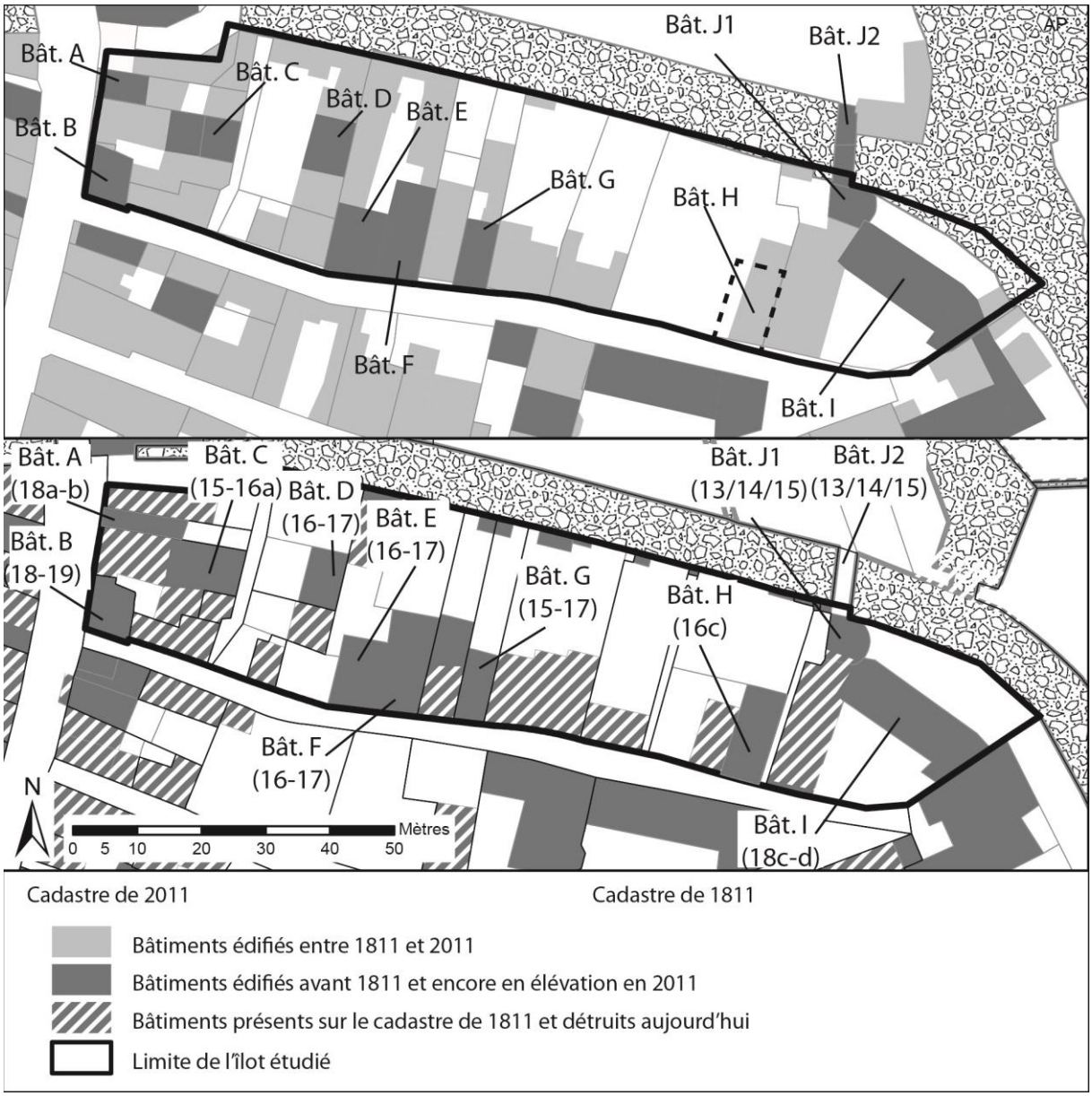

Figure 330 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CD.

Bâtiment A (18a-b) :

Ce bâtiment à trois niveaux sous comble présente un plan rectangulaire de 4,5 m sur 13,5 m. Coiffé d'un toit à pavillon et d'une corniche dentelée, il pourrait avoir été édifié dans la première moitié du 18e s. (Figure 331).

Figure 331 : Façade occidentale du bâtiment A au 17 rue du Change.

Bâtiment B (18/19) :

Edifié en partie en maçonnerie (rez-de-chaussée) et à pan de bois à grille (1er étage), cet édifice est couvert d'un toit à la Lescot et est éclairé par de larges baies autorisant une datation de la fin du 18e s. ou du début du 19e s. (Figure 332).

Figure 332 : Façades occidentale et méridionale du bâtiment B, à l'angle des rues du Change et de la rue Parisienne.

Bâtiment C (15d-16a) :

Ce bâtiment entièrement enchâssé dans le bâti contemporain est très difficile à étudier. Néanmoins, une cheminée de style gothique, présente au premier étage de l'édifice autorise une datation entre la fin du 15e s. et le début du 16e s.

Bâtiment D (16-17?) :

Ce bâtiment en pan de bois est recouvert d'un crépi n'autorisant aucune étude stylistique. Son volume présente néanmoins les caractéristiques d'un édifice ancien, peut-être des 16e ou 17e s.

Bâtiment E et F (16-17?) :

Ces deux corps de logis sont difficilement étudiables en l'état, puisque la façade sur rue fut frappée d'alignement au 19e s. et que la façade sur cour, recouverte d'un enduit, reste inétudiable (Figure 333). L'intérieur, totalement restauré, n'apporte pas de données supplémentaires. Toute tentative de datation est donc vaine malgré l'existence certaine de parties anciennes.

Figure 333 : Façade arrière du 8 rue Parisienne

Bâtiment G (15-17) :

Cet édifice de plan rectangulaire à pignon sur rue présente deux niveaux sous comble (Figure 334). Sa façade, aujourd'hui dissimulée par un enduit, est constituée d'un pan de bois. L'emploi de maçonneries au rez-de-chaussée est certainement dû à une mauvaise restauration du 20e s. L'encorbellement des étages, ainsi que sa disposition et l'usage du pan de bois invitent à dater la construction de cette boutique entre la fin du 15e et le 17e s.

Figure 334 : Façade méridionale du bâtiment H au 12 rue Parisienne

Bâtiment H (16c) :

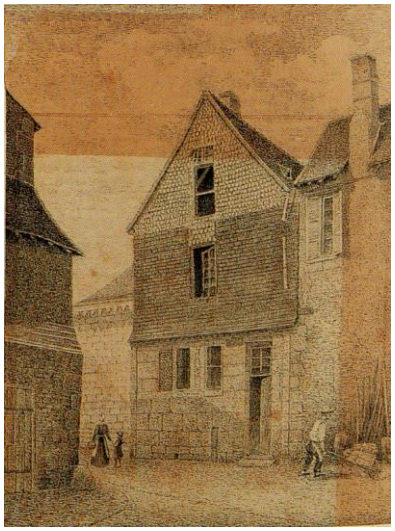

Cet édifice aujourd'hui disparu se trouvait à l'emplacement actuel du 9, rue Parisienne (Figure 335). A deux niveaux sous comble et à pignon sur rue, cet édifice possédait un rez-de-chaussée en pierre de taille, percé d'une série de petites fenêtres rectangulaires, et certainement des étages en pan de bois recouvert de bardeaux. G. Launay indique dans le commentaire de la gravure que sur le linteau de la porte était gravé le millésime 1572 ou 1579. Cette datation s'accorde avec le style de l'édifice.

Figure 335 : Façade méridionale du bâtiment H (BMV/Fonds Launay).

Bâtiment I (18c-d) :

Ce vaste bâtiment à plan rectangulaire (24 m sur 8,5 m) et à deux niveaux sous comble habité est édifié entre cour et jardin, sur les bords du Loir (Figure 336). Sa datation repose sur le style architectural des fenêtres, présentant des linteaux à arcs surbaissés mais aussi sur l'emploi de lucarnes à frontons et d'un toit à pan coupé caractéristique de la seconde moitié du 18^{e} s.

Figure 336 : Façade septentrionale du bâtiment I au 22 rue Parisienne

Bâtiments J (13/14/15) :

Ces deux bâtiments correspondent à une tour de l'enceinte de ville (J1) ainsi qu'à une portion de la courtine, comprenant l'arche des Grands Prés (J2, Figure 337).

La tour J1 est aujourd'hui enserrée entre un hôtel particulier du 18^{e} s. (Bât. I) et l'arche des Grands Prés. Prenant la forme d'un quart de rond de 4,5 m de large, elle présente trois niveaux édifiés en moellons de calcaire surmontés d'une terrasse. La forme particulière de cette tour ne peut s'expliquer que par sa position à un angle de l'enceinte. En effet, en reprenant le tracé supposé de l'enceinte dans cette partie de la ville, on remarque que la courtine prend une direction est-ouest au sud de la tour.

La porte d'eau dite des Grands Prés, noté bâtiment J2, se caractérise par une ouverture en plein cintre en claveaux de calcaire taillés de 5 m de large environ. L'ouverture, qui laissait couler l'eau du canal du pont-Perrain, devait être fermée d'une grille comme l'atteste la rainure pratiquée dans l'arc en plein cintre. Cette ouverture, de même forme et de même constitution que l'arche Saint-Pierre la Motte (*Cf.* ensemble CK-L), constitue une reprise de l'enceinte au 14^{e} s. comme le prouve l'emploi de mâchicoulis à consoles la surmontant.

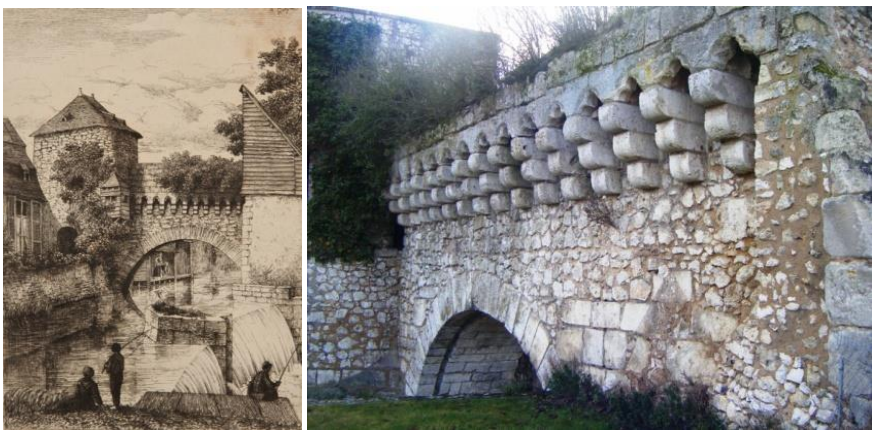

Figure 337 : Porte d'eau des Grands Prés et tour Parisienne au 19^{e} s. (BMV/Fond Queyroy) et la porte aujourd'hui avec ses mâchicoulis à consoles.

Ensemble CE-F

1. Présentation

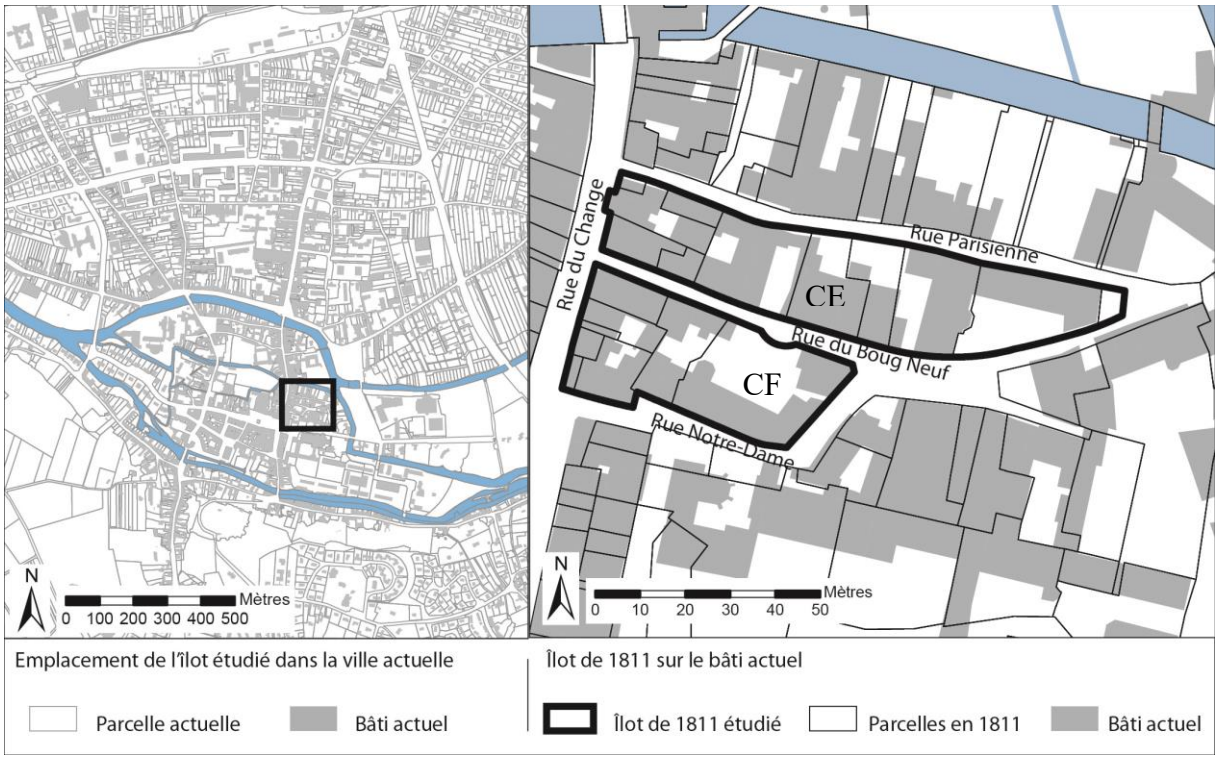

Figure 338 : Localisation de l'ensemble CE-F.

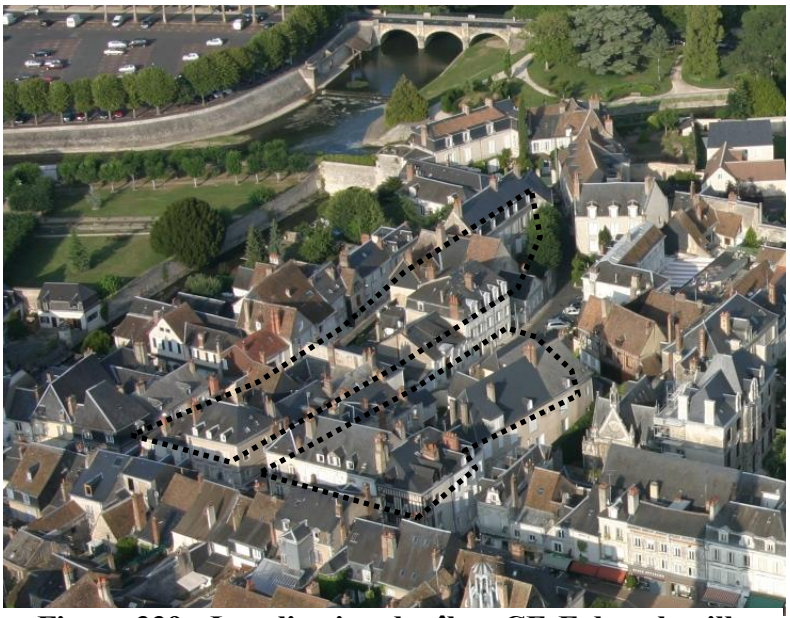

Figure 339 : Localisation des îlots CE-F dans la ville actuelle.

Ces deux îlots situés dans la partie orientale de la ville *intra-muros* forment la partie méridionale du bourg neuf abbatial, la partie nord étant constituée de l'ensemble CD. Ils sont délimités au nord par la rue Parisienne, au sud et à l'est par le rue Notre-Dame, à l'ouest par la rue du Change et sont séparés l'un de l'autre par la rue du Bourg Neuf (Figure 338, Figure 339). Comme l'ensemble CD, ils ne sont pas documentés par les textes abbatiaux. Seul le bâti et quelques mentions modernes permettent de restituer les occupations successives.

Localisation dans les territoires anciens

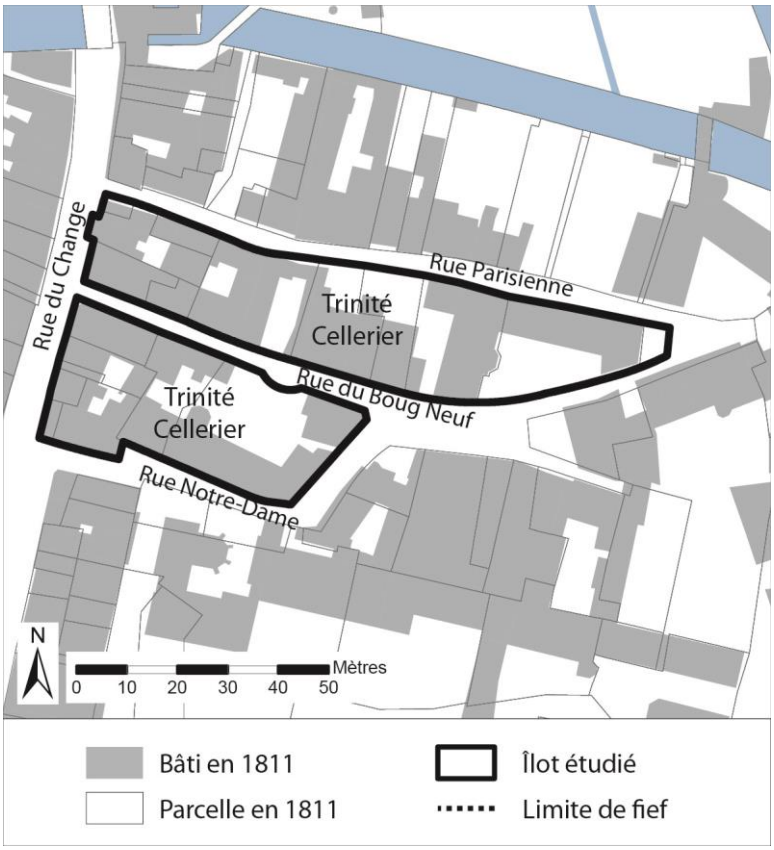

Les deux îlots étudiés ici étaient compris dans la paroisse Saint-Martin et relevait du fief du cellérier de la Trinité (Figure 340).

Figure 340 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CE-F.

Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 66, Tableau 67)

2.1. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 11e s. (Figure 341)

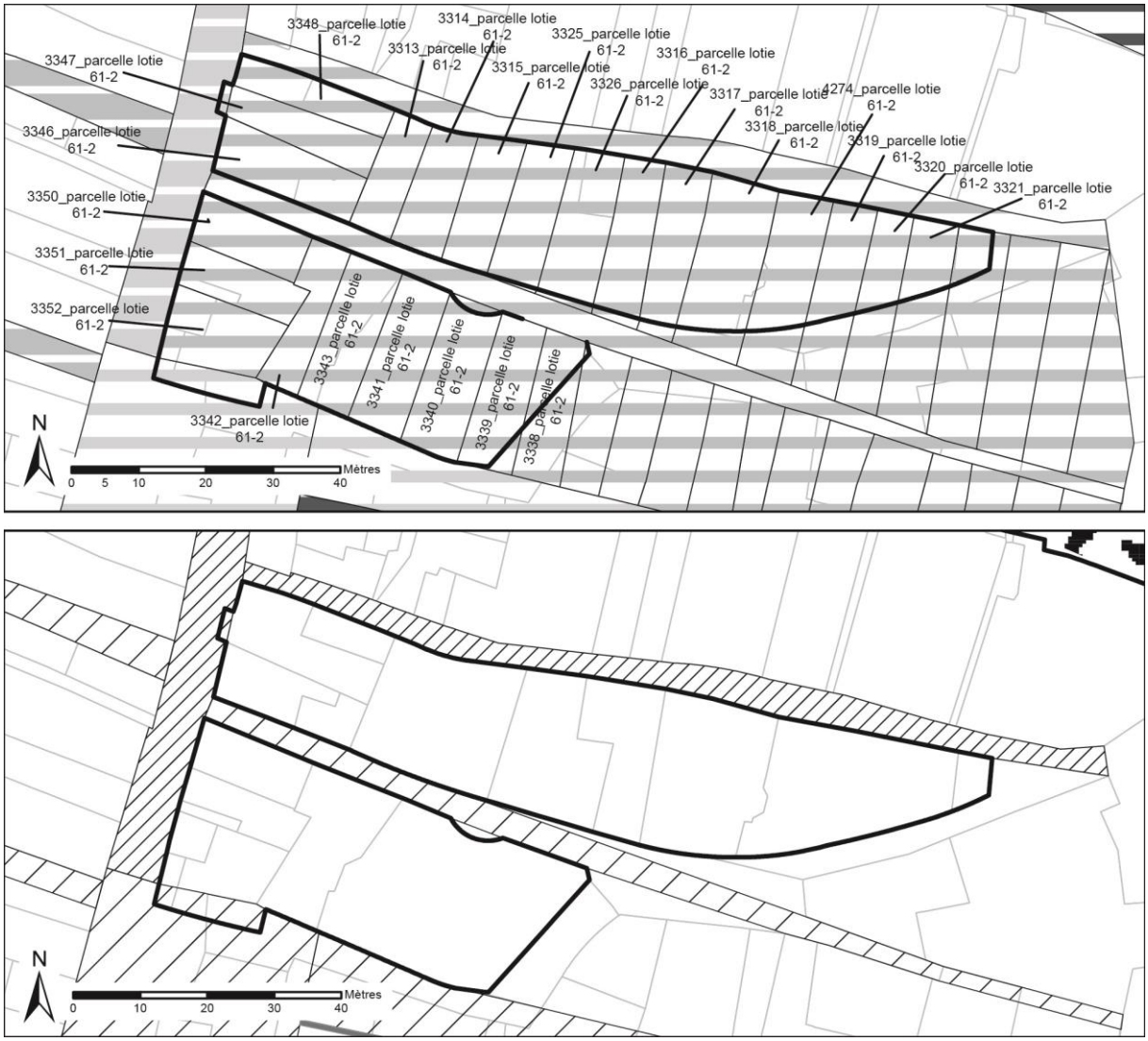

Figure 341 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 11e s.

A l'instar de l'ensemble CD, cet ensemble n'est pas documenté par le bâti ou les textes avant le 15e s. Seules des hypothèses morphologiques peuvent être énoncées. Constituant une partie du Bourg-Neuf abbatial, cet espace pourrait avoir été loti dès le 11e s. par une série de parcelles laniérées d'environ 6 m de large et 20 m de profondeur. Leur fonction comme leur composition restent inaccessibles en l'état des connaissances. Néanmoins, le bourg étant destiné aux familiers de la Trinité dont les individus connus exercent des activités productives, ces parcelles devaient être dédiées à des activités artisanales ou commerciales (Cf. Synthèse Chapitre 4).

2.2. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 12e s. (Figure 342)

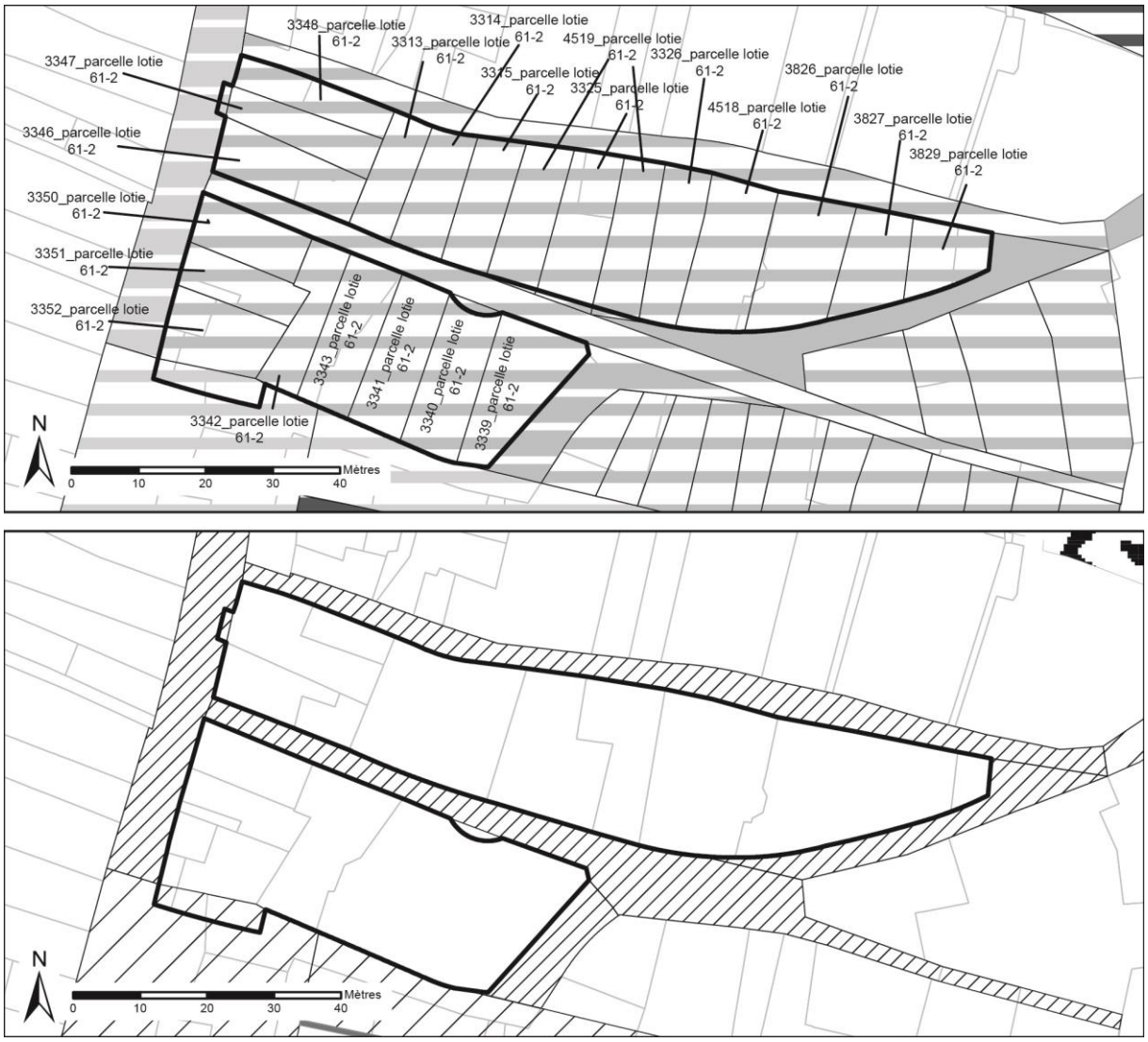

Figure 342 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 12e s.

Toujours à partir d'hypothèses morphologiques, il semblerait qu'entre la fin du 11e s. et le début du 12e s., la voierie du bourg abbatial ait subi des transformations liées à la mise en place d'un accès différencié entre ce bourg et le reste de la ville, comme l'atteste le percement d'une rue oblique entre la chapelle Notre-Dame de pitié au sud-ouest et l'extrémité orientale de la rue Parisienne (Cf. Synthèse Chapitre 5). Cette hypothèse s'appuie à la fois sur des constats morphologiques et sur un contexte historique dans lequel le comte et l'abbé entrent régulièrement en conflit. Si cette hypothèse est exacte, le parcellaire dut lui aussi être remanié.

2.3. Occupation de l'ensemble CE-F au début du 16e s. (Figure 343)

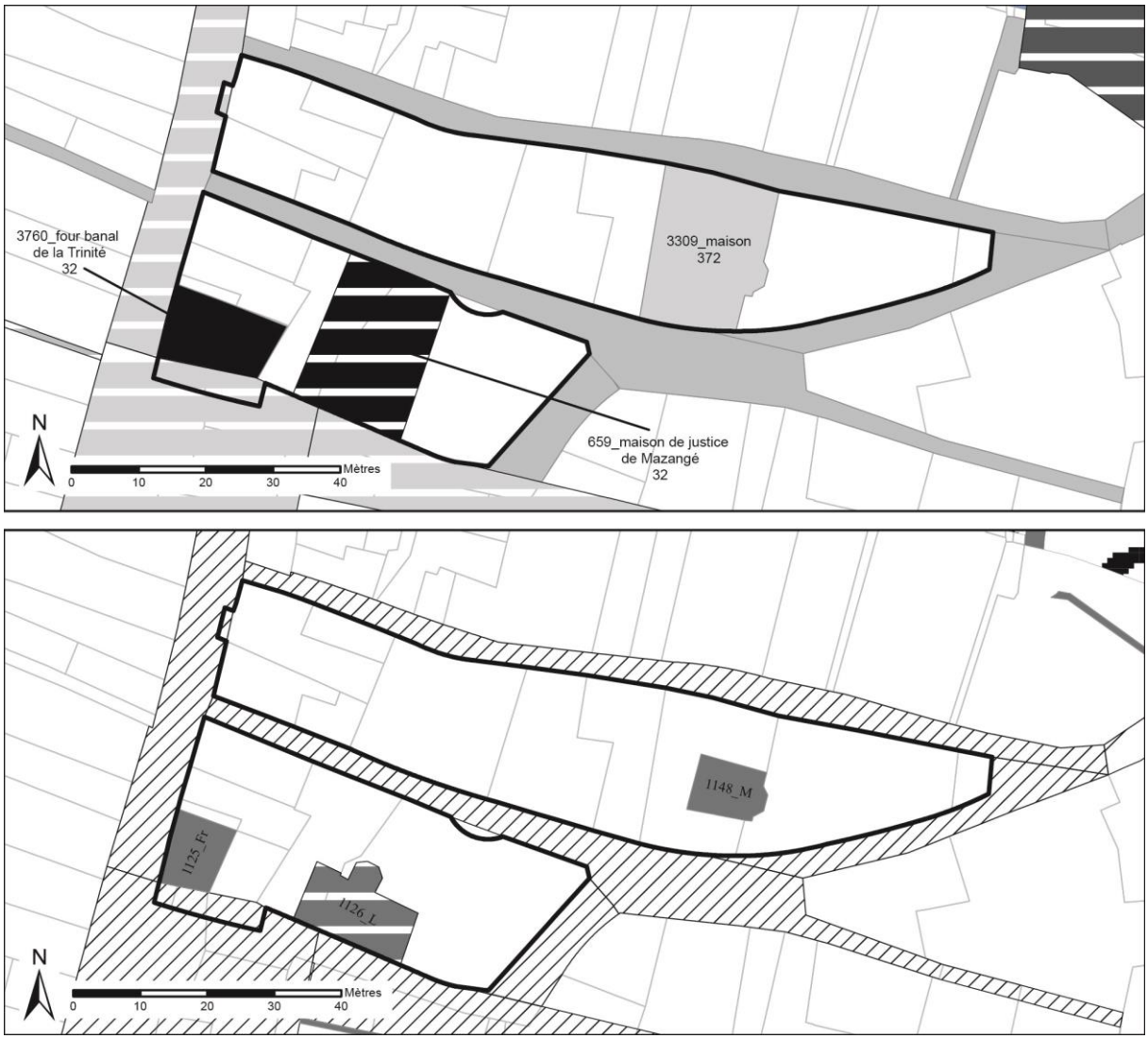

Figure 343 : Occupation de l'ensemble CE-F au début du 16e s.

L'occupation de cet ensemble au 16e s. n'est connue que par deux mentions textuelles (Tableau 68) et deux édifices encore en élévation. L'îlot méridional est occupé par deux institutions, le four banal de la Trinité mentionné pour la première fois en 1246 (Tableau 68 : 1) et la maison du prévôt de Mazangé, édifié au 15e s. et servant de lieu de justice jusqu'au 18e s. (Bât. F et Tableau 68 : 2). Seule une maison difficilement datable est connue pour l'îlot nord (Bât. D).

2.4. Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 17e s. (Figure 344)

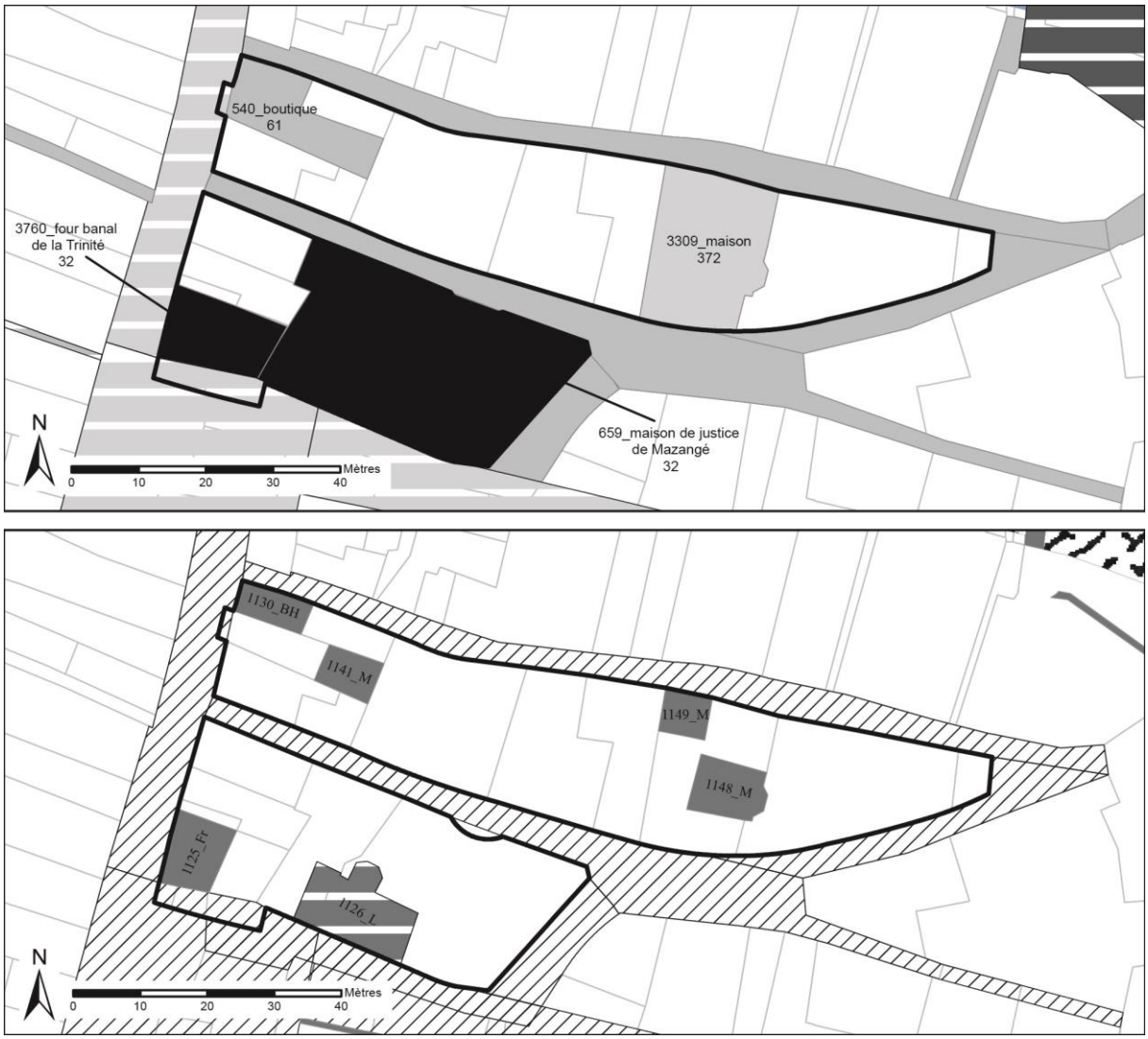

Figure 344 : Occupation de l'ensemble CE-F au milieu du 17e s.

Au milieu du 17e s. l'occupation de l'espace n'est pas mieux connue. Plusieurs bâtiments édifiés à cette époque et parvenus jusqu'à nous autorisent la restitution de nouveaux d'objets urbains. La parcelle du siège de la justice de Mazangé est agrandie et une boutique ouvrant sur la rue du Change fait son apparition.

2.5. Occupation de l'ensemble CE-F en 1811 (Figure 345)

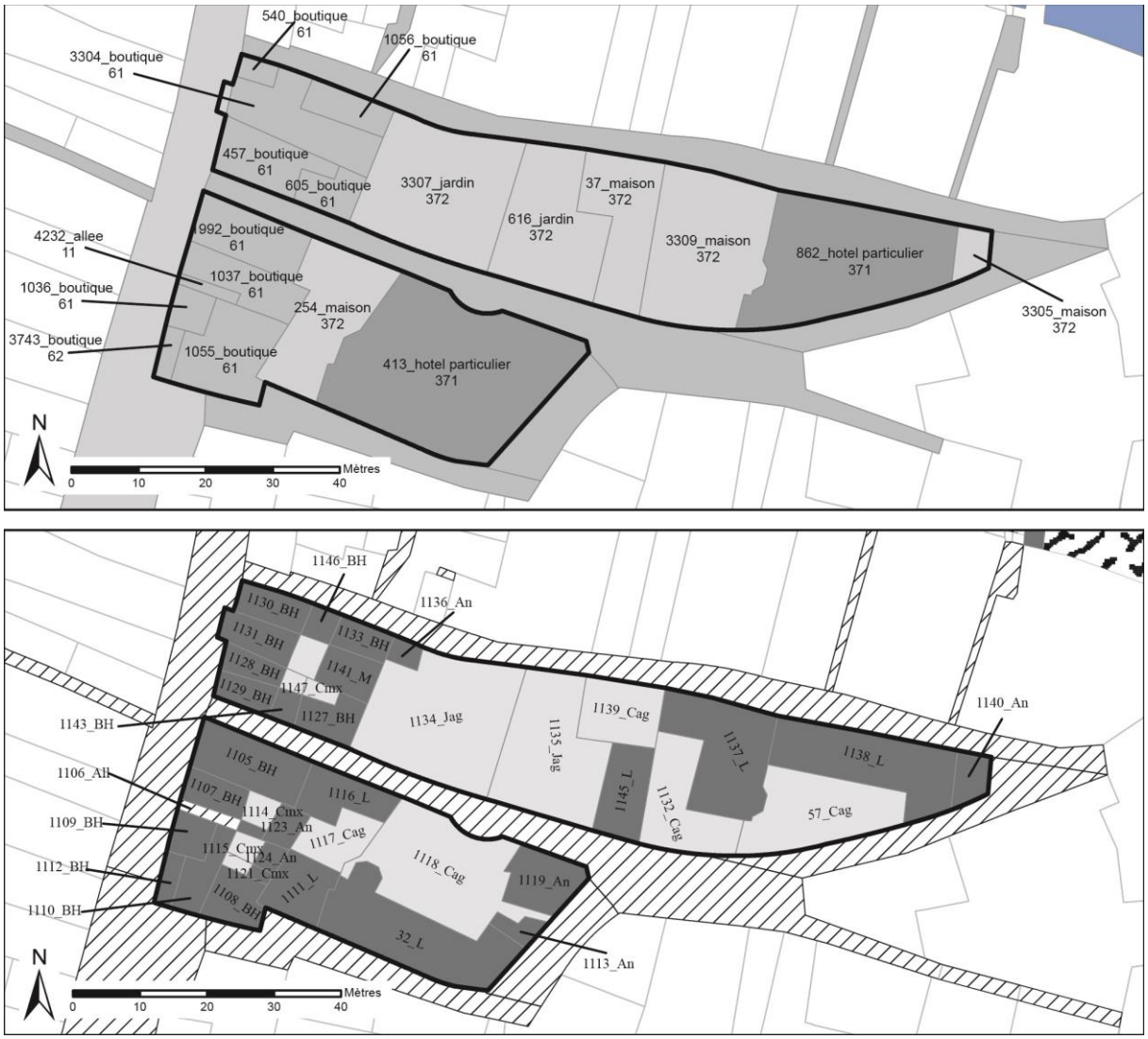

Figure 345 : Occupation de l'ensemble CE-F en 1811.

La situation de l'occupation en 1811 montre une occupation différentielle de l'espace. À l'ouest sur la rue du Change, des boutiques certainement présentes depuis plusieurs siècles s'échelonnent sur un parcellaire laniéré. L'ancien four banal de Trinité est transformé en lieu de vente lors de la Révolution. A l'arrière de ces boutiques, des maisons et jardins s'étendent de manière peu dense, signe d'une faible pression foncière de cette zone qui favorisa l'implantation d'hôtels particuliers dont l'existence est conditionnée par la possibilité de regrouper suffisamment de parcelles.

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CE-F

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
37	maison	3	372	M	1700	1810	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
254	maison	3	372	Ai	1650	1810	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
413	hôtel particulier	3	371	Ai	1650	1810	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
457	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
540	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
605	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
616	jardin	3	372	M	1650	1750	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
658	maison de justice de Mazange	3	32	Ai	1600	1700	1650	2	S	T	1700	1811	1750	2	S	M	22	1	M
659	maison de justice de Mazange	3	32	Ai	1400	1500	1450	2	S	Ai	1600	1700	1650	2	S	M	22	2	M
862	hôtel particulier	3	371	AI	1650	1750	1700	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1036	boutique	6	61	M	1650	1810	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1037	boutique	6	61	M	1650	1810	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1055	boutique	6	61	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1056	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1992	boutique	6	61	M	1650	1810	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3304	boutique	6	61	P	1550	1650	1600	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3305	maison	3	372	M	1650	1750	1700	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3307	jardin	3	372	M	1650	1750	1700	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3309	maison	3	372	M	1300	1400	1350	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3313	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3314	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3315	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3316	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3317	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3318	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1100	1090	3	S	M	33	3	M
3319	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3320	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3321	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3322	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3325	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3326	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3338	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3339	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1090	3	S	M	33	3	M
3340	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3341	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3342	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3343	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3346	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3347	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3348	parcelle lotie	6	61-2	M	1040	1100	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M

Ensemble CE-F

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3350	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3351	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3352	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1040	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3743	boutique	6	62	M	1650	1810	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3760	four banal de la Trinite	3	32	T	1100	1246	1246	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
3821	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1200	1090	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3826	parcelle lotie	6	61-2	M	1100	1200	1090	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3827	parcelle lotie	6	61-2	M	1100	1200	1090	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3828	parcelle lotie	6	61-2	M	1100	1200	1090	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3829	parcelle lotie	6	61-2	M	1100	1200	1090	3	S	M	1000	1200	1200	3	S	M	33	3	M
4274	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1040	1040	3	S	M	1000	1100	1090	3	S	M	33	3	M
4518	parcelle lotie	6	61-2	M	1080	1100	1090	3	S	M	1150	1250	1200	3	S	M	33	3	M
4519	parcelle lotie	6	61-2	M	1080	1100	1090	3	S	M	1150	1250	1200	3	S	M	33	3	M

Tableau 66 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CE-F.

Ensemble CE-F

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
32	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
57	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1105	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1107	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1108	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1109	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1110	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1111	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1112	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1113	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1114	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1115	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1116	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1117	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1118	cour d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1119	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1120	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1121	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1122	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1123	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1124	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1125	four	T	1200	1246	1246	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
1126	logis	M	1450	1550	1500	1	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
1127	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1128	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1129	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1130	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1131	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1132	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1133	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1134	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1135	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1136	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1137	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1138	logis	Ai	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1139	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1140	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1141	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CE-F

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1142	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1143	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1144	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1145	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1146	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1147	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1148	maison	Ai	1300	1400	1350	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1149	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P

Tableau 67 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CE-F.

Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV 707	1246	*"A la parfin furt appoincté entre le dit comte et lesdits religieux que moyennat trois cent cinquante livres Vendosmoises baillées par lesdits religieux audict comte Pierre, iceluy comte voulut et consentit que luy et ses hoirs et successeurs ne peussent édiffier en ladite rue, ne de long depuis le four jusques audit gué, ne de travers, depuis la chapelle Notre-Dame et des mestiers des moynes jusques aux maisons qui sont de l'autre costé de la rue…"*
2	SAINT-VENANT 1912-1917d : 168	15e-18e s.	*"La maison du prévôt de Mazangé "avait été construite au XVe s. par un prévôt de Mazangé, membre dépendant et chanoine de la cathérale de Chartres. Sa résidence, au bourg de Mazangé étant tombée en ruine, il obtint de l'évêque et du chapitre de la reporter à Vendôme même et d'y transporter le siège de sa justice. Voilà pourquoi encore au XVIIIe s., cette justice de Mazangé tenait ses assises dans cette maison, et ses propriétaires étaient obligés de subir la servitude de l'audience des baillis de Mazangé qui parait avoir eu lieu une fois par mois."*

Tableau 68 : Textes documentant l'ensemble CE-F.

3.2. Sources matérielles

Relativement préservé des destructions, cet ensemble comporte encore sept édifices comportant des éléments anciens sur la vingtaine représentée sur le cadastre de 1811 (Figure 346).

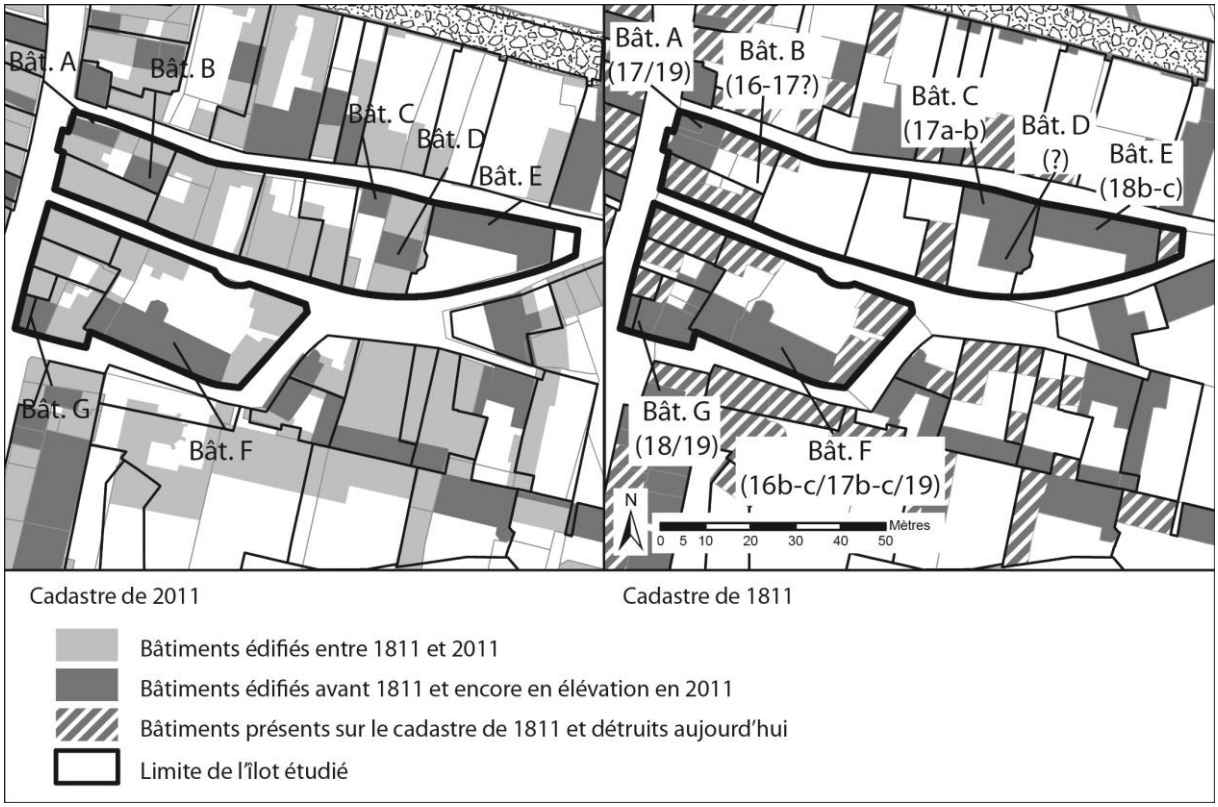

Figure 346 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CE-F.

Bâtiment A (17/19) :

L'édifice actuellement visible a été entièrement reconstruit au 19e s. (Figure 347). Cependant, lors de travaux de réaménagements du rez-de-chaussée en 2010, une cave a été exposée et ensuite remblayée. Cette cave présentait des éléments caractéristiques du 17e s. puisqu'elle était ponctuée de piliers intégrant des trompes qui supportaient le rez-de-chaussée.

Figure 347 : Façade du bâtiment A à l'angle sud des rue Parisienne et du Change

Bâtiment B (16-17?) :

Ce bâtiment en fond de cour difficilement accessible et observable présente néanmoins une typologie architecturale utilisée entre la fin du 16e s. et la fin du 17e s., c'est-à-dire un édifice en pan de bois de plan rectangulaire, couvert de tuiles et éclairé à chaque étage par une vaste baie.

Bâtiment C (17a-b) :

Ce bâtiment de plan carré présente deux niveaux sous comble (Figure 348). Construite sur une parcelle traversante entre la rue Parisienne et la rue du Bourg Neuf, cette maison est implantée en retrait de la rue du Bourg Neuf sur laquelle donne la façade principale. Sa façade arrière sur la rue Parisienne est édifiée en maçonnerie dans sa partie basse, surmontée d'un pan de bois d'environ 1 m de hauteur. Seule une petite fenêtre chanfreinée et une petite porte donnent sur cette rue. Sa datation ne peut reposer que sur le style des fenêtres, présentant des chanfreins qui peuvent être datés entre la fin du 15e s. et le début du 17e s.

Figure 348 : Façade principale du côté sud et façade arrière aujourd'hui et au milieu du 19e s. (BMV/Fond Launay)

Bâtiment D (?):

Ce bâtiment de plan rectangulaire (9 m sur 6 m environ) présente deux niveaux sous comble (Figure 349). Totalement intégré aux bâtiments alentour, son étude est complexe. L'observation du pignon montre au moins deux états différents, un premier en bloc de moyen appareil rehaussé dans un second temps par une maçonnerie de moellons. Aucun élément datant n'existe mais l'ancienneté de cet édifice ne fait aucun doute.

Figure 349 : Pignon méridional du bâtiment D au 14 rue du Bourg Neuf

Bâtiment E (18c-d) :

Figure 350 : Portail et façade méridionale du bâtiment E au 18 rue du Bourg Neuf.

Cet hôtel particulier s'ouvre au sud sur une étroite cour fermée par un portail couvert en anse de panier (Figure 350). Ce logis tout en longueur présente deux niveaux sous comble à Lescot habité et éclairé par cinq lucarnes de bois, chapeauté d'une croupe alors que l'étage et le rez-de-chaussée sont éclairés par huit ouvertures homogènes. La forme du toit et du portail autorisent une datation dans la seconde moitié du 18^{e} s.

Bâtiment F (15d-16a/17/19) :

Cette vaste propriété s'ouvre au nord sur la rue du Bourg-Neuf par un large portail en plein cintre. Elle renferme un vaste édifice de 26 m de long présentant un plan irrégulier et deux niveaux sous comble dont la charpente est à chevrons formant ferme (Figure 351). L'édifice repose en partie sur une cave à deux vaisseaux voûtés en berceau identique à celle observée sous l'hôtel du Saillant (Bâtiment 1a de l'ensemble CB) et du bâtiment bG de l'ensemble CG et datée des 15^{e}-16^{e} s. L'ensemble des baies septentrionales du bâtiment a été remanié au 18^{e} comme l'indique l'emploi de linteaux en arcs surbaissés (Figure 352). Désaxée par rapport à l'édifice, une tour polygonale possède une porte présentant des décorations du début de la Renaissance (Figure 353). Du côté sud, sur la rue Notre-Dame, la façade de l'édifice est plus austère et ponctuée de fenêtres qui semblent placées aléatoirement. A l'ouest de cette façade, une grande porte décorée de fleurons et pinacles et aujourd'hui murée peut être datée de la fin du 16^{e} s. (Figure 354).

Ainsi un phasage de l'édifice peut être proposé :

Au 15e ou 16e s., certainement après la réunion de deux parcelles, un premier bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux sur cave est édifié. Il est flanqué en son centre d'une tour polygonale qui dessert le bâtiment de fond en comble. A la fin du 16e s. ou au début du 17e s., le bâtiment ainsi que la cave sont agrandis d'une travée. Dans le même temps, un passage charretier est aménagé à l'ouest. Enfin, au 18e s., l'édifice est de nouveau agrandi à l'est et transformé par le percement des fenêtres à arcs surbaissés.

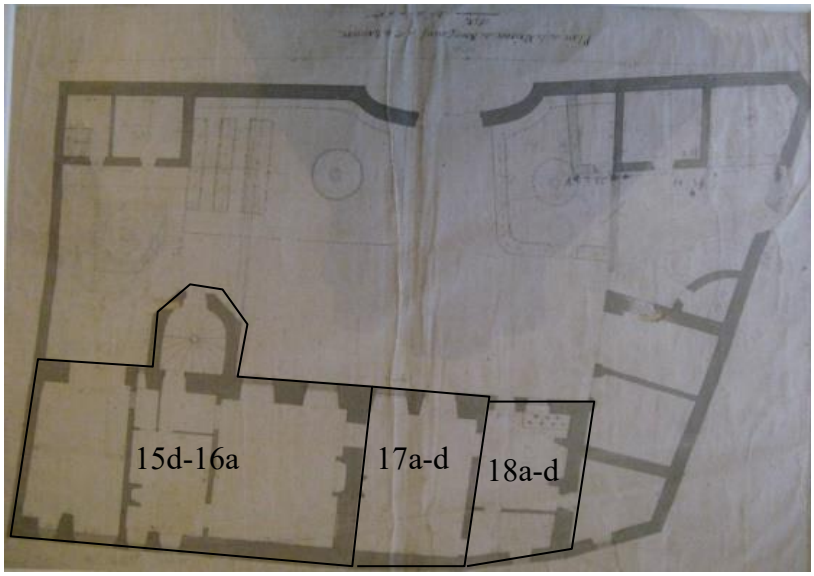

Figure 351 : Plan du bâtiment F au 3-5 rue du Bourg-Neuf

Figure 352 : Façade septentrionale du bâtiment F.

Figure 353 : Porte d'entrée surmontée d'un fronton à fleurons de la tourelle d'escalier.

Figure 354 : Portail de la fin du16e s. ou du 17e s. sur la façade méridionale.

Bâtiment G (18/19?) :

Ce bâtiment en pan de bois, présentant un plan carré à trois niveaux sous comble, est situé à l'emplacement du four banal de l'abbaye (Figure 355). Édifié en pan de bois à grille, il est difficile à dater. Néanmoins, la faible densité de bois pourrait être un indice de son ancienneté, remontant peut-être au 18^{e} s. ou au début du 19^{e} s.

Figure 355 : Façades méridionale et occidentale du bâtiment G au 1 rue du Change.

Gaël SIMON

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11e au début du 19e s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the longue durée allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Gaël SIMON

soutenue le : **12 décembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Volume 3-2 : Objets Historiques

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

---

JURY :

M. Jean-Loup Abbé	Professeur d'histoire, université de Toulouse 2 – Le Mirail
M. Dominique Barthélemy	Professeur d'histoire, université de Paris-IV-Sorbonne
Mme Brigitte Boissavit-Camus	Professeur d'archéologie, université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Mme Anne Bretagnolle	Professeur de géographie, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Mme Élisabeth Lorans	Professeur d'archéologie, université François-Rabelais de Tours

Ensemble CG

1. Présentation

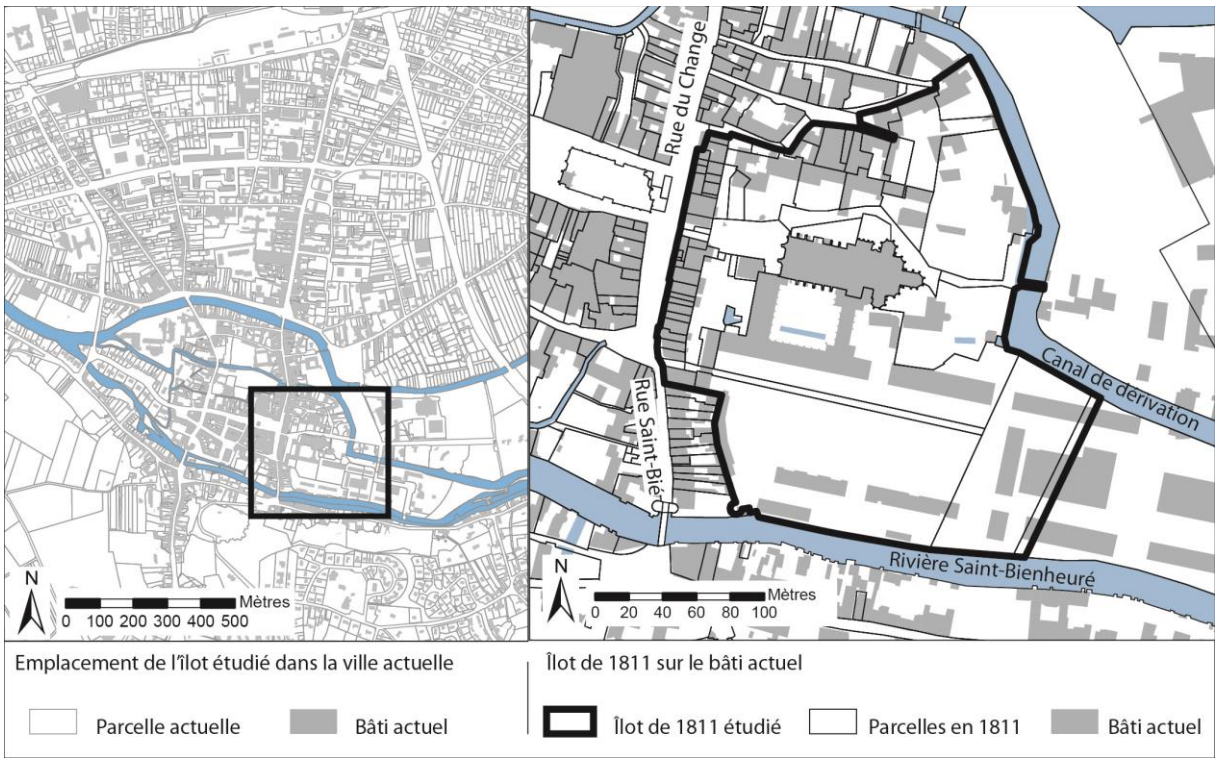

Figure 356 : Localisation de l'ensemble CG.

Figure 357 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle.
Vue du nord, cliché CPV.

Pour des raisons de cohérence historique, plusieurs îlots ont été regroupés dans cette partie. En effet, la division en îlots visible actuellement dans cette partie de la ville résulte du démembrement révolutionnaire qui ne correspond qu'aux dernières décennies de notre période d'étude. La réalité historique de cet espace nécessitait un traitement concomitant des divers îlots ayant constitué à un moment ou à un autre une partie de l'abbaye de la Trinité. Situés dans la partie sud-est de la ville *intra-muros,* ils sont délimités aujourd'hui par la place de la République et les fonds des parcelles orientales de la rue Saint-Bié pour leurs parties occidentales, par la rivière Saint-Bienheuré au sud, les rues

Notre-Dame et du Bourg-Neuf au nord et à l'est par le canal de dérivation des Grand Prés (Figure 356, Figure 357).

Localisation dans les territoires anciens

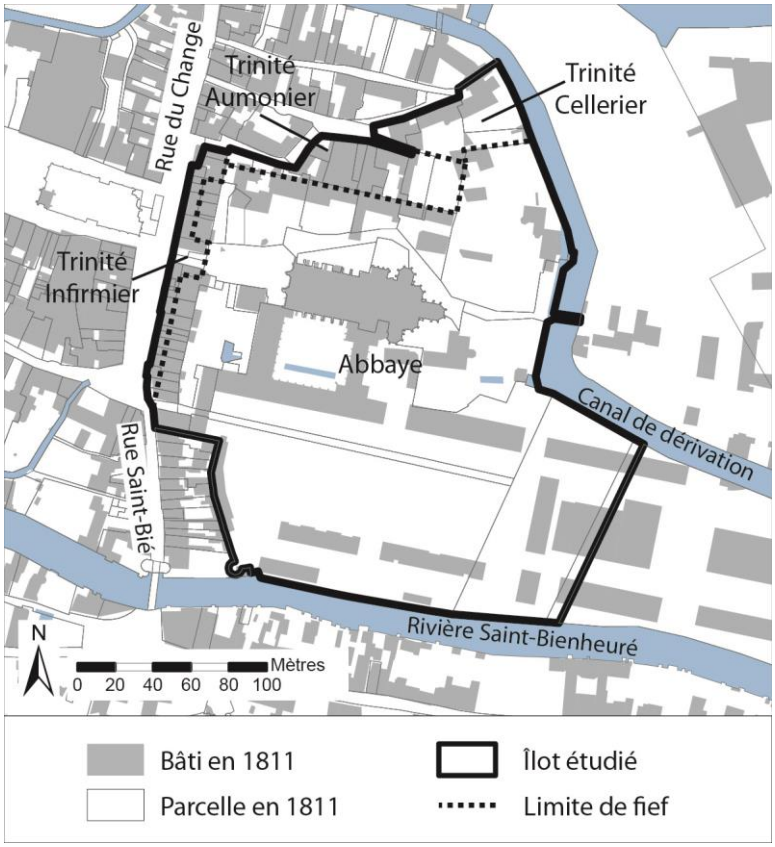

Localisé dans la paroisse Saint-Martin du 11e s. à 1791, cet ensemble relevait censivement de plusieurs dignitaires de la Trinité. Au nord, le cellérier et l'aumônier se partageaient une partie de l'îlot alors que la partie occidentale établie le long des grands greniers dépendait du fief de l'Infirmier (Figure 358).

Figure 358 : Emprise des censives dans l'ensemble CG.

Etat des connaissances sur l'ensemble CG

Cet ensemble possède la caractéristique d'être le mieux renseigné de l'ensemble de la zone d'étude, tant en longueur documentaire qu'en superficie renseignée, mêlant à la fois sources matérielles, planimétriques, iconographiques et textuelles.

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 69, Tableau 70)

2.1. Occupation de l'ensemble CG au 11e s. (Figure 359, Figure 360)

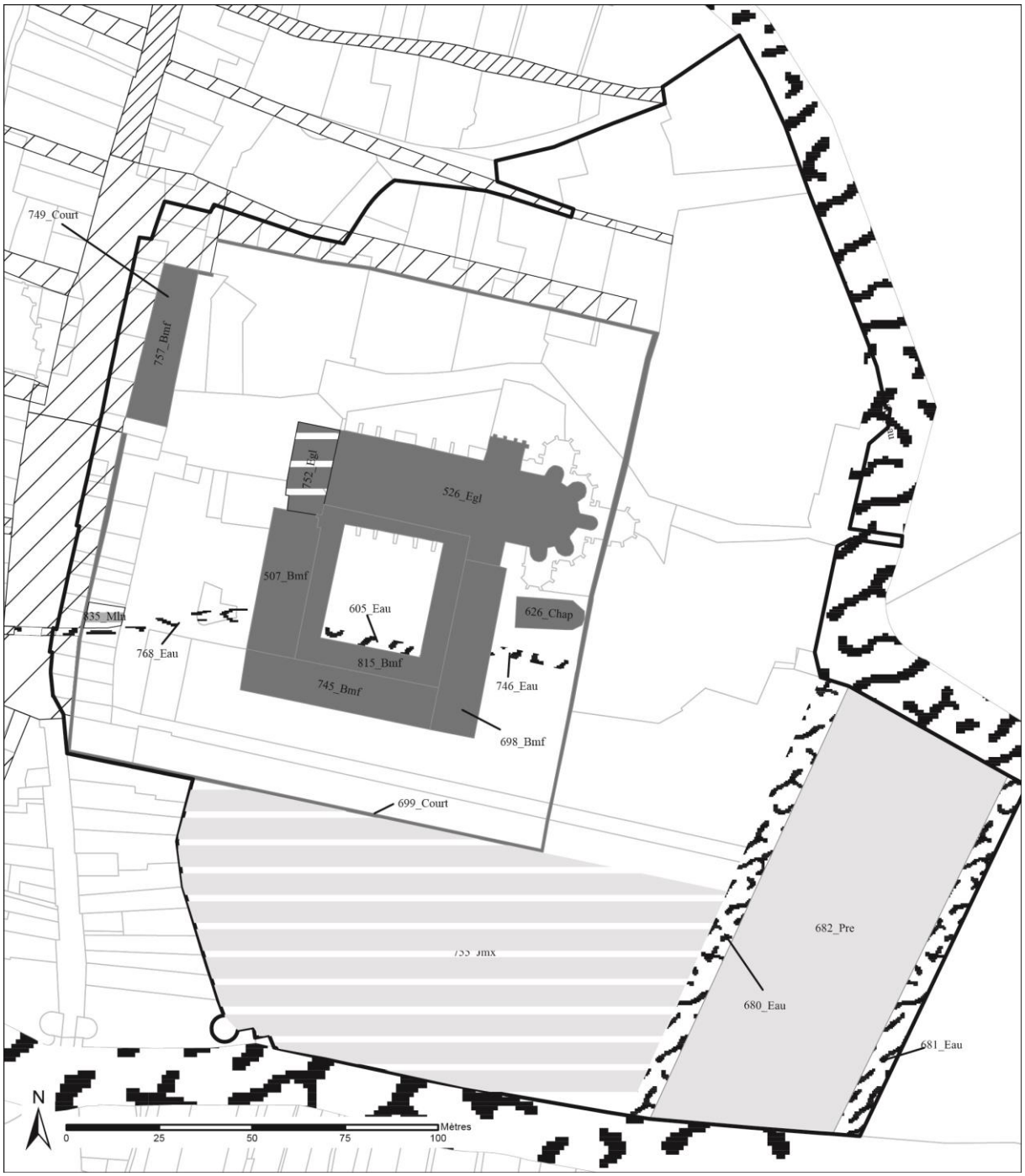

Figure 359 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 11e s. à l'échelle des EC.

Le site primitif

Selon le récit légendaire de la fondation de la Trinité, le site d'installation était vierge de toute occupation humaine, seule aurait existé une fontaine dans laquelle seraient tombées les trois étoiles aperçues par Geoffroy et Agnès. Cependant, des travaux effectués en 1925 dans l'emprise de l'abbatiale ont montré l'existence probable d'une occupation antique et du haut Moyen Age (PLAT 1925). Cette hypothèse d'une occupation est renforcée par la mention d'un *bourgidus de vindconus* appartenant à Ingelbaud le Breton. Ce bourg ou fief est, selon toute vraisemblance, à l'emplacement de la Trinité. En effet, Ingelbaud le Breton était le seigneur dont dépendait le moulin du cloitre acquis par la Trinité dans les premières années de son existence (*Cf.* Synthèse Chapitre 4). Ce dernier peut être localisé sur le canal traversant le cloître, proche de l'église Saint-Martin, c'est-à-dire près des murs du monastère. L'espace primitif ne devait donc pas être vierge de toute occupation mais celle-ci ne devait pas être très dense.

Les premières constructions (la chapelle primitive, les murs du monastère et l'abbatiale)

Dès le début de l'installation des moines sur le site de la Trinité vers 1033, un lieu de culte fut édifié dans l'attente de la construction de l'abbatiale. Il s'agit de la chapelle primitive qui aurait était dédicacée à l'honneur de saint Benoît vers 1035 en se fondant sur une mention de l'histoire de l'abbaye rédigée au 17^{e} s. (*Cf.* Synthèse Chapitre 4). Si cette date s'accorde avec le contexte historique et les éléments architecturaux présents (Bât Ah), aucun texte ne permet de la corroborer.

L'espace primitif du monastère devait être constitué d'un espace compris entre le Loir au nord, la rue du Change à l'ouest, et des jardins à l'est et au sud acquis plus tardivement par les moines (*Cf.* Synthèse Chapitre 5). Les murs du monastère ne sont mentionnés pour la première fois qu'en 1060 lors de l'édification de la chapelle Notre Dame de Pitié. (TV/134 *″ infra murum monasterii″*). L'accès au monastère une fois le mur édifié s'effectuait par deux portes si l'on se fie à la topographie moderne, une principale face à l'abbatiale et une secondaire, à côté de la chapelle Notre-Dame, peut-être réservée aux familiers et donnant sur le Bourg neuf.

L'abbatiale fut très rapidement mise en travaux, peut-être dès 1032-1033. Si les datations font débat, lors de la consécration de 1044, l'édifice devait déjà être avancé puisque dès 1047, la Galilée, l'avant nef de l'abbatiale, est mentionnée (*Cf.* Bât. aA pour le débat sur la datation). Dès 1056, la salle capitulaire est mentionnée, puis suivent les celliers établis dans l'aile occidentale (*Cf.* Synthèse Chapitre 4). Deux parloirs sont aussi mentionnés, un proche du chapitre en 1058 et un extérieur en 1074. L'aile méridionale du cloître qui devait renfermer le réfectoire n'est pas mentionnée par les textes mais plusieurs fenêtres caractéristiques du début du 11^{e} s. sont toujours visibles sur sa façade septentrionale (Bât. aG). En 1054, un canal de défense est creusé pour défendre l'abbaye sur la demande de Geoffroy Martel. Un bourg destiné aux familiers est fondé au nord de l'abbaye. Il prend la forme de trois voies parallèles et est desservi par une chapelle, Notre-Dame de Pitié, établie sur les murs du monastère au nord-ouest de l'enclos (*Cf.* Synthèse Chapitre 4).

Figure 360 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 11e s. à l'échelle des OU.

L'emprise de l'abbaye au 11e s. peut être restituée sur la base d'arguments morphologiques, architecturaux et fonciers. La donation initiale de Geoffroy Martel et Agnès devait correspondre à toute l'étendue de terres comprises entre au nord le canal du pont Perrain, à l'est le canal de dérivation, à l'ouest la rue du Change ou plutôt ce qui deviendra la rue et au sud les biens de la famille de Caresmot. C'est dans ce vaste espace que les moines décident d'implanter leur abbaye, dans un quadrilatère de 130 m sur 140 m de côté.

2.2. Occupation de l'ensemble CG aux 12e et 13e s. (Figure 361, Figure 362)

Figure 361 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 13e s. à l'échelle des EC.

Entre la fin du 11e s. et la fin du 13e s., les moines de la Trinité mènent une politique d'embellissement de leur abbaye mais aussi de construction d'édifices répondant à de nouveaux besoins (*Cf.* Synthèse Chapitre 5). Ce sont ainsi le clocher (Bât. aB), les cuisines circulaires, la maison de l'abbé (Bât. I), l'hôtellerie (Bât. aM) ou l'infirmerie qui sont édifiés. Le réseau viaire du bourg monastique est transformé afin de ménager un accès direct entre la porte d'entrée des familiers et une nouvelle porte de ville uniquement réservé aux hommes des moines à l'extrémité orientale de la rue Parisienne (*Cf.* Synthèse Chapitre 5). Le 13e s. voit le

succès du culte à la sainte Larme qui se traduit matériellement par la construction de boutiques le long des grands greniers et sous la porte d'entrée principale du monastère (*Cf.* Synthèse Chapitre 5). L'enceinte de ville édifiée sur ordre comtal dans le deuxième quart du 13^{e} s. prend en partie appui sur les murs du monastère. L'extension des bâtiments abbatiaux à l'est de l'enceinte primitive a dû nécessiter lors de cette mise en défense de la ville l'édification d'une structure défensive permettant la protection du palais abbatial, peut-être ce que les textes nomment le château Margot (*Cf.* Synthèse Chapitre 5).

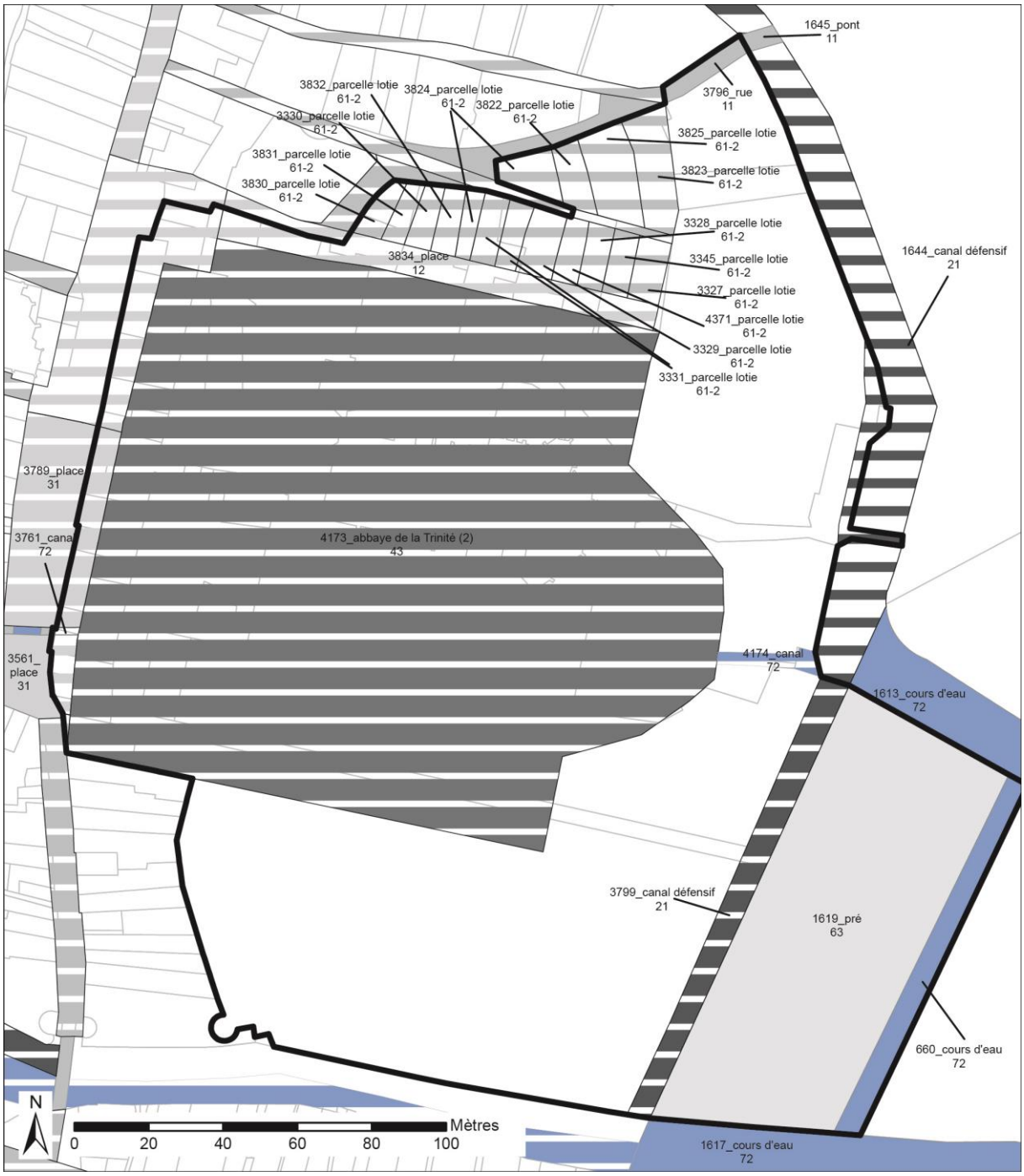

Figure 362 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 12^{e} s. à l'échelle des OU.

Les principales transformations que connaît cet ensemble entre le 11e s. et le 13e s. portent sur l'emprise de l'abbaye qui a dû s'étendre à l'est. Cet extension est mal connue mais est prouvée par la construction du logis abbatial.

2.3. Occupation de l'ensemble CG au 14e s. (Figure 363, Erreur ! Source du renvoi introuvable.)

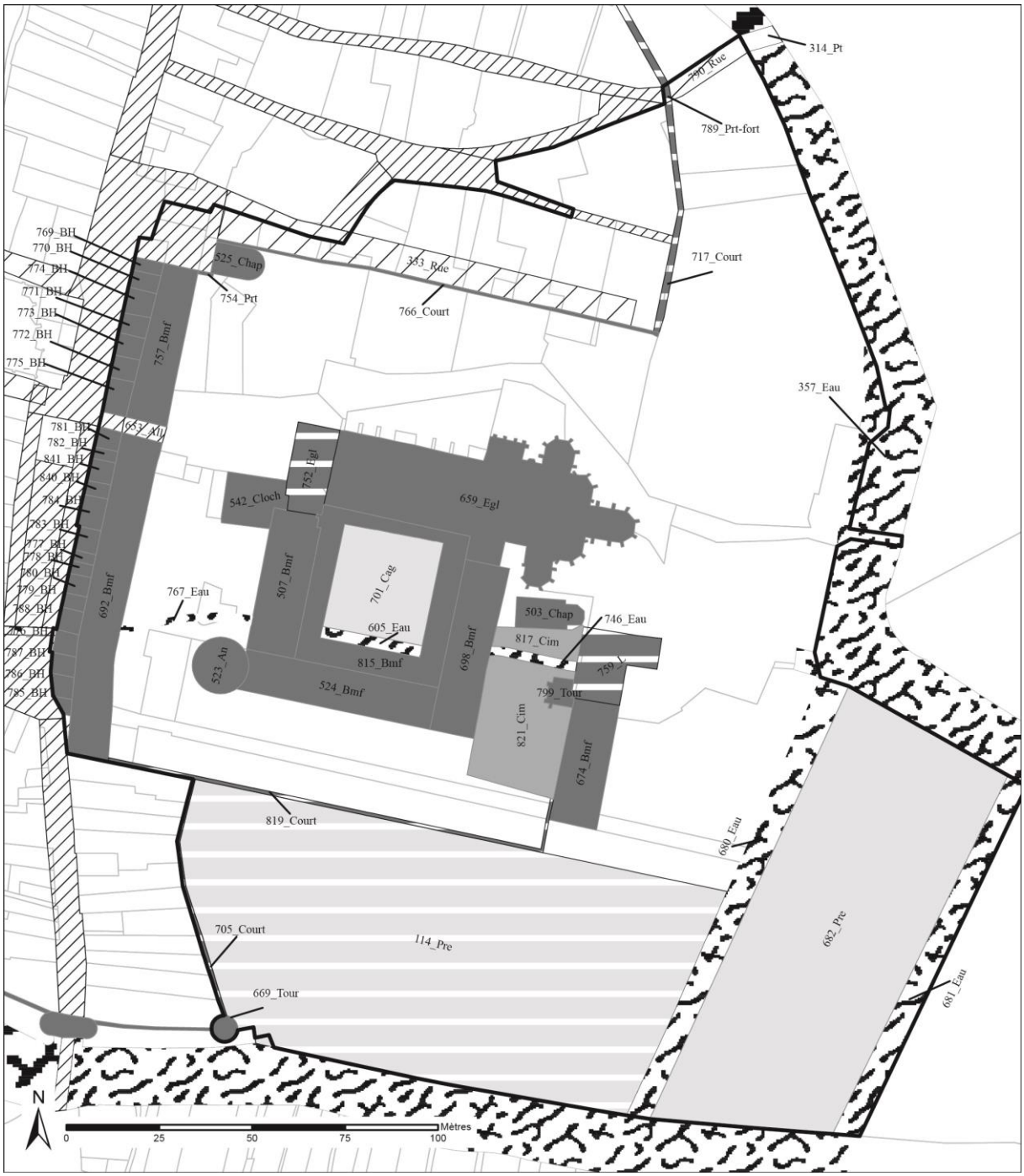

Figure 363 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 14e s. à l'échelle des EC.

L'organisation de cet ensemble au milieu du 14e s. montre l'extension de l'abbaye vers l'est, par l'édification de l'infirmerie du monastère dans le prolongement du logis de l'abbé mais

aussi par les débuts de la reconstruction de l'abbatiale gothique qui s'accompagne de la reconstruction d'une partie du cloître.

2.4. Occupation de l'ensemble CG au 16e s. (Figure 364, Figure 365)

Figure 364 : Occupation de l'ensemble CG au 16e s. à l'échelle des EC.

L'occupation de l'ensemble CG au 16e s. se caractérise par la fortification du monastère au milieu du 14e s. qui se manifeste par l'édification de nouvelles tours et d'une nouvelle courtine englobant l'ensemble des jardins et des bâtiments édifiés depuis le 12e s. à l'est de l'enceinte primitive. Les travaux de l'abbatiale, interrompus pendant les conflits de la guerre de Cents

ans, reprennent. L'abbatiale serait achevée vers 1508. Plusieurs édifices sont également reconstruits comme le cloître à galerie ou la chapelle Notre-Dame de Pitié. Les constructions adventices à l'intérieur de l'îlot liées à son ouverture au milieu du 15e s. sont toujours présentes. Les officiers se font édifier des hôtels particuliers dans l'enceinte de l'abbaye certainement au 15e s. et les mettent en location durant le 16e s. Au nord de l'enclos, les premiers logis et maisons apparaissent grâce à la conservation du bâti qui montre un habitat relativement privilégié (bâtiments bD, bE et bG).

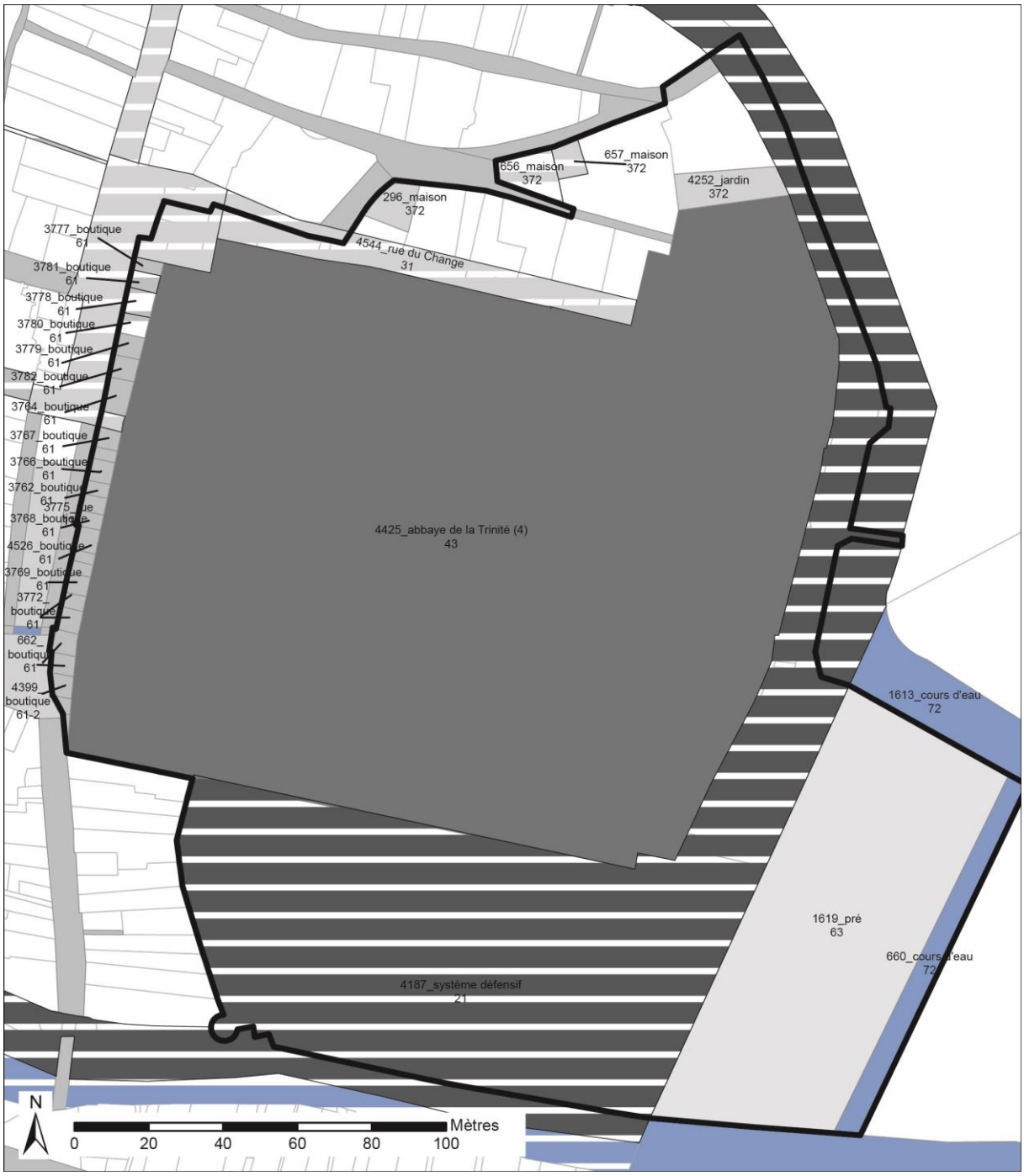

Figure 365 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 16e s. à l'échelle des OU.

Au milieu du 16e s., l'abbaye a vu son enclos s'agrandir du fait de sa mise en défense au 14e s. Au nord de l'emprise abbatiale, on retrouve des maisons et hôtels particuliers.

2.5. Occupation de l'ensemble CG au 17e s. (Figure 366, Figure 367)

Figure 366 : Occupation de l'ensemble CG au milieu du 17e s. à l'échelle des EC.

En 1621, la Congrégation de Saint-Maur prend possession de l'abbaye pour la réformer. Les moines réformateurs trouvent l'abbaye dans un état de déshérence, les bâtiments adventices se sont multipliés (Tableau 71 : 1), on retrouve un jeu de paume et de nombreux habitats individuels. Les mauristes ne transforment pas dans un premier temps l'abbaye, ils s'adaptent.

Figure 367 : Occupation de l'ensemble CG au début du 17e s. à l'échelle des OU.

En 1621, le monastère est repris en main par la congrégation de Saint-Maur, mais l'ensemble des moines encore présents ne manifeste pas un désir profond de réforme. Un problème se pose donc, celui de faire cohabiter dans le même ensemble monumental deux groupes. Il sera décidé de partager l'enclos, les bâtiments communautaires pour les mauristes et les autres aux anciens religieux et à l'abbé.

2.6. Occupation de l'ensemble CG au début du 18e s. (Figure 368)

Figure 368 : Occupation de l'ensemble CG au début du 18e s. à l'échelle des EC.

Au début du 18e s. la partie sud de l'ensemble, l'abbaye mauriste, est transformée par les constructions de ces derniers. Ils abattent plusieurs bâtiments au sud de l'enclos afin de ménager un vaste jardin et font édifier de nouveaux bâtiments tels qu'une bibliothèque et un petit dortoir. À l'extérieur de l'enclos, plusieurs maisons sont conservées ou renseignées par les textes (Bât. bA, bB, bF et bH). Deux zones sont identifiables, un espace commercial le long des grands greniers et un espace résidentiel au nord, formé de maisons et d'hôtels particuliers.

2.7. Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. (Figure 369, Figure 370)

Figure 369 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. à l'échelle des EC.

À la fin du 18e s., les moines mauristes transforment radicalement l'organisation de l'espace au sud de l'enclos en détruisant tous les édifices situé à l'est du cloître. Ils font édifier un vaste corps de bâtiment (EC_598) qui englobe l'aile méridionale du cloître ainsi qu'une infirmerie au sud-ouest de cet édifice (EC_882) (Tableau 71 : 5).

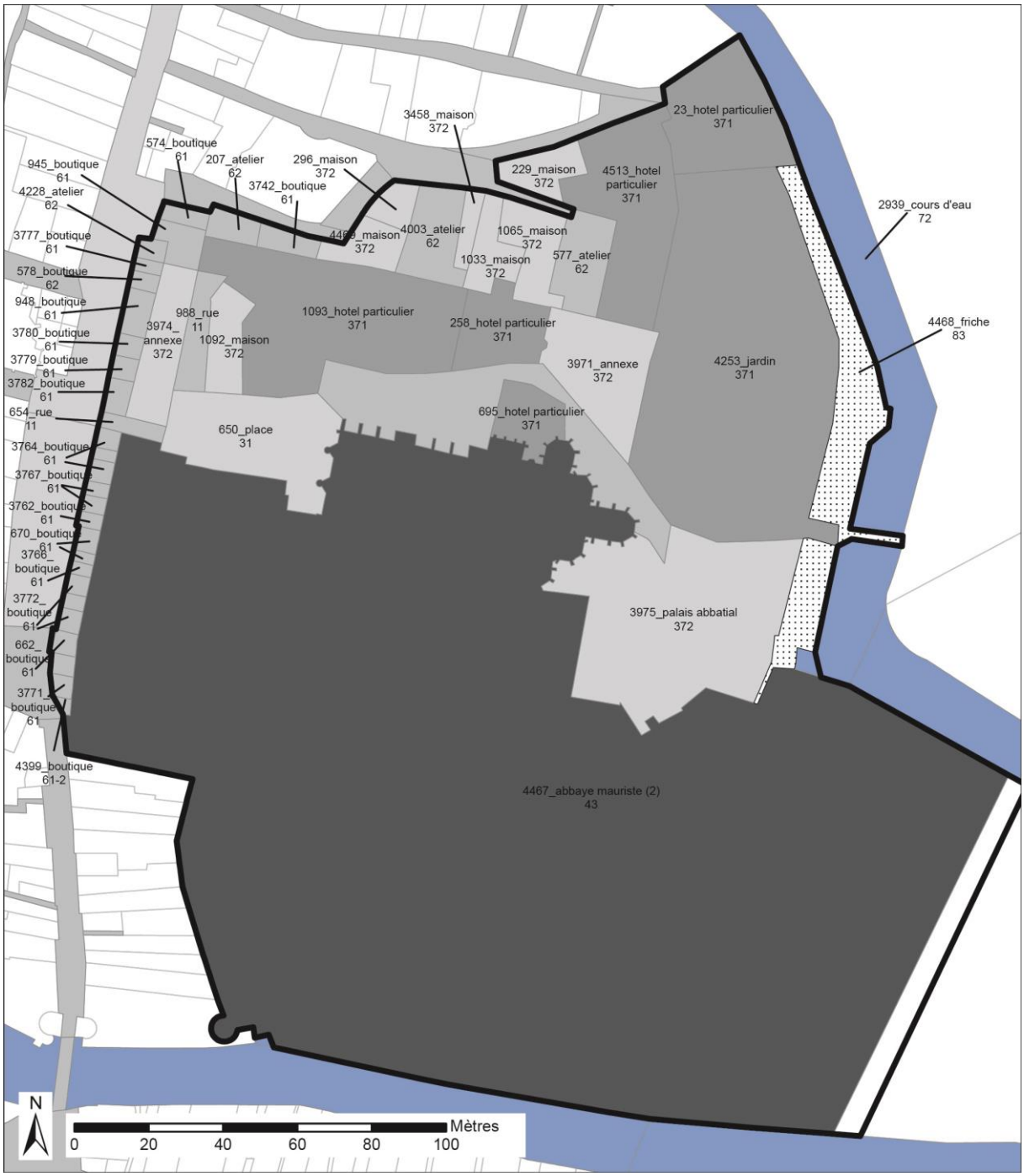

Figure 370 : Occupation de l'ensemble CG à la fin du 18e s. à l'échelle des OU.

À la fin du 18e s., les principales transformations que subit cet ensemble d'un point de vue fonctionnel se trouvent au nord, ou des hôtels particuliers sont édifiés (OU_4513, 23). La disparition de l'enceinte de ville au milieu du 17e s. permet aux moines mauristes d'investir la partie sud de l'ensemble en y installant des jardins ; l'emprise de l'abbaye est donc augmentée.

2.8. Occupation de l'ensemble CG en 1811 (Figure 371, Figure 372)

Figure 371 : Occupation de l'ensemble CG en 1811 à l'échelle des EC.

Le 3 novembre 1793, une prison est ouverte par le comité de surveillance dans les ailes orientales et méridionales du cloître. L'aile occidentale reçoit l'administration du directoire et le comité de surveillance révolutionnaire s'installe dans l'infirmerie. Les grands greniers sont lotis en de nombreux biens et vendus principalement aux propriétaires des boutiques donnant sur la rue du Change, leur permettant d'agrandir leurs magasins. Le paysage urbain ne change pas radicalement, les bâtiments reçoivent d'autres fonctions : les dortoirs des moines mauristes devient en 1811 le dortoir des cavaliers.

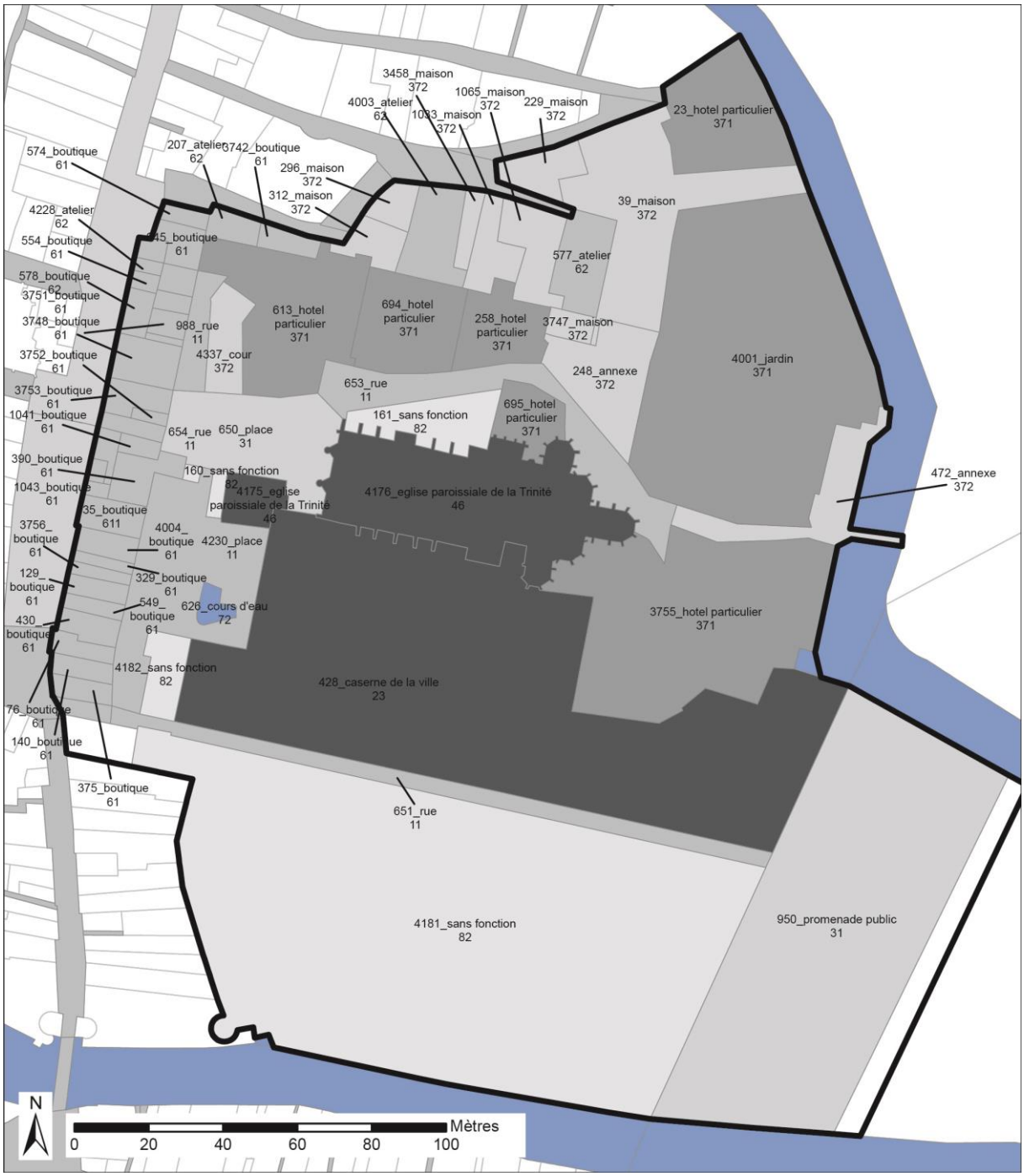

Figure 372 : Occupation de l'ensemble CG en 1811 à l'échelle des OU.

Entre la fin du 18e s. et 1811, l'ensemble de l'îlot suit deux orientations différentes, au nord les hôtels particuliers des officiers abbatiaux construits au 15e s. et mis en location dès le 16e s. à des laïcs, continuent d'être occupés par des notables. L'abbatiale, après les événements révolutionnaires qui en ont fait le temple de de la raison, devient la principale église paroissiale de la ville. Le cloître mauriste, après avoir été dévolu à des administrations nationales (préfecture, prison, cour de justice), accueille la caserne de cavalerie de la ville dans le but de réunir l'ensemble des lieux de stationnement des troupes de la ville. La promenade du Plant aménagée par les Mauristes devient une promenade publique.

2.9. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
57	rue	1	11	M	1658	1658	1658	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
496	hôtel particulier	3	371	T	1652	1652	1652	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
497	maison	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
498	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
499	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
500	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
501	sans fonction	8	82	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
502	sans fonction	8	82	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
503	atelier	6	62	M	1550	1650	1600	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
504	hôtel particulier	3	371	M	1600	1700	1500	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
505	annexe	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
506	hôtel particulier	3	371	Ai	1650	1810	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
507	maison	3	372	Ai	1400	1500	1450	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
508	maison	6	372	P	1700	1750	1792	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
509	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
510	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
511	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
512	caserne de la ville	2	23	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
513	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
514	annexe	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
515	café	6	611	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
516	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
517	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
518	boutique	6	61	M	1600	1700	1650	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
519	atelier	6	62	P	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
520	boutique	6	62	M	1650	1750	1650	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
521	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
522	cours d'eau	7	72	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
523	sans fonction	8	82	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
524	place	3	31	T	1622	1622	1622	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
525	rue	1	11	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
526	rue	1	11	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
527	rue	1	11	T	1622	1622	1622	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
543	hôtel particulier	3	371	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
544	hôtel particulier	3	371	T	1622	1622	1622	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
545	boutique	3	61	M	1600	1700	1650	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
546	boutique	6	61	P	1650	1750	1700	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
547	promenade public	3	31	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
548	rue	1	11	T	1622	1622	1622	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
549	maison	3	372	P	1700	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
550	boutique	6	61	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
551	boutique	6	61	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
552	maison	3	372	M	1500	1650	1600	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
566	maison	3	372	T	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
567	boutique	6	61	P	1700	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
569	maison	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
570	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
571	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
572	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
573	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
574	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
575	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
576	allée	1	11	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
577	hôtel particulier	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
578	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
617	jardin	3	371	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
618	atelier	6	62	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
619	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
623	église paroissiale de la Trinité	4	46	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
624	église paroissiale de la Trinité	4	46	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
629	sans fonction	8	82	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
630	sans fonction	8	82	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
631	atelier	6	62	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
632	boutique	6	62	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
633	place	1	11	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
634	boutique	6	62	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
639	cour	3	372	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
642	allée	1	11	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
645	rue Guesnault	1	11	P	1700	1811	1792	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4347	place	3	31	T	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4572	rue Guesnault	1	11	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Tableau 69 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CG.

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
48	rue	M	1060	1100	1090	3	S	M	1811	1811	1750	1	A	P	31	1	P
49	rue	M	1050	1100	1050	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
50	rue	M	1060	1100	1090	3	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
51	rue	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
67	place	T	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
88	rue	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1700	1800	1750	1	A	P	11	1	P
102	place	T	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
114	pré	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1357	1357	1357	1	A	T	11	2	M
115	cours d'eau	M	1000	1000	1000	2	S	M	1030	1050	1040	1	D	M	21	2	M
116	jardin d'agrément	T	1752	1752	1752	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
122	cours d'eau	M	1516	1516	1516	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
189	place	M	1000	1000	1040	2	S	M	1200	1300	1220	1	S	M	21	3	M
193	rue	M	1040	1050	1040	1	D	T	1080	1100	1090	1	D	M	11	2	M
207	cours d'eau	T	1627	1627	1627	1	A	T	1670	1670	1752	1	A	T	11	1	P
208	pré	P	1357	1357	1357	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
251	place	M	1033	1045	1040	1	D	M	1200	1300	1220	1	S	M	11	2	M
280	cours d'eau	M	1000	1000	1000	2	S	M	1050	1100	1090	1	DS	T	21	2	M
281	cours d'eau	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
282	cours d'eau	M	1000	1000	1000	2	S	M	1150	1200	1180	1	DS	M	21	3	M
332	place	M	1040	1050	1040	1	D	T	1200	1300	1250	1	S	M	11	2	M
333	rue	M	1040	1050	1040	1	D	T	1200	1300	1370	2	S	T	12	2	M
335	place	M	1200	1300	1220	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
343	place	M	1200	1300	1250	2	S	M	1677	1677	1677	1	A	T	21	1	P
349	rue	M	1150	1200	1180	1	DS	M	1227	1260	1245	1	DS	T	11	2	M
357	cours d'eau	M	1227	1260	1090	1	DS	T	1516	1516	1516	1	S	M	11	1	M
367	pré	T	1516	1520	1516	2	D	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
408	place	T	1677	1677	1658	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
422	cours d'eau	M	1150	1200	1180	1	DS	M	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
463	pré	P	1357	1357	1357	1	D	T	1400	1500	1450	1	A	T	11	1	P
464	rue	M	1350	1370	1370	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
466	pré	P	1650	1750	1700	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
500	église	Ai	1472	1472	1472	1	A	T	1487	1487	1487	1	A	T	11	1	Ai
502	bâtiment multifonctionnelle	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
503	chapelle	Ai	1210	1220	1215	1	D	Ai	1648	1648	1648	1	A	T	11	1	P
504	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
505	jardin d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
506	jardin d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
507	bâtiment multifonctionnelle	Ai	1050	1100	1050	1	S	M	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
508	annexe	T	1648	1648	1648	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
509	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
510	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
511	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
512	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
513	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
514	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
515	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
516	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
517	place	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
518	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
519	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
520	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
521	boutique-habitat	P	1792	1792	1792	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
522	bâtiment multifonctionnelle	P	1671	1671	1671	1	A	T	1758	1758	1758	1	A	T	11	1	P
523	annexe	Ai	1050	1150	1100	1	S	Ai	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
524	bâtiment multifonctionnelle	T	1100	1200	1150	1	S	Ai	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
525	chapelle	T	1070	1070	1070	1	A	T	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
526	église	Ai	1045	1050	1047	1	D	T	1200	1300	1250	1	S	M	11	1	Ai
527	bâtiment multifonctionnelle	T	1758	1758	1758	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
528	annexe	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
529	jardin d'agrément	M	1400	1500	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
530	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
531	allée	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
532	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
533	allée	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
534	jardin d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
535	jardin d'agrément	P	1750	1810	1797	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
536	cour d'agrément	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
537	annexe	P	1752	1752	1752	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
538	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
539	cour d'agrément	M	1500	1525	1525	1	D	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
540	cour d'agrément	P	1508	1508	1508	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
541	place	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
542	clocher	Ai	1100	1200	1140	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
543	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
544	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
545	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
546	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
547	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
548	logis	T	1500	1600	1550	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
549	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
550	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
552	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
553	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
554	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
555	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
556	boutique-habitat	Ai	1650	1750	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
557	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
558	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
559	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
560	chapelle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
561	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
562	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
563	logis	Ai	1350	1450	1400	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
564	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
565	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
566	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
567	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
568	logis	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
569	cour d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
570	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
571	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
572	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
573	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
574	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
575	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
576	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
577	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
578	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
579	allée	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
580	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
581	église	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
582	cour mixte	M	1400	1500	1450	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
583	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
584	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
585	jardin d'agrément	P	1750	1810	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
586	maison	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
587	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
588	allée	P	1700	1800	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
589	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
590	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
591	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
592	jardin d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
593	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
594	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
595	cour d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
596	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
597	cours d'eau	M	1350	1450	1400	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
598	bâtiment multifonctionnelle	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
599	cour d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
600	jardin d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
601	cour d'agrément	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
602	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
603	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1677	1677	1677	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
604	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1810	1810	1810	1	A	T	11	1	P
605	cours d'eau	P	1050	1100	1050	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
606	cours d'eau	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
607	cours d'eau	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
608	rue	P	1792	1792	1792	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
609	rue	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
610	cour d'agrément	M	1400	1500	1450	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
611	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
612	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
613	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
614	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
615	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
616	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
617	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
618	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
619	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
620	place	M	1580	1508	1508	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
621	place	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
622	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
623	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
624	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
625	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
626	chapelle	T	1033	1050	1033	1	DS	T	1210	1230	1215	1	D	Ai	11	1	Ai
627	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
628	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
629	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
630	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
631	rue	T	1797	1797	1797	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
632	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
633	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
634	allée	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
635	bâtiment multi-fonctionnelle	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
636	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
637	annexe	T	1600	1700	1650	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
638	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
639	bâtiment sans fonction	T	1792	1792	1792	1	A	T	1810	1810	1810	1	A	P	11	1	P
640	cour mixte	M	1350	1450	1400	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
641	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
642	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
643	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
644	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
645	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
646	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
647	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
648	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
649	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
650	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
651	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
652	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	Ai
653	allée	M	1150	1200	1100	1	DS	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
654	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
655	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
656	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1350	1450	1400	1	S	T	1650	1750	1750	1	S	M	11	1	M
657	église	Ai	1508	1508	1508	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	Ai
658	église	Ai	1200	1300	1250	1	S	T	1320	1320	1320	1	A	T	11	1	Ai
659	église	Ai	1320	1320	1320	1	A	T	1342	1342	1342	1	A	T	11	1	Ai
660	église	Ai	1342	1342	1342	1	A	T	1384	1384	1384	1	A	T	11	1	Ai
661	église	Ai	1384	1384	1384	1	A	T	1472	1472	1472	1	A	T	11	1	Ai
662	église	Ai	1487	1487	1487	1	A	T	1492	1492	1492	1	A	T	11	1	Ai
663	église	Ai	1492	1492	1492	1	A	T	1508	1508	1508	1	A	T	11	1	Ai
664	jardin d'agrément	P	1700	1800	1750	1	S	P	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
665	annexe	T	1350	1450	1400	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
666	courtine	P	1357	1357	1357	1	D	T	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
667	tour	P	1357	1357	1357	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	T	11	2	P
668	courtine	P	1357	1357	1357	1	D	T	1671	1671	1752	1	A	T	11	1	P
670	tour	P	1357	1357	1357	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	T	11	1	T
671	cour mixte	P	1671	1671	1671	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
672	bâtiment multi-fonctionnelle	P	1671	1671	1671	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
673	cour mixte	P	1671	1671	1671	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
674	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1250	1350	1300	1	S	Ai	1646	1646	1646	1	A	T	11	1	P
675	annexe	T	1550	1650	1600	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
676	annexe	T	1550	1650	1600	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
677	annexe	M	1450	1550	1500	1	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
678	cour mixte	M	1550	1650	1600	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
679	cours d'eau	M	1550	1650	1600	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
680	cours d'eau	M	1000	1000	1000	2	S	M	1752	1752	1752	1	A	T	21	1	P
681	cours d'eau	M	1050	1100	1050	1	S	M	1750	1800	1775	1	DS	T	11	1	P
682	pré	T	1050	1100	1050	1	S	M	1622	1622	1622	1	A	T	11	1	P
683	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1450	1550	1450	1	S	T	1670	1670	1670	1	A	T	11	1	P
684	cours d'eau	T	1627	1627	1627	1	A	T	1671	1671	1671	1	A	T	11	1	P
685	cours d'eau	T	1627	1627	1671	1	A	T	1650	1750	1752	1	S	M	11	1	M
686	cours d'eau	M	1550	1650	1600	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
687	cours d'eau	T	1627	1627	1627	1	A	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
688	cours d'eau	T	1627	1627	1627	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
689	jardin d'agrément	T	1622	1622	1622	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
690	jardin d'agrément	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
691	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1648	1648	1648	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
692	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1100	1200	1160	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
693	logis	T	1500	1525	1525	2	S	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	21	1	Ai
694	logis	T	1450	1600	1500	1	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	T
695	logis	Ai	1350	1450	1400	1	S	Ai	1490	1510	1500	1	D	Ai	11	1	P
696	logis	T	1350	1380	1380	2	S	T	1350	1450	1400	1	S	Ai	21	1	Ai
697	annexe	T	1600	1700	1650	1	S	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	2	P
698	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1050	1056	1056	2	S	T	1671	1671	1671	1	A	T	21	1	P
699	courtine	T	1033	1045	1045	1	D	T	1150	1160	1160	2	S	T	12	1	Ai
700	cour mixte	T	1677	1677	1677	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
701	cour d'agrément	M	1200	1300	1250	2	S	M	1508	1508	1508	1	A	T	21	1	M
702	tour	P	1357	1357	1357	1	D	T	1589	1589	1650	1	A	T	11	1	Ai
703	courtine	P	1357	1357	1357	1	D	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
704	jardin d'agrément	T	1350	1370	1370	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
706	cours d'eau	T	1752	1752	1742	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
707	courtine	T	1752	1752	1752	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
708	cour mixte	T	1752	1752	1752	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
709	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
710	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
711	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
712	logis	Ai	1450	1500	1480	1	DS	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
713	logis	AI	1650	1750	1700	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
714	jardin d'agrément	M	1450	1500	1480	1	DS	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
715	chapelle	T	1677	1677	1677	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
716	cimetière	M	1050	1070	1070	2	S	M	1250	1350	1300	1	S	M	21	1	M
717	courtine	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1357	1357	1357	1	A	T	11	2	M
719	cour mixte	T	1627	1627	1627	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
720	annexe	P	1600	1700	1650	1	S	P	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
721	logis	Ai	1450	1500	1480	1	DS	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
722	annexe	M	1450	1500	1480	1	DS	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
723	cour d'agrément	M	1450	1500	1480	1	DS	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
724	bâtiment sans fonction	T	1792	1792	1792	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	Ai
725	cour d'agrément	M	1450	1500	1480	1	DS	M	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
726	jardin d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
727	jardin d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
728	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
729	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
730	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
731	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
732	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
733	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
734	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
735	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
736	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
737	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
738	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1453	1453	1453	1	S	T	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
739	cour mixte	T	1453	1453	1453	1	A	T	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
740	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
741	jardin d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
742	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1450	1550	1500	1	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	P
743	logis	Ai	1425	1500	1450	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
744	cour d'agrément	M	1425	1500	1450	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
745	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1050	1100	1050	1	S	M	1100	1200	1150	1	S	T	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
746	cours d'eau	M	1050	1100	1050	1	S	M	1350	1450	1400	1	S	M	11	1	M
747	boutique-habitat	T	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
748	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
749	courtine	T	1033	1045	1045	1	D	T	1050	1070	1070	2	S	T	12	1	Ai
750	boutique-habitat	T	1550	1650	1600	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
751	église	Ai	1040	1050	1040	1	D	T	1040	1050	1047	1	D	T	11	1	Ai
752	église	T	1047	1047	1047	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	T	21	2	Ao
753	cours d'eau	M	1040	1050	1040	1	D	T	1050	1060	1050	1	D	M	11	2	M
754	porte	M	1050	1070	1070	2	S	M	1670	1670	1670	1	A	T	21	1	P
755	jardin mixte	T	1040	1050	1040	1	D	T	1090	1090	1090	2	S	M	12	2	M
756	logis	T	1050	1093	1093	2	S	T	1100	1200	1150	1	S	T	21	1	P
757	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1040	1100	1050	2	S	Ai	1350	1450	1400	1	S	Ai	21	1	Ai
758	rue	M	1060	1100	1090	3	S	M	1227	1260	1245	1	DS	T	31	2	M
759	logis	T	1100	1200	1150	1	S	Ai	1200	1380	1380	2	S	T	12	2	T
760	courtine	M	1100	1200	1160	1	S	M	1250	1271	1271	1	DS	T	11	2	M
761	cours d'eau	M	1100	1140	1140	1	DS	M	1227	1260	1245	1	DS	T	11	2	M
762	cours d'eau	T	1627	1627	1627	1	A	T	1677	1677	1752	1	A	T	11	1	P
763	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1350	1450	1400	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
764	annexe	T	1600	1700	1650	1	S	S	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
765	pré	T	1660	1677	1670	1	A	P	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
766	courtine	M	1250	1271	1271	2	DS	M	1677	1677	1677	1	A	T	21	1	P
767	cours d'eau	M	1100	1200	1160	1	S	M	1453	1453	1453	1	A	T	11	1	M
768	cours d'eau	M	1040	1050	1040	1	D	T	1242	1242	1242	1	A	T	11	2	M
769	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
770	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
771	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
772	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
773	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
774	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
775	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1700	1800	1750	3	S	M	33	1	M
776	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
777	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
778	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
779	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
780	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
781	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
782	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
783	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
784	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
785	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1800	1750	1	S	M	31	1	M
786	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
787	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
788	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
789	porte fortifiée	Ai	1227	1260	1245	1	DS	T	1357	1357	1357	1	A	T	11	2	M
790	rue	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1357	1357	1357	1	A	T	11	2	M
791	porte fortifiée	P	1357	1357	1357	1	D	T	1516	1516	1516	1	A	T	11	3	M
792	rue	P	1357	1357	1357	1	D	T	1516	1516	1516	1	A	T	11	3	M
794	courtine	P	1357	1357	1357	1	D	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
795	courtine	T	1516	1520	1516	2	D	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
796	pré	P	1357	1357	1357	1	D	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
797	jardin mixte	M	1060	1100	1090	3	S	M	1227	1260	1245	1	DS	T	31	2	M
798	pré	P	1357	1357	1357	1	D	T	1516	1516	1516	1	A	T	11	3	M
799	tour	M	1200	1300	1250	2	S	M	1752	1752	1752	1	A	T	21	1	P
800	fossé	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1250	1271	1271	1	DS	T	11	2	M
801	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
802	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
803	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
804	cour mixte	T	1453	1453	1453	1	A	T	1677	1677	1677	1	A	T	11	1	P
805	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
806	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
807	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1508	1508	1508	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
808	jardin d'agrément	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
809	bâtiment sans fonction	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
810	bâtiment sans fonction	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
811	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
812	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
813	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
814	jardin d'agrément	T	1627	1627	1627	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
815	bâtiment multi-fonctionnelle	Ai	1050	1100	1050	1	S	M	1508	1508	1508	1	A	T	11	1	M
816	cimetière	T	1050	1091	1091	2	S	T	1200	1300	1250	1	S	M	21	2	M
817	cimetière	T	1050	1091	1091	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	M	21	1	P
818	jardin d'agrément	P	1671	1671	1671	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
819	courtine	M	1100	1200	1160	1	S	M	1357	1360	1357	1	D	T	11	2	M
820	jardin mixte	T	1627	1627	1627	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
821	cimetière	M	1200	1300	1250	2	S	M	1450	1550	1500	3	S	M	23	1	P
822	jardin mixte	M	1300	1400	1350	1	S	Ai	1627	1627	1627	1	A	T	11	1	P
823	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1600	1700	1450	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
825	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1677	1	A	P	11	1	P

Ensemble CG

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
826	jardin mixte	T	1627	1627	1627	1	A	T	1670	1670	1670	1	A	T	11	1	P
827	jardin d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1648	1648	1648	1	A	T	11	1	P
828	jardin d'agrément	T	1648	1648	1648	1	A	T	1671	1671	1671	1	A	T	11	1	P
829	jardin d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1671	1671	1671	1	A	T	11	1	P
830	bâtiment multi-fonctionnelle	T	1646	1646	1646	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
831	annexe	P	1671	1671	1671	1	A	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
832	jardin d'agrément	T	1752	1752	1752	1	A	T	1797	1797	1797	1	A	T	11	1	P
833	pré	P	1650	1750	1700	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
834	cour mixte	M	1450	1500	1480	1	DS	M	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
835	moulin	T	1040	1050	1000	2	S	T	1100	1200	1150	1	S	T	21	3	T
837	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1627	1627	1627	1	A	T	11	2	M
838	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1550	1650	1600	1	S	M	11	2	M
839	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1500	1600	1550	1	S	M	11	2	M
840	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
841	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	1	M
842	cour mixte	M	1400	1500	1450	2	S	M	1508	1508	1508	1	A	T	11	1	M
843	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1525	1525	1525	1	A	T	11	2	M
844	allée	T	1677	1677	1677	1	A	M	1811	1811	1811	1	A	T	11	1	P
845	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	T	11	1	P
846	boutique-habitat	T	1600	1700	1650	1	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	11	2	M
847	allée	T	1600	1700	1650	1	S	M	1810	1810	1810	1	A	T	11	1	P
848	cour mixte	T	1752	1752	1752	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
849	place	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1810	1	A	P	11	1	P
851	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
853	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
897	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
3671	rue	M	1700	1800	1750	3	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
3673	pré	P	1410	1470	1450	1	D	T	1627	1627	1627	1	A	T	11	1	P
3674	rue	T	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	T	11	1	P

Tableau 70 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CG.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

Les sources textuelles de cet ensemble sont trop nombreuses pour être présentées ici, il faut se reporter au volume de synthèse, dans les quatre chapitres de la deuxième partie, dans les sections traitant des moines.

3.2. Sources iconographiques

N°	Cote	Date	Représentation
1	AN/CP/NII/Loir-et-Cher/I/3	Avant 1677	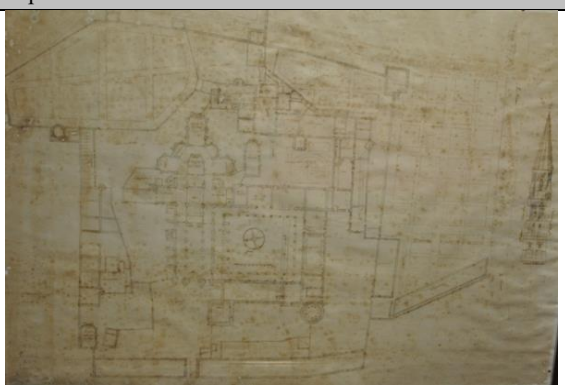
2	AN/CP/NII/Loir-et-Cher/I/4	1677	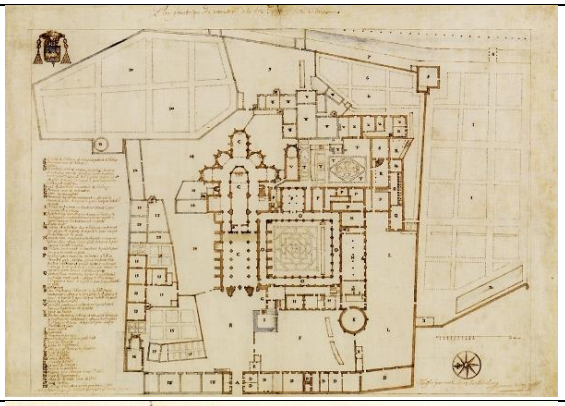
3	Mus/Vend/1050	1677	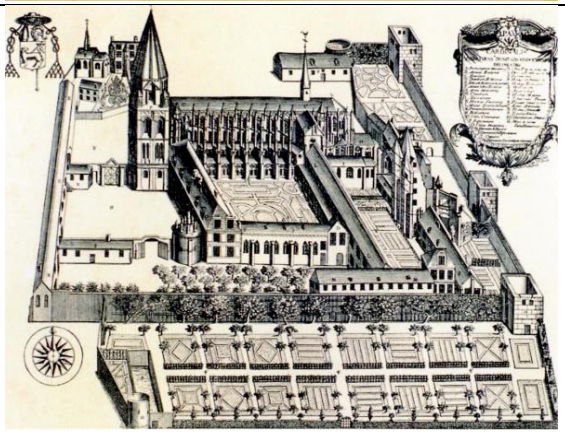

4	Collection particulière	Après 1677	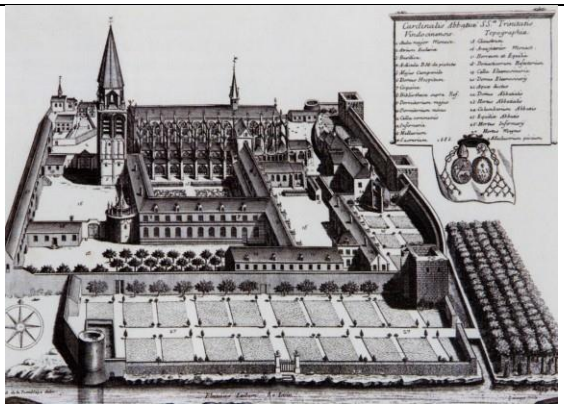
5	MusVend/3811	Milieu du 18e s.	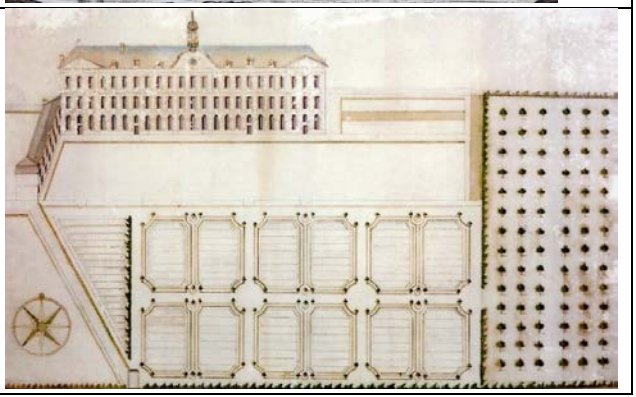

Tableau 71 : Sources planimétriques et iconographiques de l'îlot CG.

3.2. Sources matérielles (Figure 373)

Nous avons différencié trois groupes de bâtiments : ceux dans l'enclos abbatial, notés a, ceux extérieurs à l'enclos, notés b, et ceux qui ont disparu.

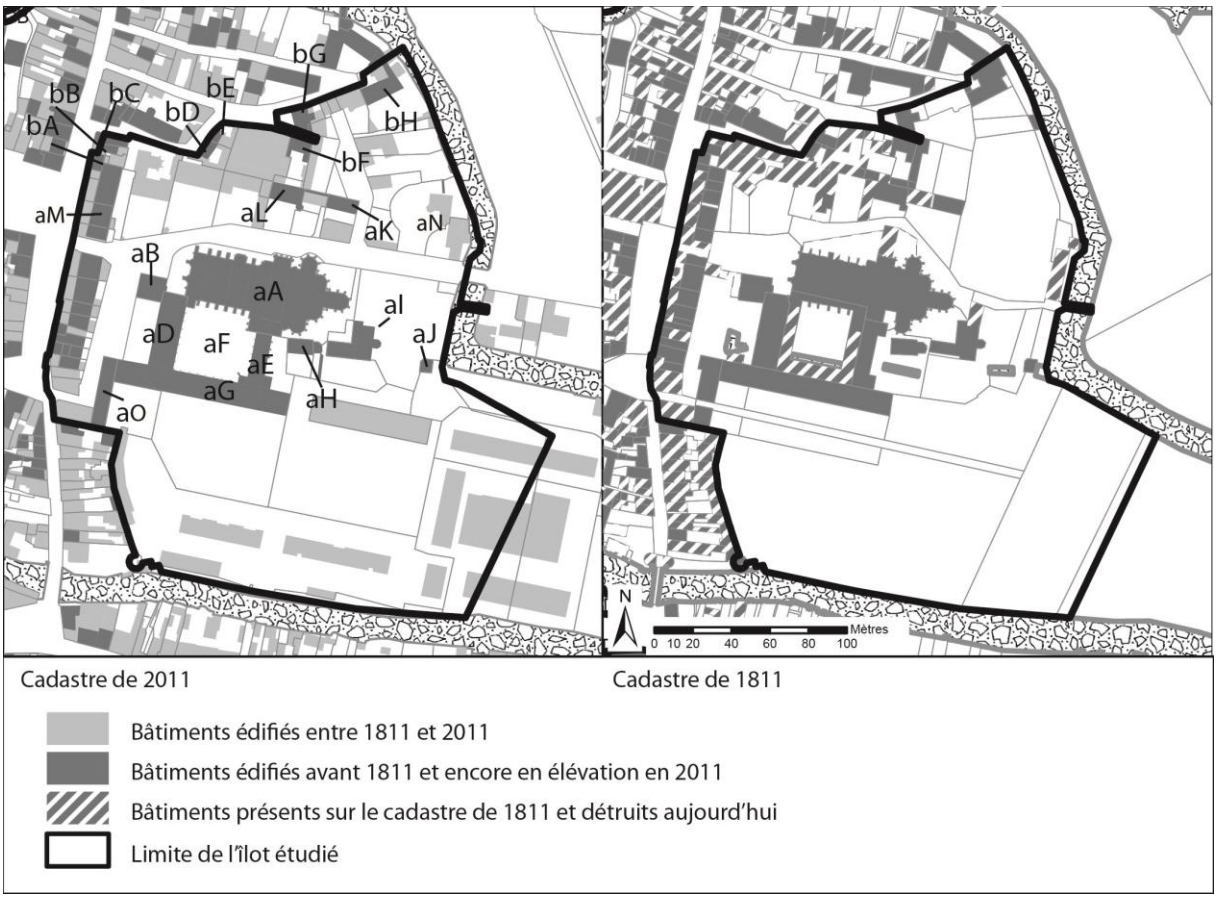

Figure 373 : Localisation des édifices anciens étudiables sur l'ensemble CG.

Les bâtiments du groupe b :

Bâtiment bA (18) :

Cet édifice de forme quadrangulaire, à deux niveaux d'élévation est certainement construit en pan de bois actuellement dissimulé par un enduit (Figure 374). La présence d'un encadrement de fenêtre en bois mouluré autorise une datation du 18e s.

Figure 374 : Façade occidentale du bâtiment bA.

Bâtiment bB (18) :

Ce bâtiment de forme quadrangulaire à deux niveaux d'élévation prend appui sur le bâtiment bA. Il doit être de peu postérieur à ce dernier bâtiment et donc édifié au 18e s. (Figure 375).

Figure 375 : Façade occidentale du bâtiment bB.

Bâtiment bC (17) :

Réédifié au 19e s., ce bâtiment conserve en sous-sol une cave présentant des piliers intégrant des trompes qui supportaient le rez-de-chaussée. Son état avant réédification est connu grâce à un dessin de G. Launay qui montre deux niveaux d'élévation : un rez-de-chaussée en maçonnerie supportant un étage en encorbellement en pan de bois à grille. L'édifice peut être daté du 17e s. sur les caractéristiques architecturales de sa cave (Figure 376).

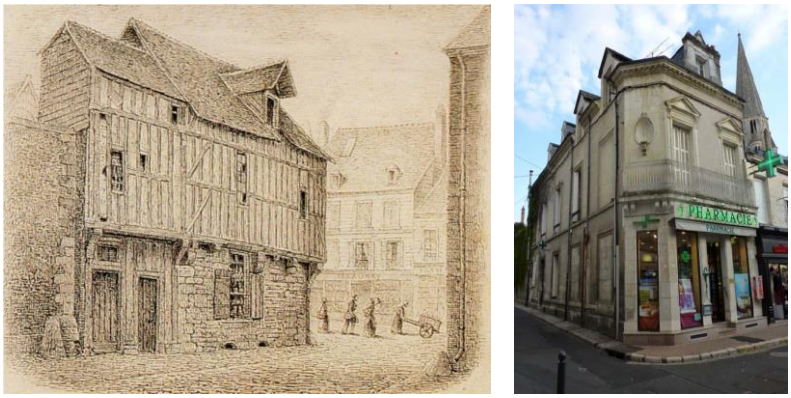

Figure 376 : Bâtiment bC, représenté par G. Launay vue de l'est (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui vue de l'ouest.

Bâtiment bD (16a) :

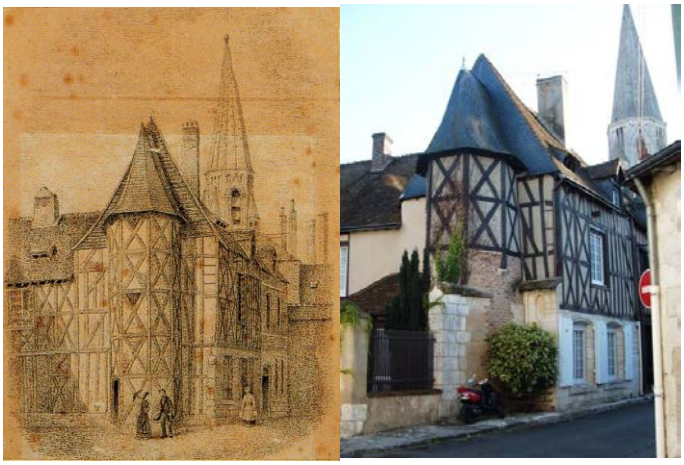

Très restauré entre la fin du 19e s. et aujourd'hui, cet édifice en pan de bois à croix de Saint-André présente un plan rectangulaire à deux niveau d'élévation. L'étage est desservi par une tourelle d'escalier polygonale installé sur son pignon septentrional. Il pourrait remonter au 16e s. si l'on se fonde sur l'utilisation de croix de Saint-André (Figure 377).

Figure 377 : Bâtiment bD vue du nord est.

Bâtiment bE (16d-17) :

Cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux d'élévations est édifié en front de rue (Figure 378). Utilisant la technique du pan de bois à grille, sa datation ne peut être précise en l'absence d'étude dendrochronologique. L'absence d'encorbellement plaiderait pour une datation de la fin du 16e ou du 17e s.

Figure 378 : Façade occidentale du bâtiment bE.

Bâtiment bF (17-18) :

Cet édifice en pan de bois est constitué de deux corps de bâtiment (Figure 379). L'impossibilité d'une observation de terrain n'a pas permis de cerner plus précisément la technique de construction même s'il semble qu'un pan de bois à grille soit utilisé. Une construction dans le courant du 17e ou du 18e s. est envisageable.

Figure 379 : Façade méridionale du bâtiment Bf.

Bâtiment bG (15d_16a)

Figure 380 : Façade occidentale du bâtiment bG.

Cet édifice de plan trapézoïdal et à deux niveaux d'élévation est dite maison Forest. Il est édifié sur une cave voutée du même type que celles observées sous le bâtiment du Saillant (Ensemble CB, Bât.1a) ou sous celui de la prévôté de Mazangé (Ensemble CE-F, Bât. F). Il possède deux pignons aveugles très aigus couronnés de rondelis à nervure gothique et ornée de rampants sculptés de chimères et d'épis de faîtage à têtes de monstres (Figure 380, Figure 381). La façade orientale sur cour présente plusieurs fenêtres de styles différents indiquant une réfection dans le courant du 17^{e} s.

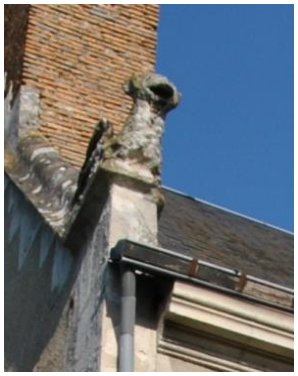

Figure 381 : Sculpture de chimère sur le rampant du pignon septentrional

Bâtiment bH (18c-d)

Ce bâtiment de forme rectangulaire à deux niveaux d'élévation possède un toit à pans coupés et des baies à linteaux en arc segmentaire pouvant remonter à la fin du 18^{e} s. (Figure 382).

Figure 382 : Façade orientale du bâtiment bH.

Les bâtiments du groupe a

Bâtiment aA : L'église abbatiale (11b-13-14-15-16)

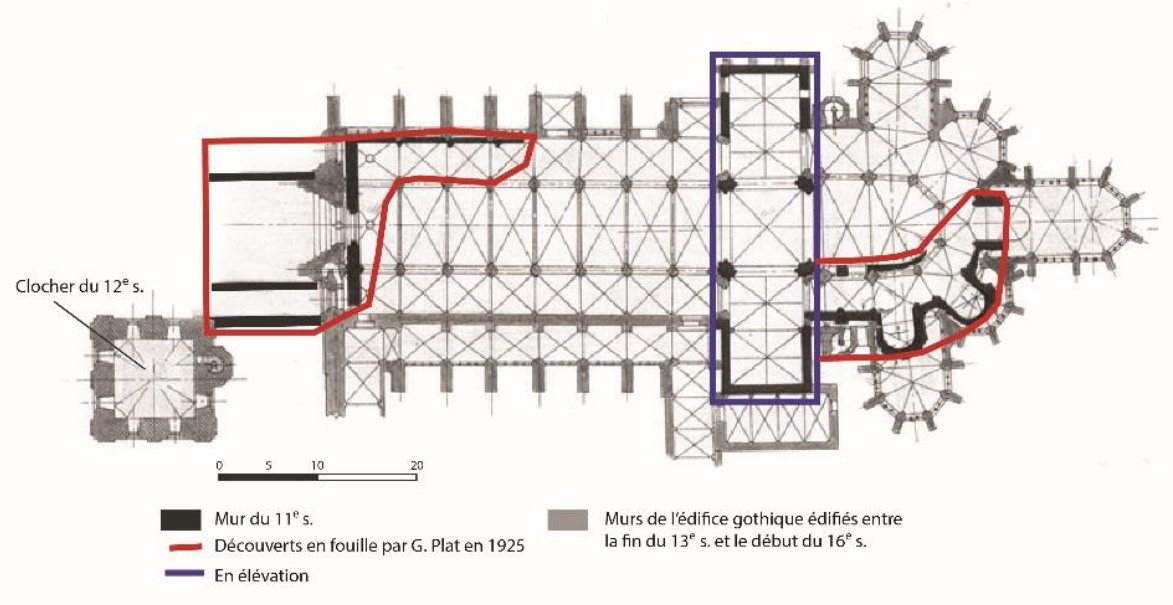

Figure 383 : Plan de l'abbatiale gothique et emplacement des vestiges de l'église du 11e s.

Le plan de l'abbatiale romane ne nous est connu que par les anciennes fouilles dirigées par G. Plat entre 1908 et 1910 et par une partie des élévations actuelles (transept, Figure 383). Isabelle Isnard en donne la description : "l'église romane se comptait un vaisseau central de huit travées, flanqué de collatéraux simples, ouvrant sur un transept saillant auquel succédait un chœur de deux courtes travées droites à bas-côtés, terminé par une abside semi-circulaire entouré d'un déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes. Les dimensions de cet édifice (plus de 70 m de longueur sur 15 m de largeur) sont quasi identiques à celles de l'église gothique indiquant dès le 11e s. un parti ambitieux". Pour une description plus approfondie de l'édifice, voir les travaux d'Isabelle Isnard (ISNARD 2007 : 65-74)

Le questionnement principal concernant cet édifice porte sur sa date d'édification. Deux thèses opposées s'affrontent, l'une place l'édifice dans la seconde moitié du 11e s., ce qui signifierait que lors de la dédicace de 1040 la construction de l'église n'était que peu avancée ; l'autre considère que lors de cette dédicace, le chœur et le transept étaient terminés. Ainsi, la construction de la partie orientale de l'édifice aurait était rapide, moins de huit ans entre la *donatio* orale en 1032/1033 et la dédicace de l'église en 1040. Isabelle Isnard reprend l'ensemble des arguments des différents auteurs ayant proposé des datations et conclut à l'instar d'Eliane Vergnolle que, lors de la dédicace de 1040, *"le gros œuvre du chœur et du transept était terminé, mais que toutes les parties occidentales de l'église restaient vraisemblablement à construire."* (ISNARD 2007 : 73), (VERGNOLLE 1994). L'achèvement de la façade de l'abbatiale entre 1051 et 1060/70 repose selon l'auteur sur la comparaison des bases du portail avec celle de Saint-Nicolas d'Angers dont la construction est attribuée aux largesses du comte Geoffroy Martel dans les années 1040-1060 et plus probablement après 1051. Cette hypothèse pose néanmoins un problème. En effet, dès 1047, un acte de la Trinité

mentionne la présence d'une galilée. Ce terme est maintenant interprété archéologiquement comme un avant-corps ou un espace d'accueil matérialisé sous une autre forme et possédant plusieurs fonctions. Espace de transition entre le profane et le sacré, il pouvait abriter la signature d'actes, renfermer des sépultures et jouait un rôle particulier dans la liturgie. La forme de cet espace en avant de l'église abbatiale reste difficile à restituer en l'absence de nouvelles fouilles. Néanmoins, les observations de G. plat ainsi que l'examen des maçonneries accessibles autorisent à donner de premières conclusions sur la forme de cet édifice. Gabriel Plat a mis au jour deux murs parallèles peu épais dans l'alignement des piliers de la nef. Il les date du 12^{e} s. sans avancer de réel argument (PLAT 1925). Dans l'alignement du mur méridional, dans la façade orientale du clocher, la trace d'un arrachement de mur est observable sur environ 3 m (Figure 384). Ce qui est certain c'est que ces murs préexistaient à la construction du clocher en 1140 puisque l'un d'eux est englobé dans sa façade orientale. L'observation de cette façade orientale a permis d'identifier une rainure pouvant être interprétée comme la trace d'un toit en appentis. Ainsi, la galilée pourrait avoir pris la forme d'un *atrium* dont les toits en appentis étaient orientés vers une cour intérieure donnant accès au portail principal de l'abbatiale romane.

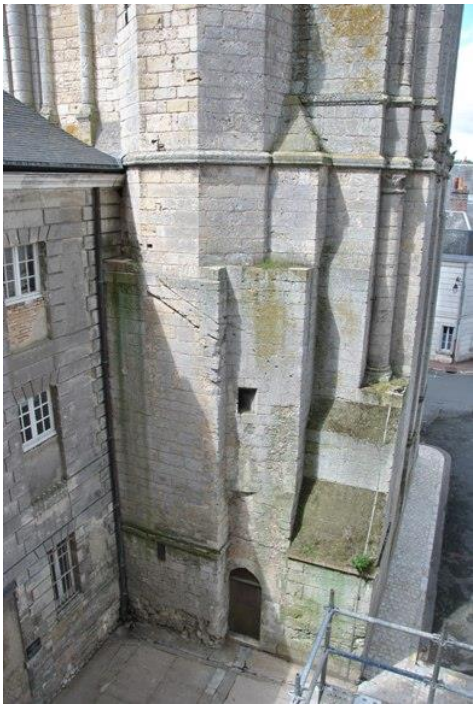

Figure 384 : Base de la tour (bâtiment aB) et traces d'arrachement des murs de la galilée.

Les travaux postérieurs de l'époque gothique seront très rapidement évoqué puisque largement étudié dans la thèse d'Isabelle Isnard (ISNARD 2007) :

1271 : autorisation de prélèvement de la pierre dans la carrière de la Chappe, *terminus post quem* à la construction du chœur gothique ; aux environs de 1320 : croisée du transept et chœur vouté, nef romane toujours en usage ; 1342 : dernière travée de la nef gothique terminée, reste toujours en roman ; 1357 : fin des travaux ; 1455 : réouverture du chantier ; 1470/72 : travaux de la sixième travée ; 1487 : 5^{e} et 4^{e} travées achevées ; 1492 : 3^{e} travée ; 1498 : fin de 2^{e} travée ; 1508, 1er travée et portail.

Bâtiment aB (12b)

Le clocher de la

Figure 385 : Le clocher (bâtiment aB).

Cet édifice monumental est le seul édifice roman toujours en élévation dans son intégralité (Figure 385). Actuellement séparé de l'église abbatiale gothique achevée en 1508, ce clocher culminant à 80 m de hauteur et reposant sur un radier de 13 m de côté et d'un mètre de profondeur (PLAT 1934 : 50), était à l'époque romane relié à l'église par la Galilée. Le clocher de Vendôme est daté dans la décennie 1140-1150 comme ceux de Saint-Aubin d'Angers, Saint-Germain d'Auxerre, Beaulieu-lès-Loches, Déols, Etampes, Chartres et Montivilliers. (*Cf.* VERGNOLLE 2014, ISNARD 2007 :74-82). La question est donc de savoir où étaient les cloches avant l'édification de ce bâtiment qui intervient plus d'un siècle après l'arrivée des moines. La notice TV/54 (1032-1046) peut apporter un élément de réponse. En effet, elle indique un édifice sous lequel s'effectue un don au monastère lors d'un plaid public : "*sub tristega signorum*", qui pourrait être interprété comme un clocher provisoire en bois. Ces structures en bois se retrouvent aussi à Marmoutier où l'édification de la tour des cloches récemment datée du milieu du 11^{e} s. fait suite à une structure en bois mentionnée sous le terme de *"transtrum"* (LORANS 2014a).

Bâtiment aD : *L'aile occidentale*

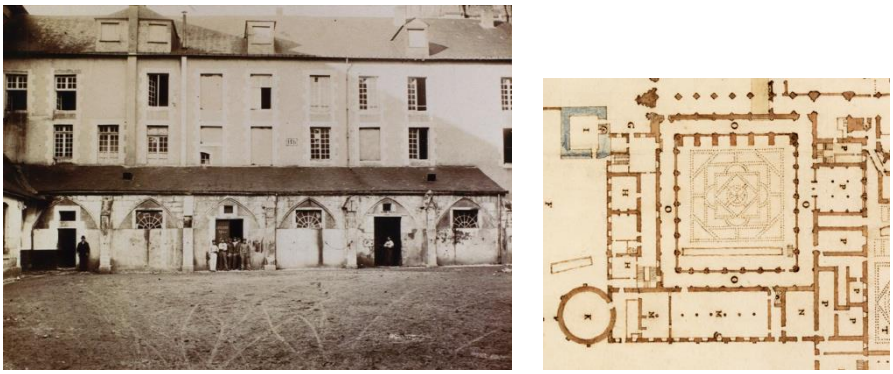

Figure 386 : Vue de l'aile occidentale (Mus/Vend2758.3) et plan (Tableau 71 : 2)

Ce bâtiment de forme rectangulaire possède aujourd'hui trois niveaux d'élévation (Figure 386). Totalement restructuré par les mauristes en 1677 pour en faire le logis des hôtes, cet édifice comporte encore sur sa façade orientale des traces de contreforts appartenant aux phases antérieures. La construction de cette aile dut intervenir vers le troisième tiers du 11^{e} s. puisqu'en 1074, l'auditoire extérieur, qui peut être localisé à cet emplacement, est mentionné.

En effet, les notices des 11e et 12e s. montrent l'existence de deux parloirs dans l'enceinte de l'abbaye. Le parloir interne situé selon les textes à côté de la salle capitulaire est donc facilement localisable. A l'inverse, le parloir extérieur est, lui, indiqué à partir de 1074, comme étant "*In auditorio, quod est de foris ad ostium claustri*"[2] et comme le lieu d'exécution du *mandatum*[3]. Au 12e s., le même parloir est dit "*auditorio cellararii super aquam*"[4]. Le plan mauriste antérieur à 1677, avant les grandes modifications modernes, figure l'entrée primitive du monastère entendue comme l'espace réservé aux moines, et non l'ensemble de l'abbaye, au sud de l'aile occidentale du cloitre, proche des cuisines et à côté du canal traversant l'abbaye. Le parloir extérieur devait donc être établi à cet endroit. Le reste de l'aile devait contenir selon toute vraisemblance les greniers comme le suggère le nom d'auditoire des celliers.

Bâtiment aE (11c/13/18) : L'aile orientale du cloître

Ce bâtiment à deux niveaux sous comble mansardé présente aujourd'hui un plan en "U" (Figure 387, Figure 388, Figure 389). L'étage était éclairé par une série de fenêtres à linteaux en arc surbaissé qui peuvent être datées du 18e s. Un texte de la diète de 1758 indique qu'un expert est envoyé afin de diriger les travaux et procéder à la vérification de ceux déjà commencés, autorisant une datation du bâtiment durant cette année ou l'année suivante (AN/LL/992/fol.265v). Les travaux ont consisté dans la réduction d'un tiers en largeur de l'édifice sauf aux deux extrémités dont la largeur primitive fut préservée dans le but de ménager deux pavillons. L'édifice antérieur, celui représenté sur le plan de 1677, devait remonter au moins au 14e s., période de réfection de la salle capitulaire établie au rez-de-chaussée de l'édifice (ISNARD 2007). Le bâtiment primitif devait remonter au milieu du 11e s. vers 1056[5], date de la première mention de la salle capitulaire qui fit l'objet d'une campagne de réfection à la fin du 11e s. ou au début du 12e s. comme l'indiquent les fameuses fresques conservées sur le mur septentrional de cette salle. L'observation des maçonneries a aussi montré l'existence au sud de l'aile d'éléments d'une porte romane du 12e s. présentant des dents de loup.

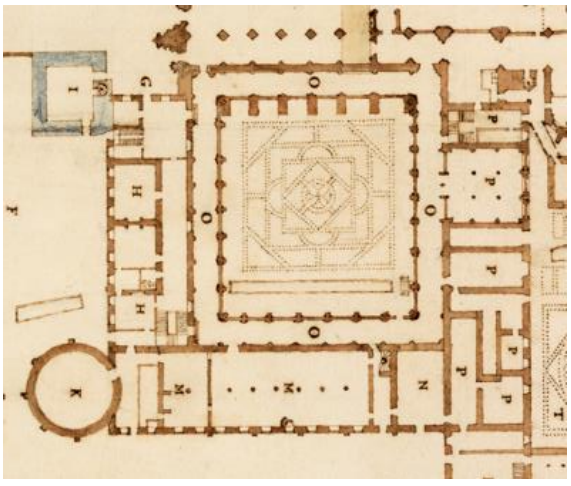

Figure 387 : Plan du cloître (Tableau 71 : 2).

[2] TV 278
[3] TV 244
[4] TV 534
[5] TV 108 : *"in capitulo"*

Figure 388 : Vues de la façade ouest de l'aile orientale du cloitre, aujourd'hui et à la fin du 19e s.(Mus/Vend2758.1).

Figure 389 : Vues de la façade est de l'aile orientale du cloitre.

Bâtiment aF : le cloître

Détruit au trois-quarts en 1907 par le génie militaire sans aucune raison apparente[6], le cloitre de la Trinité n'est connu que par quelques éléments architecturaux conservés en place (Galerie nord et bases des piliers) ou en réemploi (piliers remontés sur le pourtour du cloitre, clé de voûte en dépôt au musée de Vendôme). Trois photographies conservées au musée de Vendôme permettent de se représenter l'état des galeries avant leur destruction (Mus/Vend2758.1, 2 et 3). Tous ces éléments permettent de dresser la chronologie de l'édification et des transformations de chacune des galeries.

Bâtiment aG : L'aile méridionale

Ce bâtiment très homogène sur sa façade méridionale présente au nord, sur sa face interne, plusieurs phases de réfections qu'il est possible de synthétiser en trois grandes étapes :

Phase 1 : Un bâtiment du 11e s.

Sur la façade nord, sept baies, aujourd'hui bouchées, présentant des piédroits en pierre de taille irrégulières supportent un arc en plein cintre fait de claveaux fins autorisent une datation de l'édifice au 11e s. (Figure 391).

[6] PASQUIER 2013

Phase 2 : Une vue du *Monasticon Gallicanum* autorise la restitution d'une seconde phase au 13e s. du fait de l'emploi sur la façade méridionale de baies à arcs brisés (Figure 390).

Phase 3 : En 1732 est prise la décision de réédifier une vaste aile au sud du cloitre pour réunir plusieurs bâtiments jusque ici dispersés. L'édification de ce bâtiment de 89 m sur 12 m et à quatre niveaux d'élévation nécessita la destruction des cuisines du 12e s. et l'enveloppement de l'aile du 13e s. (Figure 393, Figure 394).

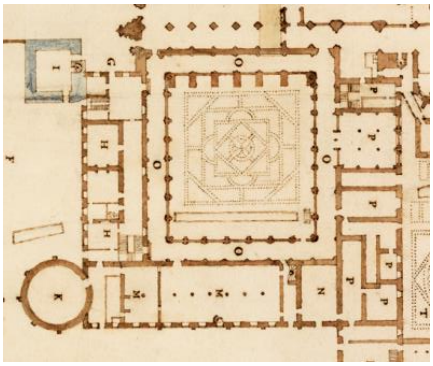

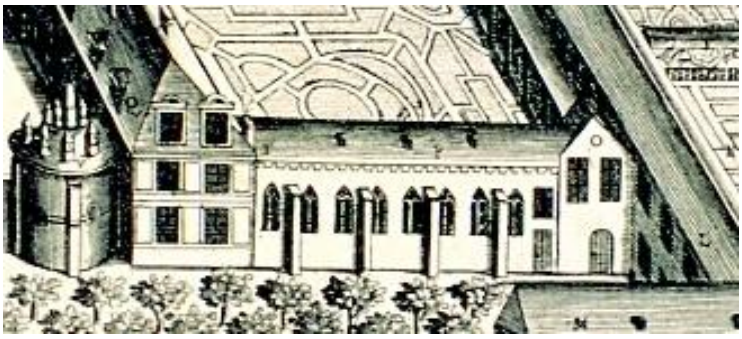

Figure 390 : Plan du cloitre (XX) et vue de la face sud de l'aile sud du cloître (*Monasticon Gallicanum*.

Figure 391 : La façade nord de l'aile méridionale du cloitre, avec les baies en plein cintre modifiées au niveau 1 (noter la différence dans l'alignement des contreforts et fenêtres).

Figure 392 : La façade nord de l'aile méridionale du cloitre avant restauration (MusVend/2758.2).

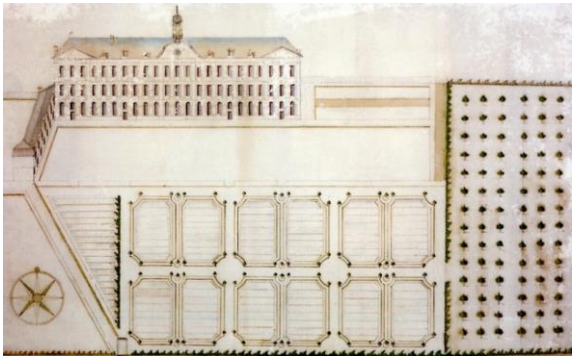

Figure 393 : Dessin de la façade sud du cloître (Tableau 71 : 5).

Figure 394 : La façade sud de l'aile méridionale du cloître aujourd'hui.

Bâtiment aH : La chapelle primitive ou chapelle Saint-Benoît (11b/13/19)

Ce petit édifice de 12 m de long sur 7 m de large est aujourd'hui une annexe du musée (Figure 396, Figure 395). L'observation archéologique du bâtiment a permis de cerner ses origines médiévales mais aussi deux grandes phases de transformations :

Une chapelle du début du 11^{e} s. :

Seul le mur septentrional, l'abside mais aussi le pignon occidental possèdent encore des traces architecturales du 11^{e} s. Le pignon conserve encore en son centre la trace d'une baie aujourd'hui bouchée dont les piédroits en pierre de taille irrégulière supportent un arc en plein cintre fait de claveaux fins (Figure 397). L'appui de cette baie est constitué par le nu du mur, aucun bloc ne vient le souligner. Deux baies du même type placées entre trois contreforts sont encore présentes sur le mur nord (Figure 398). Ces contreforts devaient prendre la forme de contreforts semi-circulaires dont un seul est aujourd'hui conservé. Les traces de l'abside primitive sont encore visibles sous celle du 13^{e} s. et dessinent un demi-cercle. Ce type d'architecture est caractéristique de la première moitié du 11^{e} s. (EPAUD 2014). Cette datation architecturale s'accorde parfaitement avec l'histoire de l'abbaye qui indiquent une datation autour de 1035, "… *Ante dedicationem majoris ecclesiae, officium divinum celebrabatur in sacello infirmitorii, quod in honorem ss. P. Benedicti dedicatum fuit circa an 1035*…" (BN/Ms/11819, Fol 459v).

La réfection du 13^{e} s.

Dans le premier quart du 13^{e} s., le chœur de la chapelle est reconstruit et surélevé par la mise en place de voûtes de style angevin qui se caractérisent par des voûtes bombées à ogives et liernes toriques et le percement de cinq baies en arc brisé (LESIEUR 1969 : 44).

L'occupation au 19^{e} s.

Lors de la transformation de l'abbaye en quartier de cavalerie au 19^{e} s., la chapelle fut dédiée à des usages domestiques. Toute sa façade sud fut reconstruite.

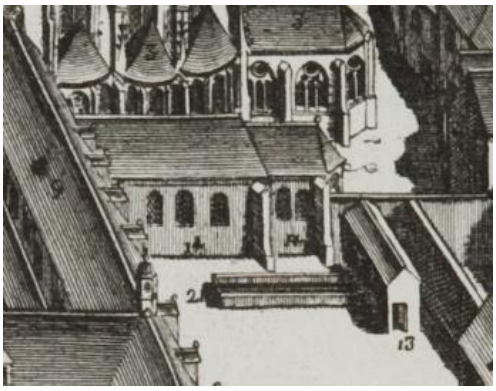

Figure 396 : La chapelle représentée dans la vue du *Monasticon Gallicanum* (Tableau 71 : 3).

Figure 395 : Façade nord de la chapelle.

Figure 397 : Le pignon.

Figure 398 : Façade nord de la nef de la chapelle et détail d'une baie en plein cintre.

Bâtiment aI : Le palais abbatial ou château Margot

Détruit en grande partie par les Mauristes au 18e s., il ne subsiste aujourd'hui de cet ensemble qu'un corps de logis en "L" présentant des caractéristiques architecturales de la fin du 15e s. (Figure 400, Figure 401, Figure 399, Figure 402, Figure 403) En effet, le corps de logis oriental présente un plan rectangulaire et deux niveaux d'élévation sous comble habité. Les niveaux, éclairés par des baies à meneaux ornées de pinacle à choux sont desservis par un escalier à vis construit dans une tour d'escalier polygonale installée au centre de la façade. Sa date d'édification précise n'est pas connue mais doit intervenir à la fin du 15e s. sur la base des décors employés sur la façade occidentale. La tradition locale l'attribue à Louis de Crevant (SAINT-VENANT 1912-1917d : 93). Le bâtiment occidental en retour pourrait dater de la même époque si l'on se fonde sur son pignon à rampant. Néanmoins, ses remaniements au 17e et 18e s. empêchent de confirmer cette datation.

Des vestiges des bâtiments méridionaux détruits au 18e s. par les Mauristes sont encore observables aujourd'hui sont la forme d'un mur de 31 m de long correspondant au mur de clôture primitif du monastère qui présente deux ouvertures, certainement des portes, en plein cintre aujourd'hui bouchées. La première de ces ouvertures, la plus méridionale, est caractéristique du 11e s. avec sa série de claveaux irréguliers (Figure 404) alors que la seconde se raccorde stylistiquement au 12e s. puisque présentant un double rouleau de claveaux (Figure 405). Elles indiquent deux phases de construction distinctes : au 11e s., une première pièce de forme carrée aurait été édifiée à l'est du mur de clôture puis agrandie au 12e s. par la construction d'une grande salle dont il ne subsiste que la porte. Les textes confirment l'existence depuis au moins 1143 de la *camera* de l'abbé mais il est possible que cette partie réservée soit déjà édifiée au 11e s. puisque dans un acte de 1091, l'évêque de chartes et accueilli par l'abbé Bernon *"juxta caput ecclesiae monasterii infra cemeterium monachorum"* (TV/335), c'est-à-dire à l'emplacement de la salle qui a pu être datée du 11e s.

La puissance de l'abbé se manifeste par la présence d'une tour à l'angle sud-ouest dite tour du lavoir impossible à dater en l'état des connaissances. Cette tour représentée sur les deux planches du *Monasticum Galicanum* et sur les deux plans du 17e s. fut détruite par les Mauristes lors des grandes transformations du monastère au 18e s.

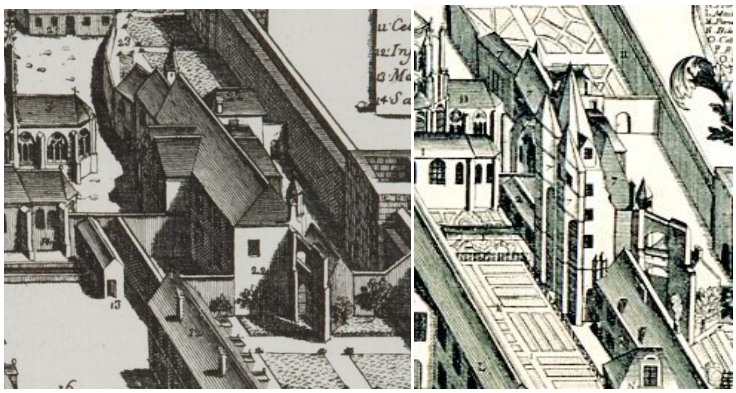

Figure 399 : Dessins du Logis abbatial et de la tour du lavoir à droite (*Monasticon Gallicanum*, Tableau 71 : 3 et 4).

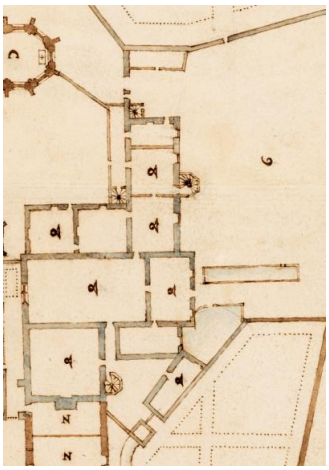

Figure 400 : Plan du Palais abbatial (Tableau 71 : 2).

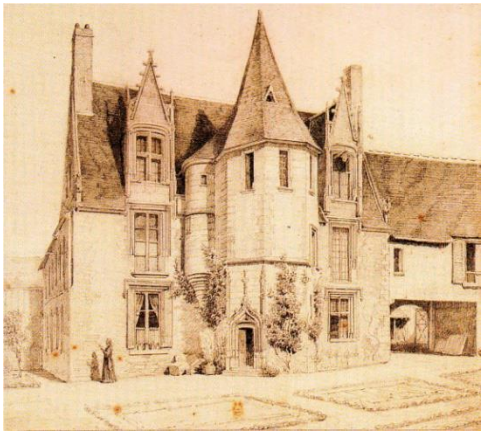

Figure 401 : Vue de la façade du Logis de l'abbé (BMV/Fonds Launay).

Figure 402 : La façade sud du Logis abbatial.

Figure 403 : Les façades nord et ouest des deux ailes du logis abbatial.

Figure 404 : la porte sud attribuée au 11e siècle.

Figure 405 : La porte à double rouleau de claveaux attribuée au 12e siècle.

Bâtiment aJ : La tour d'enceinte de la fin du 14e s.

Un petit édifice de forme carrée de 6,8 m sur 6,3 m remanié au 19e s. renferme dans sa partie basse les vestiges d'une des tours d'enceinte du monastère édifiée vers 1367. Autour de 1367, puis à partir de 1589, ces constructions deviennent des ruines comme indiqué sur *Monasticon Gallicanum* où l'on peut voir la végétation qui a empiété sur les tours.

Figure 406 : Dessin de la tour dans le *Monasticon Gallicanum*

Le mur d'enceinte (14b-c) :

Ce long mur de 45 de long et 1,5 m de large très remanié aux 19e et 20e s. correspond au mur d'enceinte édifié en 1357 pour fortifier l'abbaye (Figure 407).

Figure 407 : Mur d'enceinte du 14e s.

Bâtiment aK : Les écuries

A l'origine longues de 30 m et prenant appui sur le mur de clôture du monastère, le bâtiment des anciennes écuries du monastère ne subsiste que dans sa partie septentrionale sur une longueur de 16 m (Figure 408, Figure 409). Construit en moellons et blocs de calcaire non équarris, il présente sur sa face nord une série de fenêtres rectangulaires à piédroits et linteaux chanfreinés utilisés entre le 15e et le 17e s. Sa date d'édification ne peut donc être plus précise.

Figure 408 : Plan (Tableau 71 : 2) et vue aérienne des écuries (bâtiment aK)

Figure 409 : Vues des façades nord et est des écuries (bâtiment aK).

Bâtiment aL (15) :

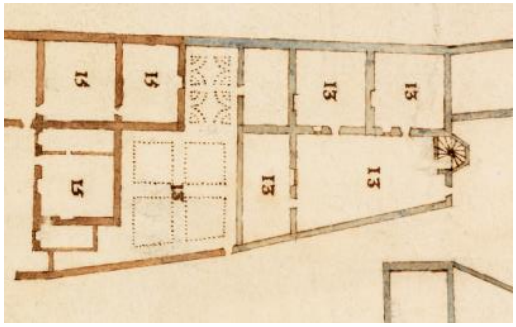

Figure 410 : Plan du bâtiment aL (Tableau 71 : 2).

Cet édifice de plan rectangulaire et à trois niveau d'élévation se compose d'un étage percé de trois fenêtres à meneaux surmonté de hauts combles habités et éclairés de deux lucarnes à gâble plein de pierres de taille ornées de crochets et surmontées de pinacles en choux. A l'extrémité orientale de l'édifice se trouve une tour d'escalier polygonale. Sa date d'édification n'est pas connue avec précision, néanmoins l'ornementation des fenêtres plaide pour une construction au 15^{e} s.

Figure 411 : Vue de la façade sud du bâtiment aL, détail de la tourelle d'escalier.

Bâtiment aM : Les grands greniers (11/12/15/18/19)

Pour restituer les transformations que cette portion d'espace a connues depuis le 11e s., plusieurs documents sont disponibles (Figure 412). Cet édifice de 106 m de long sur 10,5 m de large est aujourd'hui totalement intégré au bâti civil. Néanmoins, de nombreux éléments sont encore conservés, permettant une lecture des transformations qu'il a subies.

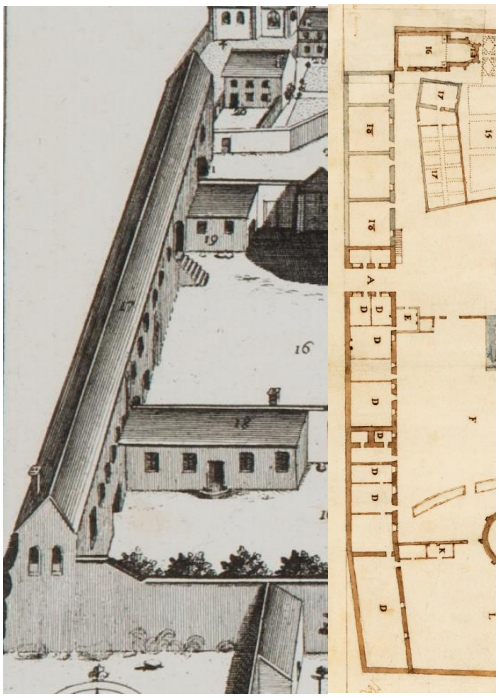

Figure 412 : Dessin des grands greniers (*Monasticon Gallicanum,* Tableau 71 : 3 et 4) et plan (Tableau 71 : 2)

Cet édifice résulte de trois étapes de construction. Dans un premier temps, au nord de l'enclos, est édifié un bâtiment de 39 m de long sur 11 m de large construit en moellons de calcaire et quasi aveugle, à l'exception de quelques baies caractéristiques du 11e s. Dans un deuxième temps, ce bâtiment est étendu vers le sud sur une soixantaine de mètres dans un style architectural très différent puisqu'il est doté d'une longue série de fenêtres géminées à l'étage, regroupées avec un rythme de trois fenêtres, un contrefort, trois fenêtres… Le style des fenêtres permet de dater cette construction du 12e s. Enfin, dans un troisième temps, une excroissance infléchie est ajoutée au sud dans un style encore différent, certainement dans le courant du 13e s. au moment du don de terres par De Caresmot (*Cf.* Synthèse Chapitre 5).

Les fonctions de cet édifice sont difficiles à cerner ; néanmoins, les recherches récentes sur ce type de bâtiment montrent qu'il pourrait avoir eu plusieurs fonctions : l'hôtellerie du monastère, la maison des artisans et des lieux de stockage. L'appellation et la fonction de "grands greniers" datent de la période mauriste.

Bâtiments aN : Mur de clôture, le jardin de la Fuye, ou jardin de l'abbé

Avant d'être les jardins de l'abbaye, cette portion d'espace était dévolue à des prés (Figure 413). Plusieurs dons ou achats successifs ont permis à la Trinité d'étendre son emprise à l'est (LAZEREG 1997: 44, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ce jardin apparaît dans les extes dans le derniers tiers du 15e s., où il est dit joignant le bourg neuf et les murs de ville.

Figure 413 : Plan des jardins portail et mur conservés.

Bâtiment aO (18 c-d)

Figure 414 : La façade est du bâtiment aO.

Cet édifice de plan rectangulaire de 7,6 m sur 37 m, présentant deux niveaux d'élévation et des combles à la Lescot, est éclairé par des baies à linteaux en arc surbaissé caractéristiques du 18e s. (Figure 414, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Sa date de construction n'est pas connue avec précision mais comme il prenait appui sur l'aile méridionale du cloitre (Bât. aG) terminée en 1742 et qu'il est indiqué sur le projet de construction de ce même édifice, sa construction dut intervenir assez rapidement après 1742.

<u>Bâtiments disparus étudiables par les documents anciens</u>

L'infirmerie avant 1756 :

Construite certainement dans le courant du 12e s., cette infirmerie est citée comme *"vieille infirmerie"* en 1389 qu'un jardin fait joindre aux murs de l'abbaye (**Erreur ! Source du envoi introuvable.** : 1). On retrouve ce bâtiment dont il ne reste aucun vestige sur le plan mauriste de 1677 (Figure 415). Elle fut restaurée en 1646.

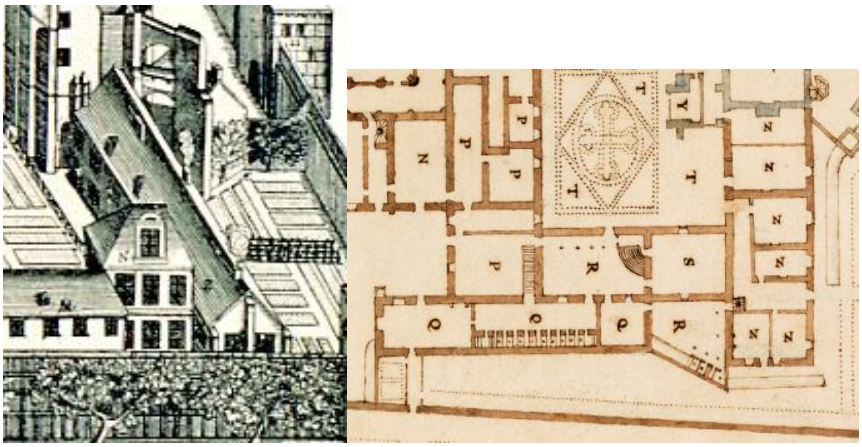

Figure 415 : L'infirmerie sur la vue du *Monasticon Gallicanum* et plan représentant l'infirmerie (Tableau 71 : 2).

Le logis du Secraitain

Ce bâtiment de plan rectangulaire de 15 m sur 7 m, possède deux niveaux d'élévation desservis par un escalier en vis. Sa datation ne repose que sur la présence sur un dessin de G. Launay de deux demi croisées surmonté d'un larmier sur console caractéristique de la fin du 15^{e} s. ou du début du 16^{e} s. (Figure 416). Le premier bail connu concernant cet édifice remonte à 1490 indiquant son existence avant cette date.

Figure 416 : Dessin du logis du Secraitain (BMV/Fonds Launay).

Le réfectoire des domestiques

Ce bâtiment de forme rectangulaire n'est connu qu'à travers les plans et gravures mauristes (Figure 417). Il est certainement détruit lors de la reconstruction de l'aile méridionale du cloître.

Figure 417 : Le réfectoire des domestiques dans le *Monasticon Gallicanum*

La bibliothèque mauriste (1648)

Détruite au 18e s. lors de l'édification de l'aile méridionale du cloitre, la bibliothèque mauriste n'est connue architecturalement que par les deux plans et les deux gravures mauristes (Figure 418). Il s'agissait d'un bâtiment de plan carré à deux niveaux d'élévation surmontés d'un toit en pavillon. La présence d'un degré convexe indique que l'édifice devait être surélevé, certainement pour protéger les ouvrages de l'humidité et des inondations. L'histoire de l'abbaye rédigée à la fin du 17e s., indique que le bâtiment fut édifié en 1648.

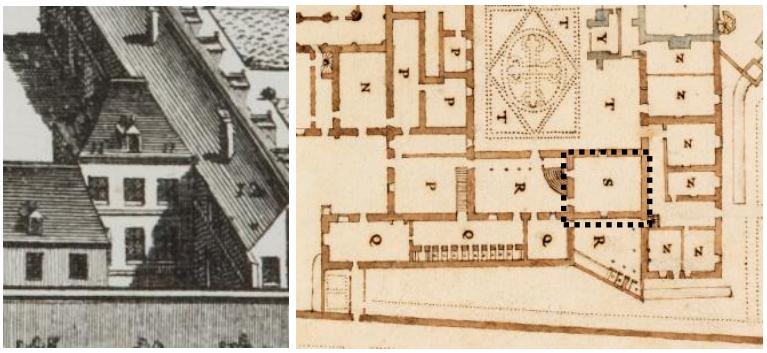

Figure 418 : La bibliothèque sur le *Monasticum Gallicanum* et sur le plan mauriste de 1677

Logis de l'aumônier

Aujourd'hui détruit et remplacé par une maison néo-gothique, le logis de l'aumônier se présentait sous la forme d'un long bâtiment d'orientation est-ouest de plan rectangulaire flanqué d'une aile en retour d'orientation nord-sud à ses trois quarts. Les seules représentations de ses élévations connues par le *Monasticum Gallicanum* ne permettent pas une datation de l'édifice. Néanmoins, son plan est très proche de celui du logis abbatial (bât. AI), puisqu'on peut reconnaitre à l'est un bâtiment en "L" agrandi d'un édifice rectangulaire desservi par une tour d'escalier au centre de la façade à l'ouest (Figure 419). L'hypothèse d'un édifice indépendant pour l'officier chargé des aumônes au 13e ou 14e s. agrandi à la fin du 15e s. ou début du 16e s. peut donc être formulé.

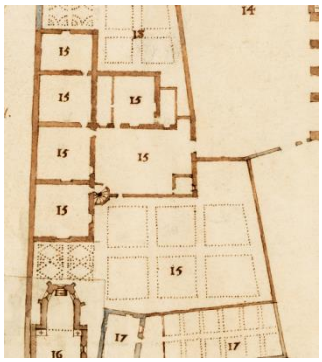

Figure 419 : Le logis de l'aumônier.

La cuisine circulaire

Présentant un plan circulaire, cet édifice de 14 m de diamètre, détruit lors de la reconstruction de l'aile méridionale du cloitre en 1742, n'est connu architecturalement que par les documents mauristes de la fin du 17e s. et par des reconstitutions de Viollet-Le-Duc. (VIOLLET-LE-DUC, 1858 t4, p.466). Percé de six fenêtres en plein cintre reliées entre elles par un cordon ourlant le cintre, l'édifice pourrait remonter au milieu du 12e s. Il s'inscrit dans la série des cuisines circulaires connues dans les abbayes de Fontevraud (la seule encore en élévation), Marmoutier, Saint-Florent-de-Saumur et Saint-Pierre-de-Bourgueil.

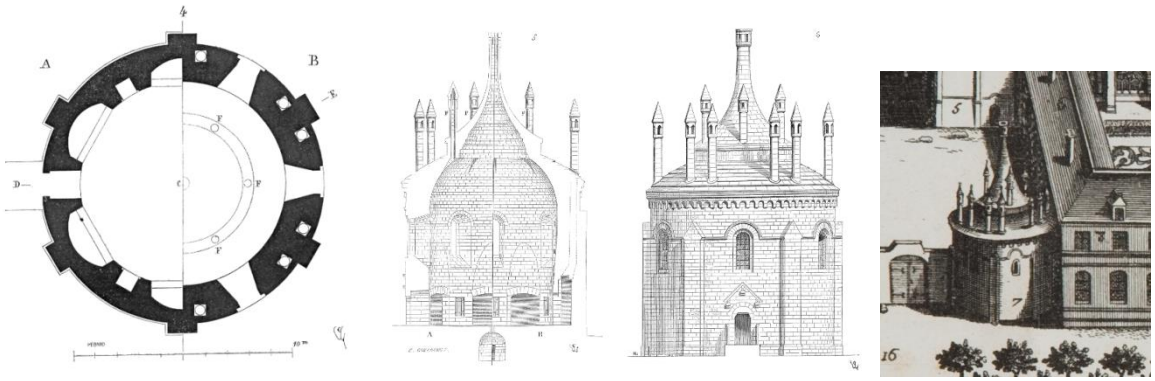

Figure 420 : Plan, coupe et élévations de la cuisine circulaire (VIOLLET-LE-DUC, 1858 t4 , *Monasticon Gallicanum*, Tableau 71 : 3).

Promenade du plan, canaux latéraux

Dès le 11e s., cette zone renferme des prés très humides. Les canaux latéraux sont tous les deux indiqués sur les deux planches de l'atlas de Trudaine (Figure 421), leur creusement intervient à des dates différentes, le plus proche de l'abbaye du fait de sa continuité avec le rectangle hydrographique pourrait dater du milieu du 11e s., alors que le second n'a semble-t-il qu'un but de drainage de la zone humide afin de d'implanter un promenade qui apparait sur les gravures au 17e s.

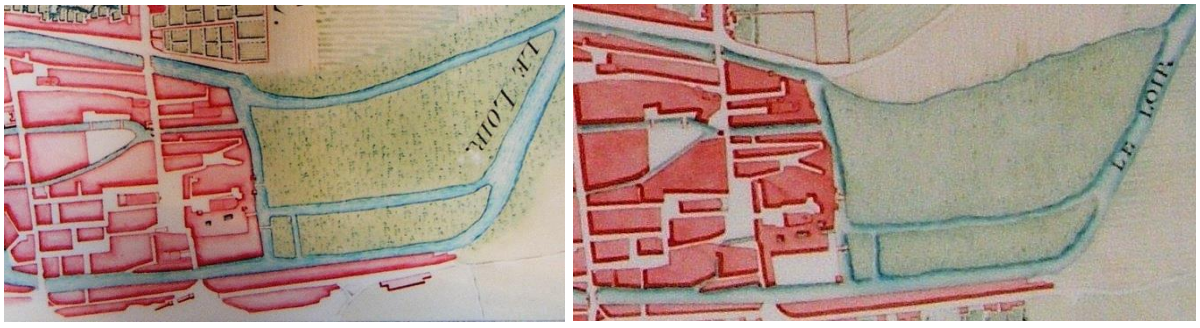

Figure 421 : Les canaux représentés sur l'atlas de Trudaine

Ensemble CH

1. Présentation

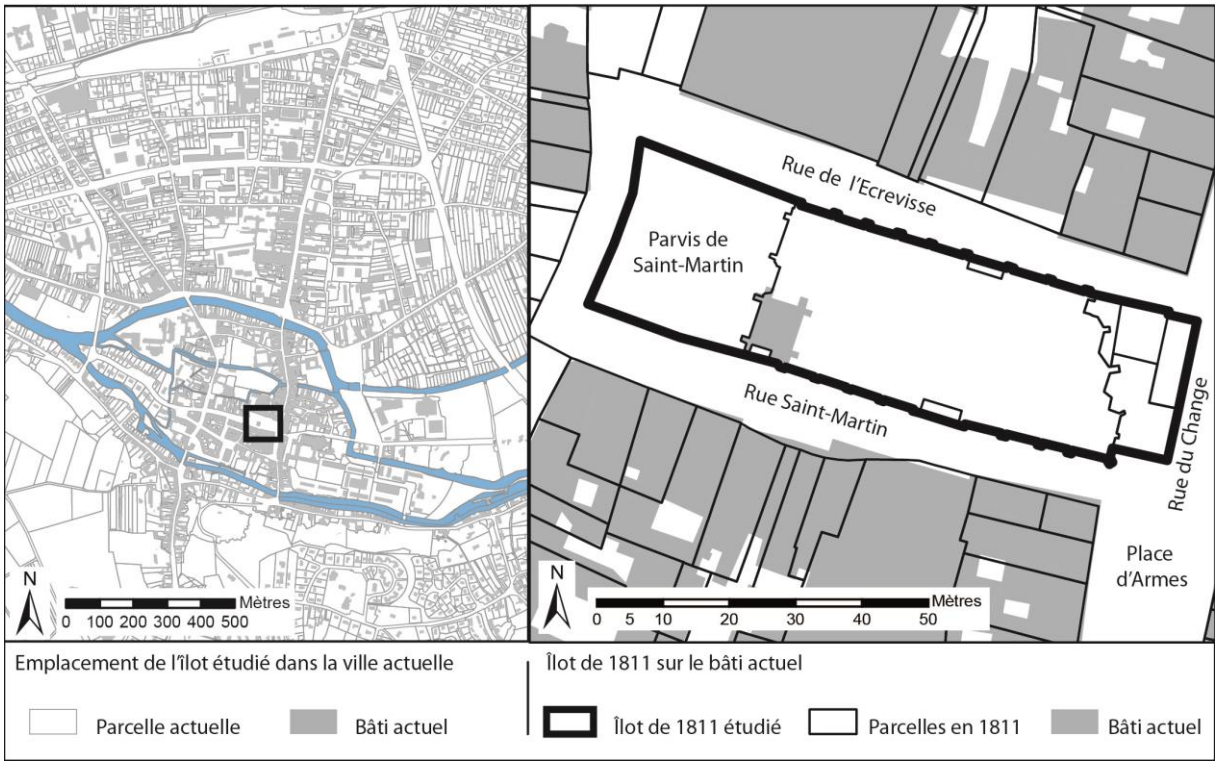

Figure 422 : Localisation de l'ensemble CH.

Figure 423 : Emprise de l'ensemble CH dans la ville actuelle.

Cet îlot du cadastre ancien fut totalement détruit dans la seconde moitié du 19^{e} s., à l'exception du clocher, afin de ménager une place qui prit le nom de l'église qu'elle remplaçait : l'église Saint-Martin (Figure 422, Figure 423). Comportant cinq parcelles sur une superficie de 2500 m^2, elle formait un rectangle de 87 m sur 31 m délimité au nord par la rue de l'Écrevisse, au sud par la rue Saint-Martin, à l'est par la rue du Change et à l'ouest par le parvis de Saint-Martin, espace de circulation qui sera néanmoins intégré à cette étude pour des raisons historiques. Les

connaissances sur l'ensemble CH sont nombreuses et variées. La topographie historique est renseignée à la fois par les sources matérielles (fouilles archéologiques et bâti) mais aussi par plusieurs textes faisant de cet îlot l'un des mieux documentés de l'aire d'étude.

Localisation de l'ensemble dans les territoires urbains anciens

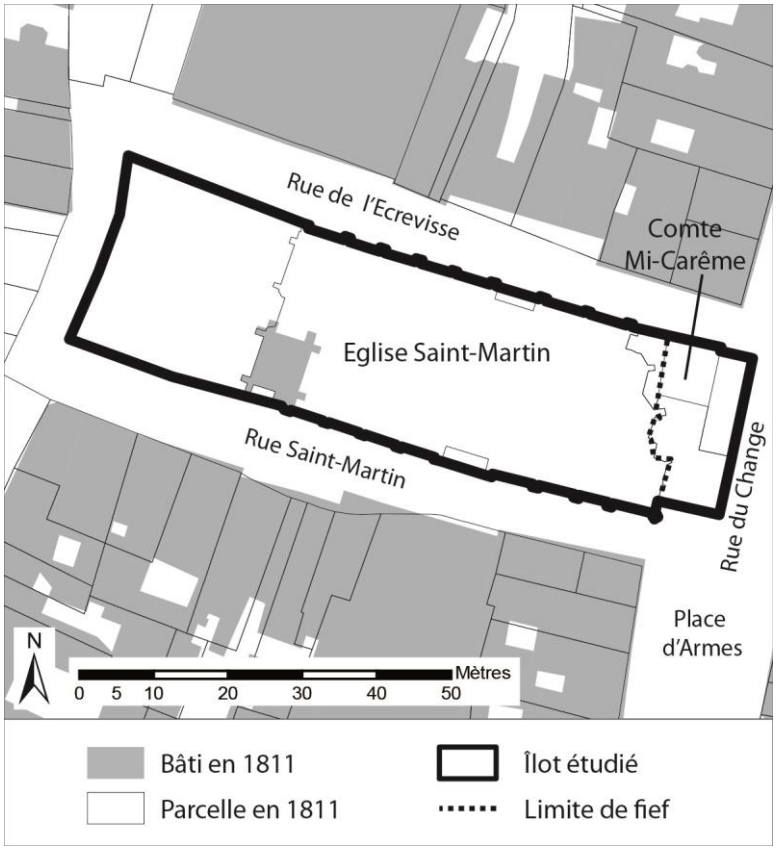

Figure 424 : Localisation des censives dans l'ensemble CH au 16e s.

Compris en totalité dans la paroisse Saint-Martin, cet espace relevait au 16e s. de plusieurs censives qu'il est possible de cartographier grâce aux comptes de la châtellenie.

Si l'emplacement de l'église n'était pas soumis au paiement du cens, les maisons de la partie orientale de l'îlot relevaient de la tenure comtale de la mi-carême (Figure 424).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 72, Tableau 73)

2.1. Occupation de l'ensemble CH aux 10e-11e s. (Figure 425)

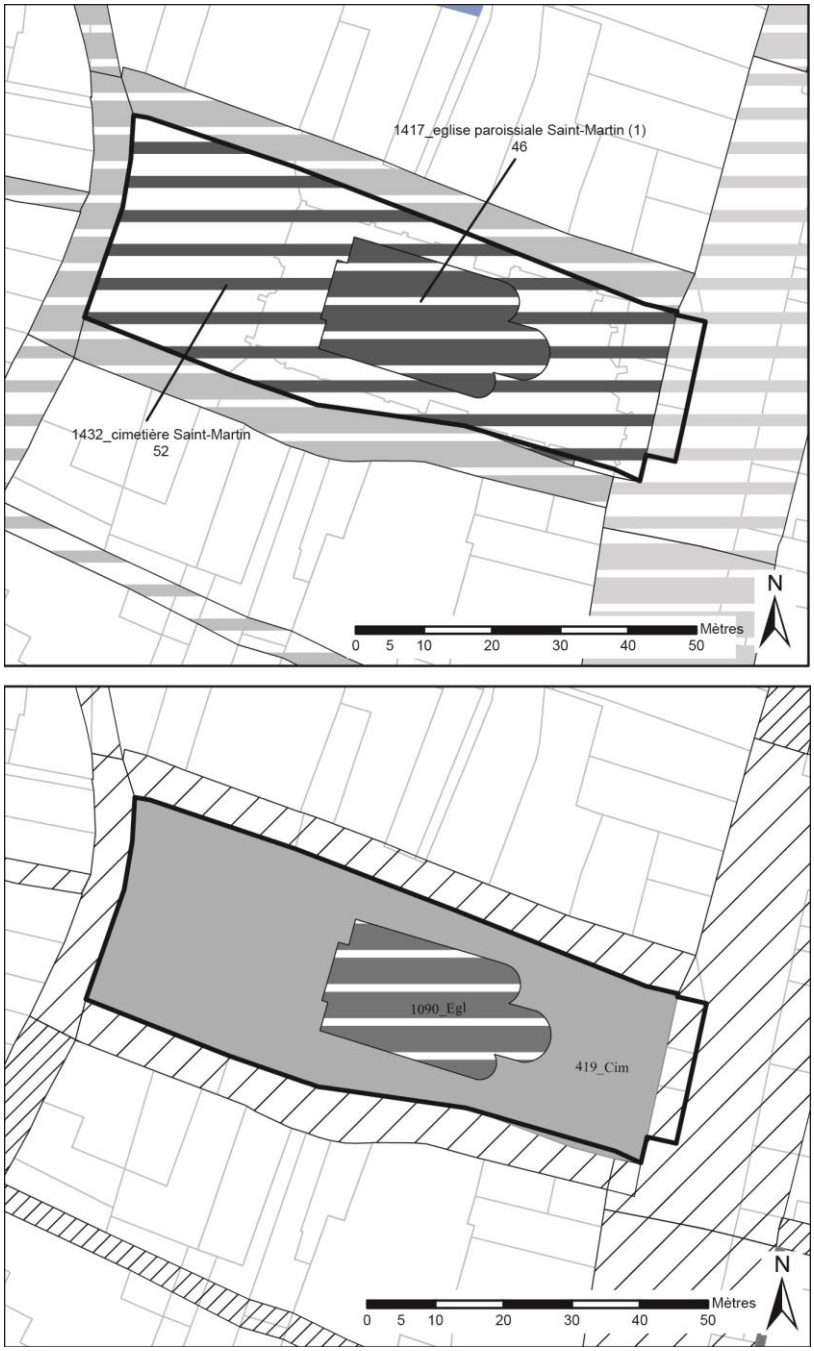

Figure 425 : Occupation de l'ensemble CH aux 10e -11e s.
(OH en haut, EC en bas)

Les observations archéologiques menées entre 1987 et 1988 ont permis de reconnaître un premier édifice de culte difficilement datable mais antérieur au 12e s. (*Cf.* 3.2.1.) qu'il est possible d'identifier sans aucun doute à l'église Saint-Martin (OU_1417, EC_1090), mentionnée pour la première fois avant 1050 dans une notice de la Trinité dans le patronyme d'un certain Frodon (Tableau 74 : 1 et 2). Ces mêmes observations ont mis en évidence, autour de l'édifice, une zone renfermant de nombreuses sépultures, qui est interprétée comme

le cimetière paroissial (EC_419, OU_1432), certainement délimité par des espaces de circulation dont l'existence à cette période n'est attestée que par l'étude morphologique.

2.2. Occupation de l'ensemble CH du 12e au 15e s. (Figure 426)

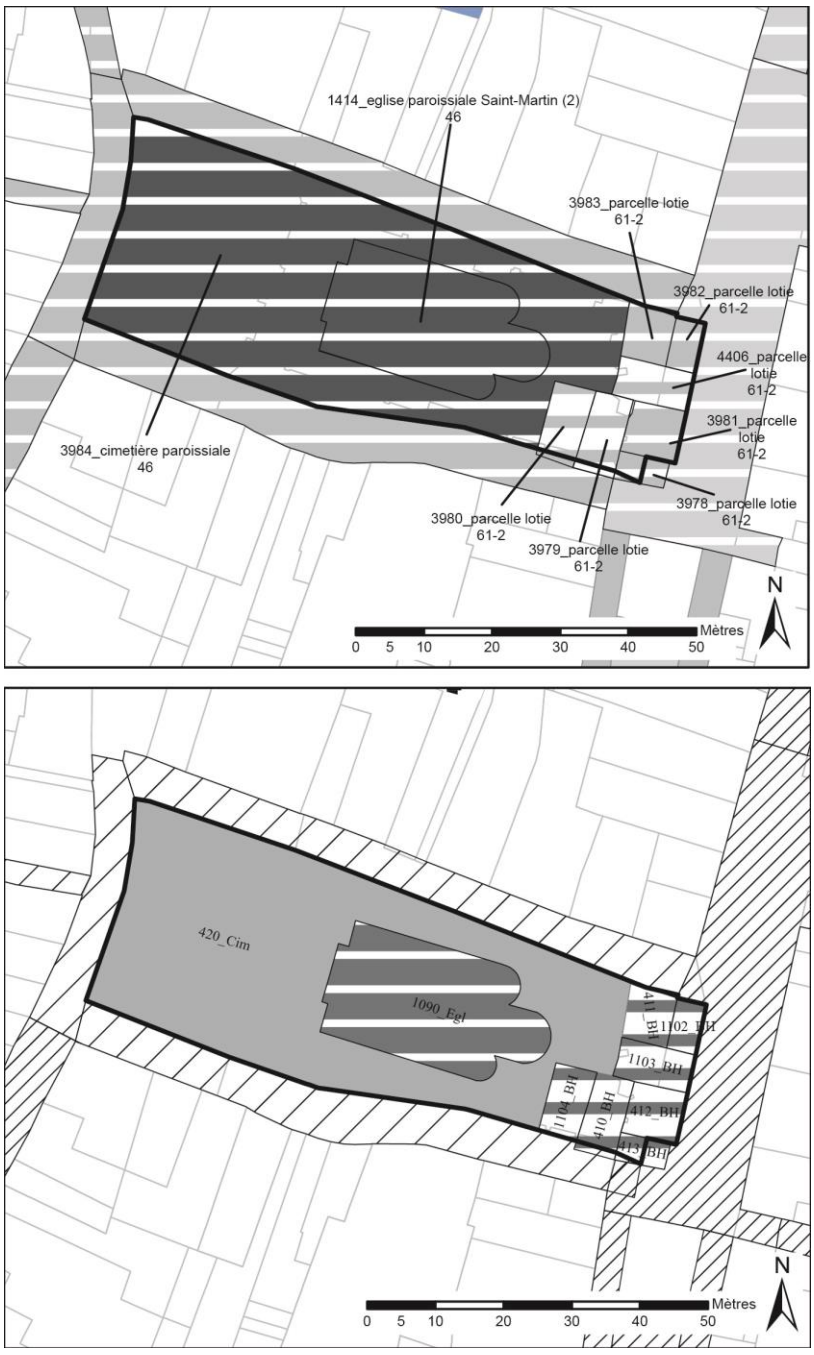

Figure 426 : Occupation de l'ensemble CH du 12e -15e s.
(OH en haut, EC en bas)

Au 14e s., l'îlot renferme toujours l'église paroissiale Saint-Martin qui a subi, d'après les observations archéologiques, d'importantes transformations dans le courant du 13e s. par la reconstruction du chœur (*Cf.* 3.2.1.). Les sources écrites renseignant sur cet ensemble de façon plus précise apparaissent à la fin du 14e s. dans les comptes de la châtellenie des environs de 1380 et 1410 (Tableau 74 : 3 et 4), qui indiquent l'existence de maisons, certainement des boutiques, établies entre le cimetière et la rue du Change (OU_3860, 3979, 3978, 3981, 4406, 3982 et 3983). Le système viaire délimitant cet espace ne change pas par

rapport à la phase précédente, à l'exception de la place orientale qui est rétrécie par la construction des habitations.

2.3 Occupation de l'ensemble CH entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 427)

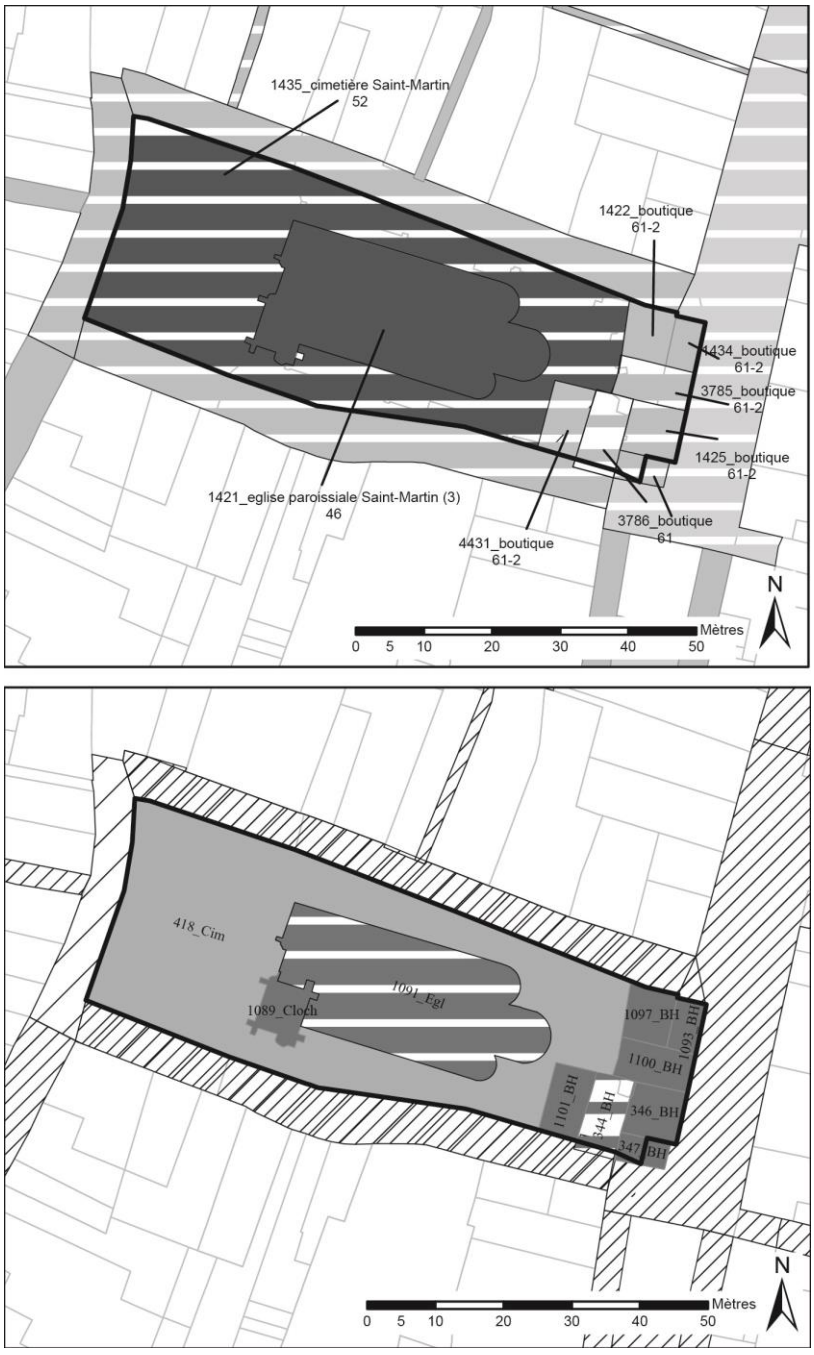

Figure 427 : Occupation de l'ensemble CH entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (OH en haut, EC en bas)

De Martonne, qui a eu accès aux comptes de la fabrique aujourd'hui disparus, écrit dans son étude sur l'église Saint-Martin que la reconstruction de l'édifice aurait commencé en 1498 sous l'impulsion de Marie de Luxembourg (Tableau 74 : 7). Cette réédification a débuté par le portail occidental et le clocher et s'achève, en 1534, avec la première travée de la nef. Le cimetière paroissial qui voit sa superficie diminuée du fait de l'agrandissement de l'église est

toujours cloisonné au nord, au sud et à l'ouest par des rues et par les mêmes boutiques qu'à la phase précédente dans sa partie orientale (Tableau 74 : 5 et 6).

2.4. Occupation de l'ensemble CH dans la seconde moitié du 16e s. (Figure 428)

Figure 428 : Occupation de l'îlot CH dans la seconde moitié du 16e s.
(OH en haut, EC en bas)

La fin de l'édification de la nouvelle église Saint-Martin en 1588 marque une rupture nette dans l'occupation de l'îlot. Incorporant la nef édifiée entre 1498 et 1534 et le clocher par l'édification de chapelles latérales le long des murs gouttereaux nord et sud (Tableau 74 : 9 et 10), cette nouvelle église de 50 m sur 25 m ne subira plus de grandes transformations jusqu'à la Révolution. Le cimetière, qui jusqu'alors entourait l'édifice, est maintenant scindé en deux. La partie la plus importante, s'étendant devant le parvis de la nouvelle église et en retour de quelques mètres sur ses murs gouttereaux, était destinée aux paroissiens, alors que la seconde partie autour du chevet, appelée le petit cimetière, était réservée aux nourrissons (Tableau 74 : 12). Les boutiques de la phase précédente ont certainement subi des modifications que les sources textuelles ne permettent pas d'appréhender puisqu'aucun texte sur ces édifices n'est connu après 1510 (Tableau 74 : 8). Les principes de modélisation définis dans ce travail nécessitent la création de nouveaux objets hypothétiques pour la période 1525-1811.

2.5. Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 17e s. à la fin du 18e s. (Figure 429)

Figure 429 : Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 17e s. à la fin du 18e s. (OH en haut, EC en bas)

La principale modification de cette phase intervient en 1658 avec la construction d'une sacristie dans l'angle sud-est de l'église entraînant la destruction d'une partie du petit cimetière et le réaménagement d'une des boutiques (Tableau 74 : 11).

2.6. Occupation de l'ensemble CH du milieu du 18e s. à 1792 (Figure 430)

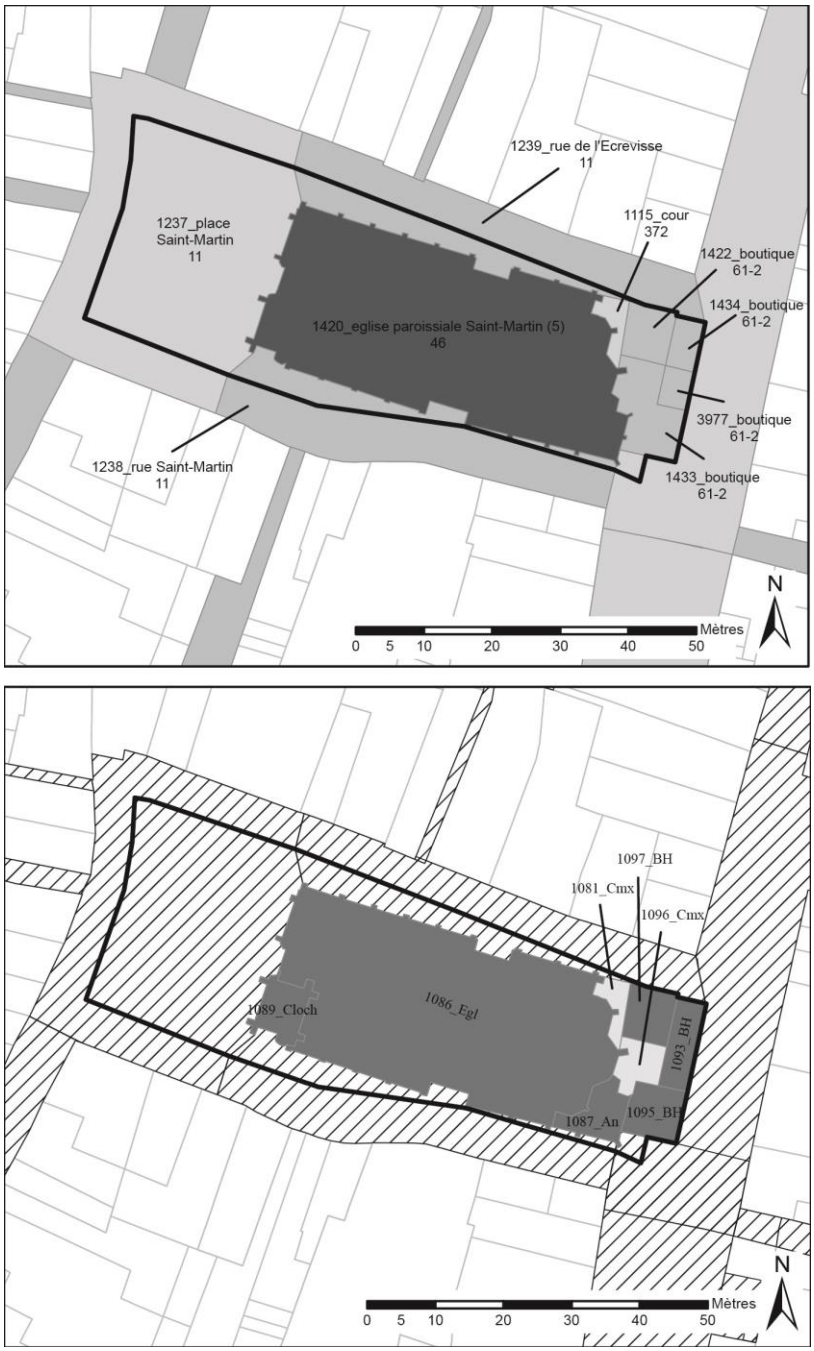

Figure 430 : Occupation de l'ensemble CH de la seconde moitié du 18e s. à 1792. (OH en haut, EC en bas)

En 1758, huit ans avant l'arrêt du parlement de Paris qui interdit l'inhumation en centre-ville, les cimetières autour de Saint-Martin sont désaffectés et transférés dans le faubourg chartrain (Tableau 74 : 12). L'espace gagné devant l'église est transformé en place publique alors que ce qui restait du petit cimetière devient une simple cour. L'église paroissiale comme les boutiques ne subissent aucune transformation en profondeur.

2.7. Occupation de l'ensemble CH de 1792 à 1811 (Figure 431)

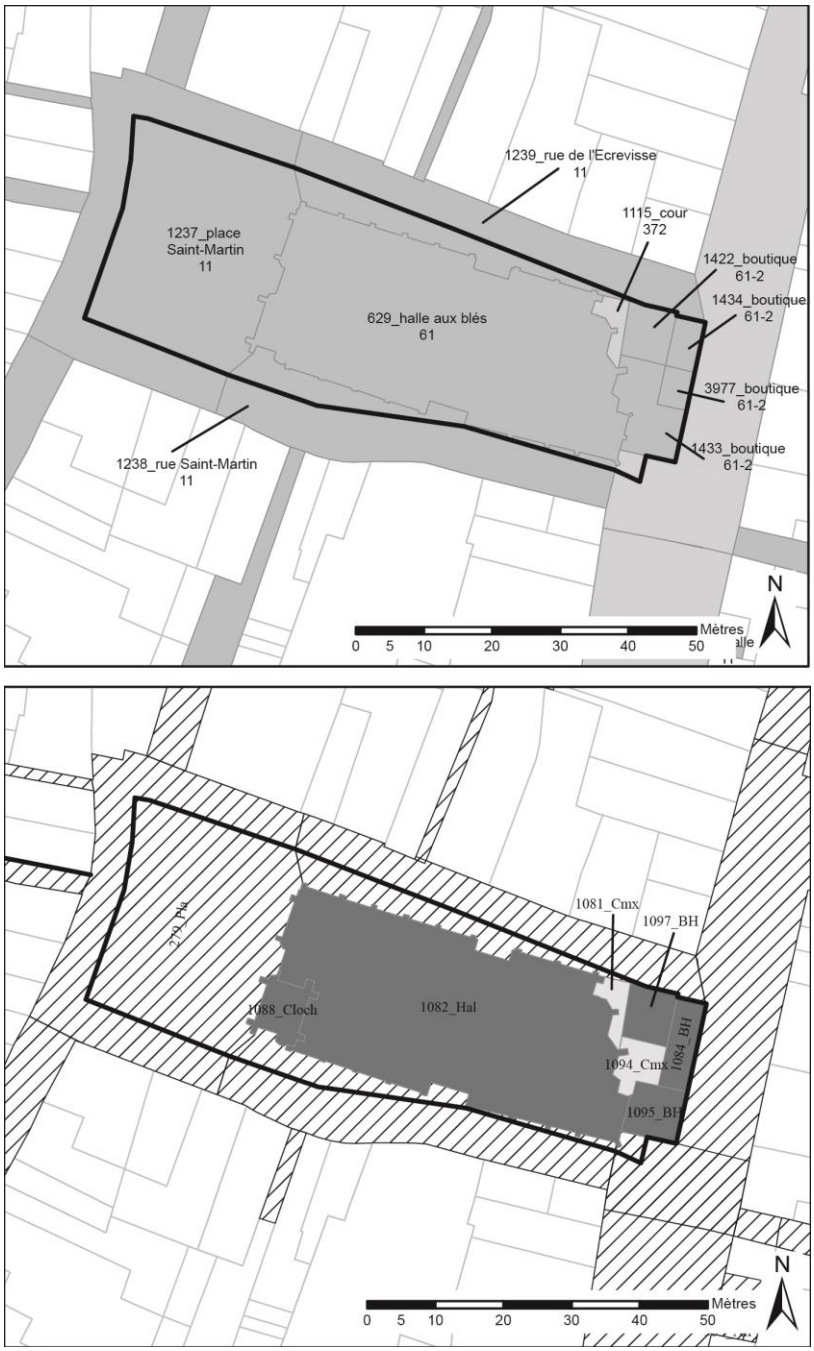

Figure 431 : Occupation de l'ensemble CH de 1792 à 1811. (OH en haut, EC en bas)

Les seules transformations sont d'ordre fonctionnel et résultent des événements révolutionnaires qui ont entraîné un aménagement de l'église Saint-Martin en halle au blé à partir de 1792 et ce jusqu'en 1811 au moins. Le clocher, dont le rez-de-chaussée sert au stockage, n'a plus de fonction religieuse mais reste néanmoins un repère urbain important. Les boutiques des phases précédentes sont identiques. L'ensemble des bâtiments furent détruits en 1857 à l'exception de la tour Saint-Martin toujours en élévation.

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
629	halle aux blés	6	61	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1115	maison	3	372	T	1756	1756	1756	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1414	église paroissiale Saint-Martin (2)	4	46	T	1100	1300	1200	1	S	Ao	1534	1534	1534	1	A	T	11	2	Ao
1417	église paroissiale Saint-Martin (1)	4	46	T	1000	1000	1000	1	S	T	1100	1200	1200	1	S	Ai	11	2	Ao
1418	cimetière Saint-Martin	5	52	T	1534	1534	1588	1	A	T	1756	1756	1756	1	A	T	11	1	T
1419	église paroissiale Saint-Martin (4)	4	46	T	1588	1588	1588	1	A	T	1658	1658	1658	1	A	T	11	1	P
1420	église paroissiale Saint-Martin (5)	4	46	T	1658	1658	1658	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1421	église paroissiale Saint-Martin (3)	4	46	T	1534	1534	1534	1	A	T	1588	1588	1588	1	A	T	11	1	P
1422	boutique	6	61-2	T	1250	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1423	cimetière des enfants	5	52	T	1588	1588	1588	1	A	T	1658	1658	1658	1	A	T	11	1	P
1424	cimetière des enfants	5	52	T	1658	1658	1658	1	A	T	1756	1756	1756	1	A	T	11	2	T
1425	boutique	6	61-2	T	1250	1380	1380	2	S	T	1658	1658	1658	1	A	T	21	2	P
1432	cimetière Saint-Martin	5	52	T	1000	1000	1000	2	S	Ao	1200	1300	1220	1	S	T	21	3	Ao
1433	boutique	6	61-2	T	1658	1658	1658	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1434	boutique	6	61-2	T	1250	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1435	cimetière Saint-Martin	5	52	T	1534	1534	1534	1	A	T	1588	1588	1588	1	A	T	11	2	Ao
3785	boutique	6	61-2	T	1380	1410	1380	2	DS	T	1588	1588	1588	1	A	T	21	2	M
3785	boutique	6	61-2	T	1588	1588	1588	2	DS	T	1636	1636	1636	1	A	T	21	2	M
3786	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	T
3977	boutique	6	61-2	T	1658	1658	1658	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3978	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1220	3	S	M	1200	1410	1410	2	S	T	32	2	M
3979	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1250	1220	2	S	M	1588	1588	1588	1	A	M	21	3	M
3980	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1250	1220	2	S	M	1588	1588	1588	1	A	M	21	3	M
3981	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1220	3	S	M	1658	1658	1380	1	A	T	31	2	p
3982	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1220	3	S	M	1811	1811	1380	1	A	T	31	2	p
3983	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1250	1220	3	S	M	1811	1811	1380	1	A	T	31	2	p
3984	cimetière paroissiale	4	46	T	1100	1250	1220	2	S	M	1534	1534	1534	1	A	Ai	21	2	M
4405	parcelle lotie	6	61-2	T	1100	1250	1220	2	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	21	3	M
4406	parcelle lotie	6	61-2	T	1100	1250	1220	2	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	21	3	M
4431	boutique	6	61-2	T	1300	1380	1380	2	S	T	1658	1658	1588	1	A	T	21	2	M

Tableau 72 :Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CH.

Ensemble CH

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
45	cimetière	T	1534	1534	1534	1	A	T	1756	1756	1756	1	A	T	11	1	P
347	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
410	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1350	1400	1400	3	S	M	33	3	M
411	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1350	1400	1400	3	S	M	33	3	M
412	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1350	1400	1400	3	S	M	33	3	M
413	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1350	1400	1400	3	S	M	33	3	M
418	cimetière	T	1534	1534	1534	1	A	T	1588	1588	1588	1	A	T	11	2	T
419	cimetière	Ao	1000	1000	1000	2	S	Ao	1200	1300	1250	1	S	M	21	2	Ao
420	cimetière	M	1200	1300	1250	2	S	M	1534	1534	1534	1	A	T	21	2	M
1081	cour mixte	T	1756	1756	1756	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1082	halle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1083	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1084	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1085	église	T	1000	1040	1000	2	S	Ao	1050	1150	1100	1	S	Ao	21	2	Ao
1086	église	Ai	1588	1588	1588	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1087	annexe	T	1658	1658	1658	1	a	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1088	clocher	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1089	clocher	Ai	1500	1534	1515	1	D	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1090	église	Ao	1040	1150	1100	1	S	Ao	1534	1534	1534	1	A	T	11	2	Ao
1091	église	Ai	1534	1534	1534	1	A	T	1588	1588	1588	1	A	T	11	2	Ai
1092	cimetière	T	1588	1588	1588	1	A	T	1658	1658	1658	1	A	T	11	2	T
1093	boutique-habitat	T	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1094	cour mixte	T	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1095	boutique-habitat	T	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1096	cour mixte	T	1525	1811	1628	3	s	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1097	boutique-habitat	T	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1098	cimetière	Ai	1658	1658	1658	1	a	T	1756	1756	1756	1	A	T	11	1	P
1099	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
1100	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
1101	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1588	1588	1588	1	A	T	21	1	P
1104	boutique-habitat	M	1200	1300	1250	3	S	M	1350	1400	1400	3	S	M	33	3	M

Tableau 73 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CH.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TVI/94	Avant 1050	*Frodo de Sancto-Martino*
2	Chronique des comtes d'Anjou… : 151	1040	*"Denique consul festinus, cultioribus vestimentis indutus, una cum uxore de supercilio montis descendit et in ecclesia beati Martini, que prope ipsum fontem erat, missam in honore sancte Trinitatis canere fecit."*
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 432
4	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 433
5	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 434
6	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 435
7	De Martonne 1860 : 12	1498	*"Début des travaux, Marie de Luxembourg pose la première pierre"*
8	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 436
9	De Martonne 1860 : 13	1538	*" il y avait déjà quarante ans au plus que la reconstruction de l'église était commencée"*
10	De Martonne 1860 : 14	1588	*Eglise terminée en 1588 puisqu'il a fallu "environ quatre-vingt dix ans à se parfaire de fond en comble".*
11	De Martonne 1860 : 15	1658	*"la sacristie fut construite en 1658, sur l'emplacement d'une maison et du petit cimetière des enfants, situé entre cette maison et l'église"*
12	De Martonne 1860 : 18	1758	*"on supprime tout à fait le petit cimetière, dont les murs mis à bas permettent de joindre ce lieu au surplus de la place, devant l'église." Et aussi le cimetière des enfants"*

Tableau 74 : Textes documentant l'ensemble CH.

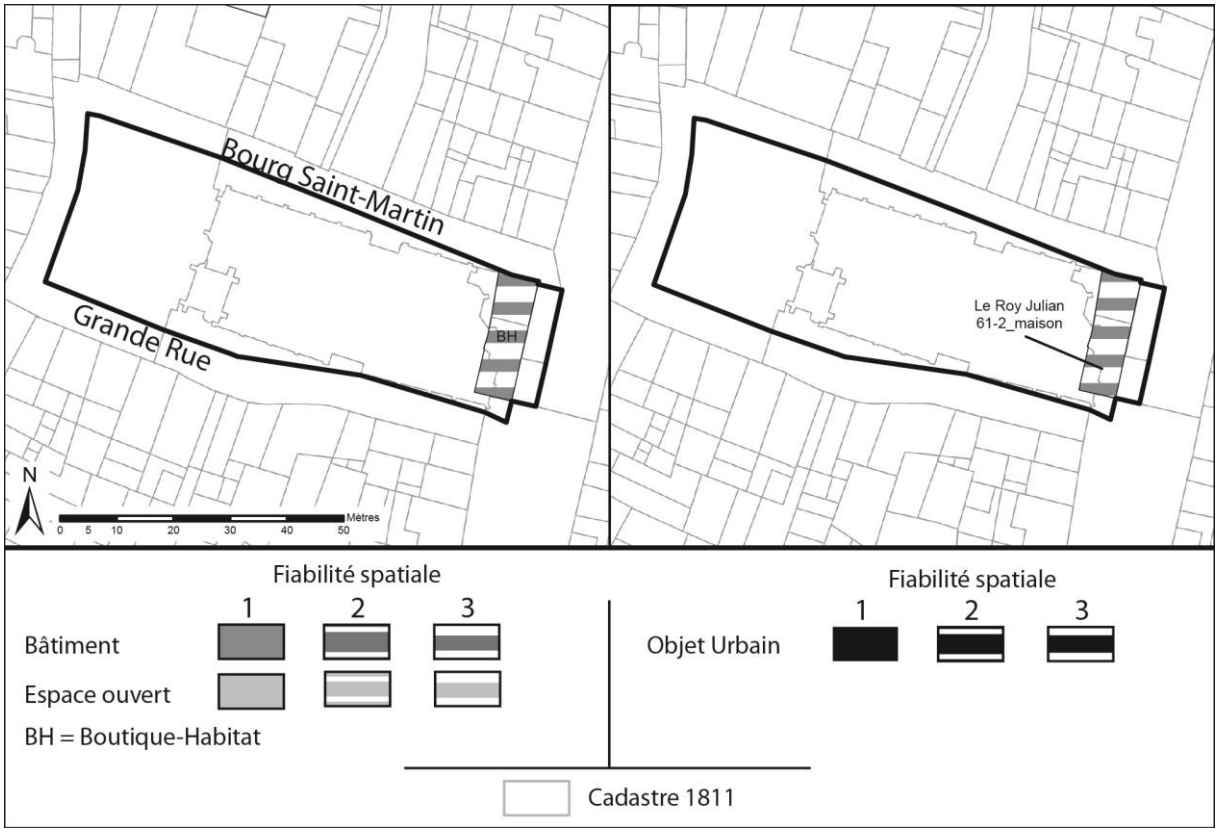

Figure 432 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

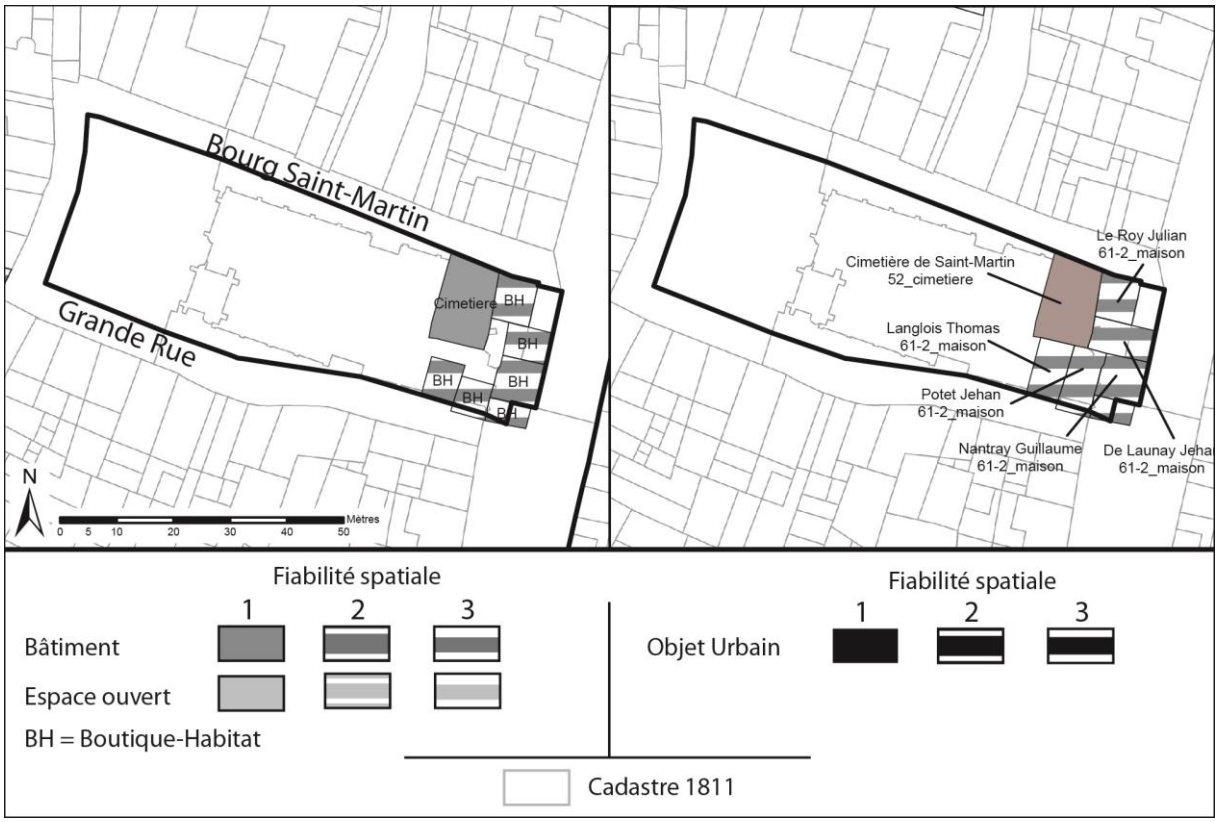

Figure 433 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

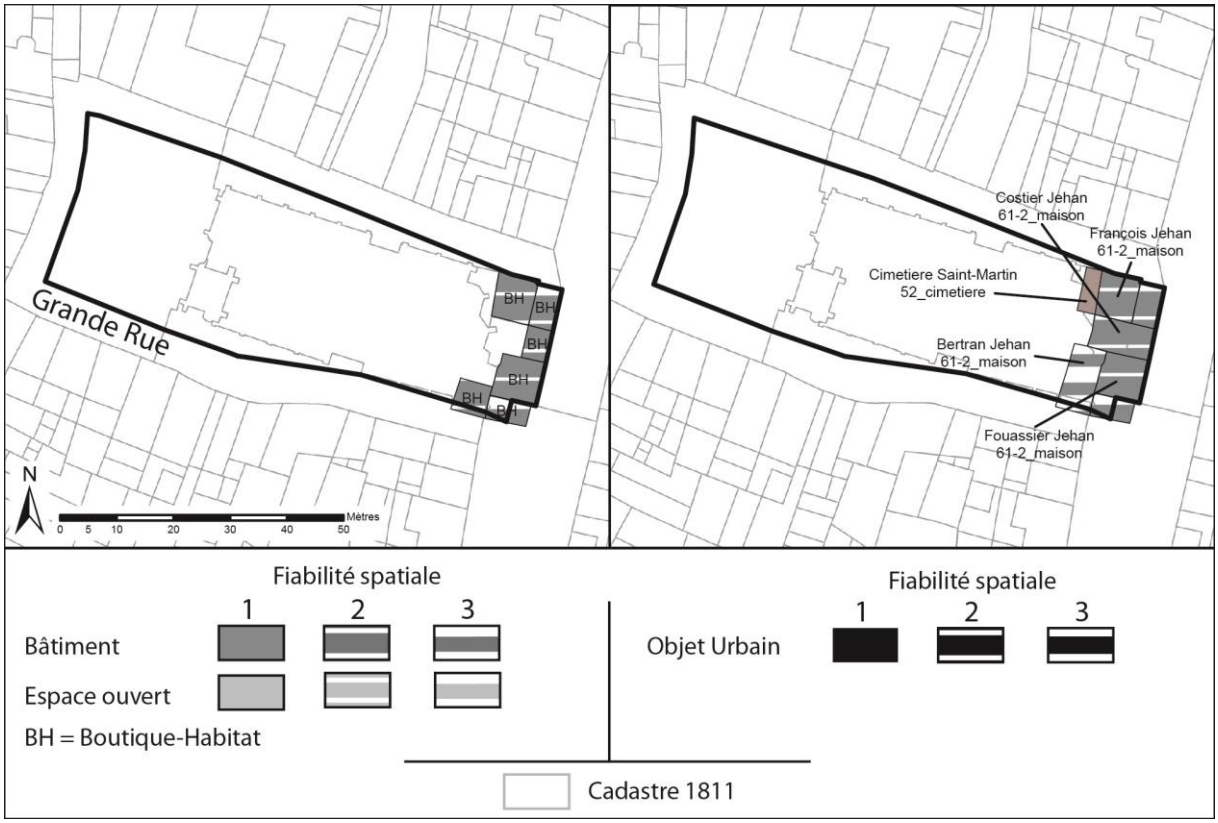

Figure 434 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

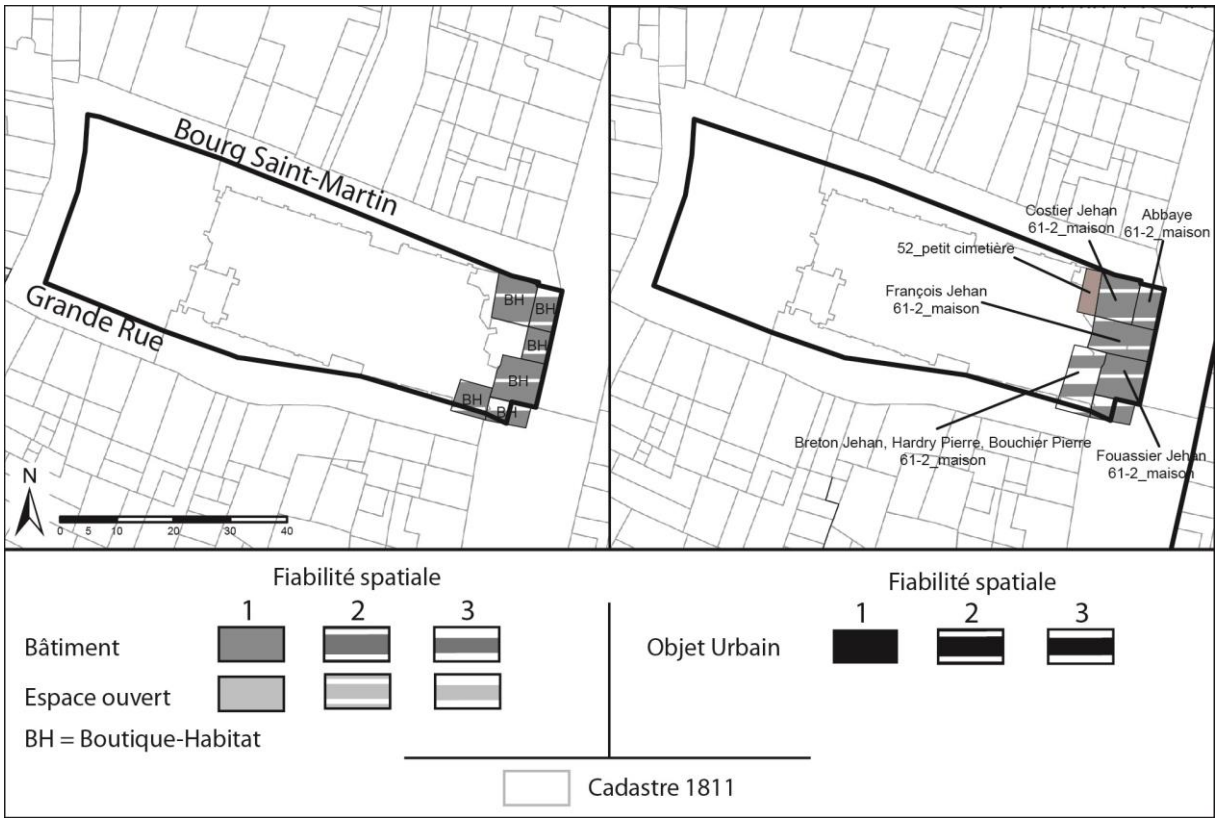

Figure 435 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

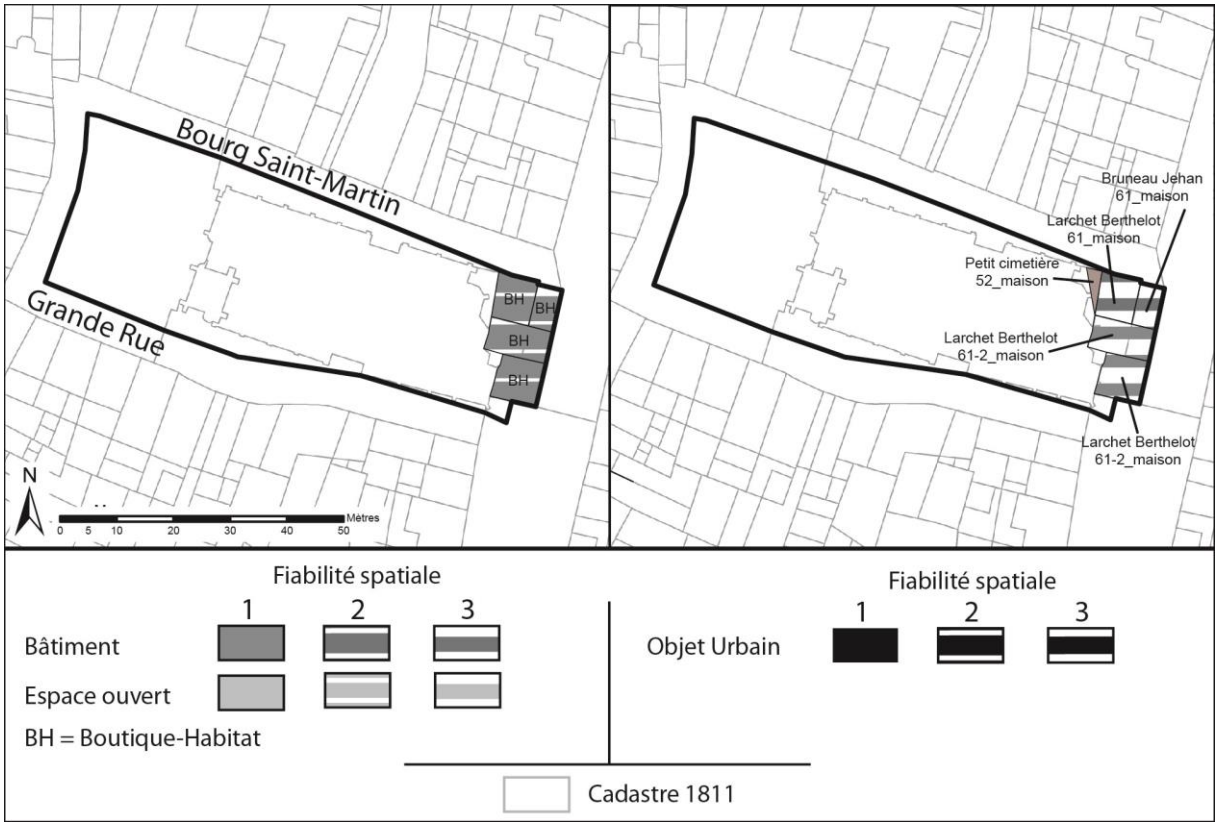

Figure 436 : Restitution de l'ensemble CH à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

3.2.1. Sources archéologiques

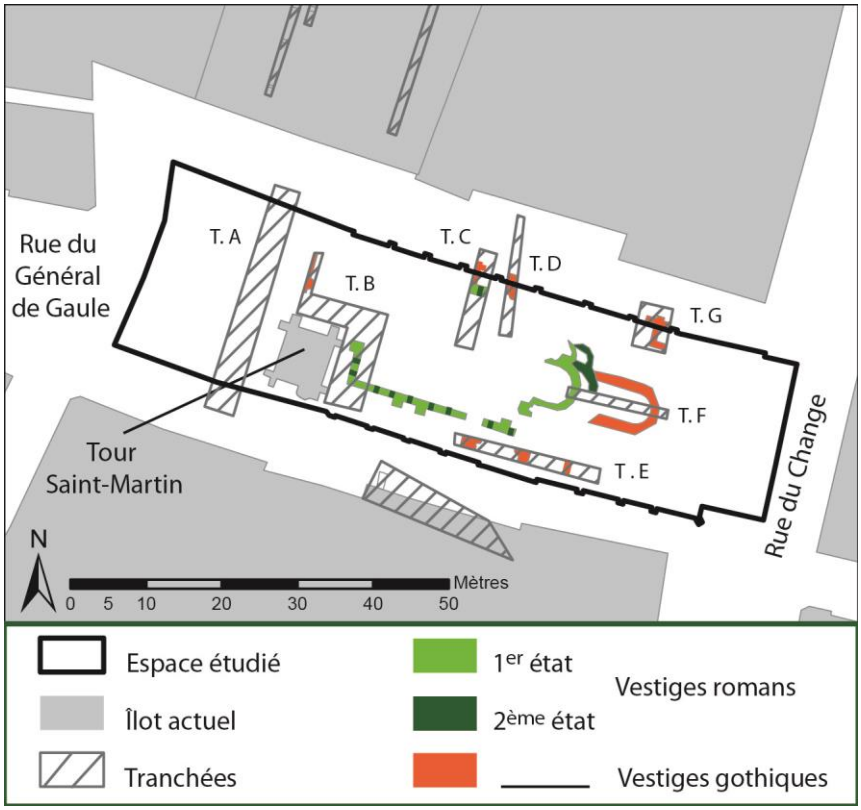

Figure 437 : Emprise des observations archéologiques de 1986 et 1987.

Cet espace a fait l'objet d'observations archéologiques à deux reprises en 1986 et 1987 dans le cadre d'un réaménagement de la place. Ces deux opérations possèdent un regrettable point commun : l'absence de rapport qui n'est compensée que par une importante masse d'archives de fouille non classées (plans, croquis, relevés et notes diverses) et d'une esquisse de rapport, difficiles à exploiter. Néanmoins, ces documents mettent en évidence un certain nombre de faits et structures archéologiques utilisables pour notre étude et apportent des informations sur l'épaisseur des dépôts anthropiques, données essentielles pour la caractérisation du potentiel archéologique de cette zone. Ces deux opérations ont consisté en sept sondages pratiqués à des endroits stratégiques.

L'opération de 1986

La première opération a été confiée à Claude Leymarios (autorisation : n°86/66, du 16 octobre 1986) qui effectua un sondage (Figure 437, Tranchée G) sur l'emprise supposée de l'angle nord-est de l'église Saint-Martin, détruite en 1857. Il avait pour objectif de vérifier le bon état de conservation des vestiges qui se situent à seulement une quarantaine de centimètres du sol de circulation actuel. La municipalité, au vu de ces informations, a modifié la cote altimétrique des travaux afin de minimiser l'espace soumis à d'éventuelles fouilles.

L'opération de 1987

La seconde opération s'est déroulée durant le printemps et l'été 1987 sous la direction de Marie-Pierre Feuillet (autorisation de sauvetage urgent : n°87/15, du 4 mars 1987). Une esquisse de rapport conservée au SRA-Centre permet d'entrevoir l'emprise des fouilles et un certain nombre de résultats.

Dans un premier temps, deux tranchées profondes ont été ouvertes, la première dans l'axe de la dernière église de 14 m de long (T.F), la seconde d'une longueur de 30 m d'orientation nord-sud (T.A). La surveillance des tranchées s'est heurtée à des problèmes de sécurité (instabilité du terrain et importante profondeur) et d'accessibilité surtout dus à la remontée de la nappe phréatique. Ces tranchées ainsi que les décapages de surface (T.B, C, D et E) ont permis malgré les difficultés de fouille d'obtenir des résultats sur les transformations fonctionnelles de cet îlot.

D'un point de vue architectural, deux états de la façade occidentale de l'église, deux états des murs de la nef et trois du chœur ont pu être reconnus. Marie-Pierre Feuillet distingue à partir de ces informations deux édifices : une église romane possédant deux états pour le chœur et l'église gothique construite entre la fin du 15^{e} s. et la fin du 16^{e} s. En plus de ces deux édifices, plusieurs sépultures ont été repérées.

Antérieurement à ces maçonneries, les sondages ont mis en évidence la présence de céramiques gallo-romaines résiduelles, des sarcophages qualifié de *"mérovingien"* installés dans des niveaux de "terres noires" et des niveaux de voierie malheureusement non datés.

3.2.2. Bâti en élévation

La tour Saint-Martin

La tour Saint-Martin est la seule construction encore en élévation aujourd'hui (Figure 438). Faisant depuis 1792 office de beffroi, cette tour se dresse au centre de la place éponyme. Le style gothique flamboyant de ses ouvertures ainsi que l'utilisation d'arcs à pénétration en font une construction caractéristique de la fin du 15^{e} s. ou du début du 16^{e} s., datation qui s'accorde avec la date de 1498 fournie par les textes.

Figure 438 : Tour Saint-Martin aujourd'hui, vue du nord-ouest.

L'église Saint-Martin

Grâce aux coupes, dessins et plans de Gervais Launay, présentés dans le tableau ci-dessous (Tableau 75) et à son étude, il est possible d'appréhender l'église Saint-Martin telle qu'elle était au milieu du 19e s. Il décrit cet édifice dans ses notes sur *les rues et monuments de Vendôme* en ces termes :

> "[l'édifice du 19e s.] *était un composé, à peu près par moitié, de deux parties différentes de style et de proportions.* [La partie occidentale, la plus ancienne] *s'étendait depuis le portail de l'ouest jusqu'au transept et se composait d'une nef et de deux collatéraux d'une longueur de 25 m environ sur une largeur de 18 m. Ici nous devons signaler un défaut de proportion dans cette construction partielle. Ainsi la nef mesurait 4,6 m de largeur tandis que chaque collatéral en comptait cinq ; même disproportion entre la hauteur de la voûte de 20 m et la largeur de 4,6 m. Cette partie de nef était divisée en cinq travées séparées par des piliers à nervures prismatiques. Des fenêtres au-dessus des arcades laissaient entre elles un large intervalle sans ornementation. A l'extérieur,* [existaient] *des contreforts très saillants et arcs-boutants pour retenir la poussée des voûtes supérieures.*
>
> *En 1534, Charles de Bourbon autorisa l'achèvement et l'agrandissement de l'église. Vers le milieu du XVIe s. on commença la construction de la portion est, savoir le transept, deux travées du chœur et les absides sur une longueur de 25 m et une largeur de 22 m. Cette reconstruction eut lieu sur un plan et dans un style différents de la portion du XVe s. Ainsi, la distance entre les piliers du chœur étaient de 5,8 m au lieu de 4,6 m ; la largeur des bas-côtés était de 3,8 au lieu de 5 m. L'abside et les deux absidioles à cinq pans sans déambulatoire avaient leurs voûtes formant un réseau de nervures enlacées et réunies à des clefs en pendentifs dont la principale se terminait par un cartouche représentant un saint Martin en relief, donnant une partie de son manteau à un pauvre. Les piliers du chœur avaient une forme elliptique. L'intervalle entre les arcades et les fenêtres au-dessus était rempli par un triforium aveugle ornementé et formant galerie à jour dans l'abside. A droite et à gauche du chœur étalent pratiquées deux chapelles latérales ; et pour corriger la différence entre les largeurs des deux fractions du monument, on construisit en même temps dans les bas-côtés de la nef des chapelles entre les contreforts du XVe s."*

Il ressort de cette description diverses phases de chantiers : la première s'échelonnant entre la fin du 15e s. et 1534 a consisté en la reconstruction de la nef ; la seconde commencée en 1534 s'est concentrée sur la reconstruction du chœur et du transept ainsi que sur l'enveloppement de la nef par une série de chapelles. Ces deux phases sont particulièrement bien visibles sur le plan dressé par G. Launay : la partie orientale est plus large que la partie occidentale.

Ensemble CH

N°	Cote	Date	Illustration
1	BMV_Launay_42	Avant 1857	
2	BMV_ Launay_40	Avant 1857	
3	BMV_ Launay_39	Avant 1857	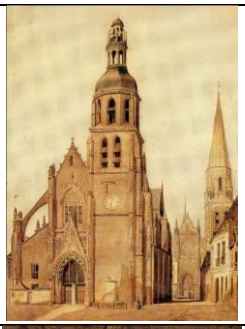
4	BMV_ Launay_43	Avant 1857	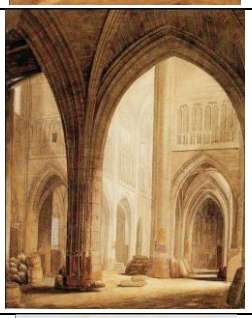
5	Mus_Vend_95	Avant 1857	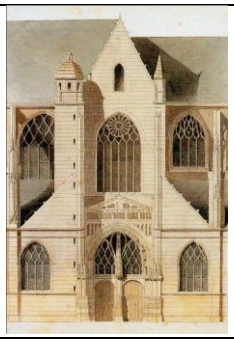

N°	Cote	Date	Illustration
6	Mus_Vend_94	Avant 1857	
7	Mus_Vend_94	Avant 1857	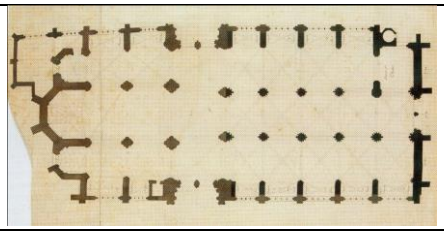

Tableau 75 : Dessins, coupes et plans de l'église Saint-Martin dressés par G. Launay.

La sacristie

Au sud-est de cet édifice se trouvait la sacristie dont le style architectural et le toit en croupe visible sur la vue de Launay (Tableau 76) autorisent une datation au milieu du 17^{e} s.

Cote	Date	Illustration
BMV_ Launay_42	Avant 1857	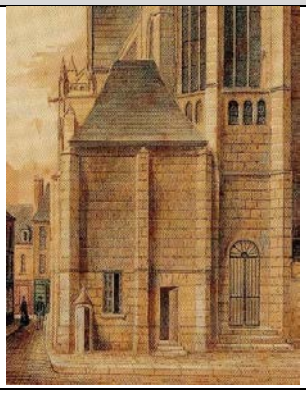

Tableau 76 : Représentation de la sacristie.

Ensemble CI

1. Présentation

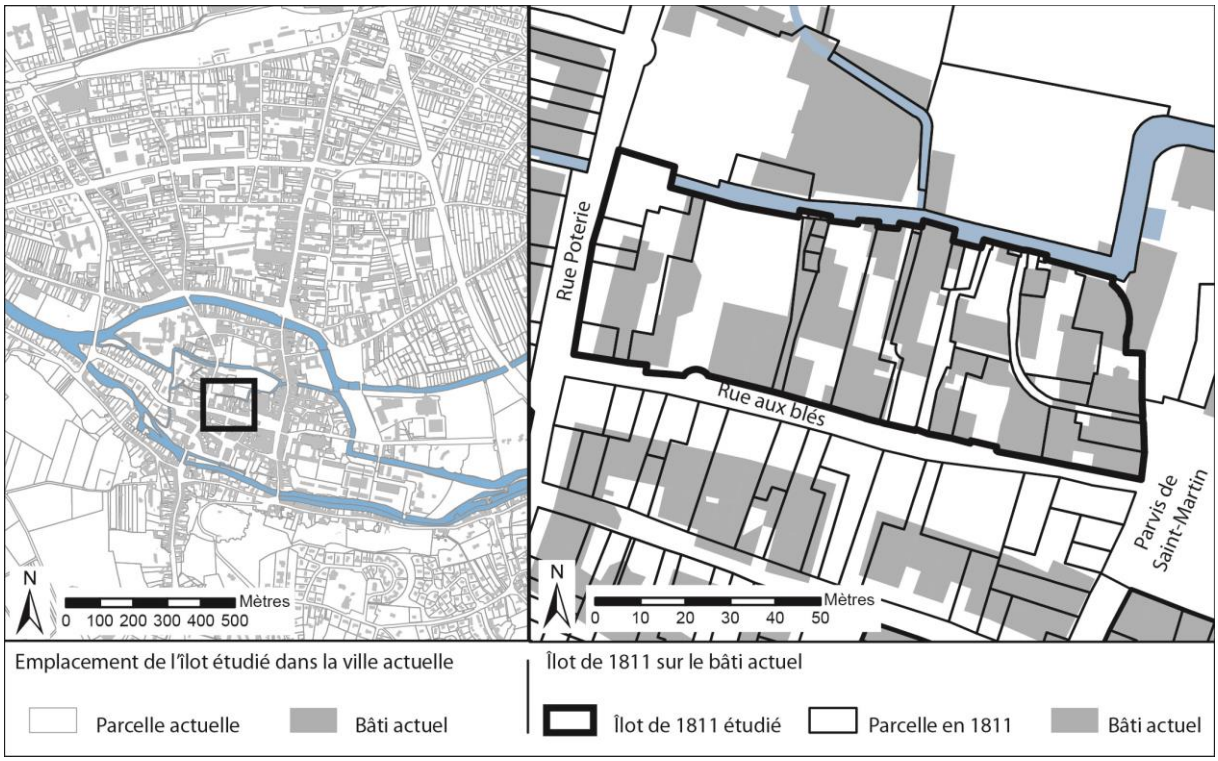

Figure 439 : Localisation de l'ensemble CI.

Figure 440 : Emprise de l'ensemble CI dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 5250 m^2 situé en plein centre de la ville *intra-muros* est délimité au nord par le canal du pont Rondin, à l'est par la place Saint-Martin et l'ensemble CC, au sud par la rue du Général de Gaulle et à l'ouest par la rue de la Poterie (Figure 439, Figure 440). Les aveux de la Salle du Vieux Pont n'ayant pas été retrouvés, seules les données matérielles permettent de restituer les transformations de l'occupation du sol pour la partie occidentale de l'îlot. La portion orientale est documentée par les comptes de la châtellenie. Le bâti ancien, bien qu'assez bien préservé dans cette partie, a néanmoins subi des destructions aux 19^e s. et 20^e s., complexifiant toute tentative de restitution des dynamiques. Il faut aussi ajouter à cette difficulté le manque d'épaisseur chronologique des habitats dont la majeure partie est postérieure aux 16^e ou 17^e s.

Localisation dans les territoires urbains anciens

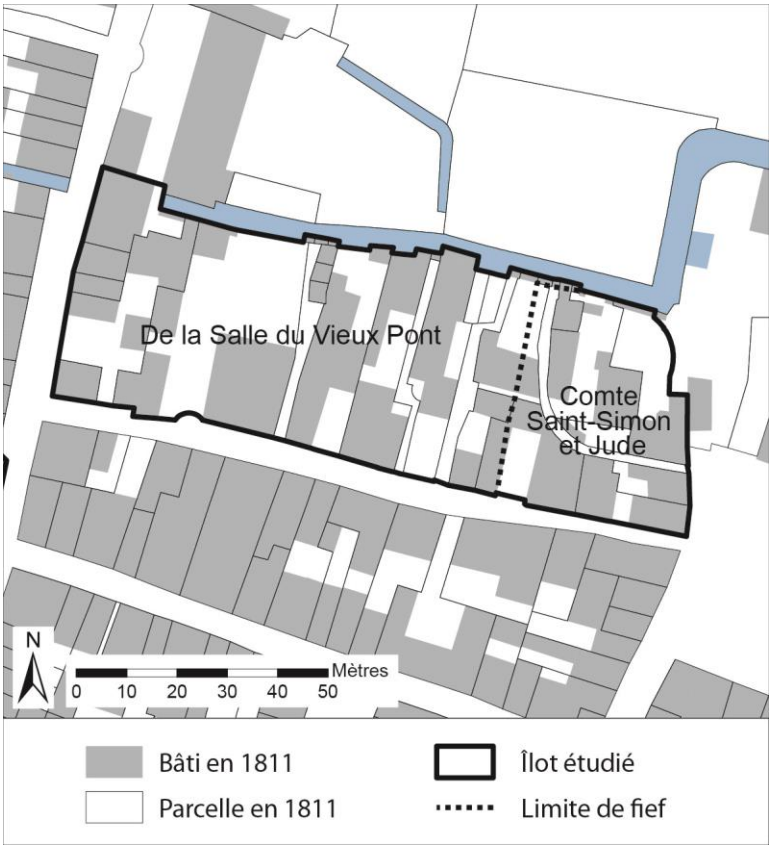

Figure 441 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CI.

L'espace considéré ici relevait entièrement de la paroisse de Saint-Martin entre le 11e s. et 1792. Il se divisait en deux fiefs, celui de la Salle du Vieux Pont à l'ouest et le fief comtal dont le cens est dû à la Saint-Simon et Jude dans sa partie orientale (Figure 441).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 77, Tableau 78)

2.1. Occupation de l'ensemble CI avant le début du 14e s. (Figure 442)

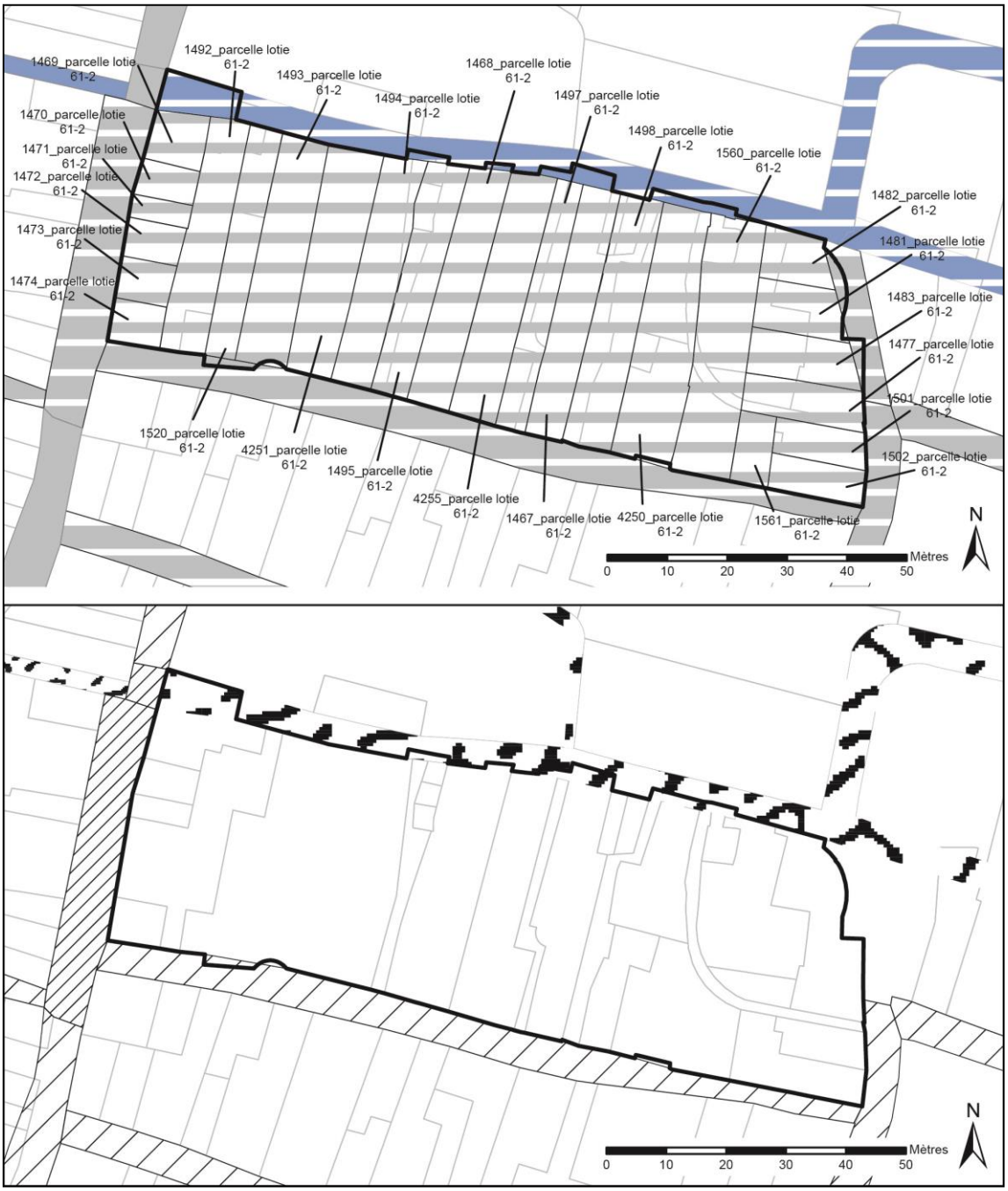

Figure 442 : Occupation de l'ensemble CI avant le début du 14e s. (OU en haut, EC en bas).

Les connaissances sur la topographie de cet îlot avant le début du 14e s. sont inexistantes ; seule l'analyse morphologique permet d'émettre l'hypothèse d'un lotissement peut-être mis en place au 10e s. Il se caractérisait par trois ensembles de parcelles établies respectivement sur la rue Poterie à l'ouest, la rue au blé au sud et le parvis de l'église Saint-Martin à l'est. Toutes les parcelles mesuraient en moyenne 10 m de large.

2.2. Occupation de l'ensemble CI au 16e s. (Figure 443)

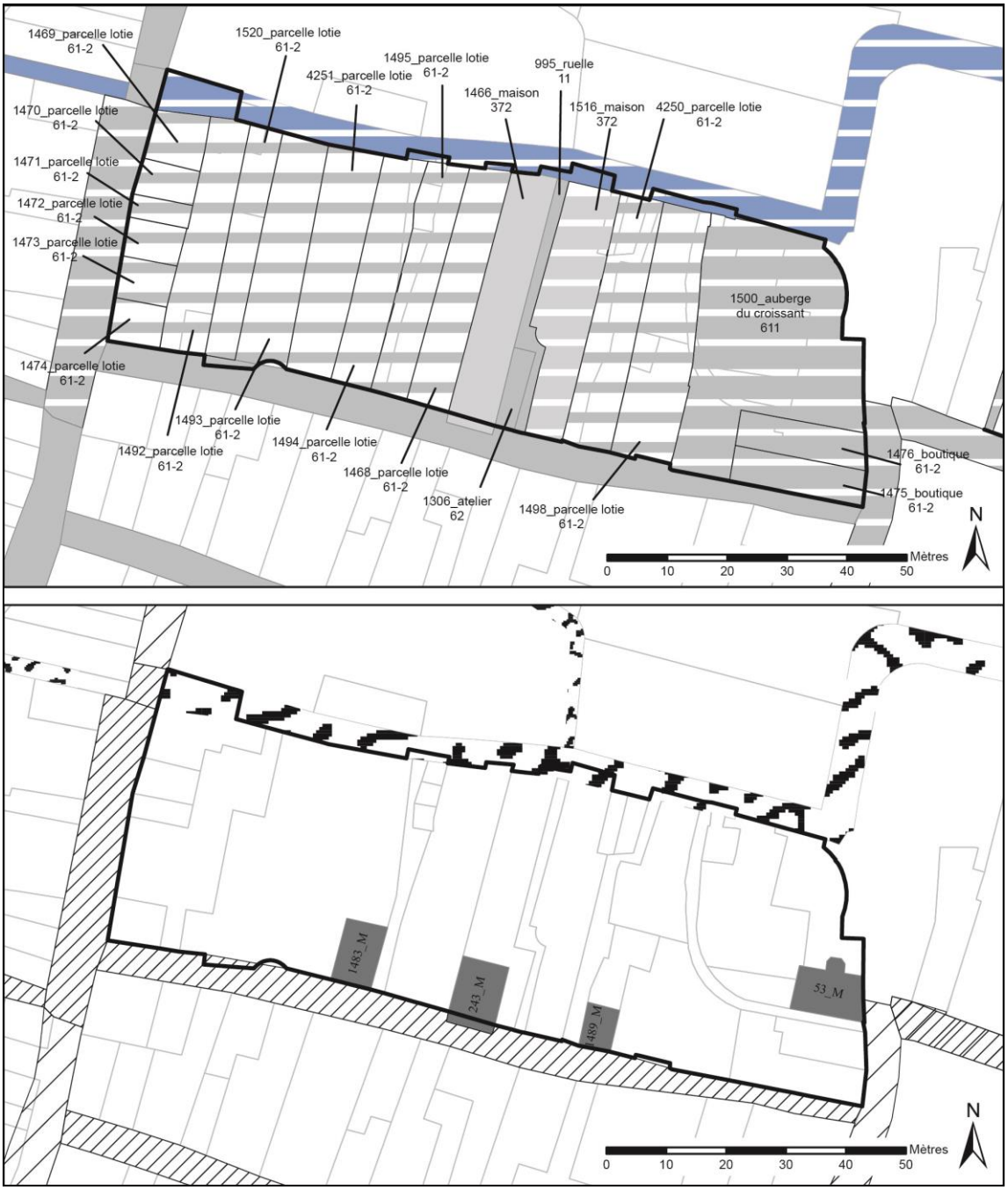

Figure 443 : Occupation de l'ensemble CI au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas).

En l'absence de données matérielles plus anciennes et de textes antérieurs, la restitution de l'occupation de cet ensemble ne peut commencer dans la partie orientale qu'au 14e s. et seulement au 16e s. pour la partie occidentale (Tableau 79 : 1 et 2). Les Objets Urbains créés sont principalement des boutiques ou des ateliers, des maisons et une hôtellerie nommée dans les textes *"hostelleries de la couronne*". Quatre bâtiments datant en partie du 16e s. ont été préservés et permettent de restituer quatre EC. (Bât. A2, .C1, C2 et F).

2.3. Occupation de l'ensemble CI au début du 18e s. (Figure 444)

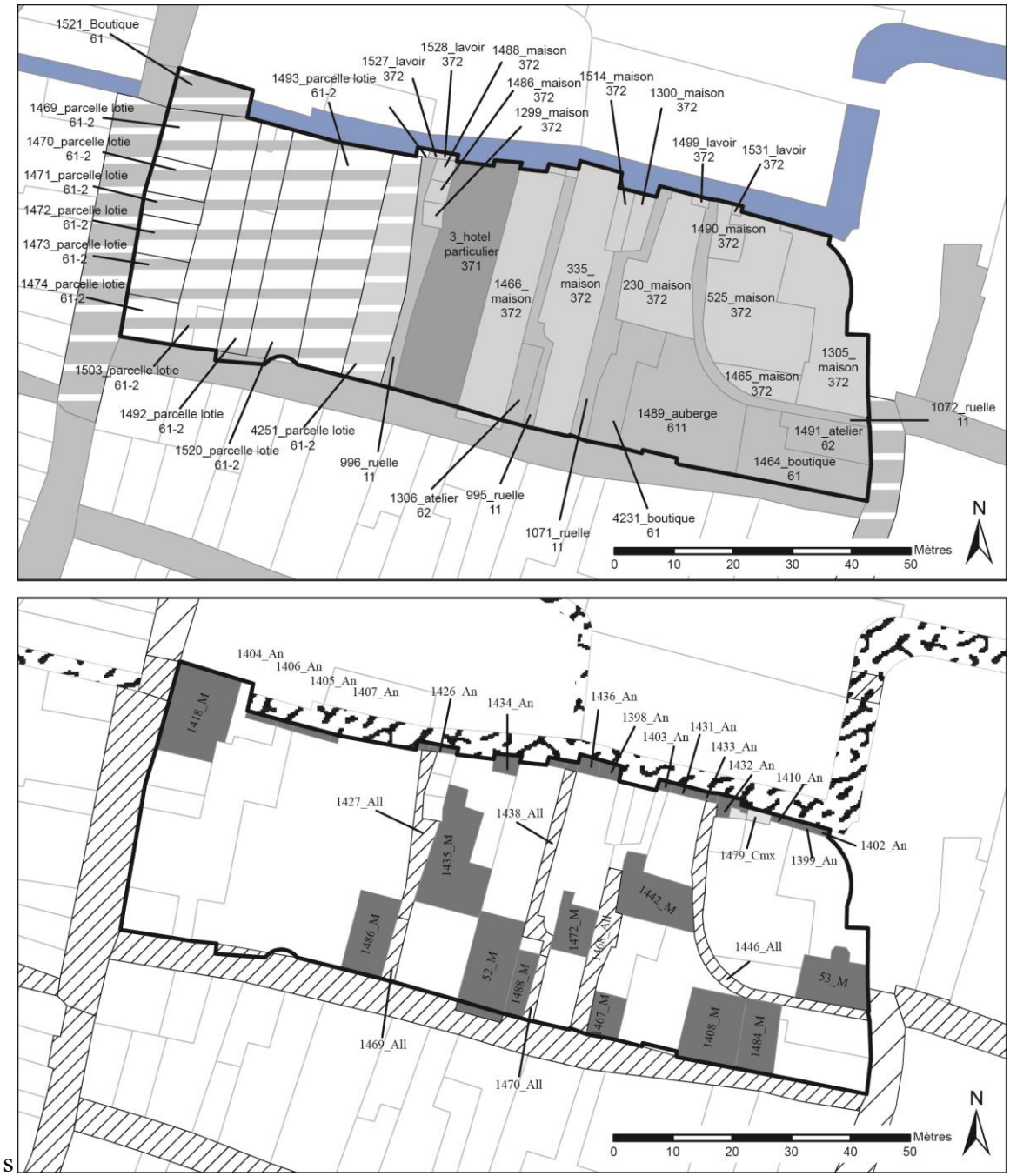

Figure 444 : Occupation de l'ensemble CI au début du 18e s. (OU en haut, EC en bas).

Ici encore, le bâti est la principale source disponible pour envisager la restitution des transformations de l'occupation. Plusieurs édifices datant du 17e ou du 18e s. épargnés par les destructions autorisent une meilleure connaissance de l'occupation du sol, qui renfermait des hôtels particuliers, de simples maisons mais aussi une auberge différente de celle de la couronne dont la propriété fut découpée en cinq parcelles (Bât. A2,B, C1 et 2, D, E, F, I, J, L et M). Ces maisons et hôtels particuliers se sont formés par réunion de parcelles. Quatre ruelles permettaient aux habitants des îlots non riverains de la rivière d'y accéder.

2.4. Occupation de l'ensemble CI en 1811 (Figure 445)

Figure 445 : Occupation de l'ensemble CI en 1811 (OU en haut, EC en bas).

Au 18e s., à une date encore indéterminée, plusieurs parcelles sont réunies afin de constituer une vaste propriété (OU_1302) dans laquelle est construit un nouvel hôtel particulier enveloppant une ancienne maison (Bât. A1 et A2). En 1811, l'occupation de l'îlot se caractérise par trois espaces distincts : à l'ouest le long de la rue Poterie s'échelonnent plusieurs boutiques que l'on retrouve à l'est sur le parvis de Saint-Martin ainsi qu'une auberge. Au centre l'espace renferme des hôtels particuliers mais aussi de simples maisons édifiées entre le 17e et 18e s. à l'arrière desquelles se développent des jardins.

2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CI

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3	hôtel particulier	3	371	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
213	atelier	6	62	P	1700	1800	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
230	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
335	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
395	boutique	6	61	P	1700	1800	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
525	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
647	boutique	6	61	P	1700	1800	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1063	tonnelier	6	62	P	1700	1800	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1299	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1300	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1301	annexe	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1302	hôtel particulier	3	371	Ai	1700	1800	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1305	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1306	atelier	6	62	P	1450	1550	1500	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	11	1	P
1464	boutique	6	61	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1465	maison	3	372	P	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1466	maison	3	372	Ai	1500	1600	1500	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	21	1	Ai
1467	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	Ai	33	3	M
1468	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1650	1650	3	S	Ai	33	3	M
1469	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1470	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1471	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1472	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1473	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1474	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1475	boutique	6	61-2	T	1000	1380	1380	2	S	M	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
1476	boutique	6	61-2	T	1000	1380	1380	2	S	M	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
1477	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1480	maison	3	372	Ai	1700	1800	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1481	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1482	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1483	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1486	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1488	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1489	auberge	6	611	P	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CI

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1490	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1491	atelier	6	62	P	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1492	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1493	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1494	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1650	1650	3	S	Ai	33	3	M
1495	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1650	1650	3	S	Ai	33	3	M
1496	lavoir	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1497	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	Ai	33	3	M
1498	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1650	1650	3	S	Ai	33	3	M
1499	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1500	auberge	6	611	T	1525	1650	1525	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	T
1501	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1502	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1503	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	21	2	M
1514	maison	3	372	Ai	1600	1700	1650	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1515	habitat	3	372	Ai	1650	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1516	maison	3	372	Ai	1500	1600	1500	2	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
1520	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
1521	Boutique	6	61	P	1600	1700	1650	2	S	P	1700	1800	1750	1	S	P	21	2	P
1522	habitat	3	372	Ai	1650	1697	1697	2	S	P	1700	1800	1750	1	S	P	21	2	P
1527	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	M
1528	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
1529	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
1530	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
1531	lavoir	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	M
1560	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
1561	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1380	1380	3	S	T	33	3	M
4231	boutique	6	61	Ai	1600	1700	1650	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4241	maison	3	372	Ai	1700	1800	1750	2	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4250	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1650	1650	3	S	Ai	33	3	M
4251	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1750	1750	3	S	Ai	33	3	M
4255	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1500	1500	3	S	Ai	33	3	M
4256	auberge	6	611	T	1300	1525	1380	2	S	T	1525	1750	1525	2	DS	T	22	2	T

Tableau 77 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CI.

Ensemble CI

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
9	boutique-habitat	Ai	1700	1750	1725	1	DS	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
52	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	11	1	P
53	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
243	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
384	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1398	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1399	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1400	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1401	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1402	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1403	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1404	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1405	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1406	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1407	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1408	maison	Ai	1675	1725	1675	1	DS	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1409	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1410	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1411	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1412	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1413	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1414	cour mixte	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1415	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1416	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1417	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1418	maison	P	1600	1659	1659	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1419	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1420	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1421	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1422	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1423	jardin d'agrément	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1424	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1425	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1426	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CI

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1428	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1429	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1430	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1431	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1432	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1433	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1434	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1435	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1436	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1437	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1439	jardin mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1441	jardin mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1442	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1443	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1444	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1445	cour mixte	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1447	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1448	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1449	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1450	cour mixte	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1451	cour mixte	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1452	jardin mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1453	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1454	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1455	cour mixte	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1456	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1457	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1458	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1459	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1460	annexe	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1461	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1462	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1463	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1464	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CI

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1465	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1466	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1467	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1471	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1472	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1473	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1474	jardin mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1475	annexe	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1476	maison	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1477	cour mixte	I	1750	1780	1780	2	S	I	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1478	annexe	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1479	cour mixte	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1480	cour mixte	P	1500	1697	1697	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1481	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1482	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1483	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1484	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1811	1750	1	S	Ai	11	1	Ai
1485	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1486	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1811	1750	1	S	Ai	11	1	Ai
1487	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1488	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1811	1750	1	A	Ai	11	1	Ai
1489	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1650	1600	1700	1	A	Ai	11	1	P

Tableau 78 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CI.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 446
2	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 447
3	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 448
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 449

Tableau 79 : Sources écrites concernant l'ensemble CI.

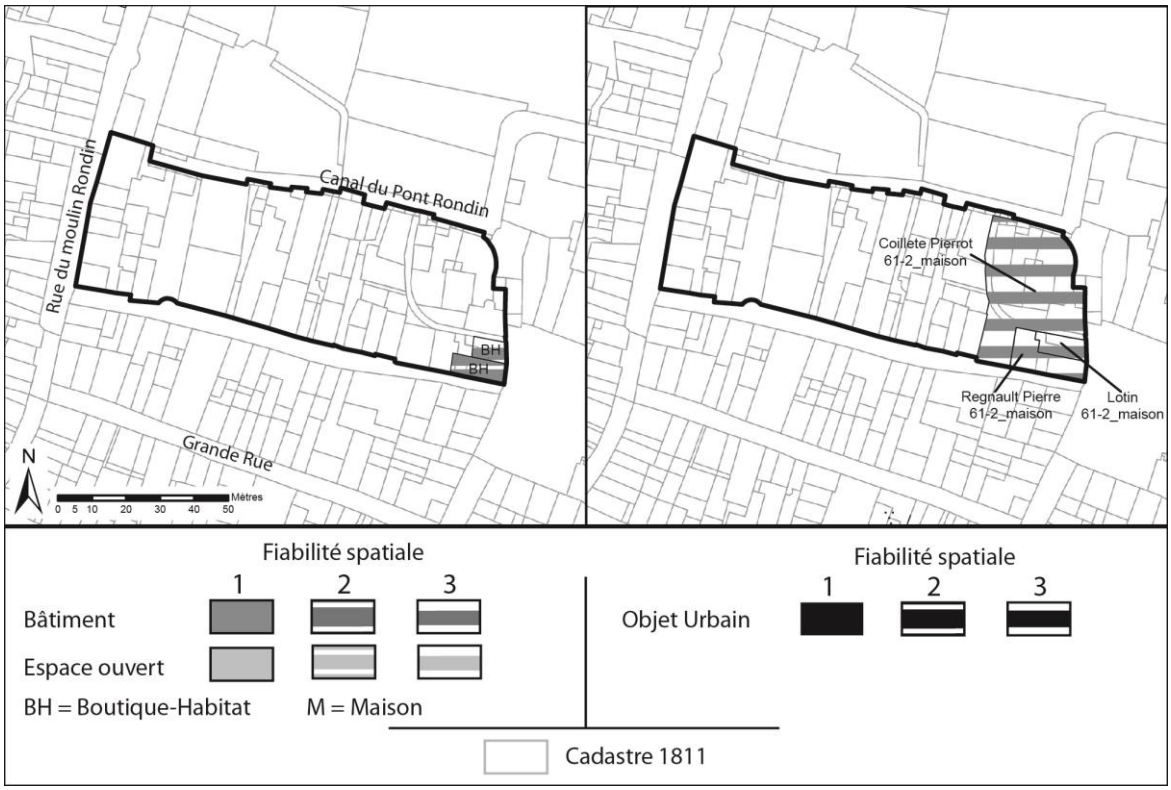

Figure 446 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

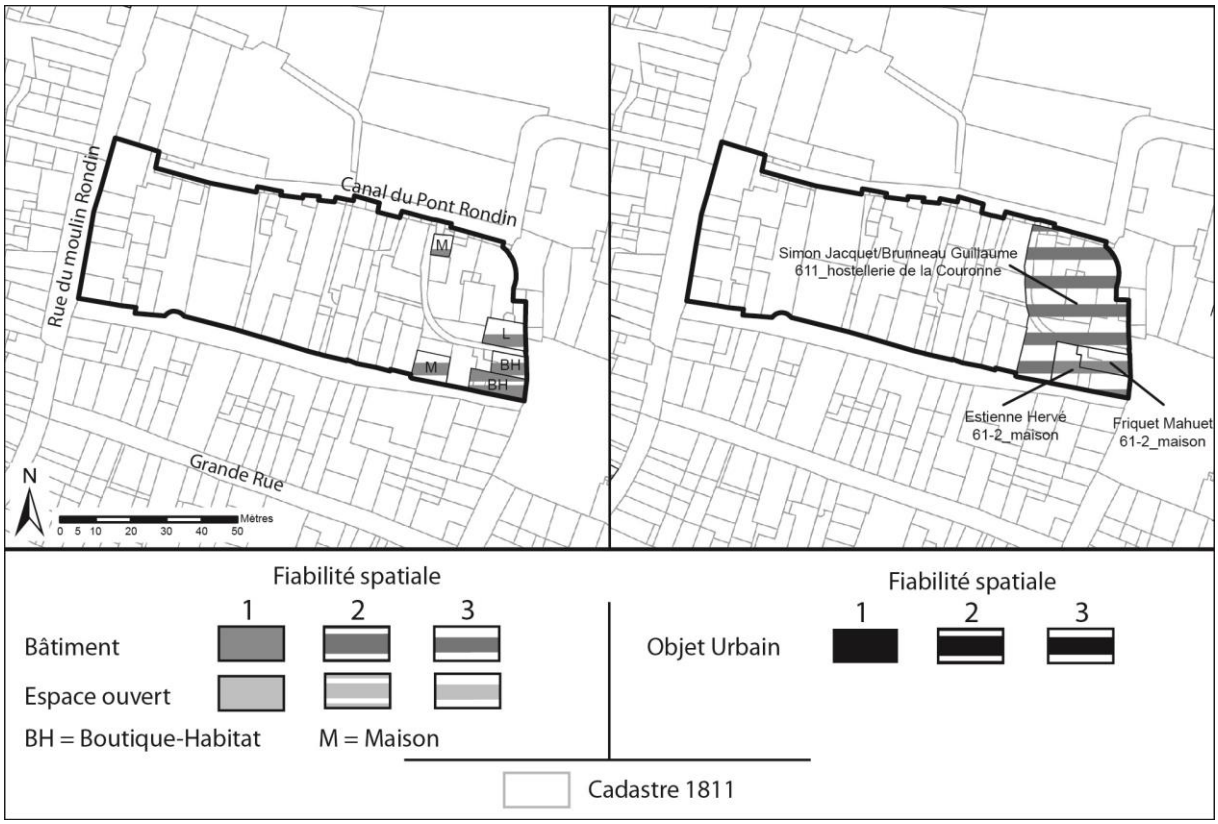

Figure 447 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

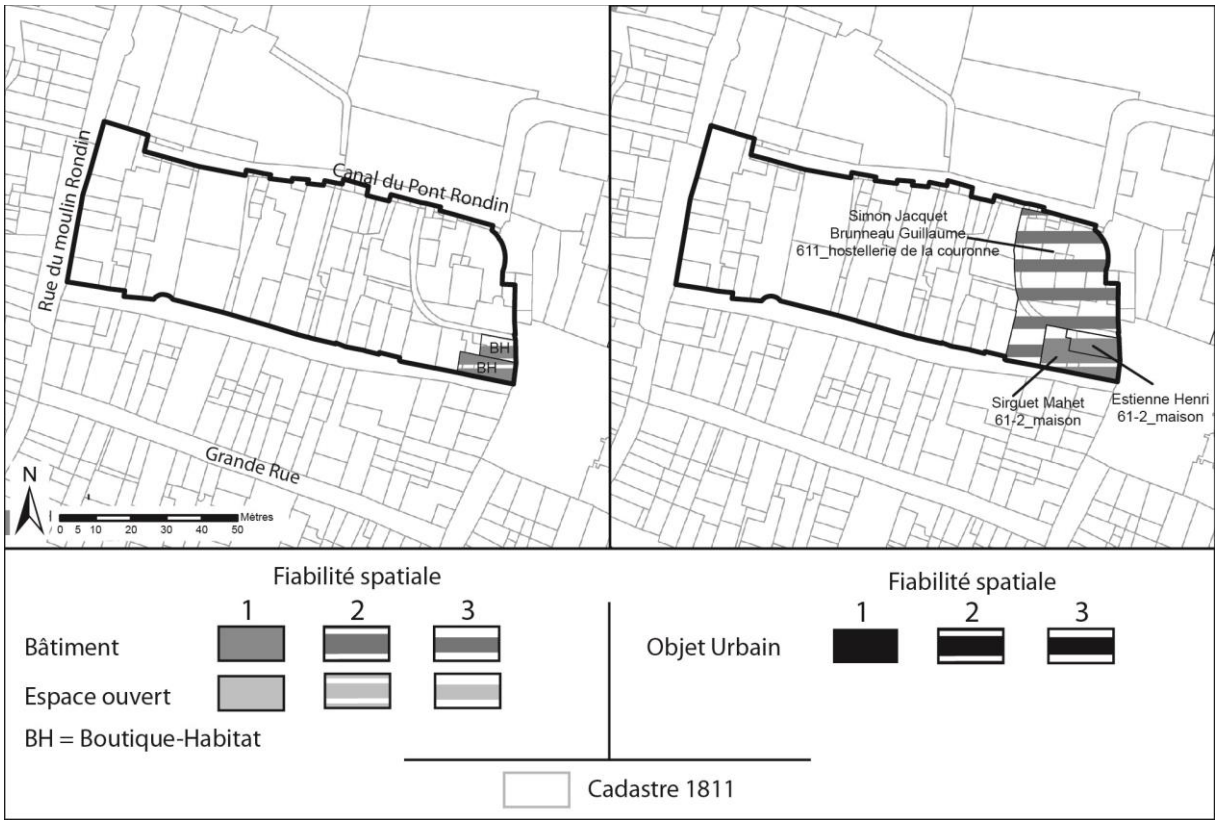

Figure 448 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

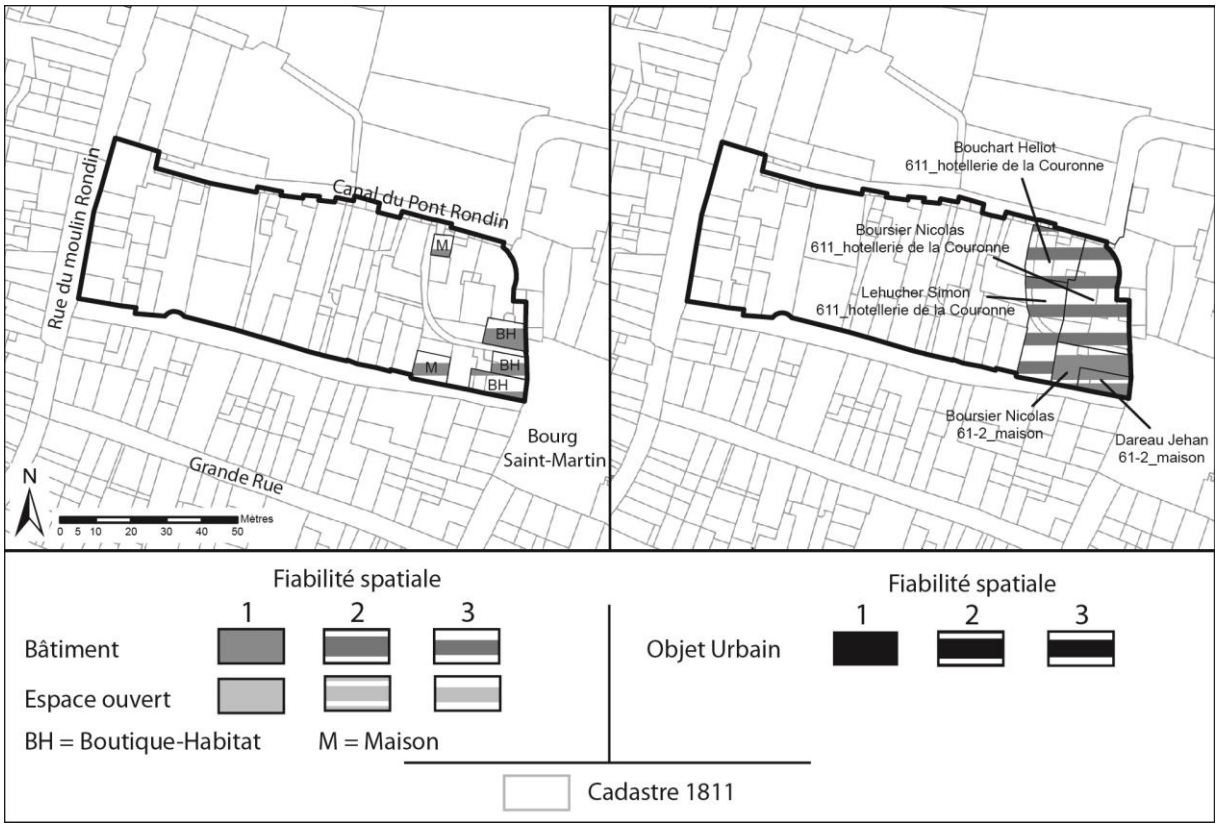

Figure 449 : Restitution de l'ensemble CI à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

L'ensemble de l'îlot, qui renfermait en 1811 34 bâtiments, possède encore aujourd'hui 16 édifices préservés des destructions (Figure 450).

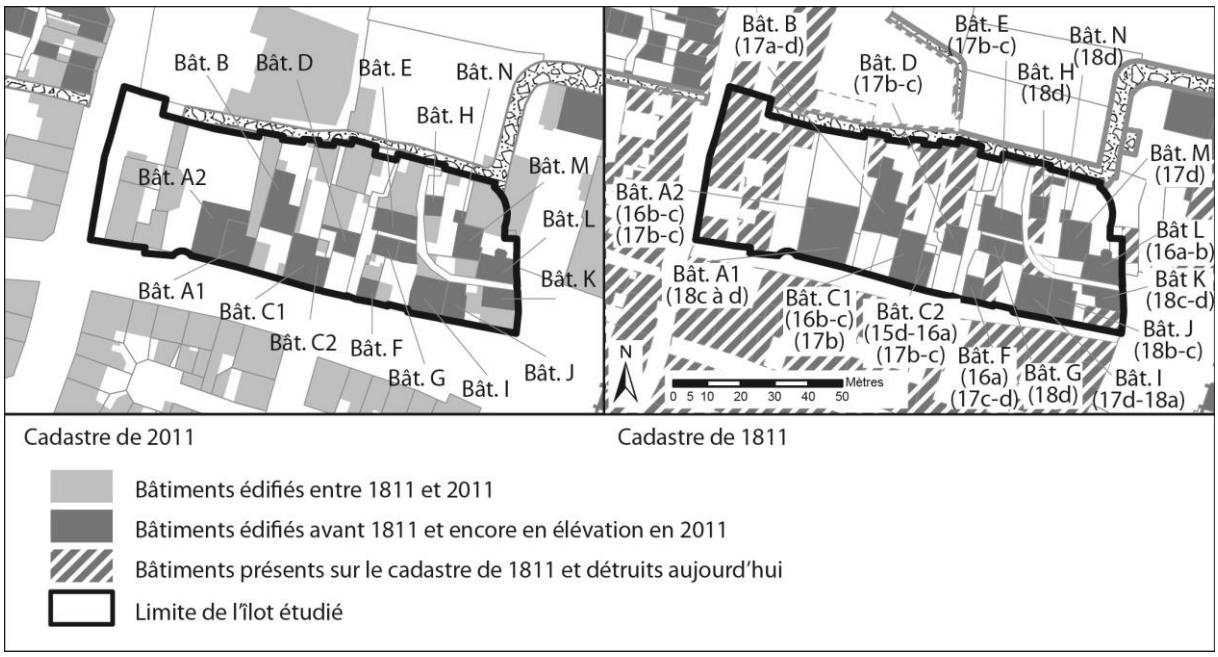

Figure 450 : Édifices anciens étudiables dans l'ensemble CI.

Bâtiments A1 et A2 (16c-d/17/18) :

Figure 451 : Façades sud des bâtiments A1 et A2

Cet ensemble architectural dont la façade s'ouvre sur le côté nord de la rue du Général de Gaulle est constitué de deux corps de bâtiment, notés bât A1 et A2, qu'il est aisé de distinguer du fait de leur grandes différences architecturales (Figure 451). Le bâtiment oriental (bât A1), de plan rectangulaire (10 m sur 9,5 m), est constitué de deux niveaux sous comble. Bien que son mode de construction soit caché par un enduit, son toit en bâtière parallèle à la rue, ainsi que ses fenêtres rectangulaires autorisent une datation dans la seconde moitié du 16^{e} s. Cet édifice a été agrandi dans le courant du 17^{e} s. par la mise en place d'un appentis sur sa façade arrière.

Un second corps de bâtiment est venu envelopper le bât A1 sur ses faces occidentales et septentrionales. Percé de multiples fenêtres à arc surbaissés, cet édifice à deux niveaux d'élévations sur cave date certainement du milieu du 18^{e} s.

Bâtiment B (17-18) :

Figure 452 : Façade méridionale du bâtiment B au 6 rue du Général de Gaulle.

Cet édifice entre cour et jardin, en retrait de 13 m de la rue du Général de Gaulle présente un plan en "L". Totalement restauré dans les années 90, il ne présente pas d'éléments architecturaux datant (Figure 452). Néanmoins, l'utilisation d'un haut comble recouvert de tuiles et sa représentation sur le dessin de G. Dupuis autorisent une datation du 18^{e} voire du 17^{e} s.

Bâtiment C1 et C2 (16-17/18d) :

Ce bâtiment est constitué de deux corps de logis notés C1 et C2 sur la carte, réunis tardivement, peut-être au 18^{e} s. lors de l'alignement de la façade du bâtiment B1 sur la façade de l'édifice B2 (Figure 453, Figure 454). Ils présentent tous les deux un plan rectangulaire (respectivement 14 m sur 7 m et 10 m sur 5 m) à deux niveaux sous comble parallèle à la rue. Sur cour, l'édifice C1 présente un toit perpendiculaire à cette même rue, peut-être antérieur. Leur datation est complexe puisque aucun élément de datation fine n'existe. Antérieurs au milieu du 18^{e} s. puisque frappés d'alignement, ces édifices pourraient dater de la fin du 16^{e} et du 17^{e} s. ; la partie arrière de l'édifice C1 à pignon sur rue pourrait être encore antérieure.

Figure 453 : Façades méridionales des bâtiments C1 (à gauche) et C2 (à droite).

Figure 454 : Façade arrière du bâtiment C1 présentant un pignon.

Bâtiment D (15d-16a) :

Ce bâtiment de forme carrée (7 m de coté) et à deux niveaux sous comble est implanté en retrait de la rue et présente un toit en bâtière perpendiculaire à la rue. L'édifice à encorbellement possède un rez-de-chaussée en pierre surmonté d'un étage en pan de bois (Figure 455). Sa datation de la fin du 15^{e} et du début du 16^{e} s. ne peut se fonder que sur la position du toit et la présence d'un encorbellement en l'absence de critère stylistique plus pertinent.

Figure 455 : Façade arrière du bâtiment D présentant un encorbellement.

Bâtiment E (15d-16a) :

Ce vaste bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble possède une cave à deux vaisseaux sur colonnes du même style que celle observée sous l'hôtel du Saillant (*Cf.* ensemble CB) et l'hôtel de Mazangé (*Cf.* ensemble CE-F) (Figure 456). Ce type de cave a été daté entre la fin du 15^{e} et le début du 16^{e} s. grâce à au sondage archéologique effectué dans l'hôtel du Saillant.

Figure 456 : Pignon oriental du bâtiment E.

Bâtiment F (15d-16a/17a-18d) :

De plan rectangulaire de 6 m sur 5 m, cet édifice à deux niveaux sous comble est formé d'un rez-de-chaussée maçonné très remanié à fonction commerciale et d'un étage résidentiel construit en pan de bois à grille et percé en façade de deux baies rectangulaires (Figure 457). Originellement couvert d'un toit perpendiculaire à la rue, encore visible à l'arrière du bâtiment, cet édifice fit l'objet d'une modification par la mise en place d'un toit en croupe sur rue. La construction de l'édifice peut remonter, si l'on se fonde sur l'emploi du pan de bois et la forme du toit originel, à la fin du 15^{e} s ou au début du 16^{e} s. L'importante modification de toiture a dû intervenir entre le début du 17^{e} s. et le milieu du 18^{e} s.

Figure 457 : Façade méridionale du bâtiment F.

Bâtiment G (?) :

Un long édifice de plan rectangulaire (de 12,5 m de long sur 5,6 m de large) parallèle à la rue s'étend à l'arrière du bâtiment E (Figure 458). Difficilement datable en l'état, son ancienneté qui ne fait aucun doute reste à préciser.

Figure 458 : Façade occidentale du bâtiment G.

Bâtiment H (18c-d) :

Ce petit bâtiment de plan rectangulaire possède un niveau d'élévation et est coiffé par un toit à la Lescot (Figure 459). La forme du toit autorise une datation dans la seconde moitié du 18^{e} s. Il doit s'agir d'une annexe (écurie, jeu de paume, serre, orangerie…) établie dans la cour du bâtiment L.

Figure 459 : Bâtiment H vue du nord.

Bâtiment I (17d-18a) :

Cet édifice de plan rectangulaire (10,5 m sur 11,5 m) possède deux niveaux sous comble (Figure 460). Il est difficilement datable en l'état des connaissances mais son volume et son organisation autorisent à y voir un bâtiment ancien datant au moins du 18^{e} s., certaines parties pouvant être antérieures.

Figure 460 : Façade méridionale du bâtiment I

Bâtiment J (18 a-b)

Ce long bâtiment perpendiculaire à la rue présente un plan irrégulier (11 m sur 7 m) à deux niveaux sous comble (Figure 461). Le rez-de-chaussée, construit en pierre de taille, est percé sur sa façade sur rue de deux baies à arcs surbaissés. L'étage construit en pan de bois à grille réemploie des bois plus anciens. La fonction de cet édifice ne peut être commerciale du fait de l'absence d'ouverture propre au commerce sur la rue, l'accès au bâtiment s'effectuant à l'est par une cour. La présence de baies à arcs segmentaires et d'un toit en bâtière autorise une datation au début du 18e s.

Figure 461 : Façade méridionale du bâtiment J.

Bâtiment K (17?/18c-d) :

Donnant sur la place Saint-Martin, cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble est en partie construit sur la ruelle de l'Écrevisse qu'il recouvre (Figure 462). Possédant un toit à la Lescot sur rue, il présente un toit simple sur cour. Certainement reconstruit au 18e s., cet édifice pourrait renfermer des éléments plus anciens.

Figure 462 : Façade orientale du bâtiment K.

Bâtiment L (15d-16a/19) :

Figure 463 : Façade du 19e s. du bâtiment L.

Ce bâtiment de forme trapézoïdale et à trois niveaux sous comble est flanqué d'une tour d'escalier polygonale sur sa façade septentrionale (Figure 463, Figure 464). Bien que sa façade orientale donnant sur la place Saint-Martin ait été totalement reconstruite au 19e s., il conserve à l'arrière des structures anciennes pouvant être datées de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. La correspondance avec les textes indique que ce bâtiment serait l'hôtellerie de la couronne.

Figure 464 : Façade nord du bâtiment L avec sa tour d'escalier.

Bâtiments M et N (17?-18)

Ces deux édifices correspondent à un grand bâtiment de plan rectangulaire coiffé d'un toit en bâtière (Bât M) et à un petit édifice carré (3,5 m) coiffé d'un toit à la Lescot venant s'appuyer sur le premier (Bât N, Figure 465). Ce second édifice était très certainement à l'origine une tour d'escalier transformée en cabinet au 17^{e} ou 18^{e} s. Le bâtiment M antérieur à cette tour peut donc être daté du 17^{e} ou du 18^{e} s.

Figure 465 : Vue aérienne des bâtiments M et N.

3.3. Analyse morphologique

Figure 466 : Analyse morphologique de l'ensemble CI.

L'analyse du parcellaire, montre trois ensembles cohérents de parcelles (Figure 466). Le premier, aligné sur la rue Poterie, correspond à neuf propriétés dont certaines furent réunies à une date qui reste encore inconnue (Ablot. a et b). Ces parcelles étaient en moyenne larges de 10 m et profondes de 11 m. Le deuxième groupe comporte 13 parcelles traversantes et perpendiculaires à la rue aux Blés (actuelle rue du Général de Gaulle). D'une profondeur de 44 m et d'une largeur moyenne de 10 m, elles ont subi de nombreux ablotissments dont les plus importants remontent au 17^{e} ou 18^{e} s. Le dernier groupe renferme six parcelles de 10 m de large alignées le long de la place Saint-Martin. Cet ensemble, perpendiculaire au groupe aligné sur la rue aux Blés, présente un important ablotissement (Ablot. k) qui est déjà effectué à la fin du 14^{e} s. puisque cet espace ne constituait déjà dans le compte de la châtellenie de 1380 qu'un seul ensemble renfermant l'hôtellerie de la couronne.

Ensemble CJ

1. Présentation

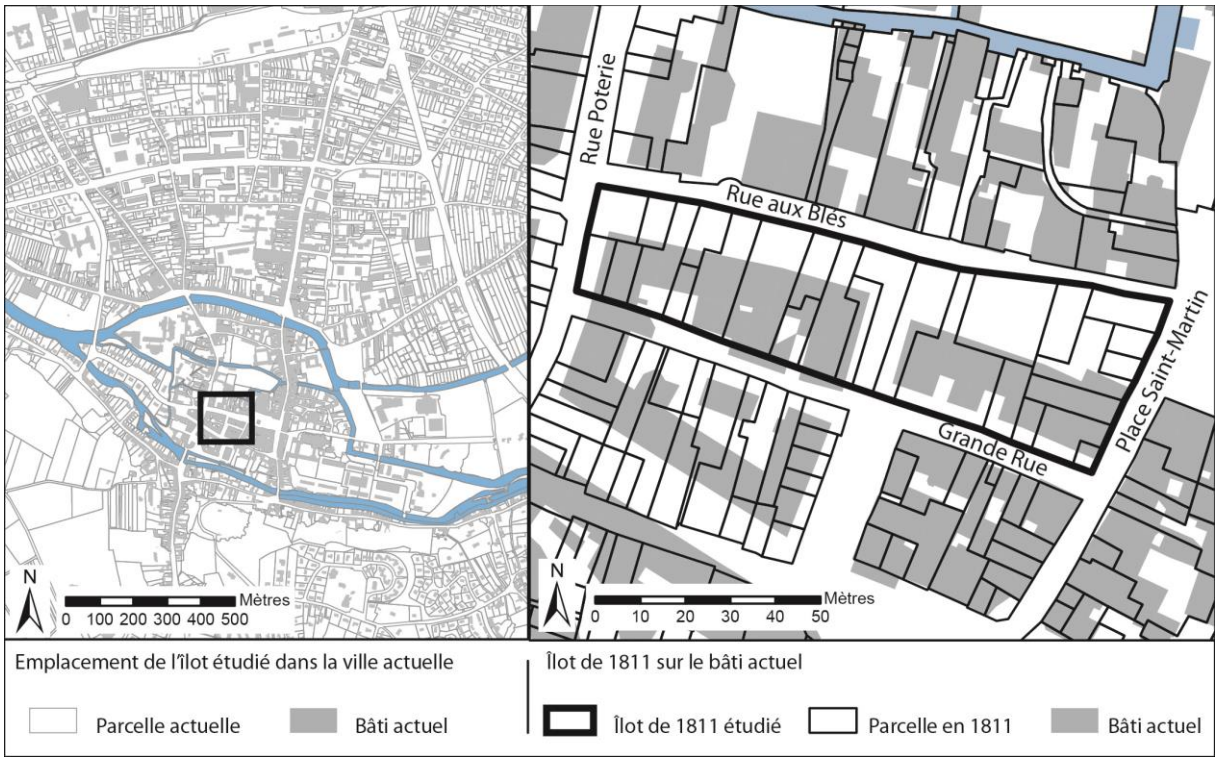

Figure 467 : Localisation de l'ensemble CJ.

Figure 468 : Emprise de l'îlot CJ dans la ville actuelle

Cet ensemble de forme trapézoïdale a aujourd'hui totalement disparu à la suite de l'incendie de 1940. D'une superficie de 4000 m^2, il contenait 26 parcelles et était délimité au nord par la rue aux Blés, au sud par la Grande Rue, à l'est par la place Saint-Martin et à l'ouest par la rue de la Poterie (Figure 467, Figure 468). La restitution de l'occupation de cet îlot peut s'appuyer sur les sources textuelles, ici relativement nombreuses à partir de la fin du 14^e s. du fait de l'appartenance de cet espace au domaine comtal et sur seulement trois édifices anciens qui ont pu être étudiés sur la base de photographies et de relevés.

Localisation dans les territoires urbains anciens

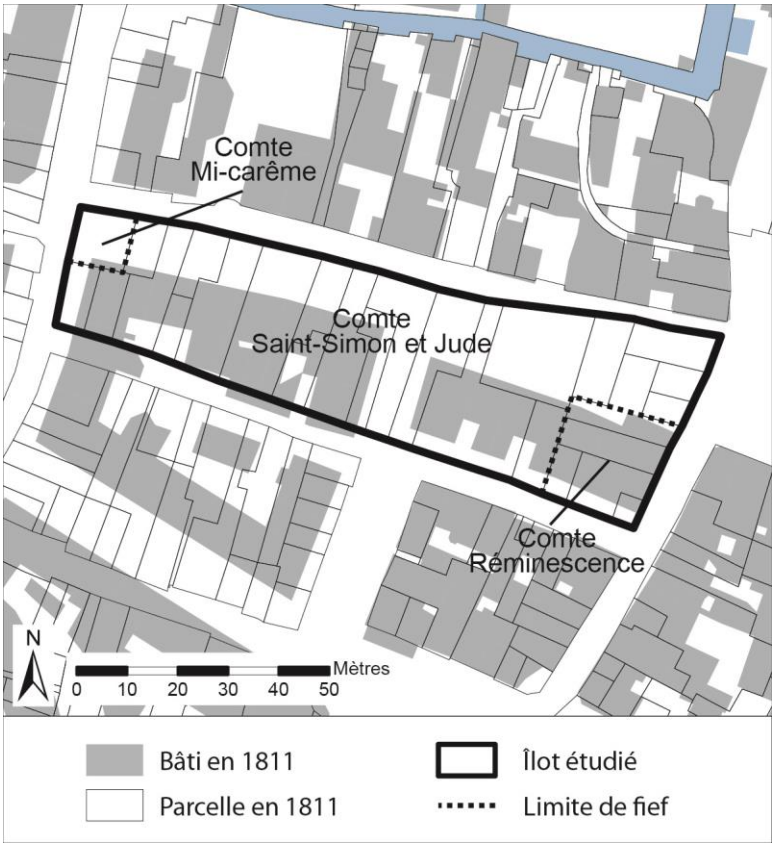

Figure 469 : Emprise des tenures au 16e s. au sein de l'îlot CJ.

L'espace considéré ici relevait entièrement de la paroisse Saint-Martin et de trois censives comtales au 16e s. : celle de la Mi-carême dans l'angle nord-ouest, celle de la Réminicence dans l'angle sud-est, la plus importante, celle de la Saint-Simon et Jude pour le reste de l'îlot (Figure 469).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 80, Tableau 81)

2.1. Occupation de l'îlot à la fin du 12e s. (Figure 470)

Figure 470 : Occupation de l'ensemble CJ à la fin du 12e s.(OU en haut, EC en bas).

Seule l'analyse morphologique a permis de cerner la nature de l'occupation de cet ensemble avant le milieu du 14e s. Cet espace aurait fait l'objet d'un lotissement peut-être à la fin du 10e s. par la mise en place d'une série de parcelles traversantes entre la Rue aux blés et la Grande Rue dont la composition et la fonction ne peuvent être appréhendées.

2.2. Occupation de l'ensemble CJ au début du 14e s. (Figure 471)

Figure 471 : Occupation de l'ensemble CJ au début du 14e s. (OU en haut, EC en bas).

Les premiers documents renseignant l'occupation de cet ensemble apparaissent dans la première moitié du 14e s. à travers un texte de 1334 (Tableau 82 : 1), indiquant l'existence d'une maison en la Grand Rue jouxtant la halle aux drapiers. Cette halle devait être établie à l'emplacement des vestiges mis au jour en 1941 dans le tribunal (Bât C) sous la forme de deux séries de huit arcades à arcs brisés pénétrant dans des piliers carrés délimitant la nef centrale d'un édifice de la fin du 14e s. Le reste des parcelles devait être dédié à des activités de production ou de commerce mais aucune preuve ne vient pour le moment étayer cette hypothèse.

2.3. Occupation de l'ensemble CJ au début du 15e s. (Figure 472)

Figure 472 : Occupation de l'ensemble CJ au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas)

Grâce aux comptes de la châtellenie des environs de 1380 et 1410, il est possible de restituer une grande part de l'occupation de cet ensemble qui se caractérisait par une série de boutiques établies le long de la Grande Rue au sud (Tableau 82 : 2 et 3). Entre ces boutiques, dans la partie ouest, les halles aux drapiers sont toujours en activité. A l'ouest, à l'angle des rues aux blés et du parvis de Saint-Martin, les comptes mentionnent également la présence d'une auberge dite *"hostellerie du cerf"*.

2.4. Occupation de l'ensemble CJ entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 473)

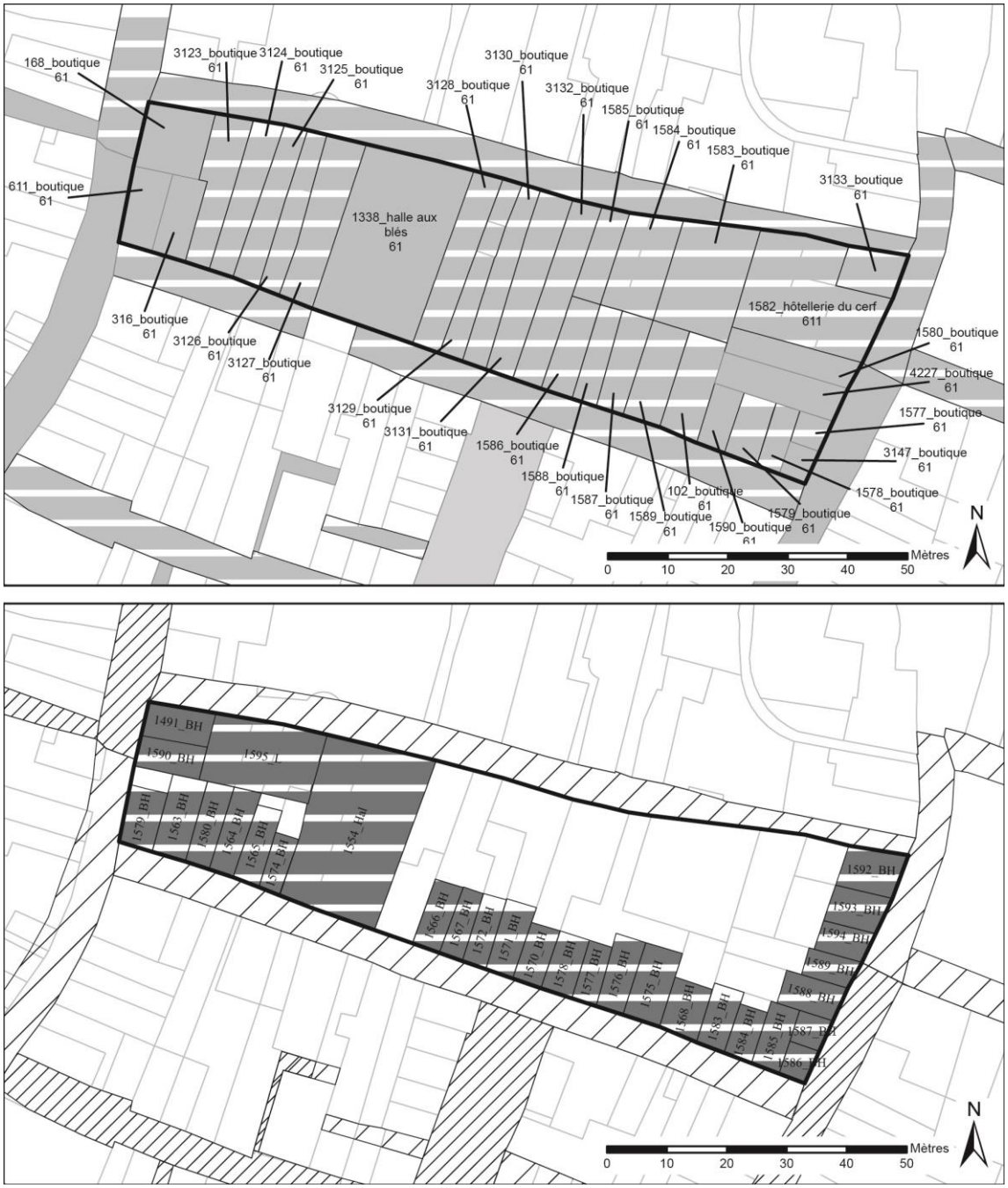

Figure 473 : Occupation de l'ensemble CJ à la fin du 15e s. et au début du 16e s. (OU en haut, EC en bas).

Les comptes de la châtellenie des environs de 1450, 1470 et 1510 (Tableau 82 : 4, 5 et 6) autorisent une bonne restitution de l'occupation de l'îlot à cette période. Entre la phase précédente et 1470, aucune transformation d'importance ne semble avoir lieu. Les modifications parcellaires apparaissent entre 1470 et 1510 par la partition des parcelles traversantes certainement liée à une forte pression foncière nécessitant la mise sur le marché de nouvelles parcelles. C'est durant cette phase que l'ancienne halle au drapier, devenue halle

aux marchandises en tout genre, est réduite de sa travée orientale (Bat C). L'espace ainsi libéré est baillé pour la construction d'une nouvelle maison.

2.5. Occupation de l'îlot CJ au milieu du 16e s. (Figure 474)

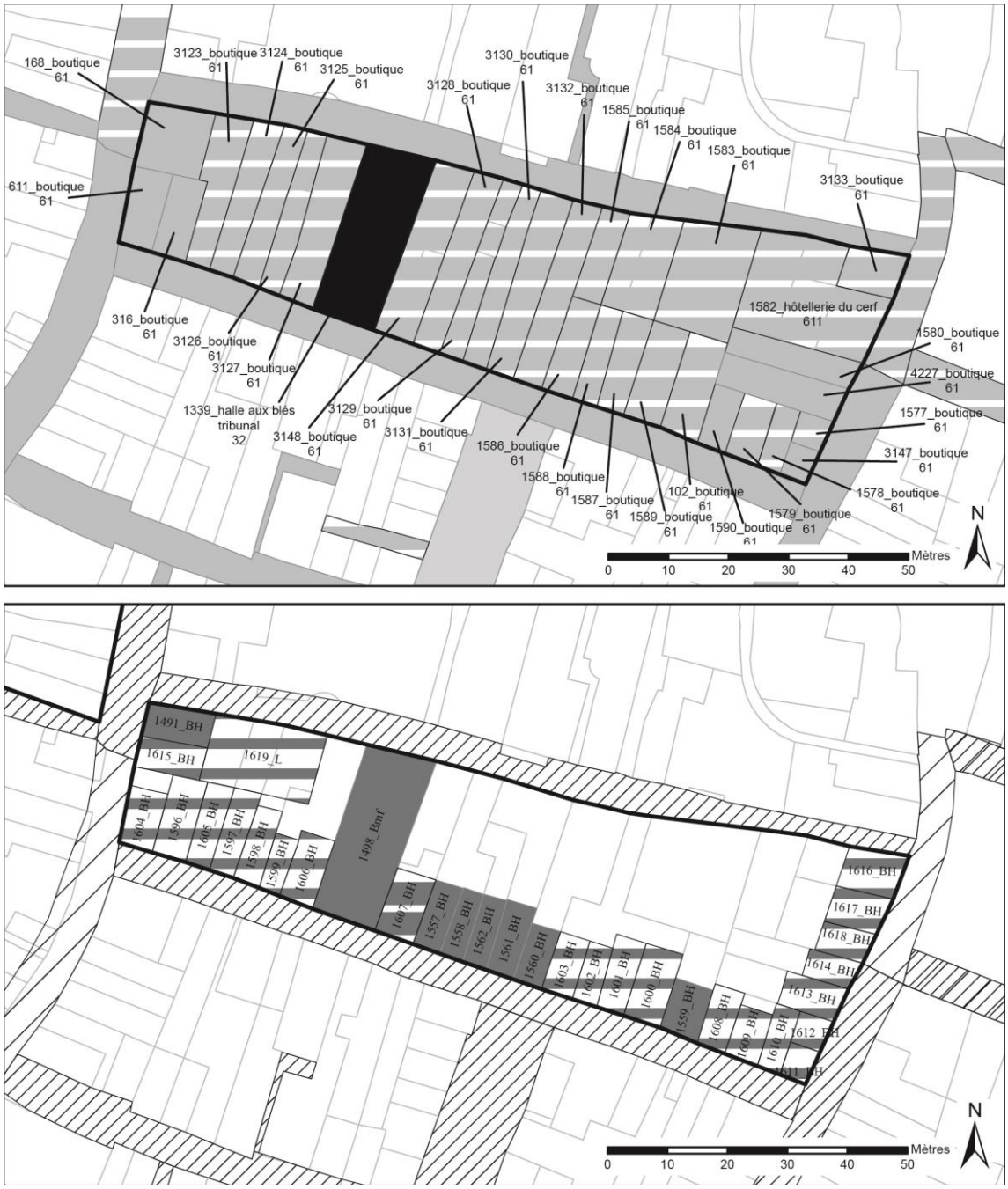

Figure 474 : Occupation de l'îlot CJ au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas)

Le parcellaire de l'ensemble ne subit pas de transformation importante au milieu du 16e s., seule la halle aux marchandises est transformée en auditoire de justice pour le tribunal des "Grand Jours" mis en place en 1515 lors de l'érection du comté en duché. A partir de cette date, les appels du baillage jusqu'ici traités à Baugé le seront à Vendôme. Cette transformation s'accompagne de travaux d'embellissement de la halle renfermant au rez-de-chaussée la halle au blé et à l'étage le tribunal.

2.6. Occupation de l'îlot CJ en 1811 (Figure 475)

Figure 475 : Occupation de l'îlot CJ en 1811 (OU en haut, EC en bas).

Les documents renseignant sur les transformations entre le début du 16e s. et 1811 sont quasi-inexistants. Le parcellaire a subi des transformations par le jeu des regroupements et des découpages de parcelles. Malgré ces remaniements, leur fonction reste identique, les boutiques (Bât. A et B) sont encore très présentes au sud le long de la Grande Rue et côtoient deux auberges. Le rattachement du duché à la couronne en 1713 met fin à ce tribunal. La halle reste néanmoins un lieu de justice et les réformes révolutionnaires ne changeront pas son utilisation puisqu'elle accueillera sur la totalité de sa surface à partir de 1792 le *"palais de justice"*.

2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
90	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
102	boutique	6	61	P	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
168	boutique	6	61	P	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
289	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
316	boutique	6	61	P	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
318	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
520	café	6	611	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
522	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
581	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
611	boutique	6	61	P	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
630	tribunal de la ville	3	32	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1053	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1337	halle aux draps	6	61	T	1200	1334	1334	2	S	T	1470	1510	1485	1	D	T	21	1	Ai
1338	halle aux blés	6	61	T	1470	1510	1480	1	D	T	1510	1520	1515	1	D	Ai	11	1	Ai
1339	tribunal des Grands Jours	3	32	T	1510	1520	1515	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1428	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1484	auberge	6	611	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1485	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1487	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1504	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1505	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1506	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1507	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1508	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1509	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1510	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1511	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1512	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1513	auberge	6	611	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1523	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
1524	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
1525	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
1526	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
1532	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1334	1334	3	S	M	33	3	M
1533	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1334	1334	3	S	M	33	3	M

Ensemble CJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1534	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1334	1334	3	S	M	33	3	M
1535	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1334	1334	3	S	M	33	3	M
1536	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1380	1430	1410	3	S	M	33	3	M
1537	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1450	1450	3	S	M	33	3	M
1538	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1450	1450	3	S	M	33	3	M
1539	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1540	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1450	1450	3	S	M	33	3	M
1541	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1542	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
1543	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1450	1450	3	S	M	33	3	M
1562	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
1563	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1564	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
1574	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1575	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1576	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	M
1577	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	T	21	2	M
1578	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	T	21	2	M
1579	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	T	21	2	M
1580	boutique	6	61	P	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1581	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1410	1	D	T	21	2	M
1582	hôtellerie du cerf	6	611	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	21	2	T
1583	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1584	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1585	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1586	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1587	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1588	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1589	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1590	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
1591	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
1592	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3121	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3122	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3123	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T

Ensemble CJ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
3124	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3125	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3126	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3127	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3128	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3129	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3130	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3131	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3132	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3133	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	T
3134	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3135	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3138	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3139	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3143	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3145	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3147	boutique	6	61	P	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3148	boutique	6.	61	T	1515	1520	1520	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
4227	boutique	6	61	P	1400	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4261	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4262	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4263	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4264	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4265	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4266	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1100	1000	3	S	M	1300	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4548	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1400	1460	1460	2	S	T	22	2	T
4553	parcelle lotie	6	61-2	M	1400	1410	1410	2	S	M	1470	1510	1490	1	D	M	33	3	M
4554	parcelle lotie	6	61-2	M	1400	1410	1410	2	S	M	1470	1510	1490	1	D	M	33	3	M
4555	parcelle lotie	6	61-2	M	1400	1410	1410	2	S	M	1470	1510	1490	1	D	M	33	3	M
4556	parcelle lotie	6	61-2	M	1400	1410	1410	2	S	M	1470	1510	1490	1	D	M	33	3	M
4557	parcelle lotie	6	61-2	M	1400	1410	1410	2	S	M	1470	1510	1490	1	D	M	33	3	M

Tableau 80 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CJ.

Ensemble CJ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1490	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1491	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1492	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1493	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1494	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1495	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1496	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1497	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1498	bâtiment multifonctionnelle	T	1515	1530	1520	1	D	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1499	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1500	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1501	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	3	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1502	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1503	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1504	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1505	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1506	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1507	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1508	maison	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1509	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1510	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1511	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1512	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1513	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1514	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1515	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1516	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1517	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1518	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1519	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1520	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1521	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1522	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1523	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CJ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1524	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1525	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1526	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1527	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1528	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1529	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1530	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1531	annexe	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1532	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1533	annexe	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1534	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1535	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1536	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1537	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1538	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1539	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1540	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1541	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1542	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1543	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1544	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1545	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1546	annexe	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1547	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1548	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1549	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1550	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1551	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1552	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1553	halle	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1490	1485	1	D	T	21	1	Ai
1554	halle	T	1450	1515	1485	2	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1555	halle	T	1300	1334	1334	2	S	T	1200	1380	1380	2	S	T	22	2	T
1556	cour mixte	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1557	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P

Ensemble CJ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1558	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1559	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1560	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1561	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1562	boutique-habitat	P	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1563	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1564	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1565	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1566	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1567	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1568	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1569	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1570	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1571	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1572	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1573	boutique-habitat	T	1300	1380	1334	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1574	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1575	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1576	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1577	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1578	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1579	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1580	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1581	boutique-habitat	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1582	boutique-habitat	T	1500	1520	1510	1	D	T	1500	1600	1550	2	S	T	12	2	T
1583	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1584	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1585	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1586	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1587	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1588	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1589	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1590	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1591	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1410	1470	1450	1	S	Ai	21	2	T

Ensemble CJ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1592	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1593	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1594	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1595	logis	T	1450	1470	1465	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1596	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1597	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1598	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1599	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1600	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1601	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1602	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1603	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1604	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1605	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1606	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1607	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	D	M	1500	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1608	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1609	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1610	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1611	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1612	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1613	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1614	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1615	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1616	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1617	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1618	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1619	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 81 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CJ.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	ADLEC/21/H/53/1	1334	*"halle panorum en la grand rue"*
2	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 476
3	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 477
4	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 478
5	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 479
6	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 480

Tableau 82 : Textes documentant l'ensemble CJ.

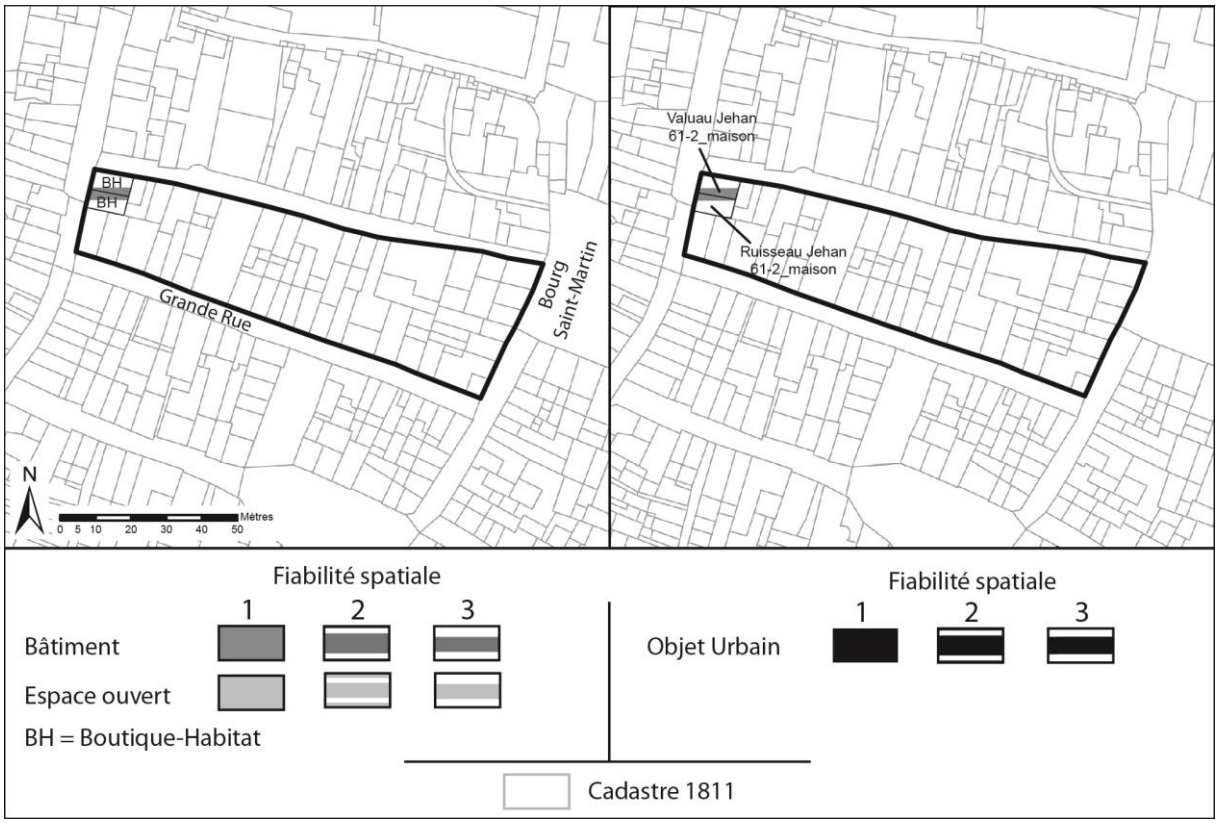

Figure 476 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

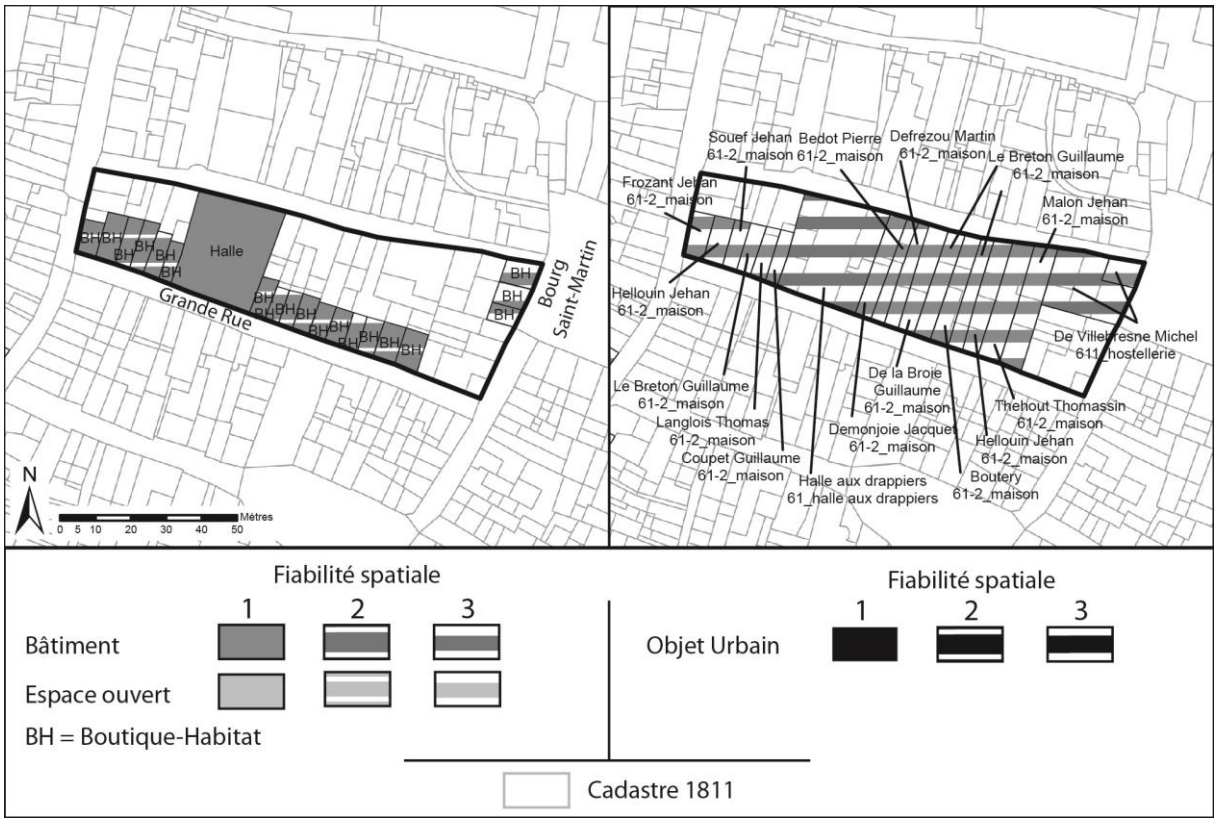

Figure 477 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

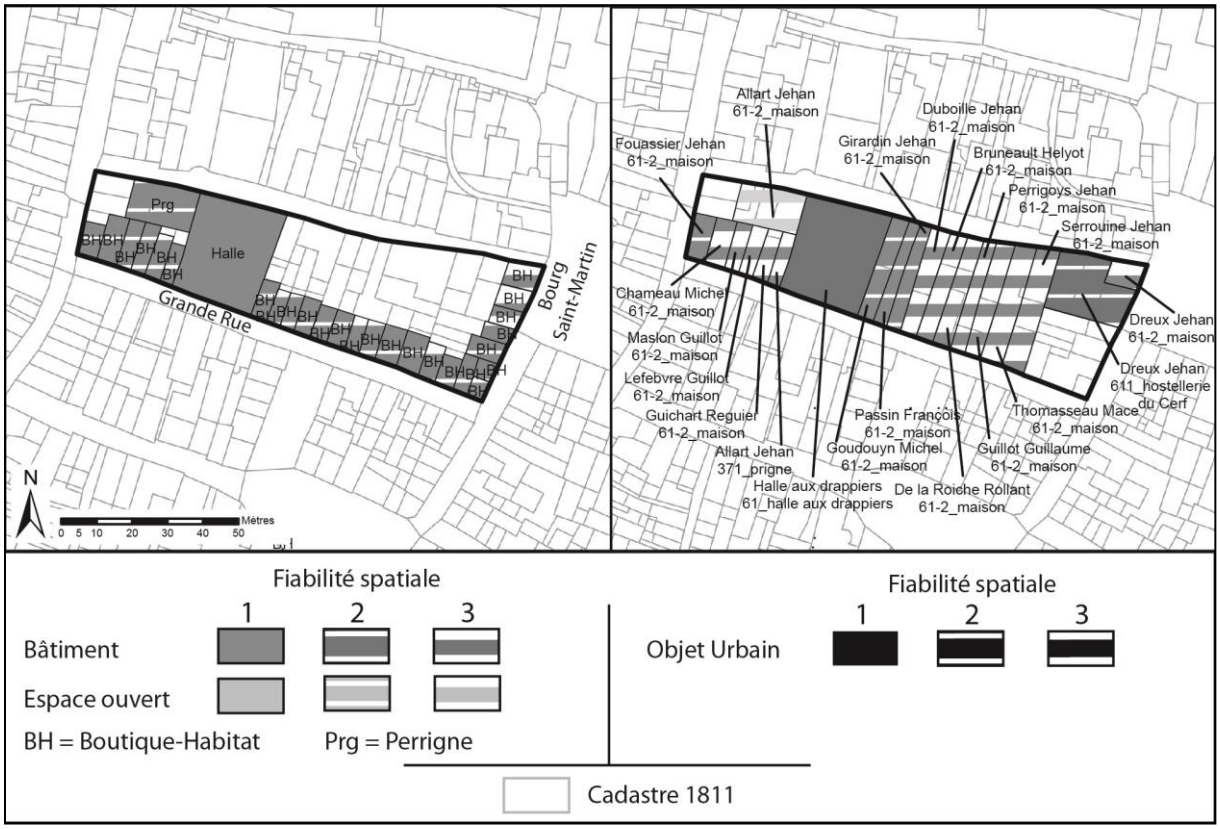

Figure 478 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

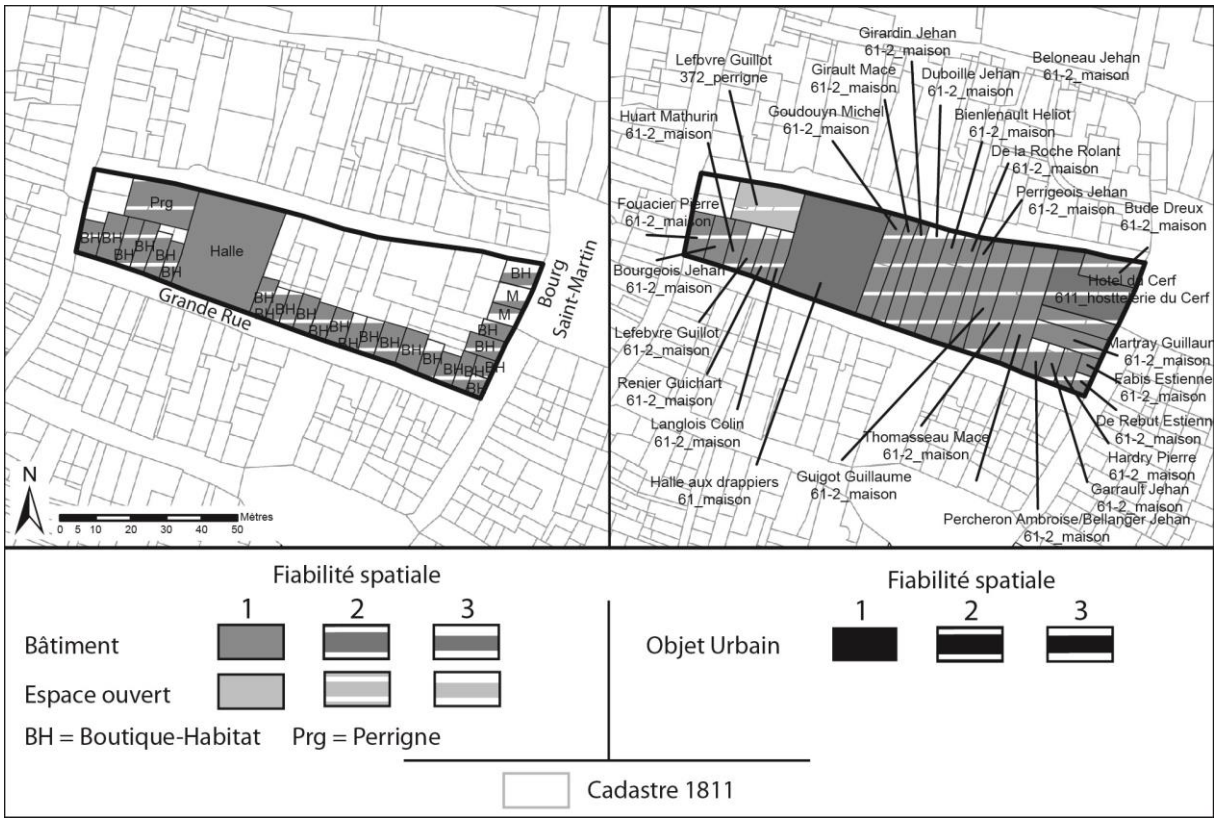

Figure 479 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

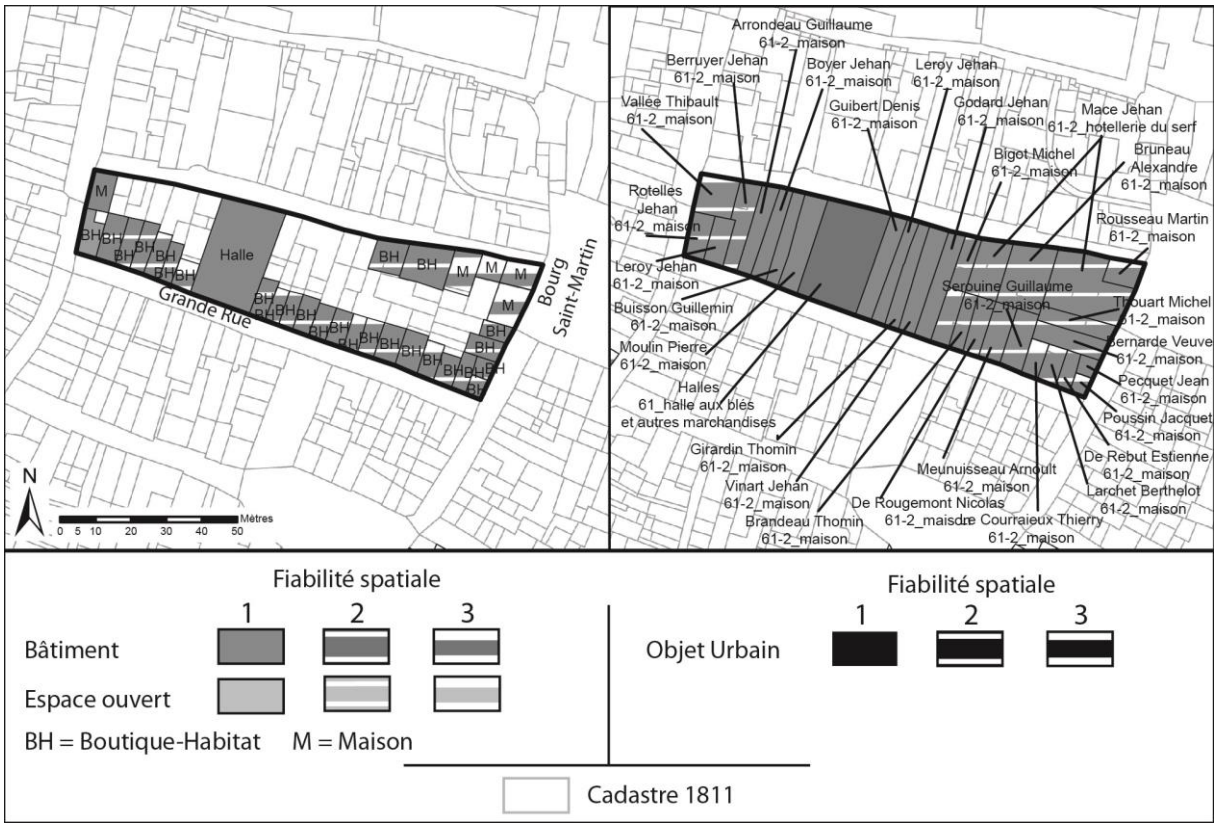

Figure 480 : Restitution de l'ensemble CJ à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Cet îlot, incendié en 1941 puis rasé en 1944, possédait plusieurs édifices anciens qu'il n'est plus possible d'étudier aujourd'hui. L'analyse des cartes postales et eaux fortes de la fin du 19e s. et du début du 20e s. ainsi que de relevés du milieu du 20e s. a néanmoins permis de mettre en évidence la présence de trois bâtiments anciens localisés dans la partie occidentale de l'îlot (Figure 481,

Figure 482). Le reste des édifices a été entièrement reconstruit ou frappé d'alignement durant le 19e s.

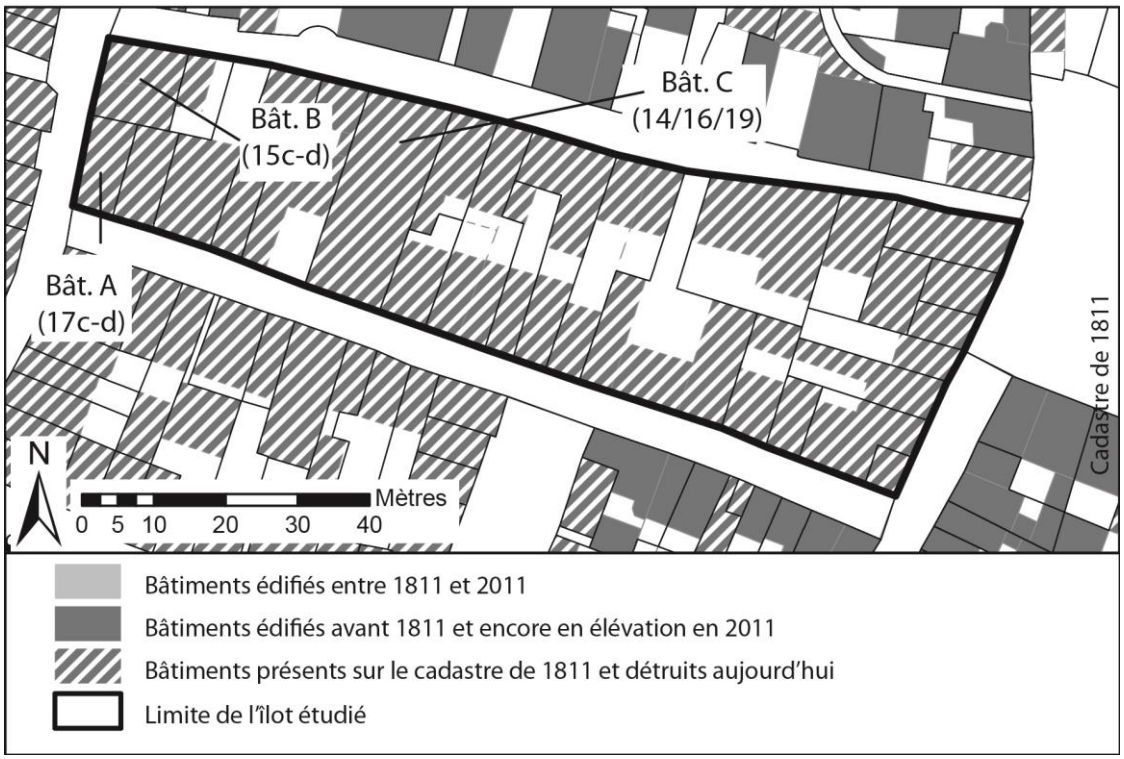

Figure 481 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CJ.

Figure 482 : Eaux fortes d'Aviat (Col. Part.) et carte postale présentant respectivement les façades sud de la rue aux blés et les façades nord de la Grand Rue.

Bâtiment A (17c-d) :

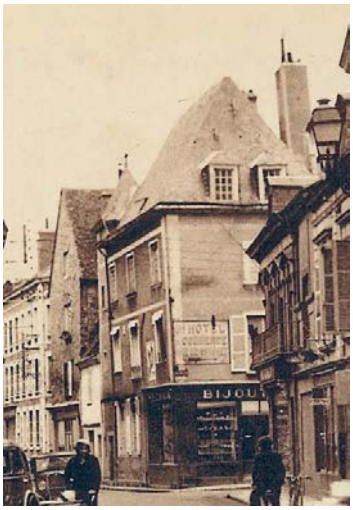

Entièrement détruit en 1941, ce bâtiment n'est connu que par une ancienne carte postale (Figure 483). Il présente un plan quadrangulaire et trois niveaux sous comble en forme de pavillon. Le rez-de-chaussée renfermait un commerce qui s'ouvrait sur la Grande Rue alors que les deux étages d'habitation étaient chacun éclairé par trois baies du côté ouest et une seule au sud. Ces étages édifiés en pan de bois étaient desservis par un escalier hors œuvre installé du côté nord dans une petite tour carrée surmontée d'un toit en pavillon. La datation de cet édifice ne peut reposer que sur des hypothèses. La présence d'un toit en pavillon autorise une datation du 17^{e} s. mais il ne s'agit que du toit, le volume général du bâtiment pouvant être plus ancien.

Figure 483 : Le bâtiment A sur une carte postale ancienne (Coll. Part.)

Bâtiment B (15c-d) :

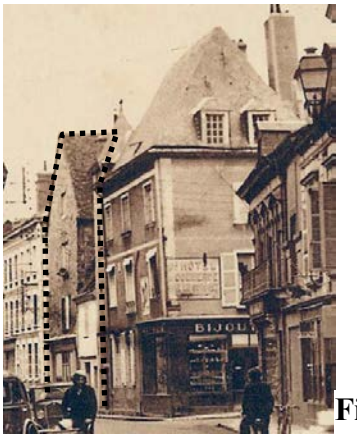

Détruit en 1941, cet édifice ne peut être étudié que par l'intermédiaire d'une carte postale ancienne (Figure 484). De plan rectangulaire (9 m sur 8 m), il présente trois niveaux sous comble. Le rez-de-chaussée abrite un commerce au-dessus duquel se trouvent des logements en léger encorbellement. Édifié entièrement en pan de bois, il montre un pignon sur rue percé de trois fenêtres centrées. Une datation peut être avancée dans la

Figure 484 : Le bâtiment B sur une carte postale ancienne (Coll. Part.)

seconde moitié du 15e s. en se fondant sur l'implantation du bâtiment (pignon sur rue) et sur l'encorbellement des étages.

Bâtiment C (14/16/19) :

Figure 485 : Vue sud-est du Tribunal durant sa démolition.

Très endommagé après l'incendie de 1940, l'édifice fut totalement rasé malgré de vives protestations (ERMISSE 2013). Interprété par les érudits locaux comme le tribunal des Grands Jours de Vendôme édifié par Marie de Luxembourg et sous lequel était installé la halle aux blés, ce bâtiment possède une histoire plus complexe qu'il a été possible de restituer grâce à plusieurs photographies (conservées aux musée de Vendôme et à la médiathèque du Patrimoine) ainsi qu'à un plan et une coupe (Figure 485, Figure 486).

En 1940, lors de sa destruction, cet édifice qui présentait un plan rectangulaire de 30 m sur 14 m, traversait l'ensemble de l'îlot en s'ouvrant sur la rue aux Blés au nord et la Grande rue au sud. Comportant deux niveaux sous combles, il était éclairé exclusivement par des fenêtres en façade pour le premier et le second niveau et par deux lucarnes sur les murs gouttereaux pour le comble. La façade sur la Grande rue avait été entièrement refaite au 19e s. alors que celle sur la rue aux Blés possédait encore des éléments anciens par la présence de deux grandes portes en arc en plein cintre (Figure 487). Les murs oriental et occidental du rez-de-chaussée étaient décorés d'une série de fausses arcades en plein cintre plaquées contre le bouchage des arcades en arc brisé antérieures mises au jour au fur à mesure du démantèlement de l'édifice. Il s'agissait de deux séries de huit arcs brisés ouverts sur l'extérieur dans un premier temps et ensuite bouchés lors de la mise en place du décor de fausses arcades (Figure 488). Cette configuration particulière ne peut correspondre qu'à un édifice à trois vaisseaux, dont seule la partie centrale, la plus large, aurait été conservée. Ce plan caractéristique se rapproche de celui des grandes granges monastiques en milieu rural ou des halles en milieu urbain.

A partir de ces éléments, deux grandes phases peuvent être restituées :

Phase 1 : Une halle de la fin du 14e s.

La présence d'une halle à cet emplacement est confirmée par les vestiges architecturaux et textuels. La question porte donc sur la dation de cet édifice : la halle mentionnée en 1334 est-elle celle dont les vestiges sont visibles ? En se fondant sur l'utilisation d'arcs pénétrants pour les arcades de la nef centrale, la construction de l'édifice ne peut intervenir avant la fin du 14e s. Ainsi, la halle de 1334 devait être édifiée en bois puis aurait été rebâtie en pierre à la fin

du 14e s., montrant ainsi à la vue de tous la richesse de la corporation des drapiers. Les textes continuent à mentionner cet édifice comme halle aux drapiers durant tout le 15e s. Le compte de la châtellenie de 1510 décrit cet édifice non plus comme la halle aux drapiers mais comme la halle au blé et autres marchandises, indiquant un changement de fonction qui s'accompagne d'une réduction de la taille de l'édifice par la suppression de la travée occidentale qui est baillée pour la construction d'une maison.

Phase 2 : Une halle-tribunal-cohue

Dans la première moitié du 16e s., le bâtiment subit d'importantes modifications en deux temps : d'abord à l'extrême fin du 15e s. et au début du 16e s., l'installation de lucarnes au second niveau implique une nouvelle utilisation de cet espace. Ensuite, entre 1510 et 1530, si l'on se fonde sur le style des fausses arcades plaquées sur le bouchage des arcs brisés (elles se rapprochent de celles de l'hôtel Sardini à Blois ; (COSPEREC 1994 : 145), la halle est totalement remaniée et dotée d'un décor Renaissance indiquant de nouveau un changement de fonction. Les textes précisent en 1510 que l'ancienne halle aux drapiers sert de halle au blé et de lieu de traitement des affaires du marché, changement de fonction qui aurait pu nécessiter le réaménagement de l'étage par le percement des lucarnes. En 1515, le comté est érigé en duché, cette promotion s'accompagne de l'installation de nouvelles fonctions en ville avec entre autres le tribunal des Grands Jours chargé de traiter les appels des jugements du baillage. Ainsi, la seconde réfection pourrait intervenir quelques années après 1515 dans le but de transformer l'édifice, qui sert toujours en partie de halle, en tribunal.

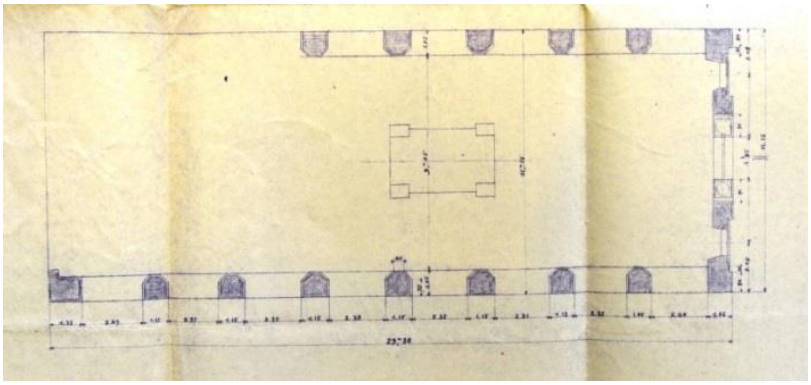

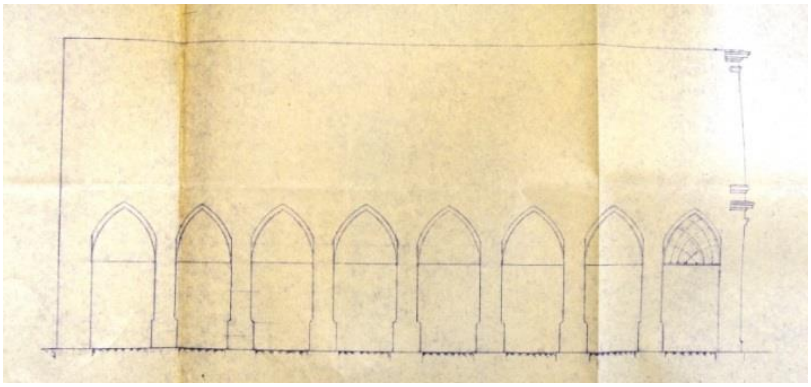

Figure 486 : Plan et coupe (mur occidental) du bâtiment C avant sa destruction totale (Médiathèque du patrimoine).

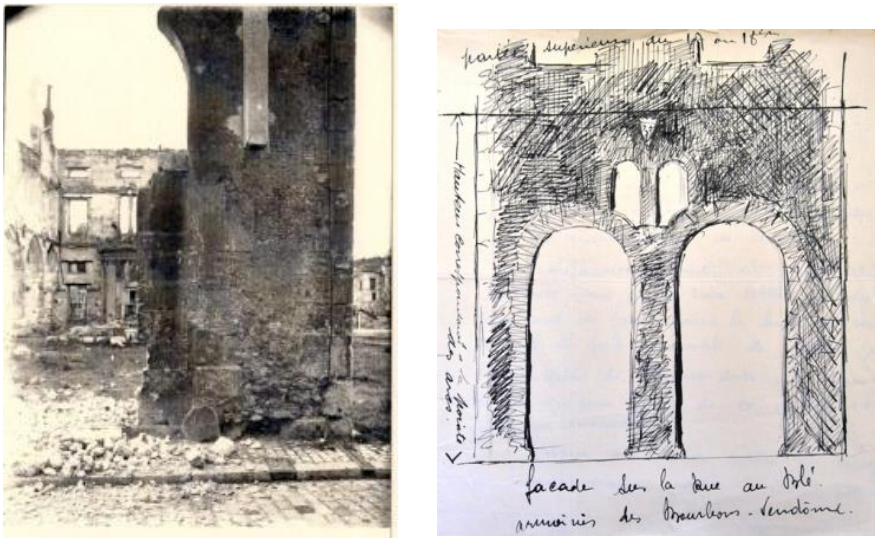

Figure 487 : Portes en plein cintre percées dans la façade septentrionale et dessin de Charles Portel les représentant avant leur destruction (Médiathèque du patrimoine).

Figure 488 : Mur occidental présentant les arcades à arcs brisés et le plaquage d'arcs en plein cintre.

3.3. Analyse morphologique

Figure 489 : Analyse morphologique de l'ensemble CJ.

L'analyse de la forme parcellaire de cet ensemble a montré l'existence d'un lotissement sur la totalité de son étendue sous la forme de parcelles traversantes d'environ 6 m de large sur 30 m de long (Figure 489). Les extrémités étaient recouvertes par des parcelles de plus petite taille mais dont l'imbrication avec le centre de l'îlot prouve leur contemporanéité. Plusieurs réunions de parcelles sont intervenues plus tardivement (Ablot. de a à n).

Ensemble CK-L

1. Présentation

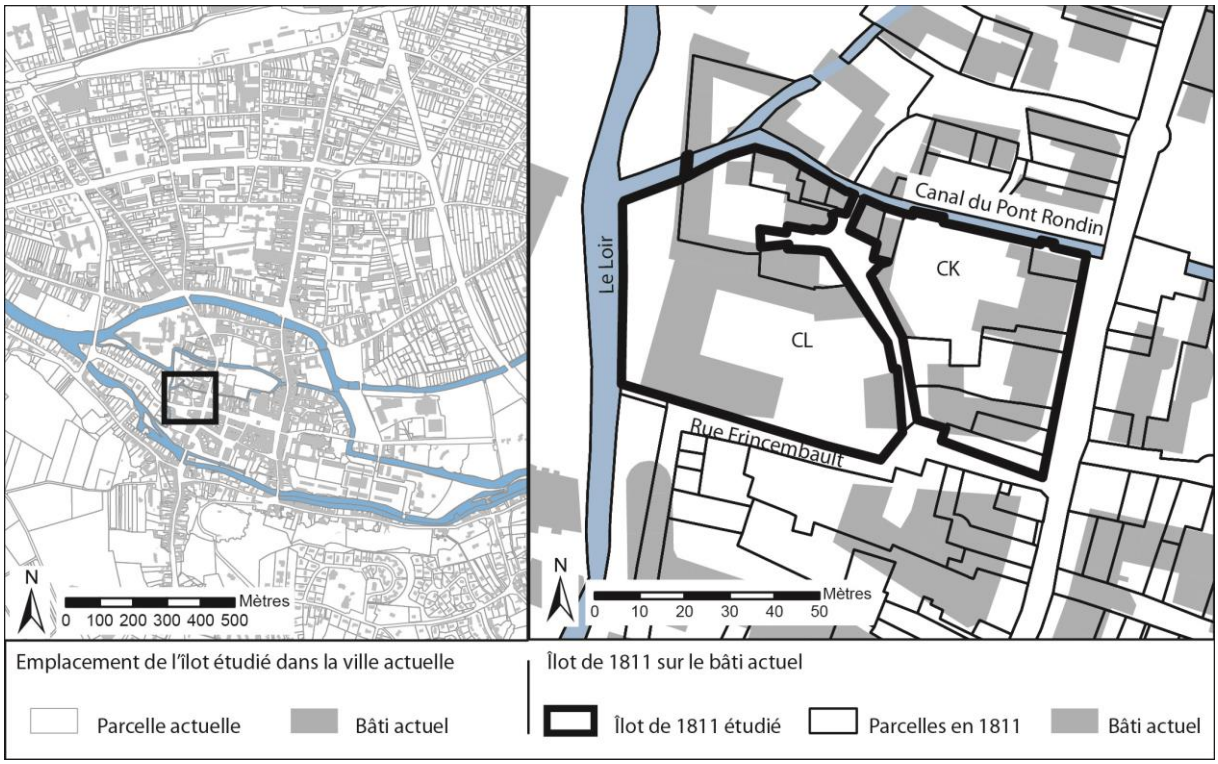

Figure 490 : Localisation de l'ensemble CK-L.

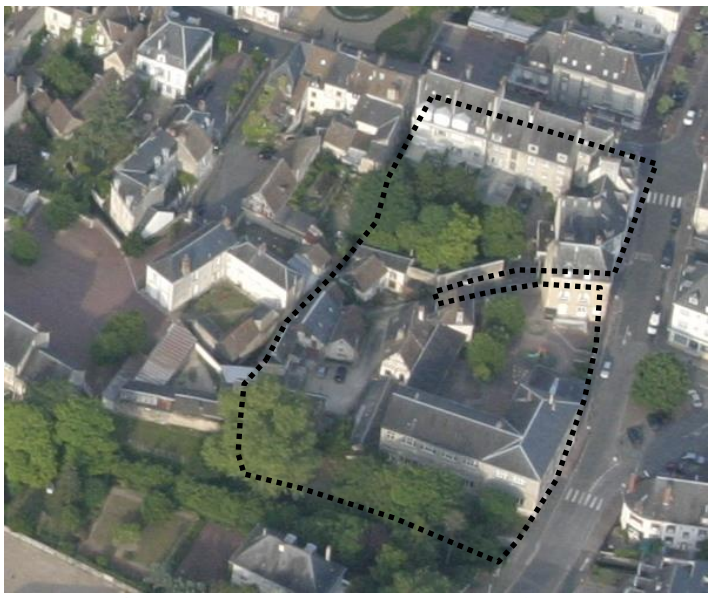

Figure 491 : Emprise de l'ensemble CK-L dans la ville actuelle.

D'une superficie de 4900 m^2, cet ensemble, situé dans la partie occidentale de la ville, se composait en 1811 de 15 parcelles comprises entre les fossés de la ville à l'ouest, le canal du pont Rondin au nord, la rue de la Poterie à l'est et la rue Frinquembault au sud (Figure 490 et Figure 491). Il était desservi par une impasse appelée ruelle Saint-Pierre-La-Motte qui menait de la rue Frinquembault au prieuré Saint-Père. Cet espace, relativement bien documenté par les sources écrites, dispose d'une conservation du bâti différentielle : la partie arrière, à l'ouest de la ruelle Saint-Pierre La

Motte, conserve un certain nombre d'édifices antérieurs à 1811 alors que la partie orientale fut, elle, totalement détruite par l'incendie et la reconstruction d'après-guerre.

Localisation dans les territoires urbains anciens

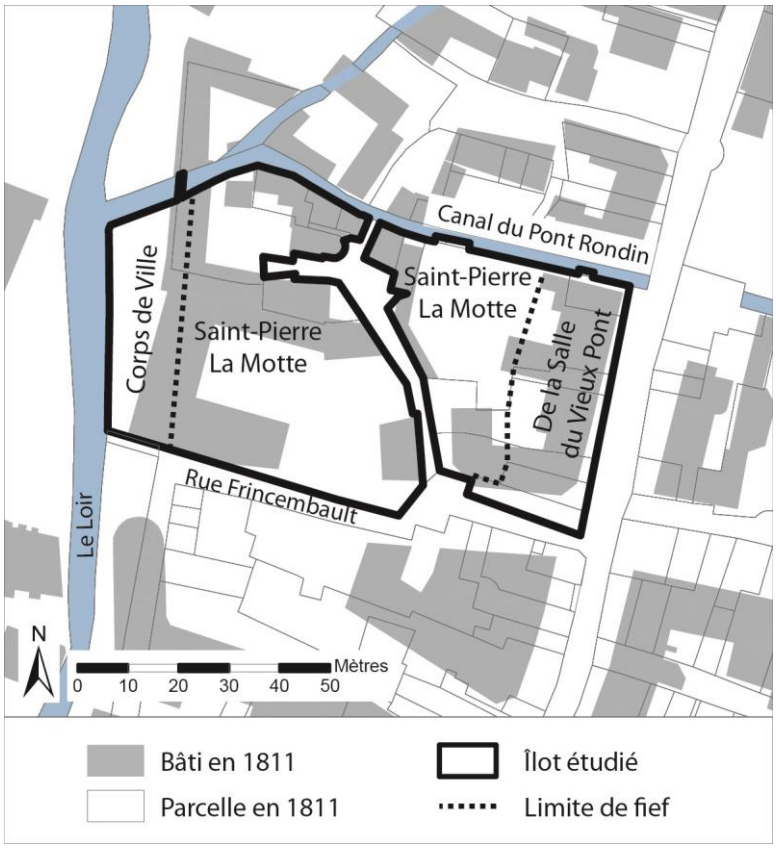

Figure 492 : Emprise des censives dans l'ensemble CK-L au 16e s.

Relevant entièrement de la paroisse Saint-Martin, les habitants de cet espace payaient le cens à trois seigneurs au 16e s. : le corps de ville pour la partie occidentale, à l'emplacement des anciennes fortifications, le prieuré Saint-Père pour la partie s'étendant autour de la ruelle du même nom et enfin le seigneur de la Salle-du-Vieux-Pont pour toutes les maisons établies le long de la rue Poterie (Figure 492).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 83, Tableau 84)

2.1. Occupation de l'ensemble CK-L au début du 13e s. (Figure 493)

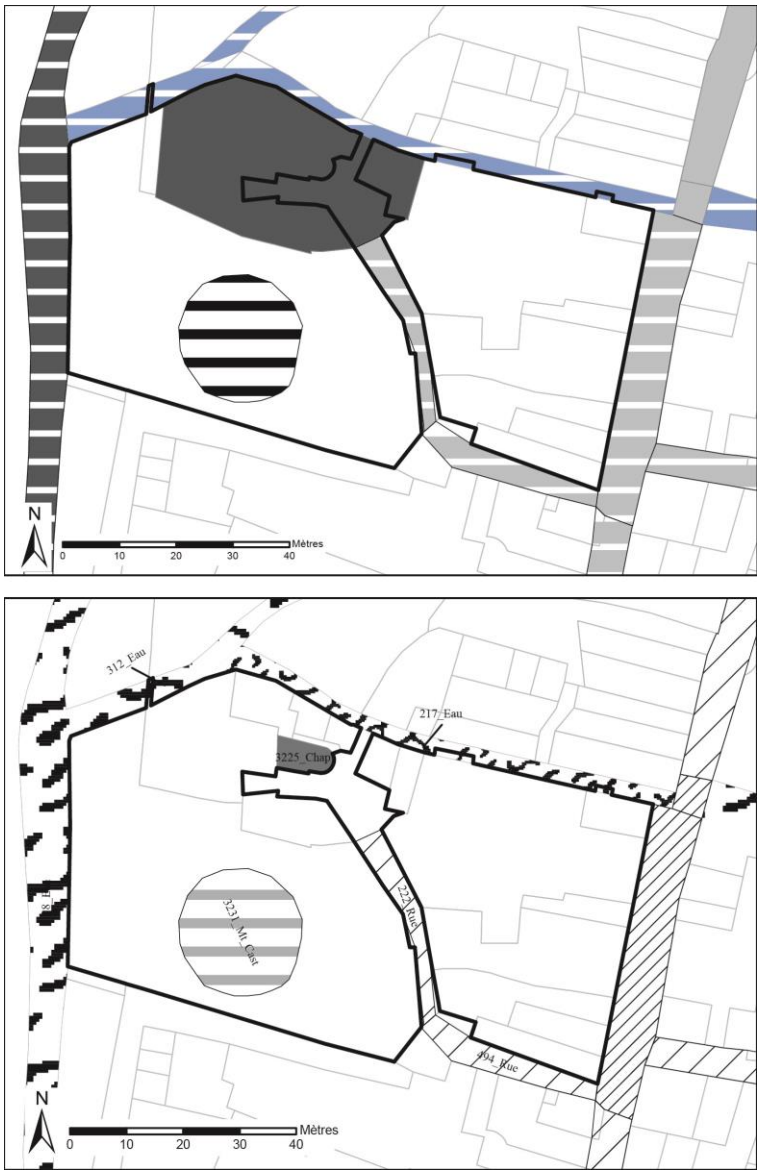

Figure 493 : Occupation de l'ensemble CK-L au début du 13e s. (OU en haut, EC en bas).

L'occupation de l'ensemble CK-L au début de 13e s. se caractérise par la présence d'une motte castrale attestée par des arguments morphologique, orographique et toponymique (*Cf.* morphologie). Cette motte appelée dans les textes la "*motam Galterii*" devait être le siège du pouvoir de la famille de Langeais, possesseur d'un bourg à Vendôme depuis la fin du 10e s. (Tableau 85 : 1 et 2)

A la fin du 11e s., peut-être vers 1070, le seigneur Hamelin de Montoire, fils de Gauthier (possesseur de la motte), fonda le prieuré de Saint-Pierre mentionné dans une lettre de Geoffroy (Tableau 85 : 3). La chapelle encore en élévation (Bat. B) date en partie de la fin du 11e s. et correspond donc à la chapelle du prieuré primitif. Nous ne connaissons rien de plus de l'organisation de ce prieuré pour cette époque.

2.2. Occupation de l'ensemble CK-L au début du 15e s. (Figure 494)

Figure 494 : Occupation de l'ensemble CK-L au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas).

A partir du milieu du 13e s., cet espace est enserré dans les fortifications urbaines qui comprennent une ruelle de desserte, une courtine, une lice et un fossé de défense. La présence du bras du Loir au nord de l'îlot, dit du pont Rondin, nécessite la construction d'une porte d'eau (EC_252) encore en élévation aujourd'hui (Bât.C)

L'effacement de la motte castrale du paysage a dû se faire progressivement. Sa disparition au début du 15e s. n'est pas certaine. Néanmoins, elle n'apparaît plus sur les plans puisqu'il est certain qu'elle avait perdu sa fonction militaire et symbolique à cette date.

2.3. Occupation des ensembles CK-L au milieu du 16e s. (Figure 495)

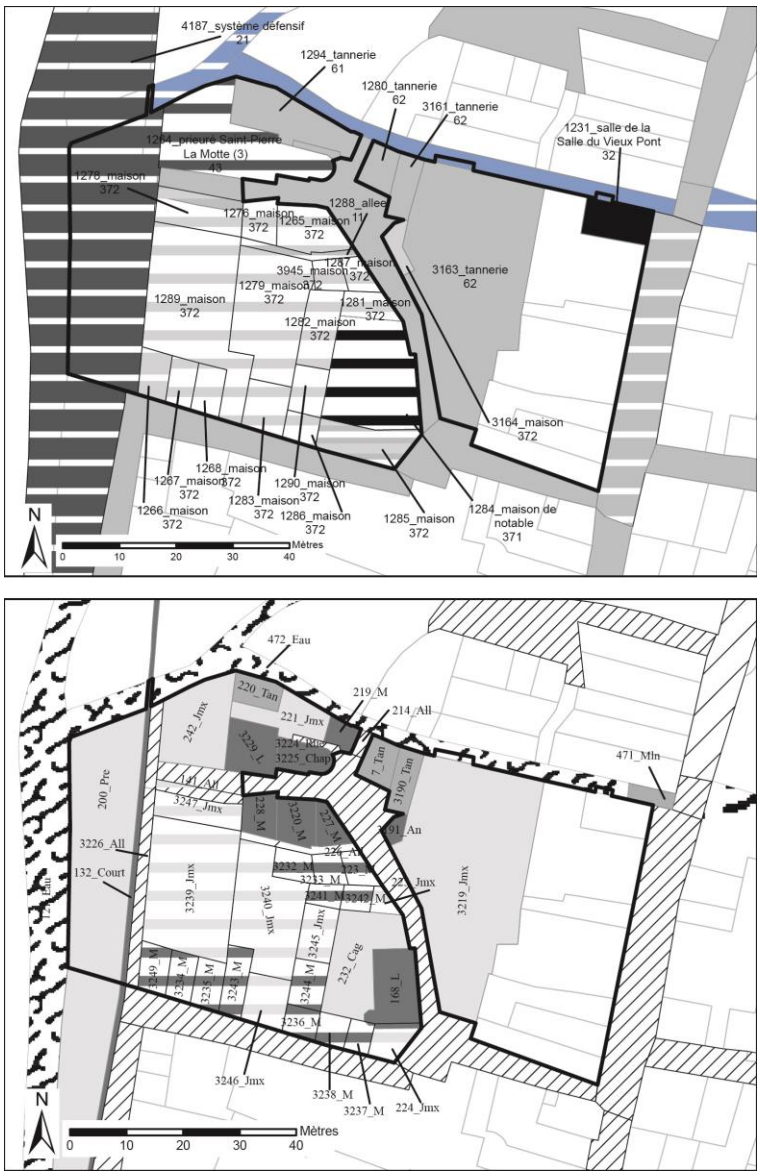

Figure 495 : Occupation de l'ensemble CK-L au milieu du 16e s. (OU en haut, EC en bas).

Grâce à un aveu du prieur de Saint-Pierre en 1506 à Marie de Luxembourg (Tableau 85 : 5 et 6), nous pouvons restituer la configuration de l'îlot. Il présentait 14 habitations entourant des jardins et une maison, appelée *"maison de la motte*" (OU_1279/EC_3232), se trouvant au centre de l'îlot. Il apparaît aussi nettement que l'emprise du prieuré s'est réduite. La mention de *"l'ancienne porte"* du prieuré ainsi que les nombreuses tanneries installées entre autres entre le Loir et la chapelle qui n'apparaissaient pas dans l'aveu de 1443 (Tableau 85 : 4) indiquent une ouverture de l'enclos et un rétrécissement de la zone dédiée au prieuré. Deux bâtiments pourraient dater de cette époque (Bât. A et D).

Entre 1506 et 1515, M. Tardiveau fait édifier une maison neuve à l'emplacement d'un jardin (OU_1284/EC_168). Cette maison est toujours en élévation (Bât. E) et son style architectural correspond bien à la période d'édification donnée dans le texte. Le reste de l'ensemble ne semble pas connaître de modifications importantes. Dans les années suivantes et avant 1546, le propriétaire suivant, M. Belot, président de la Chambre des Comptes en 1548 (SAINT-VENANT 1912-1917d : 114), rachète une grande partie des maisons constituant cet espace certainement afin d'agrandir sa propriété (Tableau 85 : 7 et 8). Dans l'îlot oriental, seule la Salle du Vieux-Pont est connue, il s'agissait du centre du fief du même nom qui s'étendait autour de la rue Poterie. Au nord de cette salle était établi le moulin du pont Rondin qui n'apparaît dans les textes qu'en 1470 et disparaît avant 1677 (Tableau 85 : 9).

2.4. Occupation des îlots CK-L à la fin du 18e s. (Figure 496)

Figure 496 : Occupation de l'ensemble CK-L à la fin du 18e s. (OU en haut, EC en bas).

A une date inconnue mais entre 1546 et la fin du 17e s., l'ensemble des maisons de l'îlot occidental sont détruites pour laisser place à un grand jardin. La maison de notable édifiée par M. Tardiveau entre 1506 et 1515 devient ainsi un véritable hôtel particulier, certainement sous l'action de M. Belot, le propriétaire suivant. A partir du milieu du 17e s., l'enceinte de ville étant devenue inutile, l'espace qu'elle utilisait est intégré à l'hôtel particulier.

A l'est, l'occupation n'est connue que par l'étude du bâti qui indique l'existence au nord d'une boutique (Bat. G) servant de centre au fief de la Salle du Vieux-Pont (Tableau 85 : 10) jouxtant au sud un hôtel particulier dit maison de Bonmars, édifié dans le courant du 17e s. (Bât. F).

Les tanneries mentionnées au 16e s. sont toujours en activité même si la production de cuir diminua drastiquement durant cette période.

2.5. Occupation de l'ensemble CK-L en 1811 (Figure 497)

Figure 497 : Occupation del'ensemble CK-L en 1811

(OU en haut, EC en bas).

Le principal changement intervenant entre la fin du 18e s. et 1811 porte sur la vente en 1791 du prieuré comme Bien National qui est transformé en tannerie.

Le cadastre ancien précise le type d'occupation de l'îlot oriental où s'échelonnent des boutiques et des maisons. L'ancienne salle du fief de la Salle-du-Vieux-Pont est utilisée uniquement à des fins commerciales et l'hôtel de Bonmars continue d'être habité par l'élite vendômoise.

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CK-L

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
38	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
92	hôtel particulier	3	371	T	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
216	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
269	hôtel particulier	3	371	P	1550	1600	1575	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
477	tannerie	6	62	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
515	boutique	6	62	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1231	salle de la Salle du Vieux Pont	3	32	T	1500	1600	1550	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1255	prieure Saint-Pierre Lamotte (1)	4	43	T	1070	1080	1075	1	D	T	1460	1460	1460	1	A	T	11	1	P
1262	motte	3	32	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1300	3	S	M	33	3	M
1264	prieure Saint-Pierre Lamotte (3)	4	43	T	1506	1546	1526	1	D	T	1550	1700	1650	1	S	T	11	3	M
1265	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	3	T
1266	maison	3	372	T	1460	1586	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	2	M
1267	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1268	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1270	hôtel particulier	3	371	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	T	11	2	T
1271	hôtel particulier	3	371	T	1546	1600	1600	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	21	3	M
1272	boutique	6	61	T	1460	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	2	T
1274	tannerie	6	62	T	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1275	tannerie	6	62	T	1460	1506	1506	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1276	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	3	T
1278	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1279	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1280	tannerie	6	62	P	1500	1506	1506	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1281	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1282	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1283	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1284	maison de notable	3	371	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1285	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1286	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1287	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1289	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1290	maison	3	372	T	1460	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M
1291	prieure Saint-Pierre Lamotte (4)	4	43	T	1600	1700	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1292	moulin à tan	6	62	T	1700	1800	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1293	tannerie	6	61	T	1460	1506	1506	2	S	T	1526	1526	1526	1	A	T	21	2	M
1294	tannerie	6	61	T	1506	1546	1526	1	D	T	1700	1811	1750	1	S	T	11	1	P
1295	maison	6	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1296	prieure Saint-Pierre Lamotte (2)	4	43	T	1460	1460	1460	1	A	T	1526	1526	1526	1	A	T	11	2	M
1319	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3140	boutique	6	61	T	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CK-L

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3149	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3161	tannerie	6	62	T	1500	1506	1506	2	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3163	tannerie	6	62	T	1506	1546	1530	2	S	T	1500	1600	1570	1	S	Ai	21	1	T
3164	maison	3	372	T	1506	1546	1506	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	1	T
3165	tannerie	6	61	T	1500	1506	1506	2	S	T	1506	1546	1530	1	D	T	21	2	M
3166	maison	3	372	T	1500	1506	1506	2	S	T	1506	1546	1530	1	D	T	21	2	M
3945	maison	3	372	T	1450	1506	1506	2	S	T	1550	1600	1600	1	S	T	21	3	M

Tableau 83 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CK-L.

Ensemble CK-L

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
7	tannerie	T	1506	1546	1506	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
10	boutique-habitat	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
11	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
12	tannerie	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
13	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
14	maison	Tex	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
15	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
16	cour d'agrément	T	1700	1800	1750	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
58	logis	T	1550	1600	1575	1	DS	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
139	cour mixte	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
168	logis	T	1450	1510	1510	2	S	T	1750	1800	1750	1	DS	Ai	21	1	Ai
215	annexe	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
216	jardin mixte	T	1490	1506	1506	2	S	T	1506	1546	1510	2	S	T	22	2	T
219	maison	T	1443	1486	1486	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
220	tannerie	T	1506	1546	1526	1	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
221	jardin mixte	T	1506	1546	1526	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
223	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	3	T
224	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	3	T
225	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1650	2	S	T	22	3	T
227	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1506	1550	1550	1	DS	Ai	21	1	P
228	maison	T	1440	1506	1506	2	DS	T	1506	1550	1550	1	DS	Ai	21	1	P
229	maison	T	1500	1600	1550	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
230	maison	T	1500	1600	1550	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
231	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	11	1	P
232	cour d'agrément	T	1450	1506	1506	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	22	1	P
234	jardin mixte	T	1440	1486	1486	2	DS	T	1506	1546	1526	1	DS	T	21	2	T
235	jardin d'agrément	T	1440	1506	1506	2	S	T	1506	1556	1526	1	DS	T	21	2	T
242	jardin mixte	T	1506	1546	1526	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	T	11	1	M
471	moulin	T	1450	1470	1470	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
3190	tannerie	T	1506	1546	1506	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3191	annexe	T	1440	1506	1506	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3192	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CK-L

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3193	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3194	jardin d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3195	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3196	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3197	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3198	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3199	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3200	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3201	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3202	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3203	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3204	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3205	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3206	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3207	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3208	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3209	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3210	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3211	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3212	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3213	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3214	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3215	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3216	cour d'agrément	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3217	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3218	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3219	jardin mixte	T	1450	1506	1506	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
3220	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1506	1550	1550	1	DS	Ai	21	1	P
3221	jardin d'agrément	T	1600	1700	1650	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3222	tannerie	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3223	moulin	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3225	chapelle	T	1050	1100	1075	1	DS	T	1600	1650	1700	1	S	Ai	11	1	Ai
3227	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3228	chapelle	P	1650	1750	1700	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3229	logis	T	1400	1443	1443	2	DS	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
3230	jardin d'agrément	T	1546	1600	1600	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	T	11	1	P
3231	motte castrale	M	1000	1075	1000	1	S	M	1200	1400	1300	3	S	M	13	3	M
3232	maison	T	1400	1443	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3233	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	3	T

Ensemble CK-L

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3234	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3235	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3236	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3237	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	3	T
3238	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	3	T
3239	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3240	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3241	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3242	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1650	2	S	T	22	3	T
3243	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3244	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3245	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3246	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3247	jardin mixte	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T
3248	maison	T	1500	1600	1550	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3249	maison	T	1440	1506	1506	2	S	T	1500	1546	1546	2	S	T	22	3	T

Tableau 84 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CK-L.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/2	1030 (1005)	*"Terra quam tenet Gauterius filius Hamelini Maiorolas et burgidus de Vindocino, qui fuit Hilgaldi de Blesim, ibi comes omnen consuetudinem tenebat nisi solum censum"*
2	CT/36	1040 (1080-84)	*Subtus motam Galterii Unum (moulin)*
3	GIORDANENGO 1996 : Lettre 122	Vers 1110	*"Noverit karissime pater, vestra dilectio in castro vindocini dictos illos regulares in aecclesia beati Petri, apertis januis, contra interdictum vestrum, festivitatem sollemniter celebrasse aliosque ejusdem castelli clericos que Marchandam burgensem defunctum, et cum defuncto justitiam quasi defunctam sepelientes"*
4	AN/P/602/53	1443	*"Ce sont les choses heritaux censifs et rente que le frère Jehan Soullet père de Saint-Père de la mote prieuré de l'abbaye Saint-Georges du Bois de monseigneur le comte de Vendosme au regart de son chastel et chastellenie dudit Vendôme en garde et en ressort sans aultre charge de devoir en faire c'est à savoir loustel et habergement dudit prieuré estant ainsy ils se poursuit en jardin comme en autres choses contenant ung arpent derbe ou environ joignant ledit hostel de l'église dudit prieuré d'une part et d'autre part l'houstel du prieur de Saint-Lubin, une ruelle vait sur les murs de la ville de vendosme entre deux d'autre part et ledit jardin joignant au murs de la ville d'autre part et dautre part a la riviere qui vait au devant la tannerie de Jourdain Beraudeau en s'en allat à l'arche de Saint-Père.* *Item un autre petit hostel appelé la mote sis pres dudit habergement contenant deux quartier derbe ou environ joignant d'une part a la maison de feu Monbotier et d'autre part aux choses de Michel Chaunneau* *Item une piece de pres contenant un arpent ou environ avecque ung petit jardin pres lesdit et une boisselier de pre ou environ joignant ledit pre d'une part a la riviere qui but au moulin a tan et dautre part aux choses de Jehan Bourdon le jeune."* A la suite plusieurs mentions de maisons et jardins qu'il a été impossible de localiser précisement. *"Item 5 sextiers de blé moitié froment et moitié ... assis et assignez sur les moulins le comte et appartenant diceulx pour chaque an a la Saint-Jehan Baptiste et a Nouel moictié a cause dela fondation de la dire prieuré que feu Hamelin de Bonne mémoire jadis baron de montoire deu a phillipon senssiement les cens et rentes ... "*
5	AN/P/602/54	1506	*Cf.* Figure 432
6	AN/P/602/54	1506	*Cf.* Figure 499
7	AN/P/602/56	1546	*Cf.* Figure 500
8	AN/P/602/56	1546	*Cf.* Figure 501
9	ADLEC/G/2345/142	1622	Une maison est signalée comme étant édifiée à l'emplacement de l'ancien "four à ban" de la Salle du Vieux Pont.
10	SAINT-VENANT 1912-1917c : 346	1637	En 1637, une saisie de cette seigneurie sur Elisabeth de Beaumanoir, veuve de Louis de Cordouan, dame de la Jousselinière et de la Salle, détaille ainsi ce logis : *"le logis seigneurial de la Salle de Vieux-Pont joignant lequel il y avait anciennement un moulin situé sur le Pont-Rondin, consistant en une chambre basse et boutique sur rue, deux chambres hautes à cheminées et grenier dessus, joignant d'un côté et bout au sieur de Bonmars et d'autre côté au ruisseau de la Salle de Vieux Pont, d'autre côté au Pavé de la dite rue..."*

Tableau 85 : Textes documentant l'ensemble CK-L.

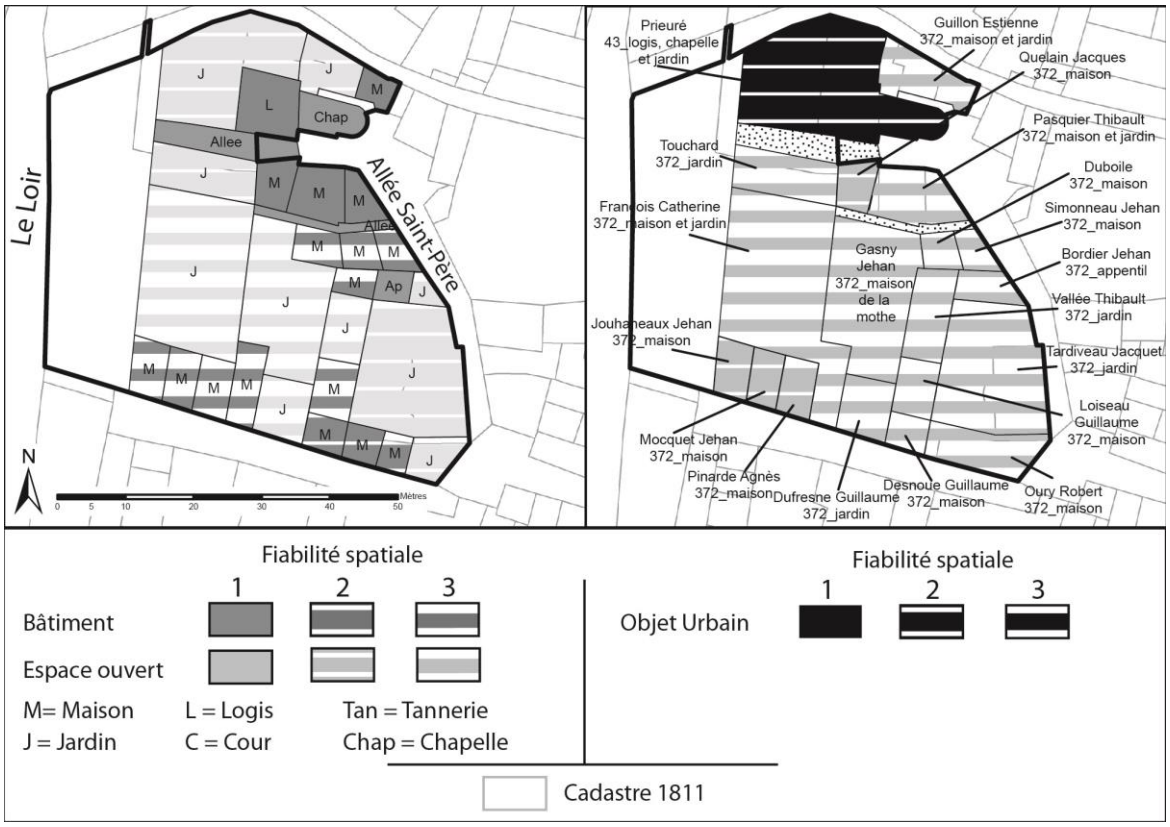

Figure 498 : Restitution de l'ensemble CK à partir de l'aveu de 1506 (AN/P/602/54).

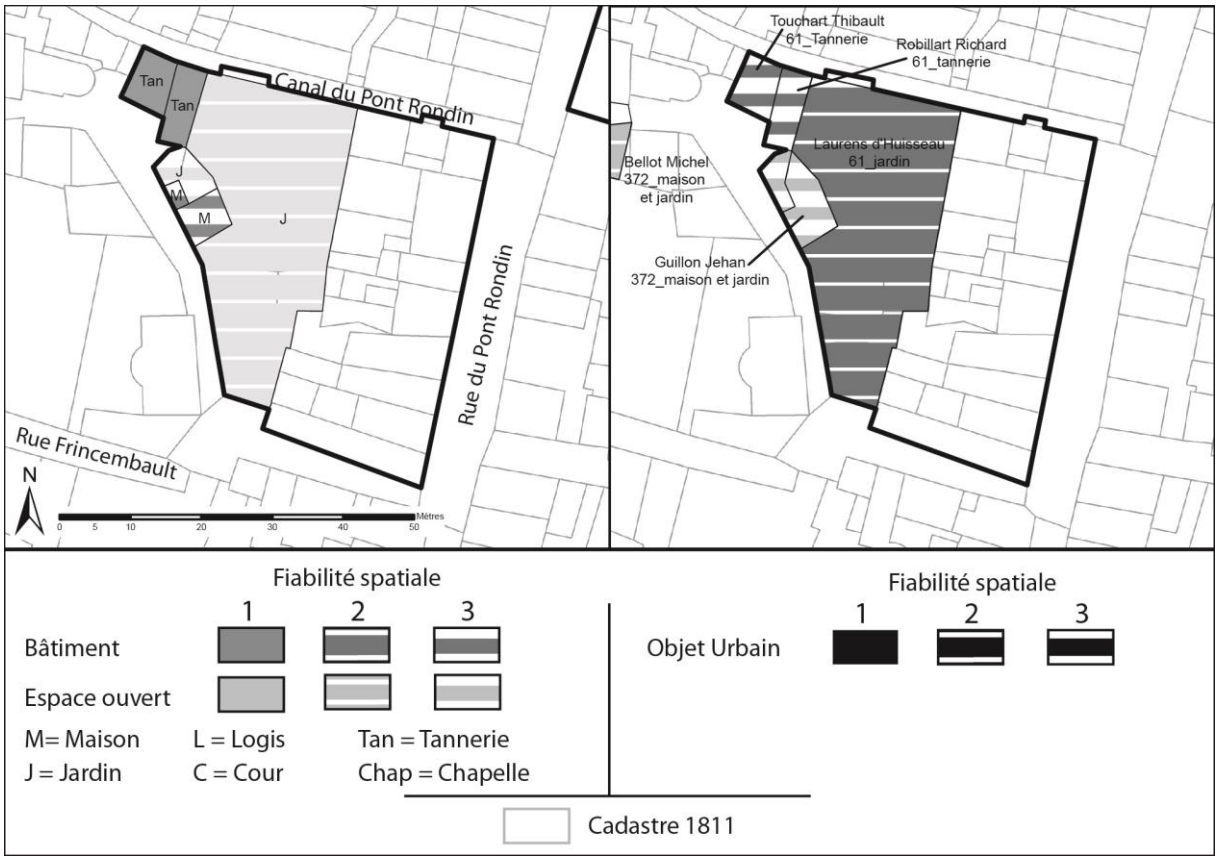

Figure 499 : Restitution de l'ensemble CK à partir de l'aveu de 1506 (AN/P/602/54).

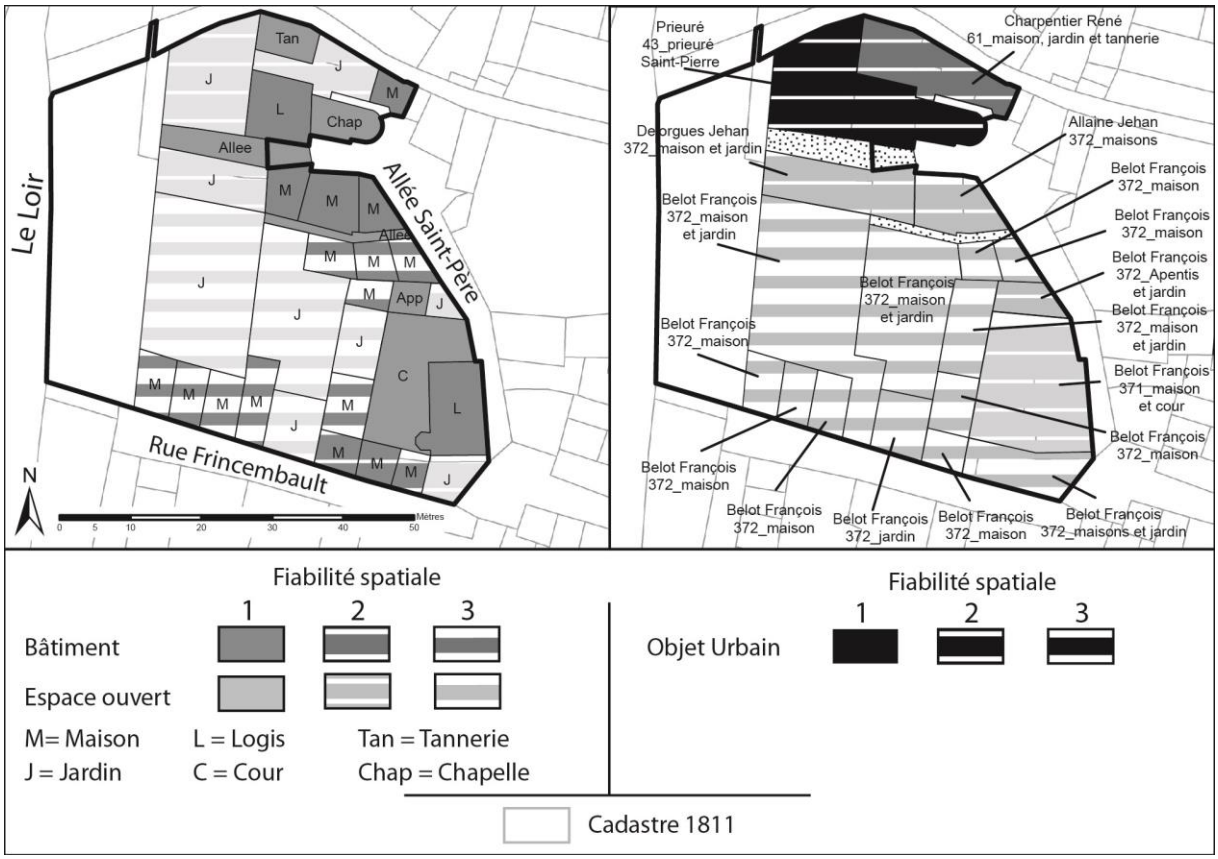

Figure 500 : Restitution de l'ensemble CL à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/602/56).

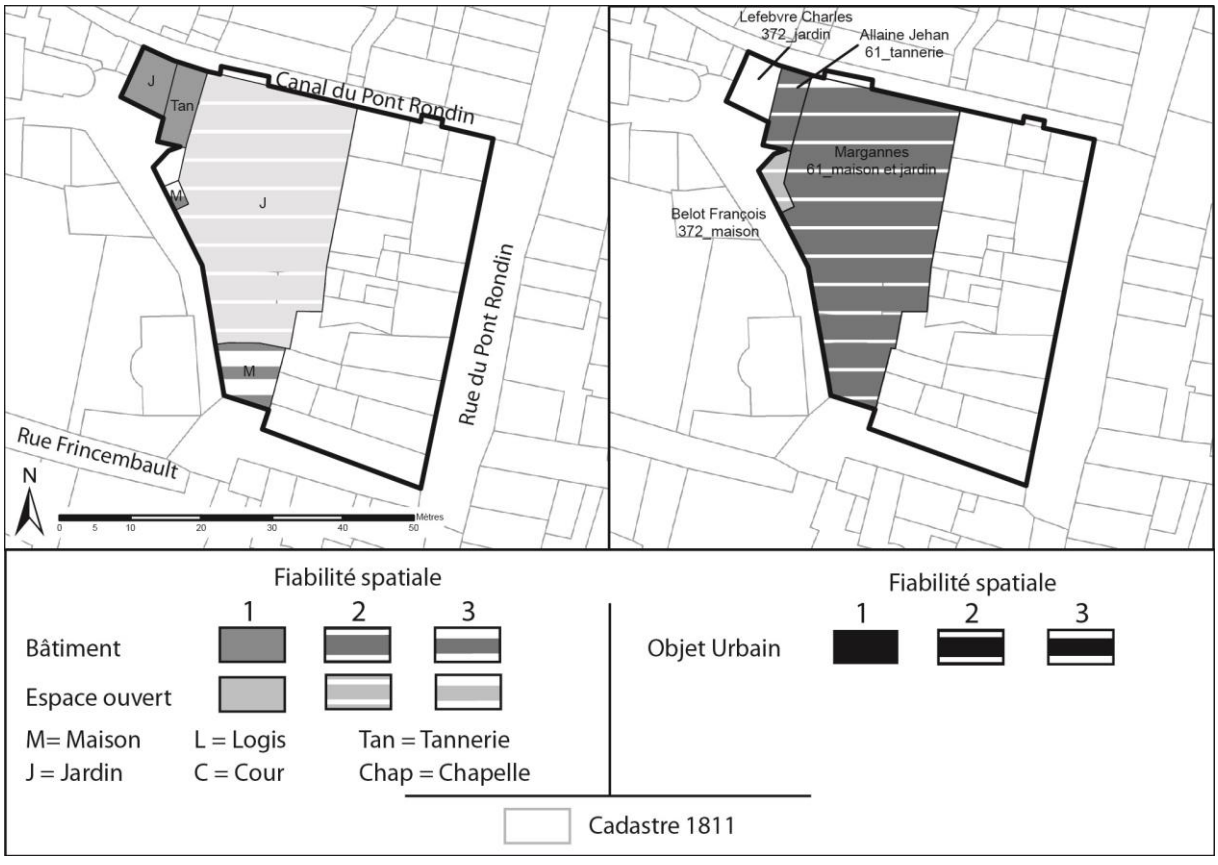

Figure 501 : Restitution de l'ensemble CL à partir de l'aveu de 1546 (AN/P/602/56).

3.2. Sources matérielles

Sur la vingtaine d'édifices représentés sur le cadastre ancien, seuls sept sont étudiables aujourd'hui soit parce qu'ils sont encore en élévation (pour cinq d'entre eux), soit parce qu'ils sont documentés par des représentations anciennes (deux cas, Figure 502).

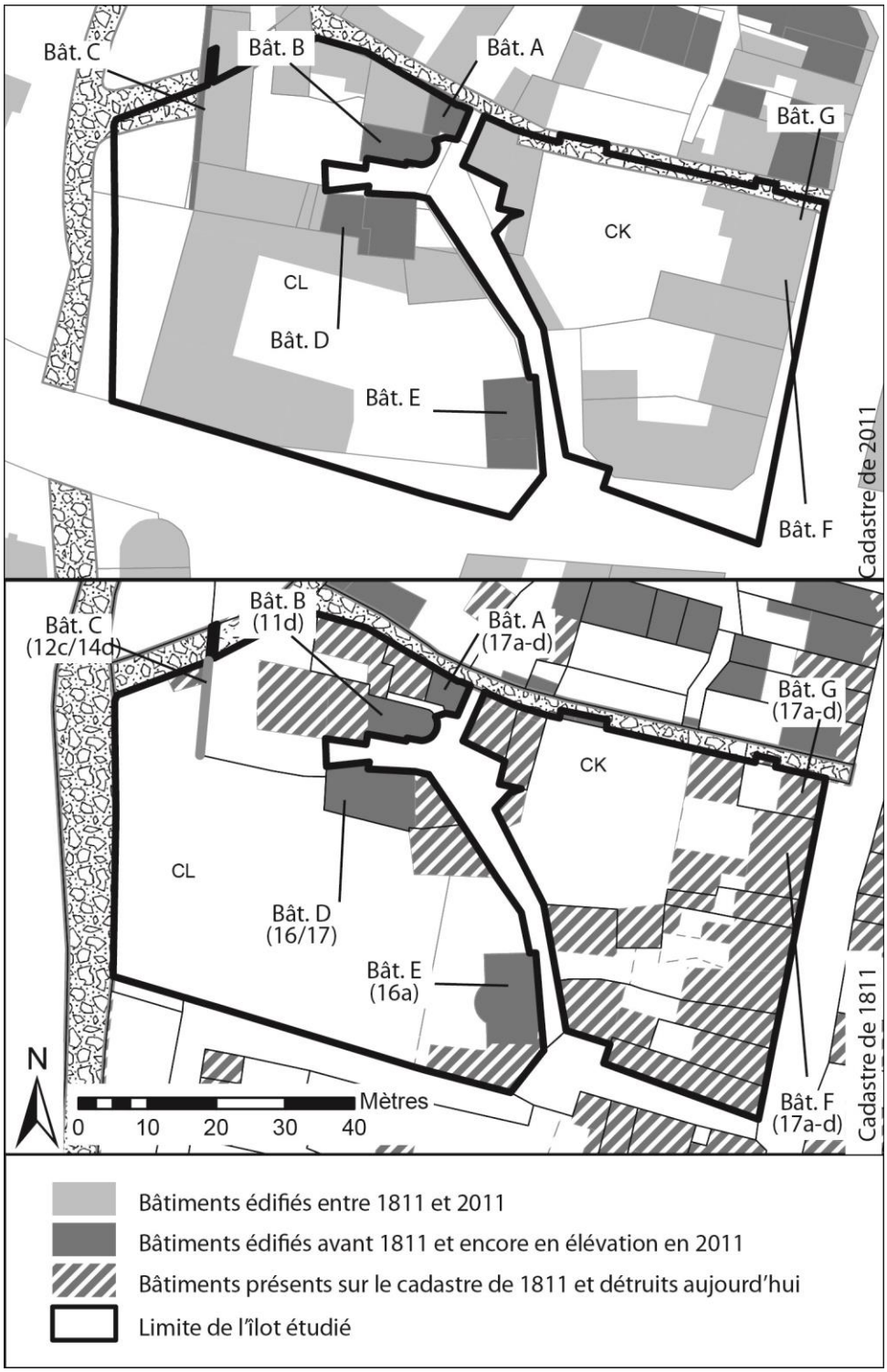

Figure 502 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CK-L.

Bâtiment A (16d-18) :

Figure 503 : La façade méridionale du bâtiment A au 19e s. (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui.

D'un plan trapézoïdal, le bâtiment A présente deux niveaux sur rive (Figure 503). Entièrement édifié en pan de bois, sa datation est complexe du fait du camouflage d'une partie de ses structures porteuses et de la banalité des modes de construction (le pan de bois à grille est utilisé entre le 16e et le 18e s.). Sa fonction ne peut être déduite de sa seule forme architecturale malgré la présence de deux fenêtres, une sur le pignon et une sur le mur gouttereau, pouvant laisser penser à un habitat. La gravure du 19e s. indique que la fenêtre en façade était à l'origine une porte permettant d'accéder à l'étage par un escalier. Le dispositif était-il le même auparavant ?

Bâtiment B (11/13/18/19) :

Figure 504 : La chapelle Saint-Pierre la Motte vue du sud au 19e s. (BMV/Fonds Launay) et aujourd'hui

Les vestiges de la chapelle Saint-Pierre la Motte encore en élévation aujourd'hui ont fait l'objet d'une récente restauration par l'association Résurgence. Elle présente un plan simple à une nef de 5 m de large terminée par une abside légèrement plus étroite (4 m, Figure 504). L'ensemble est construit en moellons de calcaire et en pierre de taille pour les éléments structurants que sont les fenêtres, les portes et l'arc triomphal. L'abside présente un couvrement en cul de four (Figure 505, Figure 506). L'ensemble devait être recouvert d'un enduit peint comme en témoignent les vestiges qui ont pu être observés récemment dans le bouchage des fenêtres de l'abside effectué dans le courant du 18e s. dans le but de créer des œils-de-bœuf (on retrouve ce phénomène sur la façade septentrionale de l'aile sud de la Trinité). L'édifice a été tronqué dans sa partie occidentale par la construction d'un mur en moellons de calcaire plaqué contre le voûtement de la nef, certainement au 19e s., si l'on se fonde sur l'installation d'un four dans la partie nord de ce mur postérieurement à la désaffectation du bâtiment comme lieu de culte en 1791.

Figure 505 : Mur occidental présentant la trace d'aménagement du 19e s.

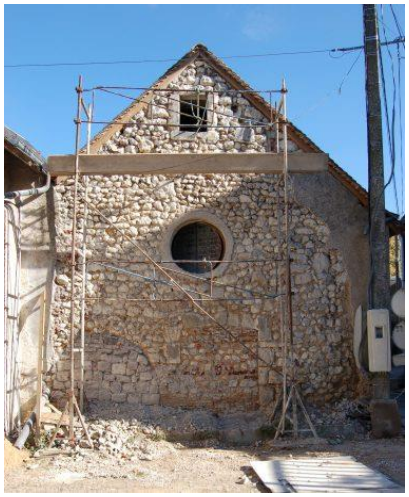

Figure 506 : Abside en cul de four.

Bâtiment C (13c-d/14c-d) :

Figure 507 : Enceinte de ville mis au jour lors de travaux de destruction.

Lors de travaux très récents à la suite de la destruction d'un bâtiment du 20e s., l'enceinte de ville fut mise au jour sur une longueur de 50 m (Figure 507, et *cf.* ensemble CA). Entièrement édifiée en moellons de calcaire et silex, elle renferme de nombreux blocs en réemploi pouvant être identifiés à des décors romans (Figure 509). Cette portion comportait également une des portes d'eau de la ville appelée arche Saint-Pierre La Motte. Cette dernière se caractérisait par une ouverture en plein cintre à claveaux de

calcaire dont une partie a été restaurée au 19e s. D'environ 1,5 m de large, elle possédait une rainure de 15 cm de large pouvant servir de logement à une grille qui en fermait l'accès (Figure 508).

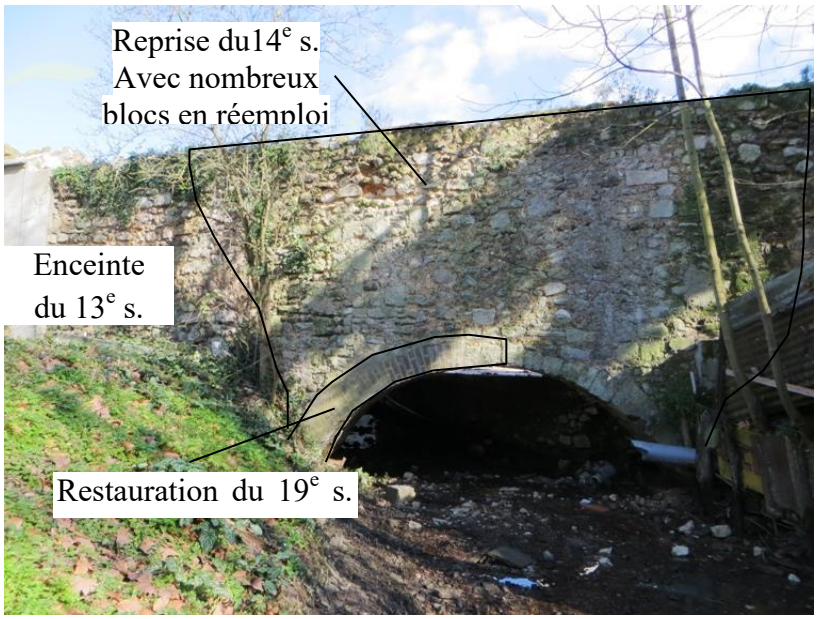

Figure 508 : Arche Saint-Pierre la Motte (coté ouest, *extra-muros*) édifiée dans la seconde moitié du 14e s. et restaurée au 19e s.

Figure 509 : Blocs sculptés de style roman en réemploi dans la partie remaniée au 14e s.

Bâtiment D1 et 2 (16-17) :

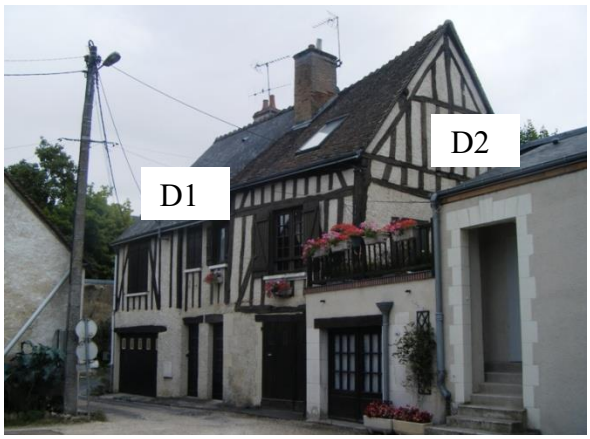

Figure 510 : Façades méridionales des bâtiments D1 et D2.

Cet ensemble édifié en pan de bois à grille est constitué de deux édifices primitifs D1 et D2 réunis récemment (Figure 510). Le bâtiment D1, à l'est, possède un plan rectangulaire parallèle à la rue de 9 m sur 8 m et deux niveaux sous comble. L'édifice D2, de plan carré de 7,5 sur 5,5 m, possède les mêmes caractéristiques architecturales. Leur datation reste complexe en l'absence d'analyse dendrochronologique, mais la forme de

l'édifice ainsi que la technique de construction invitent à dater l'ensemble du 16e ou du 17e s.

Bâtiment E (15d-16a) :

Figure 511 : Façade occidentale du bâtiment E au 3 impasse Saint-Pierre

Cet édifice de plan rectangulaire parallèle à la rue possède quatre niveaux sous comble (Figure 511). Bien que remanié au 19e s. dans sa partie méridionale, il conserve encore du côté nord un pignon à crossettes sculptées. Chaque étage est éclairé sur cour par deux baies : les deux premiers niveaux possèdent des croisées ornées de larmiers sur consoles caractéristiques de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. Sur rue, la façade ne présente que deux demi-croisées établies en son centre. La desserte de l'édifice devait s'effectuer par un escalier polygonal établi à l'angle sud-ouest du bâtiment.

L'étude des textes a permis de resserrer sa date d'édification : en effet, en 1506, l'aveu du prieur de Saint-Pierre-la-Motte indique que cet espace renferme un jardin, tandis qu'en 1510, le compte de la châtellenie mentionne une rente sur une maison neuve édifiée par le chapelier Jehan Tardiveau.

Bâtiment F (16c-d-17)

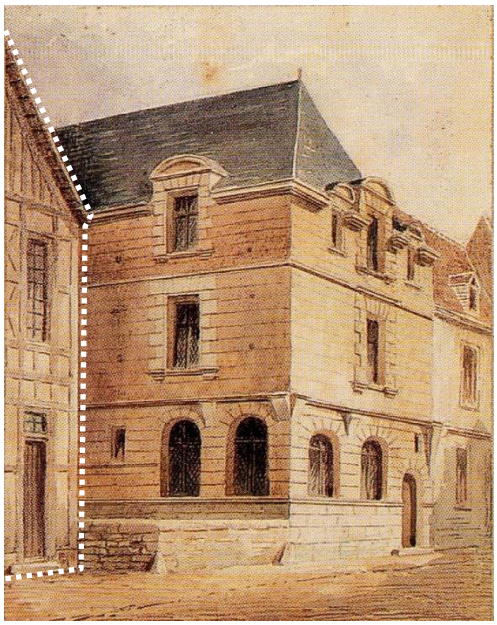

Figure 512 : Maison de la Salle-du-Vieux-Pont (BMV/Fonds Launay)

Cet édifice, connu uniquement par une vue partielle, était édifié en pan de bois à grille et croix de Saint-André. Il présentait un plan rectangulaire (11 m sur 6 m) à pignon sur rue et deux niveaux d'élévation (Figure 512). Il s'agissait de la maison du siège du fief de la Salle-du-Vieux-Pont. Un texte de 1634 nous en donne la description : *"consistant en une chambre basse et boutique sur rue, deux chambres hautes à cheminées et grenier dessus"(*Tableau 85 : 10).

L'absence d'encorbellement et l'emploi d'un pan de bois mêlant grille et croix de Saint-André autorise une datation de la fin du 16e ou du 17e s.

Bâtiment G (17 c-d) :

Figure 513 : les vestiges de la maison Bonmars après l'incendie de 1940

(Cliché ISV).

Totalement détruit lors de l'incendie de 1940, cet hôtel particulier appelé la maison Bonmars possédait un portail charretier surmonté d'un linteau en anse de panier (Figure 513). Il passe, selon R. de Saint-Venant, pour avoir été édifié au 17^{e} s. par Antoine Fousteau, sieur de Bonmars, historiographe du roi. En l'absence de détails architecturaux plus fins, la datation proposée par l'érudit du 19^{e} s. sera retenue d'autant qu'elle n'entre pas en contradiction avec le style de la porte charretière.

3.3. Analyse morphologique

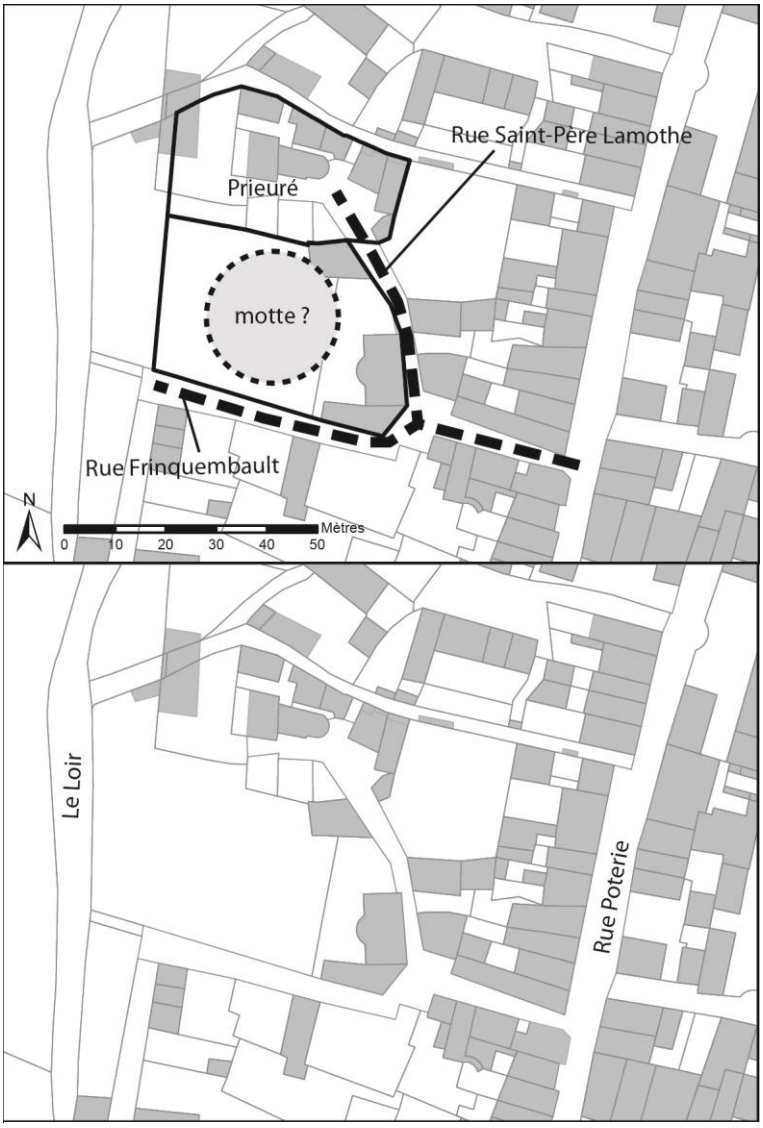

Figure 514 : Analyse morphologique de l'ensemble CK-L.

Cet espace pourrait avoir renfermé une motte castrale sur la base de plusieurs arguments (Figure 514). D'abord une charte de la Trinité nous indique l'existence d'une motte en 1040 appartenant à Gauthier de Langeais, père du fondateur du Prieuré de Saint-Pierre dit de la motte. Plus tard au 15^{e} s., l'aveu du prieur de Saint-Pierre mentionne une maison dite "de la motte" qu'il a été possible de localiser grâce aux aveux postérieurs, plus précis, au centre de la grande parcelle établie au sud du prieuré. Ensuite, d'un point de vue morphologique, deux voies dessinent une patte d'oie indiquant généralement la présence d'un lieu de passage ou l'existence d'un obstacle : aucun passage n'étant signalé, cette patte d'oie résulterait de l'effacement d'un élément volumineux comme une motte. Enfin un argument orographique peut aussi être avancé : les deux rues formant la patte d'oie autour de cet îlot (rue Frincembault et rue Saint-Pierre La Motte) sont à une altitude moyenne de 79,5 m NGF, alors que l'intérieur de l'îlot est lui surélevé à une hauteur moyenne de 80 m NGF, indiquant un apport important de matériaux peut-être dû à l'aplanissement d'une motte.

Ensemble CM

1. Présentation

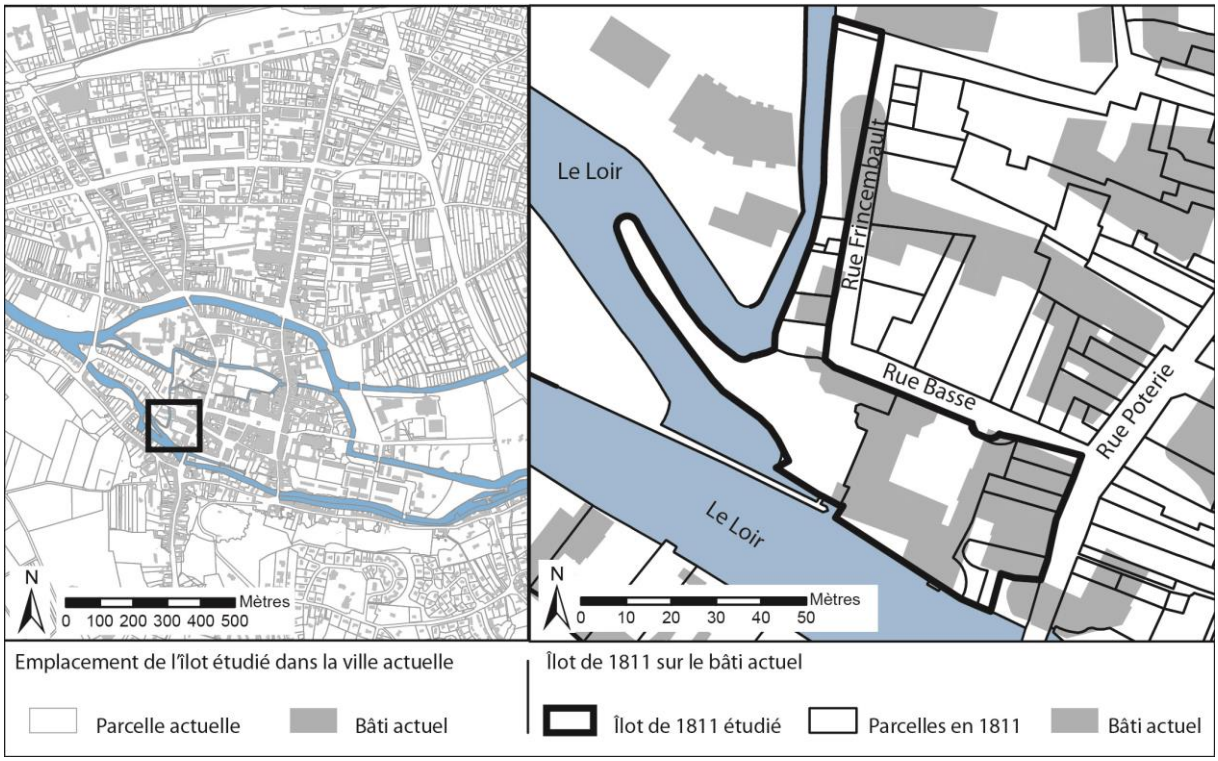

Figure 515 : Localisation de l'ensemble CM.

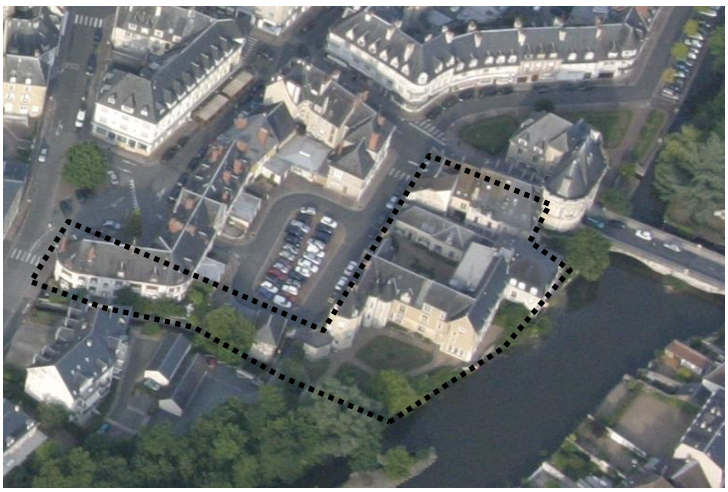

Figure 516 : Emprise de l'ensemble CM dans la ville actuelle.

L'espace étudié ici, de 3150 m^2, s'étendait en 1811 entre deux bras du Loir, la rue Frinquembault, la rue Basse et la rue Poterie (Figure 515, Figure 516). Si la partie sud de l'îlot n'a pas subi d'importantes modifications dans sa forme, sa partie nord fut totalement remaniée à la suite de l'incendie de 1940. Ainsi, sur les 13 parcelles représentées en 1811, seulement sept sont parvenues jusqu'à aujourd'hui, renfermant quelques éléments architecturaux anciens. Les textes permettent de restituer une partie de l'occupation de l'îlot entre la fin du 14^{e} et le début du 16^{e} s.

Localisation dans les territoires urbains anciens

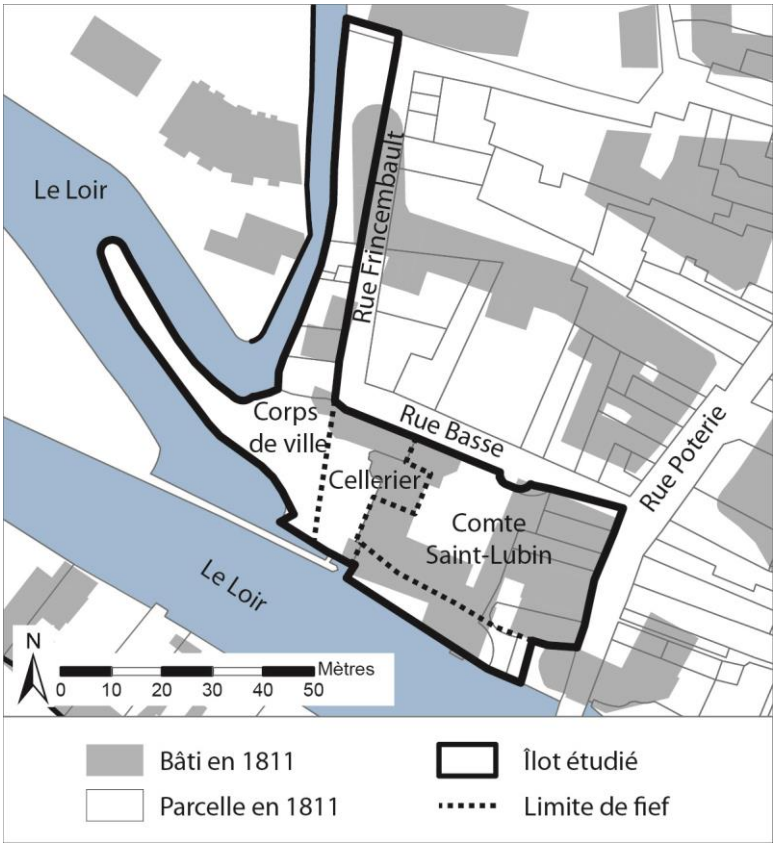

Figure 517 : Emprise des tenures dans l'ensemble CM au 16e s.

Relevant entièrement de la paroisse Saint-Martin, cet espace était scindé au 16e s. en trois censives relevant de la tenure comtale de la Saint-Lubin pour la partie donnant sur la rue Poterie, du cellérier de la Trinité pour le moulin Frinquembault et ses dépendances et du corps de ville pour la partie correspondant aux anciennes fortifications (Figure 517).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 86, Tableau 87)

2.1. Occupation de l'ensemble CM au début du 15e s. (Figure 518)

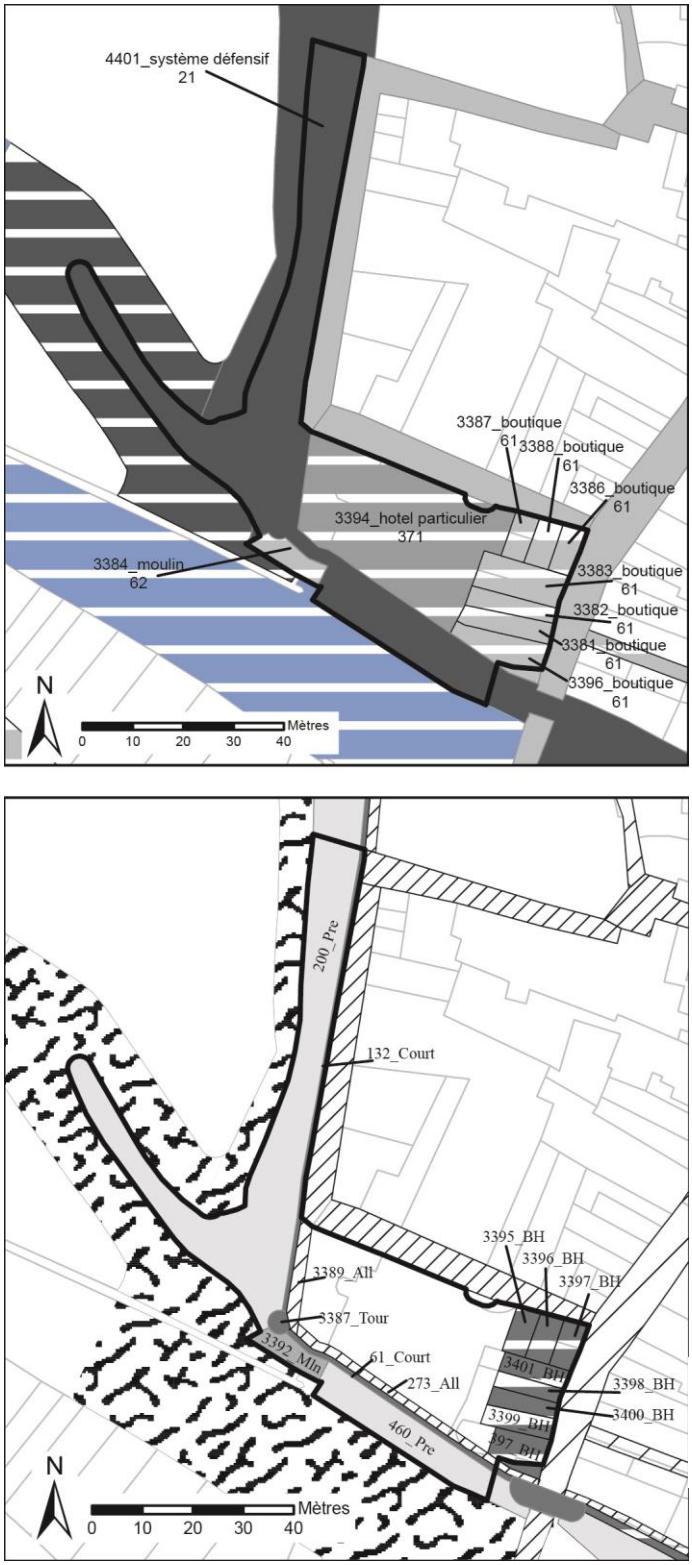

L'occupation de cet ensemble commence à être connue dès le 11e s. avec la mention d'un moulin appartenant à la Trinité situé sous la Motte Gauthier (Tableau 88 : 1). Le seul moulin appartenant à la Trinité dans cette partie de la ville est le moulin Signac ou Frincembault qui peut être associé au moulin mentionné au 11e s. (la motte Gauthier ne se trouvant qu'à une centaine de mètres si l'on se fonde sur l'hypothèse d'une localisation dans l'ensemble CK-L.

Au milieu du 13e s., cet ensemble abrite une partie des fortifications de la ville qui reste en fonction jusqu'au milieu du 17e s.. À l'intérieur de cette enceinte, le compte de la châtellenie de 1410 (Tableau 88 : 2) permet de restituer une série de boutiques le long de la rue Poterie derrière lesquelles est établi un hôtel particulier appartenant à la famille Cherreau dont seul un représentant est connu au début du 14e s. sous le nom de Jean Cherreau, prévôt de Trôo.

Figure 518 : Occupation de l'ensemble CM au début du 15e s. (OU en haut, EC en bas).

2.2. Occupation de l'ensemble CM à la fin du 15e s. (Figure 519)

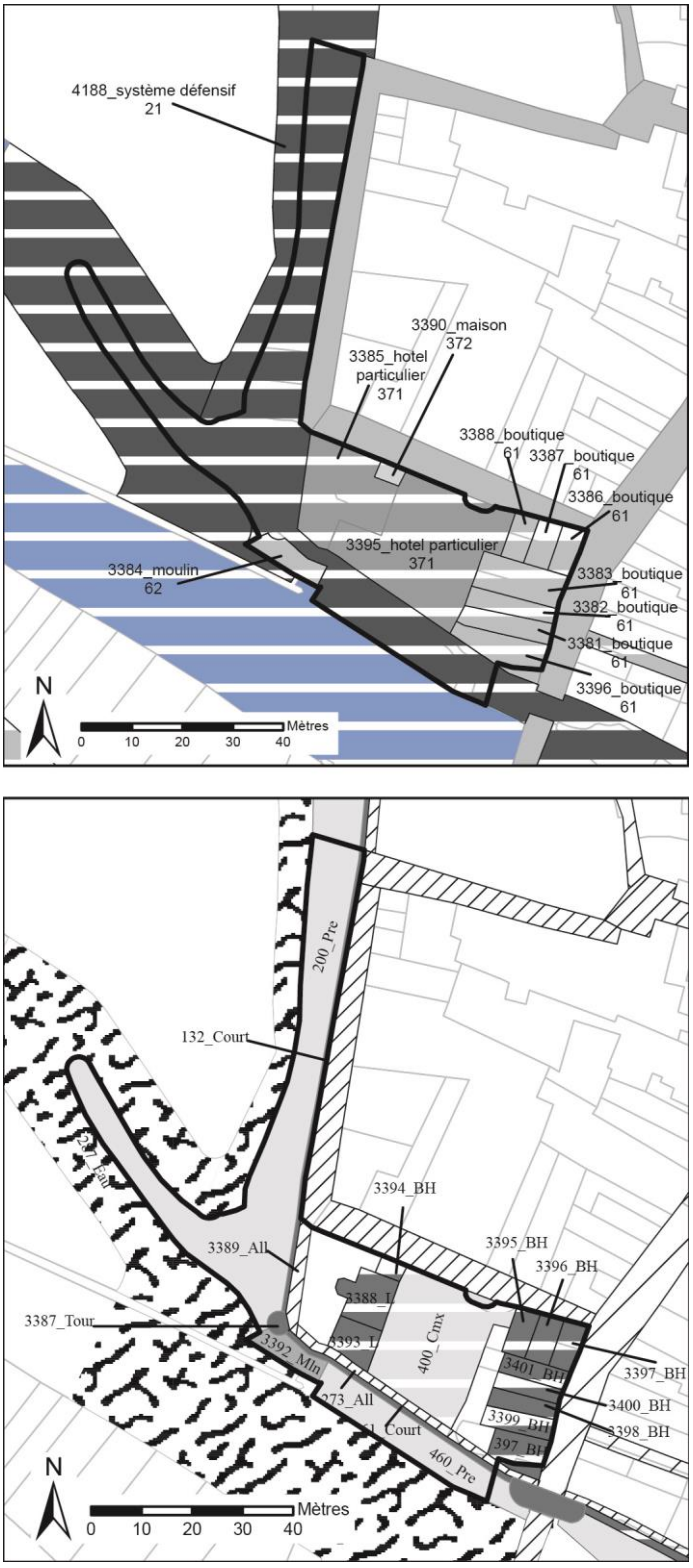

Les comptes de la châtellenie des environs de 1450 et 1470 autorisent l'entière restitution de l'occupation de cet ensemble (Tableau 88 : 3 et 4). Peu de changements sont opérés depuis la phase précédente. Seule l'ancienne propriété des Cherreau est scindée en deux et la partie orientale est rachetée vers 1450 par Michel de Beauvoir, certainement un héritier de Jehan de Beauvoir, second mari d'Agnès Copelet. Une précisison textuelle indique que la maison de Charles Beauvoir est à *"a ung feste avecques la maison neuve dudit Cherreau"*, nouvel édifice qui pourrait correspondre à une partie du bâtiment A (OU_3395/EC_3393). Cette propriété passe ensuite aux mains de Michel D'Argouges, bailli de la Trinité en 1475 (CT 698). La division de cet hôtel particulier dans la première moitié du 15e s. peut être interprétée comme un moyen pour les Cherreau, peut-être en difficulté financière, de faire une bonne opération en vendant la moitié de leur terrain et peut-être de leur maison. Cette opération financière pourrait être favorisée par l'augmentation de la valeur des terrains *intra-muros* due à la pression foncière.

Figure 519 : Occupation de l'ensemble CM à la fin du 15e s. (OU en haut, EC en bas).

2.4. Occupation de l'ensemble CM à la fin du 18e s. (Figure 520)

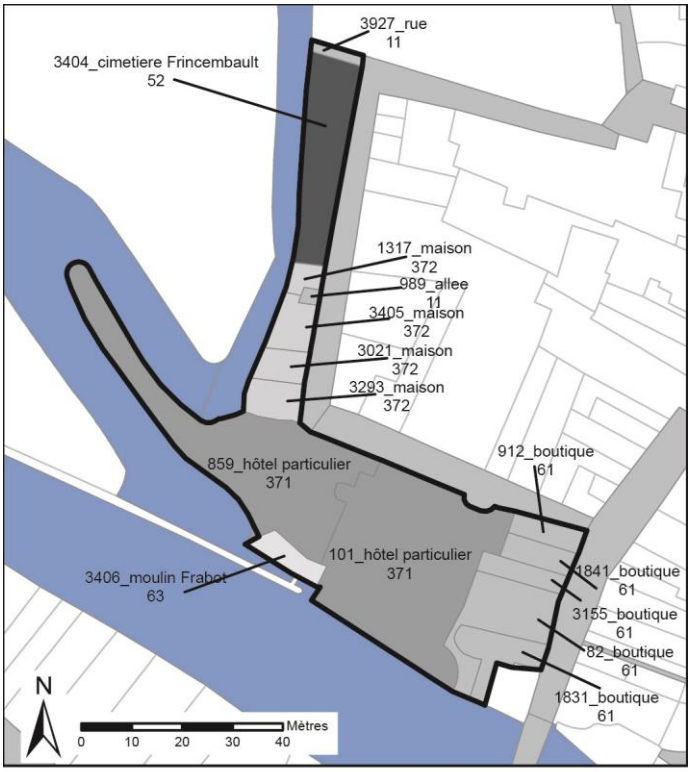

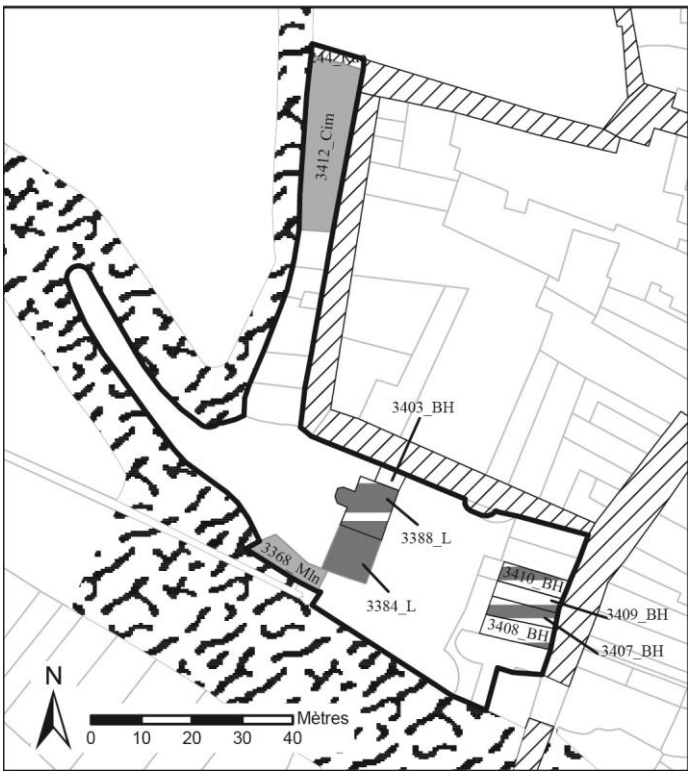

L'ensemble ne subit pas de grandes transformations entre la fin du 15e s. et la fin du 18e s. Seule l'enceinte disparaît au profit de l'agrandissement des parcelles riveraines qui possèdent dès lors un accès aisé au Loir. Des maisons sont établies sur l'étroite bande de terre comprise entre la rue Frincembault et le Loir. La partie septentrionale de cet espace est destiné à partir de 1758 à accueillir les inhumations des pauvres et des enfants (Tableau 88 : 7). Le moulin Signac ou Frincembault est toujours en activité (Tableau 88 : 6).

L'occupation à l'échelle des éléments constitutifs reste peu connue, à l'exception des édifices anciens et des mentions textuelles.

Figure 520 : Occupation de l'ensemble CM à la fin du 18e s. (OU en haut, EC en bas).

2.5. Occupation de l'ensemble CM en 1811 (Figure 521)

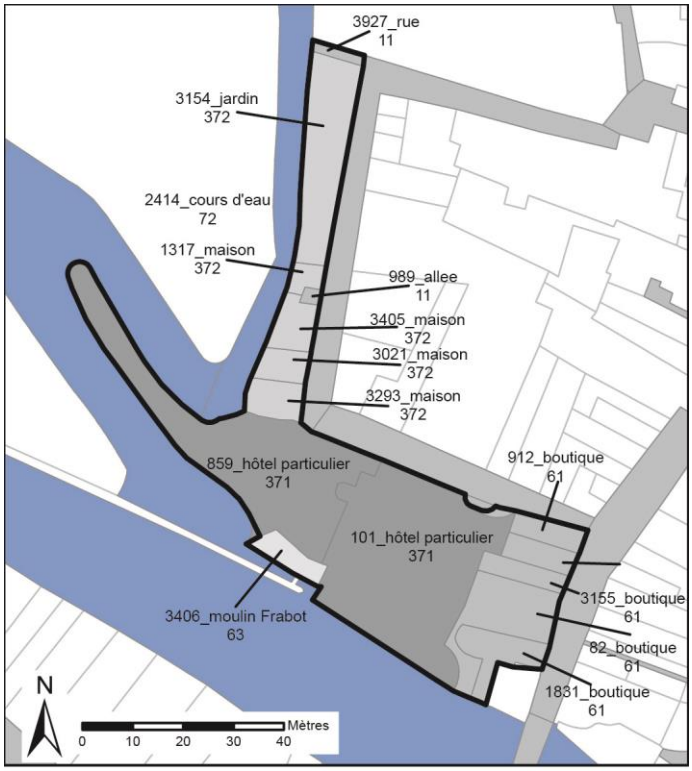

L'occupation en 1811 a peu changé par rapport à la fin du 18^{e} s., seul le cimetière mis en place en 1758 est déjà abandonné.

A l'échelle des éléments constitutifs, le cadastre permet de cerner entièrement l'occupation sans qu'il soit possible de définir une densification ou une dédensification de l'espace faute d'éléments de comparaison pour la phase antérieure pour laquelle peu d'EC sont représentés.

Figure 521 : Occupation de l'ensemble CM en 1811 (OU en haut, EC en bas).

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CM

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
82	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
101	hôtel particulier	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
859	hôtel particulier	3	371	M	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
912	boutique	6	61	M	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1317	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3021	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3154	jardin	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3155	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3293	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3381	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	21	2	M
3382	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1600	1811	1650	1	S	T	21	2	M
3383	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1600	1811	1650	1	S	T	21	2	M
3384	moulin	6	62	T	1000	1121	1121	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	P	21	2	M
3385	hôtel particulier	3	371	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3386	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3387	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3388	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3390	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3393	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3394	hôtel particulier	3	371	T	1400	1410	1410	2	D	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3395	hôtel particulier	3	371	T	1410	1450	1430	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3396	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	D	T	1520	1550	1530	1	D	Ai	21	2	M
3397	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3398	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3399	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3400	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3401	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3402	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3403	boutique	6	61	T	1520	1530	1530	1	S	T	1600	1811	1650	1	S	P	11	2	M
3404	cimetière Frincembault	5	52	T	1758	1758	1758	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3406	moulin Frabot	6	63	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3943	friche	8	83	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1700	1	S	M	21	2	M

Tableau 86: Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CM.

Ensemble CM

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
18	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
19	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
93	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
370	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
397	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
399	cour mixte	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
400	cour mixte	T	1425	1450	1450	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
402	pré	M	1520	1540	1530	1	D	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
460	pré	M	1360	1400	1360	1	DS	T	1520	1540	1530	1	S	Ai	11	1	M
486	cour mixte	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3356	jardin mixte	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3357	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3358	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3359	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3360	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3361	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3362	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3363	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3364	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3365	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3366	pré	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3367	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3368	moulin	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3369	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3370	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3371	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3372	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3373	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3374	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3375	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3376	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3377	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3378	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3379	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3380	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3381	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3382	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3383	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3384	logis	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CM

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3385	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3386	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3387	tour	T	1227	1260	1245	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
3388	logis	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1810	1810	2	S	T	22	2	T
3392	moulin	M	1100	1121	1121	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
3393	logis	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1750	1750	2	S	T	22	2	T
3394	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3395	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3396	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3397	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3398	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3399	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3400	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3401	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3402	maison	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
3403	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3404	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3405	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3406	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3407	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3408	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3409	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3410	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3411	maison	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3412	cimetière	P	1758	1758	1758	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	P	21	1	P

Tableau 87 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CM.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/36	1040 (1080-84)	*Subtus motam Galterii Unum (moulin)*
2	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 522
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 523
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 524
5	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 525
6	AN/P627/51	1607	*"Moulin avec les escluses qui sont tan au dessoulz de mondit moullin que au dessus des ponts de ladite porte Saint-Georges vis-à-vis de vostre dict chasteau avecque des subjects de mondict mollin qui sont tan en la rue de la Regnaderie que autre endroictz de la ville.* *Autres, la tour, allee, cour et courtil de devant icelluy pour y aller et venir depuis la rue aux cheveaux jusques icelluy moullin. Et droit de pêche en ladicte rivière le long de la muraille joignant icelluy moulin."*
7	SAINT-VENANT 1912-1917d : 207	1758	*"Un cimetière établi rue Frincambault . Celui-ci fut acquis en 1758 et bénit par le curé de Saint- Martin le 21 novembre . Il était destiné à l'inhumation des pauvres et des enfants."*

Tableau 88 : Textes documentant l'ensemble CM.

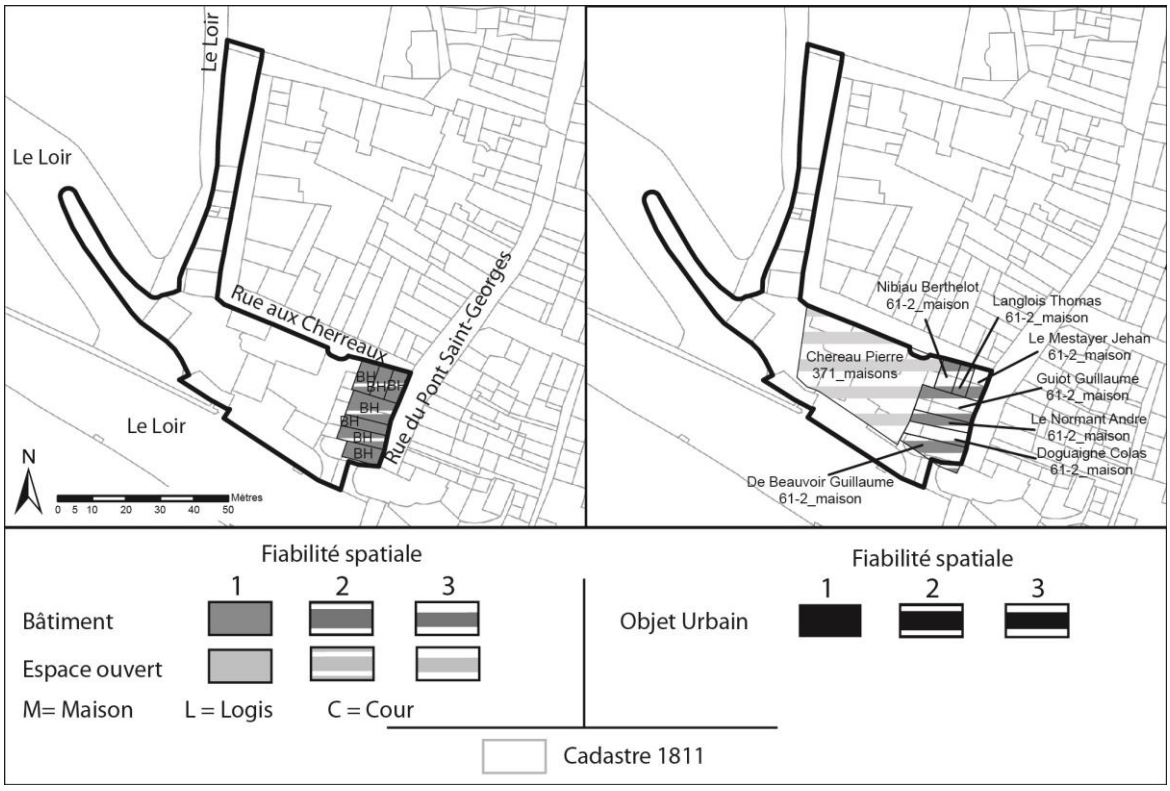

Figure 522 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

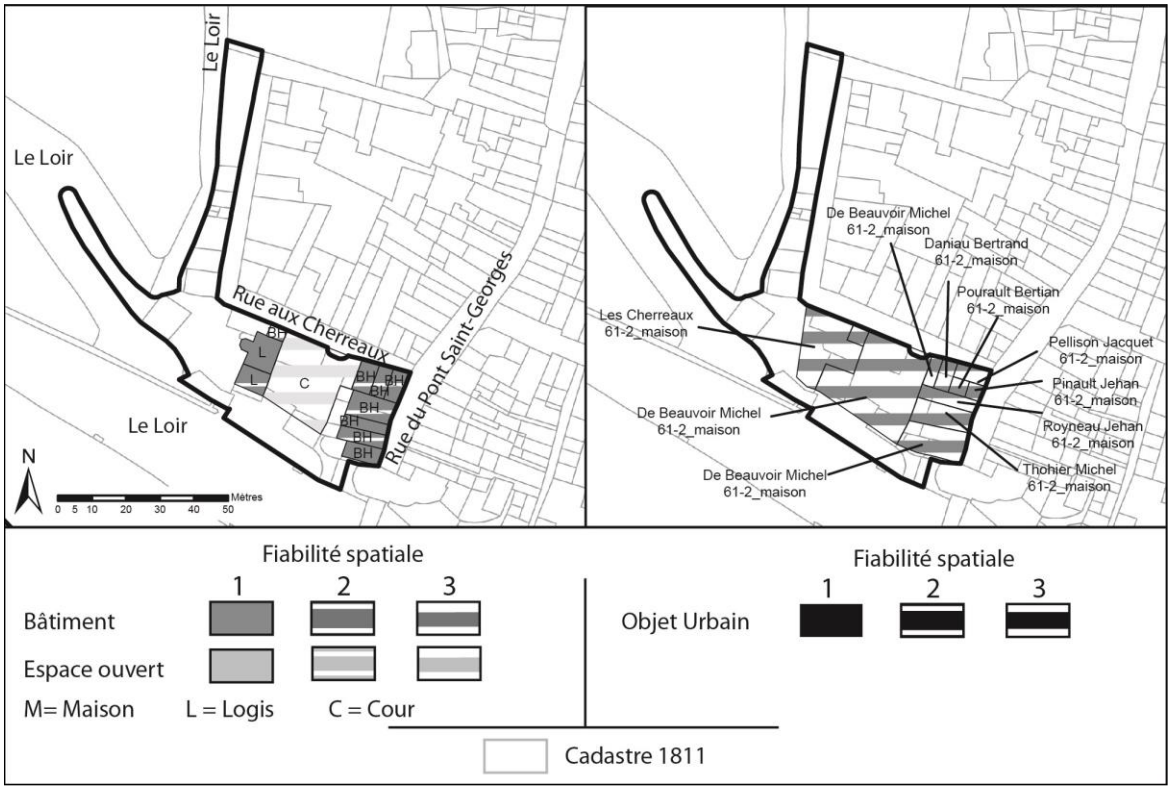

Figure 523 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

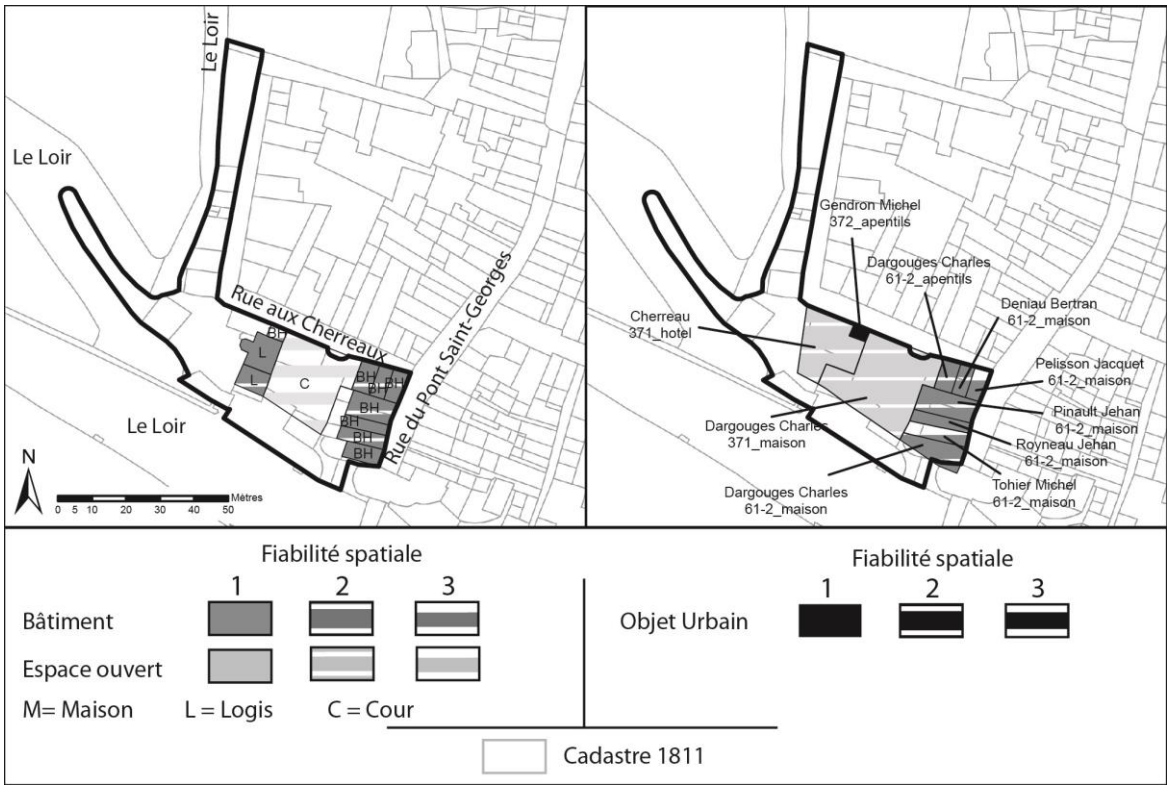

Figure 524 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

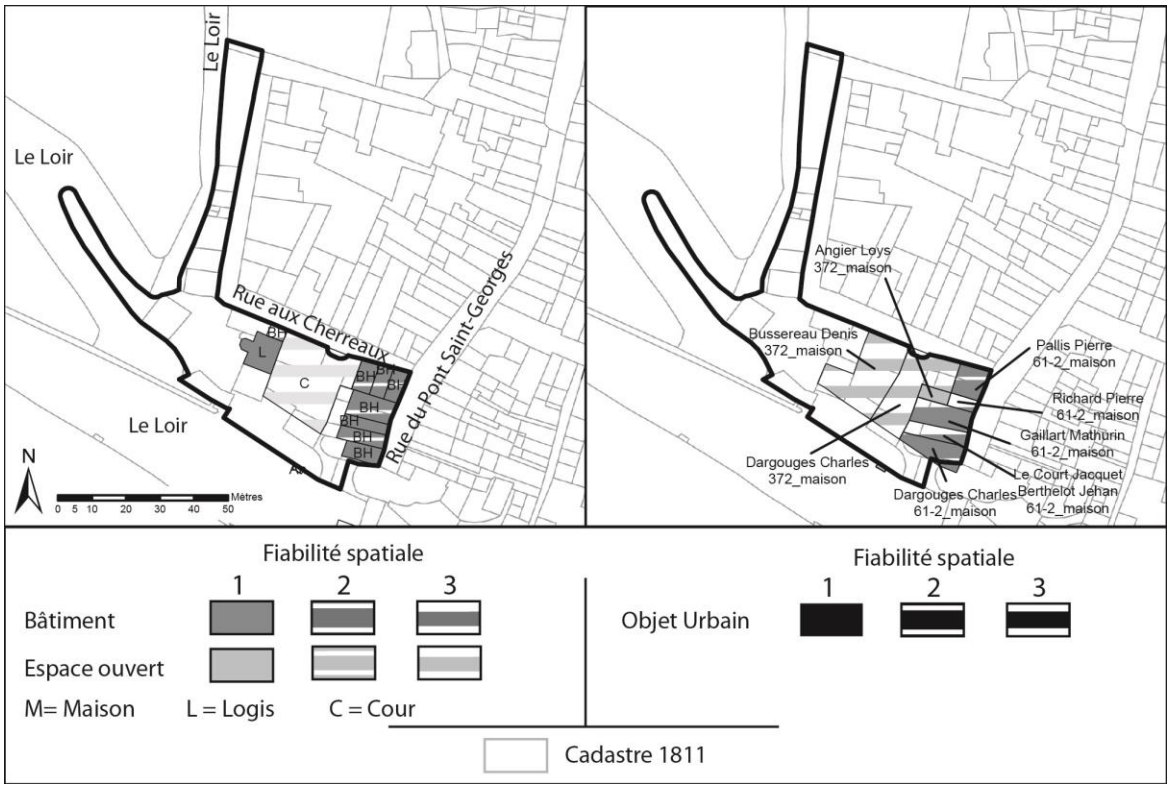

Figure 525 : Restitution de l'ensemble CM à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Cet ensemble, bien qu'épargné par l'incendie de 1940, ne renferme que trois bâtiments anciens (Figure 526).

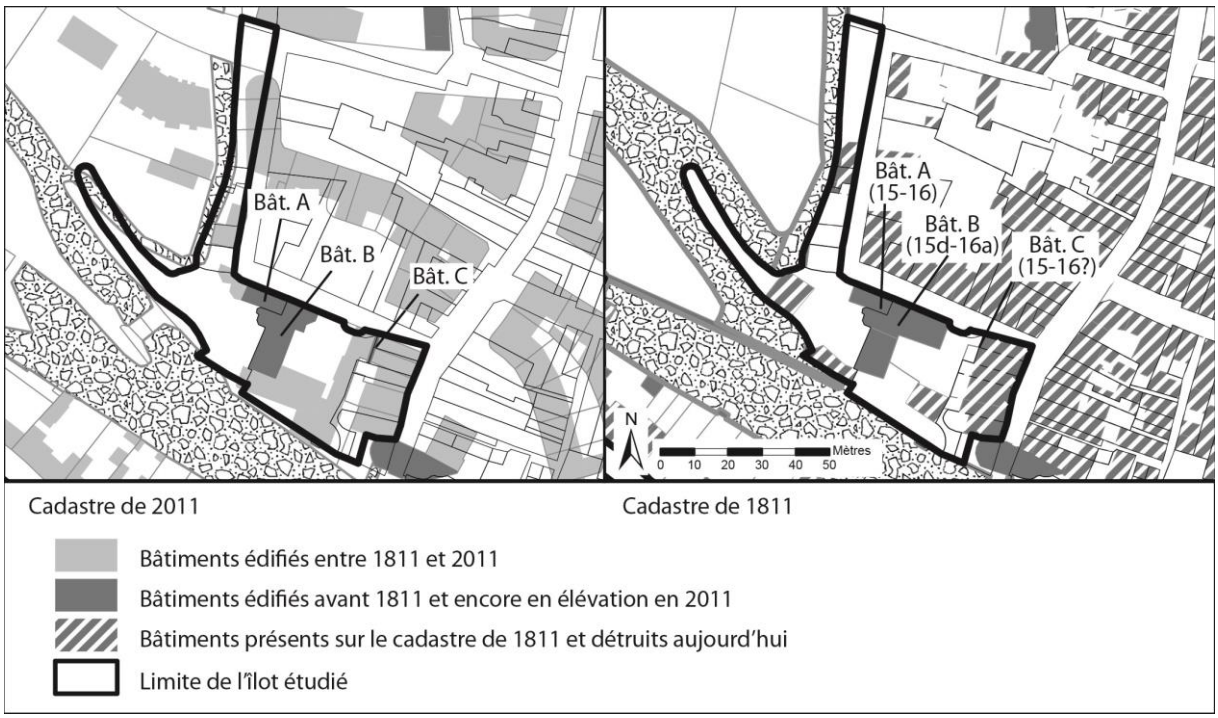

Figure 526 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble AM.

Bâtiment A (15c-d-16a) :

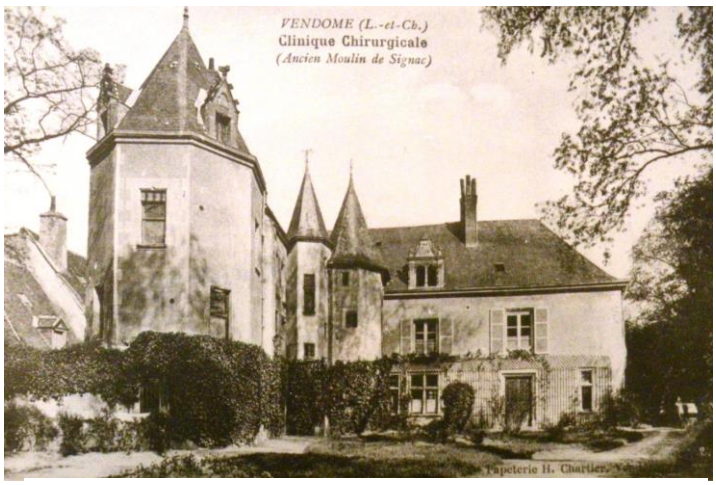

Figure 527 : Façade occidentale du bâtiment A au 2 rue Basse.

Cet édifice très remanié au 19e s. entre autres par l'adjonction d'une tour dans le style néo-gothique, renferme des éléments anciens dont une tour d'escalier qui peut être datée du milieu du 15e s. (Figure 527). En 1811, ce bâtiment est, comme aux siècles précédents, divisé en deux propriétés, comme l'atteste la citation de 1470 indiquant que la maison de Charles Beauvoir est *"a ung feste avecques la maison neuve dudit Cherreau"* Ainsi, la partie septentrionale du bâtiment pourrait avoir été reconstruite au milieu du 15e s.

Bâtiment B (17?) :

Dans le courant du 17e siècle, la maison est agrandie au nord par l'adjonction d'une aile donnant sur la rue Basse.

Bâtiment C (16?) :

Figure 528 : Pignon du bâtiment C.

Un pignon aujourd'hui observable sous la forme d'un mur de moellons très abimé pourrait être le seul vestige d'une maison, peut-être celle de Charles Dargouges qui est dite nouvellement édifiée en 1510 à cet emplacement (Figure 528). En l'état des connaissances nous ne pouvons aller plus loin dans l'analyse.

Ensemble CN

1. Présentation

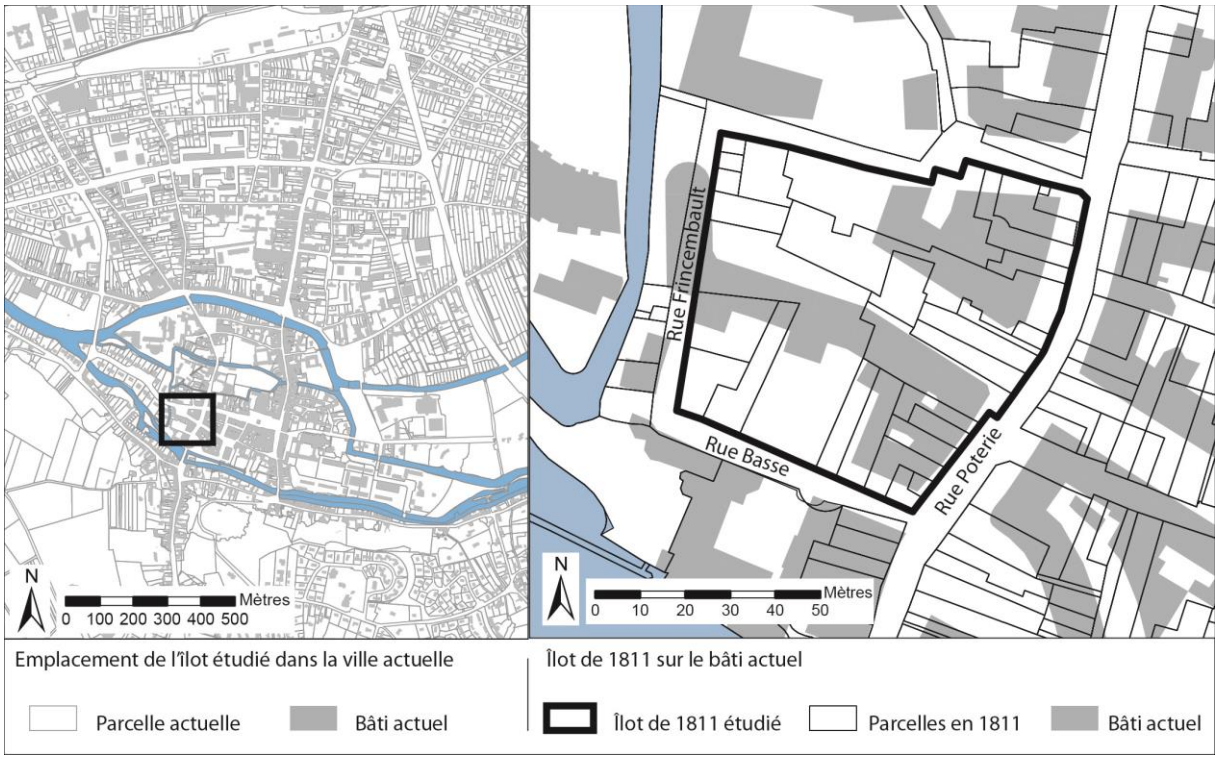

Figure 529 : Localisation de l'ensemble CN.

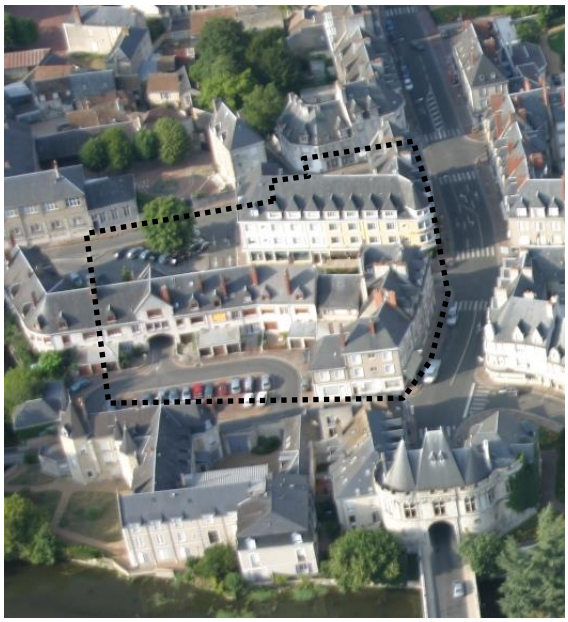

Figure 530 : Localisation de l'ensemble CN dans la ville actuelle.

Cet îlot de 5200 m^2, aujourd'hui totalement détruit en raison de la reconstruction d'après-guerre, était délimité au nord et à l'ouest par la rue Frincembault, à l'est par la rue Poterie et au sud par le rue Basse (Figure 529, Figure 530). Assez bien documenté par les textes à partir de la fin du 14^e s., cet espace ne possède malheureusement plus aucun édifice ancien et les photographies anciennes ne sont d'aucun secours dans leur reconnaissance.

Localisation dans les territoires urbains anciens

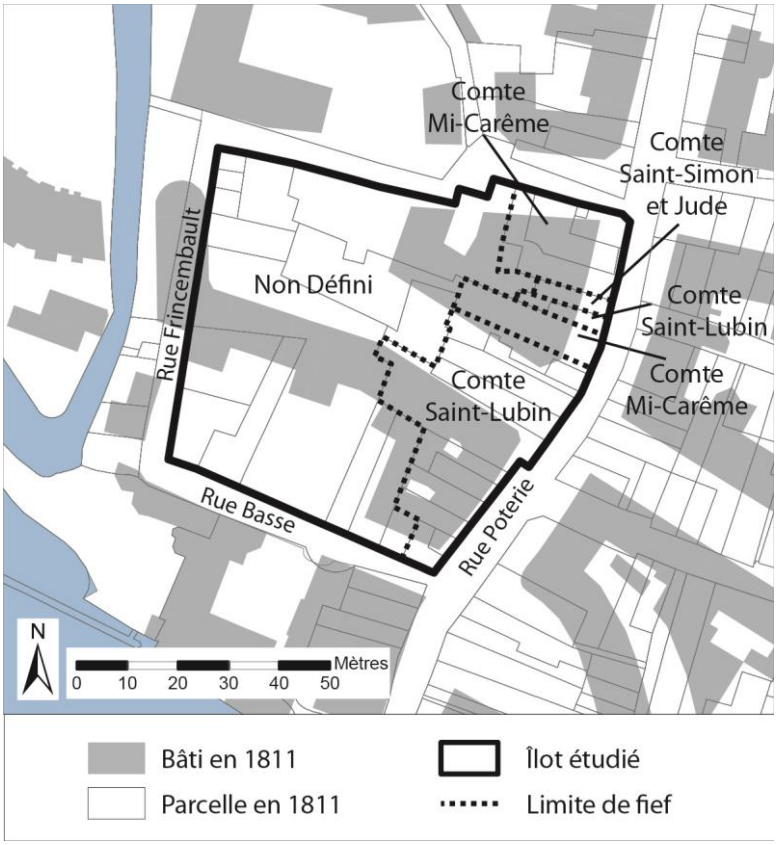

Figure 531 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CN.

Cet espace relevait de la paroisse Saint-Martin du 11e s. jusqu'à la Révolution. Si la majorité de la superficie n'a pas pu être attribuée à une censive, la partie donnant sur la rue Poterie relevait de trois tenures comtales, celle de la mi-carême, de la Saint-Lubin et de la Saint-Simon et Jude (Figure 531).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 89, Tableau 90)

2.1. Occupation de l'ensemble CN au milieu du 15e s. (Figure 532)

Figure 532 : Occupation de l'ensemble CN au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

La restitution de cet ensemble au milieu du 15e s. peut s'appuyer sur plusieurs comptes de la châtellenie s'échelonnant de 1380 à 1510 (Tableau 91 : 1, 2, 3, 4 et 5). Tous montrent une pérennité du parcellaire et des fonctions associées. Les boutiques établies sur la rue de la Poterie apparaissant dans les textes vers 1380 et 1410 perdurent jusque vers 1510 au moins et pour certaines jusqu'en 1811. Le principal changement intervenant dans l'occupation de l'ensemble durant cette phase concerne l'installation d'un four banal à l'angle sud-est de l'îlot. N'apparaissant pas dans le compte des environs de 1380, il est mentionné pour la première fois vers 1450. Cette apparition pourrait être consécutive à la disparition dans le même laps de temps du *"four du marcheis"* établi dans l'ensemble EC. Ce déplacement participerait au phénomène de densification de l'espace du début du 15e s. déjà observé pour les ensembles CJ, CM, CO et CP.

La partie occidentale de l'îlot n'est documentée par aucune source mais devait, si l'on se fonde sur le cadastre ancien, renfermer des jardins et des bâtiments annexes.

2.2. Occupation de l'ensemble CN en 1811. (Figure 533)

L'occupation de l'ensemble en 1811 se caractérise par un découpage parcellaire assez dense à l'est renfermant une série de boutiques alors que la partie occidentale de l'ensemble accueille principalement des jardins, des bâtiments annexes et des maisons dont l'organisation et la datation nous échappent. Le four banal établi à l'angle sud-est fut transformé après la Révolution en simple boutique.

Figure 533 : Occupation de l'ensemble CN en 1811.
(OH en haut, EC en bas)

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CN

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
80	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
190	maison	3	372	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
192	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
450	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
612	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
865	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1312	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1318	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1839	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2366	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2892	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2893	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3136	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3151	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3152	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3153	hôtel particulier	3	371	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3156	hôtel particulier	3	371	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3157	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3158	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3159	boutique	6	62	P	1700	1810	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3160	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3170	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3171	boutique	6	61	P	1700	1810	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3172	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3173	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3174	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3175	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3176	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3177	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3178	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3179	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3180	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3181	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3182	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3183	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3184	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3185	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3186	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3187	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3188	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M

Ensemble CN

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3189	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1700	1510	2	S	T	22	2	M
3190	maisons du Cayer	3	372	T	1400	1450	1450	2	S	T	1510	1700	1700	2	S	T	22	2	M
3191	petit fout banal	3	32	T	1400	1450	1450	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4332	boutique	6	61	P	1700	1810	1780	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4435	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4436	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4437	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4438	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4439	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4440	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4441	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4442	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4443	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4444	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4445	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4446	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4447	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4448	boutique	6	61	M	1500	1520	1510	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M

Tableau 89 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CN

Ensemble CN

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
17	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3250	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3251	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3252	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3253	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3254	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3255	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3256	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3257	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3258	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3259	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3260	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3261	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3262	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3263	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3264	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3265	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3266	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3267	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3268	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3269	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3270	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3271	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3272	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3273	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3274	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3275	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3276	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3277	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3278	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3279	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3280	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3281	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3282	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3283	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3284	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3285	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3286	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3287	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CN

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3288	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3289	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3290	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3291	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3292	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3293	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3294	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3295	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3296	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3297	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3298	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3299	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3300	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3301	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3302	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3303	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3304	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3305	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3306	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3307	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3308	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3309	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3310	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3311	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3312	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3313	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3314	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3315	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3316	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3317	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3318	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3319	four	M	1200	1300	1450	2	S	M	1450	1550	1500	1	S	M	21	1	M
3320	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3321	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3322	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3323	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3324	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3325	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3326	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T

Ensemble CN

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3327	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3328	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3329	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3330	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3331	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3332	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3333	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3334	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3335	boutique-habitat	T	1400	1410	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3336	boutique-habitat	T	1400	1410	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3337	boutique-habitat	T	1400	1410	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
3338	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3339	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3340	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3341	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3342	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3343	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3344	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3345	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3346	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3347	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3348	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3349	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3350	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3351	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3352	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
3353	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3354	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
3355	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Tableau 90 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CN.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 534
2	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 535
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 536
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 537
5	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 538

Tableau 91 : Textes documentant l'ensemble CN

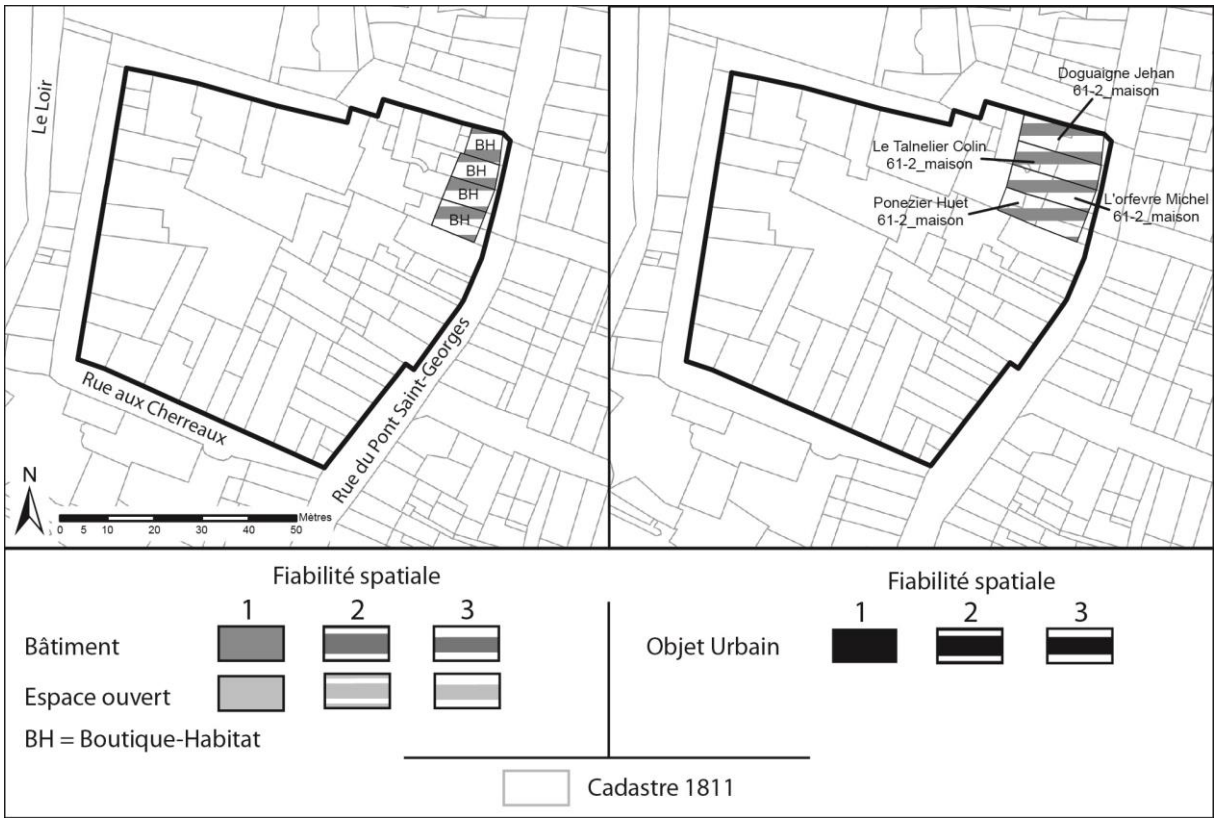

Figure 534 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

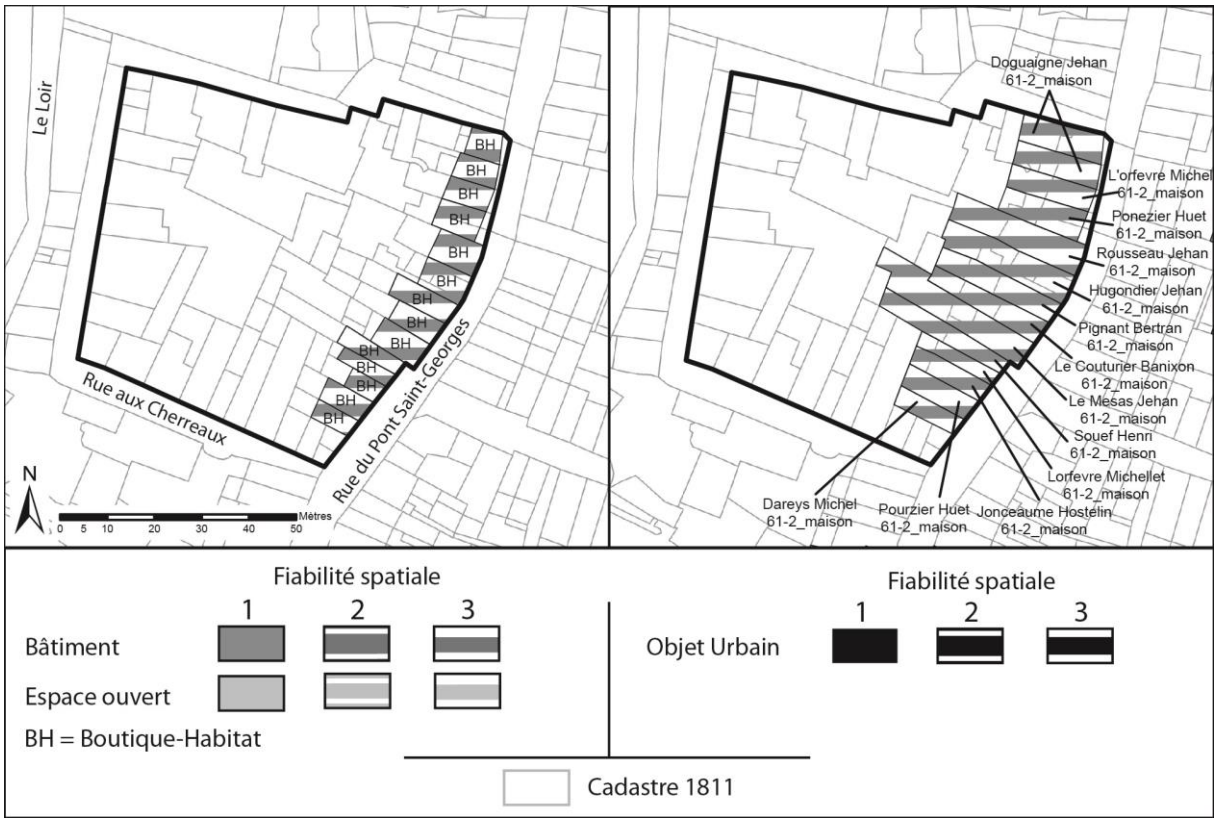

Figure 535 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

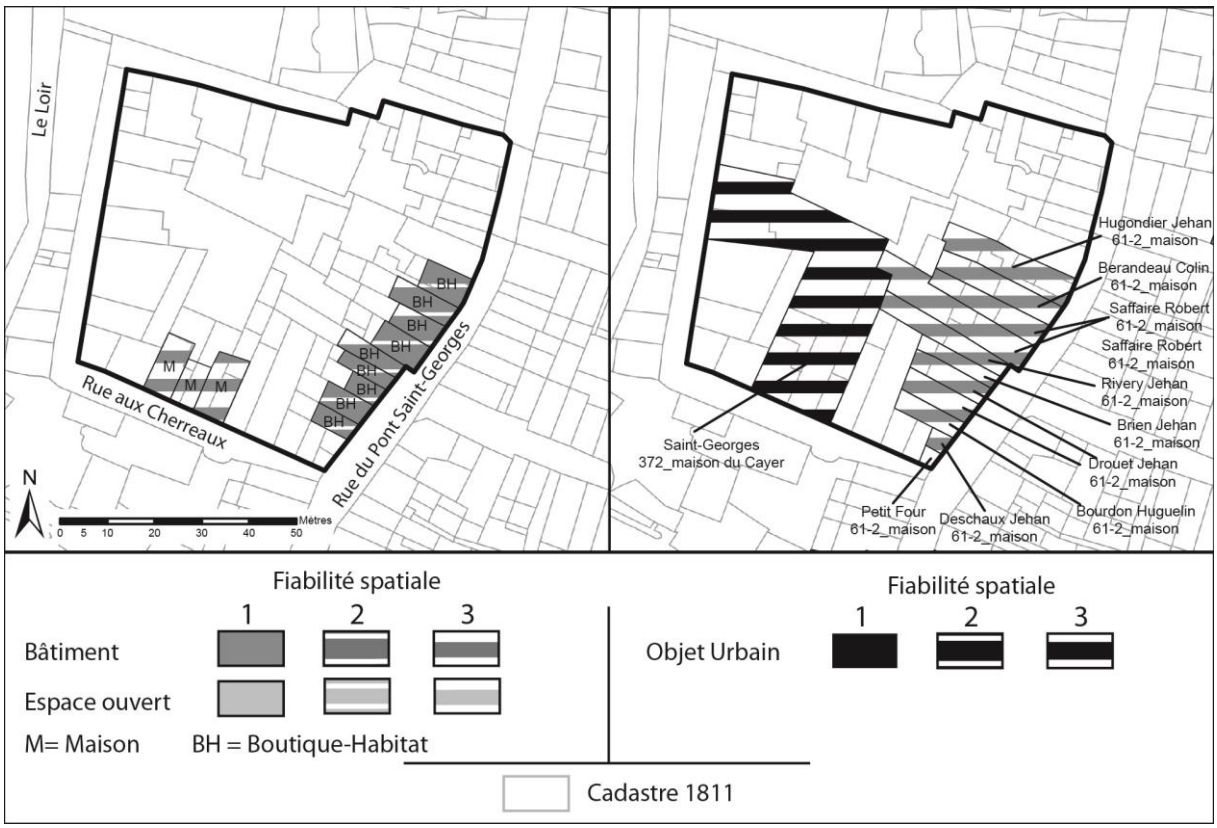

Figure 536 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CN à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

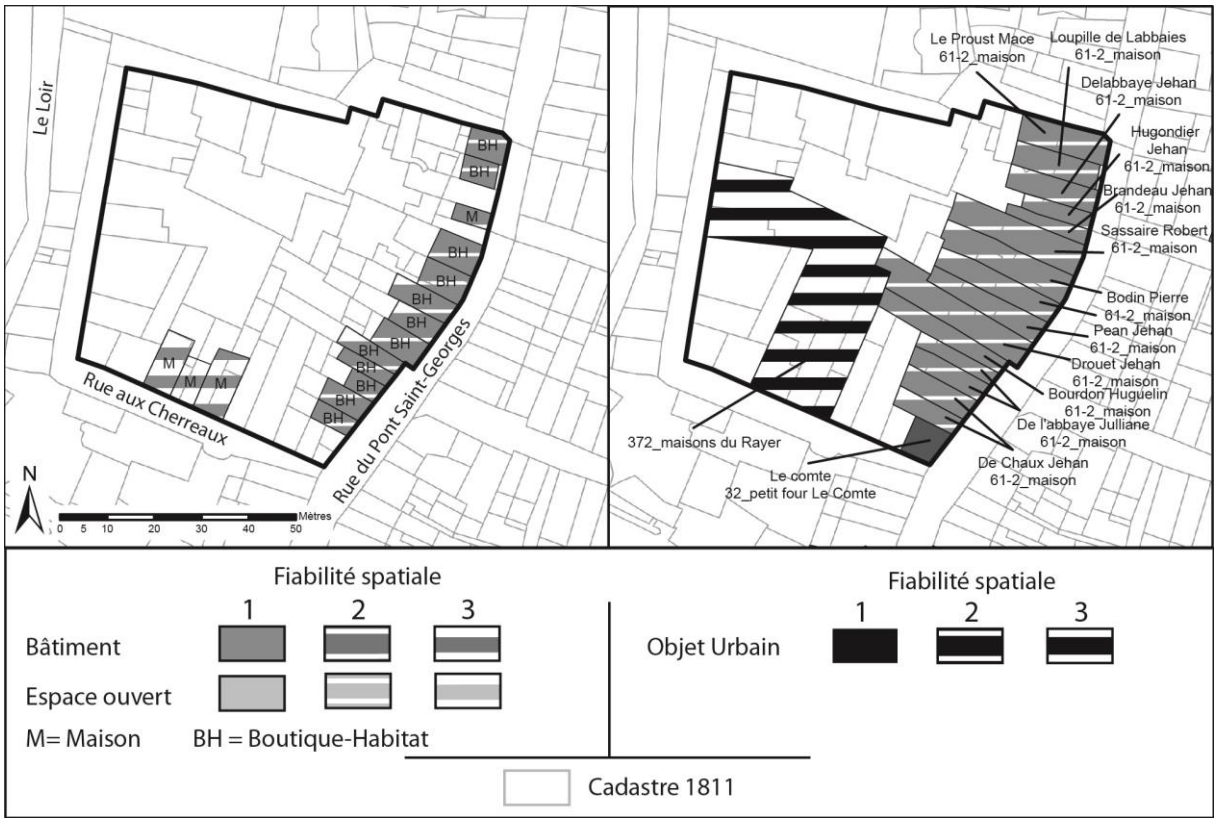

Figure 537 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'îlot CP à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

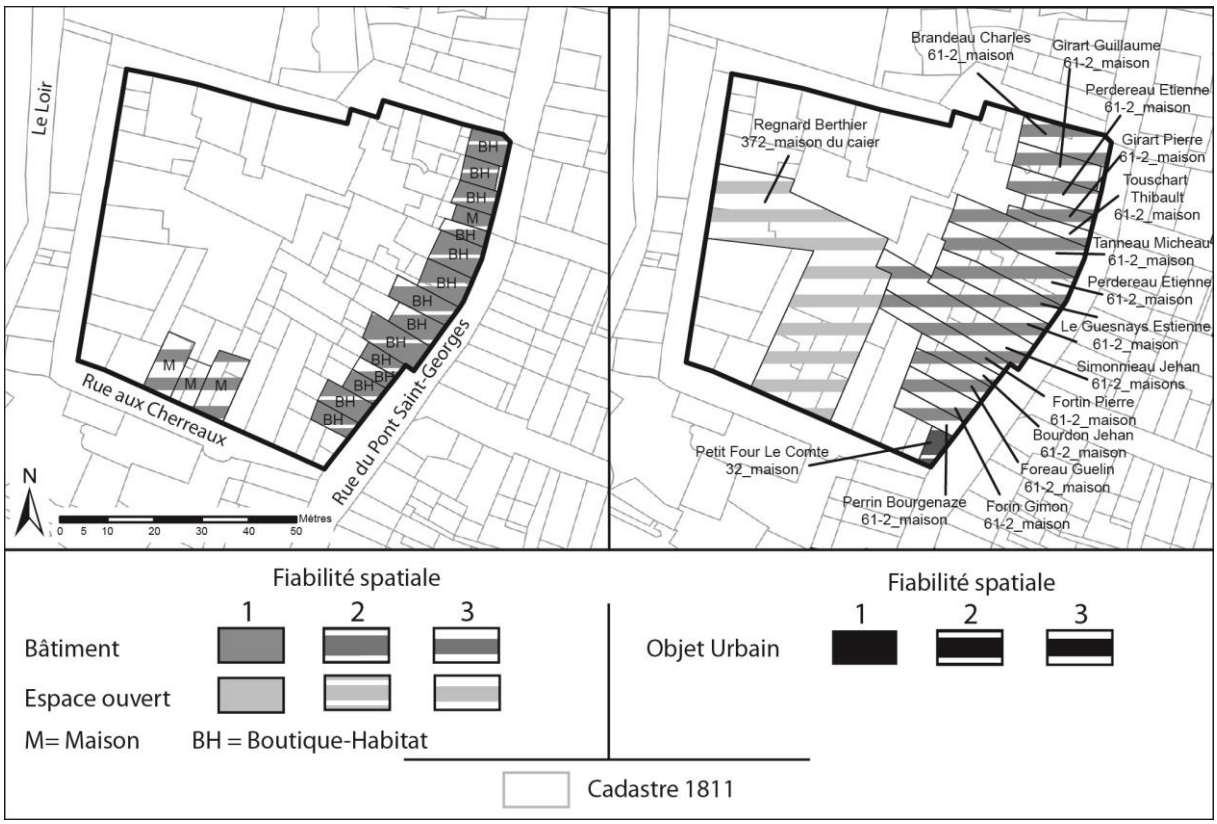

Figure 538 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'îlot CP à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

Ensemble CO

1. Présentation

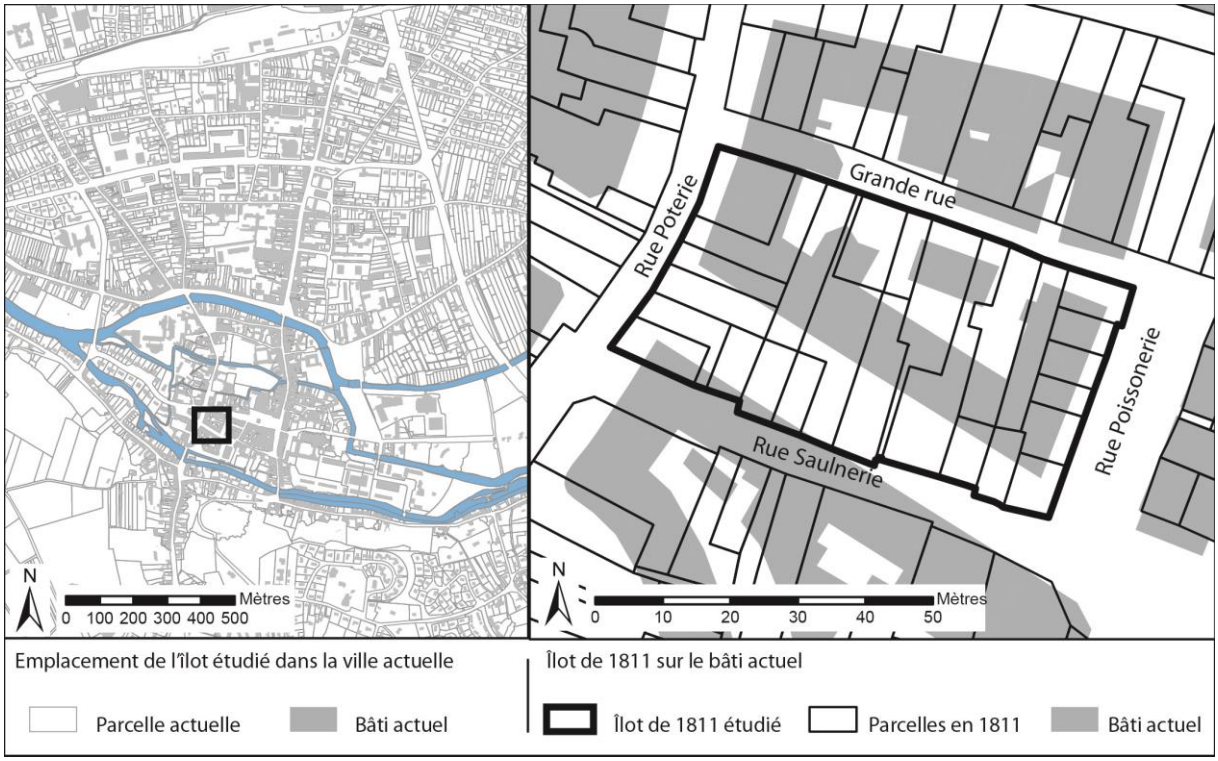

Figure 539 : Localisation de l'ensemble CO.

Cet ensemble de forme rectangulaire a aujourd'hui totalement disparu en raison des reconstructions d'après-guerre. D'une superficie de 2400 m^2 en 1811, il renfermait 26 parcelles délimitées au nord par la Grande Rue, à l'est par la rue Poissonnerie, au sud par la Rue Saulnerie et à l'est par la rue Poterie (Figure 539 et Figure 540). Bien qu'étant dépourvu de bâti ancien encore en élévation (seuls deux édifices peuvent être étudiés à travers les documents anciens), cet espace est documenté par de nombreux textes à partir de la fin du 14^e s.

Figure 540 : Emprise de l'ensemble vue du nord dans les années 30 et du sud dans la ville actuelle (Clichés ISV et CPV).

Localisation dans les territoires anciens

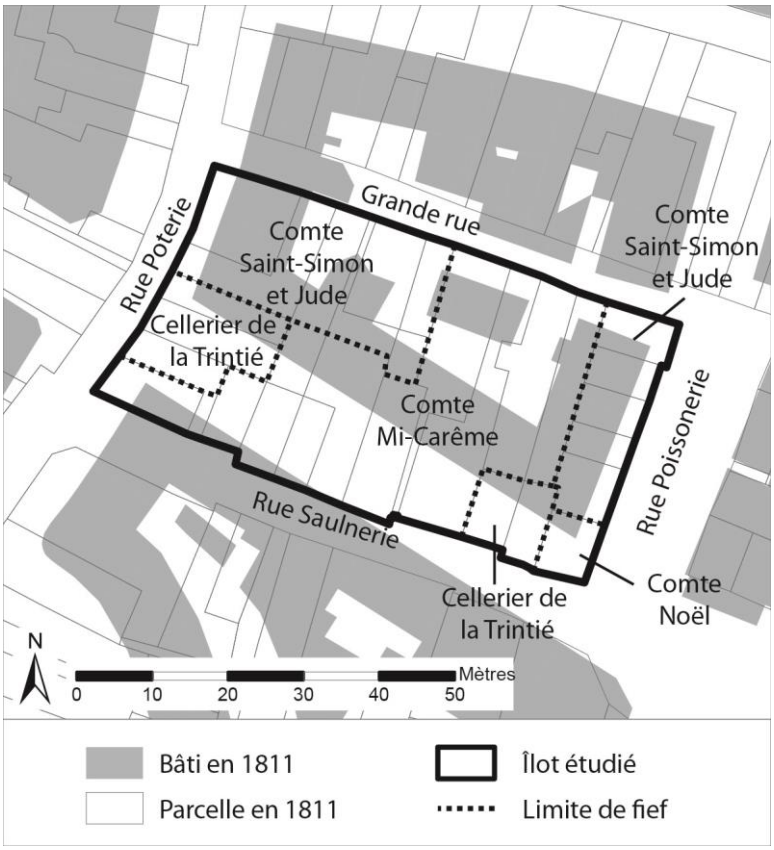

Figure 541 : Emprises des censives dans l'ensemble CO au 16e s.

Cet îlot relevait entièrement de la paroisse Saint-Martin du 11e s. à 1791. Au 16e s., quatre tenures, trois comtales (Saint-Simon et Jude, mi-carême et Noël) et une abbatiale appartenant au cellérier de la Trinité se partageaient cet espace (Figure 541).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 92, Tableau 93)

2.1. Occupation de l'ensemble CO aux 10e-12e s. (Figure 542)

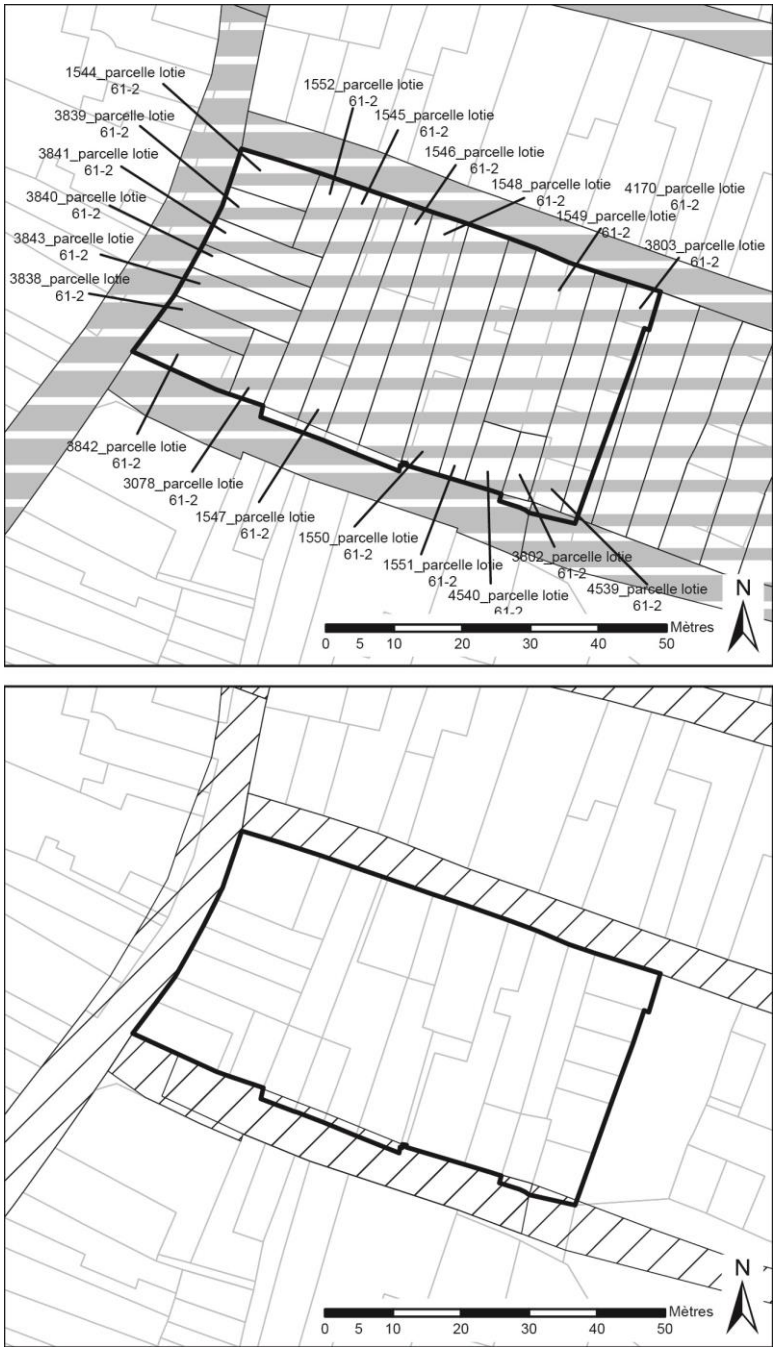

Figure 542 : Occupation de l'ensemble CO aux 10e -12e s. (OH en haut, EC, en bas).

Seule l'analyse morphologique permet d'émettre des hypothèses concernant l'occupation de cet îlot pour les périodes anciennes. La régularité des parcelles ainsi que leur symétrie laisse présager l'existence d'un lotissement dépassant l'emprise du simple îlot en s'étendant sur la place du marché et peut-être même sur l'îlot le jouxtant à l'est (ensemble CP). La composition de ces parcelles reste inconnue alors que leur fonction économique (production et vente) reste l'hypothèse privilégiée.

2.2. Occupation de l'ensemble CO au milieu du 14e s. (Figure 543)

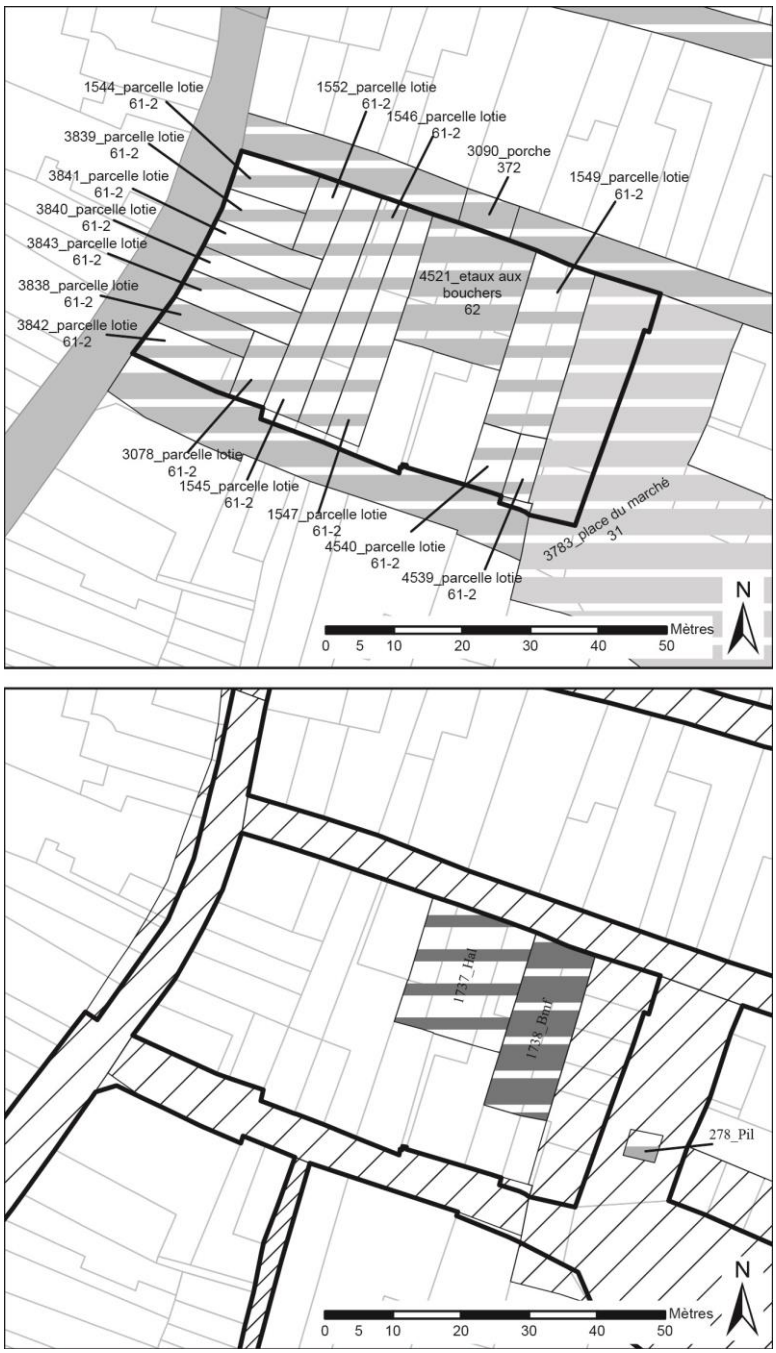

Figure 543 : Occupation de l'ensemble CO du milieu du 12e s. au 14es.

(OH en haut, EC, en bas).

En 1195, une notice de la Trinité (Tableau 94 : 1) indique l'existence d'étals de bouchers qu'il est possible de localiser selon toute vraisemblance à l'emplacement des boucheries de la ville de la fin du 14e s. En 1241, le "*veteri marchileio"* est mentionné, impliquant l'existence d'un marché nouveau qui doit correspondre à la place du marché mentionnée *intra-muros* à la fin du 14e s. Un siècle plus tard, en 1354, le premier compte de la châtellenie conservé fait mention du *"four de la halle"*(Tableau 94 : 2). Quelle est cette halle? Les textes de la fin du 14e s. signalent l'existence sur la place du marché d'une halle aux tanneurs qui est le lieu "*ou leu tient a present les droitz de monseigneur le comte*" (Tableau 94 : 3). Il s'agit très certainement de celle mentionnée dans le compte de 1354. L'existence d'un pilori sur cette place n'est pas attestée avant la fin du 14e s. mais il devait déjà être présent lors des siècles précédents.

2.3. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 14e s. (Figure 544)

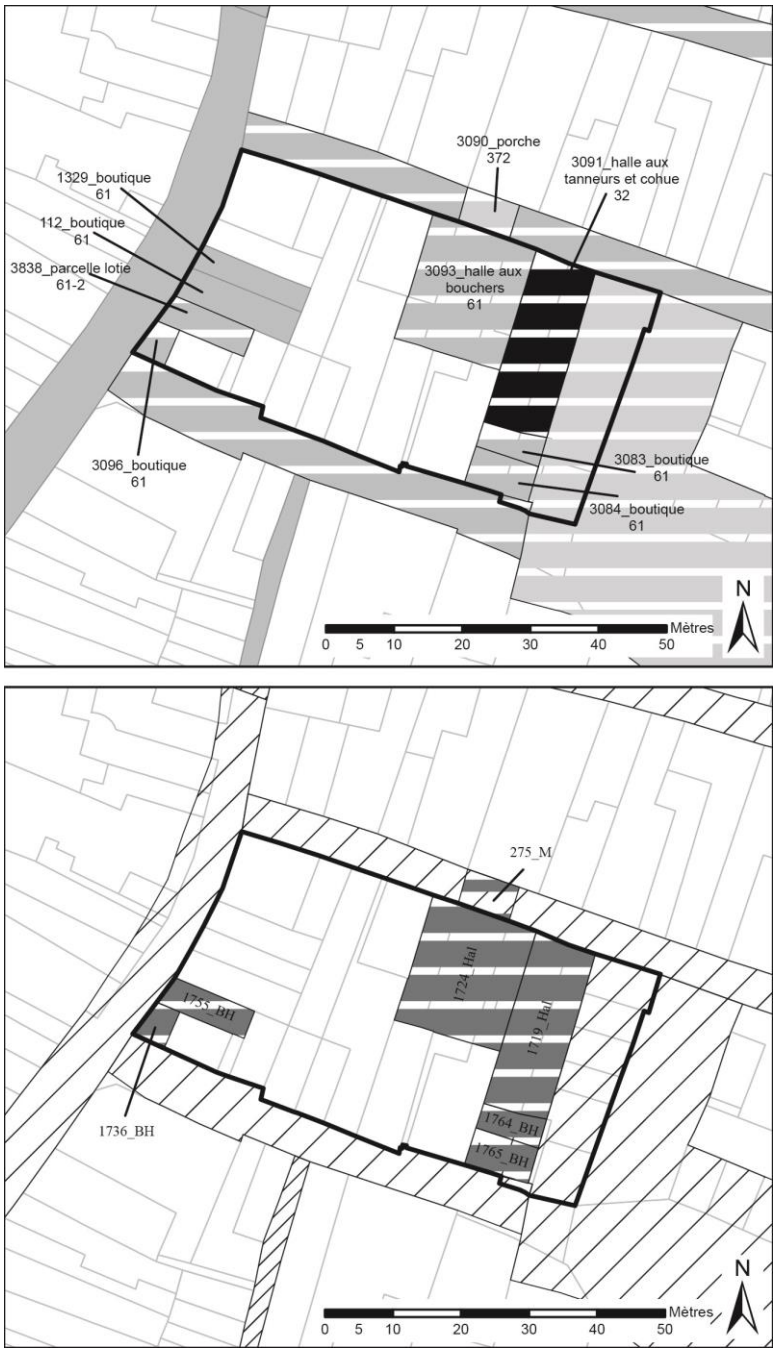

Figure 544 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 14e s.

(OH en haut, EC, en bas).

À partir du dernier quart du 14e s., les objets historiques créés deviennent plus fiables grâce au compte de la châtellenie datant des environs de 1380 (Tableau 94 : 3). Les équipements publics tels que la halle aux tanneurs, servant aussi d'auditoire de justice, et les boucheries, sont bien localisés. Cette dernière est reliée à la halle aux drapiers établie dans l'ensemble CJ au nord de la Grande Rue, par un porche sous lequel sont établis les étals de poissonniers. La place du marché garde la même emprise que lors de la phase précédente. Les premières maisons sont mentionnées sur la rue Poterie à l'ouest et sur la place du marché à l'est.

2.4. Occupation de l'ensemble CO au milieu du 15e s. (Figure 545)

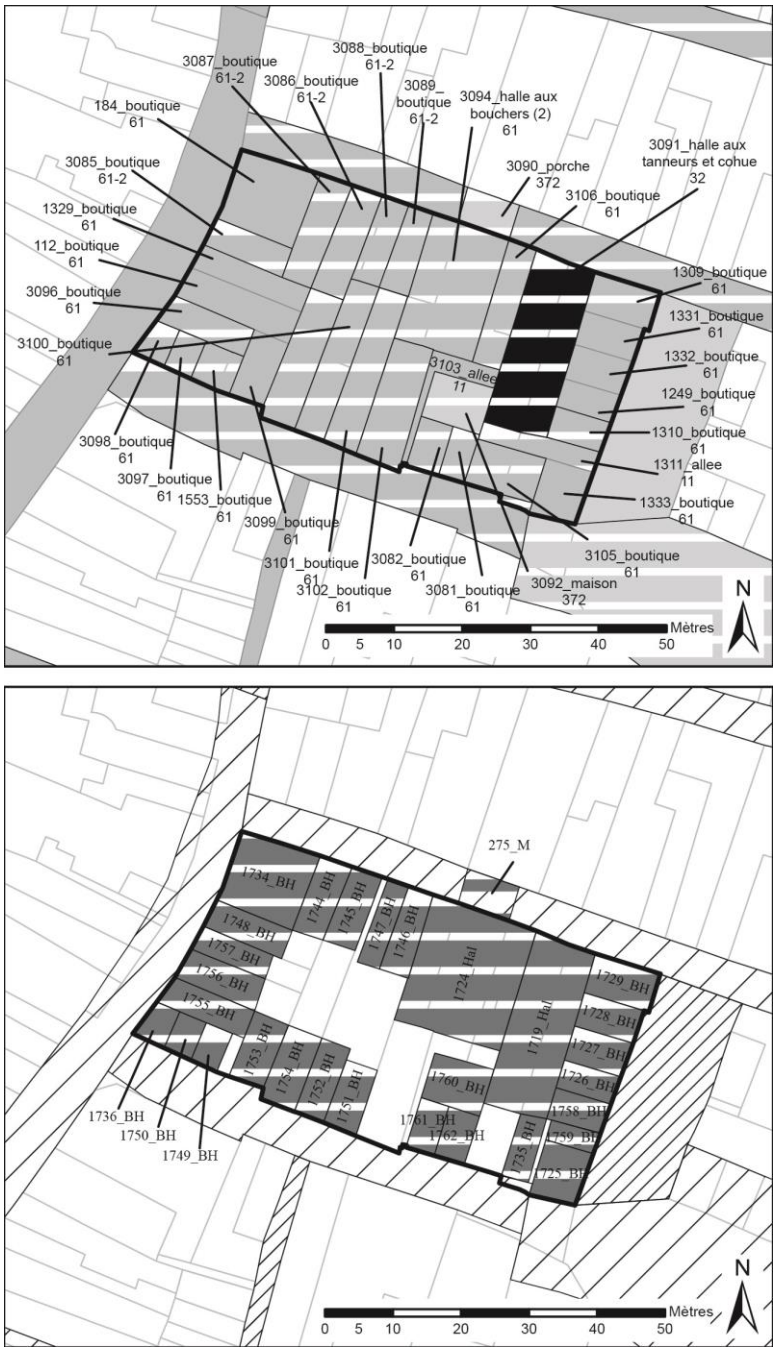

Figure 545 : Occupation de l'ensemble CO du milieu du 15e s.

(OH en haut, EC, en bas).

Les comptes de la châtellenie permettent d'envisager une restitution quasi complète de l'ensemble pour ce milieu du 15e s. (Tableau 94 : 4 et 5). Les maisons établies sur le pourtour de l'îlot apparaissent enfin dans la documentation, les boucheries et les halles aux tanneurs sont toujours en élévation. Le principal changement correspond à la mise en place d'un lotissement entre 1410 (le compte de cette année ne mentionne aucune maison devant des halles) et 1450 (première mention de ces maisons dans un compte) sur le côté occidental de la place du marché, condamnant ainsi les accès orientaux de la halle aux tanneurs qui n'est plus accessible que par la Grande Rue au nord ou par une allée établie entre les deux premières maisons de ce nouveau lotissement au sud.

2.5. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 15e s. (Figure 546)

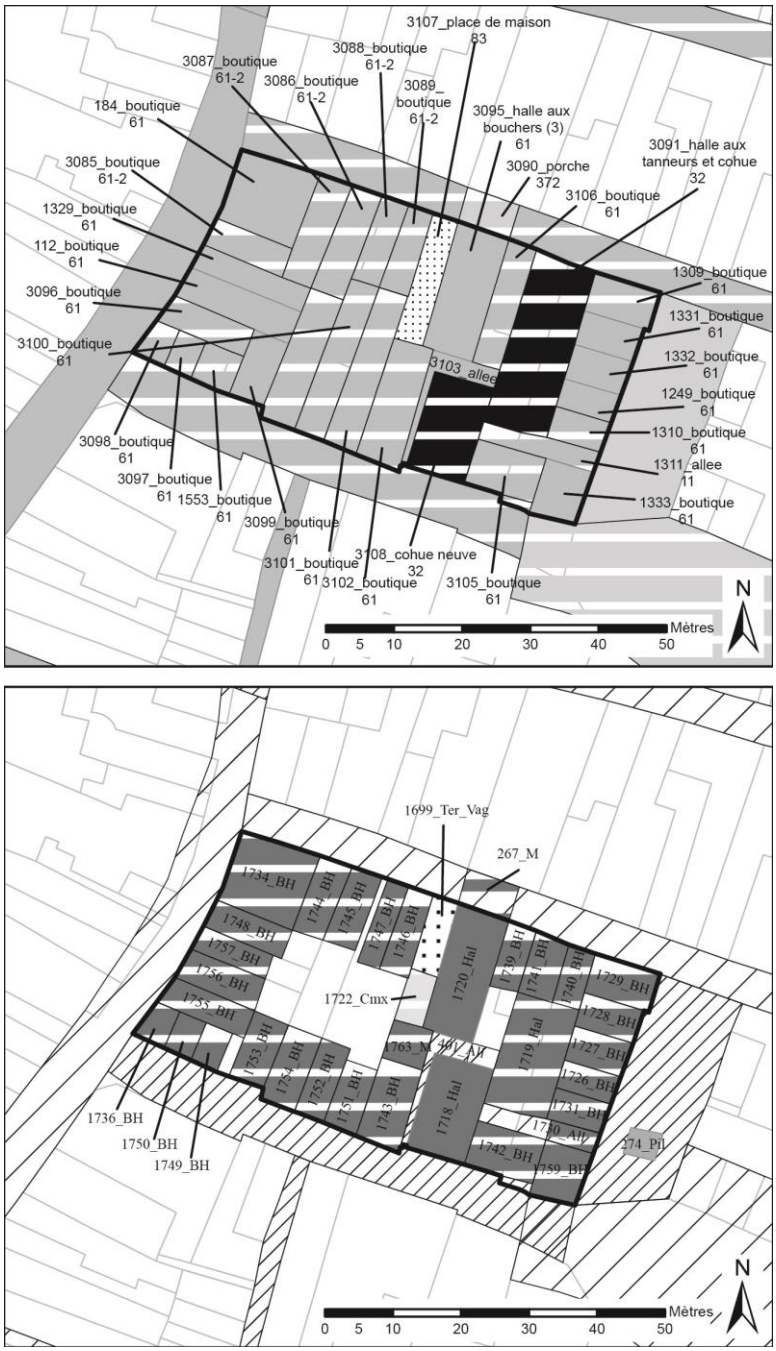

Figure 546 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 15e s.

(OH en haut, EC, en bas).

Toujours grâce aux comptes de la châtellenie, il est possible de mesurer les changements fonctionnels de cet espace à la fin du 15e s. (Tableau 94 : 6 et 8). Les boutiques et maisons sont toujours établies sur le pourtour de l'îlot. Les principales transformations portent sur des opérations de démantèlement : l'ancienne halle aux tanneurs est réduite du côté nord pour laisser place à des boutiques. La boucherie est elle aussi diminuée de ses deux collatéraux qui laisseront bientôt place à des boutiques (Tableau 94 : 6 et 7). Au sud, sur la rue de la Saulnerie, une *"cohue neuve"* est édifiée entre 1450 et 1480 en remplacement de la halle aux tanneurs qui servait de lieu d'auditoire.

2.6. Occupation de l'ensemble CO à la fin du 18e s. (Figure 547)

Figure 547 : Occupation de l'ensemble CO à la fin du 18e s.

(OH en haut, EC, en bas).

Entre la fin du 15e s. et le milieu du 18e s., les transformations fonctionnelles de cet espace sont peu nombreuses. La boucherie diminuée de ses deux collatéraux fonctionne encore et les boutiques restent établies au même endroit. Des changements d'ordre architectural ont dû être opérés mais restent inaccessibles par nos sources, à l'exception de la maison du coin sud-est de l'îlot qui semble reconstruite au 17e s. (Bât. A). L'ancienne *"cohue neuve"* de la fin du 15e s. ne sert plus d'auditoire qui est établi dans l'ancienne halle aux draps depuis les premières décennies du 16e s. (*Cf.* Ensemble CJ). Le bâtiment ainsi libéré, appelé le vieil auditoire en 1583 (Tableau 94 : 9), servit de grenier à sel et de lieu d'étalonnage sous le nom *"le poids du roi"* au 18e s. (Tableau 94 : 10). Le porche qui reliait la boucherie à la halle aux drapiers est détruit vers 1520, certainement à l'occasion de la réhabilitation de la halle aux drapiers en *"tribunal des Grands Jours"* (*Cf.* Ensemble CJ).

2.7. Occupation de l'ensemble CO en 1811 (Figure 548)

Figure 548 : Occupation de l'ensemble CO en 1811

(OH en haut, EC, en bas).

L'occupation de l'îlot en 1811 est peu différente de celle de la fin du 18e s. Les réformes révolutionnaires ont transformé la fonction des édifices publics devenus pour certains inutiles. Ainsi les bâtiments de l'ancien grenier à sel (ou *poids du roi*) sont transformés en boutiques et la boucherie, déplacée dans l'église Saint-Martin (*Cf.* Ensemble CH), est vendue et transformée en magasin de stockage.

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
112	boutique	6	61	T	1350	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
184	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
188	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
298	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
302	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
343	chapelier	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
368	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
542	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
610	magasin	6	61	P	1792	1792	1792	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
615	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1118	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1242	boutique	6	62	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1247	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1249	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1309	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
1310	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	T	11	2	M
1315	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1328	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1329	boutique	6	61	T	1350	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1330	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1331	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1332	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1333	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1334	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1335	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1336	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1544	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1545	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1546	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1547	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1548	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1195	1195	3	S	M	33	3	M
1549	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1550	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1195	1195	3	S	M	33	3	M
1551	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1195	1195	3	S	M	33	3	M
1552	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
1553	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1554	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M
1555	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M
1556	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M
1557	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M

Ensemble CO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1558	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M
1559	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1185	1185	3	S	M	33	3	M
2075	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3078	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
3079	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	T	11	2	M
3080	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	T	11	2	M
3081	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
3082	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
3083	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3084	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3085	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1700	1	D	T	21	2	M
3086	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3087	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3088	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3089	boutique	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3090	porche	3	372	T	1300	1334	1334	2	S	Ai	1510	1520	1510	1	D	T	21	2	M
3091	halle aux tanneurs et cohue	3	32	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3092	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
3093	halle aux bouchers	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3094	halle aux bouchers (2)	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1450	1470	1460	1	D	T	11	2	M
3095	halle aux bouchers (3)	6	61	T	1450	1470	1460	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3096	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3097	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3098	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3099	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3100	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3101	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3102	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1811	1700	1	S	M	21	2	M
3104	allée	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3105	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3106	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3107	place de maison	8	83	T	1450	1470	1460	1	D	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3108	cohue neuve	3	32	T	1450	1470	1460	1	D	T	1510	1530	1520	1	D	T	11	2	M
3109	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3110	boutique	6	61	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3111	le poids du roi	6	32	T	1510	1530	1520	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3460	boutique	6	61	P	1650	1800	1700	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3838	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1600	1700	1650	1	S	M	31	2	M
3839	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1000	1300	1360	3	S	M	33	3	M
3840	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1000	1300	1360	3	S	M	33	3	M

Ensemble CO

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3841	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1000	1300	1360	3	S	M	33	3	M
3842	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1000	1300	1360	3	S	M	33	3	M
3843	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1190	1185	3	DS	M	1000	1300	1360	3	S	M	33	3	M
4170	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1250	1240	1	DS	M	31	3	M
4521	étaux aux bouchers	6	62	T	1100	1195	1195	2	S	T	1195	1354	1354	2	S	T	22	2	T
4539	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M
4540	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1300	1380	1360	3	S	M	33	3	M

Tableau 92 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CO.

Ensemble CO

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
267	maison	T	1450	1470	1465	2	S	T	1465	1520	1515	1	D	T	21	3	T
274	pilori	T	1400	1500	1450	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
275	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1465	1520	1465	2	DS	T	22	3	T
278	pilori	M	1200	1300	1250	2	S	M	1300	1380	1380	2	S	T	22	2	T
1675	maison	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1676	maison	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1677	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1678	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1679	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1680	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1681	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1682	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1683	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1684	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1685	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1686	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1687	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1688	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1689	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1690	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1691	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1692	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1693	boutique-habitat	P	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1694	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1695	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1696	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1697	maison	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1698	halle	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1699	terrain vague	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
1700	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1701	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1703	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1704	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1705	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1706	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1707	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1708	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1709	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1710	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CO

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1711	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1713	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1714	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1715	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1716	maison	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1717	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1718	halle	T	1425	1450	1450	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
1719	halle	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
1720	halle	T	1450	1470	1465	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1721	boutique-habitat	T	1450	1490	1490	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	P
1722	cour mixte	T	1450	1470	1465	1	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	P
1723	boutique-habitat	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1724	halle	Ai	1350	1380	1380	2	S	T	1400	1470	1450	1	S	T	21	2	Ai
1725	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1525	1811	1550	1	DS	Ai	11	2	P
1726	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	P
1727	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	P
1728	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	P
1729	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1525	1811	1525	2	S	T	12	2	P
1731	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1732	halle	T	1425	1450	1450	2	S	T	1450	1470	1465	1	D	T	21	1	P
1733	cour mixte	P	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1734	boutique-habitat	T	1300	1390	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	P
1735	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1400	1470	1450	1	S	T	21	2	T
1736	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1737	halle	T	1050	1195	1195	2	s	T	1200	1380	1380	2	S	T	22	3	T
1738	bâtiment multifonctionnelle	M	1200	1300	1250	2	S	M	1300	1380	1380	2	S	T	22	2	M
1739	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1740	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1741	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1742	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1743	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1744	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1745	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1746	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1747	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1748	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	T
1749	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1750	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1751	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T

Ensemble CO

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1752	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1753	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1754	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1755	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1756	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1757	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1758	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1759	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1760	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1450	1	DS	T	21	2	T
1761	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1450	1	DS	T	21	2	T
1762	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1450	1	DS	T	21	2	T
1763	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1764	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
1765	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
1766	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1750	1811	3	S	M	33	3	M
1767	cour mixte	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1768	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1769	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1770	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1771	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1772	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1773	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1774	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1775	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1776	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1777	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1778	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1779	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1780	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1781	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1782	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1783	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1784	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1785	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1786	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1787	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1788	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1789	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1790	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Ensemble CO

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1791	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1792	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1793	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1794	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1795	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1796	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1797	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Tableau 93 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CO.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV/612 et 666	1195 et 1222	Etals des bouchers de Vendôme
2	AN/P/973 *Comptes*	1354	*"four de la halle"*
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 549
4	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 550
5	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 551
6	AN/Q1/444	1464	*"... Jacquet LeProust et Thibault Rebours, marchands tanneurs demourans en la ville de vendosme"* pour le baille *"d'une place qui fait une clé au valet de la halle aux bouchiers de vendosme joignant dun costé auxdits preneurs et d'autre a la halle aux bouchiers, habutant dun bout par le davant au pave de la grant rue de vendosme et par derriere adame baillee aujourd'huy baillé par mondit seigneur le comte a Jehan Douillart contenant icelle place en large onze pieds de frant et en long douze toises a cinq piez et demye toise ou environ avecques ung porche portant sur quatre estaches qui est entre ladicte halle et la halle aux drappiers faisant couverture sur les estaux aux possoineries lequel porche lesdiz preneur pourroient loger par hault et lefonder par dessoubz sur pilliers de boys ou de pierre qui avoit seulement deux pieds carré, joignant ausdites halles sans toutefois empescher la voye ne lesditz estaux et lequel ediffice se fait est la mis ala hauteur de traize ou quatorze pieds entre le pave deledite rue et ledit ediffice a dit que une chaverie ou chariot charge de foing ypuisse passer et servont lesdit preneurs leur entree oudit porche ou maison par le hault de la maison quils ont entencion faire en ladicte cle au valet sans ce que ladite entree porte prendre ausdictes halles et veues dicelles"*
7	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 552
8	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 553
9	THILLIER 1878-1879 : 211	1583	*"La ferme du grenier à sel estant soubz le vieil auditoire de ceste ville"*
10	SAINT-VENANT 1912-1917d : 183	18e s.	*"A coté des boucheries de trouvait un bâtiment pour l'étalonage des mesures au poids du roi"*

Tableau 94 : Textes documentant l'ensemble CO.

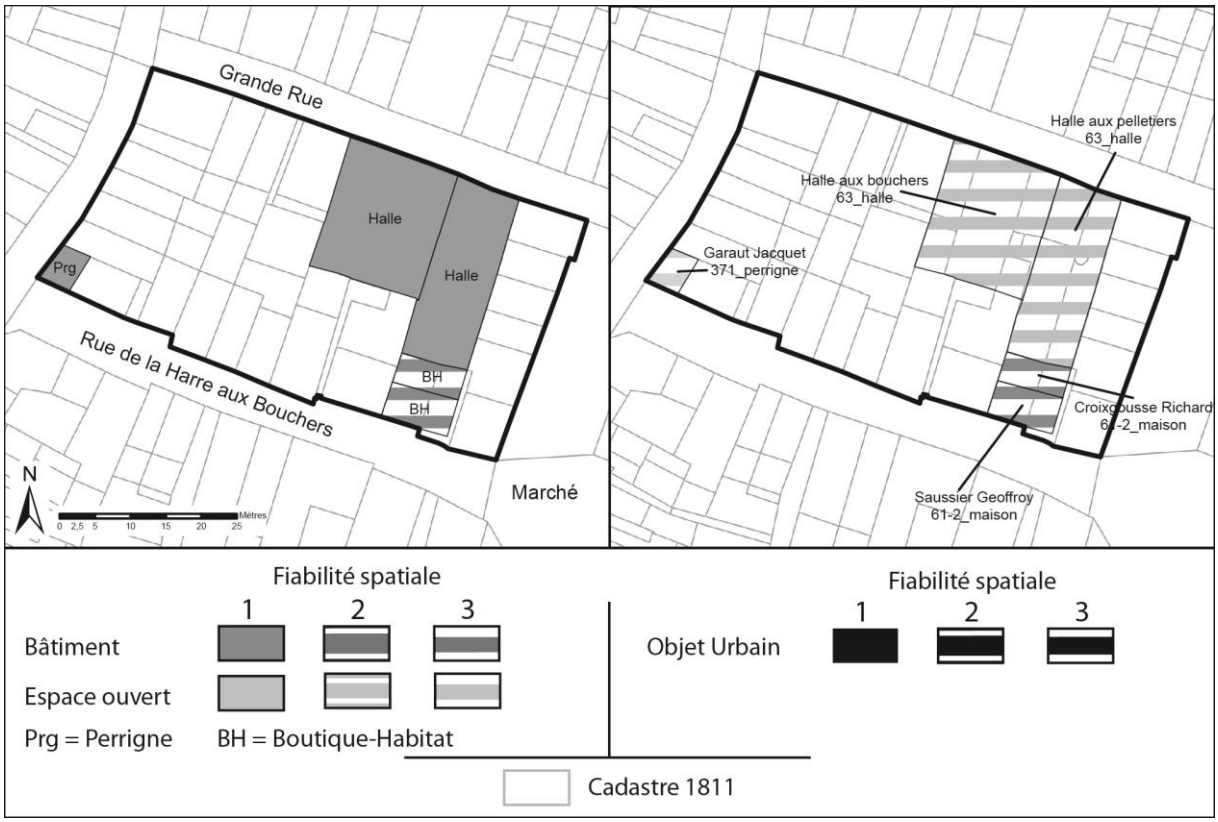

Figure 549 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

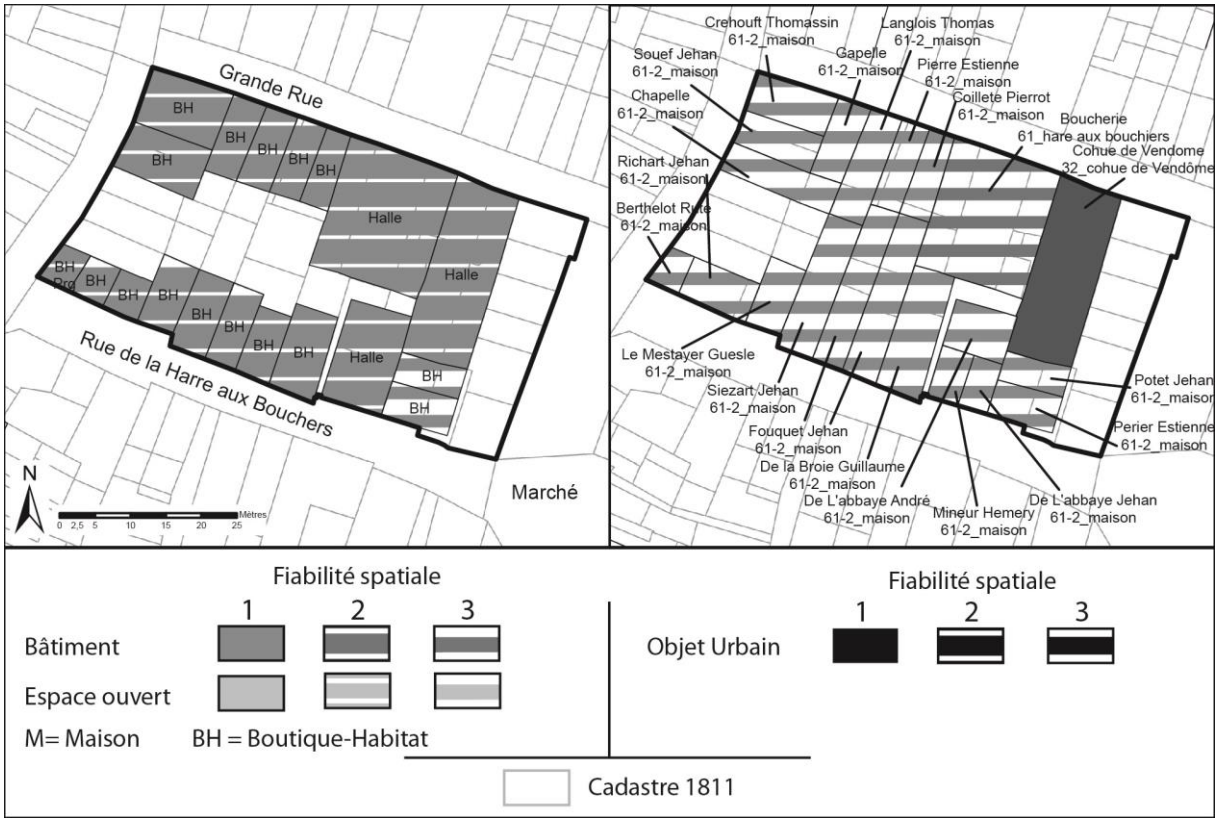

Figure 550 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

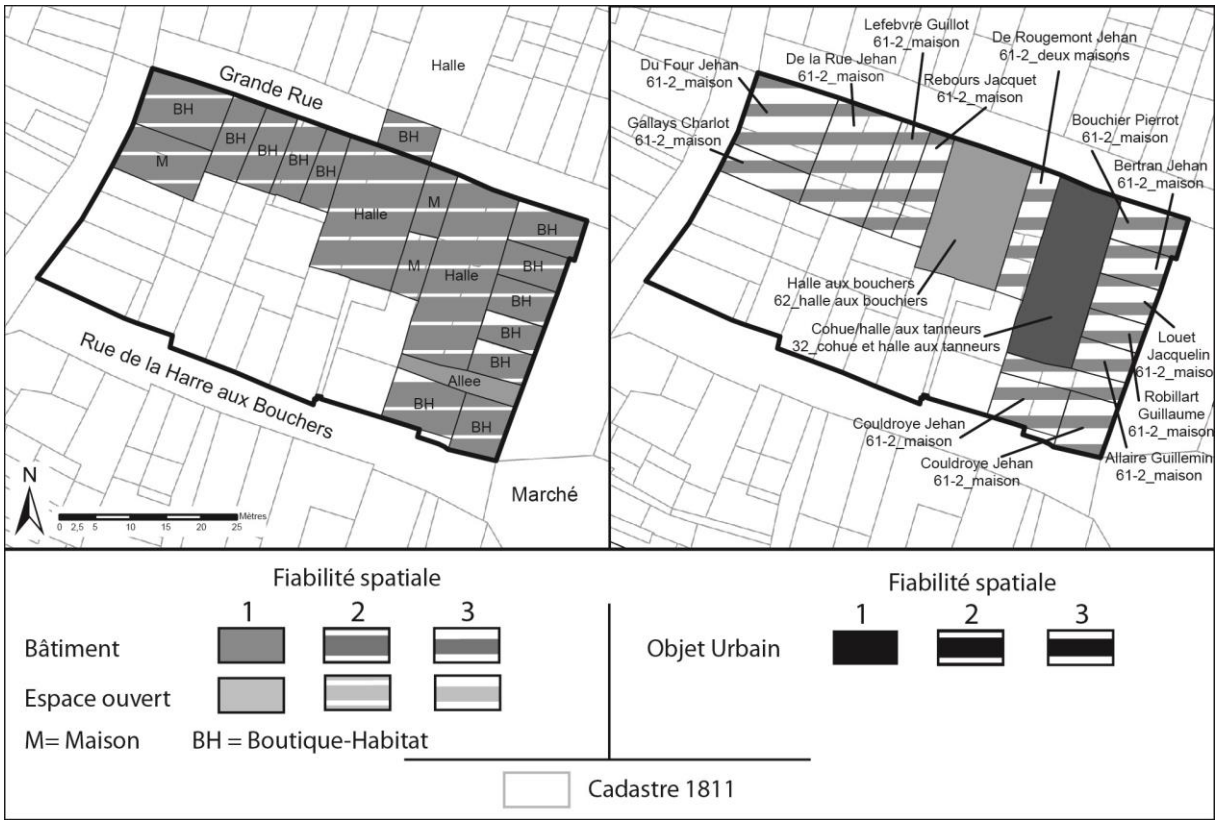

Figure 551 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

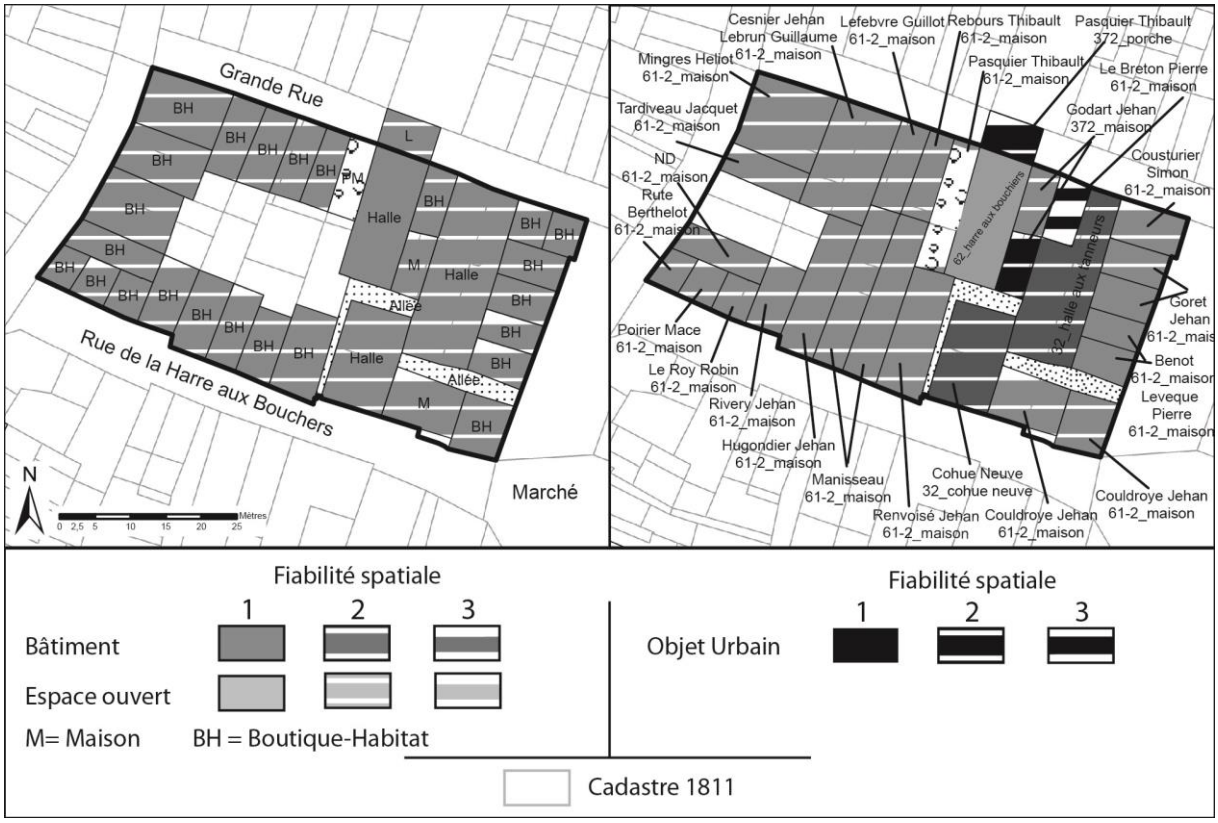

Figure 552 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

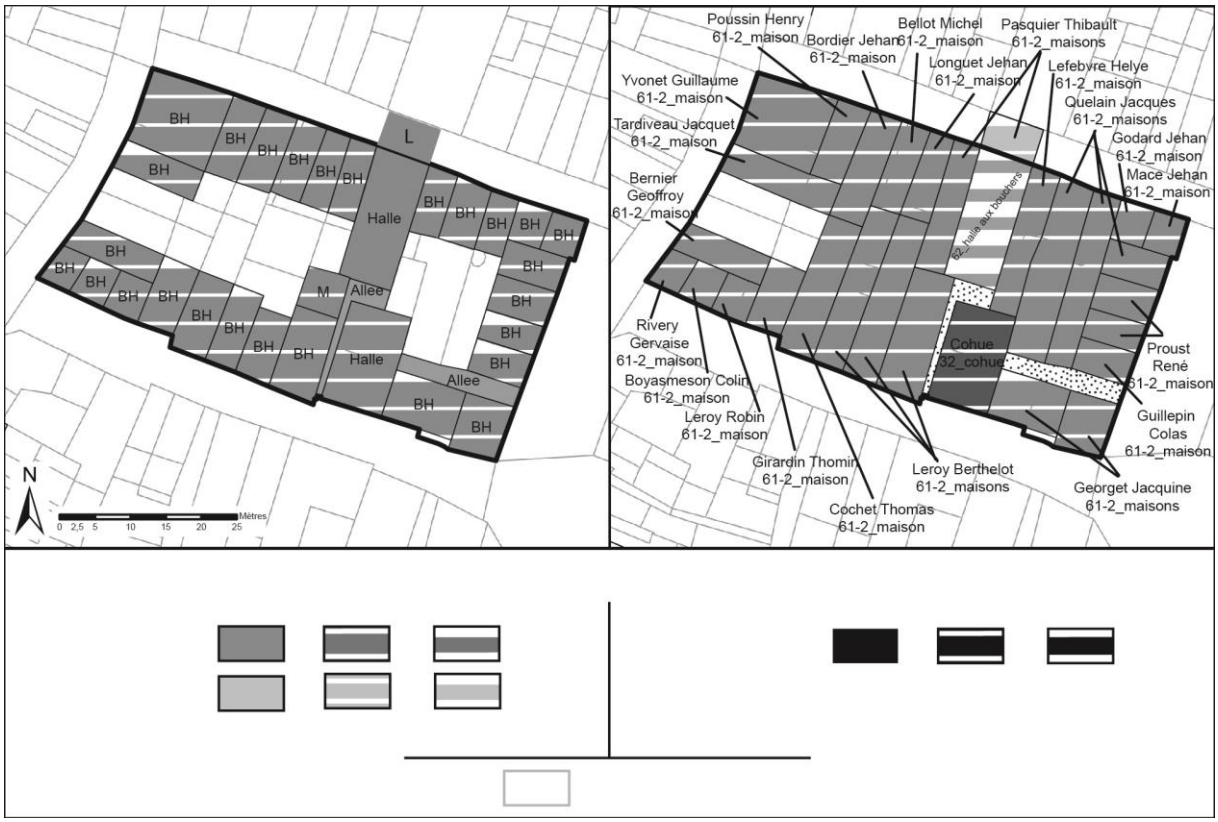

Figure 553 : Restitution de l'ensemble CO à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

L'analyse de cet îlot ne peut recourir aux sources matérielles puisqu'aucune fouille n'a été réalisée et aucun édifice n'a été conservé. L'utilisation des photographies anciennes pour combler cette lacune s'est révélée d'un faible intérêt puisque la plupart des façades sur rue ont été totalement ravalées dans le courant du 19e s. interdisant toute tentative de datation (Figure 554). Cependant, deux photographies, l'une antérieure au ravalement des façades, l'autre prise après l'incendie de 1940, permettent d'appréhender deux constructions localisées sur le plan (Figure 555) ; il s'agit d'une maison à l'angle sud-est de l'îlot (Bât. A) et d'un petit édifice dans l'angle nord-est (Bât. B).

Figure 554 : Détails de trois cartes postales du début du 20e s. montrant le ravalement des façades sur les rues Saulneries (deux premiers extraits) et rue Poterie (troisième extrait).

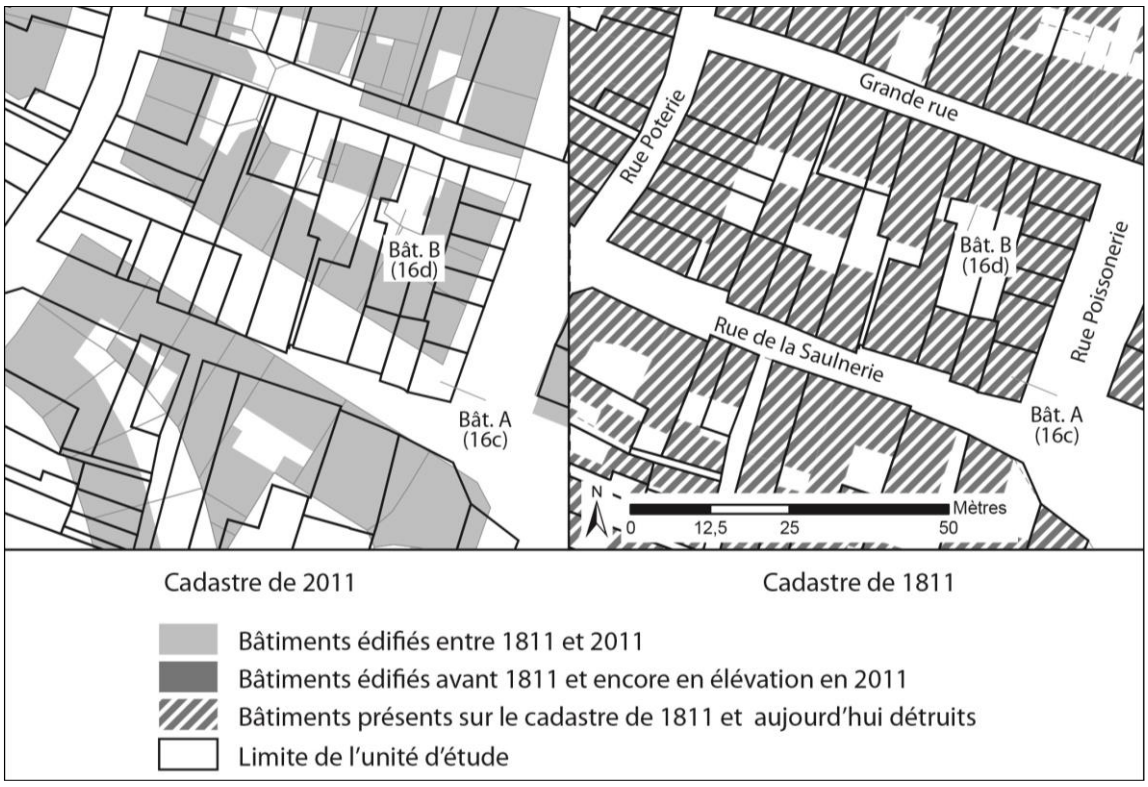

Figure 555 : Localisation des édifices étudiables par les documents anciens.

Bâtiment A (16d-17a-b) :

Figure 556 : Maison de l'angle sud-est

(Fonds SRI-Centre, dossier Vendôme)

Cette maison de plan rectangulaire forme le coin de la rue de la Saulnerie et de la rue Poissonnerie. Elle présentait deux niveaux sous comble. Le rez-de-chaussée en maçonnerie disposait d'ouvertures commerciales alors que l'étage en pan de bois était percé de trois baies (deux sur le mur gouttereau et une sur le pignon sud). Difficile à dater par manque de critères discriminants, cet édifice est néanmoins postérieur au premier quart du 16e s. puisque dans le compte qui s'échelonne entre 1510 et 1525 environ (Tableau 94 : 7), cette parcelle abritait une maison en appentis, qui ne correspond pas à la maison à toit en bâtière représentée sur la photographie (Figure 556). Par sa forme générale, elle pourrait dater de la seconde moitié du 16e s. ou du début du 17e s.

Le bâtiment B (16d-17a-b) :

Figure 557 : Oratoire à l'angle nord-est de l'ensemble

Ce petit édicule de forme hexagonale a été redécouvert après l'incendie et le déblaiement des ruines en 1941. Interprétée à l'époque comme le petit oratoire de Saint-Arnoult (moine de la Trinité canonisé au 11e s.), cette structure ne remonte très certainement qu'à la fin du 16e s. ou au début du 17e s. Elle fut totalement détruite lors de la reconstruction du centre-ville (Figure 557).

3.3. Analyse morphologique

Figure 558 : Analyse morphologique des ensembles CO et CP.

L'analyse de la forme de ces deux ensembles montre qu'à l'origine il ne devait former qu'un îlot qui aurait été divisé en deux à la suite du percement des places du marché. Ce premier îlot, dont la partition primitive serait encore visible dans les Lot. CO/P 1 et 2 du plan (Figure 558), était constitué de parcelles laniérées d'environ 5,6 m de large pour la plupart traversantes entre la Grande rue au nord et la rue de la Saulnerie au sud. Leur établissement pourrait résulter de la mise en place d'un lotissement à la fin du 10^{e} s.

Le percement des places du marché interviendrait entre la fin du 12^{e} s. et le début du 13^{e} s. et est de toutes façons effective en 1241, date de la première mention du marché vieux,

indiquant l'existence d'un nouveau marché localisé au même emplacement que celui connu au 14e s. Deux séries de petites parcelles établies sur les places du marché (Lot CO/P 3 et 4) indiquent un processus de tabernisation des pourtours du lieu de marché postérieurement au percement des places comme l'indique le tracé en baïonnette de la rue Guesnault à son entrée sur la place du Marché, qui est le signe d'une transformation du parcellaire, d'une adaptation plus que d'une création *ex-nihilo*. La question porte donc sur la date de la mise en place de ces deux lotissements. Les comptes de la châtellenie permettent de resserrer la fourchette de datation entre 1410 et 1450. En effet le compte de 1410 ne fait aucune mention de maisons édifiées à cet emplacement alors que le compte de 1450 mentionne, lui, des habitations.

Ensemble CP

1. Présentation

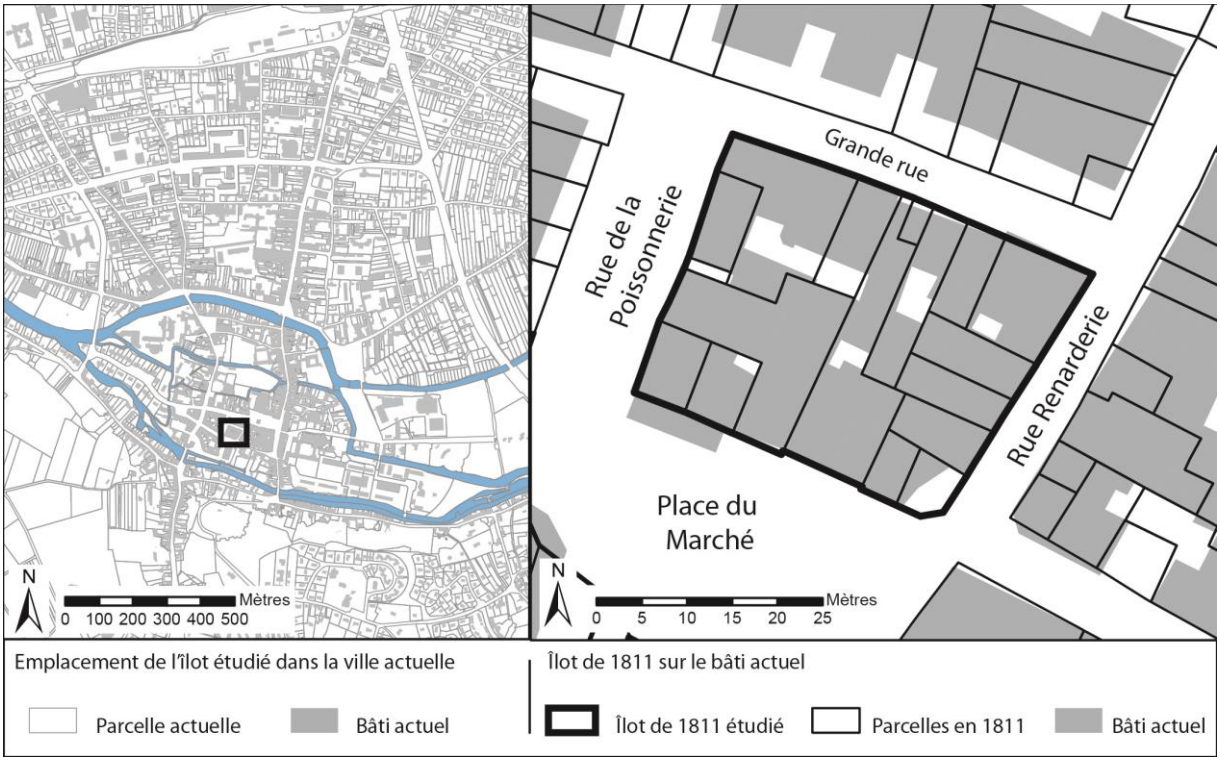

Figure 559 : Localisation de l'ensemble CP.

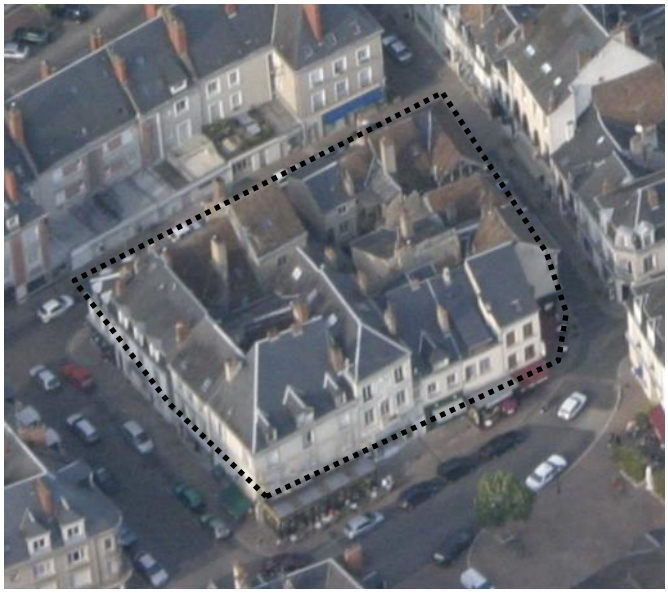

Figure 560 : Emprise de l'ensemble CP dans la ville actuelle.

(Vue du sud)
(Cliché CPV).

Cet ensemble couvrait en 1811 1250 m^2 et renfermait 16 parcelles. Il était délimité au nord par la Grande Rue, à l'est par la rue Renarderie, au sud par la place du Marché et à l'ouest par la rue de la Poissonnerie. Relativement bien documenté par les sources écrites, cet espace épargné par l'incendie de 1940 possède encore un certain nombre d'édifices antérieurs au début du 19^e s. (Figure 559, Figure 560).

Localisation dans les territoires anciens

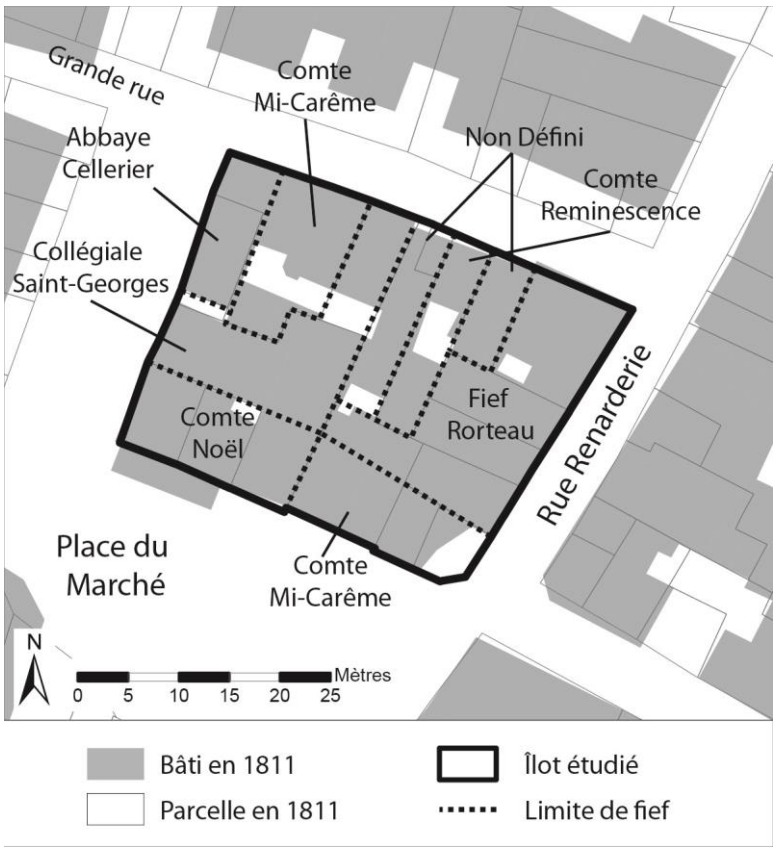

Figure 561 : Localisation des tenures dans l'ensemble CP.

Relevant entièrement de la paroisse Saint-Martin, cet espace était divisé au 16^{e} s. en neuf tenures relevant de trois grands seigneurs. En premier lieu le comte qui y prélevait le cens à la Mi-carême, à Noël et à la Reminescence ; puis le propriétaire du fief Rorteau pour toutes les maisons établies le long de la rue Renarderie ; la collégiale Saint-Georges y possédait aussi deux maisons attenantes, une ouvrant sur la Grande rue et l'autre sur la rue de la Poissonnerie. Enfin, le cellérier de l'abbaye possédait une maison à l'angle de la Grande rue et de la rue de la Poissonnerie (Figure 561).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 95, Tableau 96)

2.1. Occupation de l'ensemble CP au 12e s. (Figure 562)

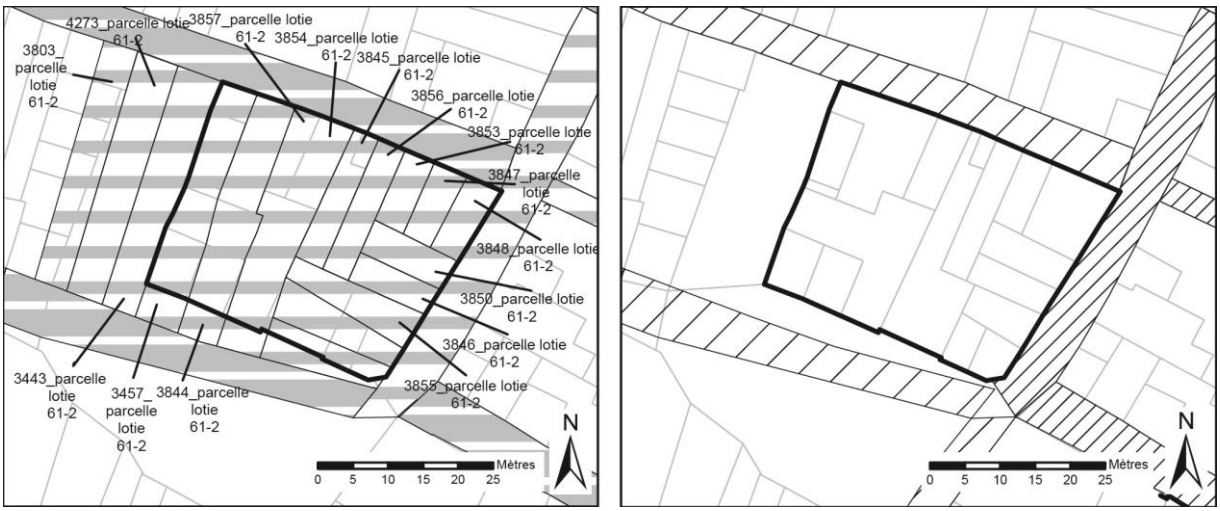

Figure 562 : Occupation de l'ensemble CP au 12e s. (

L'analyse morphologique des ensembles CO et CP a montré l'existence probable d'un lotissement sous la forme d'une série de parcelles laniérées (*Cf.* Analyse morphologique). Ces deux îlots auraient pu à l'origine n'en former qu'un qui aurait été divisé en deux à la suite du percement des places du marché entre le début du 12e s. et le milieu du 13e s.

2.2. Occupation de l'ensemble CP au début du 14e s. (Figure 563)

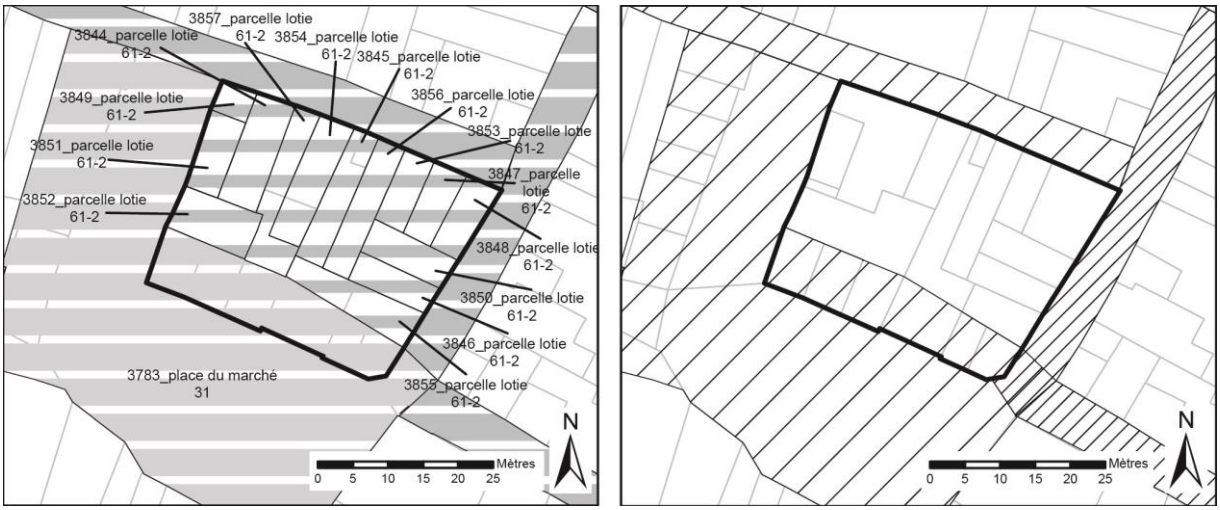

Figure 563 : Occupation de l'ensemble CP au début du 14e s.

Un texte de 1241 mentionne la présence d'un *"marché vieux"* dans la censive et la paroisse Saint-Lubin qui a pu être localisé dans l'ensemble EC. L'existence d'un *"marché vieux*" implique celle d'un marché neuf qui reste à localiser. Les seuls marchés mentionnés plus tardivement à partir du 14e s. sont situés *intra-muros* au centre de la ville. Si le marché neuf est déjà établi en 1241, sa date exacte de création doit être comprise entre la fin du 12e s. et le

début du 13e s., peut-être à l'occasion d'un des incendies que subit la ville en 1188 ou 1234 (Tableau 97 : 1 et 2).

Cette place de marché prenait la forme, sur le cadastre ancien, d'un "L". La place du 12e s. ne devait pas exactement correspondre à cette emprise puisque deux lotissements seront établis sur son pourtour dans le courant du 15e s. et que certaines maisons riveraines ont empiété sur l'espace public. Ainsi, de manière régressive, la forme du marché du 12e-13e s. peut être approchée en soustrayant les nouveaux espaces lotis. Il s'agissait de deux vastes rectangles d'environ 2350 m^2.

2.3. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 14e s. (Figure 564)

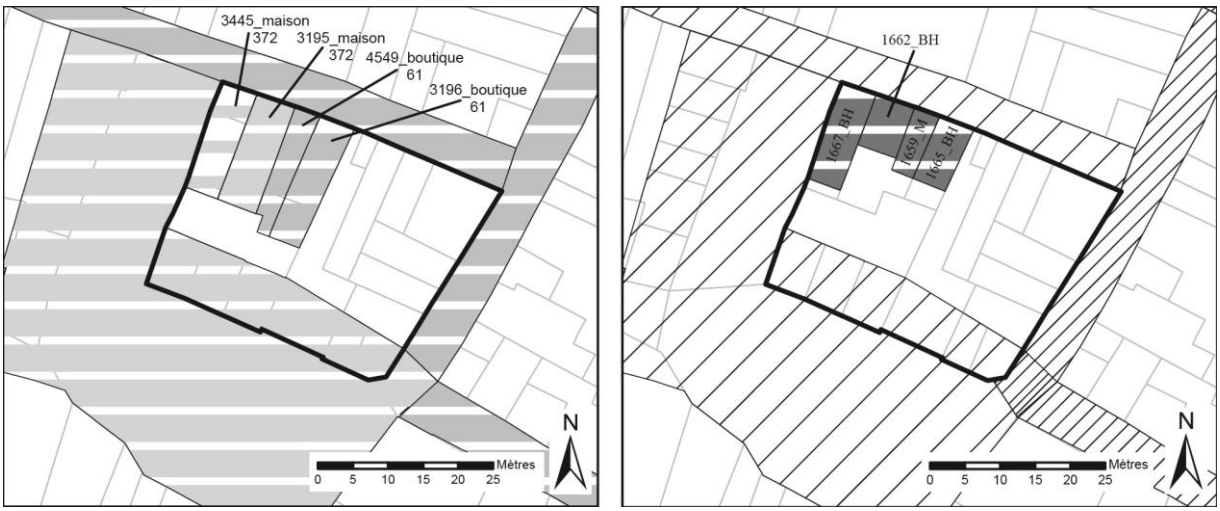

Figure 564 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 14e s. (OH à gauche, EC à droite)

Le compte de 1380 permet d'émettre des hypothèses et de cerner de manière certaine l'occupation de la partie nord-ouest de l'îlot relevant du comte, dédiée à l'habitat et au commerce puisque quatre maisons et boutiques ont pu être restituées (Tableau 97 : 4). L'emprise exacte de ces édifices comme des parcelles est déduite du parcellaire du 19e s. La maison établie au nord-ouest, à l'angle de la Grand Rue et de la place de la Poissonnerie et relevant censivement de l'abbaye, lui a été donnée en 1272 par Jehan dit Bicheron, chanoine du Mans, mari d'Isabelle de Trôo (Tableau 97 : 3).

2.4. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 15e s. (Figure 565)

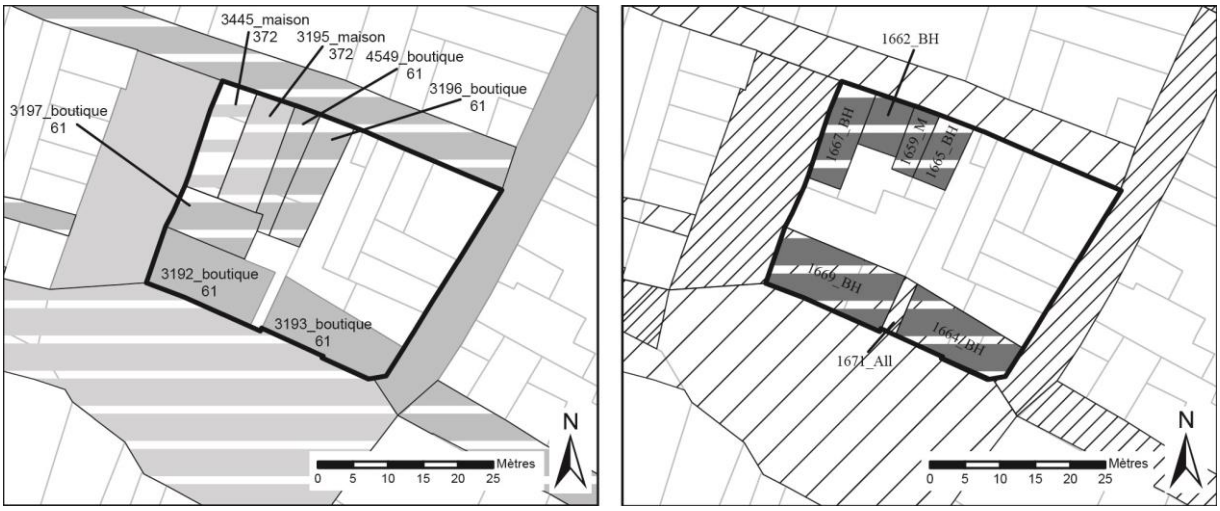

Figure 565 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite)

Toujours grâce aux comptes de la châtellenie, il est possible de restituer l'occupation d'une grande partie de l'ensemble qui renferme essentiellement des boutiques comme lors des phases précédentes. Le principal changement intervient sur son côté méridional qui est loti de deux maisons certainement entre 1410 (aucune maison n'est mentionnée dans le compte de cette période (Tableau 97: 5) et 1450 (première mention du bâtiment occidental ; Tableau 97: 6). Ces deux maisons devaient être couvertes d'un toit en appentis comme l'indique un texte de 1487 pour la maison occidentale. Cette dernière est reconstruite comme *"une bonne maison a feste"* en 1485, signe du passage d'un bâtiment de "fortune" à un bâtiment établi dans les règles de l'art (Tableau 97 : 8). La maison orientale est quant à elle décrite seulement en 1608 comme composée de quatre maisons qui *"n'étoient antiennement que un corps de logis, basty en croupe, qui s'appeloit l'hostel Maturin Gaillard."* qui apparaît comme propriétaire d'une maison à cet emplacement dans le compte de 1470 (Tableau 97 : 7 et 11).

2.5. Occupation de l'ensemble CP à la fin du 17e s. (Figure 566)

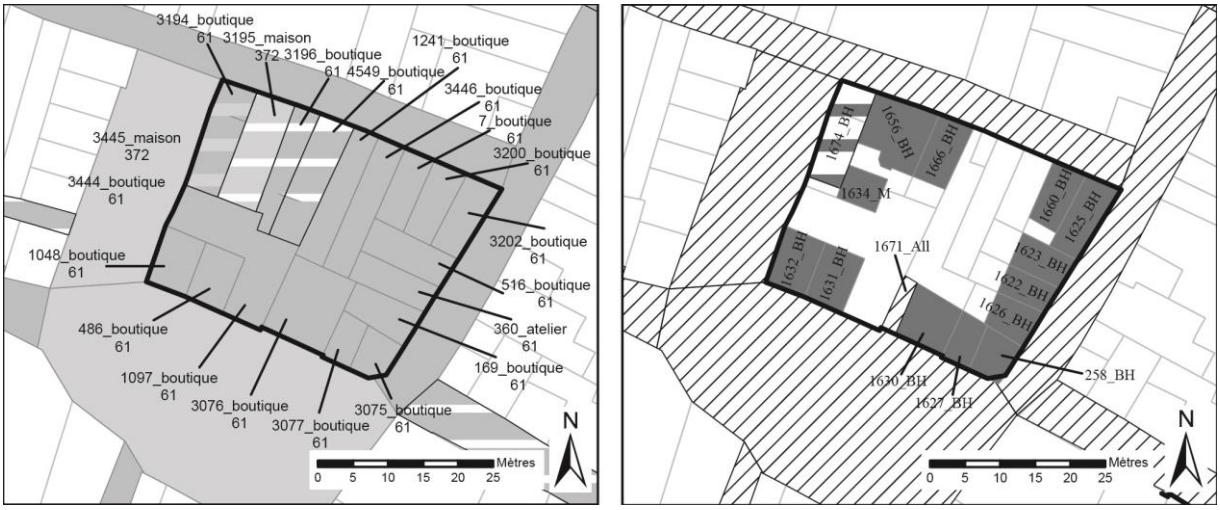

Figure 566 : Occupation de l'ensemble CP à la fin du 17e s. (OH à gauche, EC à droite)

L'ensemble de l'îlot peut être entièrement restitué depuis le début du 16e s. , au moins pour ses fonctions urbaines, puisque les premiers aveux du fief Rorteau, établi dans la partie occidentale de l'îlot, date de 1510, date approximative de la rédaction du compte de la châtellenie (Tableau 97 : 9 et 10). Concernant les Éléments Constitutifs, leur localisation est dotée d'un fort indice puisqu'une grande partie des édifices encore en élévation pourrait remonter au 16e s. ou au 17e s. (Bât .B à J).

2.6. Occupation de l'ensemble CP en 1811 (Figure 567)

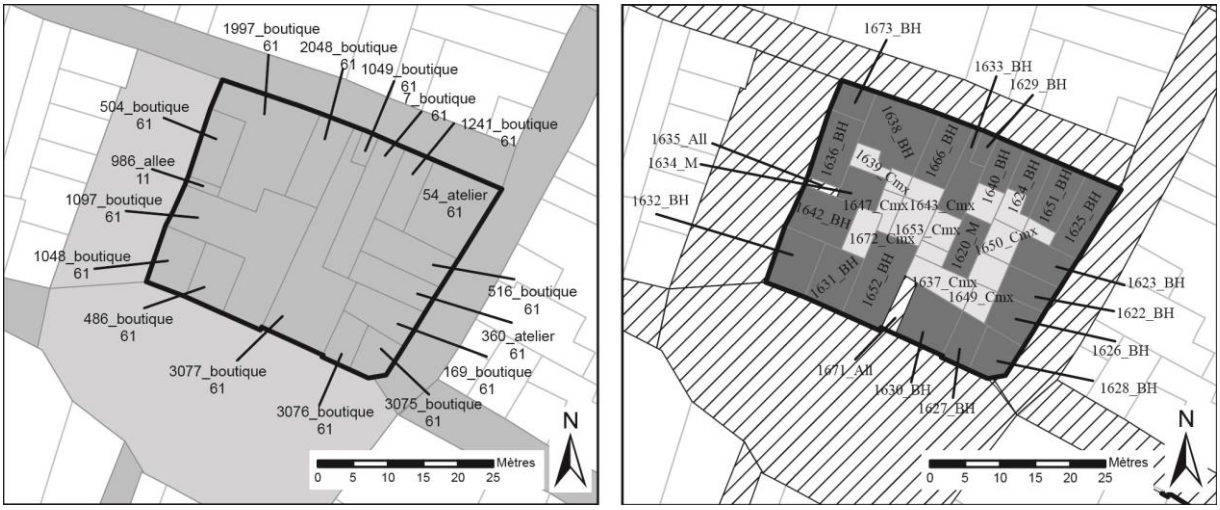

Figure 567 : Occupation de l'ensemble CP en 1811. (OH à gauche, EC à droite)

Le cadastre ancien précise l'occupation de l'ensemble au début du 19e s. L'ensemble des parcelles était dévolu au commerce ou à la production et était bâti de boutiques en pan de bois en front de rue (Bât. A). À l'arrière de ces bâtiments s'étendaient des cours servant à diverses activités et des annexes.

2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CP

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
7	boutique	6	61	P	1500	1600	1510	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
54	atelier	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
169	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
360	atelier	6	61	P	1500	1600	1550	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
486	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
504	boutique	6	61	P	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
516	boutique	6	61	P	1500	1600	1550	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1048	boutique	6	61	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1049	boutique	6	61	P	1650	1800	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1097	boutique	6	61	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1241	boutique	6	61	P	1500	1600	1510	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1997	boutique	6	61	P	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2048	boutique	6	61	P	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3075	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3076	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3077	boutique	6	61	P	1650	1800	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3192	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	P
3193	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	P
3194	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	Ai	21	1	M
3195	maison	3	372	T	1400	1410	1380	2	S	T	1500	1510	1750	2	S	T	22	2	M
3196	boutique	6	61	T	1400	1410	1380	2	S	T	1700	1800	1750	2	S	T	22	2	M
3197	boutique	6	61	T	1400	1470	1470	2	S	T	1490	1510	1510	2	S	T	22	2	M
3198	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1500	1650	1550	1	S	M	21	1	M
3199	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1500	1650	1550	1	S	M	21	1	M
3200	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1650	1750	1750	1	S	M	21	1	M
3201	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1500	1650	1550	1	S	M	21	1	M
3202	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1750	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3203	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
3360	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3361	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3362	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3363	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3364	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3365	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3366	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3367	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3368	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3443	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3444	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	1	M
3445	maison	3	372	M	1200	1272	1272	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	21	3	M

Ensemble CP

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3446	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1650	1811	1700	1	S	M	21	1	M
3457	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3802	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3803	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1250	1200	3	S	M	33	3	M
3805	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1100	1200	1200	3	S	M	33	3	M
3844	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3845	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3846	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3847	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3848	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3849	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3850	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3851	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3852	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3853	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3854	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3855	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3856	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
3857	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1300	1360	1360	3	S	M	33	3	M
4270	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
4273	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1250	1200	3	S	M	33	3	M
4549	boutique	6	61	T	1350	1400	1380	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	2	T

Tableau 95 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CP.

Ensemble CP

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
258	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1620	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1621	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1622	boutique-habitat	Ai	1400	1500	1510	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1623	boutique-habitat	Ai	1400	1500	1510	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1624	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1625	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1626	boutique-habitat	Ai	1400	1510	1510	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1627	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1628	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1629	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1630	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1631	boutique-habitat	T	1600	1700	1650	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1632	boutique-habitat	T	1600	1700	1650	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1633	boutique-habitat	T	1525	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1634	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1636	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1637	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1638	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1639	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1640	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1641	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1642	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1643	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1644	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1645	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1646	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1647	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1648	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1649	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1650	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1651	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1652	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1653	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1654	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1655	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1656	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1725	1800	1750	1	DS	Ai	11	1	Ai
1657	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai

Ensemble CP

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1658	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
1659	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1525	1600	1550	1	DS	Ai	21	2	Ai
1660	boutique-habitat	Ai	1500	1550	1525	1	DS	Ai	1725	1800	1750	1	S	Ai	11	1	Ai
1661	boutique-habitat	T	1350	1450	1510	1	S	T	1500	1811	1525	1	S	Ai	11	1	Ai
1662	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1525	1600	1550	1	DS	Ai	21	2	Ai
1663	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	11	2	T
1664	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	11	2	T
1665	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	P
1666	boutique-habitat	T	1525	1811	1525	3	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	P
1667	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1525	1811	1525	2	S	T	22	2	P
1668	boutique-habitat	T	1400	1515	1510	2	S	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	21	2	P
1669	boutique-habitat	T	1410	1450	1430	1	DS	T	1485	1485	1485	1	A	T	11	2	P
1670	boutique-habitat	T	1485	1485	1485	1	A	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	P
1672	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1673	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1674	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1525	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 96 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CP.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	Recueil d'annales Angevines … : 74	1188	*"combustio Vindocini a comite Pictavie Richardo circa medium augusti"*
2	Recueil d'annales Angevines … : 76	1234	*"combusta est abbacia Sancta Trinitatis Vindocinensis fere in parte : ubi perdideunt monachi bona et capitalia, scilicet bladum vinum, lardum sepias et legumen; sed in eodem anno,diejovis post Assumptionem beate Marie, combusta fuerat villa de Vindocino."*
3	BMV/Ms/273	1272	*"Une lettre passée en la cour deglise du mans et scellee du scel dudit lieu passe en lan mil deux cens soixante et douze au moys de may ou est contenu que maistre Jehan dit Bicheron chanoine du Mans donna en pieux don et ausmone pour le remede de son ame et de ses parens au cellerier de l'abbaye de vendosme tout le droit en seigneurie quil avoit a cause et pour raison de ysabeau sa femme veufve de feu pasquier de Trou en aucunes maisons situées au cencif du cellerier en la grant rue de la regreterie de vendosme."*
4	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 568
5	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 569
6	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 570
7	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 571
8	AN/Q/1/443/4	1485	*"... Berthan Douillart potier demeurant a Vendosme ... avoit acquis des heritiers de feu foucault ung arpentils de maison ou fief de mondit seigneur sean sur la marché de la ville abutant dun bout par davant sur ledit marché et d'un coste aussi sur ledit marche devers le pillory lequel coste estoit de muraille et ny avoir en icelluy coste aucune huisserie ou ouverture et pource quil avoit intention faire abatre ledit coste de muraille et faire ediffier et bastir une bonne maison a feste ou lieu ou estoit ledit arpentilz requeroit ledit Berthan Douillart quil pleust aux gens dudit conseil luy octroyer quil peust faire ou coste et ou bout dicelle maison sur le marche une saillie de ung pieds ou environ et aussi une huisserie ou coste dicelle maison sur ledit marche devers le pillory…* *… que la permission ou autrement faire faire ou avoir fenestre saillant sur ledit marche ducoste de ladite maison devers ledit pillory, ni empescher que les gens venans au marche ne puissent estaller ne mectre leur denrees et marchandises…"*
9	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 572
10	AN/P/976/13	1510	*Cf.* Figure 573
11	AN/P/608	1608	*"François Bricquenet pour sa maison faisant le coin dudit marché et de la rue de la Renarderie" ... "Ladicte maison faisant aussi le coin et abuttant à une petite ruelle qui est entre cette maison et un petit bastiment en apenty, qui appartenoit antiennement à Nicolas Gouldony" ..."Lesquelles quatres maisons n'étoient antiennement que un corps de logis, basty en croupe, qui s'appeloit l'hostel Maturin Gaillard"*

Tableau 97 : Textes documentant l'ensemble CP.

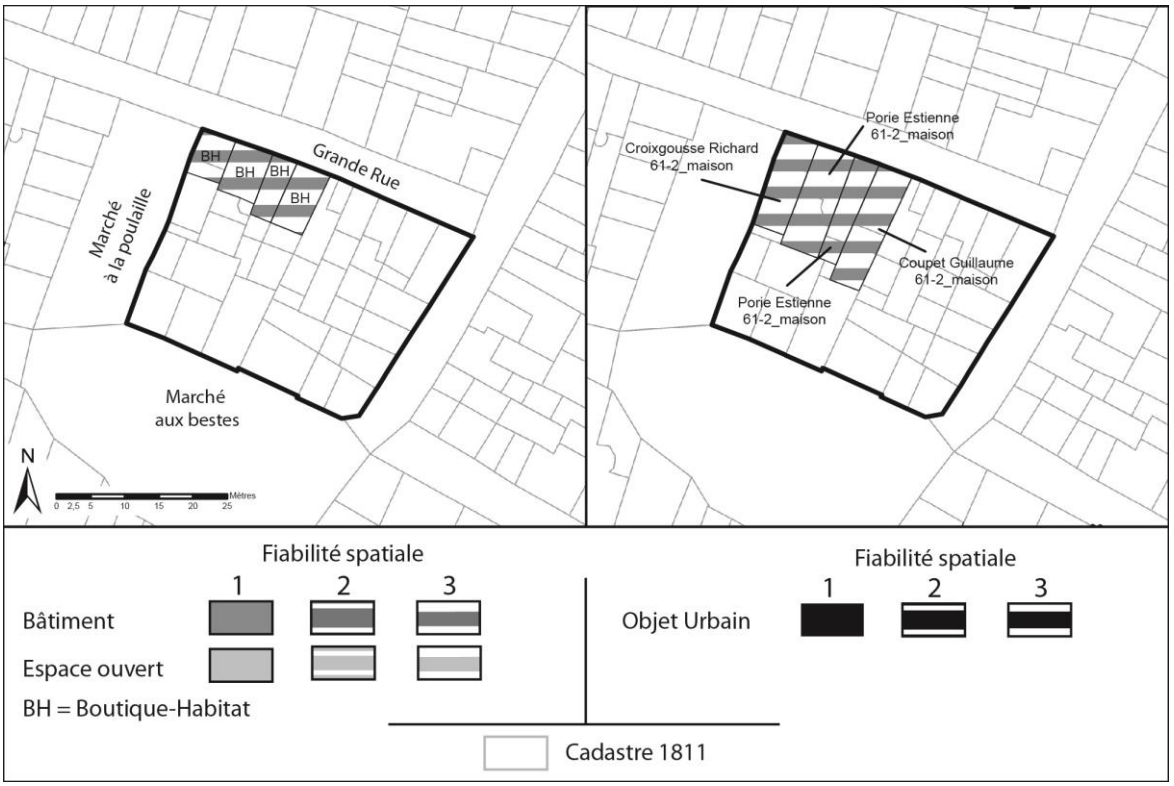

Figure 568 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

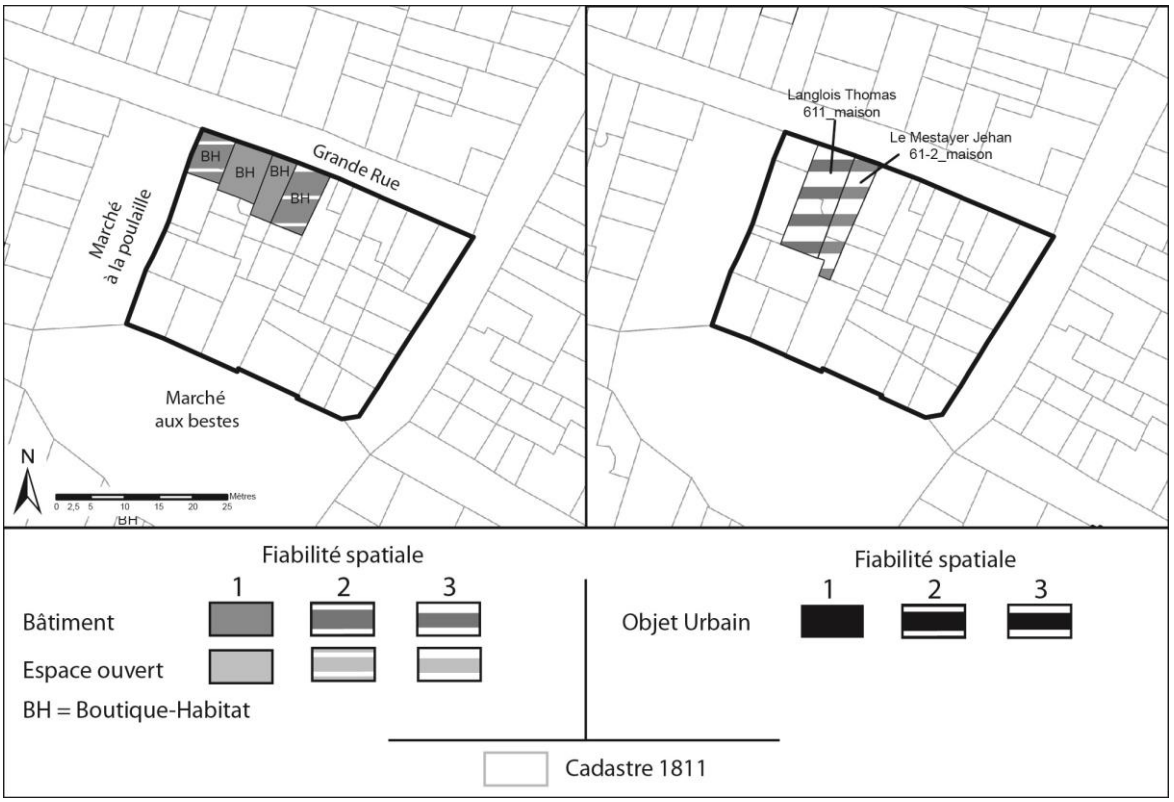

Figure 569 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

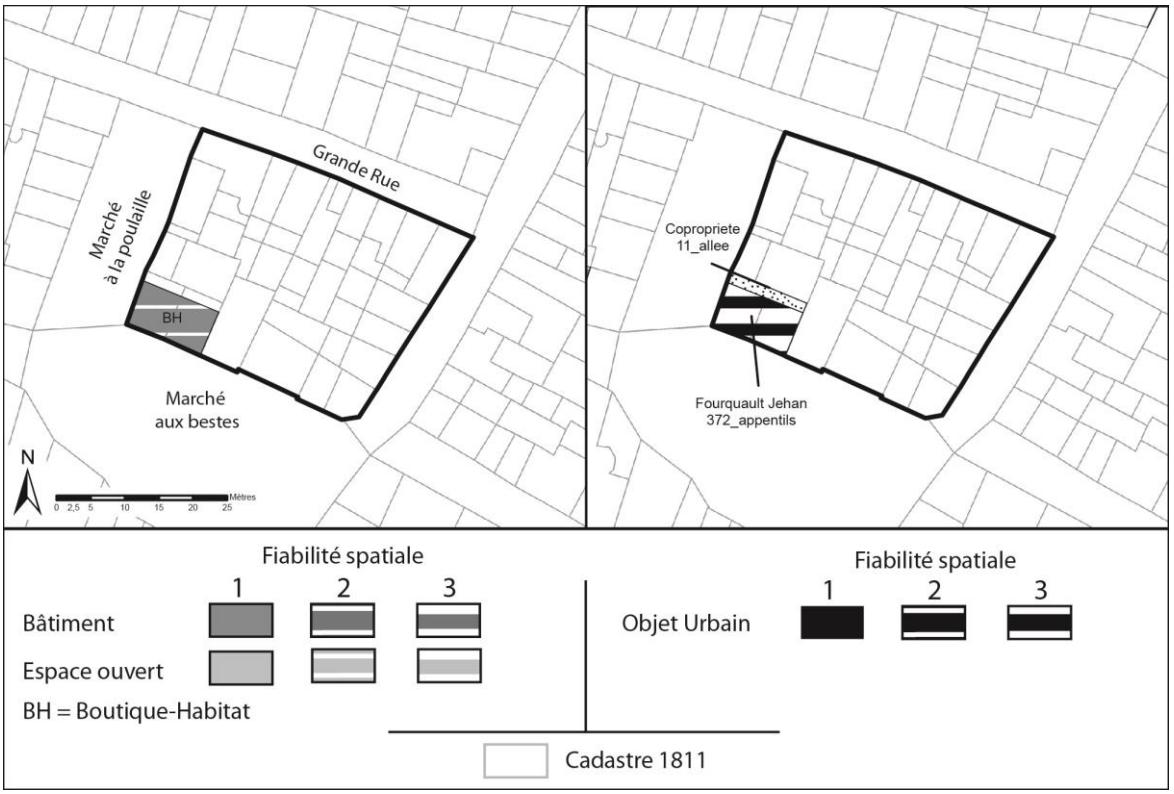

Figure 570 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

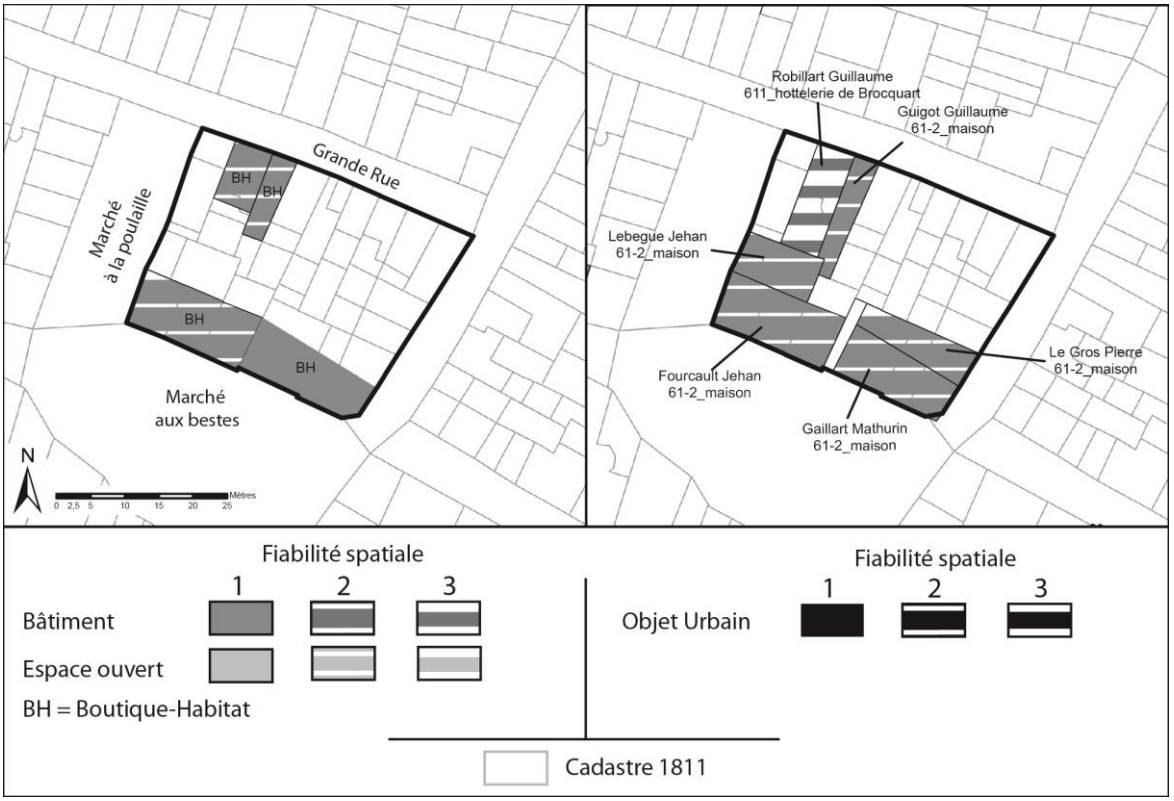

Figure 571 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

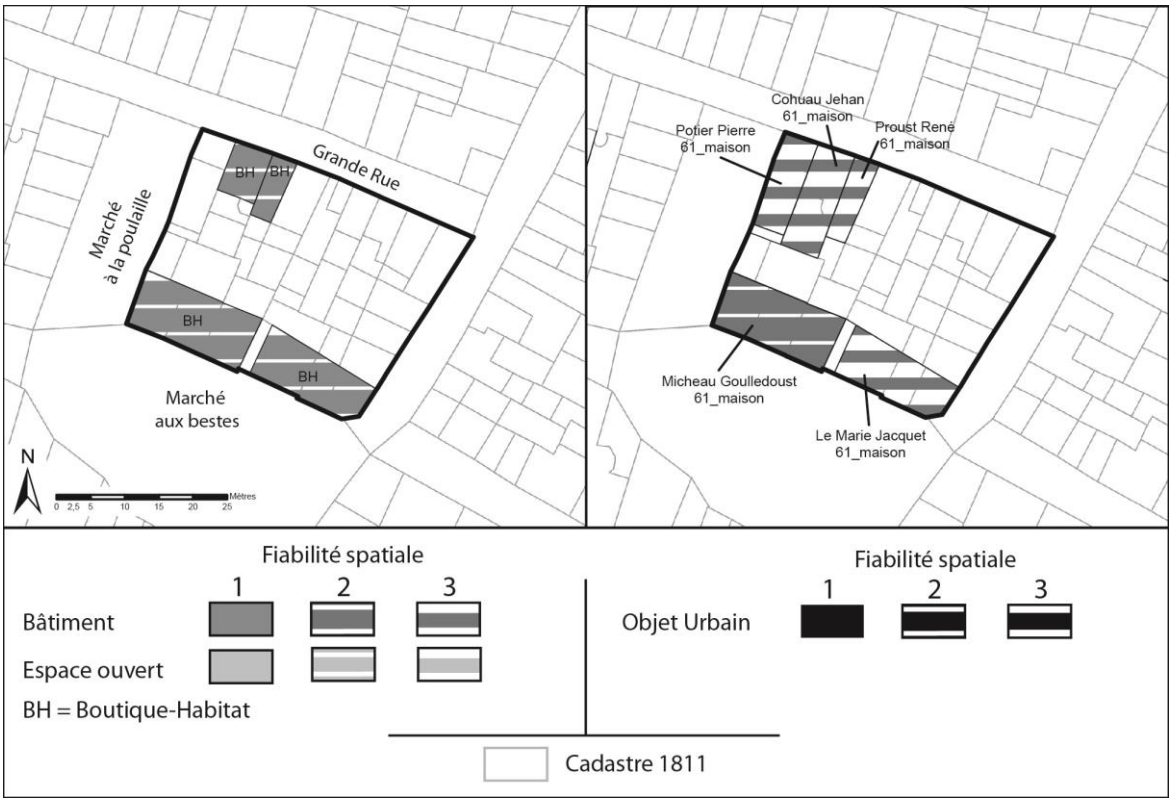

Figure 572 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

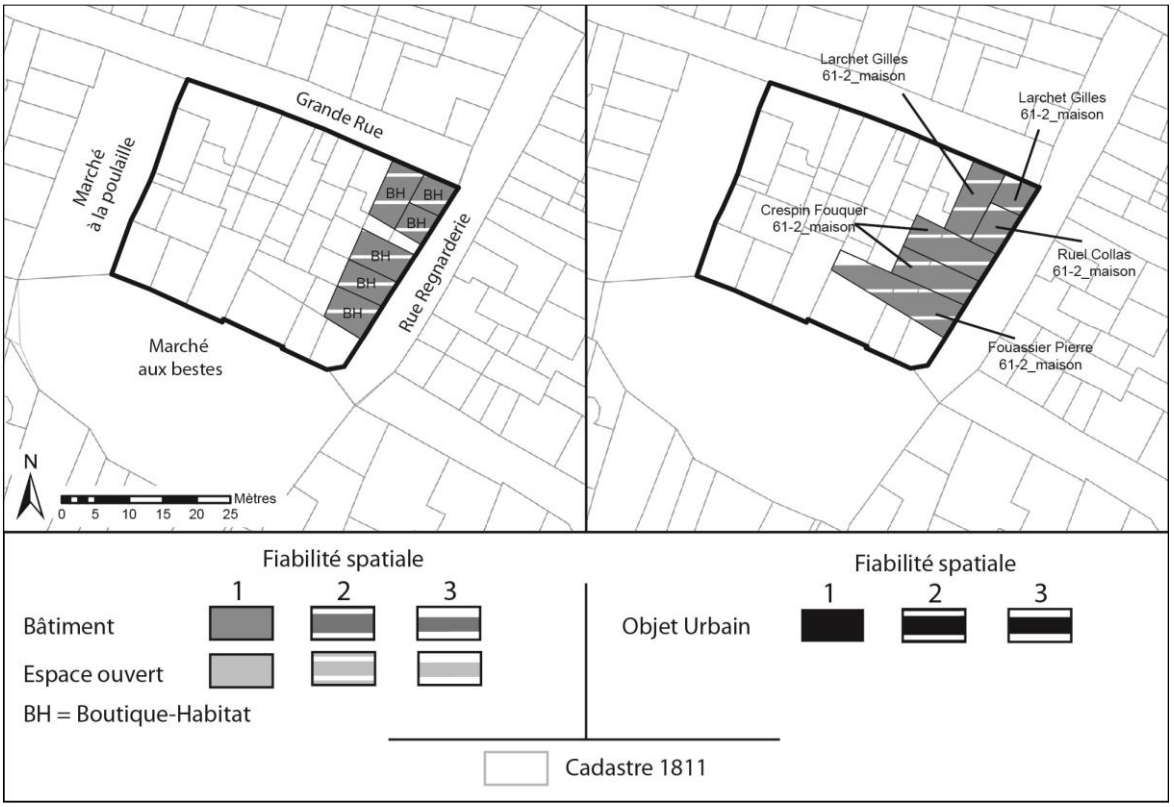

Figure 573 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir de l'aveu et dénombrement du fief Rorteau de 1510 (AN/P/976/13).

3.2. Sources matérielles

Bien qu'aucune fouille n'ait été effectuée sur cet ensemble, le bâti assez bien conservé permet d'apporter un certain nombre d'informations quant aux transformations qui ont eu lieu. Sur les 21 bâtiments présents dans l'emprise de cet îlot en 1811, douze peuvent être renseignés par des éléments encore en élévation aujourd'hui. Il faut ajouter à cet ensemble un édifice étudiable grâce à une photographie ancienne. C'est ainsi plus de la moitié des édifices présents en 1811 qui peuvent être étudiés (Figure 574).

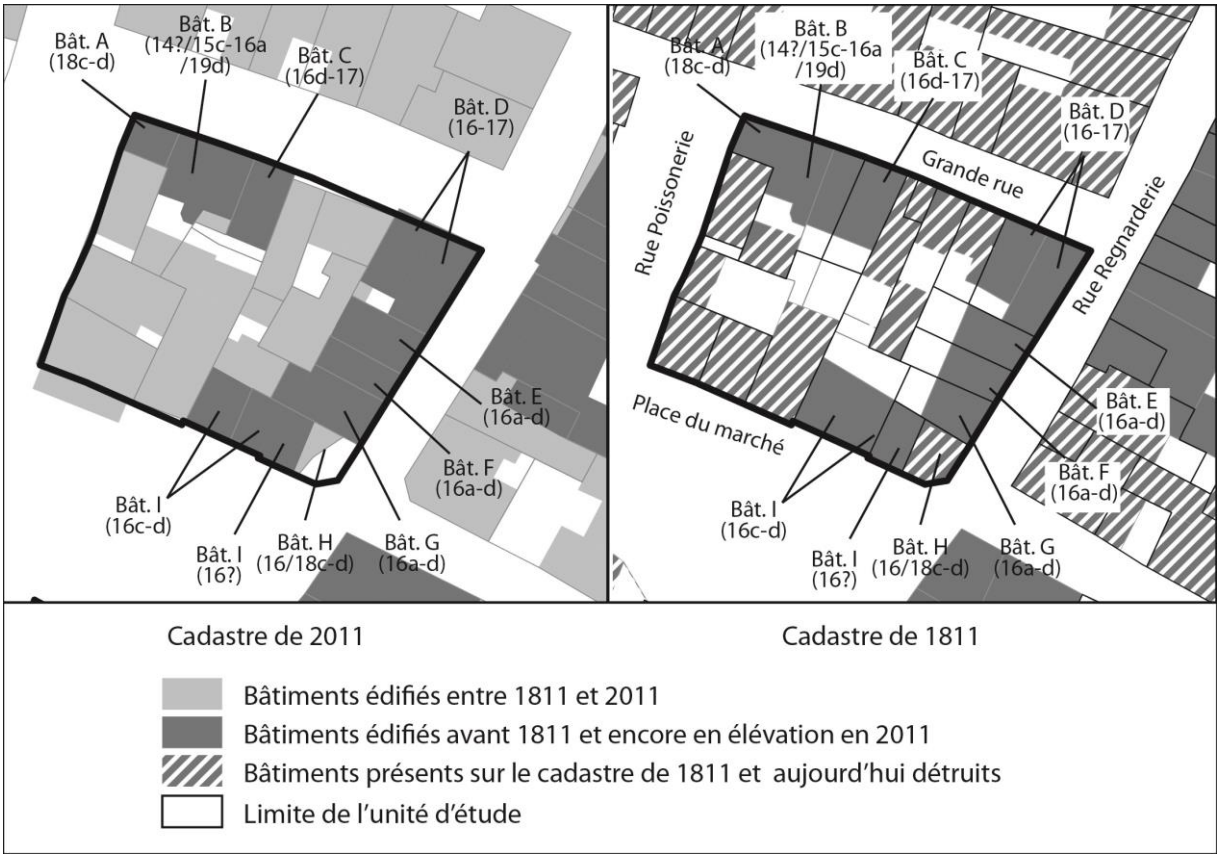

Figure 574 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CP.

Bâtiment A (18c-d) :

Le bâtiment A, implanté dans l'angle nord-ouest de l'îlot, présente un plan carré de 5 m de côté et deux niveaux sous comble Son toit à la Lescot, ainsi que des fenêtres à arc surbaissé, autorisent une datation de la fin du 18^{e} s.

Figure 575 : Façade occidentale du bâtiment A au 5 bis rue Marie de Luxembourg.

Bâtiment B (14?/15d-16a/19) :

Figure 576 : Façade septentrionale du bâtiment B au 4 Grand Rue

Cet édifice établi sur l'actuelle Grande Rue (au numéro 1) est constitué de deux corps de bâtiment qui ont été réunis au 19e s. comme l'indique l'homogénéité du style des baies de la façade sur rue et de la toiture (Figure 576). La présence d'un pan de bois n'est pas à écarter mais devra être confirmée Sur cour, la distinction entre les deux bâtiments est plus nette. Le bâtiment occidental (Bât. B1) est profond de 7 m alors que son pendant oriental (Bât. B2) est lui profond de 9 m. À la jonction des deux édifices, on observe une tour d'escalier desservant les deux parties (Figure 577). La distinction entre ces deux édifices repose aussi sur la différence de structure puisque le bâtiment B1 repose sur une "cave", plutôt un vide sanitaire de moins de deux mètres de hauteur, alors que l'édifice B2 ne comporte pas de sous-sol (Figure 578). La tour d'escalier de forme polygonale pourrait remonter au 15e ou 16e s. alors que la cave pourrait correspondre au premier volume du bâtiment et être datée du 14e s.

Figure 577 : Tour d'escalier polygonale sur cour.

Figure 578 : Accès au vide sanitaire pouvant correspondre au volume de la maison originelle.

Bâtiment C (16-17?) :

Cet édifice se caractérise par un plan rectangulaire de 4 m sur 7 m et par trois niveaux d'élévation (Figure 579). Très remanié au 19e s., le bâtiment, qui pourrait dissimuler des pans de bois, peut conserver dans sa partie basse des éléments anciens.

Figure 579 : Façade septentrionale du bâtiment C au 5 Grande Rue.

Bâtiment D (16-17) :

Figure 580 : Façade septentrionale du bâtiment D au 10-12 rue Renarderie

L'édifice D est inscrit à la liste des monuments historiques depuis 1941. Il présente deux niveaux sous comble et une façade septentrionale homogène comportant une série de quatre fenêtres en arc surbaissé caractéristique du 18e s. (Figure 580). Néanmoins, l'observation des toitures permet de différencier deux corps de bâtiment construits en pan de bois, malheureusement dissimulés par un enduit. Ils peuvent être datés du 16e s. ou 17e s. sur la base des éléments suivants : les fenêtres orientales et septentrionales prennent la forme de simples baies rectangulaires utilisées de la fin du 15e s. au 17e s., ensuite la forme des toits primitifs parallèles à la rue ne peut être antérieure à la fin du 15e s. et enfin l'absence d'encorbellement entre le rez-de-chaussée et l'étage est plutôt caractéristique du 16e s.

Bâtiment E (16a-d) :

Figure 581 : Façade orientale du bâtiment E au 14 rue Renarderie

Le bâtiment E est un édifice à deux niveaux sous comble de plan rectangulaire de 5 m de large sur 8 m inscrit aux monuments historiques en 1941. Le rez-de-chaussée abrite une ouverture commerciale, alors que l'étage en pan de bois à grille est éclairé par une seule baie centrale et renferme une habitation (Figure 581). La toiture actuellement en croupe a été refaite au 19e s. afin de ménager un comble habitable. La forme du toit primitive perpendiculaire à la rue ménageait un pignon sur rue. Sa construction a dû intervenir dans le courant du 15e s. sur la base de la forme du toit et de l'utilisation de la technique de l'encorbellement.

Bâtiment F (16a-d) :

Figure 582 : Façade orientale du bâtiment F au 16 rue Renarderie

Le bâtiment F, inscrit aux monuments historiques en 1941, est un édifice à deux niveaux sous comble de plan rectangulaire de 4 m de large sur 7 m de long (Figure 582). Le rez-de-chaussée abrite une ouverture commerciale, alors que l'étage en pan de bois à grille est éclairé par une seule baie centrale et renferme une habitation. La toiture actuellement en croupe a été refaite au 19e s. afin de ménager un comble habitable. La forme du toit primitive perpendiculaire à la rue ménageait un pignon sur rue. Sa

construction dut intervenir dans le courant du 15e s. sur la base de la forme du toit et de la présence d'un encorbellement.

Bâtiment G (16a-d) :

Figure 583 : Façade orientale du bâtiment G au 18 rue Renarderie.

L'édifice G, inscrit aux monuments historiques en 1941, présente un plan rectangulaire et trois niveaux sous comble (Figure 583). Construit en pierre, le rez-de-chaussée supporte deux étages à encorbellement en pan de bois et un toit parallèle à la rue. Le rez-de-chaussée se caractérise par une ouverture commerciale alors que les étages qui abritent des logements sont éclairés chacun par deux baies rectangulaires remaniées au 19e s. L'édification de ce bâtiment a dû intervenir entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. en se fondant sur la présence de l'encorbellement et sur la disposition du toit par rapport à la rue qui ne peut être antérieure à la fin du 15e s.

Bâtiment H (16/18d) :

Figure 584 : Façade orientale du bâtiment H en cours de destruction (Cliché ISV).

Le bâtiment H, aujourd'hui disparu, a été frappé d'alignement au 19e s. Seule une photographie ancienne, provenant d'une collection particulière et présentant l'édifice en cours de destruction, permet d'avancer une hypothèse quant à sa datation (Figure 584). Installé à l'angle de la rue Renarderie et de la place du marché aux légumes, cet édifice de plan rectangulaire présente dans son angle sud-est un pan coupé facilitant la circulation dans les rues adjacentes. Constitué de trois niveaux sous comble, cet édifice possédait un rez-de-chaussée mêlant maçonneries et pan de bois à grille. Les étages présentaient un léger encorbellement et semblaient être entièrement édifiés en pan de bois à grille. La partie maçonnée du rez-de-chaussée était percée de deux portes à arcs surbaissés caractéristiques du 18e s. alors que les étages étaient éclairés par des baies rectangulaires pouvant être attribuées au 16e s.

Bâtiment I (16/19) :

L'édifice I est un bâtiment en appentis de plan rectangulaire à trois niveaux (Figure 585). Construit en pan de bois dissimulé par un enduit, il a été très remanié au 19^{e} s. par un rehaussement du dernier étage. La partie basse du bâtiment doit donc conserver des éléments anciens, peut-être du 16^{e} s.

Figure 585 : Façade méridionale du bâtiment I au 3 place du Marché.

Bâtiment J (16a-d) :

Figure 586 : Façade méridionale du bâtiment J aux 5-7 place du Marché.

Aujourd'hui scindé en deux propriétés, ce bâtiment a été construit en une seule phase comme l'indique la structure interne de la charpente. Cet édifice de plan rectangulaire possède deux niveaux sous comble en forme d'appentis (Figure 586). Construit en partie en pan de bois, le rez-de-chaussée renferme des activités commerciales alors que l'étage, éclairé par une série de quatre baies, est occupé par l'habitat. Les combles ont été aménagés très récemment. Cet édifice est séparé à l'ouest du bâtiment adjacent par une ruelle. La datation ne peut qu'être hypothétique en l'absence d'éléments stylistiques caractéristiques. La forme des baies, l'emploi du pan de bois et l'absence d'encorbellement autorisent une datation dans la première moitié du 16^{e} s.

3.3. Analyse morphologique des ensembles CO et CP (*Cf.* ensemble CO)

Ensemble CQ

Présentation

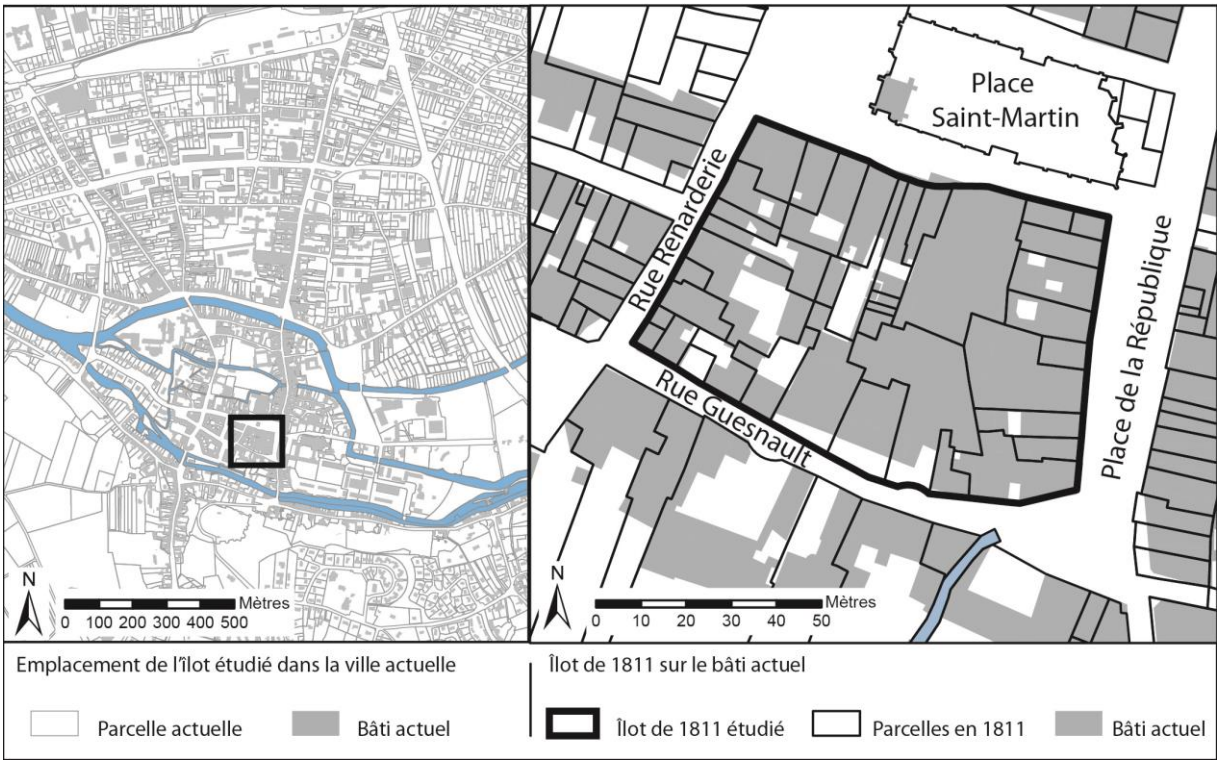

Figure 587 : Localisation de l'ensemble CQ.

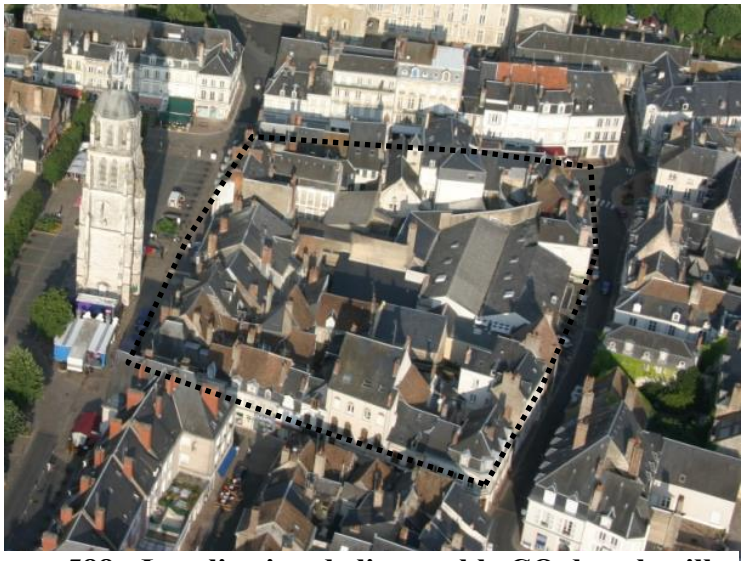

Figure 588 : Localisation de l'ensemble CQ dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 6000 m^2 est situé en plein centre de la ville *intra-muros*. Il est délimité au nord par la place Saint-Martin, à l'est par la place de la République, au sud par la rue Guesnault et à l'ouest par la rue de la Renarderie (Figure 587, Figure 588).

Préservé de l'incendie de 1940, cet ensemble conserve encore plusieurs édifices anciens qui, couplés aux données textuelles assez importantes à partir de la fin du 14^{e} s., permettent de restituer assez fidèlement les transformations subies par cet espace.

Localisation dans les territoires anciens

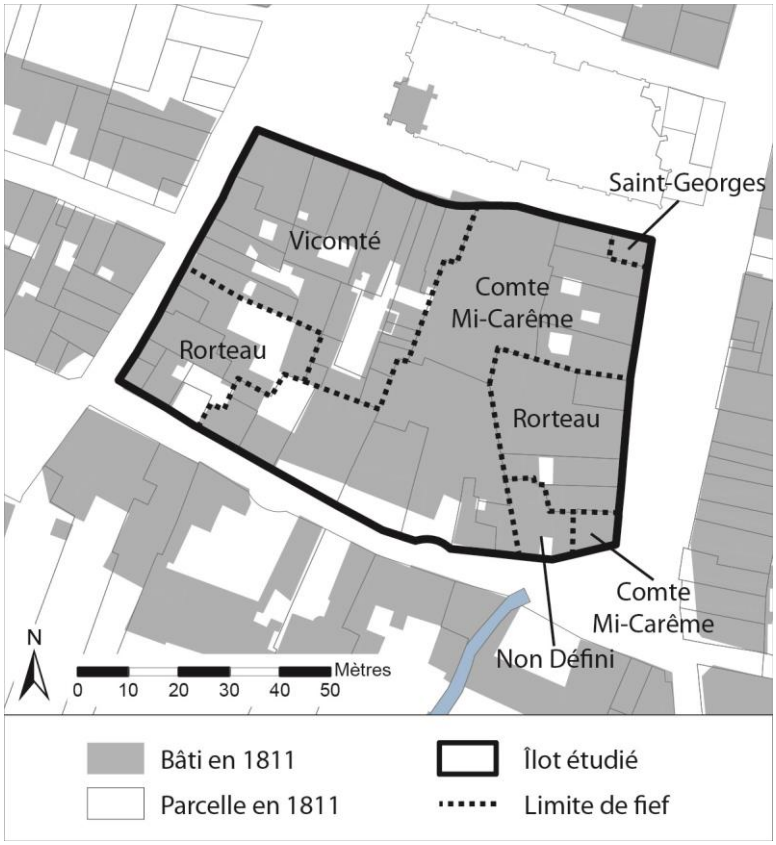

Figure 589 : Emprise des censives dans l'ensemble CQ au 16e s.

Cet espace dépendait entièrement de la paroisse Saint-Martin entre le 11e s. et 1792. Quatre tenures le partageaient : le comte pour sa tenure de la mi-carême, le propriétaire du fief Rorteau pour deux ensembles établis de part et d'autre de l'îlot, sur les rues de la Renarderie et la place de la République, le propriétaire du fief de la vicomté et enfin les chanoines de Saint-Georges pour une parcelle à l'angle nord-est (Figure 589).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 98, Tableau 99)

2.1. Occupation de l'ensemble CQ au 12e s. (Figure 590)

Figure 590 : Occupation de l'ensemble CQ au 12e s. (OH en haut, EC en bas)

L'analyse morphologique de cet ensemble (*Cf.* analyse morphologique) a montré l'existence de deux séries de parcelles laniérées dans sa partie septentrionale qui pourraient correspondre à deux lotissements. Les fonctions et l'aménagement de ces parcelles restent inconnus même si une fonction économique est à privilégier. Au centre de l'îlot, les alignements parcellaires indiquent l'existence d'une ancienne rue condamnée et dissoute dans le parcellaire environnant depuis au moins le 14e s. puisqu'il n'y est pas fait mention dans les comptes de la châtellenie.

2.2. Occupation de l'ensemble CQ au début du 15e s. (Figure 591)

Figure 591 : Occupation de l'ensemble CQ au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

Les éléments antérieurs à la fin du 14e s. et au début du 15e s. sont connus par deux vestiges architecturaux : la cave du bâtiment V certainement édifiée au 13e s. (OU_3859 / EC_1027) et le bâtiment J, aujourd'hui disparu, sur la place de la République. Un texte de 1354 mentionne aussi la présence de la maison du Change au-devant de l'abbaye, entre deux rues (Tableau 100 : 1).

Il faut attendre les comptes de la châtellenie des environs de 1380 et 1410 (Tableau 100 : 2 et 3) pour connaître l'occupation de presque la moitié de l'espace considéré. La voie orientale semble réservée aux boutiques alors que la voie méridionale, la rue Guesnault, qui deviendra au 16e s. la rue des officiers comtaux, semble déjà à la fin du 14e s. renfermer uniquement des maisons, dont les propriétaires ne peuvent malheureusement pas être identifiés socialement. S'agit-il de bourgeois, de nobles, de bourgeois anoblis ? Si l'existence de maisons patriciennes est attestée par la mention dans le compte de 1380 "*d'une prigne et le courtil davant*" à l'emplacement de ce qui deviendra plus tard un hôtel particulier, ou encore la maison de Pierre Béguin, bourgeois anobli, le statut de la majorité des propriétaires reste en l'état des connaissances inconnu.

2.3. Occupation de l'ensemble CQ au début du 16e s. (Figure 592)

Figure 592 : Occupation de l'ensemble CQ au début du 16e s. (OH en haut, EC en bas)

Les comptes de la châtellenie des environs de 1470 et 1510 ainsi que l'aveu du fief Rorteau (Tableau 100 : 4, 5 et 6) pour cette même année autorisent une restitution quasi complète de l'occupation du sol. Le bâti de ce début du 16e s. commence à être connu à travers plusieurs bâtiments toujours en élévation (Bât. D, E, J, Q1 à 3). L'occupation de cet ensemble peut être scindée en deux zones. Le nord de l'îlot donnant sur la rue du Bourg Saint-Martin face à l'église éponyme, ainsi que l'amorce des rues de la Renarderie à l'ouest et de la rue du Change à l'est, abritent des boutiques et deux auberges. Le sud de l'îlot renferme aussi quelques boutiques aux angles de rues mais la majeure partie de l'espace est occupé par des habitats patriciens de bourgeois anoblis mais aussi d'officiers comtaux que les deux maisons de Nicolas de Rougemont, marchand drapier (OU_4352, EC_949), et de Claude Salmon, trésorier du Vendômois et propriétaire du fief Rorteau (OU_313, EC_1021), illustrent parfaitement.

2.5. Occupation de l'ensemble CQ en 1811 (Figure 593)

Figure 593 : Occupation de l'ensemble CQ en 1811. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de l'îlot en 1811 n'est pas très différente de celle du début du 16e s. La partition de l'îlot en deux zones est toujours visible : au nord, les boutiques et les auberges, au sud les hôtels particuliers et les maisons.

Les principaux changements portent sur le renouvellement du bâti connu à partir du 17e s. (Bât. A, B, C, M, N, O, P) qui s'amplifie au 18e s. par l'alignement de la rue Renarderie (Bât R, S, T, U) et par la création vers 1781 de la place de l'abbaye (future place de la République à l'est) entraînant la destruction de l'ancienne maison du Change et l'alignement des façades des bâtiments établis à ses abords (Bât. G, H, I, K, L2).

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CQ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
58	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
95	auberge	6	611	T	1500	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
119	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
203	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1440	1	D	T	21	2	M
209	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
277	boutique	6	62	T	1500	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
288	boutique	3	372	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
313	hôtel particulier	3	371	T	1500	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
317	maison	3	372	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
320	maison	3	372	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
321	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
369	boutique	6	61	T	1410	1470	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
370	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
386	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
438	boutique	6	61	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
550	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
555	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
563	hôtel particulier	3	371	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
598	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
607	maison de notable	3	371	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
609	maison de notable	3	371	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1034	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1050	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1101	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1103	boutique	6	62	T	1500	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1104	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2755	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3144	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3146	maison	3	372	M	1600	1811	1700	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3407	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3408	boutique	6	61	T	1410	1450	1440	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3409	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3410	maison	3	372	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3411	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3413	boutique	6	61	M	1700	1811	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3415	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3416	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3418	maison du Change	6	61	T	1150	1317	1200	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3419	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3420	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M

Ensemble CQ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3421	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3422	hôtel particulier	3	371	T	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3423	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3424	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1470	1440	1	D	T	21	2	M
3425	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	DS	T	21	2	M
3426	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3427	place de maison	8	83	T	1410	1450	1440	1	DS	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3428	maison	3	372	T	1500	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3429	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3430	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3431	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3432	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3433	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3434	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3435	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3436	boutique	6	61	T	1500	1510	1500	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3437	auberge des Trois Rois	6	611	T	1400	1470	1470	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3438	boutique	6	61	T	1500	1510	1510	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3442	boutique	6	61	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3546	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3547	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3548	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3549	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3550	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3551	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3552	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3553	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3554	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3557	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3558	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3559	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1300	1200	3	S	M	33	3	M
3859	maison	3	372	M	1100	1300	1200	2	S	M	1400	1450	1450	2	S	T	22	2	M
4339	auberge	6	611	T	1450	1550	1500	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4340	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4344	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4345	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4346	boutique	60	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4347	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4348	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4349	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M

Ensemble CQ

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4350	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4351	boutique	6	61	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4352	maison de notable	3	371	Ai	1500	1540	1525	1	Ai	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4353	maison	3	372	T	1450	1550	1500	1	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
4547	maison	3	372	T	1350	1380	1380	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	M	21	2	T

Tableau 98 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CQ.

Ensemble CQ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
169	boutique-habitat	T	1150	1250	1200	1	S	T	1300	1354	1354	2	S	T	12	2	M
171	boutique-habitat	T	1300	1354	1354	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
903	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
904	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
905	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
906	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
907	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
908	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
909	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
910	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
911	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
912	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
913	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
914	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
915	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
916	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
917	boutique-habitat	T	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
918	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
919	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
920	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
921	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
922	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
923	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
924	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
925	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
926	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
927	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
928	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
929	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
930	maison	T	1450	1510	1510	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
931	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
932	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
933	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
934	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
935	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
936	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
937	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
938	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CQ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
939	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
940	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
941	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
942	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
943	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
944	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
945	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
946	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
947	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
948	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
949	logis	Ai	1510	1530	1510	1	D	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
950	annexe	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
951	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
952	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
953	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
954	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
955	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
956	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
957	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
958	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
959	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
960	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
961	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
962	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
963	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
964	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
965	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
966	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
967	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
968	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
969	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
970	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
971	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
972	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
973	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
974	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
975	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
976	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CQ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
977	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
978	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
979	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
980	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
981	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
982	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
983	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
984	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
985	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
986	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
987	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
988	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
989	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
990	maison	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
991	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
992	annexe	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
993	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
994	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
995	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
996	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
997	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
998	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
999	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1000	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1001	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1002	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1004	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1005	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1006	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1007	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1008	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1009	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1010	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1011	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1012	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1013	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1014	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1015	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CQ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1016	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1017	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1018	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1019	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1020	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1021	logis	T	1500	1520	1510	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1022	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1023	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1024	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1025	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1027	logis	M	1150	1250	1200	1	S	M	1350	1450	1400	1	S	Ai	11	1	Ai
1028	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1029	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1030	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1650	1810	1810	1	S	M	11	1	M
1031	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1032	boutique-habitat	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1033	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1034	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1035	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1036	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1037	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1038	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1039	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1400	1470	1470	2	S	T	22	1	P
1040	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1041	logis	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1042	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1043	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1044	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1045	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1046	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1047	logis	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1048	terrain vague	T	1450	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
1049	logis	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1050	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1051	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1052	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1053	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1054	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T

Ensemble CQ

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1055	boutique-habitat	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1056	logis	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1057	maison	T	1450	1550	1500	1	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
1058	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1059	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1060	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1061	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1062	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1063	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1064	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1065	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1066	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1067	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1068	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1069	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1070	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1071	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1072	logis	T	1520	1750	1520	3	DS	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1073	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1074	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1075	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1076	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1077	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1078	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1079	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1080	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Tableau 99 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CQ.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/Q/1/443	1354	*… nous Jehan conte de Vendosme … nous avons baille et octroie des maintenant perpetuellement et heritagement a Raoul Pepin gantier demourant a present en notre ville de vendosme, a Johanne sa fame pour eulx pour leurs hers et successeurs et pour ceulx qui auroient cause de eulx.. Une meson appentilz si come elle se poursuiet en long et appellee les changes avecques une place assise darriere ledite meson au luineau du le de celle meson contenant cette place du long six taises a taise de macon ou environ et si come elle est bornee et divisee entre noz gens et les diz espoux qeans toutes toutes ycelles chouses devant labbaie de Vendosme entre notre chemin par lequel leu vet de la porte de labbaie au pont saint bie et le chemin par quoy leu vet du bourt saint martin de vendosme au gue du ponceau…*
2	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 594
3	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 595
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 596
5	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 597
6	AN/P/976/13	1510	*Cf.* Figure 598
7	AMV/BB/19/48	1781	Autorisation de faire couvrir le canal du Ponceau

Tableau 100 : Textes documentant l'ensemble CQ.

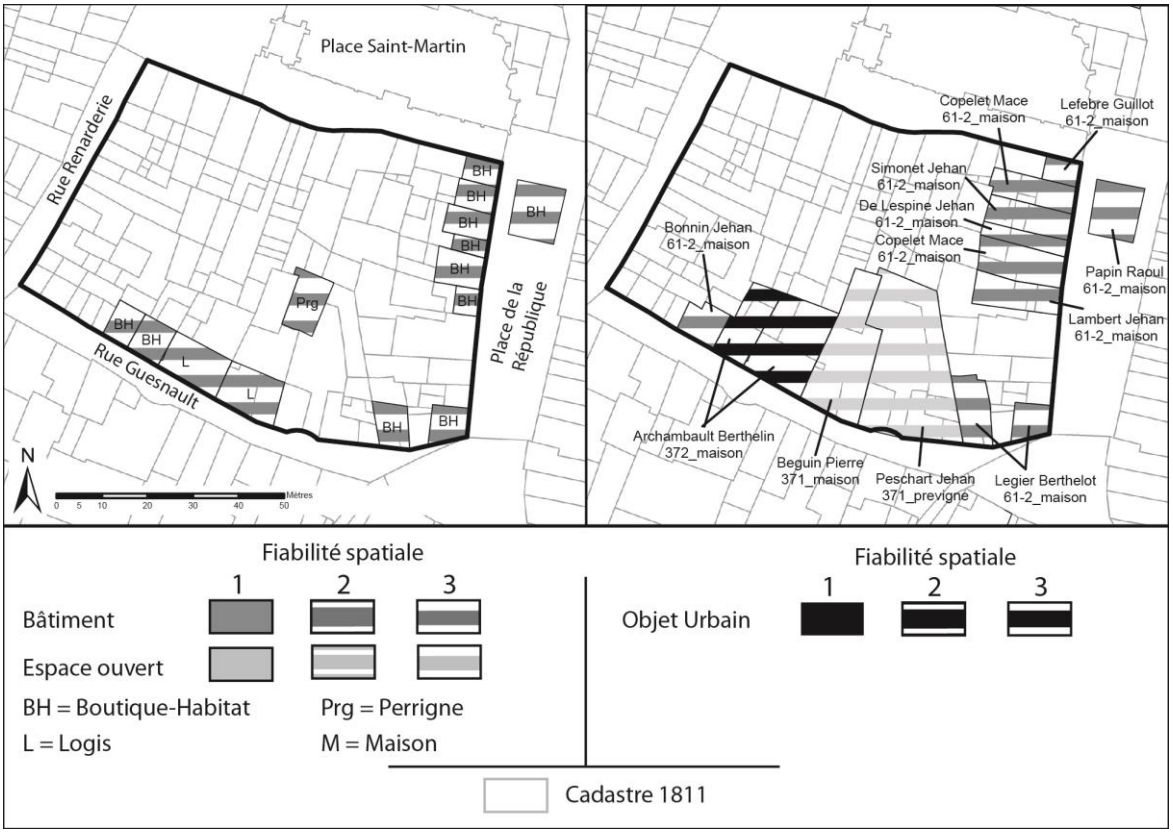

Figure 594 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

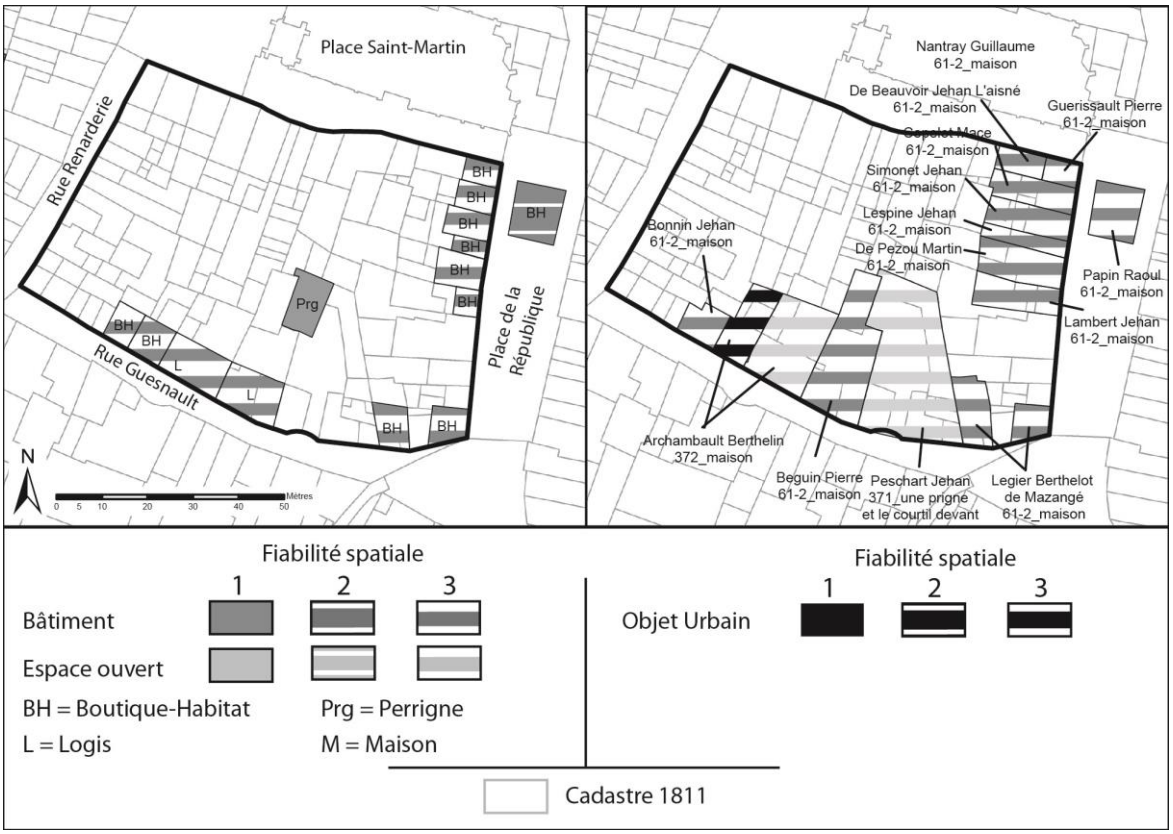

Figure 595 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

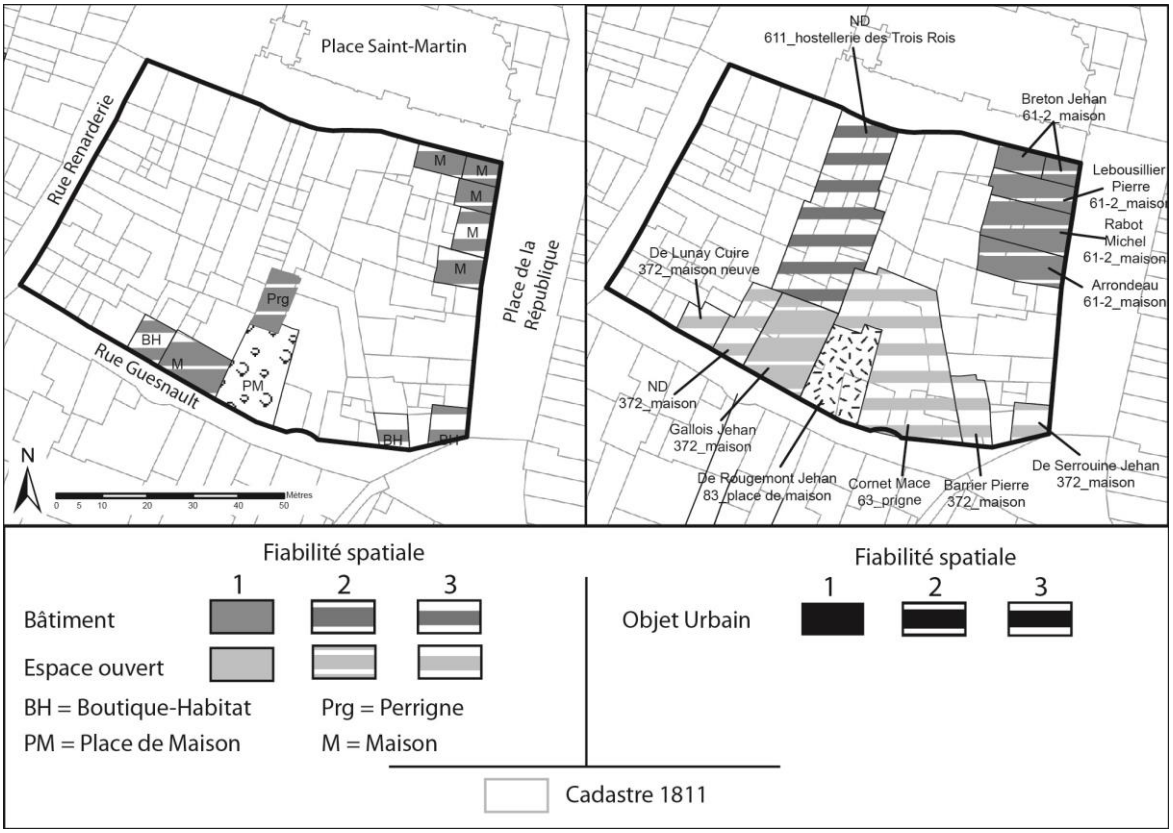

Figure 596 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

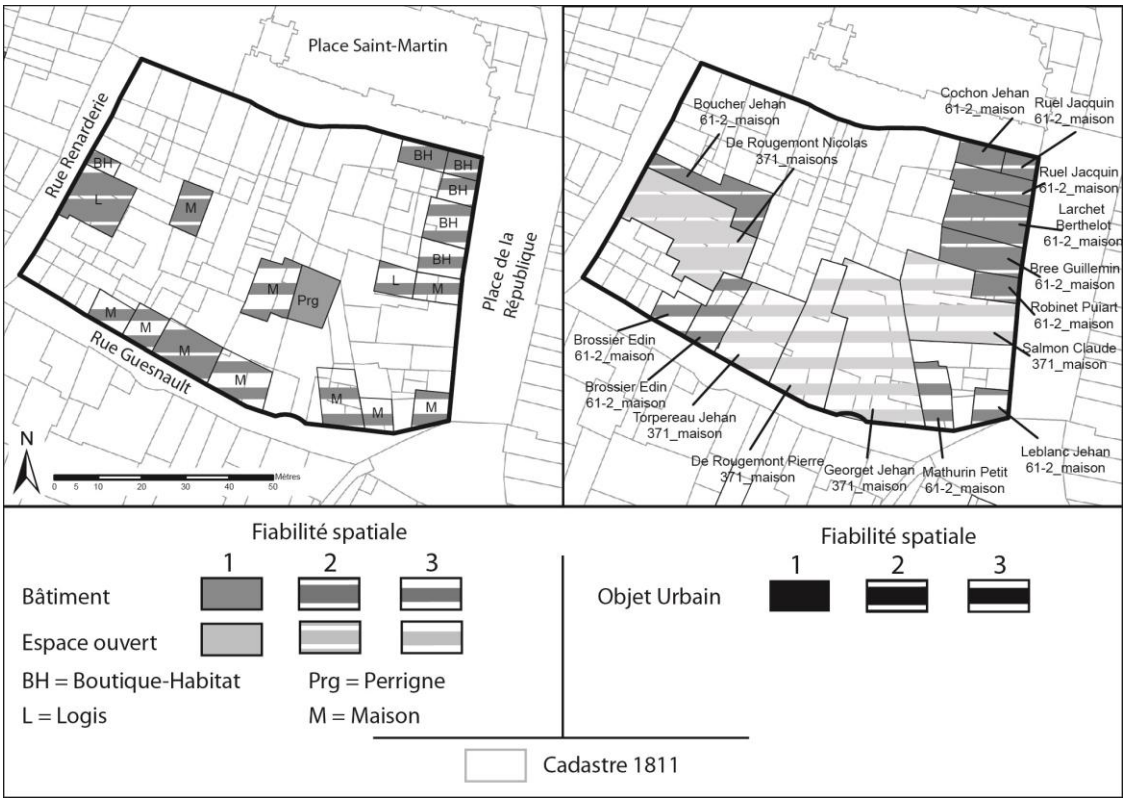

Figure 597 : Restitution de l'ensemble CQ à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

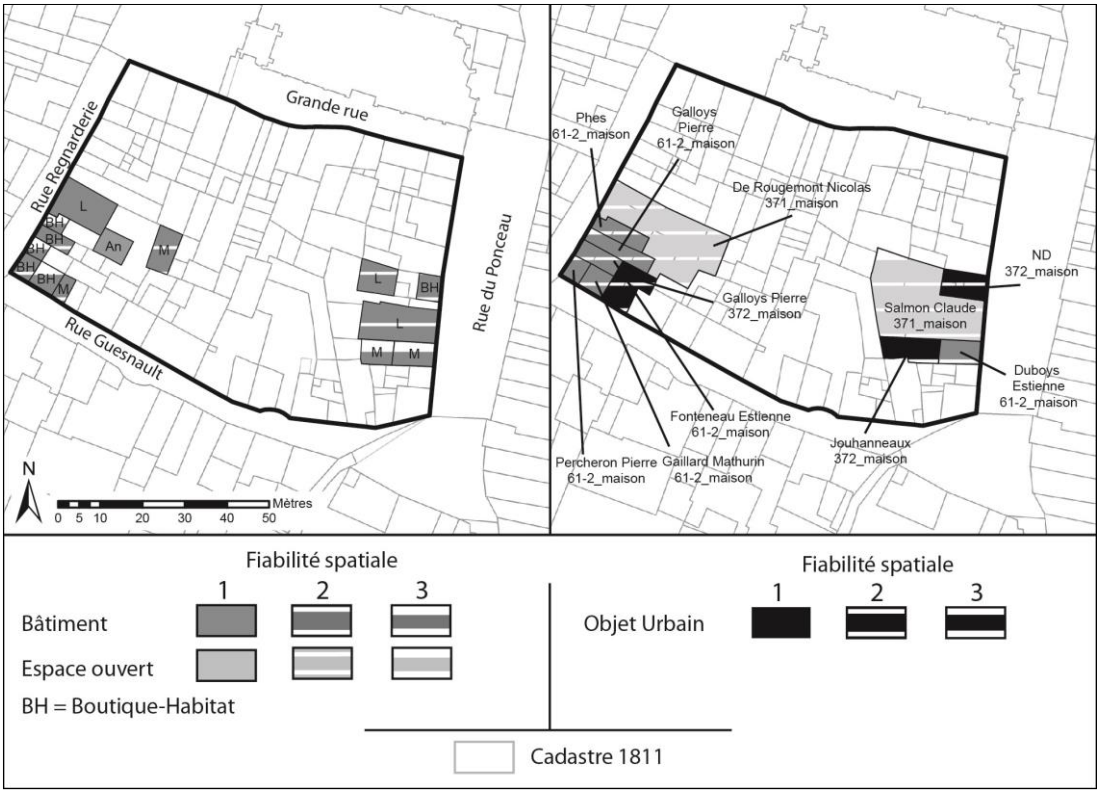

Figure 598 : Restitution de l'usage, de la fonction et de la propriété de l'ensemble CP à partir de l'aveu et dénombrement du fief Rorteau de 1510 (AN/P/976/13).

3.2. Sources matérielles

Sur les 80 édifices présents sur le cadastre ancien, 22 sont parvenus entièrement ou en partie jusqu'à aujourd'hui. Ils se concentrent principalement dans les angles nord-ouest, nord-est et sud-est de l'îlot (Figure 599).

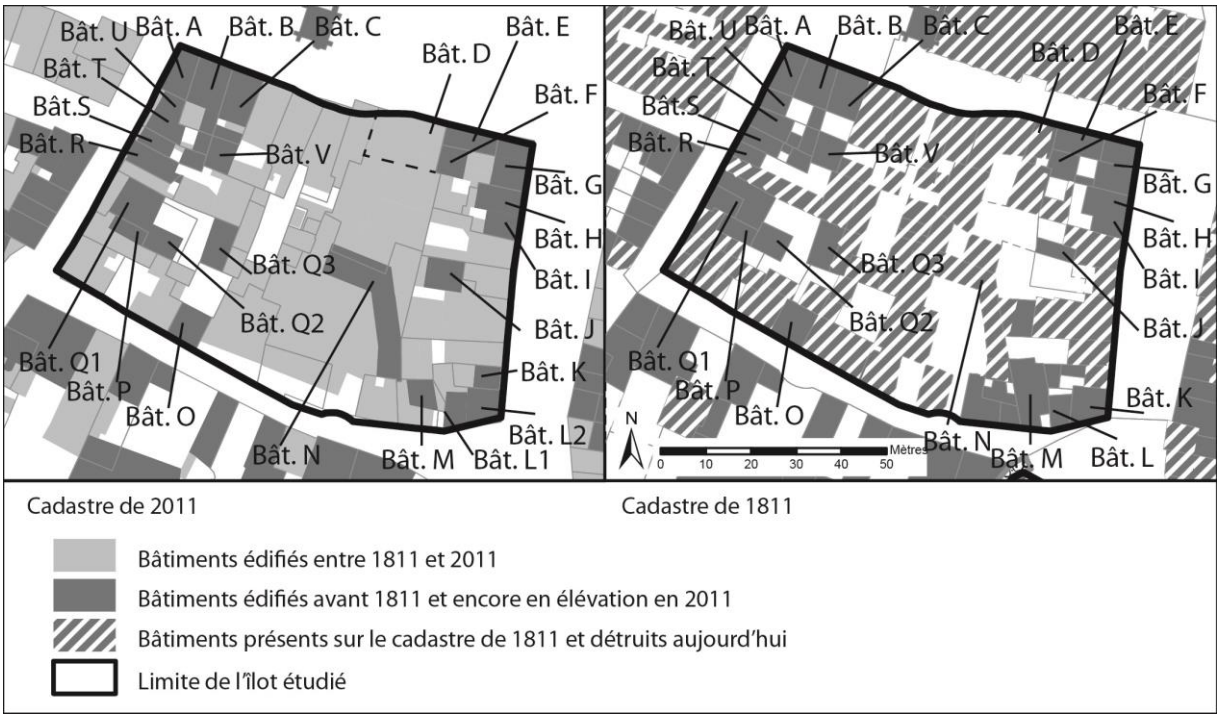

Figure 599 : Bâtiments étudiables dans l'ensemble CQ.

Bâtiment A (17b-c) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire se dresse au coin de la place Saint-Martin et de la rue Renarderie (Figure 600). Composé de trois niveaux sous comble et entièrement édifié en pan de bois recouvert d'un enduit (le pan de bois visible sur l'image n'est qu'une restitution sur toile de ce que pourrait être l'original), il est recouvert d'une toiture en pavillon. Le fruit de ces façades septentrionale et occidentale ainsi que la forme du toit autorisent une datation du 17e s. sans plus de précision. Il s'agit de la maison du pavillon mentionnée sous ces termes au 17e s. selon R. de Saint-Venant (SAINT-VENANT 1912-1917d : 200).

Figure 600 : Façades septentrionale et occidentale du bâtiment A au 7 place Saint-Martin.

Bâtiment B (16-17?/19) et C (16-17?/19) :

Totalement transformées au 19e s., les façades de ces deux bâtiments possèdent encore des éléments architecturaux anciens sur cour difficilement datables car cachés par un enduit. Néanmoins, la forme générale des édifices parallèles à la rue ainsi que l'emploi du pan de bois et de la tuile autorisent une datation entre le 16e et le 17e s.

Bâtiment D (15d-16a) :

Figure 601 : Façade septentrionale du bâtiment D au 21 place Saint-Martin.

Totalement remanié et ravalé au 19e s., cet édifice qui donne sur la place Saint-Martin renferme néanmoins certains éléments anciens qu'il est possible d'étudier grâce à deux photographies anciennes (Figure 601, Figure 602). En effet, il est possible de distinguer très nettement sur ces représentations les deux pignons à rampants à crossettes caractéristiques de la fin du 15e et du début du 16e s.

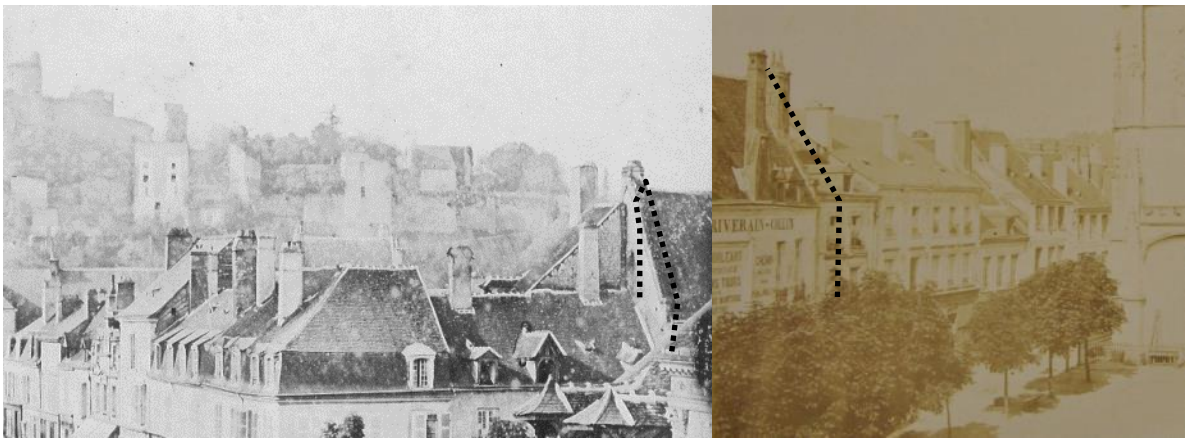

Figure 602 : Photographies anciennes représentant les pignons orientaux et occidentaux (Col. Part. et SASLV non coté.)

Bâtiment E (16-17) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire (11 m de long sur 8 m de profondeur), à deux niveaux sous comble et coiffé d'un appentis, est entièrement construit en pan de bois mêlant à la fois grille et croix de Saint-André (Figure 603). Très restauré récemment, cet édifice pourrait néanmoins remonter au 16e s. en se fondant sur l'utilisation des croix de Saint-André et l'encorbellement du premier étage.

Figure 603 : Façade septentrionale du bâtiment E au 23 place Saint-Martin.

Bâtiment F (16-17) :

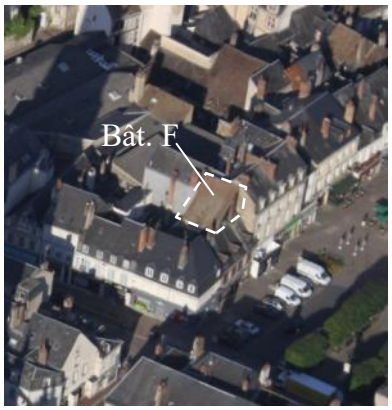

À l'arrière du bâtiment G, sur cour, ce bâtiment difficilement observable présente un plan carré (6 m de côté) et deux niveaux sous comble en appentis (Figure 604). Édifié en pan de bois, cet édifice pourrait dater du 16e ou du 17e s.

Figure 604 : Bâtiment F intégré au bâti actuel.

Bâtiment G (18d) :

Figure 605 : Façade orientale du Bâtiment G au 16 place de la République.

Ce bâtiment de plan rectangulaire (11 m de large sur 8 m de profondeur), à deux niveaux sous comble, possède un toit à la Lescot perçé de cinq lucarnes (Figure 605). Il résulte de la fusion de deux édifices plus anciens non datables. Pouvant être datée de la seconde moitié du 18e s., cette maison ainsi que le bâtiment H pourraient résulter d'un alignement à mettre en relation avec l'aménagement de la place de l'Abbaye (future place de la République) vers 1781.

Bâtiment H et I (18d) :

Figure 606 : Façades orientales des Bâtiments H et I.

Ces deux bâtiments possèdent un plan rectangulaire de 5 m de large sur 7 m de profondeur, deux niveaux d'élévation, un premier étage éclairé par des fenêtres à arcs surbaissés et un toit à la Lescot (Figure 606). Ces deux derniers éléments autorisent une datation dans la seconde moitié du 18e s. Leur quasi-symétrie indique une même opération constructive peut-être à mettre en lien, comme pour le bâtiment G, avec l'aménagement de la place de l'Abbaye (future place de la République) vers 1781.

Bâtiment J1 (13c-d?)

Aujourd'hui disparu, cet édifice représenté sur la vue de G. Launay pourrait être ancien (Figure 607). En effet il se rapproche stylistiquement du bâtiment du 3 place de Châteauneuf à Tours récemment étudié par E. Marot et daté de la fin du 13e s. (MAROT 2013).

Figure 607 : Possible maison du 13e s. au 10 place de la République.

Bâtiment J2 (16a-b) ;

Totalement intégré au bâti contemporain, cet édifice est particulièrement complexe à étudier bien que présentant des éléments architecturaux très intéressants (**Erreur ! Source du renvoi ntrouvable.**). Établi à l'arrière du bâtiment J1, il présente un plan carré de 9 m sur 5 m sur deux niveaux desservis par une tour d'escalier carrée installée à son angle sud-est. Sa façade méridionale, aujourd'hui intégrée aux édifices adjacents, présente une porte de la première Renaissance très proche stylistiquement de celle étudiée par A. Cosperec au château de Blois et datée de 1510 (Figure 608, COSPEREC 1994). En se fondant sur l'aveu du fief Rorteau, cette maison et le bâtiment K auraient appartenu à Claude Salmon, trésorier ou secrétaire du Roi, et possesseur du fief. Le bâtiment J1 du 13e s. pourrait avoir été le centre de ce fief.

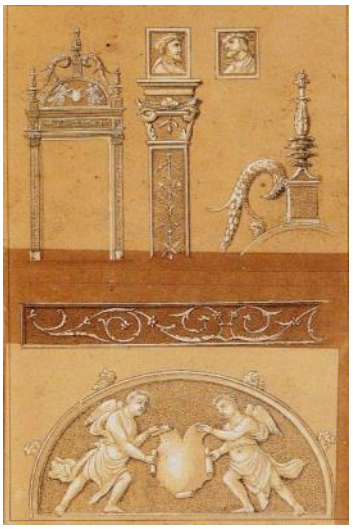

Figure 608 : Porte Renaissance du bâtiment J2 au 8 place de la République.

Bâtiment K (17-18?)

Cet édifice de plan rectangulaire (6 m de large sur 7 m de profondeur) a été frappé d'alignement au 19e s. (Figure 609). Néanmoins, il conserve en arrière, sur cour, des éléments anciens datables des 17e et 18e s. En l'état des connaissances, une datation plus précise n'est pas envisageable.

Figure 609 : Façade orientale du bâtiment K au 4 Place de la République.

Bâtiment L (18d) :

Figure 610 : Façade orientale du bâtiment L

Cet édifice de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble habité, implanté à l'angle de la place de la République et de la rue Guesnault, résulte de la réunion à la fin du 18e s. de deux bâtiments plus anciens impossibles à dater en l'état des connaissances (L1 et L2, Figure 610, Figure 611). Le bâtiment occidental L1 semble avoir aussi été frappé d'alignement à la fin du 18e s. comme en témoigne la rupture nette dans la pente du toit. Cette opération est certainement à mettre en relation avec la création de la place de l'Abbaye vers 1781.

Figure 611 : Façade méridionale du bâtiment L.

Bâtiment M (17-18?) :

Établi en cœur d'îlot, ce bâtiment n'est pas facilement observable car totalement intégré au bâti postérieur. La forme de son toit ainsi que l'usage de la tuile et du pan de bois autorisent une datation entre le 17e et le 18e s. sans qu'il soit possible d'aller plus en avant dans les hypothèses de datation.

Bâtiment N (18d?) :

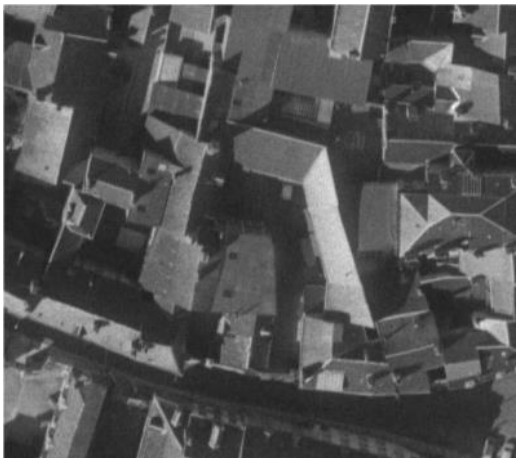

Détruit vers 1980 pour l'édification d'un centre commercial, cet édifice à deux niveaux sous comble était coiffé d'un toit en appentis. Certainement construit en pan de bois, ce bâtiment subsiste à l'état de vestiges dans la super-structure du centre-commercial actuel (Figure 612). Sa datation reste impossible mais le bâtiment est antérieur au début du 19e s.

Figure 612 : Bâtiment N avant sa destruction (cliché IGN 1970).

Bâtiment O (17?/18) :

Cet édifice en pan de bois à grille, de plan rectangulaire de 6 m sur 8 m, possède trois niveaux sous comble. Les baies du premier étage présentent un linteau taillé de manière à imiter un arc surbaissé dont l'emploi est caractéristique du 18e s. (Figure 613). Cette façade a dû être frappée d'alignement certainement au 18e s. L'arrière de la maison serait donc plus ancien, peut-être du 17e s.

Figure 613 : Façade méridionale de bâtiment O au 8 rue Guesnault.

Bâtiment P (18) :

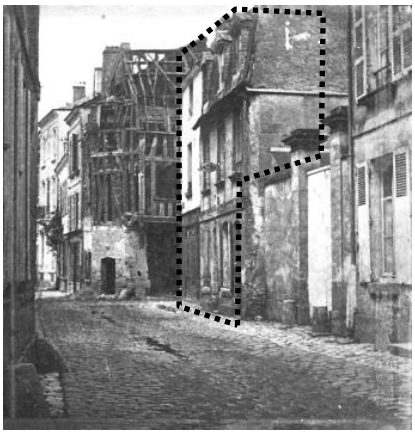

Ce bâtiment de forme carrée (6 m de côté) à deux niveaux sous comble habité est aujourd'hui détruit. Installé en front de rue, il était coiffé par un toit à la Lescot caractéristique du 18e s. (Figure 614).

Figure 614 : Façade méridionale du bâtiment P avant sa destruction (Coll. Part.).

Bâtiment Q1-2-3

Bâtiment Q1(16a)

Cet édifice de plan rectangulaire (8 m de large sur 11 m de profondeur) installé en front de rue possédait trois niveaux sous comble habité. Sa façade occidentale sur rue a été reprise au 19e s. alors que sa façade sur cour possède encore de très belles croisées caractéristiques de la première Renaissance bien que certaines aient subi des restaurations plus ou moins réussies (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, Figure 615). Cet immeuble fut interprété depuis es travaux de G. Launay au 19e s. comme l'hôtel de la Chambre des Comptes du fait de présence en fond de cour d'un édifice aux caractéristiques architecturales particulières (murs épais) qui aurait pu servir de dépôt d'archives. L'étude des textes montre que cette chambre des comptes n'était pas établie dans la rue Renarderie mais dans la rue Ferme, proche de la porte Poterne (*Cf.* ensemble DA-B) et que cet édifice appartenait en 1510 à Nicolas De Rougemont, marchand drapier et seigneur du fief de Vareille à Azé.

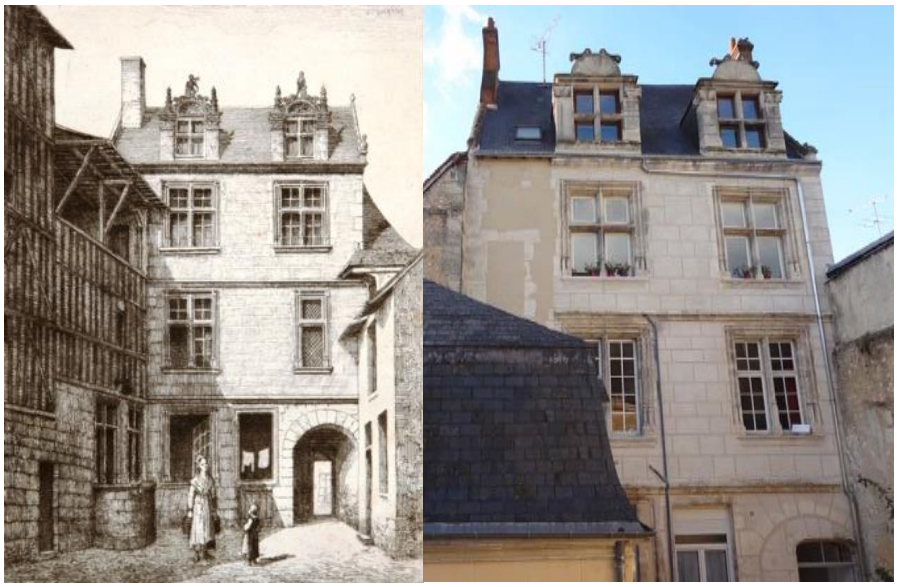

Figure 615 : Façade orientale sur cour du bâtiment Q au 19e s. (BMV/Fonds Queyroy) et aujourd'hui après restauration.

Bâtiment Q2 :

Ce bâtiment aujourd'hui disparu, visible sur la vue de Queyroy, correspondait à une galerie en retour sur cour du bâtiment Q1 de trois niveaux dont le rez-de-chaussée en maçonnerie supportait deux étages en pan de bois.

Bâtiment Q3 :

Figure 616 : Bâtiment Q3 en fond de cour.

Édifié en fond de cour, ce bâtiment a subi de nombreuses modifications à la suite de restaurations abusives. G. Launay nous en donne la description avant ces dernières :

"Au fond de la cour existe encore un petit bâtiment fort ancien, parallèle au premier, mesurant dans l'œuvre 7 m de long sur 3,70 m de large. Une cave voûtée en plein cintre s'étend sous un rez-de-chaussée formant une pièce unique occupant toute l'étendue et toute la hauteur du bâtiment. Cette salle est terminée par une voûte ogivale en maçonnerie, surmontée d'une terrasse recouverte d'un dallage en pierre dure. Le mur de la façade d'un mètre d'épaisseur est terminé par une lourde corniche à nombreuses moulures. Deux petites fenêtres modernes ont remplacé de plus anciennes." En l'absence d'éléments caractéristiques, il n'est pas possible de dater cet édifice, néanmoins l'hypothèse d'une construction des 13^{e}-14^{e} s. peut être posée sur la base de sa position topographique en fond de cour (Figure 616).

Bâtiment R (17?/18c-d) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire à deux niveaux sous comble présente sur la rue un toit à la Lescot, preuve d'une réfection au 18^{e} s. Derrière cette façade, l'édifice comporte des éléments antérieurs difficilement datables (Figure 617).

Figure 617 : Façade occidentale du bâtiment R au 11 rue Renarderie.

Bâtiment S (16-17?/19) :

De plan rectangulaire (3,6 m sur 7 m), cet édifice à deux niveaux sous comble a été frappé d'alignement au 19e s. La conservation d'éléments anciens sur cour ne permet pas de le dater avec précision mais il pourrait remonter à la fin du 16e ou au 17e s. (Figure 618).

Figure 618 : Façade occidentale du bâtiment S frappée d'alignement au 13 rue Renarderie.

Bâtiment T (17?/19) :

Ce bâtiment de plan carré (9 m de côté) à deux niveaux sous comble a été frappé d'alignement au 19e s. Il conserve à l'arrière des éléments anciens difficilement datables en l'état mais qui ne sont pas antérieurs à la fin du 16e s. (Figure 619).

Figure 619 : Façade du bâtiment T

Bâtiment U (16-17?/18) :

Cet édifice de plan rectangulaire (4,5 m sur 6 m) possède deux niveaux sous comble habités. Édifié en pan de bois (au moins à partir du premier étage), il est couvert d'un toit à la Lescot (Figure 620). Si le rez-de-chaussée renfermait des activités commerciales, l'étage, éclairé par une simple baie devait abriter les fonctions résidentielles. Sa datation est des plus complexe du fait du recouvrement de l'enduit. Le toit à la Lescot, forme qui n'apparaît à Vendôme qu'au 18e s., ne permet pas de dater l'ensemble de l'édifice qui doit être en partie plus ancien, peut-être du 16e ou 17e s.

Figure 620 : Façade occidentale du bâtiment U au 15 rue Renarderie.

Bâtiment V (13) :

Sous un bâtiment reconstruit au 19e ou au 20e s. se situe actuellement une cave à deux nefs et trois travées séparées par deux colonnes octogonales centrales avec chapiteaux supportant les retombées des voûtes sur croisées d'ogives (Figure 622, Figure 621, Figure 624, Figure 623). Dix arcs formerets rythmaient les parois extérieures. L'angle nord-ouest a été comblé lors de la reconstruction de la maison à la fin du 19e ou au 20e s. La forme des arcs invite à placer sa construction durant le 13e s.

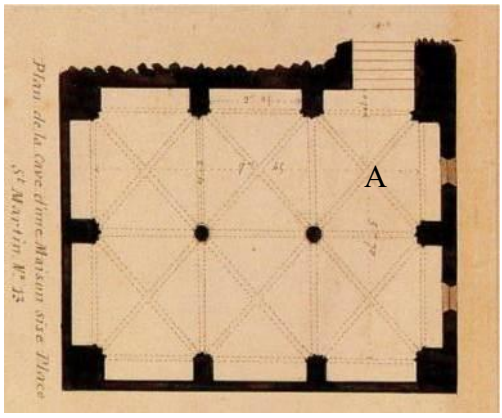

Figure 622 : Plan de la cave au 19e s. dressé par G. Launay (BMV/Fonds Launay).

A = travée aujourd'hui comblée

Figure 621 : Vue de la cave depuis l'angle sud-ouest.

Figure 624 : Exemple d'arc formeret.

Figure 623 : Détail d'une des colonnes centrales.

3.3. Analyse morphologique de l'ensemble CQ

Figure 625 : Analyse morphologique de l'ensemble CQ.

L'analyse de la forme parcellaire de cet espace a montré la présence de deux lotissements établis aux angles nord-est (Lot. CQ_1) et nord-ouest de l'îlot (Lot. CQ_2, Figure 625). Au sud de ces deux lotissements, une ancienne rue établie dans l'alignement de la Grande Rue à l'ouest a pu être restituée. Elle s'inscrit dans le plan global mis en place à la fin du 10^{e} s.

Ensemble CR

1. Présentation

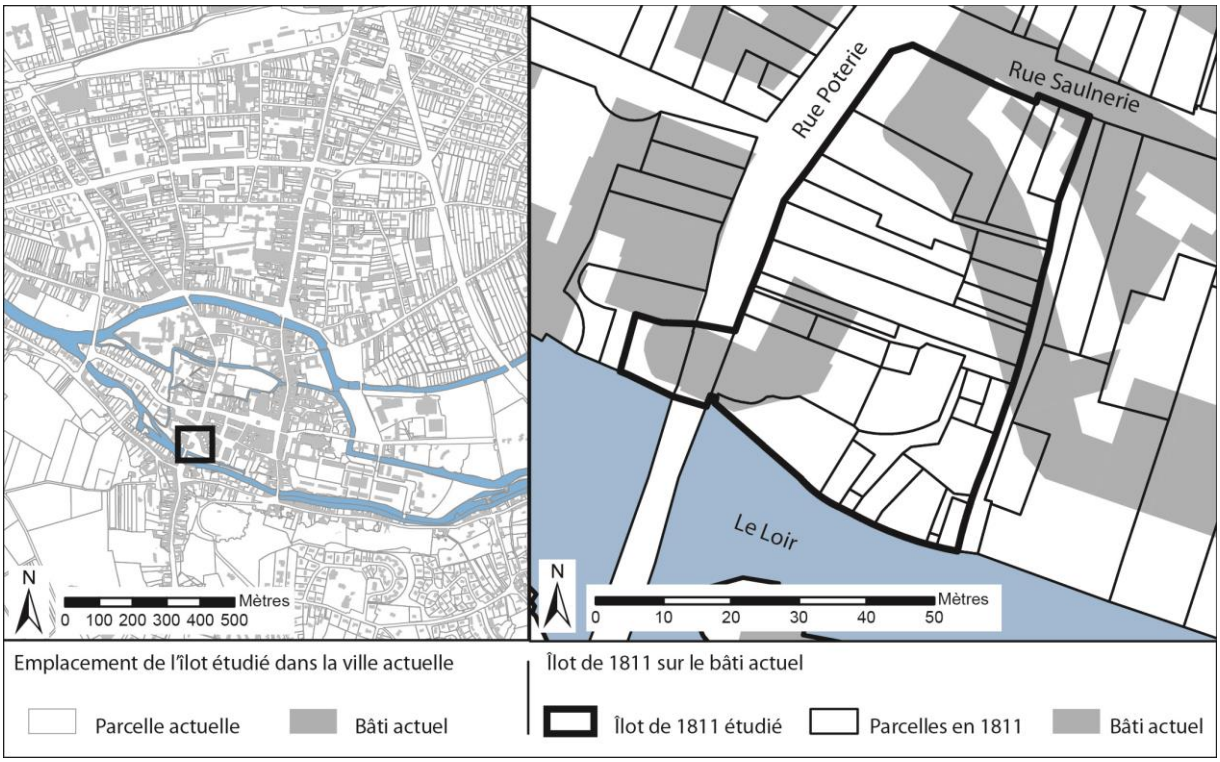

Figure 626 : Localisation de l'îlot CR

Figure 627 : Localisation de l'ensemble CR dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 2650 m^2 établi entre la rue Saulnerie au nord, la rue Poterie à l'ouest, le Loir au sud et la ruelle des Brulées à l'est fut entièrement détruit après l'incendie de 1940. Seule la porte Saint-Georges, hôtel de ville depuis le 16^e s., fut épargnée par les reconstructions d'après-guerre. Si la connaissance du bâti de cet îlot ne peut se fonder que sur des photographies anciennes, les textes décrivant cet espace sont relativement nombreux à partir de la fin du 14^e s., permettant de combler en partie le manque de données matérielles (Figure 626, Figure 627).

Localisation dans les territoires anciens

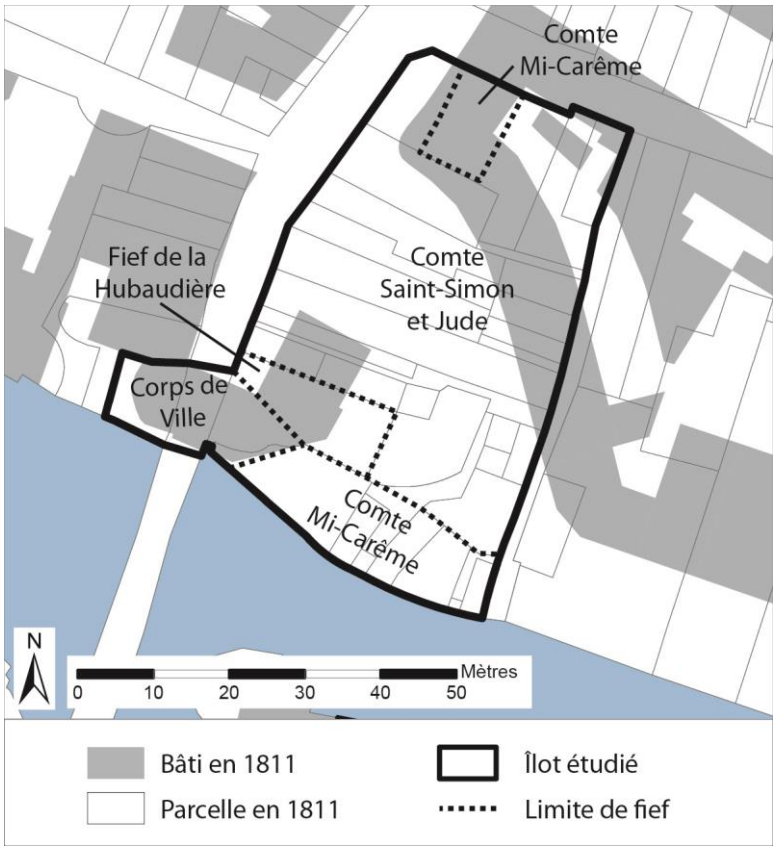

Figure 628 : Emprise des censives dans l'îlot CR au 16e s.

Dépendant de la paroisse Saint-Martin du 11e s. à la Révolution, ce terrain relevait de quatre censives au 16e s. La majeure partie de l'espace appartenait au comte pour deux de ses tenures : celle de la Saint-Simon et Jude et celle de la Mi-carême qui pour sa portion sud correspondait aux anciennes fortifications. Le corps de ville était quant à lui propriétaire des bâtiments de la porte Saint-Georges, siège de l'institution. Enfin, une parcelle donnée par le comte Geoffroy en 1223 relevait du prieuré de la Hubaudière (Figure 628).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 101, Tableau 102)

2.1. Occupation de l'ensemble à la fin du 14e s. (Figure 629)

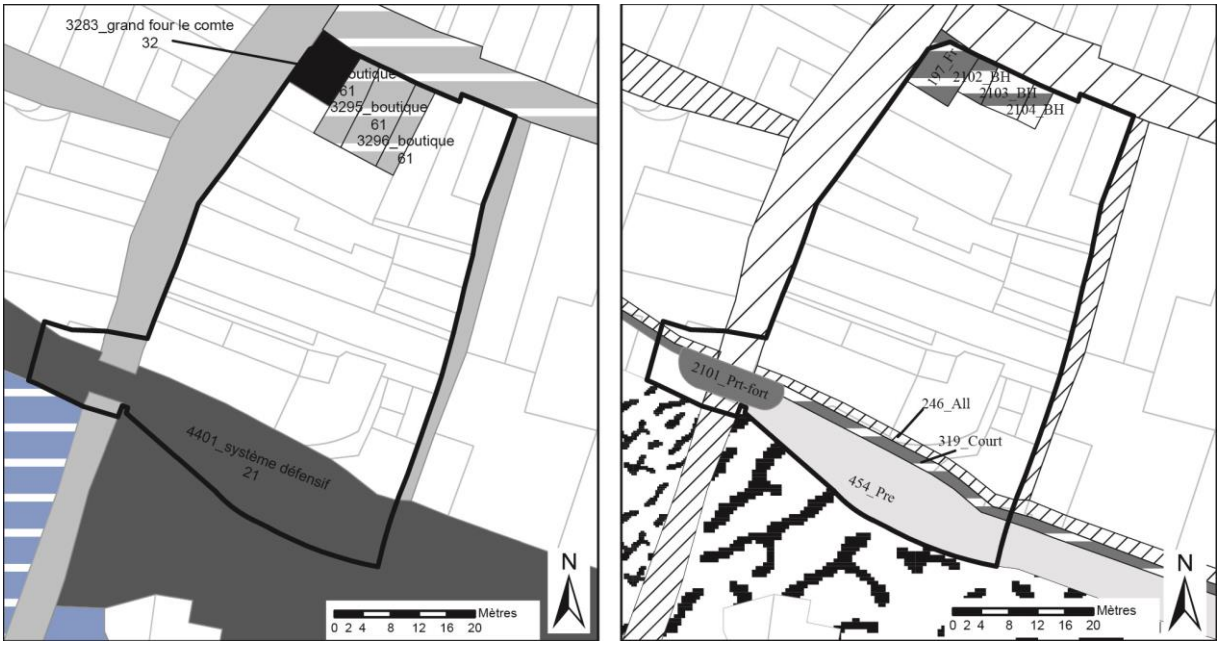

Figure 629 : Occupation de l'ensemble à la fin du 14e s. (OH à gauche, EC à droite)

L'occupation de l'îlot à la fin du 14e s. résulte de plusieurs siècles d'occupation dont seuls quelques éléments sont connus. La mise en défense de la ville dans la seconde moitié du 13e s. s'accompagne de l'édification d'un mur précédé d'une lice et d'un fossé. La porte d'entrée de la ville est attestée par la mention du pont Saint-Georges en 1223 (Tableau 103 : 1). Le compte de 1354 mentionne *"le four de la halle"* qui deviendra plus tard le four-le-Comte localisé dans le compte des environs de 1380 dans la rue *"d'entre le four et la harre aux bouchers"* (Tableau 103 : 3). Le four remonte avant 1280 puisqu'il supporte en 1354 une charge de rente pour l'anniversaire de Geoffroi de Lavardin, fils du comte Jean IV (Tableau 103 : 2).

2.2. Occupation de l'ensemble CR au début du 16e s. (Figure 630)

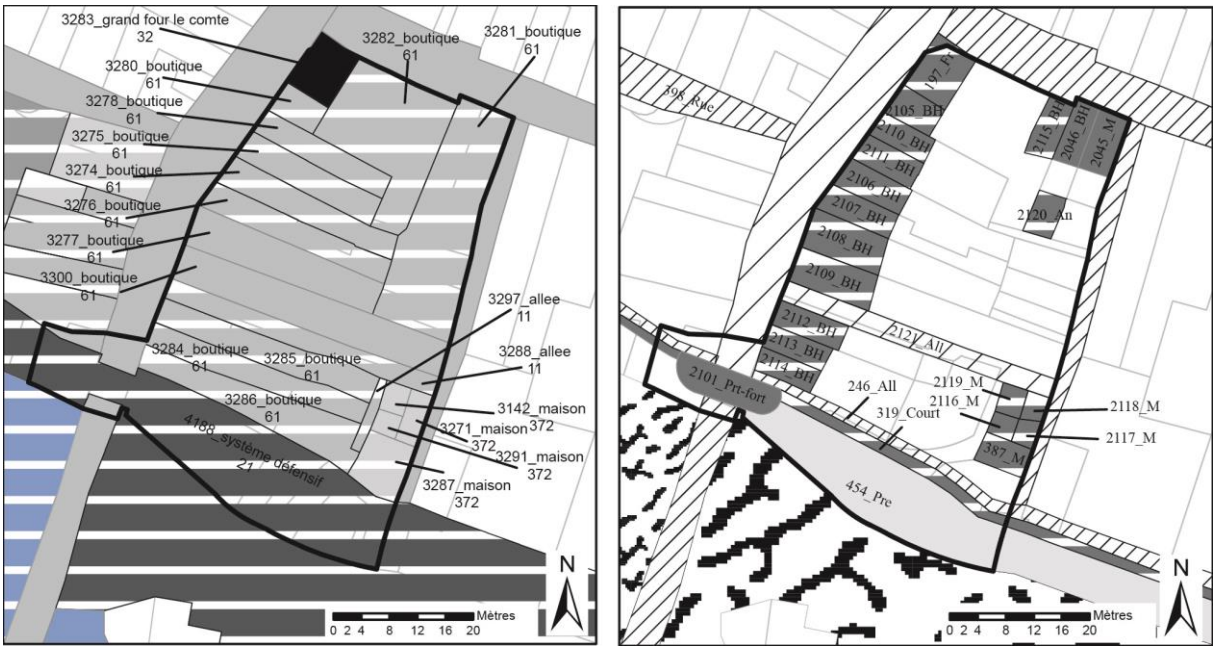

Figure 630 : Occupation de l'ensemble CR au début du 16e s. (OH à gauche, EC à droite)

Les comptes de 1470 et 1510 permettent de dresser un état des lieux de l'occupation au début du 16e s. (Tableau 103 : 4 et 5). Les éléments de la phase précédente sont toujours présents, le four banal comtal ainsi que l'enceinte de ville n'ont pas changé de localisation. Plusieurs boutiques apparaissent dans la documentation sans qu'il soit possible d'en restituer la matérialité. Plusieurs maisons sont dites *"neuves"* ou *"construites à neuf"* surtout dans les arrières cours et entre l'enceinte et la ruelle est-ouest coupant l'îlot en deux. Ces nouvelles constructions sont le signe d'une densification de l'espace urbain.

2.4. Occupation de l'ensemble CR au milieu du 16e s. (Figure 631)

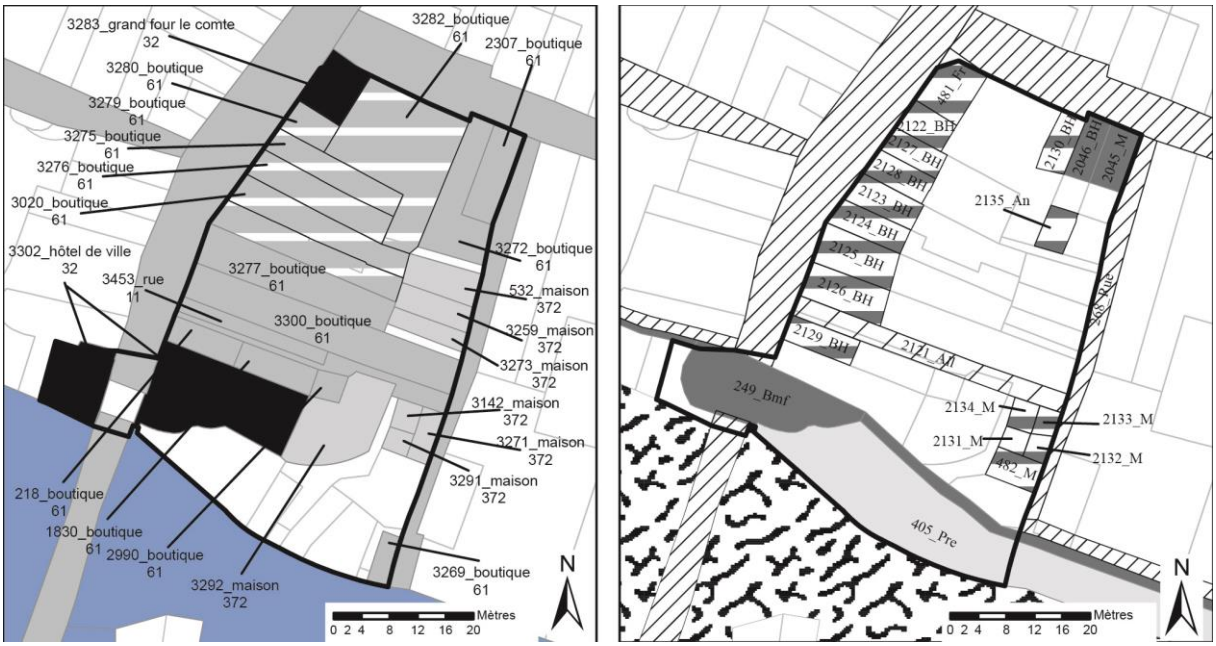

Figure 631 : Occupation de l'ensemble CR au milieu du 16e s. (OH à gauche, EC à droite)

A une date indéterminée mais postérieurement à 1516, date de la dernière mention de la tenue d'une assemblée d'habitants dans l'église des Cordeliers (Tableau 103 : 6), et certainement avant 1530, *terminus ante quem* donné par le style architectural de l'édifice; la porte Saint-Georges a été réaménagée et réhabilitée comme hôtel de ville peut-être à la suite d'un don de Marie de Luxembourg (Bât B). Le reste de l'espace n'a pas changé de fonction par rapport à la phase précédente : le four le comte est toujours établi dans l'angle nord-ouest et les boutiques s'alignent le long des rues Saulnerie et du pont Saint-Georges. Un exemple de boutique a pu être étudié dans cet ensemble, il s'agit du bâtiment A (OU_2307 et 1272/EC_2045-2046).

2.5. Occupation de l'ensemble CR en 1811 (Figure 632)

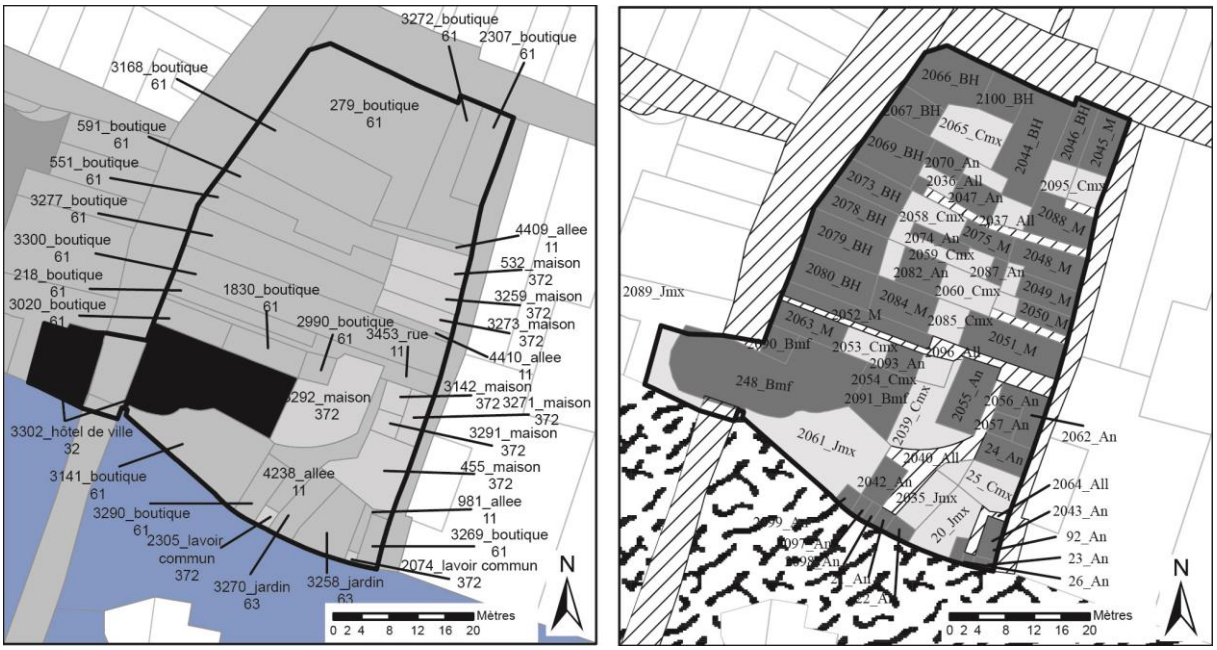

Figure 632 : Occupation de l'ensemble CR en 1811 (OH à gauche, EC à droite)

Malgré un long hiatus documentaire, l'occupation de l'îlot en 1811 n'est pas très différente de ce qu'elle était au 16e s. : les boutiques s'échelonnent le long de la rue de la Poterie à l'ouest et de la rue Saulnerie au nord. Le four à ban auparavant établi au coin des deux rues est transformé en boulangerie à la Révolution. La porte Saint-Georges, siège de l'institution municipale, devenue peut-être trop exigüe, fut augmentée d'un bâtiment au nord, alors que l'enceinte de ville est percée de nombreuses ouvertures ou tout simplement abattue durant le 18e s. afin d'établir des lavoirs et un accès plus aisé à l'eau du Loir.

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CR

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
455	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2074	lavoir commun	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2305	lavoir commun	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3258	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3269	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3270	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3283	grand four le comte	3	32	T	1200	1280	1280	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
3287	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1510	1510	2	S	T	22	2	T
3302	hôtel de ville	3	32	T	1520	1550	1530	1	D	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
218	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
279	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
531	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
532	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
551	boutique	6	61	P	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
591	boutique	6	61	P	1700	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1830	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2307	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2990	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3020	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3141	boutique	6	61	P	1700	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3142	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3168	boutique	6	61	P	1700	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3259	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3271	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3272	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3273	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3274	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1500	1510	1510	2	S	T	22	2	T
3275	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	T	21	2	T
3276	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	T	21	2	T
3277	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3278	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	T	21	2	T
3279	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	T	21	2	T
3280	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	T	21	2	T
3281	boutique	6	61	T	1300	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	21	2	T
3282	boutique	6	61	T	1410	1450	1430	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	T	21	2	T
3284	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1540	1530	1	S	T	21	2	T
3285	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1510	1650	2	S	T	22	2	T
3286	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1540	1530	1	S	T	21	2	T
3290	boutique	6	61	T	1700	1811	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3291	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CR

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3292	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3294	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1390	1	D	T	21	2	T
3295	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1390	1	D	T	21	2	T
3296	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1390	1	D	T	21	2	T
3300	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3303	hôtel de ville	3	32	T	1520	1550	1530	1	D	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3812	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3813	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3814	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3815	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3816	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3817	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3818	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
3819	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M
4476	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4477	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4478	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4479	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4480	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4481	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4482	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4483	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
4484	parcelle lotie	6	61-2	M	1150	1200	1185	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
3807	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
3808	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
3811	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1000	1200	1185	3	S	M	33	3	M

Tableau 101 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CR.

Ensemble CR

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
20	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
21	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
22	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
23	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
24	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
25	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
26	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
92	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
197	four	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
248	bâtiment multifonctionnel	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
249	bâtiment multifonctionnel	T	1510	1550	1530	1	D	Ai	1700	1800	1750	1	S	P	11	1	P
277	four	T	1250	1280	1280	2	S	T	1200	1380	1380	2	S	T	22	2	T
386	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1410	1470	1450	1	S	T	21	2	T
387	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
481	four	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
482	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2035	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2039	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2041	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2042	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2043	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2044	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2045	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2046	boutique-habitat	T	1425	1450	1450	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2047	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2048	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2049	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2050	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2051	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2052	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2053	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2054	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2055	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2056	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2057	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2058	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2059	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2060	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CR

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2061	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2062	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2063	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2065	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2066	boutique-habitat	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2067	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2068	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2069	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2070	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2071	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2072	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2073	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2074	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2075	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2076	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2077	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2078	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2079	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2080	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2081	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2082	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2083	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2084	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2085	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2087	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2088	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2089	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2090	bâtiment multifonctionnel	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2091	bâtiment multifonctionnel	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2092	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2093	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2094	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2095	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2097	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2098	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2099	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2100	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2102	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	3	T

Ensemble CR

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
2103	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	3	T
2104	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1380	1450	1410	1	D	T	21	3	T
2105	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2106	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2107	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2108	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2109	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2110	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2111	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2112	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2113	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2114	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2115	boutique-habitat	T	1350	1380	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2116	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2117	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2118	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2119	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2120	annexe	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2122	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2123	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2124	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2125	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2126	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2127	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2128	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2129	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2130	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2131	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2132	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2133	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2134	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
2135	annexe	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Tableau 102 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CR.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources écrites

N°	Cote	Date	Mention
1	CV/253	1223	*"… ego Gaufridus de Vindocino, filius Jehannis comitis et Richildis comitisse, dedi et concessi intuitu pietatis et amore Jhesu Christi, pro saute anime mee, patris mei et matris mee, et antecessorum meorum; domui bonorum vivorum et religiosorum de Hubaudiera, de ordine scilicet Grandimentensi, Frogerium, burgensem meum cum omnibus consuetudinibus quas habebam supra domum suam, apud pontem Sancti-Georgii…"*
2	AN/P/973 Compte : fol 10	1354	*"le four de la halle"* remonte à avant 1280 puisqu'il supporte en 1354 une charge de rente pour l'anniversaire de Geoffroi de Lavardin.
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 633
4	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 634
5	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 635
6	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 636
7	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 637
8	BMV/ Fond Trémault carton 16	1516	*En l'assemblée générale de la ville de Vendôme, tenue en la salle des frères mineurs de l'ordre de Saint-François d'icelle ville, le mardi septième jour d'avril avant pacques d'an mil cinq cent seize a l'issue de sermon […]*

Tableau 103 : Textes documentant l'ensemble CR.

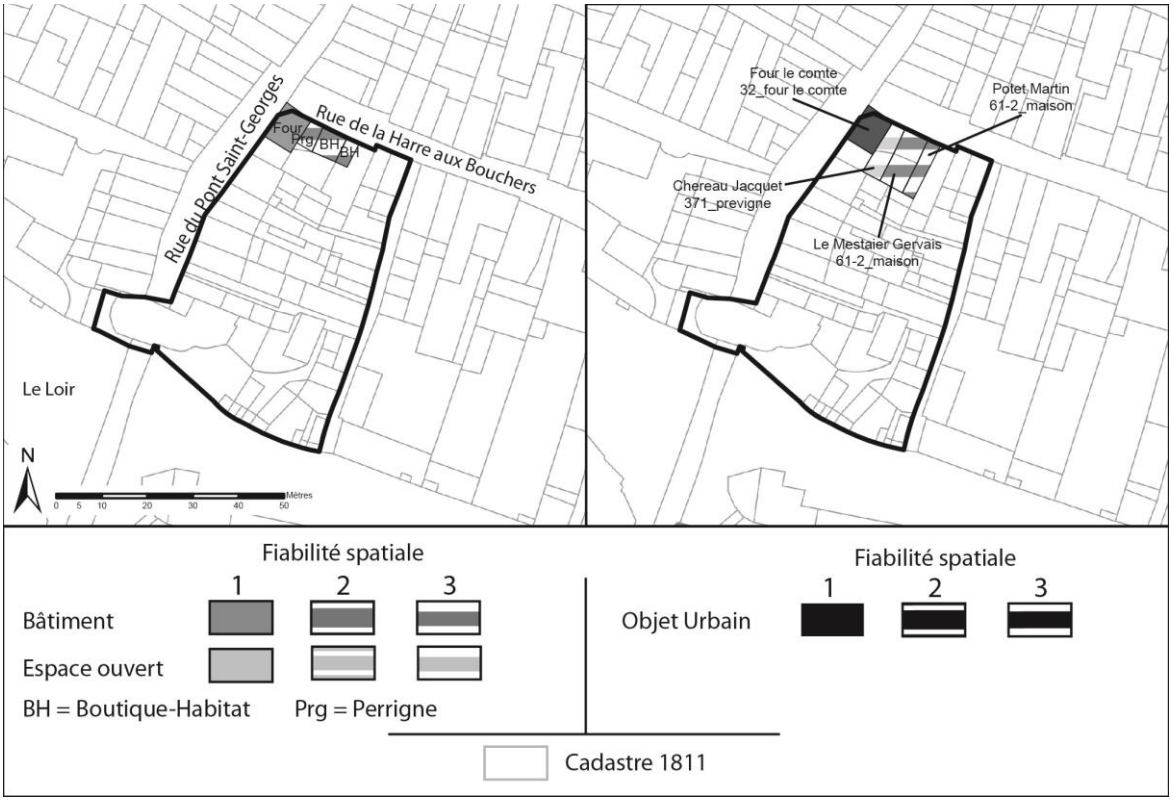

Figure 633 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

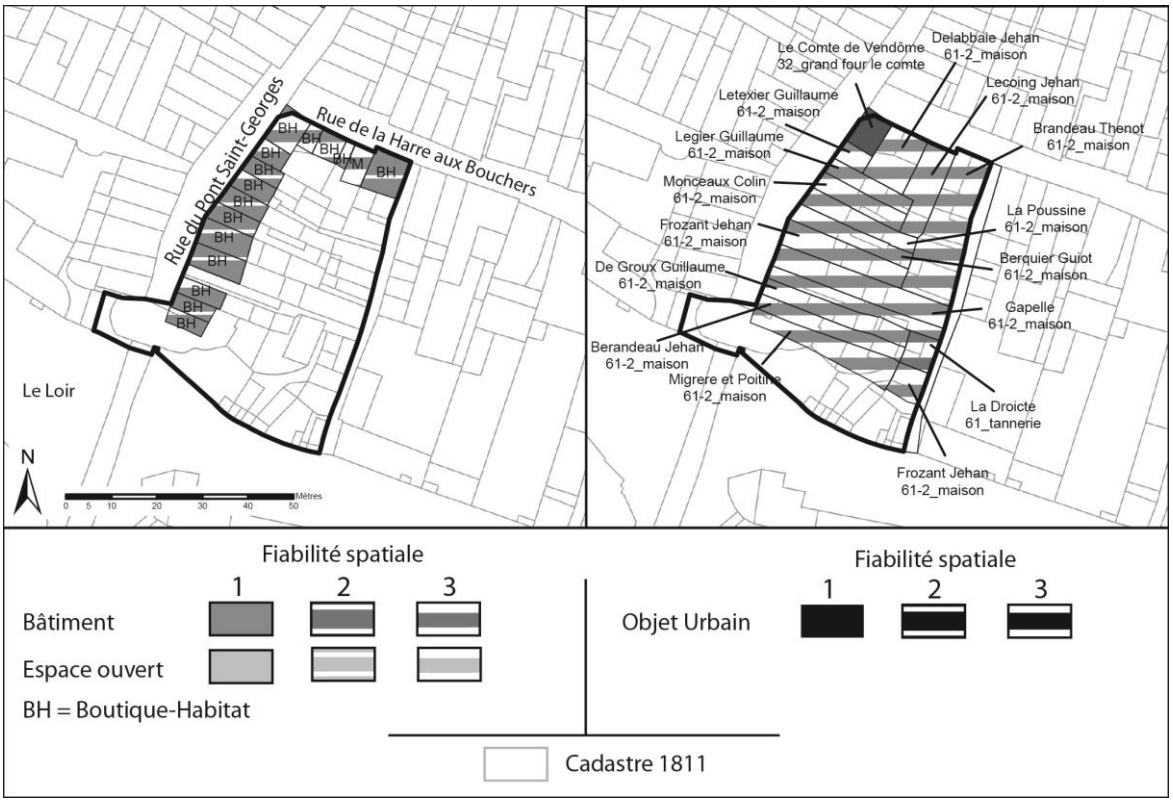

Figure 634 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

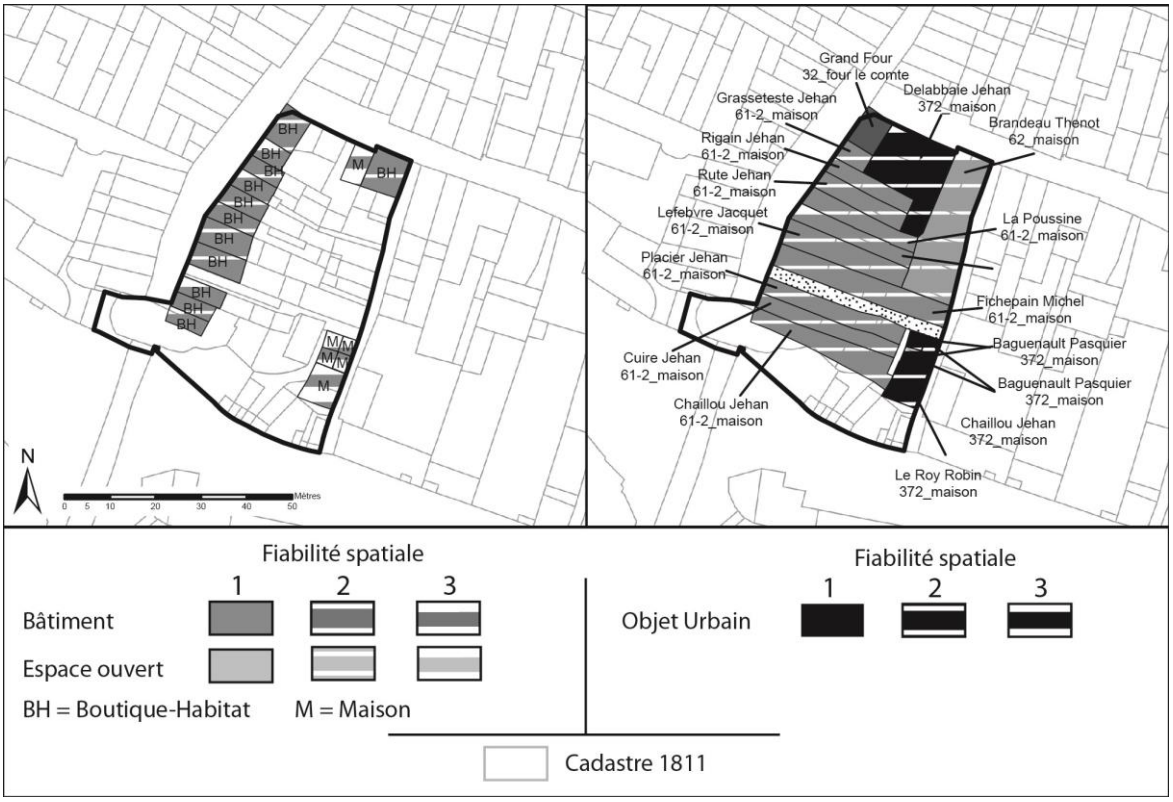

Figure 635 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

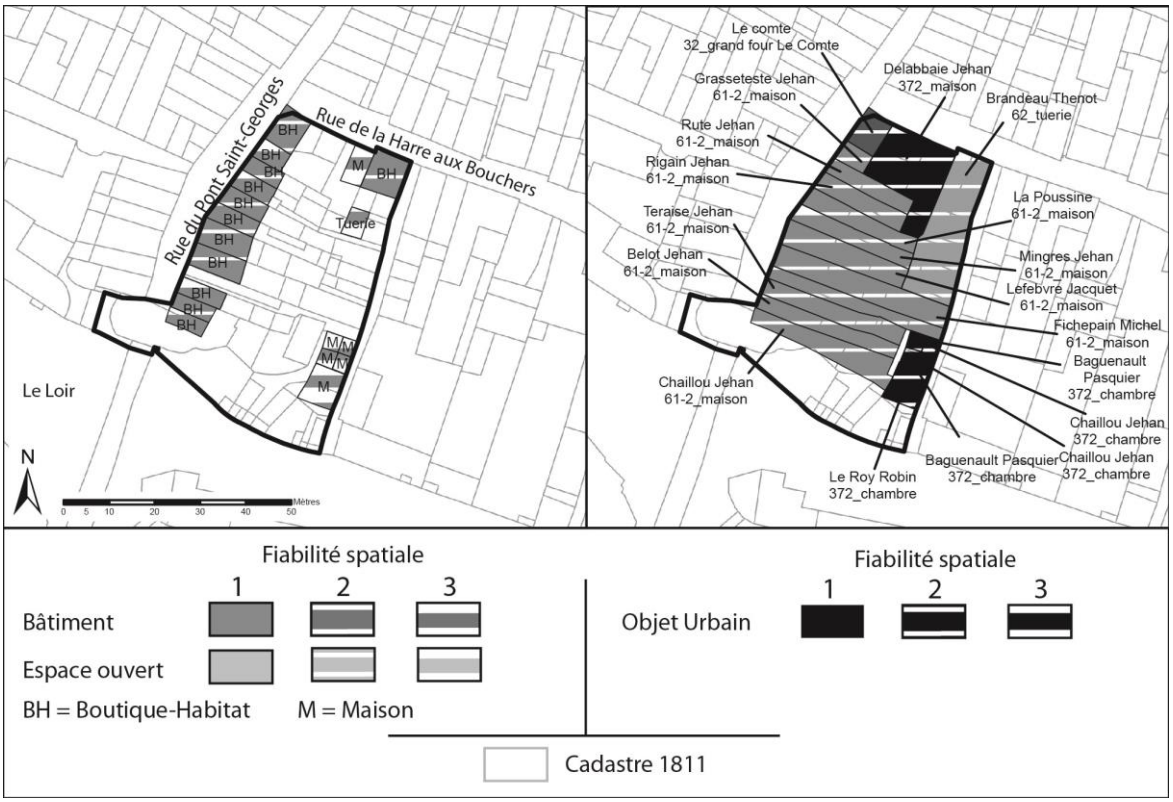

Figure 636 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

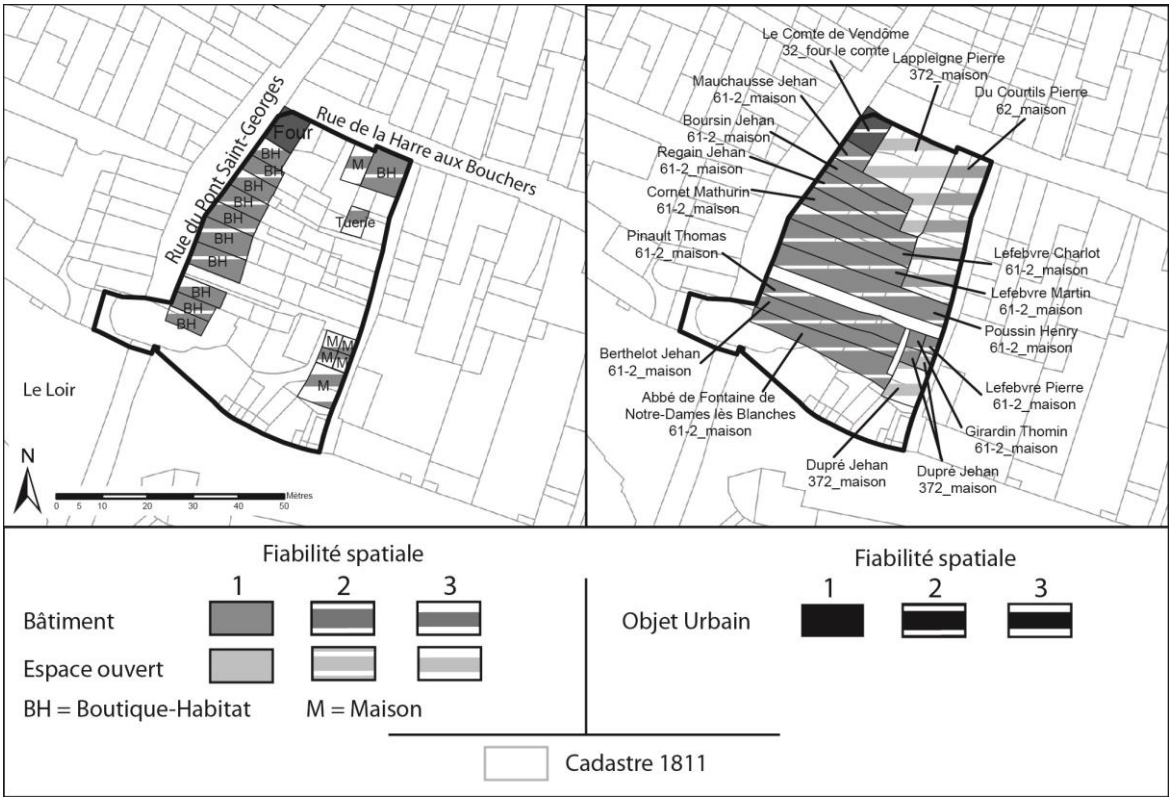

Figure 637 : Restitution de l'ensemble CR à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Incendié en 1940, cet îlot renfermait en 1811 45 édifices dont seulement deux peuvent être étudiés aujourd'hui (Figure 638).

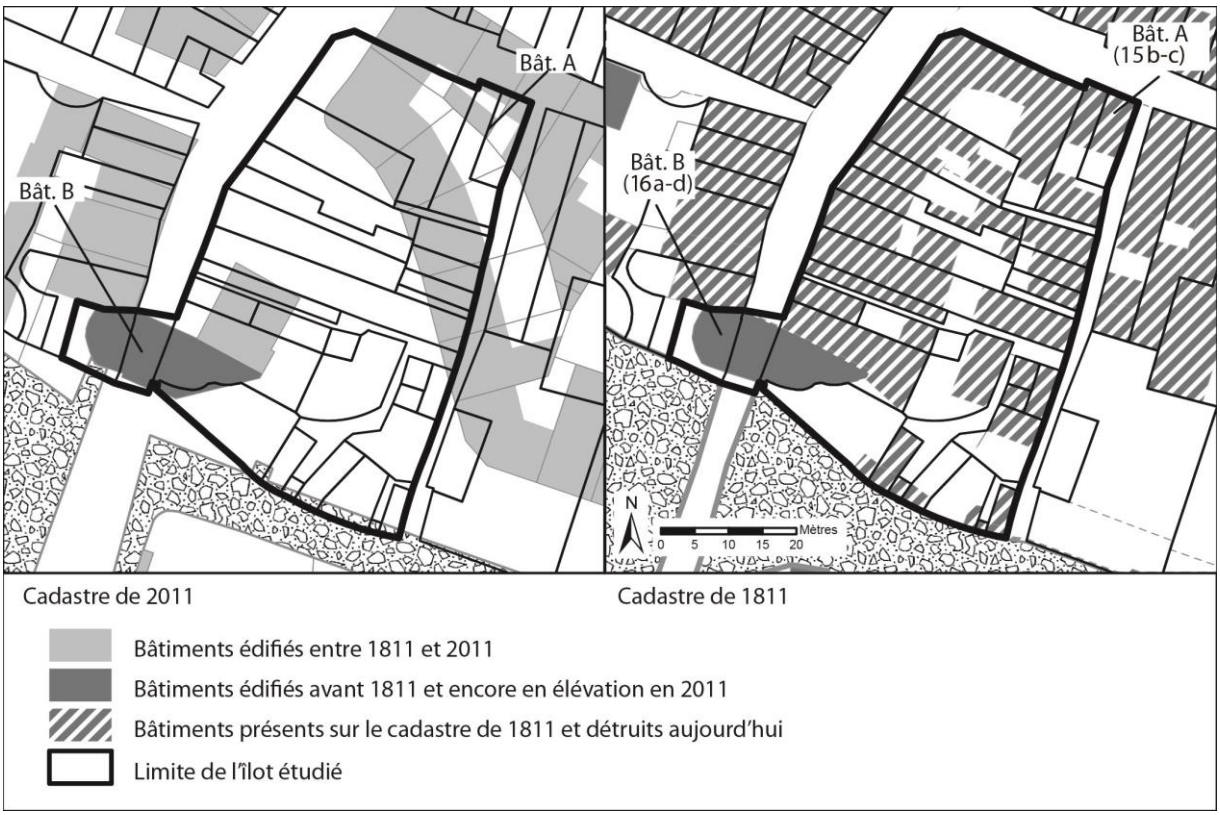

Figure 638 : Bâtiments étudiables dans l'ensemble CR.

Bâtiment A (15b-c) :

Ce bâtiment à pan de bois de plan rectangulaire et à deux niveaux sous comble présente un pignon sur rue à ferme débordante. et un encorbellement entre le rez-de-chaussée et le premier étage ; il peut être daté du milieu du 15e s. (Figure 639).

Figure 639 : Cartes postales représentant la façade septentrionale du bâtiment A (Col. Part.).

Bâtiment B : Porte Saint-Georges (16a-b)

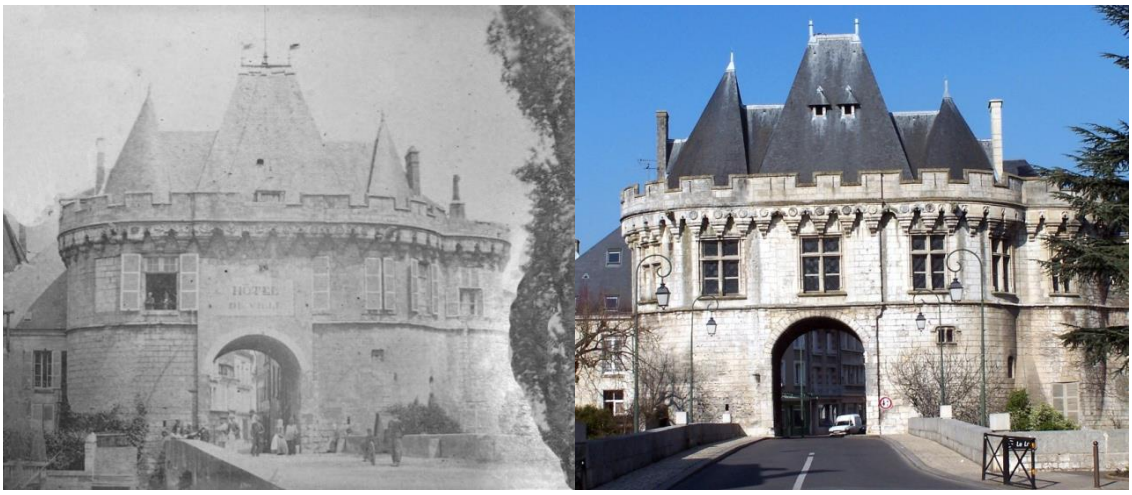

Figure 640 : La façade méridionale de la Porte Saint-Georges avant la restauration de 1865 (à gauche) et aujourd'hui (à droite).

La porte Saint-Georges fit l'objet d'une étude approfondie dans le cadre d'un mémoire de maîtrise produit par A. Roudère sous la direction d'Alain Salamagne (ROUDIERE 1993). Les conclusions de cette étude indiquent deux grandes phases dans la fonction de l'édifice : après sa construction dans la seconde moitié du 15^{e} s., cette porte fut remaniée au début du 16^{e} s. En effet, le rez-de-chaussée composé de murs de 3 m d'épaisseur possède des canonnières adaptées à l'artillerie dont le premier exemplaire apparaît à Orléans vers 1415. Son introduction à Vendôme a dû être effective quelques années plus tard, peut-être lors de la réfection de l'ensemble des portes de ville au milieu du 15^{e} s. (Figure 640, Figure 641).

Dans un second temps, certainement dans la première moitié du 16^{e} s., cette porte a été donnée ou vendue au corps de ville qui entreprend dès lors une campagne de réaménagement et d'embellissement de l'édifice par la mise en place de créneaux et de mâchicoulis supportant des sculptures de dauphin et des personnages en médaillon caractéristiques de la première Renaissance. L'édifice ne semble plus avoir connu de transformations importantes jusqu'aux campagnes de restauration des 19^{e} et 20^{e} s. qui ont transformé son aspect en modifiant son système d'ouverture au premier étage par le perçement de nouvelles croisées.

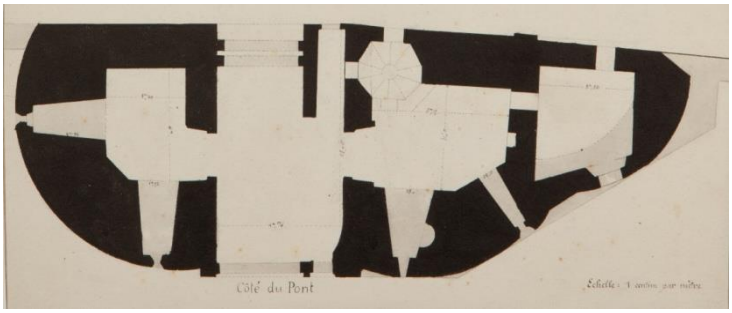

Figure 641 : Plan du rez-de-chaussée de la Porte Saint-Georges réalisé par G. Launay (BMV/Fonds Launay).

Ensemble CS

1. Présentation

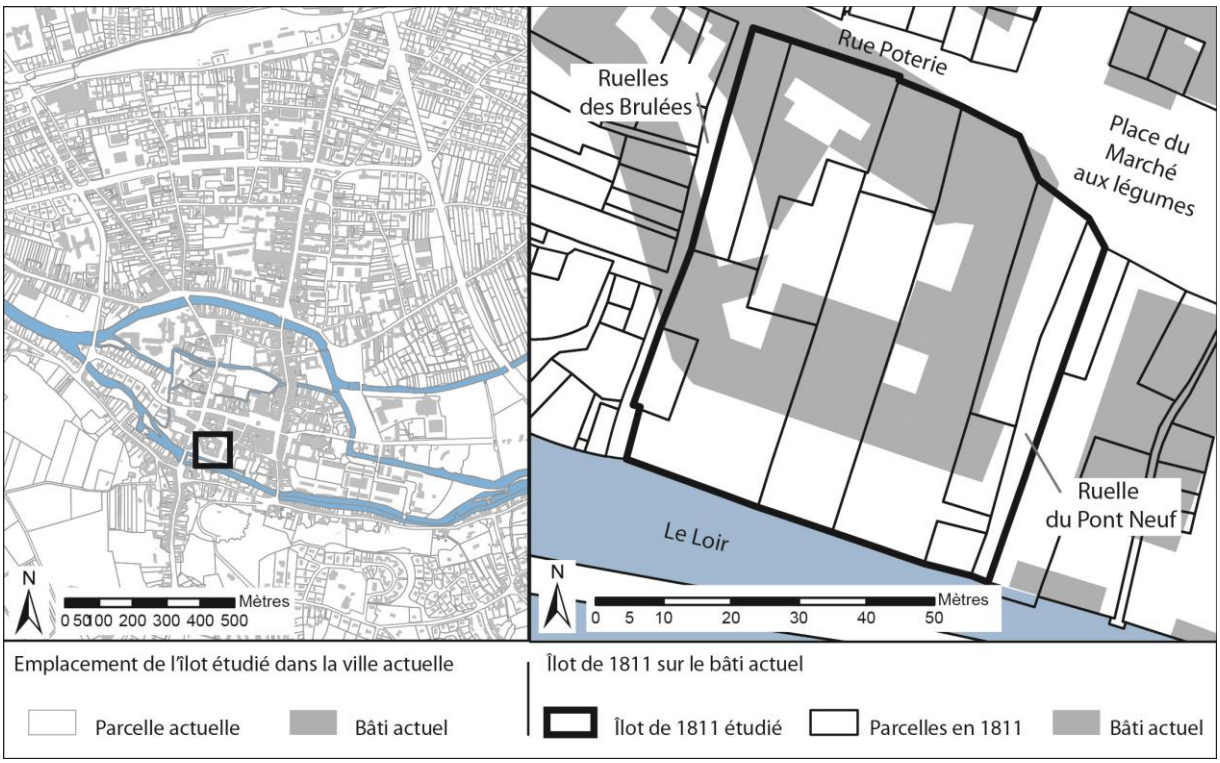

Figure 642 : Localisation de l'ensemble CS.

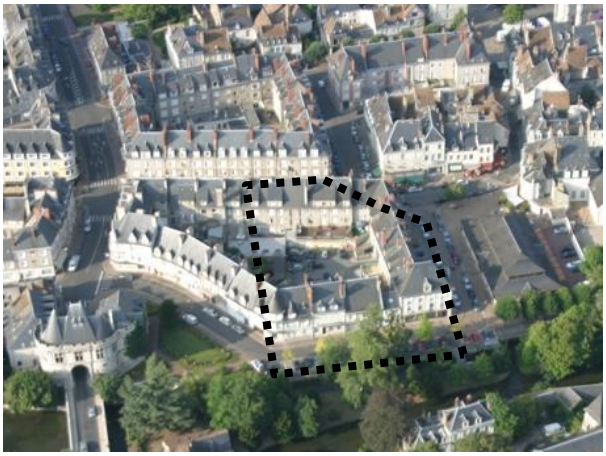

Figure 643 : Emprise de l'îlot dans la ville actuelle.

L'ensemble étudié ici a été totalement détruit à la suite de l'incendie de 1940. Localisé dans la partie sud-ouest de la ville, le long du bras principal du Loir, cet espace de 3500 m^2, contenait en 1811 11 parcelles et était délimité au nord par la Place du marché aux Légumes et la rue Poterie, à l'ouest par la ruelle des Brulées, au sud par le Loir et à l'est par la ruelle du Pont Neuf (Figure 642, Figure 643).

Bien qu'ayant disparu cet îlot reste relativement bien connu à travers les trois édifices étudiables à partir de photographies anciennes mais aussi à partir de textes datés entre la fin du 14^e s. et le début du 16^e s.

Localisation dans les territoires anciens

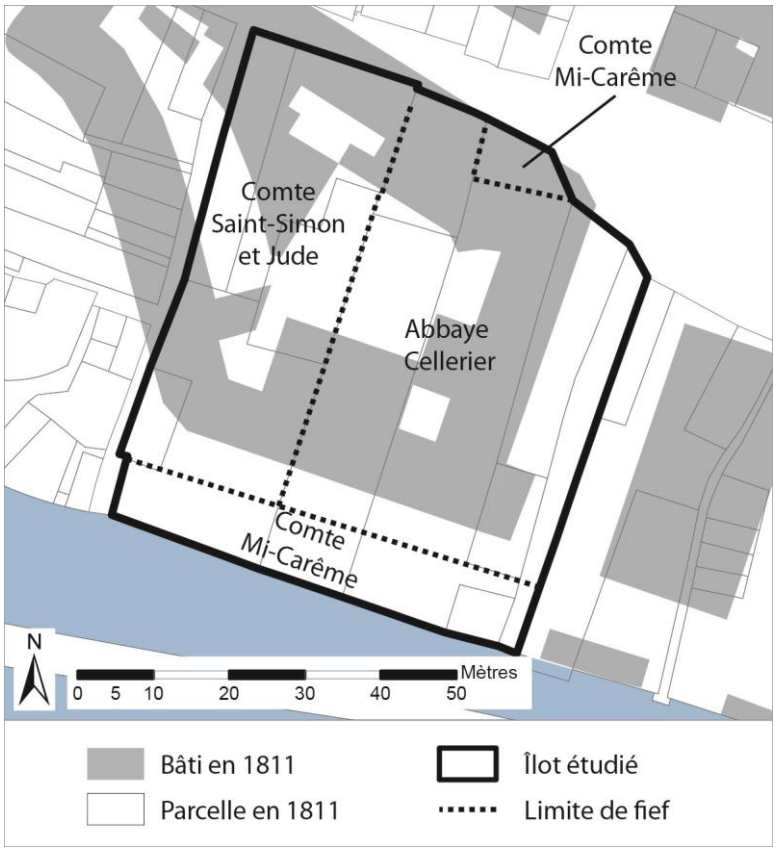

Figure 644 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'îlot CS.

Entièrement compris dans la paroisse Saint-Martin, cet ensemble relevait de deux propriétaires éminents : le comte pour ces tenures de la Mi-carême (à l'emplacement des anciennes fortifications) et de la Saint-Simon et Jude, et le cellérier de l'abbaye pour la partie est (Figure 644).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 104, Tableau 105)

2.1. Occupation de l'ensemble CS au milieu du 13e s. (Figure 645)

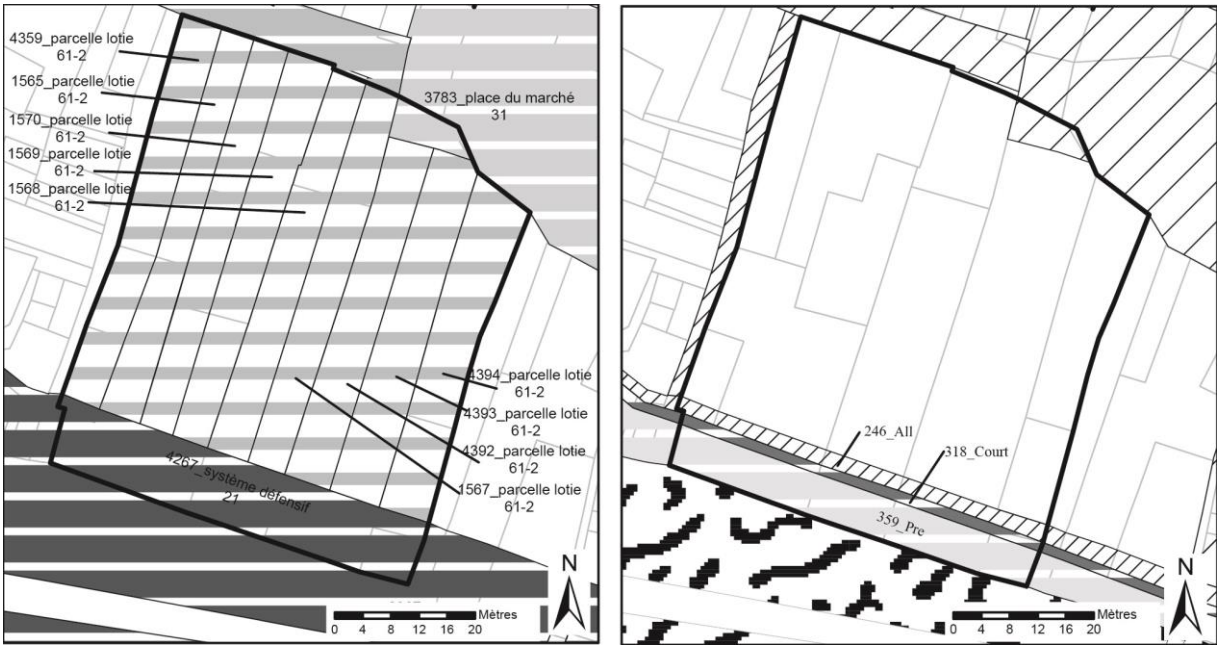

Figure 645 : Occupation de l'ensemble CS au milieu du 13e s. (OH à gauche, EC à droite)

L'analyse morphologique de l'ensemble CS a mis en évidence la présence d'un lotissement constitué de neuf parcelles laniérées d'environ 5 m de large et 57 m de profondeur et qui pourrait dater du 10e s. Entre la fin du 12e s. et 1241, le comte semble avoir établi une nouvelle place de marché dans la ville *intra-muros*, au nord-est de l'îlot étudié. Cet espace est aussi concerné dans le deuxième quart du 13e s. par la mise en place de l'enceinte qui se caractérise par une courtine doublée d'une allée servant aux déplacements de la garnison et précédée d'une lice et d'un fossé en eau.

2.2. Occupation de l'ensemble CS au milieu du 15e s. (Figure 646)

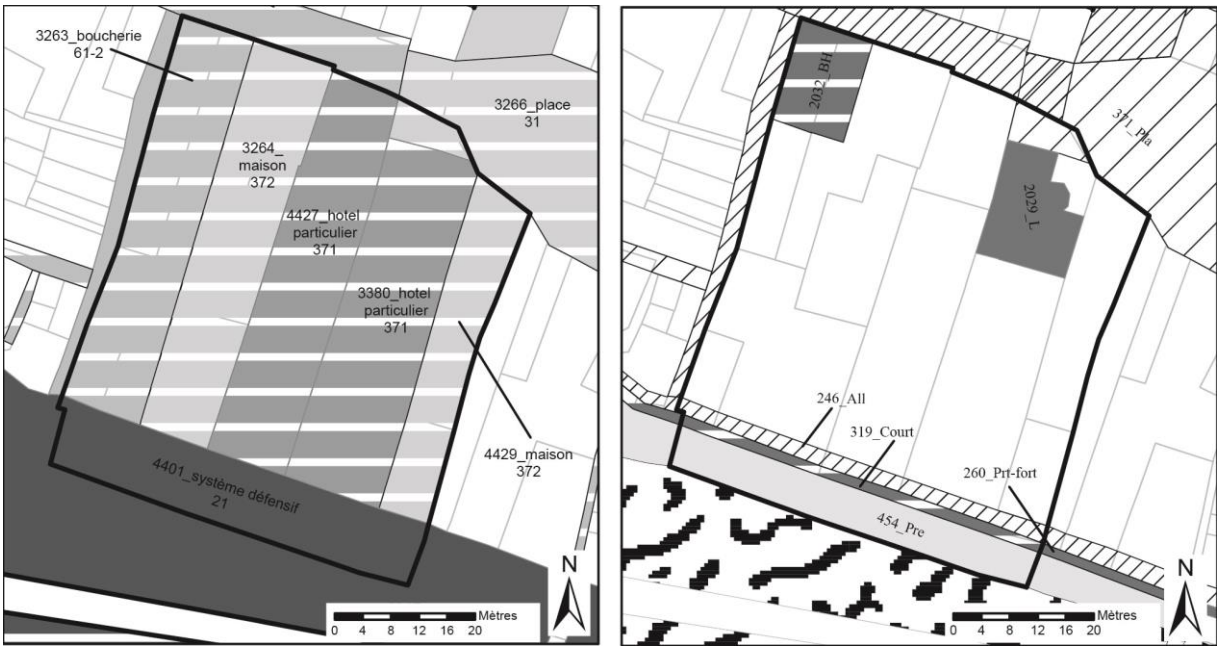

Figure 646 : Occupation de l'ensemble CS au milieu du 15e s. (OH à gauche, EC à droite)

Grâce aux comptes de la châtellenie des environs de 1380, 1410 et 1450 (Tableau 106 : 1, 2 et 3) ainsi qu'aux quelques éléments bâtis étudiables, il a été possible de restituer une partie de l'occupation de cet îlot. Il regroupait à la fois des hôtels particuliers, des maisons et une boucherie. Toutes ces parcelles étaient établies entre la rue de la Saulnerie au nord et le mur de ville au sud. Le bâti se caractérisait par des constructions en pan de bois sur rue alors que les hôtels particuliers établis entre cour et jardin étaient eux construits en maçonnerie mêlant pierres de taille et moellons de calcaire et silex. L'exemple le plus emblématique est certainement la maison du châtelain de Vendôme (futur hôtel du Gouverneur, Bât. A, OU_3380/EC_2029) qui présente un plan en "L", desservi par une tour polygonale établie à l'angle des deux ailes.

2.3. Occupation de l'ensemble à la fin du 16e s. (Figure 647)

Figure 647 : Occupation de l'ensemble CS à la fin du 16e s. (OH à gauche, EC à droite)

Toujours grâce aux comptes de la châtellenie et surtout à celui de 1510 (Tableau 106 : 4), l'occupation des fonctions urbaines de l'îlot est particulièrement bien connue et ne diffère pas de la phase précédente. Les éléments constitutifs sont eux plus difficiles à définir, mais l'analyse du bâti a permis d'en identifier un certain nombre. Outre la construction de bâtiments nouveaux dans le style du début du 16e s. (Bât. B, C et D), les édifices plus anciens sont réaménagés : c'est par exemple le cas du Logis_2031, l'hôtel du châtelain, qui fit l'objet d'un agrandissement sur la place du Marché entre 1470 et 1510 (Tableau 106 : 5 et 6).

2.4. Occupation de l'ensemble CS en 1811 (Figure 648)

Figure 648 : Occupation de l'ensemble CS en 1811 (OH à gauche, EC à droite)

Après un vide documentaire entre le 16e s. et 1811, l'occupation de l'ensemble présentée pour 1811 montre une relative transformation par rapport à la configuration du début du 16e s. En effet, à l'exception de la parcelle abritant l'hôtel du Gouverneur et de la parcelle occidentale jointive, toutes les autres firent l'objet de multiples découpages qui ne sont pas aujourd'hui datables mais qui ont dû intervenir entre le milieu du 16e s. et la fin du 18e s.

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CS

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
521	boutique	6	61	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
863	boutique	6	61	P	1500	1589	1650	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1326	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1565	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1566	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
1567	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1568	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1569	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
1571	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
1572	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
2306	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3252	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3260	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3261	maison	3	372	P	1600	1811	1700	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3262	boucherie	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1510	1510	2	S	T	22	2	M
3263	boucherie	6	61-2	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	21	2	M
3264	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	T	21	2	M
3267	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	P
3268	boutique	6	61	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3298	maison	6	61	M	1600	1700	1650	1	S	Ai	1600	1811	1700	1	S	M	11	2	M
3299	boutique	6	61	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1600	1811	1700	1	S	P	11	2	M
3301	boutique	6	61	Ai	1450	1500	1450	1	DS	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3380	hôtel particulier	3	371	T	1400	1410	1410	2	S	Ai	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3461	boutique	6	61	T	1650	1811	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4239	hôtel particulier	3	371	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4240	hôtel particulier	3	371	P	1530	1650	1650	1	Ai	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4359	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4392	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4393	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1400	1410	1410	3	S	M	33	3	M
4394	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1200	1241	1360	3	S	M	33	3	M
4427	hôtel particulier	3	371	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4429	maison	3	372	T	1350	1380	1380	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M

Tableau 104 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CS.

Ensemble CS

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1996	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1997	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1998	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1999	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2000	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2001	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2002	annexe	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2003	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2004	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2005	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2006	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2007	logis	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2008	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2009	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2010	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2011	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2012	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2013	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2014	cour mixte	M	1500	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2015	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2016	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2017	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2018	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2019	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2020	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2022	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2023	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2024	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2025	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2026	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2027	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2028	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2029	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1450	1500	1500	1	DS	Ai	11	1	Ai
2030	logis	Ai	1250	1350	1300	1	S	Ai	1400	1450	1450	1	DS	T	11	1	Ai
2031	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	11	1	Ai
2032	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
2033	boutique-habitat	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
2034	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 105 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CS.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 649
2	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 650
3	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 651
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 652
5	AN/P/974/225	1510	*"La veuve de feu Georget L'aisné en son vivant châtelain de Vendosme pour ung elargissement d'environ deus toises qui lui a este permis faire au marche devant sa maison situe au marche de vendosme."*
6	SAINT-VENANT 1912-1917d : 190	1525	Saint-Venant associe cette maison avec raison à "*la grand maison sise au marche"* dans un plaid de 1525, tenu par *"Jacques François licencié ès lois*" héritiers de Jean Georget, sieur du Vau (de Sougé) selon AN Z2 n°4439.

Tableau 106 : Sources écrites concernant l'ensemble CS.

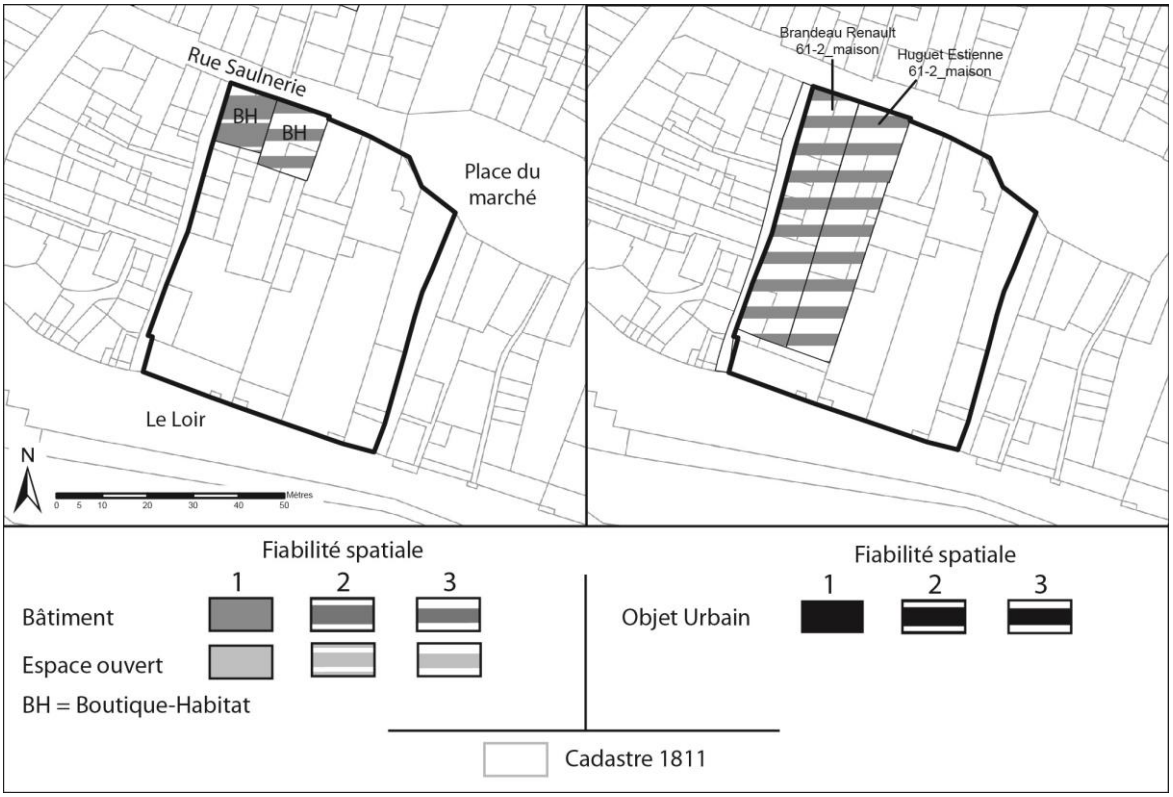

Figure 649 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

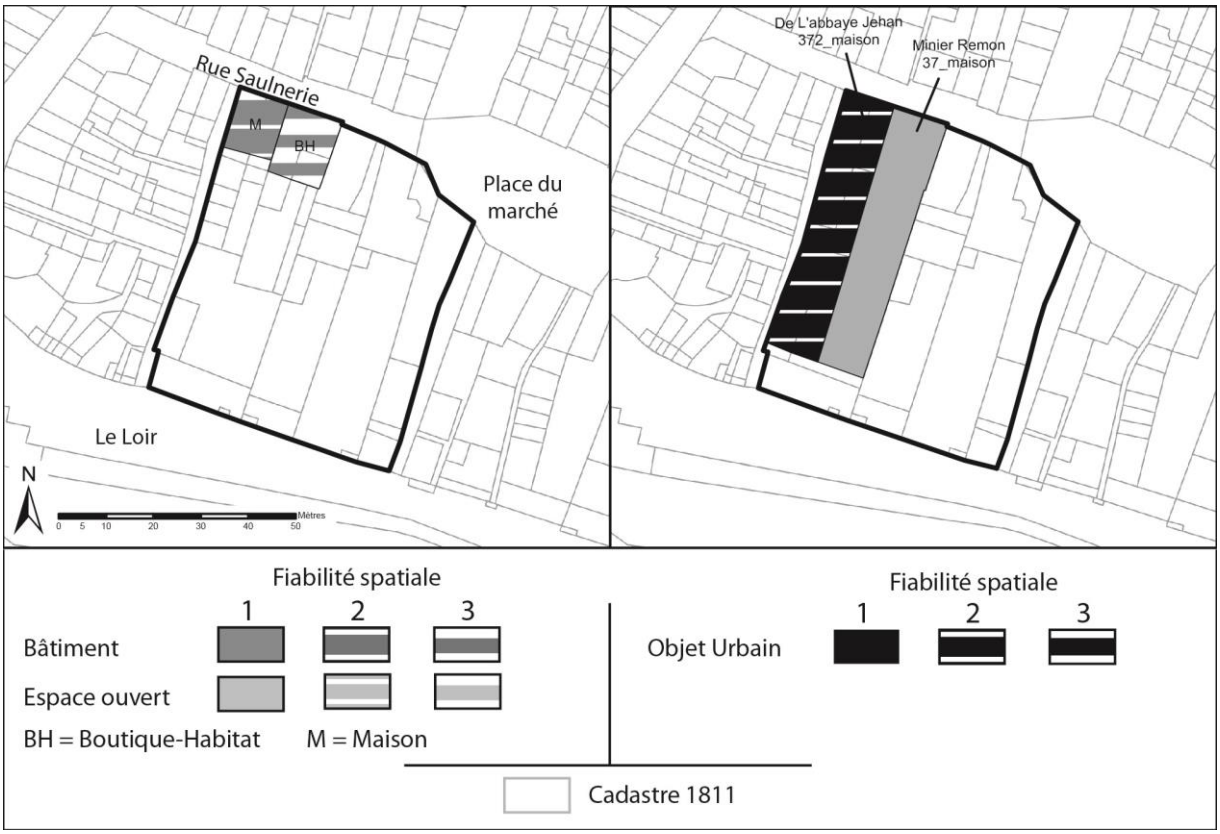

Figure 650 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

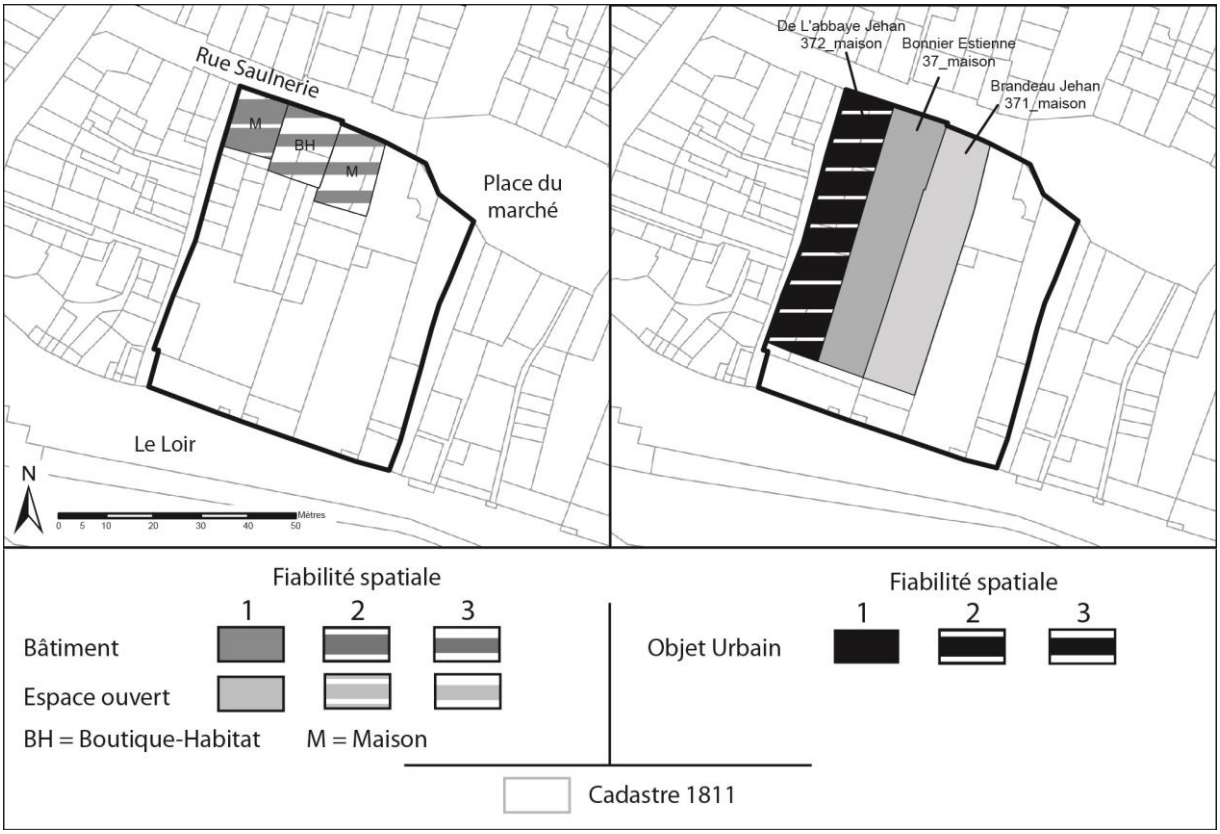

Figure 651 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

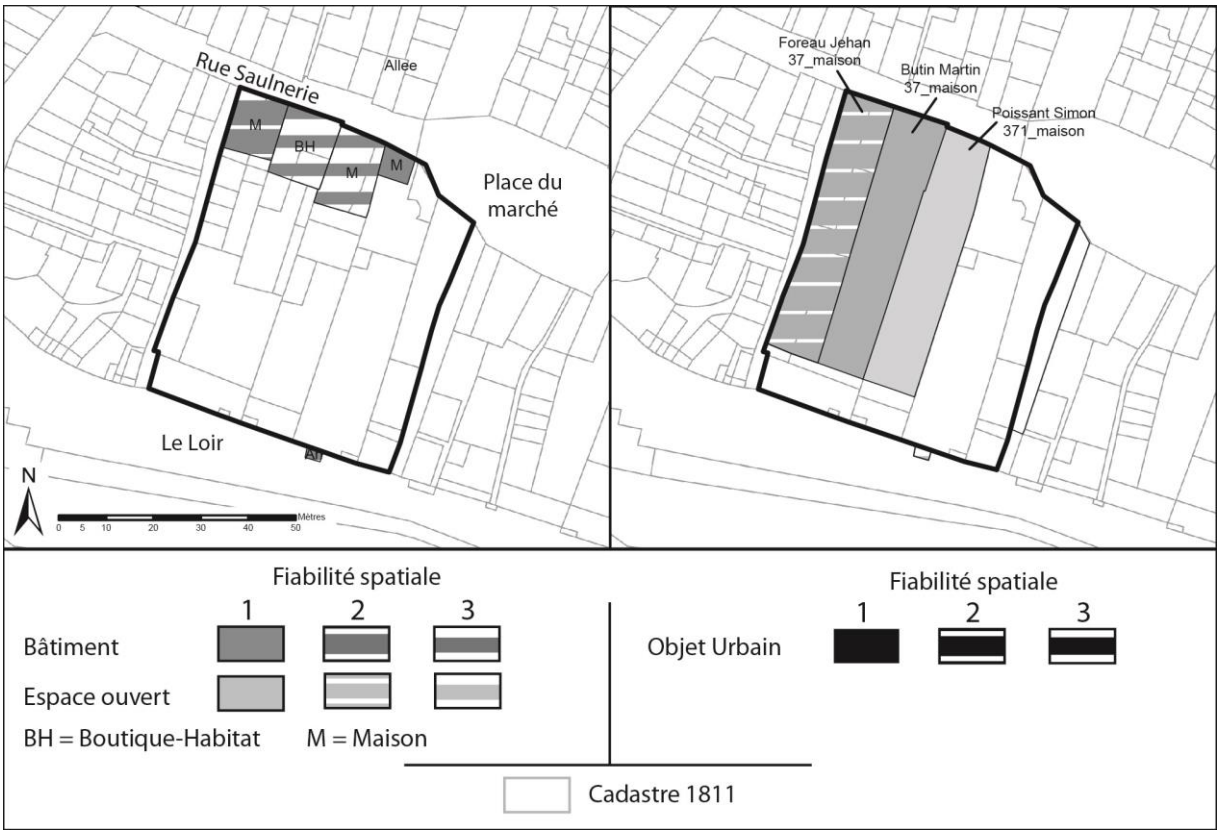

Figure 652 : Restitution de l'ensemble CS à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

L'ensemble des édifices présents sur cet îlot a été détruit lors de l'incendie de 1940. L'étude des quatre bâtiments présentés ci-dessous ne repose que sur les observations de G. Launay effectuées au 19e s. et sur les photographies antérieures à l'incendie (Figure 653).

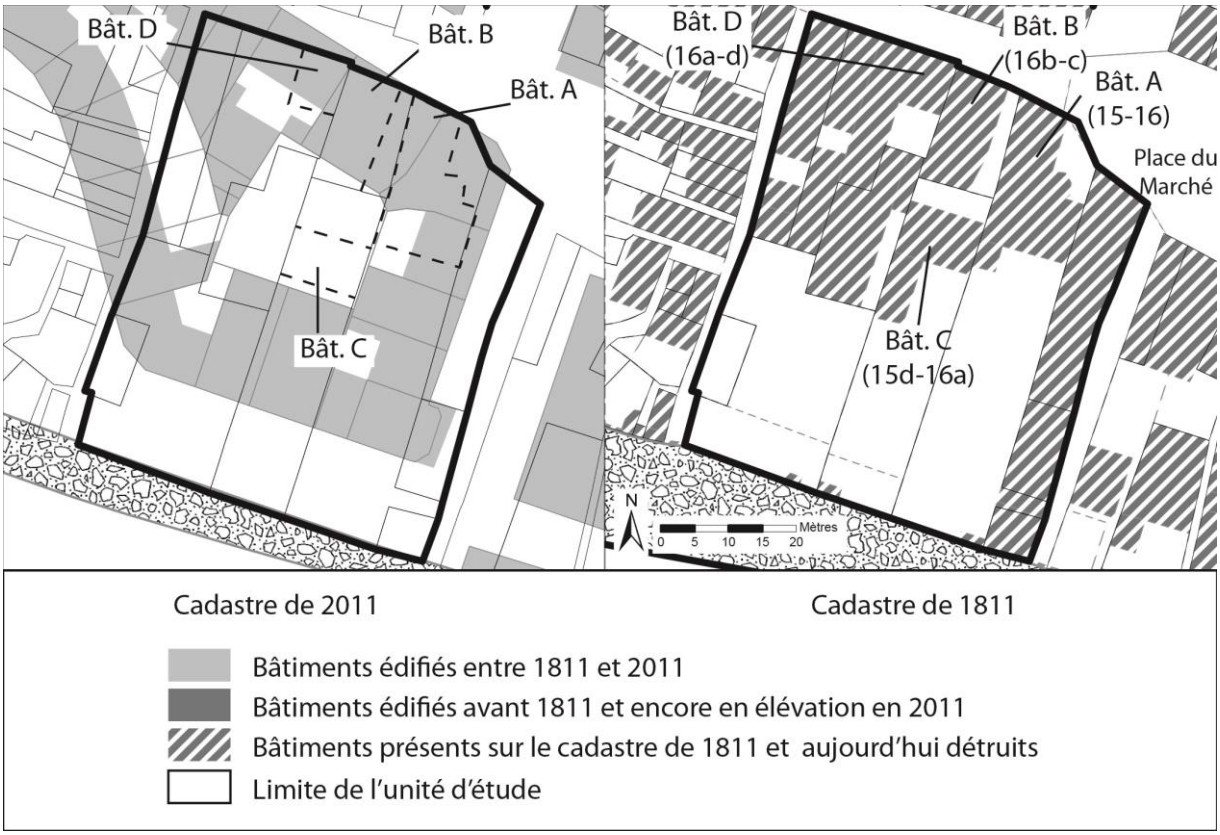

Figure 653 : Localisation des bâtiments étudiables dans l'ensemble CS.

Bâtiment A (16a-d) :

Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, présentait un plan rectangulaire (10 m de large sur 15 m de profondeur) et deux niveaux sous comble habité si l'on se fonde sur la présence d'une lucarne (Figure 654). Bâti en pan de bois à Croix de Saint-André, cet édifice à l'aplomb de la rue peut être daté du 16e s., au moins sa façade. Au 19e s., le rez-de-chaussée était dévolu à des activités de commerce alors que l'étage éclairé par deux baies rectangulaires renfermait l'habitat.

Figure 654 : Maison à croix de Saint-André du côté sud de la rue de la Saulnerie.

Bâtiment B1 (15?) et B2 (16b-c) :

Aujourd'hui détruites, ces deux maisons (l'une sur rue, B2 l'autre sur cour, B1) étaient appelées par les érudits locaux "*maison aux médaillons"* au 19e s. (Figure 655). Leur étude ne peut se fonder que sur de rares documents photographiques qui indiquent deux époques de construction différentes. Le bâtiment B1 n'est connu que par une photographie conservée à la Société Archéologique du Vendômois et se présente comme un bâtiment de plan rectangulaire (11 m de large sur 8 m de profondeur) à deux niveaux sous comble surmonté d'un toit en bâtière très pentu supporté par deux pignons à crossettes caractéristiques du 15e s. Au-devant de cette maison, séparé par une cour, le bâtiment B2 se compose d'un portail charretier couvert en anse de panier surmonté d'un étage éclairé par une baie à croisée. Le portail est encadré de deux médaillons renfermant des têtes de profil, peut-être les commanditaires. G. Launay assimila le bâtiment B1 au grenier à sel, or dans tous les textes compulsés, aucun ne fait mention d'un grenier à sel à cet emplacement. La seule évocation explicite du grenier à sel n'apparaît qu'en 1583, dans un compte de la châtellenie qui le localise bien dans la rue de la Saulnerie mais *"soubz le vieil auditoire de ceste ville"*, certainement *"la cohue neuve"* mentionnée dans le compte des environs de 1470 (AN/P/975 : cc04 ; *Cf.* Ensemble CO). Simultanément, la première mention du toponyme *"rue Saulenerie*" apparaît dans les comptes en remplacement du toponyme *"rue de la harre aux bouchers"* utilisé dans les comptes précédents. Le grenier à sel ne pouvait donc être établi dans cette maison qui correspond stylistiquement à la demeure d'une riche famille du 15e s., peut-être des bouchers installés dans cette rue face à la halle aux bouchers.

Figure 655 : Façade septentrionale du bâtiment B2 et vue du sud-ouest du bâtiment B1 avant leur destruction en 1941 (Cliché SAV).

Bâtiment C (14/15b-c/16a) :

Figure 656 : Hôtel du Gouverneur vu du nord avant l'incendie de 1940.

L'analyse architecturale, permise à travers les photos anciennes et les plans dressés en 1945 juste avant la démolition de l'édifice, montrent que sous un aspect homogène ce bâtiment renferme plusieurs phases de construction (Figure 656, Figure 657, Figure 658). En 1941, avant sa destruction partielle par l'incendie du centre-ville, ce bâtiment se présentait sous la forme de deux corps de logis en "L" desservis par une tourelle d'escalier de forme polygonale. La présence d'une cave (plutôt un vide sanitaire) sous une seule partie de l'édifice autorise à y voir une première phase, peut-être du début du 14^{e} s. Dans un deuxième temps, certainement après la réunion de deux parcelles, un bâtiment en "L", desservi par une tourelle d'escalier établie à l'angle des deux corps de logis, est construit. Le logis parallèle à la rue mesurait 12 m hors œuvre alors que le logis perpendiculaire mesurait lui 8 m hors œuvre. Dans un troisième temps, cette dernière aile est agrandie au nord vers la rue de la Saulnerie sans percement de fenêtre du côté de la cour. Le compte des environs de 1510 fait mention de cet agrandissement en précisant qu'il était de deux toises soit environ 3,6 m.

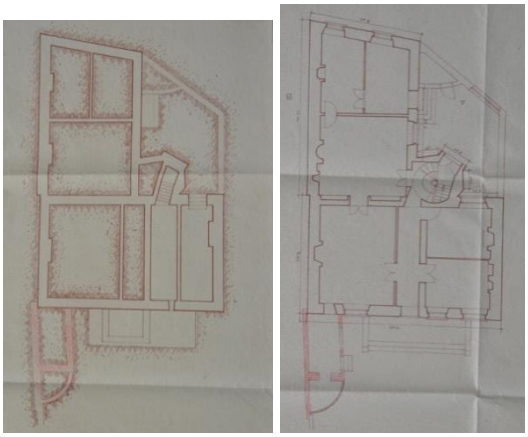

Figure 657 : Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée de l'hôtel du Gouverneur

Figure 658 : Façade arrière de l'hôtel du Gouverneur après l'incendie de 1941.

Ensemble CT

1. Présentation

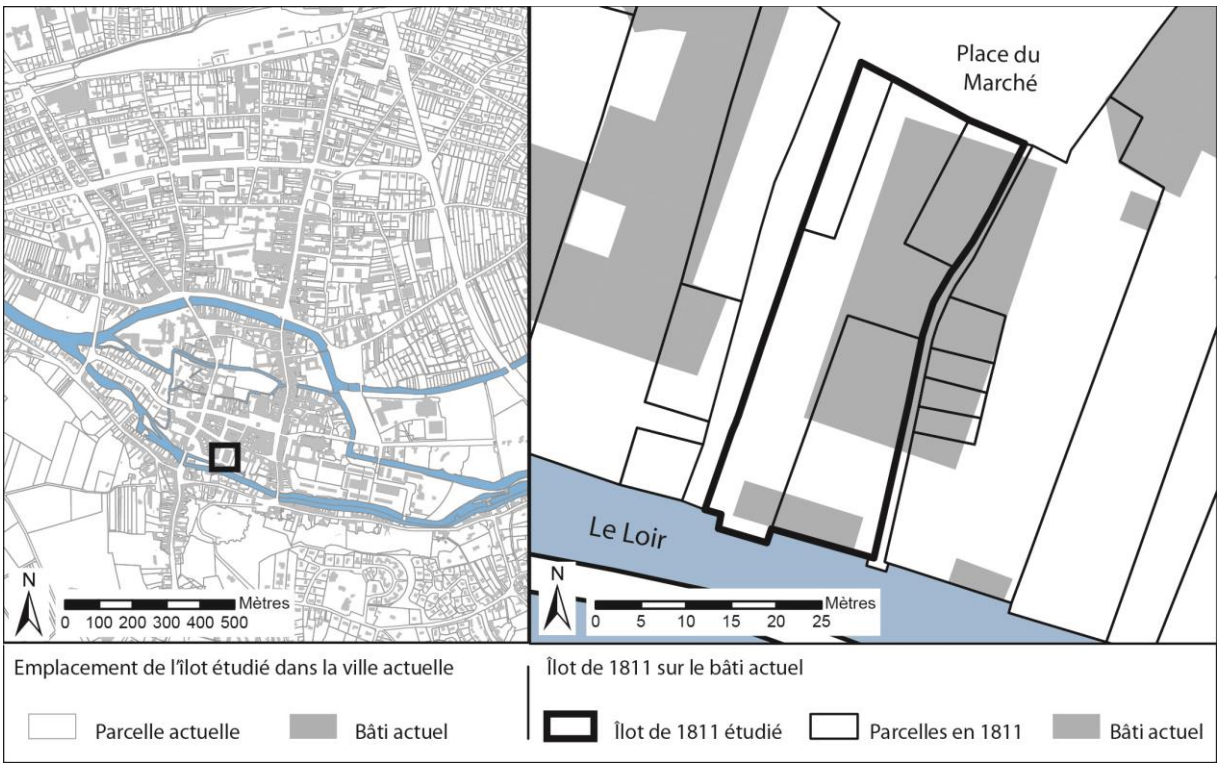

Figure 659 : Localisation de l'ensemble CT.

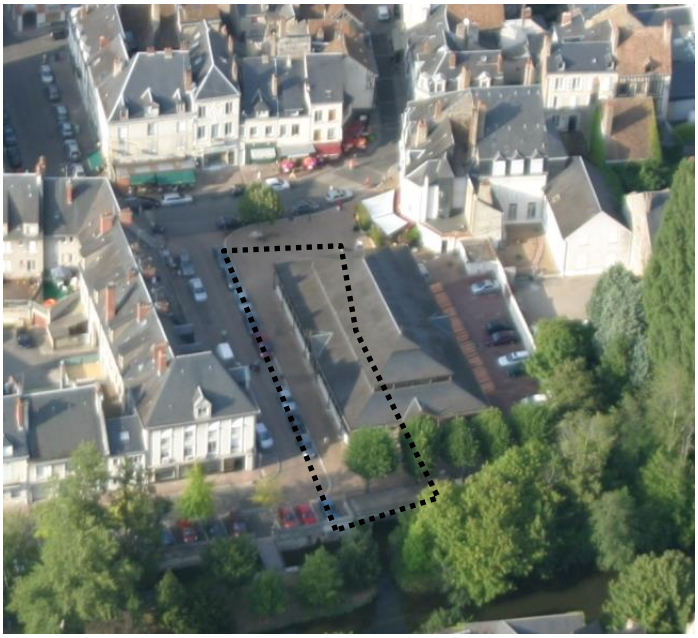

Figure 660 : Emprise de l'ensemble CT dans la ville actuelle.

Entièrement détruit entre 1881 et 1883 pour la construction des halles du marché, cet îlot était établi entre la place du Marché au nord, la rue du pont Neuf à l'ouest, le Loir au sud et la ruelle *"du derrière au comte"* à l'est (Figure 659, Figure 660).

Ce petit îlot est relativement bien documenté par les textes du fait de son appartenance à une censive comtale. Les documents iconographiques n'ont pas permis la reconnaissance de bâtiments anciens dans cet espace.

Localisation dans les territoires anciens

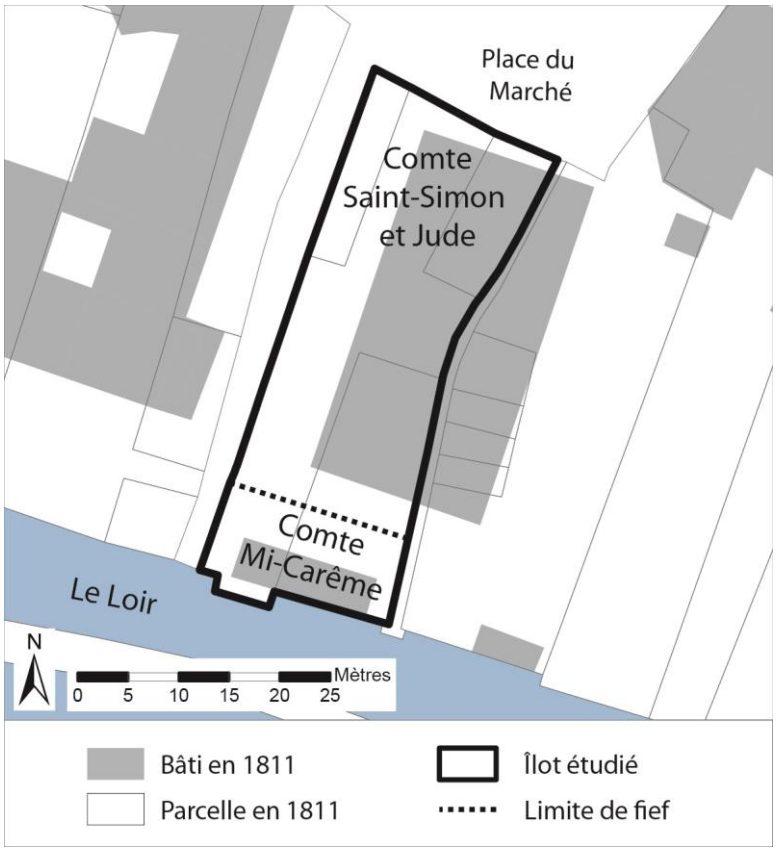

Figure 661 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CT.

Cet ensemble, entièrement inscrit dans la paroisse Saint-Martin depuis le 11e s. jusqu'à la Révolution, relevait du fief du comte pour la Saint-Simon et Jude et du fief de la mi-carême pour sa portion sud, correspondant aux anciennes fortifications (Figure 661).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 107, Tableau 108)

2.1. Occupation de l'ensemble CT au milieu du 13e s. (Figure 662)

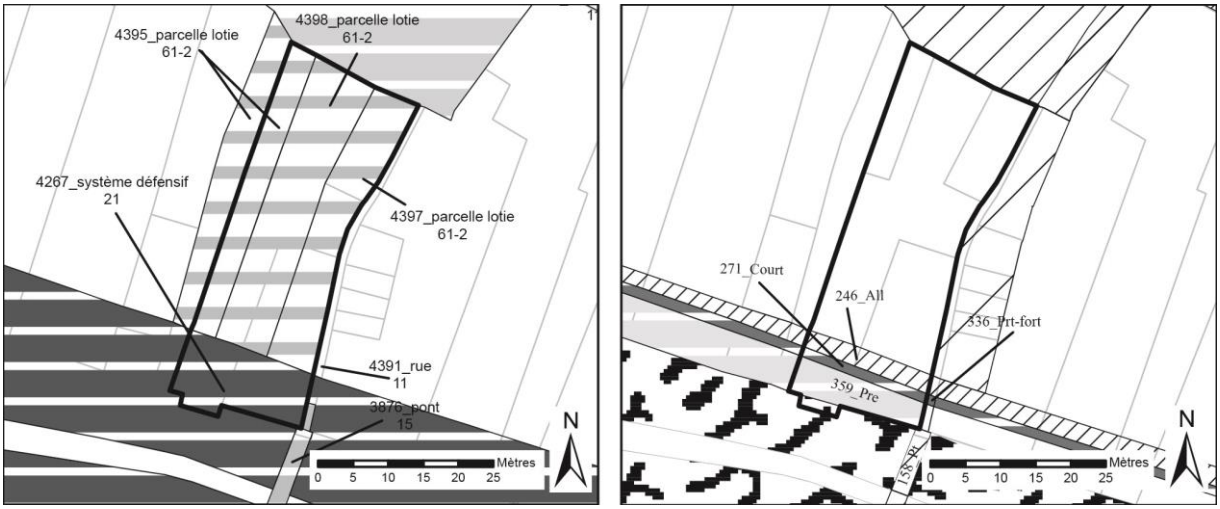

Figure 662 : Occupation de l'ensemble CT au milieu du 13e s. (OH à gauche, EC à droite)

Cet îlot pourrait avoir fait l'objet d'une campagne de lotissement dès la fin du 10e s. ou au début du 11e s. sans que la constitution des parcelles ni leur fonction ne soient connues. Au début du 13e s., la construction de l'enceinte de ville transforme sa partie méridionale. Le reste de l'espace devait toujours être consacré à des activités de commerce ou de production.

2.2. Occupation de l'ensemble CT à la fin du 15e s. (Figure 663)

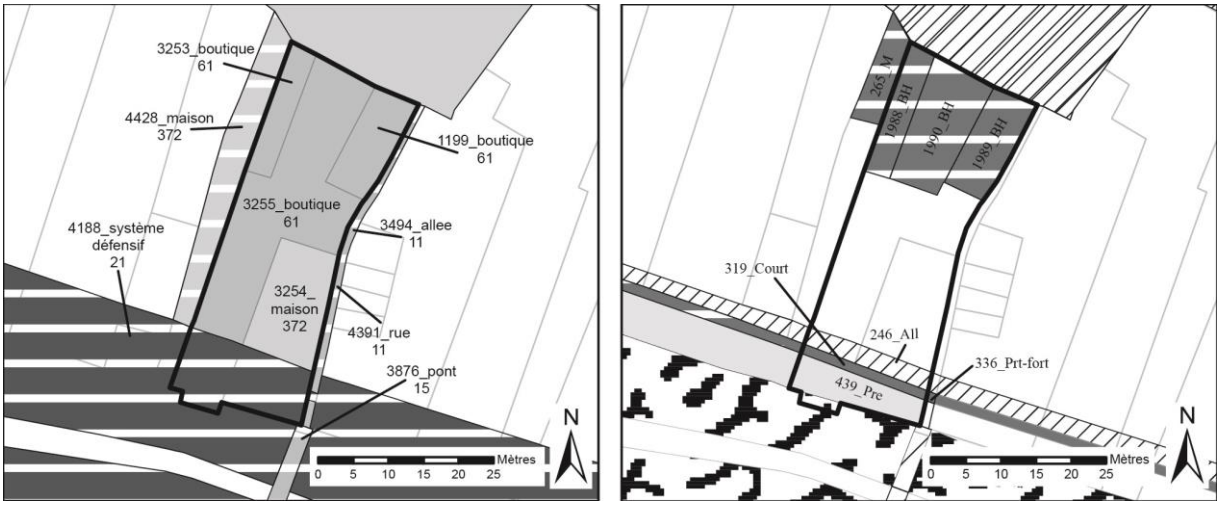

Figure 663 : Occupation de l'ensemble CT à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite)

Les comptes des environs de 1380, 1450 et 1470 permettent de restituer entièrement l'occupation de l'îlot qui se caractérise par la présence de quatre boutiques sur la place du marché au nord. Le reste de l'espace semble occupé par une maison, des jardins et des cours qu'il est impossible en l'état des connaissances de localiser avec précision (Tableau 109 : 1, 2 et 3).

2.3. Occupation de l'ensemble CT au milieu du 17e s. (Figure 664)

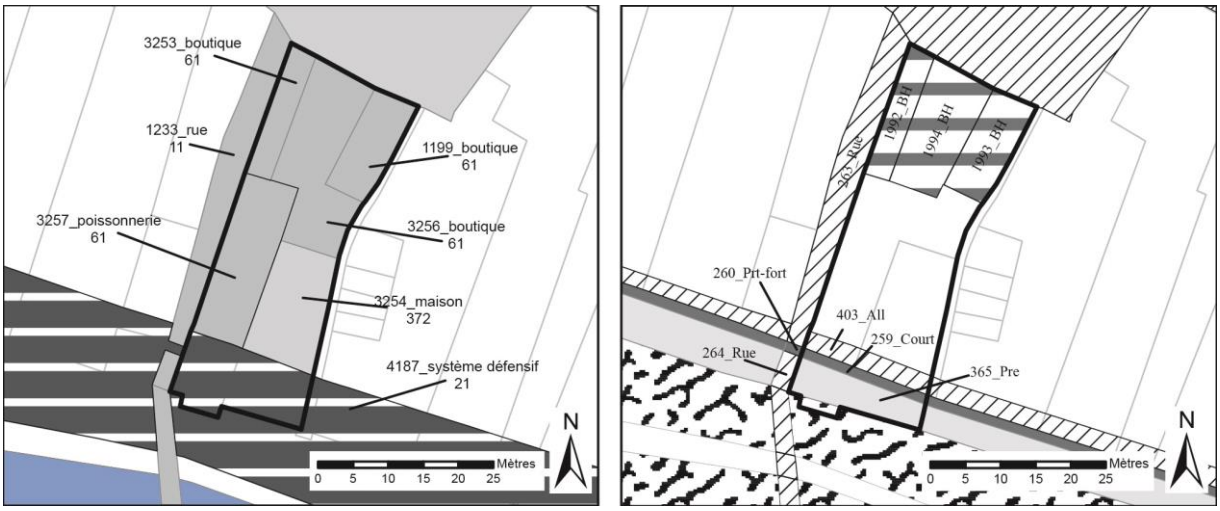

Figure 664 : Occupation de l'ensemble CT au milieu du 17e s. (OH à gauche, EC à droite)

Le compte de 1510 indique de manière précise que l'une des maisons établies sur la place du marché dans la censive de la Vicomté fut détruite peu de temps avant sa rédaction (Tableau 109 : 4). Cette destruction avait pour but de percer une rue qui sera nommée successivement rue de la Poissonnerie à la fin du 16e s. puis rue du Pont Neuf au 17e s. (OU_1233; EC_263). Cette poissonnerie, citée dans le compte de 1583, était installée le long de la rue du même nom entre une boutique donnant sur la place du marché et l'enceinte de ville. Elle était composée d'un bâtiment couvert et d'une série d'étals baillés en 1583 à trois personnes et établis près de l'égout installé entre la place du marché et la rivière du Pont-Neuf (Tableau 109 : 5, 6 et 7).

2.4. Occupation de l'ensemble CT en 1811 (Figure 665)

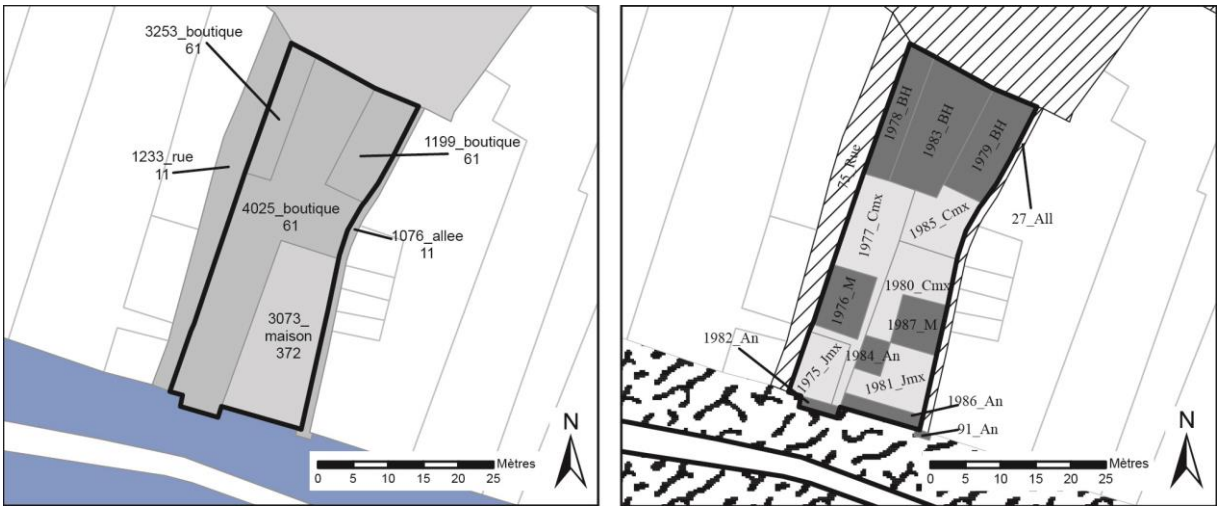

Figure 665 : Occupation de l'ensemble CT en 1811 (OH à gauche, EC à droite)

Aucun document ne vient renseigner les transformations de cet îlot entre la fin du 16e s. et le début du 19e s. Plusieurs changements sont néanmoins remarquables entre ces deux époques. D'abord, l'enceinte de ville toujours en partie en élévation n'a plus de fonction défensive et

tend à être incorporée aux nouveaux bâtiments construits. Plusieurs objets urbains et éléments constitutifs ont disparu, tels que la poissonnerie ou le Pont-Neuf. Le reste de l'occupation reste relativement identique à la phase précédente avec la présence de boutiques sur la place du marché et des annexes établies dans les arrière-cours.

2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CT

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1573	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3265	boutique	6	61	T	1400	1450	1450	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3369	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3370	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
1199	boutique	6	61	P	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3073	maison	3	372	P	1400	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3253	boutique	6	61	P	1400	1410	1410	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3254	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
3255	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1550	1550	1	S	P	21	1	P
3256	boutique	6	61	T	1400	1410	1410	2	S	T	1500	1700	1700	1	S	P	21	1	P
3257	poissonnerie	6	61	T	1500	1600	1550	1	S	T	1600	1800	1700	1	S	T	11	2	M
4025	boutique	6	61	M	1650	1750	1700	1	M	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4397	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1200	1241	1360	3	S	M	33	3	M
4398	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1200	1241	1360	3	S	M	33	3	M
4395	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1200	1241	1360	3	S	M	33	3	M
4428	maison	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1520	1510	1	D	T	21	2	M

Tableau 107 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CT.

Ensemble CT

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
91	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
265	maison	T	1425	1450	1450	2	S	T	1500	1520	1510	1	D	T	21	2	T
1975	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1976	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1977	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1978	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1979	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1980	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1981	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1982	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1983	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1984	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1985	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1986	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1987	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1988	boutique-habitat	T	1380	1450	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1989	boutique-habitat	T	1380	1450	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1990	boutique-habitat	T	1380	1450	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1991	terrain vague	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
1992	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1993	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1994	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1995	place de maison	T	1380	1450	1410	1	D	T	1410	1450	1430	1	D	T	11	2	T

Tableau 108 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CT.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources écrites

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 666
2	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 667
3	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 668
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 669
5	THILLIER 1880 : 197	1583	*"De Anthoine Parpaillon auquel a esté baillé à perpetuité à tiltre de cens et rente par messieurs du conseil … en 1579 certaines places cy davant vagues et de present encloses en forme de loges contenant unze toizes de long et une toise et demye de larges joignant les poissonneries de ceste ville commenceans d'un bout au cinquiesme et dernier estail desdictes poissonneryes à main dextre allant de la ville au Pont Neuf Et de l'autre bout à celle que tiennent à present les vesve et heritiers feu Pierre Buisson ou lieu de René Jourdain à travers desquelles places passe l'esgout commun qui va de la ville a la riviere non comprins en ce l'huysserye et yssue que les vesve et heritiers feu François Bodineau l'aisné ont et pretendent à l'endroict desdictes places pour aller desdictes poissonneryes en la maison ou se tient a present ladicte vesve… onze toises à raison de dix sols pour chaque toize."*
6	THILLIER 1880 : 198	1583	*"Des vesve et heritiers feu Pierre Buisson lui vivant victrier demeurant à Vendosme ou nom et comme ayant droict par transport de René Jourdain marchant demourant à Vendosme auquel Jourdain bail auroict esté faict à perpetuité … d'aultres petites places vagues situées en ladicte rue de la Poissonnerye contenant deux toises et demye ou environ au dessoubz desquelles places est ledict esgout commun ou passe l'eaue qui coulle et flue de ladcte ville dedans l'eaue du Pont Neuf joignant à ladicte veuve Bodineau d'autre costé au pavé de ladicte rue, d'un bout ausdictes vesve et heritiers et d'aultre bout audict Pierre Lecomte."*
7	THILLIER 1880 : 198	1583	*"Desdictes vesve et heritiers feu Pierre Buisson auquel auroict aussi esté fact bail à perpetuité … d'aultres petites places vagues situées en ladicte rue de la Poissonnerye contenant quatre toises et demye de long ou environ et une toise et demye de large et audessoubz desquelles passe ledict esgout commun qui va de la ville à la rivière joignant lesdictes places a ladicte vesve François Bodineau d'un costé, d'autre costé à d'autres places et à celles que ledict Jourdain a cédées et transportées audict deffunct Pierre Buisson d'aultre bout aux murs de ladicte ville l'allée d'icelle ville entre deux."*
8	AN/P/608	1608	*"la maison quy sert de porche pour aller du marché de Vendôme au derrière au Comte" dit l'aveu de 1608. Thonmin des Hayes, Guillaume des Réaux, Jean Guimond, en 1608, Vincent Guimond et Barthélémy Mosny, en 1756, ce n'est plus qu'une chambre dépendant de l'auberge de l'étoile."*

Tableau 109 : Textes documentant l'ensemble CT.

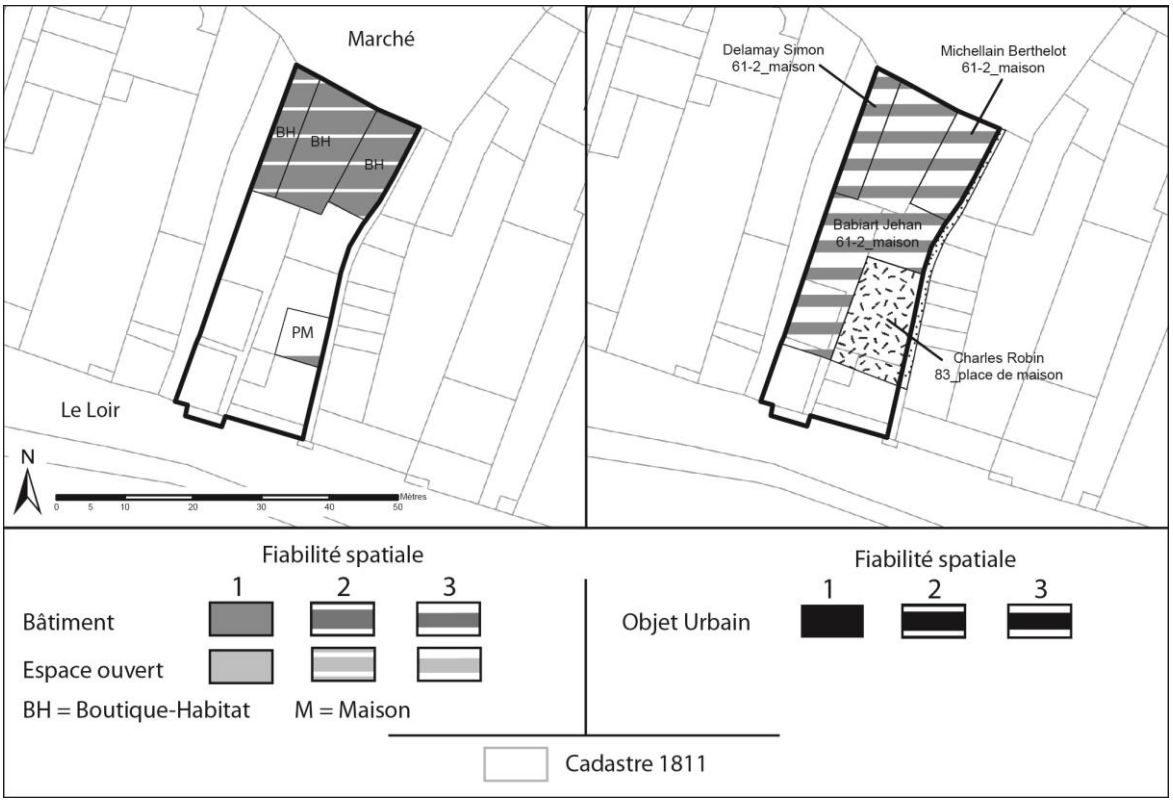

Figure 666 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

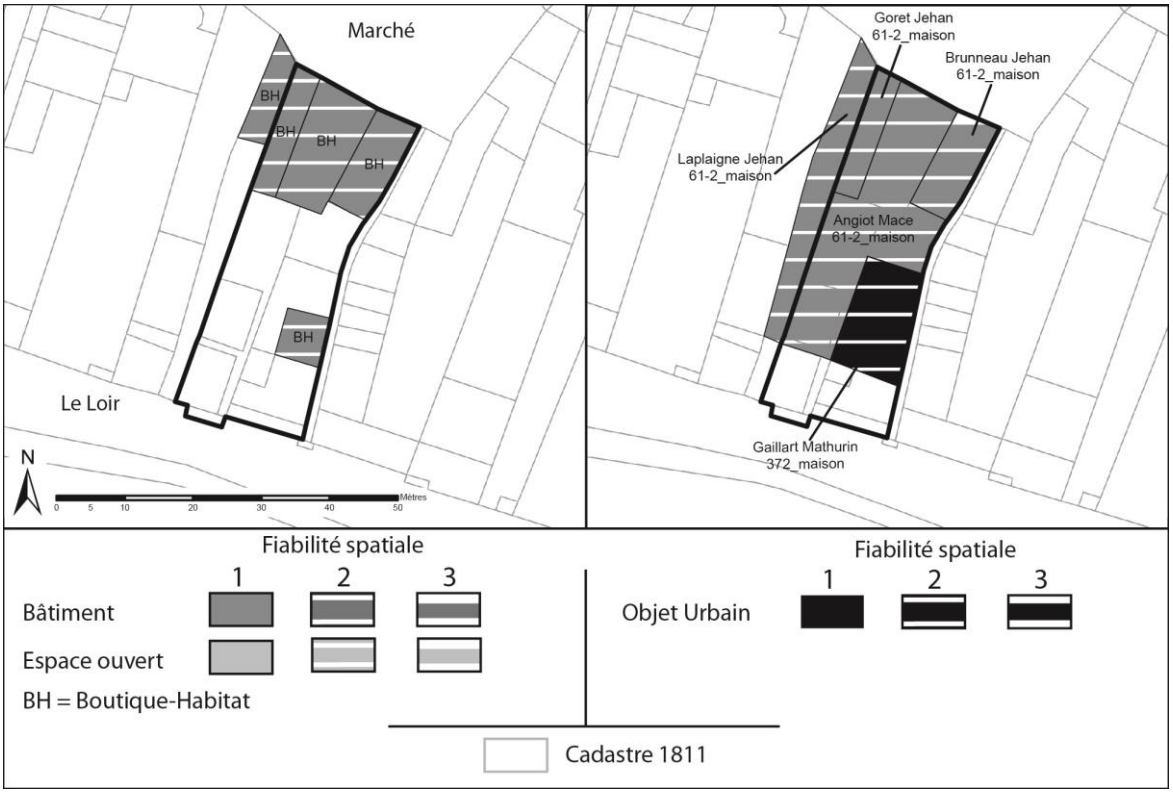

Figure 667 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

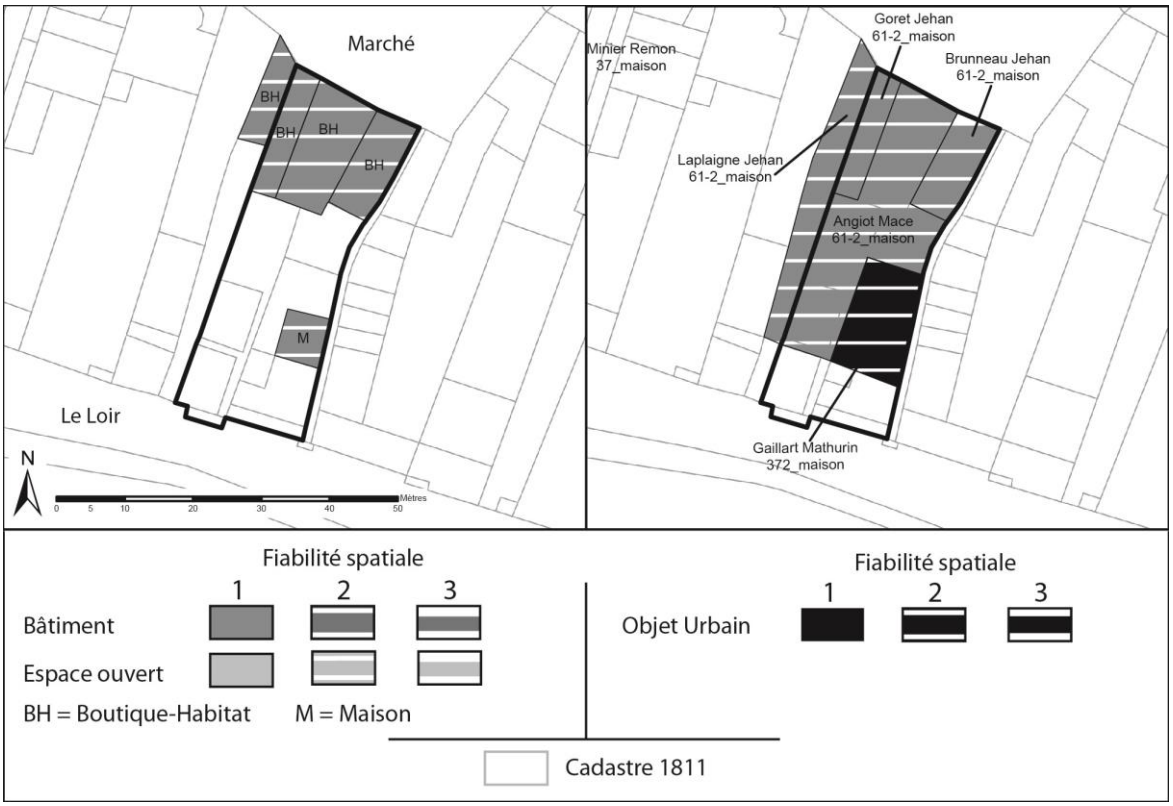

Figure 668 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

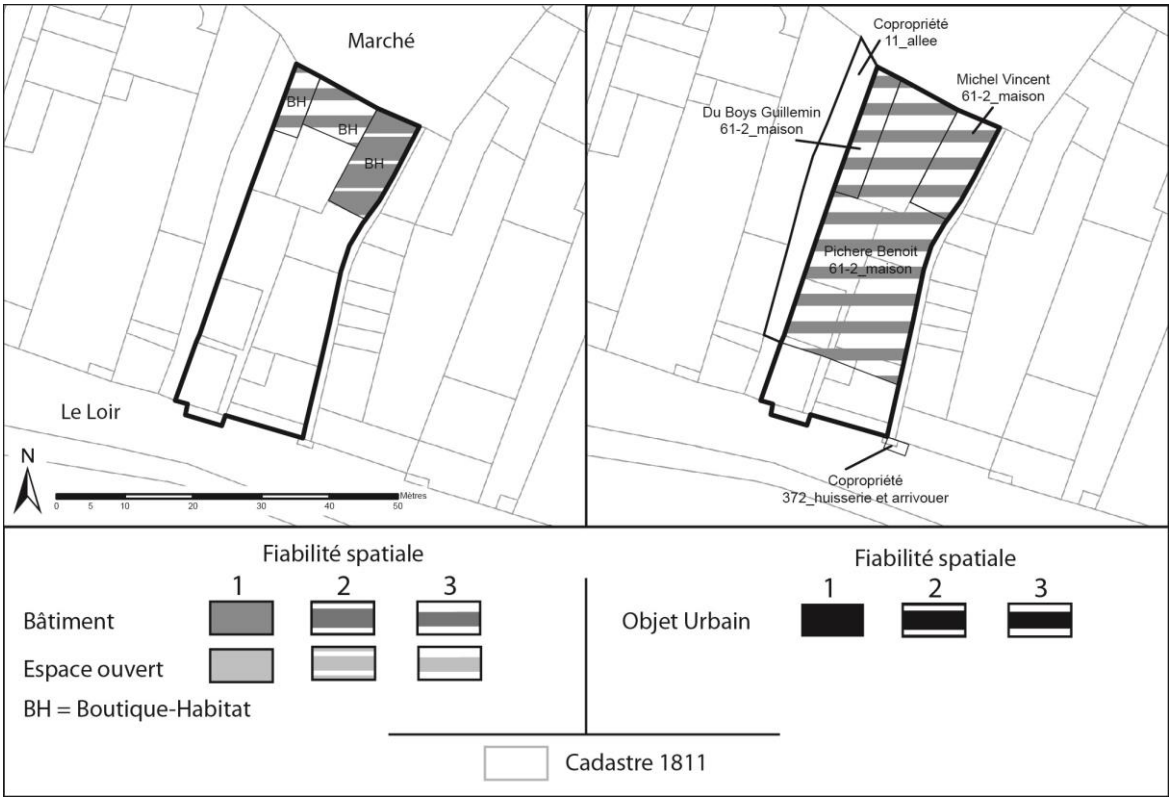

Figure 669 : Restitution de l'ensemble CT à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

Ensemble CU

1. Présentation

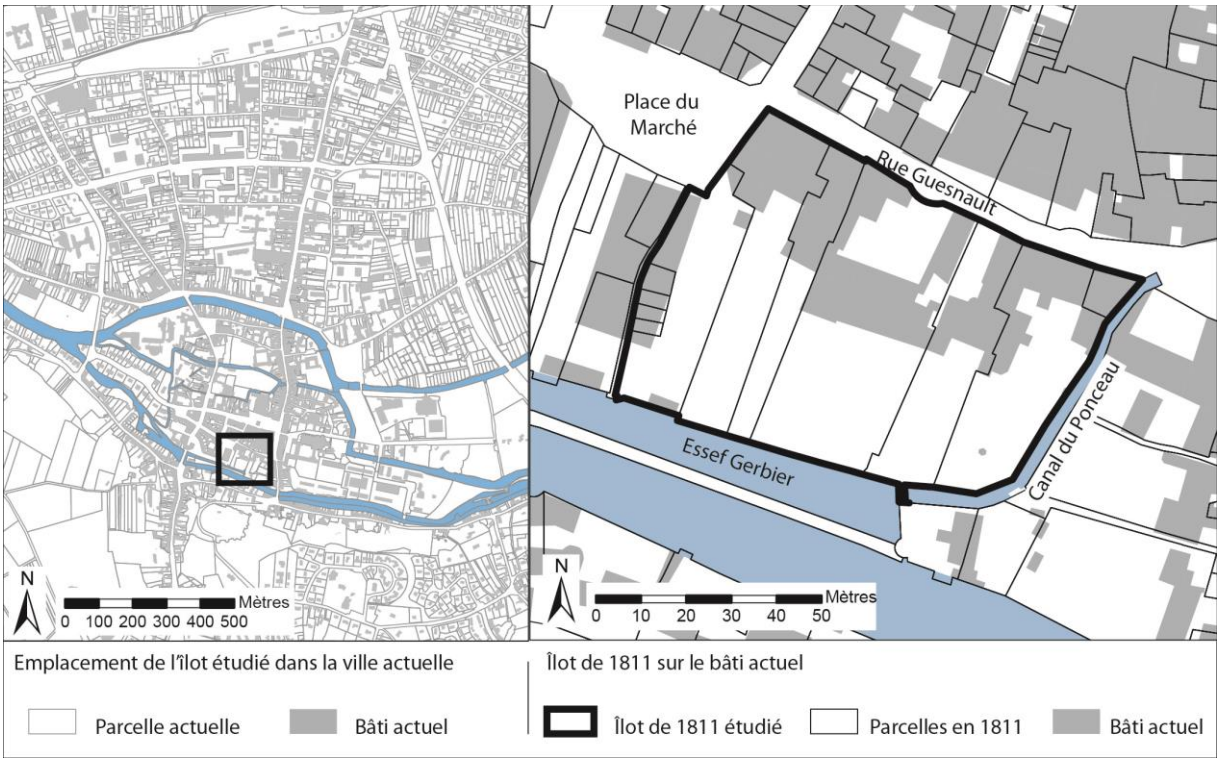

Figure 670 : Localisation de l'ensemble CU.

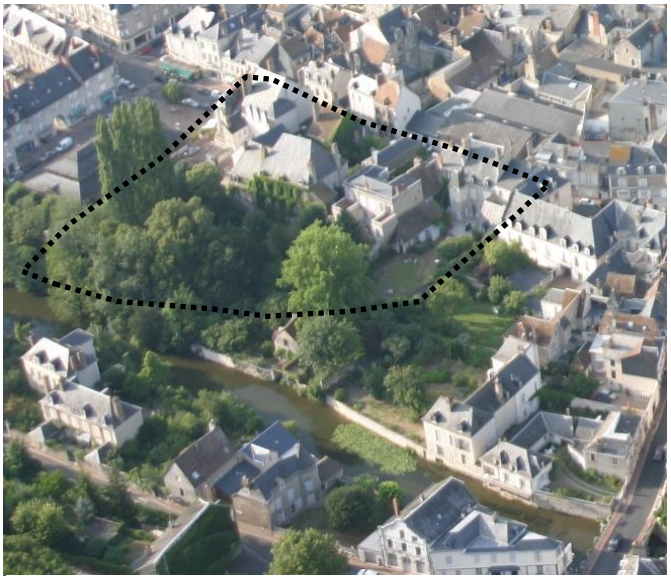

Figure 671 : Localisation de l'ensemble CU dans la ville actuelle.

Localisé dans la partie sud de l'espace *intra-muros,* cet ensemble de 6000 m^2 est délimité au nord par la rue Guesnault, à l'est par la rue du Ponceau, au sud par *l'Essef Gerbier* (canal) et à l'ouest par la place du Marché. Le bâti ancien de cet espace est relativement bien conservé puisqu'il renferme encore plusieurs édifices représentés sur le cadastre ancien. Dépendant du domaine comtal, cet espace est relativement bien documenté par les textes entre la fin du 14^e s. et le début du 16^e s. (Figure 670, Figure 671).

Localisation dans les territoires anciens

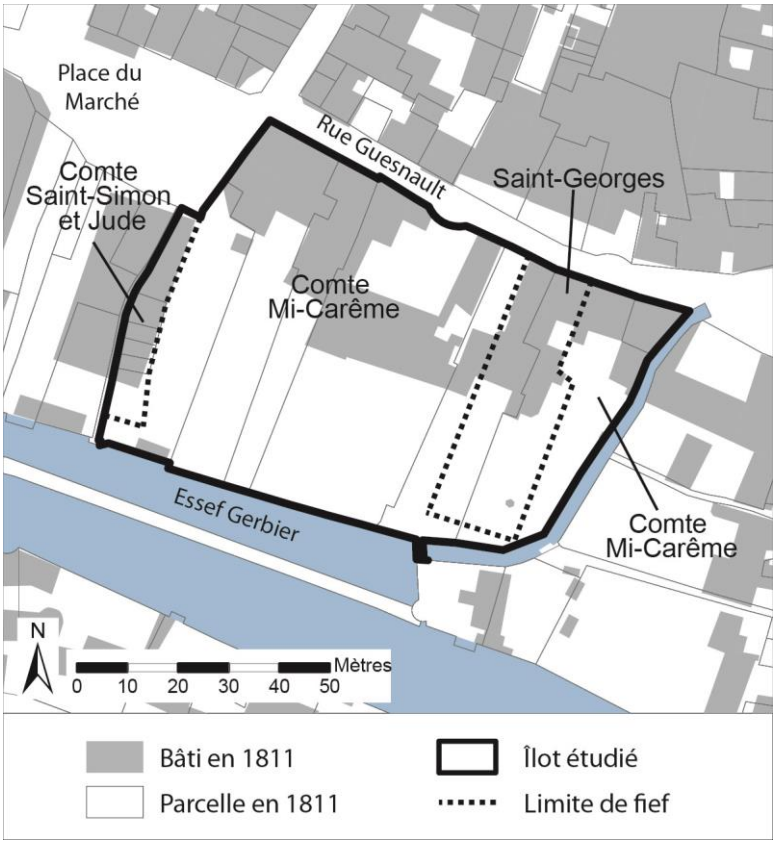

Figure 672 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble CU.

Cet îlot, qui dépendait de la paroisse Saint-Martin entre le 11e s. et la Révolution, relevait censivement de deux propriétaires éminents : le comte qui tenait ici deux portions de tenures, celle de la Saint-Simon et Jude dans la partie occidentale de l'îlot et celle de la mi-carême pour sa plus grande partie. Les chanoines de la collégiale possédaient aussi deux parcelles dans cet îlot au 16e s. (Figure 672).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 110, Tableau 111)

2.1. Occupation de l'ensemble CU au milieu du 13e s. (Figure 673)

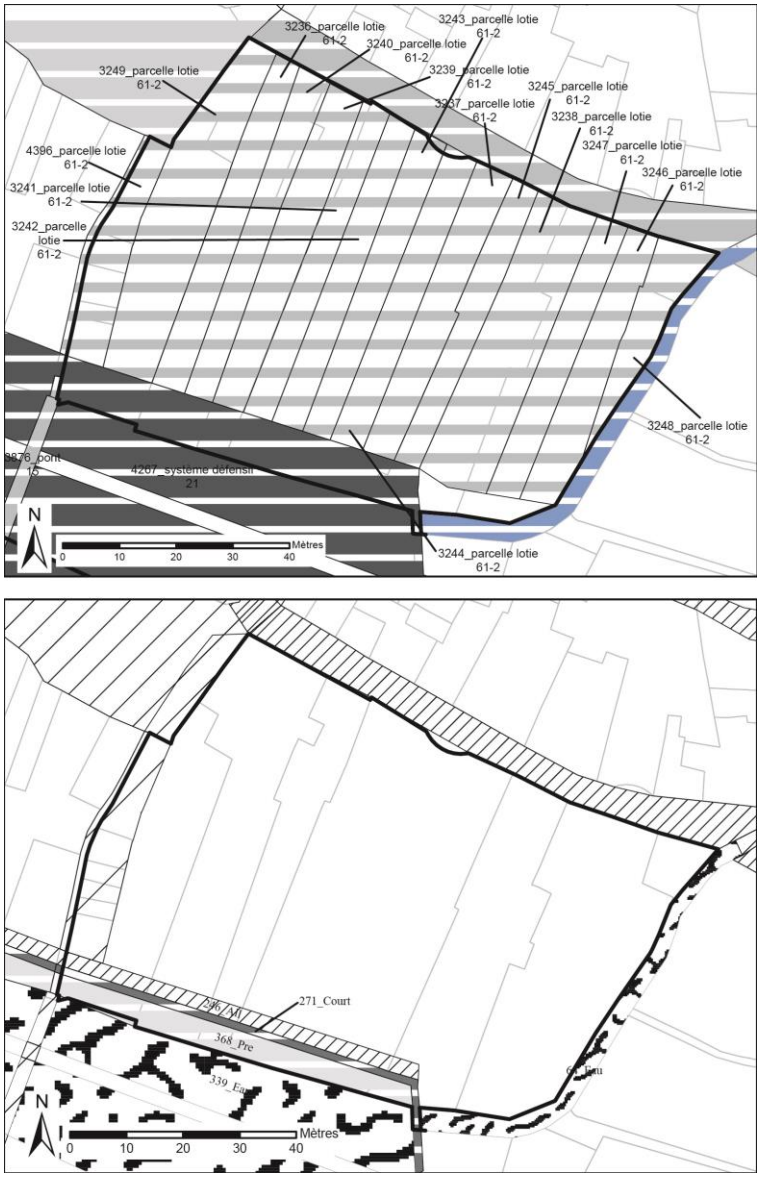

Seule l'analyse morphologique permet d'émettre des hypothèses quant à l'occupation du sol de l'ensemble CU entre la fin du 10e s. et le milieu du 13e s. Il apparaît une certaine régularité dans la disposition des parcelles établies au sud de la rue Guesnault (6 m de large sur 56 m de profondeur). Leur fonction ainsi que leur composition restent en l'état des connaissances inaccessibles. Ces parcelles ont dû subir des remaniements au 13e s. lors de l'édification de l'enceinte de ville qui fut installée au sud de l'espace étudié. Ce système défensif était composé d'une allée interne permettant la desserte des fortifications, d'une courtine, d'une lice et d'un fossé. La présence du canal du Ponceau nécessite l'installation d'une porte d'eau (Bât. I).

Figure 673 : Occupation de l'îlot CU au milieu du 13e s.

(OH en haut, EC en bas)

2.2. Occupation de l'ensemble CU à la fin du 14e et au début du 15e s. (Figure 674)

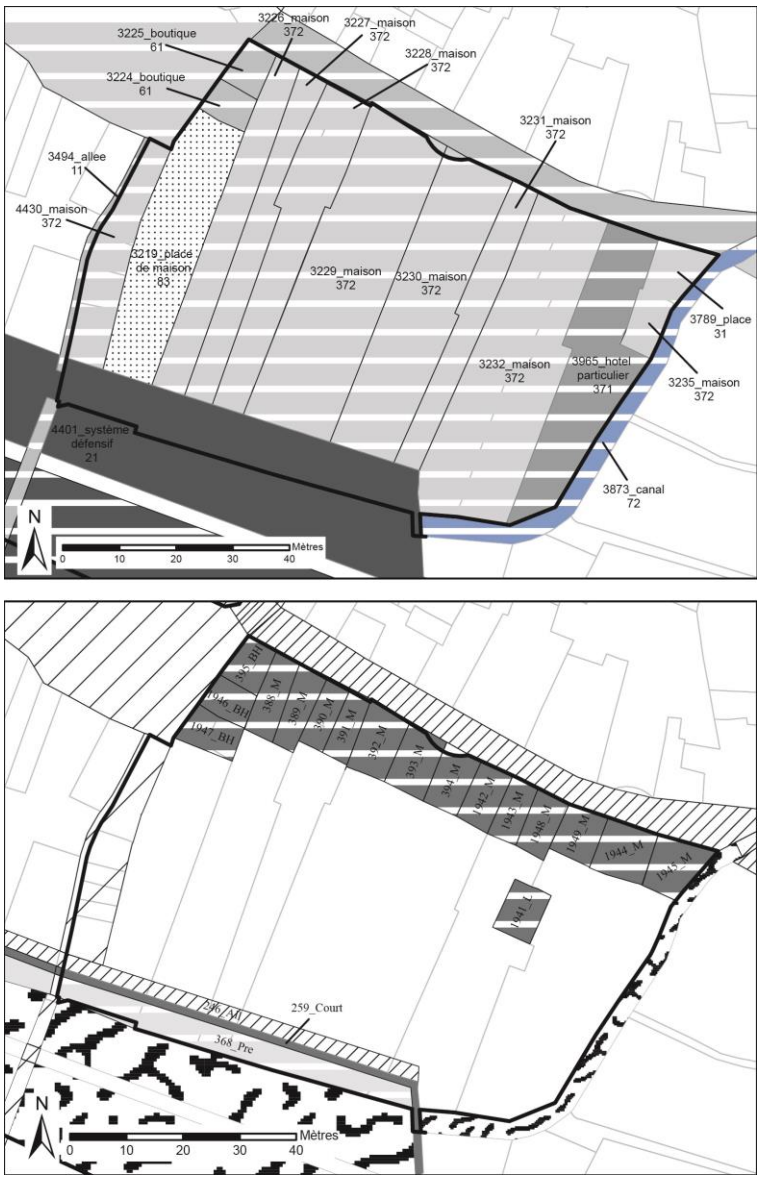

Figure 674 : Occupation de l'îlot CU à la fin du 14e et au début du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

Les comptes de la châtellenie de 1380 et 1410 autorisent une restitution de l'occupation sur la totalité de l'emprise de l'îlot (Tableau 112 : 1 et 2), qui se caractérisait par une série de maisons, établies le long de la rue mais aussi en retrait, et par quelques boutiques installées sur la place du marché à l'ouest. Il est difficile de caractériser la fonction de ces maisons entre habitat privilégié et habitat ordinaire. Cette rue passe traditionnellement pour celle des officiers comtaux au 16e s. mais qu'en est-il aux siècles précédent ? Seuls les noms des propriétaires mentionnés vers 1380 et 1410 autorisent une discussion tout en gardant à l'esprit que ces personnages ne logeaient pas forcément dans les bâtiments dont ils étaient propriétaires. Néanmoins, le statut de trois personnages, Estienne Boursier, Colin de Chanteloup et Guillaume Louet, appartenant à ces bourgeois nouvellement feudataires ou en passe de l'être par mariage ou achat, invitent à considérer cette rue au moins comme un des lieux de résidence privilégiés des bourgeois vendômois dont on ignore les moyens d'enrichissement : service au comte et/ou commerce ? Les seuls vestiges matériels de ces maisons de bourgeois ont été observés dans le bâtiment G, sous la forme d'une fenêtre à baie géminée pouvant dater du 14e s. (EC_1941).

2.3. Occupation de l'ensemble CU au milieu du 15e s. (Figure 675)

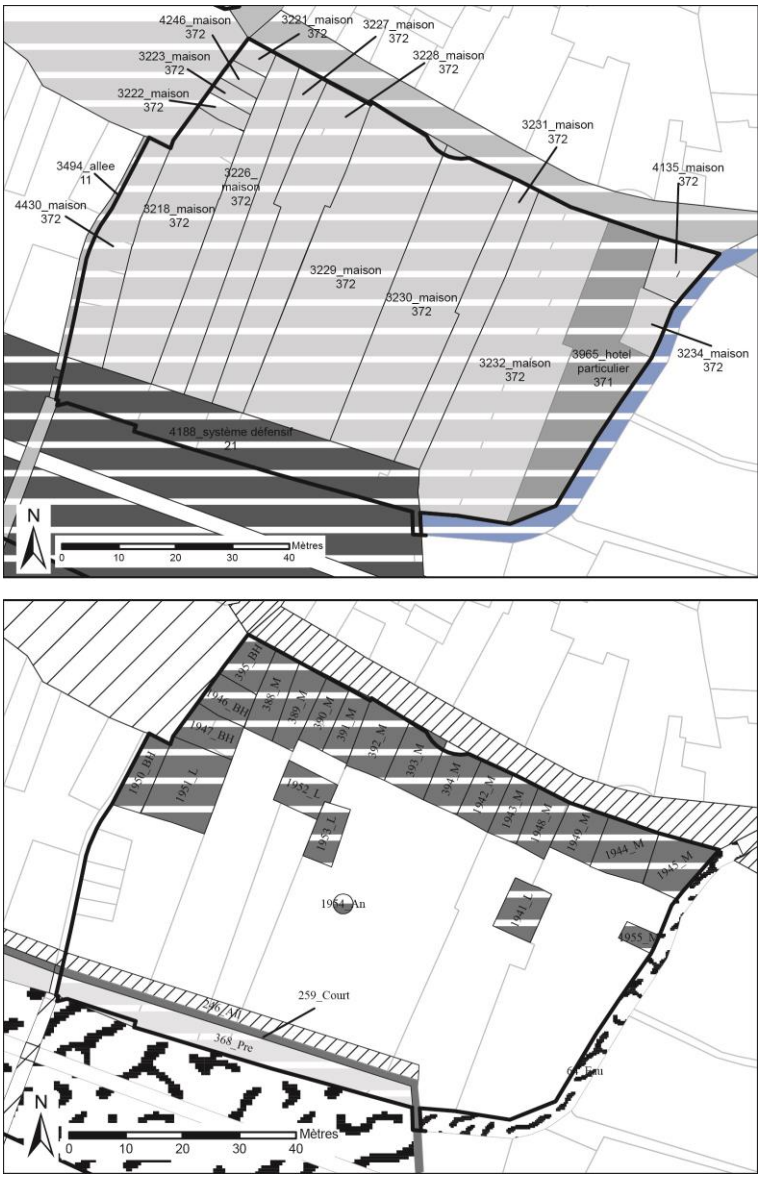

Au milieu du 15e s., le compte de la châtellenie des environs de 1450 montre que le parcellaire n'a pas changé et qu'il est toujours aussi difficile de reconnaître le statut des occupants des maisons et par là même la fonction de la parcelle (Tableau 112 : 4). L'organisation interne des propriétés commence à être mieux perçue : des maisons établies au centre des parcelles sont mentionnées et leur existence à la phase précédente est possible mais les descriptions ne permettait pas d'en être certain.

Figure 675 : Occupation de l'îlot CU au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

2.4. Occupation de l'ensemble CU au début du 17e s. (Figure 676)

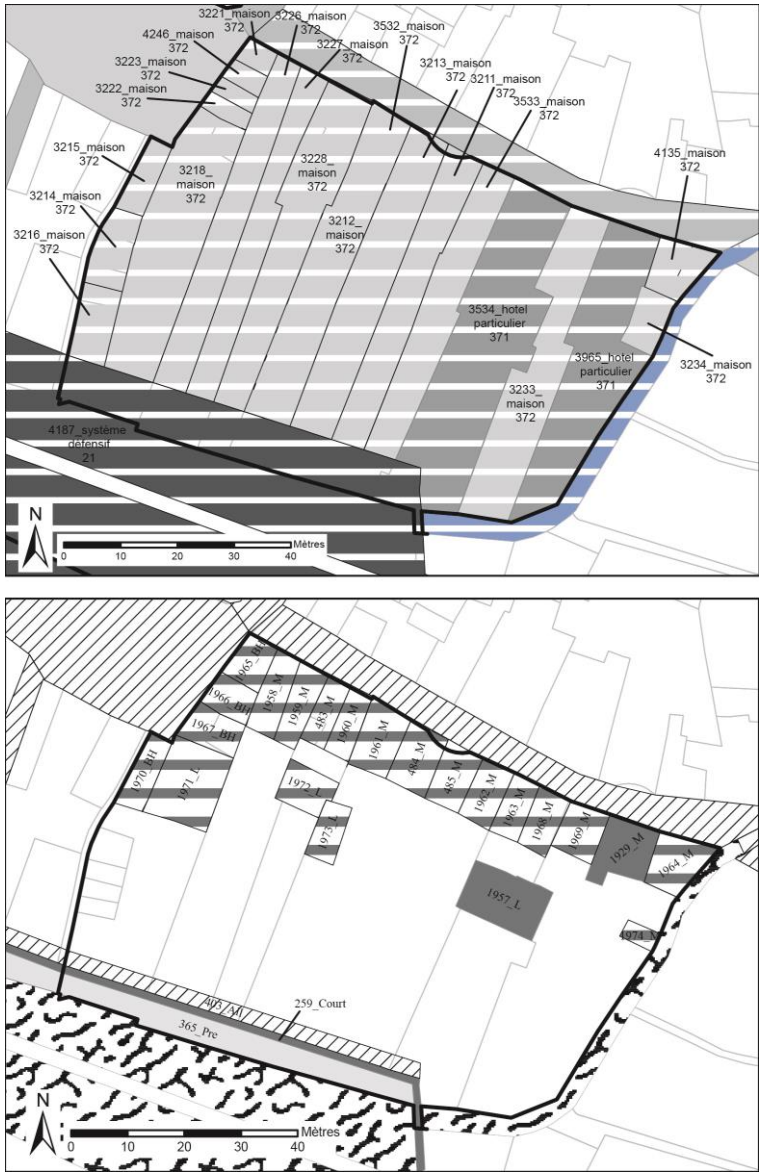

Figure 676 : Occupation de l'îlot CU au début du 17e s.
(OH en haut, EC en bas)

L'occupation de l'îlot au début du 17e s. résulte d'un phénomène de regroupement de parcelle dû à l'installation dans cette rue d'officiers qui se font édifier des hôtels particuliers (Tableau 112 : 5 et 6). Seuls deux ont été reconnus ; il s'agit de François Daguier, licencié en lois et bailli de la Trinité en 1504 (SAINT-VENANT 1912-1917d : 98), (OU_3265/EC_3534, Bât. H) et Jean de Cuigy, contrôleur du Grenier à Sel et lieutenant général du bailli du vendômois. (SAINT-VENANT 1912-1917d : 186), (OU_3965/EC_1957, Bât. G). Le statut des autres propriétaires reste difficile à établir. L'existence d'autres hôtels particuliers n'est pas à écarter mais ne peut être prouvée.

2.5. Occupation de l'ensemble CU en 1811 (Figure 677)

Figure 677 : Occupation de l'îlot CU en 1811 (OH en haut, EC en bas)

L'occupation de l'espace en 1811 montre un important phénomène de réunion de parcelles (passage de 21 parcelles au 16e s. à 11 parcelles en 1811). C'est le phénomène mis en avant lors de la phase précédente qui explique cette forte recomposition. Des hôtels particuliers ont continué à être édifiés, dont le plus emblématique est certainement celui des seigneurs de Domecy (OU_3204/ EC_1913, 1925, 1926 et 1924, Bât C, D, E et F), dont l'emprise résulte en 1811 de la réunion de quatre parcelles. L'enceinte de ville qui formait le fond de cour est progressivement détruite et intégrée aux parcelles.

2.6. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CU

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
59	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
586	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
679	hôtel particulier	3	371	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1248	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1323	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3204	hôtel particulier	3	371	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3205	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3206	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3208	maison	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3210	maison	3	372	P	1700	1811	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3211	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3212	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3213	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3214	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3215	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3216	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3218	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3219	place de maison	8	83	T	1380	1400	1400	1	D	T	1410	1450	1430	1	D	T	11	2	M
3220	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1380	1410	1400	1	D	T	21	2	M
3221	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3222	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3223	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3224	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3225	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1410	1450	1430	1	D	T	21	2	M
3226	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1650	2	S	T	22	2	T
3227	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1650	2	S	T	22	2	T
3228	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1650	2	S	T	22	2	T
3229	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3230	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3231	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	2	T
3232	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3233	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1811	1750	2	S	T	12	2	T
3234	maison	3	372	T	1410	1450	1460	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
3235	maison	3	372	T	1300	1380	1380	2	S	T	1450	1470	1460	1	D	T	21	2	M
3236	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3237	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3238	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3239	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3240	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3241	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M

Ensemble CU

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3242	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3243	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3244	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3245	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3246	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3247	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3248	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3249	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1300	1380	1380	3	S	M	33	3	M
3250	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1380	1000	3	S	M	1200	1241	1241	3	S	M	33	3	M
3532	maison	3	372	Ai	1500	1510	1510	2	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3533	maison	3	372	Ai	1500	1510	1490	2	S	M	1600	1700	1750	1	S	M	21	2	M
3534	hôtel particulier	3	371	T	1515	1515	1515	1	A	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3962	hôtel particulier	3	371	Ai	1550	1700	1650	1	S	M	1700	1811	1750	1	S	M	11	2	M
3965	hôtel particulier	3	371	Ai	1300	1380	1380	2	S	T	1600	1811	1650	1	S	M	21	2	M
4135	maison	3	372	T	1450	1470	1460	1	D	T	1700	1811	1750	1	S	M	11	2	T
4246	maison	3	372	T	1410	1450	1430	1	D	T	1510	1811	1650	2	S	T	12	2	T
4396	parcelle lotie	6	61-2	M	1200	1241	1241	3	S	M	1200	1241	1360	3	S	M	33	3	M
4430	maison	3	372	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
4570	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1515	1515	1515	1	A	T	11	1	T

Tableau 110 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CU.

Ensemble CU

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
368	pre	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
388	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
389	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
390	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
391	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
392	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
393	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
394	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
395	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
483	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
484	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
485	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1896	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1897	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1898	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1899	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1900	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1901	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1902	annexe	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1903	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1904	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1905	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1906	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1907	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1908	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1909	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1910	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1911	jardin mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1912	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1913	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1914	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1915	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1916	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1917	jardin d'agrément	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1918	cour d'agrément	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1919	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1920	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1921	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CU

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1922	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1923	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1924	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1925	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1926	annexe	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1927	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1928	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1929	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1930	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1931	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1932	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1933	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1934	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1935	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1936	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1937	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1938	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1939	cour mixte	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1940	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1941	logis	Ai	1250	1350	1300	1	S	Ai	1465	1520	1515	1	D	T	11	2	T
1942	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1943	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1944	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1945	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1946	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1947	boutique-habitat	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1948	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1949	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1950	boutique-habitat	T	1400	1410	1410	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1951	logis	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1952	logis	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1953	logis	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1954	annexe	T	1450	1470	1470	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	T	21	3	T
1955	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1956	logis	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1957	logis	T	1515	1520	1515	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
1958	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1959	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M

Ensemble CU

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1960	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1961	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1962	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1963	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1964	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1965	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1966	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1967	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1968	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1969	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1970	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1971	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1972	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1810	1810	3	S	M	33	3	M
1973	logis	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1974	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 111 : Récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CU.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources écrites

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 678
2	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 679
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 680
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 681
5	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 682
6	SAINT-VENANT 1912-1917d : 187	1513	*"En 1513, il était à Michel de Cherbeye, trésorier du Vendômois qui eu 1513 l'agrandissait en achetant à George Marganne, marchant tanneur à Vendôme, un immeuble voisin qui venait des d'Argouges, seigneurs de la Bouchardière. Ce Michel de Cherbeye était alors époux de Jeanne de Poncher et depuis épousa en secondes noces Jeanne de Villebresme."*
7	SAINT-VENANT 1912-1917d : 187	17e s.	Cette maison était au 17e s. appelée l'hôtel de Domecy.

Tableau 112 : Textes documentant l'ensemble CU.

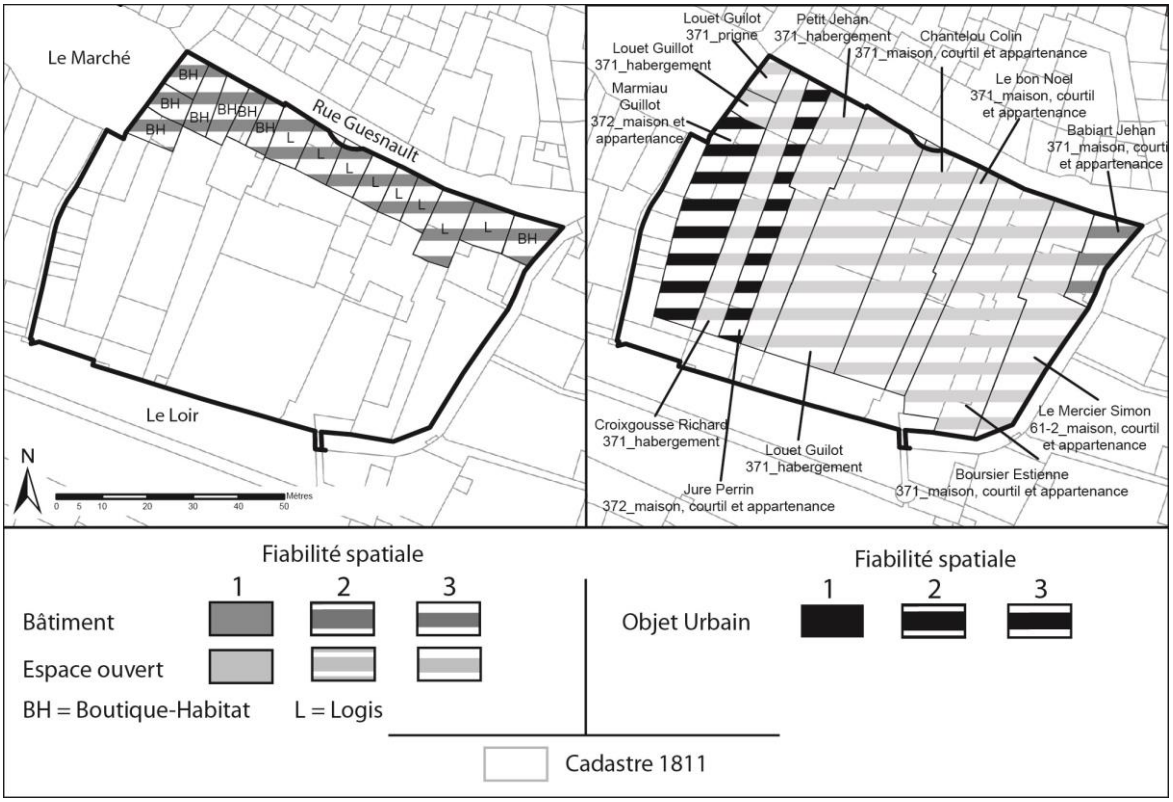

Figure 678 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

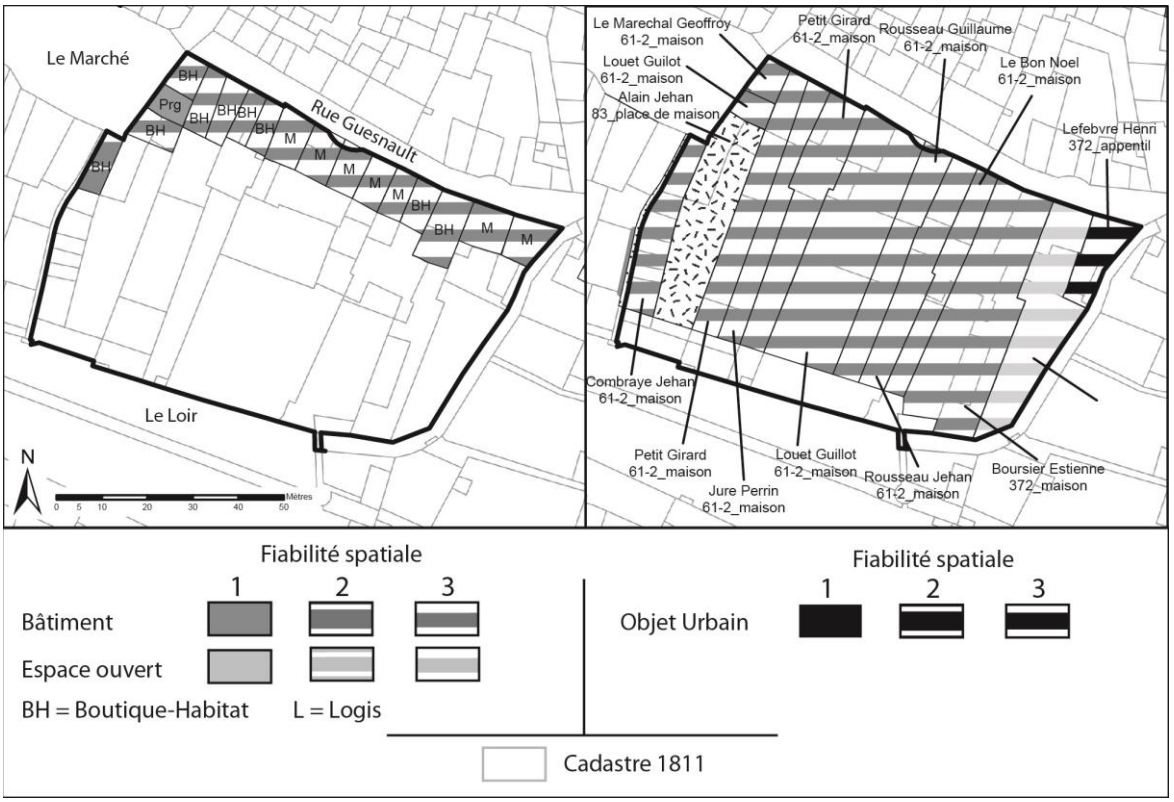

Figure 679 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

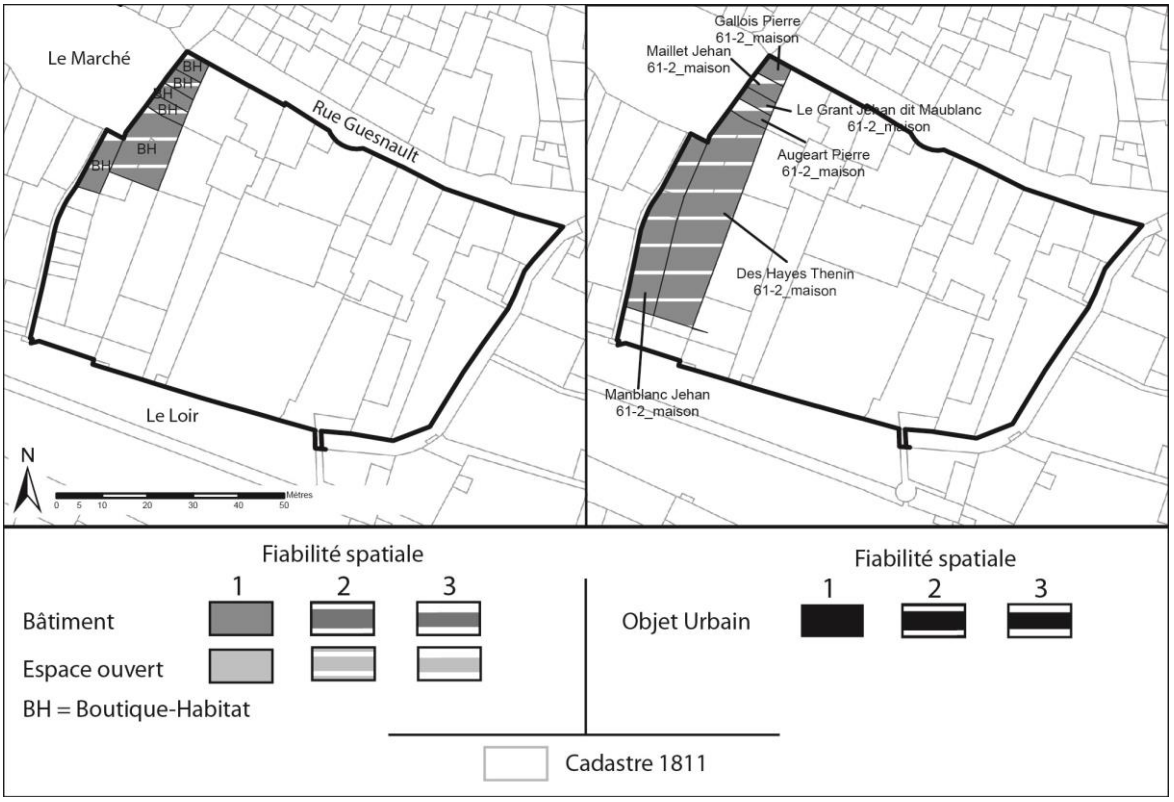

Figure 680 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

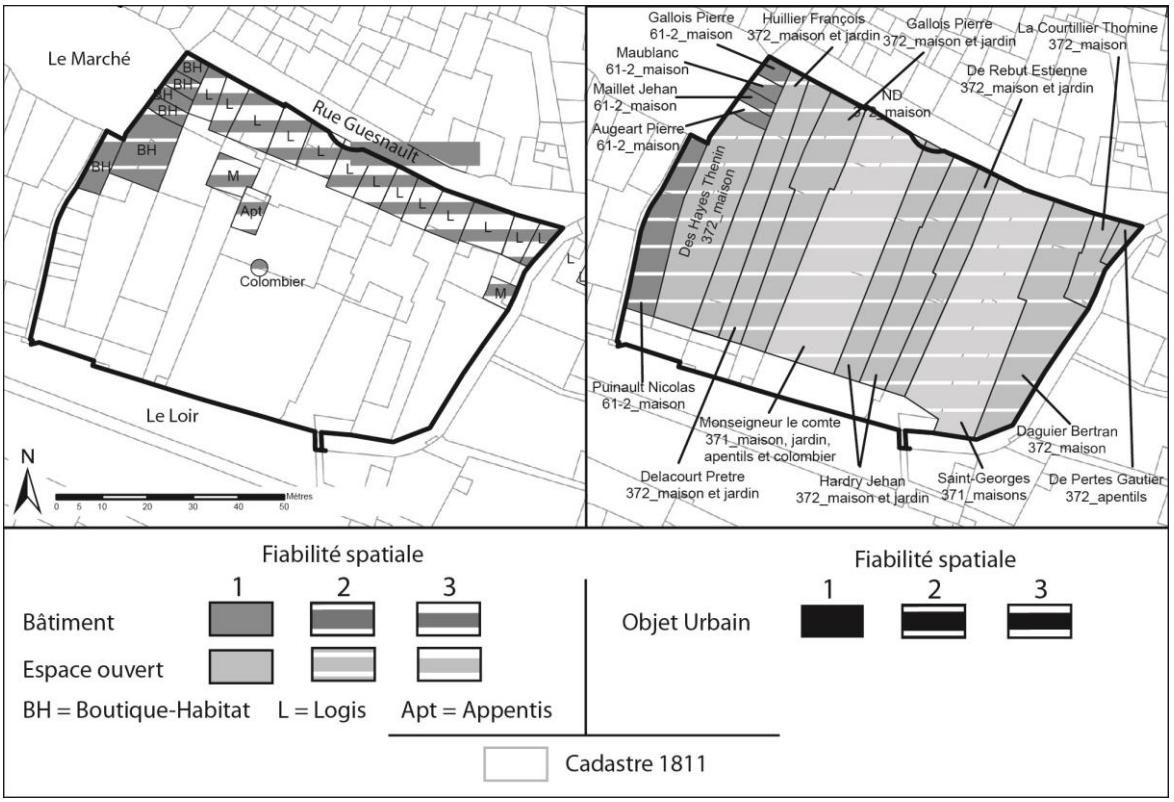

Figure 681 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

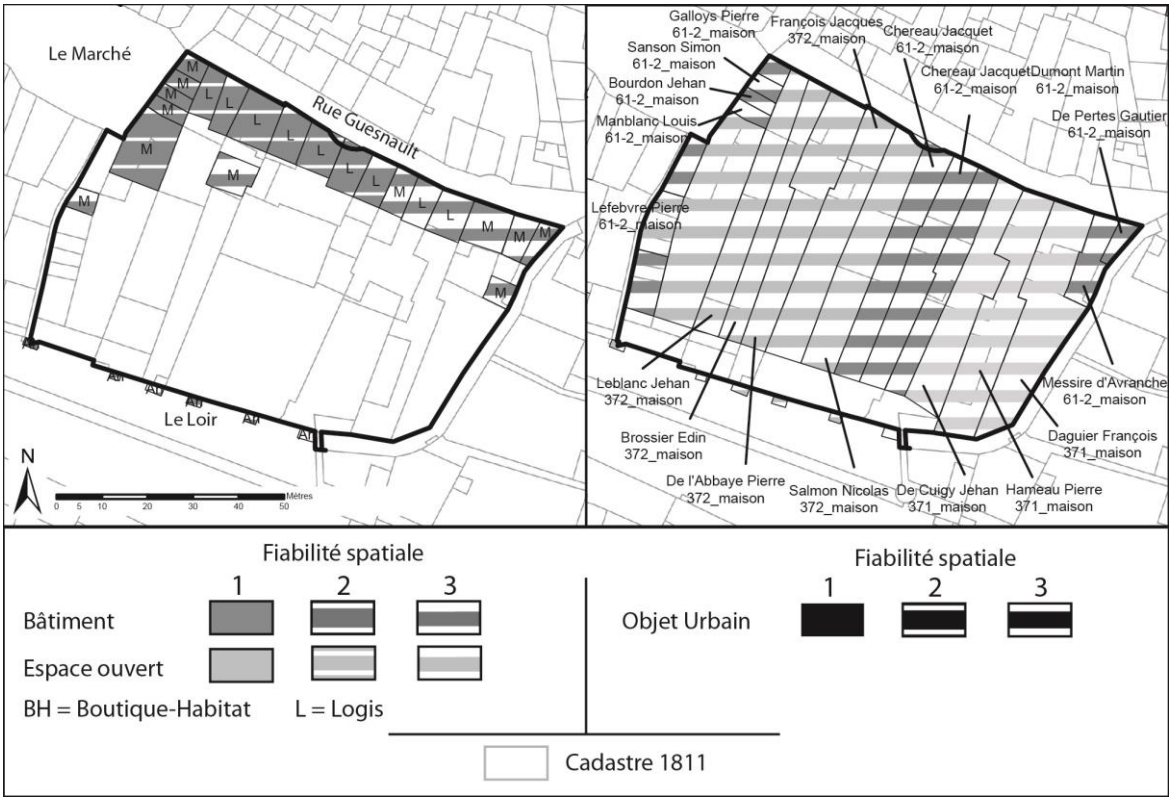

Figure 682 : Restitution de l'ensemble CU à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Sur les 24 édifices inscrits sur le cadastre ancien, seuls huit sont encore en élévation actuellement (Figure 683).

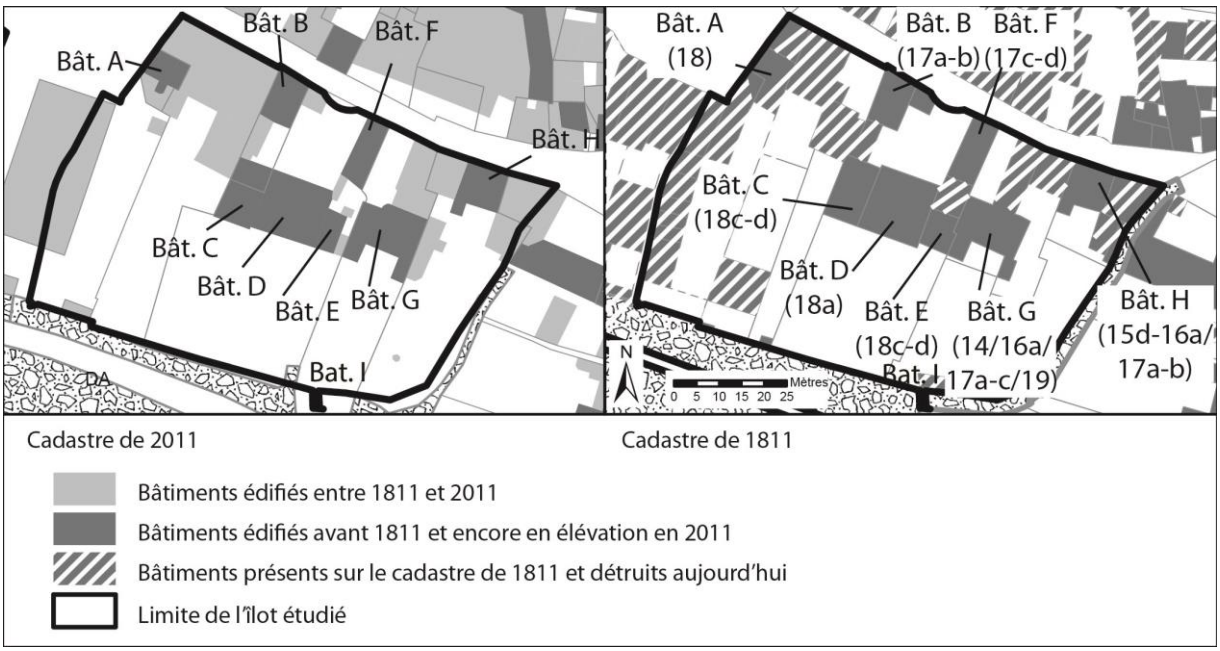

Figure 683 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CU.

Bâtiment A (18) :

Cet enchevêtrement de structures particulièrement désorganisées correspond à des bâtiments anciens en partie visibles sur le dessin de G. Dupuis et donc antérieurs à la fin du 18^{e} s. (Figure 684).

Figure 684 : Façade méridionale du bâtiment A sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) et aujourd'hui.

Bâtiment B (17c-d) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire (7 m de large sur 20 m de profondeur) à deux niveaux sous comble habité possède deux lucarnes caractéristiques de la seconde moitié du 17e s. (Figure 685). La symétrie de la façade et des lucarnes invitent à voir une seule phase de construction pour l'ensemble de l'édifice même si la présence de vestiges plus anciens n'est pas à exclure.

Figure 685 : Façade septentrionale du bâtiment B au 3 rue Guesnault

Bâtiment C-D-E et F

Cette très vaste parcelle comporte aujourd'hui quatre bâtiments antérieurs au début du 19e s. (Figure 686). L'édifice le plus ancien, le bâtiment D, correspond au corps de logis central de plan rectangulaire à trois niveaux sous combles habités. Coiffé d'un toit en pavillon et éclairé par des baies à linteau plat, cet édifice doit dater de la première moitié du 18e s. Cette datation s'accorde avec le style architectural du portail et du pavillon d'entrée. Les baies à linteau surbaissé présentes sur la façade arrière ont été ajoutées plus tardivement, certainement au moment de la construction du bâtiment C dans la seconde moitié du 18e s. comme en témoigne l'emploi d'un toit à la Lescot. Le bâtiment E, qui prend appui sur le mur gouttereau oriental du bâtiment D, est plus difficile à dater en l'absence d'élément stylistique datant. Il pourrait remonter au 18e s. et renfermer des éléments plus anciens.

Figure 686 : Portail d'entrée du début du 18e s. et façade arrière des bâtiments D (au centre), C (à gauche) et E (à droite).

Le bâtiment F, de plan rectangulaire à un niveau sous comble habité, ouvre sur la cour établie entre le bâtiment D et la rue. Possédant un toit à la Lescot et des lucarnes caractéristiques en œil-de-bœuf, il peut être daté de la seconde moitié du 18 s. Son emplacement invite à y voir des annexes, peut-être des écuries et des logements pour les domestiques.

Figure 687 : Toiture du bâtiment F

Bâtiment G (14/16a/17a-c/19)

Ce bâtiment entre cour et jardin est constitué d'un grand corps de logis de plan rectangulaire (30 m de large sur 10 m de profondeur) à trois niveaux et d'orientation est-ouest, flanqué de part et d'autre de deux pavillons à deux niveaux s'avançant de 5,5 m au sud (Figure 688, Figure 689). Bien que très remanié au 19^{e} s. par la mise en place de toits terrasses et par le ravalement de sa façade septentrionale côté rue, les murs méridional et oriental conservent des éléments anciens. Deux documents iconographiques anciens permettent néanmoins de restituer trois phases architecturales :

- les éléments les plus anciens observés sur les maçonneries de ce bâtiment sont deux baies géminées installées sur le mur pignon oriental. Le piédroit septentrional de cette baie porte trois *graffiti* représentant des blasons qui n'ont pu être attribués à un personnage ou une famille. Le style de ces fenêtres autorise une datation dans le courant du 14^{e} s. (Figure 690) ;
- Au 16^{e} s., cet édifice a connu un remaniement par l'installation d'une nouvelle façade sur rue de style seconde Renaissance qu'il est possible d'observer sur la gravure de G. Launay. Ce remaniement fait certainement suite à l'achat en 1513 par Michel de Cherbeye, trésorier du Vendômois, d'une maison voisine afin d'agrandir sa propriété ;
- Au 17^{e} s., la partie arrière est remaniée à son tour par la mise en place de deux pavillons et le percement de nouvelles fenêtres.

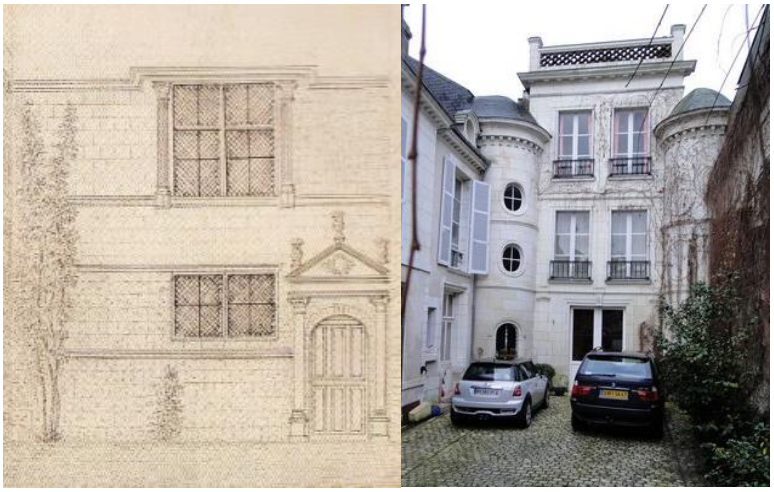

Figure 688 : Façade septentrionale du bâtiment G au 19^{e} s. (BMV/Fond Launay) et aujourd'hui après le ravalement de façade.

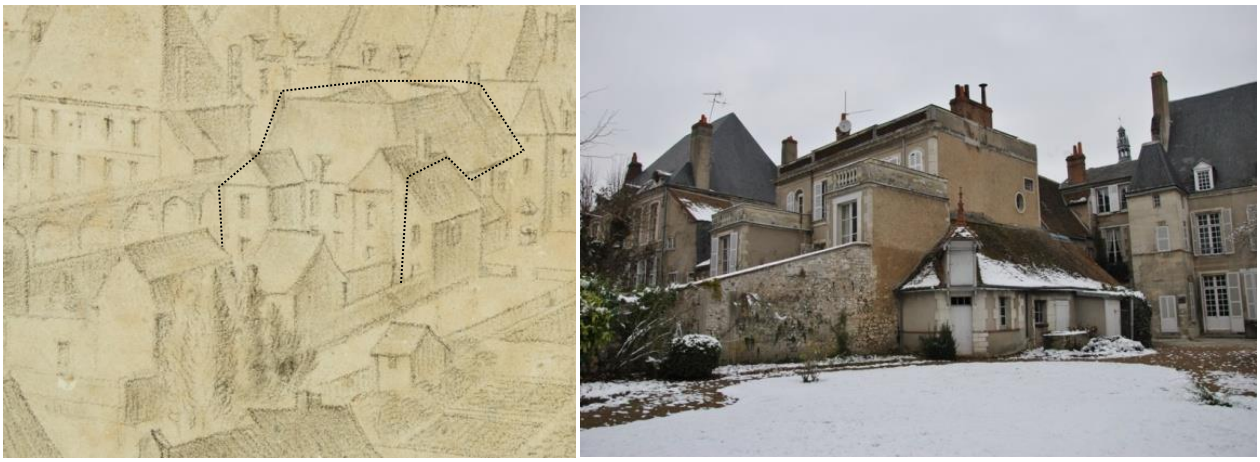

Figure 689 : Façade arrière du bâtiment G à la fin du 18e s. sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) avec ses pavillons coiffés d'un toit en bâtière et son état actuel.

Figure 690 : Baie géminée du 14e s. et graffitis de blasons sur le pied droit sud.

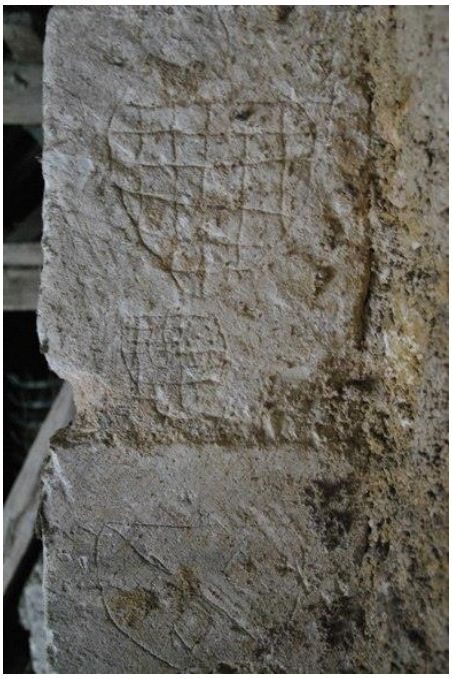

Bâtiment H (15d-16a/17/19) :

Cet édifice de plan carré (9 m de côté) présente deux niveaux sous comble (Figure 691, Figure 692). Les éléments les plus anciens sont les deux pignons de rive qui sont édifiés avec des rampants assisés à crossettes caractéristiques de la fin du 15e et du début du 16e s. Sur cour, une tourelle à toit en pavillon abritant des cabinets a été ajouté au 17e s., simultanément au percement d'un passage charretier sur rue.

Figure 691 : Façade septentrionale du bâtiment H sur rue et son portail charretier ajouté au 17e s.

Figure 692 : Façade méridionale sur cour du bâtiment H et sa tour du 17e s.

Bâtiment I (13?/14) :

Cette petite porte d'eau de 1,5 m de large permet l'écoulement des eaux du canal du Ponceau vers la rivière du Loir à travers les fortifications de la ville (Figure 693). Constituée d'un arc en plein cintre formée de claveaux de calcaire, elle se rapproche stylistiquement de l'arche de Saint-Pierre et de l'arche des Grands Prés datés du 14e s.

Figure 693 : Face orientale de la porte d'eau (bâtiment I)

Ensemble CV

1. Présentation

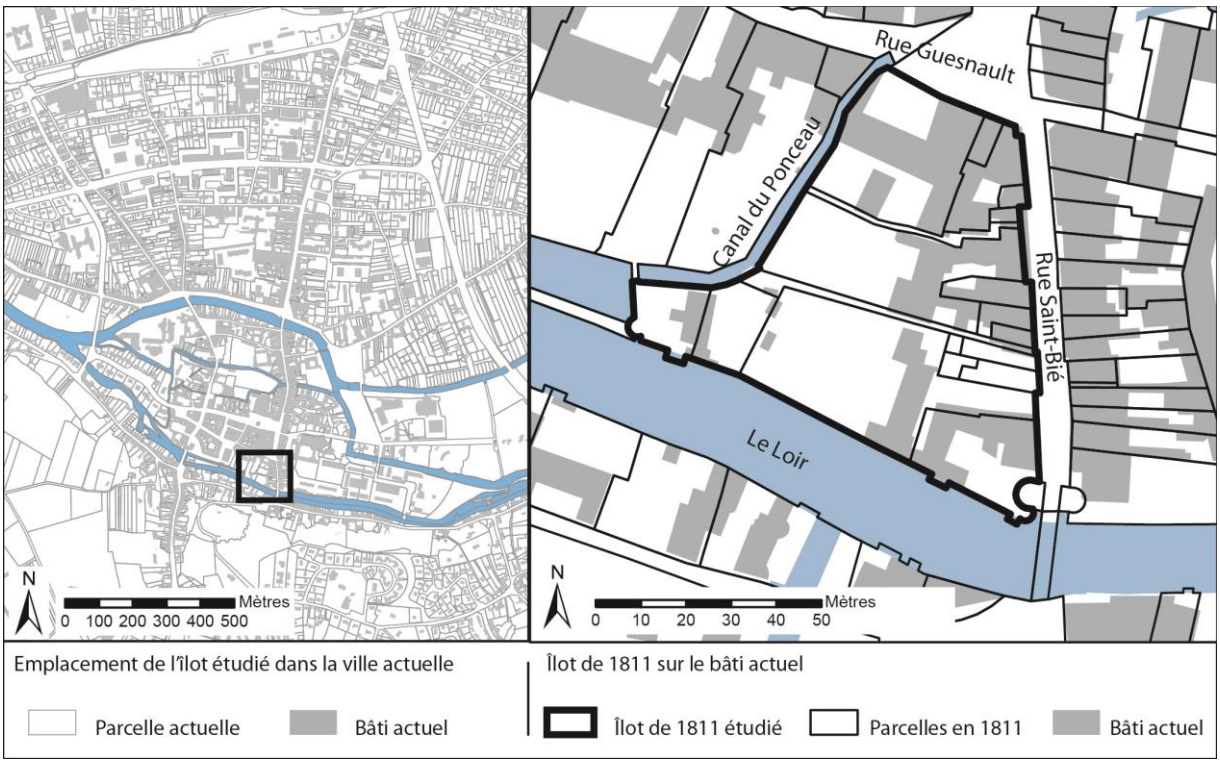

Figure 694 : Localisation de l'ensemble CV.

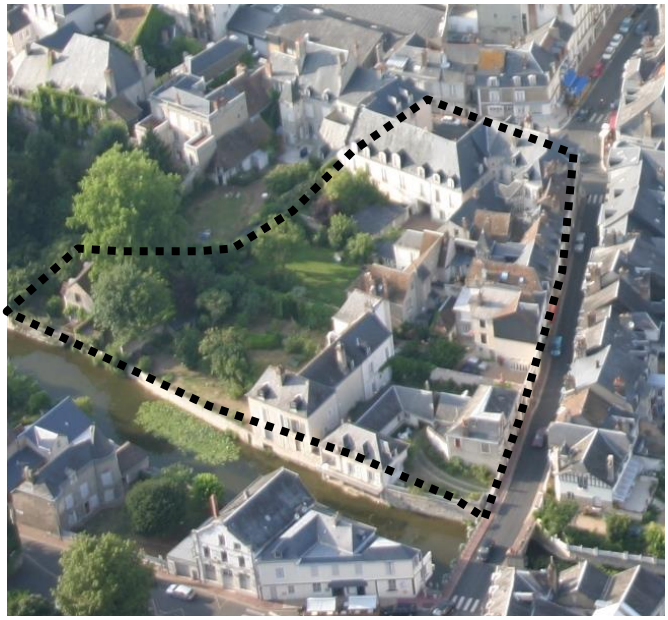

Figure 695 : Localisation de l'ensemble CV dans la ville actuelle.

Cet ensemble de 4800 m^2 se situe dans la partie sud-ouest de la ville *intra-muros*. Composé en 1811 de 17 parcelles, il était délimité par la rue Guesnault au nord, la rue Saint-Bié à l'est, le bras principal du Loir au sud et le canal du ponceau à l'ouest. Sa forme générale est toujours visible dans le parcellaire actuel bien qu'il ait subi de nombreuses transformations internes (Figure 694, Figure 695).

Relevant en grande partie du comte pour sa tenure de la mi-carême, cet espace est relativement bien documenté par les textes. Le bâti y est assez bien préservé

même si la plupart des façades sur rue ont été frappées d'alignement.

Localisation dans les territoires anciens

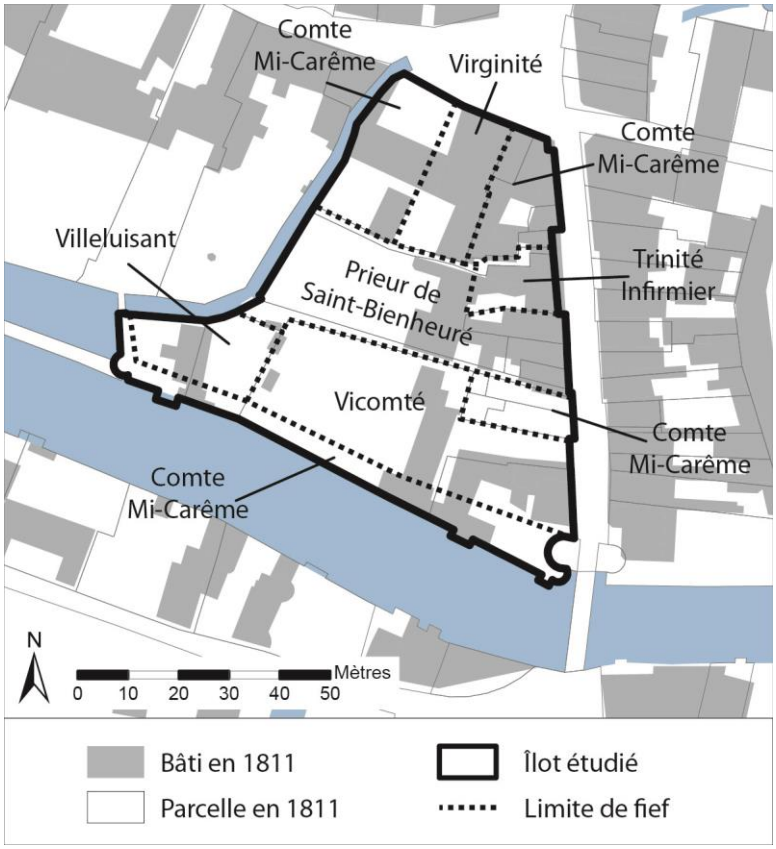

Figure 696 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble CV.

Cet espace dépendait du 11e s. jusqu'à la Révolution de la paroisse Saint-Martin. Il était divisé en six censives au 16e s. Une grande partie relevait de la tenure comtale de la mi-carême. Les autres propriétaires éminents étaient le prieur de Saint-Bienheuré, l'infirmier de la Trinité, les religieuses de la Virginité et les possesseurs des fiefs de la Vicomté et de Villeluisant (Figure 696).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 113, Tableau 114)

2.1. Occupation de l'ensemble CV au début du 12e s. (Figure 697)

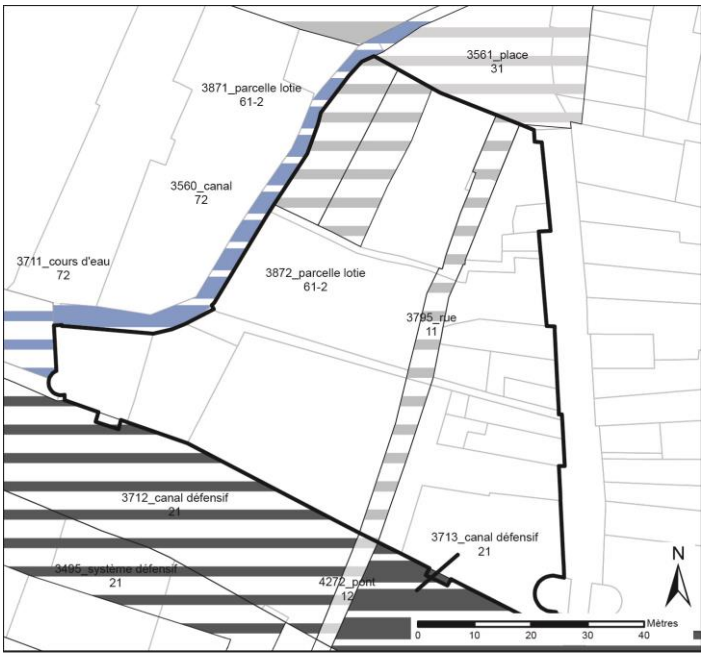

L'analyse des réseaux a montré l'existence probable d'une rue, prolongée par un pont dans l'alignement de la rue du Change, établie certainement à la fin du 10e s., et déplacée dans la seconde moitié du 12e s. après la nouvelle fortification du château (*Cf.* ensemble CW et analyse des réseaux).

Figure 697 : Occupation de l'ensemble CV au début du 12e s. (OH en haut, EC en bas)

2.2. Occupation de l'ensemble CV au 15e s. (Figure 698)

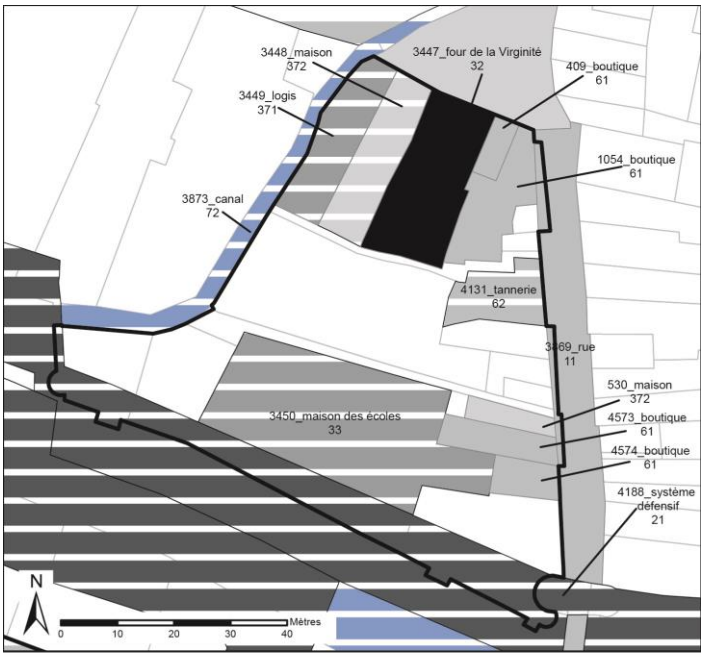

A partir de 1278, une maison servant de four banal au fief de Philippe de Noier, héritier des de Caresmot, est vendue aux sœurs de la Virginité de Lunay (Tableau 115 : 2). Les comptes de la châtellenie de 1380, 1410 et 1470 mettent en évidence la relative stabilité de l'occupation de l'îlot durant le 15e s. (Tableau 115 : 3, 4 et 5). La parcelle établie à l'ouest du four banal renfermait la maison de l'administrateur de la Maladrerie ; au sud, en retrait de la rue, c'est la maison des écoles qui est mentionnée et qui correspond certainement à l'emplacement des écoles citées en 1251 dans la résolution du conflit opposant les moines de la Trinité à la collégiale Saint-Georges. (Tableau 115 : 1) Cet ensemble se voit aussi doté à partir du second quart du 13e s. d'une partie de l'enceinte de ville, constituée d'une courtine, d'un glacis et d'un tour qui durent subir des campagnes de réfection durant les 14e et 15e s.

Figure 698 : Occupation de l'ensemble CV au 15e s. (OH en haut, EC en bas)

2.3. Occupation de l'ensemble CV au milieu du 17e s. (Figure 699)

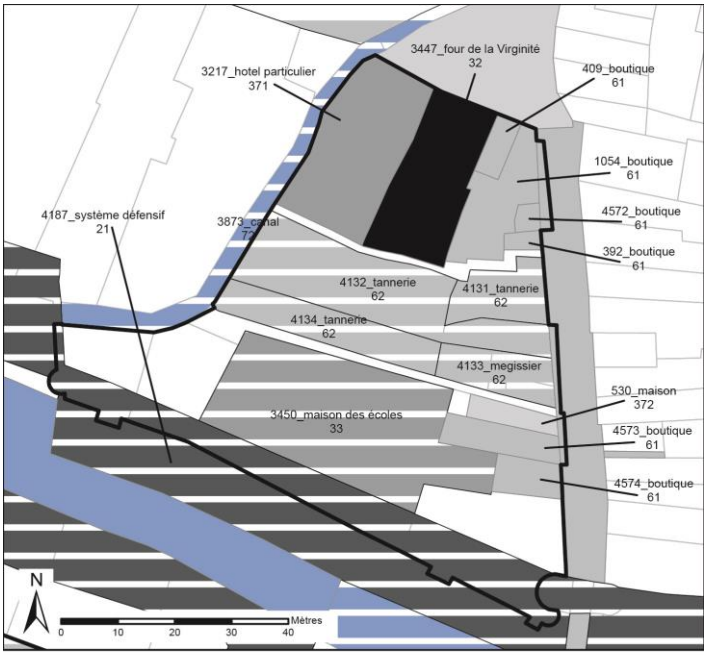

L'occupation de l'îlot se fait mieux connaître grâce au compte de la châtellenie de 1510 et grâce à l'aveu de 1607 du prieur de Saint-Bienheuré, possesseur d'un fief dans cette partie de la ville (Tableau 115 : 6 et 7). Ainsi, on retrouve le four banal et les boutiques établies le long de la place du Ponceau au nord et de la rue Saint-Bié à l'est. Il est intéressant de noter que les deux parcelles établies entre le four banal de la Virginité et le canal du Ponceau sont réunies entre 1470 et 1510 certainement par André Chevalier afin d'édifier une nouvelle maison dont des vestiges sont toujours visibles aujourd'hui dans le bâtiment F. L'aveu du prieur indique qu'une partie de l'îlot est dédié aux tanneries. Au sud, les écoles et les fortifications sont toujours en usage.

Figure 699 : Occupation de l'ensemble CV au milieu du 17e s. (OH en haut, EC en bas)

2.4. Occupation de l'ensemble CV en 1811 (Figure 700)

Entre le milieu du 17^{e} s. et 1811, peu de textes viennent renseigner cet espace et le bâti, certes présent, ne permet pas d'en restituer toutes les transformations. En 1778, Auguste de Tramault, maire de Vendôme et propriétaire de l'ancienne maison d'André Chevalier, rachète le four banal des religieuses de la Virginité afin d'agrandir son hôtel particulier encore visible aujourd'hui (Bât. F).

Ce phénomène d'achat et de regroupement de parcelles se retrouve aussi dans le sud de cet espace où un autre hôtel particulier est édifié (Bât A, B et C) à l'emplacement des anciennes écoles. Les boutiques et ateliers sont toujours présents de long de la rue Saint-Bié. Les tanneries de la phase précédente ont disparu au profit de maisons et de boutiques pourvues de jardins d'une taille disproportionnée par rapport à celle des édifices.

Figure 700 : Occupation de l'ensemble CV en 1811 (OH en haut, EC en bas)

2.5. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CV

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
42	hôtel particulier	3	371	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
173	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
311	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
392	boutique	6	61	P	1450	1550	1500	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
409	boutique	6	61	T	1350	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
530	maison	3	372	T	1450	1470	1470	2	S	T	1700	1811	1750	1	A	P	21	1	P
543	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
556	boutique	6	61	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
575	hôtel particulier	3	372	P	1600	1811	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
678	jardin	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1054	boutique	6	61	T	1350	1380	1380	2	S	T	1600	1700	1650	1	A	P	21	1	P
3209	hôtel particulier	3	371	T	1700	1811	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3217	hôtel particulier	3	371	T	1470	1510	1490	1	D	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
3447	four de la Virginité	3	32	T	1200	1278	1278	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3448	maison	3	372	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3449	logis	3	371	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3450	maison des écoles	3	33	T	1400	1470	1470	2	S	T	1650	1750	1700	1	D	T	21	2	M
3872	parcelle lotie	6	61-2	M	1000	1000	1000	3	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	31	3	M
3959	tannerie	6	63	M	1600	1650	1650	2	2	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
3960	maison	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4131	tannerie	6	62	T	1450	1480	1480	2	S	Ai	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4132	tannerie	6	62	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4133	mégissier	6	62	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4134	tannerie	6	62	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4276	maison	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4277	boutique	6	61	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4309	boutique	6	61	M	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4546	boutique	6	61	T	1600	1700	1650	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4572	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	M	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	M
4573	boutique	6	61	T	1400	1470	1470	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
4574	boutique	6	61	T	1400	1470	1470	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
4590	boutique	6	61	T	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Tableau 113 : Récapitulatif des Objets Urbains de l'ensemble CV

Ensemble CV

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
29	jardin d'agrément	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1798	cour mixte	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1799	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1800	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1801	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1802	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1803	pré	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1804	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1805	pré	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1806	jardin d'agrément	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1807	jardin d'agrément	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1808	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1809	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1810	boutique-habitat	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1811	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1812	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1813	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1814	boutique-habitat	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1815	boutique-habitat	T	1600	1607	1607	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1816	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1817	boutique-habitat	T	1600	1607	1607	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1818	boutique-habitat	T	1600	1607	1607	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1819	jardin mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1820	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1821	boutique-habitat	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1822	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1823	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1824	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1825	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1826	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1827	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1828	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1829	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1830	cour mixte	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1831	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1832	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1833	boutique-habitat	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble CV

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1834	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1835	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1836	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1837	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1838	maison	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1839	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1841	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1842	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1843	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1844	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1845	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1846	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1847	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1848	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1849	boutique-habitat	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1850	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1851	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1852	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1853	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1854	maison	Ai	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1855	maison	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1856	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1857	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1858	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1859	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1860	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1861	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1863	tour	Ai	1227	1260	1245	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1865	four	T	1250	1278	1278	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1866	pre	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
1867	boutique-habitat	T	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1868	jardin mixte	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
1869	jardin mixte	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
1870	maison	T	1600	1607	1607	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	M
1871	logis	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
1872	logis	T	1470	1510	1490	1	DS	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	P
1873	maison	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1874	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T

Ensemble CV

Identifiant	Fonction		Temps												Typologie Temporelle	Espace	
			Apparition						Disparition								
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
1875	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1876	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1877	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1878	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1879	terrain vague	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1880	boutique-habitat	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1881	bâtiment multifonctionnel	T	1450	1470	1470	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
1883	four	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1884	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1885	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1886	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1887	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1888	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1889	terrain vague	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1890	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1891	bâtiment multifonctionnel	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
1892	logis	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
1893	boutique-habitat	T	1300	1380	1380	2	S	T	1450	1500	1470	1	DS	T	21	2	T
1894	boutique-habitat	T	1300	1380	1380	2	S	T	1450	1500	1470	1	DS	T	21	2	T
1895	boutique-habitat	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 114 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs de l'ensemble CV.

2. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/129	1251	*"Noverit imiversitas vestra quod, cum contentio verteretur inter nos, ex una parte, et rehgiosos viros abbatem et conventum Sancte-Trinitatis de Vindocino, ex altera, super eo videlicet quod nos dicebamus predictos religiosos non posse sive debere regere vel regifacere scolas infra castrum, villam et banlevam Vindocinensera…"*
2	DE TREMAULT 1865 : 47-49	1278	*"Quenue chouse soit atouz que pardevant nos establiz endroit. Jehan dit Arcemon de Vendome coutelier et fresssane sa femme et iohannin lor fuiz Requenurent et endroit par devant nos; d'un commun accort d'un assentement et d'une volonté a labbaesse et au couvent de la Virginié une meson ofonz et oprpricte et otreille et cortil seant detries ladite meson et o une voie alant des ladcite meson jusques au Loir par detries et si comme ladite meson et le dite treille et ledit cortil et la dite voie alant au Loir se porsieent loue et le omerien et opierre apartenanz a ladite meson et as autre dites chouses venduesq et estanz dedan …"*
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 701
4	AN/P/980/16	1410	*Cf.* Figure 702
5	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 703
6	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 704
7	AN/P/609/13	1607	*Cf.* Figure 705
8	DE TREMAULT 1865 : 47-49	1778	*"Autorisation du rachat par Auguste de Trémault du four banal des religieuses"*

Tableau 115 : Textes documentant l'ensemble CV.

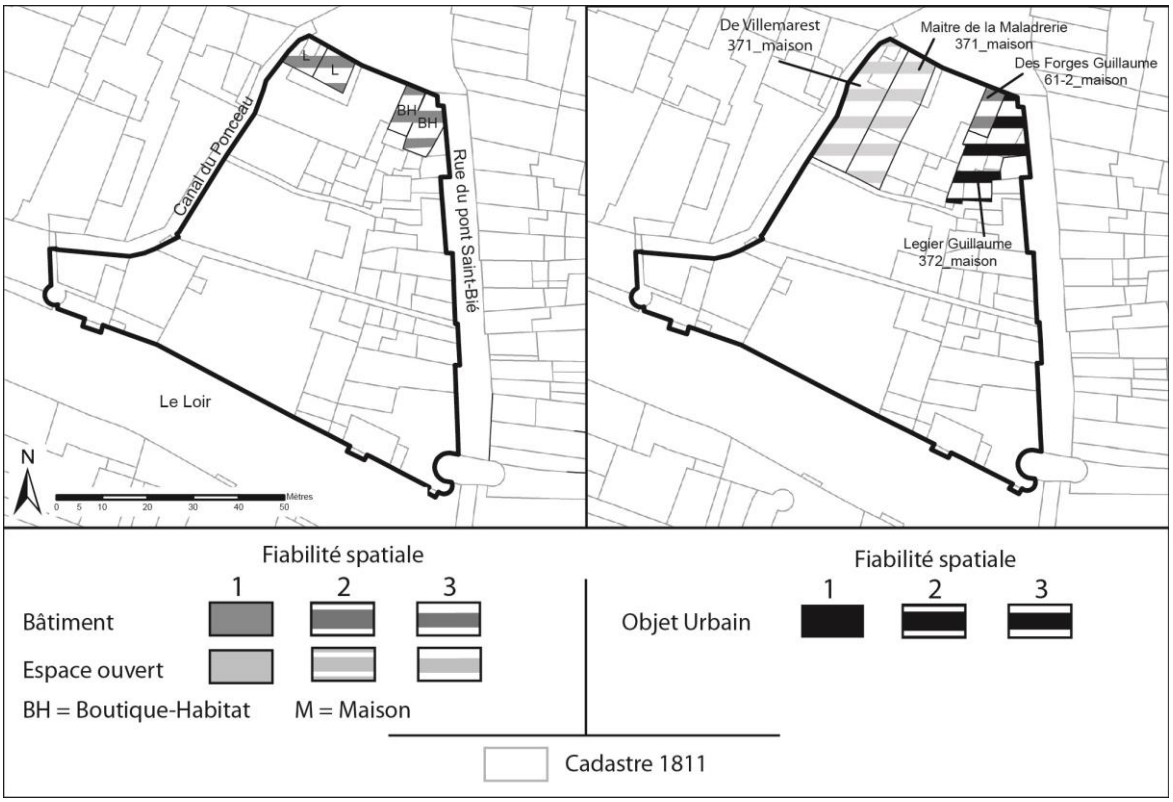

Figure 701 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

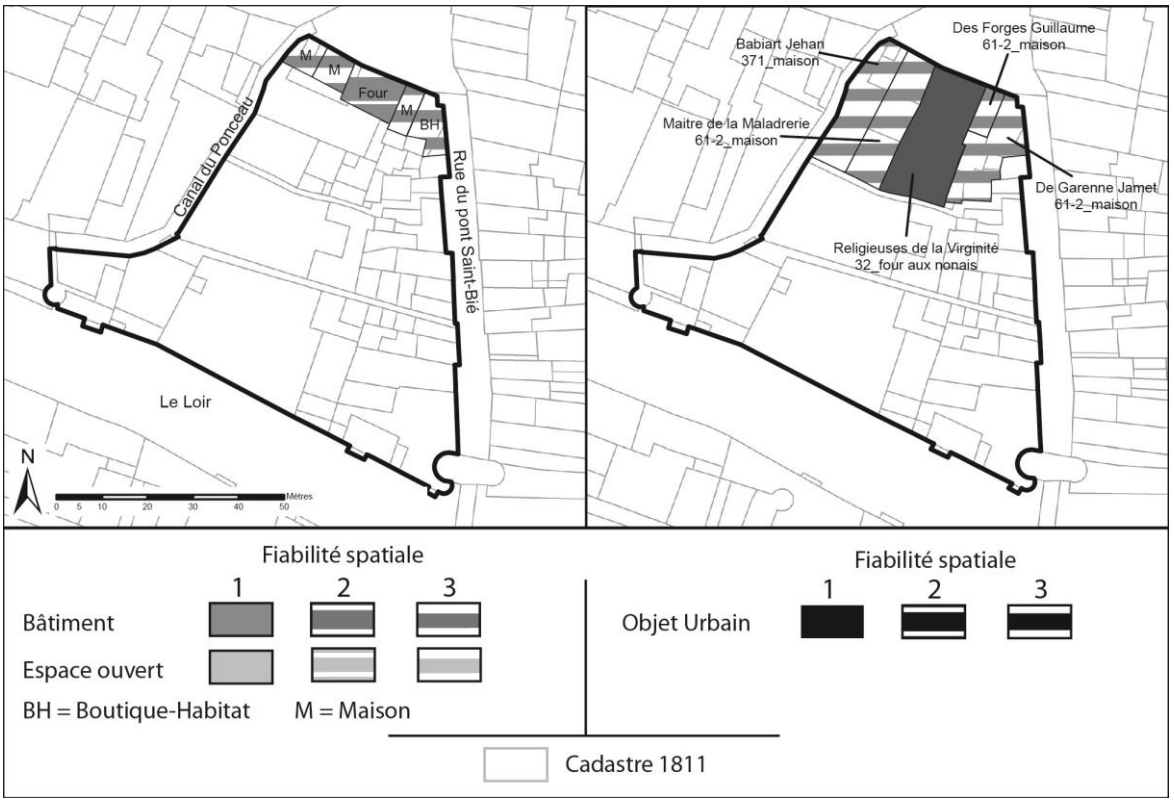

Figure 702 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1410 (AN/P/980/16).

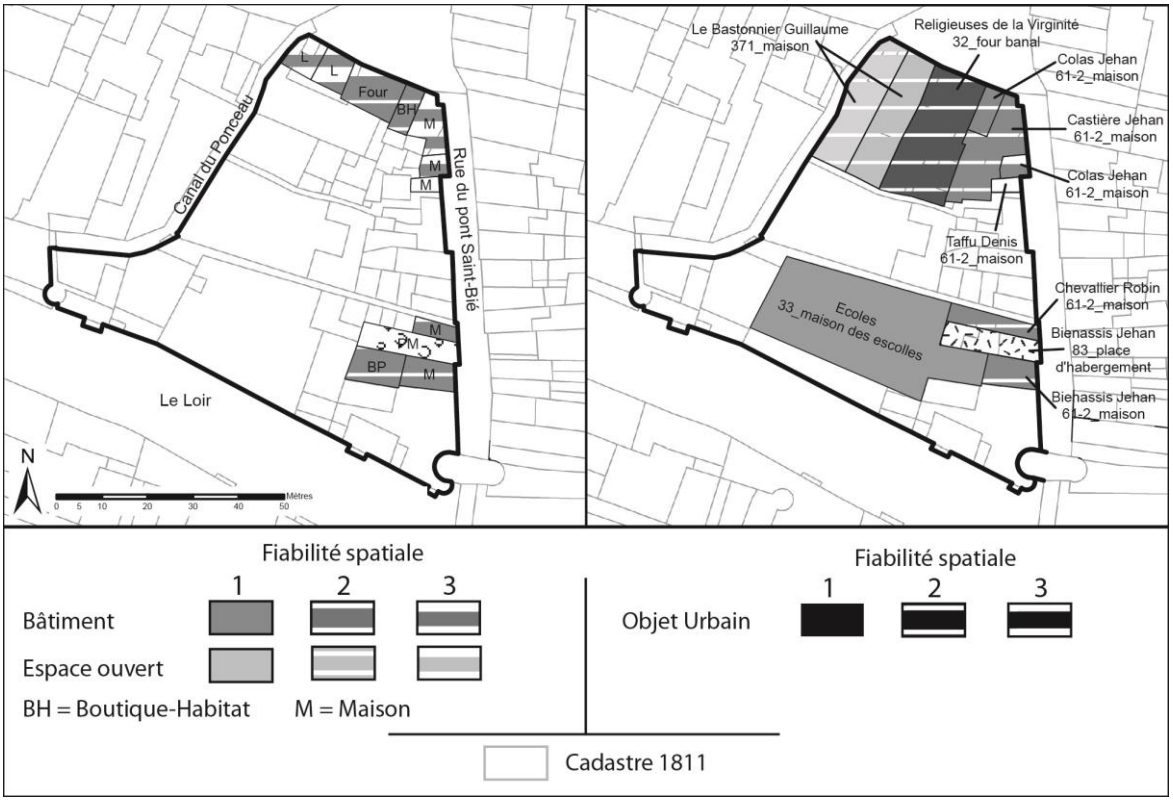

Figure 703 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

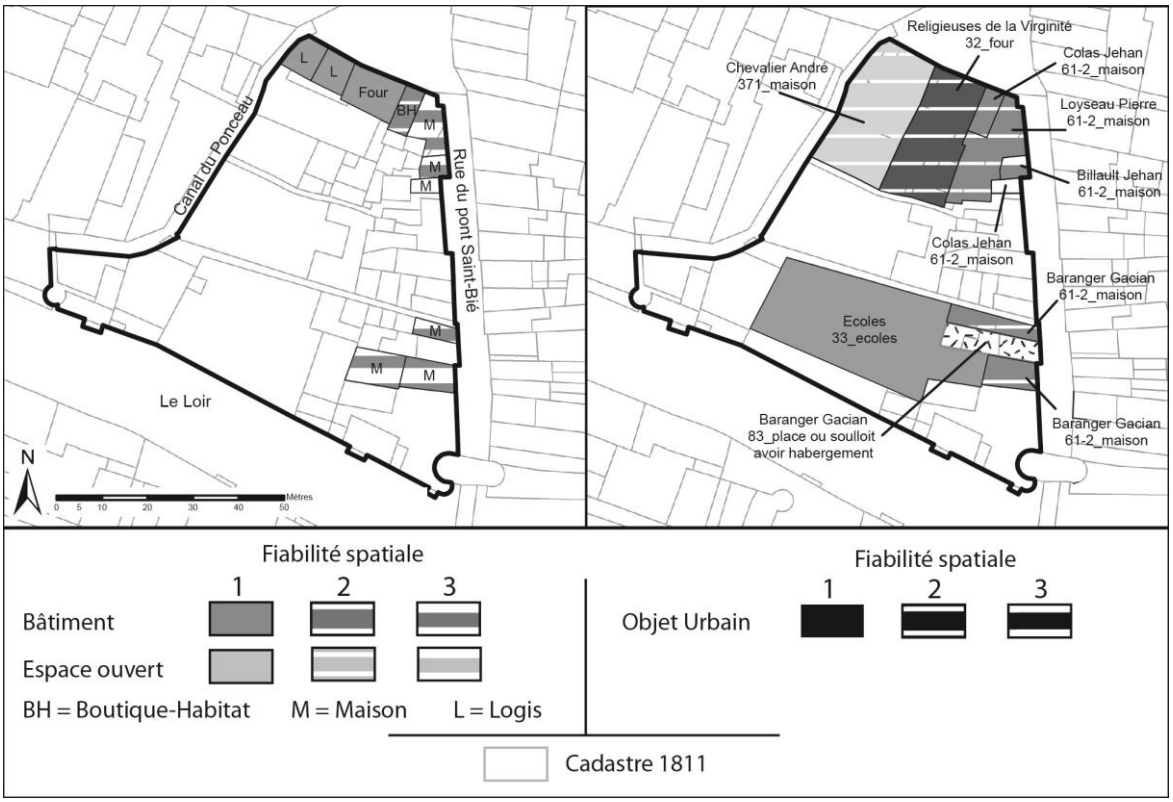

Figure 704 : Restitution de l'ensemble CV à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

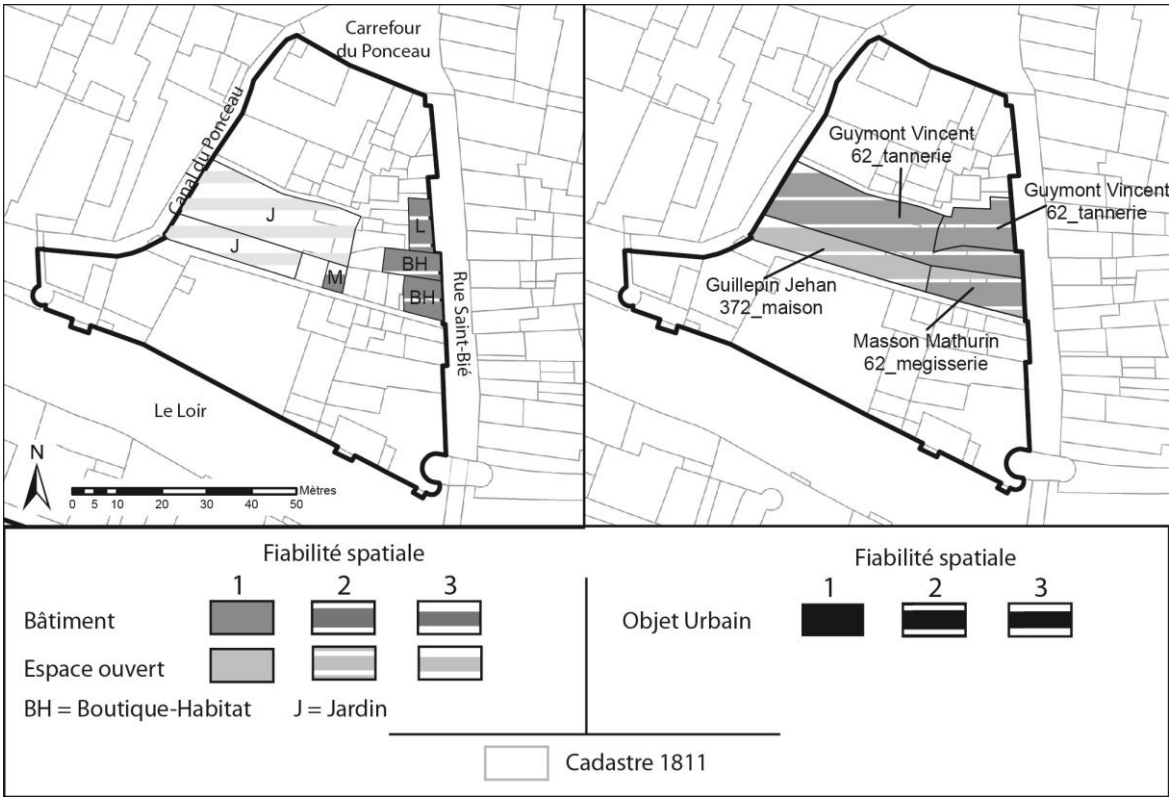

Figure 705 : Restitution de l'ensemble CV à partir de l'aveu du prieur de Saint-Bienheuré de 1607 (AN/P/609/13)

3.2. Sources matérielles

Cet îlot relativement préservé des destructions des 19e et 20e s. renferme encore huit édifices ou portions d'édifices antérieurs à 1811 (Figure 706).

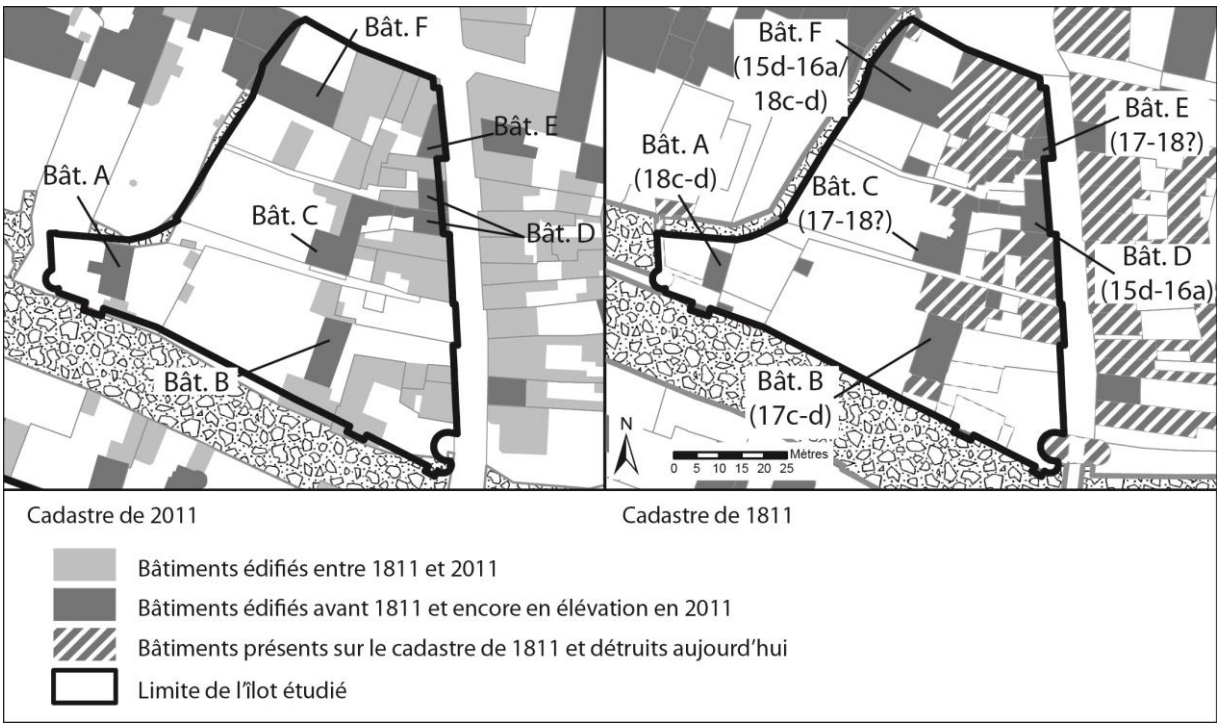

Figure 706 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CV.

Bâtiment A (18c-d) :

Ce petit édifice de plan rectangulaire (8 m de long sur 4 m de large) à un niveau d'élévation possède un toit à la Lescot caractéristique de la seconde moitié du 18e s. à Vendôme (Figure 707). Ce bâtiment est une annexe de jardin, orangerie, salon d'hiver ou serre de l'hôtel particulier établi dans l'ensemble CU.

Figure 707 : Vue orientale du bâtiment A.

Bâtiment B (17c-d/18a) :

Le bâtiment B correspond à un corps de logis rectangulaire (14 m de large sur 8 m de profondeur) parallèle à la rue Saint-Bié à deux niveaux d'élévation (Figure 708). Aujourd'hui encadré par deux pavillons certainement édifiés au 19e s., il dut être construit dans la seconde moitié du 17e s. ou au début du 18e s. si l'on se fonde sur la forme du toit en pavillon visible sur la vue de G. Dupuis.

Figure 708 : Bâtiment B vue du sud sur le dessin de G. Dupuis (MusV/2537) et aujourd'hui.

Bâtiment C (18c-d) :

N'ayant pu être visité, ce bâtiment renferme plusieurs corps de logis dont la forme et les matériaux de construction ainsi que leur représentation sur un dessin de G. Dupuis invitent à les dater au moins de la fin du 18^{e} s. (Figure 709).

Figure 709 : Bâtiment C vue du sud.

Bâtiment D (15d-16a) :

Ce bâtiment en pan de bois est recouvert en grande partie par un enduit rendant toute étude impossible. Néanmoins, la présence d'une tour d'escalier en pan de bois de forme carrée, présentant six niveaux de croisillons en croix de Saint-André répartis sur trois étages avec un toit en pavillon ajouté plus tardivement, permet de dater cet édifice de la fin du 15^{e} s. ou du début du 16^{e} s. (Figure 710).

Figure 710 : Tour d'escalier au 18 rue Saint-Bié.

Bâtiment E (17-18?)

Entièrement recouvert d'un enduit, cet édifice construit en pan de bois certainement à grille présente un plan triangulaire et trois niveaux d'élévation (Figure 711). Difficilement datable en l'état des connaissances, il referme néanmoins des éléments anciens peut-être des 17e ou 18e s.

Figure 711 : Façade orientale du bâtiment E.

Bâtiment F (15d-16a/18d)

Cet édifice de plan trapézoïdal (22 m de large sur 8 m de profondeur), à deux niveaux sous comble, résulte de deux campagnes de construction (Figure 712, Figure 713, Figure 714).

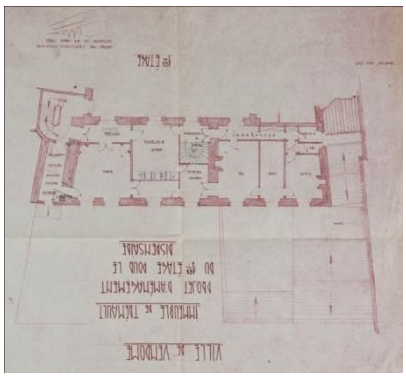

Figure 712 : Plan du bâtiment F (AMV)

Les vestiges les plus anciens reconnus à ce jour dans ce bâtiment correspondent au pignon occidental présentant un rampant assisé orné de choux. Ce bâtiment primitif devait s'étendre sur 9 m de long et 16 m de large, correspondant sur le plan à la partie occidentale du bâtiment jusqu'au mur de refend. Les caractéristiques stylistiques du pignon autorisent une datation dans la seconde moitié du 15e s. ou au début du 16e s. L'étude des textes permet de préciser cette construction puisque en 1470, l'emprise de cet édifice était encore occupée par deux parcelles qui furent réunies avant 1510. La construction du bâtiment serait donc intervenue entre 1470 et 1510. (Tableau 115 : 5 et 6).

La seconde phase reconnue dans les transformations de l'édifice correspond à son agrandissement vers l'est qui peut être daté par l'emploi de lucarnes à fronton de la fin du 18e s. Un texte vient là encore préciser la datation. En effet cet agrandissement se fait au détriment du four des moniales de la Virginité qui le cède à Auguste de Trémault en 1778. Le bâtiment F est donc postérieur à cette date (Tableau 115 : 8).

Figure 713 : Façade septentrionale du bâtiment F.

Figure 714 : Rampant sculpté sur le pignon occidental.

Ensemble CW

1. Présentation

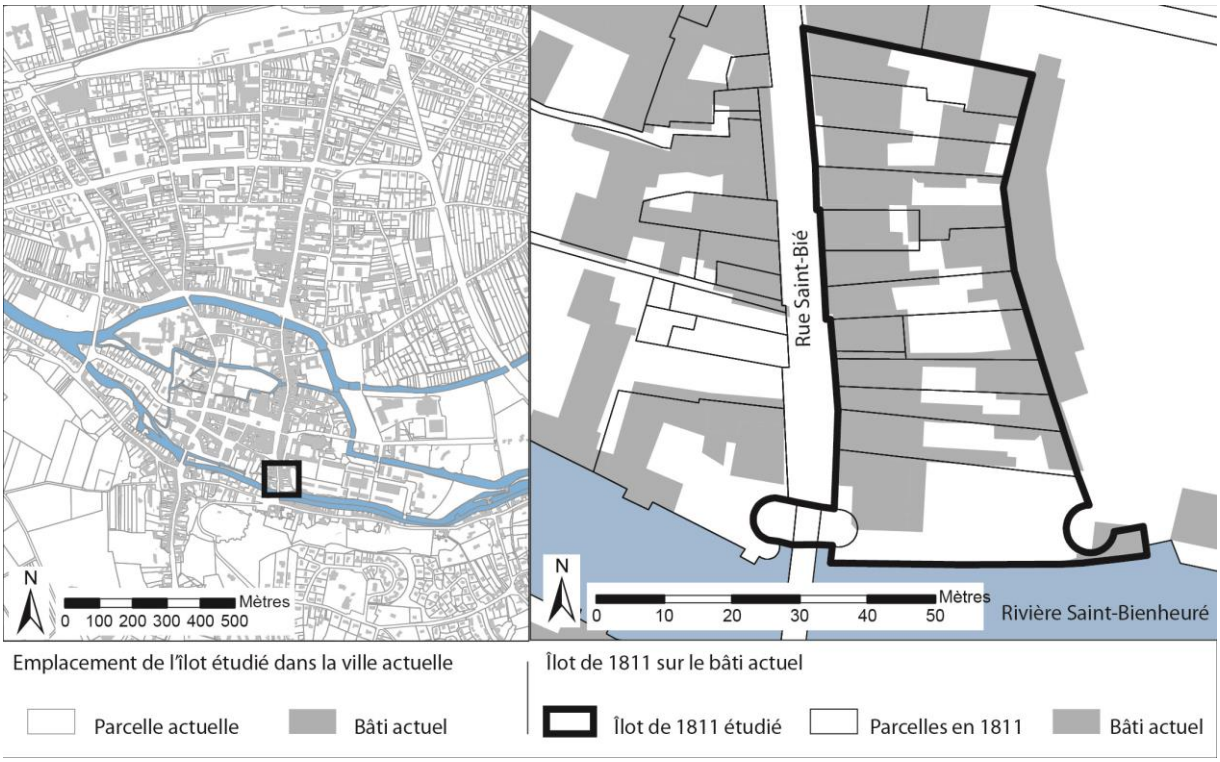

Figure 715 : Localisation de l'ensemble CW.

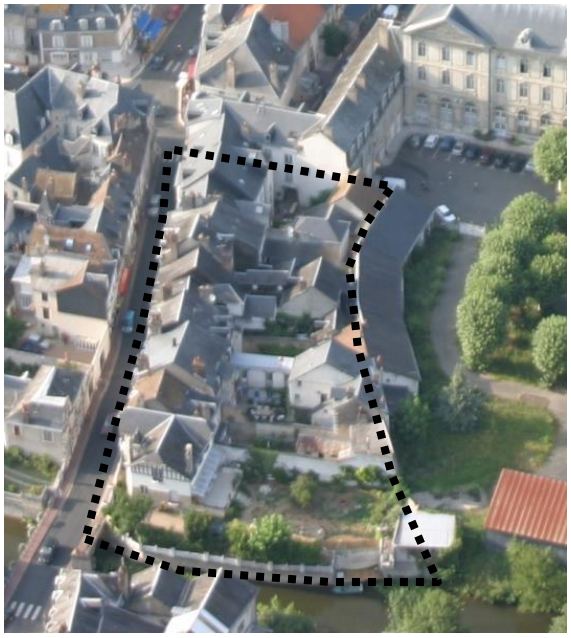

Figure 716 : Localisation de l'îlot CW dans la ville actuelle

Ce petit îlot de 2500 m^2, situé au sud-est de la ville *intra-muros,* est délimité au nord et à l'est par l'îlot CG correspondant à l'emprise de l'abbaye au 18^e s., au sud par la rivière Saint-Bienheuré et à l'ouest par la rue Saint-Bié ainsi que la porte Saint-Bié. Il comportait en 1811 douze parcelles laniérées (Figure 715, Figure 716).

Les connaissances sur cet îlot sont peu nombreuses puisque qu'aucun texte émanant de l'abbaye n'a permis de restituer l'occupation du sol avant la fin du 18^e s., seule la partie relevant du comte est documentée sur une plus longue période. Cette faiblesse de la documentation écrite n'est pas compensée par une bonne conservation du bâti puisque seulement deux édifices anciens ont pu être étudiés.

Localisation dans les territoires anciens

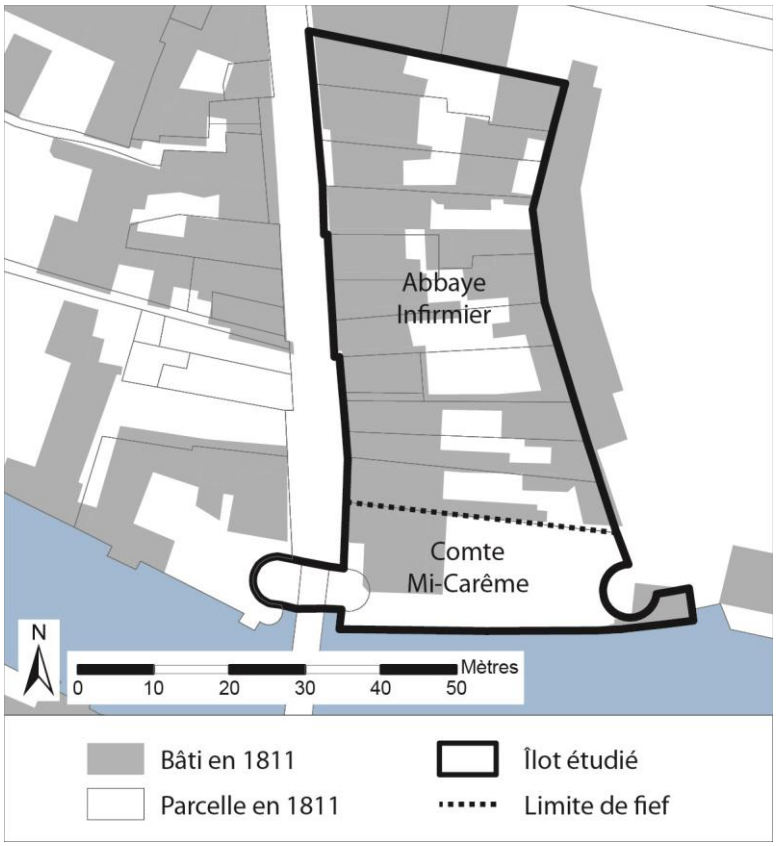

Figure 717 : Emprise des censives dans l'ensemble CW au 16e s.

Dépendant de la paroisse Saint-Martin, cet espace relevait de deux tenures : celle de l'infirmier de l'abbaye pour la plus grande partie au nord et celle comtale de la mi-carême au sud, correspondant en partie aux anciennes fortifications (Figure 717).

2. Synthèses à l'échelle des Éléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 116, Tableau 117)

2.1. Occupation de l'ensemble CW à la fin du 15e s. (Figure 718)

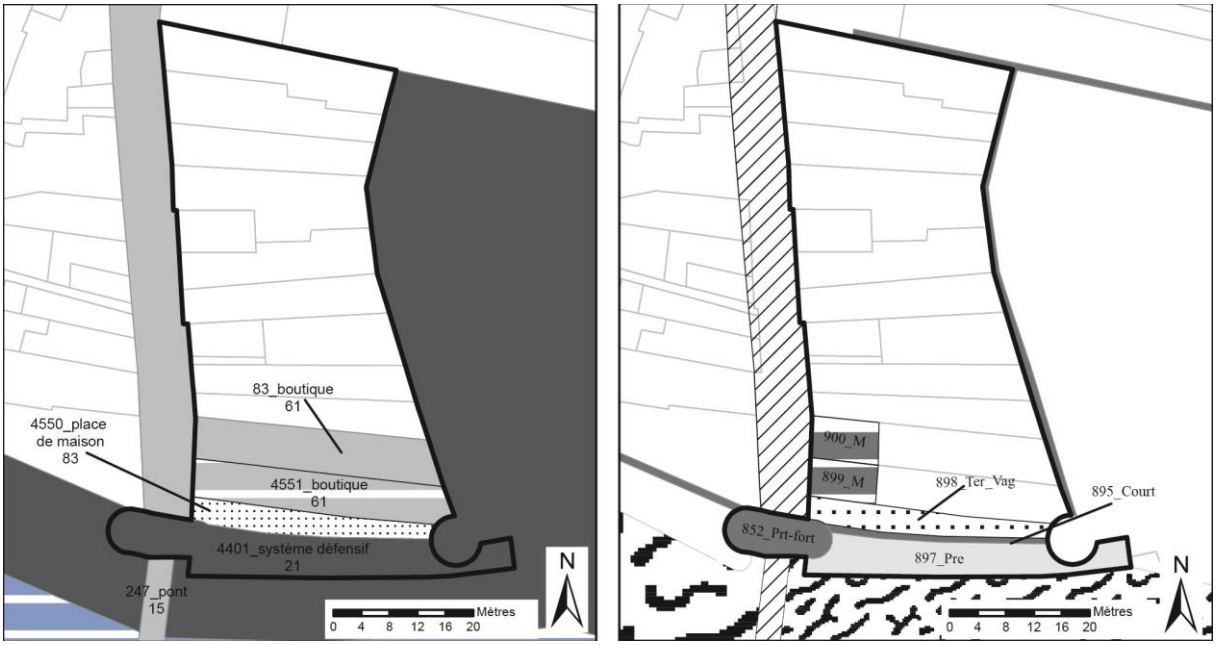

Figure 718 : Occupation de l'îlot CW à la fin du 15e s. (OH à gauche, EC à droite)

Cet ensemble qui relevait au 16e s. du fief de l'infirmier pourrait correspondre à la terre donnée par Helgaud de Caresmot entre 1144 et 1159 à l'abbaye (Tableau 118 : 1). En effet, les biens des Caresmot sont établis dans la rue Guesnault et à ses alentours. Aussi, cette terre occupée par des maisons et proche des murs du monastère ne peut donc se situer que dans la partie méridionale de la ville entre les murs du monastère et le Loir. Le don de cet espace s'accompagne d'une destruction de tous les éléments qu'il comportait (maison, rue…). Ces destructions peuvent être mises en relation avec la restructuration du réseau viaire dans cette partie de l'agglomération liée à la remise en défense du château (*Cf.* Analyse des réseaux). Cette réorganisation se matérialise par le déplacement de la rue du Pont Saint-Bié plus à l'est et la mise en place d'un parcellaire en lanière à l'est de la nouvelle rue relevant de l'infirmier de l'abbaye. Vers le milieu du 13e s., cet espace accueille une partie des fortifications de la ville avec entre autres l'édification de la porte Saint-Bié.

Après cet épisode, il faut attendre la fin du 14e s. pour retrouver des documents renseignant l'occupation de cet espace et seulement pour les trois parcelles méridionales. Le système défensif mis en place au 13e s. et restauré à la fin du 14e s. est toujours en fonction à la fin du 15e s. et comprend un glacis, une courtine et une porte de ville (Tableau 118 : 2 et 3). Afin de mettre en défense la ville plusieurs bâtiments établis le long des murailles sont détruits ; c'est le cas de la parcelle localisée au nord de la courtine qui est décrite en 1470 et 1510 comme étant une *"place de maison"*. Le reste de la rue devait être occupé par des boutiques et maisons dont seulement deux sont mentionnées dans les comptes.

2.3. Occupation de l'îlot CW en 1811 (Figure 719)

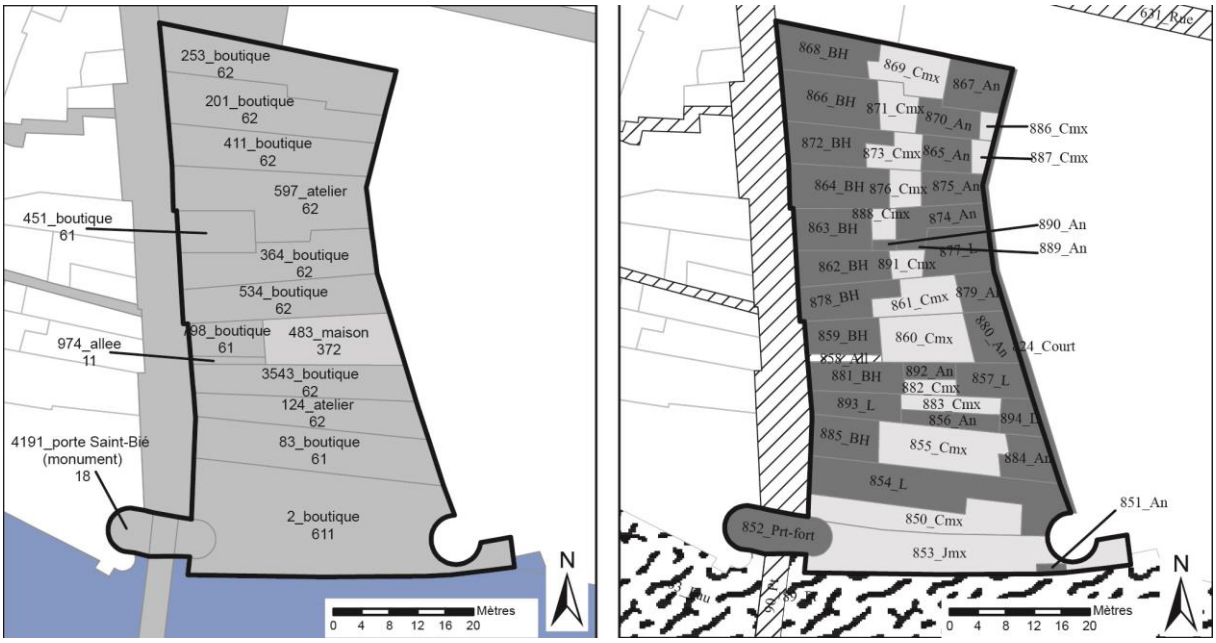

Figure 719 : Occupation de l'îlot CW en 1811 (OH à gauche, EC à droite)

L'occupation de l'îlot CW présentée par le cadastre ancien ne devait pas être très différente de l'occupation du 15^{e} s même si les preuves manquent. Elle se caractérisait par une série de boutiques, d'ateliers et de maisons établis le long de la rue Saint-Bié. Les fortifications n'ont plus de fonction défensive mais restent des repères urbains importants et sont utilisées comme logis ou annexes.

2.8. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble CW

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2	boutique	6	611	Ai	1650	1810	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
83	boutique	6	61	T	1300	1380	1380	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
124	atelier	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
201	boutique	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
253	boutique	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
364	boutique	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
411	boutique	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
451	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
483	maison	3	372	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
534	boutique	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
597	atelier	6	62	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
798	boutique	6	61	M	1450	1550	1500	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1086	maison	6	372	T	1380	1470	1440	1	S	T	1700	1811	1750	1	S	T	11	1	P
3543	boutique	6	62	M	1400	1550	1500	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3972	boutique	6	61	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4191	porte Saint-Bie (monument)	1	18	M	1651	1651	1651	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4485	fosse défensif	2	21	M	1150	1200	1185	3	S	M	1223	1260	1245	1	DS	M	31	2	M
4550	place de maison	8	83	T	1350	1400	1380	2	S	T	1410	1450	1440	1	D	M	21	2	M
4551	boutique	6	61	T	1350	1400	1380	2	S	T	1410	1450	1440	1	D	M	21	2	M

Tableau 116 : Récapitulatif des Objets Urbains inscrit dans l'ensemble CW.

Ensemble CW

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
850	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
851	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
853	jardin mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
854	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
855	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
856	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
857	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
859	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
860	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
861	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
862	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
863	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
864	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
865	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
866	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
867	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
868	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
869	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
870	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
871	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
872	boutique-habitat	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
873	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
874	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
875	annexe	P	1750	1810	1810	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
876	cour mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
877	logis	P	1750	1810	1810	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
878	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
879	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
880	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
881	boutique-habitat	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
882	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
883	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
884	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
885	boutique-habitat	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
886	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
887	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble CW

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp.. minimale	Date disp.. maximale	Date disp.. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
888	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
889	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
890	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
891	cour mixte	P	1750	1810	1810	2	DS	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
892	annexe	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
893	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
894	logis	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
897	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
898	terrain vague	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	T
899	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
900	maison	T	1350	1380	1380	2	S	T	1520	1811	1520	2	S	T	22	2	T
901	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M
902	maison	T	1520	1750	1520	3	S	M	1520	1750	1750	3	S	M	33	3	M

Tableau 117 : Tableau récapitulatif des Éléments Constitutifs de l'ensemble CW.

3. *Corpus* des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	TV/550	1144-1159	*"Hilgotus de Caresmo ecclesie sancte et individue Trinitatis de vindocino terram que continuatur muris occupat … loci illius in elemosina in perpetuum donavit, domos autem removere et plateas predicte terre liberare fecit et fabricas que ibi erant eruere."*
2	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 720
3	AN/P/974/01/ AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 721

Tableau 118 : Textes documentant l'ensemble CW.

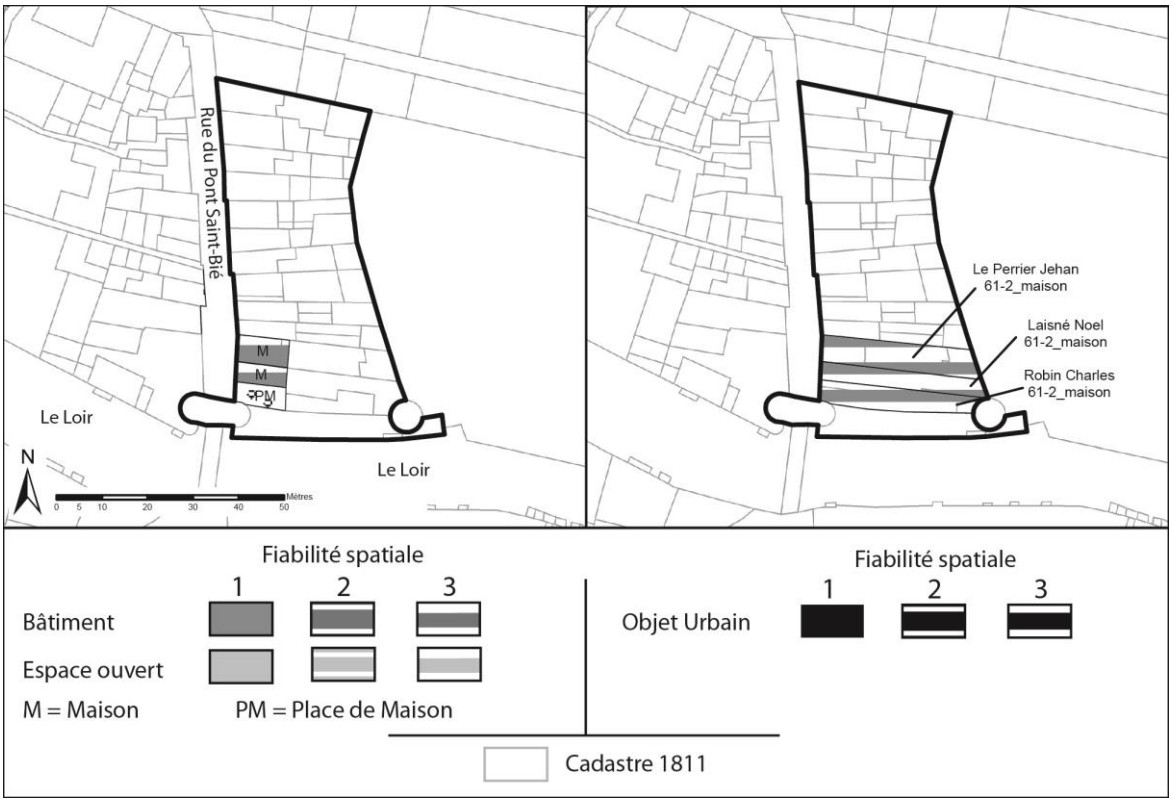

Figure 720 : Restitution de l'ensemble CW à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

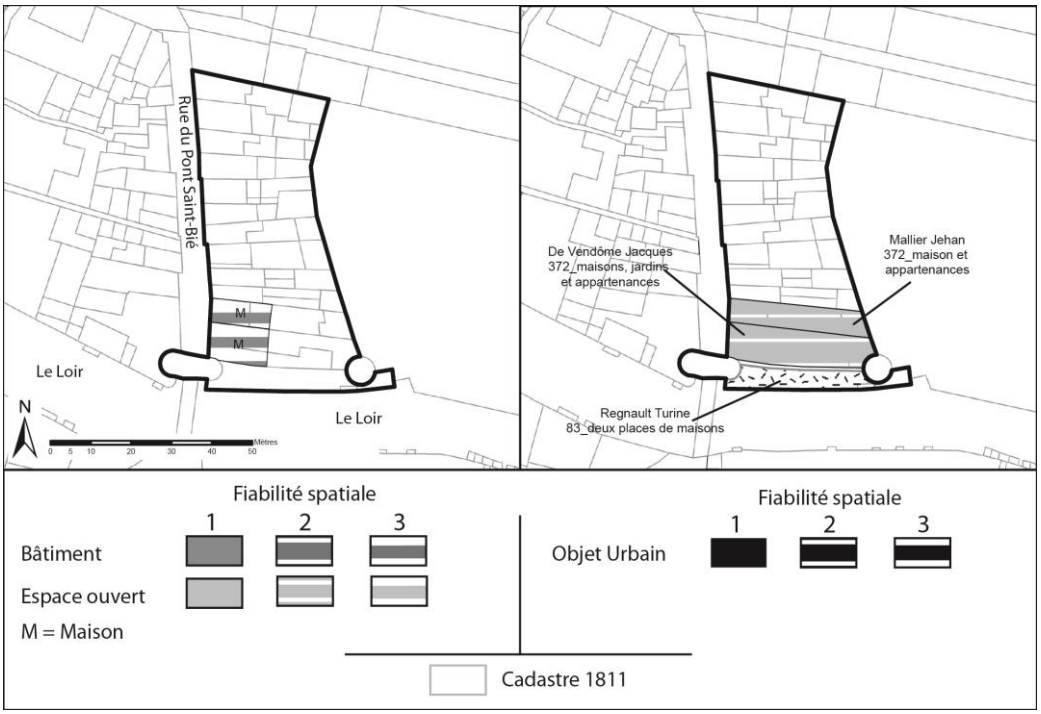

Figure 721 : Restitution de l'ensemble CW à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 - AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles (Figure 722)

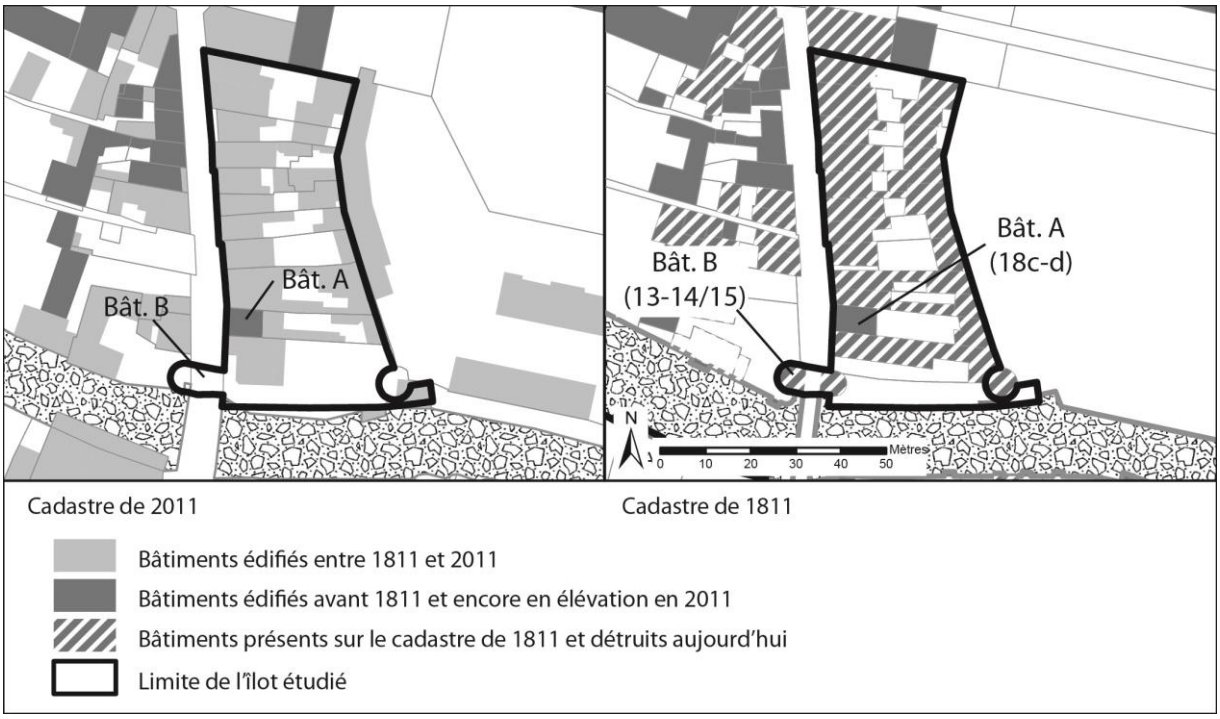

Figure 722 : Bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble CW.

Bâtiment A (13?14/15) :

Cette porte de ville encore en élévation en 1811 fut détruite au milieu du 19e s. Elle se présentait sous la forme d'une porte-châtelet, composée d'un corps rentrant entre deux tours (Figure 723). La partie centrale renfermait deux passages, un charretier, l'autre piéton, tous deux défendus par un pont levis à flèche indépendant. L'absence de plan ne permet pas d'aller plus loin dans la description. La datation de cette porte est rendue très complexe par le manque de données. Néanmoins l'emploi de ponts levis à flèche indique une construction postérieure au milieu du 14e s. peut-être même durant le 15e s., comme ce fut le cas pour les trois autres portes de ville.

Figure 723 : Aquarelle de G. Launay (BMV/Fonds Launay) et dessin de G. Dupuis (MuV/2537) représentant la façade méridionale de la porte Saint-Bié.

Bâtiment B (18c-d) :

Ce bâtiment de plan rectangulaire de 6 m de large sur 9 m de profondeur, établi sur la rue, possède deux niveaux sous comble (Figure 724). Ce dernier prend la forme d'un toit brisé à la Lescot éclairé par une lucarne. Recouvert d'un enduit dissimulant une structure en pan de bois, il pourrait avoir été édifié dès le milieu du 18e s.

Figure 724 : Façade occidentale du bâtiment B au 3 rue Saint-Bié.

Ensemble DA-B

1. Présentation

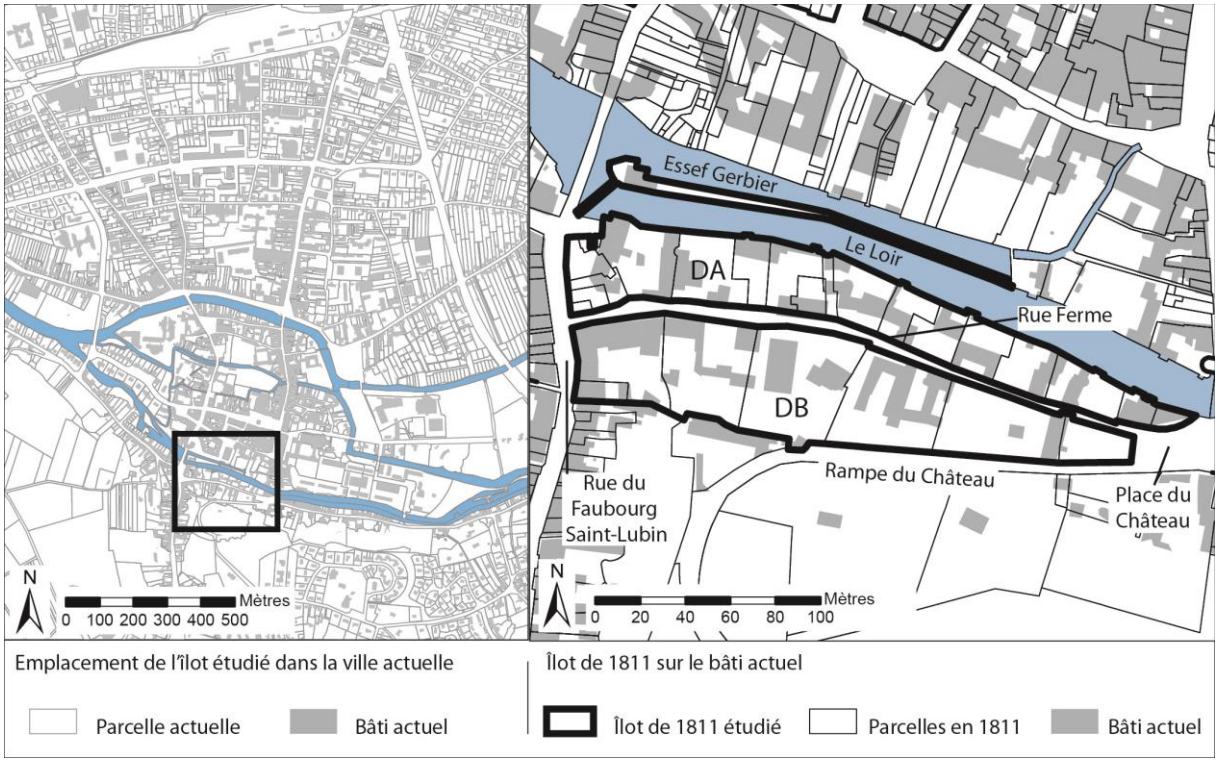

Figure 725 : Localisation de l'ensemble DA-B.

Installé entre le château au sud et la rivière du Loir au nord, cet espace est constitué de trois îlots représentant 1,7 ha. Les deux plus importants, établis de part et d'autre de la rue Ferme, formaient la "basse-cour" du château, installée entre Loir et coteau. Le troisième est un îlot de terre très peu large (5 m en moyenne) implanté entre deux bras du Loir et appelé l'île de "l'Essef Gerbier"(Figure 539 et Figure 540).

Possédant encore plusieurs édifices anciens, cet espace est aussi documenté par de nombreux textes émanent principalement de la collégiale Saint-Georges et des comptes comtaux à partir de la fin du 14^{e} s.

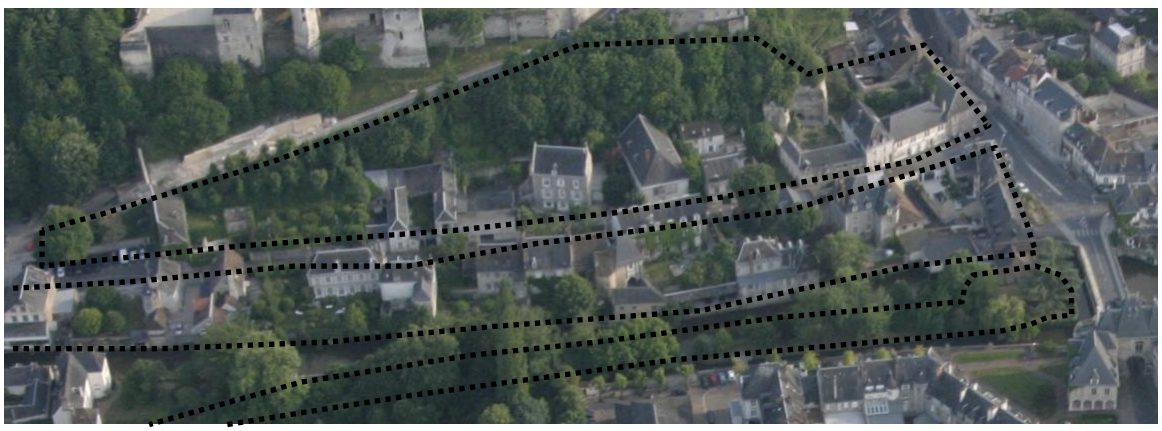

Figure 726 : Emprise de l'ensemble DA-B dans la ville actuelle.

Localisation dans les territoires anciens

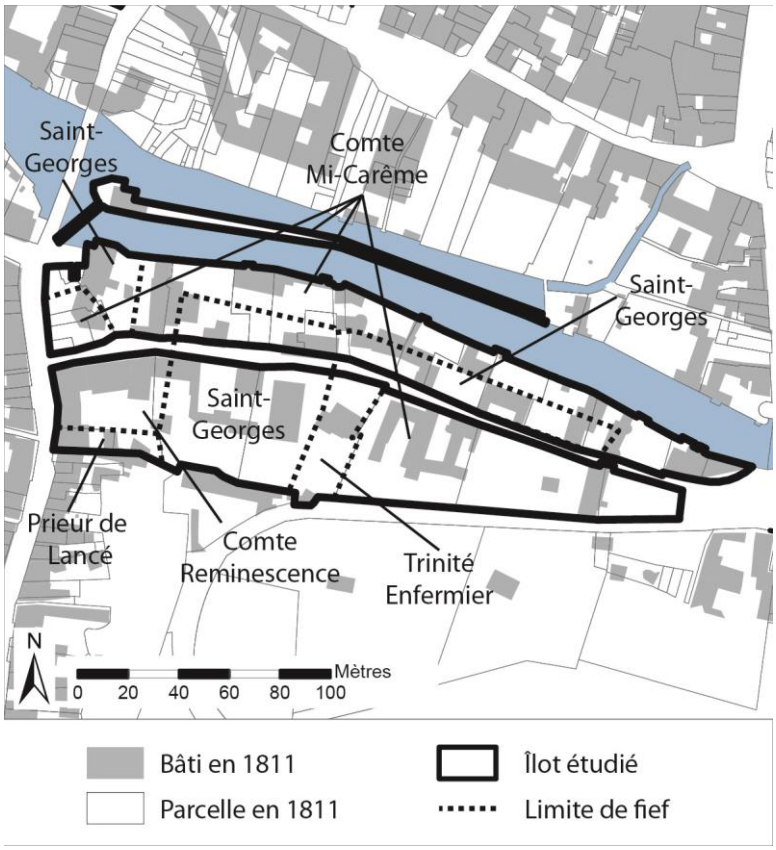

Figure 727 : Emprises des censives dans l'Ensemble DA-B au 16e s.

Ces trois îlots relevaient de trois paroisses différentes : l'îlot le plus au nord dépendait de la paroisse Saint-Martin, alors que les deux autres îlots étaient desservis pour leur partie orientale par le prieur de Saint-Bienheuré et pour la partie occidentale par le prieur de Saint-Lubin.

La propriété éminente de cet espace appartenait au 16e s. à quatre seigneurs : la majeure partie relevait du comte pour sa tenure de la mi-Carême. Ensuite venait les chanoines de Saint-Georges qui possédaient une grande partie de l'espace *intra-muros* et enfin l'infirmier de la Trinité et le prieur de Lancé qui possédaient chacun une parcelle (Figure 727).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 119, Tableau 120)

2.1. Occupation de l'ensemble DA-B au milieu du 11e s. (Figure 728)

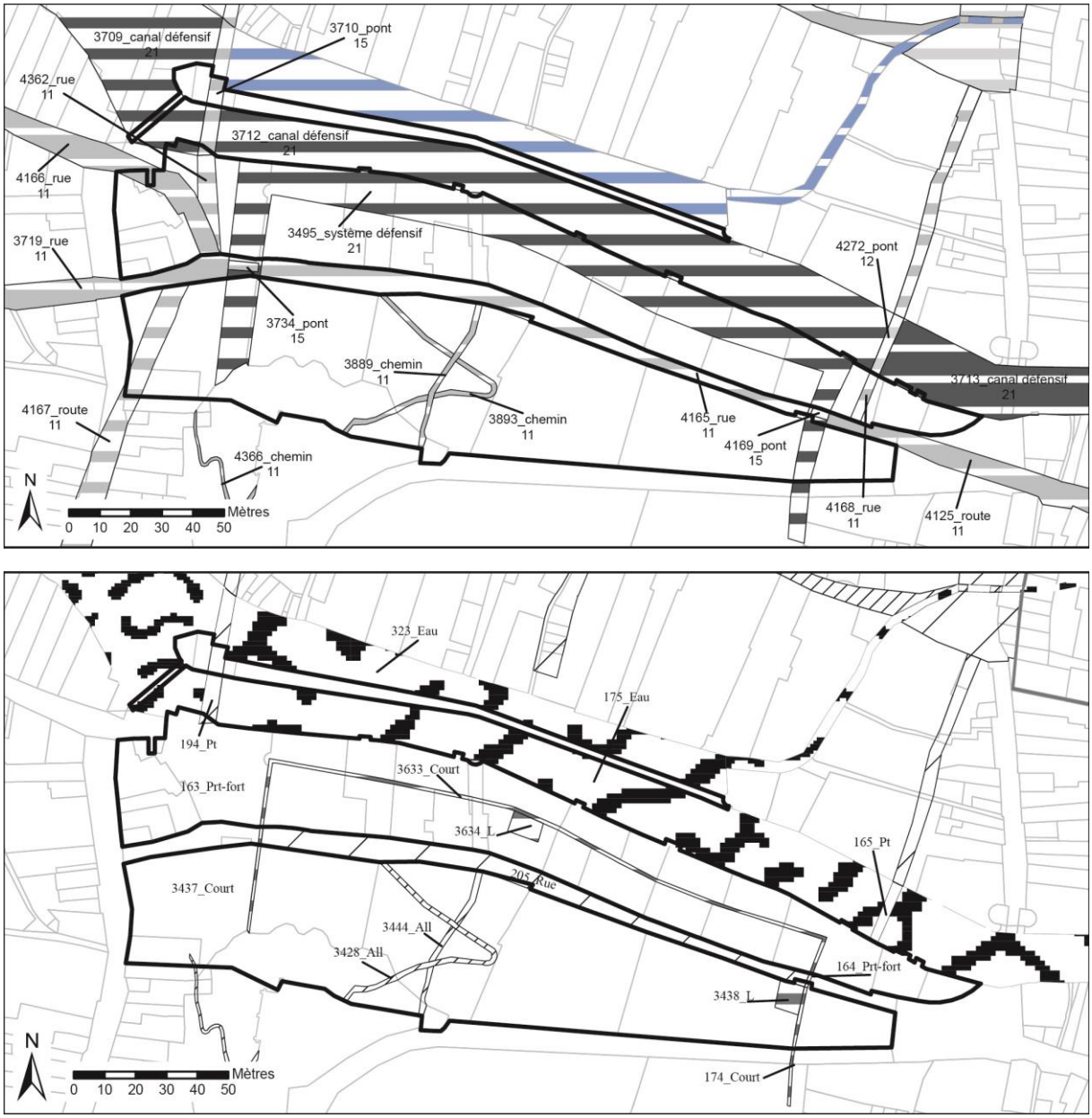

Figure 728 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 11e s. (OH en haut, EC en bas)

Le texte *Haec Sunt Consuetudines* de 1030, se rapportant à une situation d'avant 1005, mentionne les tours de guet qui doivent être effectués au château de Vendôme (Tableau 121 : 1). L'ensemble castral est dénommé *"vetus castrum"* en opposition au *"castrum"* correspondant à l'ensemble de la ville. Il comprenait deux portes : l'une sous le *"castellulum"* peut-être la tour maîtresse de l'angle nord-ouest de la partie haute du château (*Cf.* ensemble DC, Bât. A), l'autre *"juxta mansionem salomonis"*. Il ne peut donc s'agir que des deux portes orientale et occidentale fermant la rue établie parallèlement au Loir et au coteau appelé rue des Vassaux au 11e s. puis rue Ferme à partir du 13e s. Un mur est aussi mentionné *"juxta*

mansionem Gisleberti", il doit correspondre à la courtine septentrionale parallèle au Loir, étant donné qu'aucune courtine de pierre n'a été observée dans la partie haute du château avant la fin du 12e s. (*Cf.* Ensemble DC, Bât. J). Il faut aussi ajouter que Gislebert, propriétaire de la maison jouxtant la courtine, est dit dans un texte d'avant 1046 (Tableau 121 : 12) de *"rua vassallaria".* En effet, cette rue apparait dans les textes à plusieurs reprises entre le milieu du 11e s. et le tout début du 13e s., non pas en tant que lieu mais en tant que surnom individuel de huit individus (Tableau 121 : 12). D. Barthélemy a bien montré que cette *"rua vassalorum"* ou *"vicus"* (Tableau 121 : 3) ne pouvait correspondre qu'à la future rue Ferme. Comme son nom l'indique, la rue des vassaux, close de murs et ouverte sur l'extérieur par seulement deux portes, renfermait les maisons des chevaliers vendômois. Si huit chevaliers sont dits de la rue des vassaux, il devait y avoir au moins, même si elles ne furent pas toutes contemporaines, huit maisons auxquelles il faut ajouter celle de Salomon le Portier mentionnée dans HSC (Tableau 121 : 1). Sur ces neuf demeures, seules deux peuvent être localisées avec une relative précision, celle de Salomon, proche de la porte orientale et celle de Gislebert, proche de la courtine nord. La forme et la matérialité de ces maisons nous échappe pour le moment totalement mais elles devaient très certainement être édifiées en matériaux périssables. Cette rue devait être reliée à la partie haute du château par des chemins établis à flanc de coteau qui ne sont connus qu'à partir des 14e -15e s. mais dont l'existence antérieure ne fait pas de doute.

A l'extérieur de cet espace particulier réservé à l'élite vendômoise, seuls des moulins sont connus pour le 11e s. En effet, dans une fausse charte de fondations de la Trinité (Tableau 121 : 2) certainement rédigée vers 1080-1090, dressant l'inventaire des biens acquis durant les 40 premières années d'existence de l'abbaye, il est fait mention de plusieurs moulins lui appartenant dont deux sont dits "*ad pontem ipsius castri".* S'agit-il de deux moulins établis sur le pont sud-ouest, qui à l'époque s'appuyait sur l'île de "l'Essef Gerbier" avant d'être déplacé d'une vingtaine de mètres à l'ouest vers la fin du 12e s. ? Ceci reste une hypothèse mais aucun autre pont de Vendôme au 11e ne pouvait supporter des moulins, à l'exception du pont Perrain dont les moulins appartiennent déjà à la Trinité et sont dits "*ante portam duo*" (Tableau 121 : 2).

2.2. Occupation l'ensemble DA-B dans le premier tiers du 13e s. (Figure 729)

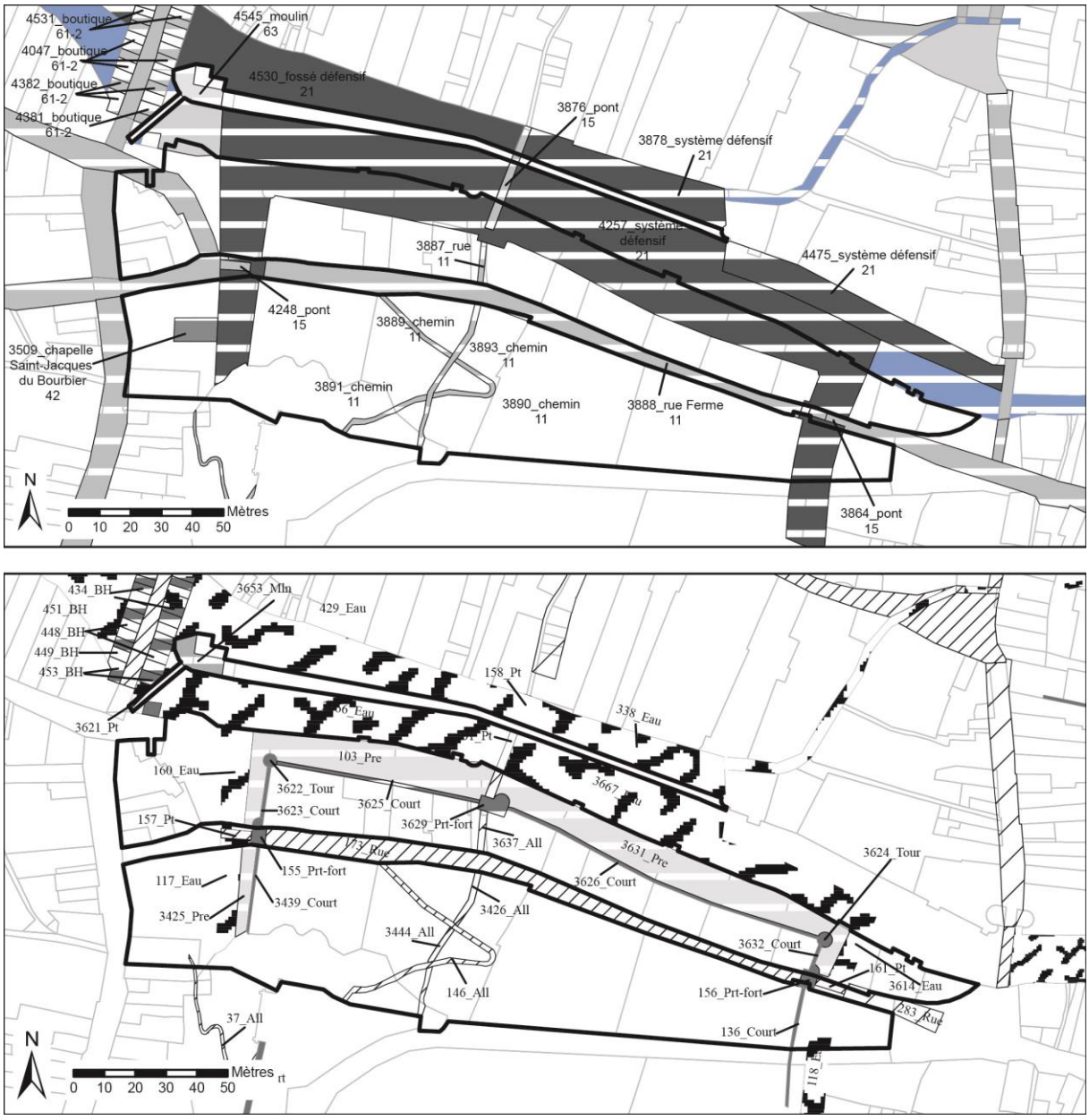

Figure 729 : Occupation l'ensemble DA-B dans le premier tiers du 13e s. (OH en haut, EC en bas)

Dans la seconde moitié du 12e s., l'ensemble de la forteresse subit deux campagnes de refortification. La première a consisté dans l'édification d'une courtine de pierre sur le talus de la partie haute du château (Bât. J). La seconde, plus importante et datée de l'extrême fin du 12e s., s'est attelée à l'édification de six tours hémicylindriques de moyen appareil (*Cf.* Ensemble CC, Bât M). C'est lors de cette seconde phase que les fortifications de la partie basse du *castrum* ont été reconstruites en moyen appareil (Bât. G et K). Deux portes principales sont bâties à l'est et à l'ouest et sont précédées d'un pont qui permettait d'enjamber les fossés creusés entre le Loir et le coteau. L'hypothèse d'une poterne percée dans la courtine septentrionale s'appuie sur la présence d'une tour hémicylindrique, la seule édifiée sur la courtine nord (Bât. B1).

Simultanément à cette refortification, le toponyme de rue des vassaux est progressivement abandonné pour celui de rue Ferme *"vicus firmatus"* (Tableau 121 : 4) qui apparait pour la première fois en 1246. Il faut mettre cette dénomination en rapport avec la nouvelle construction des remparts à la fin du 12e s. mais aussi avec un changement social de profondeur que D. Barthélemy nomme "le second âge" de la seigneurie châtelaine, qui voit les chevaliers s'éloigner de la ville et vivre sur leurs terres (Barthelemy 1993 : 749). L'espace ainsi libre est très vite réapproprié par les chanoines de la collégiale qui, dès 1246, commencent une politique d'achat systématique des maisons de cette rue (Tableau 121 : D et E). Si l'existence de maisons est prouvée, leur localisation précise reste impossible.

A l'extérieur de l'enceinte, vers l'ouest, se tenaient les moulins déjà mentionnés au 11e s. mais aussi la chapelle Saint-Jacques du Bourbier, qui reste pour le moment peu documentée. Bien que plusieurs textes la mentionnent dès le 15e s. (Tableau 121 : 7 et 8), son emplacement précis ne peut être que supposé. Détruite très certainement dans le courant du 16e s., puisque son chapelain Joseph Godineau déclarait en 1705 : *"il y a plus de 150 ans qu'elle a été ruinée par les ennemis"* (Tableau 121 : 19), son emplacement est cité en 1790 dans les procès-verbaux d'estimation des Biens Nationaux comme étant en contrebas de la "vieille tour" (Tableau 121 : 20). Relevant censivement du seigneur de la Salle du Vieux-Pont, R. Saint-Venant attribue sa fondation à un de ces seigneurs. Sa date de fondation reste néanmoins inconnue.

2.3. Occupation l'ensemble DA-Bau milieu du 15e s. (Figure 730)

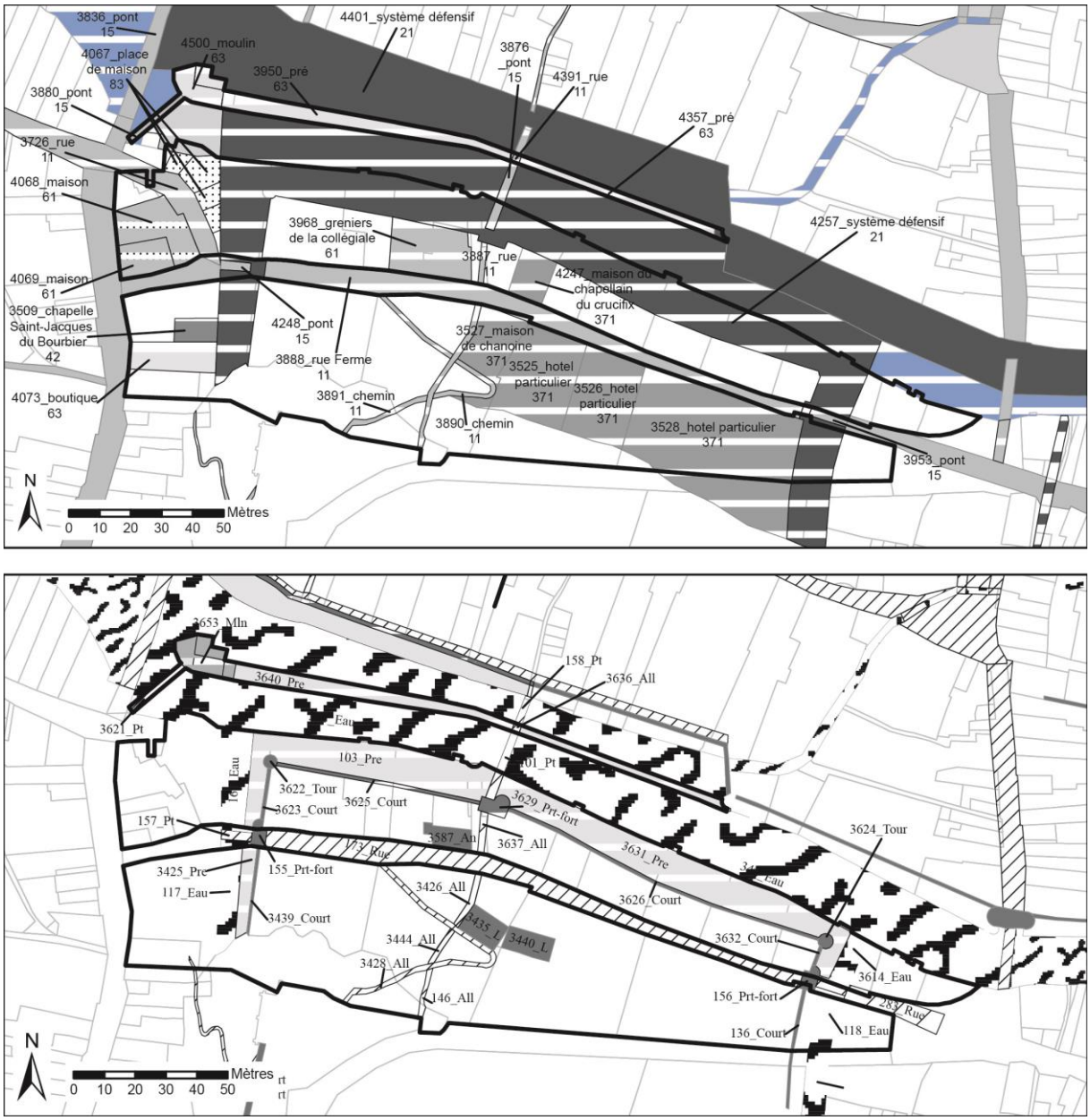

Figure 730 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

L'ensemble des fortifications de la rue Ferme édifiées à la fin du 12e s. restent en place mais sont remises en état dans la seconde moitié du 14e s., comme l'indique l'usage des mâchicoulis sur les tours et portes flanquant la courtine (Bât. G et K). Les premières maisons connues par l'étude du bâti ancien (Bât. A, B3, D, I et J) montrent des habitats privilégiés, certainement les maisons des chanoines de Saint-Georges établies dans la partie nord de la rue Ferme. La portion sud, le long du coteau, relevait en partie du comte et d'autres institutions comme l'infirmier de l'Abbaye. L'importante maison du 15 rue Ferme, de trois niveaux sous comble (Bât. J ; EC_3435), fut dès 1359 louée à deux personnages de premier plan, le rez-de-chaussée à Simon de Vendôme, frère du comte Jean VI et le premier étage au comte lui-même. S'agissait-il d'un logement en attente des travaux d'édification des nouveaux logis du château ?

A l'extérieur de l'enceinte de la Rue Ferme, du côté occidental, plusieurs maisons furent détruites lors de le remise en défense de la ville en 1362 afin de ménager un espace suffisant autour des remparts et empêcher l'ennemi de s'y installer (Tableau 121 : 6). Seule la chapelle Saint-Jacques du Bourbier semble ne pas avoir été détruite. A partir du milieu du 15^{e} s., ces espaces libres commencent à être réoccupés avec l'installation progressive de maisons comme l'indiquent les comptes de 1380 et 1470 (Tableau 121 : 7-8). Au nord sur l'îlot de "l'Essef Gerbier" étaient établis deux moulins, le moulin de Lisle, appartenant à Jehan de Lisle au 14^{e} s. (Tableau 121 : 17) et au sud, un moulin à ferrement appartenant au chapitre Saint-Georges (Tableau 121 : 10).

2.4. Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 16s. (Figure 731)

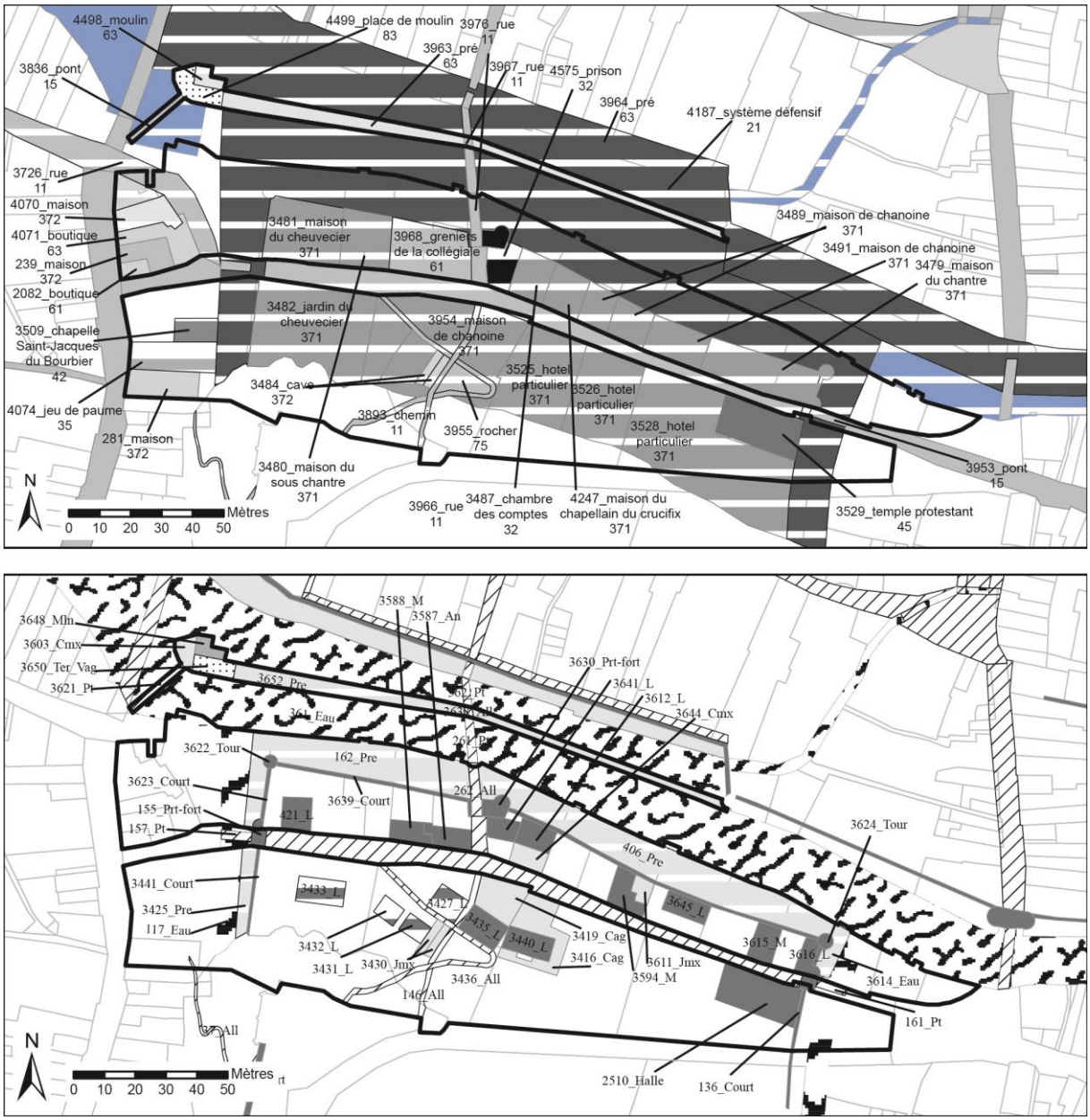

Figure 731 : Occupation l'ensemble DA-B au milieu du 16s. (OH en haut, EC en bas)

L'important aveu des chanoines de la collégiale de 1546 (Tableau 121 : 9) permet, couplé au données du bâti, de restituer assez fidèlement l'occupation de l'ensemble DA-B au milieu du 16e s. D'abord, les fortifications subissent une restauration, certainement au début du 16e s., comme l'atteste la construction ou reconstruction de la "porte Poterne" et du pont Neuf sur la courtine nord (Bât. B1). Les accès au château haut *via* la rue Ferme sont maintenant connus, un chemin partant de l'ouest de la rue Ferme montait en lacets jusqu'au château, il était coupé en deux endroits par les *"degrés du château",* correspondant certainement à une longue volée de marches permettant aisément de gravir les 25 m de dénivelé. L'équipement administratif de l'îlot est lui aussi mieux connu, les censitaires de la collégiale devaient payer leur redevance devant la croix de pierre installée à l'angle de la rue Ferme et des grands degrés du château, face à la rue du Pont Neuf menant à la porte Poterne. A côté de cette porte pouvant servir de prison, un édifice dont on ignore l'architecture servait de Chambre des comptes. La tradition locale plaçait jusqu'à présent cette institution dans la maison du 7 rue de Renarderie (*Cf.* Ensemble CQ, bât. Q1); Cette hypothèse du 19e s. due à G. Launay ne reposait que sur la découverte dans un bâtiment établi sur la cour de crochets métalliques installés au plafond qui auraient pu soutenir des sacs d'archives ou bien autre chose ! Il n'en fallut pas plus à l'archéologue vendômois pour y placer la chambre des comptes.

L'aveu des chanoines de 1546 permet aussi de cerner l'organisation fonctionnelle du chapitre canonial et de relativiser la notion de cloitre canonial, souvent utilisée pour définir la rue Ferme à partir du 15e s. Certes, les neuf ou dix propriétés établies au nord de la rue ainsi que dans le quart sud-ouest appartenaient au chapitre, mais ce nombre ne suffit pas à loger les vingt chanoines en activité depuis la réforme de 1430. Certains d'entre eux résidaient en ville, signe d'une observance de la règle toute relative ! (Tableau 121 : 11).

Les fossés de la Rue Ferme furent au 16e s. très vite baillés à des particuliers, deux textes de 1517 et 1557 indiquent que les fossés perdirent progressivement leur rôle défensif pour être lotis et éventuellement bâtis (Tableau 121 : 14-15).

A partir de 1559, la duchesse Jeanne d'Albret fit édifier un temple protestant au contre-bas du château, prenant appui sur la courtine orientale. Saint-Venant plaçait ce temple à l'extérieur de l'enceinte mais l'étude des dessins et gravures anciennes invite à le localiser à l'intérieur de l'enceinte de la Rue Ferme (Bât. H).

A l'extérieur de l'enceinte, le compte de 1510 (Tableau 121 : 8) indique la densification de l'occupation au-devant de la porte d'aval. Plusieurs boutiques et maisons sont établies le long de la rue. Sur l'îlot nord, les activités meunières continuent d'être présentes, en plus du moulin dit de Lisle appartenant au chapitre de la collégiale Saint-Georges établi au nord et le moulin au Proust, édifié sur la rive sud du Loir ; *"une place de moulin"* appartenant aussi au chapitre est restée vacante entre les deux précédents. Cette place renfermait le moulin "à ferrement" de la phase précédente.

2.5. Occupation l'ensemble DA-B à la fin du 17e s. (Figure 732)

Figure 732 : Occupation l'ensemble DA-B à la fin du 17e s. (OH en haut, EC en bas)

Peu de documents écrits renseignent cette période, néanmoins, l'étude des bâtiments anciens met en évidence une relative stabilité du parcellaire au moins dans la partie septentrionale, même si plusieurs édifices sont rebâtis (Bât E et K). La partie méridionale subit quant à elle de nombreuses destructions à la suite des importants travaux menés par César de Vendôme. La construction d'une rampe monumentale (*Cf.* ensemble DC) permettant de relier en pente relativement douce le château à la vallée modifia profondément le paysage urbain. Cette construction monumentale nécessita la démolition et le transfert de bâtiments. Dans l'espace étudié ici, plusieurs maisons établies au sud de la rue Ferme ainsi que le Temple protestant seront détruits. Cette ouverture du château marque la fin du caractère défensif de cet espace : l'enceinte de la rue Ferme sera progressivement incorporée aux bâtiments, percée de porte ou tout simplement arasée.

2.6. Occupation l'ensemble DA-B en 1811 (Figure 733)

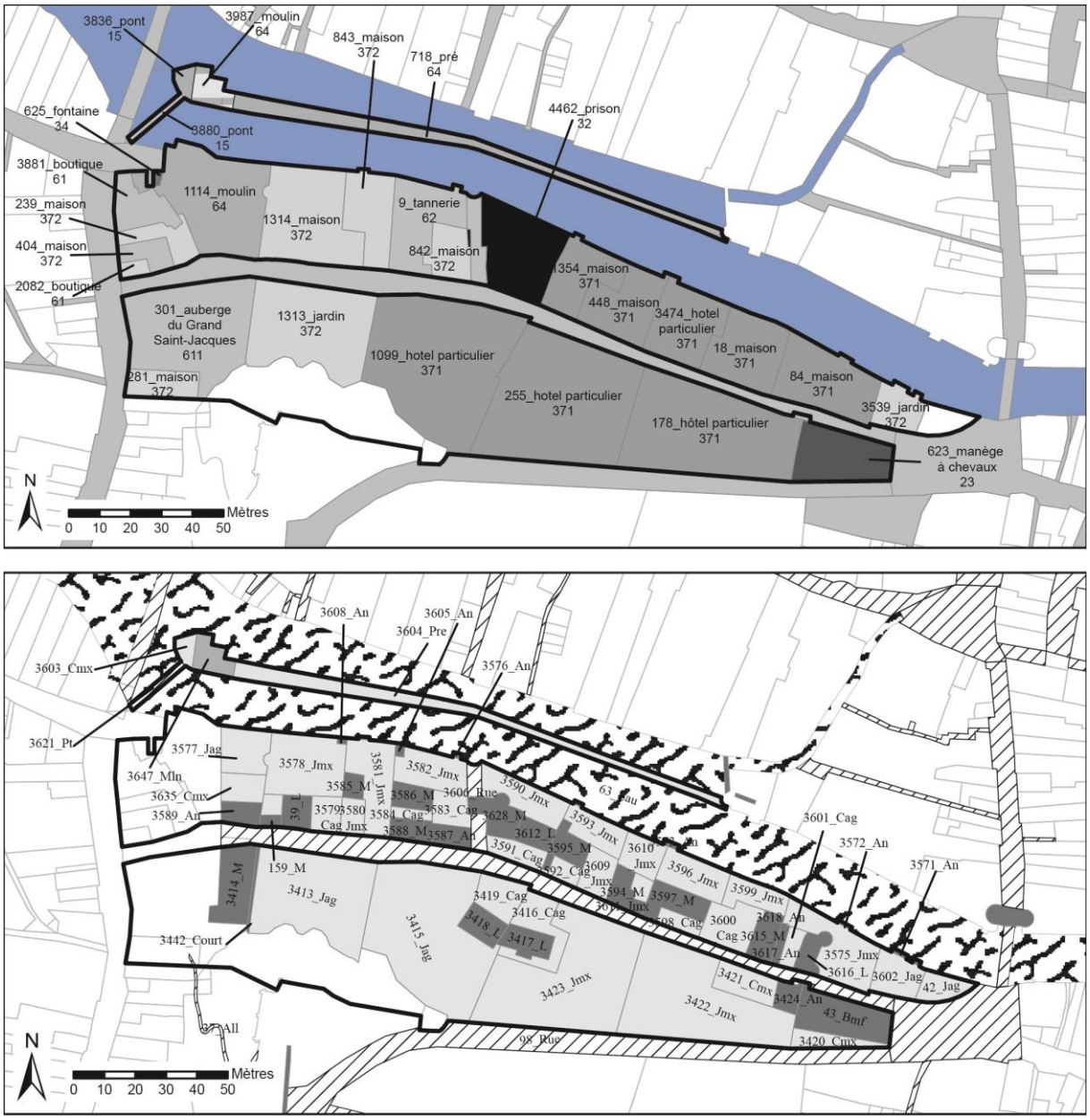

Figure 733 : Occupation l'ensemble DA-B en 1811 (OH en haut, EC en bas)

L'épisode Révolutionnaire et la vente des maisons de chanoines comme Biens Nationaux n'entraînent pas de changements profonds dans l'occupation de l'espace. Les maisons de chanoines sont maintenant occupées par des propriétaires aisés, ou transformés en ateliers : l'une d'entre elles est transformée en tannerie (Bât. B1). Seule l'ancienne chambre des comptes, dont la fonction avait disparu en 1724 lors du rattachement du duché à la couronne, est transformée en prison (Bât. B2). La municipalité établit au bas de la rampe monumentale à partir de 1760 le manège aux chevaux destiné aux cavaliers en casernement dans la ville (Tableau 121 : 18).

2.7. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble DA-B

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
9	tannerie	6	62	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
18	maison de chanoine	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
84	maison de chanoine	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
178	hôtel particulier	3	371	T	1640	1640	1640	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
239	maison	3	372	P	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
255	hôtel particulier	3	371	T	1640	1640	1640	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
281	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
301	auberge du Grand Saint-Jacques	6	611	T	1520	1580	1580	2	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
404	maison	3	372	P	1470	1510	1490	1	T	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
448	maison de chanoine	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
623	manège à chevaux	2	23	P	1760	1760	1760	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
625	fontaine	3	34	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
718	pré	6	64	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
842	maison	3	372	M	1600	1700	1650	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
843	maison	3	372	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1099	hôtel particulier	3	371	T	1640	1640	1640	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1114	moulin	6	64	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1121	moulin	6	64	M	1600	1700	1650	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1313	jardin	3	372	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1314	maison	3	372	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1354	maison de chanoine	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2082	boutique	6	61	P	1470	1510	1490	1	T	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3474	hôtel particulier	3	371	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3479	maison du chantre	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3480	maison du sous chantre	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3481	maison du cheuvecier	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3482	jardin du cheuvecier	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3483	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	A	T	1640	1650	1640	1	S	M	21	2	M
3484	cave	3	372	T	1500	1546	1546	2	D	T	1640	1650	1640	1	S	M	21	2	M
3485	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	A	T	1640	1650	1640	1	S	M	21	2	M
3486	cave	3	372	T	1500	1546	1546	2	A	T	1640	1650	1640	1	S	M	21	2	M
3487	chambre des comptes	3	32	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3488	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3489	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3490	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3491	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
3499	place de maison	8	83	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3508	place de maison	8	83	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3509	chapelle Saint-Jacques du Bourbier	4	42	T	1100	1200	1150	2	S	T	1500	1580	1580	2	S	T	22	2	M
3525	hôtel particulier	3	371	T	1400	1450	1450	2	S	T	1629	1640	1640	1	D	T	21	2	M

Ensemble DA-B

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3526	hôtel particulier	3	371	T	1400	1500	1450	2	S	T	1629	1640	1640	1	D	T	21	2	M
3527	maison de chanoine	3	371	T	1300	1359	1359	2	S	T	1629	1640	1640	1	D	T	21	2	M
3528	hôtel particulier	3	371	T	1400	1500	1450	2	S	T	1629	1640	1640	1	D	T	21	2	M
3529	temple protestant	4	45	T	1559	1559	1559	1	A	T	1619	1619	1619	1	A	T	11	2	T
3530	terrain vague	8	83	T	1619	1619	1619	1	A	T	1700	1800	1750	1	S	M	11	1	M
3539	jardin	3	372	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3881	boutique	6	61	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3950	pré	6	63	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1510	1520	1520	1	D	T	11	2	M
3954	maison de chanoine	3	371	T	1500	1546	1546	2	S	T	1640	1640	1640	1	A	T	21	2	T
3955	rocher	7	75	T	1500	1546	1546	2	S	T	1640	1640	1640	1	A	T	21	2	T
3957	tannerie	6	62	P	1600	1700	1650	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3963	pré	6	63	T	1500	1520	1510	1	D	T	1710	1730	1720	1	D	T	11	1	M
3964	pré	6	63	T	1500	1520	1510	1	D	T	1710	1730	1720	1	D	T	11	1	M
3968	greniers de la collégiale	6	61	T	1400	1500	1450	1	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3987	moulin	6	64	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4040	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4041	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4042	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4043	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4044	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4045	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4046	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4047	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4048	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4049	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4050	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4051	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4052	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4053	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4054	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4056	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4057	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4058	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4059	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4060	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4061	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1250	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4062	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M
4063	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M
4064	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M
4065	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M

Ensemble DA-B

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4066	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
4067	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
4068	maison	6	61	T	1400	1500	1450	1	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
4069	maison	6	61	T	1400	1500	1450	1	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
4070	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	2	M
4071	boutique	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
4073	boutique	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
4074	jeu de paume	3	35	T	1470	1510	1490	1	D	T	1500	1580	1580	2	S	T	12	3	M
4247	maison du chapelain du crucifix	3	371	T	1400	1500	1450	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	Ai	21	2	M
4357	pré	6	63	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1510	1520	1520	1	D	T	11	2	M
4376	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4377	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4378	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4379	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4380	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4381	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4382	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4383	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4384	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4385	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4386	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4387	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4388	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4389	boutique	6	61-2	T	1200	1300	1220	3	S	M	1340	1362	1360	2	DS	T	32	3	T
4462	maison	3	32	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4463	maison	3	32	P	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4498	moulin	6	63	T	1300	1319	1319	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	2	M
4499	place de moulin	8	83	T	1520	1540	1530	1	D	M	1600	1700	1650	1	S	T	11	2	M
4500	moulin	6	63	T	1300	1354	1354	2	S	T	1505	1546	1530	1	D	T	21	2	M
4501	moulin	6	63	T	1600	1700	1650	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	2	M
4502	moulin	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	2	M
4531	boutique	6	61-2	M	1200	1300	1220	1	S	M	1350	1360	1360	1	D	T	11	3	T
4545	moulin	6	63	T	1150	1220	1220	2	S	T	1450	1550	1500	1	S	M	21	2	T
4575	prison	3	32	T	1500	1546	1546	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4576	terrain vague	8	83	T	1640	1640	1640	1	A	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
4579	terrain vague	8	83	T	1640	1640	1640	1	A	T	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
4580	terrain vague	8	83	T	1640	1640	1640	1	A	T	1740	1760	1760	1	D	T	11	1	M

Tableau 119 : Récapitulatif des Objets Urbains établis dans l'ensemble DA-B.

Ensemble DA-B

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
39	logis	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
42	jardin d'agrément	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
43	bâtiment multifonctionnelle	T	1760	1760	1760	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
103	pré	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
159	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
162	pré	T	1500	1520	1520	1	D	T	1700	1750	1700	1	D	T	11	2	M
364	pré	T	1450	1510	1510	2	S	T	1710	1730	1720	1	D	T	21	1	M
369	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T
406	pré	T	1450	1510	1520	2	S	T	1700	1750	1700	1	D	T	21	2	M
421	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
423	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
424	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
425	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
426	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
427	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
428	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
430	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
432	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
433	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
434	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
435	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
436	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
437	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
438	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	T
440	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
441	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
442	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
443	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
444	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
445	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
446	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
447	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
448	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
449	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
450	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
451	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
452	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
453	boutique-habitat	M	1200	1300	1220	3	S	M	1360	1362	1360	1	D	T	31	3	M
3413	jardin d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble DA-B

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3414	maison	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3415	jardin d'agrément	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3416	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3417	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3418	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3419	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3420	cour mixte	T	1760	1760	1760	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3421	cour mixte	P	1650	1750	1640	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3422	jardin mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3423	jardin mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3424	annexe	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3425	pré	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1557	1560	1557	1	D	T	11	2	M
3427	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	3	T
3429	jardin mixte	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	1	P
3430	jardin mixte	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	1	P
3431	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	3	T
3432	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	3	T
3433	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	21	3	T
3434	logis	P	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3435	logis	T	1350	1450	1400	1	S	T	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	P
3438	logis	T	1000	1000	1000	2	S	T	1000	1100	1100	3	S	M	23	3	M
3440	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	P
3570	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3571	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3572	annexe	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3573	annexe	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3574	annexe	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3575	jardin mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3576	annexe	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3577	jardin d'agrément	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3578	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3579	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3580	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3581	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3582	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3583	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3584	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3585	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3586	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble DA-B

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3587	annexe	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3588	maison	T	1500	1546	1546	2	S	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3589	annexe	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3590	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3591	cour d'agrément	M	1600	1700	1650	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3592	cour d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3593	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3594	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3595	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3596	jardin mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3597	maison	Ai	1700	1800	1750	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3598	cour d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3599	jardin mixte	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3600	cour d'agrément	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3601	cour d'agrément	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3602	jardin d'agrément	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3603	cour mixte	P	1750	1810	1354	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3604	pré	M	1710	1730	1720	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3605	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3607	annexe	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3608	annexe	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3609	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3610	jardin mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3611	jardin mixte	M	1500	1600	1550	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3612	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3615	maison	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3616	logis	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3617	annexe	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3618	annexe	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3619	annexe	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3620	annexe	M	1700	1800	1750	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3622	tour	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
3624	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1550	1650	1600	1	S	T	11	1	Ai
3627	cour mixte	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3628	maison	P	1650	1750	1700	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3631	pré	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1520	1811	1520	2	S	M	12	2	M
3634	logis	T	1000	1000	1000	2	S	T	1000	1100	1100	3	S	M	23	3	M
3635	cour mixte	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3640	pré	M	1227	1260	1245	1	DS	T	1520	1811	1520	2	S	T	12	2	T

Ensemble DA-B

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3641	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1650	1750	1700	1	S	M	21	1	M
3642	logis	M	1450	1550	1600	1	S	M	1650	1750	1700	1	S	M	11	1	M
3643	cour mixte	M	1450	1550	1600	1	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
3644	cour mixte	M	1450	1550	1500	1	S	M	1600	1700	1650	1	S	M	11	1	M
3645	logis	T	1500	1546	1546	2	S	T	1700	1800	1750	1	S	M	21	1	P
3647	moulin	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3648	moulin	T	1300	1319	1319	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
3649	moulin	T	1600	1700	1650	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3650	terrain vague	M	1520	1540	1530	1	D	Ai	1600	1700	1650	1	S	P	11	1	P
3651	moulin	T	1300	1354	1354	2	S	T	1505	1546	1530	1	D	T	21	2	M
3652	pré	M	1500	1520	1510	1	DS	T	1720	1720	1720	1	A	T	11	2	M
3653	moulin	T	1200	1250	1220	2	S	M	1450	1550	1500	1	DS	T	21	2	M
3665	boutique-habitat	M	1200	1250	1220	2	S	M	1300	1360	1360	1	DS	T	21	2	M

Tableau 120 : Récapitulatif des Eléments Constitutifs établis dans l'ensemble DA-B.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/2	1030 (Avt 1005)	*[…] Isti omnes cum comite ita custodiebant castellum, quod in unaquaque nocte habebat intra vetus castrum v gaitas: unam super portam subtus castellulum, alteram super portam juxta mansionem Salomonis, tertiam supra murum juxta mansionem Gisleberti, et alie due tota nocte circuibant castellum. […]*
2	CT/36	1080-1090	*" ad pontem ipsius castri molendina duo, ante portam duo, in claustro ipso unum, subtus motam Galterii unum"*
3	MV/115	1040-1060	"*Rainaldo de vico vassalorum"*
4	CT/176	1064	*"De Raimberto presbitero de sancto-Leobino"*
5	TV	11-13^{e} s.	Les huits chevaliers surnommés de *rua Vassolorum* sont : Teduin et Gislebert (TV/57 avant 1046) Renard (TV/313 en 1083) Fulcrade (MV/12) Fromond (TV/114 en 1057) Joscelin et Geoffroy (première moitié du 12^{e} s.), Foulque (TV/625 en 1196/1197) Foucois Fulcre (TV/633, peu après 1201) (peut-être le même personnage que Foulque ?)
6	ADLEC/G/316/1	1246	Une maison de la rue Ferme appartient au chevecier du chapitre de Saint-Georges alors qu'elle appartenait auparavant à l'abbaye de Fontaine-en-Touraine. *"in vicus firmatus"*
7	ADLEC/G/316/2	1283	En 1283, chartes par laquelle le chapitre Saint Georges acquiert de l'abbaye de Fontaine-Les-Blanches, la maison qu'elle possédait à Vendôme, rue Ferme, avec les roches qui y touchent.
8	SAINT-VENANT 1912-1917d : 162	1347	Jean de Lisle vendait son moulin du Pont Saint-Georges à Bouchard VI, comte de Vendôme qui le céda plus tard aux chanoines de Saint-Georges.
9	CTV/778	1359	La maison du 15, rue Ferme était au monastère de la Trinité et proprement à l'Enfermier de l'abbaye. Son loyer en 1359 était de 20 deniers d'or, le rez-de-chaussée était louer à Simon de Vendôme, frère du comte Jean VI, tandis que le comte lui-même en prenait la premier étage. Le chapitre Saint-Georges la pris à cens et rente et continua à relever de l'enfermier de l'abbaye à 4 deniers de cens et 15 sols de rente foncière et perpétuelle.
10	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 734
11	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 735
12	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 736
13	AN/P/610	1546	*Cf.* Figure 737
14	AN/P/610/33	1546	*"Item, le moulin de Lisle appartenant à la bourse des dits chanoines anciens, séant sur la rivière du loir près le Pont St-Georges en la paroisse de Saint Martin de Vendosme, ainsi que le dit moulin se poursuit et comporte en maison, roue, essaie, escluses et autres appartenances, le tout en un tenant, joignant d'un costé à une place de moulin à nous appartenant, tenue de vous à cens et qui souloit servir à esmouldre les ferrements et d'aultres parts à la dite riviere du Loir…"*

N°	Cote	Date	Mention
15	AN/P/610/10	1546	*"C'est à savoir vingt chanoines, seize chapelains et quatre vicaires que l'on appelle chapelains vicaire et en oultre des quarante personnes bénéficiées susdites a encore quatre autre vicaires qu'on appelle petits vicaires ou demyes vicaires le tout pour l'enterténement continuation et accomplissement du divin service qui se dit et célèbre en icelle église aux jours et heures pour ce estblies et ordonnées…* *Et desquels chanoines prébendés, y en a douze qui sont appelés les grands ou anciens chanoines à cause* ***de*** *ce qu'ils sont fondés auparavant les huit aultres chanoynes dont cy après sera parlé.* *Et entre lesquels douze chanoines anciens y en a six qui ont dignités et offices annexés et unis avec leurs prébendes par leurs fondations.* *C'est assavoir nos seigneurs le chevecier, le chantre, le prévôt, le sous-chantre, le trésorier et le chancelier chacun desquels, à cause de sa dignité ou office, a par sa fondation, gros et revenus particuliers et distincts d'avec sa prébende.* *Et quant aux aultres dits chanoines parfaisant le dit collège et nombre de vingt chanoines, ils sont appelées chanoynes hebdomadaires et sepmanniers, tant par leur fondation que à cause et par raison de ce chacun d'eux par son tour ordre et sepmaine doibvent et sont abstraincts dire et célébrer au grand-autel d'icelle église la grande messe et toutes heures ordinaires qui se célébrent au choeur de la dite église . Ensemble autre service divin, à quoi touteffois ne sont pas tenus ni abstraint les dits chanoynes anciens."*
16	THILLIER 1880 : 57	1557	En 1557, il fut baillé par le conseil du Roy à Guillaume Gobinet, son sommelier d'eschançonnerie le fossé aux grenouilles (fossé occidental de la rue Ferme).*"A charge de bastir ès dictes choses une maison."*
17	SAINT-VENANT 1912-1917d :	1517	En 1517, le Conseil du duc bailla à toujours mais à rente de 15 sols, 6 deniers de cens à Gervaise Rivery *"un fossé estat près les escuiryes du chastel; avecques tel droict que le seigneur duc pourroit avoyr en une cave estant au bout dudict fossé*". Les écuries au pied de la tour des Quatre vents. Le reste du fossé de la rue ferme au Loir baillé à la même date à François Baranger, receveur des grains du Duc, pour deux deniers de cens et 15 de rente.
18	SAINT-VENANT 1912-1917d : 180	1559 1619 1760	Jeanne d'Albret construisit en 1559, le temple protestant qui fut cédé à la ville en échange d'un autre terrain en 1619, il fut alors démoli et en 1760, la ville construisit un manège à l'usage des cavaliers.
19	SAINT-VENANT 1912-1917d : 84	1705	Son chapelain Joseph Godineau déclaré en 1705 : *"il y a plus de 150 ans qu'elle a été ruiné par les ennemis".*
20	SIMON 1760	1760	Les portes de la rue Ferme avaient disparues
21	ADLEC/Q/134	1790	Est mentionné *"l'emplacement de la chapelle Saint-Jacques du Bourbier et un petit jardin sous la vieille tour".*

Tableau 121 : Textes documentant l'ensemble DA-B

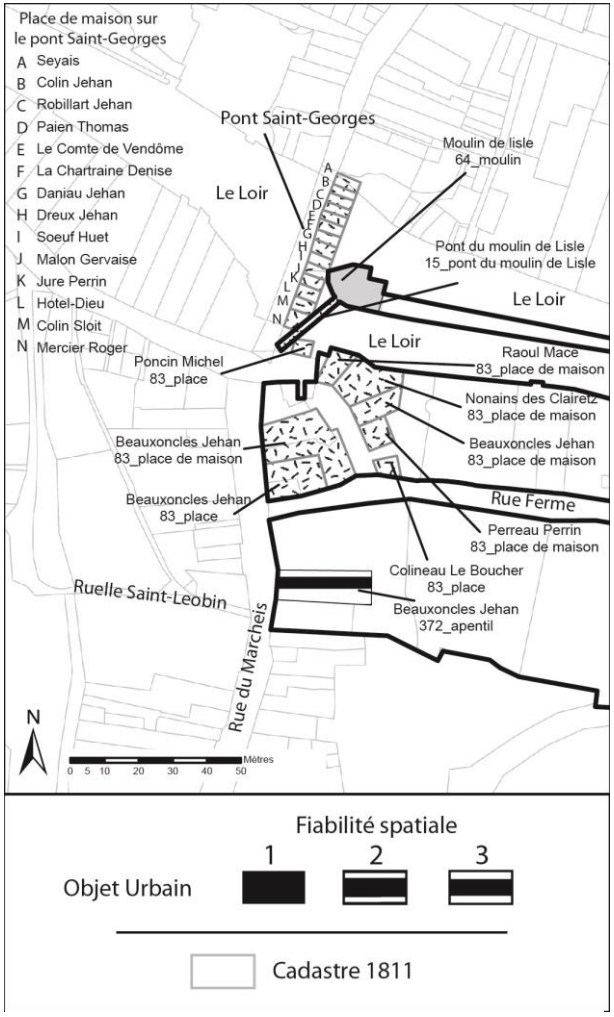

Figure 734 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

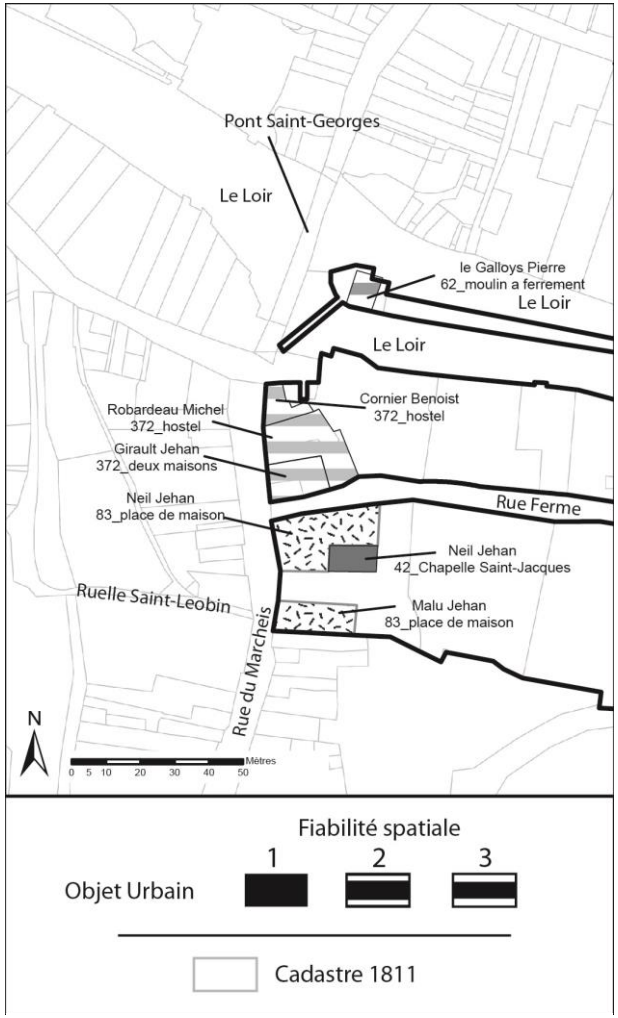

Figure 735 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

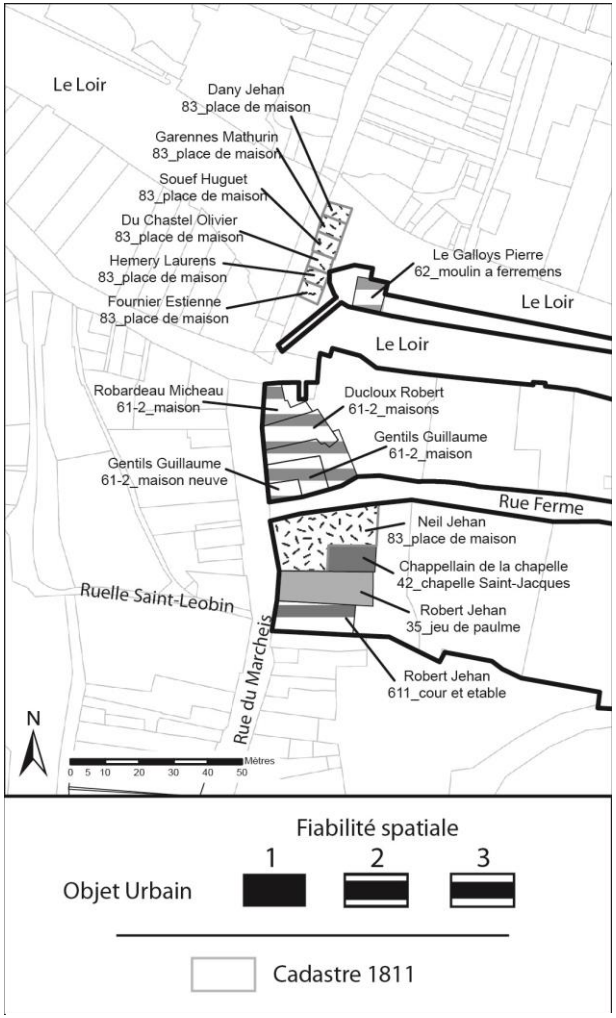

Figure 736 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

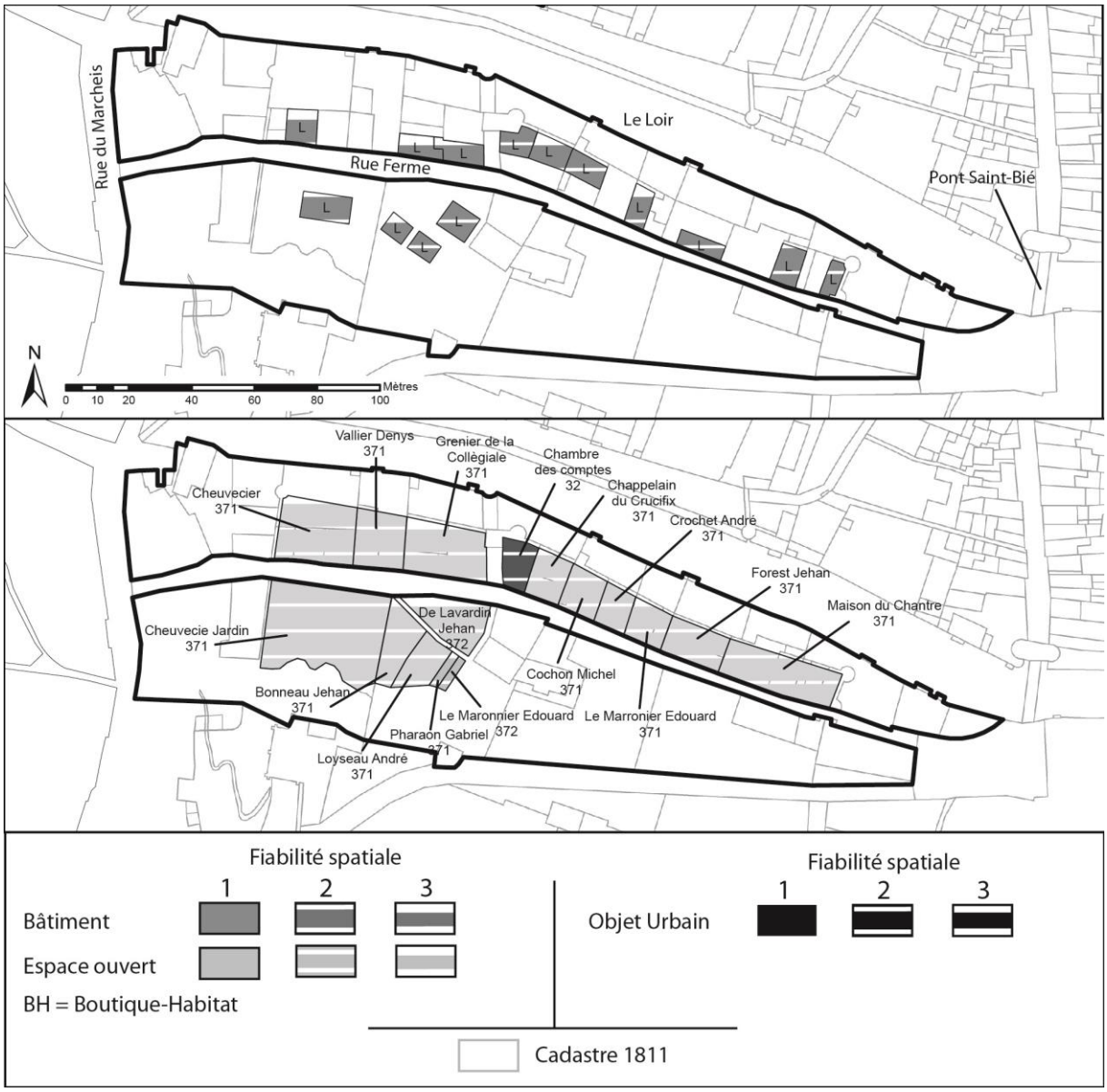

Figure 737 : Restitution de l'ensemble DA-B à partir de l'aveu des chanoines de Saint-Georges de 1546 (AN/P/610)

3.2. Sources matérielles

Il a été possible d'étudier treize édifices antérieurs au début du 19e s. sur les deux îlots établis de part et d'autre de la rue Ferme (Figure 738). Huit sont encore en élévation, et cinq ont pu être étudiés à travers des dessins, de plans et de photographies anciennes de G. Dupuis (Mus/Vend/2537), A. Queyroy (BMV/Album Queyroy) et Renvoisé (Mus/Vend/156).

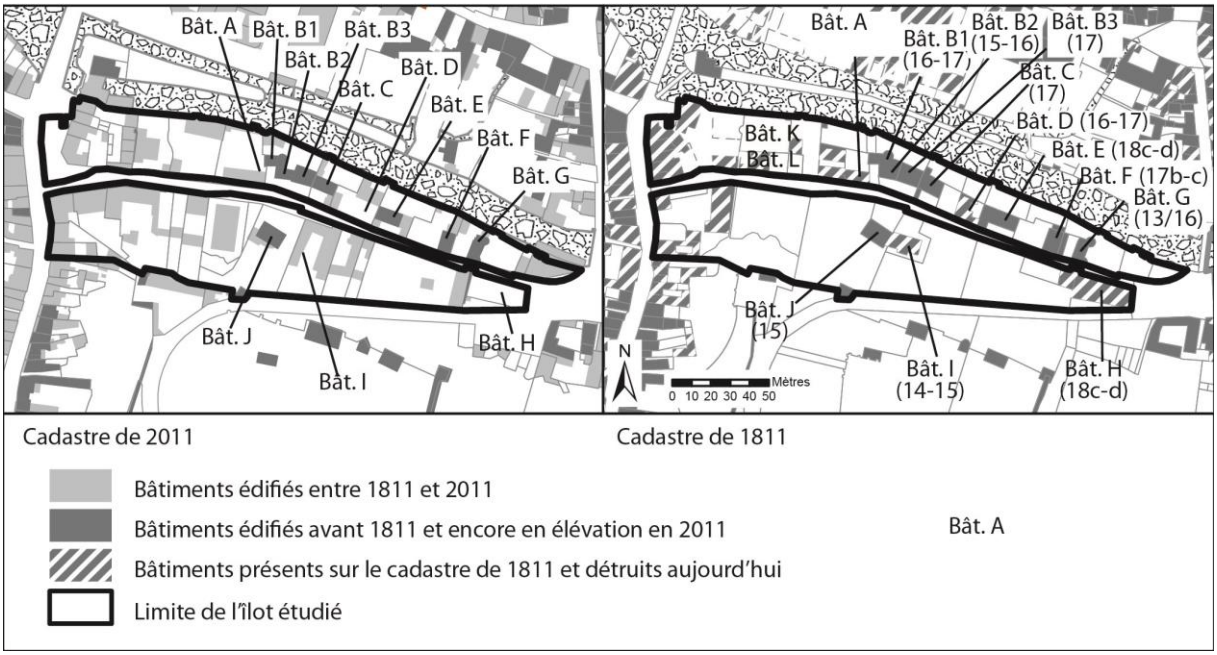

Figure 738 : Localisation des édifices anciens étudiables dans l'ensemble DA-B.

Bâtiment A (15d-16a) :

Ce bâtiment aujourd'hui disparu n'est connu qu'à travers deux dessins et une photographie (Figure 739). La présence d'un toit à forte pente, d'un pignon à crossettes et d'une baie à croisée autorise une datation entre la fin du 15e s. et le début du 16e s.

Figure 739 : Le bâtiment A avant sa destruction sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537), l'eau forte de Queyroy (BMV/Album Queyroy) et la photographie de Renvoisé (Mus/Vend/156).

Bâtiment B

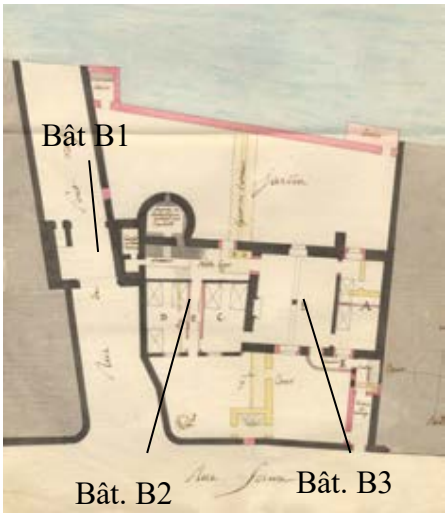

Figure 740 : Plan de 1811 représentant les bâtiments B. (ADLEC/NV/356/1)

Cet ensemble regroupe trois bâtiments notés B1, B2 et B3, correspondant à trois périodes de constructions. Ils furent réunis au 18e s. dans la même parcelle mais correspondaient auparavant à plusieurs entités (Figure 740).

Le bâtiment B1 (12d/16a) porte Poterne et tour attenante

Figure 741 : Porte Poterne au 19e s. vue du sud (Base Mérimée/sap01_mh046127_p) et aujourd'hui vue du nord.

Cette porte mettait en communication directe le château et la ville par l'intermédiaire du Pont-Neuf. Elle comportait un passage couvert de 5,8 m délimité par deux arcs brisés de 2,9 m de largeur (Figure 741, Figure 742). Du côté nord, coté extérieur, on peut observer le logement en feuillure du tablier du pont-levis lorsqu'il était relevé. (PASQUIER 2000 : 129) A l'est, cette porte était flanquée d'une tour hémicylindrique dont l'antériorité ne fait aucun doute. En effet, sa partie basse est édifiée en blocs de moyen appareil alors que la porte est, elle, édifiée en technique mixte mêlant blocs de grand appareil et moellons noyés dans le mortier. Ces deux techniques constructives se rapportent à deux périodes d'édification différentes. Le moyen

Figure 742 : Tour orientale de la poterne dont le premier niveau est édifié en blocs de moyen appareil et pan de bois à grille du bâtiment B3.

appareil de la tour se rapproche de celui utilisé pour la réalisation des tours de flanquement de la courtine du château daté de l'extrême fin du 12e s., alors que l'usage du grand appareil apparait plus tardivement à Vendôme. Ainsi, la courtine et sa tour auraient peut-être édifiées à la fin du 12e s. et la porte percée uniquement au 16e s., peut être à l'emplacement d'une poterne plus ancienne que défendait la tour. La différence d'orientation entre la courtine, sa tour et la porte est une preuve supplémentaire de son ajout tardif lors de la construction du Pont-Neuf. Le compte de 1510 précise qu'une maison située sur la place du marché de Vendôme a été abattue pour faire la rue menant de la place au Pont-Neuf. Ainsi, l'installation de cette porte ne peut être antérieure à l'extrême fin du 15e s. ou au début du 16e s.

Les bâtiments B2 et B3 (15d-16a/17c-d)

Le bâtiment oriental (B3) est l'édifice le plus ancien puisque le corps de logis B2 s'adosse dessus (Figure 743). La présence de pignons à crossettes ainsi que d'un oratoire de style gothique autorise une datation du bâtiment B3 de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. Le bâtiment B2 pourrait, de par sa technique de construction en pan de bois à grille, dater du 17e s.

Figure 743 : Bâtiments B2 et B3 sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) actuellement et sur le plan de 1811 (ADLEC/ NV 356-1)

Bâtiment C (16c-d) :

Cet édifice encore en élévation est aujourd'hui difficilement étudiable à cause d'un enduit du 20e s. recouvrant l'ensemble de ses murs. Néanmoins, les volumes et le style du pignon autorisent une datation dans le courant du 17e s. (Figure 744).

Figure 744 : Le bâtiment C sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) et aujourd'hui.

Bâtiment D (15d-16a) :

Figure 745 : Le bâtiment D sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537).

Ce bâtiment aujourd'hui disparu n'est connu que par un dessin de Dupuis (Figure 745). Il se présentait sous la forme d'un corps de logis principal et d'une petite aile en retour. Ses deux niveaux sous comble sont entièrement édifiés en pan de bois. La présence d'un pignon à encorbellement sur la rue Ferme invite à dater l'édifice entre la fin du 15^{e} s. et le début du 16^{e} s.

Bâtiment E (17c-d) :

Cet édifice de forme rectangulaire est représenté sur la vue de Dupuis avec quelques différences (style des fenêtres à arc segmentaire et ajout d'une travée orientale) dues à sa réhabilitation au 19^{e} s. (Figure 746). Le corps originel du bâtiment pourrait remonter à la fin du 17^{e} s. en se fondant sur le style de la lucarne et des fenêtres représentées sur la gravure de la fin du 18^{e} s. présentant des linteaux à arcs segmentaires.

Figure 746 : Le Bâtiment E sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537) et vue du sud-est actuellement.

Bâtiment F (16c-d-17a) :

Cet édifice à deux niveaux sous comble construit en pan de bois à grille pourrait remonter à la fin du 16e s. ou au début du 17e s., en se fondant sur la forme du pignon et l'emploi d'un pan de bois à grille assez lâche (Figure 747).

Figure 747 : le bâtiment F vue du sud-ouest

Bâtiment G (12d/14c-d/16c-d) :

Cet édifice aujourd'hui transformé en maison était l'ancienne porte d'entrée orientale de la rue Ferme appelée "porte d'Amont" (Figure 748). Connue jusqu'à présent par la seule gravure de Launay, cette porte à arc brisé apparaissait flanquée d'une tour au sud. Néanmoins, de récents travaux de ravalement de façade mirent au jour le début de l'arc de la porte dans la tour elle-même. Ainsi, la porte ne se trouvait pas en retrait d'une tour mais intégrée à cette dernière. L'utilisation du moyen appareil invite à dater cette tour de l'extrême fin du 12e s., dans la même phase constructive que la mise en place des tours méridionales de l'enceinte du château haut (Bât. M). L'aquarelle de Launay présente des mâchicoulis identiques à ceux observées sur les tours méridionales du château (Bât. M) indiquant une remise en état des fortifications à la fin du 14e s. A partir du 16e s., période d'abandon des fortifications, la porte est transformée en habitation comme l'indique le pan de bois de la façade sur cour.

Figure 748 : La porte d'amont de la rue Ferme : représentation (BMV/Fonds Launay) et réalité architecturale montrant le départ de l'arc de la porte directement dans la tour.

Bâtiment H : le manège à chevaux (18c) et le Temple protestant (16c)

Ce manège à chevaux aujourd'hui disparu avait été édifié par la municipalité en 1760. Encore représenté sur le cadastre ancien, il présentait un plan rectangulaire de 33 m sur 12 m (Figure 749, Figure 750). Il prenait appui sur un pignon aujourd'hui disparu qui peut être daté de la fin du 15^{e} s. ou du 16^{e} s. Sur la gravure du 17^{e} s., ce pignon correspond à un bâtiment qui pouvait de par sa localisation être le temple protestant établi par Jeanne d'Albret en 1569.

Figure 749 : Manège à chevaux et pignon du temple protestant (Mus/Vend//2537)

Figure 750 : Temple protestant établi entre la porte d'amont et la porte de la rampe (Mus/Vend//163)

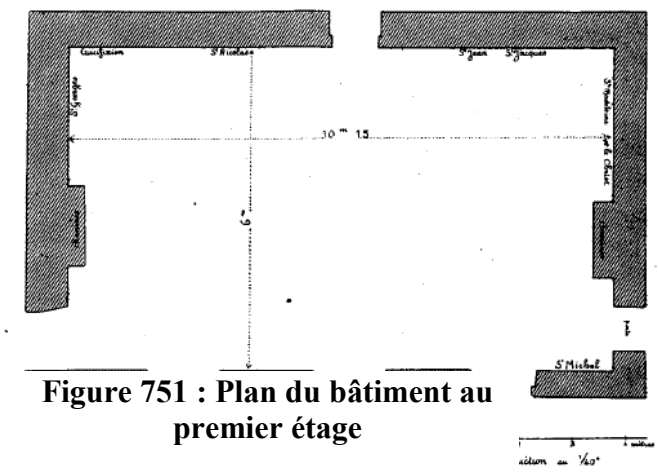

Figure 751 : Plan du bâtiment au premier étage

Bâtiment I (15a-b) :

Cet édifice détruit en 1931 n'est

Figure 752 : Saint Michel à cheval (Louzier Paul, 1924, MAP, N°15913)

connu qu'à travers les notes et dessins de S. Trocmé et les aquarelles de Paul Louzier publiés dans le bulletin de la Société Archéologique de 1931 (TROCME 1931 : 27-36) D'une longueur de 16 m et d'une largeur de 8 m, cet édifice comportait deux niveaux sous comble (Figure 751). La salle du premier étage possédait encore en 1931 plusieurs peintures murales dont un saint Michel à cheval caractéristique de la première moitié du 15e s. (Figure 752).

Bâtiment J (14-15) :

Cet édifice de plan rectangulaire (14 m sur 9 m) à trois niveaux sous comble présente deux pignons à crossettes sculptées pouvant être datés de la fin du 15e ou du début du 16e s. (Figure 753). Les fenêtres de la façade sud ont été totalement remaniées au 19e s. Le volume originel de cet édifice doit remonter au 14e s. puisque un texte de 1359 (Tableau 121 : 9) mentionne la location de cette maison au comte et son frère.

Figure 753 : La façade nord et le pignon occidental du bâtiment J.

Bâtiment K : La porte aval dite porte d'Abas (12c/14c-d)

Une aquarelle de Launay, loin d'être contractuelle, représente la porte d'aval dont il ne reste aucun vestige aujourd'hui. Néanmoins, édifiée en même temps que la porte d'amont, elle devait lui être identique (Bât. G). La restitution de cette porte se fonde sur celle de la porte d'amont (Figure 754).

Le dessin présente également une tour d'angle qui fut détruite en 1906 (PASQUIER 2000 : 127) et dont l'emprise est encore visible dans le parcellaire actuel ainsi qu'une courtine encore en partie en élévation entre deux bâtiments. Entièrement recouverte d'un enduit, son étude n'est pas possible dans les conditions actuelles.

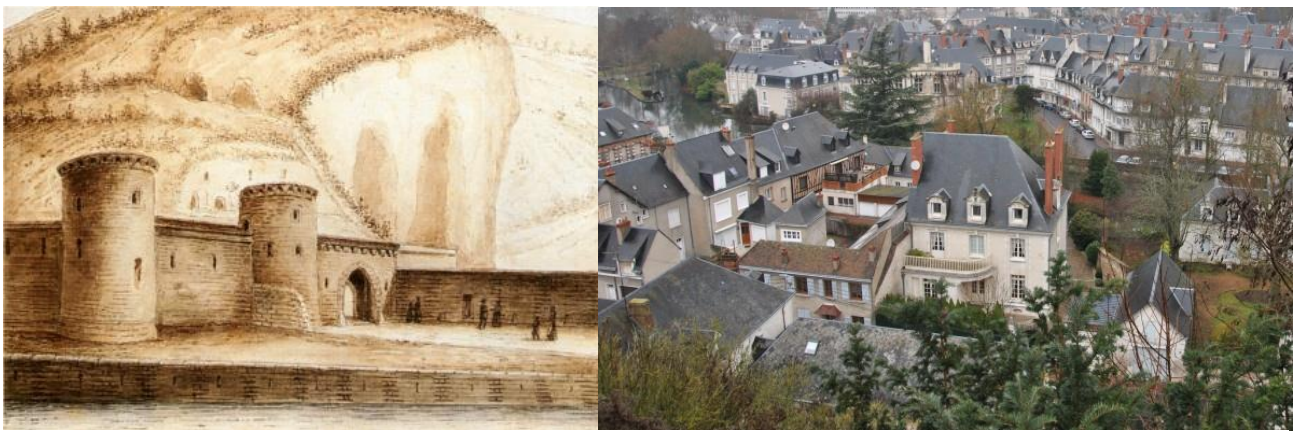

Figure 754 : La porte d'aval selon l'aquarelle et G Launay (BMV/Fonds Launay) et la localisation de la courtine occidentale dans le bâti actuel.

Bâtiment L (17 c-d) :

Figure 755 : Le bâtiment L vu du sud sur la vue de G. Dupuis (Mus/Vend/2537)

Ce bâtiment aujourd'hui disparu n'est étudiable qu'à travers le dessin de G. Dupuis (Figure 755). Il présentait à la fin du 18^{e} s. deux niveaux sous comble. Les ouvertures et le volume de l'édifice se rapprochent très nettement de ceux du bâtiment E daté de la fin du 17^{e} s.

Ensemble DC

1. Présentation

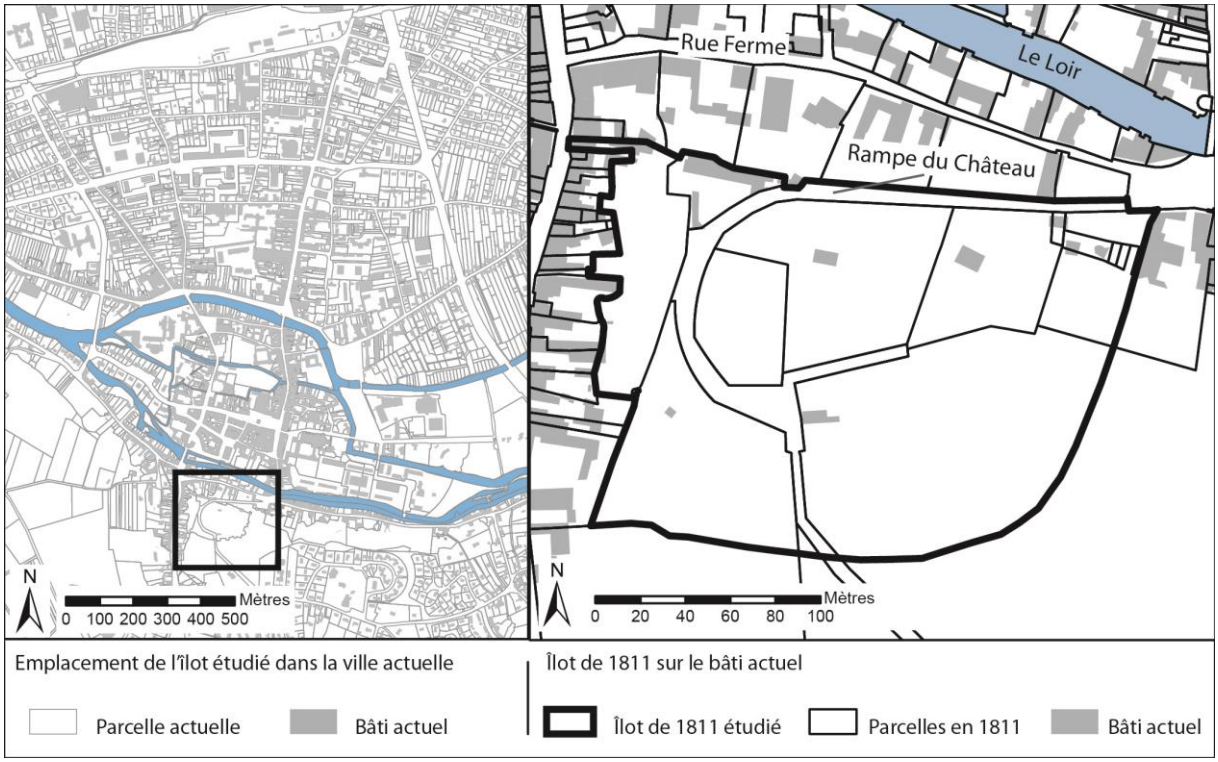

Figure 756 : Localisation de l'ensemble DC.

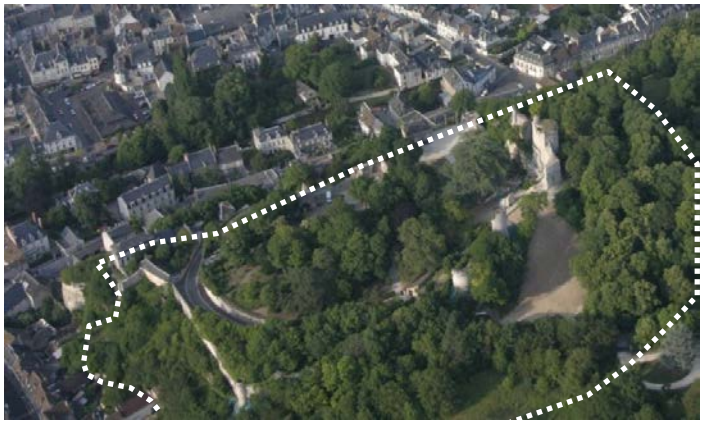

Figure 757 : Emprise de l'ensemble DC dans la ville actuelle (vue du sud).

Cet ensemble situé sur le promontoire rocheux au sud de la zone d'étude correspond à l'emprise du château de Vendôme (Figure 756, Figure 757). Il est délimité au nord par la rampe du château, au sud et à l'est par le large fossé entourant le château et à l'ouest par l'abrupt longeant la rue du Faubourg Saint-Lubin. A l'inverse de tous les espaces relevant directement du comte, cet îlot castral est très peu documenté par les textes, aucun document des 15e ou 16e s. décrivant le château et ses composantes n'a été retrouvé. Il faudra attendre la fin du 18e s. pour que soit conservé le premier procès-verbal de visite (Tableau 124 : 16). Plusieurs aveux de la collégiale et du prieur de Saint-Lubin permettent d'appréhender une portion de l'espace aux 15e et 16e s. Cette faiblesse des sources écrites est compensée par la richesse des vestiges archéologiques qui s'échelonnent de la fin du 10e s. au 18e s. et par les gravures et plans des 17e et 18e s. Nonobstant la carence en textes, cet ensemble est l'un des mieux documentés de la zone d'étude.

Localisation dans les territoires anciens

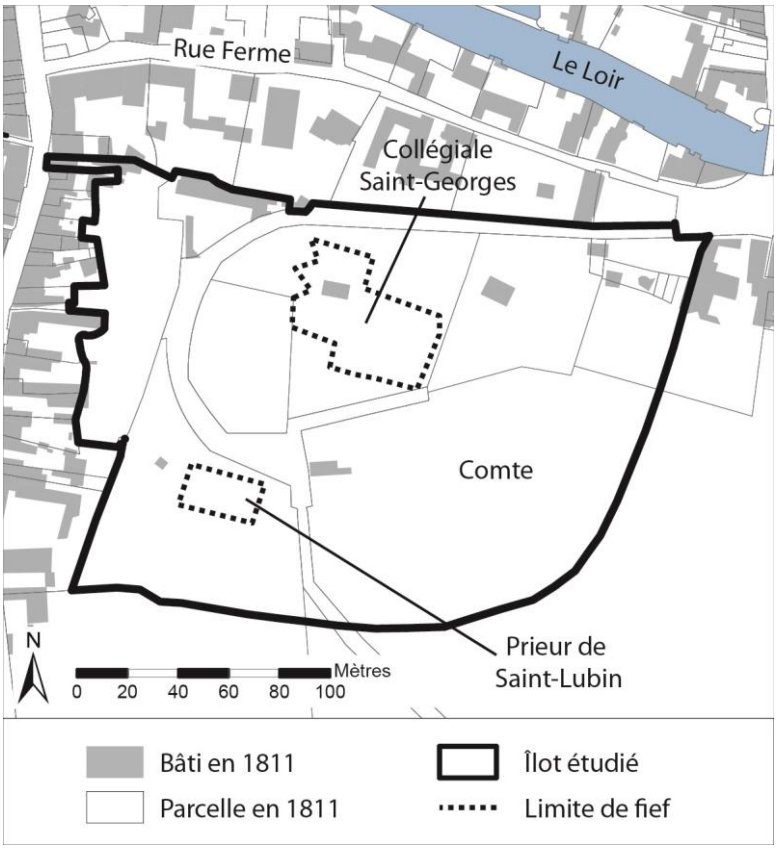

Figure 758 : Emprises des censives dans l'ensemble DC au 16e s.

Cet ensemble relevait du 11e s. à 1791 de la paroisse Saint-Lubin. Bien que correspondant au château et donc directement de la tenure comtale, cet espace dépendait de deux autres fiefs, celui de la collégiale Saint-Georges pour la collégiale et ses annexes (cimetière, sacristie..) et celui du prieur de Saint-Lubin pour son église, son cimetière et ses annexes. Cette dernière tenure n'est pas bien localisée puisque l'emprise de l'église Saint-Lubin reste inconnue (Figure 758).

2. Synthèses à l'échelle des Eléments Constitutifs et des Objets Urbains (Tableau 122, Tableau 123)

2.1. Occupation de l'ensemble DC vers l'an mil (Figure 759)

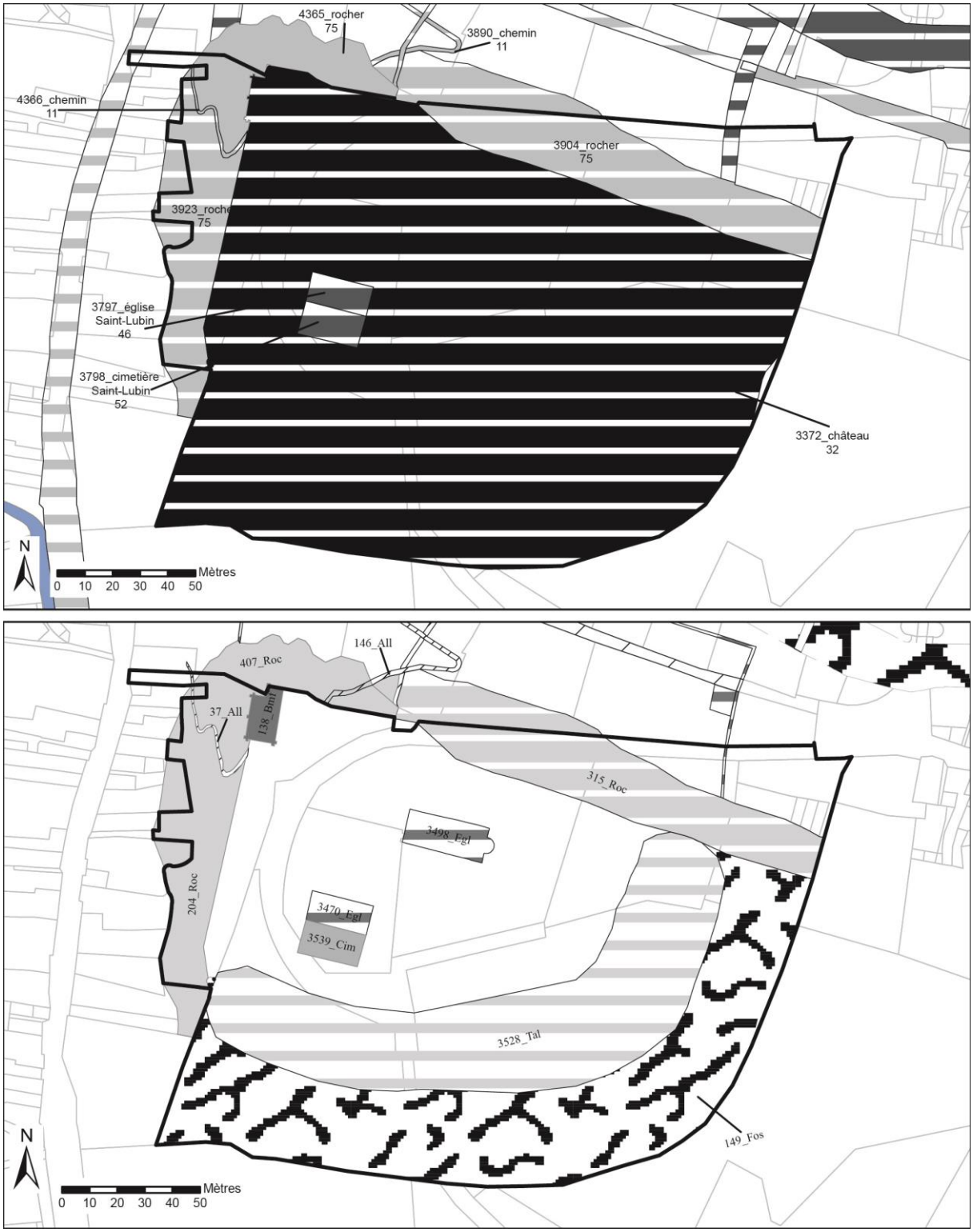

Figure 759 : Occupation de l'ensemble DC vers l'an mil (OH en haut, EC en bas)

Les connaissances sur le château de Vendôme au début du 11e s. restent lacunaires, néanmoins l'étude des textes et des vestiges encore en élévation permet d'émettre des hypothèses sur l'organisation fonctionnelle de cet espace.

Le château est installé sur un éperon rocheux dominant la ville d'environ 25 m. Ses faces septentrionale et occidentale étaient naturellement protégées par la forte dénivellation. Il en était différemment de ses faces orientale et méridionale qui faisaient face au plateau légèrement plus élevé que l'intérieur de l'espace castral. Afin de remédier à ce problème de défense, un talus de 8 m de haut précédé d'un large fossé de 20 m de large fut édifié. Les observations archéologiques effectuées en 2001 à travers cette levée de terre n'ont pas permis de le dater avec précision, faute de mobilier. Néanmoins, cette structure relève d'au moins trois phases d'édification antérieures à la première enceinte de pierre élevée à son sommet à la fin du 12e s. Ce talus monumental présent au moins depuis la fin du 10e s. constituera la limite sud de l'établissement castral pour toute la période d'étude (*cf.* 3.2).

A l'opposé de ce talus, au nord-ouest de l'îlot, sur l'éperon, une tour maitresse qui devait culminer à une trentaine de mètres dominait la vallée. Son mode de construction alliant moellons de calcaire et blocs de moyen appareil, ainsi que son plan caractéristique associant un édifice rectangulaire à un avant corps, invitent à la rapprocher des tours maitresses de Langeais ou de Montbazon, toutes deux datées d'entre la fin du 10e s. et le début du 11e s. (LORANS 1998, DALAYEUN 2009). Les fonctions de ces tours maîtresses restent sujettes à débat (LORANS 2014b). D'une part, les données textuelles, compte tenu de leur caractère polysémique et interchangeable entre le tout et la partie, ne permettent que dans de rares cas d'associer la fonction à l'édifice. Les données matérielles sont elles aussi contradictoires : si des éléments de confort (placard, latrine…) invitent à associer une fonction résidentielle à ces tours, la faible taille des surfaces utiles pose la question de leur habitabilité. A Vendôme, les mentions pouvant être associées à cette tour sont peu nombreuses. La mention d'un *"castellulum"* dans le texte de 1030 rapportant une situation de 1005 est difficilement interprétable, s'agit-il d'un bâtiment unique et dans ce cas doit-il être associé à la tour maîtresse ou bien s'agit-il d'un espace particulier composé de plusieurs édifices (tour, *aula*…) établis à la pointe du promontoire qui formerait *"un petit castrum"* dans le *"castrum"* ? Quoi qu'il en soit, ce même *castellulum* est cité en 1086 (TV/328) comme le lieu d'une réunion où le comte autorise un don en présence des "*baronibus*". (BARTHELEMY 1993 : 584) Les mentions de plaids indique que ces derniers s'effectuaient dans l'*aula* comtale "*in aula comitis*" (MV 11) mais pas seulement. Certains se tiennent "*in atriis aule*" (MV/36) et d'autre sur le marché… Aucune mention de *camera* n'apparait dans le corpus vendômois. Le caractère polysémique de ces mentions ne permet pas une corrélation parfaite entre les données textuelles et archéologiques. L'*aula* comtale pourrait très bien correspondre à un édifice attenant à cette tour comme c'est le cas à Montrichard (IMPEY 2000). L'habitabilité de l'édifice, prouvée par une surface utile de 94 m^2 et la présence d'un puits au rez-de-chaussée, ne prouve pas qu'elle fût réellement habitée.

D. Barthélémy place la *domus* d'Ingelbaldi Brittonis qui reçoit un plaid entre 1066 et 1068 dans cette partie du château mais aucun argument ne permet d'étayer cette hypothèse. Cette

maison pourrait être établie dans la rue des vassaux ou dans une autre partie du château (MV/32) *"apud Vindocinum ante comitem Guidonem in domo Ingelbaldi Brittonis".*

De même, Foucher de la Tour, mentionné dans de nombreux textes du 11e s., est associé à la tour de Poitiers, or cette dernière ne peut être antérieure à la seconde moitié du 12e s. Trois hypothèses peuvent donc être avancées, soit il s'agit d'une tour édifiée au même emplacement et remplacée au 12e s., soit la tour de Foucher était localisée à un autre emplacement dans le château, soit enfin il s'agit de la tour maitresse à laquelle ledit Foucher aurait des attaches particulières (maison à proximité, certaines prérogatives ?).

Deux édifices de culte étaient présents dans l'enclos castral vers l'an 1000, l'église Saint-Lubin et "l'oratoire du comte". La première n'est mentionnée dans les textes à partir du milieu du 11e s. par l'intermédiaire de ces desservants (MV/105 et TV/176). Néanmoins, son vocable invite à y voir une église beaucoup plus ancienne, comme c'est le cas à Blois ou à Châteaudun. En effet, l'essor du culte à Saint-Lubin serait lié entre autres à la réaffirmation du pouvoir Chartrain sur ses relais territoriaux méridionaux à la fin du 6e s. après une tentative de démembrement de l'évêché par Promote vers 570-575 (ROBREAU 1984). L'église fut déplacée en 1622 dans le faubourg éponyme en contrebas du château et aucun texte ni aucun élément matériel ne permet de la localiser avec précision dans l'enceinte castrale. Elle devait néanmoins être proche ou sur l'emplacement de la rampe édifiée par César à partir de 1620 pour mériter un transfert. Le second lieu de culte n'est attesté que par l'historiographie locale qui mentionne un oratoire au comte à l'emplacement de ce qui sera plus tard la collégiale Saint-Georges (SAINT-VENANT 1912-1917d : 41-42). Bien que cette affirmation ne repose sur aucun texte ni donnée de fouille, la présence d'un lieu de culte réservé au comte et à sa *familia,* différent de l'église paroissiale ouverte au *vulgum pecus,* n'est pas une hypothèse infondée, d'autant plus qu'un examen du plan des vestiges du 11e s. de la collégiale montre un changement d'orientation entre la nef et le chœur, qui peuvent être interprétés comme deux étapes constructives ou comme la réutilisation d'un édifice plus ancien (la nef) au moment de l'édification des absides. La présence d'un édifice de culte distinct de la tour maîtresse et réservé au seigneur du lieu s'observe à Tours, Loches et Langeais (LORANS 2014b). Il pourrait également s'agir de l'*aula* comtale que la légende de fondation de la Trinité localise à l'emplacement de l'église Saint-Georges. Cette hypothèse non développée ici est reprise dans le volume de synthèse.

L'accès à l'espace castral n'est pas aisé à définir. En effet, la hauteur du talus interdisait toute ouverture à l'est et au sud. Seuls des chemins à flanc de coteau tant sur la face septentrionale que sur la face orientale permettaient de relier l'espace castral à la vallée. Leur localisation se fonde sur l'emplacement des chemins plus tardifs et sur la présence dans la tour maîtresse d'une porte du côté occidental, impliquant la présence d'un chemin vers le faubourg Saint-Lubin.

2.2. Occupation de l'ensemble DC vers 1100 (Figure 760)

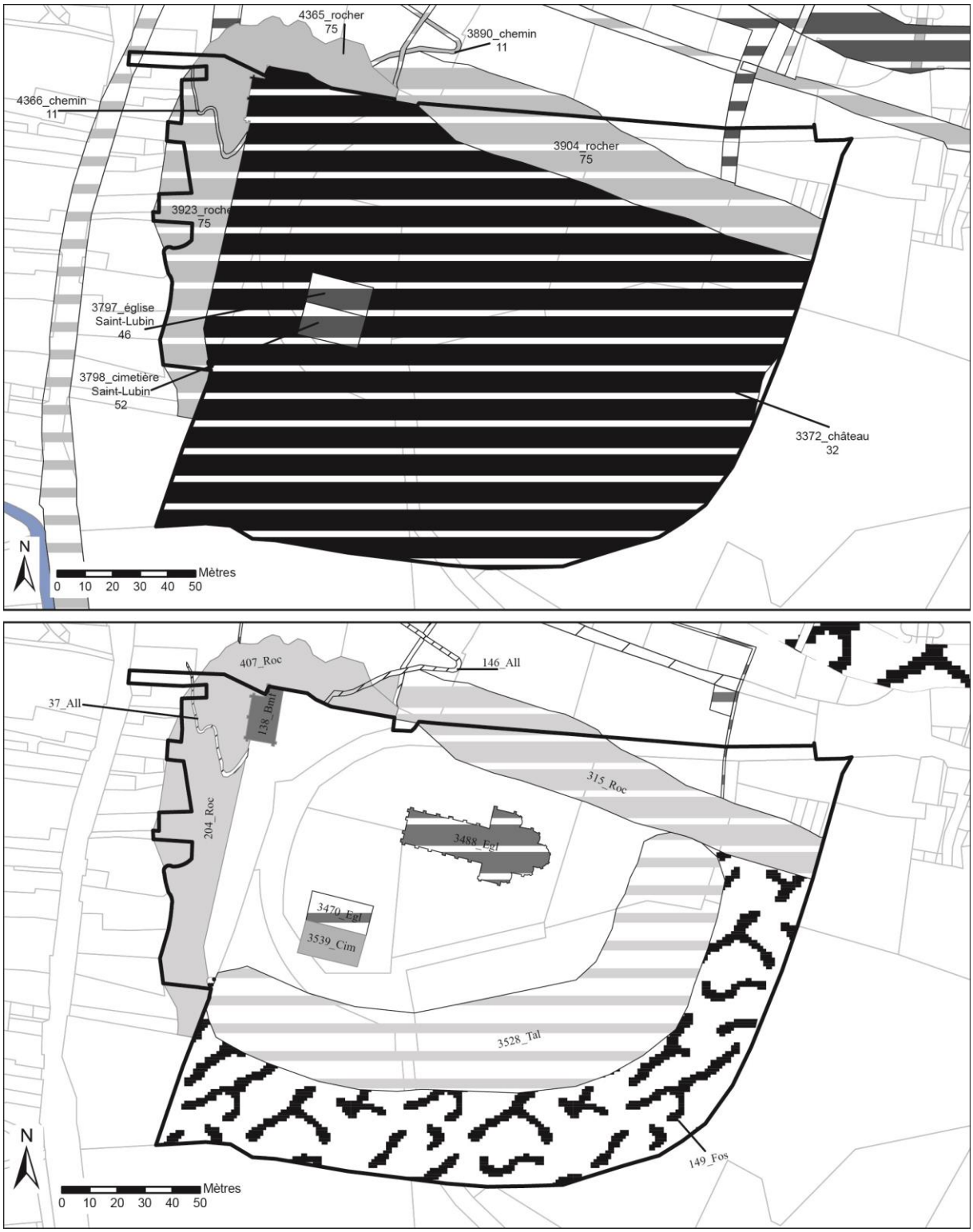

Figure 760 : Occupation de l'ensemble DC vers 1100 (OH en haut, EC en bas)

A partir de 1032, le comté de Vendôme a à sa tête Geoffroy Martel et son épouse Agnès de Bourgogne, qui firent du château leur résidence principale. S'il ne fait aucun doute que ces nouveaux propriétaires firent des travaux d'aménagement, leur réalité reste pour le moment inaccessible. Seule l'édification de la collégiale Saint-Georges peut leur être attribuée, mais

sans que la date précise de fondation ne soit connue, même si elle intervient avant la dédicace de la Trinité en 1040 puisqu'un chanoine de Saint-Georges du nom de Guillaume y était présent. D'un point de vue architectural, la mise en place des cinq chapelles échelonnées de l'abside peut être associée à la fondation de la collégiale, la nef, si l'on suit l'hypothèse présentée lors de la phase précédente aurait été réutilisée d'un édifice antérieur.

2.3. Occupation de l'ensemble DC vers 1150 (Figure 761)

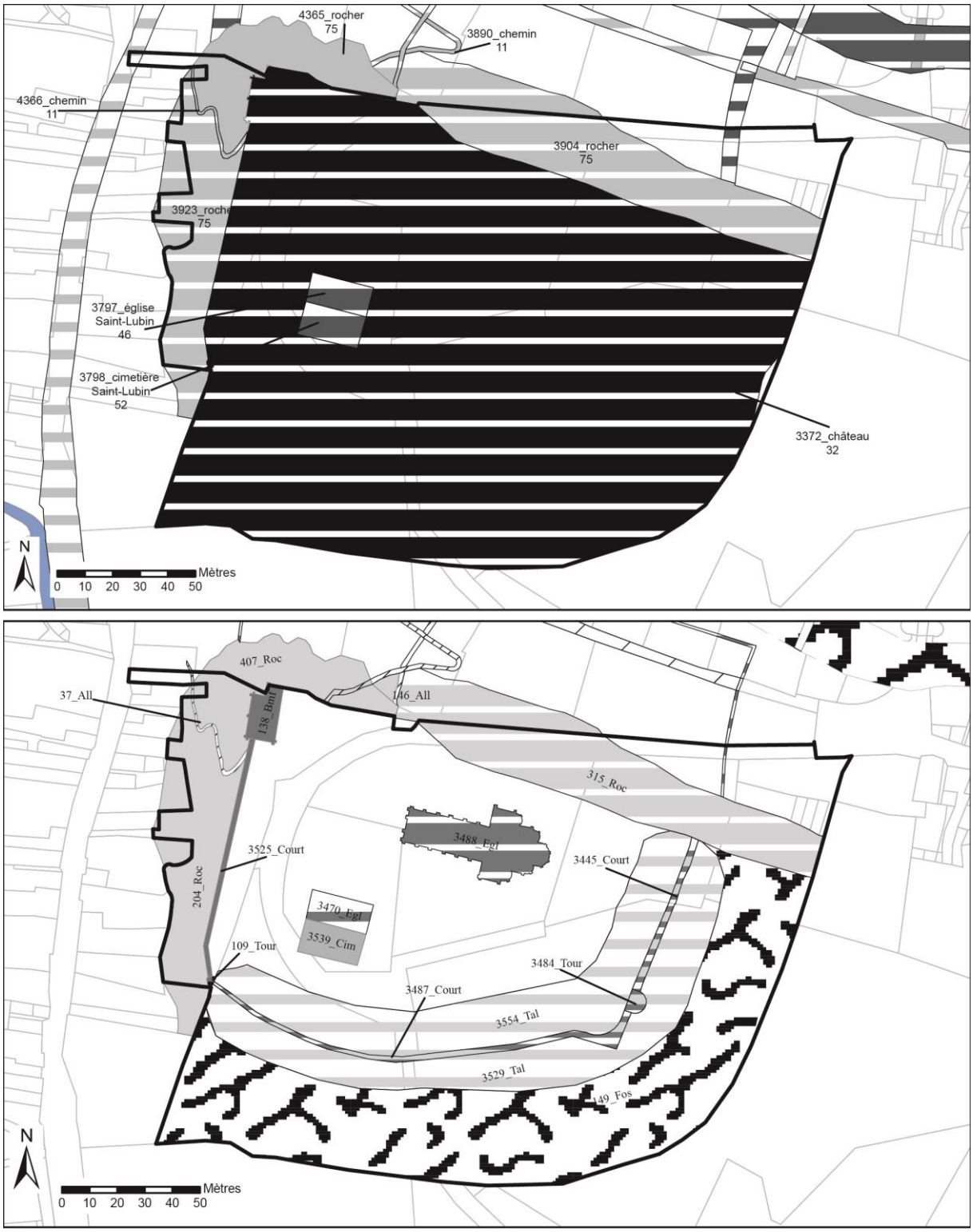

Figure 761 : Occupation de l'ensemble DC vers 1150 (OH en haut, EC en bas)

L'analyse architecturale des éléments de la courtine en pierre encore en élévation montre qu'elle fut mise en place entre le milieu et la fin du 12^{e} s. (Bât. J). Peu de temps après, le premier état de la tour de Poitiers fut mis en place pour renforcer la défense de la partie la plus vulnérable de l'enceinte.

2.4. Occupation de l'ensemble DC à la fin du 12e s. (Figure 762)

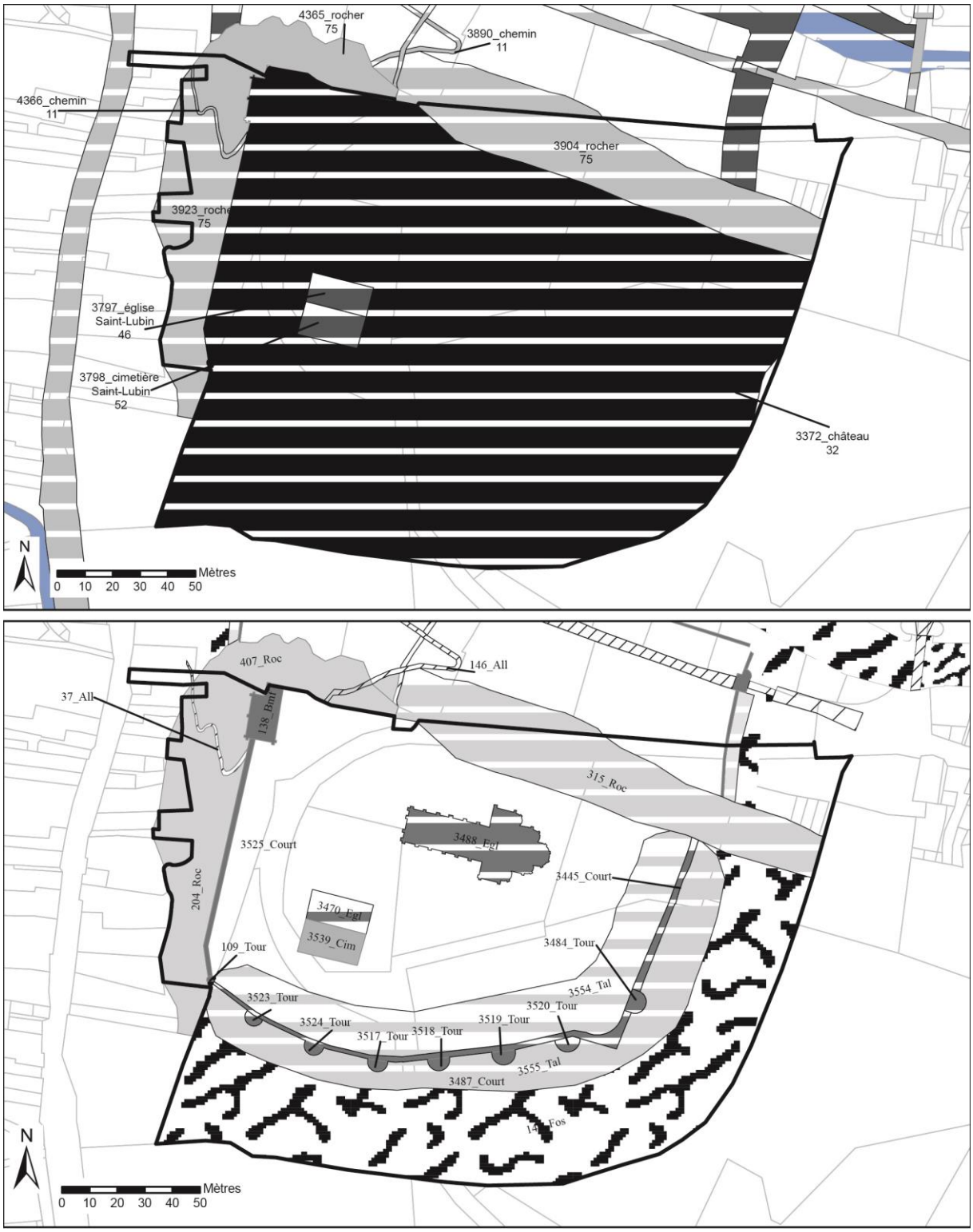

Figure 762 : Occupation de l'ensemble DC à la fin du 12e s. (OH en haut, EC en bas)

La principale transformation connue à la fin du 12e s. a consisté en l'édification de six tours hémicylindriques prenant appui sur la courtine de pierre édifiée quelques décennies plus tôt. Ces six tours, dont seules deux subsistent aujourd'hui, étaient construites en blocs de tuffeau de moyen appareil et étaient pourvues d'archères à niches que J. Mesqui attribue à la tradition

Plantagenêt de la fin du 12e s. Les fortifications de la rue Ferme emploient les mêmes modules de blocs en moyen appareil.

2.5. Occupation de l'ensemble DC au milieu du 14e s. (Figure 763)

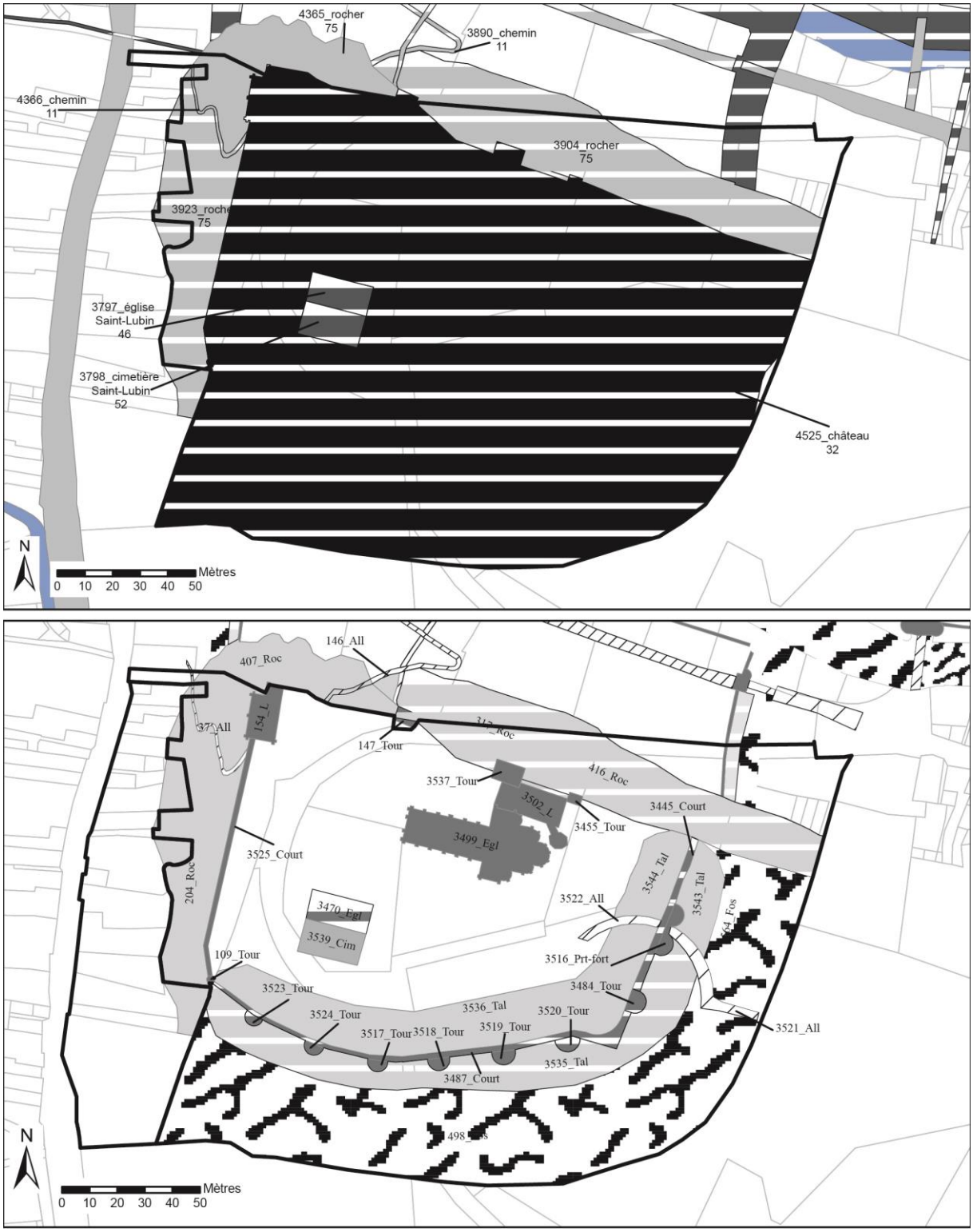

Figure 763 : Occupation de l'ensemble DC au milieu du 14e s. (OH en haut, EC en bas)

L'occupation du château au 14e s. est peu différente des deux siècles auparavant. La courtine, établie sur l'imposant talus et flanquée de ses tours, défend toujours le château du côté le plus vulnérable. Les différences portent sur l'accès à l'ensemble castral qui peut s'effectuer depuis le 13e s. ou le début du 14e s. par une nouvelle porte percée dans la courtine à l'est, protégée par un châtelet. L'accès à cette porte aujourd'hui à 4 m du sol devait s'effectuer des deux côtés (interne et externe) par une rampe. C'est aussi à partir du 14e s; que l'on commence à rencontrer dans l'enceinte du château de l'architecture civile. En effet, trois tours-pavillons sont édifiées à l'aplomb du coteau sur la face nord du château. Entre les deux tours orientales est édifié un corps de logis à deux niveaux sous comble, desservi par un escalier installé dans une tour polygonale hors œuvre.

2.6. Occupation de l'ensemble DC au milieu du 15e s. (Figure 764)

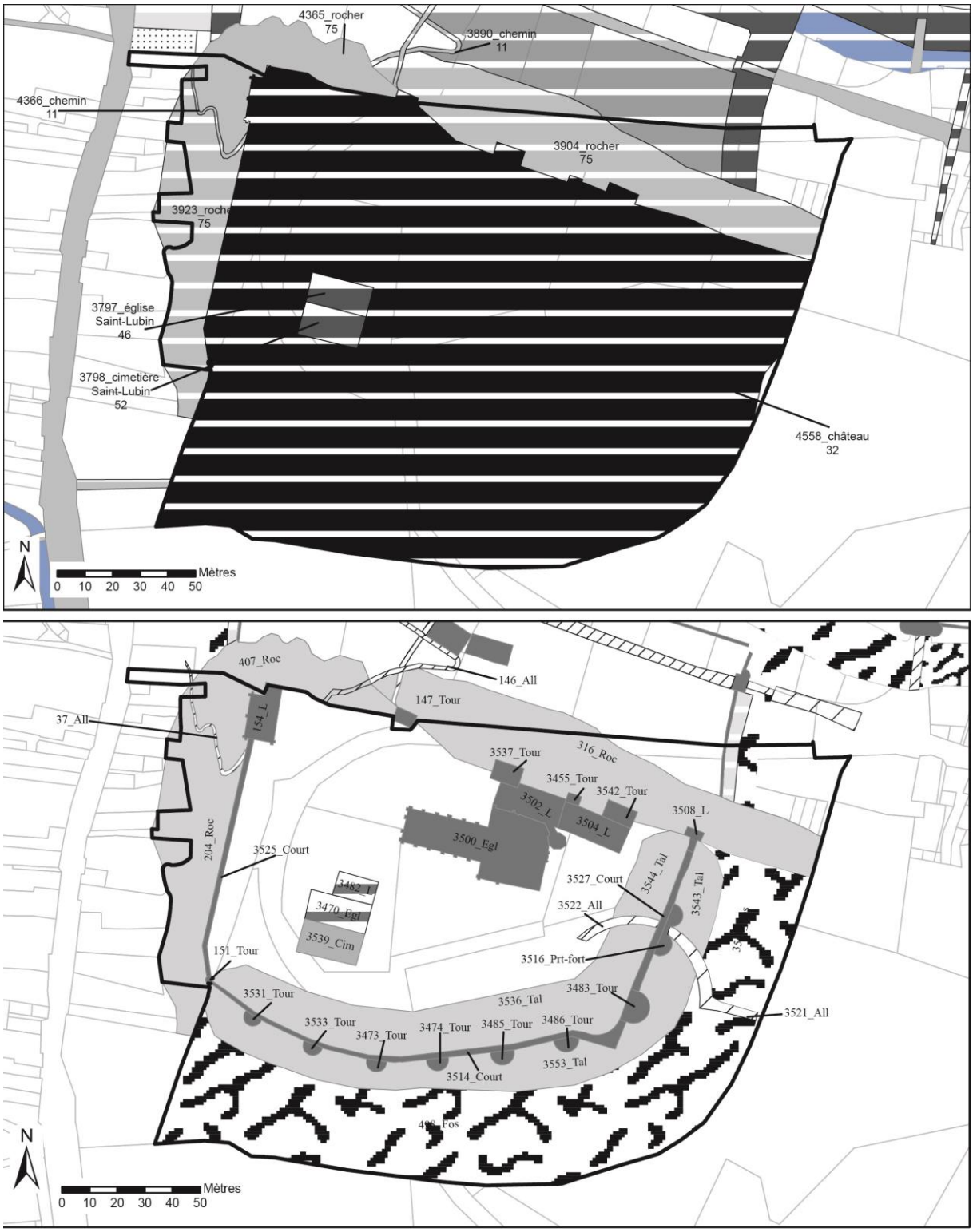

Figure 764 : Occupation de l'ensemble DC au milieu du 15e s. (OH en haut, EC en bas)

Le seul changement notable intervenant au 15e s. est l'édification de deux nouvelles tours pavillons à l'est des précédentes, reliées par un nouveau corps de logis dont la fonction reste à déterminer.

2.7. Occupation de l'ensemble DC au début du 17e s. (Figure 765)

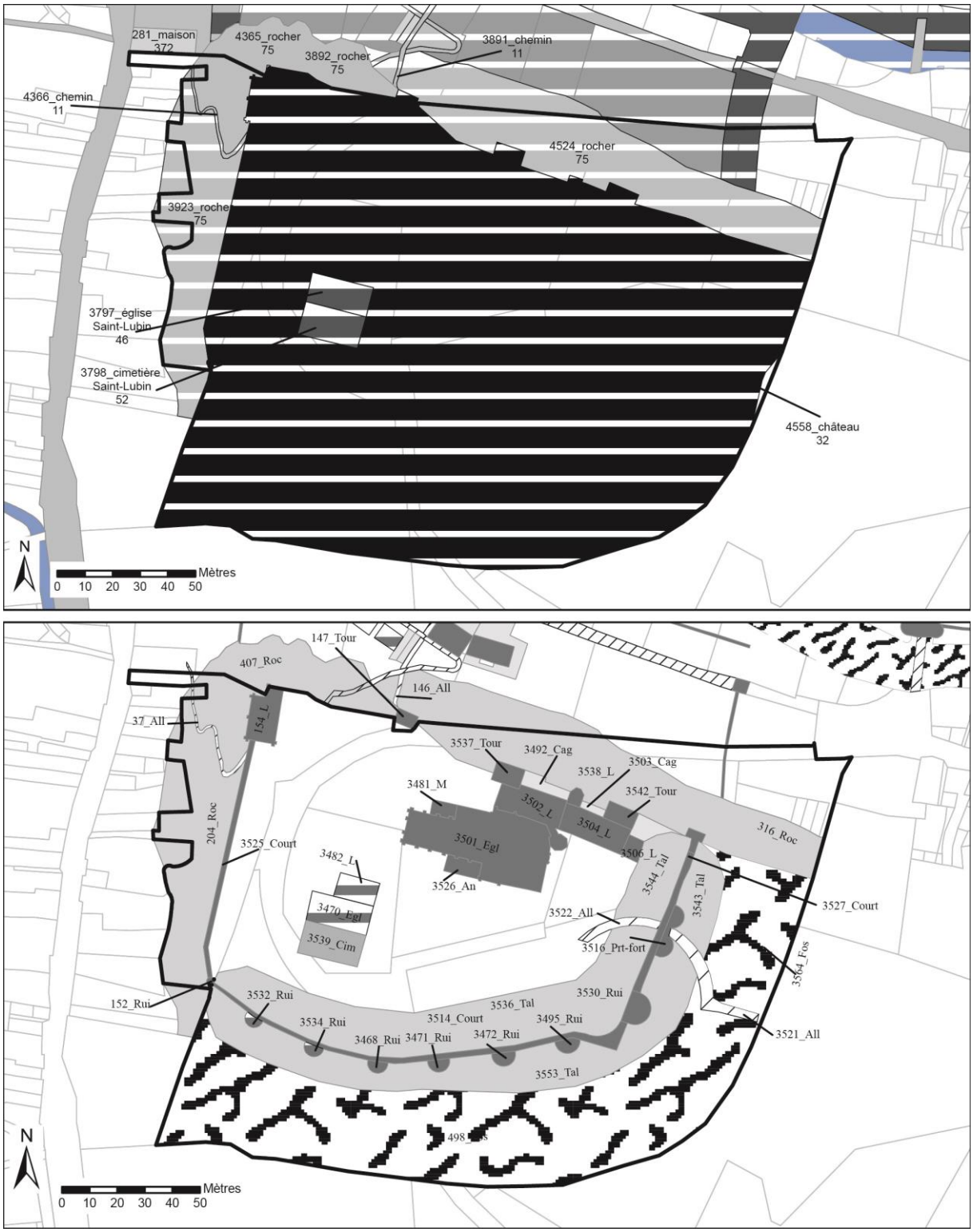

Figure 765 : Occupation de l'ensemble DC au début du 17e s. (OH en haut, EC en bas)

Après la prise du château par Henri IV en 1589, les tours de défense sud sont abandonnées et ne seront plus restaurées. Le château change de fonction, il n'est plus un lieu de défense mais un lieu exclusivement de vie, comme l'atteste l'édification de nouveaux logis sur la façade

nord. Néanmoins, il faudra attendre 1620 et les premiers grands travaux de César de Vendôme pour que le château change complètement d'apparence.

2.8. Occupation de l'ensemble DC au début du 18e s. (Figure 766)

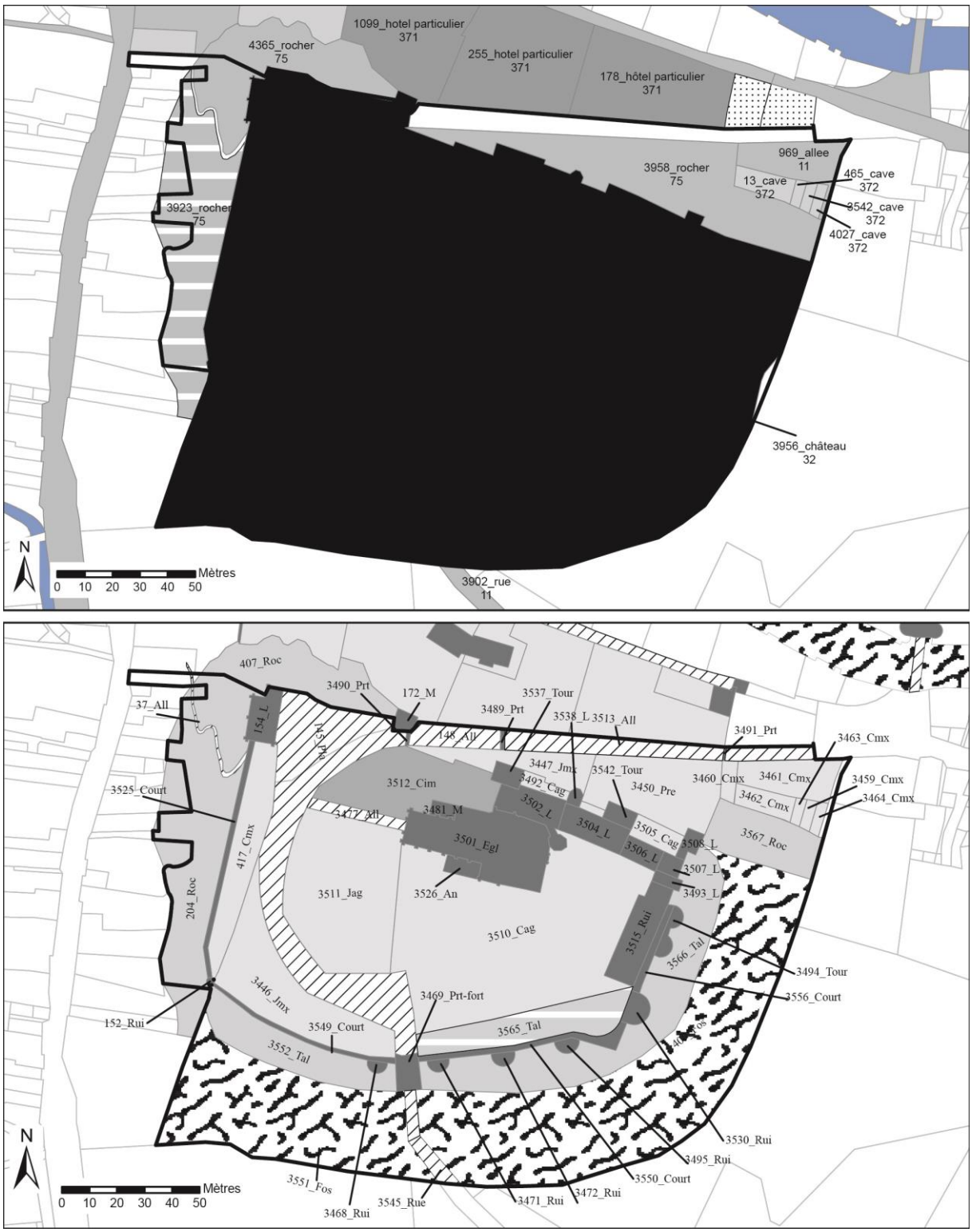

Figure 766 : Occupation de l'ensemble DC au début du 18e s. (OH en haut, EC en bas)

Le château du milieu du 17e s. au début du 18e s.

Arrivé à la tête du duché en 1598, César, fils naturel de Gabriel d'Estrée et d'Henri IV, entame une vaste campagne de travaux qui vise à transformer le château encore médiéval en château de résidence. Il fait édifier entre 1620 et 1640 une rampe monumentale de 150 m de long permettant de relier l'espace castral à la ville. Elle se prolonge par une rue qui rejoint le hameau du Temple situé à 300 m au sud. Ces nouvelles voies de circulation deviennent les principaux accès du château. Au sud, l'accès est défendu par un pont dormant et la porte de Beauce installée à travers le talus (Bat. R). Au nord, le rampe monumentale est scindée en plusieurs parties par des portes d'apparat. Cette reconfiguration entraîna la destruction de plusieurs édifices en contre-bas mais aussi dans le château. En premier lieu, des logis, édifiés le long de l'abrupt nord, ont dû être détruits afin de ménager l'espace nécessaire au passage de la rampe. C'est certainement pour pallier le déficit d'espaces habitables que César fit édifier un nouveau pavillon à l'est, adossé à l'ancienne courtine qui condamna l'ancien accès au château. Il faut ajouter toujours pour l'édification de cette rampe la destruction de l'église paroissiale Saint-Lubin et son cimetière, qui furent déplacés dans le faubourg en 1622 (*Cf.* Ilot ED et EF). La collégiale Saint-Georges fut reliée à cette rampe par un imposant escalier. Plusieurs édifices situés en contre-bas ont aussi été détruits, c'est le cas du temple protestant qui fut transporté dès 1619 et certainement de plusieurs hôtels particuliers et maisons établis dans la rue Ferme.

Le château entre la fin du 17 e et le début du 18 e s.

Après la mort de César en 1665, les grands travaux entrepris sur le château furent arrêtés. Ses successeurs Louis II de Bourbon, Louis Joseph et Philippe 1er ne séjournèrent plus à Vendôme et laissèrent le château dans un relatif abandon. Plus aucun travaux d'importance ne fut effectué, seuls les logis coté ville sont habités par le capitaine du château, aussi gouverneur du Vendômois. En 1771, le duché de Vendôme ainsi que le comté du Maine sont donnés en apanage au comte de Provence. Les autorités locales cherchèrent à intéresser le nouveau duc de Vendôme au sort du château en envoyant plusieurs lettres qui restèrent sans effet, bien que des architectes missionnés par le nouveau duc aient écrit des procès-verbaux de visites et des plans de réaménagement du château, qui constituent les premières descriptions connues de l'ensemble castral (Tableau 124 : 13) (PASQUIER 2000 : 89-90). En fait, dès le milieu du 18e s., les logis du château commencèrent à souffrir du manque d'entretien et des pillages du fait de sa non-inscription sur la liste des Maisons royales. En 1768; les échevins décidèrent de remédier à ces problèmes en utilisant les matériaux du pavillon de César (qui n'a peut-être jamais été achevé) à la réparation des logis sur ville. Ils firent une demande au roi qui n'y répondit pas favorablement, privilégiant l'investissement des matériaux de démolition dans la reconstruction des casernes de la ville. En 1769, le Contrôleur général avait décidé de faire araser le château pour éviter les pillages, tous les plombs et ferrures furent démontés et placés dans les caves de l'hôtel de ville (PASQUIER 2000 : 95). En 1773, la démolition du château fut mise en adjudication mais fut retardée par l'arrivée à la tête du duché du comte de Provence. Plus rien ne se passa jusqu'en 1791 où le château et la collégiale, devenus Biens Nationaux, furent mis en vente.

2.9. Occupation de l'ensemble DC en 1811 (Figure 767)

Figure 767 : Occupation de l'ensemble DC en 1811 (OH en haut, EC en bas)

L'occupation du château tel qu'il se présente en 1811 résulte de près de 20 ans de destructions. En effet, vendu comme Bien National en 1791 avec la collégiale Saint-Georges, l'ensemble castral fut partagé en six lots et adjugé aux enchères le 11 juin 1791. Puis, après de multiples péripéties, pillage de la collégiale, insolvabilité des acheteurs… le château fut partagé en deux

lots vendus à deux propriétaires dont les préoccupations premières étaient le profit par le démantèlement des bâtiments pierre à pierre.

En 1811, l'ensemble des édifices castraux a subi le pic des démolisseurs, seuls quelques murs des logis et de la collégiale subsistent. Les tours-pavillons de la façade nord sont arasées comme la tour maîtresse du 10e-11e s. (capitainerie). L'ensemble sert donc de carrière de pierre. Seules les tours méridionales ont été relativement épargnées par ces démolitions, peut-être à cause de leur difficulté d'accès.

2.10. Tableaux synthétiques des objets historiques

Ensemble DC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
13	cave	3	372	P	1600	1700	1640	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
465	cave	3	372	P	1600	1700	1640	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
677	ruine	6	65	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2163	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2164	terre	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3372	château	3	32	T	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1250	1200	1	D	T	31	2	M
3476	ruines-carrière	6	65	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3478	friche	6	63	P	1792	1792	1792	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3542	cave	3	372	P	1600	1700	1640	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3797	église Saint-Lubin	4	46	M	1000	1000	1000	3	S	M	1629	1640	1640	1	D	T	31	2	M
3798	cimetière Saint-Lubin	5	52	M	1000	1000	1000	3	S	M	1629	1640	1640	1	D	T	31	2	M
3877	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3892	rocher	7	75	M	1000	1000	1000	3	S	M	1629	1640	1640	1	D	T	31	2	M
3904	rocher	7	75	M	1000	1000	1000	3	S	M	1150	1250	1200	1	D	T	31	2	M
3923	rocher	7	75	M	1000	1000	1000	3	S	M	1792	1792	1792	1	D	T	31	2	M
3935	maison	3	372	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3956	château	3	32	T	1640	1640	1640	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3958	rocher	7	75	T	1640	1640	1640	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
4027	cave	3	372	P	1600	1700	1640	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4365	rocher	7	75	M	1000	1000	1000	3	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	31	1	M
4524	rocher	7	75	M	1400	1500	1450	3	S	M	1629	1640	1640	1	D	T	31	2	M
4525	château	3	32	T	1150	1250	1200	1	S	M	1629	1640	1350	1	D	T	31	2	M
4535	rocher	7	75	M	1150	1250	1200	3	S	M	1300	1400	1350	1	D	T	31	2	M
4536	château	3	32	T	1300	1400	1350	3	S	M	1400	1500	1450	1	D	T	31	2	M
4558	château	3	32	T	1400	1500	1450	3	S	M	1629	1640	1640	1	D	T	31	2	M

Tableau 122 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble DC.

Ensemble DC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
40	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
41	pré	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
108	maison	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
109	tour	Ai	1150	1180	1150	1	DS	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
126	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
127	pré	M	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1557	1560	1557	1	D	T	11	2	M
138	bâtiment multifonctionnelle	T	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	M	21	1	Ai
147	tour	Ai	1300	1400	1350	1	S	Ai	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	M
149	fosse	T	1000	1000	1000	2	S	M	1150	1210	1200	1	S	M	21	2	M
151	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
152	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
154	logis	M	1200	1300	1250	2	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
172	maison	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
204	rocher	T	1000	1000	1000	2	S	M	1752	1752	1752	1	A	T	21	1	P
266	rocher	T	1000	1000	1000	2	S	M	1620	1640	1640	1	D	T	21	1	P
288	pré	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
315	rocher	T	1000	1000	1000	2	S	M	1150	1210	1200	1	S	M	21	2	M
316	rocher	M	1400	1500	1450	1	S	M	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	P
317	rocher	M	1300	1350	1350	1	S	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	11	2	M
407	rocher	T	1000	1000	1000	2	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
409	fosse	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
416	rocher	M	1150	1250	1200	1	S	M	1300	1400	1350	1	S	M	11	2	M
417	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
498	fosse	T	1000	1000	1200	2	S	M	1150	1210	1640	1	S	M	21	2	M
3446	jardin mixte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3447	jardin mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3448	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3449	jardin mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3450	pré	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3451	pré	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3452	pré	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3453	pré	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3454	pré	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3455	tour	Ai	1300	1400	1350	1	S	Ai	1450	1550	1500	1	S	AI	11	1	Ai
3456	tour	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3457	ruines	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3458	tour	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3459	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3460	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P

Ensemble DC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3461	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3462	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3463	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3464	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3465	cour mixte	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3466	pré	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3467	maison	P	1700	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3468	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3470	église	T	1000	1000	1000	2	S	T	1622	1622	1622	1	A	T	21	3	M
3471	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3472	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3473	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3474	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3479	annexe	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3480	tour	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3481	maison	P	1600	1700	1550	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3482	logis	T	1350	1450	1400	1	S	T	1622	1622	1622	1	A	T	11	3	M
3483	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3484	tour	Ai	1150	1180	1150	1	DS	Ai	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
3485	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3486	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3488	église	Ao	1030	1045	1030	1	DS	Ai	1150	1210	1200	1	S	Ai	11	2	Ai
3489	porte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3490	porte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3491	porte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3492	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3493	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3494	tour	P	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3495	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3496	pré	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3497	logis	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3498	église	T	1000	1000	1000	2	S	T	1040	1050	1030	1	D	Ai	21	3	M
3499	église	Ai	1150	1250	1200	1	S	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
3500	église	Ai	1360	1400	1375	2	DS	T	1450	1550	1500	1	S	Ai	21	1	P
3501	église	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3502	logis	Ai	1300	1400	1350	1	S	Ai	1755	1755	1755	1	A	T	11	1	P
3503	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3504	logis	Ai	1450	1500	1480	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3505	cour d'agrément	M	1450	1550	1500	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P

Ensemble DC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3506	logis	Ai	1500	1600	1550	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3507	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3508	logis	Ai	1400	1500	1450	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3509	logis	T	1620	1640	1640	1	D	T	1665	1665	1665	1	A	T	11	1	P
3510	cour d'agrément	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3511	jardin d'agrément	P	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3512	cimetière	T	1620	1640	1640	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3515	ruines	T	1660	1670	1665	1	D	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3517	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
3518	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
3519	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
3520	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
3523	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
3524	tour	Ai	1150	1200	1180	1	DS	Ai	1350	1370	1370	1	A	Ai	11	1	Ai
3526	annexe	T	1450	1550	1500	1	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3528	talus	T	1000	1000	1000	2	S	M	1100	1200	1150	1	S	M	21	3	M
3529	talus	Ai	1150	1180	1150	1	DS	Ai	1150	1200	1180	1	DS	M	11	3	M
3530	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3531	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3532	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1680	1752	1700	1	DS	I	11	2	I
3533	tour	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1589	1589	1589	1	A	T	11	1	Ai
3534	ruines	T	1589	1589	1589	1	A	T	1680	1752	1700	1	DS	I	11	2	I
3535	talus	Ai	1150	1250	1200	1	S	Ai	1360	1362	1360	1	D	T	11	2	M
3536	talus	Ai	1150	1250	1200	1	S	Ai	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	P
3537	tour	M	1150	1250	1200	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3538	logis	Ai	1450	1550	1500	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3539	cimetière	T	1000	1000	1000	2	S	M	1622	1622	1622	1	A	T	21	3	M
3540	rocher	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3541	pré	T	1752	1752	1752	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3542	tour	M	1400	1500	1450	1	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
3543	talus	Ai	1150	1250	1200	1	S	Ai	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	P
3544	talus	Ai	1150	1250	1200	1	S	Ai	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	AOC
3546	jardin mixte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3547	jardin mixte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3548	jardin mixte	T	1620	1640	1640	1	D	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3551	fosse	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3552	talus	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3553	talus	Ai	1360	1400	1360	1	DS	T	1620	1640	1640	1	D	T	11	1	Ao
3554	talus	Ai	1150	1180	1150	1	DS	Ai	1150	1210	1200	1	S	M	11	3	M

Ensemble DC

Identifiant	Fonction		Temps													Espace	
			Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
	Description	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date disp. retenue	Fiabilité	Précision	Type de Source		Fiabilité	Type de source
3555	talus	Ao	1150	1200	1180	1	DS	M	1150	1210	1200	1	S	M	11	2	M
3558	rocher	M	1150	1250	1200	1	S	M	1300	1400	1350	1	S	M	11	2	M
3559	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3560	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3561	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3562	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3563	cour mixte	P	1620	1640	1640	1	D	T	1752	1752	1752	1	A	T	11	1	P
3564	fosse	T	1000	1000	1200	2	S	M	1150	1210	1640	1	S	M	21	2	M
3565	talus	M	1640	1640	1640	1	A	T	1700	1800	1750	1	S	T	12	2	M
3566	talus	M	1640	1640	1640	1	Ai	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	A
3567	rocher	M	1640	1640	1640	1	Ai	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	A
3568	ruines	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	T	11	1	P
3569	ruines	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	T	11	1	P

Tableau 123 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble DC.

3. Corpus des preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/2	1030 (Avt 1005)	*[…] Isti omnes cum comite ita custodiebant castellum, quod in unaquaque nocte habebat intra vetus castrum v gaitas: unam super portam subtus castellulum, alteram super portam juxta mansionem Salomonis, tertiam supra murum juxta mansionem Gisleberti, et alie due tota nocte circuibant castellum. […]*
2	MV/59	Avt 1060	Roger de la tour
3	MV/32	1069	*"apud Vindocinum ante comitem Guidonem in domo Ingelbaldi Brittonis"*
4	MV/11	1072	*"in aula comitis"*
5	MV/36	1060-1066	*"In atriis aule"*
6	HALPHEIN, POUPARDIN 1913 62.	11e s.	*Edificavit autem cenobium sancte Trinitatis apud Vindocinum castrum monachosque posuit et abbatem constituit. Uxor vero ejus edificavit in supercilio montis ecclesiam sancti Georgii canonicosque posuit et capellam consulis vocari precepit.*
7	AN/P/609/21	1442	*"Les places ou soulloit estre mon presbitaire dudcit prieuré de Saint Leobin asssises en votre chastel de vendosme et joignant d'une part a vous monseigneur dautre a leglise parroichial dudict saint Leobin dautre a vous monseigneur"*
8	AN/P/609/17	1548	*"Les places ou soulloit estre mon presbitaire dudcit prieuré de Saint Leobin asssises en votre chastel de vendosme et joignant d'une part a vous monseigneur dautre a leglise parroichial dudict saint Leobin dautre a vous monseigneur"*
9	AMV/BB12/24	1752	*"Qu'ils voient avec peine le château de cette ville qui en fait le principal ornement, autrefois le séjour de la maison régnante, tomber en ruine, et les matériaux volés et emportés, tandis qu'on pourrait faire un usage avantageux à la ville, en lui procurant des greniers d'abondance, s'il plaisait au roi d'abandonner à ladite ville les matériaux de démolition du pavillon qui est sur la cour, prêt à tomber dans un ruine totale; à la charge de réparer la partie de l'ancien château ayant son aspect sur la ville. "*
10	AN/R/5/531/pièce5	1776	*"Devis des réparations à faire au château, palais halle et boucheries de vendosme"*

Tableau 124 : Textes documentant l'ensemble DC.

3.2. Sources matérielles

Ne s'agissant que de vestiges, aucune distinction n'a été établie entre les élévations et les fouilles. Ce sont ainsi 17 édifices ou vestiges de structures qui ont été répertoriés sur l'emprise de cet îlot. Les conclusions présentées ici ne sont que des premières observations qui ont pour but de guider de futures recherches plus approfondies (Figure 768).

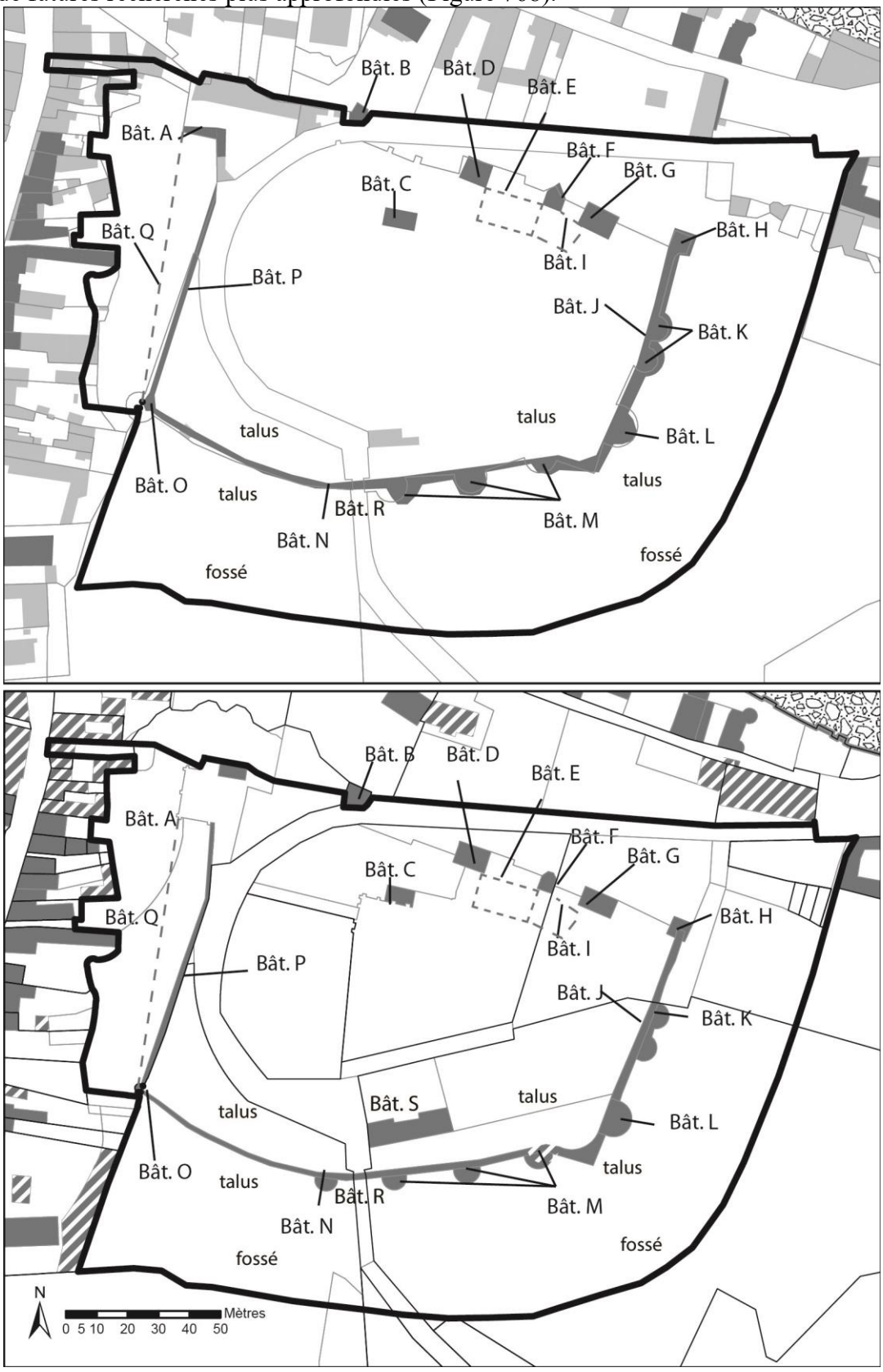

Figure 768 : Localisation des vestiges étudiables dans l'ensemble DC.

Bâtiment A : la tour-maîtresse (10d-11a)

Figure 769 : les vestiges de la tour-maîtresse vus de l'ouest.

Ce bâtiment établi à l'aplomb de l'éperon rocheux constitue l'ancienne tour maîtresse du château. Détruit lors de la Révolution, cet édifice qui servit de carrière de pierre ne subsiste qu'à l'état de ruine. De forme rectangulaire, orienté nord-sud, cette tour mesure dans l'œuvre 17,20 m sur 11,45 m ; l'épaisseur de ses murs varie 1,80 m à 2,20 m (PASQUIER 2005 : 20) Seule la moitié du soubassement de sa face occidentale, le retour d'angle du mur oriental, une grande partie du mur sud sur une hauteur de 7 m, ainsi que cinq contreforts et l'avant corps côté nord sont conservés. Une gravure du 17^{e} s. la présente avec toute son élévation : il s'agissait d'une tour à un étage percée de deux fenêtres et coiffée d'un toit en pavillon certainement plus tardif. La tour est édifiée en grande partie en moellons de calcaire local ou de silex ; les contreforts et piédroits des portes sont, eux, construits en moyen appareil bien assisé. L'entrée de cette tour s'effectuait par une porte percée dans la façade occidentale, visible sur la gravure du 17^{e} s. et aujourd'hui conservée par un départ de voûte et un piédroit en blocs de moyen appareil de calcaire taillé. Le petit côté nord possède un avant corps d'environ 4 m de côté dont la fonction reste à déterminer. Le plan de l'édifice ainsi que ces techniques de construction associant moellons et moyen appareil se retrouvent dans deux exemples de tourangeaux : Langeais et Montbazon, tous les deux datés entre la fin du 10^{e} s. et le début du 11^{e} s. (Figure 770, Figure 771 ; LORANS 1998, DALAYEUN 2009). En l'absence d'étude plus poussée, nous ne pouvons avancer une fourchette de datation plus fine pour Vendôme.

Au plus tard au 17^{e} s., cette tour devient le logis du capitaine du château et prend le nom de capitainerie. C'est certainement ce changement de fonction qui s'accompagne de la mise en place d'un toit en pavillon.

N°	Cote	Date	Illustration / Plan
1	BMV/Fonds Queyroy (Tableau 126 : 1)	1677	
2	PASQUIER 2005	Actuel	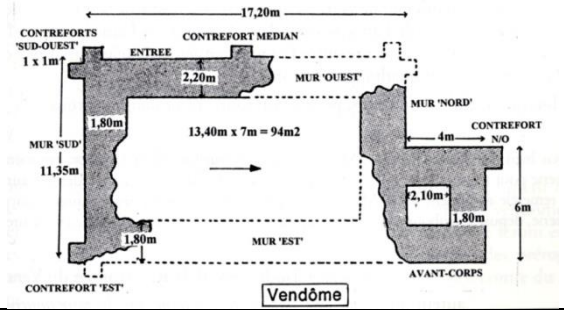

Tableau 125 : Sources iconographiques documentant le bâtiment A.

Figure 770 : Tour de Montbazon

Figure 771 : Tour de Langeais

Bâtiment B: la Canonnière (14/17a-b)

Figure 772 : Vue méridionale du bâtiment B

Une petite tour appelée localement la canonnière possède un plan trapézoïdal singulier résultant de la réutilisation d'une tour plus ancienne d'une orientation différente dans la tour actuellement visible (Figure 772). Cette dernière aurait été édifiée lors de la construction de la rampe monumentale de César de Vendôme entre 1620 et 1640. La tour primitive réemployée n'est pas datée avec précision mais pourrait avoir été construite dans la même phase que les tours orientales (Bât. F et H), soit au 14^{e} s.

Bâtiment C : La collégiale Saint-Georges (11a-b/12/13/14/15/16)

La collégiale Saint-Georges est certainement l'un des édifices les plus importants de Vendôme mais aussi le moins bien connu. Véritable nécropole des Bourbon-Vendôme à partir du 14^{e} s., elle renfermait en son sein douze tombeaux comtaux/ducaux dont six des Bourbon-Vendôme ainsi que leurs caveaux où furent inhumés entre autres Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret ainsi que César de Vendôme (PASQUIER 2000). Les connaissances architecturales de l'édifice ne sont pas nombreuses. Seule une gravure du 17^{e} s. ainsi qu'un plan du 18^{e} s. nous la présentent comme un édifice orienté est-ouest, d'environ 50 m de long comprenant une nef simple plus large que la croisée du transept et un chœur qui était terminé par une abside semi-circulaire flanquée de bas-côté d'environ 3 m de large aussi terminés par une absidiole semi-circulaire (Figure 773, Figure 774, Figure 775, Figure 776). Cet édifice qui fit l'objet de nombreux remaniements au cours des siècles est aujourd'hui difficile à appréhender du fait de la rareté des vestiges. En effet, il ne subsiste aujourd'hui de l'édifice, après avoir servi de carrière de pierre (entre 1793 et 1814), que le mur septentrional de la nef et du transept et des vestiges des chapelles du chœur mis au jour lors des fouilles entreprises en 1934-35 par G. Plat et S. Trocmé dont les notes restent difficilement exploitables. Elles ont néanmoins permis de dresser un plan des vestiges du 11^{e} s. ainsi que qu'une première chronologie des transformations architecturales qu'il est possible d'exploiter pour restituer les transformations de l'édifice.

Phase 1 : un édifice antérieur ?

Les origines de la collégiale restent inconnues. Si sa fondation par Agnès de Poitiers semble probable sur la base d'une mention dans les chroniques des comtes d'Anjou et des Seigneurs d'Amboise, sa date exacte de fondation reste inconnue. Certains auteurs, comme Pétigny (PETIGNY 1849 : 172-174), semblent placer la construction vers 1037 mais aucune preuve archivistique ne vient confirmer cette date. D'autres auteurs tels que Saint-Venant avancent l'idée d'un édifice antérieur appelé "Oratoire au comte" qui aurait servi de base architecturale à l'édification de la collégiale. Cette hypothèse n'est pas sans fondement, l'existence d'un lieu de culte propre à la *familia* comtale, différent de l'église paroissiale présente dans le château, paraît

probable. Matériellement, le plan de la collégiale restitué par G. Plat pour le 11e s. met en évidence deux éléments allant dans le sens de la réutilisation d'un édifice plus ancien dans la collégiale : d'abord la différence de largeur entre la nef et la croisée du transept et ensuite, un léger changement d'orientation entre ces deux parties incite à voir la réutilisation de la nef d'un édifice antérieur dans la collégiale. Si cette hypothèse s'avère exacte, la fondation de la collégiale aurait consisté dans la mise en place d'un transept et d'un chœur apte à recevoir l'ensemble des chanoines. Ce premier édifice, édifié en moellons de calcaire et doté d'ouvertures en plein cintre constituées de fin claveaux de calcaire taillé peut être daté par sa technique de construction de la fin du 10e ou du début du 11e s. soit très peu de temps avant la fondation de collégiale (EPAUD 2013). Cet édifice de 30 m sur 12 m, présentant une nef unique pouvait correspondre à un premier lieu de culte ou à l'*aula* comtale.

Phase 2 : Une collégiale, ajout d'un chevet à 5 chapelles échelonnées.

Entre le début du 11e s. et la fin du 12e s., ce premier édifice est doté d'un chœur monumental, avec l'installation d'un transept et d'un chœur à cinq chapelles échelonnés, portant les dimensions de l'édifice à 50 m de long dans l'œuvre . La question porte sur la datation de ce chevet, est-il lié à la fondation de la collégiale vers 1037 ou est est-il postérieur ? Dans ce deuxième cas, la phase 1 ne correspondrait pas à un édifice antérieur mais à la fondation de la collégiale et la phase deux à son embellissement. Les datations archéologiques étant trop lâches, le problème historique reste entier.

Phase 3 : Rehaussement du sol et tour 13e s. Gothique

Les fouilles de G. Plat ont mis en évidence une importante phase de transformations entre la fin du 12e s. et le début du 13e s. avec l'adjonction d'un clocher (comme à la collégiale de Trôo) et la transformation du chœur. Le chœur passe ainsi de cinq chapelles échelonnées à trois par la condamnation des deux chapelles du transept. Cette condamnation s'accompagne d'un rehaussement du sol qui condamne les anciens piliers. L'ajout d'importants contreforts extérieurs encore visibles sur le mur nord de la nef peut être raccordé à cette phase de travaux, certainement dans le but de vouter la nef qui ne l'était pas auparavant.

Phase 4 : Ajout de chapelles de part et d'autre du chœur

L'édifice mis en place à la fin du 12e s. ne subit plus d'importantes transformations, si ce n'est l'ajout de chapelles funéraires de part et d'autre du chœur au 14e s., en se fondant sur le style des arcs encore en élévation aujourd'hui, très semblables à ceux observables à Lavardin et datés du 14e s.

Phase 5 : Ajout de chapelles de part et d'autre de la nef

Un dernier agrandissement eu lieu certainement à la fin du 15e s. pour accueillir la chapelle funéraire et le tombeau de François de Bourbon et de Marie de Luxembourg.

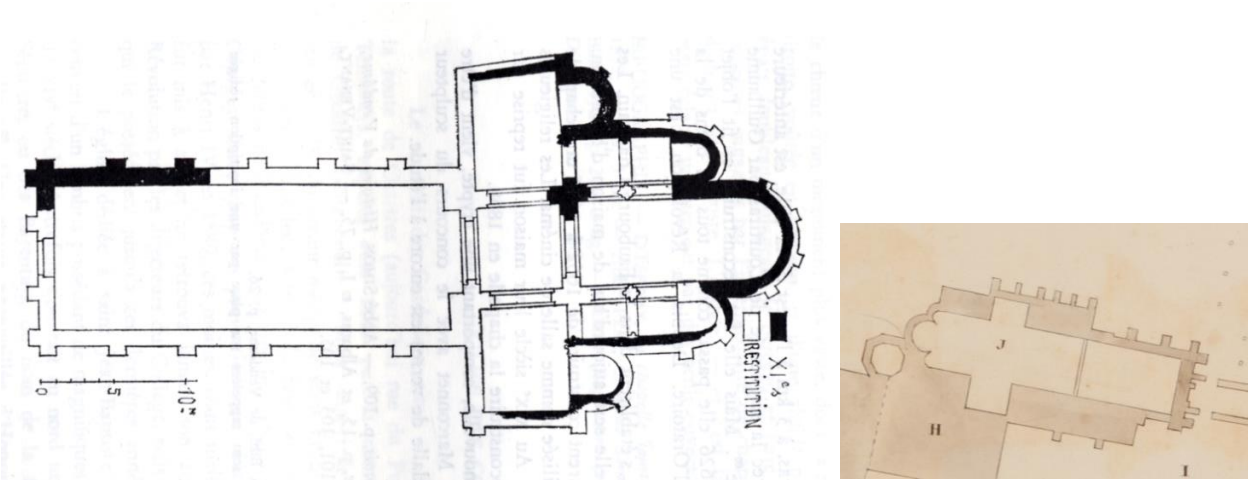

Figure 773 : Plan de la collégiale Saint-Georges par Lesueur (LESUEUR 1969) et par G. Launay (extrait d'une copie de Gervais Launay d'un plan de 1752, BMV/fonds Launay, Tableau 127 : 1).

Figure 774 : Vue de la collégiale depuis l'ouest (Tableau 126 : 1)

Figure 775 : Mur nord de la nef vu du sud-est

Figure 776 : Les vestiges du chevet de la collégiale vus de l'ouest et du sud-ouest

Bâtiment D : La tour dite des prisons (14a-d)

De forme rectangulaire (8 m sur 6 m), cette tour terminait la façade des logis au moins à partir du 17e s. Construite en blocs de calcaire de moyen appareil, elle était au 18e s. représentée sur la gravure présentant la façade septentrionale du château (BN/département Estampes et photographie, EST RESERVE VE-26 (K),Tableau 126 : 3), surmontée d'un toit en pavillon couvert d'ardoise (Figure 777). La datation de cette tour reste difficile à établir, néanmoins, la technique de construction en blocs de moyen appareil de calcaire parfaitement assisés permet de la dater des environs du 14e s., en même temps que l'édification des tours sud.

Figure 777 : La tour des prisons sur la gravure du 18e s. et aujourd'hui vue de l'ouest.

Bâtiment E : Les logis occidentaux (14-15)

Ne subsistant aujourd'hui qu'à l'état de ruine, ce corps de bâtiment est installé entre la tour des prisons et la tour de l'éperon et entre la collégiale Saint-Georges et l'aplomb du coteau (Figure 778, Figure 779, Figure 780). Un plan, une gravure et une coupe (Tableau 127 : 4) du 18e s. permettent d'imaginer ses dimensions et son élévation : large de 9 m et long de 24 m, il possédait la caractéristique d'être semi-enterré du côté méridional. Ainsi, le rez-de-chaussée du côté interne, sur cour, correspondait au premier étage du côté nord, sur la ville, où il s'ouvrait sur une terrasse. Le plan de la fin du 18e s. (Tableau 127 : 2), présente un escalier monumental de 5,3 m de large hors œuvre de forme hexagonale et relié au bâtiment par un couloir de 4 m de long. La disposition particulière de cet accès s'explique par la présence de la collégiale Saint-Georges qui a empêché l'installation de l'escalier au contact direct du logis. Cette tour d'escalier peut être datée du 14e s. puisque la porte d'entrée du couloir présente un arc en anse de panier surmonté d'une amorce d'accolade caractéristique de cette époque. La présence de cette structure peut paraître surprenante, en effet, à quoi pouvait servir un escalier alors qu'aucun étage n'était présent sur cour ? Sa fonction ne peut être comprise qu'en le mettant en relation avec l'accès aux terrasses uniquement accessibles par le niveau inférieur. Cet escalier ne servait donc pas à monter aux étages à partir de la cour d'honneur mais à descendre aux niveaux inférieurs et aux terrasses d'agrément sans utiliser les escaliers de service aménagés dans l'épaisseur des murs.

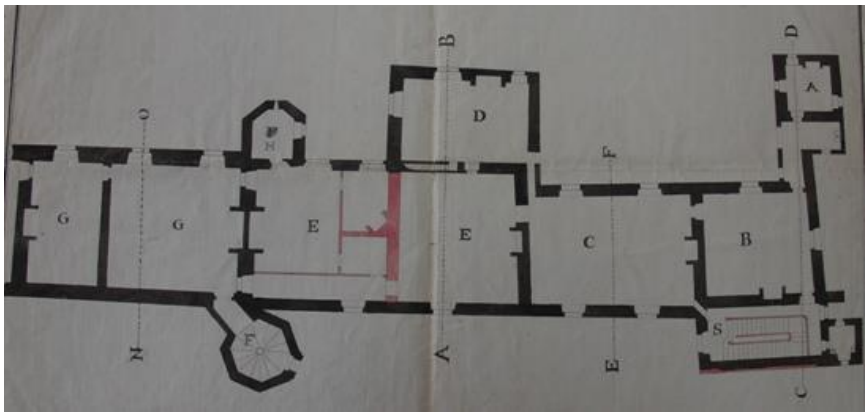

Figure 778 : Plan des logis occidentaux (ADLEC/1/Fi/746).

Figure 779 : La face extérieure du mur nord des logis et le mur sud vu du sud-ouest.

Figure 780 : Porte d'accès aux terrasses située dans le mur sud.

Bâtiment F : Tour des Pavillons (14/15/17)

De forme pentagonale de 6,3 m de large, cette tour présente deux séries de fenêtres, une frontale et une autre sur le côté oriental (Figure 781). L'examen des maçonneries, et plus particulièrement le parement extérieur occidental, a montré que la partie pentagonale a été plaquée contre une tour quadrangulaire. La partie primitive est construite en blocs de calcaire assisés de moyen appareil mal équarris et d'un chaînage d'angle en blocs de calcaire bien équarris alors que la partie ajoutée est construite en moellons de calcaire assisé dont la chaîne d'angle est en moyen appareil. Aucune ouverture fonctionnant avec ces deux états n'a été observée, ce qui ne signifie pas leur absence mais peut-être un remplacement. Ce n'est que dans un troisième temps que les fenêtres

sont percées ou remplacées. La datation de ces trois états est complexe, les fenêtres, de par leur moulure, pourraient dater du 17e s. ; les deux premières phases seraient donc antérieures. La mise en place de la partie pentagonale pourrait être datée de la fin du 15e ou du début 16e s. afin de donner à la façade sur ville un effet de symétrie avec le logis construit ou reconstruit à l'est de cette tour à la même période. L'état primitif de la tour, de forme quadrangulaire, pourrait être antérieur à la construction du logis occidental daté du 14e s. et pourrait avoir été édifié dans le courant du 14e s.

Figure 781 : La tour des Pavillons, gravure du 18e s. et vues de l'est et de l'ouest, montrant les chaînages d'angle en pierre de taille.

Bâtiment G : La tour de l'Orangerie (15 ?)

La partie haute de cette tour a été totalement reconstruite au 19e s., la partie basse, la seule possédant des éléments d'origine, fut transformée en habitation du 19e s. jusqu'aux années 1950. Le percement des nombreuses fenêtres doit remonter à cette période. Sa datation n'est pas évidente mais est certainement liée à la mise en place des logis centraux au 15e s.

Bâtiment H : Tour des Quatre Vents (15)

Cette tour, établie à l'angle nord-est, présente un plan carré de 6,5m de côté. Aujourd'hui arasée à hauteur de la cour intérieure du château pour servir de terrasse, elle possédait au 18e s. selon la gravure présentant la face nord du château deux niveaux habitables sous un toit en pavillon. Sa datation reste complexe, mais l'emploi de blocs de calcaire de grand appareil régulier assisés autorise une datation basse dans le courant du 15e s.

Bâtiment I : Les logis centraux (15 ?)

Ce corps de bâtiment qui s'étend entre la tour de l'éperon et la tour de l'Orangerie est large de 25 m et long de 10 m. Ses murs sont moins épais que les murs des logis occidentaux, mais comme ceux-ci, le bâtiment est semi enterré mais est néanmoins ouvert sur la cour d'honneur par

deux portes. Il présente donc une façade à deux niveaux sous comble du côté ville et un seul niveau du côté cour. Le niveau inférieur ouvre sur une terrasse au même niveau que la terrasse occidentale. Ce logis est difficilement datable en l'état des connaissances, néanmoins il est très certainement antérieur aux logis occidental et oriental, pouvant remonter au 15e s., qui viennent tous deux s'appuyer dessus.

Les logis orientaux (16)

Ces logis s'étendent de la tour de l'Orangerie à la tour des Quatre Vents. Il faut en réalité distinguer deux espaces : un bâtiment oriental correspondant à un pavillon carré de 7,5 m de côté relié aux logis centraux par un bâtiment de 14 m de long et 7 m de large (Figure 782). Ils ne sont pas semi-enterrés mais de plain-pied, à la différence des logis centraux et occidentaux. Ils présentent néanmoins comme les autres logis une façade à deux niveaux sur ville et un seul niveau sur cour. Ils peuvent être datés du 16e s. puisque postérieurs au logis centraux et antérieurs au logis de César édifié à partir de 1620.

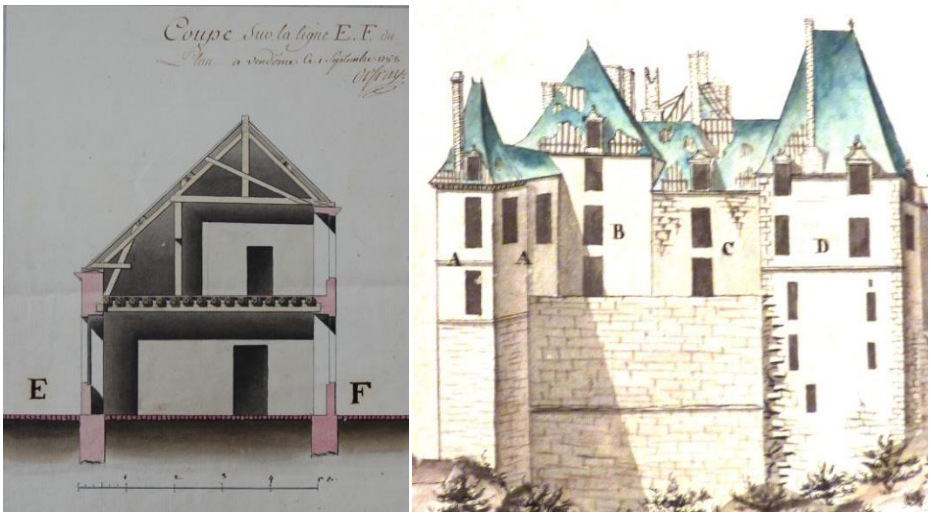

Figure 782 : Coupe (ADLEC/1/Fi/746) et élévation des logis orientaux (BN/Cab. Est./Destailleur Province, t. 6, 1475)

Bâtiment J : Courtine méridionale et orientale (12/14)

Suite à l'écroulement d'une des tours de la courtine en 2001, S. Bryant, archéologue à l'Inrap, a pu mener des observations sur la courtine qui ont permis de la dater et d'en mesurer l'ampleur. Cette courtine présente deux murs, un nord-sud d'une longueur de 150 m, l'autre est-ouest de 70 m qui se rejoignent dans un massif saillant à l'angle sud-est. Longtemps interprété comme une structure postérieure, ce massif est en réalité contemporain de la courtine primitive. Cette dernière est datée de la seconde moitié du 12e s. sur la base de ses deux archères (une sur chacun des murs) présentant une baie unique en plein cintre et des fentes de tirs jumelées d'environ 1,50 m. de hauteur. L'ensemble de cette courtine du 12e s. a été restauré au 14e s. par la mise en place de mâchicoulis, et le bouchage de l'archère nord.

Les logis de César (17)

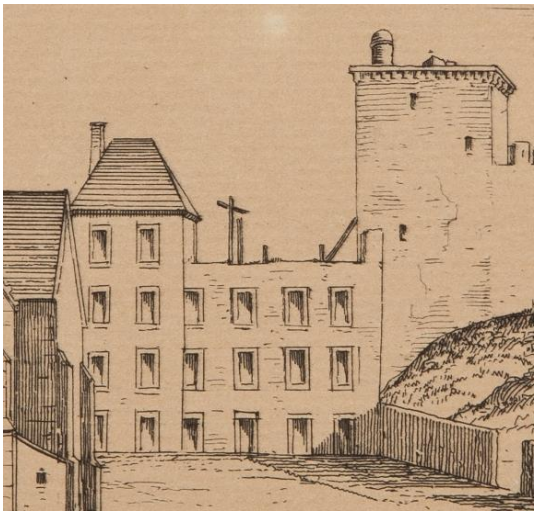

Figure 783 : Gravure de 1680 représentant les logis (Tableau 126 : 1).

À partir de 1620, César, duc de Vendôme, entreprend la construction de nouveaux bâtiments appuyés sur l'enceinte orientale, condamnant de fait l'entrée principale du château, déplacée au sud (Porte de Beauce). Complétement détruits lors de la Révolution, leurs dimensions et leur aspect ne sont connus qu'à travers un plan (Tableau 127 : 1), une gravure (Tableau 126 : 1) et les traces d'arrachement sur la courtine orientale (Figure 783). Un important corps de logis de 31 sur 13 sur 4 niveaux est en partie édifié au sud d'un pavillon de quatre niveaux. A en croire la gravure de 1680, il semble que les travaux du corps de logis n'aient pas été menés à leur terme puisque l'édifice paraît inachevé, à l'inverse du pavillon nord qui est couvert d'un toit en pavillon. Leur construction a nécessité d'importants travaux de terrassement dont la suppression du talus oriental est certainement l'élément le plus remarquable. Ces nivellements ont nécessité la construction d'un mur de soutènement le long du talus méridional afin d'en préserver la stabilité.

Bâtiment K : châtelet d'entrée (14/15d-16a)

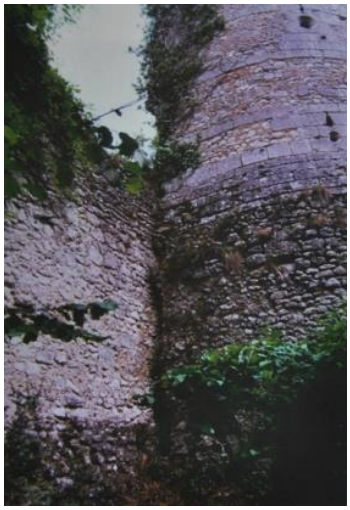

Edifié sur la façade orientale du château, ce châtelet d'entrée constitué de deux tours hémicylindriques encadre la porte d'accès établie actuellement à 8 m au-dessus du sol de la cour intérieure. Plaquées contre la courtine, ces deux tours édifiées en moellons de calcaire présentaient quatre niveaux délimités par un parement externe de blocs de calcaire taillés. Construit certainement en même temps que la réfection de la Tour de Poitiers au 14^{e} s., ce châtelet fut très vite remanié à la fin du 15^{e} s. ou au début du 16^{e} s. pour y intégrer des canonnières à orifice circulaire et des fentes d'aération. La qualité médiocre de la base des deux tours par rapport au reste des élévations indique qu'elle n'était pas visible et certainement intégrée au talus.

Figure 784 : Détail de la tour sud du châtelet d'entrée.

Bâtiment L : Tour de Poitiers (13-14 ?)

Cette tour, qui est aujourd'hui la plus importante, s'élève à plus de 20 m au-dessus du talus (Figure 785). L'étude architecturale de la courtine effectuée par Simon Bryant a montré la complexité de cette tour qui comporte plusieurs phases. La plus récente et aussi la plus monumentale, puisqu'elle comprend l'ensemble de l'élévation extérieure, la partie haute et la

portion nord de la partie basse de la tour de Poitiers. L'archéologue a montré la contemporanéité de ces parties avec la réfection de la courtine au 14e s. Reste donc le problème de la partie interne et septentrionale de cette tour qui semble antérieure au grande réfection du 14e s. mais postérieure à la courtine romane. Pourrait-il s'agir d'une tour du 13e s. ? Néanmoins, S. Bryant n'ayant pu étudier la tour pour elle-même dans le cadre des travaux d'archéologie préventive, il n'émet pas d'avantage d'hypothèses.

Ce qui est certain c'est que l'hypothèse avancée par Dominique Barthélémy, en se fondant sur les travaux de Gervais Launay, qui voyait une construction de la tour au 11e s. par Geoffroi Martel, comte de Vendôme (1032 et 1056), n'est plus recevable en l'état puisque les vestiges sont tous postérieurs à la fin du 12e s. (BARTHELEMY 1993 : 585) Il ne peut donc pas s'agir de la tour de Foucher de la tour mentionnée dans plusieurs chartes du 11e s. Celle-ci devait donc soit être édifiée à un autre emplacement (peut-être la tour maîtresse), soit prendre une autre forme (structure de bois) n'ayant laissé que peu de traces.

Figure 785 : La tour de Poitiers vue de l'ouest.

Bâtiments M : Tours de l'enceinte méridionale (12d/14)

Quatre tours construites en blocs de moyen appareil de tuffeau (EC 3517, 3518, 3519 et 3520) ont assurément été plaquées contre la courtine primitive. De forme hémicylindrique, elles présentent toutes des archères à niches que Jean Mesqui attribue à la tradition Plantagenêt de la fin du 12e s. (MESQUI 1993 : 266). Toutes ces tours ont été réaménagées dans leur partie sommitale à la fin du 14e s. comme l'indique la présence de mâchicoulis sur la tour (EC 3520). Après le siège du château par Henri IV en 1589, ces tours sont laissées en l'état de ruine entre 1589 et 1811. Sur les quatre tours encore visibles sur le cadastre ancien, seules deux sont encore en élévation, la tour 3518 disparut durant le 19e s. et la tour 3519 s'est effondrée en 2001, emportant avec elle une partie de la courtine du 12e s.

L'emplacement de ces quatre tours, regroupées dans l'angle sud-est, pose problème puisque la défense ne peut être efficace que si l'ensemble de la courtine est ponctuée de ce type de tours. La question porte donc sur l'existence de tours supplémentaire. L'analyse de la courtine n'a pas montré de traces d'arrachement pouvant correspondre à des tours disparues ayant été restaurées au 17e s. La gravure de 1680 (Figure 786) présente sur le front sud (à droite sur l'image), six tours entre la tour de Poitiers et la tour Saint-Lubin. L'existence de deux tours supplémentaires est donc possible au regard de la gravure. Leur destruction a dû intervenir au début 18e s. puisqu'elles n'apparaissent plus sur le plan de 1752 (Tableau 127 : 1).

Figure 786 : La partie méridionale de l'enceinte (Tableau 126 : 1).

Bâtiment O : La tour Saint-Lubin (12c-d/17).

Figure 787 : Vue actuelle de la tour Saint-Lubin.

Formant l'angle sud-ouest du château, cette petite tour d'environ 5 m de diamètre hors œuvre ne présente pas un intérêt militaire de premier ordre mais sert avant tout de contrebutée aux courtines occidentales et méridionales (Figure 787). L'analyse des maçonneries menée dans le cadre de ce travail n'entre pas en contradiction avec les hypothèses de datation des travaux antérieurs (PASQUIER 2008 : 134). Le premier état de la tour est construit en moellons de calcaire et de silex relativement assisés. Elle pourrait dater du premier état de la courtine de pierre, c'est-à-dire de la seconde moitié du 12^{e} s. Elle fut reprise en sous-œuvre à la fin du 12^{e}-début 13^{e} s. comme l'indiquent les blocs de calcaire de moyen appareil assisés identiques par leurs dimensions à celle des tours de défense méridionales (Bât. M). Enfin, la partie sommitale de la tour est reprise au 17^{e} s. lorsque la courtine occidentale est réédifiée, certainement à la suite d'un mouvement de terrain.

Bâtiments P et Q: Courtine occidentale

Depuis la tour maîtresse à l'angle nord-ouest jusqu'à la tourelle saint-Lubin à l'angle sud-ouest, deux courtines qui se sont succédé dans le temps sont venues doubler l'abrupt du coteau sur respectivement sur 120 m et 130 m. Celle actuellement en élévation a été construite selon toute vraisemblance au début du 17^{e} s. Sa datation repose sur des arguments ténus. La gravure représentant le château vue de l'ouest en 1680 évoque déjà l'existence de deux murs quasiment parallèles, l'un au premier plan est déjà ruiné alors que le second, établi au second plan, semble en bon état et lié à la construction de l'escalier monumental reliant la nouvelle rampe édifiée par César à la collégiale Saint-Georges. Ainsi, le mur encore en élévation aujourd'hui pourrait avoir été édifié entre 1620 et 1680, peut être à la suite d'un mouvement de terrain ayant détruit l'ancienne courtine et motivé les grands travaux entrepris par César. Cet éboulement aurait entraîné une grande partie du mur du premier plan qui, construit de la même manière que la courtine méridionale, pourrait de ce fait lui être contemporain, c'est-à-dire avoir été édifié à la fin du 12^{e} s.

Bâtiment R : Porte de Beauce et son pont dormant (17)

Aujourd'hui en partie détruite, cette porte du 17e s. a constitué l'entrée principale du château au sud après la condamnation de la porte d'entrée orientale lors de la construction des logis orientaux vers 1620 (Figure 789, Figure 788). Cette porte, qui ne fut jamais un élément de défense, avait pour objectif de favoriser l'accès au château par le niveau de la cour, et non à huit mètres au-dessus comme l'autorisait jusqu'ici l'entrée orientale. Cette volonté d'aplanissement du site explique les dimensions importantes de cette porte (10 m de profondeur sur 3 m de large) qui devait, pour arriver au niveau de la cour, traverser le talus dans toute son épaisseur. Cette porte était voutée et surmontée d'un logis. Elle était précédée d'un pont dormant, encore en usage aujourd'hui, qui permettait d'enjamber l'important fossé précédant le talus.

Figure 789 : Porte de Beauce et pont dormant la précédent d'après une aquarelle de G. Launay (BMV/Fonds Launay).

Figure 788 : Pont dormant aujourd'hui.

Bâtiment S : annexes

Le cadastre de 1811 présentes, adossées contre le talus méridional, trois bâtiments possédant des fonctions d'annexe aujourd'hui disparus (grange, remise …). Leur aspect n'est connu que par un tableau du 19e s. (MusVend/non coté, Figure 790). La date de leur construction n'est pas connue avec certitude ; néanmoins, ils sont absents du plan de 1751, ce qui indique une construction postérieure certainement à la fin du 18e s., après la vente du château comme Bien National.

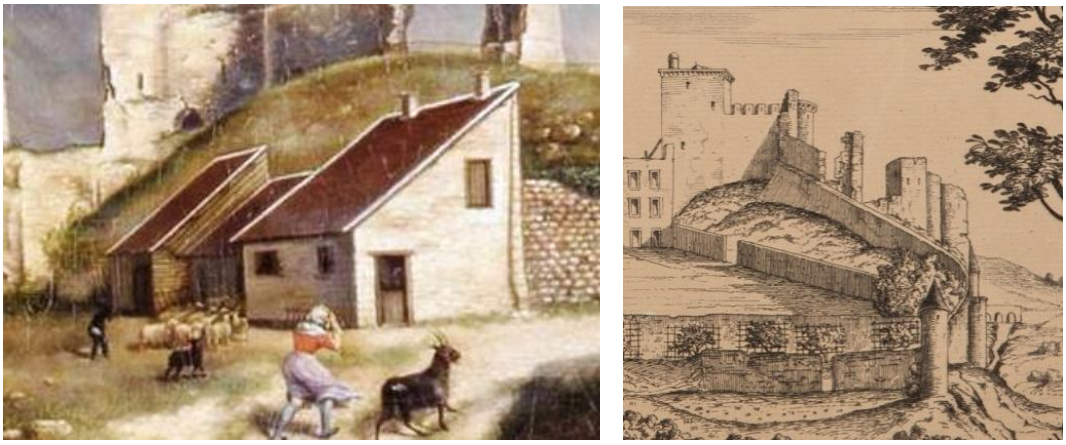

Figure 790 : Les annexes représentées dans un tableau du 19e siècle (MusVend/non coté) et absentes de la gravure de la fin du 17e s. (Tableau 126 : 1).

Le talus et le fossé méridionaux :

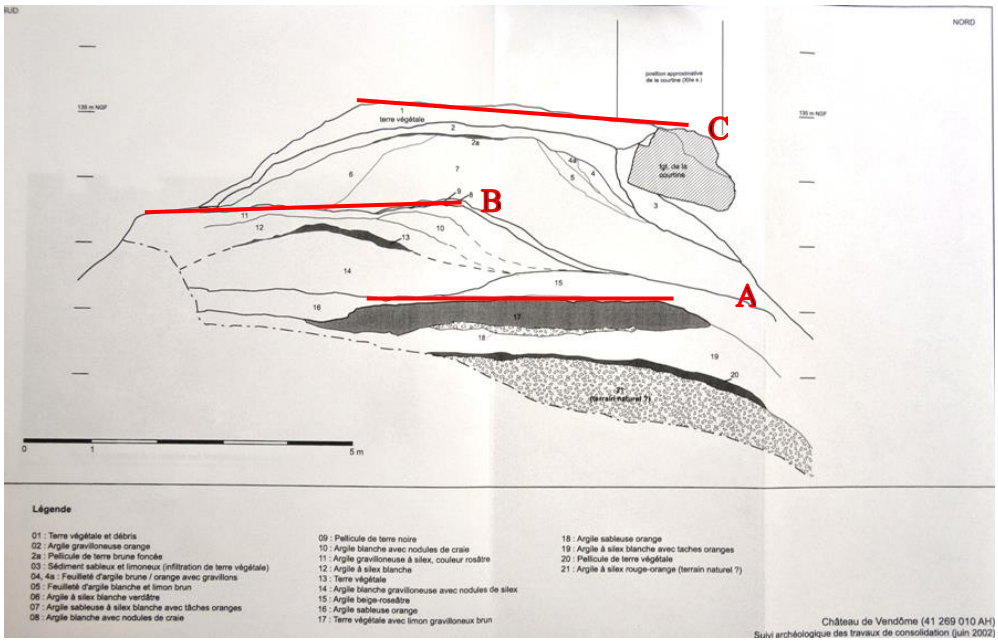

Figure 791 : Coupe du talus, extrait du rapport de fouille (BRYANT 2001, SRA, Dossier Vendôme).

Les parties méridionales et orientales du château possèdent la particularité d'être défendues par un important talus de 8 m. de hauteur précédé d'un fossé de 15 de large et d'environ 5 de profondeur. La datation de ces installations pose un certain nombre de questions et plusieurs hypothèses ont été émises : une enceinte de terre protohistorique, une enceinte du haut Moyen Age ou encore une élévation du 12^{e} s. pour l'installation de la courtine. Les observations effectuées par Simon Bryant en 2001 sur le talus méridional n'ont pas permis de trancher sur la date d'élévation première de cet aménagement (Figure 791). Il a néanmoins montré que le talus relevait de deux campagnes de surélévation impossible à dater par l'absence de mobilier. Il émet aussi l'hypothèse d'une butte naturelle qui aurait été surélevée par le creusement du fossé au sud et du terrassement au nord de la partie enceinte afin de constituer une plate-forme de 8 m de large (Niveau A sur la coupe). Dans un second temps, 2,5 à 3 m de sédiments argileux ont été apportés (Niveau C sur la coupe), portant la hauteur de cet ouvrage à plus de 5 m au-dessus du sol naturel (BRYANT 2001 : 9) L'analyse de la coupe montre peut être la présence d'une étape intermédiaire qui correspond au remblaiement d'1,5 m de la plate-forme primitive (Niveau B sur la coupe). Quoi qu'il en soit, dans la présente étude, la date d'élévation de ce talus retenue est l'an 1000 puisqu'il devait logiquement constituer l'enceinte mentionnée dans le texte *HSC*. Un deuxième état du talus est modélisé à partir de la construction de la courtine au milieu du 11^{e} s.), précédant un troisième état correspondant à la mise en place des tours méridionales. Enfin, le dernier état du talus correspond à son percement en 1620, avec l'installation de la porte de Beauce.

3.3. Sources iconographiques

N°	Cote	Date	Représentation
1	BMV/Fonds Queyroy	1680	
2	BMV/Fonds Queyroy	1680	
3	BN/ Cab. Est./ Destailleur Province, t. 6, 1475	Fin 18e s.	

Tableau 126 : Gravures représentant le château.

3.4. Sources planimétriques

N°	Cote	Date	Représentation
1	BMV/Fonds Launay	1751	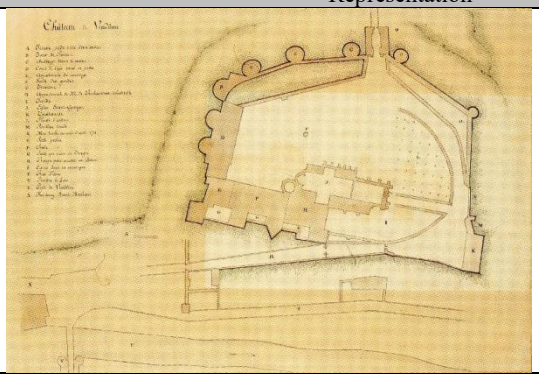

N°	Cote	Date	Représentation
2	ADLEC/1/Fi/746	1783	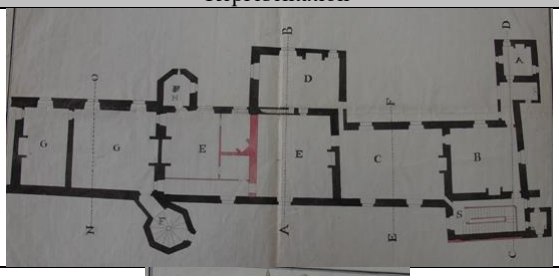
3	ADLEC/ 1/Fi/746	1783	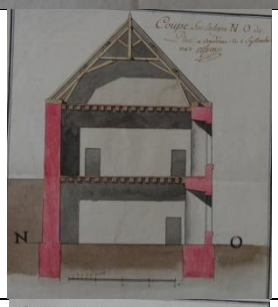
4	ADLEC/ 1/Fi/746	1783	
5	ADLEC/ 1/Fi/746	1783	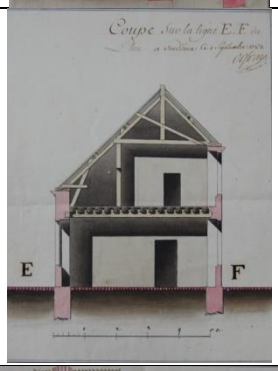
6	ADLEC/ 1/Fi/746	1783	

Tableau 127 : Plans représentant le château.

Ensemble EA

1. Présentation

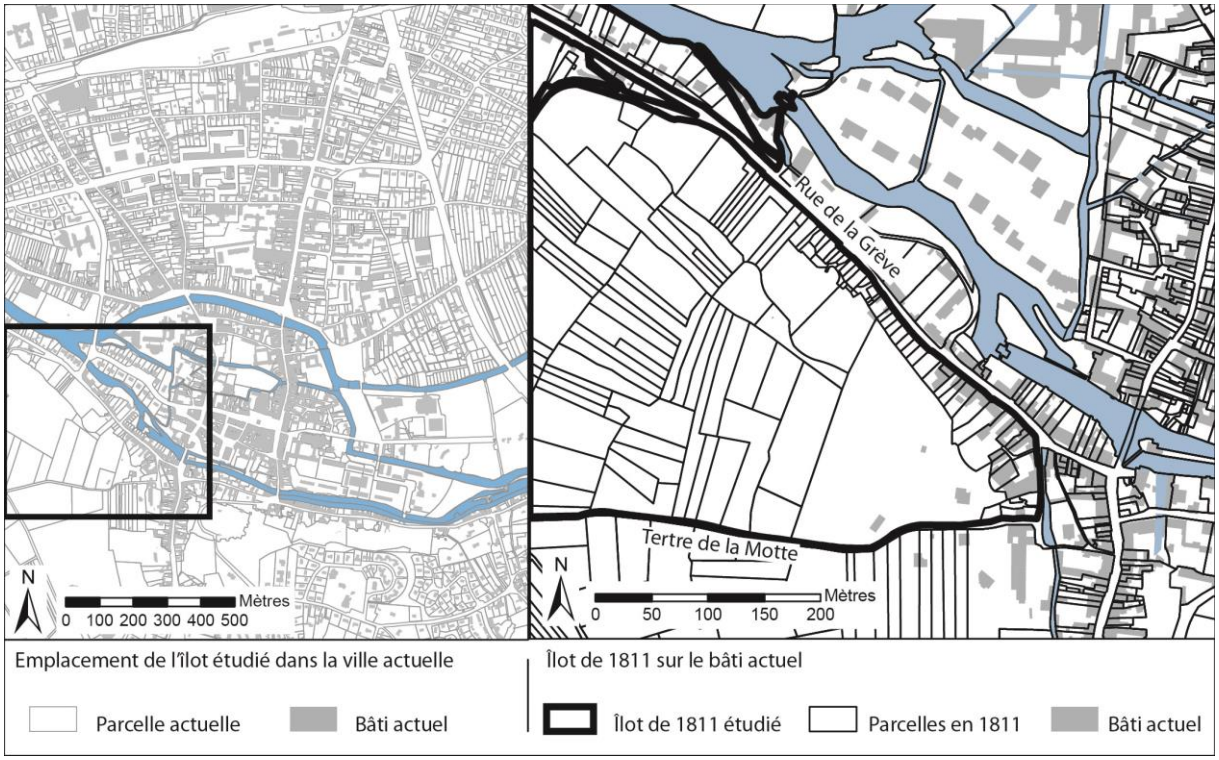

Figure 792 : Localisation de l'ensemble EA.

Ce très vaste espace (13 ha) de forme triangulaire est délimité au sud par le Tertre de la Motte et au nord par la rue de la Grève (Figure 792).

Localisation dans les territoires anciens

Ce terrain dépend depuis le 11^{e} s. au moins jusqu'à la Révolution de la paroisse Saint-Lubin.

Sept censives au minimum se partagent cet espace au 16^{e} s. malgré le manque de données pour toute la partie occidentale de l'îlot. Dans les tenures connues, les plus importantes relèvent du fief Rorteau et de l'abbaye de l'Etoile, ensuite viennent le prieur de Saint-Lubin et enfin le comte, qui possède trois portions des tenures de la mi-Carême, de la Reminescence et de la Saint-Simon et Jude (Figure 793).

La plus grande partie de cet îlot est très mal documentée, le cadastre ancien en constituant l'unique source. Seule la partie comprise entre la rue de la Grève et le coteau est mieux connue grâce à trois comptes de la châtellenie s'échelonnant entre 1380 et 1510.

.

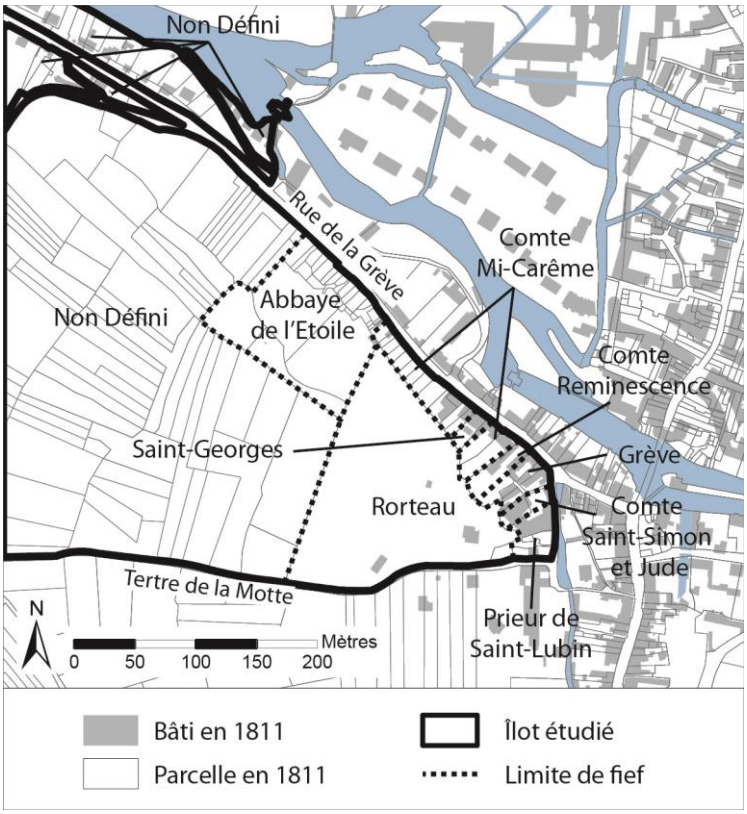

Figure 793 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EA.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 128)

2.1. Occupation de l'ensemble EA à la fin du 14e s. (Figure 794)

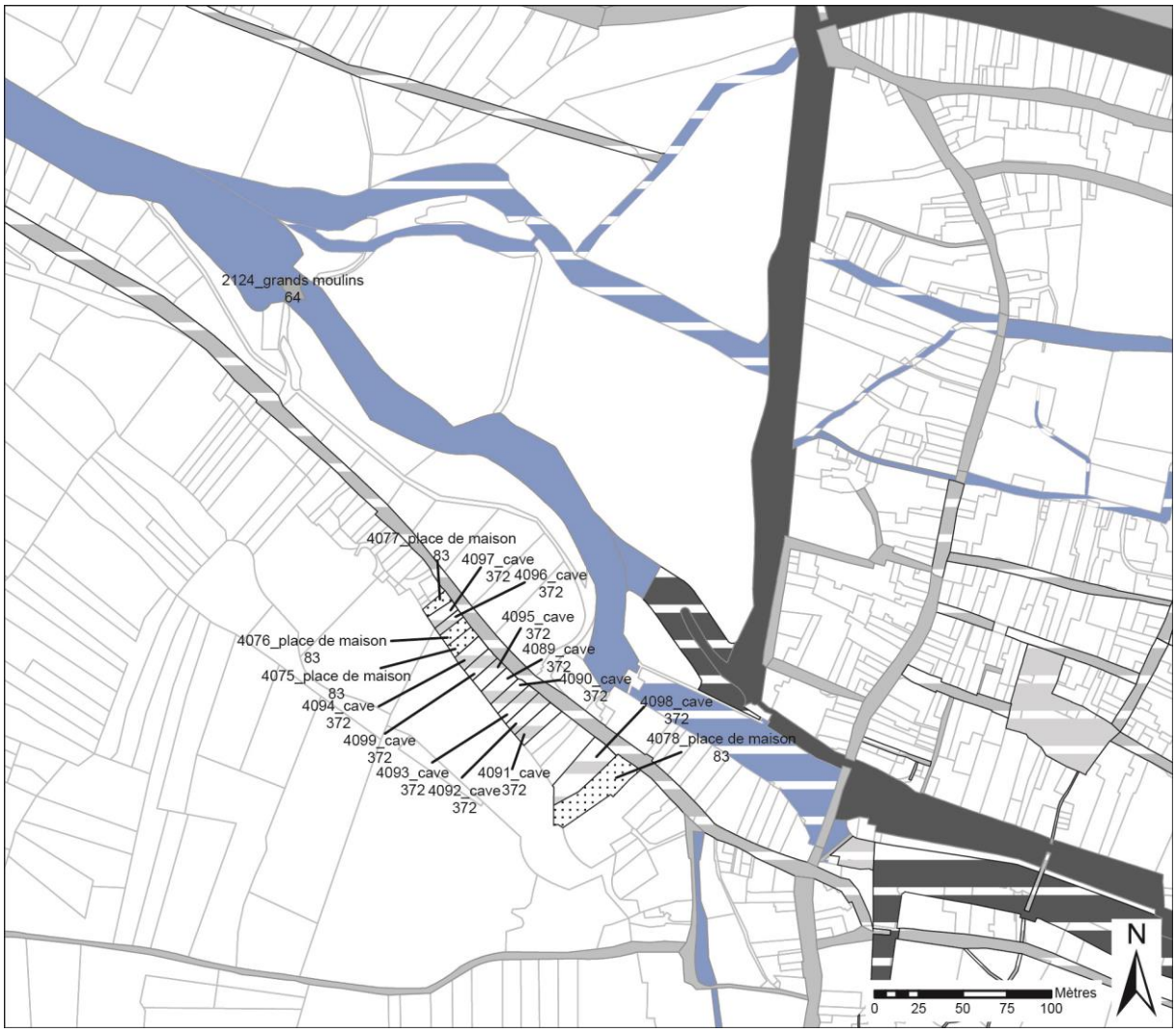

Figure 794 : Occupation de l'ensemble EA à la fin du 14e s.

L'occupation de cet ensemble ne commence pas à la fin du 14e s. mais aucun document ne permet pour le moment d'en saisir la réalité. D. Barthélemy a mis en évidence sur le lieu de la basse motte établie à l'ouest de cet ensemble la présence d'un *"réage"* qu'il interprète comme un hameau déserté (*Cf.* Synthèse Chapitre 4; BARTHELEMY : 203).

Le compte de la châtellenie (Tableau 129 : 2) a permis de restituer une petite partie de l'occupation de l'ensemble à la fin du 14e s. Elle se caractérise par plusieurs caves appelées *"roches"* creusées dans le coteau et toutes précédées d'une cour. Ce texte mentionne également quatre *"places de maison"* indiquant l'existence d'habitations détruites.

Mentionnés pour la première fois en 1354, les grands moulins, ou moulin Le Comte, étaient destinés à moudre le grain (Tableau 129 : 1). Leur emprise au 14e s. reste inconnue mais la morphologie des moulins présentée sur le cadastre du début du 19e s. ne devait pas être très différente de celle des moulins mentionnés 500 ans plus tôt.

2.2. Occupation de l'ensemble EA au début du 16e s. (Figure 795)

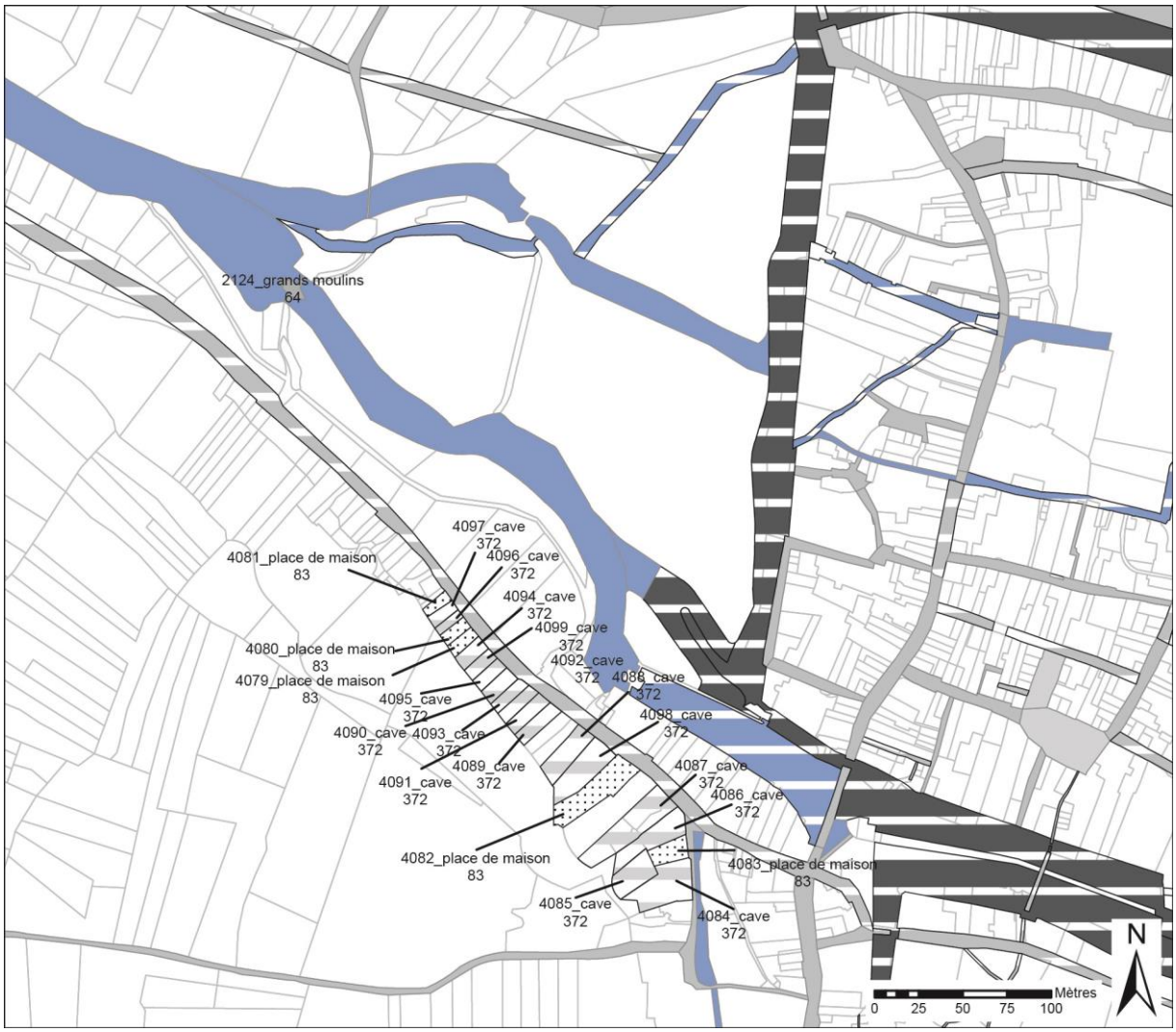

Figure 795 : Occupation de l'ensemble EA au début du 16e s.

L'occupation de l'ensemble au début du 16e s. n'est pas très différente de celle de la phase précédente. Les *"places de maisons"* ne sont toujours pas rebâties, et les *"roches"* sont toujours présentes. La nature de l'occupation des parcelles orientales connue par le compte de la châtellenie de 1510 ne change pas le regard porté sur le type d'occupation caractérisé par des espaces peu denses, voire vides (Tableau 129 : 3et 4).

2.3 Occupation de l'ensemble EA en 1811 (Figure 796)

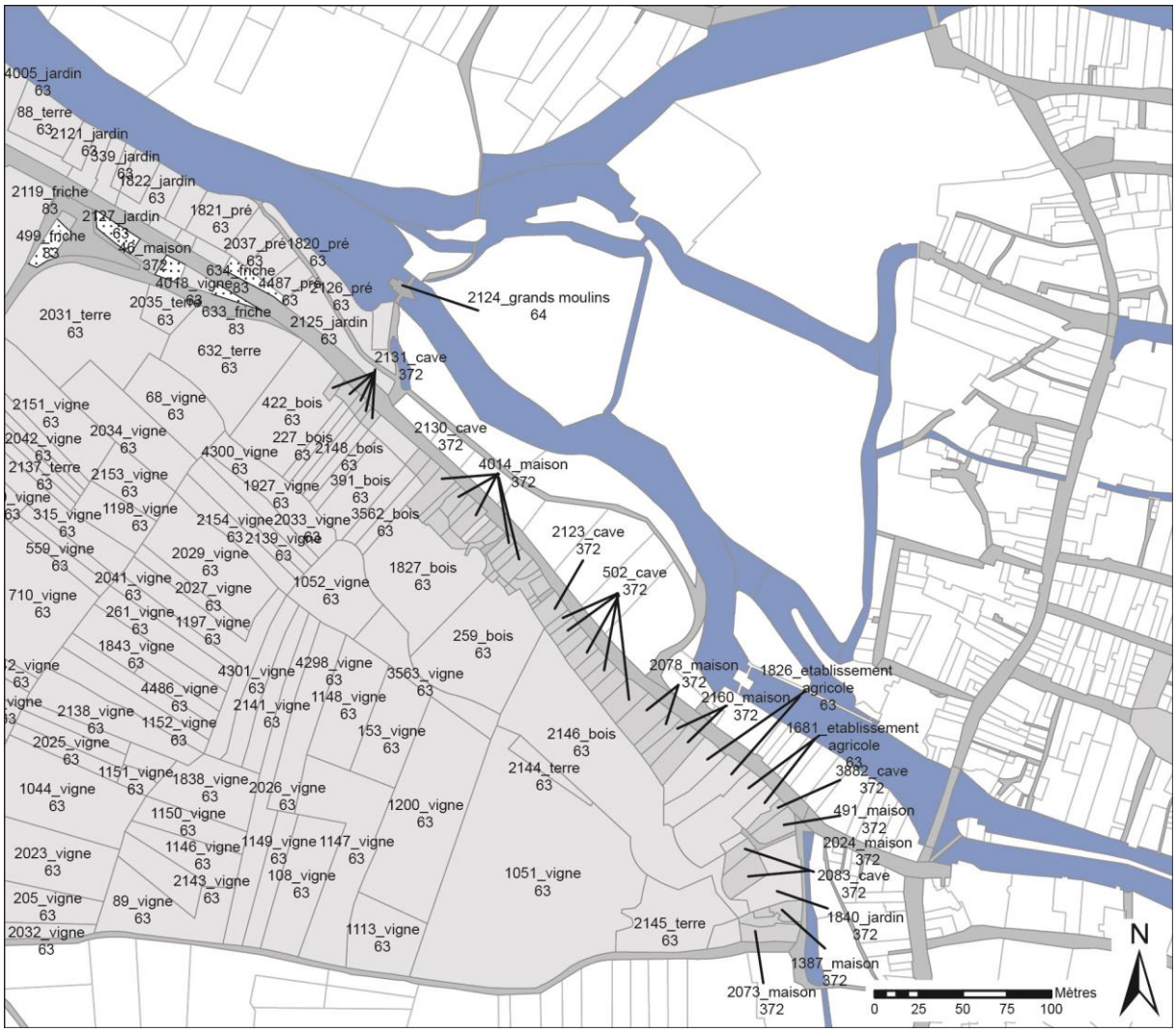

Figure 796 : Occupation de l'ensemble EA en 1811.

L'étude de l'occupation de l'îlot en 1811, rendue possible par le cadastre ancien, met en évidence un phénomène de densification de l'espace durant les 17e et 18e s. En effet, lors de la phase précédente (début du 16e s.), la plupart des parcelles établies entre la rue de la Grève et le coteau n'étaient pas bâties. En 1811, la situation est très différente : si les caves sont toujours présentes, beaucoup d'habitations ont remplacé les *"places de maison"* et les cours précédant ces caves. La question porte sur leur date d'édification. L'absence de textes pour cette période ne permet pas de cerner la globalité des transformations, seul le bâti conservé indique une phase de (re)construction durant les 17e et 18e s. (*Cf.* ensemble BB : Bât. A, B, C et D).

2.4. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
27	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
46	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
49	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
68	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
88	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
89	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
108	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
136	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
153	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
186	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
205	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
227	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
259	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
261	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
262	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
278	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
283	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
286	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
314	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
315	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
334	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
339	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
344	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
346	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
351	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
354	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
355	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
362	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
391	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
422	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
470	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
491	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
495	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
496	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
499	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
502	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
526	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
558	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
559	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
632	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
633	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
634	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
643	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
710	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
789	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
991	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1019	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1044	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1051	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1052	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1061	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1062	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1098	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1113	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1145	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1146	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1147	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1148	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1149	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1150	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1151	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1152	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1197	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1198	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1200	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1201	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1202	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1259	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1316	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1387	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1681	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1820	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1821	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1822	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1825	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1826	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1827	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1836	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1838	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1840	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1843	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1861	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1927	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1998	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1999	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2022	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2023	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2024	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2025	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2026	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2027	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2028	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2029	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2030	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2031	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2032	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2033	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2034	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2035	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2036	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2037	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2038	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2039	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2040	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2041	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2042	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2043	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2073	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2077	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2078	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2079	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2081	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2083	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2119	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2120	établissement agricole	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2121	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2123	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2124	grands moulins	6	64	M	1100	1300	1200	1	S	M	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2125	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2126	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2127	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2129	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2130	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2131	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2132	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2133	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2134	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2135	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2136	Jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2137	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2138	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2139	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2140	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2141	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2142	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2143	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2144	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2145	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2146	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2147	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2148	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2149	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2150	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2151	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2152	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2153	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2154	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2160	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3563	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3793	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3794	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3882	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3886	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4005	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4007	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4008	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4009	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4013	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4014	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4016	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EA

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4017	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4018	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4075	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1430	1	DS	T	21	3	T
4076	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1430	1	DS	T	21	3	T
4077	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1430	1	DS	T	21	3	T
4078	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1430	1	DS	T	21	3	T
4079	place de maison	8	83	T	1400	1470	1430	1	DS	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	T
4080	place de maison	8	83	T	1400	1470	1430	1	DS	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	T
4081	place de maison	8	83	T	1400	1470	1430	1	DS	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	T
4082	place de maison	8	83	T	1400	1470	1430	1	DS	T	1510	1811	1510	2	S	T	12	3	T
4083	place de maison	8	83	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4084	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4085	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4086	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4087	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4088	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4089	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4090	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4091	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4092	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4093	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4094	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4095	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4096	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4097	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4098	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4099	cave	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1510	1811	1510	2	S	T	22	3	T
4298	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4300	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4301	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4486	vigne	6	63	P	1700	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4487	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 128 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EA.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/973/Comptes de 1354 : 21	1354	*"Les trois moulins a blé de vendosme"*
2	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 797
3	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 798
4	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 799

Tableau 129 : Textes documentant l'ensemble EA.

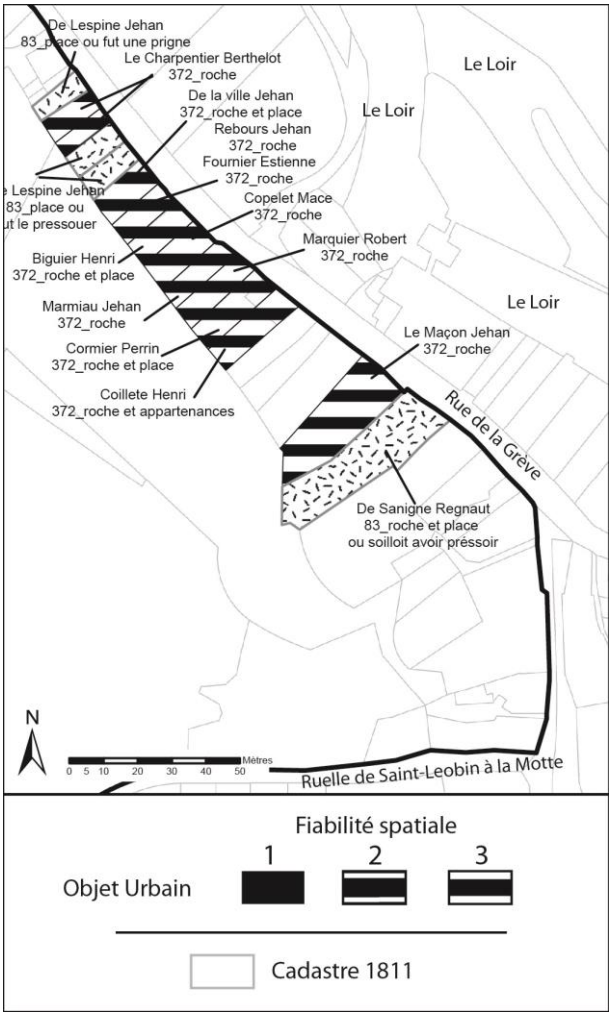

Figure 797 : Restitution de l'ensemble EA à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

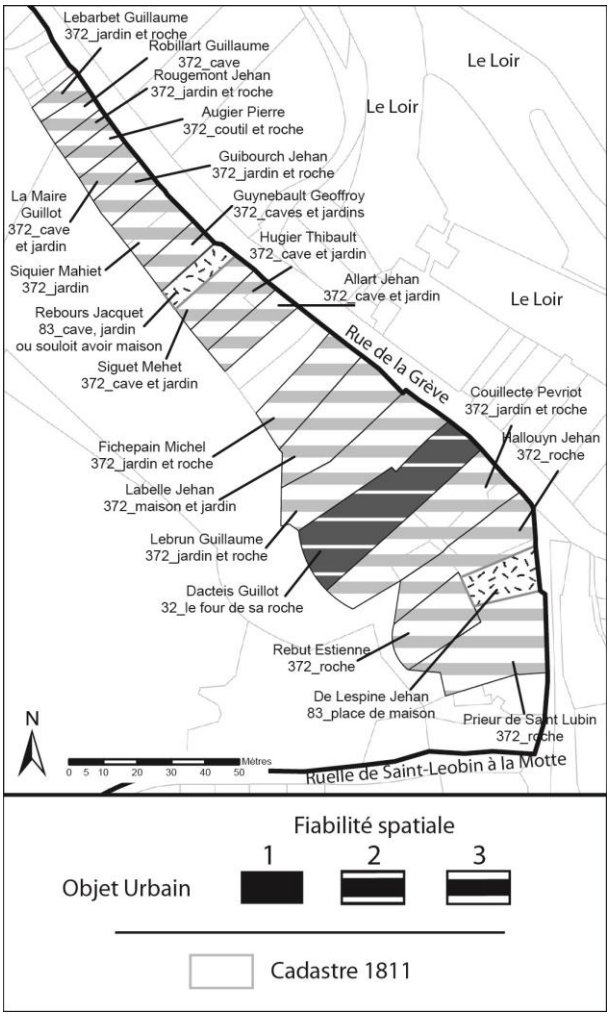

Figure 798 : Restitution de l'ensemble EA à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

Ensemble EA

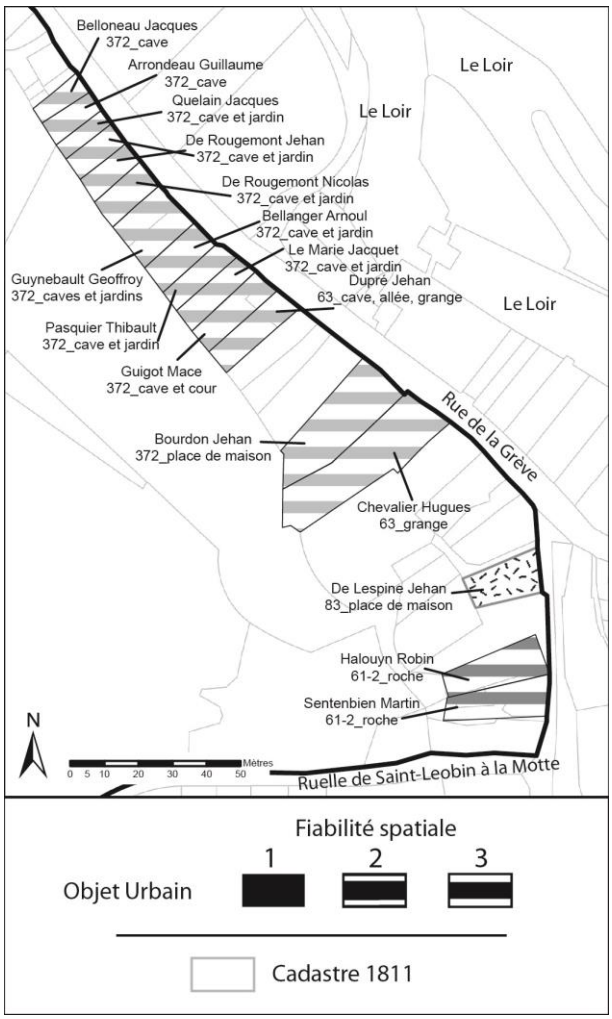

Figure 799 : Restitution de l'ensemble EA à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Les édifices anciens de cet ensemble sont présentés dans la partie sur les sources matérielles de l'ensemble EB.

Ensemble EB

1. Présentation

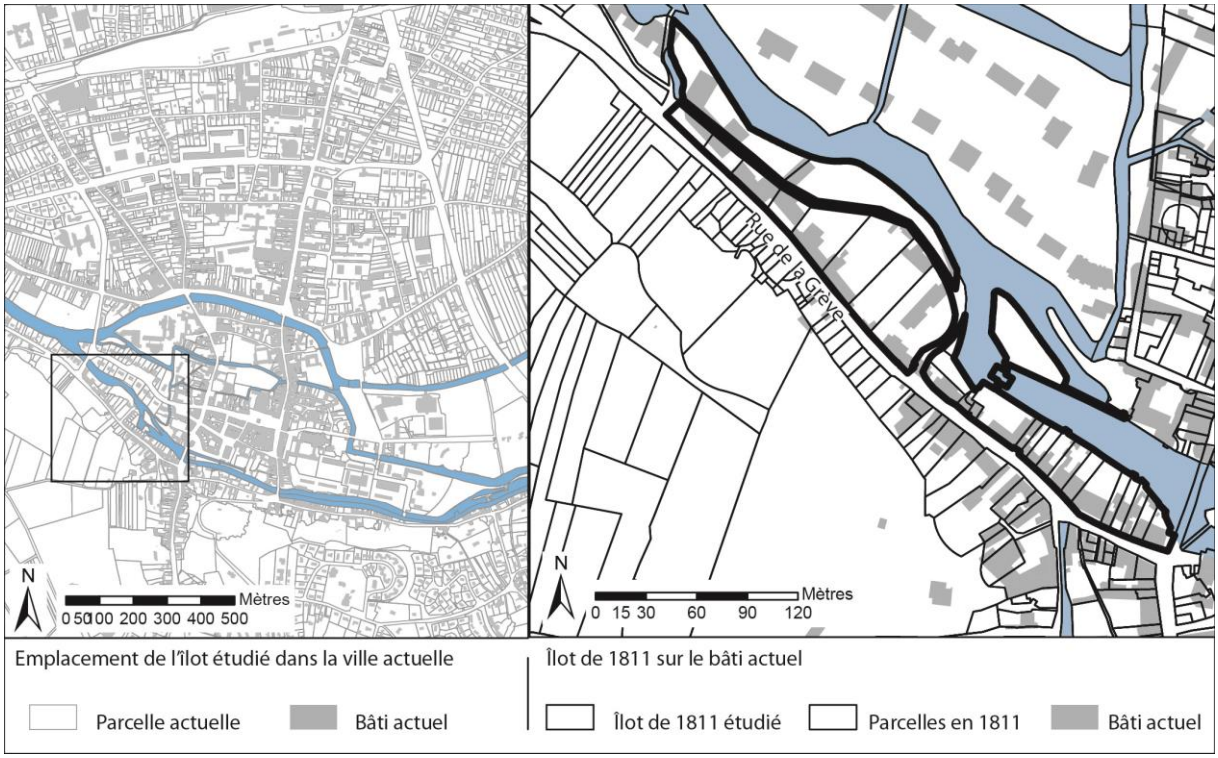

Figure 800 : Localisation de l'ensemble EB.

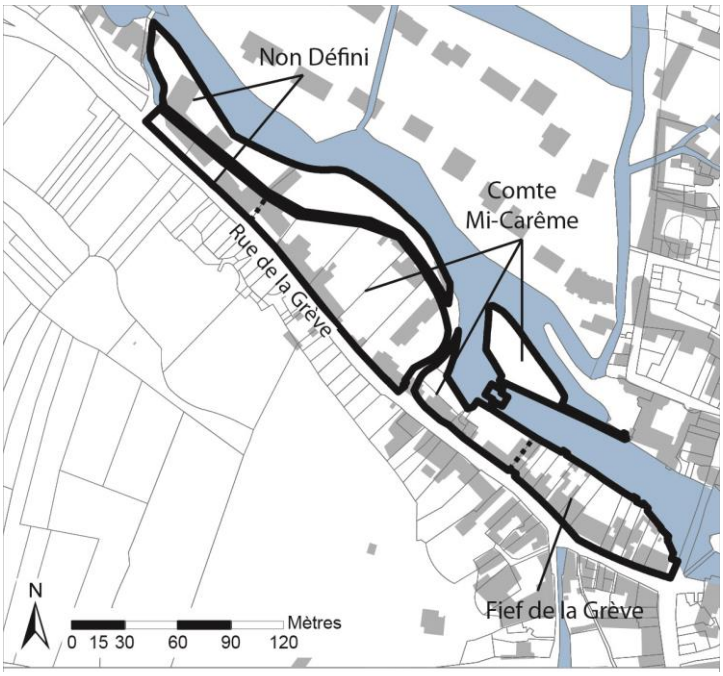

Figure 801 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EB.

Cet ensemble de 1,6 ha est constitué de quatre îlots compris entre la rue de la Grève et le bras principal du Loir (Figure 800).
Les connaissances sur cet espace restent circonscrites au territoire comtal pour les 15e-16e s. et aux parcelles qui renferment du bâti ancien ne remontant pas au-delà du 17e s.

Localisation dans les territoires anciens

L'ensemble relevait de la paroisse Saint-Lubin du 11e s. jusqu'en 1791. Bien qu'une large partie de l'espace n'ait pu être attribuée à une tenure, l'étude des comptes de la châtellenie des 14e et 15e s. a mis en évidence l'importance des possessions comtales mais aussi l'emplacement du fief de la Grève. (Figure 801).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 130)

2.1. Occupation de l'ensemble EB dans la première moitié du 15e s. (Figure 802)

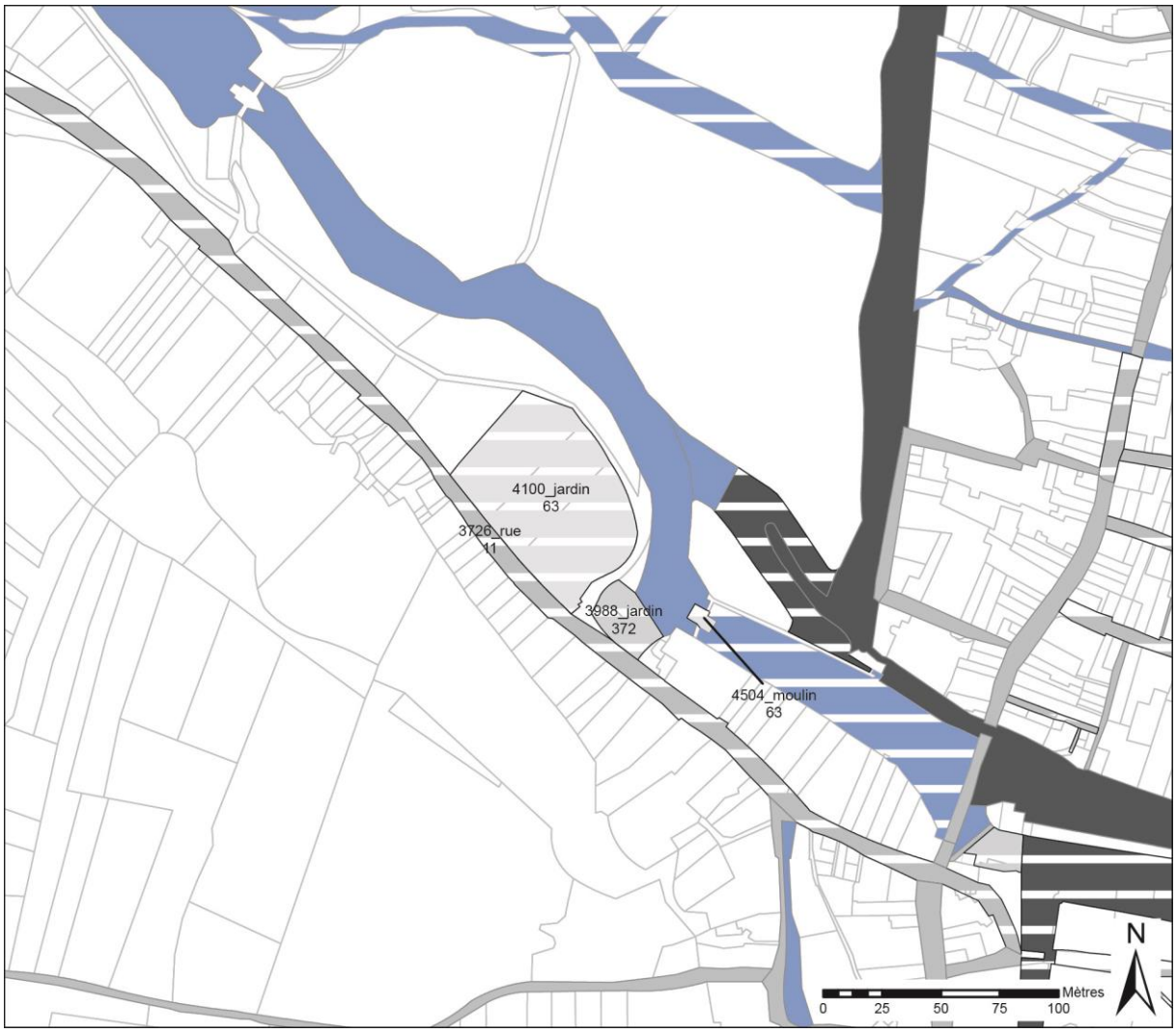

Figure 802 : Occupation de l'ensemble EB dans la première moitié du 15e s.

Le compte de la châtellenie des environs de 1450 (Tableau 131 : 3) permet de restituer une infime partie de l'occupation de l'espace étudié ici en mentionnant deux jardins de grandes dimensions. Les moulins établis sur le bras du Loir sont mentionnés à deux reprises aux environs de 1060 dans le patronyme d'un certain *"Durando molendinario greva"* (Tableau 131 : 1 et 2). L'emprise présentée sur le cadastre de 1811 n'est assurément pas la même qu'au 11e s. mais, les marges de manœuvre disponibles pour l'implantation d'une telle structure étant très faibles, son emprise au 19e s. n'a pas dû beaucoup varier par rapport aux siècles précédents.

2.2. Occupation de l'ensemble EB à la fin du 15e s. (Figure 803)

Figure 803 : Occupation de l'ensemble EB à la fin du 15e s.

L'occupation de l'ensemble EB à la fin du 15e s., révélée par le compte de 1470 (Tableau 131 : 4) est sensiblement la même qu'à la phase précédente puisque les jardins et les moulins de la Grève sont encore présents. La différence principale porte sur la division du grand jardin du milieu du 15e s. en cinq parcelles dévolues au maraîchage. Est-ce le signe d'une pression foncière dans cette partie de la ville ou simplement d'un héritage ?

2.3 Occupation de l'ensemble EB en 1811 (Figure 804)

Figure 804 : Occupation de l'ensemble EB en 1811.

Il faut attendre 1811 pour connaître entièrement l'occupation de cet espace. A l'instar de l'ensemble EA, il semble qu'un certain nombre de maisons soient établies sur ces îlots entre le 17^{e} et le 18^{e} s. si l'on se fonde sur les datations architecturales des trois édifices encore en élévation (Bât. B, C et D). Ces habitations se concentrent dans la partie orientale de la rue de la Grève et dans une partie des parcelles de jardin mises en place à la fin du 15^{e} s. A partir de 1792, les moulins de la Grève cessent d'être banaux pour devenir de simples usines.

2.4. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EB

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
106	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
143	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
225	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
304	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
418	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
439	maison	3	372	T	1410	1470	1430	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
464	jardin	3	372	T	1410	1470	1430	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
509	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
861	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1042	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1682	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2080	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2159	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3167	jardin	3	372	T	1410	1470	1430	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3885	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3914	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3915	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3916	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3917	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3988	jardin	3	372	T	1400	1410	1410	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
4006	jardin	6	63	T	1410	1470	1430	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4012	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4015	maison	3	372	T	1410	1470	1430	1	DS	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4019	moulin	6	64	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4020	moulin	6	64	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4100	jardin	6	63	T	1400	1410	1410	2	S	T	1410	1470	1450	1	D	T	21	2	M
4299	pre	6	63	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4314	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4419	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4458	pre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4504	moulin	6	63	T	1000	1000	1000	3	S	M	1792	1792	1792	1	A	T	31	2	P

Tableau 130 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur les ensembles EB.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CMV/25	v. 1060	*"Durando molendinario greva"*
2	CMV/166	1062	*"Durando molendinario greva"*
3	AN/P/976/07	1450	*Cf.* Figure 806
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 805
5	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 807

Tableau 131 : Textes renseignant l'ensemble EB.

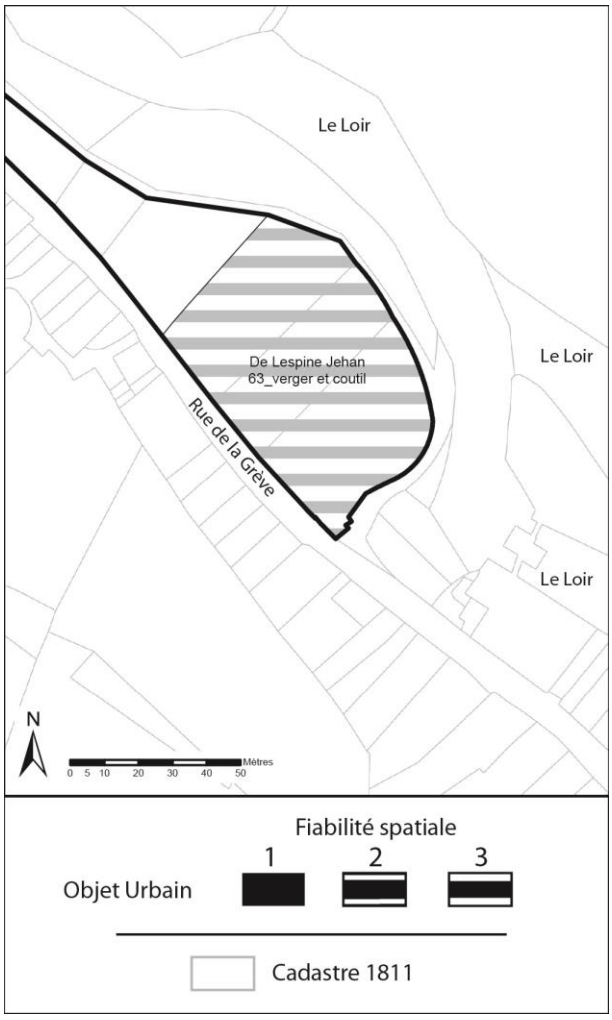

Figure 806 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de 1450 (AN/P/976/07).

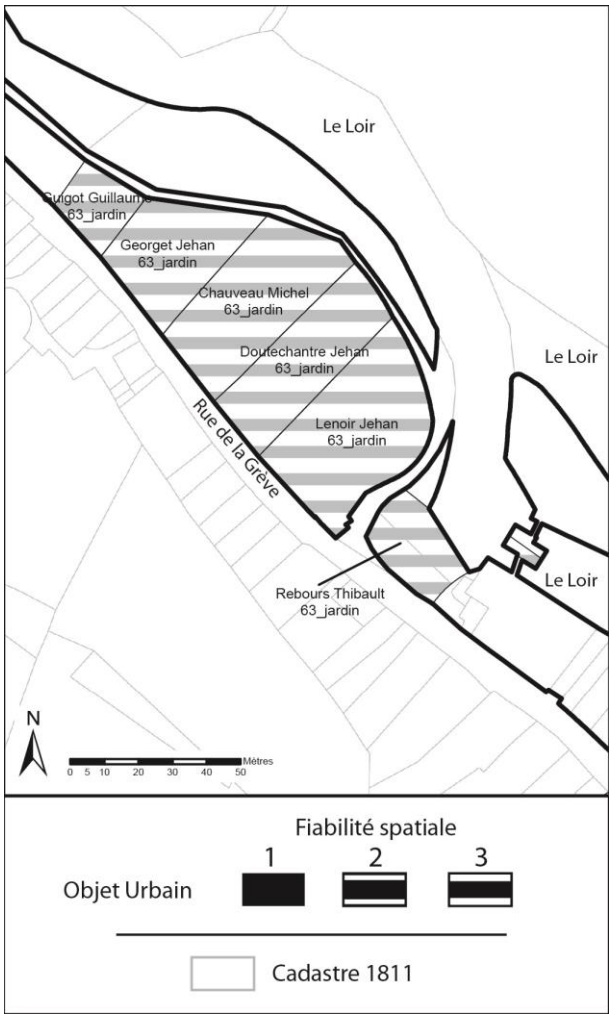

Figure 805 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

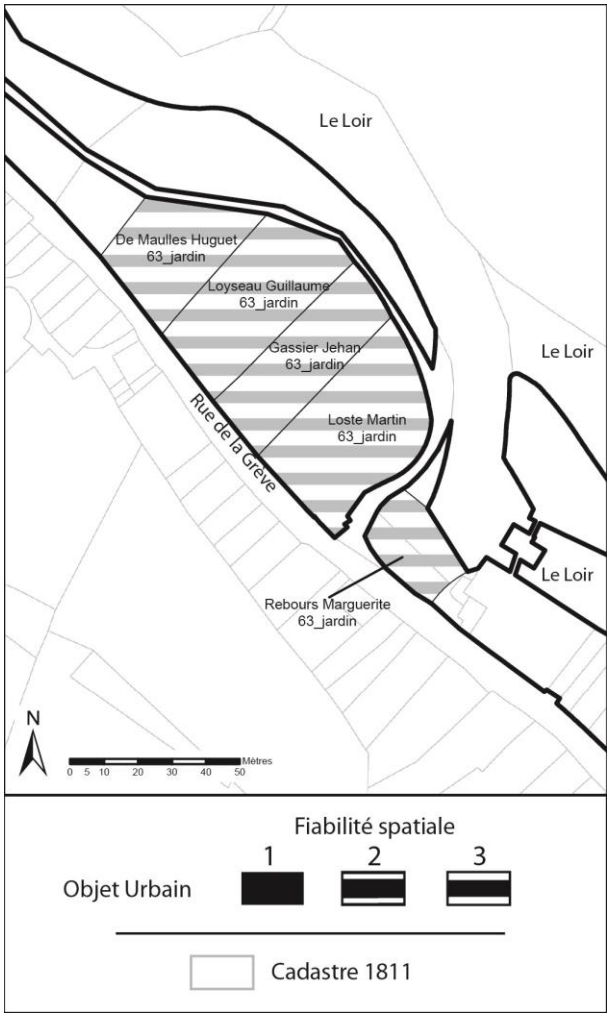

Figure 807 : Restitution de l'ensemble EB à partir du compte de la châtellenie de 1510 (AN/P/974/01 – AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles

Sur les trois ensembles EA, EB et EC, seuls cinq bâtiments antérieurs à 1811 mais tous datés des 17e et 18e s. peuvent être étudiés (Figure 808).

Figure 808 : Localisation des bâtiments antérieurs à 1811 étudiables sur l'ensemble EB.

Bâtiment A (18c-d)

Figure 809 : Façade septentrionale du bâtiment A au 20 rue de la Grève.

Ce bâtiment de forme rectangulaire à deux niveaux sous comble présente à l'étage des baies surmontées d'un linteau à arc surbaissé (Figure 809). Il est coiffé d'un toit en pavillon. Sa forme ainsi que celle des fenêtres autorise une datation au milieu ou à la fin du 18e s. Deux volumes plus anciens auraient pu être réunis pour former cet édifice.

Bâtiment B (18c-d)

Figure 810 : Façade méridionale du bâtiment B au 9 rue de la Grève.

Frappé d'alignement au 19e s., cet édifice possède sur cour des éléments anciens pouvant remonter au 17e ou au 18e s. Faute d'accessibilité, l'étude ne peut aller plus en avant (Figure 810).

Bâtiment C (17 b-c)

Figure 811 : Façade méridionale du bâtiment C au 7 rue de la Grève.

De plan rectangulaire (10 m sur 8 m), cet édifice à deux niveaux sous comble est établi en retrait de la rue. Il possède lui aussi un toit en pavillon couvert de tuiles. Sa forme générale ainsi que la forme de son toit autorise une datation du milieu du 17e s. (Figure 811).

Bâtiment D (17b-c)

Frappé d'alignement au 19e s. cet édifice de plan rectangulaire de 13 m sur 8 m à deux niveaux sous comble habité possède un toit en pavillon bien visible côté cour (Figure 812). La forme de son toit, ainsi que le volume général, autorise une datation du milieu du 17e s.

Figure 812 : Façade méridionale du bâtiment D au 3 rue de la Grève.

Bâtiment E (14a-d)

Seul vestige de la chapelle Saint-Léobin, ce pignon occidental en rondelis possède deux baies en arc brisé caractéristique du 14e s. (Figure 813). Ces vestiges permettent de localiser de manière certaine cette chapelle ainsi que l'église Saint-Lubin qui a été accolée sur son côté nord à partir de 1622.

Figure 813 : Pignon occidental du bâtiment E, ancienne chapelle Saint-Léobin.

Bâtiment F (17a-d)

Totalement transformé au 19e s., cet édifice conserve sur ses façades occidentale et septentrionale des éléments bâtis plus anciens pouvant remonter selon toute vraisemblance au 17e s. (Figure 814) En effet, le presbytère de Saint-Lubin, établi jusqu'alors dans le château de Vendôme, est déplacé en contrebas à côté de la chapelle Saint-Léobin.

Figure 814 : Baies du 17e s. sur la façade arrière du bâtiment F.

Ensemble EC

1. Présentation

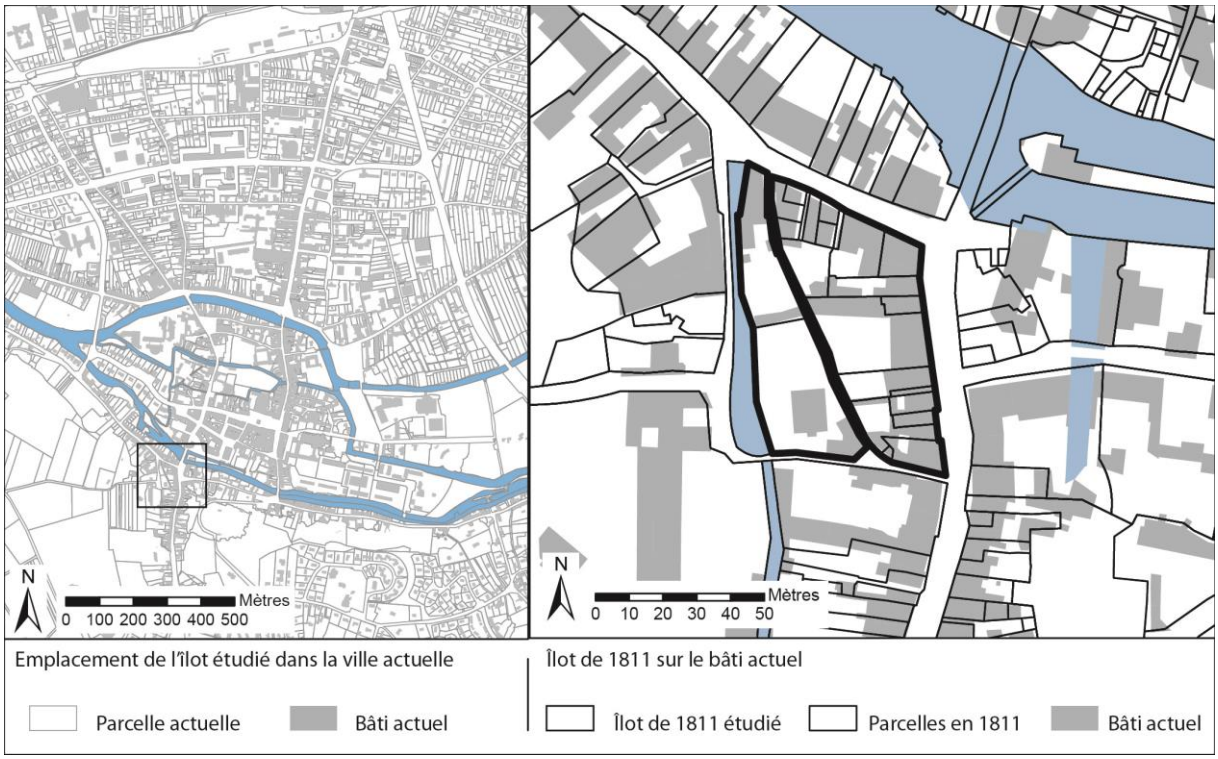

Figure 815 : Localisation de l'ensemble EC.

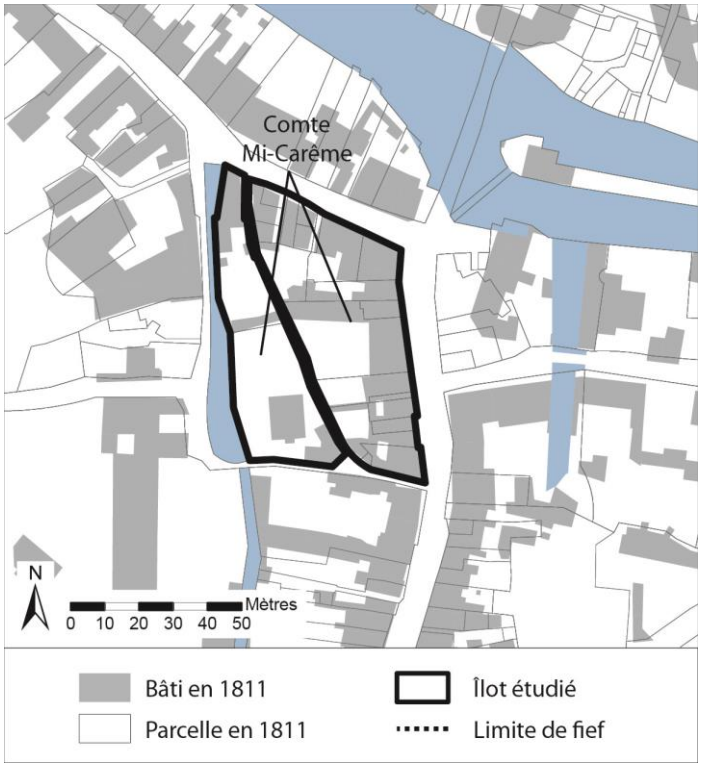

Figure 816 : Emprise des tenures au 16e s.

Composé de deux îlots, cet ensemble assez restreint (3900 m^2) est délimité au nord par la rue de la Grève, à l'est par la rue du Faubourg Saint-Lubin, à l'ouest par le fossé du Merderiau et au sud par la ruelle des écoles (Figure 815).

Localisation dans les territoires anciens

Entièrement compris dans la paroisse Saint-Lubin du 11e s. à 1792, ces îlots relevaient censivement du comte pour sa tenure de la mi-carême. L'îlot occidental, bien que relevant du comte, était le siège du fief de la Grève qui s'étendait au nord de la rue du même nom. Assez bien documenté par les textes, cet îlot ne renferme aucun vestige de bâtiments antérieurs à 1811 (Figure

816).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 132)

2.1. Occupation de l'ensemble EC aux 12-13e s. (Figure 817)

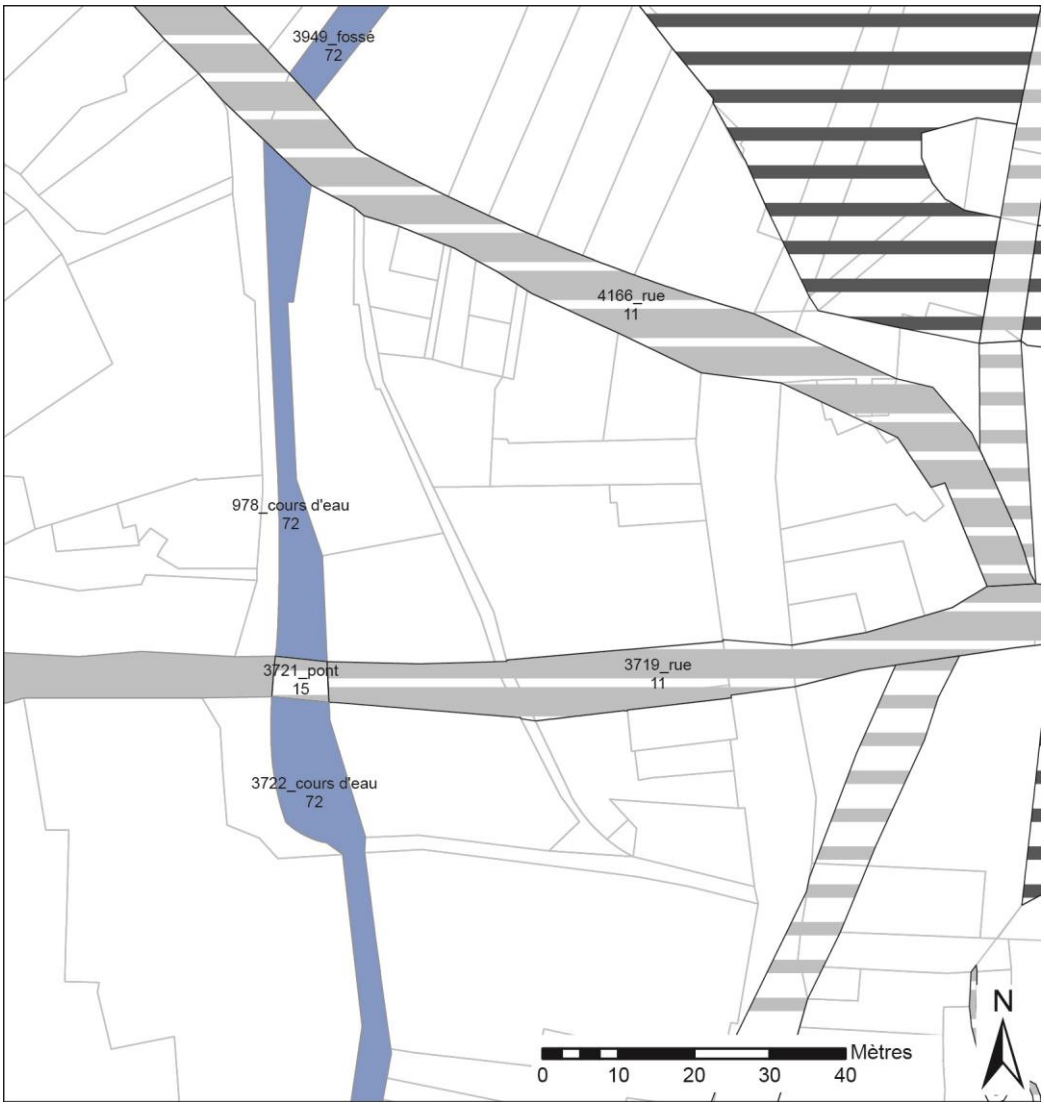

Figure 817 : Occupation de l'ensemble EC aux 12-13e s.

Seule l'analyse morphologique a permis de renseigner l'occupation de cet ensemble avant le 14e s. La présence d'une patte d'oie formée par les rues 4166 et 3719 ne fait aucun doute. Cette hypothèse est renforcée par la mention à partir de 1436 du *"pont Saint-Lienard"* sur le fossé du Merderiau indiquant par là même l'existence de la voie 3719. (Tableau 133 : 3) Ce lieu doit correspondre au *"veteri marchileo*" mentionné à partir de 1241 *"in censiva Sancti Leobini"* dans lequel les chevaliers de l'Hôpital de Tourailles achètent une maison qu'il n'a pas été possible de localiser avec précision.

2.2. Occupation de l'ensemble EC au milieu du 14e s. (Figure 818)

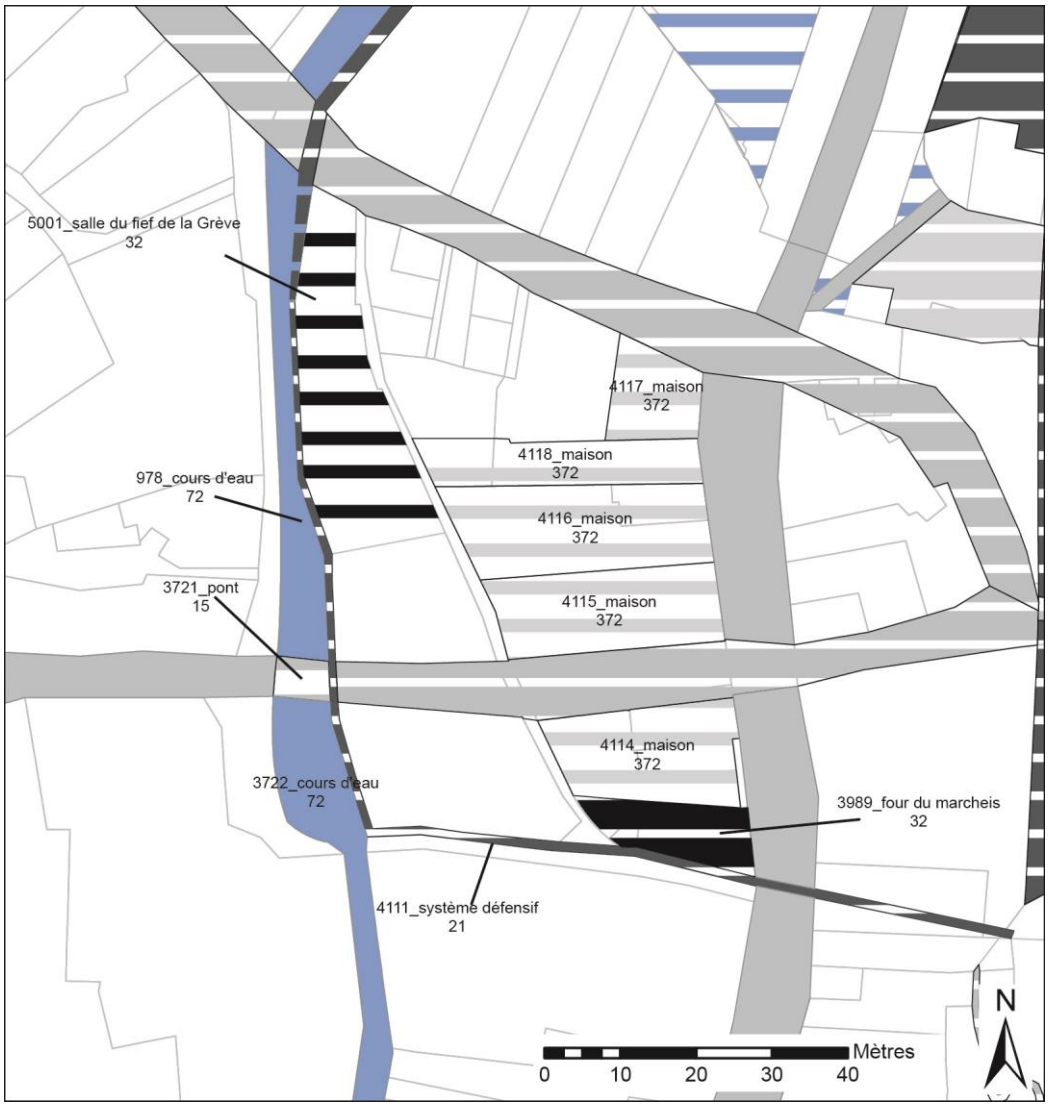

Figure 818 : Occupation de l'ensemble EC au milieu du 14e s.

Les comptes de la châtellenie de 1380 et 1470 (Tableau 133 : 5-6) font mention de *"place de maison"* indiquant l'existence dans ces parcelles d'édifices qui durent être détruits à la fin du 14e s. Leur existence au milieu du 14e s. est donc avérée. Le même texte indique la présence du *"four du marcheis"*. Il s'agit sans aucun doute du four du même nom, mentionné en 1354 dans le compte de ville (Tableau 133 : 2.), que D. Barthélemy avait fort logiquement localisé près du marché *intra-muros* mais qui est en réalité établi "*rue du marcheis"* dans le Faubourg Saint-Lubin, certainement dans le lieu appelée de *"veteri marchileio"* en 1241 (Tableau 133 : 1). Les comptes de 1470 et 1510 indiquent également, au nord-ouest de l'îlot, l'existence du lieu ayant renfermé l'ancienne salle du fief de la Grève qui fut certainement détruite comme tous les autres édifices de l'îlot soit lors de la remise en défense de la ville vers 1360 (Tableau 133 : 5-6). Cet ensemble pourrait avoir été enclos de murs de défense au milieu du 14e s. lors de la première remise en état des fortifications (*Cf.* Synthèse, Chapitre 6, Bât. B). Ce mur pourrait avoir été percé de trois portes, dont une relèverait du seigneur de la Grève appelé *"portau"* dans le texte de 1436 et les deux autres du comte (Tableau 133 : 4-5 et 6). Il pourrait

s'agir de deux des cinq *"barrages"* de la ville de Vendôme puisque les *"barrages de la grève et du marcheis"* mentionnés dans le compte de 1354, souvent associés par les érudits locaux à la porte Saint-Georges, ne peuvent correspondre, sans doute possible, à deux lieux de prélèvements distincts. Il serait surprenant que deux lieux de prélèvement soient localisés au même passage ! (Tableau 133 : 2).

2.3. Occupation de l'ensemble EC à la fin du 14e s. (Figure 819)

Figure 819 : Occupation de l'ensemble EC à la fin du 14e s.

Le compte de la châtellenie de 1380 mentionne pour l'ensemble de l'îlot occidental plusieurs *"places de maison"* et seulement un édifice en élévation, le *"four du marcheis",* qui semble encore en activité (Tableau 133 : 3). Cette désertion de l'îlot peut résulter de plusieurs phénomènes non exclusifs : la chute démographique due aux épidémies de peste, la proximité des enceintes de ville et du château, nécessitant pour une meilleure défense un vaste espace libre devant, ou encore la destruction des maisons lors de la prise de la ville en 1362. Quoi qu'il en soit, cet espace était entièrement vide en cette fin de 14e s. Quant à l'ancien mur de

fortification, il apparaît encore dans le compte de 1510 mais sa fonction défensive n'est plus attestée.

2.4. Occupation de l'ensemble EC au début du 16e s. (Figure 820)

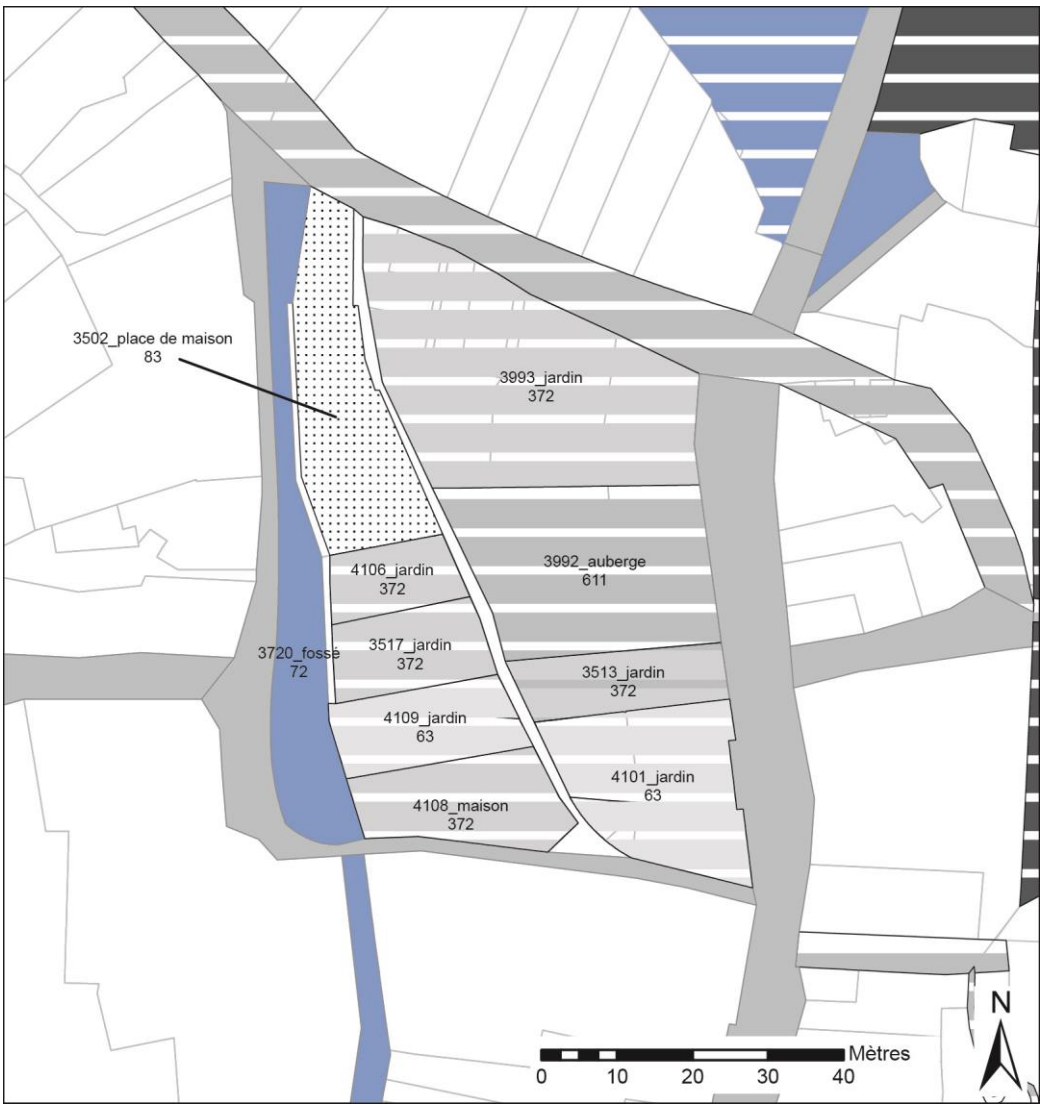

Figure 820 : Occupation de l'ensemble EC au début du 16e s.

A une date inconnue située entre 1436 et 1470, l'ensemble de l'îlot a subi d'importantes transformations parcellaires : la voie sud de la patte d'oie menant à la rue Ferme est condamnée comme l'atteste l'abandon du *"pont Saint Leonard"* relevant du fief de la Grève entre 1436, date de sa dernière mention, et 1470, date de la première mention *"du lieu ou fut le pont*" (Tableau 133 : 4-5). Les *"places de maison"* sont transformées en jardins et commencent à être rebâties : une auberge apparaît entre la fin du 15e et le début du 16e s. L'emprise de la salle du fief de la Grève reste abandonnée et le four du *marcheis* n'existe plus. Il doit être remplacé par le *petit four le Comte* établi dans la ville *intra-muros* entre 1470 et 1510 en face du grand four le comte, dans l'ensemble CN (*Cf.* ensemble CN).

2.5. Occupation de l'ensemble EC en 1811 (Figure 821)

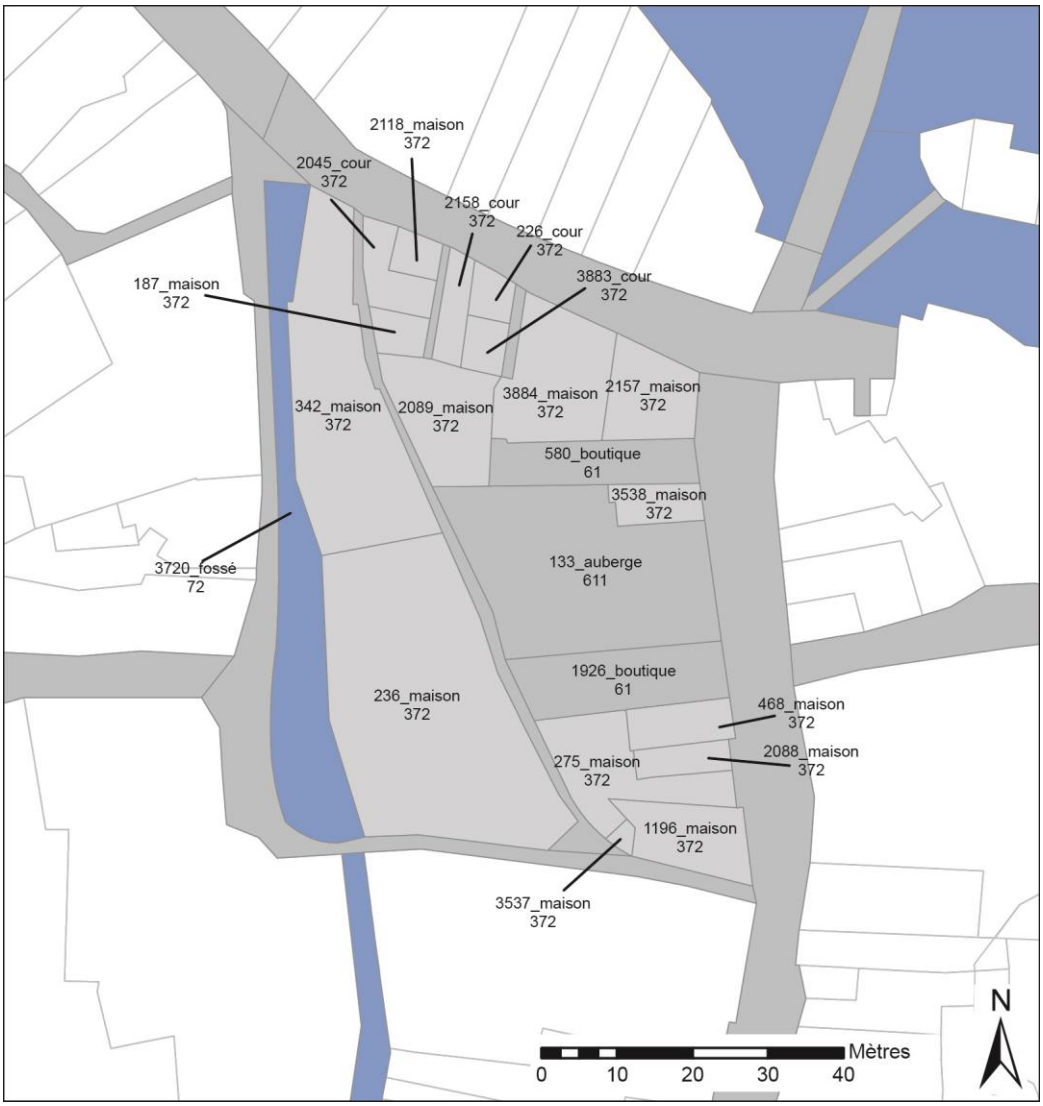

Figure 821 : Occupation de l'ensemble EC en 1811.

Le cadastre ancien présente l'occupation de cet ensemble en 1811. Il était essentiellement occupé par des habitations sans caractère commercial mais aussi par deux boutiques et une auberge établie à cet emplacement depuis le 16^{e} s. La reconstruction de cet îlot commencée au 16^{e} s. dut s'accélérer aux 17^{e} et 18^{e} s. mais l'absence de sources matérielles ou textuelles ne permet pas d'en saisir le rythme.

2.6. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
133	auberge	6	611	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
187	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
226	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
236	maison	3	372	P	1600	1700	1650	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
275	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
342	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
468	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
580	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1196	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1926	boutique	6	61	P	1470	1510	1490	1	DS	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2045	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2088	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2089	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2118	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2157	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2158	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3502	place de maison	8	83	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3511	jardin	3	372	T	1410	1470	1450	1	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3512	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3513	jardin	3	372	T	1410	1470	1450	1	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	11	2	M
3516	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3517	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3537	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3538	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3883	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3884	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3989	four du marcheis	3	32	T	1360	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
3990	place de maison	8	83	T	1360	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
3991	place de maison	8	83	T	1360	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
3992	auberge	6	611	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
3993	jardin	3	372	T	1400	1500	1450	1	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
4101	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1510	1520	1520	1	D	T	11	2	M
4102	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
4103	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
4104	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	P	1410	1470	1450	1	DS	P	21	1	P
4105	place de maison	8	83	T	1400	1410	1410	2	S	T	1400	1500	1450	1	S	T	21	2	M
4106	jardin	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
4107	jardin	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
4108	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M
4109	jardin	6	63	T	1470	1510	1490	1	D	T	1600	1700	1650	1	S	M	11	2	M

Ensemble EC

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4114	maison	3	372	T	1200	1300	1250	3	S	T	1250	1360	1360	1	D	T	31	3	T
4115	maison	3	372	T	1200	1300	1250	3	S	T	1250	1360	1360	1	D	T	31	3	T
4116	maison	3	372	T	1200	1300	1250	3	S	T	1250	1360	1360	1	D	T	31	3	T
4117	maison	3	372	T	1200	1300	1250	3	S	T	1250	1360	1360	1	D	T	31	3	T
4118	maison	3	372	T	1200	1300	1250	3	S	T	1250	1360	1360	1	D	T	31	3	T

Tableau 132 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EC.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CV/341	1241	*"Innocentis et Jahanna, uxor ejus vendiderint fratribus Hosptitalis Jerosolimitani de Torrailles domum suam quam habebant apud Vindocinum, in marchileio Veteri, ad censum trium deneriorum a nobis et priore nostro, videlicet aincti Leobini de Vindocino, in parrochia ejusdem prioratus…"*
2	AN/P/973 : comptes fol 10v et fol 12v	1354	10v :"*le four du marcheis de vendosme est baille pour 20 livres par an …"* 12v : *"barrages de la grève …le barrage de la porte du Marcheis"*
3	AN/P/975/03	1380	*Cf.* Figure 818
4	AN/P/621/47	1436	*"De vous hault et puissant seigneur monseigneur Loys de Bourbon, conte de Vendôme et de Chartres seigneur despernon de mont doubleau et … maistre doustel de France, Je Jehan de Lespine chevalier tiens et adveu a tenir a foy et hômage simple et a dix soulz de …. Chaque an au jour de la saint Jehan Baptiste les choses dont je suy en une foy et un hommage cest a savoir les places ou souloient estre mon habergement de la greve de Vendome et une meson, le verger et la place qui est entre les places dudit habergement et le Loir et les places des marchaussies de la ruelle, et les cens que plusieurs personnes me doibvent a vendome et en la varenne au jour de la micaresme lesquels cens et choses furent feu Chauvin Le Vueil et ma Mavoyeire Justine es dés choses de 7 soulz 6 deniers et tiens aucours a la … foy et hommage et audit France La roiche et le pressoir de la Grêve et les appartenances et les choses que les heritiers feu Gervaise malon tenoient tiennent de moy qui furent aux Richiers de beaulieu sauf a mondit seigneur le conte 12 d de cens que je lui doy au dimanche dapres la feste Saint Simon et Jude pour le portau, murs et foussez et pour le verger que je ay des le pont Saint lienart jusques au loir et la place qui est entre le lieu ou estoit ma meson et le ruau …*
5	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 819
6	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 820

Tableau 133 : Textes documentant l'ensemble EC.

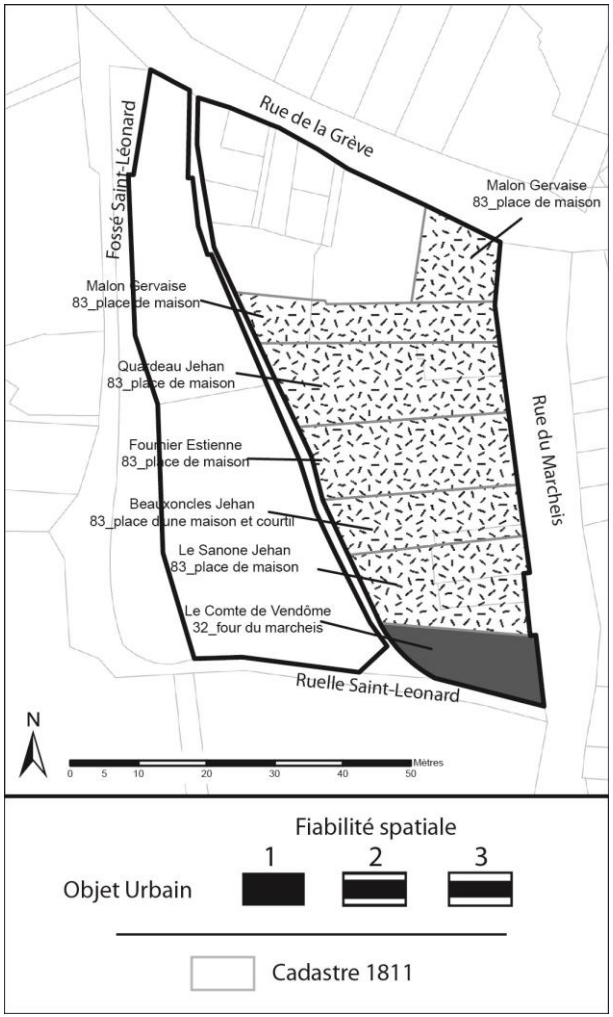

Figure 822 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1380 (AN/P/975/03).

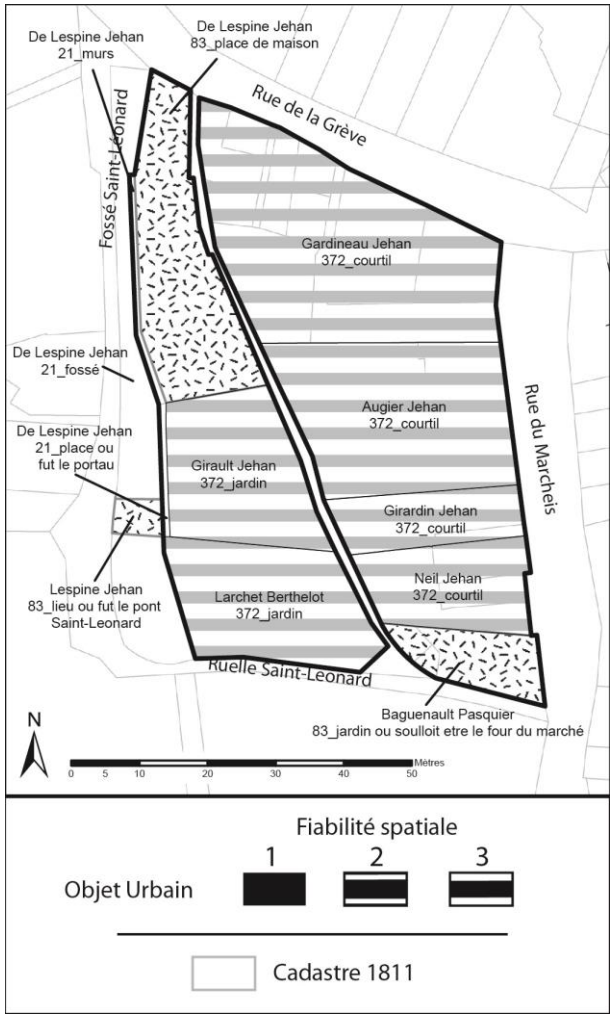

Figure 823 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

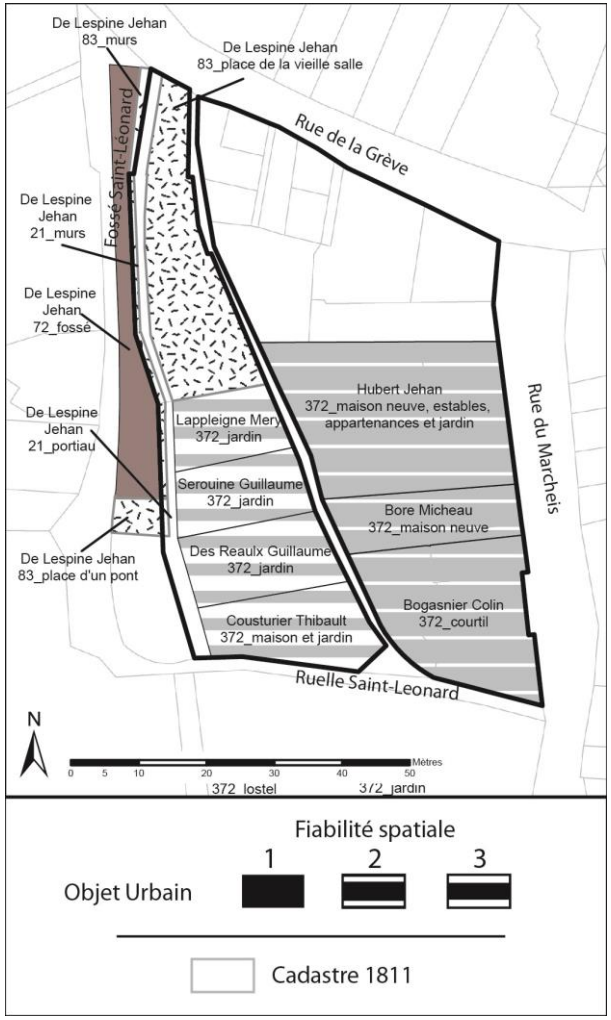

Figure 824 : Restitution de l'ensemble EC à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 - AN/P/978/02).

Ensemble ED

1. Présentation

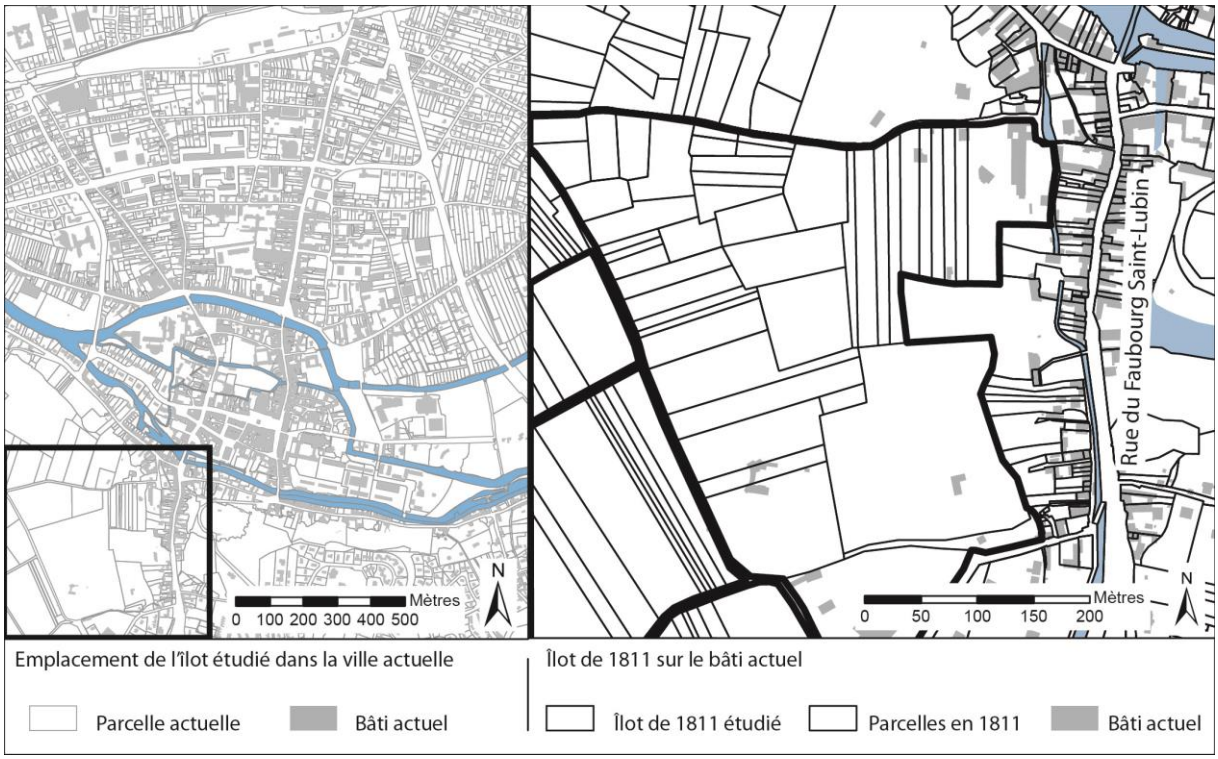

Figure 825 : Localisation de l'ensemble ED.

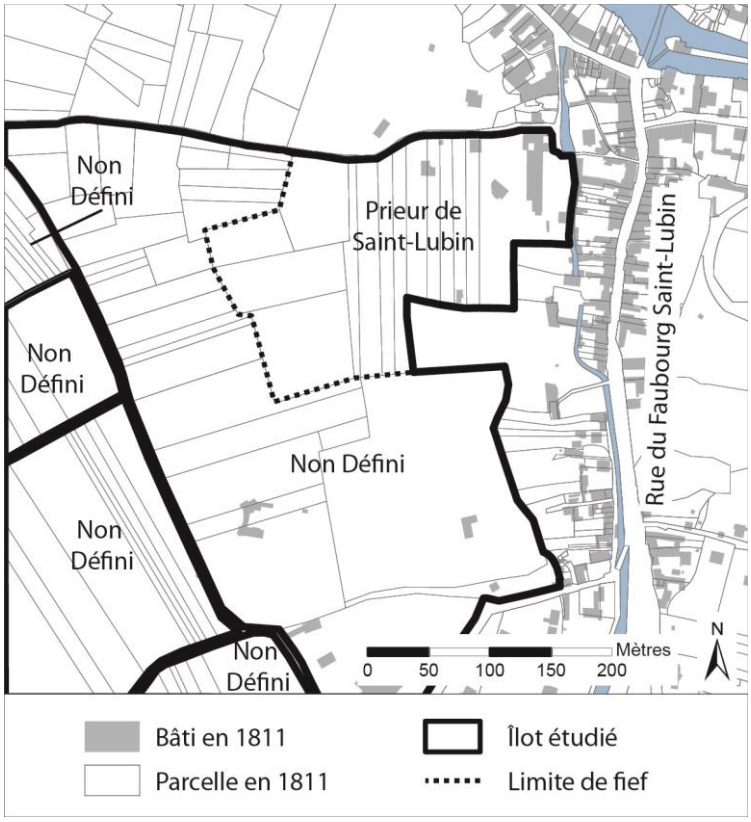

Ce très vaste ensemble (18 ha) est délimité au nord par la rue du tertre de la Motte, à l'est par le fossé du Merderiau et le fond des parcelles établies le long de la rue du faubourg Saint-Lubin (Figure 825). L'ensemble est documenté quasi-exclusivement par le cadastre ancien, seule l'extrémité nord-est étant renseignée par du bâti ancien et des textes.

Localisation dans les territoires anciens

Situé dans la paroisse Saint-Lubin, cet espace relevait de plusieurs tenures dont une seule à pu être restituée, celle du prieur de Saint-Lubin (Figure 826).

Figure 826 : Emprise des censives au 16e s. sur l'ensemble ED.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 134)

2.1. Occupation de l'ensemble ED entre le milieu du 15e s. et le début du 17e s. (Figure 827)

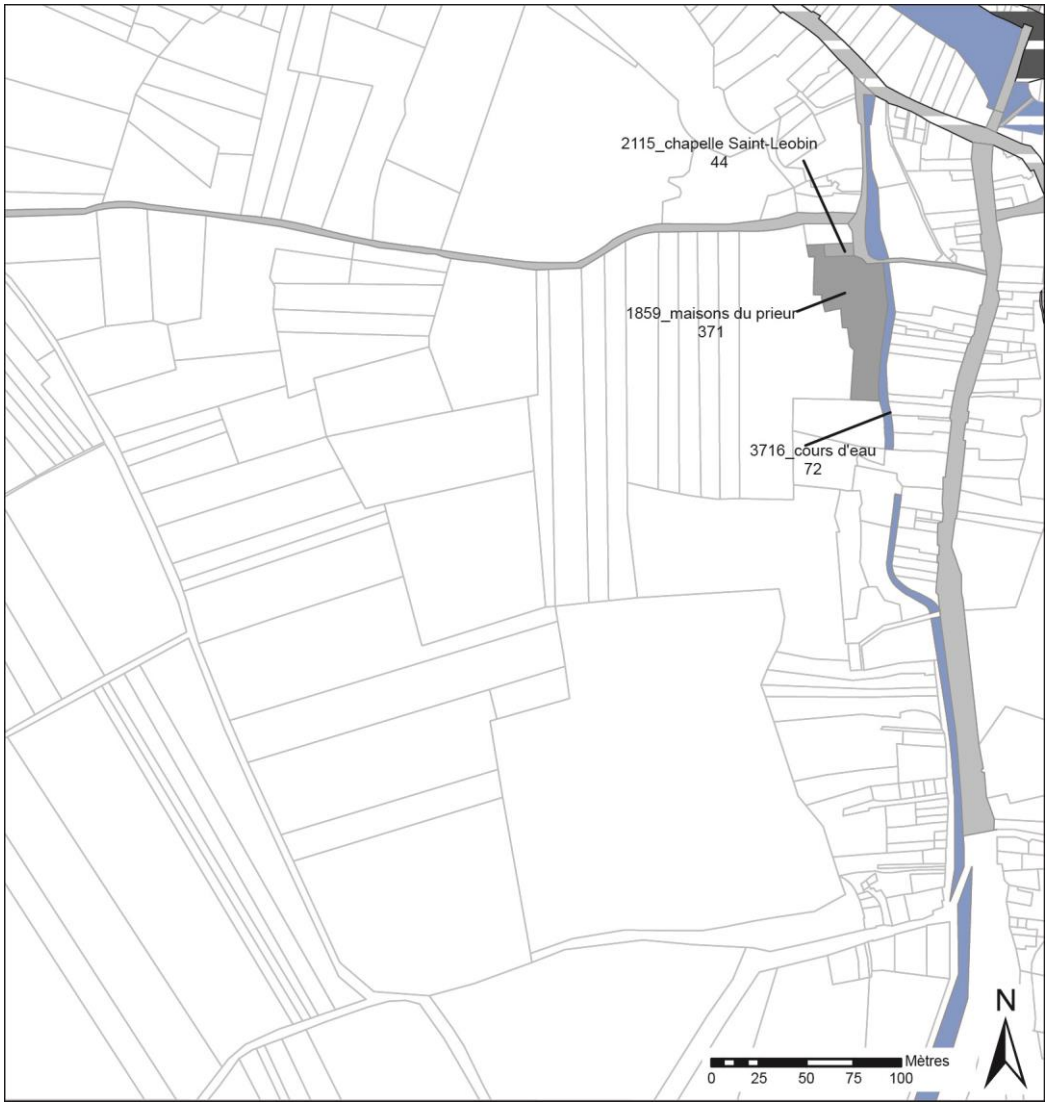

Figure 827 : Occupation de l'ensemble ED entre le milieu du 15e s. et le début du 17e s.

Plusieurs aveux ainsi que quelques éléments bâtis documentent cet espace du 15e au 17e s. Il était occupé par les bâtiments communs appartenant au prieur de Saint-Lubin décrit dans plusieurs aveux (Tableau 135 : 1). L'église et le presbytère étaient établis dans l'enceinte du château (*Cf.* ensemble DC). L'emprise de cette propriété a pu être restituée sur la base des terrains appartenant en 1811 aux curés de la ville auxquels furent transmis les biens du prieuré. Les textes mentionnent aussi l'existence d'une chapelle Saint-Léonard au nord de cet ensemble. Il s'agit du bâtiment E (*Cf.* ensemble EB, Bât E), qui possède sur son pignon occidental à rondelis, le seul conservé, deux fenêtres à arc brisé pouvant remonter au 14e ou au 15e s.

2.2. Occupation de l'ensemble ED dans la seconde moitié du 17e s. (Figure 828)

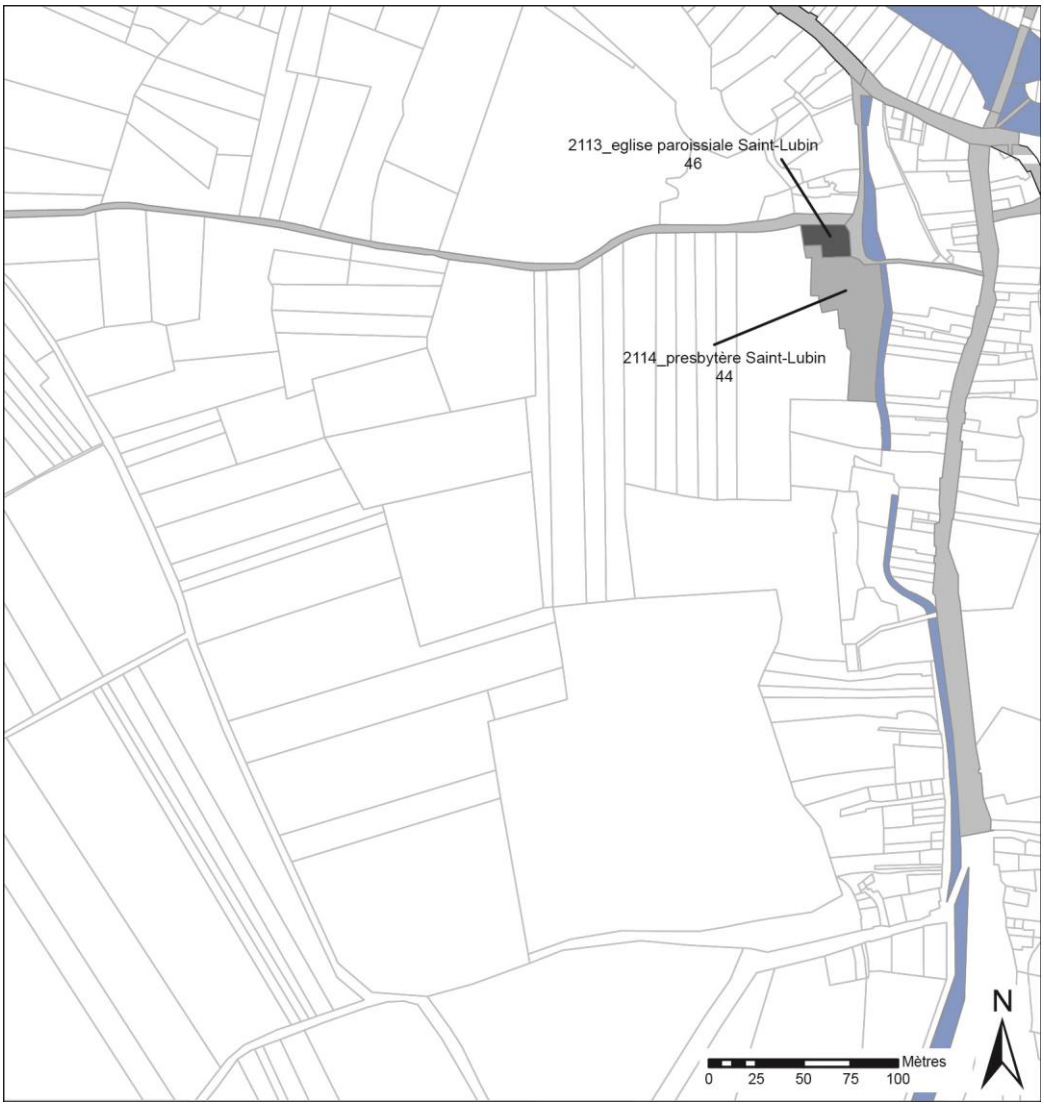

Figure 828 : Occupation de l'ensemble ED dans la seconde moitié du 17e s.

A partir de 1622, le duc César décide de transférer l'église paroissiale Saint-Lubin, établie dans l'enceinte du château (*Cf.* ensemble DC), en contrebas dans le faubourg du même nom. Cette église prend place au nord de la chapelle Saint-Léonard. Malheureusement détruite à l'extrême fin du 18e s., ses dimensions (23,5 m de long pour 9,2 m de large) ne sont connues que par le procès-verbal d'estimation avant sa vente comme Bien National (Tableau 135 : 2).

2.3. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 829)

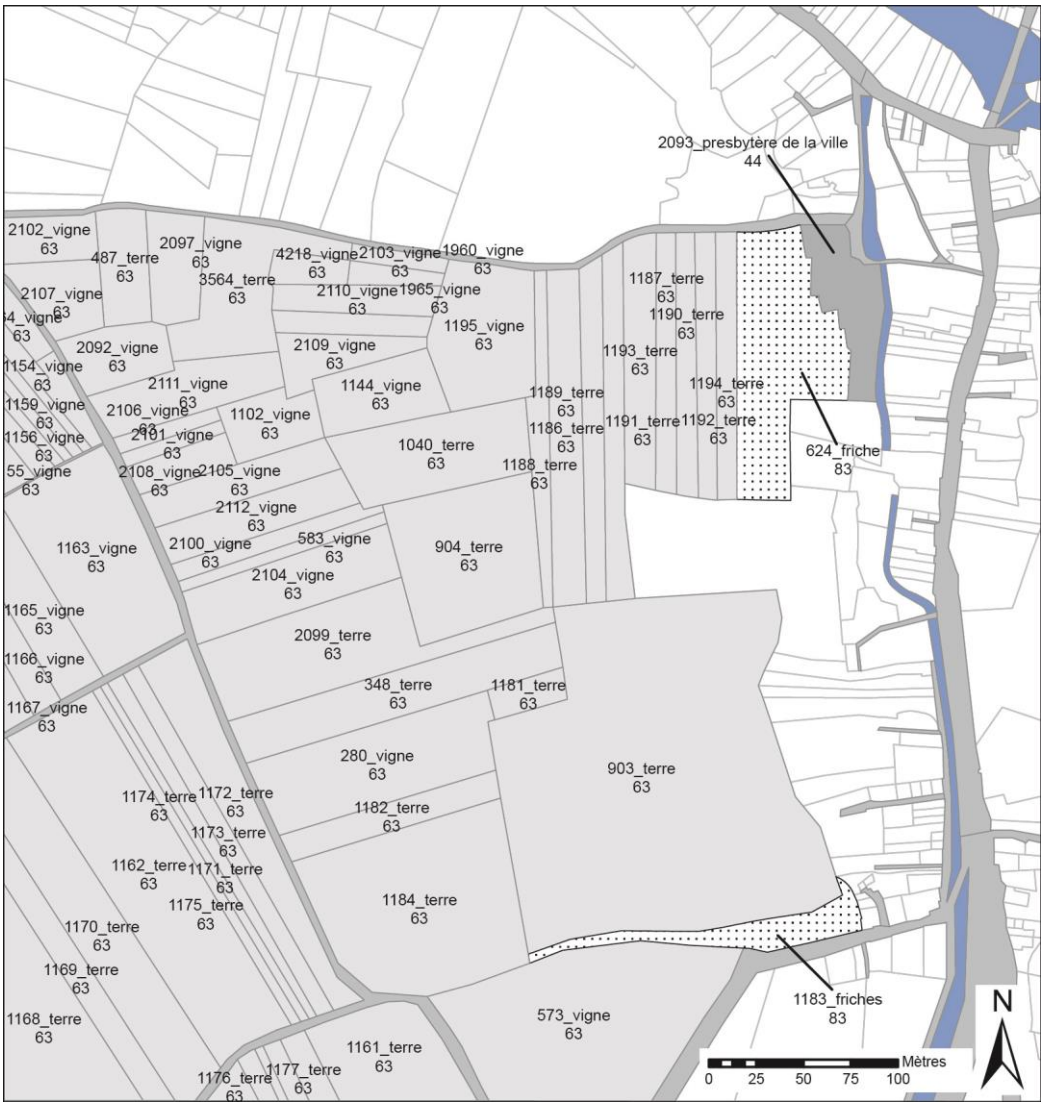

Figure 829 : Occupation de l'ensemble ED en 1811.

L'ensemble des propriétés relevant de l'ancien prieur de Saint-Lubin, comportant le presbytère, une chapelle ainsi que l'église Saint-Lubin détruite à la fin du 18^{e} s., sont à partir de 1801 transformées en presbytère à l'usage des prêtres de la ville qui n'exercent plus que dans la nouvelle paroisse de la Trinité (Tableau 135 : 3). Le reste de l'occupation de cet îlot reste très rural, les terres et les vignes constituant l'essentiel du paysage.

2.4. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble ED

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
620	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1161	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1176	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1177	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1178	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1179	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1180	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1162	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1168	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1169	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1170	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1171	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1172	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1173	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1174	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1175	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1163	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1165	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1166	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1167	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
280	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
348	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
487	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
573	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
583	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
624	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
903	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
904	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1040	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1102	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1144	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1181	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1182	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1183	friches	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1184	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1186	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1187	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1188	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1189	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1190	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
1191	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1192	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1193	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1194	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1195	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1859	maisons du prieur	3	371	T	1400	1408	1408	2	S	T	1622	1622	1622	1	A	T	21	1	M
1960	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1965	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2092	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2093	presbytere de la ville	4	44	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2097	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2099	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2100	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2101	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2102	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2103	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2104	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2105	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2106	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2107	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2108	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2109	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2110	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2111	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2112	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2113	église paroissiale Saint-Lubin	4	46	T	1622	1622	1622	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2114	presbytère Saint-Lubin	4	44	T	1622	1622	1622	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
2115	chapelle Saint-Léobin	4	44	T	1400	1500	1400	1	S	Ai	1622	1622	1622	1	A	T	11	1	Ai
3564	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4218	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1153	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1154	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1155	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1156	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1157	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1158	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1159	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1160	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1164	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 134 : Récapitulatif des objets urbains établis sur l'emprise de l'ensemble ED.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/609/17	1548	*"Mes maisons, pressouer jardin derriere court estables caves et pourpris Saint Leobin ouquel pourpris est compose et encloz la chapelle moseigneur Saint-Leobin le tout assis et situe audict lieu et faubourg "*
2	ADLAC/Q/1409	1791	*"L'église Saint-Lubin mesure 72 pieds, 6 pouces de longueur et 28 pieds 6 pouces de largeur, dans l'œuvre* (23,49 x 9,23 m). *A côté se trouve la chapelle Saint-Léonard, longue de 32 pieds et large de 8* (10,36 x 2,9 m) *qui s'ouvre par une porte sur le presbytère, au sud. L'ensemble est couvert d'ardoise."*
3	SAINT-VENANT 1912-1917d : 55	1801	*"Lorsque le culte, il reprit son rôle de presbytère pour l'église de la Trinité, bien que le conseil de la commune ait formulé le vœu tendant à ce qu'on vendit ce presbytère de St-Lubin pour conserver celui de St-Martin."*

Tableau 135 : Textes documentant l'ensemble ED.

3.2. Sources matérielles

Les deux édifices antérieurs à 1811 (Bât. E et F) conservés dans cet espace sont présentés avec les édifices de l'ensemble EB.

Ensemble EE

1. Présentation

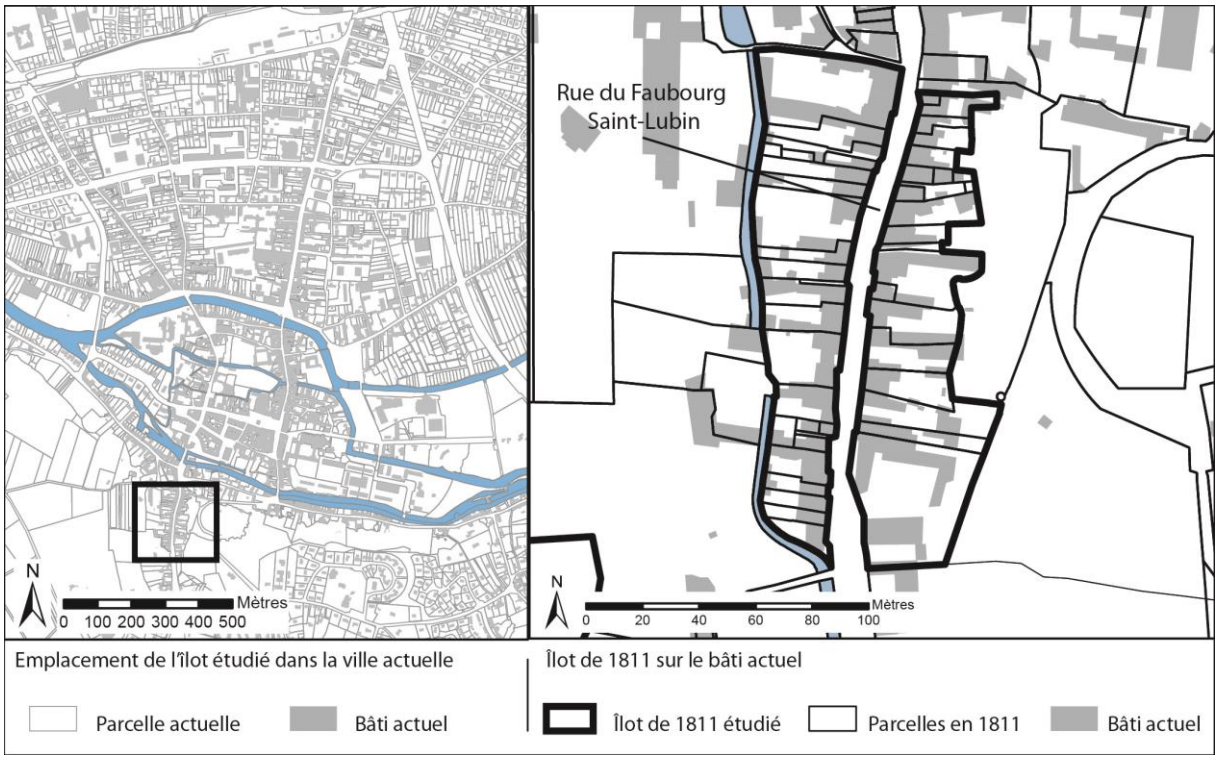

Figure 830 : Localisation de l'ensemble EE.

Cet espace de 1,1 ha contient deux îlots établis de part et d'autre de la rue du Faubourg Saint-Lubin. Ils sont délimités à l'est par l'abrupt du château, à l'ouest par le canal du Merderiau, au nord par les ensembles EC et DB et au sud par l'ensemble EF (Figure 830, Figure 831). Bien que ne renfermant que quelques édifices anciens, cet îlot est assez bien documenté pour les parties relevant du domaine comtal à partir du 15^{e} s. Les parties relevant d'autres censives, mal renseignées par les textes, restent peu connues.

Figure 831 : Emprise de l'ensemble EE dans la ville actuelle
Vue de l'est (Cliché CPV).

Localisation dans les territoires anciens

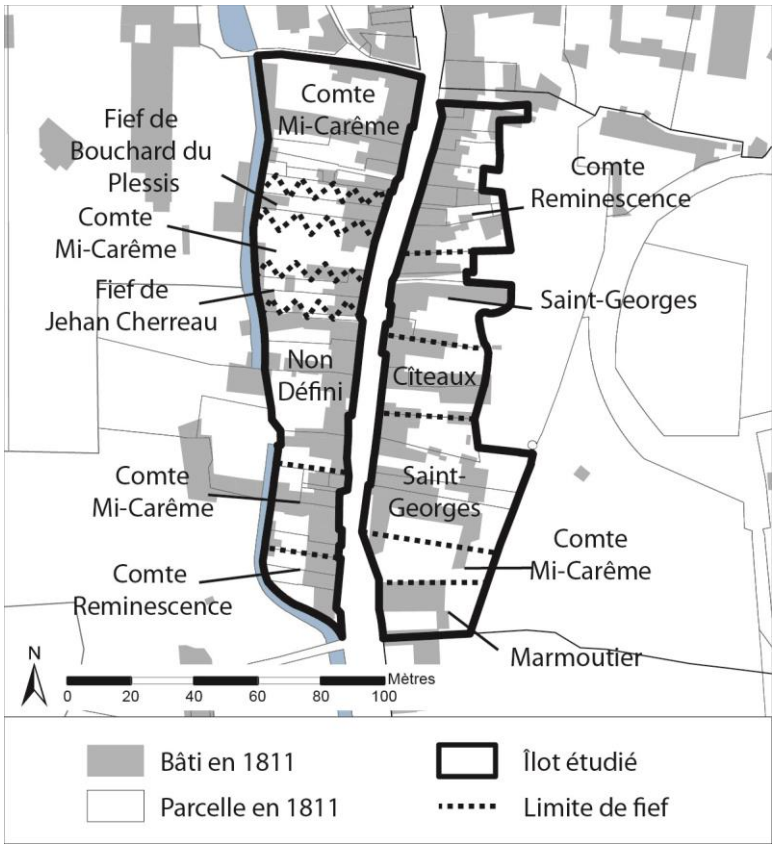

Figure 832 : Emprise des tenures au 16e s. dans l'ensemble EE.

Entièrement compris dans la paroisse Saint-Lubin du 11e s. à 1791, l'ensemble EE relevait censivement d'au moins douze propriétés éminentes. La plus importante était celle du comte qui percevait le cens à la mi-Carême et à la Reminescence. Les chanoines de Saint-Georges étaient bien positionnés comme l'abbaye du petit Cîteau. Enfin deux fiefs laïcs s'étendaient sur une ou deux maisons ; il s'agit des fiefs de Bouchard du Plessis et de Jehan Cherreau (Figure 832).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 136)

2.1. Occupation de l'ensemble EE entre la fin du 15e s. et le début du 16e s. (Figure 833)

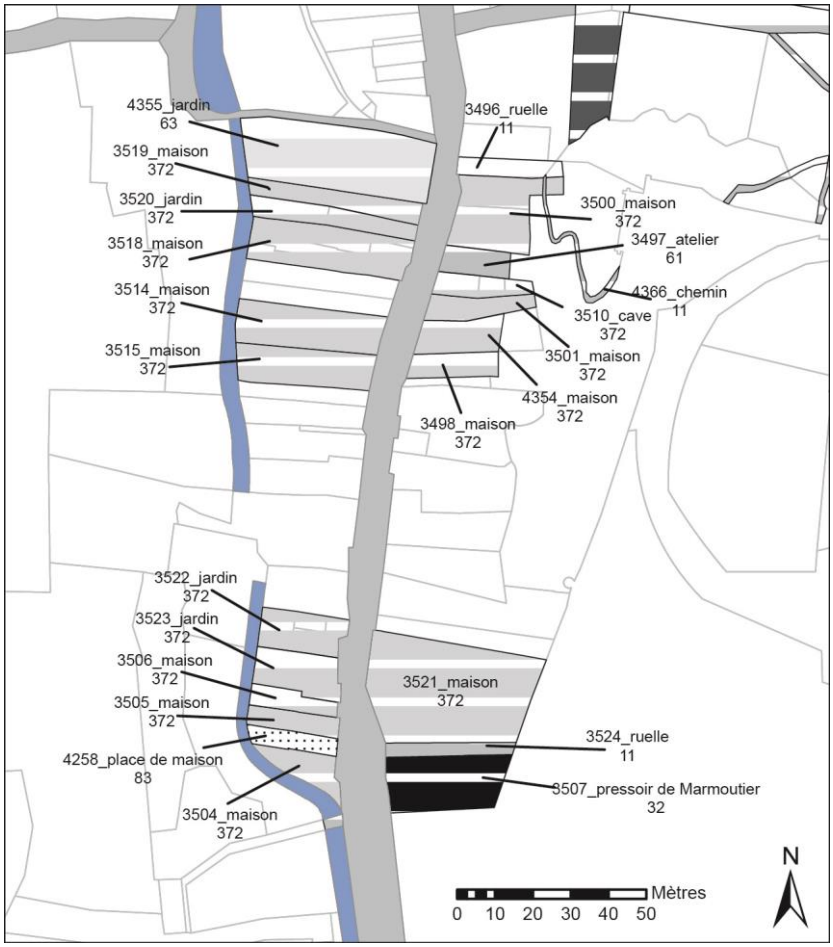

Figure 833 : Occupation de l'ensemble EE entre la fin du 15e s. et le début du 16e s.

L'occupation de ces îlots reste inconnue avant la fin du 15e s., même si un certain nombre d'éléments structurants était déjà présent depuis plusieurs siècles : rue du Faubourg Saint-Lubin et Fossé du Merderiau à l'ouest. À la fin du 15e s., cet espace était principalement dédié à des habitations (Tableau 137 : 1-2). Quelques parcelles de jardins signalent le caractère peu dense de l'occupation. L'absence de *"place de maison"* (une seule mentionnée) apparaît surprenante dans un terrain qui devait être largement occupé aux 13 et 14e s. Cette situation peut être interprétée de deux façons : soit l'espace n'a pas subi de destructions massives du fait de son relatif éloignement des fortifications, soit il était déjà reconstruit à la fin du 15e s. Bien qu'aucune de ces hypothèses ne soit à écarter, celle d'une reconstruction rapide pourrait être préférée. En effet les jardins côtoyant les maisons pourraient être d'anciennes *"places de maison*" transformées comme c'est le cas pour l'ensemble EC, mieux documenté pour le 14e s., qui montre la transformation de *"place de maison"* en jardin à la fin du 15e s. (*Cf.* ensemble EC). Au sud-est de cet espace, une parcelle établie entre le coteau et la rue renferme le pressoir de Marmoutier. Au nord de l'îlot, du même côté que le pressoir, se trouvait une ruelle

qui joignait la rue du Faubourg au bas du rocher d'où partait un petit chemin qui montait l'abrupt pour rejoindre le tour maîtresse (*Cf.* ensemble DC).

2.2. Occupation de l'ensemble EE en 1811 (Figure 834)

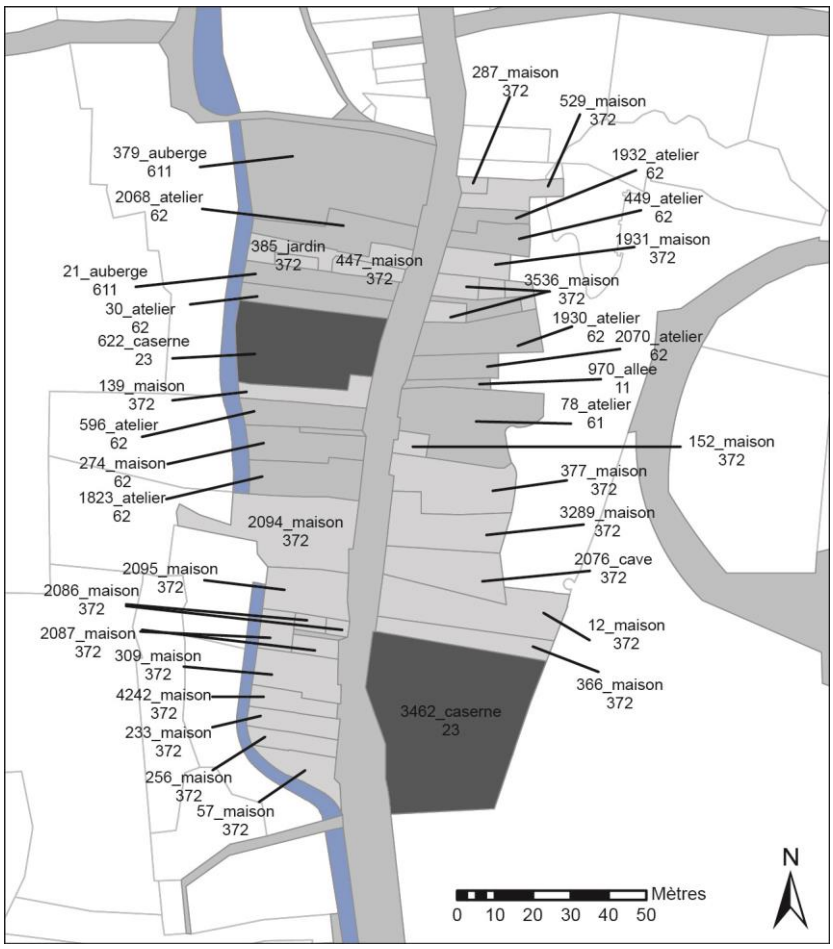

Figure 834 : Occupation de l'ensemble EE en 1811.

L'occupation de cet espace en 1811 se caractérisait par une série de maisons, boutiques et ateliers établis de part et d'autre de la rue du Faubourg Saint-Lubin. Cette occupation assez dense était entrecoupée de trois grands ensembles, deux casernes et une auberge. Cette dernière dut être établie assez tardivement puisque les bâtiments encore en élévation ont pu être datés de l'extrême fin du 18^{e} s. (Bât. A). Les casernes furent établies dans ce faubourg dans le courant du 18^{e} s. En 1739, l'achat de la maison du pressoir de Marmoutier ainsi qu'une partie de la maison adjacente au nord permettent d'y établir un premier cantonnement appelé caserne du Pressoir en 1743 (Tableau 137 : 3). L'édifice encore en élévation qui correspond à cette caserne a certainement réutilisé une partie de la maison du pressoir de Marmoutier (Bât. D). Plus au sud, dans la partie occidentale de la rue, une autre caserne ou plutôt des annexes du baraquement précédemment cité sont établies dans les anciens bâtiments de l'auberge du Croissant achetée en 1766 (Tableau 137 : 4).

2.3. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
12	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
21	auberge	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
30	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
57	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
78	atelier	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
139	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
152	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
233	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
256	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
274	maison	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
284	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
287	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
309	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
366	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
377	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
379	auberge	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
385	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
447	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
449	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
529	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
596	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
606	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
622	caserne	2	23	P	1700	1810	1750	1	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1823	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1930	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1931	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1932	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2068	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2070	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2071	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2072	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2076	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2086	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2087	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2094	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2095	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3289	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3462	caserne	2	23	T	1739	1739	1739	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
3497	maison	6	61	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3498	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M

Ensemble EE

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3500	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3501	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3504	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3505	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3506	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3507	pressoir de Marmoutier	3	32	T	1400	1470	1470	2	S	T	1510	1520	1520	1	D	T	21	2	M
3510	cave	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3514	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3515	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3518	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3519	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3520	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3521	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3522	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3523	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
3535	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3536	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3729	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3730	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4242	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4244	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4258	place de maison	8	83	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
4354	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M
4355	jardin	6	63	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	2	M

Tableau 136 : Récapitulatif des objets urbains inscrit dans l'ensemble EE.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	AN/P/975/04	1470	*Cf.* Figure 836
2	AN/P/974/01 – AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 835
3	AMV/BB/12/50	1739	*"Achat de la maison du pressoir pour y établir une caserne"*
4	SAINT-VENANT 1912-1917d : 124	1766	*"Achat de l'auberge du Croissant pour servir de caserne"*

Tableau 137 : Textes documentant l'ensemble EE.

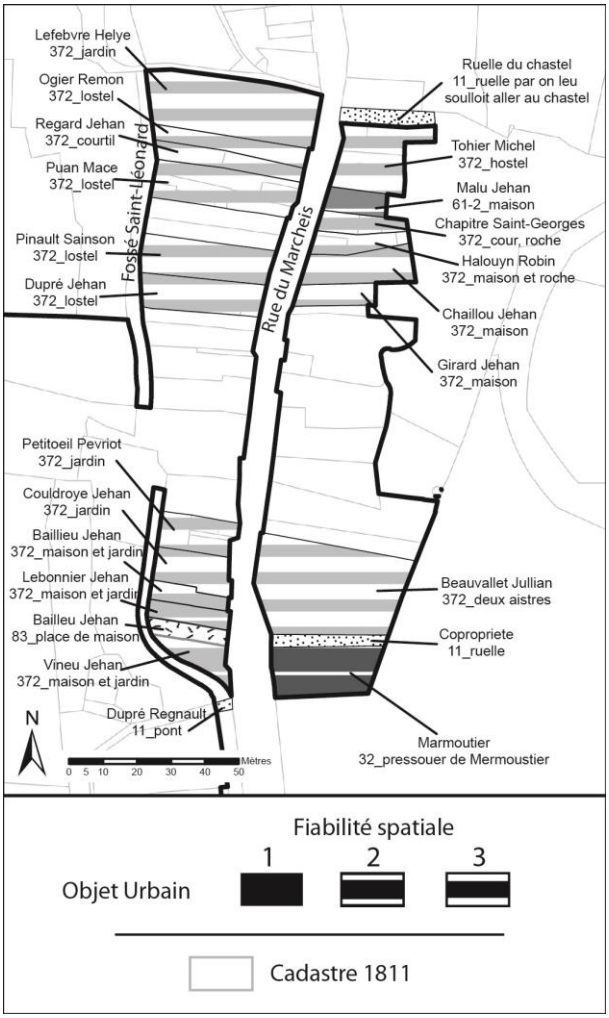

Figure 836 : Restitution de l'ensemble ED à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

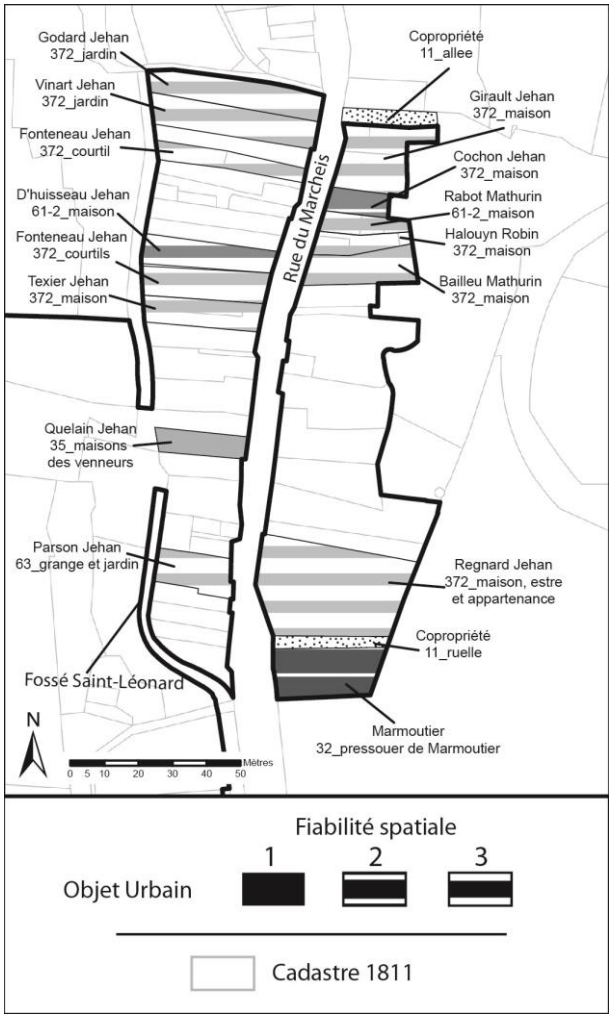

Figure 835 : Restitution de l'ensemble ED à partir du compte de 1510. (AN/P/974/01 - AN/P/978/02).

3.2. Sources matérielles (Figure 837)

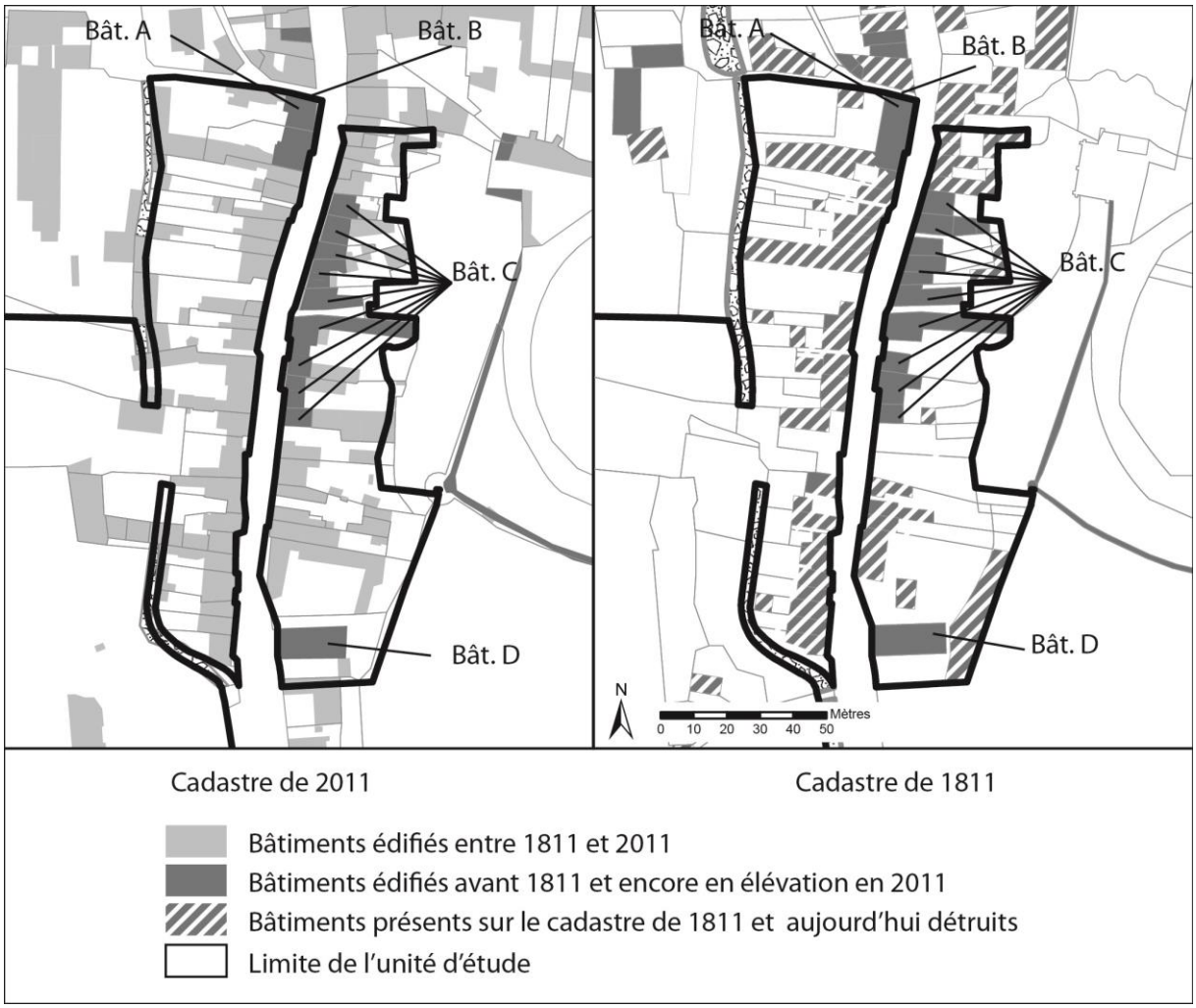

Figure 837 : Localisation des bâtiments anciens étudiables dans l'ensemble EE.

Bâtiment A (18d) :

Figure 838 : Façade orientale du bâtiment A au 23 bis rue du Faubourg Saint-Lubin.

Cet édifice de plan rectangulaire de 17 m sur 9 m, à deux niveaux sous comble, possède en façade orientale de style Louis XVI un décor caractéristique du premier néo-classicisme présentant des guirlandes, et des corniches à modillons ; il peut être daté du troisième quart du 18^{e} s. (Figure 838).

Bâtiment B (14-15)

Le pignon du bâtiment précédement étudié (Bât. A) a pris appui sur un large mur de presque 1 m d'épaisseur et conservé sur plus de 2 m (Figure 839). L'épaisseur importante de ce mur ainsi que sa position topographique au nord de la ruelle des écoles invite à y voir les vestiges probables d'un ancien mur de défense du Faubourg Saint-Lubin, peut-être une portion du mur mentionné dans les comptes de la châtellenie de 1470 et 1510. La ruelle des écoles aurait pu être l'allée de contournement interne de cette enceinte.

Figure 839 : Vestige de l'ancien mur de protection du faubourg du 14e s.

Bâtiments C (16-17 ? /19)

Figure 840 : Vue orientale des édifices établis en contrebas du coteau.

Cette douzaine d'édifices établis en contrebas du coteau a été frappée d'alignement au 19e s. Malgré de nombreux remaniements sur cour ayant effacé tout élément de datation, les volumes généraux des bâtiments indiquent la conservation de parties anciennes qu'il n'a pas été possible de dater pour le moment (Figure 840).

Bâtiment D (17 ? / 18 c-d)

Figure 841 : Façade méridionale et pignon occidentale du bâtiment D au 54, rue du Faubourg Chartrain.

Ce vaste édifice de plan rectangulaire de 25 m sur 10 m, à trois niveaux sous comble, réédifié au 18e s., aurait réintégré un ou plusieurs bâtiments plus anciens (Figure 841). Il s'agit du bâtiment de la caserne du Pressoir édifié à l'emplacement de l'ancienne maison du pressoir de Marmoutier. Très remaniées au 19e s., les ouvertures n'apportent pas d'élément de datation.

Ensemble EF

1. Présentation

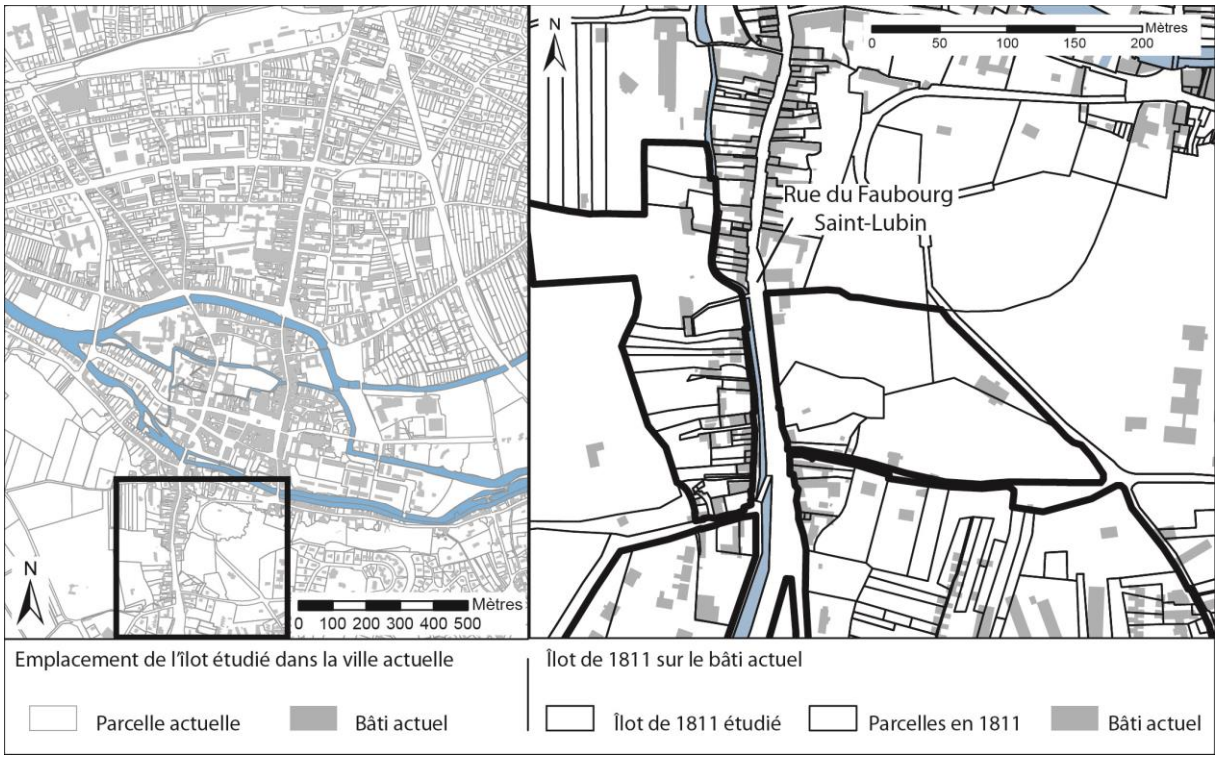

Figure 842 : Localisation de l'ensemble EF.

Ce très vaste ensemble de 8,7 ha localisé au sud de la zone d'étude est constitué de cinq îlots établis de part et d'autre de la rue du Faubourg Saint-Lubin (Figure 842). Les connaissances sur cet espace sont peu nombreuses dès lors que l'on remonte avant la fin du 18e s. Ce manque d'information est compensé par le caractère essentiellement rural de l'occupation au moins au 18e s. puisque des textes antérieurs y signalent l'existence du faubourg Saint-Sulpice établi dans le prolongement du Faubourg Chartrain et en partie détruit à la suite du siège de 1580. Il n'a pas été possible d'aller plus loin dans la localisation et encore moins la restitution de ce faubourg faute de documents (Tableau 139 : 1-2).

Localisation dans les territoires anciens

Entièrement situés dans la paroisse Saint-Lubin du 11e s. à 1791, ces îlots n'ont pu être rattachés à une tenure bien que R. de Saint-Venant les dit établis dans le fief comtal de la Saint-Lubin (SAINT-VENANT 1912-1917d : 180). Bien que les comptes de la châtellenie mentionnent quelques parcelles établies dans cet espace relevant bien de la tenure comtale de la Saint-Lubin, le faible nombre de mentions ne permet pas de restituer l'ensemble de l'espace. D'autres tenures devaient donc exister.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 138)

2.1. Occupation de l'ensemble EF au milieu du 17e s. (Figure 843)

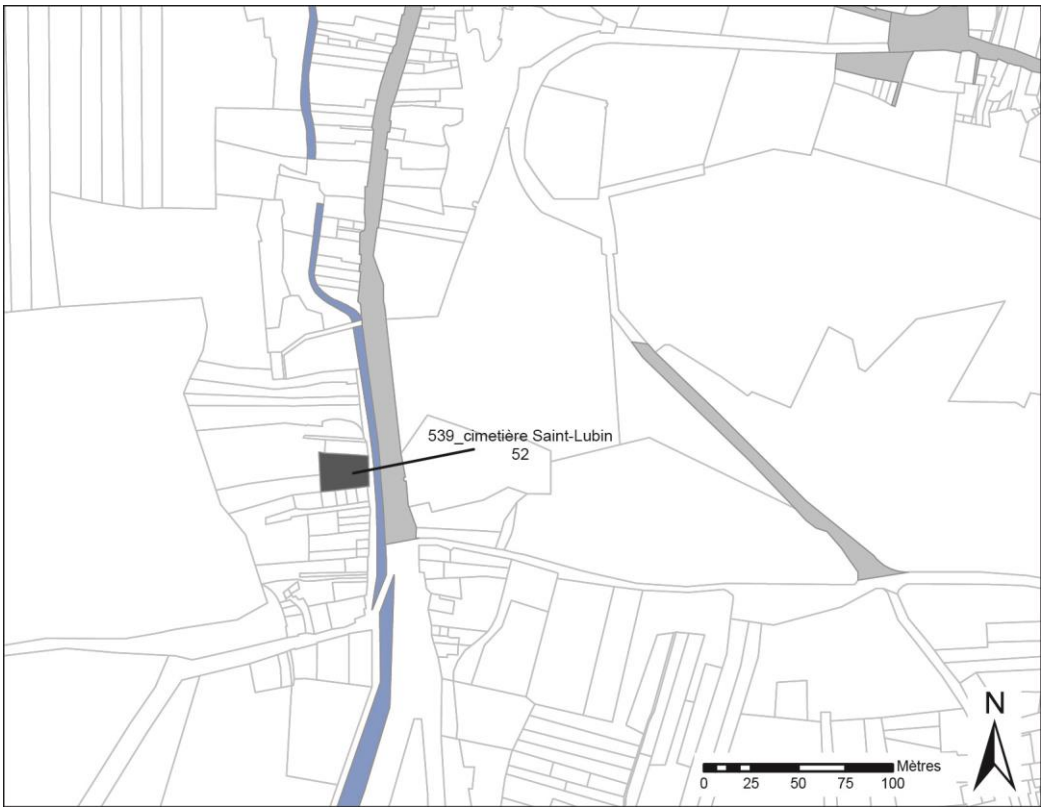

Figure 843 : Occupation de l'ensemble EF au milieu du 17e s.

En 1622, le duc César qui décide de réaménager l'ensemble de son château fait déplacer l'église Saint-Lubin et son cimetière en contrebas. L'église Saint-Lubin est installée au nord de la chapelle Saint-Léonard (*Cf.* Ensemble ED) tandis qu'un nouveau cimetière est consacré plus au sud sur une superficie d'une boisselée (environ 516 m^2). Sa localisation a pu être retrouvée grâce à trois types de sources. D'abord un texte décrit ce cimetière comme un espace d'environ une boisselée ceint de mur et planté d'ormeaux. L'étude du parcellaire a mis en évidence une anomalie d'environ 500 m^2 dont l'observation sur le terrain a montré qu'elle était ceinte d'un mur de clôture d'1,5 m de hauteur caractéristique de l'époque moderne (Bât. A et Tableau 139 : 3).

2.2. Occupation de l'ensemble EF en 1811 (Figure 844)

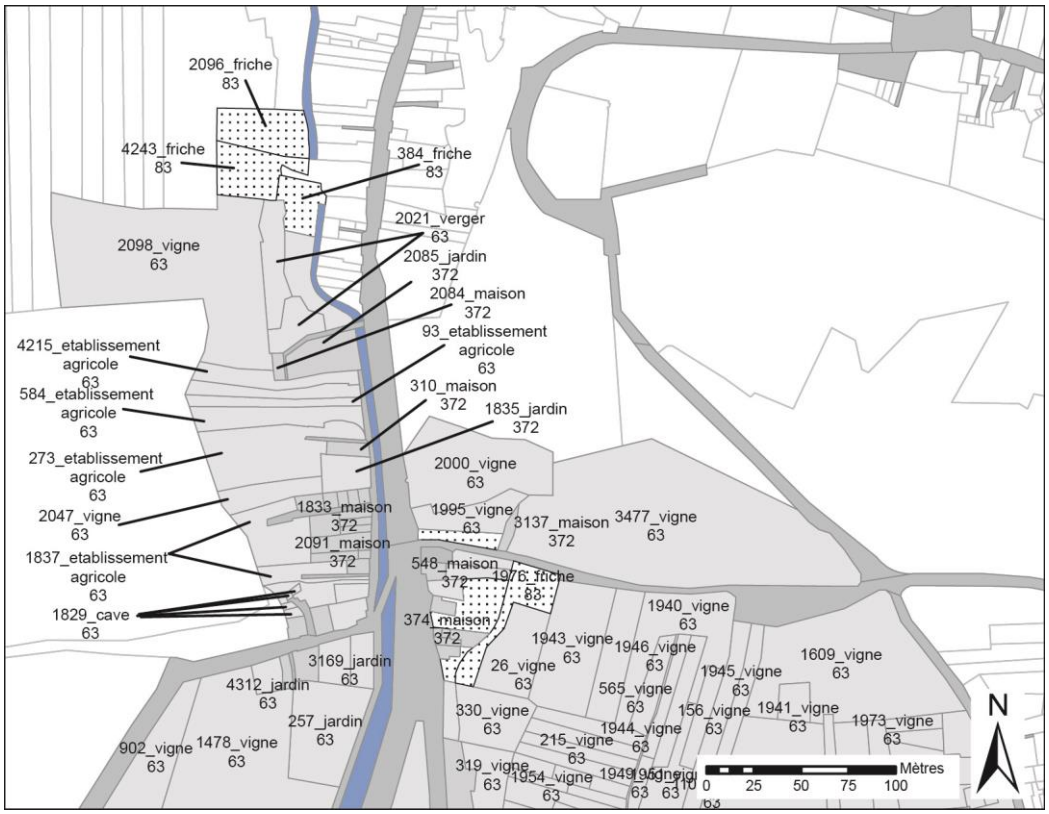

Figure 844 : Occupation de l'ensemble EF en 1811.

L'ensemble de l'îlot n'est complétement documenté qu'à partir de 1811 grâce au cadastre ancien. La majorité de l'espace est dédié aux activités viticoles : de nombreuses vignes et établissements agricoles sont établis le long des voies principales.

2.3. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
16	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
26	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
60	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
93	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
155	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
156	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
215	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
246	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
257	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
273	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
276	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
310	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
319	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
330	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
345	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
374	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
384	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
437	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
463	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
480	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
481	jardin	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
482	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
506	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
539	cimetière Saint-Lubin	5	52	T	1622	1622	1622	1	A	T	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
541	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
548	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
565	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
584	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
595	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
619	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
902	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1109	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1110	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1111	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1229	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1478	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1609	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1828	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1829	cave	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1832	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1833	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1834	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1835	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1837	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1842	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1935	friche	6	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1936	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1937	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1938	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1939	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1940	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1941	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1942	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1943	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1944	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1945	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1946	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1947	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1948	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1949	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1950	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1951	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1952	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1953	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1954	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1968	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1969	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1970	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1971	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1972	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1973	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1974	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1975	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1976	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1977	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1978	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1979	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1980	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1981	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1982	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EF

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
1983	établissement viticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1984	établissement viticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1985	établissement viticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1986	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1987	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1988	établissement viticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1989	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1990	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1994	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1995	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2000	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2020	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2021	verger	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2044	friche	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2046	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2047	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2054	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2055	cave	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2056	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2057	friche	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2061	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2062	cave	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2069	cave	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2084	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2085	jardin	6	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2090	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2091	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2096	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2098	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2155	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2156	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3137	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3169	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3477	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3999	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4000	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4215	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4243	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4312	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Tableau 138 : Récapitulatif des Objets Urbains établis sur l'ensemble EF.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	ADLEC/G/232	1467	*"Une maison et un jardin joignent d'un côté aux héritiers de denis Raffin et de l'autre à la chapelle Saint-Sulpice, d'un bout au chemin de Vendôme à Blois."*
2	ADLEC/G/256	1589	Tout autour du puits Saint-Sulpice, avant 1589, se trouvaient des maisons qui disparurent et furent incendiées au moment du siège de Vendôme par le roi Henri IV.
3	ADLEC/Q/1390	1794	Le cimetière Saint-Lubin est *"au haut du faubourg de la montagne ayant son entrée sur la grande route qui conduit de cette commune à celle de Blois et Tours, enclos de murs et contenant un boisselée, et dans lequel sont complantés de petit ormeaux".*

Tableau 139 : Textes documentant l'ensemble EF.

3.2. Sources matérielles

Bâtiment A (17-18) :

Figure 845 : Vue actuelle du bâtiment A

Au 85, rue du Faubourg Saint-Lubin, la présence d'un mur de clôture édifié en moellons noyé dans du mortier et possédant un couronnement bombé indique l'existence d'une parcelle close au 17^{e} ou 18^{e} s. (Figure 845). La surface de cette parcelle (480 m^{2}) ainsi que sa localisation pourraient correspondre au cimetière Saint-Lubin, déplacé dans cette partie de la ville en 1622.

Ensemble EG

1. Présentation

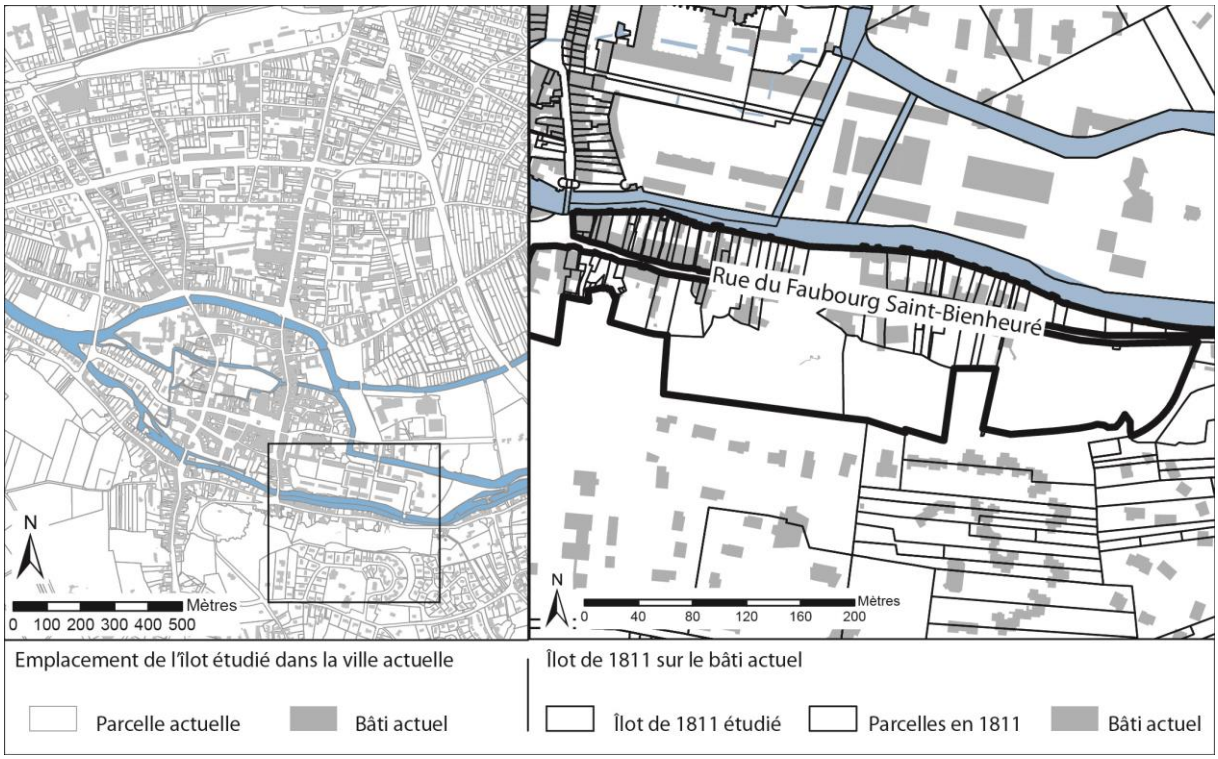

Figure 846 : Localisation de l'ensemble EG.

Ces îlots de 4,7 ha présentent une forme très allongée contrainte par deux éléments naturels : le coteau au sud et la rivière du Loir au nord. Ces deux îlots, séparés par la rue du Faubourg Saint-Bienheuré (Figure 846, Figure 847), renferment encore quelques édifices anciens mais sont peu documentés par les textes. La partie occidentale relevant de la tenure comtale de la mi-carême est renseignée à partir du 15^{e} s. alors que le reste de l'îlot ne l'est qu'à partir de 1607, date à laquelle le prieur de Saint-Bienheuré fait aveu de ses possessions au duc. Avant cette date, peu d'objets urbains ont été créés.

Figure 847 : Emprise de l'ensemble dans la ville actuelle.
Vue du nord, (cliché CPV).

Localisation dans les territoires anciens

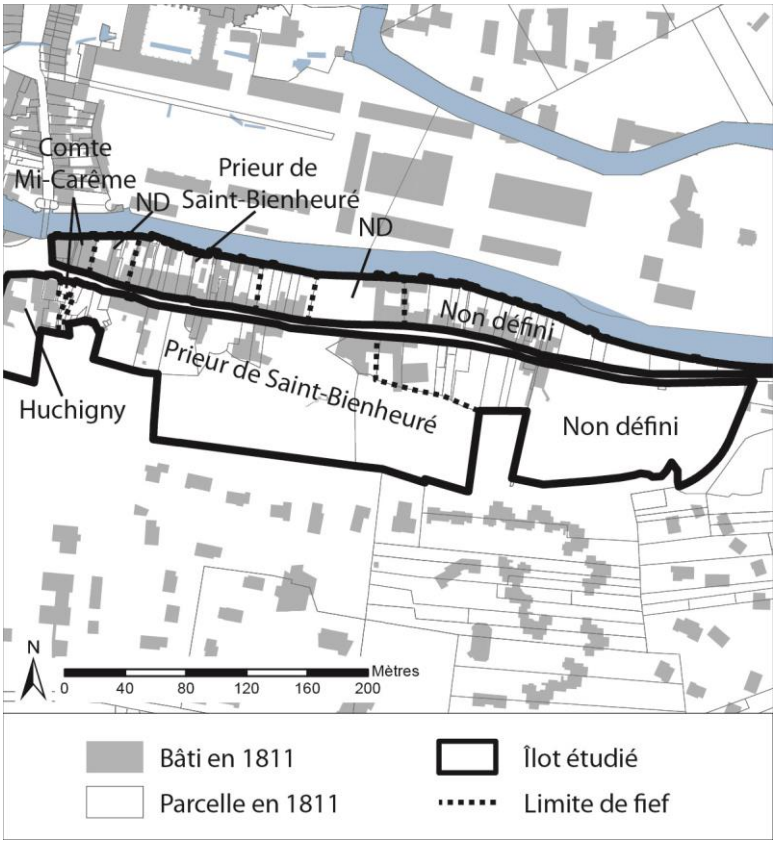

Figure 848 : Emprise des censives au 16e s. dans l'ensemble EG.

Situé dans la paroisse Saint-Martin jusqu'en 1487, l'îlot relevait depuis cette date jusqu'à la Révolution de la paroisse de la Madeleine. Le cens était rendu au comte à la mi-Carême (Figure 848).

Un large espace n'a pas pu être rattaché à des censives. S'agit-il des fiefs d'Huchigny mentionnés par R. de Saint-Venant comme étant les anciens fiefs blésois ? Rien pour le moment ne le prouve (SAINT-VENANT 1912-1917d : 177).

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 140)

2.1. Occupation de l'ensemble EG à la fin du 15e s. (Figure 849)

Figure 849 : Occupation de l'ensemble EG à la fin du 15e s.

L'occupation de ces îlots ne commence évidemment pas au 15e s. puisque le bourg Saint-Bienheuré pourrait être mentionné dès 1005 comme le *"burgum Hilgaldi Divitis de Vindocino"*, base des droits des sires de Beaugency (relevant du comte de Blois) dans cette partie de la ville. L'église n'apparaît dans les sources écrites qu'en 1040 mais est certainement plus ancienne et pourrait remonter au 6e s. (Tableau 141 : 2) L'absence de texte plus précis et d'éléments matériels (à l'exception des bâtiments G, H et I) n'autorise pas une restitution de l'occupation de l'îlot pour ces périodes hautes. Les connaissances commencent à se multiplier à partir du 15e s. grâce aux comptes de la châtellenie (Tableau 141 : 4) qui indiquent l'existence d'un mur *"defensable des deux cotés"* à l'extrémité occidentale de l'ensemble. À l'ouest de ce mur, une maison est mentionnée alors qu'à l'est seuls un jardin et une *"place de maison"* sont décrits, certainement afin de ménager un espace de défense du côté oriental. La question principale porte sur la datation de ce mur de défense. Antérieur au 15e s., il pourrait s'agir du barrage de la porte Saint-Bié mentionné dans le compte de 1354 et établi en avant de cette porte se trouvant sur la rive droite du Loir. (Tableau 141 : 3). Dans ce cas, il faut peut-être attribuer cette fortification à la première remise en défense de la ville du milieu du 14e s. qui aurait intégré une partie des habitations des faubourgs méridionaux (*cf.* Ensemble EC). Au début du 16e s., l'espace libre à l'est du mur commence à être bâti (Tableau 141 : 5, Bât B et C).

2.3. Occupation de l'ensemble au 17e s. (Figure 850)

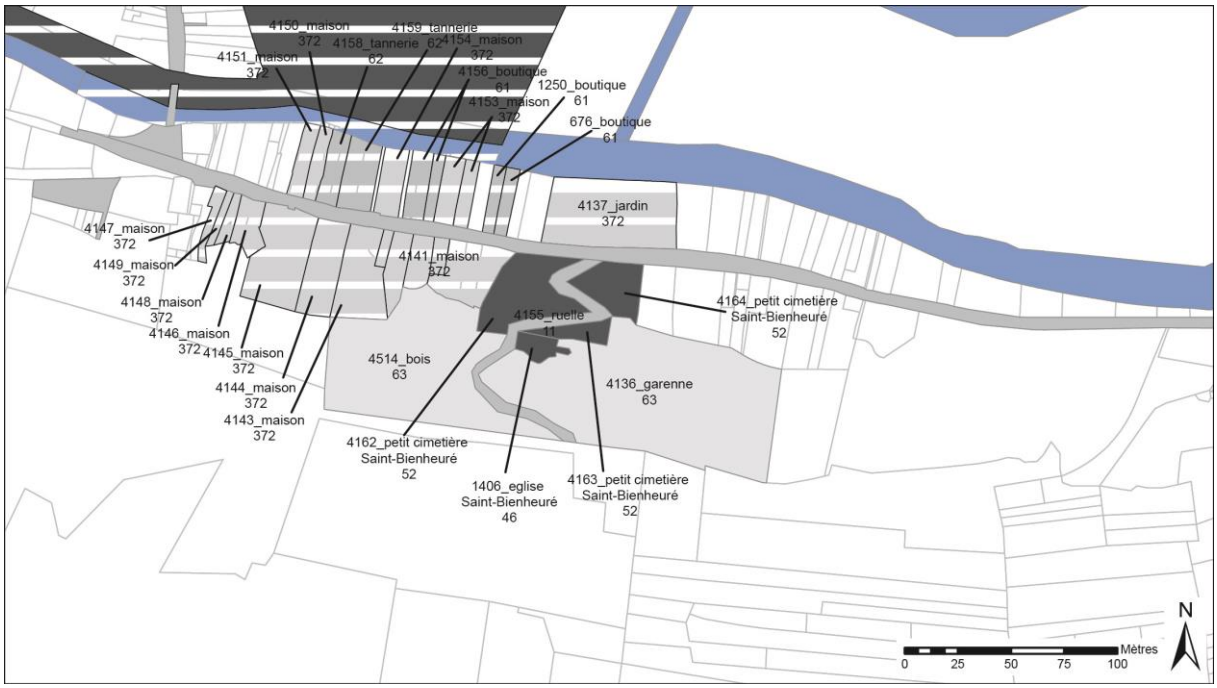

Figure 850 : Occupation de l'ensemble EG au 17e s.

L'aveu de 1607 du prieur de Saint-Bienheuré permet de dresser un état de l'occupation au début du 17e s. Il met en évidence le long du Loir une série de tanneries et de boutiques. En face, entre la rue et le coteau, plusieurs maisons sont mentionnées sans qu'il soit possible de trancher sur leur caractère commercial ou non. L'église Saint-Bienheuré est toujours à flanc de coteau et est entourée du "petit cimetière" établi de part et d'autre de l'allée permettant d'accéder à ce lieu de culte et au "grand cimetière" localisé au sud (*Cf.* ensemble EH). Le coteau est dédié au bois et aux garennes (Tableau 141 : 6).

2.4. Occupation de l'ensemble EG en 1811 (Figure 851)

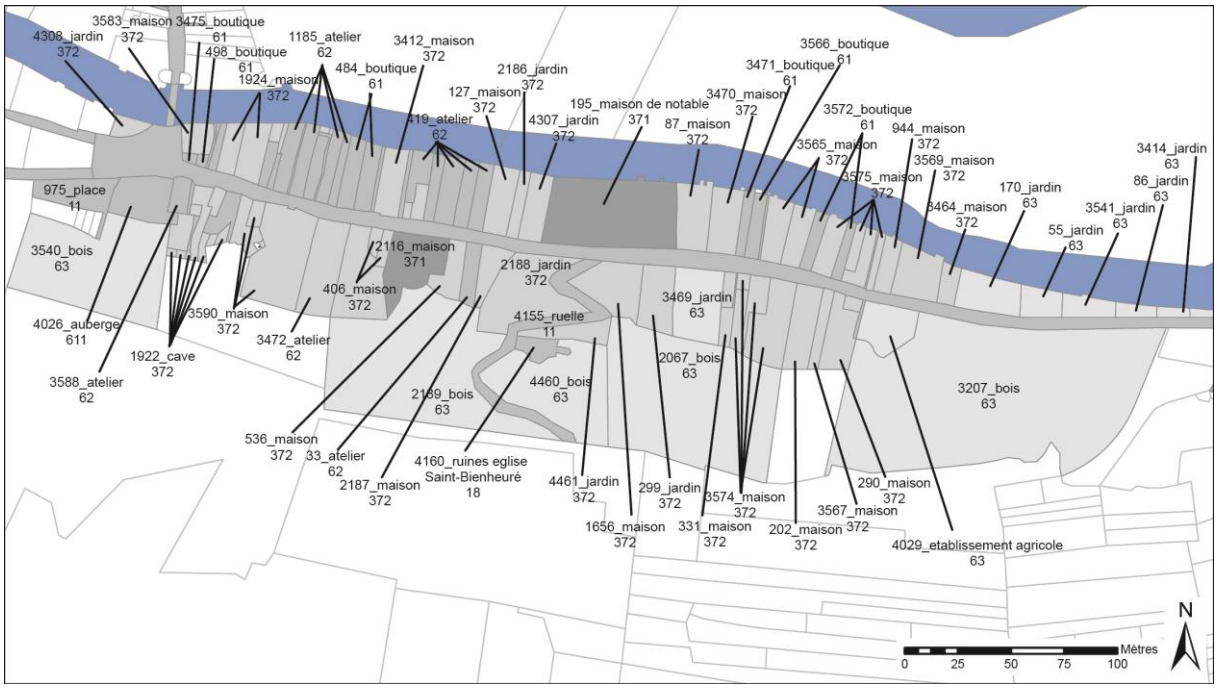

Figure 851 : Occupations de l'ensemble EG en 1811.

Il faut attendre 1811 pour connaître l'entièreté de l'occupation de l'ensemble EG. Elle se caractérise par de nombreuses maisons édifiées de part et d'autre de la rue du Faubourg Saint-Bienheuré. Les principaux changements intervenus entre le 17^{e} s. et 1811 portent sur la disparition des tanneries, la densification du bâti, comme l'indique l'étude des édifices encore en élévation (Bât A, E, F, J et K), et la désaffectation des cimetières et de l'église paroissiale Saint-Bienheuré à partir de 1791 (Tableau 141 : 7). Deux propriétés de notables apparaissent durant le 18^{e} s. ainsi qu'une auberge à l'extrémité occidentale de l'îlot méridional : elle portera le nom d'auberge des Quatre Vents du nom de la tour du château la surplombant. Les bâtiments de cette dernière encore en partie en élévation s'accordent avec une datation du 18^{e} s. (Bât. J et K).

2.5. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
31	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
32	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
33	atelier	6	62	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
36	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
50	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
55	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
86	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
87	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
94	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
99	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
104	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
127	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
170	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
195	maison de notable	3	371	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
202	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
214	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
263	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
290	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
299	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
306	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
331	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
381	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
398	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
406	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
419	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
484	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
498	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
500	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
533	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
536	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
552	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
572	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
576	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
594	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
676	boutique	6	61	T	1600	1607	1600	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
944	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1185	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1250	boutique	6	61	T	1600	1607	1600	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
1405	eglise Saint-Bienheure	4	46	M	1000	1000	1000	2	S	M	1200	1300	1250	1	S	P	21	2	M
1406	eglise Saint-Bienheure	4	46	Ai	1200	1300	1250	1	S	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	11	1	P
1656	maison	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
1922	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1923	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1924	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2063	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2064	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2067	bois	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2116	maison	3	371	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2186	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2187	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2188	jardin	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2189	bois	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2361	friche	6	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3207	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3412	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3414	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3464	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3469	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3470	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3471	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3472	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3473	boutique	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3475	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3540	bois	6	63	P	1792	1792	1792	2	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3541	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3565	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3566	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3567	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3568	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3569	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3570	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3571	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
3572	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3573	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3574	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3575	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3577	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3578	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3579	annexe	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3580	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3581	annexe	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3583	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3584	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3585	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3586	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3587	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3588	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3589	boutique	6	61	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3590	maison	3	372	P	1750	1810	1750	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3591	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3592	atelier	6	62	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3593	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3594	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3735	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4024	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4026	auberge	6	611	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4028	cave	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4029	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4122	place de maison	8	83	T	1350	1380	1380	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	T
4123	jardin	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1470	1510	1490	1	D	T	21	3	T
4127	maison	3	372	T	1400	1470	1470	2	S	T	1500	1510	1510	2	S	T	22	3	T
4129	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1500	1510	1510	2	S	T	12	3	T
4130	maison	3	372	T	1470	1510	1490	1	D	T	1500	1510	1510	2	S	T	12	3	T
4136	garenne	6	63	T	1600	1607	1607	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4137	jardin	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4138	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4139	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4140	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M

Ensemble EG

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
4141	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4142	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4143	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4144	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4145	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4146	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4147	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4148	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4149	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4150	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4151	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4152	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4153	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4154	maison	3	372	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4156	boutique	6	61	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4157	boutique	6	61	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4158	tannerie	6	62	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4159	tannerie	6	62	T	1600	1607	1607	2	S	T	1700	1811	1750	1	S	M	21	2	M
4160	ruines église Saint-Bienheuré	1	18	Ai	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4162	petit cimetière Saint-Bienheuré	5	52	T	1600	1607	1607	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4163	petit cimetière Saint-Bienheuré	5	52	T	1600	1607	1607	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4164	petit cimetière Saint-Bienheuré	5	52	T	1600	1607	1607	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4307	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4308	jardin	3	372	T	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4417	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4418	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4460	bois	6	63	P	1750	1810	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4461	jardin	3	372	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4514	bois	6	63	P	1600	1607	1607	2	S	P	1792	1792	1792	1	A	P	21	1	P

Tableau 140 : Récapitulatif des Objets Urbains établis dans l'ensemble EG.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CT/2	(1005) 1030	*"Totidem vero reddit burgum Hilgaldi Divitis de Vindocino."*
2	CT/21	Avt 1040	*"Hugo archidiaconus,cognomento Dublellus, et Odo frater ejus, annuente comite Gausfrido et Agnete comitissa, femina ipsius, donaverunt Sancte-Trinitati de Vindocino ecclesiam Sancti-Beati confessoris, cum omnibus ejusdem ecclesie appendiciis, exceptis cripta sua et domibus suorum duorum famulorum."*
3	AN/P/973 : comptes fol 12v	1354	*"le barrage de la porte saint bié"*
4	AN/P/975/04	1460	*Cf.* Figure 852
5	AN/P/974/01 - AN/P/978/02	1510	*Cf.* Figure 853
6	AN/P/609/13	1607	*Cf.* Figure 854
7	ADLEC/Q/1409	1791	*"L'église Saint-Bienheuré mesure 74 pieds de long et 30 pieds de large y compris les murs (24m. x 9,7m.). A droite en y entrant se trouvent deux caveaux en roc de 12 à 15 pieds de profondeur (3,8 à 4,8 m.). A coté du chœur se trouve la sacristie, longue de 8 pieds et large de 16 (2,6 x 5 m.), murs compris . Derrière le chœur est un "appentis servant à sonner", long de 19 pieds et large de 12 (6 x 3,8 m.). L'église est couverte en ardoise pour une partie, le reste et les autres bâtiments étant couverts en tuile. Une petite galerie planchéiée se trouve sous le clocher."*

Tableau 141 : Textes documentant l'ensemble EG.

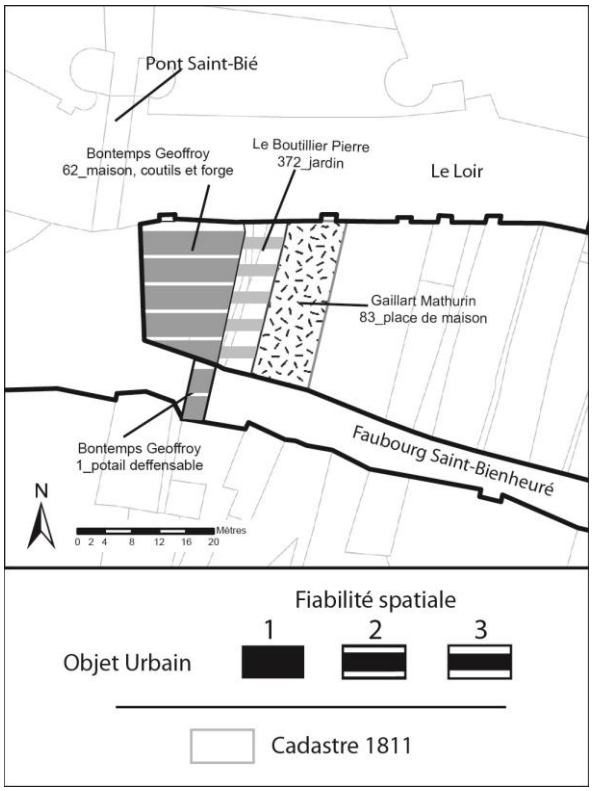

Figure 852 : Restitution de l'ensemble EG à partir du compte de 1460 (AN/P/975/04).

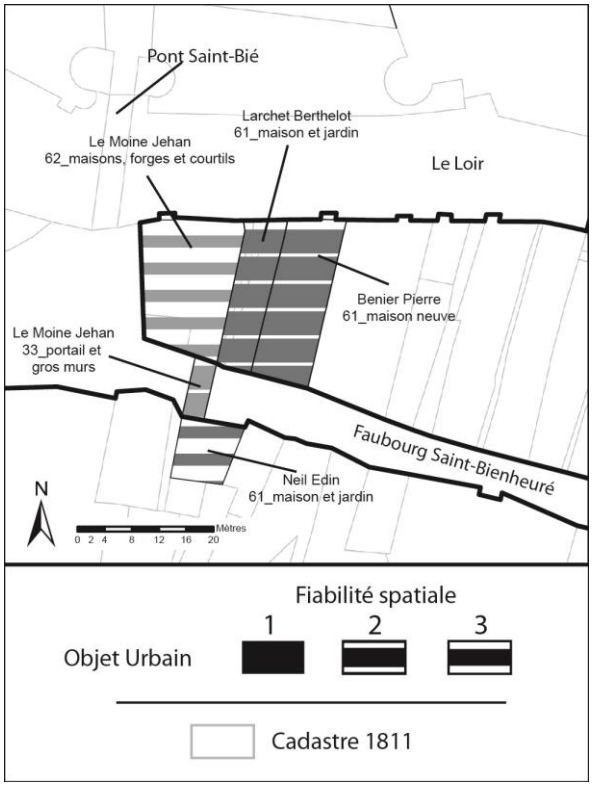

Figure 853 : Restitution de l'ensemble EG à partir du compte de 1510 (AN/P/974/01 - AN/P/978/02).

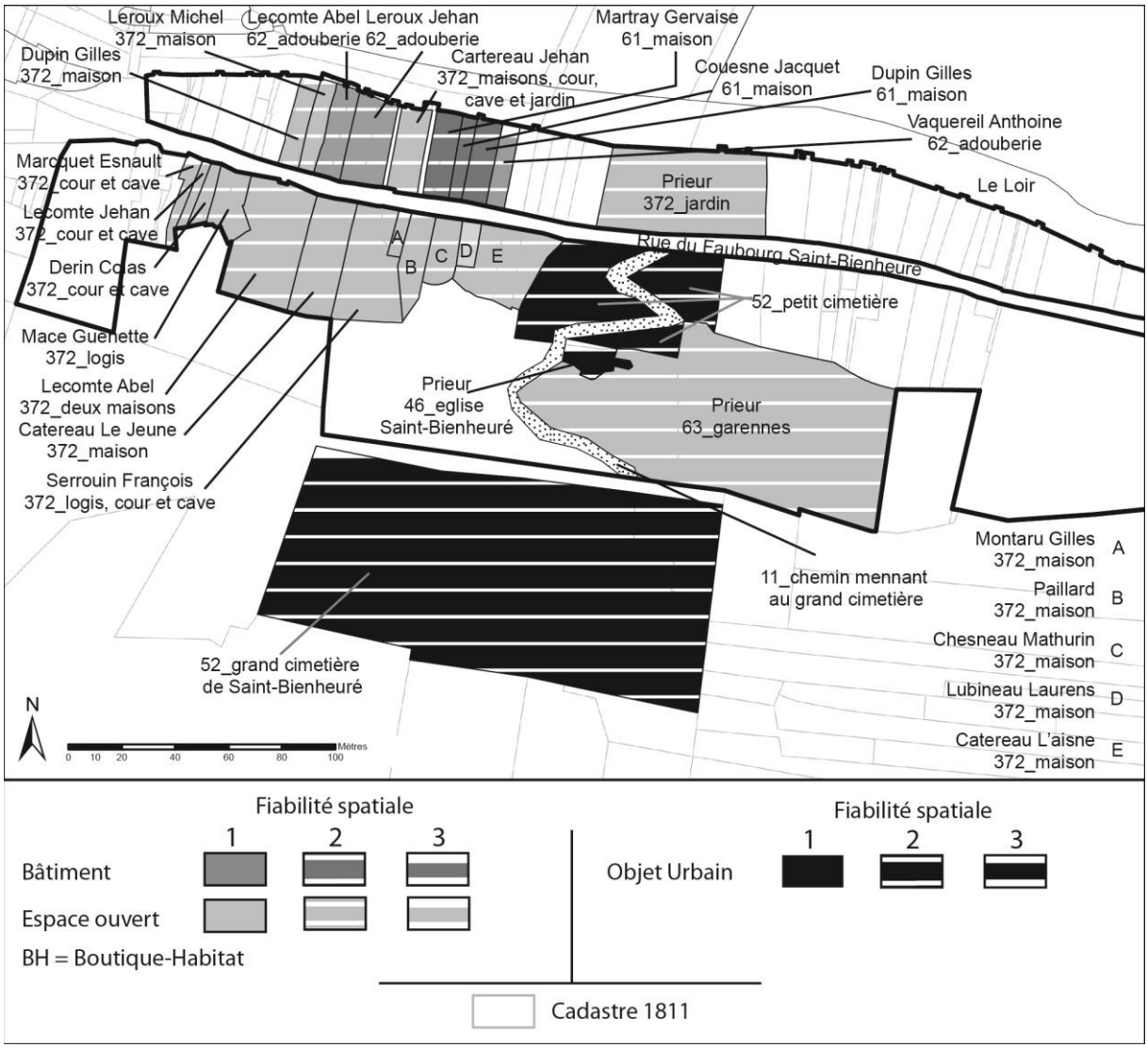

Figure 854 : Restitution de l'ensemble EG à partir d'un aveu du prieur de Saint-Bienheuré en 1607 (AN/P/609/13).

3.2. Sources matérielles (Figure 855)

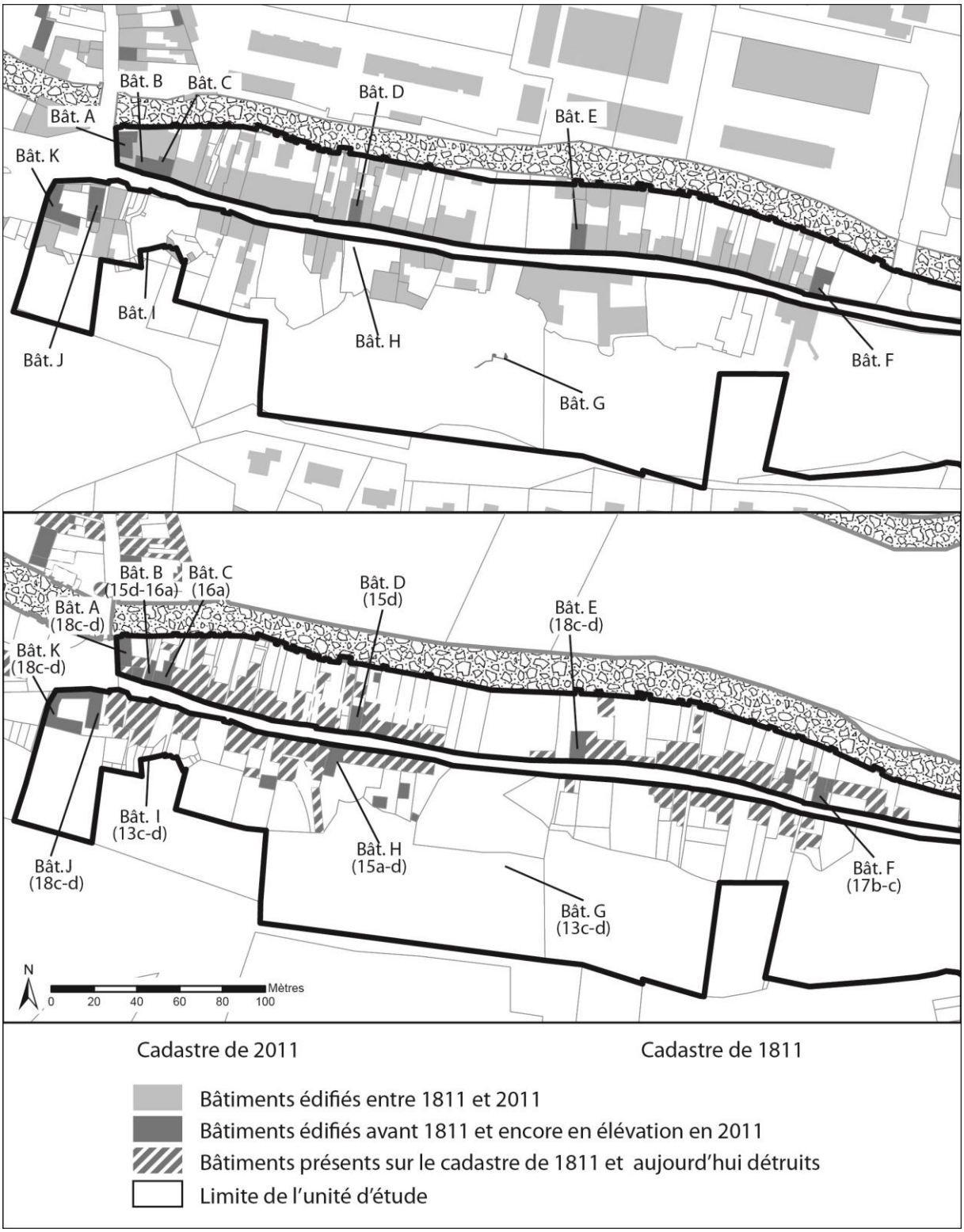

Figure 855 : Localisation des édifices anciens étudiables dans l'ensemble EG.

Bâtiment A (18c-d/19) :

Figure 856 : Façades occidentale et méridionale du bâtiment A

Cet édifice de plan rectangulaire de 18 m sur 7,5 m possède deux niveaux sous comble à la Lescot (Figure 856). Les lucarnes de ces combles à linteaux à arc surbaissés ainsi que la forme du toit autorisent une datation de la construction du bâtiment à la fin du 18^{e} s. La partie sud de l'édifice a été ajoutée dans le même style architectural dans le courant du 19^{e} s.

Bâtiment B (15d-16a) :

Cet édifice de plan rectangulaire de 7,5 m sur 9 m à deux niveaux sous comble a été très remanié au 19^{e} s. en façade (Figure 857). Néanmoins, la présence d'une cheminée de style gothique au premier étage ainsi que le haut toit en bâtière de tuile autorise une datation de la fin du 15^{e} s au début du 16^{e} s.

Figure 857 : Façade méridionale du bâtiment B au 6-8 rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment C (15d-16a) :

Très remanié au 19^{e} s., surtout au rez-de-chaussée avec le percement de larges portes de garages, ce bâtiment à deux niveaux sous comble possède les mêmes caractéristiques architecturales que le bâtiment B (Figure 858). Sa construction pourrait donc intervenir de la fin du 15^{e} s au début du 16^{e} s.

Figure 858 : Façade méridionale du bâtiment C au 10 rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment D (?) :

Cet édifice de plan rectangulaire, de 7 m de large sur 13 m de profondeur, présente un pignon sur rue et deux niveaux sous comble très remanié au 19e et 20e s. (Figure 859). Même s'il est certainement ancien, cet édifice ne peut être daté en l'état des connaissances.

Figure 859 : Façade méridionale du bâtiment D au 38 rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment E (18c-d) :

Cet édifice à trois niveaux sous comble présente un plan rectangulaire de 13 m sur 7 m (Figure 860). Les baies qui présentent toutes des linteaux à arcs surbaissés autorisent à dater la construction de cet édifice du milieu ou de la fin du 18e s.

Figure 860 : Façade occidentale du bâtiment E au 50 rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment F (17c-d?):

Présentant plusieurs corps de logis entremêlés, ce bâtiment n'est pas datable en l'état des connaissances (Figure 861). Pourtant la présence d'une cave à voûte d'arrête indique son ancienneté. Les restaurations récentes ont masqué tous les pans de bois et tous les éléments anciens qui auraient pu aider à dater.

Figure 861 : Pignon et façade du bâtiment F au 84 rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment G : L'église Saint-Bienheuré (14c-d)

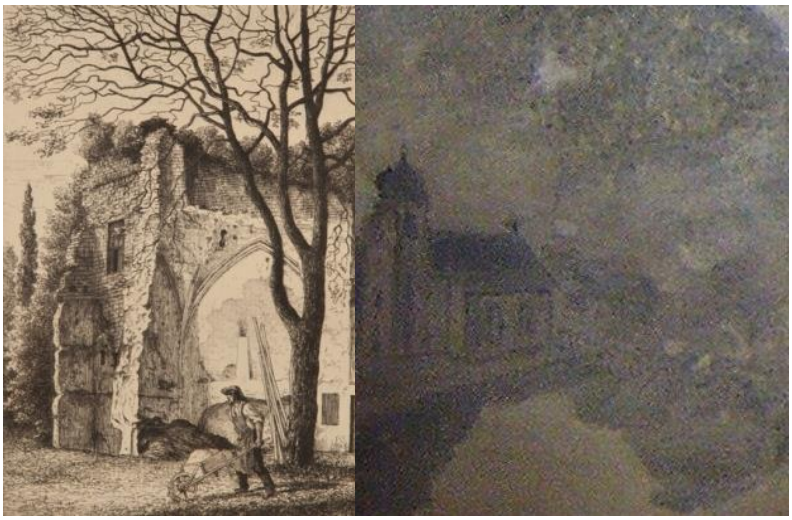

Figure 862 : Gravure d'A. Queyroy (BMV/Fonds Queyroy) et représentation de l'église Saint-Bienheuré à la fin du 18e s. sur un dessin de G. Dupuis (MuV/2539).

Si l'église Saint-Bienheuré est mentionnée dans les textes avant 1040 (Tableau 141 : 2), son architecture ne permet pas de remonter au-delà du 14e s. puisque la gravure et les vestiges encore en élévation présentent des voûtes à arcs pénétrants. La seule représentation disponible de cette église, celle de G. Dupuis, ne permet aucune tentative de datation (Figure 862,

Figure 863).

Figure 863 : Les vestiges de l'église Saint-Bienheuré

Bâtiment H (14-15):

Cette maison aujourd'hui détruite se trouvait au 35 rue du Faubourg Saint-Bienheuré. Seule une photo prise par J. Lepallec permet de proposer une datation de cet édifice (Figure 864). L'auteur de la photographie le datait du 15e s. mais nous proposons le 14e s. sur la base de la forme de l'arc qui paraît archaïque pour le 15e s. et se rapproche de celle du bâtiment I.

Figure 864 : Arcs en tiers point sur la façade du 35 rue du faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment I (14a-d) :

Cette entrée de cave présente elle aussi un arc brisé à double rouleau qui peut être daté du 14e s. (Figure 865). La monumentalité de cette porte incite à voir dans cette cave un lieu de pouvoir, peut-être un four ou pressoir banal appartenant au prieur de Saint-Bienheuré puisqu'établie dans sa censive.

Figure 865 : Porte d'entrée du 14e s. d'une cave rue du Faubourg Saint-Bienheuré.

Bâtiment J (18b-d) :

D'un plan rectangulaire (8 m sur 20 m), cet édifice frappé d'alignement au 19e s. ou au 20e s. conserve sur cour des élévations en pan de bois masquées par un crépi (Figure 866). La forme du portail en anse de panier ainsi que celle des baies à linteau à arcs surbaissés autorisent une datation du milieu ou de la fin du 18e s. Il faisait partie

Figure 866 : Pignon sur rue du bâtiment J au 3, place du château.

des dépendances de l'auberge des Quatre Vents mentionnée au 18e s.

Bâtiment K : Auberge des Quatre Vents (18b-d)

Constituant aussi des dépendances de l'auberge des Quatre Vents, ces bâtiments recouverts d'un enduit sont tous édifiés en pan de bois visible sur la façade arrière (

Figure 867). La construction, antérieure au début du 19e s., doit intervenir dans le courant du 18e s.

Figure 867 : Façade nord de l’aile sud de l’auberge.

Ensemble EH

1. Présentation

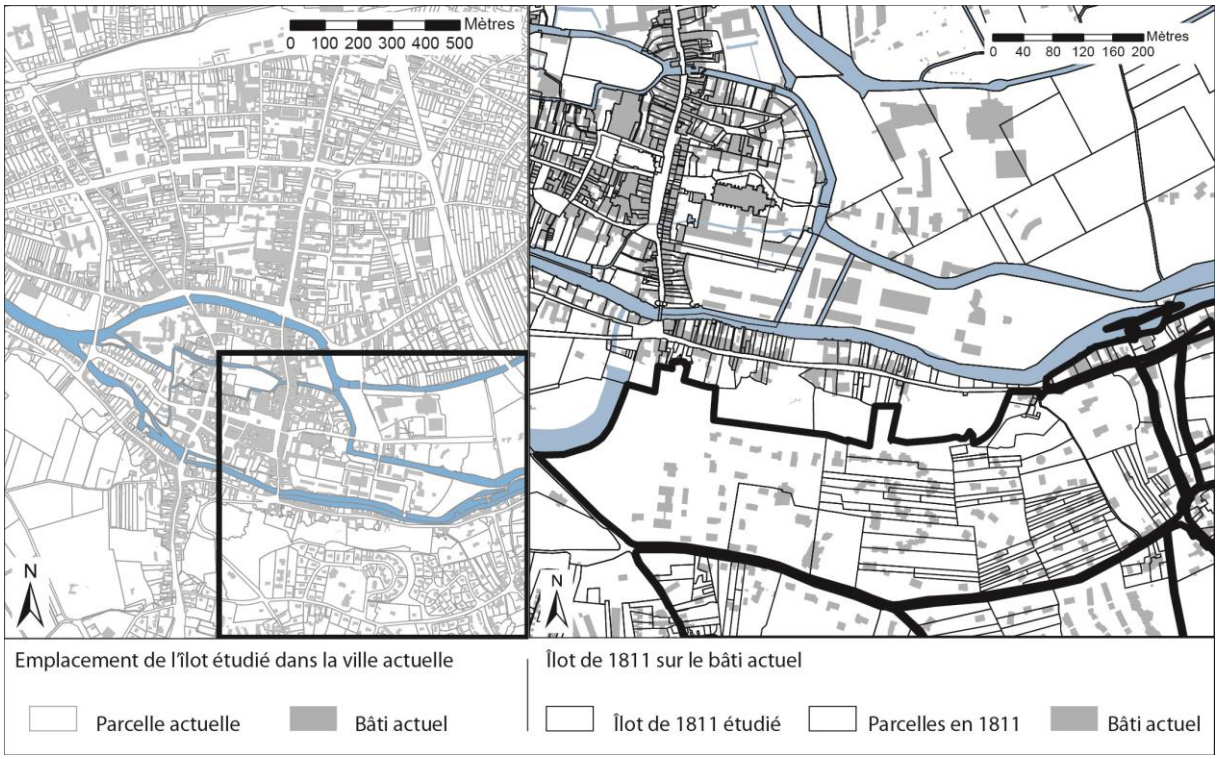

Figure 868 : Localisation de l'ensemble EH.

Ce très vaste îlot (25 ha) est délimité au sud et à l'est par les bornes de la zone d'étude. Les limites septentrionales et occidentales correspondent respectivement au Loir, à l'ensemble EG, et aux ensemble DC et EF (Figure 868, Figure 869). Très mal documenté, cet espace n'est réellement connu qu'à partir de 1811, date du premier cadastre. Relevant de la paroisse de Saint-Bienheuré, il n'a pas été possible de reconnaître les censives dont il dépendait.

Figure 869 : Emprise de l'ensemble EH dans la ville actuelle.
Vue du nord, cliché CPV.

2. Synthèses à l'échelle des Objets Urbains (Tableau 142)

2.1. Occupation de l'ensemble EH au milieu du 17e s. (Figure 870)

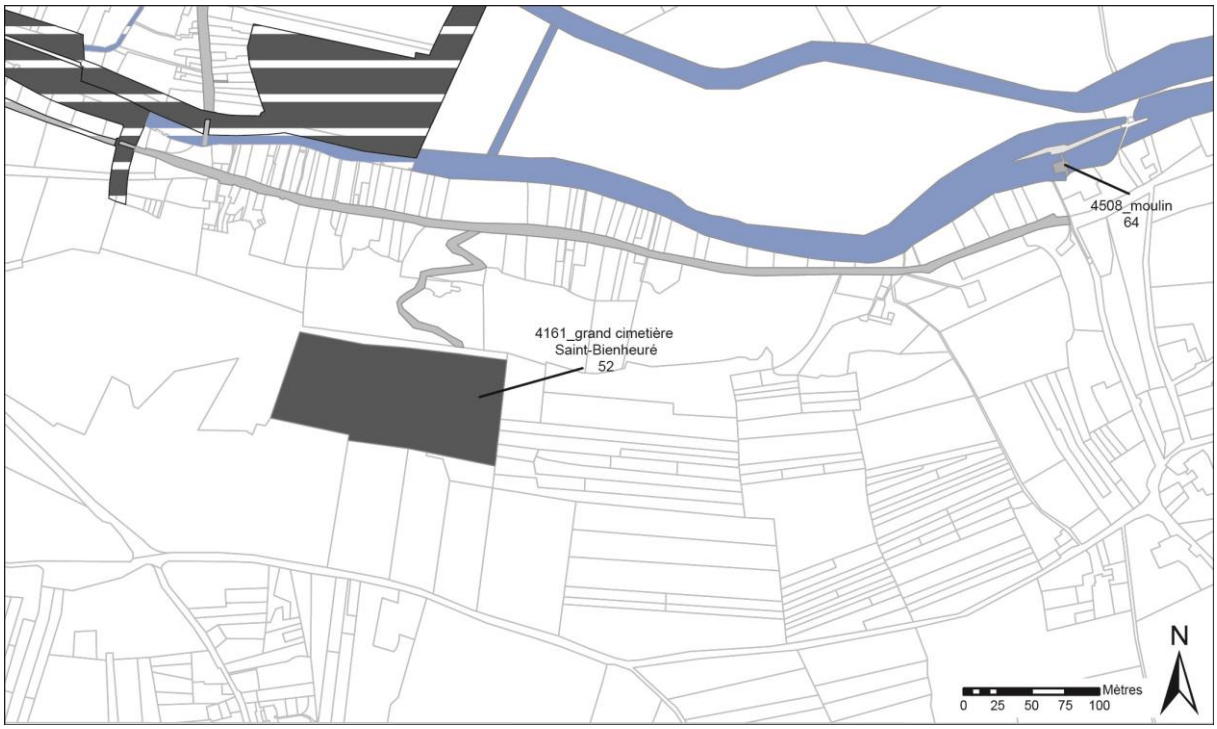

Figure 870 : Occupation de l'ensemble EH au milieu du 17e s.

Les premiers objets urbains apparaissant dans cet ensemble sont les trois moulins de la Chappe mentionnés pour la première fois en 1050, vers 1061 et 1123 (Tableau 143 : 1, 2 et 3). Comme pour tous les moulins étudiés, leur forme n'est pas connue au 11e s. mais devait être peu différente de celle représentée sur le cadastre ancien. Entre le 11e et le 17e s., aucune donnée ne vient documenter cet espace. Grâce à l'aveu et dénombrement du prieur de Saint-Bienheuré rendu au duc en 1607, l'occupation d'une infime part des îlots EH peut être appréhendée (Tableau 143 : 4). Sur le bord du talus, le texte mentionne la présence du Grand Cimetière Saint-Bienheuré qu'il a été possible de localiser en confrontant l'analyse morphologique aux observations archéologiques indiquant l'existence d'une aire d'inhumation sur cette parcelle. Malheureusement, les mauvaises conditions d'observation des vestiges archéologiques n'ont pas permis de cerner l'étendue du cimetière ni même sa datation (*Cf.* Sources archéologiques).

2.2. Occupation de l'ensemble en 1811 (Figure 871)

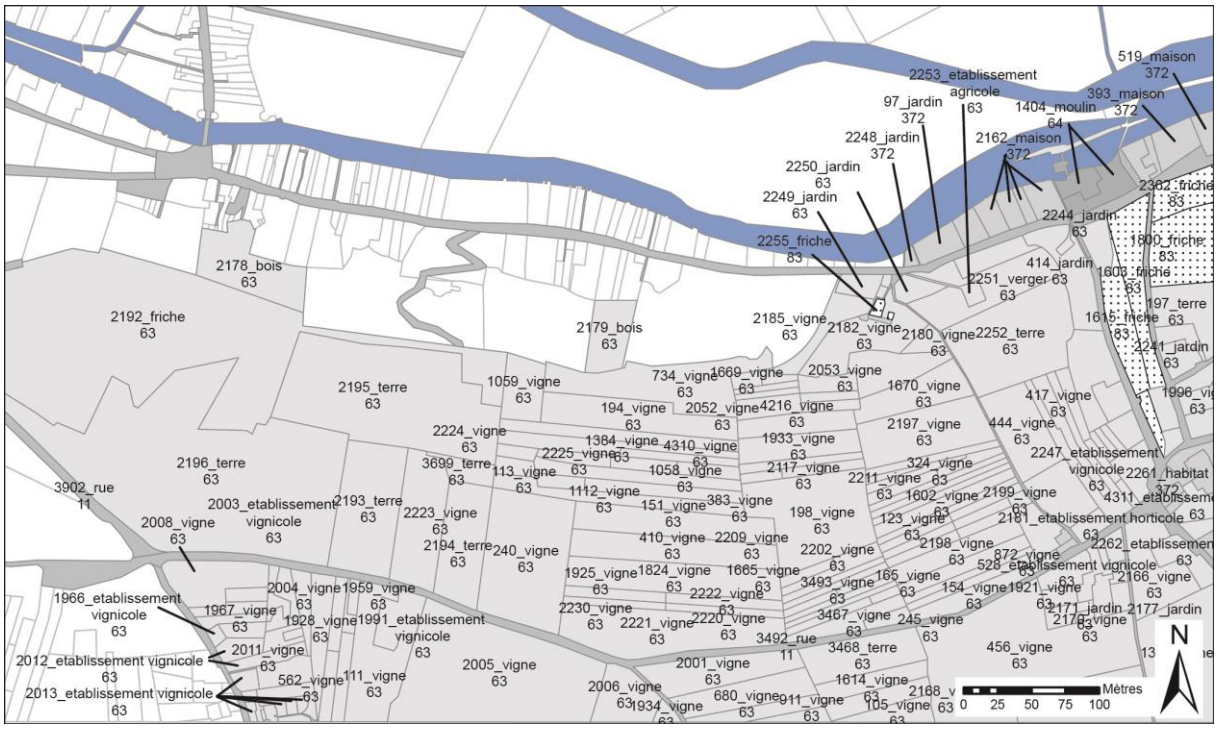

Figure 871 : Occupations de l'ensemble en 1811.

Ce vaste espace était occupé en 1811 en majorité par des vignes dans lesquelles on observe des établissements vinicoles. Un certain nombre de parcelles sont en friche, autour des moulins de la Chappe toujours en activité. Les bords de Loir sont occupés par des jardins et des maisons. L'ancien cimetière de Saint-Bienheuré a été désaffecté depuis 1792 et remis en culture (OU_2195).

2.3. Tableau synthétique des objets historiques

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
97	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
105	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
111	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
113	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
123	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
151	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
154	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
165	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
194	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
197	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
198	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
199	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
212	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
234	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
240	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
245	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
272	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
282	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
324	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
338	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
357	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
383	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
393	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
405	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
410	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
414	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
417	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
426	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
444	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
456	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
479	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
490	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
519	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
527	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
528	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
546	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
562	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
564	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
680	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
734	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
872	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
911	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1058	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1059	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1112	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1304	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1384	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1404	moulin	6	64	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1426	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1427	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1601	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1602	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1603	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1604	moulin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1614	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1615	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1664	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1665	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1666	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1667	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1668	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1669	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1670	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1800	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1824	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1921	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1925	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1928	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1929	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1933	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1934	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1955	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1956	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1957	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1958	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1959	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1961	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1962	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1963	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1964	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
1966	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1967	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1991	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
1996	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2001	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2003	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2004	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2005	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2006	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2007	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2008	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2009	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2010	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2011	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2012	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2013	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2014	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2015	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2016	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2017	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2018	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2019	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2051	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2052	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2053	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2117	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2161	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2162	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2165	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2166	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2167	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2168	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2169	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2170	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2171	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2172	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2173	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2174	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2175	pré	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2176	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2177	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2178	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2179	bois	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2180	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2181	établissement horticole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2182	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2183	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2184	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2185	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2190	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2191	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2192	friche	6	63	P	1700	1810	1792	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2193	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2194	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2195	terre	6	63	P	1792	1792	1792	1	A	T	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
2196	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2197	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2198	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2199	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2200	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2201	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2202	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2203	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2204	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2205	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2206	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2207	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2208	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2209	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2210	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2211	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2212	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2213	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2214	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2215	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2216	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2217	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2218	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2219	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2220	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition								
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Typologie Temporelle	Fiabilité	Type de source
2221	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2222	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2223	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2224	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2225	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2226	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2227	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2228	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2229	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2230	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2231	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2232	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2233	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2234	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2235	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2236	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2237	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2238	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2239	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2240	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2241	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2242	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2243	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2244	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2245	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2246	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2247	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2248	jardin	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2249	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2250	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2251	verger	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2252	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2253	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2254	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2255	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2256	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2257	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2258	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2259	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2260	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P

Ensemble EH

Identification des Objets Urbains		Fonction			Temps													Espace	
					Apparition						Disparition						Typologie Temporelle		
Id	Désignation	Valeur urbaine	Valeur d'usage	Type de source	Date d'app. minimale	Date d'app. maximale	Date d'app. retenue	Fiabilité	Précision	Type de source	Date disp. minimale	Date disp. maximale	Date d'app retenue	Fiabilité	Précision	Type de source		Fiabilité	Type de source
2261	habitat	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2262	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
2362	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3463	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3465	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3466	jardin	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3467	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3468	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3493	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3699	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
3700	terre	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4021	cour	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4022	friche	8	83	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4023	établissement agricole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4030	moulin	6	64	P	1792	1792	1792	1	A	P	1811	1811	1811	1	A	P	11	1	P
4161	grand cimetière Saint-Bienheuré	5	52	T	1600	1607	1607	2	S	T	1792	1792	1792	1	A	T	21	1	P
4216	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4217	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4219	maison	3	372	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4310	vigne	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4311	établissement vinicole	6	63	P	1750	1810	1810	2	S	P	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4506	moulin	6	64	M	1600	1650	1650	2	2	M	1811	1811	1811	1	A	P	21	1	P
4507	moulin	6	63	P	1000	1000	1000	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	P
4508	moulin	6	64	M	1000	1000	1000	2	S	T	1600	1700	1650	1	S	M	21	1	P

Tableau 142 : Récapitulatif des Objets Urbains inscrit dans l'ensemble EH.

3. Corpus de preuves

3.1. Sources textuelles

N°	Cote	Date	Mention
1	CMV/30	1050	*"unun molendinum, in Ledo fluvio, in loco qui dicitur ad Cappam situm"*
2	CMV/173	1061	*"molendini de cappa quam Sancti Martini monachis faciebat"*
3	CT/444	1123	*"duorum molendinorum de Cappa, qui erant communes inter eos et matrem suam, cum acquis et piscatoriis et molneragio et ceteris ad ipsos molendinos pertinenciis"*
4	AN/P602/	1607	*Cf* ensemble EG Figure 854

Tableau 143 : Textes documentant l'ensemble EH.

3.2. Sources matérielles

L'apport des observations archéologiques

En 1981, à l'occasion du creusement d'une tranchée liée à la construction d'une maison au bout de l'impasse Lindbergh, des ossements furent mis au jour. Jacky Desprié, à la demande de la municipalité, fit des observations avant la poursuite des travaux qui montrèrent de part et d'autre de la tranchée sept ou huit squelettes de même orientation dont la fosse d'inhumation n'était pas visible (SRA, Dossier Vendôme, Impasse Lindbergh). Les quelques tessons associés sembleraient plaider pour une utilisation médiévale sans plus de précision. La coupe stratigraphique schématique ainsi que les photographies ne laissent pas apparaître une stratification complexe, signe d'une occupation peu dense (Figure 872, Figure 873).

Figure 872 : Seules photographies associées à cette découverte présentant la tranchée et une coupe stratigraphique avec à sa base plusieurs crânes (SRA Centre).

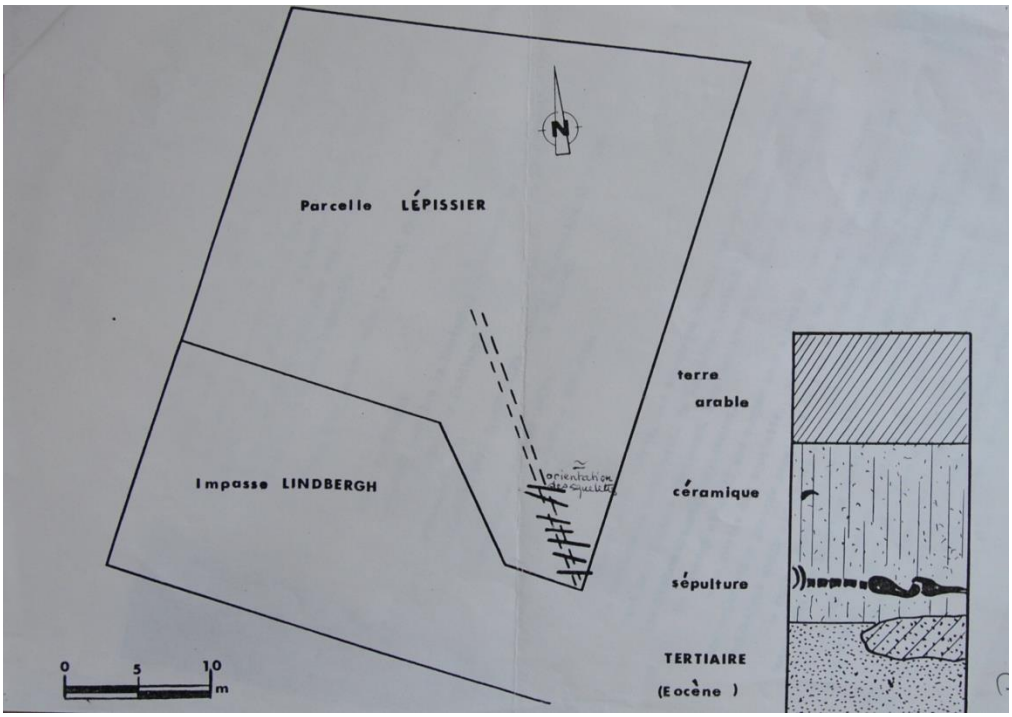

Figure 873 : Localisation des sept sépultures et coupe stratigraphique schématique (SRA Centre).

Gaël SIMON

Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long

Résumé

L'étude du fonctionnent et de la fabrique de Vendôme du 11e au début du 19e s. propose une lecture différente des villes intermédiaires en montrant toutes la complexité du phénomène urbain dans un type de ville très souvent réduit à son origine castrale. La ville résulte en fait d'une multitude de temporalités et de spatialités où le temps des acteurs et de leurs projets n'est pas celui des structures. Tout d'abord, une approche théorique présente les concepts et la modélisation de l'espace urbain utilisés dans ce travail (1ère partie). Puis, l'étude de Vendôme dans la longue durée met en évidence quatre grandes phases dans le fonctionnement urbain, durant lesquelles les fins poursuivies par les acteurs et leurs répercutions spatiales sont étudiées (2ème partie). Enfin, sont analysées les structures de la ville, tant morphologiques que fonctionnelles, grâce à une modélisation de l'espace urbain prenant en compte la multiplicité des objets de la réalité urbaine (parcelle, réseau de voies, domaine construit…) évoluant chacun dans leur temporalité propre mais interagissant entre eux (3ème partie).

Mots-clés : archéologie urbaine, analyse spatiale, fabrique urbaine, modélisation, système complexe, Moyen Âge, Époque moderne, longue durée, jeux d'acteurs, Vendôme.

Abstract

The study of the functioning and of the urban fabric of Vendôme between the 11th and the beginning of the 19th century offers a different interpretation of small towns showing the great complexity of the urban phenomenon in a type of town often regarded as the simple result of the construction of a castle. As a matter of fact, a town is the result of a large number of time and space units in which the time of the people involved in various projects is not the same as the time of structures. To start with, the concepts and the modeling rules of urban fabric used in this research are defined (part 1). Then, the study of Vendôme in the longue durée allows to distinct four main phases in the urban functioning for which the projects fulfilled by various actors are analyzed as well as their impact on urban space (part 2). Finally, urban structures are considered both from a morphological and functional point of view through a model based on the diversity of urban objects such as plots, street system, buildings etc. which have their own timing but interact with each other (part 3).

Key words: urban archaeology, spatial analysis, urban fabric, modeling, complex system, Middle Ages, Modern times, "longue durée", actors system, Vendôme.